Librairie
JACQUES LECHEVALIER
12, Rue de Tournon
PARIS VI

K-43
N-8
H

COMPLÉMENTS

DE BUFFON.

Tome Deuxième.

IMPRIMERIE DE LACRAMPE,
RUE DAMIETTE, 2.

This work exists in 4° and 8°, with various dates. The 4° edition is about 8 3/4 x 10 3/8 inches, and has date of 1840, at least.

The 8° size is known to have the dates 1838, 1839, and 1848, and possibly other dates.

Probably new title pages were printed from time to time, as required, each lot probably dated the year of printing.

So far as known to me, the text is the same in each issue.

Waterhouse (Index Generum Avium) quotes the bird genera with the date "1848", but the page references are the same as in this 1838 issue.

C.W.R.

COMPLÉMENTS
DE BUFFON

PAR

P. LESSON,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

Deuxième Edition,
Revue, corrigée et augmentée par l'Auteur.

RACES HUMAINES ET MAMMIFÈRES.

PARIS.
P. POURRAT FRERES, ÉDITEURS,
RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5;
Et chez les Libraires et aux Dépôts de Pittoresques de la France et de l'étranger.
1838

Smithsonian Institution,
RICHMOND
COLLECTION
269745
National Museum.

t.2
SCNHRB

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Depuis la mort de Buffon, plus de trois mille espèces d'oiseaux ont été figurées soit dans les beaux ouvrages d'Audebert, de Vieillot, de Le Vaillant, de Wilson, de Desmarest, de Témminck, et dans des mémoires particuliers imprimés à part, ou dans des recueils périodiques. Chaque jour le nombre des espèces s'accroît encore par suite des grands voyages ordonnés par des gouvernements, ou par les recherches individuelles et les pérégrinations isolées de naturalistes pleins d'ardeur. Plus de sept mille oiseaux sont donc nommés dans les catalogues en ce moment. Mais cependant si l'on réfléchit combien il y a de doubles emplois de noms, combien les âges différents d'une même espèce ont souvent fait établir des distinctions spécifiques abusives, on sera forcé de se tenir en garde contre cette tendance à créer des dénominations nouvelles qui surchargent la science plus qu'elles ne la servent, et qui font de la partie synonymique un dédale où l'esprit le plus robuste ne peut marcher sans faire un faux pas. Au milieu de cette masse de travaux relatifs à l'histoire naturelle d s oiseaux, il nous a fallu opter entre plusieurs inconvénients, pour ne pas tomber dans des redites et répéter ce qu'on trouve imprimé dans l'édition dont nous assemblons le complément.

HISTOIRE NATURELLE
DES OISEAUX.

INTRODUCTION.

CHAPITRE Ier.

DE L'ORGANISATION DES OISEAUX.

Les oiseaux, étudiés dans leur *nature* intime, présentent à l'observateur des moyens ou des habitudes qui découlent de leur organisation, ou, en d'autres termes, de *causes finales* évidemment démontrées, comme dérivant de ce que ces êtres tiennent de leur *naissance*. Or, la nature d'un oiseau, en tant qu'il n'a point été modifié par la main de l'homme, est de revêtir des caractères constants d'*individualité* ou d'*espèce*, ce qui permet d'établir un point de comparaison pour la distinction des tribus, des familles, des groupes, et même des variétés. Ainsi, sans chercher à établir une filiation unique dans la série des animaux, est-il démontré qu'un oiseau naît d'un germe fécondé avec des attributs constants quand il se trouve dans l'état de nature, attributs que des exceptions accidentelles seules peuvent changer en monstruosités, quelle que soit la fixité dès lors de celles-ci, ou que la domesticité peut faire varier seulement en quelques points. Ainsi, placés près des mammifères par l'ensemble et la perfectibilité de leurs organes, les oiseaux, comme ceux-ci, naissent dans un œuf; mais les premiers voient ces enveloppes se briser dans le sein de la mère, tandis que chez ces derniers il est protégé par un test calcaire qui exige, pour le développement des germes fécondés, une élévation de température que procure l'acte de l'incubation. Débiles, foibles et presque nus en naissant, les jeunes ont besoin d'être abrités par des berceaux ouatés, bien que dans quelques familles les petits soient aptes, à leur sortie de l'œuf, à vivre sous la protection de leur mère, et sans autre abri que son aile protectrice. A une substance alimentaire élaborée et de facile digestion, préparée par les père et mère, succède une nourriture plus difficile à digérer. Les organes se façonnent aux fonctions qu'ils sont appelés à accomplir; les plumes naissent, la livrée du jeune âge disparoît, les ailes se plient au vol; l'âge adulte, toujours précoce, brise les liens de parenté, et le jeune devient chef de famille à son tour en continuant, à de nouvelles générations, les soins qu'il a reçus dans ses premières années.

On ne peut se dissimuler que des caractères, bien faciles à saisir au premier aspect, ne viennent séparer, pour l'observateur inattentif, un oiseau complet de tout autre animal. A voir bondir sur l'arène un chat, ou à voir courir avec prestesse sur le sol un chien levrier, qui ne distingue à la première vue un aigle planant avec vigueur au milieu des airs, ou un poisson qui fend les ondes? Et cependant, ces milieux si opposés par leur densité, si différents par les appareils qu'ils demandent pour la locomotion, sont loin d'être affectés exclusivement à telle ou telle espèce de ces trois grandes divisions d'êtres. Des roussettes aux mamelles pectorales, des poissons à rames natatoires amples, se maintiennent dans l'air; des oiseaux sans ailes ne peuvent nullement voler, et quelques uns peuvent à peine marcher sur le sol où ils se traînent, tandis que dans l'eau ils nagent comme des poissons. Sous ce rapport donc, les oiseaux ne peuvent emprunter aucun caractère distinctif des milieux où ils vivent.

§ I. *De la peau.*

La peau des oiseaux est remarquable par la finesse du derme, et cette enveloppe générale de l'organisme est protégée par des plumes qui y croissent de la même manière que les poils le font sur la couche cutanée des mammifères, les cétacés exceptés. Cette peau est le foyer d'une vive chaleur; mais, protégée par des corps étrangers, elle ne peut servir d'organe de tact, et sous ce rapport ses fonctions sont complétement annihilées. Toutefois, le derme est peu épais dans les endroits que recouvrent les plumes, mais il devient solide et dense au contraire sur les parties dénudées. Le réseau vasculaire

est remarquable par son ampleur, et reçoit une grande quantité de vaisseaux caractérisés par une circulation des plus actives. Quant au pigmentum, il est, ou nul sous les plumes, ou épaissi sur les parties dénudées, et la couche nerveuse dont les papilles sont très fines a peu de développement. L'épiderme est assez mince chez quelques espèces, plus dense chez quelques autres, et la matière qui la constitue forme parfois des amas pressés nommés *écailles*. Les pores ou cryptes ne sont pas ordinaires chez les volatiles. M. de Blainville n'en cite qu'un exemple : c'est un appareil crypteux placé à la partie postérieure du dos. C'est une masse mamilliforme assez considérable, d'un blanc jaunâtre, et formée de petits grains contenus dans les mailles du tissu cellulaire, et terminée par un mamelon unique percé de deux groupes distincts de pores.

§ II. *Considérations générales sur les plumes.*

Les organes qu'on nomme *plumes*, et qui sont placés en recouvrement sur la peau, appartiennent exclusivement aux oiseaux. Toutes, de nature cornées, sont formées d'une *tige* et de *barbes*, ayant elles-mêmes des rangées de *barbules*. M. de Blainville considère les plumes comme ayant l'analogie la plus complète avec les poils, et comme naissant d'un bulbe générateur. Les ongles qui abritent la dernière phalange, les casques des casoars, les éperons de quelques gallinacées, la corne qui revêt les deux mandibules, ne seroient pour ce savant que des poils agglutinés. La forme des plumes varie suivant les diverses parties du corps : on nomme *rémiges* les *pennes* roides et longues qui garnissent les membres supérieurs et les rendent propres au vol, qu'on distingue en *primaires* et *secondaires*, suivant la disposition qu'elles affectent, soit sur le bord de la main, soit sur le bord de l'avant-bras, tandis que le nom de *rectrices* est affecté aux pennes implantées à l'extrémité du croupion, et qui servent en quelque sorte de gouvernail pour diriger le vol des oiseaux. M. de Blainville propose de nommer les *pennes* de la main, les unes *polliciales* ou rémiges de l'aile bâtarde, *digitales* ou des quatre autres doigts, *métacarpiennes* les cinq ou six qui bordent l'os du métacarpe, et *cubitales* les plumes secondaires des ornithologistes. Les ailes pointues doivent cette forme à la seconde rémige qui est plus longue que la première, et portent le nom d'*ailes rameuses*, tandis que celles des éperviers, etc., sont appelées *ailes volières* par Hubner.

Les pennes caudales sont toujours en nombre fixe à la queue, et elles se trouvent rangées sur une ligne qui décrit une courbe transversale à l'extrémité du corps. La paire moyenne ou la *paire coccygienne* acquiert souvent des développements très remarquables. Lorsque les pennes sont égales, on dit la queue *carrée;* si les externes sont plus courtes que les moyennes, on la dit *arrondie ; échancrée* ou *fourchue* dans le cas diamétralement opposé et suivant le degré de ce raccourcissement; enfin on la dit *étagée, cunéiforme,* quand les rectrices externes sont notablement raccourcies. Les plumes *axillaires* occupent le bord postérieur du bras ou de l'aile. Les *couvertures alaires* abritent les grandes pennes qui bordent la main et l'avant-bras à leur origine. Les *couvertures de la queue* sont les mêmes plumes qui, implantées sur le croupion, s'avancent sur les rectrices ; enfin, on désigne par divers termes les plumes de certaines parties du corps, et c'est ainsi qu'on en reconnoît de *cervicales*, de *scapulaires*, de *dorsales*, de *subalaires*, etc. Les plumes allongées de la tête forment des *aigrettes*, des *oreilles*, celles du bas du cou des *fanons*, celles des flancs des *parures*, etc.

On ne possède point d'analyse exacte des plumes. Les chimistes admettent qu'elles ont la plus grande analogie de composition avec les poils et les cheveux, et que, comme ces derniers corps, elles sont formées d'une matière animale semblable au mucus, colorée par des huiles de diverses teintes : distillées, elles donnent de l'huile, du charbon animal et beaucoup de carbonate d'ammoniaque.

Le développement de certaines plumes, leur coloration même, dépendent de l'âge et du sexe de l'oiseau, et fréquemment les parures de luxe apparoissent chez les mâles à l'époque des amours. L'ensemble des plumes constitue ce que les ornithologistes nomment la *livrée* ou la *robe*, et chez une grande partie des oiseaux, on remarque que les femelles ont des livrées sans agrément lorsque celles des mâles brillent du plus vif éclat. Les jeunes, dans les premiers mois de leur naissance, ressemblent communément à leurs mères, et ce n'est qu'en devenant adultes que les plumes de leur vestiture d'enfance font place à celles de leur robe de noces. Audebert (avons-nous dit dans notre *Histoire naturelle des oiseaux-mouches*, page 18) s'est beaucoup occupé de rechercher les causes de la coloration si remarquable du plumage. Il a essayé de démontrer par des principes mathématiques, qu'elle étoit due à l'organisation des plumes elles-mêmes, et à la manière dont les rayons lumineux étoient diversement réfléchis en les frappant. Cette coloration [1]

[1] Note sur le mélanisme par M. de Lafresnaie (*Echo* du 9 octobre 1835, p. 398).

« J'avois déjà avancé dans le *Magasin de Zoologie*, à l'article *Cymindis*, que les oiseaux de proie, ou au moins quelques espèces d'entre eux, me paroissoient sujets au mélanisme comme beaucoup le sont à l'albinisme. J'étois fondé à le croire d'après une variété noire ou brun-noire du *busard Montaigu*, que l'on rencontre

paroît due toutefois aux éléments contenus dans le sang, en même temps que la texture des plumes joue un grand rôle par la manière dont la lumière en traverse les innombrables facettes pour être décomposée par elles comme par un prisme. Toutes les plumes écailleuses qu'on remarque sur la tête et la gorge des épimaques, des paradisiers, des oiseaux-mouches, etc., se ressemblent par le principe uniforme qui a présidé à leur formation. Toutes sont composées de barbules cylindriques, roides, bordées de barbules régulières, qui en supportent elles-mêmes des rangées plus petites, et toutes ces barbules sont creusées au centre d'un sillon profond, de manière que quand la lumière glisse dans le sens vertical, il

dans la plupart des collections ornithologiques, et entre autres dans celle du Muséum, et aussi d'après deux individus du *buson d'Amérique* et du *cymindis bec-en-croc*, faisant partie de la mienne, et dont le plumage noir mat uniforme ne se rapporte à aucune des descriptions ni des figures parues jusqu'ici de ces deux espèces. Une nouvelle occasion de constater le fait vient de se présenter. Ayant appris d'un ornithologiste, mon compatriote, qu'il avoit nourri soigneusement un jeune busard Montaigu tout noir, mais le seul de cette couleur dans une nichée de jeunes, et qu'à la première mue il avoit vu son oiseau se revêtir d'un nouveau plumage toujours également noir, j'ai fait chercher cet été des nids de busards Montaigu, assez connus dans mon département, le Calvados. On m'a apporté deux jeunes individus encore en partie couverts de leur long duvet blanc, mais dont toutes les plumes à moitié sorties paroissoient effectivement noires. Lorsqu'elles ont été développées, j'ai pu reconnoître, à ma grande satisfaction, que je possédois deux individus atteints de mélanisme, puisqu'ils étoient d'une teinte uniformément noir mate sur tout leur plumage. La première idée que ce fait peut faire naître, est que, chez le busard Montaigu, les jeunes sont noirs la première année, et ne se revêtent de leur plumage naturel qu'aux mues successives; mais il n'en est pas ainsi. Tous les ornithologistes savent, ou d'après leur propre expérience, ou d'après la description exacte et détaillée du plumage des jeunes de cette espèce, dans le *Manuel d'Ornithologie* de M. Temminck, qu'il est varié de brun et de roux en dessus, et entièrement roux en dessous. On pourroit encore objecter que, chez la plupart des oiseaux de proie, les jeunes d'une même nichée diffèrent souvent beaucoup entre eux dans la bigarrure de ce premier plumage du nid, mais qu'à la première mue ils redeviennent tous semblables. Ce n'est pas encore ici le cas, puisqu'un individu s'est revêtu, à la première mue, d'un nouveau plumage aussi noir que le premier. Ce fait, lorsqu'il sera confirmé, et que j'aurai pu m'en convaincre par mes propres yeux à la prochaine mue de mon jeune busard Montaigu, sera du plus grand intérêt en ornithologie. Il fournira la preuve que ce qu'on avoit avancé jusqu'ici, que le mélanisme étoit beaucoup plus rare chez les animaux que l'albinisme, n'est pas exact (quant aux oiseaux de proie, toutefois), et me fait déjà soupçonner fortement que quelques espèces à plumage noir, présentées comme espèces nouvelles par les auteurs, ne sont que des variétés noires d'espèces déjà connues. Je citerai même, presque avec certitude, que le *busard noir* de Vieillot (*Nouv. Dict. d'hist. nat.*), espèce qu'il créoit sur l'individu du Muséum, n'est autre que notre variété noire du busard Montaigu; que le busard maure, *falco maurus* (Temminck, pl. col. 461), espèce du cap de Bonne-Espérance, à plumage uniformément noir mat, sauf les premières rémiges d'un gris ardoise, et la queue barrée dans toute sa longueur, n'est probablement non plus qu'une variété noire du *busard grenouillard* du même pays. Je suis d'autant plus porté à le croire, que, possédant ces deux espèces, et les ayant comparées, je n'ai jamais remarqué de différences marquantes entre elles que dans le plumage.

Cette observation amène naturellement quelques réflexions sur l'ordre des oiseaux de proie ou carnassiers. Si celui des passereaux présente des difficultés inouïes pour l'établissement des divisions génériques, vu les passages gradués et presque insensibles de toutes les espèces les unes aux autres, l'ordre des carnassiers n'en offre pas moins pour la détermination des espèces, puisqu'il y a non seulement dans la plupart de ces espèces différence totale de plumage entre les sexes et entre les individus à chacune des livrées successives par où ils passent avant d'être arrivés à celle de l'adulte, mais encore entre les individus d'un même nid la première année, et aujourd'hui ces variétés noires que je viens de citer, et qui ne me paroissent pas rares dans cet ordre, viennent encore en compliquer l'étude et ont peut-être occasionné déjà plus d'une erreur, telle que le *busard noir* de Vieillot, qui n'est autre que notre variété du *busard Montaigu*, et le *busard maure* de Temminck, qui, selon toutes les apparences, est une variété noire du *busard grenouillard*.

De plus, ce fait semble annoncer que, chez les oiseaux de proie, les individus atteints de mélanisme seroient aptes à la reproduction, ce qui n'existe pas chez la plupart des individus frappés d'albinisme. On m'a assuré que le père ou la mère de mes individus noirs étoit noir comme eux. Je ne puis cependant le garantir, mais la chose est facile à reconnoître dès l'été prochain.

On regarde généralement le mélanisme ainsi que l'albinisme chez l'homme et les animaux comme une dégénération dans l'espèce, et si on attribue l'albinisme à l'absence de sécrétion de la matière colorante du réticule muqueux qui se trouve d'ordinaire sous l'épiderme, et transmet sa couleur aux individus, on a pensé que le mélanisme provenoit au contraire de ce que le principe colorant prenoit plus de force chez certains animaux, et passoit au noir foncé; mais on a cru que ces variétés noires ou *mélanos*, par opposition au nom d'*albinos* donné aux individus blancs, étoient beaucoup plus rares qu'eux. Ce n'est nullement le cas, comme nous l'avons déjà dit, pour les busards Montaigu; et si, comme nous en sommes déjà presque certain, ces individus noirs conservent ce plumage toute leur vie et sont aptes à la reproduction, cette différence de coloration ne pourroit plus être regardée chez eux comme une dégénération. Une espèce entièrement sauvage, produisant indifféremment des petits semblables à elle en coloration, ou d'une couleur entièrement différente, comme le font les oiseaux domestiques, seroit un fait des plus étonnants en histoire naturelle, et mériteroit, ce me semble, de fixer l'attention de nos savants ornithologistes.

en résulte que les rayons lumineux, en les traversant, sont absorbés et font naître la sensation du noir. Il n'en est plus de même lorsque la lumière est renvoyée par ces mêmes facettes, qui chacune font l'office d'un réflecteur. C'est alors que naît, par l'arrangement moléculaire des barbules, l'aspect de l'émeraude, du rubis, etc., chatoyant très diversement sous les incidences des rayons qui les frappent. Pour donner un exemple de la diversité des teintes qui sont produites par les plumes écailleuses, nous citerons la cravate d'émeraude de quelques colibris; nous la verrons prendre tous les tons du vert, depuis les nuances les plus claires et les plus uniformément dorées, jusqu'aux reflets sombres de velours noir. Les collerettes de rubis de quelques espèces lancent des faisceaux de lumière qui se dégradent pour donner une coloration orangée, puis chamoisée et ensuite rouge noir. Mais les volatiles les plus richement dotés par la libérale nature, ne se présentent point constamment avec leur parure de fête. Jeunes, leur livrée est le plus souvent sombre et sans élégance. La deuxième année de leur vie, quelques portions de leur toilette apparoissent çà et là, et semblent former une disparate avec la grande simplicité du vêtement d'adolescence. Vers la troisième année, les haillons du premier âge disparoissent pour toujours, l'or ou l'améthyste étincellent; c'est l'époque des amours, de la coquetterie, du désir de plaire. Les mâles volent aux conquêtes, se choisissent des épouses, et se consacrent un instant aux soins que réclame leur nouvelle famille. D'ordinaire, les femelles n'ont souvent que les atours les plus modestes, lorsque leurs époux étalent tout le luxe d'un riche et élégant plumage. On appelle *couleur fixe* la coloration des plumes qui, quelles que soient les incidences de la lumière, est constamment rouge, bleue, noire, etc. On la dit changeante dans le cas contraire. Enfin, on remarque encore que le brillant, métallisé ou vernissé de plumes, n'en occupe jamais que l'extrémité. La coloration des plumes est généralement d'autant plus éclatante et d'autant plus vive, que l'espèce habite les contrées les plus échauffées. On ne peut même citer qu'un très petit nombre d'oiseaux des régions polaires ou tempérées qui aient quelques parties brillantes. Il n'en est pas de même sous la zone torride, où les plumages ternes forment les cas rares, en exceptant toutefois la nombreuse famille des palmipèdes.

La manière dont les plumes sont implantées dans le derme n'est pas non plus livrée à l'arbitraire. Ainsi on a remarqué que celles qui sont destinées à être *recouvrantes*, sont attachées obliquement une à une et en quinconce, et que les plumes brèves, qui simulent la douceur du velours, doivent cette particularité à ce qu'elles sont attachées verticalement sur les parties qu'elles recouvrent. On les dit *hérissées* quand elles sont implantées d'arrière en avant. Assez communément les pennes caudales sont horizontales; mais chez quelques oiseaux, le coq, par exemple, elles sont verticales et obliques.

Relativement à la quantité des plumes, on a remarqué que les oiseaux étoient plus abondamment vêtus quand ils doivent vivre dans les climats froids; que ceux des régions chaudes avoient des plumes à barbes molles et lâches. On en peut dire autant du *duvet*, sorte de feutre destiné à intercepter la chaleur du corps et à ne pas la laisser se dégager; les oiseaux des glaces polaires en sont abondamment fournis, de même que les jeunes. Quelques palmipèdes nageurs ont des plumes tenant de la nature des poils, et une huile qui s'échappe de la peau paroît avoir pour but de les lubrifier, de manière à les rendre imperméables aux longues macérations dans l'eau.

Certaines plumes enfin sont arrondies, et imitent des poils, de manière à ce qu'implantées sur les narines, elles y simulent des *soies*, ou que, garnissant le pourtour du palpébral, elles jouent le rôle de *cils* dans l'occlusion des deux voiles protecteurs du globe de l'œil que présente ce muscle.

§ III. *Structure et développement des plumes.*

L'organisation des plumes est un fait d'anatomie des plus intéressants pour l'étude, bien que les idées soient loin d'être arrêtées sur ce sujet. Nous ne pouvons mieux faire que de présenter l'ensemble du travail dont on est redevable à M. Fr. Cuvier, et qui est inséré dans les *Mémoires du Muséum* (t. XIII, p. 527 et suivantes, année 1825).

« Les plumes ont la plus grande analogie avec les poils, bien que l'organe qui les produit ait une structure plus compliquée. Cette analogie toutefois ne doit pas porter à donner sur ces deux natures de corps une explication commune.

» Le premier travail spécial sur les plumes que l'on connoisse, est celui de Poupart, dont on trouve un extrait dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, pour l'année 1699. La plume, pour cet anatomiste, se composoit du tube corné inférieur, de la tige qui le surmonte, dont il ne considère que la matière spongieuse, et des barbes qui naissent de chaque côté de cette tige, et il ne parle que des jeunes plumes des jeunes oiseaux, comme s'il eût ignoré que la mue en produit chaque année de semblables. Mais il avoit fort bien vu que les vaisseaux nourriciers des plumes pénètrent dans celles-ci par leur extrémité inférieure; que ces vaisseaux constituent en partie un organe à la surface duquel ils se ramifient, et qu'il compare à une veine remplie de lymphe nutritive; que les plumes, dans le pre-

mier travail de leur formation, sont préservées des accidents extérieurs par un tuyau cartilagineux, à la face interne duquel les barbes sont roulées en cornet; que d'abord ces barbes ont l'apparence de bouillie, et qu'à mesure qu'elles se forment le tuyau cartilagineux se dessèche, tombe par écailles, et laisse les barbes exposées à l'air où elles prennent toute leur consistance; que l'organe qui contient la lymphe se termine supérieurement par des entonnoirs membraneux quand les plumes commencent à se dessécher, et que le tuyau de chaque entonnoir pénétrant dans le pavillon de l'entonnoir qui le surmonte, il en résulte un canal continu; enfin, de ce que l'organe nourricier de la plume se résout définitivement en godet, il supposoit que ces godets donnoient une idée de sa structure.

» De ce petit nombre de faits Poupart concluoit que son organe réservoir de la lymphe nutritive étoit contenu, même à l'origine des plumes, dans le tube qui les termine inférieurement quand leur développement est entier, ne faisant aucune différence entre ce tube et le tuyau cartilagineux dont nous avons parlé plus haut; que cet organe, par son extrémité supérieure, s'introduisoit dans la partie spongieuse où la moelle de la plume y versoit sa lymphe, qui, par imbibition, pénétroit dans les barbes, lesquelles finissoient ainsi de se nourrir et de se former; de la sorte, la plume acquéroit successivement toute sa grandeur et toutes ses formes.

» De ces premières observations, bien insuffisantes sans doute pour expliquer convenablement la formation des plumes, nous passons sans intermédiaires aux leçons d'anatomie de M. G. Cuvier (t. II, pag. 605). Malheureusement la structure des plumes ne pouvoit occuper qu'une place très secondaire dans un traité général d'anatomie comparée, et dans le premier traité de ce genre qui parût. Quoi qu'il en soit, tous les faits rapportés par Poupart y sont confirmés; mais sa veine remplie de lymphe, que M. Cuvier nomme cylindre gélatineux, ne verse plus sa matière dans la partie spongieuse de la plume pour la nourrir, ainsi que les barbes; elle croît en longueur par la base, et sort du tuyau cartilagineux, désigné ici par le nom de gaîne, en même temps que ses barbes et que la tige qui les porte; et c'est en effet ce que l'expérience confirme : mais rien n'indique les rapports de cet organe avec la plume proprement dite et ses différentes parties; on les voit seulement se développer simultanément; et la formation des barbes, par le desséchement de la matière qui les constitue, semble plutôt le résultat d'une attraction purement physique d'une sorte de cristallisation produite par une force inhérente à cette matière, qu'un résultat de la vie, c'est-à-dire d'une force dont le siége seroit dans un organe.

» Les nombreux détails que demandoit une connoissance complète des plumes et de leur organe producteur, ne pouvoient résulter que d'un travail spécial, et c'est ce travail qui a occupé M. Dutrochet. On trouve le mémoire qui le renferme, et qui est intitulé : *De la structure et de la régénération de plumes*, dans le tome LXXXVIII, page 333, du *Journal de physique* (mai 1819).

» Les faits qu'il contient sont à peu près les mêmes que ceux que nous venons de rapporter; mais le travail de M. Dutrochet se distingue par les explications à l'aide desquelles il rend compte de la manière dont se forment les diverses parties de la plume.

» Après une description fort exacte de la plume, lorsqu'elle est entièrement formée, c'est-à-dire telle qu'elle nous est présentée par celles dont nous faisons usage pour écrire, il passe à son développement, et cherche la raison de toutes les particularités de forme et de structure qu'il vient d'exposer dans les différents phénomènes que ce développement lui présente, en faisant toutefois exception des barbes et des barbules; ces parties étant pour lui tout-à-fait semblables à la tige, et trop petites pour que leur formation puisse être observée.

» Lorsqu'une plume commence à croître, elle ne se montre d'abord extérieurement que par un tube (tuyau cartilagineux de Poupart, gaîne de M. G. Cuvier), formé de plusieurs couches de l'épiderme du bulbe (veine remplie de lymphe de Poupart, cylindre gélatineux de G. Cuvier) qu'il renferme, et qui est une papille de la peau plus ou moins grossie. Ce bulbe pénètre dans le tube par l'ouverture inférieure ou l'ombilic de celui-ci. Si l'on ouvre ce tube longitudinalement, on trouve entre sa face interne et le bulbe les rudiments des barbes terminales de la plume dans un grand état de mollesse. Il n'y a alors encore aucune apparence de la tige centrale : ces barbes rudimentaires enveloppent le bulbe, ployées obliquement autour de lui (en cornet suivant Poupart); elles naissent de la circonférence de l'ombilic, et n'ont aucune adhérence organique avec le corps du bulbe. Bientôt le tube épidermique se décoiffe, et la plume commence à en sortir; mais ce n'est que lorsque les premières barbes ont acquis toute leur longueur que la tige naît : elle se forme de la réunion de leurs fibres cornées, et à mesure que la plume grandit, la face postérieure de cette tige augmente en largeur dans la même proportion que le nombre des barbes. Quant aux fibres cornées de la face antérieure, elles naissent exclusivement d'une partie de la surface du bulbe, et d'autant plus voisines du sommet de cet organe que la plume approche plus de sa perfection. Les fibres cornées des faces antérieure et postérieure existent avant la substance spongieuse qui les sépare et qui est disposée par couches entre elles; elle n'est peut-être

qu'une manière d'être de la substance cornée. C'est aussi le bulbe qui produit la substance colorante des plumes, laquelle ne se trouve jamais que dans les fibres cornées.

» Ce bulbe, essentiellement composé de vaisseaux et de nerfs, est revêtu d'un épiderme qui se dessèche et se détache par le contact de l'air; ce qui produit les calottes (entonnoirs et godets de Poupart) qui le surmontent et qui viennent de son sommet, exposé seul à l'air quand ce tube épidermique se décoiffe.

» Nous voici arrivés, avec M. Dutrochet, à l'extrémité inférieure de la tige de la plume. Les fibres de sa face postérieure sont allées en augmentant, et cette face s'est élargie à mesure que le nombre des barbes s'est accru, et qu'elles ont occupé une plus grande partie de la circonférence de l'ombilic; enfin, cette circonférence en est entièrement remplie; c'est-à-dire qu'elle se trouve tout occupée par des fibres cornées, fibres dont l'assemblage représente la continuation de la partie postérieure de toutes les barbes. De cet assemblage naît le cylindre ou le tuyau de la plume. Pendant ce temps le tube épidermique s'est animé et a fini par disparoître.

» Dès que le tuyau de la plume commence à se ormer de la réunion en un cercle des fibres cornées de la face postérieure de la tige ou des barbes, les fibres cornées de la face antérieure cessent de se produire ainsi que la substance spongieuse; ce qui arrive, parce que le tuyau, en se formant, déplace le bulbe qui produit ces dernières fibres; il le force à se renfermer en lui en l'enveloppant de toutes parts; alors ce bulbe ne dépose plus que la substance qui doit former ce tuyau à son sommet; dès que cette tâche est remplie, il diminue graduellement de hauteur, et finit par être absorbé en laissant les calottes d'épiderme qui constituent ce qu'on appelle vulgairement l'âme de la plume. Enfin, l'extrémité inférieure du tuyau se forme à son tour, et le moment de la chute de la plume est arrivé.

» Il auroit été difficile de ne pas être au moins frappé de cette ingénieuse théorie de la formation des plumes; toutes les phases de leur développement y sont marquées avec soin, et les causes de la production de leurs différentes parties, exposées avec beaucoup d'art et de vraisemblance; aussi n'aurois-je peut-être pas élevé le moindre doute sur cette théorie, si les faits que j'avois moi-même recueillis ne se fussent pas trouvés en opposition avec ceux qui lui servent de fondement; bien moins à la vérité parce qu'ils sont différents, que parce qu'ils sont plus nombreux et plus développés.

» Enfin, M. de Blainville termine la série des auteurs qui, en France, se sont occupés de la structure et du développement des plumes. Il expose ses idées sur cette matière dans le premier volume, page 105 et suivantes, de ses Principes d'anatomie comparée, et son but principal paroît être moins d'augmenter le nombre des faits que de ramener, par l'emploi d'une partie de ceux qui sont connus, de l'explication du développement des plumes à l'explication du développement des poils. Ainsi, pour M. de Blainville, les plumes sont composées, comme les poils, d'un bulbe producteur et d'une partie produite.

» Le bulbe (réunion de la gaîne et du bulbe de M. Dutrochet) se compose extérieurement d'une capsule (gaîne) fibreuse, blanche, épaisse, qui est remplie de matière subgélatineuse (bulbe), ayant une forme déterminée, et dans laquelle pénètrent les vaisseaux et les nerfs. Cette matière vivante « offre à sa surface des stries ou cannelures dont la » disposition indique la forme de la plume. Le prin- » cipal de ces sillons occupe le dos du bulbe..... » Les autres, beaucoup plus fins, tombent oblique- » ment et régulièrement par paires de chaque côté » du sillon principal, et commencent dans la ligne » médiane et ventrale du bulbe. » Et, à en juger par analogie, des stries d'un troisième ordre tombent sur ceux du second, mais leur petitesse empêche de les voir. Tel est l'organe producteur de la plume. « Quand il vient à en exhaler la matière qui se dé- » pose en grains non adhérents....., il se forme une » succession de cônes non distincts; mais ces cônes » ne s'emboîtent pas d'abord les uns dans les autres, » ils se fendent le long de la ligne médiane infé- » rieure, où les filets cornés, produits des sillons, se » réunissent, et dans la longueur même de ces filets » cornés, très probablement à l'endroit des stries » tertiaires.

» C'est ainsi que se forme la lame de la plume, » c'est-à-dire la partie dont l'axe est plein et solide, » et qui est pourvu de barbes et de barbules.

» Quand le bulbe a produit cette lame qui est sor- » tie au fur et à mesure de la capsule rompue à son » extrémité, il a considérablement diminué de vie; » et soit que les sillons s'effacent ou que sa base n'en » offre plus, il exhale de toute sa circonférence de » la matière cornée qui forme alors le tube complet, » celui qui termine la plume.

» Ce tube renferme la pulpe, et comme l'extré- » mité de celle-ci, à mesure qu'elle diminue, se » retire, elle produit des espèces de cloisons en » forme de verre de montre; c'est ce qu'on nomme » l'âme de la plume, et ce n'est autre chose que la » succession de l'extrémité des cônes qui composent » le tube. »

Ces idées, sur la formation des plumes, dont j'ai copié textuellement l'exposition à cause de leur précision, sont fort différentes de celles de M. Dutrochet; et comme les unes ne reposent pas, à proprement parler, sur d'autres fondements que les autres, mes observations ne se trouvent pas mieux concor-

der avec les explications de M. de Blainville, qu'avec celles de l'observateur dont nous avons précédemment exposé le système.

» Je vais actuellement, dit M. Fr. Cuvier, décrire les faits que j'ai recueillis; j'essaierai d'en montrer ensuite les conséquences. Malheureusement nos moyens d'observations sont bornés, et la nature est aussi infinie dans la moindre de ses productions que dans l'ensemble des êtres dont l'univers est formé!

A. *De la plume en général, et des diverses parties qui la composent.*

» La production organique, qui fait l'objet de ce mémoire, est celle qui constitue le vêtement des oiseaux, et que l'on désigne communément par le nom général de plumes, quelles que soient les formes ou les apparences sous lesquelles elles se présentent : qu'elles soient lâches ou soyeuses comme celles de certaines variétés de nos poules domestiques, fermes ou résistantes comme les pennes des oiseaux qui volent, molles ou veloutées comme le duvet, recourbées en panaches, relevées en aigrettes ou allongées en soies, etc., etc. »

Toutes ces sortes de plumes en effet ont la même structure fondamentale; leurs différences, quelque grandes qu'elles paroissent, ne tiennent qu'à des modifications assez légères, et les unes comme les autres se composent des mêmes parties essentielles.

» Il n'entre pas dans mon plan de montrer la cause de ces variations; non seulement elles feroient la matière de plusieurs volumes, mais, de plus, elles exigeroient un grand nombre d'oiseaux fort rares dont il faudroit cependant disposer comme on fait d'oiseaux domestiques, ce qui n'est possible pour personne. Un ensemble complet de recherches sur les différentes sortes des plumes ne peut être que l'ouvrage successif du temps; les miennes se sont principalement portées sur les plumes qui reçoivent le nom de pennes, et c'est celles-là dont je dois faire connoître les parties avant de m'occuper de l'organe qui les produit. Toutes les pennes nous présentent un tube corné placé à leur extrémité inférieure, une tige qui la surmonte, et de chaque côté de laquelle se développent des barbes qui sont elles-mêmes garnies de barbules. Le tube, toujours plus gros et plus court que la tige, est à peu près cylindrique et généralement transparent; il se termine en une pointe plus ou moins mousse, et se trouve percé, à son extrémité inférieure, d'un orifice que nous nommerons ombilic inférieur, par opposition à un autre orifice auquel on doit donner le nom d'ombilic supérieur, et qui est situé au point où le tube se réunit à la face interne de la tige, et où les barbes des côtés de celle-ci, qui ont commencé un peu plus haut à se rapprocher, finissent par se réunir tout-à-fait. L'intérieur de ce tube renferme des capsules emboîtées les unes dans les autres, et souvent unies entre elles par un pédicule central qui en forme une sorte de chaîne; c'est ce qu'on nomme vulgairement l'âme de la plume. C'est par le tube que les plumes tiennent à la peau.

» La tige, considérée isolément, a une forme plus ou moins carrée; elle va en diminuant graduellement de grosseur de l'ombilic supérieur jusqu'à son extrémité, en suivant une ligne courbe. Nous désignerons par le nom de face interne de la tige la partie intérieure de cette ligne, et par celui de face externe sa partie extérieure. Ces deux faces sont revêtues d'une matière d'apparence cornée, assez semblable à celle qui constitue le tube; et cette matière couvre immédiatement une substance blanche, molle, élastique, que nous nommons matière spongieuse, et qui constitue la partie centrale de la tige, du moins dans la plupart des plumes. La face externe est toujours lisse et légèrement arrondie; dans quelques pennes elle est unie, dans d'autres elle présente au travers de sa matière cornée des lignes parallèles longitudinales, plus ou moins nombreuses, qui semblent des stries. L'interne est toujours partagée en deux parties égales, dans toute sa longueur, par une dépression ou petit canal, ou par une saillie; et ces dernières différences résultent ordinairement de la structure interne à la tige.

» En effet, nous avons trouvé dans les pennes, nous pouvons même dire dans les plumes, deux sortes de tiges, les unes pleines et solides, les autres creusées et pourvues d'un canal dans toute leur longueur. Dans la première, l'âme de la plume se termine à l'ombilic supérieur auquel elle est adhérente; dans les secondes, elle est également attachée à cet ombilic, mais elle se prolonge d'un bout de la tige à l'autre. Quant aux lignes parallèles, aux apparences de stries longitudinales de la face externe de quelques tiges, elles sont dues à ce que la lame cornée est formée de semblables striures du côté où elle s'applique sur la matière spongieuse, et sa transparence les rend sensibles à l'œil, car elles ne le sont pas au toucher extérieurement.

» Les barbes consistent dans des lames dont l'épaisseur, la largeur et la longueur varient suivant les espèces de plumes, et qui naissent sur les côtés de la tige, vers le bord de sa face externe. De chaque côté de ces barbes sont des barbules ou des lames plus petites qui sont lâches ou serrées, longues ou courtes; ces barbules sont quelquefois barbelées elles-mêmes, comme on peut s'en assurer sur les barbules des grandes plumes de paon; et c'est surtout de la contexture des unes et des autres que résultent en grande partie les différences qui caractérisent extérieurement les plumes, abstraction faite des couleurs.

» Ces barbes et ces barbules sont pourvues de deux bords qui correspondent, l'un à la face interne de la tige, qui est le bord interne, et l'autre à la face externe, qui est le bord externe, et des deux faces : celle qui regarde le haut de la tige est la face supérieure, celle qui regarde du côté du tube est la face inférieure. Les bords des uns et des autres m'ont toujours paru lisses et légèrement arrondis ; et ce n'est pas toujours aux points correspondants des faces des barbes que naissent les barbules.

» Enfin, il paroît que la grande variété de couleur que présentent les plumes réside dans la matière cornée de la tige, dans les barbes et les barbules ; mais l'éclat de ces couleurs paroît tenir autant à la contexture de ces parties qu'aux substances colorantes elles-mêmes.

B. *De la capsule productrice des plumes.*

» Quoique composé de parties qui se distinguent aisément les unes des autres par leurs formes et leurs rapports, cet organe fait cependant un tout indivisible ; on ne peut détacher une de ses portions sans l'altérer, et néanmoins son analyse est nécessaire ; sans elle on ne pourroit le faire connoître ; mais si je décris séparément les parties qui le constituent, on ne doit pas oublier que leur union est intime, et que les fonctions de l'une sont inséparables des fonctions de l'autre.

» Ce qui rend son étude fort difficile, ce qui a empêché que jusqu'à ce jour il fût bien compris, c'est qu'il ne se présente jamais dans un état complet à l'observateur, et qu'il se détruit par une de ses extrémités à mesure qu'il se développe pour l'autre. Tant qu'une dent est sécrétée, l'organe qui la produit conserve son intégrité. Cela paroît être plus vrai encore pour les poils : ils se composent, dit-on, d'une succession de cônes produits successivement par un organe qui en fournit la matière et qui en est le moule. L'organe producteur de la plume, au contraire, n'est jamais un moment le même ; la partie qui a sécrété la première portion d'une plume s'est oblitérée en même temps que cette portion a été formée et que la partie qui doit suivre se montre ; celle-ci, qui produira la deuxième portion, s'oblitérera à son tour dès qu'elle aura rempli sa destination ; et il en sera ainsi jusqu'à l'entière production de la plume. Il en résulte que les organes ne peuvent être vus tout entiers en même temps, et le développement de leurs parties suivi sur un même oiseau, puisqu'il faut détruire le bulbe pour l'observer. Une description générale ne sauroit se former que par la réunion des observations particulières et isolées, qui n'ont de liens que dans l'esprit, ou du moins que ceux que l'esprit peut établir entre eux.

» Toutes ces circonstances m'obligeront à entrer dans des détails que j'aurois pu supprimer, si l'examen d'une seule capsule productrice des plumes eût pu suffire pour la faire connoître ; mais dans les faits où l'observation n'est pas simple, on ne doit pas moins rendre compte de la route qu'on a suivie, des moyens qu'on a employés, que des résultats qu'on a obtenus.

» Les capsules naissent d'une papille du derme, mais elles n'en sont point le développement ; elles n'ont pas le moindre rapport de structure, et ne tiennent l'une à l'autre que par des points très circonscrits ; aussi lorsqu'on ouvre l'étui du derme où se trouve contenue la partie inférieure d'une capsule nouvelle, et qu'on pénètre jusqu'à la papille, on la trouve formant un cône extrêmement petit en comparaison de cette capsule, et ne communiquant guère avec elle que par son sommet ; ce qui explique l'extrême facilité qu'on éprouve à arracher une capsule naissante, et l'intégrité de toutes ses parois après cette violente séparation.

» La première forme de la capsule, celle sous laquelle elle se présente d'abord avant toute altération, est celle d'un cylindre terminé par un cône. Dans la plupart des oiseaux, ce cylindre n'est pas plutôt sorti quelques lignes hors de la peau, que la partie conique tombe, en se décoiffant, pour laisser libre l'extrémité de la plume. Cependant il est des capsules qui atteignent jusqu'à quatre ou cinq pouces avant d'éprouver aucun changement extérieur ; mais, dans tous les cas, la chute du cône précède toujours, et de beaucoup, l'entière formation de la plume.

» Lorsqu'une capsule de plume à tige solide a été détachée soigneusement de la couche corticale où elle a pris naissance, et qu'on l'examine, on reconnoît qu'elle est terminée inférieurement par une membrane fibreuse, molle, percée à son milieu par un orifice au travers duquel pénètrent les vaisseaux nourriciers de l'intérieur de l'organe ; ce qui représente l'ombilic inférieur de la plume, parce qu'il remplit les mêmes fonctions, quoiqu'il ne se trouve pas aux mêmes parties, le tube de la plume étant loin d'être discernable dans une capsule dont le développement s'effectue. On remarque ensuite que toute sa partie extérieure se compose d'une enveloppe nombreuse, qui a reçu, et à laquelle nous conserverons le nom de gaîne ; que la consistance de cette enveloppe va en diminuant graduellement de son extrémité supérieure à son extrémité inférieure, où se trouve l'orifice au travers duquel les nerfs et les vaisseaux s'introduisent dans l'organe ; et qu'une ligne droite, de peu de largeur, moins opaque que les parties environnantes, et que nous nommerons ligne moyenne, règne dans toute sa longueur.

» En enlevant cette enveloppe on découvre une membrane qui a la forme de la capsule, et qui pa-

roît striée, excepté dans une ligne droite correspondante à celle que la gaîne nous a offerte à la ligne moyenne, et dans un sens directement opposé à celle-ci, puisqu'il va s'élargissant de haut en bas. Les stries naissent de chaque côté de cette dernière ligne, sur ses bords, montent obliquement, et viennent se terminer à droite et à gauche de la première. Cette membrane, que je désignerai par le nom de membrane striée externe, forme l'enveloppe immédiate de la plume.

» Cette membrane enlevée, on trouve les barbes reployées de bas en haut, de manière à se rapprocher par leur extrémité et à former un cylindre semblable à la gaîne; mais, dans le premier temps du développement de la capsule, celles de l'extrémité de la plume, ainsi que la tige sont seules formées, et les molécules qui constituent les autres parties sont d'autant moins liées qu'elles se rapprochent davantage de leur origine commune; là les barbes se divisent sous le moindre effort comme de la bouillie, et leurs molécules ont la forme d'une aiguille. Les barbules sont intimement couchées le long des barbes. Si l'on écarte ou si l'on enlève même les barbes qui ont acquis toute leur consistance, on trouve entre chacune d'elles une membrane mince qui les égale en longueur et en largeur, et que nous nommerons cloisons transverses, ou plus simplement cloisons; et en cherchant l'origine de ces membranes nouvelles, on voit qu'elles sont une dépendance, qu'elles font parties intégrantes d'une seconde membrane striée qui se trouve placée entre la face interne du tube, que forment les barbes reployées, et la partie centrale de la capsule. Nous désignerons cette dernière membrane par le nom de membrane striée interne, et la partie centrale de la capsule par le nom de bulbe.

» Maintenant il reste à examiner séparément chacune de ces parties, afin d'en fixer les caractères, d'en déterminer les rapports, et d'en reconnoître les fonctions dans le développement de la plume.

De la gaîne.

» Cette enveloppe extérieure de tout le système organique, dont se compose la capsule productrice des plumes, a son origine au même point que le reste de cet organe, c'est-à-dire sur une papille du derme, et le développement qu'elle acquiert est toujours le même que celui de la plume dont elle doit protéger la formation; ainsi la gaîne de la plus grande plume du paon, par exemple, a eu toute la longueur de cette plume, quoiqu'elle n'ait jamais paru avoir plus de cinq à six pouces. C'est que, comme nous l'avons dit, elle se détruisoit par une de ses extrémités à mesure qu'elle croissoit par l'autre.

» Au point où elle prend naissance, et à sa partie inférieure, elle est formée par une membrane très molle, fibreuse et jaunâtre, mais au-delà, et dans une longueur variable, suivant l'espèce des plumes et le degré de développement qu'elles ont acquis, la gaîne est formée d'une membrane blanchâtre, opaque, molle, d'apparence cartilagineuse, et que revêt une lame épidermique. A mesure qu'elle arrive au contact de l'air, elle semble se dessécher, se durcir et se changer en un nombre plus ou moins grand de couches épidermoïdes, minces, transparentes, fibreuses, et s'enlevant par lanières, suivant le contour de la capsule, et non point suivant son axe, ce qui est à noter. Dans certaines plumes, la capsule ne paroît se composer que de ces pellicules d'épidermes; mais dans d'autres elles recouvrent une matière blanche, d'une nature particulière, dont l'apparence est albumineuse et même crétacée, et qui se détache, par petites écailles, de la membrane striée externe qu'elle revêt immédiatement. Ces caractères sont ceux que présente la gaîne jusqu'au moment où se forme le tube corné de la plume; alors les couches internes de la gaîne deviennent la couche externe de ce tube, en s'identifiant avec les couches de celui-ci, sécrétées par le bulbe qu'il renferme. C'est ce que nous ont montré toutes les plumes du tube corné, desquelles nous avons cherché à détacher les parties de la gaîne qui étoient naturellement séparées du reste de la plume, c'est-à-dire de la tige, des barbes, etc. En saisissant fortement ces parties de la gaîne, et en faisant effort pour les enlever, en dirigeant l'effort vers l'extrémité du tube et parallèlement à son axe, la surface de celui-ci s'est constamment déchirée dans cette direction et non pas transversalement, et nous n'avons pu trouver par aucun moyen, entre ces parties de la gaîne et la surface du tube, des solutions de continuité naturelle.

C. *De la membrane striée externe.*

» Cette membrane fine, colorée quelquefois quand la plume l'est elle-même, enveloppe entièrement, comme la gaîne, les parties plus centrales de la capsule, et sa structure est en rapport intime avec l'organisation des parties qui sont en communication immédiate avec elle; elle est lisse à sa portion externe comme la face de la gaîne, lisse ou striée à la face opposée, suivant les parties de la plume qu'elle recouvre, l'intervalle vide que les barbes laissent entre elles à leur extrémité, ces barbes elles-mêmes ou la face externe de la tige. Elle se détache plus facilement de la gaîne que de la plume; il paroît qu'il n'y a entre elle et la première que des rapports de juxtaposition, et qu'il y en a de beaucoup plus intimes avec la seconde. D'abord ces stries ne sont autre chose que les bords des cloisons transverses, qui ne font

avec elles qu'un seul et même tout, et auxquelles reste ordinairement attachée l'extrémité des barbules, comme l'extrémité des barbes reste attachée le long de la tige moyenne. Ce sont les lignes noires que forment ces débris de la plume qui donnent la première indication des stries sur cette membrane, quoiqu'ils ne constituent qu'une partie accidentelle de celles qui y existent réellement.

» On ne parvient à analyser cette membrane, et à reconnoître tous ses caractères qu'aux parties où la plume est entièrement formée, car elle se développe avec elle, et ce n'est qu'avec peine qu'on peut la découvrir là où les barbes ne sont encore qu'à l'état de bouillie, et elle tombe en poussière comme la gaîne, dès que la plume reçoit l'action de l'air. Elle est très visible sur toutes les plumes, sous les parties de la gaîne qui se divisent en pellicules épidermoïdes; mais celles dont les barbes sont rares le long de leur tige, en montrent mieux tous les détails; c'est pourquoi les plumes de paon sont les plus favorables pour la bien faire connoître.

D. *Des cloisons transverses.*

» Ces membranes ne sont que des prolongements de la face interne de la membrane striée externe; elles servent de limites aux barbes; c'est entre elles que celles-ci sont déposées, ainsi que les barbules, qui paroissent être elles-mêmes séparées les unes des autres par de petites cloisons, lesquelles dépendent aussi des premières, comme j'ai cru m'en assurer toutes les fois que je les ai cherchées sur les plumes de paon; car ces parties sont si petites et si confuses, qu'il est fort difficile de voir clairement si ce sont elles qu'on aperçoit en effet: aussi n'en parlerois-je point si mes observations n'étoient pas soutenues par les analogies, comme je n'aurois aucun égard à celles-ci si les faits que j'ai eus sous les yeux ne leur avoient pas été favorables.

» Ces cloisons, comme nous l'avons dit, tiennent à la face externe de la membrane striée interne, de la même manière qu'à la face interne de la membrane striée externe, c'est-à-dire qu'elles en sont des prolongements; elles leur servent ainsi de liens, et font que toutes trois ne forment qu'un même système organique, dans lequel les barbes se déposent comme dans un moule, où elles s'accroissent et où elles se consolident par l'action propre de leurs molécules.

E. *De la membrane striée interne.*

» Ce nom ne convient aussi qu'imparfaitement à la membrane à laquelle nous le donnons; elle ne paroît striée que quand les barbes ont été enlevées ou se sont épanouies, et qu'on a détaché les cloisons transverses pour les entraîner avec elles; les stries ne résultent proprement que des débris de ces cloisons, et dans son intégrité, au lieu de stries, elle présente des languettes ou des rainures, suivant qu'on considère, indépendamment l'une et l'autre, les cloisons ou les intervalles qui les séparent. Cette membrane colorée, quand la plume l'est elle-même, revêt le bulbe. Elle est intimement unie à sa surface externe; mais on l'en sépare par la macération, du moins partiellement. Elle naît au point où éclosent les barbes, et n'existe pas dans la partie correspondante à la face interne de la tige. A l'origine du bulbe ou de la capsule, elle est peu sensible, et reste confondue avec toutes les parties informes de la plume et de son organe producteur. Ce n'est que dans les portions moyennes du bulbe qu'elle se présente sous forme de pellicule continue, et son caractère membraneux ne se distingue bien que dans les parties supérieures de ce dernier organe; et si, en ce point, on veut la détacher, on voit qu'elle n'est jamais libre que dans les intervalles de deux anneaux, ou de deux cercles étroits autour desquels elle est organiquement unie. Ce sont les points par lesquels le système des membranes striées paroît lié au bulbe, et conséquemment aux vaisseaux qui les nourrissent.

» Les trois sortes de membranes que nous venons de décrire, la strie supérieure, les cloisons et la strie inférieure, présentent la même contexture. Lorsqu'on peut les considérer isolément, et les examiner de telle sorte que la lumière les traverse, on voit qu'elles sont formées de petits globules qui se touchent et qui ont une opacité plus grande que les intervalles qu'ils laissent entre eux. Ces membranes, ainsi que la gaîne, paroissent être entièrement dépourvues de vaisseaux et de nerfs.

F. *Du bulbe.*

» Cette partie centrale de la capsule des plumes est sans contredit la plus importante; mais elle est aussi la plus compliquée et celle dont l'analyse offre les difficultés les plus grandes.

» C'est elle seule qui paroît renfermer les vaisseaux et les nerfs du système organique auquel elle appartient. C'est elle qui paroît donner directement naissance à toutes les autres portions de ce système, comme à toutes les parties de la plume; elle seule est en communication immédiate avec le reste de l'organisation.

» De cette diversité de fonctions qui ne s'exercent que successivement, résultent dans ce bulbe des modifications variées et si diverses, qu'on ne peut espérer de saisir le point précis où elles apparoissent; et toutes les conditions qui les accompagnent et les caractérisent, qu'à l'aide du temps et des circonstances favorables qu'il peut amener. Ses change-

ments pendant l'accroissement d'une plume sont plus considérables que ceux d'aucune autre partie de la capsule; jamais il ne se présente sous les mêmes apparences; à sa naissance il n'est pas ce qu'il sera à sa fin, et il change encore dans tous les points intermédiaires, de sorte que pour le décrire complétement il faudroit aussi le suivre dans tout le cours du développement d'une plume, ce qui est impossible, ou sur un nombre de plumes égal à celui de ses changements, ce qui n'est guère plus praticable. D'ailleurs, toutes les plumes ne se ressemblent pas, et comme leurs différences se retrouvent dans leurs bulbes, il seroit difficile de reconnoître sur l'un d'eux le point correspondant à celui que l'on auroit observé sur un autre. Aussi je suis loin de penser que les détails où je vais entrer renferment tout ce qu'il seroit nécessaire de savoir pour se faire une idée parfaitement complète de cet organe singulier; c'est pourquoi je ne me bornerai plus à rapporter les faits d'une manière générale, comme j'ai à peu près pu le faire jusqu'ici, ces faits pouvant, avec quelque attention, être vérifiés sur toutes les plumes. Dans les particularités que je vais décrire, j'indiquerai les espèces de plumes qui me les auront présentées, et les espèces d'oiseaux d'où j'aurai tiré ces plumes. »

Première observation. — Une grande penne de l'aile d'un marabou, complétement formée et desséchée, mais où ne se trouvoit que la moitié de son tube, l'autre ayant été détruite accidentellement, a présenté, depuis la partie inférieure de ce qui restoit du tube jusqu'à l'extrémité de sa tige, une succession de cônes épidermoïdes entiers et dans un parfait état d'intégrité jusqu'au tiers de la tige; à partir de ce point, ils étoient réduits, par le desséchement, à de simples pellicules concaves, à de simples godets. Ces cônes s'enfiloient les uns et les autres dans toute la partie où leur forme primitive s'étoit conservée; de telle sorte que le sommet du premier, s'attachant à l'intérieur du sommet du second, celui-ci au troisième, et ainsi de suite jusqu'au dernier, il en résultoit d'abord un tube ou canal continu jusqu'au cône qui se trouvoit au-dessous de l'ombilic supérieur, cône qui, n'ayant point de prolongement tubuleux, étoit hémisphérique, fortement attaché aux parois de l'ombilic, en dehors duquel se montroient des rudiments d'autres cônes appliqués contre la face interne de la tige et adhérents à ces mêmes parois. Au-delà de ce cône hémisphérique, dans l'intérieur de la tige, se continuoit la série de cônes dont nous venons de parler; les premiers réunis par leur prolongement tubuleux, et les autres isolés par la privation de ce prolongement.

Deuxième observation. — Une autre penne de l'aile d'un marabou, dont toute la tige étoit formée, mais qui n'avoit encore qu'une partie de son tube, avoit toute l'étendue de celui-ci remplie par un bulbe qui paroissoit surtout composé de fibres blanches longitudinales, molles et élastiques; des vaisseaux et des nerfs pénétroient dans son intérieur par l'ombilic inférieur et rampoient à sa surface; il se terminoit en pointe à l'endroit où les dernières portions de la matière spongieuse de la tige avoient été déposées, et on voyoit à sa surface une matière blanche opaque, légèrement nacrée. Son sommet étoit couronné par un cône membraneux, qui ne communiquoit avec lui que par sa base, laquelle étoit attachée au point où le bulbe se rétrécissoit pour se terminer en pointe. D'autres cônes membraneux venoient ensuite, et paroissoient n'avoir pas d'autres contacts entre eux, et, avec le premier, que le rapport que celui-ci avoit avec le sommet du bulbe; ni l'un ni l'autre n'avoit de prolongement tubuleux. Le cône contigu à l'ombilic supérieur avoit en ce point sa membrane engagée entre la matière spongieuse et la matière cornée, dans le trajet de trois à quatre lignes où elle étoit colorée en rouge. A l'endroit où, par cette espèce de canal, elle se trouvoit sortie de l'intérieur de la plume, on voyoit une seconde série de cônes membraneux, enfilés les uns dans les autres au moyen de leur prolongement tubuleux, et recouverts extérieurement par la membrane striée interne.

Des cônes semblables à ceux qui couronnoient immédiatement le bulbe se trouvoient dans l'intérieur de la tige, au-delà du point correspondant à l'ombilic supérieur, et ils ne paroissoient pas plus que les derniers conserver des traces de leur tube central et commun.

Troisième observation. — La penne de la queue d'un hocco, longue de quatre pouces, et encore complétement renfermée dans sa capsule, ayant été ouverte le long de la ligne moyenne, m'a présenté un bulbe cylindrique, nu à sa partie inférieure, et revêtu, dans tout le reste de sa longueur, de la membrane striée interne.

Ayant procédé de bas en haut, et dans le sens de la ligne moyenne, à l'enlèvement de cette membrane striée, je fus conduit, par l'incision d'une première partie, sous la portion qui lui étoit immédiatement supérieure, de celle-ci sous celle qui la suivoit, et ainsi de suite jusqu'au point où je ne rencontrai plus que des cônes membraneux. En cherchant à écarter les bords de cette membrane ainsi incisée dans cinq parties successives du bulbe, je la trouvai brisée transversalement au bord inférieur de chacune de ces parties; coupant alors cette membrane en travers, ses bords se renversèrent, et je vis qu'elle ne constituoit que la partie externe de cônes qui se recouvroient les uns et les autres dans la plus grande partie de leur étendue où ils n'étoient point striés, et que chacun d'eux renfermoit une substance pulpeuse qui varioit de couleur et de

consistance à mesure qu'on s'élevoit. Enfin, chacun de ces cônes étoit fixé par son bord inférieur à celui qui le précédoit, au point où se fixoit sur celui-ci la membrane striée, d'où résultoit la bride circulaire que nous avons dû inciser pour les ouvrir.

Le premier cône, en commençant par la partie inférieure du bulbe, recouvroit la sommité conique de celui-ci, qui n'étoit point formé de cônes, mais dont la portion de substance blanche, opaque, fibreuse, présentoit le caractère du bulbe dans son état primitif d'activité. Le second cône renfermoit une matière qui n'avoit plus d'apparence fibreuse, et qui ressembloit à une pulpe blanche et légère; le troisième contenoit cette même matière pulpeuse, mais elle avoit une teinte lilas; sur le quatrième, cette matière étoit rouge et moins abondante que sous les cônes précédents; enfin le cinquième étoit presque vide, et le peu de matière pulpeuse qu'on y rencontroit étoit aussi rouge. Les cônes qui suivoient étoient entièrement vides.

Quatrième observation. — Dans l'observation précédente, quoiqu'on ait vu que les cônes pénétroient les uns dans les autres, on ne pouvoit pas cependant reconnoître exactement leurs rapports; pour atteindre ce but, j'enlevai la matière pulpeuse de chaque cône, et alors je vis que chacun d'eux se prolongeoit en un tube étroit, et que les tubes des cônes inférieurs allant se réunir aux tubes des cônes supérieurs, il en résultoit un canal continu qu'on pouvoit suivre depuis le premier cône jusqu'à ceux dont le desséchement amenoit la destruction de cette espèce de canal. C'est pour donner une idée claire et faire concevoir facilement les relations de toutes les parties constituantes du bulbe que je viens de décrire, que M. F. Cuvier a tracé une coupe fictive, mais qui pour cela n'en est pas moins vraie. On voit les membranes coniques se diriger de bas en haut en convergeant, suivant un angle aigu, et aboutir toutes au canal central qu'elles forment par leur réunion, et l'intervalle qui sépare les cônes non encore vides, est rempli par la pulpe plus ou moins colorée qui vient d'être mentionnée.

Cinquième observation. — Une seconde penne de la queue d'un hocco, qui avoit une gaîne de deux pouces et demi de longueur, et dont le développement étoit parvenu au point à peu près où la face externe de la tige est formée, mais où cette tige n'est pas encore toute remplie de matière spongieuse, à sa partie inférieure du moins, a présenté un bulbe charnu, de deux pouces de longueur, surmonté par cinq cônes membraneux qui occupoient la longueur d'un pouce; il étoit entièrement revêtu de la membrane striée interne, qui devenoit toujours d'autant plus distincte qu'on s'élevoit davantage vers les cônes membraneux. Cette membrane enlevée a laissé voir, dans toute sa longueur, le caractère fibreux propre au bulbe dans les premiers temps de sa formation, et les cônes n'avoient des rapports entre eux que par leur base; ils étoient privés de prolongement tubuleux, et leur sommet étoit libre.

Sixième observation. — Une autre penne de même espèce, et arrivée au même degré de développement, a montré, au point correspondant à la naissance des barbes, l'origine de filets noirs (la plume avoit cette couleur) qui suivoient la direction du bord de ces barbes, et comme s'ils eussent pris part à leur formation. On détachoit sans efforts ces filets intermédiaires à la membrane striée et aux barbes, en suivant la direction de celle-ci.

Septième observation. — Le bulbe avoit une adhérence avec toute la surface interne de la tige; mais un léger effort suffisoit pour l'en détacher, et comme les bords de cette partie de la tige se relevoient et que le bulbe les embrassoit, il en résultoit, pour ce dernier, deux rainures très marquées dans toute sa longueur, et très lisses, les bords de la tige l'étant eux-mêmes. Les parties latérales du bulbe qui s'étendoient au-delà des rainures étoient minces et frangées, et la partie moyenne, correspondante à la strie de la tige, étoit en saillie et striée comme cette dernière. L'une étoit le moule et la contre-épreuve de l'autre. Il résulte de là que ce bulbe se composoit d'une partie supérieure et d'une partie inférieure formée elle-même d'une portion moyenne striée, et de deux parties latérales lisses et frangées, qu'on désignera par le nom d'ailes.

La tige, à son origine inférieure, étoit mince, unie, d'une apparence membraneuse, et enduite d'une couche de matière noire. A deux ou trois lignes plus haut, naissoient les stries longitudinales dont nous venons de parler, et qu'on suivoit jusqu'au point où elles étoient entièrement cachées sous la matière spongieuse. Ses bords ne se relevoient que graduellement : à leur origine, la matière cornée n'étoit point encore sensible; mais plus on s'élevoit, plus cette matière devenoit abondante; elle avoit de la mollesse, s'enlevoit par lanières minces, et les bords se rapprochoient en s'épaississant, jusqu'au point où ils se réunissoient pour former la face interne de la tige. La matière spongieuse la plus nouvelle avoit déjà toutes les qualités principales qui distinguent la plus ancienne; seulement sa mollesse la rendoit semblable à une pulpe. Aussi, après avoir enlevé le bulbe de sa tige, trouvoit-on que plusieurs portions de cette matière y étoient restées et qu'elles remplissoient les stries de cet organe.

Tels sont les faits qui paroissent les plus importants à extraire des recherches de M. Fr. Cuvier sur le bulbe, et desquels on doit croire qu'on peut, jus-

qu'à un certain point, déduire sa structure et ses caractères essentiels.

L'examen du bulbe des plumes à tige tubuleuse nous donne l'explication du bulbe des plumes à tige solide, quoiqu'en apparence plus compliqué, précisément parce que ses parties sont séparées, et que l'analyse en semble naturellement faite. En effet, si les bulbes de ces deux sortes de plumes ne se ressemblent point, ils produisent cependant les mêmes matières, d'où il est simple de conclure qu'ils sont essentiellement les mêmes, que leur nature est absolument identique.

Ainsi, le bulbe doit être considéré comme un organe double, c'est-à-dire qu'il a une portion antérieure et une portion postérieure, depuis le point où la tige et les barbes naissent, jusqu'à celui où elles finissent, depuis l'extrémité originelle de la plume jusqu'à son ombilic supérieur. A partir de ce point jusqu'à l'ombilic inférieur, il devient simple et uniforme dans toutes ses parties, et cette portion simple du bulbe ne communique jamais qu'avec le tube. Dans les plumes à tige tubuleuse, la portion antérieure du bulbe est entièrement séparée de la postérieure, tandis que dans celles à tige pleine, la première est intimement unie à la seconde; mais, dans les unes et dans les autres, ces portions de bulbe conservent les mêmes rapports : l'une est en communication avec la partie centrale de la tige, l'autre en revêt la face interne. D'où il suit que nous devons considérer la partie moyenne de la portion antérieure des bulbes simples comme l'analogue de la portion antérieure tout entière des bulbes doubles. Leur section postérieure est formée des ailes et de toutes les parties que la membrane striée interne recouvre.

La tige et les barbes étant les premières parties de la plume qui paroissent, c'est aussi la portion du bulbe qui les produit qui se montre la première, et comme la plume se développe successivement en longueur, le bulbe se développe de même; mais une fois que la région la plus avancée a rempli sa destination, elle s'oblitère, se dessèche, et disparoît volontiers. En effet, tant que le bulbe est actif, il présente, outre les vaisseaux qui pénètrent dans son intérieur ou qui rampent à sa surface, des fibres longitudinales, blanches, molles, élastiques, qu'on peut comparer aux fils d'une toile d'araignée; et son activité semble principalement résider à sa base et dans une partie assez restreinte de sa longueur. Aussitôt que son activité s'affoiblit, l'endroit où ce phénomène se passe change de nature, des membranes, en forme de cônes très allongés et qui semboîtent, se développent et se remplissent d'une matière pulpeuse, laquelle disparoît petit à petit, à mesure que ces cônes, de blanc et d'opaque qu'ils étoient d'abord, se dessèchent et deviennent transparents. Pendant un temps, ces cônes communiquent entre eux par un tube central; mais ce tube s'oblitère plus ou moins rapidement, suivant les plumes, et sans doute aussi suivant l'influence de plusieurs circonstances diverses qu'il seroit important d'apprécier.

G. *Du développement des plumes.*

Ce sont des observations que M. Fr. Cuvier rapporte, les plus concluantes de celles qu'il a été à portée de recueillir qui doivent servir pour l'explication du développement des plumes, de ces singuliers produits organiques, que les oiseaux seuls présentent, et ce dans tous les cas; car les téguments piliformes, qu'on trouve chez certains oiseaux et qu'on a considérés comme des poils, ne sont que des plumes dépourvues des barbes.

Malheureusement, ces observations sont bien insuffisantes pour qu'il soit possible d'atteindre le but qu'elles ont pour objet; elles doivent cependant en rapprocher, et si elles ne peuvent le compléter, dit M. Fr. Cuvier, présenter une explication dans les termes les plus propres à faire distinguer soigneusement ce qui est fondé en fait de ce qui n'est que conjectural.

La plume naissant dans un état complet de mollesse et d'imperfection à la circonférence inférieure du bulbe et de la gaîne au point où ces deux parties se confondent, et ne présentant encore alors que la face externe et cornée de la tige, les barbules et peut-être le bord externe des barbes, il est manifeste que c'est de ce point qu'elle tire son origine, et que c'est par la face externe qu'elle commence, et que c'est du même point que sortent successivement toutes les autres parties qui la constituent. C'est un fait que nous devons prendre tel qu'il nous est donné par l'observation, et au-delà duquel on ne pourroit remonter que par des hypothèses dont nous devons nous garantir : il faut être plus confiant dans ses propres forces ou plus riche de sciences que nous le sommes pour nous le permettre.

Mais si c'est du cercle ombilical que sortent les premiers rudiments de toutes les parties de la plume, c'est le reste du bulbe, produit en même temps qu'eux, qui les nourrit et les accroît, qui en forme tout-à-fait d'autres, et qui fait acquérir à la plume le développement qu'elle peut atteindre; car ces parties n'arrivent à leur terme qu'au point où la gaîne, comme tout ce qu'elle enveloppe, est arrivée à un état de dessiccation tel qu'elle puisse tomber en lambeaux ou en poussière; or, nous avons vu des bulbes actifs non réduits à l'état de cônes membraneux de plusieurs pouces de longueur.

Dans les premiers instants de leur formation, la

face externe de la tige paroît avoir toute son épaisseur; mais les barbes, si elles existent, sont réduites à leur bord externe et aux barbules qui y sont attachées; les membranes striées, comme les cloisons transverses, se confondent avec les barbes, du moins pour nos instruments. Une fois en contact avec le bulbe, celui-ci fournit à la nutrition de toutes ces parties, aux membranes striées interne et externe, à leurs cloisons transverses, par la bride circulaire, seul point de communication entre le bulbe et ces membranes, comme l'a fait voir la troisième observation, aux barbes par les bords latéraux de sa portion postérieure; car les filets noirs, que la sixième observation a démontrés, ne paroissent guère pouvoir se rapporter à autre chose qu'à la lame des barbes; ils pénètrent entre les cloisons transverses, et naissent dans l'intervalle des points où celles-ci s'attachent elles-mêmes à la matière cornée des faces internes et latérales de la tige, par la surface inférieure de ses ailes, enfin à la matière spongieuse par sa portion antérieure.

On diroit même que l'origine des barbes a quelque chose de commun avec celle des faces latérales de la tige, car lorsqu'on les arrache dans une direction parallèle à la tige et en se dirigeant contre le tuyau, elles entraînent avec elles une partie de la lame cornée qui revêt ces faces latérales, surtout si l'effort est lent, et elles laissent la lame cornée de la face externe dans un parfait état d'intégrité.

Le bulbe naît simultanément avec la partie externe de la tige, les barbes et leurs membranes; et dès le premier instant de son apparition, il sécète et dépose les diverses matières qui doivent résulter des forces qui agissent en lui. Cependant la capsule se développe, croît en longueur avec tout ce qu'elle contient, et bientôt sa gaîne se décoiffe, desséchée à son extrémité parce que le sommet du bulbe cesse de vivre, et qu'en cette partie la plume est tout-à-fait formée. Alors l'extrémité de la tige paroît, et les premières barbes s'épanouissent, avec leurs membranes et les cônes réduits à de simples pellicules transparentes, qui tomberont bientôt, ainsi que ces membranes, par l'effet du contact de l'air et du frottement des corps extérieurs.

Dans les plumes à tige pleine, la face interne de la tige ne se forme que successivement; elle commence par ses bords, et finit par sa partie centrale; et à mesure que sa portion spongieuse se dépose, le bulbe s'oblitère à sa face antérieure, les bords de la tige se rapprochent, et celle-ci ne se trouve plus recouverte que par les ailes productrices de la matière cornée. C'est le rapprochement de ces bords qui forme la rainure des tiges dont nous parlons. Dans les plumes à tige tubuleuse, la portion antérieure du bulbe, déposant tout autour d'elle la matière spongieuse, il ne se forme point de semblables rainures, dans le plus grand nombre de cas du moins; la forme de la face interne de ces tiges dépend uniquement de celle de la partie du bulbe qui produit la couche cornée.

Tels sont les phénomènes qui se manifestent aussi long-temps qu'a lieu le développement de la tige et de ses barbes; mais une fois que ces parties ont cessé de se produire, il s'opère tout-à-coup un changement considérable : le bulbe se simplifie, sa portion postérieure se rétrécit graduellement, les barbes deviennent de plus courtes en plus courtes, les deux lignes sur lesquelles elles naissent se rapprochent en même temps que la face externe de la tige s'étend et s'arrondit en tube; et arrive le moment où le bulbe, comprimé par ce rapprochement, ne tient plus à la partie qui jusque là a produit les barbes et la couche cornée de la face interne à sa portion postérieure, en un mot, que par un léger pédicule qui reste entre la matière spongieuse et la cornée, c'est-à-dire dans l'ombilic postérieur. Ainsi, dans les plumes à tige solide, la partie antérieure du bulbe ne produit pas de matière spongieuse, d'une manière sensible du moins, au-dessus de l'ombilic supérieur, celle-ci étant détruite, ou pour mieux dire, oblitérée en même temps que la portion postérieure, tandis que dans les plumes à tige tubuleuse cette portion antérieure, se continuant immédiatement avec le bulbe du tube, reste plus long-temps vivante, et la matière spongieuse se dépose encore long-temps après que les barbes ne naissent plus et que l'ombilic supérieur est fermé. Dès que les barbes cessent d'être produites, la partie cornée de la face externe de la tige se dépose en abondance dans toute la circonférence du bulbe, et le tube se dessine. Dans cette formation, la gaîne ou ses parois internes s'unissent au tube, et c'est de la réunion de cette gaîne et de la matière cornée que ce tube se constitue, comme nous l'avons vu dans nos observations sur la gaîne.

Enfin, le moment arrive où la capsule a produit tout ce que la somme de vie dont elle étoit pourvue lui permettoit d'émettre; elle se rétrécit par degré, le tube suit ce rétrécissement et finit en une pointe plus ou moins obtuse, au milieu de laquelle est l'ombilic inférieur.

Conclusion. — Les détails imparfaits dans lesquels on étoit entré sur la structure de l'organe producteur des plumes suffisoient déjà pour montrer le peu de ressemblance qui existe entre lui et l'organe producteur des poils, en admettant la structure de ce dernier telle qu'elle a été donnée dans les ouvrages où l'on s'en est occupé d'une manière spéciale. Ceux qui viennent d'être exposés achèvent de montrer les nombreuses différences qui existent entre ces deux organes, et éloignent bien davantage la plume du poil que ne devroient le faire penser les

premières analogies qu'on avoit cru reconnoître entre ces parties.

Ainsi, les plumes et les poils ont reçu la même destination; ils résultent l'un et l'autre d'une excrétion de mêmes matières; enfin, leur organe producteur a une origine commune; mais il n'y a aucune ressemblance dans leur structure, dans la manière particulière dont ils sont produits, dans l'organe qui en fournit la matière et qui la dépose. Rien, en un mot, dans l'organe producteur des plumes, ne pourroit donner une idée de la formation par cônes successifs des poils, comme rien dans l'organe producteur des poils ne pourroit expliquer la formation de la tige, des barbes et des tuyaux de plumes.

Tant que la capsule des plumes ne consistoit qu'en un cône plus ou moins allongé et renfermé dans un étui, ainsi qu'on l'admettoit, on pouvoit, à la rigueur, regarder la plume sécrétée par ce cône comme étant elle-même une succession de cônes; seulement les molécules déposées par cet organe s'arrangeoient en tige, en barbes, en barbules, etc.; aujourd'hui une telle supposition ne pourroit se soutenir, et il n'y a rien dans la sécrétion d'une plume qui ressemble le moins du monde à un cône; et si jamais les téguments des animaux étoient soumis à une classification et à une nomenclature régulières, on ne pourroit donner aux plumes le nom générique de poils, ou réciproquement, que par le plus étrange abus de langage, du moins dans l'état actuel de nos connoissances sur la structure de l'organe producteur des poils; car il ne seroit point absolument impossible qu'une étude plus exacte de cet organe ne fît découvrir entre lui et l'organe producteur des plumes, des ressemblances que rien n'autorise à y reconnoître aujourd'hui; mais, dans cet état de nos connoissances, y a-t-il une parité quelconque entre les deux organes que nous comparons? On ne manqueroit pas de raisons pour en douter. Le poil, tel qu'on le conçoit, ne semble demander pour son développement que l'activité de la papille du derme qui lui donne naissance, qui le sécrète. Cette papille conique produit des cônes successifs dont la réunion forme le cylindre du poil, et celui-ci sera d'autant plus long et plus épais que la papille conservera plus longtemps son activité et sera plus grosse. Pour cela elle n'a besoin ni d'une organisation plus compliquée, ni même d'un développement plus grand, il lui suffit d'un peu plus de vie que dans le cas où elle seroit improductive. Or, ce n'est pas la papille du derme qui, chez l'oiseau, produit la plume; il faut à celle-ci un organe spécial, et la papille ne sert que de base à la capsule productrice des plumes. C'est sur elle que cette capsule prend naissance, croît, grandit, et sans doute à l'aide de ses vaisseaux, qui alors acquièrent un développement nouveau. Mais il n'y a entre la papille et la capsule aucun autre rapport, et, dans l'organisme animal, parce que les vaisseaux d'une partie en nourrissent une autre par leur extension, ce n'est pas une raison pour que ces deux parties soient identiques.

En effet, la capsule et la papille dermique semblent deux organes très distincts. La seconde subsiste toujours, fait partie constituante du derme, l'autre n'est que fortuite et temporaire; l'une naît avec l'animal et dure autant que lui, l'autre est une création passagère qui se renouvelle périodiquement, et dont une foule d'occasions peuvent empêcher la formation ou modifier la structure.

Ainsi, la capsule productive des plumes vient s'ajouter à ces autres organes, si propres à exciter l'étonnement, qui naissent comme elle de toute pièce par le fait d'une sorte de création nouvelle, dont le principe est dans les parties dont ils dépendent essentiellement, mais que rien, absolument rien, ne manifeste avant ses effets, et on ne sauroit nier la formation spontanée de cette capsule sans se livrer aux hypothèses les plus arbitraires et les plus contraires au véritable esprit des sciences d'observation. Il en est véritablement de cet organe comme des bois du cerf dont aucun indice, avant leur apparition, n'annonçoit ni les formes ni même l'existence future, et ce phénomène est le même que celui du développement successif de toutes les parties des corps organisés.

On seroit cependant loin encore de concevoir tout ce que l'organe producteur des plumes peut avoir d'influence sur l'existence des oiseaux, si l'on se bornoit à l'envisager dans sa complication. Combien n'étoit-il pas plus étonnant pour son développement, quand on songe qu'il acquiert constamment la longueur des plumes, qu'il ne cesse point de croître pendant qu'elles se développent elles-mêmes; qu'il est des oiseaux chez lesquels toutes les plumes se renouvellent chaque année, et pour ainsi dire en quelques jours; que parmi celles-ci on en trouve de plusieurs pieds de longueur, et que des époques fixes sont marquées pour ces renouvellements; c'est-à-dire que les papilles du derme sont alternativement douées d'une activité prodigieuse et condamnées à un repos absolu.

§ IV. *Nature des ongles, ergots, etc.*

Les ongles manquent chez presque tous les oiseaux aux phalanges des mains, bien que quelques espèces, telles que les martinets, par exemple, en aient un au pouce et au premier doigt seulement. Ces ongles sont communément pointus et acérés. Les deux premiers doigts de l'autruche ont chacun un ongle puissant et fortement recourbé; ceux de quelques vanneaux sont aigus, et le kamichi surtout en possède un très robuste implanté au carpe. Les pieds

ne sont presque jamais privés d'ongles, si l'on doit en excepter toutefois les roulouls, dont le pied est complétement inonguiculé. Les habitudes des oiseaux entrent pour beaucoup dans la force et les proportions des ongles, et c'est ainsi que les marcheurs, par exemple, les ont droits, épais et obtus; les occipitres, recourbés, crochus et acérés; aussi les nomme-t-on serres, parce qu'ils servent plus à retenir la proie que ces oiseaux déchirent, qu'à marcher. L'ongle du pouce s'allonge parfois dans quelques genres, au point d'acquérir une taille disproportionnée avec celle des autres doigts; tel est le cas des jacanas, dits aussi chirurgiens, parce que cet ongle imite une lancette, tant il est pointu, laminé et aiguisé. Les alouettes ont encore un ongle postérieur du double plus long que ceux de devant. Souvent celui du doigt médius se trouve élargi et dentelé à son bord interne. Cette particularité se fait remarquer surtout chez les hérons et les engoulevents.

Quelques oiseaux ont la tête surmontée par des cornes, tels que le faisan népaul, ou bien ont les tarses armés d'ergots robustes, ainsi qu'on en a des exemples dans les gallinacées et les francolins entre autres. Ces organes paroissent être formés par l'agglutinement des plumes feutrées et serrées, à la manière des poils qui constituent la corne.

L'enveloppe cornée du bec, ou l'enduit solide et épaissi qui revêt les deux mâchoires, est de même nature que les ergots et les ongles. M. Geoffroy Saint-Hilaire admet même (*Système dentaire des mammifères et des oiseaux*, Paris, 1824) que ce revêtement des os maxillaires a l'analogie la plus prononcée avec les dents. En examinant des fœtus de perroquet, il a vu que le pourtour des mâchoires étoit garni de corps blancs, ronds et régulièrement placés, au nombre de dix-sept en haut et treize en bas, de sorte que les plus antérieurs, qui sont très petits, ressemblent à des incisives, tandis que les postérieurs, plus épais et moins gênés dans leur développement, remplacent les molaires, étant arrondis et moins tuberculeux. Or, M. Geoffroy s'est assuré de l'analogie de ces corps avec les dents, en recherchant au-dessous d'eux, dans les alvéoles, les cordons formés de vaisseaux et de nerfs qui y aboutissent. Mais en vieillissant la matière cornée empâte ces dents rudimentaires, et dans l'oiseau adulte on ne remarque plus sur les bords des mandibules qu'une masse cornée, à travers laquelle toutefois on peut encore, en procédant avec soin, découvrir quelques traces du passage des vaisseaux. Enfin, M. Geoffroy Saint-Hilaire a retrouvé ce système dentaire bien manifeste chez l'autruche, le casoar, l'oie, les canards, la poule, le toucan, le harle, etc.

§ V. *Du squelette.*

La charpente osseuse des oiseaux ne diffère pas considérablement de celle des mammifères, et les modifications qu'elle a reçues sont toutes dans les détails, et ont eu principalement pour but de l'accommoder à la locomotion dans l'air, dans l'eau ou sur le sol, et par conséquent de varier le jeu de ses leviers suivant les milieux sur lesquels ils doivent agir. Destinés à exercer la plus grande partie de leurs mouvements dans un fluide peu dense, leurs ossements devoient unir à un moindre volume et à la solidité une pesanteur relative peu considérable, pour exiger des muscles une moins grande somme d'énergie. On a même remarqué, à ce sujet, que l'air pénètre abondamment dans les poumons, le jabot, le trachée-artère des oiseaux, et Camper a dit le premier que leurs os étoient poreux ou largement lacuneux, afin de donner passage à l'air, dont la masse se trouvoit ainsi diminuer de beaucoup la pesanteur spécifique du corps du volatile, relativement à la quantité du fluide aérien qu'il doit déplacer. Vers le haut de la poitrine s'ouvre, au dire de quelques ornithologistes, un conduit destiné à donner passage à l'air par une ouverture pratiquée à la partie supérieure et épaissie de l'humérus. De plus, le squelette des oiseaux se trouve être allongé, disposé en carène, de manière que les bras semblent faire le contre-poids du corps entier, tant par leur développement que par les pennes dont leur extrémité peut être recouverte. Les oiseaux marcheurs seuls présentent des exceptions graves à cette tendance générale des formes du squelette, aussi se trouvent-ils, par leur organisation, former une sorte de chaînon naturel entre les mammifères et les oiseaux. On remarque aussi que les os ont une forme cylindrique assez constante, et que la couche externe et mince de phosphate calcaire est d'une densité peu commune. Enfin, grand nombre d'aspérités laminaires donnent aux muscles de larges points d'attache. La couleur de ces os est un blanc mat chez les oiseaux terrestres, et un blanc huileux chez les aquatiques. Mais par l'usage continué pendant un certain temps de certaines nourritures, telles que la garance, la substance même des os s'imprègne d'une matière colorante rouge qui finit par s'effacer si l'on cesse le même genre d'alimentation; et l'on peut même, en donnant alternativement pour nourriture, à un pigeon par exemple, soit des graines ordinaires, soit de la garance ou du *galium*, anneler ses os de cercles blancs et rouges d'égales dimensions. On cite encore des poules dont les os conservent une couleur noire intense, et plusieurs maladies peuvent aussi produire cette sorte de mélanose du tissu osseux.

Le crâne des oiseaux [1] est généralement semi-

[1] Daudin, Ornithologie, t. I, p. 68.

globuleux. Il paroît placé très en arrière par l'allongement plus ou moins considérable des maxillaires. Les sutures qui en séparent les diverses pièces se soudent de bonne heure, et les cavités orbitaires sont remarquables par leur ampleur. L'*os frontal* est muni d'une épine très prolongée, presque jusqu'à la base du bec, en deux angles. Au lieu de cette tubérosité placée au-dessus de l'orbite dans les quadrupèdes, on voit un os particulier, plat, très saillant, qui s'avance au-dessous des yeux en forme d'une demi-arcade sourcilière; cet os est formé de deux branches écartées, dont l'une s'incline sur l'arcade zygomatique, et l'autre, relevée au-dessus de l'œil, est terminée par un petit os qui lui est attaché par le moyen d'une articulation flexible. Cet os sourcilier a une forme presque rhomboïdale, aplatie. Comme cette *arcade sourcilière*, placée en haut de chaque orbite, paroît suppléer en quelque sorte dans les oiseaux au tubercule frontal des mammifères, c'est pour cela que les ornithologistes ont placé les joues des oiseaux entre les yeux et l'ouverture du bec. On observe de plus à quelques espèces, surtout aux perroquets, deux arcades situées intérieurement sous l'os frontal, à la place des palatins, et elles paroissent contribuer beaucoup au mouvement de la mandibule supérieure. Le crâne du casoar est surtout remarquable par cette espèce de saillie en forme de casque, laquelle est placée sur l'os frontal, et se prolonge de là sur la base de la mandibule supérieure; cette saillie est formée en dedans d'un tissu cellulaire osseux très léger, et sa surface est parsemée de trous et aussi de pores très nombreux, qui correspondent avec l'intérieur des cellules. A mesure que l'oiseau prend de l'accroissement, cette saillie augmente d'étendue, et paroît affaisser la partie postérieure des orbites. Le bec des toucans et des lurycères est entièrement celluleux entre les lames internes et externes qui le recouvrent d'une couche cornée, mince et lustrée.

Les os *pariétaux* des mammifères sont doubles et réunis par une suture très distincte; dans les oiseaux ils paroissent soudés et confondus en un seul, surtout dans les vieux; et au lieu d'avoir une forme quadrangulaire, comme dans l'homme et dans plusieurs quadrupèdes, ils ressemblent presque, par leur convexité à l'extérieur, à une demi-sphère élargie et creusée en dedans pour recevoir le cerveau.

Les bords de l'os *temporal*, qui fait postérieurement partie des orbites, se prolongent toujours en une crête saillante, terminée par une pointe inclinée vers l'insertion de l'arcade zygomatique.

L'os *occipital* des oiseaux présente moins de tubérosité que celui des mammifères, et a en quelque sorte la forme d'un anneau. A sa surface externe on n voit ordinairement que trois tubercules et un petit rudiment de l'os nommé *rocher;* au lieu de plusieurs saillies condyloïdes, on ne trouve toujours qu'un petit *condyle* arrondi, qui, en se posant sur la première vertèbre du cou, paroît destiné à empêcher la tête de trop s'incliner en avant. Le condyle de l'os occipital des oiseaux étant unique, sert à l'extrême mobilité de leur tête; de sorte qu'ils peuvent la tourner en divers sens, et même regarder en arrière.

La cloison *ethmoïdale*, qui sépare les orbites des oiseaux, peut être comparée à un simple feuillet osseux, transparent, ayant plusieurs trous par où passent des nerfs qui communiquent, soit avec les deux yeux, soit avec l'intérieur des narines. Dans sa partie inférieure, cette cloison est adhérente avec le *vomer*, autre espèce de feuillet qui divise l'intérieur des narines en deux parties égales. Dans le crâne de l'homme, l'os ethmoïde est parsemé de petits trous par où passent autant de nerfs très petits, qui s'étendent dans l'intérieur des narines, et qui proviennent principalement de la première paire; et c'est à cause de cela que les anatomistes l'ont nommé *os cribriforme*. Cette partie du crâne dans les oiseaux n'est garnie au contraire que de deux trous d'où s'échappent des nerfs provenant également de la première paire, lesquels s'étendent en ligne droite vers la base du bec; ces nerfs sont plus visibles dans les gros oiseaux d'eau, surtout dans les hérons. Cet os, à cause de sa petitesse, de sa légèreté, et principalement à cause de sa forme, a induit plusieurs anatomistes anciens en erreur, qui avoient prétendu qu'il n'existoit pas dans les oiseaux. La cloison ethmoïdale du casoar n'est perforée que vers la boîte du crâne et aussi vers sa partie supérieure, pour donner passage aux nerfs répandus dans les organes de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et du goût.

L'os *sphénoïdal* des oiseaux diffère beaucoup de celui des mammifères; il est placé près le crâne des oiseaux, entre le condyle occipital et le vomer, et dans quelques espèces il est surtout remarquable par deux apophyses qui se prolongent et s'insèrent chacune près la base de la mandibule inférieure contre le vomer.

L'arcade *zygomatique* des oiseaux est placée de chaque côté de la base de la tête, et consiste en une pièce transversale posée sur chaque orbite. Cet os est mince, grêle, garni d'une petite apophyse vers l'ouverture des narines dans les oiseaux de proie. Il est articulé et mobile à ses deux extrémités, de manière qu'il facilite le mouvement de la mandibule supérieure en la laissant glisser en arrière, et il sert en même temps à l'articulation de la mandibule inférieure. En examinant cet os dans la tête du casoar et aussi dans celle de quelques autres, on reconnoît qu'il est formé, comme dans les mammifères, de

deux os articulés; mais sa forme étant simplement droite et non arquée, il convient plutôt de le nommer *os zygomatique*.

L'os *carré*, ainsi nommé par M. Duméril, à cause de la forme qui lui est propre, doit être regardé comme entièrement distinctif et particulier aux oiseaux. Quoique les auteurs anciens n'en aient pas fait mention, cependant cet os est très distinct, puisque c'est sous lui que la mandibule inférieure se meut, en lui présentant une excavation pour recevoir son tubercule.

Dans la cavité des narines et du bec, sous l'os frontal, on trouve une grande quantité de petites cellules régulières, désignées sous le nom d'*os spongieux*, où pénètrent les deux nerfs propres à l'odorat, qui passent à travers l'os ethmoïde.

Les os *maxillaires* des oiseaux varient beaucoup suivant les espèces, et leurs formes sont les mêmes que celles du bec; ainsi les os maxillaires des courlis, des ibis, des colibris, de la huppe, sont allongés, menus, et plus ou moins recourbés en bas; ceux des oiseaux de proie, des grosbecs et des gallinacées, sont courts et robustes, et le supérieur est de plus un peu crochu; ceux des spatules, des pélicans, sont aplatis. Il en est de même de ceux des autres espèces, suivant la forme de leur bec; puisque cette partie principale de la face des oiseaux est formée par les os maxillaires enveloppés dans une peau sèche, luisante, plus ou moins semblable à la corne. Quelques genres, surtout les perroquets, sont remarquables par l'extrême mobilité de leur mandibule supérieure, laquelle est unie à l'os frontal par un ligament flexible. Dans les Actes de Copenhague pour l'année 1673, on trouve une observation sur la structure singulière des organes de la voix des perroquets par Olaus Jacobæus. Suivant cet auteur, chaque mandibule est composée de deux os mobiles, et elles reçoivent entre elles deux stylets oblongs; la partie extérieure de la mandibule du dessus forme la partie supérieure du bec, et la partie inférieure n'est autre chose que le tendon d'un muscle qui s'aperçoit dans la bouche. Cet ancien auteur paroît aussi soupçonner, mais à tort, que l'os auquel sont attachés les muscles ptérygoïdes, est formé de cette même manière. La partie inférieure de la mandibule de dessous compose la pièce inférieure du bec, et la partie supérieure répond à celle postérieure de la mâchoire inférieure des autres animaux : les deux stylets dont nous venons de parler sont attachés par l'une de leurs extrémités à la portion postérieure de cette mandibule; le moins long se prolonge sur la partie inférieure de la mandibule supérieure, et l'autre sur la partie extérieure. La pointe de cette mandibule peut se détacher dans les jeunes oiseaux, et elle paroît remplacer l'os intermaxillaire des mammifères. Lorsque les oiseaux avancent en âge, cet os se confond avec le maxillaire supérieur, et alors il est garni de pores nombreux.

Les os *palatins* des oiseaux s'articulent avec l'arcade zygomatique; ceux du casoar sont pectinés vers la partie voisine du vomer.

Outre les principaux os de la tête, il en est encore deux autres qui dépendent plus particulièrement des organes environnants : 1° l'os *hyoïde*, qui fait partie de la langue, et qui contribue plus ou moins à varier les inflexions de la voix et du chant; 2° l'os *pédiculé*, qui remplace dans les oiseaux l'étrier et qui fait partie de l'organe de l'ouïe.

Tréviranus fait remarquer que Galvani et Scarpa sont les seuls auteurs qui aient fourni, jusqu'à présent, quelques détails sur la structure de l'oreille interne, détails que la plupart des anatomistes n'ont guère fait que copier. La description que Galvani et Scarpa ont donnée de l'appareil auditif avoit paru depuis long-temps imparfaite à Tréviranus, puisque cet appareil étoit décrit comme très simple, tandis que la finesse du sens de l'ouïe chez les oiseaux, et le penchant d'un grand nombre de ces derniers pour la mélodie, indiquoit au contraire un organe auditif très compliqué. En prenant pour type l'oreille interne du *falco lagopus* des auteurs ou buse commune, on observe les particularités suivantes : le limaçon a chez tous les oiseaux la forme d'un cône obtus légèrement courbé et arrondi au sommet; à sa base, qui avoisine le vestibule, on trouve la face inférieure de la fenêtre ronde et la fenêtre ovale, et à la face supérieure l'ouverture par laquelle pénètrent les deux branches du nerf acoustique. En enlevant avec précaution la lame osseuse extérieure du colimaçon, on découvre dans le sommet un réservoir rond et cartilagineux, duquel partent deux lames également cartilagineuses et fort étroites qui se portent vers le vestibule, en se courbant comme le limaçon, et recevant à leur surface concave les expansions du nerf du limaçon, tandis que leur surface convexe est recouverte dans toute sa longueur par un toit membraneux, formé par une double série de lames sur lesquelles se répandent la plupart des branches du nerf du limaçon.

Le réservoir cartilagineux a à peu près la forme d'une cornue dont le cou seroit cassé; son ouverture est tournée vers le côté concave du limaçon : c'est par cette ouverture que pénètre dans la cavité une branche du nerf du limaçon, qui s'y subdivise comme Scarpa l'a déjà indiqué.

Les bords des deux prolongements cartilagineux de ce réservoir sont repliés et se rapprochent du côté du vestibule; l'extrémité de l'un passant sur celle de l'autre, forme une courbure légèrement spirale, qui se perd enfin un peu plus loin, de manière que

les deux extrémités de ces prolongements forment une gouttière entre elles. L'une des lames cartilagineuses est un peu plus épaisse que l'autre, et dans leur intervalle est une ouverture étroite et allongée, par laquelle passe la plus forte branche du nerf du limaçon : ces lames s'étendent tout le long de l'axe du limaçon, et partagent l'intérieur de ce dernier en deux chambres, dont l'une postérieure et l'autre antérieure ; c'est au côté de la chambre postérieure que se trouve la fenêtre ovale, et au même côté de l'antérieure la fenêtre ronde.

Aux deux côtés de l'ouverture allongée dont nous venons de parler se trouvent, sur le cartilage du limaçon, les lames auditives membraneuses déjà mentionnées ; ces lames sont placées transversalement à la direction de sa fente, et s'élèvent verticalement en se pressant les unes contre les autres. Chez certaines espèces d'oiseaux, ces lames ont trois bords, un convexe et deux étroits ; le bord convexe avoisine la face interne d'un toit membraneux en forme de voûte, qui occupe toute la chambre postérieure du limaçon, et se lie tout autour aux bords extérieurs des prolongements cartilagineux. L'un des bords de ces lames tient à la face convexe de l'un des prolongements, et l'autre est libre. Il existe ainsi deux séries de ces lames, dont les bords libres s'avoisinent dans l'axe du limaçon, en laissant entre elles un petit espace auquel conduit l'ouverture allongée qui existe entre les deux prolongements cartilagineux.

Tréviranus n'a pu dire si les deux lames de chaque paire sont réunies par leurs bords dans tous les oiseaux, mais elles le sont évidemment dans le *loxia curvirostra*.

Le nerf des limaçons, après s'être séparé des nerfs des canaux semi-circulaires, se porte dans une gouttière de la face concave du limaçon, jusqu'auprès de la fenêtre ronde, pénètre par là dans la chambre antérieure du limaçon, et se partage ensuite en deux rameaux, un plus grand et un plus petit. Le premier se subdivise en un réseau qui remplit l'intervalle des deux prolongements cartilagineux, et dont une quantité de petits filaments se rendent sur les lames membraneuses qui se trouvent dans la chambre postérieure, sur les deux faces desquelles ils se terminent. Le petit rameau ne se sépare du grand que dans le voisinage du réservoir, et pénètre dans la cavité de ce dernier.

La structure du limaçon dans le *corvus glandarius*, l'*ardea stellaris*, le *fringilla canaria* et le *loxia curvirostra*, est la même que dans le *falco lagopus*, à quelques légères différences près ; mais le limaçon du coq et des canards s'en éloigne déjà sensiblement.

Le nombre des vertèbres cervicales varie singulièrement chez les oiseaux, mais il dépasse constamment celui affecté à l'homme, qui n'a que sept de ces os. Le moineau en a neuf ; la plupart des oiseaux de proie et des passereaux, de onze à douze ; la corneille et le hibou en ont treize ; le coq, quatorze ; le canard, seize ; l'autruche, dix-sept ; la grue, dix-huit ; l'anhinga, vingt-un, et le cygne, vingt-trois. En général, la hauteur du cou coïncide assez singulièrement avec la hauteur proportionnelle des jambes. Par la nature des facettes articulaires de ces mêmes vertèbres, le cou ne peut se plier qu'en S, et en rapprochant plus ou moins les courbures, il s'allonge ou se raccourcit. L'atlas a la forme d'un anneau, et s'articule avec la tête par une seule facette, il en résulte cette facilité de rotation si grande dans les mouvements horizontaux qu'exécutent les oiseaux, et que facilitent des muscles intertransversaires.

Les vertèbres du dos varient de sept à dix ; elles sont réunies entre elles par de forts ligaments, et le plus ordinairement leurs facettes articulaires sont même solidement soudées. La rectitude de cette portion de la colonne vertébrale, son impuissance absolue d'aider les mouvements, a pour but de résister à la violence de la force musculaire qui devient nécessaire pour le vol. Aussi, la seule exception que présentent les oiseaux à cette loi à peu près générale de leur organisation, s'offre-t-elle dans la famille des brévipennes, dont les membres supérieurs rudimentaires sont complétement impropres à la locomotion dans l'air, et chez lesquels, par suite de leur analogie générale avec les mammifères, les vertèbres dorsales sont mobiles sur elles-mêmes.

Enfin le nombre des vertèbres coccygiennes varie singulièrement suivant la nature du vol des oiseaux, et par conséquent suivant l'ampleur de la queue qu'elles doivent supporter. On en compte ordinairement de cinq à sept, sans y comprendre un petit os nommé *caudal*, dont la forme varie beaucoup. C'est ainsi que cet os est triangulaire chez les gallinacées ; allongé et comprimé latéralement chez les accipitres ; large, déprimé sur les côtés, et percé d'un trou rond vers le centre chez l'autruche. Les vertèbres qui terminent la colonne vertébrale supportent les plumes uropygiales ou les couvertures de la queue ; l'os caudal au contraire supporte les pennes rectrices. Daudin cite un exemple fort remarquable des modifications que la domesticité a introduites dans la réduction des pièces osseuses de la queue d'une variété de coq qui vit en Virginie, et qui n'a que quatre très petites vertèbres, dégarnies de longues plumes, qu'à cause de cela on a appelé *coq sans croupion*.

Les vraies côtes ou les *sterno-vertébrales*, ainsi que les nomme Vicq-d'Azyr, s'articulent d'une part aux vertèbres, et de l'autre au sternum. Recourbées en arc, et divisées vers le milieu par un cartilage, elles s'accroissent d'autant plus qu'elles sont placées plus inférieurement vers le bas du thorax ; aussi permettent-elles la dilatation de cette cavité d'avant en

arrière, et non de droite à gauche, ainsi que cela se fait chez les mammifères. Le coucou, le coq, le casoar, n'ont que quatre de ces côtes; la corneille, le perroquet, l'autruche, cinq; le butor, six; l'aigle, la buse, la chouette, la grue et le canard, sept; le cygne, neuf; mais cinq de ces dernières ont vers leur milieu une apophyse inclinée, qui est quadrangulaire chez le casoar. Les cinq vraies côtes de l'autruche sont aplaties en palettes à leur extrémité sternale, et fourchues à leur insertion vertébrale, et il semble qu'elles puissent se rapprocher les unes des autres, suivant certains mouvements inspirateurs de l'oiseau.

Par opposition on a donné le nom de *vertébrales* aux fausses côtes, parce qu'elles sont simplement articulées aux vertèbres, et leur nombre est très restreint. Leur position est ou plus antérieure ou plus reculée, suivant qu'on les examine chez les oiseaux rapaces, grimpeurs ou palmipèdes. Ces deux ordres de côtes sont mus par deux plans musculaires agissant en sens opposé. Dans le mouvement en haut, les côtes s'élèvent pour l'inspiration; dans le sens contraire, elles s'abaissent pour l'expiration.

La *fourchette* est un os particulier aux oiseaux; il occupe la partie antérieure et supérieure du corps, et se compose de deux branches réunies en bas. Les deux branches de la fourchette n'ont pas constamment la même forme; elles sont épaisses, élargies, et simplement unies en bas par une articulation flexible dans les accipitres; cylindriques, et réunies par une lame circulaire et aplatie dans les gallinacées; fourchue chez les passereaux; en forme de V et pointue vers le sternum chez les perroquets et les toucans. Toutefois, le casoar et l'autruche, à demi mammifères par leur organisation, n'ont point d'os de la fourchette. Les clavicules du premier sont plates, élargies et munies de deux saillies latérales internes, dont l'une se prolonge sur le bord antérieur du sternum, tandis que l'autre se dirige au-dessus comme pour remplacer la fourchette manquante. Chez l'autruche, les deux saillies de chaque clavicule se soudent et se confondent à leur extrémité, en laissant entre elles une ouverture.

Le *sternum* recouvre toute la partie antérieure du thorax et le haut de l'abdomen. Sa forme générale est celle d'un quadrilatère allongé, convexe en dehors, concave en dedans. Sur la face antérieure s'élève une lame plus ou moins saillante nommée *bréchet*, lame qui manque complétement au sternum de l'autruche et du casoar. La hauteur du bréchet correspond avec assez de régularité à la puissance du vol des oiseaux. Dans ces dernières années, le *sternum* a servi à M. de Blainville[1], puis à M. Lherminier[1], de moyen de classification, et cet os fournit en effet des caractères du premier ordre pour établir les analogies de famille. Voici le résumé du travail de ce dernier.

Dans toutes les pièces du squelette des oiseaux, le *sternum* est la plus intéressante pour l'anatomiste et même le zoologiste. Placé à la partie antérieure et inférieure du tronc, il constitue constamment, chez l'adulte, un os distinct, impair, variable dans sa force et ses dimensions, et fournissant à la fois un appui aux os de l'épaule et aux côtes, des attaches aux principaux muscles de l'aile, et enfin un abri ou un support aux viscères contenus dans la poitrine, ainsi qu'à la plupart de ceux que renferme l'abdomen.

Pour la commodité de la description, on peut considérer le sternum comme formé de deux parties, l'une supérieure, horizontale ou le bouclier, le corps, et l'autre inférieure, verticale, qu'on appelle la quille ou la crête sternale, et qu'on connoît vulgairement sous le nom de bréchet.

Le corps du sternum est le plus souvent une plaque osseuse dont la forme, les dimensions, la solidité, varient beaucoup dans les différents groupes qui constituent la série des oiseaux. Sa face supérieure, concave dans les deux sens, mais surtout transversalement tapissée, dans l'état frais, par la séreuse commune aux cavités thoracique et abdominale qui communiquent librement entre elles, par l'absence ou plutôt par le peu de développement du diaphragme largement ouvert dans son centre chez l'oiseau, est tantôt lisse, tantôt inégale. Elle est percée d'un plus ou moins grand nombre de pertuis, qui abondent surtout sur la ligne médiane, au commencement de laquelle il en existe fréquemment un beaucoup plus grand que les autres, et qui, parfois, est remplacé par une arête descendant du bord antérieur du sternum. Toutes ces petites ouvertures communiquent avec le tissu diploïtique de l'os, et y permettent l'introduction de l'air par les sacs pulmonaires, ou du sang par les vaisseaux nourriciers.

La face inférieure est convexe, le plus souvent d'avant en arrière, mais surtout transversalement; elle présente à chaque côté de la ligne médiane un plan plus ou moins incliné, qui semble concourir avec son correspondant à la formation de la crête sternale, le plus souvent lisse et polie. La surface de ces deux plans peut être remplie d'un grand nombre de saillies et d'enfoncements qui la rendent très inégale. Disposition très propre à affermir les attaches que les muscles pectoraux prennent sur le sternum. Des deux côtés de la ligne médiane, cette face est coupée en deux par une ligne qui, partant du

[1] Journal de physique et de chimie, mars 1821.

[1] Recherches sur l'appareil sternal des oiseaux, tome VI des Annales de la Société linnéenne de Paris, 1827.

bord antérieur du sternum, tantôt se porte directement vers son bord postérieur, tantôt obliquement vers sa crête, pour se confondre avec une ligne semblable qui la parcourt aussi dans une plus ou moins grande partie de sa longueur. La portion comprise en dedans de cette ligne sur chaque face est dévolue au moyen pectoral de Vicq-d'Azyr, celle qui existe en dehors au grand pectoral.

La crête sternale ou le bréchet, est placée sur la ligne médiane; elle constitue une lame falciforme plus ou moins développée, et qui existe constamment dans tous les oiseaux, à l'exception de l'autruche, du nandou ou autruche d'Amérique, du casoar à casque et du casoar sans casque ou emou, chez qui elle manque complétement. Plus haute et plus épaisse en avant qu'en arrière, la crête se prolonge le plus souvent jusqu'au bord postérieur du sternum; quelquefois elle finit avec lui, en se partageant en deux lignes qui, s'écartant l'une de l'autre, circonscrivent un espace ordinairement triangulaire, plus ou moins grand, auquel on donne le nom de marge. Cette surface, immédiatement à nu sous la peau, n'est presque jamais recouverte par les fibres des pectoraux qui s'arrêtent ordinairement aux lignes qui la bordent de chaque côté. Le bord inférieur de la crête est droit ou convexe, et incliné d'arrière en avant; plus épais dans ce dernier sens que dans le premier, il est dans toute sa longueur garni d'un tissu fibro-cartilagineux, plus ou moins abondant, et fait immédiatement saillie sur la peau.

Le bord antérieur est toujours plus court que le précédent; il peut être droit ou concave, et s'amincit de haut en bas; tantôt mince et tranchant, tantôt épais et cannelé; il donne à sa partie moyenne attache à l'aponévrose sterno-coraco-claviculaire. Fréquemment il est surmonté d'une apophyse comprimée, tantôt arrondie, tantôt bifurquée, qui lui appartient en commun avec le bord antérieur du sternum. C'est l'épisternum de M. Geoffroy Saint-Hilaire.

Dans quelques uns des oiseaux où cette apophyse manque, et même quelquefois dans ceux où elle existe, le bord antérieur du sternum présente au-dessous d'elle un trou. Cette disposition, qui par elle-même n'offre rien de remarquable, indique rudimentairement une particularité très curieuse que présente la crête sternale dans deux espèces de grues, la commune (*ardea cinerea* L.) et celle des Indes orientales (*A. antigone Lath.*) et dans une seule espèce du genre anas, le cygne sauvage ou à bec jaune (*anas cygnus* L.). En effet, dans ces trois oiseaux la crête sternale, ordinairement pleine, est creusée d'une cavité assez grande pour loger une portion de la trachée-artère qui peut avoir jusqu'à vingt-un et vingt-quatre centimètres de long. Cette singulière disposition, qui s'observe dans les deux sexes, a été signalée pour la première fois par Willhugby, ainsi que l'a appris M. Baillon d'Abbeville, qui le premier a possédé des sternum de cygne sauvage. Cette rentrée de la trachée-artère dans la crête, qui altère sensiblement la forme du sternum et la clavicule, s'observe dans des oiseaux remarquables par la longueur de leur col et de leur sternum, ainsi que par le nombre de leurs côtes, qui est le même, mais différent d'ailleurs sous une foule de rapports. Est-elle liée à quelque particularité dans la respiration, la production de la voix, les mouvements du col? doit-on la rapprocher du renflement de la trachée-artère dans les canards, des circonvolutions qu'elle forme au devant de la poitrine dans le cassican kéraudren de la Nouvelle-Guinée? on peut le présumer sans pouvoir l'affirmer.

Au point où les deux bords du bréchet se réunissent, il existe une saillie plus ou moins marquée, que M. de Blainville appelle l'angle de la crête sternale. Elle est arrondie dans quelques oiseaux et aiguë dans le plus grand nombre; quelquefois elle s'articule avec la clavicule, qui souvent ne fait que la toucher ou s'appuyer seulement sur elle. L'angle de la crête peut rester sur le même plan que le bord antérieur du sternum, il peut le séparer ou rester fort en deçà de lui.

Les parties latérales de la crête sternale sont couvertes par la double couche des pectoraux, et présentent une ligne plus ou moins prononcée et rapprochée du bord inférieur, qu'elle suit en se terminant, tantôt avec lui, tantôt avant lui, pour se réunir à une ligne analogue qui se trouve déjà signalée sur la face intérieure du corps du sternum. Le moyen pectoral recouvre l'espace circonscrit par ces deux lignes et le bord antérieur, tandis que celui qui existe au-dessus et au-dessous est occupé par le grand pectoral. On peut ainsi, d'après l'étendue proportionnelle de ces deux surfaces, connoître le volume respectif de ces deux muscles.

La *crête sternale* est rarement droite, ainsi que l'a fait observer M. Strauss, qui s'est beaucoup occupé de l'anatomie des oiseaux, mais qui, malheureusement, n'a point encore fait connoître les résultats qu'il a obtenus. Presque constamment elle est divisée, tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt des deux côtés à la fois. Ces déviations s'observent particulièrement dans les oiseaux domestiques, et surtout, parmi eux, chez les gallinacées. Elles sont probablement dues au rachitisme, ou à la pression exercée par le poids du corps quand le jeune animal se couche, en s'appuyant sur son bréchet non encore ossifié.

Le sternum a quatre bords : un antérieur ou cervical, deux latéraux ou costaux, un postérieur ou abdominal.

Le bord antérieur ou cervical présente à sa partie moyenne deux rainures articulaires plus larges dans leur milieu qu'à leurs extrémités, tantôt distinctes et séparées, soit par un intervalle inarticulaire, soit par un trou, soit par une apophyse, tantôt confondues, quelquefois entrecroisées en dedans; elles logent l'extrémité postérieure des os coracoïdes, et aboutissent en dehors à une surface inarticulaire plus ou moins étendue, triangulaire, concave, que M. de Blainville appelle fosse sous-clavière, fossette sternale ou fossette du muscle *sterno-coracoïdien*, qui la remplit, et qui ne semble pas être l'analogue du sous-clavier. Bornée en dehors par le bord costal, la fossette se prolonge plus ou moins sur la face inférieure du sternum, selon le volume du muscle qui s'y insère. Deux lèvres circonscrivent la hauteur de ce bord : la supérieure, alternativement concave et convexe en avant, mais toujours concave en haut, porte tantôt un tubercule mousse ou aigu qui la surmonte, tantôt une saillie triangulaire, tantôt une apophyse bifurquée qui, tous, donnent attache à l'aponévrose sterno-coraco-claviculaire; quelquefois elle est unie ou même creusée d'une échancrure.

La lèvre inférieure est toujours convexe en avant, elle peut offrir exactement les mêmes dispositions que la supérieure. Dans certains oiseaux chaque lèvre présente une saillie lamelleuse, qui, en se réunissant toutes deux, laissent une ouverture par laquelle les os coracoïdes se touchent par l'angle interne de leur extrémité postérieure.

Les bords latéraux ou costaux sont concaves dans le plus grand nombre des oiseaux; ils varient dans leur longueur. Leur partie antérieure, plus épaisse que la postérieure où s'insèrent quelques uns des muscles abdominaux, donne, dans une étendue variable, attache aux côtes et présente des saillies transversales en nombre égal à celui de ces os, et séparées les unes des autres par de grandes ouvertures dans les coureurs, et dans les autres familles par des échancrures bordées de trous nourriciers.

Le nombre des côtes, et il est question ici des côtes sternales, varie de trois à neuf dans les oiseaux. Il n'est pas toujours constant dans des genres appartenant à la même famille ni chez des espèces du même genre; on l'a vu, qui plus est, varier plus d'une fois d'un côté à l'autre dans le même oiseau, chez des perroquets élevés en cage. Il faut donc bien se garder d'attacher une trop grande importance au nombre des côtes considéré comme caractère zoologique.

Le bord postérieur ou abdominal mérite une attention spéciale, parce que sa disposition fournit d'excellents caractères pour la distinction des familles, du genre et des espèces. Très variable dans son étendue et dans sa configuration, il est toujours concave en haut, et peut être droit, convexe, concave ou angulaire en arrière. Tantôt il est percé de deux trous qui persistent à toutes les époques de la vie ou qui se remplissent avec l'âge, tantôt il offre deux échancrures constantes ou susceptibles de se convertir en trous; tantôt il en présente quatre, qui varient dans toute leur étendue et dans leur proportion relative, et qui sont séparées par cinq apophyses, plus ou moins dilatées à leur terminaison, et dont la médiane est toujours la plus large et la plus forte. Bien que ces dispositions diverses se reproduisent le plus souvent avec une grande constance dans les différents groupes auxquels elles appartiennent, elles présentent cependant parfois des irrégularités. Ainsi, tandis que tous les accipitres ont deux trous ou deux échancrures au bord postérieur du sternum, le vautour-aura présente quatre de ces dernières; il y a quatre échancrures dans toutes les chouettes, il n'y en a que deux dans l'effraie. Chez les pigeons il y a ordinairement deux échancrures et deux trous : ces derniers peuvent s'oblitérer, et il ne reste alors que les premières. Dans les chevaliers, presque toutes les espèces ont quatre échancrures; dans le chevalier cul-blanc (*tringa ochropus*), et dans la guignette (*tringa hypoleucos* Gmel.), il n'y en a que deux. Toutes ces variations doivent engager à n'attacher qu'une importance secondaire aux différences que présente à cet égard le bord postérieur du sternum, et à prendre surtout en considération l'ensemble des caractères fournis par les différentes pièces qui constituent l'appareil sternal.

A l'union du bord antérieur du sternum avec les bords latéraux, il existe une apophyse aplatie de dehors en dedans, variable dans sa grandeur, sa forme et sa direction. Vic-d'Azyr l'appelle claviculaire, parce qu'elle est voisine de l'os coracoïde, qu'il considéroit comme la clavicule; mais il est mieux de l'appeler latérale avec M. de Blainville, par opposition à l'apophyse médiane qui surmonte le bord antérieur de la crête sternale. Peu développée dans quelques oiseaux, elle l'est beaucoup chez d'autres; tantôt aiguë, tantôt obtuse, elle s'incline en avant, en arrière ou en dehors. Par sa face externe, elle concourt à former la fossette du sterno-coracoïdien, auquel elle donne attache en ce sens, ainsi qu'en dedans; à son sommet s'insère en arrière le sterno-costal ou triangulaire du sternum, en avant le sterno-trachéal. L'angle qui existe en arrière, à l'union du bord postérieur avec les bords latéraux, peut être droit, obtus, arrondi; mais il n'offre d'ailleurs rien de bien remarquable.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici du sternum, dans le plus grand nombre des oiseaux, peut aussi s'appliquer à l'autruche, au nandou, au casoar et à

l'émou, avec cette différence que, dans ces quatre oiseaux, il n'y a jamais de crête ni aucune ligne qui indique la limite des pectoraux. L'absence de ce premier caractère donne à leur sternum une physionomie particulière bien propre à les distinguer de leurs congénères.

Il existe parmi les oiseaux des nuances innombrables sous le rapport de l'aptitude au vol, et on peut les apprécier avec assez de justesse, à l'aide de l'étude approfondie de l'appareil sternal, et surtout du sternum. En général, plus le sternum est osseux, plus l'animal auquel il appartient vole bien; plus il est membraneux, plus il offre de désavantage pour le vol. Les accipitres, les oiseaux-mouches, les martinets, les pétrels et les frégates d'une part; de l'autre les gallinacées, les tinamous, les poules d'eau, nous offrent les deux extrêmes à cet égard; entre ces deux points il existe une infinité de degrés qu'il seroit trop long d'examiner ici. Le développement de la crête sternale influe puissamment aussi sur la faculté de voler. Sa hauteur varie beaucoup dans les différents groupes d'oiseaux, mais elle est constante dans chacun d'eux. Une crête bien développée, avec un sternum large et solide, appartient aux oiseaux qui peuvent voler long-temps et avec rapidité au besoin; c'est le propre des vrais faucons, des pétrels, des frégates. Une crête très haute, avec un sternum étroit, est une disposition déjà moins avantageuse; c'est ce qu'on observe, en général, dans les oiseaux dont le vol est vif et soutenu, ou pressé mais court, ou lent mais prolongé; les colibris, les martinets, sont dans le premier cas; les perroquets, les huppes, sont dans le second; dans le troisième se trouvent les grues, les hérons, les cigognes. Toutes les fois que la largeur du sternum l'emporte beaucoup sur la hauteur de la crête, on peut en conclure que l'oiseau ne vole pas bien : quand avec cela le sternum est très long, on peut croire, sans crainte de se tromper, que l'oiseau est un bon nageur, mais qu'il vole mal, ou tout au moins qu'il nage mieux qu'il ne vole : c'est le cas des cygnes, des plongeons. Il est vrai que les pingoins et les manchots, qui ne volent que peu ou point, ont une crête sternale beaucoup plus développée qu'elle ne sembleroit devoir l'être au premier coup d'œil; mais cette contradiction n'est qu'apparente, et s'explique quand on songe que ces oiseaux, qui quittent peu la mer et qui y nagent submergés à la façon des poissons avec lesquels on les confond quelquefois de loin, se servent de leur aile comme d'une véritable nageoire, et se meuvent dans un milieu bien plus résistant que l'air. Il falloit donc, pour compenser ce désavantage, que la nature leur donnât des muscles puissants et des surfaces d'insertion étendues; c'est ce qu'elle a fait. Les gallinacées offrent encore une exception de ce genre; leur crête est en effet généralement très développée; mais cet avantage n'est-il pas acheté bien cher par le refoulement de cette lame en arrière, et par la foiblesse des points d'appui qu'offre aux muscles principaux de l'aile un sternum presque tout membraneux? L'absence du bréchet dans le nandou, l'autruche, le casoar et l'émou, donne au sternum de ces oiseaux la forme d'un bouclier ou d'une plaque assez semblable au plastron des tortues. Cette disposition, d'accord avec le peu de développement des muscles pectoraux qui en est la suite, rend bien raison de l'inutilité de l'aile pour le vol et de son emploi, seulement comme moyen auxiliaire de la course que ces oiseaux exécutent en revanche avec un tel avantage, qu'ils en ont mérité le nom de coureurs. Ainsi donc, tout oiseau qui vole est pourvu d'une crête sternale plus ou moins développée; cette pièce existe encore, même chez des oiseaux qui ne volent plus, mais qui nagent avec beaucoup de vélocité, en s'aidant de leurs ailes; elle manque complétement chez ceux où l'aile est un organe purement accessoire et passif de locomotion, analogue à la voile d'un navire. La présence d'une crête au sternum est une disposition qui ne s'observe pas seulement dans les oiseaux, mais qui existe aussi dans certains mammifères, comme les chauves-souris et les taupes. Dans ces deux cas on voit qu'elle coïncide avec le grand développement et le fréquent exercice du membre antérieur. Elle existe peut-être aussi chez quelques uns des premiers reptiles.

Dans tous les mammifères et dans la plupart des vertébrés, le sternum est composé de plusieurs pièces placées à la file les unes des autres, sur un ou plusieurs rangs. Elles peuvent bien avec les progrès de l'âge se souder entre elles et former un tout continu, mais il existe toujours des rainures ou des engrenures, des rétrécissements et des élargissements alternatifs qui indiquent leur séparation primitive. Il n'en est pas de même du sternum de l'oiseau : avec quelque soin qu'on l'examine chez l'adulte, il paroît toujours composé d'une seule pièce, et rien n'annonce la multiplicité de ses éléments primitifs. Cette disposition étoit nécessaire pour la solidité de cet os qui joue un rôle si important dans le mécanisme du vol. La différence n'existe plus quand on observe l'animal dans les premiers temps de la vie; il rentre alors dans la règle commune. En effet, l'étude du squelette dans de très jeunes oiseaux nous montre les os coracoïdes, la clavicule, les scapulums, les côtes déjà presque entièrement ossifiés, tandis que le sternum est encore mou et gélatineux. Bientôt cependant il s'y développe plusieurs centres d'ossification. Il en existe cinq parfaitement distincts chez les gallinacées, qu'on a presque toujours choisis pour étudier la marche de

l'ostéogénie à l'égard du sternum, deux antérieurs placés sur le même plan, deux postérieurs et un intermédiaire ou central. Les premiers constituent les apophyses latérales antérieures, et viennent supporter les côtes; les seconds, les deux apophyses latérales postérieures, qui dans ces oiseaux sont implantées sur un pédicule commun; le troisième enfin forme la crête et la partie centrale du corps du sternum. M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire désigne ces différentes pièces par les noms d'yo-sternal, hypo-sternal et d'anto-sternal. L'apophyse médiane du sternum lui paroît ensuite formée de deux pièces distinctes, qu'il appelle épi-sternal; enfin, selon ce savant observateur, il s'en développe deux autres au bord postérieur du sternum, auxquels il donne le nom de xiphyo-sternal, et qui le plus souvent manquent ou restent à l'état de cartilage, comme on peut le voir dans les chouettes, les pies, et généralement dans tous les oiseaux qui ont quatre échancrures au sternum. Il y auroit donc ainsi neuf pièces primitives au sternum des gallinacées.

Dans les oiseaux de proie, les pigeons et les passereaux, l'ossification semble commencer par la partie antérieure du sternum et se propager d'avant en arrière. Il ne paroît pas exister de noyau particulier pour l'apophyse médiane et pour la crête, qui croissent en faisant corps avec l'os.

Dans une jeune bécasse qui étoit âgée de quinze jours environ, observée avec soin, les trois os de l'épaule sont ossifiés, ainsi que les côtes : le sternum est encore presque tout cartilagineux. Il présente néanmoins quatre points d'ossification : un à la partie antérieure du sternum, en rapport avec les os coracoïdes qu'il supporte; un à la partie antérieure et supérieure de la crête sternale; ces deux premiers sont assez gros, les deux autres sont très petits, et existent de chaque côté vers les apophyses latérales antérieures.

Plusieurs sternums de poules d'eau, d'œdicnèmes, de grèbes, d'oiseaux tout jeunes, montrèrent la précocité de l'ossification dans la clavicule, les os coracoïdes, les scapulums et les côtes; mais le sternum n'offroit pas le plus petit germe osseux.

Dans l'autruche et le nandou, le sternum ne présente que deux points primitifs d'ossification, un pour chaque côté de la ligne médiane. Ils se propagent en rayonnant, du centre à la circonférence, comme dans les os du crâne, se touchent d'abord en dedans, en laissant en haut et en bas un intervalle rempli par un fibro-cartilage, et finissant par ne former qu'une seule pièce comme chez tous les oiseaux. On n'a pas été à même d'observer le sternum du casoar et de l'émou dans un âge peu avancé, mais ils ont tant d'analogie avec l'autruche et le nandou, qu'on ne doit pas douter que l'ostéogénie ne s'accomplisse aussi chez eux d'après les mêmes lois.

L'os coracoïde existe dans tous les oiseaux et de chaque côté, entre le sternum en arrière, la clavicule véritable ou la fourchette et l'omoplate en avant, un os long, de forme et de dimensions variables, qu'on appelle ordinairement, mais à tort, la clavicule; M. Cuvier le considère comme l'apophyse coracoïde très développée; M. de Blainville pense que c'est un nouvel os qui intervient dans la composition de l'épaule, et qui remplit à son égard des usages analogues à ceux de l'ischion relativement au bassin : aussi l'appelle-t-il ischion antérieur. Quelque divergentes que ces deux opinions paroissent au premier abord, il semble qu'on peut les concilier, en disant que cet os est véritablement une continuation ou une dépendance de l'omoplate, ainsi qu'on le voit si manifestement dans les derniers mammifères, tel que l'échidné, l'ornithorinque, et dans les reptiles; que, placé au-dessous de la cavité glénoïde qu'il concourt à former, en donnant attache au coraco-brachial et au biceps, il ne peut représenter que l'apophyse coracoïde, dont on doit lui conserver le nom; ainsi que l'a fait M. Cuvier; mais que véritablement, comme le pense M. de Blainville, il est l'analogue de l'ischion, comme la clavicule l'est des pubis, et l'omoplate de l'ilion. On ne peut en dire davantage aujourd'hui à ce sujet, parce qu'il reste à étudier et à traiter d'une manière plus approfondie la question de la détermination de cet os. Tantôt aussi long que le sternum, tantôt plus long ou plus court que lui, l'os coracoïde, toujours moins gros à sa partie moyenne qu'à ses extrémités, peut être arrondi, prismatique ou aplati. Très fort dans la plupart des oiseaux grands voiliers, comme les aigles, les martinets, les oiseaux-mouches, etc., il est très grêle chez les oiseaux qui volent mal, comme les pies, les passereaux, etc. L'extrémité antérieure ou la tête de l'os coracoïde se renfle toujours et se courbe en crochet, soit en bas, soit en dedans; elle s'articule en haut avec le scapulum qu'elle reçoit dans une cavité articulaire, et forme, de concert avec lui, la cavité glénoïde, dont la forme est généralement semi-lunaire, et qui offre plus ou moins de profondeur et d'étendue. En dedans et plus bas elle est en rapport avec la clavicule qui lui est unie, tantôt en dedans seulement par des ligaments plus ou moins forts, tantôt en dedans et en bas à la fois, par une articulation complète dans ce dernier sens. Fort élargie dans la majorité des cas, l'extrémité postérieure de l'os coracoïde est revêtue d'un cartilage et peut occuper toute l'étendue du bord antérieur du sternum, où elle est reçue dans les rainures qu'on y a signalées, et fixée plus ou moins solidement au sternum par des fibres ligamenteuses, et par les muscles qui

l'entourent de toutes parts, excepté en dedans. Elle offre constamment en haut une dépression remplie par le muscle sterno-coracoïdien. De chaque côté elle présente une apophyse; l'interne, plus aiguë que l'externe, tantôt est séparée de celle qui lui correspond, tantôt la touche et s'entrecroise avec elle; l'externe, mince, tronquée le plus souvent carrément, est presque toujours surmontée d'une saillie osseuse plus ou moins développée, plus ou moins aiguë. La face supérieure de l'os, recouverte en avant par une portion du sous-scapulaire, et en arrière par le petit pectoral de Vicq-d'Azyr, est percée d'un trou d'outre en outre que traversent des vaisseaux qui se ramifient dans le premier muscle et dans les élévateurs de l'aile. Sa face inférieure est traversée dans presque toute sa longueur par une ligne qui fait suite à celle qui se dessine sur le corps du sternum, et qui sépare ici le petit et le moyen pectoral. Le premier est placé en dedans, le second en dehors de cette ligne; le bord externe de l'os coracoïde est le plus souvent peu distinct, surtout en avant, et se confond insensiblement avec ses deux faces. Le bord interne est toujours plus prononcé; tantôt il forme un simple relief dans les passereaux, etc., tantôt un crochet recourbé en bas et en contact avec la clavicule (dans les chouettes et les perroquets, les coucous, etc.); tantôt enfin, une lame extrêmement développée (dans l'agami). Il donne attache dans une grande partie de son étendue à l'aponévrose sterno-coraco-claviculaire, et concourt en avant, avec la clavicule en dedans et l'omoplate en arrière, à la formation d'un canal que traversent les abaisseurs de l'aile.

Dans le plus grand nombre des oiseaux, l'os coracoïde, simplement contigu à la clavicule et à l'omoplate, constitue à toutes les époques de la vie un os distinct qui peut, tout au plus, se souder avec la clavicule, comme dans la frégate. La destination des trois os de l'épaule s'observe encore dans le jeune âge de l'autruche et du nandou, bien que la clavicule paroisse appartenir à l'os coracoïde; mais, dans l'âge adulte, de ces oiseaux, les trois os de l'épaule n'en forment plus qu'un, comme dans les tortues. On observe la même disposition dans le casoar et l'émou. Dans l'autruche, l'extrémité inférieure de la clavicule, en se soudant avec l'os coracoïde, donne lieu à la formation d'une espèce de trou obturateur, en sorte que l'épaule de cet oiseau affecte véritablement la même disposition que le bassin des mammifères.

Chez les oiseaux qu'on a observés dans un âge peu avancé, il a toujours paru que l'ossification de l'os coracoïde se faisoit en avant et en arrière, et s'opéroit dans le même temps que celle des côtés du scapulum et de la clavicule.

M. Saint-Firmin assure qu'il avoit trouvé chez un petit duc (*strix scops*, L.), élevé en cage après avoir été pris au nid, l'os coracoïde existant seulement dans sa partie antérieure, et remplacé postérieurement par un cordon ligamenteux. Ce fait, le seul que l'on connoisse à l'égard de cet os, se rattache à un arrêt dans le développement qui s'est représenté dans la clavicule, et dont il sera question plus bas.

La *clavicule* est placée entre la tête des os coracoïdes en avant et le sternum en arrière. Elle constitue un os en forme de V, qu'on appelle à cause de sa figure l'os furculaire, et plus communément la fourchette ou l'éperon. Ce n'est point un os nouveau et particulier aux oiseaux, c'est simplement l'analogue des clavicules des mammifères qui, comme le dit M. de Blainville, se seroient soudées par leur extrémité sternale pour former un seul os, disposition que présentent même l'ornithorinque et l'échidné qui, se rapprochant ainsi des oiseaux, comme l'autruche, le nandou, etc., semblent, ainsi qu'on le verra plus bas, se rapprocher des mammifères par leur double clavicule. Généralement plus grosse à ses extrémités qu'à sa partie moyenne, la clavicule est le plus souvent dirigée en bas; elle est rarement droite ou recourbée en haut. L'étendue de la concavité qu'elle présente en avant est en rapport avec les dimensions du col, et varie avec elle. Largement ouverte chez les oiseaux bon voiliers, elle est très rétrécie chez ceux qui volent mal. Ses branches, dont la grosseur varie selon l'énergie du vol, sont tantôt très fortes, tantôt très faibles. Elles peuvent être comprimées latéralement du devant en arrière; dans le plus grand nombre des oiseaux elles sont arrondies. Leur extrémité est tantôt aiguë, tantôt arrondie, tantôt triangulaire. En dedans elle est suspendue aux os coracoïdes par des ligaments, et s'articule de plus quelquefois avec leur face inférieure; en haut elle s'appuie sur les scapulums qu'elle peut aussi supporter. La clavicule ne présente quelquefois aucune saillie en arrière dans le point de réunion de ses deux branches; souvent, au contraire, on y voit une saillie arrondie ou triangulaire plus ou moins développée. Dans un seul genre d'oiseaux, les hérons, ce n'est pas en arrière, mais en avant, dans la concavité même de la clavicule, que se trouve cette saillie qui existe aussi rudimentairement dans les poules d'eau. La clavicule peut s'articuler avec l'angle de la crête sternale, s'appuyer sur lui ou s'éloigner, plus ou moins, du bord antérieur du sternum; elle peut correspondre aux différents points de sa hauteur. Par sa face externe cet os donne attache au grand pectoral, par l'extrémité de ses branches au deltoïde et à un petit muscle placé au-dessous de lui, par sa lèvre supérieure à l'aponévrose

sterno-coraco-claviculaire, qui remplit l'intervalle qui existe entre le bord antérieur du sternum, les os coracoïdes et la clavicule.

Examinée dans de très jeunes oiseaux, la clavicule a toujours paru formée d'une seule pièce; il ne seroit pourtant pas étonnant qu'elle en présentât primitivement deux. Son ossification n'est pas moins précoce que celle des deux autres os de l'épaule et des côtes. On l'a vue manquer, presque dans toute son étendue, chez une perruche adulte, élevée en captivité, et n'exister, comme dans les coureurs, que par l'extrémité de ses branches; dans le reste de son volume elle étoit représentée par un cordon fibreux. Ce fait, signalé une seule fois, est établi sur une pièce remise à M. de Blainville.

Dans l'autruche, le nandou, le casoar et l'émou, la clavicule, bien moins développée que dans les autres oiseaux, ne constitue pas un seul os, mais elle forme de chaque côté un moignon adhérent à l'os coracoïde par ses deux extrémités, comme dans l'autruche, ou par la supérieure seulement, comme dans les trois autres coureurs, où elle tend de plus en plus à disparoître. Dans une jeune autruche d'un an environ, la clavicule est encore presque entièrement cartilagineuse, tandis que les os coracoïdes, et une bonne partie du sternum et l'omoplate sont déjà ossifiés.

Cet os facilite les mouvements de l'aile, en s'opposant au rapprochement des os coracoïdes; il ajoute à la solidité de l'épaule toutes les fois qu'il s'articule avec le sternum.

L'omoplate chez les oiseaux est très étroite, quand on la compare à celle des mammifères, et surtout à celle des premiers animaux de cette classe; aplatie inférieurement d'avant en arrière, et supérieurement de dehors en dedans, elle se recourbe plus ou moins en arrière, et varie dans sa forme, ses dimensions et sa direction. D'une largeur égale presque partout dans beaucoup d'oiseaux, cet os chez quelques uns s'élargit successivement de bas en haut jusqu'à son extrémité, et dans d'autres jusqu'au milieu de la hauteur, et il décroît ensuite, et se termine tantôt par un angle plus ou moins aigu, tantôt en s'arrondissant. C'est dans les gallinacées, les oiseaux de proie, mais surtout dans les manchots, qu'il présente le plus de largeur; il est en même temps très mince dans ces derniers, très long dans les poules d'eau, les grues, les hérons; il est très court dans les plongeons, il existe de nombreux degrés entre ces deux extrêmes. Constamment il est plus ou moins incliné en arrière. L'omoplate s'articule inférieurement avec l'os coracoïde, au moyen d'une fossette convexe reçue dans une cavité cartilagineuse, et de fibres ligamenteuses antérieures et postérieures; en dehors elle concourt avec l'os précédent à former la cavité glénoïde, que tapisse un cartilage épais qui sert constamment à consolider l'union de ces deux os; en dedans et en avant, elle présente un tubercule, plus ou moins développé, en rapport plus ou moins immédiat avec l'extrémité des branches de la clavicule, et qui paroît représenter l'acromion. Les deux faces et les deux bords de cet os sont couverts de muscles que nous ferons connoître plus tard.

Dans tous les oiseaux, l'omoplate est un os distinct de la clavicule et de l'os coracoïde. L'autruche, le nandou, le casoar et l'émou présentent la même disposition dans le jeune âge; mais dans l'état adulte de ces quatre oiseaux, cet os se soudant avec les deux autres n'en forme plus qu'un, comme dans les chéloniens. L'ossification de l'omoplate a toujours paru se faire par un seul point qui marche de bas en haut.

Après avoir examiné l'épaule chez les oiseaux, il semble convenable et avantageux, pour compléter l'idée qu'on doit s'en faire, de la comparer à celle des mammifères. Dans ces derniers animaux l'épaule n'est le plus souvent formée que de deux os, la clavicule et l'omoplate; dans le plus grand nombre des oiseaux elle en présente trois, la clavicule, l'os coracoïde et l'omoplate. La clavicule n'existe pas chez tous les mammifères, et on peut, à cet égard, les distinguer en ceux qui en sont pourvus, et en ceux qui en sont dépourvus, ou, pour parler autrement, en claviculés et non claviculés. La clavicule se trouve dans tous les oiseaux; si dans quelques uns elle est à l'état rudimentaire, dans le plus grand nombre elle est très développée. Dans la plupart des mammifères elle est double et constitue deux os distincts; dans la plupart des oiseaux elle ne forme qu'un seul os; dans deux mammifères seulement elle est unique comme chez les oiseaux (*ornithorynque et échidné*). Dans quatre oiseaux seulement, l'autruche, le nandou, le casoar, l'émou, elle est double comme chez les mammifères. Dans ces derniers animaux, l'omoplate est large parce qu'elle donne attache à des muscles forts et nombreux; dans les premiers, où les muscles principaux de l'aile prennent leur appui sur le sternum, l'omoplate est généralement très étroite. Elle présente deux apophyses dans les mammifères, l'épine ou la crête scapulaire que terminent l'acromion et l'apophyse coracoïde. Il n'y a point d'épine chez les oiseaux, l'acromion est très peu développé chez eux, et ne se reconnoît guère que par ses rapports avec la clavicule, tandis que chez les autres il peut être très prononcé, et laisse toujours des traces de son existence, soit sur la face externe, soit sur le bord cervical de l'omoplate. L'apophyse coracoïde fait constamment corps avec l'omoplate dans les mammifères; elle en est toutefois séparée dans les

gibbons, l'orang-outang et le chimpanzé, à un âge peu avancé. A peine visible chez les ruminants, elle est très développée dans les chauves-souris, les galéopithèques, mais n'atteint jamais le sternum dans les oiseaux; au contraire elle constitue un os distinct très développé, qui sert d'arc-boutant à l'épaule, en s'appuyant sur le sternum, et qui existe non seulement dans tous les individus de cette classe, mais encore dans tous ceux de la suivante (les reptiles). La cavité glénoïde est formée par le scapulum seul dans les mammifères; l'ornithorynque et l'échidné font seuls exception à cette règle, et se rapprochent des oiseaux chez qui cette cavité est toujours constituée par le scapulum et l'os coracoïde. Quelle que soit l'analogie qui existe entre l'épaule et le bassin des mammifères, le peu de développement de l'apophyse coracoïde a toujours laissé quelque chose de défectueux dans toutes les comparaisons établies entre ces deux parties du squelette. Il n'en est pas de même à l'égard des oiseaux; ici l'analogie est frappante: en effet, chez eux comme chez presque tous les animaux, le bassin est primitivement formé de trois pièces qui n'en forment qu'une chez l'adulte. L'épaule présente également trois pièces; il est vrai que chez le plus grand nombre elles restent constamment distinctes; mais chez tous les coureurs, au contraire, comme pour rendre la ressemblance plus complète, elles se soudent à leur point de contact pour former un seul os.

NOTE SUR LA DOMESTICITÉ DES OISEAUX.

Il en est des animaux comme des hommes; les uns par un caractère peu traitable, plus ou moins despotique, et que nous décorons du nom de fierté ou de noble indépendance, semblent avoir pour fonctions de peser sur leurs semblables de tout le poids de leur arrogance ou de leur sauvagerie. Les animaux et les oiseaux domestiques ne sont en effet pour la masse des hommes que des êtres dégénérés de leur nature primitive, soumis par leur docilité à tous les caprices de leurs maîtres, et destinés, après les avoir enrichis par les produits de toute leur vie, à les servir encore par leur mort. Mais le philosophe qui aurait dû apprécier tout ce qu'a de généreux cette docilité instinctive de quelques races, ne s'écarte-t-il point de la vérité, en ne supposant l'étude de leurs mœurs seulement utile pour apprendre les moyens de les subjuguer et d'en retirer des services plus fructueux que ceux qu'ils donnaient primitivement? La liberté des animaux sauvages permet, lorsque des circonstances favorables viennent aider l'observateur, de suivre la vie d'un être dans ses allures sans contrainte, et obéissant à ses besoins et à ses appétits. Mais pense-t-on que les colonies, depuis des siècles familiarisées avec l'homme, soient tellement dégradées qu'elles n'aient rien retenu de leurs habitudes instinctives? Et puis d'ailleurs les souches sauvages d'une foule d'espèces ont disparu de la surface de la terre, sans qu'on puisse en retrouver de vestiges, et c'est en vain qu'on cherche pour beaucoup à rappeler leur filiation avec des animaux assez dissemblables pour qu'on puisse raisonnablement la mettre en doute. Nous le répétons, les mœurs découlent de l'organisation générale, et comme celle-ci n'éprouve que des modifications de *variétés*, il en résulte seulement de grandes nuances dans les habitudes des êtres hybrides provenant du croisement de ces *variétés*, dues elles-mêmes aux climats, aux localités, aux races, etc.

La *domesticité* est un fait physiologique des plus intéressants et qui n'a point encore été envisagé d'une manière complète. Il seroit d'un haut intérêt de pouvoir se rendre compte du penchant que certains animaux ont à se plier aux habitudes étrangères à leur nature, que leur inculque l'homme. Certes cette docilité qui se dément rarement, cette aptitude à répéter les actes appris, ne sont point un abrutissement de l'espèce, mais bien au contraire un perfectionnement. Le savoir-faire de tant d'hommes est-il autre chose dans ce monde? Et puis pourquoi donner tant de qualités à un lion, ce *noble roi des animaux*, ainsi qu'on le lit dans tous les livres, et dont les appétits carnassiers sont servis par l'abus d'une force irrésistible, et dénigrer l'âne, cet utile animal qui rend au pauvre tant de services, et qui possède les qualités les plus rares, la *sobriété*, la *force*, la *patience* et le goût du travail. L'étude des animaux a été trop souvent entreprise avec toutes les idées des sociétés humaines, et par suite ses bases reposent presque partout sur des préjugés pires que des erreurs.

La sociabilité des animaux tient donc à une cause primitive, essentielle à leur organisation. Cette cause est le résultat de forces occultes dont les lois, bien que passives, dominent l'individualité.

Pour la plupart des oiseaux aussi bien que chez les animaux mammifères, le besoin d'association ne repose que sur des convenances très passagères, mais le plus souvent d'appétits qui disparoissent aussitôt qu'ils sont satisfaits. L'union des mâles et des femelles est assez intime tant qu'elle dure; mais, la reproduction une fois accomplie, les jeunes une fois rejetés du nid, cette union cesse, et les deux individus deviennent complétement indifférents l'un à l'autre. La tendresse des femelles pour leur progéniture est des plus énergiques tant qu'elle réclame leur appui, et les petits eux-mêmes, reconnoissants des soins que leur prodiguent leurs père et mère, leur montrent de l'attachement tant que la nécessité de les recevoir se fait sentir. Mais une fois que les petits sont assez forts pour quitter le nid, on voit

les père et mère faire des efforts pour les pousser dehors du berceau commun, ou bien ceux-ci prendre leur essor pour n'y plus revenir. et les membres de la famille dispersée deviennent totalement étrangers les uns aux autres ; et cependant nous voyons la mère manifester le plus grand courage pour défendre ses enfants des piéges de leurs ennemis ; nous les voyons témoigner la plus vive inquiétude lorsque ceux-ci font l'essai de leurs forces.

CHAPITRE II.

DE LA DISPERSION DES OISEAUX SUR LA SURFACE DU GLOBE.

Chaque pays produit des animaux qui lui sont propres, et cette loi générale, d'abord posée par Buffon, ne souffre point d'exception, bien que son auteur, trompé par de fausses analogies, l'ait abandonnée dans les derniers temps de sa carrière. Cette persistance de l'espèce individuelle dans de certaines limites est en effet une des circonstances les plus frappantes du pouvoir créateur de la nature. Un animal quelconque ne transgresse jamais cette fixité de démarcation imposée à son organisation. Il n'en est pas de même des genres : résultats de combinaisons tout artificielles mises en jeu par l'esprit humain, on conçoit que les caractères qu'on leur assigne varient suivant les circonstances ou les manières d'être, prises pour principale nuance d'analogie ou de dissemblance entre un certain nombre d'animaux.

Par suite, il en résulte que des genres peuvent se composer d'espèces propres aux pays les plus divers, si toutes ces espèces se ressemblent par une réunion d'analogie dont le point de départ est la comparaison et le jugement d'un auteur systématique ou même méthodique. Le genre, en histoire naturelle, est donc en entier un résultat de l'art, ou, en d'autres termes, l'expression d'une analyse; tandis que l'espèce, conservant perpétuellement ses caractères, existe comme type d'organisation, et a été le produit de la création. Mais la grande difficulté de circonscrire les foyers propres à chaque série d'êtres, et notre connoissance encore imparfaite de toutes les espèces propres à telle ou telle contrée rendent extrêmement difficiles ces tentatives de démarcation. Ensuite, tous les animaux ne sont point influencés de la même manière par les bassins où ils vivent. Il est de toute nécessité de se rendre compte souvent des influences diamétralement opposées qui arrêtent dans son essor tel animal terrestre, ou bien de celles qui préparent et qui donnent une vaste arène à un animal aquatique. Mais ce sont ces appréciations que personne n'a encore essayé de faire ; car bien que des auteurs aient rejeté les *causes finales*, ou plutôt aient blâmé l'abus que certains philosophes en ont fait dans leurs écrits, toujours est-il qu'un animal muni d'ailes est destiné à voler, ou que celui dont les doigts sont garnis de palmures est principalement accommodé à la natation ; et ce fait devient trivial, tant il est vulgairement vrai dans son principe. Or, en circonscrivant un certain nombre d'êtres dans les bassins formés par les reliefs de l'écorce du globe, doit-on tenir compte et des parallèles et des méridiens, de l'influence des agents physiques extérieurs, et surtout de la nature de l'animal? Que de nuances, en effet, à établir entre les mammifères terrestres et les aquatiques, les oiseaux sans ailes, les mauvais voiliers, ceux à vol rapide, les riverains, les gallinacées, les palmipèdes! Dans les autres classes, ces dissemblances sont bien autrement variables et diversifiées, et pour en citer un exemple pris dans un ordre étranger à notre sujet, les poissons, d'abord isolés dans certaines mers, confinés entre des degrés de latitude accommodés à leur existence, resserrés dans certains bassins peu considérables, comptent encore des espèces toujours errantes dans la haute mer, tandis que certaines n'abandonnent point le sable des grèves, les limons de quelques rivages et les rochers à fleur d'eau des archipels. Enfin, les eaux douces de chaque contrée peuvent renfermer des genres identiques ; mais, certes, leurs espèces sont toujours distinctes et différentes dans leur essence.

L'influence la plus signalée que possèdent les agents extérieurs est de faire naître ce qu'on doit appeler la variété de localité, bien distincte de la variété accidentelle, qui n'est que le résultat d'une circonstance fortuite, qui peut occasionnellement se reproduire de la même manière et sous l'influence de la même cause, mais qui, cependant, est plutôt une sorte de monstruosité qui s'éteint sans se renouveler par elle-même. Il n'en est pas ainsi, disons-nous, de la variété de localité : l'être qui y est soumis, influencé à la longue dans son organisme, se reproduit avec les nouveaux attributs que sa localité lui a imposés comme une loi d'existence; et cependant les dissemblances par lesquelles il s'éloigne du type de son espèce ne sont pas assez tranchées, assez nettes pour en permettre la distinction. La taille et les couleurs sont ordinairement les deux manières d'être que la localité modifie le plus chez tous les animaux. Ainsi Péron a dit : « Prenons pour exemple l'oreille-de-mer, connue sous le nom d'*haliotis gigantea :* c'est à l'extrémité du globe, c'est sous le choc des flots polaires qu'elle se complaît ; c'est là qu'elle parvient à la longueur de quinze ou vingt centimètres ; c'est là qu'elle forme ces bancs précieux sur lesquels les habitants de la terre de Diémen viennent chercher une nourriture abondante et salubre...

A peine nous sommes à l'île Maria, nous n'avons fait pour ainsi dire que traverser le canal d'Entrecasteaux, et déjà ce grand coquillage a perdu de ses dimensions. A l'île King, il est plus petit encore et plus rare ; sa dégradation devient de plus en plus sensible à mesure qu'on remonte davantage vers l'île Decrès et vers les îles Joséphine. Dans les misérables avortons de cette espèce qui végètent sur les rochers de la terre de Nuytz, on a peine à reconnoître le plus grand coquillage de la terre de Diémen, et au-delà du port du Roi-Georges on en chercheroit en vain la trace. Il en est de même pour ces phasianelles, naguère si rares et si précieuses, et que nous avons apportées en si grand nombre. L'île Maria est leur véritable patrie, c'est là qu'il seroit possible d'en charger des navires... Comme l'haliotis gigantea du cap Sud, elles expirent au port du Roi-Georges, après avoir éprouvé comme elle une suite de dégradations presque insensible, il est vrai, mais qui finissent pourtant par anéantir l'espèce. » Or, à ces deux faits observés par un naturaliste justement célèbre, on pourroit en adjoindre dans toutes les classes des centaines d'autres tout aussi positifs, tout aussi distincts. L'influence de la climature sur les êtres est donc démontrée par des exemples irrécusables dont rien ne peut affoiblir le témoignage.

Nous reportant par la pensée sur l'ensemble de la création, ne pourroit-on pas, avant de chercher à grouper les détails qui nous débordent et nous échappent, tenter d'assurer notre point de départ? Car, sans base, tout édifice ne doit qu'au hasard du sol sa solidité : nous émettons à ce sujet quelques idées généralisées ainsi :

La terre, qui dépend du système solaire, est soumise dans ses mouvements annuels à l'influence plus ou moins directe de la lumière et de la chaleur émise par le soleil. Il en résulte pour tous les êtres créés qui la recouvrent, une série d'actions dont les règles altèrent profondément les animaux des classes inférieures, tout entiers soumis aux lois de la distribution géographique. Les animaux supérieurs, au contraire, modifiés dans certains cas par l'homme, peuvent changer de manière d'être par une série de phénomènes dont le résultat est nommé *naturalisation*. Chaque être a donc été façonné pour vivre primitivement sous telles ou telles influences, et par conséquent dans un cercle dont les degrés de latitude et de longitude ne précisent pas uniformément les limites. Il est résulté de cette création que chaque système de terre, chaque île, soumis à des influences atmosphériques identiques, a produit à peu près les mêmes animaux, à moins que, depuis le morcellement de ces terres ou de ces îles, quelques espèces mal protégées par leur organisation se soient éteintes sous l'influence de causes accidentelles ou imprévues. Bien qu'on doive admettre comme grande coupe l'existence de cinq zones, chacune ayant sa création à part, et nettement distincte, toujours est-il que ces zones sont elles-mêmes passibles de divisions secondaires. Ainsi ces cinq zones générales sont la torridienne, les deux tempérées, au sud et au nord de l'équateur, et les deux polaires, la boréale et l'australe, aux extrémités du sphéroïde terrestre; mais, à prendre chacune de ces zones en particulier, que d'influences locales viennent établir des barrières à la progression de certains êtres ou tracer des limites que la plupart ne peuvent franchir! Les hautes chaînes montagneuses, par l'abaissement de température de leur sommet, conviennent à des animaux qui sont organisés pour vivre au milieu des glaces du pôle; tandis que dans les vallées inférieures, ou dans les savanes qui occupent la déclivité des bassins, règne une chaleur des plus vives, et par suite une création qui y est appropriée. Ainsi, en prenant pour exemple la zone torride, et bien que dans l'ensemble des êtres qu'elle nourrit il y ait une analogie générale, que de nuances viendront s'offrir suivant qu'on examinera ses limites dans les Nouveau Monde et dans l'Ancien, sur les rivages des grandes mers ou au milieu de vastes forêts, de déserts sablonneux, de savanes noyées, ou sur les cimes des montagnes! Que de bassins l'Amérique seule renferme entre les deux tropiques! Et certes la création terrestre éprouvera des variations bien plus grandes si on la suit entre ces deux lignes, au milieu de la mer du Sud, dans les îles de la Malaisie, au nord de la Nouvelle-Hollande, sur le continent de l'Inde ou en Afrique. Les zones tempérées liées entre elles par une continuité de terres, et celles de l'Ancien Monde, coupées en bassins plus nombreux, où affluent des fleuves qu'encadrent des chaînes serpentant dans tous les sens, impriment aux êtres qui y vivent un cachet spécial, bien que moins imposant et moins fécond que celui de l'équateur. Il seroit inutile pour le moment de suivre plus loin ces distinctions climatériques. Résumons ce qu'on peut admettre sans trop d'invraisemblance des influences de la création sur tous les êtres.

La terre, en sortant du chaos, dut naître de la combinaison chimique des éléments atmosphériques, qui se condensèrent en un noyau primitif, dont les parties intégrantes se réunirent sous l'influence de l'attraction moléculaire. Cette planète dut rester long-temps embrasée. Petit à petit, les matières en fusion qui la composoient se refroidirent à sa surface, et la croûte se consolida successivement et avec lenteur. La masse prodigieuse des fluides vaporisés dans l'atmosphère par la chaleur tendit à se précipiter sur cette surface extérieure refroidie, et la croûte desséchée et crevassée du globe ne tarda pas à être recouverte d'eaux douces et d'eaux marines dont la surface s'accrut progressivement. Une énorme cou-

che d'acide carbonique devoit alors former les fluides atmosphériques, et l'on doit supposer que la première trace de vie qui parut sur la terre fut une végétation composée de cryptogames, de lichens, de lèpres et de petites fougères. Les eaux, mal circonscrites dans leurs bassins, purent faire irruption sur ces premières ébauches d'organisation et les détruire. La permanence des eaux permit toutefois à certains germes d'éclore, et c'est ainsi que les fucacées et les ulves, sorte de nœud vital intermédiaire aux plantes et aux animaux, se développèrent sur les rivages, tandis qu'une végétation un peu plus compliquée s'établissoit sur les rochers et qu'une décomposition successive faisoit naître l'humus. Bientôt durent apparoître au sein des mers les alcyons, les éponges, les polypiers, êtres ambigus qui furent la première trame où la vie s'établit par *irritabilité animale*.

Cependant l'écorce du globe, ou du moins l'épaisseur que nous en connoissons, se trouva composée de corps formés de molécules semblables, réunies par une force à laquelle on donna le nom d'*attraction moléculaire*, agissant dans un sens inverse de l'attraction planétaire, et ces corps, nommés *minéraux*, se classèrent dans de certains rapports assez exacts pour que, par eux, on pût établir les âges de la terre et tracer l'histoire des révolutions qu'elle a éprouvées; mais ces minéraux furent primitivement combinés et agrégés à l'aide du feu, d'autres furent le résultat lent et successif d'une cristallisation par évaporation et par la précipitation, et de ces deux combinaisons naquirent des roches composées, dont l'arrangement constitue ce qu'on entend par *terrains*.

La surface épidermoïque du globe a dû être d'abord unie; la végétation qui la revêtoit se composoit principalement de plantes moins complètes dans leur organisation, et les animaux eux-mêmes, par les débris qui nous sont parvenus, appartenoient tous aux classes inférieures. Des chocs, nommés par quelques géologues des *cataclysmes*, ou des ruptures, dont résultèrent des retraits et des ressauts, vinrent, par leurs perturbations puissantes, détruire ces ébauches de la vie et bouleverser la surface de la terre. Les eaux firent irruption et couvrirent des endroits d'où elles ne se retirèrent que des siècles plus tard en laissant des traces irrécusables de leur passage. C'est ainsi que les os fossiles d'animaux éteints depuis ces périodes, nommées *antédiluviennes*, sont venus par leurs débris témoigner matériellement de leur existence et de leur extinction. Purs de ces restes organisés, les granits, les gneiss, constituèrent des couches primitives qui se formèrent avant les animaux, ou qui, solidifiées par l'action du feu, anéantirent les fragiles tests qui auroient pu témoigner de la création primitive. Ce n'est que dans les terrains dits *intermédiaires*, et surtout dans les secondaires, puis enfin dans les tertiaires, que ces dépouilles apparoissent en plus grand nombre. Toutefois, l'ordre et l'arrangement de ces vestiges de l'organisation gisent sur l'écorce du globe dans des rapports tels qu'on reconnoît aisément qu'après avoir appartenu à des animaux moins élevés dans l'échelle animale, ils se sont trouvés par suite être le résultat d'un plus haut degré d'organisation. Il en est de même des végétaux fossiles : les plus profonds, comme les plus nombreux, appartiennent d'abord à la série des genres vasculaires, et ce n'est que plus tard qu'apparoissent les dicotylédones, résultats d'une combinaison vitale supérieure. Enfin les oiseaux, les mammifères et l'homme surtout n'existoient point à ces époques, et les premières traces d'ossements fossiles des mammifères éteints ne se manifestent que dans les couches meubles des terrains de transport. Quant à l'homme, ses ossements ne s'offrent nulle part à l'état véritablement fossile, et les brèches qui en enveloppent les os sont des calcaires madréporiques agglutinés qui saisirent sa charpente osseuse dans leurs interstices, par suite d'accidents purement fortuits et qui datent au plus de quelques siècles.

Les minéraux ne sont donc pas soumis aux lois de la climature; ils sont par conséquent répartis indifféremment dans la masse du globe, et ils affectent seulement quelques particularités de positions, connues sous le nom de *gisements*, dépendantes de *formations*. Il n'en est pas de même des végétaux : leur existence est subordonnée au sol sur lequel ils sont fixés, et de là les divisions en régions *hyperboréenne, européenne, sibérienne, méditerranéenne*, etc., établies par les botanistes pour servir de cadre à l'explication des lois qui régissent leur dispersion. Il est donc à peu près démontré que la zone équatoriale est la plus féconde en plantes douées de formes imposantes et largement développées; que les zones tempérées affectent dans le type de la végétation un aspect robuste, sec et ligneux; qu'enfin les régions polaires se ressemblent en ce sens, que le nombre des espèces est très restreint, et que celles-ci ne sont plus que des herbes rabougries par l'âpreté des froids continus. Dans ces grandes zones, mille oppositions naissent dans la répartition des masses secondaires, soit par l'influence des bassins, des localités, des milieux; toutefois, plus on s'élève sur les montagnes, plus la végétation se rapproche de celle des zones polaires, et sur le Chimborazo, par exemple, on finit par trouver à la limite des glaciers qui en couronnent les pics, une flore analogue à celle de l'île Melville; on sait encore que près des pôles les plantes phanérogames ou cryptogames diminuent ou disparoissent pour faire place aux agames. Ce n'est guère que sous l'équateur que les monocotylédones deviennent de puissants végétaux, et

que les gramens prennent le port et la solidité des arbres des zones tempérées.

Les zoophytes, qui habitent les mers, sont d'autant plus nombreux qu'on se rapproche de l'équateur; ils vivent, sans aucune distinction, tous autour du globe, en lui formant une ceinture végéto-animale. Il en est de même d'un grand nombre de mollusques marins; cependant, à mesure qu'on s'élève en latitude, leurs espèces changent et font place à d'autres, façonnées sur de nouveaux types. Les poissons de mer sont aussi subordonnés à cette loi : ceux du Nord ne sont point ceux du Sud, et les espèces australes se rencontrent aussi bien sur les attérages du cap Horn qu'au sud de la terre de Diémen ou proche du cap de Bonne-Espérance. Les poissons équatoriaux sont ou pélagiens, comme les exocets, les scombres, les coryphènes; ou saxatiles, comme les lâbres, les aleutères, les balistes; et alors ils éprouvent le besoin d'être abrités par les côtes et d'être protégés par les rescifs crevassés sur des plages échauffées. Ils varient par conséquent d'espèces suivant la conformation des systèmes de terre, bien que la plupart des poissons du grand océan Pacifique vivent aussi bien sur les côtes d'O-Taïti, des Carolines, des Moluques, que sur les rivages de Maurice ou des Seychelles de l'océan Indien. Les insectes et les reptiles, extraordinairement communs sous l'équateur, diminuent graduellement en nombre à mesure qu'on avance vers les pôles; mais leur multiplication demandant impérieusement l'union de la chaleur et de l'humidité, il en résulte qu'ils sont moins abondants dans les climats où ces deux circonstances ne se trouvent pas réunies. Les mammifères sont assez bien répartis quant au nombre sur tous les points de la terre, mais il n'en est plus de même sous le rapport de la taille; les plus puissants vivent dans les vastes forêts vierges de l'équateur, ou dans l'espace des mers, ou enfin sur les confins du monde. De mille mammifères connus, l'Europe n'en a guère que deux cent quatre espèces, tandis que l'Amérique en renferme trois cents, l'Asie deux cent quatre-vingts, et l'Afrique deux cent seize. Des quadrupèdes enlevés aux lieux qui les virent naître, soumis à la domesticité, se sont habitués à des climats peu adaptés à leur organisation; d'autres, au contraire, compagnons de l'homme, ne paroissent plus exister à l'état sauvage, et ne sont plus que des êtres altérés par une longue servitude.

Nous venons de soulever un très petit coin du voile qui enveloppe les tables des lois de la nature; nous nous sommes resserré autant que possible; et, bien qu'un tel sujet demandât des développements nombreux, nous n'avons pas dû oublier que ce travail ne seroit pas ici à sa place, et qu'il devenoit indispensable de nous borner à de simples prolégomènes pour arriver au but de cet article, aux généralités relatives à la distribution des oiseaux.

Munis de rames préparées pour la natation, les poissons et les mammifères pisciformes ont reçu pour arène le sein des mers, les fleuves et les lacs; partout où l'eau séjourne, il peuvent se transporter à l'aide de leurs appareils locomoteurs destinés à agir sur un fluide dense. Eh bien! malgré cela, tant de nuances se manifestent dans leur organisation générale, qu'ils ne doivent jouir de cette prérogative qu'autant que la masse d'eau qu'ils habitent est appropriée à cette même organisation. Il en est ainsi des oiseaux. Quoique l'atmosphère ait été accordée à la presque totalité des espèces comme un domaine naturel, que tout soit accommodé dans leur constitution pour agir au milieu d'un fluide vaporisé, mille particularités retiennent les espèces individuelles dans de certaines circonstances qu'il ne leur est pas permis d'éviter. Bien plus, la création des espèces n'a pu même être que successive et non simultanée; car, si l'on admet que la surface de la terre a été couverte d'eau, il faut admettre aussi que les oiseaux palmipèdes ont été les premiers créés pour vivre sur un fluide qui seul renfermoit alors leur pâture; que par suite les rapaces, fixés sur les sommets sourcilleux des hautes montagnes, nourris de proie ou de charognes rejetées par les flots, apparurent lorsque les terres se dégagèrent du sein des mers; qu'enfin les échassiers se disséminèrent sur les grèves, au niveau de la ligne des eaux, et que c'est ainsi qu'on peut se rendre compte de l'identité de quelques espèces sur presque tous les rivages du globe. Enfin, lorsque la végétation se fut établie, apparurent les oiseaux omnivores, etc.; les granivores ne purent naître que lorsque les plantes herbacées qui donnent les graines dont ils s'alimentent, ou les végétaux qui portent des fruits se furent développés. Les restes d'oiseaux ou leurs débris fossiles, peu nombreux au demeurant, et contemporains de certains grands mammifères, appartiennent principalement à des buzards, des gallinacées et des échassiers, et n'ont pu être détruits que par des perturbations locales. Il est de fait que les pingoins, les manchots, êtres incomplets, presque toujours nageant au sein des eaux, incapables de voler, et marchant avec difficulté, établissent un lien de transition avec les poissons, dont ils sont un type voisin, et ont dû précéder toutes les autres créations volatiles, comme l'autruche a dû en être le dernier terme. Celle-ci, en effet, adaptée à des déserts, sortes de terrains modernes desséchés, sans ailes pour voler, à demi quadrupède par les organes, est évidemment le lien de transition qui unit les oiseaux aux mammifères : mais de plus amples détails sur une opinion que toutes les probabilités possibles ne peuvent dégager d'une obscurité encore hypothéti-

que seraient superflus, et nous devons les négliger.

Des genres d'oiseaux très naturels sont exclusivement propres à telle ou telle contrée; certains ont des espèces répandues indifféremment sur toute la surface de la terre, et ces espèces, bien que différentes spécifiquement, ont souvent la plus complète analogie dans l'ensemble de leurs caractères, et paroissent se remplacer mutuellement dans des localités données. Deux grandes divisions semblent dominer la répartition des oiseaux, l'une de l'Ancien Monde, et l'autre du Nouveau. Il est de fait qu'une analogie fort remarquable existe entre les espèces et même les genres de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie, et encore de l'Océanie et de l'Australie, tandis que l'Amérique a une création toute spéciale, même de genres, bien qu'elle partage avec l'Ancien Monde certaines formes plus distinctement spécifiques, et encore ces formes sont-elles propres à la portion boréale de ce continent, portion qui dépend, par ses connexions, du système de terre de l'Europe et de l'Asie. L'hémisphère nord a cela de particulier, en effet, de former un tout continu, uni à l'Amérique sous le pôle, et séparé vers sa plus grande étendue par d'étroits canaux. Il n'en est pas de même de l'hémisphère méridional, terminé en étroites langues de terre qui n'ont pour limites que les flots de l'océan Antarctique. Ainsi ces trois portions de terre avancées dans le Sud ont-elles chacune une création toute spéciale, toute différente, dont les analogies ne se présentent que chez les espèces aquatiques.

On doit donc admettre dans la géographie des oiseaux les distinctions de genres de l'Ancien et du Nouveau Monde, puis des zones générales spécifiées ainsi : la zone équatoriale, où l'influence d'une chaleur constante donne aux oiseaux les parures les plus somptueuses, les vestitures métallisées; zone qui peut être sous-divisée en trois : l'équateur proprement dit, celle du tropique du cancer et celle du tropique du capricorne, chacune large d'environ trois cents lieues; puis les zones tempérées du Sud et du Nord, où l'inconstance des saisons prête aux oiseaux des livrées plus modestes, ou porte certaines espèces à émigrer. Ces deux zones sous-divisées elles-mêmes en trois : une portion centrale, une portion boréale et une partie méridionale, possédant chacune ou une création à part, ou une création intermédiaire avec celle de la zone qui avoisine le Nord ou le Sud des régions tempérées; enfin, deux régions polaires : l'une arctique, l'autre antarctique, affectant chacune des types tout-à-fait spéciaux. Là, les oiseaux soumis à une rude climature ont des livrées ternes, variables, un épais duvet, et le plus souvent le corps enduit de fluides sécrétés qui protègent la peau et lui servent d'enveloppe non conductrice de la chaleur. Enfin, reprenant la zone équatoriale, il seroit naturel de la sous-diviser en bassins qui seroient dans l'Ancien Monde : 1° la région africaine centrale, à partir du revers de l'Atlas au nord jusqu'à la chaîne du Monomotapa au sud, du cap Vert à l'ouest, jusqu'au golfe Persique à l'est, et dont dépendroit la création assez spéciale de Madagascar; 2° la région malaisienne qui, de Sumatra et de la presqu'île de Malacca, joindroit toute la partie intertropicale de la Nouvelle-Hollande, les îles Philippines, la Nouvelle-Guinée et la plupart des îles océaniennes, bien que leur ornithologie s'appauvrisse à mesure qu'on dépasse le méridien des îles Salomon, dans le Nouveau Monde; 3° la région colombienne, renfermant le Pérou, le Brésil, la Guyane, les Antilles et le nord du Paraguay.

La zone tempérée boréale comprend la région européenne, la région altaïque, la région indienne (Indostan, Pégu, Siam) et la région chinoise (Chine, Japon et Kamtschatka). La région polaire boréale seroit unie et embrasseroit l'Islande, la Nouvelle-Zemble, le nord de la Norwége, le Groënland, Terre-Neuve, le Spitzberg, la Sibérie boréale et tout le nord de l'Amérique.

La zone tempérée australe se diviseroit, 1° en région capensienne; 2° région australienne (Australie, Tasmanie et Nouvelle-Zélande); 3° région mexicaine (Mexique, Floride, Californie); et 4° en région plata-patagonienne. Enfin la région polaire antarctique commenceroit par quelques îlots au sud des trois grands caps, embrasseroit une création peu étendue, peu nombreuse, en grande partie maritime et répandue sur la terre de Feu, et sur les îles Malouines, Shetland, Kerguelin, Tristan, d'Acunha, etc., etc.

Or, chacune de ces petites régions particulières, ayant des genres et des espèces bien distincts, faciles à caractériser dans leur ensemble, n'éprouve que des modifications de détails apportées par la configuration des chaînes montagneuses et des bassins, et par suite les oiseaux qui y vivent sont naturellement circonscrits, bien que leurs points d'union avec les espèces de certaines zones offrent le mélange des unes et des autres sur leurs limites respectives.

Il nous reste à fournir une preuve convaincante des idées que nous venons d'émettre et que nous ne pouvons suivre sans produire des éléments positifs de calcul. Ces éléments, nous allons les puiser dans l'indication de chaque genre, tels que nous les concevons à l'époque actuelle; et bien que des découvertes nouvelles doivent venir un jour, sans aucun doute, apporter des modifications à nos idées, nous ne croyons pas toutefois qu'elles puissent en changer les bases ni même l'ensemble.

Les oiseaux que nous avons nommés anomaux, parce que leur organisation tient de celles des mam-

mifères, sont répartis en quatre genres, n'ayant chacun qu'une espèce. Or, l'autruche vit dans les déserts de l'Afrique, le nandu dans les pampas de l'Amérique, le casoar dans les forêts de la Malaisie, et l'émeu dans les taillis d'eucalyptus de l'Australie; mais ici ces espèces ont éprouvé des modifications géographiques. Deux d'entre elles habitent la zone équatoriale, et deux les limites les plus méridionales de la zone tempérée australe. Une cinquième espèce, type du genre dronte, existoit autrefois sur l'île Maurice; elle s'est éteinte. Comment pouvoit vivre cet oiseau sans moyens de protection sur une île volcanique, d'une création récente par conséquent? c'est ce dont il est difficile de se rendre compte. L'aptérix enfin, autre oiseau sans ailes, est confiné dans le sud de la Nouvelle-Zélande; mais on ne le connoît pas assez pour savoir si c'est près des casoars qu'il doit être classé ou près des manchots qu'il doit demeurer. Cependant on ne peut douter qu'il ne se tienne dans les bois, et tout porte à croire qu'il est intermédiaire, comme chaînon, aux casoars d'une part, et aux manchots de l'autre.

Des cinq ordres généraux où viennent se grouper tous les oiseaux normaux, le premier, celui des accipitres, renferme deux espèces, types de deux genres ambigus : ce sont le messager du Cap, mangeur de reptiles, et le sariama huppé de l'Amérique chaude, où il vit dans les plaines de lézards, de serpents et d'insectes mous. Ces deux oiseaux, très voisins l'un de l'autre, sont calqués pour l'Ancien et le Nouveau Monde sur un moule identique, et possèdent les mêmes mœurs et les mêmes habitudes. Des sept ou huit vautours vrais, bien connus, cinq sont propres à l'Europe et à l'Afrique, et deux aux continents et îles de l'Inde; mais les sarcoramphes sont exclusifs à l'Amérique, ainsi que les cathartes. Le condor est des Andes; le roi des vautours des plaines de la Guyane, des Florides et du Brésil, et les cathartes à mœurs infectes vivent dans presque toute l'Amérique, sans tenir compte des influences de la chaleur. Les deux percnoptères sont à la fois d'Europe, d'Asie et d'Afrique; et le lemmer geyer, type du genre griffon, se rencontre volontiers sur les glaciers de toutes les hautes chaînes qui sillonnent l'Ancien Monde.

Dans la grande famille des faucons, on ne peut s'empêcher d'admettre des groupes, des sortes de tribus naturelles dont les individus sont épars dans tous les pays, ou restreints à certains endroits. Ainsi les iribins et les rancancas sont de l'Amérique chaude, et les caracaras de la Patagonie et de la Plata. Les aigles n'habitent que l'Ancien Monde, et une espèce s'est avancée jusque dans l'Australie. Les pigargues, qui fréquentent les criques, les baies, sont répandus en Europe, au Groënland, aux États-Unis, en Afrique, au Bengale, aux Moluques, dans l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, au Sénégal, au Cap et au Paraguay. Peut-être devra-t-on distinguer dans cette tribu le chimachima et le chimango de la Plata, deux espèces anomales par quelques uns de leurs caractères et surtout par leurs habitudes. Les balbuzards, autres rapaces qui vivent de pêche, se sont propagés le long de toutes les côtes, et il paroît assez évident que c'est la même espèce qu'on retrouve en Europe, jusqu'en Amérique et aux terres australes. Le bateleur écourté vit au Sénégal, au Cap, et se distingue des circaëtes; ceux-ci sont répandus indifféremment en Europe, en Afrique, en Amérique et dans l'Australie, s'il est vrai du moins que le caracara funèbre des auteurs soit un vrai circaëte. Les harpies sont de l'Amérique chaude, et les spizaïtes sont propres aux deux continents. Jusqu'à présent les cymindis n'ont point été observés ailleurs qu'au Brésil et à la Guyane. Quant aux autours (éperviers et vrais autours), ils sont de tous les pays. Les macagouas, toutefois, ne se rencontrent que dans le sud de l'Amérique, et les vrais milans sont d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Australie; mais les *elanus* et les *nauclerus* sont à la fois d'Afrique et d'Amérique, tandis que les ictinies sont de cette dernière contrée. Les bondrées sont de l'ancien continent, les buses de l'ancien et du nouveau, ainsi que les buzards, bien que ce petit groupe n'envoie encore qu'une espèce aux îles Malouines. Plus communs en Europe, en Afrique et en Asie, les faucons et leurs races se sont propagés en Amérique; mais c'est principalement dans la Malaisie que leurs espèces sont très variées; les individus européens se retrouvent dans l'Inde continentale sans avoir éprouvé de changements.

Les rapaces nocturnes ou les strix ne sont guère soumis à des démarcations régulières; leurs races sont éparpillées sur le globe sans trop admettre de particularités distinctives, seulement on ne peut passer sous silence les mœurs de certaines chouettes américaines qui les portent à se creuser sous terre de véritables clapiers pour abris. Cependant la hulotte d'Europe ne paroît pas être représentée ailleurs; il en est de même du ketupa de Java et des deux espèces remarquables de ducs : l'une est de l'Europe centrale, l'autre est de l'Amérique tempérée méridionale.

Les passereaux, soit grimpeurs, soit marcheurs, embrassent la majeure partie des oiseaux, mais l'arbitraire, le vague, qui existent dans la détermination des genres et dans la description des espèces s'opposeront pendant long-temps encore à ce qu'il soit possible de baser d'une manière un peu solide la règle de leur distribution géographique. Dans l'état actuel des choses, nous essayerons toutefois d'en tracer une esquisse, en commençant par les grimpeurs.

Les couroucous, qui viennent naturellement après les chouettes, sont des oiseaux à plumes métallisées, d'abord découverts dans les régions chaudes de l'Amérique, et qu'on a retrouvés depuis à l'extrémité australe du Cap et dans les îles de la Sonde. Or, ce genre est un des plus distincts, et il semble entièrement accommodé aux régions brûlantes de la zone équatoriale. Les musophages et les touracos qui les suivent sont exclusivement africains, et tous du cap de Bonne-Espérance ou de la Sénégambie, et le sasa semble être leur représentant dans les savanes noyées de la Guyane. La grande famille des coucous, nombreuse en espèces et tout aussi nombreuse en genres et en sous-genres, a toutefois des différences notables dans chacune des zones que nous avons spécifiées. Ainsi le scytrops est australien, les anis sont américains, les malcohas indiens et malaisiens; les courols sont de Madagascar, les coucals de la Malaisie et de l'Afrique, les couas de Madagascar et du Brésil, les pyaes de la Guyane, du Brésil, des Antilles, des États-Unis et de Java, les coucouas d'Amérique, les boubous de Sumatra, les taccoïdes de la presqu'île de l'Inde, les taccos de la Guyane et de la Californie. Les coucous proprement dits sont représentés en Europe par une espèce voyageuse et célèbre par son habitude de pondre dans des nids étrangers, et de laisser à d'autres le soin d'élever sa progéniture. Les espèces sont de l'ancien continent, de même que les edolios, les eudynamis, les surnicous, les chalcites et les indicateurs; ces derniers sont exclusivement du Cap, de même qu'on ne trouve au Brésil que les guiras. Les barbacous sont de l'Amérique chaude, les barbicans de l'Afrique centrale, les barbus de la zone équatoriale de l'Ancien et du Nouveau Monde; mais les tamatias ne franchissent point les tropiques dans l'Amérique. Un autre type singulier d'organisation, essentiellement propre aux forêts américaines, et qui est représenté en Afrique et en Asie par les calaos, est celui des toucans et des aracaris. La Guyane, le Brésil, le Paraguay, le Mexique et le Pérou sont les seules contrées où les trente espèces connues de ce genre à bec monstrueux aient été rencontrées. Une des familles les plus nettement tranchées de toute l'ornithologie, que caractérisent le mieux des formes spéciales et des attributs propres, est celle des perroquets, très riche en genres et en sous-genres, plus riche encore en espèces variées de toute taille et de toutes couleurs. Cette famille, dont les espèces se comptent par centaines, a long-temps été regardée comme destinée à animer et à peupler les zones équatoriales. Des découvertes récentes ont prouvé que certaines espèces s'avançoient dans l'hémisphère nord jusqu'au trentième degré de latitude, tandis que dans l'hémisphère sud on en rencontroit des individus jusque par les cinquante-deuxième degrés. Or, des espèces sont donc accommodées pour vivre dans les contrées les plus chaudes du globe, tandis que d'autres sont organisées pour les régions froides et tempêtueuses des hautes latitudes australes; mais les sous-genres que nous avons établis dans cette famille, et aux dépens du grand genre *psittacus* des auteurs, non seulement s'accordent par les caractères tirés des organes locomoteurs et digestifs, mais encore par les couleurs, par les habitudes et par les contrées où ces espèces vivent. Ces coupes artificielles deviennent ainsi des tribus distinctes les unes des autres. Les détails dans lesquels nous allons entrer prouveront cette assertion. Les banksiens ou les calyptorhynques des Anglois sont des perroquets de l'Australie très circonscrits : ils ont pour représentants dans le Nouveau Monde les aras et les araras. Les cacatoës sont propres aux terres qui occupent tout l'espace entre les Moluques et la Nouvelle-Hollande, et même toutes les zones tempérées de cette dernière partie du globe. Les microglosses ne paroissent pas avoir franchi les forêts des terres des Papous, tandis que les mascarins se trouvent aux Moluques, dans la Papuasie et à Madagascar. Les amazones sont tous du Brésil et de la Guyane, et c'est assurément à tort qu'on en indique une espèce comme du Cap. Les nestors vivent à la Nouvelle-Zélande; les loris au plumage de feu dans la Malaisie, les phygis sont des îles Océaniennes, et les perruches-loris de la Nouvelle-Guinée. Quelques petites races se manifestent parmi les vrais perroquets, et leur patrie répond aux nuances qui les caractérisent. Ainsi les tavouas ou criks sont de l'Amérique chaude, les jacos de la Sénégambie et du Congo, les vazas de Madagascar, les papegais et les caïcas de la Guyane et du Brésil. Quant aux geoffroys, ils sont australiens et américains; les maximiliens, brésiliens, les palettes, malaisiens, et les psittacules, de l'Ancien et du Nouveau Monde : toutefois, le genre micropsitte est une des singularités ornithologiques de la Nouvelle-Guinée. Les lathams et les pezopores forment une petite race bien distincte qui se complaît dans l'hémisphère austral par des latitudes assez élevées, et les platycerques remplacent dans l'Australie les perruches à longue queue de l'Inde et de l'Afrique. Des perruches à courte queue, telles que les guaroubas et les vrais *conurus* vivent spécialement en Amérique. Les dernières familles des oiseaux grimpeurs sont celles des pics et des galbulées. Les nombreuses races de *picus* sont partout en nombre à peu près égal, entre l'équateur comme au nord et au sud. Les espèces ne sont susceptibles d'aucune distinction dans cette famille; toutefois, on peut isoler les barbions qui sont africains, et les *picumnes* qui sont javanois. Le genre torcol est composé d'une espèce d'Europe et de deux de la Guyane, du Brésil et du Paraguay. Les jacamars, jacamérops

et jacamaralcyons à plumage émeraude métallisé sont exclusivement de la zone intertropicale de l'Amérique.

La deuxième grande section de passeraux est celle des marcheurs : la première division comprend les syndactyles ou ceux dont les doigts médius et externe sont soudés en grande partie. Les guêpiers sont exclusivement de l'ancien continent, surtout d'Afrique et d'Asie. Les alcyons ou martins-pêcheurs, qui constituent une famille naturelle composée de groupes distincts, ont envoyé des colonies sur les bords de toutes les eaux douces du monde, dans les zones chaudes et tempérées. Cependant il est à remarquer que les ceyx sont malaisiens, les vrais martins-pêcheurs, du Nouveau Monde et de l'Ancien, tandis qu'on ne trouve que dans ce dernier les martins-chasseurs. Enfin une tribu naturelle, celle des choucalcyons, est propre à la Nouvelle-Galles du Sud et à la terre des Papous. Les Moluques ont une espèce de cette famille à forme particulière, c'est le tanisyptère, et les îles Océaniennes de la mer du Sud sont habitées par des espèces qui vivent d'insectes, et dont le bec est aplati : ce sont les todiramphes, qui représentent dans la cinquième partie du monde les todiers des Antilles. Les motmots sont américains ; mais les calaos sont exclusivement d'Afrique et d'Asie, et leurs espèces sont surtout multipliées dans les îles Malaisiennes.

La deuxième division, ou celle des passereaux hétérodactyles est assez nettement distincte par la démarcation des genres qu'elle renferme. Ainsi tous les pipras sont de l'Amérique chaude ; mais les rupicoles, que l'on croyoit exclusivement du Pérou et de la Guyane, se sont trouvé avoir un représentant dans les îles de la Sonde, et le rupicole vert, bien qu'on en ait fait le type des calyptomènes, est une des espèces qui viennent entraver les données positives que pourroient fournir les démarcations géographiques des genres. Quant aux eurylaimes, singuliers oiseaux placés sur les confins des gobemouches et des podarges, ils n'ont encore été rencontrés qu'à Sumatra et à la Nouvelle-Guinée.

La tribu des latirostres se compose des genres podarges des îles asiatiques et de l'Australie : engoulevent, propre à toutes les contrées, martinet, exclusivement confiné dans l'Ancien Monde, et hirondelle qui se rencontre partout. Les espèces de ces derniers genres affectionnent les pays chauds, et sont de passage dans les régions tempérées, qu'elles abandonnent pendant l'hiver.

La grande tribu des conirostres se subdivise en une longue suite de familles naturelles qu'il nous suffira de nommer pour faire apprécier l'examen que nous avons entrepris. Les colibris et les oiseaux-mouches qui marchent à la tête des passereaux à bec allongé et grêle, sont tous de l'Amérique, et s'avancent assez au nord comme au sud des tropiques. Les sonï-mangas les représentent en Afrique et en Asie, les phylidonyres en Australie et aux Moluques, et les héorotaires dans les îles Océaniennes. Les phylédons sont australiens, et les sucriers américains et de l'île Bourbon : cet *habitat* est douteux et interromproit la série naturelle des genres. Les guitsguits sont du golfe du Mexique et de la Guyane, les fourniers du Paraguay et des terres placées plus au sud, les échelets de la Nouvelle-Galles du Sud, et les pomatorhins de la Malaisie ; les édèles et les picchions sont des Moluques et de la Nouvelle-Hollande, et les tichodromes du midi de l'Europe.

La famille des certhiadées, encore mal circonscrite dans ses divisions, est cependant susceptible de quelques démarcations précises : ainsi les vrais grimpereaux sont de France et de l'Europe tempérée ; les nasicans, les picucules, les falcirostres, les grimpics, les sylviettes, du Brésil et de la Guyane. L'unguiculé est des alentours du port Jackson ; les sitelles de tous les pays chauds et tempérés, et les sittines d'Amérique exclusivement, ainsi que les synallaxes vrais. Quant aux dasyornis, il sont d'Afrique.

La riche famille des upupées se compose d'oiseaux somptueux pour la plupart, et qui appartiennent principalement au genre épimaque et falcinelle. Toutes les espèces de ces deux genres sont de la terre des Papous et de la partie boréale de la Nouvelle-Hollande, qui n'est séparée de la Nouvelle-Guinée que par le détroit de Torrès. Les promérops sont du Cap, les huppes d'Europe, d'Afrique et d'Asie ; les craves, les cravehuppes et les corbicraves, de l'ancien continent, y compris l'Australie.

Les corbeaux sont répandus à peu près partout ; cependant les tijucas sont brésiliens, les choquards des montagnes d'Europe, les corbivaux africains et les gymnocorves asiatiques. Les pies et les geais à riche plumage se partagent assez bien les régions chaudes, tempérées et même froides des deux systèmes de terre ; toutefois, les casse-noix sont de nos contrées et les timalies de Java.

Les paradisiers ne souffrent point d'exception dans la démarcation de leur patrie ; ils sont tous des terres placées sous l'équateur, entre l'Inde et la Nouvelle-Hollande ; ils sont exclusivement des archipels Papous, où ils émigrent suivant les saisons de pluies et de chaleur. Une seule espèce de cette admirable famille, si remarquable par le luxe de son plumage, est de la Nouvelle-Galles du Sud : c'est le séricule prince-régent, que quelques auteurs ont classé à tort parmi les loriots.

Les glaucopées sont d'Asie ou confinés sur le système de terre qui en est le prolongement : ainsi les glaucopes vivent à la Nouvelle-Zélande, les temnures aux îles de Java et de Bornéo et à la Cochinchine,

et les témias dans les Moluques et les îles de la Sonde. Les bétiles rappellent les formes de ces derniers dans les forêts du Brésil et de la Guyane.

Les cassicans sont de gros oiseaux destructeurs et bruyants qui affectent dans la démarcation de leurs espèces des limites très précises : ainsi les phonygames sont de la Nouvelle-Guinée, les cassicains de la Malaisie et de l'Australie, les vangas d'Afrique, les bataras d'Amérique, les myophones et les garrulaxes, des îles de la Sonde et du Pégou.

Les choucaris sont indiens et australiens, les kittes de la Nouvelle-Hollande, les sphécothères de Timor, et les manorhines de la Nouvelle-Zélande.

La famille des rolliers, composée des genres pirolle, rollier et rolle, et celle des mainates, ayant les genres mainate, mino et créadion, sont un type caractéristique de l'ancien continent et de son prolongement austral ; tandis que les coracines, divisés en gymnocéphale, attila, céphaloptère, coracine et gymnodère, les remplacent en Amérique. Cette dernière partie du monde a encore en propre les piauhaus, les cotingas, les averanos, les arapungas, les phibalures et les procnés ; mais des représentants de cette famille, les jaseurs, existent dans la zone boréale tempérée et froide des deux continents, et les échenilleurs sont confinés en Afrique et aux Indes.

Les ocyptères, sortes de pies-grièches qui rappellent la forme des hirondelles et qui vivent d'insectes sur les côtes boisées des terres situées sous l'équateur, n'ont encore été rencontrées qu'à Timor, Manille, Sumatra et à la Nouvelle-Galles du Sud.

Les laniadées ou les pies-grièches à mœurs carnassières, à espèces variées ou mal classées pour la plupart, composent une famille naturelle qui semble répandue jusqu'aux bornes du monde : ce sont les faucons des insectes et des vers, et partout où peuvent vivre ces petits animaux, partout elles se sont propagées. Cependant, dans ce genre, on remarque des tribus naturelles qui affectent de ne point se disperser au hasard, mais qui restent fidèles au sol qui les a vues naître. Ainsi les corvinelles sont de la Sénégambie, les falconelles de la Nouvelle-Hollande, les vrais pies-grièches et les tchagras de l'Ancien Monde, les schetbés de la Malaisie, et les tarabas de l'Amérique. Quelques autres petits groupes sont moins bien déterminés. Les deux ramphocènes connus sont du Brésil, le manikup de la Guyane, et le bagadais et les crinons de la côte occidentale d'Afrique : quant aux bécardes, on ne les a trouvées qu'au Brésil et à la Guyane.

Les drongos, qui ne sont pas autre chose que des grands gobe-mouches, ne quittent point le littoral des contrées équatoriales de l'Ancien Monde, et les genres irène et énicure sont des îles de Sumatra et de Java.

Les muscicapidées habitent tous les climats ; on observe cependant que les tyrans sont confinés au Brésil et à la Guyane, les platyrhynques et les todirostres en Amérique, les tchitrec dans l'Inde, le yetapa et les gallites au Brésil et au Paraguay, les miros à la Nouvelle-Zélande, les rhipidures dans l'Australie, les conopophages au Brésil et à la Guyane ; mais cette famille a jusqu'à ce jour été si mal étudiée, qu'on ne peut presque rien préciser à son égard : il est de fait qu'elle se trouve seulement répandue par tout le globe.

Les brèves et les fourmiliers, oiseaux voisins des merles, et qui vivent d'insectes, ne sortent point de la zone équatoriale. Ainsi les grallaries sont du Brésil et de la Guyane, les brèves de la Malaisie, les fourmiliers des régions chaudes de l'Amérique ; tandis qu'ils sont représentés à Java par les brachyptères et au Mexique par les mérulaxes, sorte de lien intermédiaire avec les sittines. Les grallines rappellent cette famille sur le sol de la Nouvelle-Hollande, les cincles en Europe, et les vrais troglodytes dans les zones tempérées des deux continents ; quant aux thriothores, ce sont des troglodytes attachés aux terres du golfe des Antilles.

Les martins, autres insectivores des régions tropicales, se nuancent en tropidorhynques, espèces à langue en pinceau des terres australes ; en gracupies, qui affectionnent le continent indien ; en argyes, de la Nubie et de l'Arabie, et en vrais martins, qu'on ne trouve que dans l'Asie. Les loriots et les buphagées forment deux petites familles assez distinctes par les habitudes et par les mœurs, dont toutes les espèces sont propres à l'Ancien Monde.

La grande et nombreuse famille des sylvies se compose d'espèces si mal déterminées, si mal classées, qu'il seroit très difficile de chercher à préciser l'*habitat* de chacun des genres qui les renferment. Cette famille est un réservoir où les ornithologistes ont jeté pêle-mêle tous les oiseaux qu'ils ne pouvoient placer ailleurs. Quelques petits groupes cependant apparoissent avec des caractères assez précis pour des circonscriptions régulières. Ainsi les stournes sont de la Malaisie, les spréos du Cap et des Indes, les cinclosomes de la Nouvelle-Hollande, les merles-philédons d'Asie, les pétrocincles du vieux continent, les vrais merles de toutes les parties du monde, les mégalures de la Malaisie et de l'Australie, les traquets d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Australie, les mérions de la Nouvelle-Hollande et des Moluques orientales, les queues gazées de la Nouvelle-Galles du Sud ; les rubiettes, les fauvettes, les rousseroles, de tous les pays. L'Europe possède en propre les accenteurs, l'Asie les joras. Ce n'est que dans l'Ancien Monde qu'on rencontre les hoche-queues ; mais les régulus appartiennent indifféremment aux deux grands systèmes de terre.

La famille des alouettes se divise en vrais farlou-

zes de l'Ancien et du Nouveau Monde, en macronyx du Cap, en mirafres et en alouettes d'Europe et d'Afrique, et en sirlis de l'Afrique méridionale.

Les troupiales sont tous d'Amérique, à l'exception de deux ou trois genres et sous-genres. Il est de fait que les vrais étourneaux sont d'Europe et de l'Inde; tandis que les ambiyramphes, qui s'en rapprochent beaucoup, sont d'Amérique. Enfin les troupiales à barbillons rappellent les carouges dans la Nouvelle-Zélande, et les alectos de la Sénégambie font le passage des troupiales aux tisserins de l'Ancien Monde. Tous ces oiseaux vivent en troupes dans les prairies fraîches et herbées, soit au milieu des forêts ombreuses et humides, soit dans les savanes noyées.

Les fringilles se lient aux troupiales par les tisserins; ceux-ci se rencontrent en Afrique et en Asie seulement; tandis que partout se sont établis les bruans, et que les essaims variés et mobiles des moineaux se sont disputé toutes les régions de la terre, suivant que le sol produisoit en plus ou moins grande abondance les graines céréales qui forment la base de leur nourriture. Bien que ce genre, qui compte des espèces par centaines et des individus par millions, soit encore mal circonscrit, il résulte de nos études des groupes fort naturels et assez caractérisés; ainsi les veuves et les oryx sont de l'extrémité australe de la côte occidentale d'Afrique; les paroares les remplacent sur le sol des Amériques; les vrais moineaux sont de l'ancien continent, les chipiùs du nouveau, les oryzivores des Etats-Unis, les tardivoles du Paraguay, les jacarinis des Antilles, les vrais sénégalis d'Afrique et d'Asie, les paddas de la Malaisie et d'Afrique, les pityles d'Amérique: quant aux pinsons, chardonnerets et loxies, ils sont répandus sur tous les continents. Il en est de même des bouvreuils, des becs-croisés et des durbecs; toutefois, on n'a trouvé qu'aux îles Sandwich le genre psitacin, au Cap le genre très caractérisé des colious, que représente, sur la côte occidentale de la Nouvelle Hollande, notre genre amytis.

Les mésanges, soit qu'on place à leur tête les pardalotes, qui rappellent dans l'Ancien Monde les pipras du nouveau, soit qu'on y admette les dacnis d'Amérique, n'offrent aucune particularité dans la répartition de leurs espèces, qui apparoissent partout où les lépidoptères existent et peuvent fournir à leur nourriture les chenilles et les larves qu'elles recherchent. Cependant on ne connoît qu'une seule mésange non décrite du Chili, dans toute l'Amérique méridionale. Enfin les tribus diverses des tangaras vivent sous l'équateur comme dans les zones tempérées du Nouveau Monde, et les soixante-dix à quatre-vingts espèces connues se groupent assez naturellement en petites races distinctes que rend remarquables un plumage vivement coloré.

Dans le sous-ordre des passerigalles, les pigeons, cette famille si variée, si intéressante par les brillantes vestitures de la plupart des espèces qui la composent, a propagé ses représentants dans les deux hémisphères, et cependant des tribus assez distinctes viennent encore protester du respect que la nature professe pour ses œuvres en ne les semant pas au hasard. La race des vrais pigeons est du nord de l'Ancien Monde; mais les muscadivores sont exclusivement des contrées les plus chaudes de l'Asie, les vraies colombes d'Amérique, d'Australie et d'Afrique, les colomgalles de la Malaisie, les turverts du Vieux Monde, ainsi que les ptinilopes de la Malaisie et de l'Océanie, de même que les colombars d'Asie et d'Afrique. Quant aux tourterelles, aux colombi-gallines, aux colombi-turtures, elles s'offrent partout sans qu'on puisse en tirer quelques caractères géographiques. Enfin, de deux espèces de lophyres, l'une est des Antilles et l'autre de la Nouvelle-Guinée.

Les mégapodes sont de la Malaisie, excepté le superbe oiseau nommé *la lyre*, qui vit dans les profondes forêts de la Nouvelle-Galles du Sud; en Amérique, leurs représentants naturels sont la famille des pénélopes, et notre genre mégalonyx.

Les oiseaux de l'ordre des gallinacées n'ont reçu, pour la plupart, que des ailes amples et concaves, impropres à un vol de longue haleine: aussi presque toutes les espèces semblent-elles circonscrites sur des surfaces peu étendues, et tous les genres nettement isolés géographiquement; on doit encore remarquer que les gallinacées nées dans les forêts des hautes chaînes montagneuses ne sont nulle part en plus grande abondance, nulle part aussi variées en riches et belles espèces, que sur les hauts plateaux de l'Asie, bien que les versants des Cordilières en produisent un certain nombre qui ne le cède en rien à celles du monde seul connu avant les découvertes de Colomb. Ainsi les hoccos, les pauxis, sont de la Guyane, du Brésil et du Pérou; les paons et les éperonniers, de l'Inde et de la Malaisie; le superbe argus est isolé sur les montagnes du centre de Sumatra; les lophophores sont du Bengale, les dindons de l'Amérique, les coqs et les faisans de l'Asie, le macartney de Sumatra, les napauls du Thibet, les pintades d'Afrique, et les roulouls de la presqu'île de Malak. Quelques unes de ces espèces, utiles ou brillantes, ont été naturalisées en Europe dès la plus haute antiquité, ou dans les années qui suivirent la découverte du Nouveau Monde.

La grande famille des tétras, à formes toutes spéciales, est aussi la seule où les groupes qui la composent soient plutôt subordonnés à la nature propre des pays qu'au relief des provinces et à leurs circonscriptions. Les vrais tétras, les lagopèdes et les gélinottes, sont abondamment répandus dans tout

le cercle de l'hémisphère boréal, qui s'étend du pôle aux limites méridionales des régions tempérées. Les francolins, au contraire, semblent préférer les sables de l'Afrique, les steppes de l'Asie, et les lieux les plus secs de l'Indostan et du midi de l'Europe; toutefois, on en rencontre quelques uns dans les îles de la Malaisie et au Napaul. Les perdrix sont également de l'Ancien Monde, de même que les cailles, que les tocros et les colins remplacent en Amérique, dans les immenses plaines du Sud ou pampas, et dans les terrains bas et unis de la Californie. Les turnix sont encore un autre type très tranché de gallinacées qui habitent l'Asie et l'Afrique, tandis que les tinanous, à mœurs craintives, ne sortent guère des fourrées épaisses du Brésil, de la Guyane et du Paraguay septentrional. Les nombreuses espèces de gangas se tiennent dans les zones chaudes et tempérées de l'Asie et de l'Afrique; l'hétéroclite est isolé dans les plaines caucasiennes, les chonis ne quittent point les îles tempêtueuses du pôle austral, et les attagis et les thinochores sont accommodés à l'Amérique méridionale.

De nouvelles formes, de nouvelles attributions se présentent dans l'ordre des échassiers, destinés principalement à vivre, soit sur les bords de la mer, soit sur les rives des fleuves, soit au sein des eaux douces. L'ordre des échassiers seroit en effet très naturel, si les caractères qu'on leur assigne ne se trouvoient pas empreints d'une certaine indécision relativement à plusieurs genres, et notamment aux himantogalles. Il est de fait que tout rappelle les grandes gallinacées dans le kamichi et le chaïa, du Brésil et du Paraguay, les talégalles de la Nouvelle-Guinée, les agamis de Cayenne, les outardes des lieux boisés de l'ancien continent, et les coureurs des sables d'Afrique et d'Asie. Les macrodactyles, ou les oiseaux dont les doigts sont excessivement fendus et allongés, ne comprennent qu'une famille, celle des poules d'eau, divisée en plusieurs genres assez voisins les uns des autres, et isolés par des particularités de détails seulement. Ainsi des deux espèces de foulques connues, l'une est propre à la France aussi bien qu'à l'Inde, tandis que la seconde habite les eaux douces de la grande île de Madagascar; mais les porphyrions et les gallinules sont de l'Ancien et du Nouveau Monde.

Les vrais échassiers, qu'une organisation spéciale et des besoins du premier ordre maintiennent sur les rivages des grandes mers, sur les bords des baies qui morcellent les côtes, soumis ainsi à une habitation moins influencée par les changements de la température, sont plus indifférents par conséquent à des démarcations de territoires; car, pour leurs espèces diverses, la ligne des eaux est la seule barrière qui leur soit opposée. Ainsi certains échassiers sont vraiment cosmopolites : tel est, entre autres, le pluvier doré, qui vit sur les rivages de l'univers entier; et, bien que les espèces varient suivant les régions, il est certain que le genre se trouve avoir des représentants dans tous les lieux. On peut citer, comme du Nouveau et de l'Ancien Monde, les vanneaux, les pluviers, les huîtriers, les œdicnêmes, les giaroles, les barges, les échasses, les chevaliers, les bécasses, les maubèches, les strepsilas, les tringas, les hémipalmes, les avocettes, les flammans, les lobipèdes, les courlis, les ibis, les hérons, les spatules, les tantales, les grues et les podiceps; mais quelques genres ne sortent point toutefois de certaines limites. Ainsi les dromes sont propres aux côtes de la mer Rouge, les héliornes aux régions brûlantes d'Afrique et d'Amérique; le courliri, l'hélias, le savacou au bec bizarre, les vrais jabirus, à l'Amérique chaude; l'ombrette à la Sénégambie, et les marabous à l'Afrique et aux Indes.

Les considérations générales relatives aux échassiers sont applicables aux oiseaux nageurs ou palmipèdes, mais sur une échelle plus vaste. Ces oiseaux ne semblent pas faits pour être consignés dans d'étroites limites, car ils se trouvent subordonnés seulement aux grandes zones que dominent les influences terrestres de notre planète. Le vol puissant de la plupart des espèces, leur vue perçante, leur force corporelle, leur vie active, font des oiseaux grands voiliers ou longipennes des êtres chargés d'animer les solitudes immenses des océans. Les pélicans, les phaétons, les anhingas et les frégates sont, au contraire, des oiseaux qui ne franchissent que très accidentellement les tropiques, et bien qu'on ait regardé la frégate comme exclusive aux côtes d'Amérique, il est certain qu'elle s'est propagée jusqu'à la mer du Sud. Les frégates enfin ne s'éloignent jamais au-delà de vingt à trente lieues des côtes qu'elles fréquentent, et elles préfèrent pour leur genre de vie les grandes baies poissonneuses dont les eaux sont paisibles. Messagers du soleil, les phaétons au vol calme et mesuré annoncent les approches de la zone torridienne, et lorsqu'ils en franchissent les limites, c'est qu'ils sont emportés par les ouragans qui s'élèvent si brusquement sous l'équateur, et qui amènent à leur suite des perturbations rapides. Les cormorans et les fous vivent indifféremment dans le Nord et dans le Sud, près des pôles comme sous l'équateur; leurs espèces sont partout distinctes, mais leurs genres se sont emparés de tous les lieux où le poisson peut fournir à leur nourriture. Les rhyncops, les noddis, n'abandonnent point la bande équatoriale; les sternes, les goëlands et les mauves se trouvent partout; les stercoraires ne s'éloignent jamais des limites des pôles, soit au sud, soit au nord. Les pétrels fréquentent toutes les mers, mais les espèces sont d'autant plus grandes et plus communes, suivant qu'elles habitent les hautes latitudes

et les mers les plus orageuses. C'est ainsi que les quebranta-huessos et les prions sont des latitudes les plus antarctiques, que les puffins sont des océans équatoriaux, et que le damier est d'autant plus abondant qu'on ne quitte point les trentième à quarante-cinquième degrés de latitude sud. Enfin les grands albatros n'apparoissent dans l'océan Atlantique que par la latitude du Cap, et règnent sur les mers libres et isolées de cet hémisphère, jusque près des glaces éternelles; tandis que dans l'océan Pacifique on les retrouve dans l'hémisphère nord sur les côtes du Japon et de la Chine.

La grande famille des lamellirostres, nombreuse en genres et sous-genres, s'est propagée en Amérique comme dans les autres parties du monde; elle semble affectionner toutefois les pays froids, et être façonnée pour les hivers rigoureux. Les cygnes, les oies, les macreuses, les eiders, les millouins, les tadornes, peuplent les terres les plus boréales des deux hémisphères, ou les climats antarctiques. C'est ainsi que la Nouvelle-Hollande recèle le rare cygne noir de la côte australe, que le céréopsis est indigène à la Nouvelle-Galles du Sud, que la belle sarcelle de la Chine provient des Philippines, que les harles se trouvent aussi bien en Amérique que dans l'Ancien Monde. Il est de fait que les espèces seules sont susceptibles de démarcation, mais que les genres et les sous-genres qu'on a cherché à établir sont rebelles aux limites géographiques, à une ou deux exceptions près.

Enfin, la dernière famille des oiseaux, celle qui se rapproche le plus, sous certain rapport, des poissons, les brachyptères, par l'organisation tronquée ou incomplète des espèces qui la composent, se trouve renfermer quelques genres parfaitement caractérisés. C'est ainsi que les plongeons, les urias, les céphus, les alques et les cérorhynques sont propres au système polaire boréal, tandis que les manchots, les gorfous et les sphénisques sont exclusivement façonnés pour les hautes latitudes australes. De tous les oiseaux, les brachyptères, que des ailes rudimentaires ou annulées rendent impropres au vol, et que des pieds très déjetés empêchent de marcher facilement, sont les plus habiles nageurs; tout semble dans leur organisation avoir été sacrifié à ce genre de locomotion, et à des habitudes marines auxquelles le temps des amours peut à peine les soustraire.

CHAPITRE III.

APERÇU GÉOGRAPHIQUE SUR LES OISEAUX MARINS [1].

Dans les longues traversées des voyages lointains, le navigateur n'a pour récréer sa vue du spectacle majestueux, mais toujours monotone, d'une mer et d'un horizon sans bornes, que les êtres peu nombreux créés par la nature pour vivre loin des terres, et conquérir leur subsistance au milieu des vastes solitudes de l'Océan. Les uns ont leur habitation au milieu des ondes, les autres fendent les plaines éthérées avec rapidité, et vivent aux dépens des premiers, qui leur fournissent une proie facile. Les oiseaux seuls nous occuperont dans cette courte notice, en nous bornant à rappeler seulement quelques faits observés dans le cours de notre voyage, car nous ne pouvons oublier que ce sujet a été traité avec autant d'élégance que de savoir par deux collègues auxquels nous unissent et l'estime et l'amitié.

L'obscurité qui enveloppe la connoissance de certains oiseaux pélagiens ne sera point entièrement dissipée de long-temps. La difficulté de se les procurer fait le désespoir du naturaliste captif au milieu de planches flottantes, et le hasard seul peut mettre à même de les atteindre lorsqu'ils volent près des navires, et que, frappés d'un plomb mortel, il viennent tomber sur le vaisseau. Souvent il nous arriva, dans le voyage autour du monde de la corvette *la Coquille*, de tuer de ces oiseaux, qui tomboient à la mer, et que nous avions le regret d'abandonner à la voracité des poissons. Ce n'est en effet que dans quelques cas rares et par un temps de calme qu'il est possible de les aller recueillir; et une remarque générale, déjà faite depuis long-temps, c'est que les oiseaux marins sont beaucoup plus rares dans les beaux temps ou plus difficiles à approcher : il semble que l'agitation des vagues soit nécessaire pour leur fournir plus aisément les poissons ou les mollusques qui servent à leur nourriture; et que, dans les grandes perturbations de l'atmosphère, ils aient un plaisir instinctif particulier à lutter contre les tempêtes, et à se jouer des flots en courroux.

Les oiseaux marins ou pélagiens peuvent être rangés géographiquement en trois groupes principaux, appelés : 1° *grands voiliers;* 2° *nageurs*, e 3° *maritimes.*

[1] Mémoire lu à la Soc. d'hist. nat. de Paris, le 19 août 1825, et relatif aux oiseaux observés dans le Voyage autour du monde de la corvette *la Coquille.*

4° *Oiseaux marins grands voiliers.*

LES PÉTRELS, ALBATROS ET PHAÉTONS.

Les oiseaux de cette division jouissent, en général, d'un système d'organisation robuste et approprié au vol de longue haleine; le phaéton seul en diffère par plusieurs caractères. Les pétrels et les albatros ont des ailes aiguës, effilées; leurs muscles sont terminés par d'épais tendons qui leur permettent d'exécuter des trajets immenses sur la pleine mer; leurs pieds, largement palmés, leur facilitent les moyens de se reposer sur les vagues. Leur vue perçante rend inévitable la perte du poisson, dont ils sont avides, qu'ils saisissent, non en plongeant, mais en rasant la surface des flots. Les navigateurs rencontrent fréquemment ces oiseaux à des distances inouïes de toute terre, et ce n'est que rarement qu'on les voit dépasser les limites ou les zones qu'ils habitent de préférence. Ces deux genres renferment à la fois les oiseaux palmipèdes les plus robustes et les plus gros, comme les espèces les plus petites.

LES PÉTRELS.

L'oiseau de tempête (*Procellaria pelagica*), l'alcyon ou le satanique des navigateurs, habite les zones tempérées des mers d'Europe, et s'avance parfois dans les tropiques. Nous vîmes dans le grand Océan une espèce toute noire, d'une taille plus forte que celle du pélagique, ainsi que le petit pétrel à ventre blanc (*Procellaria fregata*, Gm.). Nous ne doutons pas qu'il n'en existe encore une couple d'espèces dans la mer du Sud; mais, malgré nos efforts, nous ne pûmes nous les procurer. Ces petits palmipèdes ne redoutent point la haute mer, et se rencontrent à d'assez grandes distances de toute terre connue.

Le pétrel Puffin (*Procellaria Puffinus*, Gm.), nous apparut dans l'océan Atlantique, depuis notre entrée dans les tropiques jusque sur les côtes de Sainte-Catherine du Brésil. Par la suite nous ne le revîmes plus.

Le pétrel Damier (*Procellaria capensis*, le *pardela* des Espagnols) habite hors des tropiques. Nous l'aperçûmes dès le vingt-quatrième degré de latitude sud; puis il devint plus commun à mesure que nous avançâmes vers l'Amérique méridionale, aux îles Malouines, et jusqu'au soixantième degré de latitude. Il vole moins bien que les autres pétrels, et il aime à se reposer dans le sillage des navires, où le remou lui accumule les petits mollusques qu'il saisit.

Le pétrel brun (*P. æquinoxialis*), noir, à gorge blanche, se plaît généralement dans l'intervalle des 35 à 45 degrés de latitude sud, et dans les environs des caps de Bonne-Espérance et de Diémen.

Pétrel antarctique de Cook. Par 40 degrés de latitude sud, on observa un pétrel de la grosseur du *Damier*, et lui ressemblant par les formes ramassées. La couleur des plumes de l'abdomen est d'un blanc satiné, et celle du dessus du corps, le devant du cou jusqu'à la poitrine, est d'un noir brun.

Nous remarquâmes que cet oiseau, de même que les pétrels et les albatros, avoient l'habitude de faire toucher l'extrémité d'une des ailes sur l'eau, en rasant la surface de la mer, et à l'instant où ils planent d'une manière continue, quoique leur vol soit rapide et sans mouvements apparents des ailes. Par cette action, ils semblent vraiment palper la mer, et cela serviroit-il à leur donner la conscience de la distance à laquelle ils se trouvent du liquide? ou bien l'agitation de l'eau par l'extrémité de l'aile seroit-elle un appât pour faire monter les poissons à la surface, ou pour les porter à fuir avec frayeur et être saisis plus aisément par l'oiseau?

Depuis le quarante-cinquième degré de latitude sud jusqu'au soixantième, on rencontre le pétrel géant ou *Quebrantahuessos* (*P. gigantea*, Gm.), facile à confondre avec l'albatros lorsqu'on le voit à quelque distance. Ses habitudes le fixent au milieu des hautes latitudes du Sud, et des tempêtes du cap Horn. Il fréquente aussi les attérages des îles Malouines et de la Terre des États. J'en tuai un dans la baie Soledad, et plusieurs s'y rendoient chaque jour.

L'intervalle qui sépare le cinquantième du soixantième degré est habité par un pétrel de la taille du damier, mais plus svelte dans ses formes (*Pétrel cendré*, Cook)? Le plumage de cette espèce est, sur le dos, d'un cendré bleuâtre clair et comme glacé; le dessous du cou, du ventre, du croupion, est d'un blanc satiné; le bec est bleuâtre, avec quelques teintes purpurines qu'on remarque aussi sur les pieds. Stupide et sans défiance, cet oiseau se laissoit prendre à des lignes qu'on laissoit traîner derrière le vaisseau, et s'y embarrassoit par les ailes.

Par 50 degrés, mais surtout par 55 degrés de latitude sud, dans les mers de la Terre-de-Feu, et jusque par 60 degrés, nous fûmes accompagnés dans notre navigation par le joli pétrel bleu, décrit par Forster dans le *deuxième voyage de Cook* (*Procellaria vittata*, Gm.). Cet oiseau, dont la taille est du double de celle du pétrel pélagique, est remarquable par la couleur tendre de sa livrée. Le dos et le dessus de la tête sont d'un gris bleuâtre; les ailes, qui sont très effilées, sont de couleur gris brun; un chevron de couleur plus foncée croise le dos et les ailes. Les côtés du cou, et en arrière des yeux, les plumes sont teintes en gris noirâtre; le ventre et la gorge

sont d'un blanc neigeux ; un trait blanc passe au-dessus de l'œil ; les plumes de la queue sont cendrées, terminées par une bordure noire ; la membrane des pieds est blanche, et ceux-ci sont noirs; le bec est plus élargi à la base que dans les autres pétrels, et ce caractère a fait établir par MM. de Lacépède et Cuvier le sous-genre *prion*.

Par 60 degrés de latitude sud, nous observâmes, en petit nombre toutefois, un pétrel (*P. pacifica*) de taille d'un tiers moindre que celle du pétrel géant. Ses pieds, noirs, étoient largement palmés; son bec, de couleur brune, paroissoit plus fortement recourbé que dans les autres espèces. Son plumage entier étoit d'un gris fuligineux uniforme, plus foncé et plus sombre sur la tête et sur les couvertures des ailes ; celles-ci sont effilées et très longues, et la queue est régulièrement carrée. Cette espèce voloit avec rapidité, et à la manière des oiseaux de ce genre, c'est-à-dire en rasant et palpant la surface de la mer.

LES ALBATROS.

Après les pétrels viennent les *albatros*, les plus grands des oiseaux pélagiens grands voiliers. La taille massive et lourde de toutes les espèces semble être peu en rapport avec la rapidité et la continuité d'un vol de longue haleine ; et c'est ce qui lui a mérité le nom, donné par les marins, de *mouton du Cap* ou de *vaisseau de guerre*. Cet oiseau est celui qui s'éloigne le plus de toute terre, et il n'habite généralement que les latitudes extra-tropicales, et c'est principalement dans les mers qui baignent les trois grands caps avancés dans le Sud qu'on l'observe le plus communément ; on a même cru pendant long-temps qu'essentiellement propre à l'hémisphère austral, il ne se trouvoit jamais dans le boréal ; cependant M. de Roquefeuille, dans son Voyage de circumnavigation, dit en avoir tué un assez grand nombre dans les mers des côtes N.-O. de l'Amérique.

Nous vîmes des albatros dès le vingt-sixième degré de latitude sud ; mais les parallèles qu'ils aiment de préférence sont dans l'intervalle des 35 à 40 degrés. Ces oiseaux ne paroissent jamais plus abondamment que dans les mauvais temps : aussi, dans les coups de vent, surtout dans le *pampero* que nous reçûmes devant *Rio de la Plata*, dans le canal de Patagonie, ils paroissoient à peine être influencés par la tempête, et rasoient, en se balançant avec mollesse, les vagues démesurément grosses de ces mers dangereuses.

Nous pensons qu'il y a quatre espèces d'*albatros* assez nettes et assez distinctes. Les trois premières se rencontrent plus habituellement vers le quarantième degré. La quatrième espèce semble plutôt fixée entre les cinquantième et soixantième degrés sud.

L'*albatros commun* (*Diomedœa exhulans*, L.). Taille d'une oie : envergure d'environ dix pieds ; tête blanchâtre; le corps, les ailes, le ventre, variés de marron clair, de gris et de blanc ; bec couleur de corne.

Cette espèce varie par les couleurs du plumage, qui semblent la rapprocher de la quatrième par plus ou moins de brun ou de gris. Ces différences tiennent sans doute aux saisons, aux âges ou aux sexes : cependant la couleur foncée et constante de la quatrième espèce ne permettroit point d'erreurs.

L'*albatros à épaulettes* (*Diomedœa epomophora*, Nob.). Taille moindre que celle du précédent. Le corps, le cou, la tête, le ventre, la queue, le dos et le croupion d'un blanc de neige ; les plumes qui couvrent les ailes d'un noir vif, deux larges taches blanches en losange sur le coude de chaque aile : le bec est jaunâtre.

L'*albatros chlororhynque* (*Diomedœa chlororhyncus*, Gm.). Taille de presque moitié moindre que celle de l'albatros commun. Tête et cou blancs ; dos, couverture des ailes, d'un gris brun foncé ; ventre blanc ; bec et pieds jaunes ; le croupion est blanc : il en est de même pour le dessous de la queue, dont l'extrémité est bordée d'un large liseré noir.

L'*albatros fuligineux* (*Diomedœa spadicea*, Forster, Gm.). De la taille de la première espèce. Tout le plumage, sans exception, d'une couleur marron brune très foncée ou tirant sur le chocolat.

Nous n'eûmes point occasion d'apercevoir le *Diomedœa fuliginosa* ou le *sooty* (*Albatros brown*) de Forster, à moins que nous ne l'ayons confondu avec le *spadicea*, ce qui seroit fort possible.

LES PHAÉTONS.

Les deux espèces connues de phaéton ou paille-en-queue sont susceptibles d'être placées dans la coupe artificielle et purement géographique que nous avons établie, quoiqu'on puisse dire que leur demeure habituelle dans la zone torride ne les met jamais à même d'être très éloignés des terres, et que, par conséquent, ils peuvent, à la rigueur et presque chaque soir, gagner les îles ou les hauts rochers qui leur servent de refuge. Cependant, il nous arriva si souvent de rencontrer ces oiseaux au milieu des espaces les plus dégarnis de terre, de les entendre au-dessus de nos têtes par ces temps de calme, par ces belles nuits des tropiques, que nous devons les considérer comme les oiseaux de haute mer, qui semblent annoncer ou être les messagers des régions du soleil, ainsi que l'indique le

nom poétique que leur imposa l'imagination féconde de *Linné*.

Le phaéton est souvent emporté hors de ses limites naturelles par ces grains subits ou par les ouragans si fréquents dans la zone équatoriale. C'est ainsi que plusieurs fois nous le rencontrâmes jusque par 30 degrés de latitude sud. Le paille-en-queue ordinaire (*Phaeton ethereus*, Gm.), le plus gros du genre, semble être confiné dans l'océan Atlantique et s'arrêter dans les mers de l'Inde. Celui à brins rouges, au contraire (*Ph. phœnicurus*, L.), paroît appartenir plus particulièrement au grand Océan équinoxial : cependant les deux espèces existent à peu près en nombre égal aux îles de France et de Bourbon. Le vol du phaéton est calme, paisible, composé de battements d'ailes fréquents, parfois interrompus par des sortes de chutes ou de mouvements brusques. Il aime à s'approcher des navires, qu'il vient reconnoître de très près.

2° *Oiseaux nageurs.*

LES MANCHOTS, GORFOUS, SPHÉNISQUES.

Le navigateur rencontre souvent, à de grandes distances des terres, des oiseaux nullement organisés pour le vol, qui vivent au milieu de la mer, et qui ne fréquentent les rivages qu'à des époques déterminées, où ils doivent pondre, couver et donner la subsistance à leur progéniture ; habitants des latitudes australes, ils nichent sur les extrémités tempêtueuses du sud de l'Amérique, de la Nouvelle-Hollande et de l'Afrique ; tels sont les *manchots*. Trois espèces de cette famille naturelle peuplent les terres magellaniques ; mais, par une singularité très remarquable, l'espèce la plus commune (*Aptenodytes demersa*, Gm.) s'est propagée le long des côtes d'Amérique que baigne l'océan Pacifique jusqu'à Lima, par 12 degrés, car j'en vis un grand nombre dans la rade de *Callao*, soumis à l'influence d'une température qui sembleroit ne devoir point lui convenir. Déjà Sonnerat [1] avoit signalé des manchots dans les mers de la Nouvelle-Guinée, tandis que, dans l'hémisphère nord, les pingoreins sont leurs représentants naturels.

Le grand manchot ou le *pingouin roi des marins* (*Aptenodytes patagonica*, Gm.) vit généralement solitaire ou simplement apparié dans les hautes latitudes, et on ne le trouve guère que dans les criques ou les petites baies de la Nouvelle-Shetland, de la Terre-des-États, de la Terre-de-Feu. Il est plus rare aux Malouines, où, pendant mon séjour, je n'en vis qu'un seul individu.

[1] Voyage à la Nouvelle Guinée, 1776, in-4°, p. 179 et suiv.

Le manchot à lunettes (*Aptenodytes demersa*, Gm.) peuple de ses nombreux essaims toutes les côtes magellaniques pendant six mois, après lequel temps il se rend à la mer avec les jeunes de l'année. Les habitudes singulières de cet oiseau bizarre ont été décrites avec soin par Pernetty (*Voyages aux Malouines*, tom. II, p. 17).

En allant aux îles Malouines ou *Virginies* d'*Hawkins*, nous trouvâmes dans le mois de novembre, par 45 degrés de latitude sud, un grand nombre de gorfous sauteurs (*Aptenodytes chrysocoma*, Gm.) alors appariés et vivant à une grande distance des terres les plus proches. Leurs plumes *poilues*, si on peut s'exprimer ainsi, sont sans cesse lubrifiées par une exsudation cutanée huileuse, qui facilite singulièrement leurs habitudes toutes marines. On a remarqué que lorsque les manchots retournoient à terre ils étoient très maigres. Ces oiseaux, au reste, nagent avec une grande rapidité ; mais ce qui les distingue surtout est leur manière de s'élancer par bonds au-dessus de l'eau, à la manière de plusieurs scombres, au point que parfois nous les prenions pour des bonites.

3° *Oiseaux maritimes.*

LES FOUS, FRÉGATES, NODDIS, STERNES, STERCORAIRES ET CHIONIS.

Dans cette division, nous rangeons des oiseaux assez remarquables par une similitude dans les formes, si nous en exceptons le chionis ; qui possèdent des ailes aiguës propres au vol balancé [1] sur la surface de la mer, et enfin par leurs mœurs, qui les maintiennent dans le voisinage des terres, à distance d'un demi-degré environ, à un degré au plus, de manière que leur rencontre peut en quelque sorte servir au navigateur à lui indiquer les attérages ou à lui signaler des bancs à fleur d'eau. La présence du chionis et du bec en ciseau, loin des rivages qu'ils habitent, est plus accidentelle, et même le plus ordinairement elle est due à des coups de vent, qui les entraînent loin des bords des grandes baies qu'ils semblent ne point quitter volontairement.

Genre Fou (*Sula*). Les oiseaux de ce genre ont un système d'organisation robuste, destiné à conquérir leur nourriture sur la mer, en déployant une activité constante et une industrie de tous les moments. Ils ne saisissent point les poissons ou autres animaux marins, dont ils font leur proie, en rasant la surface de la mer, mais bien en disposant leurs ailes de manière à former en quelque

[1] Vol qui se compose de mouvements égaux, en frappant l'air par une action alternative de haut en bas.

sorte un fer de flèche, dont leur bec acéré forme la pointe, et se précipitant dessus avec une grande rapidité. Les espèces diverses de *fous* semblent appartenir à toutes les mers, mais plus particulièrement aux mers chaudes. Ces oiseaux ont un vol horizontal rapide, accompagné de mouvements de tête à droite ou à gauche, et s'éloignent assez des îles où ils nichent, mais ne manquent jamais de regagner chaque soir leurs rochers, surtout à l'époque où ils ont des petits.

Le fou brun (*Sula communis*) est en général abondant dans toutes les mers, entre les tropiques, de même que le fou blanc à ailes noires (*Sula candida*, Brisson), qui domine surtout dans la mer du Sud. Ce dernier, nommé *manche de velours*, offre des variétés à plumage à moitié noir et blanc, ou entièrement tacheté de brun et de blanc (*Pelecanus maculatus*, Gm.), qui vivent réunies entre elles, principalement aux alentours des îles isolées de l'océan Atlantique, et surtout à l'île de l'Ascension, où elles nichent par bandes nombreuses sur les rochers volcaniques qui la hérissent. Les jeunes, dans le premier âge, sont revêtus d'un épais duvet floconneux.

La frégate (*Pelecanus aquilus*, L.), l'oiseau le plus vorace et le plus destructeur de poissons, doué de deux longues ailes, et d'une rapidité dans le mécanisme du vol qui lui a valu le nom du navire le plus fin voilier : la frégate ne paroît jamais s'éloigner des terres à une distance de quinze à vingt lieues au plus, d'après nos observations. C'est un oiseau des climats chauds, abondant dans l'océan Atlantique comme dans la mer du Sud, et c'est à tort qu'on a dit quelque part qu'elle n'habitoit point l'Océanie ; car, dans les îles de la Société et aux Carolines, nous en observâmes une qui diffère toutefois par la taille de l'espèce commune, et qui, probablement, n'en est qu'une variété. Ce fait avoit été déjà signalé par MM. Quoy et Gaimard.

Le noddi (*Sterna stolida*), le vrai nigaud des navigateurs, habite toute la zone équatoriale, et c'est cet oiseau qui vient avec plus de confiance encore que le fou se percher sur les agrès des navires, et s'y laisser prendre à la main.

Les *sternes* et les *mouettes* annoncent toujours, et d'une manière à peu près invariable, le voisinage des terres. Elles vivent par bandes nombreuses dans les baies ou sur les hauts-fonds des archipels, où quelques espèces peu nombreuses semblent disséminées par parallèles, quoique plusieurs appartiennent à plusieurs grands espaces des mers du globe. Les îles Malouines présentent des légions de la *Sterna minuta*, dont les formes gracieuses et sveltes contrastent avec le cri aigre et perçant qui leur est propre. Ces hirondelles de mer pondent sur les îlots épars au milieu de la baie française, et montrent un grand courage pour défendre leur progéniture ou leurs œufs des attaques des oiseaux de proie, si communs sur ces terres antarctiques.

Nous rencontrâmes souvent dans l'archipel de la Société, soit dans les îles basses des *Pomotous*, ou à *Borabora*, non loin de *Taïti*, une sterne que les insulaires nomment *piraé*, de la taille de la petite hirondelle de mer d'Europe. Son plumage est d'une blancheur éblouissante; les tiges des plumes sont brunes, et ses pieds, de même que le bec, sont de couleur bleu de ciel. Est-ce la *Sterna pacifica?*

Les canaux nombreux qui isolent les grandes îles de la Sonde sont fréquentés par une hirondelle de mer à ventre blanc, brune, avec des taches fauves sur la partie supérieure du corps, ayant le bec et les pieds noirs, qui est la *Sterna panayensis* de Gmelin.

Ce n'est que dans les hautes latitudes du Sud que le *Stercoraire cataracte* habite. Nous en vîmes fréquemment aux alentours des îles Malouines; mais nous ne pensons pas qu'il s'en éloigne habituellement, car c'est principalement dans la baie françoise, ou *Soledad*, qu'il se tient de préférence.

Il en est de même du *Chionis alba* de Forster. Cet oiseau a des formes lourdes et massives, impropres pour un vol continu, et c'est par rapport à son facies sans doute que les anciens navigateurs lui ont donné le nom de *pigeon blanc antarctique*. Marchand, sur *le Solide*, l'aperçut à soixante lieues à l'est de l'embouchure du Rio de la Plata. Nous le rencontrâmes par 45 degrés en allant aux Malouines; il vint se percher sur la mâture de notre navire, et paroissoit accablé de lassitude. Ce genre, dont on ne connoît qu'une espèce, paroît ne pas exister en deçà du trente-cinquième degré de latitude sud ; ses habitations principales sont les rivages magellaniques, surtout la Terre des États, les îles Malouines, le sud de la Terre de Diémen et de la Nouvelle-Hollande. Ses mœurs sont sauvages, et il appartient vraiment à la famille des gallinacées.

CHAPITRE IV.

OBSERVATIONS SUR LES OISEAUX PÉLAGIENS [1].

L'Océan a ses oiseaux comme la terre. Forcés d'en parcourir sans cesse les solitudes pour y trouver leur subsistance, ils furent doués d'une puissance de vol extraordinaire, afin de pouvoir en quelques heures franchir des espaces immenses, et se porter où l'instinct les appelle.

[1] Mémoire de MM. Quoy et Gaimard, inséré dans la partie zoologique de l'Uranie, page 142 et suiv.

Parmi ces nombreuses tribus il existe des distinctions de mœurs aussi tranchées que les caractères physiques qui servent à les classer : c'est ce qui nous détermine à ne donner le nom d'oiseaux pélagiens proprement dits, qu'aux pétrels et aux albatros. On trouve les premiers dans toutes les mers, sous tous les méridiens et presque par toutes les latitudes. Excepté le peu de temps qu'ils donnent à la reproduction, tout le reste de leur vie est employé à parcourir l'Océan, et à rechercher péniblement, au milieu des orages, une nourriture rare, presque aussitôt digérée que prise : ce qui semble mettre ces animaux sous la dépendance d'une seule fonction, celle de la nutrition. Ainsi on sait que divers oiseaux forment des familles dont la langue est plumeuse, et qui par cette organisation particulière sont contraints à être sans cesse en action pour se nourrir. C'est vraiment de ces animaux qu'on pourroit dire avec justesse, qu'au lieu de *manger pour vivre*, ils semblent ne *vivre que pour manger*.

Les frégates, les paille-en-queue, les fous, les noddis, quoique s'avançant quelquefois fort loin sur l'Océan, ne méritent point le nom de pélagiens. Ce sont pour eux de simples excursions; ils préfèrent aux ondulations des flots leurs rochers solitaires, ils y reviennent ordinairement chaque soir.

Avant de parler successivement de ces diverses espèces, nous dirons que la difficulté de se les procurer a fortement embrouillé leur synonymie. Des navigateurs de toutes les nations leur ont donné des noms différents, et en ont fait des descriptions en les voyant seulement passer; de sorte que, excepté les espèces que l'on possède et dont on connoît avec précision les demeures habituelles, on doit se tenir en garde contre les méprises des nomenclateurs. Il seroit cependant utile de bien s'entendre sur les noms assignés à quelques uns de ces oiseaux : tout n'étant pas encore découvert en géographie, la navigation, dans de certaines circonstances, pourroit en retirer avantage.

C'est ce que l'expérience démontre chaque jour, principalement dans le grand Océan, ainsi que nous le dirons bientôt.

Nous étant particulièrement attaché à l'étude des oiseaux grands voiliers, et dans nos navigations, leur ayant entendu donner des noms divers par les marins, comme ceux de coupeurs-d'eau, de sardiniers, de manches-de-velours, de cordonniers, de fous, etc., nous avions essayé d'abord de faire concorder cette synonymie avec celle des naturalistes : mais bientôt nous abandonnâmes cette idée, en voyant que les navigateurs ne s'entendoient pas bien entre eux sur les noms imposés aux mêmes individus, et que beaucoup de ces animaux nous manquoient pour les reconnoître. Ainsi nous nous bornerons à parler des habitudes de quelques uns, et nous commencerons par les albatros.

Ces oiseaux sont bien connus. Les personnes qui sont allées jusqu'à l'extrémité sud de l'Afrique, savent que ce sont les *moutons du Cap* des navigateurs françois. Ce sont les plus grands des palmipèdes; très rares dans le nord, ils appartiennent plus spécialement à l'hémisphère antarctique, encore n'est-ce pas dans nos mers qu'on les aperçoit. Il faut dépasser l'équateur et visiter celles qui s'étendent depuis la Chine jusqu'aux côtes d'Amérique. On dit qu'au Kamstchatka il y en a beaucoup.

Dans le Sud on commence à voir des albatros au tropique, en petit nombre il est vrai; nous n'en avons même aperçu qu'une fois de l'espèce chlororhynque, près du cap Frio, au Brésil. Ordinairement ils ne dépassent pas le trentième degré : on en trouve davantage à mesure qu'on s'élève en latitude. C'est du cinquante-cinquième au cinquante-neuvième parallèle, que nous en vîmes le plus, et probablement que, dans cette direction, ils ne reconnoissent de limites que les glaces polaires. Ils parcourent tous les méridiens de cet espace immense, les coupent ou les prolongent avec la vitesse de l'aigle, suivant qu'ils trouvent plus ou moins de nourriture. Cependant ils ont des parages de prédilection : ce sont les extrémités les plus australes des deux continents, le cap Horn et celui de Bonne-Espérance, séjour des tempêtes ou des perpétuels frimas, où viennent se briser les flots de deux océans sans bornes. Tous les navigateurs, en voyant leurs troupes nombreuses, savent qu'ils sont peu éloignés du cap de Bonne-Espérance. Le même signe se renouvela pour nous en nous approchant de la Terre-de-Feu. Nous avions franchi tout d'un trait l'espace qui sépare le port Jackson de l'Amérique : dès notre sortie nous vîmes de ces oiseaux qui nous accompagnèrent presque constamment; et lorsque, par une grosse mer et au travers des brouillards, nous reconnûmes la Terre-de-Feu dans le voisinage du cap de la Désolation, leur nombre augmenta considérablement.

Ces oiseaux ayant une si grande dimension, et passant très près des navires, il seroit assez facile d'établir des espèces par la couleur du plumage, si les nuances n'en varioient pas à l'infini dans les deux sexes, selon l'âge et les saisons, comme il arrive dans les goëlands. Ainsi nous nous contenterons d'indiquer par les localités les espèces dont les caractères sont bien tranchés; et nous réunirons dans un même groupe, comme n'en constituant qu'une seule, le diomède exilé (*Diomedea exulans*), plusieurs individus sur lesquels on n'a encore que fort peu de données.

C'est par cette dernière espèce que nous commencerons, parce que nous la vîmes la première, aux approches du cap de Bonne-Espérance, dans le mois d'avril, et qu'elle nous accompagna, en allant

à l'île de France, jusqu'à cent lieues en deçà du tropique du Capricorne. Nous la retrouvâmes à la fin d'août, à peu près dans les mêmes parages jusqu'auprès de la baie des Chiens-Marins, à la Nouvelle-Hollande, par environ 26 degrés en latitude. C'est encore à la même espèce qu'appartiennent les albatros du port Jackson et du cap Horn, que nous vîmes dans ces mers depuis novembre jusqu'en février.

Les différences qu'ils nous ont offertes se réduisent à celles que nous allons indiquer pour chaque individu :

1° Dos et couvertures des ailes d'un brun sale; ventre blanc; c'est probablement cette variété qui a servi de type pour l'espèce *Diomedea spadicea.*

2° Dos grisâtre; cette couleur s'étend sur les ailes et devient brune à mesure qu'elle approche de leur extrémité : le ventre est brun.

3° Dos et poitrine d'une couleur blanche éclatante, ainsi que les couvertures des ailes : le reste de ces mêmes ailes est noir en dessus. Il existe de légères variétés à cet égard dans le blanc, qui s'étend plus ou moins loin.

4° Ailes brunes, ventre et dos blancs. Cet individu est principalement distingué par une raie noire sur l'extrémité de la queue, qu'il porte en éventail : peut-être est-ce une espèce différente. Il habitoit avec les précédents à quelque distance de la baie des Chiens-Marins.

5° Par 36 degrés de latitude nord, en allant des Mariannes aux îles Sandwich, nous vîmes un albatros beaucoup plus petit que les précédents, mais marqué comme eux de taches d'un gris blanc. Un caractère constant pour tous les individus, c'est d'avoir le dessous des ailes blanc jusqu'à la pointe qui est noire.

Les autres espèces bien distinctes sont : l'albatros brun de la Chine, qui, à cause de sa couleur et de sa petite taille, peut être pris, en le voyant voler, pour un grand pétrel; le fuligineux, qui, pour peu qu'il approche des vaisseaux, sera distingué toujours du pétrel géant, par sa teinte brune plus foncée, son bec blanc, et surtout par le demi-cercle de la même couleur qu'il a autour des yeux [1]. Nous nous en procurâmes deux individus dans le grand Océan, par des latitudes bien opposées, d'abord en allant des Mariannes aux îles Sandwich, par le trente-sixième parallèle nord, puis par le cinquante-huitième sud, à quatre cents lieues du cap Horn.

Vient ensuite le chlororhynque, que l'on reconnoît de loin, parce qu'il est plus petit que le *diomedea exulans,* et que, tout blanc dessus le corps, les couvertures de ses ailes sont toujours noires. Ce signe ne varie jamais; il est plus saillant et pour le moins aussi positif que celui qu'on a tiré de la couleur du bec.

Cet oiseau n'approche jamais beaucoup les navires, comme les autres espèces. Nous l'avons vu près de la Terre-de-Feu, par 55 degrés de latitude, dans la baie française aux îles Malouines, et enfin, longeant la côte orientale d'Amérique, s'avancer jusque sous le tropique.

Les pétrels infiniment plus nombreux en espèces que le genre précédent, sont aussi beaucoup plus difficiles à déterminer. Ces oiseaux sont les compagnons inséparables des marins pendant leur longue navigation. On les trouve, comme nous l'avons dit, dans toutes les mers et d'un pôle à l'autre. Tournoyant sans cesse autour des vaisseaux, ils ne les abandonnent que quand le vent cesse de les pousser, et cela par un instinct dont nous parlerons après avoir fait mention des caractères physiques de quelques uns d'entre eux.

Nous avons vu le plus commun et le mieux connu de tous, le damier, fréquenter en même temps, dans le mois de février, les parages brumeux des îles Malouines, par le cinquante-unième parallèle, et le beau ciel du Brésil, où nous le retrouvâmes encore en septembre. Ainsi, s'arrêtant en latitude vers les limites de la zone tempérée, il parcourt en longitude l'espace qui sépare l'Afrique du Nouveau-Monde et de la Nouvelle-Hollande. Ces oiseaux sont donc bien éloignés d'être relégués sous le quarantième degré de latitude australe, comme l'a dit Linné, sur le rapport des voyageurs; et nous-même, à cet égard, nous ne faisons qu'avancer un fait, sans vouloir en inférer qu'ils ne poussent pas leurs courses plus loin que dans les parages où nous les avons vus. Dans certaines parties de l'histoire naturelle, l'époque n'est point encore arrivée où, aidé d'un nombre suffisant d'observations précises, on pourra tirer des conclusions générales et invariables.

Il faut ajouter aux habitudes connues de ces oiseaux celle de ne pouvoir plus s'envoler lorsqu'on les pose sur une surface plane, le pont d'un navire, par exemple. Cependant leurs ailes ne sont pas très longues ni leurs jambes très courtes.

Après les damiers, le groupe qu'on rencontre le plus fréquemment est celui des très petits pétrels, dont on possède quelques espèces dans les collections. Mais il s'en faut beaucoup que toutes soient connues.

[1] Cet oiseau a le corps d'un gris cendré, la tête, les ailes et le bout de la queue de couleur brune; un demi-cercle blanc, autour de l'œil, prend la largeur de la paupière; la mandibule inférieure offre une ligne membraneuse d'un blanc bleu. Contre l'ordinaire, les pattes ont postérieuremeut des rudiments d'ongles. L'envergure est de six pieds deux pouces.

Il ne nous reste rien à dire de l'oiseau des tempêtes (*procellaria pelagica*), le *satanicle* des matelots, qui se montre depuis les mers du Nord jusque vers le pôle Sud, sinon qu'on est bien revenu de l'opinion où l'on étoit que sa présence annonce la tempête.

Nous nous bornerons à indiquer quelques espèces différentes, que les navigateurs confondent souvent, à cause de leur taille, avec celle-ci. Ainsi sous l'équateur atlantique, par 25 degrés de longitude ouest, en octobre, nous vîmes pendant plusieurs jours de petits pétrels noirs, à croupion blanc, ayant sur chaque aile une large ligne longitudinale d'un noir plus foncé.

Avant d'entrer au cap de Bonne-Espérance dans le mois de mars, des milliers de ces petits palmipèdes, noirs, tachés de gris en dessus, se tenoient constamment dans notre sillage.

Sous la ligne équinoxiale, dans le grand Océan, par environ 150 degrés de longitude à l'ouest de Paris, nous fûmes suivis par une espèce noire à ventre blanc, à queue fourchue, qui voloit avec beaucoup de rapidité.

Enfin, après notre départ du port Jackson, nous dirigeant vers l'extrémité sud de l'Amérique, nous en vîmes beaucoup de noirs à ventre blanc, mais dont la queue étoit carrée.

Passant des plus petits de ces oiseaux aux plus grands de la même famille, qui sont entre eux pour les dimensions, ce qu'un moineau est à une oie, nous dirons que le pétrel géant habite depuis le cap Horn et au-delà, jusqu'à celui de Bonne-Espérance, et que ces limites en latitude paroissent être celles de la zone tempérée, hors de laquelle on l'aperçoit très rarement. Nous l'avons rencontré aux Malouines, où même quelquefois il fit partie des mauvais aliments qui composoient notre nourriture. Nous tenons du capitaine américain Orne, qui s'occupoit alors de la pêche des phoques dans ces parages, qu'au printemps ces pétrels venant en grandes troupes pondre sur la grève, son équipage se nourrissoit en partie de leurs œufs dont il pouvoit charger des canots. D'après ce qu'a écrit Delano, autre capitaine américain, il sembleroit que ces oiseaux sont susceptibles de mettre beaucoup d'ordre dans l'arrangement général de leurs œufs, et que, vivant à cette époque comme en république, ils exercent tour à tour une surveillance toute particulière dans l'espèce d'établissement temporaire qu'ils forment. Le capitaine Orne, qui connoît parfaitement les Malouines pour les avoir fréquentées plusieurs fois, ne nous ayant point parlé de cette particularité, nous n'y accorderons que le degré de croyance dû à un fait qui paroît extraordinaire et qu'on n'a point vu soi-même.

A la mer, le pétrel géant peut être pris pour l'albatros gris dont il a la taille; toutefois, pour peu qu'il soit proche on le distingue facilement à la protubérance très saillante que forment sur son bec les deux rouleaux de ses narines, protubérance qui, chez l'albatros, est à peine apparente.

Les caractères dont nous allons nous servir pour les espèces ou les variétés suivantes que nous avons à faire connoître, ne sont point assez exacts pour être donnés comme sûrs, puisque nous n'avons pu avoir à notre disposition les individus : c'est donc seulement d'après un examen attentif et souvent répété auquel nous nous livrions lorsqu'ils passoient et repassoient à toucher notre bâtiment, que nous nous hasardons à les décrire; ce qui est bien insuffisant sans doute. Mais si l'on réfléchit qu'il n'y a que les albatros et les pétrels qui soient ainsi dans l'habitude d'accompagner les vaisseaux, il paroîtra aisé aux navigateurs d'appliquer aux uns et aux autres ce que nous allons en dire, et de reconnoître les traits d'analogie qui existeroient entre les espèces qui s'offriront à leurs regards et celles que nous avons vues dans tel ou tel parage. Au reste, ce moyen, mis en pratique par des observateurs attentifs, est peut-être le seul à l'aide duquel on pourra éclairer l'histoire de ces oiseaux : car comme ils n'entourent jamais les vaisseaux que quand la mer est agitée, il est assez facile de les tuer, et c'est ce que nous faisions quelquefois; mais il est rare qu'on puisse aller les chercher, sans compromettre l'existence des hommes qui s'y hasarderoient. D'un autre côté, la plupart des terres qu'ils fréquentent étant des rochers inaccessibles battus par les flots, on ignorera encore longtemps quelles sont leurs habitudes pendant la ponte et l'éducation de leurs petits.

Près du cap de Bonne-Espérance, nous vîmes des pétrels gris, d'autres noirs, avec une lunule blanche autour de l'œil, et entre celui-ci et l'île de France une grande espèce toute brune, qui parut en même temps qu'une plus petite dont la couleur étoit presque noire.

En allant de l'île Bourbon à la baie des Chiens-Marins, il s'en offrit successivement de tout noirs, d'autres joignant à cette couleur un ventre blanc avec des taches brunes sur la tête et le dos. La même espèce, sans taches brunes, nous accompagna depuis les Malouines jusqu'à Monté-Vidéo, et de là au Brésil; de sorte qu'elle habite en deçà et au delà du cap de Bonne-Espérance, jusqu'au détroit de Magellan.

Le pétrel cendré se trouve à la baie des Chiens-Marins à la Nouvelle-Hollande.

Non loin du port Jackson, nous rencontrâmes, en novembre, des troupes de ces oiseaux qui suivoient la direction des bancs de poissons ou de certains mollusques, et pêchoient avec beaucoup d'activité; ils étoient noirs en dessus, et bruns en dessous.

Par 53 degrés de latitude, aux environs de l'île Campbell, se montre un pétrel qui a la forme et le

vol des damiers, sa couleur est grisâtre. C'est probablement cet oiseau que le capitaine Cook compare aussi au *procellaria capensis*, sans qu'il soit cependant de la même espèce.

On en voit d'à peu près semblables près des Malouines, avec cette différence que l'extrémité de leurs ailes est marquée en dessus d'une tache noire et blanche. Il ressemble beaucoup au pétrel colombe.

C'est aux approches de cette même île Campbell que nous vîmes, pendant plusieurs jours, de grands pétrels dont le corps étoit blanc, le dessus des ailes, le dos dans sa largeur, le bout de la queue, noirs; en dessous les ailes étoient noires avec une bande longitudinale blanche.

Une variété de ces oiseaux, au lieu d'avoir la tête blanche comme les précédents, l'avoit toute noire.

Peu après avoir laissé ce rocher, nous vîmes rôder autour de nous un pétrel tout-à-fait différent, pour la forme et le vol, de ceux que nous avions vus jusqu'à ce jour. Il est fort gros, d'un noir très foncé, avec quelques taches blanches à l'extrémité de l'aile, d'un vol peu agile; ce qui tenoit probablement à ce que ses ailes n'avoient pas le développement de celles des grands voiliers.

Toutes les fois que les navigateurs verront leurs vaisseaux entourés et suivis assez long-temps par des oiseaux de mer planant sans cesse, ils pourront être assurés que ce sont des pétrels. Les grandes espèces peuvent quelquefois être confondues avec les albatros; mais, comme nous l'avons dit, on pourra, si elles approchent assez, les distinguer à la proéminence de leurs narines.

Ces oiseaux doivent être considérés comme essentiellement pélagiens; ils fréquentent toutes les mers, et pour ainsi dire dans toutes les saisons. On peut croire seulement que, dans celle des amours, ils s'éloignent moins des rochers, où sont leurs petits qui demandent une nourriture continue.

Il est indubitable que des poissons servent de proie aux albatros et aux pétrels: cependant nous ne les avons jamais vus poursuivre les poissons volants, et nous n'avons point trouvé dans leur estomac des débris de ces animaux, pas plus que de certains mollusques, qui parfois couvrent les mers, et dont un seul suffiroit pour rassasier tout un jour un de ces animaux. Nous avions beau être entourés de méduses, de biphores, de physales, de velelles, etc....., ils ne s'en nourrissoient point et recherchoient avec avidité d'autres aliments. Il n'en est pas de même des sèches et des calmars, dont nous trouvions toujours des fragments dans leur ventricule.

Une circonstance qui n'a pu nous échapper pendant de longues navigations, c'est l'habitude, nous dirions presque la nécessité de fréquenter les mers agitées: la tempête même ne les effraie pas; et lors du coup de vent, mémorable pour nous, que nous reçûmes dans le détroit le Maire, nous voyions des pétrels entourer le cadavre d'une baleine, voler contre le vent, et se jouer entre les montagnes mobiles d'une mer en fureur.

Le calme, au contraire, aplanit-il la surface de l'Océan, ils fuient vers d'autres régions pour reparoître avec les vents. Ceci tient, on ne peut en douter, à ce que l'agitation des flots ramène à leur surface une plus grande quantité des animaux marins qui servent à la pâture de ces oiseaux. C'est par la même raison qu'ils se tiennent dans le tourbillon que forme le sillage du vaisseau, que la mer soit grosse ou belle. Cette cause nous fut démontrée de la manière la plus évidente en abordant au cap de Bonne-Espérance. Nous étions accompagnés par une grande quantité de petits pétrels de la grandeur de ceux qu'on nomme ordinairement *alcyons*, qui n'occupoient en volant à fleur d'eau qu'une ligne exactement de la largeur de notre sillage. Partout ailleurs on n'en voyoit point. Nous fîmes bien attention qu'on ne jetoit rien de la corvette; et cependant nous les voyions à chaque instant lancer des coups de bec comme pour attraper quelque chose que nous ne pouvions distinguer.

La durée, la rapidité, la force et le mode même du vol de ces oiseaux, en général, ont toujours été pour nous un sujet d'étonnement et d'étude. Leur agilité à s'abattre sur leur proie, comme un harpon qu'on lance, à l'enlever avec le bec, leur prestesse à frapper du pied le dos des vagues écumantes, ou bien à parcourir leurs longs sillons mobiles, étoient quelquefois le seul spectacle que pendant des mois entiers pouvoient nous offrir les solitudes de l'Océan.

Encore un des caractères propres à ces palmipèdes, c'est que leur vol s'effectue presque toujours en planant. S'ils battent quelquefois des ailes, c'est pour s'élever avec plus de rapidité; mais ces cas sont rares. Ce mécanisme peut s'étudier principalement sur les albatros, comme étant plus gros et approchant davantage les navires. Nous nous sommes assurés, et nous avons fait observer à diverses personnes de l'état-major de *l'Uranie*, que leurs ailes étendues, et formant en dessous une concavité, n'offroient point de vibrations apparentes, quelles que fussent les positions que prissent ces oiseaux, soit qu'effleurant la surface de l'onde ils soumissent leur vol à ses ondulations, soit que s'élevant ils décrivissent de grandes courbes autour du vaisseau. Les oiseaux de proie terrestres, qui planent beaucoup, ont coutume de s'abaisser quant ils tiennent cette allure. Les albatros et les pétrels, au contraire, s'élèvent avec facilité, tournent brusquement sur eux-mêmes à l'aide de leur queue, et vont contre

le vent le plus fort, sans que leur marche en paroisse ralentie, et sans imprimer à leurs ailes le moindre battement sensible.

Cependant il faut bien admettre une action, une impulsion quelconque sur le fluide qui les soutient, qu'on ne peut apercevoir, il est vrai, parce qu'elle ne s'opère probablement qu'à l'extrémité de très longs leviers, mais qui n'en existe pas moins; car autrement on ne pourroit pas concevoir comment la progression de l'animal pourroit avoir lieu.

Quelques uns de ces oiseaux grands voiliers ont des ailes si démesurément longues, qu'après s'être abattus sur les eaux, ils les tiennent étendues un instant. Lorsqu'elles sont serrées, elles nuisent à l'élégance des formes par le renflement qu'elles produisent vers la partie postérieure du corps. Mais c'est dans le vol que ces oiseaux déploient avec avantage leurs agréments naturels : ils sont doués, pour l'exécuter, d'une force prodigieuse. Par 59 degrés de latitude sud, où il n'y a presque pas de nuit quand le soleil est sous le tropique du Capricorne, nous avons vu les mêmes pétrels voler sans interruption plusieurs jours de suite.

Les pétrels n'ont pas l'habitude de plonger pour atteindre leur proie; ils se reposent d'abord à la surface de la mer; et si l'animal qu'ils guettent se tient à une certaine profondeur, ils s'efforcent de le saisir en enfonçant sous l'eau une partie de leur corps.

Il doit résulter de tout ce que nous venons de dire que la présence seule de ces oiseaux n'est point un signe assuré de l'approche des terres.

Après cette nombreuse famille viennent les frégates, oiseaux bons voiliers, mais qui ne méritent pas le nom de pélagiens, d'après le sens que nous avons attaché à cette dénomination, fondée sur des habitudes particulières. En effet, les frégates s'éloignent peu des côtes; deux fois seulement nous en avons vu quatre très au large; et comme c'étoit dans des parages peu connus, nous soupçonnâmes qu'il existoit quelques rochers aux environs. Ce genre est très circonscrit; les espèces que nous avons vues nous ont toutes paru se rapprocher infiniment de la plus ordinaire, le *pelecanus aquila*, même celles que les habitants des Carolines apportent en cadeau au gouverneur des Mariannes [1]. Partout les frégates font une grande consommation de nourriture : à Rio de Janeiro, où elles viennent jusque devant le palais du roi chercher leur pâture parmi les immondices de la rade, nous avons vu un de ces oiseaux qu'on avoit tué, rejeter de son estomac, en expirant, plus de deux livres de poisson.

Elles se tiennent le plus souvent dans les régions élevées, planent ou battent des ailes d'une manière qui leur donne un air disloqué. Lorsqu'une proie se laisse apercevoir, elles descendent en tournoyant, fondent dessus, et, sans toucher à l'eau, l'enlèvent avec leur long bec.

Nous avons lu dans des relations des voyageurs, et souvent entendu dire à des marins, que plusieurs fois ils avoient vu très au large des frégates en très grand nombre. La chose est possible; cependant il seroit convenable de s'assurer si c'étoit bien réellement cet oiseau tout noir, ou noir avec le ventre blanc, à longue queue fourchue, au cou allongé avec ou sans le jabot rouge, volant fort haut, et n'approchant presque jamais les vaisseaux. Pour nous, nous ne l'avons vu qu'aux approches de l'île de l'Ascension, dans la mer Atlantique; à Rio de Janeiro; près de l'île Rose, que nous avons découverte dans le grand Océan; à Timor et dans quelques autres lieux, toujours près des terres.

Les autres oiseaux de mer, dont nous avons à parler, non seulement s'éloignent et diffèrent des espèces précédentes par les formes, mais encore par les mœurs. Leur énergie dans le vol est moins puissante : ils sont dans la nécessité de se reposer souvent, soit sur les eaux, soit à terre. En général, ils s'éloignent peu, et en grandes troupes, des lieux qu'ils ont choisis pour demeure; ils plongent ou s'abattent brusquement sur leur proie.

Nous mettrons les fous au premier rang. Quoiqu'on en trouve rarement au milieu de l'Océan, ils sont au moins aussi répandus à la surface du globe que les pétrels; avec cette différence que leurs espèces ne paroissent pas régulièrement limitées à certains parallèles. La plus commune, celle qui est toute blanche avec le dessus des ailes noir (*pelecanus bassonus*), habite les côtes de France et d'Angleterre; on la retrouve au cap de Bonne-Espérance, où nos navigateurs lui donnent le nom de *manche de velours*, comme les Portugais celui de *manga de veludo*. Le célèbre marin et hydrographe d'Après indique même la présence de ces oiseaux comme un des signes certains de l'approche de cette partie de l'Afrique.

Nous en vîmes de semblables à l'île de France, non loin des côtes de la Nouvelle-Hollande, en allant à la baie des Chiens-Marins; ils nous annoncèrent Timor, placé sous une latitude brûlante, et les îles Howe, qui précèdent le port Jackson; ils étoient en grand nombre devant Amboine, aux Mariannes, autour de l'île Rose; enfin, si nous voulions citer les lieux qu'ils fréquentent, il faudroit presque énumérer toutes les terres que nous avons visitées ou seulement aperçues.

[1] Ces oiseaux, donnés par un peuple doux et simple, étoient apprivoisés et nourris avec du poisson. Il y en a des individus au Muséum. La couleur fauve qui recouvre leurs ailes tient à leur jeune âge, ce qu'indiquent encore mieux des traces de duvet.

Cette espèce, par le noir qui couvre ses ailes en tout ou en partie, est très facile à distinguer, même de loin.

Il en est d'autres dont les couleurs incertaines varient avec l'âge : nous nous bornerons à les indiquer. Il n'en est pas de même du fou boubie (*pelecanus calvus*). Sa taille moyenne, sa couleur toute brune, quelquefois avec le ventre blanc, le font aisément reconnoître. Dans les mois de décembre et janvier, nous en vîmes beaucoup au Brésil; ils habitoient à cette époque les nombreuses petites îles de Rio-Janeiro; et chaque jour, lorsque la brise agitoit la surface de la mer, nous les voyions accourir par centaines à l'entrée de la baie, plonger de très haut, en se laissant tomber les ailes pliées, comme un corps inerte. Dans cet exercice, qu'ils renouvellent jusqu'à ce que leur énorme estomac soit rempli de poisson, ils demeurent de six à huit secondes sous l'eau. Il paroît nécessaire, pour que leur pêche réussisse, que les ondes soient un peu troublées; car, retirés pendant le calme, ils ne se montrent que sur les dix heures, lorsque les vents réguliers commencent à souffler.

Quand trois ans après nous revînmes dans les mêmes lieux, les mois de juillet, août et septembre se passèrent sans que nous vissions presque aucun de ces oiseaux. Ils avoient changé de demeures; quelques uns seulement, qui n'avoient pas suivi l'émigration générale, se faisoient voir de temps à autre dans la rade.

Armés d'un bec très fort et dentelé en scie, les fous sont susceptibles de faire des blessures d'autant plus dangereuses, qu'on a remarqué que, comme les hérons, ils s'élancent à la figure lorsqu'on veut les prendre après les avoir abattus.

Nous ne pouvons que faire mention d'une espèce que tua M. Bérard en allant dans les pros des Carolines, de Guam à Tinian. Elle étoit remarquable par la couleur rose des membranes qui recouvrent ordinairement la tête et le haut de la gorge. Les Carolinois, pour qui la chair de ces oiseaux est un mets friand, s'en régaloient avec un empressement tel, en se contentant de les présenter au feu pour faire tomber les plumes, que notre compagnon put seulement nous apprendre sur cette espèce nouvelle ce que nous en rapportons.

Le signe le plus certain pour reconnoître les fous à la mer seroit de les voir plonger et disparoître sous l'eau. Nous nous exprimons ainsi, parce qu'il existe d'autres oiseaux qui semblent plonger et qui ne font que s'abattre à la surface. Mais comme ceux dont nous parlons ne sont pas dans l'usage de recourir souvent à cette immersion, et que même nous ne nous en sommes aperçus qu'une seule fois, on les distinguera aisément à leur cou allongé, étendu dans la même ligne que le corps, à leur vol lourd, s'exécutant moitié en battant des ailes, moitié en planant. Ils tournent un petit nombre de fois autour du navire qu'ils vont reconnoître, en portant la tête de côté et d'autre, puis gagnent le large.

Avec d'Après, Bernardin de Saint-Pierre, Cook et Péron, nous dirons qu'il n'est pas d'oiseaux marins dont la présence soit un indice plus certain de la proximité des terres; cependant il faut ajouter que c'est lorsqu'ils se montrent en troupes. En effet, on en rencontre quelquefois d'errants au nombre de trois ou quatre; mais il est facile de voir alors qu'ils ne suivent pas une direction fixe et constante comme ceux qui, chaque soir, retournent vers leurs rochers accoutumés; et, quand la nuit est close, on les voit se reposer sur l'eau. C'est ainsi qu'en allant des îles Sandwich à la Nouvelle-Galles du Sud, nous en vîmes à plusieurs reprises, d'abord deux, puis quatre, par 8 degrés de latitude nord nous estimant à cinq cents lieues de toutes terres connues.

En suivant la direction du vol de ces oiseaux réunis en grand nombre aux frégates, aux hirondelles de mer, aux pétrels, certains navigateurs ont découvert des terres. C'est ce qui arriva au capitaine américain Delano, qui, à l'aide de ces indices, n'hésita pas de dire à son frère : Allez reconnoître l'île ou les rochers qu'indiquent les oiseaux que vous voyez voler. Il y alla, et découvrit la petite île Pilgrim.

Nous en aurions pu faire autant si, au lieu d'arriver directement sur l'île Rose, nous en eussions passé à une certaine distance. C'est le soir surtout, lorsque ces animaux s'étant occupés le jour à pêcher reviennent à leur gîte, qu'on peut tirer plus d'avantage de la direction qu'ils prennent.

Tous les marins parlent de fous qui, pendant les traversées, se reposent la nuit sur les agrès. Nous croyons le fait vrai dans quelques cas; mais le plus souvent on se méprend sur le genre de ces oiseaux, qui sont des noddis (*noddi noir, sterna stolida*). Aux yeux de personnes peu exercées à la méthode des naturalistes, ils peuvent bien passer pour des fous, dont ils ont un peu le port; cependant ils en diffèrent en ce qu'ils sont moins grands, de couleur noire, avec une calotte blanche sur la tête; leur bec moins fort, plus effilé, demeure toujours entr'ouvert à cause de la courbure des deux mandibules, et il est dénué de peau nue à la base. On peut ajouter que leur vol tremblotant ressemble à celui d'un oiseau très fatigué et qui est près de tomber.

Cependant des personnes, qui avoient navigué plusieurs fois entre les tropiques, nous ont tellement dépeint les oiseaux qui chaque soir venoient se reposer sur leurs navires, que nous n'avons pu nous refuser à reconnoître le boubie (*pelecanus parvus*). Jamais semblable chose ne nous est arrivée; seule-

ment, une fois dans les Moluques un fou d'un brun foncé vint se faire prendre à bord.

Nous joindrons dans un seul groupe, comme ayant des rapports de conformation, les paille-en-queue et les hirondelles de mer.

Les premiers, parfaitement connus des navigateurs pour annoncer l'approche des terres, habitent la zone torride, dont ils ne s'éloignent guère. Le plus loin qu'on les ait vus peut-être, hors de cette limite, est par le vingt-sixième parallèle sud. Nous n'avons que peu de choses à dire sur ce bel oiseau aux plumes satinées, qui, dès qu'il aperçoit un navire, vient le reconnoître et planer au-dessus des mâts. On assure que pour l'attirer on n'a qu'à placer un pavillon rouge au sommet du plus élevé, et qu'il approche jusqu'à le becqueter. Nous avouons que l'expérience n'a pas réussi. Nous savons cependant qu'à Bourbon on les fait venir sur la plage en agitant simplement un mouchoir. Du reste, à la mer, lorsqu'ils passent au-dessus du navire, on peut les tirer avec l'espoir qu'ils tomberont à bord. Nous en eûmes plusieurs ainsi, que nous dûmes à l'adresse de M. Bérard.

Les espèces les mieux connues sont le phaéton aérien, dont le plumage d'un beau blanc est plus ou moins tacheté de noir, selon l'âge; et le paille-en-queue à brins rouges, beaucoup plus gros et plus rare, dont le bec est assez ordinairement rouge aussi. On trouve ce dernier à l'île de France, à celle de Norfolk; on en a vu par 25 degrés de latitude sud; nous en avons souvent rencontré dans notre traversée des îles Sandwich à la Nouvelle-Hollande, surtout une fois sous l'équateur, par 150 degrés de longitude à l'ouest de Paris. Il faut beaucoup d'attention pour distinguer en l'air les deux plumes rouges de leur queue.

On voit les paille-en-queue traverser l'île de France dans tous les sens. Ils se reposent sur les arbres et font leurs nids entre des rochers inaccessibles. Nous nous plaisions souvent à les voir, dans les profondeurs des cascades qu'offre cette île, tournoyer en faisant entendre leur voix criarde; la blancheur de leur plumage contrastoit admirablement bien avec la teinte noirâtre des rochers volcaniques. Le même spectacle nous a été offert sur l'île Bourbon, surtout auprès de la ville de Saint-Paul. Les jeunes, encore dans le nid, ramassés en boule et couverts d'un duvet d'une éclatante blancheur, ressemblent parfaitement à des houppes à poudrer en duvet de cygne.

Ces oiseaux ont une manière de voler qui leur est particulière. Ils semblent par leur tremblement être épuisés de fatigue et toujours sur le point de tomber. Quelquefois ils planent, mais rarement. Ils s'abattent de très haut, en s'abandonnant à l'impulsion de leur propre poids, et saisissent le poisson sans plonger, comme les hirondelles et les martins-pêcheurs.

Les hirondelles marines parcourent l'Océan en petites troupes, comme les phaétons. On les reconnoît à leur vol oblique, irrégulier, en zigzag; à leurs grandes ailes triangulaires, pointues, et au peu de saillie de leur tête. Plusieurs espèces joignent à cela une queue fourchue. La plupart font entendre par intervalle des cris aigres. Ordinairement elles ne suivent ni n'entourent les vaisseaux et ne font que passer.

On ne peut rien présager de la présence de quelques uns de ces oiseaux vagabonds. Il n'en est pas de même lorsqu'ils apparoissent en grand nombre: réunis aux fous, ils nous annoncèrent dans le grand Océan l'île sablonneuse de Christmas, quoique nous en fussions assez éloignés. Dans les belles mers équatoriales, les hirondelles voyagent quelquefois la nuit, car nous les entendions pousser des cris perçants.

Les îles et les côtes désertes en recèlent des milliers qui vivent en troupes. La baie des Chiens-Marins est le lieu qui nous en offrit le plus à la fois. Ces hirondelles indiquent, ainsi que plusieurs autres espèces aquatiques, des plages poissonneuses: cependant, vu leur grand nombre, elles sont exposées à de longues abstinences, surtout lorsque la mer est orageuse, ce qui n'est point pour elles, comme pour les pétrels, un instant favorable à la pêche; elles demeurent alors entassées en troupes sur le rivage.

Une espèce assez rare est la petite hirondelle toute blanche, dont les plumes sont soyeuses et satinées comme celles des paille-en-queue. Sparmann l'a figurée. Elle habite le cap de Bonne-Espérance, les environs de l'île Christmas et les Mariannes: nous l'avons fréquemment observée à Guam. Elle pêche sur le rivage et va se reposer sur les arbres; mais les pieds palmés de cet oiseau sont si courts, qu'il a beaucoup de peine à s'y percher. Sa peau et le duvet qui la recouvre sont d'un noir foncé, de même que le bec, dont la forme ne nous a pas paru absolument la même que dans les autres hirondelles.

Il nous reste à parler des cormorans, des manchots et de quelques autres palmipèdes qui, s'éloignant très peu de terre, vivent dans les baies paisibles.

Pour cela, nous nous placerons aux îles Malouines, où, de toutes les parties de l'hémisphère austral, viennent se réunir des myriades de ces oiseaux. Nous y verrons les stupides cormorans couvrir de leurs essaims tous les rochers qui se projettent dans la mer. Nous les abattions à coups de fusil, ou en leur lançant des pierres, sans que notre présence, ni le bruit, ni la vue de leurs compagnons blessés

qui se débattoient, fussent capables de les inviter à fuir avec plus de hâte. Il est vrai que leurs petites ailes, disproportionnées avec leur lourde masse, sont un obstacle physique à ce qu'ils puissent s'envoler facilement : s'élancer dans l'air est pour eux un travail pénible qu'ils n'exécutent que lorsqu'ils y sont forcés; alors on les voit étendre le cou, déployer leur queue, battre long-temps avec effort la surface de la mer, avant de pouvoir s'élever. La surprise, l'effroi, leur font rendre le poisson dont leur ample estomac est rempli.

Il règne beaucoup d'incertitude relativement aux diverses espèces de ces oiseaux, dont le plumage varie selon l'âge, le sexe, les localités, et peut-être les saisons. Par exemple, parmi les innombrables bandes qui habitent le cap de Bonne-Espérance, on peut en reconnoître une espèce unique et très distincte dans le *carbo cristatus*, dont la couleur paroît constamment demeurée brune.

Il n'en est pas ainsi de celles de la baie des Chiens-Marins, du cap Horn et des Malouines, qui nous semblent ne former qu'une seule et même espèce, si variable, il est vrai, par la multiplicité des nuances, qu'on ne sait pas au juste quelle est celle qui lui est la plus ordinaire, et qu'elle conserve après toute sa croissance. Voici ce que nous avons observé.

La baie des Chiens-Marins a des cormorans tout noirs, et d'autres qui ont le ventre blanc avec le tour des yeux jaune.

Ceux que nous avons vus au cap Horn tournoyer autour de nous, avoient de même le ventre blanc.

Aux îles Malouines, où notre séjour, prolongé assez long-temps après l'époque des couvées, nous permit de mieux observer ces oiseaux, nous avons remarqué que les jeunes, moins gros, sont d'un noir verdâtre. A mesure qu'ils grandissent, leur cou d'abord, puis la poitrine, deviennent d'un blanc soyeux. Il paroît que, lorsqu'ils ont atteint tout leur développement, un des sexes conserve le jabot blanc. Quelques uns portent autour des yeux et à la racine du bec des caroncules jaunâtres.

Des individus, beaucoup plus grands et plus gros ont ces caroncules plus développées, le cou et la poitrine blancs.

L'incertitude qui existe sur la couleur la plus commune de ces oiseaux nous a empêchés d'en faire figurer quelques uns.

Ce sont eux qui le plus ordinairement blanchissent de leur fiente les rochers qu'ils habitent, au point que dans l'éloignement on pourroit les supposer couverts de neige, surtout quand les localités peuvent favoriser cette illusion.

Les îles Malouines sont, sans aucun doute, l'endroit de l'hémisphère austral, et par conséquent de toute la terre, où il y a le plus de manchots (*aptenodytes demersa*). Pernetty a déjà parlé de ces singuliers amphibies. Mais comme ils furent pour nous de la plus haute importance, puisqu'ils contribuèrent à nous nourrir, et que nous fûmes obligés de les chasser souvent et d'étudier leurs ruses pour nous en emparer, ce que nous avons à en dire pourra ajouter à ce qu'on sait déjà de leurs mœurs.

Les oiseaux nageurs ont ordinairement une portion du corps hors de l'eau; il n'en est pas de même des manchots, qui ne laissent paroître que la tête. Cette allure est analogue à leur conformation : ne pouvant voler pour atteindre leur proie, et contraints de la poursuivre à la nage, il falloit que la nature leur donnât la faculté de se maintenir sous l'eau par leur propre poids, afin qu'ils pussent dans l'occasion consacrer toute leur force à l'action de nager. Aussi s'en acquittent-ils avec une activité qui égale et surpasse même celle de certains poissons. Ils chassent encore en sautant à la manière des bonites, et les imitent en cela, au point qu'en dehors des Malouines nous les prîmes d'abord pour une troupe de ces scombres.

Cet oiseau poisson, qu'on nous passe ce terme, habite exclusivement les petites îles qui se trouvent enclavées dans les Malouines. L'instinct l'a déterminé à prendre cette précaution, afin que lui et sa progéniture ne devinssent pas la proie des chiens antarctiques qui se trouvent sur la Grande Terre.

Pour faire connoître la nature de ces petits îlots, nous choisirons un de ceux qu'on voit dans la baie Françoise, et que fort à tort on a nommée *île aux Pingouins* (1).

Il peut avoir quatre milles de tour environ. Dans toute sa circonférence, et sur le bord de la mer seulement, règne un cordon d'une belle verdure sombre que de loin on prendroit pour des arbres; ce n'est qu'en arrivant dessus qu'on reconnoît qu'elle est produite par de grands dactylis à larges feuilles. Ces plantes, agglomérées en faisceaux par le bas, s'élèvent sur des tertres et croissent jusque sur le bord de la mer. Chaque année leurs nombreuses feuilles se pourrissent en tombant, et forment de nouvelles couches de détritus qui exhaussent le contour de l'île.

Les manchots ont pris ces touffes d'herbes pour demeure pendant six mois de l'année, l'été et l'automne, c'est-à-dire jusqu'à ce que leurs petits soient en état d'aller à la mer. Ils s'y sont tracé des sentiers en tous sens, dans lesquels les hommes mêmes peuvent circuler librement, en écartant le haut des feuilles avec la main. Leurs demeures sont des trous en forme de four, de deux à trois pieds de

(1) C'est *île aux manchots* que l'on devroit dire, les pingouins ne se trouvant pas dans l'hémisphère Sud. Il est vrai que le nom de pingouins fut donné d'abord aux manchots par les Hollandois.

profondeur, dont l'entrée est assez large et très basse. Il faut toute la force du bec de cet oiseau pour pouvoir creuser dans des racines aussi tenaces. Quelques uns sont tapissés d'herbes sèches. C'est là qu'ils déposent leurs œufs d'un jaune sale et gros comme ceux du dinde. Ils ne doivent être qu'au nombre de deux ou trois, autant qu'on peut en juger par les jeunes qu'on rencontroit autour du mâle ou de la femelle.

De grand matin et le soir tous les manchots sortent des trous et vont à la mer pêcher. Ceux qui ont l'estomac plein demeurent encore pendant quelque temps en troupes sur le rivage où ils ont l'air de faire assaut à qui criera ou braiera le plus fort; puis tous rentrent et demeurent pendant le jour au milieu des herbes ou dans leurs trous. Cependant on en voit quelques uns qui, moins heureux que les autres dans leur pêche, regagnent l'île plus tard. Ces oiseaux prennent tant de nourriture à la fois, qu'ils sont souvent obligés d'en dégorger; on trouve alors, dans les sentiers où ils ont passé, des fragments de sèches et de poissons.

Lorsque les petits ont acquis un accroissement convenable, un beau jour, à une heure fixe peut-être, la troupe entière abandonne l'île et gagne la haute mer. Où vont-ils? nous n'en savons rien. Le capitaine Orne, qui habite souvent ces parages pendant toute l'année, croit qu'ils passent l'hiver à la mer. L'émigration s'est faite, en 1820, du 20 au 25 avril. Nous ne fûmes pas peu surpris, en allant les examiner une dernière fois, de ne trouver qu'un malheureux infirme, là où la veille nous eussions pu les compter par milliers. A cette époque il n'y eut que notre curiosité de trompée; mais si pareille chose avoit eu lieu un mois auparavant, nous eussions été probablement obligés de nous passer de manger ce jour-là; car, lorsque nous n'avions pas d'autres provisions, nous allions de suite sur cette île, que nous considérions comme notre magasin de réserve. Voici comment nous découvrîmes cette ressource.

Deux ou trois jours après notre naufrage, chargés avec M. Bérard de faire une excursion dans le but de trouver des vivres quelconques, nous nous dirigeâmes sur ce point, espérant y rencontrer des phoques : nous fûmes trompés dans notre attente. En approchant de l'île, nous entendions un bruit épouvantable. Comme il étoit à peine jour, nous ne pouvions distinguer ce qui le produisoit. Enfin, lorsqu'il fit plus clair, nous aperçûmes sur le rivage des centaines de manchots qui crioient tous à la fois. On jugera quel vacarme ce pouvoit être, quand on saura que le cri d'un de ces oiseaux est semblable à celui d'un âne et presque aussi fort. Nous désirions bien nous en procurer, mais comment faire? Instruits par ce que nous avions déjà vu au cap de Bonne-Espérance, qu'ils étoient fort durs à tuer, et qu'un coup de fusil bien ajusté n'en procuroit jamais qu'un ou deux, attendu que les blessés gagnent promptement la mer; voulant d'ailleurs utiliser davantage nos munitions, nous avions résolu d'abandonner cette chasse pour celle des oies. Mais, en traversant les grandes herbes, nous rencontrâmes quelques manchots qui fuyoient devant nous dans leurs petites routes, et que nous tuâmes facilement. Dès lors nous fûmes instruits de la manière dont il falloit s'y prendre pour en avoir : chaque fois que nous avions besoin de vivres, on se rendoit à l'île avec huit ou dix hommes, dont quatre étoient armés de bâtons courts; on s'avançoit en silence, et dès qu'on apercevoit ces oiseaux à travers les feuilles des graminées on les assommoit. Un seul coup sur la tête suffisoit pour les abattre et les étourdir, mais non pas pour les tuer; car si on les abandonnoit, ils revenoient à eux et s'échappoient; il falloit leur ouvrir la tête pour être bien sûr qu'ils fussent morts. Lorsque ces malheureux animaux se voyoient surpris, ils poussoient des cris vraiment lamentables, et se défendoient en lançant des coups de bec qui pinçoient jusqu'au sang. Les jeunes déceloient ordinairement leur gîte par un cri particulier que nous savions reconnoître; nous étions alors assurés d'en rencontrer trois ou quatre avec quelques vieux. C'étoit la saison de la mue pour ces derniers; nous les surprenions quelquefois hâtant avec le bec la chute de la couche extérieure des plumes, qui ne tomboient que lorsqu'elles étoient remplacées par d'autres. Des ricins, dont ils ne peuvent pas toujours se débarrasser, les incommodent beaucoup.

Lorsqu'ils fuyoient à travers les labyrinthes de leurs sentiers, on auroit cru entendre trotter des petits chevaux. Nous les poursuivions avec tant d'ardeur qu'ils nous échappoient rarement; et quand ils se réfugioient dans leurs trous, un des nôtres, armé d'un fer pointu, terminé en tire bouchon, les amenoit facilement en dehors. Ceux de ces oiseaux qui dans ces instants revenoient de la mer, tomboient aussi en notre pouvoir; dès que nous apercevions au dessus de l'eau leur tête *en camail*, pour nous servir de l'expression caractéristique du bénédictin Pernetty, nous nous cachions jusqu'à ce qu'ils fussent engagés, en s'aidant péniblement de leurs pieds arrondis et de leurs petites ailes, au milieu des pierres qui recouvrent la plage, et alors il nous étoit facile de les tuer. Dans l'espace de six heures, nous en prenions de soixante à cent vingt : ce dernier nombre fournissoit pour deux jours de vivres à l'équipage. Chaque manchot pesoit de dix à douze livres : mais comme il avoit une masse considérable d'intestins, qu'on étoit forcé de lui enlever la peau pour le faire cuire, et qu'il perdoit alors toute sa graisse, on n'en retiroit que trois ou quatre livres de viande tout au plus. C'est un très mauvais ali-

ment, et certes une dure nécessité pouvoit seule nous forcer à faire une guerre impitoyable à ces malheureux animaux. Quelques cochons que nous conservions et qui se nourrirent de leurs peaux huileuses, contractèrent un goût de sardines vraiment détestable.

Cette espèce de manchots, la même que celle du Cap, nous a offert un canal intestinal de quatre-vingts pieds de long, à prendre seulement de la fin de l'estomac, qui s'étend, comme on sait, chez cet animal, jusqu'à la partie inférieure de l'abdomen; ce qui donne un tube digestif d'environ vingt-cinq pieds, dont le rapport avec l'oiseau, qui avoit dix-neuf pouces, est à peu près de quinze à un.

On en rencontre aussi aux Malouines, mais rarement, le manchot huppé et le grand manchot (*aptenodytes patagonica*); un de cette dernière espèce pesoit vingt-neuf livres. Ils s'avancent très au large; nous en vîmes deux ou trois entre l'île Campbell et le cap Horn. Il est vrai qu'ils ont la faculté de se reposer sur les îlots de glaces flottantes qu'on trouve dans ces parages.

Les troupes d'oies qui paissent dans ces plaines herbeuses, et dont Bougainville a parlé très au long, nous furent d'un grand secours. Elles ne demeurent dans les îles de la baie Françoise que le temps nécessaire pour élever leurs petits, après quoi elles émigrent vers d'autres parages. A la fin d'avril, époque à laquelle nous quittâmes les Malouines, on n'en voyoit presque plus dans les prairies. Elles diffèrent de l'oie commune, non seulement par le plumage et les tubercules qu'elles portent aux plis de l'aile, mais encore par leur cri, qui n'est point retentissant; il a quelques rapports avec de petits éclats de rire. Nous remarquâmes qu'elles n'alloient à l'eau que lorsqu'on les y forçoit.

De petites sarcelles se tiennent dans les étangs d'eau douce, et les canards dans toutes les anfractuosités de la rade. Nous ne reconnûmes que deux espèces de ces derniers: l'une, de moyenne grandeur, de couleur enfumée, voloit très bien; l'autre, au contraire, très grosse, a reçu, à cause de la petitesse de ses ailes, qui ne lui permet pas de s'élever dans l'air, le nom de *canard aux ailes courtes*. Leur extrême défiance les soustrayoit souvent à nos coups; mais la nécessité nous apprit bientôt qu'en les poussant à terre avec un canot ils ne pouvoient nous échapper.

Il nous falloit bien imaginer diverses ruses afin de faire des vivres, comme disent les marins, pour cent vingt personnes privées de toute autre espèce de nourriture. Mais les navigateurs qui fréquenteront cette terre pour se reposer et se procurer du gibier en abondance, feront bien de négliger ces canards qu'on ne peut plumer, et auxquels on est forcé d'enlever la peau.

Des légions de goëlands, d'alouettes de mer, d'huîtriers revêtus de noir et de blanc ou tout noirs, se joignoient aux espèces que nous venons de citer, parmi lesquelles il ne faut pas omettre le stercoraire cataracte, qui est la poule du port Egmont des navigateurs anglois. Il sera facile de le reconnoître à la large bande transversale blanche qu'il a en dessous des ailes, et qui contraste avec la couleur brune de son corps.

L'hémisphère austral nous a montré dans plusieurs lieux les espèces communes de mauves et de goëlands, comme au cap de Bonne-Espérance, à la Nouvelle-Hollande, à la baie des Chiens-Marins, aux îles Malouines, à Monte-Video et au Brésil, qui est la latitude la plus élevée par laquelle nous en ayons vu. A Rio de Janeiro, on en fait la chasse dans la rade, parce que leur chair y est autant estimée qu'on la dédaigne chez nous.

Quoique sans aucune ressource dans les solitudes des Malouines, d'où nous ne prévoyions pas sitôt sortir, nous n'abandonnâmes jamais l'étude de la nature; nous y trouvions une distraction puissante contre les inévitables et secrètes réflexions sur notre position, que l'hiver qui s'approchoit alloit rendre plus terrible. C'est dans nos chasses, en épiant les animaux, que nous surprenions quelquefois ces singularités de mœurs, ces habitudes sociales propres à chaque tribu, qui disparoissent et font place à l'effroi lorsque l'homme se montre à découvert.

Il résulte de ce que nous venons de dire des oiseaux de mer, relativement à l'utilité dont ils peuvent être pour la navigation, qu'il n'y en a qu'un très petit nombre qui soit susceptible d'annoncer avec quelque précision et dans de certaines circonstances le voisinage des terres; qu'on ne doit tirer aucune induction semblable de l'apparition de quelques espèces qui errent sur l'Océan pour y chercher leur nourriture. En indiquant les parages dans lesquels nous les avons rencontrées, nous n'avons point prétendu les leur fixer pour limites: celles que trop tôt on s'est empressé de vouloir leur assigner ne reposent pas sur un assez grand nombre d'observations pour être exactes. D'ailleurs, les saisons, les calmes ou les vents les font se rapprocher ou s'éloigner plus ou moins de certaines zones.

D'un autre côté, nous ne pouvons nous dissimuler que toutes ces déterminations de genres et même d'espèces sont assez difficiles à appliquer, à la simple inspection, aux oiseaux de mer, pour les marins qui, étrangers à l'histoire naturelle, se sont déjà fait une nomenclature usuelle, excessivement variable, comme nous l'avons dit, et qui laissera long-temps du vague et de l'obscurité dans cette branche de l'ornithologie. Cependant s'il est possible de faire faire des progrès à l'histoire de ces oiseaux, on doit s'attendre à y voir contribuer avec succès quelques uns

des officiers de *l'Uranie*, qui, témoins de nos études en ce genre, y donnoient infiniment plus d'attention que n'ont coutume de le faire les personnes de leur profession. Nous citerons particulièrement M. Bérard, que son goût pour la chasse, joint à son adresse, portoit à nous procurer tous ceux de ces animaux qui s'offroient à ses coups. Cet officier, parcourant avec la plus grande distinction sa carrière, est parti pour un second voyage autour du monde : il explore en ce moment de nouvelles contrées, affronte de nouveaux dangers, et satisfait ce besoin impérieux pour l'homme de mer, de sensations fortes et sans cesse renouvelées.

CHAPITRE V.

MÉMOIRE SUR LE CONDOR (1). *Sarcoramphus, cuntur,* DUM. *Vultur gryphus.* L.

« Il est étonnant, sans doute, qu'un des plus grands oiseaux de la terre (2), qu'un animal qui habite des régions visitées depuis trois siècles par les Européens, soit encore si imparfaitement connu. Cependant les descriptions que l'on en trouve dans les relations des voyageurs et dans les ouvrages des naturalistes, sont remplies de contradictions et de mensonges. Les uns exagèrent la grandeur et la férocité du condor; d'autres le confondent avec les espèces voisines, ou prennent les différences que présente l'oiseau, dans les diverses époques de sa vie, pour des différences diagnostiques des deux sexes. En parlant de la forme du condor, après avoir comparé soigneusement tout ce qui a été écrit sur ce sujet, un des plus grands naturalistes du siècle, M. Cuvier, s'énonce ainsi : « Quelques auteurs lui attribuent un plumage brun, et une tête revêtue d'un duvet; d'autres, une crête charnue sur le front, et un plumage noir et blanc. Il n'a point été encore décrit avec exactitude. » Le docteur Shaw assure que le *Museum leverianum*, à Londres, est le seul cabinet de l'Europe dans lequel il se trouve un condor. Mais des deux dessins que ce savant estimable en a donnés (vol. I, p. 4, et vol. II, p. 5), le second seul rappelle un peu le grand vautour des Andes. La tête cependant y est sans caractère : elle ressemble plutôt à celle d'un coq qu'à la tête du condor péruvien. Buffon n'a pas du tout hasardé d'en donner une gravure; celle que l'on a ajoutée à l'édition de ses ouvrages, faite à Deux-Ponts, est au-dessous de toute critique.

» Ayant séjourné pendant dix-sept mois dans les montagnes où l'on trouve ce bel oiseau, ayant eu occasion d'en voir habituellement dans les différentes excursions que nous avons faites, M. Bompland et moi, au-delà des limites des neiges perpétuelles, je crois rendre service à la science en publiant, et la description détaillée du condor, et les dessins que j'en ai ébauchés sur les lieux. Je m'empresse d'autant mieux de le faire, que, depuis mon retour en Europe, un grand nombre de naturalistes m'ont adressé des questions sur un objet dont je puis me flatter de pouvoir parler avec quelque certitude.

» Le nom de condor est tiré de la langue *qquichua*, qui étoit la langue générale des Incas. On devroit écrire *cuntur*, comme d'autres naturalistes l'ont déjà observé avant moi; car les Européens, par corruption de prononciation, changent les *u* et les *t* péruviens en *o* et en *d*, comme les *hua* en *gua*. On dit souvent le volcan de Tonguragua, au lieu de *Tungurahua;* on dit la Cordilière des Andes, au lieu de celle des *Anti*. Je soupçonne même que *cuntur* tire son origine de *cuntuni*, verbe qui, dans la langue qquichua, signifie *sentir bon*, répandre une odeur de fruit, de viande ou d'autres aliments. Cette langue est assez riche pour avoir trois verbes neutres, *mucani, cuntuni* et *aznani*, qui expriment : sentir en général sans déterminer la qualité de l'odeur; sentir bon, et sentir mauvais (1). Or, rien n'étant plus frappant dans le condor que l'inconcevable sagacité avec laquelle il distingue de loin toute odeur de viande, l'étymologiste peut bien se permettre de croire que *cuntur* et *cuntuni* dérivent d'une même racine inconnue. Je continue cependant à me servir du nom de condor, pour ne pas faire naître de nouveaux doutes sur l'identité de l'oiseau que je décris, avec celui sur lequel on a énoncé tant de choses fabuleuses.

» Le condor appartient à cette famille des rapaces (accipitres) qui n'ont que le bas du cou garni de plumes tissées en manière de palatine, famille que M. Duméril, dans son excellent Tableau de zoologie analytique, désigne sous le nom de ptilodères ou de nudicoles. Le même savant sépare le condor du genre vultur, et le réunit, avec le papa et l'oricou, dans un nouveau genre auquel il donne le nom de sarcoramphus. Cette séparation me paroît très sage. Les crêtes ou caroncules charnues qui couronnent le bec offrent sans doute un caractère très distinctif. Parmi les passereaux et les grimpeurs, bien des gen-

(1) Mémoire lu par M. de Humboldt à l'Institut, le 13 octobre 1806, et inséré dans la partie zoologique de son voyage, t. I, p. 26 et suiv., et pl. 8 et 9.

(2) Ce que Buffon a écrit sur le condor fourmille d'erreurs, et même de ces erreurs grossières qui étonnent; car l'illustre naturaliste semble prendre plaisir à réunir tous les contes puérils débités sur le condor, le læmmergeyer, et le fameux roc des Mille et une Nuits.

(1) Vocabulario del padre Diego Gonzales Holguin (Lima, 1608), p. 33.

res de Linné reposent sur des caractères moins essentiels : aussi l'on verra, par la description qui suit, que le condor n'est ni un griffon, ou gypaœtos de Storr, ni un faucon, comme quelques savants modernes l'ont avancé.

» Le jeune condor n'a pas de plumes. Son corps, pendant plusieurs mois, n'est couvert que d'un duvet très fin ou d'un poil blanchâtre frisé qui ressemble à celui des jeunes chouettes. Ce duvet défigure tellement ce jeune oiseau, que, dans cet état, il paroît presque plus grand que dans l'âge adulte. Les condors, à l'âge de deux ans, n'ont pas le plumage noir, mais d'un brun fauve. La femelle, jusqu'à cette époque, n'a pas ce collier blanc, formé au bas du cou par des plumes plus longues que les autres, collier ou capuchon que les Espagnols nomment golilla. C'est pour ne pas avoir fait attention à ces changements que l'âge amène, que beaucoup de naturalistes et même des habitants du Pérou, peu intéressés à étudier les caractères des oiseaux, annoncent qu'il y a deux espèces de condors, des noirs et des bruns (condor nigro y condor pardo). Nous avons trouvé des personnes dans la ville de Quito même, qui nous assuroient, comme le font Gmelin [1] et l'abbé Molina [2], que la femelle du condor se distingue du mâle, non seulement par l'absence de la crête nasale, mais aussi par le manque de collier. Il est certain cependant que la nature dément cette assertion. A Rio Bamba, aux environs du Chimborazo et de l'Antitana, les chasseurs connoissent à fond les influences de l'âge sur la forme et la couleur du condor : c'est à ces chasseurs que nous devons les notions les plus exactes sur ces variétés.

» Le vautour des Andes est bien plus étonnant par son audace, par l'énorme force de son bec, de ses ailes et de ses serres que par la grandeur de son envergure. Peu d'années avant de parcourir la chaîne des Andes, j'ai habité le pays de Zalzbourg; j'ai vu à Berchtesgadem, des laemmer-geyer (*vultur barbatus*, Linn.), qui étoient d'une taille tout aussi grande que le condor.

» Ce dernier a le bec droit, mais extrêmement crochu à l'extrémité; la mandibule inférieure est de beaucoup plus courte que la mâchoire supérieure. Le devant de ce bec énorme est blanc, le reste d'un brun grisâtre, et non noir comme le prétend Linné; la tête et le cou sont nus et couverts d'une peau dure, sèche et ridée. Cette peau même est rougeâtre, mais par-ci, par-là, garnie de poils bruns ou noirâtres, courts et très roides. Le crâne est singulièrement aplati à la sommité, comme dans tous les animaux très féroces. Ignorant au Pérou le système hardi, mais ingénieux, de Gall, et ayant perdu avec d'autres objets le crâne du condor, je ne puis dire si cet oiseau qui plane à la hauteur du Chimborazo, c'est-à-dire à une élévation presque six fois plus grande que celle à laquelle se soutiennent les nuages au-dessus de nos plaines, possède la protubérance longitudinale qui se trouve au milieu de la suture sagittale des aigles et des chamois, et qui, selon le système crânologique, est l'organe de la hauteur. Il suffit d'avoir rendu d'autres voyageurs attentifs à ce problème intéressant.

» La crête charnue ou plutôt cartilagineuse du condor occupe la sommité de sa tête et un quart de la longueur du bec. Cette crête manque entièrement à la femelle, et c'est à tort qu'un naturaliste moderne, M. Daudin [1], la lui attribue. Elle est de figure oblongue, ridée et très mince. Elle repose sur le front et sur la partie postérieure du bec; mais à la base de celui-ci elle est libre et presque échancrée. C'est dans ce vide que sont placées les narines; car sans cette échancrure de la crête, l'odorat de l'animal seroit très foible. La peau de la tête du mâle forme derrière l'œil des plis ou rugosités en barbillons qui descendent vers le cou, et se réunissent dans une membrane lâche que l'animal peut rendre plus ou moins visible en la gonflant à son gré, à peu près comme font tous les dindons de nos basses-cours. Il est utile d'observer cependant que la crête du condor ne ressemble aucunement à celle du coq, ni au cône flasque du dindon; elle est très dure, coriace, munie de très peu de vaisseaux, et ne sauroit se gonfler : elle n'a, sous le rapport anatomique, aucune analogie avec la grosse caroncule du *vultur papa*. L'oreille du condor présente une ouverture très considérable, mais elle est cachée sous les plis de la membrane temporale. L'œil est singulièrement allongé, plus éloigné du bec qu'il ne l'est dans les aigles, très vif et de couleur pourprée. Tout le cou est garni de rides parallèles, mais la peau y est moins lâche que celle qui couvre la gorge : ces rides sont placées longitudinalement, et naissent de l'habitude du vautour, de raccourcir son cou et de le cacher dans le collier qui lui sert de capuchon.

» Ce collier, qui n'est ni moins large ni moins blanc dans la femelle adulte que dans le mâle [2], est formé d'un beau duvet soyeux. C'est une bande blanche qui sépare, de la partie nue du cou, le corps de l'oiseau garni de véritables plumes. Linné, et d'après lui M. Daudin, assurent, mais sans fondement, que ce collier manque à la femelle. Dans les

(1) Linn., Syst. nat., 1788, vol. I, p. 245.
(2) Hist. nat. du Chili, liv. 4, n° 19.

(1) Daudin, Ornithologie, t. II, p. 9.
(2) Les naturalistes européens auroient déjà pu apprendre de l'ancien voyage de l'abbé *Court de La Blanchardière* (1751, p. 101), que les condors sans crêtes, qui sont les femelles, ont un capuchon ou un anneau blanc autour du cou.

deux sexes, le capuchon n'est pas entier, il ne ferme pas exactement par devant, et le cou y est nu jusqu'à l'endroit où commencent des plumes noires. Il faut cependant y regarder de bien près pour s'apercevoir que le duvet du collier est interrompu vers la poitrine, car la bande nue est très mince. Molina assure que la femelle du condor a une petite touffe de plumes blanches à la nuque, mais je ne l'ai point observé parmi les individus nombreux que j'ai vus dans les Andes.

» Le reste de l'oiseau, le dos, les ailes et la queue sont d'un noir un peu grisâtre. Il est faux que le dos du mâle soit blanc, comme le prétendent plusieurs naturalistes, et même l'abbé Molina. Il le paroît, lorsqu'on voit planer l'oiseau au-dessous de soi, mais alors on confond le reflet que jettent les pennes tectrices qui forment une tache blanche, comme nous le verrons bientôt. Les plumes du condor sont quelquefois d'un noir brillant; le plus souvent cependant ce noir tire sur le gris. Elles ont une figure triangulaire, et se couvrent mutuellement comme les tuiles. Les pennes primaires des ailes (rémiges) sont noires. Les pennes secondaires ont, dans le mâle et dans la femelle, le bord extérieur blanc : la différence du sexe est beaucoup plus visible dans les tectrices. Dans la femelle, ces pennes, qui recouvrent les rémiges, sont d'un noir grisâtre; mais, dans le condor mâle (et ce caractère est très marqué), les pointes et même la moitié des pennes sont blanches; de sorte que l'aile du mâle paroît ornée d'une grande tache d'un beau blanc. La queue est cunéiforme, assez courte, et noirâtre dans les deux sexes.

» Les pieds sont très robustes et d'un bleu cendré, ornés de rides blanches. Les ongles ont une couleur noirâtre; ils sont peu crochus, mais extrêmement longs; les quatre doigts du pied sont réunis par une membrane très lâche, mais très prononcée. Le quatrième doigt est très petit et son ongle est très recourbé.

» Le condor est le *sarcoranphus cuntur* de Duméril, ou le *vultur gryphus* de Linné [1].

» Les dimensions que j'ai prises sur un condor femelle, tué au volcan de Pichencha, étoient les suivantes :

» Longueur de la femelle, depuis la pointe du bec au bout de la queue, 1,028 m., ou 5 pieds 2 pouces.

» Longueur du bec, 0,49 m., ou 1 pouce 10 lignes.

» Diamètre de l'œil, 1,015 m., ou 6 lignes.

» Épaisseur de la tête, 0,085. m., ou 5 pouces 1 ligne.

[1] Avec cette phrase : *Vultur caruncula verticali, oblonga, integra; gulâ nudâ, torque albo, reliquo corpore ex atro cinerescente.* (De Humboldt, t. I, p. 31.)

» Largeur du capuchon ou collier blanc, 0,056 m., ou 2 pouces une ligne.

» Envergure des ailes étendues, 2,625 m., ou 8 pieds 1 pouce; car chaque aile avoit 3 pieds 8 pouces, et le diamètre du corps de l'oiseau étoit de 9 pouces.

» La plus longue plume des ailes avoit 0,705 m., ou 2 pieds 2 pouces de long; les pennes secondaires, 0,578 m., ou 14 pouces.

» Longueur de la queue, 0,351 m., ou 1 pied 1 pouce.

» Partie nue de pieds, 0,270 m., ou 10 pouces.

» Diamètre du tibia, 0,018 m., ou 8 lignes.

» Longueur du doigt de pied intermédiaire 0,139 m., ou 5 pouces 2 lignes.

» Les deux doigts latéraux, 0,067 m., ou 2 pouces 6 lignes.

» Le quatrième doigt, le plus petit, 0,040 m., ou 1 pouce 6 lignes.

» Longueur des ongles des trois grands doigts, 0,027 m., ou 11 à 12 lignes.

» A la nouvelle ville de Rio Bamba, construite dans la grande vallée de Tapia, nous avons eu la facilité de mesurer un condor mâle, pris sur la pente orientale du Chimborazo. Il étoit un peu plus grand et peut-être un peu plus âgé que la femelle du volcan de Pichincha. Voici les dimensions que j'en ai prises avec soin au mois de juin 1802.

» Longueur de la tête, depuis l'occiput à la pointe du bec, 0,184 m., ou 6 pouces 11 lignes.

» Longueur du bec, 0,074 m., ou 2 pouces 9 lignes.

» Largeur du bec fermé, 0,031 m., ou 1 pouce 2 lignes.

» Longueur de la crête, 0,128 m., ou 4 pouces 9 lignes. Largeur, 0,038 m., ou 1 pouce 5 lignes. Son épaisseur, 0,001 m., ou demi-ligne.

» Longueur de l'oiseau, de la pointe du bec à la queue, 1,059 m., ou 3 pieds 2 pouces 2 lignes.

» Hauteur de l'animal perché, n'ayant le cou que médiocrement allongé, 0,865 m., ou 2 pieds 8 pouces.

» Largeur du collier ou capuchon blanc, 0,058 m., ou 2 pouces 2 lignes.

» Envergure des ailes, 2,842 m., ou 8 pieds 9 pouces.

» Griffes : largeur du tibia, 0,024 m., ou 11 lignes. Longueur du doigt intermédiaire, sans compter l'ongle, 0,105 m., ou 3 pouces 11 lignes. Longueur de l'ongle de la même serre, 0,054 m., ou 2 pouces.

» Longueur des deux doigts latéraux, avec l'ongle, 0,096 m., ou 3 pouces 7 lignes; sans ongle, 0,060 m., ou 2 pouces 3 lignes.

» Longueur du doigt le plus petit, avec l'ongle, 0,045 m., ou un pouce 8 lignes.

» Les naturalistes qui observeront avec attention les dimensions que j'ai données du condor, seront étonnés sans doute de n'y reconnoître qu'un oiseau d'une taille européenne. Je n'ai vu aucun condor dont l'envergure dépassât 30 décimètres, ou neuf pieds. Beaucoup de personnes dignes de foi, qui habitent les Andes des royaumes de Quito, m'ont assuré n'en avoir pas tué dont la longueur des ailes étendues excédât 3,05 mètres, ou onze pieds de France. Si l'on examine soigneusement les rapports des voyageurs qui ont décrit ces contrées avant moi, on verra que, parmi les naturalistes qui disent avoir mesuré eux-mêmes le vautour des Cordilières, il y en a peu qui lui assignent une taille très extraordinaire. Le père Feuillée [1], dont je ne puis trop vanter la grande exactitude dans toutes les matières d'histoire naturelle descriptive, tua au Pérou, dans la vallée d'Ilo, au sud d'Arequipa, un condor dont l'envergure n'étoit que de 3,6 mètres, ou de onze pieds quatorze pouces. En comparant la mesure qu'il donne des différentes parties de l'oiseau avec celle que j'ai trouvée moi-même, je vois qu'à la longueur du bec près, nous nous accordons parfaitement. Le condor de Feuillée paroît avoir été une femelle, car ce voyageur ne parle pas de la crête. Le condor mâle que Frésier [2] mesura, n'avoit que 2,9 mètres, ou neuf pieds d'envergure. D'après ce que j'ai observé moi-même au Pérou et à Quito, je ne puis croire, avec Buffon, que les oiseaux décrits par Feuillée et Frésier ne fussent que de très petits et de très jeunes condors. Je doute même très fort qu'il en existe dont l'envergure dépasse 4,5 mètres, ou quatorze pieds françois. Le docteur Strong, cité dans le synopsis de Ray, en tua au Chili, près de l'île de Motcha, dont les ailes étendues mesurèrent 5,8 mètres, ou douze pieds deux pouces. L'individu décrit, que le docteur Shaw a conservé dans le *Museum leverianum* à Londres, a une envergure de quatorze pieds anglois, qui égalent 4,1 mètres, ou treize pieds un pouce françois. L'abbé Molina paroît même regarder ce nombre comme le maximum de la grandeur du condor. D'un autre côté, d'anciens voyageurs, moins exacts, moins intéressés aux progrès de l'histoire naturelle, donnent des mesures bien plus exagérées. Le père Abbeville, par exemple, nous assure que le condor est deux fois plus grand que l'aigle le plus colossal. Desmarchais assure que le condor a 3,8 mètres, ou dix-huit pieds d'envergure; que l'énorme grandeur de ses ailes empêche l'oiseau d'entrer dans les forêts; qu'il attaque un homme et enlève un cerf. Ces exagérations ne doivent pas étonner chez des naturalistes qui, sans observer par eux-mêmes, comme le père Feuillée, ne font que réunir et copier les traditions du peuple. Marco-Polo nous raconte que l'oiseau roc de Madagascar enlevoit des éléphants en l'air. Hérodote connoissoit des fourmis qui sont plus petites que des chiens, mais plus grandes que des renards; même de nos jours, on ne peut assez se garantir contre les exagérations de forme et de grandeur. Si l'on se fioit aux assertions hasardées des indigènes, on croiroit aisément qu'en Egypte et dans l'Amérique méridionale il existe des crocodiles de trente à quarante pieds de long; cependant ceux qui les ont mesurés eux-mêmes n'en ont pas trouvé qui en eussent plus de vingt-deux à vingt-huit.

» Il résulte, de tout ce qui a été rapporté sur les dimensions du condor, que cet oiseau n'est pas plus grand que le *vultur barbatus* ou le laemmer-geyer, qui habite la chaîne centrale des montagnes de l'Europe, et avec lequel Buffon et Molina l'ont confondu. Il en est du condor comme des patagons, et de tant d'autres objets d'histoire naturelle descriptive : plus on les a examinés, et plus ils se sont rapetissés. La longueur moyenne des condors, depuis la pointe du bec au bout de la queue, n'est que de 1,05 mètres, ou trois pieds trois pouces. Leur envergure commune est de 2 et demi à 3 mètres, ou de huit à neuf pieds. Quelques individus favorisés par l'abondance de la nourriture ou par d'autres circonstances, acquièrent jusqu'à 4,5 mètres, ou quatorze pieds d'envergure. Le laemmer-gayer des Alpes, de la Suisse et du Tyrol, a communément, depuis le bec à la queue, une longueur de 1,2 mètre, ou de quatre pieds : son envergure commune est, d'après M. Bechstein [1], de sept à huit pieds; d'après Gmelin, de neuf à dix pieds. On a vu des individus qui avoient, d'une extrémité de l'aile à l'autre, 4,55 mètres, ou quatorze pieds. M. Salerne rapporte même qu'en France, au château de Mylourdin, on tua un vautour (*vultur barbatus*) de 5,8 mètres, ou de dix-huit pieds d'envergure. Si ce dernier fait est exact, notre vautour européen présente des exemples de grandeur colossale qui égalent tout ce que les voyageurs les plus crédules ont avancé sur la taille des condors.

» La nature des lieux qu'habitent ces derniers n'a sans doute pas peu contribué aux idées exagérées qu'on a conçues de la conformation de leur corps. Ces animaux surpassent de beaucoup la grandeur du *vultur aura*, celle du *vultur papa*, et des autres oiseaux rapaces qu'offre la chaîne des Andes. On les voit nichés dans les endroits les plus solitaires, souvent sur la crête des rochers nus qui avoisinent la limite inférieure de la neige perpétuelle. Isolé, éloigné de tout être vivant auquel on puisse le comparer, le condor se présente alors projeté contre le fond azuré

(1) Journal de Feuillée, p. 640.
(2) Voyage de Frésier, p. 111, Zoologie.

(1) Ornithologie allemande, vol. II, p. 200.

du ciel. Cette situation extraordinaire et la grande crête du mâle font paroître l'oiseau beaucoup plus grand qu'il ne l'est effectivement. En visitant les sommets déserts de ces volcans, j'ai été trompé pendant long-temps par la réunion de ces mêmes causes. J'ai cru les condors d'une taille gigantesque, et ce n'est qu'une mesure directe, faite sur l'oiseau mort, qui a pu me convaincre de l'effet de cette illusion d'optique.

» Si le laemmer-geyer de la Suisse et le condor des Andes sont les animaux les plus grands que la nature ait doués de la faculté de s'élever dans les airs; si ces deux espèces ont un rapport très frappant dans leurs mœurs, leur audace et leur force, ils sont bien éloignés l'un de l'autre par leurs caractères physionomiques. Le *vultur barbatus* n'a ni la tête nue, ni la crête nasale, ni le collier orné d'un duvet blanc. Ce n'est que pour avoir douté de l'existence de cette crête extraordinaire que l'immortel Buffon a réuni le condor au laemmer-geyer de l'Europe. Aussi la gravure qu'on a donnée du premier dans la petite édition de Buffon, faite à Deux-Ponts, ressemble plutôt à tout autre vautour de l'ancien continent qu'à l'objet qu'elle doit représenter. Il est bien plus extraordinaire encore que l'abbé Molina, natif du royaume de Chili, connoisse si peu le condor. Après avoir indiqué de faux caractères pour distinguer les deux sexes, il finit par assurer le lecteur que le condor ne diffère du *vultur barbatus* que par la couleur. Ce naturaliste, d'ailleurs si respectable, ne parle pas même de la crête du mâle.

Le condor, comme le lama, la vigogne, l'alpaca, et plusieurs plantes alpines, est particulier à la grande chaîne des Andes. La région du globe qu'il paroît préférer à toute autre, est celle qui s'élève de 3,100 à 4,900 mètres, ou de 1,600 à 2,500 toises de hauteur. Chaque fois que nos herborisations nous ont menés jusqu'aux neiges perpétuelles, nous avons été entourés de condors; c'est là qu'on les trouve souvent réunis au nombre de trois à quatre sur les pointes des rochers. Sans se méfier des hommes, ils nous ont laissés approcher jusqu'à deux toises de distance; ils n'ont pas fait mine de vouloir nous attaquer. Malgré toutes mes recherches, je n'ai jamais entendu citer l'exemple d'un condor qui ait enlevé un enfant. Je n'ignore pas que beaucoup de naturalistes parlent de condors qui tuent des jeunes gens de dix à douze ans. Ces assertions sont aussi fabuleuses que celle du bruit que le vautour des Andes doit faire en volant, et dont Linné dit : « *Attonitos et surdos fere reddit homines.* » Je ne doute pas que deux condors ne fussent en état d'ôter la vie à des enfants de dix ans, et même à l'homme adulte; il est très commun de les voir venir à bout d'un jeune taureau, auquel ils arrachent les yeux et la langue. Le bec et les serres du condor sont d'une force énorme. Cependant, tous les Indiens qui habitent les Andes de Quito assurent unanimement que cet oiseau n'est pas dangereux pour les hommes. J'oserois mettre en question si, dans les Alpes de la Suisse, on a jamais eu un exemple bien certain d'un enfant attaqué ou enlevé par le laemmer-geyer. Le peuple craint souvent des malheurs, seulement parce qu'il les croit possibles; de simples probabilités prennent à ses yeux le caractère de faits historiques. M. de La Condamine, le voyageur le plus véridique que je connoisse, raconte que les Indiens présentent pour appât au condor « une figure d'enfant d'une argile très visqueuse, sur laquelle il fond d'un vol rapide, et qu'il y engage ses serres, de manière qu'il ne lui est plus possible de s'en dépétrer [1]. » Mais M. de La Condamine ajoute prudemment : «On prétend.» Je croirois que la figure d'un petit quadrupède quelconque attireroit plutôt la présence de ce grand vautour. Combien de fois ne voit-on pas de petits enfants indiens dormir en plein air, tandis que les pères sont occupés à ramasser de la neige pour la vendre dans les villes? A-t-on jamais entendu dire que ces enfants, entourés de condors, aient été attaqués ou tués?

» Si le condor appartient exclusivement à la chaîne des Andes, s'il préfère les endroits plus élevés que la cime de Ténériffe ou que celle du Mont-Blanc; si en général c'est l'animal qui s'éloigne le plus de la surface de notre planète, il n'en est pas moins vrai que la faim le fait descendre quelquefois dans les plaines, surtout lorsque celles-ci sont rapprochées de la Cordilière. On voit des condors jusqu'au bord de la mer du Sud, surtout dans les zones tempérées et froides du Chili, où la chaîne des Andes borde pour ainsi dire le rivage de l'Océan. Cependant on observe qu'il ne séjourne que peu d'heures dans ces basses régions; il préfère la solitude des montagnes et un air raréfié dans lequel le baromètre ne se soutient qu'à $0^{m},44$ (16 pouces). C'est pour cela que, dans la chaîne des Andes, du Pérou et de Quito, tant de petits groupes de rochers, tant de plateaux élevés de 4,774 mètres (2,450 toises) au-dessus du niveau de la mer, portent le nom de *kuntur kahua, kuntur palti, kuntur huachana,* noms qui, dans la langue de l'Inca, signifient vedette, juchoir ou ponte des condors.

» Dans mes voyages en Amérique, je n'ai vu le condor que dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, dans la province de Quito et au Pérou. J'ai appris qu'il suit la chaîne des Andes depuis l'équateur jusque dans la province d'Antioquia, ou jusqu'au septième degré de latitude boréale. La Cordilière

[1] Relation abrégée du voyage à l'Amazone, p. 171.

occidentale, ou la branche des Andes qui, par le Choco, s'étend vers l'isthme de Panama, est sans doute trop peu élevée pour que le condor puisse l'habiter. Pour lier, sous un même point de vue, la géographie des plantes à celle des animaux, je dirois que le condor ne va pas plus loin vers l'isthme que le quinquina, le befaria, l'escallonia et d'autres plantes alpestres des hautes Andes. J'ignore absolument si ce grand oiseau se trouve au nord de Panama. M. Sonnini, dans un article inséré dans le nouveau *Dictionnaire d'histoire naturelle* (1), assure que le condor a été vu au Mexique. J'oserois presque en douter; car le grand cozcaquauhtli, ce vautour qui joue un rôle si marquant dans la mythologie des aztèques, est le *vultur papa*, et habite de préférence les régions chaudes, ou du moins celles qui sont très tempérées. Les voyageurs, pendant long-temps, ont nommé condor tout oiseau de proie d'une grandeur extraordinaire. Aussi a-t-on imprimé jadis que des condors ont été tués en Afrique, en Asie, et même au sein de la France (2), à Châteauneuf-sur-Loire.

» Comme la branche orientale des Andes s'étend par les montagnes de Pampélone à celles de Mérida, qui sont couvertes de neiges perpétuelles, il seroit intéressant de savoir si le condor a poussé ses migrations jusque dans ces régions voisines de la mer des Antilles. Je sais par M. Mulet qu'il existe sur la pente orientale de la chaîne centrale, ou Cordilière de Quindiù, dans les environs d'Ibogué; mais j'ignore si cet oiseau se trouve dans la chaîne de la Summa-Paz et de Chingasa, à l'est de Santa-Fé-de-Bogota. J'ignore également si on l'a jamais rencontré dans le groupe colossal des montagnes de Santa-Marta. Il seroit très possible qu'il y fût tout-à-fait étranger; car les oiseaux sont souvent, comme les plantes, circonscrits dans de certaines limites, au-delà desquelles on ne les trouve pas, quoique la nature du pays et du climat soit la même. Le condor et les guanacos s'accompagnent mutuellement par toute la chaîne des Andes, depuis le détroit de Magellan jusqu'aux frontières boréales du Pérou, sur une étendue de plus de neuf cents lieues marines; mais les guanacos et la vigogne, qui habitent exclusivement l'hémisphère austral, cessent au nord du neuvième degré de latitude, tandis que le condor suit la Cordilière au-delà de l'équateur, au moins de trois cents lieues plus loin que la vigogne.

» Les plantes alpines offrent l'exemple curieux d'une identité d'espèces, malgré le grand éloignement qui sépare les montagnes. J'ai observé ailleurs qu'à la Silla de Caraccas nous avons découvert le même befaria, dont les fleurs pourprées ornent les flancs des montagnes dans le royaume de la Nouvelle-Grenade. Je ne demanderai pas comment la graine de cette belle plante est venue sur cette cime élancée, la seule de toute la chaîne de la côte qui, par son élévation, jouit d'un climat assez froid pour nourrir le befaria; je ne le demanderai pas, parce qu'en bonne philosophie la première origine des choses ne peut être ni un problème d'histoire, ni un objet de recherche pour un naturaliste. J'ose remarquer cependant que les animaux suivent, bien moins que les plantes, cette identité de formes dans les sites qui sont éloignés les uns des autres, mais qui jouissent d'un climat analogue. Si, au milieu des immenses plaines de la vallée de l'Amazone, une montagne isolée s'élevoit jusqu'aux régions glacées, cette montagne seroit-elle habitée par des condors, des guanacos ou des vigognes?

» Pendant ma navigation sur l'Orénoque, les Indiens ont souvent parlé de grands oiseaux de proie que je n'ai malheureusement pas eu occasion d'observer. Ce sont peut-être les deux grands aigles que M. Sonnini a découverts dans l'intérieur de la Guyane françoise. Cet excellent naturaliste (1) avoue lui-même qu'en les voyant pour la première fois il les prit d'abord pour des condors, et qu'il ne rectifia son erreur que dans la suite. Nous ne connoissons par conséquent le condor ni dans les montagnes de Vénézuela, ni dans la chaîne que j'ai nommée celle des Cataractes ou du Dorado, ni même au Brésil; car l'ouira-ouassa des Brésiliens, que Buffon a cru synonyme du condor, en est très différent (2), quoiqu'il soit assez grand pour manger des singes, et (*si fabula vera!*) pour attaquer même des hommes.

» On pourroit presque douter que le condor s'étendît sur toute la chaîne des Andes, jusqu'à l'extrémité la plus australe du nouveau continent. Dans la relation du voyage de l'amiral Cordoba (3), seul voyage dans lequel des hommes instruits aient fait un long séjour dans les détroits, on cite parmi les animaux qu'on a vus, tant sur la Terre-de-Feu que sur les côtes du cap Victoria, des colibris, des autruches d'Amérique (*struthio touyouyou*), des guanacos et des chiens sauvages. On n'y fait aucune mention du condor; il paroît cependant assez certain qu'il y existe; car le condor qu'a décrit le docteur Shaw a été tué au détroit de Magellan. Il a été porté en Europe par le capitaine Middleton, après son retour de la mer du Sud. Quoique le dessin qui s'en trouve dans le *Museum Leverianum* (4), comme je l'ai déjà annoncé au commencement de ce mémoire,

(1) Tom. VI, p. 130.
(2) Ornithologie de Salerne, p. 10.

(1) Buffon, par Sonnini, t. XXXVIII, p. 33
(2) *Ibid.*, p. 47, pl. 7.
(3) Relacion del viage al estrecho de Magellanes de la fregata de S. M. Santa-Maria de la Cabeza, en 1785 et 1786 (Madrid, 1787), p. 316.
(4) Vol. II (Londres, 1796), p. 5.

ressemble très peu au nôtre, il me paroît cependant assez probable que cet oiseau de Magellan est le mâle du véritable condor, et non une variété ou une espèce différente. Le docteur Shaw, dont l'ouvrage porte l'empreinte de la plus grande exactitude, lui donne les caractères suivants : « Saccum in gula, seu » pellis quædam dilatata a basi mandibulæ inferioris » longe per collum ducta. Produnt etiam a latere » colli appendiculæ septem quasi carnea seu carnu- » culæ semi-circulares et cærulescentes. Collum et » pectus nuda et rubentia, pilis raris nigricantibus » aspersa, crista capitis sinuata, altera ad nucham, » ambæ nigricantes cæruleæ et nonnullis in locis » rubentes. A collo infimo dependet tuberculum py- » riforme. Dorsum atrum, remiges albæ secunda- » riæ, cauda atra, pedes albi. » Les deux crêtes, la blancheur des pieds, les rémiges blanches secondaires, pourroient faire croire sans doute que l'oiseau du docteur Shaw diffère du vrai condor; mais ces différences ne proviennent-elles pas plutôt de ce que l'animal n'a pu être décrit ni vivant ni bien conservé? C'est au naturaliste anglois à prononcer là-dessus. Le *Museum Leverianum* contient un autre vautour du détroit de Magellan, que l'on suppose être un jeune condor femelle. J'avoue cependant que la figure qu'on en a publiée[1] ne m'auroit pas rappelé le condor des Andes. Ces deux oiseaux, décrits par le docteur Shaw, ont, l'un dix, l'autre quatorze pieds d'envergure. Il est frappant que tous les autres exemples que l'on cite des condors extrêmement grands, soient du Chili ou de la partie la plus australe du Pérou. Existe-t-il une race de condors plus grande dans les climats froids ou tempérés que dans la zone torride? La température des basses régions de l'air doit d'ailleurs être assez indifférente pour un oiseau qui, se nichant à son gré plus ou moins haut sur la pente des Cordilières, choisit le climat qui lui convient; mais peut-être que la nourriture plus ou moins abondante, et d'autres circonstances locales, contribuent au développement de l'organisation. Qui oseroit indiquer avec assurance les causes qui déterminent ce que nous désignons par le nom vague de la distribution des races?

» Le condor s'avance vers l'est, dans les montagnes de Santa-Crux, de la Sierra et de Cochabamba. Comme ces mêmes cimes paroissent se réunir à celles de Mathogrosso, il seroit possible que l'oiseau existât au Brésil. Je doute cependant que le groupe de montagnes appelé Cerro do Frio, et Cerro das Esmeraldas, soit assez élevé, et par conséquent assez froid, pour le séjour du condor : c'est à l'infatigable don Félix d'Azara, qui vit dans des contrées voisines de ce monde inconnu, à lever ces doutes.

» S'il n'existe qu'un seul cabinet qui prétende posséder le condor, s'il n'a pas encore été bien figuré, on n'ose presque pas agiter la question si jamais cet oiseau a été porté vivant en Europe. Le projet de l'y conduire ne s'exécuteroit pas très facilement. Il pourroit cependant nous venir par quatre voies différentes, c'est-à-dire ou par le cap Horn, ou par l'isthme de Panama, ou en descendant les rivières de l'Amazone ou de la Madeleine. Je choisirois le premier moyen. L'animal souffre très bien la captivité, mais il est probable que le séjour dans des pays très chauds, et sous une pression barométrique très grande, nuiroit à sa santé. Le condor préfère une température de deux ou trois degrés au-dessus de la congélation. Il demeure sans doute souvent pendant plusieurs heures dans des vallées où le thermomètre centigrade monte à 30 degrés. Cependant on devroit craindre que la chaleur qu'il éprouveroit constamment dans l'isthme de Panama, dans la province de Jaen de Bracamerros, ou dans la rivière de la Madeleine, depuis Houda à Carthagène des Indes, ne le fît périr.

« Dans les oiseaux de proie, comme parmi les insectes, la femelle est généralement plus grande que le mâle. Dans le condor, cependant, cette différence n'est pas très sensible, quoique sa taille varie assez dans les individus des deux sexes. Habitant des lieux solitaires, n'ayant d'autre ennemi que l'homme, qui s'occupe bien peu de sa destruction, il est probable qu'il atteint un âge très avancé. Cependant il ne paroît pas se multiplier beaucoup; je n'ai toujours vu que cinq ou six condors à la fois, et non des bandes de quarante à cinquante, comme on en voit du *vultur aura*. Cependant le roi des vautours (*vultur papa*) me paroît l'espèce la moins nombreuse de tous les oiseaux rapaces de l'Amérique.

» On m'a assuré que le condor ne fait pas de nid. Il dépose ses œufs sur le rocher nu, non sans les entourer de paille ou de feuilles velues de l'expelecia frailijou, qui est la seule plante qui se rapproche des neiges perpétuelles, et qui a le port de notre verbascum thapsus. On m'a assuré que les œufs sont tout blancs, et qu'ils ont trois à quatre pouces de longueur. On prétend aussi que la femelle reste avec ses petits l'espace de toute l'année. Lorsque le condor descend dans des plaines, il préfère se poser à terre. Il ne se niche pas sur les branches d'arbres, comme fait le zamuro ou gallinazo (*vultur aura*). Aussi le condor a-t-il les ongles très droits. Je fais cette observation, à cause d'un passage d'Aristote, dans lequel ce naturaliste profond assure déjà que les oiseaux de proie, qui ont les griffes très crochues, n'aiment pas à se poser sur des pierres [1].

» Les mœurs du condor sont les mêmes que celles

[1] Mus. leverian. explicatio, 1792, vol. I, p. 4, tab. 1.

[1] Aristotelis historia animalium, l. IX, c. 32 (p. casaub., 575, E.). Zoologie.

du laemmer-geyer des Alpes. S'il ne surpasse pas le dernier en grandeur, il paroît du moins lui être supérieur en force et en audace. Deux condors se jettent non seulement sur le cerf des Andes, sur le petit lion puma ou sur la vigogne et le guanaco, mais même sur une génisse; ils la poursuivent si long-temps, la blessent de leurs griffes et de leur bec, que la génisse, essoufflée et accablée de fatigue, étend sa langue en mugissant : alors le condor saisit la langue dont il est très friand; il arrache les yeux à sa proie, qui, étendue par terre, expire lentement. Dans la province de Quito, le mal que les condors font au bétail, surtout aux troupeaux de brebis et de vaches, est très considérable. On m'a raconté qu'aux savanes d'Antisana, élevées de 4,095 mètres (2,101 toises) au-dessus du niveau de la mer, on trouve souvent des taureaux blessés au dos par des condors qui n'ont pas pu s'en emparer. Cela me rappelle les missions du haut Orénoque, où les grandes chauves-souris causent tant de plaies aux vaches, que c'est une des choses principales qui s'opposent dans ce pays à l'établissement des métairies.

»Le condor, rassasié, reste phlegmatiquement perché sur la cime des rochers. Je lui ai trouvé dans cette situation un air de gravité sombre et sinistre. Comme le *vultur aura*, on le chasse devant soi, sans qu'il veuille se donner la peine de s'envoler. Tourmenté par la faim, au contraire, le condor se lève à une hauteur prodigieuse; il plane dans les airs pour embrasser d'un coup d'œil le vaste pays qui doit lui fournir sa proie. C'est dans les jours surtout où l'air est très serein que j'ai observé le condor et même le gallinazo (*vultur aura*) à des élévations extraordinaires. On diroit que la grande transparence des couches d'air les invite à passer en revue un grand espace de terrain, que dans un temps plus couvert la vue perçante de ces chasseurs aériens ne pourroit saisir.

»Au Pérou, à Quito et dans la province de Popayan, on est accoutumé à prendre le condor vivant aux lacs. D'autres voyageurs, je crois, ont déjà décrit cette chasse extraordinaire, que l'on donne surtout pour amuser les étrangers européens. On tue une vache ou un cheval; en peu de temps l'odeur de l'animal mort attire les condors, dont l'odorat est d'une finesse extrême; on en voit paroître un grand nombre dans des endroits où l'on croyoit à peine qu'il en existât quelques uns. L'oiseau mange avec une voracité inconcevable. Il commence toujours par les yeux et par la langue, qui sont ses morceaux favoris; puis l'anatomie du cadavre se fait par l'anus, pour parvenir facilement aux intestins. Lorsque les condors se sont bien rempli le ventre, ils sont trop lourds pour s'envoler; les Indiens alors les poursuivent avec des lacs et les prennent facilement. On assure que l'oiseau fait des efforts extraordinaires pour s'élever dans l'air : il y réussit lorsque, fatigué par la poursuite, il parvient à vomir abondamment. C'est sans doute dans ces efforts que le condor allonge et rétrécit son cou, et approche sa serre de son bec. Cette manœuvre, certainement accidentelle, fait dire aux gens du pays que le condor, pour se sauver et pour provoquer le vomissement, met le doigt des pattes dans son bec. Je doute que l'ongle de la serre du condor puisse chatouiller bien doucement la partie qu'il touche. Les Espagnols nomment cette chasse *correr á muitres*, et, après les fêtes du taureau, c'est un des plus grands amusements des campagnards. On peut s'imaginer à quelle cruauté sont livrés les malheureux condors pris vivants par les Indiens : un insecte ne souffriroit pas davantage entre les mains d'un savant entomologiste!

»On m'a assuré à Rio-Bamba que, pour faciliter la chasse des condors, on met quelquefois des herbes vénéneuses dans le ventre de l'animal qui doit servir d'appât. Les condors paroissent alors comme enivrés. C'est une imitation de la pêche avec le *jacquinia armillaris*, ou le *piscidia*, pêche que les Espagnols nomment *embarbascer*.

»Le condor pris vivant est triste et timide la première heure; bientôt après il devient très méchant. J'ai eu à Quito, pendant huit jours, une femelle vivante, dans la cour de ma maison; il étoit dangereux de s'en approcher : la peur l'avoit rendue très sauvage.

»La vie du condor est plus dure que celle d'aucun autre oiseau de proie. A Rio-Bamba, nous trouvant dans la maison de notre ami, don Xavier Montufar, corrégidor de la province, nous assistâmes aux expériences que les Indiens firent sur un condor pour le tuer. On commença par l'étrangler avec un lacet; on le pendit à un arbre, on le tira avec force par les pieds pendant plusieurs minutes : à peine le lacs fut-il ôté, que le condor se promenoit comme si on ne lui eût fait aucun mal. On lui tira avec un pistolet trois balles à moins de quatre pieds de distance, toutes lui entrèrent dans le corps. Il étoit blessé au cou, dans la poitrine, au ventre; il resta toujours sur pied. Une cinquième balle frappa contre le fémur, et retomba par terre. Le corrégidor, don Juan Bernardo Leon, aux bontés duquel je dois beaucoup de renseignements intéressants sur les animaux du royaume de Quito, étoit présent à ce fait curieux.

»Le condor ne mourut qu'une demi-heure après des blessures nombreuses qu'il avoit reçues. M. Bonpland a conservé long-temps cette balle renvoyée par le choc contre le fémur. Cette observation, quelque extraordinaire qu'elle paroisse, a cependant déjà été faite avant nous. L'astronome Ulloa [1] rapporte

[1] La pluma del condor forma un entretexido tan bien

que dans les régions froides du Pérou, le condor a souvent la peau si étroitement garnie de plumes, que l'on entend frapper huit à dix balles contre le corps de l'oiseau sans qu'aucune puisse le percer. Le condor que nous examinâmes étoit rempli d'une immensité de poux (*pediculus*) bruns, que j'ai eu la maladresse de ne pas décrire; c'est une autre espèce que le *pediculus vulturis* que Fabricius a décrite, et qui cependant aussi doit vivre sur les vautours des Indes.

»Il est intéressant d'observer que le condor préfère des cadavres aux animaux vivants. Il se nourrit cependant des uns et des autres. Il paroît même qu'il poursuit moins les petits oiseaux que les quadrupèdes. »

Après l'intéressant mémoire de M. de Humboldt, nous ne pouvons mieux faire que de citer encore des détails aussi curieux que bien rédigés, dont la science est redevable aux longs voyages en Amérique de M. Alcide d'Orbigny (1) : par ces deux mémoires l'histoire du condor ne laissera plus rien à désirer.

« Le condor a été trop bien décrit par MM. de Humboldt et Temminck, pour qu'il soit besoin de le décrire de nouveau. Cet article se réduira donc, quant aux caractères, à quelques éclaircissements qui nous paroissent indispensables sur les divers âges de l'animal; et, quant à ses mœurs, à tous les renseignements que nous avons pu obtenir pendant cinq années de séjour aux lieux qu'il habite.

» Le mâle adulte seul porte la crête; la femelle en est toujours dépourvue, ainsi que des plis du cou. Les jeunes, au sortir de l'œuf, sont couverts d'un duvet long et frisé, que M. de Humboldt compare avec raison à celui des jeunes chouettes. Ce duvet, qui couvre également les jeunes de toutes les espèces de sarcoramphes et de cathartes, se maintient quelques mois. Il est gris blanc dans le condor et bientôt recouvert de plumes d'un brun noirâtre, qui conservent deux ans cette teinte, d'ailleurs plus ou moins foncée. La seconde année, à l'époque de la mue, qui précède l'époque des amours, les plumes repoussent un peu plus noires, sans montrer encore la tache blanche des rémiges. La collerette blanche commence à paroître dès cette époque, et non pas, comme on l'a dit à M. de Humboldt, seulement la troisième année. Il est vrai qu'elle est alors étroite. Le mâle n'a pas encore de crête charnue et ne commence à la prendre que la troisième année, époque à laquelle la collerette devient touffue et aussi belle qu'elle doit l'être tout le temps de la vie de l'animal. C'est à cette même époque que les plumes, d'abord d'une couleur partout uniforme, commencent à blanchir aux rémiges. Nous disons commencent, parce qu'au dire des habitants, les condors ont d'autant plus de blanc qu'ils sont plus vieux. C'est cette tache blanche qui a fait dire à Garcilaso de la Vega (1) qu'ils étoient noir et blanc, par pièces, comme les pies.

» Nous avons remarqué que toutes les figures données jusqu'à présent ont outré la couleur des parties charnues, en les faisant beaucoup trop rouges. La crête est ordinairement noirâtre, et le bas du cou de couleur livide.

» Il seroit inutile d'augmenter le nombre des discussions déjà publiées par les auteurs sur la véritable taille des condors, qu'on peut voir, d'ailleurs, tous les jours au Jardin des Plantes. Nous nous contenterons de dire que ceux que nous avons mesurés dans le pays n'avoient pas plus de trois mètres d'envergure. Nous en avons mesuré sur les Andes et sur la côte de la Patagonie, et tous approchoient plus ou moins de cette taille. Leur longueur ordinaire est d'un mètre vingt-cinq à trente centimètres. Parmi ceux que nous avons mesurés sur les Andes et dans les régions australes, nous n'avons observé aucune différence de taille notable, quoique MM. Temminck et de Humboldt disent, d'après les voyageurs, que ceux du Chili doivent être plus grands. La femelle du condor est un peu plus grande que le mâle, ce qui est vrai de presque tous les oiseaux de proie; mais nous avons cru remarquer que la différence est moins sensible dans cette espèce que dans toutes les autres.

» Nous ne voyons donc plus ces géants des oiseaux du Nouveau Monde, décrits avec tant d'exagération par le père Acosta (2), qui dit qu'ils sont de force non seulement à ouvrir un mouton, mais encore à manger un veau; ou par Garcilaso de la Vega, contant, avec son ingénuité ordinaire, que deux condors attaquent une vache et un taureau et les mangent, et qu'ils ont tué des jeunes gens de quinze à seize ans; ou par Desmarchais, enfin, qui prétend que le condor enlève un cerf. Cette taille et cette force si exagérées, et auxquelles a donné crédit le témoignage de tant d'auteurs, nous les ramèneront à leur juste valeur, comme l'a déjà fait M. de Humboldt. Elles ne sont pas au-dessus de celles du *vultur barbatus* ou *laemmer geyer*.

» Le condor exhale, comme les vautours, une forte odeur de chair en putréfaction, qu'il faut, sans doute, attribuer à son genre de nourriture. Aucun

preparado, que no la penetra la bale del fusil, ni el animal se inmuta al recebir el golpe. En la parte alta del perce hosuccidido tirar le 8 à 10 tiros seguidos, egendo dar las balas sobre il y caer, mas al sualo de rechazo sin haberle hecho dagno alguno. (Ulloa, nosticias americanas, p. 158, § 18.)

(1) Alcide d'Orbigny, Ornithologie.

(1) *Son blancos negros à remiendos como las urrucas.* (Comentario real de los Incas.)

(2) Lib. IV, cap. 37.

des auteurs qui ont parlé de cet oiseau si célèbre n'a signalé cette particularité, que nous croyons nécessaire de citer, parce que toutes les espèces n'exhalent pas, au même degré, cette odeur nauséabonde.

» M. de Humboldt, qui n'avoit vu le condor que sur les montagnes, dit [1] : « Le condor, comme la » llama, la vigogne et l'alpaca, et plusieurs plantes » alpines, est particulier à la grande chaîne des » Andes. La région du globe qu'il paroît préférer à » toute autre est celle qui s'élève de 3,100 à » 4,900 mètres de hauteur. Chaque fois que nos » herborisations nous ont menés jusqu'aux neiges « perpétuelles, nous avons été entourés de condors. »

» Quelque respect que nous professions, en général, pour les opinions de ce grand observateur, il nous est impossible de les adopter ici sans réserve. Il est bien certain que les condors habitent les hauteurs des Andes où paissent les llamas et les vigognes, mais nous ne croyons pas que cette zone soit leur zone spéciale d'habitation; nous ne croyons pas non plus que la chaîne des Andes soit seule habitée par eux, car nous en avons rencontré un grand nombre sur toute la côte de l'océan Pacifique et sur celle de l'océan Atlantique, au bord de la mer, à la côte de Patagonie, où les montagnes les plus voisines sont encore éloignées au moins de cent lieues, et où il est très sûr qu'ils vivent, nichent et demeurent habituellement. Il est vrai qu'on peut supposer que les familles que nous vîmes sur le bord des falaises de la côte ont pu pousser peu à peu leurs migrations du sud vers le nord en allant des montagnes du détroit de Magellan à l'embouchure du Rio Negro de Patagonie. Par les mêmes raisons, nous ne croyons pas que les condors préfèrent une zone élevée à celle du niveau de la mer; car ceux de Patagonie sont tout aussi gros et tout aussi bien portants que ceux des Andes; et, de plus, nous en avons vu si souvent sur toute la côte du Pérou, surtout à Arica, planer, toute la journée, le long de la côte, en cherchant à découvrir des animaux morts rejetés par les vagues; nous en avons vu si souvent coucher sur les roches avancées de la colline dite Morro d'Arica, que nous les croyons susceptibles d'habiter également la zone la plus froide et le sol brûlant des côtes de la mer, au Pérou. Il est probable que les hauteurs que visitoit M. de Humboldt étoient voisines d'habitations ou de troupeaux; car nous n'avons jamais rencontré de condors sur le sommet des Andes, sans que l'une ou l'autre de ces deux circonstances les y attirât. Nous croyons donc devoir assigner aux condors une plus grande extension de limites, tant en latitude qu'en hauteur, et leur donner, en latitude, depuis le cap Horn (56e degré de latitude sud) [2] jusqu'au 8e degré de latitude nord, dans les parties élevées des Andes, ou sur leur versant ouest, sur la totalité du territoire du Pérou, de la Bolivia et du Chili, et depuis le niveau de la mer, où ils nichent et séjournent, jusqu'aux régions glacées des Andes; car nous les avons vus souvent disparoître à nos yeux, étant déjà nous-mêmes à plus de 4,700 mètres de hauteur au-dessus du niveau de la mer. Le condor est, sans contredit, de tous les oiseaux celui dont le vol est le plus élevé. Nous l'avons vu jusqu'au niveau du sommet de l'Ilimani, qui a 3,755 toises de hauteur, tandis qu'à la hauteur de 18,000 pieds, l'homme ne peut résister à la raréfaction de l'air, qu'autant qu'il est né sur ces plateaux élevés des Andes. A l'est des Andes, le condor ne va que jusqu'à leurs derniers contre-forts, c'est-à-dire le long du rameau oriental de la Cordillière orientale jusqu'à Cochabamba, et même quelquefois jusqu'au commencement des plaines de Santa-Cruz de la Sierra; mais comme de là aucune chaîne de montagnes ne réunit les Andes aux premières chaînes de la province de Chiquitos, il ne passe pas cette limite, et ne peut se rencontrer sur les montagnes du Brésil.

» Nous croyons que plusieurs autres motifs influent, plus que la latitude et la hauteur, sur la préférence que donne le condor à certains lieux. Son genre de vie l'oblige à choisir pour asile des terrains couverts de rochers ou de falaises, parce qu'il ne se perche jamais sur les arbres, et qu'il lui faut non seulement des points culminants d'où il puisse découvrir autour de lui la campagne, mais aussi des anfractuosités, qui lui servent de perchoir, et qui le garantissent de la pluie; aussi ne descend-il ni dans les Pampas de Buénos-Ayres, quoiqu'il habite les montagnes qui les bornent à l'ouest, ni au milieu des forêts, ni même au milieu des montagnes boisées, où les branches le gêneroient. Le condor habite donc spécialement soit les montagnes sèches ou seulement peu boisées, soit les côtes maritimes où les falaises escarpées remplacent les montagnes. On ne doit cependant pas croire qu'il habite toutes les montagnes ou tous les lieux élevés dépourvus de verdure. Il faut qu'il y soit attiré par de paisibles troupeaux appartenant à l'homme, comme ceux de brebis, de llamas ou d'alpacas, ou par beaucoup d'animaux sauvages, réunis en troupe. De là le grand nombre de condors qui suivent les côtes où se réunissent habituellement beaucoup de loups marins, comme celles du Pérou, et même celles de la Pata-

[1] Zool., p. 36.

[2] Le capitaine Middleton l'ayant rencontré dans le détroit de Magellan, la description qu'il en donne dans l'ouvrage de Shaw (*Museum leverianum*, vol. II, pag. 5, Lond. 1796), qui a étonné M. de Humboldt, parce qu'il indiquoit les pieds blancs, n'a pourtant rien d'extraordinaire; ceux que nous avons vus en Patagonie les avoient blancs aussi, parce qu'ils étoient couverts d'une matière étrangère blanchâtre.

gonie, toujours couvertes d'otaries et de phoques. Où il n'y a point de loups marins, il n'y a plus de condors; ou bien on les voit, comme au Pérou, soit planer sur les détours des Andes, soit les parcourir d'un vol rapide, afin d'y chercher les petites troupes isolées, seuls restes de la destruction des vicunnas et des guanacos, dont la disparition graduelle entraîne celles des condors, qui, pour cette raison, se tiennent de préférence aux environs des lieux habités et sur les routes.

» A la différence des cathartes, qu'on voit en tous lieux par centaines, le condor s'isole tout le temps qu'il chasse, et ne se réunit guère à d'autres oiseaux que pour prendre sa part d'une pâture commune. On en voit cependant quelquefois deux ensemble se reposer dans le même creux de rocher.

» Le condor est assez paresseux. Après avoir passé la nuit dans une crevasse de rocher ou de falaise escarpée, la tête enfoncée dans les épaules, ce qui lui donne un air sournois, il s'éveille à l'aube du jour, secoue deux ou trois fois la tête, attendant, assez souvent, le lever du soleil pour quitter son gîte, surtout s'il n'est pas pressé par la faim; s'incline au bord du rocher, en agitant ses vastes ailes, comme s'il balançoit à partir; les déploie enfin, et s'élance dans l'espace. Il ne prend que difficilement son essor, et ne s'envole pas horizontalement ainsi que beaucoup d'autres oiseaux. On le croiroit d'abord peu sûr de sa marche aérienne; car il commence par décrire un arc de cercle, en cédant à son propre poids; mais reprenant de suite son majestueux élan, les ailes arrondies, les rémiges écartées les unes des autres, il se joue dans les airs avec aisance, sans paroître éprouver la moindre fatigue. Par des mouvements oscillatoires [1] peu sensibles, il imprime à son vol toutes les directions imaginables; il suit toutes les sinuosités du terrain qu'il parcourt; il monte et descend toujours rapide; tout à l'heure abaissé jusqu'à raser le sol, perdu maintenant dans les nues. Mais que, du haut des airs, une proie vienne frapper sa vue perçante, alors il se précipite ou plutôt se laisse tomber sur elle, égal en promptitude à la flèche, avec une circonstance que signalent soigneusement les anciens auteurs : « Quand il descend, dit » Garcilaso de la Vega [2], il fait un si grand bruit qu'il » étonne : *Cuando bajan, cayendo de lo alto, hacen » tan gran sombrido que asombra ;* » circonstance des plus vraies en effet, car nous avons nous-même plus d'une fois éprouvé cet étonnement dont parle Garcilaso de la Vega, mais dans laquelle circonstance pourtant on ne pouvoit, sans risquer d'être démenti par les voyageurs, voir, ainsi que l'ont fait plusieurs écrivains, un des caractères généraux du vol du condor. En tout autre cas, le vol du condor est peu bruyant.

Le condor seul parcourt successivement les côtes afin d'y chercher les animaux de tout genre que la mer rejette, ou bien les environs des lieux habités et les détours des chemins afin d'y recueillir des restes d'animaux jetés par l'homme; et quand il n'a rien trouvé, il se pose sur un pic ou sur une pointe de rocher voisine des troupeaux, et attend là qu'une brebis ou une llama s'éloigne de la troupe pour mettre bas son petit. Alors, si les bergers ne sont pas en mesure de défendre le jeune animal, le condor prend son vol, et tournoyant à une grande hauteur au-dessus de la pauvre bête, il attend qu'elle ait mis bas, fond sur elle, non pour l'attaquer elle-même, mais pour s'acharner sur son placenta et tuer ensuite le jeune animal en le déchirant par le cordon ombilical; et si le berger n'accourt pas promptement pour lui faire lâcher sa proie, l'avide oiseau dans un instant a, malgré les efforts de la pauvre mère, dévoré les entrailles du petit. Nous avons remarqué que s'il se trouve quelque animal déjà attaqué par un condor, dans un lieu où l'on n'en aperçoit aucun autre, il s'en présente sur-le-champ plusieurs sans qu'on puisse imaginer d'où ils viennent. Nous avons été témoin d'une de ces scènes sanglantes dans un voyage d'Arica à Tacna, sur la côte du Pérou. C'est un trajet de onze lieues sans eau au milieu d'un désert de sable brûlant que la pluie ne rafraîchit jamais et dont la poussière salée fait encore plus sentir la sécheresse. Des troupes de mules et d'ânes pesamment chargés parcourent incessamment le pays, et les ânes, qui, là plus qu'ailleurs, sont les souffre-douleurs des habitants, le traversent, aller et retour, sans qu'on les ménage le moins du monde, le plus souvent sans qu'on leur donne à manger; aussi en meurt-il beaucoup dont on voit les cadavres desséchés, disséminés sur la route. Quand, dans une de ces caravanes, un âne vient à se fatiguer, on l'abandonne, sauf à lui à regagner, s'il ne meurt de soif, son habitation ordinaire. Un de ces pauvres animaux ainsi abandonné, n'en pouvant plus, se coucha sur la route prêt à rendre le dernier soupir. Des urubus s'en approchèrent de suite, et venaient lui donner quelques coups de bec peu redoutables pour le mourant; mais bientôt un condor qui avoit aperçu cette lutte du haut des airs fondit sur cette proie, que lui abandonnèrent à l'instant les urubus, restés à quelques pas en arrière, et attendant, sans doute, avec impatience la fin du repas du condor, dont ils n'osoient approcher. Ce premier condor ne tarda pas à se voir suivi d'abord de deux, et, bientôt après, de sept à huit autres, qui, s'acharnant à l'envi sur leur victime,

(1) Stevenson, *Voyages en Araucanie*, etc., trad. fr., tom. II, pag. 59, est l'auteur qui a le mieux décrit le vol du condor; il n'en est pas de même de ses mœurs.

(2) *Comentario real de los Incas*, pag. 290-2.

lui déchiquetoient de leur bec tranchant, ceux-ci les yeux, ceux-là les parties génitales, et le délivroient ainsi promptement d'un reste de vie que tant de douleurs devoient lui rendre bien pénible.

» Nous nous approchâmes de l'âne, et alors les condors se retirèrent, à une courte distance, sur les petites collines des environs, ou planoient au-dessus; puis, dès que nous feignîmes de nous retirer, ils revinrent à la charge. Une fois repus, ils s'envolent, mais non sans beaucoup de peine, ne pouvant prendre leur essor qu'après avoir long-temps couru, en battant les ailes; ou lorsqu'ils sont poursuivis, ils cherchent à se rendre plus légers, en dégorgeant une partie de ce qu'ils ont mangé. S'ils ne sont pas inquiétés, ils s'envolent, et vont se reposer dans les crevasses de quelque rocher, leur séjour habituel; et là, comme on l'a vu plus haut, ils font tranquillement la digestion, la tête enfoncée entre les deux épaules. Quand un condor n'a pas trouvé de proie, il chasse jusqu'à la nuit tombante, et ce n'est qu'au commencement du crépuscule qu'il regagne son repaire. Il supporte patiemment la faim pendant plusieurs jours, mais se dédommage amplement de ses privations, lorsqu'il trouve une proie facile.

» Garcilaso de la Véga avoit dit, dès le commencement du dix-septième siècle, que « le condor n'a » pas de serres, comme les aigles, et qu'il a les pieds » semblables à ceux d'une poule[1]. » Ce témoignage si positif et d'autant plus digne de foi qu'il émane d'un auteur péruvien, généralement bien informé, n'a pas empêché tous les écrivains plus modernes de donner à l'oiseau des mœurs qui n'appartiennent qu'aux falconidées. Stevenson, par exemple, prétend que « le condor tombe sur sa proie, et que si » c'est un agneau, ou tout autre petit mammifère, » il l'emporte avec ses serres sur quelque montagne » voisine [2]? » M. de la Condamine [3], antérieurement à Stevenson, avoit été imbu de cette erreur, dans laquelle est aussi tombé notre grand voyageur, M. de Humboldt, dont la réputation européenne n'a d'ailleurs rien à craindre de la vérité. Il parle souvent de la force des serres du condor. Il va jusqu'à dire que « deux condors se jettent, non seule- » ment sur le cerf des Andes, sur le petit lion » puma, ou sur la vigogne ou guanaco, mais même » sur une génisse; ils la poursuivent si long-temps, » la blessant de leurs griffes ou de leur bec, que la » génisse, essoufflée et accablée de fatigue, étend la » langue en mugissant [4]. » Le condor a des ongles longs, il est vrai; mais ces ongles, qu'il n'emploie qu'à soutenir son corps, sont généralement usés, parce qu'il ne se pose que sur les rochers, et, comme l'a judicieusement remarqué M. Temminck, ne peuvent lui servir à saisir quelque proie que ce puisse être. Nous ajoutons qu'il ne pourroit pas même s'en aider pour la manger. Il ne fait véritablement usage, à cet effet, que de son terrible bec, avec lequel il la déchire et la dépèce, en tirant fortement sur la portion saisie. Nous ne croyons pas non plus que le condor puisse attaquer des brebis, des cerfs et des blamas, et moins encore des génisses. Les habitants américains, amis du merveilleux pour tout ce qui concerne leur pays, inclinent toujours à exagérer les choses. Nous pouvons assurer que le condor n'attaque jamais un animal adulte, ne fût-il que de la taille du mouton, à moins que cet animal n'expire; mais, attiré par l'appât du cordon ombilical, il attaque toujours les animaux qui naissent dans les champs. Nous pouvons assurer aussi que le condor ne chasse jamais aux oiseaux, et nous n'oserions assurer qu'il chasse même les plus faibles mammifères.

» Ces renseignements nous dispensent de démentir les fables écrites sur l'attaque des enfants par des condors, et nous ne croyons pas qu'on en puisse citer un seul exemple dans le pays. Il y a plus, les Indiens chargent ordinairement, dès l'âge le plus tendre, leurs enfants de la garde de leurs troupeaux, que ces enfants savent fort bien préserver des condors, en prenant à côté d'eux les mères en gésine, ou en emportant les nouveaux-nés dans leurs bras; sans compter qu'on voit fréquemment des bambins de six à huit ans poursuivre ces énormes oiseaux, fuyant timidement à leur approche, quand, de moitié plus gros qu'eux, ils pourroient les renverser d'un seul coup d'aile et les tuer d'un seul coup de bec.

» Il n'est pas moins inutile de réfuter les exagérations qu'on trouve dans Acosta et dans Garcilaso de la Vega lui-même, ordinairement si exact, relativement à la force du bec du condor, qu'ils prétendent pouvoir entamer la peau d'un bœuf. Nulle part les condors, du moins ceux d'aujourd'hui, ne nous ont paru aussi vigoureux; et il n'est aucun voyageur à la côte du Pérou ou sur le sommet des Cordilières qui n'ait vu les mules et les ânes morts sur les chemins, et dont les condors avoient mangé tout ce qu'ils en pouvoient saisir, entamés seulement au ventre, autour de l'anus et de la bouche, tandis que le reste de la peau avoit séché sur les chairs, sans avoir pu être dépecé par les condors.

» Comme le roi des vautours et les cathartes, le condor mange de tout ce qui est animal. Nous l'avons vu se nourrir de mollusques, quoique ce soit là son dernier aliment. Il mange tous les animaux

(1) *Comentario real de los Incas*, p. 290-2.
(2) Voyage en Araucanie, etc., trad. franç, t. II, p. 60
(3) Relation abrégée du voyage à l'Amazone.
(4) Zoologie, p. 41.

morts, sans exception, les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons, ne manifestant quelque prédilection que pour la chair des mammifères. Il mange jusqu'à des excréments quand la faim le presse.

» Les condors ne sont rien moins que familiers ; ils fuient, de très loin, l'approche de l'homme ; et, si ce n'est en Patagonie, où, voyant des hommes peut-être pour la première fois, ils nous laissèrent passer à cent cinquante ou deux cents mètres au-dessous de leur habitation, nous n'avons jamais pu approcher un condor d'assez près pour le tirer, sans nous cacher dans le voisinage d'une proie présentée à son avidité, afin de le surprendre ; différant beaucoup en cela des autres vulturidées d'Amérique, des urubus surtout, qui vivent, pour ainsi dire, avec les habitants.

» Il seroit difficile d'apprécier au juste la véritable durée de la vie d'un condor ; mais, si nous en croyons les indigènes, sa longévité surpasseroit de beaucoup celle de tous les autres oiseaux. Les Indiens nous ont assuré en revoir encore, de temps à autres, quelques uns marqués par leurs pères, il y avoit plus de cinquante ans, de certains signes particuliers. Le lecteur sent avec nous que le fait même et sa preuve auroient ici besoin, l'un et l'autre, d'une vérification plus désirable qu'aisée à se procurer ; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que les condors multiplient peu, et que, comparés aux cathartes, ils sont toujours en petit nombre.

» Les condors ne font point de nids ; ils se contentent de choisir, dans les rochers, ainsi que nous avons pu le reconnoître en parcourant les falaises de la Patagonie, des concavités assez larges pour recevoir leurs œufs, préférant toujours, pour faire leur ponte, les points inaccessibles, moins par leur élévation que par l'âpreté de leur pente.

» Le condor femelle pond deux œufs, de dix à douze centimètres. Les naturels nous les ont dits blancs ; mais un fragment que nous en avons vu nous feroit croire que, comme pour l'œuf de l'aura et de l'urubu, le blanc est couvert de taches espacées d'un brun rougeâtre. C'est surtout de novembre en février qu'a lieu la couvée. Les couples, alors, s'éloignent encore davantage des lieux habités, pour chercher un emplacement propice. Les habitants nous ont assuré que la femelle couve seule, ce qui nous paroît difficile à croire, parce qu'en des régions quelquefois froides et sans arbres, le petit auroit le temps de périr dans la coquille. En tout cas le mâle et la femelle s'occupent, de concert, du soin de nourrir les jeunes condors, en dégorgeant dans leur bec les aliments qu'ils ont pris eux-mêmes. Les jeunes grandissent assez lentement, et peuvent à peine voler au bout d'un mois et demi. Ils suivent long-temps encore le couple, qui les guide dans leurs premières chasses ; mais le plus long terme de leur éducation ne passe jamais quelques mois ; et, dès ce moment, on voit les jeunes condors s'isoler de leurs parents, et chercher eux-mêmes à pourvoir à leur nourriture. Plus voraces alors que les vieux, mais moins prévoyants et moins défiants, parce qu'ils ont moins d'expérience, ils tombent plus facilement dans les embûches des chasseurs ; aussi tue-t-on souvent de jeunes condors, et rarement des condors adultes.

» Les condors nuisent beaucoup aux troupeaux en tuant les animaux nouveau-nés ; c'est pourquoi les habitants actuels leur font une guerre d'extermination, et mettent en jeu, pour les détruire, beaucoup de ruses différentes. La plupart du temps, ils les guettent, cachés près d'un lieu garni par eux d'un appât propre à les attirer, et les tuent à coups de fusil ; ou bien, attendant qu'ils soient repus, ils les poursuivent à cheval, les enveloppant, le plus souvent, de leur terrible lazo ; d'autres fois, enfin, ils les surprennent, gorgés de nourriture, dans un cercle étroit de palissades formé d'avance autour de la proie tentatrice, et les assomment à coups de bâton, sans qu'ils puissent fuir, faute d'espace, ni s'envoler, par suite de la gloutonnerie qui vient appesantir leurs ailes en surchargeant leur estomac. Nous n'avons pas entendu parler de la chasse décrite par Molina [1] : selon cet auteur, un homme se couche sur le dos, affublé de la peau d'un bœuf fraîchement égorgé : le condor, trompé par l'aspect de cette peau qu'il prend pour un animal mort, s'en approche afin de le manger. L'homme, dont les mains sont armées de gants, saisit alors l'oiseau par les pattes, et d'autres chasseurs viennent promptement l'assommer.

» Nous croyons qu'on a trompé M. de la Condamine [2] en lui garantissant qu'on emploie, pour attirer le condor, une figure d'enfant pétrie d'une argile très visqueuse, où l'oiseau vient engager ses serres. C'est une suite de l'erreur consacrée, que le condor se sert de ses ongles.

» Comme tous les oiseaux de proie, en général, le condor a la vie très dure ; mais les habitants tombent quelquefois, à cet égard, dans une exagération pareille à celle d'Ulloa [3], qui prétend que le tissu des plumes du condor est si serré que la balle n'y pénètre pas, et ajoute même qu'on lui a tiré de huit à dix coups de fusil de suite sans lui faire du mal, les balles renvoyées par les plumes rebroussant vers le chasseur. Ce fait n'a pas besoin de réfutation. Nous avons tué des condors, et de très loin, non

[1] Essai sur l'histoire naturelle du Chili, trad. franç., pag. 249.

[2] Relation abrégée du Voyage de l'Amazone, p. 171.

[3] *Noticias americanas*, pag. 158, § 18.

seulement avec des balles ordinaires, mais encore avec de petites balles ou plomb n° 0, des chasseurs. Néanmoins le condor, étant plus grand et plus fort qu'aucun autre oiseau de proie, doit nécessairement être plus difficile à tuer; aussi vole-t-il long-temps encore, avant de tomber, même après avoir été grièvement blessé. Nous avons acquis la certitude que le condor est très difficile à mettre à mort par telle autre voie; celle, par exemple, de la strangulation. Oserons-nous avouer qu'après en avoir blessé un d'une balle, sur la côte de la Patagonie, nous voulûmes l'achever de cette manière, et ne pûmes y parvenir qu'après une heure des plus pénibles efforts? Cette observation est applicable, et plus directement encore aux oiseaux de mer, comme les albatrosses.

» Le nom du condor vient peut-être de *cuntur*, mot par lequel les anciens auteurs le désignent; et M. de Humboldt fait dériver cuntur du verbe quichua *cunturi* (1), qui signifie exhaler une bonne odeur, sentir bon. Nous ne sommes pas de son avis. Dans la langue quichua ou des Incas, quand on veut parler de choses qui ont une bonne odeur, on se sert, en effet, du radical *cuntun* ou *cuntuy;* mais quand, au contraire, on veut désigner des choses de mauvaise odeur, on emploie le radical *aznak*, *aznay*. Or, ne pouvant, en conscience, admettre que les Quichuas eussent l'odorat assez dépravé pour trouver une bonne odeur au condor, nous ne croyons pas trop nous écarter de la vérité en tirant le mot cuntur de *contury*, nom du condor dans la langue aymara (2), que nous croyons antérieure à celle des Quichuas, qui pourroit bien lui devoir son origine; à moins qu'on ne veuille expliquer cette sorte d'anomalie étymologique par une antiphrase analogue à celle dont usoient les anciens Grecs, en donnant à leurs furies le nom d'*Euménides*, qui veut dire douces.

» Les Indiens Araucanos du Chili et des Pampas du sud de Buénos-Ayres, nomment le condor *mauké;* les Puelches, qui habitent du trente-neuvième au quarante-unième degré sud, le nomment *chanana*, et les Patagons ou Tehuelches, de l'extrémité la plus méridionale du continent américain, le nomment *huirio*. Les Espagnols le nomment *buytre*, appellation par laquelle ils désignent les vautours d'Europe.

» Il nous reste à considérer le condor sous un point de vue tout-à-fait neuf, ou qui n'a été, du moins, que partiellement indiqué par les anciens auteurs espagnols de l'Histoire du Pérou. Nous voulons parler du rôle qu'a joué cet oiseau dans les antiques superstitions religieuses des grandes nations Quichua et Aymara. Il est curieux, sans doute, de voir un oiseau de proie révéré dans les deux vastes empires du Mexique et du Pérou, tandis que les vieux Astèques faisoient, de leur côté, jouer un si grand rôle mythologique à leur *Cozcaquauthli*, qui paroît être la grande harpie, et non pas le *vultur papa*, comme on l'a cru jusqu'à présent. Il est curieux aussi de retrouver des traces de l'adoration du condor bien avant l'époque des Incas, et peut-être même avant celle des Aztèques.

» Garcilaso de la Vega dit (1) vaguement, en parlant des diverses religions antérieures aux Incas, que quelques nations adoroient le condor à cause de sa taille, et parce qu'elles se glorifioient d'en descendre. Ces traditions ne s'étoient, sans doute, conservées que par ouï-dire, et sans qu'on désignât la nation à laquelle on pouvoit les rapporter. Il dit encore, en parlant des conquêtes que fit le onzième roi des Incas, *Tupac Inca Yupanqui*, que, quand ce prince pénétra à l'est de *Cajamarca* (2), au sixième degré sud, chez la nation *Chachapuya*, cette nation avoit le condor pour principal dieu. Enfin, parlant des offrandes des chefs ou curacas à l'Inca, lors de leur visite, à l'occasion de la grande fête annuelle du soleil, appelée *Raymi* (3), il dit que les Indiens donnoient à l'Inca beaucoup d'animaux parmi lesquels on remarquoit des condors. Dans cette même fête, où les Indiens se déguisoient de diverses manières, on en voyoit quelques uns se présenter avec des ailes de condor attachées aux épaules, comme prétendant descendre de cet oiseau (4). Nous avons vu les mêmes images se reproduire dans les déguisements des Indiens Aymaras de la Paz (Bolivia), lors des grandes fêtes du catholicisme, par exemple, le jour de la Saint-Pierre et de la Fête-Dieu. Il est assez singulier que les Indiens Aymaras aient conservé jusqu'à nos jours le goût de ces scènes burlesques qu'ils représentoient lors des anciennes fêtes du soleil; mais il l'est plus encore que cette coutume se soit maintenue chez un peuple qui, dès les premiers temps de son histoire, que nous rappellent seuls aujourd'hui les monuments de Tiaguanaco, sur le lac de *Titicaca*, étoit sous l'empire d'idées religieuses, dans lesquelles le condor entroit pour beaucoup. En effet, sur des statues colossales, sur des portiques monolithes, nous avons trouvé partout des figures de condor, tantôt entières et tenant un sceptre pour représenter

(1) *Vocabulario del padre Diego Gonçalez Holguin* (Lima, 1608), pag. 33 et 34.

(2) *Vocabulario de la langua Aymara, por Ludovico Bertonio* (Juli, 1612), pag. 52 C'est peut-être de tous les ouvrages de ce genre le plus curieux sous le rapport bibliographique, car il est le seul livre imprimé par un jésuite dans un petit village du sommet des Andes.

(1) *Comentario real de los Incas*, p. 12-2.

(2) *Idem*, 264-1, sous le nom de *Cassamarca*.

(3) *Idem*, pag. 139-1.

(4) *Idem*, pag. 196-1.

allégoriquement les messagers du soleil, tantôt par fragments, soit que les ailes de l'oiseau s'adaptent aux épaules des rois qui viennent rendre hommage à l'astre dominateur, soit que sa tête orne la couronne même ou le sceptre du dieu, sa tête prodiguée, d'ailleurs, dans toutes les sculptures de ces temps reculés, que nous croyons de beaucoup antérieurs au règne des Incas, regardés par nous, non sans quelques raisons, comme les derniers rejetons des Aymaras, cette nation brillante, bien plus avancée dans les arts que ne l'ont été depuis les Incas eux-mêmes [1].

» Les Incas regardoient aussi le condor comme l'animal le plus noble, sans quoi ils ne se seroient pas représentés sous cet emblème, comme nous le voyons dans l'histoire de Viracocha, leur huitième roi [2], qui, après la mort de son père Yahuar Huacac, fit, au lieu même où son père s'étoit lâchement retiré, lors de l'attaque des Chancas, sculpter, sur une très haute pierre, deux condors, l'un, les ailes fermées, la tête basse et enfoncée entre les épaules, comme s'il se cachoit, et le bec dirigé vers le sud ou *collasuyo*, tournant le dos au *cuzco*; l'autre, le bec tourné vers la ville, l'air fier, les ailes éployées, comme s'il fondoit sur une proie; celui-là représentant Yahuar Huacac soustrait au danger par la fuite, celui-ci Viracocha lui-même accourant à la défense de la capitale de l'empire. L'auteur du Commentaire des Incas nous apprend que ces figures existoient encore en 1580.

» Plusieurs endroits ont tiré leur nom de celui du condor. Nous trouvons, sur la route de Potosi à Oruro, la côte de Condor-Apacheta (la Gorge du Condor), et beaucoup de dérivés, comme Cuntur-Marca (la demeure du condor, etc.), dont on a fait, par corruption, Cuntumarca. »

(1) Voyez partie historique : Environs de la Paz.

(2) Garcilaso de la Vega, *Comentario real de los Incas*, pag. 161-1.

LIVRE PREMIER.

LES OISEAUX NON VOLATILES.

Il est des animaux quadrupèdes organisés pour vivre dans les divers fluides qui enveloppent ou qui occupent les déclivités de notre planète. Les uns, quadrumanes et polyphages, habitent plus exclusivement les forêts, et, même dans l'état de liberté, affectent un redressement vertical de leur tronc. D'autres sont plus exclusivement propres au vol, puisque la nature les a munis dans ce but de membranes alaires; quelques uns enfin ont reçu jusqu'aux attributs des poissons, car ils doivent séjourner exclusivement dans les eaux. Des carnassiers par essence ont vu reproduire leur type chez les amphibies; de manière que la série des mammifères ne nous présente, au lieu d'une ligne droite descendante, qu'un cercle dont les renflements sont occupés par des types rayonnant plus ou moins entre eux.

Il en est de même des oiseaux : quelques uns tiennent de près aux mammifères, car ils ne volent point, et possèdent une sorte d'organisation mixte : d'autres peu propres à vivre sur le sol sont façonnés presque exclusivement pour la natation. Certains enfin, puissants et robustes, semblent planer sans cesse dans la couche de l'atmosphère, et n'avoir que de courts instants de repos sur la terre !... Entre ces limites extrêmes existent une foule de nuances qui viennent remplir l'intervalle.

Les oiseaux qui ne volent pas, suivant la distinction de Buffon, et que nous avons appelés *oiseaux anomaux*, ont le sternum aplati et sans bréchet des mammifères, terminé de plus par un appendice xyphoïde. Leurs ailes sont réduites à de simples rudiments, et terminées par des ongles que recouvrent des plumes impropres à l'action de voler. Leur langue charnue est presque libre à sa pointe, et leur estomac s'éloigne de la forme du gésier chez les autres oiseaux. Ils ont un appareil simulant une vessie, qui manque chez tous ces derniers, et leurs paupières enfin semblent être bordées de cils.

Les types de cette classe sont : l'AUTRUCHE d'Afrique (*struthio*, L.) dont l'histoire laisse peu à désirer dans Buffon, et les NANDUS [1] (*rhea*, Briss.) qui

(1) M. Gould a lu, à la Société Zoologique de Londres, la description d'un nandu de Patagonie*, rapportée par M. Darwin, et qui est bien distincte du nandou commun d'Amérique (*Rhea americana*), par sa taille qui est moindre d'un cinquième, par son bec plus court que la tête, et par ses tarses qui sont réticulés en devant, au

**Echo du monde savant* et *Hermès*, 4e année (no 222) 2e division. Sc. nat., no 65 du 8 avril 1837, p. 50.

L'Apteryx Australe Apteryx Australis Schaw

1. Le bec. 2. Le pied avec ses détails

n'ont qu'une espèce, long-temps connue sous le nom d'autruche d'Amérique et de *touiouiou*. C'est sous cette dernière dénomination qu'elle est décrite par Buffon, bien qu'elle lui ait été appliquée par erreur, puisque ce mot appartient au jabiru de Cayenne; ses véritables noms sont *churi* dans les Pampas de la Plata, et *Nandu* dans les relations des anciens voyageurs. Les CASOARS (*casuarius* Briss.), sont de l'Asie. La seule espèce connue, l'émou ou casoar à casque, est figurée pl. 115 des enluminures de Buffon. C'est un grand oiseau des forêts de Moluques et de la Nouvelle Guinée, que les Hollandois apportèrent en Europe en 1597.

LES ÉMOUS.

Dromaii. VIEILL.

Ont été inconnus à Buffon. Ils se distinguent des casoars par la dépression assez remarquable de leur bec, légèrement caréné en dessus et arrondi à la pointe. Puis les narines sont médianes et orbiculaires; leur tête, emplumée sur le vertex, a les joues et les côtés du cou nus. La langue, charnue et triangulaire, est frangée sur ses bords; leurs jambes, longues et robustes, ont des tarses réticulés et comme dentelés en arrière; les trois doigts antérieurs sont égaux, armés d'ongles obtus. Quant aux plumes des ailes nommées rémiges, et à celles de la queue dites rectrices, elles manquent complétement. L'émou parembang (*Dromaius ater*, Vieill.) (1) a le plumage brun, des plumes décomposées. Les jeunes ont une livrée marquée de quatre bandes roux vif. Cet oiseau, autrefois très commun dans les plaines de la Nouvelle-Galles du Sud, diminue à mesure que les colons étendent leurs défrichements. Sa chair est estimée et comparée à celle du bœuf. Ses mœurs sont farouches, et sa prestesse à la course est telle, que les plus agiles levriers ne peuvent l'atteindre.

lieu d'être protégés par de larges plaques transversales comme dans l'autruche commune, et qui ont des plumes au dessous du genou. Les ailes sont mieux emplumées, et les plumes sont terminées par une bande blanche. M. Darwin a aussi lu une note sur le *rhea americana*, et sur l'espèce que M Gould venoit de faire connoître. Il décrit leur manière de nager, qui n'avoit été remarquée par aucun auteur, et qu'il a pu observer plusieurs fois. Ils vont lentement dans l'eau, ne laissant voir qu'une très petite partie de leur corps et étendant leur cou en avant. Comme chez les guachos, les mâles se chargent de l'incubation, et non seulement ils couvent les œufs, mais encore ils prennent soin des petits jusqu'à ce que ceux-ci soient en état de pourvoir eux-mêmes à leur nourriture. Plusieurs femelles pondent dans le même nid, et le nombre des œufs déposés dans chacun pendant la saison est de quarante à cinquante, ou, selon d'Azzara, de soixante à soixante-dix.

(1) Gal., pl. 226; Shaw, Misc., pl. 99; Péron, Voyage aux terres aust., pl. 36.

LES APTÉRYX.

Apteryx, SHAW.

De tous les oiseaux les aptéryx sont peut-être les plus bizarres par leurs formes Nous ne les connoissons que par la description qu'en a donnée Shaw, dans le tome XXIV du *Naturalist's Miscellany*, et dont il a publié la figure dans les planches 1057 et 1058. Les caractères par lesquels il indique ces oiseaux sont ainsi établis : le bec est long, grêle, très droit, et recouvert à sa base d'une espèce de cire; une rainure tubuleuse en occupe toute la longueur sur chaque côté, et sa pointe se renfle à l'extrémité en se recourbant un peu; les narines sont de forme linéaire, peu apparentes, et placées à la base de la mandibule supérieure; les ailes sont à l'état le plus rudimentaire garnies de quelques plumes peu apparentes, et terminées par un ongle recourbé; les pieds sont courts, épais, analogues à ceux des oiseaux gallinacés, fortement scutellés en avant et sur les doigts, qui sont au nombre de quatre, entièrement libres, et munis d'ongles acérés et robustes; le pouce est très court : la queue manque complétement.

Nul zoologue n'a revu la seule espèce qui compose ce genre depuis Shaw, dont la description et les figures ont été faites (en 1812) sur un individu apporté à Londres par le capitaine Barcley, commandant le vaisseau *la Providence*, qui l'avoit pris à la Nouvelle-Zélande. C'est de cet oiseau, sans aucun doute, qu'un chef zélandois de la baie des Iles nous montra une peau mutilée, et qu'il nous décrivit d'une manière assez complète pour que nous l'ayons pris pour un casoar, dont on trouve l'indication dans notre Manuel d'ornithologie sous le nom d'*émou-kivikivi*.

L'APTÉRYX AUSTRAL.

Apteryx australis (1).

On ne sait en vérité à quelle famille et à quel ordre cet oiseau doit appartenir dans nos méthodes ornithologiques : toutefois il présente de grands rapports avec les autruches, et par ses pieds il se rapproche des gallinacés, tandis qu'il s'éloigne beaucoup par la forme anomale de son bec. Sa

(1) Shaw, pl. 1057 et 1058, *Nat. Misc.*

taille est à peu près celle d'une oie, et ses dimensions, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité du corps, sont de deux pieds et demi; le bec, de la commissure jusqu'à sa pointe, a six pouces neuf lignes : mais par son facies général l'aptéryx ressemble beaucoup aux palmipèdes nommés *manchots*. La couleur de son plumage a la plus grande analogie avec celui de l'émiou de la Nouvelle-Hollande, c'est-à-dire qu'il est noir, flammé de ferrugineux foncé; les plumes ont une tige simple, mais leurs barbes sont longues, molles, et finement barbelées : toutes se terminent en pointe effilée. Quant aux diverses parties du corps, il est remarquable par plusieurs particularités; sa tête est petite, et le cou de médiocre longueur; les jambes sont placées très en arrière du tronc, et se trouvent être courtes et robustes : elles n'ont guère que six pouces de longueur. Les ongles des doigts antérieurs sont puissants; celui du médius a jusqu'à un pouce : l'éperon qui termine l'aile n'a guère que trois lignes; le bec et les tarses sont de couleur jaune brunâtre.

L'aptéryx habite exclusivement les îles de la Nouvelle-Zélande, et sera pour les voyageurs futurs une des découvertes les plus intéressantes qu'ils puissent faire.

Depuis la publication de notre article, M. Yarrell [1] en a fait l'objet de quelques recherches, et ce singulier oiseau rappelle, par ses tarses puissants et robustes, ceux des gallinacés, et a des ailes réduites à un moignon onguiculé. M. Sykes a rencontré dans l'estomac d'un ibis indien des escarbots, des sauterelles, des semences, des matières végétales, et il suppose que l'aptéryx a le même genre de nourriture. Enfin M. Yarrell n'hésite pas à partager la manière de voir émise dans notre Traité d'ornithologie, en le plaçant à côté des autruches et des casoars. On sait que les aptéryx n'ont encore été rencontrés que sur le mont *Ikou-Rangui*, vers le cap oriental de la Nouvelle-Zélande.

M. Mac-Leay a envoyé de Sydney (Nouvelle-Galles du Sud) à la Société zoologique de Londres une peau d'*aptéryx*, qui provenoit de la Nouvelle-Zélande, en y joignant quelques renseignements curieux. C'est ainsi qu'on lui a rapporté que cet oiseau se nourrissoit de longs vers de terre qu'il saisissoit en enfonçant son bec dans le sol et qu'il avaloit tout vivants : on ajoute qu'il frappe la terre pour s'assurer de la présence des vers, soit par rapport au degré de sécheresse de celle-ci, soit par rapport au son qui se fait entendre. On dit encore qu'il se sert de ses pattes robustes pour se défendre.

[1] Proceed., part. I, 1833, p. 25 et 80.

LES DRONTES.

Didus.

Objet de discussions nombreuses, et dont on ne connoît que quelques débris, paroissent former une race depuis long-temps éteinte. Buffon s'est étendu sur l'histoire du *dronte* ou *dodo* [1], qu'il distingue de deux espèces également inconnues de nos jours, autrement que par les récits des anciens voyageurs, qui les appellent *solitaire* et *oiseau de Nazare*. Or, la plupart des auteurs qui ont écrit sur ce dronte l'ont placé les uns à côté des autruches, d'autres parmi les gallinacés, certains avec les manchots. Enfin M. de Blainville [2] n'hésite pas à le regarder comme un vautour, voisin des cathartes. Les preuves nombreuses qu'il accumule méritent en effet d'être prises en considération, bien qu'elles ne nous paroissent pas hors de toute objection sérieuse.

Les drontes, nommés *didus* par Linné et Latham, *raphus* par Mehring et Brisson, furent rangés à côté des autruches par Niéremberg, Willughby, Ray, Linné et les deux auteurs que nous venons de citer; dans l'ordre des *struthionées* par Latham, Duméril, Vieillot, tandis que MM. Temminck et Cuvier opinèrent à les classer non loin des manchots; et que M. Vigors en fait un gallinacé de transition voisin du genre *tetrax*. Or, nous venons de dire que M. de Blainville les regarde comme des vautours privés d'ailes et destinés à vivre sur le sol.

Le professeur d'anatomie comparée, et successeur de Cuvier dans cette chaire, trace un historique fort intéressant des auteurs qui ont décrit ou mentionné le dronte, dont on ne possède, dans les collections publiques, qu'un portrait à l'huile, appartenant au Muséum britannique, et une tête et un pied desséchés conservés dans le musée Ashmoléon de l'université d'Oxford.

Le dronte vivoit sur les îles de France et de Bourbon. Il y étoit commun lorsque les premiers explorateurs abordèrent ces deux îles des mers d'Afrique; mais, privé de moyens de défense, incapable de se soustraire aux chasses dont il devint l'objet, sa race s'éteignit bientôt, et disparut en moins d'un quart de siècle de la surface de ces terres volcaniques. Comment se fait-il que ces deux îles, d'origine toute récente dans la création, à en juger par leur nature ignée, aient seules reçu ce type d'organisation incomplète, et qui ne s'est représenté nulle part depuis, pas même sur la vaste surface de Madagascar, peuplée d'animaux qui lui ap-

[1] *Didus ineptus*, ness.

[2] Nouv. Ann. du Mus., t. IV, p. 1 à 36, pl. 1 à 4.

partiennent en propre? Le dronte n'a pu aborder sur ces îles, jetées à une grande distance des continents d'Afrique et d'Asie, par le vol, privé qu'il est de rames aériennes, ni par la natation, puisqu'il n'a pas de palmure entre les doigts? Comment a-t-il pu naître, se développer, et puis disparoître de ces îles, filles de l'action des volcans?

Tel est le catalogue d'après MM. Dumont [1], de Blainville et Duncan [2], des sources historiques relatives au *dodo, dodar,* ou *dronte.*

En 1497, lorsque Vasco de Gama doubla le cap des Tourmentes pour parvenir aux Indes orientales, la relation portugaise dit, qu'à soixante lieues du cap de Bonne-Espérance, on rencontra dans une baie qu'on appela *Angra de San Blaz,* dans l'île qui s'offrit sur la route, un grand nombre d'oiseaux, ayant les formes des oies, avec des ailes de chauves-souris, et que les matelots désignèrent entre eux par le nom de *solitaires.* En 1499, les Portugais, au retour, prirent beaucoup de ces animaux, qu'ils appelèrent *cygnes,* en donnant à l'île sur laquelle ils se reposoient le nom d'île des Cygnes ou *Ilha do Cerne.* Cornelitz Van-Neck, amiral hollandois, décrit, en 1598, le dronte en ces termes : C'est un oiseau gros comme un cygne, portant un capuchon de peau sur la tête, n'ayant que quatre à cinq plumes noires à la place des ailes, et quatre à cinq petites plumes grisâtres et frisées au lieu de queue [3]. Les gens de son équipage le nommèrent *walgh-vogel,* ou oiseau de dégoût, et aussi *dot-aers,* qui veut dire *dormeur,* dont on a fait *dodo* (qui dort), puis *dronte.* Ce même Van-Neck, au lieu de désigner l'île de France par le nom d'île des Cygnes, que lui avoient donné les Portugais, y jeta les fondements d'une colonie, en l'appelant île Maurice, en l'honneur du stathouder régnant. Dans ce laps de temps, le dronte, chassé par les Portugais qui relâchoient sur cette terre placée sur la route de l'Inde, vit bientôt le nombre de ses individus diminuer, puis sa race s'éteindre faute d'une protection suffisante. La figure si célèbre de Clusius, publiée en 1605, ne repose en effet que sur un dessin extrait du journal du capitaine hollandois Bentekoé [4], qui avoit séjourné à l'Ile-de-France, et sur une patte que cet auteur trouva conservée dans la collection d'un professeur d'anatomie, nommé Paw. La description de Clusius [5] est celle-ci : Cet oiseau égale ou surpasse le cygne en grandeur, mais sa forme est complétement différente. Sa tête est grande, et comme recouverte d'une membrane imitant une sorte de capuchon. Le bec n'est pas aplati, mais épais et oblong, de couleur jaunâtre dans les parties voisines de la tête, bleuâtre au milieu de la mandibule inférieure, et noir à son extrémité. La mandibule supérieure est recourbée en crochet en dessous. Le corps est recouvert de plumes rares et courtes. Il manque d'ailes, mais à la place de celles-ci il est pourvu de quatre à cinq plumes noires un peu longues. Le corps, dans sa partie postérieure, est très épais et fort gras. Au lieu de queue on remarque quatre à cinq plumes courtes, crépues, enroulées, et de couleur cendrée. Les jambes, plus épaisses que hautes, sont couvertes dans leurs parties supérieures de petites plumes noires; le reste, ainsi que les pieds, est jaune; ces derniers ont quatre doigts, trois plus longs dirigés en avant, et un plus court placé en arrière. Tous sont munis d'ongles noirs.

Quant au pied, qui venoit d'être tout récemment apporté de l'île Maurice, Clusius fait observer qu'il n'étoit pas très long, puisqu'il n'avoit qu'un peu plus de quatre pouces du genou aux phalanges, tandis qu'il étoit fort gros, puisque sa circonférence étoit de près de quatre pouces (probablement aux tarses). Ce membre étoit couvert de nombreuses écailles jaunâtres, et plus larges en devant, brunâtres et plus petites en arrière. D'autres écailles fort larges recouvroient également la face supérieure des doigts, tandis que ceux-ci en dessous étoient calleux. Les doigts avoient peu de longueur relative, et étoient proportionnellement assez courts pour la grosseur du tarse, puisqu'en effet celui du milieu ou le plus grand n'avoit pas plus de deux pouces de longueur, que les latéraux les avoient à peine, et que le pouce n'avoit que dix-huit lignes. Tous ces doigts étoient terminés par des ongles épais, durs, noirs, n'ayant pas douze lignes, celui du pouce excepté.

Les navigateurs portugais et hollandois, bien que peu difficiles en fait de nourriture, essayèrent en vain de manger la chair du dronte, après même l'avoir fait macérer. De là l'épithète d'oiseau de dégoût ou portant à vomir, *noseam movens avis,* qu'ils lui appliquèrent. Cette chair coriace, difficile à cuire, n'étoit pas propre à la table, celle de la poitrine et du ventre exceptée, dont la saveur n'étoit pas trop désagréable. Clusius tenoit encore des navigateurs qui avoient tué des drontes, qu'on avoit trouvé deux pierres dans l'estomac d'un individu, pierres probablement avalées par l'oiseau sur les rivages; et lui trouvant quelques caractères des gallinacés, il le nomme *gallinaceus gallus peregrinus.*

Thomas Herbert, qui publia en 1654 la relation de ses voyages [1], décrit sous le nom de *dodo* l'oiseau qui nous occupe, en s'exprimant ainsi : « Le

(1) Dict. sc. nat., art. *Dronte,* t. XIII, p. 519 (1819).

(2) *A summary review of the dodo ;* Zool. journ., t. III, p. 554.

(3) Recueil de voyages aux Indes. Rouen, 1725, t. II, p. 160.

(4) Voyage de Purchass et d'Acluyt. Paris, 1663.

(5) Exot., p. 100.

(1) Travels in Africa, Asia ; 1626 and 1627. Mag. pitt., t. II, pl. 25.

dodo, dénomination dont je ne connois ni l'origine ni l'étymologie, mais qui paroît être portugaise, et lui avoir été donnée à cause de sa simplicité, est un oiseau qui, par sa forme et sa rareté, peut être considéré comme une sorte de phénix. Son corps est arrondi et extrêmement gras; la lenteur de sa marche est en rapport avec sa corpulence. Quelques individus pèsent plus de cinquante livres. Il est meilleur à voir qu'à manger; son air est mélancolique; sa tête, différemment revêtue, est couverte en arrière par une sorte de capuchon de plumes d'un duvet noirâtre, et entièrement nue dans le reste, qui est d'une couleur blanchâtre, comme s'il étoit enveloppé dans une toile transparente. Son bec très crochu et recourbé en dessous, depuis les narines, qui sont au milieu, jusqu'à son origine, est d'un vert clair mêlé d'un jaune pâle. Les yeux sont ronds, petits et brillants comme des diamants. Les plumes sont du plus fin duvet, comme cela a lieu chez les jeunes oies. Les ailes sont, comme dans l'oiseau de la Chine (le casoar des Indes), fournies de trois à quatre plumes courtes. Les jambes sont également courtes, fortes et noires. Le doigt de derrière est aigu; l'estomac jouit d'une grande activité, et il digère aisément les pierres et du fer. Sous ce rapport, et sous celui de la forme, il ressemble à l'autruche d'Afrique; on le retrouve aussi dans l'île de Diégo Ramirès, une des Seychelles. »

Cette figure d'Herbert, copiée à la page 556 du tome III du *Zoological journal*, diffère beaucoup de celles de Clusius et de Willughby.

Niéremberg, dans sa compilation, copia en 1655 la description de Clusius. Il en fut de même de Jonston en 1657, de Bontius et de Pison [1], et enfin de Maregrave. Charleton, dans son *Onomasticon*, publié en 1668, en parle sous les noms de *dodo lusitanicorum seu cygnus cucullatus*. On trouve dans un catalogue de Grew, en 1681, les restes de ces oiseaux indiqués par les mots *legs of the dodo* dans la célèbre collection de Tradescant. Or, on sait que cette collection en a possédé également un individu entier, rapporté de l'île de France, et ayant pour étiquette, suivant M. de Blainville, *dodar from the Island of Mauritius: it is notabl to fly being so big*. Cet individu passa de la ville de Lambeth, où vivoit Tradescant, à Oxford, dans la collection du docteur Ashmole, et y existoit encore en 1700, au dire de Hyde [2], qui ajoute que le dodo est une poule indienne [1], qu'on trouve principalement dans l'île de Madagascar, à Bigarrops, et qui pond un grand nombre d'œufs. Il paroît que c'est en 1755 que la dépouille du dronte fut rejetée avec beaucoup d'autres de la collection à cause de sa dégradation, et qu'on se borna à conserver la tête et les pieds; ces parties ont été figurées par Shaw, pl. 115 et 166. Quant à la peinture à l'huile qui représente le dronte, on ignore son auteur : on sait seulement que, faite en Hollande sur un oiseau amené vivant, elle a été copiée par Pison en 1658, et qu'elle passa en Angleterre dans le cabinet de Hans Sloane, puis dans celui du peintre Edwards, qui en donna une gravure coloriée dans ses Glanures (pl. 294), que Blumenback a reproduite (Man., t. I, p. 256).

En résumé, le dronte auroit été un oiseau massif, arrondi, ramassé dans ses formes sans élégance, et qu'auroient supporté des pattes courtes et grosses. Son cou, fort épais, auroit été contourné en S, et terminé par une tête volumineuse, et par un bec plus volumineux encore proportionnellement. Nul doute que les figures du dronte ne soient véritablement erronées. A l'époque où elles furent faites, on étoit loin de se piquer d'exactitude en histoire naturelle, et la plupart des ouvrages du temps en offrent la preuve. La peinture hollandoise, si souvent citée, semble représenter un oiseau fabriqué de diverses pièces, avec une tête d'albatros, un corps de casoar, une queue d'autruche, des pattes de manchots privées de leur membrane natatrice. Quant aux débris du musée d'Oxford, seuls ils attestent une espèce d'oiseau évidemment éteinte, et son bec se rapproche en effet par sa forme de celui de certains vautours, des sarcoramphes par la coupe, des rancancas par les narines; mais c'est plus particulièrement des casoars, des émous, des nandus, qu'il tient par la disposition des bandes écailleuses qui recouvrent les phalanges, et par la forme et la longueur des doigts, le pouce excepté. Il y a donc tout autant de raison à admettre le dronte parmi les oiseaux struthionides que parmi les gallinacés et les vautours.

(1) Hist. nat. et méd. des Indes Orientales.

(2) Hyde, de veterum Persarum, Parthorum, etc., religionis historia, cap. 24, p. 312.

(1) M. le baron de Freycinet, ancien gouverneur de l'île de Bourbon, s'est vivement occupé à recueillir des renseignements parmi les habitants de Bourbon, sur l'existence du dronte. Il nous a dit avoir interrogé un nègre fort âgé du quartier de Saint-Joseph, sur les bords de la rivière du Rempart, qui seul lui assura avoir beaucoup entendu parler de cet oiseau dans son enfance, et qu'il se trouvoit encore dans ce quartier dans les premières années de l'existence de son père.

LIVRE II.

LES OISEAUX DE PROIE, OU ACCIPITRES DIURNES.

Les volatiles, connus par les noms caractéristiques empruntés à leurs mœurs, d'*oiseaux de proie*, d'*accipitres* ou de *rapaces*, répondent dans l'ordre des oiseaux aux animaux carnassiers dans la classe des mammifères, et forment une famille naturelle dont toutes les espèces se nuancent en des types génériques peu distincts, et se groupent par des analogies de formes, d'habitudes, et même de coloration dans le plumage. Chez ces oiseaux tout annonce la puissance de leurs moyens de destruction : bec robuste et coupant pour déchirer leur proie ; ongles acérés et fortement trempés pour la saisir ; muscles et tendons énergiques pour mouvoir leurs serres ; vue perçante pour la reconnoître ; odorat subtil pour la deviner ; ailes douées de la plus grande énergie pour se précipiter sur elle, l'atteindre et l'emporter. Quant à leurs caractères zoologiques, on peut les résumer ainsi : le bec est court, à mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, et très crochu. Les narines sont percées dans une membrane ou *cire*, qui sert de gaîne à la base du bec. Leurs doigts, au nombre de quatre, sont armés d'ongles ou *serres*, rétractiles, arqués, aussi robustes qu'acérés, et les doigts à leur attache sont liés par un court repli membraneux. Leurs ailes, munies de pennes roides et fortes, sont façonnées pour un vol de longue haleine.

Les accipitres, distingués en diurnes ou en nocturnes, suivant que les yeux peuvent supporter ou sont forcés de fuir la lumière du jour, atteignent assez communément une grande taille, bien que celle des femelles soit toujours plus grande que celle des mâles, nommés par cette raison *tiercelets*. Ils vivent de proie qu'ils chassent sur terre comme sur le bord des eaux, et plus rarement de charognes et d'immondices ; on les rencontre peu en troupes. Comme de véritables maraudeurs, ils aiment s'isoler de leurs semblables, et se partager une certaine surface de pays, sans souffrir que des étrangers viennent diminuer leur butin. Leurs nids se composent de bûchettes assez négligemment assemblées, jetées sur les branches d'arbres ou placées avec insouciance sur la roche nue, dans les lieux les plus inaccessibles des montagnes ; de là le nom d'*aires*, qu'ils portent généralement. Les gens du monde n'ont sur ces oiseaux que des idées exagérées ; ainsi la voracité lâche et dégoûtante des vautours, le courage et la magnanimité de l'aigle, la stupidité ignoble des buses, la férocité du milan, figurent depuis des siècles dans la langue des poëtes, sans que les images qui en résultent soient vraies dans le sens philosophique et naturel.

Nous allons successivement passer en revue les genres et les espèces qui appartiennent à cette grande famille, divisée aujourd'hui en un grand nombre de races par les nomenclateurs.

Dans les accipitres gallinacés, nous plaçons au premier rang les MESSAGERS (*serpentarius*) [1], qui semblent former le passage des oiseaux anomaux aux vrais accipitres. Ils ne renferment qu'une espèce décrite par Buffon, et figurée dans ses enluminures, n° 721, sous le nom de messager du cap de Bonne-Espérance.

C'est près de ces derniers que doivent prendre place les CARIAMAS ou mieux *sariamas* [2], que la plupart des auteurs rangent parmi les échassiers. La seule espèce connue est le *saria* des Guaranis [3], le *seriema* des Brésiliens [4], décrit avec de nombreux détails par Marcgrave [5], mais dont l'histoire n'a été bien connue que dans ces derniers temps, par les descriptions de d'Azara et de M. Geoffroy Saint-Hilaire [6]. Le sariama huppé a trente pouces environ de longueur ; il est supporté par des jambes grêles ; son plumage est grisâtre roux, finement vermiculé de brun ; les ailes sont assez courtes, la queue est médiocre, arrondie, terminée de blanc sur les rectrices les plus extérieures ; quant aux tarses, ils sont jaunes, ainsi que l'iris, et le tour des yeux est nu et bleuâtre ; une huppe de petites plumes molles part du front et de la base du bec, qu'elle recouvre.

(1) Lacép., Cuv. ; *ophiotheres*, Vieillot ; *gypogeranus*, Illig. : Proc. III, 118.

(2) Brisson ; *dicholophus*, Illig. ; *palamadea*, L ; *microdactylus*, Geoff. ; *lophorhinchus*, Vieillot.

(3) Appunt. para la hist. nat. de los pax. Del Paraguay y Rio de la Plata ; Madrid, 1802, t. III, p. 101.

(4) Wied Neuwied, act. Leop. cur. nat., t. II, p. 323 avec fig.

(5) Hist. rer. nat. Brasiliæ, lib. V, p. 203.

(6) Ann. du Mus., t. XIII, pl. 26 ; Temm., pl. 237 ; Vieillot, Gal., pl. 259.

Celui-ci est long, crochu, fendu jusque sous les yeux, et a la plus grande ressemblance avec celui des oiseaux de proie, ainsi que le dit M. Cuvier dans son Règne animal. Les jambes sont écussonnées, très élevées, minces et terminées par des doigts très courts, ayant entre eux un léger repli membraneux. Le cariama vole très mal, et se tient de préférence sur la lisière des forêts claires et sur les collines pierreuses, où il se nourrit de lézards et d'insectes; on le voit aussi parcourir les savanes, où ses longues jambes lui permettent de voyager pour y chercher des grenouilles et autres animaux. Il vit par paires ou en petites troupes; son naturel est très défiant. Toutefois, il ne prend son vol qu'à la dernière extrémité, et encore est-ce pour aller se percher sur un arbre, et faut-il, pour le décider à cette action, qu'il soit fortement pressé. Les jeunes, nourris en domesticité, mangent parfois de la viande, mais jamais les graines de maïs; et on peut les priver de telle sorte, qu'ils vont dans les villages et dans les champs, puis reviennent à la basse-cour à la manière des autres oiseaux domestiques. Leur voix ressemble à celle des jeunes dindons, et leur chair est, au goût des habitants du Paraguay, très savoureuse, et par suite recherchée. La femelle pond deux œufs qu'elle dépose sur le sol sans faire de nid.

Les accipitres diurnes forment une riche et très nombreuse famille, divisée aujourd'hui en un grand nombre de groupes secondaires, sous-divisés eux-mêmes en tribus, que nous passerons successivement en revue.

LES VRAIS VAUTOURS.

Vultur (1).

Les naturalistes appellent vautours un grand nombre d'oiseaux qui sont aujourd'hui répartis en plusieurs genres; et, par cette dénomination, on ne doit plus entendre qu'une famille naturelle de rapaces, qu'il est convenable de désigner par le nom de *vulturidées;* famille à laquelle doivent appartenir tous les caractères de l'ancien genre *vultur* de Linné, de Latham et des premiers naturalistes.

Brisson avoit placé les vautours dans le troisième ordre de son Ornithologie, dans le groupe qu'il caractérisoit par ces mots : *base du bec couverte d'une peau nue.* Linné, dans la douzième édition du *Systema Naturæ,* donnée par Gmelin en 1788, établit les caractères du premier ordre des oiseaux qu'il nomma *accipitres,* mot que nous rendons par oiseaux de proie, et n'y plaça que quatre genres, à la tête desquels nous voyons les vautours, *vultur,* tandis que l'ensemble des oiseaux de proie diurnes, non admis dans ce premier genre, est réuni par le nom de *falco.* Linné embrassoit tous les accipitres nocturnes par le mot *strix,* et ajoutoit à tort à cet ordre les pies-grièches, *lanius,* que tous les modernes classent dans le deuxième ordre ou celui des passereaux. Le genre *vultur* de Linné renfermoit quatorze espèces. Latham ne s'écarta guère de la méthode linnéenne, et ses vautours sont encore placés par cet auteur à la tête des oiseaux terrestres. Cet ordre ne fut point suivi par M. de Lacépède, qui publia en 1799 un Essai de Méthode analytique. Dans ce travail, les oiseaux de proie ne sont rangés que dans la deuxième division, et déjà M. de Lacépède propose de démembrer le genre *vultur,* et d'en séparer des oiseaux qu'il nomme griffons, sous le nom de *gypaetos.* M. Duméril, en 1806, dans sa Zoologie analytique, admet sous le nom de rapaces les vautours à la tête des oiseaux, dans sa famille des *nudicolles* ou *ptilodères,* et sépare du genre vautour une espèce sous le nom de *sarcoramphe,* puis il place les griffons dans sa deuxième famille, ou celle des *plumicolles* ou *cruphodères.* Illiger, en 1811, dans son *Prodomus mammalium et avium,* ne fait des oiseaux de proie, *raptatores* ou ravisseurs, que le troisième ordre de sa méthode, et place dans sa dix-huitième famille les *accipitrini,* le genre *gypaetus*, et dans la dix-neuvième les *vulturini,* les genres *vultur* et *cathartes.* Ce dernier est proposé par Illiger pour quelques espèces américaines. M. Cuvier, dans le Règne animal imprimé en 1817, adopte quatre genres dans les vautours; savoir, les *vautour, sarcoramphe, percnoptère* et *griffon.* Déjà M. Savigny, dans un travail peu répandu, avoit proposé plusieurs distinctions caractéristiques dans cette tribu. M. Vieillot, dont la Méthode ornithologique fut publiée vers la fin de 1816, réunit dans sa famille des vautourins plusieurs genres pour la plupart desquels il proposa de nouveaux noms, et il adopta les *vautour, zopilote, gallinaze, iribin, rancaca* et *caracara.* M. Temminck dans son Analyse, 1815 et 1820, n'admit que les genres *vautour, catharte* et *gypaète.* Dans notre Manuel d'ornithologie, publié le 15 mai 1828, nous avons réuni sous le nom de vulturidées, proposé par le naturaliste anglois Vigors, les genres vautour, *vultur;* sarcoramphe, *sarcoramphus;* percnoptère, *neophron;* catharte, *cathartes;* gypaète, *gypeatos;* et iribin, *daptrius.* C'est aussi l'ordre que nous suivrons dans l'énumération des espèces de vautours qui feront l'objet de cet article.

Les vautours ont pour caractères généraux d'avoir la tête et le cou plus ou moins nus, ou dénués de plumes et revêtus d'un duvet court et peu serré, ou garnis de caroncules charnues. Le plus souvent la partie inférieure du cou est bordée de plumes dites

(1) Illig., Prod.; Cuv.

collaires, et formant un rebord, et toutes allongées. Les yeux sont à fleur de tête. Le bec est droit, plus ou moins robuste, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure fortement crochue ou terminée en crochet : la mandibule inférieure est droite, arrondie et légèrement inclinée vers la pointe. Les narines sont ovalaires ou oblongues, percées obliquement sur les bords d'une cire. La langue est cartilagineuse, un peu aplatie et pointue, souvent bifide à son extrémité. Leur corps est épais, robuste, oblong, terminé par une queue généralement courte, composée de rectrices égales. Les ailes sont pointues, très longues, dépassant l'extrémité de la queue et presque constamment à demi étendues, dans le repos ou dans la marche. La quatrième rémige est la plus longue; la première la plus courte : les tarses sont robustes, réticulés ou garnis de petites écailles, nus ou emplumés, armés d'ongles foibles et peu longs par rapport à la taille. On compte douze ou quatorze rectrices.

Les vautours, dont le nom est passé dans le langage figuré, sont des oiseaux voraces, affamés, lâches, dont le goût dépravé se contente plutôt de charognes que d'animaux vivants qu'ils n'osent attaquer. Cependant ils ne dédaignent point la chair palpitante, comme on le dit communément, mais ils ne cherchent jamais à dévorer que quelques jeunes animaux sans défense et éloignés de leurs pères et mères. Vivant le plus ordinairement en troupes, leur vue perçante décèle bientôt à quelque individu de la bande un cadavre gisant, sur lequel il se dirige avec célérité, en donnant l'éveil à la troupe qui s'y précipite, et fond avec rapidité pour en faire sa curée. On a longtemps attribué cet instinct qu'ont les vautours de reconnoître à de grandes distances les charognes dont ils se repaissent, à la finesse de leur odorat; mais il paroît, par des observations récentes, que cette perspicacité de sens est bien loin d'être aussi parfaite qu'on l'a cru jusqu'à ce jour, et que c'est à leur haut vol et à leur vue excellente qu'ils doivent d'être instruits du lieu où gît une pâture, presque au même moment où elle y est jetée. Cette grossière gloutonnerie, ces habitudes d'un instinct dépravé, rendent en général les vautours lourds, peu intelligents et stupides. Une affreuse odeur s'exhale sans cesse de leur corps, et une humeur puante découle sans interruption de leurs narines, comme si des habitudes vicieuses devoient toujours porter avec elles le cachet de l'ignominie. Lorsque les vautours sont repus, lorsqu'ils ont déchiqueté le corps d'un animal, le bas de leur œsophage se gonfle outre mesure, sous forme d'une grosse vessie dénudée qui saille d'entre les plumes; c'est alors qu'ils digèrent et qu'ils sont dans un état de repos qui contraste avec leurs habitudes affamées, et qu'ils demeurent paisibles, la tête appliquée sur leur jabot. Quelques espèces, lorsque la faim les aiguillonne, attaquent cependant les petits animaux; et le condor, ce géant des oiseaux, ose même, dit-on, lorsque les cadavres de bêtes mortes lui manquent, descendre des Andes dans les plaines, et attaquer les vigognes, les chevaux, et jusqu'aux bœufs. D'autres vautours vivent de tout, et notamment les cathartes : on les voit sur les bords de la mer, fouillant les immondices que les vagues rejettent, s'accommoder de poissons morts, de crabes, des fucus, des mollusques mous, en un mot de tout ce qu'ils trouvent. Ces habitudes leur ont attiré la protection des habitants, et dans des pays brûlants tels que l'Amérique méridionale, où l'indolence des hommes, unie à l'incurie, laisse séjourner au milieu des villes les matières les plus putrescibles, les cathartes ont pour fonction de les en débarrasser, et de purifier ainsi des lieux qui sans eux ne tarderoient pas à être des foyers de corruption.

Ce qui distingue surtout les vautours des aigles ou des autres espèces belliqueuses de rapaces, est une série de caractères accessoires non à dédaigner. Posés, les vautours sont toujours dans une position demi-horizontale, qui peint la défiance : l'aigle au contraire se tient fièrement dans la position redressée, et a le sentiment de sa force et de son courage. Leur vol est pesant, lourd; à peine peuvent-ils prendre leur essor lorsqu'ils sont rassasiés; et ce qui leur est particulier avec le serpentaire, c'est qu'ils sont réduits à dévorer leur proie sur place, et qu'ils ne peuvent point l'enlever avec leurs serres trop foibles, ainsi que le pratiquent tous les autres oiseaux de proie.

Ecoutons Buffon peignant à grands traits les habitudes des vautours. « L'on a donné aux aigles le premier rang parmi les oiseaux de proie, non parce qu'ils sont plus forts et plus grands que les vautours, mais parce qu'ils sont plus généreux, c'est-à-dire moins bassement cruels; leurs mœurs sont plus fières, leur démarche plus hardie, leur courage plus noble, ayant au moins autant de goût pour la guerre que d'appétit pour la proie. Les vautours au contraire n'ont que l'instinct de la basse gourmandise et de la voracité; ils ne combattent guère les vivants que quand ils ne peuvent s'assouvir sur les morts. L'aigle attaque ses ennemis ou ses victimes corps à corps; seul il les poursuit, les combat, les saisit : les vautours, au contraire, pour peu qu'ils prévoient de résistance, se réunissent en troupes comme de lâches assassins, et sont plutôt des voleurs que des guerriers, des oiseaux de carnage que des oiseaux de proie; car dans ce genre il n'y a qu'eux qui se mettent en nombre, et plusieurs contre un; il n'y a qu'eux qui s'acharnent sur les cadavres, au point de les déchiqueter jusqu'aux os : la corruption, l'infection les attire au lieu de les repousser,

Les éperviers, les faucons, et jusqu'aux plus petits oiseaux, montrent plus de courage, car ils chassent seuls, et presque tous dédaignent la chair morte, et refusent celle qui est corrompue. Dans les oiseaux comparés aux quadrupèdes, le vautour semble réunir la force et la cruauté du tigre avec la lâcheté et la gourmandise du chacal, qui se met également en troupes pour dévorer les charognes et déterrer les cadavres; tandis que l'aigle a, comme nous l'avons dit, le courage, la noblesse, la magnanimité et la munificence du lion. »

Telles sont les opinions admises sur les vautours : nous les avons toutes rapportées sans chercher à en affoiblir la force; et cependant nous permettra-t-on de dire que dans les vues sages de la nature tout a été disposé pour le mieux; que ces vices et ces vertus que nous prêtons aux animaux sont enfants de nos préjugés; que ce que nous appelons magnanimité du lion et de l'aigle n'est que le rejet d'un estomac rassasié d'un animal essentiellement carnivore et sanguinaire; que la lâcheté des vautours ne peut pas plus être réputée lâcheté que l'audace de l'aigle ne peut être réputée magnanimité. La nature voulut qu'il existât des carnassiers pour arrêter la trop grande multiplication de certains animaux, et établir une sorte d'équilibre; elle voulut qu'il en existât pour purger la terre des cadavres des êtres expirés de mort naturelle ou par accident, pour ne pas corrompre l'air de ceux qui vivent d'après ses lois. Les uns comme les autres remplissent les fonctions qui leur furent départies avec la vie. Le nom de *vultur* auroit pour étymologie, suivant ce qu'on lit dans Belon, page 84, cette phrase latine d'un auteur inconnu : *Vultur à volatu tardo nominatus putatur, magnitudine quippe corporis præcipites volatus non habet.* Les anciens ne connoissoient, à ce qu'il paroît, que deux espèces qu'ils confondoient sous le nom grec de *gyps,* ou latin de *vultur.* Belon, qui écrivoit en 1554, n'a décrit que deux vautours qu'il nomme le *grand vautour cendré,* et le *moyen vautour brun* ou *blanchâtre,* qui ne sont l'un et l'autre très probablement que le gypaète. Mais à l'époque où vivoit ce père de l'ornithologie françoise, il paroît que les vautours étoient recherchés par les habitants de l'Egypte et des îles de l'archipel grec, qui employoient leur duvet pour faire des garnitures d'habits ou autres objets d'utilité que l'édredon et le cygne servent à confectionner aujourd'hui. « Les pelletiers, dit Belon, page 84, sçavent tirer les plus grosses plumes de la peau des vautours, laissant le duvet, qui est au dessous, et ainsi la conroient faisant pelices qui valent grand somme d'argent Mais en France s'en servent le plus à faire pieces pour mettre sur l'estomac ou parures de robe. »

Les vautours habitent toutes les contrées de la terre, mais ils sont plus répandus cependant dans les régions équatoriales et tempérées que dans le nord; ils se tiennent dans les plaines, et même souvent au milieu des villes. Quelques espèces ne quittent guère les chaînes de montagnes, où elles construisent leurs nids avec des bûchettes dans des lieux inaccessibles et au milieu des rochers. Les vautours, bien que communs dans les pays septentrionaux, redoutent les froids intenses des hivers, et émigrent à cette époque vers les provinces plus méridionales. Quelques espèces cependant, bien que très communes dans la portion la plus chaude de l'Amérique du Sud, se sont étendues jusque vers les limites du cap Horn, et par 55 degrés de latitude australe, sans que ces hautes latitudes refroidies aient eu une influence défavorable sur elles; d'autres ne quittent point les régions des neiges et ne descendent que très accidentellement dans la plaine : tel est entre autres le condor.

Les vautours femelles ne pondent ordinairement que deux ou quatre œufs au plus, et les pères nourrissent les jeunes en leur dégorgeant dans le bec la nourriture qu'ils ont ramassée dans leur jabot. La mue n'a lieu qu'une fois dans l'année, et les sexes dans leur état adulte ont la même livrée; mais il n'en est pas de même dans le jeune âge : le plumage varie de tant de manières que nul genre d'oiseaux ne renferme peut-être plus d'erreurs que celui des vautours. Le nombre des espèces nominales est très grand, et l'on ne sait pas encore trop bien quelles sont les limites où s'arrêtent les variations que plusieurs d'entre elles présentent. Les femelles ont une taille plus forte que les mâles; leur cri est aigre, très sonore, et leur vol est tellement étendu que souvent les vautours disparoissent à la vue en s'élevant dans la région des nuages. Un trait assez distinctif, qui les isole de tous les autres rapaces, est leur petite tête que supporte un cou grêle et long qui paroît disproportionné avec le reste du corps.

Nous ne passerons pas en revue les discussions auxquelles un grand nombre d'auteurs se sont livrés pour fixer le nombre et les caractères des diverses espèces; cette révision nous entraîneroit trop loin, et trouvera mieux sa place à la suite de celles que nous admettrons.

FAMILLE DES VAUTOURS,

OU LES VULTURIDÉES.

Le bec droit, recourbé seulement à l'extrémité, garni à la base d'une cire glabre ou poilue; tête nue, recouverte de membranes charnues ou de duvet; langue charnue et souvent bifide; le cou pouvant se replier dans une collerette de plumes allongées qui entourent sa partie inférieure; les tarses robustes, mais les ongles foibles.

Les vrais vautours et les percnoptères sont de l'Ancien Monde; les sarcoramphes appartiennent à l'Amérique méridionale, ainsi que les cathartes et les iribins, et le gypaète est plus particulièrement propre à l'Europe. La Nouvelle-Hollande seule a fourni la particularité de ne point avoir de vautours, et on y trouve à la place les *caracaras* ou *polyborus* (1).

LE VAUTOUR ARRIAN.

Vultur arrianus (2).

La synonymie de cette espèce européenne est extraordinairement embrouillée. Ainsi, sous le nom de vautour noir, M. Vieillot admet un grand nombre d'espèces qui sont : le chincou de Le Vaillant (le même que le vautour impérial); le vautour proprement dit de Brisson; le grand vautour de Buffon (représenté avec des pieds d'aigle); le grand vautour cendré et noir de Belon; et le vautour moine ou vautour noir couronné d'Edwards, qui est encore le vautour impérial.

M. Cuvier donne pour synonymes à son vautour brun, *vultur cinereus*, enl. 425, les noms de *vultur monachus*, Gm.; vautour d'Arabie, Edw., pl. 290; le chincou de la Chine, Vaill.; l'*arrian* de La Peyrouse, le vautour noir cendré.

Au sujet de cette espèce M. Temminck dit : « Le » *vultur cinereus* de Gmelin à doigts jaunes, à tarses » emplumés jusqu'aux doigts, ce vautour décrit par » Brisson, Buffon, La Peyrouse et autres, est-il » autre chose qu'une espèce défigurée, un être ima- » ginaire, un vautour affublé des pieds d'un aigle » royal? Et cependant c'est lui que cite Daudin sous » le nom de *vultur vulgaris*. »

Le mâle adulte du vautour arrian a de longueur totale environ six pieds six pouces. Il a la partie postérieure de la tête et la nuque dégarnies de plumes, et la couleur de la peau est bleuâtre. Un duvet fauve recouvre le reste du cou. A la partie inférieure de celui-ci s'élève une ample touffe de longues plumes à barbes déliées. Le plumage est généralement d'un brun tirant sur le noir et passant quelquefois au fauve; le bec est noirâtre, la cire est violâtre, l'iris d'un brun foncé, les tarses à moitié emplumés et de couleur blanchâtre; les ongles sont noirs.

La femelle a la taille un peu plus forte que le mâle, et les teintes de son plumage sont plus sombres. Les jeunes ont tout le cou garni de duvet; toutes les plumes des parties supérieures sont terminées par une couleur plus claire.

M. Vieillot admet que son vautour noir, *vultur niger*, ne diffère point du vautour noir des auteurs, *vultur monachus*, et dit que l'arrian n'est que le premier ayant encore sa livrée du jeune âge.

On regarde comme une variété de l'arrian le vautour du Bengale, *vultur bengalensis*, Lath., figuré pl. 1 du Synopsis. Les descriptions qu'on possède de cet oiseau lui donnent deux pieds six pouces de longueur totale; la base du bec plombée et sa pointe noire, l'œil d'un brun foncé, la tête et le cou dénués de plumes et recouverts seulement d'un duvet brun; l'occiput, la gorge et le devant du cou sont totalement nus; la peau de ces parties est brune et parfois garnie de rides; le bas du cou est entouré d'une espèce de fraise composée de plumes courtes; le corps est en dessus d'un brun noir plus pâle sur les ailes, dont les rémiges sont noires; les parties inférieures du corps sont d'une teinte plus pâle, et les tiges des plumes sont blanches ou fauves; les pieds sont d'un brun foncé et les ongles noirs.

Le vautour commun, *vultur vulgaris*, ne diffère point de l'arrian, comme nous l'avons déjà dit. Daudin le décrivoit ainsi : taille d'un gros aigle, tête et haut du cou à duvet brun, ainsi que la gorge, qui a de plus une espèce de barbe formée de plumes effilées et comme poilues; le plumage d'un brun noirâtre, les pennes des ailes et de la queue un peu cendrées, une envergure de près de huit pieds; les *jambes emplumées jusqu'au bas du tarse*, les *doigts jaunes*, les *ongles noirs*. Ce vautour, dit Daudin, habite les hautes montagnes de l'Europe et se nourrit principalement de cadavres; on pourroit en regarder comme une variété un vautour entièrement noirâtre de l'Aragon.

Le vautour noir, *vultur niger*, Daudin, t. II, p. 17, est encore l'arrian, bien que Cetti, Latham, Gmelin, en aient fait une espèce distincte. Les caractères qu'on assignoit à cet oiseau étoient ceux-ci : taille d'un gros aigle, tête à duvet brun avec le haut du cou nu et blanc, ainsi que la région oculaire; plumage noir, pennes des ailes et de la queue brunes; tarse à plumes noires et à duvet laineux blanc. Les individus décrits provenoient de l'Égypte et de la Sardaigne.

(1) Vautour. *Vultur*. L. et Aut. Bec gros et fort, droit à la base, convexe; les narines nues, obliquement percées en dessus; la tête et le cou sans plumes, recouverts d'un duvet très court; un collier de longues plumes au bas du cou; la première rémige courte, la sixième égale, et la quatrième très longue; douze ou quatorze rectrices; les ongles émoussés, les ailes longues et pointues; la cire simple et nue.

Toutes les espèces de ce genre sont de l'ancien monde. L'Europe en possède deux, et les autres se trouvent en Afrique, dans l'Inde, et même dans les îles de la Sonde.

(2) Picot de La Peyrouse, *Zool. Pyren.*; Temm., *Man.*, t. I, p. 4 : le *vautour* ou *grand vautour*, Buff., enl. 425 (adulte) : le *vautour noir d'Egypte*, Sav., *Egypt.*, p. 11 : *vultur cinereus*, Gmel., sp. 6 : *vultur bengalensis*, Gmel. et Lath. : le vautour noir, *vultur niger*, Vieill., *Dict. d'hist. nat.*, t. XXXV, p. 253.

Enfin il est probable que c'est encore à l'espèce qui nous occupe que doit appartenir le *vultur leporarius* de Gessner, dont Brisson, Gmelin et Latham ont fait leur *vultur cristatus*, espèce fantastique qui n'a jamais été revue, et que beaucoup d'ornithologistes pensent être un aigle pêcheur. Cet oiseau est ainsi décrit par Daudin : taille de l'orfraie, tête munie sur les tempes de plumes redressables comme celles des ducs, bec noirâtre, corps d'un roux noirâtre, à poitrine roussâtre; ailes ayant six pieds d'envergure, queue longue et droite, tarses et pieds nus et jaunes, ongles noirâtres.

Ce prétendu vautour habiteroit les forêts épaisses et sauvages de l'Allemagne, nicheroit sur les arbres les plus élevés, et pondroit un œuf d'un blanc sale. Sa nourriture consisteroit en lièvres, en jeunes renards et en poissons, et il ne relèveroit jamais sa huppe que lorsqu'il est en repos.

Le vautour que l'on nomme arrian, du nom qu'il porte dans quelques cantons des Pyrénées, se trouve aussi répandu dans les Alpes, d'où il descend au printemps pour se rendre dans les plaines, dans les hautes montagnes et les forêts de la Hongrie, du Tyrol, de la Suisse, de l'Espagne et de l'Italie. Partout ailleurs il ne paroît qu'accidentellement. Les individus trouvés en Égypte et dans l'Inde n'ont offert avec ceux d'Europe que de légères différences qu'on doit attribuer à l'âge.

L'arrian se présente parfois en Toscane, où on le nomme vulgairement, suivant M. Savi, *avvoltojo*. Il vient des montagnes du royaume de Naples, de la Sicile et de la Sardaigne.

On ne connoît point la manière dont ce vautour se propage. Tout ce qu'on sait c'est qu'il vit de quadrupèdes morts et de charognes, et que le plus petit animal en vie, d'après le dire de M. Temminck, lui inspire de la crainte. Cependant M. Cuvier assure qu'il attaque souvent des animaux vivants.

LE VAUTOUR GRIFFON.

Vultur fulvus. L. (1).

M. Temminck, dans son Manuel d'ornithologie, a donné à ce vautour plusieurs synonymes qui ne lui conviennent point. C'est ainsi qu'il regarde comme un jeune âge le *vultur Kolbii*, qui est le chasse-fiente de Le Vaillant, pl. 10, et qui forme une véritable espèce.

Le percnoptère a été assez exactement décrit par Perrault, qui pensoit qu'on devoit reconnoître en lui le grand vautour d'Aristote. Buffon partageoit cette manière de voir, qu'il étaya de recherches nombreuses; mais il fit du grand vautour, du griffon et du percnoptère trois espèces, tandis que sur ces trois noms il n'a eu que de légères variétés du griffon à peindre.

Ce vautour a cela de remarquable que le duvet qui recouvre la tête et le cou est très blanc et comme lanugineux. Des plumes effilées et très longues forment sur le jabot une collerette très fournie d'un blanc roussâtre, quelquefois blanc ou brunâtre. Au milieu de la poitrine on remarque un espace nu et duveteux. Le plumage est généralement d'un fauve assez vif tirant sur le gris brun; les rémiges et les rectrices sont d'un brun noirâtre, le bec est d'un jaune livide, la cire est de couleur de chair, l'iris noisette, et les pieds gris.

Le griffon, dont le corps est approchant celui d'un cygne, a environ quatre pieds de longueur totale. La femelle est plus grosse de taille que le mâle.

Suivant M. Vieillot le plumage varie avec l'âge : il a dans sa première jeunesse le corps fauve; dans la seconde et la troisième année, il est varié de gris et de fauve plus ou moins foncé en dessus, et dans un âge plus avancé il est totalement d'un joli cendré presque bleu.

Buffon en parlant de son percnoptère, qui est notre griffon, s'exprime ainsi : « J'ai adopté ce nom tiré du grec pour distinguer cet oiseau des autres. Ce n'est point du tout un aigle, et ce n'est certainement qu'un vautour, ou, si l'on veut suivre le sentiment des anciens, il fera le dernier degré des nuances entre ces deux genres d'oiseaux, tenant d'infiniment plus près aux vautours qu'aux aigles. Aristote, qui l'a placé parmi les aigles, avoue lui-même qu'il est plutôt du genre des vautours, ayant, dit-il, tous les vices de l'aigle sans avoir aucune de ses bonnes qualités, se laissant chasser et battre par les corbeaux, étant paresseux à la chasse, pesant au vol, toujours criant, lamentant, toujours affamé et cherchant les cadavres. Il est d'une vilaine figure et mal proportionné; il est dégoûtant par l'écoulement continuel d'une humeur qui sort de ses narines, et des autres trous qui se trouvent dans son bec, par lesquels s'écoule la salive. »

Au reste la description du percnoptère de Buffon s'accorde parfaitement bien avec celle du griffon, et c'est donc un double emploi que cet éloquent naturaliste fait en donnant comme espèces distinctes son percnoptère, son griffon, et même son grand vautour. Il est facile d'ailleurs de s'apercevoir que Buffon n'a jamais bien compris les espèces de vautours qu'il a décrites.

Le griffon est le *skania* des Grecs modernes et le

(1) Gmel., sp. 11 : *vultur percnopterus*, Lath., sp. 3 : *vultur fulvus*, Lath., sp. 12 : le *percnoptère des anciens*, Buff., enl. 426 (adulte) : *vultur leucocephalus*, Meyer : *vultur percnopterus*, Daudin, t. II, p. 13; Savigny, *Egypt.*, p. 11 : *vultur trencalos*, Bechst.

trencalos des Espagnols de la Catalogne. Il est très commun sur la chaîne des Alpes et des Pyrénées, en Turquie, dans l'archipel de la Grèce, dans les montagnes de la Silésie et du Tyrol, à Gibraltar, en Egypte, et dans une grande partie de l'Afrique, même au cap de Bonne-Espérance. Dans le Levant, les Turcs et les Grecs en font grand cas, et se servent de sa graisse comme d'un excellent remède contre les douleurs rhumatismales. Les Italiens nomment *grifone* ce vautour, qui est commun dans les Alpes du Piémont. M. Risso dit qu'il est sédentaire sur les Alpes de Nice, où on le nomme *tamisié*.

Le griffon vit d'animaux morts, de charognes, de débris qu'il va chercher dans les voiries. Il niche sur les rochers les plus escarpés. Ses œufs sont gris blanc et tachetés de blanc rougeâtre.

LE VAUTOUR ORICOU.

Vultur auricularis (1).

La connoissance de cette belle espèce de vautour est due à Le Vaillant, qui le premier en donna une description détaillée dans le tome II, page 25, de son deuxième Voyage dans l'intérieur de l'Afrique. Comme rien ne peut remplacer les citations originales, nous reproduisons textuellement ce que ce voyageur ornithologiste en dit.

« Sur le cadavre d'un hippopotame étoit un magnifique vautour, occupé avec beaucoup d'empressement à le dévorer. Jamais je n'en avois vu un si grand... Je le blessai... Quoique déjà gorgé d'une grande quantité de chair, puisque son gésier en renfermoit six livres et demie lorsque je le disséquai, cependant son acharnement et sa faim étoient tels, qu'en cherchant à s'envoler il arrachoit encore sa proie avec le bec, comme s'il eût voulu l'enlever tout entière avec lui. D'un autre côté, le poids des viandes qu'il venoit de dévorer l'appesantissoit, et ne lui permettoit pas de prendre son vol si facilement. Nous eûmes le temps d'arriver avant qu'il se fût enlevé, et nous cherchâmes à l'assommer à coups de crosse. Il se défendit long-temps avec toute l'intrépidité possible. Il mordoit ou frappoit du bec nos fusils. Sa force étoit si grande encore qu'à chaque coup il éraflait les canons. Il succomba pourtant.

» Ce vautour, sans contredit le plus beau de tous ceux de son genre, forme une espèce nouvelle. Il a plus de trois pieds de haut et huit à neuf pieds d'envergure. Quant à sa force, s'il est permis d'en juger par ses tendons et ses muscles, elle doit avoir été considérable... Ses plumes, dont le ton général est d'un brun clair, ont sur la poitrine, le ventre et les côtés un caractère particulier; inégalement longues entre elles et pointues, elles sont contournées en lames de sabre et se hérissent en se séparant les unes des autres. Ces plumes ainsi désunies laisseroient apercevoir la peau, surtout le sternum, si elle n'étoit entièrement couverte d'un magnifique duvet blanc très touffu que l'on voit aisément à travers ce plumage hérissé. Ce vautour a des cils autour des yeux, et il porte sur la gorge des poils roides et noirs; toute la tête et une partie du cou sont dénuées de plumes. Cette peau nue, d'une couleur rougeâtre, est nuancée, en certains endroits, par du bleu, du violet et du blanc. L'oreille, dans son contour extérieur, est circonscrite par une peau relevée qui forme une espèce de conque arrondie, qui nécessairement doit augmenter dans cette espèce la faculté de l'ouïe. Cette sorte de conque se prolonge de quelques pouces en descendant le long du cou. C'est ce caractère, particulier à cette espèce, qui me la fait désigner par le nom d'oricou. »

Telle est la première description qu'on ait eue de l'oricou. Depuis, Le Vaillant, dans son Histoire des oiseaux d'Afrique, compléta ces renseignements. Il en résulte que ce vautour a la tête et la moitié du cou nues, colorées en incarnat, munies de quelques poils courts et rares, avec le conduit des oreilles bordé en devant d'une caroncule membraneuse, longue de quatre lignes et prolongée sur le cou. La gorge est noire et couverte de crins ou poils roides; un duvet soyeux enveloppe le jabot; l'iris est brun, le bec de couleur de corne, à cire jaunâtre. Les plumes sont en général d'un brun sombre, bordées d'une teinte plus claire; celles de la nuque sont frisées, contournées, et forment une fraise. Les plumes du ventre, de la poitrine et du croupion sont longues, étroites, recourbées, dolabriformes, et recouvrent un épais duvet fauve et blanc. La queue est étagée, souvent usée à son extrémité; les tarses sont bruns et robustes; les ongles larges, recourbés, de couleur de corne.

Le jeune âge est remarquable par l'épais duvet blanchâtre qui revêt l'oiseau. Au sortir du nid, ses plumes sont d'un brun clair, bordées de roussâtre, et celles de dessous le corps ne sont pas encore développées.

L'oricou habite les rochers escarpés du pays des grands Namaquois dans l'Afrique australe. Il vit en troupes nombreuses. Les colons hollandois du Cap le nomment *oiseau de charogne noir*, et les Namaquois *ghaip*. Ce vautour niche dans les crevasses des rochers, et y pond deux ou trois œufs blancs que la femelle couve, tandis que le mâle fait le guet à l'ouverture du trou. C'est au mois de janvier que les petits éclosent.

(1) Latham, *Ind. suppl.*, sp. 22; Le Vaill., *Afr.*, pl. 9 (figure exacte du mâle adulte); et *deuxième Voyage au Cap*, pl. 18; Daudin, *Ornithologie*, t. II, p. 10; *Annal. du Mus.*, t. II, pl. 20, Vieill., *Dict.*, t. XXXV, p. 255.

Quelques auteurs ont placé l'oricou à côté des *sarcoramphes* ou vautours dont la base du bec est garnie de caroncules charnues, parce que la région auriculaire est munie d'une portion membraneuse; mais ce rapprochement est erroné, car il n'y a rien de commun entre les formes et la nature des caroncules de la base du bec avec cette sorte de pendeloque auriculaire.

LE VAUTOUR ROYAL.

Vultur ponticerianus (1).

Commun au Bengale, à Java et à Sumatra, ce vautour a été confondu par quelques auteurs avec l'oricou, dont M. Temminck le sépare, en donnant les caractères distinctifs de chacun d'eux. Cet ornithologiste s'exprime ainsi au sujet du vautour royal.

« Les compilateurs ont fait naître des doutes sur les différences qui existent entre le *grand vautour royal* de Pondichéry, décrit et figuré par Sonnerat, et le vautour oricou, figuré dans les *oiseaux d'Afrique* de M. Le Vaillant; deux espèces de rapaces très distinctes, qui diffèrent par la taille, par la forme et par le plumage. L'oricou, de la taille du pélican, est le plus puissant des oiseaux de rapine ignoble; il surpasse en grandeur le catharte condor, tandis que le vautour royal n'est guère plus grand qu'une oie. A ces différences de taille on peut en ajouter d'autres qui ont rapport aux formes; celle qui est la plus caractérisée se trouve dans l'espèce de membrane lâche placée aux côtés du cou, dont les deux espèces sont pourvues. Dans l'oricou la membrane entoure toute la partie postérieure du méat auditif, où elle forme une espèce de conque; puis elle s'étend, en diminuant de largeur, sur le reste de la partie nue du cou. Dans le vautour royal la membrane est formée par un petit fanon qui ferme son origine à près d'un pouce de distance au-dessous du méat auditif, et s'élargit en s'arrondissant dans le milieu. Ces membranes, plus ou moins larges, plus ou moins lâches ou flottantes, sont des appendices que plusieurs espèces de vautours et de cathartes ont reçus en partage; elles sont absolument de la nature des fanons dont les dindons et les pénélopes sont pourvus, et consistent en des prolongements de peau très fine, réunis par des téguments très déliés. Le vautour royal a les ailes un peu plus courtes que la queue, tandis que l'oricou les a plus longues.

» L'adulte du vautour royal a toute la tête et le cou nus. Ces parties sont colorées d'une teinte couleur de chair, et la peau est parsemée de quelques poils assez courts, disposés à claire-voie; le petit lambeau ou appendice membraneux, placé de chaque côté du cou, est également nu; le jabot est couvert d'un petit duvet brun; autour de cette partie règne un duvet blanc plus long; toute la partie supérieure du bas du cou, ainsi que les côtés, sont entourés d'une fraise de plumes courtes, arrondies; le plumage est généralement coloré d'une teinte brune, noirâtre; les rémiges sont noires; le bec est d'un noir bleuâtre, la cire jaunâtre et les pieds d'un jaune foncé: longueur deux pieds cinq pouces.

» Les jeunes ont la tête et le cou plus ou moins garnis d'un duvet court, mais les adultes ont toutes ces parties nues. Les petits paquets de duvet dont le cou des vautours et des cathartes est couvert indiquent toujours une livrée du jeune âge; un autre indice de cet état se remarque dans le plumage plus ou moins varié; le plumage des adultes, dans toutes les espèces, est constamment coloré par grandes masses. »

Cette espèce, parfaitement décrite par M. Temminck, et sur laquelle Sonnerat ne donne aucun détail autre qu'une description de formes, a sans doute les mœurs de ses congénères.

LE VAUTOUR A CALOTTE.

Vultur galericulatus (1).

Cette espèce nouvelle a d'abord été primitivement confondue par M. Temminck avec le chincou, sous le nom de *vultur monachus*. Plus tard, ayant reconnu cette erreur, il proposa le nom de *galericulatus*. Ne connoissant point cette espèce autrement que par la description de M. Temminck, nous reproduisons ce qu'en a dit ce naturaliste.

« Le mâle de ce vautour adulte est partout d'une teinte brune noirâtre assez uniforme. Les pennes secondaires des ailes sont cendrées; celles qui se trouvent éloignées du corps ont une nuance plus sombre que celles plus proches; les dernières sont à peu près blanches; les couvertures des ailes sont variées, suivant l'âge, de brun, de fauve et de blanchâtre, comme dans nos vautours d'Europe; le cou, le dos, les scapulaires et le ventre sont d'un blanc pur, souvent mêlé de quelques plumes fauves. Les vieux ont l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue blancs; la cire du bec est bleue, et la partie nue de la tête et du cou a des teintes rouges, roses ou blanchâtres, qui sont plus vives et plus pâles, selon que le sang est porté dans les vais-

(1) Lath., *Syn.*, sp. 14; Sonnerat, *voy. aux Ind.*, t. IV, pl. 104, p. 144; Temm., pl. col. 2 : *vultur pondicheranus*, Forst.

(1) Temm., par erreur, le *chincou*, pl. col. n° 13 (adulte).

seaux qui servent à colorer la peau. Les jeunes ayant ces parties couvertes d'un duvet très fin, on n'aperçoit pas de coloration distincte chez ceux-ci. Les pieds des adultes sont couleur de chair, ils sont cendrés chez les jeunes, le bec est jaune.

» Le Muséum des Pays-Bas possède une femelle couverte d'une partie de la livrée propre au jeune oiseau, mêlée avec des plumes brunes et noirâtres de l'état adulte. Les parties de la tête et du cou conservent encore quelques vestiges du duvet; les parties supérieures du plumage sont irrégulièrement variées de plumes brunes, sur un fond fauve blanchâtre; les ailes sont brunes, avec quelques taches blanches; le duvet aux jambes est brun. La longueur du mâle, figuré sur la planche 13, est de deux pieds cinq pouces; la femelle a plus de trois pieds de longueur totale. J'en ai vu une semblable vivante à Londres, qui avoit les mêmes dimensions. »

Ce vautour habite les parties occidentales et septentrionales de l'Afrique.

LE VAUTOUR CHAUGOUN.

Vultur indicus (1).

M. Temminck, en figurant cette espèce et en la décrivant, lui a donné pour synonyme le *grand vautour des Indes,* figuré pl. 105, du Voyage aux Indes de Sonnerat. Dans la révision du genre vautour, publiée plus tard, il regarde son vautour *chaugoun,* dont il a fait graver un individu adulte, pl. 26, et dont Le Vaillant a représenté l'âge moyen, pl. 11, comme n'ayant rien de commun avec le grand vautour de Sonnerat, qui ne diffère point du chasse-fiente, et que l'on reconnoît aisément aux plumes longues et subulées de la collerette, tandis que celles du chaugoun sont rondes et courtes. De peur d'augmenter la confusion assez grande déjà, nous citerons la description originale de l'ornithologiste hollandois.

Les individus adultes ont la tête et le cou dénués de plumes; quelques uns conservent pendant assez long-temps de petites mèches d'un duvet qui disparoît avec l'âge. On voit chez le plus grand nombre quelques poils rares et courts à la tête. Tout le plumage supérieur est d'un cendré isabelle, varié de brun et de blanchâtre; les parties inférieures sont d'un fauve très clair sans taches; un petit duvet court, serré et très lisse, couvre la poitrine : ce duvet est d'un brun foncé, le bec est noir, mais la pointe est plus claire; la peau nue de la tête est d'un cendré roussâtre. Sonnerat dit que l'iris est rouge; je l'ai trouvé blanchâtre chez un individu vivant; les pieds sont d'un noir cendré ou bleuâtre; la queue est un peu plus longue que les ailes; elle est à pennes d'égale longueur, et sa couleur est noirâtre. Cette espèce est de la taille du dindon, elle a trois pieds trois pouces de longueur totale.

Les jeunes ont la tête et le cou garnis d'un duvet brun clair; tout le plumage supérieur d'un noirâtre couleur de suie, bordé de gris sale; toutes les parties inférieures de la même couleur que le dos, mais chaque plume marquée le long des baguettes par une raie blanchâtre, qui s'élargit vers le bout des plumes. On trouve sur quelques individus des indices de semblables taches longitudinales sur les plumes des parties supérieures; le bec est marbré de noir et de jaunâtre; la dimension des jeunes n'excède pas deux pieds dix pouces.

On trouve cette espèce dans l'Inde, où on la nomme *chaugoun.*

(1) Lath., sp. 15; Temm., pl. col. 26 (adulte); Le Vaill., *Afr.,* pl. 11 (âge moyen) : *vultur indus,* Forst.

LE VAUTOUR CHASSE-FIENTE.

Vultur Kolbii (1).

Ce vautour, un peu moins gros que l'oricou, a la tête d'un bleu clair, et finement duvetée ainsi que le cou, qui est jaunâtre; les yeux sont d'un brun foncé, le bec est noirâtre, le plumage d'un fauve clair; les plumes humérales sont plus foncées, celles de la nuque longues, effilées et contournées; les ailes sont presque aussi longues que la queue, et les rémiges sont de couleur noirâtre; les pieds et les ongles sont bruns.

Sonnerat dit que son vautour des Indes est moins gros que le vautour royal de Pondichéry; sa tête, le cou et la poitrine sont nus, d'une couleur roussâtre; la tête est couverte d'un petit duvet séparé qui ressemble à du poil; le cou est très long pour le corps : il est garni de distance en distance de plumes très fines placées par petits paquets; les plumes de la poitrine sont courtes, rudes, et ressemblent à un poil ras; celles du bas du cou en arrière sont longues, étroites, terminées en pointes, et d'un roux presque mordoré; les petites plumes des ailes, celles du dos et du croupion, sont couleur de terre d'ombre, terminées par une bande d'une couleur plus claire; les rémiges et la queue sont noires, l'iris est rouge, le bec et les pieds sont noirs.

Le chasse-fiente habite le pays des Hottentots, et

(1) Daudin, t. II, p. 15 : *aigle chasse-fiente,* Kolbe, *It.*: *urubu d'Afrique,* Buff.; Le Vaill., *Afr.,* pl. 10 (adulte) : le *grand vautour des Indes,* Sonnerat, *Voy. aux Ind.,* t. IV, p. 145, pl. 95 (moyen âge).

est très commun aux environs du cap de Bonne-Espérance. Il se nourrit indifféremment de charognes, d'immondices, de coquillages, de crabes, de tortues, et même de sauterelles. Ses œufs sont d'un blanc bleuâtre et au nombre de deux.

Le grand vautour des Indes de Sonnerat est, dit ce voyageur, très vorace. Il habite pendant le jour le bord de la mer pour y prendre les poissons morts que les vagues jettent sur le rivage. Il vit généralement de pourriture et déterre les cadavres. Son vol est lourd, bien qu'il ait les ailes robustes.

Cet oiseau se trouve répandu en Afrique, dans l'Inde, et aussi à Java.

LE VAUTOUR ÉGYPTIEN.

Vultur ægyptius (1).

Cet oiseau, dont M. Savigny a fait le genre *ægyptius*, a le plumage fauve; le duvet du cou et de la tête est gris, les rectrices sont terminées par une pointe nue à la tige, les plumes du ventre sont très lâches.

Cette espèce habite tout le nord de l'Afrique.

M. Temminck a figuré sous le nom de vautour impérial ou chincou, pl. col. 426, un rapace de l'Inde, de l'Asie et du nord de l'Afrique, qui nous est trop imparfaitement connu pour que nous cherchions à le décrire.

LE VAUTOUR CATHARTOIDE.

Vultur angolensis (1).

Voici les caractères de cette espèce au moins très douteuse : les orbites sont nues, larges, et de couleur de chair; l'iris jaunâtre, le bec allongé blanchâtre, crochu seulement au bout, et muni à sa base en dessous d'une cire bleuâtre; plumage blanc, pennes des ailes noires, ainsi que celles de la queue; poitrine gonflée, sacciforme; pieds écailleux et blanchâtres. Cette espèce a été découverte à Angola par Pennant.

Tout porte à croire que c'est un percnoptère en plumage parfait.

Plusieurs auteurs ont encore décrit, sous le nom de vautour, *vultur*, des espèces d'oiseaux de proie qui appartiennent à des divisions systématiques différentes. Ainsi le *vultur ambustus* de Latham, que Gmelin nomme avec raison *falco ambustus*, est un caracara très commun aux îles Malouines. Quant au *vultur plancus* de la Terre-de-Feu, nous pensons que c'est un caracara et le *falco Novæ-Zelandiæ*. Il en est de même du *vultur cheriway*, qui est le *falco brasiliensis*, bien que Sonnerat l'ait supposé exister dans l'Inde. Le *vultur serpentarius* de Latham est le type du genre Messager, et le *vultur audax* ou *boromorang* de la Nouvelle-Hollande est une espèce d'aigle. Le vautour armé de Buffon, annoté si malheureusement par Sonnini, n'est indiqué que très vaguement par Brown, voyageur anglois. Il en est de même du *vultur leucocephalos* de Schwenkfeld, qu'on ne sait à quoi rapporter. Quant au *vultur albicilla* de la Faune du Groenland de Fabricius, c'est le pygargue, *falco leucogaster*.

Tous les vrais vautours sont de l'Ancien Monde, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie; Buffon n'a connu que l'arrian ou vautour noir, et le griffon (1), tandis qu'on admet aujourd'hui : l'oricou d'Afrique (*V. auricularis* (2) et *ægipius*), le vautour royal (3), le chincou (4), le chasse-fiente (5), le vautour à calotte (6), le cathartoïde (7) et le CHAUGOUN, sur lequel planent des doutes nombreux, et que nous décrirons avec détail d'après des individus bien conservés, quoique jeunes.

Ce vautour, dont l'âge moyen a été figuré par Levaillant, pl. 11 de ses oiseaux d'Afrique, et dont l'adulte est représenté dans les planches coloriées de M. Temminck, pl. 26, est le *vultur indicus* de Latham, que Forster mentionna le premier sous le nom de *vultur indus*.

Le chaugoun (8) a souvent été confondu avec le grand vautour des Indes de Sonnerat (*V.* aux Indes, t. IV, pl. 95, qui seroit le *vultur galericulatus* des planches coloriées n° 15), ou le *vultur occipitalis* de Cretzmar, dans l'atlas de Ruppell (pl. 22); le vautour de Kolbe de Daudin, si l'on s'en rapporte à M. Temminck. Mais la figure de Sonnerat est trop mauvaise pour qu'on puisse affirmer cette identité : pour nous cette figure est celle du chaugoun.

Le bec du chaugoun est très robuste, convexe à partir d'un renflement frontal assez saillant, et terminé en pointe crochue et très recourbée. Les bords de la mandibule supérieure sont minces, aiguisés et rebordés vers leur partie moyenne. La mandibule inférieure est convexe en dessous, canaliculée, et à bords très coupants. La commissure est membra-

(1) Genre *ægyptius* (vautour noir), Sav., *Egypt.*; Temm., pl. 407 (adulte).

(2) Lath., sp. 17, *Index : falco angolensis*, Gm., sp. 37 : *angola vulture*, Pennant, *Tour in Wales*, pl. 19 : *gypactos angolensis*. Daudin, t. II, pl. 27.

(1) *Vultur fulvus*.

(2) Daudin, Levaill., Af. pl. 9.

(3) *V. pondicerianus*, Temm., pl. 2.

(4) *V. monachus*.

(5) *V. kolbii*.

(6) *V. occipitalis*, Ruppell; chincou, Temm., pl. 15. Des bords du Zaïre; Proceed., t. I, 13, 69 et 169.

(7) *V. angolensis*, Lath.

(8) Lesson, *voy.* de Bélanger, p. 211.

neuse, ainsi que l'intervalle qui existe entre les deux branches. Les narines sont percées en scissure verticale et étroite dans la partie étranglée du bec; la teinte du rostre entier est noirâtre.

Les paupières sont nues, peu fendues et entourées sur leurs cartilages tarses de plumes simples, rigides, imitant des cils; l'orifice extérieur du méat auditif est arrondi, entièrement nu.

Les tarses du chaugoun sont très gros, très robustes, très puissants. Les tendons qui en occupent la partie interne sont enveloppés de gaînes assez larges, et l'épiderme, bien que dense, n'adhère point intimement aux tissus sous-jacents; les plumes des jambes s'étendent jusqu'aux genoux; les écailles de l'épiderme ne sont point lamelleuses ou rangées par squamelles, mais elles sont disposées en aréoles séparées, petites et ovalaires sur la surface de l'épiderme; le tarse, du talon à la naissance du pouce, a près de quatre pouces; le doigt du milieu est long à lui seul, l'ongle compris, de plus de quatre pouces et demi; les doigts interne et externe sont au contraire à peu près d'égale longueur, et l'interne est libre à sa base, tandis que l'externe est largement soudé au médian par un fort repli membraneux. La plante des pieds du vautour qui nous occupe est très charnue, très rugueuse, et renflée au milieu de chaque phalange; le dessus des doigts est protégé par des squamelles qui sont au nombre de sept sur le doigt externe, de onze sur le médian, et de cinq sur le doigt interne; le pouce n'en offre que quatre. Les ongles sont épais, très forts, très crochus, parfaitement lisses et convexes en dessus, et creusés en gouttières en dessous; ils sont bruns, couleur également propre aux écailles des pieds, dont l'épiderme est grisâtre.

Les ailes de ce vautour sont presque aussi longues que la queue; elles sont très amples et très puissantes, et d'une force proportionnée à celle de l'oiseau. Les rémiges surtout sont d'une rare solidité; leur tige, forte et vernissée, n'est garnie sur le bord externe que de barbes serrées, mais très courtes, tandis que celles du côté opposé sont cinq fois plus longues. L'extrémité des rémiges est pointue. La première, bien que longue, est plus courte que les 2e, 3e, 4e et 5e, qui sont les plus longues. Les rémiges secondaires sont larges, nombreuses, roides et arrondies à l'extrémité; les couvertures surtout sont d'une ampleur remarquable : elles ont chacune jusqu'à trois pouces de largeur. La queue est ample, longue de sept pouces; les rectrices sont très rigides, un peu usées à leur sommet, ce qui est dû sans doute aux habitudes de ce vautour, de se poser fréquemment sur le sol; leur rachis est roide, noir et lustré en dessus, creusé en gouttière en dessous. Nous n'en avons compté que dix, bien qu'il soit certain qu'il devoit en avoir douze.

Le plumage de ce vautour est sec, cassant; la tête et le cou sont garnis d'un duvet rare, court et grêle sur la peau noirâtre et nue qui enveloppe ces parties. Sous la gorge et sur les joues on n'aperçoit que quelques poils légers, roussâtres, assez régulièrement implantés; sous le cou ces poils se décomposent en légères barbules soyeuses d'un blanc satiné, qui s'épaississent sur le devant et au bas du cou; un duvet floconneux, serré, mais court, occupe l'occiput et règne sur le cou en dessus.

A la partie inférieure du cou, entre les deux épaules, des plumes allongées, serrées en touffe épaisse, forment un demi collier, beaucoup moins fourni cependant que chez plusieurs autres vautours; ces plumes, un peu recourbées, ne sont ni arrondies ni distinctement lancéolées, elles sont étroites et à barbes lâches. Leur couleur est un blanc sale ou légèrement roussâtre.

Une couche de très petites plumes, pressées, comme agglutinées, tapisse toute la surface extérieure du jabot; elles sont d'un brun fauve; les plumes du thorax, du ventre, des flancs et des couvertures inférieures sont longues, à barbules allongées et lâches, d'un roux brunâtre clair, que rend plus remarquable une flammèche blanchâtre allongée qui en occupe la partie moyenne.

La couleur dominante des plumes du corps et des ailes est un brun roux mélangé de roux clair, et parfois de brun décidé; toute la partie supérieure du dos tire sur le noirâtre ou brunâtre, tandis que sur les ailes c'est le roux blond qui domine; quant aux rémiges et aux rectrices, elles sont d'un noir franc; un épais duvet blanc et cotonneux garnit le corps.

L'individu que nous décrivons avoit trois pieds moins deux pouces de longueur totale; le bec seul, à partir du front, avoit vingt lignes.

Levaillant (Af., t. I, p. 32) est le premier auteur qui ait appliqué comme diagnose au *chaugoun* le nom qu'il a reçu des habitants du Bengale, et dont on ignore l'étymologie. C'est en effet de cette partie de l'Inde que provient ce vautour, nulle part plus commun qu'aux environs de Pondichéry et de Calcutta. Ses mœurs et ses habitudes sont analogues à celles des autres espèces; mais son bec et ses membres robustes portent à croire qu'il ne vit point exclusivement de charognes ou de bêtes mortes, ainsi que le font les percnoptères et les cathartes du nouveau continent.

LES SARCORAMPHES.

M. Duméril les a distingués en 1806; ils ont pour principal caractère d'avoir des crêtes ou caron-

cules charnues sur la tête ou la base du bec; mais, comme on l'a vu, nous ne distinguons point l'oricou des vrais vautours, et le genre *sarcoramphus* ne comprend, d'après notre manière de voir, que deux espèces d'oiseaux, qui sont le condor et le roi des vautours de Cayenne des planches enluminées. En 1811, Illiger, dans son *Prodromus avium*, sépara les cathartes, *cathartes*, des vautours, et rangea sous ce nom les *vultur papa et aura;* mais les *vultur aura et atratus* resteront comme types des cathartes, dont les sarcoramphes seront isolés. Enfin M. Vieillot proposa en 1816, dans son Analyse d'Ornithologie élémentaire, le genre zopilote, *gypagus*, pour les sarcoramphes, et réserva le nom de gallinaze, *catharista*, pour recevoir les vrais cathartes. Or le nom de *sarcoramphus*, bien antérieur à celui de *gypagus*, doit avoir la priorité.

Les sarcoramphes ont pour caractères généraux, un bec droit, robuste, à mandibule supérieure dilatée sur les bords et crochue vers le bout, l'inférieure plus courte, droite, obtuse et arrondie; les narines oblongues, ouvertes, situées vers l'origine de la cire; celle-ci est garnie autour du bec ou à sa base de caroncules charnues très épaisses et diversement découpées, surmontant le front et la tête. La langue est cartilagineuse et membraneuse, et dentelée sur ses bords; les doigts sont forts et épais, à ongles presque obtus; la tête et le cou nus ou garnis seulement de quelques poils très rares; les ailes sont longues, et les deuxième, troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes. Mais ce qui distingue surtout les sarcoramphes c'est d'avoir le pouce plus court que les autres doigts, ainsi que l'ongle qui est presque tronqué.

Les sarcoramphes appartiennent exclusivement au Nouveau-Monde, et, de deux espèces qui composent le genre, l'une vit sur les sommets de la chaîne des Andes jusque par delà les limites du Chili, tandis que l'autre ne quitte point les régions équatoriales.

M. Vieillot a nommé zopilote ce genre, parce que, suivant Hernandez, le nom de *tzopilotl* signifie au Mexique roi des vautours.

LE CONDOR,

OU GRAND VAUTOUR DES ANDES.

Sarcoramphus condor: vultur gryphus. L.(1).

Long-temps relégué parmi les oiseaux fabuleux, le condor avoit été doté de la taille et de la force les plus considérables, et, semblable au *roc* des *Mille et une Nuits*, il pouvoit saisir dans ses serres les plus gigantesques quadrupèdes, et les transporter sans effort jusque sur les sommets les plus escarpés du Chimborazo et du Pichincha. Son histoire, dans Buffon, est remplie d'erreurs; il semble que ce célèbre naturaliste ait laissé sommeiller son génie en la traçant. Il le confond avec les grands oiseaux du globe, quelle que soit la contrée où on les trouve; il éprouve le besoin de le rencontrer dans tout oiseau sur lequel planent des idées superstitieuses ou des données populaires, et la lœmmer-geyer des Alpes n'est, suivant lui, que le condor. Mais il n'en est plus de même aujourd'hui; le condor n'a point été seulement étudié dans sa patrie; la France le possède en ce moment en vie, et le dessin que l'on trouve dans l'atlas de ce supplément a été fait par M. Vauthier, d'après le bel individu apporté du Chili par un officier de marine, et qu'on voit dans la ménagerie du Muséum. M. Huet, peintre d'histoire naturelle si habile, en a fait plusieurs dessins d'une rare beauté, et l'un d'eux surtout représente avec le plus grand soin la tête et les caroncules. « Il en est du condor, dit M. de Humboldt, comme des Patagons, et de tant d'autres objets d'histoire naturelle descriptive: plus on les a examinés et plus ils se sont rapetissés. »

M. de Humboldt dit que le nom de condor est corrompu du mot de *cuntur* de la langue *quichua* que parloient les anciens Péruviens. Au Chili on le nomme *manque*, suivant le jésuite Molina.

Le condor adulte a une très grande taille, cependant son corps est moins gros que celui de l'autruche. On lui a donné jusqu'à dix-huit pieds d'envergure; mais les véritables proportions citées par des observateurs dignes de foi varient de onze pieds quatre pouces (père Feuillée), douze pieds deux pouces (Strong), et treize pieds. Sa tête est surmontée d'une crête charnue, de nature cartilagineuse, très résistante, qui occupe sa partie moyenne depuis la racine du bec jusqu'au commencement de l'occiput. Cette crête, épaisse et dense à sa base, s'amincit en biseau au sommet et manque à la femelle, et se trouve libre en avant, où elle laisse un petit espace arrondi au milieu duquel s'ouvrent les narines. Une autre membrane épaisse, lâche, couverte de rides, naît du demi-bec inférieur, et descend sur la partie antérieure du cou jusqu'au haut de la poitrine. Ces deux sortes de caroncules sont de couleur violâtre et très remplies de sang. Le cou, les joues et le derrière de la tête sont revêtus d'une peau nue, c'est-à-dire qui n'est couverte que de touffes de poils courts, d'un rouge rosé, très chargée de rides et de fronçures, que forment d'épais bourrelets longitudinaux et entrelacés sur les côtés. L'oreille a une large ouverture extérieure fermée par un repli de

(1) Lath., sp. 1; de Humboldt, *Mélanges de Zoologie*, pl. 8: Temm., pl. 133 et 408: *gypagus griffus*, Vieill; Buff.; Molina, p. 247; Frézier, *It.*, p. 111; La Condamine, *It.*, 175; Feuillée, *It.*; Daudin, t. II, p. 8.

la membrane temporale; l'œil est oblong, cilié, à iris gris; un collier très fourni entoure la partie intérieure du cou. Ce collier est composé d'un épais duvet, de nature soyeuse, et d'un blanc de neige qui tranche avec le reste du plumage du corps qui est d'un noir bleu profond. Seulement les moyennes rémiges et les grandes couvertures des ailes sont d'un gris perlé fort agréable; tout le reste est noir. Les ailes sont presque aussi longues que la queue; celle-ci est courte et rectiligne; les tarses sont robustes, très forts, réticulés. Les quatre à cinq premières rémiges sont noires, très robustes; les moyennes ne sont, dans les premières années, bordées que d'un peu de blanc, et brunes dans le reste de leur étendue, ce qui fait paroître l'aile mi-partie brune et blanche. Les ongles sont très longs, assez recourbés et noirâtres; les doigts paroissent être réunis entre eux par un rebord de la peau, qui est très dilaté et ressemble à une membrane. La femelle du condor est, dit-on, plus grande que le mâle; sa tête seroit privée de la crête charnue, et les rides de la peau nue du cou seroient moins prononcées. Enfin les moyennes rémiges, au lieu d'être blanches ou d'un gris clair dans le milieu, seroient d'un brun sale; le bec est noir à sa base et jaune dans le reste de son étendue.

Les dimensions que M. de Humboldt donne de plusieurs individus mesurés par lui sont: longueur totale, jusqu'à trois pieds; bec, un pouce dix lignes; envergure, huit pieds un à neuf pouces; queue, un pied un pouce; tarse, dix pouces; ongles, près d'un pouce; épaisseur de la tête, trois pouces.

Les jeunes sont abondamment recouverts d'un duvet long et floconneux, très fin, blanchâtre, qui grossit singulièrement le corps. A deux ans leur plumage est brun, et ce sont alors les *condor pardo* des habitants de Lima. Dans l'âge parfait le plumage est noir, et c'est alors le *condor negro*. Les femelles ne prennent aussi leur collier blanc que dans l'âge adulte.

Puissant par le vol, puissant par sa force musculaire et par son courage, le condor s'élève à des distances inouïes dans l'espace des airs, et n'aime à vivre que sur les pitons escarpés des montagnes sourcilleuses de la chaîne des Andes. De là son œil perçant domine les plateaux secondaires des Cordilières, et scrute l'étendue des pampas qui sont à leurs pieds. On a dit qu'il étoit assez puissant pour enlever des moutons, des lamas, des vigognes, et que, réunis au nombre de plusieurs, ils pouvoient tuer facilement des bœufs et même des enfants de dix à douze ans; mais il est plus probable que le condor n'est poussé à cette extrémité que par la faim, et que sa proie la plus ordinaire consiste en quadrupèdes de la famille des rongeurs.

Suivant M. de Humboldt, le condor niche dans les endroits les plus solitaires, souvent sur la crête des rochers unis qui avoisinent la limite inférieure des neiges perpétuelles. Cette situation extraordinaire et la grande crête du mâle font paroître l'oiseau beaucoup plus grand qu'il ne l'est effectivement; et pendant long-temps M. de Humboldt avoue s'être trompé, car il croyoit le condor d'une taille gigantesque, et ce n'a été que par une mesure directe de l'oiseau mort qu'il a pu se désabuser sur cette illusion de la vision. Ce vautour vit donc uniquement sur la chaîne des Andes à seize ou dix-sept cent toises de hauteur. Les condors se réunissent trois ou quatre ensemble sur la pointe des rochers jusqu'à deux mille quatre cent cinquante toises au-dessus du niveau de la mer; aussi les indigènes ont-il fréquemment consacré à ces hauts sommets les noms de *cuntur kahua*, de *cuntur palti*, de *cuntur huaxuna*, qui dans la langue péruvienne signifie *vedette*, *aire* ou *juchoir* des condors.

En général le *vultur dryphus* ne se tient que très rarement dans les plaines. Il n'y va que pour y trouver une proie. On sait positivement qu'il recherche les charognes, comme les espèces des autres parties du monde. Quant à son vol, qu'on a dit être susceptible de faire trembler et d'assourdir un homme, il est probable que, tout bruyant qu'il peut être, il faut beaucoup rabattre de l'intensité du bruit qu'il fait en battant l'air.

M. de Humboldt rapporte que le condor ne fait point de nid, qu'il se borne à déposer ses œufs sur la surface dénudée du rocher, sans même avoir le soin de les envelopper de quelques pailles ou des mousses de montagnes qui croissent sur la limite des neiges. La ponte est, dit-on, de deux œufs d'un blanc pur, et longs de trois à quatre pouces. La femelle paroîtroit conserver ses petits près d'elle pendant une année.

Le condor, lorsqu'il descend dans la plaine, va rarement se percher sur les arbres des forêts. Il choisit toujours les surfaces unies, où il s'accroupit à la manière de certains gallinacés. Lorsqu'il est rassasié, il reste perché sur la cime des rochers, immobile et dans une attitude phlegmatique. Dans cette position, dit M. Humboldt, il a un air de gravité sombre et sinistre.

Les créoles de Quito et de Popayan s'adonnent à la chasse des condors, qu'ils nomment *correr huitres*. Cette chasse a pour eux les plus grands charmes, et ils s'y livrent avec ardeur. Pour prendre ce vautour vivant au lac, on tue une vache ou un cheval dont le cadavre est déposé dans un lieu choisi pour cela; ces oiseaux sont bientôt alléchés par l'odeur qui s'en exhale, et se jettent dessus avec une voracité étonnante. Les condors commencent toujours à dépecer un animal par les yeux et la langue, puis par le pourtour de la région anale afin de par-

venir plus facilement à manger les intestins. Lorsqu'ils sont bien repus, ils peuvent à peine s'envoler; c'est alors qu'on les poursuit en leur jetant des lacs à la manière des Gaouches ; d'autres fois on se sert d'herbes vénéneuses qui les privent de leurs facultés et qu'on renferme dans le corps d'un animal.

Frézier, dans son Voyage à la mer du Sud, publié en 1732, parle ainsi du condor, p. 111 : « Nous tuâmes un jour un oiseau de proie appelé *condor*, qui avoit neuf pieds de vol et une crête brune qui n'est point déchiquetée comme celle du coq. Il a le devant du gosier rouge sans plumes comme le coq d'Inde; il est ordinairement gros et fort à pouvoir emporter un agneau. Pour les enlever du troupeau, ils se mettent en rond et marchent à eux les ailes ouvertes, afin qu'étant rassemblés et trop pressés ils ne puissent se défendre; alors ils les choisissent et les enlèvent. Garcilasso dit qu'il s'en est trouvé au Pérou, et que certaines nations d'Indiens les adoroient. »

Quant aux renseignements fournis par Garcilasso, Démarchais, le père Feuillée et Molina, ils sont trop superficiels et trop en arrière des connoissances actuelles pour que nous pensions devoir les rapporter.

LE SARCORAMPHE PAPA (1).

Sarcoramphus papa. Dum. (2).

Le papa est sans contredit de tous les vautours celui dont le plumage est le plus vivement coloré. Sa tête surmontée d'une sorte de diadème lui a valu dans les idiomes de la plupart des peuples de l'Amérique méridionale le nom de *roi des vautours*, et il paroît même que le mot *cozcaquantitli*, dans la langue des Mexicains, signifioit *roi des auras*, et que celui d'*iriburubicha*, usité chez les Guaranis du Paraguay, signifie aussi chef ou roi des *iribus*. Ces *auras* ou vautours *couroumous* de la Guiane, ainsi que les *ouroubous*, nom qu'on écrit *urubu*, passent dans l'opinion des Américains indigènes ou des créoles pour obéir aux vautours papas : on dit que chaque troupe d'*ouroubous* ou d'*auras* est dirigée par un vautour d'espèce différente que pour cela on a nommé le roi. Or ce vautour roi, *sarcoramphus papa*, différent de son espèce, ne se réunit avec les autres vautours de l'Amérique chaude que pressé par les mêmes besoins et attiré par la même pâture. Les vautours vivent en républiques que les charognes maintiennent en paix, mais qui ne se plient que sous un seul joug, celui des appétits alimentaires et reproducteurs. Le gris glacé de son plumage lui a mérité des Espagnols du Paraguai le nom de *corbeau blanc*.

Le sarcoramphe roi des vautours, dont il existe en ce moment (année 1828) deux individus vivants dans la ménagerie du Muséum, est approchant de la grosseur d'une petite dinde. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un roux très clair teinté de carné et d'un luisant agréable et comme glacé; toutes les parties inférieures du corps sont d'un blanc pur, quelquefois teinté de roux; la poitrine est d'un blanc neigeux; toutes les rémiges sont d'un noir foncé. Le collier de plumes qui entoure le bas du cou, et qui est peu prononcé, est d'une teinte bleue ardoisée qui tranche vivement avec les parties rouges du cou et le blanc carné du dessus du corps. Le bec est droit à sa naissance, recourbé à son extrémité, d'abord noir, puis rouge; un cercle d'un rouge vif entoure l'œil, dont l'iris est blanc. Sur le front et à la base du bec s'élève une crête orangée, charnue, adhérente par sa racine à la cire, divisée comme en deux lobes hérissés de caroncules dentelées, formée d'une substance molle et sans consistance, érectile. Les fosses nasales sont très grandes, de forme ovalaire, et percées dans une partie très élevée de la cire. La tête et le cou sont plus ou moins nus et teints des couleurs les plus vives et les plus remarquables. La peau de la tête est violâtre; elle est couverte sur l'occiput de poils ardoisés roides et courts; de derrière l'œil partent de grosses rides qui se joignent derrière la tête à des bandelettes charnues, nombreuses, saillantes, et de l'orangé le plus vif; d'autres plis nombreux se rendent

(1) M. Mackleey, vice-consul à Maracaïbo, a adressé à la *Société zoologique de Londres* une lettre relative aux mœurs du sarcoramphe papa, destiné à la ménagerie de Londres, et mort pendant la traversée. Ces oiseaux, dit-il, se rassemblent au nombre de plus de trois cents, et obéissent, en quelque sorte, à l'un d'entre eux qui diffère des autres par son plumage, et auquel les habitants de Maracaïbo donnent le nom de *roi des vautours*. Ces vautours s'élèvent dans l'air à une hauteur si considérable qu'on les perd de vue, et malgré une si grande élévation ils découvrent aisément leur proie sur la terre. Ils habitent dans les savanes dont la température est chaude et sèche, et leurs excursions ne s'étendent point au-delà de cinq à six lieues de l'endroit où ils font leur résidence habituelle; ils déposent leurs œufs et les couvent dans les petites cavités des montagnes. On les voit quelquefois se rassembler en grand nombre dans des endroits peu éloignés des villes, des villages ou des routes fréquentées; mais le roi ne daigne jamais, dans ces lieux, se rendre au milieu de ses sujets.
(*Extrait de la Revue Britannique*, 4e série, 2e année, no 20. Août 1837, page 369.)

(2) *Vultur papa*, L. Gm., sp. 3; Lathram, sp. 7 : *gypagus papa*, Vieill. : *vultur elegans*, Gerini : *urubu*, ou *roi des vautours*, Buff., enl. 428 : *rex vulturum*, Brisson : *king of the vultures*, Edw., pl. 2 : *cozcaquanktli*, Hernandez.

sous la gorge, où ils forment une sorte de collier élastique : dans les sillons de ces plis paroissent quelques petits poils courts; et toutes ces parties nues, diversement colorées, ont un éclat fort vif; c'est ainsi que les fronçures du collier sont, suivant les endroits, peintes en rouge de feu, en jaune doré ou en gris tendre; les joues sont rouges et plaquées de noir violâtre; le cou est sur les parties latérales d'un rouge de cinabre et d'un jaune d'or en avant; les tarses sont assez forts, bleuâtres et réticulés. Il paroît que les vieux individus ont le plumage blanc.

Les différences que le *papa* présente à l'âge de trois ans ne consistent que dans quelques couvertures supérieures des ailes qui sont noires au milieu des blanches. A deux ans, il a la tête entière et la partie nue du côté d'un noir tirant sur le violet, avec un peu de jaune sur le cou; toutes les parties supérieures noirâtres; les inférieures pareilles, avec des taches longues et blanches; la crête noire, ne tombant d'aucun côté, et n'ayant son extrémité partagée qu'en trois protubérances fort petites. Dans la première année il est partout d'un bleuâtre foncé, à l'exception du ventre et des côtés du croupion qui sont blancs; en soulevant les plumes sous le corps, on en voit aussi de blanches; le tarse est verdâtre; la mandibule supérieure du bec d'un noir rougeâtre; l'inférieure d'un orangé mêlé de noirâtre avec des taches longues et noires; la partie nue de la tête et du cou noire, et l'iris noirâtre, de même que la crête, laquelle ne consiste à cet âge qu'en une excroissance charnue et solide.

Le sarcoramphe papa habite une grande partie de l'Amérique méridionale, entre les deux tropiques, dont il dépasse un peu les limites, soit au nord, soit au sud. On le trouve communément à la Guyane, au Brésil, au Paraguay, et aussi au Mexique et au Pérou. Il se nourrit de reptiles, d'immondices et de charognes. Il est assez rare dans les environs des établissements, et se tient dans l'intérieur des terres où il mange en été des poissons morts que les lacs desséchés par les rayons du soleil laissent à découvert. Sa chair exhale une odeur tellement fétide que les sauvages n'ont jamais été tentés d'en manger. Il paroît que son vol est assez puissant pour qu'Hernandez ait dit que le papa résistoit aisément au plus grand vent; mais quant à la prétendue autorité qu'il exerce, dit-on, sur les autres vautours du genre catharte, si elle existe, elle n'est que le résultat du pouvoir de la force et nullement un sentiment de supériorité.

Il paroît que ce n'est pas seulement comme variété du sarcoramphe papa, mais bien comme une espèce distincte, qu'il faut distinguer l'oiseau décrit par Bartram sous le nom de *white tailed vultur*, ou de vautour à queue blanche, espèce que M. Vieillot a décrite sous ce dernier nom dans son Histoire des oiseaux de l'Amérique septentrionale. Bartram nommoit encore ce rapace *vultur sacra* et vautour peint. (Voyage dans le sud de l'Amérique septentrionale, t. I, p. 265.)

Les principaux documents que nous possédons sur cette espèce, étant rapportés par M. Vieillot à l'article *Zopilote* du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, seront textuellement extraits de cet ouvrage. « Latham ne me paroît pas, dit M. Vieillot, très fondé à rapprocher du *papa* le vautour dont parle William Bartram. En effet, il en diffère essentiellement par sa queue, qui est blanche, couleur qui n'existe pas sur celle du roi des vautours, à quelque âge qu'il ait. Ce vautour a le bec long et droit presque jusqu'à l'extrémité, où il se courbe brusquement et devient fort pointu. La tête et le cou sont nus presque jusqu'à l'estomac, où les plumes commencent à couvrir la peau; elles s'allongent peu à peu, formant une bouffette dans laquelle l'oiseau, en contractant son cou, le cache jusqu'à la tête; la peau nue du cou est tachée, ridée, et d'un jaune vif mêlé d'un rouge de corail. La partie postérieure est presque couverte de poils épais et courts, et la peau de cette partie est d'un pourpre foncé qui s'éclaircit et devient rouge en approchant du jaune des côtés et du devant; la couronne est rouge; quelques appendices d'un rouge orangé sont sur la base de la mandibule supérieure; son plumage est ordinairement blanc, à l'exception du fouet de l'aile et de deux ou trois rangs de petites plumes qui le recouvrent et qui sont d'un beau brun foncé. La queue est grande, blanche, et mouchetée de brun ou de noir; les jambes et les pieds sont d'un blanc grisâtre; l'œil est entouré d'un iris couleur d'or, la prunelle est noire.

» Les Muscogulgues font leur étendard royal avec les plumes de cet oiseau, auquel ils donnent un nom qui signifie *queue d'aigle;* ils portent cet étendard quand ils vont à la guerre, mais alors ils peignent une bande rouge entre les taches brunes. Dans les négociations et autres occasions pacifiques, ils le portent neuf, propre et blanc. On ne voit guère de ces oiseaux dans les Florides que lorsque les herbes des plaines ont été brûlées, ce qui arrive fort souvent, tantôt en un lieu, tantôt en un autre, soit par le tonnerre, soit par le fait des Indiens qui y mettent le feu pour faire lever le gibier. On voit alors ces vautours arriver de fort loin, se rassembler de tous côtés, s'approcher par degrés des plaines en feu, et descendre sur la terre encore couverte de cendres chaudes. Ils ramassent les serpents grillés, les grenouilles, les lézards, et en remplissent leur jabot. Il est aisé alors de les tuer, car ils sont si occupés de leur repas qu'ils bravent tout danger et ne s'épouvantent de rien. »

Peut-être cet oiseau n'est-il qu'une variété accidentelle du *papa* de la Guyane et du Brésil?

« Cet oiseau [1], qu'on a vu souvent dans les ménageries d'Europe, est assez connu pour que nous puissions nous dispenser d'en reproduire la description. Comme le dit judicieusement Azara [2], les jeunes naissent vêtus d'un duvet blanchâtre; bientôt recouvert de plumes noirâtres, dont se pare, pendant une année, cet oiseau, non encore pourvu des belles couleurs qui doivent, plus tard, orner son cou; cette partie est noirâtre, ainsi que la crête, alors seulement rudimentaire, assez petite, libre et tachetée. La seconde année, le cou devient jaunâtre, et le noir commence à se teinter en violet; la crête demeure toujours noire et peu développée: tout le corps conserve encore la couleur noirâtre. A trois ans, l'oiseau présente encore quelques tectrices noires, qui disparoissent entièrement, la quatrième année, pour faire place au blanc rougeâtre dont cette partie se couvre dans l'adulte.

» L'odeur que répand le sarcoramphe papa est bien moins forte que celle qu'exhalent le condor, et surtout le catharte; il est vrai qu'il est aussi moins sale dans ses goûts.

» Il paroît répandu dans les parties chaudes des deux continents américains, commun au Mexique, en Colombie, à la Guyane, dans tout le Brésil, à l'est du Pérou et de Bolivia. Vers le sud, il pousse ses dernières migrations jusqu'au vingt-huitième degré, au Paraguay et à Corrientes, où, cependant, il devient rare; car il ne semble pas s'éloigner volontiers des tropiques. On ne le rencontre jamais, non plus, sur les hautes montagnes; à peine au quinzième degré sud atteint-il la hauteur de cinq mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et il ne se trouve que rarement sur quelques points voisins des plaines, sans jamais s'étendre jusqu'aux régions tempérées, d'où nous concluons que, circonscrit, pour l'Amérique méridionale, aux pays situés à l'est des Andes ou de leurs contre-forts, nous croyons pouvoir garantir qu'on ne le voit jamais à l'ouest des Andes, vivant ainsi dans les lieux où le condor ne paroît pas; remarque de statistique ornithologique qui pourra n'être pas sans utilité pour la science.

» Le genre de vie du sarcoramphe dont nous nous occupons est tout-à-fait différent de celui du condor. Celui-ci, par exemple, aime les lieux découverts et dégarnis d'arbres, le sarcoramphe papa, au contraire, ne vit que sur les montagnes ou collines basses, couvertes de bois, ou plus particulièrement dans les plaines boisées, préférant à toutes autres localités les terrains coupés de bois et de marais. Bien loin de montrer cette familiarité caractéristique des cathartes, il se cache toujours, ne paroît qu'à la dérobée, et fuit à l'approche de l'homme. Nous l'avons rencontré presque toujours par couples, mais si rarement, qu'on peut dire, avec raison, que son espèce est la plus rare de toutes. A peine, en effet, dans les pays qu'il fréquente le plus, en pourroit-on comparer le nombre à la moitié de celui des condors, au quinzième de celui des auras, et au centième, au moins, de celui des urubus; aussi n'est-il pas étonnant qu'on en voie jamais plus de quatre à cinq ensemble; encore faut-il que l'appât d'une proie commune les tente depuis quelques jours. Nous les croyons aussi moins voyageurs et plus casaniers que les autres espèces; fait dont la campagne de *San-Carlos*, près de Santa-Cruz de la Sierra, nous a offert un exemple frappant. Depuis la fondation de Santa-Cruz, moins soigneux, peut-être que les Indiens des Andes, placés, d'ailleurs, au milieu de bouquets de bois où la surveillance exacte des troupeaux devient impossible, les fermiers des environs de cette ville ont beaucoup de peine à élever leur bétail, et perdent, tous les ans, un grand nombre de veaux, malgré la guerre à mort qu'ils ne cessent de faire au roi des vautours, tandis que leurs confrères n'éprouvent jamais les mêmes pertes en des lieux à peine éloignés de dix ou douze lieues; et qu'en d'autres localités de la même province, non moins favorables à la vie de l'oiseau dévastateur, les habitants n'en ont jamais vu.

» Ce sarcoramphe aime la lisière des bois. Il passe ordinairement la nuit sur les branches basses des arbres, assez souvent en société; et semble, en chaque endroit, adopter une place à laquelle il revient tous les soirs, à quelque distance que ses courses de la journée l'en aient porté. Il est plus matinal que le condor. Chaque matin, soit seul, soit avec sa compagne, dès que l'aurore éclaire l'horizon, il prend son essor comme l'urubu, et planant surtout à la lisière des bois, il parcourt les environs, en cherchant à s'assurer, par la vue ou par l'odorat, si des juguars ne lui ont pas laissé une proie facile et de la pâture pour la journée. Nous l'avons vu, volant au-dessus d'un bois, s'abattre tout-à-coup sur un cadavre, qu'il ne voyoit assurément pas. S'il n'aperçoit rien, il plane encore d'un vol léger peu différent de celui du condor, sans jamais se laisser tomber sur sa proie, et sans tournoyer dans les airs, comme le condor et les cathartes; et, après avoir ainsi parcouru la campagne, il va, de même que le condor, au sommet d'un pic, se percher sur le faîte d'un arbre mort, voisin des troupeaux, pour attendre que quelque vache ou quelque brebis mette bas; puis, descendant avec rapidité, il parvient souvent, malgré la mère, à saisir le petit par le cordon ombi-

[1] Alcide d'Orbigny, *Ornithol. amer.*
[2] Azara, tom. III, pag. 19.

lical et le tue. Nous avons vu une pauvre vache nouvellement délivrée, prendre son veau entre ses pattes, avec une sollicitude toute maternelle, et le défendre contre deux ou trois sarcoramphes qui n'attendoient que le moment de s'en emparer.

» Les urubus, si nombreux, sont, la plupart du temps, les premiers à se réunir autour du cadavre d'un animal dont ils se disputent entre eux la jouissance. Mais un sarcoramphe papa vient-il à s'abattre auprès, de suite les urubus se retirent à quelques pas, dans la crainte de recevoir de lui des coups de bec, plutôt que par respect, comme le croient les Américains; ce qui, ainsi que nous le verrons plus tard, lui a valu, dans plusieurs des langues indiennes, le nom de roi, de chef ou de capitaine des cathartes. Son bec est au moins aussi tranchant que celui du condor, ce qui fait qu'il déchire la peau des animaux avec la même facilité. Ses pieds ne lui servent pas plus qu'au condor pour saisir sa proie. Nous ne croyons pas, en conséquence, et nous n'avons jamais entendu dire aux habitants qu'il attaque d'autres oiseaux, ni même des mammifères. Le vautour papa est, peut-être, de tous les vautours le moins familier et le plus difficile à tuer sans surprise, parce que, perchant au sommet des arbres, il aperçoit facilement les chasseurs et s'envole au plus tôt.

» Nous n'avons jamais vu son nid, mais les Indiens nous ont assuré, comme ils l'ont fait à don Félix d'Azara, qu'il niche dans les bois, dans les trous des gros arbres morts, et que ses œufs sont blancs. Les naturels nous ont appris aussi que le couple donne des soins très assidus à ses petits, qu'on voit ensuite accompagner leurs parents pendant quelques mois, à l'expiration desquels ils les abandonnent; et comme le plus souvent ces jeunes sont de sexe différent, ainsi que nous avons cru le remarquer pour tous les oiseaux qui ne pondent que deux œufs, ils se trouvent tout naturellement accouplés, le frère et la sœur finissant par former un ménage semblable à celui de leurs pères.

» Les habitants usent de tous les moyens pour les détruire. Souvent ils les tentent par une proie placée à la lisière d'un bois dans lequel ils se cachent, afin de les tuer à coups de fusil; mais la chasse la plus singulière est celle qu'on leur fait aux environs de Santa-Cruz de la Sierra. Comme ils ont l'habitude de revenir jucher, tous les soirs, sur le même arbre, les habitants cherchent à découvrir cet arbre; et la nuit ils montent tout doucement dessus, les mains garnies de gants épais, les saisissent endormis, et puis les tuent. C'est ainsi qu'on nous a dit avoir réussi à en diminuer un peu le nombre. Ils n'éprouvent point, après leurs repas, cette difficulté de voler qu'éprouve le condor à la suite des siens.

» Le nom de roi des vautours, que Buffon donnoit au sarcoramphe papa, lui vient, sans doute, de celui de roi des *couroumous*, qu'on lui donne à la Guyane françoise, pour le distinguer des cathartes, qu'on y désigne, nous a-t-on dit, par ce nom même de couroumous. Cette désignation se retrouve chez les Guaranis, qui le nomment *iriburubicha* (1), roi ou chef des iribus (cathartes). Ce nom est celui qu'on emploie au Paraguay; car les Guaranis de la section des Guarayos, qui habitent au seizième degré dans l'intérieur du haut Pérou, nomment notre sarcoramphe *urubuchi* (2). Dans la langue des Saraveca de Chiquitos, on le nomme *acaso-amooré* (capitaine des oiseaux). Dans cette même province il a son nom dans chaque langue particulière. Les Chiquetos le nomment *upamacaïtuch*, que les Cuciguia corrompent en *pumacaïich;* en guaranoca, on l'appelle *nanucutu* (3); en samucu, *nanïccuto;* en morotoca, *nanïoguto,* trois noms qui ont évidemment la même racine. Les Otukès de la même province le nomment *acaracapa;* les Quitemocas, *huitiara;* les Paunacas, *chenacone;* les Paiconecas, *isole.* Si nous passons aux langues de la province de Mojos, nous trouvons quelques noms analogues à celui que lui donne la nation paiconecas, dans celui de *isevi*, qu'il reçoit des Baures et des Muchojeones; mais tous les autres noms qu'il porte dans la même province chez les autres nations, n'ont pas d'analogie entre eux, comme on peut le voir dans le nom de *motojo*, que lui donnent les Chapacuras; dans ceux de *kirapupui*, des Itonamas: de *irapachachua*, des Cayavara, de *bocota,* des Iten; de *puicoroa*, des Pacaguaras; de *talotalo*, des Movimas; de *nicutuya*, des Canichanas et de *chogn-ï*, des Mojos. Les Espagnols du Pérou le nomment *buytre* (vautour), et ceux du Paraguay, *cuervo blanco* (corbeau blanc), en désignant l'urubu par un nom tout-à-fait contraire, emprunté à la couleur inverse de son plumage. »

LES CATHARTES.

Cathartes. Illig.

Sous ce nom Illiger dans son *Prodromus* sépara des vautours américains des espèces de l'ancien monde. Ce nom de *cathartes* vient du grec καθαρτης, *qui purge,* parce qu'ils débarrassent le sol des charognes qui putréfient l'air. Mais Illiger rangea dans ses cathartes le *vultur papa,* qui appartient au genre sarcoramphe, et l'*aura* qui est un véritable catharte. Le professeur de Berlin donne pour carac-

(1) Prononcez *urubou-roubitcha.*
(2) Prononcez *ouroubou-tchi.*
(3) Prononcez *nanoucoutou.*

tères génériques aux cathartes d'avoir : un bec médiocre assez épais, droit, garni d'une cire à sa base, d'offrir souvent des caroncules (caractère des sarcoramphes) et la pointe comprimée et obtuse; les narines placées dans la cire et situées à leur partie antérieure proche l'arête du bec, de forme ovalaire (*sarcoramphus*) ou longitudinales (*cathartes*); la langue canaliculée, dentelée sur ses bords; la tête et le cou nus, rugueux ou caronculés; le cou le plus souvent entouré d'un collier de plumes; les tarses médiocres, nus; les ongles robustes, petits, aigus, recourbés; les pieds réticulés, à doigts scutellés en dessus, à plante scabre.

Tels sont les caractères admis par Illiger. On conçoit qu'ils ont naturellement besoin d'être modifiés, puisqu'on en a distrait les sarcoramphes, et que les cathartes aujourd'hui ne comprennent plus que quelques espèces américaines remarquables par les plus grands rapports de formes et de mœurs. M. Temminck conserve toutefois le genre d'Illiger intact, et il y ajoute une espèce d'Europe. Il n'en est pas de même de M. Vieillot. Il a cru avec juste raison qu'on devoit distinguer les vautours condor et papa des vautours aura et urubu; mais ce qu'il eut tort de faire est le changement de noms, changement toujours fâcheux pour la synonymie. Ainsi, sans vouloir se rappeler le terme générique de *sarcoramphus*, depuis long-temps employé par M. Duméril, M. Vieillot proposa celui de zopilote, *gypagus*, et pour remplacer celui de *cathartes*, il décrivit les aura et urubu sous les noms de gallinaze et de *catharista*.

Or les caractères génériques des *cathartes* doivent être aujourd'hui modifiés ainsi : la tête est en entier avec le haut du cou nus; le bec est grêle, allongé, droit jusqu'au-delà de son milieu, et convexe en dessus. La mandibule supérieure a ses bords droits; les narines longitudinales, linéaires; la troisième rémige est la plus longue, les rectrices sont au nombre de douze; les ongles sont courts et obtus.

Les cathartes ne se trouvent qu'en Amérique, et leurs mœurs ne diffèrent de celles des autres vautours qu'en ce qu'ils sont moins forts, moins robustes, et qu'ils vivent préférablement de charognes et d'immondices.

Les cathartes aura et urubu sont protégés par les lois au Chili et surtout au Pérou. Leurs habitudes sont tellement familières qu'on les voit n'éprouver nulle crainte, et vivre comme des oiseaux de basse-cour au milieu des rues et sur les toits des maisons. Leur utilité est d'autant mieux appréciée sous une température constamment élevée et sous un ciel habité par la race espagnole, que ces oiseaux semblent seuls chargés de l'exercice de la police relativement aux préceptes de l'hygiène publique, en purgeant les alentours des habitations des charognes et des immondices de toute sorte que l'incurie des habitants sème au milieu d'eux avec une indifférence apathique. On nous a dit qu'une amende assez forte étoit imposée à quiconque tuoit un de ces oiseaux, et le public en entier témoigna un assez vif mécontentement une fois que, cherchant à nous procurer pour nos collections un de ces vautours, nous tirâmes sur un groupe de plusieurs individus.

L'odeur qu'exhalent les cathartes est aussi extrêmement fétide.

LE CATHARTE URUBU.

Vultur aratus [1].

L'urubu est de la taille d'une petite oie; la tête et le haut du cou sont à demi nus, ou seulement recouverts d'un duvet court, noirâtre et rude, sans avoir ni crête, ni caroncules, ni plis à la peau. La couleur de ces parties est d'un noir violâtre intense; l'iris est safrané, le bec est noirâtre à la base et blanc à son extrémité; le plumage est uniformément noir; le duvet qui protège la peau est blanc; les tarses sont couleur de chair, les ongles noirs, et le doigt antérieur très long.

L'urubu, que les premiers Espagnols du Pérou nommèrent *gallinaze* par analogie avec le dindon, est extraordinairement commun dans toute l'Amérique chaude et tempérée. Les Caraïbes de la Guyane lui ont donné le nom de *couroumou*, tandis que les créoles, frappés de la couleur noire de son plumage, lui ont donné celui de *conseiller*. Ce mot *urubu* doit être prononcé *ouroubou*, et souvent les Indiens d'une certaine portion de l'Amérique, et notamment de la Guyane, l'appellent *ouroua* ou *aura*. Les Mexicains le nommoient *zopilotl*, et les François de Saint-Domingue le *marchand*.

Les *urubus* sont les plus familiers de tous les oiseaux de proie; ils vivent aussi en grandes troupes, dont la démarche, les habitudes et l'ensemble des formes imitent celles d'un essaim de dindons. Ils affectionnent singulièrement les lieux habités, les alentours des villes : les toits des maisons en sont parfois couverts au Pérou, à la Guiane et au Brésil. Ils aiment à se tenir près des cabanes des Nègres ou des cuisines, où ils se disputent avec les canards, avec les chiens, avec les chats, les débris de poissons ou d'animaux qui en sont jetés. La chair des couroumous est extrêmement puante et mauvaise; mais, malgré cela, il a fallu dans certaines colonies des défenses sévères pour empêcher que les Nègres

[1] Wilson, *Ornith. amér.*, t. IX, pl. 75 fig. 2 : *vautour du Brésil*, Briss.; Buff., enl. 187 : *vultur brasiliensis*, Lath., sp. 8 : *catharista urubu*, Vieill., *Amér. sept.*, pl. 2; *cosquantli* des Mexicains.

de race mandingue ne les mangeassent. On a cru que les bandes d'urubu obéissoient à un chef, et notamment au vautour papa; mais ce fait ne repose que sur des analogies mal observées, et à ce sujet il est absurde d'adopter l'opinion suivante que vient d'émettre un habitant de la Guyane : « Dans une bande de couroumous il y a toujours un chef que les autres semblent reconnoître et respecter; celui-là est ordinairement plus beau, plus fier, plus courageux que les autres. Quand il s'est jeté sur une charogne, il ne souffre pas que les autres viennent partager sa proie; la troupe avide l'entoure, et attend avec respect, mais non sans impatience, qu'il ait achevé de se repaître; aucun n'ose approcher, si ce n'est peut-être quelque femelle à qui ce sultan permet de prendre part au festin. Si un téméraire, poussé par son appétit glouton, vouloit enlever quelques morceaux, il seroit bientôt puni, et le despote le chasseroit impitoyablement à coups de bec; mais quand celui-ci a assouvi sa voracité, il abandonne dédaigneusement au vil troupeau les restes du repas. »

LE CATHARTE AURA.

Cathartes aura (1).

Cet urubu a long-temps été confondu avec l'espèce précédente, dont il ne diffère que par la taille qui est moindre, et parce que la peau nue de la tête et du cou est toujours d'un rouge vif au lieu d'être noire; le plumage aussi est d'un noir beaucoup moins foncé et beaucoup moins brillant, et tire plutôt sur le brun enfumé.

L'aura est très commun au Brésil, au Paraguay, aux îles Malouines, au Chili, au Pérou, où il est cependant plus rare que l'urubu avec lequel il ne se mêle jamais. Du reste il a les mêmes mœurs et les mêmes habitudes, exhalant une odeur infecte, et sans cesse en quête de sa nourriture.

Molina dit que son bec est gris à la base et noir à la pointe; les tarses sont bruns; le plumage des jeunes est presque entièrement blanchâtre, et ne devient noir qu'à mesure que l'oiseau vieillit. L'aura n'attaque jamais aucun oiseau; il ne vit que de reptiles et de cadavres; il est extrêmement paresseux, et il reste souvent perché, pendant un temps assez long, sur les rochers ou sur les maisons, les ailes étendues et dans une immobilité parfaite pour jouir de la chaleur du soleil. Son cri est foible; il fait son nid sans aucun soin entre des rochers, ou même sur la terre, au milieu de quelques feuilles sèches réunies négligemment, et la femelle y pond, dit-on, deux œufs d'un blanc sale.

Le *cathartes meleagrides* n'est que très imparfaitement connu d'après une seule tête.

L'aura est nommé *carancrown* à la Louisiane, et *carriou-crown* ou *turkay-buzard* par les Anglois de la Caroline et des Florides. C'est l'*acabiray* de d'Azara et l'*iribu acabiray* des Galibis du Paraguay.

(1) *Vultur aura*, Linn.; Lath., sp. 8 : *vultur iota*, Molina, *Chili*, p. 245 : *catharista aura*, Vieill., *Amér. sept.*, pl. 2.

LE CATHARTE CITADIN (1).

Est une espèce nouvelle et curieuse découverte par M. Ricord, dans ses voyages entrepris pour enrichir l'histoire naturelle, et dont ce savant a bien voulu nous communiquer avec une extrême bienveillance la description suivante que nous insérons textuellement.

« Le catharte citadin, dit M. Ricord, a reçu des Espagnols le nom de *carrancros* (2), du cri qu'il fait entendre, et que l'on peut rendre par *carrrancrrros*.

» Cet oiseau habitant toujours la ville, mérite bien le nom de citadin que je lui donne.

» Il a les parties supérieures d'un noir bleuâtre luisant, peau nue de la tête et du cou rouge vineux, parsemée de granulations verruqueuses; dessous des rémiges primaires gris blanc sale; rectrices égales; bec noir, gros et fort, assez haut et peu large; la mandibule supérieure droite, courbée seulement vers la pointe; l'inférieure également droite, arrondie et inclinée à l'extrémité; narines nues, placées de chaque côté du bec et percées diagonalement vers les bords. Iris blanc, pieds forts, d'un rouge vineux, traversés de gris, munis d'ongles faiblement arqués; quatre doigts, trois devant l'intermédiaire très longs, unis à l'extérieur vers la base, ailes longues; première rémige courte n'égalant pas la sixième; les deuxième et troisième moins longues que la quatrième qui dépasse toutes les autres.

» Sa taille est de quarante-huit pouces, approchant celle du dindon sauvage, auquel il ressemble par sa démarche.

» Cet oiseau habite les villes des colonies espagnoles aux Indes occidentales; le gouvernement l'a pris sous sa protection; il est imposé une amende de deux piastres à celui qui se permettroit d'en tuer un. Ces oiseaux, très nombreux dans les îles espagnoles, sont fort utiles aux habitants des villes, qui sont dans quelques quartiers assez malpropres; c'est à ces oiseaux qu'est laissé le soin de les nettoyer,

(1) Cathartes (*vultur*) *urbis incola*, Ricord, inédit.

(2) Ce nom a la plus grande analogie avec celui de *Carrion crow*, des Anglo-Américains.

ainsi que certaines places des bords de la mer où les esclaves viennent jeter les ordures et les animaux morts.

» C'est au point du jour que les vautours citadins réunis dans ces lieux infects vont se repaître des plus dégoûtantes proies, qu'ils se procurent sans peine.

» Pendant le jour, les vautours citadins ont l'habitude de se tenir sur le sommet des toits des maisons, placés les uns à côté des autres autant que peut en contenir la longueur de la toiture de l'édifice, et là, comme ailleurs, un d'eux est de faction pour prévenir des dangers, et tout aussitôt que celui-ci part tous prennent en même temps le vol. Lorsqu'il a beaucoup plu, ils sont moins en garde; tout occupés à se sécher leurs ailes, ils se perchent sur ces mêmes toits avec les ailes ouvertes. Les propriétaires se plaignent des dégâts qu'ils causent aux toitures.

» Les créoles espagnols, très superstitieux, comme le sont les créoles, disent que lorsqu'un carrancros fait entendre son cri sur une maison pendant la nuit, c'est un mauvais présage pour ses habitants, signe d'une mort prochaine.

» Il y a des vautours citadins tout blancs, les nègres disent que ce sont les vieux ; mais ils sont aussi rares que le merle blanc chez nous, ce qui n'empêche pas qu'il existe.

» Les créoles espagnols ont réduit le vautour citadin à l'état de domesticité; rien de plus familier que ce rapace; à peine se dérange-t-il dans certain quartier de la ville pour vous laisser passer : ce qui contraste avec sa vigilance lorsqu'il est perché sur les toits des maisons.

» Habituellement peu actif en vieillissant, il se prive assez long-temps de nourriture, s'il n'en rencontre pas facilement.

» Le vautour citadin a la démarche lente, mais il court très bien; il s'élève en tournoyant à de grandes hauteurs lorsque le temps est à l'orage et qu'il va pleuvoir.

» Ils passent la nuit aux pieds des mornes les plus près de la ville.

» Ils font une ponte par an, le plus ordinairement au mois de mai; leur ponte n'a rien de régulier; le nombre des œufs, qui sont blancs, varie jusqu'à cinq; ils les déposent dans un nid fait en creusant un trou dans la terre ou bien entre des roches; ils ont peu de soin de leurs petits, qui naissent avec un duvet grisâtre. La variété des couleurs n'est que dans le jeune âge. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus grosse et a la peau du cou d'une teinte moins vive.

» J'ai rencontré le vautour citadin de l'île d'Haïti (partie espagnole, *Santo-Domingo*, car il n'est pas dans la partie françoise), sur les bords de l'Orénoque; les Espagnols de l'île de la Trinité espagnole (port d'Espagne) en ont peuplé leur ville, qui appartient aujourd'hui aux Anglois, et c'est probablement des Espagnols que les Anglois ont pris l'habitude d'avoir des vautours citadins dans leurs colonies, car j'en ai vu à l'île de Saint-Vincent, à Sainte-Lucie, à la Dominique et à Santiago-de-Cuba : tandis que dans les colonies françoises et Suédoises, je n'ai pas rencontré le vautour citadin, bien que ces colonies ne soient qu'à peu de distance les unes des autres. Il est bien probable que le créole françois n'a pas éprouvé le besoin de s'adjoindre cet oiseau disgracieux pour nettoyer ses rues, toujours assez propres.

» Le vautour citadin est comme le pigeon : il reste fidèle aux lieux qui l'ont vu naître.

» Cet oiseau n'est pas dans les collections du Muséum de Paris; il appartient au catharte, genre de l'ordre des rapaces. On pourroit avec raison s'étonner que le vautour citadin, d'ailleurs si commun, ne se voie dans aucune collection, si l'on ne savoit pas que c'est justement parce qu'il est commun ! Les naturalistes-voyageurs s'occupent d'ordinaire à des recherches lointaines, et négligent ce qui se rencontre en abondance sous leurs pas. »

LE CATHARTE DE LA CALIFORNIE.

Cathartes vulturinus (1).

Ce catharte auroit, dit-on, la taille du condor, et un plumage généralement noir. Les rémiges secondaires sont blanches à leur extrémité et les couvertures sont brunes; la tête et le cou sont entièrement nus, lisses, et de couleur rougeâtre ; une raie noire traverse le front et deux autres l'occiput. Le bas du cou est entouré par des plumes noires étroites; les ailes sont aiguës et plus longues que la queue; les tarses sont noirs et en partie couverts par les plumes des jambes. Latham dans son *Synopsis* se borne dans la description de cet oiseau à ce peu de mots : « Noir, bec blanchâtre, tête et cou pâles sans plumes, les plumes du collier et de la poitrine lancéolés; de la taille à peu près du condor. »

Il habite la Californie.

LES PERCNOPTÈRES.

Neophron. Savigny.

Les percnoptères diffèrent des autres vautours seulement par leur tête nue en devant, et par quel-

(1) Temm., pl. 31 : *vultur californianus*, Lath., *Syn.*, sp. 25; Shaw., *Misc.*, t. X, pl. 301.

ques autres caractères, qui sont : le cou plumeux, le bec assez grêle, la mandibule supérieure plus longue que l'inférieure et très crochue, la mandibule inférieure un peu renflée à son extrémité. Les narines ne sont point en travers comme dans les vautours; elles occupent le milieu de la cire, et sont longitudinales comme celles des sarcoramphes. Les ailes sont amples et pointues, la troisième rémige est la plus longue; la queue est formée de quatorze rectrices.

Les anciens paroissent avoir désigné ce vautour par le nom de percnoptère, qui signifie *ailes noires*. Il étoit célèbre chez les Égyptiens par les services qu'il leur rendoit en les débarrassant des immondices dont la corruption est si dangereuse pour la santé des hommes dans les climats chauds. Les Européens fixés en Égypte lui ont donné le nom de *poule de Pharaon*. On ne connoît qu'une espèce de percnoptère, à moins qu'on ne réunisse à ce genre le catharte moine qui est d'Afrique, et que M. Temminck a figuré pl. 222.

Les percnoptères vivent en troupes, se nourrissent de charognes, et plus particulièrement d'immondices; parfois cependant ils attaquent de petits animaux vivants.

La synonymie de la seule espèce qui constitue ce genre est fort embrouillée; la livrée des individus, changeant suivant les âges, a porté les naturalistes à créer plusieurs espèces nominales.

LE PERCNOPTÈRE DES ANCIENS.

Neophron percnopterus. SAVIGNY [1].

Cet oiseau dans sa livrée adulte a le plumage d'un blanc plus ou moins pur, excepté les premières rémiges qui sont d'un noir profond. La tête, le devant du cou sous la gorge, sont recouverts d'une peau nue d'un jaunâtre livide, sur laquelle paroissent quelquefois de légères touffes d'un duvet fin et rare. Le dessus de la tête et le cou sont garnis de plumes longues, effilées et désunies entre elles; le bec est couleur de corne noirâtre, très mince et très foible; la cire est orangée, l'iris jaune, les pieds d'un jaune livide et les ongles noirs. Les pennes caudales sont d'un blanc roux, usées à leur extrémité et d'inégale longueur. La partie extérieure de la peau correspondante au jabot est nue et de couleur safranée. Le percnoptère, de la taille d'un moyen dindon, a deux pieds un à trois pouces de longueur totale. La femelle a les dimensions un peu plus fortes; son plumage varie parfois du brun foncé maculé de rougeâtre au gris brun clair varié de blanc et de fauve. Dans cette livrée, la partie nue de la tête est de couleur livide, la cire d'un blanc légèrement teint d'orangé, l'iris brun, et les pieds d'un blanc plombé. En cet état c'est le vautour de Norwége des planches enluminées, et le corbeau blanc des habitants du cap de Bonne-Espérance. Ce nom de corbeau blanc lui a été donné par les colons établis au Cap, parce qu'ils ont cru lui trouver les allures de la corneille, son vol lourd, sa démarche pesante et gênée, et qu'il est comme elle omnivore.

Les jeunes percnoptères dans la première année sont, ainsi qu'on peut s'en faire une idée par l'oiseau figuré sous le nom de vautour de Malte, enl. 427, entièrement d'un brun fuligineux; parfois cependant çà et là paroissent des plumes noirâtres et blanchâtres; la peau nue de la tête est luride et revêtue d'un duvet gris peu fourni; la cire et les pieds sont cendrés.

Le percnoptère est un des vautours les plus communs dans un grand nombre de contrées. On le trouve dans les parties les plus froides de l'Europe comme dans les régions les plus chaudes de l'Afrique et de l'Asie; mais il est beaucoup plus rare cependant dans les pays du Nord, tandis qu'il n'est nulle part plus abondant que dans l'Arabie, l'Égypte et la Grèce. Tout porte à croire que c'est le petit vautour blanc des anciens Grecs. On le trouve encore dans la Norwége, en Espagne, en Sardaigne, à Malte, aux îles Canaries, et dans l'Inde. Dans le pays des Namaquois, il est peu farouche, il va habituellement par paire, et ne se réunit en troupes que pour dévorer les cadavres. Les Hottentots disent qu'il fait son nid dans les rochers, et que la femelle pond jusqu'à quatre œufs. Dans les Pyrénées, son nid est toujours placé dans des lieux inaccessibles, dans les crevasses de rochers.

LES GYPAÈTES [1].

Gypaetos. STORR.

Les gypaètes, dont M. Savigny a fait le genre *phene*, ne comprennent qu'une espèce authentique

[1] *Vultur albus*, Ray: *vultur percnopterus*, *leucocephalus* et *fuscus*, Gmel. : le *petit vautour*, le *vautour de Norwège*, et le *vautour de Malte*, Buff., enl. 427 et 429 : *vultur stercorarius*, ou *alimoche*, La Peyr. : *cathartes percnopterus*, Temm., *Man.*, t. I, p. 8 : le *rachamach*, ou *poule de Pharaon*, Bruce, *Voy. en Nubie*, 33 : l'*ourigourap*, Le Vaill., *Afrique*, pl. 14 : *vultur albus* et *fuscus*, Daud., t. II, p. 18 et 21 : le *vilain*, Picot de La Peyrouse : le *percnoptère*, Hasselquist, *Voy. au Levant*.

[1] Le Vautour barbu de l'Himalaya (*) paroît assez commun dans la partie occidentale de la vaste chaîne

(*) M. Hodgson, résident au Népaul. Asiat. Journ., 1836. *Phene* et *Gypaetos*, auct.

qui est le griffon ou *lœmmea geyer*, le *vultur barbatus* des auteurs, parfaitement décrit par Buffon.

LES IRIBINS.

Daptrius. VIEILL.

M. Veillot, dans son Analyse d'ornithologie élémentaire, a proposé de former un genre appartenant à la famille des vautours sous le nom d'*iribin, daptrius*, qu'il caractérise ainsi : le bec est droit à la base, convexe en dessus; la mandibule supérieure a les bords droits; l'inférieure est anguleuse en dessous, échancrée vers le bout qui est obtus; la cire est recouverte de quelques petits poils; le tour des yeux, la gorge et la région du jabot sont recouverts d'une peau entièrement nue; les ailes sont longues et les ongles pointus.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, décrite par M. Vieillot, sous le nom d'iribin noir, *daptrius ater*, que M. Temminck a figuré sous le nom de caracara noir, *falco aterrimus*, pl. 57 et 342. Comme son nom l'indique, cet oiseau est entièrement noir, seulement la queue est à sa naissance et en dessus blanche marquée de deux rangs de points noirs. Le tour des yeux est nu et de couleur de chair; les pieds sont jaunes, le bec et les ongles noirs, la cire cendrée. L'iribin est du Brésil et de la Guyane.

de l'Himalaya, et se trouve aussi, quoique plus rarement, au versant oriental dans le Népaul. Ces gypaètes volent en groupes ou isolés, et se rassemblent partout où il y a un bon repas à faire, sans se laisser effrayer par le voisinage de l'homme. M. Hodgson les regarde comme appartenant à l'espèce du gypaète des Alpes, ou lœmmer geyer, et au vautour barbu d'Afrique; en effet, l'envergure paroît être la même, car il faut rejeter comme une exagération populaire l'assertion de l'évêque Heber, que l'oiseau de l'Himalaya a jusqu'à vingt pieds d'une aile à l'autre; il paroît, par les mesures de l'auteur, qu'il a souvent dix et même onze pieds d'envergure. Sa forme a plus d'analogie avec celle d'un vautour que d'un aigle. Le bec, de couleur de corne, est droit, très fort; les narines sont couvertes de soies noires roides, dirigées en avant; deux pinceaux des mêmes soies, qui se retrouvent à la base de la mandibule inférieure et sous le bec, ont valu à cet oiseau son nom vulgaire. La tête et le cou sont entièrement couverts de plumes courtes, étroites, pointues, qui sont d'un brun fauve clair avec une touche jaunâtre. Les ailes sont longues ainsi que la queue, et les plumes fortes, avec une raie blanche au milieu. Les jambes sont courtes, les tarses très courts et complétement emplumés. Les serres, intermédiaires entre celles des vautours et des faucons, sont d'une couleur plombée. Il n'a pas, comme le lœmmer geyer, une bande noire autour de la tête, mais il n'y a pas grande importance dans un pareil caractère, et la description de l'auteur semble confirmer son opinion sur l'identité d'espèce.

Plusieurs espèces d'oiseaux du genre caracara de Margraff et de d'Azara, ou polyborus de M. Vieillot, sembleroient devoir être placées proche des vautours; celle surtout qui paroît autoriser cette opinion est le *petit aigle à gorge nue* de la planche enluminée 417, dont M. Vieillot a fait le type de son genre RANCANCA, *ibycter*, d'un mot grec qui veut dire *vociférateur*. Ce genre rancanca est ainsi caractérisé : bec droit à la base, convexe en dessus, mandibule supérieure à bords droits, l'inférieure échancrée vers le bout et un peu pointue; cire glabre, les joues, la gorge et le jabot nus; les ailes longues et les ongles pointus. Mais le genre rancanca ne s'éloigne, comme on voit, du genre iribin que par des caractères de détails fort peu importants; il est donc plus naturel de les reléguer tous les deux à la suite du genre faucon, *falco*, et dans le genre caracara proprement dit.

LES CARACARAS [1].

Ainsi nommés par analogie avec leur cri, sont des accipitres à face nue, à cire poilue, à tarses réticulés; leurs ongles sont médiocres et peu crochus, les ailes sont longues et pointues. Le vrai *caracara* [2] a sur la tête une calotte noire, et son plumage est bariolé de rayures blanches et brunes, transversalement disposées. Cet oiseau, excessivement multiplié au Brésil et au Paraguay, est nommé *carancho*, sur les bords de la Plata. Il vit par paires, son vol est rapide, sa démarche aisée et légère, et il cherche surtout les charognes, les insectes, les reptiles et même les mollusques. Il niche indifféremment dans les arbres ou dans les halliers, et la femelle pose une sorte de nid, fait négligemment avec des bûchettes, sur les fourches que lui présentent les cimes des arbres dans les pays boisés, ou le dépose à terre, sous les touffes d'herbes, dans les plaines rases nommées *pampas*. On regarde comme variété les individus [3] à plumage ferrugineux, à cire rosée, à vertex marron et comme huppé, et on n'en distingue point le rapace du Brésil [4] à face nue et à plumage rayé, décrit par le docteur Spix.

LES RANCANCA.

Ibycter. VIEILLOT.

Sont des oiseaux de proie que leurs habitudes rap-

[1] *Polyborus*, Vieill.; *gymnops*, Spix.
[2] *Polyborus vulgaris*, Vieill., pl. 7; Spix, pl. 1.
[3] *Falco cheriway*, Jacq.; *vultur cheriway*, Lath.
[4] *Gymnops fasciatus*, Spix; *G. stigillatus*, ibid., jeune âge, Avium bras., pl. 4.

prochent des aigles-pêcheurs, en ce qu'ils suivent les rives des fleuves, se perchant plus volontiers que les caracaras proprement dits; mais ce sont encore des oiseaux qui n'attaquent aucune proie vivante, se contentant des animaux morts, ou le plus souvent d'insectes.

LE RANCANCA GYMNOCÉPHALE.

Ibycter gymnocepalus. D'ORBIGNY.

A été observé sur la pente de la Cordilière orientale de Cochabamba, en Bolivia, et a été rencontré par M. d'Orbigny dans les plaines inondées de la province de Moxos pendant une navigation sur le Rio Securi et autres. C'est un oiseau de la taille du caracara ordinaire, entièrement noir, les pieds jaunes, la tête tout-à-fait nue et d'un belle couleur rouge. Son cri et ses allures ont fait supposer qu'il doit appartenir aux caracarides, et sans doute au genre rancanca.

LES PHALCOBÈNES [1].

Ont pour caractères d'avoir un bec fortement comprimé, sans aucune dent ni sinus, à commissure très arquée à son extrémité; la cire est allongée et droite; un large espace nu entoure la partie antérieure et inférieure de l'œil, et s'étend sur toute la mandibule inférieure; les tarses sont emplumés sur un tiers de leur longueur, le reste est réticulé; les doigts sont longs, semblables à ceux des gallinacés, terminés par des ongles longs, déprimés et élargis, très peu arqués, toujours à extrémité obtuse ou fortement usée; les ailes ont leur troisième penne plus longue que les autres.

M. d'Orbigny a créé ce genre, afin d'y placer une espèce qui fait le passage des vulturidées aux falconidées et aux caracaras ordinaires, dont elle diffère cependant par des tarses réticulés et par des doigts proportionnellement bien plus longs. Cette espèce ne perche jamais sur les arbres; ses pieds, analogues à ceux des cathartes, ne peuvent servir que très imparfaitement à saisir une proie. Elle appartient aux terrains arides du sommet des Andes. Il est curieux de rencontrer, parmi les falconidées américains, des oiseaux spécialement marcheurs, qui ne se perchent jamais sur les arbres, leur préférant les rochers nus. C'est une anomalie assez grande au milieu d'oiseaux qui peuvent à peine marcher à terre. On a déjà remarqué, chez le secrétaire, une certaine analogie de forme avec quelques gallinacés, mais aucun caracaride ne nous paroît présenter un aspect plus frappant que le phalcobène; le port, la démarche, les habitudes y rappellent fortement celles des coqs et des poules.

[1] *Phalcobœnus* (de φάλκων, faucon, et de βαίνω, je marche : *faucon marcheur*). D'Orbigny, Voy. en Amérique. Cet article est emprunté textuellement à M. d'Orbigny.

LE PHALCOBÈNE MONTAGNARD [1].

Phalcobœnus montanus. D'ORBIGNY. (*Voy. Amérique méridionale*, Ois., pl. II, fig. 1, 2.)

Les plumes de la tête sont frisées, celles du cou sont effilées et terminées en pointe; les ailes, longues, sont beaucoup plus courtes que la queue; les rémiges au nombre de douze et larges : la première plus courte de deux pouces que la seconde et égale à la sixième, la seconde presque égale à la troisième, quoiqu'un peu moins longue, la quatrième seulement un peu plus courte que la troisième, et toutes les autres allant en diminuant brusquement de longueur; les plumes du haut du tarse longues et soyeuses : la base de celui-ci est couverte de quatre squamelles; tout le reste est réticulé par de larges écailles irrégulières. Le doigt médius est couvert de seize à dix-sept squamelles onguéales; les autres en ont beaucoup moins, quoiqu'en ayant sur toute leur longueur. Les ongles sont longs, fortement déprimés, larges et un peu tranchants à leur côté interne, très usés à leur extrémité. Tout l'espace compris entre le bec et l'œil est nu, et muni seulement de quelques poils; le haut de la gorge est également nu. Les narines sont petites, arrondies et placées au bord antérieur de la cire. Les oreilles se trouvent être couvertes de petites plumes rondes.

Dimensions. Longueur totale, du bout du bec au bout de la queue, 55 centimètres; envergure ou vol, 1 mètre 18 centimètres; longueur du pli de l'aile à son extrémité, 56 centimètres; longueur de la queue, 20 centimètres; circonférence du corps sur les ailes, 55 centimètres; développement du bec, 5 centimètres; du tarse au bout des doigts, 12 centimètres; du doigt du milieu, 5 centimètres; de l'ongle du pouce, 22 millimètres.

Couleurs. Le bec, bleu verdâtre; la cire et les

[1] *Mas et fœm.: Rostro cærulescente; vertice pennis crispatis ornato; regione ophthalmorum aureo; pileo, cervice, dorso, alis et pectore nigro coruscantibus; partibus alarum, crissi ventrisque inferioribus albis, nec non extremis tectricibus remigibusque; cauda nigra, in extrema parte alba; tarsis flavis. Jun.: Toto corpore rufobrunescente, et partibus posterioribus maculis bruneis variatis.*

parties nues de la tête sont du plus bel orangé; les yeux bruns; les tarses ont une teinte de jaune orangé qui s'étend sur les ongles; la tête, le cou, la poitrine, le dos, les flancs, le dessus des ailes et la queue sont noirs, à reflets métalliques peu apparents; tout le dessus de l'aile, le ventre, les cuisses et les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont blancs; l'extrémité et la base de chaque tectrice sont blanches sur un pouce de largeur; une petite bordure blanche termine aussi les rémiges et les tectrices; les premières sont transversalement rayées de blanc à leur base.

Le plumage que nous venons de décrire est celui des adultes, mâle et femelle. Celui des jeunes est si différent qu'on seroit tenté de les prendre pour des espèces distinctes. Dans les jeunes, en effet, les teintes vives des parties nues de la tête sont remplacées par des teintes beaucoup plus pâles; les tarses sont jaune verdâtre; la couleur générale est roux brun assez clair, avec une bordure plus pâle à chaque plume, et la tige noirâtre; les rémiges sont brunes; les grandes ont du jaune roux à leur base, avec quelques raies irrégulières brunes; le dessous de chacune est d'un beau roux vif, surtout au milieu; le croupion et les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont d'un jaune sale, avec quelques lignes irrégulières transversales d'un brun pâle; les cuisses ont les mêmes raies; les tectrices sont toutes terminées par une tache jaune, excepté les deux médianes, qui sont brunes; les autres n'ont que le côté externe de cette couleur, et le reste, ainsi que la base, est d'un jaune sale; le dessous est jaune avec une tache oblique brune, placée près de l'extrémité interne de chaque tectrice. Tel est le plumage d'un individu d'une année; car ces teintes sont peu à peu remplacées par les couleurs tranchées des adultes; et, la troisième année, l'oiseau a revêtu toutes celles qu'il doit conserver toute sa vie.

Cette espèce, par une antinomie assez remarquable dans la distribution géographique des oiseaux, se montre où disparoît le *polyborus vulgaris;* aussi n'avons-nous jamais rencontré ensemble ce dernier et notre phalcobène; et, s'ils se réunissent, c'est seulement aux confins de leurs zones respectives d'habitation. M. d'Orbigny l'a vu, pour la première fois, en gravissant les contre-forts occidentaux de la chaîne des Andes, sur le chemin de Tacna, du Pérou, à la Paz (Bolivia). Il l'a vu encore sur le plateau particulier des Andes, et notamment sur le grand plateau des Cordilières, qui conserve une élévation de 4,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. A sa descente sur le versant est de la Cordilière orientale, elle disparut entièrement, et il ne la retrouva ensuite que sur le sommet de la chaîne orientale, à Cochabamba, sur la chaîne de Potosi, et sur tous les points qui correspondent à la zone (de 11,000 pieds), ou dans toute la zone élevée que les habitants du Pérou nomment *puna.* Ce voyageur conclut de ces faits, que cette espèce habite du douzième au vingtième degré de latitude sud, seulement sur les montagnes de sa troisième zone. Elle descend cependant quelquefois jusque près de la mer, sur la côte du Pérou, mais ce n'est que pour peu de temps, et peut-être afin d'y chercher momentanément une nourriture qui lui manque dans son séjour habituel; peut-être aussi la nature du sol l'y attire-t-elle, car elle y trouve les terrains arides qui lui sont propres; au contraire, elle ne descend jamais sur le versant oriental des Andes, où une végétation active et une chaleur humide ne conviennent pas, à ce qu'il paroît, à son genre de vie. Elle aime les terrains secs et dépourvus de grands végétaux, qui lui seroient inutiles; car il semble prouvé qu'elle ne se perche pas sur les branches, au moins ne l'a-t-on jamais vue ailleurs qu'à terre ou perchée soit sur les pics, soit sur les points culminants des rochers. Elle s'élève très haut sur les montagnes, où l'on peut la voir, le plus souvent, à terre, ou planer, par intervalle, comme les caracaras; elle s'élève ainsi de rochers en rochers jusqu'au niveau des neiges, mais très rarement, parce que ses habitudes et son genre de vie lui rendent nécessaire le voisinage de l'homme; aussi n'est-elle sédentaire qu'aux lieux où l'homme lui-même est fixé. Si donc elle le suit quelquefois dans ses voyages, c'est seulement parce qu'elle espère profiter des restes de ses repas. M. d'Orbigny ne croit pas qu'elle passe à l'est de Cochabamba, à cause des bois qui commencent promptement à couvrir les ravins, et de l'abaissement graduel des montagnes.

Les phalcobènes montagnards ne se réunissent jamais en troupes, comme les caracaras ordinaires, lorsqu'il se présente une proie à exploiter en commun. Ils sont sédentaires dans les mêmes lieux, parcourant le plus souvent à deux la campagne, et s'y partageant, mais non pas toujours sans querelles, le butin qu'ils rencontrent ensemble. Il est rare d'en voir plus de trois ou quatre réunis; mais, alors même, leur caractère querelleur les porte à jeter des cris désagréables, en se poursuivant mutuellement pour se ravir leur proie. Ils ne se mêlent jamais aux cathartes ni aux condors pour partager avec eux une pâture, attendant le plus souvent sur les pics voisins que leur tour soit venu de prendre part au repas. Quoique répandus sur une surface de terrain immense, ils sont peu communs, et, sans doute, les moins nombreux de tous les caracarides. Il est arrivé souvent à M. d'Orbigny de n'en voir aucun pendant toute la journée; mais à peine étoit-il arrêté dans un ravin ou sur les coteaux des Andes, afin d'y passer la nuit, qu'il en voyoit paroître deux ou trois sur le haut des montagnes voisines. Ils y restoient

en sentinelle jusqu'au lendemain ; et le lendemain, à peine le voyageur étoit-il à quelques centaines de pas de sa halte de la veille, qu'ils y descendoient au plus tôt et y cherchoient avec empressement à terre, en se promenant avec gravité, les restes de ses repas. On a remarqué que chaque groupe de cabanes d'Indiens pasteurs du sommet des Andes a une couple de cet oiseau vivant aux dépens des habitants ou des troupeaux ; car, également aux aguets des llamas femelles qui mettent bas, on les voit en disputer le placenta au fidèle chien berger, ou causer la mort des petits, en les déchirant par le cordon ombilical, à la manière du condor et des cathartes, mais avec une extrême facilité, en raison de la force de leur bec. Quoique peu craintifs, ils sont défiants, comme tous les oiseaux de proie, et ne se laissent pas approcher aussi volontiers que les caracaras ordinaires ; ce qui vient, sans doute, de ce que les bergers des Andes ne cessent de leur donner la chasse à coups de pierres, au moyen de la fronde, leur arme habituelle, dont ils se servent assez adroitement.

Le vol du phalcobène montagnard est en tout celui de la famille des caracarides, et en particulier celui du *polyborus vulgaris*, quoique plus aisé et plus prolongé. Ses ailes aussi déploient dans cet exercice un carré long ; il y est agile, rapide et léger à la fois. Il ne saute pas à la manière des faucons. Il est de tous les caracarides le plus essentiellement marcheur ; il marche réellement d'un pas grave et mesuré, comme les coqs, tenant le corps horizontal et non pas incliné, ainsi qu'on représente toujours les oiseaux de proie. Il ne se pose que sur les rochers, lorsqu'il est au repos, au lieu de se percher sur les arbres, comme les autres caracarides ; aussi ses ongles sont-ils tout usés, et le voit-on toujours à terre. Sa vue est aussi perçante que celle des autres espèces, et son cri, quoique très fort et très désagréable, est tout-à-fait différent de celui du *polyborus vulgaris*. On ne le voit jamais, comme ce dernier, replier sa tête sur le dos pour faire entendre ce chant d'amour qu'exprime le mot caracara.

M. d'Orbigny n'a jamais vu cette espèce chasser aux animaux vivants. Il seroit cependant possible qu'elle chassât les cobayes, qui couvrent en grand nombre tout le plateau des Andes. Elle vit ordinairement des restes d'animaux morts, rejetés des maisons des Indiens ou par les voyageurs, et l'on assure qu'elle ne dédaigne pas les excréments. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle ne chasse pas aux oiseaux, et même que ces derniers la regardent sans crainte. Elle ne poursuit pas non plus les jeunes poulets, comme le caracara ordinaire, et se montre en cela moins carnassière. Son nid est ignoré. Elle s'accouple au mois de novembre. Les Indiens disent qu'elle couve dans les anfractuosités des rochers abruptes, ce que l'on peut croire sans peine ; car elle paroît aimer les rochers, vivant toujours dans leurs parties les plus déchirées.

Les Indiens Aymaras et Quichuas des Andes nomment cet oiseau, quand il est adulte, *allcamari* (1), et *suamari*, quand il est jeune. Les Espagnols le nomment *dominico* (dominicain), à cause des couleurs noire et blanche de son plumage.

LES AIGLES (2).

Forment une tribu des plus remarquables dans la famille des rapaces, par leur courage, leur audace et par l'énergie de leurs appétits, comme par la grandeur de leur taille. Leur bec est puissant, fortement recourbé au sommet ; leurs ailes sont pointues et aussi longues que la queue : celle-ci est carrée, égale ou étagée. Mais ce qui les distingue des *aigles-pêcheurs*, sont leurs tarses, complétement emplumés jusqu'à la naissance des doigts. Les aigles recherchent une proie vivante, qu'ils emportent dans leurs *aires*, qu'ils placent sur les points des rochers les plus inaccessibles ; mais, pressés par la faim, ils se jettent volontiers sur les charognes.

Leur vision a cela de particulier, qu'une membrane dite *clignotante*, peut se tirer sur le globe de l'œil et affoiblir les rayons lumineux : de là l'opinion vulgaire que les oiseaux de ce genre savent impunément fixer le soleil. Les aigles vivent donc sur les plus hautes montagnes, et ne descendent qu'accidentellement dans les plaines ; ils sont répandus sur toute la surface du globe, et une espèce habite la Nouvelle-Hollande, et se fait distinguer des autres par sa queue étagée.

Buffon n'a bien connu que : 1° L'AIGLE COMMUN (3) répandu sur toutes les montagnes de l'Europe et de l'Amérique, et qui varie par les nuances de son plumage, de manière à avoir été décrit sous plusieurs noms (4) ; car on n'en distingue point l'aigle royal (5), bien que quelques auteurs, Buffon à leur tête, en aient fait une race séparée. Ce dernier seroit l'aigle commun dans son plumage parfait (6). Les autres espèces sont :

(1) *Allca-mari* a la même signification dans les deux langues. *Allca* veut dire de *deux couleurs*, et *mari* est le radical du verbe *fuir* et ses dérivés. L'oiseau se trouve ainsi désigné, tout à la fois, avec une précision remarquable, au propre par l'un de ses caractères extérieurs, et au figuré par l'une de ses habitudes. »

(*Note de l'auteur de l'article.*)

(2) *Aquila*, Briss., Cuv.

(3) *Falco fulvus*, Gm. ; enl. 609.

(4) *Falco fulvus canadensis*, Edw. ; *falco niger*, Brown, pl. 2 ; Instit., p. 125, et Proceed., t. III, p. 15.

(5) *Falco chrysaëtos*, Gm. ; enl. 410 ; Proceed., t. II, p. 79.

(6) Temm., Man., t. I, p. 39.

2° L'AIGLE IMPÉRIAL (1) plus petit que le précédent; sa tête est dorée, son plumage brun fauve uniforme, les scapulaires exceptés, où l'on remarque une large tache d'un blanc pur; la queue est noire, ondée de gris à la partie supérieure. Le jeune est roux brunâtre en dessus, roux doré sur la tête et le cou, et fauve clair sur le ventre. L'histoire de cette espèce se confond avec celle de l'aigle royal dans la plupart des anciens auteurs, et cependant de nombreuses différences les distinguent. Le port de l'aigle impérial, lorsqu'il se perche ou lorsqu'il est à terre, est caractéristique, car il préfère une direction horizontale du corps; une marche lente et saccadée comme celle d'un dindon. L'aigle royal, au contraire, a la mine fière, car il lève orgueilleusement la tête, et affecte une position verticale du torse. Cet oiseau que M. Vieillot appelle *aigle de Thèbes* (2), habite les vastes forêts des hautes montagnes du midi et de l'est de l'Europe, et il ne descend que très rarement dans celle des plaines. Il est commun sur toute la côte septentrionale d'Afrique, depuis l'Egypte jusqu'à la Gambie. Il chasse aux lièvres, biches, marcassins, renards, chats, etc., qui sont sa proie ordinaire, bien qu'il ne craigne pas d'attaquer les veaux, les brebis et les chevreuils qu'il parvient à tuer, et qu'il dépèce pour emporter les lambeaux dans son aire.

5° L'AIGLE CRIARD (3), aussi nommé *petit aigle* ou *aigle tacheté*, est encore une espèce qu'on a confondue avec l'aigle commun, bien que sa taille soit d'un tiers moindre. Le mâle a le plumage uniformément brun, la queue noirâtre, rayée de brun clair, des taches fauve pâle, disposées par bandes sur les petites couvertures, et des taches fauves sur les épaules. Les jeunes ont l'extrémité de leur queue blanche, et les vieux individus sont entièrement bruns. L'aigle criard, ainsi nommé à cause de sa poltronnerie, puisqu'on assure qu'il se laisse vaincre par l'épervier, habite les Apennins et quelques autres petites chaînes du midi de l'Europe, car il se montre rarement dans le Nord. Sa mince taille et ses serres peu robustes ne lui permettent que de chasser de foibles animaux; on peut le dresser à la fauconnerie tant sa docilité est grande, et en ce sens, il s'éloigne beaucoup des mœurs du reste de la famille.

4° L'AIGLE BOTTÉ (4), autre espèce de l'Europe orientale, et qui s'est propagée dans les contrées voisines en Asie et en Afrique, apparoît parfois aux environs de Paris et sur quelques autres points de la France. Sa taille est un diminutif de celle des aigles commun et impérial, et ses tarses cessent d'être empennés un peu au-dessus des doigts. C'est plus particulièrement en Saxe, en Hongrie, en Autriche, que vit cet aigle, dont les mœurs sont peu connues. Son plumage est roux brun, avec flammèches noires sur le dos, roux clair blanchâtre, avec des stries brunâtres sur le ventre : le mâle a dix-sept pouces six lignes de longueur et la femelle dix-huit. Les jeunes ont plus de brun roussâtre sur la tête et sur le cou, et plus de roux clair sur les parties inférieures; on remarque chez tous les sujets huit à dix plumes d'un blanc pur placées à l'insertion des ailes.

M. Cuvier a décrit dans une note de son Règne animal une espèce d'aigle, qui pourroit bien faire double emploi avec la précédente. Son *petit aigle du Sénégal* (1) est semblable à l'aigle commun, excepté qu'il a les narines moins rondes; et le jeune a sous la queue un grand nombre de petites bandes grises.

5° L'AIGLE BONELLI (2), que M. Vieillot a décrit le premier dans les Mémoires de l'Académie de Turin, est encore une espèce européenne des montagnes de la Sardaigne, bien qu'on en ait vu des individus aux environs de Paris. Sa taille est intermédiaire entre celle de l'aigle commun et de l'impérial. Son plumage est brun noirâtre, tandis que les plumes du cou et des parties inférieures sont couleur de rouille et flammées de blanchâtre et de brun. Sur la poitrine se dessine une tache blanche. Les tarses sont velus jusqu'aux doigts, qui sont olivâtres. La queue est légèrement étagée.

6° L'AIGLE RAVISSEUR (3), que M. Cuvier a mentionné sous le nom de *petit aigle du Cap* (4), varié de brun, de fauve et de noirâtre, provient effectivement du cap de Bonne Espérance. Il a de grands rapports avec les aigles criard et bonelli, mais son bec est à peu près de la force de celui de l'aigle commun; ses serres robustes terminent des doigts courts, et la jambe se trouve recouverte de longues plumes qui forment de larges bottes. Le mâle a le plumage isabelle café au lait, brunâtre sur le ventre et sur le corps. La femelle a des flammèches brunes, la queue barrée en travers de blanchâtre, et des stries blanches sur les plumes du manteau.

7° L'AIGLE VAUTOUR (5), aussi nommé *choka* (6), *aigle de Verreaux* (7) et *caffre* (8), habite les pics les

(1) *Aquila heliaca*, Sav., Egypte, pl. 12; Temm., 151 et 152; *falco magelnik*, Gm.

(2) Gal., pl. 9.

(3) *Falco nævius* et *maculatus*, Gm.; *aquila nævia*, Sav., Egypte, pl. 1 et 2

(4) *Falco pennatus*. Brisson; suppl., pl. 1; Temm., 33; Proceed., t. IV, p. 50.

(1) *Falco senegalensis*, Cuv., t. I, p. 326.

(2) *Aquila Bonelli*, Vieill.; Temm., pl. 288.

(3) *Falco rapax*, Temm., 455.

(4) *Falco nævioides*, Cuv., t. I, p. 326.

(5) *Falco vulturina*, Daudin, t. II, p. 53.

(6) *Aquila choka*, Smith, Proceed., t. VII, p. 45.

(7) *Aquila verreauxii*, Cent. zool., pl. 38.

(8) Afriq., pl. 6; *falco vulturinus*, Shaw.; Vieill., Encycl., t. III, p. 1197.

plus abruptes des montagnes du cap de Bonne-Espérance, où il vit principalement de damans et même de charognes, à la manière des vautours; il va par paires, et n'a pas les mœurs des autres aigles.

Le bec est bleuâtre plombé; la cire et les doigts sont jaunes et les ongles bruns. Les plumes de la tête sont étroites, légèrement rigides, et le tour des yeux est nu; un noir lustré et foncé colore la tête, le cou, le haut du corps et toutes les parties inférieures; en un mot, cette espèce est d'un noir intense que relève un blanc neigeux qui règne sur le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue; les ailes, dont les rémiges sont puissantes et recourbées, sont noires, mais les plumes scapulaires supérieures sont blanches, et les pennes primaires et bâtardes sont d'un gris roussâtre que raient en travers des stries de cette dernière couleur, à teinte beaucoup plus foncée; les rectrices rigides et amples donnent à la queue une forme un peu arrondie, que l'extrémité des ailes n'atteint pas tout-à-fait: elles sont noires, et rayées transversalement en dessous. Les plumes duveteuses qui recouvrent les tarses jusqu'aux doigts sont également brunes.

Nous regardons le caffre comme identique avec notre aigle Verreaux, d'après les observations faites au Cap par M. Smith; cependant nous devons dire que Levaillant, ce descripteur aussi exact que bon et minutieux observateur, ne parle nullement du dos blanc du caffre, car il dit catégoriquement (pag. 18): « Tout son plumage est d'un noir mat. » De plus, tout ce qu'il rapporte des habitudes de ce caffre ne peut s'accorder avec les formes de l'aigle Verreaux.

8° L'AIGLE GRIFFARD (1) est une espèce dont on est redevable aux courses aventureuses de Levaillant, dans le pays des grands namaquois. C'est dans la Cafrerie que vit presque exclusivement le griffard, remarquable par la blancheur de son plumage sous le corps, tandis que le dessus semble tigré, par le mélange de blanc et de brun. Toutefois le dos et les couvertures de la queue sont bruns. Il n'y a pas d'autre différence entre le mâle et la femelle, si ce n'est que cette dernière est d'un tiers plus grosse que le mâle. Cette race vit par couples, qui perchent sur la cime des plus grands arbres, où ils bâtissent leur aire en lui donnant une forme de plancher. La femelle pond deux œufs, entièrement blancs, qu'elle couve avec sollicitude.

Pendant qu'elle remplit ces fonctions, le mâle veille à ses besoins et à ceux de la progéniture. Les griffards perchés poussent fréquemment des cris aigus et perçants, entremêlés de cris rauques et lugubres.

9° L'AIGLE MALAIS (2), adulte, a son plumage entièrement brun, couleur de suie, plus ou moins noirâtre, suivant l'âge des individus. Les pennes de la queue seules sont marquées de quelques grandes lunules blanchâtres, et les rémiges sont rayées de blanchâtre. Cet aigle chasse aux oiseaux, aux reptiles, et même aux insectes. Il habite les îles de la Sonde, Sumatra, et Java notamment.

10° L'AIGLE AUSTRALIEN (1) semble faire le passage des aigles aux pygargues, car ses tarses ne sont pas complétement vêtus. Sa queue assez longue, de couleur fauve, très étagée, dessine une sorte de cône. Son plumage est d'un brun noirâtre, varié de roux doré assez clair, ou de jaunâtre. La gorge et le devant du cou sont d'un brun noirâtre, la tête et la nuque d'un beau roux doré. Sa taille est de deux pieds six pouces. Cet aigle habite la Nouvelle-Hollande.

11° L'AIGLE INDIEN (2) a été observé dans les montagnes de Vindhyan, situées entre Bénarès et Guerrah Mundela, dans l'Inde continentale. Son plumage est varié de brunâtre, tandis que la tête, la poitrine, les rémiges secondaires et la queue sont d'un brun plus foncé. Celle-ci se trouve être bordée d'un liséré blanc à son extrémité. Les pennes primaires sont noires, et les plumes de la tête et du cou, légèrement lancéolées, sont d'un roux pâle.

12° L'AIGLE A DEUX RAIES (3) est encore une espèce de l'Inde qu'on trouve figurée dans la *Zoologie indienne* du général Hardwicke. L'iris est d'une couleur d'ocre jaunâtre, teintée de brun. Les jeunes ont une coloration plus claire que les adultes. Le colonel Sykes a trouvé le corps d'un rat avalé tout entier dans l'estomac de ce rapace, qui a vingt-huit pouces de longueur, sans y comprendre la queue qui en a dix.

LES PYGARGUES,

OU AIGLES PÊCHEURS (4).

Ont été distingués des véritables aigles par un naturaliste d'une sagacité rare et incontestable, M. Jules-César Savigny, qui leur assigne pour caractères d'avoir: une cire lisse, des narines lunulées et transverses, des tarses épais, nus et garnis d'écailles. Ils se nourrissent d'animaux vivants ou morts, de charognes. Quelques uns fréquentent les rivages pour y vivre de poissons. Les espèces les plus anciennement connues sont celles qu'a décrites Buffon sous les noms d'*orfraie* ou de *grand aigle de*

(1) *Aquila armigera*, Lev., Af. pl. 1. *Falco armiger*, Shaw.

(2) *Falco malayensis*, Reinw., Temm. 117.

(1) *Falco fucosus*, Cuv., t. III, p. 1. Temm. 32; Trans. linn. soc., t. XV, p. 188.

(2) *Aquila vindhiana*, Franklin, Proceed., t. I, p. 114.

(3) *Aquila bifasciata*, Hardw. et Gray, zool. ind.

(4) *Haliætus*, Sav., ois. de l'Egypte et de la Syrie, p. 8.

mer (1), que les auteurs systématiques ont mentionné par trois synonymes (2), et son *aigle à tête blanche* (3), si abondamment répandu dans tout le nord du globe. Le petit *aigle des grandes Indes* de Buffon (4), ou le *garruda* vénéré des Hindous (5), appartient encore à cette tribu, qui s'est enrichie des espèces suivantes :

1° Le BLAGRE (6), le même, sans contredit, que M. Temminck a figuré sous le nom d'*aigle océanique* (7), paroît habiter l'extrémité australe de l'Afrique, les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande et quelques îles de l'Océanie. Le manteau, les ailes et la première moitié de la queue sont d'un cendré noirâtre, tandis que tout le reste est blanc. Le blagre se nourrit presque exclusivement de poissons, qu'il aperçoit du haut des airs, et qu'il saisit en plongeant sous l'onde. Souvent il reste des matinées entières perché sur un rocher, et les yeux fixés sur l'eau. Il vole à une prodigieuse hauteur, d'où on l'entend pousser des cris aigus. Sa vue est tellement perçante, que Levaillant affirme en avoir vu descendre presque des nues, et tomber en ligne droite sur des poissons qui nageoient à la surface de l'eau, et s'envoler avec les plus gros pour les manger à leur aise. Ces rapaces sont abondamment couverts d'une graisse huileuse qui donne à leur chair une saveur détestable.

2° Le PYGARGUE DE MACÉ (8) habite le Bengale et les Moluques. Son plumage est remarquable par le blanc pur qui recouvre le front, les joues, le menton et le devant du cou, tandis que les plumes étroites de l'occiput, celles du thorax, sont blond doré. Le dos, les ailes et le ventre sont d'un brun qui tire au marron foncé sur ces dernières parties. La queue est ardoisée en dessous et terminée par une bande brune. Les jeunes sont variés de brun roussâtre et ont la queue bordée de blanc.

3° Le PYGARGUE VOCIFER (9) a les parties antérieures du corps et de la queue d'un blanc pur, et le reste brun roux, mêlé de noir. Les plumes de la tête, du cou et les scapulaires blanches ont des côtes d'un noir luisant. La femelle a moins de noir que le mâle. Son blanc est moins pur et le roux moins vif. Les jeunes ont du gris cendré au lieu de blanc. Le vocifer se tient sur les bords de la mer, mais plus particulièrement aux embouchures des rivières sur les côtes orientales et occidentales d'Afrique. Il vit de poissons qu'il saisit en plongeant avec vélocité. Son nom lui a été donné de l'habitude qu'il a de pousser des cris fortement accentués et sur divers tons. Quelquefois il articule les syllabes *ca-hou-cou-cou*, et c'est alors un signe de satisfaction. Ce rapace est monogame, et la femelle construit son nid sur le sommet des arbres.

4° L'AGUIA (1), ou l'*aigle noir et blanc* de d'Azara (2), est un pygargue fort répandu au Brésil et au Paraguay : son plumage est, sur le corps, d'un brun plus ou moins cendré, tandis que les côtés de la poitrine sont d'un brun ardoisé, et que le dessous est blanc.

5° Le PYGARGUE LEUCOPTÈRE (3) habite les contrées les plus reculées de l'Asie, et notamment le Japon ; ses tarses sont à demi vêtus, et il est brun noirâtre, le front, la moitié supérieure des ailes, les cuisses, l'abdomen et la queue exceptés, qui sont d'un blanc pur. Sa longueur totale est de trois pieds deux pouces. On ignore ses habitudes.

6° Le PYGARGUE ICHTHYOPHAGE (4), ou le *jokowuru* des Javanois, paroît habiter la grande île de Java et même le Bengale. Sa tête est d'un gris cendré, passant au gris brun roussâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ailes sont brunes et plus courtes qu'à quelques autres espèces. Le bas-ventre, les cuisses et les couvertures inférieures sont d'un blanc neigeux. La queue, légèrement échancrée et blanche, est terminée par un ruban noir. Il fréquente les bords des rivières, la Kederi notamment.

7° Le PYGARGUE DE CALEY (5) habite la Nouvelle-Galles du Sud. Il est brun roux, varié de noir. Ses rémiges sont fauves, et les rectrices sont cendrées et rayées de noir. Sa longueur totale est de vingt-deux pouces.

LES CARACARAS (6).

Tiennent des aigles, des pygargues et des buses ; ils vivent dans le Sud, soit de l'Amérique, au Brésil, au Paraguay, aux îles Malouines, soit à la Nouvelle-Zélande et à la Tasmanie. Leurs caractères sont assez faciles à saisir ; leur tête est plus bombée que celle des aigles et des buses, et ils n'ont pas la saillie de l'orbite aussi prononcée que les premiers ; le bec

(1) Enl. 415 et 112.
(2) *Falco ossifragus, albicilla* et *albicaudus*, Gm.
(3) Enl. 411 ; *falco leucocephalus*, Gm. ; Wils. 36.
(4) Enl. 416.
(5) *Haliætus girrenera*, Vieill., pl. 10 ; Proceed., t. II, p. 78.
(6) *Haliætus blagrus ;* Lev. Af., pl. 5.
(7) Pl. col. 49.
(8) *Haliætus Macei*, Temm,, col 8 et 223.
(9) *Haliætus vocifer ;* Lev., Afriq., pl. 4.

(1) Temm., pl. 302 ; Ois. parag. I, 43, esp. 8.
(2) *Spizaetus menaloleucus*, Vieill., Encycl., t. III p. 1256.
(3) *Falco leucopterus*, Temm. 489.
(4) *Falco ichthyætus*, Horsf. Zool. res. in Java, avec figures.
(5) *Haliætus Calei*, Vig. et Horsf., Trans. Soc. linn., t. XV, p. 186.
(6) *Polyborus*, Vieillot.

est moins recourbé, moins gros et moins pointu que celui de tous les autres accipitres. Les tarses sont à peu près nus, c'est-à-dire peu vêtus au-dessous de l'articulation, et recouverts d'écailles hexagonales; leur cire a des poils rares et les narines sont rondes; les ailes atteignent le milieu de la queue, et celle-ci, assez allongée, a les plumes latérales plus courtes que les moyennes; la tête et le cou sont revêtus de plumes étroites et lancéolées qui peuvent se redresser. Les caracaras ont des mœurs distinctes, suivant d'Azara; ils volent horizontalement, plus bas que les aigles, plus haut que les buses; leur démarche est aisée, leur caractère peu craintif; ils perchent sur les arbres, sur la terre et sur les toits des maisons; ils se nourrissent de charognes, de grenouilles, de mollusques marins, de chenilles, etc.

Le type de ce petit genre, le *gavian* des Portugais, le *carancho* des habitants du Paraguay, est le véritable CARACARA de Marcgrave (1). Il est grand comme un bulbuzard; a sur la tête une sorte de calotte noire, se prolongeant en huppe, le corps rayé en travers de noir et de blanc, des plumes blanches effilées sur la gorge, les ailes, les plumes tibiales et le bout de la queue noirs. La femelle place sur la cime des plus grands arbres ou dans les halliers, une aire spacieuse et presque plate, tapissée de crins, et y dépose deux œufs rouge tanné, pointillés de rouge de sang. Le caracara commun a du courage : on en voit cinq ou six individus se réunir pour attaquer un animal qu'un seul ne pourroit abattre, et il leur arrive souvent de poursuivre les vautours et de leur faire rendre leur proie.

LE CARACARA FUNÈBRE (2).

S'éloigne un peu par ses caractères du précédent, pour se rapprocher davantage des buses. Sa taille est celle de l'aigle criard; sa queue est légèrement arrondie, et les ailes atteignent les trois quarts de sa longueur. Le plumage des adultes est d'un noir profond, avec des stries blanches toutefois, sur les plumes du cou, du dos et de la poitrine. Les cuisses sont roux vif, et les pennes caudales sont lisérées de blanc : le bec est blanc, et la cire orangée. Les jeunes sont d'un blanc fuligineux, avec du roux au bas du cou, au milieu des ailes et à la queue.

Ce caracara est très commun sur toutes les terres antarctiques, et semble être le rapace le plus répandu vers le pôle sud, car on le retrouve à la Terre de Feu, aux îles Malouines, à la Nouvelle-Zélande, à la Terre de Diemen et au sud de la Nouvelle-Hollande.

M. Bennett a décrit (1) sous le nom de caracara à croupion blanc (2) le jeune âge du vautour d'Angola de Gmelin (3).

LES CHIMANGOS OU CHIIS (4).

Sont des accipitres fort singuliers quant à leurs habitudes, et que d'Azara a fait connoître avec détails, bien que nous n'en possédions aucune bonne figure (5). Les deux espèces connues ont pour habitude de se rouler dans la poussière ou de se percher de préférence sur les arbres secs, les monticules de terre, les tas de pierres. Leur vol est lent, et jamais on ne les voit attaquer ni les oiseaux ni les mammifères. Elles poussent l'une et l'autre, et d'une manière très répétée, les syllabes *chiii;* aussi leur donne-t-on ce nom sur les bords de la rivière de la Plata. Au reste, à cela près de leur taille, qui ne dépasse point celle d'un choucas, ce sont des pygargues par l'ensemble de leurs caractères. Les chimangos vivent exclusivement au Paraguay.

LE CHIMANGO (6).

N'est bien connu que depuis les voyages de M. d'Orbigny. Cet ornithologiste a publié sur lui les détails suivants :

« Le jeune et la femelle ont toujours les mêmes couleurs. Teinte générale, le roux brun; le dessus du sinciput plus pâle, les couvertures inférieures de l'aile, roux jaune; le dessous jaune sale; les rémiges brunes, variées de cette couleur sur un fond jaunâtre à leur base; les grandes tectrices presque blanches, avec quelques lignes irrégulières transversales brunes. Les tectrices ont une bande brune près de leur extrémité, bordée d'une teinte blanchâtre; le reste de leur superficie est plus ou moins marbré de brun sur une teinte blanchâtre; ces marbrures diminuent en nombre, à mesure qu'elles se rapprochent de la base des pennes, et sont remplacées par des lignes irrégulières, placées à distance les unes des autres. Les rectrices latérales ont peu de marbrures; leurs lignes sont plus marquées, et leur teinte est roussâtre. Le derrière, les cuisses et le dessous de la

(1) *Falco Brasiliensis*, Lath., *Polyborus vulgaris*, Vieill., Gal. pl. 7. Jeune, Spix, pl. 1.

(2) *Falco novæ Zelandiæ*, Lath.; Temm., pl. 192 à 224 : *Falco harpe*, Forster, pl. 36, 37, 38.

(1) Proceed. 1, 13 à 169.

(2) *Polyborus? Hypoleucus*, Benn. *ibid.*

(3) *Vultur angolensis.*

(4) *Parasifalco : Milvago*, Spix.

(5) Celle de Spix est plus que médiocre.

(6) *Polyborus chimango*, Vieillot, Encycl. : *haliætus chimango*, Less., Ornith.; d'Orbigny, synops, n° 2.

queue sont jaune sale. Bec jaune; yeux jaune roux; tarses jaune clair. Le mâle ne diffère de la femelle que par des teintes plus sombres.

» Sa longueur totale, prise sur le vivant, est de 36 à 37 centimètres, la circonférence de son corps de 19 centimètres, et son vol ou envergure de 75 centimètres.

» Il n'est pas étonnant qu'on ait long-temps confondu cette espèce avec le *falco degener*, Illiger, et qu'on l'ait cru de sa famille. Il est impossible de présenter plus de rapports de forme et surtout de couleur. Nous les avions nous-même confondus au premier abord; mais, en remarquant ultérieurement que le sujet que nous regardions comme le mâle ne se trouvoit qu'à Corientès, tandis qu'il y avoit seulement des femelles sur les rives de la Plata, l'étude plus attentive des mœurs de ces oiseaux, et des localités respectives qu'habite chacun d'eux, ne tarda pas à nous y faire reconnoître, avec Azara, deux espèces vraiment très distinctes, mais qui, depuis, ont encore été confondues, sous le même nom, par M. le prince Maximilien de Neuwied [1].

» Fidèle compagnon du caracara ordinaire, le chimango ne l'accompagne pourtant pas servilement partout. Nous l'avons rencontré principalement dans toute la république Argentine, depuis la Patagonie jusqu'aux frontières du Paraguay; sur la côte du Chili et sur celle du Pérou. Au sud, il se trouve jusqu'au détroit de Magellan; et dans le nord, il remonte jusque près d'Arica, par le seizième degré de latitude sud. Il préfère les plaines aux montagnes, et à toutes autres localités, les terrains secs et couverts de buissons. Il habite indifféremment à l'est ou à l'ouest des Andes; mais il est incomparablement plus commun dans les plaines orientales que sur les montagnes de l'occident. C'est surtout dans les pampas de Buénos-Ayres et dans la Patagonie qu'il établit ses colonies les plus nombreuses. Il ne suit point le caracara dans l'intérieur des plaines chaudes de la Bolivia, ni sur les montagnes secondaires de cette république, ni sur celles du Pérou; mais, dans tous les lieux qui les retrouvent ensemble, les mœurs, les habitudes, les goûts du chimango sont ceux du caracara. Comme le caracara, il s'attache à l'homme dans ses établissements, dans ses migrations, dans ses voyages; il a le vol du caracara, ses manières vives et bruyantes, son esprit querelleur; mais ici, différent de son modèle, il ne tourmente, n'attaque, ne combat que les oiseaux de son espèce, et, sans doute en raison du sentiment de sa faiblesse, ne poursuit jamais les autres oiseaux pour les forcer à rendre leur nourriture, afin de s'en nourrir lui-même. Il se montre moins fier que le caracara, sans lui céder en familiarité, en audace et en effronterie.

[1] Tome III, page 162.

Sa nourriture est celle du caracara, les animaux morts, les chairs rejetées des maisons des Indiens, les reptiles, les insectes, les jeunes poulets; et, comme dévastateur des basses-cours, il ne mérite et ne s'attire pas moins que lui l'animadversion des fermiers. Quant aux détails, nous nous référons à ceux que nous avons donnés dans l'article précédent, pour épargner à nos lecteurs des répétitions gratuitement fastidieuses.

» Le chimango est, après le caracara ordinaire, l'espèce la plus commune, sans qu'on puisse néanmoins, en porter le nombre même à un dixième de celui de cette première espèce. Plus marcheur que le caracara, il ne cherche pas autant les grands bois pour s'y coucher, se contentant le plus souvent du toit d'une maison, ou d'une butte élevée en terre ou en pierre. On le voit, comme nos poules, en été, se rouler avec délices dans la poussière des chemins. Il a une sorte de cri de guerre qu'on peut traduire par la syllabe *chiii;* cri prolongé, cri aigu, répété continuellement, et de l'effet le plus désagréable.

» Ses amours commencent au mois de septembre ou d'octobre. Le chinmango s'éloigne alors un peu des habitations, pour déposer sa nichée sur des arbustes touffus ou même sur des arbres. Il y construit un nid volumineux, composé d'épines et de racines, et dans lequel il pond cinq à six œufs, dont les diamètres sont de 42 sur 34 millimètres. La couleur en est rougeâtre, avec des taches rouge brun, surtout au gros bout, quoiqu'il y ait quelquefois exception. La forme de ces œufs et la distribution de leurs taches les font ressembler beaucoup aux œufs des cresserelles de France, les plus familiers de tous nos oiseaux de proie, puisqu'ils nichent dans les vieilles constructions. Le chimango, à cette époque, perd un peu de son égoïsme ordinaire. Il partage souvent alors ses aliments avec sa compagne, et prodigue aux jeunes les soins les plus tendres; mais dès que ceux-ci peuvent se suffire à eux-mêmes, il les abandonne pour ne les reconnoître jamais, et reprend sur-le-champ son caractère de voracité et d'indépendance.

» Le nom que porte cette espèce lui a été donné par les Espagnols établis sur les rives de la Plata, lors de la conquête de l'Amérique, et s'est conservé jusqu'à nos jours. Nous n'avons pu savoir s'il vient de la langue des Charruas, habitants primitifs du territoire de la *Banda oriental;* mais nous sommes sûr qu'il n'appartient à aucune des autres langues américaines qui, dans leurs divers dialectes, désignent aussi le chimango par un nom particulier. Ainsi les Patagons ou Tuelches le nomment *yuna;* les Puelches, *kéantché* (prononcez *kéantché*); les Araucanos de Patagonie, *chiuco* ou *chiucu* (prononcez *tchioucou* ou *tchiouco*), et ceux des Pampas, *chima* (prononcez *tchima*). Les habitants du grand

Chaco lui donnent aussi des noms différents. Les Bocobis, par exemple, le nomment *acalecta*. Sur toute la côte du Chili, on l'appelle *tiaké;* et c'est aussi, comme nous l'avons déjà dit, le *caracara-i*, ou petit caracara des Guaranis. »

LE CHIMACHIMA [1].

A été l'objet d'une longue étude pour M. Alcide d'Orbigny, et nous ne saurions mieux faire que de citer textuellement la description de ce voyageur.

« Le mâle adulte est tout entier d'un jaune sale en dessous, mais cette couleur est plus vive sous les ailes, et plus pâle sur la tête et sur le croupion; au-dessus des yeux, un trait noir qui se prolonge derrière la tête; le dos et le dessus de l'aile noir; les grandes tectrices noires aussi, mais terminées par une teinte blanchâtre; la base des rémiges blanche; queue terminée en noir; le reste rayé de brun sur un fond gris sale aux rectrices intermédiaires; les autres jaunâtres, sans lignes transversales; yeux blanchâtres; bec plus pâle ainsi que les tarses. Les parties nues du tour des yeux communiquant avec le bec sont d'une légère teinte rosée.

» Sa taille est de 40 centimètres. La femelle ne diffère du mâle que par des indices de bordure plus pâles aux plumes du dos et des ailes; par de nombreuses taches noires, irrégulières et transversales sous l'aile, à la base des rémiges et aux rectrices; par un grand nombre de petites taches entre les bandes noirâtres des rectrices intermédiaires.

» Jeune de l'année : le dessus de la tête noirâtre avec une ligne jaune au milieu de chaque plume; une espèce de collier jaune sale; gorge gris sale; poitrine de même couleur, avec des lignes jaunes longitudinales, ressemblant à celles de la tête; derrière roux pâle; tout le noir du dos de l'adulte remplacé par du brun; les plumes scapulaires présentant de plus des lignes transversales rousses; les rémiges brunes seulement à leur extrémité; le reste marbré de brun sur du blanc brun, formant des lignes transversales; la queue ornée de dix bandes transversales brunes sur jaune sale, mais non terminée en noir, comme dans l'adulte.

» La synonymie montre combien il y a eu d'indécision sur la place que devoit occuper le chimachima, Cuvier lui-même ayant cru pouvoir le ranger en raison de l'analogie de ses formes parmi les aigles-pêcheurs; mais puisque les savants veulent, en zoologie comme en botanique, établir des groupes naturels, revenant, encore une fois, sur la nécessité de tenir compte du genre de vie et des mœurs des animaux pour parvenir enfin à une bonne classification zoologique, nous pensons qu'en cette circonstance, comme en tant d'autres, ils auraient dû moins dédaigner l'opinion de d'Azara, observateur le plus souvent très exact et toujours consciencieux, des oiseaux propres aux contrées qu'il a parcourues.

» Le chimachima n'a rien des mœurs des aigles-pêcheurs; et, nous le répétons, tous les rapprochements qu'on pourroit tenter entre l'aigle-pêcheur et le chimachima seroient des plus forcés et des moins naturels.

» Nous avons vu le caracara ordinaire et le chimango couvrir de leurs familles éparses une surface immense de terrain. Ainsi ne fait pas le chimachima, restreint en des limites bien plus étroites. Après l'avoir rencontré, pour la première fois, sur les frontières du Paraguay, nous ne l'avons jamais vu au sud du vingt-huitième degré, ni au Chili ni au Pérou, et ne l'avons retrouvé qu'au centre de la république de Bolivia. Nous en concluons qu'il habite seulement la zone tropicale, la passant à peine de quelques degrés, et qu'il ne vit dans la zone chaude du centre de l'Amérique méridionale que sur les versants orientaux des Andes; car il n'a poussé aucune migration dans l'Ouest. Son cercle d'habitation ne s'étend pas au-delà des lieux variés de bois et de plaines, et surtout des lieux habités, quoiqu'il soit le moins familier de toutes les espèces de son genre. On ne le voit jamais, par exemple, au milieu des immenses plaines comme le chimango, non plus qu'au centre des forêts. Jamais nous ne l'avons trouvé, même sur les montagnes les plus basses de la chaîne des Andes, dans la république de Bolivia; tandis qu'il est assez commun dans les plaines boisées de Santa-Cruz, de la Sierra et sur les petites collines de la province de Chiquitos; assez commun, disons-nous, sans trop savoir si c'est bien là le mot propre, car le chimachima n'est réellement commun nulle part. On ne le rencontre en effet qu'à de longs intervalles, soit isolé, soit par paire, sans qu'il soit même jamais aussi répandu que beaucoup d'espèces de buses. Nous croyons donc pouvoir n'en porter le nombre qu'à un centième de celui des caracas, et à un dixième de celui du chimango.

» C'est toujours à la lisière des bois que se voit le chimachima. C'est-là qu'il s'établit, auprès d'une ferme à bestiaux; c'est là qu'il vit aux dépens de l'homme, sans néanmoins avoir tout-à-fait les mœurs des autres caracaras. Abandonnant chaque matin les bois qui lui ont servi de retraite pendant la nuit, il vient se percher sur les poteaux des parcs où l'on renferme les bêtes à cornes et les chevaux, et regarde aux environs en poussant de temps en temps un cri aigu et prolongé, ressemblant assez à celui

[1] *Le chimachima, azara,* Pax.; *Polyborus chimma,* Vieill., Encycl. III, 1181; *falco degener,* Illig.; *milvago ochrocephalus,* Spix.

que répète si souvent le chimango, et qu'on peut aussi traduire par la syllabe *chiii*. Confiant par habitude, quoique moins sociable que les autres espèces, il ne craint pas l'homme, avec lequel il vit le plus souvent, mais ne montre jamais cette familiarité et cet esprit de rapine qui rassemble les autres espèces telles que le caracara, le chimango et les cathartes. La plupart du temps il est seul et semble se complaire dans son isolement, quand près d'une maison il peut se croire maître de tout ce qui l'entoure et chercher en liberté, à terre, ce qui tente son appétit.

LES BALBUZARDS (1).

N'ont qu'une espèce qui semble répandue sur les rives des fleuves de toutes les parties du monde, et que Buffon a figurée pl. 414 de ses enluminures (2). Belon en avoit parlé sous le nom d'*offraie*. Une légère variété de cet accipitre, qui vit à la Caroline, avoit porté M. Vieillot à créer une espèce nominale sur l'autorité de Gmelin (3); enfin la Nouvelle-Hollande en possède aussi une race assez distincte par des nuances de détail dans la coloration de son plumage; mais l'une et l'autre ne peuvent être séparées de l'espèce d'Europe quant à leurs caractères généraux.

LES BATELEURS (4).

Forment une tribu qui n'a toutefois qu'une espèce répandue au Sénégal et à la pointe méridionale de l'Afrique. Ils se reconnoissent au premier aspect à leur forme écourtée, car leur queue rectiligne est dépassée par les ailes. La face est nue ou seulement garnie de quelques poils rares. Les narines, taillées en ovale, sont placées verticalement. Des squamelles recouvrent le dos des doigts et occupent le devant des tarses. Le BATELEUR (5), que Levaillant a le premier fait connoître, est, à ce qu'il paroît, très commun dans les bois de Lagoa, aux environs du cap de Bonne-Espérance, et sur les montagnes, où il vit par paires. Sa cire est d'un rouge orangé, de même que les tarses, tandis que son plumage est d'un noir profond, lavé de roussâtre, la queue excepté, qui est d'un roux vif. La femelle, plus grosse que le mâle, est d'un roux brunâtre sur le corps, brun teinté de roussâtre à la queue, et sa cire est noirâtre. Elle pond de trois à quatre œufs qu'elle place dans un nid fait de bûchettes, et assujetti dans les fourches des arbres. Le père et la mère dégorgent la nourriture à leurs petits à la manière des vautours, et se nourrissent de proie vivante aussi bien que de charognes, et recherchent de préférence les jeunes des gazelles et des autruches. Le nom de *bateleur*, donné à cet accipitre, vient de son habitude de faire des cabrioles en volant : les colons d'Auteniquoi l'appellent *berghaan* ou coq de montagne.

(1) *Pandion*, Savig., Cuv.
(2) *Falco halietus*, Gm.
(3) *Falco carolinensis*, et *F. leverianus*, Gm.
(4) *Theratopius*, Less., Ornith. 46; *Helotarsus*, Smith, Proceed. 3, 45.
(5) *Falco ecaudatus*, Shaw; Levaill. Af. pl. 7 à 8.

LES CIRCAETES (1).

Tiennent à la fois des aigles-pêcheurs, des buses et des balbuzards. Ils ont les ailes des premiers, l'allure des secondes, et les tarses réticulés des derniers. Le type de cette tribu est le *jean le blanc* (2), que Buffon a figuré pl. 415 de ses enluminures. On doit placer encore dans ce groupe trois espèces nouvelles. 1° Le CIRCAETE A POITRINE NOIRE (3) a son plumage brun, la gorge brune variée de blanc, la poitrine noire, ainsi que l'indique son nom spécifique, le ventre blanc, de même que la queue, simplement zonée à son extrémité, qui est échancrée. C'est un oiseau du cap de Bonne-Espérance. 2° Le CIRCAETE GRIS (4) à plumage roux brun enfumé, avec quelques rayures blanches sur les couvertures inférieures. La queue, légèrement échancrée, est brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous. La cire et les tarses sont jaunes. Il habite le Sénégal. 5° Le CIRCAETE COURONNÉ (5) décrit par d'Azara sous le nom d'*aigle à couronne*, et que les Guaranis nomment *taguato-hobi* ou buse bleue, est un grand accipitre du sud de l'Amérique, remarquable par la petite huppe qui surmonte l'occiput, par son plumage brun mêlé de bleu, plus foncé sur les parties supérieures, par sa queue carrée, noire, marquée de deux barres blanches. Il pousse un sifflement aigu et lamentable; se perche sur la cime des plus grands arbres, d'où il se précipite sur sa proie, qui consiste en tinamous, en oiseaux de basse-cour et en petits mammifères. Pressé par la faim, on le voit se rabattre sur des charognes. Ce circaëte se rencontre au Brésil, au Paraguay et sur les rives de la Plata.

(1) *Circaetus*, Vieill. *de circus aquila*.
(2) *Falco gallicus*, Gm.
(3) *Falco thoracicus*, Cuvier, Less. 48; *Circaetus pectoralis*, Smith. Proceed, III, 45.
(4) *Circaetus cinereus*, Vieill. Gal. pl. 12.
(5) *Falco coronatus*, Temm. 234; *Harpyia coronata*, Vieill. Encycl. III, 1252.

LES HOEMATORNIS [1].

Tiennent des balbuzards par la disposition des mandibules, la coupe des ailes et leurs tarses réticulés, mais ils s'en éloignent par les proportions grêles des j mbes, la forme de leurs ongles et par la puissance de leur instinct destructeur. Les trois espèces qui constituent ce groupe tirent leurs principaux traits de dissemblance de leur taille. Ce sont : 1° Le BACHA [2] qui habite l'Afrique et l'Inde continentale dans le Dukhun, et que Levaillant a décrit en ces termes :

« L'oiseau de proie, nommé *bacha*, ne fréquente que les montagnes stériles et brûlées du pays le plus reculé des grands Namaquois, et de là vers le tropique du Capricorne, seule partie de l'Afrique méridionale où je l'ai rencontré, et où il est même peu commun. Cet oiseau, qui paroît assez se rapprocher des buses, se perche toujours sur le sommet de quelque roche escarpée, d'où il peut guetter et découvrir plus facilement un petit quadrupède très abondant sur toutes les montagnes de ce pays aride, savoir : le *clip-das* des colons du Cap ; et quoique d'autres oiseaux de proie chassent aussi ces animaux, il est certain que celui dont il est question en prend infiniment plus ; enfin, c'est sa chasse habituelle et sa nourriture de préférence. Il est positif que les damans, qui sont très subtils et toujours en garde contre un ennemi aussi cruel, quittent dans ces circonstances rarement le bord de leur antre profond, où ils sont bientôt enfoncés dès qu'ils aperçoivent leurs ennemis, et par là forcent souvent l'oiseau de proie à chasser de plus petits individus ; trop heureux alors de se rabattre sur quelques lézards, et sur des insectes qu'il ne dédaigne pas dans les cruels instants de disette. »

« J'ai vu le bacha, dit Levaillant, pour surprendre un daman, passer trois heures de suite sur une pointe de roche, ayant la tête enfoncée dans ses épaules, et y rester si immobile, qu'on l'auroit facilement pris pour une partie même de la roche sur laquelle il étoit posé. C'est de cette embuscade que, saisissant un instant favorable, l'oiseau chasseur se précipite comme un trait sur l'animal qu'il aperçoit au bas du rocher sur le bord de son trou. Quand il a manqué son coup, on le voit retourner tristement à la même place où il s'étoit mis aux aguets ; et là, comme s'il étoit confus de sa maladresse, il laisse échapper plusieurs cris lamentables qu'on peut rendre par *hi-houi-hi-houi-hi-houi-hi-hi;* ces tristes accents semblent peindre ses regrets et sa colère ; mais un instant après, quittant cette première embuscade, il va loin de là s'établir dans un poste, où il se fixe avec la même patience et la même immobilité, jusqu'au moment où, plus heureux ou moins maladroit, il a réussi à se saisir d'un de ces animaux qu'on entend à son tour faire des cris affreux, qui jettent tellement l'effroi parmi tous les damans du voisinage, qu'on les voit alors partout se précipiter dans leurs vastes souterrains pour n'en sortir de la journée.

» Étant quelquefois moi-même à la chasse du daman, dans ces cantons stériles où, manquant de vivres, nous étions obligés de les tuer pour nous en nourrir, si par hasard un bacha se saisissoit d'un daman dans les environs de notre chasse, il étoit inutile de s'attendre, de plus de trois à quatre heures, à en voir venir un seul sur le bord de leurs demeures, tant les cris de celui qui avoit été saisi imprimoient de terreur à tous ceux du canton, et pour en voir d'autres il falloit absolument s'éloigner assez pour arriver dans les environs où les cris du malheureux patient n'eussent point été entendus.

» Aussitôt que le daman est saisi, l'oiseau l'emporte vivant sur une plate-forme voisine, et là il semble jouir du plaisir de déchirer les flancs de cet animal, qui est déjà à moitié dévoré qu'on entend encore ses cris douloureux. A voir cet oiseau de proie dépecer et déchirer le daman, on le croiroit plutôt animé par la colère que commandé par la faim.

» On peut remarquer sur les roches, teintes de sang, toutes les places où cet oiseau cruel et sanguinaire a immolé une victime ; au reste, ce caractère féroce du bacha est bien analogue au sol ingrat et stérile où la nature semble l'avoir fixé et condamné à vivre. Je ne l'ai jamais vu dans les cantons riants et fertiles que j'ai parcourus dans mon premier voyage. Des habitudes aussi sauvages annoncent un oiseau fait, comme l'aigle et tous les êtres cruels, pour vivre isolé ; aussi le bacha vit toujours seul, jusqu'au moment où la nature semble commander si puissamment à tous les êtres, même les moins faits pour la société, de se réunir pour multiplier leur espèce. C'est donc dans ce seul temps que le besoin de se reproduire force le mâle à chercher une femelle, qu'il s'associe seulement pour passer ensemble la saison des amours, qui ne commence pour ces oiseaux qu'en décembre, et ne dure que le temps nécessaire au développement de deux ou trois petits, qui naissent dans une caverne profonde, parmi les rochers, et n'ont eu pour berceau qu'un amas de branches sèches, surmontées d'un lit de mousse et de feuilles mortes, entassées sans aucun ordre, et sans beau-

[1] Vigors, Proceed. I, 170. *Rostrum subforte, satis elongatum ; mandibula superiori ad basin recta, ad apicem valdè curvata, naribus ovalibus oblique incera positis. Alæ longæ, subrotundæ ; remige prima subbrevi, pedes subdebiles, subelongati ; tarsis rugosis squamatim reticulatis, digitis subbrevibus, reticulatis ; unguibus fortibus, cauda satis longa, subrotundata.*

[2] *Falco bacha*, Lath. ; Levaill. Af. t. I, pl. 15, p. 44.

coup d'arrangement. Le bacha est de la taille de notre buse d'Europe, oiseau auquel il ressemble assez quant à sa configuration générale, mais duquel il diffère beaucoup dans le détail, tant par ses caractères que par ses mœurs; il est aussi plus leste, moins massif et plus allongé, mieux taillé enfin pour la chasse. Il se caractérise par une touffe de plumes longues, qui dépassent par derrière et au bas de la tête. L'oiseau étale cette espèce de huppe horizontalement, comme une queue arrondie. Le bout de chacune des plumes de cette huppe est noir, et du reste elles sont entièrement blanches. Le sommet de la tête est couvert de plumes noires à leurs pointes, et blanches extérieurement; mais le blanc qui s'aperçoit dans plusieurs endroits égaie un peu le plumage monotone de cet oiseau, dont la couleur est généralement partout d'un brun terreux, plus foncé sur les ailes et la queue, et plus lavé dans les parties du dessous du corps. Depuis la poitrine jusqu'aux jambes, toutes les plumes sont parsemées de plusieurs taches blanches, à peu près rondes; pareilles se voient sur l'épaule de l'aile. Les recouvrements du dessous de la queue, et le bas-ventre, sont rayés de blanc et de brun, et les couvertures des ailes sont terminées de blanc; la queue porte une large bande d'un blanc fauve, et toutes ses pennes sont liserées de blanc à leurs pointes. Le bec est couleur de plomb, sa base est jaune, ainsi que la peau presque nue du tour de l'œil. Les pieds, les doigts et les serres sont noirâtres, l'iris est d'un brun rouge foncé.

» La femelle est plus forte que le mâle, et ses taches blanches sont moins apparentes et plus salies de fauve. Je n'ai vu que sept individus de cette espèce; des sept, je n'ai pu parvenir à en tuer que quatre, deux mâles et deux femelles. Il ne m'est jamais arrivé de trouver ces oiseaux dans la plaine, et souvent je les ai entendus sans les apercevoir. Au reste, ils sont très farouches et fort difficiles à approcher. »

2° Le BIDO (1) des Javanais, décrit par le docteur Horsfield, ne paroît différer du précédent rapace que par une taille moindre; tout porte à croire qu'il n'en est qu'une variété de localité.

3° L'HOEMATORNIS ONDULÉ (2) est long de deux pieds sept pouces anglois; son plumage est, sur le corps, d'un brun intense, passant en dessous au roux brunâtre. La poitrine est recouverte de raies fauves et onduleuses, et sur le ventre se dessinent des ocelles blancs bordés de noir. La tête, la huppe et la queue sont d'un noir brunâtre; mais les plumes de la tête, blanches à leur naissance, sont frangées de roux à leur sommet, tandis que sur la queue s'étendent une large bande dans son milieu et une plus grêle à son extrémité, l'une et l'autre roux blanchâtre. Sur le carpe apparoissent des taches blanches. C'est dans les montagnes de l'Himalaya que se rencontre cette espèce.

4° L'ŒMATORNIS DE MANILLE (1) est moins gros que le bacha d'un tiers, et lui ressemble beaucoup, quant à la coloration du plumage. Il vit aux îles Philippines.

(1) *Falco bido*, Horsf., Trans. Soc. Linn. t. XIII, p. 137; *fuscus, capite supra remigibus caudaque nigris; plumis cristæ capitis aliis basi albis; cauda fascia lata albida, alis subtus abdomine crisso cruribusque albo guttatis.*

(2) *H. undulatus*, Vig., Proceed. I, 170; II, 15, Gould, Cent. of birds.

(1) *H. holospilus*, Proceed. I, 171; *Buteo*, Proceed. I, 96. *H. superne brunneus, subtus brunescenti rufus; capite, fasciisque duabus remigum rectricumque fusco atris; nucha et dorso, collo in fronte, pectore abdomineque toto, tectricibusque alarum maculis albis ocellatis, harum maculis diminutioribus.*

LES HARPIES (2).

N'ont qu'une espèce célèbre par ses habitudes carnassières, et qui vit dans l'Amérique méridionale. Elles ressemblent aux aigles-pêcheurs par l'ensemble des formes, excepté que les ailes, fort courtes, ne vont qu'au tiers de la queue. Leurs tarses sont très gros, scutellés sur les doigts, réticulés et à moitié emplumés, et leur bec, ainsi que les ongles, sont taillés dans des proportions plus robustes que chez aucune autre espèce. Le type de ce genre est la GRANDE HARPIE D'AMÉRIQUE (3) ou le *grand aigle de la Guyane*, de Mauduyt, que Fernandez a décrit sous le nom mexicain d'Ytzquauhtli (4). Ce rapace, de taille plus grande que celle de l'aigle commun, a la tête et le bec gris foncé, la première surmontée d'une huppe noire terminée de gris, un large collier noir sur le devant du cou. Le manteau et les côtés de la poitrine brun noirâtre, et les parties inférieures blanchâtres. La cire est brune et les tarses sont jaunes. La harpie peut relever ses plumes allongées de l'occiput et des joues; et, dans cet état, elle a la physionomie d'une chouette. On dit son bec assez puissant pour fendre le crâne d'un homme; mais ce fait n'est peut-être qu'une manière exagérée de la part des habitants de peindre l'énergie de cet oi-

(2) *Harpyia*, Cuv.

(3) *Falco harpyia et cristatus*, L.; *F. harpyia et imperialis*, Shaw; *vultur cristatus*, Illig.; *falco Jacquini*, Gm. (atlas, pl. 1); *falco destructor*, Daudin, XI, 60; Temm. pl. 14.

(4) *Avium*, p. 28, cap. 67; *aquilæ species est paulo tlacoquauhtli major, acriorque, aves enim majores et lepores ipsas persequitur, infestat ac rapit. Color est promiscuè pullus ac niger, candido et fulvo quandoque permixtis; frigidis locis degit ac raptu vivit.*

Le Harpie d'Amérique.

Falco destructor, *Vaudin.*

Publié par Pourrat F. à Paris.

seau, qui vit de jeunes faons de cariacou, d'unaus et d'aïs.

LES SPIZAETES [1].

OU LES AIGLES AUTOURS.

Font le passage des aigles-pêcheurs aux véritables autours. Leurs ailes sont plus courtes que la queue; leurs tarses sont élevés, grêles, couverts d'un duvet serré, et terminés par des doigts peu robustes. Les Grecs donnoient le nom de *morphnus* à un oiseau de proie inconnu aux modernes, tandis que celui de *spizaëtus* a été forgé du grec, et signifie aigle et accipitre. Ce sont de grands rapaces des Indes orientales ou occidentales, et aussi de l'Afrique méridionale.

Le type de cette tribu est l'oiseau que nous avons décrit sous le nom de SPIZAETE A RÉMIGES HASTÉES [2]. M. Bellanger a rapporté deux individus de l'accipitre qui nous occupe, assez différents l'un de l'autre par leur plumage, pour que de prime abord on soit tenté de les distinguer. Mais les caractères génériques se réunissent pour donner une preuve assez positive de leur identité spécifique, en même temps que l'un et l'autre offrent la particularité d'avoir des rémiges ensiformes, mais à barbes dilatées et allongées à leur base et sur leur bord interne. Nous n'avons pu vérifier si les autres spizaëtes présentent cette dernière particularité, ce qui est supposable; car tous les oiseaux de proie ont leurs rémiges à barbes rétrécies vers le tiers ou le milieu du rachis, mais aucun autre genre ne présente une dilatation aussi large, aussi régulièrement marquée que notre spizaëte. Ce caractère se retrouvera peut-être chez les aigles, et doit donner au vol une impulsion plus puissante, et une action plus compressive sur le fluide aérien que frappe l'aile.

Le bec de ce spizaëte est droit à la base en dessus, qui forme une sorte de plateau convexe; il est recourbé à l'extrémité, assez mince, médiocrement robuste, à arête légèrement convexe, à pointe très crochue, droite, à bord coupant, lisse, uni. La mandibule inférieure est taillée en biseau, à bords réguliers, lisses et canaliculée; ses branches sont très écartées, et leur intervalle est rempli par la peau de la gorge. La cire occupe la moitié de la mandibule supérieure; elle est garnie de poils en avant de l'œil, et percée sur son bord antérieur et moyen pour l'ouverture de la narine. Celle-ci est nue, ouverte, ovalaire et oblique. La commissure de la bouche est d'une très grande ampleur, elle se trouve rebordée par un repli épais et comme cartilagineux, et s'étend jusqu'à l'œil; elle a deux pouces de longueur de l'angle à la pointe du bec.

Or, la particularité des poils implantés sur la cire, l'ampleur de la bouche, sont des caractères distinctifs des buses; mais l'allongement de la base du bec, et la portion recourbée éloignée du front est un caractère des aigles.

La tête de notre spizaëte est déprimée, aplatie; le cou est gros et court, les ailes longues et puissantes, bien qu'elles ne s'étendent que jusqu'aux trois quarts de la queue. Celle-ci est allongée, arrondie, composée de douze rectrices roides, et ovales à leur extrémité. Les ailes sont étroites, épaisses, à première rémige longue, mais beaucoup plus courte que la deuxième, et celle-ci que la troisième, qui est un peu moins longue que la quatrième; les troisième, quatrième, cinquième et sixième sont donc les plus longues. Les rémiges secondaires sont courtes, arrondies et amples; les couvertures sont de même forme que ces dernières, mais moins rigides. Les rémiges sont roides et terminées en lames à pointe conique. Les barbes du côté externe sont courtes, serrées et roides, toutefois celles de la base sont plus larges et forment un épatement. Celles du bord interne, d'abord très longues, se coupent assez nettement au tiers supérieur, et toutes celles qui leur succèdent assez uniformément égales ont neuf lignes de longueur, tandis que les premières en ont dix-huit.

Ce rapace a près de deux pieds de longueur totale. Son plumage est brunâtre sale, et la nature de ses plumes est sèche et sordide; un épais duvet blanc recouvre la peau. Les plumes, qui sont implantées sur la tête, sont très pointues et terminées en un brin filiforme, prolongement de la tige moyenne. Les tarses sont allongés, emplumés jusqu'à la naissance des doigts, et recouverts dans toute leur étendue de plumes serrées et courtes. Celles des jambes sont au contraire épaisses et touffues. Les serres sont très robustes, très crochues, noires, convexes en dessus et imparfaitement creusées en gouttière en dessous; les doigts sont recouverts d'écailles petites, en aréoles, et la plante des pieds est épaisse et charnue. Le pouce, à la racine de l'ongle, a trois écailles, le doigt interne trois, le médian et l'externe chacun quatre; la couleur des doigts est olivâtre.

Jeune âge : les plumes de la tête et du cou sont fauve blond, leur tige est brune, lustrée; le dos, les grandes couvertures, sont fauves brunâtres, plus clairs et plus blonds sur le croupion; les ailes sont fauves brunâtres. Les rémiges primaires et secondaires sont d'un noir vif et mat; la queue est ample, arrondie, composée de douze rectrices arrondies à leur extrémité; elles sont brunes et légèrement

[1] *Morphnus*, Cuv.; *spizaëtus*, Vieillot.

[2] *Morphus hastatus*, Less., voy. de Bél., Zool., p. 217.

bordées de fauve blond, le plus souvent elles sont usées, de manière à ce que la tige, qui est d'abord blanche et puis noire, se termine en brin court et aigu. La partie inférieure de ces mêmes rectrices est d'un gris taché de fauve et terminé de cendré. Les plumes du dessous du corps sont d'un roux beaucoup plus vif sur les cuisses, que nuance par petites rayures un brun peu décidé. La région anale et les couvertures inférieures, qui sont très longues, sont d'un blanc légèrement lavé de jaunâtre.

Le bec et les tarses sont bruns; la cire paroît être jaune dans l'état de vie.

Age moyen: les nuances par lesquelles l'individu que nous avons sous les yeux s'éloigne de l'état que nous venons de décrire, sont les suivantes : les plumes de la tête sont moins capillacées à l'extrémité que dans le jeune âge; leurs barbes sont plus pleines, et chacune d'elles, brune roussâtre dans son étendue, est terminée par une gouttelette roux clair; le plumage, sur le corps, est brun à teinte roussâtre ; les grandes couvertures surtout sont d'un brun assez foncé, qui se dégrade sur les bords des barbes, de manière à les franger de roux clair ou de blanc. Les ailes sont gris roussâtre et brun roussâtre en dessus, chaque plume étant terminée d'une gouttelette blanche, arrondie sur les épaules, et bordée d'un triangle sur le rebord ; les parties inférieures sont d'un roux fuligineux assez intense, que relève une flammèche blanchâtre au centre de chaque plume. Les couvertures inférieures sont rousses, flammées de blanc, et les plumes des jambes d'un roux assez foncé. La queue, brune en dessus, est grise en dessous, rayée de brun fauve, et les deux rectrices externes sont plus écartées que leurs voisines. Les rémiges sont d'un noir franc, et les tarses sont jaunes.

Bien qu'il y ait des dissemblances très grandes entre le plumage du spizaëte linéolé, décrit par le docteur Horsfield, et les deux individus que nous venons de peindre, nous sommes assez tenté de regarder notre *spizaëte hasté* comme le sexe femelle, ou l'âge non adulte de cette espèce javanaise, figurée sous le nom d'autour unicolore, pl. 134, par M. Temminck, tant il y a des rapports dans la forme du bec, la vestiture des tarses, les proportions des ailes et de la queue, etc.; mais le *falco limnœtus* a le bec noir, la cire et les doigts d'un gris de plomb, le plumage en entier d'un brun fuligineux, finement flammé de brun, un trait jaunâtre derrière l'œil, et la queue qui, blanche à sa base, est brune dans le reste de son étendue.

Les individus de notre *spizaëte hasté* ont été rapportés du Bengale par M. Bellanger, et on donne au *linéolé* cette même patrie, bien qu'il soit plus commun dans l'île de Java. On dit que ce rapace vit de poissons qu'il pêche dans les lacs d'eau douce.

2° Le SPIZAETE LINÉOLÉ [1] a le bec noir, la cire et les tarses plombés, le plumage brun fuligineux, finement flammé de brun; un trait jaunâtre se recourbe derrière l'œil, et descend sur les côtés du cou. La queue est entièrement brune, excepté sa base, qui est blanche. On le trouve au Bengale, d'où l'auroit envoyé M. Duvaucel, et il se trouve à Java, où il porte le nom de *wurou-rawa,* suivant le docteur Horsfield. Il habite principalement les bords des grands lacs, qui se forment dans les saisons des pluies dans la partie sud de l'île, et il se nourrit de poissons.

3° Le HUPPARD [2], a été ainsi nommé de la longue huppe rigide qui part de l'occiput; son plumage est plus ou moins brun noirâtre, excepté les plumes des tarses et le rebord de l'aile, qui sont blancs. Cet oiseau, peu robuste, se borne à chasser le petit gibier; il poursuit les lapins, les canards, les perdrix. La femelle construit son nid sur les arbres, et le garnit de plumes ou de laine en dedans; elle y pond deux œufs tachés de brun roux et presque ronds. Cette femelle, plus forte que le mâle, a la teinte moins foncée, et des bariolures plus apparentes. Le huppart a un cri plaintif, et ne produit à la fois que deux petits, l'un mâle et l'autre femelle. On le trouve dans la Cafrerie, au Sénégal et dans la Gambie.

4° Le BLANCHARD [3] est une espèce intéressante, découverte par Levaillant, et dont l'histoire est tracée en ces termes par cet observateur judicieux.

« Si l'intrépidité et le courage sont les caractères moraux qui distinguent les ailes des autres oiseaux de proie, sans contredit celle dont il est question ici est autant un aigle que celui dont nous avons parlé sous le nom de griffard, car il est le tyran de tous les grands oiseaux qui habitent ses États; c'est un vrai despote, qui, abusant de ses moyens, fait la guerre à tout ce qui l'environne, et immole tout ce qui l'approche. Destiné à faire la chasse au peuple ailé, la nature l'a doué d'une grande aisance dans son vol; une très longue queue lui sert admirablement pour se diriger avec agilité, et parer aux revirements fréquents et prompts qu'emploient les oiseaux qui cherchent à éviter ses cruelles serres, écarts brusques, qui presque toujours les font échapper à tout autre oiseau de rapine, mais qui deviennent inutiles avec celui dont nous parlons.

» C'est à la poursuite des ramiers que l'on peut admirer l'adresse du blanchard; il semble même de préférence chasser ces oiseaux, dont le vol est le plus rapide et le plus varié; et c'est surtout de l'espèce

[1] *Falco limnœtus*, Horf. Resear. in Java in Trans. Soc. Linn., t. XIII, p. 138; Temm., pl. 134.

[2] Levaill., Af., pl. 2; *falco occipitalis*, Daudin, t. II, p. 40 : Vieill. Encycl. III, 1259; Bruce, pl. 32.

[3] Levaill., Af., pl. 3; *falco albescens*, Shaw.

que j'ai décrite sous le nom de racurou, qu'il fait sa proie ordinaire. J'ai vu des faucons, des autours, des éperviers, des hobereaux, etc., poursuivre nos ramiers en Europe; mais je les ai peu vus réussir dans cette chasse, même en se jetant dans des volées entières de ces oiseaux. Leurs moyens étoient à la vérité différents de ceux qu'emploie le blanchard avec tant de succès. Les oiseaux de haut vol poursuivent à tire d'aile leur proie, et cherchent à l'aborder, soit par dessus, soit de côté, afin de s'en saisir. Celui-ci, au contraire, mesure son vol, se domine, et ne donne rien au hasard. Le racurou, comme on peut le voir dans sa description, s'élève au-dessus des grands arbres, et semble s'amuser d'une singulière manière de voler qui n'appartient qu'à lui. C'est alors que le blanchard part de l'endroit où il étoit en embuscade; et s'il peut arriver au racurou avant que celui-ci ait eu le temps de se précipiter dans les bois pour se cacher dans les broussailles, c'en est fait de lui: tous ses détours, tous ses mouvements brusques et réitérés lui deviennent inutiles; son ennemi pare à tout, et semble chercher plutôt à le lasser qu'à le poursuivre. Toujours au-dessous de lui, son unique soin est de l'empêcher de gagner les arbres, et plus tôt le racurou s'y précipite, plus tôt il est pris, parce que le blanchard, parcourant pendant le même temps la ligne la plus courte, se trouve toujours au passage, et saisit sa proie au moment où souvent elle croit lui échapper. Ce n'est que lorsque le racurou est forcé de gagner la plaine, que le blanchard vole droit sur lui, et le prend en un instant, parce qu'alors il est déjà très fatigué; mais il est fort rare qu'il ose quitter le bois, vu que son unique ressource est d'arriver dans le plus épais des arbres, où les mouvements du blanchard se trouvent gênés, et où il peut espérer d'échapper à la mort.

» Le blanchard plume sa proie avant de la déchirer, et c'est toujours perché sur les branches basses d'un gros arbre qu'il la dévore, ou sur le tronc d'un arbre renversé, ou sur un rocher, enfin sur un endroit élevé, mais jamais à terre.

» Le blanchard ne fréquente que les forêts; il se tient de préférence dans les endroits où se trouvent les plus grands arbres, et où il y en a le moins, parce que, découvrant mieux tout ce qui lui paroît propre à faire sa nourriture, c'est de là que, tapis derrière une grosse branche, il quitte les ramiers et les perdrix des bois, qu'il saisit en se précipitant avec bruit de dessus l'arbre sur la troupe. Il se nourrit aussi d'une très petite espèce de gazelle, qui ne se trouve pas dans les forêts ; j'en ai parlé dans mes voyages sous son nom hottentot de *nometjes*.

» J'ai eu long-temps le plaisir d'observer une couple de blanchards, mâle et femelle, qui étoit établie près de mon camp, dans les bois du charmant et délicieux pays d'Anténiquoi. Je les ai examinés pendant plus de trois semaines avant de les tuer. Assis au pied d'un arbre, je passois des matinées entières à observer tous leurs mouvements et toutes leurs ruses. Comme dans ce temps ils étoient occupés à couver, et que jamais le nid n'étoit vacant, je me voyois sûr de les retrouver chaque jour dans les mêmes lieux. Quand l'un d'eux s'étoit saisi d'une proie quelconque, tous les corbeaux des environs accouroient en troupes innombrables, criant autour de lui, et cherchant à avoir leur part du butin; mais l'aigle paroissoit mépriser ces oiseaux pillards, qui, n'osant approcher de trop près, se contentoient de se jeter sur les débris qui tomboient de l'arbre où le blanchard dévoroit paisiblement sa proie. Quand il se présentoit dans l'arrondissement un oiseau de rapine quelconque, le blanchard mâle le poursuivoit à toute outrance, jusqu'à ce qu'il fût hors de son domaine. Les plus petits oiseaux pouvoient tous approcher jusque sur le nid même de cet aigle, qui ne leur faisoit aucun mal; ils étoient même là en sûreté contre les attaques des oiseaux de proie d'un ordre inférieur.

» Les ailes du blanchard ne paroissent point être d'une envergure aussi considérable que celle des autres aigles, parce que ne s'étendant que jusqu'à la moitié de la longueur de la queue, elles semblent être plus courtes proportionnellement à cette queue, qui est fort longue; mais, si l'on considère le volume de son corps, on trouve son envergure assez grande.

» Le blanchard a le corps moins gros que nos aigles; il est plus allongé et plus svelte de taille; enfin, comme il convenoit qu'il fût construit pour la chasse aux oiseaux, il est, en un mot, à nos aigles, ce que sont les levriers aux dogues.

» Le blanchard est caractérisé par une espèce de huppe qui prend naissance derrière l'occiput; mais elle est beaucoup moins apparente que dans l'espèce précédente, et on l'aperçoit fort peu dans la femelle; celle-ci est d'un tiers plus forte que le mâle; sa couleur est généralement plus lavée de brun fauve sur le manteau et les couvertures des ailes; tous deux sont gantés, c'est-à-dire qu'ils ont des plumes jusque sur les doigts. Sa queue est rayée transversalement de blanc et de noir. Les grandes pennes sont brunâtres sur leurs barbes extérieures, et rayées dans toute la partie qui est couverte, quand l'aile est ployée. L'iris et les doigts sont d'un beau jaune; les griffes, qui sont très fortes, ont une couleur plombée, ainsi que le bec.

» Toutes les plumes du blanchard sont blanches, flambées de noir brun sur le manteau; elles sont douces au toucher, et non rudes comme celles des aigles en général. Son ramage est composé de plusieurs sons aigus, répétés précipitamment, et qu'on

peut rendre par *cri-qui-qui-qui-qui*. Lorsqu'il est perché et repu, on l'entend pendant des heures entières répéter ces mêmes accents, qui paroissent assez foibles pour un oiseau dont la taille égale à un tiers près celle du griffard. Le blanchard bâtit son aire sur le sommet des grands arbres; le mâle couve tour à tour avec sa femelle. Je n'ai trouvé que deux œufs dans le seul nid de blanchard que j'ai vu; ils étoient blancs et de la grosseur de ceux d'un dindon, mais d'une forme plus ronde.

» Quand, obligé de quitter mon camp, je me décidai à tuer le mâle et la femelle, les petits étoient déjà couverts entièrement d'un duvet blanc fauve. J'ai essayé d'élever ces deux aiglons, mais mes chiens les tuèrent avant qu'ils ne fussent couverts de leurs plumes. A en juger par celles qu'ils avoient déjà, la première livrée du blanchard approche beaucoup de celle de l'âge fait, à l'exception que le brun est plus lavé, et que toutes les couvertures des ailes sont bordées de roussâtre En général, j'ai remarqué dans plusieurs jeunes oiseaux de proie que la couleur fauve ou rousse borde toujours plus ou moins les plumes de tout le manteau. Je n'ai jamais rencontré le blanchard que dans le pays d'Anténiquoi. »

5° Le SPIZAETE HUPPÉ (1) vit dans l'île de Ceylan, et aussi dans les provinces de l'Inde qui avoisinent cette île. Son manteau est brunâtre, ainsi que les ailes qui sont teintées de roux. La tête et le cou sont flammés de brun, et quelques plumes brunes, droites et terminées de blanc, partent de l'occiput, et forment une sorte de huppe. Les parties inférieures sont blanches, avec des flammes roux vif, plus foncées en couleur sur les flancs; la queue est arrondie, brunâtre, rayée de brun.

6° L'URUTAURANA (2) de Marcgrave, ou l'aigle moyen de la Guyane, de Mauduyt (3), que d'Azara mentionne sous le nom d'*épervier pattu*, dans son Histoire des Oiseaux du Paraguay, habite Cayenne. Le sommet de sa tête et de sa huppe sont noirs, le devant du cou est blanc, et sa partie postérieure roux vif; un cercle blanc entoure les yeux; les ailes et le manteau sont brun, et chaque plume se trouve être entourée d'un rebord neigeux. Les parties inférieures du corps sont blanc rayé de noir.

7° Le SPIZAETE NEIGEUX (4) habite l'île de Java et le Bengale, où il se nourrit de poissons; on le voit, au dire de M. Reinwardt, planer le long des rivières et sur les bords des lacs pour saisir sa proie. Son plumage est blanc sur le sommet de la tête, le cou et le dessous du corps, seulement des taches fauves apparoissent sur le cou; les plumes des flancs et des ailes sont brunâtres, plumes cerclées de blanc sur les couvertures moyennes et les épaules; le duvet qui recouvre les tarses est blanc; les doigts sont jaunes, et le bec est de couleur plombée.

8° Le SPIZAETE TYRAN (1) est une belle espèce qu'on rencontre dans les grandes forêts du Brésil. Son plumage est presque en entier brun marron, flammé de brun en dessus et blanchâtre en dessous. La queue est brune, rayée de quatre bandes blanchâtres. Les couvertures des jambes sont parsemées de points blancs. Une large tache blanche rayée de brun occupe le thorax, et une huppe, formée de plumes blanches et brunes, retombe en arrière de l'occiput.

9° Le LANG TAMBIKAR des Malais (2), grand rapace, qui semble être inédit, et qui paroît appartenir à la tribu des spizaëtes. Il a plus de deux pieds de long, et plus de trois pieds d'envergure. Le bec et les ongles sont d'un noir plombé; la cire est bleuâtre. Les jambes sont couvertes de plumes courtes jusqu'aux doigts, qui sont d'un jaune pâle. La couleur du dos et des ailes est fauve; les bords des plumes sont plus clairs et les plumes des ailes ont des bandes transversales plus sombres. Les parties inférieures sont blanches, avec une tache brune lancéolée au centre de chaque plume; au milieu de l'abdomen et des cuisses elles deviennent des raies transversales. Le bec est droit à sa base; la pointe de la mandibule supérieure a une dent obtuse au milieu; les plumes de la tête forment une sorte de huppe en arrière, et sont de couleur plus claire que celles du corps. Les joues sont blanchâtres, avec des taches brunes. Les rectrices sont brunes, avec plusieurs bandes obscures, transversales. Les ailes sont plus courtes que la queue, et leur quatrième penne est la plus longue.

(1) *Falco cristatellus*, Temm., pl. 282.

(2) *Falco ornatus*, Daudin, II, 77: *falco superbus et coronatus*, Shaw; *harpyia braccata*, Spix (jeune), pl. 6, fig. 1.

(3) Encycl.

(4) *Falco niveus*, Temm., 127.

LES URUBITINGAS.

Sont des spizaëtes par la forme de leur tête, leur bec peu robuste, leur cire poilue, leurs ailes, dont l'extrémité n'atteint pas le tiers antérieur de la queue, et par leurs tarses larges, proportionnellement grêles, terminés par des doigts courts. Mais les vrais spizaëtes ont les tarses couverts d'un duvet serré, et les urubitingas ont ces parties nues et garnies de minces scutelles en avant. Les deux espèces connues sont de l'Amérique méridionale. Ce sont :

(1) *Falco tyrannus*, Wied Neuw. It. 2, p. 174 : Temm., 73.

(2) *Falco caligatus*, sir Raffles, Cat. *Sum.*

Pr. laurana. *2. Faucon à joues nues.*

Publié par Pourrat F. à Paris

1° L'URUBITINGA (1), noir, sans huppes, ayant le croupion et la base de la queue blancs. Le jeune a le dessus du corps brun, le dessous fauve, moucheté de brun. C'est un oiseau qui chasse dans les savanes des alentours de Cayenne et dans les marécages du Brésil.

2° Le PETIT AIGLE DE LA GUYANE (2) de Mauduit (3), ressemble en plus petit à la harpie par la coloration de son plumage. Son bec est brunâtre, ses tarses sont jaune clair. Un cercle noir entoure l'œil. Le corps est blanchâtre en dessous, varié de brun et de blanc en dessus. La queue est grise, linéolée ou bariolée de brun, ou largement rayée de noir. Cette queue est longue, arrondie, et les ailes dépassent à peine le croupion. Une *variété* est rousse, linéolée de roux vif. Ce rapace habite Cayenne.

LES CYMINDIS (4).

Forment une tribu d'accipitres très nettement caractérisée par un bec recourbé, comprimé, à mandibule supérieure très crochue. Les narines s'ouvrent en scissure oblique sur le rebord de la cire, qui est peu large; la commissure ne va pas jusque sous l'œil. Les tarses sont très courts, réticulés et à demi-vêtus. Les ailes sont plus courtes que la queue. Celle-ci est ample, arrondie ou élargie à l'extrémité. Les Grecs donnoient le nom de *cymindis* à un oiseau ignoré des modernes. Les deux espèces décrites sont de l'Amérique méridionale.

1° Le CYMINDIS BEC EN CROC (5) habite la Guyane, le Brésil, et surtout les environs de Cayenne. Le mâle adulte a le plumage uniformément ardoisé, excepté la queue, qui est rayée d'une large bande blanche. Le demi-bec supérieur est noir, tandis que l'inférieur est blanc. Les tarses sont jaune vif. La femelle a le cou, la poitrine et le ventre blanc roux, rayé de roux cannelle fort vif. Enfin, une variété atteinte de mélanisme a été figurée par M. de la Fresney (6), et a cela de particulier d'être entièrement d'un brun fuligineux uniforme, excepté la queue, qui est largement barrée de noir.

2° Le CYMINDIS A MANTEAU NOIR (7) a été figuré dans les planches enluminées de Buffon, sous le nom de *petit autour* de Cayenne, et sous celui de buse cymindoïde par Temminck (1). Mais la buse mantelée (2) du prince de Wied est évidemment encore cet oiseau dans un plumage différent, et on devra donc faire disparoître cette espèce purement nominale (3), qu'on rencontre aussi bien au Brésil qu'à la Guyane.

LES ROSTRAMES (4).

Confondus avec les cymindis, en diffèrent par un bec étroit, grêle, à mandibule supérieure très recourbée, et beaucoup plus longue que l'inférieure: celle-ci est mince, courte et tronquée. Les narines sont basales, nues et arrondies. La commissure est fendue jusque sous les yeux. Les tarses sont courts, scutellés, à demi vêtus, armés d'ongles très longs. Les ailes sont pointues et presque aussi longues que la queue, qui est courte et carrée. La seule espèce bien connue des rosthrames vit au Brésil: c'est le FAUCON BEC EN HAMEÇON, d'Illiger (5), dont le mâle adulte est en entier brun ardoisé. Son bec est noir et les tarses sont jaunes (6). La femelle est variée de brun roussâtre, cerclée de fauve sur le corps, et fauve flammé de brun en dessous. Une espèce, brunâtre enfumé sur toutes les parties, et qu'une queue, longue, fourchue et frangée de blanchâtre, avec une cire orangée, semble isoler suffisamment, a été rapprochée de la première sous le même nom par M. de La Fresnaye (7), qui seroit assez disposé à ne la regarder que comme une variété atteinte de mélanisme. C'est notre ROSTRHAME NOIR (8).

LES GAMPSONIX (9).

Sont encore peu connus, et l'espèce qui sert de type à cette petite tribu n'a pas encore été figurée. Ces rapaces ont les mandibules entières, des narines rondes, des ailes courtes, la queue médiocre et égale, des tarses nus, réticulés, mais emplumés jusqu'à leur milieu. Le GAMPSONYX DE SWAINSON (10) a été rencontré sur la montagne de Table-land, dans la province de Bahia, non loin de la baie de San-

(1) *Falco urubitinga*, L.; Temm. col. 5; *falco longipes*, Illig.; *aquila picta*, Spix? pl. 1.

(2) *Falco guyanensis*, Daudin, II, 78.

(3) Encycl.; Vieill. Encycl. III, 1257. Sonnini, 32, 38.

(4) Cuvier. Rég. an.

(5) *Cymindis uncinatus*, Illig.; Temm. pl. 103 (mâle), 104 (fem.). et 115 (jeune).

(6) Mag. de Zool., t. IV, pl. 21.

(7) *Falco cayennensis*, L. Gm.; Spix, pl. 8.

(1) Pl. 270.

(2) *Falco palliatus*, Wied.; Temm., pl. 204.

(3) La Fresnaye, Mag. de Zool., t. IV, pl. 22.

(4) *Rosthramus*, Less., Ornith.

(5) *Falco hamatus*.

(6) Temm., pl. 61, la fem., pl. 231.

(7) La Fresnaye, Mag. de Zool. 1834, pl. 20.

(8) *Rosthramus niger*, Less., Ornith.; *falco leucopygos*, Spix, pl. 2.

(9) Vigors, Zool. Journ., t. II, p. 69.

(10) *G. Swainsonii*, Vig. *hoc. cit.*

Salvador. C'est un oiseau brun cendré en dessus, blanc en dessous, ayant le front, les joues, le ventre, les flancs et les plumes fémorales d'un orangé fort vif. Une tache noire occupe les côtés de la poitrine.

LES AUTOURS (1).

Ont la forme générale des circaëtes, mais leurs ailes sont toujours plus courtes que la queue. Leur bec est fortement recourbé dès la base, et leurs tarses sont assez courts et écussonnés, c'est-à-dire garnis de squamelles en avant. Cette tribu est très nombreuse. Buffon n'a décrit que l'AUTOUR ORDINAIRE (2), seule espèce que possède l'Europe, car toutes les autres sont étrangères; ce sont :

1° L'AUTOUR DE LA NOUVELLE-HOLLANDE (3), qui est gris tendre en dessus, avec la gorge et la poitrine blanchâtres, zonées de brun. La tête, le cou et les côtés gris clair. La queue blanche en dessous est rayée de brun. Une variété se fait remarquer par la blancheur éclatante et uniforme de son plumage. Cet oiseau habite la Terre de Diémen et la Nouvelle-Galles du Sud.

2° L'AUTOUR MANGAIRÉ (4) des habitants de la Nouvelle-Guinée, dont le plumage est noir brun en dessous, roux flammé largement de noir sur le cou et la poitrine, roux presque pur sur le ventre. La queue est longue, étagée, barrée et terminée de gris.

3° L'AUTOUR PEINT (5), modelé sur l'autour d'Europe, qu'il semble remplacer dans l'Amérique septentrionale, est assez commun aux alentours de New-York. Son plumage est gris ardoisé en dessus, tandis que le dessous du corps est blanchâtre, très finement strié de brun. Le bec est noir et les tarses sont jaunes.

4° L'AUTOUR A VENTRE GRIS (6), découvert au Brésil par le voyageur Natterer. Il est brun en dessus, avec la gorge blanche, la poitrine gris clair, à teinte plus foncée sur le ventre; les joues très brunes et le pourtour des yeux dénudé. Le jeune est varié de roux et de brun.

5° L'AUTOUR HYDER (7), ou le *goshawk*, ressemble au suivant, mais sa taille est plus forte. Le plumage est brun, teinté de roussâtre au dos, de blanc sur les tectrices des ailes, et rayé de taches blanches sur le ventre. Une ligne légère traverse le front, une seconde règne sur la gorge, et toutes les deux sont blanches; elles sont bordées de trois raies fauves, une médiane et deux latérales. Les couvertures des cuisses sont blanches, rayées de roux. La queue rousse en dessus est traversée par cinq raies grêles. Le bec, jaune à sa base, est noir à sa pointe. Le plumage ne varie pas dans les deux sexes, seulement la femelle a une taille plus forte. Cet oiseau habite le Dukhun, dans l'Inde continentale.

6° L'AUTOUR A TROIS BANDES (1) habite la grande île de Sumatra. Il a le tour des yeux nu, les joues grises, une calotte noire sur l'occiput, la gorge blanche, traversée par une raie longitudinale noir intense. Les parties inférieures du corps sont blanches, mais la poitrine est flammée de roux vif, et le ventre est rayé de roux et de brun. La queue est blanchâtre, mais brune à son milieu.

7° L'AUTOUR A NUQUE BLANCHE (2) a les mêmes formes d'ailes, de bec et de queue que le *brachiptère*, mais il est facile à distinguer par les dimensions, car la longueur totale de celui-ci ne dépasse jamais quatorze pouces, tandis que les jeunes mâles de l'autre espèce n'ont jamais moins de dix-sept pouces.

L'adulte a le front et les sourcils marqués d'une bande blanche; la gorge est totalement blanche, et cette couleur forme sur le devant du cou un croissant bien marqué, dont les extrémités se dirigent vers les côtés, et aboutissent à quelque distance de l'extrémité d'un autre collier blanc placé sur la nuque. Les plumes blanches qui composent cette bande cervicale sont terminées de noir; le sommet de la tête et de l'occiput est noir; le dos, le croupion et les ailes d'un brun sombre, et les rémiges rayées de noirâtre; du roux couvre les tempes et les côtés du cou, et cette couleur forme un collier interrompu sur la poitrine; les autres parties inférieures du corps, sans exception, sont rayées de larges bandes transversales d'un brun noirâtre alternant avec des bandes blanches un peu plus larges; les couleurs du dessous des ailes sont rayées de la même manière; la queue est longue, très étagée, et d'un brun noirâtre. Cinq grandes taches blanches coniques sont placées sur les barbes intérieures de toutes les pennes latérales, quatre ou cinq rangées de taches blanches interrompues couvrent les deux barbes des pennes du milieu et la barbe extérieure d'un petit nombre de pennes latérales; en dessous, on voit distinctement cinq zones blanches, et toutes les pennes sont terminées de blanc. Les tarses sont longs; ceux-ci et les doigts paroissent avoir été, dans le vivant, d'un

(1) *Astur*, Bechst.; *asturina*, Vieill.; Cuv.; *dædalion*, Savig.

(2) Enl. 418, 425 et 461 : *falco palumbarius*, Savig.

(3) *Falco Novæ Hollandiæ*, Lath.; White, pl. et p. 250; *falco albus, rostro nigro; cera pedibusque flavis.*

Dans cet état c'est le *falco Rayii*, Horf. et Vig.

(4) *Falco longicauda*, Garnot, Zool. de la Coq., pl. 10.

(5) *Dædalion pictum*, Less., Ornith. 67 : *falco regalis*, Temm., pl. 495.

(6) *Falco poliogaster*, Temm. 264 et 295.

(7) *Astur hyder*, Sykes, Proceed., II, 79.

(1) *Falco trivirgata*, Temm. 303.

(2) *Falco leucochen*, Temm., pl. 306.

jaune clair marqué de cendré sur toutes les parties supérieures; le bec m'a paru bleuâtre, à pointe jaunâtre. Longueur de treize à quatorze pouces.

Les jeunes sujets sont roux; toutes les parties supérieures marquées de bandes rousses interrompues. Du roux pur couvre la nuque; le croissant à la gorge et le demi-collier blanc sur la nuque sont plus ou moins marqués; le blanc du front et des sourcils l'est plus foiblement; toutes les parties inférieures sont roussâtres ou d'une teinte isabelle, marquées de bandes peu distinctes ou très étroites, d'un roux foncé ou d'un brun roussâtre; les adultes sur les couvertures du dessous de la queue et les cuisses n'ont le plus souvent aucunes traces de raies. Cet autour habite le Brésil.

8° L'AUTOUR RADIEUX (1). L'adulte n'est pas encore connu; la courte indication qu'en donne Latham, et la très mauvaise figure qui accompagne l'article de son *radiadet falcon*, ne sont pas faites pour donner une idée de cet oiseau dans son plumage parfait.

Latham parle encore de cette espèce dans son second supplément, il dit: que le plumage (probablement de l'adulte) est de couleur de rouille, rayée et tachetée de noir; la queue est longue, pourvue de huit ou neuf bandes noires; cire et tour des yeux et pieds bleus; iris brun: une figure très mal coloriée accompagne cette indication.

Le jeune est de la taille de l'oiseau de *Saint-Martin;* les ailes aboutissent vers le milieu de sa très longue queue, qui est fortement arrondie; toutes les parties supérieures sont d'un brun très foncé; cette couleur est disposée par taches sur la tête et sur la nuque; elle est pleine sur les plumes du manteau et des ailes, qui sont terminées par une bordure rousse. Les rémiges et la queue colorées du même ton qui règne sur le dos, sont coupées de nombreuses bandes plus foncées et très étroites; on compte jusqu'à douze ou treize de ces bandes sur les pennes caudales. Les plumes qui entourent le bec, les sourcils, les joues et la gorge ont de petites raies brunes sur un fond blanc, la poitrine porte de grandes taches ovales sur un fond blanc; le ventre, les cuisses et l'abdomen ont des bandes transversales et des taches triangulaires, disposées assez régulièrement sur chaque plume, qui est rayée de quatre de ces bandes brunes et de quatre bandes blanches. Longueur à peu près de dix-huit pouces. Cet autour habite la Nouvelle-Hollande.

9° L'AUTOUR POLYOSOME (2), remarquable par la longueur de ses ailes, qui arrivent jusqu'à un pouce de l'extrémité de la queue, est plus grand que l'épervier cendré de Cayenne avec lequel il a des rapports.

Son bec et les ongles sont noirs, la mandibule inférieure blanche à la base; les tarses et les doigts sont recouverts d'écailles jaunâtres; l'iris est jaune, et la cire d'un jaune verdâtre. Tout le corps est d'un gris cendré; les pennes alaires, rayées de gris et de blanchâtre en dessous, sont brunes à l'extrémité. Les couvertures inférieures de la queue sont marquées de quelques traits blancs. La queue offre sur un fond blanchâtre des raies transversales brunes, ondulées, plus marquées en dessus qu'en dessous. Elle est terminée dans ces deux sens par une large bande noirâtre, bordée de gris de la même couleur que celle du reste du corps.

La longueur totale est de dix-sept pouces, sur laquelle la queue en prend six. Le bec a un pouce cinq lignes, et l'envergure deux pieds six pouces. Cet autour habite les îles Malouines.

10° L'AUTOUR-CUL-BLANC (1), qui vit au Brésil, a tout le corps d'un brun noirâtre avec quelques légères teintes de roux sur les plumes, qui recouvrent le talon et le haut des tarses. Le dessous des ailes est d'un blanc nuancé de roussâtre. Les pennes alaires sont marquées de traits blancs en dessus. Une teinte blanche se remarque au pli des ailes. Cette couleur est pure au croupion et aux couvertures inférieures de la queue, d'où le nom de cul-blanc a été imposé à cet oiseau. La queue, rayée au-dessous de bandes transversales blanches, offre en dessus et dans le même sens un trait et une bande blanchâtres. Lorsque le jabot est dilaté par les aliments, on voit, à l'endroit qu'il occupe, une tache blanche qui ne paroît pas dans l'état de vacuité de cet organe. Le bec est noir, la mandibule supérieure pointue, assez fortement recourbée; la cire et les pieds sont jaunes. La longueur totale de cet oiseau est de treize pouces, celle de la queue de cinq; son envergure est d'un pied sept pouces; le bec a un pouce; les ailes pliées s'étendent jusqu'à deux pouces de l'extrémité de la queue.

11° L'AUTOUR A QUEUE CERCLÉE (2). Les formes de cet autour sont à peu près les mêmes que dans l'*urubitinga*, mais avec des dimensions moins fortes; les tarses sont larges et robustes; les ailes ne couvrent que la plus petite moitié de la queue; les pennes des ailes et de la queue ne sont point rayées par des bandes nombreuses. Il a dans le port une certaine apparence de buse et même de busard; ses ailes, quoique pointues, ne sont pas aussi longues que dans les buses; la manière dont les pennes sont étagées est absolument la même que dans les autours d'Europe, mais elle donne lieu à une coupe plus allongée et plus pointue. La sinuosité aux bords du bec le rap-

(1) *Falco radiatus*, Bath., index. suppl. V, 2, p. 12, esp 40; Tem., pl. 123.
(2) *Falco poliosoma*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 14.

(1) *Falco leucorrhous*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 13.
(2) *Falco unicinctus*, Tem., pl. 313.

proche plus de nos autours que des buses, et cette espèce sert encore à faire apprécier les nombreuses nuances intermédiaires entre nos types européens. Le plumage dont l'individu adulte est revêtu n'est point encore parvenu à l'état parfait ou invariable : de fines bordures rousses aux plumes de la nuque et sur celles du ventre, et les mèches brunes sur un fond blanchâtre disposées sur la gorge, sont les indices certains que l'individu qu'a figuré M. Temminck conserve encore dans les couleurs du plumage quelques traces de celles d'une livrée propre au jeune âge.

L'adulte, revêtu d'une livrée invariable, a le sommet de la tête, la nuque, le dos, les scapulaires et le croupion d'un brun très foncé, sans aucune tache ni bordure; au front, et vers la direction des narines, sont deux petites taches blanches; la gorge et les côtés du cou d'un brun clair sont variés de stries blanches, selon l'âge des individus. La poitrine, le ventre et l'abdomen sont d'un brun noirâtre; toutes les pennes des ailes sont parfaitement unicolores, si ce n'est la base des barbes intérieures, qui est d'un blanc roussâtre, et leur bout, qui est entouré d'une raie très étroite, d'un blanc pur, et un grand espace blanc les termine toutes; un brun noirâtre, où domine une légère nuance pouprée, colore le reste de leur surface; les grandes couvertures supérieures de la queue et celles du dessous sont d'un blanc légèrement roussâtre; le milieu de ces plumes est marqué de mèches ou de stries brunes; les petites couvertures supérieures et inférieures des ailes, le bord externe de celles-ci et les cuisses sont d'une teinte de rouille très foncée et vive, des taches noires plus ou moins grandes occupent le centre de ces plumes; les grandes couvertures sont seulement bordées de roux. Les tarses sont jaunes, et le bec est d'un bleuâtre couleur de corne. Le corps a de longueur totale dix-neuf pouces. Cet autour vit au Brésil, dans les environs de Rio-Grande, près de Bona-Vista.

12° L'AUTOUR MONOGRAMME [1] adulte est parfaitement caractérisé, et facile à reconnoître parmi tous les rapaces de cette section, par une rangée de taches longitudinales formant une bande noire, qui suit la ligne moyenne du devant du cou; cette bande unique est d'autant plus marquée, que toute la région de la gorge ou de la partie supérieure du devant du cou, la poitrine, le sommet de la tête, les joues et la nuque sont d'une nuance cendrée, teintée sur la poitrine d'un léger ton roussâtre; le dos, les scapulaires et toutes les couvertures des ailes ont une teinte cendrée un peu plus foncée que celle du cou; les rémiges et les pennes secondaires alaires sont brunes, marquées de bandes transversales noires, mais la base et une partie des barbes internes des pennes sont d'un blanc pur, toutes sont terminées par une zone blanche; la première rangée des couvertures supérieures de la queue est de la couleur des plumes du dos, mais la rangée inférieure est blanche; une bande neigeuse peu large traverse toutes les pennes noires de la queue, à la distance d'un pouce et demi de leur extrémité; une seconde bande, en partie cachée par les couvertures, est plus ou moins exactement peinte, selon l'âge des individus : quelques sujets ont la queue terminée de blanc; toutes les pennes extérieures de chaque côté sont plus courtes que les autres; le ventre, les flancs, les cuisses et l'abdomen sont rayés transversalement, et à égale distance, de fines bandes cendrées et blanches; les seules couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc pur; la cire et les pieds sont d'un rouge clair, les vestiges de cette teinte existent encore sur ces parties dans quelques sujets récemment dépouillés reçus du Sénégal. La longueur totale de l'oiseau est de treize à quatorze pouces.

On ne connoît point encore la livrée du jeune et de l'âge moyen, mais à l'indice fourni par quelques pennes de la queue d'un sujet en mue, M. Temminck a pu s'assurer que les bandes blanches sont plus nombreuses dans un âge moins avancé. Ce rapace vit dans la Sénégambie.

13° L'AUTOUR MÉLANOPE [1] a été décrit sous le nom qu'il porte par Latham. Il est taillé sur les formes de nos autours et de nos éperviers d'Europe, et la queue est légèrement arrondie; un blanc pur est répandu sur la tête, la nuque et toutes les parties inférieures; des mèches noires longitudinales, plus ou moins larges, couvrent le milieu de toutes les plumes des parties supérieures; on voit une petite strie noire sur celles de la poitrine, et il est probable que dans un âge moins avancé les taches en mèches couvrent aussi toutes ces parties blanches; le dos et les ailes sont d'un noir parfait, les scapulaires et les couvertures ont du blanc à leur base, et une grande tache couvre de chaque côté le milieu des barbes; la queue toute noire à bout des pennes blanchâtre, est traversée vers le milieu de sa longueur par une large bande blanche; le lorum et tout le tour de l'œil sont noirs; l'iris est jaunâtre; la cire et le bec rougeâtres, mais point jaunes, ainsi que le marquent les auteurs; le bec est noir.

Longueur, quatorze à quinze pouces.

On le trouve à la Guyane.

14° L'AUTOUR MULTIRAIES [2] a été ainsi décrit par M. Temminck. Le mâle et la femelle, à l'état adulte, ont le plumage des parties supérieures du corps et

(1) *Falco monogrammicus*, Tem., pl. 314.

(1) *Falco melanops*, Lath., ind. 89; Tem., pl. 105.

(2) *Falco nitidius*, Lath., asturine cendrée, *asturina cinerea*, Vieill., Gal., pl. 20; *falco striolatus*, Temm., pl. 87 (adulte), pl. 294 (jeune).

les ailes rayés de larges bandes d'un cendré foncé assez étroites; les parties inférieures du corps sont rayées, à égales distances, de bandes blanchâtres et cendrées; rémiges foncées vers le bout, rayées intérieurement de cendré sur un fond blanc; queue d'un noir parfait à bout des pennes blanc, portant une large bande blanche sur les deux tiers de sa longueur et une plus étroite ou oblitérée, suivant l'âge, à sa partie supérieure; cire et pieds jaunes; iris brun: longueur du mâle quatorze et de la femelle seize pouces. Le *jeune* a la tête, le cou et toutes les parties inférieures d'un blanc légèrement roussâtre, marqué au-dessus de mèches étroites, et au-dessous de très larges mèches longitudinales d'un brun foncé; cuisses blanchâtres sans taches; dos et ailes d'un brun marron varié de taches roussâtres et blanchâtres, peu nombreuses; rémiges à bout brun, mais d'un blanc jaunâtre rayé de bandes brunes sur le reste; base occulte de toutes les plumes d'un blanc roussâtre irrégulièrement rayé de brun; queue coupée de quatre bandes brunes et de trois bandes blanchâtres, et dans un âge plus avancé, brune noirâtre, rayée de deux larges bandes blanches au-dessus et de trois bandes au-dessous: l'âge et l'époque plus ou moins éloignée du temps de la mue, opèrent des changements plus ou moins marquants dans cette livrée. Cet oiseau habite la Guyane et le Brésil.

15° L'AUTOUR CHANTEUR [1] a été découvert et décrit par Levaillant en ces termes: « Le jaune de la base du bec ainsi que des pieds, des couleurs élégantes et un chant soutenu caractérisent un des plus beaux oiseaux de proie de l'Afrique, celui que j'ai nommé faucon chanteur. Un organe dont il paroît doué seul, exclusivement à tous les autres oiseaux de rapine, si nous en exceptons pourtant le vocifer, mérite de jouir d'une dénomination particulière, comme privilégié à cet égard, puisqu'en dénommant les objets d'histoire naturelle, on doit, autant qu'il est possible, chercher à les peindre par leur nom; cependant, ce nom ne porte pas sur sa configuration seule; mais nous pensons aussi pouvoir nommer les animaux d'après leurs facultés, par la raison que l'histoire naturelle ne consiste pas seulement dans la partie descriptive, mais aussi dans la somme des formes, des mœurs et des facultés; l'étude de ces rapports réunis devant être le but de tout naturaliste, il doit chercher à fixer les espèces par le trait le plus frappant de leur signalement physique ou moral; et le nomenclateur ne s'attachera qu'à la description des couleurs, ce qu'il nous importe le moins de connoître avec autant de détails, car il est rare que deux oiseaux de même genre, et qui se ressemblent le plus par leur plumage, n'aient pas quelque caractère différent qu'il soit aisé de saisir pour les distinguer l'un de l'autre, et c'est à quoi le naturaliste doit s'attacher le plus pour éviter cette confusion qui ne règne déjà que trop dans les différents ouvrages sur les oiseaux.

» Au premier coup d'œil, le faucon chanteur pourroit être pris pour une grande espèce d'épervier, mais on ne peut le ranger parmi ces oiseaux, car il a les ailes proportionnellement plus longues, la queue plus courte et le corps plus épais, mais comme eux il a le tarse fort long, ce qui l'éloigne un peu des faucons; sa queue est étagée, les plumes extérieures étant d'un tiers plus courtes que celles du milieu; la tête, le cou, la poitrine et le dessous du corps sont d'un gris de perle, plus foncé sur le sommet du crâne, les joues, et sur une partie des plumes scapulaires, où elles prennent un ton brunâtre; les couvertures du dessus de la queue sont blanches sur les côtés: elles sont rayées de gris brun, et ponctuées de la même couleur; le ventre sur un fond blanchâtre est très finement rayé de gris bleu clair, les rayures du reste du plumage sont plus séparées les unes des autres, et elles sont d'un joli gris bleu sur les jambes. Les grandes pennes de l'aile sont noires, chacune des plumes de la queue est terminée de blanc; celles du milieu sont noirâtres, les autres ajoutent à cette couleur de larges bandes blanches; l'iris est d'un rouge brun foncé. Le bec et les ongles sont noirs.

» Cet oiseau est de la grosseur de notre faucon; la femelle diffère du mâle par sa taille, qui est d'un tiers plus forte. La base de son bec et ses pieds sont d'un jaune plus foible encore, et c'est principalement dans le temps des amours que ces mêmes parties, dans le mâle, prennent une couleur plus vive ou plus orangée, c'est alors aussi qu'il chante, ainsi que la plupart des autres oiseaux chanteurs. Perché sur le sommet d'un arbre auprès de sa femelle qu'il ne quitte pas de toute l'année, ou bien dans le voisinage du nid où elle couve, il chante des heures entières, et d'une manière particulière; comme notre rossignol, on l'entend le matin au lever du soleil, le soir au déclin du jour, et quelquefois durant toute la nuit. C'est lorsqu'il chante d'une voix forte qu'on peut facilement l'approcher pour le tirer, mais il faut que le chasseur qui s'avance sur lui, s'arrête, demeure immobile, et ne fasse aucun mouvement dans l'instant où l'oiseau se tait pour reprendre haleine, parce que dans ces intervalles il part et s'éloigne au moindre bruit; mais comme tous les oiseaux chanteurs, il semble s'écouter avec une sorte de complaisance, et n'entend plus tout ce qui se passe autour de lui. Toute sa sûreté étant alors confiée à ses yeux, qui sont très clairvoyants, assez généralement cet oiseau se perche sur un arbre isolé où il est impossible de l'approcher; dans ce cas, le mieux est de l'attendre à la

[1] *Falco musicus*, Lath.; Levaill., Afriq. pl. 27, p.77: Vieillot, Encyclop. III, 1271.

passade dans un endroit où il soit accoutumé d'aller, car c'est en vain que l'on tenteroit de le surprendre, puisqu'il part aussitôt qu'il voit le chasseur s'avancer vers lui. Le faucon chanteur fait une guerre cruelle et sanglante aux lièvres, aux perdrix, aux cailles; et généralement à tout le menu gibier; il prend aussi les taupes, les souris, les rats. La rapine et le carnage sont des fonctions nécessitées chez lui par le besoin de satisfaire un appétit démesuré; j'en ai élevé un jeune que nous ne pouvions rassasier que difficilement.

» La femelle construit son nid dans l'enfourchure des arbres ou dans les gros buissons touffus; sa ponte est de quatre œufs entièrement blancs et presque ronds. Dans des voyages tels que ceux que j'ai faits on goûte de tout : j'ai mangé de ces œufs fraîchement pondus, et je leur ai trouvé un petit goût sauvagin; étant cuits, le blanc conserve une grande transparence et une teinte bleuâtre, le jaune est d'une belle couleur rouge de safran, et le dedans de la coquille d'une couleur verte dans son jeune âge. Le plumage du faucon chanteur est mélangé de beaucoup de roussâtre.

» Cette belle espèce d'oiseau se trouve dans la Cafrerie et dans tout le pays qui l'avoisine; je l'ai vue aussi dans le Karrow et le Camde-Boo. La saison des amours est le seul temps où le mâle fait entendre son chant, dont chaque phrase dure près d'une minute. Je n'ai jamais entendu chanter la femelle. Lorsque j'apercevois un couple de ces oiseaux, s'il m'arrivoit de tuer le mâle le premier, j'étois certain d'avoir bientôt la femelle, qui, par attachement pour son mâle et le cherchant partout, l'appeloit sans cesse d'une voix triste et lamentable, dont les accents m'indiquoient à chaque instant les lieux par où elle passoit et repassoit en vain et où il suffisoit de l'attendre : car, faisant peu d'attention à moi, elle sembloit s'offrir volontairement à la mort. Si, au contraire, j'avois tué la femelle la première, le mâle n'en devenoit que plus méfiant; il se retiroit sur le sommet des arbres les plus isolés, où il chantoit non seulement tout le jour, mais pendant la nuit entière; et, si je cherchois à le poursuivre, il quittoit le canton et n'y rentroit plus. »

16° L'AUTOUR DE WILSON (1), qui est très rare aux États-Unis, a le plumage brun noir, la tête flammée de blanchâtre, le dessous du corps blanc flammé de brun, la queue courte, noire, rayée de deux bandes blanches, et terminée par un ruban de cette dernière couleur.

17° L'AUTOUR A GROS BEC (2), que M. Temminck a figuré dans ces derniers temps en plumage de jeune âge, est représenté adulte dans les planches coloriées de Buffon (n° 464), sous le nom d'*épervier à gros bec de Cayenne*. C'est un oiseau plus voisin des autours que des éperviers, qui habite la Guyane et le Brésil.

18° L'AUTOUR A QUEUE ROUSSE (1), vit exclusivement aux États-Unis, et se trouve décrit dans la plupart des livres anciens.

19° L'AUTOUR LEVERIAN (2), que Wilson a figuré sous ce nom, est assez probablement une espèce purement nominale, que ne repose que sur une livrée d'un âge que ne savent à quel rapace rapporter les auteurs américains. Cependant, M. Charles Bonaparte suppose qu'il pourroit appartenir au jeune âge de l'autour boréal.

Le passage des autours aux éperviers s'opère sans qu'on puisse tracer de véritables limites par l'oiseau de proie nommé :

20° Le TACHIRO (3), que Levaillant a le premier fait connoître, et qu'il a décrit en ces termes :

« C'est dans l'épaisseur des forêts majestueuses de la partie la plus reculée du pays d'Anteniquoi que j'ai, pour la première fois, rencontré l'oiseau de rapines que j'ai nommé tachiro. C'est dans le silence des bois, à l'ombre de ces arbres antiques, vrais colosses de végétation, qu'ont vieilli plusieurs générations d'hommes, et qu'un être sensible n'approche jamais sans éprouver ce sentiment sublime que produit l'admiration; c'est là, dis-je, où, pour la première fois, parmi les chants harmonieux et tendres d'une multitude d'oiseaux différents, les cris *pinchards* et discordants du tachiro frappèrent mon oreille. Cet oiseau de carnage, vrai fléau de tous les petits oiseaux de son domaine, fait la guerre à tous indistinctement. Il est un peu inférieur pour la taille à notre autour.

» J'aurois rangé le tachiro parmi les éperviers si je ne lui avois trouvé le tarse plus court, les ailes plus allongées et coupées différemment que celles de ces oiseaux. Les ailes, en repos, s'étendent au-delà de la moitié de la longueur de la queue, qui elle-même est à peu près aussi longue que le corps. La tête, ainsi que le cou, sont variés de blanc, de roux, et tachés d'un brun noir. La gorge est blanche, mêlée de roussâtre; le manteau est d'un brun sombre, ainsi que les couvertures des ailes, dont chaque plume est lisérée d'une teinte plus lavée; toutes les pennes de l'aile sont terminées de blanc. Le dessous

(1) *Falco Pennsylvanicus*, Wils., VI, pl. 54, fig. 1 mâle); *falco latissimus*, Ord. Ed. Wils. *falco Wilsonii*. Ch. Bonap. *falco platypterus*, Vieill., Encycl. III, p. 1273.

(2) *Falco magnirostris*, Lath.; Tem., pl. 86.

(1) *Falco Borealis*, L.; Wils., tom. VI, p. 75, pl. 52, fig. 1 : *falco ruficaudus*, Vieill. Am. sept. pl. 14 *bis*.

(2) *Falco leverianus*, Wils. pl. 52, fig. 2 : Ch. Bonap., Obs.

(3) *Falco tachiro*, Daudin, Ornith. : Levaill. Af. pl. 24, t. I, p. 66. Temm., pl. 377 (mâle adulte) et 420 (jeune femelle).

de la queue est blanc et barré de larges bandes d'un noir lavé; en dessus elle est brune, et les bandes sont plus foncées; tout le dessous du corps porte, sur un fond blanc mêlé de roussâtre, des taches brunes plus ou moins foncées; des taches sont rondes ou semi-circulaires, et sur les jambes elles ont précisément la forme d'un cœur. Le bec est bleuâtre, les ongles sont noirs, et les pieds jaunes. L'iris est de la couleur d'une topaze; dans cette espèce, la femelle est aussi plus grosse que le mâle; son plumage est généralement plus mêlé d'une teinte roussâtre, le blanc est plus sali et les taches moins dessinées.

» Ces oiseaux construisent leurs nids dans l'enfourchure des plus grands arbres; ce sont de petites branches souples et de la mousse qui en forme l'extérieur. En dedans ils sont fournis de beaucoup de plumes; je n'ai trouvé qu'un seul de ces nids, dans lequel il y avoit trois petits entièrement couverts d'un duvet roussâtre: voulant les laisser élever par le père et la mère pour les prendre quand ils seroient assez forts, je les leur abandonnai. J'allois tous les trois ou quatre jours visiter ma nichée, à qui même j'apportois plusieurs oiseaux dont j'avois conservé la dépouille; je les posois sur le bord du nid, et les trouvois dévorés à la visite suivante; mais je crois que les vieux les mangeoient eux-mêmes, car je voyois sur les branches et sur le nid même une quantité prodigieuse d'ailes de mantes et de sauterelles, insectes qui, je crois, faisoient la principale nourriture des petits. J'entendois continuellement pendant le jour les vieux jeter des cris très perçants, *cri-cri-cri-cri-cri-cri;* en approchant des jeunes, ils venoient tous les deux jusque sur l'arbre où j'étois, et m'approchoient de si près, pour les défendre, que j'aurois pu facilement les tuer avec un bâton.

» Ayant trop tardé de m'emparer de la couvée, un jour que j'allois la visiter, je ne trouvai plus que le nid: les vieux et les jeunes, tout étoit disparu; je leur sus mauvais gré d'avoir été plus diligents que moi. A en juger par quelques débris de coquilles d'œufs que je vis encore dans le nid, ils étoient blancs, et portoient quelques taches roussâtres.

» Je n'ai jamais aperçu le tachiro dans les plaines, et ne l'ai vu que dans les énormes bois qui bordent le Queur-Boom, et dans les forêts d'Auteniquoi »

Toutefois, Levaillant n'a point connu l'âge adulte de cet oiseau de proie, car le portrait qu'il en donne représente assez probablement une femelle à sa seconde mue. M. Temminck a figuré le mâle, dont le plumage est brun en dessus, avec quelques plumes grises à l'occiput; le ventre gris rayé de brun, et un trait noir sur la gorge. La jeune femelle est rousse, ondée de brunâtre; au reste, il n'ajoute rien à ce que l'on sait par Levaillant de leurs mœurs, et les individus qu'il a étudiés provenoient de la Cafrerie.

LES SPIZASTURES.

Sont des autours qui tiennent des spizaëtes par la plupart de leurs caractères, tout en conservant cependant les formes du type auquel la plupart des auteurs les ont rapportés. Leur tête est déprimée, garnie sur l'occiput de quelques plumes étroites; leurs ailes sont longues et pointues, sans dépasser toutefois l'extrémité de la queue; celle-ci est médiocre, presque rectiligne, mais les tarses sont vêtus d'un duvet court et serré jusqu'aux doigts. Ceux-ci sont simplement réticulés, et leurs ongles sont puissants, crochus. Ce sont des rapaces conduisant des autours aux macaguas. Le type de cette tribu est:

1° L'AUTOUR A CALOTTE NOIRE [1]: noir sur l'occiput, le dos, les ailes, la queue; blanc sur le front, le cou et tout le dessous du corps.

2° L'AUTOUR DE KIENER [2] nous semble devoir appartenir à ce petit groupe; c'est une belle espèce récemment décrite par M. Gervais, et de la manière suivante:

« Tout le dessus de la tête et du corps est d'un beau noir à reflets cuivrés, qui sont beaucoup plus apparents sur les ailes, dont les pennes secondaires sont finement bordées de roux clair à leur extrémité. Il a une huppe occipitale également noire; la gorge est blanche, et les joues sont mélangées de blanc, de noir et de roux; le devant du cou et la poitrine sont blancs, avec des taches noires longitudinales le long des baguettes; ces taches, petites, étroites et peu nombreuses sur le cou, augmentent en nombre et en dimensions sur la poitrine, où l'on voit aussi quelques taches rousses. Le ventre, l'abdomen et les flancs sont roux, parsemés de taches noires placées comme les premières, mais plus nombreuses et plus larges, surtout sur les flancs; les couvertures inférieures de la queue sont rousses, sans aucune tache, ainsi que les cuisses et les tarses, qui sont emplumés jusqu'aux doigts; les ailes aboutissent à quatorze lignes de l'extrémité de la queue, qui est presque carrée, noire en dessus, blanchâtre en dessous, et terminée par une bande noire. Le pli et le haut de l'aile sont bordés de roux; les couvertures inférieures de l'aile sont rousses, avec des taches noires longitudinales le long des baguettes; les rémiges sont échancrées, à baguettes d'un brun jaunâtre, et ont une large bordure blanchâtre à la

(1) Temm., pl. 79.

(2) *Astur Kienerii*, Gervais, Mag. de Zool., t. V (1835), pl. 35.

partie supérieure de leurs barbes internes. Le bec, blanchâtre à sa base, est noir à la pointe ; il est long d'un pouce trois lignes, à partir des plumes du front à la mandibule supérieure, se courbant dès l'origine. Il est armé d'une dent de chaque côté, et a sa base garnie d'une cire jaune ; les narines sont oblongues, percées obliquement près du bord de la cire. Les doigts sont jaunes et ont quatre écailles très marquées sur la dernière phalange ; ongles bruns. Le doigt du milieu, sans ongle, a plus de vingt-une lignes ; les latéraux qui sont égaux ont treize lignes. L'ongle postérieur, qui est le plus long, a dix lignes et demie ; le tarse a deux pouces sept lignes.

» Les mœurs et les habitudes de cet oiseau sont inconnues ; il provient de la chaîne de l'Hymalaya, dans l'Inde. »

LES MACAGUAS (1).

Ont la tête arrondie, légèrement huppée, le bec épais et très fort, court, incliné dès la base recouverte d'une cire, et très comprimé sur les côtés. Les bords de la mandibule supérieure sont dilatés, et sa pointe est crochue ; le maxillaire inférieur se trouve être émoussé à la pointe, et échancré en cœur ; les narines sont arrondies ; les ailes sont moyennes, à troisième et quatrième rémiges plus longues ; les tarses sont épais, courts, robustes, réticulés, terminés par des doigts forts. La queue a douze rectrices ; elle est médiocre, et légèrement arrondie. Les deux oiseaux qui forment cette tribu vivent au Paraguay et à la Guyane, sur les bords des savanes noyées, où ils chassent aux reptiles, qu'ils tuent à coups d'ailes, à la manière des secrétaires. Quand ils sont repus, leur jabot fait une saillie entre les plumes du thorax, à la manière de celui des caracaras. Les macaguas sont aux accipitres ce que sont les falconelles aux pies-grièches.

1° Le MACAGUA RICANEUR (2) a le corps varié de brun et de blanchâtre, le sommet de la tête blanc, mais entouré d'un anneau noir, et une huppe sur l'occiput. Les paupières sont blanches, et les tarses jaunes. On en connoît une variété ayant les plumes du dessus de la tête, du collier, de la gorge et de toutes les parties postérieures, d'un blanc jaunâtre ; le dos, les ailes et le croupion d'un brun uniforme.

Le naturel du macagua est doux, empreint même d'une sorte de stupidité, et il fait fréquemment entendre les syllabes *ma-ca-gua* en traînant sur la dernière. Rolander est le premier auteur qui ait parlé de ce singulier rapace, que Linné nomma ricaneur, parce qu'au dire de Rolander, il semble jeter des éclats de rire dès qu'il aperçoit un homme ; mais personne, depuis lui, n'a pris pour des ricanements les cris pressés que la frayeur fait pousser au macagua. Les colons de Cayenne l'appellent *pagani*, nom qui lui est commun avec tous les autres oiseaux de proie.

2° Le MACAGUA SOCIABLE (1) n'appartient peut-être pas à ce genre, car il n'est connu que par la description qu'en donne d'Azara sous le nom de *gavilan sociable* : il diffère des autres oiseaux de proie, dit cet habile observateur, par le volume de son bec, dont la mandibule supérieure est forte et crochue dans la moitié de sa longueur, et l'inférieure plus courte de quelques lignes, etc. Sa tête est variée de brun et de blanchâtre. Le dessus du corps est brun, tandis que le dessous est blanc sale. Le bec est noir, et les pieds sont de couleur orangée. Il habite le district de Corrientes et les rives de la Plata, ou se perche sur les arbres pour faire sa proie de crapauds et de grenouilles. Il vit en troupes.

Le *macagua à tête noire* (2), de notre Traité d'ornithologie, a été décrit plus haut sous le nom de spizasture, car quelques caractères doivent autoriser à le séparer des macaguas, dont il diffère par les tarses velus.

LES GYMNOGÈNES (3).

OU ÉPERVIERS A JOUES NUES.

Forment une section bien distincte dans l'ordre des oiseaux de proie. Ils tiennent des aigles par la longueur des ailes ; des éperviers par leurs tarses grêles ; des messagers par la nature du plumage, les cils des paupières, etc. Leur bec est peu robuste, peu crochu, comprimé sur les côtés. Les narines sont triangulaires. La face et le pourtour des yeux sont nus. Les tarses sont grêles, aréolés, emplumés seulement au-dessous de l'articulation, et terminés par des doigts foibles et courts. L'externe est presque rudimentaire, et n'a qu'un fort petit ongle. La queue est arrondie ; très large, et ample à son extrémité.

La seule espèce admise dans ce genre bien distinct est le GYMNOGÈNE DE MADAGASCAR (4), que Son-

(1) *Herpethotheres*, Vieill. ; *dædalion*, Sav. ; *macagua*, Less.

(2) *Herpethotheres cachinnans*, Vieill. Gal., pl. 19 : Spix, pl. 3 ; *macagua*, Azara, Apunt. delos Pax. del Parag., t. I, p. 84, n° 16 ; Dum. Sc nat. XV, 35.

(1) *Herpethotheres sociabilis*, Vieill. Encycl. III, 1248. Azara, I, 84, n° 16.

(2) *Falco melanops*, Temm.

(3) *Gymnogenys*, Less. Ornith. 64 ; *polyboroides*, Smith. Proceed. III, 45.

(4) *Falco madagascariensis*, Daudin ; autour gris à ventre rayé, Sonnerat, It. pl. 96 : *falco gymnogenys*, Temm. pl. 307. (Atlas, pl. 6, fig. 2.)

nerat a le premier fait connoître. C'est un oiseau qui se trouve à Madagascar, et sur la côte d'Afrique opposée à cette grande île.

L'adulte a toute la partie ophthalmique, les joues, la cire et une grande partie du bec couverts d'une peau nue, que Sonnerat dit être jaune; le sommet de la tête, toutes les régions du cou, la poitrine, le manteau et les couvertures des ailes, sont d'un beau gris cendré; sur les scapulaires et sur les grandes couvertures se dessinent quelques grandes taches noires, de forme plus ou moins arrondie; tout le dos, le croupion, le ventre, les cuisses, l'abdomen, les couvertures du dessous des ailes, sont rayés transversalement de grandes bandes blanches et de bandes noires un peu plus étroites; toutes les pennes des ailes sont grises à la base, marbrées de noir, et d'un noir plein jusque vers le bout, qui est blanc; la queue est nuancée de la même manière à la base; le reste est d'un noir plein; mais une large bande unique coupe toutes les pennes vers le milieu de leur longueur, et leur terminaison est aussi d'un blanc pur; les pieds sont jaunes, et la pointe du bec est noir. Sa longueur totale est de vingt-un à vingt-trois pouces.

On voit des individus à base de la queue plus ou moins couverte de marbrures, et qui porte encore une ou deux bandes très étroites au-dessus de la bande très large du milieu; cette bande est aussi plus ou moins marbrée de noir.

Les jeunes ont un plumage totalement différent de celui de l'adulte; un brun très clair et terne, plus ou moins nuancé de roux, couvre toutes les parties supérieures. La poitrine est variée de larges mèches brunes sur un fond blanchâtre; toutes les parties rayées par bandes transversales dans l'adulte sont tachées de brun clair, terne ou très mat, et variées de blanc, et ont l'extrême pointe blanche; toutes les pennes des ailes sont d'un brun clair terne coupé, à grands intervalles, de bandes d'un brun foncé; la queue a la base blanche marbrée de brun; le reste est rayé transversalement d'une multitude de bandes blanchâtres sur un fond d'un brun sombre, et l'extrême pointe est blanche. On conçoit que les individus, dans le passage d'une livrée à l'autre, diffèrent plus ou moins, selon qu'ils approchent de l'époque de leur dernière mue variable.

LES ÉPERVIERS (1).

Se confondent avec les autours par des nuances insensibles. Cependant leur bec est court, lisse sur les bords; leurs narines sont obovalaires; leurs tarses sont allongés, nus, grêles, scutellés. Leurs formes sont plus minces, plus élancées. Leurs ailes dépassent le croupion, et leur queue est allongée, légèrement étagée ou rectiligne. Les espèces sont nombreuses et répandues dans toutes les contrées de la terre, où leurs habitudes de rapines les rendent le fléau des oiseaux gallinacés et passereaux, et des petits mammifères.

1° L'ÉPERVIER COMMUN (1) a été figuré dans les enluminures de Buffon sous les nos 412 et 467. C'est un oiseau de toute l'Europe, à l'histoire duquel nous n'avons rien à ajouter.

Les espèces suivantes ont été inconnues à Buffon.

2° L'ÉPERVIER DUSSUMIER (2), rapporté de l'Inde par le zélé voyageur Dussumier, est modelé sur l'épervier d'Europe, et se trouve aussi bien que celui-ci dans l'Inde continentale, avec des caractères assez précis pour qu'il soit regardé comme formant une espèce distincte.

L'adulte a le sommet de la tête, le haut du dos et le poignet des ailes d'un brun bistre mat; un brun légèrement roussâtre forme un collier sur la nuque; la partie inférieure du dos, les ailes et la queue sont d'un gris sale. En relevant les plumes du dos on trouve leur base colorée de blanc pur, ainsi que nous le voyons dans toutes les espèces qui ont plus ou moins de rapport avec le *falco nisus*. Les rémiges sont aussi rayées de la même manière, et à distance large, par des bandes noires, placées sur un fond brun cendré; les deux pennes du milieu de la queue, cendrées dans toute leur longueur, n'ont du noir qu'à leur bout; les suivantes ont cinq ou six bandes noires bien distinctes sur les barbes intérieures, et seulement de foibles traces, ou bien aucun indice de ces bandes sur les barbes extérieures; la penne extérieure de chaque côté a neuf ou dix petites bandes étroites, et en zigzag sur les barbes intérieures seulement; la bande noire du bout des pennes est la plus large, et toutes sont terminées de blanc; la gorge est blanchâtre, avec une strie le long de la ligne moyenne; tout le reste des parties inférieures est rayé régulièrement de bandes rousses et blanches d'égale largeur; des zigzags roux et peu nombreux couvrent les cuisses; l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc pur; on voit une forte sinuosité ou feston très marqué aux bords de la mandibule supérieure du bec, qui est d'un noir bleuâtre; les pieds sont jaunes. La femelle a de douze à treize, et le mâle de onze à douze pouces; ce dernier est rayé sur les parties inférieures de bandes rousses, plus pâles et plus fines;

(1) *Nisus*, Cuv.; *sparvius*, Vieill.; *accipiter*, Ray.

(1) *Falco nisus*, L.; *accipiter fringillarius*, Ray; *nisus communis*, Cuv., Naum., pl. 19 et 20.

(2) *Falco Dussumieri*, Temm., pl. 308 (fem. adulte et 336 (jeune femelle).

et sa gorge est d'un blanc pur sans raies sur la ligne moyenne; les couvertures du dessous des ailes sont d'un blanc pur, mais elles ont une légère teinte roussâtre chez les femelles.

Les individus tués à l'époque du passage d'une livrée à l'autre, fournissent les moyens de reconnoître le changement qui s'opère par les mues, et comment les bandes noires, bien prononcées, sur toutes les pennes de la queue dans le jeune, s'oblitèrent graduellement lorsque l'oiseau avance en âge, et disparoissent entièrement chez l'adulte sur toute la *partie externe des barbes* de ces pennes; on voit des individus couverts en partie de ces deux livrées.

La jeune femelle de l'année a la tête marquée de larges mèches brunes, sur un fond blanchâtre; chaque plume est encore bordée de roussâtre; une bande blanchâtre passe au-dessus des yeux; les côtés du cou sont striés longitudinalement; la gorge est blanche, et marquée par une large raie qui suit la ligne moyenne; de très larges mèches brunes, à extrémités obtuses et arrondies, couvrent toutes les plumes du cou et de la poitrine; des taches de la même couleur, très grandes, et un peu trigones, sont placées vers l'extrémité des plumes des autres parties inférieures, et de petites mouchetures couvrent les cuisses; toutes ces taches sont disposées sur un fond blanc; le dos et les ailes sont bruns, et toutes les plumes encadrées de roussâtre; les ailes sont brunes cendrées, et marquées de bandes brunes plus foncées, la queue est aussi d'un brun cendré; les pennes, à l'exception de l'extérieure de chaque côté, sont marquées de cinq ou six bandes brunes parfaites; sur l'extérieure on compte dix bandes beaucoup plus étroites et irrégulières.

5° L'ÉPERVIER DU DUKHUN [1] ressemble à notre épervier commun, suivant le lieutenant-colonel Sykes, mais on l'en distingue par une bandelette rougeâtre longitudinale qui règne sur la poitrine, et par une seconde bandelette noire sur le ventre; ses ailes sont plus courtes, et sa queue a six bandes transversales au lieu de quatre; il y a aussi quelques autres différences dans les proportions des tarses et des doigts; le plumage est semblable dans les deux sexes; l'iris est jaune, et le corps a quatorze pouces et demi de longueur [2].

4° L'ÉPERVIER DE SOLO, ou COUCOÏDE [3], que le docteur Horsfield a décrit comme propre à l'île de Solo, une des Moluques, mais qui paroît habiter aussi l'île de Sumatra, et quelques autres contrées de l'Inde, est l'*allap-allap-lallar* des Javanais. M. Temminck en donne la description suivante :

« Cet autour, plus petit que l'épervier d'Europe, est de la taille du rochier. Les ailes atteignent les deux tiers de la queue, qui est arrondie; un bleu, couleur de plomb, forme la teinte principale des parties supérieures; ce bleu est réparti par nuances plus claires à la nuque, aux joues et sur le sommet de la tête; plus foncé sur les plumes du dos et des ailes; presque noirâtre aux pennes secondaires et aux rémiges. Ces pennes, ainsi que les scapulaires, sont d'un blanc pur, depuis leur base jusqu'aux trois quarts de leur longueur; mais ce blanc est caché lorsque les plumes sont couchées, et que l'oiseau est en état de repos; on l'aperçoit quand les plumes de ces parties sont écartées. Les deux pennes du milieu de la queue sont de la couleur du dos; les latérales ont une teinte un peu plus fauve à chaque plume; les deux du milieu, et la latérale de chaque côté exceptées, ont cinq bandes noires; la partie interne des ailes, la gorge, les cuisses et l'abdomen sont blancs ou blanchâtres; la poitrine et le ventre sont d'un fauve roussâtre, sans aucune tache ni raies. Cire et pieds jaunes. Sa longueur est de dix pouces six lignes.

» Les jeunes de l'année diffèrent beaucoup des adultes. Toutes les parties supérieures du plumage sont d'un brun plus ou moins foncé; le dos et les ailes sont d'un brun pur, bordé aux bout de chaque plume par du roux; la tête, la nuque et les côtés sont variés de taches brunes sur un fond blanc, qui ne paroît pas distinctement lorsque les plumes sont écartées; toutes les pennes de la queue sont rayées de brun noirâtre sur un fond fauve; la penne latérale de chaque côté n'a point de barre sur les barbes extérieures, qui disparoissent totalement dans un âge plus avancé; toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur, mais chaque plume a une très grande tache brune qui couvre toute la pointe; ces taches, de formes variées, suivant l'âge des individus, sont disposées en bandes transversales sur les plumes des flancs. Plus les individus approchent de l'état adulte, plus ces taches deviennent petites, et moins elles sont nombreuses et distinctes. »

5° L'ÉPERVIER PYGMÉ [1] a le bec brun, les tarses gris, le plumage brun roux, flammé de brun en dessus, blanc varié de roux et de brun en dessous. Un trait noir et interrompu se dessine sur la gorge. La queue est blanche, rayée de brun. Cet oiseau habite les îles de Sumatra et de Ceylan, et même la

(1) *Accipiter dukhunensis*, Sykes, Proceed. II, 79.

(2) A. *suprà fusco brunneo, plumarum marginibus pallidioribus, capite postico nuchaque albo variegatis; subtus albus, pectore abdomineque notis subrotundatis majoribus, femorum tectricibus parvis, rufescentibus striatis, rectricibus fusco fasciatis, fasciis externarum confertioribus; tarsis susbrevibus.*

(3) *Falco Soloensis*, Horfs., Cat., t. XIII, p. 137; *falco cuculoides*, Temm., pl. 110 (fem.), et 129 (mâle).

(1) *Falco minutus*, Lath.

côte de Coromandel, car le Muséum en possède des individus que M. Leschenault de la Tour a tués dans cette dernière localité.

6° L'ÉPERVIER A COLLIER ROUX (1), ou le *bilbil* des nègres australiens, vit à la Nouvelle-Galles du Sud; il a les formes sveltes et la queue longue. Les adultes des deux sexes ont le sommet de la tête, les joues, le dos, les ailes et la queue d'un cendré foncé; au bas de la nuque se trouve un demi-collier assez large, de couleur de rouille plus ou moins vive, ou bien mélangé de cendré, selon l'âge des individus; la queue et les rémiges sont rayées de nombreuses bandes brunes; ces bandes sont plus marquées dans les sujets qui n'ont point encore atteint leur entier développement, que dans les adultes en plumage parfait. Toutes les parties inférieures du mâle sont couvertes de bandes transversales très étroites, disposées sur un fond plus ou moins blanchâtre; ces bandes rousses rougeâtres sont plus distantes sur les parties abdominales, jusqu'au cou et à la poitrine, où elles sont moins régulièrement dessinées.

La femelle diffère du mâle en ce que les bandes sont foiblement marquées; le roux est disposé par grandes masses. La gorge et le devant du cou dans celle-ci sont colorés d'une teinte rousse rougeâtre claire; la poitrine est plus foncée; le ventre ondulé est foiblement rayé de roux et de blanc; et les cuisses, ainsi que l'abdomen, sont d'un blanc légèrement teint de roussâtre. Les individus, qui ne sont point encore revêtus de plumage complet à couleurs stables, ont le collier de la nuque moins nettement dessiné; le cendré du dos et des ailes est teint de roussâtre, ou bien marqué de zones brunes, et quelquefois mélangé de taches brunes et roussâtres; les bandes transversales aux ailes et à la queue sont plus distinctes; les couvertures du dessous des ailes sont rayées de roux et de blanc, et la queue en dessous est blanchâtre et rayée de brun; la gorge est marquée de petites zones et de taches disposés sur un fond cendré; le bec et les ongles sont noirs; la cire et les pieds sont d'un jaune pur. Longueur totale, de quatorze pouces six lignes, jusqu'à quinze et seize pouces.

Les jeunes de l'année ont un grand nombre de bandes brunes à la queue et sous les pennes des ailes; tout le plumage est brun, varié et taché de roux; le collier de la nuque, la gorge, sont rayés longitudinalement; les autres parties inférieures ont des raies transversales, larges et irrégulières. Cet oiseau existe non seulement à la Nouvelle-Hollande, mais encore à Timor et dans quelques unes des autres îles Moluques.

(1) *Falco torquatus*, Guv.; Temm., pl. 43 (adulte) et 93 (jeune mâle). *Falco nisus*, var. *australis*, Lath.; *nisus australis*, Horfs. et Viq., Trans. XV, 182.

7° L'ÉPERVIER LONGIBANDE (1) a été découvert à Java par M. Reinwardt. Il a la queue carrée, et ses ailes dépassent de fort peu le croupion; les formes sont en diminutif les mêmes que celles de l'épervier d'Europe; on lui a donné le nom de longibande, parce que l'adulte est facile à distinguer à la bande longitudinale qui s'étend de la gorge jusqu'à la poitrine. Cette bande, de couleur brune, est formée d'une réunion de taches placées sur les plumes du milieu de la gorge et du devant du cou; toutes les autres plumes de ces parties sont d'un blanc pur; les régions supérieures du corps et des ailes sont d'un cendré bleuâtre foncé; on voit, en relevant les plumes du dos, de grandes taches blanches à leur centre, toute celles des ailes ont une rangée de larges taches blanches placées sur les barbes intérieures; on n'aperçoit aucune trace de ces taches lorsque le plumage est couché; la queue est colorée du même cendré que le corps, et traversée par trois bandes noires très larges. La région du méat auditif est d'un cendré clair; le devant du cou et le milieu de la poitrine blancs, marqués sur la ligne moyenne de ces parties par la bande longitudinale; les côtés du cou, ceux de la poitrine, et une portion des flancs, sont d'un roux vif; tout le bas-ventre et les couvertures sont rayés de larges bandes transversales rousses et blanches; l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc pur; la partie interne de l'aile est rayée de blanc; mais les petites couvertures sont rousses, pointillées de brun.

On ne connoît que le mâle, dont la longueur totale est de neuf pouces six lignes.

8° L'ÉPERVIER GABAR (2) a été découvert au cap de Bonne-Espérance par Levaillant, et se retrouve sur la côte occidentale d'Afrique, au Sénégal. La taille du gabar égale celle de l'épervier; mais il est seulement moins allongé, parce que sa queue est un peu plus courte; toute la partie supérieure du corps, la tête et les joues, sont d'un gris brun plus foncé que le manteau et que l'occiput; les couvertures du dessus et du dessous de la queue sont blanches; les grandes pennes des ailes sont brunes dans toutes les parties qui se voient; quand elles sont ployées en dessous, elles ont toutes des bandes transversales, et les moyennes sont terminées de blanc; la queue, carrément coupée, est en dessus barrée de brun foncé sur un fond plus clair; en dessous elle est de blanc et de noir lavé. La gorge, ainsi que la poitrine, sont d'un gris bleuâtre. Tout le reste du corps et les jambes très emplumées portent une fine rayure de

(1) *Falco virgatus*, Temm., pl. 109 (mâle adulte).

(2) *Falco gabar*, Daudin; Levaill. Af. pl. 33; le gabar, Temm., pl. 140 (jeune), et le gabaroïde, pl. 122 (mâle adulte).

brun clair, sur un fond blanchâtre. Les yeux sont d'un jaune vif; la base du bec et les pieds ont une belle couleur rouge. Les griffes et le bec sont noirs.

La femelle du gabar est d'un tiers plus forte que le mâle; elle a les pieds et la base du bec d'un rouge moins vif; dans la saison des pluies, le mâle perd aussi de son rouge. On trouve le nid du gabar en septembre; il est posé dans l'enfourchure d'un gros *mimosa*, et construit en dehors de racines de petits bois flexibles, et intérieurement garni de plumes. Levaillant a vu dans ce nid trois petits aussi grands que le père et la mère, ils s'envolèrent à son approche; mais après avoir tué les vieux, il prit les trois petits, qui avoient les pieds et la base du bec jaunes. Ils avoient la poitrine et le manteau mêlés de plumes brunes, et d'autres entièrement bleuâtres, d'autres encore tout-à-fait rousses, et deux portoient même ces trois couleurs ensemble. Tout le dessous du corps étoit rayé de fauve, sur un fond blanc sale, d'une teinte roussâtre. En visitant le nid, il trouva encore un œuf fort sale, mais en le lavant il devint blanc. Il est donc présumable que la ponte est ordinairement de quatre œufs, et qu'ils sont blancs, car Levaillant n'a pas aperçu la moindre tache sur celui qui étoit resté en second, et qui étoit aussi gros que ceux de nos éperviers européens

Levaillant n'a observé le gabar que dans l'intérieur des terres, sur les bords des rivières *Sewarte-Kop* et *Sondag*, et dans le Karow, le Camdeboo, et enfin, presque généralement dans tout le pays que ce voyageur a traversé dans les montagnes de neige, au Bocke-Veld; mais il ne l'a jamais aperçu dans les environs du Cap. Il est cependant plus probable qu'il doit avoir pénétré jusque là, puisque les oiseaux carnivores s'isolant davantage que les autres, leurs espèces doivent s'étendre en raison de cet instinct naturel qui porte chaque couple à se choisir un canton exclusif pour subvenir à ses besoins. La propagation chez les animaux de proie d'un ordre supérieur étant bien plus considérable que celle des grandes espèces, il s'ensuit naturellement encore que chacune d'elles doit occuper un terrain proportionné au plus ou moins grand nombre d'individus qui la composent.

M. Temminck n'ajoute rien aux détails fournis par Levaillant, seulement cet auteur lui donne pour patrie la Cafrerie, la Gambie et le Sénégal.

9° Le MINULLE [1], que Levaillant a découvert en Afrique, n'a été bien décrit que par ce voyageur, et en ces termes :

« Un très petit épervier d'Afrique, le moins grand sans doute des oiseaux de proie de ce genre, bien inférieur encore à notre émerillon, est celui qui mérite le nom de minulle. On reconnoît dans cette espèce les dimensions proportionnelles de l'épervier commun d'Europe, mais sur un bien plus petit modèle; sa jambe et le tarse très longs; l'extrémité des ailes dépassant à peine la naissance de la queue; celle-ci carrément coupée; la première penne de l'aile plus courte que la quatrième; tous ces caractères conviennent également au minulle et à notre épervier, et servent à les distinguer de l'émerillon, auquel un aperçu léger et vague pourroit induire à le rapporter.

» Toutes les plumes qui recouvrent la partie supérieure du corps sont d'une couleur brune, au moins dans toute la partie qui se laisse voir, lorsqu'elles sont couchées et appliquées l'une sur l'autre, mais intérieurement elles sont tachées de blanc; sa gorge est blanche, avec quelques petites taches brunes sur le milieu de chaque plume; la poitrine est de cette même couleur; mais les taches qu'elle porte s'agrandissent à mesure qu'elles descendent plus bas, et sont de la forme d'une lame dont la pointe est en haut. On remarque sous le bas-ventre des taches plus ou moins rondes, sur un fond blanchâtre; sous la queue, ces taches prennent la figure d'un cœur; les flancs et les plumes des jambes sont régnlièrement rayés de brun clair; les grandes pennes sont brunes extérieurement, et rayées de blanc sur leurs barbes intérieures; les moyennes le sont dans le même genre, mais le blanc est plus net et les bandes plus larges; les petites couvertures du dessous des ailes, sur un fond roux, portent de petites taches brunes; la queue est en dessus d'un brun uniforme, et imperceptiblement bandée d'une teinte plus sombre; mais les barbes intérieures étant blanchâtres, ces bandes s'aperçoivent très bien sur le dessous de la queue, où elles tranchent davantage. Cet oiseau a la base du bec et les pieds jaunes; l'iris d'un jaune orangé; le bec et les serres noires.

» Malgré sa petite taille, le minulle possède toute la hardiesse et l'intrépidité des oiseaux de son genre; il attaque généralement tous les petits oiseaux, et en fait sa proie; mais comme avec moins de force il fait souvent une chère plus commune, à défaut d'oiseaux il vit d'insectes, surtout de sauterelles et de mantes; il ne souffre aucune pie-grièche dans son canton : plus fort qu'elles, il les chasse, et les oblige à se fixer loin de son domaine. C'est bien malgré lui qu'il y voit d'autres oiseaux de proie plus grands; car il ose souvent poursuivre les milans et les buses; l'extrême rapidité de son vol, le mettant toujours à même d'éviter ces oiseaux quand ils veulent revenir sur lui. Les corbeaux sont les ennemis après lesquels il paroît le plus s'acharner, surtout quand il a des œufs à défendre contre leur voracité. Le mâle les poursuit en criant à peu près comme notre cresserelle, *cri-cri-cri, pri-pri-pri*. Le mâle et la femelle ne se quittent que rarement, ils font

[1] *Falco minullus*, Daudin; Levaill. Af., pl. 34.

la chasse en commun, et construisent un nid sur les arbres; la femelle y dépose cinq œufs, tachés de brun vers les bouts.

» C'est sur les rives verdoyantes du Gamtoos qu'a été tué le premier couple de ces petits éperviers, dont le mâle est représenté de grandeur naturelle dans la planche n° 34. La femelle est presque du double plus forte que le mâle; elle porte exactement la même livrée, à quelques teintes près, qui sont moins foncées sur son manteau, dans ses rayures et sur les taches de sa poitrine.

» J'ai tué depuis le Gamtoos, jusque chez les Cafres, sept individus de cette espèce; je les ai trouvés tous absolument pareils, et n'ai remarqué aucune différence sensible dans leurs couleurs respectives; je n'ai jamais vu cet oiseau dans son jeune âge, et n'ai été à même d'examiner qu'un seul de leurs nids, dans lequel j'ai trouvé cinq œufs; ce nid, posé sur le sommet d'un mimosa, étoit travaillé avec des branches flexibles, entrelacées les unes dans les autres; de la mousse et des feuilles sèches en revêtissoient l'extérieur, tandis que le dedans étoit douillettement garni de laine et de plumes.

» Le trait suivant, que je ne peux m'empêcher de rapporter, prouvera ce que j'ai dit de la hardiesse de ce petit oiseau de proie, dont la grandeur du mâle est à peu près celle de notre merle commun. Un jour que j'étois occupé comme de coutume à écorcher devant ma tente les oiseaux que j'avois tués, il passa au-dessus de ma tête un de ces éperviers qui, ayant remarqué sur ma table plusieurs oiseaux, s'y abattit tout-à-coup malgré ma présence, et m'en enleva un qui étoit déjà préparé; il l'emporta dans ses serres, et fut bien étonné, après l'avoir plumé sur un arbre, à trente pas de nous, de n'y trouver, au lieu de chair, que de la mousse et du coton; cela ne l'empêcha pas, après avoir déchiré la peau en pièces, de manger le crâne tout entier, seule partie que je laisse dans mes oiseaux préparés. Comme j'examinois avec plaisir cet oiseau arracher de dépit tout ce qui remplissoit la peau bourrée qu'il m'avoit dérobée, je le vis revenir planer au-dessus de moi à différentes reprises; mais il ne s'abattit plus, quoique j'eusse laissé exprès quelques oiseaux à sa portée. Je suis persuadé que si à sa première entreprise il avoit eu le bonheur de tomber sur un des oiseaux non préparés, il auroit infailliblement recommencé cette chasse, si facile et si commode pour lui; mais, ayant été attrapé, il ne daigna probablement pas recommencer une seconde fois. »

10° L'ÉPERVIER MENU [1] se rapproche du précédent, bien qu'il ait au plus la taille de notre épervier de France; comme lui il habite le midi de l'Afrique, et paroît avoir échappé aux recherches de Levaillant. Le mâle adulte a douze pouces de longueur. Les ailes atteignent le milieu de la queue. La coloration des parties supérieures ne diffère presque point de celle de l'épervier de France, mais la gorge, l'abdomen et les couvertures sont d'un blanc pur. Les joues, la poitrine, le ventre et les cuisses sont d'un beau roux, sans aucun mélange. Des rayures blanches et brunes traversent les ailes, et la queue est marquée de cinq bandes noires et de quatre ardoisées. Le mâle, dans sa livrée de transition, a des bords roux aux plumes du dessus du corps, des stries rousses longitudinales sur celles du dessous, et enfin des taches blanches arrondies sur le roux de la poitrine et du ventre. La femelle a à peu près cette dernière livrée, et quinze pouces de longueur. C'est dans la Cafrerie que vit ce rapace.

11° L'ÉPERVIER NOIR [1] est une des espèces les plus tranchées par la coloration de son plumage, qui est généralement d'un beau noir. Les plumes de la nuque et du cou sont blanches à leur base, et chaque rectrice porte en dessus trois taches neigeuses un peu glacé de gris, et quatre en dessous d'un blanc pur. Ces taches, isolées sur les pennes, forment des bandes transversales lorsque celles-ci sont étalées. Les pennes primaires des ailes sont d'un gris blanc, avec quelques taches noires variées de cendré. Le bec est noir, l'iris jaune, la cire et les tarses orangés. Cet oiseau a neuf pouces de longueur; il vit au Sénégal.

12° L'ÉPERVIER DE PENNSYLVANIE [2] ou VÉLOCE, est un oiseau de proie de petite taille, que Wilson regardoit comme rare aux États-Unis, mais qui y est commun, notamment dans le New-Jersey et en Pennsylvanie, au dire de M. Charles Bonaparte. Cet épervier a un vol irrégulier, mais rapide, et il chasse aux petits oiseaux et aux lézards. L'adulte a le dos et les ailes d'un gris de plomb, et chaque plume est marquée sur la tige par une ligne noire longitudinale. Les rémiges sont brunes noirâtres, rayées de bandes transversales plus claires : une large bande passe au-dessus des yeux. La gorge et les joues sont marquées de petites stries rousses sur un fond blanchâtre, et le reste des parties inférieures, de même que les cuisses, sont tachetées de roux vif sur un fond blanchâtre. L'abdomen toutefois est d'un blanc pur. La queue est rayée de trois ou quatre bandes

[1] *Falco exilis*, Temm., pl. 496 (mâle adulte).

[1] *Sparvius niger*, Vieill., Gal., 22; Encycl., III, 1269; *nisus Banksii*, Gal. de Paris : *S. niger, pennis colli superioris basi albis; cauda albo maculatâ, remigibus primariis albo cinereis, nigro maculatis*, Vieill. Gal. page 52.

[2] *Falco Pennsylvanicus*, Wils. VI, 13, pl. 46, fig. 1 (mâle adulte); *falco velox*, Wils., pl. 45, fig. 1 (jeune femelle) : l'autour à bec sinueux, Temm. pl. 67 (jeune de l'année). Ch. Bonap., Synop. 29.

noires et de trois raies cendrées. L'iris et les pieds sont jaune orangé. Les jeunes, dans leur première livrée, ont un plus grand nombre de bandes transversales à la queue : on en compte cinq noires dont la dernière est toujours plus large. Le dessus du dos est d'un brun foncé, mais chaque plume est bordée de roussâtre. Tout le dessous du corps est blanc pur, les cuisses exceptées, qui sont teintées de rouille.

Ce rapace se trouve aussi en Virginie et dans le Canada.

13° Le MALFINI (1), de la taille d'un merle ordinaire (neuf pouces environ), est brun en dessus, et blanc sur la gorge et le ventre. Les ailes et la queue sont rayées en travers, et le cou et la poitrine sont lavés de roux clair avec des lignes horizontales; le bec est noir et les tarses sont jaunes. Les jeunes sont roussâtres en dessous et rayés de brun. Les habitants de Saint-Domingue donnent le nom de *petit malfini* à cet oiseau, qu'on retrouve à Cayenne.

14° L'ÉPERVIER CHAPERONNÉ (2) a été découvert par le prince de Wied Neuwied, qui l'a rapporté du Brésil. Il se retrouve aussi à la Guyane françoise. Les deux sexes de cette espèce diffèrent par la taille d'une manière remarquable, car la femelle surpasse le mâle d'un tiers. Ce dernier n'est guère plus grand que l'épervier femelle de France. Cet épervier, adulte et mâle, a le sommet de la tête et les ailes d'un cendré ardoisé. Les joues, la nuque, le dos, les scapulaires, sont d'une teinte cendrée claire. La gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un cendré blanchâtre. Toutes les plumes de ces parties semblent striées de brun à leur milieu, leur tige ayant une nuance foncée. Les couvertures du dessous de la queue sont blanches, et celles des cuisses d'un roux fort vif. La queue est rayée de quatre bandes noires et d'un pareil nombre de bandes brunes. L'iris est jaune orangé, ainsi que les tarses. Le mâle a treize pouces dix lignes.

La femelle a seize pouces trois lignes de longueur totale. Son plumage est généralement plus foncé par le mélange de toutes les teintes. Le dessous du corps est d'un cendré obscur.

15° L'ÉPERVIER A POITRINE ROUSSE (3) est un peu plus grand que l'épervier de France. Son plumage est roux cannelle sur la tête, brun roussâtre doré sur la nuque, le dos et les ailes, rayé transversalement de bandes brunes légèrement teintes de roussâtre sur un fond blanc sur toutes les parties inférieures. La femelle ne diffère pas du mâle, et les jeunes ont la gorge et le devant du cou roux blanchâtre, le menton fauve, quelques plumes de la poitrine rayées de roux clair, de fauve et de blanchâtre.

Cet oiseau se rencontre à la Guyane et au Brésil.

(1) *Falco striatus*, Vieill. Am. pl. 14; Encycl. t. III, p. 1265.

(2) *Falco pileatus*, Wied.; Temm. pl. 205 (mâle adulte).

(3) *Falco xanthothorax*, Temm. pl. 92 (mâle adulte).

LES BRACHYPTÈRES (1).

Forment une petite tribu qui s'éloigne des éperviers ordinaires par quelques traits de physionomie. Ce sont en effet des éperviers par l'ensemble, et des oiseaux distincts lorsqu'on les examine dans plusieurs de leurs parties. Leur bec, lisse à ses bords, est fortement crochu; leurs ailes sont courtes ou dépassent à peine le croupion; leur queue est allongée et arrondie. Leurs tarses sont longs, grêles, emplumés au-dessous de l'articulation, garnis d'une ligne de squamelles sur l'acrotarse. Mais ce qui les caractérise et doit avoir de l'influence sur les mœurs, est la brièveté de leurs doigts, et notamment de l'interne, qui est presque rudimentaire. Enfin le pouce et son ongle n'ont rien de la force et du développement que présentent généralement ces parties chez les autres rapaces. Les doigts, au lieu d'être grêles, nerveux, comme chez les autres éperviers, sont empâtés, gros à proportion de leur longueur.

Le type de cette tribu est l'autour brachyptère de M. Temminck, des formes duquel s'éloignent un peu les oiseaux que nous décrivons après lui, car ceux-ci semblent être en effet des éperviers par tous leurs caractères, les tarses exceptés.

1° Le BRACHYPTÈRE (2), ou l'ÉPERVIER NOIR ET BLANC de d'Azara (3), a dix-huit à vingt pouces de longueur totale, et les tarses n'ont pas moins de trois pouces trois lignes.

Le vieux mâle a le sommet de la tête, l'occiput, le dos, les scapulaires et les ailes d'un noir mat légèrement nuancé de brun; sa queue noire marquée en dessus de trois bandes blanches très étroites et un peu circulaires; l'indice d'une quatrième bande se trouve en partie caché par les plumes de recouvrement en dessus; les bandes en dessus sont plus larges et plus régulièrement dessinées; toutes les pennes ont le bout blanc, et une petite bandelette ceint le front et passe sur les yeux; le blanc des joues est marqué de petites stries noires; toutes les parties inférieures, de même que le large collier qui entoure la nuque, sont d'un blanc pur marqué de croissant, et de fines stries noires, plus ou moins distinctes, qui paroissent être les vestiges des taches et des raies nombreuses distribuées sur le plumage

(1) *Brachypterus*, Less.

(2) *Falco brachypterus*, Temm. pl. 141 (mâle adulte), 116 (jeune fem.).

(3) Apunt. n° 28 et 29 (fem.); *falco concentricus*, Illiger.

des jeunes; ces taches disparoissent probablement à mesure que l'oiseau avance en âge. Le bec est d'un noir bleuâtre, mais la cire et la base de la mandibule inférieure sont jaunes, et c'est aussi probablement la couleur des pieds et des doigts.

Le jeune mâle a la nuque entourée par un collier blanc ou blanchâtre. Tout le plumage des parties inférieures rayé, à large distance, de bandes brunes placées sur un fond blanc ou blanchâtre, légèrement nuancé de roux clair; les parties supérieures du corps, les couvertures des ailes et celles de la queue, rayées, à égales distances, de larges bandes brunes ou rousses; les plumes du sommet de la tête et les joues brunes, avec des bordures rousses : ces bigarrures disparoissent graduellement par le moyen des mues, car le vieux mâle n'en conserve aucun indice. Dans l'état parfait, toutes les parties supérieures sont noires, et les parties inférieures ainsi que le collier sont d'un blanc pur : il est facile de se faire une idée des variétés intermédiaires de ces deux livrées; chaque mue opère des modifications à la forme des bandes, qui se changent en taches ou en stries, pour disparoître totalement et faire place à des teintes disposées par grandes masses.

Les individus que M. Temminck suppose être des femelles dans des états différents de mue, ont toutes les parties inférieures couvertes de teintes roussâtres, rayées, à de grandes distances, de bandes brunes, larges d'une ligne au plus; un brun couleur chocolat couvre la tête, les joues, le dos et les ailes; les rémiges sont d'un brun moins vif, des taches rousses, plus ou moins grandes ou à peu près effacées dans l'adulte, sont disposées sur les côtés des barbes : ce sont des vestiges qui indiquent la place qu'ont occupées des raies plus larges et plus distinctes qui existent sur la livrée des jeunes de l'année; un demi-collier roux plus ou moins marqué de taches paroît être le caractère distinctif des femelles; la queue est d'un brun noirâtre, traversée dans quelques individus de quatre et chez les autres de trois bandes irrégulières, souvent indiquées par des taches; ces bandes sont plus larges et moins irrégulières en dessous, et l'extrémité de toutes ces pennes est blanche; quelques individus ont la poitrine teinte à peu près du même roux que le collier et marquée de stries ou taches brunes.

Cet oiseau se rencontre à la Guyane, au Brésil et au Paraguay.

2° L'HÉMIDACTYLE [1] vit au Brésil. Ses ailes aboutissent à la moitié de la queue : celle-ci est arrondie et longue; le bout de l'ongle du doigt externe ne dépasse point l'origine de l'ongle du doigt interne; le devant des tarses est couvert de plumes sur environ un pouce de son étendue.

[1] *Falco hemidactylus*, Temm. pl. 3 (fem. adulte).

Tout le plumage est d'un gris couleur de plomb, dont la teinte est un peu plus claire sur le ventre qu'au dos et aux ailes; les rémiges sont noires, mais une large bande blanche, disposée sur la moitié de leur longueur, les traverse toutes. La queue porte deux bandes noires très larges, une troisième plus étroite et moins distincte se trouve à la base des pennes; deux bandes d'un roussâtre très clair, plus étroites de moitié que les bandes noires, traversent cette queue dont l'extrémité des pennes est cendrée; les couvertures inférieures sont d'un roussâtre très clair. Longueur totale quinze pouces, longueur du tarse trois pouces. Le mâle et la femelle ne diffèrent que par la taille : on dit que les jeunes ont un plumage plus bigarré.

3° Le GRÊLE [1] est plus grand dans toutes ses dimensions que le précédent. Sa longueur totale est de dix-huit à dix-neuf pouces; le mâle de l'autre espèce a quinze pouces et la femelle dix-sept pouces; le tarse du premier est long de trois pouces sept lignes, et la partie emplumée du devant du tarse a peu d'étendue. Cette partie occupe un bien plus grand espace dans l'autour hémidactyle, et le tarse a trois pouces; on compte dix écailles nues chez celui-ci, et onze sur le tarse de l'autour grêle; les pennes de la queue dans l'autour à doigts courts ont seulement deux bandes noires; dans l'autre il y a deux bandes noires larges et parfaites, et une troisième, irrégulièrement dessinée, se trouve cachée sous les couvertures; les deux bandes inférieures sont un peu plus rapprochées du bout de la queue.

Telles sont les différences les plus marquées; celles de moindre valeur se trouvent dans les teintes du plumage : le lorum, les joues et la gorge sont blanchâtres; toutes les parties inférieures ont des bandes blanches et cendrées, disposées transversalement, et à peu près de même largeur. Les couvertures du dessus de la queue ont une teinte isabelle, marquée de foibles indices de bandes transversales. Les parties inférieures, dans l'autre espèce, sont à peu près unicolores. Les parties supérieures n'offrent aucune différence pour les couleurs, mais la teinte cendrée est un peu plus foncée dans celui-ci.

Cet oiseau, de même que celui à doigts courts, habite les contrées boisées des parties orientales du Brésil.

LES DIODONS [2].

Ont le bec court, épais, convexe, à mandibule supérieure à peine plus longue que l'inférieure, à

[1] *Falco gracilis*, Temm. pl. 91 (mâle adulte).

[2] *Diodon*, Less., Ornith.; *harpagus*, Vig., Zool. Journ. I, 338; *bidens*, Spix, Av. Bras.

bords très festonnés et munis de deux dents graduées, saillantes, la première obtuse, tandis que la dernière offre deux échancrures. Les narines sont ovales, peu apparentes, transversalement placées dans la cire, qui est garnie de poils courts. Les tarses sont médiocres, grêles, garnis de scutelles. Les troisième et quatrième rémiges sont les plus longues, et les ailes, courtes ou subobtuses, dépassent à peine le croupion. La queue est longue et arrondie à son extrémité. Les deux espèces de ce genre habitent l'Amérique méridionale; ce sont :

1° Le DIODON [1], qui vit au Brésil; lorsqu'il est adulte, il a la tête, le dos et les ailes d'un noir ardoisé, la nuque, les joues et les côtés du cou d'un cendré foncé, et toutes les parties inférieures d'un cendré clair. La gorge et les couvertures inférieures de la queue blanches; les petites couvertures du dessous des ailes, ainsi que les plumes des cuisses, d'un roux pur et vif. La queue et les ailes sont rayées en dessus de bandes noires et cendrées, et en dessous de bandes blanchâtres et brunâtres. Les rémiges ont aussi des bandelettes brunes, mais peu distinctes. L'iris est jaune, le bec corné, et les pieds sont orangés. Sa taille varie de dix pouces et demi à onze pouces et quelques lignes. Le jeune mâle a toutes les parties supérieures du plumage brun foncé, zoné de brunâtre clair à l'extrémité des plumes. Les joues sont marquées de rayures longitudinales colorées en brun et en roux clair. Le dessous du corps est parsemé de flammèches noirâtres sur un fond blanchâtre. Enfin les cuisses sont roux vif.

La femelle diffère peu du mâle, même par la taille; cependant les teintes de la tête et des ailes sont plus claires, le blanc jaunâtre de la gorge est sans taches, et le cendré roussâtre des flancs est peu prononcé.

2° Le BIDENTÉ [2] est un rapace qui se trouve à la Guyane aussi bien qu'au Brésil. M. Temminck le distingue du précédent, bien qu'il semble n'en être qu'une variété en plumage différent, tant ses formes sont semblables. Quoi qu'il en soit, cet ornithologiste le décrit en ces termes :

« Le plumage du bidenté varie selon les différentes périodes de l'âge des individus; la livrée des vieux et celle des jeunes offrent des disparates très marquées dans les teintes qui colorent ce plumage. Le vieux mâle a la tête, les joues, le côté et la partie postérieure du cou d'une teinte bleue de plomb; le dos, les ailes et la queue couleur d'ardoise; la gorge et les couvertures du dessus de la queue d'un blanc pur, et le reste des parties inférieures d'un roux de rouille, marquées de bandes blanches assez irrégulièrement disposées. Quoique tout le plumage supérieur paroisse d'une seule teinte ardoisée, on remarque, en soulevant les plumes du dos, que leur base est blanche, et que quelques taches blanches, cachées sous les autres plumes, sont distribuées sur les deux côtés des barbes; toutes les plumes des ailes sont aussi blanches à leur base; les pennes secondaires et les rémiges ont des bandes transversales d'un cendré clair sur les barbes intérieures, mais les barbes extérieures sont unicolores; ces bandes sont plus marquées à la face interne des ailes, où elles sont peintes de blanchâtre et de cendré foncé. Sur la face supérieure des pennes de la queue, qui sont à peu près noires, se trouvent trois bandes cendrées très étroites; elles sont blanchâtres et plus larges en dessous. » Le prince de Neuwied dit que la cire est d'un jaune verdâtre, le tour des yeux d'un gris bleuâtre, l'iris rouge, et les pieds d'un jaune orangé; il a de longueur treize à quatorze pouces.

La femelle adulte a de petites taches plombées sur le blanc de la gorge; les parties inférieures sont d'une teinte plus généralement rousse; de petites bandes blanchâtres et plombées sont disposées sur le ventre et sur les cuisses; le roux est toujours plus ou moins pur ou mélangé, selon l'âge des individus.

Les parties supérieures, dans les jeunes femelles de l'année, sont d'un brun foncé, et la queue est noirâtre; toutes les parties inférieures sont blanches; le cou et la poitrine ont de larges mèches noirâtres aux premières mues; les teintes cendrées et roussâtres se montrent à la poitrine et aux cuisses; elles se répandent progressivement sur les autres parties inférieures.

Le prince de Neuwied fait mention de deux variétés qu'il décrit dans la partie ornithologique de son voyage au Brésil : l'une est une jeune femelle en mue, l'autre est un jeune mâle, probablement de l'année.

La jeune femelle a les parties supérieures d'un brun foncé, marqué sur les scapulaires de taches blanches; toutes les parties inférieures sont blanches; le fond blanc de la poitrine est peint de longues lignes longitudinales, qui sont dilatées vers le bout des plumes; on reconnoît quelques plumes clairsemées, moitié roussâtres et moitié blanchâtres; la gorge est blanchâtre, et la partie supérieure du cou porte des taches d'un cendré bleuâtre.

Le jeune mâle a les parties supérieures d'un brun noirâtre, marqué de fines bandes blanchâtres qui bordent les plumes; les pennes des ailes et de la queue terminées de blanchâtre; toutes les parties inférieures sont blanches, et quelques petites stries longitudinales sont disposées sur la gorge et sur le devant du cou. Ce plumage est plus ou moins bigarré de roux, suivant l'âge des individus.

[1] *Falco diodon*, Temm., pl. 198 (mâle adulte) : *dicdon brasiliensis*, Less, Ornith.

[2] *Falco bidentatus*, Batham. Syn. esp. 98 : Temm. pl. 38 (adulte), et 228 (jeune de l'année) : *bidens rufiventer*. Spix, pl. 6; et *bidens albiventer*, Spix, pl. 7 (jeune mâle).

LES LOPHOTES [1].

Ont le bec assez court, mais très crochu, entouré à la base d'une cire plus ample en dessus, et rétrécie en dessous. Les narines sont linéaires, percées obliquement de haut en bas et d'avant en arrière. Les yeux ne sont point entourés d'une peau nue. La mandibule supérieure, beaucoup plus longue que l'inférieure, est très crochue, triangulaire, ayant une arête très marquée sur sa voûte, et présentant sur ses bords deux petites dents triangulaires, aiguës, et dont les pointes sont dirigées en avant. Les tarses sont fort courts, à moitié emplumés, puis nus, et seulement réticulés. La queue est longue et carrée. Les ailes sont longues, subobtuses, à première penne très courte, à deuxième plus longue, mais les troisième, quatrième et cinquième presque égales, et les plus grandes. Les ailes atteignent l'extrémité de la queue.

La seule espèce de ce genre a été découverte sur les côtes de Coromandel, par Leschenault de Latour; elle s'éloigne beaucoup des faucons, parmi lesquels l'avoient classée MM. Cuvier et Temminck, et dont nous l'avons distraite; à ce sujet M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dit dans son Mémoire : « Le *falco lophotes* est tellement distinct, que M. Lesson, » quoique n'ayant pas non plus connoissance de la » conformation particulière des ailes de cet oiseau, » et omettant par conséquent ce caractère [2] qui » l'isole beaucoup des faucons, l'a érigé récemment » en un sous-genre. »

LE LOPHOTE INDIEN [3].

A le bec et les tarses plombés, la tête et le cou bleu noir; plusieurs longues plumes roides partent de l'occiput et forment une huppe tombante. La poitrine est blanche, le ventre est roux brun, zoné de roux et de blanchâtre. Les ailes sont brunes, mais les plumes de leur partie moyenne sont cerclées de roux et de blanc. La queue est uniformément colorée. Cet oiseau a treize pouces et demi de longueur totale; on ignore ses habitudes et ses mœurs.

(1) *Lophotes*, Less., Ornith., 96; Isid. Geoff., Consid. sur les car. empl. en ornithologie, Nouv. Ann. du Mus. 1833.

(2) Il m'est arrivé à ce sujet ce qui est arrivé à Vieillot, à Levaillant, à Dumont et à tant d'autres, c'est que je n'ai pu jamais faire ouvrir les portes vitrées des loges plus qu'obscures, où les gens du Muséum cachent mystérieusement les objets d'histoire naturelle; et après avoir enrichi le Muséum de collections qui ont été volées, il m'a fallu souvent me borner à tracer une description à travers les vitraux. Et comment ne pas commettre des erreurs ensuite? Ces galeries m'eussent été généreusement ouvertes si j'avois été Prussien ou Hollandois, mais un François pouvoit devenir un concurrent pour MM. les fils ou gendres des professeurs du Jardin du Roi!!!

(3) *Lophotes indicus*, Less., Ornith. 96 : faucon huppart, *falco lophotes*, Cuv., Temm., pl. 10.

LES HIÉRAX [1].

Sont des faucons à bec court, mais dont la mandibule supérieure a deux fortes dents, tandis que l'inférieure n'a qu'une simple échancrure. Leurs tarses sont médiocres et garnis de scutelles en avant. Les ailes sont courtes, à deuxième rémige et plus longue, et légèrement échancrée en dedans, proche sa pointe. Les deux espèces qu'on admet dans ce nouveau genre sont l'une et l'autre de l'Inde, et toutes les deux les plus petits des oiseaux de proie.

1° L'HIÉRAX MOINEAU [2] a été décrit par beaucoup d'auteurs, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par la synonymie que nous citons en note. C'est que sa taille, à peine aussi grosse que celle d'un moineau ordinaire, l'a rendu intéressant à la plupart des amateurs, aux yeux desquels il retraçoit les formes des faucons par un type en miniature. Ce petit rapace paroît répandu dans une grande partie du midi de l'Asie, aussi bien sur le continent de l'Inde que dans les îles de l'archipel Malais et les Moluques. Les Javanois le nomment *allap*, et parfois *allap-allap*, au dire d'Horsfield, et cet oiseau paroît habiter exclusivement les forêts montagneuses de la partie orientale de cette grande île. Son vol est formé de soubresauts, ce qui ne l'empêche pas d'être très rapide. Il se nourrit d'insectes, à la chasse desquels on le voit sans cesse volant dans les airs, et qu'il poursuit en franchissant les bras de mer qui séparent les divers groupes des îles de la Sonde.

Cet oiseau, long de six pouces trois ou quatre lignes, a le bec et les pieds bleuâtres; du blanc pur ou bien du blanchâtre, plus ou moins teint de roux clair, selon l'âge des individus, couvre le front, le sourcil, l'espace entre la nuque et le conduit auditif, la poitrine et le milieu du ventre. Du noir bleuâtre et bronzé règne sur toutes les parties supérieures, les flancs, les cuisses et les joues. Quatre raies blanches, plus ou moins distinctes, forment des bandes sur le dessous des pennes de la queue. A leur partie

(1) *Hierax*, Vig., Zool. Journ. I, 339.

(2) *Falco cœrulescens*, L.; Edw. pl. 108; Horsf. Zool. res. in Java, avec figure; Temm. pl. 97 (mâle et femelle): *falco Bengalensis*, Gm.: faucon pygmée, Vieill., Gal., pl. 18: Drapiez, Atlas du Dict. classique, sous le nom de *falco fringillarius* : Wilson, Illust. of. Ornith., pl. 2, *bengal falcon*, Lath.

supérieure on voit seulement quatre rangées de taches disposées sur les barbes intérieures. Les rémiges sont aussi rayées en dedans de bandes noires et blanches, et quelques pennes secondaires ont des taches blanches qui ne paroissent point lorsque l'aile est pliée.

2° L'HIÉRAX AUX JOUES ROUGES (1) a été découvert à Manille, et rappelle par ses proportions et sa coloration l'espèce précédente; cependant la tête et le dessus du dos, la queue et les plumes des cuisses, sont d'un noir intense; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps sont blancs. Une bandelette rousse s'étend de la commissure du bec jusqu'aux trous auditifs. Le bec est de couleur cornée, mais les tarses sont noirs.

LES FAUCONS (2).

Réduits à un certain nombre d'espèces, se trouvent ainsi former un genre caractérisé par un bec robuste, conique, recourbé vers la base, muni d'une très forte dent sur le bord de la mandibule supérieure, tandis que l'inférieure est échancrée à la pointe. Leurs narines sont arrondies, et ouvertes sur le bord de la cire. Leurs tarses sont robustes, emplumés jusqu'au tiers supérieur, et réticulés. Leur queue est longue, arrondie. La cire est à peu près nue. Les ongles sont robustes et falciformes; les ailes ont leur deuxième rémige la plus longue, tandis que la première et la troisième sont échancrées en dedans.

Les faucons sont répandus dans toutes les parties du monde, et forment diverses petites tribus, nommées *gerfaults*, *faucons*, *hobereaux*, *cresserelles* et *émerillons*. Buffon a décrit et figuré plusieurs espèces, qu'il nous suffira de citer, en rectifiant quelques unes de ses indications. Ce sont pour l'Europe :

1° Le GERFAULT (3), si célèbre dans l'ancienne fauconnerie, et pour lequel on avoit créé le genre *hyerofalco*, à cause que les festons du bec sont le plus souvent usés par les fauconniers, est distingué du vrai lanier (4) par les uns, M. Temminck, entre autres, et réuni à ce dernier par quelques autres auteurs. L'opinion la plus générale les distingue spécifiquement l'un de l'autre. Le lanier rappelle le plumage du faucon. On le tire de la Hongrie, tandis que le gerfault est plus particulièrement du nord de l'Europe, de la Norwége, et de l'Islande notamment.

2° Le FAUCON ORDINAIRE (1), que représentent les enluminures, n°s 430 le vieux mâle, 421 la femelle adulte, et 470 le jeune âge. Le faucon pèlerin (2), de la planche 469, paroît être un jeune âge du même oiseau.

3° Le HOBEREAU (3) est représenté pl. 432.

4° Le ROCHIER (4), enl. 447.

5° La CRESSERELLE (5), enl. 401 et 471 (jeune).

6° La CRESSERELLE GRISE (6), enl. 401.

Parmi les espèces étrangères, décrites et figurées par Buffon, on ne peut citer que la cresserelle épervière (7), enluminure n°s 444, et 465 la femelle, sous le nom d'*émerillon de Cayenne* ou de *Saint-Domingue*, et qui se retrouve à la Caroline.

Toutes les espèces suivantes ont été inconnues à Buffon.

1° Le CHICQUERA (8) a été décrit pour la première fois par Levaillant, qui en avoit acheté un individu, compris dans une collection provenant de Chandernagore au Bengale, et portant pour étiquette le nom indien qu'on lui a conservé. Depuis, le major Franklin l'a rencontré sur les bords du Gange, entre Calcutta et Bénarès, et M. Gould l'a figuré dans sa Centurie des oiseaux de l'Himalaya. Enfin, le lieutenant-colonel Sykes dit qu'il est très commun dans le Dukhun, en ajoutant qu'il a l'iris couleur de sang, un même plumage pour les deux sexes; que la femelle est constamment de plus forte taille que le mâle; et qu'enfin il a trouvé dans le gésier de deux individus une hirondelle et une chauve-souris. La patrie du chicquera n'est donc plus douteuse aujourd'hui.

Ce rapace a deux forts crans à la mandibule supérieure, pour nous servir de l'expression de Levaillant. Ses ailes, dans le repos, ne passent pas les deux tiers de la longueur de la queue, et celle-ci est légèrement arrondie et étagée; le dessus de la tête et le derrière du cou d'un roux ferrugineux très foncé; une foible teinte de cette même couleur se trouve aussi répandue sur le blanc de la gorge, aux

(1) *Hierax erythrogenys*, Vig., Proceed. I, 95.

(2) *Falco* Bechst.; Cuvier; *tinnunculus*, Vieill.

(3) *Falco candicans*, et *islandicus*, Gm., Buff. Enl. 210, 446 et 462.

(4) *Falco sacer*, Naum., pl. 23; Zool. journ., I, 330; Proceed. III, IV et V; le *vrai lanier*, Buffon, texte; *falco lanianus*.

(1) *Falco communis*, Gm.

(2) *Falco stellaris* et *peregrinus*, Gm.; Wils. Am., pl. 76, t. IX.

(3) *Falco subbuteo*, L.; Naum. 27.

(4) *Falco lithofalco*, L.

(5) *Falco tinnunculus*, L.; Naum. 30. Proceed. I, 111 11, 80.

(6) *Falco vespertinus*, Gm.; *falco rufipes*, Bechst., Naum. 28; Proceed. II, 189.

(7) *Falco sparverius*, L.; Wils. Am. Ornith., pl. 32, fig. 1; et pl. 16, fig. 1 (la fem.); Ch. Bonaparte, Syn. X, p. 27.

(8) *Falco chicquera*, Daudin; Latham; Levaill. Af., pl. 30. Proceed. II, 80 et 1, 114 et 173.

environs du bec, sur le devant du cou, et au poignet. Tout le dessous du corps, sur un fond blanc, porte une légère rayure gris noir; le manteau est d'un gris bleu tendre, dont la teinte forme d'ailleurs le fond de la coloration des ailes et de la queue, qui sont de plus rayées dans le sens transversal. La queue, largement barrée de noir au sommet, se termine par un liseré blanc roussâtre; le bec, si on en excepte sa pointe noirâtre, est du reste entièrement d'un jaune pâle. Les pieds sont jaunes.

2° Le BIARMIQUE [1] habite le midi de l'Afrique, et se trouve très répandue dans la Cafrerie, aux alentours du cap de Bonne-Espérance, et même en Barbarie. Levaillant ne paroît pas avoir eu connoissance de cet oiseau, qui est à peu près de la taille du pèlerin, c'est-à-dire que la femelle est de la taille du mâle de ce dernier. Les formes sont proportionnellement les mêmes, avec cette différence que le nu du pourtour de l'œil est plus étendu chez le biramique. L'adulte a le manteau et toutes les parties externes de l'aile d'un cendré foncé, nuancé de bleuâtre. Une rangée de taches d'un blanc roussâtre couvre les barbes intérieures des rémiges. La queue est rayée d'une multitude de bandes très étroites, d'un blanc roussâtre, et disposées sur un fond cendré; deux bandes noires se dessinent sur la partie supérieure du cou; l'une part de la base du bec, et la seconde de la partie postérieure de l'œil, et deviennent caractéristiques de cette espèce. Le front est blanc, le sinciput noirâtre, et l'occiput roux. Tout le plumage des parties inférieures est d'un blanc nuancé d'une légère teinte roussâtre; cette dernière couleur est plus marquée aux cuisses. Des taches plus ou moins grandes et plus ou moins nombreuses couvrent les flancs et le milieu du ventre. La peau nue de la région ophthalmique et la cire semblent être jaunâtres. Le bec est bleu, excepté à sa pointe, qui est d'un noir mat, et les pieds ont une teinte jaune bleuâtre. Les dimensions du corps sont de quinze pouces.

Les jeunes ont les parties inférieures couvertes d'un plus grand nombre de taches angulaires que les individus âgés, et ces taches sont toujours plus grandes, et même souvent réunies de manière à former des masses sur les flancs et les cuisses. Ces jeunes, dans leur première livrée, ont des bandes roussâtres à la queue, et une nuance terne ou noirâtre dans la couleur cendrée bleuâtre de leur plumage. Le blanc des parties inférieures est aussi beaucoup moins pur, et puis le manteau et les ailes ont leurs plumes brunes lisérées de roussâtre. L'occiput est brun, tacheté de roux foncé, et les deux traits noirs sont plus ou moins dessinés.

[1] *Falco biarmicus*, Temm., pl. 324; *Falco chicquaroides*, Smith., Proceed. III, 45.

On ne sait rien des mœurs et des habitudes de ce faucon, mais sans nul doute ce sont celles du genre, c'est-à-dire des habitudes de rapine et de carnage.

3° Le MONTAGNARD [1] a été découvert au Cap par Levaillant, et décrit en ces termes par ce voyageur: « Si la manie de rapporter des oiseaux étrangers à ceux de nos climats fait envisager celui dont il est question comme n'étant que la cresserelle d'Europe, un peu variée par l'influence d'un climat plus chaud, je dirai que c'est une faute à ajouter à toutes celles qui n'ont été commises que par cette manie des inductions, qui a déjà fait consacrer tant d'erreurs grossières à ceux de nos plus grands écrivains.

» Je me contenterai d'indiquer les différences que j'ai remarquées entre cet oiseau africain et notre cresserelle, différences qui me semblent assez considérables pour convaincre de méprises ceux qui seroient tentés de regarder ces deux oiseaux comme ne formant qu'une seule et même espèce.

» Le montagnard est très commun dans toute la colonie du cap de Bonne-Espérance, où les habitants lui donnent le nom de *booye-valk* (faucon rouge), ou *steen-valk* (faucon de guerre); il se trouve presque dans toute la partie de l'Afrique où j'ai voyagé; il fréquente les montagnes, particulièrement celles qui sont couvertes de rochers; il y vit toute l'année, et ne quitte guère le canton qui l'a vu naître; tous ces petits quadrupèdes, les lézards et les insectes qui pullulent parmi les rochers, deviennent sa proie. C'est aussi parmi les rochers les plus escarpés qu'il pose son nid à plat, sans être abrité du haut. Ce nid, composé de brins de bois et d'herbes, est assez négligemment fait; on y trouve communément six, sept, et même jusqu'à neuf œufs entièrement du même roux foncé que son plumage.

» Cet oiseau, que j'ai nommé montagnard par rapport au lieu qu'il habite préférablement à tout autre, a le cri aigu, perçant; il fait entendre son ramage, que l'on peut rendre par *cri-cri-cri-cri-cri-cri — cri-cri-cri*, répété précipitamment, et d'une manière remarquable, toutes les fois qu'un homme ou qu'un animal quelconque approche de l'endroit où il se tient habituellement quand ils ont des œufs ou des petits; ils sont très hardis, et poursuivent avec outrance tout ce qui approche des environs du nid.

» Le montagnard est un peu plus fort de taille que notre cresserelle d'Europe; sa queue n'est point aussi étagée que la sienne, et ses ailes ne s'étendent pas plus loin que le milieu de la queue, tandis que dans la cresserelle elles passent les deux tiers antérieurs. La cresserelle mâle a la tête bleuâtre, et la

[1] *Falco rupicolus*, Daudin; Levaill., pl. 35; *falc capensis*, Shaw.

queue, de cette même couleur, est terminée de blanc et d'une large bande noire; on ne trouve point cette couleur ni sur la queue ni sur la tête du montagnard du Cap. La femelle de notre cresserelle a ces mêmes parties roussâtres, et ressemblent par là davantage à notre oiseau africain; mais elle a la queue rayée de plusieurs petites bandes peu séparées les unes des autres, et le bout de sa queue est d'un blanc roussâtre, et se termine en dessus comme celle du mâle, par une large barre noire. La queue du montagnard est entièrement d'un roux clair, traversée seulement de quelques larges bandes brunâtres; elle n'est point barrée de noir, et n'est point non plus terminée de blanc ou d'un blanc roussâtre. Le reste de la couleur du montagnard se rapporte assez à celle de la cresserelle; mais en comparant les portraits de ces animaux, on y trouvera encore assez de différence pour ne pas les confondre.

» Je remarquerai, en passant, que la cresserelle se trouve également en Espagne et en Pologne; or, dans ces climats si différents elle n'a point varié; ainsi il n'est pas présumable qu'elle ait subi au Cap une telle variation, d'autant plus que la température du Cap approche de celle d'Espagne.

» Le montagnard a les ongles et le bec noirs, la base du bec et les pieds jaunes, les joues et le derrière de la tête d'un léger roussâtre, nuancé de brun; tout le manteau est d'un roux foncé, sur lequel sont des taches noires de formes triangulaires. La queue d'un roux clair pâle, des bandes brunes, le ventre et les jambes sont d'un gris brun, avec une ligne noirâtre le long de chaque plume. La poitrine et les flancs, dont la couleur est d'un rouge moins foncé que le dos, sont parsemées de taches longitudinales. Les pennes de l'aile sont noires dans toute la partie visible quand l'aile est ployée; en dessous elles sont rayées de blanc plus ou moins sali de roux.

» La femelle est un peu plus forte que le mâle, son roux est moins foncé, et les taches noires du manteau sont moins nombreuses.

4° Le FAUCON HUPPÉ [1] a été découvert au cap de Bonne-Espérance par Levaillant; il se rapproche, au dire de ce voyageur, de celui qu'Adanson a rapporté du Sénégal, et que les nègres de cette partie de l'Afrique nomment *tanas*. Le faucon dont il s'agit est huppé, et rappelle complétement, par les couleurs et surtout par leur distribution, le plumage du faucon d'Europe; mais il diffère du *tanas* décrit par Buffon par une taille beaucoup plus petite, mais aussi par la mandibule inférieure du bec, qui est garnie, comme dans le *tanas*, d'un crochet très apparent de chaque côté, mais qui est de plus tronquée net à son extrémité ou coupée carrément. Tout porte à croire, cependant, que le *tanas* d'Adanson [1] et le *faucon huppé* de Levaillant, sont identiques et ne forment qu'une même espèce; mais comme la description de Buffon est fort peu détaillée, nous y suppléerons en partie par celle de Levaillant, en faisant remarquer, toutefois, qu'il existe de nombreuses dissemblances entre la figure 28 de Levaillant et l'enluminure n° 478 de d'Aubenton. La huppe n'est pas dessinée dans cette dernière planche.

Levaillant s'exprime ainsi en traçant l'histoire du *tanas* ou faucon huppé : « La huppe de ce petit rapace est très apparente; elle part du front et retombe jusqu'au-delà de la tête, quand l'oiseau couche les plumes qui la composent; il la relève souvent, et particulièrement quand il est animé, soit par la colère, soit par un sentiment plus doux, celui du rapprochement des sexes; c'est alors qu'il l'ouvre et qu'il l'étale pour plaire à sa femelle, à laquelle il reste fort attaché. Le mâle a la taille d'un pigeon, et la femelle est d'un quart plus grosse, avec une huppe moins longue; du reste ils se ressemblent beaucoup par la teinte et la distribution des couleurs, qui sont, sur tout le dessus du corps, d'un gris bleu ardoisé, tandis que la huppe est brunâtre. La gorge, le cou et la poitrine sont d'un blanc sale; les parties inférieures, sur ce même fond, portent des bandes transversales. La queue est également rayée en travers. Les pieds et les doigts sont jaunes; la base du bec est bleuâtre, mais la pointe en est noire, ainsi que les ongles très effilés et très robustes. De chaque côté naît, à la commissure du bec, un trait noir qui descend sur les côtés du cou. L'œil est jaune orangé.

» Le faucon huppé fréquente les lacs, les bords de la mer et les rivières poissonneuses. Il ne chasse pas, mais il pêche, et se nourrit de tous les petits poissons et crustacés qu'il peut attraper; il s'accommode aussi d'oursins, de moules et autres coquillages, dont il brise les tests avec son bec doué d'une grande force. Levaillant l'a vu poursuivre avec acharnement les mouettes, les hirondelles de mer, et même les albatros et les pélicans, oiseaux dont la puissance auroit dû lui en imposer, et cependant tous le fuyoient sans hésiter. Les hirondelles de mer seules témoignoient moins de frayeur que ces gros et massifs oiseaux; mais on sait que les sternes ont un grand courage, et qu'elles ne craignent même pas d'attaquer l'homme ou de l'importuner de leurs cris aigus et bruyants quand il s'approche de leur nid ou qu'il enlève leurs œufs ou leur progéniture; c'est un spectacle que nous avons vu fréquemment aux îles Malouines. »

Quand le faucon huppé a pris ses habitudes de

[1] *Falco frontalis*, Daudin, Ornith., t. II : *falco galericulatus*, Shaw; Levaill. Afriq., pl. 28, p. 80, t. I.

[1] Représenté pl. 478 des Enluminures de Buffon.

pêche sur les rivages de la mer, il niche alors sur les rochers; quand il fréquente les bords des rivières, il choisit à cet effet les arbres environnants, où la femelle dépose quatre œufs entièrement blancs, lavés de roussâtre. Le mâle partage avec elle les devoirs de l'incubation, et en prend les plus grands soins, car il ne manque jamais de la nourrir du résultat de ses pêches. Toute la petite famille reste long-temps ensemble, et les jeunes ne se séparent que pour donner eux-mêmes des soins tout aussi tendres à une nouvelle génération. Les très longues ailes du faucon huppé paroîtroient devoir lui faciliter les moyens de chasser, car il a le vol très rapide; mais jamais Levaillant ne lui a vu prendre les oiseaux qu'il poursuivoit, ce qu'il auroit pu faire aisément, puisqu'il les approchoit assez près pour leur donner des coups de bec et les faire crier; mais il paroîtroit qu'il n'avoit d'autre but que de les éloigner du canton qu'il habitoit, et dont il ne s'écartoit guère lui-même. Les jeunes diffèrent des vieux par une teinte fauve répandue sur tout leur plumage, et par le blanc sale de la gorge, du cou et de la poitrine, qui est varié de roux et de gris brun, et la huppe ne paroît aussi que quelques mois après qu'ils ont pris l'essor.

5° Le FAUCON A CULOTTE NOIRE (1) est encore une espèce d'Afrique. Ses ailes, moins amples que celles de l'espèce précédente, ne vont pas au-delà des deux tiers de la queue. Le dessus de la tête, et les plumes des jambes sont d'un noir brun. Les rémiges et les rectrices ont, avec cette même teinte, une bordure blanchâtre qui dessine leur contour externe, et les détachent les unes des autres. La gorge est blanche. Le manteau, ainsi que les couvertures des ailes, sont d'un gris brun, marqué d'un trait plus foncé sur la tige de chaque plume. Toute la partie antérieure du corps est d'un léger roussâtre, sur lequel sont semées des taches brunes, formées en flammèches. Le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont de la même couleur, et tachés de brun également; mais les traits bruns ont plus de délicatesse. Le bec, qui offre absolument les mêmes caractères que celui du faucon huppé, est jaune à sa base, et couleur de corne dans le reste de son étendue. Les doigts, très forts, sont armés de serres noires; ils sont jaunes, de même que les taches qui se trouvent être emplumées un peu au-dessous du talon. L'œil est très vif, et d'un brun noisette. La queue est un peu arrondie.

Levaillant dit avoir tué ce faucon dans le pays des grands Namaquois : lorsqu'il l'aperçut il étoit posé sur un rocher, et occupé à dévorer un jeune lièvre qu'il venoit de prendre à l'instant même, car ses chairs étoient encore chaudes et ses membres palpitants. Tout occupé à se repaître, il se laissa approcher et tuer sur sa proie. Au coup de fusil de Levaillant, un autre oiseau de rapine prit son vol. Il parut à ce voyageur de plus forte taille, et il le supposa être la femelle. Cette opinion lui parut d'autant plus probable, qu'à cette époque de la saison la plupart des oiseaux qu'il observa dans le canton de ses chasses étoient appariés. En vain il resta à l'affût pour tuer cette femelle, qui voloit et revenoit sur la proie qu'il avoit laissée à la même place, elle disparut sans que Levaillant ait pu confirmer ses soupçons. Un de ses guides lui assura que ce faucon étoit très commun sur les *Sneeuw-Bergen*, ou montagnes de neige, et qu'on le nommoit dans cette partie de l'Afrique *klyne-berg-haan*, ou petit coq de montagne. A ce sujet, Levaillant fait observer qu'en général les colons du Cap donnent ce dernier nom à tous les oiseaux de proie d'une certaine taille, qui ne sont pas des vautours; réservant aux petites espèces le nom de *valk*, ou faucon, et aux vautours celui de *aas-vogel*.

6° Le CONCOLORE (1) est encore un faucon d'Afrique qui paroît répandu sur les rivages du Sénégal jusqu'aux côtes de Barbarie, et qu'on retrouve en Égypte et, à ce que l'on suppose, dans quelques unes des îles de l'Archipel. Ses ailes sont très longues, car elles atteignent presque l'extrémité de la queue, et même M. Temminck dit qu'elles la dépassent, bien que la planche ne montre pas cette disposition. La rémige la plus externe est échancrée en dedans. Le bec est muni d'une forte dent, et les tarses sont grêles et de longueur moyenne.

Tout le plumage du mâle, dans l'état adulte, est sans exception d'une seule nuance bleuâtre claire, tirant au gris cendré; mais toutes les plumes et les pennes portent une raie noirâtre sur leur ligne moyenne. Ces stries sont dues à la coloration foncée des baguettes. Quant aux rémiges, elles sont noires, ainsi que le bec; mais la cire, le tour des yeux et les pieds sont jaunes. Ce rapace a de longueur totale environ treize ou quatorze pouces. La femelle, dans la même période de l'âge, a le plumage foncé, couleur de plomb, nuancé de brunâtre; la tête et le bout de la queue à teinte plus sombre que le reste de la livrée.

7° Le FAUCON PÉLÉGRINOÏDE (2) est encore une espèce africaine, qu'on rencontre au nord comme au midi, car M. Temminck en a reçu des individus de la baie d'Algoa, et M. Ruppell l'a rencontré dans l'Abyssinie. Ce rapace, avec des formes plus grêles,

(1) *Falco tibialis*, Daudin; Shaw; Levaill. Af., pl. 29, t. I, p. 82.

(1) *Falco concolor*, Temm., pl. 330 (mâle adulte); *falco ardosiacus*, Vieill., Encycl., t. III, p. 1233.

(2) *Falco pelegrinoides*, Temm., pl. 479 (mâle adulte).

rappelle le faucon pèlerin d'Europe. Le front offre un mélange de roux et de blanchâtre terne, qu'entoure une bande noire en forme de fer à cheval, dont les branches passeroient au-dessus des yeux, et dont les pointes terminales se réuniroient en avant à une tache brune qui descend sur chaque joue, du rebord palpébral à l'angle de la mandibule inférieure, sur les jugulaires. L'occiput et la nuque présentent un demi-collier roux, marqué de trois taches noires, celle du milieu formant bandelette sur la nuque. Le dos et les ailes ont une teinte grise bleuâtre fort claire, marquée de grandes taches et de barres irrégulières d'un noir bleuâtre. La queue, d'un gris plus clair que le dos, est coupée transversalement, et porte vers la base des rectrices des bandes noires très étroites, dont la largeur augmente graduellement vers le bout de ces pennes, blanches à leur sommet. La gorge et les côtés du cou sont d'un blanc isabelle. La poitrine est d'un isabelle pur. Les flancs, le ventre et l'abdomen sont aussi de cette teinte; mais toutes les plumes de ces parties sont marquées de très petites stries longitudinales, et de petites taches triangulaires noires. La base du bec est jaune, mais sa pointe est bleue. La cire et les pieds sont d'un beau jaune, le cercle nu des yeux est orangé. Le mâle a un peu plus de treize pouces, et la femelle n'est pas plus grande que le mâle du faucon pèlerin.

Le jeune, probablement à sa seconde mue, ressemble entièrement, par les distributions et par les couleurs du plumage, au jeune du faucon pèlerin.

8° Le FAUCON CRESSELLICOLORE (1), qui a été envoyé de l'île de France ou Maurice, rappelle assez complétement, ainsi que son nom l'indique, les formes, la taille et les couleurs du plumage de la cresserelle d'Europe. Les parties supérieures sont d'un roux très vif, qui relèvent sur la tête et sur la nuque des petites rayures noires. Le dos et les ailes sont occupés par de grandes taches noirâtres. Sept bandes brunes, à peu près d'égale dimension, traversent la queue. Les parties inférieures sont d'un blanc pur, bien que des mèches brunes se dessinent sur les côtés du cou, et des taches noires triangulaires sur les côtés de la poitrine, du ventre, et les cuisses. Le bec est bleuâtre; la cire et les pieds paroissent jaunâtres, et la taille de l'oiseau, la queue comprise, est de dix pouces.

9° La CRESSERELLETTE (2) est un petit rapace qui retrace par ses formes la cresserelle vulgaire. De la taille d'un merle, son bec est noir, sa cire et ses tarses sont jaunes; la tête et le cou sont d'un gris cendré, le manteau rouge brun, le ventre, ainsi que les parties inférieures, d'un roux vineux ondé et sans taches. La queue est arrondie, blanchâtre en dessus, et rayée de brun. Les tarses sont minces et grêles, les formes corporelles très sveltes. La femelle est jaunâtre sale, flammée de brun.

La cresserellette est propre aux contrées méridionales. Elle est sédentaire en Morée, où elle vit comme la cresserelle, dans les tours élevées et dans les vieux édifices. M. Savi observe qu'elle paroît seulement de temps en temps en Italie, et rarement en Toscane. Son apparition sur les bords de l'Adriatique est aussi accidentelle. L'apparition de cet oiseau dans les îles de la Méditerranée semble avoir lieu lorsque les nuées de sauterelles sont forcées de quitter l'Afrique et de traverser la Méditerranée dans les saisons sèches, pour se répandre dans les plaines cultivées de l'Italie. La cresserellette, se nourrissant presque exclusivement de ces insectes, ne visite guère le midi de l'Europe qu'à la suite des sauterelles, et quand elles disparoissent elle s'éloigne également. M. Cantraine l'observa en abondance en Toscane, dans les mois de mai et juin 1827. M. Bory de Saint-Vincent, qui en tua plusieurs individus en Morée, où ce rapace est sédentaire, dit qu'il se nourrit principalement de lézards, et autres petits reptiles, et d'insectes.

La cresserellette apparoît aussi à Naples, en Sicile, en Sardaigne, à Trieste, en Espagne, en Perse et au Bengale, d'où M. Bélanger en a rapporté des individus.

10° Le SÉVÉRUS (1), *aldrovandin* ou *ginjeng*, est de la taille du rochier d'Europe. Il en a aussi les formes; mais les couleurs du plumage diffèrent, et le pourtour de ses yeux est dénudé. Le sommet de la tête, la nuque et les joues sont d'un noir légèrement teint de couleur plombée. Le manteau, le dos, les ailes, le croupion et les deux pennes du milieu de la queue, sont d'une couleur ardoisée ou bleu noirâtre. Une raie fine et noire suit dans le sens longitudinal les baguettes de chaque plume. Les rémiges sont d'un noir profond, et marquées sur les barbes intérieures de grandes taches rousses de forme ovalaire. La queue est parfaitement carrée. Toutes les pennes, les deux du milieu exceptées, sont noires; mais les barbes extérieures ont des barres d'un gris ardoisé, et les intérieures sont marquées de taches d'un roux vif. La gorge est

(1) *Falco punctatus*, Cuv., Gal. de Paris. Temm., pl. 45.

(2) *Falco tinnunculoides*, Natterer, Temm. Man. I, p. 31: *Falco cenchris*, Frisch, *falco tinnunculoides*, Savi; *falco gracilis* et *tinnunculoides*, Less. Ornith., pl. 93; Bory, Morée, pl. 2 et 3; Vieillot, Faune, pl. 16, f. 3.

(1) *Falco severus; supra fusco-nigricans, remigibus nigris; subtus castaneus, gula pallidiore; tectrices alarum, cauda et rectrices apicibus castaneis. Longitudo* 19 *et demi poll. Allap-allap gingen Javanensium* Horsf., Trans., t. XIII, p. 135. Faucon aldrovandin: *falco Aldrovandii*, Temm., pl. 128 (adulte).

d'un roussâtre très clair. Toutes les autres parties inférieures, et le dedans des ailes, sont d'un beau rouge bai. La nudité du pourtour palpébral, la cire et les pieds sont jaunes, et les dimensions totales sont de dix pouces six lignes. Ce faucon habite l'île de Java.

11° Le FAUCON ORANGÉ (1) est de la taille du hobereau commun. Il a le bec et les pieds de couleur de plomb, le corps noirâtre, le dos et la naissance de la queue sinués de bandes blanchâtres interrompues. La poitrine est fauve, les cuisses sont ferrugineuses, et des taches arrondies et blanches sont éparses sur le cou; le ventre est noirâtre, avec des rayures plus claires; les tarses sont longs et grêles. Latham donne à cet oiseau quinze pouces de longueur, et en reconnoît deux variétés (2). L'une plus petite de taille, n'ayant que dix pouces de longueur, a les rayures du corps moins distinctes, la gorge blanche et le cou orangé. L'autre a les tarses brunâtres, le corps noir teinté de bleuâtre en dessus, avec des rayures bleuâtres; le bas-ventre, les cuisses rousses, rayées de blanc; la gorge et le cou roux pur, avec une tache blanche au milieu. Ce faucon habite la Guyane hollandoise, à Surinam.

12° Le FAUCON A GORGE BLANCHE (3) nous paroît être la première variété du faucon orangé de Latham. M. Temminck le distingue comme espèce, ainsi que le prouvent les détails minutieux de comparaison qu'il a accumulés dans le texte qui accompagne la figure qu'il en a donnée; il s'exprime ainsi : « La différence très marquée dans la grandeur doit servir de premier moyen de distinction. Le faucon à gorge blanche a la taille un peu moindre que le faucon pèlerin d'Europe, tandis que l'orangé a les proportions de l'émerillon. Les tarses du premier ressemblent davantage à ceux du pèlerin, et ceux du second aux pieds du hobereau. On voit au faucon orangé adulte de très fines bandelettes transversales sur les plumes noires du ventre, mais chez le faucon à gorge blanche elles sont remplacées par des taches rousses, distribuées d'une manière plus ou moins irrégulière. L'indication des couleurs du plumage est tellement semblable pour les deux espèces, elles se ressemblent tellement, sous ce rapport, qu'on ne peut trouver dans le plumage de l'adulte aucune autre dissemblance que celle de l'étendue plus ou moins marquée de la couleur noire rayée de roux et de blanchâtre. Dans le faucon à gorge blanche, le noir ne s'étend pas au-delà du ventre, et la région thoracique est rousse. Chez le faucon orangé, le noir, plus ou moins rayé de blanc ou de roux, couvre cette région, et la teinte rousse s'étend jusque sur le devant du cou. La femelle du premier porte en longueur totale seize pouces, et le mâle quatorze; tandis que les plus fortes dimensions de l'orangé sont de dix à douze pouces. »

En somme, le faucon à gorge blanche nous paroît être une variété légère de l'espèce précédente; on le trouve au Brésil.

Un noir parfait forme la couleur dominante de toutes les parties supérieures du corps, des ailes et de la queue, des joues, du ventre et des flancs. Un gris bleuâtre, répandu sur l'extrémité de chaque plume de ces régions, fait dominer une nuance glacée et bleuâtre sur cette masse noire. On compte cinq ou six rangées de taches distribuées en bandes interrompues sur les pennes de la queue; une rangée de taches roussâtres dans la femelle et blanchâtres dans le mâle, distribuées sur les barbes intérieures des rémiges. Le ventre est rayé de bandes rousses espacées, et plus ou moins interrompues; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur, mais la poitrine est rousse et marquée de stries noires disposées sur le milieu des plumes; les cuisses, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont roux marron très vif.

13° Le FAUCON A CULOTTE ROUSSE (1) ou l'émerillon couleur de plomb de d'Azara (2), l'*alconcillo plumbeo*, est la seconde variété du faucon orangé de Latham. M. Temminck, par suite de comparaison, l'a distingué comme espèce. C'est un oiseau qui vit au Brésil et au Paraguay, bien que d'Azara dise qu'il n'est pas commun dans cette dernière partie de l'Amérique. On rapporte qu'il suit les voyageurs à travers la campagne, voltigeant autour d'eux pour se jeter sur les petits oiseaux et les perdrix qu'ils font lever.

Un cendré couleur de plomb colore la tête, la nuque, le dos et les ailes. De larges croissants, d'un blanc pur, terminent toutes les rémiges secondaires. Les deux premières pennes alaires sont échancrées en dedans. Toutes affectent une teinte plombée, et une rangée de taches blanches couvre les barbes intérieures. Une bande blanche naît au-dessus des yeux, et se trouve nuancé de roussâtre au delà du bord externe de l'orbite, et passe le long de la partie postérieure du cou, où les extrémités opposées sont à peu près réunies. Une large bande d'une teinte bleuâtre suit les côtés du cou, et se dirige chez les jeunes sujets vers la poitrine, en venant aboutir aux côtés du cou dans l'adulte. Une deuxième bande, également plombée, forme une

(1) *Falco aurentius*, Lath., Syn. 117.

(2) Ces deux variétés, érigées en espèces, sont, la première, le faucon à gorge blanche, et la seconde le faucon à culotte rousse, l'un et l'autre décrits après l'orangé.

(3) *Falco deiroleucus*, Temm., p. 348 (fem. adulte), *falco thoracicus*, Illiger,

(1) *Falco femoralis*, Temm., pl. 343 (âge adulte), et 121 (mâle, âge moyen).

(2) Apunt., 103, esp. 39.

moustache à l'angle du bec. La poitrine est blanc roussâtre, striée de brun. Le reste du cou en devant est blanc, et les plumes noirâtres du ventre sont finement lisérées de croissants de cette dernière couleur. Six ou sept bandes blanchâtres, très espacées, traversent la queue, que termine un liséré blanc. L'abdomen, les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont roux clair. Le mâle a treize pouces de longueur.

L'âge moyen est caractérisé par du roux vif au front, aux joues, aux cuisses, aux rebords des ailes, sur la gorge, sur les côtés du cou. Le reste du plumage est brunâtre, et les bandes de la queue sont roussâtres. Toutefois, les rémiges secondaires sont frangées de blanc.

14° Le FAUCON DES PIGEONS (1) est une espèce exclusivement propre à l'Amérique du Nord, et qui a été confondue à tort avec le faucon d'Europe. Son plumage est brun obscur en dessus, blanc en dessous, avec des flammèches brunes. La queue est traversée par quatre bandelettes étroites et blanches. Ce rapace habite le sud des États de l'Union, et étend ses migrations au nord, jusqu'à la baie d'Hudson.

15° Le FAUCON CENDRÉ (2) aussi des États-Unis, mais qui paroît habiter les régions les plus septentrionales des deux continents, est un gérfault pour M. Cuvier, et un autour pour M. Charles Bonaparte. C'est un oiseau à plumage noirâtre, à pourtour des yeux blanchâtre, à queue rayée de plus pâle, à cire d'un jaune livide. Les jeunes sont d'un brun enfumé, flammé de ferrugineux. Le ventre est linéolé de brun sur un fond blanc. La queue est marquée de quatre bandes noires, et est terminée par un liséré blanc.

LES ICTINIES (3).

Sont des rapaces d'Amérique, qui vivent d'insectes, de serpents et de lézards. Leur corps est oblong, peint de cendré ou de bleu plombé. Leur tête arrondie a un bec court, droit, muni d'une cire, étroit sur son arête, comprimé sur les côtés, et dont la mandibule supérieure crochue est dilatée au rebord en une sorte de dent. L'inférieure, plus courte, droite, obtuse, est échancrée au bout.

(1) *Falco columbarius*, L., Wils., t. II, p. 107; t. VI, pl. XV, fig. 3; *tinnunculus columbarius*, Vieill., Am., pl. 11; Charles Bonaparte, Syn. pl. 28.

(2) *Falco atricapillus*, Wils., Am. Ornith., pl. 5, fig. 3 (vieux mâle); et pl. 10, fig. 1 (jeune); *falco palumbarius*, L., Ch. Bonaparte, Syn. p. 28.

(3) *Ictinia*, Vieill., Encycl., t. III, p. 1207.

Les narines sont obliques, lunulées. Les ailes longues, d'ailleurs, ont leur troisième rémige la plus grande. Les tarses sont courts, grêles, les jambes sont complétement emplumées. Les doigts presque égaux sont armés d'ongles courts et peu aigus. La queue est formée de douze rectrices égales.

L'ICTINIE BLEUATRE (1).

Habite le Brésil, la Guyane, le Mexique et le midi des États-Unis, et surtout le territoire des Natchez. Elle vole à une grande hauteur, y reste long-temps stationnaire, et s'élance avec rapidité pour saisir les insectes et les oiseaux dont elle se nourrit. La tête, le dessus du cou et du corps sont d'un gris bleuâtre, qui prend une teinte sombre, très foncée sur le dos et sur le croupion; se changeant en noir sur les couvertures supérieures et sur les rectrices. Les pennes les plus externes de la queue ont chacune trois marques blanches sur leur bord interne, qui s'étendent en dessous jusqu'au bord opposé. Les ailes sont presque noires. Leur première rémige est de cette dernière couleur, tandis que les cinq suivantes ont leur tige blanchâtre et leurs barbes internes d'un brun ferrugineux. Les couvertures inférieures sont d'un gris bleuâtre plus foncé que sur la tête, et cette coloration, moins intense toutefois, est propre à toutes les parties inférieures. Les ailes vont jusqu'au milieu de la queue. Cet oiseau offre diverses variétés, soit dans la taille, soit dans l'intensité des nuances, soit par des rayures sur les couvertures inférieures. Les pieds sont orangés, l'œil rouge cerise, et la cire brune.

Les jeunes de l'année sont gris brun, et toutes les rémiges sont terminées de blanc. Les parties inférieures blanchâtres sont marquées de longues flammèches brunes. Les femelles ne diffèrent des mâles que par la taille.

L'ictinie ophiophage (2), décrit par Vieillot comme une espèce distincte, ne diffère nullement de la précédente, et ne repose que sur le jeune âge de l'ictinie plombée (3).

(1) *Ictinia plumbea*, Vieill.; *falco plumbeus*, Lath. pl. 12; Vieill., Am. pl. *bis*; *milan cresserelle*; Tem. pl. 180; *falco cinereus*, Gm. Edw. Glan., pl. 53 (jeune).

(2) *Ictinia ophiophaga*, Vieill., Encycl. III, 1207, milan du Mississipi, Wils., pl. 25, fig. 1.

(3) Ch. Bonaparte, Syn. p. 30.

LES BUSARDS (1).

Sont des accipitres que caractérisent les formes grêles et élancées, une collerette de plumes auriculaires entourant le cou, et qui leur donne un certain rapport de physionomie avec les chouettes. Leur bec est médiocre, mince, comprimé sur les côtés, à rebord de la mandibule supérieure légèrement renflé, mais sans dents. L'espace compris entre l'œil et les narines est recouvert de poils rigides, implantés sur la cire. Les narines sont oblongues, arrondies, percées dans le sens longitudinal. Les tarses, fort allongés, sont garnis de scutelles en avant, vêtus jusqu'à l'articulation, et leurs doigts sont armés d'ongles médiocres. La queue est élargie et arrondie.

Les busards sont répandus sur tout le globe. Ils vivent d'insectes, d'oiseaux, de petits quadrupèdes et de poissons. Ils nichent sur les arbres, et la ponte de quelques espèces est de quatre œufs. Les petits voient dès leur naissance, prennent eux-mêmes leur nourriture, sont nourris dans le nid qu'ils ne quittent que lorsqu'ils sont en état de voler.

Buffon a décrit : 1° le *busard des marais* (2), représenté pl. 424 des Enluminures. 2° Le *harpaye* (3), que la plupart des naturalistes réunissent au précédent (Enl. 460), et qu'ils regardent comme le mâle adulte, bien que M. Vieillot partage l'opinion de Buffon, qui fait de ce harpaye une race distincte. 3° Et la *soubuse*, ou *oiseau saint-martin* (4), Enl. 439, 443 et 480. Toutes les autres espèces lui ont été à peu près inconnues, et sont étrangères, la suivante exceptée.

1° Le BUSARD DE MONTAGU (5) a été décrit pour la première fois par l'ornithologiste anglois dont il porte le nom, et distingué de la soubuse avec laquelle on l'avoit confondu jusqu'alors. Ce rapace niche dans les marais de la Picardie. Sa ponte est de deux à six œufs d'un blanc bleuâtre. Il y arrive au mois d'avril, et en part probablement en octobre, car M. Baillon ne l'a pas vu pendant l'hiver. Tous les individus que ce naturaliste a eus en sa possession avoient l'estomac rempli de poissons, et surtout d'anguilles, coupées par tronçons de deux pouces de longueur. Il y a aussi trouvé des débris de grenouilles. M. Vieillot ajoute : La nourriture de ce busard étant différente de celle de la soubuse, ne peut-on en inférer que si le premier ne fréquente que les marais, la seconde vit plus exclusivement dans les campagnes et les terrains secs ? M. Temminck affirme de son côté qu'il est très commun dans les marais et dans les dunes en Hollande.

Chez le mâle, la tête, le cou, la gorge, la poitrine, les scapulaires, les pennes intermédiaires et secondaires des ailes, leurs couvertures supérieures, une grande partie de celles de dessus la queue, et la face supérieure de ces mêmes rectrices sont d'un gris blanchâtre. Cette couleur est plus sombre sur le manteau, plus claire sur les pennes du milieu de l'aile, la gorge, le devant du cou, la poitrine et les deux rectrices intermédiaires. Les quatre rectrices externes ont à l'intérieur quatre ou cinq grandes taches noirâtres, sur un fond gris. Ce gris est remplacé sur les autres par du blanc. Enfin, ces taches noirâtres deviennent rousses sur les deux plus extérieures de chaque côté. Le ventre, le bas-ventre, ont des marques d'un gris bleuâtre sur un fond blanc. Les jambes et les couvertures inférieures de la queue sont tachetées de roux sur un même fond. On remarque sur les ailes une bande transversale, composée de plusieurs taches noirâtres, situées sur le milieu de leurs rectrices moyennes. Toutes les pennes primaires sont noires sur les deux faces, et leurs couvertures inférieures sont blanches et marquées de brun. La cire est verdâtre, l'iris d'un jaune brillant, et la queue parfaitement cunéiforme. La première rémige est plus longue que la sixième, mais la troisième est la plus longue de toutes.

La femelle, qui a été tuée par M. Baillon en même temps que le mâle lorsqu'ils donnoient à leurs petits des tronçons d'anguilles, a toutes les parties supérieures et les ailes d'un roux un peu sombre, avec du blanc sur la nuque, deux taches de cette même couleur près des yeux, l'une au-dessus de l'angle externe, l'autre au-dessous, et séparé par un trait brun qui s'avance sur les joues. Les couvertures supérieures de la queue sont blanches; les plumes de la gorge, du cou en devant, et de toutes les parties postérieures, sont rousses et tachetées dans le sens longitudinal de brun sur leur milieu; mais ces taches sont plus étroites que chez la femelle du busard soubuse, particulièrement sur le devant du cou et sur la poitrine. Les grandes pennes des ailes sont d'un cendré sombre, avec des bandes transversales et noirâtres à leur extrémité. Toutes les rémiges sont blanches en dessous, barrées et terminées comme en dessus.

Les jeunes de l'année diffèrent beaucoup des vieilles femelles. Le sommet de la tête et toutes les parties supérieures sont d'un brun foncé; mais

(1) *Circus*, Bechst., Cuv.

(2) *Falco æruginosus*, Aldrov., L. Proceed., III, 50.

(3) *Falco rufus*, Vieill. Proc. I, 115,

(4) *Falco pygargus*, L. (fem. jeune) : *circus gallinarius*, Vieill., *falco cyaneus*, Tem.

(5) *Circus Montagui*, Vieill., Encyc., t. III, p. 1211; *falco cinaraceus*, Mont. Ornit. Dict., et Vieill. Gal., pl. 13. Proceed. IV, 50. Faune franc., pl. 10.

comme chaque plume est bordée et terminée de roux clair, la teinte brune en est affoiblie. On remarque sur l'occiput un grand espace d'un roux jaunâtre, marqué de taches brunes. La région des yeux et des oreilles est d'un brun foncé. Au milieu de cet espace règne une grande maculature neigeuse. Les rectrices sont rayées, à égale distance, par trois bandes brunes et trois bandes rousses, puis lisérées à leur sommet de roux clair. Toutes les parties inférieures, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, n'ont qu'une nuance rousse uniforme. L'iris est brun.

Nous avons rapporté avec des détails minutieux les descriptions données par les auteurs modernes, concernant ce busard, qui est très répandu dans l'est et le midi de l'Europe, notamment en Hongrie, en Pologne, en Silésie, en Autriche, en Dalmatie, et dans les provinces illyriennes. Déjà il est moins commun en Italie, en Suisse, et plus rare en Angleterre. C'est un grand destructeur de reptiles, qui ne dédaigne pas les petits oiseaux. Il niche dans les bois voisins des marais et des lacs couverts de jones. La femelle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc pur.

2° Le BUSARD HARPAYE, *variété indienne* (1).

La harpaye d'Europe est un de ces oiseaux qu'on rencontre dans tout l'ancien monde, aussi bien en Asie, en Afrique qu'en Europe. La variété qui vit aux Indes est cependant remarquable par quelques particularités de taille et de plumage dont il est bon de se rendre compte, et qui peuvent un jour servir à dresser une échelle des dégradations climatériques, constituant ce qu'on nomme une variété d'espèce.

Les busards sont nettement définis dans l'état actuel de la science. Il est vrai que M. Savigny, dans son beau travail systématique sur les oiseaux accipitres, a le premier mis en usage une série de caractères de différente valeur, mais tous précisés avec sagacité (Égypte, Syst. des oiseaux, 1810, p. 30). C'est ainsi que les busards lui rappeloient les hypotriorchai des Grecs, et qu'il les plaçoit dans sa tribu : *circi, cœnei.*

La harpaye paroît être le véritable hiérax ou mangeur de grenouilles d'Oppian, et le *deryah* des Arabes. Cet oiseau, bien distinct du busard des marais, dont on l'a long-temps regardé comme l'âge adulte, est donc le type des *circus,* qu'on reconnoîtra aisément à l'organisation générale suivante : le bec est un peu allongé, incliné presque dès son origine, convexe, très recourbé en pointe crochue, comprimé sur les côtés, et à mandibule supérieure, un peu dilaté au milieu. La cire est déprimée, peu marqué, et avance d'un tiers sur la longueur totale du bec. Les narines sont très amples, nues, ouvertes, percées dans le sens longitudinal du bec, et forment un ovale irrégulier, dont le bord supérieur est droit, et l'inférieur en demi-sphère. La mandibule inférieure est courte, retroussée, canaliculée, à bords lisses et coupants. Le bord de la supérieure n'est pas régulièrement lisse, mais bien un peu en ressaut au milieu. L'espace qui sépare l'œil des narines de chaque côté est abondamment recouvert de poils ou de soies fines. La commissure est fendue jusque sous les yeux. Les tarses sont longs, grêles, aréolés sur toute leur surface, excepté en devant, où apparoît une rangée de squamelles minces, qui règnent aussi sur les doigts. La plante des pieds est rugueuse, charnue, et les squamelles onguéales sont au nombre de trois sur le pouce, et de quatre sur tous les autres doigts. La médiane est plus allongée que l'interne et l'externe, et leurs ongles sont aigus, pointus, peu recourbés, convexes en-dessus, et en sillon léger en dessous. Celui du doigt externe est le plus petit. Les ailes sont presque aussi longues que la queue. Elles sont épaisses, à rémiges longues, la première la plus courte, la deuxième égale à la cinquième, les troisième et quatrième égales et les plus longues. Ces cinq premières rémiges sont échancrées à leurs barbes internes, aux deux tiers supérieurs de leur longueur. Les rémiges secondaires sont épaisses, larges, médiocres. La queue est allongée, composée de douze rectrices roides, arrondies, un peu inégales; les moyennes ont leurs barbes égales; les latérales ont leurs barbes externes très courtes.

Les oreilles des busards sont recouvertes de petites plumes allongées, serrées, retraçant en partie la collerette des strix, avec lesquels cette particularité les assimile. De plus, la nature de leurs plumes est douce et mollette. Leur tête est un peu déprimée, mais leur face est élargie. Il est de fait que, par leur forme svelte, élancée, leur queue allongée, ils ont beaucoup d'analogie avec les *surnies* ou chouettes éperviers.

La variété indienne de la harpaye, dont nous sommes redevables à M. Bélanger, est longue de vingt-deux pouces. Son bec et ses ongles sont noirâtres, la cire est bleuâtre, et les tarses d'un jaune pur. Les plumes du front et de la tête sont lancéolées, étroites, d'un roux assez vif, et doré sur l'occiput, mais chaque plume est flammée au centre de brun noir foncé. Le dessus du cou est roux blond, avec de longues flammes brunes, et le dos et le croupion sont d'un brun fauve, qui passe au marron sur le croupion. Les grandes couvertures alaires sont brunes, frangées de marron, et les petites couvertures des épaules sont d'un roux cannelle fort vif, avec flammèches brunes. Les couvertures moyennes

(1) *Circus rufus,* varietas *indica,* Less., Zool. de Bélanger, Ornith. p. 228.

des ailes sont brun chocolat, que relève le gris glacé et cendré des petites rémiges, car les primaires sont blanches à leur naissance, et brunes à leur terminaison.

La gorge est roussâtre, le devant du cou est fauve, avec larges flammettes brun marron. Les plumes du thorax et des flancs sont d'un blanc jaune ferrugineux, avec larges flammettes marron. Les plumes tibiales sont longues, touffues, d'un marron fort vif, ainsi que le ventre et les couvertures inférieures de la queue. Cette dernière, légèrement deltoïdale, est en dessous d'un blanc mat, mais le dessus de chaque rectrice est d'un gris blond, à teinte douce.

Cet oiseau vit au Bengale.

3° Le TCHOUG (1) est un busard assez répandu au Bengale, et sur quelques autres points du continent de l'Inde, de même que dans l'île de Ceylan, où l'a rencontré Reinhold Forster, qui le cite sous son nom vulgaire chingalais de *Kalu-Kurulgoya*. Il est commun aux alentours de Calcutta, et Levaillant croit l'avoir vu voler au-dessus de sa tête dans les districts intérieurs du cap de Bonne-Espérance.

Le TCHOUG a le bec entièrement noir et fort luisant, particulièrement à sa base, d'où partent des poils roides de la même couleur, qui tous se dirigent en avant, et se recourbent en haut après avoir recouvert les narines. On remarque aussi des poils sur le pourtour de la mandibule inférieure. La tête, le cou et le menton sont brun très foncé, ou tirant au noir. Les scapulaires et les couvertures des ailes sont brun noirâtre, et les parties avoisinantes sont blanc gris, et mélangées de blanc et de brun. Sur le derrière de la tête se dessine un espace que des teintes noires, blanches et brunes émaillent en s'associant. Les rémiges sont noir mat, et les secondaires d'un gris de perle de nuance fort agréable. Le dessous du corps et la région du croupion sont d'un blanc de neige. La queue, parfaitement égale, est gris blanc, lavé de roussâtre, mais les deux pennes du milieu portent chacune à leur extrémité un croissant brun. Les tarses sont jaunes.

La femelle est gris blanc, flammée de noir.

4° Le TEESA (2), nouvellement décrit par le major Franklin, habite les rives du Gange, entre Calcutta et Bénarès. Sa longueur totale est de dix-sept pouces et demi anglois. Il a la tête et le corps roux brunâtre, avec la tige des plumes fauve. Le bas du dos et les rectrices d'une teinte ferrugineuse. Les ailes sont rayées par sept bandelettes fauves et peu arrêtées. Les tectrices alaires et l'abdomen sont teintées de blanc. Les plumes tibiales et le croupion se trouvent être colorées en roux, lavé de blanchâtre. Le front, la gorge et un trait mince sur la nuque, sont d'un blanc tranchant sur le fond de ces parties. Le bec et les pieds sont jaunes, mais le premier est noir à sa pointe. On ne sait rien des mœurs de cette espèce.

5° Le BUSARD AXILLAIRE (1), dont on ne connoît pas de figure, a été décrit par Latham, qui lui donne pour patrie la Nouvelle-Hollande. Cet oiseau a le corps bleuâtre en dessus, blanc sur les parties inférieures, avec les sourcils, les aisselles et le bec noirs, mais les tarses jaunes. Ce qui le caractérise, c'est un faisceau de longues plumes noires qui recouvre les parties inférieures de l'aile.

6° Le BUSARD PALE (2), dit M. le lieutenant colonel Sykes, a été généralement regardé par les voyageurs comme une simple variété de l'oiseau saint-martin d'Europe (3), mais il en diffère dans ses deux plumages de mâle et de femelle; et dans la livrée du premier on ne remarque point les taches blanches qui devroient exister sur l'occiput, ni les bandelettes noires qui sillonnent la poitrine de l'oiseau d'Europe.

Les grandes couvertures de la queue et les plumes du dos sont blanches et barrées de brun cendré, et les quatre rectrices, les plus externes, n'ont point de bordure blanche. Enfin, au lieu de sept bandes, la queue n'en a que quatre en dessus. Ce busard a donc le plumage d'un gris pâle sur le corps, plus foncé sur les ailes et le dos. Il est blanc en dessous, de même que le croupion, mais ce dernier est linéolé de gris et de blanc. Les troisième, quatrième et cinquième rémiges sont fauves. Les yeux sont d'un jaune verdâtre. Le mâle a dix-huit pouces de longueur, et la femelle en a dix-neuf et demi. Celle-ci a le plumage de la femelle du busard saint-martin d'Europe, mais les teintes sont plus claires, et la queue, au lieu de six barres brunâtres, n'en a que quatre.

Cet oiseau se nourrit principalement de lézards, et ne paroît pas percher sur les arbres. Il se tient presque uniquement dans les plaines rases et pierreuses, là, en effet, où se plaisent les petits reptiles. M. Sykes n'a jamais vu le mâle et la femelle aller ensemble.

7° Le BUSARD DE SYKES (4) est encore une espèce indienne qu'on rencontre dans le Dukhun, et que M. Sykes donne comme nouvelle, en l'appelant *variée*. Mais comme une espèce de ce genre a déjà été décrite sous cette même désignation par M. Vieil-

(1) *Falco melanoleucus*, Gm.; Lath. esp. 85; faucon à collier des Indes, Sonnerat, Itin. t. II, p. 182: le tchoug, Levaill., Af. pl. 32, t. I, p. 87: Proceed. t. I, p. 115: *black and white indian falcon*, Pennant.

(2) *Circus teesa*, Franckl., Proc. I, 115; *zuggun falcon*, Lath.?

(1) *Circus axillaris;* Vieill., Encycl. III, 1212, *falco axillaris*, Lath.

(2) *Circus pallidus*, Sykes, Proceed. II, 80.

(3) *Falco cyaneus*, Auct.

(4) *Circus Sykesii. Circus variegatus*, Sykes, Proceed. II, 81.

lot[1], nous lui avons provisoirement appliqué le nom de ce voyageur. Ce busard est remarquable; les deux sexes semblent offrir une plus grande conformité de coloration que les autres oiseaux de cette tribu. Le mâle a le dessus de la tête, la nuque et la poitrine roux, mais le milieu de chaque plume est largement brunâtre. Le dos, les scapulaires et les rémiges les plus externes sont d'un brun intense; tandis que les couvertures de l'épaule, les rémiges les plus internes, de même que les rectrices, sont grises. Le ventre et les plumes tibiales sont rousses. Les tectrices supérieures de la queue sont variées de roux, de blanc et de brun, et les inférieures sont gris foncé. Ce rapace a dix-neuf pouces et demi de longueur, et la queue seule a neuf pouces trois lignes.

8° Le BUSARD A SOURCILS BLANCS[2], auquel M. Vieillot donne pour patrie les grandes Indes, n'a point encore été figuré. Trois couleurs sont répandues sur son plumage : du noir sur la tête, la gorge, le dessus du corps et des ailes; puis des petits traits de cette couleur se dessinent sur le fond bleu du menton. Ce bleu, mais éclatant, colore toutes les parties postérieures, et les sourcils, le rebord du front, le dessous des ailes et de la queue. Les tiges des pennes et des grandes couvertures sont noir luisant, et quatre bandes noires traversent le blanc de la queue. Au-dessous le rebord des rémiges est cendré. La femelle ou le jeune âge a toutes les parties supérieures brunes. L'occiput est tacheté de blanc; la collerette est noire et blanche, et les plumes des parties inférieures ont leurs tiges brunes sur un fond blanc. Deux sourcils blancs caractérisent ce busard.

9° Le MAURE[3] semble être le busard que M. Vieillot n'a fait qu'indiquer dans le Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle[4], en se bornant à cette phrase : corps noir, queue d'un gris bleuâtre; patrie inconnue. Nous suivrons donc la description qu'en donne l'auteur des planches coloriées. C'est au cap de Bonne-Espérance que vit cet oiseau que Levaillant a décrit d'une manière exacte[5]. Il est en entier d'un brun couleur de suie, mais la teinte générale s'affoiblit vers l'extrémité de chaque plume, et prend un ton blanchâtre, ou semble être bigarrée de blanc, lorsque les mêmes plumes viennent à perdre la symétrie de leur arrangement. Les rémiges et les pennes secondaires ont aussi cette coloration blanche à leur base, le reste est brun noirâtre, les barbes les plus extérieures exceptées qui sont d'un cendré légèrement bleuâtre. Les rectrices sont marquées par quatre bandes brunes relevées d'un pareil nombre de bandes cendrées : celles-ci au revers affectent une disposition très claire. Un reflet grisâtre apparoît sur les joues. Le bec est noir et les pieds sont jaunes. La livrée des deux sexes paroît être identique. Le mâle a dix-sept à dix-huit pouces, et la femelle dix-neuf et quelques lignes.

Les jeunes diffèrent des adultes d'une manière notable. Les parties inférieures ressemblent par les teintes et la distribution des taches à ces mêmes parties dans la femelle du busard saint-martin d'Europe; sur la poitrine et le devant du cou, c'est un mélange de fauve et de brun avec de longues mèches brun foncé. Le ventre et l'abdomen sont d'un blanc sale marqué de grandes taches irrégulières et de quelques flammèches noirâtres. Les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont isabelle. Tout le dessus du corps est noirâtre, varié de taches et de bordures roussâtres. La base des rémiges en blanc pur; il en est de même des rectrices, mais celles-ci portent des bandes noires et grises alternantes.

10° L'ACOLI[1] a été découvert par Levaillant, au cap de Bonne-Espérance, et son histoire laisse peu à désirer dans l'ouvrage sur les oiseaux d'Afrique de cet habile ornithologiste : aussi la suivrons-nous dans tous ses détails.

L'acoli, dit Levaillant, est un oiseau de proie qui peut tenir sa place à côté de l'oiseau saint-martin, avec lequel il a infiniment de rapports : même taille, mêmes proportions, et les couleurs à peu près identiques, feroient prendre cet oiseau pour n'être qu'une variété de l'oiseau saint-martin; mais une particularité que les sépare l'un de l'autre, c'est que l'acoli a la base du bec d'un beau rouge, particulièrement dans le temps des amours, et qu'il a le ventre rayé.

L'acoli, comme le busard saint-martin, a le corps allongé et svelte, les jambes et les tarses longs, ainsi que la queue : caractères qui conviennent également aux éperviers, mais ceux-ci n'ont pas les ailes aussi longues. La couleur principale de cet oiseau est un beau gris bleu pâle, répandu sur la tête, le cou et le manteau. Les plumes tibiales descendent fort bas, bien que les tarses soient nus; le dessous du corps est blanchâtre, mais finement rayé.

L'acoli a le cri aigre : aux environs du Cap, il fréquente les terres labourées, dans les lieux sauvages; il recherche les terrains sablonneux. C'est habituellement sur un taupinière, une motte de terre ou un nid de fourmis blanches, qu'il se perche pour guetter les souris, les mulots et les taupes, ainsi que tous les petits oiseaux dont il fait sa proie. Cet accipitre vole très bien et avec une grande vitesse, mais son vol est toujours bas. Il est peu farouche et

(1) Encycl. t. III, 1216.

(2) *Circus leucophrys*, Vieillot, Encycl. III, 1215.

(3) *Falco maurus*, Temm. pl. 461, *circus ater*, Vieill., Encycl. III, 1215?

(4) Tom. IV, p. 459.

(5) Levaill. Afriq. t. I, p. 65, à la suite de la descript. du Grenouillard.

(1) *Circus acoli*, Vieillot : *falco alcoli*, Daudin : Levaill. Afriq., pl. 31, I, p. 85.

se laisse facilement approcher. Il suit le chasseur, et vient de lui-même tourner autour de l'homme qu'il voit dans la plaine, afin de se jeter sur les alouettes qu'il fait lever sur son passage, ce qui facilite singulièrement les moyens de le tirer. Satisfait de sa chasse, l'acoli va se percher sur les buissons pour se reposer.

On voit communément le mâle et la femelle ensemble. Ils construisent leur nid dans les buissons. La ponte est de quatre œufs ovalaires et d'un blanc sale; les colons de Swart-Land nomment l'acoli *witte-walk* ou *faucon blanc*, d'autres l'appellent *leeuwerk-vanger* ou *attrapeur d'alouettes*. Il a le bec bleuâtre et la cire d'un rouge éclatant. Ses yeux sont orangés de même que les tarses. La femelle, d'un tiers plus grosse que le mâle, a le rouge de sa cire plus terne.

11° Le GRENOUILLARD [1] que Levaillant a observé dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, a les proportions et les formes du busard des marais de l'Europe. Tout le dessus du corps est d'un brun de terre d'ombre lavé en dessus, car la partie cachée des plumes est blanche. La gorge et les joues sont couvertes de plumes foibles et à barbes désunies, blanchâtres, et portent une bande longitudinale brune. Le dessous du corps est d'un brun clair, légèrement varié de blanc sur la poitrine et le bas-ventre. Sur les jambes la couleur blanchâtre borde toutes les plumes, qui sont d'un roux ferrugineux, ainsi que les couvertures inférieures de la queue. Les ailes sont brunes en dessous et rayées de bandes transversales blanches et brun clair. La queue est coupée carrément au bout, et rayée de brun foncé. Le haut du cou et le poignet de l'aile sont parsemés de petites maculatures blanches. Les pieds sont jaunâtres, la base du bec d'un bleu pâle, la pointe noire, l'iris gris brun. Les ailes dans le repos atteignent les deux tiers de la longueur de la queue.

Les colons du Cap et les Hottentots qui voient journellement ce rapace planer sur les marais, et se percher sur les buissons ou sur les arbres qui les avoisinent, d'où il fond sur les grenouilles qu'il aperçoit et qu'il dévore dans l'épaisseur des roseaux, lui ont donné le nom de *kikvors-vanger* ou attrapeur de grenouilles. Mais le grenouillard ne se borne pas à faire la chasse aux batraciens, il poursuit aussi les oiseaux d'eau, surtout les jeunes.

C'est, dit Levaillant, en planant avec grâce et adresse au-dessus des marais que son œil, toujours attentif, guette sa proie, sur laquelle il fond avec impétuosité. S'il sort des roseaux aussitôt qu'il s'y est abattu, c'est l'indice le plus certain qu'il a manqué sa victime, autrement il la dévoreroit sur place. Il sait également pêcher avec adresse. Cet oiseau fait son nid dans les marais, au milieu des joncs et des roseaux et avec des parcelles de ces plantes. La femelle pond de trois à quatre œufs blancs.

Le rapace qui nous occupe est généralement répandu dans toute l'Afrique, depuis le cap des Aiguilles jusque chez les Cafres; mais il n'est nulle part plus commun que sur les bords du Duyven-Hock, du Gaurits, du Brak, et dans les marais d'Auteniquoi.

La femelle est plus grosse que le mâle d'un tiers. Elle n'en diffère que par quelques teintes plus foibles du plumage.

12° Le JAVANOIS [1] est un busard fort peu connu, si même il appartient au genre busard. Ce que l'on en sait se borne à dire qu'il a la cire noire, puis jaune dans son milieu; la tête, le cou et la poitrine couleur marron, le dos brun et les pieds jaunes. On dit qu'il habite les côtes de Java.

13° Le BUSARD BARIOLÉ [2], mâle et adulte, a le cou, le dessus de la tête et du dos gris cendré; les plumes des couvertures des ailes sont de la même couleur et bordées de blanc; l'extrémité des grandes pennes est noirâtre, avec une petite bordure blanche dans le reste de son étendue. Tout le devant du corps offre des bandes transversales légèrement ondées, alternativement blanches et d'un roux vif. La couleur de ces raies est moins tranchée à la poitrine qu'au ventre; sur les plumes qui recouvrent le haut des tarses et les couvertures inférieures de la queue. Les grandes pennes caudales, blanches en dessous avec quelques taches brunes sur le bord, sont cendrées en dessus et terminées par une large raie irrégulière, brunâtre, bordée de blanc. Une tache fauve mêlée de brun, qui se voit sur le cou, semble indiquer que cet oiseau n'avoit pas encore entièrement perdu la livrée du jeune âge. Cette assertion paroît encore fortifiée par la bande et les taches brunes de la queue. La cire, l'iris et les pieds sont jaunes, les ongles sont noirs. Le bec est médiocre, pointu, très poilu et blanchâtre à sa base, noir à sa pointe dans les deux mandibules; l'arête de la supérieure est assez saillante. Sa longueur est de quinze pouces; celle de la queue de six; celle du bec d'un pouce, et son envergure est de deux pieds.

Ce busard vit aux îles Malouines. Plus petit que le *falco cyaneus*, il diffère du *cinereus*, avec lequel il a des rapports, par la longueur relative des pennes alaires. Dans ce dernier, les ailes s'étendent jusqu'à l'extrémité de la queue, et la troisième rémige excède en longueur toutes les autres; tandis que dans

[1] *Falco ranivorus*. Daud., Lath., Levaill. Af. pl. 23 : *circus ranivorus*, Vieill., Encyc. III, 1214.

[1] *Circus Javanicus*, Vieill. Encyc., III, 1215 : *falco Javanicus*, Gm. : Wurmb. mag.

[2] *Falco histrionicus*, Quoy et Gaim., Ur. pl. 13 et 14, pag. 93.

le nôtre les ailes ne vont qu'à deux pouces du bout de la queue, et que les troisième et quatrième rémiges sont de longueur égale.

Le jeune a la couleur du plumage de l'individu figuré par MM. Quoy et Gaimard; ce qui fait supposer que c'est un jeune de la même espèce que le précédent, dont il a la taille; comme lui aussi il provient des îles Malouines, et parmi les oiseaux de proie qui nous disputoient les oies que nous tuions, s'il n'étoit pas le plus audacieux, il se montroit du moins le plus confiant, car on pouvoit l'approcher presque au toucher. Son vêtement n'offre pas la même élégance que celui du précédent. Toutes les parties supérieures sont d'un brunâtre varié de roux. Les plumes de la tête, du dos, les scapulaires et les rémiges secondaires, de couleur brune, ont une bordure blanche qui disparoît insensiblement sur les pennes primaires. Un collier de plumes blanchâtres entoure le cou, une ligne de la même couleur se fait remarquer derrière et un peu au-dessus de l'œil. Le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un roussâtre varié de traits longitudinaux un peu plus foncés en couleur et placés dans la direction du tuyau de la plume. Le croupion est d'un blanc pur. La queue, blanchâtre au-dessous, a une large raie transversale brune auprès de l'extrémité, et, à un pouce de distance, une seconde raie moins foncée qui n'occupe que la moitié de sa largeur. En dessus les deux pennes moyennes sont rayées transversalement de brun et de cendré très foncé; les latérales offrent aussi des bandes transversales alternativement noirâtres et roux clair. Le bec est noir avec une légère raie blanche à la base de chaque mandibule; la supérieure est plus pointue, plus allongée et moins brusquement courbée que dans l'individu précédent. Les ailes pliées s'étendent jusqu'à deux pouces et demi de la queue, et leur envergure est un peu moins grande que dans l'autre individu. Les plus grands rapports de cet oiseau sont avec le busard montaigu de New-York.

14° Le RUTILANT [1], ou la *buse des savanes noyées, rousse*, de d'Azara, est un oiseau de transition; il joint aux formes générales des busards des particularités qui l'en éloignent. C'est ainsi qu'on ne lui retrouve pas la collerette de plumes auriculaires. Toutefois, c'est plutôt un busard qu'une buse, tant pour les formes que par les mœurs.

Ce rapace vit dans les lieux humides nommés savanes noyées du Brésil, de la Guyane et du Paraguay. Il se nourrit de reptiles, d'anguilles, de limaçons, et même de gros insectes qu'il saisit au vol. Azara le dit très multiplié, bien que la femelle ne ponde que deux œufs d'un rouge tanné, tacheté de rouge de sang. Souvent de nombreux individus se réunissent en troupes pour chasser de compagnie aux couleuvres dans les terrains brûlés.

Les vieux des deux sexes ont le plumage d'un roux doré très vif. Ce roux est varié sur la tête de petites stries longitudinales. Sur le dos se trouvent de grandes taches brun cendré. Le cou, la poitrine et le ventre ont un grand nombre de bandes noires, très étroites, disposées transversalement. Les cuisses et la partie interne des ailes sont rousses. Les rémiges et les pennes secondaires ont du roux rayé de noir sur les trois quarts de leur longueur. Le reste vers la pointe est noir. La queue est noirâtre et coupée vers le milieu par une bande blanche ou cendrée unique. Les rectrices sont terminées de blanc ou de gris clair. La cire, la base du bec et les pieds sont jaunes. La longueur varie de dix-huit à vingt pouces suivant les sexes.

Les adultes dont le plumage n'a pas encore atteint sa perfection, ont du cendré brun sur le corps, et les rectrices terminées et marbrées de roux.

Les jeunes de l'année ont la tête, le cou et les parties inférieures d'un blanc légèrement roussâtre, marqué de taches de flammèches brunes. Le dessus du corps est cendré brun encadré de roussâtre.

15° Le BUSARD DES MARAIS [1] habite le Brésil. Le mâle en plumage parfait a la gorge, la face, les sourcils, la poitrine et les parties inférieures d'un blanc pur, sans taches chez les vieux, mais strié de noir chez les individus plus jeunes. Le devant du cou dans le bas, le sinciput et les parties supérieures du corps sont d'un noir vif. Les grandes couvertures, les rémiges et les rectrices sont marquées de bandes d'un cendré bleuâtre et de lignes noires plus étroites. On compte quatre de ces bandes à la queue qui sont nettes ou tachetées de roux suivant l'âge: la cire et les tarses sont jaunes. Le mâle mesure dix-huit pouces trois ou quatre lignes, et la femelle environ vingt pouces. Cette dernière a beaucoup plus de noir sous le corps, et même elle a cet endroit parfois complétement noir, avec un liséré blanc sur le rebord des plumes. Les plumes tibiales sont aussi parfois roussâtres; les couvertures de la queue ont de nombreuses taches rousses, et les bandes noires des rectrices sont plus lavées de roussâtre que chez les mâles.

Les jeunes ont presque toutes les parties inférieures roussâtre clair, avec quelques taches brunes et noires, tandis que des maculatures jaunâtres, noires et rousses sont éparses sur la tête et sur le cou. Le manteau est noir, avec le bord des plumes roussâtre. Les bandes de la queue affectent une teinte plus franchement rousse, et les bandes noires et cendrées des ailes sont peu discernables. Enfin quand

[1] *Falco rutilans*, Lichst. Temm. pl. 25 (adulte).

[1] *Falco palustris*, Wied. Temm. pl. 22 (vieux mâle): prince de Neuwied, it. t. I, p. 110.

les individus sont encore plus jeunes, il y a plus de blanc sur les bordures des plumes.

16° Le BUSARD CENDRÉ (1) vit au Paraguay, où on le nomme, suivant d'Azara, *Gavilan del campo cinicienta*. Il est surtout répandu sur les bords de la Plata. Les deux sexes portent la même livrée. L'iris est jaune, le corps cendré en dessus et mélangé de brun, la nuque marquée d'un collier blanc. Les parties inférieures sont rayées en travers de blanc et de roux. Les quatre premières rémiges sont noires, les autres cendrées, bordées de blanc et rayées de noir sur le bout. Le croupion est blanc, et les rectrices sont cendrées et blanches à leur naissance. Le bec est bleuâtre et les pieds sont orangé.

17° Le BUSARD DES CHAMPS (2) est nommé *Gavalan del campo bardo* sur les rives de la Plata au Paraguay. Il est remarquable par un collier noirâtre, bordé de brun clair, et le sommet de la tête coloré en brun foncé. Les plumes de la gorge et du cou sont brunes et bordées de roux. Le croupion est blanc, et le bec bleuâtre a sa pointe noire. La cire est jaune verdâtre; l'iris jaune vif et les tarses orangé.

18° Le BUSARD A GORGE BLANCHE (3) est décrit dans l'ouvrage de d'Azara sur les oiseaux du Paraguay sous le nom de *Gavilan de estero chorreado*. Les plumes de la tête et du milieu du corps sont noirâtres dans leur milieu et bordées de blanc. Les sourcils sont blanchâtres, la gorge neigeuse, le devant du cou noirâtre, mais strié en long de lignes albines. Le ventre est varié de brun et de blanc. Le bec est bleu foncé, l'œil roux clair, et les tarses sont jaunes.

19° Le BUSARD LONGIPENNE (4), que d'Azara nomme *Gavilan del campo ali largo*, est aussi un rapace du Paraguay, qui a le front, les sourcils et le menton blancs, le dessus de la tête et du corps couleur de plomb et noirâtre, les parties inférieures blanches, et la poitrine tachetée de noir. Les quatre rectrices latérales sont roussâtres avec cinq bandes transversales noires. Le bec, de couleur bleuâtre, est noir à sa pointe; l'œil est roux.

20° Le BUSARD A TÊTE BLANCHE (5) ou le *Gavilan de estero cabeza blanca*, a une queue moins longue que les autres espèces de ce genre; ses doigts sont complétement séparés, ses narines sont percées en virgule à l'extrémité de la cire. La tête et la gorge sont blanches. L'occiput, le corps et les couvertures des ailes ont une teinte rousse uniforme. Les grandes rémiges sont noires, mais les secondaires sont rousses et rayées de noir. Le bec et la cire sont bleuâtres et les tarses blanc bleuâtre.

21° Le BUSARD TOPITA (1) ou le *Gavilan de estero acanelado* de d'Azara, l'oiseau que les naturels du Paraguay nomment *toguiatopita* ou *buse rouge* et les créoles espagnols *gavilan acanelado*. Le mâle et la femelle se ressemblent, et ils ont les plumes de la tête d'un brun bleuâtre dans leur milieu, et d'un roux rayé de bleuâtre sur les bords. Les sourcils sont blancs; le dessus du corps et les grandes couvertures des ailes sont noirâtres, tandis que les petites couvertures sont rayées de brun sur un fond roux. Toutes les parties inférieures sont rayées de brun et de roux. La queue est marquée de bandelettes d'un blanc sale, et se termine par un liséré blanc. L'œil est roux clair et la cire jaune luisant. Cet oiseau ne dépasse pas le vingt-neuvième degré de latitude australe. La femelle pond deux œufs d'un rouge tanné et tachés de rouge de sang.

22° Le BUSARD VARIÉ (2) est une espèce de l'Amérique septentrionale qui n'est point indiquée par les divers faunistes des États-Unis. Latham et Vieillot (2) sont les seuls auteurs qui la mentionnent, et ce dernier s'exprime ainsi : « Chez le mâle, la tête, le cou et les scapulaires sont blanchâtres avec des marques irrégulières d'un brun rougeâtre sur le milieu des plumes. Le dos est brun. Les couvertures supérieures des ailes ont des taches blanches. Leurs pennes sont noirâtres. La queue porte quelques bandes transversales, presque effacées, sur un fond brun foncé. Les parties inférieures sont blanches avec des taches brunes plus grandes et plus espacées sur la poitrine et sur le ventre. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est d'un quart plus grande, et en ce que sa queue a des bandes plus apparentes et des points blancs.

23° Le BUSARD HIÉMAL (4) qui vit aux États-Unis, et qui est très commun en Pensylvanie surtout dans l'hiver, n'a point le collier des autres espèces autour du bec, et les ailes fermées ne vont que jusqu'au milieu de la queue. L'adulte est brun flammé de ferrugineux. La tête, le cou, les couvertures de la queue et le dessous du corps sont blanc tacheté de brunâtre.

(1) *Circus cinereus*, Vieill., Encycl. t. III, p. 1213. Azara, pax, t. I, n° 32.

(2) *Circus campestris*, Vieill. *ibid.*; Azara, t. I, n° 33.

(3) *Circus albicollis*, Vieill. *ibid.*; Azara, pax, t. I, n° 12.

(4) *Circus macropterus*, Vieill. *ibid.*; Azara, pax, n° 31.

(5) *Circus leucocephalus*, Vieill. *ibid.*; Azara, pax, n° 13.

(1) *Circus rufulus*, Vieill. *loc. cit.*; Azara, pax, n° 11.

(2) *Circus variegatus*, Vieill. *loc. cit.*; *falco variegatus*, Lath. Ind. 48.

(3) C'est aussi le *falco variegatus* et le *falco albidus*, de Gmelin.

(4) *Falco hyemalis*, Gm. Wils. am. orn. pl. 35, fig. 1 (mâle adulte), et *falco lineatus*, Wils., pl. 53, fig. 3 (Temm.), le busard d'hiver, Vieill., Encyc., pl. 7.

La queue est alternativement barrée de brun obscur et de brun plus clair. Les jeunes sont brun et ferrugineux, le dessous roussâtre, varié de noir et de blanc. Les ailes et la queue sont noires, les premières avec des taches; les secondes avec cinq bandes, et lisérées de blanc.

Nous supposons que les busards à croupion blanc (1) et roux (2) ne sont que des variétés de sexe ou d'âge du busard hiémal, mais cependant il y a des différences notables entre les deux espèces admises sous ce dernier nom et par Wilson et par Vieillot. Nous ne connoissons pas le busard des marais (3) figuré par Edwards, pl. 291.

LES BONDRÉES (4).

Ont été séparées des buses, sous le nom de *pernis* ou *pernés*, que les Grecs et surtout Aristote donnoient à un oiseau de proie inconnu, par M. Cuvier dans le règne animal. Les caractères de cette tribu sont, en effet, très faciles à saisir et ne prêtent point à l'équivoque. A un bec courbé dès la base, crochu et lisse sur ses bords, dont la commissure ne va pas jusqu'à l'œil, les bondrées offrent encore la particularité d'avoir les narines percées en fente étroite et oblique vers le milieu de la mandibule supérieure. Mais leur principal caractère se tire de ce que les plumes qui recouvrent l'intervalle de la commissure et des narines jusqu'à l'œil sont petites, serrées, comme imbriquées; celles de la joue participent plus ou moins à cette disposition. Les tarses sont courts, gros, robustes et charnus. Ils sont nus dans leur moitié inférieure, épatés à leur articulation, granuleux et charnus sur la plante, à aréoles hexagonales petites sur les tarses auxquelles succèdent, sur les doigts, des rangées d'écailles régulières, élevées, qui en occupent toute la longueur, excepté près de la racine des ongles, où existent cinq vraies écailles sur le pouce, quatre sur le doigt interne et trois sur les médian et externe. Les ongles sont robustes, convexes, comprimés sur les côtés, canaliculés en dessous et très acérés à leur pointe.

Les ailes s'étendent jusqu'au milieu de la queue; les rémiges primaires sont étroites; mais il n'en est pas de même des secondaires qui sont amples, larges, courtes et arrondies. La première rémige est la plus courte, la deuxième est moins longue que la troisième; celle-ci, la quatrième et la cinquième sont les plus longues; leur tige est robuste; les barbes externes sont courtes, tandis que les barbes internes sont beaucoup plus longues. Les unes et les autres sont toutefois plus longues, et comme arrondies à la partie supérieure du rachis. La queue est allongée, composée de douze rectrices roides, élargies, arrondies à leur extrémité.

Le type de ce genre est la bondrée commune (1) représentée par Buffon dans le n° 420 de ses Enluminures. Les autres espèces sont nouvelles.

1° La BONDRÉE HUPPÉE (2) habite le continent indien et a été observée aux environs de Pondichéry par Leschenault de Latour, où elle est connue des habitants sous le nom de *Pereon-taléparandou*. Elle est remarquable par quatre à six plumes brunes, larges et couchées qui forment une huppe sur l'occiput. Le plumage est brun roux, avec des flammèches plus foncées en couleur. Les plumes tibiales sont brunes rayées de blanc, et les couvertures inférieures de la queue, aussi brunâtres, sont zonées de noir, ou de gris clair ou de blanc. Une large bande transversale d'un beau gris cendré, marquée de zigzags plus foncés et encadrée de noir, se dessine sur les pennes secondaires de l'aile, car les rémiges primaires sont rayées de cendré et de brun. La queue est noire avec une large bande blanchâtre plus ou moins marbrée de brun, et est lisérée à son sommet de blanchâtre. Le corps en dessous est d'un brun terne. Le bec et la cire sont bruns, les tarses jaunes. La tête et le cou sont garnis de plumes écailleuses d'un gris poudré.

Les jeunes ou les femelles sont reconnoissables à leur tête grise, pruineuse, sans huppe; leur plumage est roux brun, flammé de brun, et passe sur le bas-ventre au roux fuligineux.

Il paroîtroit que cette bondrée se trouveroit également dans les îles de Java et de Sumatra.

2° La BONDRÉE TACHETÉE (3) a été rapportée du Bengale par M. Bélanger, et à son sujet on ne peut s'empêcher d'avouer que les oiseaux de proie sont un des écueils de l'ornithologie descriptive, tant les espèces varient suivant les âges, les sexes, et même suivant les contrées où elles sont disséminées. Nos connoissances sont loin d'être complètes sous ce rapport, et les naturalistes futurs auront à supprimer plus d'une espèce nominale que, dans l'état actuel de la science, on est, faute de moyens de comparaison, forcé d'établir. Les accipitres toutefois ont jusqu'à ce jour, par les difficultés dont leur étude est hérissée, repoussé la plupart des descripteurs, et leur histoire d'ailleurs pour être complète a besoin d'être illustrée par de bonnes figures.

(1) *Circus eurogistus*, Vieill., Encyc., pl. 8.
(2) *Circus Hudsonius*, Vieill., pl. 9.
(3) *Falco uliginosus*, Edw.
(4) *Pernis*, Cuv., *falco*, L. et anct.

(1) *Falco apivorus*, Gm.
(2) *Pernis cristata*, Cuv., règ. an., t. I, p. 335, pl. 3, fig. 4; *Buteo cristatus*, Vieill. Encycl. III, 1125, *falco ptilorhynchus*, Temm. pl. 44 (adulte).
(3) *Pernis maculosa*, Less., zool. de Bélanger, p. 223.

La bondrée que nous décrivons semble appartenir au jeune âge du *falco apivorus* d'Europe; mais sa taille, sa patrie, et surtout certaines colorations du plumage ne permettent point de s'arrêter à cette idée.

Ses distinctions spécifiques sont les suivantes : le bec est noir, les tarses et la cire d'un jaune assez vif. Un épais duvet blanc recouvre le corps et forme la base du plumage qui est sec et rigide. Les plumes de la tête sont petites, serrées et lancéolées : toutes sont blanches dans les deux tiers de leur étendue, mais elles sont roux vif à leur extrémité et marquées par une tache noire ovalaire oblongue qui en occupe le milieu. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun fauve foncé, tirant sur le brun foncé au milieu de chaque plume. Toutefois, les couvertures supérieures de la queue sont blanches et largement rayées en travers de brun roussâtre. Le dessus de la tête et du cou paroît donc émaillé de blanc assez pur, de roux et de taches noires et vives. Les plumes écailleuses des joues sont serrées, squameleuses, petites et d'un roux brun uniforme à leur sommet, tandis que leur base est blanchâtre. Tout le dessous du corps est blanc, légèrement roussâtre au centre de chaque plume où règne une longue flammèche ovalaire oblongue d'un roux brunâtre. Ces flammèches s'effacent sur le ventre pour se nuancer en roussâtre par taches régulières et simulant des bandes, surtout sur les longues couvertures des jambes et sur celles de la queue. Les couvertures des ailes sont blanches à la base et d'un côté, et d'un brun roux frangé de blanc sur un bord et à l'extrémité. Il en résulte çà et là par le dérangement des plumes des taches blanchâtres. Les rémiges moyennes sont brunes ondées de brun, plus foncées et terminées de blanc. Cette même disposition de couleur se fait remarquer à la base des grandes rémiges, tandis que leur extrémité est d'un brun franc et décidé.

Les rectrices sont d'un roux brun moiré de noir par zones à leur extrémité, où règne surtout un large ruban noir que relève une bordure roux fauve, tandis que leur base est parsemée de taches blanches. En dessous chacune d'elles semble grise avec les mêmes taches brunâtres répétées. Les tiges sont brunes, lustrées en dessous. Le dedans des ailes affecte la même disposition dans ses couleurs, car la partie interne des rémiges est blanche avec des taches de rouille et des ondes brunes.

L'individu que nous décrivons est-il du jeune âge? ou une femelle? Cette dernière opinion nous paroît probable, mais nous ne possédons aucun fait qui puisse nous mettre à même de résoudre cette double question.

Le bec des bondrées est peu robuste. Celui de notre espèce est caréné, crochu, mais à côtés dilatés, surtout à leur partie moyenne; la mandibule inférieure est assez large, assez convexe. Il est aisé de se rendre compte du peu de besoin de dents qu'éprouvent les oiseaux et surtout les accipitres par la forme de leur bec. Le bord coupant d'un rostre n'est en effet que la modification la plus simple du système dentaire des animaux carnassiers. Les bords coupants de la pointe recourbée sont des incisives et des incisives puissantes, où se décèle une énergie peu commune dans des dents ou usures qui remplacent les canines, tandis que les molaires ou les vraies mâchelières sont remplacées par un rebord plus épais de la portion reculée des mandibules, en même temps que cette partie a reçu, pour faire l'office que nous indiquons, non seulement un doublement, mais encore un point d'appui dans la portion vraiment solide des maxillaires.

La bondrée tachetée a deux pieds deux pouces de longueur totale; ses ailes en ont quatorze, sa queue dix, et son bec, de la commissure à la pointe, dix lignes. Elle vit dans le Bengale, comme ses congénères, d'insectes, d'abeilles et de petits oiseaux.

Les naturalistes n'ont admis jusqu'à présent que deux espèces bien déterminées dans le genre *pernis*. L'une la *bondrée d'Europe*, et l'autre la *bondrée huppée*. Seroit-ce à cette dernière espèce et dans une livrée très incomplète, qu'appartiendroit notre *bondrée tachetée?* On ne peut se dissimuler que trop de dissemblances existent pour que nous puissions adopter ce rapprochement.

Nous n'indiquerons qu'avec doute et succinctement les trois espèces de bondrées que nous avons admises dans notre traité d'ornithologie, et qui pourroient bien être des états différents d'espèces dont l'âge adulte ne seroit pas connu. Ce sont :

1° La BONDRÉE A COLLIER NOIR (1) dont le plumage est gris blanc roussâtre, plus clair sur la tête, où chaque plume se trouve rayée de noir. Le manteau est brun, mais chaque plume est cerclée de blanchâtre. La gorge, de cette dernière teinte, est enveloppée d'un cercle irrégulier de noir; plusieurs plumes droites, noires, sont implantées dans l'occiput. La poitrine est jaunâtre, le ventre roux clair maillé de brun, la queue blanche largement rayée de deux bandes noires. Le bec est brun et les tarses sont jaunes.

2° La BONDRÉE A COLLIER ROUX (2) de la taille de la bondrée huppée, a le bec noir, les tarses gris, les plumes écailleuses de la face gris perlé pruineux, la tête et les côtés du cou d'un roux vif, nuancé de noirâtre, la gorge blanche avec un large collier roux au devant du cou. Les parties inférieures sont blanches avec un trait brun et délicat sur

(1) *Pernis torquata*, Less. orn., p. 76.
(2) *Pernis ruficollis*, ibid.

la tige de chaque plume. Les tarses sont assez vêtus. La queue est blanche, traversée par trois raies noires; la huppe est petite et à peine marquée sur l'occiput.

5° La BONDRÉE A GOSIER BLANC [1] a le bec noir, les tarses jaune serin, un large sourcil blanchâtre au-dessus de l'œil, l'occiput brun roux varié de blanc, les plumes écailleuses du devant de l'œil brunes, le cou en arrière et sur les côtés, flammé de brun. Le manteau, les ailes brun, mais chaque plume cerclée de brun clair. La gorge est blanche, sans taches. Les parties inférieures blanches sont flammées de brun vif. La tête n'a point de huppe. La queue est longue, un peu étagée, rayée de zones flexueuses d'un fauve clair.

LES BUSAIGLES [2].

Sont des rapaces qui tiennent autant des aigles que des buses. Ce groupe devra même être très probablement réuni à celui des SPIZASTURES, que nous avons mentionné p. 119. Les busaigles diffèrent des aigles, parce que leur bec est recourbé dès la base, où s'ouvrent des narines obliques : elles s'éloignent des spizaëtes, parce que leurs ailes sont aussi ou plus longues que la queue; elles diffèrent des buses parce que leurs tarses sont vêtus jusqu'aux doigts. Le type de cette tribu est la buse pattue [3], répandue dans presque toute l'Europe et dans le nord de l'Amérique, et qui a été décrite sous divers noms. Son plumage est varié de blanc et de brun par flammèches égales; le ventre et les flancs sont généralement bruns, marqués de roux; les cuisses brunâtres flammées de brun, les doigts jaunâtres, les couvertures inférieures blanches : un trait noir forme une sorte de sourcil au-dessus de l'œil. La queue est terminée de blanchâtre.

Peut-être devroit-on ajouter à cette tribu la *buse à culotte noire*, figurée par M. Temminck, dans la pl. 79, et que Vieillot a représentée à la pl. 14 de sa galerie du Muséum, et que nous avons décrite, p. 119, sous le nom de spizasture à calotte noire. Mais une espèce distincte de ce genre est :

La *busaigle noire*, ou *buse de Saint-Jean-de-Pennant* [4] qui se montre dans le nord des États-Unis, et surtout dans l'État de Pensylvanie pendant les hivers, bien qu'elle y soit rare. Elle a son plumage noir, mais les yeux cerclés de blanc; sa queue est arrondie, rayée d'étroites bandelettes blanches, et liserée de cette même couleur. Les jeunes sont variés de blanc, de brun, et de ferrugineux.

(1) *Pernis albogularis*, ibid.

(2) *Butaetes* Less. Ornith.

(3) *Falco lagopus*, Gm. Levaill., Af. pl. 18. *Buteo lagopus*, Vieill. Encycl. III, 1225. Wils., am., Ornith., t. IV, pl. 33, f. 1. *Falco lagopus*, Brit. zool. *Falco communis*, var. *leucocephalus*, Frisch, 75. *Falco Santi-Joannis*, Penn., arct. zool., pl. 9.

(4) *Falco Sancti Joannis*, Gm. *Falco niger*, Wils., pl. 53, fig. 1 (mâle), et pl. 55, fig. 2 (jeune). *Falco Terræ-Novæ*, Lath.

LA BUSE GORAGANG [1].

Est un espèce de busaigle peu connue, et qui vit à la Nouvelle-Hollande, où les naturels la nomment *goora-agang* dont on a fait goragang. Sa taille est celle de l'oiseau Saint-Martin, et son plumage est brunâtre sombre tirant au brun chocolat; le cou en dessus et les scapulaires sont émaillés de taches ferrugineuses. Les ailes ont des lignes en zigzag, et la queue est barrée. La poitrine et le dessous du corps sont blanc jaunâtre avec des petites raies noirâtres. Les plumes qui revêtent les tarses sont cendré pâle. Du blanc marque la nuque et les épaules.

LES BUSES [2].

Ont le bec recourbé dès la base, les bords des mandibules légèrement flexueux, la commissure fendue jusque sous les yeux, l'espace entre l'œil et les narines couvert de poils. Les narines sont droites, irrégulièrement arrondies, nues, ouvertes. Les tarses, non emplumés, sont robustes, garnis d'une seule rangée d'écailles en avant et sur le dos des doigts, et réticulés dans le reste de leur étendue. Les ailes sont aussi longues ou plus longues que la queue, et celle-ci est arrondie à son extrémité.

Ces rapaces sont faciles à distinguer des busards, par leur tête plus large, le cou moins long, le corps plus trapu, et les jambes plus courtes et plus grosses, car ceux-ci ont des formes déliées et sveltes, et des jambes assez grêles. Leurs mœurs se rapprochent de celles des milans. L'opinion générale leur prête des habitudes voraces et lâches, et en fait le type de la stupidité : les buses sont très gloutonnes, il est vrai, toujours affamées, mais leur astuce, au contraire, et leur courage sont dignes d'être cités dans une foule de circonstances. Ces oiseaux ont une vue parfaite, une ouïe très fine, une grande patience pour guetter leur proie, une ténacité des plus opiniâtres pour s'en emparer, aussi leur caractère est-

(1) *Buteo connivens*, Vieill. Encycl. III, 1226. *Falco connivens*, Lath., Ind. supp.

(2) *Buteo* Bechst, Cuv.

il rebelle à l'éducation, et jamais les fauconniers n'ont pu les dresser pour la chasse. Les vraies buses établissent de préférence leurs domiciles dans les plaines, dans les prairies riches en gibier; elles fréquentent les lieux habités, pour prélever leurs dîmes sur les oiseaux de basse-cour. On les voit chasser avec ardeur les taupes, les campagnols, les gros insectes; mais ce sont surtout les destructeurs les plus ardents des cailles, des perdrix, etc.

Le type de cette tribu est la BUSE COMMUNE [1] que Buffon a soigneusement décrite, et qui est figurée planche 419 de ses enluminures. On sait que les diverses livrées qu'elle affecte suivant les âges, les saisons, les sexes, ont donné lieu aux naturalistes de créer des espèces nominales [2]. Toutes les buses, dont les descriptions suivent, ont été inconnues à Buffon.

1° La BUSE TACHARDE [3], que Levaillant se procura en Afrique, vit dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, sur les bords de la rivière des Lions; son bec est foible, mais ses serres sont assez grandes et arquées, et les tarses sont un peu emplumés au-dessous de l'articulation. La tête est d'un brun gris, relevé par quelques traits blancs dus à la base des plumes qui se montrent, car toutes sont blanches, le sommet excepté. La gorge et la poitrine sont blanchâtres et tachetées de brun. Tout le dessous du corps porte de larges taches brunes sur un fond roussâtre. Les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un brun foncé, mais chacune des plumes étant bordée d'une couleur plus foible, elles se détachent et se dessinent séparément sur le fond : la queue en dessus est d'un brun foncé, que coupent de larges bandes noirâtres, et en dessous d'un gris blanc ondé d'un gris brun léger, avec une foible trace des raies déjà indiquées. La base du bec est jaunâtre, mais la mandibule supérieure est noire, et l'inférieure jaune. Le nu des tarses tire au jaunâtre, et les ongles sont brun cannelle; l'œil a son iris brun foncé rougeâtre. L'extrémité de la queue est coupée carrément.

2° Le ROUNOIR [4] est un de ces oiseaux de proie privilégiés que les hommes respectent, parce qu'il les débarrasse des petits animaux qui pullulent dans leurs cultures. Il vit dans tous les lieux habités, au cap de Bonne-Espérance, et a reçu des colons le nom de *jakal-vogel*, ou d'oiseau jackal, par l'analogie de son cri avec celui de cette espèce de renard africain, et aussi de *rotte-vanger*, ou de preneur de rats. Cette buse, protégée par les services qu'elle rend aux cultivateurs, est très familière, et pour ainsi dire domestique. Elle passe le jour dans les terres labourées, où elle se tient perchée sur la motte la plus élevée ou sur quelque buisson, s'il s'en trouve sur la limite du champ ensemencé; et c'est de la position qu'elle a prise, qu'elle guette les petits quadrupèdes qui lui servent de pâture. Aux approches de la nuit, elle retourne près des maisons, se percher sur les arbres ou sur les haies qui entourent les parcs où l'on enferme les bestiaux. C'est sur les arbres ou au milieu des buissons les plus épais qu'elle fait son nid, composé de menu bois et de mousse, et doublé d'une manière douillette de filaments de laine et de plumes molles. La ponte n'est que de trois œufs, rarement de quatre, et le plus souvent de deux seulement; et comme on respecte sa nichée, il en résulte que cette buse est très multipliée malgré sa foible ponte.

Indépendamment des terres de la colonie, dit Levaillant, le rounoir habite encore toute la partie de l'Afrique que ce voyageur a parcourue, car il l'a rencontré dans le voisinage de toutes les hordes sauvages. Cet oiseau, qui se laisse facilement approcher par l'homme, est cependant d'un naturel foible et craintif, et tellement lâche, que la pie-grièche fiscal lui donne la chasse et le met en fuite.

Le rounoir est de la taille de la buse d'Europe, mais ses formes sont plus ramassées et sa queue est moins longue. Ses ailes s'étendent presque jusqu'au bout de la queue, qui est coupée carrément. Ce nom de rounoir, imposé par Levaillant, est tiré de la disposition principale des couleurs, qui sont le roux et le noir brun. Cette dernière teinte domine sur la tête, le cou et le manteau. La gorge est variée par un mélange de blanc, se nuançant en roussâtre aux confins de la poitrine, qui est entièrement roux ferrugineux, flambé de flammèches noirâtres. Le dessous du corps est varié de noir et de blanc sale. Les rémiges sont noirâtres, avec des bandes plus claires à leur naissance, et du blanchâtre sur les barbes intérieures. Les pennes sont noirâtres au bout et comme marbrées à leurs barbes extérieures, et sont de plus rayées transversalement de blanc et de noirâtre. Les rectrices sont en dessus d'un roux foncé, avec une tache noire vers le bout de chaque plume : les deux plus externes seules ont des bandes noirâtres. En dessous elle est d'un gris roussâtre. La base du bec, les pieds et les doigts sont jaune terne. Le bec et les ongles sont presque noirs. L'œil, qui est très gros, est d'un brun foncé.

Le mâle et la femelle de cette espèce sont presque toujours appariés et ne se quittent que très rarement. Le soir, avant de venir se percher pour le repos de la nuit, on les voit tournoyer ensemble à peu de

(1) *Falco Buteo*, L. *Buteo vulgaris*, Bechst. Proceed. 4, 50.

(2) La grosse buse (*Falco gallinarius*, Gm.), la buse tachetée (*falco pœvius*, Gm.), la buse blanche, la buse cendrée ou faucon de la baie d'Hudson de Buffon (ou *falco albidus et versicolor*, Gm.), ne sont que des états différents de la buse commune.

(3) *Falco tachardus*, Daud. L. Tachard, Lev., Af., pl. 19.

(4) *Falco Jackal*, Daud. Lev., Af., pl. 16.

hauteur au-dessus du sol, en poussant des cris aigus et rauques, qui leur ont valu le nom d'oiseau jackal qu'ils portent chez les colons du Cap. Dans cette espèce, le mâle est moins fort dans toutes ses dimensions que la femelle. Son noir est moins lavé, et le roux de sa poitrine est plus foncé et plus mélangé de flammes noires.

3° Le ROUGRI (1) est encore une buse d'Afrique à plumage peint de deux principales couleurs, ainsi que l'indique le nom que lui a donné Levaillant. Un roux ferrugineux, plus ou moins foncé, teint le corps, mais cependant il faut en excepter les rémiges primaires qui sont noires et les plumes du cou en devant, celles de la poitrine et les couvertures inférieures de la queue qui sont d'un gris blanchâtre. La queue elle-même est entièrement rousse en dessus, mais la coloration grise du dessous est coupée par quelques bandes transversales peu apparentes. Le roux du ventre est plus clair que celui du manteau; il est aussi flambé de quelques traits noirâtres. Le bec et les pieds sont d'un beau jaune citron. Les ongles sont noirs, et l'œil est rougeâtre.

Cette buse est sédentaire comme le rounoir, bien qu'on pourroit la regarder, relativement à cette dernière espèce, comme la buse sauvage du Cap, tandis que le rounoir en seroit la buse domestique. Levaillant suppose même que le rougri, plus petit et moins fort que le rounoir, aura été contraint par celui-ci à quitter les terres cultivées de la colonie pour se reléguer dans les cantons arides et abandonnés. Quoique la ponte du rougri soit aussi de trois et quelquefois de quatre œufs, l'espèce en est cependant plus rare et moins nombreuse que celle du rounoir. Cet oiseau vit de taupes, de rats, de souris et même d'insectes. Son cri approche beaucoup de celui de la buse d'Europe. Le mâle et la femelle paroissent fort attachés l'un à l'autre, et c'est aussi dans les buissons qu'ils déposent leur nid.

4° La BUSE PALE OU LIVIDE (2) est une espèce d'Asie qui paroît répandue sur le continent de l'Inde et dans les îles de l'archipel de l'est, telles que Célèbes, Java et Sumatra. Elle est remarquable par les teintes pâles de son plumage, par la couleur rousse de sa queue, et par le roux vif des barbes internes des rémiges. Ses dimensions sont moins fortes que celles de la buse commune. La queue est égale, et les ailes aboutissent à un pouce de son extrémité. La région ophthalmique entière est nue, et la cire est garnie de quelques poils noirs très courts. Toutes les parties supérieures du plumage offrent un mélange de teintes d'un brun pâle. La couleur plus foncée, souvent noirâtre des baguettes, forme sur la ligne moyenne de toutes les plumes de ces parties une raie longitudinale. Le brun des parties supérieures est, sur la tête et le cou, légèrement nuancé de cendré, tandis que les ailes offrent un mélange de roussâtre. La gorge est marquée longitudinalement de blanc à mèches grises. La poitrine et le ventre sont d'un brun cendré à baguettes des plumes plus foncées. On distingue quelques petites taches blanches vers la région de l'abdomen. Cette partie et les plumes tibiales sont d'un blanc pur. Les ailes sont en dedans d'un blanc parfait. Les grandes barbes des rémiges sont d'un roux frais et rayées à de grands intervalles de traits noirs, tandis que les petites ou les externes sont grises. Les rectrices sont roussâtres, rayées de bandelettes noires, étroites et distantes. La queue est assez largement barrée de noir, vers son extrémité liserée de roux blanchâtre. Les tarses, la cire, le nu du pourtour de l'œil, sont colorés en jaune. Les mandibules sont noires à leur pointe. Le mâle a seize pouces et la femelle davantage.

5° La BUSE A JOUES GRISES (1) a été rapportée de Manille par M. Dussumier, et appartient par conséquent aux îles Philippines. Sa taille est de moitié moins forte que celle de la buse de France. Son bec est un peu plus foible et plus droit que celui de notre buse. Ses ailes longues aboutissent à peu de distance de l'extrémité de la queue, qui est longue et foiblement arrondie. Ses tarses sont allongés et foibles comme ceux des autours. Les joues ont du gris clair; la gorge est blanche, mais elle a dans le milieu une bandelette verticale cendrée, et ces deux particularités servent à la désignation du mâle adulte. Le manteau est d'un roux teinté de brun, et les baguettes des plumes sont brunes. Les rémiges, blanchâtres sur les barbes intérieures, sont noirâtres vers le bout, et barrées à de grandes distances de rubans noirs. La queue brun uni a quatre raies brun clair. Les yeux sont surmontés de sortes de sourcils blancs, mêlés de plumes grises. La poitrine est d'un brun uniforme. Le ventre, les cuisses et l'abdomen sont rayés transversalement de larges bandes brunes roussâtres, et de bandes plus étroites d'un blanc pur. La base du bec et la cire sont jaunes, mais la pointe des deux mandibules est noire. Le mâle a dix-sept pouces, et les tarses deux pouces sept lignes.

Un mâle, seulement long de quinze pouces, conservoit quelques plumes de la livrée du jeune âge. Le dos étoit moucheté par de longues flammèches brunes bordées de blanc roussâtre; une marbrure rousse se dessinoit sur le fond brun de la poitrine, émaillée de taches blanches. La couleur blanche dominoit au ventre et aux cuisses, et le nombre des bandelettes brunes de la queue étoit plus grand que chez l'adulte.

(1) *Buteo desertorum*, Vieill., Encycl. III, Levaill., Af., pl. 17, t. I, p. 49. *Falco desertorum*, Lath. Ind.

(2) *Falco liventer*, Temm., pl. 438 (mâle adulte).

(1) *Falco poliogenys*, Temm. pl. 325 (mâle adulte).

6° La BUSE BLANCHET (1) a été envoyée de Pondichéry, au Muséum de Paris, par le voyageur Leschenault de Latour. Elle est caractérisée par des plumes longues qui forment une huppe penchée sur l'occiput. Les régions auriculaires et malaires sont couvertes de plumes noires. Le dessous du corps est d'un blanc neigeux varié sur la poitrine par quelques maculatures brunes clair-semées, par des petites raies longitudinales sur les flancs, et par de foibles indices de bandes transversales sur les plumes tibiales. La tête et la nuque sont d'un blanchâtre lavé de roussâtre clair, et chaque petite plume a une zone brunâtre à son milieu. Le dos et les ailes sont d'un brun foncé marqué de grandes taches blanches, et les pennes des ailes sont terminées de blanc. Des bandes alternatives au nombre de six, trois brun foncé et trois brun clair, coupent la queue en dessus, tandis qu'en dessous elles sont brunes et blanches. Les tarses sont recouverts d'écailles hexagonales cendrées (2). Le bec est noir.

7° La BUSE A QUEUE BLANCHE (3) vit dans l'Amérique méridionale, et n'a point encore été figurée. Elle a le front blanc sale, la tête et le dessous du cou variés de noirâtre et de brun, le dessus du corps brun, avec des lignes festonnées et transversales, le menton noirâtre, toutes les parties postérieures d'un beau blanc, avec quelques festons étroits et noirâtres sur les flancs et sur les couvertures inférieures des ailes, à l'exception des petites dont les festons sont roux. La queue est blanche, à peine rayée de noirâtre en dessus, et barrée en dessous, vers son sommet, d'une bande noire assez large, que côtoie une autre bande cendrée de la même dimension. Les grandes couvertures et les rémiges sont noirâtres, la cire est jaune et l'iris brun. Les ailes au repos dépassent la queue d'un pouce environ.

8° Le BUSERAI (4) se rapproche par la taille du busard des marais. Les ailes ployées s'étendent jusqu'à l'extrémité de la queue, dont toutes les pennes sont d'égale longueur; le bec et les ongles sont noirs, et la base du bec paroît être bleuâtre. La tête, le cou et la poitrine sont d'un blanc roux marqué de brun, mais ce brun prend une teinte plus noire sur le sommet de la tête, et s'étend en larges coups de pinceau sur le cou en arrière et en bas. Les rémiges sont noirâtres; les pennes secondaires, les scapulaires et les petites couvertures sont roux brun couleur de châtaigne, plus ou moins taché ou rayé de noir brun. La queue elle-même porte des rayures noires en zigzag sur un fond roux nuancé de jaunâtre, et se termine par un liseré noir. Le ventre et les jambes sont d'un roux clair, rayé transversalement de noir brun.

On ignore les habitudes du buserai qui vit à Cayenne.

9° La BUSE MANTELÉE (1) habite le Brésil. Ses jambes sont un peu plus minces et plus longues proportionnellement que ces parties chez la buse commune d'Europe. La tête, la nuque, la gorge et toutes les parties inférieures sont d'un blanc sans taches. Le manteau, le bas du dos et les ailes sont d'un ardoisé mat nuancé de grisâtre. La base et la partie interne des barbes des pennes alaires sont d'un blanc pur. La queue n'est point totalement blanche; sa naissance et le large espace qui sépare les deux bandes transversales sont de cette couleur. La bande placée vers le croupion est remarquablement élargie et ardoisée, celle qui traverse les rémiges à leur extrémité est d'un ardoisé mat. Le bec est noir et les pieds sont jaunes. Ce rapace a de longueur totale quinze pouces. Le jeune âge et la femelle sont inconnus.

10° La BUSE A DOS TACHETÉ (2) est de la Guyane françoise, et paroît ne pas être rare à Cayenne; on peut la distinguer dès la première vue à son plumage d'une blancheur éblouissante, et au noir profond des pennes des ailes et de la queue. On ignore les mœurs de ce rapace, que M. Temminck décrit en ces termes : « Du blanc pur est répandu sur la tête, au cou, ainsi que sur toutes les autres parties du corps. La queue est blanche à la base, puis noire, et terminée par une large bande d'un blanc pur. Toute l'aile est noire, tachée de blanc. C'est à ces taches blanches en forme de croissant, disposées à l'extrémité des couvertures et pennes alaires, que la dénomination de buse à dos tacheté a été empruntée. Le bec est noir, et les pieds semblent tirer au roussâtre. Sa taille est celle de la buse d'Europe.» On ne connoît ni les jeunes, ni la femelle de cet oiseau de proie.

11° La BUSE AUX AILES LONGUES (3) est très commune au Brésil. C'est un oiseau de proie dont la gorge, la tête, les joues, le cou et le haut du dos sont d'un noir ardoisé. Les scapulaires sont tachés de brun sur un fond roux vif. Le devant du cou, toutes les parties inférieures et les couvertures du dessous des ailes sont d'un blanc pur; ces couvertures, ainsi que les flancs, sont rayés transversalement de traits fins roux ou roussâtres, et dirigés en zigzags. La queue qui n'est pas très longue, bien qu'égale, est d'un blanc à douce nuance gris de perle

(1) *Falco albidus*, Cuv. Temm. pl. 19 (adulte).

(2) Cette buse devra peut-être être rangée avec les *hæmathornis*, voy. p. 43.

(3) *Buteo albicaudatus*, Vieill., Encycl. III, 1223.

(4) *Buteo Busarellus*, Vieill. *Falco Busarellus*, Daud, Levaill., Af., pl. 20, le busard roux de Cayenne, Mauduit, Encycl.

(1) *Falco lacernulatus*, Temm., pl. 457 (adulte).

(2) *Falco pœcinolotus*, Cuv. Temm., pl. 9 (adulte).

(3) *Falco peterocles*, Temm, pl. 56 (adulte), et 139 (jeune de l'année).

que relève une large bande noire vers son extrémité. La partie blanche est marquée en dessus de six à sept fines raies transversales et zigzaguées, et en dessous de taches qui les remplacent. La queue est bordée de blanc. Quelques individus plus jeunes ont de petites taches brunes sur le blanc de la poitrine, et du roussâtre sur les ailes; les pennes secondaires des ailes sont rayées de bandes cendrées et blanchâtres, ou brunes cendrées. Les rémiges primaires ont, elles, des bandes cendrées et noires. Les dimensions des mâles varient entre seize et dix-sept pouces, et celles des femelles entre vingt et vingt-un.

Les jeunes de l'année ont le lorum et le front blancs, les joues et les côtés du cou jaune roussâtre, marqué de petites mèches noirâtres. La tête, la gorge, le devant du cou et le dos sont noirs. Sur ces parties apparoissent quelques taches plus claires, ou bien toutes les plumes sont terminées de roussâtre. Les ailes et le dos sont d'un noir couleur d'ardoise, et toutes les plumes sont frangées de roussâtre. Sur les scapulaires se décèlent quelques indices de roux vif et pur qui colore ces parties chez les adultes. Le dessous du corps est d'un blanc sale teinté de roussâtre, et varié de taches brunes et roussâtres qui disparoissent avec l'âge et se changent en stries sur les flancs. La queue est blanche, irrégulièrement barriolée de lignes brunes plus ou moins rapprochées.

12° La BUSE BRUNE (1) que M. Vieillot indique comme propre à l'Amérique septentrionale, et qu'il a figurée, planche 5 de son histoire des oiseaux de cette partie du globe, a la tête brune variée de fauve, le dessus du cou brun tacheté de noirâtre, le dos et le croupion noirâtres, le dessous du corps gris sale tacheté de brun. La queue est d'un ferrugineux pâle, et rayée transversalement de brun. Le bec est noir, l'iris bleuâtre, et les pieds sont jaunes.

13° La BUSE FAUVE (2) est une espèce peu connue, qu'on dit se trouver sur les montagnes des grandes Antilles. Elle a le dessus du corps brun jaunâtre varié de brun, des bandes brunes, peu apparentes sur la queue, le bec noir, la cire et les pieds jaunes.

14° La BUSE A QUEUE FERRUGINEUSE (3) est indiquée aux Etats-Unis par M. Vieillot, et cet auteur signale surtout son existence dans la Caroline du Sud. Elle a l'iris brun jaunâtre, les plumes de la tête et de la nuque brunes à leur sommet, et blanches dans le reste de leur étendue; celles du cou, du dos et des couvertures supérieures des ailes sont brun noirâtre dans le milieu, et brun clair sur les bords. Les rémiges, cendré foncé, sont traversées de bandes noires. Le dessous du corps blanc est tacheté de brun. Les flancs sont brunâtres. La queue est d'un gris ferrugineux pâle, que relèvent sept raies transversales noirâtres, et se termine par un liseré blanc; les plumes tibiales sont variées de brun.

(1) *Buteo fuscus*, Vieillot, Am., pl. 5. Encycl. III, 1220.

(2) *B. fulvus*, Vieill. III, 1220. *Falco Jamaicensis*, Gm. Lath. Ind., n. 49.

(3) *B. Americanus*, Vieill. Am. sept, pl. 6. Encycl. III, 1224.

LES BUSONS (1).

Ont un bec long, d'abord droit, renflé sur les bords, de manière à simuler une dent. La mandibule inférieure est échancrée au bout. La face est nue; les narines sont ouvertes, petites, arrondies, et presque dorsales sur la voûte du bec, qui est d'ailleurs comprimé sur les côtés. Les ailes sont concaves, et n'atteignent que le milieu de la queue, qui est courte et coupée carrément à l'extrémité. Les tarses assez longs, emplumés jusqu'à l'articulation seulement, sont garnis d'écailles en une rangée antérieure remplacées par des réseaux sur les côtés et en arrière. Leur tête est petite; leur corps est lourd et massif.

Cette tribu ne renferme qu'une espèce dont les habitudes ne sont pas connues, et qui vit à la Guyane où l'a observée M. Leblond, et au Paraguay, puisque d'Azara la mentionne sous le nom de *Gavilan de estero rozo obscuro*. C'est le BUSON de Levaillant (2), oiseau de la taille à peu près de la soubuse. Les pieds et les ongles sont d'un noir de corne, et le bec n'a de jaune qu'à sa pointe. La tête et le cou sont couverts de plumes, noires à leur extrémité, et blanches dans la partie qui est cachée lorsqu'elles sont naturellement couchées les unes sur les autres. Les rémiges sont noires dans leur plus grande étendue, et marbrées de blanc et de roux sur leurs barbes intérieures. Les suivantes sont d'un roux cannelle, flambé de noir, et toutes ont leur extrémité noir brun. Le manteau, les scapulaires et les petites couvertures des ailes, sont, tant en dessus qu'en dessous, d'un noir brun plus ou moins mélangé et bordé de roux. Les rectrices sont noires, et portent chacune vers le milieu une bande blanche, et un liseré, également blanc à leur terminaison; mais à leur base, sous les couvertures supérieures, elles sont nuancées de roux. Toutes les parties inférieures du corps, ainsi que les plumes tibiales portent une rayure noire sur un fond roussâtre. Les ailes ployées ne vont que jusqu'au milieu de la queue.

(1) *Buteogallus*, Less.

(2) *Falco Buson*, Lath., Shaw., Lev., Af., pl. 21. *Caracara Buson*, Vieill. Encyc. III, 1182.

LES COUHIEHS (1).

Sont des milans que l'on sépare du groupe primitif, parce qu'ils ont pour caractères, un bec médiocre, grêle, comprimé; des tarses très courts, réticulés, à demi vêtus de plumes au-dessous de l'articulation. Leurs ailes sont longues, et leur queue est peu échancrée ou légèrement étagée. Ce nom de *couhieh* appartient, chez les Égyptiens, au BLAC, type des oiseaux de cette tribu, et M. Savigny en fait un terme générique, bien qu'on en ait retiré deux espèces depuis cet auteur pour en faire une nouvelle section, celle de *nauclers*.

Jules-César Savigny, avec cette prodigieuse exactitude qui caractérise tous ses travaux, a défini ainsi les caractères des *elanus*, et nous aimons à conserver le sens précis de ses descriptions, avec d'autant plus d'empressement que l'ouvrage qui les renferme est assez rare à se procurer. Ainsi s'exprime cet auteur : « Le bec est petit, assez incliné dès la base, très comprimé, et gros et arrondi sur son angle dorsal. La cire très courte est à demi hispide. Les narines sont ovalaires, placées en long ou à peu près, et cachées en grande partie par les soies recourbées qui naissent entre elles et les yeux. La mandibule inférieure a le bassin relevé d'une côte arrondie et fort saillante surtout vers le bout. La langue est large à la base, puis rétrécie, simplement arrondie par dessous. Ses cornes sont hérissées de papilles en dessus, et sa pointe demi-pellucide est échancrée en cœur. La bouche se trouve fendue jusque sous les yeux. Les tarses, empennés très bas par devant, sont très courts, très épais, garnis d'écailles fines, grenues, égales et disposées en quinconce. Les doigts sont gros, dénudés de membranes, l'intermédiaire excédant de peu les latéraux. La dernière phalange du doigt interne débordant celle de l'extérieur. Les ongles sont grands et inégaux. L'intérieur et le postérieur sont les plus forts, très courbés, très acérés à la pointe, lisses et arrondis en dessous, celui du milieu offrant néanmoins une tranche saillante formée par son bord interne. Les ailes sont très longues, acuminées. Deux rémiges se trouvent être échancrées, mais légèrement, et seulement vers la pointe. La première est un peu plus courte que la seconde, qui est la plus longue de toutes. Les suivantes, depuis la quatrième jusqu'à la dixième, sont régulièrement étagées. La queue est médiocre et échancrée. La tête est très aplatie sur le vertex. »

Nous avons cité textuellement les caractères précisés par M. Savigny, comme un type d'exactitude susceptible de servir de modèle dans l'établissement des genres en ornithologie.

1° Le BLAC ou COUHIEH (1), commun sur les côtes de la Syrie, de l'Egypte, de la Barbarie, a sans doute, dit M. Savigny, été connu des anciens Grecs. C'est de tous les éperviers celui qui méritoit le mieux les surnoms d'ὠνύπτερως et de τανυσίπτερως, qu'ils ont donnés à certaines espèces. C'est probablement l'ierax d'Ælien (2), et certainement l'ἐλανως d'Hesych (3). Les Égyptiens de Damiette, de Menzaleh, de Fareskour, et d'à peu près tout le Delta, le nomment *kouhyeh*, et quelques Arabes *zarraq*.

Le blac n'est pas seulement répandu en Afrique, on le trouve dans les deux Amériques, dans le sud et dans l'ouest de l'Asie, dans les îles de Java, à la Nouvelle-Galles du Sud. M. Franklin l'a tué sur le continent de l'Inde, entre Benarès et Calcutta. C'est donc une de ces espèces cosmopolites qui sont répandues dans une grande étendue de pays. Levaillant, en le décrivant avec cette sagacité d'un œil habile à comparer les formes des oiseaux, est véritablement le premier auteur qui ait proposé de le séparer des milans. « Ainsi, disoit-il, d'après » un coup d'œil que j'ose dire très exercé, je me » refuse à rapporter le blac au genre du milan, non » seulement par ses caractères, mais encore par ses » habitudes et sa façon de vivre, qui diffèrent totale- » ment de celles de cet oiseau, avec lequel il tient » cependant par sa queue fourchue et par ses lon- » gues ailes. Je lui trouve beaucoup plus d'analogie » avec l'oiseau décrit par Brisson, sous le nom de » milan de la Caroline. Je rangerai donc le blac à » côté de ce prétendu milan de la Caroline, d'au- » tant plus que leurs mœurs sont les mêmes, » d'après ce que dit Catesby, qui parle de cet oiseau » américain sous le nom d'épervier à queue d'hi- » rondelle. »

Le blac a la queue très peu fourchue, car la plus longue rectrice de chaque côté n'excède que d'un pouce celles du milieu, qui sont les plus courtes : aussi, par ce caractère, il est aisé de le distinguer du milan de la Caroline, dont les plus grandes pennes ont huit pouces de plus que les autres. Le mâle adulte est de la taille de la cresserelle femelle d'Europe. Il est facile à reconnoître par le noir qui teint les couvertures de ses ailes, par le blanc du corps sur les parties antérieures, par le gris roussâtre de

(1) *Elanus*, Savig. Syst. des oiseaux de l'Egypte et de la Syrie, p. 37. *Elanoides*, Vieill.

(1) *Elanus cæsius*, Sav., Egypt., p. 38, pl. 2, fig. 2. Le Blac, Levaill., Af. pl. 36 et 37, t. I, p. 147. *Falco melanopterus*, Daudin, Ornith., t. II, p. 152. Espèce d'oiseau de proie, Sonnini, voy. en Egypte, t. II, p. 59 et suiv. Ch. Bonap. Gen., p. 30. Proceed. I, 115, Leach, misc., pl. 122, t. III. Vig. Horsf., trans. soc. linn., t. XV, part. I p. 185.

(2) De anim. an., lib. XII, cap. 4.

(3) Anomat. élém.

son manteau, de la tête et du cou en arrière. Les rémiges sont d'une couleur cendrée plus ou moins foncée, et toutes sont terminées de blanc. Les scapulaires sont frangés de roussâtre fauve. La queue est blanche en dessous et d'un gris nué de roussâtre par dessus. Les deux rectrices du milieu, plus entièrement de cette couleur, sont, de même que les autres, terminées de blanc. L'œil est surmonté de noir, et a son iris orangé vif : du noir occupe encore l'espace compris entre les narines et l'œil. Les serres sont noires, ainsi que la mandibule supérieure, tandis que l'inférieure n'a du noir qu'à son extrémité, car la base est jaune, ainsi que les doigts et les tarses. Les yeux sont rouge orangé. L'aile ployée s'étend plus loin que le bout de la queue. La femelle diffère du mâle par sa taille, qui est un peu plus forte. Son manteau est aussi d'une teinte plus bleuâtre. Le noir de ses ailes est moins foncé, et son blanc est un peu sali.

Le blac niche dans l'enfourchure des arbres. Son nid, assez spacieux, est très évasé. Il est garni en dedans de mousses et de plumes. La femelle pond de quatre à cinq œufs blancs. Les jeunes en naissant, sont d'abord couverts d'un duvet gris roussâtre, auquel succèdent des plumes qui, sur le manteau, la tête et le derrière du cou, prennent une forte teinte roussâtre. Toute la poitrine est alors d'un beau roux ferrugineux, et le reste du blanc est légèrement nuancé de cette même couleur.

Au cap de Bonne-Espérance, le blac est répandu sur toute la côte, et jusqu'en Cafrerie. Levaillant l'a rencontré constamment perché sur le sommet des arbres et sur les plus hauts buissons, d'où on peut l'apercevoir de très loin, par l'éclat de son plumage blanc que le soleil fait briller. Son cri est des plus perçants, et il se plaît à le répéter souvent, et plus particulièrement quand il vole. C'est ainsi qu'il décèle sa présence. Ce voyageur ajoute qu'il n'a jamais vu le blac faire mal aux petits oiseaux, quoique souvent il poursuit les pies-grièches, afin sans nul doute de les éloigner du lieu de sa chasse, qui se réduit à attraper des insectes, des sauterelles et des mantes, dont il fait d'ailleurs une grande destruction. Il est hardi et courageux. Il poursuit les corbeaux, les milans; il oblige ces oiseaux, bien autrement robustes que lui, à déguerpir des lieux qu'il s'est choisis, et où on le voit d'habitude. Il est très farouche, et singulièrement difficile à approcher. La nature de ses aliments, et sans doute les fourmis dont il se repaît, produit l'odeur de musc dans ses excréments, et ses chairs sont éminemment parfumées. Les dépouilles de ces oiseaux conservent encore dans les cabinets cette odeur musquée, malgré les préparations employées pour les préserver de la voracité des insectes destructeurs.

Le blac que les naturels de la Nouvelle-Hollande nomment *najingarring*, apparut en troupes considérables, au voyageur Caley. Sa nourriture principale consiste en mulots, et il émigre suivant les saisons.

2° Le COUHEH A COLLIER [1] est une espèce encore peu étudiée, et dont on ne possède pas de figure. On le croit originaire du Brésil. Sa taille est celle d'un merle. Son front est roux, l'occiput est noir. Un demi-collier blanc, bordé de roux, se dessine sur le cou. Les jugulaires sont rousses, les ailes brunes, et sur la poitrine descend un demi-collier noir. Le ventre et les cuisses sont rousses, les couvertures inférieures blanches. La queue, simplement échancrée, est blanchâtre en dessous. Le bec est brun, et les tarses sont jaunes; est-ce une variété d'âge de l'espèce suivante?....

3° Le DISPAR [2] est le milan qu'Azara a décrit sous le nom de *faucon blanc* (*alco blanco*), en ces termes : « J'ai vu jusqu'à quatorze de ces oiseaux » seuls ou par paires, près des bourgades de San-» Ignacio, de Santa-Rosa, et de Bobi, et sur les » bords de la rivière du Paraguay; un autre fut » trouvé à la frontière du Brésil, par les 32 degrés » de latitude : deux seulement ont été tués. Ils ont » les mœurs et les habitudes des faucons, mais » leur tête est aplatie en dessus, la bouche plus » fendue, l'œil enfoncé et plus grand, enfin l'orbite » plus saillant en dessus. Le bec se recourbe dès » son origine, et la pointe est subitement fléchie. » Le tarse arrondi, gros, couvert par devant de » plumes jusqu'à la moitié de sa longueur, et le » reste garni de petites écailles de grandeur égale ; » enfin le doigt du milieu séparé des autres doigts; » la seconde rémige la plus longue, et la queue foi-» blement fourchue, mais la penne extérieure plus » courte que la deuxième de chaque côté, ce qui » fait que cette queue est irrégulièrement élargie. »

Le dispar adulte a du noir autour des yeux, tandis que les côtés de la tête et toutes les parties inférieures sont d'un blanc très pur. Une teinte bleuâtre règne sur le corps, les ailes et les rectrices moyennes. Les couvertures internes des ailes sont brunes. Les rectrices latérales blanches, leur rachis et leur extrémité exceptés, qui sont cendré noirâtre. L'iris est orangé, le bec est noir, et la cire jaune pâle aussi bien que les tarses. Il a de longueur totale treize à quatorze pouces.

Le jeune, probablement dans sa seconde livrée, a le front, le devant du cou, les cuisses, les flancs et les couvertures du dessous de la queue sans taches. La poitrine et le ventre sont maculés de roux,

[1] *Elanus torquatus*, Cuv., Less., Ornith., p. 72.

[2] Le milan à queue irrégulière, *falco dispar*, Temm. pl. 319 (jeune femelle); *elanoides leucurus*, Vieill. Encycl. III, 1205.

et striés de brun sur un fond blanc. Les couvertures du dessous des ailes sont marbrées de blanc et de noir, tandis que les couvertures supérieures sont noires au milieu, et roussâtres à leurs bords. L'occiput, la nuque, le dos, les scapulaires, sont d'un brun mêlé de blanchâtre, et plus ou moins nuancé de cendré. Toutes ces plumes sont frangées de larges bordures blanchâtres et roussâtres. Les rémiges sont bleuâtres et terminées de blanc. La queue, d'un blanc cendré, a les baguettes des pennes noires. Toutes ont du cendré vers le bout, et sont terminées de blanc.

Le dispar vit au Paraguay et au Brésil.

LES NAUCLERS [1].

Ont été séparés des *couhiehs* par M. Vigors, qui leur donne pour attributs d'avoir un bec court, grêle, comprimé, avec des narines presque ovalaires placées dans la cire, munies de soies à leur base et obliquement percées. Les ailes sont longues, et les deuxième et troisième rémiges sont les plus longues de toutes. La queue, allongée, est profondément fourchue. Les tarses, débiles et courts, sont réticulés, et emplumés en devant jusqu'au milieu au-dessous de l'articulation. Les ongles sont cylindriques. Le corps est bien pris, quoique avec des formes sveltes. Deux espèces, l'une de l'Ancien Monde et l'autre du Nouveau, appartiennent à ce petit genre. Ce sont :

1° Le MILAN DE LA CAROLINE ou l'épervier à queue d'hirondelle de Catesby [1] paroît vivre également au Paraguay, car nul doute que le yétapa de l'Azara ou l'*alcon cola tixera* (faucon à queue en ciseau) de cet auteur ne soit identique avec l'espèce qui nous occupe. Ce naucler a donc sa queue profondément fourchue, et cette disposition est due à ce que les rectrices latérales ont huit pouces de longueur de plus que les moyennes, qui sont graduellement et successivement étagées. La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un blanc de neige; le manteau, les ailes et la queue brillent d'un noir lustré à reflets noirs et bleus. La cire est bleue et l'iris rouge.

Cet oiseau ne fréquente la Caroline que pendant l'été; il vole à la manière des hirondelles pour attraper en l'air les insectes dont il se nourrit. Il dévore aussi les lézards et les serpents, d'où lui est resté dans quelques districts le nom d'*épervier à serpent*. Il est très répandu dans la Louisiane, aux Florides, dans la Géorgie et dans la Guyane, mais jamais il ne va dans le nord des États-Unis.

Le yétapa, dit d'Azara, arrive au Paraguay au printemps, en troupe de dix à vingt individus. Son vol est circulaire, en spirales, et il s'élève assez pour se tenir le plus ordinairement hors de la portée du fusil, bien qu'il s'abaisse fréquemment vers la terre. S'il voit approcher quelqu'un, son naturel farouche le fait remonter à une grande hauteur.

Il se nourrit de sauterelles, qu'il force, sans cesser à voler, à quitter la terre et les chaumes, et qu'il dévore en l'air sans en laisser d'autres débris que la portion dure et épineuse des jambes.

2° Le MILAN DE RIOCOUR [1] représente en miniature et au Sénégal où il vit, l'espèce américaine précédente. Son nom rappelle celui du comte de Riocour, premier président de la cour royale de Nancy, et possesseur d'une belle collection d'oiseaux dont le catalogue a été récemment imprimé. Sa queue est longue, fourchue à partir du milieu de sa longueur, et c'est à l'endroit où commence la direction en fourche que les ailes se joignent. La penne la plus externe dépasse de la longueur d'un pouce et demi toutes les autres. Les couleurs du plumage sont à peu près celles du blac. Un cendré bleuâtre colore toutes les parties supérieures. La teinte en est plus foncée sur les plumes du dos et sur les scapulaires, qu'aux ailes et à la queue. Le bout de toutes les pennes secondaires est blanc, les couvertures du dessous des ailes sont d'un noir parfait. Le front, le lorum, les joues, et généralement toutes les parties inférieures, sont d'un blanc très pur. Le bec est noir et les pieds d'un jaune clair. Il a de longueur treize ou quatorze pouces.

Les jeunes ont la queue moins fourchue. Toutes les pennes alaires sont terminées de roussâtre. Quelques légères teintes roussâtres et jaunâtres apparoissent sur certaines plumes des parties inférieures ; elles s'effacent à mesure que l'oiseau vieillit.

Le milan de Riocour n'a jusqu'à ce jour été rencontré que dans l'île de Gorée, où il paroît être de passage, car les personnes qui l'ont observé ne l'ont jamais vu dans toutes les saisons; comme chez les hirondelles, sa vie semble se passer dans l'atmosphère. Son vol est puissant. Il s'élève sans efforts, glisse sur la couche d'air avec la plus grande aisance; précipite ou ralentit sa course sans saccades et avec grâce. Il passe brusquement de la rapidité d'une flèche au calme d'une position immobile, d'où il

(1) *Nauclerus*, Vigors, Zool. journ., t. II. p. 386.

(1) *Falco furcatus*, L. Catesby, 4. Wilson, pl. 51, f. 2. Vieill. Amér., pl. 10. *Nauclerus furcatus*, Vig. Zool. journ., t. II, p. 387. *Elanoides furcatus* et *yetapa*, Vieill., Encycl., III, 1204 et 1205. Azara, t. I, n. 38. Buffon, t. I, p. 221.

(1) *Elanoides Riocourii*, Vieill. Encycl., t. III, 1207. Gal., pl. 16. *Falco Riocour*, Temm., pl. 85 (adulte). *Elanus Riocourii*, Vig., Zool. journ., t. II, p. 386.

s'élance sur sa proie. Si elle échappe à ses atteintes, il manifeste une colère par des cris semblables à ceux de notre cresserelle, *cri, cri, cri,* Bientôt après, plus heureux, ou moins maladroit, s'il surprend un oiseau, il le plume et le déchire par lambeaux sur la place même, la foiblesse de ses serres ne lui permettant pas de le porter plus loin. Ces détails ont été communiqués par M. de Riocour, qui les avoit reçus des chasseurs qui lui envoyèrent cet oiseau.

LES MILANS (1).

Ne sont armés que de serres peu robustes, et leur bec, sans grande puissance, ne leur permet point de se mesurer avec des espèces plus petites, mais mieux protégées par les armes que leur a données la nature. Ce bec est donc foible, incliné dès la base, à bords entiers, et garni d'une cire nue, où s'ouvrent des narines obliques et elliptiques. Leurs tarses sont courts, minces, plus robustes que ceux des *clanus* et scutellés; leurs ailes sont très longues, et leurs troisième et quatrième rémiges sont les plus longues de toutes. La queue deltoïdale est formée de douze rectrices : elle est ample, mais fourchue ou étagée. Leur corps est oblong, peint de diverses couleurs; leur tête est arrondie, leur cou médiocre, leur langue charnue, épaisse et entière.

Par ces caractères généraux de leur organisation, les milans ont une rare puissance de vol, une énergie de mouvements, des habitudes pillardes et rapaces, empreintes de lâcheté. On les voit chasser le menu gibier, l'abandonner aussitôt qu'un épervier arrive pour s'emparer de leur butin, et s'abattre sur les charognes, les poissons morts flottants à la surface de l'eau. On les rencontre en Europe, en Afrique, en Asie et dans l'Australie; mais en Amérique, ils sont remplacés par les *couhiehs* et les *nauclers*. Leurs petits voient dès qu'ils sont éclos, et prennent eux-mêmes la nourriture que leur apportent leurs père et mère; toutefois ils ne quittent le nid que lorsqu'ils sont en état de voler.

1° Le MILAN ROYAL (2) est représenté pl. 422 des enluminures de Buffon. Nous n'avons rien à ajouter à son histoire.

2° Le MILAN NOIR (3) a aussi été figuré pl. 472 des enluminures, et l'oiseau décrit par Levaillant (4) sous le nom de *parasite* est son jeune âge. Ce milan noir ou étolien d'après Savigny (1), a reçu des nomenclateurs divers autres noms (2); toutefois ce rapace n'a point été inconnu à Bélon, qui l'a appelé le premier *milan noir*, et, dans la plus haute antiquité, Aristote en parle en lui réservant l'épithète d'étolien.

3° Le GORINDA (3) est un oiseau du Dukhun dans l'Inde, qui se rapproche, d'après le lieutenant-colonel Sykes, du *faucon Cheele*, par le manque de taches blanches sur les couvertures des ailes, et qui n'a pas non plus la maculature albine en avant de l'œil, ni la barre neigeuse sur la queue.

Le gorinda a la tête, la nuque et le dessus du corps d'un roux brunâtre, et les plumes sont sur leur rachis linéolées de brunâtre. Le dos, les ailes et la queue sont d'un brun foncé. La queue est assez fourchue, et ses couvertures sont à teinte plus claire, et rayées finement de brunâtre. Il a de longueur totale vingt-six pouces, et la queue y entre pour onze. Les deux sexes possèdent la même coloration de plumage.

Cet oiseau lorsqu'il vole tournoie constamment dans l'air en traçant des cercles, et guettant le moment propice pour fondre sur les poulets, ou sur les débris des animaux rejetés des cuisines. Sa confiance est si grande et sa voracité si audacieuse que M. Sykes dit qu'on le voit parfois entrer dans les cuisines et s'y emparer de ce qu'il y trouve.

4° Le MILAN A QUEUE ÉTAGÉE (4) a été apporté de la Nouvelle-Hollande, et se trouve dans la collection du Muséum de Paris. Il diffère des autres milans par la disposition étagée des pennes de sa queue; mais par la coloration de son plumage il ressemble au *milan royal*. Les plumes de la tête et de la nuque sont allongés, étroites, pointues et d'un fauve très clair. La plupart ont du brun sur les bords, et des raies longitudinales et blanches sur le milieu; celles des parties inférieures sont larges, arrondies et de mêmes couleurs. Le dessus du corps, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes sont variés de blanc, de roux et de brun. Les rémiges sont noires, les rectrices gris roussâtre, plus claires à leur extrémité, et marbrées en dessus d'une nuance plus foncée sur le côté intérieur. On ne sait rien des habitudes de ce milan, ni même des lieux qu'il fréquente de préférence.

(1) *Milvus*, Bechst, Cuv.

(2) *Falco milvus*, L. Naum., pl. 31, fig. 1. *Milvus ictinus*, Savig., Egypte. *Milvus regalis*, Vieill. Encycl., III, 1202.

(3) *Falco ater*, L.

(4) Afriq., pl, 22, *falco parasitivus*, Lath.

(1) *Falco ætolius*, Vieill. Encycl., III, 1203.

(2) *Falco ægyptius, forskahlii*, Gmelin.

(3) *Milvus gorinda*, Sykes, Proceed., II, 81.

(4) *Milvus sphenurus*, Vieill., gal., pl. 15. Nouv. dict. d'hist. nat., t. XX, p. 564. Encycl. III, p. 1204.

NOTES SUR QUELQUES OISEAUX DE PROIE DIURNES.

Sir Raffles, dans son Catalogue descriptif des collections qu'il a faites dans l'île de Sumatra (20 mars 1820), y mentionne les oiseaux de proie diurnes suivants :

« Les *vautours* sont rares sur la côte occidentale de Sumatra, mais on en rencontre dans la presqu'île de Malac et dans l'île de Pinang.

» Les *falco*, que les Malais nomment *halang* ou *lang*, comptent un grand nombre d'espèces, et toutes si sujettes à varier qu'il n'a pu les déterminer avec certitude; cependant il indique les suivantes : 1° le *falco ossifragus*, L., est le *lang boomboon* des Malais; 2° le *falco dimidiatus*, est leur *lang laut* ou aigle de mer. Il ressemble au précédent par sa forme et par l'aspect général, mais il a la tête, le dessous du corps et le bout de la queue blancs, avec le bec et la cire bleus. Ces deux sortes se nourrissent principalement de poissons; 3° le *falco bacha* se rencontre à Sumatra, à Bancolen ainsi qu'à Acheem; 4° *falco pondicerianus*, Gm., ou *lang bondol* des Malais, est cet oiseau si connu sur le continent de l'Inde et dans les îles de l'Est sous le nom de *Bramini kite* ou de milan brame, et qui est très utile, parce qu'il dévore les charognes; 5° *falco communis*, Gm., le *rajawali* des Malais, le *sikap lang* des habitants de Sumatra, le *laki ongin* des Passummahs. Ce faucon est très estimé des Malais, qui le considèrent comme le prince des oiseaux de proie, et qui lui font allusion dans leurs poésies; 6° *falco nisus*, L., le *sikap balam* à Sumatra. Il y en a plusieurs variétés; les plus petites espèces s'appellent *Sikap belalang* ou *mankas*. »

Les accipitres diurnes, qui vivent à la Nouvelle-Galles du Sud, ont été étudiés par MM. Horsfield et Vigors (*Descript. of the aust. birds; Trans. soc* t. XV, p. 170). Il n'y indique point de vrais vautours, mais bien les espèces suivantes : Les AUTOURS (*astur*); 1° l'autour de la Nouvelle-Hollande; 2° l'autour de Ray, qui est cendré en dessus, blanc lavé de brunâtre en dessous, avec la queue cendrée et blanchâtre, barrée de brun en dessous; 3° l'autour radieux; 4° l'autour rayé (*A. fasciatus*) brun fauve en dessus, blanc en dessous, couvert de raies brunes roussâtres rapprochées, les plumes tibiales rayées de roux; c'est le *bilbil* des nègres australiens, qui semblent donner ce nom à tous les accipitres de moyenne taille; 5° l'autour approchant (*A. approximans*), fauve brunâtre sur le corps, blanc taché de brunâtre au-dessous; les cuisses rayées de roux, les rectrices obscurément rayées de brunâtre plus clair. Les ÉPERVIERS (*accipiter*) n'ont que l'épervier à collier (Temm., enl. 45 et 95). Les FAUCONS (*falco*) n'ont que le faucon lanier (enl. 421, 430), et celui que MM. Vigors et Horsfield nomment *falco cenchroides*. Le mâle est roux sur le corps, blanc en dessous, à ailes noires, à queue cendrée, rayée largement de noir et frangée de blanc à son extrémité. La femelle est rousse en dessus, blanche en dessous, à ailes fauves. Les rectrices sont rousses, agréablement rayées de brun. La queue est terminée par une bande rousse. Les colons de Sydney nomment cette espèce *nankeen hawk* ou faucon nankin. Il n'est pas sédentaire dans le pays. Ce faucon appartient au groupe des *falco tinnunculus*, *tinnunculoides* et *rupicolus*. Aux vrais faucons appartient encore le berigora (*F. berigora*), roux brunâtre, mais la gorge, le cou, la nuque, d'un orangé pâle; les tectrices et les rémiges fauve brunâtre marquées de roux; la queue cendrée brunâtre à sommet plus clair. Les nègres australiens nomment cet oiseau *berigosa*, et les colons *orange speckled hawk*. Les COUHIEHS (*elanus*) ont le blac. Les PYGARGUES (*haliœtus*) ont deux espèces : l'*haliœtus Calei*, brunâtre roux, varié de noir, à rémiges fauves, à rectrices cendrées, rayées de noir et plus pâles au sommet; l'*haliœtus canorus*, brun ferrugineux en dessus, à ailes noir brunâtre, à corps blanc varié de ferrugineux en dessous; c'est le *moru* ou *wirwin* des naturels. Il est sans cesse occupé à pêcher sur les eaux du port Jackson. Les AIGLES, enfin, ont l'*aquila fucosa*, figuré planches coloriées de Temminck, n° 52.

M. Ruppell a publié dans la partie zoologique de son voyage en Abyssinie, un busard qu'il nomme *falco rufinus* (pl. 27), et qui vit en Nubie, dans le Schendi, le Sennaar et l'Abyssinie. Il a la tête et toutes les parties du corps d'un ferrugineux vif, avec des taches anguleuses noires au milieu de chaque plume. Le dos, les tectrices et les épaules sont variés de noir sur un fond ferrugineux. Les rémiges sont brunes frangées de roux. La queue est allongée, blanche cendrée en dessus, avec deux ou trois bandes blondes à son extrémité et séparées par autant de lignes noires flexueuses; elle est blanche en dessous. La cire et les tarses sont jaunes. Le bec est noir.

LIVRE III.

LES STRIX, OU OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

Il est peu de famille d'oiseaux aussi riche que celle des chouettes ou strix; il en est peu qui ait des attributs aussi nettement prononcés : tout, dans les animaux que les naturalistes réunissent sous ce nom, annonce la plus grande analogie de formes, d'appétits, d'habitudes et de mœurs. Et cependant, si les nombreuses espèces que réunissent tant de caractères communs semblent être jetées dans un même moule, on ne peut se dispenser de reconnoître, en les examinant en détail, des modifications d'organisation assez palpables pour porter les esprits les moins systématiques à établir parmi elles des groupes convenablement circonscrits, et qui aident par suite à assembler avec plus de convenance pour la mémoire de l'homme, souvent rebelle ou oublieuse, le nom, l'aspect le plus extérieur, les attributs les plus distinctifs de ces espèces légèrement modifiées du type principal. Cette ressemblance générique est tellement intime, que Linné n'avait décrit les chouettes que sous un nom commun à toutes, *strix*. Mais ce nom est devenu insuffisant aujourd'hui, que des explorations nombreuses, des recherches persévérantes sur tous les points du monde, ont enrichi cette famille; et, sans donner aux coupes proposées pour la fractionner une valeur plus grande qu'elles ne le méritent, ces petites divisions génériques sont cependant l'expression la plus vraie des nuances qu'on ne peut se refuser à reconnoître. A ce sujet M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a émis des idées fort saines, et en ces termes [1] : « Les oiseaux de proie nocturnes forment-ils un seul genre, ou une famille composée de plusieurs genres distincts? Pour répondre à cette question, il suffit de comparer un hibou à une chevêche, un duc à une effraye, et de fixer son attention sur les différences très remarquables qui existent entre les caractères zoologiques et même anatomiques de l'un et de l'autre, notamment par rapport à la structure des organes des sens.

» Si les oiseaux de proie nocturnes composent, non un simple groupe générique, mais une famille divisible en plusieurs genres naturels, quelles modifications organiques doivent être considérées comme pouvant fournir les plus importants des caractères génériques, et combien de genres devront être admis! La réponse à cette double question offre quelques difficultés que je chercherai à résoudre, dit M. Isidore Geoffroy, en peu de mots.

» Presque tous les auteurs, soit ceux qui ont considéré les oiseaux de proie nocturnes comme une famille, soit ceux qui, conservant le genre *Strix* de Linné, se sont bornés à y établir de simples subdivisions, ont principalement fixé leur attention sur l'existence ou la non-existence de ces plumes érigibles à la volonté de l'animal, que l'on trouve placées sur la tête chez un grand nombre d'espèces, et que l'on nomme *aigrettes*.

» Les caractères tirés de la présence ou de l'absence des aigrettes sont-ils en effet très importants? je ne le pense pas. Parmi les espèces les plus évidemment voisines entre elles, quelques unes ont des aigrettes très développées, d'autres en ont de petites, ou même en manquent tout-à-fait. Bien plus, il est une espèce, la chouette commune, dans laquelle le mâle seul a des aigrettes, la femelle en étant privée. Rigoureusement parlant, si l'on admet tous les genres proposés par les auteurs, le mâle de cette espèce devra être placé parmi les ducs, et la femelle parmi les chouettes. Le ornithologistes ont repoussé, on le pense bien, cette absurde combinaison; mais, comme s'ils eussent voulu lui emprunter quelque chose, ils ont placé la chouette, *Strix ulula*, parmi les ducs, et donné son nom au genre voisin, en sorte qu'il existe un genre chouette dont la chouette ne fait point partie.

» Les formes du bec varient peu parmi les *Strix;* cependant la plupart des espèces ont le bec courbé dès la base, tandis que d'autres, savoir l'*Effraye* et *Phodile*, ont le bec droit dans une grande partie de sa longueur. Cette différence de forme est évidemment assez importante.

» Les pieds présentent quelques modifications relativement à la forme et aux proportions des doigts, des ongles, etc.; mais ils varient surtout sous un autre rapport. Tantôt les tarses et les doigts sont couverts entièrement de plumes plus ou moins abondantes; tantôt les tarses seuls sont empennés, les

[1] *Remarques sur les caractères et la classification des oiseaux de proie nocturnes*, etc. Ann. des sc. nat., octobre 1830.

doigts étant nus, ou couverts seulement de quelques poils; tantôt enfin les tarses sont nus, aussi bien que les doigts. Mais ces différences remarquables ne peuvent fournir à elles seules de caractères génériques; car, loin d'être en rapport avec les modifications que présentent le bec et les organes des sens et du mouvement, elles se présentent souvent entre des espèces extrêmement voisines, mais dont les unes appartiennent aux contrées les plus froides, d'autres aux climats tempérés, d'autres enfin aux contrées chaudes. L'état plus ou moins empenné des doigts se trouve donc en rapport, non avec les modifications essentielles de l'organisation, mais avec les variations de la température des lieux habités par les espèces que l'on compare.

» L'examen de la forme des ailes et des proportions des rémiges a presque toujours été négligé par les ornithologistes, sous le rapport des caractères génériques que peuvent fournir les variations des organes du vol. La réunion faite jusqu'à ce jour du genre *Phodilus* avec l'Effraye, en offre une preuve frappante. L'importance des caractères que peuvent fournir les modifications de l'aile ne peut cependant pas être niée.

» Les modifications des organes des sens, et surtout des oreilles et des yeux, ont au contraire été appréciées à leur juste valeur; mais on n'a pas insisté sur les caractères qui peuvent être déduits de la considération du *disque*, c'est-à-dire de ce cercle de plumes soyeuses et écailleuses qui entoure plus ou moins complétement la face dans un grand nombre d'espèces. On ne doit pas voir, dans le disque, une simple réunion de plumes plus ou moins singulièrement modifiées et disposées; car le disque se trouve dans un rapport constant et intime avec la disposition et la structure des oreilles, et, par suite, avec la conformation du crâne tout entier. Toutes les fois donc que le crâne et les oreilles présentent une modification, elle est traduite à l'extérieur par une modification correspondante dans le disque.

» Il résulte de ce qui a été dit que les caractères tirés des organes des sens, du disque et de l'aile, doivent être placés au premier rang; que les variations de forme du bec, des pieds et des ongles, viennent ensuite; qu'on ne doit attacher qu'une importance moindre encore à la présence ou à l'absence des aigrettes; et qu'enfin l'état plus ou moins empenné des tarses et des doigts présente plusieurs modifications très intéressantes zoologiquement et physiologiquement, mais que l'on ne peut élever au rang de caractères génériques. »

En résumé, les *Strix* ont le corps peint de couleurs à teintes douces, de gris, de brun, de blanc et de roux plus ou moins vif. Leurs plumes sont molles, satinées et comme soyeuses. Leur tête est grosse, leur cou est court, leurs yeux sont très grands, dirigés complétement en avant, et entourés d'un cercle de plumes effilées, plus ou moins marquées, dont les antérieures recouvrent la cire et le bec, et les postérieures la conque auriculaire. Leur pupille, énormément développée, laisse entrer une masse trop considérable de rayons lumineux; aussi leur vue est-elle presque oblitérée pendant le jour. Leur bec est droit, garni d'une cire molle, couvert de plumes sétacées dirigées en avant. Ce bec est épais, comprimé sur les côtés, très crochu à la pointe de la mandibule supérieure, échancré à l'inférieure. Les narines sont recouvertes par des plumes sétacées. La langue est épaisse et charnue. Les ailes, qui frappent l'air mollement et dont le vol se fait sans bruit, ont leurs première, deuxième et troisième rémiges dentelées sur les bords. Les tarses sont vêtus, et parfois, mais rarement, nus. Les ongles qui terminent les quatre doigts sont d'une rare puissance, très crochus et rétractiles. La queue est rarement allongée; presque toujours elle est médiocre et égale.

Les strix ne sortent guère qu'au crépuscule et au clair de la lune. Le jour leur vol est mal assuré. Leur courage est très grand, et, quand ils sont attaqués, ils se jettent sur le dos et présentent leurs serres, avec lesquelles ils cherchent à déchirer leur assaillant. Abhorrés par tous les petits oiseaux, il suffit de leur présence pour les ameuter tous, les faire s'appeler, s'enhardir à fondre sur leur ennemi commun. Leur gosier musculeux remplit avec puissance les fonctions digestives; aussi, se repaissant de proie vivante, de petits mammifères, et surtout de rats, de souris, les strix les avalent tout entiers, et les os et les poils s'agglutinent en boules qu'ils rejettent et qui imitent des œgagropiles. Il nous est fréquemment arrivé de trouver, dans des profondes crevasses d'arbres vieillis, des amas considérables de ces boules comme feutrées, au milieu d'ossements de lapins, de perdrix, de mulots, etc. Les strix semblent chérir les ruines, les vieux édifices abandonnés, les décombres; d'autres fois on les rencontre dans les montagnes, les cavernes ou les rochers: ailleurs ils se tiennent exclusivement dans les profondes forêts; certaines espèces se tiennent sous terre dans de véritables clapiers. La femelle pond de deux à quatre œufs, et les petits, qui naissent couverts d'un épais duvet soyeux, sont nourris dans le nid, et ne le quittent que lorsqu'ils sont en état de voler. Leurs plumes sont sans force et se laissent très aisément pénétrer par l'eau. Leur vol est oblique, mal assuré, et comme par soubresauts.

Presque chez tous les peuples, les strix, ou comme le disent quelques ornithologistes, les *noctuées*, *strixidées* ou *œgoliens*, ont été regardés comme des oiseaux néfastes, ou qui devenoient précurseurs de fâcheuses destinées. Nommés *touhouk* par les habitants de Sumatra, au dire de sir Raffles, et *han-*

tou et *pongo* par les Malais, ils sont, chez ces peuples orientaux et superstitieux, regardés comme malfaisants. Les Malais nomment *hantou* et *pongo* des êtres imaginaires, de mauvais augure, ou des esprits mortifères. Les chats-huants ont aussi reçu d'eux la désignation d'*oiseaux de la lune*, parce qu'ils les regardent comme les amants de cet astre, dont les cris ont pour but de la faire paroître sur l'horizon, et qui se taisent lorsqu'elle s'élève, comme si leur silence étoit produit par la satisfaction de leurs désirs.

Les oiseaux de cette famille peuvent être groupés en tribus dont l'arbre généalogique seroit ainsi dressé :

§ I. Disque emplumé ou périophthalmique très incomplet.

A. Les CHOUETTES-ÉPERVIÈRES ou CHEVÊCHOÏDES (les aigrettes nulles; le bec recourbé).

1. Les SURNIES, *surnia*, Dum.
2. Les CHEVÊCHES, *noctua*, Savig.
   a. Chevêchettes.
   b. Nudipèdes.
   c. Ptilipèdes.
   d. Cabourés, *glaucidium*, Boié.

B. Les DUCS (aigrettes plus ou moins prononcées; le bec recourbé).

3. Les CHOUETTES A AIGRETTES, *lophostrix*.
4. Les KÉTUPAS, *ketupa*.
5. Les SCOPS, *scops*, Savig.
6. Les DUCS, *bubo*, Sav.

C. Les PHODILES (aigrettes nulles; bec droit).

7. Les PHODILES, *phodilus*, Is. Geoff.

§ II. Disque emplumé de la face très ample et complet.

D. Les CHATS HUANTS (disque non parfaitement arrondi; le bec recourbé).

8. Les CHATS-HUANTS, *syrnium*, Sav.

E. Les CHOUETTES (disque arrondi; le bec recourbé).

9. Les HIBOUS, *otus*, Cuv.
10. Les CHOUETTES, *ulula*, Cuv.

F. Les EFFRAYES (disque arrondi; le bec droit.)

11. Les EFFRAYES, *strix*, Sav.

LES SURNIES [1].

Que l'on a nommées aussi *accipitrines* ou *chouettes-épervières*, semblent, par leurs formes générales, être le lien naturel qui unit les oiseaux de proie diurnes, à ceux que, par opposition de mœurs, on a appelés nocturnes; car les surnies mêmes n'ont rien de nocturne dans leurs habitudes, puisqu'on les voit se livrer à la poursuite du gibier pendant le jour, et chasser leur proie à la manière des éperviers. On les distingue de toutes les autres espèces de strix à leur tête arrondie et lisse, c'est-à-dire sans collerette de plumes et sans aigrettes; à leurs formes sveltes et allongées. Elles ont une queue assez longue, composée de rectrices étagées, et des tarses abondamment velus jusqu'à la racine des ongles. Leurs yeux sont organisés pour la vision de jour, aussi bien que pour celle du crépuscule ou de la nuit.

Les espèces de surnies sont :

1° La CHOUETTE LAPONNE [1], la plus grande des chouettes, car le mâle a deux pieds, et la femelle deux et jusqu'à huit pouces, n'a point été connue de Buffon. Sa tête est très grande, et sa face large est couverte de longues plumes d'un gris pur et rayées de bandes brunes. Un long cercle de plumes noirâtres encadre la face. Ces plumes, contournées, sont blanches et noires. Toutes les parties supérieures, les ailes et la queue, sont d'un gris pur, marqué de beaucoup de taches et de nombreux zigzags d'un brun terne. Les rémiges et les pennes de la queue portent de larges bandes d'un brun terne et d'un brun plus foncé en zigzag. Les parties inférieures sont irrégulièrement marquées de mèches brunes sur un fond blanchâtre. Les cuisses, l'abdomen, les couvertures inférieures de la queue, et les plumes des tarses et des doigts sont rayées transversalement de zigzags blancs et bruns. Le bec est jaunâtre, et presque entièrement caché par les plumes de la face.

La chouette laponne vit dans les climats les plus septentrionaux des deux continents, car on la trouve en Laponie, au Groënland, et surtout dans le nord de l'Amérique, dans les montagnes Rocheuses au Missouri. On ignore les mœurs de cette belle espèce, qui n'apparoît en Suède que dans des circonstances fort rares.

2° Le HARFANG [2] a été décrit par Buffon et figuré pl. 458 des enluminures. Cette grande chouette, du pourtour du cercle arctique, est très commune à Terre-Neuve, à la baie d'Hudson, au Groënland, sur la côte du Labrador, et très rare en Islande, aux îles Orcades, aux îles Shetland.

3° Le CAPARACOCH [3] est encore une espèce décrite par Buffon et figurée avec beaucoup d'exactitude sous le nom de *chouette à longue queue de*

(1) *Surnia*, Duméril, Zool. anal.

(1) *Strix laponica*, Retz., faune de Suède, n° 30. Sparm., Carls. pl. 5. *Strix cinerea*, Richards. fauna am., bor. pl. 31, p. 77. Temm., Man. I, p. 81.

(2) *Strix nyctea*, L.

(3) Edwards le premier s'est servi de ce mot, t. II, pl. 62, avec l'épithète de *hawk-owl*, ou chouette épervier.

Sibérie, pl. 465 des enl. (1). Cette grande chouette habite la zone arctique, et s'avance parfois jusqu'en Allemagne, et très rarement en France. Elle niche dans les arbres, et pond deux œufs blancs. Elle se nourrit de fourmis et d'insectes.

4° La CHOUETTE DES MONTS OURALS (2) n'a point été connue de Buffon : elle a long-temps été confondue avec les deux précédentes. « Cette grande chouette, dit M. Temminck, est du nombre de celles qui poursuivent leur proie le jour. Elle chasse de la même manière que les busards, mais on la voit rarement sortir des forêts avant le déclin de la journée, à moins que le temps ne soit couvert. Les bocages les plus sombres sont les lieux qu'elle choisit pour exercer ses rapines, alors que la soirée les facilite. M. Naumann rapporte qu'elle est agile et prompte dans ses mouvements, et que son vol est plus bruyant que celui des chouettes demi-nocturnes. Des souris, des campagnols, des rats, des hannetons, forment sa nourriture la plus habituelle. Elle fait la guerre aux jeunes oiseaux, tels que coqs de bruyères, lagopèdes, ou bien elle poursuit les lièvres et les lapins. Elle niche dans les trous d'arbres et dans les fentes de rochers. »

Cette chouette atteint jusqu'à près de deux pieds six pouces, bien que sa taille la plus ordinaire soit deux pieds seulement. Sa queue est fortement conique, et les ailes n'en atteignent que la moitié. La tête est forte, et la face, très fournie de plumes, affecte une teinte grise blanchâtre, marquée de quelques plumes noires imitant des soies. Un large cercle de plumes blanches tachées de noir prend son origine au front, et encadre toute la face. Le sommet de la tête, la nuque, le dos et les couvertures des ailes sont marqués de taches longitudinales fort grandes, et disposées sur un fond blanchâtre ou cendré. La gorge, le devant du cou, et toutes les parties inférieures sont blanchâtres, marquées sur le milieu de chaque plume d'une raie longitudinale brune. Les rémiges et les rectrices sont alternativement rayées de bandes brunes et de bandes blanc sale, au nombre de sept sur ces dernières. Le bec, entièrement caché par les plumes pileuses de la face, est jaune. L'œil est brun, les poils des jambes et des doigts sont blancs, tiquetés de brun.

Cette chouette a été observée pour la première fois aux monts Ourals, dans la Russie asiatique. Depuis on l'a trouvée dans le nord de la Russie, en Sibérie, en Livonie, et même en Autriche et en Hongrie. Elle niche sur les arbres, et la femelle pond trois ou quatre œufs d'un blanc pur. M. Cuvier pense que cette chouette est l'*hybris* ou *ptynx* d'Aristote (lib. IX, cap. 12).

5° Le CHOUCOU (1) habite l'Afrique. Par sa forme allongée, dit Levaillant, il approche encore plus des oiseaux de proie de jour que le caparacoch. Il a la gorge, le devant du cou, la poitrine, et généralement tout le dessous du corps, depuis le bec jusque sous la queue, y compris le revers des ailes, les jambes, les doigts, couverts de plumes soyeuses d'un blanc éblouissant; celles qui recouvrent les jambes sont fort longues, et descendent si bas qu'elles cachent entièrement les pieds, dont on n'aperçoit que les ongles. Ceux-ci sont noirs ainsi que le bec, qu'on remarque à peine, tant il est environné, jusqu'aux narines, de plumes fines qui ressemblent à des poils. Les yeux sont d'une couleur orangée fort vive. Le dessus de la tête, le derrière du cou et le manteau sont d'un gris brun roussâtre. Les couvertures des ailes ajoutent à cette même teinte des taches blanches. Toutes les pennes des ailes sont liserées de blanc à leurs pointes. La queue est composée de douze rectrices, dont les deux du milieu sont entièrement du même gris brun que les ailes; les autres, sur un même fond, portent à leurs barbes externes des bandes transversales d'un blanc neigeux. Toutes sont blanches en dessous.

Le choucou a le corps mince, fluet et allongé. Sa tête est ronde, les tarses très petits et les doigts fort courts. Il a tous les gestes et les mouvements de tête de la chevèche et des chouettes en général, sans en avoir la stupidité. L'aile pliée s'étend jusqu'au milieu de la queue, qui est étagée comme celle du coucou d'Europe, oiseau auquel il ressemble par sa forme allongée et par ses pieds courts. Il n'a cependant qu'un doigt derrière et trois par devant. Mais Levaillant a observé que le doigt extérieur se trouve quelquefois en avant quand l'oiseau est perché, ce qui, joint à sa forme, pourroit le faire prendre pour une espèce du genre des coucous. Le choucou, dont le nom est formé des mots *chouette* et *coucou* contractés, est appelé par les colons d'Autenniquoi *nagl-valk*, ou faucon de nuit. Il ne paroît qu'après le crépuscule, et les oiseaux de nuit se sont déjà fait entendre de toutes parts que celui-ci est encore dans sa cachette. Il ne se montre enfin qu'au moment où l'on commence à ne plus distinguer bien nettement les objets. Il vole avec une si grande rapidité, en rasant la terre ou les arbres de la lisière d'un bois, que l'œil le plus attentif ne peut suivre ses mouvements. Il est presque impossible de les tirer au fusil, et ce n'est guère qu'avec des filets que l'on peut s'en emparer. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et n'en diffère que par le blanc moins pur du

(1) *Strix funerea*, Lath. *Strix canadensis* et *freti Hudsonii*, Briss. *Strix macroura*, Meyer. *S. macrocephala*, Meisner.

(2) *Strix uralensis*, Pallas, 431; T., Man., I, 84; Tem., pl. col. 27.

(1) *Strix choucou*, Lath. Daudin, II, 186. Levaill., Af., pl. 38, t. I, p. 100.

dessous du corps. Le choucou vit d'insectes et de petites rainettes qui se tiennent sur les buissons. Il habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. Lorsqu'il vole, il a l'habitude de crier sans cesse, et de répéter les syllabes *cri-cri-cri — cri-cri-cri — cri-cri-cri*, qu'il articule avec une remarquable précipitation lorsqu'il passe près de l'homme ou de quelque animal. Cet oiseau est si peu farouche, qu'il est arrivé à Levaillant, à ce qu'il rapporte du moins, de sentir sur sa figure l'agitation de l'air que frappent les ailes.

6° Le CHOUCOUHOU [1] est aussi une chouette accipitrine d'Afrique, bien propre, dit Levaillant, à remplir le très petit intervalle qui semble séparer le choucou des chouettes. Sa queue, plus longue qu'elle ne l'est ordinairement dans les oiseaux de ce genre, est à peu près aussi étagée que dans le choucou; sa tête est également moins grosse; son bec est de même caché dans les plumes pileuses qui environnent sa base et qui couvrent en entier les narines. Son corps, moins ramassé, est plus svelte que celui des chouettes.

Le choucouhou est à peu près de la grosseur du moyen duc, mais il est cependant plus allongé, et les pieds sont aussi plus longs. Ses ailes ployées s'étendent aux trois quarts de la longueur de la queue. Les tarses et les doigts sont couverts de plumes soyeuses très déliées. Le bec et les ongles sont d'un brun noir, et les yeux d'un jaune topaze foncé. La gorge est ornée d'une espèce de collier ou haussecol blanc. Le reste du plumage est agréablement varié en dessus de brun de différentes teintes, lequel, en se dégradant insensiblement du ton le plus foncé au ton le plus clair, se trouve plus ou moins varié de blanc. La poitrine et le dessous du corps portent les mêmes couleurs, mais elles sont plus régulièrement distribuées en une rayure festonnée, dont le fond blanchit à mesure qu'il s'approche du ventre et des jambes. Les plumes soyeuses qui couvrent les tarses et les doigts jusque sur les ongles sont d'un gris blanchâtre. La queue est en dessous rayée de brun noir et de blanc roussi; en dessus le blanc est plus pur et le brun plus foncé.

Le choucouhou n'a été rencontré par Levaillant que dans le voisinage de la rivière d'Orange, et chez les grands Namaquois. Ce voyageur ajoute: « Quoique cette espèce de chouette ne se montre que durant la nuit, je l'ai aperçue plusieurs fois étant à la chasse dans les bois, et j'ai remarqué même qu'elle voloit très bien en plein jour et pendant la clarté du soleil. »

La femelle est un peu plus forte que le mâle; elle en diffère très peu par son plumage, qui est un peu moins flambé de blanc; ses yeux sont aussi d'un jaune plus clair. Le cri de cette espèce est lugubre.

7° La CHOUETTE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE [1] que les indigènes de la baie Tasman appellent, sans doute par analogie avec son cri, *eou-hou*, semble appartenir aux surnies. Elle a le dessus de la tête, du dos, des ailes, d'un brun marron clair, couvert de taches rousses arrondies. Le bec est petit, très recourbé, pointu, marbré de noir et de blanchâtre; les soies qui l'entourent ont leur extrémité noire, ainsi que le reste de leur tige, dont les barbules sont blanches à la base. Les joues et la partie antérieure du front près de l'œil sont blanchâtres; la poitrine et le ventre sont fauves et ornés de flammes d'un joli brun; les grandes pennes et la queue ont des bandes transversales brunes: on en compte environ neuf sur cette dernière, qui est fort longue et légèrement arrondie. Les ailes, assez longues et pointues, arrivent au milieu de la queue. Les couvertures alaires inférieures sont d'un roux vif, et les grandes pennes ont de larges taches blanches sur un fond grisâtre. Les plumes des tarses et celles qui soutiennent la queue sont d'un roux vif. Les pieds sont forts, les ongles grands et noirs. Cette espèce est un peu plus petite que la chevêche maugé, avec laquelle elle a de grands rapports, mais elle en diffère par les taches du dos, qui sont plus nombreuses et plus régulières. Sa longueur totale est de onze pouces. Elle habite la baie Tasman, dans le détroit de Cook, à la Nouvelle-Zélande.

8° La HUHUL [2] habite Cayenne, où elle paroît avoir reçu le nom de *chouette de jour*, ce qui prouve qu'elle vole et chasse en plein jour. « A considérer l'ensemble de ses formes, dit Levaillant, elle semble se rapprocher davantage des oiseaux de proie de jour que le choucouhou. Sa queue est arrondie et fort longue. Sa tête n'est pas très grosse non plus, en même temps que le bec est plus apparent que dans les chouettes ordinaires, puisque les narines sont entièrement découvertes, et seulement ombragées par quelques poils dirigés en avant. Tous ces caractères réunis et faciles à saisir sont autant de marques distinctives qui placent naturellement la huhul à côté du choucouhou d'Afrique, et même entre lui et le choucou, puisqu'elle chasse en plein jour, et que son bec saille plus en avant et est plus ressemblant à celui des oiseaux de proie diurnes. » Les ailes de la huhul ployées s'étendent un peu plus loin que le milieu de la queue, dont la longueur surpasse des deux tiers celle du corps de l'oiseau, gros comme la chouette d'Europe. Le bec, les doigts et les serres sont d'un beau jaune. Le plumage est richement

(1) *Strix nisuella*, Lath. Lev., Af., pl. 39, t. I, p. 104.

(1) *Noctua zelandica*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 2, fig. 1, t. I, p. 168.

(2) *Strix huhula*, Lath. *Strix lineata*, Shaw. *Strix albomarginata*, Spix, pl. 10. Chevêche noire ou huhu, Levaill., Af., pl. 41 et 44 (jeune).

coupé d'écailles blanches sur un fond noirâtre; ces sortes d'écailles sont plus larges sur les parties inférieures et en dessous que sur le cou et sur le dos. Le sommet de la tête est seulement ponctué de blanc. Les tarses sont couverts dans toute leur longueur de petites plumes noires, parsemées de taches blanches; ces plumes, se terminant à la naissance des doigts de chaque côté, et se prolongeant ensuite sur celui du milieu, forment à cet oiseau des espèces de mitaines. Les ailes sont d'un brun de café brûlé. Les grandes pennes ont absolument la même couleur, et les moyennes se terminent, ainsi que toutes les petites couvertures des ailes, par une bordure blanche. La queue, qui est d'un brun noirâtre plus foncé que les ailes, est étagée; toutes les pennes qui la composent sont terminées de blanc, et rayées en travers de trois bandes blanches; mais ces bandes ne correspondent point l'une à l'autre, de sorte que la queue a la coloration d'un beau marbre noir veiné largement de lignes blanches.

Nous avons vu au Muséum d'histoire naturelle de Paris, un individu venant de Cayenne, blanc duveteux, à face d'un noir vif, ayant tous les caractères de bec, de pattes et de formes générales de la huhul. Cet oiseau en seroit donc le jeune âge, que Levaillant a figuré, planche 44 de ses oiseaux d'Afrique, sous le nom de *chouette à masque noir*, bien que cet auteur indique quelques différences dans les proportions. Le masque profondément noir de la face, lorsque tout le corps est revêtu d'un duvet cotonneux d'un blanc de neige, est des plus caractéristiques; seulement du brunâtre apparoît sur les ailes et sur la queue.

LES CHEVÊCHES [1].

Ont la tête lisse, c'est-à-dire qu'elles sont privées d'aigrettes. A peine trouve-t-on sur leur face quelques traces de la disposition rayonnée des soies des disques des yeux. Les plumes de la tête se dirigent en arrière, et sont de même nature que celles du corps. Le bec est recourbé dès la base; les tarses sont emplumés. Savigny a tracé pour les chevêches d'Egypte les caractères diagnostiques suivants: leur bec est épais, très court, brusquement incliné, peu comprimé, et convexe en dessous; la cire est très renflée sur les narines et comme gibbeuse de chaque côté; les narines sont écartées, très petites, parfaitement rondes, tournées en devant; la mandibule inférieure a deux échancrures marginales vers le bout; la langue est ovale, épaisse, pourvue de deux cônes en dessous, très obtuse; les tarses sont laineux de toutes parts; les doigts sont velus jusqu'à la base des dernières phalanges, l'ongle intermédiaire n'a pas de crénelures; les ailes, peu pointues, sont dépassées par la queue: on remarque quatre à cinq rémiges échancrées, dont la première est courte et la troisième la plus longue; la queue est égale; les cercles périophthalmiques sont médiocres et peu réguliers; les oreilles externes sont petites, rondes et dénuées d'opercules.

Tels sont les caractères admis par Savigny, qui les a tirés de la chevêche, mais qui n'ont pas été vérifiés sur toutes les espèces étrangères classées par les descripteurs dans cette section.

1° La CHEVÊCHE ACADIENNE [1]. Elle a été nommée *passerine* par Wilson, quoiqu'elle soit bien distincte de la véritable *passerina*. Cette chouette d'Acadie est très commune dans l'Amérique du Nord, surtout dans les Etats de Pensylvanie et de New-Jersey. Son plumage est brun foncé, tacheté de blanc. Le corps en dessous est blanchâtre tacheté de rouge brun. Sa queue est courte, sa taille est petite. Ses ailes sont aussi longues que la queue.

2° La CHEVÊCHE BLANCHE [2] ne repose que sur une figure et une description de Levaillant. « La *chouette*, figurée par Levaillant, n'est qu'un vieux harfang, » dit M. Cuvier [3], et M. Temminck répète cette assertion. Or, nous transcrivons la description entière de Levaillant, et personne sans contredit ne sera tenté de mettre en doute la sagacité et le coup d'œil exercé de cet ornithologiste, et de préférer à son opinion une phrase du Règne animal, basée sur un léger examen de planches gravées, et nullement fondée sur la comparaison du harfang et de la chouette blanche en nature. « *J'ai vu*, dit Levaillant, cette belle chouette dans une collection à Amsterdam. Il ne faut pas confondre cette espèce, ni avec le grand duc blanc de Sibérie, dont plusieurs auteurs font mention, et qui, suivant eux, n'est qu'une variété de notre grand duc, ni avec le harfang. La chouette blanche, dont il est question, n'est pas cette variété du grand duc, devenu blanc par l'influence d'un climat froid, car elle ne porte point d'aigrette relevée sur la tête comme les ducs. D'ailleurs, les ailes du grand duc n'atteignent que le bout de la queue, et dans notre chouette blanche, elles le dépassent de plusieurs pouces, caractère bien remarquable, et qui la distingue encore du harfang, qui a la queue beaucoup plus longue, et dont les ailes ne vont pas au-delà de la moitié de son étendue. Le harfang a la tête petite, et cette chouette blanche l'a, au con-

(1) *Noctua*, Savig., Egypte, p. 45.

(1) *Strix Acadica*, Gm. Wils., Am., Ornith., pl. 34, fig. 2, t. IV, p. 66. *Strix Acadiensis*, Lath. Temm, Man., t. I, p. 96.

(2) *Strix nivea*, Daudin. *Strix candida*, Lath. La chouette blanche, Levaill., Af., pl. 45.

(3) Règ. an., t. I, p. 365.

traire, fort grosse. Enfin, le harfang est plus grand de taille que cette dernière, qui, quoique aussi grosse que le grand duc, est cependant plus courte et plus trapue encore que lui. Voilà les caractères distinctifs de ces trois chouettes bien établis; ainsi, je crois, dit toujours Levaillant, que nous pouvons *conclure avec certitude* que cette chouette blanche est une espèce particulière et différente de celles avec lesquelles nous l'avons comparée. On ne sera donc pas tenté, je pense, de les confondre ensemble. »

Cette espèce a tout le plumage blanc de neige, sur lequel apparoissent quelques taches noires très rares, répandues sur les couvertures des ailes ou sur les rémiges. Les plumes soyeuses qui revêtent les tarses et les doigts sont si touffues, qu'on n'aperçoit nullement ces derniers, le bout de leurs serres noires excepté. On ignore sa patrie.

3° La CHEVÊCHE DE TENGMALME (1) n'a point été connue de Buffon. Sa queue et ses ailes sont plus longues que ces parties chez la chevêche; les régions supérieures sont d'un roux brun nuancé de noirâtre. Le sommet de la tête et la nuque sont marqués de petites taches blanches arrondies. L'ouverture du bec, le palais et la langue sont rougeâtres. Le bec est jaune; l'iris d'un jaune brillant. Le mâle a huit pouces quatre lignes. La femelle, plus forte de taille, a le plumage supérieur d'un brun grisâtre avec une multitude de petites taches blanches de forme arrondie sur la tête et sur les pennes des ailes, une tache noire entre l'œil et le bec. Les parties inférieures sont variées de blanc pur. Le duvet des pieds et des doigts est de cette dernière couleur.

Cette espèce est commune dans le Nord, en Suède, en Norwége, en Russie, mais elle est rare en Livonie. On la trouve dans quelques provinces de l'Allemagne, dans les bois de sapins, et ce n'est qu'accidentellement qu'elle se montre en France, dans les Vosges, dans le Jura et dans le nord de l'Italie, mais jamais en Hollande. Elle se nourrit de souris, de phalènes, de scarabées et autres insectes, quelquefois aussi de petits oiseaux. Elle niche dans les trous que se creusent les lapins, et la femelle pond deux œufs d'un blanc pur.

4° La CHEVÊCHE A COLLIER (2) habite la Guyane hollandoise, aux environs de Surinam. C'est une grande espèce, tenant par sa taille le milieu entre la hulotte et le grand duc, et remarquable par deux larges sourcils blancs, surmontant les yeux, et qui tranchent sur le fond chocolat de la face. Cette couleur foncée est également celle du derrière du cou, du manteau et du dessus de la queue, dont les pennes sont terminées par une bordure blanche, et portent des rayures transversales de la même couleur. La poitrine est ceinte d'un large collier ou hausse-col brun. La gorge, le devant du cou, ainsi que les flancs et les recouvrements du dessous de la queue sont blancs; les tarses et les doigts sont entièrement couverts de plumes soyeuses d'un blanc très lustré. La queue est en dessous d'un gris blanchâtre rayé de brun foncé. Les couvertures des ailes et les scapulaires sont la plupart rayés de blanc gris. Le bec est jaune à sa pointe, et bleuâtre à sa base. Les griffes sont noires.

5° La CHEVÊCHE BRAME (1) ne ressemble pas mal à la chevêche d'Europe quant à ses formes, mais elle en diffère par sa coloration et par sa taille, qui est plus petite. Son plumage a du blanc aux parties supérieures, et celles-ci sont plus brunes noirâtres sur les endroits qui sont brun cendré chez la chevêche. De larges sourcils et un collier sur la nuque, composés de plumes blanches, terminés par des croissants brun cendré, servent à distinguer la chevêche brame. Les parties inférieures ont de larges taches, dont la réunion forme des bandes transversales. La queue et les rémiges sont zonées de blanc. Cette espèce a été découverte dans le Bengale par M. Dussumier. Le jeune, plus petit, est d'un rouge ocreux assez foncé. C'est l'*anté* des Indiens, au dire de Leschenault.

6° La CHOUETTE DE SONNERAT (2) a beaucoup de rapports de formes avec la chevêche de Tengmalme. Sa queue est bien plus longue que ses ailes, et les tarses ainsi que les doigts sont garnis d'un duvet court. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun roussâtre, marqué sur les plumes de la tête de très petits points blancs, et sur les couvertures des ailes et les pennes de grandes taches rondes de cette couleur. Les rémiges et les pennes de la queue sont privées de taches ou de raies, et ces parties ont la même teinte que le dos. Du blanc roussâtre est répandu sur les plumes qui composent les cercles périophthalmiques, sur celles de la face et de la gorge. Tout le dessous de l'oiseau est d'un blanc pur coupé par des bandes transversales, distantes les unes des autres, brunes. Les poils des tarses et des doigts sont roux, le bec et les ongles jaunes. La longueur totale de cet oiseau est de onze pouces, et la queue dépasse les ailes de deux pouces. Cette chouette, des environs de Pondichéry, a été découverte dans l'Inde par Sonnerat.

7° La CHEVÊCHE OCCIPITALE (3) a les tarses et les doigts couverts d'un duvet blanc et abondant. Ses

(1) *Strix Tengmalmi*, Gm. *Strix dasypus*, Bechst. Naum. pl. 48, f. 2 et 3. Vieill., Gal., pl. 23. *Strix passerina*, Meyeret Wolff (en est la femelle). Temm., Man., I, 94.

(2) *Strix torquata*, Lath. La chouette à collier, Lev., Af., pl. 42, t. I, p. 113.

(1) *Strix brama*, Temm., pl. 63 (adulte).

(2) *Strix Sonneratii*, Temm., pl. 21 (adulte).

(3) *Strix occipitalis*, Temm., pl. 34 (adulte).

ailes sont beaucoup plus courtes que sa queue. Les plumes du pourtour des yeux sont blanches. Le dessus de la tête et du front sont fauves, pointillés de blanc. L'occiput est taché de noir et de roux sur un fond gris clair. Le manteau, les couvertures des ailes, sont semés d'yeux blancs sur un fond châtain brun. Des bandes jaune ocreux rayent en travers les rémiges et les rectrices. Le dessous du corps est blanc flammé de jaune rouille. On ignore la patrie de cet oiseau.

8° La CHEVÊCHE PEENGLAH (1) nous est trop peu connue pour que nous puissions dire si c'est à cette section ou à la suivante qu'elle appartient. Les Mahrattes la nomment *peenglah*, au rapport du lieutenant-colonel Sykes, qui l'a rencontrée dans le Dukhun. Sa taille varie de neuf pouces et demi à onze pouces, et sa queue a deux pouces et demi à trois pouces (anglais). Elle est très multipliée sur ce point de l'Inde; on en rencontre des familles composées de quatre à cinq individus, vivant ensemble. L'œil est d'un jaune brillant. Les deux sexes ont le même plumage et se nourrissent de souris et d'insectes. C'est un oiseau triste, qui se fait entendre dans l'épais feuillage des arbres, et pour lequel les Mahrattes professent un respect superstitieux. Le nom de *peenglag* signifie devin. Cela tient à ce que ces Indiens supposent que cette chevêche prédit l'avenir.

9° La CHEVÊCHE BOUBOUK (2) habite la Nouvelle-Galles du Sud, où les nègres australiens la connoissent sous le nom de *buck'buck*, par onomatopée avec son cri, qui imite assez l'accentuation du coucou, aussi les colons établis à Port-Jackson lui donnent-ils ce dernier nom. Le boubouk a les yeux jaunes, le corps fauve en dessus, rayé sur la tête, et tacheté de jaunâtre sur le dos. La gorge est jaunâtre, tachetée de brun et rayée. Le ventre est ferrugineux, avec des taches plus pâles et irrégulières. Les plumes des tarses sont jaunâtres, ponctuées de noir. Les doigts sont également très velus. Le bec est fauve et grêle.

10° La CHEVÊCHE TACHETÉE (3) ressemble beaucoup à la précédente. Elle habite les mêmes lieux à la Nouvelle-Hollande, et porte sans doute le même nom. Le front est légèrement tacheté de blanc. L'occiput, la nuque, la poitrine, sont couverts de petites maculatures blanches réunies. Le dos, les scapulaires, les tectrices, d'un brun mat, sont émaillés de larges gouttelettes neigeuses. Le ventre est brun ferrugineux, également tacheté de blanc. Les rémiges sont fauve brunâtre, rayées de fauve ferrugineux, avec du blanc au rebord du poignet. Les rectrices, brun cendré, sont rayées de fauve pâle, plus claires en dessous, et tachetées de blanc au bord extérieur. Le corps a onze pouces, la queue cinq. Les principales différences de cette espèce avec la précédente sont dans la taille, puisque la chevêche tachetée est beaucoup plus petite que le boubouk, dans une coloration moins ferrugineuse, avec plus de taches blanches. Cependant il est probable que celle qui nous occupe est seulement un individu de sexe différent, et que les deux espèces n'en font qu'une.

(1) *Noctua indica*, Frank. Proceed, Zool. soc., II, 82.

(2) *Strix boobook*, Lath., Vig. et Horsf., Trans. soc., Linn., t. XV, p. 188. Vieill., Encycl., III.

(3) *Strix maculata*, Vig. et Horsf., *ibid.*, 189. *S. superne brunnea, maculis rotundis albis notata, abdomine ferrugineo-brunneo, maculis grandioribus; digitis pilosis.*

LES NUDIPÈDES.

Sont des chevêches qui ont les tarses entièrement nus.

LA CHOUETTE NUDIPÈDE (1).

Vit dans les îles de Porto-Rico et de Saint-Domingue. Elle a le dos d'un fauve rembruni, les petites couvertures des ailes tachetées de blanc, le dessous du corps d'un blanc sale, avec des taches brunâtres et lyrées. Le bec est noirâtre. Ses tarses et les doigts sont allongés, complétement nus, et brunâtres. Les jeunes sont roux, à ventre moins taché. Maugé a rapporté de Porto-Rico l'individu qui est au Muséum.

LES PTILÈDES.

Forment une autre section de chevêches que distinguent des poils rigides criniformes, disposés en dents de peigne sur les côtés des doigts, depuis leur naissance jusqu'à la racine des ongles.

LA CHOUETTE HIRSUTE (2).

Habite l'île de Ceylan, où l'a rencontrée M. Leschenault de Latour, et la Cochinchine, où M. Diard se l'est procurée. Cette espèce nouvelle est facile à distinguer de toutes les autres chouettes connues, dit M. Temminck, par les aspérités dont les doigts sont bordés. Une rangée de poils très gros, roides,

(1) *Strix nudipes*, Vieill., Am. sept., pl. 16. Encycl., III, 1292.

(2) *Strix hirsuta*, Temm., pl. 289.

et placés symétriquement comme les dents d'un peigne, garnit les côtés des doigts. En dessus ils sont couverts de poils clair-semés. Les tarses sont vêtus de plumes serrées. La queue est longue, à pennes régulières entre elles, et couverte en grande partie par les ailes. Le front et le lorum sont blancs, mais les poils qui prennent leur origine dans cet intervalle, et qui couvrent une partie du bec, sont noirs. Le sommet de la tête et la nuque ont une teinte brune cendrée. Le dos, les couvertures des ailes et les pennes sont d'un brun uniforme et sans taches. Mais on voit, en soulevant les plumes scapulaires, de grandes taches blanches placées sur les barbes intérieures de ces plumes, et sur les pennes secondaires les plus proches du corps; toutes ces taches sont cachées par les barbes extérieures lorsque l'aile est en repos. La gorge est roussâtre, la poitrine et le ventre d'une teinte blanche, couverte de grandes taches brun roussâtre. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches, marquées de taches brunes peu nombreuses. Les doigts sont marbrés de roux et de brun. Leurs parties nues peuvent avoir été jaunâtres dans le vivant, et les poils durs et roides dont ils sont garnis d'un roux clair. Le bec est noir, mais son arête est blanche. Les pennes de la queue sont rayées de quatre bandes brunes et de quatre bandes cendrées très régulières. Le bout de toutes ces pennes est blanc. Les femelles ne diffèrent du mâle que par une taille plus forte. Ceux-ci ont neuf pouces et demi, les femelles onze pouces trois lignes.

LES CHEVÊCHETTES.

Forment dans les chevêches une petite tribu plus remarquable par des nuances que par de véritables caractères. Les tarses sont couverts d'un duvet abondant et fin, mais leurs doigts sont nus ou garnis de poils distincts, épais, rigides, et d'une nature toute spéciale, semés comme à claire-voie.

1° Le type de cette section est la CHEVÊCHE OU PETITE CHOUETTE [1] de Buffon, représentée planche 459 des enluminures, oiseau qu'on rencontre dans presque toutes les contrées de l'Europe, où elle habite les vieilles masures et les tours abandonnées, les trous des arbres, où la femelle pond deux à quatre œufs, arrondis et blancs, et qu'on retrouve en Grèce, en Égypte et en Nubie.

2° La CHEVÊCHE MÉRIDIONALE [2], que les habitants de Nice nomment *scriveo de mar*, habite les rochers maritimes de cette partie de l'Italie, et chasse vers les équinoxes les oiseaux qui arrivent d'Afrique ou qui y retournent. Sa tête et les premières couvertures des ailes sont garnies de plumes brunes bordées de roussâtre. Le dos est d'un brun foncé, le cou traversé par une collerette roussâtre mêlée de gris; le dessous du corps est roux. Les ailes sont brunes; les premières pennes sont traversées de bandes blanches intérieurement. Le croupion est blanc, taché de brun. La queue longue est de forme arrondie, les pennes externes sont fauves, les suivantes moins colorées, interrompues par des bandes obscures; les deux intermédiaires sont de cette dernière couleur. La base du bec est jaune, et la pointe noirâtre. La cire est bleue, parsemée de poils noirs. L'iris et les pieds sont jaunes, les ongles noirs. Cet oiseau paraît à Nice de mars à septembre.

3° La CHEVÊCHE POINTILLÉE [1] n'a que huit pouces et demi de longueur totale. Elle a la tête grosse, le bec fort et court, presque entièrement recouvert de soies rudes et noires dirigées en avant. Les sourcils sont blancs; l'œil est grand, d'un beau jaune, et les plumes effilées qui l'entourent sont assez roides. Le bec est de couleur de corne et blanc à sa pointe. Sous la mandibule inférieure existe un bouquet de soies rudes disposées en rayons. La tête, tout le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un brun foncé, couvert de petites taches jaunâtres. Celles de la queue sont plus larges, transversales, et ont cela de particulier que sur chaque plume elles sont parallèles, et placées de chaque côté de la tige. La gorge, d'un blanc pur, présente une bande brune transversale. La poitrine est d'un brun mélangé de fauve tirant au roux sur les flancs. Le ventre est blanc, ainsi que les cuisses, et le long duvet serré et moelleux qui recouvre les tarses, dont les poils se dirigent en arrière. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc jaunâtre, dégénérant en larges taches vers le milieu des pennes, qui sont d'un brun clair à leur extrémité. Les pieds sont jaunes, recouverts de soies rudes et claires. Les ongles sont de couleur de corne. Cette chevêche, qui a du rapport avec la chevêche brame, habite l'île de Célèbes, l'une des Moluques.

4° La CHEVÊCHE BARRIOLÉE [2] a été découverte au havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande, par MM. Quoy

(1) *Strix passerina*, L., Gm. *Strix noctua*, Retz. *Strix nudipes*, Wils. *S. pygmea*, Bechst. *Noctua veterum*, *Minervæ avis*, Lichst., Cat., 618.

(2) *Noctua meridionalis*, Risso, Hist. nat. de l'Europe mérid., III, p. 32.

(1) *Noctua punctulata*, Quoy et Gaim., Astrol., t. I, p. 165, pl. 1, fig. 1 : *noctua, corpore desuper fusco albido irrorato; gulâ, abdomine pedibusque albis; pectore brunneo zonato.*

(2) *Noctua variegata*. Quoy et Gaim., Astrol., pl. 1, fig. 2 : N., *corpore supernè rufo et albo punctato; pectore abdomineque albo et fulvo striatis; caudâ vittatâ.*

et Gaimard. C'est une espèce à queue longue dépassant les ailes, à plumage roussâtre, tacheté de points blancs sur la tête, le dos, le croupion et les ailes. Ces taches deviennent plus grandes sur les couvertures des ailes. L'œil est jaune, le bec est assez effilé, très recourbé, jaune pâle; les plumes qui entourent sa base sont médiocrement fournies, roides comme des poils, et dirigées verticalement. Leur tige est noire, et leurs barbules sont blanches. La gorge est d'un roux assez vif; la poitrine, le ventre et les plumes qui recouvrent les jambes sont rayés transversalement et avec assez de régularité, de roux et de blanc. Chaque plume, examinée séparément, est blanche et marquée de deux barres rousses. Les rémiges ont sur leurs faces de larges bandes brunes sur un fond roux. Les couvertures inférieures sont finement striées de roux et de blanc. La queue est marquée en dessus de neuf larges bandes brun clair sur un fond roux, et moins foncées en dessous. Le duvet qui recouvre les tarses, très fourni, est roux. Les doigts sont jaunes et couverts de soies rudes et clair-semées. Les ongles sont noirs.

5° La CHEVÊCHE SPADICÉE [1] habite l'île de Java, où elle est nommée *blo-watu*. Ses formes sont celles de la chevêche d'Europe. L'aile couvre une grande partie de la queue, dont les pennes sont égales. Les tarses sont duvetés, mais les doigts seulement couverts à claire-voie de poils durs. Cette belle espèce est facile à reconnoître à la nuance suave d'un châtain pourpré qui règne sur le dos, les ailes et la queue. La tête, la nuque, les côtés et le devant du cou, ainsi que la poitrine, sont rayés en travers, et par distances égales entre elles, de bandes brunes et jaunâtres ternes. La région thoracique et les flancs sont de mêmes teintes que le dos, et on voit quelques taches pourprées sur les plumes des cuisses. Tout le reste des parties inférieures est d'un blanc pur; de grandes taches blanches couvrent les barbes extérieures des scapulaires et de quelques plumes placées vers le pli de l'aile. Des bandes d'un roux jaunâtre sont disposées sur les pennes des ailes, et l'on compte cinq bandelettes de cette couleur sur toutes les pennes de la queue, qui sont aussi terminées d'un roux jaunâtre. Les différences entre le mâle et la femelle paroissent se borner à des teintes très fugitives et de peu d'importance. La longueur totale est de sept pouces six lignes. Cette chevêche se trouve à Java, à Banda et à Sumatra. Le Musée a une variété striée de brun sur le ventre et sur les couvertures inférieures de la queue. Des taches blanches se dessinent sur le fond marron des ailes.

6° La CHEVÊCHE DE MAUGÉ [2] a été rapportée des îles Antilles, et sans doute de Porto-Rico, par le voyageur françois Maugé. Elle a dix pouces et demi de longueur, un plumage variant du roussâtre foncé au cendré roux. Des taches blanches en petit nombre sont éparses sur les ailes; un plus grand nombre couvrent les flancs, et sont plus sales sur le ventre. Les ailes sont aussi longues que la queue. Celle-ci est rectiligne, barrée de roussâtre sur un fond brunâtre, beaucoup plus clair en dessous. Le duvet des tarses est roux. Les poils des doigts sont noirs. Les plumes de la face sont blanches en dedans, et rousses en dehors.

[1] *Strix castanoptera*, Horsf., Birds of Java, Trans., t. XIII, *S. spadicea*, Reinw., Temm., pl. 98 (adulte).

[2] *Strix Maugei*, Temm., pl. 46.

LES CABOURÉS [1].

Forment dans les chevêches une petite tribu que caractérisent un certain ensemble de formes, une petitesse remarquable de taille, une certaine coloration, et surtout l'habitude de se nicher la plupart du temps dans des trous ou terriers qu'elles se creusent ou qu'elles empruntent aux petits mammifères fouisseurs. Les cabourés ont le bec assez comprimé, saillant d'entre une touffe de longs poils, tandis que le disque oculaire ne se dessine que sur la joue. Les ailes sont pointues, moins longues que la queue, qui est ample et élargie; les tarses sont proportionnellement grands et emplumés jusqu'à la naissance des doigts, ou recouverts d'un duvet de plumes pileuses, tandis que ces derniers nus ne présentent que quelques poils épars et assez courts.

Les cabourés doivent renverser les idées assez généralement reçues par les gens du monde : on se figure toujours les chouettes vivant au milieu des ruines, dans les vieux édifices, ou recherchant la profondeur des forêts les plus sombres; et la plupart des cabourés habitent sous terre comme les lapins, et quelques espèces ont reçu le nom de *hibous à clapiers* à cause de cette singulière particularité de leurs mœurs, en même temps qu'ils sont éminemment sociables, vivent en communauté avec d'autres animaux, sont vifs, alertes, et volent en plein midi pour chercher leur nourriture, et préfèrent les éblouissantes clartés du soleil au crépuscule mourant du jour ou à la lumière terne de la lune. Dans les vastes plaines du Missouri, le hibou à clapiers partage les boyaux souterrains que se creuse le cynomis social ou le chien de prairie. Ces clapiers occupent parfois plusieurs milles d'étendue, et forment des sortes de villages qu'Irvine y a décrits avec grâce. Dans tous les villages des chiens de prairie ou écureuils jappants, on voit ces hibous à cla-

[1] *Glaucidium, athene*, Boié, Wied-Neuwied, Beitrage zur Naturges chichte von Brasilien, t. III, p. 240, etc.

piers voler joyeusement par petites bandes autour des huttes de leurs compagnons, ou se tenir à l'entrée en observateurs.

1° La CHOUETTE A TERRIERS OU L'URUCUREA [1], se creuse elle-même des terriers, ainsi que Vieillot en a acquis la preuve. Elle a les tarses emplumés et les doigts nus. Du roux et du blanc en différentes nuances forment les couleurs du plumage. Toutes les parties supérieures sont rousses. Un roux vif se trouve sur le sommet de la tête, où des taches d'un blanc roussâtre sont répandues. Le dos et les ailes sont d'un roux cendré, marqué de grandes taches plus ou moins rondes. Les rémiges ont une teinte plus brune, et les taches, d'un blanc roussâtre, sont de forme ovalaire. Ces taches se trouvent sur les deux barbes des pennes, mais elles sont blanches et placées longitudinalement sur les barbes extérieures. La queue est d'un roux un peu cendré vers le bout. Quatre bandes transversales d'un blanc roussâtre sont disposées à égale distance sur toutes les pennes intermédiaires, mais la latérale de chaque côté est d'un blanc roussâtre, marqué de deux petites bandes brunes placées vers l'extrémité de la queue. Le front, les sourcils et la face sont d'un blanc roussâtre, plus foncé aux joues. La poitrine est blanche, marquée de grandes taches transversales d'un roux cendré. Les autres parties inférieures ont une teinte blanche nuancée irrégulièrement de roussâtre clair. Le mâle a neuf pouces de longueur.

Cette chouette habite le Brésil, où on la nomme *curuge*, le Paraguay, les bords de la rivière des Amazones. Molina, dans son histoire du Chili [2], s'exprime sur cette chouette en ces termes : « Le *pequen* [3] appartient au genre des chouettes, et a cela de remarquable par les vastes tanières qu'il se creuse dans les plaines pour y déposer ses œufs. Le père Feuillée assure l'avoir suivi en creusant une de ces tanières, sans avoir pu en découvrir le fond. L'oiseau est de la grosseur d'un pigeon, mais son bec est très fort et crochu ; il a les narines larges, les yeux grands, avec l'iris jaune. Toute la partie supérieure de son corps est grise, tachetée de blanc ; la partie inférieure d'un blanc sale. Sa queue, qui n'est pas beaucoup plus longue que les pennes des ailes, de la même couleur ; ses cuisses sont garnies de plumes, et les pattes couvertes de tubercules qui donnent naissance à des poils courts. Il a des doigts forts, pourvus d'ongles crochus et noirs. Cet oiseau ne craint pas tant la lumière que ceux de son espèce, et on le voit souvent se promener de jour, avec sa femelle, aux environs de sa tanière. Sa nourriture principale sont des insectes et des reptiles, dont on trouve souvent les restes déposés par petits tas à l'ouverture de sa tanière. Son cri, qui est lugubre et interrompu, paroît imiter les syllabes de son nom. Ses œufs, ordinairement au nombre de quatre à chaque ponte, sont blancs, tachetés de jaune. Le père Feuillée [1] fait l'éloge de la chair de cette chouette. »

Au Paraguay et dans les plaines de l'Orénoque et du Méta, la chouette à terriers s'empare des souterrains creusés par les tatous. Cependant le docteur Roulin a observé que ces chouettes étoient en trop grand nombre relativement aux armadilles sur les bords de l'Orénoque, pour que ce ne soit pas à elles exclusivement que soient dus ces souterrains.

2° La CHEVÊCHOÏDE [2] qui habite le Brésil, où elle porte le nom de *caburé*, est surtout commune dans les provinces de Bahia et de Saint-Paul. Levaillant l'a figurée sous le nom de *chevéchette* [3]. Son plumage est nuancé de cendré brun couleur de terre. De petits points d'un blanc pur couvrent toute la tête et la nuque, et de grandes taches blanches sont distribuées irrégulièrement sur les ailes et sur les scapulaires. Tout le dos est unicolore, mais sur le bas de la nuque se dessine une petite collerette formée de taches d'un noir parfait et d'un blanc pur. Une tache blanche marque les joues, et la région thoracique porte un plastron de cette couleur. Le milieu du ventre et l'abdomen sont blancs, mais les flancs ont de larges mèches d'un brun cendré. La queue est noire, rayée de quatre petites bandes blanches très espacées et formées par des taches isolées sur chaque côté des barbes. Les tarses sont abondamment garnis de petites plumes, mais les doigts ont des poils blancs clair-semés, dans l'intervalle desquels se voit la peau jaunâtre dont ils sont recouverts. Le bec et la base des ongles sont jaunes. La pointe de ces derniers est noire. La femelle diffère peu du mâle, qui a six pouces six lignes de longueur.

3° Le PETIT CABOURÉ [4] ou le *cabouré do sertam* des Brésiliens, vit dans les forêts du Brésil et du Paraguay. « Il n'est point, dit d'Azara, d'oiseau plus vigoureux, à proportion du volume du corps, ni plus féroce, ni plus indomptable que celui-ci. Il a le courage et l'adresse de se fourrer sous les ailes de tous les oiseaux, sans en excepter les dindons

(1) *Strix cunicularia*, L. ; *la chouette de Coquimbò*, Brisson ; *urucurea*, Azara, Pax., t. III, p. 123, n. 47 ; Lichst., cat. 59 : la chouette échasse, *strix grallaria*, Temm., pl. 146 (mâle)) Vieill., Encycl., III, 1293. Wied Neuwied, t. III, p. 248.

(2) Pag. 243 de la trad. franç.

(3) *Strix cunicularia, capite lævi, corpore supra fusco, subtus albo, pedibus tuberculatis, pilosis*, Molina.

(1) La Chevêche Lapin, Feuillée, Journ., t. II, p. 562.

(2) *Strix passerinoides*, Temm., pl. 344 (adulte), Wied Neuw., Beit. zur natur. von Bresilien, t. III, p. 240.

(3) Afriq., t. I, p. 18, pl. 46.

(4) *Strix pumila*, Illig. Temm., pl., coi, 39 (femelle) ; le Cabouré. Azara, Pax. III, 49. Lichst., Cat. 60. Wied, Beit., III, 242 : *Strix ferox*, Vieill., Encycl. III, 1289.

et les caracaras, de s'y attacher, de leur dévorer les flancs et de les mettre à mort. Les *cabourés* ne sont pas rares. Ils se tiennent dans les grandes forêts, se perchent vers le bas des arbres, et de préférence sur les branches mortes ou peu feuillées. La ponte est de deux œufs dans un trou d'arbre, sans aucune apparence de nid. »

Le cabouré est la plus petite des chouettes. La femelle est un peu plus forte que le mâle, et tous deux possèdent, à peu de nuances près, le même plumage. Les ailes couvrent plus de la moitié de la longueur de la queue qui est carrée. Le sommet de la tête, le front et la nuque sont d'un brun couleur de tabac d'Espagne. Ces parties sont semées de très petits points blancs, plus ou moins nombreux et distincts selon l'âge des individus. Aux côtés de la nuque, se trouvent quelques plumes tachées de noir et de blanc. Le dos et les ailes ont une teinte brune roussâtre; du blanc marque le bord des ailes, et des taches de cette couleur sont répandues sur les petites couvertures. Toutes les rémiges sont rayées sur les barbes intérieures de larges bandes brunes et roussâtres peu distinctes. Les barbes extérieures portent de petites taches carrées d'un roux clair. La queue est d'un brun noirâtre, marquée sur les barbes intérieures de trois rangées de grandes taches blanches dont la réunion forme autant de bandes transversales sur le dessous de la queue, tandis que le dessus est peint de trois rangées de petites taches rondes qui manquent sur les trois pennes latérales de chaque côté. Les parties inférieures sont variées de blanc et de roux vif distribué par grandes masses. Quelques taches longitudinales ou flammèches couvrent les plumes tibiales. Les tarses sont velus, et les doigts couverts à claire-voie de poils blancs. Ceux-ci, l'œil et la cire sont jaunes. Le mâle a cinq pouces sept lignes. La femelle, au dire du prince de Wied, n'auroit pas de petites taches à la tête, la poitrine auroit moins de blanc, etc.

4° La ROUSSEROLLE [1] est une des plus jolies espèces de chouette, tant sont fraîches les nuances de son plumage. Elle porte le nom générique de *cabouré*, que lui donnent les colons brésiliens; on la rencontre dans les bois, sur une étendue très considérable des côtes de l'empire du Brésil.

Sa taille est celle de la chevêche d'Europe; ses ailes sont courtes et dépassent de fort peu le croupion; la queue est longue, arrondie; les tarses sont couverts de petites plumes, mais les doigts sont garnis de poils gris clair-semés. Les adultes des deux sexes sont généralement d'une nuance rouille. Un demi-collier couvre la nuque. Les plumes qui le composent sont noires et blanches. Leur distribution produit une tache noire sur les côtés du cou, et cette tache est bordée en dessus comme en dessous par du blanc qui s'étend aussi un peu sur la nuque, mais qu'on distingue seulement lorsque les plumes de cette partie sont dérangées. Le mâle, dans sa livrée d'adulte, a toutes les parties supérieures d'une belle couleur rouille. Une bande blanche jaunâtre surmonte les yeux et vient aboutir à la base du bec. Toutes les parties supérieures sont unicolores et sans taches, à l'exception de deux rangées de taches blanc jaunâtre éparses sur les scapulaires. Les rémiges sont rayées en travers de bandes brunes peu distinctes, tachées sur les barbes internes de blanchâtre. La queue est rousse sans taches chez les vieux individus, et marquée de barres à traces fugitives chez les jeunes et les femelles. Les parties inférieures sont plus ou moins blanches ou d'un léger ton roussâtre, que relèvent de longues flammèches brun roussâtre ou d'un roux vif. Une partie des joues et la région thoracique sont blancs. Les plumes des cuisses sont roussâtres. Les yeux sont jaunes, et le bec et la cire sont olivâtres. Cet oiseau a six pouces trois à quatre lignes de longueur.

La femelle a la gorge et le devant du cou d'un blanc pur; la poitrine blanche, marquée de quelques mèches rousses. Ces taches sont plus étendues sur toutes les parties inférieures, et leur réunion forme des masses sur les côtés du corps et à l'abdomen. Quelques taches jaunâtres sont déposées sur ces parties rousses. Le sommet de la tête est rayé de stries brunes et jaunâtres qui disparoissent avec l'âge. Les rémiges et les rectrices sont rayées transversalement de bandes brunes sur un fond roux.

Les jeunes ont la tête encore plus couverte de striures fines que les femelles; les bandes brunes des ailes et de la queue sont plus nombreuses, et le fond roux est plus terne. Les taches jaunâtres de l'aile sont plus apparentes, et leurs couvertures sont bordées. La gorge et la poitrine sont nuancées de brun roussâtre et de jaunâtre. Le ventre est blanchâtre, et les côtés du cou sont brun roussâtre tacheté.

LES CHOUETTES A AIGRETTES [1].

Ne sont que des ducs, dit M. Cuvier [2], dont les aigrettes, plus écartées et placées plus en arrière, ne se relèvent que difficilement au-dessus de la ligne horizontale. Or, cette définition est sans aucune valeur. Levaillant, bien avant Cuvier, avoit dit [3] :

(1) *Strix ferruginea*, Wied, Beitr., zur nat. von Bras., t. III, p. 240. La chouette rousserolle, Temm., pl. 199 (fem. adulte).

(1) *Lophostrix*, Lass.
(2) Rég. an., t. I, p. 344.
(3) Afriq., t. I, p. 114.

« Quoique la chouette à aigrettes blanches porte des aigrettes, j'ai cru devoir la séparer des espèces auxquelles les nomenclateurs ont donné le nom de ducs, parce que les aigrettes sont absolument placées différemment, et ne se redressent point de chaque côté du front sous forme de deux oreilles relevées, comme chez le grand-duc, mais retombent au contraire le long du cou. » Or, cette distinction est loin d'être suffisante.

Les chouettes à aigrettes ont des soies longues dirigées en avant. Les plumes du disque effilées et couchées sur les joues, les plumes de l'arcade sourcilière développées en huppes latérales retombantes sur les côtés du cou. Les tarses sont robustes et abondamment vêtus, mais les doigts sont complétement nus, réticulés et munis d'écailles à la naissance des ongles seulement. Les ailes sont amples et n'atteignent pas l'extrémité de la queue. Celle-ci est légèrement arrondie. Les deux espèces habitent la zone équatoriale, l'une dans l'Ancien Monde et l'autre dans le Nouveau.

1° La CHOUETTE A AIGRETTES BLANCHES [1] habite Cayenne. Sa taille est celle du moyen duc. Son bec est jaune, ses ongles sont bruns. Les ailes au repos atteignent le milieu de la queue, qui est arrondie par le bout, étant un peu étagée. Les tarses sont entièrement emplumés jusqu'aux premières articulations des doigts, dont la couleur est brunâtre. Tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, porte une fine rayure brune sur un fond blanchâtre, sali de roux clair sur les côtés du cou, et sur les pennes tibiales. Le manteau, les pennes des ailes et de la queue, le dessus de la tête, le cou en arrière, sont généralement d'un brun roux plus ou moins foncé, imperceptiblement rayé de brun plus sombre. Des taches blanches répandues sur quelques unes des couvertures, des ailes, des scapulaires, sur les barbes externes des premières grandes pennes à l'aile, et sur celles de la queue, tranchent agréablement sur le brun monotone et sombre de la masse du plumage. La femelle est nuancée de rouge marron assez vif.

2° La CHOUETTE HIBOU [2] habite les grandes îles de Java, de Sumatra et de Bornéo, où elle fait retentir les forêts les plus sombres de sa voix bruyante et sonore. Quoique plus petite d'un quart que le grand hibou d'Europe, dit M. Temminck, dans le texte de sa planche coloriée, elle a le bec et les griffes aussi développés. La disposition des doigts et leur longueur comparative, s'éloignent de ce qui a lieu chez le hibou, qui a les trois doigts antérieurs à peu près égaux entre eux et pourvus d'ongles de même grandeur. La chouette hibou a le doigt interne et celui du milieu égaux, tandis que l'interne est beaucoup plus court.

Les aigrettes prennent naissance au bord postérieur de l'orbite, en s'étalant sur le côté, puis se redressant vers le haut. Cette disposition des aigrettes contribue à élargir la face, qui n'a qu'un léger demi-cercle de plumes sétiformes, couvrant à peine l'orifice de l'oreille. Le bec fort gros est blanc. Les ailes atteignent les trois quarts de la queue. Celle-ci, formée de rectrices égales, est assez longue.

Les aigrettes sont composées de longues plumes noires qui en recouvrent de plus courtes; elles sont rayées de brun et de blanchâtre. Toutes les parties supérieures et les ailes sont noirâtres, rayées à distance de bandes roussâtres disposées en zigzags. Celles des ailes sont plus larges et plus claires. Les rémiges sont rayées de larges bandes, et la queue, sur les barbes intérieures, est lisse, et a des zigzags sur les externes: leur extrémité est blanche. Les joues, les parties inférieures, ont des raies distantes, plus rapprochées sur la poitrine, qui est peinte de brun et de blanc roussâtre. Les tarses bien vêtus jusqu'aux doigts, sont blancs rayés de brun. Ces derniers sont jaunes. L'adulte a dix-neuf pouces de longueur.

Le jeune a été caractérisé comme espèce par sir Stanford Raffles, dans son Catalogue d'une collection faite à Sumatra. C'est la *chouette de Sumatra* [1], décrite en ces termes :

« Cette espèce, qui est la plus grande, ressemble » par sa couleur au *strix nyctea* ou chat-huant neigeux (*snowy owl*); mais elle a des oreilles.

» Elle a environ quatorze pouces de long; son » plumage est blanc, et chaque plume est marquée » de raies brunes transversales qui sont plus pâles » en dessous que sur le dos. Les grandes plumes des » ailes sont noires; les secondes brunes foncées, avec » des bandes jaunâtres mélangées de blanc, particulièrement au côté intérieur et à la pointe. Les » oreilles ne sont pas très remarquables. Les yeux » sont entourés d'un cercle bien marqué de plumes » blanches et roides; les paupières sont garnies de » plumes noires rudes. Les oreilles sont ovales et » petites. Le bec est jaune, courbé et garni à sa » base de soies qui sont dirigées en avant et sont » aussi longues que le bec. Celles de la mandibule » supérieure sont noires, et celles de la mandibule » inférieure blanches. Les jambes ont des plumes » jusqu'aux doigts. La queue est assez courte, avec » des taches blanches. Les ailes égalent la queue en » longueur.

[1] Levaill, Af., pl. 43. *Strix griseata*, Lath, Shaw.

[2] *Strix Sumatrana*, Sir Raffles, Cat.; le hibou bruyant, *Strix strepitans*, Temm., pl. 174 (mâle), et 229 (jeune de l'année).

[1] *Strix Sumatrana*, Raffles.

1. Le Ketupu 2. Sodarge Papou

Publié par Pourrat F. à Paris

» Cette espèce s'accorde par les caractères avec le » *strix bubo*, mais elle a les couleurs du *strix* » *nyctea*. »

M. Temminck a figuré dans sa pl. 229, un jeune de l'année de la chouette hibou. Le blanc domine partout à sa sortie du nid. Une bourre lanugineuse blanche, sans tache, couvre les tarses. Toutes les parties inférieures sans exception, la tête, la nuque et les aigrettes sont d'un blanc de neige rayé, à égale distance, de bandelettes transversales minces et de couleur brune. La face est blanche. Les soies du bec sont blanches à leur base et brunes à leur pointe. Le dos est roussâtre, coupé par bandes brunes. Les ailes sont blanches, tachetées irrégulièrement de roux clair et rayées transversalement de bandes en zigzags, d'un brun foncé. Les rémiges et les pennes de la queue sont brunes noirâtres, et sont coupées à de larges intervalles de bandes rousses et cendrées. Le bout de la queue est blanc marbré de brun foncé. Enfin le bec est blanc, et les doigts sont jaunâtres. Sa taille en cet état est de seize pouces.

Dans un état intermédiaire entre le jeune âge et l'âge adulte, cette chouette hibou paroîtroit être fauve en dessus, rayée de ferrugineux, ayant le haut du corps, le ventre et les tarses blancs rayés de fauve, et la tête dorée. Sa taille seroit de vingt-deux pouces. C'est alors la chouette orientale (1) de M. Horsfield.

LES KÉTUPOUS (2).

Diffèrent de toutes les autres espèces de chouettes, par la physionomie accipitrine qui leur est particulière. Aux soies qui entourent la base du bec, se joignent sur les joues des demi-disques sétiformes. Des plumes élevées en aigrettes naissent sur les côtés de la tête. Les ailes, assez amples, sont plus courtes que la queue; celle-ci est moyenne, égale. Les tarses sont forts et robustes, complétement nus, et couverts d'écailles en réseaux, ou comme on dit, ils sont réticulés. Ce caractère, tout léger qu'il puisse paroître, n'en est pas moins aussi convenable que la dent entaillée dans un mandibule du bec; car il tient à des habitudes et à un genre de vie souvent opposés à ce qui se passe chez les autres strix à pieds velus. Les deux vraies espèces, jusqu'à présent connues, habitent l'Inde; la troisième, douteuse, appartient aux Antilles.

(1) *Strix orientalis*, Horsf., zool. research in Java, trans. soc., Linn., t. XIII, p. 140.

(2) *Ketupa*, Less.

LE KÉTUPOU DE JAVA (1)

OU LE BLO-KETUPU DES JAVANOIS.

Est un oiseau fort remarquable qui paroît se trouver aux îles Philippines, à Java, à Sumatra, à Ceylan, et même dans la presqu'île de Malaca. Un roux assez vif, tirant un peu sur l'orangé, forme la teinte générale du plumage; des mèches noires, très larges, sont répandues sur les parties inférieures. La gorge est d'un blanc pur; de grandes taches noires, très rapprochées les unes des autres, couvrent les parties supérieures du corps et des ailes. Toutes les pennes de celle-ci, ainsi que les rectrices, sont noirâtres, et coupées à de grands intervalles par des bandes jaunes roussâtres. Toutes sont terminées de blanchâtre. Sa face est rousse, les pieds sont jaunâtres et le bec noirâtre; sa taille varie entre quinze à dix-huit pouces. On ne sait rien des mœurs de cet oiseau.

Brown donne par erreur au ketupu qu'il a figuré un pied onze pouces de longueur. Il indique pour sa patrie l'île de Ceylan où il est nommé *Raja allia*. Vieillot a décrit cet oiseau sous le nom de grand hibou de Ceylan (2); est-ce le *ketupa?*

2° Le KÉTUPOU DE LESCHENAULT (3), que M. Cuvier suppose être une simple variété du précédent, semble en être distinct et par sa taille et par la coloration de son plumage. Ses aigrettes très touffues sont assez courtes, et occupent les côtés de la tête, au-dessus et assez loin des yeux. La tête, la nuque, le dos et les scapulaires sont d'un roussâtre couleur de terre. Chaque plume de ces parties est marquée dans le milieu par une raie noire. Les petites couvertures des ailes sont variées de grandes taches noires et blanches, et cette dernière couleur est répandue sur le pli de l'aile. Les grandes couvertures du centre sont blanchâtres, et celles placées sous le corps ont à peu près la couleur du dos. Toutes les pennes des ailes et celles de la queue portent des barres transversales brunes et d'un blanc roussâtre. La gorge est blanche et peinte de petites mèches noires; les autres parties du dessous du corps ont une teinte roussâtre claire, un peu pâle sur les couvertures inférieures; toutes ces plumes sont peintes en zigzags plus foncés, et une large flammèche brune occupe leur milieu. Les tarses et les doigts nus sont bleuâ-

(1) *Ketupa Javanensis*, Less., Ornith., 114. Brown, Illust., pl. 4. *Strix Ceylonicus*, Lath. Temm., pl. 74. *Strix Ketupa*, Horsf., trans. soc., Linn., t. XIII, p. 141, Proceed, t. IV, p. 110.

(2) Encycl., t. III, p. 1280.

(3) *K. Leschenaultii*, Less., Ornith., p. 114. Proceed., 2, 82. *Strix Leschenault*, Temm., pl. 20. *Scops Leschenaulti*, Stephens., 13, 53.

tres; le bec est jaune; à la base des ongles les doigts sont munis d'écailles; sa taille est de dix-neuf pouces trois lignes.

Le ketupou, découvert dans les provinces orientales de l'Inde par Leschenault de la Tour, y porte le nom de *Peroun-rotan*. Le Muséum en possède une variété d'un rouge de saturne sur la poitrine et sur le ventre. M. le lieutenant-colonel Sykes l'indique aussi dans le Dukhun, mais il y est rare.

3° Le HIBOU NUDIPÈDE (1) pourroit bien appartenir à cette tribu; ce n'est qu'avec doute, et sur la description de Vieillot, que nous le plaçons à la suite du ketupou, car nous ne l'avons jamais vu en nature. Cette espèce habite Porto-Rico et Saint-Domingue. Le dessus du corps est brun, varié de taches blanchâtres et de raies noirâtres; les pennes des ailes sont tachetées de blanc roux. Le devant du cou et la poitrine sont d'un brun foncé pointillé de roux; les parties inférieures sont rayées de noirâtre; la queue est semblable aux ailes par la coloration. Le bec est de teinte cornée, et les tarses sont jaunâtres.

LES SCOPS (2).

Sont reconnoissables dès la première vue (et distincts des ducs) par des oreilles à fleur de tête, des disques périophthalmiques imparfaits, des aigrettes analogues à celles des ducs placées sur le sommet de la tête, des tarses couverts d'un duvet qui s'arrête à la naissance des doigts; ceux-ci étant complétement nus. Leur taille varie; leur coloration, à peu d'exceptions près, est assez uniforme : on les trouve dans toutes les parties du monde. Savigny, qu'il faut citer quand il s'agit d'une exactitude rigoureuse et d'un examen complet, caractérise (3) ainsi ce petit groupe : « Le bec est épais, très incliné dès la base, disposé en coin, convexe en dessous. La cire est mince, légèrement renflée des deux côtés. Les narines sont petites, ovalaires, rapprochées, situées un peu obliquement. La mandibule inférieure a deux échancrures marginales vers le bout. La langue est ovale, épaisse, pourvue de deux côtes en dessous et rétrécie au sommet. Les tarses sont laineux, mais écailleux en arrière. Les doigts sont simplement écailleux, l'ongle intermédiaire est sans crénelures. Les ailes assez longues dépassent la queue. Deux à trois des rémiges sont échancrées; la première est assez courte, la deuxième est la plus longue. La queue est égale. Les cercles périophthalmiques médiocres et peu réguliers. Les oreilles externes sont petites, rondes et dépourvues d'opercules. La tête enfin est surmontée de quelques plumes, formant au-dessus des sourcils deux aigrettes mobiles, redressables et auriculiformes. » A peu de chose près ces caractères, si nettement dessinés, conviennent à toutes les espèces étrangères, bien que Savigny les ait exclusivement pris sur l'espèce qui suit :

1° Le SCOPS OU PETIT DUC (1) est le type du groupe. Buffon l'a soigneusement décrit et figuré, planche enluminée n° 456, mais il s'est trompé, en copiant Aldrovande, ainsi que l'a fait Linné, en lui supposant des aigrettes d'une seule plume. C'est encore l'*assiulo* ou *zonca* de Cetti (2). Savigny le nomme *Scops ephialtes*. Ce nom de scops n'a été admis par Pline que d'après Homère, Théocrite, Athénée, OElien, Suidas, etc., qui écrivent Ζκορ, et Kiran Θώπιος. Albert semble l'indiquer dans son *Nucticorax* (*noctuâ minor*), et Belon, sous le nom de *Huette*. C'est le *Boum* des Égyptiens, bien que ce mot soit génériquement appliqué à plusieurs chouettes (3).

2° Le SCOPS LEMPIGI (4) habite les îles de Sumatra et de Java : « Il ressemble au scops d'Europe, dit » sir Raffles, par la taille, mais il en diffère par sa » coloration qui est un mélange de brun et de cou- » leur de buffle, plus foncée sur le dos, plus claire » sur la poitrine qui est en outre marquée de taches » étroites, noires, et de forme sagittée. » Le docteur Horsfield s'est borné à une courte phrase spécifique (5), pour désigner cette espèce que les Javanois nomment *Lempi-ji*, M. Reinwardt, voyageur néerlandois, l'a envoyé à Amsterdam, de Sumatra, de Java et de Banda, ce qui semble autoriser à penser que ce scops est assez répandu dans toutes les îles de la Malaisie.

Ses formes sont donc à peu près celles du scops d'Europe, bien que le *lempi-ji* soit un peu plus fort, que son bec soit un peu plus gros, et que ses aigrettes soient longues et très fournies. Un duvet abondant recouvre les tarses, et quant aux doigts, ils sont noir jaunâtre.

Le mâle a du blanchâtre au front, aux sourcils, et sur la gorge : ce blanc est coupé de fines bandes brunes. Les soies blanchâtres couvrent une partie du

(1) *Strix psilopoda*, Vieill., Am. sept., pl. 22. Encycl., t. III, p. 1282.

(2) *Scops*, Savig.

(3) Egypte, p. 44.

(1) *Strix scops*, L. Naum., 43,3.

(2) Ucc. di Sard,, 60.

(3) C'est encore le *Strix Carniolica*, Scopoli. *S. Pulchella*, Pallas.

(4) *Strix lempigi*, Horsf., zool. research. in Java, trans. 13, 140. Sir Raffles, Cat., Sumatra, *ibid. Strix noctula*, Temm., pl. 99.

(5) *S. suprà fusco et nigro-flavescente variegata, subtùs pallido ferrugineo nigricante nebulosa, remigibus pallidiùs fasciatis; capite aurito, Long. 9 pollic.*

bec qui est jaunâtre. Un collier, formé de taches brunes sur un fond blanc, ceint le devant du cou. Des taches blanches, légèrement teintées de roussâtre et placées sur un fond noir, entourent la nuque. Les parties supérieures sont noires, marquées sur chaque plume de quatre à six taches roussâtres, et de fines marbrures de cette couleur. Des taches carrées existent sur les barbes extérieures des rémiges. On voit du blanchâtre par grandes taches, sur les scapulaires et au bord des ailes. La queue est noire, coupée de quatre bandes en zigzags, d'une teinte roussâtre; toutes les parties inférieures sont d'un blanc légèrement teint de roux, strié finement en travers de traits en zigzags, et chaque plume est encore peinte le long de la baguette par une raie noire dilatée en trois taches irrégulières. Le mâle a huit pouces de longueur. La femelle est plus grande, puisqu'elle a neuf pouces une ou deux lignes. La teinte des parties supérieures est d'un brun roussâtre marqué de bandes rousses plus claires. Toutes les plumes du dos ont une raie noire, qui suit la direction de la tige. Tout ce qui est blanc dans le mâle est jaunâtre dans la femelle. Les parties inférieures ont également plus de jaunâtre, et les flammèches brunes sont plus foncées en couleur. Toutes les pennes de la queue sont tranversalement rayées de roux et de brun noirâtre. L'iris et les doigts sont jaunes.

3° Le SCOPS DES CÉLÈBES [1] a été rapporté du district de Manado sur l'île Célèbes, par MM. Quoy et Gaimard. C'est une petite espèce longue de sept pouces, ayant les ailes aussi longues que la queue, et les aigrettes à peine apparentes. Son bec est court, recourbé sur lui-même et noirâtre; les soies qui l'entourent sont d'un roux clair. Les narines sont renflées et percées vers le sommet. Tout le dessus de la tête et du corps est d'un roux foncé, pointillé et strié de noir avec des taches blanches arrondies sur la tête. Les grandes pennes sont d'un roussâtre finement strié de noirâtre, et présentant des taches d'un fauve clair, qui tendent à former des bandes bordées de noir. La gorge est rousse, et chaque plume a sa tige largement marquée de noir. Le ventre est agréablement mélangé de taches fauves, noires et blanchâtres. Les tarses sont couverts de plumes rousses et noires. Les pieds et les ongles sont noirâtres. La queue est arrondie.

Cette espèce offre quelques variétés dont le plumage est plus clair et plus foncé; dont les stries noires du dos sont plus ou moins bien indiquées; dont les taches du rebord des grandes pennes alaires sont plus ou moins rapprochées ou plus fauves.

4° Le GRAND SCOPS [2] approche par sa taille du *grand duc* d'Europe. Son bec, grand et bleuâtre clair, est garni de fortes soies noires qui le cachent en partie. Les joues sont blanches et encadrées par un large demi-cercle brun noirâtre. La gorge est d'un blanc pur. Sur les parties inférieures du corps règne une teinte blanc sale, sans taches sur les plumes des tarses, mais couverte de stries en zigzag brunes, fines, et comme vermiculées. Le sommet de la tête et la nuque offrent à peu près les mêmes nuances et les mêmes rayures onduleuses. Les tons qui dominent sur les ailes et sur le dos sont un peu plus foncés : c'est un mélange de brun clair, de gris et de blanc, distribués par raies fines et par zigzags. Les rémiges, les pennes secondaires et les rectrices sont coupées par de larges rubans fauves, avec des lignes ondulées très délicates. Des bandelettes brunes, de moitié moins larges que les fauves, alternent avec celles-ci; quelques plumes des moyennes couvertures des ailes ont leurs barbes extérieures en partie d'un blanc neigeux, ce qui forme quatre ou cinq grandes plaques blanches sur le rebord des ailes. Les doigts sont bleuâtres. L'individu décrit, peut-être de sexe femelle, avoit près de deux pieds.

Ce scops habite la Sénégambie.

5° Le SCOPS CHAPERONNÉ [1] habite le Brésil; sa taille et ses formes sont à peu près celles de l'*asio*. La queue est égale, et les ailes pliées la couvrent presque entièrement. Les tarses n'ont de plumes que jusqu'à l'origine des doigts; le sommet de la tête est couvert de petites plumes noires. Une large bande blanchâtre, marquée de petits points et de zigzags très déliés, entoure l'occiput. Les sourcils et les barbes intérieures des petites plumes qui forment les aigrettes sont aussi teintées de noir sur un fond blanc. Le rebord externe des aigrettes et une bande sourcilière sont d'un noir plein; sur la nuque apparoît un collier roussâtre avec des lignes brisées brunes. Les plumes sétacées des joues sont cerclées de noir profond. Les yeux sont jaune vif et entourés d'un rebord noir. Le fond des parties supérieures du corps, des ailes et de la queue est jaune mélangé de brun et de noir. Les parties inférieures ont des stries longitudinales, des taches et des zigzags bruns sur un fond blanc. Les doigts sont jaunes, et les dimensions totales des individus observés vont à neuf pouces trois lignes.

6° Le CHOLIBA [2] a été regardé comme un hibou par Vieillot, pour un scops par Sonnini, et confondu avec le duc de la Nouvelle-Espagne, que Niéremberg appelle *talchiquatli*. Il se pourroit que les ha-

[1] *Scops Manadensis*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 2, fig. 2; texte, t. I, p. 170.

[2] Le hibou lacté, *Strix lactea*, Temm., pl. 4.

[1] *Strix crucigera*, Spix, Brass., pl. 9. Le hibou chaperonné, *S. atricapilla*, Natter., Temm., pl. 145 (mâle).

[2] *Strix decussata*, Lichst., Cat., *S. auriculata, abdomine albo, lineis angustis, fuscis, decussatis*, 9. *Bahia*. Le *Choliba*, Azara, 48. *Strix choliba*, Vieill., Encycl. III, p. 1279.

bitants du Paraguay donnassent le nom de *choliba* à plusieurs espèces de strix. Cet oiseau a toutes ses plumes noirâtres dans leur milieu, et brun clair pointillé de noirâtre sur leurs bords. Les vestitures des tarses, et les couvertures inférieures des ailes, sont d'un roux clair. Les pennes primaires ont de grandes taches rousses sur un fond noirâtre; les autres pennes, de même que les rectrices, sont brunes et pointillées. Une grande tache noire, en forme de croissant, s'étend depuis la base des aigrettes jusqu'à la commissure du bec, et recouvre les oreilles. Une rangée de plumes blanches, terminées de noir, se fait remarquer sur les scapulaires. L'iris est jaune, avec un peu de bleuâtre à son bord interne. La femelle ou le jeune ont du brun où le mâle a du noir, et du blond où il a du brun. Cet oiseau a huit pouces trois lignes de longueur.

Le choliba se tient pendant le jour dans les bois très touffus, et se tient caché entre les branches d'arbres. Il quitte sa cachette dans la nuit, et fréquente alors les lieux habités en se reposant sur les toits, où il se laisse approcher si familièrement qu'on peut le tuer à coups de bâton, au dire de d'Azara. Son cri, fréquemment articulé, peut être rendu par les syllabes *tururara-tutu*. La femelle ne fait pas de nid, et pond dans un trou de vieil arbre trois œufs blancs de forme sphéroïdale.

M. Lichstenstein a reçu cet oiseau de Bahia, ce qui indique qu'il vit au Brésil comme au Paraguay.

7° Le SCOPS CABOURÉ (1) vit au Brésil, où il porte avec quelques chevêches le nom de *cabouré*. Il est en dessus d'un brun ferrugineux clair et varié de taches blanches fort petites sur la tête et le cou, et assez grandes sur les couvertures supérieures des ailes; blanchâtre en dessous et tacheté de brun ferrugineux. Les rémiges sont pareilles au dos, et les rectrices ont plus de zigzags blancs. L'iris est jaune.

8° Le SCOPS A LARGES HUPPES (2) a tout le dessus du corps brun foncé, ponctué de roux, mais à points très fins et très petits, très rapprochés et très nombreux. Le dessous du corps est roux flammé de noir, et la poitrine brune. Les huppes sont assez larges à leur base. On ignore sa patrie.

LES DUCS (3).

Sont faciles à distinguer des hibous, par les disques fort incomplets de leurs joues. Leur tête est couverte de plumes dirigées en arrière comme celles des chevêches, mais deux oreillettes les distinguent de ces dernières : ces huppes sont érectiles, placées sur les côtés de la tête. Le bec est courbé dès sa base. Les tarses sont forts et gros, couverts d'un épais duvet qui s'étend sur les doigts jusqu'à la racine des ongles.

Les deux seules espèces susceptibles d'être rangées dans cette section, ont été décrites et figurées par Buffon. Ce sont : 1° le GRAND DUC (1), représenté enl. 434, qui vit dans les vastes forêts de la Hongrie, de la Russie et de l'Allemagne, et qui est assez rare en France ; et 2° le GRAND DUC BARRÉ (2), ou de la Virginie, dont Buffon a représenté une variété (pl. 585), propre aux îles Malouines. Ce duc des Etats-Unis et de la Caroline s'avance ainsi au sud de l'Amérique, jusqu'à la terre de Feu et au cap de Horn.

LES PHODILES (3).

Ont été caractérisés par M. Geoffroy Saint-Hilaire, ainsi qu'il suit : « Le tour de l'œil est garni de plumes à barbules décomposées, et le disque existe seulement à la partie inférieure de la tête. En dessus toutes les plumes sont dirigées en arrière, et de même nature que celles du reste du corps. Les oreilles sont moins largement ouvertes, et la conque auditive est moins grande que chez l'effraye; disposition qui est en rapport avec le degré très imparfait du développement du disque. Le bec est droit dans sa première portion, comme chez les effrayes; mais les mandibules, principalement la supérieure, ont plus de hauteur. Les ouvertures des narines sont petites et à peu près rondes. Les doigts sont plus gros que chez les effrayes, et les ongles plus forts; les doigts sont réticulés en haut, écussonnés en bas, et les tarses couverts de très petites plumes, ou plutôt de duvet, comme chez les effrayes. La queue est un peu plus courte et moins carrée que chez les effrayes. Mais c'est surtout par les ailes que le phodile diffère du genre avec lequel on l'avoit confondu. Chez les effrayes, les ailes très longues, et dépassant même l'extrémité de la queue, présentent, dans les proportions de leurs rémiges, des caractères très importants, et qui les placent au nombre des meilleurs voiliers. La première rémige est presque aussi grande que la seconde, qui est la plus

(1) *Scops Brasiliana*, Gm. *Caburé*, Marcgrave, 212; le *duc Caburé*, Daud., 11, 220; le hibou Cabouré, Vieill., Encycl., III, Wied Neuw., Beit. 111, 1279. Brisson, Ornith., t. I, p. 383.

(2) *Scops lophotes*, Less., Ornith. 107.

(3) *Bubo*, Cuvier; Savigny applique ce nom aux ducs et aux hibous.

(1) *Strix Bubo*, L. Levaill. Af., pl. 40.

(2) *Bubo virginianus*, Less. *Strix virginiana*, Gm. *Strix pinicola*, Vieill., Am., pl. 50, fig. 1. Daudin, t. II, p. 13.

(3) *Phodilus*, Isid. Geoff., St.-Hil., du grec φως, lumière, et δειτος, craintif. Ann. Sc. Nat., t. XXI, p. 201.

longue de toutes; la troisième est encore très longue, et les suivantes vont en décroissant. »

Les ailes du phodile sont construites sur un tout autre plan; on peut dire sur un plan inverse : les rémiges vont en s'accroissant, de la première, qui est très courte, à la cinquième, qui est la plus longue. C'est, comme on le voit, sauf quelques légères modifications, le système que l'on trouve, parmi les oiseaux de proie diurnes, chez les aigles et la plupart des autres genres dits *ignobles*, tandis que les ailes de l'effraye sont construites sur le même plan que les ailes des oiseaux de proie dits *nobles*, c'est-à-dire les faucons et les gerfauts. Le genre phodile repose donc sur des caractères véritablement importants. Les organes des sens, dont les variations coïncident toujours avec des variations dans la composition du crâne; les organes du vol, qui ne sont jamais modifiés sans que le sternum et l'épaule éprouvent une modification correspondante, sont établis dans le genre phodile tout autrement que dans le genre effraye. En outre, le premier est facile à distinguer, au premier coup d'œil, de tous les groupes voisins. En effet, par son bec droit dans sa première portion, il diffère de tous les genres de la même famille, excepté le genre effraye, à l'égard duquel la conformation très défectueuse des ailes et l'état très incomplet du disque offrent pour lui des caractères très tranchés.

1° La PHODILE CALONG [1], qui habite l'île de Java, où on la nomme *wowo-wiwi* et *kalong-wiwi*, paroît aussi avoir été rencontrée sur la presqu'île de Malac. Les habitants de Java croient que le calong aime les repaires des tigres, et qu'il s'approche volontiers de ce redoutable commensal, en se perchant sans crainte sur son dos, sans doute pour lui enlever les larves des insectes qui se développent dans le pelage de tous les animaux; mais ce fait demande confirmation. Le plumage de cet oiseau est en dessus brun châtain très pur et légèrement doré : des points blancs encadrés de noir relèvent ce fond général; le cercle emplumé de l'orbite et un bandeau sur le front sont brun clair. Le collier est formé de plumes blanches terminées de brun doré. Les parties inférieures ont une teinte isabelle marquée de taches rondes et oblongues semées avec profusion. Les tarses sont vêtus jusqu'à la naissance des doigts, et ceux-ci sont couverts de quelques poils clair-semés; le bec est jaune, l'iris brun. La femelle a onze pouces et demi de longueur, et le mâle des dimensions moindres.

Suivant le docteur Horsfield, cet oiseau nocturne, qui fuit les lieux habités, se tient de préférence dans les profondes forêts du canton de Pugar, et dans la chaîne des hautes montagnes qui s'étendent au sud de la ville de Surakarta.

2° La CHOUETTE LEPTOGRAMME [1], de M. Temminck, nous paroît être une phodile : sa taille est un peu moins grande que celle de la hulotte d'Europe. Tout son plumage est bariolé en travers, excepté la tête et le cou qui sont unicolores. Le front et les joues ont de larges mèches brunes et jaunâtres; un large demi-collier isabelle entoure la nuque. La gorge et le devant du cou sont mordorés. Le ventre fauve roussâtre est rayé à de larges intervalles de bandelettes mordorées. Toutes les autres parties inférieures, les cuisses et les tarses, sont marquées de roux foncé sur un fond roux clair. Le dos, les ailes, les rémiges et les rectrices portent des bandes irrégulières noires et mordorées. Le bec et les doigts sont bleuâtres. Les dimensions de ce bel oiseau, qui provient des côtes occidentales de la grande île de Bornéo, sont de quatorze pouces.

LES CHATS-HUANTS [2].

Font le passage des strix à disque incomplet aux espèces qui en ont un bien développé. Quoique distincts, ces cercles périophthalmiques chez les chats-huants sont plus larges dans le bas que dans le haut, où ils deviennent rudimentaires et à peine formés. Leur bec est courbé dès la base; leur tête est sans aigrettes; leurs tarses sont emplumés jusqu'aux ongles.

1° Le type de ce groupe est la HULOTTE, ou CHOUETTE DES BOIS [3], que Buffon a décrite et figurée, enlum. 441 et 437, sous les noms de *hulotte* et de *chat-huant*, et dont le fond du plumage est grisâtre dans le mâle et roux chez la femelle. C'est une espèce qui niche dans les bois, pond dans les nids faits par d'autres oiseaux, ou niche dans les crevasses des vieux arbres.

Les espèces étrangères sont :

2° Le CHAT-HUANT DES PAGODES [4], ou le *oumékolan* des habitants de Pondichéry, paroît se trouver non seulement au Malabar, mais encore dans plusieurs des îles de la Sonde et surtout à Java. C'est un oiseau qui rôde au crépuscule à l'entour des pagodes hindoues, et c'est sur ces temples voués au culte de Brama qu'il aime nicher. Ses tarses sont

[1] *Strix Badia*, Horsf., Trans., t. XIII, p. 139, Resear. in Java avec planches; Chouette Calong, Temm., pl. col. 318. *Phodilus badius*, Isid. Geoff., Ann. Sc. Nat., oct. 1830.

[1] Chouette multiraies, *Strix Leptogrammica*, Temm., pl. 525 (adulte).

[2] *Syrnium*, Savig.

[3] *Syrnium ululans*, Sav., Egypte, p. 52. *Strix aluco* et *stridula*, L. *Strix otus*, Lichst. Cat.

[4] *Strix pagodarum*, Temm., pl. 220. *Strix Javanica*, Gm. *Strix selo-puto*, Horsf., Trans. soc., linn. t. XIII, p. 140.

abondamment recouverts de duvet, de même que les doigts, la dernière phalange exceptée qui est nue. La face est petite, les ailes et la queue d'égale longueur, et la coloration du duvet, quel que soit l'âge, est jaune roussâtre.

L'adulte a le sommet de la tête et les côtés du cou d'un roux marron assez vif : on voit sur chaque plume de ces parties une ou deux rangées de taches d'un blanc pur, encadrées d'un cercle noir. Le dos, les petites couvertures des ailes et les scapulaires ont à peu près les mêmes teintes que la nuque, mais elles sont un peu plus claires; les taches blanches sont moins régulières et plus grandes, mais elles se trouvent encadrées par une bande noire. Les pennes secondaires et la tête des rémiges ont des bandes d'un jaune roussâtre, distantes et placées sur un fond brun roussâtre. La queue, coupée de bandes irrégulières, est terminée de blanc; en dessous elle est de couleur claire. La face et les sourcils sont roux jaunâtre sans taches. La poitrine est rayée de bandes transversales blanches et incolores. Le reste des parties inférieures est blanc pur que relèvent, à de larges intervalles, des bandes brunes très fines, régulières et transversales. L'iris est jaune. La longueur varie en dix-sept et dix-neuf pouces.

Les jeunes de l'année ont les tarses vêtus d'une bourre lanugineuse. Le masque est noirâtre, et tout le plumage a une teinte rousse claire. Les plumes des parties inférieures sont rayées à peu près comme dans l'adulte. Les parties supérieures sont couvertes avec régularité de bandes transversales roux clair et blanches : ces dernières sont encadrées et plus grandes que chez les adultes; la mue produit des changements dans la forme de ces bandes encadrées, ce qui donne lieu à des variétés intermédiaires. C'est ainsi qu'on voit des individus avec le plumage bariolé de zigzags bruns, blancs ou roussâtres, tandis que ceux qui prennent la livrée d'adulte ont des petites taches blanches isolées. Le dessous du corps, quel que soit l'âge, est rayé en travers de bandes assez régulières et distantes les unes des autres.

3° Le CHAT-HUANT HYLOPHILE (1) ne paroît pas être rare au Brésil. Sa queue est arrondie, et ses ailes pliées atteignent à peu près l'extrémité de la queue. Les yeux sont presque sur la même ligne, et se trouvent être entourés d'un cercle de plumes frisées, qui s'étendent beaucoup derrière les oreilles, et donnent une grande ampleur à la face. Les tarses et les doigts sont abondamment recouverts d'un épais duvet laineux; la face est brun cendré clair, relevé de quatre zones noires flexueuses. La poitrine, les côtés du cou, la nuque et l'occiput sont d'un roux fort vif zoné de bandes horizontales noires, plus rapprochées sur cette dernière partie, ce qui forme sur la tête une sorte de calotte brune. Le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes ont de larges bandelettes, les unes noires, les autres rousses, et toutes fort étroites. Des taches rousses sont disposées en une rangée sur le bord externe des plumes scapulaires, et ont la disposition d'une écharpe longitudinale sur le haut de l'aile. Les pennes de la queue, les secondaires des ailes sont aussi rayées de brun cendré noirâtre par bandes plus larges que celles qui sont placées à côté et d'un roux clair liseré de noir. Le devant du cou, le ventre et les flancs sont blancs, mais chaque plume de ces parties est terminée par un croissant roux ferrugineux, et ce croissant est frangé de noir. Le bas ventre est blanc pur, les couvertures inférieures ont le fond de cette dernière couleur, mais une zone brune sur chacune d'elles. Le duvet des jambes est roux marbré de traits bruns; la pointe du bec est jaune. Le mâle a treize pouces de longueur, la femelle est plus grande, et sa coloration est d'un roux plus terne.

4° Le CHAT-HUANT CURUJE (1), commun au Brésil où les créoles lui donnent le nom de *curuje*, et les Botucudos celui de *kekokam*. Le mâle a de longueur dix-sept pouces quatre lignes; son plumage est gris clair nuancé de brun rougeâtre, avec une tache blanche sur la gorge. Les scapulaires sont agréablement marbrées de brun rougeâtre plus foncé, de même que les ailes et la queue. Les rectrices sont traversées par des bandes plus claires et plus foncées. Le dessous du corps est jaune clair, passant au jaune rougeâtre sur la poitrine et sur le ventre. Son cri imite le son que produit un battant de cloche frappant sur l'airain. Elle habite le Chili.

Peut-être est-ce cette espèce que nous rencontrâmes fréquemment au Chili, dans les bois découverts près des souterrains qu'elle s'étoit creusés à la manière de cabourés (2)?

LES HIBOUS (3).

Ont des conques auriculaires munies en avant d'un opercule membraneux, et étendues en demi-cercle depuis la naissance du bec jusqu'au sommet de la tête; deux aigrettes mobiles, susceptibles de se relever ou de s'abaisser; le bec recourbé dès la base, et les tarses garnis de plumes jusqu'à la racine des ongles.

1° Le HIBOU COMMUN (4), ou le moyen duc de Buf-

(1) *Strix hylophila*, Temm., pl. 373 (mâle).

(1) *Strix pulsatrix*, Wied., Beit., III, 268. Syrnium, *ibid.*, voy. t. II, p. 182 de la trad. franç.

(2) Less., Coq. I, 239. *Strix cunicularia*, Ch. Bonap., Am, t. VII, p. 2.

(3) *Otus*, Cuv. *Bubo*, Savig.

(4) *Strix otus*, L. Naum., pl. 45, fig. 1. Ch. Bonap., Genera.

fon, est très répandu dans la plupart des contrées de l'Europe.

2° La CHOUETTE, ou le moyen duc à huppes courtes [1], représenté par Buffon, enlum. 438, est répandu sur presque toute la surface du globe, car on en possède au Musée de Paris des individus des îles Mariannes, de la Nubie, du Brésil, des îles Sandwich, qui ne diffèrent point de ceux de l'Inde, du Cap, de l'Europe et du nord de l'Amérique.

3° Le GRAND HIBOU A HUPPES COURTES [2], ou le *bouh* des Egyptiens, a été découvert en Egypte par M. Bert, et figuré dans le grand ouvrage de la Commission par Savigny. Ce savant lui donne pour synonymes le νυκτικόραξ des hiéroglyphes, l'ασκαλαφος d'Aristote, ωτως d'Appollore, qu'Ovide mentionne sous le nom de *bubo* dans ses Métamorphoses.

Ce hibou habite l'Egypte, la Nubie, et se montre parfois dans le midi de l'Europe, en Sardaigne et en Sicile. Il diffère du hibou d'Europe par ses aigrettes très courtes, placées à quelque distance en arrière des yeux, et par son bec assez petit, caché presque entièrement dans les poils très longs de la face. Les tarses et les doigts sont vêtus jusque près de l'origine des ongles, de manière cependant que les deux dernières écailles de chaque doigt ne sont point recouvertes de plumes duvetées. La queue est de moyenne longueur et arrondie; le corps, les ailes et la queue sont d'un roux blanchâtre, diversement nuancé; des taches et des raies brun noir couvrent tout le corps : elles sont de forme lancéolée sur la tête et sur la nuque, et réparties en grandes masses sur les ailes; des bandes larges et contournées en zigzags étroits traversent les rémiges et les rectrices; des mèches allongées occupent le milieu des plumes de la poitrine, et dessinent des lignes brisées très fines sur le reste des parties inférieures. Le dessous de la queue est blanchâtre, et se trouve barré de cinq à six raies très étroites d'un brun noirâtre. La gorge et le milieu de la poitrine sont blancs, les tarses sont très longs, couverts d'un duvet blanchâtre; le bec est noir. Il a de longueur dix-sept pouces six lignes.

4° Le HIBOU DU BENGALE [3], ou le *goubour* des Mahrattes, se trouve aussi bien dans le Dukhun, où l'a rencontré le lieutenant-colonel Sykes, que sur les bords du Gange, entre Bénarès, Calcutta et la haute chaîne des monts Vindhyan, où l'a découvert le capitaine Sabine. Cet oiseau a le corps d'un roux pâle, varié et ondé de brunâtre et de blanchâtre; les plumes de la nuque et de la poitrine présentent à leur partie moyenne une large raie brune noirâtre. Le ventre est agréablement rayé de stries transversales fines et brunes. Les rémiges et les rectrices sont traversées à leur bord externe vers leur pointe de stries brunâtres, et les pennes moyennes de la queue sont en entier couvertes de ces mêmes rayures. Ce hibou a vingt pouces anglois de longueur.

5° Le HIBOU A JOUES BLANCHES [1] vit au Sénégal. Sa taille et ses formes rappellent celles de l'*Asio*, qui vit dans l'Amérique septentrionale. Ses aigrettes sont longues et touffues, et naissent au-dessus des yeux. Son bec, de couleur cornée, est presque entièrement caché par les longs poils neigeux de la face; les ailes couvrent à peu près la queue, qui est arrondie. Les tarses sont vêtus de plumes, et la face dorsale des doigts est garnie de poils assez courts, à claire-voie. Cet oiseau a de longueur totale dix pouces. Sa face est d'un blanc pur, marqué de roux au-dessous des yeux, et bordée de noir sur la ligne postérieure des joues. Les rebords des ailes, de même que les grandes couvertures, sont blancs. Tout le plumage est roux clair, très brièvement flammé de brun, et guilloché très finement de traits noirs, et vermiculé de brun. Le dos est un peu plus foncé en brunâtre que le ventre, qui tire au roussâtre. Le bas-ventre et les tarses sont blancs. Les rémiges et les rectrices sont barrées de noir. Le duvet des tarses est blanc, piqueté de fauve.

6° Le HIBOU TACHETÉ [2] a été rapporté vivant du cap de Bonne-Espérance par Péron, et a vécu à la ménagerie du Jardin du Roi. Sa taille est d'un tiers moindre que celle du grand duc. Sa queue est large et arrondie, et recouverte dans les trois quarts de son étendue par les ailes. Le duvet qui enveloppe les jambes est abondant et serré. Les aigrettes naissent à quelque distance du bord externe des yeux. Le bec est presque entièrement caché par les soies grises du pourtour. Ce hibou a dix-sept pouces et demi de longueur.

Les plumes soyeuses de la face et de la gorge sont rayées en travers de zigzags bruns, cendrés et blanchâtres; elles sont encadrées par un cercle noir, que relève le blanc pur du menton et du bas du cou. Le dessus du corps est d'un noir fuligineux, couvert de taches blanches placées sur les bords des barbes. Ces taches sont grandes et d'un blanc pur sur les couvertures des ailes et aux scapulaires, plus petites sur la tête et sur le cou, zigzaguées de brun sur

(1) *Strix ulula* et *Strix brachyotos*, Gm. Wils., Am., Ornith., t. IV, pl. 33, 3, Lichst., Cat. *Strix brachyotos*, Ch. Bonap., Genera.

(2) *Bubo ascalaphus*, Savig., Egypte, pl. 3, fig. 2. Temm., pl. 57 (adulte) British., zool., pl. B, fig. 3. Lichst., Cat. *Bubo auricularum pennis numerosis; abdomine lineis transversis undulatis*, Savig., Eg., p. 50.

(3) *Otus Bengalensis*, Franklin, Proceed., 1, 115 et 11, 80. *Greateared Owl*, Variety, Latham.

(1) *Strix leucotis*, Temm., pl. 16.

(2) Le duc africain, *strix africana*, Temm., pl. 50 (femelle). *Strix maculosa*, Vieill., Gal., pl. 24 *bis; alba; capite, facie pectoreque transversim striatis; corpore supra fusco maculoso*, Vieill., Nouv. Dict., t. VII, p. 44.

les autres parties. De larges bandes brunes et des bandelettes blanches étroites et zigzaguées traversent les pennes des ailes, dont la pointe est brune; les parties inférieures ont de grandes taches noires sur un fond blanchâtre, rayé en travers de lignes flexueuses noires. L'abdomen et les couvertures inférieures sont rayés de bandelettes déliées sur un fond blanchâtre. Les femelles ont des lignes fléchies brunes sur un fond blanc. Le bec est noir, le rebord des ailes est blanc pur, et les couvertures intérieures ont des zigzags bruns sur un fond blanc.

Le mâle diffère de la femelle parce qu'il n'a pas de taches blanches sur les parties supérieures, à l'exception de la tête et des aigrettes, et en ce que ses couleurs sont plus foncées.

7° Le HIBOU D'AMÉRIQUE (1) a été confondu par beaucoup d'auteurs avec le hibou commun d'Europe. Il vit aux États-Unis et au Paraguay. Du moins on ne le distingue pas du *nacurutu chorreado* de d'Azara, et le prince de Wied l'a rencontré au Brésil, où il porte le nom de *curuje* chez les créoles, et de *kekokann* chez les Botucudos. Sa huppe est noire et blanche. Les plumes de la tête sont noires dans leur milieu, et blondes sur les bords. Le dessus du corps est noirâtre, avec des lignes et des points sur chaque plume, dont les côtés sont blancs. La face est entourée de noir, le menton blanc; la poitrine et les flancs blancs, tachetés longitudinalement de noir. Le bec est de cette couleur; la queue est assez remarquablement étagée. Le duvet des tarses est blanc, lavé de roux. Les yeux sont jaune d'or.

8° Le NACURUTU (2), ou mieux NACOUROUTOU, est représentée planche 585 des enluminures de Buffon sous le nom de *hibou des terres magellaniques*. Il vit donc sur la pointe australe de l'Amérique, au Paraguay, où le mentionne d'Azara, au Brésil, où le prince de Wied l'a rencontré, et où il porte les noms communs, à lui et à plusieurs autres strix, de *curuje* chez les créoles, et de *kekokann* chez les Botucudos. Enfin le *nacouroutou*, mot corrompu de *jacou-routou* des anciens Brésiliens, formés sans doute par onomatopée avec son cri, se rencontre aussi aux États-Unis. Peut-être enfin ce hibou n'est-il qu'une variété du *grand duc* de *Virginie?* ou du *great horned owl* de Wilson?

9° Le HIBOU A GROS BEC (3) est à peu près de la taille du *grand duc de Virginie* ou *hibou des pins*. Comme lui il habite le nord de l'Amérique, et, bien qu'il ait sa taille, il en diffère d'une manière très remarquable par son bec gros et fort, et par le manque de la plaque blanche à la gorge. Ses doigts sont vêtus comme les tarses, la dernière phalange, ou l'onguéale exceptée, qui est nue. Un cercle noir se dessine sur les côtés de la face, dont les plumes soyeuses sont longues et blanches. Les aigrettes, de médiocre longueur, prennent naissance derrière les yeux. Toutes les parties supérieures du plumage sont variées de brun, de roux et de blanchâtre, disposés par taches et par ondes. Des bandes plus régulières se font remarquer sur les pennes alaires, et les rectrices ont de larges bandes zigzaguées. La partie jaunâtre de ces bandes est striée et ponctuée de noir. De grandes flammèches brunes se dessinent sur la poitrine. Toutes les autres parties inférieures sont rayées en travers de fines bandes brunes, assez écartées les unes des autres et disposées sur un fond blanchâtre. Les tarses sont courts, emplumés. Le bec est noir ou noirâtre. Ce hibou a dix-neuf pouces de longueur, bien qu'il y ait des individus plus petits et d'autres plus grands.

On lui donne pour patrie la Virginie.

10° Le HIBOU A JOUES FAUVES (1) habite principalement la Pensylvanie dans les États-Unis, et pendant l'automne il se présente communément aux alentours de New-York. Wilson ne l'a pas distingué du hibou commun; cependant les deux aigrettes sont très allongées. Son plumage est beaucoup plus moucheté, et les rémiges sont rayées de ferrugineux : elles atteignent l'extrémité de la queue. Peut-être ce hibou ne diffère-t-il pas du hibou d'Amérique, ou nacurutu tacheté (espèce sixième).

11° Le HIBOU ASIO (2) habite les États-Unis, où les deux sexes présentent des différences assez grandes pour qu'on ait été indécis s'ils ne formoient pas deux espèces. Sa taille est un peu plus forte que celle du scops. La queue est un peu plus longue que les ailes, et les tarses sont emplumés ainsi que les doigts. Le mâle est cendré brun, la femelle est ou les jeunes sont roussâtres ou roux vif. Les plumes du corps en dessus sont chez le mâle striées de noir et zigzaguées de cendré plus ou moins foncé. Ces parties chez les femelles sont presque unicolores et sans zigzags. Le mâle a, en outre, sur le haut du dos et les scapulaires, quelques grandes taches blanc rous-

(1) *Strix mexicana*, Gm. *Strix clamator*, Vieill. Am, pl. 20. *Strix longirostris*, Spix, Bras., pl. 9. *Strix maculata*, Wied, t. III, p. 281. *Nacurutu tacheté*, Azara, Pax., III, 118. Vieill., Encyc. III, 1281

(2) *Strix nacurutu*, Vieill., Encycl. III, 1281. Wied, Beit. III, 270. *Jacurutu*, Marcg. *Nacurutu*, Azara, t. III, p. 113. *Strix virginiana*, L. *Great horned owl*, Wils., Am., Ornith., t. VI, pl. 50, fig. 1.

(3) *Strix macrorhynchos*, Tem. pl. 62. *Strix crassirostris*, Vieill., Encycl. III, 1280. Nouv. Dict. d'hist. nat., t. VII, p. 44.

(1) *Strix otus*, Wils., Am., t. VI, pl. 51, f. 3. *Otus Wilsonianus*, Less., Ornith., p. 110. *Bubo clamator*, Vieill., pl. 20?

(2) *Strix nævia*, L., Gm., Lath. Wilson, Am., III, pl. 19, fig. 1, Ch. Bonap., gen., 37. *Strix asio*, Lath., Wils., pl. 42, fig. 1 (fem. ou jeune). *Bubo albifrons* et *striatus*, Vieill., Encycl., Vieill., Am., pl. 21. *Strix asio* et *nævia*, Temm., pl. 80 (mâle).

sâtre. Les parties inférieures sont rayées en long et en travers de brun et de noirâtre. La queue et les ailes sont rayées de zigzags bruns et blanc roussâtre. Une rangée de taches blanches occupe les scapulaires, et une deuxième est répartie sur le bord de l'aile; quelques bandes blanches raient les rémiges. Les poils laineux des tarses et des doigts sont blancs. Cet oiseau a de longueur totale neuf à dix pouces.

La femelle a les parties supérieures colorées par grandes masses, et des mèches noires unies et des taches rousses sur le fond blanc des parties inférieures.

L'*asio* est assez commun dans les vergers et dans les bois de l'Amérique septentrionale, surtout dans la Pensylvanie et le nouveau Jersey. On le rencontre dans l'automne, car pendant l'hiver il se retire au nord. M. Charles Bonaparte croit qu'il ne diffère pas du *choliba* du Paraguay, mais cette opinion nous paroît douteuse.

LES CHOUETTES (1).

Ont tout-à-fait l'oreille des hibous, c'est-à-dire des conques amples et arrondies, leur bec recourbé, mais elles n'en ont pas les aigrettes.

Quelques auteurs, et M. Cuvier entre autres, ont pris pour type de ce genre *la grande chouette grise de Laponie* (2), que nous avons décrite plus haut sous le nom de *surnie lapone*. Il se pourroit que cette espèce fût mieux placée dans cette petite tribu.

La seconde espèce est : la CHOUETTE GRISE DU CANADA (3). Cet oiseau habite, ainsi que son nom l'indique, les parties boréales de l'Amérique, et s'avance pendant l'hiver dans les États-Unis. Elle chasse le jour, place son nid dans les arbres, et le compose de branches entrelacées avec des feuilles et des herbes sèches. Ses œufs sont presque aussi gros que ceux d'une poule, ronds et d'un blanc sans taches. L'iris est jaune. Les plumes soyeuses de la face sont d'un cendré clair, avec quelques petites taches brunes sur la portion inférieure. Les parties supérieures et la poitrine sont brunes et tachetées de blanc. Les maculatures sont plus nombreuses sur la tête, le cou et le thorax. Les pennes alaires ont des raies transversales, alternativement brunâtres et blanchâtres, ou brun foncé sur les secondaires. La queue est rayée en travers de brun et de blanc. Le ventre et les plumes anales sont blanchâtres, avec des raies brun ferrugineux, longitudinales sur sa première partie et transversales sur ses dernières. Le duvet des pieds et des doigts est d'une teinte pâle.

La femelle a vingt-deux pouces de longueur, et diffère encore du mâle, qui n'a que seize à vingt pouces, parce que les taches blanches des ailes sont plus grandes, les épaules d'un brun chocolat uniforme et pur. La queue est plus étagée, et dépasse considérablement les ailes au repos. Le bec est plus long et jaune doré; celui du mâle est cendré.

(1) *Ulula*, Cuv.
(2) *Strix laponica*, Gm.
(3) *Strix nebulosa*, Gm. Vieill., Am., pl. 17. Wils., Am. Ornith. IV, pl. 33, fig. 2.

LES EFFRAYES (1).

Se distinguent de tous les autres *strix* par leur bec sensiblement allongé, presque droit à la base, comprimé et très crochu. La cire est arrondie sur les côtés et très mince. Les narines sont grandes, sous-elliptiques, situées à leur bord supérieur, rapprochées et disposées en long ou à peu près. La mandibule inférieure a quatre échancrures marginales vers le bout. Leur langue est longue, peu épaisse, simplement arrondie par dessous, avec un léger sillon mince au sommet. Les tarses sont déliés, velus de toutes parts, et jusqu'aux dernières phalanges des doigts. L'ongle du doigt intermédiaire est crénelé sur la tranche saillante formée sur son bord interne. Les ailes sont acuminées, longues, et dépassent la queue. La première et la seconde rémige sont presque égales et les plus longues de toutes. La queue est légèrement fourchue. Les cercles de la face sont grands et réguliers. Les oreilles externes sont vastes et operculées. Enfin la tête est sans aigrettes.

Tels sont les caractères assignés à cette tribu par Savigny, et dont les types sont fournis par l'effraye commune.

1° L'EFFRAYE COMMUNE (2) ou la *fresaye* décrite par Buffon, et représentée enluminure 440, est répandue sur tout le globe, s'il faut s'en rapporter au dire des voyageurs et de beaucoup de naturalistes. Une étude plus scrupuleuse a prouvé que les races d'effrayes étrangères différoient de l'espèce d'Europe par des caractères constants et précis. L'effraye commune se rencontre cependant dans tout l'ancien continent. C'est la *massaçah* des Égyptiens et l'*hamah* des auteurs arabes.

2° L'EFFRAYE DE CAYENNE (3) est une espèce fort distincte, à corps rayé de roux, et ondé transversalement de brun, que quelques naturalistes ont regardée à tort comme une variété de l'effraye. Buffon l'a figurée, enluminure 442, sous le nom de *chat-huant de Cayenne*.

(1) *Strix*, Savig., Egypte, p. 53.
(2) *Strix flammea*, L.
(3) *Strix cayennensis*, L.

3° L'EFFRAYE A QUEUE FOURCHUE[1] ne paroît être que la fresaye d'Europe défigurée par l'empaillage, dit M. Cuvier dans une note du règne animal. Mais l'examen qu'en a fait M. Temminck ne permet guère de s'arrêter à cette idée. C'est au Mexique et aux Antilles, plus particulièrement dans l'île de Cuba, que vit cette espèce, que M. Temminck décrit en ces termes : « A en juger par le premier coup d'œil, » on seroit porté à regarder cet oiseau nocturne des » régions équatoriales du Nouveau Monde comme » une simple variété de notre fresaye d'Europe, mo- » delée sur des proportions plus robustes. Indépen- » damment des dimensions, nous trouvons encore » dans ce strix des différences assez marquées, et » par lesquelles il est facile de distinguer cette espèce » de l'effraye d'Europe, qui n'a subi aucune modi- » fication sous les climats septentrionaux du Nou- » veau Monde, où, selon Wilson, la race est abso- » lument semblable à celle des contrées diverses de » l'Europe. »

Ce représentant de l'effraye d'Europe a donc des formes beaucoup plus robustes que celle-ci. Ses serres sont plus puissantes; ses tarses sont proportionnellement plus longs, couverts seulement à claire-voie à leur partie supérieure, et totalement à partir des deux tiers de leur longueur jusqu'aux doigts. La queue est fourchue, et la couleur du plumage offre des teintes blanchâtres très marquées et constantes sur tous les individus que M. Temminck a comparés avec ceux d'Europe. Il faut convenir, ajoute cet ornithologiste, qu'exception faite des teintes blanches, les couleurs du reste du plumage, et la distribution de leurs nuances, sont à peu près les mêmes dans ces deux espèces. Un blanc pur couvre la face, la totalité des parties inférieures, la queue, et la plus grande portion des pennes primaires et secondaires. Sur ce fond blanc du ventre et de la poitrine sont semées avec irrégularité et à de grands intervalles de très petites taches brunes. La queue, totalement blanche en dessous, est coupée en dessus par trois bandes brun pâle. Les rémiges ont deux ou trois bandes irrégulièrement dessinées sur les barbes intérieures. L'extrémité externe sur le devant seulement est marquée de nombreux zigzags. Tout le reste du plumage est coloré des mêmes teintes que l'effraye commune. La longueur est de quatorze pouces. On en doit la découverte à M. Poeping.

4° La TUIDARA[2] habite le Brésil, et ressemble étonnamment à l'effraye commune par ses formes et la coloration de son plumage, mais elle s'en distingue nettement par les jambes, beaucoup plus longues, relativement aux autres proportions du corps. Elle se rencontre aussi au Paraguay.

5° L'EFFRAYE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE[1] diffère principalement de l'espèce d'Europe par la teinte plus claire de son plumage jaune, et par les taches du ventre, qui sont plus larges et plus nettement arrêtées que celles de l'espèce d'Europe. Elle vit dans la Nouvelle-Galle du Sud.

6° L'EFFRAYE MASQUÉE[2] rappelle l'espèce d'Europe par ses formes et sa coloration, bien qu'elle s'en distingue de premier abord par les taches des plumes périophthalmiques. Sa coloration est un jaune pâle assez clair. Le dessus de la tête, le dos, les ailes, sont variés de brunâtre et de noirâtre, et marqués de gouttelettes blanches éparses çà et là. Les teintes des parties inférieures du corps sont plus claires, et tachetées de brunâtre. La queue est rayée de bandes ondulées, jaunâtres et brunâtres. Les disques de la face sont d'un jaune rougeâtre, encadrés à leur pourtour par un liséré d'un brun foncé. Les doigts, et surtout les ongles qui les terminent sont très robustes. Cet oiseau a de longueur treize pouces et demi.

Cette effraye habite la Nouvelle-Hollande.

7° L'EFFRAYE ROUSSATRE[3], ou le *koklo-blo* des habitants de Java, a huit pouces de longueur. Son plumage est roussâtre, tacheté en dessus de noir brunâtre et en dessous de noir foncé. Un trait noir en croissant se dessine sur la poitrine. Est-ce une effraye? Ce n'est qu'avec les plus grands doutes que nous plaçons ici ce *strix* de Java, connu seulement par une très courte phrase latine de M. Horsfield.

8° L'EFFRAYE DE JAVA[4] bien qu'entièrement semblable à la première vue à la fresaye d'Europe, doit en être distinguée, suivant M. Horsfield et le colonel Sykes; mais sa queue est plus longue et plus étroite que dans l'espèce d'Europe. Les disques de la face sont entièrement blancs : la femelle a toutefois le plumage plus clair que le mâle. Les dimensions de cet oiseau sont de dix-sept pouces, la queue y entrant pour cinq. Les yeux sont d'un rouge brun foncé. Cette chouette est le *deris* des Javanais et le *serràk* des Malais.

9° L'INDRANOE[5] habite les forêts des Gnauhs, dans le pays des Marhattes, où elle est rare. Elle a

(1) *Strix furcata*, Temm., pl. 432.

(2) *Strix perlata*, Lichst., Cat., *tuidara*, Marcg., Effraye, Azara, t. III, 122, n° 46. Wied, Beitr., t. III, p. 263. *White owl*, Pennant, *barn owl*, Wils., Am., pl. 50, fig. 2. *Strix flammea*, 11, 265. Ch. Bonap., gen.

(1) *Strix flammea*, Vig. et Horsf., Trans., t. XV, p. 190. *Barn on white owl*, Selby, pl. 24. *Corpore luteo punctis albis, subtus albido punctis nigricantibus*, L. (phrase appliquée à l'espèce d'Europe).

(2) *Strix personnata*, Vig., Proceed., I, 60.

(3) *Strix rufescens*, Horsf., Zool. Research., Trans. t. XIII, p. 140.

(4) *Strix Javanica*, Horsf., Zool. Research., Trans., XIII, p. 140, Proceed., II, 81. De Wurmb, Licht., Mag. 10, 2.

(5) *Strix indrane*, Sykes, Proceed., 11, 82.

de longueur, pour le corps, deux pouces, et pour la queue neuf pouces (mesure angloise). La tête est en dessus d'un brun pâle, mais chaque plume est bordée de blanc. Les dos et les épaules sont d'un roux brun, relevé de bandelettes blanches bordées de brunâtre. Le milieu de la région dorsale, les rémiges et les rectrices sont brunes, les premières rayées de roux, et la queue marquée de lignes blanches et terminée par un liséré neigeux. La gorge et la région anale sont blanc-âtres. Le ventre est à peu près roussâtre, finement rayé de brun. Les disques de la face sont roux, encadrés par un cercle brun, et le pourtour des yeux est noir. L'iris est d'un roux brunâtre.

LIVRE IV.

LES GALLINACES (1).

Les oiseaux qui composent cette grande famille se ressemblent par une réunion de caractères généraux dont le coq domestique présente le type. Leur bec, moins long que la tête, a sa mandibule supérieure voûtée, c'est-à-dire convexe et recouvrant l'inférieure, et sa base est munie d'une peau nue ou cire. Les narines sont percées dans un large espace membraneux, et sont recouvertes par une écaille cartilagineuse. Leurs tarses, diversement emplumés, ne le sont le plus communément que jusqu'au talon. Ils sont médiocres, robustes, scutellés ou munis d'écailles en losanges, et terminés par trois doigts en avant, réunis à leur naissance ou comme rebordés par une membrane épaisse. Les ongles sont convexes, obtus, légèrement recourbés, mais nullement rétractiles ni acérés comme ceux des oiseaux rapaces. Le pouce est constamment élevé au dessus de l'articulation des doigts, et souvent n'existe qu'à l'état rudimentaire ou manque complétement. La queue varie beaucoup dans sa forme : ou elle est nulle, ou elle est médiocre, ou elle est longue, composée de douze à quatorze et même dix-huit rectrices disposées obliquement ou en toit.

Les oiseaux de cette famille ont en général des ailes courtes et concaves, ce qui leur donne un vol pesant, embarrassé, et de peu d'étendue. Les espèces à ailes aiguës sont les seules qui possèdent un vol rapide. Cela tient à une modification profonde de la portion osseuse de leur squelette : le sternum a sa surface diminuée par deux échancrures si longues, si amples, qu'elles occupent presque la totalité de ses côtés. De plus, sa crête est tronquée obliquement en avant, de sorte que la pointe aiguë de la fourchette ne s'y joint que par un ligament; circonstances qui ne sont pas favorables aux muscles pectoraux, ainsi affoiblis à leur attache, et qui rendent le vol difficile. Leur larynx inférieur est très simple, ce qui ne donne aucune étendue à leur voix. Leur jabot est très large et leur gésier puissant et vigoureux. La plupart pondent et couvent leurs œufs à terre sur quelques brins de pailles ou d'herbes grossièrement étalés. Les mâles sont généralement polygames, et ne s'occupent nullement des soins à donner aux petits. Ceux-ci peuvent courir dès leur sortie de l'œuf.

Les gallinacés ont tous une chair délicate : ils ont fourni à nos basses-cours les oiseaux les plus précieux par leur facilité à se plier à la domestication, et c'est encore dans cette famille qu'on rencontre le gibier le plus varié et le plus recherché.

Quatre tribus semblent se partager cette famille : celle des gallinacés véritables, celle des passerigalles, celle des pontogalles, et celle enfin des himantogalles.

(1) *Gallinæ*, L. *Rasores*, Illig.

LES HOCCOS (1),

OU LES MITOUS DES BRÉSILIENS.

Ont le bec très fort, comprimé sur les côtés, muni d'une cire unie, et ayant les narines obliquement ouvertes en devant. Le tour des yeux et les joues sont nues. Leur tête est surmontée d'une huppe de plumes redressées, rigides, longues et recoquillées au bout. La queue est moyenne, arrondie, à rectrices droites. Les tarses sont robustes, scutellés, mais sans éperons.

(1) *Crax*, L. Merrem donne aux *hoccos* et aux *pauxi* le nom d'*alector*, emprunté aux Grecs, qui désignoient ainsi le coq.

Les hoccos vivent en grandes troupes dans les forêts de l'Amérique méridionale. Leur naturel est peu sauvage; leur caractère est doux, tranquille et sans défiance lorsqu'ils ne sont pas inquiétés; mais ceux qui vivent proche des habitations ne tardent pas à devenir ombrageux et farouches. Ces oiseaux une fois pris se plient avec la plus grande facilité à la domesticité, et bientôt on les voit aussi familiers que les poules dans les basses-cours. Importés en Europe, les Hollandois se sont plu à les élever; mais en général leur production a été empêchée par l'infécondité des femelles. M. Temminck cite toutefois M. Ameshoff, qui étoit parvenu à faire multiplier ces oiseaux, et quelques unes des espèces suivantes, dans les ménageries élevées à grands frais, de manière à pouvoir les servir sur sa table. La chair des jeunes hoccos est blanche et d'un fumet plus délicat que celle des pintades et des faisans. Il est étonnant qu'on ne se soit pas occupé de façonner à nos basses-cours des oiseaux qui y seroient aussi précieux que le dindon, et aussi faciles à habituer à nos climats. Leur naturel est trop empreint de cette indolence et de cette tranquillité d'habitudes, pour qu'on n'obtienne pas en peu de temps des résultats favorables. D'ailleurs ils semblent se plaire au voisinage de l'homme, dont ils recherchent la société, et reviennent chaque soir se réfugier dans les gîtes qu'il leur a préparés, et où ils demeurent en paix. Ces oiseaux ne sont pas délicats sur le genre de nourriture. Une fois acclimatés, ils mangent indifféremment du maïs, des petits pois, des graines de sarrasin, du riz, du pain. Leur cri peut se rendre par les syllabes *po-hic*, bien qu'ils fassent entendre parfois un bourdonnement sourd, dû sans doute aux sinuosités que décrit la trachée-artère. Dans l'état de liberté, ils vivent dans les bois de bourgeons et de fruits, nichent et se perchent sur les arbres. On les trouve répandus dans toutes les parties du monde.

Les variétés que présente le plumage des espèces rendent leurs distinctions fort difficiles à saisir, aussi les hoccos comptent-ils des espèces nominales [1].

1° Le HOCCO COMMUN OU TOCHOLI [2], dont le jeune âge a été figuré par Buffon, enluminure 86, sous le nom de hocco, faisan de la Guiane, a sur la base du bec une caroncule charnue qui la surmonte, et qui est colorée en rouge ou en orangé. Son plumage est noir, ainsi que sa huppe, élégamment frisée. Les parties inférieures du ventre sont blanches, et la queue, noire, a son sommet lisérée de blanc. La femelle ne diffère pas beaucoup du mâle.

Comme nos poules, le tocholi, en se croisant, a produit dans la ménagerie une variété infinie de métis, que les naturalistes ont érigés en espèces. Mais comme ces métis ne se sont pas reproduits, il en résulte qu'on ne sait où retrouver le type de plusieurs descriptions, faites d'ailleurs avec beaucoup de soin. Le mot *tocholi* est mexicain, ou du moins M. Temminck l'a forgé aux dépens de son véritable nom, qui est *tecuocholli*. Ce qui caractérise cette espèce est donc la présence constante du tubercule placé au front sur la racine du bec. Buffon a confondu ce tocholi avec le *mitou-poranga*. Les jeunes n'ont qu'une légère éminence à la place du tubercule qu'ils doivent avoir plus tard.

Le tocholi habite le Brésil et la Guyane.

2° Le HOCCO D'ALBIN [1] semble être une variété de l'espèce précédente; sa huppe, recoquillée et assez fournie, est composée de plumes noires et blanches. Ses joues sont nues. Le cou en entier et le manteau sont noirs, mais les ailes sont fauves, rayées de noir. La queue est noire, rayée de fauve. La poitrine est rousse, avec des rayures noires; le ventre et les flancs sont d'un jaune blond doré fort vif.

Le musée de Paris en possède un individu.

3° Le HOCCO A BARBILLONS [2] n'est connu que par la description qu'en a donnée M. Temminck, d'après un seul individu qui provenoit du Brésil. Son bec est plus court et plus fort que celui du mitou-poranga. La mandibule supérieure est plus élevée. La cire qui en couvre la base est rouge, et se prolonge de chaque côté de la mandibule inférieure en un petit barbillon arrondi. Le tour de l'œil est nu, et cette nudité est séparée de la cire par des plumes. La tête, les plumes frisées de la huppe, les parties supérieures sans exception, le cou et la poitrine, sont d'un noir à reflets verdâtres.

Les deux espèces qui suivent ont leur cire simple, c'est-à-dire qu'elle ne se prolonge pas en barbillons charnus, et qu'elle n'est pas surmontée d'une caroncule.

4° Le HOCCO-MITOU [3], ou le *mitou-poranga* de Marcgrave, est l'espèce la plus anciennement connue, comme aussi celle qui est la plus répandue dans les collections, et qu'on a conservée en vie le plus fréquemment en Europe. On rencontre ce hocco à la Guyane, soit hollandoise, soit françoise. On dit

(1) Le docteur Spix a figuré les *crax fasciolata*, pl. 62. *Crax Blumenbackii*, pl. 64. *Crax globulosa*, pl. 65, 66, et *crax rubrirostis*, pl. 67, qui pourroient bien être des variétés de l'espèce anciennement connue.

(2) *Crax globicera*, L. Lath. Edw. Gl. pl. 295, fig. 1. Temm. gall. 3, p. 12 et suiv. Storia degliucc. avec fig.

(1) *Crax albini*. Hoazin d'Hernandez. Albin, t. II, pl. 31.

(2) *Crax carunculata*, Temm. gall., 3, 440, 690.

(3) *Crax alector*, Gm. Buff. t. II, pl. 13. *Crax mitu*, Vieill., Gal. pl. 199. Less. Ornith., pl. 81, fig. 1. Encyc., I, 173. Le coq indien, Mém. de l'acad. Le *poès*, Frisch. pl. 121.

aussi qu'il se trouve au Mexique, où il est nommé *tepetotl*, au Paraguay, où il porte le nom de *mitou*, suivant d'Azara, et au Brésil, où il s'appelle *mutaupinime*. Sonnini, dans l'édition qu'il a publiée de Buffon, donne sur cet oiseau d'intéressants détails. « Avec une parure simple, mais élégante, des mœurs paisibles et sociales, le hocco offre encore un aliment sain autant que savoureux, une ressource facile et abondante pour les tables des colons de l'Amérique méridionale, et surtout pour la subsistance des voyageurs qui pénètrent dans les forêts immenses de cette partie du monde. »

« La race du hocco noir est constante, et quoiqu'elle soit très nombreuse à la Guyane françoise, elle est la même dans tous les individus. Cette espèce vit en troupes nombreuses dans les vastes forêts dont ce pays est presque entièrement ombragé; mais ils n'ont de sauvage que leur demeure; la douceur et la tranquillité forment leur caractère. Ils ne semblent craindre ni même connoître les dangers; peu soigneux en apparence de la conservation de leur propre existence, ils ne fuient nullement les occasions de la perdre. Je me suis souvent trouvé, ajoute Sonnini, au milieu de bandes considérables de ces paisibles oiseaux, que ma présence ne paroissoit pas intimider. Aussi cette sorte d'insouciance donne la plus grande facilité de les détruire, car on peut en tuer plusieurs, même à coups de fusil, sans qu'ils cherchent à s'éloigner autrement qu'en volant d'un arbre à l'autre. »

Ces hoccos deviennent ombrageux aux alentours des habitations, aussi ne se présentent-ils jamais en plus grand nombre que deux ou trois individus. Azara dit qu'ils vont par paires au Paraguay.

Le mitou pond à la Guiane dans l'hivernage, et la femelle n'a qu'une couvée par an. Les œufs sont blancs et de la grosseur de ceux d'une poule d'Inde, au nombre de deux quand les femelles sont jeunes, et jusqu'à six quand elles deviennent vieilles. Les colons espagnols appellent ces oiseaux dindons de montagne, *pabos del monte :* c'est qu'en effet le hocco-mitou se plaît dans les grands bois des montagnes, où il vit de fruits sauvages, et surtout de ceux du *thoa* piquant, qu'il avale tout entier, au dire de Fussé-Aublet (1).

A Cayenne, les mitous sont assez familiers pour entrer dans les maisons : ils reconnoissent celles où ils ont trouvé des aliments. Ils perchent sur les toits par suite de leur goût pour les lieux élevés. Ils ont été naturalisés à Porto-Rico.

La huppe de cet oiseau est composée de plumes recoquillées, noires et blanches. Sa cire est jaune, son plumage est noir, son bas-ventre d'un blanc pur. Sa longueur totale varie de deux pieds huit pouces. On connoît plusieurs métis de cette espèce.

Les femelles ont le dessous du corps fauve.

5° Le HOCCO ROUGE ou COCOLITLI (1) du Pérou a été figuré par Buffon (enl. 125) sous le nom de *hocco du Pérou*. Sa huppe est très fournie en plumes recoquillées, à moitié blanches et à moitié noires. Ses joues sont revêtues d'un épais duvet noir et blanc. Son cou et sa gorge sont blanc pur. Le dos est vêtu d'un manteau marron à reflets bronzés. La poitrine est d'un brun roux; le ventre et les cuisses sont d'un roux jaune. Les ailes sont rousses, mais vermiculées de noir et de blanc. La queue est ample et brune. Son bec a une cire lisse, non surmontée d'un tubercule.

A l'état sauvage ce hocco acquiert la taille d'un dindon, ou deux pieds dix à onze pouces de longueur. La base des deux mandibules est de couleur de corne. Les jeunes ont les plumes de leur huppe droites. Les côtés de la tête et du cou mélangés de plus de noir que de blanc, et les parties supérieures sont rayées de larges bandes transversales d'un blanc roussâtre. Ces bandes sont accompagnées de chaque côté par une raie noire. Un liséré blanc frange l'extrémité de la queue. Ces bigarrures disparoissent successivement, car après la première mue les plumes de la huppe se recoquillent et les bandes s'effacent.

Le cocolitli, en s'appariant avec le mitou-poranga, donne naissance à des métis (2) qui tiennent de l'un et de l'autre, ou le plus souvent en grande partie d'un seul individu.

Ce hocco vit à la Guyane et au Pérou, s'il faut en croire quelques indications d'auteurs.

6° Le HOCCO DE YARRELL (3), figuré dans la ménagerie de la Société zoologique de Londres sous le nom de *red-knobleed curassow*, nous est inconnu. Sa trachée-artère diffère de celle des autres espèces, et se rapproche de ce qui a lieu chez le hocco mitou-poranga, bien que par ses formes l'oiseau ait la plus grande identité avec le *tocholi*. Il ne se distingue de celui-ci que par une rougeur plus vive de la cire, qui s'élève en éminences de chaque côté et à la base de la mandibule inférieure, en s'ajoutant à l'éminence qui surmonte la supérieure.

(1) Hist. des plantes de la Guiane, p. 184.

(1) *Crax rubra*, Gm. Temm., Gall., 3, p. 31 et 687. *Crax peruvianus*, Brisson. La *poule rouge*, Albin, p. 40. *Cocolitli*, Fernandez, ch. 40, p. 23. Var. Lath. t. IV, pl. 63.

(2) Var. du hocco noir, Sonnini, Buff., t. V, pl. 47, fig. 2.

(3) *Crax Yarrellii*, Bennett, Proceed. t. I, p. 33.

LES PAUXIS[1].

Diffèrent des hoccos en ce qu'ils ont leur bec plus court et plus gros. La cire, comme toutes les parties de la tête, recouverte d'un épais duvet soyeux. Le bec est haut, fort, médiocrement comprimé sur les côtés, et surmonté à la base d'un tubercule osseux, pyriforme, très développé. Les narines sont percées obliquement au milieu d'une membrane qui recouvre une large fosse nasale. Les ailes sont très amples, à sixième rémige la plus longue. Les tarses sont robustes, longs et scutellés. La queue est moyenne et arrondie.

La seule espèce de ce genre est le *pauxi* d'Hernandez[2], que Buffon a figuré pl. 78 des enlum., sous le nom de *pierre de Cayenne*, qu'on rend par l'épithète d'*oiseau à pierre*. Le nom d'*ourax*, que M. Cuvier a consacré à ces oiseaux de l'Amérique équatoriale, est d'autant plus mal choisi, que les Grecs s'en servoient pour désigner dans l'Attique le *coq de bruyère*.

Le pauxi a le tubercule osseux de la tête d'un bleu céleste. Son plumage est noir, le bas-ventre excepté, qui est d'un blanc pur. Sa tête et son cou sont veloutés. Cet oiseau est commun à la Guyane; on le rencontre aussi au Mexique et dans l'île de Curaçao. Nous n'avons aucuns faits nouveaux à rapporter pour compléter la description qu'en a donnée Buffon. Toutefois, le *chacamel*[3] de ce dernier auteur, admis d'après de vagues indications de Fernandez[4], n'a rien d'authentique, et Sonnini suppose même que c'est d'un *iroubou* ou *vautour* qu'il est question dans le passage cité.

LES HOCCANS[5].

Se distinguent des hoccos et des pauxis par leur bec, qui est élevé, très comprimé, convexe, à arête comme dentée. La mandibule inférieure est courte, plus haute, mais obtuse. Les narines sont arrondies, et percées en avant d'une cire poilue qui recouvre des fosses nasales peu saillantes. Les joues sont emplumées. Leurs tarses sont hauts, robustes, à larges scutelles. Les ailes sont amples, concaves. La queue est moyenne et arrondie.

(1) *Pauxi*, Temm., Gall. t. III, p. 483. *Ourax*, Cuv., Rég. An.

(2) *Crax pauxi*, L. Vieill., Gal. pl. 200.

(3) *Crax vociferans*, Auct.

(4) Ch. 41.

(5) *Mitu*, Marcg. Less., Ornith., *ourax*, Temm., pl. col. Temm. Gall., 3, 683.

Le docteur Spix a figuré deux oiseaux du Brésil[1] qui pourroient bien se rapporter à ce genre.

L'espèce type est le HOCCAN[2] ou le vrai *mitu* de Marcgrave, qui a été figuré par Jonston[3], sous le nom de *mitu-mitu*. La plupart des auteurs systématiques l'ont confondu avec le hocco mitu-poranga, en ne le regardant que comme une variété, Brisson excepté, qui en fait son hocco du Brésil[4].

Le hoccan est moins grand que le pauxi. La crête de la mandibule supérieure du bec s'élève beaucoup au-dessus du crâne, et se dessine en tranchant aigu. Derrière cette protubérance cornée apparoît une touffe de plumes que l'oiseau a la faculté de relever. La tête, les joues, le pourtour des yeux et le haut du cou sont couverts de petites plumes veloutées très courtes et d'un noir mat. Tout le reste des parties supérieures, la poitrine, le ventre, les cuisses et les plumes de la huppe, sont d'un noir à reflets violets et pourprés. Chaque plume est bordée par un cercle étroit d'un noir mat. La queue porte les mêmes teintes que les parties supérieures, mais elle est terminée de blanc. L'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un marron foncé. Le bec, ainsi que le casque dont il est surmonté, sont du plus beau rouge. L'iris est noirâtre, et les pieds sont d'un rouge ponceau clair. Sa longueur totale est de deux pieds cinq pouces. La mandibule supérieure a un pouce une ou deux lignes dans sa plus grande hauteur. Sa trachée-artère est fort élargie[5].

Les mâles ne diffèrent point des femelles. Le bec des jeunes est moins rouge, et l'élévation de la crête osseuse est moins grande.

Le hoccan a des mœurs douces et sociables. Il vit en troupes nombreuses qui habitent les bois de montagnes, perchent sur les arbres, et cherchent leur nourriture à terre. On le rencontre assez communément au Brésil. Il n'a pas encore été plié à la domesticité. Quelques individus vivants, nourris dans les ménageries, ne se sont pas reproduits. L'individu conservé dans les galeries de Paris provenoit de Surinam.

LES PAONS[6].

Si célèbres par leur riche vestiture, ont le bec robuste, nu à sa base, convexe, assez épais, à man-

(1) *Crax tuberosa*, Spix. pl. 67 et *crax uramutum*, pl. 62.

(2) *Crax galeata*, Lath.; *ourax mitu*, Temm. pl. col. 153: *pauxi mitu*, Temm., Gall., t. III, p. 8. *Crax tomentosa*, Spix, Av., Bras, pl. 63.

(3) Av. pl. 153, pl. 58.

(4) *Crax brasiliensis*, Orn., t. I, p. 296.

(5) Proceed., t. I, p. 59.

(6) *Pavo*, L.

dibule supérieure voûtée, et débordant l'inférieure. Les narines sont percées sur le rebord du front, et sont recouvertes par une membrane convexe. Les joues sont dénudées en partie. Leurs tarses sont longs, robustes, garnis d'écailles et armés d'ergots prononcés. Les ailes sont concaves, à 5e et 6e rémige les plus longues. La queue se compose de dix-huit pennes accompagnées de très nombreuses couvertures étagées, et qui peuvent se redresser pour s'étaler en roue. Ces plumes ont des barbes lâches et soyeuses, et sont terminées par un miroir en forme d'yeux à l'extrémité. La tête est surmontée d'une huppe. Le mot *paon* est emprunté par euphonie au cri que poussent les oiseaux de ce genre. On n'en connoît bien que deux espèces.

1° Le PAON DOMESTIQUE (1), originaire de l'Inde, se propage dans l'état de domesticité dans toutes les contrées du midi de l'Europe. Cet admirable oiseau, connu dès la plus haute antiquité, a été figuré par Buffon, enluminures 454 et 458, et existe encore à l'état sauvage dans le nord de l'Inde et dans la plupart des îles de la Malaisie. Dans les ménageries d'Europe il a produit quelques variétés panachées, et notamment une variété albine, remarquable par son éclatante blancheur. Les Malais nomment le paon *m'ra* ou *marak*. Sir Raffles le regarde comme indigène à la presqu'île de Malacca et à Java, et ne l'a rencontré que rarement à Sumatra, aux alentours de Bencoolen. Le colonel Sikes l'a observé dans le pays des Mahrattes, le Dukhun, où il porte le nom de *mohr*. Il est commun à l'état sauvage dans les forêts des Gnauts, et on le conserve en vie dans les temples indiens.

Le paon a été élevé en domesticité dès les temps les plus reculés, tant la richesse de sa parure lui attire l'admiration des hommes.

2° Le PAON JAVANOIS (2); ou le *merak* des naturels du pays où habite cette espèce, diffère du paon ordinaire, suivant le docteur Horsfield, par sa huppe qui est longue et formée de plumes linéaires très simples; par les plumes du cou, de la poitrine et du dos, qui brillent des teintes les plus vives de vert bronzé, et qui sont terminées par une bandelette noir violet. Les scapulaires et les petites couvertures des ailes sont variées de riches teintes émeraude et azur.

Il est certain que le docteur Horsfield a décrit sous ce nouveau nom l'espèce suivante.

3° Le PAON SPICIFÈRE (3) a été mentionné par Buffon (t. II, p. 366) sous ce nom de *spicifère*, bien que Brisson en ait tracé la description sous celui de paon du Japon (1); mais l'auteur qui en a parlé le premier est Aldrovandi, qui lui appliqua la désignation de *muticus*, parce qu'il le croyoit privé d'ergots, sans doute parce que dans la planche soumise à son examen on avoit oublié de représenter cet organe. Ce dessin avoit été fait au Japon et donné au pape par l'empereur de cette île. Long-temps la réalité de cet oiseau fut mise en doute par les naturalistes, d'après une phrase de M. Cuvier, ainsi conçue, et insérée dans une note du Règne animal : « Le paon du Japon ou spicifère, fondé uniquement » sur une peinture envoyée du Japon au seizième » siècle, n'est rien moins qu'authentique. » Mais depuis, M. Cuvier lui-même a rectifié son opinion dans la deuxième édition de son livre. M. Wilson a publié dans ses Illustrations, gravées à Edimbourg, deux portraits représentant le mâle et la femelle de ce magnifique oiseau, et M. Vieillot, dans sa Galerie (pl. 202), en a donné une assez bonne figure coloriée.

Tout porte à croire que le paon spicifère n'existe point au Japon, autrement qu'à l'état domestique. Mais, ce qui est certain, c'est qu'on le rencontre à l'état sauvage dans l'île de Java, d'où l'a envoyé M. Diard, et que c'est de cet oiseau que parle le docteur Horsfield sous le nom de paon javanois, et qu'enfin M. Crawford, voyageur bien connu, en a tué des individus dans plusieurs îles de l'archipel de la Malaisie.

La description que donne Buffon du spicifère, extraite de celle d'Aldrovandi, est trop erronée pour que nous ne lui fassions pas succéder des détails pris sur nature. Le bec est cendré, l'iris est jaune; les parties nues des côtés de la gorge sont d'un rouge éclatant. Les couvertures supérieures de la queue sont au moins aussi longues, mais moins fournies que celles du paon ordinaire, et susceptibles de s'étaler de la même manière. Le sommet de la tête et la partie supérieure du cou étant d'un vert changeant et bleu, selon l'incidence des rayons lumineux. Les brins de la huppe sont longs d'environ quatre pouces, garnis de barbes dans toute leur longueur, et vertes et bleues. Les plumes de la poitrine et du ventre sont variées de bleu, de vert, et disposées en forme d'écailles. Celles du dos, taillées sur une même forme, sont bleues, vertes, et terminées de noir avec un trait bleu à leur partie moyenne. Les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert changeant en bleu; mais le bleu, sous un aspect,

(1) *Pavo cristatus*, L., Less. Atlas d'Ornith., pl. 82, fig. 2. Temm., Gall., t. III, p. 650; sir Raffles, Cat., t. XIII, p. 319. Proceed., t. II, p. 151.

(2) *Pavo javanicus*, Horsf., Cat., Trans. Soc., Linn., t. XIII, p. 185. *Pavo crista elongata, plumis linearibus simplicibus.*

(3) *Pavo spiciferus*, Vieill., Gall., pl. 202. *Pavo muticus*, L. Shaw. Misc. pl. 641. Temm., Gall., t. III, p. 652. *Pavo Aldrovandi*, Wils., Illust. pl. 14 et 15. Bull., t. XXVI, p. 289.

(1) *Pavo japonensis*, Briss., Ornith., t. I, p. 289.

semble plus étendu et plus brillant que l'autre couleur. Les pennes primaires des ailes sont blanches, tirant au roux, surtout vers leur extrémité. Les tectrices de la queue sont brunes tirant au marron, avec leur tige blanche, un miroir doré au milieu, bleu, cerclé de vert au pourtour. Les tarses sont gris; la queue est étagée, verte, bordée de blanc et formée de dix-huit rectrices.

Le jeune n'a pas de bleu sur la tête. Le dos est varié de noir.

La femelle n'est pas connue.

LES ÉPERONNIERS [1].

Que l'on trouve confondus avec les paons dans la plupart des livres d'histoire naturelle, s'en distinguent par leur bec médiocre, droit, comprimé, couvert de plumes à sa base, et dont la mandibule supérieure est recourbée à la pointe. Les narines sont latérales, placées au milieu du bec, et à moitié recouvertes par une membrane nue, et se trouvent être ouvertes en avant. Les tarses sont longs et grêles, armés de deux à trois ergots robustes chacun, et simplement tuberculeux chez la femelle. Le pouce est un peu élevé au-dessus des autres doigts; les ongles sont petits, et celui du pouce est très court. La queue est longue, arrondie, composée de vingt-deux rectrices, recouvertes en partie par une seconde rangée de pennes. Les ailes ont les quatre premières rémiges étagées, mais les cinquième et sixième les plus longues. Elles sont concaves, courtes, à pennes dilatées.

Quatre espèces de la presqu'île de Malacca et de Sumatra composent aujourd'hui ce petit groupe. Buffon n'a donné sur l'éperonnier, anciennement connu, que des notions vagues et confuses, et paroît ne pas avoir eu une idée bien nette, car son chinquis semble être formé avec les traits de deux espèces distinctes.

1° Le CHINQUIS [2] est de la taille du faisan doré, mais il est moins svelte, et les ailes ne dépassent pas l'origine de la queue, qui est large, assez longue, et fortement arrondie. Sa tête est lisse, c'est-à-dire sans huppe. Les petites plumes du sinciput sont légèrement frisées ou contournées à leur pointe, plus ou moins ébouriffées, et d'un brun grisâtre. La gorge est blanchâtre. Les plumes du cou, de la poitrine et du ventre ont une teinte brunâtre terne, coupée par des bandelettes transversales ondulées et brunes noirâtres. Les rémiges sont brun lustré, moucheté de gris brun, et leurs baguettes sont brunes. Les autres pennes des ailes, les couvertures et les scapulaires ont un ton gris jaunâtre, parsemé de petites bandelettes brun noirâtre. Toutes ces plumes sont à leur sommet œillées ou marquées d'un miroir arrondi, d'un bleu éclatant, à reflets pourprés et opalins. Ces yeux brillants sont tous entourés d'un cercle noir, bordé lui-même d'un autre cercle blanc grisâtre ou jaune blanchâtre. Le dos, le croupion et les couvertures de la base de la queue sont d'un brun clair, moucheté et ondulé en travers de jaune blanchâtre. Les pennes de la queue, et la rangée des pennes plus courtes qui recouvrent les grandes tectrices, sont d'un brun terne parsemé de petits points jaune d'ocre. A un pouce de l'extrémité des pennes de la rangée supérieure, et à dix-huit lignes de l'extrémité des vingt-deux rectrices, sont placés deux miroirs ovalaires, séparés seulement par le rachis de la plume, et comme accolés ainsi l'un à l'autre. Ces yeux, comme les précédents, jouissent des reflets bleus et pourpres les plus éclatants, mais avec moins d'éclat toutefois que ceux des ailes. Ils sont, comme ces derniers, entourés d'un cercle noir largement bordé de gris terne. Le demi-bec supérieur, rouge à la base, est noir à sa pointe. Les plumes de la région ophthalmique sont placées en claire voie. L'iris est jaune; les pieds sont noirs et les ongles gris. Le mâle a vingt-deux pouces de longueur, et la queue seule en a dix.

La femelle diffère du mâle par son plumage à miroirs moins brillants, et par sa queue plus courte. Les pieds sont d'un gris terne, et à la place de l'ergot du mâle est un tubercule calleux assez élevé.

Dans son jeune âge, le chinquis a le plumage d'un gris terreux, relevé de grandes taches et de rayures brunes. Dès la première mue la livrée change, et les miroirs des ailes et de la queue se dessinent, pour revêtir à la seconde mue un éclat de bleu, précurseur des teintes plus riches de l'âge adulte. Les chinquis qu'on a nourris en captivité ne paroissoient pas très sauvages. Ils provenoient de Canton, où on les élève dans des ménageries. Cet oiseau se tient, à ce que l'on assure, dans les montagnes qui séparent l'Indostan du Thibet.

2° L'ÉPERONNIER OCELLÉ [1], ou *argus*, est plus petit de taille que le chinquis. Il porte une courte huppe composée de plumes assez larges. Les joues sont nues, et les miroirs des ailes sont beaucoup plus petits, d'un vert métallisé, et entourés d'un

[1] *Polyplectron*, Temm., Gall., t. II, p. 363, *diplectron*, Vieill. *Pavo*, L., Cuvier.

[2] *Polyplectron chinquis*, Temm., pl. Col. 539 (vieux mâle). *Pavo thibetanus*, Gm, Lath., Vieill., Gall., pl. 203 (jeune). *Polyplectron albo-ocellatum*, Cuv., Less., Ornith., p. 487 (jeune de deux ans). Peacoch Pheasant, Edw., Glan. pl. 67.

[1] *Polyplectron bicalcaratum*, Temm., pl. Col. texte. Sonnerat, Atlas, pl. 99. Buffon, Enl. 492 et 493. *Pavo bicalcaratus*, Gm. Sir Raffles, Cat., Trans. soc. Linn., t. XIII, 319.

cercle noir unique. Le plumage, dans son ensemble, a des teintes brunes beaucoup plus sombres.

Le mâle, dit M. Temminck, a les plumes du front allongées, blanches à leur naissance, et brunes noirâtres dans le reste de leur étendue. Tout le reste de la tête et le cou sont couverts de très petites plumes vélutineuses, d'un noirâtre sale. La gorge est blanchâtre. Les joues, le tour des yeux et la cire sont couverts d'une peau jaunâtre. De très petits miroirs ronds, d'un beau vert foncé, nuancé de bleuâtre, sans reflets pourpres, couvrent le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes, et sont encadrés de noir. Le fond du plumage est brun jaunâtre, parsemé de gouttelettes d'un noir intense, tandis que la poitrine, le ventre, l'abdomen et les cuisses sont d'un brun terre d'ombre, avec les baguettes de plumes de la poitrine blanches. Les rémiges sont brun foncé. Les rectrices, placées en deux plans, ont des miroirs accolés et d'un vert brillant, entouré d'un large cercle noir. Le reste de la queue est marbré comme les plumes du dos, mais l'extrémité des deux rangées est roussâtre, maculé de noir profond. Le bec est brun, l'iris est jaune. La taille du mâle est de dix-huit à dix-neuf pouces. La femelle est inconnue.

M. Temminck a reçu cet éperonnier de Malacca : sir Raffles mentionne cette espèce ou la précédente sous le nom malais de *kouaow chirmin*, en ajoutant : « Ce magnifique oiseau est très commun dans » la presqu'île de Malak, et on le rencontre aussi à » Sumatra. »

3° Le CHALCURE (1) a une livrée privée des miroirs brillants, dont sont décorés les autres éperonniers. Un brun terre d'ombre colore la tête, le cou, la poitrine, le ventre et les flancs. Les ailes ont également reçu cette teinte, mais leurs grandes couvertures, les scapulaires, le manteau et le dos sont rayés de croissants noirs sur un fond brun roussâtre. Les grandes couvertures de la queue et les rectrices sont rayées de roux et de noir, mais toutes les pennes, à partir de leur portion moyenne jusqu'à leur extrémité, sont violet, à reflets verts et pourpres. Deux éperons très pointus sont implantés à chaque tarse. Le bec est très grêle et blanchâtre. Les pieds sont gris. Le seul individu que l'on connoisse de cette espèce est conservé dans les galeries de Paris, et a dix-huit pouces de longueur. Il avoit été envoyé de Sumatra par M. Diard.

4° Le NAPOLÉON (2) a été ainsi nommé par le prince Masséna, duc de Rivoli, qui possède le seul individu connu dans sa riche galerie, et qui, en imposant un nom à cet oiseau, nous autorisa à en placer la description dans notre Traité d'ornithologie. C'est à nos vives prières, et assez long-temps après que notre livre eut été publié, que M. Prêtre fut autorisé à peindre ce magnifique oiseau pour les planches coloriées de M. Temminck, et cet auteur, pour être conséquent avec ce qu'il a écrit maintes fois, n'auroit pas dû changer le nom qu'il avoit reçu en celui d'*éperonnier à toupet* (1), qu'il ne mérite pas plus que la deuxième espèce que nous avons décrite.

Le napoléon est un des beaux oiseaux connus : sa livrée somptueuse chatoie sous l'azur, l'émeraude, l'or glacé, qui y sont répandus à profusion, et qui étincellent par leurs reflets métallisés.

Les plumes de sa huppe sont minces, effilées, et d'un vert doré brillant. La tête, la poitrine et le devant du cou sont de ce même vert tirant au noir, et brillant de reflets métallisés. Les joues sont noires, le cou est comme duveteux et peu fourni de plumes. Un large bandeau blanc naît au front, et surmonte les yeux en descendant à l'occiput. Sur les joues règne une plaque neigeuse. Le dos, les ailes, sont d'un vert émeraude des plus suaves; le thorax est noir, avec des reflets bronzés, le ventre au contraire est noir mat. Le dos et toutes les parties supérieures de la queue sont d'un brun finement vermiculé de roux jaune. Les miroirs ou yeux sont en ovale régulier, et forment sur la queue deux rangées. A la première ils terminent les couvertures, et à la deuxième ils occupent le tiers terminal de chaque penne. Ces miroirs sont vert glacé d'émeraude, entourés d'un cercle noir, bordé lui-même d'un cercle gris de perle. La queue est lisérée de roux, de brun, puis de blanc. Le bec est brun ; les tarses sont gris, armés de deux ergots pointus.

On ne connoît pas la femelle de ce bel oiseau. On ignore également de quelle contrée de l'Inde il provient.

LES ARGUS (2).

Ont été rangés avec les faisans par la plupart des auteurs. Ils se font distinguer par leur bec nu à la base, assez robuste, convexe en dessus, comprimé sur les côtés, renflé à l'extrémité, dilaté aux bords, à mandibule supérieure voûtée, plus longue que l'inférieure, et la recouvrant. Les narines sont enveloppées par une membrane convexe, et occupent la partie moyenne du demi-bec. Les joues et le devant du cou sont recouverts d'une peau nue, où sont implantés quelques poils. La langue est charnue et

(1) *Polyplectron chalcurum*, Cuv. Temm. pl. Col. 519. Less., Orn. 487. P. *inocellatus*, Gal. de Paris.

(2) *Polyplectrum Napoleonis*, prince Masséna in Less. Ornit. p. 487 et 650.

(1) *P. emphanum*, Temm. pl. col. 240.

(2) *Argus*, Temm. *Phasianus*, Lath.

entière. Les tarses sont médiocres, scutellés en avant, réticulés et sans ergots; le pouce porte à terre par son extrémité. Les ailes sont énormes, courtes, concaves, à premières rémiges plus courtes que les secondaires; les 8e, 9e et 10e sont les plus longues. La queue est formée de douze larges rectrices graduées, dont les deux intermédiaires sont beaucoup plus longues que les autres.

La seule espèce de ce genre est l'ARGUS (1), ainsi nommé par les Européens, de ce que sa queue est semée d'yeux. Buffon en a parlé (t. II, p. 361), sous le nom de *luen*, que lui donnent en Chine les Tartares. Cependant sir Raffles, dans son Catalogue (p. 380), mentionne le nom de *kuaow*. L'argus paroît commun dans les forêts de Malak et de l'île de Sumatra, où il vit par couples. Il est mentionné dans les poëmes des Malais, où il est caractérisé en quelques vers avec prédilection. Marsden avoit parlé de cet oiseau dans son Histoire de Sumatra, sous le nom de *coo-ow*, ou fameux faisan (tom. I, p. 187). « C'est, dit-il, un oiseau d'une grande » beauté, son plumage étant peut-être, sans exagé- » ration, le plus riche de toute la race volatile. » Pris dans les bois, l'argus ne peut s'accoutumer à la captivité, et meurt bientôt après qu'il a été privé de sa liberté. Il fuit une trop vive lumière, et préfère l'obscurité. Sa chair a le goût de celle du faisan.

On dit avoir rencontré des argus à Java, dans les Moluques, et en Chine, au Pégou, à Siam, à Camboge; mais l'indication de ces localités mérite confirmation.

Nous croyons devoir donner une description plus complète de ce magnifique oiseau que celle tracée par Buffon.

Le mâle a la gorge, le haut du cou en devant et les joues recouvertes d'une peau nue, d'un rouge passant au bleu, sur laquelle sont implantés quelques poils noirs clair-semés. Les plumes du front, du dessus de la tête et de l'occiput sont très petites et veloutées. D'autres plumes très étroites, à barbes décomposées et piliformes, se relèvent un peu sur le derrière du cou. Celui-ci, en avant et en bas, de même que la poitrine, et toutes les parties postérieures, est d'un brun rougeâtre, chaque plume se trouvant tachetée irrégulièrement de jaune foncé et de noir. Le haut du dos et les petites couvertures des ailes portent de grandes taches noires, avec des petites lignes d'un jaune d'or. Le reste du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont marquetés de brun sur un fond jaune clair. Les rectrices d'un brun marron très foncé sont parsemées de petits points blancs entourés de noir. Les deux intermédiaires ont du gris sale à leur extrémité. Les pennes des ailes sont très larges, et couvertes d'un grand nombre d'yeux. Les tiges des primaires sont d'un beau bleu, celles des secondaires d'un blanc pur. L'extérieur des premières pennes est d'un blanc sale, tacheté de noir, et l'intérieur finement rayé, avec une large bande rousse, parsemée de petits points blancs; on y remarque encore des taches noires entourées de brun. Les secondaires sont d'un gris blanc pointillé de noir. Les intérieures ont de grands yeux rangés le long des tiges, et de diverses teintes. Entre les miroirs apparoissent des petites raies ondulées d'un brun noirâtre sur un fond bleu. Les pieds sont rouges, les ongles et l'iris orangé vif; le bec est jaune. L'argus a de longueur cinq pieds trois pouces, et dans ces dimensions la queue entre pour trois pieds huit pouces. Les rectrices secondaires n'ont pas moins de deux pieds dix pouces.

La femelle n'a, en totalité, que vingt-six pouces, ce qui est dû à ce que sa queue est beaucoup plus courte que celle du mâle. Ses ailes n'ont aussi que treize pouces quatre lignes, tandis que celles du mâle ont près de trois pieds. Un duvet très court recouvre le dessus de la tête : il varie du gris clair au gris brun. Le bas du cou, la poitrine et le haut du dos sont d'un roux marron, zigzagué de noir. Le reste du dos, le croupion, les petites couvertures des ailes et celles de la queue sont d'un brun jaunâtre, varié de raies transversales noires, larges et étroites. Les premières rémiges sont d'un roux foncé, pointillé de noir. Les secondaires, brun noirâtre, ont des bandelettes irrégulières jaune d'ocre.

Les jeunes sont d'un brun terne, irrégulièrement mouchetés de roux jaunâtre, de brun et de noir. Ce n'est qu'après la quatrième mue qu'ils prennent de riches parures.

(1) *Argus giganteus*, Temm., Gall., t. III, p. 678. *Argus pavoninus*, Vieillot, Gall., pl. 204 et pag. 19. *Phasianus argus*, L. Lath., Less., Atlas, pl. 84. Encycl., pl. 87, fig. 3. Atlas, Dict. classiq. Philosoph. Trans., t. LV, p. 88, pl. 3. Lond. Mag., 1766, 473.

LES IMPEYS (1), MONAULS OU LOPHOPHORES.

Ont le bec allongé, nu à la base, robuste, convexe en dessus, à mandibule supérieure, voûtée, marquée d'un sillon à son origine, plus longue que l'inférieure, recourbée et dentée à l'extrémité, élargie à la base, sans arête distincte, entamant les plumes du front. Le pourtour des yeux est nu. Les narines sont étroites, rapprochées, percées en croissant, bordées par les plumes veloutées du front,

(1) *Impeyanus*, Less., Ornith, 488. *Monaulus*, Sonn., Vieill. *Lophophorus*, Temm.

couvertes par une lame renflée. La huppe qui surmonte la tête du mâle est composée de brins filiformes, élargis à leur sommet en palettes. Leurs ailes sont courtes et concaves, à quatrième et cinquième rémige les plus longues. Les tarses sont emplumés jusqu'au-dessous de l'articulation, scutellés, armés d'un fort ergot acéré.

Ce genre ne comprend qu'une espèce, qui vit dans les forêts montagneuses de la chaîne des monts Himalaya, et qu'on a vainement essayé de plier à la domesticité. Sa voix a de l'analogie avec celle des faisans.

L'IMPEY,

OU LOPHOPHORE RESPLENDISSANT [1].

On en doit la découverte à lady Impey, à laquelle Latham l'a dédié. Cet oiseau, dit M. Temminck, rivalise avec le paon par la vivacité et le brillant des couleurs du plumage. Il porte comme les paons un élégant diadème de plumes flexibles, à baguettes effilées, à teintes métalliques, garnies à l'extrémité d'une palette, ou foliole dorée qui ondule sur chacune de ces tiges fines et mobiles. L'ensemble de toutes ces parures compose un panache d'émeraudes.

Le mâle a les plumes du sommet de la tête, des joues et de l'occiput d'un vert doré brillant. La partie postérieure et les côtés du cou sont d'un pourpré à reflets rubis. On voit briller sur la nuque et sur le manteau une teinte cuivrée à reflets pourprés. Cette couleur est nuancée sur le milieu du dos en violet à reflets dorés. Vers la région du croupion existe un large espace blanc, tandis que celui-ci est d'un beau vert doré. Toutes les pennes de la queue sont roux vif; les rémiges primaires, noir verdâtre; les secondaires, vert doré, et les couvertures pourpre nuancé de bleu chatoyant. La gorge, la poitrine et les parties inférieures sont d'un beau noir à reflets vert doré. L'espace dénudé autour des yeux est injecté de pourpre. Sur les joues sont implantées à claire-voie des petites plumes à reflets dorés. Le bec est de couleur d'ocre, et les taches sont gris noirâtre. Sa taille est de deux pieds.

La femelle, un peu plus petite, a son plumage brun terne. Au milieu de chaque plume est une ligne blanche, rayée et mouchetée avec irrégularité de brun. Le dessous de l'orbite et la gorge sont blancs. Les pennes primaires des ailes sont brunâtres, les secondaires sont barrées de noir et de roux. La queue est brun terne.

Un tubercule placé sur le tarse remplace l'ergot qui caractérise le sexe mâle.

Ce bel oiseau habite les montagnes de la partie septentrionale du Continent indien, le Népaul et les monts Himalaya. Il a reçu le nom de *monaul* des Hindoustanis, ce qui peut se traduire par *oiseau d'or*.

[1] *Impeyanus refulgens*, Less., Ornith., pl. 85. *Phasianus impeyanus*, Lath., pl. 114; *monaulus impeyanus*, Vieill., Gall. pl. 218; Encycl. pl 88, fig. 1; *lophophorus refulgens*, Temm., pl. 507 (mâle), et 513 (femelle).

LES EUPLOCOMES [1].

Sont des oiseaux intermédiaires, par leurs caractères, aux coqs et aux faisans. Leur bec robuste et recourbé entame les plumes du front. La mandibule supérieure recouvre l'inférieure, qu'elle déborde. Les narines sont obliquement percées en croissant, et légèrement élevées sur la peau nue qui recouvre les fosses nasales. Les joues sont nues presque jusqu'à la ligne moyenne du crâne. L'occiput est couvert d'une huppe formée de plumes dirigées en arrière, et toutes étroites et diversement longues, puis grêles à leur sommet. Les ailes ne dépassent pas le croupion, et les cinquième et les sixième rémiges sont les plus longues. La queue est formée de larges rectrices placées obliquement et comme en toit. Les tarses sont emplumés jusqu'à l'articulation seulement : ils sont allongés, scutellés, armés d'un ergot conique.

Plusieurs espèces, découvertes dans ces derniers temps, et décrites sous divers noms, appartiennent à ce petit genre, dont les habitudes et les mœurs ne paroissent pas différer de celles des faisans.

1° Le CHEER [2], primitivement décrit par Latham, l'a été ensuite par M. Temminck et par le général Hardwicke sous des noms différents. Cet oiseau remarquable a été envoyé du Bengale au muséum de Paris par les voyageurs Diard et Duvaucel. Il a de longueur totale dix-huit pouces. La huppe, le cou, ainsi que les parties supérieures et inférieures du corps, sont d'un noir à reflets violets brillants. Toutes les plumes de ces parties sont linéolées et frangées de grisâtre. Les plumes du croupion et les couvertures de la queue sont terminées par une zone blanche assez large. Les pieds sont gris, le bec est jaune. Les papilles de la peau nue du pourtour des yeux semblent avoir été rouges.

Telle est la description qui accompagne la belle

[1] *Euplocomus*, Temm., texte des pl. col. *Lophophorus*, Lesson, Ornith., p. 489.

[2] *Phasianus leucomelanus*, Lath., esp. 13; *lophophorus Cuvieri*, Temm., pl. 1; *lophophorus Wallichii*, Hard., Trans. soc. linn., t. XV, p. 166. *Monaul mélanien*, Vieil., Encyc., pl. 237, fig. 1.

figure que M. Temminck a donnée de cet oiseau. Tout porte à croire que l'individu qui lui a servi de type n'étoit pas complétement adulte.

La description donnée par M. Hardwicke offre quelques différences. « Le nom local de cet oiseau, dit cet amateur distingué, est *cheer :* il habite les montagnes d'Almorah, sur la frontière nord est de l'Indostan. Il est hardi, querelleur, et se bat avec un grand acharnement : on l'irrite facilement, et alors il répète avec force les syllabes *tuckraa, tuckraa.*

» Le bec, par la taille et la forme, a beaucoup d'analogie avec celui de l'impey, mais il n'a pas deux pouces. Il est très recourbé à son extrémité, et déborde la mandibule inférieure. Les yeux sont grands, entourés d'une large place nue de la forme d'un losange irrégulier, plus large sous l'œil qu'au-dessus, et marqué devant et derrière d'une couleur rouge cramoisie; sa surface est couverte de papilles granulées; la base du bec est entourée d'une cire non colorée; la pupille de l'œil ronde et noire, l'iris brun, entouré extérieurement d'un étroit anneau noir. »

Les jambes sont grises, courtes, relativement à la taille de l'oiseau, et armées chacune d'un éperon de la forme d'une alène.

Le plumage est un beau mélange de gris, de brun clair et de noir. La première couleur étant limitée à la tête, la poitrine et une partie de l'abdomen, le brun l'emporte sur toutes les parties supérieures (la tête exceptée), et les plumes sont bordées de barres noires, s'étendant à la couverture supérieure de la queue. Cette dernière est cunéiforme, et consiste en douze ou quatorze pennes inégales; les deux du milieu sont plus grandes que les autres, et toutes sont supérieurement traversées de raies noires sur un fond brun clair.

La couleur de la tête plus sombre tire sur le noir, et du sommet de la tête à l'occiput s'élèvent quelques longues plumes déliées, plus larges à l'extrémité, en forme de huppe inclinée en arrière.

Cet oiseau supporte fort bien le climat du Bengale, et pourroit être apporté vivant en Europe sans beaucoup de peine. La femelle diffère peu du mâle; il lui manque la huppe et les éperons.

2° Le NIGELLE (1) ne nous est connu que par une simple indication. Le mâle, dit M. Jameson, diffère de la femelle parce qu'il est plus fort, et qu'il présente deux bandes d'un brun rougeâtre, l'une qui s'étend de l'angle externe de l'œil, et l'autre qui part du méat auditif pour se rendre à la partie inférieure du cou, où elle s'unit avec la précédente pour dessiner un large collier. Il en diffère en outre par le blanc jaunâtre qui colore la poitrine, bien que quelques plumes aient une bandelette noire à leur milieu. Les plumes des flancs, de nuance foncée, sont brunes à leur sommet. Les ergots manquent dans les deux sexes, ce qui porte M. Jameson à proposer de le séparer en un genre distinct de gallinacés qui seroit voisin des lophophores. Le nigelle paroît très répandu, car on le rencontre depuis la Perse jusque dans les rangées les plus reculées des monts Himalayas.

3° Le REYNAUD (1) a été rapporté du Pégou par le docteur Reynaud, chirurgien-major de la gabarre de l'état *la Chevrette*, et nous l'avons publié dans l'atlas de la partie zoologique du voyage aux Indes orientales de M. Bélanger, en ces termes :

De la taille du faisan doré, cet oiseau a vingt-huit pouces de longueur totale. Son bec, de couleur cornée, est blanchâtre, robuste, légèrement convexe, à narines percées en scissure sur le haut de la mandibule. Les côtés de la tête sont garnis d'une peau nue, vivement injectée. Les plumes de l'occiput forment une huppe rejetée en arrière. Elles sont roides et étroites.

Le mâle a la huppe d'un bleu indigo foncé; tout le dessus du corps d'un gris bleuâtre, finement vermiculé de brun par lignes minces et étroites. Les couvertures supérieures de la queue sont amples, arrondies. Tout le dessous du corps sans distinction est d'un bleu indigo foncé, que relève une belle flamme blanche longitudinale, occupant le milieu de chaque plume. Les rémiges et les rectrices sont grises, rayées de brunâtre. Les couvertures supérieures et les deux grandes rectrices en toit sont d'un blanc sans taches. Les tarses sont plombés. L'ergot est médiocre.

La femelle, de même taille que le mâle, a les couleurs de son plumage très différentes. Les plumes de la tête et de la huppe occipitale sont d'un roux ferrugineux. Les joues sont nues, rouges, turgescentes. Les plumes des joues et de la gorge sont d'un roux clair. Le dessus du cou est roux, mais chaque plume est bordée de blanc. Le dos, les ailes, les couvertures de la queue, sont d'un roux brunâtre, très finement vermiculé de lignes fines et brunes. Tout le dessous du corps, à partir de la gorge, est d'un roux ferrugineux intense, que relève sur le bord de chaque plume un triangle marginal blanc. Les rectrices latérales sont fauves, rayées de blanc. Les deux supérieures sont blanc sale, vermiculées de brunâtre. Les tarses sont plombés, sans ergots.

Ce bel oiseau, à ailes courtes et à queue assez ample, à demi en toit, vit au Pégou, et le muséum de

(1) *Lophophorus nigelli*, James.; l'Institut, n° 125; p. 315.

(1) *Phasianus Reynaudii*, Less., Zool. de Bélanger. It. aux Indes orientales, pl. 8 (mâle), et 9 (femelle), p. 276.

Paris possède les individus des deux sexes que nous venons de décrire.

Nous pensons que c'est une espèce fort voisine, si elle n'est pas identique, qu'a décrite M. Hardwicke sous le nom de FAISAN DE GARDNER (1). Telle est la description que donne ce voyageur :

« Cet oiseau habite les montagnes neigeuses au nord de la vallée du Népaul. Un seul individu a été donné à M. Wallich, pendant son séjour à Kamandoo.

» Sa taille approche de celle du faisan ensanglanté ; il a, de la pointe du bec à celle de la queue, quatorze pouces et demi. Le bec est noir, court, robuste, et les mandibules de grandeur presque égale (trois quarts d'un pouce) ; la supérieure légèrement arquée, le haut du bec arrondi ; la mandibule inférieure étroite et obtuse à l'extrémité ; la base de la mandibule supérieure est couverte d'une cire couleur de carmin, dans laquelle sont situées les ouvertures nasales ; les yeux sont entourés d'une place nue et étroite de même couleur ; l'iris brun, bordé d'un étroit cercle noir ; la pupille noire ; les jambes sont d'un brun roussâtre ; du côté gauche est un seul éperon conique, avec le rudiment ou le tubercule d'un autre en dessous ; mais sur la jambe droite il ne paroît aucun de ces appendices.

» La couleur dominante du plumage est un brun de rouille mêlé de lignes noires ondulées et fort étroites, qui sont plus nombreuses sur le dos, les ailes et la queue, et qui y produisent une teinte plus sombre. La poitrine, le cou et les joues sont d'une couleur de rouille plus claire ; vers la tête, les plumes sont un peu plus grandes ; celles du sommet sont grises, plus longues, s'élevant en crête de moyenne grandeur, qui se plie légèrement en arrière ; les ailes sont courtes, et atteignent à peu près l'origine des plumes de la queue ; la queue, qui consiste en pennes presque égales et arrondies, est légèrement terminée en pointe, et a environ cinq pouces de longueur. »

LES FAISANS (2).

Sont reconnoissables à leur longue queue, formée de dix-huit rectrices étagées, de manière que les deux du milieu sont plus longues que les autres. Toutes finissent en pointes, et sont disposées en toit. Leurs couvertures sont fort longues. Le bec est convexe, mais déprimé à sa pointe. Les narines sont basales, à moitié fermées par une membrane voûtée. Le pourtour des yeux est nu et papilleux. Les ailes sont courtes, à 4e et 5e rémige les plus longues. Les tarses sont forts, scutellés, armés chacun d'un ergot conique.

Les faisans sont de gros oiseaux à chair délicate, tous originaires de l'Asie. Le type de ce genre est le célèbre oiseau du phâse des Argonautes, le FAISAN ORDINAIRE (1), décrit par Buffon et figuré dans ses enluminures, nos 121 et 122, originaire de la Chine, et commun dans la chaîne du Caucase. Cet oiseau s'est propagé dans plusieurs des régions tempérées de l'Europe : nous ne placerons ici que quelques détails relatifs aux femelles qui prennent le plumage des mâles, et que les chasseurs connoissent sous le nom de *faisans coquards* (2). On a cru longtemps, et l'inspection de leur coloration portoit naturellement à admettre cette idée, que les faisans coquards étoient des mâles malades. Mauduit et Vicq-d'Azir disséquèrent de ces femelles, chez lesquelles ils trouvèrent les ovaires oblitérés. M. Isidore Geoffroy constate que des femelles soumises à son observation manifestèrent le changement de leur livrée vers l'âge de cinq ans, d'autres à huit et dix ans, et que chaque année ensuite le plumage prenoit plus d'analogie avec celui des mâles, au point que vers huit ans, ou plus tard, suivant les individus, l'analogie étoit si grande, que l'œil le plus exercé ne pouvoit saisir aucune dissemblance, si l'existence de l'ergot, et le peu d'ampleur de la partie nue du pourtour de l'œil n'étoient des caractères quelquefois suffisants, mais non toujours certains, puisque quelques femelles ont des ergots, et que certains mâles en sont privés. L'espace dénudé des joues est un meilleur caractère. Ces femelles, qui prennent en vieillissant le plumage des mâles, en acquièrent aussi la voix ; cette modification de l'organisme s'est représentée d'ailleurs chez les femelles d'autres faisans, le doré entre autres, et chez diverses autres espèces d'oiseaux ; mais M. Yarrell (3) s'est assuré que l'âge avancé n'étoit pas une condition à la manifestation de ce phénomène, puisqu'il a vu des femelles âgées à peine d'une année revêtir déjà la livrée des mâles. Après avoir disséqué sept femelles, et dans une livrée du sexe opposé, et après avoir trouvé chez toutes les ovaires dans un état d'atrophie ou d'induration, il en conclut que c'est à l'altération organique des ovaires qu'est due la masculanisation des femelles.

M. Ménétriers dit que le faisan ordinaire est très commun dans la province du Caucase, près des fleuves Térek et Soulak, et que dans l'automne, époque

(1) *Phasianus Gardneri*, Hardw., Trans. soc. linn. Lond., t. XV.

(2) *Phasianus*, L.

(1) *Phasianus colchicus*, L.

(2) Sur des femelles de faisans à plumage de mâles; Isid. Geoff. St-Hilaire, Ann. du Mus., t. XII, p. 220. Bull. de Férussac, t. VI, p. 268.

(3) Philos. trans. of the royal Soc. of London, 1827, 2e partie, p. 268. Bull., XV, 391.

à laquelle il se rend dans les steppes, on le chasse à cheval, et le faisant lever plusieurs fois on le fatigue aisément, et c'est alors qu'on peut l'abattre à coups de cravache.

2° Le FAISAN A COLLIER (1) forme une race distincte du faisan ordinaire, avec lequel on l'a parfois confondu. Sa taille est moins grande, mais il lui ressemble quant à l'ampleur de la nudité des joues, et quant aux petites plumes, qui simulent des cornes sur le côté de la tête. Le mâle a le dessus de la tête fauve, nuancé de vert clair; deux traits blancs s'arrondissent sur les yeux en forme de sourcils. La partie supérieure du cou, la gorge et les plumes qui forment touffes sur les côtés de la tête, sont d'un beau vert foncé, à reflets violets. Au tiers du cou se dessine un collier d'un blanc éclatant, étroit en arrière et en avant, et large sur les côtés. Les plumes du manteau, noires dans leur milieu, ont sur leur contour un liseré en zigzag, blanchâtre, avec une frange de couleur ocreuse, et une tache noire en fer de lance à leur sommet. Le reste de la plume est d'un marron à reflets violets. Le haut du dos et le croupion sont variés de vert, mais avec des nuances différentes, et qui se fondent sur les côtés en gris cendré. Chaque plume du haut du dos est noirâtre au milieu, et sur ce noir existent des bandelettes en zigzag d'un blanc jaunâtre; puis leur pointe est rayée de vert éclatant. Les couvertures supérieures de la queue sont vert clair, et leurs barbes sont soyeuses et lâches. Le thorax est roux pourpré brillant, et chaque plume est bordée de riche violet. Les plumes des flancs sont jaune blanchâtre, elles sont marquées à leur extrémité d'une grande tache angulaire violet. Le ventre est noir, à reflets pourprés chatoyants. Les grandes couvertures des ailes sont grises, nuancées de vert clair. Les rectrices, olivâtres à leur partie moyenne, sont nuancées aux bords de roux violet, et traversées par des rubans noirs égaux. Les pieds sont gris; le bec est jaunâtre, et l'iris est jaune éclatant.

La femelle diffère autant, par les couleurs de son plumage, de la faisane vulgaire, que les mâles sont dissemblables entre eux. Cette femelle a sous l'œil une petite bandelette de plumes courtes et noirâtres. Son plumage est plus rembruni, et privé des taches noires qu'on remarque dans la livrée de la faisane commune; sa queue aussi est marquée de bandes brunes très prononcées, qu'on distingue à peine chez cette dernière.

Le faisan à collier vit dans les forêts de la Chine, et surtout dans les provinces septentrionales de ce vaste empire.

(1) *Phasianus albo torquatus*, Bonnat., Encycl., t. I, p. 184. *P. torquatus*, Temm., Gall., t. II, p. 326, et t. III, p. 670.

3° Le FAISAN ARGENTÉ (1), aussi originaire de la Chine, et qui se multiplie parfaitement dans les ménageries de l'Europe, a été décrit et figuré par Buffon, pl. 123 et 124.

4° Le FAISAN DORÉ OU TRICOLORE (2), a été décrit par Buffon, qui l'a fait figurer planche 217 de ses enluminures. Cet admirable oiseau se reproduit aisément dans les ménageries de la France, et est regardé par la plupart des naturalistes, sur le dire de Buffon, comme exclusivement propre à la Chine et au Japon. Cependant, tout prouve que les anciens connoissoient parfaitement ce faisan, et que c'est de lui qu'ont été empruntés quelques caractères du phénix, et qu'il s'agit du tricolore, et nullement du faisan ordinaire ou oiseau du phâse, dont Pline parle lorsqu'il dit : *Phasianæ in Colchis geminas ex plumâ aures submittunt, subrigunt que* (3). Il y a en Colchide (Mingrélie), des faisans pourvus de deux oreilles en plumes, qu'ils relèvent ou qu'ils abaissent à volonté. Or, M. Gamba, consul de France à Tiflis, a vu et chassé dans les chaînes du Caucase le faisan doré, dont les compagnies se trouvoient en grande quantité à côté de celles du faisan ordinaire.

Mais nous ajouterons à ces détails que tous les faisans semblent nés sur les hauts plateaux qui occupent l'intervalle des 25 à 45 degrés de latitude nord. Le faisan doré, d'ailleurs, a long-temps fait les délices des Romains, et nul doute que Pline n'ait eu en vue cet oiseau quand il parle du phénix en ces termes (liv. X, chap. 2) : « Les oiseaux d'Éthiopie et de l'Inde sont remarquables par l'éclat et la variété de leurs couleurs; mais le phénix d'Arabie est le plus admirable d'entre eux : il a la taille d'un aigle, le cou de couleur d'or, le plumage pourpre, la queue bleuâtre avec du rose, ayant un fanon sous le gosier et une huppe sur la tête. »

M. Ménétriers, dans son Voyage au Caucase (4), passe sous silence le faisan doré, et ne paroît pas en avoir eu connoissance.

5° Le FAISAN VERSICOLORE (5) habite le Japon, et non pas l'île de Java, ainsi que le dit M. Vieillot. Il est de la taille du faisan vulgaire d'Europe, mais sa queue est proportionnellement plus courte. Tou-

(1) *Phasianus nycthemerus*, L. Albin, pl. 37. Encycl., p. 89, fig. 1 et 2.

(2) *Phasianus pictus*, L. Less., Ornith., pl. 83, fig. 2. Hays, pl. 22.

(3) Pline, X, 67; consultez sur ce sujet une note sur le faisan doré, insérée par M. Dureau de la Malle dans les Ann. des sc. nat., t. XVIII, p. 274, nov. 1829. Bull., XXII, 126.

(4) Cat. raisonné, in-4°, Saint-Pétersbourg, 1832.

(5) *Phasianus versicolore*, Vieill., Gal., pl. 205. *Ph. diardi*, puis *versicolore*, Temm., pl. 486 (mâle), et 493 (femelle).

tes les plumes du cou, du manteau et de la poitrine sont terminées par deux lobes arrondis séparés par une échancrure assez forte. Les plumes de l'occiput forment de chaque côté une touffe analogue à celle de notre faisan.

Le sommet de la tête, la nuque, le haut du cou, sont vert doré, à reflets pourpres et violets. La gorge et le devant du cou sont bleu vif, à éclat métallisé et pourpre; le cou dans sa partie inférieure, la poitrine et le dessous du corps, sont d'un vert foncé, très vif et très luisant. Le manteau et les scapulaires sont zonés de blanc jaunâtre, sur un fond vert métallique très riche et chatoyant, que relèvent des bordures jaune doré. Le dos et le croupion sont gris, nuancés de verdâtre et à reflets. Les couvertures semblent colorées de gris, de lilas et de vert, suivant les reflets lumineux. Les rectrices, peu longues et foiblement étagées, sont gris verdâtre, picotées de points noirs sur les latérales. Les quatre du milieu ont le long de leur baguette des petites bandes attenantes, bordées de barbes désunies, qui pendent de chaque côté en larges franges de gris pourpré. Les tarses sont armés d'un assez fort éperon. Leur couleur est rougeâtre. Les papilles des joues sont rouges, et le bec est coloré en jaune. Le mâle a deux pieds sept à huit pouces de longueur, et la queue n'a que quatorze ou quinze pouces.

La femelle ressemble, par la coloration de son plumage, à la faisane d'Europe. Sa taille est moindre toutefois, et sa queue est proportionnellement plus courte. Les parties inférieures sont émaillées de taches noires, et les parties supérieures sont vertes, avec un brillant métallisé, et chaque plume est bordée de blond doré; les lobes et l'échancrure des plumes du thorax sont moins marqués que chez le mâle. Elle n'a aussi que seize à dix-sept pouces de longueur.

Ce faisan paroît être commun au Japon, où il vit dans les bois, et d'où M. Van-Siebold s'en est procuré de nombreux individus.

6° Le faisan de Soemmering (1) a été découvert au Japon par le docteur Van-Siebold, et rappelle par son nom les travaux d'un célèbre professeur. Sa taille est intermédiaire à celle du faisan ordinaire et du faisan doré. Sa queue est plus longue que celle de ce dernier. Le pourtour des yeux est nu et d'un beau rouge, et au-dessous existe un petit emplacement recouvert d'une peau blanche papilleuse. Le mâle n'a point de huppe ni de touffes à l'occiput. Les rectrices, au nombre de dix-huit, sont très longues, très étagées, planes, et les deux du milieu dépassent de beaucoup toutes les autres.

La plus grande partie du plumage est coloré en pourpre glacé d'or, à reflets opalins. Le pourpre domine sur la tête, le cou, le menton et la poitrine, et il reflète les tons de l'or poli et les irisations de la nacre, principalement sur le dos et le croupion. Le ventre et les ailes sont d'un roussâtre mélangé de nuances violettes, et parsemé de grandes taches noires. Les rectrices, d'un roux ardent, sont lavées de nuances plus ou moins claires, et sont coupées, à de grands intervalles, de treize bandes transversales noires, peu larges. Les pieds sont d'un gris-clair, et le bec est jaune. Ce faisan a, de longueur totale, trois pieds six à dix pouces: les plus grandes pennes de la queue entrant dans ces dimensions pour deux pieds huit pouces.

La femelle a une queue régulièrement étagée, mais courte. Son plumage est roux, plus ou moins pourpré, maculé de grandes plaques noires en dessus Les baguettes de chaque plume ont une bandelette longitudinale d'un roux clair. La gorge et le devant du cou sont blanchâtres, et chaque plume est contournée par un cercle noir. La poitrine est variée de zigzags noirs, sur un fond cendré roussâtre. Le milieu du ventre est blanc. Les flancs et les ailes ont des taches noires et rousses assez grandes. Les rémiges sont terminées de blanc. La queue, d'un roux vif, est barrée à son extrémité, les deux pennes moyennes exceptées, de noir parfois bordé de blanc pur. Les deux du milieu sont rousses, zigzaguées de noir, et à sommet blanc terne. Elle a, au plus, dix-neuf à vingt pouces.

7° Le faisan superbe (1) n'est connu que par les peintures chinoises, et Sonnini, qui le premier l'a mentionné, ne croit pas à son existence. M. Temminck n'ajoute rien de positif à ce qu'en disent vaguement quelques voyageurs. Il dit que les riches Chinois aiment porter sur leurs habits les figures de cet oiseau, et que c'est de lui que parle Marco-Paolo, et non pas de l'argus.

Le faisan superbe n'existe dans aucun cabinet. Habitant le milieu et le nord de la Chine, son exportation par mer est presque rendue impossible. Aussi les descriptions qu'on en a données, faites d'après les peintures chinoises, sont-elles entachées des plus grossières erreurs, et M. Temminck lui-même a embrouillé sa description, en y ajoutant les détails relatifs à deux pennes moyennes, qu'il a reconnues depuis appartenir au faisan vénéré.

8° Le faisan vénéré (2), magnifique espèce dont on doit la connoissance à M. Temminck, a été également décrit par le général Hardwicke, d'après un individu rapporté de Canton par M. John Reeves,

(1) *Phasianus Sæmmeringii*, Temm., pl. 487 (mâle), et 488 (fem.).

(1) *Phasianus superbus*, Temm., Gall, t. II, p. 336, et t. III, p. 670.

(2) *Phasianus veneratus*, Temm., pl. color. 485 (mâle). *Ph. Reevesii*, Hardw., Litt. gaz., 25 juin. Proceed., I, 77. Hard. et Gray, Cent. Ind.

et qui est le premier qui ait vécu en Europe, à Regent'sparch, à Londres. Les deux pennes moyennes de la queue de cet admirable oiseau avoient déjà été signalées par M. Temminck, comme appartenant au faisan superbe, dans son Histoire des gallinacés (t. II, p. 336).

Le faisan de Reeves, dit le général Hardwicke, est brun, parsemé d'yeux noirs et foncés en teinte. Les ailes et le dessus du corps sont variés de noir et de blanc. Sa queue est longue de cinq à six pieds, à pennes d'un noir luisant, que raient en travers des bandes brun marron. Il vit à la Chine.

Mais la description de M. Temminck est trop complète pour que nous ne nous empressions pas de l'offrir à nos lecteurs :

« Ce beau faisan, paré de couleurs fortement tranchées, et à rectrices d'une énorme longueur, est de la taille du faisan argenté de la Chine, et par conséquent un peu plus grand que le faisan vulgaire. Son bec est plus droit, plus déprimé, surtout moins courbé à la pointe que celui des autres espèces de ce genre. Une très petite partie des joues est dénuée de plumes : elle est occupée par un cercle de petites papilles rouges qui entourent l'orbite. La queue est très étagée, d'une longueur presque disproportionnée à la taille de l'oiseau, et formée de dix-huit pennes très étroites, dont les quatre du milieu sont obliquement placées en gouttière renversée. Les pennes les plus externes n'ont guère au-delà de trois à quatre pouces, quand les moyennes ont de trois à quatre pieds, et plus.

» La tête n'est surmontée d'aucune huppe ni parure. Une calotte blanche enveloppe l'occiput : elle est bordée d'un liséré noir, qui prend plus d'ampleur sur l'oreille seulement. Le front a un bandeau blanc doublé de noir. Deux colliers, plus larges en avant qu'en arrière, naissent à la nuque. Le supérieur est blanc neigeux, et encadre la gorge jusqu'au menton. L'inférieur descend en pointe sur la poitrine. Le bas du cou, le manteau, le dos et le croupion sont couverts de plumes qui, par la manière tranchée dont elles sont colorées, simulent des écailles. Ces plumes sont d'un jaune d'or très vif, et ont leurs bords frangés d'un croissant noir parfait. Celles de la poitrine et des flancs ont deux bandes en losanges d'un noir intense sur un fond blanc. Elles ont vers le bout un croissant noir et une large bande mordorée à leur extrémité. Les plus longues des plumes des flancs ont leur extrémité jaune d'or. Les cuisses et le ventre ont un beau noir de velours. Les couvertures inférieures sont noires tachetées de jaune doré.

» Les pennes de la queue, larges d'environ deux pouces, se terminent en pointes, et sont voûtées en toit. Leur rachis est fortement creusé en dessous. Les barbes, blanc grisâtre, se nuancent par demi-teintes en roux doré, de manière que cette couleur est très foncée sur le bord de la plume. Ces barbes sont marquées de quarante-sept barres ou demi-lunes sur chaque côté, toutes parallèles à la naissance comme à la fin de la plume, mais alternes à partir du premier quart jusqu'au troisième environ. Ces croissants sont noirs à l'origine de la plume, et se nuancent graduellement en couleur marron, de manière à ne plus offrir à l'extrémité que cette dernière couleur. »

Le faisan vénéré a les jambes grises, le bec blanc. La femelle est gris roux linéolé de brun, avec des teintes plus claires et plus marquées de ligne sur le ventre.

Les Chinois de qualité font élever ce faisan dans leurs ménageries. C'est pour eux un oiseau rare et de grand prix, que l'on apporte à Pékin des confins de l'empire. On dit que son exportation est sévèrement défendue, et que la contravention est punie avec rigueur. Toujours est-il sûr, dit M. Temminck, que les papiers pour tentures ni les peintures ne représentent ce faisan, ce qui porte à croire ou qu'il est très rare et peu connu, ou que des préjugés religieux s'opposent à ce qu'on en reproduise la figure.

9° Le FAISAN DE LADY AMHERST [1] a été décrit, il y a peu d'années, par M. Leadbeater, et dédié par lui à milady Amherst, femme d'un ambassadeur anglois envoyé en Chine. Cette dame s'efforça de conserver les deux individus mâles que le roi d'Ava lui avoit donnés vivants, mais ils moururent à leur arrivée à Londres. C'est encore une de ces admirables espèces qui rivalisent en éclat avec les plus riches du genre. Sa taille est à peu près celle du faisan doré, dont elle rappelle la queue et les parures accessoires. Le pourtour des yeux est bleu azur, et un barbillon charnu, également bleu, reborde la commissure des mandibules. L'occiput est couronné par une huppe ample, formée de douze rangées de plumes, dont celles de la rangée la plus inférieure ont jusqu'à quatre pouces de longueur. Cette huppe en voûte, que l'oiseau peut étaler en éventail, recouvre toute la partie postérieure du cou. Leur couleur est un blanc opalin, terminé par deux croissants, l'un vert opalin et l'autre bleu. Au-dessus de cette huppe s'élève un petit panache de plumes longues et subulées, d'un pourpre éclatant. La tête, le cou, le dos et les scapulaires sont d'un riche vert métallique, et chaque plume est terminée par un croissant noir de velours. Les couvertures alaires sont bleu métallisé, à rebords noirs. Le ventre est blanc pur, mais les couvertures inférieures sont d'un vert mé-

[1] *Phasianus Amherstiæ*, Leadbeater, Trans. soc. linn., t. XVI, part. I, p. 129, pl. 15. Bull., XXI, 320. Zool. journ., 492 et 502.

tallisé, le croupion d'un jaune éclatant, et la région coccygienne rouge vif. Les longues couvertures des rectrices sont blanches, rayées de vert et terminées de rouge vif. La queue est fort longue : ses pennes sont en toit, et rassemblées en un faisceau comme celles du faisan doré; leur coloration est un blanc frangé sur les bords de mordoré, et marqué à de longs intervalles de bandes diagonales vert foncé. L'iris est blanc. Les pieds et le bec sont gris. Cet oiseau a de longueur totale quatre pieds trois pouces, et les rectrices ont jusqu'à trente-huit pouces de longueur. La femelle est inconnue.

Ce beau faisan habite les montagnes de la Cochinchine.

10° Le FAISAN DE STAGE (1) a été figuré dans la centurie des oiseaux de l'Himalaya, par M. Gould, Son bec et les tarses sont cornés; des plumes effilées forment une huppe sur le derrière de la tête. Le tour des yeux est nu et rouge; le plumage du mâle est fauve, mais chaque plume porte un chevron noir. Le bas-ventre et le croupion sont d'un rouge cannelle. Sa queue est très longue, très étagée, barrée de noir, et formée de rectrices étroites et fauve vif : l'oiseau est long de quatre pieds, la queue comprise.

11° Le FAISAN A HUPPE BLANCHE (2) est encore une des belles espèces découvertes dans les montagnes de l'Himalaya, et figurée par M. Gould dans sa Centurie. Le mâle est noir en dessus, avec des reflets d'un vert métallisé brillant. Le bas du dos et le croupion sont blancs; les plumes de la huppe sont allongées, recourbées en arrière et brunâtres à leur base, d'un blanc pur dans le reste de leur étendue. Les rémiges et toutes les parties inférieures sont brunâtres; les plumes de la poitrine sont lancéolées et blanchâtres; le bec et les tarses sont cornés : le tour des yeux rouge.

La femelle a le corps en dessus, et la huppe, qui est courte, d'un fauve brunâtre; les teintes du ventre sont plus claires. La gorge, la base des plumes qui revêtent les autres parties du corps et leur rachis, sont blanches. Les bords des rectrices sont noirs, et leur milieu est brun, rayé de blanc.

12° Le FAISAN PUCRASIA (3) mâle a une longue huppe, la tête et le cou vert doré, les joues d'un blanc neigeux, le dos gris cendré flammé de roux; le dessous du corps d'un roux vif; les plumes des flancs étroites, et flammées de brun à leur partie moyenne. La queue est conique, avec des couvertures rousses en dessus, et grises barriolées en dessous. La femelle a le plumage roux, flammulé de noir. Cet oiseau habite la chaîne de l'Himalaya.

13° Le FAISAN LINÉOLÉ (1) vit sur la presqu'île de Malacca. Son plumage est gris clair en dessus, agréablement ondulé de lignes délicates noires; la tête, la huppe qui est longue, la gorge, le devant du cou et les parties inférieures du corps sont noires; les plumes des flancs sont dans leur partie moyenne rayées de traits fins et blanc pur. La queue est barrée de blanc et de noir, par raies ondulées et distantes.

Buchanan avoit observé un individu de ce faisan vivant dans une ménagerie du continent de l'Inde.

14° Le FAISAN A JOUES ROUGES (2), que les Malais de Sumatra connoissent sous le nom de *Mira mata*, est de la taille d'une poule, au dire de sir Raffles, qui le décrit en ces termes : « Son plumage est noir, glacé de reflets bleus et verts, mais il est finement rayé sur le dos et sur les ailes de très petites lignes blanches ou grises. Les grandes couvertures des ailes sont brunâtres; les rectrices, disposées comme chez les autres faisans en deux plans inclinés, sont d'un roux vif ou ferrugineuses : leurs couvertures supérieures sont teintées de pourpre ou de violet. Le rouge des nudités des joues est brillant. La tête n'a point de huppe. Le bec est fort et noirâtre, les tarses sont bleuâtres et armés d'ergots robustes. La femelle diffère du mâle par sa couleur noire plombée, avec des lignes ondulées sur la queue, qui est rousse; les jeunes ont la queue noire.

15° Le FAISAN ROUX (3) est encore une espèce de Sumatra, fort peu connue, et qu'a décrite le général Raffles, ainsi qu'il suit : « Ce faisan paroît être inédit. Sa taille est celle du coq ordinaire, et mesure vingt pouces (anglois) de longueur. Son plumage en dessus est d'un ferrugineux intense, finement tacheté de noir. La poitrine est aussi rousse, mais chaque plume a une bande noire qui se termine par du blanc. Le ventre est blanc et obscur, le croupion est blanc; l'occiput est surmonté par une huppe de plumes recourbées en arrière; le nu du pourtour des yeux est bleu; l'iris est rouge; la queue, médiocre, a la coloration du dos; les tarses sont ou rougeâtres ou bleuâtres, mais sans ergots, ceux-ci se trouvant remplacés par un petit tubercule. La fe-

(1) *Phasianus Stacei*, Gould, Cent. of Birds, avec pl.; Bull., XXV, 352. *Ph. stramineo-albus, supra frequenter, subtus parcè nigro fasciatus, dorso abdomineque imis rufescentibus; capite cristato fusco; caudâ fasciis latis nigris, ad basin internè rufis, ornatâ.*

(2) *Phasianus albo cristatus*, Gould, Cent. of Birds. Bull., XXV, 352, Proceed. I, 9.

(3) *Phasianus pucrasia*, Gould, Cent. of Birds, avec pl. (mâle et fem.). Bull, XXV, 353.

(1) *Phasianus lineatus*, Lath. MS. Vigors, Proceed., I, 24. *Lineated pheasant*, Lath., Gen. hist., t. VIII, p. 201, esp. 14.

(2) *Phasianus erythrophthalmus*, Raffles, Cat.; Trans. soc. linn., t. XIII, p. 321.

(3) *Phasianus rufus*, Raffles, Cat., Trans. soc. linn., t. XIII, p. 321.

melle diffère peu du mâle. » Les Malais de Sumatra nomment cet oiseau *burong trab*. Il se pourroit qu'il appartînt à un genre différent de celui des faisans.

LES EULOPHES [1].

Sont remarquables par leur huppe très touffue, leur tête sans aucune nudité, et leurs tarses grêles, scutellés et privés d'ergots. Leur bec est petit, à cire étroite, dans laquelle s'ouvrent à la base et proche le front les narines. Leurs ailes sont concaves et dépassent le croupion. Leur queue est cunéiforme et disposée en toit. La seule espèce de ce genre vit au Bengale. Nous l'avons décrite en août 1818, sous le nom de *népaul huppé* [2], et elle est indiquée avec les tragopans. Depuis, M. Temminck l'a figuré sous le nom de *tragopan Duvaucel* [3]; mais la planche a paru sans texte. Ce bel oiseau est surtout caractérisé par la très longue huppe d'un bleu noir bronzé, que forment des plumes nombreuses, étroites et assez roides, qui partent de l'occiput et se dirigent en arrière. Celles de devant sont couleur de rouille. La tête, la gorge et les joues sont recouvertes de plumes serrées, imbriquées en écailles, et d'un vert noir bronzé. Une large tache blanc pur naît sur les joues et descend sur les côtés du cou, et se trouve bordée en avant par quelques écailles aurores. Le dessus du corps est brun, ondé de gris, et le dessous est marron foncé et luisant, ce qui est dû à ce que le centre de chaque plume est flammé d'un marron plus vif, et que les bords, surtout sur les flancs, sont à teintes claires, parfois jaunes. Celles des côtés du corps ont cependant une teinte brunâtre. Toutes ces plumes sont lancéolées. Les couvertures des ailes et les rémiges secondaires sont brunâtres, frangées de blanc. Les plumes de la région anale et celles des cuisses sont brunes, rayées en long de blanc jaunâtre. Le bec est noir et les tarses sont plombés.

La femelle a la tête et le cou noirs, le plumage gris roux vif. Cet oiseau habite le Bengale.

LES PLECTROPÈDES [4].

Sont caractérisés par leurs éperons, et constituent un genre qui les approche singulièrement de celui des faisans, mais qui n'a pas une analogie véritable avec les francolins, auxquels M. Temminck les a réunis. « Il suffit de jeter un coup d'œil sur la figure du francolin ensanglanté, dit M. Temminck dans le texte de ses planches, pour être convaincu que cet oiseau n'est pas un faisan, ainsi que le veut le major-général Hardwicke. » A cela nous répondrons que l'oiseau en question est bien plus voisin des faisans, dont il a tous les caractères généraux, que des francolins, auxquels il ne ressemble et rien; la possession de deux ou trois ergots exceptée.

Les plectropèdes ont généralement les plumes étroites, lancéolées, et en recouvrement, des eulophes et des coqs. Les plumes de la tête sont lâches, et forment même sur l'occiput, en s'allongeant, une sorte de petite huppe. Le bec est court, robuste et très bombé. Les narines sont oblongues, et percées dans le rebord de la cire. Le tour des yeux est garni d'une peau nue et sans papilles. Les ailes sont courtes, obtuses et arrondies. La queue est moyenne, formée de rectrices étagées; elle est en toit voûté, et arrondie à son extrémité. Les tarses sont grêles, scutellés, armés d'éperons, dont le nombre varie: ainsi il y en a deux, trois ou quatre à chaque tarse ou à un seul, bien que le nombre deux soit le plus ordinaire. Les doigts sont longs, et terminés par des ongles très grêles. La femelle n'a pas d'ergots.

La seule espèce connue habite les montagnes du Népaul: c'est le PLECTROPÈDE D'HARDWICKE [1], qui joint à ses formes élancées, à sa tournure belliqueuse, des couleurs vives et tranchées, et une vestiture qui semble tachée de sang. Un gris très pur teint les parties supérieures du corps et du cou: chacune des plumes de ces régions porte une raie blanche sur toute l'étendue de la ligne moyenne, et deux autres raies noires suivent celles-ci. Les couvertures supérieures de la queue sont frangées de riche carmin. Cette nuance apparoît encore sur les barbes des rectrices, qui ont la base grise, leur sommet blanc et leurs rachis argentés. Les couvertures des ailes sont rayées de vert tendre, et sont bordées de noir. Les plumes de la tête sont panachées de blanc sur un fond gris; celles du front, des joues et du menton sont rouge cramoisi, s'avançant au devant de l'œil en une sorte de sourcil. Les parties inférieures du corps et le devant du cou sont lavés de vert, glacé de jaune sur la poitrine, et de vert plus foncé sur les flancs. Le devant du cou est panaché de noir sur un fond jaune verdâtre. La gorge et les couvertures inférieures de la queue sont d'un rouge carmin fort vif. Des taches d'un carmin plus clair sont irrégulièrement jetées sur la poitrine, et s'arrondissent sur les flancs: elles sont semées de ma-

(1) *Eulophus*, Less.

(2) *Satyra macrolopha*, Less., Dict. sc. nat., t. LIX, p. 196, et Ornith., p. 494.

(3) Pl. 545.

(4) *Plectropus*, Less.; *phasianus*, Hardw.; *francolinus*, Temm.

(1) *Phasianus cruentus*, Hardw. Trans. soc. linn., t. XIII, p. 237; *perdix cruenta*, Temm., pl. 332 (mâle).

nière à imiter des gouttes de sang. Le mâle a seize pouces environ de longueur. La femelle est plus petite; son plumage ressemble à celui du mâle, à la vivacité près de teinte grise, qui, chez elle, est plus affoiblie. Elle aussi privée d'ergots.

LES TRAGOPANS.

Tragopan. Cuv. (1).

En étudiant le faisan cornu de Buffon, nous avions senti la nécessité de créer un nouveau genre pour cet oiseau, qui s'éloigne beaucoup des faisans, des coqs, des pénélopes, avec lesquels on l'a tour à tour associé. Nous avions donc proposé dès le mois d'août 1828 le nom générique *satyra*, ainsi qu'on peut le voir dans le Dictionnaire des sciences naturelles, à la suite des yacous ou pénélopes; mais presque en même temps M. Cuvier adoptoit, dans la deuxième édition de son Règne animal, le nom de *tragopan*, beaucoup plus convenable, puisqu'il paroît que c'est de cet oiseau que veut parler Pline (lib. X, c. XLIX), lorsqu'il décrit son *tragopan*. Les caractères que nous lui assignons sont les suivants:

Un bec court, épais, conique, à mandibules robustes et presque égales; l'inférieure presque aussi épaisse que la supérieure; cette dernière renflée sur ses bords, surmontée d'une éminence sur le front; narines petites, ovalaires, basales, nues; joues emplumées; gorge munie d'un fanon charnu, pendant chez les mâles et emplumé chez les femelles; les ailes amples et très concaves; la queue courte et rectiligne; les tarses scutellés, robustes, munis d'ergots ou d'éminences cornées; les ongles des doigts forts et recourbés.

Les napauls ont la forme générale et le corps massif des faisans, le port et la démarche des coqs, et nullement la forme élancée, c'est-à-dire la minceur du cou et la longueur de la queue, des pénélopes: ils vivent exclusivement dans les contrées les plus chaudes de l'Inde.

1° Le TRAGOPAN NAPAUL. (*Phasianus satyrus*, TEMM.) (2). Le napaul, connu depuis long-temps, a été décrit par Brisson et Buffon et figuré par Edwards (glan. pl. 116) sous le nom de *horned pheasant*, ou de faisan cornu, parce qu'il a derrière l'œil, et de chaque côté de la tête, une excroissance d'une substance calleuse, arrondie et semblable à une corne. Des pendeloques charnues et membraneuses occupent la gorge et la partie supérieure du cou; elles sont variées de bleuâtre et de noirâtre, et leur surface est semée de quelques poils et sillonnée de rides, qui semblent annoncer qu'elles peuvent se distendre ou se resserrer suivant les besoins de l'oiseau. Le cou et la poitrine sont d'un rouge orangé, parsemé de taches rondes, dont le centre est blanc et dont les contours sont noirs; le dos, le croupion, les scapulaires, les couvertures des ailes et le ventre, sont d'un roux clair avec des taches blanches en forme de larmes et que bordent des liserés noirs; les pennes des ailes et de la queue sont roussâtres; le bec est brun, les pieds et les ongles sont blanchâtres. Le napaul est de la taille du faisan commun.

2° Le TRAGOPAN DUVAUCEL (1) est remarquable par une très longue huppe d'un bleu noir bronzé, composée de plumes nombreuses et roides qui se dirigent en arrière en partant de l'occiput; le dessus de la tête et le devant de la gorge sont d'un noir bronzé foncé; sur les joues se dessinent deux taches assez larges d'un blanc pur qui descendent en pointe sur les côtés du cou. Le plumage du corps, en dessus, est brun varié de gris; en dessous, à partir de la moitié du cou, il est d'un marron foncé, le centre de chaque plume paroissant flammé d'une teinte marron plus vive; les flancs, les plumes de la région anale et des cuisses sont brunes, rayées dans leur milieu et en long de blanc jaunâtre; les rémiges sont brunes, bordées extérieurement de blanc; la queue est courte et rectiligne; le bec est noir; les tarses sont plombés et munis d'un fort ergot. Le napaul vit au Bengale, sans qu'on sache quelles sont ses habitudes.

3° Le TRAGOPAN D'HASTING (2) vit dans les montagnes de l'Himalaya. Il a le dos brun, ondulé de fauve, le ventre d'un rouge foncé, les plumes tibiales noires au sommet et parsemées de gouttelettes blanches dans leur milieu. La huppe est formée de plumes noires à pointes rouges. Le croupion est noir, maculé de blanc. Le cou en arrière est rouge, la poitrine orangée; le pourtour de l'œil est nu, jaune, ainsi que les pendeloques charnues. Les rectrices sont noires, rayées de lignes onduleuses jaune blanchâtre.

4° Le TRAGOPAN DE TEMMINGK (3) a été observé à Macao par M. Bennett, et aux divers âges de sa vie. Contractée, la membrane nue de la tête est en lame pourprée sous la mandibule inférieure, lame qu'il est parfois difficile de distinguer, tant elle diminue de volume par son racornissement. Cette peau, nue et injectée, commence à se tuméfier dans les premiers mois de l'année, c'est-à-dire de janvier à mars, et dès lors elle acquiert une telle ampleur,

(1) *Satyra*, Lesson.

(2) Vieillot, *Gal.*, pl. 206; *penelope satyra*, Gmel.; *meleagris satyrus*, Latham; *faisan napal*, Temm., *Gall.*, t. II, p. 349.

(1) *Satyra macrolopha*, Lesson.

(2) *Tragopan Hastingii*, Gould, cent. of birds; Proceed., I, 8; XXV, Bull 352.

(3) *Tragopan Temminckii*, Gray, Proceed., IV, 33.

qu'elle tombe sur la gorge en pendeloques ornées des plus vives couleurs, parmi lesquelles le cramoisi, le rouge carmin et le vert dominent. Toutefois, l'intensité de la coloration varie suivant les degrés d'animation de l'oiseau : c'est alors que le tissu érectile s'élève au-dessus de la tête en simulant deux petites cornes charnues.

Les individus de cette espèce, que M. Bennett a vus vivants à Macao, provenoient de la province de Yunnan, sur les confins du Thibet. Leur nom chinois étoit *tu xou nieu*. M. Beale a vainement tenté de se procurer des femelles.

Ne connoissant pas l'ouvrage dans lequel M. Gray a publié ce tragopan, nous n'en pouvons donner la description. Peut-être cet oiseau se trouve-t-il dans les *Illustrations indiennes*, ouvrage que nous ne possédons pas à Rochefort.

LES DINDONS [1].

Se sont accrus, dans ces derniers temps, d'une rare et belle espèce; car pendant long-temps on n'a connu que le DINDON ORDINAIRE [2], ou *coq d'Inde*, représenté par Buffon, enluminures, n° 97. M. Vieillot en a figuré une race sauvage de la Virginie, planche 201 de sa galerie, sous le nom de *meleagris fera*. Le plumage de cette variété est de couleur de cuivre bronzé avec reflets métalliques. Les plumes du ventre sont cerclées de noir, et une bande blanche borde l'extrémité de la queue. Linné a transporté aux dindons le nom que les Grecs donnoient aux pintades, et de tels travestissements sont aussi fâcheux pour la philologie que ridicules par leur maladroite application. L'acquisition nouvelle de ce genre peut être rangée parmi les plus belles espèces. On en doit la connoissance à M. Cuvier, qui acheta l'individu conservé dans la galerie de Paris, à la vente du célèbre cabinet Bullock, à Londres. C'est le DINDON OCELLÉ [3] que M. Cuvier a fait connoître en ces termes : « Ce magnifique oiseau réunit à la forme singulière du dindon un éclat de couleur qui le cède à peine à celle du paon. Les gens d'un vaisseau envoyé à la coupe du bois de Campêche, dans la baie d'Honduras, en virent trois, dont ils réussirent à prendre un vivant. Ils l'envoyèrent à sir Henri Halfort, médecin du roi d'Angleterre; mais cet individu se noya dans la Tamise en arrivant à Londres, et le chevalier Halfort en fit présent à M. Bullock, propriétaire d'un riche cabinet d'histoire naturelle, dit le Temple égyptien, dans la rue de Piccadilly. C'est à la vente de cette collection que le Cabinet du roi en a fait l'acquisition : acquisition précieuse aussi pour la science; car, jusqu'à présent, les naturalistes n'avoient compté qu'une espèce dans le genre des dindons.

» La taille et le port de ce gallinacé sont les mêmes que dans le dindon commun, mais sa queue est moins large, et l'on ne sait pas s'il fait la roue de la même manière. Le bec est le même qu'au dindon, et sa base est aussi surmontée d'une caroncule, qui sans doute éprouvoit les mêmes dilatations que celles du dindon. La tête et les deux tiers supérieurs du cou sont nus, et paroissent avoir été colorés de bleu et de rouge. Sur chaque sourcil est une rangée de cinq ou six tubercules charnus, et sur le milieu du crâne en est un groupe de cinq autres très rapprochés. De chaque côté du cou on voit six ou sept de ces tubercules rangés très régulièrement au-dessus les uns des autres, à des distances à peu près égales. Il n'y en a point sur le cou ni dessous, et l'on n'aperçoit aucune trace de l'espèce de jabot charnu qui pend au bas du cou du dindon.

» Je n'ai point vu non plus de vestiges de ce pinceau de gros poils qui caractérise si particulièrement le dindon mâle; mais, comme le plumage de la poitrine étoit endommagé, je n'oserois affirmer que cette espèce en soit toujours dépourvue. Toutes les plumes du dessus et du dessous du corps sont coupées carrément, comme au dindon; celles du bas du cou de la partie supérieure du dos, des scapulaires et de tout le dessous du corps sont d'un vert bronzé, et bordées de deux lignes, une noire, et l'autre, qui est plus extérieure, d'un bronzé un peu doré. Les plumes du milieu et du bas du dos ont leurs couleurs distribuées de même, mais plus belles; c'est-à-dire qu'à mesure qu'elles descendent vers le croupion, leur partie vert bronzé passe par degrés à un bleu de saphir, qui, selon les reflets de la lumière, se change en un vert d'émeraude, et la bordure, bronze doré, s'élargit de plus en plus, prend sur le haut du dos l'éclat de l'or; et vers le bas, ainsi que sur le croupion, cet or, en augmentant toujours d'éclat et de largeur, prend une teinte rouge de cuivre, qui, à certaines expositions, est presque aussi vive que celle de la gorge de l'oiseau-mouche, appelé rubis topaze. L'éclat de cette bordure d'or rouge est d'autant plus frappant, qu'elle est séparée de la partie verte et bleue de la plume par une ligne d'un beau noir de velours. Les plumes du croupion ont leur partie cachée gris cendré, vermiculée de brun noirâtre. Cette partie grise vermiculée prend plus d'étendue, et se montre au dehors sur les dernières d'entre elles, ainsi que sur les couvertures supérieures et sur les pennes de la queue; en sorte que

(1) *Gallo-pavo*, Briss.; *meleagris*, L.; *Cynchramus*, Mœhring.

(2) *Gallo-pavo primus*, Temm.; *meleagris gallo-pavo*, L.

(3) *Meleagris ocellata*, Cuv., Mém. du Mus., t. VI, pl. 1. Temm., pl. color. 112.

la partie bleue et verte, entourée de toutes parts par un cercle noir, et bordée en outre du côté du bout de la plume par une large bande de la plus belle couleur d'or changeant en cuivre, y représente des yeux assez analogues, pour leur disposition, à ceux de la queue de l'éperonnier, mais infiniment plus grands et plus éclatants en couleur. Il paroît qu'en comptant ceux du bout de la queue, il y a quatre rangées transversales de ces yeux ainsi séparés par des espaces gris et vermiculés.

» Les plumes des flancs et celles du dessous de la queue sont semblables à celles du haut du croupion, mais leur vert est plus foncé et leur doré est plus rouge.

» Les petites couvertures de l'aile sont d'un beau vert d'émeraude, avec un bord étroit d'un noir de velours; les grandes couvertures secondaires d'une belle couleur de cuivre métallique, avec des reflets dorés. Leur partie couverte est vert d'émeraude près de la tige, et vermiculée de gris et de blanc le long du bord couvert. L'aile bâtarde et les couvertures primaires sont d'un brun noirâtre, avec des bandes transversales étroites et obliques blanches : c'est aussi la couleur de toutes les pennes, mais le bord externe des dernières pennes primaires et de presque toutes les secondaires est blanc; et quand l'aile est fermée, ces bords blancs réunis forment sur son milieu une large bande longitudinale blanche. Les pennes secondaires les plus voisines du dos ont dans leur brun des teintes vert doré. Tout le dessous de l'aile est bordé en travers de blanc et de gris brunâtre. Je n'ai compté que quatorze pennes à la queue, arrondie par le bout, de cet individu. Toutes ces pennes en dessous sont noirâtres, légèrement vermiculées de blanchâtre. Les plumes des cuisses sont noirâtres. Les jambes sont un peu plus élevées et plus fortes qu'au dindon commun, et armées d'éperons beaucoup plus forts et plus pointus à proportion. Leur couleur paroît avoir été d'un beau rouge.

» Les plus beaux dindons sauvages ont le fond de leur plumage d'un bronze changeant en cuivre, chaque plume munie d'une large bordure noire et d'un autre petit bord fauve mat. Leur queue, formée de pennes plus longues et plus fortes que dans notre oiseau, n'a, ni sur les plumes ni sur les couvertures, rien qui ressemble à des yeux.

» Il n'est pas douteux que cet oiseau de Honduras ne forme une espèce aussi nouvelle que brillante. »

LE DINDON SAUVAGE.

Le *dindon sauvage*, sur lequel Buffon n'a publié que quelques lignes, a été, dans ces derniers temps, étudié avec une rare sagacité par M. Audubon, peintre enthousiaste, qui a séjourné plus de quinze années dans les forêts de l'Amérique, dans le seul but d'observer les mœurs des animaux qui les habitent, et qu'il a publiés dans de gigantesques et magnifiques planches de format grand éléphant. L'article sur le dindon sauvage donne des détails si piquants sur les mœurs de cette souche de nos dindons domestiques que nous le reproduisons dans son entier avec une vive satisfaction.

Ainsi s'exprime M. Audubon : « La taille et la beauté du dindon sauvage, dit-il, sa réputation comme objet de nourriture, et l'intérêt qui s'attache à lui comme étant l'origine de la race domestique, aujourd'hui si abondamment répandue sur les deux continents, en font un des oiseaux les plus remarbles de ceux que nourrissent les États-Unis d'Amérique.

» Les parties sauvages des États de l'Ohio, du Kentucki, des Illinois et d'Indiana, immense étendue de pays qui occupe le nord-ouest de ces districts, sur le Mississipi et le Missouri, et les vastes régions que baignent ces deux fleuves depuis leur confluent jusqu'à la Louisiane, en y comprenant les parties boisées des Arkansas, du Tennessée et de l'Alabama, sont les lieux où l'on rencontre en plus grand nombre ce magnifique oiseau. Il est moins abondant dans la Géorgie et les Carolines, devient plus rare encore dans la Virginie et la Pensylvanie, et ne se voit aujourd'hui qu'à de longs intervalles à l'est de ces derniers États. Dans le cours de mes recherches à travers l'île Longue, l'État de New-York et les pays autour des lacs, je n'en ai pas rencontré un seul individu, quoiqu'on m'ait rapporté qu'il s'en trouvoit quelques uns. Il en existe également tout le long de la chaîne des monts Alléghany, où ils sont devenus tellement craintifs, qu'on ne peut les approcher qu'avec une extrême difficulté. Je décrirai les mœurs de cet oiseau telles qu'on les observe dans les pays où il est le plus abondant.

» Le dindon n'est qu'à demi-voyageur, et ne vit également en troupe qu'à demi; et d'abord, lorsque les arbres d'une partie du pays sont beaucoup plus riches en graines de toute espèce que ceux d'une autre partie, il est bien vrai que les dindons y sont entraînés par degrés, et que, rencontrant une nourriture plus abondante à mesure qu'ils s'approchent de la région où les fruits sont en effet plus abondants, une troupe succède à une autre, jusqu'à ce que la race entière ait couvert le nouveau district de ses nombreux essaims. Mais ces émigrations n'ont rien de régulier; elles embrassent une vaste étendue de pays, et il peut être utile de faire connoître la manière dont elles ont lieu.

» Vers le commencement d'octobre, lorsqu'à peine quelques graines et quelques fruits se sont encore détachés des arbres, ces oiseaux se rassemblent en

troupes, et s'enfoncent peu à peu vers les riches contrées de l'Ohio et du Mississipi. Les mâles, réunis en nombre variable, depuis dix jusqu'à cent individus, se mettent à la recherche de la nourriture, à part des femelles; celles-ci marchent de leur côté, soit isolément, chacune avec sa couvée de petits, qui ont alors acquis les deux tiers de leur taille, soit en troupes de soixante-dix ou quatre-vingts individus; toutes sont attentives à éviter les vieux mâles, qui attaquent leurs petits, et souvent les tuent par des coups répétés sur la tête. Jeunes et vieux cependant suivent la même direction, et toujours à pied à moins que leur marche ne soit interrompue par une rivière, ou que les chiens de quelque chasseur ne les obligent à prendre leur vol. Lorsqu'ils arrivent au bord d'une rivière, ils se rassemblent sur les éminences les plus élevées, et ils y demeurent un jour entier, quelquefois deux, comme s'ils avoient à délibérer. Pendant ce temps on entend les mâles crier, faire beaucoup de bruit; on les voit marcher en se rengorgeant, comme s'ils vouloient élever leur courage à la hauteur de la circonstance où ils se trouvent. Les femelles et les jeunes imitent aussi quelquefois la démarche solennelle des mâles: ils épanouissent leur queue, courent autour les uns des autres, en gloussant fortement, et faisant des sauts extravagants. Enfin lorsque le temps est calme, et que tout aux environs paroît tranquille, la troupe gagne le sommet des arbres les plus élevés, et de là, au signal que donne l'un des guides, par un seul gloussement, tous ensemble prennent leur vol pour le rivage opposé. Les individus adultes et vigoureux traversent facilement quand la rivière auroit un mille de largeur; mais les jeunes et ceux qui sont moins forts, tombent fréquemment dans l'eau. Cependant ils ne s'y noient pas, comme on pourroit le croire; ils rapprochent leurs ailes du corps; leur queue épanouie sert à les soutenir; ils étendent le cou, et poussant de leurs jambes avec énergie, ils se dirigent rapidement vers le rivage. Quand ils s'en approchent, et que le bord trop escarpé ne leur permet pas d'aborder, ils s'arrêtent quelques moments, descendent le courant jusqu'à ce qu'ils aient atteint un point accessible, et par un effort violent réussissent en général à sortir de l'eau. Un fait remarquable, c'est qu'aussitôt après avoir ainsi traversé une grande masse d'eau, ils courent dans tous les sens durant quelques instants, comme s'ils étoient hors d'eux-mêmes. Dans cet état, ils deviennent facilement la proie des chasseurs.

» Quand les dindons arrivent dans des lieux où les graines sont abondantes, ils se séparent en troupes plus petites, où des individus de tout âge et les deux sexes sont confondus, et ils dévorent tout ce qu'ils ont devant eux. Cela a lieu vers le milieu de novembre, et après ces longs voyages, ces animaux deviennent quelquefois si familiers, qu'on les voit s'approcher des fermes, se mêler aux oiseaux de la basse-cour, et chercher même leur nourriture jusque dans les étables et dans les greniers à grains. C'est en parcourant ainsi les forêts, et en se nourrissant surtout des fruits des arbres qu'ils passent l'automne et une partie de l'hiver.

» Dès le milieu de février, ils commencent à ressentir les besoins de la reproduction. Les femelles se séparent et s'envolent loin des mâles, qui les poursuivent avec persévérance. Les deux sexes se perchent à part, mais à peu de distance l'un de l'autre. Quand la femelle fait entendre un cri d'appel, tous les mâles lui répondent par des sons répétés avec rapidité. Si le cri de la femelle est venu de terre, les mâles s'y élancent aussitôt; puis à peine l'ont-ils touchée qu'on les voit épanouir et redresser leur queue, porter la tête en arrière jusque sur leurs épaules, abaisser leurs ailes avec une secousse convulsive, et marchant avec une gravité solennelle, repoussant l'air de leur poitrine par des secousses rapides, ils s'arrêtent d'espace en espace pour écouter et pour regarder; et ils continuent ces mouvements, soit qu'ils aient ou non aperçu la femelle. Dans ces moments il arrive souvent que les mâles se rencontrent, et alors ils se livrent des combats acharnés, qui se terminent par des blessures, souvent même par la mort des plus foibles, qui succombent sous les coups multipliés que les vainqueurs leur portent à la tête.

» J'ai plusieurs fois assisté au spectacle de deux mâles, qui, tantôt avançant et tantôt reculant suivant qu'ils avoient repris ou perdu l'avantage, les ailes tombantes, la queue à demi relevée, les plumes en désordre, et la tête sanglante, se livroient à une lutte des plus violentes. Si au milieu du combat l'un des deux, pour respirer, cède et lâche prise, il est perdu; car l'autre le poursuivant avec énergie, le frappe violemment des ongles et de l'aile, et réussit en peu de minutes à le renverser à terre. Quand l'un des combattants est mort, le vainqueur le foule aux pieds; mais, chose étrange, non pas avec l'expression de la haine, mais comme s'il éprouvoit un sentiment d'amour.

» Lorsque la femelle a été découverte par le mâle, qu'il s'en approche, et que celle-ci est âgée de plus d'un an, on le voit aussitôt glousser et se rengorger; elle tourne autour de lui, tandis qu'il continue ses mouvements, et tout d'un coup ouvre ses ailes, se précipite au devant de lui, et comme si elle vouloit mettre un terme à ses retards, se laisse tomber et reçoit ses tardives caresses. Si le mâle rencontre une jeune femelle, sa manière d'agir n'est plus la même. Il se rengorge avec moins de pompe et plus de vigueur; il met plus de rapidité dans ses mouvements;

quelquefois il s'élève en volant autour de la femelle, à la manière de quelques pigeons, et au moment où il retombe à terre, il se met à courir de toute sa force, en laissant traîner à terre et sa queue et ses ailes; il se rapproche ensuite de la timide femelle, cherche par le renflement de sa voix à adoucir les craintes qu'elle semble éprouver, et lorsqu'enfin elle y consent, il la couvre de ses caresses.

» Quand un mâle et une femelle se sont ainsi réunis, je suppose qu'ils continuent à être dans les mêmes rapports pendant toute la saison, quoique le mâle ne demeure pas exclusivement attaché à une seule femelle, car j'ai vu un dindon en couvrir plusieurs, lorsqu'il lui étoit arrivé de pénétrer dans un lieu où elles se rassembloient : dès lors les dindes s'attachent à leur coq favori; elles se perchent non loin de lui, souvent sur le même arbre, jusqu'à ce qu'elles commencent à pondre : elles se séparent alors, afin de soustraire leurs œufs au mâle, qui les briseroit, afin de prolonger ses plaisirs amoureux Dès ce moment aussi les mâles deviennent lents et peu soigneux d'eux-mêmes, si l'on peut ainsi dire; plus de combats, plus de ces fréquents gloussements; leur indifférence oblige leurs femelles à faire toutes les avances; elles les appellent sans cesse et avec force; elles accourent vers eux, et semblent vouloir, par leurs caresses et par leurs efforts, ranimer leur ardeur expirante.

» Les coqs d'Inde, quand ils sont perchés, se rengorgent quelquefois et gloussent; mais j'ai remarqué que le plus souvent ils épanouissent et redressent leur queue, font entendre ce bruit d'expiration saccadée, cette secousse respiratoire, si remarquable chez eux, et abaissent aussitôt leur queue et le reste de leurs plumes. Dans les nuits claires, ou par le clair de lune, ils répètent ces mouvements par intervalles de quelques minutes, pendant des heures entières, sans changer de place, sans même quelquefois se redresser sur leurs jambes, surtout quand la saison des amours est prête à atteindre son terme. Lorsque la fin de cette saison est tout-à-fait arrivée, ils sont alors fort amaigris, cessent de glousser, et leur appendice pectoral se flétrit, s'affaisse; ils s'éloignent des femelles, et on pourroit croire quelquefois qu'ils se sont entièrement éloignés du voisinage. A cette époque je les ai rencontrés à côté de quelque vieux tronc, dans les parties retirées et les plus épaisses des bois; ils se laissent quelquefois alors approcher jusqu'à la distance de quelques pieds, hors d'état de voler, mais ils courent avec rapidité et à de grandes distances. J'ai souvent suivi mon chien pendant des milles avant de réussir à forcer l'individu qu'il suivoit.

» Ce n'étoit pas dans le but de tuer l'oiseau que j'entreprenois une poursuite semblable, car il est alors couvert de vermine, et mauvais à manger, mais dans le simple but de connoître ses mœurs. Ils paroissent à cette époque chercher ainsi la retraite pour reprendre des forces avec de l'embonpoint, en se nourrissant peut-être de quelques espèces de plantes particulières, et en faisant moins d'exercice. Quand leur état s'est amélioré, ces oiseaux se rassemblent de nouveau, et recommencent leurs courses. Revenons maintenant aux femelles.

» Vers le milieu d'avril, si la saison est sèche, les poules commencent à chercher une place pour y déposer leurs œufs. Cette place doit être autant que possible hors de la vue de la corneille; car cet oiseau épie souvent le moment où la poule d'Inde a quitté son nid, pour en ôter et en manger les œufs. Le nid, formé de quelques feuilles sèches, est placé à terre, dans une excavation creusée à côté de quelque tronc d'arbre, ou au milieu des feuilles de quelques branches tombées et desséchées, ou sous quelque bouquet de sumac ou de ronces, mais toujours dans un endroit sec. Les œufs, d'un blanc de crème, semé de points rouges, sont quelquefois au nombre de vingt, mais le plus communément au nombre de dix à quinze.

» Au moment de déposer ses œufs, la femelle gagne son nid avec une extrême précaution : il est rare qu'elle y arrive deux fois par le même chemin; et quand elle doit le quitter, elle le recouvre de feuilles avec un tel soin, qu'il est fort difficile à celui qui aperçoit l'oiseau de savoir où est son nid. Il est même certain qu'on ne trouve guère de nid de poule d'Inde que lorsque la femelle l'a quitté précipitamment, ou qu'un lynx, un renard ou une corneille en ont mangé les œufs et répandu leurs coquilles aux alentours.

» Il arrive assez fréquemment que les poules d'Inde préfèrent les îles pour y déposer leurs œufs et y élever leurs petits, sans doute parce que ce sont des lieux moins fréquentés par les chasseurs, et que les grandes masses de bois flotté qui s'accumulent à leur extrémité leur offrent un asile plus sûr dans les moments de danger. Quand j'ai rencontré ces oiseaux dans des endroits de cette nature, j'ai toujours remarqué qu'il suffisoit d'un coup de fusil pour qu'ils se missent tous à courir vers l'amas de bois flotté, et à y chercher retraite. J'ai souvent escaladé ces grandes masses qui ont jusqu'à dix et vingt pieds d'élévation, pour y chercher le gibier que je savois y être caché.

» Si un ennemi passe à la vue de la femelle, quand elle est occupée à pondre ou à couver, elle ne bouge pas, à moins qu'elle ne s'aperçoive qu'elle est découverte; elle se tapit au contraire jusqu'à ce que le danger soit éloigné. Souvent j'ai pu approcher jusqu'à cinq ou six pas d'un nid dont je connoissois d'avance la position, en ayant soin de prendre un

air d'inattention, en sifflant ou me parlant à moi-même : la femelle alors demeuroit tranquille ; mais si je marchois avec précaution et en la regardant, elle ne me laissoit jamais arriver à plus de vingt pas sans se sauver, la queue ouverte d'un côté, et jusqu'à une distance de vingt ou trente yards ; là, prenant une démarche fière et imposante, elle se mettoit à marcher d'un pas résolu, poussant un gloussement de moment en moment. Il est rare qu'elles abandonnent leur nid quand il a été découvert par l'homme ; mais je crois qu'elles n'y retournent jamais, lorsqu'un serpent ou quelque autre animal en a détruit les œufs. Si en retournant à ses œufs elle ne les retrouve plus, ou n'en retrouve que les débris, elle appelle bientôt un mâle ; mais en général elle n'élève qu'une couvée par saison. On voit aussi quelquefois plusieurs poules s'associer, sans doute pour leur sûreté mutuelle, déposer leurs œufs dans le même nid, et élever leurs couvées réunies. J'en ai une fois trouvé trois qui couvoient quarante-deux œufs. Dans ces cas-là, le nid commun est toujours gardé par l'une des femelles, de sorte que ni la corneille ni le corbeau n'osent en approcher.

» La mère n'abandonne point ses œufs, dans quelque circonstance que ce soit, lorsqu'ils sont près d'éclore. Sa persévérance va même jusqu'à souffrir qu'on élève autour des palissades, et qu'on l'emprisonne. J'ai été une fois témoin de la naissance d'une couvée de dindons, que je surveillois dans le but de les prendre tous avec leur mère. Je m'étendis, et me cachai par terre à la distance de quelques pieds, et je vis la mère, qui m'avoit aperçu, se redresser à demi sur ses jambes, regarder ses œufs non encore éclos, avec une expression d'inquiétude, glousser d'une manière qui est particulière à la femelle dans ces occasions, écarter ensuite avec soin les fragments des coquilles, quand les petits furent sortis des œufs, caresser de son bec les petits qui, déjà debout et chancelants, faisoient efforts pour sortir du nid. Voilà le spectacle dont j'ai été témoin, et, renonçant à mon projet, j'ai laissé la mère et ses petits à des soins meilleurs que n'auroient pu être les miens, aux soins de notre créateur commun. Je les vis tous sortir de leur coquille, et peu de moments après, aller, venir, s'agiter et se pousser l'un l'autre pour satisfaire à leurs besoins avec un étonnant et merveilleux instinct.

» Avant d'abandonner son nid avec sa couvée, la mère se secoue d'une manière violente, nettoie et replace les plumes le long de son ventre, et prend un aspect tout nouveau. Elle tourne les yeux dans tous les sens, étend son cou pour s'assurer qu'elle n'a à craindre ni faucon, ni ennemis d'aucune espèce, se hasarde à faire quelques pas, ouvre un peu ses ailes en marchant, et glousse doucement pour garantir et conserver auprès d'elle son innocente famille. Ses petits marchent lentement, et comme ils éclosent en général vers la fin du jour, ils retournent ordinairement à leur nid pour y passer la première nuit ; ensuite ils se retirent à quelque distance, se tenant toujours sur les parties élevées des ondulations du terrain. La mère redoute la pluie pour ses petits, car rien n'est plus dangereux pour eux dans un âge aussi tendre, et lorsqu'ils ne sont encore couverts que d'un léger duvet. Dans les saisons très pluvieuses, les dindons sont peu communs, car lorsque les petits ont été fortement mouillés, il est rare qu'ils se rétablissent. Pour prévenir les désastreux effets d'une atmosphère pluvieuse, la mère, avec une sollicitude et une prévoyance admirable, arrache les bourgeons des plantes aromatiques, et les donne à ses petits.

» Au bout d'une quinzaine, les jeunes oiseaux, qui étoient jusque là demeurés à terre, prennent leur vol, et la nuit gagnent quelque grande branche peu élevée, où ils se placent sous les ailes de leur mère, en se divisant pour cela en deux troupes presque égales. Plus tard ils quittent l'intérieur des bois pendant le jour, et s'approchent de leurs bords, pour y chercher des fraises et ensuite des mûres et des sauterelles, et ils trouvent ainsi à la fois une nourriture abondante, et l'heureuse influence des rayons du soleil. Ils se roulent dans des fourmilières abandonnées, pour nettoyer leurs plumes naissantes des petites écailles qui les embarrassent, et pour écarter aussi les tiques et autres espèces d'animaux parasites, qui ne peuvent supporter l'odeur de la terre imprégnée d'acide formique qui a servi de demeure aux fourmis.

» Cependant les jeunes dindons se développent rapidement, et au mois d'août ils sont en état de se préserver des attaques imprévues des loups, des renards, des lynx et même des cougouards. Ils y réussissent en s'enlevant rapidement de terre avec l'aide de leurs jambes vigoureuses, et en se réfugiant sur les branches élevées des petits arbres. C'est à cette époque que paroissent chez les jeunes mâles la touffe de la poitrine, qu'ils commencent à glousser et à se pavaner, et que les jeunes femelles ronflent et sautent de la manière que j'ai déjà décrite.

» A cette époque aussi les vieux mâles se sont rassemblés, et il est probable que toute la race quitte alors les districts de l'extrémité nord-ouest, pour se retirer vers la rivière Wabash, vers celle des Illinois, vers la rivière Noire, et dans le voisinage du lac Érié.

» Parmi les nombreux ennemis du dindon sauvage, les plus formidables après l'homme sont le lynx canadien, la chouette blanche et la chouette de Virginie. Le lynx suce les œufs, et s'empare avec beaucoup d'adresse des individus jeunes ou vieux.

Il s'y prend de la manière suivante. Lorsqu'il a découvert une troupe de dindons, il les suit à quelque distance, pour s'assurer de la direction qu'ils ont prise; puis il fait un détour avec rapidité, prend de l'avance sur la troupe, se place en embuscade, et lorsque les oiseaux sont proche, il s'élance d'un seul bond sur l'un d'eux et s'en empare. Un jour que je me reposois dans les bois, sur les bords de la rivière Wabash, j'observai deux grands coqs d'Inde qui, perchés sur un tronc d'arbre plongé dans la rivière, se livroient un combat violent. J'étudiois leurs mouvements depuis quelques instants, quand soudain l'un des deux prit son vol de l'autre côté de la rivière, et je vis l'autre se débattant sous les ongles d'un lynx. Quand ces oiseaux sont attaqués par les deux grandes espèces de chouettes dont j'ai parlé plus haut, ils réussissent souvent à leur échapper par un procédé assez remarquable. Comme les dindons ont l'habitude de percher en troupes sur les branches dépouillées des arbres, ils sont facilement aperçus par leurs ennemis les chouettes, qui s'en approchent en silence pour les reconnoître et les surprendre. Il est rare cependant qu'elles réussissent à n'être pas découvertes, et alors un simple gloussement poussé par l'un des dindons avertit toute la troupe du voisinage d'un ennemi. Tous à l'instant se redressent sur leurs jambes, et surveillent les mouvements de l'oiseau de proie qui, ayant choisi la victime, se précipite sur elle comme un trait, et réussiroit sans doute à l'emporter, si le dindon au même instant ne baissoit rapidement la queue, et ne renversoit sa tête sur son dos en l'épanouissant; de cette façon l'agresseur rencontre un plan incliné, le long duquel il glisse sans saisir le dindon, qui aussitôt après le choc se laisse tomber à terre, et parvient ainsi à échapper au danger, au prix de quelques unes des ses plumes.

» Il ne paroît pas que le dindon sauvage soit exclusivement attaché à une espèce de nourriture; cependant il semble préférer à toute autre le *pecannut* et le *wintergrape*, et là où ces fruits abondent, ces oiseaux se rencontrent aussi en plus grand nombre. Ils mangent des plantes de diverses espèces, du blé, des baies et toutes sortes de fruits; j'ai même trouvé dans l'estomac de quelques uns des escarbots, des petits crapauds et des lézards de petite dimension.

» Les dindons sont aujourd'hui extrêmement sauvages, et à peine ont-ils aperçu un homme, soit de la race blanche, soit de la rouge, qu'un mouvement instinctif les porte à s'en éloigner. Leur mode ordinaire de progression est le marcher; dans ce mouvement ils ouvrent et déploient leur aile à demi et l'une après l'autre, puis ils la reploient comme si le poids en étoit trop grand. Souvent, comme s'ils s'amusoient, on les voit courir quelques pas, ouvrir leurs ailes, se battre les flancs à la manière de la poule commune, faire deux ou trois sauts en l'air, et se secouer fortement. Lorsqu'ils cherchent leur nourriture parmi les feuilles mortes ou dans la terre, ils tiennent la tête haute et regardent de tous côtés; mais dès que les jambes et les pieds ont fini leur travail, on voit les dindons saisir instantanément leur nourriture d'un coup de bec, ce qui me fait supposer que souvent ils la reconnoissent en grattant, et par le seul sentiment du toucher. Cette habitude de gratter et d'écarter les feuilles mortes dans les bois est fatale à leur sûreté; car les endroits qu'ils dénudent de la sorte, ayant environ deux pieds d'étendue, se voient à quelque distance, et indiquent, quand ils sont frais encore, que les oiseaux sont dans le voisinage. Durant les mois d'été, ils s'arrêtent sur les chemins et dans les terres labourées afin de pouvoir se rouler dans la poussière, et se débarrasser ainsi des insectes parasites qui les rongent à cette époque, et éviter aussi les attaques des moustics, dont les piqûres les incommodent beaucoup.

» Lorsqu'après une neige abondante il gèle assez fortement pour former une croûte solide à la surface, les dindons restent perchés pendant trois ou quatre jours, quelquefois même plus long-temps, ce qui prouve chez eux une grande faculté d'abstinence. Cependant s'ils se trouvent dans le voisinage des fermes, ils pénètrent jusque dans les étables pour y chercher de la nourriture. Quand la neige fond en tombant, ils parcourent des espaces considérables, et c'est en vain qu'alors on tenteroit de les suivre, aucun chasseur, quel qu'il soit, ne parviendroit à les atteindre. Ils ont alors une manière de courir en se balançant qui, toute pesante qu'elle paroisse, leur permet de surpasser en vitesse tous les autres animaux. Souvent, monté sur un bon cheval, je me suis vu obligé de renoncer à l'idée de les forcer, après les avoir suivis pendant plusieurs heures. Au reste, ce n'est pas seulement chez le dindon sauvage que s'observe cette habitude de courir continuellement dans les temps pluvieux ou d'extrême humidité; elle paroît être commune à la plupart des gallinacés. En Amérique, les différentes espèces de tétras manifestent la même tendance.

» Au printemps, quand les mâles, à la suite de la saison des amours, sont fort amaigris, il arrive quelquefois qu'ils peuvent en plaine être dépassés et forcés par un bon chien courant; dans ce cas ils s'accroupissent et se laissent prendre soit par le chien, soit par le chasseur, s'il a pu suivre sur un bon cheval. J'ai entendu citer des cas semblables, mais je n'ai jamais été assez heureux pour en rencontrer moi-même.

» Les bons chiens sentent les dindons, réunis en grandes troupes, à des distances considérables, peut-

être même à un demi-mille. Quand le chien est bien dressé à cette espèce de chasse, il marche avec rapidité et en silence, jusqu'au moment où il aperçoit les oiseaux; puis il aboie aussitôt, et s'élançant autant que possible jusqu'au centre de la troupe, il oblige tous ceux qui la composent de s'envoler dans différentes directions, ce qui est d'un grand avantage pour les chasseurs; car si les dindons prenoient tous le même chemin, ils cesseroient bientôt de rester perchés, et se remettroient à courir, tandis que lorsqu'ils ont été ainsi séparés, et que le temps est calme, celui qui a l'habitude de cette espèce de chasse trouve ces oiseaux avec facilité et peut les tirer à son aise.

» Quand les dindons s'abattent sur un arbre il est quelquefois très difficile de les apercevoir à cause de leur parfaite immobilité. Lorsqu'on en a découvert un, on peut s'en approcher sans beaucoup de précaution, pourvu qu'il ait les jambes pliées; s'il est debout, on a besoin de se conduire plus prudemment, car pour peu qu'il vous aperçoive il s'envole à l'instant, et à des distances assez grandes parfois pour rendre vaine toute tentative de poursuite.

» Quand un dindon a été blessé à l'aile il tombe rapidement à terre dans une direction oblique, et aussitôt, sans perdre de temps à se rouler et à s'agiter comme le font d'autres oiseaux quand ils sont blessés, il s'enfuit avec une telle vitesse, qu'à moins d'être pourvu d'un excellent chien on peut dire adieu à sa proie. Je me rappelle en avoir suivi un, blessé de cette manière, pendant plus d'un mille, depuis l'arbre où il étoit perché; mon chien l'avoit suivi à cette distance à travers l'un de ces bouquets épais de roseaux dont sont couvertes en beaucoup d'endroits les riches alluvions des bords de nos rivières de l'Ouest. On tue aisément les dindons quand on les atteint à la tête, au cou, ou à la partie supérieure de la poitrine; mais si on ne les touche que dans les parties postérieures, ils s'envolent alors assez loin pour être perdus pour le chasseur. En hiver beaucoup de personnes les chassent au clair de la lune, sur les arbres où ils sont perchés. On en détruit aussi une grande quantité d'une manière qui prouve peu de mérite, c'est-à-dire en automne, lorsqu'ils font effort pour traverser les rivières, ou immédiatement au moment où ils touchent le rivage.

» Puisque j'en suis à la chasse des dindons, je veux rapporter le fait suivant, qui m'est arrivé à moi-même. Un soir de l'automne dernier, au temps où les mâles sont rassemblés et où les femelles se rassemblent aussi, mais à part, j'étois à la recherche du gibier, quand j'entendis le gloussement d'une femelle que je découvris bientôt perchée sur une haie. Je m'avançois lentement et avec précaution, quand j'entendis, d'un autre côté, le glapissement de quelques mâles. Je m'arrêtai pour bien m'assurer de la direction de ce bruit, et quand je l'eus découvert, je courus me cacher derrière le large tronc d'un arbre renversé, mon fusil armé, attendant avec impatience ce que le hasard pourroit m'offrir. Les coqs d'Inde continuèrent de glapir en répondant à la femelle, qui n'avoit pas quitté sa haie. En regardant au-dessus du tronc, je vis environ vingt beaux coqs d'Inde qui marchoient avec précaution droit vers le lieu où j'étois caché. Ils arrivèrent si près que je pouvois distinguer la lumière briller dans leurs yeux. Je lâchai la détente de mon arme et en atteignis trois; mais les autres, au lieu de s'envoler, se mirent à marcher gravement autour de leurs compagnons morts, de sorte que si je n'avois pas reculé devant un meurtre inutile, j'aurois pu en abattre encore quelques uns. Je me montrai, et marchant vers l'endroit où étoient tombés les oiseaux, j'en écartai le reste de la troupe.

» Je crois aussi qu'il pourra y avoir quelque intérêt dans le récit suivant que je vais rapporter tel que je le tiens de la bouche d'un respectable fermier. Il y avoit beaucoup de dindons dans son voisinage, et ceux-ci s'abattant dans ses champs, à l'époque où le grain commençoit à sortir de terre, en détruisoient d'énormes quantités. Il se résolut à en tirer vengeance, et pour cela creusa dans une situation choisie une longue tranchée dans laquelle il répandit du blé en abondance; puis il chargea fortement une canardière placée de manière à pouvoir facilement, au moyen d'un cordon et sans se laisser voir des oiseaux, lâcher la détente. Les dindons eurent bientôt découvert et dévoré le blé dans la tranchée sans pour cela cesser leurs ravages dans les champs. Le fermier continua de remplir la tranchée, et un jour, la voyant presque noire par le nombre des dindons, il siffla fortement, et à l'instant où les oiseaux, attentifs à ce bruit, levoient la tête, il lâcha la détente. Une terrible explosion s'ensuivit, et l'on vit les dindons fuir dans toutes les directions au milieu d'un extrême désordre. On trouva dans la tranchée neuf individus, et le reste de la troupe renonça, pour cette année du moins, à aller manger le blé du fermier.

» Au printemps on fait venir les dindons en soufflant d'une certaine façon à travers l'un des os de la seconde articulation de l'aile de cet oiseau : on produit ainsi un son qui ressemble à la voix de la femelle; en l'entendant, le mâle s'approche, et on le tire. Mais cet exercice demande une grande perfection, car les dindons tardent peu à reconnoître les sons contrefaits, et font preuve, lorsqu'ils sont à demi civilisés, de beaucoup de circonspection et d'adresse. J'en ai souvent vu répondre à cette espèce de cri sans bouger d'un pas, et déconcerter ainsi le chasseur qui n'osoit sortir du lieu qui le cachoit, de peur que l'oiseau venant à le découvrir, ne mît

en défaut tous ses efforts pour l'atteindre. Dans cette saison on en tue beaucoup quand ils sont perchés et qu'ils répondent par un gloussement prolongé à un bruit qui imite le cri de la chouette.

» Mais le moyen le plus ordinaire de se procurer des dindons sauvages est l'emploi d'une espèce de piége. On les place dans la partie des bois où l'on a remarqué que ces animaux avoient l'habitude de percher, et on les construit de la manière suivante : on coupe de jeunes arbres qui ont quatre ou cinq pouces de diamètre, et on les partage en morceaux de la longueur de douze ou quatorze pieds. On place deux de ces pièces à terre parallèlement et à une distance de dix ou douze pieds ; on en place deux autres sur les extrémités des deux premières et à angle droit, et on place ainsi successivement des pièces de bois l'une au-dessus de l'autre jusqu'à ce que l'on ait atteint une élévation de quatre pieds environ. On recouvre alors la cage de morceaux semblables, espacés d'à peu près quatre pouces, et on les charge d'un ou deux troncs d'arbres pesants pour donner au tout plus de solidité. Cela fait, on creuse sous un des côtés une tranchée d'environ dix-huit pouces de profondeur et autant de largeur, et qui s'ouvre dans la cage obliquement ; on la continue en dehors à quelque distance de manière à atteindre graduellement le niveau du terrain. En dedans de la cage et le long de sa paroi, on place au-dessus de la tranchée quelques morceaux de bois de manière à former une sorte de pont d'un pied de largeur. Le piége étant ainsi achevé, le propriétaire place au milieu une provision de maïs ; il en sème aussi dans la tranchée, et en se retirant en répand d'espace en espace quelques grains, souvent dans l'étendue d'un mille. Cela se renouvelle chaque fois que l'on visite le piége, après que les dindons l'ont découvert. Quelquefois on creuse deux tranchées, et dans ce cas leurs extrémités s'ouvrent aux deux côtés opposés de la cage et toutes deux sont garnies de blé. Aussitôt qu'un dindon a découvert la traînée de grain, il en avertit sa troupe par un gloussement ; tous accourent bientôt, et en cherchant les graines çà et là répandues, sont bientôt conduits vers la tranchée dans laquelle ils s'engagent, et où ils se poussent l'un l'autre à travers le passage au-dessous du pont. De la sorte, il arrive quelquefois qu'en temps de gelée, toute la troupe pénètre dans la cage ; mais le plus souvent on n'y en trouve que six ou sept, car le moindre bruit, le simple craquement d'un arbre suffit pour les alarmer. Ceux qui ont pénétré dans le piége, après s'être repus, redressent la tête et essayent de trouver un passage à travers la paroi supérieure ou les côtés de la cage ; ils passent et repassent sur le pont, mais jamais ils ne baissent les yeux un seul instant, ni n'essayent de s'échapper par le passage qui leur a donné entrée. Ils demeurent ainsi prisonniers jusqu'au moment où le propriétaire du piége arrive, ferme la tranchée et s'en empare. J'ai entendu rapporter qu'on avoit pris ainsi dix-huit dindons en une seule fois. J'ai eu moi-même beaucoup de ces piéges, mais je n'y ai jamais trouvé plus de sept individus à la fois. Un hiver, je tins compte du produit d'une cage que je visitois chaque jour, et je trouvai que dans l'espace d'environ deux mois, j'en avois pris soixante-seize. Quand ces oiseaux sont abondants, les propriétaires des cages, rassasiés de leur chair, négligent quelquefois de les visiter durant plusieurs jours, quelquefois même pendant des semaines. Alors les pauvres prisonniers périssent de faim ; car, quelque étrange que cela puisse paroître, il est très rare qu'ils retrouvent leur liberté en descendant dans la tranchée et en revenant sur leurs pas. J'ai dans plus d'une occasion trouvé quatre ou cinq ou même dix individus morts dans une de ces cages par suite de négligence. Quand les renards ou les lynx sont nombreux, il leur arrive quelquefois de s'emparer de la proie avant que le propriétaire de la cage soit arrivé. Un matin j'eus le plaisir de surprendre dans l'une de mes cages un beau renard noir, qui se tapit en me voyant, croyant que je passois dans une autre direction.

» Les dindons sauvages se rapprochent souvent des domestiques et s'associent à eux, ou bien ils les attaquent et leur enlèvent la nourriture. Les mâles quelquefois font leur cour aux femelles domestiques, et sont en général fort bien accueillis par elles et par leur maître, qui connoissent parfaitement les avantages résultant pour eux de semblables réunions ; car ces produits croisés étant beaucoup plus vigoureux que ceux des individus domestiques, sont aussi plus facilement élevés.

» Quand j'étois à Henderson, sur l'Ohio, j'avois parmi beaucoup d'oiseaux sauvages, un beau dindon mâle, que j'avois fait élever sous mes yeux dès sa plus tendre enfance, car je l'avois pris quand il n'avoit guère encore que deux ou trois jours d'existence. Il étoit devenu si familier qu'il suivoit ceux qui l'appeloient, et qu'il étoit le favori de tout le village. Cependant il ne perchoit jamais avec les poules d'Inde domestiques, et chaque soir il se retiroit au sommet de la maison où il restoit jusqu'à la pointe du jour. A l'âge de deux ans il commença à voler vers la forêt où il passoit la plus grande partie du jour, pour revenir à son gîte à la nuit tombante. Il continua ce manége jusqu'au printemps suivant, où je le vis plusieurs fois voler depuis la maison jusqu'au sommet d'un grand cotonnier, sur le bord de l'Ohio ; et, après s'y être reposé quelques instants, il se dirigeoit vers le bord opposé, la rivière ayant là près d'un demi-mille de largeur, puis il revenoit le soir. Un matin, je le vis s'envoler de fort bonne heure vers les bois dans une toute autre

direction, sans d'ailleurs y faire aucune attention : cependant quelques jours s'écoulèrent et l'oiseau ne reparut pas. Un jour que j'allois chasser vers quelques lacs situés près de la rivière Verte, je vis, après avoir marché environ cinq milles, un beau coq d'Inde traverser le chemin que je suivois, et le suivre aussi lentement que moi. C'étoit le temps où les dindons sont le plus estimés pour la table, et j'ordonnai à mon chien de le chasser. L'animal s'élança avec ardeur, et comme il approchoit du dindon, je vis avec une extrême surprise que celui-ci s'en inquiétoit fort peu. Mon chien étoit sur le point de s'en saisir, quand je le vis s'arrêter tout d'un coup et tourner ses regards vers moi : je pressai le pas, et l'on peut juger de ma surprise quand je reconnus mon oiseau favori. Il avoit lui-même reconnu le chien et ne s'étoit pas envolé, tandis que la vue d'un chien étranger l'auroit déterminé à fuir au premier aspect. Un de mes amis survint, suivant les traces d'un cerf qu'il avoit blessé, et prenant sur le devant de sa selle mon oiseau, il le reconduisit chez moi. Le printemps suivant, il fut tué par accident, ayant été pris pour un oiseau sauvage. On me le renvoya quand on l'eut reconnu au ruban rouge que je lui avois mis au cou.

» A l'époque où je parcourus le Kentucky, il y a déjà plus d'un quart de siècle, les dindons étoient si abondants, que le prix au marché n'en étoit pas égal à celui d'une poule commune aujourd'hui. Je les ai vus offrir pour la plus modique somme, chaque individu pesant de dix à douze livres. Un dindon de première qualité, pesant de vingt-cinq à trente livres, était regardé comme bien vendu quand on en retiroit un quart de dollar.

» Le poids des poules d'Inde est en général d'environ neuf livres. Cependant j'ai tué des poules stériles, dans la saison des fraises, qui pesoient treize livres. Il y a plus de variété dans le volume et dans le poids des mâles. On peut évaluer à quinze ou dix-huit livres leur poids le plus ordinaire J'en ai vu un au marché de Louisville qui pesoit trente-six livres. Son appendice pectoral avoit plus d'un pied de longueur.

» Quelques naturalistes de cabinet ont supposé que la poule d'Inde n'a pas d'appendice sur la poitrine, mais cela n'est point exact pour l'animal adulte. Chez les jeunes mâles, comme je l'ai dit, on observe à l'approche du premier hiver une petite protubérance dans la chair, tandis qu'on ne voit rien de semblable chez les jeunes poules du même âge. La seconde année, les mâles se distinguent par le bouquet de poils, qui a environ quatre pouces de longueur, tandis que dans les femelles qui ne sont pas stériles il est encore à peine visible. La troisième année, on peut dire que le mâle est adulte, quoique sans aucun doute sa taille et son poids continuent de prendre, durant plusieurs années encore, de l'accroissement. Les femelles, à quatre ans, sont dans toute leur beauté et ont un appendice pectoral long de quatre à cinq pouces, mais plus mince que chez le mâle. Chez les poules stériles il ne se développe que dans un âge fort avancé ; aussi les chasseurs expérimentés les reconnoissent tout de suite dans une troupe et les tirent de préférence. C'est sans doute le grand nombre de jeunes femelles que l'on rencontre dépourvues de l'appendice thoracique, qui aura fait naître l'idée qu'il n'existe pas chez le dindon femelle.

» Les longues plumes cotonneuses qui garnissent les cuisses et les parties inférieures et latérales du corps de cet oiseau servent souvent aux femmes de nos fermiers pour en faire des palatines ; et ce vêtement, quand il est fait avec soin, est aussi beau qu'il est agréable. »

LES MACARTNEYS [1],

OU LES HOUPPIFÈRES,

Ont été tour à tour classés avec les faisans ou avec les coqs, car ils ont des caractères communs aux oiseaux de l'un et de l'autre genre. Leurs joues sont dénudées et tombantes ; leur huppe est composée d'aigrettes au lieu d'une crête charnue ; leurs jambes sont longues et grêles, armées d'un fort ergot chez le mâle ; leur queue est ample, distique, c'est-à-dire recouverte de grandes couvertures arquées comme celles des coqs ; leurs ailes dépassent le croupion et sont un peu aiguës, les tarses sont scutellés en avant ; le bec est médiocre, élevé, recourbé, avec des narines ovalaires nues et placées sur le rebord de la cire.

Le seul gallinacé qui appartienne à ce genre vit dans les îles de la Sonde, mais surtout dans les forêts de Sumatra, où les Malais l'appellent *tugang*. C'est le MACARTNEY IGNICOLORE [2] ou le *faisan à croupion de feu*, de la relation de l'ambassade en Chine de lord Macartney [3] : « Cette belle espèce, dit M. Vieillot, qu'on rencontre dans l'île de Sumatra, présente dans la forme de son bec de grands rapports avec celui de l'impey, mais elle en diffère essentiellement par la conformation de sa queue, qui, par son port et la position verticale de ses pennes, ressemble parfaitement à celle du coq ; toute-

(1) *Macartneya*, Lesson, Ornith. ; *gallus*, Temm., Vieillot : *phasianus*, Lath.

(2) *Phasianus ignitus*, Lath. ; sir Raffles, Cat. 13, 320 ; Shaw., Nat., misc., pl. 321 ; *gallus macartneyi*, Temm., Gall., II, 275, et III, 663 ; *gallus ignitus*, Vieill., Gal., pl. 207, et t. II, p. 29.

(3) *Fire-backed pheasant*, trad. franç., t. I, p. 323.

fois elle n'a pas comme celui-ci une crête charnue et des barbillons. »

La huppe que le mâle porte sur sa tête, au lieu de crête, est composée d'un faisceau de plumes dont la tige est constamment droite, déliée, et garnie seulement à l'extrémité de barbes décomposées et disposées en formes d'éventail. Une membrane épaisse et de couleur violette part des narines, couvre les côtés de la tête, et se prolonge un peu au-delà des joues, où elle finit en pointe du côté du bec. Le sommet de la tête, l'aigrette, le cou, le haut du dos, la poitrine et le ventre, sont d'un noir à reflets brillants et d'un bleu d'acier. Les plumes des flancs sont terminées par une teinte orangée très éclatante. Les plumes du bas du dos et du croupion sont larges, très fournies, d'un orangé fort vif, et à reflets métalliques couleur de feu et violets. Les tectrices des ailes sont noires, avec une large zone vert doré à leur extrémité; celles de la queue présentent aussi un riche assemblage de couleurs. Les tectrices intermédiaires sont roux clair ou blanches, et se recourbent en demi-cercle; les autres sont noires et étagées. Le bec est jaune d'ocre; les pieds sont gris, les ongles et les éperons bruns. Cet oiseau a de longueur totale deux pieds.

Quelques individus ont plus de violet sur leur plumage, du bleu au sommet des plumes des flancs; les quatre pennes intermédiaires de la queue entièrement de cette dernière couleur. Les ergots sont robustes et longs.

La femelle, plus petite que le mâle, n'a point ses brillantes couleurs. Sa tête est privée de huppe, et sa livrée entière est un mélange de brun et de noir. Elle n'a pas non plus les plumes blanches de la queue, ni la riche nuance de feu du dos. Les jeunes des deux sexes ont également leur coloration moins vive, à ce qu'affirme sir Raffles. Suivant M. Temminck, la femelle est d'un brun foncé, avec des lignes transversales noires en dessus, et les plumes frangées de blanc, et la gorge de cette dernière couleur. Le jeune seroit d'un ferrugineux brillant, émaillé de lignes grêles blanches, et la queue seroit rousse.

LES COQS ET LES POULES [1].

Élevés en domesticité, sont pour la plupart décrits avec de nombreux détails dans Buffon. Afin d'éviter les répétitions, nous nous bornerons dans cet article à présenter l'état des opinions admises sur ces espèces, que la domesticité a profondément modifiées, mais que la plupart des naturalistes rapportent aujourd'hui à des types tranchés qui vivent à l'état sauvage, soit dans l'Inde continentale, soit dans les îles du vaste archipel de l'Est. M. Temminck a suivi Brisson dans ses distinctions de races, tout en introduisant dans l'histoire de ces oiseaux de nombreux faits nouveaux, qui aident à éclairer un des points les plus obscurs de l'ornithologie. Bien que nous soyons loin d'être complétement fixés, toujours est-il que nous possédons quelques souches primitives qui jettent sur ce genre plus de lumières que n'en avoient, à l'époque où ils écrivoient, Brisson, Montbelliard et Buffon.

La liste synoptique suivante résume la filiation présumée des diverses races de COQS (*gallus*).

1re espèce. Coq géant, ou Jago: java, Sumatra, Races:
1. *Le coq de Caux ou de Padoue. Les poules de Sansevarre.*

2e Coq. Bankiva, Java, Sumatra. Ile de Ceylan. Iles Philippines.
1. *Le coq domestique ou villageois.* Enl. 1 et 98.
2. *Le coq huppé ou de Hambourg.* Enl. 49.
3. *Le coq de Bantam. Le coq pattu. Les poules de Camboge. Le coq de Turquie.* Briss. et Buff.
4. *Le coq nain. L'akako ou coq de Madagascar.* Buff.
5. *Le coq et la poule à cinq doigts.* Buff.

3e Coq Sonnerat, Inde continentale, Pondichéry.

4e Coq noir, Inde et Océanie.
Le coq nègre ou de mozambique, Buff.

5e Coq laineux, Japon, Nouvelle-Guinée, Chine et Inde.
Le coq et la poule à duvet. Buff.

6e Coq crépu, Java, Japon.
Le coq à plumes frisées. Buff.

7e Coq ajam-alas, Java.

8e Coq sans queue ou wallikikili, Ceylan.
Le coq sans croupion. Buff.

9e Coq bronzé, Sumatra.

1° Le COQ GÉANT ou JAGO [1] est la plus grande espèce du genre. Il vit à l'état sauvage dans les forêts de la partie méridionale de Sumatra, et aussi, à ce qu'assure Marsden, dans la portion occidentale de l'île de Java. Dampier et Marsden ont les premiers parlé de ce coq, et ce dernier dit, dans son histoire de Sumatra (trad., t. I, pag. 188): « Il y » a plusieurs espèces de poules, la domestique, *ajam*, » dont une espèce a les os noirs; une autre de l'es- » pèce que nous appelons *friez-land*, ou poule » nègre; la poule des bois, *ajam barougo*; le JAGO, » espèce de poule d'une grandeur remarquable. J'ai » vu un coq de cette espèce atteindre du plancher

[1] *Gallus*, Brisson et auct.; *phasianus*, L.

[1] *Gallus giganteus*, Temm., Gall., t. II, p. 84, et t. III, p. 653; Proceed., II, 151.

» avec son bec une table à manger; quand cet oiseau » est fatigué, il se repose sur la première jointure » de ses jambes, et il est alors même plus haut que » le coq ordinaire. On trouve à Java et à Bantam » une espèce plus petite qui porte le même nom. » M. Temminck n'a pu donner aucuns autres détails sur le coq qui nous occupe, que la description d'un pied qu'il a aussi figuré.

Le colonel Sykes a été à même d'étudier le coq jago, devenu domestique dans le pays des Mahrattes, où les Européens établis aux Indes le nomment KULM COCK. Il suppose que cet oiseau a été apporté dans l'Inde continentale, soit de Sumatra, soit de Java, par les Mahométans. L'iris est jaune pâle ou blanchâtre; un individu vivant, en la possession de M. Sykes, avoit vingt-six pouces de hauteur, bien que cet observateur en ait vu de beaucoup plus grands. Le corps seul, de la pointe du bec au croupion, mesure vingt-trois pouces : la poule est un peu plus petite que le mâle, dont les caroncules et les pendeloques sont rouges.

Au coq yago, M. Temminck rattache comme races descendantes le coq de Padoue [1], de taille double de notre espèce commune; les coqs de Rhodes, de Perse, de Pégou; les poules de Bahia, vantées par Dampier, et celles de Sansevarre, si estimées en Perse.

2° Le COQ BANKIVA [2] a deux barbillons et une crête dentelée et comprimée. La queue subhorizontale est très étagée. Les plumes du cou, chez le mâle, sont longues, arrondies au sommet. La tête et le dos sont fauves; les tectrices des ailes variées de fauve et de noir; le ventre et la queue de cette dernière couleur. La femelle est brune cendrée et jaunâtre; la crête et les barbillons beaucoup plus petits que chez le mâle. Les tarses des deux sexes sont cendrés, et les caroncules et les pendeloques rouges. Les mâles ont de forts ergots.

« Dans l'ordre naturel, dit M. Temminck, le bankiva doit occuper le second rang, comme ayant concouru à la production de la race du coq vilageois, et aux nombreuses nuances dont celle-ci est composée. En effet, en examinant cet oiseau on lui trouve beaucoup de rapports avec les coqs villageois de moyenne taille. Mêmes formes et couleurs; sa crête et ses barbillons sont semblables à ceux de nos coqs; la poule surtout ressemble tellement à nos poules domestiques, qu'il seroit difficile de la reconnoître d'une poule vulgaire, si la direction moins verticale de la queue ne la faisoit distinguer. »

L'espèce type a été apportée de Java par M. Leschenault de la Tour, et elle y est connue sous le nom d'*ayam bankiva*. Elle vit dans les grandes forêts, bien qu'elle fréquente aussi les lisières des bois. Ses mœurs sont très farouches.

Sir Raffles mentionne ce coq comme étant très commun dans les forêts de l'île du Sumatra, où il porte les noms d'*ayam-utan* et de *brouga*.

Le *coq vulgaire à crête* ou *coq villageois* [1] est la race qui se rapproche le plus du type sauvage, et sa vie a inspiré à Buffon quelques unes des pages les plus vivement colorées de ce grand peintre.

La seconde race comprend le *coq vulgaire huppé* [2], dont la tête est surmontée d'une touffe de plumes très épaisses, et dont le plumage est barriolé de riches couleurs. On en a obtenu diverses variétés très recherchées par les curieux. Le coq huppé est estimé des Egyptiens à cause de la bonté de sa chair. Il se trouve au cap de Bonne-Espérance.

La troisième race a les plus grands rapports avec celle du coq villageois. Sa crête est comprimée, denticulée; son plumage est varié des plus brillantes couleurs [3]. Elle comprend le coq vulgaire, dit de Turquie, et le coq de Bantam à pattes emplumées.

La quatrième race est celle du coq vulgaire-nain [4], à jambes très courtes, et de la taille d'une corneille. Les pieds sont assez communément emplumés.

La race des coqs et poules à cinq doigts ne paroît reposer que sur un cas de monstruosité par accroissement du nombre des doigts.

5° Le COQ SONNERAT [5], découvert par le voyageur dont il porte le nom, a été décrit par Sonnerat dans son Voyage aux Indes orientales, sous les noms de *coq et poule sauvages*. Cet auteur ne balança pas à regarder les individus qu'il s'étoit procurés comme la souche de nos coqs et de nos poules de basse-cour d'Europe, opinion que M. Temminck a réfutée avec plus de justesse, en regardant la bankiva comme étant le vrai type primitif de ces races domestiques. Sonnerat a trouvé le coq que M. Temminck lui a dédié dans les montagnes des Gates et les parties boisées de l'Indostan. En général, l'espèce est commune dans les parties orientales de l'Inde. Le colonel Sykes l'a rencontrée très fréquemment dans les forêts des Ghants, où existent deux variétés assez tranchées : c'est le *jungle cock* des Anglois, et le *rahn komrah* des Mahrattes. Dans les vallées élevées au-dessus du niveau de la mer de 2,000 pieds, le coq Sonnerat est mince, haut sur jambes, et la femelle conserve, à ses plumes, les taches jaunes et parcheminacées que possède le mâle.

(1) *Gallus patavinus*, Briss.

(2) *Gallus bankiva*, Temm., Gall., t. II, p. 87, et t. III, p. 654; Raffles, Cat., Trans., t. XIII, p. 319. *Phasianus gallus*, L.

(1) *Gallus domesticus*, Briss.

(2) *Gallus cristatus*, Briss.

(3) *Gallus pusillus*. Temm. *Gallus turcicus*, Briss.

(4) *Gallus pumilio*, Briss.

(5) *Gallus Sonneratii*, Temm., Gall., t. II, p. 246, et t. III, p. 659; pl. col. 232 et 233; Sonnerat, Atl. du Voy. aux Indes Or., t. IV, p. 117 et 118; Proceed., II, 151. *Phasianus gallus*, Lath.

Dans les bois des flancs des montagnes, à 4,000 pieds d'élévation, la variété qu'on y rencontre est plus basse sur jambes, colorée en rouge. La femelle a un plumage d'un brun rougeâtre, et ne conserve point les plaques cartilagineuses [1]. Ses œufs sont de même forme et blancs comme ceux de la poule domestique, mais plus petits et moins nombreux. Son gosier renferme souvent les semences dures et osseuses de la larme de Job (coix), preuve que cette plante sert à sa nourriture. L'œil est d'un orangé brunâtre foncé.

Le coq Sonnerat a le port, les formes et la taille de la race la plus forte du coq villageois. La crête et les barbillons ne diffèrent point, mais les plumes du cou et celles des ailes offrent un contraste frappant avec ces parties de nos oiseaux domestiques. Leur forme est oblongue, sans être acuminée comme celle de nos coqs; leur tuyau est large, déprimé et fort: il donne naissance à une plaque cartilagineuse, disposée en lame aplatie, très dure, parfaitement lisse et polie. La poule diffère des nôtres par le manque de crête et de barbillons, et aussi par un plumage différent qui n'est pas sujet à varier.

Ce coq a deux pieds quatre pouces de longueur sur quatorze ou quinze pouces de hauteur. Les plumes du sommet de la tête et celles du cou sont plus longues selon qu'elles approchent du corps, mais elles ont une forme arrondie vers le bout. Leur baguette est grosse, très déprimée. Une raie blanche très luisante en couvre le dessus jusque vers l'extrémité, où se trouve une large plaque blanche, de substance cartilagineuse, et à l'extrémité un second épanouissement d'un roux vif. Les plumes du dos sont longues et étroites, d'un brun noirâtre, marquées de taches plus claires; une large raie blanche suit la direction des baguettes. La poitrine, le ventre, les flancs, les plumes tibiales et anales ont une teinte noirâtre, à reflets verdâtres. Les petites et les moyennes couvertures des ailes ont leurs rachis déprimés; elles n'ont point de barbes, mais toutes sont terminées par une lancette polie, luisante et assez large: cette plaque, d'un marron roux très vif, semble recouverte de vernis. Les rémiges secondaires des ailes sont d'un noir à reflets verts. Les rectrices forment deux plans verticaux adossés l'un à côté de l'autre; elles sont au nombre de quatorze, et colorées en noir vert très lustré. Les deux plumes du milieu ont des reflets violets et pourprés, et se recourbent en faux après avoir été en partie recouvertes par les longues plumes du croupion, violâtres, à reflets métallisés. Les pieds sont cendrés, les yeux sont jaunes et les pendeloques pourprés.

La poule est d'un tiers plus petite que le coq. Elle n'a point de crêtes ni de barbillons. La gorge et le sommet de la tête sont couverts de plumes, et le tour des yeux seulement est nu et de couleur rougeâtre. Elle n'a point de plumes longues au bas du cou, et on ne voit point les traces de la matière cornée sur aucune portion du plumage. Les parties supérieures sont d'un gris plus ou moins noirâtre, marqué de petits points cendrés. Des raies blanches, assez étroites, occupent le centre des plumes en suivant la direction de leur rachis. Les ailes sont grises, nuancées de gris plus foncé et de brun; la queue est brune, la face est blanchâtre, variée de brun: toutes les parties inférieures sont brunes cendrées. Sur chaque plume est peinte une bande longitudinale blanche assez large, ou flammèche de même couleur.

4° Le COQ NÈGRE [1] vit à l'état sauvage dans l'Inde, et se reconnoît à sa crête et à ses barbillons violet noirâtre. Sa peau, de même que l'enveloppe des os, sont d'un noir d'encre, et quelques voyageurs ajoutent encore que les os et les chairs ont aussi cette teinte. Suivant M. Temminck, et après examen, l'épiderme et le périoste sont seuls noirs, et la chair est blanche et de bon goût. La crête est lisse à son bord, c'est-à-dire sans dentelures; le bec est bleu foncé et les pieds bleu noirâtre. La race domestique du coq nègre est peu multipliée. Les poules de cette espèce, lorsqu'elles se mêlent avec les autres, donnent naissance à des métis de différentes couleurs. Le coq nègre est très farouche, et bien qu'on ait dit sa chair désagréable, le colonel Sykes assure que c'est un manger fort délicat. On rencontre fréquemment la race domestique dans les basses-cours des Mahrattes dans le Dukhun.

Buffon a décrit ce gallinacé sous le nom de *coq nègre* ou de *mozambique*.

5° Le COQ A DUVET [2], entièrement blanc, à plumes décomposées et soyeuses, a été décrit par Buffon sous le nom de *coq et poule à duvet;* ses tarses ont cela de particulier d'être recouverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts. Cette variété, due à une profonde domestication qui a modifié toute son organisation fondamentale, paroît commune au Japon et en Chine, et nous l'avons fréquemment rencontrée à la Nouvelle-Guinée.

6° Le COQ A PLUMES FRISÉES [3] a toutes les plumes frisottées et teintes des plus riches couleurs. Buffon l'a décrit avec soin.

7° Le COQ AJAM-ALAS [4] habite l'île de Java. Les

[1] Cette femelle, suivant le colonel Sykes, est le type du *gallus Stanleyii* des Illustrations de M. Gray.

[1] *Gallus morio*, Briss., Ornith., t. I, p. 174; Temm., Gall., t. II, p. 253, et t. III, p. 660; Proceed., II, 151.

[2] *Gallus Japonicus*. Briss., Ornith., t. I, p. 175, pl. 17, f. 2. *Gallus lanatus*, Temm., Gall., t. II, p. 256.

[3] *Gallus crispus*, Briss., t. I, p. 173, pl. 17, fig. 1; Tem., Gall., t. II, p 259.

[4] *Gallus furcatus*, Temm., Gall., t. II, p. 261, et t. III, p. 662; pl. col. 483; *phasianus varius*, Shaw.,

naturels de cette grande île le désignent sous le nom d'*ajam-alas*, pour le distinguer de leur *ajam bankiva*, autre espèce sauvage déjà décrite, et de l'*ajam*, qui est le coq domestique. D'un autre côté, M. Horsfield, qui l'a décrit sous le nom de *coq de Java*, lui donne pour dénominations vulgaires dans ce pays, les mots *pitte-wonno*.

Ce coq a sa crête lisse à ses bords, un seul barbillon pend sous la mandibule inférieure en membrane libre aussi longue que la dénudation du haut du cou. Le pourtour des yeux est lisse, et toutes les parties nues ou charnues sont d'un rouge éclatant. Les plumes de l'occiput et du cou ont une forme arrondie; celles du dos sont ovales à leur extrémité; d'abord bleues, avec des reflets violets, elles se colorent en riche vert métallisé, que relève sur leur bord un croissant noir de velours. Les plumes du croupion et les couvertures des ailes sont longues: les premières, d'un noir à légers reflets dorés, sont lisérées de jaune; celles des ailes portent de larges bordures d'un roux brillant. La poitrine et le ventre sont noirs; les rectrices vertes ont des reflets métallisés; les yeux sont jaunâtres, le bec brunâtre de corne, et les tarses, armés d'un fort éperon, sont bruns. La longueur du coq est de deux pieds.

La poule, d'un tiers moins grande, est privée de barbillons. La gorge et la région ophthalmique, à un très petit cercle près, qui est dénudé, sont recouvertes de plumes; la tête et le cou gris brun; la gorge blanche; la poitrine et le ventre gris isabelle; le dos et les couvertures alaires vert, à reflets dorés, bordés de gris brun, avec une raie jaunâtre au milieu; les grandes couvertures et les pennes secondaires noirâtres à reflets métallisés, ondés de jaunâtre; les rémiges gris brun; les rectrices brunes, à tons verdâtres légers. Telles sont les particularités de sa livrée complète.

L'*ajam-alas* vit sur la lisière des forêts de montagnes, où il se tient caché pendant le jour. Il est défiant, farouche, et son cri peut se rendre par les syllabes *co-crik*. On dit qu'il se rencontre aussi à Sumatra; mais il est commun à Java.

8° Le COQ SANS CROUPION OU WALLIKIKILI [1], varie de nuances vives, est remarquable par l'avortement de la dernière pièce du sacrum, ce qui ne lui permet pas d'avoir des plumes à la queue, qui, à cause de cette particularité, manque complétement. Buffon a supposé que cette espèce étoit originaire de Virginie; mais il a été reconnu depuis qu'elle habitoit les immenses forêts et les lieux inhabités de Ceylan, où la poule construit son nid à terre, en le tissant grossièrement avec des herbes fines. Son naturel est farouche: le coq fait souvent entendre sa voix, moins sonore que celle de nos races domestiques, et porte chez les Chingallais le nom de *wallikikili*, qui signifie *coq des bois*.

Cet oiseau est haut de quinze pouces sur treize de longueur. La crête est entière, ni sans aucune échancrure. Les joues, jusque derrière les oreilles et une partie de la gorge, sont dénudées. De la commissure du bec pendent deux très petits barbillons rouges. Les plnmes de la nuque sont longues, à barbes désunies et soyeuses, et sont tachées en long de noir, puis bordées de jaune: la collerette est donc jaune d'or, avec une flammèche brune. Le thorax est recouvert de longues plumes étroites rouge doré, flammées de noir; le bas-ventre est de cette dernière couleur. Un demi-collier violet entoure la partie nue du cou. Les plumes du dos sont roux orangé. Toutes les grandes couvertures se recourbent sur le tronc pour remplacer les rectrices: elles sont d'un beau violet; les rémiges primaires d'un brun mat.

Le Muséum possède un bel individu de cette espèce, que M. Leschenault de la Tour s'est procuré dans l'île de Ceylan.

9° Le COQ BRONZÉ [1] a été découvert à Pitat-Lanoago, dans les environs de Bencouleen, à Sumatra, par M. Diard, et l'individu figuré par le naturaliste hollandois est conservé dans les galeries de Paris: c'est, à ce que suppose M. Temminck, l'*ayam-barougo* des habitants de Sumatra. Ce coq a la crête grande, lisse dans ses contours, et deux petits fanons à la commissure du bec, puis la gorge complétement nue. Les plumes de la nuque et du manteau sont assez longues, mais moins que ne le sont celles du bankiva et des coqs domestiques, et arrondies à leur pointe. Un vert métallique, à reflets pourprés très éclatants, est répandu sur la tête, le cou et le manteau: toutes ces plumes sont frangées de vert velouté. Du noir, nuancé de pourpre et de violet, règne sur le devant du cou, la poitrine et toutes les parties inférieures. Les longues plumes du dos et des couvertures alaires sont teintées de pourpre brillant et bordées de larges franges grenat; les autres couvertures, les rémiges et les rectrices sont d'un pourpre à reflets métalliques, chatoyant sous les diverses incidences des rayons lumineux. Les jambes portent un robuste éperon; elles sont cendrées, ainsi que le bec.

Ce coq, dont on ne possède pas la poule, fréquente la lisière des grandes forêts de Sumatra.

Misc., pl. 353; *gallus javanicus*, Horsf., Trans. soc. linn., t. XIII, p. 185. (*Caruncula compressa integra, subtus niger, plumis pilei colli pectorisque postice nigro aureo et cyaneo variis, tectricibus linearibus utrinque pendulis Caruncula supra rubra nigro marginata, subtus parte anteriore rubra, posteriore flava.*

[1] *Gallus ecaudatus*, Temm., Gall., t. II, p. 267.

Coq sauvage de Ceylan, Gal. de Paris; coq Lafayette, *gallus Lafayetii*, Less., Ornith., p. 491.

[1] *Gallus æneus*, Cuv., gal. de Paris; Temm., pl. col. 374.

LES PINTADES [1].

Forment un groupe dont Buffon n'a connu qu'une seule espèce; bien qu'on en compte six aujourd'hui, qu'on pourroit sans doute réduire à trois, tant les nuances qui les séparent sont légères, et découlent peut-être des simples croisements. Toutes sont d'Afrique; et ce n'est que par la domestication qu'on les trouve introduites en Asie, en Amérique et en Europe. Portées sur l'île de l'Ascension, et vivant de baies de la physalis du Pérou, qui couvrent les vallées de Green-Hill, les pintades s'y sont complétement naturalisées. En Éthiopie, ces oiseaux étoient vénérés, et on les voit encore servir de coiffure à Isis, dans les bas-reliefs des temples de Méroë.

Leurs mœurs ont été décrites par Buffon dans la description qu'il a donnée de la PINTADE VULGAIRE [2], représentée pl. 108 des enluminures.

Les quatre autres espèces sont :

1° La PINTADE MITRÉE [3] a les proportions de la pintade commune, mais son casque conique est moins grand. Le sommet de la tête et le contour du bec sont d'un rouge sale. Les pendeloques, plus développées chez le mâle, sont amincies à leur attache, rouges à leur sommet. La gorge présente un des replis longitudinaux de la peau, qui est lâche. La partie supérieure du cou est nue et bleuâtre. Le plumage est généralement noirâtre, avec des taches blanches, un peu plus grandes que celles de la pintade commune. Le bec est corné et les pieds sont noirâtres.

Cette pintade habite l'île de Madagascar, la Cafrerie et quelques autres points de la côte d'Afrique, conjointement avec l'espèce commune, dont elle est sans doute une variété.

2° La PINTADE HUPPÉE OU CORNAL [1] est d'une taille intermédiaire à celles de la pintade ordinaire et de la perdrix. Elle n'a point de barbillons, ou du moins ils sont remplacés par deux replis de la peau, qui sont manifestes sur les branches de la mandibule inférieure. Une huppe large, épaisse, dont une partie est recourbée en avant et plus considérable en arrière, s'élève sur le front. L'occiput et le haut du cou sont recouverts d'une peau nue, d'un bleu foncé sur les côtés et le derrière du cou, à teinte grise autour des oreilles, et rouge cramoisi en devant. Ces nudités sont revêtues çà et là de poils noirs et déliés. Tout le plumage est noir, sans taches sur le cou et le haut de la poitrine, semé partout ailleurs de très petits points blancs, entourés d'un cercle fort étroit de bleu clair. Les rémiges sont brun noirâtre, sans taches. Les pennes secondaires portent quatre raies longitudinales près la tige, et trois ou quatre autres ont une large bande blanche qui borde toute la longueur des barbes extérieures. On aperçoit sur la queue des raies ondées blanc bleuâtre sur un fond noir. L'iris est brun et les pieds noirâtres.

Pallas a imprimé que cette pintade avoit été envoyée des Indes orientales. M. Temminck lui donne pour patrie le pays des grands Namaquois, la Guinée et quelques autres contrées les plus chaudes de l'Afrique, où on la rencontre formant des bandes composées de plusieurs couvées réunies, faisant entendre, le matin et le soir, leurs cris discordants. Cette pintade se nourrit de vers, d'insectes, de baies et de graines.

3° La PINTADE PTYLORHYNQUE [1], de la taille de l'espèce commune, a des barbillons charnus, arrondis, noirs. La tête est revêtue d'un casque osseux peu élevé. Les narines sont surmontées d'une touffe de filaments membraneux. Le cou est garni çà et là de plumes noires. Le devant du cou est cendré, rayé de noir. Le plumage est bleu cendré, émaillé de blanc. La queue est variée de blanc sur un fond roux.

L'individu, qui est conservé dans les galeries de Paris, provient d'Afrique, mais on en ignore le lieu précis.

4° La PINTADE NÈGRE [2] n'est connue que par les détails ci-joints : « Mon ami Levaillant, dit M. Temminck dans l'ouvrage cité, m'a dit avoir découvert dans l'intérieur de la Cafrerie une nouvelle espèce de pintade, différente de la méléagride et du cornal. N'ayant jamais vu un individu de cette espèce, je me contente de la signaler d'après la note que M. Levaillant m'a communiquée.

» Je nomme cette espèce la *pintade nègre*. Elle habite le pays des Caffres; vit en troupes comme la méléagride; a une très grosse huppe sur la tête, et tout le cou garni de plumes, sans aucune nudité ni barbillons. La huppe, tout le cou et la poitrine sont d'un noir mat. Le dessous du corps est gris brun, perlé de blanc, et toutes les parties supérieures sont d'un gris bleu, avec des taches blanches, entourées d'un cercle bleu. »

5° La PINTADE VAUTOURINE [3] est surtout caractérisée par la dénudation que sa tête et la majeure

(1) *Numida*, L.

(2) *Numida meleagris*, L. Poule de Guinée, Belon.

(3) *Numida mitrata*, Pallas, spicileg., fasc. 4, p. 18, pl. 3, fig. 1; Lath. syn.; Encycl., pl. 85, fig. 2; Dict. sc. nat., t. XXXVIII, p. 272; Temm., Gall., t. II, p. 444.

(4) *Numida cristata*, Lath.; Pallas, spicileg., 2e fascic., pl. 2; Encycl., pl. 85, fig. 5; Vieill., Gal., pl. 209, Temm., Gall., t. II, p. 448.

(1) *Numida ptylorhyncha*, Lichst.; Less., Ornith., p. 498.

(2) Temm., Gall., t. II, p. 452.

(3) *Numida vulturina*, Hardw., Proceed., t. IV, p. 52.

partie de son cou présentent ; par la présence de touffes longues et grêles de plumes à la base des narines et sur la poitrine ; et enfin, par l'absence complète de caroncules à la tête. Une huppe surmonte le crâne ; le devant du cou est nu. L'occiput est recouvert de plumes brunes. Celles qui sont implantées à la partie inférieure du cou et de la poitrine sont allongées, lancéolées, variées de bleu et de noir, et marquées d'une ligne blanche sur le rachis. Le reste du plumage est brun noir, émaillé de gouttelettes neigeuses, rayé et linéolé de blanc pur. Sa taille est de dix-huit pouces anglois du bout du bec à l'extrémité de la queue. Le bec est rouge brunâtre.

Cette pintade a été rapportée vivante, par le capitaine Probyn, de la côte occidentale d'Afrique.

LES ROULOULS (1).

Forment un petit genre, caractérisé par un pouce privé d'ongles, des formes ramassées, une queue plane, courte, rudimentaire, et toujours la région oculaire des mâles nue, les tarses scutellés, sans ergots. Le bec des *cryptonyx* est court, assez épais, un peu comprimé, à mandibule supérieure réfléchie à la pointe. Les narines sont nues, basales, longitudinales, à demi fermées par une membrane. Les ailes sont courtes, arrondies ; la première rémige brève, les deuxième et troisième graduellement plus allongées ; les quatrième, cinquième et sixième les plus longues, égales. Les tarses sont courts et robustes, scutellés en devant, réticulés dans le reste de leur étendue.

Les roulouls forment la transition des faisans aux perdrix : ce sont des oiseaux de l'Inde et de la Malaisie.

Toutes les espèces ont été inconnues à Buffon ; ce sont :

1° Le ROULOUL HUPPÉ (2) a les proportions d'un pigeon domestique ; il habite les forêts de la presqu'île de Malaca et de Sumatra. On le nomme *daniol* dans le district de Calembang, et on le dit exister encore à Java, mais y être plus rare que dans les localités précédentes.

Le mâle porte sur le devant du front six crins noirs, durs et roides, s'élevant en huppe. De l'occiput se dirige en arrière une touffe de plumes roides, peu barbues, désunies, et rouge mordoré. Le dessus de la tête, entre les deux aigrettes, est blanc : les joues et le cou sont noirs. De petites plumes roides et blanches bordent les paupières. Un violet foncé colore la poitrine et le ventre. Les ailes ont du brun sur leurs petites couvertures, du blanc roussâtre, coupé en travers de lignes noires, sur les pennes moyennes et secondaires. Les primaires sont rousses et parsemées de lignes pareilles. Le dos, le croupion et la queue sont d'un vert sombre. Les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont longues et pendantes. Le bec est noir en dessus, jaune en dessous. L'iris est roussâtre ; les pieds sont rosés.

La femelle a été décrite comme espèce distincte par Latham sous le nom de *perdrix verte* (1), mais il se pourroit que l'individu que la plupart des auteurs regardent comme du sexe féminin fût un jeune mâle avant sa complète livrée. Quoi qu'il en soit, cette femelle diffère complétement du mâle par les couleurs de son plumage. On remarque sur la base du bec les six crins arqués du mâle, mais aucun vestige de huppe occipitale. Le pourtour de l'œil est nu. La tête et le cou sont couverts de petites plumes cotonneuses, courtes et noires, teintées de violet. Le cou, la poitrine, les flancs, le dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un beau vert céladon. Le bas-ventre est vert cendré, et les rectrices sont noir verdâtre. Les scapulaires et les couvertures des ailes sont roux marron. Les pennes secondaires sont brunes, et les rémiges de nuance plus claire que celles du mâle adulte.

Le roulou l évite les plaines, et se tient caché dans les fourrées les plus épaisses. Ses mœurs sont farouches. Il périt aussitôt qu'il est retenu en captivité. Le cri d'appel du mâle est un petit gloussement plus sonore que celui de la perdrix grise.

2° Le ROULOUL de DUSSUMIER (2) a tous les caractères de l'espèce précédente, et n'en diffère que par sa taille, un peu plus forte, par son bec et ses tarses plombés, par son manque de huppe, par son plumage en entier d'un noir profond, avec de légers reflets bronzés. L'individu qui est dans les galeries du Muséum a été rapporté de la presqu'île de Malak par le zélé voyageur M. Dussumier.

Or, les roulouls mâles, remarquables par le manque d'ongle au pouce, ont aussi le pourtour de l'œil garni d'une peau nue, turgescente. Notre espèce a la tête et les joues parfaitement emplumées, et sous ce rapport ce seroit une femelle ; ainsi tout nous

(1) *Cryptonyx*, Temm. ; *liponyx*, Vieill. ; *perdix*, Lath ; *tetrao* et *columba*, Gm ; *phasianus*, Sparm. ; Vig., Zool. Journ., t. IV, p. 345, sur le genre *cryptonyx*.

(2) *Cryptonyx coronatus*, Temm, Gall., t. II, p. 444, et pl. col. 350 (mâle), et 351 (fem.) ; Sonnerat, Voy., Atl., pl. 100 ; Shaw., Misc., pl. 84 ; *lyponyx cristata*, Vieill., Gal., pl. 210 ; *perdix coronata*, Lath. ; *tetrao viridis* (fem.) ; *columba cristata*, Gm. ; *phasianus cristatus*, Sperm., Mus. carls., liv. III, pl. 64.

(1) *Tetrao viridis*, Lath. ; Raffles, Trans, t. XIII, p. 322. Temm., pl. 351 (Atlas, pl. 34).

(2) *Cryptonyx Dussumieri*, Less., Zool., it. Bélang., pl. 7, p. 275, *cryptonyx niger*, Vig., Zool. Journ., t. IV, p. 349.

Le Rouloul de Malacca; Cryptonix Coronatus.

Pl. 1. par Pourrat F. à Paris.

porte à croire que l'oiseau que nous nommons rouloul de Dussumier est véritablement la femelle du rouloul de Malaca, le *cryptonyx coronatus* de la belle planche n° 550 de M. Temminck, et que l'oiseau, figuré pl. 534 comme une femelle, n'est qu'un jeune mâle n'ayant point encore complétement pris son plumage d'adulte.

Il est bien rare, en effet, que les femelles des gallinacés aient le plumage brillant des mâles; la livrée sombre de l'espèce de notre pl. 10 légitime assez le doute que nous émettons.

M. Vigors se borne, pour son *rouloul nègre*, à la phrase latine que nous avons copiée dans la note ci-jointe (1).

3° Le ROULOUL OCELLÉ (2) ou le *burong troong*, ainsi que le nomment les naturels de l'île de Sumatra, sa patrie, est de la taille du rouloul huppé. La tête, le cou, le thorax et le ventre sont d'un roux ferrugineux, rayé de noir sur les flancs. Le dos est noir, avec des bandes jaunâtres vers le haut, et des maculatures ou ocelles de nuance rousse comme les couleurs des parties inférieures. Les ailes sont noirâtres, avec leurs couvertures marquées chacune d'une tache ronde et noire. La queue est courte, noire, mélangée de roux. Le sommet de la tête est tacheté de noir, et un trait de cette dernière couleur descend sur les yeux. Ceux-ci n'ont pas de peau nue à l'entour, et leurs paupières sont emplumées. Le mâle a un éperon, quelquefois deux au tarse. Le bec est noir; les yeux sont gris jaunâtre. Le pouce n'a pas d'ongle, mais à son extrémité est un petit tubercule corné. Cet oiseau fait le passage des roulouls aux perdrix.

4° Le ROULOUL FERRUGINEUX (3) se rapproche singulièrement de l'espèce précédente. Sa taille est de dix pouces, son bec est noir; ses pieds sont verdâtres. La coloration du plumage est d'un ferrugineux plus intense en dessus qu'en dessous. Le dos et les ailes sont sillonnés dans le sens transversal de lignes brunâtres ondulées, et celles-ci présentent vers le milieu des pennes quelques rayures plus larges, jaune ocreux et noires. La gorge est blanchâtre, chaque plume étant plus claire à sa partie moyenne. Les rémiges sont brun fauve, les secondaires d'un ferrugineux clair, et rayées par une large bande noire.

(1) *C. corpore toto nigro, remigibus fuscescentibus, regione circum-oculari; nuda rostrum nigrum; pedes pallidi; longitudo corporis* 10 poll.

(2) *Cryptonyx ocellatus*, Vig., Zool Journ., t. IV, 349; *tetrao ocellatus*, sir Raffles, Cat. trans. soc. linn, t. XIII, p. 322. *C. capite corporeque infrà rufis, hoc nigrofasciato; supra niger; nucha fasciis gracilibus albis, dorso rufo notato; alis caudaque fuscescenti-brunneis, illis nigro ocellatis.*

(3) *Cryptonyx ferrugineus*. Vig., Zool. Journ., t. IV, p. 349.

On ignore de quelle partie de l'Inde provient ce rouloul.

Le *rouloul roux* de Temminck et de Vigors est une perdrix en miniature, et qui sera décrite parmi les oiseaux de ce genre; le pouce a d'ailleurs un ongle.

LES TÉTRAS (1)

OU COQS DE BRUYÈRE.

Sont divisés en tribus qui ont vu leur nombre s'accroître par d'assez curieuses découvertes. Leur bec est court, fort, nu à la base, convexe en dessus et courbé. Les narines sont à demi occluses par une membrane, et se trouvent être cachées par les plumes avancées du front. Le dessus de l'œil est remarquable par une sorte de sourcil nu, et formé de mamelons charnus rouges. La face plantaire des doigts déborde leurs côtés. Leurs tarses sont emplumés, les doigts sont nus ou vêtus. On compte de seize à dix-huit rectrices diversiformes, et les ailes ont leurs troisième et quatrième rémiges les plus longues.

Les tétras se tiennent dans les grandes forêts des montagnes, et se nourrissent de feuilles, de bourgeons et de baies. Les mâles abandonnent les femelles après la ponte. Leur vol est lourd et pesant. Leur chair est délicate et estimée. Leur mue n'a lieu qu'une fois l'année. On ne les trouve que dans le nord de l'Europe et de l'Amérique.

On appelle COQS de BRUYÈRE (*tetrao*, Lath.), les tétras dont les jambes n'ont pas d'ergots, et sont couvertes de plumes, mais leurs doigts sont nus. Leur queue a ses rectrices extérieures contournées, et se trouve profondément fourchue. Les GÉLINOTTES (*bonasa*, Stephens) ont au contraire leur queue arrondie, courte, formée de rectrices étagées. Enfin, on nomme *lagopèdes* (*lagopus*) les espèces à queue ronde ou carrée, dont les doigts sont abondamment recouverts de petites plumes comme les jambes.

Buffon a connu les huit espèces suivantes :

1° Le GRAND COQ de BRUYÈRE ou *auerhan* (*tetrao urogallus*, L.), figuré dans les enluminures n°s 73 et 74, qui vit en Europe, et dont la taille surpasse celle du dindon.

2° Le COQ de BOULEAU ou *birkhan* (*tetrao tetrix*, L.), nommé aussi le coq de bruyère à queue fourchue, enluminure n°s 172 et 173, qui se trouve dans les bois des montagnes.

3° La GÉLINOTTE A LONGUE QUEUE de BAFFIN (*tetrao phasianellus*, Lath.), qui habite l'Amérique septentrionale, à Terre-Neuve.

(1) *Tetrao*, L., mais genre bien réduit.

4° La GÉLINOTTE DU CANADA (*tetrao canadensis*, Lath.), représentée enlum. 131 et 132, également du nord des États-Unis, de Miquelon et de Terre-Neuve.

5° La GÉLINOTTE (*tetrao bonasia*, Lath.), d'Europe, représentée enl. 474 et 475.

6° Le LAGOPÈDE (*tetrao lagopus*, Lath.), enl. 129 (fem. et pl. d'été), et 494 (fem. prenant le pl. d'été), qui se trouve au nord de l'Europe et de l'Amérique, et aussi dans les Alpes de la Suisse ; il est commun dans le Canada, et dans les îles de Miquelon et de Terre-Neuve.

7° Le LAGOPÈDE de la baie d'Hudson ou des saules (*tetrao saliceti*, Temm. Man., t. II, p. 471), la perdrix des saules de Hearne, commun au nord des deux continents (*tetrao albus*, L. et Lath.).

8° Le COQ DE BRUYÈRE A FRAISE (*tetrao umbellus*, Lath., et *T. togatus*, L.), représenté pl. 104 des enluminures, qui vit aussi dans le nord de l'Amérique. C'est le *francolin à collier* du voyageur Hearne (Wilson. Am. ornith., pl. 49.). Les Anglo-Américains le nomment *faisan* en Pennsylvanie, et *perdrix* à la Nouvelle-Écosse. (Bull. XX, p. 551.)

Les espèces de tétras que Buffon n'a pas connues sont, § pour l'Europe :

1° TÉTRAS RAKKELHAN [1] est regardé comme une espèce intermédiaire entre l'*urogallus* et le *tetrix*, ou le coq de bruyère et le coq de bouleau. Nilsson pense même que c'est le résultat hybride de l'accouplement de ces deux espèces. Le vieux mâle a la tête, le cou et la poitrine à reflets bronzés et pourprés, les sourcils charnus très rouges, le ventre noir mat, le dos et le croupion noir lustré, parsemé de très petits points et de lignes flexueuses cendrées ou brunes. Les pennes secondaires à leur naissance sont blanches. Les flancs et le bas-ventre sont variés de grandes taches de cette dernière couleur. La queue est d'un noir profond, de même que le bec. Cet oiseau atteint jusqu'à deux pieds trois ou quatre pouces.

Les jeunes mâles ressemblent aux vieux après leur première mue, avec quelques nuances toutefois; ainsi les reflets du cou et de la poitrine sont moins vifs; la queue est moins fourchue et se trouve frangée de blanc; enfin, les parties inférieures ont beaucoup plus de taches.

Le rakkelhan habite le nord de la Russie, la Suède, la Laponie, et ne s'avance que rarement en Livonie, en Fionie et dans les provinces septentrionales de l'Allemagne, et plus rarement encore au centre de l'Europe. Il se tient dans les lieux les plus déserts et couverts de hautes bruyères, mais accidentellement dans les bois. La femelle pond des œufs plus petits et plus oblongs que ceux du coq de bruyère. Ils sont jaune clair, avec des taches ferrugineuses plus foncées et plus distinctes. M. Yarrell ne balance pas à regarder ce tétras comme bien distinct du coq de bruyère.

2° Le TÉTRAS ROUGE ou ÉCOSSAIS [1] est excessivement commun en Écosse, plus rare en Angleterre et en Irlande. Le plumage du mâle est d'un riche marron, plus ou moins foncé, pur et sans taches à la tête et au cou, mais varié sur les parties inférieures de nombreux zigzags noirs, et sur les supérieures de grandes et petites taches d'un noir profond. Un cercle de petites plumes blanches entoure l'orbite, et une tache de cette couleur se dessine à la base de la mandibule inférieure. Quelques plumes du ventre sont frangées de neigeux. Les rémiges primaires et secondaires sont brunes, mais les quatre rectrices du milieu sont marron rayé de noir. Les latérales noirâtres se terminent par du marron. Le lambeau charnu qui surmonte l'œil est disposé en une sorte de crête dentelée, d'un rouge vermillon. Le bec est petit et caché dans plus de sa moitié par les plumes avancées des narines. L'iris est brun clair, les jambes et les doigts sont entièrement vêtus de poils gris. La longueur de cet oiseau est de seize pouces : l'hiver il devient tout blanc.

La femelle a des teintes moins pures et moins foncées, du roussâtre se joint souvent à la couleur marron. Elle porte un plus grand nombre de zigzags et de taches noires. Ses sourcils charnus sont peu apparents. La tête et le cou sont couverts de stries noirâtres.

Les jeunes ont leur plumage roussâtre clair, varié de taches et de raies irrégulières noirâtres.

Le tétras rouge ne fréquente que les lieux les plus déserts, dans les fourrées de bouleaux nains sur les montagnes. L'hiver il descend dans les vallées hautes, mais jamais dans les plaines. La femelle place à terre, au milieu des broussailles les plus fourrées et les plus inaccessibles, de six à dix œufs cendrés rougeâtres, tachés de rouge foncé.

§§ Pour le nord de l'Amérique :

1° Le TÉTRAS A COLLERETTE [2] se rapproche du tétras à fraise, qui varie beaucoup par son plumage. On en rencontre une variété dans les vallées des monts Rocheux, par 54 degrés latitude nord, à quelques milles des sources de la rivière de la Paix. Cette variété, comparée au *tetrao umbellus* de Wilson, tué aux environs de New-York, a présenté assez de différences pour que M. Douglas ait été autorisé à en

[1] *Tetrao hybridus*, Sparm., Carls. pl. 15; *urogallus minor, punctatus*, Briss., t. I p. 191; *tetrao medius*, Meyer, Temm., Man.. t. II, p. 459; *tetrao intermedius*, Langsdorff, Mém., Petersb., t. III, pl. 14, Proceed. I, 73.

[1] *Tetrao scoticus*, Lath.; tétras des saules, Temm, Gall., t. III, pl. 9, fig. 5; *tetrao scoticus* Man., t. II, p. 466.

[2] *Tetrao umbelloides*, Douglas, Trans. soc. linn., t. XVI, p. 133; Bull. 20, 326.

faire la distinction. Ces différences sont, que l'oiseau qui nous occupe s'éloigne de celui à fraise par sa taille d'un tiers moindre; par son plumage gris bariolé très clair, n'ayant presque aucune des teintes rouilles si abondamment répandues sur la vestiture de ce dernier. Les vingt plumes de la collerette sont courtes, noires, à reflets bleus luisants. Les plumes de la huppe sont petites et peu nombreuses.

C'est principalement sur la côte N.-O. que l'on rencontre cet oiseau.

2° Le TÉTRAS OBSCUR (1) est légèrement huppé. Sa queue est arrondie, noirâtre, terminée par une large bande gris blanc frangé de noir. Les rectrices du milieu sont échancrées, les latérales sont entières. Les doigts ne sont pas bordés.

On ignore quelle est la coloration du mâle, mais on la suppose noire. La femelle et le jeune mâle, tués dans les plaines du Missouri, au pied des monts Rocheux, ont leur livrée noir brun, varié d'ocreux et de blanc.

3° Le COQ DE BRUYÈRE AMÉRICAIN (2) est le véritable représentant, dans les steppes de la Colombia et de la Californie, du coq de bruyère du nord de l'Europe.

Le mâle a son plumage gris brunâtre, ondulé de ferrugineux et de noir. Le bas du cou en devant et le bas-ventre noirs. Le thorax blanc, à rachis des plumes rigides. Les inférieures sont linéolées de noir au milieu. Les plumes du côté du cou sont allongées et linéaires. La queue est cunéiforme, formée de dix-huit rectrices terminées en pointes rigides. Le bec est noir; les plumes des tarses sont grises.

La femelle est uniformément d'un gris tendre, glacé de brunâtre, et d'ondes blanches et noires. Le bas-ventre est blanc; la gorge gris de cendre; le thorax est gris ponctué et rayé de noir. Du roux clair marque les ailes et le dessous de la queue.

Cette gélinotte est nommée par les Anglo-Américains *pheasant-tealed grouse*. Elle recherche pour sa nourriture les fruits et les feuilles du *purshia* à trois dents, d'une armoise, et les graines du phalaris roseau et les baies d'un cactus. Sa trachée-artère est très courte, et le tube intestinal présente deux appendices au cœcum, de médiocre longueur.

Le mâle et la femelle s'apparient en mars et avril. Ils choisissent au lever du soleil, pour s'accoupler, les petites éminences sur les rives des fleuves. Leur voix, assez analogue à celle du faisan, peut être rendue par des *cuch*, *cuch*, *cuch*, répétés; mais leur chant imite assez les syllabes *hurr-hurr-hurr-r-r-r-hou*. La femelle pond de treize à dix-sept œufs, de la grosseur de ceux d'une poule domestique, de couleur brune roussâtre, et tachés de flammèches irrégulières chocolat. L'incubation dure de vingt-et-un à vingt-deux jours, et les jeunes quittent le nid peu d'heures après qu'ils sont éclos. Dans l'été et l'automne on rencontre ces tétras réunis par petites troupes, mais pendant l'hiver et au printemps c'est par bandes de centaines d'individus qu'ils se répandent dans les plaines arides et stériles qui bordent la Colombia, et dans les diverses provinces de la nouvelle Californie. On ne les a jamais rencontrés sur les rives du Missouri, ni dans les montagnes Rocheuses. Leur nom indien, chez les Kyuses, est *py-à-mis*. Leur chair, quoique délicate, est fortement colorée.

4° La GÉLINOTTE DE RICHARDSON (1) se rapproche beaucoup du tétras obscur que Say observa dans son expédition aux montagnes Rocheuses. Le mâle a son plumage d'un gris cendré assez intense, passant au gris fauve ou ferrugineux en dessus, et ondé de brun. La gorge est blanche et noire, ou noire picotée de blanc. Le ventre est blanc pur ou gris cendré, tacheté de blanc. Le rebord du front et une tache sur le côté au bas de la nuque sont blancs, mais ces taches blanches doivent disparoître complétement dans le plumage d'été. Une tache blanche, lisérée de noir, apparoît à l'épaule. Les rectrices sont noires ou brunâtres, leur base exceptée qui est blanche. La queue est assez longue, formée de rectrices brunâtres; leur sommet est frangé de blanchâtre. Sa longueur totale est de dix-sept pouces.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, car elle n'a que seize pouces. Son plumage est aussi très différent. En dessus domine une teinte brune rougeâtre pâle, avec des rayons ou des taches éparses brunes. Les plumes du front et des oreilles sont un jaunâtre brun, de teinte douce, moucheté. Le menton et le thorax sont blancs, tachetés de noir. Le sommet de la tête et le dessus du cou sont brun pâle, teinté de gris, et barrés de demi-cercles noirs. Les plumes du cou et des scapulaires sont ondées de

(1) *Tetrao obscurus*, Say, major Long's exp., t. II, p. 14; Ch. Bonap., Synops., p. 127, esp. 207; Bull., 13, 124; *dusky grous*, angl.

(2) *Tetrao urophasianus*, Ch. Bonap., Zool. Journ., t. III, p. 212; Bull. XIV, 117, et XX, 326. Mâle et fem.; Wilson's, Illust., pl. 26 (mâle) et 27 (fem.), Zool. Journ. IV, 490. Mas. *Brunnescenti griseus, ferrugineo nigroque undulatus, collo anteriore abdomineque imo nigris; pectore albo plumis superioribus rhachibus rigidis, inferioribus in medio nigro lineatis; plumis colli lateralibus elongatis linearibus; cauda cuneata; rectricibus subrigidis acutis.* Fœmina: *Brunnescenti grisea, albo nigroque parce undulata; abdomine imo nigro, pectore albo nigro fasciato, cauda subcuneata, rectricibus subacutis. Cok of the Plains*, Lewis et Clark travels, p. 473. Douglas; trans. soc. Linn. t. XVI, p. 133.

(1) *Tetrao Richardsoni*, Sabine, MS. Douglas, Trans. soc. linn., XVI, 141. Zool. Journ., IV, 189; Bull., XX, 328; Wilson. Illust., pl. 30 (mâle) et 31 (femelle).

bandelettes noir jaunâtre brun, ayant sur les côtés deux taches latérales blanches. Le ventre est gris de cendre, avec des croissants noirs et des taches blanches sur chaque plume. Le bas-ventre est blanc. Les rectrices externes brunes, frangées de blanc, sont en dessus picotées de noir, barrées de noir et de fauve, sur un fond gris. Cette gélinotte pèse de deux livres et demie à trois livres angloises. Sa chair est délicate et blanche.

Le mâle et la femelle s'apparient en avril, et cette dernière bâtit son nid avec des bûchettes, des feuilles, des herbes, sur le penchant des montagnes subalpines, et y dépose de treize à dix-neuf œufs, plus gros que ceux d'une poule ordinaire, et marqués de grandes et de petites flammèches rouges; suivant M. Douglas, la période d'incubation dure trois semaines.

Cette espèce se nourrit de bourgeons de sapin, de bouleau, de coudrier et d'aulne. Son cri est à peu près rendu par les syllabes *hou-hou-hou*. On peut la tirer avec facilité, puisqu'elle ne fuit même pas sous les coups de fusil. Elle se perche sur les rochers ou sur les branches de sapins, et forme pendant l'été des troupes considérables, s'ébattant au soleil sur les versants des collines exposées au midi. Dans l'hiver elle fréquente le voisinage des sources, les lacs et les torrents, par six ou huit individus.

Cette gélinotte est très commune dans les cantons subalpins des montagnes Rocheuses, par 52 degrés de lat. N. et 115 de long. (mérid. de Greenwich), et plus abondante encore dans les districts montagneux de la côte N.-O. et de la Colombia, par 48 degrés de lat. On distingue quelques variétés de taille et de coloration dans les espèces de ces deux localités.

5° L'UROPHASIANELLE (1) habite les rives de la Colombia et le nord de la Nouvelle-Californie. Le mâle a le plumage gris brun, linéolé de blanc, de ferrugineux et de noir. La nuque et les ailes sont tachetées de blanc. Le ventre et les flancs sont blancs, mais ceux-ci sont flammés de brun. Les quatre rectrices moyennes de la queue sont plus allongées que les latérales.

La femelle, d'un tiers plus petite que le mâle, a une teinte générale plus claire, la nuque rayée de brun, et les rectrices moyennes un peu saillantes seulement.

La femelle pond de onze à quinze œufs cendré clair, et de la grosseur de ceux de pigeons. Son cri est une suite de syllabes *chick, chick, chick*, articulées d'un ton guttural. Sa chair, fortement colorée, possède un fumet délicat.

Cette gélinotte, très défiante, a les mœurs de l'*urogallus*. Elle vit communément en bonne intelligence avec elle.

6° LA GÉLINOTTE DE SABINE (1) se rencontre dans les lieux boisés de la côte N.-O. d'Amérique, entre les 40 et 49 degrés de latitude, depuis le cap Mendocina au sud jusqu'au détroit de Jean-de-Fuca au nord. Le plumage du mâle est roux, tacheté de noir. Sur le dos se dessinent des taches cordiformes d'un jaune ferrugineux, de même que les lignes qui existent sur la nuque et sur les ailes. Le ventre est rayé de blanc et de brun. Les rectrices sont barrées, mais la barre terminale noire est la plus large.

La femelle a les teintes plus claires; la gorge, la poitrine et la nuque d'un cendré plombé. Sa taille est plus petite que celle du mâle, et mesure dix-huit pouces de longueur, et pèse deux livres environ. Son vol est rapide, et sa nourriture consiste en bourgeons de pins, de fraisiers, de ronces, de coudriers, d'aulnes et de vaccinium. La femelle place son nid sous des touffes de coudrier ou au milieu des fougères, sur la lisière des forêts de pins, et le compose de frondes de fougères, de feuilles et d'herbes sèches. Le temps de l'amour commence en mars, et la ponte se compose de neuf à onze œufs blancs, tachés de rouge.

Cette gélinotte est moins commune que l'urophasianelle. On ne la voit guère former que des troupes de huit à douze individus au plus, et encore dans le printemps, car aux autres époques de l'année c'est à peine si on en rencontre trois ou quatre individus réunis; son cri peut être rendu par les mots *tuch, tuch, tuch*.

7° LA GÉLINOTTE DE FRANKLIN (2) est encore une espèce que l'on rencontre dans l'Amérique du Nord. Elle est commune dans les vallées des montagnes Rocheuses, entre les 50 à 54 degrés de latitude, proche les sources de la Colombia. Le mâle a le plumage gris plombé intense rayé de noir. La gorge et le thorax, de même que la nuque, sont noirs. Les rectrices supérieures et inférieures sont noires, terminées de blanc. La femelle a la coloration plus claire, la gorge, la poitrine et la nuque d'un gris plombé.

La chair de cette gélinotte est blanche et savoureuse. Ses mœurs sont celles des autres espèces. La femelle compose son nid d'herbes et de feuilles sèches, qu'elle place par terre au pied de quelque tronc d'arbre desséché et droit, ou couché sur le sol, dans les forêts montagneuses. Elle pond de cinq à sept œufs blancs, parfois plus petits que ceux du ramier.

Les tétras de Franklin, de Sabine et de Richard-

(1) *Tetrao urophasianellus*, Douglas, Trans. soc. linn., t. XVI, p. 136; Zool. Journ., t. IV, p. 490; Bull., XX, 327.

(1) *Tetrao Sabini*, Douglas, loc. cit., p. 137; Zool. Journ., IV, 490; Bull., XX, 317.

(2) *Tetrao Franklinii*, Dougl., loc. cit., p. 139; Zool. Journ., IV, 490; Bull. XX, 328.

son rappellent par leurs noms trois voyageurs célèbres au pôle nord à travers l'Amérique.

Le genre *tetraogallus* de M. Gray paroît avoir été établi par son auteur pour recevoir l'oiseau que nous avons mentionné plus haut (pag. 188) sous le nom de *faisan de Nigelle :* il nous est inconnu.

LES GANGAS OU ATTAGENS [1].

Diffèrent complétement des tétras, avec lesquels on les a associés, par leur taille svelte, leur corps peu charnu, leurs ailes pointues, propres à un vol de longue haleine. Leurs pieds, à doigts larges et courts, dont le pouce très remonté est rudimentaire, sont organisés pour une marche rapide sur les sables mouvants. Leur organisation, leurs mœurs, leurs habitudes, les éloignent des perdrix. Par leur ponte nombreuse, la négligence apportée dans la confection de leurs nids, l'instinct qu'ont les petits de courir au sortir de l'œuf, leurs mœurs, leurs caractères, les gangas sont de véritables gallinacés. Quelques naturalistes les ont rapprochés des pigeons; M. de Blainville, entre autres, a publié à ce sujet un mémoire détaillé, lu à l'Institut en 1829 [2]; mais les gangas diffèrent de ces derniers oiseaux par la forme du bec, des ailes et des tarses, et aussi par les doigts, les quatre des pieds des pigeons étant attachés sur un même plan, ce qui n'a pas lieu chez les gangas. Ces derniers doivent faire une famille à part, tenant des oiseaux gallinacés par la ponte, le genre de vie, etc.; des *passereaux* par la coupe des ailes, et des *passerigalles* par le sternum et quelques habitudes.

Les Grecs donnoient le nom d'*attagen*, à ce que l'on suppose, à l'oiseau que les Européens appellent *ganga* (*pterocles setarius*).

Quoi qu'il en soit, les caractères zoologiques des gangas sont les suivants : le bec est médiocre, comprimé, grêle chez quelques espèces, à mandibule supérieure droite, courbée vers la pointe. Les narines sont basales, à moitié fermées par une membrane recouverte par les plumes du front, et percées en dessous. Les pieds ont les doigts courts, celui de derrière presque nul, s'articulant sur le tarse et assez haut. Les antérieurs sont rebordés, et le devant du tarse est garni de petites plumes, mais le reste est nu; les ongles en avant sont obtus, celui du pouce est acéré, tous sont très courts. La queue est conique; parfois les deux pennes moyennes s'allongent en filets. Les ailes sont longues, acuminées, à premières rémiges les plus longues de toutes.

Les gangas ne se présentent en Europe que passagèrement, mais ils vivent en Afrique et en Asie, plus spécialement dans les steppes et les sables du désert. Leur présence annonce assez communément le voisinage des sources, par compagnies de centaines d'individus, qui ne se séparent qu'à l'époque où les mâles recherchent les femelles pour s'accoupler, du moins chez les espèces à queues pointues ou attagens, tandis que les gangas à queue conique vivent comme les perdrix par compagnies, formées seulement des père et mère et des jeunes. Tous les oiseaux de ce genre ne se perchent jamais. Leur chair est très délicate, et en fait un gibier recherché.

Les gangas forment deux tribus : ceux de la première ont la queue conique, ce sont les *vrais gangas*, ceux de la seconde ont les deux rectrices du milieu de la queue allongées en filets, ce sont les *attagens*, Buffon n'a connu que deux espèces de la deuxième section. Aujourd'hui on en compte huit nouvelles, ce qui porte à dix le nombre total du genre.

1° Le GANGA UNIBANDE [1] a été indiqué par Hasselquist sous le nom de *perdrix d'Orient* [2] : «Elle » est de la grosseur d'une perdrix ordinaire, et on la » trouve dans les bois de la Natolie. » On la prend en hiver, dit ce voyageur; puis Pallas en donna une description satisfaisante dans les Mémoires de l'Académie de Pétersbourg. M. Desfontaines mentionna cet oiseau sous le nom de gélinotte de Barbarie [3], et l'Encyclopédie en donna une figure (pl. 188, fig. 15), d'après un individu que ce savant botaniste avoit rapporté de Barbarie.

Ce ganga est surtout abondamment répandu dans les steppes du midi de la Russie et dans les sables des déserts de l'Afrique septentrionale; Pallas, qui l'a rencontré dans les plaines stériles d'Astracan et sur les bords du Volga, dit que pendant le jour on le voit se diriger en couples sur les rives des fleuves, et ressembler aux pigeons par sa manière de voler. Assez commun en Barbarie, et aussi dans la Gambie et au Sénégal, il lui arrive de franchir la Méditerranée et de s'abattre dans le sud de l'Espagne, dans l'Andalousie. Du midi de l'Asie, il s'égare parfois jusqu'au centre de l'Allemagne, puisque Naumann en tua un individu, en août 1801, dans le territoire d'Anhalt, et que deux autres y ont été vus dans la même année.

(1) *Pterocles*, Temm.; *œnas*, Vieill.; *bonasa*, Briss.; *perdix*, Lath.; *tetrao*, L.; *pterocles*, Wag., Syst. avium, pars prima, gen. 38.

(2) Bull., t. XXII, p. 122.

(1) *Pterocles arenarius*, Temm., Gall., t. III, p. 240 et 712; Man. d'ornith., t. II, p. 478; pl. color. 52 (mâle) et 53 (fem.); *œnas arenarius*, Vieill., Encycl. Wagler esp. 1; *tetrao arenaria*, Pallas, Comm. Petrop., t. XIX, p. 418, pl. 8; Naum., t. VI, pl. 15; *perdix aragonica* et *tetrao arenaria* de Latham : Pallas, Voy. V, 491.

(2) *Tetrao orientalis*, Hass., Voy. dans le Levant, t. II, p. 27, n° 43, de la trad. franç.

(3) Mém. ac. des sc., 1787, p. 502.

Le ganga unibande a une taille qui varie entre douze et quatorze pouces. Les individus de l'Afrique sont toujours plus petits que ceux qui vivent dans la plantureuse Andalousie. Ce fait n'a rien qui puisse étonner, puisque l'on sait, par une expérience répétée chez tous les oiseaux, que ceux des contrées stériles ont toujours des proportions plus grêles que ceux qui se propagent dans des provinces où les substances alimentaires sont abondantes et variées.

Le mâle a sur la gorge un triangle noir, bordé en dessus par une cravate marron, qui du menton s'étend en s'élargissant sur les côtés du cou, et va se nouer sous l'occiput. La tête, les joues, le bas du cou et la poitrine sont d'un gris glacé de rougeâtre clair. Une écharpe noire, qui naît au niveau des épaules, ceint le bas du thorax : elle est située au-dessus d'une écharpe gris roux. Le reste du ventre et les flancs sont d'un noir profond. Les couvertures inférieures de la queue sont noires, mais largement frangées de blanc à leur extrémité, ce qui donne un aspect neigeux à cette partie. Le dos et les couvertures supérieures sont d'un roux jaunâtre, mais au centre de chaque plume est un espace gris cendré plus ou moins large, et leur terminaison, à toutes, est d'un jaune ocreux. Le bord supérieur de l'aile est blanc terne. Les rémiges sont cendré noirâtre, et les pennes secondaires, cendrées, sont bordées de jaunâtre. La queue, assez abondamment étagée, est cendrée, rayée de noirâtre : chaque rectrice, les deux du milieu exceptées, est terminée de blanc; leur face inférieure est noire. Les poils plumeux des tarses sont blanc jaunâtre, le bec est bleuâtre, et les parties nues des jambes jaune foncé.

La femelle diffère beaucoup du mâle ; elle est d'un jaunâtre marqué d'une grande quantité de taches noires. En devant du cou est une bandelette transversale, linéolée de noir à son bord supérieur, et d'un gris tendre dans le reste de son étendue. Le sommet de la tête et toutes les parties supérieures du corps sont teintes de jaune ocreux clair, avec flammèches et zigzags noirs. Sur la poitrine, comme chez le mâle, existe un ceinturon noir, mais plus étroit. Le reste est comme chez le mâle.

Ce ganga, observé en Espagne, y niche à terre dans les broussailles, et la femelle pond de quatre à cinq œufs, tachetés de brun, tandis que Pallas les dit uniformément blanchâtres. Ce célèbre naturaliste le désigne par l'épithète de *poule des steppes*, et l'a rencontré dans les déserts du Volga, où les Tartares lui donnent le nom de *desherdk*, et où il se nourrit des pois d'astragales. En s'élevant ce ganga pousse un cri aigu, mais son vol est ensuite silencieux.

Le ganga unibande se trouve encore en Turquie, dans la Natolie, dans l'île de Chypre [1].

[1] Licht., Catalog. 64.

2° Le GANGA BIBANDE [1] vit par paires dans les lieux sablonneux couverts de buissons du pays des grands Namaquois, à l'extrémité australe de l'Afrique. On le rencontre encore dans la Cafrerie et même en Nubie, au dire de M. Lichteinstein. Lorsque cet oiseau est inquiété, il se tient blotti, et ne prend son vol que lorsqu'il est vivement pressé. Levaillant, le premier, observa ce ganga, qu'il communiqua à M. Temminck, alors occupé de publier sa Monographie des gallinacés. Sa longueur totale est de neuf pouces et demi. Son bec est grêle, foiblement recourbé. Les ailes dépassent la queue, qui est fortement étagée. Le mâle est caractérisé par deux colliers demi-circulaires, et par une bande frontale, que n'a point la femelle. Une petite tache blanche se dessine à la base du bec, et une bandelette noire assez large s'étend d'un œil à l'autre, bien qu'elle soit coupée au-dessus de chaque sourcil par deux plaques neigeuses. La tête est roux jaunâtre en dessus, avec une tache noire au milieu de chaque plume. Les joues, le cou, la poitrine et les petites couvertures des ailes sont cendré lavé de jaunâtre. Le dos, les couvertures des ailes, leurs pennes secondaires, sont cendré brun, rayés et tachés de roux à leur base, mais chaque plume est terminée par une grande tache blanche triangulaire. Le croupion, les couvertures inférieures de la queue, les rectrices, sont rayés en travers de brun et de roux jaunâtre, et ces dernières se terminent par une longue plaque de cette dernière couleur. Les rémiges sont noires, à baguettes brunes. Sur le haut du thorax se dessine un premier collier blanc, suivi d'un second qui est noir. Le ventre, les flancs, les plumes tibiales, sont blanchâtres, finement rayés de brun. Les parties dénudées des tarses et le bec sont jaunes.

La femelle est sans colliers et sans bandeau sur le front. La tête est rousse jaunâtre, avec de grandes taches longitudinales noirâtres. Les joues et la gorge sont pointillées de brun. Le cou et la poitrine sont rayés en travers de bandes brunes et jaunâtres. Les grandes couvertures, au lieu d'une tache triangulaire noire, ont une zone blanche au bout de chaque plume. Les rémiges brun noirâtre sont légèrement lisérées de blanc. Le bec et les ongles sont brunâtres. Les jeunes mâles, avant leur première mue, ressemblent aux femelles.

Ce ganga vit par compagnies formées des parents et des petits de la couvée, mais qui se séparent au temps des amours.

3° Le GANGA QUADRIBANDE [2] habite la Sénégam-

[1] *Pterocles bicinctus*, Temm., Gall., III, 247 et 713; *œnas bicincta*, Vieill., Dict. Déterv., XII, 421; Wagler, Syst., esp. 2; Lichst., 65.

[2] *Pterocles quadricinctus*, Temm., Gall., t. III, p. 252 et 713. *Ænas indicus*, Vieill., Dict. *Ænas bicincta*, Vieill., Gal. pl. 220, et texte, t. II, p. 60; gélinotte des

bie et aussi le Coromandel, si l'on rapporte à cette espèce l'oiseau figuré par Sonnerat sous le nom de *gélinotte des Indes*. Le lieutenant-colonel Sykes [1] le signale dans le pays des Mahrattes, où il porte le nom chez les Anglois de *painted rock pigeon*.

Ce ganga a neuf pouces et demi de longueur à douze pouces, et sa queue fortement étagée. Les deux sexes ont le fond de leur plumage gris terreux, mais le mâle se distingue de la femelle par des colliers et des bandeaux sur le front. De ces trois bandeaux deux sont blancs, et celui du milieu est noir. L'occiput est roussâtre, et chaque plume est rayée de noirâtre. Le cou et la poitrine sont d'un cendré roussâtre. Le haut du dos est rayé en travers de brun sombre, de jaune et de noir. Les petites et les grandes couvertures des ailes, d'un jaune clair, sont terminées par une large bande transversale noire, bordée de chaque côté d'une étroite raie blanche; les vieux mâles ont sur la poitrine quatre colliers : le supérieur est brun mordoré, le second blanc, le troisième noir, et le quatrième blanc. Les rémiges sont brun noirâtre. Le ventre et les plumes tibiales sont finement rayées de noir et de blanchâtre. Les rectrices ont leur fond jaunâtre, marqué de bandes brunes. L'œil est rouge.

La femelle n'a point de bandeau sur le front et point de collier sur la poitrine. Les couvertures des ailes n'ont point de bandes noires ondées de traits blancs. La tête est rousse jaunâtre; chaque plume a un trait longitudinal. La nuque, le dos et le croupion sont rayés de brun, de noir et de jaunâtre. Les couvertures des ailes sont jaunâtre clair, portant des bandelettes transversales noires. Les parties inférieures présentent les mêmes teintes que le mâle, mais plus claires.

Le mâle et la femelle vivent par paires dans les plaines situées au pied des montagnes dans le Dukhun.

4° Le GANGA COURONNÉ [3] est commun dans la Nubie, où l'a rencontré le voyageur allemand Ruppell, mais sans qu'on ait quelques détails sur ses mœurs ou sur ses habitudes. Son bec est grêle, comprimé, noir bleuâtre. Le mâle est long de dix pouces, et reconnoissable aux trois petites bandes noir profond qui naissent à la base du bec. L'une de ces bandes couvre une très petite partie de la gorge, et les deux autres remontent vers le front, en se prolongeant depuis les narines. Le milieu du front est occupé par une ligne blanche. Le sinciput est roux, lavé de teintes lie de vin, disposé en une plaque encadrée de traits cendré bleuâtre, s'avançant sur les yeux, en forme de sourcils, et se réunissant à l'occiput. Du jaune d'ocre domine au devant du cou, sur les joues, en formant un collier au bas de la nuque. Le cou dans sa portion inférieure, la poitrine et le ventre, sont lie de vin, passant à la couleur isabelle sur le bas-ventre. Les couvertures des ailes et les scapulaires ont de grandes taches jaunâtres. Les rémiges sont cendré noirâtre, et les pennes moyennes sont terminées par une tache isabelle. Les rectrices d'un isabelle rougeâtre ont à leur sommet une bandelette noire que relève une pointe d'un blanc neigeux.

La femelle n'a point de noir au front et sur la gorge : celle-ci est jaune, et couverte de petits points noirs. L'occiput est strié de noir. Le dessus du corps est ferrugineux, passant à des teintes blanchâtres sur le ventre; mais toutes les plumes de ces parties sont comme écailleuses par les lignes noires et les triangles flexueux bruns qui les recouvrent.

5° Le GANGA LICHTEINSTEIN [1], dont le nom rappelle celui du savant directeur du Musée de Berlin, habite, comme le précédent, la Nubie, d'où l'a envoyé le célèbre voyageur Ruppell. Le mâle, long de neuf à dix pouces, a sur le front un bandeau noir placé entre deux bandeaux blancs, et cette écharpe noire est curviligne. Le bec est allongé, comprimé, grêle et pâle. Une tache noire surmonte chaque œil. La gorge est de couleur nankin, et cette teinte domine sur la plus grande partie du plumage. La tête et les joues sont marquées de petits points noirs. Le cou et la nuque ont des lunules noires. Le manteau et les ailes ont de larges bandes noires accompagnées sur les grandes couvertures de lisérés blancs. Les pennes secondaires sont brunes à la base, blanc pur sur leurs barbes externes, et d'un noir plein à leur pointe.

Les rémiges sont noirâtres, lisérées et terminées de blanc. Un large plastron couleur nankin couvre toute la poitrine, et présente à son milieu une écharpe chocolat peu large. Les parties inférieures du corps sont blanches, mais chaque plume porte à son sommet un croissant noir, ce qui fait paroître ces parties couvertes d'écailles. La queue est arrondie, un peu conique, marquée de bandes noires sur un fond jaune roussâtre.

La femelle manque de bandes frontales, de plastron et de collier. Le fond du plumage est blanc sale, légèrement jaunâtre en dessus, coupé de bandelettes en croissants et de petites taches noires très rapprochées. Le dessous du corps est écaillé de noir. La poitrine et le devant du cou sont finement rayés de lignes noires étroites; le dos et les ailes ont des zig-

Indes, Sonn., It., II, 164; pl. 119 (fem.); *tetrao indicus*, Gm., *perdix indica*, Lath.

(1) Proceed. II, 155.

(3) *Pterocles coronatus*, Lichteinst., Cat., n° 677, p. 65; Temm., pl. color, n° 339 (mâle) et 340 (femelle).

(1) *Pterocles Lichteinstenii*, Temm., pl. col. 355 (mâle) et 361 (fem.); *pterocles bicinctus*, Licht., Cat n° 678; Wagler, Syst., esp. 5.

zags un peu plus larges. Le cou, la gorge et la tête sont marqués par de petites mèches et des points noirs. Le bec est brun, et les pieds sont rougeâtres.

La gélinotte à longue queue de la baie d'Hudson (pl. 117 d'Edwards), ou *tetrao phasianellus*, n'appartient pas au genre ganga.

6° L'ATTAGEN CATA [1] a été décrit et figuré par Buffon, sous le nom de *gélinotte des Pyrénées* (enlum. 105). On le rencontre dans les Pyrénées, les montagnes de la Sicile, les déserts de l'Asie, mais il est plus commun en Perse.

7° L'ATTAGEN A GOUTTELETTES [2], ou KITTAVIAH, a été figuré par Buffon, pl. 150 des enluminures, sous le nom de *gélinotte du Sénégal*, et Shaw, dans son voyage en Barbarie, l'avoit le premier mentionné sous son nom arabe *kittaviah*. M Temminck a figuré la femelle pl. 345 de ses planches coloriées. Cet oiseau habite la Barbarie, le Sénégal et la plupart des provinces de l'Afrique occidentale.

8° L'ATTAGEN VÉLOCE [3] est commun dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, dans le pays des Namaquois. On le retrouve au Sénégal et dans la Gambie.

Levaillant parle fréquemment de cette espèce, dont les troupes devinrent pour lui une seconde providence, en lui indiquant dans les solitudes de l'Afrique les sources cachées dans les creux des rochers. C'est par milliers d'individus que l'attagen au vol rapide parcourt les solitudes de l'Afrique, en s'approchant du Cap au temps des pluies, et en s'éloignant vers d'autres contrées, et surtout gagnant les rives des grands fleuves lors de la saison sèche. La femelle pond sur les confins des déserts, dans les touffes d'herbes ou de broussailles, et dépose quatre à cinq œufs vert olivâtre tachetés de noir, assez semblables à ceux du vanneau d'Europe. Cet attagen se nourrit de graines, d'herbes et autres graminées, ainsi que d'insectes. Son bec est grêle, comprimé, bleuâtre. Les parties dénudées des tarses sont noires. Sa taille varie de onze pouces à onze pouces et demi. La gorge est d'un jaune gai; la tête et le cou sont cendrés sans taches; la poitrine a une teinte rosée, puis elle est ceinte par deux bandes, dont l'une, l'antérieure, est blanche, et l'autre d'un roux marron vif. Les parties inférieures cendrées sont nuancées de rose, mais affectent la couleur rousse sur les plumes tibiales et sur le bas-ventre. Le dos, le croupion et les tectrices supérieures de la queue sont gris fauve. Le milieu de la région dorsale, les scapulaires et les couvertures des ailes sont brunâtres à la naissance de chaque plume, mais certaines sont terminées par une grande tache ocreuse, d'autres par leur pointe cendrée et brillante. Les petites tectrices sont frangées autour de la tache blanche de roux marron luisant. Les premières rémiges sont cendrées à leur sommet, les secondes blanches. La queue est brune cendrée, terminée de jaune.

La femelle, plus petite que le mâle, a une livrée différente. La gorge est roussâtre. Les plumes de la tête, du cou et de la poitrine sont teintées de roux blanchâtre, avec des lignes noires en long et en travers, imitant parfois des croissants. Du brun noirâtre et du roux sont distribués sur le dos, sur les couvertures de la queue et des ailes en bandelettes transversales. Du blanc jaunâtre termine les couvertures moyennes. Le ventre est rayé en travers de blanchâtre et de brun. Le bas-ventre est roux clair.

9° L'ATTAGEN VENTRE BRULÉ [1] se trouve aussi bien en Egypte, en Nubie, dans la Sénégambie, que sur toutes les côtes de l'Afrique occidentale. Le lieutenant-colonel Sykes l'a rencontré en grande abondance dans le pays des Mahrattes, vivant en bandes nombreuses, et ne fréquentant que les grandes plaines stériles et pierreuses. Son vol est rapide, et il s'élève à une grande hauteur. Sa nourriture principale est une petite graine carrée du pays. Les yeux sont d'un rouge brun. La taille est la même chez les deux sexes. Denham rapporte que les environs de Bornou sont remplis de ces oiseaux, qui fréquentent les collines sablonneuses couvertes d'arbustes épais. Comme la plupart des espèces de cette famille, ajoute Denham, cet oiseau est très bon à manger.

L'attagen ventre brûlé, dont la queue est terminée par deux filets minces, est facile à reconnoître des espèces voisines par son bec grêle, bleu, par la teinte comme brûlée du ventre, par le blanc pur de l'extrémité des rémiges les plus courtes, et par le collier délié et noir mat qui entoure le bas du cou du mâle.

Le mâle a la gorge et les joues foiblement nuancées de jaunâtre. La tête, le devant du cou, la nuque et le manteau sont nuancés de cendré, lavé de rosâtre. Le collier noir est parfois accompagné d'un fin liséré neigeux. Le milieu du ventre est noir de suie, et les flancs sont marron; le bas-ventre est blanc. Les grandes couvertures des ailes sont jaunes, marquées à de grands intervalles de quatre à cinq fines bandes marron. La queue est cendrée, puis blanche à son extrémité, dépassée par deux filets noirs. Sa taille est de douze pouces environ.

[1] *Pterocles setarius*, Temm., Gall., t. III, p. 256, *Pt. alchata*, Licht. Cat. n° 671. *Ænas cata*, Vieill.; *bonasa Pyrenaica*, Briss., pl. 19, fig. 1; Edw., pl. 249; *tetrao alchata*, Linn., Gm.

[2] *Pterocles guttatus*, Lichst., Cat. 673; *tetrao senegalus*, Gm.; *pterocles simplex*, Less., Ornith., p. 607.

[3] *Pterocles tachypetes*, Temm., Gall., t. III, p. 274. *Tetrao namaqua*, Lath. *Ænas namaqua*, Vieill.

[1] *Pterocles exustus*, Temm., pl. 354 (mâle) et 360 (fem.); *pterocles Senegalensis*, Licht., Cat. n° 675; Proceed., 11, 254; Denham, Voy. en Af., t. III, p. 236, trad. franç.

La femelle a le ventre noir brun, zoné de bandes rousses, avec des mèches hastées et noires sur la poitrine et sur les parties supérieures du cou. Des raies et des zigzags noirs ondent et bariolent les parties supérieures et la queue. La gorge et la région thoracique sont d'un jaune isabelle.

10° L'ATTAGEN DES BORDS DE LA MER CASPIENNE (1) a été découvert par M. Ménétrier dans les steppes, non loin de Bakou, dans le mois d'avril. L'espèce paroît être rare. Le bec est noir en dessus, cendré en dessous; l'iris brun clair, et les pieds sont noir cendré. Tout le dessus du corps est d'un beau fauve jaunâtre, ainsi que les côtés du cou; le dessus de la tête et du cou est couvert de bandes transversales moins étroites et serrées. Les bandes du dos et des pennes secondaires des ailes sont plus larges, et la dernière, près de l'extrémité de la plume, est plus grande encore et d'un cendré brillant, bordé de noir, formant un peu l'accolade. Enfin le bout de la plume est jaune, plus ou moins largement terminé de noir. Les grandes pennes des ailes sont grises avec les baguettes noires, les petites couvertures des ailes sont d'un blanc plus ou moins cendré ou teinté de jaunâtre. Plusieurs d'entre elles ont une bande transversale d'un fauve ardent, et sont bordées de noir. Un demi-collier de cette dernière couleur, et bordé inférieurement de jaune d'ocre, se fait remarquer sur le haut du cou. Au-dessous se dessine une bande plus large d'un jaune grisâtre, bordée inférieurement de noir. La poitrine est d'une fauve tendre très clair, ornée d'un demi-cercle noir. Le menton, le cou, le ventre, sont d'un blanc pur. La queue, jaune d'ocre, est transversalement rayée de noir. Deux plumes effilées de noir dépassent les autres d'environ deux pouces huit lignes. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches, rayées de noir à leur base.

LES HÉTÉROCLITES (2).

Ont, au premier aspect, les formes générales des gangas. On n'en connoît qu'une seule espèce, à la fois type de genre et type de famille; car les hétéroclytes ne sont ni de vrais gallinacés, ni des passérigables. On ne les place à côté des gangas que par l'ensemble de leurs formes, bien qu'on puisse les en distinguer par des tarses plus courts, privés de pouce, et réduits à trois doigts courts, épais, emplumés jusqu'aux ongles, réticulés en dessous et soudés par un fort repli membraneux. Les ailes sont très longues, pointues, à première rémige beaucoup plus longue que les autres, et terminée par un brin filiforme; la deuxième est également amincie à son extrémité. Le bec est court, mince, grêle, un peu obtus, à arête côtoyée par un sillon; il est fléchi à sa pointe et foiblement comprimé. Les narines sont recouvertes par les plumes du front. La queue est conique, formée de rectrices pointues, mais les deux moyennes terminées comme celles des attagens par deux brins minces et allongés.

L'HETÉROCLYTE DE PALLAS.

A le plumage d'un jaune pâle variant dans ses teintes; le front, la poitrine et le bas-ventre d'un gris cendré ou teinté d'orangé; les plumes du dos et de la ceinture de la poitrine cerclées de brun; une ligne en travers sur les moyennes couvertures; le bas-ventre traversé par une écharpe noire. Sa longueur totale est d'environ dix-huit pouces; les doigts sont immobiles et calleux en dessous.

Pallas a le premier décrit cet oiseau sous le nom de *perdrix paradoxale*, et on en trouve une figure pl. 1 de la traduction françoise de ses Voyages, que Bonnaterre a reproduite dans l'Encyclopédie (t. I, p. 205, pl. 95, fig. 1), et dont Latham a fait son *heteroclitus grous* (Synopsis, t. II, part. II, p. 755). Illiger créa, en 1811, le genre *sirrhaptes*, que plus tard M. Vieillot changea en *heteroclitus*. En 1815, M. Temminck (Gal., t. III, p. 282) lui donna le nom de *sirrhaptes Pallasii*, qu'il a conservé dans ses planches coloriées, fig. 95. Cette planche, faite d'après un dessin envoyé par M. Fisher, de Moscou, laisse beaucoup à désirer. Suivant Lichteinstein, qui a donné d'excellents documents sur cet oiseau dans le Voyage en Bucharie d'Eversman, c'est son *sirrhaptes paradoxus*. M. Vieillot décrivit le même oiseau (Dict. de Déterville) sous le nom d'*heteroclitus tartaricus*, mais qui est changé dans sa Galerie, pl. 222, où il est nommé *sirrhaptes heteroclita* dans le texte, tandis que la planche est intitulée *S. heteroclitus*. Cette figure paroît évidemment copiée de celle de M. Temminck. Enfin M. Wagler, dans son *Systema avium*, a publié une description soignée de ce genre et de l'espèce qui en est le type. En 1821,

(1) *Pterocles Caspius*, Ménétrier, Cat. n° 144, p. 47 (Saint-Pétersbourg, 1832); *Pt. supra fulvus, vittis transversis nigris atque majoribusque cinereis, pennarum apice dispositis; superciliis, collique lateralibus fulvis, pectore atque jugulo fasciis nigris; gula abdomineque albis; remigibus cinereis, tectricibus duabus longissimis atris.*

(2) *Syrrhaptes*, Illig., Prod., Temm., Cuv.; *tetrao*, Pallas; *heteroclitus*, Vieill.

(1) *Syrrhaptes Pallasii*, Temm., pl. 95; Vieill., Gal. pl. 112; *syrrhaptes paradoxus*, Illiger; Licht Cat. n. 679, p. 66; Eversmann, *reise nach Buchara*, 134; *tetrao paradoxus*, Pallas.

M. Dumont (Dict. sc. nat., t. II, p. 112) avoit parfaitement résumé ce qu'on savoit sur l'un et l'autre.

L'hétéroclyte de Pallas habite les steppes nus et stériles de la Bucharie et les déserts de la Tartarie. Les *Kirguis* lui donnent (Everm.) le nom de *buldruch*, qui veut dire jolie femme, et les Russes celui de *sadscha*. Il vit de petites graines qu'il cherche dans les sables, marche très mal, vole avec beaucoup de rapidité, a besoin de se reposer fréquemment. La femelle couve avec soin dans un nid composé de quelques brins d'herbe et entouré de sable, quatre œufs blanc roux tachés de brun. La femelle est privée des brins que le mâle possède aux rémiges externes et aux rectrices moyennes.

LES FRANCOLINS [1].

Ceux de M. Temminck ont été confondus avec les perdrix par presque tous les naturalistes, et, de fait, les caractères qui les en séparent ne sont ni tranchés ni persistants. Leur bec est généralement plus fort, plus long que celui des perdrix; leur queue a aussi des proportions plus grandes; les tarses sont plus hauts, plus robustes, terminés par des doigts plus forts. Les mâles de quelques espèces ont à leur tarse ou un ou deux robustes éperons, d'autres ont le pourtour des yeux ou la gorge dénudés.

Les francolins vivent en compagnies dans les forêts, se perchent sur les arbres, et se nourrissent de bulbes de plantes et de racines. Toutes les espèces sont de l'Ancien Monde. On admet dans ce genre:

1° Le FRANCOLIN A COLLIER [2], décrit par Buffon, et figuré pl. 147 et 148 de ses enluminures. C'est un oiseau répandu dans toute l'Europe méridionale, en Asie et en Afrique. Il est commun dans l'Inde, où on le nomme *korou-dary*.

2° Le BIS ERGOT de Buffon [3], enlum. 157, est le francolin du Sénégal, ou d'Adanson des auteurs.

3° La GORGE NUE [4] et la PERDRIX ROUGE D'AFRIQUE, ont aussi été brièvement décrites par Buffon à la suite des deux espèces précédentes; cette dernière est représentée pl. 189 des enluminures. M. Temminck ne les sépare point l'une de l'autre sous le nom de *francolin a gorge nue* [5]. On en trouve une bonne figure dans l'Histoire naturelle de Ruppell (pl. 30), car cet oiseau vit dans presque toute l'Afrique, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'en Abyssinie; tout porte à croire avec M. Ruppell que le francolin à *gorge rouge* diffère de celui à *gorge nue*.

4° Le FRANCOLIN SPADICÉ [1] a été faussement dit de Madagascar. Il vit sur le continent indien, au Coromandel, et est très commun aux environs de Pondichéry, où on le nomme *savarou-kogi*, suivant Leschenault de La Tour.

Le mâle et la femelle diffèrent beaucoup par la coloration de leur plumage.

Le premier a près de quinze pouces de longueur totale. Sa queue est arrondie, longue de quatre pouces; elle est composée de quatorze rectrices étagées, qui sont assez larges et arrondies. Les ailes sont courtes, concaves, et dépassent à peine le croupion. La première rémige est bâtarde, la deuxième est courte, la troisième est moins longue que la quatrième, celles-ci, les cinquième, sixième, septième et huitième, sont égales et les plus longues. Le bec est légèrement renflé entre les narines. Les joues sont dénudées. Les tarses sont robustes, jaunes, armés chacun de deux forts ergots coniques, aigus, spinescents.

Le plumage du corps de ce francolin est en entier d'un roux marron foncé; mais comme chaque plume est frangée de gris, il en résulte que sa livrée semble être écaillée. Les rémiges sont brunes, les rectrices sont brunes, vermiculées de roux en dessus, brun mat en dessous, le bec est corné, les joues carnées et nues, la tête et le cou sont revêtus de plumes courtes, d'un brun plombé uni. Le bas-ventre est recouvert d'une fourrure ou duvet d'un gris brun uniforme. Les couvertures inférieures de la queue sont amples, même frangées de gris comme les plumes du corps.

L'individu que nous décrivons, comme étant du sexe féminin, a tous les caractères d'organisation du spadicé, bien que son plumage soit très différent, et qu'un fort ergot, conique, pointu, spinescent, implanté à un seul tarse vienne faire naître des doutes sur son sexe,

Cet individu a le même bec corné du *spadicé*, son arête élevée entre les narines, ses joues dénudées, ses tarses robustes, jaunes, sa queue longue, arrondie, formée de quatorze rectrices, ses ailes courtes, concaves, les plumes serrées et courtes de la tête et du cou colorées en brun plombé uniforme, mais il s'en distingue par une taille moindre, treize pouces, un plumage en entier sur le corps d'un gris fauve, vermiculé de lignes très fines, comme ponctuées, noires, avec un croissant irrégulier fauve doré, bordé

(1) *Tetrao*, L.

(2) *Tetrao francolinus*, L.

(3) *Perdix Senegalensis*, Briss.; *tetrao bicalcaratus*, Gm., ou le *francolin Adanson*; *P. Adansonii*, Illig. et Temm., Gall., t. III, p. 305 et 717.

(4) *Tetrao nudicollis*, L.; *perdix capensis*, L.

(5) *Tetrao rubricollis*, L. et Lath.

(1) *Francolinus spadiceus*, Less., Voy. de Bél., p. 272; *perdix spadicea*, Lath., Temm., Gall., t. III, p. 315; *tetrao spadiceus*, Gm.; la *perdrix rouge de Madagascar*, Sonnerat, Voy. II, 169; Proceed., II, 154.

d'un autre croissant noir velours. Cette même disposition se fait remarquer sur les plumes du cou, du thorax, des flancs, sur les ailes et les couvertures de la queue. Les rémiges sont brunes ainsi que les rectrices, mais ces dernières sont vermiculées de roux, et comme imparfaitement rayées de noir vif. Les plus externes sont brunes, sans taches sur leurs barbes internes.

Le haut de la poitrine et le milieu de l'abdomen sont recouverts de plumes d'un roux marron clair très frais, et frangées sur leurs bords de noir très vif. Le bas-ventre est duveteux ou recouvert d'une bourre épaisse brun sale uniforme. Les couvertures inférieures sont abondantes, rousses, finement vermiculées de noir. La nature du plumage est excessivement douce et soyeuse au toucher.

Les deux individus que nous venons de décrire ont été rapportés de Pondichéry par M. Bélanger. Le lieutenant-colonel Sykes l'a rencontré dans le Dukhun, où les Mahrattes l'appellent *koku-tree* (1). Il lui donne de longueur pour le corps neuf pouces et demi, et pour la queue cinq pouces, mesure angloise. Les yeux sont brun roux, le bec et les tarses rouge corné. Le mâle seul est commun dans les broussailles des ghauts. M. Sykes en a possédé une paire vivant en captivité, et ne doute pas qu'on pût facilement les apprivoiser en Europe. Leur chair est exquise, le mâle fait entendre les syllabes *kot-kut-ri*, et a parfois jusqu'à trois ergots à un tarse et deux à l'autre.

5° Le FRANCOLIN DE PONDICHÉRY (2), ou à rabat, ou à gorge rousse, ainsi que l'appelle M. Temminck, est le *teetur* des Mahrattes, et habite le Dukhun, la côte de Coromandel et le Bengale. Sonnerat est le voyageur qui l'a fait connoître le premier. Sa longueur est de dix pouces, le tarse a un pouce sept lignes. La queue est longue et arrondie comme celle des perdrix grises. Le pourtour des yeux est emplumé et le mâle n'a qu'un seul éperon.

(1) Cet auteur décrit le mâle, la femelle et le jeune, par ces phrases diagnostiques :

Mas : F, castaneus, suprà fusco tinctus, plumarum marginibus dilutioribus ; capite, collo, ventre, crisso, tegminibusque caudæ inferioribus fusco brunneis ; vertice nigrescenti-brunneo; plumarum ventris crissique rhachibus elongatis, acutis.

Femina : suprà nigro castaneoque varius ; pectoris abdominisque plumis castaneis ad apices lunulâ latâ nigra notatis.

Pullus : fusco-ferrugineus, vittis tribus dorsalibus latis, intermediâ saturatè rufo-brunnea, lateralibus flavescenti albidis.

(2) *Francolinus ponticerianus*, Stephens, II, 321; *perdix ponticeriana*, Lath. ; Temm., pl. col., 213; Gall, t. III, p. 332-723; perdrix de Pondichéry. Sonnerat, Voy., t. II, p. 165; Sykes, Proceed., II, 154; *perdix monogrammica*. Temm., mus de Par.

Cet oiseau a le front rouge cannelle, un sourcil rouge sur les yeux, l'occiput brunâtre. Le devant du cou rouge ferrugineux, bordé d'un cercle noir interrompu. Le dessus du corps et des ailes est rouge marron, avec bandes ocreuses. Les rémiges secondaires sont grises brunâtres, rayées de blanchâtre. Les primaires sont brunes unicolores; le dessous du corps est blanc, lavé de rouille glacée, avec des traits fins noirs et de petits croissants roux frangés de noir. Les tarses sont rouges, le bec est jaunâtre à la pointe, rouge à sa base.

La femelle n'a point d'éperons, mais seulement un petit tubercule calleux. Les couleurs de son plumage sont plus ternes et tirent davantage au brunâtre. Le rabat de la gorge n'est pas aussi circonscrit.

Le Muséum possède un individu rapporté du Bengale par M. Houssard, qui est dans les galeries de Paris, FRANCOLIN A CROISSANTS (1), ayant le dos marron et des taches noires et blanches ; le devant du cou brun, taché de noir et de blanc, le ventre roux cannelle, avec des taches noires.

6° Le FRANCOLIN DE CLAPPERTON se rencontre communément dans l'Afrique centrale, où il se tient sur les collines sablonneuses couvertes d'arbustes. Il court avec une telle rapidité, qu'il est fort difficile de le tuer. En Nubie, les Arabes lui donnent le nom de *quera*.

Cet oiseau, long de quatorze pouces anglois pour le corps et de trois pouces et demi pour la queue, a le bec et les pieds rouges, le tour des yeux nu, deux éperons à chaque jambe. Le front est noirâtre, sinciput brunâtre, une bandelette noire traverse les joues. Celles-ci ont des lignes et des taches brunes à leur milieu. Les plumes des parties supérieures sont brunes, bordées et rayées de fauve. Les parties intérieures sont brunes bordées de fauve et de blanchâtre.

7° Le FRANCOLIN CRIARD (2) est d'un brun noirâtre sur tout le corps, mais les ailes sont rayées de lignes étroites. La gorge est blanchâtre ; la tête et la poitrine d'un brun noirâtre; les rémiges brun cendré. Le mâle a deux ergots aux tarses : la femelle n'en a point, mais son plumage ne diffère point de celui du mâle. Ce francolin a seize pouces et demi de longueur. Le bec, de couleur cornée, est rouge à la

(1) *Perdix lunulata*, Cuv., Méd., Less.; Ornith., p. 504.

(2) *Perpix Clappertonii*, Vig., Voy. de Denham, t. 3, p. 236, de la trad. franç.: Zool. journ. t. 3, p. 453, Ruppell, pl. IX : *perdix, supra brunneo castaneus, fulvo variegatus ; subtus fulvo albidus, masculis brunneis longitudinalibus aspersus; fronte et macula mentali nigris ; striga superciliari, suboculari et gula albis.*

(3) *Perdix clamator*, Temm., Gall., t. III, p. 298; Less., Ornith., pl. 87, fig. 2.

base de sa mandibule inférieure. Les tarses et les éperons sont jaunes. On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

8° Le FRANCOLIN DE CEYLAN (1) OU HABANKUKELLA, habite l'île de Ceylan, où les Européens l'appellent *râleur*, peut-être parce que son cri imite un râlement. Le mâle a douze pouces. La queue, longue et arrondie, a quatre pouces. La tête et le haut du cou ont de très petites plumes noires, dont la ligne moyenne est blanche. Cette couleur couvre la gorge. Les joues sont nues et d'un rouge vif. Le plumage en masse est rouge châtain, mais de grandes taches noires occupent le milieu de chaque plume sur le dos et sur les ailes, et le centre de ces taches noires est d'un blanc de neige, ce qui présente sur le dos des raies longitudinales, et sur les ailes des sortes de larmes. Les plumes des parties inférieures sont blanches, bordées de noir; celles des flammes sont noires, avec une flammèche blanche. Le ventre et la queue sont noirs. Les rémiges sont brun foncé : les pennes secondaires rouge baie, aspergées de taches noires. Le bec et les pieds sont rouges.

La femelle, presque aussi forte que le mâle, n'a pas la nudité aussi grande. Les tarses sont inermes. La tête est variée de noir et de cendré. Les plumes des ailes et du dos sont rouge ferrugineux, avec des taches noires au centre de chaque plume. Les parties inférieures roux vif sont frangées de roux clair. Les rémiges et les rectrices sont brunes.

9° Le FRANCOLIN A LONG BEC (2) habite les forêts de Sumatra, et a pour principal caractère un bec plus long et plus robuste même que celui d'un paon. Ce bec paroît d'autant plus fort, que l'oiseau a tout au plus la taille d'une perdrix bartavelle, c'est-à-dire douze pouces et demi de longueur. Le mâle a la gorge, les côtés de la tête, le haut du cou, le ventre et les flancs d'un ferrugineux jaunâtre, sans taches. Le haut de la tête, l'occiput, le haut du dos et les scapulaires sont d'un brun marron. Toutes ces parties ont des raies et des grandes taches d'un noir velouté; quelques plumes sont frangées de jaune d'ocre ou portent sur leurs baguettes une ligne de cette couleur. Le mâle seul a le bas du cou et la poitrine gris de plomb. Les plumes du dos, du croupion, et les couvertures supérieures de la queue sont ferrugineuses, zigzaguées de traits fins et de nuance plus foncée. Les couvertures alaires ont leurs barbes internes marron avec des taches noires, et les externes ferrugineux avec des zigzags bruns. Ces plumes sont tachées de jaune ocreux au centre. Le bec est noir; le pourtour dénudé de l'œil rouge; les pieds et l'ergot qui est gros et court, cornés.

La femelle est semblable au mâle, le plastron gris de plomb de la poitrine exceptée, dont elle est privée. Cette partie est chez elle roux ferrugineux. Les tarses sont sans tubercules.

10° Le FRANCOLIN PERLÉ (1) a été décrit par Buffon sous le nom de *perdrix perlée de la Chine*. C'est un oiseau naturalisé dans les îles de la Sonde, et que l'on dit se nommer *tcho-cou* chez les Chinois. Mais il paroît être originaire de Madagascar, et s'être propagé dans l'île Maurice, où on le nomme *perdrix pintade*.

11° Le FRANCOLIN A PLASTRON (2) vit dans l'Inde, mais on ignore dans quelle contrée. La femelle est inconnue.

Le mâle a onze pouces; un large plastron de forme arrondie lui couvre la poitrine, qui est gris verdâtre; et coupée de zigzags noirs fort étroits. La gorge est rousse, et cette nuance entoure le plastron sur les côtés du cou. Les parties inférieures sont jaune roussâtre, mais chaque plume est tachée de noir. Le dos est gris brun, avec de grandes taches noirâtres. Des croissants blancs sont répandus sur les plumes scapulaires. Le pourtour de l'œil, dénudé et papilleux, est d'un rouge vif; le bec, les pieds ainsi que les éperons sont d'un blanc argenté.

12° Le FRANCOLIN OURIQUINAS (3) habite le cap de Bonne-Espérance, où il est connu des Hottentots sous le nom d'*ourikinas*. Ses dimensions sont de douze pouces. Le bec, qui a trois lignes, a la mandibule supérieure fortement courbée, très évasée et longue. Ses bords recouvrent l'inférieur. La tête et l'occiput sont recouverts de plumes noires bordées de roussâtre. Une étroite bande rousse mouchetée de noir occupe la partie latérale du cou. Une autre bande blanche a toutes ses plumes terminées de noir, et suit parallèlement la précédente. Une troisième bande naît sous les yeux, et encadre du roux moucheté de noir. La gorge est blanche, semée de quelques points noirs. Les plumes de la poitrine sont jaune roussâtre, terminées de cendré bleuâtre : celles des flancs, également cendrées, portent une grande tache marron vers le milieu de leur longueur. Le reste de chaque plume de ces parties est rayé de blanc jaunâtre ou varié de taches blanches arrondies. Le dessus du corps est cendré foncé, mais sur chaque plume est une tache noire coupée par des raies

(1) *Perdix ceylonensis*, Lath ; *tetrao ceylonensis*, Gm.; *perdix bicalcaratus*, Forst., Zool. ind, pl. 14; perdrix à double éperon, Bonnat., Encycl., pl. 93, fig. 3; Temm., Gall., t. III, p. 311-719.

(2) *Perdix longirostris*, Temm., Gall., t. III, p. 323 et 721.

(1) *Perdix perlata* et *madagascariensis*, Latham; Temm., Gall., t. III, p. 326; Vieillot, Gall., pl. 213; *perdix sinensis*, Brisson, Ornith., t I, p. 234, et pl. 28, fig. 1; *tetrao sinensis*, Osbeck, Voy., t. II, p. 326; Sonnerat, t. II, pl. 97.

(2) *Perdix thoracica*, Temm., Gall., t. III, p. 335 et 723.

(3) *Perdix afra*, Lath., Gall., t. III, p. 648 et 723.

en zigzags d'un roux clair. Les couvertures des ailes sont cendré clair, et ont des bandes rousses. Une ligne blanche suit la direction des baguettes. La queue est noire, rayée transversalement de zigzags roux clair. Les tarses des mâles portent un petit éperon très : céré. Ils sont brun jaunâtre. Le bec est brun. La femelle ne diffère du mâle que parce qu'elle n'a pas d'ergots.

L'ourikinas vit de bulbes de plantes qu'il déterre avec son bec évasé, en forme de pioche. La femelle pond de dix à dix-huit œufs, olivâtre clair, tachés de brun. Cette espèce paroît être commune au Cap.

13° Le FRANCOLIN DE LEVAILLANT (1) est un peu plus fort que le francolin d'Europe, et son bec est aussi plus robuste. Il a été découvert dans l'intérieur de l'Afrique par le voyageur Levaillant, et il se tient dans les cantons peu boisés.

Cet oiseau a de longueur totale onze pouces six lignes. Le devant du cou est couvert par un large hausse-col, marbré de bandes noires sur un fond blanc. Les parties latérales de ce hausse-col remontent vers le méat auditif. Une calotte brune couvre la tête, qu'entoure un bandeau de plumes noires et blanches dirigées vers le bas de la nuque. L'espace entre cette bande et le hausse-col est roux vif; une seconde bande occupe l'espace entre ce collier et la partie blanche de la gorge. Les parties inférieures sont brun cendré strié de blanc. Des rayures flexueuses marquent les barbes intérieures. Les parties supérieures ont de grandes taches rousses, grises et brunes, avec des zigzags noirs, de forme variée. L'iris est aurore. Le bec, jaune à sa base, est noir à sa pointe. Les tarses sont bruns et munis d'une callosité.

La femelle, plus petite, a les couleurs moins vives.

LE SINH SINCH (2).

Cet oiseau de Perse paroît être un francolin, car on dit que le tour des yeux est nu, et que ses jambes, dans les deux sexes, portent chacune un éperon. Le plumage est noir inférieurement, et sur la poitrine se dessine une tache en fer à cheval également noire. Le reste du plumage est tacheté de noir foncé chez le mâle, et de brun mêlé de fauve jaunâtre chez la femelle. Les oiseaux de cette espèce vivent en troupes et nichent dans les lieux découverts. Ce qu'ils ont de plus remarquable, c'est que leur chair, proche les os, est noire, ainsi que cela se voit dans quelques variété de poules.

(1) La perdrix Levaillant, *perdix Levaillantii;* Temm., pl. col, 477.

(2) *Letter kundig* mag., 1823, n° 2, p. 65; Bull. univ., t. II, p. 62.

LES PERDRIX (1).

Forment un genre que caractérisent : un bec voûté, de longueur inégale suivant les espèces, à narines basales, placées sur le rebord des plumes frontales, et à demi fermées par une écaille solide. Les tarses sont médiocres, forts, nus, inermes, à scutelles sur l'acrotarse seulement. La tête est emplumée; le pourtour des yeux est papilleux. La queue est très courte, arrondie, penchée vers en bas, formée de douze à dix-huit rectrices roides. Les ailes sont courtes et concaves, à quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

Toutes les perdrix sont de l'ancien continent. Elles peuvent être rangées en quatre tribus bien distinctes. La première comprend les *perdrix à bec court* et *à doigts médiocres*. La seconde, *les perdrix* des îles de la Sonde, à bec long et à doigts très prolongés. Celles-ci ont beaucoup d'analogie avec les francolins. Leur queue est plus longue et plus dressée que celle des véritables perdrix. La troisième a le bec allongé, mince, convexe, les ailes courtes, la queue allongée, les tarses grêles, les formes sveltes. Cette tribu a de l'analogie avec les *pterocles*, et peut recevoir le nom de *perdrix-gangas*. Enfin la quatrième a ses tarses à demi-emplumés, comme les gélinottes, et vit dans les neiges. Elle pourra recevoir le nom de *perdrix-tétras*.

La première tribu comprend :

1° La PERDRIX GRISE (2), figurée pl. enl. 27, a été décrite par Buffon. On en connoît une variété entièrement grise unicolore.

2° La PERDRIX DE MONTAGNE (3), figurée enl. 156, n'est, selon M. Bonelli, qu'une variété de la perdrix grise. Elle devient albine. On la trouve en Egypte.

3° La BARTAVELLE (4), de l'enlum. 251, est la perdrix grecque, décrite par Buffon, ainsi que les suivantes. On en connoît une variété albine. Elle est d'Europe et d'Asie.

4° La PERDRIX ROUGE (5), de l'enlum. 150, est bien connue. On en possède, dans les galeries de Paris, des variétés roussâtre uniforme et albine : elle est d'Europe et d'Asie.

5° La PERDRIX ROUGE DE BARBARIE (6) ou la *gam-*

(1) *Perdix*, Briss.; Lath.; *tetrao*, L.

(2) *Tetrao perdix*, L.; *perdix cinera*, Lath.

(3) *Tetrao montanus*, L.; *perdix montana*, Lath.; *perdio cinera*, Var.

(4) *Tetrao rufus*, Var., L, *perdix saxatilis*, Meyer; *perdix græca*, Briss.

(5) *Tetrao rafus*, L. *Perdix rubra*, Briss. *Perdix rufa*, Ray.

(6) *Tetrato petrosus*, Gm. Edw., Gl. pl. 70. *Perdix gambra*, Temm. *Perdix petrosa*, Lath., Memm., Synops., 727.

bra, a été décrite par Buffon sous ces deux noms. M. Temminck a réuni les deux descriptions, et les applique à une seule espèce, qui est d'ailleurs bien distincte de la perdrix rouge et de la bartavelle. On la rencontre dans le midi de l'Europe, car elle n'est pas rare à Turin.

Les perdrix qui suivent ont été inconnues à Buffon.

6° La PERDRIX ROUSSE GORGE (1) habite l'Inde, et notamment le royaume de Guzarate, et a été décrite par Latham sous le nom de *cambaian partridge*. Sa longueur totale est de cinq pouces six lignes. Son bec est court, assez fort, plus haut que large. Les pieds sont pourvus d'un petit tubercule calleux en place d'ongle au pouce. Un roux jaunâtre colore son plumage. Sur les parties supérieures, un roux assez foncé est rayé en travers de zigzags brun roussâtre. Les pennes de la queue et les rémiges sont zigzaguées de brun. Les deux rangées des couvertures alaires sont terminées de roux jaunâtre uniforme, dessinant deux larges bandes transversales sur les ailes. Les joues, les côtés, le devant du cou et le ventre sont roux jaunâtre très clair, mais chaque plume est terminée par une nuance plus obscure. La base du bec est jaunâtre et la pointe est brune. Les pieds sont jaunes, et le pouce est armé d'un ongle. C'est une véritable perdrix

Cette petite perdrix est très commune dans les marchés de Calcutta et dans les autres districts du Bengale. Elle aime les cantons cultivés.

7° La PERDRIX A DOUBLE HAUSSE-COL (2) ou *de Gingi* a été découverte par Sonnerat sur la côte de Coromandel. C'est une très petite espèce, car elle n'a que huit pouces et demi de longueur totale. Son bec est grêle et peu courbé. Un brun marron colore la tête et l'occiput. Une large bandelette blanche passe au-dessus des yeux et va se perdre à la nuque. La gorge et les joues sont roux clair, roux tacheté de noir sur les côtés du cou, et remplacé par une plaque d'un noir intense, sous laquelle se dessine un hausse-col blanc pur, suivi d'un autre de couleur marron. La poitrine et les flancs sont cendré. Le milieu du ventre est blanc, le dos, le croupion et la queue sont cendré olivâtre, mais les plumes du croupion portent une petite tache noire faite en sorte de larme. Les petites couvertures sont roux marron, lavées au bord de cendré roussâtre, et portant à leur extrémité une tache arrondie. Les rémiges sont brunes. Le bec est noir; les pieds sont jaunâtres.

La femelle est brunâtre en dessus, avec la gorge et le cou brun roux. La poitrine cendrée striée de noir. Le dessous du corps est blanc roussâtre, tacheté de noir.

8° La PERDRIX TORQUÉOLE (1) habite le Bengale. Elle a les proportions de notre perdrix rouge. Le dessus de la tête est roux Un trait noir, un peu grivelé de blanchâtre, descend du sourcil au bas du cou. Le dessous de la gorge est noir foncé, et cette teinte se fond par gros points sur le roux intense dont le cou est coloré. Un demi-collier blanc occupe le bas du cou, et sépare la teinte du cou de celle de la poitrine qui est grise. Le milieu du ventre est blanc, et les côtés sont d'un marron assez vif, relevés par des points blancs éclatants. Le dos est roux. Les plumes des ailes sont brunes et bordées de roux. Elles ont à leur sommet une tache arrondie noire. Les tarses sont longs, sans éperons, terminés par des ongles blanchâtres, allongés. Le bec est noir.

La femelle diffère assez sensiblement du mâle. Sa taille est la même, et les couleurs, qui sont communes aux deux sexes, sont très pâles chez celle-ci. La gorge et le cou sont roux, tachetés de points noirs seulement : il n'y a pas de plaque de cette couleur sous la gorge. Le collier blanc du mâle manque. Le dos est brun, rayé en travers de croissants noirs qui terminent chaque plume. Le pourtour de l'œil n'est pas dénudé.

9° La PERDRIX A VENTRE JAUNE (2) est une petite espèce qui paroît être nouvelle, et que le Musée de Paris a reçue du Sénégal. On ne sait rien de ses mœurs et de ses habitudes, et les couleurs de son plumage sont un gris foncé presque noirâtre, flambé de roux, et grivelé de points nombreux blanchâtres. Sur le milieu de l'abdomen, entre les jambes, se dessine un ovale allongé, étroit, de couleur jaune paille sale. L'œil est entouré d'une peau nue.

Cette perdrix ne feroit-elle pas double emploi avec la suivante?

La deuxième tribu comprend :

10° La PERDRIX BRUNE (3) provient du Sénégal. Le mâle a la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de l'aile, les pennes secondaires et les côtés du corps en dessous brun chocolat, couvert de lignes étroites et de petites mouchetures blanches. Les grandes pennes des ailes sont rousses. Le milieu et la poitrine sont recouverts d'une grande plaque roussâtre. Le ventre, les parties postérieures de la queue sont d'un brun noirâtre. Les plumes qui recouvrent les rectrices en dessous sont larges, étagées et arrondies à leur extrémité.

(1) *Cryptonix rufus*, Temm., Gall., t. III, p. 534. *C. cambaiensis*, Vig., Zool. Journ., IV. 350. *Perdix cambaiensis*, Lath., Ind., t. II, p. 655. Temm., pl. 447. (mâle et fem.).

(2) *Perdix gingica*, Lath. Temm., Gall., t III, p. 410. *Tetrao gingicus*, Gm. Perdrix de Gingi, Sonnerat. Voy. Ind, t. II, p. 167.

(1) *Perdix torqueola*, Valenc., Dict. sc. nat., t. XXXVIII, p. 436.

(2) *Perdix ventralis*, Valenc., Dict. sc. nat., t. XXXVIII, p. 436.

(3) *Perdix fusca*, Vieill., Gal., pl. 212.

Le bec et les pieds sont rouges. Sa taille est celle de la perdrix de montagne, mais ses tarses sont plus longs. La femelle a le milieu de la poitrine et les parties postérieures d'un blanc pur.

On ne sait rien de ses habitudes.

11° La PERDRIX MÉGAPODE (1) est à peu près de la taille de l'espèce suivante, qu'elle rappelle par la forme des ailes et de la queue. Ses pieds, plus forts, sont terminés par de très longs doigts, armés d'ongles longs, subulés et recourbés. Le doigt médius a de longueur, l'ongle compris, plus de deux pouces.

La perdrix mégapode vit au Bengale, d'où elle a été envoyée par M. Duvaucel. Un roux mordoré très vif couvre tout le sommet de la tête et s'étend sur l'occiput et la nuque. L'organe de l'ouïe est aussi recouvert par des plumes de cette couleur, séparées du roux de la nuque par une bande noire qui, couvrant le lorum, passe au-dessus du bord de la région ophthalmique, et suit, conjointement avec une bande blanche, la portion mordorée de la nuque. Des plumes noires lisérées de blanc couvrent les tempes et le devant du cou, sur lequel se dessine une grande plaque blanche. Le dos est gris olivâtre, liséré de brun.

Le croupion porte de grandes taches noires en forme de fer de lance. Les ailes ont aussi de grandes taches noires sur un fond mordoré très vif. La poitrine est cendrée, le milieu du ventre blanc pur, et les plumes des flancs sont grises, avec une tache blanche à leur centre, et de larges bordures mordorées sur le rebord des barbes. Le bec est noir, les pieds sont gris bleuâtre et les ongles bruns. Sa taille est d'environ dix pouces.

La femelle diffère du mâle par l'absence de roux à la tête, teinte remplacée par du brun cendré avec des mèches noires. La bande sourcilière est d'une teinte claire, pointillée de noir; des mèches noires sur un fond roux ou roussâtre couvrent les tempes et le devant du cou, mais la plaque est d'un roux vif. La poitrine est bariolée et tachetée, et les plumes blanches du ventre portent des croissants roussâtres. Les taches mordorées sont peu nombreuses sur les ailes, et les bordures des plumes du dos sont d'un fauve clair, lisérées en dessus comme en dessous d'un trait noir.

12° La PERDRIX AYAM-HAN (2) habite l'île de Java, où elle porte le nom d'*ayam-ayam-han*, suivant Temminck, et de *dagu* suivant le docteur Horsfield (3). Buffon en parle comme étant le réveille-matin, ou *perdrix suscitator* de Bontius. Mais personne depuis cet ancien auteur n'a retrouvé à Java ce gallinacé à voix de butor, que M. Cuvier suppose être un turnix.

L'ayam-han est très commune dans la province de Passouarang, sur les montagnes comme dans les plaines, se tenant le plus habituellement à la lisière des bois. Son cri d'appel a la plus grande ressemblance avec celui de la perdrix grise d'Europe. Ce qui la distingue, est une très courte queue, entièrement cachée par les couvertures supérieures; un bec fort et allongé, et des ongles peu courbés, mais longs.

Le pourtour des yeux est nu et d'un rouge vif, et semé de quelques petites plumes rares. La gorge elle-même présente, entre les plumes qui la recouvrent, un petit espace nu. Le sommet de la tête est marron ou roux fauve. La gorge, le devant du cou et la nuque sont d'un roux clair, marqué de taches noires. Une bande noire entoure les yeux, et une deuxième descend sur chaque côté du cou. La partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un cendré bleuâtre, et cette teinte, coupée de bandes noires, règne sur toutes les parties supérieures du corps. Les couvertures des ailes sont cendré roussâtre; les plus grandes ont, vers leur sommet, une tache noire, et toutes sont terminées de roux marron. Les rectrices, cendré bleuâtre, ont des lignes flexueuses noires. Le dessous du corps est d'un roux foncé, sans mélange. Le bec, d'abord noirâtre, est rougeâtre à la pointe. L'iris est gris et les pieds rouge clair. Ses dimensions sont de neuf pouces six lignes. Quelques individus ont le sommet de la tête roux plus ou moins cendré, et la poitrine cendré bleuâtre pur.

13° La PERDRIX MASQUÉE (1) habite les forêts élevées du district de Blambangan, à l'extrémité la plus orientale de l'île de Java. Cette perdrix a la queue courte, les ongles longs et droits, le pourtour de l'œil presque emplumé. Les pieds et les yeux sont d'un jaune rougeâtre pâle, et les ongles sont blanchâtres.

Ce qui distingue cette perdrix sont, sur le brun enfumé de la tête et du cou, un large sourcil blanc qui naît au front et va se perdre au-dessous de l'occiput, et un très large plastron neigeux qui atteint presque le haut de la poitrine. Les parties supérieures du corps sont brunâtres, lavées de fauve. Les rémiges sont brunes, mais les couvertures sont brunes, frangées de blond doré. Le devant du corps

(1) *Perdix megapodius*, Temm., pl. col. 462 (mâle), et 463 (fem.).

(2) *Perdix javanica*, Lath. *Tetrao javanicus*, Gall. *Perdrix de Java*, Bonnat., Encycl. pl. 96, fig. 2. *Tetrao javanicus*, Brown, Illust., pl. 17. Temm., t. III, Gall. p. 406 et 732, pl. col., 148.

(3) Cat.

(1) *Perdix personata*, Horf., Zool, res. in Java, avec fig. *Perdix orientalis, ibid.*, Trans. soc. linn., t. XIII, p. 165.

P. supra fusca, subtus cinereo-fuscescens, gula collo antice et ad latera lineaque superciliari albis, pileo colloque postice et torque collari nigris, alis, abdomineque crissoque maculis transversis lunulatis nigris et castaneis.

est brun fuligineux clair. Les plumes des flancs sont blanches, puis roux doré, et terminées de noir profond. La queue est brune.

14° La PERDRIX GULAIRE (1) qui vit sur le continent de l'Inde, dans les environs de Calcutta, mesure onze pouces de longueur. Le bec est semblable à celui de la perdrix grise, mais sa queue est plus longue, et ses ongles, moins courbés, sont aussi plus allongés.

La tête et le haut du cou sont brun olivâtre Une bande blanche entoure les yeux. La gorge est roux ferrugineux. Les plumes de la poitrine et du ventre ont une flamme neigeuse à leur milieu, mais bordée de brun olivâtre. Le bas-ventre est blanc roussâtre. Les ailes, le dos et le croupion sont bruns, mais la baguette de chaque plume est blanche, et les bords ont trois ou quatre raies transversales blanc jaunâtre, frangées d'une ligne noire. Les pennes alaires, rousses à leur origine, sont grises dans le reste de leur étendue; les moyennes sont rayées de roux. Les rectrices sont roux brun, les plus externes ont une bandelette blanc roussâtre. Le bec est noir, et les pieds sont rougeâtres. On ne sait rien de ses habitudes.

15° La PERDRIX OCULÉE (2) a été envoyée de Java au Musée de Paris par M. Diard. On ne sait rien de ses mœurs et de ses habitudes. M. Temminck l'a décrite en ces termes : Cette perdrix est modelée sur les formes de notre perdrix grise, mais son bec est plus long et ses tarses sont plus minces : elle a dix pouces trois lignes de longueur. La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un beau roux mordoré, mais cette couleur est coupée sur les côtés de la poitrine et sur les flancs par des bandes transversales noires. Les plumes tibiales sont rousses, mais terminées par une tache ronde d'un noir plein. Le dos est rayé en travers de blanc sur un fond noir; à partir du milieu de cette région du corps, le noir devient velouté jusqu'aux couvertures supérieures. Sur chaque plume se dessine un fer de lance mordoré vif, et dont la pointe est dirigée du côté de la queue. Les rectrices sont brun noirâtre bordées de brun clair. Les couvertures alaires sont cendré olivâtre foncé, mais chaque plume est tachée de noir. Les rémiges secondaires, brun foncé, sont bordées de marron. Le ventre est blanc; le bec et les pieds sont bruns. Le mâle, seul connu, a une petite protubérance calleuse au tarse.

La troisième tribu ne comprend que :

16° La PERDRIX DE HEY (3) vit dans les déserts de l'Acaba en Arabie, où M. Hey l'a découverte. M. Temminck, qui en a tracé l'histoire, l'a fait précéder d'un long hors-d'œuvre sur la nomenclature, qui nous paroît autant manquer de vérité que d'à-propos.

Cette gracieuse perdrix n'a que huit pouces de longueur. Ses formes sont élancées et sveltes. Son bec et ses tarses, d'un rouge de corail, s'harmonient avec les nuances douces du plumage. Le mâle est remarquable par un bandeau neigeux, qui du front se prolonge sous les yeux et s'élargit vers l'occiput. Les plumes qui composent cette écharpe, à son extrémité, sont plus longues et plus touffues que celles qui les avoisinent.

Ce blanc tranche sur le gris cendré, lavé de violet clair, qui colore la tête et le haut du cou. Le menton est rouge; une teinte isabelle est répandue sur le bas du cou et le thorax, le manteau et les scapulaires. Les plumes du ventre et des flancs ont une nuance lie de vin; mais leurs barbes intérieures sont mordorées, et leurs bords lisérés de noir. Les ailes, cendré isabelle, sont finement striées de brun. Le bord externe des rémiges est blanc. Le dos, les couvertures du dessus de la queue, à fond cendré jaunâtre, ont de très fines rayures brunes. Les rectrices sont roux vif, les deux moyennes exceptées, qui sont rayées et colorées comme les plumes du croupion.

La femelle est couverte sur toutes ses parties de rayures transversales brunâtres, sur un fond gris clair à la tête et au cou, roux clair sur tout le corps et la poitrine, et blanchâtre sur le ventre. Les primaires sont blanches, rayées de noir.

La quatrième tribu comprend :

17° La PERDRIX LERWEE (1) habite le nord du Népaul, où ses mœurs la rapprochent des tétras. Elle se tient sur la limite des neiges perpétuelles, sur les roches ou dans les broussailles, où elle trouve les bourgeons aromatiques, les feuilles et les insectes dont elle fait sa pâture.

Ses ailes sont plus longues que celles des autres perdrix, et la deuxième rémige est la plus allongée. Caractères qui, joints aux proportions plus grandes et à l'étroitesse de la queue, ainsi qu'aux tarses emplumés dans le haut, la séparent des autres espèces connues du genre.

Cette perdrix à plumage noir, transversalement rayé de blanc et de marron, à poitrine brune, a un pied deux pouces trois lignes (anglois) de longueur. Le bec seul a un pouce; la queue quatre pouces neuf lignes; l'envergure un pied onze pouces; les tarses un pouce dix lignes. Elle pèse une livre deux onces.

18° La PERDRIX NOIRE (2), décrite par M. Selby, et qui paroît être commune dans la vallée de Karlek,

(1) *Perdix gularis*, Temm., Gall., t. III, pl. 401 et 731.

(2) *Perdix oculea*, Temm., Gall., t. III, p. 408. (Cette perdrix est un francolin pour plusieurs auteurs.)

(3) *Perdix Heyii*, Temm., pl. 328 (mâle), et 329 (fem.).

(1) *Perdix Leerwa*, Hodgs., Proceed., III, 107. *Perdix nigra, albo castaneoque transversim lineata; pectore bruneo; tarsis ultra calcar plumosis; remige secundâ longiore.*

(2) *Perdix picta*, Selby, Proceed., t. II, p. 153.

dans le pays des Mahrattes, nous est inconnue. Il en est de même de la PERDRIX CHUKAR [1] de l'Inde, qui est longue d'un pied un pouce (angl.), et dont les tarses ont deux pouces deux lignes, et aussi de la SPHÉNUR [2] de M. Gray.

LES TOCROS [3].

Remplacent dans le Nouveau Monde les *perdrix* qui vivent dans l'Ancien. Vieillot leur donne les caractères suivants : « Bec glabre à sa base, très ro- » buste, gros, convexe en dessus et très comprimé » sur les côtés; mandibule supérieure voûtée et très » crochue vers son extrémité; l'inférieure droite, » plus courte et bidentée sur chaque bord vers la » pointe; narines grandes, couvertes et bordées d'une » membrane; langue charnue, entière, large; yeux » entourés d'une peau nue prolongée jusqu'au bec; » tarses robustes, lisses, articulés; ailes concaves, » arrondies, à première rémige courte, à cinquième » et sixième les plus longues; queue arrondie, » courte, ayant douze rectrices. »

Les tocros vivent au Brésil, à la Guyane et au Paraguay. Lichteinstein en a le premier séparé l'uru, que la plupart des naturalistes réunissoient au tocro roux ou de la Guyane.

LE TOCRO DE LA GUYANE [4] ET DU BRESIL.

A le dessus de la tête d'un brun tirant au rougeâtre, pointillé de noir et de roussâtre. Les joues et la gorge d'un roux foncé : cette couleur tend à l'orangé sur les parties postérieures, avec des raies transversales jaunâtres, plus nombreuses chez certains individus que chez d'autres. Le dessus du cou et le haut du dos sont d'un gris varié de blanc et de roux; le reste du dos et le croupion sont de cette dernière teinte, avec des points noirs. Le dessus des ailes est roux. Les pennes primaires sont brun noir, et tachetées extérieurement de roux clair; les pennes secondaires, les scapulaires et les grandes couvertures sont piquetées de blanc, de roux, et tachetées de noir velouté; les pennes intermédiaires de la queue sont brunes, avec des zigzags noirs. Le bec est brun chez quelques individus, noir chez d'autres. Les parties dénudées sont rouges; les tarses gris de plomb. Cet oiseau a dix pouces de longueur totale. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est plus petite.

Les tocros ressemblent beaucoup aux perdrix, bien que par leurs habitudes ils montrent d'assez notables différences. Ils se perchent sur les branches les plus basses des arbres, comme tous les oiseaux terrestres, et même aquatiques, de la Guyane, afin d'éviter les serpents et les animaux féroces qui peuplent cette partie de l'Amérique équatoriale. Leur ponte est, dit-on, de douze à quinze œufs blancs. Ils vivent en compagnies, qui se rassemblent par un cri qui, euphoniquement, peut se rendre par *tocro* et *manis*. Leur chair est délicate.

LE TOCRO DU PARAGUAY OU URU [1].

A été confondu avec le précédent par M. Temminck, et distingué comme espèce par Sonnini et Lichteinstein. Azara l'a décrit en ces termes : « *Uru* est le cri que cet oiseau prononce de quatre à vingt et jusqu'à cinquante fois de suite sans interruption, ce qui lui a fait donner ce nom par les Guaranis. » Pour l'ordinaire le mâle et la femelle se font entendre en même temps et confondent leurs voix. Ils ne quittent point les forêts les plus vastes et les plus épaisses, mais ils ne se perchent pas sur les arbres. Ils marchent et courent comme les perdrix, et ils ne prennent leur volée que quand on les presse. Ils sont si brusques et si étourdis, qu'ils se tuent quelquefois contre les arbres en se sauvant au moindre bruit. Ils diffèrent principalement des ynambus par la présence du pouce, la forme, la longueur et la vigueur des ongles; la membrane qui unit une partie des doigts, les plumes dont l'articulation du tarse est couverte; un cercle nu autour des yeux; la conformation et la force du bec, la langue, la grosseur de la tête et du cou, le plumage plus fourni; la première penne moins courte, les tarses et les doigts moins charnus, et le naturel moins stupide.

« On assure, c'est toujours don Azara qui parle, que, bien que ces oiseaux se tiennent ordinairement par paires, ils se réunissent quelquefois par troupes, et que toutes les femelles pondent et couvent dans un nid qu'elles placent à terre sur une couche de feuilles. Les œufs sont d'un bleu violet. Les petits suivent leurs père et mère aussitôt qu'ils sont éclos,

[1] *Perdix chukar*, Proc., III, 107.

[2] *Perdix spenhura*.

[3] *Odontophorus*, Vieill. *Perdix* et *tetrao*, Auct. *Ortygia*, Boié.

[4] *Odontophorus rufus*, Vieill., Gall., pl. 211. *Tetrao guianensis*, Gm. *Perdix quyanensis*, Lath. La *perdrix de la Guyane*, Sonnini. *Perdix dentata*, Temm., Gall., III, p. 418. (Cet auteur confond le *tocro* et l'*uru*.)

[1] *Uru*, Azara, Apunt., 334. *Perdix dentata*, Licht. Cat., no 666 *P. subtus schistacea, supra fusca nigro pallidoque varia, remigium nigris extus maculis quinque albis. Vertex fuscus, frons et supercilia rufa Tomia maxillaria basi incrassata, rectus medium angulo obtuso dentem mentiente. Fœmina, paulo minor, cœterum mari simillima.*

et si quelqu'un les approche ils se mettent à crier d'une manière extraordinaire Quand on surprend les urus dans un bois, ils s'envolent un moment avec bruit et en criant *gri-gri*, jusqu'à ce qu'ils se mettent à terre et prennent leur course. »

Tels sont les traits dont se compose l'histoire de cette espèce.

LES COLINS (1).

Sont des oiseaux qui vivent exclusivement en Amérique. Par leurs habitudes et par leurs mœurs ils se rapprochent complétement des perdrix et des cailles, dont ils ont en outre plusieurs autres caractères communs. Les colins, en effet, semblent faire le passage des perdrix aux cailles. Leur bec est court, assez gros, bombé, plus élevé que large, à mandibule supérieure recourbée dès la base. Le pourtour des yeux n'est pas dénudé. Les tarses sont nus et sans éperons. Les ailes sont courtes, arrondies, à troisième et quatrième rémiges les plus longues. La queue est formée de douze rectrices. Deux tribus divisent les espèces de ce petit genre : la première a une queue allongée, des ongles foibles et courts; et la deuxième une queue très courte, cachée par les couvertures avec des ongles très longs et robustes.

Les colins sont monogames, craintifs. Leurs petits vivent en troupes jusqu'à l'âge adulte. Leur nourriture consiste principalement en graines, auxquelles ils ajoutent, aux époques de disette, des bourgeons de végétaux. Ils se perchent sur les buissons, et ont les mœurs des cailles, et voyagent comme elles.

1° Le COLIN BORÉAL (2) ou HOUI, a été décrit par Buffon sous le nom de caille de la Louisiane, en l 149, et dans le texte sous ceux de *perdrix de la Nouvelle-Angleterre*, et de *co.olcos*, et aussi sous celui de *colenicui* (3). C'est un oiseau très commun dans toute l'Amérique du Nord.

2° Le ZONÉCOLIN (4) ou la caille huppée du Mexique, est figuré pl. 126, fig. 1, des enluminures, et se trouve dans l'Amérique du Sud.

3° Le COLIN ÉLÉGANT (1). Cette gracieuse espèce est de la taille du colin de la Californie, et provient de la même portion de l'Amérique septentrionale, baignée par l'océan Pacifique, où elle a été découverte par M. le docteur Botta.

Le mâle a le plumage gris ardoisé en dessus, les flancs roux vif, avec des taches blanches qui se dessinent aussi sur le brun des ailes et de l'abdomen. Un plastron maillé de noir et de blanc occupe le devant du cou. Les joues et le front sont gris; l'occiput est d'un roux vif, que surmontent en forme de huppe quatre ou cinq plumes droites, roides, colorées en roux blond très doré.

La femelle a la tête grise, roussâtre, et surmontée par trois plumes comme le mâle. Son cou est un peu vermiculé sur sa partie postérieure. La gorge est grisâtre, le thorax d'un gris cendré; les ailes, le dos, le croupion, d'un gris brunâtre. Le ventre est blanc, avec des cercles bruns, et les couvertures inférieures de la queue sont rousses ou flammées de brun.

4° Le COLIN DE DOUGLAS (2) a été découvert en Californie par le voyageur anglois dont il porte le nom. Le mâle a le plumage plombé, une huppe droite, brun foncé, ainsi que les ailes. Celles-ci sont striées de ferrugineux. La tête, les joues et la nuque sont striées de brun et de fauve ocreux. La gorge est blanche, marquetée de brun. Le ventre est parsemé de gouttelettes blanches. Le corps est long de dix pouces trois lignes (angl.). Ce colin ne dépasse guère 42 degrés de latitude; il préfère les districts les plus échauffés.

5° Le COLIN ÉCAILLEUX (3) provient des environs

(1) *Ortyx*, Stephens. *Perdix*, Briss. *Ortygia*, Boié.

(2) *Ortyx borealis : perdix virginiana*, Lath. *P. borealis*, Temm., Gall., t. III p. 35. *Tetrao coyolcos*, Gm. *T. marylandica*, L. Le colinho-oui, Viell., Gall., pl. 214. *Tetrao mexicanus*, Gm.; Wilson, t. VI, pl. 47, fig. 2; Albin, pl. 28.

(3) Mas : corpore supra ex fusco castaneo, rufescente et nigro variegato, subtus albido, nigricante transversim undulato; superciliis gulaque albis; lunula, juguli nigra, rectricibus lateralibus cireneis.

Fœmina : dilutiore, subtus temporibus et guli ochroleucis; lunulâ juguli rufescente. Hab. Am. septentrionali.

(4) *Perdix cristata*, Latham. *Ortyx cristata*. Mas : cristâ in fronte longâ, angustâ; fronte et gutture albescente-rufo; collo nigro maculato; caudâ flavescente striatâ; tegminibus alarum albescente rufo circumdatis; corpore subtùs albo, nigro et rufo maculato; medio ventre rufo.

Fœmina : capite lævi; corpore suprà nigro maculato subtùs, nigro et albo fasciato. Hab. in Mexico.

(1) *Ortyx elegans*, Less., Cent., Zool., pl. 61, p. 189. Mas : corpore caudâque plumbeis, alis rufis : fronte et gulâ albis nigro vermiculatis aut leviter striatis; collo insuper rufo maculis triangularibus notato; abdomine guttis rotundatis albescentibus variegato; laterum et hypocondrium plumis ferrugineis cùm guttis niveis; rostro et pedibus plumbeis : cristâ rectâ, cinnamomea.

Fœmina : capite griseo aut recto, cristato; gulâ cinereâ; pectore griseo-brunneo; alis, uropygio brunnaceo; abdomine albo, cùm circulis nigris; caudæ tectricibus inferioribus rufis et brunneo flammatis. Hab. Californiâ.

(2) ORTYX DOUGLASII, Vig., Zool. Jour., t. IV, p. 490 et 354. Bull., XX, 330; XX, 318; DOUGLAS, Trans. soc. linn., t. XVI, p. 243, plumbeo-brunnea, cristâ erectâ, alisque superioribus saturatè brunneis, his flavo-ferrugineo striatis; capite, genis nucháque brunneo et flavo-ferrugineo striatis; gulâ albâ brunneo notatâ : abdomine alboguttato. Hab California (Monterey).

(3) ORTYX SQUAMATUS, Vig., Zool. Journ., no 18, p. 275 (1830).

Corpore plumbescenti-cano, interscapulio pectoreque

de Mexico. Son plumage est gris de plomb, à teintes plus claires sur la poitrine, et chaque plume de cette partie se trouve être encadrée d'un mince cercle brun. Le sommet de la huppe, la gorge, le milieu du ventre, et les stries des flancs, sont d'un roussâtre passant au blanchâtre.

6° Le COLIN PEINT (1) habite la Californie. Le mâle est fauve, rayé en dessus de jaune ferrugineux et de noir. La gorge est rouge pourpré, entourée de blanc. Le thorax, le sommet de la tête et la queue sont gris plombé. La huppe est très longue, formée de plumes linéaires et noires. Deux lignes blanches entourent les yeux. Les tectrices inférieures de la queue sont ferrugineuses.

La femelle a la huppe plus courte; la gorge et la poitrine fauve ocreux, rayé de fauve.

Ce colin se réunit en compagnies nombreuses depuis le mois d'octobre jusqu'à mars. Les mâles sont querelleurs, et ne vivent point en paix entre eux; ils se battent quand ils se rencontrent jusqu'à ce que l'un des deux ait été tué. Son cri peut être exprimé par les syllabes *quick*, *quick*, *quick*, articulées lentement avec un temps de repos entre chacune d'elles. Les lieux qu'il préfère sont les tertres rocailleux ou sablonneux élevés au milieu des bois. Lorsque le sol se recouvre de neige, il émigre par grandes troupes vers les lieux moins refroidis sur les bords de la mer. Il se nourrit d'insectes, de semences de *bromus altissimus* et *meadia sativa*, des bourgeons de coudrier et des feuilles de fraisier. Le nid, fait d'herbes et de feuilles sèches, est ordinairement placé au pied des ronces, des nerpruns, des céanothes, ou au milieu des fougères et des aspidium. La femelle pond de onze à quinze œufs blanc jaunâtre, finement tachetés de brun, et assez volumineux par rapport à la taille de l'oiseau. L'accouplement se fait en mars.

Ce colin, très commun dans la Californie, surtout dans l'intérieur, s'avance dans l'été jusqu'au quarante-cinquième degré de latitude, dans les vallées de la Colombia.

7° Le COLIN SPILOGASTRE (2) vit sur le territoire de Mexico; il a onze pouces de longueur, la tête et la gorge noires, avec des stries et des gouttelettes blanches. Les parties supérieures sont bleuâtres. La huppe qui surmonte la tête est longue et ferrugineuse.

8° Le COLIN SONNINI (1), bien que mentionné par Barrère et Laborde, avoit été confondu avec le *zonécolin* jusqu'à Sonnini, qui le rencontra à la Guyane, le communiqua à M. Rozier, et celui-ci le figura en 1772. Ce colin vit en compagnie de sept à huit individus, ou même de quinze ou seize; et lorsque la troupe prend son vol, les vieux partent les premiers, et les lieux qu'ils aiment par prédilection sont la lisière des bois, les grandes herbes enlacées dans les broussailles, et surtout les petits fourrés formés par des touffes de petits palmiers épineux et bas. Ils ne redoutent pas le voisinage des habitations. Quand ils partent ils ne poussent pas de cris, et ils filent droit; leur vol s'effectue ras-terre ou à peine à six pieds de hauteur. Les jeunes, lorsqu'ils se sont éparpillés, ont un petit cri de rappel assez semblable à celui des jeunes perdreaux. Les femelles pondent à différentes époques et font deux couvées. Leur naturel est trop sauvage et trop farouche pour qu'on puisse espérer les élever en cage.

Bien que voisin du zonécolin par les formes, il s'en distingue par les couleurs. Sa longueur totale est de sept pouces trois à quatre lignes. Quatre à cinq plumes, longues d'un pouce, jaunâtres et lavées de brun clair à leur milieu, sont implantées sur le haut de la tête entre les yeux. Le pourtour du bec est encadré de plumes teintes de ce même jaune. Un trait au-dessus des yeux et la gorge sont roux ferrugineux. La tête, l'occiput, le cou en arrière et sur les côtés sont brun, maillé de noir et de gris perlé. Le devant du cou et le haut de la poitrine sont roux brun, vermiculé finement de traits noirs. Le dessus du corps est brun roussâtre, mais chaque plume est brune au centre, et se trouve marquée de traits noirs et fins. Toutes les parties inférieures sont recouvertes de plumes arrondies, rousses, striées de noir,

dilutioribus, horum plumis circulo gracili brunneo ad apicem cinctis; accipitalis apice, gulâ, abdomine medio, crisso, striisque abdominis laterum rufescentibus albis. Hab. Mexico.

(1) ORTYX PICTA, Vig. Zool. Journ. t. IV, p. 490. DOUGLAS, Trans. soc. linn., t. XVI, p. 267; Bull., XX, 329; XXI; Zool., I, 189.

Mas: Fusca subtus ferrugineo flava nigro fasciata; gulâ rubro purpureâ albo graciliter cinctâ; pectoris, vertice, caudâque plumbeis; cristâ nigrâ longissimâ lineari; lineis superciliaribus albis, caudæ tectricibus inferioribus ferrugineis.

Fœmina: Subcristatâ, gulâ pectoreque fusco ferrugineis, fusco fesciatis. Hab. Californiâ.

(2) ORTYX SPILOGASTER, Vigors, Proceed., II, 4. Capite guttureque atris, illo strigis, hoc maculis albis notatis; collo, pectore, nucha, dorso, alis, caudaque pallidè plumbeo cinereis; capitis cristâ elongata recombente; strigis colli superioris, scapularibus, abdominisque lateribus ferrugineis, his albo strigatis; pectore abdomineque medio albo oculateis guttatis; abdomine ima crissoque albescentibus illo obscure fusco fasciato, hoc intensius brunneo notato.

(1) ORTYX SONNINII. Mas: Cristâ in vertice longâ, angustâ, fucescente, flavâ; gutture castaneo; corpore suprà, caudâ et pectore rubescente-cinereis maculis aigris conspersis; subtus castaneum, maculis albis, nigro circumdatis.

Fœmina: Capite lævi, colore dilatore. Hab Guianâ.

Perdix Sonninii, Temm., Gall., t. III, p. 451 et 737. Rozier, Journ. de Physiq, 1772, t. II, pl. II, p. 217. La caille de Cayenne, Sonnini, Buff., t. VII, p. 133. Temm., pl. 75.

ayant au centre une gouttelette blanche, encadrée de noir velours. La queue est assez longue, rousse, vermiculée de traits noirs.

La femelle, toujours un peu moins grande, n'a point de ces plumes allongées sur la tête. Les couleurs de son plumage sont plus pâles, mais les distributions sont les mêmes.

9° Le COLIN de la Californie (1) est de la taille de la caille de France. Le mâle a le plumage gris brun cendré en dessus; le ventre et les flancs maillés de noir et de bleu par lunules; une tache rousse au centre de l'abdomen, et les côtés du cou agréablement perlés. La gorge est noire, encadrée de blanc pur, et le front est gris, légèrement strié de plus foncé. Trois plumes minces à leur base, plissées et dilatées à l'extrémité, d'un noir intense, sont implantées dans l'occiput.

La femelle n'a point la huppe ni la tête noire du mâle, et sa livrée est à teintes plus ternes.

Ce colin a été rapporté de la Californie par M. Botta, et est devenu assez commun dans les collections de Paris.

10° Le COLIN NEOXÈNE (2) est peut-être le jeune âge du colin de Sonnini ou du zonécolin. Son plumage est brunâtre, varié et rayé en dessus de brun et de roux. Il est tacheté de roux pâle en dessous. Sa taille est un peu plus petite que celle du colin de la Californie. Cet oiseau a vécu à Londres, et a bravé les rigueurs du rude hiver de 1829 à 1830 sans aucune chaleur artificielle. Il provenoit du nord du continent américain.

11° Le COLIN AFFINIS (3) ressemble au précédent par les doutes qu'il fait naître sur son état adulte; il provenoit comme lui du nord de l'Amérique. Son plumage est d'un brun clair, tacheté de roux et de brunâtre sur le dos et sur les ailes. La tête, le cou, le thorax et le ventre sont roux, et cette dernière partie est tachetée de blanc et de noir. Le front et le haut de la huppe, qui sont roux brunâtre, tirent au blanchâtre.

12° Le COLIN MASSÉNA (1). Ce nouveau colin s'éloigne, par quelques uns de ses caractères, des autres espèces du petit groupe qui porte ce nom. C'est ainsi que son bec est plus fort, sa huppe formée de plumes touffues, lâches, retombant sur l'occiput, que ses rectrices se trouvent entièrement cachées par les prolongements des couvertures de la queue, et que les tarses, plus robustes qu'à l'ordinaire, ont leurs doigts terminés par des ongles acérés et fortement allongés.

C'est dans la collection du prince d'Essling (*Masséna*), duc de Rivoli, que nous avons observé cette curieuse espèce. Son nom rappellera celui du riche amateur qui a formé des collections aussi précieuses que belles. Elle provenoit des environs de Mexico, et étoit le résultat des recherches persévérantes des naturalistes modernes dans cette contrée si neuve en ornithologie, malgré les vieux documents transmis par Hernandez.

Le colin Masséna est à peu près de la taille de la caille de France, et a, au plus, six pouces de longueur totale. Sa tête est grosse et fournie de plumes allongées, serrées, et retombant sur l'occiput en une sorte de huppe lâche : ces plumes sont d'un roux cannelle, plus clair à leur extrémité, et sont marquées de quelques stries blanches et de rayures transversales noires. Le front est noir, mais deux traits d'un blanc pur remontent sur le front en partant des narines. Le pourtour de l'œil, les côtés du cou et les jugulaires sont d'un blanc pur, que relèvent une tache et un trait d'un noir profond, occupant le bas des joues et le milieu du cou en devant, à partir du menton, et aussi remarquable par un large prolongement évasé par en bas d'un noir de velours. Un demi-collier noir encadre légèrement tout le blanc du cou. Ces deux couleurs forment donc une sorte de masque qui rend cette espèce très gracieuse. Le dos, le manteau et les grandes couvertures des ailes sont d'un fauve noisette; mais le milieu de chaque plume est traversée par une flammèche blanc jaunâtre, tandis que les côtés sont striés de raies un peu plus foncées en fauve que bordées de petits traits d'un

(1) ORTYX CALIFORNICA. Mas : Corpore plumbeo; cristâ verticali erecta; gulâ nigrâ, albo cinctâ; abdomine testaceo, cum lunulis nigris.

Fœmina : Coloribus dilitioribus, absque lunulâ gulari nigrâ. Hab. in Californiâ.

Perdix californica, Lath., Ind. *Tetrao californicus*, Shaw., Nat. Misc., pl. 345 La caille huppée de la Californie, La Pérouse, Atlas, pl. XXXVI, mâle et femelle. *Ortyx californicus*, Less.. Cent. Zool., pl. VI, p. 188, *Coturnix californica*, Encycl, t. I, p. 367.

(2) ORTYX NEOXENUS, Vig., Proceed., I, 3. O. brunneus, suprà fusco rufoque undulatim variegatus, subtus pallido-rufo maculatus, genis lateribusque colli rufescentibus, caudâ brunneo-fusco rufoque undulatim fasciatâ, cristâ brevi, brunneâ.

(3) ORTYX AFFINIS, Vig., Proceed., I, 3. O. pallidi brunneus, dorso alisque fusco pallidoque rufo variegatis, caudâ pallescenti brunneâ, fusco alboque undulatim fasciatâ, capite, collo, pectore abdomineque rufescentibus, hoc albo guttato, illis albo nigroque variegatis, fronte apiceque cristæ elongatæ rufo brunneæ albescentibus.

(1) ORTYX MASSÉNA. Mas : Occipitis plumæ lattis, huppæ similibus, capite, dorso, et alis ferrugineis, plumis in medio striis badiis et ad latera faciis rufis et nigris notatis : fronte, gulâ, crisso, corporisque lateralibus atris, his albo guttatis, regione circumoculari, striâ utri què sub rictu, alterâ utrinquè ad frontem circuloque à supercilio ad pectus descendente, niveis, abdomine medio castaneo, rostro nigro et albo, pedibus plumbeis. Hab. Mexico. *Ortyx Masséna*, Less., Cent. Zool., p 189, juin 1830, et Illust., pl. LII. *Ortyx Montezuma*, Vig., Zool. Journ., n° 18, p. 275, juin 1830.

noir prononcé. Les épaules sont fauves, avec des points blancs; le milieu des ailes fauve grisâtre, avec des points noirs, et les couvertures supérieures sont longues, fauve brunâtre, rayé de noir foncé. Les côtés du cou et tout le dessous du corps sont d'un noir bleu, émaillé de taches rondes et albines; mais la ligne médiane du dessous du corps est, à partir du collier jusqu'à l'anus, d'un rouge ferrugineux très intense.

La mandibule supérieure est noire, l'inférieure est nacrée; les tarses sont plombés, et les ongles jaunâtres.

Il se pourrait que l'*ortyx de Montezuma*, décrit par M. Vigors, soit la femelle du *colin Masséna* (1). Les *colins capistrate* (2) et à *grande queue* (3) nous sont inconnus.

LES CAILLES.

Diffèrent (4) des perdrix par leur bec court, convexe, comprimé; leur très courte queue, les joues et le pourtour des yeux complétement emplumés. Leurs tarses sont lisses et nus; leurs ailes sont courtes, et la première rémige est la plus longue, ou du moins aussi longue que les autres pennes, ce qui est le contraire chez les vraies perdrix.

Elles semblent exclusivement vivre dans l'Ancien Monde, et ne pas se rencontrer dans l'Amérique. Seulement des espèces distinctes habitent les régions les plus australes du pôle sud, où elles paroissent être sédentaires.

1° La CAILLE DE FRANCE (5) est représentée pl. 170 des enluminures : elle habite pendant l'été l'Europe tempérée, d'où elle émigre par bandes nombreuses qui traversent la Méditerranée, et se répandent en Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Le Muséum en possède un individu atteint d'albinisme, tué par Louis XV. Le colonel Sykes l'a rencontrée dans le pays des Mahrattes, où on la nomme *lohah*. Elle y est rare, et y vit par paires dans des touffes d'herbes.

2° La CAILLE DES ILES MALOUINES (6) a été décrite par Buffon et figurée pl. 222 des enluminures. Cette caille, que nous n'avons pas retrouvée pendant le séjour que nous avons fait sur ces îles antarctiques, dépendantes du continent américain, ont été un sujet de doute pour les naturalistes, qui tous ont pensé qu'on devoit les ranger avec les colins. C'est évidemment une espèce de *coturnix;* et ce fait n'a rien qui puisse étonner, aujourd'hui que l'on connoît trois cailles réparties sur les terres du pôle sud, à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Zélande, au cap de Bonne-Espérance, où la caille commune est très répandue, et aux îles Malouines, où Bougainville a tué l'individu qu'a décrit Buffon.

3° La CAILLE AUSTRALE (1) est commune à la Nouvelle-Galles du Sud, aux environs de Port-Jackson notamment. Le mâle a le front, les joues et la gorge d'un blanc terne; les plumes du sommet de la tête et de la nuque blanchâtres et noirâtres; celles des autres parties supérieures parsemées de bandes noires et de zigzags roux, avec du jaunâtre le long de leur tige. Le dessous du corps roussâtre et varié comme le dessus. Les pennes des ailes brunes et frangées de roussâtre à l'extérieur; celles de la queue brunes, avec des zigzags. La femelle a des couleurs ternes, avec des taches rousses irrégulières, et des lignes blanches sur le dessus du corps, dont le dessous est roux-cendré, avec des zigzags bruns.

4° La CAILLE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (2) est plus grosse que la caille commune. Elle a le bec large, fort et bombé. Le dessus du corps est mélangé de roux et de noir velouté, jeté par plaques sur le fond roux. La tige de chaque plume est fauve, ce qui forme une ligne étroite sur sa couleur. Les grandes pennes sont brunes en dessus et gris de lin en dessous. La gorge est fauve piqueté de noir. La poitrine et le ventre ont des lunules d'un brun foncé sur un fond fauve. La tige de ces plumes est blanche. Les flancs ont de très longues plumes fauves, avec des lignes concentriques brunes, et leur rachis neigeux. Les plumes tibiales sont fauves nuancées de brun. Les pieds sont jaunes et le bec couleur de corne. Cette caille a sept pouces. La femelle a les teintes plus grisâtres et les tiges des plumes abdominales d'un blanc moins net.

Cet oiseau a été tué sur les bords de la baie Chouraki, ou de la rivière Tamise de Cook.

(1) Capite posteriore, dorso, alisque brunneis, plumis in medio striis rufis ad latera fasciis nigris notatis: fronte, gulâ, crisso, corporisque lateralibus nigris, his albo-guttatis, regione circumoculari, striâ utrinque subrictu, alterâ utrinque ad frontem circuloque à supercilio ad pectus descendente, albis, abdomine medio castaneo. Magnitudo ortygis Californiani. Hab. in Mexico.

(2) ORTYX CAPISTRATUS, W. Jard. and selby, Illust. of ornith.

(3) *O macrourus*, ibid.

(4) *Coturnix*, Temm. *Tetrao*, L.

(5) *Coturnix dactylisonans*, Temm., Gall., t. III, p. 740. *Perdix coturnix*, Lath.; Proceed. II, 152.

(6) *Tetrao falklandicus*, Gm.

(1) *Coturnix australis*, Temm., Gall., t. III, p. 740. Vieill., Gal., pl. CCXV. *Perdix australis*, Lath., 47. Mas : C. suprâ castaneo nebuloso, lineis angularibus nigris, subtus flavescens, gulâ pallidâ Fœmina : Corpore suprâ lineis albis, maculis rufis regularibus, subtus cinereo-rufo, fusco vario. Vieill., Gall., t. II, p. 47.

(2) *Coturnix Novæ Zelandiæ*, Quoy et Gaim., Ast. Zool., p. 242, et pl. XLIV, fig. I. C. corpore suprâ fulvo nigro maculato, cum lineis albis, pectore abdomineque fulvis lunulis brunneis sparsis, femoribus albidis, alis apice brunneis.

5° La CAILLE PERLÉE (1) habite l'île de Madagascar, d'où elle émigre sur la côte orientale d'Afrique. Toutes ses parties supérieures sont rousses, avec une tache blanche allongée sur le milieu de chaque plume. Sur la nuque il y a des points noirs, et sur le dos des rayures transversales noires. La face est noir mat. La poitrine en devant est rouge vermillon, et lie de vin sur les épaules. Les parties inférieures sont noir bleuâtre, mais couvertes de gouttes blanches. Sa taille est plus forte que celle de la caille vulgaire. Le bec est noir et les tarses sont jaunâtres.

6° La CAILLE A FRAISE (2) représentée pl. 126, fig. 2, des enluminures, paroît être commune à Timor, à Batavia, aux Philippines, dans plusieurs des îles Moluques, et même à la Chine. Le mâle a été décrit sous le nom de caille de la Chine, et la femelle sous celui de caille de Manille. Cet oiseau, brun sur le dos, plus foncé sur le ventre, a une fraise blanche qui tranche sous la gorge avec le noir foncé dont elle est peinte.

7° La CAILLE NATTÉE (3), que les Hindous nomment *kâtet*, au dire du voyageur Leschenault, est très commune aux environs de Pondichéry et sur toute la côte de Coromandel. Elle vit dans les lieux plantés de broussailles, et se nourrit de toutes sortes de graines. La femelle fait son nid à terre et y dépose ses œufs tachetés de noir. Sa ponte a lieu en mai. M. Sykes l'a communément rencontrée dans le pays des Mahrattes, appariée pendant la moisson, et ensuite dans le reste de l'année dans les champs de Sorgho.

Elle a les formes et les couleurs de notre caille. Le mâle a la gorge blanche, avec un double collier noir. Le sourcil est blanc, le dessus de la tête brun, varié de noir; le dos est de la même couleur, mais flambé de blanc. Le dessous du ventre est blanc, avec de grandes taches noires. Les yeux sont rouge foncé.

La femelle ne diffère du mâle que par son ventre blanc et sa poitrine plus rousse. Les autres teintes sont moins prononcées.

8° La CAILLE ROUSSE (4) a aussi été envoyée de Pondichéry par Leschenault de La Tour. Elle est plus rare que la caille nattée, et porte le nom de *kersa*. Elle a la tête noirâtre, piquetée de gris; le derrière du cou bistré; le dos gris foncé, mêlé de noir; la poitrine grise, avec des taches noires.

9° La CAILLE A BEC ROUGE (1) a les yeux d'un jaune ocreux obscur, le bec rouge, et le corps long de cinq pouces; la queue un pouce quatre lignes. Elle est commune dans le pays des Mahrattes, dans les vallées de Karleh, où l'a découverte le colonel Sykes. Elle y vit en troupes qui se nourrissent de semences de gramens.

10° La CAILLE PENTAH (2) habite les hauts plateaux des montagnes du Dukhun, dans le pays des Mahrattes, car le colonel Sykes en a tué des individus à plus de 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle s'y tient dans les roseaux et les graminées. Ses yeux sont brun ocreux; le bec est brun rougeâtre; les pieds sont jaunes. Le corps a de longueur cinq pouces trois lignes, et la queue un pouce six lignes (anglois).

11° La CAILLE ARGONDA (3) vit en troupes, et ne fréquente que les endroits rocailleux au milieu des buissons rabougris, dans le pays des Mahrattes. Son vol est court et bas. Ses habitudes sont querelleuses, aussi les Indiens s'en servent-ils pour les combats de cailles, qu'ils aiment avec passion.

12° La CAILLE A GORGE BLANCHE (4) n'a été décrite que par Mauduit, d'après un individu dont la patrie étoit inconnue. Ce qui la caractérise est le blanc de la gorge encadré de noir.

(1) *Perdix striata*, Lath. Temm., pl 82 (mâle). *Grande caille de Madagascar*, Sonnerat, It., pl. 98. Temm., Gall., t. III, p. 470. *Tetrao striatus*, L.

(2) *Tetrao sinensis* (mâle) et *manillensis* (fem.) L., Gm. *Coturnix exalfactoria*, Temm., Gall., t. III, p. 742. Sonnerat, Voy. à la Nouvelle-Guinée, pl. 24.

(3) *Coturnix textilis*, Steph. II, 365; *perdix textilis*, Temm., pl. 35 (m. et fem.); *petite caille de Gingi*, Sonnerat, It.; *perdix Coromandelica*, Lath., Ind., t. II, p. 654; Proceed. II, 152; Les., Ornith., pl. 90, fig. 1.

(4) *Perdix rubiginosa*, Valenc., Dict. Sc. nat., t. 38, p. 449.

(1) *Coturnix erythrorhyncha*, Sykes, Proceed., t. II, p. 153: C. suprà saturatè brunnea, infrà dilutè castanea, nigro (præter ventrem medium) undequaque guttata maculataque: scapularium maculis maximis, pectoris guttis minimis: scapularium tegminumque alarum superiorum albo fasciarum rachibus albis, crucem efformantibus: remigum pagoniis externis rufescenti fasciatis maculatisque: fronte nigro: strigâ frontali utrinque supra oculum productâ gulâque albis. Fœmina: Fronte, strigâ inde ad utrumque latus ductâ, gulâque dilutè castaneis.

(2) *Coturnix pentah*, Sykes, Proceed., II, 153. C. suprà saturatè brunnea: infra rufescenti-albida nigro fasciata: ventre crissoque albido ferrugineis: interscapulio scapularisbusque nigro maculatis, plumarum rachibus dilutè flavis: remigibus brunneis pallidè ferrugineo maculatis: strigâ superciliari sordidè albâ: mento rufescenti. Fœmina: Infrà rufescens, haud fasciatâ: plumarum rachibus albis.

(3) *Coturnix argoondah*, Sikes, Proceed., II, 153. C. suprà rufescenti brunnea, fasciis angustis dilutè ferrugineis notatâ: infrà sordidè alba, fasciis equidistantibus nigris: fronte mentoque ferrugineis: strigâ superciliari rufescenti albidâ. Fœmina; Fasciis magis obscursis.

(4) *Coturnix torquata*, Mauduit., Encycl., Temm., Gall., t. III, p. 521-744: Corpore suprà fusco, nigris lineis transversim striato: subtus albicante, æqualiter undulato: vertice nigricante: genis atris: gutture albo, nigro margine cincto. Rostro nigro: pedibus flavescentibus.

13° La CAILLE GRISE (1) a été décrite par Sonnerat sous le nom de *caille brune de Madagascar*. Sa taille est celle de la caille d'Europe. Sa gorge est d'un gris terreux.

14° La CAILLE DE LA NOUVELLE-GUINÉE (2) a été nommée ainsi par Sonnerat, qui la dit d'un tiers moins grosse que celle d'Europe, et qui la décrit en ces termes : Son plumage est brun, plus foncé sur le dos et sur les ailes ; les petites plumes des ailes sont frangées de jaune sale ; les yeux et les tarses sont grisâtres. Elle a été trouvée, non pas à la Nouvelle-Guinée, mais sur les îles Moluques, à Gilolo, car Sonnerat n'a jamais été à la Nouvelle-Guinée, et c'est par une erreur volontaire que son voyage porte ce titre.

LES TURNIX.

Ortygis. ILLIG.

Les turnix sont des oiseaux de l'ordre des gallinacés, que la plupart des auteurs ont regardés comme des cailles. Linné les plaçoit dans son genre *tetrao;* Latham, avec ses perdrix. L'abbé Bonnaterre, le premier, les distingua comme genre, sous le nom de *turnix*, qu'Illiger changea en *ortygis;* et bien avant lui M. Lacépède les nomma *tridactylus*. M. Temminck, dans son Histoire des Gallinacés, crut devoir dédaigner ces deux noms, et adopter celui d'*hemipodius* proposé par M. Reinwardt; enfin M. Vieillot vint encore augmenter cette synonymie par le nom d'*ortygodes*.

Les caractères des turnix sont ainsi établis par M. Temminck :

Bec médiocre, grêle, droit, très comprimé; arête élevée, courbée vers la pointe; narines basales, latérales, linéaires, longitudinalement fendues jusque vers le milieu du bec, en partie fermées par une membrane nue; pieds à tarse long; seulement trois doigts dirigés en avant, entièrement divisés; point de doigt postérieur; queue à pennes foibles, rassemblées en faisceau, cachées par les couvertures supérieures; ailes médiocres, la première rémige la plus longue.

Les formes de ces pygmées de l'ordre des gallinacés retracent en petit celles des outardes. Ils vivent d'insectes dans les contrées stériles de l'ancien continent. Ils sont le plus souvent cachés dans les hautes herbes, où ils se retirent au moindre danger. Tout ce qu'on sait de leurs mœurs c'est qu'ils sont polygames, et qu'ils échappent à leurs ennemis par la course plutôt que par le vol.

Les turnix habitent l'Afrique, l'Asie, l'Australie, l'Océanie et l'Europe. M. Temminck admet dans ce genre les espèces suivantes.

LE TURNIX A BANDEAU NOIR.

Turnix nigrifrons. LACÉP. (1).

Cet oiseau est long de six pouces; son bec et ses pieds sont noirs; une triple raie couvre le front; le corps est en dessus d'un roux jaunâtre; les tectrices alaires sont ponctuées de noir; la gorge est jaunâtre; des cercles noirs sont épars sur la poitrine; le ventre et la région anale sont d'un bleu pur.

Ce turnix habite l'Inde.

LE TURNIX CAGNAN.

Tetrao nigricollis. GMEL. (2).

Ce turnix, long de six pouces, a le bec et les pieds couleur de chair, la gorge et le cou d'un noir profond; le corps est en dessus d'un marron fauve, rayé de noir : il est cendré en dessous : des taches blanches sont éparses sur les ailes.

Cette espèce habite plus particulièrement l'île de Madagascar.

LE TURNIX A PLASTRON ROUX.

Tetrao luzoniensis. GMEL. (3).

Ce turnix, long de six pouces, a le bec et les pieds gris; son plumage est en dessus d'un gris noirâtre, jaunâtre en dessous; la tête est blanche et recouverte de points noirs; la poitrine est d'un roux assez vif.

Il est des îles Philippines, et commun dans l'île de Luçon.

(1) *Coturnix grisea*, Temm., Gall., t. III, p. 523 et 744. Corpore suprà diluté griseo, nigro fasciato : subtus arcubus nigris, concentricis undulato : vertice nigro et rufo variegato : remigibus fuscis : perdix grisea, Lath. : *tetrao griseus*, Gm.

(2) *Coturnix Novæ-Guineæ*, Temm., Gall, t. III, p. 524 et 745 : Sonnerat, Voy. à la Nouvelle-Guinée, pl. 105 : *perdix Novæ-Guineæ*, Lath. : *tetrao Novæ-Guineæ*, Gm., Encycl., pl. 97, fig. 3.

(1) *Hemipodius nigrifrons*, Temm., *Pig.* et *Gal.*, t. III, p. 610 : Vieillot, *Gal.*, pl. 218.

(2) La *caille de Madagascar*, Buffon, enl. 171 : *perdix nigricolis*, Lath Bonnat., *Encycl.* Temm, 619

(3) *Caille de l'île Luçon*, Sonn., *Voy. à la Nouvelle-Guinée*, p. 54, pl. 23 : *perdix luzoniensis*, Lath., sp. 48 : *Turnix de Luçon*, Bonnat. : *hemipodius thoracinus*, *Pig.* et *Gall.*, t. III, p. 622 et 753.

LE TURNIX TACHYDROME.

Tetrao andalusicus. GMEL. (1).

Ce turnix, qui se présente parfois dans la province espagnole d'Andalousie, habite l'Afrique, et plus particulièrement la Barbarie. Il n'a de longueur totale que six pouces; son bec est couleur de chair, et ses pieds sont rougeâtres; son plumage est en dessus, et chaque plume est en particulier, rayés en travers de noir et de fauve, et bordés de blanc; le dessous du corps est d'un blanc roussâtre; l'occiput est traversé par une bande longitudinale d'un blanc roux; des sourcils de la même couleur couvrent les yeux.

LE TURNIX A CROISSANT.

Tetrao gibraltaricus. GMEL. (2).

Comme l'espèce précédente ce turnix habite l'Afrique et surtout la Barbarie, se présente accidentellement en Europe en traversant le détroit de Gibraltar, et séjourne dans quelques provinces d'Espagne. Sa taille est d'environ six pouces six lignes; son bec est noir et ses pieds pâles; son plumage est en dessus d'un fauve noirâtre, rayé de blanc jaunâtre; les tectrices alaires sont tachetées; la gorge est rayée de noir et de blanc, et des croissants noirs couvrent la poitrine.

LE TURNIX MOUCHETÉ.

Hemipodius maculosus (3).

Cet oiseau est long de cinq pouces deux lignes; il a le bec et les pieds jaunes, la queue excessivement courte; il est roux en dessus, et son plumage est parsemé de taches noires, rousses, blanches et plombées; les parties inférieures sont couleur de buffle; une raie longitudinale blanche se dessine sur l'occiput; deux bandelettes de couleur rousse surmontent les yeux.

Ce turnix habite la Nouvelle-Hollande, d'où l'a rapporté Péron.

(1) *Turnix d'Afrique,* Desf., Bonn. : *perdix andalusica,* Lath. : *hemipodius tachydromus,* Temm., *Pig.* et *Gal.*, t. III, p. 626 et 756.

(2) *Perdix gibraltarica,* Lath : *hemipodius lunatus,* Temm, *Pig.* et *Gall.*, p. 629 et 756.

(3) Temm., *Pig.* et *Gall.*, t. III, p. 631 et 757.

LE TURNIX RAYÉ.

Hemipodius fasciatus (1).

Long de cinq pouces, et ayant également le bec et les pieds jaunes, ce turnix a le sommet de la tête noir, l'occiput roux, le corps en dessus tacheté de fauve et de noir; les parties inférieures sont également rousses, excepté la gorge et la poitrine, qui sont transversalement rayées de blanc et de noir.

Ce turnix, dont un seul individu existe au Muséum, habite, dit-on, les îles Philippines.

LE TURNIX HOTTENTOT.

Turnis hottentotus (2).

Cette espèce a cinq pouces de longueur, le bec fauve et les pieds jaunes; elle a le sommet de la tête noirâtre avec des taches rousses; la gorge est blanche et le corps en dessus et en dessous est d'un roux blanchâtre, tacheté de noir roussâtre et de blanchâtre; la région anale est de cette dernière couleur.

Le Vaillant est le premier qui ait décrit ce turnix dans son Voyage en Afrique. Il habite les environs du cap de Bonne-Espérance, et se tient de préférence dans les montagnes. Ses mœurs sont craintives; il a pour habitude de se cacher avec soin lorsque quelque bruit vient l'inquiéter; il engraisse beaucoup à certaine époque de l'année; et la femelle, dont le plumage ne diffère que par des teintes plus foibles de celui du mâle, pond huit œufs colorés en gris sale.

M. Temminck mentionne, dans ses planches coloriées, le *turnix bariolé,* Temm., pl. 454, fig. 1, qui est la *perdix varia,* Lath., *Supp.*, et qui se trouve à la Nouvelle-Hollande; et le *turnix Dussumier, hemipodius Dussumierii,* Temm., pl. 454, fig. 2, du continent de l'Inde; enfin cet auteur a aussi figuré et décrit les deux espèces suivantes.

LE TURNIX COMBATTANT.

Hemipodius pugnax (3).

Ce petit oiseau, long de cinq pouces six à huit lignes, qui vit dans les îles de la Sonde, est très recherché des Javans pour son habitude des combats; il se nomme en langue malaise *bourou-gema.* De

(1) Temm., *Pig.* et *Gall.*, t. III, p. 634 et 757.

(2) Temm., *Pig.* et *Gall.*, t. III, p. 636 et 757.

(3) Temm., pl. 60, fig. 2, le mâle.

petits points noirs et blancs couvrent les différentes parties de sa tête; les plumes du dos et les scapulaires portent dans l'adulte des croissants noirs et roux, et des taches longitudinales blanches; les ailes sont variées de carrés noirs et blancs sur un fond gris; la plus externe des rémiges est bordée de blanchâtre: chez le vieux mâle la gorge et le devant du cou sont d'un beau noir, et la poitrine a des raies transversales noires et blanches; le reste des parties inférieures est d'un roux vif.

La gorge de la femelle adulte est blanche, et ses bords sont marqués de points noirs et blancs; des raies noires et blanchâtres s'étendent sur le devant du cou et la poitrine; le milieu du ventre est d'un blanc roussâtre, et le reste du plumage ressemble à celui du mâle.

LE TURNIX MEIFFREN.

Hemipodius Meiffrenii(1).

Cet oiseau, long de quatre pouces, qui se trouve au Sénégal, a sur le front une bandelette qui passe au-dessus des yeux et s'étend jusqu'à la nuque; l'espace entre les deux sourcils est d'un roux doré, couvert de fines taches blanches marquant la ligne moyenne du crâne; le devant du cou, les joues et la nuque sont d'un blanc roux; le dos, les scapulaires, le croupion, la queue, les longues couvertures des ailes et un collier interrompu sur la poitrine sont d'un roux doré, à bordures et petites taches blanches; toutes les couvertures des ailes sont d'un blanc pur uniforme; les rémiges noires, bordées, dans le milieu et au bout, de roussâtre, et marquées intérieurement d'une grande tache rousse; le ventre et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur; le bec, très grêle, est grisâtre; les pieds sont de couleur de chair, et les ongles blancs.

Le turnix Meiffren, dédié à M. Meiffren par M. Vieillot, est mentionné dans la galerie des oiseaux du Cabinet du Roi, pl. 500, sous le nom de *torticelle*, et il y est présenté comme pouvant servir de type à un nouveau genre distrait de celui des turnix, et basé sur le caractère unique emprunté de la nudité du tibia, qui est effectivement glabre à la partie inférieure, tandis que les autres espèces ont le tibia totalement emplumé ou seulement l'articulation du genou dégarnie de plumes. Ce caractère est peu important.

(1) Vieill., Temm., pl. 60, fig. 1; Vigors, *white spotted turnix, Zool. Illust.*, t. III: *ortygodes variegata*, Vieillot, lettre N, *Analyse d'Ornithologie.*

LE TURNIX TAIGOOR(1).

Vit dans le pays des Mahrattes; il a de grands rapports avec la femelle du turnix combattant. Il a de longueur quatre pouces sept lignes; la queue a un pouce six lignes. Les yeux sont jaunâtres, le bec est noirâtre. Les deux sexes ne diffèrent point entre eux.

LE TURNIX NEIGEUX(2).

Nous paroît être le *turnix Meiffren*, décrit et figuré par M. Vieillot, pl. 500 de sa Galerie. L'individu décrit par M. Swains provenoit du Sénégal.

LES TINAMOUS OU YNAMBUS.

Tinamus.

Les oiseaux qui sont décrits sous ces noms génériques sont aussi appelés *tinamous* à la Guyane, *pezus* au Brésil, et *ynambus* au Paraguay, suivant l'exact observateur d'Azara. Linné ne connut point ce genre, et les tinamous ne furent pour ce grand naturaliste que des espèces de perdrix, *tetrao*. Latham, le premier, les sépara, en leur donnant le nom de tinamou, *tinamus*, qu'une espèce porte à Cayenne, au dire de Buffon. Cet ornithologiste n'en décrivit que quatre espèces, qui sont les *tinamus brasiliensis*, *cinerus*, *variegatus* et *soui*. Ce genre fut admis par M. de Lacépède dans son Arrangement méthodique des Oiseaux, et reçut pour caractères la phrase suivante: Bec long, à ouvertures nasales couvertes d'une callosité; les yeux entourés d'un rebord nu et les tarses non emplumés. M. Duméril n'admit point ce genre, que plus tard M. Cuvier distingua nettement. Dans tous les systèmes ou les méthodes d'ornithologie, les tinamous sont placés dans la famille des gallinacés et dans cette tribu qui se compose des perdrix, des turnix, des tétras, etc.; tribu parfaitement naturelle par les formes, les habitudes, et même par ses mœurs générales.

(1) L. suprà castaneus, plumis stramineo marginatis nigroque undulatim fasciatis; tegminibus alarum stramineis nigro fasciatis; remigibus fuscis; mento gulâque albis; pectore nigro alboque fasciato; ventre crissoque dilutè ferrugineis, Sykes, Proceed., II, 155.

(2) *Hemipodus nivosus*, Swains. in Tilloch's Phil mag. t. LX, p. 353; Zoll. Illust., pl. 163: Suprà ferrugineo varius; mento albescente; jugulo pectoreque pallidè ferrugineis, maculis albis, nitidis, ornatis; corpore albo; uropygio caudæque tectricibus superioribus rufis immaculatis.

Le genre *tinamus* de Latham fut adopté par Illiger; mais le naturaliste prussien rejeta ce nom du *Prodromus Mammalium et Avium* (1811), parce qu'il n'étoit ni grec ni latin (p. 17, lig. 4 et 5), et le changea en *crypturus* (de κρυπτειν, *occultare*, et οὐρὰ, *cauda*, queue presque nulle). Plus tard (1816) M. Vieillot, dénaturant abusivement et sans indiquer son origine le nom de *crypturus*, proposa celui de *cryptura*.

Les caractères zoologiques du genre ynambu ou tinamou, *tinamus*, sont : bec médiocre, grêle, presque droit, déprimé, à pointe obtuse et arrondie, à cire membraneuse à sa base, à arête élargie; narines percées au milieu du bec, ovoïdes, ouvertes; langue très courte, triangulaire; les ailes concaves et courtes; les tarses assez longs, à doigts courts, divisés; à pouce élevé et peu saillant; à ongles recourbés, obtus, peu longs; acropode scutellé; queue très courte, cachée ou même nulle; les quatre premières rémiges étagées, la première très courte.

Illiger divisa les espèces en deux sections, suivant que la face plantaire des pieds a des scutelles lisses ou des squamelles élevées, et que les plumes sont simples ou composées; mais cette manière de voir eût fait naître plus d'une difficulté pour l'étude : aussi M. Temminck proposa-t-il avec plus de fondement de les séparer en deux coupes, distinguées l'une de l'autre par la présence ou l'absence d'une queue.

En 1827 M. Wagler, dans son *Systema Avium*, divisa les tinamous en trois genres. Il conserva le nom de *crypturus* pour les espèces suivantes : *tinamus tao*, *brasiliensis*, *adspersus*, *vermiculatus*, *cinereus*, *noctivagus*, *variegatus*, *undulatus*, *strigulosus*, *soui*, *obsoletus*, *tataupa* et *parvirostris*. Le second genre de M. Wagler fut nommé *nothura*, et comprit cinq espèces, savoir : *tinamus boraquira*, *major*, *maculosus*, *minor* et *nanus*. Le troisième genre, appelé *rhynchotus* par Spix, n'a qu'une seule espèce, le *tinamus rufescens* ou *ynambu-guazu* de d'Azara.

Les ynambus sont les représentants au Paraguay, au Brésil et à la Guyane, des perdrix de l'ancien continent, comme les colins y sont les vrais remplaçants des cailles. On les a très long-temps confondus avec les perdrix, parce que les Européens établis en Amérique ne leur donnèrent point d'autres noms. Les espèces nommées *ynambus* vivent au Brésil, et presque exclusivement au Paraguay : d'Azara rapporte que ces dernières ne se perchent jamais. Il n'en est pas de même des espèces de la Guyane, qu'on y connoîtroit sous le nom de *tinamous*, et qui, au contraire, se tiennent sur les branches des arbres.

Privés de moyens de défense, n'ayant comme nos perdrix qu'un vol lourd, saccadé et de peu d'étendue, ces oiseaux ont reçu en partage des mœurs douces, timides et craintives; toujours au guet, ils fuient dans les fourrés les plus épais des forêts, ou au milieu des herbes touffues des pampas; et lorsqu'ils sont blottis quelque part, rien ne peut les décider à partir. Leur naturel est par suite fort sauvage, et se refuseroit aux soins de la domesticité; les jeunes ne vivent point en essaims conduits par la mère, et se séparent, au contraire, de fort bonne heure; mais, si leur vol est imparfait, ils peuvent en revanche courir avec une grande aisance, et se soustraire par une fuite rapide aux nombreux animaux de rapine qui les poursuivent. Les ynambus se nourrissent d'insectes, de graines, de petits vermisseaux, qu'ils ramassent à terre. Les femelles pondent deux fois dans une année plusieurs œufs de couleur vert pré. Ces dernières ont à peu près la livrée des mâles, et toutes les espèces se ressemblent par les mêmes teintes du plumage qui ne diffère que par des particularités de détail : leur cri d'appel est sur un ton traînant, mais aigu, et l'on dit que leur chair est blanche et délicate. Les sauvages se servent de leurs plumes pour empenner leurs flèches.

M. Temminck affirme que le *choro* de d'Azara, que plusieurs auteurs ont pris pour un tinamou, est une poule d'eau, et que l'*uru* de l'auteur espagnol est le tocro ou *perdix guianensis* des nomenclateurs.

---

§ Ier.

LES RHYNCHOTES.

SPIX.

RECTRICES NULLES.

LE TINAMOU ISABELLE.

Tinamus rufescens (1).

Cet oiseau, figuré dans les planches coloriées, n° 412, est l'*ynambu-guazu* de d'Azara, n° 526, ou la grande perdrix des Espagnols. Sa longueur est en général de quinze pouces et demi; mais quelques individus n'en ont que quatorze : le sommet de la tête est parsemé de quelques taches noires, oblongues, et bordées de roux clair; l'orifice de l'oreille est couvert d'une tache noirâtre; la gorge est blanche; le cou, la poitrine et le ventre sont d'un roux clair; le dos, les couvertures des ailes, et les longues plumes qui recouvrent les dernières vertèbres dorsales, sont d'un gris noirâtre et rayées transversalement de blanc et de noir; les rémiges, le bord

(1) Temm., *Gall.*, t. III, p 552 : *cryptura guazu*, Vieillot, *Nouv. Dict.*, t. XXXIV, p. 103 : *rhynchotus rufescens*, Wagl., *sp.* 1.

extérieur de l'aile, et l'aile bâtarde, sont d'un fauve rougeâtre; le bec, qui est long, et dont la pointe est foiblement courbée, a une teinte d'un brun bleuâtre: les pieds sont d'un roux pâle.

Cet oiseau habite le Paraguay et le Brésil; c'est le *rhynchotus fasciatus* de M. Spix, *Avium Species novæ*, tome II, page 60, pl. 76. La femelle adulte a le plumage du mâle, seulement elle est un peu plus petite de taille et moins claire de teinte; les jeunes ressemblent à leur mère, et ont seulement des lignes plus fines sur le corps.

On ne le trouve que dans les pâturages gras, où il se cache dans les herbes hautes, dont on parvient difficilement à le faire envoler. Il va ordinairement au clair de la lune dans les blés et les maïs nouvellement semés, où il ramasse les grains non recouverts de terre. On entend de fort loin son cri, qui est un sifflement triste et un peu tremblant. On élève difficilement ces tinamous, et ils sont toujours farouches; ils cachent dans quelque touffe d'herbe leur nid, dans lequel la femelle pond sept œufs, d'un violet brillant, dont les diamètres ont de vingt à vingt-sept lignes, et qui sont d'une égale grosseur aux deux bouts. On ne rencontre pas la famille réunie en troupe, mais dispersée à environ quarante pas. La chair de ces oiseaux passe pour être fort bonne, et à Monte-Video on les chasse avec des chiens qui font lever, suivent et prennent à la seconde ou troisième remise ceux qu'on n'a pas tués à coups de fusil; on les prend aussi avec des piéges.

Le Muséum en possède trois beaux individus, recueillis au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire.

M. Wagler a distingué cette espèce, à l'exemple de Spix, en en faisant le type du genre *rhynchotus*. Les caractères qui séparent ce nouveau genre des tinamous sont peu distincts, et le plus saillant sans contredit se trouve être celui fourni par la queue, qui n'est pas composée de vraies rectrices, mais de nombreuses plumes molles, longues, larges et retombantes.

LES NOTHURES.

WAGLER.

L'YNAMBUI D'AZARA.

Tinamus macu'osus (1).

Cet oiseau, de la taille d'une petite perdrix grise, est long de neuf ou dix pouces. Son plumage est en dessus d'un fauve roux, avec quelques unes des plumes linéolées de noirâtre et de jaunâtre clair; les deuxièmes rémiges sont striées de roux et de noir; la gorge est blanche, le cou et la poitrine rayés de taches noires longitudinales; le bec est fauve, l'iris orangé, et les pieds sont fauves.

Ce tinamou a pour habitude de se tapir, lorsqu'il est inquiété, de manière qu'on peut le prendre presque à la main. Il est très commun aux environs de Monte-Video et de Buenos-Ayres; on dit qu'il se rencontre aussi dans les forêts du Brésil: son cri est lent, mélancolique et désagréable; la femelle pond huit œufs violets: sa chair n'est point bonne. Son nom *guaranis* signifie petit *ynambu*.

(1) Temm., *Gall.*, t. III, p. 557 et 748: *tinamus major*, Spix, pl. 80: *notura major*, Wagl., *sp.* 1.

LE TINAMOU BASSET.

Tinamus medius (1).

MM. Delalande et Auguste de Saint-Hilaire ont rapporté les individus de cette espèce du Brésil qu'on voit au Muséum de Paris.

Ce tinamou est remarquable par le peu de hauteur de ses tarses. Son plumage est en général sur la tête, le cou et tout le dessous du corps, d'un gris plombé uniforme; tout le dessous de la gorge est blanchâtre; le manteau et les ailes sont d'un roux assez vif; les couvertures inférieures des cuisses et de la queue sont grises, maillées de brun et bordées de blanc; le bec est d'un jaune clair: sa taille est celle du râle d'Europe.

Près du *tinamus medius* doit sans doute se placer le *tinamus botaquira*, figuré pl. 79 par M. Spix, et décrit par Wagler dans son genre *nothura*, sp. 1.

Il est très difficile d'isoler nettement les *nothures* ou *tinamous* nommés *boraquira*, *major*, *medius* et *minor*, et M. Wagler nous semble à ce sujet avoir fait quelque confusion.

LE TINAMOU CARAPÉ.

Tinamus nanus (2).

Le nom d'*ynambu carapé* ou nain est donné par les Guaranis à cet oiseau, que d'autres, suivant d'Azara, n° 528, appellent *ynambu-yaru*, c'est-à-dire grand-père de l'ynambu. C'est le *cryptura nana* de M. Vieillot, et le *nothura nana* de M. Wagler. Ce petit gallinacé n'a que six pouces de longueur; il est remarquable par les plumes longues et courbées du

(1) Spix, pl. 81: *tinamus brevipes*, *Natt.*, *Mus. de Vienne*: *tinamus plumbeus*, *Galeries du Muséum*: *nothura medius*, Wagl.

(2) Temm., *Gall.*, t. III, p. 600, pl. 316, le mâle adulte: *tinamus minor*, Spix, pl. 81.

croupion qui remplacent la queue, et se courbent en arc sur l'extrémité des ailes qu'elles cachent. Le mâle se distingue de la femelle par ce faisceau, qui a l'apparence d'une houppe soyeuse; le sommet de sa tête est bordé de roux et de gris sur un fond noir; la gorge, les joues, le milieu du ventre et les cuisses, sont blanchâtres; des bandes transversales brunes, noires et blanches, couvrent les flancs : il y a au bout des plumes du dos et du croupion des taches rousses, noires et grises, de forme irrégulière. La femelle, qui n'a que cinq pouces, a plus de roux, et les taches du dos sont moins grandes.

Cette espèce se tient ordinairement dans les campagnes et les pâturages bien fournis d'herbes, et elle ne pénètre jamais dans les bois. On parvient difficilement à la faire envoler, et elle se cache de nouveau à peu de distance; après quoi elle se laisseroit plutôt écraser que de s'envoler de nouveau : cependant sa démarche est aisée, mais moins vive que celle des autres. Elle fait entendre, dans les mois d'octobre et de novembre, un cri qui exprime la syllabe *pi*.

Le Muséum en possède un bel individu, rapporté du Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. La femelle ou le jeune est de taille plus petite, et sans développement de plumes uropygiales.

---

§ II.

LES CRYPTURES.

AUCT. WAGL.

RECTRICES FORMANT UNE PETITE QUEUE PEU APPARENTE.

LE MAGOUA.

Tinamus brasiliensis. LATH. (1).

Avec l'isabelle, le magoua est l'espèce la plus grande du genre. C'est un oiseau ayant de longueur totale quinze pouces et le plumage en dessous d'un olivâtre très foncé, légèrement strié de noir en dessus en certains endroits. Le dessous du corps est d'un roux cendré assez clair; l'occiput est d'une belle couleur rousse; les deuxièmes rémiges sont en dedans rayées de roux et de noir; les ailes, dans leur région interne, sont blanches.

La plupart des auteurs distinguent comme deux espèces réelles le *tao*, qui est le *mococoigoé* de d'Azara, du *serratus*, qui est le *macucagua* de Marcgrave.

Ce nom de Magoua a été contracté par Buffon du mot brésilien *maroucagua*. On trouve cette espèce aussi bien au Brésil qu'à la Guyane : la femelle pond douze à quinze œufs, et couve deux fois l'an. Sa chair est, dit-on, fort bonne.

(1) Tinamou de Cayenne, Buffon, enl. 476 : *tinamus brasiliensis* et *tao*, Temm., *Gall.*, t. III, p. 562 et 569 : *pezus serratus*, Spix, pl. 76 et 77 : *mococoigoé*, d'Azara; le *macura* ou *macucara*, Wied, *It.*, t. III, pl. 3 : *crypturus tao* et *serratus*, Wagl., *sp.* 1 et 2 : *macucagua* de Marcgrave : *cryptura magoua*, Vieillot.

LE TINAMOU NOCTIVAGUE.

Tinamus noctivagus (1).

Cet oiseau est plus petit que le tinamou du Brésil; il a de longueur treize pouces cinq lignes : son plumage est gris foncé, mêlé de brun rougeâtre en dessus; le dos est brun marron; le croupion couleur de rouille; des lignes transversales d'un brun noir sillonnent les ailes et le dos; la gorge est blanchâtre; la poitrine jaune de rouille brunâtre vif; le ventre plus pâle; bec brun, à mandibule inférieure blanchâtre. Il habite le Brésil.

LE TINAMOU CENDRÉ.

Tinamus cinereus (2).

Tout le plumage de cet oiseau est d'un fauve cendré uniforme, excepté l'occiput et le cou, qui affectent une teinte roussâtre plus décidée. Ce tinamou a de longueur totale douze pouces; le bec et les pieds sont fauves. Il se trouve aussi bien au Brésil qu'à la Guyane.

LE TINAMOU VARIÉ.

Tinamus variegatus (3).

Ce tinamou a le corps et les flancs striés transversalement d'un fauve roussâtre foncé; le sommet de la tête est d'un brun vif; le cou et la poitrine sont roux; la gorge et le ventre d'un blanc teint de roussâtre; le bec est effilé, à mandibule supérieure fauve; les pieds sont brunâtres. Cet oiseau, long de onze pouces, se trouve à la Guyane.

(1) Wied, *It.*, t. I, p 246 : le *Juo*, Wied, p. 147 : le *sabélé*, Wied, *It.*, t. III p. 8 : *pezus zabele*, Spix, pl. 77.

(2) Latham, Buffon, Temm., *Gall.*, t. III, p. 574 : *tinamus plumbeus*, Temm.

(3) Latham, Buffon, enl. 288 : le *chororao*, Wied, *It.*; Temm, *Gall.*, t. III, p. 576.

LE TINAMOU RAYÉ.

Tinamus undulatus (1).

D'Azara a le premier décrit cette espèce, sous le nom d'*ynambu rayé*. C'est un oiseau du Paraguay, qui paroît se trouver aussi au Brésil; il auroit de longueur totale douze ou treize pouces; tout le plumage du dos, de la poitrine et des flancs, seroit d'un noirâtre fauve rayé transversalement; il est en dessous d'un blanc jaunâtre; les rémiges sont de couleur marron.

LE TINAMOU MACACO

OU VERMICULÉ.

Tinamus adspersus (2).

Cette espèce, longue de onze pouces, se rapproche par sa taille, ses dimensions et ses formes, du *tinamou apequia;* son plumage offre presque partout des stries transversales fines, très nombreuses très rapprochées et en zigzag; le sommet de la tête, la nuque et le milieu du dos, sont d'un brun roussâtre très foncé; le bas du dos, la queue, les ailes, la poitrine et les flancs, sont d'une teinte grisâtre et terreuse; la gorge est d'un gris uniforme; le milieu du ventre d'une légère teinte isabelle; les cuisses, l'abdomen et les plumes anales, sont d'un roux clair, et le bec et les pieds d'un brun terne : elle habite le Brésil et le Paraguay.

M. Auguste de Saint-Hilaire l'a rapportée du Brésil.

L'YNAMBU APEQUIA.

Tinamus obsoletus (3).

Cette espèce porte chez les Guaranis le nom d'*ynambu apequia*, qui signifie, suivant d'Azara (nº 350), *tinamou sans éclat*. Longue de dix pouces et demi à onze pouces et demi environ, elle a les côtés des joues et de la gorge d'un cendré roussâtre; le sommet de la tête et le derrière du cou d'un brun noirâtre; le devant du cou, la poitrine et le ventre de couleur de rouille; le dos, le croupion, les petites couvertures des ailes et les barbes extérieures des pennes secondaires d'un brun noirâtre avec des teintes rousses; les rémiges d'un gris brun : on voit sur les longues plumes de côté dont les cuisses sont recouvertes, et sur celles de l'abdomen, des bandes larges et noires disposées sur un fond roux; le tarse est de couleur de feuille morte; le bec est d'un brun rougeâtre, et l'iris est orange. La femelle a des teintes moins vives que le mâle.

Cet oiseau habite en grand nombre au Brésil et au Paraguay.

(1) Temm., *Gall.*, t. III, p. 582. Wiell., *Gal.*, pl. 216.

(2) Temm., *Gall.* : *pezus yapura*, Spix, pl. 78 : *T. vermiculatus*, Temm., pl. 369 : *crypturus adspersus*, Wagl.

(3) Temm., pl. 196, le mâle.

LE TINAMOU TATAUPA.

Tinamus tataupa (1).

Le tataupa a de longueur totale huit pouces et deux ou trois lignes; son bec est d'un rouge de carmin, ainsi que le cercle qui entoure les yeux; les tarses sont brunâtres; le dessus de la tête et le derrière du cou sont d'un ardoisé foncé, plus clair sur les côtés et en devant jusqu'au haut du ventre, où s'arrête cette teinte; la gorge est blanche; le dos, le dessus des ailes et le croupion sont d'un marron foncé; les flancs sont brunâtres, ainsi que les petites plumes des tarses; le ventre est de couleur blanchâtre; les plumes latérales et les couvertures inférieures sont maillées de brun et terminées par un rebord blanc jaunâtre.

On trouve le tataupa au Brésil, surtout dans la province de Bahia. L'individu décrit par M. W. Swainson est dans son plumage parfait.

LE TINAMOU A PETIT BEC.

Crypturus parvirostris (2).

Ressemble au tataupa par le bec et les pieds, qui sont grêles, rouges et courts; gorge blanchâtre; la tête, le cou, et le corps en dessus d'un cendré uniforme; la partie moyenne du ventre blanche; le dos, les scapulaires, le croupion et les rectrices supérieures de la queue d'un fauve roux unicolore; les tectrices alaires sont de cette couleur, rayées, ainsi que les secondes rémiges, de lignes brunes très fines; plumes des flancs et des cuisses noires, lisérées de blanc; celles des jambes un peu rousses et très finement bordées de blanc.

L'individu décrit par M. Wagler étoit une femelle ayant huit pouces deux lignes de longueur totale, et provenant du Brésil.

(1) Temm., *Gall.*, 590, pl. col. 415 : le *tataupa*, Azara, nº CCCXXIX; Swainson, *Zool. Illust.*, pl. 19 : *pezus niambu*, Spix, pl. 78, *Zool. gen.*, t. IX, 2e partie, p. 416.

(2) Wagler, sp. 13.

LE TINAMOU OARIANA.

Tinamus strigulosus (1).

Ce tinamou, du Brésil et plus particulièrement du Para, est long de dix pouces et quelques lignes; le plumage est roux en dessus; chaque plume est entourée de noir vers son sommet; les couvertures des ailes sont variées de taches jaunes et de stries noires; le front et le sommet de la tête sont noirs; le cou est en dessous d'un roux vif; le corps est ondulé de cendré et de jaune en dessous; la queue est longue; le bec est blanc à sa base et fauve en dessus; les tarses sont d'un cendré teint de jaune.

LE SOUI.

Tinamus souï. Lath. (2).

Très commun à la Guyane, le souï est un des tinamus le plus anciennement connus. C'est un oiseau d'un roux fauve uniforme, à teintes légèrement rembrunies; le dessous du corps tire sur le roux cendré; l'occiput, les tempes, sont noirs; le cou est en dessous d'un olivâtre cendré; le bec est cendré supérieurement, et blanchâtre inférieurement; les pieds sont fauves. Le souï a de longueur totale neuf pouces : il niche sur les branches les plus basses des arbrisseaux; il fréquente les broussailles et même les lieux défrichés de la Guyane.

Sous ce nom commun sont compris les *vrais tinamous*, les *nothures* et les *rhynchotes* des naturalistes modernes. M. Lichteinstein, dans son Catalogue, a fourni quelques nouveaux renseignements sur les espèces connues (3).

LES EUDROMIES (4).

Par l'ensemble de leurs rapports, ils doivent prendre place entre les *pezus* et les *rhynchotes* du docteur Spix, mais ils n'ont que trois doigts, ce qui, sous ce rapport, les place dans les mêmes conditions que les tridactyles. Ils sont bien distincts des tinamous, qui ont un pouce rudimentaire. Mais comme ce nouveau groupe est des plus intéressants, nous transcrirons tous les détails que son auteur en a donnés. « L'eudromie formera, dans cette division des gallinacés, qui correspond aux *tetrao* de Linné, un genre très remarquable et distinct au premier aperçu. D'une part, en effet, ses pieds, terminés seulement par trois doigts, ne permettent pas de le confondre avec les tinamous, et d'un autre côté il n'offre pas des différences moins tranchées à l'égard des turnix, par son bec qui, loin d'être comprimé, est aussi large que haut, par ses tarses et ses doigts gros et courts, par ses ongles longs et forts, et par les pennes de ses ailes terminées par une pointe aiguë.

» Examiné avec soin, le bec de l'eudromie présente une grande analogie avec celui de plusieurs tinamous. Les narines, placées latéralement près de l'origine du bec et irrégulièrement ovoïdes, occupent le centre d'un enfoncement qui se continue en avant avec un sillon, et qui est borné inférieurement par le bord de la mandibule supérieure, bord qui est à peu près horizontal, et par lequel le bec se trouve ainsi élargi, principalement vers sa base. Dans son ensemble le bec, moins long que la tête, est gros, fort, courbé de haut en bas dans sa seconde moitié, et arrondi à son extrémité.

» Les ailes se terminent en arrière à peu près au niveau de l'origine de la queue, et sont par conséquent courtes. Les rémiges, étagées entre elles et pourvues de barbes assez fortes et résistantes, se terminent en pointe : leur bord interne est légèrement échancré. La queue est comme chez les tinamous, presque nulle; mais les plumes de la partie postérieure du dos sont très prolongées, et simulent une queue très développée, ainsi que cela a lieu chez beaucoup de tinamous.

» La jambe est forte, entièrement revêtue de plumes. Le tarse, assez court, robuste, et à peu près carré, est réticulé sur les faces latérales et postérieures. En avant il est recouvert d'écussons qui s'avancent aussi sur les doigts, qui sont courts, gros et bordés d'un étroit repli membraneux. Les ongles sont longs, très convexes en dessus, et assez pointus à leur extrémité quand ils ne sont pas par trop usés. Il n'existe à l'extérieur aucune trace de pouce. Le doigt médian est beaucoup plus long que les doigts latéraux, et de ceux-ci l'interne est plus court que l'externe.

» Ces derniers caractères, joints à la longueur du col, suffisent pour signaler au premier aspect, dans l'eudromie, un genre nouveau et très remarquable, qui, à quelques égards, représente les turnix en Amérique. »

(1) Temm., *Gall.*, t. III, p. 594.

(2) *Tinamou souï*, Buffon, enl. 829; Temm., *Gall.*, t. III, p. 597.

(3) Catalog. no 701 à 707, p. 67 et 68.

(4) *Eudromia*, Isid. Geoff. Saint-Hilaire, Études Zool. 2e cahier, Mag. de Guérin, t. 2, 1832; d'ευ bien, δρόμων, course.

1. Eudromie élégante. 2. Attagis de Gay

Publié par Pourrat F. a Paris.

L'EUDROMIE ÉLÉGANTE [1].

La seule espèce du genre a été découverte en Patagonie par M. Dessalines d'Orbigny. Par son système de coloration, cet oiseau rappelle, vu par le dos, le plumage des pintades, et par le ventre celui de quelques perdrix. Le fond du plumage est généralement d'un gris cendré, la gorge, le ventre, les ailes et les cuisses exceptés, mais il est varié d'une grande quantité de lignes noires, et d'yeux blancs et aussi noirs. Ainsi, les plumes de la tête et du col sont toutes marquées à leur milieu d'une ligne noire longitudinale. En outre, au bas du cou et sur la poitrine, de petites lignes également noires, mais transversales, viennent s'ajouter aux précédentes. Sur les plumes du dos et des ailes, il existe plusieurs petites taches noires et blanchâtres ou fauves, entourées de noir, et imitant des yeux qui ornent et rendent très remarquable la livrée de cet oiseau.

« Les pennes des ailes présentent, dans leur portion interne, un grand nombre de raies blanches transversales sur un fond noir, et dans leur portion externe une série de petites taches quadrangulaires tour à tour noires et blanches. Le ventre, le croupion et les cuisses ont, sur leur fond fauve, un grand nombre de rayures noires. La gorge est blanche, et deux lignes de même couleur existent, l'une entre l'œil et le bec (ligne qui n'est pas toujours très distincte), et l'autre immédiatement au-dessus de l'œil. Celle-ci se prolonge ordinairement en arrière à quelque distance au-dessous de l'œil. Le bec est brun; les pieds sont bleuâtres et les yeux d'un gris bleu. Les ongles sont noirs. Enfin, à tous ces caractères et couleurs, il faut y ajouter l'existence d'une huppe, située à la partie postérieure de la tête, et composée de plumes très étroites et comme lancéolées, noires sur leur ligne médiane et cendrées latéralement; quelques unes d'entre elles, très allongées, ne sont pas tout-à-fait droites, mais se recourbent un peu en avant. Les individus adultes ont un pied de hauteur, et le bec est long de onze lignes; les tarses ont un pouce huit lignes; le doigt médian, y compris l'ongle, un pouce trois lignes; les longues plumes de la huppe deux pouces et demi.

» Les jeunes ressemblent aux vieux individus, à cela près que leurs teintes sont plus claires, et que les taches ocellées sont moins nettes et moins tranchées. ».

L'eudromie se trouve dans tous les terrains sablonneux et arides qui entourent le grand bassin des Pampas, mais non dans ce bassin lui-même. On la rencontre depuis le trente-huitième degré de latitude sud jusqu'au quarante-sixième, et très probablement aussi depuis la mer jusqu'à la chaîne des Cordilières. Elle ne commence à être commune que dans les terrains déserts qui se trouvent au sud du Rio-Negro en Patagonie.

Cet oiseau semble fuir, non seulement les lieux habités, mais encore les lieux habitables. La localité où M. d'Orbigny l'a vu répandu le plus abondamment, étoit un terrain sec, aride, presque sans végétaux, et éloigné de plus de dix lieues des points où l'on rencontre de l'eau douce. En un mot, il fuit les lieux humides, et recherche les terrains sablonneux les plus déserts et les plus arides.

Dans la saison des amours, les eudromies, qui ordinairement vivent par petites troupes, se divisent par couples. Elles construisent, dans une touffe d'herbe ou au pied d'un buisson, un nid composé de tiges de graminées, et y déposent une douzaine d'œufs d'un vert tendre. Les jeunes suivent la mère pendant assez long-temps.

La nourriture de ces oiseaux consiste en petits fruits et surtout en graines. Ils courent avec une extrême agilité. Leur vol est au contraire assez lourd et bruyant. Ils ne volent jamais très loin, et il est rare qu'ils s'élèvent à plus de trente pieds au-dessus du sol. Lorsqu'ils courent ou s'envolent, et aussi lorsqu'on les surprend, ils font entendre un sifflement aigu. Ils paroissent en général très craintifs, et évitent toutes les autres espèces.

La chair des eudromies est très délicate, aussi les chasse-t-on. On les élève quelquefois en domesticité; mais, quelque apprivoisées qu'elles soient, elles s'échappent dès qu'elles en trouvent les moyens. Outre l'homme, elles ont pour ennemis les renards, divers oiseaux de proie, et surtout les caracaras, qui en détruisent un grand nombre. Les Espagnols ont donné à cette espèce d'oiseau le nom de *perdix de Copeta*, et aussi celui de *martinete*. Les Araucanos du Sud l'appellent *vuari*, et les Patagons *cunio*. Dans quelques autres localités il est désigné par le terme *yulmis*.

[1] *Eudromia elegans*, d'Orbigny et Isid., *loc. cit.*, pl. I.

LES TINAMOTES [1].

Ont un bec robuste, presque droit, assez semblable à celui des outardes. Les ailes sont médiocres et arrondies, à troisième à quatrième rémiges les plus longues. Les pieds n'ont que trois doigts, et la queue est courte. La seule espèce de ce genre est le TINAMOTE DE PENTLAND [2] qui a été observée sur les Andes. Son plumage est brun cendré rayé de brun sale. Le bas-ventre et les plumes tibiales sont rousses. Le menton est blanchâtre. Cet oiseau a quinze pouces anglois de longueur.

[1] *Tinamotis*, Vig., Proceed. II, 79.
[2] *T. Pentlandii*, ibid.

LIVRE V.

LES GALLINACÉS TÉTRAOCHORES OU PONTOGALLES.

Les gallinacés pontogalles forment une petite famille naturelle des plus intéressantes et des plus remarquables, dont les caractères se trouvent établis dans notre Traité d'ornithologie (p. 519). Elle se compose des *chionis*, des *attagis* et des *tinochores* [1].

Les *chionis*, rangés par presque tous les auteurs parmi les échassiers, ne peuvent appartenir à cet ordre d'oiseaux. Leur tête grosse, leur cou court, leur bec concave, leur corps ramassé, leurs ailes amples et convexes, leur queue rectiligne, leur pouce petit et surmonté, leur vol lourd et peu étendu, car lorsqu'ils s'avancent en mer, c'est poussés par les vents, en font de véritables gallinacés maritimes, d'où leur nom de pontogalles. Les chionis en effet vivent sur les rivages et y trouvent leur nourriture, qui se compose d'herbes et de goëmons, et aussi de vers marins et de petits mollusques. Leur aspect est tellement celui d'un oiseau gallinacé, que tous les navigateurs les désignent par les noms de *pigeon*, de *poule antarctique*. Les *attagis*, eux, tiennent des colins d'une part, des *tinochores* de l'autre, et aussi des *chionis*. Les *tinochores*, gallinacés par leur bec et même par leurs tarses, sont jusqu'à un certain point bécassines par le plumage et par la coupe des ailes, tandis que les *attagis* ont un plumage mollet, peint comme celui des *gangas*, avec des tarses de *chionis*. De là le nom de TETRAOCHORES ou de perdrix de rivage, qu'il seroit peut-être plus convenable d'appliquer à ces oiseaux, puisque toutes les espèces vivent non loin de la mer, à l'extrémité méridionale de l'Amérique, ou sur les îles antarctiques de l'hémisphère austral.

Les caractères de cette famille seront : bec gros, bombé, voûté, très dur, subconique, obtus, garni à sa base d'une lame renflée ; ailes allongées, pointues ; queue médiocre, rectiligne ou cuniforme ; tarses médiocres, réticulés, dénudés au niveau de l'articulation, terminés par quatre doigts, les antérieurs libres, assez allongés, soudés à leur base par un repli membraneux. Le pouce rudimentaire surmonté, terminé par un très petit ongle.

[1] Lesson et Isid.-Geoff. St.-Hilaire, Cent. Zool., pl. 47 à 50. Les *vaginalis*, Cuv.; les *chionidées*, Less., Man.

LES CHIONIS.

Chionis. FORST.

Forster le premier [1] décrivit les chionis sous le nom que nous leur conservons. Plus tard Gmelin et Latham le changèrent en celui de *vaginalis*, que M. Dumont remplaça par la dénomination de *coléoramphe* (Dict. Sc. nat., tom. X, p. 35). La seule espèce que l'on connoisse est un oiseau des plus remarquables, et qui a pour caractères : un bec fort, gros et dur, conico-convexe, comprimé sur les côtés, fléchi vers la pointe ; la base de la mandibule supérieure à moitié recouverte par un fourreau de substance cornée, découpé en avant, et garni de sillons longitudinaux ; les narines sont placées au milieu du bec ; les pieds sont médiocres et même assez courts ; les doigts sont à demi bordés d'un rudiment de membrane ou presque à demi palmés ; la face est nue, mamelonnée chez les adultes ; les ailes sont éperonnées au poignet ; la deuxième rémige se trouve être la plus longue.

Ce genre très caractérisé et singulièrement organisé ne se compose que d'une espèce à plumage d'une blancheur éblouissante, et à corps gros et massif, mentionnée depuis long-temps dans toutes les relations de voyages.

LE CHIONIS BLANC.

Chionis alba. FORST. [2].

MM. Quoy et Gaimard ont décrit le *chionis* dans leur Zoologie en ces termes : « Tout son plumage peu éclatant ; les plumes du cou sont un peu soyeuses ; le bec est fort gros, légèrement arrondi, d'un blanc

[1] *Enchiridion historiæ naturalis*, Halæ, 1788, p. 37, genre 56.

[2] *Vaginalis alba*, Gmel. : *white-sheath-bill*, Latham, *Syn.* 3, p. 268. pl 89; Shaw, *Misc.*, t. XII, pl. 481 : *coleoramphus nivalis*, Dum., *Dict. Sc. nat.*, t. X, p. 36, 1818 : *chionis Novæ-Hollandiæ*, Temm., *Syst. orn.* : *chionis necrophagus*, Vieillot, *Gal.*, pl. 258 ; *chionis alba*, Quoy et Gaim., *Zool. de l'Uranie*, pl. 30, p. 131 ; Fleurien, *Voy. de Marchand*, t. IV, p. 290.

Chionis blanc.

(Chionis alba, *Forster.*)

Publié par Bourgat F. à Paris.

sale, noirâtre à la pointe ; sa longueur est quinze lignes, sa circonférence de vingt-cinq à la base. La mandibule supérieure, un peu arquée, convexe, ne dépasse que de très peu l'inférieure; les plaques cornées qui entourent la base du bec sont immobiles, à l'exception peut-être de celle dont la mandibule supérieure est recouverte, qui paroît susceptible de mouvement; les narines sont latérales et irrégulières; les joues nues, jaunâtres, avec des caroncules de la même couleur.

Les pieds, d'un noir rougeâtre, sont largement écailleux et charnus sur les bords comme ceux des huîtriers. Des trois doigts de devant, celui du milieu a vingt lignes de longueur; la membrane qui unit les deux extérieurs est courte; les tarses ont dix-neuf lignes de hauteur; les ongles sont noirs.

» L'aile dans le repos a neuf pouces et demi de longueur; son pli est muni d'un tubercule jaunâtre; la queue est rectiligne. La longueur totale de l'oiseau est de quinze pouces. »

A ces détails nous ajouterons des observations qui nous sont propres, et qui sont insérées dans la partie zoologique du Voyage de *la Coquille*, tom. I, p. 211. Forster découvrit le chionis sur la Terre des États, et voici comment on le trouve décrit par ce naturaliste dans le second Voyage de Cook (t. IV, p. 59) : » Ce genre que nous rencontrâmes dans notre excursion sur la Terre des États étoit de la grosseur d'un pigeon et parfaitement blanc; il appartient à la classe des oiseaux aquatiques qui marchent à gué. Il avoit les pieds à demi palmés, et ses yeux, ainsi que la base du bec, entourés de petites glandes ou verrues blanches. Il exhaloit une odeur si insupportable que nous ne pûmes en manger la chair, quoique alors les plus mauvais aliments ne nous causassent pas aisément du dégoût. » Ce chionis avoit sans doute mangé quelques charognes; car nous goûtâmes la chair de deux de ces oiseaux tués par nous, l'un en mer et l'autre aux îles Malouines, et nous la trouvâmes fort bonne. MM. Quoy et Gaimard disent la même chose, et déjà Anderson, médecin, dans le troisième Voyage de Cook (p. 213), a dit en parlant du chionis : « On le trouva aussi bon que du canard. » Le nom de *necrophagus* de M. Vieillot est donc très mal choisi, et ne repose que sur une circonstance exceptionnelle et nullement sur une manière d'être constante.

Le chionis est mentionné par presque tous les anciens navigateurs sous le nom de *pigeon blanc antarctique*. Dès 1739, il avoit été indiqué par Lozier-Bouvet Anderson (troisième Voyage de Cook) dit qu'il s'offrit par volées dans la baie de Noël de la Terre de Kerguelen ou de la Désolation. Depuis on l'a rencontré au sud de la Terre de Diémen, de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Hollande ; et on doit le regarder comme un habitant naturel des hautes latitudes australes, et même des terres frappées de stérilité placées sur les limites du pôle sud. Sans doute qu'il faut reconnoître le chionis dans un oiseau décrit par M. Lesquin de Roscoff, qui séjourna long-temps sur les îles Crozet, après un naufrage désastreux sur ces terres placées par 46 à 47 degrés de latitude sud. Nous citons cette description textuellement à cause de la particularité fort remarquable qu'en vieillissant le chionis auroit une calotte noire. Nous soupçonnons cependant que M. Lesquin aura confondu dans son souvenir la huppe d'un cormoran, et qu'il l'aura donnée au chionis. Il s'exprime ainsi, p. 36 du 55e n° du Lycée armoricain, publié en juillet 1827 : « Il est un oiseau, seul oiseau terrestre de ces îles, dont l'instinct se fait particulièrement remarquer. Il a le corps d'un beau blanc, la tête ornée d'une crête noire, qui s'accroît à mesure qu'il avance en âge; le bec d'un pigeon, mais les pattes d'une poule; il se nourrit de chair, de coquillages, en un mot de tout ce qu'il rencontre. »

Le chionis blanc n'est pas très commun sur les îles Malouines. Pendant notre séjour dans ces îles, nous le rencontrâmes presque toujours par individus solitaires sur les rochers qui hérissent les plages de la baie Françoise. Ses mœurs sont farouches, et, bien que nous en vissions de petites troupes, nous ne pûmes en tuer que deux; leur vol est lourd et peu analogue à celui des oiseaux de haute mer. Nous ajouterons quelques rectifications à la figure publiée par MM. Quoy et Gaimard. La blancheur neigeuse des plumes est relevée par l'iris gris bleu qu'entoure un cercle rouge brun près de la pupille; l'extrémité du bec est d'un noir plus foncé sur la mandibule supérieure; la partie moyenne des deux mandibules est occupée par deux taches de rouge brun, d'autant plus saillantes que le reste du bec est d'une couleur verte uniforme. Le corps glanduleux qui occupe les joues et la base du fourreau corné, et qu'on ne peut mieux comparer qu'au tissu de la glande lacrymale, est couleur de chair. Nous trouvâmes dans le gésier d'un chionis un caillou et une petite coquille. Deux cœcums longs de trois pouces venoient s'insérer très près de la terminaison de l'intestin.

Les dimensions d'un individu que nous avons mesuré étoient de quatorze pouces de longueur totale; la tête avoit neuf pouces deux lignes ; le bec un pouce quatre lignes; sa circonférence étoit de douze pouces six lignes, et l'envergure offroit vingt-huit pouces.

LES ATTAGIS [1].

Ont pour caractères zoologiques un bec court, robuste, comprimé sur le côté, voûté et convexe en dessus, légèrement recourbé à la pointe, qui est arrondie. Mandibule inférieure convexe en dessous, droite, relevée sur ses bords, et comme canaliculée, et à pointe arrondie et mousse. Bords du bec lisses, légèrement recourbés. Fosses nasales amples, demi-circulaires, en partie recouvertes par une lame membraneuse, arrondie et convexe à son bord, et en partie couverte elle-même par les plumes du front. Narines percées de part en part en fente large sous le rebord antérieur et inférieur de la lame membraneuse. Tête et joues enfoncées. Ailes courtes, pointues, à rémiges primaires étroites, à rémiges secondaires larges, molles, à moignon épais, aigu à dix-huit lignes environ du coude de l'épaule; les première et deuxième rémiges à peu près égales les plus longues; la troisième plus notablement courte, et les suivantes graduées. Queue courte, large, arrondie, composée de quatorze rectrices, roides, cachées par les tectrices supérieures et inférieures, qui sont aussi longues qu'elles. Jambes emplumées jusqu'au talon, tarses courts, moins longs que le doigt du milieu, forts, réticulés et granuleux, à plante de pieds très rugueuse, débordant les doigts; ceux-ci, les antérieurs, inégaux; le moyen le plus long, l'interne et l'externe presque égaux, scutellés en dessus, réunis à leur base par un repli membraneux. Pouce très court, surmonté. Ongles allongés, recourbés, assez forts, aplatis en dessous, comprimés sur les côtés, celui du milieu le plus grand et dilaté au côté interne.

Ce genre, ainsi constitué, renferme deux espèces qui vivent au Chili. Leur plumage est doux, mollet, coloré en roux, cerclé de brun et de fauve, et soyeux comme celui de certaines gélinottes.

Nous ne possédons aucuns détails sur les mœurs et sur les habitudes de ces singuliers oiseaux, qui représentent fidèlement dans l'Amérique du Sud et sur la côte occidentale les gangas de l'ancien continent. L'*attagis* est un oiseau qu'Aristote mentionne dans son Histoire des animaux, sans le décrire. Quelques auteurs ont pensé que c'étoit peut-être quelque espèce de ganga. Dans tous les cas, nous l'appliquerons à notre genre nouveau sans scrupule, car il indiquera les nombreux rapports de l'espèce qui le compose avec les *gangas*, nommés *pterocles* par les naturalistes modernes.

[1] *Attayis*, Less. et Isid.-Geoff. St.-Hil., Cent Zool., pl. 47.

1° L'ATTAGIS DE GAY [1], est de la taille et de la forme d'une perdrix grise. Cet oiseau a de longueur totale onze pouces et sept à huit lignes. Son bec est noir, et ses tarses sont plombés. Le plumage est très épais et très fourni. Un épais duvet brun sert d'enveloppe à la peau, et les plumes sont de leur nature excessivement mollettes et soyeuses. Un gris fauve linéolé de roux et de noir teint toutes les parties supérieures du corps, la tête, le cou, le dos, les ailes et le croupion. La coloration de chaque plume est difficile à décrire, parce que, d'abord grises à leur base, leur sommet est brun, avec des cercles étroits d'un gris fauve clair, et de stries d'un roux assez vif. Ces stries terminales, plus foncées sur les couvertures des ailes, sont plus nuancées de gris sur les couvertures supérieures de la queue, et prennent par l'harmonie de leurs nuances un ensemble agréable. Les rémiges sont brunâtres, et terminées à leur extrémité d'une légère bordure blanche; leurs tiges ont blanchâtres et roides. Les rectrices entièrement cachées par les couvertures, en dessus et en dessous sont d'un roux carné assez clair, mais striées en travers de brun. La gorge, le haut du cou, sont d'un blond roux, foiblement moucheté de brun. Tout le devant du cou et le thorax sont roux, mais chaque plume se trouve cerclée de noir. Le ventre, les flancs, le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un blond fauve, doux et agréable, sur lequel tranchent sur les flancs des ondes blanchâtres, et sur les cuisses des cercles brunâtres. Les ailes sont en dedans d'un blond carné marqué de brunâtre aux épaules. Les couvertures alaires sont molles, allongées et étagées.

Tel est le mâle adulte, figuré et décrit sur deux individus parfaitement conservés.

La femelle ne diffère point du mâle autrement que par une taille plus petite; elle n'a guère en effet que dix pouces de longueur totale; cependant, les rémiges sont d'un brun plus franc, le dessous du corps est un peu plus blond doré, avec des ondes blanches plus marquées; mais d'ailleurs la plus complète ressemblance existe entre les deux sexes; aussi avons-nous cru inutile de figurer cette dernière, que nous avons pu étudier sur deux individus complétement adultes.

Les quatre individus de l'attagis de Gay, que possède le Muséum, ont été envoyés en juillet 1830 de Sant-Yago, capitale du Chili, par M. Gay, voyageur plein de zèle. Malheureusement nous ne possédons aucuns détails sur les habitudes ni sur les mœurs de ce genre intéressant.

Les attagis se distinguent donc des perdrix, des

[1] *Attagis Gayi*, Less. et Isid.-Geoff., Cent. Zool. pl. 47.

francolins, des ganges, par leur pouce plus court, leurs ailes pointues et coudées près de l'épaule, un bec et des ongles d'une autre forme, mais surtout par leurs narines à opercule. D'un autre côté, ils en ont la conformation générale, le port et la disposition des couleurs, et la nature du plumage. Ils conduisent aux thinocores sans saccade.

2° L'ATTAGIS DE LATREILLE [1]. Cette espèce, bien distincte de l'attagis de Gay, figuré pl. 47 de notre Centurie zoologique, a tous les caractères que nous attribuons au genre.

L'attagis de Latreille, ainsi nommé en l'honneur du célèbre entomologiste de ce nom, est long de dix à douze pouces et demi. Son bec a huit lignes; il est fort, convexe, brun noirâtre. Les ailes sont amples, pointues, et atteignent la moitié de la queue: celle-ci est presque courte, élargie, arrondie à l'extrémité. Les tarses sont médiocres, assez gros, emplumés jusqu'à l'articulation, de même longueur que le doigt du milieu, l'ongle compris (treize lignes), revêtus de petites écailles hexagonales. Les doigts sont couverts en dessus de petites squamelles, et sont terminés par des ongles assez robustes. Un petit repli membraneux unit les doigts à leur base, surtout l'externe et le médius.

Le plumage de cette espèce est, comme celui de l'attagis de Gay, doux, mollet, et agréablement nuancé de teintes qui se font valoir par leur bariolage. Les plumes sont à leur base très duveteuses, et ce duvet est noirâtre.

Les rémiges primaires ont leurs tiges blanches, et les barbes brunâtres uniformes. Les secondaires sont brunâtres, mais frangées de petits lisérés roux blond sur leurs bords. Le dessus de la tête, du cou, du dos des ailes, du croupion est noir profond, vermiculé de demi-cercles fauves et jaune blond. Chaque plume noire, à son extrémité, est cerclée par des lignes assez larges, mais irrégulières, de fauve vif, et est frangée sur le pourtour de fauve blanchâtre. Les rectrices en dessus sont brunâtres, mais avec des chevrons irréguliers ou des points fauve rougeâtre très rapprochés. Les joues, la gorge et le cou sont fauve varié de points noirâtres. Le bas du cou en devant et tout le thorax sont fauve rougeâtre, couverts de cercles noir profond. Le haut du ventre, jusqu'à la région anale, est d'un fauve rougeâtre, ferrugineux, intense, et des cercles noirs apparoissent sur les flancs, de même que sur les couvertures inférieures de la queue, qui sont linéolées de noir, et cerclées de jaune blanchâtre à leur extrémité.

[1] *Attagis Latreillii*, Lesson, Illust. de Zool., pl. 41. A. capite, collo, pectoreque badiis, nigro cinctis aut maculatis, alis brunneo-rufis, albo marginatis, dorso et uropygio cerculis brunneis et rufis variegatis, abdomine rufo, rostro plumbeo, pedibus carneis. Hab. Chili. Less., Bull. des Sc. nat., t. XXV, p. 243.

Le bec est brunâtre et les tarses sont rougeâtres. Cette belle espèce, conservée dans la collection de M. Pesquet, et que M. Canivet nous a communiquée, provenoit d'une collection faite au Chili.

LES THINOCHORES [1].

Premièrement découverts par Eschscholtz, n'ont bien été étudiés que par nous. Avant de définir rigoureusement ce nouveau genre, nous croyons devoir fournir à son sujet quelques détails historiques.

En 1829 parut la première livraison, petit in-folio, de *Zoologischer atlas*, etc., du docteur F. Eschscholtz, où étoit représenté dans la planche n° 2 un oiseau nommé *thinochorus rumicivorus*, accompagné d'une indication très courte des caractères, du genre et d'une description assez complète de l'espèce type. La figure étoit dessinée de manière à ce qu'on ne pût s'en servir pour assigner à l'espèce, et même au genre, ses vrais rapports de famille. Sur ces entrefaites, M. d'Orbigny fit parvenir au Muséum de Paris un individu très bien conservé du *thinochorus rumicivorus* de M. Eschscholtz; et d'un autre côté M. Gay expédioit de Sant-Yago, la capitale du Chili, les deux sexes d'une espèce encore inédite de ce genre singulier, ce qui nous a mis à même d'asseoir une opinion définitive sur les *thinochores*.

M. Eschscholtz a forgé le nom de *thinochorus*, du grec φινος, côte, rivage, et χορυς, alouette, ce qui veut dire alouette de rivage, nom qu'on ne pourroit traduire ainsi dans notre langage, car nous avons déjà une alouette de mer, petit échassier, nommé pélidne par M. Cuvier. Quoi qu'il en soit, voici les caractères assignés par le naturaliste au genre dont il est le créateur : « *Rostrum capite brevius, conicum, acutum; maxilla superiori fornicata, grypanea; tomiis integerrimis; nares superæ, basales, lamina inflata fornicatæ; pedes vadantes, breves, fissi, hallux phalangem digiti antici æquans, apice insistens.*

Les caractères que nous croyons devoir proposer pour le genre *thinochorus* sont les suivants :

Bec court, conique, élargi à la base, aminci à la pointe, convexe en dessus, à crête arrondie, voûtée, légèrement recourbée, et se terminant en pointe, à côtés dilatés à la base, comprimés vers la pointe, à bords lisses; mandibule inférieure droite, convexe en dessous, terminée en pointe arrondie, mousse. Fosses nasales amples, occupant le rebord du front et la base du bec, recouvertes par une lame cornée,

[1] *Thinochorus*, Eschsch., Less. et Isid.-Geoff., Cent. Zool.

voûtée, convolutée en dedans; narines percées sous cette lame, en fente ovalaire, basale et latérale, ouvertes de part en part. Les plumes du front s'avançant jusqu'à la base de la lamelle nasale. Tête et joues emplumées. Ailes allongées, pointues, à premières rémiges étroites, à rémiges secondaires étagées, pointues; la première penne primaire la plus longue, et les autres graduellement raccourcies; la flexion de l'épaule élargie, coudée et renflée sur son bord. Queue courte, pointue, à rectrices légèrement étagées, à douze rectrices, les couvertures supérieures et inférieures aussi longues. Jambes emplumées jusqu'à l'articulation; tarses un peu plus courts que le doigt du milieu, minces, grêles, réticulés, à acrotarses garnis de scutelles étroites, régulières, recouvrant la surface supérieure des doigts; ceux-ci inégaux, le moyen le plus long, l'externe un peu plus allongé que l'interne, tous non bordés, mais soudés à leur base par un très léger repli membraneux; pouce grêle, interne, surmonté; les ongles recourbés, médiocres, concaves en dessous, pointus, comprimés; celui du milieu le plus grand, dilaté à son bord interne.

Ce genre se compose, dans l'état actuel de la science, de trois espèces, qui vivent exclusivement, à ce qu'il paroît, dans le sud de l'Amérique, non loin des côtes. Ces trois espèces sont de la taille d'une alouette cochevis et d'une petite bécassine; elles ont un bec tout-à-fait semblable à celui d'un attagis, et plusieurs des caractères généraux; mais leur plumage est celui d'une bécassine, et leurs tarses sont scutellés. Ces espèces ont donc le port et les habitudes de certains échassiers; cependant tout rappelle en elles l'attagis, qui simule d'une manière si frappante un ganga et un colin, et qui conduit par ses tarses et par le bec à lame accessoire aux chionis. Ces trois genres composent donc dans les gallinacés une famille très distincte et très naturelle, confinée jusqu'à présent dans le sud de l'Amérique.

1° Le THINOCHORE D'ESCHSCHOLTZ (1) rappelle par ses formes et son plumage une alouette. C'est la première espèce connue; c'est celle que le naturaliste russe Eschscholtz a rencontrée au Chili lorsqu'il visita cette partie du monde, dans l'expédition de découvertes commandée par le capitaine de Kotzebue. C'est enfin l'oiseau qu'il nomme *rumicivore*, parce qu'il trouva des semences de polygonum et de rumex dans le gésier de l'individu qu'il disséqua. M. Eschscholtz découvrit cette espèce dans la province de la Conception, sur le littoral de l'océan Pacifique. L'individu que possède le Musée de Paris lui a été envoyé de Buénos-Ayres par M. Dessalines d'Orbigny, naturaliste, voyageur françois. Mais cependant, comme aucune désignation particulière n'indique la localité précise où cet individu a été trouvé, et qu'il est parvenu en Europe tout préparé, on doit croire que M. d'Orbigny se l'est procuré dans quelque collection particulière, et qu'il provenoit peut-être du Chili, au-delà des Andes, sur les confins du Tucuman. Quoi qu'il en soit, le mâle du thinochore, que nous dédions à l'auteur de sa découverte, présente les caractères suivants :

Long d'un peu moins de sept pouces, cet oiseau a un bec court, conique, noir en dessus et à la pointe, corné dans le reste de son étendue. Ses ailes sont aussi longues que la queue, et celle-ci est mince, conique et pointue. Les tarses ont au plus sept lignes, et sont minces et grêles. Le doigt du milieu, qui est le plus long, a sept lignes, l'ongle compris; leur coloration est un jaune pâle, tandis que les ongles sont noirs. Le dessus du corps, le dos, les ailes et la queue sont fauves variés de flammettes ou de cercles bruns et roussâtres, de sorte que la tête le cou, la poitrine, sont d'un roux flammeté de brunâtre; le dos et les ai es se trouvent au contraire recouverts de plumes, à duvet épais et noir à leur base, puis brunâtres, avec des cercles bruns et des cercles fauve vif, à la manière des plumes des bécassines. La gorge est d'un blanc pur, encadré d'un cercle oblong noir profond. Quelques taches noires se mêlent au roux de la poitrine. Tout le dessous du corps est d'un blanc assez pur. Les couvertures inférieures de la queue sont légèrement roussâtres, blanches, à flammèches brunâtres. Les grandes couvertures alaires sont étagées, pointues, brunes, cerclées de noirâtre et de fauve vif. Les rémiges, obtusément pointues et rigides, sont brunes, excepté la plus externe, qui est blanche à son bord et sur sa ige. Les rectrices, arrondies à leur extrémité et rigides, sont brunes, terminées de blanc : en dessus comme en dessous les couvertures les cachent entièrement.

La femelle ne nous est point connue autrement que par la description qu'en a donnée M. Eschscholtz. Elle se distingue du mâle par sa gorge grise, tachetée de fauve; sa queue fauve, tachetée de fauve clair.

Il est d'un intérêt majeur que l'attention des voyageurs futurs dans le sud de l'Amérique puisse se porter sur les genres *chionis*, *attagis* et *thinochorus*, et que par leurs recherches nous acquérions une connoissance exacte et précise, des mœurs, des habitudes, du genre de vie, des espèces qui composent la nouvelle et intéressante famille dont nous venons d'établir les caractères zoologiques.

2° Le THINOCHORE DE SWAINSON (1), espèce nou-

(1) *Thinochorus Eschschotlzii*, Isid.-Geoff. et Less., Cent. zool., pl. 50. *T. rumicivorus*, Eschsch., Atlas, pl. 2 (mâle et fem.).

(1) *Thinochosus Swainsonii*, Lesson, Illust. de Zool., pl. 16.
T. corpore insuper cerculis albidis, brunneis et badiis

velle d'un genre récemment établi, a quelques rapports avec le *thinochorus Orbignyanus* de la pl. 48 de la *Centurie Zoologique;* mais elle s'en distingue par la coloration de son plumage et par sa taille.

Cet oiseau a sept pouces deux lignes de longueur totale; son bec est court, conique, long à peine de cinq lignes et de couleur bleuâtre. Les bords de ses mandibules sont très rentrés, et leur extrémité est aiguë; les ailes sont étroites, pointues, à première rémige la plus longue, et atteignent les deux tiers de la queue : celle-ci est médiocre, pointue; les tarses, un peu nus au-dessus du talon, sont garnis de très légères scutelles en devant, réticulés en arrière. Des trois doigts antérieurs, le médian est le plus long (neuf lignes), et le pouce est très court; les tarses sont jaunes et les ongles sont noirs.

Le front est gris bleu; la tête, le cou, le dos, le croupion et les grandes couvertures des ailes, qui sont longues et pointues, sont noirâtres émaillées de fauve vif. Chaque plume de la tête et du manteau est brune, cerclée de roux blond doré; celles des couvertures sont émaillées de cercles bruns, puis fauve roux entouré de noir, puis de fauve blond. Le croupion est brunâtre, ondé de fauve à peine visible.

La gorge est recouverte par un plastron arrondi, blanc de neige, encadré de noir profond; du milieu de cet entourage noir descend une large écharpe noire, qui s'arrête au haut du thorax en se bifurquant, de manière à envoyer une bandelette transversale sur chaque côté. Les côtés du cou sont d'un gris bleu d'ardoise uni. Tout le dessous du corps est d'un blanc pur, lavé de roux sur les côtés seulement.

La queue est brune, terminée de blanc; et ses couvertures, soit en dessus, soit en dessous, sont très longues, les premières grises, variées de roux, les secondes blanc pur.

Cet oiseau est dans la collection de M. Pesquet, à Caen. Il nous a été communiqué par M. Canivet, et provenoit d'un envoi de Buénos-Ayres.

5° Le THINOCHORE D'ORBIGNY [1] rappelle à la première vue, par son plumage, la forme de ses ailes et de sa queue, une bécassine. C'est en effet, par la nature des plumes, un véritable échassier de la famille des bécasses, et cependant c'est un bec d'*attagis*, des tarses emplumés jusqu'aux talons et anomaux.

Cet oiseau a neuf pouces et trois à quatre lignes. Son bec assez fort, long de six à sept lignes, est brun en dessus, rosé sur les côtés. Les tarses sont jaunes, les ongles noirs.

Une sorte de bandeau gris cendré occupe le front; la tête, le dessus du corps, les ailes, les grandes couvertures alaires et caudales, le dos et le croupion, sont émaillés de fauve et de noir brun, c'est-à-dire que chaque plume est brune ou fauve doré au centre, et cerclée de roux blond, de blond doré et de blanchâtre, de sorte que l'ensemble du plumage rappelle celui d'une rhynchée, sans être aussi éclatant, ou plutôt celui d'une bécassine. Un duvet épais et brun recouvre la peau. Le devant du menton et du gosier est blanc, encadré de noir. Tout le devant du cou jusqu'au thorax est d'un gris bleu cendré, d'une agréable nuance, bien qu'il s'y mêle du roux vers le milieu et sur les côtés du cou. La poitrine, le ventre et le bas-ventre sont d'un roux blond, que relèvent des ondes brunes sur les flancs, et qui passe au blanchâtre sur la région anale. Les couvertures inférieures sont fauves, flammées de brun. Les ailes en dedans sont brunâtres, avec du blanc : les rémiges, légèrement coudées à leur extrémité, sont brunes, terminées de blanc, à tige blanches, et roides. La plus externe est blanche au bord. Les rectrices sont brunes, échancrées de fauve sur les côtés, et terminées de fauve en dessus; en dessous ces couleurs sont blanches. Les grandes couvertures sont composées de plumes longues, pointues, étagées.

Nous n'avons eu à examiner qu'un seul individu du sexe mâle, envoyé de Sant-Yago, du Chili, par M. Gay. La femelle, découverte par le même naturaliste, a été figurée dans notre Centurie.

La femelle du thinochore de d'Orbigny ne diffère point par la taille du mâle, décrit et figuré dans la pl. 48. Sa longueur totale est de neuf pouces. Son plumage est le même sur le corps, seulement le front n'a point de bandeau cendré; mais le menton est blanc, encadré de noir, et toute la partie antérieure du cou est fauve, avec flammettes brunes. La poitrine, le ventre et le bas-ventre sont d'un blanc roussâtre, ondé de roux vif et de brun sur les flancs. La couleur du bec, des tarses, des ailes, des rémiges et de la queue ne diffère point de celle de ces mêmes parties chez le mâle.

Le seul individu que nous connoissions a été envoyé de Sant-Yago par M. Gay.

distincto, fronte collo lateralibus plumbeis, gula alba, in nigro inclusa, inferius niveo. Hab. America meridionalis, in republica dicta Buenos-Ayres. Less., Bull. Sc. nat., t. XXV, p. 244.

[1] *Thinochorus Orbignyianus*, Isid.-Geoff. et Lesson, Cent., pl. 48 (mâle) et 49 (femelle).

LIVRE VI.

LES HIMANTOGALLES.

Les oiseaux de cette famille sont regardés comme des échassiers par la plupart des ornithologistes, et cependant ils se lient d'une manière assez intime aux gallinacés. Leur bec est court et bombé, convexe et recourbé ; leurs tarses sont dénudés au-dessus de l'articulation. Leurs habitudes et leurs mœurs sont celles du genre de la famille précédente.

LES OUTARDES (1).

M. Cuvier (2) dit qu'ils ont, avec le port massif des gallinacés, un cou et des pieds assez longs, un bec médiocre, à mandibule supérieure légèrement arquée et voûtée, et qui, aussi bien que les très-petites palmures entre les bases de leurs doigts, rappelle encore les gallinacés. Mais la nudité du bas de leurs jambes, toute leur anatomie, et jusqu'au goût de leur chair, les placent parmi les échassiers, et comme elles n'ont point de pouce, leurs plus petites espèces se rapprochent infiniment des pluviers. Leurs tarses sont réticulés; leurs ailes courtes et concaves. Elles volent peu, ne se servent le plus souvent de leurs ailes que pour accélérer leur course, et vivent également de grains, d'herbes, de vers et d'insectes.

Les outardes ont donc leurs ailes concaves, à deuxième et troisième rémige les plus longues. Leur queue est brève, étagée ou arrondie, formée de dix-huit à vingt rectrices. Leurs tarses sont recouverts de petites écailles en mosaïque. Ce sont des oiseaux farouches, peu faits pour se plier à la domesticité. On ne les trouve que dans l'ancien continent.

Buffon n'a connu que les espèces suivantes :

1° La CANE-PETIÈRE (3) (enlumin. 10 et 25) commune en Barbarie, en Crimée, et qui n'est pas rare en France.

2° La GRANDE OUTARDE (4) (enl. 245), commune à l'Europe et à l'Asie, et dont le mâle porte une touffe de plumes poilues au bec.

(1) *Otis*, L.
(2) Règ. anim., t. I, p. 498.
(3) *Otis tetrax*, L.
(4) *Otis tarda*, L., Less., Ornith., pl. 93, fig. 1.

3° Le HOUBARA (1), qui vit dans les lieux les plus arides de la Barbarie et de l'Arabie, et qui se montre assez souvent dans le midi de l'Espagne, et plus fréquemment dans la Turquie.

4° L'OUTARDE HUPPÉE (2) qui vit au Sénégal, au Cap, en Arabie.

5° L'OUTARDE D'AFRIQUE (3) ou knorhan, le *knorcock* de Koble, qui est du cap de Bonne-Espérance.

6° Le CHURGÉ (4) qui vit dans le Bengale, et que M. Gould a reproduit dans sa Centurie des oiseaux de l'Himalaya, pl. 73, 74 et 75. (Proceed. 1, 25.)

Les espèces qui ont été découvertes depuis Buffon sont les suivantes :

7° L'OUTARDE SCOLOPACÉE (5) est un peu plus grande que les outardes plombée, torquéole et caffre, toutes les trois originaires du midi de l'Afrique. Le mâle porte sous le menton une ample bande longitudinale noire qui aboutit à un large collier noir, entourant tout le devant de la gorge, et formant une large écharpe au-dessous de l'occiput. Le reste du cou, la tête et la poitrine sont d'un gris isabelle, couvert de zigzags bruns très fins. Toutes les autres parties inférieures sont d'un isabelle brun rougeâtre, marqué sur les scapulaires de grandes taches transversales noires, et de taches plus petites sur les grandes couvertures. Tout le plumage est couvert de nombreux zigzags noirâtres. La totalité du duvet sur tout le corps est rouge pourpré. Les rémiges sont d'un isabelle rougeâtre, et leur pointe est noire. La longueur de cet oiseau est de vingt et un à vingt-deux pouces. La femelle manque de bande longitudinale au menton et de bande noire à l'occiput, seulement la gorge est noire comme chez le mâle.

(1) *Otis houbara*, L. Le *houbara*, Desf., Ac. des Sc., 1787, pl. 10. *Hubara*, Shaw, Voy. fig. 1, p 252. Ménag. de Miger, in-folio et in-8° Vieil., Gal., pl. 227. *Psophia undulata*, Jacquin, Voy., pl. 9. Temm., Man., t. I, p 511.
(2) *Otis arabs*, L. Edw., pl. 12. Rupp., p. 16.
(3) *Otis afra*, L.
(4) *Otis bengalensis*, L., Edw. 250. *O. himalayanus*, Gould.
(5) *Otis scolopacea*, Temm., pl. 576 (1836). *Otis torquata*, Cuv., Gal. de Paris; in Less., Ornith., p. 528 (1830.)

Cette outarde provient de l'intérieur de l'Afrique, où M. Delalande l'a découverte.

8° L'OUTARDE DE DENHAM [1] a été découverte dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance par Levaillant, et rapportée du royaume de Bournou par le capitaine Denham. Cette outarde y a été rencontrée dans la saison des pluies, près des grandes villes, mais non en grande quantité. Elle fréquente les lieux humides où il y a de l'herbe nouvelle. Les naturels la prennent dans des piéges et en mangent la chair. Ses mœurs sont solitaires, bien que Denham l'ait toujours rencontrée dans les lieux où se tiennent les gazelles. Elle porte le nom d'*oubara* chez les Arabes, nom qui paroît être générique pour désigner les outardes en Afrique, et, comme pour les gazelles, les poëtes comparent les yeux de leurs plus belles filles aux siens. Il est de fait que cette outarde a des yeux grands et brillants.

Cet oiseau est de la taille de la grande outarde d'Europe; le mâle adulte, dans sa parure de noces, diffère de la femelle par une fraise composée de plumes assez longues et déliées, qui s'étend de chaque côté de la partie inférieure du cou en forme de hausse-col. Le sommet de la tête est noir, avec une grande tache blanche sur l'occiput. Toutes les parties postérieures du cou sont d'un roux ardent. Le menton et le devant du cou sont d'un beau gris cendré. Le reste des parties inférieures est blanc. Les parures jugulaires sont grises blanchâtres. Le dos, les scapulaires et les couvertures supérieures de la queue sont brun clair, abondamment couverts de zigzags très fins et serrés, d'un brun plus foncé. La majeure partie des couvertures des ailes est d'un noir parfait, marqué de grandes et de petites taches d'un blanc pur. Les rectrices sont rayées de blanc et de noir. Le bec est de cette dernière couleur Les tarses sont d'un jaune livide, à face plantaire noire. La longueur de cette outarde est de trois pieds un pouce.

La femelle, plus petite que le mâle, n'a point les parures du cou, et les teintes du plumage sont moins vives et moins pures.

Le jeune âge, dans sa première année, a été décrit par M. Ecklon comme espèce distincte, sous le nom d'*otis collei*. Il se l'étoit procuré dans le midi de l'Afrique Le sommet de la tête est d'un brun noirâtre, et l'espèce de calotte que forme cette couleur est bordée par une bande blanche marbrée de brun. La nuque est d'un roux clair; le devant du cou est brun noirâtre, tacheté de blanc, et fortement nuancé de cendré, teinte dominante du plumage de l'adulte. Les parties supérieures sont brunes, couvertes de nombreux zigzags très fins et rapprochés, d'un brun plus foncé, et marquées de taches ovoïdes de couleur d'ocre clair. Ces taches œillées existent chez les jeunes du plus grand nombre des espèces connues. La queue est rayée de bandes d'un brun noirâtre et de rubans jaune ferrugineux, avec des lignes flexueuses noires. Ses dimensions totales, à cette époque de la vie, sont de deux pieds trois pouces.

Les individus du Musée de Paris ont été rapportés du Cap par le voyageur Delalande.

9° L'OUTARDE A TÊTE NOIRE [1] a été décrite en ces termes par M Gould : « Ce magnifique oiseau est le plus grand et l'un des plus beaux du genre. Bien qu'il vive dans les chaînes élevées de l'Himalaya, l'espèce n'est nullement confinée dans ces régions, puisque le colonel Sykes, qui en a fait la découverte, assure qu'elle est très commune dans le pays des Mahrattes, où elle est très recherchée comme mets exquis et savoureux. L'espèce vit par troupes qui se réunissent dans les plaines désertes. Le mâle est pourvu d'une poche gutturale comme la grande outarde. Cet oiseau niche à terre et sans apprêts pour son nid. Ses œufs sont ovalaires, brun olive, tachetés de brun plus foncé. La femelle ne diffère pas du mâle, excepté par la taille, car elle est plus petite.

Le sommet de la tête et une large huppe occipitale sont d'un noir profond. Les joues, le cou et les parties inférieures sont d'un blanc neigeux. Sur la poitrine se dessine une large écharpe qui va d'une aile à l'autre. Le dessus du corps, les pennes secondaires des ailes et les rectrices sont d'un brun strié de noir. Les grandes couvertures du rebord des ailes sont noires, à extrémités blanches. Le bec et les pieds sont jaunes. Sa longueur totale est de quatre pieds six lignes.

10° L'OUTARDE A PALETTES [2], rapportée du Bengale par M Bélanger, nous a prouvé d'une manière positive que les *otis gularis* et *bengalensis* du Musée de Paris et de quelques auteurs modernes n'étoient que l'*otis aurita* de Latham, en plumage incomplet, et sans les parures qui sont implantées sur la région auriculaire.

Ainsi l'*otis bengalensis* n'est évidemment que l'*otis aurita* sans ses palettes. Cette outarde est le *black florican* des Anglois établis aux Indes, et le *like* des Indous.

L'individu adulte a trois plumes roides à tiges simples, munies de barbules à leur sommet, disposées en palette cunéiforme, qui partent d'au milieu de quelques plumes allongées derrière l'ouverture du méat auditif. Sa tête et son cou sont noirs; un collier,

(1) *Otis Denhami*, Vig., Voy. de Denham, t. III, p. 238. Zool. Journ., t. III, p. 458. *Otis collei*, Ecklon (jeune âge), Temm., pl. col., texte. *Otis ruficollis*, Gal. de Paris.

(1) *Otis nigriceps*, Gould, Cent. of Birds, pl. 72. Bull., XXV, 353. Proceed., I, 35, II, 155. Temm., texte des pl. col.

(2) *Otis aurita*, Lath. Edw., pl. 250; outarde oreillard, Temm., pl. col. 533 (mâle); Lesson, Voy. de Bélanger, pl. X (mâle en mue).

placé au bas du cou, est blanc, ainsi que les épaules. Le dos est finement roux vermiculé, avec flammèches brunes Tout le dessous du corps est noir; le bec est corné, les tarses sont jaunes.

L'outarde à palettes sera toujours facile à reconnoître de toutes les autres espèces d'outardes, quelle que soit sa livrée, par la forme des dix rémiges primaires, dont les barbes internes sont larges à leur base, et se rétrécissent tout-à-coup vers le milieu pour former avec les rachis une lame étroite, pointue, taillée en lame d'épée. Or, toutes les outardes ont bien leurs rémiges plus ou moins acérées et pointues, mais aucunes n'ont le caractère aussi fortement prononcé que l'outarde qui nous occupe. La première rémige est la plus longue, et toutes les autres diminuent successivement de grandeur; les rémiges secondaires sont plus longues que les primaires qu'elles recouvrent, et sont larges, amples, concaves, étagées. Le bec est allongé, presque droit, à narines transversales, larges, irrégulièrement ovalaires. Les bords de la base de la mandibule supérieure sont légèrement renflés et dilatés. La jambe est à moitié nue. Les tarses sont longs, minces, et ont plus de trois pouces de l'articulation tibio-tarsienne à celle des phalanges; leur épiderme est revêtu de plaques petites, hexagonales. Les doigts sont recouverts d'écailles imbriquées. Les ailes sont courtes, concaves, et la queue est conique, arrondie, en partie cachée par les couvertures, composée de quatorze rectrices légèrement inégales.

L'individu que représente la pl. 10 du Voyage de Bélanger étoit en mue et sans parures. Le dessus de la tête, le cou et le dessous du corps sont noirs; la gorge est blanche, encadrée de noir, mais des plumes noires et blanches sont fréquemment mélangées.

Les joues et les côtés du cou sont garnis de plumes roux blond vif. Le manteau, le dos, les grandes couvertures des ailes, celles du dessus de la queue, sont brunes, mais finement et gracieusement vermiculées de roux blanc fort vif, qu'encadrent des traits d'un noir velouté, disposé en demi-cercle, en ovale irrégulier, etc. Les rectrices sont roux blanc, vermiculées et treillissées de brun, avec des barres distantes et régulières noires. Quelques plumes blanches apparoissent sur le bas du cou et sur les couvertures. Les ailes sont d'un blanc pur sur les épaules, d'un blanc doré taché de noir au milieu, puis d'un noir de velours sur le reste de leur partie externe: toutefois, les couvertures les plus inférieures sont roux blond, tachetées de noir, et les rectrices gladiées sont d'un brun roux uniforme. Quant aux rémiges secondaires, elles sont brunes, vermiculées de blond roux doré fort vif, par petites lignes flexueuses et rapprochées. Les couvertures inférieures de la queue sont brunes à leur naissance et rousses à leur sommet.

L'outarde à palettes est un des oiseaux les plus gracieux de la côte de Coromandel, où il ne paroît pas être très rare.

11° L'OUTARDE DE NUBIE (1) a deux pieds dix pouces et quelques lignes de longeur. Le sommet de la tête est roux, encadré de noir profond; la gorge est également noire. Les joues sont d'un gris blanc clair; tout le cou est gris bleuâtre. Une ceinture orangée entoure le haut du thorax. Du grisâtre teint le milieu de la poitrine; les parties inférieures sont blanchâtres: tout le dessus du corps est roux ferrugineux, vermiculé de noir.

12° L'OUTARDE CAFFRE (2), ou le *corhan*, habite la Cafrerie, ainsi que l'indique son nom. Le mâle, d'un noir intense, a l'occiput rayé de fauve, les joues blanches, le manteau roux, vermiculé de noir, les épaules et les côtés de la poitrine blancs; le corps en dessus et les ailes sont vermiculés de noir, de roux et de blanc. La femelle a le bas-ventre noir, le corps vermiculé de roux, de blanc et de brun fauve. Sa taille est un peu plus petite; sa gorge est noire, tandis qu'elle est ardoisée chez le mâle. Le corhan a trois pieds deux pouces de longueur.

13° L'OUTARDE PLOMBÉE (3) est de la taille de l'houbara. Son bec est plus court que la tête, et ressemble assez à celui de la cane-petière. Son plumage est presque entièrement coloré de deux seules teintes, un bleu couleur de plomb et un roux ferrugineux. Sur la gorge et le cou existe une cravate blanche et noire. Le front est noirâtre. Le sommet de la tête est finement strié de noir et de roux, par traits étroits et très rapprochés. Au-dessus des yeux se dessine en arc un large palpébral blanc pointillé de brun. Les plumes du méat auditif sont roux clair. Sous la gorge est un croissant neigeux, au-dessous duquel en part un deux fois plus large, noir profond. Tout le corps en dessous, le cou compris, est bleu de plomb; le dessus est fauve ferrugineux, vermiculé de noir. Les couvertures inférieures sont rousses, frangées de gris. Les plumes tibiales sont lisérées de blanc; les tarses sont jaunes, les ongles noirs.

Découverte par Levaillant dans l'intérieur de l'Afrique, elle vit dans le pays des Cafres.

14° L'OUTARDE DE VIGORS (4) habite les lieux les plus déserts et les plus stériles du cap de Bonne-Espérance, où les colons l'appellent *karor koran*. Ses couleurs dominantes sont en dessus un jaune rougeâtre ou une teinte tannée claire, et en dessous un

(1) *Otis nuba*, Ruppell, pl. 1. Zool. Journ., t. I, p. 392. Fascia superciliari, gulaque nigris, collo cinereo cœrulescenti, collari extante rufo, corpore supra badio, striis nigris irregularibus multangulis conspersa, infrà albo, pedibus flavis. Cretzm. in Ruppell.

(2) *Otis cafra*, Licht. Bechst. in trad. all. de Lath., Synops. pl. 79. Licht., Cat., p. 69, n° 711 et 712.

(3) *Otis cœrulescens*, Temm., pl. col. 532 (mâle adulte).

(4) *Otis Vigorsii*, Smith, Proceed., I, 11.

gris foncé, passant graduellement au blanc pur qui colore le ventre. Le dos est tacheté d'une grande quantité de flammèches violettes et de maculatures blanches, et le dessous est zigzagué de fines bandelettes transversales noires.

15° L'OUTARDE FÉROCE (1) est en dessus le plus généralement d'un jaune brun, et en dessous d'un gris bleuâtre plein. Elle vit dans la province de Latakou, au cap de Bonne-Espérance.

16° L'OUTARDE AFRAOÏDE (2), plutôt mentionnée que décrite par M. Smith, est, ainsi que les deux précédentes, très peu connue. Elle habite les rives de la rivière Orange, au cap de Bonne-Espérance, et porte le nom de *bushman koran* que lui donnent les colonistes. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*outarde africaine* aussi du Cap, à l'exception d'une grande partie des rectrices qui sont blanches.

17° L'OUTARDE BRUNE (3) semble avoir été établie sur des individus femelles de l'*outarde à palettes;* mais à ce sujet M. Sykes s'est livré à de minutieuses comparaisons. Cet auteur signale toutefois que les rémiges sont fortement acuminées, et l'on sait que les plumes de l'*otis aurita* présentent la même particularité. De plus, les deux espèces auroient un estomac simple et un tube intestinal très court, autre analogie fort remarquable, qui doit porter à attendre de nouveaux renseignements avant d'admettre définitivement l'outarde brune parmi les espèces réelles du genre.

Cette outarde est commune dans le pays des Mahrattes, et a les parties supérieures d'un brun chocolat éclatant. Les plumes du dos et les scapulaires portent à leur pointe un triangle brun, et ont à leur base une bande brune, piquetée de chocolat. La queue est rayée par quatre bandes distantes et brunes, dont les espaces sont linéolés de brun. Les pennes primaires sont acuminées, particulièrement chez le mâle, et se terminent en pointe aussi fine que celle d'une aiguille : elles le sont moins chez les femelles, et les ailes de celles-ci ont deux pouces de plus en longueur que celles des mâles. M. Sykes dit que cette particularité est constante.

18° L'OUTARDE DU SÉNÉGAL (4) est de la taille de la cane-petière, mais plus haute sur ses jambes; elle a le bec corné, les tarses jaunes. Le front et les plumes allongées de la tête sont d'un noir profond, tandis que le milieu de la tête est gris de perle. Les joues, les côtés de la tête, la gorge, les oreilles, sont d'un blanc légèrement roussâtre, arrêté dans le devant du cou par une cravate noire. Le cou est d'un gris de perle descendant jusque sur le devant du thorax; les côtés de celui-ci et ses flancs sont blond vif. Le dos, les couvertures des ailes, le croupion, les couvertures de la queue, sont roux vermiculés de traits noirs. Les pennes primaires sont noires; les rectrices sont brunes, barrées de brun et vermiculées de noir; les parties inférieures sont d'un blanc pur.

La femelle a le dessus de la tête brunâtre; le plumage vermiculé de roux et de traits bruns; la gorge blanche.

Cette outarde habite le Sénégal. Le Cabinet d'histoire naturelle de Rochefort en possède deux beaux individus.

(1) *Otis ferox*, Sm. Proceed., I, 11.

(2) *Otis afraoïdes*, Sm. Proceed., I. 11.

(3) *Otis fulva*, Sykes, Proceed., II, 155. O. suprà cacaotico brunnea, plumbis fulvo marginatis variegatisque, tegminibus alarum, collo, pectoreque fulvis, punctis lineisve brunneis parcè notatis, ventre, uropygio, femoribus, tegminibusque caudæ inferioribus fulvo-albis, tegminibus alarum inferioribus lateribusque cacaotico nigris, caudâ fulvâ fasciis quatuor cacaotico-brunneis notatâ, mento, gulâque albis, vertice brunneo, striga media longitudinali albâ. Irides rufescenti-lutescentes, pedes flavescentes (Sykes).

(4) *Otis senegalensis*, Vieill., Encycl., I, 333.

LES COUREURS (1).

Ont les mœurs et les habitudes des outardes; comme elles, ils se tiennent dans les lieux secs, sablonneux et loin des eaux. Buffon en a figuré deux espèces :

1° Le COUREUR D'EUROPE (2) qui est commun au Sénégal, en Egypte et en Abyssinie, et qui se présente accidentellement en France; et 2° le COUREUR D'ASIE (3), de l'enl. 892, qui fréquente le Sénégal, le Cap, aussi bien que la côte de Coromandel. C'est le *kajoudi-pérali* des Hindous.

Les trois autres espèces de ce genre sont nouvelles.

3° Le COUREUR A DOUBLE COLLIER (4) a le sommet de la tête brun, varié de roussâtre; les joues, le cou, la nuque de couleur isabelle, marquée de raies longitudinales brunes. Au bas du cou se dessine un collier noir étroit, et au-dessous un second de même couleur, mais du double plus large; tous les deux remontent sur le dos. Les parties inférieures sont de teinte isabelle. Le dos, les ailes, les rectrices, sont bruns : toutes les plumes sont entourées par un rebord assez large, roux clair. Les pennes secondaires des ailes sont d'un roux vif; les rémiges sont noirâtres; le bec est court, brun; les pieds jaune orangé ont le doigt interne très court, et sont très longs.

(1) Court-vite, *cursorius*, Lath., Lacép *tachydromus* Illig. Temm, Man. II, p 510; pl. col., tex e.

(2) *Cursorius isabellinus*, Meyer. *Charadrius gallicus* Gm. Enl. 795. Temm., Man. II, 513.

(3) *Cursorius asiaticus*, Temm., M. t. II, p. 516. Vieill., pl. 232. Wils., pl 22.

(4) *Cursorius bicinctus*, Temm., Man., II, 515.

Cet oiseau a dix pouces de longueur. Il a été tué par Levaillant dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. Il se tenoit dans les lieux stériles, loin des eaux, et couroit avec une rare vitesse.

4° Le COUREUR AUX AILES VIOLETTES (1) habite le Sénégal. C'est une des belles espèces du genre, et dont le bec, assez semblable à celui des glaréoles, semble établir le passage d'un genre à l'autre. Ce coureur, à formes sveltes, est surtout remarquable par les plaques métallisées qui ornent son plumage, et dont les autres espèces sont privées. Long de dix pouces et demi, cet oiseau a le front blanc lavé de roux, le dessus de la tête brun roussâtre. Une bande marron clair passe sur le lorum pour couvrir le méat auditif; une tache marron rougeâtre s'étend sur les côtés de l'occiput. Le menton est fauve, bordé de petites taches brunes. Le plumage du corps est généralement cendré couleur de terre d'ombre. Le bord interne des ailes et un demi-collier sont blancs; une petite écharpe noire ceint la poitrine. Les rémiges sont noires, terminées de lames violettes, bordées d'un encadrement vert, et chatoyantes. La queue, d'abord blanche, puis brun noirâtre, est lisérée de blanc. Le bec est noir, et les pieds sont jaunâtres.

5° Le COUREUR DE TEMMINCK (2) provient de la côte occidentale d'Afrique, de Sierra-Leone. Il a neuf pouces anglois de longueur. Sa coloration est isabelle. Une calotte rouge recouvre la tête; une bandelette blanche, encadrée de deux noires, part de l'œil et va joindre celle du côté opposé sur l'occiput; une ceinture rousse entoure le thorax. Le milieu du ventre est noir, les côtés sont blancs. Les rémiges sont noires, ainsi que le bec. Les tarses sont jaunes.

LES AGAMYS (3).

N'ont qu'une espèce, l'*oiseau-trompette*, enluminure 169, à l'histoire de laquelle nous n'avons rien à ajouter.

LES KAMICHIS (4).

Ne comprennent qu'une espèce décrite avec soin par Buffon, d'après divers mémoires, et ceux de Bajon en particulier, le kamichi (*palamedea cornuta*, L.) représenté enl. 451, et qui vit dans les savanes de la Guyane et du Brésil.

(1) *Cursorius chalcopterus*, Temm., pl. 298.

(2) *Cursorius Temminckii*, Swains., Zool. Illust., pl. 106. Colore colombin, vertice pectoreque ferrugineis, torquibus nuchalibus duo, torque inferiore, remigibus, abdomineque medio nigris, torque superiore abdominisque lateribus albis.

(3) *Psophia*, L.

(4) *Palamedea*, L. Illig. Prod., n° 98, p. 253.

LES CHAJAS OU CHAVARIAS (1).

Ne sont pas distingués des *kamichis* par la plupart des ornithologistes; cependant ils ont la tête surmontée d'une huppe et complétement couverte de plumes, tandis que les kamichis ont cette partie surmontée d'un appendice vermiculaire, arrondi, mobile, corné, qui naît au devant du crâne. Chez les chajas, comme chez les kamichis, le pouce est inséré au niveau des autres doigts; ce qui établit des rapports avec les oiseaux passérigalles, mais ils ont le dessus de l'articulation nu comme les échassiers, et les épaules armées d'un ou deux ergots comme les vanneaux.

Illiger le premier sépara des kamichis, sous le nom de *chauna*, le *chaja* de d'Azara, type de ce groupe. M. Vieillot admit cette séparation, mais en dénaturant les noms en celui de *chavaria* (*opistholophus*) (2). MM. Temminck et Cuvier ne firent de ces deux oiseaux qu'un même genre, celui des *kamichis* (*palamedea*), bien qu'on puisse les séparer par des caractères évidemment suffisants.

Les caractères zoologiques des chajas sont les suivants: le bec, moins long que la tête, est garni à sa base de plumes très courtes; il est convexe, à mandibule supérieure voûtée et plus longue que l'inférieure. Les narines sont glabres et ouvertes. Le tour des yeux est nu. Les ailes sont longues, garnies de deux éperons robustes et un peu recourbés, à troisième, quatrième, cinquième rémige les plus longues. La queue se compose de quatorze rectrices. Les tarses sont épais, réticulés, terminés par quatre doigts allongés; l'externe et celui du milieu sont réunis à la base par une membrane; l'interne est libre, et le pouce ne porte à terre que par le bout.

LE CHAJA (3).

Est décrit avec soin par d'Azara. « Cet oiseau jette assez souvent un cri très fort, aigu et clair, non seulement pendant le jour, mais encore dans la nuit, pour peu qu'il entende quelque bruit; le cri du mâle est *chaja*, celui de la femelle *chajali*; ils

(1) *Chauna*, Illig, Prod. g. 99, p. 253. *Opistholophus*, Vieill. *Palamedea*, Temm., pl. col.

(2) Gal., texte, t. II, p. 155

(3) *Parra chavaria*, L., Azara, Apunt., t. III, 106. *Opistholophus fidelis*, Vieill., pl. 262. *Palamedea chavaria*, Temm., pl. 219

se répondent alternativement. On les voit tantôt seuls, tantôt par paires, tantôt en troupes nombreuses. Il n'y a pas de différence entre l'un et l'autre; ils ne fréquentent que les marécages; et si quelquefois on les rencontre sur les bords des rivières, c'est dans les endroits où l'eau est basse et peu courante. Ils ne nagent point, mais entrent dans l'eau comme les hérons; ce n'est pas pour manger les poissons, les grenouilles, etc., car ils ne se nourrissent que des feuilles des plantes aquatiques et de quelques herbes. D'Azara a vu des chajas élevés, dès leur premier âge, dans des habitations champêtres; ils étoient aussi accoutumés à la domesticité que les poules. On assura au naturaliste espagnol qu'ils mangeoient de petits morceaux de viande crue; mais il les vit becqueter de l'herbe. Ils se perchent à la cime des plus grands arbres; à terre leur démarche est grave; la ponte, qui a lieu au commencement d'août, produit deux petits; quoique revêtus d'un simple duvet, ils suivent leurs père et mère. Les uns disent que ces oiseaux font un nid spacieux avec de petites branches, sur les buissons entourés d'eau, et d'autres qu'ils le placent dans les joncs au milieu des eaux. Leur ensemble paroît gros et arrondi. Ils ont le cou long, la tête petite et semblable à celle du kamichi, dont ils diffèrent seulement, sous ce rapport, par un bec moins long et par le manque de corne au front. Ces deux espèces sont aussi pourvues d'un duvet cotonneux qui garnit la base des plumes comme dans le cygne; tout le plumage du cou est un peu lâche et tenant de la nature du duvet. La peau du corps est séparée de la chair par un intervalle d'une ligne et demie, rempli par des téguments cellulaires où l'air s'introduit; on trouve cette même disposition lâche de la peau dans quelques espèces de fous et de cormorans.

» Le chaja a l'aile armée de la même manière que le kamichi; l'os du fouet se termine en alène, et sur le bord de la partie extérieure sont deux éperons pointus, très forts, osseux, un peu recourbés en haut et trigones; une touffe de plumes longues et effilées forme au-dessous de l'occiput une sorte de diadème immobile; la partie supérieure du cou, sur deux pouces de longueur, est revêtue de plumes duvetées; au-dessous on voit un espace ou collier à peu près nu, d'un blanc rougeâtre, suivi d'un autre collier très pourvu de plumes d'un noir couleur d'ardoise; le sommet de la tête est cendré de même que les plumes longues implantées à l'occiput; les parties inférieures du cou et toutes celles du dessous du corps, ainsi que les cuisses, sont d'un cendré couleur de plomb marqué de longues mèches et de bordures plus claires; le corps et les ailes sont colorés d'une teinte plombée un peu plus foncée; la base du tuyau des rémiges est blanche, le reste est noir, ainsi que toutes les pennes alaires et caudales; la queue est légèrement arrondie, et on voit du blanc sur le poignet des ailes et sur les pennes secondaires les plus rapprochées du corps; les tarses, les doigts et le haut de la jambe sont de couleur rose ou cendré rougeâtre; le bec est noir; le tour de l'œil et la cire sont d'un rouge sanguin, et l'iris brun roussâtre.

» La longueur totale de l'adulte est de trente à trente-deux pouces.

» Cet oiseau vit au Paraguay, sur les deux rives de la Plata, et au Brésil, dans les quartiers les plus isolés. »

LIVRE VII.

LES PASSÉRIGALLES.

Les oiseaux rangés sous ce nom forment une famille assez naturelle, composée de diverses tribus distinctes entre elles, qui tiennent des gallinacés et des passereaux, et dont le lien intermédiaire est la famille des *columbi-gallines* ou *pigeons*. Dans les passérigalles le pouce est au niveau des autres doigts, et souvent il est versatile.

LES TALÉGALLES[1].

Ne se composent que d'une espèce que nous avons découverte dans les forêts de la Nouvelle-Guinée. C'est un oiseau entièrement noir, de la taille d'une poule commune, et présentant quelques unes des formes des talèves ou porphyrions unis à celles des

[1] *Talegallus*, Less., Man., t. II, p. 185. Zool. de *la Coquille*, t. I, part. 2, p. 715.

gallinacés. De là le mot hybride *talégalle*, que nous avons forgé pour peindre cette double analogie. Leurs caractères zoologiques, destinés à leur assigner leur rang dans les méthodes des naturalistes, sont les suivants : le bec est très robuste, épais, de la longueur de la tête, comprimé en dessus, à mandibule supérieure convexe, entamant les plumes du front. Les narines sont latérales, ovalaires, oblongues, percées dans une membrane élargie. La mandibule inférieure est moins haute, mais plus large que la supérieure, presque droite en dessous, obliquement taillée en bec de flûte à sa pointe, à bord lisses, à branches écartées à la base, et dont l'écartement est rempli par une membrane couverte de petites plumes. Les joues sont entièrement nues. La tête et le cou sont garnis de plumes à barbules simples; les ailes sont arrondies, médiocres. La première penne est très courte, la deuxième un peu plus longue, la troisième la plus longue de toutes; les quatrième et cinquième diminuent de longueur après la troisième. La queue est assez longue, arrondie, composée de douze rectrices. Les tarses sont assez robustes, médiocrement longs, garnis de larges scutelles en devant. Les doigts sont assez longs, mais celui du milieu est le plus allongé, l'externe est le plus court; les trois de devant sont garnis à leur naissance d'un repli membraneux, plus large entre le doigt externe et le médian. Les ongles sont convexes, aplatis en dessous, légèrement recourbés et médiocrement robustes. Le pouce est long, appuyant en entier sur le sol, et terminé par un ongle également robuste.

LE TALÉGALLE DE CUVIER (1).

A quinze pouces de longueur totale, et dans ces dimensions la queue entre pour cinq pouces, et le bec pour treize lignes. Les tarses ont, du genou à la première articulation du doigt du milieu, deux pouces cinq lignes, et le doigt médius, qui est le plus long, a moins de deux pouces. Les ailes, amples et concaves, dépassent à peine le croupion. Leurs rémiges, de même que les rectrices, sont larges, assez résistantes, à tiges minces, mais fermes et luisantes.

Le bec robuste et dur de cet oiseau, les joues dénudées, l'ouverture du conduit auditif non recouvert de plumes denses, le cou revêtu de petites plumes décomposées et comme poilues, prêtent au talégalle une physionomie particulière qui, sous ce rapport, lui donne la plus grande analogie avec les mégapodes. On sait d'ailleurs que les sternums chez ces deux genres ont la plus grande similitude. Les tarses sont forts, très réticulés, et terminés par des ongles robustes bien que médiocres. Ils sont colorés en jaune assez intense, et semblent indiquer que la vie de cet oiseau se passe aussi bien sur le sol et dans les broussailles, à la manière de nos gallinacés domestiques, qu'à voler d'arbre en arbre lorsque sa sécurité est compromise.

Le talégalle a le bec jaune rosé assez vif, la peau nue des joues jaunâtre; les petites plumes, courtes et rares, de la tête et du cou, plus épaisses sur l'occiput, où elles affectent une teinte brune, sont partout ailleurs d'un gris brunâtre. Elles sont à barbes munies elles-mêmes de barbules d'une extrême finesse. Toutes les plumes sur le corps, aussi bien qu'en dessous, les rémiges et les rectrices, sont d'un noir brun assez uniforme.

Cet oiseau a été tué par un des officiers de l'expédition de *la Coquille* (M. Bérard), dans les forêts de la Nouvelle-Guinée, sur le pourtour du havre de Doréry. Les Papous le nomment *mangoipe*.

(1) *Talegallus Cuvieri*, Less., Zool. Coq., p. 715, pl. 38. Rostro incarnato, pedibus subflavis, corpore toto nigro. Le Sternum, Astrol., pl. 25, fig. 4. F. Cuv., Suppl. à Buffon, t. I, p. 100.

LES MÉGAPODES
OU TAVONS.

Megapodius. Quoy et Gaimard.

Il y a à peine quelques années que ce genre est établi, et déjà il se trouve enrichi de plusieurs espèces naguère inconnues, et qui toutes proviennent des îles Mariannes et de la Malaisie. Ce sont des oiseaux dont le port et les formes sont ceux des *gallinacés*, mais que M. Cuvier place parmi les échassiers, à cause de la nudité de la jambe au-dessus du genou. M. Wagler y réunit le ménure de la Nouvelle-Hollande. MM. Quoy et Gaimard ont caractérisé ce genre dans la Zoologie de l'expédition Freycinet (p. 124) en ces termes : Bec grêle, foible, droit, aussi large que haut, et aplati en dessus à sa base; mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, légèrement courbée à son extrémité; mandibule inférieure droite, point cachée par les bords de la supérieure; narines ovalaires, ouvertes, placées plus près de la pointe du bec que de sa base; fosses nasales longues, couvertes d'une membrane garnie de petites plumes; tour de l'œil nu; pieds grands et forts, placés à l'arrière du corps, tarse gros et long, couvert de grandes écailles; comprimé surtout en arrière; quatre doigts très allongés; trois en devant presque égaux, réunis à leur base par une petite membrane plus apparente entre le doigt interne et celui du milieu qu'entre ce dernier et l'externe; le postérieur horizontal, posant à terre dans toute sa longueur; ongles très longs, très forts, plats

en dessous, très peu recourbés, triangulaires, à pointe obtuse, presque comme ceux des ménures; ailes médiocres, concaves, arrondies; les troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes; queue petite, cunéiforme, dépassant à peine les ailes, et formée de douze pennes.

L'espèce la plus anciennement connue du genre mégapode est le *tavon* des Philippines, mentionné [1] par Gemelli Carreri [2] en 1719, et récemment déposé dans les galeries du Muséum de Paris par M. Dussumier. Cette espèce de gallinacé paroîtroit avoir quelques traits des mœurs de l'autruche, en abandonnant ses œufs dans le sable (d'où vient son nom de *tavon*, qui, en langue *tagale*, signifie *enfouir*), et laissant à la chaleur solaire le soin de les faire éclore; mais les habitudes des mégapodes de la Nouvelle-Guinée et des îles environnantes nous sont entièrement inconnues, et tout porte à croire que, vivant dans des forêts profondes et humides, ils n'abandonnent point au hasard leurs œufs et leurs petits. A l'espèce de *tavon*, jusqu'à ces derniers temps mal caractérisée, MM. Quoy et Gaimard ajoutèrent le *mégapode Freycinet* (fig. pl. 32), que nous trouvâmes très communément à l'île de Waigiou, et le *mégapode La Peyrouse* (fig. pl. 33), qui provient des îles Mariannes, et qu'on indique également aux îles Philippines, où il porte le nom de *tavon*. M. Temminck, dans ces derniers temps, a fait connoître une espèce d'Amboine qu'il a nommée *mégapode à pieds rouges*, en établissant les analogies qui existent entre ce genre qu'il regarde comme le véritable représentant dans les îles de la Polynésie, et les *tinamus* des régions chaudes du nouveau continent. Nous ajoutons encore à cette tribu, composée jusqu'à présent d'espèces essentiellement polynésiennes et asiatiques, le *mégapode Duperrey* et le nouveau genre *alecthelia*, qui a les plus grands rapports avec les mégapodes, et qui ne renferme qu'une seule espèce de l'île de Guébé, une des Moluques orientales.

Les mégapodes sont des gallinacés des régions chaudes, qui vivent dans les forêts des Moluques orientales et des îles Papoues, et qui pondent des œufs excessivement gros pour leur taille. On en connoît aujourd'hui quatre espèces.

(1) Dès 1521 par Pigafetta, qui dit en parlant des îles Philippines : « On y trouve aussi des oiseaux noirs et gros comme une poule, qui font deux œufs aussi gros que ceux du canard, et qui sont fort bons à manger; on nous dit que la femelle pond ses œufs dans le sable, et que la chaleur du soleil suffit pour les faire éclore. » (P. 88, *traduction françoise.*)

(2) Gemelli Carreri, dans son *Giro del Mondo*, décrit le *tavon* de la manière qu'il suit, et consacre sans doute bien des erreurs, mais aussi probablement quelques faits exacts : « C'est un oiseau de mer, noir et plus petit qu'une poule, mais qui a le pied et le cou assez longs; il dépose ses œufs dans les terres sablonneuses où il a fait un trou, et se contente de les recouvrir de sable : ces œufs sont de la grosseur de ceux de l'oie. Les tavons pondent en mars, avril et mai, époque où la mer est plus tranquille, et où les vagues ne s'avancent point autant sur le rivage et puissent les noyer. Les matelots cherchent avidement ces nids le long des bords de la mer : lorsqu'ils trouvent la terre remuée, ils l'ouvrent avec un bâton, et prennent les œufs et les petits qui sont également estimés. » (*Hist. gén. des Voy.*, t. X, p. 411.)

LE MÉGAPODE LA PEYROUSE.

Megapodius La Peyrouse [1].

Ce mégapode paroît être le plus anciennement connu et être le *tavon* des Philippines. On ne le trouve pas plus dans l'archipel des Mariannes que dans la petite île de Tinian. On dit qu'autrefois il y étoit très commun, et élevé dans une sorte de demi-domesticité. Son plumage est roux; le bec noir, blanc au sommet; le cou nu, jaunâtre, et les tarses jaunes. Il a de longueur totale neuf pouces et demi. Les habitants des îles Mariannes l'appellent *sasségniat*.

LE MÉGAPODE FREYCINET.

Megapodius Freycinet [2].

Cet oiseau est nommé *blévine* par les habitants de Guébé, et *mankirio* par les Papous, suivant MM. Quoy et Gaimard. Le nom que les naturels de Waigiou nous donnèrent est *manesaqué*. Ce mégapode est très commun dans cette île, et il paroît que les habitants le prennent aisément, car ils en apportoient beaucoup à bord et nous les donnoient pour peu de chose. Sa chair est dure, coriace, et n'a rien d'agréable.

Cet oiseau, de la taille d'une petite poule, est entièrement noir; la tête est revêtue de plumes rases; le bec est fauve, blanc au sommet; le cou est presque nu et noirâtre; les pieds fauves. Sa longueur totale est de treize pouces. Il se tient dans les lieux humides, vole peu et en effleurant la terre. La femelle pond des œufs très gros, rougeâtres.

On le trouve à Banda, d'où l'a rapporté M. Reinwardt; à Guébé et à Waigiou, où MM. Quoy, Gaimard, et moi l'avons observé.

(1) Quoy et Gaimard, *Zool. de l'Uranie*, pl. 33, p. 127.

(2) Quoy et Gaimard, *Zool. de l'Uranie*, pl. 32, p. 125. Temm., pl. 220.

LE MÉGAPODE DUPERREY.

Megapodius Duperreyi (1).

Cet oiseau est à peine de la grosseur d'une perdrix : ses tarses sont moins élevés que dans les deux espèces précédentes, il est aussi mieux proportionné dans ses formes. Sa longueur totale du bout du bec à l'extrémité des ailes, qui sont plus longues que la queue, est d'un peu moins d'un pied; les tarses sont forts, recouverts d'écailles, et longs de vingt lignes; le doigt du milieu, y compris l'ongle, a dix-sept lignes; celui de derrière en a quatorze, et l'ongle postérieur à lui seul en a sept; le bec, légèrement renflé vers son extrémité, long de huit lignes, est de couleur jaunâtre; les narines sont ovalaires, recouvertes d'une membrane garnie de très petites plumes rudimentaires; le tour des yeux est nu, mais moins que dans les deux autres espèces; le cou est très fourni de plumes; l'iris rougeâtre; une huppe très épaisse recouvre la tête; les plumes qui la composent se redressent vers l'occiput; les ailes sont concaves, plus longues d'un pouce que la queue, et terminées en pointe, dont la cinquième rémige est la plus allongée; queue ovalaire, pointue, très courte, composée de dix pennes petites; les jambes sont grisâtres, et emplumées jusqu'au tarse; les ongles, légèrement courbés, aigus au sommet, planes inférieurement, sont bruns.

La huppe de notre mégapode Duperrey est de couleur brun fauve; le cou, la gorge, le ventre et les parties latérales, sont d'un gris ardoisé; les plumes du dos et des couvertures des ailes sont larges et d'un brun roux jaunâtre assez vif; le croupion, le dessus de la queue et les plumes anales sont d'un rouge ocracé; les rémiges sont fauves en dehors, brunes en dedans, à tiges brun roux.

Le doigt du milieu est réuni au doigt interne par un rebord membraneux, qui manque entre ce dernier et l'externe.

En comparant notre mégapode au ménure de la Nouvelle-Hollande, on ne peut se dispenser de reconnoître qu'il lie ce dernier genre aux gallinacés, en formant un passage très naturel. En effet, si on examine la place que les narines occupent, la forme générale du bec et des pieds, la nudité du tour des yeux, la membrane qui réunit les deux doigts externes, mais qui manque entre celui du milieu et l'interne (ce qui est l'opposé chez le mégapode), la même longueur des doigts entre eux, une analogie de forme dans les ongles, la plus grande longueur du postérieur, la concavité et la petitesse des ailes; tous ces caractères en effet coïncident pour assurer ce passage, si on en excepte l'éclat extraordinaire et la forme luxueuse de la queue de la lyre ou ménure, sans analogues parmi les autres oiseaux : le mégapode appartiendroit ainsi à un petit groupe naturel, les *lyriferi* de Vieillot, ou à sa vingt-septième famille, dont le nom seulement, devenu impropre, seroit à changer.

Le mégapode Duperrey habite les forêts ombreuses de la Nouvelle-Guinée, sur le pourtour du havre de Doréhy. Cet oiseau est craintif, court très vite dans les broussailles, à la manière des perdrix dans les blés, et pousse un petit gloussement. Il a été tué par M. De Blois de La Calande dans une chasse que nous fîmes avec cet officier; et, bien qu'il soit rare, on en vit cependant plusieurs individus.

Nous n'observâmes le mégapode Freycinet (*megapodius Freycinet*) que dans l'île de Waigiou. C'est en vain que nous essayâmes d'en conserver en vie dans des cages; ces oiseaux mouroient bientôt. Leur chair est noire, très dure, et peu agréable à manger, quoique possédant un fumet que la cuisson développe. Les Papous nous en apportoient journellement à bord, et les nommoient, ceux du havre d'Offack du moins, *manesaqué*.

(1) Lesson, *Zool. de la Coq.*, pl. 33.

LE MÉGAPODE A PIEDS ROUGES.

Megapodius rubripes (1).

Cette espèce a la taille de la précédente, dont elle se rapproche singulièrement; mais elle s'en distingue par la couleur rouge de ses pieds, et parce qu'elle n'a pas de huppe très fournie. Le *mégapode à pieds rouges* a une partie de la gorge et des joues à demi nue; de petites plumes brunes, allongées, couvrent la tête et l'occiput; le cou, la partie supérieure du dos, la poitrine et tout le devant du corps sont d'un bleuâtre terne ou couleur de plomb; les ailes et le dos ont une teinte olivâtre foncée; le croupion, l'abdomen, les côtés des cuisses et la queue sont roux marron; le bec est brun, les pieds sont d'un rouge vermillon, et les ongles, à peu près droits ou très peu courbés, sont noirs : sa longueur totale est de treize pouces. Il a été apporté d'Amboine par M. Reinwardt.

Il paroît qu'il existe aux Célèbes un grand mégapode que les habitants nomment *maleo*, et qui est encore inconnu.

Ce *mégapode* enfouit ses œufs isolément sous le sable du rivage, et les recouvre parfois de débris de plantes.

(1) Temminck, pl. 411.

[illegible] Duperrey [illegible]

Publié par Pourrat F. à Paris

1 Mégapode à pieds rouges. 2 Mégapode Lapeyrous.

Publié par Pourrat F. à Paris

MM. Quoy et Gaimard, en publiant les récoltes qu'ils ont faites dans l'expédition de *l'Astrolabe*, ont donné la figure d'un jeune oiseau qu'ils se sont procuré dans l'île de Célèbes, une des Moluques, et qu'ils ont supposé être le jeune âge du *mégapode aux pieds rouges* (1) de M. Temminck. Ainsi s'expriment ces voyageurs : « Pendant notre séjour à Célèbes, dans le district de Manado, nous reçûmes de M. le gouverneur Merkus (2) une couvée de jeunes mégapodes. Ils étoient au nombre de dix, tous semblables, et nous nous assurâmes que c'étoient des jeunes de l'individu adulte que nous possédions, nommé *maléo* à Célèbes, et qui nous a paru être le même que le mégapode à pieds rouges de la pl. 414 de M. Temminck. Il étoit facile de reconnoître que ces individus étoient tous jeunes à la non-apparence du sexe, à leur état ostéologique, et à leurs habitudes, semblables à celles des jeunes gallinacés. Nous nous sommes attachés à toutes ces circonstances, pour ne pas former une espèce nouvelle de ce qui n'est en effet que le jeune âge d'un mégapode. Nous le rapportons cependant avec quelques doutes à l'espèce à pieds rouges, malgré ce que nous ont dit les habitants de Célèbes; car le bec du nôtre, qui est très haut, comprimé et caréné supérieurement avec des narines basales, ne ressemble aucunement à celui du *rubripes*, qui est assez grêle, courbé à la pointe, arrondi en dessus, et dont l'ouverture des narines est bien plus antérieure. Quoi qu'il en soit, ces jeunes oiseaux avoient près de huit pouces de hauteur dans leur attitude naturelle. Leurs jambes sont bien loin d'être aussi longues qu'elles doivent le devenir un jour. La tête, les joues, le dessous du cou, le ventre, les plumes des cuisses et les couvertures inférieures des ailes sont d'un fauve vif. Les plumes de l'occiput, qui dans l'adulte se relèvent en huppe, sont courtes et grises. Tout le dessus du corps, les ailes et la poitrine sont d'un brun foncé, tirant sur le verdâtre en dessus du cou. Quelques plumes du croupion ont leurs barbes très écartées, ce qui est un des caractères du jeune âge chez ces oiseaux. Le bec et les pieds sont jaunes; les ongles médiocres; les doigts antérieurs sont réunis à leur jonction par une assez large membrane. Le duvet du croupion est jaune. Quelques individus avoient des plumes blanches au ventre. Ces mégapodes vécurent assez long-temps à bord de *l'Astrolabe*. On les nourrissoit avec du riz. De temps à autre ils faisoient entendre un petit et court roucoulement. Leur attitude la plus ordinaire est celle des cailles.

» Le sternum des mégapodes est celui des gallinacés en général, mais surtout du *pénélope à huppe blanche*. Il lui ressemble tellement, qu'il faut y regarder de près pour en saisir les différences. »

(1) *Megapodius rubripes*? Astrol., p. 239 et pl. 25.

(2) M. Merkus était gouverneur d'Amboine lorsque nous visitâmes cette île avec la corvette *la Coquille;* ce fonctionnaire hollandois nous invita fréquemment à sa table, mais nous ne fûmes pas aussi heureux que nos collègues, et il ne nous procura aucun objet d'histoire naturelle.

LES ALECTHÉLIES.

Alecthelia. Lesson.

Les alecthélies ont les plus grands rapports avec les mégapodes, mais nous avons dû les en séparer à cause de plusieurs particularités d'organisation. Le nom que nous leur avons donné dérive des mots *alector*, gallinacé, et d'*helios*, soleil, pour indiquer qu'ils vivent dans les régions les plus chaudes de la terre, sous la ligne équinoxiale. On ne connoît qu'une seule espèce des Moluques qui présente les caractères zoologiques suivants : bec petit, comprimé, pointu, à mandibule supérieure prolongée, à mandibule inférieure un peu renflée et plus courte; narines placées à la base du bec, séparées par une arête étroite; la tête et le front abondamment recouverts de plumes jusqu'aux narines; le tour des yeux garni de plumes courtes et serrées; le doigt interne des trois antérieurs un peu plus court que les deux autres; la membrane qui unit le doigt du milieu avec l'interne, presque nulle; la queue nulle, sans aucune penne; toutes les plumes du corps, moins celles des ailes, composées de barbes lâches, ciliées très finement sur chaque tige.

L'ALECTHELIE DE D'URVILLE.

Alecthelia Urvillii (1).

La longueur totale de cet oiseau, du bout du bec à l'extrémité des ailes, est de cinq pouces quatre lignes; les tarses ont quatorze lignes, le doigt du milieu dix, celui de derrière huit, les ongles cinq, le bec six.

Ramassé dans ses formes, très recouvert de plumes lâches et peu serrées, l'alecthélie présente sur l'occiput un faisceau de plumes allongées, qui revêtent cette partie d'une manière très épaisse. La teinte générale de cet oiseau est brune fuligineuse, plus foncée en dessus; le ventre et la gorge sont d'un brun légèrement roussâtre; la gorge est cendrée; les ailes sont concaves, arrondies, à pennes entièrement brunes, les deuxième, troisième et quatrième étant égales; le dessus est brun et parsemé de lignes

(1) Lesson, *Zool. de la Coq.*, pl. 37.

en zigzag ou irrégulières, peu prononcées, d'un jaune roux; les rectrices de la queue sont remplacées par des plumes très lâches, composées de barbes très fines, hérissées chacune de barbules très ténues, très rapprochées, présentant beaucoup d'analogie avec celles du casoar (n° 6, pl. 67, *Atlas* de Péron), et qui, implantées dans le croupion de la même manière, ne composent la queue de cet oiseau que d'une touffe plumeuse. Nous remarquerons à cet effet que, comme chez le casoar, toutes les plumes de cet oiseau, moins celles des ailes, sont composées de tiges multiples, très grêles et très molles, et garnies de barbules égales et très fines, plumes qu'on pourroit appeler *multirachidées*.

Le bec est grisâtre de même que les pieds; le doigt interne est un peu plus réuni à celui du milieu que l'externe. Les ongles, légèrement recourbés, aigus, convexes en dessus, concaves en dessous, sont bruns. L'iris est rougeâtre.

Cette espèce, qui provient de l'île de Guebé, placée immédiatement sous l'équateur, est sans doute propre aux terres voisines, telles que la grande et belle île d'Halamira ou de Gilolo, si peu connue et si peu étudiée par les naturalistes, de même que toutes les grandes terres de la domination hollandoise aux Indes orientales.

LES MÉGALONYX[1].

Nous les avons le premier reconnu former un genre très caractérisé; ils ont un bec médiocre, convexe, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure légèrement recourbée à la pointe, qui est finement dentée. L'inférieure est un peu plus courte, légèrement renflée en dessous. Les fosses nasales sont entièrement recouvertes par une lamelle convexe, sur le bord inférieur de laquelle s'ouvrent en fente oblique les narines. La commissure oblique est très fendue, et les bords du bec sont lisses. L'espace en devant de l'œil est couvert de poils roides. Les ailes sont très courtes, concaves, dépassant à peine le croupion. Les rémiges sont faibles, la première très courte, la deuxième moins longue que la troisième, les quatrième, cinquième, sixième et septième égales. La queue est moyenne, arrondie, formée de douze rectrices foibles, dont les deux plus externes sont les plus courtes. Les tarses sont, proportionnellement au corps, robustes, garnis de larges scutelles, terminés en avant par trois doigts presque égaux. Le pouce très robuste, muni d'un ongle puissant; les ongles sont recourbés, pointus, et très comprimés sur les côtés.

[1] *Megalonyx*, Less., Cent. Zool., pl. 66, p. 200, et Illust. de Zool., pl. 60. *Pteroptochos*, Kittlitz. *Hylactes*, King. *Leptonyx*, Swainson.

Les trois espèces connues de ce genre habitent le sud de l'Amérique : on ignore quelles sont leurs mœurs.

1° Le MÉGALONYX BRUN [1] est le type du genre. C'est un oiseau des plus curieux, dont le principal caractère est d'avoir de grands ongles, d'où le nom de *megalonyx*. Il habite l'extrémité méridionale de l'Amérique, au Chili. Il doit appartenir à la famille des mégapodes; et à sa queue et à sa taille près, il rappelle par la forme de son bec, celle de ses ailes, ses tarses et la couleur de son plumage, le beau ménure qui vit relégué dans la zone tempérée australe de la Nouvelle-Hollande. Toutes ses plumes sont bibarbulées, c'est-à-dire que chaque barbe est elle-même frangée très finement par des barbules petites, molles, plus longues dans la partie duveteuse, et se raccourcissant et donnant à l'extrémité de chaque barbe un aspect capillacé. Le plumage, par conséquent, est au toucher d'une grande souplesse et très soyeux.

Le bec de cet oiseau est plus court que la tête, droit, conique, robuste. La mandibule supérieure est légèrement plus longue que l'inférieure, terminée en pointe obtuse, et munie d'une dent sur le côté. L'arête est droite à sa base, entamant les plumes du front, dilatée vers le milieu où elle se renfle légèrement pour se courber. La mandibule inférieure est droite, mince, à branches séparées par un intervalle membraneux jusqu'au-delà du milieu. Sa face intérieure est légèrement renflée, et s'amincit en pointe aiguë. Ses côtés sont droits et ses bords lisses, mais recouverts par ceux de la supérieure qui sont arrondis; la commissure est fendue jusque sous l'œil, et se termine en s'obliquant vers en bas. Le tour de l'œil est dénudé. Des cils allongés, roides, bordent les paupières; ils sont cylindriques à leur base et filiformes au sommet.

Les narines sont remarquables par leur conformation; elles sont amples, creusées sur les côtés du bec dont elles occupent la moitié supérieure. Les plumes du front avancent sur leur portion basale, et quelques unes simulent des soies. Une plaque voûtée, convexe, recouvre en entier la fosse nasale, et la narine consiste en une simple fente très étroite, très peu discernable, ouverte sous le bord inférieur de la voûte cornée. Cette singulière disposition a la plus grande analogie avec celle qu'on remarque chez les chionis, les attagis et les thinochores, et semble destinée à protéger le sens de l'odorat de certains oiseaux du sud de l'Amérique, que le climat ou leurs habitudes influenceroient défavorablement sans cette conformation.

Les ailes très courtes et la queue imparfaite du

[1] *Megalonyx rufus*, Less., Cent. Zool., pl. 66, p. 200.

mégalonyx annoncent que cet oiseau vole très mal, tandis, au contraire, que les tarses d'une rare vigueur, terminés par des doigts robustes et par des ongles disproportionnés avec la taille de l'oiseau, indiquent que sa marche est des plus rapides, car sa plante du pied calleuse et ses ongles usés par le bout témoignent de sa fixité sur un sol caillouteux et desséché. Les ailes ne vont point jusqu'au croupion; elles sont très concaves, épaisses, et les rémiges secondaires sont aussi larges que les primaires. De ces dernières, la première est très courte, la deuxième moins longue que la troisième, celle-ci que la quatrième et la cinquième, les sixième, septième, huitième et neuvième sont égales et les plus longues; toutes les secondaires sont égales et seulement un peu plus courtes que les primaires. La queue est médiocre, pointue, composée de dix rectrices foibles, arrondies au sommet, et successivement étagées, c'est-à-dire que les latérales sont les plus courtes.

Les tarses sont puissants, très gros proportionnellement à la taille de l'oiseau, un peu plus longs que les doigts antérieurs. Ceux-ci sont presque égaux, robustes, et l'externe est fortement soudé au médian à la base. Le pouce est aussi très robuste. Des squamelles solides revêtent circulairement le tarse et le dessus des doigts, tandis que la plante des pieds est très rugueuse.

Le tarse a de longueur dix-huit lignes; les doigts antérieurs, les ongles compris, quinze à seize lignes, et le pouce quatorze lignes; mais les ongles, surtout celui du pouce (sept à huit lignes) sont très grands, très peu recourbés, très forts, comprimés sur les côtés, convexes en dessus, concaves en dessous, et à pointe usée. De cette longueur inusitée des ongles, nous nous sommes servis pour en faire le principal caractère du genre *megalonyx*, bien que ce nom ait déjà été donné à un mammifère fossile, dont la plupart des auteurs n'ont point adopté la désignation générique.

Le mégalonyx brun a près de neuf pouces de longueur totale. Son bec, long de huit lignes, et ses tarses sont noir mat; le dessus de la tête, du cou, le manteau, les ailes et les rectrices sont brun roux, uniforme, passant au roux ferrugineux sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; mais de nombreuses raies blanchâtres traversent le croupion, et sont dues à ce que les plumes abondantes de cette partie sont frangées de blanc à leur sommet.

Un sourcil blanc surmonte l'œil. Le milieu de la joue est brunâtre. Le menton est blanc, et cette couleur s'étend sur les côtés du cou, en formant deux épaisses moustaches. Le reste du cou, et devant comme sur les côtés et le haut de la poitrine, sont roux ferrugineux. Le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont rayés de brunâtre, de blanchâtre, par zones égales et souvent en chevron.

Le mégalonyx doit avoir des habitudes terrestres presque exclusives. Sa marche doit être rapide, et il doit gratter dans le sol pour y chercher sa nourriture. On ignore complétement quelles sont ses mœurs et son genre de vie. Il paroît habiter le sud du Chili, dans le pays des Araucans et des Puelches.

2° Le MÉGALONYX MOYEN [1] a huit pouces et demi de longueur totale, en y comprenant la queue pour deux pouces et demi. Le bec n'a que sept lignes et demie, et les tarses treize lignes. Le dessus de sa tête est rouge cannelle. Le derrière du cou et le manteau brun roussâtre uniforme. Le dos est brun roussâtre; les plumes du croupion, épaisses et touffues, sont fauve ondé de noir. Les ailes sont de couleur cannelle; leurs couvertures ont quelques larmes fauves ou blanches, relevées d'un point noir. Les rémiges sont brunes en dedans et fauve vif sur leurs barbes externes. Un sourcil blanc surmonte l'œil. Un trait noir traverse la joue et va se perdre sur les côtés du cou. Le menton et le devant du cou sont blancs. Tout le dessous du corps est de teinte claire, passant du blanc sale au blanc lavé de jaunâtre, que relèvent sur les côtés du cou la poitrine, les flancs, le ventre et les couvertures inférieures de la queue des bariolures brunes, plus foncées en noir, et relevées de fauve doré sur le bas-ventre. Les rectrices sont uniformément cannelle et leur tige est noir lustré. Le bec, les tarses, les ongles compris, sont d'un noir mat.

Nous avons vu quatre à cinq individus de cette espèce, que M. Bégué, chirurgien de la marine, a rencontrée assez communément aux alentours de la ville de Valparaiso, au Chili.

3° Le MÉGALONYX ROUSSE GORGE [2], figuré par M. d'Orbigny, est de la taille de notre mégalonyx moyen. Le front est gris bleuâtre. Le dessus de la tête, du dos, est roussâtre brunâtre. Un large plastron roux vif part du front, encadre les yeux; il est interrompu par une touffe de plumes grises qui couvrent le méat auditif, et se continue sur les côtés du cou jusqu'au haut du thorax. Les jugulaires et les flancs sont de ce même gris bleuâtre. Le bas-ventre est roux, ainsi que le croupion. Le milieu du

[1] *Megalonix medius*, Less., Illust. de zool., p. 60. M. corpore cinnamomeo, colli parte posteriori et dorso brunneis, uropygio rufo et nigrescenti undulato, mento thoraceque albo lutescenti, abdomine atque lateralibus nigro lineatis, superciliari albo (Less., Journal de l'Institut, n° 72; 27 septembre 1834). Hab. Valparaiso, in republicâ Chiliorum. *Megalonyx albicollis*, Orbigny. *Pteroptochos albicollis*, Kittliz, pl. 3.

[2] *Megalonyx rufo-gularis*, d'Orbigny (Voy., Ois., pl. 7, fig. 3 et 4, 9e livre.) *Pteroptochos rubecula*, Kittlitz, pl. 2.

ventre est blanc pur, mais chaque plume est cerclée de brun. La queue est rousse ainsi que les ailes. Le bec et les tarses sont bruns. Le texte descriptif n'ayant pas encore paru, nous ignorons de quel point de l'Amérique méridionale provient cet oiseau.

LES MOENURES

OU PORTE-LYRES (1).

Sont une des belles acquisitions que l'ornithologie ait faites, par la découverte de la Nouvelle-Hollande. La seule espèce connue, bien qu'à plumage sombre, porte une queue qui est l'image fidèle, dans les solitudes australes, de la lyre harmonieuse de l'Hellénie, et qui fait de l'être qui la possède un des plus rares et des plus beaux parmi les plus rares et les plus somptueux oiseaux.

Les caractères de ce genre sont : un bec médiocre, à base plus large que haute, droit, grêle, convexe, incliné à la pointe qui est échancrée, et garni de plumes sétacées à sa naissance. La mandibule inférieure est plus courte que la supérieure. Les narines sont ovalaires, grandes, médianes, et recouvertes d'une membrane. Les tarses sont longs, couverts de cinq à six grandes écailles annulées. Ils sont terminés par des doigts allongés, grêles, au nombre de quatre; l'externe et le médian sont soudés jusqu'à la deuxième articulation; les ongles qui les terminent sont longs, peu crochus, aussi larges qu'épais, convexes en dessus et obtus. Celui du pouce est le plus grand. Les ailes sont courtes, concaves, à cinq premières rémiges étagées, à sixième, septième, huitième et neuvième égales et les plus longues. Le mâle a quatorze rectrices diversiformes; la femelle n'en a que douze cunéiformes.

La place que le mœnure doit occuper dans les méthodes a été très débattue. M. Cuvier le rangeoit parmi les passereaux, et dit à ce sujet : « La taille » du mœnure la fait rapporter aux gallinacés; mais » il appartient évidemment à l'ordre des passereaux, » par ses pieds à doigts séparés (excepté la première » articulation de l'externe et du moyen), par son bec » triangulaire à sa base, allongé, un peu comprimé » et échancré vers sa pointe; les narines membra- » neuses y sont grandes, et en partie recouvertes » de plumes, comme dans les geais. On les distingue » à la grande queue du mâle, très remarquable par » les trois sortes de plumes qui la composent; sa- » voir, les douze ordinaires très longues, à barbes » effilées et très écartées; deux de plus au milieu, » garnies d'un côté seulement de barbes serrées, et » de deux extérieures courbées en S, ou comme les » branches d'une lyre dont les barbes internes, gran- » des et serrées, représentent un large ruban, et les » externes, très courtes, ne s'élargissent que vers » le bout. La femelle n'a que douze pennes de struc- » ture ordinaire. »

Le mœnure lyre a donc été rangé tantôt parmi les gallinacés, sous le nom de *faisan lyre* ou de *faisan des bois*, et tantôt à la suite des calaos et en avant des hoazins, ainsi que l'a fait M. Vieillot.

(1) *Mœnura*, Shaw, Lath. *Megapodius*, Wagler.

LE MOENURE PORTE-LYRE (1).

Vit presque exclusivement dans les forêts d'Eucalyptus et de Casuarinas, qui couvrent la chaîne des montagnes Bleues à la Nouvelle-Galles du Sud, et les ravins qui la coupent. Nommé *faisan des bois* par les colonistes, il chérit les cantons les plus rocailleux et les plus retirés. Il sort le soir et le matin, et reste paisible, perché sur les arbres, dans le milieu du jour. Nous restâmes des heures entières à la chasse de cet oiseau que nous ne pûmes atteindre, car il devient de jour en jour plus rare.

Le mâle a son plumage généralement gris, tirant au brun sur les parties supérieures, et au cendré sur les inférieures. La gorge, les couvertures supérieures et les pennes alaires sont toutefois de couleur rousse. Une petite huppe se fait remarquer sur la tête; mais ce qui distingue ce sexe est la coupe des rectrices : dix d'entre elles sont garnies à leur origine d'un épais duvet, et portent de très longues barbes, presque dénuées de barbules, et éloignées les unes des autres dans toute leur étendue. Les intermédiaires n'ont de barbes que d'un côté. Celles ci sont courtes, serrées, excepté à leur extrémité, où elles s'écartent et sont privées de barbules. Ces deux pennes sont les plus longues de toutes, et se rencontrent en arc à leur extrémité. Les deux latérales ont, lorsqu'elles sont relevées, la convexité de leur extrémité du côté opposé à celles des précédentes. Leurs barbes sont courtes à l'extérieur, longues à l'intérieur, d'un gris brun en dessus, blanches en dessous, serrées depuis la tige jusqu'au tiers de leur longueur; ensuite moins pressées, et finissent par s'éloigner les unes des autres. Alors leur couleur se mélange de brun foncé, de brun roussâtre, dont une partie affecte la transparence du cristal. Seize bandes larges et alternatives indiquent ces deux teintes. Enfin ces plumes sont terminées de noir velouté, frangé de blanc. L'iris est couleur de noisette, les orbites sont nus; les pieds noirs. Le mœnure a trente-sept à trente-

(1) *Mœnura Novæ-Hollandiæ*, Lath. *M. lyra*, Shaw, Misc., pl. 577. Le mœnure Parkinson, Vieill., Ois. dorés, pl. 14 et 15. Gal., pl. 192, p. 323. Lesson, Atlas, pl 88 (Atlas, pl. 12).

Menura Novæ-Hollandiæ.

huit pouces de longueur, dont quinze du bec à l'origine de la queue.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu plus petite, et en ce que sa queue n'est composée que de douze pennes, toutes semblables et analogues à celle des autres oiseaux, c'est-à-dire à barbes égales sur le rachis. Les plumes de la tête sont plus courtes, et son plumage est généralement d'un brun sale foncé, à l'exception du ventre qui est cendré. Les plus longues des rectrices ont dix-sept pouces, tandis que les plus externes n'en ont que dix. Toutes sont étagées. Les jeunes mâles ne diffèrent pas des femelles la première année.

LES YACOUS.

Penelope. Lath.

La plupart des auteurs ont adopté pour le nom françois du genre *penelope* le mot *marail.* Cependant celui de *yacou,* que lui donne Buffon en changeant un peu la dénomination de *yacuhu,* consacrée par les travaux d'ornithologie de d'Azara, mérite la préférence comme s'appliquant à plusieurs espèces. Il a d'ailleurs été adopté par M. Vieillot dans le Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle. Les yacous sont indifféremment nommés *guans, marails* ou *marayes, jacous, jac, jacu, jacuhu* et *yacuhu;* ils formoient pour Merrem les genres *penelope* et *ortalida,* que Linné, Latham Temminck, Vieillot, réunirent en un seul, et que M. Cuvier a séparés de nouveau : toutefois les caractères qui distinguent les marails, *penelope,* des parraquas, *ortalida,* ne tiennent qu'à quelques particularités d'organisation, et nous mentionnerons ici ces deux genres à la suite l'un de l'autre.

Les yacous appartiennent à la cinquième classe, *Gallinæ,* du *Systema naturæ;* au vingt-unième ordre de M. de Lacépède; aux *rasores gallinacei* d'Illiger; aux *gallinacés alectrides* de M. Duméril; au quatrième ordre du Règne animal de M. Cuvier; aux sylvains tétradactyles, famille des alectrides, de M. Vieillot; au dixième ordre de M. Temminck, aux passerigalles alectrides de M. Latreille, aux gallinacés cracidés de M. Vigors et de notre Manuel.

Les caractères du genre pénélope sont : le bec médiocre, nu à la base, entier, convexe en dessus, plus large que haut, presque droit, fléchi à la pointe; lorum et base du bec nus; une peau nue sous la gorge, susceptible de se renfler; narines percées dans la cire vers le milieu du bec, à demi fermées; tarse grêle, plus long que le doigt intermédiaire; cinquième et sixième rémiges les plus longues; ongles courbés, forts, comprimés, pointus; queue composée de douze rectrices.

Les pénélopes sont des oiseaux essentiellement américains et confinés dans les régions inter-tropicales et tempérées, où ils ne dépassent point au sud le Paraguay. Leurs mœurs sont peu connues; toutes les espèces se ressemblent par les teintes du plumage, au point qu'il est nécessaire d'employer une minutieuse comparaison pour les distinguer. Ces oiseaux sont monogames, ou du moins vivent en petites familles, et tiennent des gallinacés par toutes leurs habitudes et les formes corporelles; cependant ils en diffèrent par une particularité assez remarquable, qui est d'avoir le pouce placé au niveau des doigts antérieurs, tandis que toutes les autres espèces de gallinacés sans distinction ont ce doigt plus élevé que les autres. On dit aussi, et c'est M. Vieillot qui rapporte ce fait, que les yacous boivent à la manière des pigeons.

D'Azara est le seul ornithologiste qui ait donné des détails assez précis sur les mœurs et sur les habitudes de ces oiseaux. Il rapporte que les yacous ont un vol bas, horizontal, et de peu de durée : c'est aussi ce que nous avons eu occasion de reconnoître dans les forêts des environs de Sainte-Catherine, au Brésil. Ils se perchent sur les branches les plus basses, se tiennent dans les broussailles, et lorsqu'ils marchent ils s'aident de leurs ailes, ce qui accélère singulièrement leurs mouvements. Comme les ménures, avec lesquels ils ont ce point d'analogie, ils se cachent pendant le jour dans les arbres les plus touffus, et sortent de préférence le soir et le matin; c'est à cette époque de la journée qu'ils se rendent sur la lisière des bois, sans jamais s'envoler dans les lieux découverts. Leur nourriture consiste en grains, en bourgeons, en fruits, en pousses d'herbes. Leur cri imite la syllabe *pi,* articulée d'une manière aiguë, mais basse, sans ouvrir le bec, et comme par les narines; ils portent la queue un peu baissée et ouverte, et lorsqu'ils marchent elle s'élargit un peu à chaque mouvement. La femelle pond un petit nombre d'œufs, et rarement la ponte est de plus de huit. Leur manière de boire consiste à prendre une gorgée d'eau dans la mandibule inférieure, et à lever la tête absolument à la manière des poules; ils dorment appuyés sur leurs jambes pliées, et la tête sur la poitrine; ils construisent leurs nids avec des bûchettes, et le placent sur un arbre touffu. Ces oiseaux peuvent aisément être élevés en domesticité; ils se nourrissent de maïs et de blé, mais on dit que les grains de riz sont rejetés sans avoir été nullement élaborés par la digestion. Leur chair est délicieuse, et seroit une précieuse acquisition pour nos cuisines. Leur queue longue, arrondie et étagée, leurs ailes courtes et arrondies, leur cou svelte, rappellent les formes générales des

faisans, dont ils sont les représentants dans le Nouveau Monde.

§ Ier

VRAIS PÉNÉLOPES.

Le caractère particulier des pénélopes est d'avoir le tour des yeux et une partie de la gorge nus. On en connoît cinq espèces, qui sont : les *penelopes cristata, marail, obscura, superciliaris, pipile* et *aburri*.

LE PÉNELOPE GUAN.

Penelope cristata. Lath. (1).

Le guan mâle a la huppe et le corps d'un vert roussâtre, brillant de cuivre de Rosette; le croupion et l'abdomen châtains; le cou et la poitrine tachetés de blanc; la région temporale nue et de couleur violâtre; la gorge et la membrane longitudinale rouges et poilues. La femelle n'a presque pas de huppe; le bec est fauve; les iris orangés, et les pieds rouges.

Cet oiseau a de vingt-huit à trente pouces, et se trouve dans presque toute l'Amérique méridionale entre les tropiques.

Cet oiseau est nommé yacou par rapport à son cri, qui exprime parfaitement bien ces deux syllabes; ses habitudes sont douces et timides, et on peut l'apprivoiser aisément. Il se perche sur les arbres les plus élevés des forêts, et lorsqu'on le conserve en domesticité, c'est toujours sur le faîte des maisons qu'on le voit se tenir de préférence. On le trouve au Brésil, à la Guyane, au Mexique, et le plus souvent dans l'intérieur des terres. Sa chair est délicieuse.

LE YACOU MARAIL.

Penelope Marail. Gm. Lath. (2).

Le marail mâle a vingt-trois ou vingt-quatre pouces de longueur totale. Sa huppe et le plumage du corps sont d'un vert très foncé, brillant de teintes de cuivre de Rosette; les faces orbitaire et temporale sont nues et d'un rouge pâle; la gorge et la membrane longitudinale sont de couleur rouge et poilues; le cou et la poitrine sont tachetés de blanc; la huppe de la femelle est à peine prononcée; le bec est fauve et les pieds sont rouges.

Plusieurs auteurs ont confondu le marail avec le guan; il s'en éloigne toutefois par un grand nombre de caractères. Sa queue est longue et étagée, et s'étale lorsque l'oiseau vole; les ailes au contraire sont courtes, concaves et arrondies; aussi son vol est-il bruyant, embarrassé et peu étendu. La femelle fait son nid sur les arbres, et y pond de deux à cinq œufs. Les marails ont des mœurs douces et paisibles, se réunissent le plus souvent par paires, et parfois en petites troupes, qui cherchent pour leur nourriture les fruits sauvages. La trachée-artère parvenue au bord pharyngien du sternum se recourbe sur cet os pour former une anse recouverte par la peau seulement, et se divise en deux branches.

De cette conformation de la trachée-artère il résulte que le marail fait entendre un cri rauque, surtout au lever du soleil, et que le mot *ma-raye* rend assez bien. Dans le jour ces oiseaux se tiennent perchés sur les arbres dans les bois les plus isolés de la Guyane. Les créoles estiment beaucoup sa chair, qui est très délicate : pris jeune, on peut facilement le conserver en domesticité.

LE PÉNÉLOPE YACUHU.

Penelope obscura. Illig. (1).

Le yacuhu, qui vit au Paraguay, a de longueur totale vingt-huit pouces, et la queue à elle seule en a onze. Sa tête est sans huppe; l'occiput et le cou sont teints de noir en dessus; le devant du cou, le dos et les ailes sont noirâtres et tachetés de blanc; le croupion, le ventre et les flancs sont marron; la queue et les rémiges sont brunes; le bec est noir, les iris sont rouges, les pieds fauves, la région oculaire noire, la gorge et la membrane longitudinale rouges. Le mâle et la femelle ne diffèrent point entre eux.

Cet oiseau a été décrit par M. d'Azara comme appartenant au Paraguay; son nom *guaranis* signifie *yacou à cou noir*. Sur les rivages du fleuve de la Plata, on l'appelle *pabo di monte*, ou *dindon de montagnes*; cependant il se tient de préférence dans le voisinage des rivières et des lacs. Son cri imite assez bien la syllabe *yac* ou le mot *yacu*.

(1) *Meleagris cristata*, L. *Gallopavo brasiliensis*, Brisson. Le *yacou*, Buffon. *Dindon du Brésil*, *Encyclop.*, pl. 84, fig. 2. *guan* ou *quan*, Edw., gl. 13. *Penelope guan*, Temm., t. III, p. 46 et 692. *Iacupema*, Mareg.; Vieillot, *Nouv. Dictionn.*, t. XXXVI, p. 337.

(2) Temm., *Gall.*, t. III, p. 56. *Faisan verdâtre de Cayenne*, enl. 338. Le *marail*, Buffon. *Maraye*, Bajon *Phasianus cinereus cervice sanguineâ*, Barrère, *Fr. Equinox.* Vieillot, *Dictionn.*, t. XXXVI, p. 338. *Jacupemba* des Brésiliens, Wied, t. I, p. 98.

(1) Temm., *Gall.*, t. III, p. 68 et 693. L'*yacuhu*, d'Azara, *It.* Vieillot, t. XXXVI, p. 343.

Cet oiseau ne diffère que légèrement des pénélopes guans et marails.

LE PÉNÉLOPE PEOA.

Penelope superciliaris. Illig. (1).

Le peoa du Brésil n'a point de huppe sur la tête, et l'occiput est d'un noir fauve; le dos est d'un cendré verdâtre; les rémiges sont bordées de gris et vertes ainsi que les tectrices secondaires, et lisérées de fauve; le ventre et le croupion sont roux. Le mâle et la femelle ne présentent aucune différence; leur bec est fauve, l'iris est rouge, les pieds sont cendrés; la région temporale est violâtre, et la membrane gutturale est de la même couleur que la précédente. Cette espèce a environ vingt-deux pouces de longueur.

On est redevable de la description de cet oiseau au comte de Hoffmannsegg. Les jeunes ne diffèrent point des adultes par les couleurs du plumage. On trouve le peoa au Brésil et dans le Haut-Para, où il est connu des naturels sous le nom de *yacu-peoa.*

LE PÉNÉLOPE SIFFLEUR.

Penelope pipile. Lath. (2).

Le siffleur, aussi nommé *pipile* par Jacquin, de *pipilatio,* gloussement, à cause de son cri, a près de vingt-sept pouces de longueur. Son bec est noir; la peau nue des joues bleue, les tempes blanches, et les pieds d'un beau rouge; une huppe blanchâtre surmonte la tête; le plumage du corps est en entier d'un noir violâtre; le cou et la poitrine sont ponctués de blanc, et les mêmes taches se reproduisent sur les couvertures; la membrane de la gorge est bleue et poilue, et toutes les rémiges sont tronquées à leur sommet.

Ce pénélope n'est pas rare dans la Guyane, et surtout dans les lieux humides qui avoisinent les grands fleuves. On le retrouve au Brésil, mais avec un plumage beaucoup plus foncé en couleur, et avec des reflets plus vifs de cuivre de Rosette. Cette variété bien distincte n'a aussi autour de l'œil qu'un cercle nu, étroit. On doit aussi rapporter au *pipile* le *yacu-apéti* des *gouaranis* du Paraguay décrit par d'Azara. Le nom d'*yacou-apéti* signifie *yacou à taches blanches :* on lui donne encore ceux de *yacou-para* et d'*yacou-tinga;* mais tout porte à croire que cet *apéti* est une espèce distincte caractérisée par ses jambes plus courtes et son bec plus long. L'apéti habite les forêts éloignées des établissements européens, par les 24e à 25e degré de latitude sud, et se réunit par paires ou marche en petites troupes, dont le cri peut être rendu par la syllabe *pi.*

(1) Temm., *Gallina.*, t. III, p. 72 et 693. Vieillot *Dictionnaire*, t. XXXVI, p. 341.

(2) Temminck, *Gallina.*, t. III, page 76 et 694. *Hocco de Cumana*, Bonn. *Encycl.*, pl. 86, fig. 2 et 3. *Crax pipile* et *crax cumanensis*, Jacq., pl. 10 et 11. *Yacou*, Bajon. *Penelope leucoptera*, L. Le *yacutinga au Brésil*, Wied, *It.*, t. II, p. 15.

LE PÉNÉLOPE ABURRI.

Penelope aburri. Goudot.

Cet oiseau a été décrit par M. Goudot de la manière suivante :

« L'aburri a de longueur totale deux pieds trois pouces (la queue seule a dix pouces); le bec est noir brun à la pointe de la mandibule supérieure, qui a un pouce cinq lignes de long; à sa commissure il a huit lignes de large; la cire est d'un beau bleu de ciel, l'iris est gris foncé, la prunelle noire; l'espace entre l'œil et le bec est couvert de petites plumes serrées noires. Tout le plumage est d'un vert très foncé, à reflets bronzés, à l'exception des plumes des joues et du dessous du bec, qui sont noires; les plumes acuminées du dessus de la tête sont longues d'un pouce quatre lignes, larges de deux lignes et demie, et obtuses à leur extrémité : l'oiseau les relève en huppe lorsqu'il est agité : les ailes et la queue sont noires en dessous; les trois rémiges extérieures de chaque aile ont sur une étendue de deux pouces et demi les barbes intérieures de leur extrémité très petites, ce qui leur donne la même forme subulée que M. Temminck avoit déjà observée sur le *penelope pipile* de Latham; la quatrième rémige offre aussi ce rétrécissement des barbes intérieures de son extrémité, mais il est moins étroit et seulement sur une longueur d'un pouce; la queue est arrondie, ses larges pennes offrent cette même disposition à leur extrémité. La peau nue du bas de la gorge est peu étendue; elle est semée de quelques petites plumes noires qui la rendent moins apparente que dans les autres espèces de ce genre; elle est jaunâtre, et porte à sa partie inférieure un appendice charnu, pendant, long d'un pouce et demi environ, et de la grosseur d'un tuyau de plume; sa couleur est d'un blanc jaunâtre sur sa longueur; son extrémité est rougeâtre; il est parsemé de huit ou dix petites plumes linéaires, noires; les plumes du bas-ventre sont brunes; les tarses, les doigts et la membrane qui les unit sont d'un beau jaune citron; les ongles sont bruns, le tarse est nu; il a deux pouces cinq lignes; le doigt du milieu a deux pou-

ces sept lignes avec l'ongle (l'ongle seul a six lignes).

« Cette espèce, bien différente des six ou sept déjà mentionnées par les ornithologistes, semble se rapprocher du *penelope pipile* de Latham par la forme de son bec, la couleur de sa cire, la coupe subulée des trois pennes externes alaires, comme aussi par la conformation de sa trachée-artère; mais elle en diffère suffisamment par la membrane nue du bas de la gorge, par l'appendice particulier qu'elle porte, et qu'aucune espèce de ce genre ne présente, la couleur des pieds et la teinte du plumage; sa taille est aussi plus forte. J'ajouterois l'habitation comme caractère différentiel; en effet, le pénélope pipile ne se trouve que dans les grandes forêts de l'Orénoque, à la Guyane et au Brésil, c'est-à-dire dans les plaines sous l'équateur. Le pénélope *aburri* au contraire paroît propre aux montagnes de la Nouvelle-Grenade, et habite les régions tempérées et froides : son espèce est inconnue dans les grandes vallées chaudes et le long des fleuves, où il est très rare de la rencontrer.

» Dans les environs de la ville de Muzo (célèbre par sa mine d'émeraudes), on connoît cet oiseau sous le nom de *pavo-ò-guali*. Les habitants des environs de Bogota et de la vallée du Cauca le désignent sous celui de *pava burri*, ou mieux *aburri aburrida*, ce qui, lorsque la prononciation en est lente, exprime assez bien son cri.

» Le mâle ne diffère point de la femelle; ceux que j'ai ouverts m'ont offert deux cœcums analogues à ceux des *penelope parakoua* et *pavita* (*superciliaris?*). La trachée-artère descendoit sans aucun repli jusqu'au poumon; il n'y avoit point de gravier dans le gésier, dont les parois étoient minces et presque entièrement recouvertes par les muscles propres.

» Cette espèce vit solitaire, se perche sur les grands arbres, vole peu, et se laisse facilement approcher à la portée du fusil : je ne l'ai jamais vue à terre. Les fruits des lauriers, des ardisiacées, des aralies, composent sa nourriture; son nid est formé d'un amas de feuilles sèches déposées entre les fourches des arbres; la ponte est de trois œufs blancs d'un pouce huit lignes de diamètre; la femelle les couve. Ces oiseaux sont très communs dans les montagnes du Quindiu, entre Ilague et Carthago; leurs chants sont les derniers qui se font entendre lorsque la nuit arrive; ce sont aussi les premiers qui annoncent l'aube du jour. »

§ II.

LES PARRAKOUAS.

Ortalida. Merrem.

M. Cuvier a adopté le démembrement des parrakouas du genre pénélope, dont ils ne diffèrent que parce que la tête est complétement emplumée, et qu'il n'y a pas de nu autour des yeux.

Le type de ce petit sous-genre est le parakoua de l'enluminure 146, et nous y ajoutons deux espèces nouvelles de la Colombie.

LE PARRAKOUA.

Ortalida parrakua (1).

Le parrakoua a, pour phrase spécifique et distinctive, les caractères suivants : huppe rousse; plumage fauve olivâtre en dessus, cendré olivâtre en dessous; la région temporale nue, pourprée; deux lignes nues partant de la mandibule inférieure et de couleur rouge; gorge barbue; rectrices latérales terminées de roux; bec cendré, pieds rougeâtres, iris fauve.

Le parrakoua est le plus petit des pénélopes, et a sous la gorge une petite bandelette de peau nue et rouge que sépare une ligne de poils. Son nom lui vient des syllabes qu'il articule par son cri. Ce qui le distingue des pénélopes est de ne point avoir de membrane lâche et flottante sous la gorge, mais seulement deux bandelettes étroites et peu apparentes. Ce qui le caractérise aussi est sa trachée-artère recourbée sur toute la surface du sternum, qui est longue de quinze pouces et quelques lignes. On dit que le parrakoua habite les forêts des côtes, et rarement l'intérieur des pays où on le trouve. Suivant les auteurs, il seroit répandu au Brésil, au Paraguay et à la Guyane; il est probable cependant que le *carraguata* de M. d'Azara en forme une variété distincte. Cet oiseau, suivant l'auteur espagnol, auroit vingt-deux pouces de longueur totale; le bec et les tarses blanchâtres; l'œil entouré d'une peau d'un rouge sanguin s'étendant jusqu'au bec; la tête et la moitié du cou d'un gris de plomb; le reste du

(1) *Phasianus momot*, L. *Phasianus guianensis*, Briss. *Phasianus parrakua*, Gmel. *Phasianus garrulus*, Humboldt, *Obs. zool. Faisan de la Guyane*, Buffon, enl. 146 Le *catraca paraka*, Barrère, 140. *Hannequaw*, Bancroft. *Yacu carraguata*, d'Azara, *Voy.* : *penelope parraqua*, Sonn. Temm., t. III, p. 85 et 696. Vieillot *Dictionn.*, t. XXXVI, p. 340. *Aracuan* au Brésil, Wied, *It.*, t. II, p. 47, et t. III, p. 374.

dessus du cou, le manteau et les couvertures supérieures des ailes d'un brun noirâtre avec des teintes vertes; la poitrine et le dessous du corps variés de brun et de blanc; le dos et le croupion châtains; les rec rices presque noires, excepté les deux externes qui sont bordées de rougeâtre.

Les parrakouas, comme presque toutes les espèces de pénélopes, varient beaucoup par les nuances de leur plumage; leur étude est loin d'être dégagée d'un grand nombre d'erreurs, quoique M. Temminck soit parvenu à grouper les faits les plus constants dont elle se compose. Le *phasianus garrulus* de M. de Humboldt paroît être le parrakoua dans son plumage complet, et dont les plumes du ventre sont d'un blanc pur au lieu d'être mélangées de brun.

Cet oiseau a la voix forte, rauque et désagréable; il vit de fruits et de graines sauvages, court dans les broussailles avec vitesse, et, comme les pénélopes, peut s'apprivoiser aisément.

LE PARAKOUA DE GOUDOT.

Ortalida Goudotii (1).

M. Justin Goudot, naturaliste à Santa-Fé de Bogota, nous a adressé la description de cette espèce en ces termes :

« On trouve encore dans les mêmes lieux que le *penelope aburri* un autre *penelope* que les habitants appellent *pava*, et qui me paroît devoir être remarqué par le manque de nudité du dessous de sa gorge. Sa longueur totale est de vingt-trois pouces (la queue seule a neuf pouces); les pattes sont rouges; les tarses ont deux pouces cinq lignes; le doigt du milieu deux pouces quatre lignes (l'ongle seul cinq lignes et demie).

» Le bec est noirâtre, brun à sa pointe; la mandibule supérieure porte un pouce cinq lignes; la cire et la membrane nue du tour des yeux sont bleues; tout le plumage supérieur est brun à reflets vert foncé (ou mieux d'un verdâtre très foncé); les plumes de la gorge sont grises; le bas du cou, le ventre et le bas-ventre, ainsi que les cuisses, sont couverts de plumes rousses : on ne remarque point de huppe à cette espèce, ni aucune nudité sous la gorge; la trachée-artère dans les deux sexes n'offre aucun repli.

» Cette espèce, que l'on observe dans les montagnes du *Quindiu*, se trouve dans les lieux fréquentés par les *pavas aburridas;* on ne la rencontre jamais ailleurs. »

(1) Lesson, *Man. d'Ornith.*, t. II, p. 217.

LE PARRAKOUA MAILLÉ.

Ortalida squamata. L.

Cette espèce nouvelle est d'un tiers plus grande que le *catraca;* elle a, comme lui, le tour des yeux nu et deux bandelettes de peau dénudée sur la gorge, séparées par une ligne de poils noirs; une sorte de petite huppe peu apparente couvre l'occiput; la gorge, la tête, les joues et le haut du cou sont de couleur marron; le dos et les ailes sont d'un gris fauve; les plumes de la poitrine sont squameuses, c'est-à-dire taillées en rond, brunes à leur centre et bordées de gris cendré clair; le ventre et les flancs sont de cette dernière couleur; la queue est longue, étagée, arrondie à son extrémité et de couleur rousse; les tarses sont plombés et le bec est noirâtre, marqué de blanchâtre : cet oiseau est de l'Amérique méridionale.

Gmelin avoit rangé, avec assez de fondement, parmi les pénélopes l'oiseau nommé *napaul*, ou faisan cornu des Indes, dont Latham avoit fait son *meleagris satyra*, et que MM. Temminck et Vieillot ont placé parmi les faisans. Le napaul, dans les galeries du Muséum, a encore été rangé au milieu des pénélopes; mais, ainsi que nous croyons l'avoir prouvé (p. 425), cet oiseau doit servir de type à un genre voisin des coqs, et M. Cuvier partage cette opinion.

Depuis, M. Wagler a publié une révision des oiseaux de ce genre (Isis, 1830, cah. XI, p. 1109), et il admet un grand nombre d'espèces.

LES HOAZINS OU SASAS (1).

Semblent être placés sur la limite des pénélopes, des tauracos et des pigeons. La seule espèce est le SASA ou HOAZIN décrit par Buffon, et figuré pl. 577, sous le nom de *faisan huppé de Cayenne* (2).

LES MÉSITES (3).

Paroissent devoir former un type curieux par leurs divers points d'analogie avec plusieurs genres d'oiseaux; car l'auteur qui le premier les a fait con-

(1) *Opisthocomus*, Hoffm. *Orthocoris*, puis *sasa*, Vieill *Phasianus*, L.

(2) *Opisthocomus cristatus*, Vieill., Gal., pl. 193 p. 326.

(3) *Mesites*, Isid.-Geoffroy Saint-Hilaire. Ac. des sc. (9 avril 1838).

noître les dit analogues par les pattes aux pigeons, par les ailes à la plupart des gallinacés ordinaires, et par la forme caractéristique du bec et la coupe des narines aux héliornes ou grébifoulques. De ces analogies découle le nom de *mésite*, qui rappelle les rapports mixtes et le rang transitorial que l'espèce type devra occuper entre plusieurs genres d'oiseaux fort disparates.

LA MÉSITE VARIÉE (1).

Elle est la seule espèce du genre qui vit à Madagascar, où l'a découverte M. le chirurgien de la marine Bernier, et rappelle par son port la plupart des pigeons, mais surtout les collombi-gallines à cause de l'élévation notable des tarses. C'est surtout à la colombi-galline poignardée qu'elle ressemble le plus par les formes, bien que sa taille soit un peu inférieure. Les tarses sont assez analogues par la longueur, bien qu'un peu plus grêles et à plaques tibiales plus larges. Les doigts sont taillés sur le même modèle, et comme aux autres passereaux, c'est l'interne qui est le plus long. La queue, formée de douze pennes, longues et très larges, dont les externes sont plus courtes, a la forme large et arrondie des colombi-gallines. Les ailes ont une grande ressemblance avec la coupe de celles des *pénélopes* et des *parraquas*. Comme chez ces derniers l'extrémité des ailes dépasse à peine l'origine de la queue. Les cinquième, sixième et septième rémiges sont égales entre elles et plus longues que toutes les autres. Quant au bec, il ressemble singulièrement à celui de l'héliorne du Sénégal, et comme chez ce dernier les narines s'ouvrent en fentes longitudinales presque linéaires, et se trouvent placées à quelque distance de la base du bec et assez rapprochées de la commissure, à laquelle elles sont presque parallèles. Les couleurs de la tête ont aussi de l'analogie avec celles qui colorent les plumes de ces parties chez l'héliorne. Mais l'œil de la mésite est entouré d'une peau nue, tandis que cet organe a son pourtour emplumé chez l'héliorne sénégalien.

Les caractères zoologiques fort curieux de ce nouveau genre sont donc les suivants : le bec est presque aussi long que le reste de la tête. Il est presque droit, et comprimé. La mandibule supérieure est sans aucune trace de crochet ni d'échancrure, et sa pointe terminale est mousse. L'inférieure présente en dessous un angle au point de jonction avec ses deux branches. De chaque côté de la mandibule supérieure, un espace membraneux commence à peu de distance de la base du bec, et se prolonge jusqu'au milieu de sa longueur. Au dessous de la partie antérieure de cet espace, très près de la commissure du bec, et parallèlement à elle, est une ouverture linéaire ou la narine. La jambe est emplumée dans la presque totalité de sa longueur, mais elle est nue et écailleuse sur une très petite étendue, immédiatement au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne. Les tarses sont médiocres, écussonnés, terminés par quatre doigts non réunis à leur base par des membranes interdigitales, mais seulement bordés près de leur origine. Le doigt médian est plus long que les latéraux, et parmi ceux-ci l'interne est un peu plus long que l'externe. Celui-ci est uni au médian à sa base, mais sur une très foible portion. Le pouce est presque égal en longueur au doigt antérieur interne. Les ongles sont assez petits, comprimés, très peu recourbés. La queue est formée de douze rectrices très larges et longues, parmi lesquelles les externes sont un peu plus courtes. Les couvertures caudales sont fort développées. Les ailes sont courtes, subobtuses, et dépassent à peine l'origine de la queue. La première rémige est extrêmement brève, la seconde très courte encore, mais les cinquième, sixième et septième sont égales et les plus longues de toutes. Le plumage est de sa nature mou, les pennes sont peu résistantes, à barbes lâches, foiblement adhérentes, et les plumes du corps, fort longues, se trouvent être très molles et désunies sur leurs tiges grêles et souples.

La mésite variée a le dessus de la tête et du corps, les ailes et la queue d'un roux feuille morte ; le ventre est roux, avec des raies irrégulières noires. Elle porte un plastron jaune clair, avec des taches elliptiques noires placées dans le sens transversal. La gorge est blanche ; les côtés de la tête et du cou sont marqués par une raie jaune clair qui passe immédiatement au-dessus de l'œil. Au-dessous de cet organe est un espace nu qui le déborde en avant comme en arrière ; plus bas encore se dessine une bande irrégulière jaune, et puis enfin une tache noire qui sépare celle-ci à la gorge.

(1) *Mesites variega*, ibid. taille, 0 m., 297.

1 Touraco Pauline. 2 Coureucou Marina

Publié par Pourrat F. a Paris

LIVRE VIII.

LES MUSOPHAGÉES.

La plupart des auteurs n'admettent qu'un seul genre dans la famille des musophagées; M. Temminck, entre autres, la caractérise ainsi qu'il suit : Bec court, fort, large, à arête élevée, souvent très haute, toujours arquée, échancrée à la pointe; extrémité de la mandibule inférieure formant un angle; narines basales près de l'arête du bec, fermées en partie par la substance cornée, souvent couvertes et cachées par les plumes du front; pieds robustes; tarses de la longueur du doigt du milieu; les latéraux égaux, l'extérieur reversible, tous entourés d'un rudiment qui unit trois doigts à leur base, les quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

La place des musophages n'est point encore fixée : M. Cuvier les a rangés à la suite des grimpeurs, tout en les regardant comme des oiseaux qui seroient plus convenablement classés avec les gallinacés et près des hoccos. M. Temminck n'a point isolé son genre *musophaga* des oiseaux zygodactyles, et il l'a laissé avant les indicateurs et les autres coucous. M. Vieillot ne s'est pas beaucoup éloigné de cette classification en le maintenant dans sa septième famille, *frugivores*, de la première tribu des zigodactyles, de son deuxième ordre des sylvains. M. de Blainville ayant eu occasion de disséquer un *touraco Pauline*, mort à Paris, a publié, dans le cahier de mars 1826, du Bulletin de la Société philomatique, une description anatomique, par laquelle il établit des points de comparaison de ces oiseaux avec les gallinacés, les pigeons, et dans lequel il conclut à leur éloignement de ces genres et à leur maintien parmi les grimpeurs.

Ces oiseaux vivent de fruits, surtout de ceux du bananie ou *mus*; ils se perchent sur les arbres des régions les plus chaudes de l'Afrique.

LES TOURACOS[1].

Sont, dit Levaillant, qui le premier les a le mieux fait connoître, des oiseaux qui volent d'une manière lourde, en battant des ailes, et qui se reposent à des distances très rapprochées, en sautant de branches en branches avec une grande agilité. Leur nourriture consiste principalement en fruits, et les femelles nichent dans les trous d'arbres. Les mâle et femelle restent appariés, et couvent alternativement leurs petits.

Buffon a connu, 1° le TOURACO LORI[1], qui est représenté enlumin. 601, qui vit au cap de Bonne-Espérance, et qu'il nomme *coucou huppé vert* de Guinée.

2° Le TOURACO A DOS POURPRE[2], du midi de l'Afrique, a le manteau et le dessous du corps vert pré doré; les ailes et la queue d'un riche bleu violet; le bas-ventre et le croupion pourprés, les rémiges rouges en dessus et marron en dessous. Sa huppe forme sur la tête une touffe relevée en houppe et inclinée sur l'occiput. Les plumes très effilées qui la composent n'ont pas de frange blanche comme celles de la huppe du lori; le bec est rouge et les pieds sont noirs.

Selon Buffon, ce touraco se trouvoit au cap de Bonne Espérance; mais Levaillant dit ne l'avoir pas rencontré.

3° Le TOURACO PAULINE[3] a été vu vivant à Paris à diverses fois. M. Vieillot décrivit et fit peindre le premier l'individu qui a été conservé en vie dans la capitale, et que possédoit madame Pauline de Ranchoup. Après la mort de cet oiseau, sa dépouille a été déposée dans la galerie du baron Laugier de Chartrouse. Telle est la description de l'ornithologiste françois : « La huppe, dont quelques plumes sont terminées de blanc, est rouge, et présente la même forme que celle du touraco lori, c'est-à-dire qu'elle est composée d'un grand nombre de plumes effilées et très déliées, qui s'élèvent de chaque côté, s'appliquent les unes contre les autres, et se réunissant à leur sommet pour former une sorte de crête qui imite un casque antique. Ce casque s'étend jusque sur le haut du cou, dont les plumes présen-

(1) *Corythaix*, Illig., Cuv. *Opœthus*, Vieill. *Cuculus*, L.

(1) *Corythaix persa*, Vieill. *Cuculus persa*, L.

(2) *Corythaix purpureus*, Cuv. *Opœthus Buffoni*, Vieill. Encycl. III, 1297. Levaill., pl 17.

(3) *Opœthus erythrolophus*, Vieill., Gall., pl. 94. Nouv. Dict. d'hist. nat., t. III, p. 308. Encycl., t. III, p. 1290. *Musophaga paulina*, Temm., pl. 23.

tent les mêmes formes et prennent la même direction que celles de la tête et de la nuque. Les plumes qui recouvrent les narines, le cou en entier, le dos, les couvertures supérieures et les pennes secondaires des ailes, les plumes du dessus de la queue, ses pennes, la gorge et la poitrine, sont d'une couleur de cuivre très lisse et lustrée. Le ventre, d'un vert de cuivre un peu terne, a des reflets vert bleuâtre. Les pennes primaires et les intermédiaires sont d'un beau rouge en dehors et d'un rouge très clair en dedans. Une grande plaque blanche entoure l'œil, s'étend d'un côté jusqu'au bec, de l'autre jusqu'aux sourcils, et remonte sur le front, où elle prend une légère teinte rouge. L'œil est grand, rougeâtre et très brillant. On remarque des petits points pourprés sur les paupières. La queue est arrondie à son extrémité.

Ce touraco habite la Sénégambie.

4° Le TOURACO GRIS (1) est une espèce fort commune au Sénégal, et qui n'a ni la grâce ni la beauté de plumage des espèces précédentes. Les plumes de l'occiput et de la partie supérieure du cou sont longues et étroites, et présentent la forme d'une huppe tombante sur la nuque. Le dessus de la tête, le cou, le dos et le croupion sont bruns. Les plumes du bas du cou ont leurs bords d'un gr s blanc, et celles du dos d'un gris cendré. Les pennes des ailes présentent le même fond de couleur, et leur bordure extérieure est ardoisée, de même que leurs couvertures supérieures. La gorge, la poitrine, le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue sont blancs, avec un trait longitudinal brun sur le milieu de chaque plume, dont les bords sont gris cendré. La queue est semblable aux ailes.

LES MUSOPHAGES (2).

Ressemblent aux touracos, dont ils ont les mœurs, les habitudes, et les mêmes lieux pour patrie. Leur bec est robuste, conique, comprimé sur les côtés vers la pointe, à arête élargie vers la base, s'avançant sous forme de disque sur le front; les mandibules sont dentelées sur les bords; les narines, de forme ovalaire, sont ouvertes, basales ou médianes; le tour des yeux est nu. Les tarses sont garnis de scutelles en avant, et sont réticulés en arrière. Les ailes courtes ont leur première et deuxième rémige brèves, mais les cinquième et sixième les plus longues. Leur queue, élargie et longue, est formée de dix rectrices.

(1) *Musophaga variegata*, Vieill., Encycl., t. III, p. 1296. Gal., pl. 48. Levaill., pl. 20. *Phasianus africanus*, Lath.

(2) *Musophaga*, Isert. Lath.

Le musophage géant a la base de la mandibule supérieure qui n'entame point les plumes du capistrum, et les narines sont percées près du front.

Les deux espèces connues sont :

1° Le MUSOPHAGE VIOLET (1) habite la Guinée et la Sénégambie, notamment le district de Podor. Il fréquente les plaines et les bords des rivières de la province d'Acra, où il recherche principalement les fruits du bananier ou musa. La base de la mandibule supérieure s'avance au-dessus du front, et s'élève sur le sommet de la tête, de manière qu'elle cache sa liaison avec le crâne. Cette forme n'est point apparente sur les individus conservés dans les collections. Cette mandibule est terminée par un petit crochet et une dentelure plus grande et plus profonde, dans laquelle s'emboîte l'extrémité de l'inférieure. Une peau nue et rouge, qui s'avance sur le côté de la mandibule inférieure, de quatre lignes environ, couvre les lorums, et s'étend un peu au delà du pourtour des yeux. L'iris est brun; les paupières sont pourpres. Des plumes courtes, duveteuses, revêtent la tête et la nuque. Elles sont, ainsi que tout le plumage, du violet à reflets pourprés le plus riche; cependant il y a du vert sur les ailes, et le rouge du dessous du corps est moins intense. Une bande blanche part des yeux et passe au-dessus des oreilles. La queue est cunéiforme et assez longue. Les pieds sont très robustes.

2° Le MUSOPHAGE GÉANT (2) est rare sur la côte d'Afrique, où il vit. Il a vingt-cinq pouces de longueur, et la taille d'un jeune faisan. Son bec est robuste, de couleur jaune, très comprimé sur les côtés, à arête un peu vive, et par suite bifurquée près de la base. Les tarses sont forts et bruns; une huppe, composée de plumes larges, bleu indigo, surmonte la tête; un bandeau vert couvre le front; le cou, le dos, la poitrine, sont d'un vert d'aigue marine uniforme, qui s'étend également sur les rémiges, dont les tiges sont brunes et luisantes. Le dessous du corps est bleu noir. Le ventre, à partir du thorax, les flancs, sont d'un vert olive vif. Le bas-ventre, la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont roux-brun foncé. La queue est longue, cunéiforme, à larges rectrices; les moyennes, bleu de ciel à leur première moitié, puis d'un bleu indigo; les externes sont jaune serin à leur moitié : toutes sont jaune olive à leur portion supérieure, et brunes dans le reste de leur étendue.

Notre description a été faite sur un bel individu conservé dans la collection de M. le duc de Rivoli.

(1) *Violet-plantain entor*, erd. Isert, Voy. : *Musophaga violacea*, Lath., pl. 125. Levaill., pl. 18. Vieill., Encycl., III, 1295. Less., Atlas ornith.

(2) *Musophaga gigantea*, Vieill., Encycl., t. III, p. 1295. Levaill., Guépiers, pl. 16 (Atlas, pl. 15). *M. cristata*, Vieil., An. d'Ornith.

1. Plasophage violet. 2. le bec. 3. la patte.

Publié par Pourrat F. a Paris

Musophage Géant.

Gravé par Pourrat F. à Paris.

LIVRE IX.

LES COLOMBI-GALLINES OU PIGEONS.

Les pigeons ne forment qu'un genre dans Linné ; mais, démembré dans ce dernier temps, ce genre a été élevé au rang de famille. Il est éminemment naturel et distinct, et se compose aujourd'hui de tribus qu'il a fallu séparer les unes des autres, afin d'apporter plus d'ordre dans la connoissance de leurs rapports. Leach proposa le nom de *colombinées*, Duméril celui de *péristères*, et Vieillot celui de *colombins*, à l'ensemble des races de colombes. Buffon n'en a connu que fort peu d'espèces, et encore il se borne plutôt à mentionner quatre à cinq races étrangères qu'à les décrire, et les renseignements qu'il présente à leur sujet sont fort incomplets. Il n'en est pas de même de ses articles du pigeon, du ramier et de la tourterelle, tracés avec une connoissance parfaite de tout ce qui intéresse dans l'histoire de ces animaux.

Le nombre des pigeons ou colombes (s'élevant à plus de cent vingt-un) est aujourd'hui considérable, et il s'accroît chaque jour. Les espèces les plus brillantes par leur coloration, les plus riches par l'éclat de leurs couleurs, les plus élégantes par leurs formes, sont venues s'accumuler dans nos collections. Réparties sur toute la surface du globe, il n'est pas un coin de la terre qui n'en nourrisse des espèces variées ; et comme toutes les colombes paroissent avoir, à quelques nuances près, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes [1], les mêmes genres de vie, il en résulte que les documents que nous aurons à fournir sur celles qui doivent entrer dans ce complément se réduiront à de simples descriptions de plumages.

Levaillant, le premier, proposa trois divisions parmi les pigeons : celle des *colombi-gallines*, pour les espèces plus voisines des gallinacés, se tenant à terre, ayant un bec flexible et grêle, et les pattes assez longues ; la seconde, celle des *colombes* ou *pigeons* proprement dits ; et la troisième des *colombars*, dont le bec est plus gros, plus dur, les tarses plus courts, plus rebordés.

M. Temminck adopta cette classification dans son somptueux ouvrage enrichi de figures par madame Pauline de Courcelles [1]. M. Vieillot, dans son Analyse élémentaire d'ornithologie, adopta les trois genres tréron (*treron*), pigeon (*columba*) et goura (*lophyrus*) ; et M. Swainson [2] a depuis proposé les genres phelinopt (*ptilinopus*), péristère (*peristera*), chœmépelie (*chœmepelia*) et ectopiste (*ectopistes*).

Pour nous, le genre *columba* des auteurs sera divisé en sous-genre et en races diverses, et le nom de colombe ou de pigeon deviendra une désignation de famille. Les sections qu'on trouvera établies dans ce volume sont les suivantes :

1.	*Gouras* ou *colombi-hoccos*. . .	1 espèce.
2.	*Colombi-perdrix*	5
3.	*Colombi-gallines*	2
4.	Les *nicobars*.	1
5.	Les *colombicolins*	7
6.	Les *colombars*.	13
7.	Les *ptilinopes*	22
8	Les *turverts*	7
9.	Les *tourterelles*.	26
10.	Les *Colombi turtures*	18
11.	Les *palombes australes* . . .	7
12.	Les *muscadivores*	17
13.	Les *calongalles*	4
14.	Les *picazuros* ou *ramirets*. . .	13
15.	Les *ramiers* ou *bisets*.	8
16	Espèces peu connues.	14
	Total	162 espèces.

LES GOURAS

OU COLOMBI-HOCCOS [3].

Se distinguent de tous les autres pigeons, car ils ont les caractères les plus saillants des gallinacés, et au lieu d'être scutellés, leurs tarses sont aréolés, et leurs ailes sont amples et concaves, à troisième rémige la plus longue. Leur bec est droit, allongé, renflé vers le bout, à mandibule supérieure légèrement aplatie à son sommet, et dépassant l'infé-

[1] Toutefois, quelques espèces émigrent, ce sont celles des pays froids. La plupart sont sédentaires.

[1] Hist. nat. des pigeons, in-folio, et tome I de l'Hist. des gallinacés, 3 vol. in-8.

[2] Zool. Journ., t. I, p. 473, et t. III, p. 343.

[3] *Lophyrus*, Vieill., Less.

rieure. Les fosses nasales sont longues, placées dans un sillon latéral que recouvre un repli membraneux. Les narines sont orbiculaires et petites. Les tarses sont robustes et allongés. Une huppe distique surmonte la tête.

La seule espèce de ce genre a été décrite par Buffon sous le nom de *pigeon couronné des Indes* (enl. 118); c'est le GOURA [1] ou *colombi-hocco* de Levaillant, excessivement commun à la Nouvelle-Guinée, d'où les Malais l'ont introduit aux Moluques sous le nom de *gourou-matoutou*, aux Philippines et à Java. Forrest (It., p. 86) lui donne le nom de papou *manipi;* au havre Doréy, où nous avons tué cet oiseau très fréquemment, les Papouas l'appeloient *mambrouke*. Sa chair est blanche, parfumée, et la plus exquise, en fait de volailles, que nous ayons jamais mangée.

Ce goura, d'un riche bleu ardoisé, à huppe remarquablement belle, a les mœurs d'une rare stupidité. Vivant dans l'épaisseur des bois par bande de cinq à six individus, qui se perchent sur les branches les plus basses, et presque ras terre, il nous arrivoit de les tuer les uns après les autres sans que ceux qu'étonnoit le coup de fusil songeassent à prendre la fuite.

LES COLOMBI-PERDRIX [1].

Tiennent aux colombes par la forme du bec et par la nature de leur plumage, mais ils ont des rapports avec les perdrix par la forme du corps, leurs ailes courtes et arrondies, leurs tarses élevés, et ajoutons, réticulés; par leur queue courte et étagée qu'ils portent basse et pendante, et enfin par leur port et par leurs habitudes, puisqu'ils s'assemblent en petites compagnies comme les perdrix, qu'ils vivent par terre, et qu'ils se blottissent de même en y faisant leur ponte comme celles-ci; en un mot, qu'ils ne se posent sur les arbres que pour échapper à un ennemi ou pour y passer la nuit en sûreté.

Cette tribu ne comprend que des espèces américaines.

1° Le COLOMBI-PERDRIX A CRAVATE NOIRE [3] est la *tourterelle de la Jamaïque* (enlum. 174); mais Buffon s'est étrangement mépris sur cet oiseau, qu'il regardoit comme une simple variété de la tourterelle de France. En général, ce grand écrivain, préoccupé de l'idée exclusive qu'il n'y avoit que des espèces types avec des variétés modifiées par le climat, a abusé étrangement des principes qu'il vouloit faire prévaloir, en rapportant aux races d'Europe des espèces complétement distinctes des pays étrangers. La prétendue tourterelle de la Jamaïque n'a rien en effet de l'espèce d'Europe, et s'éloigne même de toutes les autres colombes par des caractères fondamentaux dans l'organisation.

2° Le COLOMBI-PERDRIX ROUX VIOLET [1] habite le Brésil, les îles Caraïbes, et surtout Porto-Rico. Il paroîtroit exister au Paraguay, car on lui rapporte le *pigeon rouge et jaune* de d'Azara. Buffon a décrit cette espèce sous les noms de *pigeon violet de la Martinique* (enl. 162) et *pigeon roux de Cayenne* (enl. 141).

3° Le MONTAGNARD [2] a neuf pouces et demi de longueur totale. Son bec est long d'un pouce, mince, et peu renflé à l'extrémité. Les tarses sont grêles ainsi que les doigts. Le sommet de la tête et le derrière du cou sont d'un vert doré, à reflets légèrement pourprés. Le dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un riche violet, à reflets pourpres. Le dessus des ailes et l'origine de toutes les pennes sont brun roux, et l'extrémité de ces dernières est noirâtre. La queue est rousse. La base du bec, le tour des yeux et les pieds sont rouges. L'iris est brun clair. Le thorax est d'un blanc vinacé pâle, passant au blanc jaunâtre sur le ventre et les flancs. Le mâle se distingue par deux bandelettes blanches, dont l'une passe sous l'œil et se rend sur la région auriculaire, et l'autre qui suit parallèlement la première au-dessous se reporte sur les côtés du cou.

Ce pigeon de la Jamaïque vit sur les montagnes élevées, dans les forêts, où il construit son nid sur les branches les plus basses. Ce nid est composé de bûchettes liées entre elles par des filaments de coton, et sa forme est tellement exiguë, que les jeunes oiseaux le quittent de fort bonne heure, et se tiennent à terre, où leurs parents les nourrissent jusqu'à ce qu'ils puissent voler.

4° La FAGE BLANCHE [3] vit, à ce que l'on suppose, à Surinam. Il a dix pouces et demi de longueur. La face est d'un blanc teint de grisâtre. Le tour des yeux est nu, papilleux et rouge. Le haut de la tête, le dessous du cou et la poitrine sont d'une belle couleur

(1) *Colomba coronata*, L., Lath. Temm., pl. 1. *Lophyrus coronatus*, Vieill., Gal., pl. 147. Levaill., At., pl. 280. Less., atlas, pl. 80, fig. 2. Temm., Gall. I, 377. Sonnerat, pl. 104. Wagler, esp. 111.

(2) Levaillant, Afriq., tome VI, p. 80. *Lophyrus*, Less., Ornith.

(3) Levaill., Af., pl. 281, et tome VI, p. 80. *Colomba cyanocephala*, Lath. Temm., Pig. pl. 3, t. I, p. 390. *Turtur jamaicensis*, Briss., Ornith., pl. 13, fig. 1, t. I, p. 135.

(1) Levaill., Af., pl. 282, et tome VI, p. 82. *Columba martinica*, Gm. Temm., Gall. I, 400, et pl. 5 et 6.

(2) *Columba montana*, L. Lath. Temm., Gall., t. I, p. 395, pl. 4. La *perdrix de montagne*, Edwards, pl. 119.

(3) *Columba erythrothorax*, Temm., pl. 7, et Gall. I, 405.

vineuse. Une sorte de collerette d'un violet à reflets dorés brille sur la nuque du mâle. Le ventre, la région anale et les plumes tibiales sont de couleur rouille foncé. Le dos, les ailes, les couvertures de la queue et les deux pennes intermédiaires sont de couleur de suie. Les grandes pennes alaires sont noirâtres, bordées de gris; les pennes latérales de la queue, en dessus, sont noires, depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur, le reste étant gris. Toutes les rectrices sont, en dessous, noires, avec leur sommet blanc. Les pieds sont rouges, le bec est noir.

5° Le FRONT GRIS (1), ou le *pigeon brun à couvertures inférieures des ailes rouges* de d'Azara, habite la Guyane, le Brésil, et aussi le Paraguay. Sa longueur est de dix pouces six lignes. Son front et le dessus de la tête sont d'un beau gris, nuancé de bleu chez quelques individus. Le dos, les ailes et les couvertures supérieures de la queue sont olive foncé, à reflets légers et pourprés. Les pennes alaires sont gris noirâtre en dehors, et rousses en dedans : la première est la plus courte de toutes, et ses barbes, du côté externe, sont taillées en pointe. La queue est brun olivâtre, avec les trois rectrices de chaque côté terminées de blanc. La gorge est d'un roux clair; la poitrine et le ventre sont de couleur vineuse; le bas-ventre et les couvertures inférieures sont blancs; le bec est brun, les pieds rouges.

Le mâle a sur le dos une tache de couleur vineuse, à reflets pourprés, qui manque à la femelle, dont les teintes sont en général plus ternes. Commune sur les rives de la Plata, cette colombe a reçu des Guaranis le nom de *yeruti*.

III.

LES COLOMBI-GALLINES (2).

Tiennent des pigeons par la forme du bec et par la nature des plumes, mais ils en diffèrent par le barbillon nu et rouge qui pend sous leur bec, par leurs tarses plus longs, par les formes plus arrondies du corps, par le port de leur queue, qui est courte, et qu'ils tiennent pendante, par l'ampleur de leurs ailes arrondies; caractères, ajoute Levaillant, qui tous, en les rapprochant d'un côté des gallinacés, les placent naturellement entre les colombes et les gallines, comme pour marquer et former le passage entre ces deux familles. De plus, le colombi-galline type vit, comme les gallinacés, par petites troupes composées de toute la famille et du père et de la mère; et ceux-ci rappellent leurs petits aussitôt qu'ils en sont séparés. Ils se tiennent et vivent à terre, où ils trottent à la manière des perdrix; mais toute la petite bande se juche sur les buissons et sur les grosses branches basses des arbres, pour passer la nuit ou pour se cacher lorsqu'elle est poursuivie par un ennemi quelconque.

Les espèces de ce groupe sont, 1° le COLOMBI-GALLINE (1) A BARBILLONS, que Levaillant a découvert au pied des monts Hérisies, dans le pays des Nanaquois, au cap de Bonne-Espérance, et qui a la taille d'une perdrix, c'est-à-dire dix pouces de longueur environ. La tête, le cou et la poitrine sont d'un gris ardoisé; les scapulaires et toutes les couvertures sont d'un beau blanc. La queue, qui est légèrement étagée, est brun roussâtre en dessus, noirâtre en dessous. Le bec est rouge à sa base, et noir à sa pointe; les pieds sont rouge vineux; l'iris a un double cercle, l'un jaune, l'autre rouge. La femelle, plus petite que le mâle, a des couleurs plus ternes, et est dépourvue de pendeloques; elle n'a pas non plus ses couvertures alaires supérieures lisérées de blanc.

La femelle pond par terre, dans un nid composé d'herbes sèches et de bûchettes. Le mâle et la femelle couvent alternativement les œufs, qui sont au nombre de six à huit, blanc roussâtre. Les petits, à peine couverts de duvet, courent aussitôt après leur naissance, et se nourrissent d'insectes; plus forts, ils y joignent des grains et des fruits, et ne se séparent de leurs père et mère qu'au moment de s'accoupler.

2° L'ORICOU (2) appartient sans doute à cette tribu. C'est un pigeon que l'on a supposé venir des îles des Amis, dans la mer du Sud, et qui a douze pouces de longueur environ. Son plumage est d'un blanc uniforme, avec la queue grise à la base et noire au bout. Les grandes et moyennes pennes des ailes sont gris blanc à leur origine, et noires à l'extrémité; les tarses sont rouges et nus, le bec est noir.

Ce qui caractérise cette espèce est l'existence de prolongements charnus, adhérents à la peau dénudée qui recouvre le devant du cou, et sur laquelle ils s'élèvent en trois barbillons, dont un s'attache à la base de la mandibule inférieure, et forme plusieurs plis sur le cou; les deux autres s'attachent sous les yeux. Ces barbillons sont rouges, bordés de

(1) *Columba jamaicensis*, Lath. L. Gm. *C. frontalis*, Temm., t. I, pl. 10. Gall., t. I, p. 411. *Col. rufaxilla*, Act. de la Soc. d'hist. nat. t. I, part. 1 (1792), n° 74. cat. par Richard et Bernard, avec cette phrase. C. supra tota griseo fusca, abdomine sub albido, tectricibus inferioribus alarum saturatè ferrugineis, rectricibus infinis apice albis. Colomba minor, ventre candido, Brown, Illust.

(2) Levaillant, Af., t. VI, p. 70.

(1) Levaill., Af., pl. 278, t. VI, p. 70. *Columba carunculata*, Temm., pl. 11, et Gall., t. I, 415. Levaill., Af., pl. 278.

(2) *Columba auricularis*, Temm., pl. 21, et Gall., t. I, p. 236. *C. Temminckii*, Wagl., esp. 40. Vieill., Encycl., t. II, p. 384, pl. 238, fig. 2.

bleu, tandis que la peau du cou et le tour des yeux sont rouge vif. Enfin une carnosité, arrondie comme une cerise, surmonte le bec à sa base; elle est rouge et tuberculeuse.

Une variété de ce pigeon n'a de noir que sur la queue: chez d'autres, le plumage est tacheté de gris et de noir; mais cela tient peut-être au jeune âge des individus.

IV.

LES NICOBARS (1).

Ont le bec assez épais, voûté, convexe, renflé à la pointe, comprimé sur les côtés. Les narines sont latérales, percées en fente au-dessous d'une peau nue qui est renflée, caronculiforme, et dilatée sur la base du bec. Les plumes du cou sont longues, étroites et contournées. Les ailes sont aussi longues que la queue; celle-ci est très courte et arrondie. Les tarses sont courts, forts et garnis d'écailles.

La seule espèce de ce groupe est le *colombi-galline à camail* (2), ou le *pigeon nicobar*, décrit par Buffon d'après Edwards et Brisson, et figurée enluminure 491. C'est un oiseau commun dans toutes les Moluques et à la Nouvelle-Irlande, où les nègres le nomment *manico*.

V.

LES COLOMBICOLINS (3).

Sont les plus petites espèces du genre pigeon. Leur bec est mince, renflé à l'extrémité; les fosses nasales sont profondes, couvertes d'une membrane médiane, à narines percées en avant. Les tarses sont allongés, assez robustes, scutellés et nus; les ailes sont médiocres, la queue est moyenne et arrondie.

1° La PYGMÉE (4), qui vit au Brésil et au Paraguay, se trouve figurée, pl. 243, fig. 1 des enluminures, sous le nom de *petite tourterelle de Saint-Domingue*. C'est le *pigeon nain* de d'Azara.

2° Le COCOTZIN (5) habite le Pérou, et est très commun aux alentours de Lima. On le retrouve à Saint-Domingue, à Porto-Rico, et dans la plupart des autres îles caraïbes. Buffon l'a décrit sous le nom de *petite tourterelle de la Martinique*, enl. 243, fig. 2.

3° Le TALPACOTI (1), le *pigeon rougeâtre* de d'Azara, vit aussi bien au Brésil qu'au Paraguay. C'est une espèce qui n'a que six pouces et demi de longueur, un bec très mince, non renflé vers la pointe, avec l'extrémité de la mandibule supérieure un peu recourbée. Le haut de la tête et la nuque sont d'un gris bleu qui s'éclaircit sur le front. Tout le corps est généralement d'un roux foncé, nuancé de légères teintes vineuses. Les moyennes et grandes couvertures des ailes ont quelques petites taches d'un beau noir sur leurs barbes extérieures, tandis que les intérieures sont d'un roux uniforme. Les rémiges et les pennes secondaires sont d'un brun noirâtre; les couvertures inférieures des ailes et les flancs sont noirs. Les pennes moyennes de la queue brun roussâtre, les latérales noires, et la plus externe, de chaque côté, est rousse à la pointe. Le bec est brun rougeâtre, et les pieds sont rouge orangé.

4° Le PICUI (2) habite le Paraguay, où il vit par paires et par bandes. Il place son nid dans les buissons ou sur les basses branches des arbres. Ce nid, formé de bûchettes, est très évasé, et ne contient que deux œufs blancs.

Les dimensions de cette petite colombe sont de sept pouces trois lignes. Le front, les côtés de la tête sont blanchâtres. L'occiput, le cou et le corps sont bruns. Les couvertures supérieures des ailes sont de la même couleur, avec des petites taches d'un bleu d'émail. Les parties inférieures sont blanchâtres, teintées de vineux sur la poitrine, et légèrement nuancées de brun sur le devant du cou et sur les côtés du corps. Les couvertures inférieures des ailes sont noires. Les pennes d'un brun noirâtre, et la plus externe de chaque côté de la queue est blanche. Les deuxième, troisième et quatrième sont terminées de blanc. Les pieds sont rouge violet obscur; l'œil est bleu, entouré d'un espace nu et bleuâtre.

5° Le HOTTENTOT (2), que Levaillant a figuré sous le nom de *colombi-caille*, habite le pays des grands Namaquois, où il semble être de passage. Le mâle est en dessus d'un beau roux cannelle; mais chaque plume est terminée de brun. Le front, le sommet de la tête et la gorge sont d'un beau blanc. Les côtés du cou et la poitrine couverts de plumes écailleuses sont généralement d'un gris vineux clair. Les plumes écailleuses sont noires et lisérées de blanc. Le

(1) 12e race, Less., Ornith.

(2) Levaill., Af., pl. 279 *Columba nicobarica*, Lath. Temm., pl. 2. Gall. I, 383.

(3) *Chœmepelia*, Swainson? Zool. Journ., t. III, p. 361.

(4) *Columba minuta*, Lath. Temm, pl. 16. Gall., t. I, p. 432.

(5) *Columba passerina*, Lath. Temm., pl. 13 et 14, et Gall., I, 425. Vieill., Gal., pl. 196.

(1) *Columba talpacoti*, Temm., pl. 12, et Gall., t. III, p. 421.

(2) *Columba picui*, Temm., Gall., t. I, p. 435. Le *picui*, Azara, Voy., t. IV, p. 136.

(3) *Columbo hottentota*, Temm., pl. 15, et Gall., t. I,

(4) P. 429. Le *colombi-caille*, Levaill., Afriq., t. VI, pl. 283. *C. gularis*, Wagler, esp. 90.

ventre en entier, et les cuisses sont roux clair. Les pennes alaires sont rousses sur leurs barbes externes, et brunes sur celles qui sont cachées. La queue est très courte, roux cannelle en dessus, gris noirâtre en dessous. Le bec est brun jaunâtre. Les yeux et les pieds sont roux. La femelle, plus petite que le mâle, a les couleurs moins brillantes.

On regarde comme des *colombi-gallines* les deux espèces suivantes, ainsi que la *colomba-cobocola* et *griseola*, Spix (pl. 75, f. 2), qui nous sont inconnues.

1° La COLOMBE POIGNARDÉE (1) ou *la tourterelle ensanglantée*, de Sonnerat, habite les îles Philippines. C'est une des belles races d'une famille où tant d'espèces sont remarquables par l'éclat et le luxe de leur plumage. On en connoît une variété à plumage blanc, ayant la tache rouge au milieu de la poitrine : « Il semble, dit Sonnerat, que ce bel oiseau ait reçu un coup de poignard, et que son propre sang ait teint ses plumes autour de l'endroit où il a été frappé. »

La colombe poignardée la plus commune est grise. Elle a environ dix pouces de longueur. Le front et le haut de la tête sont gris cendré. L'occiput et la partie postérieure du cou sont d'un violet foncé, à reflets verts, le dos, les scapulaires, les petites couvertures des ailes, ainsi que les côtés de la poitrine, sont gris ardoisé. Toutes les plumes de ces parties sont lisérées de vert brillant et métallisé. La gorge, les côtés du cou et la poitrine sont d'un blanc pur, avec une tache rouge semblable à celle qui résulteroit d'une plaie saignante, placée au milieu de celle-ci, et presque vis-à-vis le cœur. Le ventre et les flancs, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, sont couleur de chair. Les couvertures moyennes des ailes sont marquées dans leur ensemble par trois bandes transversales cendrées, séparées par deux bandes roux pourpré. Les rémiges gris brun cendré sont finement lisérées de roussâtre. Les deux rectrices intermédiaires sont gris brun. Toutes les latérales grises à leur naissance, sont traversées d'une bande noire vers leur milieu, et terminées de gris cendré. Le bec, les yeux et les pieds sont rouges. Sonnerat, qui a découvert cette colombe dans l'île de Luçon, ne dit rien de ses mœurs.

2° La COLOMBE GRIVELÉE ou JAMIESON (2), que MM. Quoy et Gaimard n'ont fait qu'entrevoir, à la maison de campagne du docteur Jamieson à Regent's-Vill, dans la Nouvelle-Galles du Sud, est moins grosse qu'une poule, dont elle a le port et la marche rapide. La tête, les ailes, le dos et la queue sont ardoisé clair. La poitrine et le ventre sont blancs, marqués de taches triangulaires ardoisées. Deux lignes blanches vont du cou au ventre, et circonscrivent le plastron ardoisé.

(1) *Columba cruentata*, L. Lath. Temm., pl. 8 et 9. Gall., t. I, p. 407. Sonnerat, Voy. à la Nouv.-Guinée, pl. 20 et 21, et pag. 51 et 52. *C. sanguinea*, Lath.

(2) *Columba Jamiesonii*, Quoy et Gaim., Zool. Uranie, p. 123, en note. *C. picata*, Lath., suppl. *C. armillaris*, Temm., Pig., pl. 6, t. I, p. 97. Wagl., esp. 42.

VI.

LES COLOMBARS (1).

Ont le bec court, épais, assez robuste, convexe, renflé à l'extrémité, comprimé sur les côtés. Les fosses nasales ont cela de particulier d'être recouvertes en entier par une membrane. Leurs ailes sont moyennes; la queue est assez courte, plus ou moins cunéiforme. Les tarses sont robustes, courts, scutellés, emplumés jusqu'au talon, à doigts réunis par la base.

Les colombars vivent exclusivement dans les contrées les plus chaudes de l'Asie et de l'Afrique, ils se nourrissent de fruits; ce sont :

1° Le COLOMBAR COMMANDEUR (2) a plutôt été indiqué que décrit par Buffon sous le nom de *pigeon de Saint-Thomas*. Cet oiseau a douze pouces et demi. Le mâle a la tête gris bleu clair. Le cou est jaune en devant et un peu en arrière, où cette couleur est séparée de celle du dos par une bande transversale gris bleu cendré. Le dos est vert pomme sale, passant au gris sur le croupion. Une tache brun pourpré existe sur les petites couvertures du poignet de l'aile. Les pennes alaires sont noires; les primaires sont frangées sur leur bord externe de jaune blanchâtre, et les dernières de jaune olivâtre. Le ventre est gris bleuâtre; les plumes tibiales sont jaune paille. Les couvertures inférieures de la queue sont rousses et terminées de bleu. Le dessus des deux pennes intermédiaires de la queue est vert comme le dos. Les latérales sont grises à leur sommet; les tarses sont nus et rouges.

La femelle a du vert jaunâtre sale à la place du plastron jaune du mâle. La nuque est olive foncé, et la bande transversale du dos est d'un gris clair. Les épaulettes sont d'un pourpre passant au lilas. Les scapulaires sont d'un vert grisâtre. Le ventre est verdâtre. Les pennes latérales de la queue sont grises dans toute leur longueur, et les deux moyennes sont vertes. Les plumes du bas-ventre sont jaunes à leur pointe. Les jeunes sont plus ou moins grisâtres en dessus, et olivâtres en dessous.

(1) Levaillant, Afriq. *Vinago*, Cuv. *Treron*, Vieillot.

(2) *Columba militaris*, Temm., pl. 1, et Gall., t. I, p. 39. *C. Sancti-Thomæ*, Lath. Gm.

Macé, voyageur du Muséum, a observé cet oiseau au Bengale.

2° Le MAITSOU [1] a été figuré par Buffon, enl. 5, sous le nom de *pigeon ramier vert de Madagascar*. C'est à tort que Buffon le confond avec le *fournin, o ménarabou* [2], qui est une espèce bien distincte.

3° Le COLOMBAR AROMATIQUE [3] a été figuré par Buffon sous le nom de *pigeon vert d'Amboine*, enl. 165. C'est un oiseau de Java, de Sumatra et de l'île de Tanna, qui vit des fruits du figuier religieux. On rapporte à cette espèce le *pigeon Pompadour*, figuré par Brown [4], comme propre à l'île de Ceylan : on n'en sépare pas non plus le *pigeon* à bec recourbé de Sonnini. Le colombar aromatique porte à Java le nom de *bouronq-jouane :* il se tient sur la lisière des grands bois. A Sumatra on le nomme *pounai ubar* [5]

M. le comte de Bacarmé a communiqué à M. Temminck les détails suivants : « *L'aromatique* se nourrit des fruits du figuier des Indes et des Pagodes. Il devient très gras, et est un manger délicat, qu'il est facile de se procurer dans toutes les parties de l'île. Les œufs, au nombre de deux, sont blancs et placés sur quelques bûchettes croisées dans un buisson, ou sur un arbre peu élevé. On trouve ce nid dans les massifs des diverses espèces d'arbrisseaux épineux. »

4° Le COLOMBAR A COU BRUN [6] habite l'île de Java ; confondu avec l'espèce précédente, M. Wagler, qui a eu occasion de le voir en nature, le regarde comme distinct. La tête, le cou et la poitrine sont roux cannelle. Le haut du dos et les couvertures des ailes sont brun pourpré. Le ventre et le croupion sont gris bleu, les cuisses jaunes, ainsi que les bords de toutes les grandes couvertures des ailes. La queue est noire en dessous, et terminée de blanc sale. Ce colombar habite la côte orientale de Bornéo et la presqu'île de Malacca. Deux individus ont été tués à Pontianak.

5° Le COLOMBAR UNICOLORE [7] vit dans les îles de Java et de Timor. Il a dix pouces six lignes de longueur ; tout le corps d'un beau vert clair, les rémiges primaires noires ; les moyennes frangées de jaune. Les deux rectrices sont totalement vertes : les suivantes, vertes sur leurs barbes externes, ont toutes les autres grises à leur origine, noires au milieu et blanches dans le reste de leur étendue. Les couvertures inférieures de la queue sont vertes, avec l'extrémité blanche. Le bec de teinte de corne a la portion charnue de sa base rouge. Les pieds sont bleu noirâtre. Les jeunes ont des plumes gris cendré sur le corps, le bout du fouet de l'aile et les grandes couvertures gris noirâtres.

6° Le JOJOU [1] a été figuré par Buffon (enl. 158) sous le nom de *pigeon vert des Philippines*. C'est une espèce qu'on rencontre à Java, à Sumatra, aux Philippines, et aussi, dit-on, à Pondichéry. C'est le *pounai* des naturels de Sumatra, le *kale* ou *jowan* des habitants de Java. Le premier nom sert à désigner le mâle, et le second la femelle.

7° Le COLOMBAR A QUEUE ÉTAGÉE [2] habite les monts Himalayas. Il a de longueur quinze pouces anglois. Le corps est en dessus olivâtre, jaune verdâtre en dessous. Le front et la poitrine sont dorés ; les tectrices des ailes et la région inter-scapulaire sont d'un pourpre vineux. La queue est étagée.

8° Le COLOMBAR ODORIFÈRE [3] provient de la grande île de Sumatra, où sir Raffles ne paroît pas l'avoir rencontré ; mais il vit aussi à Java et à Banda, l'une des Moluques. C'est le plus petit des pigeons de cette tribu, car sa taille est en longueur de sept pouces six lignes.

Le mâle est cendré clair sur la tête, le cou, la nuque et sur les flancs. La poitrine est recouverte par un large plastron de couleur rousse. Le ventre est vert, et le bas-ventre, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, sont brun marron. Le dos est de cette couleur, ainsi que les scapulaires et une partie des couvertures des ailes. Les rémiges sont noires, et les secondaires sont lisérées de jaune clair. Le croupion et la plus grande partie des pennes caudales sont noir ardoisé, et les dernières seulement ont l'extrémité cendrée. Les pieds et le tour de l'œil sont rouges ; la base du bec est bleue et sa pointe verdâtre.

La femelle a sur la tête une calotte de couleur de plomb, le menton et la gorge gris clair ; le devant du cou et la poitrine d'un vert clair ; le ventre et les flancs vert clair, nuancé de gris. Les cuisses, l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont blanc sale, marquées de grandes flammèches vertes. Le cou en devant, le corps et les ailes en dessous, sont vert grisâtre sombre ; les grandes cou-

(1) *Columba australis*, Lath. Linn. Temm, pl. 3, et Gall. I, 43.

(2) *Columba madagascariensis*, Lath.

(3) *Columba aromatica*, Lath. Linn. Temm., pl. 5, t. I, p. 50 à 55. Brown, Illust., pl. 20.

(4) Illust., pl. 19, et p. 43.

(5) *C. curvirostra*, Lath. sir Raffles, cat. 13, 318.

(6) *Columba falvicollis*, Wagler, esp. 8. *C. aromatica*, var. D. Ind., p. 53. Pig., pl. 6. *C. cinnamomea*, Temm., pl. col., texte.

(7) *Columba psittacea*, Temm., Pig., pl. 4. Gall. I, 47.

(1) *Columba vernans*, Lath. Linn. Temm., Pig., pl. 10 et 11. Gall. I, 70. Horsfield. cat. 13, 182. Sir Raffles, cat. XIII, 317.

(2) *Vinago sphenura*, Vigors, Proceed. I, 173.

(3) *Columba olax*, Memm., pl. col. 241 (mâle). Pigeons, pl. 5, et Gall., t. III, p. 441.

vertures des ailes et les pennes secondaires sont étroitement lisérées de blanc jaunâtre. Les rémiges sont noires, et les pennes latérales de la queue sont grises noirâtres à la base, noir plein au milieu et terminées de gris clair.

9° Le COLOMBAR A FRONT NU (1) habite le Loango et Angola, sur la côte occidentale d'Afrique. Le nom qu'il porte lui vient de ce que la peau, jaune orangé de la base du bec, se prolonge sur le coronal en y formant une plaque dénudée analogue à celle du front des foulques. Long de onze pouces, ce colombar a la tête, le cou et toutes les parties inférieures d'un beau vert clair. Le haut du dos est gris cendré, et le bas vert foncé. L'aile a au poignet une tache violette. Les rémiges sont noires et bordées d'un liséré blanc jaunâtre, les primaires exceptées. Les deux rectrices moyennes sont vertes; et les latérales, gris clair dans leur plus grande étendue, sont gris foncé et terminées de gris clair. Toutes ces pennes ont leur dessous noir, mais leur sommet et gris. Les couvertures inférieures de la queue sont roux cannelle avec du blanc à leur pointe. Les plumes tibiales sont jaunes, les pieds sont orangés.

10° Le WAALIA (2), répandu dans une grande partie de l'Afrique, au Sénégal, comme en Abyssinie et au Cap, émigre suivant les saisons. Il quitte par grandes troupes, à l'époque des pluies, les parties basses de l'Abyssinie pour se rendre dans les contrées plus méridionales où il niche. Il se tient perché sur les grands arbres, et garde un profond silence pendant les heures les plus chaudes du jour. Levaillant l'a retrouvé au cap de Bonne-Espérance, où il vit par paires, et il choisit les creux d'arbres pour y placer son nid, où il pond quatre œufs d'un blanc isabelle.

Le mâle a onze pouces et demi de longueur, et son bec est très épais. La tête, le cou et la poitrine sont d'un gris nuancé de vert clair, tandis que toutes les autres parties du corps en dessus sont d'un vert jaunâtre. Les petites couvertures du poignet sont d'un violet tendre; les grandes couvertures, les rémiges sont noires, bordées de jaune. Le ventre est d'un jaune luisant; le bas-ventre et les plumes du tarse sont d'un blanc pur. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux marron que borde un roux très clair. Les quatorze rectrices, gris bleuâtre en dessus, sont noires en dessous et terminées de gris clair. Les yeux sont orangés, et les tarses rouges.

La femelle est d'un vert olivâtre assez clair et uniforme, sans jaune sous le ventre, ni blanc sur le bas-ventre. Au reste, ses ailes et sa queue sont semblables à celles du mâle, mais les couleurs en sont moins vives. Sa taille est aussi plus petite.

11° Le COLOMBAR DE CAPPELLEN (1) vit à Sumatra et à Java, où l'a découvert le voyageur Reinwardt. Son nom rappelle celui de M. Vander Cappellen, gouverneur général des Indes hollandoises à Batavia. Le mâle a le front cendré; la tête, le croupion, le ventre et les flancs d'un vert clair, comme saupoudré de gris cendré. La nuque, le dos, les ailes, sont d'un beau vert foncé. Une plaque jaune mordoré couvre le thorax et le bas du cou. Les quatre rectrices moyennes sont vert jaunâtre; les rémiges primaires sont noires, et les secondaires frangées de jaune d'or, ce qui forme des bordures très vives et continues lorsque l'aile est pliée. Les rectrices latérales, grises à leur naissance, sont noir mat, et terminées de gris clair. Les couvertures inférieures sont marron foncé. Les pieds sont rouges, le bec est bleuâtre. Les dimensions de cet oiseau sont de treize pouces.

La femelle a des teintes plus cendrées, la plaque thoracique vert jaunâtre. Le noir et le cendré de la queue sont nuancés de vert. Quelques taches blanches apparoissent sur le ventre, et les couvertures inférieures sont d'un blanc nuancé de roussâtre et tacheté de vert.

12° Le COLOMBA DE SIÉBOLD (2) habite le Japon, où l'a découvert le voyageur dont il porte le nom. Il habite les bois des montagnes, et porte les noms de *jamo hato* ou pigeon de montagne, et celui d'*awo-hato* ou pigeon vert.

Long de douze pouces six lignes, le mâle a le front et une partie de la face d'un vert jaunâtre. La nuque et les côtés du cou sont d'un vert clair. Le manteau et les flancs sont vert cendré Le dos, le croupion, les quatre pennes du milieu de la queue et les grandes couvertures des ailes, sont d'un vert foncé. Les petites et les moyennes couvertures d'un pourpre cendré. La gorge, le devant du cou et la poitrine sont jaune citron. le milieu du ventre est blanc pur. Les plumes tibiales, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blanc lavé de jaunâtre, à mèches vert foncé.

La femelle n'a pas de pourpre aux ailes; elle est vert foncé en dessus, vert clair sur le cou et la poitrine. Ce colombar a le bec plus grêle et moins renflé que toutes les autres espèces.

13° Le COLOMBAR A QUEUE POINTUE (3) habite l'île de Java. Il est caractérisé par sa queue étagée, dont les deux rectrices du milieu acuminées dépassent d'un pouce les deux pennes qui les avoisinent; et

(1) *Columba calva*, Temm., Pig., pl. 7, Gall. I, 63.

(2) Le *pigeon Waalia*, Bruce, Atlas, pl. 38. Le *colombar à épaulettes violettes*, Levaill., Af., pl. 276 (mâle) et 277 (fem.). *Columba abyssinica*, Lath. Temm., Pig., pl. 8 et 9, et Gall. I, 65. Lesson, Ornith., pl. 80, fig. 1. Vieillot, Gal., pl. 145.

(1) *Columba Cappellei*, Temm., pl. col. 143.

(2) *Columba Sieboldii*, Temm., pl. 569.

(3) *Columba oxyura*, Reinw. Temm., pl. 240.

celles-ci, arrondies, sont plus longues que les suivantes, qui diminuent graduellement de longueur. Le tour de l'œil est nu, violâtre. Les tarses sont rouge de saturne. Le bec, d'abord noir profond, est jaune à sa pointe. Le plumage en entier est vert pré; une écharpe rouille traverse la poitrine. Les ailes ont leurs couvertures vert noir, les rémiges noires. Le bas-ventre est coupé de jaune d'or. Les couvertures inférieures vertes, sont frangées de jaune brillant. Les rectrices, noir mat en dessous, sont largement terminées de blanc gris.

La femelle ressemble au mâle; seulement le vert de son plumage est plus terne, et le jaune du ventre tire au verdâtre. L'un et l'autre ont treize pouces de longueur totale.

VII.

LES PTILINOPES [1], OU LES KURUKURUS.

Ont de grands rapports avec les *colombars*. Leur bec est légèrement renflé : les narines sont médianes, obliquement percées sur le bord extérieur de la membrane qui recouvre les fosses nasales. Les tarses sont courts, robustes, épais, emplumés jusqu'au milieu. Les ailes sont aiguës; la queue est arrondie et flabellée. Toutes les espèces sont des îles indiennes de l'est ou de l'océan Pacifique, et ont entre elles un air de famille qui en constitue une tribu très naturelle.

1° Le TURGRIS [2] est l'espèce la plus anciennement connue de cette tribu. Buffon l'a confondu avec une autre colombe, sous le nom de *turvert*; et puis Daubenton l'a fait représenter dans les enluminures, sous celui de *tourterelle de Batavia* (n° 214). L'occiput est noir profond tranchant sur le gris tendre des parties environnantes. La gorge est jaune, et le corps vert à reflets dorés. Le croupion est jaune, et les couvertures inférieures de la queue sont d'un rouge de sang fort vif. Le turgris, long de huit pouces, habite les grands bois de Java, où il est nommé *jowan-bondol*.

2° Le VRAI TURVERT [3], que Buffon a figuré, enluminure 142, sous le nom de *tourterelle à gorge pourprée d'Amboine*, est vert cuivré, avec du pourpre vif sur le cou, des taches jaunes à l'extrémité des rectrices latérales. Son bec est rouge, et il a huit pouces de longueur. Les tarses sont à demi vêtus.

3° Le JAMBOU [1], connu à Java, à Sumatra, où on le nomme *poonai jambu*, et à Malac, d'où l'a rapporté M. Dussumier, varie singulièrement suivant les âges. Le mâle a le dessus et les côtés de la tête d'un rouge violet, la gorge noire, et la poitrine est marquée d'une large tache rose clair. Le ventre est blanc, le reste du plumage vert. La femelle a le corps, le cou, la poitrine vert, le front, la gorge brunâtre, le ventre blanchâtre. Sa taille est de neuf pouces et demi de longueur. Le bec et les pieds sont rouges; l'iris est jaune.

4° Le BLEU VERDIN [2], que les Papous nomment *manasope*, habite les forêts profondes et encore vierges de la Nouvelle-Guinée. C'est dans les environs du havre Dorery que nous nous en procurâmes plusieurs individus. Leur roucoulement sourd se faisoit entendre fréquemment sur les grands arbres, au milieu des lianes qui les enlacent, et tout indique que l'espèce y est commune.

Cet oiseau a de longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue, huit pouces six lignes; le bec est mince et noir; l'iris d'un rouge brun; les tarses courts, et presque entièrement emplumés; les doigts, garnis d'un rebord membraneux, sont d'un jaune orangé vif, la tête, le croupion, le dessus du corps, des ailes et de la queue, sont d'un vert pré agréable; une large calotte d'un beau bleu indigo couvre l'occiput; des taches bleues allongées occupent le centre des plumes sub-alaires, qui sont bordées d'une ligne étroite jaune; la partie interne et cachée des mêmes plumes est brune; les rémiges sont entièrement brunes, et bordées, à leur portion extérieure, d'une ligne d'un jaune serin; la queue est carrée et rectiligne; les pennes qui la composent, au nombre de quatorze, sont brunes, à extrémité blanche en dessous, d'un vert analogue à celui du dos en dessus, passant au noir au milieu, chacune d'elles se terminant par une tache blanche. Les deux plus extérieures sont brunes, bordées de jaune extérieurement; ainsi que les deux ou trois suivantes. Leur tige est brune. La gorge, jusqu'à moitié du cou, est gris cendré. La poitrine est d'un vert grisâtre. Le ventre et les flancs sont d'abord d'un vert mêlé de quelques

(1) *Ptilinopus*, Swains., Zool. Journ. t. I, p. 473. Alæ mediocres, remigum pinnâ primâ apicem versus contracta, tertiâ quartâque longissimis, rostrum gracile, tarsi plumosi.

(2) *Columba melanocephala*, Linn. Lath. Temm. Gall., pl. 30, et t. I, p. 263. Horsfield, cat., Trans., XIII, 183: *the black-capped pigeon*, Penn. ind., pl. 7.

(3) *C. viridis*, Gm. Lath. *Turtur viridis amboinensis*, Brisson, t. I, p. 152, pl. 15, fig. 2. Colombe à gorge pourprée, Temm., t. I, p. 374 et 473.

(1) *Columba jambos*, L. Lath. Temm., Pig., pl. 27 et 28. Gall. I, 257. Le *jambu*. Maud. Wagl., esp. 28. Raffles, cat. XIII, 316. *Col. jambu*, Gm.

(2) *Columba cyanovirens*, Less. Zool. de la Coq., p. 712, et pl. 42, fig. 1. Man., t. II, p. 169. Viridis, occipite cæruleo, maculis cyaneis super alas, abdomine luteo albido, remigibus brunneis, luteo marginatis, rostro nigro, pedibus aurantiacis.

petites bordures jaunes, puis une large plaque blanc jaunâtre la recouvre, et s'étend de chaque côté en formant une sorte de ceinture. Les plumes qui le vêtent les cuisses sont vertes; celles de l'anus sont blanches et jaune pâle. Les tectrices du dessous de la queue sont jaunes, mélangées de vert.

5° La VERTE (1) est plus petite que la précédente, dont elle est peut-être le jeune âge ou le sexe femelle. Son bec est blanchâtre, ses pieds de couleur orangée. Son plumage est entier d'un vert pré, mêlé de quelques nuances bleues sur les ailes, mais la calotte indigo n'existe point comme chez la précédente. Les autres différences sont : le front cendré comme la gorge; une tache rouge ferrugineux au milieu de la poitrine; des plumes gris blanc sur les grandes couvertures des ailes; l'abdomen uniformément vert, mêlé de jaunâtre. Au reste, la disposition des teintes générales du corps, des ailes et de la queue, ainsi que leurs couvertures inférieures, sont analogues à ce que l'on remarque chez l'espèce précédente. Elle vit à la Nouvelle-Guinée, dans les forêts du havre Dorery.

6° La MONACALE (2) habite l'île de Célèbes. Longue de sept pouces, elle a le front, le sommet de la tête, la région du lorum et le milieu de la poitrine d'un riche azur. Une bande jaune d'or entoure le bleu de l'occiput, et le devant du gosier est de même jaune; le bec est noir; les tarses sont rouge cramoisi. Le plumage est vert foncé; mais le bas-ventre et les couvertures inférieures sont jaunes d'or, et les rémiges secondaires, de même que les grandes couvertures, sont frangées de ce même jaune. Les rectrices, gris cendré sur leurs barbes internes, sont tachées de vert bleuâtre vers l'extrémité des pennes latérales.

7° L'HYOGASTRE (3), autre colombe de l'île Célèbes, a huit pouces de longueur totale. La tête, les joues et le menton sont gris cendré. L'occiput, le cou, tout le dos, la poitrine et les flancs sont d'un vert foncé très brillant. Les ailes et la queue sont d'une teinte verte, un peu plus foncée que celle du dos. Les premières ont quelques unes des grandes couvertures terminées par du cendré pur, et les pennes sont finement lisérées de jaune. Les rectrices ont une tache verdâtre cendré à leur sommet. Le milieu du ventre est pourpre noir. Le bas-ventre et les couvertures inférieures sont jaune d'or. La queue en dessous est noire, terminée de blanc gris. Le bec est gris à sa pointe. Les tarses sont orangés.

8° La NAINE (1) habite les forêts du pourtour de la baie Lobo à la Nouvelle-Guinée. Elle a au plus cinq pouces de longueur. Le bec est pâle; les tarses sont rouge carmin. Son plumage est vert bronzé mat, que relèvent une écharpe gris de lin sur les côtés du thorax, une plaque rouge de sang sur le ventre; le jaune d'or du bas-ventre et des couvertures inférieures de la queue, et le même jaune bordant les plumes vertes des flancs, et toutes les pennes des ailes, les primaires exceptées. Les plumes des tarses sont blanches.

La femelle n'est pas connue.

9° La MIGNONNE (2), ainsi que l'indique son nom, est une des gracieuses espèces du genre, et comme la précédente, elle vient de la baie Lobo à la Nouvelle-Guinée, explorée par les naturalistes Maklot et Muller. Verte sur les parties supérieures du corps, sa tête est pourpre rubis; sa gorge et le devant du cou sont neigeux, les côtés du cou et le thorax gris de perle. Une ceinture gris blanc, relevée d'une seconde pourpre noir, traverse le ventre; celui-ci et les couvertures inférieures sont orangé. Les plumes tibiales sont vertes; la queue, arrondie, est noire en dessous, terminée de blanchâtre; les tarses sont rouge carmin, et le bec est roussâtre.

La femelle ne diffère du mâle que par moins d'éclat dans la nuance pourpre de l'écharpe du ventre, dans la teinte foncée qui le relève, et dans la teinte verdâtre des flancs.

10° La PERLÉE (3) habite les bords de la baie Lobo à la Nouvelle-Guinée. Le nom qu'elle porte lui vient des sortes de perles purpurines semées en trois rangées régulières sur le vert des petites couvertures des ailes. Le manteau, les ailes, le croupion et la queue sont vert noir. Les petites rémiges sont lisérées de jaune. Le dessus de la tête, les joues, la nuque et le derrière du cou sont olive, que relève le blanc neigeux de la gorge et du devant du cou, se prolongeant en collier, lavé de gris sur le derrière de cette partie. Le cou en avant et la poitrine sont fauve orangé; le ventre est lavé de vert, passant au jaunâtre sur la région anale et les couvertures inférieures de la queue. Le bec noir a sa pointe blanche; les tarses sont orangés. Cette jolie colombe a dix pouces de longueur. Le tour des yeux est rouge.

11° Le KURUKURU (4) est le type d'une race dont les variétés méritent le nom d'espèces, et dont toutes ces espèces n'ont été distinguées que dans ces derniers temps. Le kurukuru type vit à Timor, aux îles

(1) *Columba virens*, Less., Ornith. *C. cyanovirens*, femelle? Lesson, Zool. de la Coq., pl. 42, fig. 2, texte, p. 713. C. omninò viridis, fronte et gulo cinereis, maculâ rubrâ pectori, plumis griseis sub alas, axi plumis albo et luteo variegatis, rostro sub albido, et pedibus aurantiacis.

(2) *Columba monacha*, Reinw., Temm., pl. col. 253.

(3) *Columba hyogastra*, Reinw., Temm., pl. col. 252.

(1) *Columba nana*, Temm., pl. col. 565 (mâle).

(2) *Columba pulchella*, Temm., pl. col. 564 (mâle).

(3) *Columba perlata*, Temm., pl. 559 (mâle adulte).

(4) *Columba purpurata*, L., Lath.; Temm. et Gall., t. I, p. 280.

des Amis et de la Société, et dans quelques autres archipels de la mer du Sud. Cette colombe a huit pouces six lignes de longueur; sa queue a quatorze pouces. Le sommet de la tête est d'un beau rouge rosé, encadré d'une bordure jaune; l'occiput, le cou et la poitrine sont gris cendré, nuancé de verdâtre plus foncé sur le derrière du cou. Les parties supérieures du corps sont d'un beau vert lustré, tacheté de vert plus foncé sur les grandes couvertures des ailes, tandis que les moyennes sont frangées de jaune. Les rémiges ont leurs barbes externes vertes, et les internes noires. La queue est terminée par une bande blanche nuancée de vert; le ventre est mélangé de jaune et d'orangé; le bas-ventre et les couvertures inférieures sont jaunes; les tarses sont noirs.

Une variété, rapportée de Timor par Maugé, a la tête rubis, la queue verte, bordée de jaune; la gorge de cette dernière couleur; le thorax gris jaune; le milieu du ventre vineux; le bas-ventre orangé.

Kouroukourou est le nom euphonique de cette colombe à Tongatabou, et Latham dit qu'elle vit principalement de fruits de bananier.

12° Le KURUKURU DES MARIANNES [1], rapportée des îles dont elle conserve le nom par l'expédition Freycinet, a une calotte pourpre vif, encadrée de jaune doré pâle. Les ailes, le dos et le cou sont verts, avec des taches bleues. La gorge est blanchâtre, les joues sont grises, le thorax et le devant du cou gris roux, le milieu du ventre rose vineux, le ventre et les couvertures inférieures de la queue orangée; la queue est blanche en dessous.

Cette colombe habite les îles Mariannes, où MM. Quoy et Gaimard, qui s'expriment à son sujet en ces termes (*Zool. Uranie*, p. 34), la trouvèrent très communément: « Dans nos promenades nous la distinguions sans la voir à ses roucoulements si plaintifs, qu'ils ressembloient à de vrais gémissements. » Les Mariannois la nomment *totot*, et les Papous *manobo*. Elle fait sa principale nourriture du fruit rouge d'une orangine épineuse (*limonia trifoliata*), qu'elle transporte partout, et qu'elle contribue, par ce moyen, à multiplier d'une manière fort incommode.

La description que donne M. Swainson de sa ptilinope regina [2], qu'il supposoit provenir de l'Australie, s'accorde assez avec les individus rapportés des Mariannes par les compagnons de M. de Freycinet; cependant elle s'en éloigne par plusieurs dissemblances trop légères pour autoriser à en faire une espèce distincte.

Le kurukuru des Mariannes se trouve aussi à Timor et dans le nord de la Nouvelle-Hollande.

13° Le FORSTER [1] habite les îles des Amis, surtout l'île de Tonga-Tabou, et même celles de la Société à Ulietéa, suivant Latham. Son plumage est généralement teinté de nuances vertes différentes. Le ventre est traversé par un ceinturon vert très foncé; les ailes n'ont point de bordures jaunes, et le menton lui-même ne présente pas cette dernière couleur. La nature du plumage est soyeuse, et les plumes de la poitrine ont une échancrure à peine marquée. Le sinciput est violet pourpré foncé, sans bande jaune à l'entour; les pieds brun rougeâtre, et le bec est noir.

14° Le KURUKURU D'O-TAÏTI [2] pourroit bien être la belle tourterelle verte dont Bougainville fait mention dans la relation de sa relâche à O-taïti. La taille est un peu plus forte que celle des autres kurukurus, car il a neuf pouces six lignes de longueur totale. La calotte qui revêt la tête est d'un rose très pâle, que circonscrit une raie assez large d'un jaune à peine marqué; le cou en entier, jusqu'aux épaules, et tout le dessous du corps, sont d'un gris de cendres uniforme, teinté de verdâtre sur la poitrine. Le menton, la gorge et le devant du cou passent au blanchâtre. La région anale et les couvertures inférieures de la queue sont jaune vif; le manteau, le dos, le croupion et les ailes sont d'un vert doré, à teintes rousses. Les rémiges sont brunes en dedans. La queue est assez régulièrement rectiligne; chaque rectrice est d'un vert métallique en dehors du rachis, brune en dedans, et terminée par une large raie blanchâtre, bordée de brunâtre. Le bec plombé est blanc à la pointe; il est recouvert pendant la vie de l'oiseau par deux petites caroncules orangées qui surmontent les narines. Les tarses sont orangés.

Nommée *ouba*, cette colombe fréquente les coteaux boisés et les plus déserts de la presqu'île de Matavai, à la Nouvelle-Cythère. Les O-taïtiens se servoient de ses plumes comme objets de parure. Le nom d'*ouba*, que les naturels nous donnèrent pour désigner cet oiseau, se rapporte parfaitement à celui d'*oupa* ou *oupara* que cite Temminck, sur l'autorité de Forster, sans doute (*Gall.*, t. I, p. 285). Nul doute que ce kurukuru ne soit la variété indiquée par Temminck, page 284 de son ouvrage.

(1) *Columba roseicapilla*, Less., Ornith. *C. purpurata*, mus. de Paris. *Ptilinopus purpuratus*, var. *regina*, Swains., Zool. Journ., t. I, p. 476.

(2) Viridis, vertice purpureo roseo margine semi-lunari aureo, fasciâ latâ abdominali aurantiacâ, tegminibus inferioribus flavis, pennis colli rigidis apice furcatis.

(1) *Columba Forsteri*, Desn., Dict. sc. nat., t. XLI, p. 341. *C. porphyracea*, Forster. *C. purpurata*, Lath. Temm., Pig., 35. *Ibid.*, Trans. soc. linn., XIII, 130. *C. porphyra*, Wagier, esp 31. *C. viridissima*, Temm., texte de la colombe à diadème. Pigeons, pl. 34, et Gall. I, 283.

(2) *Columba taïtensis*, Less., Zool. de la Coq., t. I, p. 297.

15° Le KURUKURU A VENTRE JAUNE (1), ou *à diadème*, vit à Célèbes et à Banda, deux des Moluques les plus riches en objets nouveaux d'histoire naturelle et les moins explorées.

Cette gracieuse colombe a le sommet de la tête d'un gris de perle, de nuance douce, encadré d'une bandelette jaune; le menton lui-même est de cette dernière couleur. La nuque et la poitrine sont d'un gris nuancé de verdâtre, et les plumes de cette dernière partie ont une forte échancrure. Sur le milieu du ventre existe aussi une plaque grise, mais tout le reste du dessous du corps est d'un jaune légèrement orangé très brillant. Les cuisses, le dos, les ailes et la queue en dessus sont d'un vert foncé très brillant. De grandes taches blanc verdâtre se dessinent sur la pointe des scapulaires, et les grandes couvertures sont frangées de jaune.

16° La POUKIOPOU (2) habite l'île d'O-taïti, où les insulaires lui donnent le nom qu'on lui a conservé. Ses dimensions sont de neuf pouces et demi. Le sommet de la tête est d'une belle couleur violette ou lilas. Les joues et l'occiput sont vert clair. La nuque et le derrière du cou sont colorés en brun roussâtre. La gorge et le cou, en devant, ont des plumes blanches avec un peu de violet à leur milieu. Le dos est vert, ainsi que la queue; mais celle-ci est lisérée de vert plus clair, et les trois pennes, les plus externes de chaque côté, sont terminées de noir. Les petites couvertures supérieures, ou pli de l'aile, ont une belle tache bleu violacé; les autres plumes des couvertures sont bleues, frangées de vert à leur postérieur, et quelques unes des plus grandes ont un cercle roussâtre entre le bleu et le vert. Une écharpe bleu foncé traverse la poitrine; les plumes des flancs sont vertes, frangées de blanc; le ventre est neigeux.

Les plumes qui recouvrent les tarses sont verdâtres; ceux-ci sont rouges. Le bec est de couleur de corne.

17° La PORPHYRE (3) habite les îles de la Sonde et des Moluques. Sa taille varie de dix à onze pouces, et les deux sexes se ressemblent, avec cette différence que les femelles ont moins d'éclat dans le plumage. La tête, le cou, le haut du dos et la poitrine sont d'un pourpre très vif, plus pâle sur la tête, plus foncé et prenant une teinte de laque sur le cou. Un large collier blanc couvre la poitrine, et une bande plus étroite, souvent nuancée de rose, sépare la couleur pourpre de la nuque, du vert qui règne sur le dos. On aperçoit du noir plus ou moins teint de verdâtre au-dessous du ceinturon blanc. Le milieu du ventre et les flancs sont cendrés ou nuancés, suivant l'âge des individus, de cendré, de vert et de jaunâtre. Une partie de l'abdomen est jaune, et les couvertures du dessous de la queue sont vertes au centre et bordées de jaune pur. Tout le dos, les ailes et les deux pennes du milieu de la queue sont d'un vert foncé; les pennes latérales sont vert bouteille, et terminées de gris verdâtre. Le bec est jaunâtre à sa pointe; les doigts sont rouges.

Les jeunes de l'année ont la tête, le cou, la poitrine et toutes les parties supérieures d'un vert foncé. Les plumes du dos et des ailes ont une teinte plus foncée que chez l'adulte, et sont terminées par un croissant jaune. Le ventre est jaune verdâtre clair. On n'aperçoit aucune trace du collier blanc et des teintes noires que possède l'adulte. Les individus de passage, ou ceux en mue, sont tapissés de plumes pourprées et vertes. Le cercle rose et le collier blanc n'existent que chez les vieux individus.

18° L'ELPHINSTONE (1) provient du pays des Mahrattes, sur le continent de l'Inde; ce qui nous porte à croire qu'elle pourroit bien ne pas appartenir à cette tribu. M. Sykes dit qu'elle a de grands rapports avec le porphyre et certains colombars. Elle a dix pouces trois lignes (angl.) de longueur, sans y comprendre la queue, qui en a cinq et demi. Cette colombe, rare dans son pays, vit dans les forêts des Gnauts; elle est solitaire et se nourrit de fruits. Les deux sexes se ressemblent, et leur vol est très rapide. Brune en dessus, elle est en dessous, sur la tête et le cou, cendrée. L'occiput est noir, et les plumes ont leur extrémité marquée par une gouttelette blanche; le manteau est rubis; le cou, le thorax, sont vert émeraude; le croupion est cendré, à teintes luisantes; les deuxième, troisième, quatrième et cinquième rémiges sont échancrées à leur bord externe; les yeux sont jaune ocreux.

19° La MENTONNIÈRE (2) a été tuée auprès de Manado, dans l'île de Célèbes. C'est une belle espèce, fort grande, car elle a près d'un pied de longueur. La tête, la gorge et la poitrine sont cendrées; une large tache marron occupe le dessous du bec; le dessus du cou est cendré clair. Tout le dos et les ailes sont d'un vert magnifique, passant au vert émeraude sur les pennes secondaires et sur celles de la queue. Les grandes rémiges sont noires à la pointe, verdâtres sur leurs bords externes, tandis que les secondaires sont lisérées de jaune. La première des grandes pennes est la plus courte, falciforme, et finissant

(1) *Columba xanthogaster*, Wagler, esp. 29 (1829). Nouv. esp., Quoy, Bull., t. III, p. 228, en note (1824). *C. purpurata*, Temm., pl. col. 254; et puis *C. diademata*, texte (1836).

(2) *Columba superba*, Temm., Pig., pl. 33.

(3) *Columba porphyrea*, Reinw. in Temm., pl. col. 106. *C. rosea collis*, Wagler, esp. 27. Stephens, t. XIV.

(1) *Ptinilopus Elphinstonii*, Sykes, Proceed., II, 149.

(2) *Columba gularis*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 29, t. I, p. 247. C. capite alboviridi, corpore desuper smaragdino, collo pectoreque griseis, abdomine rufo, gulâ brunneo maculatâ.

brusquement en pointe. Les couvertures inférieures sont verdâtres, et le reste de l'aile est brun. Le ventre est d'un fauve mêlé de gris et de verdâtre. Le dessous de l'abdomen, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux vif. La queue est assez longue, formée de douze pennes arrondies, brunes en dessous et blanches vers leur pointe. Les tarses sont emplumés et de couleur cendrée; les pieds sont rougeâtres et assez forts; le bec est jaune et médiocre. Au croupion et sous les ailes on remarque de longs poils blancs très déliés et rares, indice de vieillesse que semble encore confirmer l'usure des ongles.

20° La VLOUVLOU (1) vit aux îles Sandwich : longue de dix pouces quatre lignes, elle a la tête, le cou, les scapulaires, le dessus de la queue et les flancs d'une gracieuse couleur verte, comme veloutée; la gorge est marquée d'une bande longitudinale blanc pur. Le jaune verdâtre du ventre est séparé du vert de la poitrine par deux lignes étroites, transversales, l'une blanche et l'autre noire. La région anale et les couvertures inférieures de la queue sont jaunes; la queue en dessous est grise; les rémiges grises en dehors dans une partie de leur longueur, sont noirâtres dans le reste. Une bande grise, large, traverse les couvertures des ailes. Le bec est noir, et les doigts sont gris.

Cette colombe présente quelques particularités assez remarquables. Les couvertures des ailes s'étendent jusqu'à l'extrémité des pennes, qui sont courbées en forme de sabre dans les trois quarts de leur longueur, et fortement échancrées à leur pointe.

21° L'ÉRYTHROPTÈRE (2) habite les îles de la mer du Sud. On la trouve aux Nouvelles-Hébrides, et aussi, assure-t-on, dans l'archipel de la Société. Elle a neuf pouces et demi de longueur totale. Le front, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un beau blanc. Un prolongement, aussi blanc, se dessine derrière l'œil, et s'étend jusque sur l'oreille. Le dessus du corps est d'un violet pourpré, changeant et très brillant; les grandes couvertures des ailes et les rémiges sont noires; le ventre est noir, à reflets pourprés; la queue, égale, est grise à son origine, et terminée par une bande noire; les pieds sont orangés, et bec est noir. Quelques individus n'ont pas de blanc sous la gorge et sur la poitrine.

22° La CENDRILLON (3) vit à Timor; elle a quatorze pouces, un plumage sans aucun éclat métallique. La tête, les joues, les côtés du cou, la nuque et le haut du dos sont gris bleuâtre; les ailes, le dos, sont couleur de cendres; les rémiges et les rectrices brun cendré. Le menton, le devant du cou, la poitrine et le ventre sont de couleur lie de vin claire; le bas-ventre, les cuisses, les couvertures du dessous de la queue sont d'un gris jaunâtre terne. Le bec est noir, et les tarses sont bleus : ceux-ci sont presque totalement emplumés, et les doigts sont très épatés.

23° La METALLISÉE (1) appartient peut-être à la section des tourterelles; c'est une colombe de Timor, à plumage ardoisé uniforme, à teintes métalliques et à reflets chatoyants. Les rémiges et les rectrices sont d'un noir mat. Le ton ardoisé des plumes est lustré de vert pourpré et d'opale chatoyante, suivant les reflets de la lumière. Les pattes sont carmin; le bec est rouge, puis jaune à sa pointe. Les narines et le tour des yeux sont vermillon. Sa longueur totale est de quinze pouces. Les tarses semblent être à demi vêtus.

VIII.

LES TURVERTS (2).

Ont le bec allongé, grêle, légèrement convexe à sa pointe. Les fosses nasales, percées en rainure longitudinale, sont recouvertes par une membrane, sous laquelle s'ouvrent, en scissure oblique et au milieu du bec, les narines. Les ailes sont allongées et pointues; la queue est médiocre et légèrement arrondie; les tarses sont assez longs, grêles, scutellés, complétement nus, terminés par des doigts foibles. Le nom de turvert est emprunté à l'espèce la plus anciennement connue.

1° Le TURVERT MALAIS (3), commun à Timor, à la Nouvelle-Guinée, à Sumatra, où les naturels lui donnent les noms de *limou-an* et de *pounai-tanna*, à Java, où on l'appelle *delimu* ou *glimukan*; le turvert semble être répandu sur toutes les terres où la race malaise s'est établie ou s'est avancée. Buffon l'a décrit sous le nom de *turvert*, et l'a figuré sous celui de *tourterelle de Java*, enl. 177.

2° La COLOMBE PAMPUSAN (4) est assez rare à

(1) *Columba holosericea*, Temm., Pig., et Gall., t. I, p. 269.

(2) *Columba erythroptera*, Lath. Temm., Pig., Gall., t. I, p. 273.

(3) *Columba cineracea*, Temm., pl. col. 563.

(1) *Columba metallica*, Temm., pl. col. (mâle).

(1) *Peristera*, Swains., Zool. Journ., t. III, p. 360. Rostrum gracile, subemarginatum. Alæ rotundatæ, remige primâ brevi, abrupté attenuata, secundâ et quintâ feræ æqualibus; tertiâ et quartâ æqualibus longissimis, caudâ rotundatâ, pedes fortes nudi, subelongati, tarsis squamis anterioribus imbricatis, lateralibus nullis.

(3) *Columba javanica*, Lath. Temm., Pig, pl. 26. Horsfield, res in Java, Trans. soc. linn., t. XIII, p. 183. Raffles, cat., *ibid.*, p. 31. Temm., Gall I, 252. *C. cyanocephala*, Gm. *C. cœruleo capilla, ala capilla et indica*, Lath. *C. chrysochlora*, Wagler, esp. 79.

(4) *Columba pampusan*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 30,

Guam, l'une des îles Mariannes. Elle est longue de dix pouces. Son plumage est généralement roux, mais avec des reflets différents. La tête est petite, d'un roux tirant au rougeâtre. Le cou, la poitrine et le ventre sont simplement roux. Les plumes du dos reflètent un brillant métallique un peu verdâtre. Les scapulaires et les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont bordées d'un roux vif. L'extrémité des grandes pennes est brun clair. La queue a douze rectrices. Elle est assez longue, rougeâtre, avec une large ligne noirâtre à l'extrémité. Le bec, long de neuf lignes, est noir, mince, effilé, un peu courbé à la pointe, qui a une teinte cornée. Les jambes sont longues et rousses. Le tarse a un pouce de long.

M. Temminck, par une détestable manie de changer les noms, a figuré l'oiseau, rapporté des Mariannes par MM. Quoy et Gaimard, sous le nom de *colombe Rousseau* (1).

3° La COLOMBE CENDRÉE (2) ou *souris* vit au Brésil, et n'a que sept pouces de longueur; sa queue est légèrement étagée. Le mâle a le front, la gorge, le dessous du cou, la poitrine et le ventre en entier d'un blanc légèrement teint de gris bleu. Le dessus de la tête, le derrière et les côtés du cou, ainsi que le haut du dos, sont d'un gris bleu plus foncé. Le manteau, les couvertures des ailes, le croupion et les deux pennes intermédiaires de la queue, ainsi que l'origine des latérales, sont gris de souris. Les grandes pennes alaires gris brun; les pennes latérales de la queue noires extérieurement dans les trois quarts de leur longueur. Le bec jaune et les pieds rouges.

La femelle a la gorge, le ventre et les flancs blanc nuancé de cendré. La poitrine et les côtés du cou sont brun cendré. Les parties supérieures brun foncé, avec des taches pourpres sur les ailes.

4° La COLOMBE LONGUP (3) est remarquable par l'élégante huppe de plumes déliées qui partent de l'occiput. Elle a été découverte dans les montagnes Bleues de la Nouvelle-Hollande. Longue de douze pouces, elle a la tête, le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un gris cendré. C'est à l'occiput que sont implantées les plumes de la huppe qui se dirigent en arrière. Cette huppe est cendré noirâtre, et les plumes sont effilées. La nuque est cendré vineux. Les plumes du dos et les petites couvertures des ailes sont brun cendré, rayées d'une bande noire à leur extrémité, et terminées de cendré roussâtre. Les grandes couvertures sont terminées par une large plaque vert brillant et métallique, et sont lisérées de blanc pur. Les pennes secondaires sont, ainsi que les rémiges, d'un gris cendré très foncé, mais ces pennes ont une grande tache d'un pourpre brillant, à reflets métalliques, disposée sur leurs barbes externes, aussi lisérées de blanc pur. Les rectrices sont d'un noir lustré, à reflets verts et violets, et sont terminées de blanc. Le bec, fort petit, est noir, et les pieds sont rouges.

5° La COLOMBE A MASQUE BLANC (1) habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. Elle est caractérisée par un masque blanc qui lui enveloppe le front, les joues et la gorge, pendant que le cou, la poitrine et le manteau, ainsi que le croupion, sont d'un brun roux, jouant au pourpre, au vert, ou au bleu d'acier poli, suivant les incidences des rayons lumineux. Le dessous du corps est roux uniforme. Les rémiges sont noirâtres, frangées de gris bleuâtre. La femelle ne diffère du mâle que par ses couleurs moins nettes.

Cette colombe vit exclusivement dans les grands bois. Il est fort difficile de la tuer, parce que, se tenant toujours à terre, on l'aperçoit difficilement à travers le fourré. Lorsqu'on l'a fait même partir, on l'entend souvent s'envoler avec grand bruit sans pouvoir la découvrir, car elle ne se perche guère que sur les branches basses des arbres ou dans les buissons, entre les ramifications desquels elle place son nid, qui est plat, et ne contient jamais que deux œufs blanc fauve.

La COLOMBE A NUQUE VIOLETTE (2) a été rapportée de l'île Saint-Thomas par Maugé. Longue de neuf pouces, cette espèce, qui a de grands rapports de conformation avec la *colombi-galline roux violet*, a en effet toutes les parties supérieures d'un riche pourpre foncé; les grandes rémiges rousses; la nuque revêtue d'une sorte de collier d'un riche violet, à reflets dorés. Le front, la gorge, le ventre, les flancs et les couvertures inférieures sont blanc pur. La poitrine est légèrement nuancée de violet pourpré, à reflets bronzés. Les yeux sont entourés d'un espace dénudé et rouge vermillon. Le bec et les pieds sont rougeâtres.

7° L'OREILLON BLANC (3) vit aux îles Philippines. Un cendré pur couvre le front et le sommet de la tête, et prend une teinte olivâtre sur l'occiput. Une bande noire part de l'angle du bec et s'étend sur les yeux. Quelques plumes d'un blanc éclatant couvrent le méat auditif. Toute la nuque et les côtés du cou ont des reflets verts ou métalliques, très

p. 121. C. corpore rufo, caudâ transversè nigro fasciatâ, rostro nigro, pedibus rufulis.

(1) *Columba xanthonura*, Temm., pl. 190.

(2) *Columba cinerea*, Temm., pl. col. 260 (fem.). Zool. Journ., t. III, p. 360 Gall., t. I, p. 299.

(3) *Columba lophotes*, Temm., pl. col. 142. Trans. soc. linn., t. XIII, p. 10.

(1) *Columba larvata*, Temm., Pig., pl. 31, t. I, p. 266. Levaillant, Afrique, pl. 260.

(2) *Columba violacea*, Temm., Pig., pl. 29; et Gall., t. I, p. 260.

(3) *Columba leucotis*, Temm., pl. 891.

éclatants. Ces couleurs chatoyantes sont nuancées de pourpre métallique. La gorge est rousse ; la poitrine et le ventre sont roux olivâtre, ayant des reflets métallisés. Les ailes et le dos sont d'un olivâtre à légers reflets verts. La queue a des teintes pourprées ; elle a une zone noire presque à son sommet, et est terminée de cendré. Les couvertures inférieures sont gris cendré. Le bec est noir, et les pieds sont rouges. Ses dimensions sont neuf pouces six lignes. On la trouve principalement aux environs de Manille, dans l'île de Luçon.

IX.

LES TOURTERELLES (1).

Forment une petite tribu que caractérisent des formes élancées, sveltes, allongées, un bec mince, peu épais, peu renflé. Les narines sont simples ou recouvertes par une lame cornée, convexe, voûtée. Les ailes sont allongées, subaiguës ; la queue est moyenne, légèrement arrondie, ou presque rectiligne. Les tarses sont longs, grêles, nus, garnis de scutelles en avant. On trouve des tourterelles en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique. La plupart ont des colliers sur la nuque.

§ I.

Espèce européenne.

1° La TOURTERELLE (2), qui vit dans la plupart des bois de l'Europe, a été décrite par Buffon.

§ II.

Espèces africaines.

2° La TOURTERELLE BLONDE (3) ou *rieuse* paroît être répandue à l'état sauvage dans plusieurs parties de l'Afrique méridionale et de l'Asie. Thunberg et Levaillant l'ont rencontrée dans les buissons, où ses ris et ses *hou-hou* l'indiquent aussitôt. Introduite en Europe, elle y est élevée en cage sous le nom de *tourterelle de Barbarie*, et c'est bien à tort que Buffon l'a regardée comme une simple variété de notre tourterelle. On en connoît une variété albine. Son plumage le plus ordinaire est blond, avec un collier noir. Elle est très commune à Java, où on la nomme *puter*, et elle y compte plusieurs variétés. On la retrouve dans l'Inde, dans le pays des Mahrattes (Proced., II, 150), où elle vit en troupes.

3° L'ÉMERAUDINE (1) est encore une de ces espèces pour lesquelles Buffon a commis les plus graves erreurs. Il en a donné une fort mauvaise figure à la pl. 160 des enluminures, bien que Brisson l'ait décrite sous le nom de *tourterelle du Sénégal*, adopté par Buffon. Cette espèce vit en effet dans une grande partie de l'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

4° La TAMBOURETTE (2) du pays des Caffres, imite par son cri, à s'y méprendre, le son d'un tambourin. Vive dans ses allures, de mœurs sauvages, cette tourterelle place son nid sur le sommet des arbres dans les grands bois. Sa taille est de neuf pouces trois lignes. Son plumage est brun terreux en dessus, que relève le blanc du front, un sourcil au-dessus des yeux, et les parties inférieures qui sont uniformément de cette couleur. Quelques grandes taches bleu noir, à reflets verts, se dessinent sur les couvertures alaires. Le croupion est gris brun, traversé de deux bandes plus foncées. La queue est formée de douze rectrices. Les six du milieu sont roux brun ; les latérales, grises à leur naissance, ont du noir à leur sommet, et leur pointe est grise. Les pieds sont jaunes et l'iris est brun.

La femelle diffère du mâle par le blanc sale des parties inférieures.

5° La PEINTE (3) a la queue longue, foiblement arrondie, et les ailes atteignent le milieu de leur longueur. On voit sur les côtés du cou quelques plumes échancrées dans leur milieu. La tête, la gorge et la nuque sont gris cendré. La partie inférieure du cou, la poitrine et le ventre sont d'un vineux clair. Les plumes échancrées sont noires et terminées de vineux. Le dos, le croupion et les flancs sont gris. Le ventre est blanchâtre. Ses ailes sont brun cendré. Les rectrices latérales sont terminées de cendré. Le bec et les pieds sont plombés. Cet oiseau a de longueur totale de onze à douze pouces.

Cette tourterelle fréquente à certaines époques de l'année les îles de France et de Bourbon, où elle est de passage ; M. Delalande l'a trouvée à Madagascar. M. Temminck en a vu des dépouilles envoyées des côtes orientales de l'Inde, mais cela n'est pas une raison pour la croire de ce pays.

(1) *Turtur.*

(2) *Columba turtur*, L. Temm. Pig., pl. 42, et t. I, p. 305, enl. 394.

(3) *C. risoria.* L. Lath. Temm., Pig., pl. 41, et Gall. I, 323. La tourterelle blonde à collier, Levaill., Afriq., pl. 268. Horsfield, col., res., Trans. XIII, 183. Enl. 161 et 244.

(1) *Columba afra*, L. Temm., Pig., pl. 37, et Gallin. I, 291. Briss., Ornith., pl. 10, fig. 1. L'émeraudine, Levaill., Afriq., pl. 271. *C. chalcospilos*, Wagler, esp. 83.

(2) *C. tympanistria*, Temm., Pig., pl. 36. Gall. I, 287. Levaillant, Afriq., pl. 272.

(3) *C. picturata*, Temm., Pig., I, p. 315. pl. col. 242. *C. picturata* et *Dufrenii*, Shaw, gén. Zool. III, 85.

6° La TOURTERELLE MAILLÉE [1] paroît répandue dans une grande partie de l'Afrique et de l'Asie. Delalande et Levaillant l'ont trouvée au Cap, Olivier en Perse, Savigny en Égypte, et Sonnerat dans l'Inde, aux environs de Surate.

Cet oiseau a dix pouces de longueur. Ses ailes pliées atteignent le milieu de la queue. La tête et le cou sont d'un rose vineux. Les plumes du thorax, profondément échancrées, sont d'un roussâtre varié de lignes noires, simulant des mailles. Le dos est brun, mélangé de roussâtre. Les pennes moyennes des ailes sont cendrées, les primaires noirâtres; le ventre est vineux, et les couvertures inférieures blanc pur. Les rectrices sont noirâtres et blanchâtres dans le reste de leur étendue, celles du milieu exceptées, qui sont brun cendré. Les pieds sont rouge clair et les yeux orangés. La femelle, un peu plus petite que le mâle, a les teintes moins vives Cette espèce niche sur les arbres, et roucoule comme les tourterelles.

§ III.

Tourterelles asiatiques.

7° La TIGRÉE [2], ou *à nuque perlée*, paroît être répandue dans les îles de la Sonde et les Moluques, et sur le continent indien. C'est la *dero* ou *derkuku* des Javanais, et la *surat turtle* des Anglois établis aux Indes. Le colonel Sykes l'a rencontrée communément dans le pays des Mahrattes, où elle vit dans les bois des Ghauts. Sa queue est composée de rectrices légèrement atténuées à leur sommet. Sa taille est de dix pouces six lignes de longueur. Le haut de la tête est d'un gris vineux. La gorge est blanchâtre, lavé de rosâtre sur le devant du cou. La poitrine est d'un vineux clair. La nuque est couverte de plumes échancrées, disposées en un demi-collier noir, parsemé de taches quadrangulaires blanches dans le haut, et de taches semblables, mais de teinte terreuse, dans le bas. Le haut du dos est gris brun, mais chaque plume est terminée de jaune d'ocre. Les grandes couvertures sont gris brun, les petites gris de cendre. Les rémiges sont noirâtres, frangées de grisâtre. Les pennes moyennes, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, et les pennes moyennes de celle-ci, sont gris brun. Les autres rectrices sont grises à leur base, puis rayées d'une bande noirâtre transversale dans leur milieu, et les trois latérales de chaque côté sont terminées de blanc. En dessous, la queue est noire dans les trois quarts de son étendue, puis blanche. Le ventre et les couvertures inférieures sont blanc pur. Les flancs semblent lavés de gris et de vineux. Le bec est noir, les yeux sont rouges, les pieds sont jaunes.

8° La COLOMBE TERRESTRE [1] habite le Bengale, le pays des Mahrattes, les îles Philippines, et quelques autres points de l'Asie. Le mâle a le sommet de la tête, les joues et la nuque d'une belle couleur cendré bleuâtre. Un demi-collier noir, assez large et sans aucun indice de taches blanches, couvre la partie cervicale. Le dos, en haut, les scapulaires et les couvertures des ailes ont une couleur lie de vin. Le devant du cou, la poitrine et le ventre, sont de même couleur, mais avec des teintes moins foncées. Les flancs, le dos et le croupion sont d'un cendré bleuâtre; l'abdomen est cendré blanchâtre. La queue est grise en dessus, noire en dessous jusqu'aux deux tiers, a le reste de sa longueur blanchâtre. La rectrice la plus externe est blanche au sommet.

La femelle a un collier comme le mâle. Sa tête et les grandes couvertures sont d'un cendré pur; le reste du plumage brun cendré, le bas-ventre et les flancs sont blanc pur. Le bec est noir; les tarses sont rouges.

Cette tourterelle a de huit pouces six lignes à neuf pouces. On ignore ses mœurs.

9° La TOURTERELLE A DOUBLE COLLIER [2] vit au Sénégal, au cap de Bonne-Espérance, de même qu'à Java et à Sumatra. Dans la première de ces îles on la nomme *puter-genni*. Elle a de longueur onze pouces. La tête est grise cendrée. Le cou, la poitrine et le ventre sont de couleur vineuse. Deux colliers se dessinent sur la nuque. Le premier est blanc pur, le deuxième est noir. Le dos, les scapulaires et les moyennes couvertures sont gris tendre. Les petites couvertures sont bleu plombé. Les rémiges sont grises, et les rectrices externes noires se terminent de blanchâtre. Le ventre est blanc, le bec noir, et les pieds sont rouges.

Maugé a rapporté cette tourterelle de Java, où le docteur Horsfield l'a rencontrée également.

10° La TOURTERELLE DE DUSSUMIER [3] a été rapportée de Manille par un voyageur dont elle porte le nom. Elle a onze pouces quatre à six lignes de longueur totale. Son collier est composé de plumes

(1) *Columba senegalensis*, Gm. Lath. *Turture gutture maculato*, Briss., pl. 8, fig. 3. La *tourterelle grise de Surate*, Sonn., It., p. 180, t. II. La *colombe maillée*, Levaill., pl. 270. *C. cambayensis*, Temm, pl. 45 et I, 329. Egypte, pl. 13, fig. 7. *C. egyptiaca*, Licht., Cat.

(2) *C. tigrina*, Temm., Pig., pl. 43. Gall., I, 317. Proceed., II, 150. Horsf., Trans., XIII, 183. La *tourterelle grise de la Chine*, Sonner., It., pl. 102. *C. suratensis*, auct. *C. risoria*, var. Lath.

(1) *Columba humilis*, Temm., pl. 258 et 259 (mâle et fem.). Proceed., II, 150. Wagl., esp. 95.

(2) *C. bitorquata*, Temm., Pig., pl. 40, t. I, p. 301. Horsfield, Trans., XIII, 183.

(3) *C. Dussumieri*, Temm., pl. col., 188. Wagl., esp. 99.

comme gaufrées, et cette espèce est la seule qui présente cette particularité. Un cendré plus ou moins nuancé de vineux couvre la tête et les joues. Cette dernière teinte est plus foncée sur la nuque, sur le devant du cou et à la poitrine; sur le ventre et sur les flancs ce rose vineux passe au blanchâtre. Les plumes du collier sont d'un cendré noirâtre, que termine une zone vert foncé métallisé. Le dos, les scapulaires et les grandes couvertures des ailes sont gris brun cendré. La queue, foncée, a sa rectrice externe noire et frangée de blanc pur. Le bec est brun et les pieds sont rouges.

11° La mina (1) représente notre tourterelle d'Europe, avec laquelle elle peut être prise, au dire du lieutenant-colonel Sykes, qui l'a observée dans le Dukhun ou le pays des Mahrattes, où elle porte le nom de *hhulgah*. Elle a la tête, le cou, le dos et le thorax d'un rose vineux, plus clair sur le ventre. La région anale et les couvertures inférieures de la queue sont blanc pur. Le dos et le croupion sont ardoisés. Les couvertures du dessus de la queue sont d'un rose vineux à leur sommet. Les scapulaires et les couvertures des ailes sont noirs, largement bordés de marron. Les rémiges et la queue sont brun noirâtre, et les pennes de celle-ci sont également marron sur leurs bords. Les couvertures inférieures des ailes sont cendrées. Le cou, de chaque côté, est maculé de noir, et les plumes se trouvent bordées à leur sommet de bleuâtre très clair. La femelle est d'un vineux moins foncé, elle a les couvertures inférieures de la queue cendrées, et les quatre rectrices moyennes de la queue terminées de blanc. L'iris est orangé. Le bec et les pieds sont jaunes. Cet oiseau a treize pouces anglois de longueur totale. Elle vit en troupes dans les forêts des Ghauts. Elle a, comme les ptilinopes, les deuxième et troisième rémiges rétrécies.

12° La MULLÉRIÈNE (2) a été découverte à la Nouvelle-Guinée par le voyageur Muller, qui la rencontra sur les bords de la rivière Dourga. Une calotte purpurine couvre la tête, et se trouve sur l'occiput encadrée par un trait blanc qui se prolonge de la gorge en dessous de l'œil, qui sont de cette couleur. Un large collier noir découpé sur la gorge entoure le cou. Sur la nuque jusqu'au dos règnent des reflets grenats. Le dos et l'aile entière sont gris de cendre. Les parties inférieures sont nuancées de teintes purpurines. La queue est de moyenne longueur et égale. Elle est cendrée brunâtre, mais coupée par le milieu par une large bande blanchâtre. Les pieds sont rouges, le bec est noir.

13° La GLAPISSANTE (3) vit au Japon, et pourroit être prise au premier aspect pour une simple variété de la tourterelle d'Europe. Les différences principales entre ces deux espèces voisines sont que la tourterelle glapissante a la queue plus courte et les ailes plus longues, ce qui lui donne une forme un peu différente. Cette queue, dit M. Temminck, n'a pas de blanc comme cela a lieu à l'espèce de France. Le bout des pennes, et le fond extérieur de la rectrice latérale est cendré bleuâtre, de même que les couvertures inférieures de la queue. Le ventre est nuancé d'une teinte lie de vin : les flancs et le croupion sont d'un bleu cendré assez vif. La poitrine et le dos sont de couleur de terre, et la gorge est isabelle. Elle a de longueur totale douze pouces.

Les Japonois élèvent cette tourterelle en cage, et la nomment *tsutsi-harai hato* ou pigeon couleur de terre.

14° La BLEUE (1) habite, dit-on, le Bengale. Elle est longue de neuf pouces, et d'un riche azur sur le corps, tandis que les joues et la gorge sont d'un blanc pur, le devant du cou et la poitrine d'un brun fauve nuancé de vineux. Un cercle nu entoure les yeux, il est rouge comme les pieds.

15° La TOURTERELLE DE BANTAM (2) a été décrite par Buffon sous le nom de *tourterelle rayée des Indes*, et figurée par Edwards, pl. 16. C'est la *petite tourterelle de Quéda* de Sonnerat, dans son Voyage aux Indes (t. II, p. 177). Elle est commune dans toutes les îles de la Sonde et des Moluques. A Java on la nomme *berkutut*, et à Sumatra *katitiran*. Dans cette dernière localité on en connoît quelques variété de taille. Ses proportions les plus ordinaires sont de sept pouces à huit. Son bec est noir, son plumage cendré en dessus, avec des taches lunulées brunes sur le dos et sur les ailes. Le cou et la poitrine rayés sur les côtés. Le blanc et le thorax d'un blanc vineux.

Cette espèce se tient dans les forêts de palmiers. Ses habitudes sont mélancoliques et solitaires.

§ IV.

Tourterelles américaines.

16° La GEOFFROY (3) vit au Brésil. Elle a le plumage blanchâtre, relevé sur les épaules par cinq ou six taches violettes luisantes, à reflets verts, et par sept ou huit taches couleur tabac d'Espagne sur l'extrémité de ces mêmes ailes, qui sont noirâtres. Son bec est noir; les pieds sont rouges.

(1) *Columba meena*, Sykes, Proceed., II, 149.
(2) *C. Mulleri*, Temm., pl. 566 (mâle adulte).
(3) *C. gelastis*, Temm., pl. col., 550.

(1) *Columba cærulea*, Temm., Gall., I, 290.
(2) *C. bantamensis*, Sparm., Mus. Carlson., pl. 67. Raffles, Trans., XIII, 319. Horsfield, *ibid.*, 183. *C. malaccensis*, Temm., pl. 47, et Gall., t. I, p. 339. *C. striata*, Wagl., esp. 106. *Turtur indicus striatus*, Briss. *C. Malaccensis*, *Bantamensis* et *striata*, Latham, Indes.
(3) *Columba Geoffroyii*, Temm., Pig., pl. 37, et t. I, p. 297, 476.

17° La JASEUSE (1) vit dans les forêts du Brésil, qu'elle fait retentir de son roucoulement doux et sonore, agréablement modulé sur quatre tons que les Portugois expriment dans leur langue par les syllabes *hum-so-fico*. On la nomme dans sa patrie *palumba margosa*, à cause de l'amertume de sa chair. Sa taille est longue de douze pouces huit lignes. Son plumage est gris foncé, mais avec du roussâtre au front, du violâtre sur les joues, du gris pourpré sur la tête, le cou et la poitrine, du verdâtre sur les petites couvertures des ailes, du bleu ardoisé clair sur le bas-ventre. La nuque est recouverte de plumes échancrées, marquées de deux petits ovales d'un riche violet, formant par leur ensemble une plaque émaillée. Les tarses sont grêles, foibles et rouges.

18° La VINEUSE (2) habite la Guyane. Elle a dix pouces de longueur totale, le bec noir, les pieds rouges. Son plumage sur la tête, le cou et les parties inférieures est d'un rose vineux pourpré. Les ailes, le dos et la queue sont d'un fauve noirâtre.

19° La SYLVESTRE (3) a été décrite par d'Azara sous le nom de *pigeon sauvage*. Elle niche pendant l'été dans les grands arbres de la lisière des forêts au Paraguay, et paroît se réfugier au Chili pendant l'autre portion de l'année, car sans doute c'est d'elle que parle Molina sous le nom de *colombe à ailes noires* (4). Sa taille est de douze pouces. Son bec est très noir, et le pourtour des yeux est cendré, encadré de rouge grenat. Sa queue est arrondie. La tête, le cou et les épaules sont d'un rouge violet. L'occiput est teinté de roux violâtre, à reflets dorés. Le dos et les parties inférieures sont d'un bleu lavé de roussâtre. Les ailes et la queue sont noires, mais les pennes de celle-ci, au nombre de douze, sont terminées de blanc.

20° La ROUSSETTE (5) vit à Cayenne. Elle a onze pouces six lignes de longueur totale. Le bec de couleur grise et les pieds colorés en rouge. Son plumage est violet, la gorge, les rémiges et les rectrices exceptées, qui sont grises; tandis que le bas du dos est d'un gris lavé de bleuâtre. Le mâle a les plumes de l'occiput d'un vert brillant. Les femelles ont les teintes moins vives. Commune à la Guyane française. On dit que cette espèce se rencontre encore aux îles de Cuba, de Saint-Domingue et de la Jamaïque.

21° La BRUNETTE (1) représente la roussette au Brésil. On la trouve à Bahia, et les différences qu'elle présente avec la suivante sont : un bec plus court; des proportions entre la longueur des ailes et de la queue différentes; le croupion et les rectrices unicolores.

Cette espèce a le plumage coloré en vineux. Les ailes, le dos, le croupion et la queue sont fauve brunâtre, lavé d'olivâtre; le menton est blanchâtre, le bas-ventre cendré; la queue allongée et arrondie; les ailes courtes, atteignant à peine la moitié de la queue. Le mâle a les scapulaires moyennes couvertes de taches violettes remarquables. Sa longueur est de douze pouces et demi.

22° L'AURICULÉE (2) est commune aux environs de Buénos-Ayres et dans quelques autres points du Paraguay, et on la retrouve à la Martinique : elle vit en troupes d'une cinquantaine d'individus, ou parfois en familles isolées ou même par couples, qui se perchent sur les moyennes branches des grands arbres. Son plumage est brun roussâtre, que relève un collier d'un violet doré. Les ailes sont tachetées de noir. La gorge est blanche, et les parties inférieures sont cendrées. Les deux rectrices intermédiaires sont brunes, les autres sont terminées de noir et ont leur extrémité blanche. Le mâle a sous les oreilles des plumes bleues chatoyantes en or. On en connoît une variété qui a des taches bleues sur les ailes.

Cette colombe a de huit à neuf pouces de longueur; les orbites bleus, le bec noir, les pieds rouges, et quatorze rectrices à la queue.

23° La DOMINICAINE (3) que Buffon a figurée, enlum. 487, sous le nom de *tourterelle de Saint-Domingue*, habite l'île de Saint-Domingue. Elle a onze pouces de longueur, le bec noir et les pieds rouges. Sa queue est cunéiforme, et déjà établit le passage des tourterelles aux colombi-turtures. Son plumage est gris, avec le sommet de la tête blanc, des taches sur le crâne, un sourcil et un collier noirs. La poitrine est teintée de vineux.

24° La BRUYANTE (4) habite le Brésil, sur les bords de la rivière des Amazones, et lorsqu'elle vole elle bat les ailes avec bruit. Son bec est noir, ses pieds sont rouges. Sa queue est assez longue, formée de

(1) *Columba locutrix*, Wied, *ib.*, t. II, p. 392. Temm., pl. col. 166. *C. plumbea*, Vieill.

(2) *C. vinacea*, Temm., pl. 41, Gall., I, 303. *C. bicolor*, Vieill.

(3) *C. Sylvestris*, Vieill. Nouv. Dict. XXVI, 366. Wagler, esp. 54. *C. melanoptera*, Lath. Temm., t. I, p. 359. Azara, pax., 319.

(4) Molina, Chili, p. 324. *Caudâ cuneatâ; corpore cærulescente, remigibus nigris.*

(5) *C. Rufina*, Temm., Gall., t. I, p. 245. Le *pigeon ramier de Cayenne*, Bonnat., Encycl., p. 234, esp. 8.

(1) *Columba infuscata*, Licht., Cat., n. 682, p. 66. Wagler, esp. 65.

(2) *C. aurita*, Remm., pl. 24 (mâle), 25 *bis* (jeune). Gall., t. I. p. 247. Azara, pax. 322. *C. leucoptera*, L. Gm. *C. indica*, Briss. *C. martinica*, Lath.

(3) *C. dominicensis*, Lath. Temm., Pig., pl. 51, p. 361 du t. I des Gall. *C. annulata*, Wagler.

(4) *C. strepitans*, Spix, Braz., pl. 75, fig. 1. Wagler, esp. 109.

douze rectrices. Le pourtour de l'œil est dénudé. Le front, les joues et les parties inférieures sont blanches, légèrement lavées de rose sur la poitrine. Les petites couvertures sont striées en long de noir violâtre; les grandes couvertures sont blanches, frangées de brun. Les parties supérieures sont cendrées. Les rémiges sont noirâtres, et les rectrices sont blanches, les deux du milieu exceptées, qui sont grises, et les deux suivantes, dont le blanc est lui-même lavé de gris.

25° La COLOMBE A MOUSTACHES BLANCHES (1) habite l'Amérique méridionale, et a onze pouces et demi de longueur totale. Elle a le bec et les pieds rouges. La gorge et un sourcil au-dessus des yeux sont blancs; l'occiput et le devant du cou sont verts, à reflets violets irisés; la poitrine et le ventre rose vineux; le dos et les tectrices alaires bruns, avec les rémiges rousses.

26° La COLOMBE BOLIVIENNE (2), dont le nom indique la patrie, habite les hautes montagnes. Elle se distingue par sa couleur générale isabelle vineuse, moins foncée en dessous qu'en dessus et sur la tête. Ses ailes et sa queue passent au brun noir. Les couvertures inférieures sont brunes Le fouet de l'aile et le menton sont blancs. Le bec et les pieds sont bruns. Elle a sept pouces cinq lignes de longueur.

X.

LES COLOMBI-TURTURES (3).

Se distinguent de toutes les autres tribus de colombes par leur queue fort longue, cunéiforme ou flabellée, composée de rectrices très étagées entre elles. Leur bec est mince, droit, renflé à l'extrémité. Les fosses nasales sont revêtues d'une membrane, et à leur milieu les narines s'ouvrent en travers. Les tarses sont courts, foibles, et garnis en avant de scutelles.

§ I.

Espèces américaines.

1° La COLOMBE VOYAGEUSE (4) a été mentionnée par Buffon sous le nom de *pigeon de passage*, et sa femelle, regardée comme espèce, est figurée, pl. 176 des enluminures, sous le nom de *tourterelle du Canada*. Cette colombe, à plumage cendré, à occiput vert doré brillant, a des taches ovalaires sur le milieu de l'aile, la poitrine rousse et le ventre blanc. La femelle est grise en dessus, blanchâtre en dessous, et la poitrine blanche jaunâtre. Sa taille est longue de seize pouces. Le bec est noir, le pourtour des yeux et les pieds rouges, le cou gris cendré, à reflets cuivrés. La queue est de la longueur du corps, et les deux rectrices moyennes sont noires, tandis que les autres grises cendrées, sont tachetées de noir, et blanches à leur sommet.

Comme dans le nord de l'Amérique, cet oiseau est célèbre par les ressources qu'il fournit aux contrées qu'il fréquente, M. Audubon (1) s'exprime à peu près en ces termes à son sujet : « Cette colombe est remarquable par les particularités de ses mœurs et par le nombre prodigieux des individus qu'on rencontre, traversant par grandes bandes les vastes espaces de l'Amérique du Nord. Son vol, très soutenu et très rapide, et sa vue excellente, lui donnent les moyens de se transporter promptement à de grandes distances pour trouver sa nourriture. A l'époque de la migration, qui dépend, non pas de la température, mais bien de la nécessité d'avoir des vivres, on les voit se succéder dans les airs par troupes pressées et innombrables, qui, littéralement parlant, obscurcissent le jour, et produisent dans l'air un bruissement continuel par les battements répétés de leurs ailes. » M. Audubon en a vu d'immenses légions sur les rives de l'Ohio, dont les évolutions présentoient un rare coup d'œil. Lorsqu'un faucon poursuit l'arrière-garde, on voit ces colombes se serrer en phalange compacte, qui s'élève, s'abaisse et tourbillonne dans les airs avec vélocité pour fuir l'ennemi. Les colons américains en tuent des millions dans les endroits où ils passent, et plus encore dans les lieux de halte nocturne, qui sont assez communément des bois de haute futaie. M. Audubon a assisté à ces chasses de nuit, et il déclare *avoir vu* des arbres de deux pieds de diamètre rompus à peu de distance de leur base par le poids des pigeons qui les surchargeoient en se suspendant aux branches comme des essaims d'abeilles. Le sol étoit assez uniformément couvert d'une couche de leurs excréments épaisse de plusieurs pouces. Les pigeons arrivoient se percher par milliers d'individus, et, malgré le carnage qu'on en faisoit, il en arrivoit toujours davantage. Des fermiers viennent de plus de dix milles de distance avec leurs voitures, leurs chevaux, des fusils, des munitions et des centaines de porcs. On engraisse ces derniers avec les débris de pigeons, dont les chairs sont salées, comme pro-

(1) *Columba mystacea*, Temm., Pig., pl. 56, et t. I, p. 275. Wagl., esp. 66.

(2) *C. boliviana*, Orbigny. Favorite, pl. 75.

(3) *Macrourœ*, Lath. *Ectopistes*, Swains. *Columbina*, Spix.

(4) *Columba migratoria* (mâle), et *canadensis* (fem.), Lath. Catesby, pl. 23. Wilson, Am. ornith., pl. 44, fig. 1. Temm., Pig., pl. 48 et 49; et Gall., t. I, p. 346.

(1) Edinb., Journ. of science, n. 12, p. 257 (avril 1827). Bull., t. XII. p. 125.

visions. La chasse terminée, les loups, les renards, les ours, les opposums, les aigles, les vautours, viennent encore butiner au milieu de ces amas de débris.

La colombe voyageuse place son nid dans les forêts de haute futaie, et il est des arbres qui reçoivent un nid sur chacune de leurs branches : il est formé de quelques rameaux desséchés, c oisés en différents sens, et supportés par les fourches des branches. La femelle y pond deux œufs blancs, qu'elle couve avec soin, et pendant qu'elle remplit ces fonctions, le mâle pourvoit à sa nourriture avec la plus tendre sollicitude.

2° La COLOMBE de la CAROLINE (1), également du nord de l'Amérique, a été décrite par Buffon sous le nom de *tourte* ou *tourterelle de la Caroline*, enluminure 175 (femelle). Cet oiseau habite l'État de New-York, la Caroline du Sud, les îles Caraïbes, et Porto-Rico notamment, aussi bien que le Brésil.

3° La COLOMBE ZÉNAÏDE (2) habite la Floride; son plumage est roux cendré, vineux en dessous. Le pourtour des yeux est bleu. En avant des oreilles existe une tache améthyste. Sa queue est courte, égale, formée de douze rectrices barrées de noir, mais les trois plus extérieures de chaque côté terminées de gris. Cette espèce ressemble beaucoup à la colombe précédente.

4° La COLOMBE ÉCAILLÉE (3) a été rencontrée dans la province de Bahia, au Brésil. Elle paroît être le *picui pinima* de Marcgrave (*Hist. bras.*, 204). Elle est longue de sept pouces et demi, avec le bec noir, les pieds rouges, quatorze pennes à la queue. Tout le plumage semble couvert d'écailles noires, chaque plume se trouvant terminée par une bande plus ou moins large de cette couleur. La coloration générale est un gris vineux plus ou moins clair. Le dessus du corps est gris brun terreux.

5° La COLOMBE TOURTELINE (4) vit dans la province de Goyas, au Brésil. Son front est cendré. Le devant du cou et la poitrine sont lie de vin clair. La gorge et le ventre sont blanchâtres. Les parties supérieures, d'un brun noisette, sont marquées sur les pennes secondaires de trois ou quatre taches violet foncé, et de trois taches blanches, toutes encadrées de roux clair. Les rectrices latérales sont noires à sommet blanc. Les tarses sont jaunes. Elle a six pouces de longueur.

6° La COLOMBE MÉLANOPTÈRE (1) habite au Paraguay et au Chili. Elle a douze pouces de long, le bec noir et douze pennes à la queue, qui est cunéiforme. L'occiput est roussâtre, à reflets pourprés et dorés. Le dos et les parties inférieures sont d'un bleu roussâtre; les ailes et la queue sont noires, mais celle-ci est terminée de blanc.

§ II.

Espèces africaines.

7° La TOURTELETTE (2) a été figurée dans son état adulte sous le nom de *tourterelle à cravate noire du cap de Bonne-Espérance* (enlum. 140). Le jeune mâle est représenté par M. Temminck, et Levaillant a donné les deux sexes et le jeune.

§ III.

Espèces asiatiques.

8° La COLOMBE TOUROCCO (3) a été décrite par Buffon sous le nom de *tourterelle à large queue* ou *tourocco*, comme provenant du Sénégal Elle est figurée enlum. 529, et vit dans l'île de Ceylan.

9° La *tourterelle d'Amboine*, ou PHASIANELLE (4), a été très imparfaitement décrite par Buffon sous le premier nom. M. Temminck l'a nommée *phasianelle* en figurant le mâle adulte, par rapport à la forme allongée de sa queue. Cette espèce paroît être répandue sur toutes les terres de la Malaisie; on l'a rencontrée dans les îles de la Sonde, des Moluques, des Philippines, de la Nouvelle-Guinée, jusqu'au nord de la Nouvelle-Hollande. M. Dussumier rapporte que la phasianelle est commune dans les environs de Manille, où elle s'accouple au mois de février. Sa nourriture ordinaire consiste en piments très forts, qu'elle avale entiers. Sa chair est noire, mais délicate.

A Java, cette colombe est appelée *derkuku-sopa*. Elle est longue de quatorze à quinze pouces. D'un roux-brun émaillé de roux clair sur le corps et la

(1) *Columba carolinensis*, L. Lath. *C. marginata*, L. Lath. Temm., pl. 50 (mâle). Gall., t. I. p. 355 et 488. *Turtur americanus*, Brisson. t. I, p. 101.

(2) *C. zenaïda*, Ch. Bonap. Journ. of the Ac. of Philad., t. V, p. 28 (1825). Bull., t. X, p. 400. Zool. Journ., t. III, p. 53.

(3) *C. squamosa*, Temm., Pig., pl. 59. Gall. t. I, pl. 336.

(4) *Columbina campestris*, Spix, av. Bras., pl. 75, fig. 2. Wagl., esp. 110. *C. venusta*, Temm., pl. col. 341, fig. 1.

(1) *Columba melanoptera*, Molina, Chili, p. 308. Gm. Lath. Le *pigeon sauvage*, d'Azara, Voy. l. IV, p. 129. Temm., Gall., t. I, p. 359 et 489.

(2) *C. capensis*, L. Temm., Pig., pl. 53. Gall., t. I, p. 366. Enl. 140. Temm., pl. col. 341, fig. 2. La *tourterelle à cravate noire*, Levaill., Afriq., pl. 273 (mâle), 274 (fem.), et 275 (jeune mâle).

(3) *Columba macroura*, L. Lath. Temm., Gall., t. I, 344 et 486.

(4) *Turtur amboinensis*, Briss., t. I, p. 127, pl. 9, fig. 3, *columba amboinensis*. L. Gm. Lath. Horsf., XIII, 183. Raffles, XIII, 318. *C. phasianella*, Temm., pl. col. 100, et Trans. soc. linn., t. XIII, p. 129 (jeune) Wagler, esp. 36.

queue; du violet est répandu sur le derrière du cou, un rouge saturné sur la tête et les parties inférieures. La gorge est d'un blanc mat, en bandelette verticale. Le bec est jaune à sa base et noir à la pointe. Les pieds sont orangés.

10° L'ONCHALL [1] a été confondue avec l'espèce précédente par M. Temminck, qui l'a décrite comme étant le jeune âge de la phasianelle. M. Wagler l'a regardée comme une espèce distincte dont il a vu des individus de divers âges tués par le docteur Kollmann, et qui provenoient de Java, où l'oiseau porte le nom de *burong-unchall*. Semblable par les formes du corps de la queue à la phasianelle, l'onchall en diffère cependant par son bec plus grêle, d'une seule couleur, c'est-à-dire brun; par la nudité du pourtour des yeux; sa longueur, qui ne dépasse pas douze pouces et demi. Les plumes du thorax sont vineuses glacées d'un gris d'argent, à reflets d'or vert sous certains effets de la lumière. Les rémiges sont uniformément noires. Les deux rectrices les plus externes sont blanches au sommet, et largement rayées de noir sur le rebord blanc Le jeune a le plumage couleur d'ocre en devant, et chaque plume est largement cerlée de brun.

11° La COLOMBE MULTIRAIES [2] rappelle complétement la phasianelle par ses formes; mais elle s'en distingue aisément par les barres nombreuses qui couvrent son plumage sur le corps. Commune à Java et à Sumatra, cette espèce est longue de quatorze pouces. Sa face est roussâtre vineux. Le sommet de la tête et le manteau sont d'un riche vert métallique à reflets irisés et d'un riche pourpre. Ces reflets, moins intenses, apparoissent encore sur la gorge et sur la poitrine, que traversent des bandelettes noires. Un gris pourpré strié règne sur les flancs; une teinte isabelle colore le menton et le ventre. Les couvertures inférieures sont rousses. Les parties supérieures du dos et de la queue sont rouge de brique, rayées de noir. Les rectrices latérales, d'abord cendrées, puis noires, sont terminées de gris bleuâtre. Les pieds sont rouges et le bec est noir. La femelle et les jeunes sont régulièrement bariolés en dessus de bandelettes égales, alternativement noires et roussâtres.

Cette colombe multiraies, dont l'espèce qui suit semble être un représentant fidèle, a aussi avec elle des mœurs et une patrie communes. Elle vit le plus ordinairement par paires sur les crêtes des hauts rochers, dans les bois, d'où elle se jette dans les plantations de poivriers, qu'elle ravage en mangeant les graines encore vertes. Elle aime encore beaucoup le graines du poivre bétel, et diverses graines âcres qu'elle recherche dans les forêts, et qui donnent à ses chairs une saveur très haute en goût; aussi sont-elles estimées comme un mets exquis et très recherché. Son gloussement se compose de deux notes : l'une fort basse et l'autre plus élevée; aussi celle-ci est le plus ordinairement la seule qui se fasse entendre.

12° La COLOMBE A TÊTE ROUSSE [1] rappelle complétement la précédente, dont elle semble être la sœur. Toutefois elle est plus petite, et n'a que onze pouces à onze pouces et demi, et sa coloration est un peu différente. Elle vit dans les mêmes îles, et a les mêmes mœurs. Sa tête est complétement rousse. La nuque porte des reflets chatoyants plus ou moins ondulés de zigzags noirs. Les parties inférieures sont de couleur rouille, plus ou moins vive, et les plumes du thorax sont seules terminées de blanc. Les parties supérieures et la queue en dessus sont d'un brun sombre, chaque plume étant lisérée de rougeâtre. Le bec est brun rougeâtre; les pieds rosés. La femelle n'a pas les plumes de la poitrine lisérées de blanc. Les jeunes ont plus de roux que les vieux. La gorge est tachée de noir, et la nuque et le dos sont rayés de bandes roussâtres et noires.

13° La COLOMBE REINWARDT [2] habite les îles Célèbes et Moluques de même que la Nouvelle-Guinée. Le nom qu'elle porte est celui d'un voyageur que le gouvernement hollandois défrayoit avec une somptueuse magnificence pour explorer les Moluques, alors que nous les visitions par ordre du nôtre, n'ayant pour toute ressource que les appointements d'un officier de santé de deuxième classe (1,800 fr. par an), et sans avoir jamais touché un sou de gratification. M. Reinwardt explora donc une partie des possessions néerlandoises de l'Archipel de l'Ouest, en laissant à d'autres le soin d'en publier les récoltes : cette colombe gracieuse, que nous trouvâmes à la Nouvelle-Guinée, rappellera donc le nom d'un naturaliste estimable qui précéda les Muller, les Macklot, les Van Hasselt, les Kuhl, et même Diard, François qui renonça au service de son pays pour passer à celui de la Hollande.

Son bec est fort, large, terminé en pointe renflée et cornée. Un cendré très pur couvre la tête et la nuque. La face et le devant du cou sont d'un blanc pur, qui passe au cendré clair sur les parties inférieures, et au plombé sur le bas-ventre. Le corps en dessus est rouge cannelle. L'épaule et la moitié de l'œil sont noirs. Les rectrices les plus externes sont grises, barrées de noir et terminées de blanc. Le bec et les pates sont rouges. Sa taille est de dix-huit à dix-neuf pouces.

La femelle a les parties supérieures fauve bru-

(1) *Columba unchall*, Wagl., esp. 38. *C. phasaniella* (jeune), Temm., pig., pl. 17.
(2) *C. leptogrammica*, Temm., pl. 560 (mâle).

(1) *Columba ruficeps*, Temm., pl. col. 561 (mâle).
(2) *C. Reinwardtsii*, Temm., pl. col. 248 (adulte).

nâtre, et les inférieures brunes cendrées, le croupion brun mordoré très foncé. Le bec et les pieds sont bruns; le noir de l'œil du mâle est remplacé par du brun. Les jeunes ressemblent aux femelles, mais leur livrée est plus terne. Ils n'ont que seize pouces de longueur.

14° La COLOMBE MODESTE (1) habite l'île de Timor. Elle a de treize à quatorze pouces de longueur. Le bec et les pieds noirs, les yeux rouges, le cercle nu qui entoure l'œil jaune citron. Son plumage est le même chez tous les sexes et dans tous les âges; c'est un fond bleu de plomb, plus foncé sur les ailes et la queue, avec quelques reflets chatoyants verts et pourprés sur la queue, le cou ou la poitrine.

15° La MAUGÉ (2) provient de Timor. Elle a dix pouces de longueur. Le bec et les pieds sont noirs; douze rectrices à la queue, qui est un peu cunéiforme. Le front et la gorge sont noirâtres; le cou, le thorax et les flancs sont rayés de noir et de blanc. Les deux rectrices intermédiaires sont brunes, les autres sont noires, terminées de blanc. Le nom qu'elle porte est celui d'un estimable zoologiste mort à Timor de la dysenterie, si redoutable dans cette île, lors de l'expédition de Baudin.

16° La COLOMBE DE MANADO (3) a été tuée dans le comptoir de Manado, dans l'île de Célèbes. Elle a dix-sept pouces de longueur, et la queue seule en a huit. Son plumage est d'un brun presque noir, excepté la moitié de la tête et les joues qui sont blancs. Les plumes de l'occiput, du derrière du cou, de la gorge et de la poitrine sont lisses et d'un vert métallisé. Son bec est long, grêle et noir, ainsi que les pieds. La queue est très peu étagée, large, et composée de douze pennes. Le pourtour de l'œil est nu et rouge.

§ IV.

Espèces australiennes.

17° La COLOMBE MACQUARIE (4) est assez rare. Elle a au plus sept pouces de longueur, et la queue seule en prend trois et demi. La tête, le cou et la poitrine sont d'un cendré bleuâtre; le ventre est d'un blanc sale; le dos et le croupion sont brun clair, tandis que les petites couvertures des ailes sont brunâtres et irrégulièrement parsemées de taches oculaires blanches, bordées de noir dans la moitié de leur contour. Les grandes couvertures sont cendrées, avec des ocelles semblables aux précédents. Quelques lunules brunes se font remarquer au sommet des rémiges, qui sont brun rougeâtre. La queue est étagée et pointue; les couvertures supérieures et les premières rectrices sont d'un cendré bleuâtre. Les pieds, assez longs, sont rougeâtres. Le bec est noir; l'œil est encadré d'un cercle aurore, au milieu duquel se dessine le rebord noir et piqueté des paupières. L'iris est rougeâtre.

Cette espèce paroît habiter les îles placées au sud du continent austral, et aussi la Tasmanie.

18° La COLOMBE A COLLIER ROUX (1) a été rapportée de *Broad-Sound* sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, par le célèbre botaniste Brown, dans l'exploration du capitaine Flinders. La tête, le cou et la gorge sont d'un cendré bleuâtre, à teintes douces. Les parties inférieures sont d'un blanc pur. Sur la nuque se dessine un large collier formé de plumes d'un riche orangé, frangées de noir. Les parties supérieures sont brun cendré, mais chaque plume est rayée transversalement de noir plein. La queue est large, longue et étagée. Les pennes latérales, brunes pourprées, sont terminées de blanc; les deux moyennes ont la coloration brun cendré du dos. Le tour des yeux est rougeâtre. Les pieds sont jaunes, et le bec jaune bleuâtre. Cet oiseau a dix pouces de longueur, et la femelle ne diffère point du mâle.

19° La COLOMBE AUSTRALE (2) provient de la Nouvelle-Hollande, et est fort peu connue. Latham lui donne une queue courte, cunéiforme. Elle est de la longueur de la tourterelle commune. Son plumage est roux brunâtre, à petites tectrices des ailes d'un pourpre noirâtre. Les rectrices sont blanches au sommet.

XI.

LES PALOMBES AUSTRALES (3).

Ont une forme peu caractérisée, et cependant on ne peut les placer dans les sections qui précèdent ou qui suivent. Leur bec est mince, droit, renflé au bout; leurs narines sont assez ordinairement recouvertes par une lamelle. Leurs tarses sont médiocres, parfois à demi vêtus par les plumes du talon, terminés par des doigts minces, allongés. Leur queue est moyenne, presque rectiligne, ou un peu arrondie. Toutes les espèces sont de l'Océanie ou de l'Australie.

1° La COLOMBE MAGNIFIQUE (4) habite la Nouvelle-

(1) *Columba modesta*, Temm., pl. 552.

(2) *C. Maugei*, Pig., pl. 52, Gall., t. I, p. 363, 490.

(3) *C. manadensis*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 30, t. I, p. 248

(4) *C. cuneata*, Lath., supp., n. 87. *C. Macquarie*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 31, et texte, p. 122.

(1) *Columba humeralis*, Temm., Trans. soc. linn., t. XIII, p. 128; pl. col 191. *C. erythrauchen*, Wagl. esp. 98.

(2) *C. meridionalis*, Lath., suppl., n. 86.

(3) Les *colombines*, Less., Ornith.

(4) *C. magnifica*, Temm., Trans. soc. linn., t. XIII, p. 125; pl. col., 163. Wagl., 26.

Galles du Sud et les districts de New-Castle et de *Red-Point*, sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, où elle se nourrit principalement des baies de l'arbre à chou ou *cabbage-tree:* on dit sa chair très savoureuse. Un cendré pur couvre la tête, les joues et la nuque. Cette coloration passe, par demi-teintes, au vert brillant sur les parties supérieures. L'éclat de cette riche nuance verte est relevé par de nombreuses taches jaune d'or, semées sur les couvertures des ailes. Les pennes alaires et les rectrices sont nuancées de vert chatoyant, à éclat émeraudé, comme celui des jacamars, à partir du menton jusque sur la poitrine, et sur la totalité du ventre par une bandelette de plus en plus élargie, d'un riche violet pourpré, à éclat vert saphirin. Le bas-ventre et les couvertures inférieures sont jaune d'or, ainsi que les couvertures du dessous des ailes. La queue est cendrée en dessous; les pieds sont bleuâtres; le bec est brun, mais rougeâtre à la pointe. L'iris et la nudité du pourtour des yeux sont rouges. Elle a de longueur totale quinze ou seize pouces.

2° L'AMARANTE (1) ressemble parfaitement à la magnifique, dont elle est la miniature, et une copie fidèle, à la taille près, car ses proportions sont de moitié moindres. Ainsi, vivant dans la Nouvelle-Galles du Sud et sous une zone beaucoup plus froide, la *colombe magnifique* acquiert des proportions robustes, tandis que l'*amarante*, affectant dans son plumage l'imitation la plus servile, est très commune sous les zones brûlantes de l'équateur, et n'y a conservé que des formes grêles et délicates.

C'est à la Nouvelle-Irlande et à la Nouvelle-Guinée que nous observâmes la colombe amarante, dans les forêts vierges des alentours du port Praslin et du havre de Doréy. Elle a la tête et le cou de couleur grise, ou plutôt d'un cendré blanchâtre; le dos, les ailes et le dessus de la queue sont d'un vert agréable et changeant; les grandes pennes alaires sont d'un vert noir. Des gouttes arrondies, formant une ligne sur les couvertures moyennes, sont d'un jaune doré très vif, et se terminent par une tache élargie et ovalaire sur les deux dernières pennes moyennes. Les côtés de la gorge sont verts; une large bande, d'un beau rouge amarante, prend naissance au tiers supérieur du cou, en devant descend sur la gorge en s'élargissant, et occupe tout le dessous du corps jusqu'aux cuisses. Les plumes de la région anale sont du jaune le plus pur; les couvertures inférieures de la queue sont verdâtres, et le dessous des pennes est brun. Les ailes, en dedans, sont jaunes, et d'une belle teinte de rouille à la naissance de grandes pennes. Le bec est noirâtre à sa base, et blanc rosé à son extrémité. Les pieds sont d'un brun noir.

(1) *Columba puella*, Less., Bull., Féruss. 1827, t. X, p. 400. Manuel, t. II, p. 172. Zool. de *la Coquille*, texte. p 711.

La colombe amarante ne forme sans doute qu'une variété de la magnifique: elle n'a toutefois que onze pouces de longueur totale. Le bec, du front à sa pointe, a six lignes, et la queue, qui est arrondie, a quatre pouces huit lignes. Nous n'avons point figuré dans la *Zoologie de la Coquille* cette jolie espèce, parce qu'elle ne diffère point par les couleurs de la *columba magnifica*, de la 165e pl. de M. Temminck, qu'elle représente en miniature.

Les nègres l'appellent *mapouha*.

3° La LEUCOMELE (1) a la taille et presque les formes du ramier d'Europe. Elle vit dans la Nouvelle-Galles du Sud, au-delà des montagnes Bleues. La tête, le cou et les parties inférieures sont blanc lavé de rose sur les côtés du cou, et de gris clair sur le ventre et les flancs. La partie moyenne du dos est parcourue par un ruban pourpre vif, qui règne aussi sur le croupion. Les plumes scapulaires sont noires, frangées de pourpre vif. Les ailes et la queue sont noirâtres, le bec et les pieds sont jaune clair.

4° La COLOMBE MARQUETÉE (2) a été tuée à Shoal-Water-Bay, par 22 degrés de latitude sud, sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande. Elle a neuf pouces six lignes de longueur totale. Le mâle adulte a la tête, la nuque, le cou et les parties supérieures du corps et des ailes, ainsi que les deux pennes du milieu de la queue, d'un brun cendré. Quelques maculatures d'un vert opalin, à reflets miroitants en violet et en pourpre, sont semées en petit nombre sur les couvertures des ailes. La gorge est blanche, et ce blanc est encadré de noir. Deux taches blanches recouvrent les joues: elles sont bordées de noir, et striées de lignes imitant une sorte de marqueterie. La poitrine et le milieu du ventre sont cendré bleuâtre. Les flancs, le bas-ventre et le dessous des ailes sont blancs. La queue est égale, et les rectrices latérales sont brun cendré à leur moitié supérieure, et d'un noir profond dans le reste de leur étendue. Les rémiges et les pieds sont bruns. Le bec est noir, la femelle et les jeunes ont les taches opalines plus petites, et à reflets moins éclatants.

5° La LUMACHELLE (3) a été rapportée de la Nouvelle-Hollande par Maugé, et déposée au Muséum d'histoire naturelle de Paris. On en trouve la description et la figure dans le voyage du capitaine Philipp (page 162), et dans celui de John-White (4), qui l'appelle *golden winged pidgeon*. C'est une des plus belles espèces que l'on connoisse, et qui vit à la terre de Diémen, dans l'île de Norfolk, et dans

(1) *Columba leucomela*, Temm., Trans. soc. linn., t. XIII, p. 126, et pl. col. 186. Wagl., esp. 56.

(2) *C scripta*, Temm., Trans., t. XIII, p. 127, et pl. col. 108. *C inscripta*, Wagl., esp. 59.

(3) *C. chalcoptera*, Lath. Temm., Pig., pl. 8, p. 103. Shaw.

(4) White, p. et pl. 146.

plusieurs parties de la Nouvelle-Galles du Sud : ses pieds sont rouges ; son bec est noir. Elle a treize pouces et demi de longueur totale, un plumage brun cendré émaillé, des bordures rousses à chaque plume, le front et la gorge blanc pur, des taches brillantes d'un cuivre doré disposées en deux rangées sur les ailes, et la queue barrée de noir à l'extrémité. Celle-ci est formée par dix-huit rectrices.

6° La COLOMBE A REFLETS DE PIERRE DU LABRADOR[1] a été rencontrée sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, sur la côte du canal d'Entrecasteaux, et à la terre de Diémen ou Tasmanie. C'est une belle espèce dans un genre déjà si riche en races admirablement peintes. Sa taille est de onze pouces. Son bec est noir ; ses pieds rouge vif. Quatorze rectrices forment sa queue, qui est blanche et rayée en travers d'un ruban noir. Son plumage est fauve, passant au gris blanchâtre sur l'occiput, ou blanchâtre sur la poitrine, le ventre : une tache brune chocolat se dessine sur le milieu du thorax. Les moyennes couvertures présentent sur l'aile, lorsque celle-ci est au repos, deux larges bandes transversales chatoyant comme les gemmes. La première bande a l'éclat du rubis et de l'opale, et l'inférieure resplendit comme le saphir et l'émeraude, et chaque plume se termine par du blanc argentin.

7° La SPILOPTÈRE[2] habite la Nouvelle-Hollande. On lui donne cinq pouces trois lignes de longueur, un plumage d'un brun rougeâtre pâle sur l'occiput, le dos, les tectrices alaires ; sur celles-ci se dessinent des gouttelettes blanches. Le front et les parties inférieures sont d'un blanc bleuâtre ou léger gris de plomb. La gorge et le tour de l'œil sont blancs. Les rémiges sont rousses en dedans et à leur naissance. Les pieds sont jaunes.

XII.

LES MUSCADIVORES[3].

Forment dans la grande famille des colombes une tribu bien caractérisée par sa manière d'être, qu'il est fort difficile de préciser, et qui cependant, lorsqu'on en a vu les individus, ne permet pas de la confondre avec aucun autre groupe. Le nom de *muscadivore* rappelle l'espèce type la plus anciennement décrite par les auteurs. Ainsi, les colombes de cette section ont une forte taille, un plumage métallisé ou rigide, et alors il est blanc ; un bec surmonté, chez quelques espèces, et à sa base, d'une caroncule graisseuse qui se développe au temps des amours. Ce bec est robuste, assez renflé en dessus et comprimé sur les côtés. Les narines sont libres et médianes. Les tarses sont robustes, garnis en avant de larges scutelles, emplumés ou nus, et seulement parfois recouverts dans le repos par les plumes tibiales. Les doigts qui les terminent sont gros, longs et forts. La queue est toujours ample, formée de rectrices larges et fermes ; elle est rectiligne ou échancrée au milieu. Les ailes sont larges, et dépassent un peu le croupion. Toutes vivent exclusivement dans la Malaisie[1], l'Océanie ou les îles de l'Australie.

1° La COLOMBE MUSCADIVORE[2] est la *manrova* des Papous, et la *pergam* des habitants de Sumatra. Cette belle espèce se trouve donc répandue dans les îles de Java, de Sumatra, de Bourou, de Waigiou, de la Nouvelle-Guinée. Sa longueur est de quinze pouces et demi, et le mâle a le bec surmonté d'une éminence arrondie, graisseuse, de la grosseur d'une balle de fusil. L'enl. 164 de Buffon est mauvaise : il en est de même du texte descriptif.

2° La COLOMBE PACIFIQUE[3] est une espèce qui semble bien distincte de la muscadivore, avec laquelle M. Temminck a, dans ces derniers temps, été tenté de la réunir. Elle vit aux îles des Amis, dans l'Océanie. Sa longueur est de treize pouces deux lignes, et son bec, qui a douze lignes, est fortement recourbé à la pointe. La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un gris nuancé de pourpre clair, à reflets métallisés sur le cou et sur la poitrine. Des taches jaune terreux occupent le dessous des yeux et la gorge. Le manteau, les scapulaires et les petites couvertures des ailes sont d'un violet pourpré brillant. Les grandes couvertures et les pennes secondaires sont noirâtres, avec de légers reflets pourprés sur les premières. Un noir verdâtre règne sur le dos et le dessus des rectrices. Le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un ferrugineux vif. Les rémiges primaires ont aussi du roux intense, et les pieds sont rouges, le bec et les ongles bruns. Le nom de largup indique que les plumes de

(1) *Columba elegans*, Temm., Pig., pl. 22, et t. I, p. 240. *C. lawsonii*, Sieber, Wag., esp., 58.

(2) *C. spiloptera*, Vig, Zool. Journ., n. 18, p. 275.

(3) Less., Ornith.

(1) Le nom de *Malaisie* a été donné par nous, et adopté par M. Balbi, à l'ensemble des îles peuplées par la race malaie, ou visitées par les navigateurs des peuples de cette race. M. d'Urville et autres se sont emparés de ce nom sans en désigner l'auteur. (Mémoire sur les races humaines, de ce Complément.)

(2) *Pallumbus moluccensis*, Briss., Ornith., t. I, p. 148, pl. 13, fig. 2, *pigeon cuivré mangeur de muscades*, Sonnerat, It., fig. 102. *Pigeon ramier des Moluques; columba œnea*, Lath. Gm.; *colombe muscadivore*, Temm., pl. 4, Gall., t. I, p. 86. Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 29, p. 119. Raffles, Trans., XIII, 315. Horsfield *ibid.* 183.

(3) *Columba pacifica*, Gm. Lath. *Pigeon cendré-ferrugineux*, Sonnini, Buff., t. VII, p. 225, *Col. largup.*, Temm., Pig., pl. 9, et Gall., t. I, p. 108. Wagl., esp. 114.

la tête sont larges, et assez lâches pour simuler une sorte de huppe sur l'occiput.

Forster a rencontré sur les îles Tanna, archipel des Hébrides, une espèce fort voisine si elle n'est pas identique.

5° La COLOMBE OCÉANIQUE (1) diffère de la colombe muscadivore, sur le modèle de laquelle elle semble calquée; elle s'en éloigne toutefois par la taille, qui est d'un tiers moindre, et par la distribution de quelques couleurs. L'océanique est excessivement commune dans la petite île d'Oualan, au milieu de l'archipel des Carolines, et paroît exister aux îles Pelew, où le capitaine Willson sembla la mentionner sous le nom de *cyep*. A Oualan elle est appelée *mouleux* ou *moulouesse*.

Cette espèce ne mange pas de muscades, car ces fruits ne paroissent pas exister dans cette île; elle s'y nourrit d'une baie fort abondante dans les taillis touffus de l'île d'Oualan, et elle n'est jamais inquiétée par les naturels. Elle a quatorze pouces de longueur totale, y compris la queue, qui en a cinq. Le bec est long d'un pouce, brun, fort, et surmonté à la base d'une caroncule arrondie, très noire. Ses pieds sont robustes et d'un orangé fort vif. Les tarses sont emplumés à leur tiers supérieur, et les doigts ont un épais rebord; la queue est à peu près rectiligne.

Les plumes du front, des joues et de la gorge sont d'un blanchâtre mêlé de gris. La tête et le derrière du cou sont d'un gris ardoisé assez foncé. Le manteau, le croupion, les couvertures des ailes, les grandes pennes et celles de la queue sont d'un vert métallique uniforme, passant au brun à l'intérieur des grandes plumes. La poitrine et le haut de l'abdomen sont gris, teinté de rouille. Le ventre, les plumes anales, tibiales et du dessous de la queue sont d'un rouge ferrugineux foncé; le dessous des pennes de la queue est d'un vert rougeâtre clair.

4° La COLOMBE VITI (2) habite les îles Viti ou Fidgis, ainsi qu'on les appelle plus communément. Elle a la queue large, arrondie, formée de douze pennes, un pied de longueur et des couleurs sombres. Le dessus de la tête, du dos et du croupion, ainsi que les côtés de la gorge, sont d'un brun sombre, avec des reflets métalliques verdâtres. Les ailes et la queue sont d'un brun mat plus foncé vers la pointe; le dessous de la gorge est d'un blanc un peu sale; la poitrine est d'un brun rougeâtre, plus intense sur le ventre; les pieds sont noirâtres, les ongles très longs.

5° La COLOMBE A QUEUE RAYÉE (3) a été tuée aux environs de Manado, dans l'île de Célèbes. Sa taille est d'un pied. La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un cendré bleuâtre, passant au blanc sur la gorge; le dos est d'un violet rougeâtre métallique, passant au vert cuivré sur le croupion; les ailes sont cuivrées, avec des reflets rougeâtres, et le sommet des pennes est d'un verdâtre sombre. Une large bande d'un noir bleuâtre luisant sépare le cendré du cou du violet du dos. La queue, formée de quatorze pennes, est grande, large, carrée, cuivrée en dessus, avec une large bande d'un joli gris clair, qui se répète en dessous sur un fond brun. Les couvertures inférieures de la queue et les plumes qui recouvrent les jambes sont d'un roux vif. Le bec est grêle et noir; les pieds sont rouges, avec des doigts longs.

6° La COLOMBE GÉANTE (1) habite les îles antarctiques de la Nouvelle-Zélande, où elle porte, chez la race belliqueuse qui les habite, le nom de *koukoupa*. Nous en tuâmes plusieurs individus aux alentours de l'immense baie des Iles.

Cette espèce, si remarquable par la couleur verte métallique qui la revêt, a seize pouces et demi de longueur totale; sa queue, longue de six pouces, est à peu près rectiligne ou légèrement échancrée au milieu; le bec est un peu renflé près la pointe de la mandibule inférieure : il est d'un rouge de carmin brillant à sa base, ainsi que les pieds, dont les tarses sont emplumés presque jusqu'aux doigts; les yeux sont entourés d'une membrane d'un rouge vif, et l'iris est de la même couleur.

Toutes les parties supérieures de cet oiseau, le dos, le croupion, le dessus des ailes, la gorge jusqu'à la poitrine, sont d'une teinte chatoyante, à laquelle se mêlent des reflets rouges de cuivre de rosette, affectant des nuances irisées et brillantes, plus sombres sur les grandes pennes; la poitrine, le ventre et les plumes anales et des tarses sont d'un blanc pur; le dessus de la queue est d'un brun légèrement verdâtre, et le dessous est d'un brun plus foncé en dedans et à l'extrémité.

Cette brillante colombe, dont la chair est excellente, est très multipliée dans les bois des environs de la baie d'*Ipiripi*, ou des Iles. La première que nous nous procurâmes fut tuée et remise à l'expédition par M. de Blois de la Calande, un des officiers de la corvette *la Coquille*. *Toui*, chef de l'hippah de *Kaouera*, près duquel nous étions mouillés, nous en apporta plusieurs fois à bord. Celle que décrivit Latham, sous le nom de *chesnut-shouldered pigeon*, provenoit de l'île de Norfolk, peu éloignée de la Nouvelle-Zélande, et M. Temminck indique aussi les îles des Amis ou de Tonga comme la patrie de cette belle espèce. Nous sommes autorisé à penser toute-

(1) *Columba oceanica*, Less., Man., t. II, p. 166. Zool. de la Coq., pl. 41.

(2) *C. vitiensis*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 28 (mâle); texte, t. I, p. 246.

(3) *C. radiata*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 26, texte, t. I, pag. 266.

(1) *Columba spadicea*, Lath. *C. leucogaster*, Temm., pl. 1, p. 74. Less., Coq., texte, p. 710. Wagler, esp. 12.

fois qu'elle ne doit point s'y trouver. En général, les indications des objets rapportés des contrées lointaines sont le plus souvent erronées, ainsi que nous en connoissons une foule d'exemples.

7° La COLOMBE A LUNETTES (1) vit aux Philippines et aux îles Moluques. Elle a la taille et les formes de la précédente, et sa longueur est de dix-huit pouces. Un cendré très foncé couvre la tête, les joues et la nuque; le front est ceint d'un bandeau blanc, et des plumes de cette couleur forment un large cercle autour des yeux. Les parties inférieures du cou, depuis la nuque, le dos et les ailes, sont colorées de vert, à reflets bleuâtres et à teintes métalliques. Les pennes des ailes sont d'un bleu métallisé chez les adultes et bleu noirâtre chez les jeunes. Une teinte cendrée à reflets lustrés règne sur les côtés du cou. La poitrine, le ventre, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue sont cendré clair; le bec est blanc et les pieds sont rouges.

Un individu, conservé au Muséum de Paris, est dit avoir été rapporté de Java par M. de La Billardière.

8° La COLOMBE ZOÉ (2) vit sur les bords du havre Doréy, à la Nouvelle-Guinée.

La nature semble avoir pris plaisir à revêtir des couleurs les plus douces ou les plus éclatantes la parure des colombes, qui partout se font remarquer par des teintes empruntées à celles des métaux les plus précieux. La colombe Zoé, très remarquable parmi les espèces les plus belles de ce genre, est de la grosseur du pigeon de volière; sa longueur est d'environ seize pouces, y compris la queue, qui en a quatre, et qui est rectiligne; le bec est noir, ainsi que le rebord, qui forme un cercle membraneux à l'œil; les pieds sont d'un rouge de sang; les tarses sont robustes et emplumés jusqu'à moitié; le front, le sommet de la tête et les joues sont d'un gris cendré un peu foncé; le dessous de la gorge est blanchâtre, ou d'un cendré clair; le cou jusqu'au dos, la poitrine, sont d'un gris vineux d'égale teinte; une bande étroite noire entoure le corps, et tranche au commencement de l'abdomen avec le gris cendré qui le recouvre; les plumes anales et celles du dessous de la queue sont rouges et terminées au milieu de leur extrémité par des taches oculaires blanches, ce qui leur donne un aspect émaillé; le dos et la partie moyenne des ailes sont d'un rouge brun foncé; les rémiges, le croupion et le dessus des plumes de la queue sont d'un vert éclatant et doré; le dedans des pennes est brun; le dessous de la queue est fauve rougeâtre.

Nous avons tué cette colombe dans un *eugenia*, où se rassembloient un grand nombre de loris, près le village de Doréy, à la Nouvelle-Guinée. Sa chair est parfumée, et nous trouvâmes dans le gésier des fruits entiers de l'arbre sur lequel elle étoit posée avant sa mort. Les Papous la nomment *manangore*.

9° La COLOMBE PINON (1) a été découverte sur la petite île de Rawack, dépendante de la grande île de Waigiou, à la terre des Papous, par MM. Quoy et Gaimard, alors embarqués sur la corvette *l'Uranie* avec M. de Freycinet, et le nom qu'elle porte est le nom de famille de l'épouse de ce capitaine, jeune Parisienne, jolie et gracieuse, et qui s'arracha aux mollesses des salons de la capitale pour accompagner son mari dans le voyage autour du monde qu'il étoit chargé d'exécuter. On doit croire que sa présence porta ce navigateur à éviter les parages dangereux, et à se borner à promener sur le grand Océan le pavillon de la France.

La colombe Pinon a dix-sept pouces trois lignes de longueur totale. Sa queue est carrée, ardoisée, et traversée par une large raie blanche; la tête, le cou, la poitrine et une grande partie du dos sont gris brun, avec de légers reflets rougeâtres. Les ailes sont gris ardoisé, le ventre roux ferrugineux, de même que les couvertures inférieures de la queue. Les tarses sont emplumés, variés de roux et de blanc. Le bec est noir à sa base, blanc de corne à sa pointe, avec une arête au milieu de la mandibule supérieure. L'œil est rougeâtre; les pieds sont rouges, robustes, et garnis de replis membraneux assez larges.

10° La COLOMBE A VENTRE ROUX (2) vit aux alentours du havre Doréy, à la Nouvelle-Guinée. Son bec est noir et médiocre; son œil rouge. Sa taille est de onze pouces. La tête, la gorge, sont de couleur vineuse. Le dessous du cou est d'un joli cendré en forme de camail. La poitrine, le ventre et les cuisses sont d'un beau roux vif, passant au café au lait sur les couvertures inférieures de la queue. Le dos et les petites couvertures des ailes sont d'un vert rougeâtre changeant. Les pennes secondaires sont vert cuivré, sans beaucoup de reflets, et les grandes plumes ont une teinte noire avec des nuances de verdâtre. Le croupion et la queue, jusqu'à un pouce et demi de son extrémité, qui est ardoisée, sont d'un violet foncé, de couleur d'iode en vapeurs. Les ailes, très longues, atteignent presque l'extrémité de la queue: cette dernière, formée de quatorze pennes, présente une échancrure lorsqu'elle est étalée. Les ailes en dedans sont d'un brun clair, et leurs couvertures inférieures sont rousses. Les tarses sont carrés, très fournis de plumes à l'articulation.

11° La COLOMBE MARINE (3) couvre par essaims les

(1) *Columba perspicillata*, Temm., pl. col. 246 (adul).
(2) *C. Zoæ*, Less., Man., t. II, p. 164. Zool. de la Coq., pl. 39.

(1) *Columba pinon*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 28, p. 117.
(2) *C. rufigaster*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 27, t. I, p. 245.
(3) *C. alba*, Gm. Lath. Sonnerat, It., p. 103. *C. litto-*

rochers et les plages du littoral de quelques îles de l'archipel des Indes. M. Reinwardt qui l'a observée aux Moluques et sur la côte sud-ouest de Java, où parfois ses volées couvrent un espace considérable du littoral, dit qu'elle est de passage, et que ses migrations sont régulières, suivant les époques de l'année. Elle se nourrit de fruits d'eugenia, et plus particulièrement de ceux de l'*E. crassiformis*. On dit aussi qu'elle se nourrit de muscades, et Sonnerat l'appelle même *pigeon blanc mangeur de muscades*. Son plumage est blanc, à rémiges noires, à queue terminée de noir, à bec et tarses gris, à iris jaune. Elle a treize pouces de longueur, douze pennes à la queue, et elle niche dans les rochers des rivages. Une variété a les rémiges et les rectrices entièrement blanches. M. de La Billardière en a apporté un individu d'Amboine. A Java on la nomme *burong-daralahut*.

12° La COLOMBE LUCTUOSE (1) a les plus grands rapports de coloration et de formes avec la précédente. Elle habite les mêmes lieux; seulement on la dit sédentaire, et vivant retirée pendant le jour, cachée dans les rochers. Elle se nourrit des mêmes substances que la colombe marine. La luctuose a quinze pouces de longueur; le bec est blanchâtre et le plumage blanc, les rémiges exceptés et le bout de la queue, qui sont noirs; les grandes pennes sont cendrées et bordées de noir intense; la rectrice la plus externe est totalement blanche en dessous; la ligne moyenne du ventre et les plumes tibiales sont d'un noir franc. Cette espèce est plus rare que la précédente. L'individu conservé dans la galerie de Paris vient d'Amboine.

13° La COLOMBE MANTELÉE (2) vit dans l'île de Java. Sa queue est longue, carrée, et les ailes en couvrent seulement le tiers; son bec est noir, et les tarses sont orangés; une calotte cendré bleuâtre couvre la tête et descend sur les joues; la gorge est de couleur vineuse claire; le devant du corps vineux cendré; les couvertures inférieures d'un roux vif; le manteau présente des reflets verdâtres et bronzés; le dos est cendré noirâtre, ou couleur de plomb sur le croupion; les ailes sont d'un vert métallique; la queue est grise en dessous, avec le bout des pennes blanchâtre.

14° La COLOMBE A TÊTE ROSE (3) est de la taille de la muscadivore et de la mantelée, dont elle a toutes les formes. Facile à distinguer de la dernière, elle pourroit aisément être confondue avec la première de ces espèces. On la reconnoît, du premier coup d'œil, à la couleur rose dont le sommet de la tête est couvert, et aux teintes très foiblement bronzées dont le manteau, les ailes et la queue sont nuancés; ces reflets peu chatoyants paroissent comme couverts ou saupoudrés de cendré clair; du gris clair est répandu sur le cou; la gorge est blanchâtre; la poitrine, le ventre et l'abdomen sont d'un gris rose; les couvertures sous-caudales sont d'un brun roux; les pieds sont rouges, et le bec est de couleur de corne noirâtre. Longueur quinze pouces. Les sexes ne diffèrent point. On trouve l'espèce à Timor.

15° La CAPISTRATE (1) habite les îles indiennes de l'Est. C'est de Batavia qu'ont été envoyés en Europe les individus décrits par Temminck. Cette colombe, très voisine de la mantelée, a quatorze pouces de longueur; le bec rouge, jaune à sa pointe; les tarses sont orangés. Sa queue est longue, composée de pennes égales; mais les ailes couvrent plus de la moitié de leur longueur. Une calotte bleue revêt la tête; la gorge est blanche; le cou est purpurin sur l'occiput, violet au milieu. Le dos est d'un violet pourpré; une teinte vineuse colore les parties inférieures. Les ailes sont brunes; les couvertures sont frangées de marron; la queue est longue, arrondie, brune, liserée de gris enfumé.

16° La COLOMBE MARRON (2) habite l'île de Sumatra, où on la nomme *lampatu*, ou *pergam kalabu*. Elle représente la muscadivore, avec laquelle elle a la plus grande analogie. Sa taille est de seize pouces anglois, et les parties supérieures d'un rouge marron vif, tandis que les inférieures sont colorées en bleuâtre vineux, qui s'étend sur les côtés du cou, et passe au gris bleuâtre sur la tête et sur les joues. Les pennes alaires sont d'un brun foncé, tirant sur le noir; les rectrices sont longues, égales, noires, et terminées par un ruban gris de cendres; les couvertures inférieures sont d'un blanc pur; le bec et les pieds sont rouges, et les tarses sont presque emplumés jusqu'aux doigts; les yeux sont rouges, à iris blanc.

17° La COLOMBE A CEINTURE NOIRE (3) paroît habiter les îles de l'Est. Le seul individu que M. Temminck a vu provenoit de Batavia. Elle a treize pouces de longueur, la tête, le cou et la poitrine d'un jaune lavé de blanchâtre, avec une ceinture noire sur le milieu du thorax. Le dos et les ailes noires, le ventre et les plumes tibiales, ainsi que le ventre, jaunes; la queue longue, égale, composée de quatorze rectrices, est terminée de blanc. Les tarses sont emplumés : le bec et les tarses sont jaunes.

ralis, Temm., Pig., pl. 7, p. 99. Wagl., esp. 20. Horsf., Trans., XIII, 182.

(1) *Columba luctuosa*, Temm., pl. col. 247.

(2) *C. lacernulata*, Temm., pl. col. 164 (mâle). Wagl., esp. 16.

(3) *C. rosacea*, Temm., pl. 578.

(1) *Columba capistrata*, Temm., pl. col. 165.

(2) *C. badia*, sir Raffles, Cat., Trans., t. XIII, p. 317.

(3) *C. cincta*, Temm., pl. 23, et Gal., t. I, p. 243.

XIII.

LES CALONGALLES (1).

Ont le bec épais, fort, élargi, enveloppé à la base d'une peau nue. Les joues sont le plus souvent dénudées, papilleuses. Les tarses sont courts, emplumés jusqu'au milieu. Les plumes de la tête et du cou sont rigides, étroites, lancéolées, comme hérissées et échancrées. Les quatre espèces connues sont des archipels des Indes, de Madagascar ou de la Nouvelle-Hollande.

1° Le PIGEON HÉRISSÉ (2) habite l'Afrique, suivant Levaillant; mais il n'y est que de passage, puisqu'on le rencontre à Madagascar, aux îles Bourbon et Maurice. Sa taille est longue de douze à treize pouces. Le bec est jaune au sommet, les tarses sont noirs, et l'orifice des oreilles est dénudé. Son plumage est bleu, à croupion et queue rouges.

2° Le FOUNINGO (3) a été décrit par Buffon sous le nom que nous lui conservons. C'est aussi son *pigeon ramier bleu de Madagascar*, enluminure 11. On le trouve en effet dans l'Afrique méridionale, sur la côte orientale et dans l'île de Madagascar. Sa tête est noire, le cou et le thorax gris brun glacé. Tout le corps est bleu indigo, avec du blanc sur la région anale. La queue est rouge de sang en dessous et au milieu, et les doigts sont jaune serin. Sa taille varie entre onze pouces et onze pouces et demi. Le pourtour des yeux est nu et rouge.

3° Le PIGEON ROUGE-CAP (4) habite les îles indiennes de l'Est, et Sonnerat l'a décrit sous le nom de *pigeon violet à tête rouge d'Antigue*. Il a dix pouces de longueur. Le bec est muni à sa base d'une cire charnue qui s'avance sur les yeux. Les pieds sont d'un gris léger. Son plumage est d'un violet noir, tandis que le sommet de la tête et le pourtour des yeux sont écarlates. Le cou, le dos, la poitrine, ont du gris. Les tarses sont emplumés.

4° Le PIGEON A DOUBLE HUPPE (5) vit à la Nouvelle-Hollande, dans l'intérieur des terres, vers Red-Point. Il a une huppe qui commence au front et s'arrête sur le devant du crâne. Celle-ci est grise; puis une seconde plus élevée partant de la terminaison de la première et descendant jusqu'après l'occiput. Celle-là est jaune mordoré. Les plumes sont étroites, rigides, minces. Toutes les plumes de la nuque et de la poitrine ont une double échancrure. Le plumage a généralement une teinte grise cendrée, plus foncée aux ailes et au dos. Les rémiges et la queue sont noires. Cette dernière est égale, ample, barrée de buffle. Les tarses sont à demi emplumés. Ils sont rouges, tandis que le bec est jaune.

(1) Less., Ornith.

(2) *Columba Franciæ;* Lath., Temm., Pig., pl. 19, et t. I, p. 228. Levail., Afriq., pl. 267. *C. jubata*, Wagl., esp. 22. Le *pigeon hollandois*, Sonner., pl. 101, p. 175.

(3) *C. madagascariensis*, Lath. Temm., I, 221, 463. Le *founingo*, Levaill., Afriq., pl. 266. *C. phœnicura*, Wagl., esp. 23.

(4) *C. rubricapilla*, Lath. Temm., Pig., pl. 20, et Gall., t. I, p. 233. Sonnerat, It., pl. 67.

(5) *C. dilopha*, Temm., pl. col. 162, Trans., t. XIII, p. 124. Wagl., esp. 11.

XIV.

LES PICAZUROS OU RAMIRETS.

Taillés à peu près sur le modèle de nos ramiers, ils forment une petite tribu qu'on ne rencontre qu'en Amérique, depuis les Antilles et le golfe du Mexique jusqu'au Paraguay, au Chili et aux îles de Chiloë. Leur bec est grêle, mince, peu renflé au bout, assez dur. Leurs ailes atteignent le milieu de la queue. Celle-ci est ample, arrondie. Les plumes de la vestiture sont larges, arrondies; les tarses sont courts, scutellés, à demi emplumés, à pouce grêle. Souvent le derrière du cou possède des plumes écailleuses métallisées. Ce nom de *picazu* est emprunté à la langue guaranis.

1° Le JOUNUD (1) vit au Brésil et au Paraguay. Il a treize pouces de longueur. Le bec et les pieds rouges; douze pennes à la queue, et le pourtour des yeux recouvert de papilles nues et bleues. La tête, le cou, la poitrine et le ventre sont d'un vineux agréablement nuancé, avec des plumes écailleuses sur les côtés du cou. Le dos et les ailes sont bruns. Le croupion et les pennes de la queue blanchâtres. La femelle est plus petite que le mâle, et a des couleurs moins vives.

Le jeune âge de cet oiseau a été décrit comme espèce sous le nom de picazuro (2), et c'est au Paraguay où les Guaranis lui ont donné le nom de *picazu*, qui signifie pigeon en leur langue, tandis que *ro* veut dire amer. Ses chairs contractent souvent de l'amertume par l'usage de certains fruits. Les Espagnols l'appellent *palonzo*, palombe, nom qu'ils donnent indifféremment à tous les pigeons. Le picazuro est la plus commune de toutes les espèces qui vivent au Paraguay. Il va par paires isolées ou par bandes très nombreuses. Ses mœurs sont farouches, et il aime s'ébattre, non pas dans les bois, mais dans les plantations et les plaines. Il se nourrit de maïs

(1) *Columba gymnophthalmos*, Temm., Pig., pl. 18, et Gall., t. I, p. 463, pl. 18. *C. leucoptera*, Neuw., Reize, t. II, p. 242.

(2) *C. picazuro*, Temm., Gall., t. I, p. 3. La *colombe picazuro*, Azara, Voy. Amér. mérid., t. IV, p. 126, et n. 317. *C. loricata*, Licht.

récemment levé, de graines, et même de débris de chair crue de bétail tué dans la campagne. Il a treize pouces et demi de longueur totale, la tête et le devant du cou d'un rose vineux, avec, sur chaque côté du cou, une tache noire terminée de blanc. Le dos et le croupion sont d'un bleu plombé, les ailes et la queue brunes, la queue terminée de noir. Son bec est bleuâtre; l'iris est jaune; les tarses et le tour des yeux sont rouges.

2° La COLOMBE TIGRÉE (1) habite aussi le Paraguay, entre les 27 et 28 degrés de latitude. Elle a douze pouces de longueur, un plumage généralement à teinte de plomb, mais avec les couvertures alaires semées de taches blanches, et les petites couvertures lisérées de blanc. Les tarses sont rouges, les yeux blancs.

3° La COLOMBE ARAUCANIENNE (2) habite le Chili, et plus particulièrement les bois de Talcahuano, dans la province de la Conception, sur le boulevard du pays des belliqueux Araucans. Sa nourriture consiste le plus ordinairement en baies de myrtes, qui donnent à sa chair une saveur très délicate.

Cette espèce vient naturellement se ranger près de la colombe à queue annelée, *columba caribœa*, Latham, de la Jamaïque et de Porto-Rico, où l'indiquent Browne et Maugé, mais elle se rapproche surtout de la colombe à nuque écaillée (*C. portoricensis*, Temminck), et de la *colombe picazuro* de Vieillot, ou *picazu* de d'Azara, qui habite le Paraguay.

La colombe araucanienne a un pied de longueur totale; il s'en faut d'un pouce que les ailes soient aussi longues que la queue, qui a quatre pouces. La grosseur du corps est à peu près celle de notre ramier commun. Le bec est assez fort et noir. Un espace nu rougeâtre entoure l'œil. Les pieds sont jaunes et les ongles noirs. Les doigts sont débordés par une membrane plus élargie que dans plusieurs autres espèces. Le doigt du milieu est plus allongé que les deux autres, et a dix-huit lignes.

Cette colombe porte la livrée sombre des climats tempérés. Elle ne présente point ces nuances heureusement fondues et combinées qu'offrent les colombes des climats chauds. Cependant, en examinant en détail les couleurs qui teignent ses diverses parties, on trouve encore dans leur uniformité des reflets qui flattent l'œil.

Un demi-collier de plumes écailleuses occupe la partie postérieure du cou. Brunes au milieu, plus claires à leur bord, la lumière leur donne quelques teintes irisées et un peu chatoyantes. Le dessus de la tête, du cou, la poitrine, l'abdomen, les couvertures des cuisses, la portion supérieure du dos, sont d'un rouge de rouille ou ferrugineux, légèrement lustré, parfois mêlé d'un peu de gris. Le dos et le croupion, ainsi que les plumes scapulaires, sont gris cendré. Les grandes pennes des ailes sont brunes, à tiges rousses, bordées en dehors d'un petit liséré jaune. Elles sont cendrées en dessous. La queue est carrée ou presque rectiligne, à pennes cendrées en dessus. Cette teinte augmente et passe au brun, de manière à former une bande de cette couleur à un peu moins d'un pouce de son extrémité, qui est d'un cendré clair. Le dessous est brun. Les couvertures inférieures sont mélangées de gris cendré et de rouge ocreux.

4° La COLOMBE MÉRIDIONALE (1) habite sur les bords du détroit de Magellan. Son bec est noir, ses tarses sont orangés. Sa taille est de neuf pouces et demi anglois. Son plumage est gris de plomb en dessus, roux en dessous. Sur les côtés du cou se dessinent des plaques pourpre brillant. Sur les joues et les pennes secondaires se dessinent des taches noires. La poitrine est blanchâtre. La queue est grise à son extrémité, et le gris est retenu par une bandelette noire.

5° La DENISE (2) vit au Chili. Elle a quatorze pouces de longueur totale, les tarses à moitié emplumés rouges; le bec noir. La tête, l'occiput, le manteau et toutes les parties inférieures sont rouge pourpré, nuancé de gris bleuâtre. Le dos, le croupion, les couvertures inférieures de la queue et le bord externe des pennes moyennes, sont gris de plomb. Un croissant blanc, très étroit, existe sur la nuque, et au-dessous de ce croissant se dessine une large plaque à plumes écaillées, à reflets dorés et pourprés. Les rémiges sont noires, finement lisérées de blanc. La queue est brune, coupée vers les trois quarts de sa longueur par une large bande noire.

6° La COLOMBE A QUEUE ANNELÉE (3) habite l'île de Porto-Rico. Buffon l'a décrite sous le nom de *pigeon à queue annelée de la Jamaïque*, tout en la regardant comme une variété du ramier. La description repose sur les détails fournis par Hans Sloane et Browne. Cet oiseau vit dans les forêts de toutes les îles Antilles.

7° Le RAMIRET (4) vit à la Guyane, et Buffon, après l'avoir décrit, en donne, enl. 215, un portrait sous le nom de *pigeon ramier de Cayenne*.

(1) *Columba maculosa*, Temm., Gall., t. I, p. 113. *C. poicilophora*, Wagl., esp. 49. Azara, Voy., t. IV, p. 128, esp. 318.

(2) *C. araucana*, Less, Zool. Coq., pl. 40. Man., t. II, p. 170.

(1) *Columba meridionalis*, King Zool. Journ., t. IV, p. 92.

(2) *C. denisea*, Temm., pl. col. 502.

(3) *C. caribea*, Lath. Temm., Pig. pl. 10, t. I, 114. *C. lamprauchen*, Wagl., esp. 46 Rai, 183. Sloane, Jam., 302, 27. Brown, Jam. pl. 468. Brisson, t. I, p. 138.

(4) *C. speciosa*, Gm. Lath. Temm., pl. 14, t. I, p. 2.

8° La COLOMBE RAYÉE (1) habite les hautes montagnes des chaînes appelées *Rocky-Mountains*, dans l'Amérique du Nord, et n'est pas rare proche la rivière des Arkansas. Sa queue est médiocre, arrondie, composée de douze rectrices. Son bec est jaune, un peu élevé entre les narines. Les pieds sont orangés, les yeux sont rouges. Son plumage est cendré pourpré, relevé par une bande blanche sur la nuque; la queue, traversée dans son milieu par une bande noire, est blanche au sommet. Le ventre est blanc.

9° Le PIGEON IMBRIQUÉ (2) habite l'île de Porto-Rico, d'où l'a rapporté le voyageur Maugé, et aussi la Dominique, la Guadeloupe et Vénézuéla sur le continent de l'Amérique méridionale. Sa taille a de longueur quatorze pouces et demi. Ses pieds sont rouges, de même que le bec. Sa queue, égale, est composée de douze rectrices. Son plumage est ardoisé, excepté la tête, le cou, la gorge et la poitrine, qui sont teintés de rose vineux. Des plaques écailleuses brillantes garnissent le bas du cou; les rémiges et les rectrices sont brun fauve. Le pourtour des yeux est papilleux et rouge.

10° Le PIGEON DE FITZROY (3) a été découvert dans les bois des îles de Chiloë, voisines de la côte du Chili, par le capitaine King. Son plumage est vineux. Les ailes, le bas du dos et la queue sont plombés. Celle-ci est terminée par une bande noire. Les rémiges sont aussi noires. Les plumes de la nuque d'un vert chatoyant. Sur l'occiput se dessine une bandelette blanche. M. King s'est procuré cette espèce aux alentours du port Otway, dans la baie de *Pegnas*.

11° La COLOMBE SIMPLE (4) habite l'île de Cuba, aux environs de la Havane. Son plumage est plombé. La tête, le cou, la poitrine, le ventre et les tectrices alaires sont d'un roux vineux. Elle a de longueur totale quinze pouces et demi. Le bec est brun, les pieds sont rouges. Elle est fort voisine de la colombe *rufine* de M. Temminck.

12° Le PIGEON A TÊTE BLANCHE (5) a été rencontré au Mexique, à la Jamaïque, à Cuba, par Macleay, à Porto-Rico par Maugé, dans le sud de la Floride par Peale, et paroît être répandu sur tout le pourtour du golfe du Mexique et dans les grandes Antilles. Il fréquente les grands bois, mais il niche dans les rochers, d'où lui est venu le nom de *pigeon des rochers*, que les naturalistes anciens lui ont donné. Il vit principalement de baies, surtout de celles de l'arbre appelé *bois-doux*, et sa chair devient savoureuse, très grasse et d'un goût agréable, quand ces baies sont en abondance, et amère quand il mange certains fruits.

Cet oiseau a douze pouces de longueur totale. La femelle ne diffère pas du mâle. Une calotte blanche lui couvre la tête, et se trouve bordée d'un liséré noir Cette dernière couleur prend la forme d'une frange sur les plumes du cou, qui sont vertes et à reflets bleus, gris et dorés, suivant le jeu de la lumière. Un gris ardoisé domine sur tout le corps, les ailes et la queue, mais il est plus clair sur le ventre. La peau nue qui entoure les yeux est rouge dans la saison des amours, et blanchâtre dans tout autre temps. Le bec est de cette teinte depuis les narines jusqu'à sa pointe, et pourpré dans le reste. L'iris est jaune. Les pieds sont rouges et les ongles bruns.

Les jeunes ont le dessus de la tête gris et le plumage terne.

(1) *Columba fasciata*, Edw., Jam. Say, Acc. of an Exp. to the Rocky-Mount, t. II, p. 272. Wagler, esp. 47.

(2) *C corensis*, Gm. Lath. *C. portoricencis*, Temm., Pig., pl. 15, et Gall., t. I, p. 211. *C. monticola*, Vieill. *C. imbricata*. Wagler, esp 48 Bull., t. XIII, 124. *Pigeon ramier de la Guadeloupe*, Bonnat., Encycl.

(3) *C. Fitzroyii*, King, Proceed., I, 15.

(4) *C. columba inornata*, Vig. Zool. Journ., t. III, p. 446. Bull. 21, 315.

(5) *C. leucocephala*, L. Lath. Wagl., esp. 52. Temm., pl. 13, et Gall, t. I, p. 204. Viell., Gal., pl. 294. Le pigeon de rocher de la Jamaïque, Briss., t. I, p. 137. *withe crowned pigeon*, Catesby, Car., pl. 25.

XV.

LES RAMIERS OU BIZETS.

Diffèrent peu des picazuros, mais ils sont tous de l'Ancien Monde. Leur bec est mince, comme formé de deux pièces, et chaque narine est recouverte d'une lame renflée et convexe, séparée de celle du côté opposé par un sillon profond. Les tarses sont emplumés au-dessous de l'articulation, et quelquefois jusqu'aux doigts. Leur queue est ample, arrondie ou rectiligne, mais flabellée.

1° Le PIGEON RAMIER (1) de l'Europe est figuré enl. 516, et décrit avec soin par Buffon.

2° Le BIZET (2) est représenté enl. 510, 110 et 466. Il est répandu depuis les îles Hébrides et l'île de Ténériffe jusqu'en Égypte et en Perse. Il a trois races distinctes suivant le pasteur Brehm (3).

A. Le *pigeon domestique* (*C. domestica*, L.) avec deux bandes larges et noires sur des ailes bleu de pavot, lorsque l'oiseau est au repos; vingt-cinq pennes. Commun dans les pigeonniers.

B. Le *pigeon des champs du midi de l'Europe* (*C. livia*, Briss.). Deux larges bandes noires sur les ailes bleu de pavot; vingt-quatre pennes. Niche sur les côtes de la Méditerranée; dans les creux des rochers, au bord de la mer.

(1) *Columba palumbus*, L. Temm., pl 1. Wagl., esp. 43.

(2) *C. livia*, L. Temm., pl. 12.

(3) Brehm, Isis, t. XXI, p. 136. Bull. 314, 260.

C. Le *pigeon Amélie* (*C. Amelia*, Brehm.). Deux ou trois taches noires au lieu de bandes sur les ailes. Il habite les rochers de plusieurs îles de la mer du Nord, telles que les Hébrides, Féroé, la Norwége.

3° Le COLOMBIN (1) des forêts de l'Europe, à plumage gris cendré, à gorge rose vineux, à ventre gris, à écailles irisées sur les côtés du cou, à queue grise, terminée de noir, a été confondu par Buffon avec le ramier.

4° Le PIGEON VIOLET (2) habite le Japon. Sa taille est celle du bizet. Le sommet de la tête, le manteau, le dos et le croupion sont d'un noir violet, à reflets pourprés. Tout le cou et la nuque sont d'un violet foncé à reflets vert doré. La poitrine et tout le ventre sont de couleur ardoise. Les ailes et la queue sont noires; mais les rémiges sont brun noirâtre. Le bec est bleuâtre foncé, et les pieds sont pourprés.

5° Le RAMERON (3) habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. Il a quinze pouces de longueur, le bec et les pieds jaunes, l'iris et le pourtour des yeux rouges. Son plumage est d'un bleu violet, et sur la poitrine se reflètent du noir et du pourpre. La tête est gris bleuâtre; le ventre et les ailes sont tachetés de blanc. Les tarses sont emplumés.

Le rameron vit en grandes troupes dans les forêts du pays d'Anteniquoi. Il aime jouer ou décrire un demi-cercle en volant, de manière que son vol n'est qu'une suite non interrompue d'arcs paraboliques ajoutés les uns aux autres. Les colons du Cap l'appellent *olyf-duff*, pigeon de l'olivier, parce qu'il se nourrit d'une sorte d'olive sauvage, qu'il avale tout entière. La femelle pose son nid sur les arbres, pond deux œufs blancs, et les petits éclosent le treizième ou quatorzième jour.

6° Le ROUSSARD (4) vit également dans le midi de l'Afrique. Long de douze pouces et demi, il a le bec brun, les yeux et les pieds rouges, un plumage à reflets pourprés et violets brillants, des taches triangulaires blanches sur les ailes, la queue terminée de noir. Buffon l'a mentionné sous le nom de *pigeon de Guinée*.

7° Le PIGEON D'HODGSON (5) vit au Népaul. Il a quinze pouces anglois de longueur; les pieds bleus à ongles jaunes. La tête, le cou, le dos, sont d'un gris vineux foncé ou plus clair, suivant les régions. Les ailes, le milieu du dos, le ventre, sont brun vineux, tacheté sur cette dernière partie de blanchâtre. Des gouttelettes albines sont éparses sur les scapulaires. La nuque a du brun vineux. Les rémiges et la queue sont d'un brun foncé. La gorge est gris blanc.

8° Le PIGEON LEUCONOTE (1) habite les monts Himalaya. Sa taille est celle du ramier. Son plumage est blanc, mais avec la tête et le cou noirâtres. Les épaules, les ailes et le milieu du dos roux. La queue brune, barrée de blanc. Le bec est noir, et les tarses sont jaunes. Les rémiges et les bandes qui traversent les ailes sont d'un fauve brunâtre.

9° La COLOMBE DE KITLIZ (2) a été découverte par le voyageur dont elle porte le nom. L'espèce est plus forte de taille que la *colombe violette* du Japon. Elle a le sommet de la tête, l'occiput et la poitrine bleuâtre clair à reflets pourprés; la nuque cendrée à reflets opalins; le plumage du haut du dos terminé par un bord vert métallique; le dos et le croupion d'un pourpre éclatant, à reflets verts; le ventre, les ailes et la queue ardoise; les petites couvertures et les scapulaires bordés de violet vert doré, le bas du bec et les pieds rouges. Sa longueur totale est de seize pouces.

On a trouvé cette belle espèce dans les îles Bonin, à l'orient et sous la dépendance de l'empire du Japon, et aussi au Japon.

XVI.

PIGEONS PEU CONNUS.

1° Le GOAD-GAND (3) habite la Nouvelle-Zélande et le rapproche de la colombe Jamieson (voyez pag. 273). Il a treize pouces six lignes, la face blanche, avec une tache noire triangulaire entre l'œil et le bec, et une tache rouge derrière l'œil. La tête est gris clair, le cou gris brun, le corps en dessus brun verdâtre. La poitrine et le ventre blancs. Le bec et les pieds rouges.

2° Le PIGEON TACHETÉ (4) est une espèce très douteuse. Il est vert foncé, avec des taches blanchâtres sur le dos, le ventre noirâtre. La queue noire et ferrugineuse à sa pointe. Il a douze pouces de longueur; les plumes du cou rigides, les tarses emplumés. On ignore sa patrie, et peut-être est-ce un oiseau fabriqué.

3° La COLOMBE MORDORÉE (5) habite la Chine, et a quatorze pouces de longueur. Le bec est jaune, les

(1) *Columba œnas*, L. Temm., pl. 11, et t. I, p. 118. Fristh, pl. 139. Wagl., esp. 43. Égypte, pl. 13, fig. 7.

(2) *C. Ianthina*, Temm., pl. 503.

(3) Levaillant, Afriq., pl. 264. *S. arquatrix*, Temm., pl. 5, t. I, p. 93.

(4) Levaill., Afriq., pl. 265. *Columba guinea*, L. Lath. Temm., pl. 16, t. I, p. 214. Edw., pl. 75. *C. trigonigera*, Wagl, esp. 51.

(5) *Columba Hodgsonii*, Vig. Proceed., 11, 16.

(1) *Columba leuconota*, Gould, Cent. of birds; Proceed., I, 23. Bull. 25, 351.

(2) *Columba Kitlizii*, Temm., pl. col., texte.

(3) *Columba melanoleuca*, Lath. *C. picata*, var., Temm., t. I, p. 369 et 447.

(4) *Columba maculata*, Gm. Lath.

(5) *Columba miniata*, Lath. Temm., Gall., t. I, p. 369 et 460. *La grande tourterelle de la Chine*, Sonnerat. Voy. Indes, t. II, p. 178.

pieds sont bruns. La tête est grise, et le dessous du corps est d'un blanc teint de vineux. Le cou et le dos sont d'un pourpre violet. Les pennes moyennes de la queue sont noires, et les latérales sont terminées de blanc. Les épaules ont du mordoré, et les plumes du cou sont bifurquées.

4° L'ÉGYPTIENNE [1]) habite, ainsi que l'indique son nom, la terre des Pharaons, non loin des habitations, dont elle semble rechercher le voisinage. Son bec est noir; ses pieds sont couleur de chair. Le pourtour de l'œil est dénudé et bleu. Son plumage est violet, carné sur la tête, gris sur le dos, violâtre sur la poitrine, blanchâtre sur le ventre. Les ailes sont brunes et la queue est gris brun; mais les deux rectrices latérales sont terminées de blanc. Les plumes du devant du cou sont allongées et profondément échancrées; elles sont noires à leur origine, et les barbes latérales sont de couleur de rouille.

5° L'HAGARRERO [2]), ainsi nommé par les naturels de la Nouvelle-Zélande, a été pris à la baie Dusky, lors de l'expédition de Cook. Sa taille est de dix-sept pouces deux lignes. Le bec, les cercles orbitaires et les yeux sont rouges. Les parties supérieures de l'oiseau sont rouge brun, à teintes vertes sur le cou en devant. Le croupion est azuré, la queue noire, et les parties supérieures sont blanches.

6° La COLOMBE D'EYMÉO [3]) habite la petite île d'Eyméo, placée à quelques milles, et dépendante d'O-taïti. Elle a quatorze pouces de longueur; le sommet de la tête brun; le front, la gorge et le devant du cou roux pâle ou lie de vin; les côtés du cou rouge brun. Cette teinte passe au pourpre le plus riche en formant sur la poitrine une écharpe bordée d'une ceinture blanche. Les rémiges sont noirâtres; le ventre gris brun; les pieds rouges et le bec noir.

7° La COLOMBE ASIATIQUE [4]) est une espèce fort douteuse. Elle est cendré verdâtre, avec la tête grise et une tache sur l'œil, et le dessous du corps blanc. On la dit de l'Inde. Sa taille a onze pouces de longueur; un collier blanc entoure le cou. Les tarses sont bleuâtres ou jaunes.

8° La COLOMBE A VENTRE ROUGE [5]) a été mentionnée par Buffon sous le nom de *tourterelle rayée de la Chine*. Elle a dix pouces et demi de longueur, le bec bleuâtre, l'iris blanc, les pieds rouges. Elle est rayée de brun et de noir; a le ventre rouge, les rémiges noires, les grandes rectrices moyennes et des ailes blanches.

9° Le BRUVERT [1]) est de la Nouvelle-Zélande. Son bec et les pieds sont d'un rouge couleur de sang. Le haut de la tête, la partie postérieure du cou, le dos, les couvertures des ailes, sont rouge brun. Le devant du cou, la poitrine et le croupion sont d'un riche vert.

10° La COLOMBE DE SURINAM [2]) paroît être commune dans la Guyane hollandoise, et y pond deux fois par an, et fait son nid sur les plus grands arbres des forêts. Sa chair est exquise, à ce que dit Fermin.

Longue de dix pouces, cette colombe a le bec menu et très long, bleu foncé. La tête et le dos sont cendrés. Le cou est varié de vert et de noir. Les rémiges sont brunes, mais les pennes secondaires sont gris de cendre. La poitrine et le ventre sont blanchâtres. Les pieds sont rouges.

11° La COLOMBE DU MALABAR [3]) ou la *brame*, habite l'Inde, ainsi que l'indique son nom. Elle a la taille de la tourterelle blonde. La tête, le manteau, le dos et les ailes sont d'un gris brun clair. La poitrine et le devant du cou sont gris vineux. Les moyennes couvertures alaires ont des taches ovalaires blanc pur. Les deux pennes moyennes de la queue sont grises, les autres sont noires, terminées de blanc. Le ventre est de cette dernière couleur. Le bec, les pieds et l'iris sont rouges.

12° La COLOMBE DE NORFOLK [4]) porte le nom de l'île antarctique sur laquelle elle vit. Son plumage est pourpre noir; sa tête et son cou sont blancs; le bas-ventre et les rémiges sont noirs. Elle a quatorze pouces anglois de longueur, un bec noir et les pieds rouges. La femelle est brun pourpré, avec le dos vert; la tête, le cou et le thorax ferrugineux.

13° La COLOMBE PALE [5]) est dite vivre à la Nouvelle-Hollande. Elle a un plumage blanc verdâtre; la tête cendrée, les petites couvertures tachées de noir, les rectrices latérales terminées de blanc à leur sommet.

14° La COLOMBE ORIENTALE [6]) paroît vivre à la Chine. Elle est gris brun, à plumes latérales du cou noires, cerclées de gris; une bande jaune traverse les ailes. Le bec, les yeux et les pieds sont rouges.

(1) *Columba ægyptiaca*, Lath., esp. 49. Forskaël, faun. Arab., p. 5. Temm., Gall., t. I, p. 370.

(2) *Columba zelandica*. Lath. esp. 17; *C. Novæ-Zelandiæ*. Gm. Temm., Gall., t. I, p. 371 et 464.

(3) *Columba Eymensis*. Gm. Lath. Pigeon ramier à collier pourpre, Sonnini, Buff. Col. à collier poupre, Temm., Gall, t. I, p. 372 et 466.

(4) *Columba asiatica*, Lath., esp. 14. Temm., Synop. Gall., t. I, p. 467.

(5) *Columba sinica*, L. Lath. *C. à ventre rouge*, Temm., t. I, p. 373 et 472. *Dove from China*, Albin, pl. 46. *Turtur sinensis striatus*, Briss., Ornith., t. II, p. 556.

(1) *Columba brunnea*, Lath. Temm., t. I, p. 375.

(2) *Columba surinamensis*, Lath., esp. 50. Gm. La *tourterelle de Surinam*, Fermin. Surin, t. II, p. 165. La *C. Fermin*, Temm., Gall., t. I, p. 375 et 478

(3) *Columba malabarica*, Lath Gm. La *tourterelle de la côte du Malabar*, Sonnerat, It., t. II, p. 180. C. brame, t. I, p. 376 et 483.

(4) *Columba norfolciensis*, Lath., esp. 74, index.

(5) *Columba pallida*, Lath., Ind., esp. 73.

(6) *Columba orientalis*, Lath., esp. 48. La *tourterelle brune de la Chine*, Sonnerat.

LIVRE X.

LES FRINGILLIDÉES (1).

LES ALOUETTES (2).

Alauda. L.

Forment une famille riche en espèces nombreuses répandues dans toutes les parties du monde, et qui comprennent plusieurs genres distincts, ou du moins établis sur des caractères assez précis pour former des petits groupes naturels.

Bélon n'a décrit que quatre espèces d'alouettes, tandis qu'Aldrovandi et les écrits de Brunnich, d'Olina, de Klein, de Ray, de Wigglugby, de Frisch, de Brisson, de Linné et de Latham en ont fait connoître un nombre assez considérable.

Les alouettes forment donc pour Linné le genre *alauda*. Cet auteur en décrit trente-trois espèces, bien que Latham, en adoptant ce genre sans modification, n'en admette que trente-une espèces. M. Cuvier, dans le Règne animal, a placé à une assez grande distance les farlouses et les alouettes, qu'il sépare les unes des autres en deux genres.

L'étymologie du mot alouette a beaucoup occupé les naturalistes. Les Celtes nommoient l'alouette des champs *alaud* ou *araude*, dont les Latins ont fait *alauda*, en introduisant cette dénomination dans le langage journalier. César lorsqu'il vint dans les Gaules, et qu'il fut à même d'apprécier la valeur des Gaulois Santones, qui les premiers reçurent des colonies romaines, créa une légion qu'il nomma de l'alouette. On ne sait si cette légion fut ainsi nommée, soit par la gaieté matinale des jeunes soldats, à l'imitation de l'alouette que le peuple vénère dans nos campagnes, soit à cause de la forme de la coiffure, imitant une huppe d'alouette, soit peut-être parce que des alouettes étoient semées dans ses étendards. Pline mentionne maintes fois le mot *alauda*, que les Italiens ont travesti en *allodola*, tandis qu'*araude* est devenu au moyen âge, dans quelques cantons de la France, *aloüe*, *alouette*, *louette*, *alavette*, *layette*. Villon et Allain Chartier ont consacré le mot *alloüe* dans leurs poésies, et don Liron, bénédictin, imprimoit en même temps celui d'*alouette*. Les Saintongeois actuels appellent encore l'alouette *araude*, et ils ont fait le verbe *arauder*, qui signifie chanter joyeusement. On retrouve ce verbe dans les étymologies celtes de Latour d'Auvergne.

A l'époque du mysticisme religieux, où les croyances populaires se fortifioient par instinct de tous les faits de la création, on donna à croire qu'*alauda* dérivoit d'*alaude*, de ce que l'alouette en s'élevant dans l'air chantoit sept fois le jour les louanges du Créateur. Aussi Dubartas, ce poëte si rocailleux, a cherché à imiter le chant de cet oiseau au cinquième jour de la semaine, dans ces quatre vers que nous trouvons copiés dans Salerne :

> La gentille alouette avec son tirelire
> Tire lire alire, et tirelirant tire
> Vers la voûte du ciel : puis son vol en ce lieu
> Vire, et désire dire adieu, Dieu, adieu.

Mais ces vers de Dubartas ne sont que l'amplification des vers latins de Taubmanuus :

> *Ecce suum tireli, tireli, tire tirlire tractim*
> *Candida per vernum ludit alauda polum.*

que Linné a reproduits dans son *Systema naturæ : volatu perpendiculari inaïre suspensa laudem : ecce suum tirile, tirile, suum tirile tractat*, etc.

Les alouettes sont placées dans le dixième ordre de Brisson, les oiseaux à bec en alène. Linné les a classées parmi ses *passeres simplicirostres*. Latham a suivi cet arrangement. Lacépède en a fait son douzième ordre, celui des oiseaux à bec droit et menu, en y joignant les mésanges, les sylvies et les motacilles. Dans Duméril, on les trouve dans les passereaux subulirostres ou raphioramphes ; dans Meyer et Wolf, dans les *Oscines subulatæ;* dans les *Passerini ambulatores*, d'Illiger ; dans les passereaux conirostres de G. Cuvier ; dans la vingtième famille de Vieillot, parmi ses sylvains anisodactyles chanteurs ; et Temminck les place dans son quatrième ordre, celui des granivores. Les idées des nomenclateurs ont donc peu varié sur la place que doivent occuper les oiseaux de cette famille.

Les alouettes (*alaudées*), considérées en général,

(1) *Fringillideæ*, Ch. Bonap., Saggio., di una dist. meto. degli animali vertebrali ; Roma, 1831.

(2) *Altaudinées*, Boié.

forment une famille dont toutes les espèces sont caractérisées par la longueur de l'ongle du pouce, comparée à celle des ongles des trois doigts antérieurs. Leur taille est petite, assez uniformément la même. Leur plumage n'offre que rarement, et chez les espèces exotiques seulement, des couleurs vives. C'est presque constamment du gris, du roux, avec des flammèches brunes, qui constituent leur coloration. Leur bec ne fournit que des caractères variables. Ainsi il est denté ou lisse, conique, ou plus ou moins allongé en poinçon; il est parfois comprimé ou voûté, droit ou recourbé. Les narines sont percées longitudinalement dans une membrane. Les ailes sont allongées, pointues. La queue est assez longue, composée de rectrices inégales, de manière que cette queue est fourchue. Les tarses sont longs, assez robustes, et garnis de squamelles.

Les alouettes ont des mœurs et des habitudes qui diffèrent suivant les genres. On les rencontre vers les pôles, dans les régions tempérées, dans la zone équatoriale des deux continents.

Les alouettes sont granivores. Leurs mœurs sont familières, et leur chair est délicate. Elles sont courageuses, curieuses, aussi peut-on les prendre facilement au miroir. Elles se battent entre elles avec acharnement; et nous avons vu deux alouettes se frapper avec vigueur, et l'une d'elles enfoncer son bec dans le crâne de son antagoniste et le tuer sur le coup.

Les genres que nous allons successivement décrire sont :

1° Plectrophane, *plectrophanes*, Meyer; *passerina*, Vieill.; 2° calandre, *calandra;* 3° tracal, *saxilauda;* 4° brachonyx, *brachonyx*, Sm.; 5° alouettes, *alauda;* 6° macronix, *macronyx*, Sw.; 7° sirli, *certhilauda*, Sw. (*corydalis*, Boié); 8° mégalure, *megalurus*, Horsf.; 9° farlouze ou pipi, *anthus*, Bechst.; 10° corydale, *corydalla*, Vig. — Nous ne connoissons pas les genres *eremophila*, *galerida* et *melane corypha* de Boié.

I.

LES PLECTROPHANES [1].

Plectrophanes. Mey., Selby.

Ont été séparés des bruants par Meyer, et répondent à la section des bruants éperonniers de M. Temminck, et M. Vieillot, dans la Faune françoise, les décrit sous le nom générique de passerine (*passerina*). Les oiseaux qui appartiennent au genre qui nous occupe ont en effet le bec court et conique des moineaux, le palais renflé et osseux des bruants, mais tous les autres caractères des alouettes dont ils ont l'ongle droit, le plumage grivelé, et jusqu'aux habitudes. Les plectrophanes, en effet, vivent sur le sol et ne se perchent jamais. Leur démarche est analogue à celle des alouettes, c'est-à-dire qu'elle se fait avec régularité et nullement par sauts, comme chez les bruants. Leur vol est puissant, et leurs ailes sont taillées comme celles des alouettes, les première et deuxième rémiges étant égales, et les plus longues de toutes les pennes des ailes, tandis que le contraire a lieu chez les bruants (*emberiza*), qui ont la deuxième et la troisième égales et plus longues que la première.

Les plectrophanes ont donc pour caractères zoologiques les particularités suivantes : leur bec est court, conique, arrondi sur l'arête, entamant les plumes du front par la base. Les narines sont ovalaires, en partie vêtues par un repli membraneux, plumeuses; les bords des mandibules sont légèrement rentrés en dedans. Le palais est gibbeux. Les ailes sont pointues, et atteignent le milieu de la queue. Les première et deuxième rémiges, presque égales, sont les plus grandes. Les secondaires et tertiaires sont échancrées. La queue est médiocre, un peu fourchue. Les pieds sont grêles, et le pouce est terminé par un ongle allongé, plus ou moins redressé.

Les deux seules espèces connues vivent dans le nord de l'Europe. Ce sont :

1° Le PLECTROPHANE DE LAPONIE [1] a la tête noire, des sourcils blancs au dessus des yeux, le corps tacheté de noir et de blanc. Le cou est ferrugineux en dessus; les deux rectrices externes sont marquées d'une tache blanche cunéiforme. Le jeune âge a le corps d'un jaune cendré, tacheté de brun. Les sourcils sont jaunes. Les joues ont un mélange de jaune et de fauve. Les côtés du cou sont marqués de deux lignes fauve sale. Le cou et la poitrine sont d'un blanc sale taché de fauve. L'abdomen est blanchâtre, strié de brunâtre. La femelle est d'un cendré roux, maculé de brun en dessus et est blanche en dessous.

L'oiseau qui nous occupe a été nommé *moineau* de Laponie, grand montain, ou pinson de montagne. Il habite presque exclusivement les régions boréales du pôle, d'où il émigre en hiver, et alors il s'avance jusqu'en Suisse et en Angleterre. Il ne fréquente guère que les hautes montagnes, où il trouve les semences des plantes alpestres qui lui conviennent et des insectes. La femelle niche par terre, dans les terrains marécageux, où il y a des élévations, et pond jusqu'à six œufs jaune roussâtre, ondé de brun.

[1] Trans. soc. linn. t. XV, p. 157. *Hortulanus*, Leach.

[1] *Plectrophanes laponica*, Meyer; Selby. *Fringilla laponica*, L. *F. montana*, Briss. *F. calcarata*, Pallas. Le grand montain, Buff. *Emberiza calcarata*, Temm., Man. I, 324. Bull., XIII, 243.

2° Le PLECTROPHANE DES NEIGES (1) a six pouces cinq ou six lignes de longueur totale ; le bec jaune à sa base, noir à sa pointe; les tarses et les ongles noirs ; l'iris brun foncé. Le plumage varie suivant les saisons, les âges et les sexes.

La livrée de noce présente donc du blanc pur sur la tête, le cou, le dessous du corps, les grandes et petites couvertures des ailes et la moitié supérieure des rémiges. Le haut du dos, les trois pennes secondaires des ailes les plus voisines du corps, l'aile bâtarde et la moitié inférieure des rémiges sont d'un noir profond. Les trois rectrices latérales de la queue sont blanches, avec un ruban noir à leur extrémité. La quatrième est blanche sur le haut des barbes externes, tandis que les autres pennes sont noires.

La femelle a le blanc de la tête, du cou et des régions auriculaires nuancé de roux ferrugineux. La poitrine présente une sorte de hausse-col aussi de cette dernière couleur. Les plumes noires du dos et des pennes secondaires des ailes sont terminées de blanc roussâtre. Les rémiges et les rectrices moyennes sont lisérées et terminées de blanchâtre. Le reste est semblable à ce qu'on observe chez le mâle.

Les vieux mâles prennent en automne la livrée de la femelle. Toutes les plumes noires du dos, des ailes et de la queue ont alors une large bordure d'un cendré roussâtre. La tête, le cou, les tempes et la poitrine se colorent d'une légère teinte couleur de rouille. Sur les plumes du croupion et des couvertures de la queue apparoissent quelques taches brunes et rousses. La plus grande partie de ce roux et de ce cendré roussâtre disparoît bientôt pour laisser à la livrée du printemps, celle décrite plus haut, succéder la coloration de noces.

Les jeunes de l'année, au moment où ils vont émigrer en automne, ont le haut de la tête couleur de cannelle. La région des oreilles, la gorge, et un large hausse-col sur la poitrine, d'un roux très foncé, tandis que les flancs sont d'un roux clair. Les sourcils, la gorge et le devant du cou sont d'un cendré blanchâtre. La nuque est d'un roux gris de cendre, et les plumes noires du dessus du corps présentent une large bordure d'un roux foncé ; seulement le milieu de l'aile et les parties inférieures sont d'un blanc neigeux. Les rémiges et les rectrices moyennes sont noires et bordées de roux clair. Les trois latérales portent une grande tache noire. Enfin le bec est jaunâtre.

Cet oiseau a diverses variétés, telles que celle entièrement d'un blanc pur; un autre a son blanc lavé de jaunâtre; enfin, quelques individus sont émaillés de brun et de noir.

(1) L'ortolan de passage et de neige, Buff., enl. 511, fig. 2. *Emberiza nivalis*, L. *E. nivalis, mustellina et montana*, Gm. *E. glacialis et montana*, Lath. enl. 497. fig. 1. La passerine de neige, Vieill.

Le plectrophane des neiges est répandu sur toutes les terres qui entourent le pôle arctique. Ainsi, on le trouve en Irlande, au Groenland, au Spitzberg; il paroît sur la côte du Labrador et jusqu'à Terre-Neuve en Amérique; et en Europe il s'avance pendant l'hivèr dans les provinces septentrionales de l'Allemagne et de la France. M. Temminck le dit très commun en Hollande, sur les rivages de la mer, dans les mois de novembre et de décembre. Il ne paroît guère en France que dans les hivers les plus rudes. Il se nourrit de graines de plantes alpestres et aussi de larves d'insectes, qu'il ramasse par terre, sur le crottin des animaux sauvages ou des rennes. La femelle construit son nid au mois de mai; elle le cache dans les crevasses des rochers, après en avoir façonné l'extérieur avec des herbes sèches, et doublé l'intérieur de plumes de gélinottes et de poils de renards. Elle pond cinq œufs à peu près ronds, tachetés de noir et de brun sur un fond blanc. Le chant du mâle est court, foible et sans nul agrément; son cri d'appel est doux et assez agréable, mais celui de la frayeur ou de l'inquiétude est au contraire aigre et fort. Il chante depuis la fin de mai jusque vers le milieu de juillet, et souvent pendant la nuit, qu'il passe constamment à terre. Cet oiseau court fort vite, et dort peu pendant les mois de juin et de juillet.

M. Millet dit que dans les hivers rigoureux, alors que la neige est abondante, on voit dans l'Anjou ces oiseaux arriver par petites troupes de six à huit individus, et s'abattre sur les grèves de la Loire, de la Mayenne et de la Sarthe, au Pont-de-Cé, à Ecouflont, à Saumur et à la Beaumette.

II.

LES CALANDRES (1).

Se distinguent de toutes les autres espèces d'alouettes par leur bec, qui est court, gros, robuste, et plus haut que large; il est bombé en dessus et en dessous, et comprimé sur les côtés. Les tarses sont médiocres, forts et scutellés, et les ailes sont allongées ; la queue est fourchue; l'ongle du pouce est long et presque droit. Les espèces sont de l'ancien continent.

1° L'ALOUETTE CALANDRE (2) est répandue sur une vaste surface du pays. On la trouve dans le nord de l'Afrique et dans le midi de l'Europe, en Italie, en

(1) *Calandra.*

(2) *Alauda calandra*, L. *A. sibirica*, Pallas, It., t. II, p. 708. La *grosse alouette* ou *calandre*, Buffon, enl. 363, fig. 2. Temm., Man., t. I, 276, et t. III, 206., Licht., Cat., 287. Risso, t. III, p. 48 Vieill., faux franc., p. 172, pl. 76, fig. 1. Encycl., t. I, p. 314. Roux, Ornith. Prov., pl. 185.

Espagne, en France; on la trouve en Morée ou en Turquie, dans le Caucase, et aussi, dit-on, dans la Caroline du Sud.

Le mâle, long de sept pouces, a les parties supérieures du corps d'un cuivré roussâtre, avec du brun sur le milieu des plumes : ces taches brunes sont plus grandes sur le milieu du dos. La gorge et le ventre sont d'un blanc pur, que relève de chaque côté du cou une grande tache noire. Les flancs et la poitrine sont aussi blancs, mais lavés de teinte ocreuse, sur laquelle se dessinent des flammèches brunes. Les rémiges sont bordées et terminées de blanc; il en est de même des pennes de la queue, et de la rectrice latérale, qui est presque entièrement lisérée de neigeux. Le bec est gris, sa pointe exceptée, qui est brune.

La femelle a l'espace noir sur les côtés du cou moins grand, et les taches du plumage moins foncées.

Les jeunes, à leur sortie du nid, sont sur le corps d'un cendré brunâtre, mais chaque plume est lisérée de noirâtre et frangée de blanchâtre; les rémiges et la queue sont marginées de blanc; enfin, les teintes des parties inférieures sont plus claires que chez les vieux individus.

La calandre se nourrit d'insectes, de sauterelles, de petits vers et de graines. La femelle niche dans les herbes, et pond de quatre à cinq œufs blanc jaunâtre, ponctués de rougeâtre, et marqués de taches arrondies grises.

La calandre, que les Allemands nomment *kolander lerche*, et les Anglois *calandre lark* ou *morgalian lark*, est la *coulaussade* des Provençaux. Les habitants de Nice l'appellent *calandra*, et elle n'apparoît chez eux, au dire de M. Risso, que dans l'automne et l'hiver, et nulle part ailleurs que dans les champs.

La calandre a une voix si agréable, que l'on dit proverbialement en Italie, *chanter comme une calandre;* à cela elle joint le talent de contrefaire les meilleurs oiseaux chanteurs, tels que les chardonneret, linotte, canari, et même les jeunes poussins, les miaulements des chats, ce qui annonce chez elle une grande propension à l'imitation. Pour avoir des calandres qui chantent bien, il faut les élever dans le nid et les nourrir comme les autres jeunes alouettes. On se livre communément à ce genre d'éducation en Provence et en Sardaigne. La meilleure méthode pour prendre cet oiseau consiste à tendre des filets près des eaux où il se rend pour boire.

La calandre apparoît parfois dans les départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure.

2° L'ALOUETTE NÈGRE [1] habite et niche en Asie, mais elle se répand en automne dans quelques provinces de la Russie européenne, où elle vit en petites troupes. Pallas est le premier auteur qui l'ait fait connoître. Il dit qu'elle passe l'été dans les solitudes arides du midi de la Tartarie, et l'hiver au nord de la mer Caspienne. M. Ménétriés l'a rencontrée dans les déserts des Kirguis. On ne l'entend presque jamais chanter, et on ne la voit en petites troupes que dans le voisinage des lieux habités. M. Vieillot assure qu'elle se montre parfois en Italie.

Cette alouette nègre est longue de sept pouces six lignes. Les vieux mâles ont la tête, le cou, les parties inférieures, les ailes et la queue d'un noir profond. Les plumes du bas du cou, du croupion et des flancs sont noires dans le milieu, bordées et terminées de blanchâtre. Le bec est jaunâtre, puis noir à sa pointe. Les pieds et les ongles sont noirs : celui de derrière est très droit, plus large que le doigt. La queue est un peu fourchue.

La femelle a le front grisâtre; toutes les plumes du cou, de la gorge et de la poitrine sont terminées par de fines bandelettes grises. Le noir du plumage est moins profond.

Les jeunes ressemblent à la femelle. Leur livrée est nuancée de plus de brun; les bordures des plumes ont plus de jaunâtre, et les pennes des ailes et de la queue sont aussi bordées et terminées de cette couleur.

Meyer nomme cette alouette *schwarz e lerche*, et Brehm *stoppeen ammer lerche*. On ignore quelle est sa nourriture et son mode de propagation.

III.

LES TRACALS [1].

On n'en connoît qu'une espèce; ils sont placés sur les limites des genres traquet et alouette. « Le tracal, dit Levaillant (*Ois. d'Afriq.*, t. IV, p. 119), est une de ces espèces composites que la nature a placées aux confins de presque tous les genres, et dont la découverte devient si intéressante pour l'observateur qui suit la marche naturelle que lui indiquent les rapports des êtres. » Aux caractères extérieurs des alouettes, le tracal joint les mœurs du motteux d'Europe, dont il semble avoir emprunté l'allure et le vol, ajoute le même auteur.

Le genre tracal a le bec court, conique, épais; le corps est massif et lourd. Les ailes sont pointues et atteignent le milieu de la queue : celle-ci est légèrement fourchue. Les tarses sont médiocres, robustes,

[1] *Alauda tatarica*, Pallas, It., II, 707, pl. col. *A. mutabilis*, Gm. *Tanagra sibrica*, Sparm, Caris., pl. 19. Temm., I, 275, et t. III, p. 207. Vieill., Gall., pl. 160 et page 259, et Encycl., t. I, p. 314. *Alauda goldomiensis*, Lath. *A. nigra*, Falk. Voy. t. III, pl. 27. *A. yeltonensis*, Encycl., t. I, p. 314.

[1] *Saxilauda.*

terminés par des doigts très forts. L'ongle du pouce est allongé et recourbé.

LE TRACAL D'AFRIQUE [1].

A le plumage noir, écaillé de jaune : car toutes les plumes qui le recouvrent sont noir intense et bordées de jaune, de sorte qu'elles se détachent les unes des autres de la manière la plus heureuse. Les pennes alaires et les rectrices sont elles-mêmes terminées de jaune, et les flancs sont fouettés de cette même couleur. Le bec est jaune à sa base et noir dans le reste de son étendue. Le bec et les ongles sont d'un noir brunissant, et les yeux brun rouge.

Le mâle est un peu plus fort que la femelle, et son noir prend sur la tête un reflet purpurin que celle-ci n'a point ; le jaune qui borde les plumes a aussi moins d'éclat.

Le tracal, dont le nom contracté est formé des mots traquet et alouette, habite les plaines arides du pays des Grands-Namaquois, au pied des hautes montagnes de cette partie du Cap. Cet oiseau a des mœurs farouches et se laisse difficilement approcher. Il se tient sur un tas de pierres, ou établit sa demeure dans un trou, où il élève ses petits. Posé sur un point élevé de la surface nue et rase du sol, le tracal observe tout ce qui se passe autour de lui, et se sauve dans sa cachette à la plus légère apparence de danger. La femelle pond cinq œufs bleuâtre clair, parsemés de taches roussâtres. La famille ne séjourne que pendant l'été au Cap, et émigre aux approches de l'hiver.

IV.

LES BRACHONYX [2].

Ont le bec court, comprimé, à arête légèrement recourbée. Les ailes sont très courtes, à première rémige brève, à deuxième, troisième, quatrième et cinquième, presque égales, très longues. La queue est médiocre. Les pieds sont longs, les tarses à squamelles latérales et divisées. Le pouce a un ongle court, presque droit.

1° L'ALOUETTE HAUSSE-COL NOIR [3] a été décrite par Buffon sous deux noms : c'est à la fois son alouette hausse-col noir et sa ceinture de prêtre. Dans l'Encyclopédie, on la trouve décrite sous les noms d'alouette de Virginie ou alpestre, et d'alouette de Sibérie.

Cette espèce est excessivement répandue dans tout le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, et s'avance dans les régions tempérées. Elle a de longueur six pouces dix lignes. Le mâle a la gorge, les sourcils et l'espace derrière les yeux d'un jaune clair, tandis qu'un trait au-dessus des yeux, les moustaches et le haut de la poitrine se trouvent être d'un noir profond. Les parties supérieures, le haut de l'aile et les côtés du thorax sont d'un cendré rougeâtre ; les rémiges sont noirâtres, mais bordées de blanc à l'intérieur ; les rectrices latérales sont noir profond, mais les deux plus externes sont terminées de blanc ; le bas de la poitrine et les flancs sont d'un fauve tirant au blanchâtre ; le ventre est blanc pur, le bec et les pieds sont noirs.

La femelle a le front jaunâtre, du noir et du brun sur le haut de la tête ; les parties noires sont émaillées de traits jaunâtres minces. Le hausse-col de la poitrine est moins grand que celui du mâle.

Quelques individus ont le noir du hausse-col et des moustaches très étendu, le jaune des sourcils et de la gorge plus ou moins vif, et les pennes latérales de la queue d'un noir plus ou moins profond.

Les jeunes de l'année manquent de hausse-col ; ils sont privés de jaune et de noir. Pendant la première année, le jeune mâle ressemble à la femelle.

Les Anglois nomment cette alouette *shore lark*, et Bechsten *berg-lerche*. M. Charles Bonaparte dit qu'elle est commune aux Etats-Unis, où pendant l'hiver elle s'avance dans les provinces moyennes ou les plus méridionales.

On la rencontre habituellement en Sibérie, au Kamschatka. M. Ménétriés l'a observée dans les Alpes du Khanat de Talyche et dans le Caucase, à plus de 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle s'avance, et de passage seulement, dans quelques parties de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Hollande. Elle niche dans les dunes sablonneuses, et se répand, pendant l'hiver, dans les villages. Elle est alors commune en Saxe, dans les plaines de la vallée du Rhin et aux environs de Nancy. Elle vit d'insectes et de semences de plantes. Sa propagation est inconnue.

Bechstein rapporte qu'on la voit en hiver le long des grands chemins chercher pour sa nourriture les graines non digérées des crottins de chevaux. Elle se perche à la manière de l'alouette des bois. On la prend dans le midi de la Thuringe, aux gluaux et au filet, alors qu'elle revient en mars et que le sol est couvert de neige ; mais elle est si maigre qu'elle n'a plus ni force ni aptitude à se nourrir.

Swainson, dans son Catalogue des oiseaux qui

[1] Levaill., Afriq., p. 191, et t. IV, p. 119.

[2] *Brachonix*, Swains., Zool. Journ., t. XI, p. 343. *Phileremos*, Brehm.

[3] *Alauda alpestris*, Gm. enl. 650, fig. 2. Vieill., Gal., pl. 158. Temm., t. I, p. 279, et t. III p. 201. *A. sibirica et flava*, Gm. Vieill., Encycl., t. I, p. 315 et p. 318. Ménét., Cat., n° 84 p. 38. *Phileremos alpestris*, Brehm. Gould, pl. 7. Wilson, pl. 5, fig. 4? *Alauda cornuta*, Swains.

vivent aux environs de Mexico, a adopté le nom d'*alauda cornuta* pour cette alouette, que Wilson assure ne vivre aux Etats-Unis que dans les plaines sablonneuses.

2° L'ALOUETTE KOLLY [1] a été prise aux environs de Dijon, et conservée en vie par M. Kolly, propriétaire de cette ville. Elle habite sans doute le midi de l'Europe, mais on ne connoît ni ses mœurs ni sa véritable patrie. Elle a de longueur six pouces. Ses formes sont celles de l'alouette hausse-col noir, et son plumage a aussi plusieurs points d'analogie. La queue est à pennes égales. Le sommet de la tête, la nuque, le dos, les ailes et les couvertures du dessus de la queue, ainsi que les pennes du milieu, sont d'un brun clair roussâtre. Un brun foncé est distribué par grandes mèches le long des baguettes; elles forment des taches et des ombres longitudinales sur toutes les plumes de ces parties. Un trait isabelle passe au-dessus des yeux; du noir couvre le lorum, et borde le bec, et descend à l'angle sous forme d'une moustache élargie. Quelques légères taches brun noirâtre se dessinent imparfaitement sur les côtés du cou. Le milieu de la gorge, le devant du cou, le milieu du ventre, sont d'un blanc pur. La poitrine et les flancs sont lavés d'isabelle, nuancé de roussâtre. Les rémiges sont cendrées, à penne extérieure bordée de roux. Les rectrices sont noires, mais la première est œillée, et la seconde lisérée d'isabelle. Les pieds et le bec sont jaunâtres, mais l'arête et la base de celui-ci sont noires.

3° L'ALOUETTE BATELEUSE [2] a été ainsi nommée par les habitants du cap de Bonne-Espérance, *clapert liwerk,* parce qu'elle fait en agitant ses ailes un bruit qu'on entend de fort loin. Elle ne s'élève pas en l'air à plus de quinze à vingt pieds de hauteur, et le cri qu'elle fait entendre est exprimé par les mots *piouit,* en allongeant la dernière syllabe, et la faisant durer tout le temps qu'elle met à descendre. Le mâle chante dans la saison des amours, le soir au coucher du soleil et pendant une grande partie de la nuit. Cette espèce se tient de préférence dans les lieux secs et sablonneux de l'intérieur de l'Afrique. Elle ne se perche point, car elle se tient constamment à terre en quête des insectes et des graines propres à sa nourriture. C'est dans une petite fosse que la femelle dépose quatre, cinq et quelquefois six œufs gris vert, que le mâle couve comme elle à son tour.

Le plumage de l'alouette bateleuse est agréablement varié, sur le corps, de brun marron et de noir, coupés par des festons blancs qui bordent les plumes du manteau, des scapulaires et des couvertures des ailes. La gorge est blanche. La poitrine est maillée de fauve sur un fond blanc, et enfin le dessous du corps est blanc orangé. Le bec est brunâtre, les pieds sont jaune brun, et les yeux marron rougeâtre.

La femelle a ses couleurs moins régulièrement marquées et sa taille plus petite. Le jeune âge a une teinte roussâtre générale et le corps en dessus roux orangé.

4° L'ALOUETTE A DEUX TACHES [1], par la forme de son bec et la brièveté de sa queue, doit former une section séparée, dit M. Ménétriés. Nous la plaçons provisoirement avec les brachonyx. Elle est de la taille de la calandre; mais son bec, bien que fort comprimé, est un peu plus allongé. La queue n'excède pas les pennes alaires, et l'ongle du pouce est plus court.

L'iris est brun clair; le bec est noir vers le haut, mais jaunâtre sur les côtés et en dessous. Les pieds sont aussi de cette dernière couleur. Le dessus du corps est d'un gris teinté de couleur d'ocre, avec le milieu des plumes brunâtres. Une bande qui surmonte l'œil et les côtés du cou, sont blanc isabelle. Le menton et le milieu du ventre sont blancs; la poitrine est nuancée de couleur isabelle, variée de flammèches roussâtres. De chaque côté, et sur le devant du cou, est une large tache noire, qui se dirige en s'arrondissant vers la naissance des ailes. Celles-ci sont brunâtres, faiblement bordées de couleur d'ocre et sans aucune trace de blanc. Les pennes latérales de la queue sont brunes, terminées de blanc à leur bord interne seulement.

M. Ménétriés a tué plusieurs individus de cette espèce sur les rochers des montagnes de Talyche, à plus de 6,000 pieds de hauteur.

5° L'ALOUETTE A TÊTE NOIRE [2] vit en Nubie et dans la Sénégambie. Adulte, le mâle a quatre pouces et demi de longueur; le bec de la calandre, mais avec un peu plus d'acuité; le dos de couleur cannelle, la tête et toutes les parties inférieures d'un noir profond. La région auriculaire et une bandelette cervicale sont blanc mat. Les flancs sont blanchâtre sale. Les rémiges et les rectrices sont brunes, et celles-ci sont frangées de blanc au sommet.

Les jeunes ont le dos brun sale, avec du roux aux tectrices, et les parties inférieures blanches. Le noir commence à paroître sur le milieu du ventre. Mais la bandelette occipitale blanche existe et sert à faire reconnoître l'espèce.

6° L'ALOUETTE DES DÉSERTS OU ISABELLINE [3] vit

(1) *Alauda Kollyi,* Temm., pl. col. 305, fig. 1, et Man., t. III, p. 202.

(2) *Alauda apiata,* Vieill., Encycl., t. I, p. 321. Levaill., Afriq., pl. 194, texte, t. IV.

(1) *Alauda bimaculata,* Ménest., Cat., Caucase, p. 37, n° 82.

(2) *Alauda melanocephala,* Lichst., Cat., nos 290 et 291, p. 28.

(3) *Alauda deserti,* Lichst., Cat., n° 286, p. 28. *A. isabellina,* Temm., pl. col., 244, fig. 2.

dans la haute Égypte. Son plumage, de couleur isabelle, est, sur le croupion, testacé. Les rectrices et les rémiges sont fauves, fringées de roux clair. Le bec, robuste, est blanchâtre, et les narines sont recouvertes de soies formant moustaches. Sa taille est de six pouces en octobre et novembre. Le dos de cette alouette est cendré, au printemps la teinte rougeâtre est plus foncée.

M. Temminck, de son côté, pense que son isabelline, bien qu'ayant les plus grands rapports avec l'alouette des déserts de Lichtenstein, ne sauroit lui être rapportée d'une manière certaine, à cause de la brièveté de la description. Il donne à l'espèce qu'il décrit cinq pouces sept lignes de longueur, une queue faiblement échancrée, un ongle postérieur, foiblement arqué, et un plumage roux isabelle, sans tache sur le corps, plus clair sur les parties inférieures, la gorge exceptée, qui est blanchâtre. Les ailes et la queue sont brun foncé, bordées de roux isabelle. Le bec est blanchâtre cendré au bout, les pieds sont brun clair. L'individu décrit avoit été découvert dans les déserts d'Akaba, en Arabie, par Ruppell.

7° L'ALOUETTE A DOS ROUX [1] a le dos et le croupion roussâtres, le dessous du corps blanchâtre; la poitrine couverte de lignes brunes, le bec et les pieds bruns. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et a des couleurs plus foibles. Le jeune n'a point de roux sur le dos, et est généralement fauve.

Les colons du Cap nomment cette espèce *inkelde-liwerk*, alouette simple, parce qu'elle est plus petite que leur alouette double (*eubeld - liwerk*). Cette alouette fait son nid au pied des buissons, et sa ponte est de quatre à cinq œufs roussâtres. Elle se plaît dans les plaines couvertes, et se perche volontiers sur les buissons et même sur les arbres, au bord des bois, où elle chante d'une manière fort agréable.

8° L'ALOUETTE A GROS BEC [2] est l'espèce la plus répandue et la plus commune au cap de Bonne-Espérance. Elle a le bec fort, ne chante pas, et ne s'élève jamais dans les airs : elle fait son nid à terre, dans un trou, qu'elle revêt d'herbe et de crin. Sa ponte est de quatre, cinq, et rarement six œufs gris vert, ponctués de roux. Les colons l'appellent *eubeld-liwerk*, alouette double, par opposition avec la précédente. Elle est brune en dessus, blanchâtre en dessous, avec la poitrine tachetée de noirâtre. Le bec et les pieds sont de couleur sombre.

(1) *Alauda pyrrhonota*, Vieill., Encycl., t. I, p. 322. Levaill., Afriq., pl. 197, t. IV, p. 134.

(2) *Alauda crassirostris*, Vieill., Encycl., t. I, p. 323. Levaill., Afriq., pl. 193, t. IV.

V.

LES MIRAFRES [1].

Forment une petite tribu peu distincte de celle des calendres. M. Horsfield, qui a créé ce genre, lui donne pour caractères : bec court, épais, conique, légèrement comprimé; mandibule recourbée, à arête arrondie, narines basales, arrondies, revêtues à demi d'une membrane; ailes plus courtes que la queue; première rémige fausse; deuxième à sixième égales, plus longues, échancrées à leur bord externe; les autres graduellement plus courtes; pieds médiocres; doigt du milieu plus long; ongle du pouce médiocrement recourbé, du double plus long que celui du doigt du milieu.

Les mirafres vivent exclusivement à Java et sur le continent de l'Inde.

1° L'ALOUETTE MIRAFRE [2] est fauve, tachetée de ferrugineux, à teintes plus claires sous le corps. Le pourtour des yeux et le cou sont blancs. Le bec et les pieds jaunes. Ses dimensions sont de cinq pouces six lignes.

Elle vit dans les champs de l'île de Java, à la manière de nos alouettes. Les habitants la nomment *branjangan*. On la retrouve sur les rives du Gange, entre Bénarès et Calcutta.

2° L'ALOUETTE JAUNE [3] habite l'île de Java. Elle a sept pouces de longueur, le dessus du corps brun passant au jaune roussâtre. Les sourcils et les parties inférieures d'un beau jaune. Sur la poitrine se dessine une bande noire en fer à cheval. Les rectrices latérales sont brunes et blanches. Le bec est brun. Les pieds sont de couleur de chair. Cette alouette a surtout les doigts très longs et le bec échancré. Celui-ci a dix lignes, et est arqué, robuste et brun sur l'arête. Quelques poils garnissent la commissure.

3° L'ALOUETTE A QUEUE ROUGE [4] a cinq pouces de longueur; le corps brun cendré pâle en dessus, roux en dessous. Les épaules en dedans et la base des rectrices sont également rousses. Le bec est blanc, à arête et pointes brunes. Elles vit sur les bords du Gange, entre Benarès et Calcutta.

4° L'ALOUETTE DE GINGI [5] n'est placée ici qu'avec

(1) *Mirafræ*, Horf.

(2) *Mirafra javanica*, Horsf., Zool. Trans., t. XIII, p. 159 *Alauda mirafra*, Temm., pl. col., 305, fig. 2. Proceed., I, 119.

(3) *Alauda crocea*, Vieill., Encycl., t. I, p. 323, pl. 232. fig. 2.

(4) *Mirafra phœnicura*, Franklin, Proceed., I, 119.

(5) *Alauda gingica*, Lath. Vieill., Encycl., t. I, p. 112, pl. 313, fig. 1. Sonnerat, Voy., t. II, pl, 3, fig. 2, p. 203. *A. coromandelica*, Gal. de Paris.

doute. C'est une espèce peu connue, décrite par Sonnerat, et qui a le dessus du corps gris brun, le dessous noir, avec une bandelette noire au-dessus de l'œil. Le bec et les pieds sont gris roussâtre. Sa taille est de quatre pouces et demi. Cette alouette, à plumage très caractérisé, habite la côte de Coromandel.

5° L'ALOUETTE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (1) appartient peut-être aux mirafres, si l'on en juge par la figure gravée dans les planches des oiseaux de l'Encyclopédie. On lui donne sept pouces et demi de longueur, et le bec a six lignes. Le dessus du corps est recouvert de plumes noirâtres, frangées de cendré. Le dessous est blanchâtre. Les sourcils sont blancs, relevés par une bandelette noire. La région anale est cendrée; le bec, noir en dessus, est gris en dessous; les tarses sont rougeâtres; l'ongle du pouce, mesurant six lignes, est presque droit. Les Nouveaux-Zélandois la nomment *kogou arouré*.

Portland (Voy., t. I, p. 19), mentionne aussi à la Nouvelle-Zélande une espèce plus petite, cendrée sur le corps, grise blanchâtre en dessous, ayant les ailes et la queue noires, bordée de blanc sur le bord de chaque penne.

VI.

LES ALOUETTES VRAIES (2).

Ont le bec assez court, un peu grêle, conique, à peu près droit, à mandibule supérieure voûtée et terminée en pointe aiguë. Les jambes sont médiocres, les ailes assez allongées.

1° L'ALOUETTE DES CHAMPS (3) est gris roussâtre, maillée de flammèches noires au centre de chaque plume; la gorge et le ventre sont blancs. La femelle est plus tachée que le mâle. On en rencontre des variétés qui ont un plumage entièrement blanc pur; d'autres sont tapissées de blanc : quelques unes sont d'un brun sombre, tirant plus ou moins sur le noir.

L'alouette vit dans les champs, niche à terre, pond de quatre à cinq œufs grisâtres, tachés de brun. C'est un oiseau qui habite toutes les parties de l'Europe, jusqu'en Sibérie, l'Asie comme le nord de l'Afrique. M. Ménétriés l'a rencontrée dans les steppes du Caucase; M. Ruppell l'a trouvée en Nubie; Risso dit qu'elle est sédentaire dans le comté de Nice, où elle est nommée *gouricu*. Les Toscans l'appellent *lodola buona*, les Pisans *lodola panterana;* à Florence c'est l'*allodola panterana*. Les Anglois la connoissent sous le nom de *the sky lark*, et les Allemands *die field-lerche*. On la retrouve en Morée et jusqu'au Japon.

L'alouette est, avec le rossignol, le plus célèbre des oiseaux chanteurs. Son nom est devenu générique pour toute la famille. C'est l'alouette par excellence, celle qui fournit des images aux poëtes, qui devient une source de jouissances pour l'amateur des volières, pour le chasseur aux filets, pour le gastronome enfin; car sa chair savoureuse a depuis long-temps rendu fameux les pâtés de Pithiviers et autres, dont les alouettes font la base. Célèbre dès la plus haute antiquité, la fable a admis la métamorphose de Scylla en alouette, ainsi que le prouvent ces deux vers d'Ovide (Mét., lib. VIII, fab. 2, v. 150) :

Pluma fuit : plumis in avem mutata vocatur
Ciris : et à tonso est hoc nomen adepta capillo.

La girole (1), que Buffon a décrite comme une espèce abondante en Italie, et surtout aux environs de Turin, n'est qu'une variété accidentelle de l'alouette commune. Il en est de même de l'*alouette à longs pieds* (2) de Latham, qui vit en Russie et en Tartarie.

2° L'ALOUETTE CALANDRELLE (3) a quelques rapports avec la calandre, mais elle n'a que cinq pouces cinq lignes de longueur. Le mâle a le dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris roussâtre, tacheté de brun, et gris pur en été. Les taches sont très petites sur la tête et sur la nuque, et presque nulles sur le front et sur le croupion. Les sourcils sont blanc sale, et les oreilles sont brunes. La gorge et toutes les parties postérieures sont d'un blanc pur chez certains individus, et lavées de roux chez d'autres. Une lunule brune masque chaque côté du cou sur sa partie antérieure. Les couvertures supérieures et les pennes des ailes sont brunes, bordées de gris roussâtre. Le pli de l'aile et les couvertures inférieures sont d'un blanc sale. Les deux rectrices intermédiaires sont semblables aux rémiges, tandis que les autres sont noirâtres, et que les plus extérieures de chaque côté sont d'un blanc lavé de fauve au dehors et le long de la tige en dedans. La suivante ne l'est

(1) *Alauda Novæ-Zelandiæ*, Latham, Syn., esp. 17. Encycl. t. I, p. 315, et pl. 113, fig. 2.

(2) *Alauda.*

(3) *Alauda arvensis*, L. Temm., Man. I, p. 281, et t. III, p. 203. Buffon, enl. 363, fig. 1. Savi, II, 55. Encycl., t. I, p. 308. *A. italica*, Gm. Roux, pl. 180 et 181. Vieillot, Faun. franç., p. 168.

(1) *Alauda italica*, Aldrov. Encycl., t. I, p. 310.

(2) *Alauda longipes*, Lath.

(3) *Alauda arenaria*, Vieill., Nouv. Dict. hist. nat. t. I, p. 343; t. V, p. 16, et Faune franç., p. 169; Encycl., I, 321, et pl. 232, fig. 1. Savi, Ornith. tosc., t. II, p. 67. *A. brachydactyla*, Temm., I, 284. *A. calandrella*, Bonelli, Mém., Ac. de Turin. *Melanocorypha itala et brachydactyla*, Brehm. *Alauda lusitana*, Lath. Encycl., t. I, p. 319.

que sur le bord extérieur, vers la pointe. La troisième est très peu frangée de cette même nuance. Le bec est assez robuste, couleur de corne, et garni de soies noires sur les angles. Les pieds sont de couleur de chair.

La femelle n'a point de lunules sur le cou, et les parties inférieures sont blanchâtres.

Les jeunes ont presque le plumage des jeunes de l'alouette commune, avec des sourcils, la gorge et le dessous du corps blancs.

La calandrelle se rencontre dans la Champagne, la Provence et la Guienne, où elle se tient dans les endroits sablonneux. Elle ne séjourne en France que pendant l'été. Elle niche à terre, dans un pas de cheval ou dans une ornière, et construit son nid avec des brins d'herbe. Sa ponte est de quatre œufs gris, couverts de taches d'un gris plus foncé, et confluentes vers le gros bout. Elle fait plusieurs pontes pendant la saison des amours, et se retire en Espagne et en Portugal pendant l'hiver. On la rencontre aussi en Sardaigne et dans le Piémont, où l'a observée M. Bonelli. Le mâle a un chant très mélodieux, qu'il ne fait entendre qu'en volant, et lorsqu'il s'élève dans les airs à une très grande hauteur.

M. Savi donne pour nom italien de cette espèce le mot *calandrino*, que les Allemands ont traduit par *die kurtzchige lerche*, ainsi qu'on le lit dans Leisler, qui en a publié une bonne figure dans les Annales de Wétéravie (tome III, page 557, planche 19).

Très commune en Sicile, dans le royaume de Naples, cette espèce a été envoyée à Lichtenstein (Cat., n° 286), d'Égypte et de Nubie. M. Ménétriés, dans le catalogue des collections qu'il a faites dans le Caucase (pag. 59 n° 88), rapporte qu'il tua dans des lieux arides, près de Bakou, un seul individu, qui avoit de chaque côté du cou des taches noires et non des points, et sur le dos les baguettes des plumes étoient plus largement nuancées de brun. Du reste, il ressembloit à l'espèce que nous venons de décrire.

Dans le grand ouvrage publié par la commission de Morée, on voit, pl. 4, fig. 1, une alouette fort semblable à la calandrelle, mais que M. Isidore Geoffroy distingue comme espèce. En effet, l'oiseau de Morée est plus robuste que celui d'Europe, a un bec un peu plus long, et sur la tête s'élève une sorte de touffe occipitale. La queue est plus fourchue et les pennes secondaires sont plus longues. Le roux du dessus du corps est plus vif, et les taches irrégulières du plumage sont plus foncées. La poitrine et les sourcils sont fauve clair, et les plumes de l'occiput sont un peu plus allongées. Cette calandrelle de Morée a été rencontrée dans les plaines de Magalopolis.

Risso rapporte que la calandrelle nommée à Nice *ciourra* y est de passage, qu'elle vient d'Afrique en mai, et qu'elle y retourne au mois d'août

3° Le COCHEVIS (1) a sur la tête une huppe grise; le corps est tacheté de brun en dessus et sur la poitrine; le dessous est blanc. Les pennes de la queue sont noirâtres, mais les deux intermédiaires sont brunes, et la plus latérale est rousse, et la seconde est seulement bordée de cette couleur.

Le cochevis se nourrit d'insectes, de graines et d'herbes : il niche à terre, derrière quelque motte, au pied des buissons, et sa femelle pond de quatre à cinq œufs cendré clair, tachetés de brun foncé. Cette alouette est commune en France, en Allemagne, en Suisse et dans tout le midi de l'Europe. Elle aime se tenir non loin des buissons qui servent de limites aux champs. Elle émigre par petites troupes. M. Ménétriés l'a rencontrée dans la chaîne du Caucase très communément, et à plus de trois mille pieds de hauteur. Risso dit qu'elle est sédentaire dans les champs et sur les lisières du territoire de Nice, où elle est nommée *coupada*. M. Bory l'a rencontrée en Morée.

Le cochevis, ou grosse alouette huppée, est le *crested lark* des Anglois, l'*haubenlerche* des Allemands.

Buffon a décrit sous le nom de *coquillade* (2) un jeune cochevis avant sa première mue : on en trouve la figure enl. 662. Les Provençaux appellent le cochevis *coquillade*, et les Italiens *cappellacia*, ou même *allodola cappelutta*, et à Pise *gracchiellacia*. Dans le nord de la France, suivant M. Degland, on la nomme *aloue huppée*, dans l'Anjou (Millet), elle est appelée *coqueline* et *alouette bombrelle*. Dans la Saintonge, où elle est fort commune, elle est connue sous le nom d'*alaude huppée*. Elle apprend très facilement à siffler des airs.

4° L'ALOUETTE LULU ou CUJÉLIER (3) a les parties supérieures roussâtres, tachées de brun, et la tête couronnée d'une petite huppe. Une bandelette blanche surmonte les yeux, et une autre de même couleur, et de forme triangulaire, occupe les joues, qui sont brunes. Les parties inférieures sont jaunâtres, avec des taches sur la poitrine. Les rectrices moyennes sont noirâtres, mais terminées de blanc, et l'externe de chaque côté est grisâtre, bordée de blanc. La lulu a six pouces de longueur. Elle se tient dans les champs, qu'elle quitte volontiers pour nicher dans la bruyère. La femelle pond cinq œufs gris, tachetés de brun. Elle se nourrit d'insectes et de graines

(1) *Alauda cristata*, L. enl. 503, fig. 1. Temm., Man., t. I, p. 277, et III, 204. Vieill., Faune franç., p. 171, pl. 75, fig. 2 et 3. Roux, pl. 184.

(2) *Alauda undata*, L. Gm., Encycl., t. I, p. 320.

(3) *Alauda nemorosa*, Gm. *A. arborea*, Temm., Man., t. I, p. 282, et III, 502; fig. 2. *A. nemorosa*, Vieill., Faune franç., p. 170. Encycl., t. I, p. 310, pl. 3, fig. 1. *A. cristatella*, Lath.

oléagineuses. Elle se perche sur les arbres, et c'est de là que lui vient son nom trivial. A Nice on la nomme *lauvetta*, en Italie *tottavilla*, à Pise et à Florence *bonicola* et *mattolina*, à Sienne *covilello*. C'est *the wood lark* des Anglois et *die wala lerche* des Allemands. Son cri semble articuler *tottavi*, *tottavi*. On l'élève en domesticité.

5° L'ALOUETTE BILOPHE (1) est remarquable par ses deux petites huppes noires, qui occupent les côtés de sa tête. Une bandelette noire règne sur les joues, et un collier, aussi de cette couleur, se dessine sur la poitrine. Le front, les côtés du cou, la gorge et le dessous du corps sont d'un blanc pur; tout le dessus est d'une teinte fauve isabelle, de nuance douce. Cette alouette, longue de cinq pouces, a le bec cendré, les pieds fauves, les doigts et les ongles très courts. Elle vit dans les déserts de l'Akaba, en Arabie.

6° L'ALOUETTE A TÊTE ROUSSE (2) habite le cap de Bonne-Espérance. Sa tête est tachetée de brun marron et de noir. Le dessus du corps est brun, traversé de lignes noirâtres; le dessous est blanchâtre; les rémiges sont brun roussâtre. Le bec et les pieds sont bruns. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est plus petite et que son plumage a des couleurs plus ternes.

7° L'ALOUETTE CENDRILLE (3) vit au cap de Bonne-Espérance. Elle a le dessus du corps cendré, le dessous blanc. Le sommet de la tête est roux. Deux sourcils blancs surmontent les yeux. Une tache rousse, bordée de noir dans le haut, occupe les côtés du cou. Les couvertures moyennes et les pennes alaires sont grises, et les plus grandes sont noires, ainsi que les rectrices. Les pieds sont brun jaunâtre.

Cette alouette court très vite. Levaillant n'en a tué qu'un individu à l'entrée de la rivière des Gamtoos.

8° L'ALOUETTE DE GORÉE (4) que l'on trouve, ainsi que l'indique son nom, sur l'île de Gorée, voisine de la côte du Sénégal, a le dessus du corps brun ferrugineux, avec des stries noires. La gorge et la poitrine sont roussâtres. Les rectrices latérales sont mi-partie blanches; le bec et les pieds sont bruns. Sa taille est celle de l'alouette des champs.

9° L'ALOUETTE TIGRINE (5) habite l'île de Ténériffe, d'où l'a rapportée le naturaliste Maugé. Elle a le dessus du corps brun et roux, le dessous blanchâtre, tacheté de brun; les pieds noirâtres et le bec couleur de chair. Elle se rapproche de la calandrelle.

10° L'ALOUETTE GRISETTE (1), que Buffon a figurée, pl. enl. 504, fig. 1. sous le nom de *cochevis du Sénégal*, et que Brisson a décrite sous celui d'*alouette huppée du Sénégal*, a les parties supérieures mélangées de gris et de brun, et le dessous blanchâtre. Sa poitrine est tachetée de brun; les pieds sont gris et le bec de couleur de corne.

Cette espèce paroît être très répandue en Afrique; elle se perche sur les arbres, et est très commune sur les bords du Niger.

11° L'ALOUETTE HUPPÉE DU MALABAR (2) a les parties supérieures brunes, tachetées de blanc, avec une petite huppe sur la tête de même couleur. Le cou présente une bandelette longitudinale noire; les parties inférieures sont blanc roussâtre; les rémiges et les rectrices sont terminées de roussâtre. Cette alouette a cinq pouces neuf lignes de longueur.

12° L'ALOUETTE MONGOLE (3), que Pallas a rencontrée sur les frontières de la Tartarie, a les parties supérieures ocracées, une teinte noirâtre sur le sommet de la tête, qui est entourée d'une bandelette circulaire blanche. Deux taches noires isolées se dessinent sur la gorge. Elle est de la taille de la calandre, avec laquelle elle a beaucoup de rapports. Elle chante agréablement quand elle se pose à terre. On la trouve entre les fleuves Onon et Argun.

13° L'ALOUETTE MINEUSE (4) a été décrite par dom Azara sous le nom de *minera*, parce qu'elle se creuse des galeries souterraines dans les petits ravins, à la profondeur de deux pieds et demi, à l'effet d'y placer son nid sur une couche de paille arrangée dans le fond façonné en rond. Cet oiseau se laisse approcher très près, ne perche point et a un vol prolongé. Son corps est plus massif et plus court que celui des autres alouettes. Il vit par paires, et le mâle et la femelle se poursuivent dans le temps des amours, en faisant entendre un petit cri aigu, semblable à un éclat de rire.

Le dessus du corps est brun, le dessous blanc roussâtre. La queue est noire et blanche; les pieds sont noirs. Il vit au Paraguay, niche à Buénos-Ayres, et a six pouces de longueur.

14° L'ALOUETTE PEINTE (5) est une espèce fort douteuse, que le docteur Hermann a observée dans les environs de Strasbourg. Sa taille est celle du cujé-

(1) *Alauda bilopha*, Temm., pl. col. 244. fig. 1.

(2) Levaill., Afriq., pl. 198. *Alauda rufipilea*, Vieill., Encycl., t. I, p. 322.

(3) *Alauda cinerea*, Lath.; la petite alouette à tête rousse, Levaill., Af., pl. 199. Vieill., Encycl., t. I, p. 317; la cendrille, Buffon.

(4) *Alauda gorensis*, Lath. Mus. Carls, Sparm., pl. 99. Encycl., t. I, p. 319.

(5) *Alauda tigrina*, Gal. de Paris. *A. rufescens*, Vieill., Encycl., t. I, p. 322.

(1) *Alauda senegalensis*, Lath.

(2) *Alauda malabarica*, Lath., Encycl., t. I, p. 320.

(3) *Alauda mongolica*, Lath., Encycl., t. I, p. 315. Pallas, Voy., t. III, p. 697. Actes de Stock., 1778, n° 6.

(4) *Alauda cunicularia*, Vieill., Encycl., t. I, p. 323. Azara, Apunt., t. II, p. 13, n° 148.

(5) *Alauda picta*, Vieill., Encycl., t. I, p. 325.

lier, les joues et le corps rougeâtres; le ventre blanchâtre; les pennes alaires sont bordées de noir et terminées de blanc. La queue est brune, mais la rectrice la plus extérieure est terminée de blanc. Les pieds sont de couleur de chair.

15° L'ALOUETTE CHEENDOLA (1) habite l'Inde, entre Bénarès et Calcutta. Son plumage est d'un rouge brunâtre pâle, et chaque plume a une flammèche brune au milieu; un sourcil blanc surmonte l'œil, et le dessous du corps est également blanc pur. Les rectrices sont brunes, et les deux externes sont terminées de blanc; le thorax est tacheté de brun; la tête est surmontée d'une huppe, et sa taille est celle de l'alouette des champs.

16° L'ALOUETTE GULGULE (2) vit également sur le territoire de Bénarès. De la taille de l'alouette commune, son plumage est brun roux, avec une linéole brun foncé au centre de chaque plume; le corps est blanchâtre en dessous; la poitrine est linéolée de brun; les plumes tibiales sont rousses; les rectrices sont brunes, les externes en entier cellées de chaque côté, bordées de blanc en dedans. Le lieutenant-colonel Sykes a rencontré cette alouette très communément dans le pays des Mahrattes : retenue en cage, elle apprend à imiter le chant des autres oiseaux et même le cri des quadrupèdes. Son nom, dans le Dukhan, est *chondula*. Elle a sept pouces sept lignes anglois de longueur.

17° L'ALOUETTE DEVA (3) habite le pays des Mahrattes. Son plumage, brun roussâtre, est fortement tacheté de noirâtre; le corps en dessous, de même qu'un trait au-dessus des yeux, est blanc roussâtre; le thorax est strié de brun; la tête a une huppe que relèvent des stries noires; la queue, également brune, est liserée de roux.

18° L'ALOUETTE DU DUKHUN (4) fréquente les plaines rocailleuses dans le pays des Mahrattes (le Dukhun), et se nourrit de graines et d'herbes. Elle est d'un gris brun en dessus, et chaque plume est rayée au milieu d'un roux brunâtre; le dessous du corps est blanchâtre, mais la poitrine et les sourcils sont roux; la queue, brun roussâtre, a ses deux pennes latérales terminées de blanc; l'iris est brun foncé.

Cette alouette a six pouces de longueur; la queue seule en a deux.

19° L'ALOUETTE A QUEUE BARRÉE DE NOIR (5) est d'une forme raccourcie et trapue, et se fait remarquer par sa queue courte, d'un fauve clair à sa base jusqu'à moitié; noir brunâtre dans le reste, par son bec grêle, moins allongé que chez les sirlis d'Afrique; jaune à la base de la mandibule inférieure; par sa poitrine tachée de noir, ses sourcils blanchâtres, se prolongeant jusqu'à la nuque, ses rémiges secondaires fauves, barrées de noir, ses pattes noires et son ongle postérieur court, légèrement arqué, etc.

20° L'ALOUETTE TÉNUIROSTRE (1), est remarquable par son bec très long, très grêle et arqué, avec la base de la mandibule inférieure jaune, par sa queue presque entièrement d'un roux cannelle, sauf les deux rectrices intermédiaires et la pointe de toutes les latérales, qui sont noires, par ses pattes noires, à doigts minces et à ongle postérieur assez court et arqué.

(1) *Alauda cheendola*, Franck., Proceed., t. I, p. 119.
(2) *Alauda gulgula*, Franck., Proceed., I, 119, et II, 92.
(3) *Alauda deva*, Sykes, Proceed., II, 92.
(4) *Alauda dukhunensis*, Sykes, Proceed, II, 93.
(5) *Alauda nigro-fasciata*, Laf., Mag. de Zool., 1837.

VII.

LES MACRONYX (2).

Ont le bec médiocre, droit, à arête légèrement recourbée, à narines nues, grandes, oblongues; les ailes sont très courtes : à première, deuxième, troisième et quatrième rémiges égales et les plus longues; la queue est à peu près égale. Les tarses sont allongées, à squamelles latérales entières. Le pouce est muni d'un ongle très long, fortement recourbé. La seule espèce de ce sous-genre est d'Afrique.

L'ALOUETTE SENTINELLE (3).

Est une des espèces d'alouettes que rend remarquable la vive coloration de son plumage. Sa gorge aurore est encadrée d'une sorte de hausse-col noir; un sourcil orangé surmonte les yeux; le dessus du corps est brun, varié de gris. Le bec est gris brunâtre; les pieds brun jaune, et les yeux brun orangé. La femelle a des couleurs moins vives.

Levaillant a donné le nom de sentinelle à cette alouette, parce qu'elle exprime de la manière la plus précise qui vive? qui-vive? et qu'elle semble même se plaire à répéter lorsqu'elle voit passer près d'elle un homme ou un animal quelconque.

Cette espèce est très commune dans les prairies et au bord des rivières des environs du Cap. Les habitants l'appellent *calkoentje*, petit dindon, et la recherchent beaucoup comme gibier. On la rencontre seulement sur la côte orientale, et elle se perche fréquemment.

(1) *Alauda tenuirostris*, d'Orb., et Laf., Mag. de Zool., 1837.
(2) *Macronyx*. Sw.
(3) *Alauda capensis*, Lath.; la *cravate jaune*, Buff., enl., 504, fig. 2. Levaill., Afriq., pl. 195 et 196. Vieill., Encycl., t. I, p. 316.

VIII.

LES SIRLIS (1).

Ont le bec assez allongé, grêle, comprimé, recourbé, à narines presque arrondies. La queue est assez courte, égale; les pieds sont médiocres. Le pouce est muni d'un ongle court et droit. Les espèces vivent en Europe ou en Afrique.

1° Le SIRLI (2) habite l'Afrique au cap de Bonne-Espérance. Le corps en dessus est brun, mais chaque plume est frangée de roux; le dessous est blanchâtre et parsemé de taches brunes; les couvertures alaires, les rémiges et les rectrices sont brunes, bordées de blanchâtre; le bec est noir; les pieds sont bruns.

Le nom de *sirli*, usité par les habitants du Cap, rappelle l'accentuation du cri de cet oiseau, que l'on peut rendre ainsi *sirrrrrr-li*, *sirrrrrr-li*, qu'il articule fortement en pesant sur la dernière syllabe, et l'allongeant. Le sirli est très farouche, vit dans les plaines en quête d'insectes et de petites graines. La femelle dépose ses œufs à terre, au pied d'un buisson, dans un trou qu'elle creuse en grattant le sol, et y jetant un peu d'herbes sèches et quelques plumes qu'elle s'arrache sur le ventre. Sa ponte est de trois à cinq œufs gris sale, pointillé de fauve. Le mâle couve tout aussi bien que la femelle, et les petits éclosent le vingtième jour de l'incubation. La femelle ressemble au mâle quant à sa coloration, seulement elle a des formes plus sveltes. Son bec est aussi moins allongé et moins courbé.

M. Desfontaines paroît avoir trouvé le sirli en Barbarie; peut-être a-t-on confondu le *sirli* avec la *sirlette* ou *alouette de Dupont*.

2° L'ALOUETTE BIFASCIÉE (3) a le bec long, large et triangulaire; les doigts très courts, et l'ongle du pouce un peu plus long que celui des autres doigts; le corps est en général d'une teinte jaune ocreux tendre; le devant du cou et le ventre sont blancs; la poitrine et les flancs sont de même couleur que les ailes et le dos; des taches noires occupent le devant du cou; rémiges et rectrices brunes; pieds jaunes.

Habite la Nubie, et s'avance quelquefois en Italie et jusque dans la Provence.

3° L'ALOUETTE DE DUPONT (4) habite la Syrie et les états barbaresques. Parfois elle se montre aux îles d'Hyères et sur quelques autres points de la Provence. Elle a son plumage varié de roux et de brun en dessus, les parties inférieures d'un isabelle roussâtre avec des mèches longitudinales noires; le bas-ventre et les couvertures inférieures sont sans taches. La queue est médiocre, presque carrée, à pennes moyennes brunes; les latérales noires, plus ou moins bordées de blanc; le bec est noir, et les pieds sont de couleur de chair. Elle a huit pouces de longueur.

Les jeunes ont leurs plumes bordées d'isabelle à teinte claire: les mèches noires du ventre sont plus larges que celles du mâle. Ils n'ont que sept pouces de longueur.

4° LE SIRLI A QUEUE BARRÉE DE BLANC (1) a le bec presque aussi long que celui de l'*alouette sirli*, mais un peu plus grêle, est beaucoup plus petite qu'elle, et surtout d'une forme plus raccourcie et plus élevée sur pattes, en diffère aussi totalement par les couleurs. Une teinte rousse, assez vive sur la tête et le croupion, colore tout le fond du plumage supérieur; mais toutes les plumes du dessus de la tête, du cou, et celles du dos, jusqu'à la queue, ont leur milieu noir ou noirâtre comme chez le sirli, et celles du dos sont terminées par une bordure étroite, d'un roux clair, même blanchâtre, en forme d'écailles. Les lorums, les sourcils et tout le tour de l'œil sont roussâtre clair; les plumes qui recouvrent les oreilles sont d'un roux vif et uniforme; les couvertures supérieures de la queue sont couleur cannelle, frangée de blanchâtre; les couvertures des ailes sont semblables aux plumes dorsales; les rémiges primaires sont noirâtres ou brunâtres, avec une fine pointe parfois blanchâtre; les secondaires sont assez largement frangées de roussâtre pâle. Les rectrices sont noires, avec leur base couleur d'ocre et leur extrémité blanche en forme de tache oblique sur chacune d'elles, excepté les deux intermédiaires, qui sont d'ailleurs d'une teinte moins foncée qu'elle: la gorge et tout le devant du cou sont blancs, la poitrine et tout le dessous sont du même roux ocreux que les joues; quelques mèches noirâtres, mais rares, se remarquent aux côtés de la poitrine, presque sous les ailes; le bec est de couleur de corne, long de onze lignes depuis son ouverture; les pattes paroissent avoir été d'un brun jaunâtre. Les tarses, assez robustes, sont longs de treize lignes; les doigts antérieurs sont gros, courts, l'ongle du pouce parfaitement rectiligne, très aigu et long de sept lignes. La longueur totale de l'oiseau empaillé est de cinq pouces sept lignes. Un second individu que je possède diffère de celui-ci en ce que

(1) *Certhilauda*, Swains.; *corydalis*, Boié.

(2) *Alauda africana*, Gm. Levaill., Afriq., pl. 192. Vieill., Gal., pl. 139. Encycl., t. I, p. 318. Buffon, t. IX, p. 91.

(3) *Alauda bifasciata*, Temm., pl. 393. Ruppell., pl. 5. Temm., Man., t. III, p. 199. Licht., cat., p. 27, n° 285.

(4) *Alauda Dupontii*, Vieill., Faune franç., p. 173. Temm., Man., t. III, p. 197. Roux, Ornith. prov., pl. 186.

(1) *Alauda albo fasciata*, Lafremay, Mag. de Zool. 1837.

le roux domine davantage sur toute la partie supérieure de l'oiseau, les plumes ayant moins de noir dans leur milieu, et qu'il est d'une teinte plus claire en dessous. L'ongle du pouce et le bec étant de même longueur que chez le premier individu, nous attribuons la différence des nuances du plumage plutôt au sexe ou à une livrée particulière qu'à une différence d'âge. Cette espèce vient de l'Afrique méridionale, et a été envoyée du cap de Bonne-Espérance par MM. Verreaux fils.

5° Le SIRLI A MANTEAU ROUX (1), est d'une dimension plus forte et d'une forme plus allongée que la précédente, égale en grosseur l'alouette sirli ; mais elle en diffère, ainsi que de l'espèce ci-dessus, par un bec un peu plus court et par la forme de l'ongle du pouce, qui, au lieu d'être allongé, très aiguisé et tout-à-fait rectiligne, est, au contraire, assez court et légèrement courbé, comme chez l'alouette bifasciée de Temminck, col. 395; tout le dessus de la tête jusqu'à la nuque, le dos en entier, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, sont d'un roux un peu cannelle, plus vif sur le dos que sur la tête, dont toutes les plumes ont leur tige noirâtre, formant une strie étroite et longitudinale. Celles du dos, surtout de sa partie antérieure, offrent encore ces stries, mais peu apparentes, et elles finissent par n'être plus visibles sur le croupion, où elles se fondent dans la nuance rousse du manteau. Tout le cou, tant en dessus que sur ses côtés, est d'un gris roussâtre, se détachant en forme de demi-collier de la teinte rousse du dos et de la tête; les couvertures des ailes, de la même teinte que le dos, ont leur milieu noirâtre; les rémiges primaires, noirâtres antérieurement, sont très finement lisérées de gris roussâtre; les secondaires les plus rapprochées du corps sont largement frangées de la teinte roux cannelle du dos, d'où il résulte que les ailes, dans l'état de repos, offrent la nuance générale de tout le dessus de l'oiseau. Les rectrices, noirâtres comme les rémiges, sont lisérées sur leur bord externe de roux clair, les deux du milieu le sont plus largement et sur leurs deux côtés; les lorums, les sourcils et le tour des yeux sont d'un blanc légèrement lavé de roussâtre, et les plumes qui recouvrent les oreilles sont roussâtres; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc sale comme le tour de l'œil, et cette teinte devient d'un roussâtre clair sur le milieu de la poitrine et tout le dessous; les côtés de cette première partie et les flancs sont roux, et des mèches brunes, étroites, se remarquent sur le milieu des plumes de la poitrine, et sont plus prononcées sur les côtés. Le bec, long de onze lignes depuis son ouverture, est de couleur de corne; les pattes, qui paroissent avoir été d'un brun jaunâtre, ont le tarse moins allongé que chez les espèces précédentes, long de douze lignes, mais fort et robuste, ainsi que les doigts, qui sont de longueur moyenne; l'ongle du pouce, légèrement courbé, n'est long que de quatre lignes et demie. La longueur totale de l'oiseau est de sept pouces moins deux lignes. Cette espèce, comme la précédente, a été envoyée du Cap par MM. Verreaux.

(1) *Alauda rufo-pallatia*, Laf., Mag. de Zool. 1837.

IX.

LES MÉGALURES (1).

Ont le bec médiocre, droit, assez fort, comprimé sur les côtés, et graduellement atténué. L'arête en est arrondie, carénée entre les narines, échancrée à la pointe. Les ouvertures olfactives sont basales, fermées dans le haut par une membrane, et n'ont qu'une ouverture linéaire. Les ailes, plus courtes que la queue, ont une première rémige un peu plus courte que les deuxième, troisième et quatrième, qui sont égales et les plus longues. La queue est allongée et cunéiforme; les pieds sont robustes et les tarses allongés; le doigt du milieu est plus long que les latéraux. Les ongles sont comprimés, aigus, et celui du pouce, du double plus grand que les autres, est légèrement recourbé.

Ce genre tient le milieu entre les becs-fins, les farlouzes et les alouettes. Il diffère des premiers par la solidité du bec et par sa forme grêle, et se rapproche de ces dernières par les proportions de son ongle. Les espèces connues sont indiennes.

1° Le MÉGALURE DES MARAIS (2) vit dans l'île de Java, où on le nomme *larri-angon*. C'est un oiseau long de neuf pouces, brun, ayant le dos gris lustré; la tête grise, variée de fauve; le dessous du corps blanchâtre, avec de légères stries brunes sur le thorax.

2° Le MÉGALURE A TÊTE ROUSSE (3) habite l'Inde, dans le Dukhun. Il fréquente les plaines à la manière des alouettes, et ressemble beaucoup, dit M. Sykes, au pipi Richard. Les ailes sont courtes; la queue est égale et étroite; les plumes du dessus du corps sont brun olivâtre, et blanchâtres en dessous. Des stries brunes marquent celles du thorax; la tête et les joues sont brun roussâtre, avec un sourcil roux au-dessus de l'œil; le rachis des plumes de la tête et du dos est plus clair, le bec et les pieds sont jaunes.

(1) *Megalurus*, Horsf., Trans. soc. linn., t. XIII, p. 158.

(2) *Megalurus palustris*, Horsf., Java, Trans., t. XIII, p. 159.

(3) *Megalurus ruficeps*, Sykes, Proceed., t. I, p. 9.

Cet oiseau se nourrit de mouches noires, ou du moins ce sont les seuls insectes qu'on ait trouvés dans le gésier de quelques individus tués.

X.

LES FARLOUZES OU PIPIS [1].

Forment l'avant-dernière tribu de la famille des alouettes, dont la plupart des auteurs modernes les ont séparés. Leurs caractères zoologiques sont les suivants : leur bec est glabre, grêle, subulé, droit, à bords recourbés en dedans, et la mandibule supérieure est échancrée vers la pointe, et dépasse l'inférieure. Les narines sont ovalaires, en partie recouvertes par une membrane ; la langue est cartilagineuse, fourchue à son sommet ; les ailes sont à rémiges échancrées ; la primaire est la plus longue ; les tarses sont courts, minces, scutellés. L'ongle du pouce un peu plus long que ceux des doigts antérieurs ; la queue est médiocre, un peu échancrée.

Les farlouzes ont des mœurs erratiques, vivent d'insectes et de semences. Elles chantent agréablement et ont une chair délicate. On les rencontre dans toutes les parties du monde, dans les prairies, dans les champs, sur les arbres. Elles diffèrent des alouettes par leurs formes sveltes, et se rapprochent des hoche-queue par les mouvements qu'elles donnent à leurs rectrices.

Par le reste de leurs mœurs, par la forme des rectrices, ce sont de véritables alouettes. Elles en ont d'ailleurs le vol perpendiculaire, les habitudes et la manière de nicher.

Buffon, ou plutôt Guéneau de Montbelliard, a entassé erreurs sur erreurs dans les descriptions qu'il a tracées des *pipis* ou *farlouzes*. Il est presque impossible de reconnoître les espèces que cet auteur a voulu décrire.

1° Le PIPI BRUN [2] se trouve à Buénos-Ayres et au Paraguay. C'est l'*alondra padra* de d'Azara [3], qui court dans les chemins et sur les bords des ruisseaux et des lacs. Son bec est noir, ses pieds sont de couleur de plomb ; le dessous du corps est brun : du blanc recouvre les yeux et les couvertures des ailes, qui sont mélangées de brun, et termine les deux pennes latérales de la queue.

2° Le PIPI SOMBRE [4] a trois pouces trois lignes de longueur ; un bec grêle, noir, légèrement déprimé. Ses tarses sont allongés, minces, d'un beau noir, à ongles très comprimés ; les antérieurs petits et très aigus. Une sorte de calotte brunâtre sur la tête ; dos, croupion et couvertures alaires d'un marron brunâtre ; la gorge et le cou en devant d'un roussâtre mélangé de gris, à teinte très claire ; le ventre, les flancs et les couvertures inférieures d'un roux brun foncé, les ailes s'étendent jusqu'à la moitié de la queue : elles sont brunes ; les rémiges d'un brun blond très clair. Les rectrices sont égales, noires ; les deux externes bordées de blanc sur leurs barbes extérieures.

Cet oiseau habite les environs de Talcahuano, dans la province de la Conception, au Chili.

3° Le PIPI CORRENDERA [1] vit au Paraguay, où il est connu sous le nom d'*alondra correndera*, que lui a conservé d'Azara. Les plumes des parties supérieures sont noirâtres, bordées de blond doré ; le dessous du corps a des teintes plus claires que relèvent des taches noires ; les petites couvertures des ailes sont rougeâtres ; leurs pennes sont brunes et la queue est noirâtre, mais avec la rectrice externe terminée de blanc de chaque côté ; les pieds sont olivâtres, et le bec, noir en dessus, est blanchâtre en dessous. La femelle ne diffère point du mâle.

Ce pipi vit seul ou apparoît s'élevant dans les airs en ligne verticale, et se laissant retomber en chantant d'une manière fort agréable. La femelle pond quatre œufs blancs, pointillés de roux, dans un nid fait de pailles souples, attachées à une touffe d'herbes.

4° Le PIPI VARIOLE [2], que Buffon a figuré dans ses enluminures (n° 738, fig. 1), sous le nom de *petite alouette de Buénos-Ayres*, et dans son texte sous celui de *variole*. Le dessus du corps est noirâtre, varié de roux ; le dessous est blanchâtre ; la poitrine rembrunie est parsemée de taches rousses ; la gorge est blanche.

5° Le PIPI DE LA ENCENADA [3] est figuré dans les enluminures de Buffon, pl. 738, fig. 2. Son plumage est sur le dos jaune orangé, et noir ou brun dans tout le reste. Commerson, le premier, a rapporté cette jolie espèce des environs de Montevideo.

6° Le PIPI DES BUISSONS [4] a été figuré par Buffon, enl. 660, fig. 1, sous le nom de *cujélier*. C'est l'*alouette pipi* de la plupart des auteurs, ainsi nom-

(1) *Anthus*, Bechs. Cuv. Vieill. *Spipola*, Leach.

(2) *Anthus fuscus*, Vieill., Encycl., t. I, p. 325.

(3) Apunt., t. II, n° 147.

(4) *Anthus sordidus*, Lesson, Zool. Coq., texte, p. 664.

(1) *Anthus correndera*, Vieill., Encycl., t. I, p. 325, Azara, Apunt.

(2) *Anthus Bonariensis*, Bonnaterre; Encycl., t. I, p. 317 *A. variegatus*, Vieill., Encycl., pl. 112, fig. 2.

(3) *Anthus rufus ; alauda rufa*, Gm. ; *alauda fulva*, Bonnat., Encycl., t. I, p. 309, et pl. 113, fig 2 ; *alondra expalda roxa*, Azara, Apunt., t. I, p. 149.

(4) *Anthus arboreus*, Bechst.; Temm., Man., t. I, 271; et t. III, 194; *alauda trivialis et minor*, Gm. ; Encycl., t. I, p. 312 et 313 ; Faune franç., p. 174 ; enl., pl. 116 fig. 1.

mée parce que son cri semble articuler les syllabes *pi-pi*, devenues génériques pour les autres espèces. Ce pipi, long de cinq pouces cinq ou six lignes, est cendré olivâtre en dessus; chaque plume est flammée de brun noirâtre au centre; ailes traversées par deux bandes d'un blanc jaunâtre; gosier d'un blanc de neige; parties inférieures couleur d'ocre; poitrine tachée de noir; milieu du ventre blanc. La femelle pond cinq œufs d'un blanc rosé, couvert de taches d'un roux foncé.

Le mâle en été a le devant du cou jaune d'ocre clair.

Les jeunes, bruns en dessus et tachetés de noir sont d'un blanc cendré en dessous. Les ailes et la queue sont noires, mais les trois rectrices les plus extérieures sont terminées de blanc. Dans cet état, c'est la *pivote-ortolane* (1) de Buffon (enlumin. 654, fig. 2), qui apparoît en Provence en même temps que les ortolans, et dont la plupart des auteurs ont fait une espèce. M. Roux a figuré, pl. 187 de son Ornithologie provençale, cet oiseau, en signalant le premier qu'il n'étoit que le jeune âge du pipi des buissons.

L'espèce qui nous occupe vit de mouches, de petits insectes et de leurs larves. Elle est répandue dans toute l'Europe, en Asie, et jusqu'au Japon. M. Ménétriés l'a rencontrée communément dans les montagnes du Caucase, à plus de huit mille pieds d'élévation. Risso la dit de passage à Nice, où elle paroît en août et septembre : elle y est nommée *pioulin*. A Florence et à Pise on la nomme *prispolone*, et à Sienne *tordino*. C'est *the wood lark* des Anglois. Dans le nord de la France, aux environs de Lille, le pipi porte le nom de *double pieuquete*.

7° La FARLOUZE (2), dont Buffon a représenté (enlumin. 660, fig. 2) la femelle, ressemble à l'espèce précédente; mais l'ongle du pouce est plus long que le doigt, et se trouve être foiblement arqué. Les flammèches des plumes des parties supérieures sont étroites et bordées de verdâtre; les parties inférieures sont d'un blanc légèrement teint de jaunâtre, ayant sur les côtés du cou, sur la poitrine et sur les flancs de grandes taches noires, longues et larges. Cette alouette a cinq pouces quatre à cinq lignes de longueur.

La femelle a la gorge blanc pur. Les jeunes ont plus de verdâtre sur le corps.

La farlouze paroît répandue en Europe, en Asie et en Afrique. On la retrouve au Japon, sur le pourtour du cercle arctique, en Nubie, en Sicile et en Dalmatie : dans l'hiver, elle vit en troupes. Elle se perche sur les mottes de terre, d'où elle s'élève perpendiculairement en chantant. En Provence, on la nomme *pivouetton* (Roux); à Nice, *pioulin* (Risso); à Florence, *pispola* (Savi). Son cri semble imiter les syllabes *psi*, *psi*, *psi*...

Sir Raffles, dans le Catalogue qu'il a dressé des animaux de Sumatra (Trans. t. XIII, p. 315), mentionne la farlouze sous les noms malais de *lancha-lancha* et de *hamba-puyu*. Il parle aussi d'une petite alouette, nommée *letti-letti*, brune en dessus, jaune en dessous, plus petite que la farlouze, et qui semble être inédite.

8° Le PIPI A GORGE ROUSSE (1) a cinq pouces deux ou trois lignes. Il se distingue de la farlouze par son ongle du pouce, très grêle, long, foiblement arqué. Son plumage, sur le corps, est parsemé de larges flammèches noires allongées; sa gorge est d'un roux plus ou moins vif, et pâle ou passant au blanchâtre chez les jeunes oiseaux. Les vieux mâles ont cette partie roux lie de vin.

Ce pipi est commun en Égypte, en Syrie, et se montre en Sicile, en Dalmatie, et plus rarement en Allemagne. Il doit exister dans le midi de la France, mais aucun auteur ne l'y indique.

9° La SPIONCELLE ou SPIPOLETTE (2), bien que figurée (enl. 661, fig. 2) par Buffon, a été confondue par ce naturaliste avec le *pipi des buissons*. Elle en est distincte cependant, car les parties supérieures sont gris brun, avec des flammèches plus foncées au centre de chaque plume; les parties inférieures sont blanches, mais avec flammèches cendré clair sur les côtés du cou, de la poitrine, et sur les flancs. La femelle a le corps en dessous plus garni de maculatures. Les vieux mâles, en parure de noce, ont les parties antérieures d'un roux rose très clair, et c'est dans cet état le *pipi de montagne* de Kock (*anthus montanus*).

La spioncelle se trouve aussi bien dans le midi de l'Europe que dans les régions tempérées; on la trouve au Groenland, au Japon, où elle est nommée *nohibari*, dans le nord de l'Amérique. A Nice, on la nomme *pioulin d'aiga*. Elle est rare en Pensylvanie, mais elle devient commune pendant l'hiver dans le reste des États-Unis. C'est alors la *farlouziane* de Buffon.

(1) *Anthus maculatus*, Vieill., Faune franç., p. 174, et Encycl., t. I, p. 328; *motacilla maculata*, Gm.; *sylvia maculata*, Lath.

(2) *Anthus pratensis*, Bechst.; *alauda pratensis*, Lath. *A. mosellana*, Gm.; Temm., Man., t. I, p. 269, et t. III, p. 190; *alauda sepiaria*, Briss.; *anthus sepiarius*, Vieill., Faune, p. 177; Roux, pl. 188; Risso, III, p. 45.

(1) *Anthus rufogularis*, Brehm. Temm., t. III, 192. Savig., pl. d'Égypte.

(2) *Anthus aquaticus*, Bechst.; Temm., Man., t. I, p. 263, et t. III, p. 187; Risso, 45: pipispipolette, Faune franç., p. 180; *anthus spipoletta*, Ch. Bonap., the gen., p. 90; *alauda rufa*, Wilson, Ann. ornith., pl. 42, fig. 4; *alauda pispoletta*, Pallas, Zoog., t. I, p. 526. La farlouziane, *alauda ludociciana*, Encycl., t. I, p. 311.

M. Temminck regarde comme étant le jeune âge de la spioncelle l'alouette des rochers ou obscure [1] des auteurs. M. Degland ne balance pas à dire qu'elle forme une espèce distincte, qu'il nomme *pipi maritime*, et qui ne se trouve que dans les roches, sur les bords de la mer, sur les côtes de France, de Hollande et d'Angleterre. A Montreuil on en prend chaque automne.

10° La ROUSSELINE [2] a été figurée par Buffon, enlum. 661, fig. 2; elle est d'un gris isabelle en dessus, et chaque plume est teintée de brun au centre; sourcils blanchâtres assez larges; parties inférieures d'un blanc isabelle; rémiges brunes, bordées de roux; rectrices noirâtres, les deux extérieures presque totalement blanches.

La femelle pond de quatre à six œufs, arrondis, bleuâtres, tachetés de roux ou de violet.

Cette alouette se nourrit de petits hannetons, de sauterelles et autres petits insectes. On la trouve dans une grande partie de l'Europe, et surtout en Lorraine, aux environs de Metz. Elle vit aussi en Afrique, en Nubie, en Égypte.

Les jeunes sont brun foncé, mais chaque plume est lisérée de blanchâtre ou de roussâtre très clair. Deux traits traversent les côtés de la face; la poitrine et les flancs ont de grandes flammèches noires. Dans cet état, c'est le *fist* de Provence, figuré par Buffon, enlum. 654, fig. 1 [3], et que Vieillot, dans la Faune françoise (pag. 176), a décrit sous le nom de *pipi* de Marseille. Il est commun dans les États romains, en Provence, sur les collines pierreuses et sablonneuses.

11° Le PIPI DES ROCHERS [4] a des rapports de taille avec la rousseline; mais les ailes et la queue sont plus longues. Le corps en dessus est d'un pâle isabelle, que relève un trait noir entourant les oreilles. Le dessous du corps est blanc satiné, la poitrine et les flancs exceptés, qui sont mouchetés de brun sur un fond jaunâtre. La queue est brune, avec les deux rectrices moyennes roussâtres et les deux externes blanches dans les trois quarts de leur longueur. L'iris est brun, et les pieds sont couleur de chair. Ce pipi se tient sur les pointes des rochers des montagnes de Talyche, dans le Caucase, où il fait entendre un chant mélodieux.

[1] *Alauda petroza*, Trans., t. IV, p. 41; *alauda obscura*, Gm., Encycl., t. I, p. 312.

[2] *Anthus rufus*, Vieill., Faune, p. 179; *alauda paludosa*, Encycl., I, 313; *anthus rufescens*, Temm., Man., t. I, 267, et t. III, p. 189; *alauda rufescens*, Lath.; *A. campestris*, Bechst.; *alauda mosellana*, Gm.; Risso, IX.

[3] *Anthus massiliensis*, Encycl., t. I, p. 327; Roux, pl. 191.

[4] *Anthus rupestris*, Ménét., Cat., n° 80, p. 37.

12° Le PIPI DES MARÉCAGES [1] habite constamment les marais des Alpes, où l'a découvert Meisner; gris brunâtre sur le corps, avec des taches. Les ailes ont parfois des stries blanches. Les parties inférieures sont d'un blanc sale, avec des taches noires sur le cou et sur la poitrine. Ces taches sont oblongues, et sur le milieu du thorax se dessinent en une tache triangulaire unique. Les deux rectrices latérales sont obliquement terminées de blanc. La tache de la deuxième est cunéiforme. Le bec est assez long, grêle. L'ongle du pouce est allongé et peu recourbé.

13° Le PIPI DES RIVAGES [2] a été trouvé par M. Faber sur les petites îles du Cattégat. Il le nomme *pipi des rochers*, et ressemble à la spipolette ou *pipi aquatique* de Bechstein, mais on peut l'en distinguer par ses tarses et sa queue, qui ont moins de longueur, par son plumage plus foncé, et par les différences que présentent les deux rectrices externes.

Ce pipi habite exclusivement les rochers des bords de la mer, et ne se rencontre jamais dans l'intérieur des terres.

14° Le PIPI DE COUTELLE [3], dont le nom rappelle un membre de la commission d'Égypte, habite cette partie du monde. Les parties supérieures sont brunes, mais les plumes sont frangées de blanc. Des sourcils blancs surmontent les yeux, dont l'angle est noir. La gorge est vert bleuâtre; le haut de la poitrine est blanc. Les flancs, le ventre et le bas du thorax d'un blanc lavé de rose. Le bec est brun rougeâtre; les pieds sont bruns.

15° Le PIPI DE CÉCILE [4], comme le précédent, rappelle un membre assez obscur de la commission d'Égypte, a le haut de la poitrine, la gorge, le front et le tour des yeux de couleur briquetée. Le bec est plus court, plus grêle et moins acéré que chez l'espèce précédente, et, comme elle, celle-ci vit en Égypte. Mais on la retrouve en Syrie, en Turquie et en Barbarie.

16° Le LEUCOPHRYS [5] habite le cap de Bonne-Espérance. Des sourcils blancs lui donnent une caractéristique, d'où son nom a été tiré. Le corps est gris obscur en dessus, blanchâtre en dessous. La poitrine est tachetée de flammèches brunes. Les ailes et la queue sont de cette dernière couleur. La rectrice la plus externe a du blanchâtre au sommet. Le bec est brun au-dessus, jaunâtre en dessous. Les

[1] *Anthus palustris*, Meisner; Bull., t. V, p. 112, et t. XV, p. 152.

[2] *Anthus littoralis*, Brehm.; Bull., t. XV, p. 392. *anthus rupestris*, Faber.

[3] *Anthus Coutelii*, Audouin, Égypte, t. I, 4e partie; Bull., t. XX. p. 148.

[4] *Anthus Cecilii*, Aud., Égypte, t. I, part. IV; Bull., XX, 148.

[5] *Anthus leucophrys*, Vieill., Encycl., t. I, p. 327 et Gal., pl. 262.

pieds sont de couleur de chair. Sa taille est de six pouces.

17° Le ROUSSET [1] provient du Bengale. Les plumes des parties supérieures sont brunes, bordées de roux, et celles du dessous du corps sont roux clair. La gorge est blanc pur, et la poitrine est tachetée de brun. Les pieds sont verdâtres. Les deux rectrices externes ont du blanc. Sa longueur est de quatre pouces.

18° Le PIPI AGILE [2] habite l'Inde, dans le pays des Mahrattes. Son plumage est brun olivâtre en dessus, roux blanchâtre en dessous, strié de fauve brunâtre. Les rémiges sont frangées de jaune olivâtre; l'iris est rouge brun. L'ongle du pouce est allongé et recourbé. Le corps est long de six pouces. La femelle est inconnue.

Ce pipi, qui aime les plaines ouvertes et pierreuses, ressemble beaucoup à celui d'Europe.

19° Le PIPI CHII [3] a été décrit par d'Azara sous le nom d'*alondra chii*, et ce nom de *chii* rend parfaitement l'accentuation du cri de cette alouette qu'on rencontre au Paraguay, surtout aux environs de Buénos-Ayres, et aussi au Brésil. Le chii a le port du pipi de France, mais seulement cinq pouces de longueur et les tarses plus élevés. Sa gorge est blanche, la poitrine roussâtre, avec flammèches brunes. Le ventre est blanc, sans taches sur les flancs. L'ongle du pouce, plus long que le doigt, est presque droit.

Nous ne connoissons pas l'*anthus poecilopterus*, décrit par le prince de Wied (Biet., t. I, p. 655), et qui vit aussi au Brésil, dans les *campos-geraes*.

20° Le PIPI AUSTRAL [4] d'un brun roux en dessus, taché de fauve brunâtre; d'un fauve blanchâtre en dessous, rayé de brun fauve; une tache fauve au-dessus du sourcil; gorge blanche; rémiges et rectrices d'un brun fauve; les deux plus externes de celles-ci bordées de blanc; pieds jaunes; bec d'un fauve brunâtre. Longueur, sept pouces et quelques lignes.

Très commun aux environs du port Jackson, où il se tient aussi bien à terre que sur les arbres.

21° Le PIPI PALE [5], des alentours du port Jackson, est d'un roux pâle, varié de brun en dessus, blanchâtre en dessous; poitrine brune peu tachetée; rémiges et rectrices d'un brun fauve; les deux plus externes de ces dernières bordées de blanc; bec et pieds jaunes. Il a de longueur totale près de six pouces.

22° Le PIPI TRÈS PETIT [1] est d'un vert olivâtre en dessus, varié de fauve; tête brune, rayée de blanchâtre; le dessous du corps blanc verdâtre, rayé de brun; rectrices, excepté les moyennes, d'un brun noirâtre, à extrémité blanche; bec et pieds pâles. Longueur, près de cinq pouces.

Cette espèce habite, comme la précédente, la Nouvelle-Hollande.

23° Le PIPI FULIGINEUX [2], d'un vert olivâtre en dessus, plus pâle en dessous, rayé de noir; rémiges et rectrices d'un brun terne; queue rayée de noir, et blanche au sommet. Longueur, cinq pouces et quelques lignes.

Il vit à la terre de Diémen.

24° Le PIPI ROUSSATRE [3], qu'il ne faut pas confondre avec la rousseline de M. Temminck, est d'un brun pâle, ou d'un fauve brunâtre terne, moins foncé en dessous; gorge blanchâtre; croupion rougeâtre; rémiges et rectrices brunes. Longueur près de neuf pouces.

On la trouve à la Nouvelle-Hollande.

XI.

LES CORYDALES [4].

Se distinguent des *farlouzes* ou *pipis* par leur bec assez allongé, robuste, par leurs tarses grêles, élevés, ayant l'ongle du pouce long et droit. Leurs ailes sont courtes, et la queue est allongée et échancrée.

1° Le PIPI RICHARD [5] habite le midi de l'Europe, l'Espagne, le midi de la France, l'Italie, Naples, et s'avance dans le nord jusqu'en Allemagne. A Nice on le nomme *gros pioulin*, , en Provence le *fisto gavuetto*. Le vieux mâle a toutes les parties supérieures du corps brunes, mais chaque plume est bordée de roussâtre. Les joues sont d'un brun roux. Un trait blanchâtre part de l'œil et va aux oreilles. Deux traits noirs, formés par une série de petites taches, prennent naissance à l'angle du bec. La gorge, les côtés du cou et le ventre sont blancs, lavés de roux sur les flancs et les couvertures de la queue. La queue est noire, avec du blanc aux deux pennes latérales. Les pieds sont de couleur de chair. L'iris est noir.

(1) *Anthus rufulus*, Vieill., Encycl., t. I, p. 327; et Gal., pl. 161.

(2) *Anthus agilis*, Frank., Proceed., II, 91.

(3) *Anthus chii*, Vieill., Encycl., t. I, p. 326; Azara, Apunt., 146; Lichst., Cat., n° 422, p. 37; Wied, Beitrage, partie IIIe, t. I, p. 631.

(4) *Anthus australis*, Vieill., Encycl., t. I, p. 327; *A. australis*, Vig. et Horsf., Trans. XV, p. 229.

(5) *Anthus pallescens*, Vig. et Horsf., *ibid.*, p. 229.

(1) *Anthus minimus*, Vig. et Horsf, *ibid.*, p. 230.

(2) *Anthus fuliginosus*, Vig. et Horsf., *ibid.*, p. 230.

(3) *Anthus rufescens*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 230.

(4) *Corydalla*, Vigors; Zool., Jour., t. VIII, p. 395; *anthus*, Auct.

(5) *Anthus Richardi*, Vieill., Faune franç., p. 178. Encycl., t. I, p. 326, et pl. 232, fig. 3; Temm., Man., t. I, 163, et t. III, p. 185; pl. col. 101; Zool. Journ., I, 280 et 411; Risso, 45.

La vieille femelle a les parties inférieures moins rousses que le mâle.

Le pipi Richard se nourrit sans doute d'insectes, de larves et de graines. Son cri ressemble à celui de la rousseline, mais il est plus fort. Cet oiseau ne se perche jamais. Ses œufs sont blancs, parsemés de nombreuses petites taches rougeâtres irrégulières.

2° Le PIPI DE PAYTA [1], dont nous n'observâmes qu'un petit nombre d'individus dans les sables arides qui entourent la ville de Payta, sur la côte du Pérou, a cinq pouces environ de longueur totale. Son bec, assez fort, est noir. Ses tarses sont longs et bleuâtres, terminés par des ongles noirs. Son plumage en dessus est couleur d'ocre brunâtre; la teinte brune est plus marquée sur les pennes alaires et caudales, où les plumes sont frangées de blond. Toutefois, les dernières sont terminées de brun. Les parties inférieures sont blanches, lavées de jaune sur les côtés du cou et sur les flancs.

I.

LES TANGARAS [2].

Dont le bec est conique, triangulaire à la base, légèrement arqué, moins long que la tête et fortement échancré à sa pointe, forment une famille naturelle divisée aujourd'hui en plusieurs petites tribus, répandues exclusivement dans l'Amérique : tribus que nous adoptons seulement comme moyen de fractionner les nombreuses espèces de tangaras, parmi lesquels existent sans aucun doute des doubles emplois.

LES CYPSNAGRES [3].

Ont le bec convexe, conique, peu élevé, comprimé, à mandibule débordant l'inférieure en une pointe légèrement recourbée. Les ailes sont aiguës; la queue est ample, deltoïdale et presque rectiligne. La seule espèce est le TANGARA HIRONDELLE [4], bleu noir en dessus, blanc tanné en dessous, avec la gorge roux vif; du Brésil.

[1] *Anthus paytensis*, Less., inédit.
[2] *Tanagra*, L.
[3] *Cypsnagra*, Less., Ornith.
[4] *Cypsnagra hirundinacea*, Less., *ibid.*

II.

LES EUPHONES [1],

OU TANGARAS BOUVREUILS DE CUVIER.

Ont le bec court, bombé et convexe, denté et crochu. Les ailes sont médiocres, et dépassent à peine le croupion. La queue est très courte, deltoïdale ou légèrement échancrée [2].

1° Le TANGARA DIADÈME [3], que d'Azara fait connoître sous le nom de *lindo* bleu, habite et le Brésil et le Paraguay. Son plumage est généralement d'un bleu chargé de noir sur les ailes et sur la queue, plus clair sur les épaules et sur la nuque, où il affecte les teintes d'azur, et que relèvent le petit masque noir qui encadre le bec, la huppe couleur de feu en avant, blanche neigeuse en arrière. La femelle a une livrée plus terne. Cet oiseau est long de six pouces trois lignes.

2° Le TANGARA A BANDEAU [4] a été rapporté du Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. Il a cinq pouces six lignes de longueur. Les parties supérieures azurées; le dos bleu foncé; un bandeau noir sur le front et sur les côtés du cou; la gorge blanc jaunâtre; le reste du corps couleur de buffle. La femelle est olivâtre sur le corps, bleue sur les épaules et sur le rebord du bandeau noir des joues. Les bordures des rémiges et des rectrices verdâtres. Le roux du ventre tire au cendré.

3° L'EUPHONE A VENTRE MARRON [5] est long de quatre pouces trois lignes. Il vit au Brésil, surtout dans la province de Bahia. Le mâle est bleu noir, avec du jaune d'or sur les côtés du thorax, et le ventre marron. La femelle est verte, avec le milieu du ventre et l'occiput blancs; les couvertures inférieures de la queue marron.

4° L'EUPHONE VERT JAUNET [6] habite le Brésil. Il

[1] *Euphonia*, Desm. Vieillot.
[2] Buffon a décrit les euphones : organiste (*pipra musica*, Gm.; enl. 809, fig. 1); teïté (*T. violacea*, Lath.; enl. 114, fig. 2); nègre (*T. cayennensis*, Gm.; enl. 114, fig. 3 et 616); chlorotique (*T. chlorotica*, Gm.; enl. 114, fig. 1 et 616) ou le *lindo azul y oro* (Azara); le moineau de Cayenne (*tanagra jacarina*, Gm.); le manakin à front blanc (*pipra zerena*, Gm.); enl. 324, fig. 2. La femelle est décrite dans le cat. de Lichtenstein, p. 29.
[3] *Tanagra diademata*, Natter.; Temm., pl. 243. *Pyrrhula cærulea*, Vieill., Gal., pl. 54; Mikan, 4e fasc., 1825.
[4] *Tanagra vittata*, Temm., pl. col. 48 (mâle et fem.); Less., Ornith., n° 12.
[5] *Euphonia rufiventris*, Licht., Cat., p. 30 n° 317; Vieill., Gal. de Paris; Wied, Beit, t. I, p. 447; Less., Ornith., n° 10.
[6] *Tanagra viridis*, Vieill., Encycl., p. 784; Temm., pl. col. 36 fig. 3 (mâle); Less., n° 12.

a le dos vert, avec un collier bleu turquin; les rémiges et les rectrices vert obscur; le thorax et le ventre sont d'un beau jaune. Cet oiseau a quatre pouces de longueur. Les jeunes n'ont pas le cercle bleu turquin du pourtour de l'œil. La femelle n'est pas connue.

5° L'EUPHONE OLIVE (1) a tout son plumage d'un gris olivâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous, avec le bas-ventre d'un gris presque jaune : peut-être est-ce un individu du sexe femelle ou un jeune de quelque autre espèce. On ignore sa vraie patrie.

6° La VARIABLE (2), dont on ignore le pays, a le plumage d'un vert très brillant, changeant en bleu ou en brun, avec le croupion verdâtre, les ailes et la queue noirâtres. Il a de longueur quatre pouces et demi.

7° L'EUPHONE A COU NOIR (3) habite le Brésil. Le front, les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou, les ailes et la queue sont noirs; le vertex et le dessus du cou bleu azur. La poitrine et les parties inférieures sont jaunes.

8° Le TANGARA DORÉ (4), ou *lindo bleu doré à tête azur*, se trouve au Brésil, ainsi qu'au Paraguay. Il a le front, les joues, le menton, les rémiges et les rectrices noires; le dessus de la tête est bleu de ciel; le devant du cou, le dos et les parties inférieures sont jaune d'or; le bec est noir et les pieds sont châtains. Il a quatre pouces et demi.

6° L'EUPHONE OMBILICAL (5) a été rapporté du Brésil par M. Delalande. Son plumage est vert olive, mais le devant du cou et le ventre sont gris; le milieu de l'abdomen et les couvertures inférieures sont rouge de brique.

III.

LES AGLAIAS (6).

Ont le bec petit et court, comprimé sur les côtés; leurs narines sont recouvertes par les plumes du front; les ailes subaiguës ont les deuxième, troisième et quatrième rémiges égales et très longues; la queue est médiocrement échancrée (7).

(1) *Tanagra olivacea*, Desm., Tang. Vieill., Encycl., p. 782.

(2) *Tanagra variabilis*, Lath. Encycl., p. 784.

(3) *Tanagra nigricollis*, Vieill., Encycl., p. 772. *Euphone à tête bleue*, Less., Ornith., p. 461.

(4) *Tanagra aureata*, Vieill., Encycl., p. 782. *Lindo azul y oro, cabessa celesta*, Azara, Apunt., n° 69. *Tanagra chrysogaster*, Cuv., Less., Ornith., n° 11.

(5) *Tanagra umbilicalis*, Less., Ornith., p. 460, n° 8.

(6) *Aglaïa*, Sw.

(7) Buffon a décrit ou figuré les espèces ci-après : le septicolore (*tanagra prima* de Marcgrave. *T. tatao*, Gm., enl. 7, fig. 1 et 127, fig. 2); le tricolore (*T. tricolor.*, L., enl. 331. La femelle est figurée par Temminck, pl. 215, fig. 1); le tangara varié à tête bleue (*T. cyancephala*, Vieill., Encycl., p. 780. *T. rubricollis*, Temm., pl. col. 215, fig. 2, la femelle, enl. 33, fig. 2; *T. trichoa*, Licht., Cat.); le tangara bleu de Cayenne ou le diable enrhumé (*T. barbadensis*, Briss.; *T. mexicana, flaviventris*, Encycl., 774; enl. 155, 1, et 290, 2); le tangara vert tacheté (*T. punctata*, L., enl. 133, fig. 1; *T. siaca*, L., Edw., Gl., 252); le rouverdin (*T. gyrola*, L., enl. 133, 2; Encycl., pl. 156, n° 4); le moineau à tête rousse (*T. ruficollis*, Lath., enl. 201, fig. 2); le passe-vert *T. cayana*, L., enl. 290, fig. 1; l'organiste, Brisson, enl. 301, 1, et 290, 2; le pipit bleu de Surinam (*T. varia*, Desm.; *motacilla velia*, L.; enl. 669, fig. 3), dont le tangara de Schrank (*T. Schrankii*, Spix, pl. 51) paroît être le jeune âge.

(1) *Tanagra fastuosa*, Less., Cent., pl. 58.

(2) *Tanagra vicarius*, Less., Cent. Zool., pl. 68.

1° L'AGALA FASTUEUX (1). Cette magnifique espèce de la section des vrais tangaras est remarquable par les suaves couleurs qui teignent son plumage.

Long de cinq pouces quatre lignes, son bec est légèrement caréné, ovale, comprimé sur les côtés et noir, ainsi que les tarses; le front et le tour du bec, sur les côtés comme en dessous, est d'un noir de velours foncé; l'occiput, les joues, le cou en arrière, et deux traits qui avancent sur la gorge, sont d'un vert d'aigue marine, que relève le noir velours du devant du cou, des épaules et du manteau. Le jaune orangé le plus vif et le plus éclatant occupe le croupion, la moitié du dos et les couvertures supérieures. Un bleu glacé teint la poitrine et le haut du ventre, et passe à l'azur indigo, lustré et glacé sur le bas-ventre, les flancs et les couvertures inférieures. La queue, moyenne et légèrement fourchue, est noire, excepté le bord, qui est bleu lapis. Les ailes, brun en dessous, et à deuxième et troisième rémiges; les plus longues sont vert glauque ou aigue marine à l'épaule, puis d'un noir vif, excepté les couvertures et le bord externe des rémiges, qui sont bleu lapis. Les moyennes pennes sont noir sericéeux, excepté sur leur bord, où se dessine une flamme jaune orange, terminée de vert.

Cette belle espèce, d'un genre riche et varié, provient du Brésil.

2° L'AGLAÏA VICAIRE (2) ressemble beaucoup à l'évêque et au prélat du Musée de Paris; mais plusieurs dépouilles, complétement semblables, sont venues attester l'existence de cette espèce qui habite le Mexique.

L'aglaïa vicaire a sept pouces de longueur totale. Les ailes sont allongées, pointues, et s'étendent jusqu'au-delà du tiers supérieur de la queue : celle-ci est médiocre, légèrement dilatée et échancrée au sommet. La première rémige est presque aussi longue que les deuxième, troisième et quatrième, qui sont les plus longues, car les suivantes sont graduellement étagées et se rapetissent successivement. Le

bec est noir et les tarses sont bruns. Le dessus de la tête, jusqu'au-dessous de l'occiput, est gris bleu, à teinte douce, que relèvent sur les côtés du front deux taches d'un noir velours. Un gris tendre et bleuâtre fugace colore la gorge et le devant du cou, et se fonce sur les jugulaires et sur les joues.

Le dessus du cou, les petites couvertures alaires; le croupion, sont vert olivâtre; le manteau est brun, mais comme chaque plume est bordée d'olivâtre, il en résulte une couleur mixte. Tout le dessous du corps, y compris les couvertures inférieures de la queue, sont d'un jaune légèrement olivâtre. Les ailes sont dans leur moitié postérieure noir mat, que relèvent deux bandes larges, mais peu longues, de jaune très pur: la première est cachée par les petites couvertures et naît sur le bord de la septième rémige; la seconde occupe le bord de l'aile, et n'existe point sur la rémige primaire, mais commence à la deuxième et finit à la sixième. Cette raie est un peu inférieure à la précédente. La queue est brunâtre en dessus et gris clair en dessous.

3° L'AGLAÏA du CHILI (1) est de la taille du septicolore. Son plumage est d'un noir soyeux, la tête et les joues exceptées, qui sont d'un jaune verdâtre, couleur qui s'étend sur les côtés du cou en formant un angle. La poitrine et le ventre sont nuancés de béryle; le milieu du dos et le croupion sont rouge de feu. Cet oiseau rappelle parfaitement le septicolore.

4° Le TANGARA A PLASTRON (2) a été rapporté du Brésil par M. Delalande. Sa taille est de cinq pouces deux lignes. Un cercle noir velouté entoure le bec; un bandeau azur traverse le dessus de la tête et va au-dessous des yeux. Son plumage est vert picoté de noir sur le manteau. Le devant du cou et le thorax sont orangé vif, que relève au milieu une plaque noire étroite sous le gosier; les épaules sont orangées, picotées de noir; le ventre est vert d'eau, les plumes coccygiennes de couleur de rouille. La femelle a les teintes moins vives.

5° Le TANGARA CITRIN (3), aussi du Brésil, a le bec entouré de plumes soyeuses et noires. La tête jaune simple; le cou et le dessus du corps jaune, picoté de noir; le devant du cou ayant un trait longitudinal noir; les ailes et la queue vertes, avec du noir; la poitrine et les flancs azurés; le milieu du ventre vert olive.

6° Le TANGARA AUX AILES VERTES (4), que M. Auguste de Saint-Hilaire a rapporté du Brésil, où on le nomme *guaturimi*, est d'un jaune pâle en dessus, à gorge et devant du corps noir intense. Les ailes sont vertes, à reflets bleus sur les bords des rémiges.

7° Le TANGARA A BANDEAU ET DOS NOIRS (1) a le front, les côtés de la tête et le dos noirs, l'occiput et le cou bleus, les rémiges et les rectrices noires bordées de bleu, le dessous du corps roux. Il vit au Brésil.

Peut-être est-ce le tangara nommé *ilhéos*, dans Wied (2).

8° Le BEAU LINDO (3), ou *guera perea*, de Marcgrave, est d'un beau jaune paille; mais les côtés de la tête, la gorge, le dessus du cou et de la poitrine sont noirs; les tectrices inférieures de la queue sont satinées; les tarses sont bleu violet, et le bec, noir en dessus, est brun pourpré en dessous. Il se trouve au Paraguay, et surtout au Brésil, et même aux Etats-Unis. La femelle a le dos verdâtre, et le milieu de la gorge, du thorax et du ventre blancs.

9° Le TANGARA BLEU A TÊTE BLANCHE (4) habite le Paraguay. On le voit en mai fréquenter seul ou apparié la forêt de Caïho. Son plumage est d'un violet obscur, que relève le blanc lavé de bleuâtre du dessus de la tête; son bec est noir. Les femelles sont plus petites, ont une teinte moins foncée, la tête exceptée, qui est nuancée de bleu.

10° Le PÉRUVIEN (5), que M. Desmarest a figuré sous le nom de *tangara passe-vert mâle*, mais qui s'en distingue par le roux fauve du sommet de la tête et du dessus du cou, par le vert de la gorge et de la poitrine, le jaune pâle du bas du dos. Les pennes primaires et les rectrices sont brunes, frangées de bleu; le bec et les pieds sont bruns. Il est du Brésil.

11° Le TANGARA A VENTRE BLEU (6) a le front noir, le sommet de la tête, la nuque et le menton d'un vert jaune, le dos et les couvertures des ailes variés de jaune et de noir. La poitrine et le ventre sont bleus, mais ce dernier a une tache jaune à son milieu; les pieds sont incarnats. Il a quatre pouces et demi de longueur, et se trouve au Brésil.

12° Le TANGARA A VENTRE ROUX (7) vit au Brésil. Il a quatre pouces quatre lignes de longueur, le plumage noir bleu, les côtés du thorax jaunes, le milieu du ventre roux, le bec noir et les pieds bruns.

13° Le TANGARA VERT ET BLEU (8) a son plumage

(1) *Aglaïa chilensis*, Cuming, Proceed., t. II, p. 3.
(2) *Tanagra thoracica*, Temm., pl. 42, fig. 1 (mâle).
(3) *Tanagra citrinella*, Temm., pl. 42, fig. 2 (mâle). *T. elegans*, Wied, It. I, 187, et Beit., t. I, p. 464.
(4) *Tanagra chloroptera*, Encycl., 773; Less., n° 24, p. 462, Ornith.

(1) *Tanagra menalotha*, Encycl., 773; Less., Ornith., n° 25, p. 452.
(2) *Tanagra cyanomelas*, Wied, Beit., t. I, p. 453.
(3) *Lindo bello*, Az., Pax, n. 94, III, 237; le tangara jaune du Brésil, Briss., *tanagra formosa*, Encycl., 773; Wied, Beit., 467; *T. flava*, L. Bull., VI, 412; Lichst., Cat., 30.
(4) *Lindo azul, cabessa blanca*, Azara, n. 93; *tanagra leucocephala*, Encycl., 774.
(5) *Tanagra peruviana*, Desm.; Encycl., 778.
(6) *Tanagra cyanoventris*, Encycl., 781.
(7) *Tanagra rufiventris*, Encycl., 781.
(8) *Tanagra chlorocyanea*, Encycl., 781.

vert olive, avec le milieu du ventre bleu clair et la queue grise en dessous. On ignore de quelle contrée de l'Amérique il provient. Sa taille est de cinq pouces quatre lignes.

14° Le TANGARA DELALANDE (1) a été rapporté du Brésil par le voyageur dont il porte le nom. Sa tête est roux vif, mais les joues sont noirâtres, avec deux traits gris sur la gorge. Le thorax est verdâtre, mais le milieu du ventre est jaune buffle. Les ailes sont vertes.

IV.

LES VRAIS TANGARAS (2).

Ont le bec assez court, assez épais, convexe, à bords demi-sinueux. Les narines sont arrondies, presque nues; les ailes sont médiocres, à deuxième et troisième rémiges presque égales, les plus longues; la queue est rectiligne; les tarses sont courts ou médiocres (3).

1° Le TANGARA D'ORBIGNY (4). Cet oiseau est bleu sur la tête et sur la nuque; noir sur la joue à partir des narines; gris ardoise sur la gorge, le devant du cou et toutes les parties inférieures, le bas-ventre et les flancs exceptés, qui sont jaune olivâtre; les parties supérieures sont entièrement vert olive, de même que la queue.

2° Le TANGARA DE MONTAGNE (5) est vivement peint. Son bec est noir en dessus, rose en dessous; sa tête est noir bleu; un demi-collier blanc occupe le bas de la nuque. Tout le dessus du corps est azur, le dessous jaune d'or; les rémiges et le bout des secondaires est noir mat; la queue est égale, azur, terminée de noir, et les deux rectrices moyennes sont aussi noires; les tarses sont gris.

3° Le TANGARA ARTHUS (1) s'éloigne de la plupart des espèces connues, tant par ses formes que par les couleurs de son plumage. C'est un oiseau de transition, qui nous rappelle les couleurs des oryx et les formes de quelques fringilles exotiques.

Cette espèce provient du Mexique. Elle ne paroît point avoir été décrite par M. Swainson dans son Mémoire sur les oiseaux de Mexico, inséré dans le *Philosophical magazine* de juin 1827.

Long de quatre pouces six lignes, cet oiseau a les ailes presque aussi longues que la queue; son bec est noir, mince, à pointe de la mandibule supérieure légèrement recourbée et dentée; sa base est encadrée par un cercle de plumes d'un noir très profond, et une large plaque de ce même noir règne sur les conduits auditifs, et tranche avec le ton jaune orangé doré très vif, et en même temps presque métallisé, qui colore le dessus de la tête, les joues et la gorge, bien qu'il soit affoibli sur cette dernière partie. Le manteau et le dos sont d'un noir profond, et chaque plume se trouve flammée de jaune doré très vif. Le croupion, le bas du dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un jaune teinté de roussâtre lustré. Tout le devant du cou et le haut du thorax sont d'un marron très vif, marron qui teint encore les flancs, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue. Le milieu du ventre, sur la ligne médiane, est seulement d'un jaune très pur.

Les tarses sont brunâtres; le dedans des ailes est blanc en dehors; les rémiges sont noir luisant, leurs couvertures moyennes sont noires et frangées de jaune d'or; la queue, très médiocre, et à rectrices légèrement étagées, est uniformément noirâtre.

4° Le TANGARA RUFICOL (2) est long de six pouces. On le trouve dans la province de Saint-Paul au Brésil. Son plumage est noir, sa gorge marron; mais cette dernière s'éclaircit vers la poitrine. Le ventre est blanc, et sur les ailes sont deux taches blanches comme celle du dos. Le bec et les pieds sont noirs.

5° Le JACUPU (3) de Marcgrave habite le Brésil, et a huit pouces de longueur. Le mâle a son plumage en entier noir fuligineux, mais les pennes sont frangées de soyeux. La femelle, plus petite, a le dessus du corps de couleur cannelle, et le dessous ferrugineux.

6° Le CAPISTRATE (4) a six pouces de longueur, le plumage gris, la commissure du bec d'un noir bleu,

(1) Less., Ornith., n. 26, p. 462.

(2) *Tanagra*, auct., modifié par Sw.; *caliste*, Boié; le *T. cœlestis*, Spix, pl. 55, 1, et le *T. penicillata*, Spix, pl. 49, nous sont inconnus. Les oiseaux du genre *tanagra* auroient besoin d'une monographie avec figures coloriées, reposant sur des comparaisons sévères des espèces et des écrits qui les concernent.

(3) Les espèces décrites par Buffon sont : l'évêque (*Tanagra episcopus*, enl. 178, fig.); le sayaca (*T. sayaca*, enl. 178, fig. 2; *T. glauca*, Sparm., que Buffon a pris pour la femelle de l'évêque, et que les Brésiliens nomment *sanyacu*, Wied, Beit., 484); le père noir de la Martinique (*T. cayana*, L., enl. 201, 1, et 290, 1); l'évêque femelle (*T. palmarum*, Wied, Beit., I, 489; *T. ruficollis*, Math.; Encycl., 775; *T. olivaceus*, Licht.; enl. 178, fig. 2); la cravate ou le camail (*T. melanopis*, Lath.; Wied, 504; *T. atra*, L.); l'onglet (*T. striata*, Encycl., 777; le *lindo celeste oro y negro*, Az.); le turquin ou tangara bleu (*T. brasiliensis*, L., enl. 179, 1; Wied, 477); le tangara vert du Brésil (*T. virens*, Encycl., p. 781); l'olivet (*T. olivacea*, Encycl., 776).

(4) *Tanagra cyanocephala*, d'Orbig., pl. 23, fig. 2.

(5) *Tanagra montana*, d'Orbig., pl. 23, fig. 1.

(1) *Tanagra arthus*, Lath., Illust., pl. 9.

(2) *Tanagra ruficollis*, Licht., Cat., n. 330, p. 30.

(3) *Tanagra loricata*, Licht., Cat., p. 31, n. 340 et 341.

(4) *Tanagra capistrata*, Wied, It., II, p. 179, et Beit., I, 500; Spix, pl. 54, fig. 1, *T. leucophæa*, Licht., Cat., n. 354, p. 32.

le sommet de la tête, la gorge, la poitrine et la région anale d'un ferrugineux clair, et le milieu du ventre blanc. On le trouve au Brésil.

7° Le TANGARA RAYÉ (1) est long de six pouces, et vit au Brésil, dans la province de San-Paulo. Son plumage est blanc, olivâtre en dessus, cendré en dessous. Les joues et les rectrices des ailes sont noires; la gorge et une bande sur les ailes à la base sont blanches.

8° Le TANGARA OLIVATRE (2) se rapproche beaucoup de l'évêque, mais il s'en distingue nettement. Il a son plumage en dessus olive lustré, passant au vert sur la tête; ses ailes et sa queue sont brunes; la base des rémiges et les tectrices sont d'un vert blanchâtre. Cet oiseau est très commun au Brésil.

9° Le TANGARA A FRONT JAUNE (3) a cinq pouces et demi de longueur, un plumage vert, le front jaune; les ailes, la queue, le bec et les pieds noirs. On ignore sa patrie.

10° Le TANGARA A CAPUCHON NOIR (4) a le plumage vert en dessus, jaune en dessous, avec la tête et le devant du cou d'un noir foncé. Le bec et les pieds sont de couleur de chair. On ignore sa patrie.

11° Le TANGARA PRÉLAT (5) a été rapporté du Brésil par feu M. Delalande. Il est cendré bleuâtre sur le corps, cendré pâle lavé de verdâtre en dessous. Les ailes sont vertes. La femelle est olive roussâtre.

12° Le TANGARA A TÊTE CENDRÉE (6) a le sommet de la tête et le dessus du cou cendrés; le dos, les ailes et la queue olivâtres; le front, la gorge et les joues jaunes. Le milieu du ventre est gris bleuâtre. Le bec et les pieds sont noirs. Cet oiseau, de l'île de la Trinité, a trois pouces et demi de longueur.

13° Le DESMAREST (7) rapporté du Brésil par M. Delalande, a quatre pouces trois lignes de longueur; le front noir, le sommet de la tête azur; l'occiput, le menton et le dessous du corps jaunes; les parties supérieures sont variées de jaune et de noir. Les tarses sont incarnat et le bec est brun.

14° Le TANGARA XINTOTOTL (8) ou *oiseau des herbes* de Fernandez, est peu connu. Son plumage est bleu, varié de fauve. Sa queue est noire, terminée de blanc. Les ailes sont en partie bleues, en partie fauves. Cet oiseau, qui se trouve au Mexique, a, dit-on, un chant agréable, et qui le fait rechercher pour être conservé en captivité.

(1) *Tanagra fasciata*, Licht., Cat., 32, n. 353; *T. axillaris*, Spix, pl. 54, fig. 2; Wied, Beit., I, 493.

(2) *Tanagra olivaceus*, Licht., Cat., p. 32, n. 351; *T. sayaca, fœmina*, auct., Less., Ornith., 462, n. 31, variété de l'évêque.

(3) *Tanagra flavifrons*, Encycl., 775; Sparm., Carls., pl. 92; *T. viridis*, Lath.

(4) *Tanagra capitalis*, Lath., n. 45; Encycl., 774, et pl. 156, fig. 2.

(5) *Tanagra prelatus*, Mus. de Paris; *T. palmarum*, Wied?

(6) *Tanagra tephrocephala*, Encycl., 781.

(7) *Tanagra Desmarestii*, Encycl., 774.

(8) *Tanagra canora*, Encycl., p. 773; Briss., t. III, p. 15.

V.

LES TACHYPHONES (1),

OU LES TANGARAS-LORIOTS.

Ont le bec allongé, convexe en dessus, fort, comprimé sur les côtés, à bords rentrés, à mandibule inférieure légèrement renflée en dessous. Les ailes dépassent à peine le croupion. Les tarses sont médiocres (2).

1° Le TACHYPHONE OLIVATRE (3) habite aux alentours de Buénos-Ayres. Il a six pouces six lignes de longueur, le plumage olivâtre en dessus, blanc fauve en dessous, la tête cendrée, et la région oculaire jaune. Il est probable que cet oiseau est identique avec celui qui existe dans les galeries de Paris, et que nous avons décrit, dans notre Traité d'ornithologie (p. 465, n° 39), en ces termes : Corps en dessus, ailes et queue vert olive uniforme; le tour des yeux jaune; le dessus du corps roux cannelle.

2° Le TACHYPHONE DE VIGORS (4) a été rencontré dans les provinces méridionales du Brésil. Il a son plumage noir violet, une huppe rouge, les scapulaires et les tectrices internes d'un blanc de neige.

3° Le TACHYPHONE MOINEAU (5) paroît être rare aux alentours de Bahia au Brésil, où l'a découvert M. Swainson. Cendré sur le corps, blanc en dessous, il possède une huppe écarlate, un bec court et conique, et le bord des côtés noir.

4° Le TACHYPHONE DE DESMAREST (6) est voisin de

(1) *Tachyphonus*, Vieill.; *oriolus*, L.; *comarophagus*, Boié. Swains., Monog., Journ. of sc., n. 39, p. 60; Bull., XI, 111.

(2) Buffon a décrit de ce genre les espèces qui suivent : le tangara noir et roux (*tanagra nigerrima*, Gm.; *oriolus leucopterus*, Lath.; enl. 179, fig. 2, et 711. Encycl., 803, pl. 186, fig. 2). Le moineau de Cayenne (*tach. rubescens*, Sur.; *tanagra cristatella*, Spix, 53 : *fringilla cristata*, Gm. Shaw). La houppette ou merle de Suriman (enl. 301, fig. 2, et 7, fig. 2. *T. cristata*, Briss. *Tach. cristatus*, Encycl., 802), dont le *tanagra brunnea*, de Spix (pl. 49, fig. 2) est le jeune âge, et dont la femelle se trouve décrite dans le catalogue de Lichtenstein, n. 329; le tangavio (enl. 710. *T. Bonariensis*, Vieill. *T. rubrogularis*, Spix, pl 56, fig. 1. *T. Bonariensis*, L. Wied, 530). Le palmiste de Cayenne (*turdus palmarum*, Gm.; enl. 539, fig. 1; Lesson, Atlas, pl. 53, fig. 2), de toutes les Antilles.

(3) *Tachyphonus olivascens*, Sw.

(4) *Tachyphonus Vigorsii*, Sw.

(5) *Tachyphodus fringilloides*, Sw.

(6) *Tachyphonus Desmarestii*, Sw.

la houppette. On le trouve dans les environs de Buénos-Ayres. Son plumage est noir violet : la huppe et le croupion sont fauves ; les couvertures inférieures neigeuses ; la région anale rousse.

5° Le TACHYPHONE A BEC MINCE (1) habite aussi les environs de Buénos-Ayres. Sa livrée est un noir à reflets violets, que relèvent le blanc des scapulaires, le roux des couvertures inférieures de la queue. Son bec est grêle.

6° Le TACHYPHONE AZARA (2), ou le *troupiale des bois noir et couronné* de d'Azara, est, le mâle, noir fuligineux, avec le milieu de la tête rouge de feu. Il a sept pouces de longueur, et se trouve au Brésil et au Paraguay. La femelle a la tête, le cou, les inter-scapulaires et le thorax jaune de gayac, le dos et la queue cannelle, et le ventre ferrugineux.

7° L'ARCHEVÊQUE (3) habite le Brésil, où il est assez rare. Sa taille est de sept pouces. Son plumage bleu azur a des reflets pourprés. Les épaules sont d'un jaune d'or à aspect sericéeux. Les ailes et la queue sont bleues et noires, Lichteinsten dit vertes. La femelle est plus petite que le mâle, et a du gris brun et quelques nuances vertes sur sa livrée.

8° Le TACHYPHONE NOIR ET FAUVE (4), que M. Desmarest a cru être une variété de la houppette de Cayenne, qu'il a nommé houppette noire, et que M. Vieillot distingue comme espèce, présente en effet des caractères assez tranchés. Son plumage est noir, mais une tache blanche occupe le haut de l'aile, et les trois rectrices externes de chaque côté sont fauves. Le bec est noir en dessus et jaune en dessous, et les pieds sont bruns. Cet oiseau, plus grand que la houppette commune, n'a pas de huppe, et vit au Brésil, à ce que l'on suppose.

9° Le TACHYPHONE A TÊTE DORÉE (5) provient du Brésil. Il a le front, les côtés de la tête, les ailes et la queue noirs ; mais le milieu du sinciput est jaune, comme le ventre. Les joues et le dessus du cou sont d'un gris obscur. Le bec et les pieds sont bruns. Les barbes internes des rémiges sont blanches. Cet oiseau a cinq pouces huit lignes.

10° Le TACHYPHONE VERT ET JAUNE (6) habite le Brésil, et est long de six pouces six lignes. La tête, le cou, le thorax, le dos, les ailes, sont d'un bleu aigue-marine, à reflets verts, tandis que le ventre est jaune d'or. Le bec est brun. Les pieds sont rougeâtres.

11° Le TACHYPHONE ROUGE (1), que M. Vieillot distingue de son *habia rouge*, nous paroît faire double emploi avec lui, et les deux descriptions nous paroissent reposer sur le *tangara oriflamme* de Temminck. M. Vieillot donne cinq pouces huit lignes à son espèce, un plumage rouge obscur, passant sur le milieu du vertex au rouge pourpré, au rosâtre sous le corps. Il dit qu'il a le bec et les pieds rougeâtres, ce qui ne s'accorderoit pas avec l'oriflamme, qui a le bec noir et les pieds jaunâtres.

Le tachyphone rouge habite l'île de la Trinité, et M. Vieillot pense qu'il se trouve aussi au Brésil.

12° Le TACHYPHONE A GORGE SAIGNANTE (2) est noir bleu bronzé, mais tout le devant du cou est d'un rouge de sang.

13° Le TACHYPHONE A ÉPAULES BLEUES (3) a le dessus du corps vert glaucescent, les épaules azurées ; la gorge, les joues et tout le dessous du corps d'un jaune éclatant. La femelle est olive, lavée de jaune. Cette espèce provient du Brésil.

La femelle n'a pas de bleu aux ailes, et sa coloration tire au gris.

14° Le TACHYPHONE SOMPTUEUX (4) est noir velours en dessus, que relève une calotte jaune d'or sur la tête, et des plaques azur sur les épaules. Les ailes et la queue sont noires, mais les pennes sont bordées de vert glauque. Le dessous est jaune pur (5).

VI.

LES HABIAS,

OU TANGARAS GROS BECS (6).

Ont le bec épais, robuste, convexe en dessus, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure un peu arquée, recouvrant l'inférieure, et entaillée et recourbée à son extrémité. L'inférieure est droite et

(1) *Tachyphonus tenuirostris*, Sw.

(2) *Tachyphonus coryphæa*, Licht., Cat., p. 31, n. 342 et 343. Azara, 77.

(3) *Tachyphonus archiepiscopus*, Desm. Wied, 481. *T. archiepiscopus*, Vieill., Encycl., 801 ; Spix, pl. 55, fig. 2.

(4) Desm. Hist. des tang. *Tachyphonus cirrhomelas*, Encycl., 802.

(5) *Tachyphonus quadricolor*, Encycl., 803. *T. auricapilla*, Spix, pl. 52; Wied, Beit., p. 538. Le *lindo brun* à huppe jaune, Azara, t. III, 244. *Tachyphonus Suchii*, Sw., Journ. of scienc, n. 39. *Muscicapa auricapilla*, Lath. *M. galeata*, Lich., 56.

(6) *Tachyphonus chloricterus*, Vieill., Encycl, 804; Gall., pl 81.

(1) *Tachyphonus ruber*, Vieill., Encycl., 804.

(2) Less., Ornith., esp. 34.

(3) Less., Ornith., esp. 43 ; l'habia à épaulettes bleues, *salvator cyanopterus*, Vieill., Encycl., 790.

(4) *Tachyphonus sumptuosus*, Less., Ornith., esp. 44.

(5) Le prince de Wied décrit (Beit., I, p. 541) un tachyphone bleu (*tachyphonus cærulsecens*) qui habite les campos geraës du Brésil. Spix a figuré les *T. rufiventer* (pl. 50, 1), *rufigularis* (56, 5), *suira* (48, 1), *viridis* (48, 2), et *speculifera* (36, 1), qui nous sont inconnus.

(6) *Saltator*, Vieill. Les *tanagra superciliosa*, Spix, pl. 57, 1, *psittacina*, Spix, pl. 57, 2 *Atricollis*, Spix, pl. 56, 2, nous sont inconnus.

plus courte. La commissure est droite. Les narines sont petites, ouvertes, orbiculaires, recouvertes par des soies. Les ailes ont leurs deuxième, troisième et quatrième rémiges égales et les plus longues. La queue est large et échancrée.

Les habias fréquentent les buissons, les forêts du midi de l'Amérique. Ils vivent de baies, de semences, d'insectes, et nichent dans les broussailles : leur ponte est de trois ou quatre œufs. Les petits ne quittent le nid que lorsqu'ils sont en état de voler.

Les habias et les spermagres sont, dans l'état actuel de la question, fort difficiles à distinguer.

L'HABIA A BEC ORANGÉ (1).

Habite le Paraguay jusqu'au 52e degré de latitude sud. Il s'approche des maisons pour manger la viande que les Péons dessèchent par lanières pour leurs approvisionnements. Sa longueur est de huit pouces quatre lignes. Son plumage est gris de plomb en dessus, brun mélangé de roux en dessous, avec le sinciput noir. Les yeux sont surmontés de sourcils blancs ; la gorge est fauve, le devant du cou noir, et le bec est orangé, souvent strié de noir. Les pieds sont brun clair.

L'HABIA A GORGE NOIRE (2).

Est d'un brun sale; sa gorge est noire; la poitrine et le ventre d'un rouge paillet; la région anale ferrugineuse; les rectrices sont noires, terminées de blanc; le bec est rouge, à pointe noire; les pieds sont incarnat. Cet oiseau a huit pouces de longueur, et la femelle ne diffère presque pas du mâle. Cet oiseau est l'*habia gola negra* de d'Azara.

L'HABIA JAUNE (3).

Habite le Paraguay, il n'appartient peut-être pas au genre tangara. Son bec, en effet, n'est pas comprimé sur les côtés, et il est nuancé d'une échancrure profonde sur le bord et au milieu de la mandibule supérieure. Son envergure et ses jambes sont plus courtes.

Cet habia, long de huit pouces trois lignes, est brun jaunâtre sur le corps, jaune foncé sur les sourcils et sur les parties inférieures ; le bec est bleuâtre en dessous, et les tarses sont bruns.

L'HABIA NOIR ET BLANC (1).

A sept pouces de longueur. Son plumage est noir profond, que relève le blanc neigeux du ventre ; bec noir en dessus, jaunâtre en dessous. Cet oiseau habite la Guyane françoise.

L'HABIA PLOMBÉ (2).

Est l'oiseau le plus commun du Paraguay. Long de huit pouces six lignes; son plumage sur le corps est d'un brunâtre ardoisé ou plombé, tandis que les parties inférieures sont roussâtre clair. Une petite tache noire existe entre le bec et l'œil, et un trait de même couleur descend de la partie inférieure du bec jusque sur les côtés du cou.

Cet habia niche dans les buissons les plus épais, et place son nid au milieu de leur hauteur, en le composant de petits rameaux, de lianes sèches et flexibles, entremêlés de feuilles. La femelle y dépose deux œufs bleu azuré, tachetés de noir. Le mâle, dans la saison des amours, fait entendre un chant varié et agréable. Élevé en domesticité, il devient aisément familier, et mange volontiers alors du pain sec, du maïs pilé, des fruits, de la viande. La femelle ne diffère point du mâle.

L'HABIA ROBUSTE (3).

A le front, les joues et un collier descendant en cercle sur le thorax d'un noir intense. Le corps est gris brun en dessus, et de couleur tannée claire en dessous. La gorge est rousse, ainsi qu'un trait qui passe derrière l'œil.

L'HABIA NOIRCAP (4).

A dix pouces de longueur totale. Les ailes sont

(1) Buffon a décrit de ce groupe : le grand tangara (enl. 205; *saltator olivaceus*. Vieill., Gal., 77; Encycl., 794; (*tanagra magna*, L.); le griverd ou rolle de Cayenne enl. 616; *coracias Cayana*, Lath.; *C. cayennensis*, Gm ; *saltator virescens*, Vieill., Encycl., 790; *fringilla coracina*, Kuhl), qui se trouve au Brésil et à la Guyane; le tangara à cravate noire (enl. 714, fig. 2; *tanagra atra*, Gm.), dont un individu fort voisin, et probablement la femelle, est nommé *tanagra conspicillata* dans les galeries du Muséum.

(2) *Saltator aurantiirostris*, Vieill., Encycl., 789; Azara, Apunt., n. 83, sous le nom d'*habia pico najarando*.

Azara, n. 82; *T. jugularis*, Licht, n. 348, p. 31; *saltator atricollis*, Vieill., Encycl., 790.

(3) Azara, Pax, n. 87; *saltator flavus*, Encycl., 791.

(1) *Saltator melanoleucus*, Vieill., Encycl., 791; le tangara double croissant, Less., Ornith., p. 464; *plaris habia*, Cent., pl. 59.

(2) *Saltator cœrulescens*, Vieill., Encycl.; 791 Azara, Apunt., n. 81, sous le nom d'*habia seja blanca*, ou d'habia à sourcils blancs; *T. decumana*, Licht., Cat., n. 346; *T. superciliaris*, Wied, Beit., I, 518.

(3) *Saltator validus*, Vieill., Encycl., 792; *habia robustana*, Az., Apunt., n. 84; faux grand tangara, Less., Ornith. n. 54.

(4) *Tangara atriceps*, Less., Cent. zool, pl. 69.

amples, larges, et s'étendent jusqu'au tiers supérieur de la queue. Celle-ci est moyenne, large, et légèrement arrondie au sommet. Les rémiges sont contournées à leur extrémité ; la première est plus courte que la deuxième, celle-ci et la troisième sont égales, les quatrième et sixième sont les plus longues. Le bec est fort, très conique, à mandibule supérieure, renflé en devant des narines, qui sont rondes, nues, et sur le rebord des plumes frontales. Les bords des mandibules sont recourbés et onduleux. Ses tarses sont courts, robustes, garnis de fortes squamelles en dessus.

Le bec et les tarses sont noir brun. Le dessus de la tête, les joues, sont du noir le plus profond. Le devant de la gorge et du cou est d'un blanc de neige, qu'encadre un large rebord noir, qui naît sur le menton, s'unit au noir des joues, et descend sur les côtés du cou pour s'unir à son milieu et former un large collier, bordé lui-même en dehors d'un autre collier moins épais de gris cendré. Une teinte olive jaune franche et nette règne sans partage sur le cou, le corps, les ailes et la queue. Les tiges des rectrices et des rémiges sont brun marron lustré ; mais il n'y a que les barbes externes de ces derniers qui soient jaunes : celles du dedans sont d'un brun uniforme. Le dessous du corps, à partir du bas du cou, est d'un gris de cendre, mais les couvertures inférieures de la queue sont rouge ferrugineux. Ses ailes sont grises et jaunâtres en dedans. Cet oiseau provient du Mexique.

L'HABIA TACHETÉ (1).

Assez rare au Paraguay, a six pouces neuf lignes de longueur. Le corps en dessus est brun, tacheté de blanc sur les ailes, et roux pâle en dessous. Le devant du cou est tacheté longitudinalement de brun. Les tarses sont bruns ; le bec noir dans le haut et bleu de ciel dans sa partie inférieure.

L'HABIA A GORGE BLANCHE (2).

Vit à Cayenne ; il se rapproche du griverd de Buffon. Son plumage est d'un gris rembruni en dessus, d'un gris plus clair en dessous, et tacheté de brun ; les sourcils et la gorge sont d'un blanc pur, le bec et les pieds bruns.

L'HABIA A TÊTE ROUSSE (3).

A sept pouces de longueur. La tête, le dessous du corps, sont roux ; la gorge, le devant du cou et la queue gris ; le front, les joues et le ventre sont noirs ; le bec, jaunâtre à sa base, est terminé de noir bleuâtre ; les pieds sont noirs.

Le Muséum de Paris possède un habia à calotte olive, à front, cou, dessus du corps, ailes et queue d'un roux ferrugineux, que M. Auguste de Saint-Hilaire a découvert au Brésil, et que nous ne pouvons rapporter à aucune des espèces précédentes.

L'HABIA NOIR (1).

A, ainsi que l'indique son nom, un plumage entièrement noir, mais glacé de reflets violâtres. Il a sept pouces de longueur, le bec et les tarses bruns. M. Vieillot dit avoir observé dans la collection de M. Baillon l'individu type de sa description, et qui provenoit du Brésil.

L'HABIA A POITRINE ORANGÉE (2).

Provient de la Californie. Il a la tête et le cou azur ; le front, le tour des yeux et un collier noirs ; les rémiges et les rectrices brunes, frangées de bleu ; la poitrine orangé fort vif ; le ventre jaune ; le bec noir en dessus et jaune en dessous. La femelle est olive grisâtre, et a du bleuâtre aux épaules.

VII.

LES SPERMAGRES (3).

Ont le bec court, épais, comprimé, à bords presque droits, mais anguleux à la base. Les ailes sont médiocres ou très courtes, arrondies, à quatrième et cinquième rémiges égales, très longues. La queue est comme étagée, large et arrondie ; les tarses sont robustes et fort allongés (4).

Ce genre devra comprendre plusieurs des *saltatores* de M. Vieillot, et fait le passage des pityles aux ramphocèles.

LE SPERMAGRE ROUGE (5),

OU L'HABIA ROXISA, OU HABIA ROUGE DE D'AZARA.

Cet auteur dit ne l'avoir rencontré qu'une fois au Paraguay : le prince de Wied l'a trouvé au Brésil,

(1) *Saltator maculatus*, Vieill., Encycl., 792 ; *habia cobijas pintadas*. Azara, Apunt., n. 86.
(2) *Saltator albicollis*, Vieill., Encycl., 793.
(3) *Saltator ruficapillus*, Vieill., Encycl., 793.

(1) *Saltator niger*, Vieill., Encycl., 794.
(2) Less., Ornith., esp. 48.
(3) *Spermagra*, Sw.
(4) Buffon a décrit :
(5) Azara It., 218, et pl. 85; *tanagra flammiceps*, Temm., pl. 177; Wied, Beit., 497; *T. porphyrio*, Licht., Cat., p. 31, n. 335 et 336; *habia rubicus*, Vieil., Encycl., 792.

et l'a décrit comme nouveau. Long de six pouces huit lignes, le mâle a le sommet de la tête paré d'une huppe couchée de longues plumes effilées, à barbes décomposées, et qui occupent la ligne moyenne du crâne, et dont la base est cachée par les petites plumes arrondies dont le front et les côtés de la tête sont revêtus. Cette huppe est d'un vermillon éclatant, et quelques plumes sur les côtés ont leur extrémité noire. Le front, les parties latérales de la huppe, les joues et l'occiput sont d'un rouge brun; toutes les autres portions du corps, les ailes et la queue, sont d'un rouge de brique. Les rémiges sont brunes, bordées de rouge; le bec et les pieds sont bruns.

La femelle n'a point de huppe. Les plumes courtes du crâne sont couleur tabac d'Espagne, et sont en partie cachées par les plumes latérales et par celles du front, dont la teinte est brun de terre d'ombre. Cette nuance est celle des parties supérieures du corps, et prend une teinte olive sur les ailes et la queue. La femelle diffère du mâle, dit d'Azara, par une taille moins forte, par une couleur nuancée de brun, par du brun doré sur toutes les parties supérieures, sans en excepter les pennes des ailes.

On rencontre encore cet oiseau dans l'île de la Trinité.

LE SPERMAGRE A TÊTE ROUGE [1].

A été tué par M. Bullock à Temiscaltipec, au Mexique. Sa tête est surmontée d'une petite huppe; son plumage est olive en dessus, jaune en dessous, mais la tête, la région auriculaire et l'occiput sont rouges. Il a six pouces de longueur.

LE SPERMAGRE DE JAMESON [2].

Provient des grandes Antilles, et sans doute de Cuba. Son bec, court et conique, est brun noirâtre. La tête est d'un noir bleuâtre, et une bandelette de même couleur part de l'angle externe de chaque narine et s'étend sur les joues; une deuxième bandelette, d'un gris blanchâtre, traverse la région oculaire et va se perdre à la nuque. La gorge est blanche, encadrée sur les côtés de noir bleu; le dessus du corps est jaune safran, glacé de vert, tandis qu'il est en dessous jaune d'or, mélangé d'orangé. Les ailes sont noir bleuâtre, mais les rectrices, la première exceptée, sont terminées de gris. Le manteau est noir bleu, mélangé de jaune verdâtre, et la partie inférieure des ailes est blanc jaunâtre. La queue, presque rectiligne, est d'un gris noirâtre. La première rémige est courte, la troisième est la plus longue, la deuxième et la quatrième sont égales, et plus longues que la première.

[1] *Spermagra crythocephala*, Sw., Birds of Mexico; *Phil. mag.*, 1827, p. 437.

[2] *Tanagra nigricephala*, Jam. Institut, n. 25, p. 316.

VIII.

LES EMBERNAGRES [1]

OU TANGARAS BRUANTS.

Ont le bec allongé, conique, à arête presque droite, pointue, à bords renflés et bordés. Les narines sont ouvertes, rondes; les ailes sont brèves, et dépassent à peine le croupion; la queue est longue, inégale, échancrée, ou comme étagée, à rectrices parfois terminées en pointe; les tarses sont longs, forts et robustes.

LE PRÊTRE [2].

A six pouces de longueur totale. Les ailes s'étendent jusqu'au tiers supérieur de la queue, et celle-ci, longue d'un peu moins de deux pouces, est légèrement fourchue.

Le bec et les tarses sont noirâtres; une plaque légèrement nacrée recouvre la mandibule inférieure. Le bec est court, triangulaire, élargi à sa base, très comprimé, et très rétréci à son extrémité, qui est dentée et pointue; les côtés, sur les bords des deux mandibules, sont renflés et un peu dilatés à leur base. Une arête assez saillante sépare les deux narines, qui sont en partie recouvertes par les plumes du front. Les quatre premières rémiges sont légèrement étagées entre elles, et les plus longues de toutes; elles sont foiblement échancrées sur les barbes rases et courtes de leur bord externe, à partir de la deuxième jusques et y compris la quatrième.

La vestiture de cet oiseau est remarquable par son élégance. Un noir satiné teint la tête et les joues; mais une raie d'un blanc assez net prend naissance devant le front, traverse la région temporale au-dessus des yeux, et va se perdre à l'occiput. Une deuxième bande blanche naît à la base de la mandibule inférieure, et se prolonge en devant et sur les côtés du cou. Une bordure noire suit en dedans cette raie blanche, et l'intervalle de la gorge est d'un jaune mordoré très vif, excepté le menton, qui est blanc. Le dessus du cou et le croupion sont jaune mordoré; le manteau, le dos et les grandes couvertures des ailes sont d'un jaune olive foncé; le devant

[1] *Embernagra*, Less., Ornith., p. 465.

Buffon a décrit dans ce groupe le pinson à tête noire et blanche (*tanagra multicolor*, Vieill., Gall., pl. 76; *fringilla sena*, L., Catesby, pl. 42; Encycl., 775).

[2] *Tanagra pretrei*, Less., Cent., pl. 45.

du cou, le thorax, sont d'un jaune mordoré brillant, qui s'avance sur le milieu de l'abdomen. Le ventre, les flancs, la région anale et les couvertures inférieures sont d'un blanc légèrement teinté de gris, mais sans aucune tache. Les rectrices moyennes sont noires, terminées d'un léger rebord grisâtre; les latérales sont en grande partie blanches, et terminées de brun. Les épaules sont d'un marron vif, bordé d'olive, puis le reste de l'aile est noir foncé, mais chaque plume est bordée de blanc, et cette dernière couleur est surtout plus apparente sur les couvertures moyennes. Ce tangara provient du Brésil.

L'HABIA VERT (1).

Habite le Paraguay, où il fréquente les épaisses broussailles seul ou apparié. Le mâle a pour ramage un ton sonore qu'il répète quatre fois de suite et sans repos, et que rend parfaitement le mot *toribio*.

Cet oiseau a le bec moins gros que les habias ordinaires, dit d'Azara; il est plus comprimé sur les côtés, et très fort; les narines sont en partie recouvertes par des poils, et les rectrices sont étroites et égales. Ses yeux sont jaune brillant. Le sommet de la tête est brun, avec des sourcils rougeâtres; l'occiput et les pariétaux gris de plomb; la gorge et le dessus du corps vert jaunâtre, et le ventre blanc. Le bec est rouge en dessus, bleu en dessous; les pieds sont bleuâtres.

LE TANGARA DES BUISSONS (2).

Vit au Brésil, d'où l'a rapporté M. Auguste de Saint-Hilaire. Son plumage est vert olivâtre en dessus, gris brun sur la face et tout le dessus du corps.

IX.

LES PYRANGAS

OU TANGARAS-CARDINALS (3).

M. Desmarest les nommoit *tangaras-colluriens*. Ils ont le bec robuste, légèrement dilaté à sa base, convexe en dessus comme en dessous, à mandibule supérieure entaillée au bout, dentée, sinuée ou à bords lisses. Les narines sont arrondies, ouvertes, très petites, et en partie cachées par les plumes du front. La langue est cartilagineuse et bifide; les ailes sont moyennes, à deuxième, troisième et quatrième rémiges les plus longues; la queue est arrondie et allongée; leurs tarses sont robustes (1).

Les pyrangas, dont on connoît les mœurs, se nourrissent d'insectes, vivent isolés par paires dans les broussailles, fréquentent les vergers et se tiennent dans les bois. Ils nichent sur les arbres, et les femelles pondent de quatre à cinq œufs.

LE PYRANGA BLEU ET JAUNE (2).

A sept pouces de longueur. On ignore de quelle région de l'Amérique méridionale il provient. Un riche bleu azur domine sur la tête, le cou, la gorge, le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes. Le dos possède des reflets verdâtres; le reste du plumage est d'un jaune éclatant. Le bec est noir et les pieds sont incarnat.

La forte dent que présente cet oiseau à la mandibule supérieure, et dont M. Vieillot a fait un caractère générique, paroît être le résultat d'une déformation purement accidentelle.

LE PYRANGA A DEUX DENTS (3).

Qui est rare à Temiscaltipec, a la tête, le cou et les parties supérieures d'un jaune d'or; le dos, le croupion et les couvertures de la queue d'un brun fauve, strié de noir; les ailes sont noires, et leurs couvertures sont variées de brun et de blanc. Sa longueur est d'environ huit pouces.

LE PYRANGA HÉPATIQUE (4).

Est d'un gris livide, passant au rouge de brique en dessous. Le bec présente une forte dent au milieu, et la queue est égale. Sa longueur est de huit pouces anglois. La femelle est olive verdâtre en dessus et

(1) *Saltator viridis*, Vieill., Encycl., 793; *habia verde*, Azara, App., n. 9. *T. fabialutu*, mus. de Paris.

(2) *T. dumetorum*, mus. de Paris.

(3) *Pyranga* Vieill.

(1) Buffon a décrit dans cette tribu: le cardinal du Canada (enl. 156, fig. 1; *tanagra rubra*, L.; *loxia mexicana*, L.; *pyranga erythromelas*, Vieill., Encycl., 800); la femelle de cet oiseau paroît être le *tanagra olivacea* de Gmelin; le tangara du Mississipi (enl. 741; le preneur de mouches rouges; *muscicapa rubra*, L.; *tanagra æstiva*, Gm.; *T. mississipiensis* Gm.; *T. variegata*, Lath.; *pyranga æstiva*, Vieill., Encycl., 799; *fringilla rubra*, Klein).

Le *tangara du Canada* est rouge, à ailes et queue noires. Le *tangara du Mississipi*, varie suivant les sexes: le mâle est rouge, à ailes et queue rouges; les jeunes sont panachés de jaune; la femelle est olive en-dessus, jaune en-dessous.

(2) *Pyranda cyanicterus*, Vieill., Gal., pl. 81, et t. I, p. 112. Encycl., 798. *Tanagra cyanictera*, Cuv., Rég. an.

(3) *Pyranga bidentata*, Sw., n. 72.

(4) *Pyranga hepatica*, Sw., n. 71.

jaune en dessous. On rencontre ce pyranga à Table-land et à Real del Monte, au Mexique.

LE PYRANGA LIVIDE (1).

A huit pouces anglois de longueur, un plumage rouge livide, plus clair et de couleur de brique en dessous; le bec est sinué à sa base; la queue ample et arrondie. Cet oiseau habite Mexico, à Table-land et à Real del Monte.

LE PYRANGA PONCEAU (2),

OU L'HABIA PUNZO DE D'AZARA.

Est long de sept pouces. Son bec est fort, peu courbé, assez pointu et non comprimé; ses tarses sont robustes, et la quatrième rémige est la plus longue; la queue est égale.

Cet oiseau a le dessus du corps rouge, mélangé de brun, le dessous et les sourcils d'un rouge de sang; les couvertures claires et les rémiges sont brun foncé; les tarses sont plombés et le bec bleu de ciel; les yeux sont roux noirâtre.

LE PYRANGA ENSANGLANTÉ (3).

Provient du Mexique. A son bec près, il a les formes et les couleurs du ramphocèle flamboyant.

Son bec, partout d'une teinte blanc nacré, sous lequel se décèle le bleu plombé de la partie cornée des mandibules, est fort, conique, assez bombé, sans arête, et terminé en pointe assez crochue. Les narines sont basales et arrondies, recouvertes par quelques poils dirigés sur la commissure. Les ailes, courtes et concaves, dépassent à peine le croupion, et ses quatre rémiges externes se trouvent être échancrées sur leur rebord : la première est la plus courte de toutes, quoique longue. et la deuxième est la plus longue; les troisième, quatrième et cinquième sont graduées. La queue est ample, longue, formée de rectrices larges, arrondies à leur sommet et presque égales entre elles, de sorte que la queue n'est que très peu fourchue. Les tarses sont robustes et fortement scutellés.

Deux seules couleurs composent la livrée de cet oiseau, un rouge de sang et un noir satiné. Ces deux teintes, si opposées dans leurs effets, si tranchées dans leur démarcation, se partagent de la manière suivante toute la vestiture du corps : un masque noir occupe le front, les joues et la gorge, et se trouve encadré par le rouge fulgide qui règne sur la tête, le derrière du cou et la poitrine; le manteau, les ailes, la queue et tout le dessous du corps sont d'un noir bleu lustré très intense, que relève le rouge de feu du croupion et des couvertures inférieures de la queue. Les ailes en dedans et à l'épaule sont aussi de couleur de feu; les tarses sont bruns.

LE PYRANGA A FACE ROUGE (1).

A été découvert par les voyageurs Lewis et Clark dans les vastes plaines du Missouri, sur le territoire placé entre les Osages et les Mandaus. Wilson l'a figuré dans son Histoire des oiseaux des Etats-Unis. Long de six pouces, ce pyranga a le dos, les ailes, la queue noirs; les grandes couvertures alaires frangées de jaune, les moyennes entièrement jaunes; le cou, le croupion et les parties inférieures jaune verdâtre; la face et le menton rouge clair; le bec de couleur de corne; les pieds sont bruns.

LE PYRANGA CENDRÉ (2)

Est gris foncé; les tectrices des ailes et de la queue sont marquées de blanc, et les rectrices sont terminées de cette couleur. Le bec et les pieds sont noirs. Cet oiseau est peut-être le jeune âge de quelque autre espèce, et sera sans doute à supprimer.

LE PYRANGA NOIR ET JAUNE (3).

A toutes les parties supérieures d'un noir profond, de même que les côtés de la tête, du cou et de la gorge. Cette dernière partie est dans son milieu rayée de jaune en travers. Les parties inférieures sont également jaunes.

LE PYRANGA AUX PIEDS JAUNES (4)

A la tête, le dessous du cou et du dos verts; les rémiges et les rectrices latérales brunes lisérées de bleu. Le menton, le devant du cou et le dessous du corps jaunes. Le bec est brun, et les pieds sont jaunes.

LE PYRANGA A TÊTE VERTE (5)

A six pouces six lignes de longueur, la tête verdâtre, le corps en dessus bleu clair, jaune en dessous. Le bec est brun et les tarses sont rougeâtres.

On ignore de quel endroit de l'Amérique méridionale provient cet oiseau. Il en est de même des précédents.

(1) *Pyranga livida*, Sw., n. 70.

(2) Az. Apunt., n. 88. *Saltator ruber*, Vieill., Encycl., 792.

(3) *T. sanguinolentus*, Less., Cent., pl. 39.

(1) *Pyranga erythropis*, Vieill., Encycl., 799. *Tanagra ludoviciana*, Wils., t. II, p. 27, pl. 20, fig. 1.

(2) *Pyranga cinerea*, Vieill., Encycl., 798.

(3) *Pyranga icteromelas*, Vieill., Encycl., p. 799.

(4) *Pyranga icteropus*, Vieill., Encycl., 799.

(5) *Pyranga chlorocephala*, Vieill., Encycl., 801.

LE PYRANGA GRIVELÉ (1).

A été rencontré au Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire. Le front et la gorge sont jaune orangé. Les parties supérieures sont vert olivâtre, avec flammèches, et les inférieures sont jaunes, avec une flammèche brune au centre de chaque plume.

X.

LES RAMPHOCÈLES, OU JACAPAS (2).

Se distinguent des vrais tangaras par le renflement couvert d'une plaque nacrée des branches de la mandibule inférieure, et ne comprenoient encore tout récemment que deux espèces, le *tangara jacapa* des planches enluminées, n° 128, et le *tanagra brasilia* de la planche 127, figure 1. Ce dernier, représenté dans la galerie de Vieillot, planche 79, est le *tijé* ou le *tapiranga* des Brésiliens, qu'on trouve décrit dans Marcgrave. Dans ces derniers temps, le Bavarois Spix en a figuré une nouvelle espèce sous le nom de *tanagra nigrogularis*, planche 47 de son ouvrage sur les oiseaux du Brésil. Mais elle nous est complétement inconnue, et nous ignorons quelles peuvent être ses différences ou ses analogies avec l'oiseau que nous décrivons sous le nom de RAMPHOCÈLE FLAMBOYANT (3) : cette belle espèce a les formes et les proportions du *tangara* scarlate (*tanagra brasilia*) : son plumage seulement la distingue par une vivacité peu commune de couleurs. Le demi-bec supérieur est noir; il en est de même de la mandibule inférieure jusqu'à sa base, où des écailles argentées ou nacrées s'étendent sur les branches. Les plumes du front, des joues et de la gorge sont d'un noir de velours. La tête, le cou, le thorax, le bas-ventre, le croupion, brillent du rouge de feu le plus brillant; le dos, les ailes, la queue et le milieu du ventre sont d'un noir de velours très intense. Cet oiseau a les ailes courtes, c'est-à-dire qu'elles ne s'étendent qu'à quelques lignes au-delà du croupion. La queue est ample, élargie à son extrémité, qui est arrondie. Ses tarses sont minces, grêles et noirs. L'individu qui orne les galeries du Musée de Paris provient du Mexique.

LE RAMPHOCÈLE ICTÉRONOTE (4)
DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

A le plumage d'un noir profond, excepté le bas du dos et le croupion, qui sont d'un beau jaune.

(1) *Tanagra mississipiensis*, fœmina, Mus. de Paris.
(2) *Rhamphopis* et *ramphocelus*, Vieill.
(3) *Tanagra ignescens*, Less., Cent. zool., pl. 27.
(4) *Ramphocelus icteronotus*, Ch. Bonaparte : niger-

LE RAMPHOCÈLE DE LUCIEN (1).

A le dessus de la tête, jusqu'à la nuque, d'un pourpre grenat obscur. Le corps est d'un beau noir de velours, avec le croupion, les couvertures de la queue, le devant du cou et la poitrine d'un beau rouge d'écarlate, et les flancs et le ventre d'un rouge briqueté. Le milieu de l'abdomen possède une tache noire longitudinale. Son nom rappelle celui du prince Charles-Lucien Bonaparte, ornithologiste distingué.

XI.

LES NÉMOSIES (2).

Ont le bec conique, convexe, un peu robuste, légèrement comprimé sur les côtés, échancré et incliné vers le bout. La mandibule supérieure recouvre l'inférieure (3).

Les oiseaux de cette tribu se tiennent dans les bosquets et dans les buissons de l'Amérique. Ils vivent d'insectes, de baies et de semences. La femelle pond de trois à quatre œufs, et fait son nid dans les buissons.

LA NÉMOSIE A GORGE JAUNE
OU A MIROIR (4).

On la trouve au Brésil et à la Guyane; elle a quatre pouces huit lignes de longueur. Le mâle a le dessus du corps, la tête, le cou, les ailes, la queue, noirs; le devant du corps, le dos et le croupion jaune vif; le ventre a un miroir sur l'aile gris jaune pâle. La femelle est olive en dessus, jaune assez vif en dessous.

NEMOSIE A TÊTE ET GORGE ROUSSES (5).

A été rapportée du Brésil par M. Delalande. Ses dimensions sont de cinq pouces; sa coloration est rousse sur la tête et la gorge; jonquille sur les côtés

rimus, dorso postico uropygioque flavissimis; hab. America mérid.

(1) *Ramphocelus Luciani*, De La Fresnaie.

(2) *Nemosia*, Vieill.

(3) Buffon a décrit de cette tribu : le tangara à cou noir (*T. nigricollis*, L., enl. 720, 1, qui est la *sylvia aguira*, de Latham. Vieill., Encycl., 788). Le tangara à coiffe noire (*T. pileata*, L., Lath. enl. 720, fig. 2. Le *pico de picazou*, Azara). Le tangara brun (*T. gularis*, L. enl. 155, 2. Encycl., 788, pl. 156, 3. *Capito*, Azara).

(4) *Nemosia flavicollis*, Vieill., Encycl. 788, et Gal., pl. 75. Shaw, XIV, pl. 2. *Tanagra speculifera*, Temm., pl. 36, fig. 1 et 2.

(5) *Nemosia ruficapilla*, Vieill., Encycl, 788.

du cou et sur le croupion ; jaune sur la poitrine ; vert olivâtre sur le ventre ; le bec est mi-partie brun et jaune.

XII.

LES ARREMONS (1).

Ne diffèrent des autres tangaras que par leur bec médiocre, et leur première rémige qui est plus courte que la septième. La seule espèce de ce groupe est l'*oiseau silencieux* de Buffon (2).

XIII.

LES ESCLAVES (3).

Ont le bec nu à la base, un peu robuste, convexe en dessus, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure un peu fléchie en arc, et échancrée au bout ; l'inférieure est droite.

L'espèce type est le *tangara esclave*, décrit par Buffon (enl. 156, fig. 2) et que M. Vieillot éloigne des tangaras pour le placer dans les sylvies (4).

XIV.

LES ICTÉRIES (5).

Ont le bec un peu robuste, entier, les narines rondes, à moitié couvertes par une membrane. Les ailes ont leurs deuxième, troisième et quatrième rémiges les plus longues. Ce sont des oiseaux qui habitent les buissons et y nichent dans l'Amérique septentrionale. La femelle pond de quatre à cinq œufs. La seule espèce est l'ICTÉRIE DUMICOLE (6) que Buffon a décrite sous le nom de *merle vert de la Caroline*, oiseau qui fait le passage des fringilles aux loriots.

LES TOUITS.

Pipilo. VIEIL.

M. Vieillot a formé ce genre aux dépens des *emberiza* de Latham, et l'a placé dans l'ordre des sylvains et dans sa famille des *péricalles*. Il lui donne pour caractères : un bec épais à la base, robuste, convexe en dessus ; la mandibule supérieure couvrant à son origine les bords de l'inférieure et échancrée, recourbée vers le bout ; l'inférieure entière, plus courte, et les bords sont rentrés en dedans ; les narines sont rondes, ouvertes et glabres ; langue épaisse, bifide à sa pointe ; bouche garnie de quelques soies à la commissure ; ailes courtes ; les quatre premières rémiges égales et les plus longues de toutes ; queue allongée ; quatre doigts, trois devant et un derrière ; les extérieurs réunis à leur base.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, qui habite les États-Unis.

M. Vieillot cite les nombreuses variations de genres que cet oiseau a éprouvées. Pour Buffon et Brisson c'est un pinson ; un bruant pour Latham et Gmelin : c'est la *pie-grièche noire de la Caroline* (dont le mâle est figuré *Journal de Physique*, t. II, pag. 570, n. 9). Le touit tient donc des pinsons par son bec renflé, des bruants par les bords rentrants de ses mandibules, des pies-grièches par l'échancrure de la mandibule supérieure et le crochet que forme son extrémité.

LE TOUIT NOIR.

Pipilo ater. VIEILL. (1).

Le mâle a la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les pennes alaires et caudales d'un noir lustré, la poitrine et le ventre blancs, les flancs d'un brun jaune. Cette teinte s'éclaircit sur les parties postérieures, et est coupée sur le bas des jambes par un anneau noir ; les six pennes les plus extérieures de la queue sont blanches, depuis leur milieu jusqu'à la pointe ; une marque de la même couleur règne sur les cinq premières pennes de l'aile ; le bec est noir ; l'iris et les paupières sont d'un rouge obscur ; les pieds sont bruns ; la longueur totale du corps est de six pouces huit lignes.

La femelle a le bec brun ; la tête, le cou et le dessus du corps olivâtre rembruni. Les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaunâtre sale ; les pennes alaires et caudales sont jaunâtres et plus foncées que la tête. Les jeunes mâles lui ressemblent avant la première mue, et on ne les

(1) *Arremon*, Vieill., Encycl., 794.

(2) Enl. 42. *Tanagra silens*, Lath. *Arremon torquatus*, Vieill., Gal., pl. 78. Wied., 507. Encycl., 794.

(3) *Dulus*, Vieill.

(4) Ou le *dulus palmarum*, Vieill. *Tanagra dominica*, L.

(5) *Icteria*, Vieill., Encycl., 702.

(6) *Yellow breasted chat*, Catesby, t. II, p. 50. *Muscicapa viridis*, Briss. *Icteria dumicola*, Vieill., Encycl., p. 703.

(1) *Emberiza erythrophthalma*, Latham. Catesby, pl. 38. Wilson, *Am. Ornith.*, t. II, pl. 10, p. 35. *Fringilla erythrophthalma*, Linn. *Fringilla carolinensis*, Brisson. *Trowhe* des Américains, dont M. Vieillot a formé le mot de *touit* : c'est le *bulfinch* (bouvreuil) de quelques provinces ; le *chewink* des habitants de la Pensylvanie, ou le *swamp-robin* de quelques autres États.

distingue qu'en ce qu'ils ont le tour des yeux d'un brun roux.

Les touits se plaisent, dans la belle saison, dans l'épaisseur des taillis et sur la lisière des grands bois : c'est alors que l'on voit le mâle à la cime d'un arbre de moyenne hauteur, où il chante pendant des heures entières. Son ramage n'est composé que d'une seule phrase courte et souvent répétée, qui a paru à M. Vieillot assez sonore et assez douce. Il chante surtout pendant la période d'incubation.

La femelle fait son nid à terre, dans l'herbe ou sous un épais buisson, en lui donnant une forme spacieuse et épaisse. Elle le compose de feuilles et de filaments d'écorce de vigne à l'extérieur, et garnit l'intérieur de tiges d'herbes fines; elle y pond cinq œufs, couleur de chair pâle, et tachetés, surtout vers le gros bout, de roux.

Tels sont les détails dont nous sommes redevable à M. Vieillot. Nous les avons rapportés avec complaisance, parce qu'ils servent à faire connoître un oiseau qui a jusqu'à ce jour fort embarrassé les ornithologistes. M. Vieillot lui-même n'a créé le genre touit, *pipilo*, qu'après en avoir fait une espèce de *passerina*. Mais M. Charles Bonaparte, dans ses additions et corrections à l'Ornithologie de Wilson, pense qu'on doit classer cet oiseau près du *loxia cardinalis*, et lui restitue le nom de *fringilla* que lui avoit donné Linné. Quant à nous, nous croyons que c'est un *tangara*.

LE TOUIT AUX GRANDS ONGLES (1).

Est olivâtre. La tête et la gorge sont noires; le corps est blanc, les flancs et la région anale de couleur ferrugineuse. Les ailes et les rectrices latérales sont tachées de jaune. Cet oiseau long de huit pouces et quatre lignes, a été tué Table-land à Mexico.

LE TOUIT TACHE

Long de huit pouces; est brun olivâtre, avec la tête et la gorge noires; le corps blanc, les flancs et le bas-ventre roux; le dos et les ailes, ainsi que les rectrices latérales, tachés de blanc. M. Bullock l'a rencontré à Real del Monte et à Table-land à Mexico.

LE TOUIT BRUN (3).

Est long de huit pouces. Son plumage est gris brun, passant au gris clair en dessous. La gorge est fauve brun, tachetée de plus foncé, et la région anale est ferrugineuse. Ce touit a été observé à Temiscaltipec et à Table-land au Mexique.

(1) *Pipilo macronyx*, Sw., Phil. mag., n. 44, p. 434.
(2) *Pipilo maculata*, Sw., n. 45.
(3) *Pipilo fusca*, Sw., n. 46.

LE TOUIT ROUSSATRE (1).

Est long de sept pouces, brun roux en dessus, blanc en dessous. La tête est surmontée d'une couronne rousse : les oreilles sont grises, le menton est rayé de noir sur les côtés. Il habite Table-land à Mexico.

LES MOINEAUX (2), OU VRAIS FRINGILLES.

Forment une grande famille, dont les espèces nombreuses sont répandues dans toutes les contrées du globe. On a établi parmi eux diverses tribus qui permettent de mieux les reconnoître, et qui sont pour beaucoup de naturalistes des genres et des sous-genres.

Tous les moineaux possèdent les mêmes mœurs. Ils vivent de graines, sont polygames, et ne comptent parmi eux aucune espèce d'une taille qui dépasse huit pouces. Leur bec est conique, et les différences des genres reposent sur les diverses modifications qu'il éprouve.

I.

LES BÉTHYLES OU PILLURIONS (3).

Ont le bec gros et court, bombé de toutes parts, légèrement comprimé vers le bout. Ses ailes sont courtes, mais la queue est allongée et formée de rectrices étagées.

LE BÉTHYLE PIE (4).

Est la seule espèce de ce genre. Les naturalistes l'ont ballottée tantôt avec les pies-grièches, tantôt entre les bataras et les drongos. C'est un oiseau du Brésil, long de neuf pouces, et remarquable par les deux seules couleurs de son plumage, qui sont un noir lustré et un blanc de neige; ce qui l'a fait comparer à la pie d'Europe. On ignore ses mœurs, et on dit qu'il existe aussi à la Guyane.

(1) *Pipilo rufescens, ibid.*
(2) *Fringilla*, L. *Fringillineæ*, Ch. Bonap.
(3) *Bethylus*, Cuv., Règ. an. *Cissopis*, Vieill. Les Grecs donnaient le nom de *bethylus* à un oiseau inconnu.
(4) La pie pie-grièche, Levaill., Afriq., pl. 60. *Cissapis bicolor*, Vieill. Gal., pl. 140. *Lanus leverianus*, Shaw. *L. picatus*, Lath. *Tanagra*, Illig. *Corvus collurio*, Daudin; Wied, Beit., 544.

II.

LES PITYLES.

Pitylus. Cuv.

Ont le bec gros, un peu comprimé sur les côtés et arqué en dessus. Le rebord de la mandibule est muni d'une forte dent. Tous sont de l'Amérique méridionale (1).

LE PITYLE ÉRYTHROMÈLE (2).

Se trouve à la Guyane françoise. C'est un oiseau rouge brun foncé, ayant la tête et le devant du cou encadrés de noir profond. Les ailes sont brunes, frangées de rouge sur les bords des pennes. Les tarses sont jaunes et grêles, et son bec noir a sur les côtés de la mandibule inférieure deux plaques d'un blanc nacré. Sa queue est ample et arrondie.

LE PITYLE DE PORTO-RICO (3).

A été découvert par Maugé dans l'île des Grandes Antilles, dont il porte le nom. Son cri est poussé en sifflet aigu qu'il fait entendre par moment lorsqu'il est perché sur la cime des grands arbres. Son plumage est d'un noir sans lustre, que relève le vermillon du dessus de la tête, se prolongeant sur les côtés de la nuque et du cou ; la plaque rouge orangé, qui naît à la gorge et s'étend au devant du cou, et le vermillon des couvertures inférieures de la queue ; celle-ci est ample et arrondie.

La femelle est brune verdâtre, avec une teinte tabac d'Espagne. Elle a la gorge, le bas-ventre et les tectrices inférieures d'un roux orangé terne, et mélangé de gris.

LE PITYLE BLEU A GORGE NOIRE (4).

A été rapporté du Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire ; son plumage est bleuâtre foncé, avec le front, les joues, la gorge, le devant du cou noirs. Le bec est rouge. La femelle est entièrement ardoisée. Ses dimensions sont sept pouces et demi.

(1) Buffon a décrit de ce groupe : le gros-bec bleu (*loxia grossa*, Gm., enl. 154), et le flavert (*L. canadensis*, Gm., enl. 152, fig. 2).

(2) *Loxia erythromelas*, Lath., esp. 70. Vieill., Gal., pl. 59, et t. I, p. 70.

(3) *Loxia portoricencis*, Daudin, Ornith., t. II, pl. 29. *Pyrrhula aurantiicollis*, Vieill., Gall., pl. 55.

(4) *Coccothraustes cœrulescens*, Vieill., Encycl., 1016. *Loxia Capsicum*, Valenç., mus. Par. Less., Ornith., n. 3, p. 448.

LE GNATHO (1).

Se trouve aux alentours de Bahia au Brésil. Il a huit pouces six lignes de longueur, un plumage ardoisé, lavé d'olivâtre, que relève la couleur de sang du bec. Il a de grands rapports avec le gros-bec bleu (*loxia grossa*), mais il en diffère parce qu'il n'a pas de tache à la gorge, et que son bec, plus robuste, n'a presque pas d'échancrure. Les jambes et les doigts sont aussi, relativement à sa taille, beaucoup plus longs.

LE PITYLE CHRYSOGASTRE (2).

Cet oiseau, originaire du Chili, et M. Cuming, dit de Mexico, a de longueur totale huit pouces, et se fait remarquer aussi bien par sa taille robuste que par les trois seules couleurs qui teignent son plumage, d'un jaune d'or sur les joues, la gorge et tout le dessous du corps ; il est encore jaune sur la tête, le cou et le croupion ; mais sur ces trois parties il se joint du brun, et le sommet de la tête surtout est d'un jaune sali par du brunâtre foncé. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches, les supérieures sont d'un noir œillé de jaune, puis de blanc. Le manteau, le dos, sont d'un noir profond. Il en est de même des ailes ; mais celles-ci ont des lames arrondies à l'extrémité des rémiges secondaires, et une large raie blanche qui traverse les rémiges. Ce noir intense colore aussi la queue, mais toutes les rectrices, excepté les deux moyennes, sont plus ou moins largement bordées de blanc de neige à leur extrémité et sur leurs barbes internes.

Les tarses, à doigts assez courts, sont jaunâtres, et le bec très conique, très bombé, très échancré, et disposé en tenailles incisives au milieu de chaque mandibule, est couleur de corne brunâtre. Quelques cils roides sont implantés à la commissure. Les ailes dépassent à peine le croupion. La première rémige est un peu plus courte que les deuxième, troisième, quatrième et cinquième, qui sont les plus longues et à peu près égales : elles sont brunes en dedans, rayées de blanc. La queue est allongée, égale.

La femelle ou le jeune mâle a la tête, le cou et le dessous du corps d'un jaune pâle, avec des striures brunes. Le dos est jaune olivâtre, marqueté de brun. Les ailes et la queue sont d'un brun olivâtre, et les premières n'ont que peu de blanc (3).

(1) *Fringilla gnatho*, Licht., Cat., 22, n. 215.

(2) *Pitylus chrysogaster*, Less., Cent. zool., pl. 67, *cocothraustes chrysopeplus*, Cuming, Proceed. ; t. II, p. 4.

(3) Le prince de Wied décrit un pityle brésilien sous le nom de fringille à bec épais (*F. crassirostris*, Wied). Nous ignorons s'il n'a pas des rapports avec celui rapporté du même pays par M. Delalande, et que nous avons

LE PITYLE DU MEXIQUE (1).

Ressemble singulièrement au pityle de Porto-Rico, dont il a la plupart des caractères; mais sa taille est plus petite d'un tiers; son plumage noir n'a de marron que sur le rebord du front, encore ce marron ne forme que deux points très peu apparents. Le roux qui se dessine sur la gorge est nuancé de marron brun, et forme une sorte de triangle, tandis que le devant du cou du pityle de Porto-Rico est rouge ferrugineux. Les couvertures inférieures de la queue sont du même marron brun. Les tarses sont brunâtres et le bec est plombé.

Cet oiseau a été découvert à Tampico par M. Adolphe Lesson, chirurgien du brick *le Hussard*, dans sa campagne de 1837.

L'individu mâle de cette espèce se rapproche singulièrement du mâle de l'espèce suivante.

LE PITYLE PÈRE-NOIR (2).

Nous paroît appartenir à ce groupe, découvert par le voyageur Ricord dans l'île d'Haïti. Nous nous faisons un devoir de copier la description que ce savant a bien voulu nous communiquer, en conservant ses propres expressions.

« Toute la partie supérieure est d'un roux feuille-morte, la partie inférieure et le cou d'un gris cendré; les plumes anales d'un roux clair; bec, mendibule supérieure brune; l'inférieure blanchâtre; pieds gris; taille du moineau franc.

» J'ai rencontré cet oiseau dans toutes les Indes occidentales et à la terre ferme de l'Amérique espagnole, sur les bords de l'Orénoque; je l'ai aussi vu au continent de l'Amérique du Nord, États-Unis, en Virginie.

» La femelle du *père-noir*, dont il n'existe point de figure, a été indiquée par M. Dumas sous le nom de *Loxia Porto-ricensis;* la couleur qu'il donne à la femelle prouve qu'il ne l'a pas observée; il dit qu'elle est toute grise. Il en existe un seul individu que j'ai apporté de mes voyages; il est déposé à côté du mâle dans les collections du Muséum depuis bien des années, et pourtant est resté inédit jusqu'à ce jour.

» Buffon, qui n'a pas connu la femelle du père-noir, dit : Ses couleurs sont fort différentes, et a bien raison d'ajouter combien peu l'on doit compter sur la différence des couleurs pour constituer celle des espèces. Cette vérité est bien applicable à l'oiseau dont nous parlons; il offre une particularité qui n'a pas pu être observée par les naturalistes voyageurs, qui d'ordinaire ne séjournent pas assez dans les pays qu'ils visitent pour être à portée d'étudier les animaux dont ils font des collections en courant.

» Le plumage du gros-bec père-noir mâle et femelle pendant la première année est gris tacheté de roux et de noir; ce n'est qu'à la troisième mue que le mâle prend sa livrée noire, et la femelle la teinte que nous avons indiquée.

» Cette femelle vit aux alentours des habitations, et y réside avec son mâle, jamais en troupe, toujours deux à deux; elle fait son nid dans les halliers, très grossièrement, y pond de cinq à sept œufs, de la couleur des œufs de nos moineaux. Le mâle et la femelle prennent tous deux soin des petits avec lesquels ils passent près de six mois.

» Bien que ce genre d'oiseau soit de l'ordre des granivores, il se nourrit presque exclusivement de fruits.

» La femelle du *père-noir* a des mœurs douces, paroît très attachée et fidèle à son mâle, dont elle ne s'éloigne pas; ces oiseaux ne sont point querelleurs; leur chant est monotone et point bruyant, c'est un sifflement que l'on peut rendre par *pirt, pirt, pirt, pirt.*

» Le vol est court, rapide et droit.

» Elle vit assez bien en captivité. Les petits nègres la prennent à la glu, en profitant du moment qu'elle mange un fruit; une petite baguette très fine et enduite de glu est fixée à l'extrémité d'une longue gaule; on l'approche doucement de l'oiseau, on l'applique brusquement sur les ailes, et l'oiseau, en voulant les étendre, se trouve englué. Cette chasse demande une certaine dextérité très commune aux petits noirs des habitations.

» La chair de ces oiseaux est très délicate, et ne ressemble pas à celle de notre moineau; cela tient sans doute à la bonté des fruits dont ils se nourrissent.

» C'est encore parce qu'il est très commun que cet oiseau n'a pas été bien observé. La couleur du mâle avoit frappé les naturels des Indes occidentales, et comme ils ont l'habitude dans ces pays de donner des sobriquets à toutes les personnes remarquables, les prêtres catholiques y sont appelés *pères*, et comme ils sont toujours vêtus de noir, on dit *pères-noirs*. Ils ont cru trouver ainsi une ressemblance avec cet oiseau tout noir, et l'espèce de rabat rou-

nommé gros-bec plombé, dont le bec est jaune, le plumage bleuâtre et brunâtre, avec le devant du cou d'un noir intense. Le muséum possède encore, sans indication de patrie, le pityle à bec bombé (*loxia gularis*), gris enfumé, ayant le derrière de l'œil blanc. La gorge est aussi de cette couleur, et la queue est un peu fourchue. Le prince de Wied Neuwied décrit en allemand un fringille du Brésil qui paraît se rapporter aux pityles (*fringilla jugularis*, Wied), et qui paroît avoir été figuré par Spix, pl. 56, fig. 2.

(1) *Loxia mexicanus*, Lesson, vélins inédits.

(2) *Loxia Haitii*, Ricord, inédit.

geâtre que le mâle porte sous le cou s'ajoute encore, sans doute, pour faire allusion à la comparaison.»

LE PITYLE OLIVATRE (1).

Se rencontre aux environs du port de Callao, sur la côte du Pérou. Sa longueur totale est de près de huit pouces. Son bec est large, bombé, légèrement dilaté sur les côtés, sans avoir de dent marginale bieu apparente. Il est noir luisant, la pointe et le rebord de chaque mandibule exceptés, qui sont blancs. Les tarses sont bruns; la queue est moyenne, légèrement échancrée. Toute la coloration des parties supérieures du corps est uniformément d'un brun verdâtre, tirant à l'olivâtre sur le dos et les ailes. Celles-ci ont leurs pennes brunes, mais fortement frangées de jaune verdâtre. Les rectrices sont uniformément brun en dessus, brun très clair en dessous.

La gorge et le devant du cou sont blancs. Une sorte de collier verdâtre se dessine sur le haut de la poitrine. Cette dernière partie, le ventre et les flancs, sont blanchâtres, salis par des sortes de flammèches brunâtres peu distinctes. C'est en juin que l'on rencontre plus communément cet oiseau.

LE PITYLE JAUNE (2).

Habite les alentours de Callao, au Pérou. Son œil est noir, sa queue moyenne et légèrement échancrée; son bec est robuste, muni d'une forte dent au milieu de la mandibule supérieure. Il est brun couleur de corne. Les ailes et la queue sont d'un brun olivâtre uniforme, frangé sur les bords des pennes de jaune; un jaune olive foncé colore toutes les parties supérieures, et un jaune brun foncé et vif toutes les parties inférieures. Les rectrices en dessous sont d'un jaune transparent, et les tarses sont noirs.

III.

LES GUIRACAS.

Guiraca. Sw.

Représentent en Amérique les gros-becs de l'Ancien Continent. Ils ont un bec court, très bombé, pointu, à côtés renflés, à bords rentrés et lisses; la mandibule supérieure présente à sa base une échancrure profonde, et le bord du bec, de presque droit qu'il étoit, se déjette vivement vers en bas. La mandibule inférieure, beaucoup plus épaisse que la supérieure, est convexe, terminée en pointe, oblique jusqu'au milieu, où apparoît une échancrure, puis une coupe en biais qui répond à la lame oblique de la mandibule supérieure. Les narines sont rondes, nues, ouvertes à la base des plumes et en dessus du bec. Les tarses sont scutellés, terminés par des doigts courts, surtout l'externe et l'interne; les ongles sont petits et foibles; la queue est moyenne, composée de douze rectrices égales; les rémiges sont pointues et déjetées, et les secondaires amples et longues, la première est la plus courte (1).

LE BONAPARTE (2).

A de longueur totale sept pouces. Ses ailes sont étroites et aiguës, et dépassent la moitié de la queue. Celle-ci est médiocrement fourchue. Le bec est court, très gros, à surface supérieure bombée, arrondi en dessous, à bords des mandibules un peu rentrés. Il est jaune verdâtre.

Les tarses sont courts, blanchâtres, à ongles noirâtres. Les trois premières rémiges sont les plus longues; elles sont échancrées sur leur bord externe, et les rectrices, un peu anguleuses à leur pointe, ont leurs barbes externes courtes, et les internes longues, obovales au sommet de la penne.

Le plumage de cet oiseau est mollet, doux, soyeux. Une calotte brunâtre revêt sa tête, un gris brunâtre teint ses joues. Un gris blanc règne sur le menton et le devant de la gorge. Un gris glacé de roux s'étend sur le corps en dessous, depuis le devant du cou jusqu'à l'anus. Ce gris est nuancé de jaune soufre sur le thorax. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches. Un jaune olivâtre domine sur les côtés du cou et s'étend en dessus. Le manteau est gris enfumé. Le croupion est gris glacé de roux. Le dedans des ailes est d'un jaune soufre pur et très vif.

Les ailes sont noir mat; mais les rémiges sont finement frangées de blanc, et toutes les rémiges secondaires et les tectrices sont tachetées de blanc jaunâtre sur leur bord terminal externe. Les rectrices, brun noir en dessus, sont œillées de blanc à leur extrémité; mais en dessous le blanc domine.

(1) *Pitylus olivaceus*, Less., Journ. de l'Instit., n° 72, page 316, 1834.

(2) *Pitylus luteus*, Less., Journ. de l'Institut, n° 72, page 316, 1834.

(1) Buffon a décrit les: gros-bec rose gorge (*loxia ludoviciana*, Gm., enl. 53, fig. 2. Vieill., Gal., pl. 58. Wilson, pl. 17, fig. 2. *Guiraca ludoviciana*, Swains., n. 76). Le cardinal (*loxia cardinalis*, Gm., enl. 37. Wilson, pl. 11, fig. 2). Le bouvreuil bleu de la Caroline (*loxia cærulea*, Briss., Catesby, pl. 39. Wils., pl. 24, fig. 6. *Guiraca cærulea*, Sw.).

(2) C. rostro luteo, pedibus carneis, capite et dorso fuliginosis, alis nigris albo notatis et marginatis, gulâ albidâ, colli lateribus luteolis, thorace et abdomine sordidè albidis. Loxia Bonapartei, Less., Bull. sc., t. XXV; et Illust., pl. 31.

Ce guiraca habite l'île Melville et l'Amérique du Nord, vers le pôle. Son nom est celui de M. Charles Bonaparte, prince de Musignano, auteur de l'*Ornithologie américaine*, etc.

LE BRISSON (1)

A long-temps été regardé oomme une simple variété du gros-bec bleu des États-Unis. Il a de longueur six pouces, un plumage bleu noir; le front bleu, une tache sur la joue et une sur les épaules azurées. La femelle est d'un brun uniforme. Cet oiseau se trouve au Brésil, et son nom rappelle celui d'un célèbre ornithologiste françois.

L'AZULAM (2).

Vit au Brésil, à la Guyane et au Paraguay. Les créoles espagnols le connoissent sous le nom d'azulam, qui peint la coloration de son plumage, généralement bleu. Le lorum et le rebord du front sont noirs. La bec est couleur de plomb, et les tarses sont violets. La femelle est brune glacée de rougeâtre.

L'azulam a cinq pouces neuf lignes, et a été confondu à tort avec le gros-bec bleu des Etats-Unis, dont il est bien distinct. Il vit par paires isolées dans les halliers, qu'il ne quitte jamais, ni pour aller dans les bois, ni pour se tenir en rase campagne.

LE GUIRACA A TÊTE NOIRE (3)

Est de la taille du bouvreuil bleu de la Caroline. Sa tête est noire; la poitrine, le ventre et le croupion sont ferrugineux, mais le milieu du corps et les couvertures inférieures des ailes sont jaunes. Cet oiseau a été observé à Table-land et à Temiscaltipec dans le Mexique.

LE BEC DE FER (4).

Habite les côtes occidentales du nord de l'Amérique, d'où il a été rapporté par l'expédition du capitaine Beechey. Il a de longueur huit pouces et demi, un plumage brun fauve, la tête, la poitrine et le haut du ventre rouge de feu.

(1) *Fringilla Brissonii*, L. Lath. Wied; gros-bec bleu de ciel, Azara, n. 118.

(2) *Loxia cyanea*, Vieill., dis. chant. p. 64. Encycl., 998, Edw., p. 125.

(3) *Guirora melanocephala*, Sw., n. 75.

(4) *Coccothraustes ferreo-rostris*, Vig. Zool Journ., cah. XV, Bull., t. XXI, p. 318.

IV.

LES GROS-BECS.

Coccothraustes. Cuv.

Ont le bec assez régulièrement conique, fort gros, robuste. La mandibule supérieure est voûtée, convexe, et dépasse l'inférieure. Les bords du bec sont rebordés et droits. Les ailes sont brèves, et la queue échancrée et égale : tous sont de l'Ancien Monde (1).

LE GROS-BEC ICTÉROIDE (2).

Vit dans les montagnes de l'Himalaya. Le mâle a la tête, le cou, le milieu du dos, les ailes, les plumes tibiales et la queue noirs : la nuque, le croupion et le dessous du corps jaunes.

LE PAPA (3).

A été découvert dans l'île de Boninsisima. Le mâle a le front, les joues et la gorge rouge de sang; le plumage brun rougeâtre; le bec et les tarses cornés. La femelle a le front rougeâtre; le plumage brunâtre roux, avec des flammèches brunes. Cet oiseau est long de cinq pouces trois lignes.

LE GROS-BEC MÉLANURE (4).

On dit qu'il vit à la Chine; il a le bec jaune, la tête noire, ainsi que la queue, la nuque brune, la gorge et le croupion gris, le ventre rougeâtre, les couvertures inférieures de la queue blanches. Le bec et les pieds sont jaunes. Les rémiges ont du blanc sur leur rebord. La femelle est grise. Ses dimensions sont de six pouces neuf lignes.

LE GROS-BEC PONCEAU (5).

A cinq pouces trois lignes de longueur. Un rouge ponceau domine sur la tête, la gorge, la poitrine, les flancs et la queue. Le reste du plumage, le bec et les pieds sont noirs. On le trouve aux Indes et en Afrique.

(1) Buffon a connu les : verdier (*loxia chloris*, L. enl. 672, fig, 2). Soulcie (*L. petronia*, Gm., enl. 225). Le gros-bec (*L. coccothraustes*, Gm., enl. 99 et 100).

(2) *Coccothraustes icterioïdes*, Vig., Proceed., I, 8. Bull., XXV, 353.

(3) *Fringilla papa*, Kittlitz, Mém. ac. de Pétersb., t. I, pl. 15, 1830. Bull., t. XXV, 106.

(4) *Loxia melanura*, Gm.; gros-bec de la Chine, Sonnerat, Voy., t. II, p. 199.

(5) *Coccothraustes ostrina*, Vieill., Gall., pl. 60. Ois. chant., pl. 48. Encycl., 1018

L'HOEMATINE [1].

Habite l'Afrique. Deux seules couleurs teignent son plumage, du noir intense et du rouge foncé. La tête, le dessus du cou et du corps, le milieu du ventre, les ailes et la queue, sont les parties colorées en noir. Le bec est plombé, et les pieds sont bruns.

V.

LES DURBECS [2].

Ne diffèrent des oiseaux du genre précédent, que parce qu'ils ont un bec bombé sur toutes ses faces, et dont la pointe est recourbée par dessus la mandibule inférieure. La seule espèce connue [3] habite le nord des deux continents, et Buffon l'a décrite sous le nom de *gros-bec du Canada*, enl. 155, fig. 1.

VI.

LES PSITTACINS.

Psittacirostra. Temm.

Se rapprochent beaucoup des durs-becs. M. Temminck leur assigne les caractères suivants : bec court, très crochu, un peu bombé à sa base ; mandibule supérieure droite à la base, fortement courbée à la pointe ; l'inférieure très évasée, arrondie, obtuse au sommet ; narines basales, latérales, à moitié fermées par une membrane couverte de plumes. Pieds, trois doigts devant et un derrière ; tarse plus long que le doigt du milieu ; tous les doigts divisés, latéraux égaux. Ailes courtes, première rémige nulle, deuxième un peu plus courte que la troisième.

L'unique espèce de psittacin est l'ICTÉROCÉPHALE [4], qui habite les îles Sandwich, et plus spécialement Owihihi, où elle est nommée *raouhi*. Cet oiseau a presque les formes et la coloration des petits perroquets de la tribu des vinis. Le mâle a la tête et le cou jaune d'or ; le reste du plumage vert. La femelle n'a point de jaune, et sa tête est d'un gris verdâtre, un peu plus clair que le reste du plumage. Sa taille est de six pouces six lignes.

VII.

LES KOKOS.

Turnagra. N.

Tiennent des grands tangaras, des durs-becs et des grives, qu'ils représentent à la Nouvelle-Zélande. L'espèce unique de cette tribu a été décrite par MM. Quoy et Gaimard, sous le nom de *tangara grive* [1], en ces termes : « C'est des tangaras que nous rapprochons cet oiseau nouveau, bien qu'il ait des caractères qui l'en éloignent, comme par exemple d'avoir une dentelure bien plus prononcée à la mandibule supérieure. Il est de la grosseur des grives, c'est-à-dire qu'il a huit pouces et demi de longueur, la queue entrant dans ces dimensions pour quatre pouces et demi. Son bec est court, conique, arrondi en dessus, légèrement recourbé, muni d'une petite arête à la pointe, et de quelques soies rares et vertes à la base ; les narines sont ovalaires, obliques, assez grandes, ouvertes, et cachées en partie par les plumes du front. Les ailes sont médiocres, et dépassent à peine le croupion. La queue est longue, formée de douze rectrices presque rectilignes. Les tarses sont médiocres, à ongle du pouce prononcé.

» La tête, le dos, les ailes, sont brun olivâtre. La gorge, la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures sont marqués de larges taches blanches et brunes, ovalaires et pressées, chaque plume ayant son milieu blanc et les bords bruns. Sous la gorge et les joues ces taches sont rousses. La queue est d'une vive couleur de cannelle, les deux pennes moyennes exceptées, qui sont brunes. Le bec et les pieds sont noirs. L'œil est jaune clair. La langue est charnue, triangulaire, et munie de deux cirrhes à son sommet.

» Cet oiseau habite les alentours de la baie Tasman et de celle des Courants, à l'île méridionale de la Nouvelle-Zélande. Les indigènes l'appellent *koropio et koko-éou*. Il se tient sur les montagnes dans les touffes de mimeuses, et son vol a peu d'étendue. »

(1) *Fringilla hæmatina*, Vieill., Oiseaux chanteurs, pl. 67.

Le musée de Paris possède un loxie à tête rouge (*loxia rubriceps*, mus. de Paris), rapporté de Calcutta par Dussumier, et une espèce (*loxia julgens*, Less.) à bec blanc, à plumage rouge uniforme, non huppé, à rémiges et rectrices brunes pour les modernes.

M. Kittlitz a rencontré dans l'île de Boninsisima une variété du *loxia chloris* de Linné, qui diffère de la race d'Europe par une taille plus petite, moins de vert et de jaune dans la coloration de son plumage.

(2) *Corythus*, Cuv. *Pinicola strobilifaga*, Vieill. *Corythus* étoit le nom chez les Grecs d'un oiseau inconnu pour les modernes.

(3) *Loxia nucleator*, Gm. Edw., pl. 123 et 124, Wils., pl. 59, fig. 2. *Strobilifaga enucleator*, Vieill., Gal., pl. 53. Selby, pl. 53.

(4) *Loxia psittacea*, Lath., pl. 42. *Psittarostra icterocephala*, Temm., pl. 457. *Strobilifaga psittacea*, Vieill., Encycl., 1021, pl. 144, fig. 3. Shaw, pl. 268.

(1) *Tanagra macularia*, Ast., pl. 7, fig. 1, t. I, p. 186.

LES LOXIES[1].

Krinis ou becs-croisés.

Ont le bec comprimé ; mais les deux mandibules sont disposées en cisailles, c'est-à-dire qu'elles se courbent de telle sorte que leurs pointes s'entrecroisent ; leurs tarses et leurs doigts sont robustes, armés d'ongles triangulaires, allongés, très forts, très acérés, avec lesquels ils se cramponnent sur les branches ou sur les cônes de pins, en se servant de leurs puissantes mandibules pour arracher les semences cachées sous les écailles de pommes de pins, ou briser les noyaux des fruits à coques ligneuses qu'ils recherchent. Ils vivent dans le nord de l'Europe, de l'Asie ou de l'Amérique, en émigrant suivant les saisons. Ils nichent dans les plus grands arbres, et la femelle pond de quatre à cinq œufs[2].

LE LOXIE DES SAPINS[3],

OU FAUX PERROQUET.

Se distingue par la grandeur et par la force de son bec. Le mâle, après trois années, a la tête, la partie inférieure du cou, la poitrine et le ventre d'un rouge de diverses nuances, rouge beaucoup plus vif en hiver qu'en été. La femelle, qui a mué une fois, est gris foncé sur le dos. Les jeunes ont deux bandes sur les ailes. Ce loxie vit en société dans les forêts de pins de la Sibérie, de la Russie et du nord de l'Allemagne. Il ne descend guère des arbres que pour boire.

Le loxie (*Crucirostra subpityopsittacus*) de Brehm a les plus grands rapports avec celui que nous venons de décrire, mais il en diffère par la taille et par quelques nuances.

(1) *Loxia*, Briss. ; Illig. ; Licht. ; *crucirostra*, Daudin ; Cuv. ; *curvirostra*, Scopoli ; *loxia*, *de* λωξος (courbe). Ce nom a été imaginé par Conrad Gessner, et appliqué à une foule de moineaux par Linné.

(2) Buffon a décrit le bec-croisé des pins, *loxia curvirostra*, Briss., L. ; enl. 218 ; Naum., pl. 110 ; Less, p. 62, fig. 2. *crucirostra abietina*, Meyer ; *C. pinetorum*, Brehm.

Cons. Brehm sur les becs-croisés ; Isis, t. XX, 1827, p. 704. Cet auteur en admet sept espèces. Son *crucirostra pinetorum*, qu'il distingue des *media*, *pityopsittacus* et *subpityopsittacus*, ne nous paroît être qu'un jeune âge.

(3) *Loxia pityopsittacus*, Bechst. Naum., pl. 109. Encycl., 1019. *L. curvirostra major*, Gm. ; *crucirostra pinetorum*, Meyer ; *curvirostra pityopsittacus*, Brehm ; Nouv. Mag. de Moscou, février 1829.

LE LOXIE LEUCOPTERE[1].

A cinq pouces neuf lignes de longueur. Ses plumes sont blanchâtres, mais teintées de rouge sur les bords. Le croupion est d'une nuance plus claire, et les couvertures inférieures sont albides. Les ailes sont noires, mais relevées par deux bandes blanches. Le bec et les pieds sont bruns.

Ce bec-croisé est commun dans les forêts de sapins du nord de l'Amérique, à Nootka-Sound, à New-York, jusqu'à la baie d'Hudson. Dixon dit avoir tué l'individu qu'il a figuré dans l'île Montaigu, sur la côte nord-ouest, et cet individu semble être du sexe femelle.

Le loxie à bandes blanches de Gloger (*loxia tænioptera*) [2] ne paroît être qu'une variété de taille du leucoptère, qui s'avanceroit ainsi dans le nord de l'Europe dans des hivers rigoureux. Enfin, tout porte à croire que le *crucirostre à deux bandelettes*[3] de Brehm, qui s'est présenté accidentellement en Allemagne en 1826, et qui venoit de l'Est, se rattache encore au leucoptère. M. Brehm lui donne pour caractères d'avoir deux bandes larges et blanches sur l'aile, le bec légèrement croisé, et la taille un peu plus foible que celle de l'espèce ordinaire d'Europe.

LE LOXIE BRUN[4].

M. Vieillot l'indique comme étant de l'Amérique septentrionale ; il pourroit bien n'être qu'une variété de l'espèce précédente. Les loxies en général diffèrent suivant les âges, les sexes et les saisons. Ce loxie, long de quatre pouces quatre lignes, est brun, excepté le croupion qui est vert jaunâtre, la poitrine qui est verdâtre, et le milieu du ventre qui est blanchâtre. Quelques taches brunes se font remarquer sur la gorge. Le bec est jaunâtre et les pieds sont bruns.

IX.

LES HYRÉUS[5].

Ont le bec conique, épais, comprimé, légèrement dentelé au bord ; les narines sont ovalaires ; les tarses sont terminés par trois doigts, deux en avant et un en arrière. On ne connoît à placer dans ce genre

(1) *Loxia falcirostra*, Lath. Dixon, Voy. pl. 19, p. 496 ; *loxia leucoptera*, Lath. Encycl., 1019, et Gal., pl. 53. Wils, Am. Ornith., IV, 48.

(2) Isis, t. XX, p. 411. Bull., XIV, 116.

(3) *Crucirosta bifasciata*, Ornith., 1827, n. 3, p. 77. Bull., XIV, 260.

(4) *Loxia fusca*, Vieill., Encycl., 1018.

(5) *Hyreus*, Steph. *Phytotoma*, auct.

que le *guifsobalito* (1) de Bruce, noir, avec du rouge à la tête, au cou et au thorax, du brun aux couvertures des ailes, qui sont frangées de blanc. Cet oiseau, observé en Abyssinie par Bruce, en Nubie par Smith, a les mœurs des gros-becs, et se trouve décrit dans Buffon.

LES PHYTOTOMES (2).

Dont l'existence a long-temps été problématique, et que l'on ne connoissoit que par des détails insuffisants fournis par le jésuite Molina, sont aujourd'hui mieux connus, grâce aux dépouilles du bloxamien parvenues en Europe, et qui se trouvent dans un assez grand nombre de cabinets. Ce sont des oiseaux qui vivent exclusivement dans la partie australe de l'Amérique, et qui n'ont que deux espèces bien authentiques.

Les caractères des phytotomes sont d'avoir un bec conique, court, bombé en dessus, bien que l'arête soit marquée, convexe, et finissant en pointe, d'abord à la mandibule inférieure. Les côtés sont renflés; les bords sont rentrés, finement dentés en scie, et terminés par une forte dent proche la pointe. La mandibule inférieure est peu épaisse, et déprimée en dessous. Les narines sont arrondies, ouvertes, percées sur le rebord des plumes du front. Les ailes dépassent un peu le croupion. Leur première rémige est courte, la deuxième est plus longue; les troisième, quatrième et cinquième égales, sont les plus longues. Les tarses sont médiocres, scutellés, terminés par trois doigts devant et un derrière, tous armés d'ongles recourbés et robustes. Le doigt du milieu est le plus long. La queue, formée de douze rectrices obliques, est échancrée.

Ces caractères sont tirés du phytotome de Bloxam, que nous avons sous les yeux.

LE PHYTOTOME BEC DE FER (3).

A le plumage brun; la tête, la gorge et la queue en dessus roussâtres; le bec est noir, très épais. Les ailes sont d'un brun fauve. Ses dimensions sont de cinq pouces quatre lignes. On n'indique point sa patrie. Sa queue a les deux rectrices moyennes roussès en dessus, et toutes les autres, aussi de cette couleur, ont leurs barbes internes noirâtres.

(1) *Hyreus abyssinicus*, Stephens. *Phytotoma rara*, Daud., t. II, pl. 28, fig. 2, p. 366. *Loxia tridactyla*, Gm.

(2) *Phytotoma*, Molina, Chili, p. 324, Gm.; rostrum conicum, rectum, serratum; nares ovatæ, lingua brevis, obtusa; Lafresnaye. Mag. de zool., t. II.

(3) *Phytotoma ferro-rostre*, Leadbeat., Trans. soc. linn., t. XVI, p. 85. Bull., XXIV, 366.

Très probablement ce phytotome devra former le type d'un nouveau genre; car son bec, relativement à la petite taille de l'oiseau, est volumineux, muni d'une forte dent à sa base, et les branches de la mandibule inférieure n'ont pas moins de neuf dixièmes de pouce d'écartement entre elles.

LE RARA (1).

Ainsi nommé au Chili, sa patrie, par analogie avec son cri, a le bec assez gros, conique, droit, un peu pointu, entaillé en scie. Sa langue est courte et obtuse; la pupille est brune; sa queue est médiocre et arrondie. Son plumage gris obscur sur le dos, est plus clair sur le ventre. Les pennes des ailes et de la queue ont des pointes noires.

Le rara a un cri rauque et interrompu. Il se nourrit d'herbes, dont il coupe les tiges; aussi les cultivateurs lui font-ils une guerre d'extermination à cause de cette funeste habitude, et des enfants sont occupés à en détruire les œufs. La femelle fait son nid sur la sommité des arbres, dans les endroits les plus isolés. Son espèce est rare. Personne n'a revu cet oiseau depuis Molina, qui nous a transmis ces détails.

Le rara nous paroît être l'individu femelle du *phytotome de Valparaiso*.

LE DENTATO (2) DU PARAGUAY.

Est décrit par d'Azara en ces termes : Son bec est pointu, un peu courbé, robuste, ayant la mandibule inférieure beaucoup plus large et un peu moins longue que la supérieure, dont les bords ont, surtout à l'intérieur, des dents fines, qu'on ne distingue bien qu'en ouvrant le bec. La mandibule inférieure est également garnie de dents moins apparentes. Le front, la gorge, le haut du cou en devant, le bas-ventre, sont d'un roux vif. Une longue tache de cette couleur occupe les côtés de la poitrine. Le reste de cette partie et du devant du cou sont couverts de plumes à barbes presque blanches et à tiges d'une teinte un peu moins claire. La tête, le dessus du cou et du corps sont d'un brun lavé de vert. Les scapulaires sont noirâtres dans leur milieu. Les couvertures et les pennes des ailes sont aussi de cette teinte, mais les premières sont bordées et tachetées de blanc, et les pennes sont frangées de verdâtre. Les deux plumes du milieu de la queue sont noirâtres. Cet oiseau a sept pouces de longueur, en y comprenant la queue pour trois pouces. D'Azara dit n'avoir vu de cette espèce qu'un seul individu.

(1) *Phytotoma rara*, Molina, Chili, p. 234. Encycl., 903.

(2) Azara, Apunt., n. 91. *Phytotoma rutila*, Vieill., Encycl., 903.

Le dentato nous paroît bien distinct du phytotome suivant.

LE PHYTOTOME DE VALPARAISO, OU BLOXAMIEN [1].

Paroît être commun aux environs de Valparaiso, au Chili, car M. Begué, chirurgien de marine, qui nous a donné un mâle et une femelle, en possédoit encore cinq ou six autres paires. Son nom est celui du naturaliste qui accompagnoit le capitaine Byron dans son voyage dans la mer du Sud, et qui le premier l'a fait parvenir en Europe.

Cet oiseau a sept pouces de longueur, le bec compris pour sept lignes, et la queue pour vingt-huit; cette taille est commune aux deux sexes, dont la livrée est d'ailleurs différente, ainsi que cela a lieu pour la plupart des moineaux. Le front et le dessus de la tête sont d'une belle nuance rouille, mais les plumes sont terminées par un triangle noir profond. Elles sont assez serrées et ne forment point de fausse huppe. La gorge est de cette teinte rouge rouille assez claire, qui prend de l'intensité sur le devant du cou et la poitrine, et s'avance en se dégradant sur le milieu du ventre. Les flancs et le bas-ventre sont roussâtre clair, avec flammèches noires. Les couvertures inférieures sont rouille; toutes les plumes du dessus du cou, du manteau, du dos, du croupion, sont noires au milieu et largement frangées de gris olivâtre. Les rectrices sont noires; mais leurs barbes en dedans, et dans les deux tiers de leur étendue, sont d'un chocolat vif et uniforme. Les ailes sont noires, mais relevées d'un amas de taches neigeuses à l'épaule, et les couvertures sont frangées de blanc grisâtre. Un noir blanc incomplet marque les rémiges. L'iris est rouge, et le tour de l'œil est bleu. Le bec est brunâtre et grisâtre. Les tarses sont noirs.

La femelle a la tête et tout le corps variés de flammèches brunes frangées de gris olivâtre. Tout le dessous du corps est roussâtre très clair, avec des traits bruns. Le milieu du ventre est blanchâtre. Les couvertures inférieures sont légèrement nuancées de rouille. Les ailes, brunâtre clair, sont frangées de gris roussâtre très clair. La queue a les deux rectrices moyennes brunâtres; les latérales sont chocolat, puis terminées de noir.

Les mœurs de cet oiseau sont inconnues.

XI.

LES AMYTIS [2].

Forment un petit groupe qui représente sur les terres australes de la Nouvelle-Hollande les colious de l'Afrique. Leur bec, robuste et court, est comprimé sur les côtés, convexe en dessus, et se termine en pointe qui dépasse la mandibule inférieure. Les narines sont nues et percées en fente dans la membrane qui recouvre les fosses nasales. Leurs ailes sont courtes; la queue est longue, arrondie; leurs tarses sont robustes, armés d'ongles assez énergiques. Leurs plumes sont rigides, étroites et barbulées. Les deux espèces connues ont été découvertes à la baie des Chiens-Marins par MM. Quoy et Gaimard. La première, l'AMYTIS NATTÉE [1], est gris roux, mais chaque plume est striée en long par une mèche blanche. Sa taille est de six pouces et demi. La deuxième est l'AMYTIS LEUCOPTÈRE [2], long de trois pouces quatre lignes, noir bleuâtre, avec les ailes blanches et la queue ardoisée. Les amytis portent leur queue élevée, se tiennent dans les buissons, et passent d'un lieu à un autre en courant avec vitesse.

XII.

LES COLIOUS.

Colius. L.

Ont un bec conique, épais, court, légèrement comprimé sur ses côtés, terminé en pointe obtuse, qui dépasse la mandibule inférieure. Les narines sont nues et petites : leurs ailes médiocres, et la queue longue, formée de rectrices étagées et aiguës à leur pointe. Ce sont des oiseaux qui vivent en troupes comme les moineaux, et, comme certaines races d'entre eux, font leurs nids en commun. Ils grimpent sur les branches à la manière des perroquets, dorment suspendus aux rameaux la tête en bas, et pressés les uns contre les autres : ils sont frugivores. Tous sont d'Afrique ou des Indes, et ont les plumes de l'occiput lâches et disposées en une sorte de huppe [3].

LE COLIOU RAYÉ A GORGE NOIRE [4].

Habite les côtes d'Angole et Malimbe, sur la côte

(1) *Phytotoma Bloxami*, Will. Jardine. *Ph. rutila*, Lafresn., Mag. de zool., t. II. II, pl. 5 (1832).

(2) *Amytis*, Less. *Malurus*, Quoy et Gaim. *Amytis*, nom mythologique.

(1) *Malurus textilis*, Quoy et Gaim., Ur., pl. 23, fig. 1, p. 107. Less., pl. 67, fig. 2.

(2) *Malurus leucopterus*, ibid., pl. 23, fig. 2, p. 108.

(3) Buffon a décrit : le coliou huppé du Sénégal (*colius senegalensis*, Gm., Vieill., Gal., pl. 51; enl. 282, fig. 2. Levaill., pl. 268) ou le *guiriwa*; le coliou du cap de Bonne-Espérance ou à dos blanc (*C. leuconotus*, Daudin, pl. 27. Levaill., Afriq., pl. 257; enl. 282, fig. 1. *C. erythorpus*, Gm. Less., Atlas, pl. 57, fig. 1).

M. Cuvier regarde comme des jeunes du coliou huppé du Sénégal les colious rayé et de l'île de Panay (*C. striatus* et *panayensis*, auct.).

(4) *Colius gularis*, Cuv. Levaill., Af. pl. 259.

d'Afrique. Il a quatorze pouces de longueur, mais la queue seule y entre pour huit pouces. Le front et la gorge sont d'un noir intense; la huppe se compose de plumes fines d'un gris vineux. Le dessus de l'oiseau est brun uniforme, plus foncé sur les ailes. Les parties inférieures sont brun clair lavé de roussâtre. La mandibule supérieure du bec est noire, et l'inférieure blanc jaunâtre. Les jambes sont d'un rouge de sang.

XIII.

LES ROSSELINS (1).

Sont des bouvreuils dont le bec, bien que bombé de toutes parts, est moins obtus, moins en cône, et se rapproche davantage de celui des moineaux. La ligne convexe de la mandibule supérieure ne se continue pas tout d'une venue avec la ligne du front. Les ailes sont plus allongées que celles des vrais bouvreuils : elles dépassent notablement le croupion. La queue, légèrement élargie, est échancrée. Les tarses sont assez robustes et non grêles. Les plumes de la face sont étroites et satinées. Toutes les espèces ont du rouge ou du rose dans leur plumage, et vivent dans le nord de l'Asie et de l'Afrique, et s'avancent dans l'Archipel et même dans le midi de l'Europe.

LE BOUVREUIL A LONGUE QUEUE (2).

Habite les régions boréales de notre hémisphère. Il est très commun en Sibérie, le long des torrents, et dans les vergers. Il émigre pendant l'hiver, et s'avance alors en Allemagne, jusqu'en Hongrie. De la Sibérie il s'avance aux Kouriles, dans la Corée, et au Japon, où on le nomme *masiko*. Il se nourrit plus particulièrement des semences des armoises bleues et à feuilles entières. Son plumage varie suivant les saisons, les âges, les sexes. Sa taille est de six pouces trois lignes. Il a du rouge ponceau lustré autour du bec, à la poitrine, au ventre; du rose clair lustré à la tête, au cou, au ventre. Les plumes du dos sont noires, frangées de rouge cramoisi. Les pennes alaires sont noires, bordées de blanc. La queue a les trois rectrices latérales blanches, et les autres sont bordées de rose. Après la mue le mâle a toutes les plumes lisérées de blanc. La femelle est d'un cendré verdâtre; mais au printemps elle a la tête et les parties supérieures d'un cendré légèrement teinté de rougeâtre, avec des mèches noires. Les jeunes ont des parties mèches brunes sous le corps.

(1) *Erythrothorax*, Brehm. *Erithrospiza*, Ch. Bonaparte.

(2) *Pyrrhula longicauda*, Temm., Man., t. I, p. 340, et III, 251, *loxia sibirica*, Pallas, pl. 28. Encycl., 1025. Falck, Reise, pl. 28 (mâle et fem.).

LE BOUVREUIL CRAMOISI (1).

Est un oiseau des climats arctiques, que l'on rencontre communément en Russie dans les jardins, où il se nourrit de semences. Il est assez rare en Fionie et en Courlande, et ne se présente qu'accidentellement en Allemagne; mais on le trouve abondamment dans les chaînes du Caucase et en Sibérie, et dans quelques îles de la mer du Nord. La femelle niche sur les arbres des forêts, et pond cinq à six œufs verdâtres piquetés de rouge.

Le bouvreuil cramoisi a cinq pouces six lignes. Le front est rose terne; le dessus du corps est cramoisi; mais la base des plumes et la baguette sont roux brun; les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont roses; le ventre est blanc; le manteau et les couvertures des ailes sont cendré brun, lavé de rougeâtre. Les ailes et la queue sont brunes, mais toutes leurs pennes sont lisérées de rougeâtre. La queue est fourchue; le bec et les pieds sont bruns

La femelle est brun cendré en dessus, avec de grandes flammèches plus foncées. La gorge et les joues sont tachetées de blanc et de brun. Le devant du cou et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur, avec de longues taches de brun foncé.

Une variété est remarquable, en ce qu'elle prend les nuances orangées les plus vives à la place du rouge qui colore le plumage des vieux mâles. Les plumes sont alors lisérées de rose.

M. Ménétriés rapporte qu'un mâle de cette espèce, pris aux environs de Saint-Pétersbourg, a été conservé vivant l'espace de deux ans. De rose qu'il étoit, il devint au printemps suivant, et par suite de la mue, grisâtre.

L'OBSOLET (2).

A de grands rapports avec le précédent. Il a trois pouces trois lignes, le bec et les pieds noirs; les jambes assez courtes; le plumage gris jaunâtre pâle; les pennes alaires et caudales brunes, bordées de blanc; les pennes secondaires et les couvertures supérieures bordées de rose.

(1) *Pyrrhula erythrina*, Temm., Man., t. I, p. 336, et t. III, p. 247; *erythrothorax rubrifrons*, Brehm; *fringilla erythrina*, Meyer; *loxia cardinalis*, Beske; *loxia erythrina*, Pallas, Pet., pl. 23, fig. 1; *loxia obscura*, Gm.; *P. flammea*. Retz.

(2) *Fringilla obsoleta*, Meyendorff, Voy. à Boukhara; Bull., IX, 78.

LE BOUVREUIL PALLAS [1].

Habite la Sibérie, et s'avance pendant l'hiver dans les contrées méridionales de l'Europe, en Hongrie plus particulièrement. Sa taille est cinq pouces cinq lignes. Le front et la gorge sont couverts de plumes argentées. Le corps est cramoisi, les plumes du dos exceptées, qui sont noires dans leur milieu et rouge vif aux bords. Les ailes, brunes, sont traversées par deux bandes d'un rose très pâle. Leurs couvertures sont bordées de blanc sale. Les rectrices sont brunes, bordées de rouge. Le bec et les pieds sont bruns. Les jeunes mâles sont gris rougeâtre, avec flammèches brunes. Les bandes des ailes sont jaune roussâtre. On ne connoît pas la femelle.

LA GYTHAGINE [2].

Habite l'Égypte et la Nubie, et s'avance dans les îles de l'Archipel, et même dans la Provence. On ignore son genre de vie et son mode de propagation. Cet oiseau a quatre pouces six lignes de longueur. La tête est cendré pur; les parties supérieures sont brun cendré, avec du rose foible sur le croupion et aux bordures des grandes pennes lisérées de blanc sur un fond noir. Les parties inférieures sont gris nuancé de rose. Le bec et les jambes sont rosés. La femelle est assez uniformément brun isabelle, mais le milieu du ventre est blanchâtre. Les jeunes ont des teintes encore moins nettes que cette dernière.

Son nom de gythagine lui a été donné par analogie du rose de son plumage, avec la couleur rose lilas pâle de la nielle githago.

LE BOUVREUIL SOCIAL [3].

A été tué par M. Hemprich, près du mont Sinaï en Syrie. Le mâle adulte porte autour de la base du bec un cercle rouge ponceau, passant à la couleur carmélite sur les joues. Le front est revêtu de plumes lustrées et satinées. Les parties inférieures du corps sont d'un rose frais et vermeil, tandis que le manteau est cendré, bien que teinté de carmin foible. Les ailes et la queue sont brunes, avec des bordures cendrées.

La femelle est brunâtre, terre d'ombre en dessus, avec des mèches brunes au milieu de chaque plume. Les parties inférieures sont isabelle, avec des stries plus foncées en nuances. Le bec et les pieds, chez les deux sexes, sont fauves.

(1) *Pyrrhula rosea*, Temm, Man., I, 333, et III, 246. Naum., pl. 113, fig. 3 : *fringilla rosea*, Pallas, It., t. III, p. 699; Lath., esp. 33.

(2) *Pyrrhula gythaginea*, Licht., Cat., n. 242; Temm., pl. 400, fig. 1 et 2, et Man., t. III, p. 249 ; *P. orthaginea*, Cuv. : Egypte, pl. 5, fig. 8: Roux, pl. 64 *bis*.

(3) *P. sinoica*, Temm., pl. 375, fig. 1 et 2.

LE BOUVREUIL DE PAYREAUDEAU [1].

Habite l'Égypte. Il est blanchâtre sur le corps, d'un rouge nuancé de violet en dessous; les rémiges sont noires, frangées de rose; les joues et le front sont de cette dernière couleur; la région auriculaire a une coloration vert bleuâtre. Le bec est jaune, et les tarses sont de couleur de plomb.

XIV.

LES BOUVREUILS [2].

Ont un bec bombé en tout sens, c'est-à-dire renflé en dessus, de manière à se continuer avec le front sans signe d'intersection. Les ailes sont courtes, et dépassent à peine le croupion; la queue est longue et rectiligne. Leurs tarses sont proportionnellement grêles [3].

LE BOUVREUIL A FRONT BLANC [4].

Provient d'Algoa-Bay, au cap de Bonne-Espérance. Sa taille est de sept pouces neuf lignes (mes. angl.). Son plumage est noir, la tête et le derrière du cou exceptés, qui sont d'un jaune ferrugineux luisant. Le front est blanc, de même qu'une tache qui règne sur les rémiges.

LE BOUVREUIL A TÊTE ROUGE [5].

Provient des monts Himalaya, dans l'Inde. Sa taille est de six pouces. Il a le dessus de la tête, la nuque et la poitrine roux; le dos, les scapulaires, la

(1) *Pyrrhula Payreaudii*, Aud., Egypte, Zool., t. I.

(2) *Pyrrhula*, Briss., Cuv.; *pyrrhula* et *erythrospiza*, Ch. Bonap. ; *loxia*. L.

(3) Buffon a décrit les espèces ci-après :

§ 1. *Europe*. — Le bouvreuil (*loxia pyrrhula*, L.; enl. 145 ; Vieill., Gal., pl. 56).

§ 2. *Afrique*. — Le vert brunet (*fring. butyracea*, Gm.; enl. 341 ; le bouvreuil frisé (*P. crispa*, Vieill.; enl. 319, fig. 1); le B. noir d'Afrique (*loxia panicivora*, Lath.); le B. à cravate ou gros-bec d'Angola (*loxia collaris*, enl. 659, fig. 2), que quelques auteurs disent être du Brésil et non de la côte d'Afrique ; le bouveret (*loxia aurantia*, Gm.; enl. 204, fig. 2).

§ 3. *Amérique*.—Le bouvron (*loxia lineola* et *fusca*, Lath.). Le bouvreuil à ventre roux (*L. minuta*, Gm.; enl. 319, fig. 2). L'atick (*L. hudsoica*, Lath.). Le bouvreuil huppé d'Amérique (*L. coronata*, Lath.). Le B. violet de la Caroline (*F. purpurea*, Gm. Catesby, pl. 41. Wilson, pl. 42, fig. 3). Le B. violet de Bahama (*loxia violacea*, Briss., Lath., Catesby, pl. 40). La nouette (enl. 393, fig. 3).

(4) *Pyrrhula albifrons*, Vig. Proceed., I. 92

(5) *Pyrrhula erythrocephala*, Vig., Proceed., I, 174.

gorge et le haut du ventre cendrés; le front, la gorge, les rémiges et les tectrices des ailes, de même que la queue, sont d'un noir profond. Les ailes sont traversées par une bande neigeuse. Le croupion et le bas-ventre sont aussi de cette dernière couleur.

LE BOUVREUIL ONDÉ (1).

Se trouve dans l'Inde; et sa place parmi les bouvreuils est loin d'être démontrée, car c'est peut-être un moineau. Le dessin le représente avec un bec court et épais. Son plumage est d'un rouge rembruni, avec des ondes brunes sous le corps; la queue est d'un cendré lavé de rouge pâle. Le bec et les pieds sont noirâtres.

LE BOUVREUIL NAIN (2).

Est, dit-on, très commun en Chine. Il est brun en dessus, couleur de brique en dessous. Les pennes des ailes sont blanches à leur base, et celles de la queue sont d'un brun sale. Son bec est épais et très court, et sa taille ne dépasse pas celle du troglodyte.

LE BOUVREUIL A BEC ROUGE (3).

Vit, à ce que l'on suppose, à la Nouvelle-Hollande. Il a quatre pouces de longueur, le plumage gris ardoisé clair, avec du blanc au milieu du ventre, et à la base des rémiges primaires. Le bec est rouge et les pieds sont bruns.

LE BOUVREUIL BLEUATRE (4).

Vit au Brésil. Il est gris bleuâtre, avec le front et le milieu de la gorge noirs. Les côtés de la gorge, le devant du cou et le ventre blancs. Le bec est blanchâtre, puis noir à sa pointe.

LE BOUVREUIL A LONGUE QUEUE (5), DU BRÉSIL.

A la tête, le cou et le corps gris blanc, avec des lignes noirâtres et étroites. Les rectrices des ailes sont blanches, et leurs rémiges noires. Le bec est blanc, et les pieds sont carnés.

LE BOUVREUIL A POITRINE NOIRE (6).

Vit au Brésil. Son plumage est noir en dessus, blanc de neige en dessous, avec une bande noire sur la poitrine. Les ailes sont traversées par une double rangée blanche; le bec et les pieds sont noirâtres.

(1) *P. undata*, Vieill. Encycl., 1225. Latham, n. 55.
(2) *P. minima*. Encycl., 1024. *Loxia minima*, Lath.
(3) *P. rubrirostris*, Encycl., 1027.
(4) *P. cærubescens*, Vieill., Encycl., 1023.
(5) *P. longicauda*, Vieill., Encycl., 1024.
(6) *P. pectoralis*, Vieill., Encycl., 1025. *P. bouvroides*, Less., n. 10.

LE BOUVREUIL A COU NOIR (1).

Provient du Brésil, et a quatre pouces de longueur, le front et la gorge noirs; les parties supérieures d'un gris rembruni, les inférieures blanches; le bec est couleur de corne, et les pieds sont bruns.

LE BOUVREUIL NOIROUX (2).

A été rapporté du Brésil par Delalande. Il est long de trois pouces neuf lignes. Son plumage est rouge de brique, mais le sommet de la tête, les ailes et la queue sont noirs, de même que le bec et les pieds. On en connoît une variété de couleur tannée blanchâtre, et une seconde à ventre presque blanc.

M. Vigors dit que son bouvreuil capistrate (3), qu'il a reçu du Brésil, a trois pouces neuf lignes de longueur; le plumage isabelle; le dessus de la tête, la queue et les ailes noires : ces dernières avec deux miroirs blancs.

L'OLIVERT (4).

Est aussi du Brésil. Son plumage est d'un olivâtre rembruni en dessus, et d'un vert olive clair en dessous, avec le milieu du ventre blanc. Le bec est rouge et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau, long de quatre pouces trois lignes, est supposé par Vieillot être la femelle du bouvreuil à front et gorge noirs.

Nous rapportons à cette espèce un oiseau des galeries, vert, à gorge jaune, mais vert jaunâtre en dessous, ayant le milieu des ailes varié de blanc, de jaune et de noir.

Le prince de Wied a décrit deux bouvreuils du Brésil qui nous sont inconnus (5).

LE TÉLASCO (6).

A trois pouces neuf lignes de longueur totale, et les dimensions de ses diverses parties sont en rapport avec sa taille. Son bec est noir et ses tarses sont brunâtres; son plumage en dessus est brunâtre ardoisé et roussâtre, flammé de brun noir; le croupion est blanchâtre cendré; le devant de la gorge et du cou est d'un marron foncé; tout le devant du cou,

(1) *P. nigricollis*, Vieill., Encycl., 1027. *Loxia pectoralis*, Lath. *Fringilla gutturalis*, Edw. 362.
(2) *P. pyrrhomelas*, Vieill., Encycl. 1027. *Loxia fraterculus*, mus. de Par., Less. n. 16.
(3) *P. capistrata*, Vig. Zool. Journ. n. 18, p. 273.
(4) *P. olivacea*, Encycl. 1027. *P. viridis*, muséum de Paris.
(5) *P. melanocephala*, Spix., pl. 60. *P. plumbea*, W.
(6) *P. telasco*, Less., *Coq.*, pl. 15, fig. 3.

depuis la partie moyenne et antérieure du cou jusqu'aux couvertures inférieures, est d'un blanc pur, excepté les flancs, qui sont brunâtres. Les ailes sont brunes, excepté à leur milieu, que traverse une raie blanche; la queue est fourchue, brun foncé, chaque rectrice terminée en pointe. Ce bouvreuil habite les environs de Lima, au Pérou, et son nom est celui du héros du livre des *Incas* de Marmontel.

LE BOUVREUIL A COLLIER (1).

Provient de l'île de Cuba. Il a trois pouces et quelques lignes de longueur, un plumage vert olivâtre en dessus, plus clair en dessous; le front, la gorge et une bande sur le thorax noirs; le cou jaune; le bec est noir, les pieds sont carnés.

LE BOUVREUIL MYSIE (2).

Est commun à Cayenne et se retrouve au Brésil. Il est sur le corps d'un noir lustré, que relève le blanc de toutes les parties inférieures. Le croupion et les flancs sont d'un gris bleuâtre; le bec est noir, et les pieds sont carnés. Les jeunes ont leur plumage mélangé de blanc, de gris et de noir.

LE BOUVREUIL A SOURCILS (3).

Décrit par Van-Ernest, a été observé dans la Floride. Il a quatre pouces neuf lignes, les jambes et le bec noirs, le plumage brun foncé en dessus, roux clair en dessous. Les yeux sont surmontés d'un trait noir disposé en sourcil, qui s'étend jusqu'à la commissure du bec. La gorge et les plumes anales sont blanches; les ailes et la queue sont d'un noir à reflets bleuâtres.

LE BOUVREUIL GULAIRE (4).

Vit à la Floride, et a sept pouces de longueur. Son plumage est noir, à reflets bleuâtres en dessus, et plus particulièrement sur les ailes et la queue. La gorge est d'un roux ferrugineux; les plumes uropygiales et anales sont brunes; la queue est un peu fourchue, ayant les pennes externes terminées par une tache blanche; le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

LE BOUVREUIL FRONTAL (5).

Habite pendant l'hiver les montagnes rocheuses. Son plumage est brun noir; la tête, le cou, la poitrine et le croupion d'un rouge éclatant; le ventre est blanchâtre, flammulé de brunâtre. La femelle est d'un brun sombre, et les plumes sont terminées de blanc, sans aucunes traces de rouge.

LE BOUVREUIL ROUSSATRE (1).

Dont on ignore la patrie, est de la taille du moineau friquet. Il est roux brun sur le corps, roux brunâtre en dessous, avec le bec noir et les pieds couleur de chair.

LES SPERMOPHILES (2).

Sont des bouvreuils qui ont le bec court, très épais, entier, à arête recourbée, à bords flexueux. Leurs ailes sont courtes et arrondies; les première et septième rémiges égales et les plus longues. Leur queue est médiocre et arrondie. Les espèces groupées sous ce nom sont de l'Amérique du Sud. Il est fort difficile de les séparer des vrais bouvreuils sans les avoir vues en nature.

LE CENDRILLARD (3).

A été rapporté du Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire. Il est long de quatre pouces et demi. Il a son bec fort, gros et bombé, d'un rouge de corail; les pieds sont cendrés; les parties supérieures sont d'un cendré bleuâtre, à reflets plus foncés en noirâtre sur les ailes et la queue. Un miroir blanc occupe l'aile à partir de la quatrième rémige. Tout le dessous du corps est blanchâtre.

LE PERROQUET (4).

Habite aussi le Brésil. Sa taille est de quatre pouces. Son plumage est brun cendré olivâtre; la gorge a une teinte isabelle, et la poitrine et les flancs sont brun cendré clair, et le milieu du ventre blanc sale. Ce bouvreuil a la mandibule inférieure du bec plus large, plus forte et plus dilatée sur les côtés que la supérieure, dans les bords rentrants de laquelle les bords de l'inférieure viennent s'emboîter.

(1) *P. collaris*, Vig., Zool., Journ. Bull. XXI, 315.
(2) *P. mysia*, Vieill., Ois. chant. pl. 46. Encycl. 1024. Spix, pl. 59 et 60.
(3) *P. superciliosa*, Daudin, t. II. p. 415. Encycl. 1026.
(4) *P. gularis*, Daudin, t. II, p. 412. Encycl., 1023.
(5) *P. frontalis*, Ch. Bonap., Syn., p. 115, et Ann. ornith., pl. 6, fig. 15, p. 49. Swains., Birds of mex., n. 52. *Fringilla frontalis*, Say.

(1) *P. rufescens*, Vieill., Encycl., 1025.
(2) *Spermophila*, Swains., Zool. Journ., t. XI, 1827. Buffon a décrit de ce groupe: le bouvreuil noir du Mexique (*L. nigra*), Lath. Vieill., Gall. pl. 57.
(3) *Pyrrhula cinereola*, Temm., pl. 11, fig. 1. *P. rufirostris*. Wied.
(4) *P. falcirostris*, Temm. pl. 11, fig. 2.

LE BEC ÉPAIS [1].

Est entièrement noir, excepté les pennes primaires des ailes et les deux moyennes de la queue, qui sont blanches à leur base. Il a cinq pouces neuf lignes de longueur. Son pays n'est pas connu. La mandibule supérieure est crénelée au milieu.

LES MOINEAUX [2]

PROPREMENT DITS.

Forment une tribu assez nettement caractérisée par son bec presque régulièrement conique, épais, fort, large à sa base, pointu au sommet. Les narines sont arrondies et en partie cachées par les plumes du front. Toutes les espèces sont de petite taille et granivores. On les a subdivisées en une foule de genres.

I.

LES ASTRILDS [3], OU SÉNÉGALIS.

Ont reçu de M. Swainson les caractères suivants : Bec court, conique, lisse aux bords; ailes brèves, arrondies, à première rémige fausse, petite, et troisième, quatrième et cinquième égales, les plus longues; queue assez allongée, graduée. De l'Ancien Monde.

Nous nous bornons à les distinguer par leur bec court, conique, à mandibule supérieure légèrement renflée en dessus à sa base; leur queue étagée et cymbiforme; leurs formes minces et leurs tarses grêles.

Les astrilds sont d'Afrique et des Indes [4].

1° Le SÉNÉGALI AURORE [5] provient du Sénégal. Il est gris en dessus, avec les couvertures supérieures de la queue rouge; le dessous du corps aurore, les flancs gris, avec quelques lunules blanches; le bec rougeâtre et les pieds bruns.

2° Le SÉNÉGALI SANGUINOLENT [1] se trouve dans la Sénégambie et la Guinée. Il a trois pouces trois lignes de longueur. Le mâle a les sourcils, les pattes, le milieu du thorax et le ventre, le croupion et les couvertures de la queue en dessus et en dessous rouges; le dessus de la tête, du cou, du dos, les ailes, brun terre d'ombre; le menton, les côtés du cou, de la poitrine et du ventre jaunes; les flancs cendrés rayés de noir; les rectrices noires terminées de blanc; le bec rouge, à arête noire en dessus et en dessous.

La femelle est brun cendré en dessus, sans sourcils rouges, avec la gorge, le devant du cou et du ventre blancs : le milieu de cette dernière partie jaunâtre.

3° Le SÉNÉGALI VERSICOLORE [2] est aussi du Sénégal. Il est rougeâtre sur le corps, blanc sur toutes les parties inférieures, avec deux colliers noirs; le bec est d'un blanc incarnat, et les pieds sont rouges.

4° L'ASTRILD A VENTRE ROUGE [3] se rencontre au Sénégal. Son plumage, d'un gris rembruni en dessus, est rayé en travers de noir; la poitrine et le ventre sont rouges dans leur milieu; les couvertures inférieures de la queue et les ailes sont noires; le bec et les pieds sont rouges.

M. Lichtenstein donne à son sénégali une longueur de quatre pouces, le croupion noir, les plumes anales et les joues blanches.

5° Le PETIT SÉNÉGALI ROUGE [4] habite la Sénégambie, ainsi que le vrai sénégali, auquel il ressemble beaucoup, mais dont il diffère cependant assez pour constituer une espèce distincte. M. Vieillot a élevé cet oiseau, qu'il dit être d'un naturel doux et familier. Il demande une chaleur assez élevée pour faire sa ponte, qui a lieu en février.

Le mâle a les paupières jaunes, le plumage rouge, le dos mélangé de vert, les rémiges cendré brun; la queue noirâtre bordée de rouge extérieurement; le bec rouge et les pieds couleur de chair.

La femelle et le jeune sont brunâtres sur le corps, roux jaunâtre sur le devant du cou, blanc sale sur la poitrine et le ventre.

6° Le SÉNÉGALI A FRONT POINTILLÉ [5] vit sur la côte occidentale d'Afrique. Il a quatre pouces six lignes de longueur. Un plumage gris cendré en dessus, blanc en dessous. Le sommet de la tête et la

(1) *P. crassirostris*, Vieill. Encycl. 1029. *Loxia crassirostris*, Lath.

(2) *Fringilla*, Linné. Cuvier. Vieill. *struthus*, Boié.

(3) *Estrilda*, Swains. Zool, Journ. les *sénégalis*, Lesson, Ornith.

(4) Buffon a décrit : l'astrild (*loxia astrild*, Gm. Vieill., Ois. ch., pl. 12). Le bengali (*F. bengalensis* Gm., Enlum. 157, fig. 2). Le bengali piqueté (*F. amandava*, Gm. Vieill. Ois. ch., pl. 1 et 2. Enl. 115, fig. 3). Le sénégali rouge (*F. senegala*, L. Enl. 157, fig. 1. Vieill., Ois. ch., pl. 9). La mariposa (*F. bengalus*, mas. Gm. Enl. 115, fig. 1. Vieill. Ois. ch., pl. 5). Le comba-sou (*F. nitens*, Gm. Enl. 291, fig. 1. Vieill., Ois. ch., pl. 21) du Sénégal et non du Brésil. Le beau marquet (*F. elegans*, Gm. Enl. 203, fig. 1. Vieill., Ois. ch., pl. 25). Le grenadin (*F. granatina*, L. Vieill., Ois. ch., pl. 17 et 18), qui est d'Afrique et non du Brésil.

(5) *F. subflava*, Vieill., Encycl., 992.

(1) *F. sanguinolenta*, Temm., pl. 231, fig. 2.

(2) *F. versicolor*, Encycl. 992.

(3) *F. rubriventris*, Encycl. 992. Vieillot, Ois. ch., pl. 131. *F. troglodytes*, Licht., Cat., n. 258.

(4) *F. minima*, Vieill., Ois. ch., pl. 10. Encycl., 991.

(5) *Loxia frontalis*, L. Vieill., Ois. ch., pl. 16 *Fringilla frontalis*, Vieill., Encycl., 990.

nuque sont roussâtres, pointillés de blanc; le bec est de cette dernière couleur, et les tarses sont gris.

7° Le SÉNÉGALI DUFRESNE (1) a la tête et la nuque d'un gris obscur, le menton noir, le dessous du corps d'un gris blanchâtre, le milieu du ventre rouge; le bas du dos et le croupion couleur de feu. Les pieds sont d'un rouge rembruni. Il est de la côte occidentale d'Afrique.

8° Le SÉNÉGALI VERT (2) habite la côte occidentale d'Afrique. Le dessus de la tête est vert clair; le dessus du corps est vert olive, le dessous gris rougeâtre; le bec et les pieds sont rouges.

9° Le SÉNÉGALI GRIS BLEU (3) habite en Afrique les atitudes équatoriales. D'un gris bleuâtre uniforme, il a les joues noires, le croupion et le bec rouges; les pieds bruns.

10° Le SÉNÉGALI ENFLAMMÉ (4) se trouve sur les rives de la Gambie, en Afrique. Le mâle a son plumage d'un rouge brun brillant; mais les ailes, la queue, le bec et les tarses sont noirs. La femelle est d'un brun pâle, avec le front et les joues rouges.

11° Le SÉNÉGALI PERREIN (5) a été observé à Malimbe, dans le Congo et le Kacongo. Il est gris bleuâtre sur le corps, noirâtre sur le ventre et sur les joues avec le dos et le croupion rouges. Le bec et les tarses sont brunâtres.

12° Le SÉNÉGALI A GORGE NOIRE (6) est commun dans la Gambie. Il a le front, les joues et la gorge noirs; le dessus du corps cendré obscur, le dessous rayé de noir et de blanc; le bec est noir en dessus, rouge en dessous; les pieds sont cendrés.

M. Delalande a rapporté du Cap cette espèce, dont M. Temminck a figuré un individu femelle. Celle-ci a la tête brunâtre, le menton et le tour des yeux blancs; la gorge grise, rayée de roux et de noir, les flancs rayés et le milieu du ventre couleur de buffle.

13° Le BENGALI A JOUES ORANGÉES (7) se trouve dans l'Inde et dans l'Afrique. Il a la tête grise, le dos roussâtre, les sourcils et les joues orangés, le croupion rouge rembruni; la gorge et le devant du cou ferrugineux; le bec et les pieds rouges.

14° Le SÉNÉGALI CENDRÉ (8) est du cap de Bonne-Espérance. Son plumage est cendré; le croupion et la queue sont noirs, et les six rectrices latérales sont bordées de blanc; la poitrine est couleur de chair; le ventre, les sourcils, le bec et les pieds sont rouges.

(1) *F. Dufresnii*, Vieill., Encycl., 989.
(2) Vieill., Ois. ch., pl. 4. *F. viridis*, Encycl., 988
(3) *F. cœrulescens*, Vieill., Ois. ch., pl. 8.
(4) *F. ignita*, Lath. Encycl., 986.
(5) *F. Perreinii*, Vieill., Encycl., 988.
(6) *F. atricollis*, Vieill., Ois. ch., pl. 14. *F. polyzona*, Temm., pl 231, fig. 3.
(7) Vieill., Ois. ch., pl. 7. *F. melpoda*, Encycl., 987.
(8) *F. cinerea*, Vieill., Ois. ch., pl. 6.

15° L'AZUROUGE (1) habite le pays des Yoloffs jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Il est d'un violet éclatant émaillé de reflets bleus, et relevé d'un bandeau azur qui traverse les yeux; d'un riche mordoré qui teint les ailes; de bleu qui colore le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, et qui borde les pennes de celle-ci, dont le fond est noir. Le bec, la poitrine et le ventre sont d'un rouge brillant; les tarses couleur de chair.

16° Le MÉLANOTE (2) vit dans le pays des Caffres, et n'a que trois pouces six lignes de longueur. Le mâle a la tête cendrée, les joues exceptées qui sont noires, et la gorge qui est blanche. Le dos et les ailes sont verts; le croupion et les couvertures de la queue, rouge de feu. Les rectrices sont noires. Le ventre est bleu cendré clair; le bas-ventre blanc. Le bec noir en dessus, jaune orangé en dessous. Les tarses sont bruns.

La femelle a ses couleurs moins vives, et le rouge du croupion couleur de brique.

17° Le SÉNÉGALI ROUGEATRE (3) est du pays des Caffres. Il a quatre pouces de longueur; le plumage olivâtre en dessus, rouge sur le croupion, pourpré sous le corps, avec la région anale noire. Le bec est de cette dernière couleur.

18° L'ASTRILD A MOUSTACHES NOIRES (4) a les joues noires; la tête, la gorge et le cou, les couvertures supérieures des ailes gris et rayés en travers de brun; le dos et le croupion sont rouges; la queue, le milieu du ventre et les parties postérieures noires. Le bec est brun; les pieds sont rouge rembruni. Cet oiseau est de l'Inde.

19° Le BENGALI MOUCHETÉ (5) vit aux Moluques. Son plumage est cendré en dessus, avec les joues rouges, la gorge grise variée de lunules noires. Les côtés de la poitrine et du ventre sont rougeâtres et tachetés de blanc. Le croupion est noir, le bec rouge, et les pieds couleur de chair.

20° L'ASTRILD A MOUSTACHES ROUGES (6) que l'on dit être de la Cochinchine, a les sourcils et les joues rouges. Le dessus du cou brun rougeâtre; le corps en dessus, les ailes et la queue brun olivâtre; les parties inférieures grises blanchâtres. Le bec d'un rouge rembruni, est noir à sa pointe. Les pieds sont de couleur de chair.

21° Le BENGALI A OREILLES BLANCHES (7) qu'Osbeck a rencontré en Chine, a la plumage obscur en des-

(1) Vieill., Ois. ch., pl. 19.
(2) *F. melanotis*, Temm., pl. 221, fig. 1.
(3) *F. rubricata*, Licht., Cat., n. 277.
(4) *F. erythronotos*, Vieill., Ois. ch., pl. 14. Encyclopédie, 990.
(5) Vieill., Ois. ch., pl. 3. *F. guttata*, Encycl., 988.
(6) *F. mystacea*, Daud. Encycl., 990.
(7) *F. leucotis*, Vieill., Encycl., 989. Osbeck, Voy. t. II, p. 329.

sus, jaune en dessous avec une tache blanche sur les oreilles. Les rémiges primaires sont bleues, les secondaires sont vertes.

22° Le BENGALI A COU BRUN (1) est de la Chine. Il a le dos ferrugineux. Le sommet de la tête, le croupion et les couvertures inférieures de la queue verts; la gorge est brunâtre avec deux taches, l'une cendrée et l'autre rougeâtre. La queue est à moitié jaune et à moitié noire. Le bec est rouge et les pieds sont jaunes.

23° Le BENGALI A TÊTE D'AZUR (2) provient de la Chine. Il est rouge, avec la tête, les ailes, et la queue bleues. Le ventre est d'un cendré clair; le croupion est jaune; le dos et les petites rectrices des ailes sont pourprés. Le bec et les pieds sont rouges.

24° Le BENGALI IMPÉRIAL (3) vit à la Chine. Son plumage est rose ferrugineux, le ventre et le dessous du corps jaunes; les ailes et la queue obscures; le bec et les pieds couleur de sang. Il a trois pouces trois lignes de longueur.

II.

LES WEEBONGS.

Remplacent les astrilds à la Nouvelle-Hollande et dans l'Océanie. Ils en ont les couleurs et les formes; mais cependant leur bec est plus gros, plus élevé surtout; leur corps est plus allongé et plus trapu. Leurs ailes sont subaiguës; leur queue est courte et fortement arrondie.

1° Le WEEBONG proprement dit (4) rappelle assez exactement, par la coloration de son plumage, l'astrild du Sénégal; mais ses formes robustes, son bec plus gros, l'en distinguent suffisamment. Le mâle et la femelle se ressemblent; le plumage est gris brunâtre en dessus, et rayée de traits noirs; blanc en dessous avec les mêmes rayures noires. Les joues sont marquées de cette dernière couleur. Le croupion et la base des rectrices moyennes sont du rouge le plus vif.

Le weebong est commun aux environs du port Jackson, et se trouve dans l'île Maria. Nous l'avons tué dans les montagnes Bleues.

2° Le QUINTICOLORE (5) habite la Nouvelle-Galles du Sud, d'où sir Banks l'a le premier rapporté en Europe. Cet oiseau, cendré bleuâtre sur le corps, a les sourcils et le croupion rouges; le dos et le cou vert olivâtre; les rémiges brunes; les rectrices noires; le bec rouge rayé de noir; les tarses couleur de chair.

3° Le LEUCOPHORE (1) est un oiseau fort rare de la Nouvelle-Hollande, et remarquable par l'heureuse alliance des couleurs qui teignent sa livrée. La tête, le cou et le ventre sont d'un blanc satiné, que relève le noir velouté d'une large écharpe qui entoure la poitrine. Les flancs sont noirs, picotés de blanc. Une petite tache noire occupe le devant des yeux. Les ailes et le dos sont roux; le croupion rouge de feu. Les rémiges et les rectrices brunâtres sont frangées de roux vif.

La femelle diffère du mâle parce que le blanc de son plumage est gris blanchâtre. La plaque noire de la poitrine est moins étendue; le croupion et le dos sont d'un rouge très pâle.

4° Le LATHAMIEN (2), le *red-diamont-bird* des Anglois de Sydney à la Nouvelle-Galles du Sud, se rapproche singulièrement du précédent. Son plumage est brun gris, avec les joues et une large écharpe sur la poitrine, noires; les flancs, également noirs, ont des taches rondes et blanches. La gorge, le ventre et la région anale sont blancs. Le croupion est rouge. Cet oiseau habite la Nouvelle-Galles du Sud.

5° Le BICHENOVIEN (3) est dédié à sir E. Bicheno, armateur anglois, très zélé naturaliste. Cet oiseau a été rapporté de Shoal-Water-bay et Broad-sound, à la Nouvelle-Hollande, par R. Brown. D'un gris de souris, son plumage est finement rayé de brun; les épaules et les rémiges sont marquetées de blanc; les joues, la gorge, le ventre et le croupion sont blancs. Le pourtour des yeux, une bandelette grise sur la gorge et une seconde sur le ventre sont noirs, ainsi que le haut du dos, la région anale et les rectrices. Le bec est aussi plombé à sa base, et blanc à sa pointe, et les pieds sont de couleur ardoisée.

6° Le TEMPORAL (4), ou le *bec rouge* (*red bill*) des colonistes, vit en troupes souvent considérables, aux alentours du Port-Jackson et de Paramatta, et qui s'abattent dans les vergers en hiver pour y chercher les semences d'une graminée assez abondante. Son plumage est brun olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous, et la tête est gris bleuâtre, ayant une bandelette rouge qui traverse les yeux. Le croupion est de cette couleur.

7° L'OCULÉ (5) a du rapport avec le précédent. Il habite le port du roi Georges, à la Nouvelle-Hol-

(1) *F. fuscicollis*, Encycl., 986. Lath., esp. 89.
(2) *F. picta*, Lath. Encycl., 988.
(3) *F. imperialis*, Lath. Encycl., 986.
(4) *Loxia bella*. Lath., n. 8. Vieill., Ois. ch., pl. 55. Horsfs, Trans., XV, 257.
(5) *F. quinticolor*, Vieill., Ois. ch., pl 15.

(1) *F. leucocephala*, Lath. Vieill., Ois. ch., pl. 26.
(2) *F. leucocephala*, Var., Lath., n. 1, et pl. 89. *F. Lathami*, Vig. et Horsf., Trans., t. XV., p. 256.
(3) *F. Bichenovii*, Vig. et Horsf., Trans., t. XV, p. 258.
(4) *F. temporalis*, Lath., Sup., n. 4. Lewin, pl. 12. Vig. et Horsf., Trans., XV, 259.
(5) Le sénégali oculé, *fringilla oculata*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 18, fig. 2, p. 211.

lande, et y est rare. Son bec est gros, court et pointu; son croupion et une tache derrière l'œil sont rouges, le dessous comme le temporal, mais il en diffère par la nuance grise de son plumage, que relèvent des stries noires très fines. La queue est longue et arrondie, rayée, ainsi que les ailes. La gorge et la poitrine sont d'un gris blanchâtre, avec des bandes noires; le ventre et les couvertures inférieures de la queue ont des lunules blanches encadrées de noir; deux stries rouges descendent du croupion vers l'extrémité de la queue; le bec est rouge, le lorum noir pur; les pieds sont jaunâtres.

8° L'ACALANTHE (1) habite la Nouvelle-Calédonie, dans la mer du Sud. Un rouge écarlate foncé colore la face de cet oiseau, et s'étend jusqu'aux tempes, et reparoît sur le menton, au croupion, sur les deux pennes moyennes de la queue et à l'extérieur des latérales, qui sont brunes en dedans. Un beau vert de perroquet règne sur le reste de la tête, le cou, le dos, les petites couvertures des ailes et tout le dessous du corps. Cette couleur se fait remarquer aussi au dehors des grandes couvertures et des rémiges qui sont brun cendré en dedans. Le bec et les pieds sont noirs.

III.

LES LONCHURES (2).

Ont un bec robuste, court, large, aussi haut que large à sa base, à mandibules entières, la supérieure entamant les plumes du front en formant un angle, et décrivant un arc avec le crâne. Les ailes sont médiocres, subaiguës, à première rémige très courte, les deuxième, troisième et quatrième subégales et les plus longues. La queue est étagée et lancéolée, mais les deux rectrices moyennes dépassent les latérales. Les tarses sont grêles (3).

Les lonchures habitent principalement l'Inde continentale ou les grandes îles de la Sonde, dans les montagnes, où ils se nourissent d'herbes et de semences. Une seule espèce est d'Afrique.

1° Le LEUCONOTE (4) est long de quatre pouces; la face, les joues, le devant du cou et la queue sont d'un noir légèrement violacé. La nuque et le dos sont d'un brun foncé, mais toutes les baguettes des plumes sur ces parties sont blanches. Une large bande, d'un blanc pur, se dessine sur le croupion. Le ventre, les flancs et les plumes anales sont d'un blanc de neige. Cet oiseau a quatre pouces de longueur, et vit au Bengale. M. Sykes ne l'a rencontré que dans les montagnes des Gates, où il se nourrit de semences de graminées. Les deux sexes se ressemblent.

2° L'ÉPERVIN (1) est long de trois pouces neuf lignes. Il vit à Java, au dire de M. Temminck, et M. Sykes l'a trouvé dans les montagnes des Gates, dans l'Inde. Les deux sexes ont la même livrée. C'est un brun marron pour les parties supérieures du corps, tirant au brun roussâtre sur les ailes, tandis que le croupion est marbré de gris et de brun. La poitrine, le ventre et les flancs sont rayés de croissants bruns et noirâtres sur un fond blanc. Le bec et les tarses sont d'un bleu noirâtre.

3° Le CHEET (2) vit dans l'Inde continentale en petites familles qui s'emparent fréquemment des nids du tisserin des Philippines pour s'y loger. Lorsqu'il fait son nid, il se sert de graminées, que la femelle entrelace pour y déposer dix œufs blancs, de la grosseur d'un pois. Cet oiseau a pour cri les syllabes *chit, chit, chit*, nettement articulées. Sa taille est de cinq pouces, son plumage est brun cannelle, pâle en dessus, blanc sous le corps et sur le croupion. Les rémiges et les rectrices sont d'un noir intense. La femelle a une coloration plus claire; leurs yeux, à l'un et l'autre, sont brun roussâtre foncé.

4° Le QUINTICOLORE (3) habite les Moluques. Sa coloration se compose de cinq nuances assez heureusement fondues : du brun aux ailes et à la queue; du brun rougeâtre sur le dos et sur les joues; un gris frais sur la tête et le dessus du cou; un orangé pur sur le croupion, les couvertures supérieures de la queue et le rebord des pennes; du noir mat sur les couvertures inférieures, la gorge et les jambes; du blanc pur sur le devant du cou, la poitrine et le ventre. Le bec, couleur de plomb, se termine de blanc nuancé de rose. Les tarses sont noirs.

5° Le VERMICULÉ (4) habite les Moluques. La tête, les joues et le devant du cou sont noirs. Le croupion et toutes les parties inférieures sont blanc, finement vermiculé de lignes noires; l'occiput, le dessus du cou, le dos et les couvertures des ailes sont d'un gris brun nuancé de jaunâtre. Les pennes alaires sont d'un ton plus foncé. Le bec est brun en dessus, blanc en dessous. Les pieds sont d'un gris rembruni.

6° L'AZUVERT (5) provient de l'île de Timor. C'est un bel oiseau à plumage peint de trois riches couleurs. L'azur colore le front et toutes les parties inférieures du corps; le vert brille sur le cou, le dos,

(1) *F. psittacea*, L. Vieill. Ois. ch., pl. 32.
(2) *Lonchura*, Sykes, Proceed., II, 94.
(3) Buffon a décrit : le longicône (*emberiza quadricolor*, Lath. Enl. 101, fig. 2. *Fringilla sphecura*, Temm., pl. 96, fig. 1, 2 et 3) de Java et du continent indien. Proceed., II, 94.
(4) *F. leuconota*, Temm., pl. 500, fig. 1. Proceed., II, 94.

(1) *F. nisoria*, Temm., pl. 500, fig. 2. Proceed, II, 94.
(2) *Lonchura cheet*, Sykes, Proceed., II, 95.
(3) *Loxia quinticolor*, Vieill., Ois. ch., pl. 54.
(4) *Loxia variegata*, Vieill., Ois. ch., pl. 51.
(5) Vieill., Ois. ch., pl. 20.

les ailes et la queue, et le rouge de feu sur le croupion. Le bec est noir et les tarses sont jaunes.

La femelle, ou du moins l'individu que M. Vieillot a supposé appartenir à ce sexe, a du cendré en place du bleu, et un vert olivâtre sale au lieu de la teinte verte brillante du mâle. Le croupion possède le même rouge.

7° Le GROS BEC GRIS (1) habite le Sénégal, et s'élève parfaitement en domesticité en France. Trois à quatre femelles pondent plusieurs ensemble, dans un même nid, de seize à dix-huit œufs, qu'elles couvent en commun. D'un blond roux en dessus, blond clair en dessous, cet oiseau a le bec, les ailes, la queue et les pattes noirs.

8° Le BINGLIS (2), ainsi nommé dans les parties orientales de Java, a cinq pouces et demi de longueur; un plumage vert olivâtre, avec le front, la région oculaire et la gorge bleu azur; les rémiges et les rectrices noirâtres; le croupion et le ventre écarlates; la poitrine et les flancs ferrugineux. A Sumatra, où le binglis existe, on le nomme *rannas*. C'est un des oiseaux les plus destructeurs des moissons de riz.

IV.

LES JACARINIS (3),

OU PASSERINES.

Remplacent en Amérique les astrilds de l'Afrique et des Indes. Leur bec est robuste, mais plus allongé, plus aigu que celui des astrilds. Leurs ailes sont courtes; leur queue est un peu fourchue (4).

(1) *Loxia cantans*, L. Lath. Vieill., Ois. ch., pl. 57.
(2) *F. prasina*, Horsf., Trans., XIII, 161, Spar., Mus. Carls.

(3) *Passerina*, Vieill., *pars.*; *Spiza*, Ch. Bonap.
(4) Buffon a décrit : le père noir (*F. noctis*, Gm., enl. 201, fig. 1), qui pourroit appartenir à cette tribu : c'est un oiseau de la Guadeloupe et de la Martinique; le jacarini (*F. nitens*, var. Gm. *Tanagra jacarini*, Gm. Enl 234, fig. 1. Vieill., Ois. ch. pl. 33) décrit parmi les tangaras : le ministre ou tangara bleu de la Caroline (*amberiza cyanea* et *cœrulea*, Lath. Wils., pl. 6, fig. 6). Le guirnegat ou bruant du Brésil) *emb. brasiliensis*, Briss. Enl. 321, fig. 1). L'ortolan jacobin (*emb. gyemalis*, Lath. Catesby, 36. *Fringilla hudsonia*, Lath.). L'olive ou bruant de Saint-Domingue (*emb. olivacea*, Briss., pl. 13, fig. 2). Le pinson de Virginie femelle de Buffon ou passerine des pâturages (*fringilla pecoris*, Lath. *Sturnus juncei*, ibid. *Oriolus fuscus*, Gm). Le moineau du Canada ou souleiet (*fringilla monticola* et *hyemalis*, Briss. Enl. 223, fig. 2). L'ortolan de la Louisiane (*emb. Ludoviciana*, Lath. Enl. 158. fig. 1). Le verdier de Bahama (*F. bicolor*, Lath.).

1° La PASSERINE A BEC ROUGE (1) habite les États-Unis et se tient dans les taillis. Elle émigre suivant les saisons, car elle arrive dans le Nord au printemps et se dirige vers le Sud en automne. La femelle construit son nid à terre, assez ordinairement au pied des ronces, et y fait entrer beaucoup de crins. La ponte est de six œufs blancs, tellement nuancés de ferrugineux qu'ils paroissent en entier de cette couleur lorsqu'on les voit à une certaine distance. Il y a jusqu'à trois pontes par an.

Cet oiseau a le sommet de la tête marron, le front gris; la gorge, le devant du cou et la poitrine roux. Le dos est varié de cendré et de noirâtre. Les rémiges et les rectrices sont brunes; le bec est rouge et les pieds sont orangé. Son cri ressemble assez à celui du criquet.

2° LA PASSERINE A COLLIER (2) habite l'Amérique méridionale. Le mâle a le front, les joues et le menton noirâtres; le sommet de la tête et le dessus du corps couleur marron; les petites couvertures des ailes sont d'un blanc jaunâtre à leur extrémité, et les moyennes sont terminées de blanc. La gorge, la poitrine et le ventre sont jaunes. Le bec est grisâtre et les pieds sont bruns.

La femelle, ou peut-être une variété d'âge, a des couleurs moins vives et moins pures. La taille, dans les deux sexes, est de cinq pouces six lignes.

3° La PASSERINE A COU NOIR (3) a été décrite par Pennant dans sa Zoologie arctique : c'est un oiseau qu'on rencontre, dans la Pensylvanie, dans l'état de New-York, pendant toute la belle saison. Il se tient de préférence dans les moissons et les champs de trèfles, où la femelle construit son nid, par terre, avec des herbes sèches et fines. Sa ponte est de cinq œufs bruns parsemés de taches et de lignes blanches. Le chant du mâle semble exprimer les syllabes *chip*, *ché*, la première articulée lentement et deux fois de suite, la seconde trois fois et avec vivacité.

Le plumage du mâle est cendré, rayé de brun en dessus, jaune en dessous avec le menton blanc. Les rémiges et les rectrices sont noires, bordées d'une teinte plus claire. Le bec est brunâtre.

La femelle n'a pas de marque noire sur le devant du cou, ni les sourcils jaunes.

4° La PASSERINE COURONNÉE DE NOIR (4) habite la côte nord-ouest d'Amérique, à Nootka-Sound. Ses dimensions sont de six pouces trois lignes; le dessus

(1) *Passerina pusilla*, Vieill., Encycl., 929. Wilson, pl. 16, fig. 2.

(2) *P. colaris*, Vieill., Encycl., 930.

(3) *P. nigricollis*, Vieill., Encycl., 931. *Emberiza americana* et *fringilla flavicollis*, Lath Pennant, arc. Zool., pl. 17. Wils., pl. 3, fig. 2. *Fringilla americana*. Ch. Bonap., Syn., 166.

(4) *P. atricapilla*, Vieill., 931. *Emberiza atricapilla*, Lath., Pennant, n. 230.

de la tête est d'un jaune éclatant encadré de noir. Le manteau est brun rougeâtre et les parties inférieures sont cendrées. Le front et une bandelette qui passe sur les yeux sont noirs. Le manteau est blanchâtre, et l'occiput est cendré. Le bec est noir et les pieds sont bruns.

5° La CUSCHISCH (1) se rencontre sur le pourtour de la baie d'Hudson, où les naturels l'appellent *cusabataschetsh*, et il s'avance pendant l'hiver jusqu'à New-York. Le mâle a un chant agréable et fréquente les saussaies. La femelle pond au pied d'un saule ou d'un groseillier quatre à cinq œufs rouge bai.

Le sommet de la tête est marqué d'une tache blanche bordée de noir sur les côtés. Le cou est cendré; le dos, les rémiges et les rectrices sont brunes. Les parties inférieures, les sourcils, les ailes bâtardes et deux bandes sur les rémiges sont blancs. Les couvertures inférieures de la queue sont jaunes; le bec et les pieds incarnats.

La femelle a le sommet de la tête gris blanc, des bandelettes noires sur la tête, du gris sur la poitrine et du blanc sale sur le ventre.

6° La PASSERINE DES MARAIS (2) arrive en avril dans les marais et sur les rives des fleuves en Pennsylvanie, et la femelle place son nid à terre, quelquefois dans une grosse touffe d'herbes entourée d'eau. Elle pond quatre œufs d'un blanc sale tacheté de rouge. Son cri exprime *shirp*.

Le front, le cou et le dos sont noirs; le sommet de la tête est rouge brun encadré de noir; les joues sont jaunes; la poitrine est d'un gris obscur; le menton est blanc, et les côtés de la tête sont rayés de noir; les ailes et la queue sont brunes; le bec est noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Sa taille est de cinq pouces et demi.

7° La PASSERINE MARITIME (3) se rencontre au milieu des joncs de quelques unes des îles de l'Amérique septentrionale dans l'océan Atlantique. Le mâle et la femelle se ressemblent. Le sommet de la tête est olive clair rayé de bleuâtre dans le milieu. Le menton est blanc bordé de gris; les joues sont fauves bordées de blanc; la poitrine est cendrée avec des rayons fauves. Le dessus du corps est olivâtre nuancé de bleuâtre; le dessous est blanc. Le bec est noirâtre en dessus, bleuâtre en dessous. Sa taille est de cinq pouces neuf lignes.

8° La PASSERINE MUSICIENNE (4) habite les provinces centrales des États-Unis, et émigre vers le sud aux approches des grands froids. Elle se tient ordinairement dans les buissons qui bordent les rivières et les marais, et pose son nid à terre dans une touffe d'herbes, en le façonnant avec des crins et des herbes sèches. La femelle pond de quatre à cinq œufs bleuâtre clair, tachetés de brun rougeâtre.

Le sommet de la tête est d'un marron obscur, rayé au milieu de blanc sale. Proche les narines on remarque une tache couleur d'ocre. La gorge et le ventre sont blancs; la poitrine est variée de rougeâtre et de noir; le dos est noir rayé de jaunâtre et de rougeâtre; le bec est couleur de corne; les pieds sont couleur de chair. Sa taille est de six pouces trois lignes.

9° La PASSERINE OUTATAPASEW (1) vit sur les bords de la baie d'Hudson et sur les côtes de la terre du Labrador. Ses habitudes sont sédentaires, et elle va par troupes qui se mêlent aux plectrophanes pour ramasser leur nourriture sur la terre. La femelle pond quatre à cinq œufs tachetés de noir, et le mâle chante dans toutes les saisons.

Long de sept pouces, cet oiseau a le front jaunâtre, les joues noires; une lunule noire sur la tête; le dessus du corps brun; la gorge jaune avec une tache noire à son milieu. Le ventre et le croupion sont blanc bleuâtre, et le bec et les pieds sont noirs.

10° La PASSERINE, dite le *petit chanteur de Cuba* (2), habite les îles de Saint-Domingue et de Cuba, où les colons la recherchent par l'agrément de son chant, et par la facilité qu'elle offre à devenir privée. Sa taille est de trois pouces six lignes; son plumage brun verdâtre, avec les yeux entourés de deux bandelettes jaunes. La gorge est aussi de cette dernière couleur. La poitrine est noire; le bec est brun et les pieds sont cendré pourpré.

11° LA PASSERINE DES PRÉS (3) se plaît dans les prairies découvertes de New-York, surtout dans les prés artificiels des collines. Elle se tient à terre et court sur le sol à la manière des alouettes, et pousse un petit cri analogue à celui du *pipi des arbres*. La femelle place son nid à terre, dans une touffe d'herbes, et ses œufs sont grisâtres, marqués de brun.

Cet oiseau a quatre pouces trois lignes de longueur. Le sommet de la tête est noirâtre et gris au milieu. Les sourcils sont jaunes; le dessus du corps est gris, tacheté de brun. Les ailes et la queue noires : les premières ont leurs petites couvertures vertes extérieurement, et leurs pennes gris blanchâtre. Le dessous du corps est roux. Le bec est brun

(1) *P. leucophrys*, Vieill. Encycl.. 931. *Emberiza leucophrys*, Lath. Forster, Act. 62, 426. Wils., pl. 31, fig. 4. *Fringilla leucophrys*, Temm.

(2) *P. palustris*, Vieill., Encycl. 933. Wils., pl. 22, figure 1.

(3) *P. maritima*, Vieill., Encycl., 934. Wilson, pl. 34, fig. 2.

(4) *P. musica* Vieill., Encycl., 934. Wils., pl. 16, fig. 4. *Fringilla melodia*, Wils. *fringilla fasciata*, Gm.?

(1) *P. flavifrons*, Vieill., Encycl., 936. *F. nigricollis*, Lath. var.

(2) *P. lepida*, Vieill., Encycl., 937. *Fringilla lepida*, Jacq., Beit., pl. 2. Lath., n. 67.

(3) *P. pratensis*, Vieill., Encycl., 937.

en dessus et couleur de corne en dessous. Les pieds sont bruns.

12° La PASSERINE DES BROUSSAILLES (1) se rencontre au printemps et en automne dans les provinces du centre des États-Unis. Elle se tient dans les halliers, et cherche à terre les graines et les insectes dont elle se nourrit. Elle a les sourcils blancs, le dessus de la tête et du corps brun avec des taches noires; le dessous gris clair, les flancs et les tempes roux; le bec et les pieds bruns. Elle a quatre pouces neuf lignes de longueur.

13° LA PASSERINE A QUEUE ÉTAGÉE (2) se trouve à Cayenne. Sa tête est brune, variée de gris et de verdâtre. Le dos est de cette dernière couleur, avec des taches brunes. Les pennes des ailes et de la queue sont brunes et frangées de vert; la gorge et le ventre sont cendrés; le bec et les pieds bruns. Ses dimensions sont de cinq pouces trois lignes.

14° La SAVANNAH (3), qui vit sur les côtes atlantiques de Savannah, aux États-Unis, est blanchâtre, varié de bai en dessus; blanche, tachetée de rougeâtre en dessous. Le ventre et l'extrémité des rémiges sont blancs; les ailes et la queue brunes; le bec obscur et les pieds jaunâtres. Sa taille est de cinq pouces trois lignes.

15° Le TITIT (4), ou *passerine des vergers*, fréquente pendant la belle saison les jardins et les vergers des provinces du centre des États-Unis. La femelle place son nid à l'extrémité des branches d'un arbre fruitier, et le compose d'herbes très grêles et arrangées comme à clair-voie. Elle pond quatre à cinq œufs vert bleuâtre, pointillés de roux au gros bout. Le chant du mâle semble exprimer les syllabes *ti, ri, ri, ri, ri, ti,* répétées avec force et vivacité. Cet oiseau se retrouve au Mexique, à Tableland, à Temiscaltipec et à Réal del Monte.

16° La PASSERINE GRACIEUSE (5) a été rencontrée aux environs des Rocky-Mountains, dans les plaines du Missouri, pendant l'hiver. Elle y est rare. Son plumage est bleu vert en dessus, blanc en dessous, avec du ferrugineux pâle sur la poitrine. Les ailes sont traversées par deux bandelettes blanches. Son bec est légèrement recourbé.

17° La PASSERINE CENDRÉE (6) a, ainsi que l'indique son nom, le plumage cendré en dessus, blanc en dessous. Le dos et les couvertures des ailes sont roux; la queue est deltoïdale, à rectrices externes terminées de blanc. Sa taille est de six pouces trois lignes. Elle vit au Mexique, à Tableland et à Temiscaltipec.

(1) *P. dumetorum*, Vieill., Encycl., 988.

(2) *P. sphenura*, Vieill., Encycl., 938.

(3) *P. Savanarum*, Vieill., Encycl., 940. Wils., pl. 34, fig. 4 (le mâle), et pl. 22, fig. 3 (la femelle). *Fringilla savanna*, Wils.

(4) *P. socialis*, Vieill., Encycl., 941. *Fringilla socialis*, Wils., pl. 15, fig. 5. Swains., n. 50.

(5) *Emberiza amœna*, Say. *Fringilla amœna*, Charl. Bonap., Ornith., pl. 6, fig. 4.

(6) *Fringilla cinerea*, Sw., n. 51.

V.

LES CHIPIUS (1).

Sont peu distincts des passerines. Ils ont le bec conique, fort épais, court, très acéré, à mandibules égales; les plumes de la tête et du dos sont courtes. Le corps est allongé; les ailes sont pointues; les rectrices sont atténuées en pointe rigide et élargie. Toutes les espèces sont de l'Amérique du Sud (2). Ce nom de *chipiù* sert, dans la langue des Guaranis, à distinguer des petits oiseaux granivores et insectivores, qui remplacent au Paraguay nos moineaux d'Europe. Le vol des chipiùs est rapide.

LE CHIPIU GRISET (3).

Fréquente les alentours de Valparaiso, au Chili. Sa longueur totale est de six pouces huit lignes. Son bec relevé en dessus d'une légère arête convexe, nettement dessinée à sa base seulement, est brun sur la mandibule supérieure; blanc nacré sur l'inférieure, qui est fortement rentrée en ses bords. Tout le dessus du corps est uniformément gris ardoisé, nuancé de roux peu discernable sur le manteau et sur la tête. Le cou, la poitrine et les flancs sont de ce même gris ardoisé, que relève le blanc éclatant du devant de la gorge et du cou, et du milieu du ventre. Les plumes de la région anale sont d'un rouge ferrugineux. Les plumes des ailes sont brunes, finement frangées de gris clair. Il en est de même des rectrices brunes, les latérales exceptées, qui sont brunes en dehors et d'un blanc pur en dedans et à l'extrémité. La hauteur de ce blanc varie suivant que la penne est plus ou moins placée en dehors de celles qui suivent. La queue est légèrement échancrée.

LE CHIPIU A BEC ROUGE (4).

Se trouve à Coquimbo, au Chili. C'est un oiseau long de six pouces et demi, à bec rouge de corail,

(1) *Passerina*, Vieill., *pers.*

(2) Buffon a décrit de ce genre: le pape ou la nompareille (*emberiza ciris*, Lath. Enl. 159, fig. 1 et 2. Wils., pl. 24, fig. 1. Edw., Gl., pl. 273, fig. 1, de la Louisiane et des Florides. La *passerina ciris*, Vieill., Gall. pl. 66).

(3) *Dolychronyx griseus*, Lesson, Journ. de l'Institut, n. 72, p. 316 (1834). *Fringilla diuca*, Molina, Chili, Kittliz, pl. 1. Gervais, favorite, pl. 69.

(4) *Fringilla erythrorhyncha*, Less., Journ. l'Institut,

ainsi que les pattes. Toutes les parties supérieures du corps sont gris ardoisé, mais chaque plume a une flamme noir profond à sa partie moyenne. Les grandes couvertures des ailes sont brunes, frangées de roussâtre ou de blanchâtre. La gorge et le devant du cou, à partir du menton jusqu'à la poitrine, est d'un noir profond; mais, comme chaque plume est striée à son bord de gris très clair, il en résulte un noir finement strié de nuance douce. Les côtés du cou, les épaules et les flancs sont gris ardoisé. Le ventre est grisâtre dans le haut, blanchâtre au milieu et aux couvertures inférieures de la queue. Deux bandelettes blanches marquent le haut de l'aile. Les rémiges sont brunes frangées de gris très clair. Les rectrices sont noir mat, excepté une fine ligne blanche qui suit le bord externe en contournant le sommet des deux latérales, et qui seulement marque l'extrémité de toutes les autres. Les yeux de cet oiseau sont noirs.

LE CHINGOLO (1).

Habite le Brésil et le Paraguay. Il est connu aux environs de Buénos-Ayres et de Monte-Video sous les noms de *chingolo* et de *chingolito*. Les guaranis lui donnent celui de *chesihasi*, parce qu'il chante toute l'année d'un son de voix très clair, et assez semblable à celui de l'alouette. Sa taille est de cinq pouces neuf lignes. Il a plusieurs traits noirâtres sur le devant et sur les côtés de la tête, la nuque rougeâtre avec une tache noire au-dessous; les plumes du dos noirâtres au centre, rougeâtres sur les bords; les ailes et la queue brunes; les parties inférieures blanchâtres. En hiver, le mâle et la femelle ont une huppe. Cette dernière place son nid sur les branches d'arbres peu élevées, tantôt à terre, tantôt dans des trous de murailles, et pond quatre œufs blanchâtres, piquetés de rouge vers le gros bout.

Deux espèces fort voisines ont été rapportées du Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire, et ont été nommées l'une *chipiù noir et rougeâtre*, et l'autre moineau cendré (*pyrgita cinerea*).

LE CHIPIU HUPPÉ (2).

Est gris brun en dessus, gris clair en dessous, avec une huppe sur la tête mi-partie rouge et noire.

n. 72, p. 316 (1834). *Emberiza luctuosa*, Gervais, fav., pl. 71.

(1) Azara, t. III, p. 294, n. 135. *Emberiza capensis*, Gmelin?

(2) *Fringilla ornata*, Less., Ornith.

L'ARAGUIRA (1).

Vit au Brésil. Il a été décrit par Buffon sous le nom de *pinson brun huppé*.

LE MOINEAU DE GAY (2).

Habite le Chili; sa taille est de cinq pouces neuf lignes. La tête et la gorge, ainsi que les pennes alaires, la queue et les couvertures supérieures sont d'un gris cendré, lequel tranche assez bien avec le jaune du dessous du cou et le vert jaunâtre du dos. Le bas du ventre est d'un jaune clair. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches. Une ligne verdâtre très fine sépare le gris de la gorge du jaune de la poitrine. Le bec est de grosseur moyenne : il est brun, ainsi que les pieds.

D'Azara décrit encore comme des *chipiùs* les oiseaux peu connus qu'il nomme *chipiù à tête rayée* (n. 130); *chipiù à tête jaune* (n. 131); *chipiù proprement dit* (n. 132); *chug* (n. 133); *gafarron* (n. 134); *capita* (n. 137); *sauteur* (n. 138); *balanceur* (n. 139), etc., etc.

VI.

LES CRITHAGRAS (3).

Ont le bec court, presque conique, épais, entier, à arête recourbée, à bords légèrement rentrés. Les ailes sont assez allongées, à première, deuxième, troisième et quatrième rémige égales, très longues. La queue est médiocre et fourchue. Ils sont de l'ancien Continent (4).

L'AURÉOLE (5).

A été découvert en Sibérie par Lepechin : on le retrouve au Kamtschatka, où il vit en troupes dans les bois de pins, de peupliers et de saules. Son plumage est couleur citron. Le dessous du cou, le collier et le dos sont d'un brun rougeâtre. Les couver-

(1) Azara, n. 136. *Fringilla cristata*, Vieill., Ois. ch., pl. 29. *Fringilla flammea*, L.

(2) *Fringilla Gayii*, Eyd. et Gerv., Mag. de zool. 1834, pl. 23.

(3) *Crithagra*, Swains.

(4) Buffon a connu : l'ortolan à ventre jaune du Cap, *passerina flaviventris*, Vieill., Encycl., 629. *Loxia flaviventris*, Lath Enl. 664, fig. 2). L'ortolan du Cap *emberiza capensis*, Lath.. *Passerina capensis*, Vieill. Encycl., 929. Enl. 158. fig. 2). Le gros-bec de Java (*loxia quadricolor*, Lath. Enl. 101, fig. 2).

(5) *Passerina aureola*, Vieill., Encycl.. 929. *Emberiza aureola*, Lath. Falck, Voy., t. III, p. 398. Lepech., Pet. 15, 483.

tures inférieures de la queue sont blanchâtres. Les deux rectrices les plus externes sont obliquement rayées de rouge. Les pieds sont gris pâle.

VII.

LES AMADINAS (1).

Ont le bec court, élargi, conique, non bordé. Leurs ailes sont courtes et arrondies, à première rémige fausse et petite, les deuxième, troisième, presque égales et les plus longues. Leur queue est courte, égale ou arrondie. Ils sont de l'Ancien Monde (2).

LE LOXIE FASCIÉ (3) OU LE COU-COUPÉ.

Est le type de ce petit genre, auquel sans doute viendront s'adjoindre quelques autres espèces de loxies. C'est un oiseau que l'on apporte fréquemment vivant en France, du Sénégal, et surtout du royaume de Juida. « De tous les petits volatiles de l'Afrique, dit Vieillot (Ois. ch., pl. 90), ceux-ci sont les plus familiers et les plus ardents en amour; d'un naturel aimant, le mâle et la femelle contractent une union intime où les plaisirs et les peines sont également partagés. Ils préludent à la jouissance comme les tourterelles, par des caresses et des baisers; l'un et l'autre s'aident dans la construction du nid, se soulagent de la fatigue de l'incubation, et soignent leurs petits avec une égale affection. Le mâle semble ne pouvoir se séparer de sa compagne; il la suit lorsqu'elle cherche sa pâture, se tient presque toujours à ses côtés quand elle couve, et quelquefois il y passe la nuit. S'il la perd de vue un instant, il l'appelle sans cesse par un cri particulier, pareil au *tuit* de notre moineau, et presque aussi fort, mais dont le son est plus doux et plus agréable. Son ramage n'est qu'un gazouillement continuel, et assez semblable à celui du grivelin. Il suffit de s'approcher de sa cage pour l'exciter à chanter. »

Son plumage est roux grivelé bariolé de noir. Le bec et la gorge sont blancs; une cravate rouge de sang entoure le cou; la queue est noire, mais les rectrices latérales sont terminées de blanc; les pieds sont couleur de chair, et au milieu du ventre existe une tache brune.

La femelle n'a pas de collier rouge ni de tache au milieu du ventre.

(1) *Amadina*, Sw.

(2) Buffon a connu le foudi (*loxia madagascariensis*, L. Vieill., pl. 63. Brown. pl. 28, fig. 2. Enl. 134, fig. 2).

(3) *Loxia fasciata*, Gm. Lath. Vieill., Ois. ch., pl. 58. Brown, pl. 27, fig. 2.

VIII.

LES PADDAS (1) OU LES MAIAS.

Ont le bec très court, large à la base, pointu, à mandibule supérieure, voûtée en dessus et comprimée sur les côtés : ailes courtes, ne dépassant pas le croupion; la queue est allongée, rectiligne ou échancrée. Ils sont tous de l'Ancien Monde (2).

LE PADDA BRUN (3).

Vit aux Moluques. Son plumage est roux, brun en dessous, relevé d'un bandeau noir, deux plaques blanches sur les joues. Le menton et une ceinture sur la poitrine sont d'un noir intense. Les parties inférieures sont blanchâtres. Le bec est noir et les pieds grisâtres. La femelle et les jeunes diffèrent à peine.

LE GROS BEC MAJANOIDE (4).

Habite Java; il a trois pouces cinq ou six lignes de longueur, le bec bleuâtre, les tarses bruns. Sa tête, les joues et la nuque comprise, est d'un blanc pur, passant au blanc terne sur le cou; le dos, les ailes, la queue, le ventre, sont d'un marron brun. Une plaque noire occupe le milieu du ventre.

LE GROS BEC MOUCHETÉ (5).

Vit au Congo, et surtout à Malimbe, et ce n'est que par erreur qu'on l'indique de Timor, dans les galeries du Muséum. Le mâle a le bec d'un bleu d'acier poli très vif, et fauve sur les bords. Les pieds sont bruns. Le dessus de la tête, le dos, les pennes alaires et caudales, sont d'un brun sombre. Le tour

(1) *Loxia*, auct., *sed emendatum.*

(2) Buffon a connu : le maïa (*fringilla maia*, Gm. Enl. 109; de Timor). Le paddat ou calfat (*loxia oryzivora*, Gm. Vieill., Ois. ch., pl. 61. Enl. 152, fig. 1. Sw., Zool. Illustr., pl. 156. *Emberiza calfat*, Lath., esp. 68; de Java). Le strié (*loxia striata*, Gm. Enl. 153. fig. 1, de Java). Le jacobin (*L. molucca*, Gm. Enl. 139, fig. 2. Vieill., Ois. ch., pl. 52, de Java). Le majan (*L. maja*, Gm. Enl. 109, fig. 1. Vieill., pl 56) Le loxie tacheté (*L. punctularia*, Gm. Enl. 139, fig. 1. Le domino, Vieill., pl. 50). Le domino (*L. variegata*, Vieill., pl. 51. Enl. 139, fig. 3. *L. moluccana*, Gm.). Le loxie à bec rouge (*loxia sanguirostris*, Gm. Enl. 183, fig. 1). Le grivelin, *loxia brasiliana*, Gm. Vieill., pl. 49), de la côte d'Angole et non du Brésil.

(3) *Loxia fuscata*, Vieill., Ois. ch., pl. 62.

(4) *L. majanoide*, Temm., pl. 500, fig. 3.

(5) *Fringilla guttata*, Vieill., pl. 68, pag. 103, des Ois. chant.

des yeux, les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un beau rouge. Les plumes du ventre et des flancs sont de la couleur de la tête, et mouchetées de blanc dans le milieu. La femelle est d'un rouge moins vif, et n'a pas les mouchetures inférieures. Elle construit un nid hémisphérique, ouvert par le haut, entouré d'herbes sèches, et tapissé de coton, dans lequel elle dépose cinq à six œufs tachés de bleu et de rouge.

LE MOINEAU A TÊTE ROUGE (1).

Se trouve à l'île Maurice; il a le bec et le tour des yeux noirs; le cou d'un rouge écarlate, la poitrine et le ventre olivâtres; le croupion cramoisi; la queue et les ailes brunes; celles-ci marquées de deux bandelettes blanches.

LE SÉNÉGALI CHANTEUR (2).

Habite les forêts qui bordent les rives du Niger. S'il est simple dans ses atours, il rachète ce peu d'avantages par une voix sonore, un timbre doux et flatteur, des sons flûtés et pleins d'harmonie : en un mot, c'est de tous les oiseaux de la zone torride celui qui rappelle le mieux le chant du rossignol. Il a le bec blanchâtre, les pieds fauves; le plumage gris roussâtre, plus foncé sur le dos et les ailes; la poitrine avec quelques petits points bruns; le ventre blanchâtre.

LOXIE A VENTRE NOIR (3), D'AFRIQUE.

A le plumage jaune, tacheté de brunâtre; la gorge, la poitrine et le ventre noirs; les ailes et la queue brunes.

LE MUNGUL (4), DES GRANDES INDES.

Ressemble au jacobin d'Afrique, bien qu'il en soit distinct : la femelle de ce dernier diffère beaucoup de celle du mungul. Le mâle a un capuchon noir. Le corps, les ailes et la queue sont marron, et le bas-ventre est noir. Le bec est blanc; les tarses sont bruns.

La femelle, qu'Edwards a figurée pl. 45, a le dessus du corps d'un cendré nuancé de brun terne; le tour des yeux et le dessus du dos gris blanc, lavé de rose. Les couvertures supérieures de la queue sont blanches. Le bec est cendré, et les pieds sont incarnats.

(1) *Emberiza rubra*, Gm., et *fringilla erythrocephala*, Gm. Brown, pl. 28. Vieill., Ois. ch., pl. 28.
(2) *Fringilla musica*, Vieill., Ois, ch., pl. 11.
(3) *L. melanogastra*, Lath., esp. 82. *L. afra*, Gm.
(4) *L. atricapilla*, Edw., pl. 3. Vieill., Ois. ch., pl. 53.

LE GROS BEC JAUNE (1).

Habite l'île de Java, où l'a découvert Leschenault de Latour. Son plumage est jaune d'or, le manteau est brun; les ailes sont grises brunâtres; la face et la gorge sont noir roux. Le bec et les tarses sont jaunâtres.

LE MENYIRING DES JAVANAIS (2).

A trois pouces et demi de longueur; le plumage d'un ponceau foncé, avec les ailes brunes, la queue noirâtre; les tectrices alaires, la poitrine et le ventre ponctués de blanc. La queue, en dessus, est rubanée de blanc. La femelle a les teintes plus obscures.

LE MANYAR (3).

Ainsi nommé à Java, a cinq pouces de longueur. Un plumage brun, avec un liséré ferrugineux au rebord de chaque plume; le corps en dessous blanc jaunâtre, avec la gorge et la poitrine plus foncées, et un sourcil jaune.

LE PIPIT BONDOL (4)
DES MALAIS DE SUMATRA.

Est, au dire de sir Raffles, de la taille du jacobin. Son plumage est un brun rougeâtre tirant au marron, plus foncé vers la queue, et passant au noir sur le ventre. La tête et le cou sont blanc; le bec est bleuâtre, et les pieds sont noirs.

IX.

LES TIARIS (5).

Ont le bec épais, en cône allongé, aigu, un peu échancré, à bords sinueux. Leurs ailes sont courtes, arrondies, à deuxième, troisième, quatrième et cinquième rémiges presque égales, très longues. La queue est arrondie.

Les tiaris sont américains.

L'ÉLÉGANT (6).

A été découvert au Brésil par le prince de Wied Neuwied. Sa taille est moindre que celle du chardonneret d'Europe. Son bec est en cône très pointu,

(1) *L. javanensis*, Less., Ornith.
(2) *Fringilla punicea*, Horsf., Trans., XIII, 160.
(3) *F. manyar*. Horsf., Trans., XIII, 160.
(4) *L. leucocephala*, sir Raffles, Cat., Trans., XIII, 314.
(5) *Tiaris*, Swains., Zool. Journ., n. 10.
(6) *Fringilla ornata*, Wied. Temm., pl. 208.

un peu allongé; sa queue est longue et carrée. Les deux sexes ont sur le sommet de la tête des plumes longues, formant une huppe, qu'ils ont la faculté de relever. Le sommet de la tête, chez le mâle, le lorum, la gorge, la poitrine et la ligne moyenne du ventre sont d'un noir parfait. Les joues sont d'un blanc pur; les parties latérales de la poitrine et les flancs d'un jaune roussâtre. La couleur jaune des flancs et le noir de la ligne moyenne du ventre sont nuancés de teinte marron clair, et cette dernière couleur est répandue sur l'abdomen et sur les couvertures inférieures de la queue. Les pennes qui composent celles-ci sont d'égale longueur, blanches depuis leur base jusqu'à l'endroit où viennent aboutir les ailes, et noires dans le reste de leur étendue. Les parties supérieures sont d'un gris cendré très pur; les ailes sont noires, mais toutes les couvertures ont de larges bordures d'un cendré blanchâtre. Cet oiseau a quatre pouces de longueur.

La femelle a la tête et la huppe couleur de tabac d'Espagne; le dessous du corps roux blanchâtre, le bec noirâtre et les pieds jaunâtres.

LE PETIT TIARIS (1).

A le plumage olivâtre, la huppe, les oreilles, la poitrine et le ventre noirs; un sourcil et le menton jaune d'or. Une variété, ou peut-être un jeune âge, se distingue en ce qu'il a le noir arrêté par un léger rebord de taches jaunes.

Cet oiseau habite aux environs de Mexico, Tableland, Temiscaltipec et Real del Monte.

X.

LES MOINEAUX VRAIS (2).

Ont le bec conique, court, comprimé, bombé vers la pointe seulement, à rebords de la mandibule supérieure légèrement rentrants. Les tarses sont médiocres; la queue est moyenne et échancrée (3). Ils sont de l'ancien continent, un seul excepté, qui est de l'Océanie. Les Grecs connoissoient le moineau commun sous le nom de *pyrgita*.

(1) *Tiaris pusillus*, Swains., Phil. mag., juin 1827, p. 438.

(2) *Pyrgita*, Cuv.

(3) Buffon a connu : le moineau domestique* (*F. domestica*, L ; enl. 6, fig. 1); le friquet (*F. montana*, Gm.; enl. 267, fig. 1); le moineau à ventre jaune (*emberiza capensis*, Gm.; enl. 664); le M. du Cap (*F. arcuata*, Cuv.; enl. 230, fig. 1).

Le muséum de Paris possède les espèces nommées sur les tablettes : M. du Buisson, du Cap; M. du cap Vert ou de San-Yago, et M. du Sénégal.

* Buffon a décrit le moineau avec les préjugés de son temps, j'ai tracé son histoire avec ceux de mon époque.

S'il est un être qui ait le droit de se plaindre du Pline de la France, c'est sans contredit le moineau. Le moineau proteste contre le génie de Buffon, autant et plus peut-être que nos lois actuelles ne protestent contre celles du XVIIIe siècle. Il a le droit de se plaindre du grand seigneur qui écrivait l'histoire naturelle en manchettes et en jabot de malines, lui oiseau prolétaire qui représente le grand mouvement social du XIXe siècle. Buffon n'a pas compris cet hôte plébéien de nos cités et de nos campagnes; il lui a réservé ses dédains. C'est que Buffon, représentant des doubles aristocraties de la naissance et du génie; Buffon lisant son histoire des animaux dans les riches salons de la capitale, ne foulant jamais le sol de la Bourgogne qu'enfermé dans les panneaux vernis d'une voiture, Buffon n'avait pas jeté les yeux sur ce volatile, peuple par ses allures, peuple par ses habitudes et son laisser-aller. Et cependant cet enfant chéri de Lesbie, chanté par les poëtes érotiques de l'ancienne Rome, était vénéré par les païens, qui enviaient, avec tant de raison, les facultés dont une libérale nature l'avoit doté. Catulle et Horace l'ont chanté, cet oiseau que le peuple, si sincère dans les affections qu'il porte aux êtres qui partagent sa misère, a appelé *Pierrot : Pierrot*, diminutif de *Petit-Pierre ;* Pierrot ce sobriquet familier du pêcheur qui tient les clefs du paradis; Pierrot, nom religieusement conservé par la tradition dans la masse infime du populaire qui chérit cet oiseau repoussé des volières dorées et des demeures opulentes. Puis, le moyen âge avec ses croyances religieuses fortement trempées, le caractérisant par son capuce noir, l'appela *petit moine, moineau;* et des voix enfantines du peuple, ce nom prenant droit de bourgeoisie, est venu par la force de l'usage s'impatroniser dans le langage national. Chaque province cependant a conservé à ce commensal une désignation familière, tant son heureux naturel a forcé les populations à l'identifier avec leur destinée.

Que Buffon ait réservé la pompe et la richesse de son style pour décrire le paon, cet emblème de la sottise recouverte d'or ou de la nullité puissante; qu'il ait soigné l'histoire du rossignol, image du poëte qui s'égosille à chanter, vêtu à la légère et non garanti des injures de la bise; qu'il ait réuni toutes les couleurs de sa palette pour peindre les somptueux habits des colibris, frêles embryons de la fatuité et du dandysme; que le cygne au plumage blanc et amoureux de son individu, soit le type du pédantisme qui se rengorge, comme le dindon faisant la roue l'est de la stupidité qui se croit de l'esprit; pourquoi Buffon a-t-il fait le moineau stupide, lourd, criard, gourmand et maraudeur? le moineau, cet industriel moderne, qui va à ses fins sans détour, sans s'inquiéter des gens avec lesquels il vit! le moineau, cet artisan de ses propres succès, qui sait que sa vie est un labeur continuel, et qu'il doit la conquérir sur les superfluités de l'homme?

Le moineau niche sur nos demeures; c'est qu'il ne craint ni le bruit ni le citadin, car il n'a ni un chant ni un plumage fait pour le tenter. Ce n'est pas que son courage et son audace ne le fassent tomber dans les mains des enfants, ses ennemis les plus implacables; mais il espère déjouer leurs ruses. Ses vêtements sont sombres comme ceux des fils de l'Auvergne; mais sous ce costume vulgaire bat un cœur ferme et prévoyant. Comme

LE CISALPIN (1).

Que M. Bonelli a le premier distingué du moineau ordinaire, est commun aux alentours de Turin, le long du golfe de Ligurie, et dans toute l'Italie; passé Trévise, on cesse de le rencontrer, et il est remplacé par le moineau ordinaire ou pierrot.

Le mâle a le sommet de la tête, la nuque et le haut du dos marron pur, et très vif en été, passant au roussâtre terne après la mue. Les joues sont d'un blanc pur.

ces derniers il vit dans les rues des miettes tombées de la table du riche. Il gagne sa nourriture quotidienne au milieu des journées agitées. Son oreille et sa vue sont sans cesse au guet; ses membres sont agiles et alertes. Il mesure le danger avec sang-froid. Le manége d'un chat qui se pelotonne pour bondir sur lui ne lui échappe pas, et aussi rusé que son ennemi, il lui oppose son expérience. Il aime la sociabilité, comme les pauvres dont il est le représentant dans le monde emplumé, et son nid est simple et modeste. Là, il élève une nombreuse famille, toujours comme le pauvre; car, avec une complexion robuste, un solide appétit, une vie journalière hérissée de fatigues, l'amour est une compensation que lui devait la destinée. Bon époux, bon père (sans que cette phrase banale soit inscrite sur son tombeau), il est esclave de ses devoirs temporaires. Il est vrai que, dans le reste de ses loisirs, on peut le taxer d'inconstance, mais la faute en est-elle bien à lui; à lui que le Créateur a doué de qualités que tant d'hommes envieraient?... Que de moineaux ont dû rire de pitié aux forfanteries de tant de frêles muguets!... Il est gourmand, maraudeur, lui prolétaire qui vit des superfluités des gens riches, de son adresse et de son industrie! Il s'est dit sans doute : Mais l'homme pourrait-il me montrer le testament d'Adam qui l'intitule son unique héritier, sur ce globe créé pour tous les êtres? La force me manque, rivalisons avec ce despote par l'adresse et la ruse : il sèmera des moissons, nous les mangerons; il battra le blé dans sa grange et nous irons prélever le tribut du pauvre; il nous fera une guerre d'extermination, mais nous saurons braver ses piéges.—Le moineau a donc le caractère fier, car il doit sa nourriture de tous les jours à ses seuls moyens. C'est l'industriel qui se soutient par ses propres talents. Il en a l'indépendance et peut-être l'esprit frondeur. Heureux moineau! s'il n'avait dans le *gamin* le bourreau-né de sa famille, car, par les affections de père, le moineau est malheureux! Il voit ses fils privés de plumes, ayant le chef surmonté d'une ignoble crête taillée dans du drap écarlate, grimpant à la courte échelle sur deux doigts crasseux. Il les voit, esclaves résignés, gambadant à la volonté d'un maître capricieux et tant soit peu cruel. Mais que l'univers chancèle sur les débris de notre globe broyé par la foudre, et le vieux moineau trouvera encore une fissure pour s'échapper; que le pôle de la terre pirouette et se couvre de glaçons, le moineau s'abritera sous la neige. Le moineau est aux êtres de la nature ce que l'or est à la civilisation : l'un et l'autre sont aussi vivaces au physique qu'au moral.

(1) *Fringilla cisalpina*, Temm., Man., t. I, p. 351, et III, p. 256. *F. Italiæ*, Vieill., Gal., pl. 63. Roux, pl. 82 *bis*.

La femelle a le dessus de la tête et la nuque cendré brun; un sourcil roussâtre, une bande blanchâtre sur les ailes.

Cet oiseau est de passage en septembre et octobre dans le midi de la France.

LE MOINEAU ESPAGNOL (1).

A le sommet de la tête et la nuque d'un marron vif très foncé. Le dos et le manteau sont noirs, mais les plumes sont bordées de roux jaunâtre. La gorge, le devant du cou et un étroit ceinturon placé sur la poitrine, sont d'un noir profond, noir qui forme aussi des taches très longues sur les flancs. Le milieu du ventre et la région anale sont d'un blanc pur, ainsi que les joues et le sourcil qui surmonte l'œil. Le bec est plus fort et plus long que celui du moineau ordinaire.

La femelle a la tête, la nuque et le dos d'un brun gris. Toutes les mèches noires du manteau sont lisérées de bordures isabelles, et cette couleur forme aussi des franges marginales aux pennes des ailes et de la queue. Le thorax est cendré blond; le devant du cou blanc sale, avec quelques taches noirâtres. Le bas-ventre est blanc roussâtre. Le bec brun clair.

Ce moineau se rencontre en Sicile, dans l'Archipel et dans le midi de l'Espagne; et est très commun en Sardaigne, en Égypte, jusqu'au Japon, à Timor et dans les Moluques. On ignore quelles sont ses habitudes.

LE JAUNET (2).

A été découvert dans la province de Dongola en Nubie, par le voyageur Ruppell. Le mâle est jaune citron, avec du roux sur le dos, les ailes marquées de deux raies blanches; le bec blanchâtre et les tarses roussâtres. La femelle, d'un jaunâtre clair en devant, grise sur le ventre, a le dos roussâtre, les ailes et la queue brunes, mais chaque plume frangée de roux blond.

LE SIMPLE (3).

A été rencontré à Embukohl en Nubie. Le mâle est d'un gris de lin que relèvent le blanc des joues et le noir du devant du cou. Un trait noir part du bec et se rend à l'œil. Deux raies gris clair coupent deux taches noires sur l'aile. Les pennes sont frangées de roux, et se terminent par une flammèche noire. La femelle est jaune blonde en dessus, d'un

(1) *Fringilla hispaniolensis*, Temm., Man., t. I, 253, et t. III, p. 257. Égypte, pl. 3, fig. 7. Roux, pl. 84.

(2) *Fringilla lutea*, Licht., Cat., n. 240. Temm., pl. col. 365, fig. 1 et 2 (fem.)

(3) *Fringilla simplex*, Licht., Cat., n. 243 et 244. Temm., pl. col. 358.

gris blond en dessous. Le bec est corné, et les tarses sont jaunâtres. Cette espèce mesure un peu plus de cinq pouces.

LE MOINEAU A ÉPAULES MARRON (1).

Notre moineau domestique a propagé sa race confiante et hardie jusque dans l'Inde, car nous en avons trouvé plusieurs dépouilles dans les collections de M. Bélanger, qui ne différoient en rien des individus de France. Mais il s'agit ici d'une espèce voisine du *fringilla domestica*, bien qu'elle soit distincte de toutes les espèces qui nous sont connues. Nous aurons donc à décrire les deux sexes de ce moineau, tous les deux de même taille, et longs de cinq pouces quatre lignes.

Le *mâle* a le bec et les tarses jaunâtres : la tête et le cou sont brun roux, sans taches. Le manteau est roux vif, avec deux flammettes noires. Un trait gris roux occupe le devant de la gorge. Un plastron noir naît au bas du cou. Tout le dessous du corps est gris roux blond. Les moyennes couvertures sont noires, bordées de roux et de marron. Le reste de l'aile est un blond cendré, clair en dehors, brunâtre sur les barbes internes. La queue est mince, blonde en dessus et en dessous.

La femelle est gris brun soyeux en dessus, à flammes brunes sur le manteau, gris blond en dessous, depuis la gorge jusqu'à la région anale. Les ailes sont gris cendré, avec la raie blanche de l'épaule, mais celle-ci n'a pas de marron.

Ce moineau habite la côte de Coromandel, et notamment les environs de Pondichéry.

LE RODOPEPLA (2).

Habite les montagnes de l'Himalaya. Son plumage est brun en dessus. La tête, la nuque, le dos, sont parsemés de lignes brunâtres, brillantes, en rosaces. Une bandelette au-dessus de chaque sourcil ; la gorge, la poitrine, des taches sur les ailes, le croupion et le dessous du corps sont roses. Sa taille est de près de sept pouces anglois de longueur.

LE RODOCHROA (3).

Est aussi des monts Himalaya, a le plumage brun en dessus ; la tête, la nuque et le manteau parsemés de lignes brunes, teintées de rose sur le dos. Le front, les sourcils, la gorge, la poitrine et le dessous du corps et le croupion sont de couleur rose. Les ailes sont sans taches. Sa taille est de cinq pouces six lignes anglois.

(1) *Fringilla pyrroptera*, Less., Zool. Bélang., Voy., p. 271.

(2) *F. rodopepla*, Vig. Proceed., I, 23.

(3) *F. rodochroa*, Vig. Proceed., I. 23.

LE COU JAUNE (1)

Habite les rives du Gange, entre Bénarès et Calcutta. Son plumage est gris cendré en dessus, blanchâtre en dessous. Une plaque jaune occupe le devant du cou. Les épaules sont ferrugineuses ; les ailes sont couvertes de taches blanches formant deux bandelettes. Sa taille est de cinq pouces deux lignes.

LE MOINEAU A TÊTE BLANCHE (2).

A quatre pouces huit lignes de longueur, le bec noir, assez mince, et les tarses rougeâtres. La queue, un peu plus longue que les ailes, est composée de rectrices inégales, légèrement étagées. La tête, le cou, la poitrine, sont d'un gris blanc, légèrement teint de roussâtre sur le cou. Le manteau, le dos, les ailes et la queue sont d'un roux brun uniforme, tirant au rouge vif sur le croupion. Les épaules sont cendrées, et les rémiges brunes, bordées de blanc sur leurs barbes internes. Le ventre est d'un gris blanchâtre, les flancs et le bas-ventre sont brunâtres. L'iris est rouge.

L'individu que nous décrivons étoit du sexe mâle, et a été tué à la baie des Iles, à la Nouvelle-Zélande, où les naturels le nomment *toïtoï*.

LE MOINEAU A TACHE BLANCHE (3).

Est long de cinq pouces quatre lignes. Il a la taille du moineau ordinaire auquel il ressemble par ses formes. Son bec est noir et ses taches sont jaunâtre carmé. Le dessus de la tête, du cou et le thorax sont d'un gris cendré, plus foncé en dessus, plus clair sur la poitrine. Une tache blanche formant bandelette occupe le devant du cou à partir du menton. Du roussâtre se mêle au gris du manteau. Le dos et le croupion sont d'une jolie couleur cannelle claire. Les épaules ont du roux marron vif. Les ailes sont brun roussâtre, avec une tache blanche sur le milieu de l'épaule. Le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont gris blanc satiné. La queue formée de rectrices égales est brun roussâtre en dessus, gris clair en dessous.

On m'a donné cet oiseau comme venant de la côte occidentale d'Afrique, et j'en ai vu plusieurs individus.

(1) *F. flavicollis*, Frankl. Proceed,, I, 120.

(2) *F. albicilla*, Less., Zool. de la Coq., texte, p. 662.

(3) *Pyrgita albomaculata*, Less., vélins inédits.

LE FRIQUET ROUSSARD (1).

Est de la taille ou un peu plus grand que celui d'Europe, qui vit aussi au Japon. Le premier en diffère par un bec plus robuste et par la coloration du plumage.

Le mâle a généralement toutes les parties supérieures et les petites couvertures des ailes d'un beau rouge de brique; la queue est brune, et les ailes, qui sont de cette teinte, portent une bande transversale blanche et un petit miroir gris sur les pennes; tout le devant du cou est peint par un ruban noir dessiné sur un fond blanc; poitrine, ventre et flancs d'un blanc grisâtre; le reste blanc. Longueur, cinq pouces.

La femelle, toute brune en dessus, a le milieu du dos et les couvertures des ailes roussâtre, marqué de petites mèches noires; toutes les parties inférieures ont une teinte isabelle.

Au Japon, cet oiseau est connu sous le nom de *hezusume.*

LE MOINEAU PÉRUVIEN (2).

Est de la taille du friquet, dont il a aussi la coloration. Il mesure cinq pouces. Son bec est noir et ses jambes sont jaunes; le dessus de la tête et les joues sont d'un gris que relèvent sur les deux côtés du vertex, à partir des narines, deux bandes longitudinales larges d'un beau noir marron, et sur les jugulaires deux autres bandelettes aussi noires, partant de la commissure du bec et se rendant sur les côtés du cou. Le manteau, le dos, les plumes uropygiales sont olive roux, avec taches noires. Les grandes couvertures des ailes sont traversées par une étroite écharpe blanche. Les pennes primaires et secondaires sont noires, bordées de marron vif sur leur côté externe. Les rectrices sont brunâtres, lisérées de roux clair sur leurs barbes.

La gorge et le devant du cou sont d'un blanc assez pur, que relève un demi-collier de couleur cannelle vive, remontant sur le cou, puis deux larges taches d'un noir velouté, placées sur le haut du thorax. La poitrine et les flancs sont gris de perle, et le milieu du ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres.

Ce moineau est très commun aux alentours de Callao, et on le rencontre principalement dans le mois de juin.

(1) *P. cinnamomea*, Gould Proceed., V, 185.
(2) *Pyrgita peruviensis*, Less., Journ. l'Inst., n. 72, p. 316 (1834).

LE MOINEAU CANNELLE (1).

Habite les montagnes de l'Himalaya. Sa taille est de quatre pouces neuf lignes anglois de longueur totale. Son plumage est en dessus de couleur cannelle, mais le milieu du dos est tacheté de noir dans le sens longitudinal. Les ailes et la queue sont brunes; mais les premières ont une bandelette blanche proche les épaules. La gorge est noire; les joues, les côtés du cou et le dessous du corps sont d'un gris blanchâtre. Son bec est noir et ses tarses sont bruns.

XI.

LES ORYX.

Ont un bec épais, pointu, comprimé sur les côtés; les ailes dépassent le croupion, à première rémige la plus longue; la queue courte, égale; les plumes de nature soyeuse, et crépues (2). Toutes les espèces sont d'Afrique. Les mâles ont un plumage vivement coloré; les femelles sont grises, avec flammettes brunes.

L'IGNICOLORE (3)

A long-temps été considéré comme une variété de l'oryx. M, Vieillot l'a érigé en espèce, qu'il distingue par une taille moindre, sa gorge totalement d'un rouge orangé, et par la longueur des couvertures de la queue, qui sont aussi longues que celle-ci, et composées de barbes effilées et pendantes. Il a le front et les joues noir velours; le plumage rouge de feu; le ventre noir; les ailes grises; la queue et le bas-ventre rouges.

Cet oiseau est commun au Sénégal. Son naturel est querelleur et inquiet, et on en conserve fréquemment des individus en vie sous la climature de Paris.

XII.

LES VEUVES.

Vidua. Cuv.

Ont un bec fort, épais, bombé en dessus, entamant les plumes du front. Les narines sont ouvertes,

(1) *F. rutilans*, Temm., pl. 588, fig. 2.
(2) Buffon a décrit : le jaunoir (*loxia capensis*, Gm. Enl. 659, fig. 1. Levaill., Afriq.). Le worabée (*L. melanogaster*, Lath *F. ranunculacea*, Licht. *F. abyssinica*, L., Vieill., pl. 28). L'oryx (*loxia oryx*, L. Enl. 134, fig, 1. Vieill., pl. 66).
(3) *Loxia ignicolor*, Vieill., Ois. ch., pl. 59, *L. oryx*, var., L.

marginales. Les ailes sont moyennes, à rémiges dilatées, et la troisième est la plus longue. Les tarses sont médiocres : la queue des mâles seuls a des rectrices distiques ou très allongées. Les femelles, privées de longues rectrices, ressemblent à celles des vrais moineaux (1).

LA VEUVE AU COLLIER D'OR (2).

Est sans doute une variété de l'oiseau représenté dans l'enlum. 647. Son bec est noir et ses tarses sont bruns. Tout le corps est d'un noir de velours, sur lequel tranche un collier jaune d'or en avant du cou. Les ailes et les couvertures inférieures sont maillées de gris roux. Toutes les rectrices sont droites et régulièrement élargies. Cette veuve provient du cap de Bonne-Espérance.

LA VEUVE A DEUX BRINS (3).

Habite l'Afrique. Sa taille est de neuf pouces ; elle a le bec noir et les pieds bruns. Le plumage varié de noir et de blanc, de manière que cette dernière couleur domine sur le milieu de la tête, les sourcils, le menton, la gorge et le bas côté des joues, sur les parties inférieures, le bout des rectrices et les deux longues rectrices moyennes; de plus, le blanc forme deux raies sur les ailes et une écharpe sur l'épaule.

XIII.

LES PAROARES (4).

Sont des moineaux à bec épais, comprimé, à bords légèrement renflés. Leurs ailes sont médiocres ; leur queue est allongée, élargie, arrondie au bout par le raccourcissement des rectrices les plus externes. Les tarses sont robustes et allongés. La tête est ordinairement surmontée d'une huppe redressée (5). Tous sont d'Amérique.

(1) Espèces décrites par Buffon : la veuve à épaulettes (*emberiza longicauda*, Gm. Enl. 635. Vieill., Ois. ch., pl. 39 et 40). La veuve à collier d'or (*E. paradisea*, Gm. Enl. 194. Vieill., 37 et 38). La veuve à quatre brins (*E. regia*, Vieill., 34 et 35. Enl. 8, fig. 1). La petite veuve (*E. serena*, Gm. Enl. 8, fig. 2). La veuve du Cap (*E. panayensis*, enl. 647). La veuve à longue queue (*E. longicauda*, Gm. Enl. 635). La veuve chrysoptère (*loxia macroura*, Gm. Enl. 283, fig. 1. Vieill., pl. 41).

(2) *Vidua torquata*, Less., Ornith.

(3) *Fringilla superciliosa*, Vieill., Gall., pl. 61.

(4) *F.* Ch. Bonap.

(5) Les espèces de ce groupe décrites par Buffon sont : le paroare huppé (*L. cucullata*, Lath. Enl. 103. Brown, pl. 23), du Brésil. Le dominicain (*L. dominica*, Gm. Lath. Enl. 55, fig. 2. Vieill., pl. 69), aussi du Brésil. Le gros-bec rouge et noir (*L. canadensis*, L. Enl. 152, fig. 2. *L. angolensis*, Gm.).

A ce genre, ou peut-être au pityle, devront appartenir :

LE VESPERTIN (1).

A été rencontré au saut de Sainte-Marie, proche le lac Supérieur, sur le territoire nord-ouest des États-Unis. Les Indiens Chippewais le nomment paushkundano, ce qui signifie *briseur de graines* ou *briseur d'insectes*. Il a le front jaune ; le vertex, les rémiges et la queue noirs, avec une tache blanche sur les ailes. Sa taille est de neuf pouces et demi.

LE CARDINAL (2).

Est répandu depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'à Carthagène et dans les Indes occidentales. Il est très multiplié à l'orient des monts Alléghanis, dans les États du Sud et dans les parties basses de la Pensylvanie. Son plumage ainsi que la huppe est rouge, plus foncé sur le corps, plus clair en dessous ; mais la tête et le croupion sont cendrés.

LE LOUISIANAIS (3).

Vit dans le nord des États-Unis et rarement dans les provinces centrales. Il a son plumage noir, avec du rose sur le thorax et les couvertures inférieures. Le ventre, une bande sur les ailes, la base des rémiges primaires, et les trois plus externes de la queue, sont blancs, de même que le bec. La femelle et le jeune âge sont variés d'olive, de brun et de blanchâtre, sans apparence de couleur rosée.

L'ILIACA (4).

Vit dans le nord des États-Unis, apparoissant dans les provinces centrales pendant l'hiver. Son plumage est tacheté d'un brun rougeâtre et de cendré en dessus ; il est blanc en dessous, avec de larges flammèches rouge brunâtre. La queue est d'un ferrugineux clair.

(1) *Fringilla vespertina*, Cooper. Ann. of Lyc., t. I, p. 219. Bull., VII, 110. XII, 267. XIII, 123.

(2) *F. cardinalis*, Ch. Bonap., Syn. 113, n. 187. *Loxia cardinalis*, Wils., Am., pl. 11, fig. 1 et 2.

(3) *F. ludoviciana*, Ch. Bonap., Syn., n. 189. *Loxia ludoviciana*, et *rosea*, Wils., pl. 17, fig. 1, et Suppl., fig. 2 (fem.). *L. ludoviciana* et *punicea*, Gm.

(4) *F. iliaca*, Merrem. Ch. Bonap. Syn., n. 185. *F. rufa*, Wils., pl. 22, fig. 4.

XIV.

LES CHARDONNERETS, LES LINOTTES ET LES SERINS (1).

Ont le bec conique, pointu, assez mince, plus ou moins allongé. Il est très aigu chez les chardonnerets, un peu obtus chez les linottes; mais les passages insensibles de ces deux formes sont fort difficiles à préciser. Les espèces se rencontrent dans toutes les parties du monde (2).

LE CHARDONNERET ÉCARLATE (3).

Se trouve aux îles Sandwich; il a le plumage rouge orangé, les ailes et la queue noires, le bord externe des rémiges orangé, la pointe des primaires noire, le bec jaunâtre et les pieds noirs. Sa taille est de quatre pouces et demi.

LE CHARDONNERET A FACE ROUGE (4) DE LA CÔTE D'ANGOLE.

A les joues cramoisi, les couvertures des ailes et les scapulaires d'un vert foncé, mais terni; la queue cramoisi obscur; les jambes jaunâtres et le bec blanc rosé.

LA CARDELINE (5).

Habite l'île de France. La tête et le cou sont rouges, ainsi que le croupion. Le corps est vert olivâtre. Les ailes ont deux petites raies jaunes sur les moyennes couvertures. Le tour de l'œil et le bec sont noirs; les tarses sont jaunes; la femelle a les teintes plus claires.

(1) *Carduelis*, Briss. Cuv. *Carduelis* et *chrysomitris*, Boié. *Carduelis* et *linaria*, Vieill.

(2) Les espèces décrites par Buffon sont : le chardonneret (*fringilla carduelis*, L. Enl. 4). La linotte cabaret (*F. montium*, L. Enl. 485, fig. 2). Le sizerin (*F. linaria*, L. Enl. 485, fig. 2. *F. borealis*, Vieill., Gal., pl. 65). La linotte des vignes (*F. cannabina*, L. Enl. 485. fig. 1), Le tarin (*F. spinus*, Gm. Enl. 485, fig. 3). Le venturon (*F. citrinella*, Gm. Enl. 658, fig. 2. Vieill., Gall., pl. 62). Le serin des Canaries (*F. canaria*, L. Enl. 202, fig. 1 et 364). L'olivarez (*F. magellanica*, Vieill., Ois. pl. 30. Le cini (*F. serinus*, L. Enl. 658, fig. 1). Le chardonneret du Canada (*F. tristis*, Gm. Enl. 202, fig. 2). Le serin de Mozambique (*F. ictera*, Vieill. Enl. 364, fig. 1 et 2). Le chard. vert (*F. melba*, L. Edw., pl. 128).

(3) *Fringilla coccinea*, L. Vieill., Ois. ch., pl. 31. Encycl., pl. 162, fig. 1. Lath., Syn.. n. 28.

(4) *F. afra*, L. Brown, pl. 25. Encycl., 984.

(5) *F. erythrocephala*, L. Vieill., pl. 28.

LE CHARDONNERET MEXICAIN (1).

Est long de quatre pouces trois lignes. Son plumage est d'un noir épais en dessus, jaune en dessous, avec la base des pennes alaires et des rémiges externes blanches. On trouve cet oiseau à Témiscaltipec, Tableland et Real del Monte.

LE CHARDONNERET DE BOWDICH (2).

A été observé en Afrique par le voyageur dont il porte le nom. Cet oiseau pourroit peut-être appartenir à la tribu des *astrilds*. Sa tête est d'un cendré foncé. Le dos, les ailes sont brun pâle et les couvertures supérieures de la queue cramoisi. La gorge, la poitrine et le ventre sont gris cendré clair; le bas-ventre est écarlate. Une teinte orangée fort vive règne au-dessus de chaque œil. Sa taille est de quatre pouces. Le bec est jaune en dessus, rouge de feu en dessous.

LE CHARDONNERET TARIN (3).

A été observé dans les montagnes de l'Himalaya. Le mâle a le front, l'occiput, le cou, le dessous du corps, les épaules, une bandelette transversale sur les ailes et le bord des rectrices à leur base jaunes; le dessus de la tête et le dos sont olivâtres. Les ailes et la queue sont brun noirâtre. Sa taille est celle du tarin.

La femelle a les teintes jaunes moins pures, le ventre et le dos striés de brun olivâtre.

LE CHARDONNERET A TÊTE BLANCHE (4).

Vit dans les montagnes de l'Himalaya. Sa taille est celle de l'espèce commune d'Europe. Son plumage, d'un brunâtre très clair, a des traits bruns sur la tête, la nuque et le dos; un cercle étroit écarlate encadre le front et la gorge. Une ligne dorée traverse les ailes; le thorax, quelques taches sur les épaules, le croupion, le bas du ventre, l'extrémité des rectrices moyennes sont blanc pur.

LE CROUPION JAUNE (5).

Vit au Brésil, aux alentours de Rio de Janeiro. Son plumage est brun; du jaune colore le croupion. Les ailes ont leurs pennes primaires bordées de jaunâtre. La queue a du blanc. Sa taille est de quatre pouces et demi; le bec et les pieds sont couleur de chair, et l'œil d'un brun obscur.

(1) *Carduelis mexicanus*, Sw., Syn.. n. 53.

(2) *Coccothraustes*, Bowd., Voy., p. 352.

(3) *Carduelis spinoides*, Vig. Proceed., I, 44.

(4) *C. caniceps*, Vig., Proceed., I, 23.

(5) *Fringilla xanthorhœa*, Ch. Bonap., Journ. of phil., IV, 350. Bull., VII, 249, et X, 126.

LE TRISTE (1).

Est un chardonneret très répandu aux États-Unis, au Mexique, et dans tout le sud de l'Amérique jusqu'aux régions polaires, et qui émigre, car il se présente dans les provinces méridionales pendant l'hiver. Le mâle, en parure d'été, est jaune, avec les ailes noires variées de blanc; l'occiput noir; les rectrices brunes terminées de blanc en dessous. La femelle, le jeune, et même le mâle en automne sont d'un brun olivâtre, avec le dessous du corps jaune blanchâtre. C'est le *yellow-bird* ou *gold-finch* des Anglo-Américains.

LE PSALTRIE (2).

A été découvert par le voyageur Say sur les rives du Missouri et dans les montagnes de l'Arkansaw. Son plumage est olivâtre en dessus, d'un jaune plein en dessous, avec l'occiput, les ailes et la queue noires. Toutefois, les ailes sont émaillées de blanc, et les trois rectrices les plus externes sont bordées jusqu'à leur moitié de cette dernière couleur.

LE PINUS (3).

Habite le nord de l'Amérique et visite les États du sud et du centre de l'Union pendant l'hiver. C'est un oiseau assez rare, à plumage blond, strié de noir, avec deux bandelettes couleur de crème sur les ailes. Les tiges des pennes alaires sont d'un beau jaune doré. Les rectrices latérales sont jaunes à leur base.

LE CHARDONNERET DE CUBA (4).

A été découvert aux environs de la ville de San-Yago, dans l'île de Cuba, par M. Ricord. Il a la tête, le dessus et le dessous du cou, la gorge, ainsi que les pennes alaires et caudales noirs; la poitrine et le ventre rouge aurore, et cette teinte se reproduit sur le dos, les couvertures supérieures de la queue et le milieu des ailes, où elle forme une tache allongée, répandue sur quelques unes des couvertures de cette partie, et sur la base des grandes pennes. Celle-ci, et surtout les primaires, sont bordées de blanchâtre à leurs barbes et à leur sommet. Le bec et les pieds sont brun clair. Ses dimensions totales sont de trois pouces deux lignes.

Le mâle de cette espèce, observé vivant, se nourrissoit de graines et de figues bananes. Son chant étoit fort agréable, quoiqu'un peu monotone. On dit que la femelle a les couleurs moins vives que celles du mâle.

(1) *F. tristis*, Ch. Bonap., Syn., n. 181, p. 111. Wils., Am. orn., pl. 1, fig. 2 (mâle). et Ch. Bonap., pl. 6, fig. 4 (femelle).

(2) *F. psaltria*, Say. Ch. Bonap., Syn., n. 102, p. 111.

(3) *F. pinus*, Wils., Am. orn., pl. 57, fig. 1. Ch. Bonap., Syn., n. 183, p. 111.

(4) *F. Cubæ*, Gervais, Mag. de zool. 1835, pl. 44.

LE CHARDONNERET CAPUCHONNÉ (1).

A beaucoup de rapport avec le précédent, et vit dans l'Amérique méridionale. Son plumage est orangé, mais la tête, la gorge, une bandelette transversale sur les tectrices alaires, les rémiges et les rectrices sont d'un noir profond. Les rémiges primaires sont transversalement et obliquement traversées à leur base par une écharpe orangée.

Le bouvreuil de l'île Bourbon, de Buffon (enluminure 204, fig. 1), paroît être un chardonneret bien voisin par ses formes et sa coloration de celui de M. Swainson.

XV.

LES MÉGALOTIS (2).

Ont le bec court, comprimé, entier, à arête recourbée. Les narines sont recouvertes de plumes. Leurs ailes médiocres ont les première, deuxième troisième et quatrième rémiges égales, les plus longues. Leur queue est médiocre, échancrée Leurs tarses sont grêles. Les espèces sont de l'ancien continent.

L'OREILLON BLANC (3).

Vit au Sénégal et sur la côte de Guinée. Sa taille est de quatre pouces cinq ou six lignes. Le mâle a la tête, le cou, la poitrine et le milieu du ventre noirs; les joues, un demi-collier sur la nuque et au-devant des épaules blanc pur; les flancs gris, le dos marron vif, les ailes blanches aux épaules, à petites couvertures marron frangées de blanc, à rémiges frangées de jaune d'or. La queue brunâtre, le bec jaune et les pieds incarnats. Le mâle en mue ressemble à la femelle. C'est un mélange de brun, de roux, de gris et de noir par plaques irrégulières.

LE CROISÉ (4).

Découvert au Bengale par Macé, a la tête et les joues d'un gris blond, que relèvent deux traits noirs: l'un qui va des narines, en contournant les yeux, jusque sur les côtés du cou; et l'autre qui prend au

(1) *Carduelis cucullata*, Sw., Illust. pl. 7 (prem. série).

(2) *Megalotis*, Sw., Zool. Journ., n. XI, p. 343.

(3) *Fringilla otoleucus*, Temm., pl. 269. Fig. 2 (mâle adulte) et 3 (mâle en mue).

(4) *F. cruciger*, Temm., pl. 269, fig. 1 (mâle).

menton et descend sur la gorge en ligne droite, puis se continue avec le noir du devant du cou, du thorax et du milieu du ventre. Le dessus du corps et les flancs sont gris de cendre; les ailes et la queue brunâtre clair, toutes les plumes des premières frangées de blond très pâle. Le bec est jaunâtre et les pieds sont couleur de chair.

XVI.

LES CHONDESTES.

Ne sont guère distincts du groupe précédent. Les deux espèces connues sont de l'Amérique.

LE GRAMMACA (1).

Habite les régions de l'ouest de l'Amérique, entre le Mississipi et les montagnes Rocheuses. On le retrouve à Mexico. Sa tête est striée de lignes blanches et noires; sa queue est arrondie, et les rectrices latérales sont en partie blanches.

LE CHONDESTES STRIÉ (2).

Vit sur le plateau du Mexique et à Témiscaltipec. C'est un oiseau fort voisin du précédent, à plumage brun fauve en dessus, blanchâtre en dessous. Les oreilles et une double raie traversant la tête sont de nuance marron. Le menton a sur les côtés une raie noire. Les rectrices latérales sont brunes terminées de blanc. Sa taille est de six pouces et demi (mesure angloise).

XVII.

LES AMMODRAMES (3).

Ont le bec médiocre, épais, conique, légèrement échancré, à bords sinueux, à base anguleuse. Les ailes sont courtes, arrondies, à première jusqu'à la cinquième égales; la queue est grêle, étagée ou arrondie, formée de rectrices étroites, atténuées. Les tarses sont longs et foibles, le pouce est robuste; les ongles sont minces et recourbés. Les oiseaux de cette tribu conduisent aux bruants (4).

L'AMMODRAMME A QUEUE POINTUE (1).

A les oreilles cendrées, les yeux entourés de deux raies brun orangé. Le menton est blanchâtre, la poitrine fauve pâle tachetée de noir; le ventre blanc, la queue courte et cunéiforme; le bec noirâtre et les pieds sont jaunes. Cet oiseau habite l'Amérique septentrionale.

LE ROUSSATRE (2).

Est aussi de l'Amérique septentrionale; il a le sommet de la tête noir avec les rayures grises longitudinales. Le menton est noir, et les oreilles et les joues sont grises. Le corps est roux, tacheté de noirâtre. Les rémiges et les rectrices sont d'un brun noirâtre, bordées extérieurement de gris roussâtre. Le bec et les pieds sont bruns. Les rectrices sont pointues.

La femelle a des taches noirâtres sur le menton.

LE BIMACULÉ (3).

Est gris en dessus, avec des lignes marron et des taches noires; blanc ocracé en dessous, unicolore; thorax taché latéralement de noir. Longueur, quatre pouces et demi. Il habite Tableland et Temiscaltipec.

XVIII.

LES PINSONS (4).

Ont le bec conique, presque droit, assez allongé et robuste, mais nullement bombé. Les ailes sont longues, et la queue est moyenne et fourchue.

LE KAWARAHIBA (5).

Est un pinson que les Japonois désignent sous ce nom, parce qu'ils supposent à tort qu'il est le type ou la souche primordiale du serin domestique, le même qu'on nourrit en cage partout, et qui a pour type la *fringilla canaria*, originaire d'Afrique.

Leur *kawarahiba* est plus fort que notre *pinson;* il a le bec très gros et la queue un peu fourchue. Le

(1) *F. grammaca*, Say. Ch. Bonap., pl. 5. fig. 2.

(2) *Chondestes strigatus*, Sw.; n. 49 Birds of Mexico).

(3) *Ammodramus*, Sw. Zool., Journ., n. X. Nous pensons que notre sous-genre *pecoris* (Traité d'ornith.) doit être joint à celui-ci.

(4) Buffon a connu l'agripenne ou ortolan de riz (*emberiza oryzivora*, Lath. Cat., pl. 14. Encycl. pl. 153, fig. 2).

Le pinson brunet, *fringilla pecoris*, Gm., ou *emberiza pecoris*, Wils. (Am. ornith., pl. 18, fig. 1), qui habite New-York et la Caroline du Sud, devra sans doute prendre place dans le groupe des ammodrames?

(1) *Passerina caudacuta*, Vieill., Encycl., 938. *Fringilla caudacuta*, Wils., pl. 34, fig. 3.

(2) *P. rufescens*, Vieill., Encycl., 942.

(3) *Ammodramus bimaculatus*, Sw. Birds of Mexico, n. 48.

(4) *Cœlebs, Fringilla*, auct.

(5) *Fringilla kawarahiba*, Temm., pl. 588, fig. 1.

mâle a la tête et le cou gris; le dos mordoré, les praties inférieures d'un vert mordoré, le croupion est vert; les couvertures sous-caudales jaunes; la base des pennes alaires et caudales d'un jaune vif, et le reste noir à pointe grise; le bec et les pieds sont d'un brun jaunâtre.

La femelle est en dessus d'un brun ombré, et toutes les parties inférieures sont d'un brun cendré; le jaune de la base des ailes et de la queue est plus clair, et cette couleur occupe moins d'espace. Longueur, six pouces. Cet oiseau habite les bois en plaine et en montagne.

LE PINSON DOUTEUX (1).

A de grands rapports avec le verdier; il a été observé en Sicile, aux environs de Palerme et à Nice, où on le nomme *chinsoun*. Son corps est svelte, ayant le dos coloré en gris verdâtre, la tête obscure, la gorge gris roussâtre, la poitrine et le ventre blancs. Les ailes sont noires, bordées de roussâtre, et ont deux sortes de bandes peu marquées. La queue est noirâtre, bordée de vert clair, mais en dessous elle est grise. Le bec est bleuâtre; les yeux sont noirs, et les pattes couleur de chair. Cet oiseau arrive à Nice en octobre et en part en novembre.

LE PINSON CENDRÉ (2).

Habite le Mexique. Il est cendré en dessus, blanc en dessous, avec le dos et les couvertures des ailes rousses; sa queue est étagée, et sa rectrice la plus externe est blanche. Sa longueur est de six pouces et demi.

LE PINSON DE TÉNÉRIFFE (3).

A été découvert par Maugé dans l'île dont il porte le nom. Il a le sommet de la tête, les ailes et la queue noirs, le dessus du corps brun noirâtre, le dessous roux clair, le bec noir et les pieds couleur de chair.

LE PINSON D'ISLANDE (4).

A d'abord été confondu par M. Faber dans son prodrome de l'ornithologie d'Islande avec le *loxia serinus* des auteurs. Depuis, il l'en a distingué par les caractères zoologiques suivants : Un bec fort, gros, de couleur de corne; le corps est gris, verdâtre en dessus avec des raies brunes; la queue est légèrement échancrée; les pennes caudales sont brunes et pointues, et les pieds noirâtres. Sa taille est de cinq pouces six lignes. Cet oiseau paroît être de passage dans le N.-E. de l'Islande.

Après les espèces du genre PINSON, viendroient se grouper les TANAGRAOÏDES (1), de M. Charles Bonaparte.

(1) *Fringilla incerta*, Risso, t. III, p. 52, n. 135. *F. olivacea*, Rafinesq., Roux, Ornith., prov., pl. 78 *bis*. Temm., Man., t. III, p. 255.

(2) *F. cinerea*, Swains., Phil. mag., n° 51.

(3) *F. canariensis*, Vieill., Dict.

(4) *F. islandicus*, Faber. Prod., Isis, 1824, p. 792. Bull. t. XIII, p. 126.

LES EMBÉRIZOIDES (2).

Forment une famille naturelle qui correspond à l'ancien genre *emberiza* des naturalistes, et ils ne se distinguent des vrais fringilles que par des nuances de transition. On les groupe aujourd'hui en divers petits genres. Les bruants, dit Cuvier, ont un caractère extrêmement distinct dans leur bec conique, court, droit, dont la mandibule supérieure plus étroite rentre dans l'inférieure. Les vrais bruants ont au palais un tubercule saillant et dur. Ce sont des oiseaux granivores, qui ont peu de prévoyance, et qui donnent dans tous les piéges qu'on leur tend.

I.

LES TARDIVOLES (3).

M. Temminck les a nommés EMBERIZOÏDES (4); ils sont des bruants à queue longue et étagée, à bec voisin de celui des moineaux, et font le passage de l'une à l'autre tribu.

Les tardivoles appartenoient au genre *tangara* de Linné. M. Temminck les en sépara sous le nom d'*emberizoïdes*, pour indiquer leurs rapports avec les bruants; mais les noms à désinence irrégulière doivent être bannis de toute nomenclature scientifique. Ces oiseaux ont le bec court, comprimé, à mandibules sinueuses à leur milieu; les narines sont latérales, triangulaires, et en partie cachées par les plumes; les ailes sont courtes, concaves et arrondies; les deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième rémiges sont les plus longues et égales entre elles; les tarses sont robustes, et la queue se compose de rectrices étagées qui lui donnent une apparence cunéiforme.

Les tardivoles ont donc, ainsi que l'indique leur

(1) *Tanagraoïdes*, Ch. Bonap., Syn. Ce genre nous est inconnu, à moins qu'il n'ait été créé pour recevoir les : *tanagra melanictera* (Guld.), du Caucase. *T. rudis* (Encycl., 778), de la côte de Coromandel; et *T. ornata* (Lath. Encycl., 779), des Indes orientales.

(2) *Emberisæ*.

(3) *Tardivola*, Swains.

(4) *Emberizoïdes*, Temm., texte des pl. col.

nom, un vol lourd, peu étendu, que gêne leur corps massif et épais. On n'en connoît que deux espèces, qui vivent dans l'Amérique méridionale.

LE CHIPIU.

Emberizoides melanotis (1).

D'Azara est le premier auteur qui ait décrit cet oiseau sous le nom de *chipiu oreillon blanc*. Il est remarquable par la plaque d'un beau noir qui recouvre les oreilles, entoure les yeux, et s'étend jusqu'au bec; le dessus de la tête est noirâtre, mais cette teinte est séparée de la plaque de l'oreille par un sourcil blanc; les parties inférieures du corps sont blanchâtres, et les côtés de la poitrine sont d'un noir profond; le rebord de l'aile est jaune; les plumes de l'occiput et de la nuque sont marquées de gouttelettes arrondies sur un fond plombé; le dos et les ailes sont bruns, avec des taches mordorées; les trois rectrices extérieures sont noires, mais terminées de blanc; celles des côtés sont d'un blanc cendré, et les deux du milieu sont en entier d'un brun uniforme. Cet oiseau a l'iris noir, et le bec brun en dessus, puis jaunâtre en dessous. Il a de longueur totale cinq pouces trois lignes. Les jeunes n'ont point de plaques noires sur les joues.

On le trouve au Paraguay.

D'Azara rapporte que son *chipiu* est un oiseau de plaine; qu'il se tient caché dans les herbes hautes et épaisses, dans lesquelles il court avec vitesse; qu'il se pose quelquefois, le matin et le soir, sur les plantes élevées; qu'il fait entendre un cri d'un ton bas et foible qui ne paroît pas partir d'un oiseau. Son vol est très court, et souvent il a besoin de piétiner quelque temps avant de prendre son essor. Il ne vit que par paires, et le mâle et la femelle se tiennent à environ cinquante pas de distance l'un de l'autre. Ils ne sont pas très vifs, et ils se nourrissent de vers et de petites graines.

LE TARDIVOLE LONGIBANDES.

Emberizoides marginalis (2).

M. de Lichtenstein est le premier qui ait reconnu que cet oiseau devoit servir de type à un nouveau genre. Son plumage est cendré brunâtre en dessus, marqué sur la tête, le cou et le dos, de flammèches brunes disposées au centre des plumes; les joues sont rousses; un sourcil blanc; la gorge et le devant du cou sont blanchâtres; le ventre est roussâtre; le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous; les ailes sont vertes; la queue est longue, très étagée, et se termine en pointe. Sa longueur totale est de sept pouces.

On le trouve au Brésil.

M. Boié a établi deux genres (1) aux dépens des bruants, et nous y ajouterons celui qui suit:

II.

LES COMMANDEURS (2).

Ont le bec conique, pointu, robuste, à bords lisses, mais déjetés en bas comme chez les tisserins; les ailes sont courtes, arrondies, dépassant à peine le croupion; la queue est longue et échancrée; les tarses sont gros et robustes; la tête est surmontée d'une huppe dressée.

La seule espèce de ce groupe est le *huppé jaune* de d'Azara ou le *bruant commandeur* (3) de M. Temminck. Le mâle a une bande d'un jaune pur, qui s'étend depuis les narines jusqu'au-delà des yeux. Le sommet de la tête, la gorge, et une petite partie du devant du cou, sont noirs; le reste des côtés de la tête et ceux du cou, le pli de l'aile, sont jaunâtres. Les quatre pennes moyennes de la queue sont noires, les autres sont jaunes à leur extrémité, et les latérales entièrement de cette dernière couleur. Le dos est vert foncé maculé de mèches noires; la mandibule supérieure est noire et l'inférieure bleuâtre; la huppe est noire et formée de plumes longues et effilées; l'iris est brun. Cet oiseau a six pouces trois lignes de longueur.

La femelle a moins de jaune, et les parties inférieures ont une nuance cendrée.

Madame de Freycinet a eu vivante à Paris cette espèce d'oiseau, qui lui avoit été envoyée de Buénos-Ayres. D'Azara dit, de son huppé jaune, qu'il fréquente les halliers et les buissons des enclos, bien qu'il se tienne de préférence à terre. Il n'est ni vif ni farouche; son vol est léger et peu étendu. Il se nourrit d'insectes et de petites graines: en cage il devient aisément familier.

III.

LES DOLICHONYX (4).

Ont le bec court et conique, aigu et sans échancrures; les ailes sont longues et atténuées, à pre-

(1) Temminck, pl. col. 114, fig. 1.

(2) Temm., pl. 114, fig. 2. *Fringilla macroura*, Lath., ind. sp. 90, p. 460.

(1) *Emberiza* et *cynchramus*, Boié.

(2) *Gubernatrix*, N. *Emberiza*, Temm. *crestado*, Azara, Voy., III, 229.

(3) *Emberiza gubernatrix*, Temm., pl. 63 et 64. *E. cristatella*, Vieill., Gall., pl. 67. *E. cristata*, Swains., Zool. Illust., pl. 148.

(4) *Dolichonyx*, Swains., Zool. Journ., n. 10.

mière et deuxième rémige égales et très longues; la queue est étagée, à rectrices rigides et accuminées; les tarses sont grêles, assez longs.

Les oiseaux de ce groupe font le passage des bruants aux étourneaux et aux pics, suivant l'opinion de M. Swainson. Le type est le bruant mangeur de riz [1], qui fait double emploi avec les ammodrames et les pécoris. *Voyez* page 360.

IV.

LES BRUANTS [2].

Ont le bec entier, assez fort, conique, très légèrement comprimé sur les côtés, pointu, à commissure oblique. Les bords de la mandibule inférieure sont rentrés en dedans et rétrécis; le palais est garni d'un tubercule osseux, saillant; les narines sont ouvertes, arrondies; les tarses sont médiocres, scutellés; les ailes moyennes, à deuxième et troisième rémiges les plus longues; la queue est médiocre, fourchue, à douze rectrices [3].

LE BRUANT DES PINS [4].

Vit dans le midi de l'Europe. Il a la gorge et un trait de chaque côté de la tête d'un roux marron.

LE BRUANT DES MARAIS [5].

Se rapproche du bruant des roseaux, dont il se distingue par une taille plus grande, et par un bec plus court et plus robuste. Les rectrices supérieures de la queue sont blanches Ce bruant est le *passera di padule* des Toscans. Il est décrit et figuré dans la *Storia delli uccelli* (tav. 336) sous les noms italiens de *migliarino di padule; o ortolano, o monachino di padule.*

Il se trouve en Italie et en Provence.

[1] *Emberiza oryzivora*, Wils., Am. orn., pl. 12, fig. 1.
[2] *E.* auct.
[3] Buffon a figuré le bruant (*E. citrinella*, Enl. 30, fig. 1). Le bruant des haies (*E. cirlus*, enlum. 653). Le bruant fou (*E. cia*, enl. 30, fig. 2). Le soulciet (*F. monticula*, Wils., pl. 16, fig. 3). L'ortolan de roseaux (*E. shœniclus*, enl. 247, fig. 2). Le proyer (*E. miliaris*, enl. 233). L'ortolan (*E. hortulana*, enl. 247, fig. 2).
M. Spix (Av. bras., pl. 53) a figuré trois bruants sous les noms de *tanagra cristatella, graminea* et *ruficollis;* M. Swainson a décrit les *emberiza picta* et *pallida*, qui nous sont inconnus.
[4] *Emberiza pythyornis*, Pallas. Naum., 104, fig. 3.
[5] *E. palustris*, Roux, orn. prov., 46e liv., Bull. XIX, 352. Savi, Orn. toscana, t. II, p. 91.

LE BRUANT GRANATIVORE [1].

Vit par petites troupes sur les collines qui bordent la mer Caspienne, entre Bakou et Kouby, au mois de juillet. Il se tient sur les grenadiers, dont il mange les fruits. Sa taille est celle du bruant commun. A la première mue, il est d'un brun fauve en dessus, chaque plume étant marquée dans son milieu de brun foncé; les ailes et la queue sont de cette dernière couleur, mais les premières sont largement bordées de jaune pâle. Le dessous du bec est blanc, la poitrine et le ventre sont teintés de jaune nankin; les couvertures de la queue sont en tout temps d'un jaune vif. Au plumage d'automne, les pennes des ailes, par le frottement, perdent leur frange jaune, et le dessous prend une belle couleur jaune brillant. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est blanche en dessous, et seulement teintée de jaune à la poitrine. L'iris est brun; le bec brunâtre, est plus clair à sa base; les pieds sont d'un jaune pâle.

LE BRUANT DES BORDS DE LA MER CASPIENNE [2].

A son bec court et bombé, ce qui semble devoir l'éloigner des vrais bruants. Il est d'un beau jaune d'ocre, ayant les plumes de la tête et du dos allongées, coupées presque carrément, et marquées d'une grande tache brune allongée à l'extrémité. Lorsque ces barbes jaunes viennent à s'user, l'oiseau est en dessus plus brun que jaune. Les ailes et la queue sont d'un brun clair; les pennes sont largement bordées de la même teinte jaune; le dessous du bec et du cou est de cette dernière couleur, et sans taches. La poitrine a sur chaque plume une tache allongée, brune: ces taches se rétrécissent tellement qu'elles ne présentent plus que des stries sur les flancs. Le milieu du ventre est d'un blanc pur.

La femelle ne diffère du mâle que parce que les teintes d'ocre sont moins prononcées et les taches brunes plus multipliées. L'iris est brun clair; le bec est jaune verdâtre avec un trait brun; les pieds sont jaune mat.

Ce bruant vit par paires, dans le mois de juillet, sur les petits buissons; près de Bèchebermak, non loin de la mer Caspienne.

LE STRIÉ [3].

A la tête et le dos roussâtres, striés de noir. Une bandelette forme un sourcil au-dessus de l'œil; puis

[1] *E. granativora*, Ménét., Cauc., n. 99, p. 40.
[2] *E. caspia*, Ménét., Cat., n. 101, p. 41.
[3] *E. striolata*. Ruppell, Af., pl. 10, fig. A. Vogel, p. 15. *Fringilla striolata*, Licht., Cat., n. 245.

un trait occupe le dessous de cet organe : ces deux lignes sont blanches, ainsi que le menton. Les ailes et la queue sont noires, et leurs pennes sont frangées de roux. Le ventre est jaunâtre. Ce bruant, long de quatre pouces six lignes, vit en Nubie. M. Ruppell l'a observé entre Ambukol et Schendi.

LE BLEUATRE (1).

Habite l'Abyssinie. M. Ruppell l'a observé par 17 degrés de latitude à Kurgos, dans les mois de décembre et de janvier. Il a cinq pouces de longueur; la tête, la nuque et le thorax d'un bleu cendré; la gorge et les parties inférieures de teinte cannelle; les rémiges et les rectrices noires, frangées de roux. Les deux rectrices les plus externes sont maculées de blanc en dedans.

LE BRUANT A VENTRE JAUNE (2).

A été observé dans le Kordofan par M. Ruppel. Ses dimensions sont de cinq pouces. Il a la tête noire, un trait blanc qui occupe le milieu de la tête jusqu'à la nuque; l'œil entouré par deux traits blancs, l'un supérieur et l'autre inférieur. Le dos est marron; les tectrices alaires ont leurs pointes blanches; le corps en dessous est de couleur citron, mais la région anale est blanche.

LE BRUANT HUPPÉ (3).

Est de la taille du chardonneret d'Europe. Le mâle a la tête, la huppe et le corps noirs; les ailes et la queue rousses; la femelle a le plumage uniformément d'un brun sale.

Ce bruant a été rencontré pour la première fois dans les montagnes de l'Himalaya. Le colonel Sykes dit qu'il est rare dans le Dunkun, ou pays des Mahrattes. Il se tient dans les endroits rocailleux et couverts de buissons des hautes collines. Il se nourrit uniquement d'herbes. On le retrouve en Chine et dans le Népaul. Il a six pouces et demi de longueur (mes. angl.).

LE BRUANT SUBHUPPÉ (4).

Habite le pays des Mahrattes. Le mâle et la femelle ont la même livrée. Celle-ci consiste en un brun foncé répandu sur le corps, chaque plume se trouvant cerclée de brun plus clair, de brun moins foncé en dessus, mais chaque plume striée de brunâtre. Les pennes des ailes et de la queue sont frangées de marron, et les deux rectrices moyennes sont de cette dernière couleur. La tête a une sorte de petite huppe. Les yeux sont bruns; le bec est roux brunâtre. Sa taille est de six pouces cinq lignes (mes. angl.).

Ce bruant est assez rare. Ses mœurs sont solitaires, et on ne le rencontre que dans les lieux découverts des hautes montagnes.

LE MÉLADÈRE (1).

Vit sur les îles Malouines, où on en rencontre des petites troupes qui, dans le mois de février, parcourent les dunes sablonneuses où croît un empetrum dont les baies servent à leur nourriture.

Ce bruant a le dessus de la tête et du cou ardoisé, de même que les joues. Le dessus du dos et du ventre sont d'un jaune mélangé de verdâtre, et cette dernière partie est marquée sur les côtés de quelques taches brunes. Une plaque très noire occupe la gorge, de chaque côté de laquelle se voit une ligne blanche. Les grandes pennes alaires sont d'un assez beau jaune sur leur bord extérieur, et sont tachées de noir à leur extrémité. La queue, légèrement fourchue, a ses pennes extérieures jaunes, et les moyennes d'un noir verdâtre.

La femelle est de la même grosseur que le mâle. Ses couleurs sont moins bien tranchées. Quelques femelles ont sur le dos un mélange de roux, d'autres un mélange de verdâtre. Une teinte grivelée remplace sur la gorge le plastron noir du mâle. Ce bruant a cinq pouces et demi de longueur totale.

LE BRUANT CROCOTE (2).

On l'a vu à Trieste, à Corfou, en Afrique; il est commun au Sénégal. Son naturel est farouche, et il supporte difficilement la captivité. Le mâle a le bec gris plombé, la tête couverte d'un capuchon noir qui descend jusques au-dessous des joues. La gorge, blanche à son origine, est ensuite d'un jaune qui se répand sur toutes les parties postérieures, et qui dessine un demi-collier sur les côtés du cou. Le dessus de cette dernière partie, de même que le dos et le croupion, sont d'une belle nuance de rouille. Les pennes des ailes et de la queue sont brunes, frangées de gris blanc. Les pieds sont gris jaunâtre clair.

La femelle n'a pas de noir à la tête, et le jaune de sa livrée est terne. M. Ménétriés a rencontré communément cet oiseau sur les montagnes de Ta-

(1) *E. cœsia*, Rupp., pl. 10, fig. B.
(2) *E. flavigaster*, Rupp., Vogel, pl. 25.
(3) *E. cristata*, Vig. Proceed., I, 35, et II, 93.
(4) *E. subcristata*, Sykes, Proceed., II, 93.

(1) *E. melanodera*, Quoy et Gaim. Zool., *Ur.*, p. 109.
(2) Le crocote, Vieill., Ois. ch., pl. 27. *Fringilla crocea*, Vieill. *Emberiza melanocephala*, Scopoli. Gm. *F. senegalensis*, L.? Naum., pl. 101, fig. 2. *Tanagra melanictera*, Guldenst.

lyche et sur les bords de la mer Caspienne. Il se perche sur les branches les plus élevées des arbrisseaux. Son chant est agréable.

LE BRUANT ÉLÉGANT [1].

Est de la taille de notre *bruant zizi* ou de *haie* (emberiza cirlus). Son bec est faible, court et noir; des plumes noires, allongées, forment une huppe frontale; du noir parfait couvre la région des yeux et des oreilles, l'occiput est noir ainsi qu'un large hausse-col dessiné sur la poitrine; on voit une petite tache blanche en avant des yeux; du jaune pur revêt le sincipût et la gorge; le devant du cou est blanc; le ventre est blanchâtre marqué de longues mèches brunes; toutes les parties supérieures et les deux pennes du milieu de la queue sont d'un cendré-brun marqué de larges mèches mordorées sur lesquelles sont peintes des mèches noires; la penne latérale de la queue est blanche avec un petit trait brun vers le bout; la seconde est noire à grande tache blanche conique; les trois qui suivent sont d'un noir plein. Iris rouge; pieds jaunâtres. Longueur, cinq pouces six ou huit lignes. Ce bruant vit au Japon, où l'espèce est rare et est très estimée par son chant agréable.

LE BRUANT VARIABLE [2].

Varie suivant les sexes et suivant les saisons. En plumage d'été : le dessus du corps est partout d'un beau gris uniforme couleur de plomb, seulement marqué sur le milieu du dos de larges et longues mèches noires; les ailes sont d'un noir ardoisé avec quelques mèches plus foncées; la queue est d'un gris brun; tout le dessous du corps est gris clair.

Le plumage d'hiver est en dessus gris, marqué sur le bord de toutes les plumes par une couleur brune tabac d'Espagne; les plumes du dos et des ailes portent en outre de grandes taches noires disposées le long des tiges; tout le dessous du corps est d'un gris foncé nuancé de brun; la queue est brune lisérée de brun roussâtre. La femelle est en dessous blanchâtre, à stries brunes. Le bec est fort, conique, à mandibule supérieure noirâtre, et l'inférieure jaune rougeâtre. Longueur six pouces.

L'espèce habite la partie septentrionale du Japon et visite périodiquement les autres parties. Son nom japonais est *ku-ro-si-toto*, ce qui veut dire *toto noir*.

(1) *E. elegans*, Temm., pl. 584, fig. 1.
(2) *E. variabilis*, Temm., pl. 583, fig. 2.

LE BRUANT MASQUÉ [1].

Varie suivant les sexes. Le mâle adulte a tout le bec entouré de noir profond, qui forme comme un petit masque peint en avant des yeux; la tête, la nuque, les joues et les côtés du cou sont d'un cendré verdâtre où se trouvent répandues quelques petites taches noirâtres; le manteau, le dos, les scapulaires et les ailes sont d'un brun ombré, marqué de larges mèches noires; la région gutturale porte, de chaque côté, une fine bandelette brune; tout le reste des parties inférieures est d'un jaune clair, peint sur les flancs de longues mèches brunes; la queue est brune, mais la penne extérieure porte un liséré blanc, et elle est terminée par une tache blanche lancéolée; la mandibule inférieure et la base de la supérieure sont jaunes, le reste du bec est noir; l'iris est jaune et les pieds sont jaunâtres. Longueur cinq pouces trois ou quatre lignes.

La femelle manque de tout vestige de bande noire à l'entour du bec; les parties supérieures sont d'une teinte plus claire que chez le mâle; le jaune des parties inférieures est moins pur; on voit de petites stries brunes sur le devant du cou et à la poitrine, et les flancs sont peints d'un plus grand nombre de mèches brunes que dans le mâle.

Cette espèce habite les parties septentrionales du Japon, et probablement la Corée. On la trouve vers les bords de la mer, dans les forêts en montagne; elle se nourrit de grains, de semences et d'insectes. Son nom japonais est *nosiko*, ou bien *awa-zi*, ce qui revient à *zi-verd*.

LES TISSERINS [2].

Ont le bec des moineaux, mais plus grand, plus exagéré, de manière à conduire de ceux-ci aux troupiales. Leur commissure est presque droite. Ce sont des oiseaux qui vivent en troupes souvent considérables, et qui se servent de filaments pour construire leurs nids avec beaucoup d'art, d'où leur sont venues les dénominations de *tisseurs* ou *tisserins*.

M. Vieillot a proposé les *sycobius*, et M. Swainson les *ploceus* et *euplectes*, pour sectionner le genre *ploceus* de M. Cuvier [3].

(1) *E. personata*, Temm., pl. 580.
(2) *Textores*.
(3) Buffon a figuré : le cap-more (*oriolus textor*, Gm.), enl. 375 et 376. Le tisserin noir (*O. niger*, Gm.), enl. 534. Le toucnam-courvi (*loxia Philippina*, Gm.), enl. 135, fig. 2. Le tisserin à tête rouge (*F. erythrocephala*), enl. 134, fig. 2 et 665, de l'île de France.

LES ALECTOS[1].

Ont le bec plus court que la tête, très épais, quadrilatère à la base, comprimé sur les côtés, ayant la mandibule supérieure voûtée, rayée par une arête convexe, séparée par une rainure, et munie à sa base d'une sorte de casque qui entame les plumes du front. Les ailes dépassent à peine le croupion; la queue est longue, ample; les tarses sont courts, robustes, et garnis de larges écailles.

La seule espèce de ce genre est le TISSERIN ALECTO[2], qui se trouve à Galam, dans la Sénégambie. C'est un oiseau de la taille du merle de France, brun noir comme lui, ayant du blanchâtre sur les flancs seulement, le bec jaune et les paupières rouges. Le mâle a un pénis long de cinq à six lignes, très érectile et très saillant entre les plumes.

II.

LES GONIAPHÉES[3].

Forment un genre qu'on ne peut que mentionner, mais qui paroît voisin des tisserins. Voici ce qu'en dit Bowdich dans la relation de son voyage à Madère et à Porto-Santo :

« Je remarquai un autre oiseau beaucoup plus curieux, mais je doute qu'il soit naturel à l'île. Le contour du bec ressemble à celui de la veuve, mais la commissure est placée comme chez le geai, immédiatement au-dessous des narines, et forme un angle beaucoup plus aigu. Il appartient évidemment aux conirostres, et je le classerai sous le nom de *goniaphea* entre les fringilles et les durs-becs. La mandibule supérieure recouvre l'inférieure, et le doigt médian est plus long que les autres. L'oiseau est entièrement noir, à l'exception de la tête, qui est azurée. »

II

LES TISSERINS.

Ploceus. CUV.

Forment une tribu riche en espèces nouvelles, bien qu'elles ne soient pas toutes caractérisées d'une manière satisfaisante.

En démembrant le genre *fringilla* de Linné en plusieurs sous genres, M. Cuvier a proposé comme première division des moineaux, les tisserins adoptés par M. Vieillot, et classés dans son ordre des SYLVAINS et dans la famille des *tisserands*. M. Temminck a aussi reconnu ce genre, qu'il place dans son quatrième ordre, les GRANIVORES, à la suite des tangaras et avant les becs-croisés. Linné et Latham ont décrit les espèces qu'on doit réunir sous ce nom dans les genres gros-bec, troupiale et loriot; et il est en effet fort difficile de les isoler des oiseaux de ces genres, avec lesquels elles se confondent par des nuances insensibles et graduelles. Ce qui isole nettement les tisserins des troupiales, suivant M. Cuvier, c'est que les premiers ont la commissure de leur bec droite, tandis qu'elle est recourbée chez les seconds. Leurs caractères génériques sont : bec robuste, dur, fort, longicône, convexe, un peu droit, aigu, à arête s'avançant sur le front, fléchi et comprimé à la pointe, sans échancrure, à bords des mandibules courbés en dedans; narines basales près de la surface du bec, ovoïdes et ouvertes; les pieds médiocres, à tarse de la longueur du doigt intermédiaire; les doigts antérieurs soudés à la base; les ailes moyennes; la première rémige médiocre ou courte; la seconde et la troisième moins prolongées que la quatrième, qui est la plus longue. Telle est la définition admise par M. Temminck : elle s'accorde assez avec celle adoptée par M. Vieillot, mais cependant ce dernier dit que les narines sont recouvertes par une petite membrane, et que la langue, cartilagineuse, est frangée à sa pointe.

Ce nom de tisserin vient du grec πλοκεὺς, tisserand, parce que les oiseaux qui composent ce genre tissent leurs nids avec le plus grand art. Cet instinct ne leur est point exclusivement propre, puisque la plupart des fringilles et des loxies le partagent; et cette particularité de mœurs est peut-être ce qui établit entre eux les rapports les plus intimes et les plus naturels. Les tisserins *tissent* donc, ainsi que l'indique leur nom, le nid qui doit être le berceau de leur famille, avec la soie, la laine, et tout ce qu'ils peuvent se procurer, même les herbes menues. Ces nids, suspendus aux rameaux des arbres, sont divisés par compartiments, et faits avec un art admirable, ainsi qu'il est facile de s'en faire une idée par celui du *nélicourvi*.

Les tisserins vivent à la manière de tous les moineaux et gros becs, c'est-à-dire qu'ils se réunissent volontiers par troupes criardes et dévastatrices des terres ensemencées. Leur livrée est assez uniforme, et le plus souvent mélangée de jaune, de brun ou de noir. Ils se nourrissent de graines céréales, de bourgeons, et occasionnent de grands dégâts dans les rizières. Le plus grand nombre des espèces appartient à l'Afrique et aux Indes orientales; et M. Vieil-

(1) *Alecto*, Less. *Textor*, Temm.

(2) *Textor alecto*, Temm., pl. 446.

(3) *Goniaphea leucocephala*, Bowdich, Exc. à Madère, etc., p. 44. Atlas, fig. 28.

lot en sépare une espèce d'Amérique, qu'il laisse parmi les troupiales, tandis que M. Cuvier la réunit aux tisserins; c'est le cassique noir ou *oriolus oryzivorus* de Gmelin.

Les espèces admises dans le genre ploceus sont les suivantes.

LE TISSERIN CAP-MORE.

Ploceus textor. VIEILL. (1).

Buffon a décrit cet oiseau sous le nom de troupiale mâle du Sénégal dans ses enluminures. Le mâle a tout le devant de la tête et la gorge d'un noir parfait; le corps d'un jaune orangé plus ou moins vif; les ailes noires, chaque plume étant bordée de jaune pur. Les rectrices sont égales, brunes, bordées de jaune; les pieds sont de couleur de chair. La femelle diffère beaucoup du mâle : sa tête, le devant du cou et la gorge sont d'un jaune serin très clair; le manteau est brun, les ailes brunes, bordées de jaune; le ventre blanc, la queue jaune verdâtre; et le bec noir comme celui du mâle. Les tisserins cap-mores changent de livrée, suivant les saisons. Le capuchon brun, teinté quelquefois de mordoré, n'existe chez le mâle qu'au printemps; il s'efface dans l'automne pour être remplacé par du jaune pur : l'œil a l'iris orangé.

Le cap-more est de la taille de la petite grive : il vit de graines, et pourroit être élevé en cage aisément en France. On le trouve au Sénégal et dans toute l'Afrique chaude, où il est très commun. On dit son ramage fort gai. La femelle construit son nid avec soin, avec des brins d'herbe et de jonc qu'elle tisse adroitement.

LE TISSERIN A TÊTE ROUGE.

Ploceus erythrocephalus (2).

Ce tisserin est regardé par plusieurs ornithologistes comme une espèce de moineau, et en effet il a la plupart des caractères de ce genre par son bec plus court et entaillant moins les plumes du front. La tête, la gorge et le haut de la poitrine sont d'un rouge vif, ainsi que le croupion. Le ventre est cendré, la queue brune; le manteau et le haut du cou en arrière sont, ainsi que les ailes, gris verdâtre, avec des flammèches brunes. La femelle a une livrée plus sombre : elle est verdâtre en dessus et jaunâtre en dessous. Le bec est noir et les tarses jaunâtres. On le trouve à l'île de France.

(1) *Oriolus textor*, Gm., enl. 375 et 376.
(2) *Fringilla erytrocephala*, Gm. Le *moineau de l'île de France*, Buff., enl. 565, fig. 1 et 2.

LE TISSERIN MALIMBE.

Ploceus cristatus (1).

La face présente un masque noir; l'occiput est surmonté de plumes longues, déliées, soyeuses, et disposées en huppe d'un rouge fort vif. Cette couleur s'étend sur les joues, la gorge et le haut de la poitrine. Le reste du plumage est d'un noir profond; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle du malimbe se distingue du mâle parce qu'elle n'a pas de huppe, et parce que les couleurs de son plumage sont moins vives; sa longueur totale est de six pouces trois lignes. Ce tisserin habite l'Afrique, et particulièrement l'état de Malimbe; il paroît y être de passage, et ne s'y rendre qu'à l'époque de la maturité des fruits du figuier. La femelle façonne son nid avec des herbes fines, arrangées avec art, et garnies en dedans de coton. Ce nid est de forme ronde, et son ouverture est sur le côté; la ponte est de trois à cinq œufs, de couleur grisâtre.

LE TISSERIN JONQUILLE.

Ploceus jonquillaceus (2).

Cet oiseau est long de cinq pouces et demi; il a le bec noir, les tarses bruns, le haut de la tête d'un noir verdâtre, ainsi qu'un trait qui part de la mandibule supérieure, traverse l'œil, et va se perdre à l'occiput. Le reste du corps est olive foncé en dessus, tandis que toutes les parties inférieures sont d'un beau jaune jonquille : un trait jaune recouvre l'œil. Cet oiseau habite la côte d'Angola en Afrique. Peut-être le tisserin noir, *ploceus nigerrimus*, VIEILL., trouvé au Congo, est-il le mâle du tisserin jonquille.

LE TISSERIN A FRONT D'OR.

Ploceus aurifrons (3).

Cet oiseau, qui habite la partie méridionale de l'Afrique, et dont les mœurs ne sont pas connues, est long de six pouces deux lignes. Le mâle a le front et le sommet de la tête de couleur d'or; les joues et la gorge d'un jaune moins brillant; les côtés du cou et toutes les parties inférieures d'un jaune citron; la nuque, le dessus du corps, la queue, et les bords extérieurs des plumes alaires, d'un vert jaunâtre, avec des taches brunes au centre; les pieds sont d'un jaunâtre sale, et le bec est noir.

(1) Vieill., *Dictionn., d'hist. nat.*, t. XXXIV, p. 129.
(2) Vieillot, *Dictionn. d'hist. nat.*, p. 130.
(3) Temm., I, 175 et 176 (le mâle et la femelle).

La tête et le dessus du corps sont d'un cendré verdâtre chez la femelle, dont les pennes et les grandes couvertures alaires ont les bords d'un jaune verdâtre; la gorge est d'un cendré jaunâtre, et le dessous du corps offre un mélange de gris et de verdâtre clair. Le bec et les pieds sont bruns.

Ce tisserin a des rapports avec le malimbe et les troupiales; les fruits, les baies et les insectes paroissent être son aliment favori; il se contente en captivité de figues, de raisins secs et de fruits sucrés, dont on fait une pâtée avec du pain; mais il ne mange point de graines.

LE TISSERIN SPILONOTE (1).

A été tué sur le pourtour d'Algoa-Bay. Il a six pouces et demi de longueur, la tête et le dessus du corps d'un beau jaune orangé. La gorge, le cou et le haut du dos sont noirs, et cette dernière partie est maculée de brun. Le croupion est brun jaunâtre; les ailes et la queue sont brunes.

LE TISSERIN CHRYSOGASTRE (2).

A la tête, les joues et tout le dessus du corps d'un brun marron foncé. La gorge est jaune, variée de brun, et les parties inférieures sont d'un jaune orangé. Cet oiseau, de la taille du précédent, mais dont le bec est beaucoup plus robuste, provient de la baie d'Algoa.

LE TISSERIN GUTTURAL (3).

Est brun olivâtre, pâle en dessus. La tête à partir du front et le cou sont de couleur orangée, et les parties inférieures sont d'un jaune tirant sur l'orangé. La gorge et les jugulaires sont noires. Le bec est plus grêle que chez les deux espèces précédentes, et ce tisserin provient, comme elles, de la baie d'Algoa.

LE TISSERIN BAGLAFECHT (4)

De la taille d'un moineau; le bec, la tête, la gorge et la poitrine noires; tout le reste du corps d'un jaune clair; les ailes brunes, frangées de jaune; l'iris rouge. Cet oiseau habite le Sénégal et l'Abyssinie; la femelle construit son nid en forme de pyramide, dont l'intérieur est divisé en deux compartiments; les œufs n'occupent que la seconde chambre, et, pour y parvenir, l'oiseau s'introduit par la première, et descend le long de la cloison. Ce nid est suspendu sur les branches des arbrisseaux qui ombragent les eaux.

(1) *Ploceus spilonotus*, Vig. Proceed., I, 92.
(2) *Ploceus chrysogaster*, Vig. Proceed., I, 92.
(3) *Ploceys gutturalis*, Vig. Proceed., I, 92.
(4) *Ploceus : fringilla velata*, Licht., Cat., 235. *Loxia melanocephala*, et *abyssinica*, Gm.

LE TISSERIN ORANGÉ (1).

Cet oiseau est figuré planche 44 des oiseaux chanteurs, sous le nom de malimbe orangé. Il a cinq pouces de longueur totale. Il est olivâtre en dessus et jaune orangé sur la tête, la gorge et la poitrine; les pennes sont jaunâtres, bordées de noir en dedans. Il habite l'Afrique.

LE TISSERIN BICOLORE (2).

Il a six pouces et demi de longueur totale. Il a la tête et la nuque noirâtres; le dessous du corps brun olivâtre; les rémiges et les rectrices brunes; le dessous du corps jaune. Il habite l'Afrique.

LE TISSERIN A COLLIER (3).

Cet oiseau est jaune, excepté la tête, le cou, le haut de l'aile, et quelques unes des rémiges et des rectrices, qui sont noires. Les ailes sont variées de noir et de jaune. Une large tache rouille occupe le milieu de la poitrine. Sa taille est celle du tisserin cap-more, et comme lui on le trouve en Afrique.

LE TISSERIN A TÊTE D'OR (4).

Cet oiseau, dont la patrie est inconnue, a le corps blanc; une calotte jaune doré recouvre la tête; la poitrine est noire; le dos et les ailes sont brunâtres, teintés de gris.

LE TISSERIN FRINGILLE.

Ploceus fringilla. Less.

Cet oiseau est de la taille d'un moineau, gris roux en dessus et blanchâtre en dessous. L'œil est surmonté d'un trait jaune, le bec est de couleur de corne. Il habite l'Afrique.

LE TISSERIN CAP-JAUNE.

Ploceus atricapillus. Vieill.

Il a la gorge, le devant du cou, l'occiput, le dessous du corps, les ailes et la queue noirs. Le sommet de la tête, les côtés de la gorge et du cou, le dessous du corps et les couvertures inférieures de la queue, le bord extérieur des pennes alaires et caudales d'un

(1) *Ploceus aurantius*, Vieill.
(2) *Pl. bicolor*, Vieill.
(3) *Pl. collaris*, Vieill.
(4) *Pl. aureus*, Less., Dict. sc. nat.

jaune orangé fort vif. On le trouve en Afrique, dans le Congo.

LE TISSERIN A GORGE NOIRE.

Ploceus nigricollis. VIEILL.

Cet oiseau, que M. Vieillot a figuré sous le nom de malimbe à gorge noire, pl. 45 des oiseaux chanteurs, est brun verdâtre en dessus, avec une tache noire sur la nuque et sur la gorge; le dessous du corps est jaune, et sa longueur totale est de cinq pouces et demi environ. Ce tisserin habite le Congo.

LE TISSERIN DE LA GAMBIE (1).

A la tête et la gorge jaune, ombrées de brun; le dos brun; le ventre gris cendré; les ailes et la queue brunes, avec l'extrémité jaune.

LE TISSERIN JAUNE (2).

Vit au Sénégal. Il a le sinciput, le pourtour de l'œil et le gosier noirs, l'occiput, le cou et le ventre jaunes, le dos verdâtre, le bec assez grêle. Sa taille est de quatre pouces.

LE TISSERIN A NUQUE JAUNE (3).

Vit dans la Sénégambie. Il a le front, les côtés de la tête, le gosier, noirs; le vertex et le cou marron; la nuque d'un beau jaune. Ses dimensions sont de cinq pouces et demi.

LE TISSERIN CAPISTRATE (4).

A été rapporté du Sénégal. Il a cinq pouces et demi de longueur totale, et les tarses ont douze lignes. Sa tête est entièrement, ainsi que la gorge, d'un noir que relève un collier jaune, et la teinte marron répandue sur le thorax. Le ventre et le croupion sont jaunes et le dos est verdâtre. Les tectrices alaires et les rémiges secondaires sont bordées de jaune.

LE TISSERIN A SOURCILS (5).

A été découvert dans le Kordofan, en Nubie, par M. Ruppell. Il a la tête marron frais, mais les yeux sont surmontés d'un sourcil blanc. Le menton, la gorge, et une tache sous-orbitaire, sont de cette dernière couleur. Une strie noire descend sur les côtés du cou. Les pennes des ailes sont frangées de jaunâtre, et les parties inférieures sont d'un grisâtre passant au blanchâtre. Il a cinq pouces six lignes.

LE TISSERIN WORABI (1).

Se trouve en Abyssinie aussi bien que dans la Sénégambie. Son plumage est d'un riche jaune luisant ou renoncule, que relève le noir profond du pourtour des yeux, de la gorge et du milieu du ventre. Il a de longueur quatre pouces.

LE TISSERIN GRÉGAIRE (2).

Se trouve dans le pays des Caffres. Il est brun pourpré en dessus, jaune pâle en dessous, avec la gorge noirâtre. Son bec est robuste et ses dimensions sont de six pouces.

LE TISSERIN VOILÉ.

Ploceus velatus. VIEILL.

Est d'Afrique, du pays des Namaquois; M. Vieillot le décrit ainsi : un voile noir et velouté couvre le front, les côtés de la tête jusqu'au-dessus de l'œil, la gorge, le devant du cou, et descend en pointe sur le haut de la poitrine; le reste de la tête, le dessus et les côtés du cou, la poitrine, le ventre et l'abdomen, sont d'un jaune brillant; le dos est d'un jaune olivâtre; le croupion et le bord extérieur des grandes couvertures des ailes, de leurs pennes et de celles de la queue, du même jaune, le reste de ces pennes est d'un olive rembruni; le bec est d'un noir bleuâtre et les pieds sont gris. Longueur totale, six pouces environ : la femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère en ce qu'elle n'a point de voile noir; le capistrum seul est de cette teinte, et ses autres couleurs sont moins vives.

LE TISSERIN DE PATERSON (3).

A la taille d'un moineau; son plumage est gris cendré; sa face et sa gorge sont noires; des points noirs nombreux couvrent le gris des flancs.

LE TISSERIN FLAMMÉ (4).

Est de la taille d'un moineau, et provient de Pondichéry. L'occiput et le ventre sont d'un jaune

(1) *Icterus*, Bowdich, Exc. à Madère, etc., p. 353.
(2) *Fringilla luteola*, Licht., Cat., p. 28, en note.
(3) *F. vitellina*, Licht., Cat., n. 237.
(4) *Tanagra capitalis*, Lath. *Fringilla capitalis*, Licht., n. 236.
(5) *Ploceus superciliosus*, Rupp., Vogel, pl. 15.

(1) *Fringilla ranunculacea*, Licht., p. 28, en note. Le *worabie*, Vieill., Ois. ch., pl 28.
(2) *Ploceus : fringilla gregalis*, Licht. Cat., n. 234.
(3) *Pl. Patersonii*, Less., Dict. sc. nat. *Loxia socia*, Paterson, It. pl. 19. *L. socia*, Lath.
(4) *Loxia flammiceps*, Cuv., Gal. de Paris. *Ploceus flammiceps*, Less., Dict. sc. nat.

d'or ; le bas-ventre et la région anale sont d'un blanc pur ; la face, la gorge et le dos sont cendrés.

LE TISSERIN FRINGILLOIDE (1).

Habite l'Inde. Il a la tête, les côtés et le devant du cou d'un noir à reflets d'acier bruni. Le bas du cou, la poitrine et tout le dessous du corps sont d'un blanc qui est interrompu de chaque côté vers le bas de la poitrine par une large tache noire, dessinant une sorte de ceinture incomplète. Quelques mèches noires mêlées de brun se font remarquer sur les flancs, et la couleur blanche du ventre se nuance de roussâtre clair sur les parties les plus inférieures. Tout le dessus de l'oiseau, le manteau et les ailes sont d'un brun sombre, relevé sur le haut du dos par quelques piquetures d'un brun plus clair, et sur les moyennes couvertures de l'aile par quelques stries longitudinales blanches très fines, occupant la fine tige de ces plumes, particularité qu'on remarque chez le gros-bec leuconote. Le croupion et la queue sont du même noir que la tête. Les pattes sont entièrement noires. Le bec, long de sept lignes, a la mandibule supérieure d'un noir prononcé, tandis que l'inférieure est bleu noir avec du blanc. Ce tisserin a quatre pouces de longueur totale.

LE NÉLICOURVI (2).

Que Sonnerat a figuré (pl. 112, voy. aux Indes et à la Chine), habite toute l'Inde continentale. Ce voyageur en parle en ces termes (t. II, p. 200) :

« Le nélicourvi est de la grosseur d'un moineau » de France; la tête, le cou, la gorge, sont jaunes ; » une raie d'un vert terne traverse les joues ; tout » le dessus du corps est verdâtre ; le ventre est gris » foncé ; les couvertures inférieures de la queue sont » mordorées ; le bec et les pieds sont noirs.

» Cet oiseau fait son nid sur le bord des ruisseaux, » et l'attache le plus souvent à des feuilles de *cal-* » *deir* ou vaquois ; il est composé de paille et de joncs » artistement entrelacés, et forme par le haut une » poche où il fait sa demeure : sur l'un des côtés de « cette poche est adapté un long tuyau de même » nature que le nid, tourné vers le bas ; l'ouverture » du nid est au bout du tuyau ; il met ainsi ses petits » à l'abri de la voracité des couleuvres et autres rep- » tiles. L'année suivante il fait son nid au bout de » celui là. » Sonnerat en a vu jusqu'à cinq attachés » les uns au bout des autres. Ces oiseaux font leurs nids en société, et il n'est pas rare d'en voir cinq à six cents sur le même arbre : ils n'ont que trois petits par ponte.

(1) *Ploceus fringilloides*, Lafresnaye, Mag. de Zool., 1835, pl. 48.

(2) *Pl. pensilis*, Vieill. *Loxia pensilis*, Lath.

LE TOUCNAM-COURVI (1).

A été décrit par Buffon (enl. 135, fig. 2), sous le nom de *gros-bec des Philippines :* il a à peu près la taille d'un moineau, et la face noire. Il est jaune en dessous, et a le bas-ventre blanc ; le dos, le derrière du cou sont jaunes, flammés de noir ; les rémiges et les rectrices sont noires, bordées de blanchâtre ou de jaunâtre.

Le toucman-courvi est célèbre par la manière dont il fait son nid ; il le suspend à l'extrémité des branches par sa partie supérieure, en lui donnant la forme d'un ballon de chimie, c'est-à-dire qu'il forme un long tube très renflé à une extrémité, et dont l'ouverture est cachée soigneusement.

Cet oiseau est très commun aux îles Philippines.

LES OEGITHALES, PARIDÉES OU MÉSANGES (2).

Forment une petite famille que caractérise un bec court, emplumé à la base, parfois cilié à la commissure. Elle renferme des oiseaux de petite taille qui vivent d'insectes et de larves.

I.

LES MÉSANGES (3).

Parus. L.

Ont le bec épais, presque droit, pointu, aigu, avec des jambes courtes et fortes.

(1) *Pl. Philippinus*, Vieill. *Loxia Philippina*, Less. Latham.

(1) L'ancien genre *parus* de Linné comprend les *parus* (Leach) : *calamophilus* (Leach), ou *ægithalus* (Boié) : *megistura* (Leach) ; *parulus* (Spix) ; *tyrannulus* Vieillot), et *ægithalus* (Vigors).

(3) Buffon a décrit la charbonnière (*P. major*, L.), enl. 3, f. 1 : la petite charbonnière (*P. ater*, L.), t. V, p. 400 : la M. bleue (*P. cœruleus*, L.), enl. 3, f. 2 : la M. huppée (*P. cristatus*, L.), enl. 502, f. 2 : la nonette (*P. palustris*, L.), enl. 3, f. 3 : la mésange triste (*P. sibiricus*, Gm.), enl. 708, f. 3 : la M. à longue queue (*P. caudatus*, L.), enl. 502, fig. 3 : la M. amoureuse (*P. amorosus*, Lath.). la M. à ceinture blanche (*P. sibericus*, Lath.). La mésange à tête noire du Canada (*P. atricapillus*, Briss., t. III, pl. 29, fig. 1. Wils., pl. 3, f. 4).

LA MÉSANGE AZURÉE (1).

A le front, les joues, la nuque et les parties inférieures blancs; la calotte d'un blanc pur, nuancé d'azur; une bande d'un bleu très foncé traversant les yeux; le dos, le croupion, le haut de l'aile d'un bleu d'azur; de grandes couvertures des ailes d'un bleu très foncé, bordées de bleu plus clair, et terminées de blanc pur; les rectrices moyennes azurées. Sa longueur est de cinq pouces six lignes.

Elle habite le nord de l'Europe.

La variété figurée par Sparmann diffère un peu, en ce qu'elle n'a du bleu que derrière le cou, un trait sur l'œil, sur les épaules, les rémiges et les rectrices; tout le reste est d'un blanc cendré.

LA MÉSANGE LUGUBRE (2).

A une calotte d'un brun noir; la gorge, les côtés et le devant du cou noirs, la nuque, le dos, les scapulaires brun cendré; les rémiges et rectrices cendrées; la partie inférieure et les joues d'un blanc nuancé de gris brun, l'iris brun; le bec et les pieds d'un gris foncé. Sa longueur est de six pouces.

Cette espèce a de grands rapports avec la précédente. On l'a observé dans la Dalmatie et la Hongrie.

LA MÉSANGE DE TÉNÉRIFFE (3).

A la taille et la coloration générale de la mésange bleue, dont elle pourroit bien être une simple variété de pays. Cependant elle possède une couronne et les joues blanc pur; sa tête et son cou sont d'un noir bleu indigo. Le dos est bleu clair, ainsi que les ailes et la queue, tandis que le dessous du corps est d'un jaune clair. Cet oiseau a été observé dans l'île de Ténériffe, l'une des Canaries, par Maugé.

LA MÉSANGE ÉTRANGÈRE (4).

Décrite par Sparmann; on ignore sa patrie; elle a sur la tête une calotte grise, avec le cou et le dos cendrés, la poitrine, le ventre, un miroir sur l'aile et le croupion d'un orangé fort vif; les rectrices externes sont frangées de cette dernière couleur. Les ailes et la queue sont noires. La femelle est cendrée, mais le front, le devant du cou et les parties inférieures sont de couleur rouille tachées de jaune. Il y a un miroir jaune sur l'aile.

(1) *Parus cyanus*, Pallas, Act. de Pétersb., pl. 23, f. 3, t. XIV. Temm., Man. I, 295. *Parus sœbiensis*, Sparm., Carls., pl. 25; Vieill., pl. 68.

(2) *P. lugubris*, Natt. Temm., Man., t. I, p. 293.

(3) *P. Teneriffæ*, Less., Ornith.

(4) *P. peregrinus*, Sparm., Carls., pl. 48 et 49. Lath. esp. 4.

LA MÉSANGE JAUNE ET NOIRE (1).

Dont on trouve un individu dans les galeries du Muséum, a la tête, le cou, d'un noir intense, avec les jugulaires et le dessous du corps jaune pur. Les ailes et la queue sont noires, maillées de blanc pur.

LA MÉSANGE NOIRE (2).

Se trouve au cap de Bonne-Espérance; elle est noire, ainsi que l'indique son nom spécifique, avec les pennes des ailes et de la queue bordées de blanc; elle a aussi les épaules de cette dernière couleur.

LA MÉSANGE INDIENNE (3).

Provient de l'Inde, ainsi que l'indique vaguement son nom. Son plumage est cendré en dessus, fauve cannelle en dessous, avec les ailes et la queue brunes, la gorge et le devant du cou blanc sale; le bec fauve.

Sparmann a figuré dans le *Muséum Carlsonianum*, sous le nom de *grive-petite* (4), un oiseau fauve rougeâtre, à tête variée de noir, à joues blanches, et qui semble être une mésange.

LA MÉSANGE A TÊTE NOIRE (5).

Habite l'île de Java, où elle est connue des naturels sous le nom de *glate-wingto*. Son plumage est gris bleuâtre en dessus. La tête est d'un bleu noir foncé, que relève la couleur blanche des joues. Le milieu du ventre est noir, et une raie blanche traverse le haut de l'aile. Sa taille est de cinq pouces et demi. Sa queue est longue et rectiligne.

LA MÉSANGE A TÊTE ROUGE (6).

A la taille du remiz; le corps d'un brunâtre très clair en dessus, et d'un roux blanchâtre en dessous. La gorge, un sourcil et le bord des rectrices externes sont blancs; le dessus de la tête est roux, mais un ruban part des yeux et se rend à la nuque. Il est noir, ainsi que le thorax. Cette mésange habite les montagnes de l'Himalaya.

(1) *P. elegans*, Less., Ornith. *P. cela*, Lath.??

(2) *P. afer*, Lath., esp. 7? Levaillant, Afriq. pl. 137, fig. 1 et 2.

(3) *P. indicus*, Sparm., Carls., pl. 50.

(4) *Turdus minutus*, Sparm., pl. 68.

(5) *P. atriceps*, Horsf., Trans. soc. Linn., t. XIII, p. 160. Temm., pl. 287, fig. 2.

(6) *P. erythrocephalus*, Vig., Proceed., I, 23.

LA MÉSANGE A HUPPE NOIRE (1).

Se trouve aussi dans les montagnes de l'Himalaya. Elle est de la taille de la petite charbonnière. Son plumage est gris. La huppe qui surmonte la tête et la poitrine sont noires. Sur les joues, la nuque et les tectrices alaires se dessinent des maculatures blanches. Les rémiges et les rectrices sont brunes, et l'aile est marquée d'une tache rousse.

LA MÉSANGE MONTAGNARDE (2).

Est un peu plus petite que la grande charbonnière d'Europe, qu'elle semble remplacer dans les montagnes de l'Himalaya. Elle a la tête, le cou, la poitrine, le milieu du ventre, les ailes et la queue noirs; sur les joues une large tache blanche se dessine; une plus petite occupe la nuque. Les tectrices et la pointe des rémiges secondaires et des rectrices sont blanches. Il en est de même des bords des pennes primaires et des rectrices elles-mêmes. Les flancs sont jaunes.

LA MÉSANGE A JOUES JAUNES (3).

De la taille de la précédente, habite comme elle les montagnes de l'Himalaya. La huppe qui surmonte la tête, la gorge, le thorax, le milieu du ventre, une ligne de chaque côté du cou, des taches sur les scapulaires, les ailes et la queue sont noirs. Cette dernière partie est aussi maculée de blanc. Le dos et les scapulaires sont d'un gris verdâtre. Les joues, un sourcil et une tache sur la nuque, de même que les flancs, sont jaunes.

LA MÉSANGE DE BOUKHARA (4).

Ressemble à la mésange des pins par sa coloration, mais elle est beaucoup plus forte, car elle a six pouces de longueur dont deux pouces trois quarts pour la queue. Celle-ci a sa penne la plus extérieure d'un blanc pur, avec un liséré gris et étroit sur son bord interne. La deuxième rectrice a une tache blanche à son extrémité. Les autres sont noires bordées de gris. Le dessous du corps est blanc; la tête et le cou sont comme dans la mésange des pins (*P. ater*), mais avec le noir de la poitrine moins étendu sur les côtés, le blanc l'entourant en entier, ce qui fait qu'il n'y a point de tache de cette couleur à la nuque. Le dos est gris. Cette mésange habite les environs de Boukhara.

Lepechin a trouvé en Sibérie une mésange qu'il a appelée *parus kujaescik*, qu'il dit être blanche, avec un collier et une longue tache livides.

LA MÉSANGE A GROSSE TÊTE (1).

Vit à la Nouvelle-Zélande. Son plumage est noir, excepté le ventre qui est blanchâtre, et la poitrine qui tire au brunâtre. Le front et une tache sur l'aile sont blancs. Sa taille est de quatre pouces six lignes. Toutes les plumes de la tête sont allongées, fasciculées, lâches, et donnent à cette tête un volume très remarquable. Sa queue est composée de rectrices longues, noires et blanches. La femelle a du brun sale partout où le mâle a du noir.

Latham en indique une variété de l'île Norfolk, qui est noire, avec la poitrine écarlate, le front et la tache des ailes blancs.

LA MÉSANGE DE LA NOUV.-ZÉLANDE (2).

A cinq pouces de longueur, le front roux, le plumage rougeâtre cendré en dessus, gris roussâtre en dessous, avec des sourcils blancs. Les deux rectrices moyennes sont noires, les latérales sont terminées par une plaque quadrilatère blanche.

LA MÉSANGE MOMO (3).

Les indigènes de la baie Tasman la nomment *momo-houa*; elle a quatre pouces de longueur. Son corps est brun rougeâtre en dessus, mêlé de cendré. Le front, la gorge et le ventre sont d'un joli fauve. La queue étagée, arrondie, est formée de douze pennes rousses, sur le milieu desquelles on remarque une large tache brune en demi-cercle. Les pieds sont longs et bruns; le bec est court, arrondi, de couleur rousse. Les ailes sont médiocres. Cet oiseau a été tué à la baie Tasman, dans le détroit de Cook, à la Nouvelle-Zélande.

LA MÉSANGE BICOLORE (4).

Vit aux Etats-Unis. Buffon l'a assez imparfaitement décrite sous le nom de *mésange huppée de la Caroline*. Cet oiseau, dont la tête est surmontée

(1) *P. melanolophus*, Vig., Proceed, I, 23.
(2) *P. monticolus*, Vig., Proceed., I, 22. Bull. XXV, p. 352.
(3) *P. xanthogenys*, Vig., Proceed., I, 23. Bull. XXV, p. 352.
(4) *P. Bokharensis*, Meyendorff. Eversmann. Voy. d'Orembourg à Boukhara, etc. Bull., IX, p. 77.

(1) *P. macrocephalus*, Lath., Synop., n. 26.
(2) *P. Novæ-Zeelandiæ*, Lath. Synop., esp. 27.
(3) *P. zelandicus*, Quoy et Gaim., Astrol., pl. 11, fig. 3, p. 210.
(4) *P. bicolor*, Lath., Catesby, pl. 57, fig. 1. Wilson, pl. 8, fig. 5.

d'une huppe, a les parties antérieures noires, le corps cendré en dessus, roux blanchâtre en dessous chez le mâle, tandis que la femelle a le ventre blanc. On le trouve sur tout le pourtour du cercle arctique, en Islande, au Groenland et dans l'Amérique du Nord.

II.

LES REMIZ.

OEgithalus. BOIÉ.

Ont un bec très fin et très acéré, c'est-à-dire que les deux mandibules sont égales et taillées en alène. Les tarses sont très courts. La queue médiocre et fourchue. Buffon (1) a figuré le remiz d'Europe.

LE REMIZ D'AFRIQUE (2) OU GRISETTE.

Vit au cap de Bonne-Espérance, d'où l'a rapporté Levaillant, est probablement le même oiseau que le *petit deuil* de Buffon. La tête, le cou, le devant du thorax et le milieu du ventre sont d'un noir intense. Son plumage est cendré. Les jugulaires, les flancs et les bordures des rémiges et les rectrices sont blancs.

LE REMIZ A TÊTE COULEUR DE FEU (3).

A été découvert dans les montagnes de l'Himalaya. C'est un oiseau long de trois pouces neuf lignes, à bec et pieds noirs, à tête huppée, à ailes de la longueur de la queue, à deuxième et troisième rémiges les plus longues.

La tête de ce remiz est de couleur de feu; le dos, les scapulaires, sont d'un jaune verdâtre. Le croupion est vert jaunâtre. Les ailes sont variées de jaune, de vert, de brun et de blanchâtre. Les rémiges et les rectrices sont brunes, ayant en dedans du verdâtre, et ciliées de blanc à leur terminaison. La gorge est couleur de feu, s'effaçant en jaunâtre sur la poitrine. Le ventre est d'un jaune blanchâtre. Les ailes sont marquées de blanc. Nous ne connoissons pas le remiz de Smith, que mentionnent les auteurs anglois.

(1) *P. pendulinus*, L., enl. 618, f. 3, et 708, f. 1. Vieillot, Gall. pl. 70.

(2) *P. capensis*, Gm., Sonnerat, pl. 12. Levaill., Afriq. pl. 138, f. 1 et 2.

(3) *OEgithalus flammiceps*, Burton, Proceed., V, 153.

III.

LES MOUSTACHES.

Ont le bec court, peu élevé. La mandibule supérieure est légèrement convexe et recourbée, pointue, plus longue que l'inférieure. A sa commissure on remarque quelques petites soies. Les ailes sont brèves, mais la queue est étagée. Les jambes sont grêles.

Buffon a décrit la seule espèce connue de cette tribu (1), la *moustache*, qui vit en Europe.

IV.

LES MÉSANGES

A QUEUE FOURCHUE.

Furcaria.

Ont le bec assez épais, convexe, à mandibule supérieure pointue, un peu recourbée. Les ailes sont concaves, et leur quatrième rémige est la plus longue. La queue, assez profondément fourchue, a ses rectrices déjetées en dehors.

La seule espèce de cette tribu (2) se trouve dans les îles Philippines, surtout à Manille. Elle a les flancs, le ventre et le dessus du corps d'un gris ardoisé, plus clair sur la tête. La gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un jaune serin clair, plus foncé dans le bas. Les rémiges sont brunes, bordées de jaune. Le milieu de l'aile présente une raie rouge assez large. Le bec est noir, mais ses bords sont roux. Les pieds sont roussâtres.

V.

LES MÉGISTINES (3).

Ont le bec assez robuste, glabre à sa base, légèrement comprimé sur les côtés, convexe en dessus, couché à la pointe, entier et narines nues.

LA MÉGISTINE (4).

Habite la Norwége : elle est vert jaunâtre, avec le gosier et la poitrine jaunes, cette dernière tache-

(1) *P. biarmicus*, Less., enl. 618, fig. 1 et 2 Vieill., Gall., pl. 69. Lath. *Parus furcatus*, Temm., pl 287, fig. 1. La mésange de Nankin, Sonnerat, it. en Chine, t. II. pl. 114, fig. 2. *P. Malabaricus*, Lath. *P. sinensis*, ibid.

(2) *P indicus*, Gm.

(3) *Megistina*, Vieill. : *parus*, L.

(4) *P. ignotus*, Gm., esp. 15. *Norway titmouse*, Lath.

tée de marron. Le ventre est bleuâtre, et le croupion jaunâtre. Son bec est noir, à mandibule inférieure jaune. Sa queue est fourchue, à rectrices moyennes teintées de vert, mais les plus externes sont blanches. Les tarses sont noirs, et l'ongle du pouce est trois fois plus long que ceux de devant. Latham ajoute à sa description, espèce semblable à la mésange charbonnière, mais en différant en ce qu'elle n'a pas la tête noire.

VI.

LES TYRANNEAUX (1).

Ont le bec très court, un peu grêle, convexe en dessus, entier, incliné à la pointe. Les quatre premières rémiges sont les plus longues.

L'espèce type est le *roitelet-mésange* de Buffon.

LE TYRANNEAU DE VIEILLOT (2).

Se trouve au Chili. Il est vert olive sur le corps, jaune en dessous, ainsi qu'un trait qui surmonte l'œil. Sa tête est huppée. Les ailes; la queue et une tache sur chaque côté des flancs, sont noirs. La région auriculaire est noir bleu. Le sommet de la tête et le bas-ventre sont rosés. Le menton et un trait sur les ailes sont blancs.

TYRANNEAU A HUPPE BLANCHE (3).

Vit au Brésil. Son plumage est d'un gris de plomb en dessus, jaunâtre en dessous. La gorge, deux bandes sur les ailes, et le milieu du vertex sont blancs. Cet oiseau a la taille de la *sylvia regulus* de Latham.

VII.

LES SYLVIPARES (4).

Ont leur bec petit, très court, un peu comprimé, à mandibules égales, la supérieure légèrement arquée à la pointe. Les narines sont recouvertes de plumes soyeuses; les tarses sont analogues à ceux des mésanges; les ailes, très longues et dépassant même la queue, ont leur première rémige brève, les deuxième, troisième et quatrième égales et les plus longues, la cinquième est un peu plus courte, et la sixième de la longueur de la première. La queue est médiocre, égale. Ce petit groupe est intermédiaire aux sylvies, aux roitelets et aux mésanges.

La seule espèce de ce groupe est la SYLVIPARE MODESTE (1), qui a été découverte dans les montagnes de l'Himalaya. Son plumage est en dessus brun verdâtre, et en dessous verdâtre, tirant au blanchâtre. Les ailes et la queue sont brunes, et les premières ont leurs épaules frangées de vert jaunâtre. Sa taille est de quatre pouces. Le bec et les pieds sont noirs.

Stromian titmouse, Pennant. *Parus stromei*, Lath., esp. 2.

(1) *Tyrannulus*, Vieill., *motacilla*, L.

(2) *T. Vieillotii*, Leadb. Trans. linn. soc., t. XVI, 85, Bull. 24, 367.

(3) *T. albocristatus*, Vig., Zool. journ., 18, p. 273.

(4) *Sylviparus*, Burton, Proceed., V, 153.

LES OXYRHYNQUES.

Oxyrhyncus. TEMM.

Nous semblent appartenir à la famille des œgithales. Leur bec est conique, très aigu, à mandibules droites, à bords lisses. Il est arrondi à la base, et comprimé légèrement à la pointe. Les fosses nasales sont assez amples, à demi recouvertes par les plumes du front, et percées en fente étroite. Les ailes ont leurs quatrième et cinquième rémiges les plus longues. Leur queue est médiocre, presque rectiligne : les tarses sont courts, scutellés, assez robustes.

Les trois espèces de ce genre vivent au Brésil. L'une, l'*oxyrhyncus serratus* de Mikan (*Delect. floræ et faunæ Brasiliensis*, Vienne, in-folio, 1825), nous est inconnue.

L'OXYRHYNQUE EN FEU (2).

A son plumage d'un vert assez pur sur le dos et sur les ailes. Cette couleur borde les pennes de la queue. Les joues, le tour du bec, les sourcils et la gorge sont pointillés et rayés de blanc et de verdâtre. Un grand nombre de taches triangulaires d'un brun noirâtre sont disposées sur un fond blanc et jaune verdâtre qui teint les parties inférieures. Le bec et les pieds sont noir bleuâtre. Une huppe élégante et légère, d'un beau rouge ponceau, recouvre la tête; mais les plumes de la rangée antérieure sont noires. Cet oiseau a sept pouces.

L'OXYRHYNQUE HUPPÉ (3).

A le corps vert olive en dessus, blanc lavé de jaunâtre en dessous, avec des taches noirâtres. Une

(1) *S. modestus*, ibid., 154.

(2) *Oxyrhynchus flammiceps*, Temm., pl. col. 125. Mikan, 3 fascic.

(3) *O. cristatus*, Sw., Illust. pl. 49. Mikan, *loc. cit.*

huppe, formée de plumes retombantes et rouges, recouvre la tête. Celle-ci a, sur les côtés, des lignes transversales jaunâtres et très pâles. Sa taille est de sept pouces. Les ailes et la queue sont d'un brun olive uniforme et foncé. Cet oiseau est rare. Seroit-ce un individu femelle de l'espèce précédente?

LES JORAS.

Jora. HORSF. (1).

Ont un bec médiocre, droit, robuste, large à sa base, atténué et légèrement comprimé à sa pointe, arrondi sur le dos, légèrement recourbé et échancré. Les bords en sont lisses, transparents et acérés. Les narines sont de forme ovalaire, petites, percées dans une fosse allongée et atténuée en avant. Les ailes sont courtes, à première rémige fausse, à quatrième, à septième légèrement sinueuses sur leurs bords. Les trois à huit sont les plus longues, presque égales. La queue est allongée et tronquée. Les pieds sont médiocres et robustes, à pouce développé et à doigts antérieurs foibles. Leurs ongles sont comprimés, et celui du pouce, qui est recourbé, est aussi le plus robuste.

Le type de ce genre est le CHITO (2) des naturels de Java, que M. Horsfield a figuré dans la zoologie de cette grande île. C'est un oiseau long de quatre pouces sept lignes, à plumage olive verdâtre et jaune; à rémiges noirâtres, bordées de jaune en dehors et de blanc en dedans. La poitrine et le ventre sont jaunes. Son cri peut être rendu par les syllabes *chitou, chitou*, répétées à de courts intervalles : sa nourriture consiste en petits insectes.

Nous croyons qu'on devra encore réunir à ce petit groupe le QUADRICOLORE (3) qui vit à Ceylan, et qui a les plus grands rapports avec le *chito*, au point même que nous le croyons identique. Levaillant, qui l'a décrit le premier, le place sous ce titre, *oiseaux qui se rapprochent beaucoup des mésanges.*

Le *figuier vert et jaune* (4) du Bengale a la plus grande analogie avec la femelle du quadricolore.

(1) Trans. soc. Linn., t. XIII, p. 151.

(2) *Jora familiaris*, Horsf., Zool. research.; *turdus scapularis*, Raffles, Cat. trans. XIII, 311; *scapular wagtail*, Lath, 2e éd., n. 25.

(3) Levaill., Afriq., pl. 141, mâle et fem.

(4) *Motacilla typhia*, Gm. Edw. gl. 79. Klein, p. 75, n. 17. Briss., t. III, p. 84.

LES PARDALOTES.

Pardalotus. VIEILL.

Ont le bec très court, assez robuste, conique, obtus, convexe, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure un peu arquée, finement échancrée à la pointe. Les narines sont petites, basales, nues, percées dans une membrane. La queue est courte, égale, à première ou deuxième rémige les plus longues. Les tarses sont médiocres, scutellés.

Les pardalotes sont des oiseaux de petite taille que Latham ne distinguoit pas des manakins. Leur place est loin d'être exactement fixée, bien que cependant ils aient assez d'analogie par les mœurs et par les formes trapues du corps avec les mésanges. Buffon n'a connu aucune espèce de ce genre.

LE PARDALOTE PARÉ (1).

Habite la Nouvelle-Hollande. Il a le sommet de la tête, les ailes et la queue noirs; les premières rémiges striées de blanc pur, les secondes traversées par une raie rouge, et bordées par une nuance mordorée. Un trait blanc pur passe au-dessus des yeux. Les joues sont variées de blanc et de noir. Le lorum est jaune vif. Le dos est cendré verdâtre, avec une couleur feuille morte sur le croupion. La gorge, la poitrine et les flancs sont jaune vif. Le milieu du ventre est blanc, et les côtés sont cendrés. Le bec et les pieds sont noirs.

LE PARDALOTE POINTILLÉ (2).

Les colons de Sydney le nomment *oiseau diamant;* il habite les forêts et les broussailles de la Nouvelle-Galles du Sud. Son plumage, gris en dessus, est ondulé de fauve. La tête et les ailes sont noires, avec des points blancs. Une ligne blanche surmonte l'œil. Le croupion est rouge de feu et le bas-ventre est blanchâtre. La gorge est jaune. La femelle a la tête ponctuée de points fauves.

LE PARDALOTE STRIÉ (3).

Habite la Nouvelle-Hollande. Il a le dos brun grisâtre; le croupion fauve; la tête, les ailes et la queue noires. Cette dernière partie est rayée de blanc.

(1) *Pardalotus ornatus*, Temm., pl. 394, fig. 1.

(2) *P. punctatus*, Vieill., Gall. pl. 73. Temm., pl. 78, fig. 1. Vig. et Horsf., trans. XV; *pipra punctata*, Lath., Shaw.

(3) *P. striatus*, Vig., et Horsf., trans. XV. *Pipra striata*, Lath., 13.

Une raie d'un jaune pâle s'étend du front et contourne l'œil en dessus. Les plumes des petites couvertures des ailes sont rouges à leur sommet. La gorge est jaunâtre, et la poitrine et le ventre sont blancs, mais légèrement tachés de jaune.

LE PARDALOTE GULAIRE (1).

Aussi de la Nouvelle-Hollande, il a le corps noir en dessus, le cou et le thorax écarlates, le ventre blanchâtre, rayé en long de noir, avec la région anale brunâtre. Latham ne regardoit cette espèce que comme une variété de sa *sylvia lateralis*, qui est grise bleuâtre en dessus, blanchâtre en dessous, ayant les pennes des ailes et de la queue frangées de vert, le lorum noir et les côtés du corps ferrugineux.

LE PARDALOTE POIGNARDÉ (2).

A été envoyé de Java par le voyageur Van-Hasselt. Un bleu couleur de plomb très foncé couvre toutes les parties supérieures, les ailes, les joues, les côtés du cou et de la poitrine. Une petite bande rouge vif, placée sur le sommet de la tête, forme un ornement remarquable sur ce plumage, du reste très uniforme. Des teintes vives et pures sont répandues sur les parties inférieures. Deux longues moustaches blanches marquent la commissure du bec. Un jaune jonquille est la couleur dominante de toutes les parties inférieures. La poitrine est peinte d'une grande tache couleur de sang, et cette teinte imite en quelque sorte une blessure. Le bec et les pieds sont noirs.

LE PARDALOTE AFRICAIN (3).

Habite, ainsi que l'indique son nom, l'intérieur de l'Afrique. Il a le corps vert olivâtre en dessus, jaune blanchâtre en dessous, et avec les ailes la queue noire, mais les premières couvertes de gouttelettes blanches, et celle-ci bordée d'un ruban terminal blanc.

LE PARDALOTE MANAKIN (4).

Se trouve être intermédiaire, par ses caractères génériques, aux pardalotes et aux manakins. En effet, son bec est court, triangulaire à la base, parfaitement entier, et à pointe mousse. Les deux mandibules sont arrondies en dessus et en dessous, et le bec est peu ou point comprimé vers son extrémité. Les narines sont recouvertes par une membrane et en partie cachées par les plumes du front. Les ailes sont allongées, ponctuées; la quatrième rémige est la plus longue, et les trois premières sont graduellement plus courtes. La queue est presque rectiligne, composée de douze rectrices. Les tarses sont allongés, scutellés, grêles, et terminés par des doigts courts et foibles. Les plumes sont décomposées et à facettes comme celles des oiseaux mouches et des colibris, dont elles n'ont point les teintes métallisées. Cet oiseau a les tarses noirs, ainsi que le bec, qui est seulement blanchâtre en dessous de la mandibule inférieure. La tête, le dessus du cou et le dos jusqu'au croupion sont d'un gris brunâtre cendré. Les ailes et la queue sont brunes, avec une teinte roussâtre. La gorge et le devant du cou sont de couleur de rouille, et les plumes du thorax, des flancs et de l'abdomen sont brunes, rayées de blanchâtre. Les plumes de la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont rousses. Ce qui distingue de prime abord cet oiseau, sont deux touffes de plumes latérales, formant sur chaque côté, vers le tiers supérieur de l'aile, un faisceau d'un violet pur et brillant.

M. le docteur Reynaud a découvert cet oiseau à Trinquemalé, sur la côte de Ceylan. Ses mœurs sont inconnues, et ses caractères mixtes porteroient sans doute à en faire un petit genre intermédiaire à ceux des *pardalotus* et *pipra*, si le genre pardalote n'étoit pas lui-même peu caractérisé.

LE PARDALOTE HUPPE (1).

A le dessus du corps vert olive, le dessous jaune avec une huppe rouge sur l'occiput. Le bec est noir à sa base, couleur de corne dans le milieu et à sa pointe. Les pieds ont aussi cette dernière teinte. Sa longueur est de trois pouces. Cet oiseau vit au Brésil, d'où l'a rapporté M. Delalande.

LE PARDALOTE ROUGEATRE (2).

Vit à la Nouvelle-Hollande, au dire de Latham. Il a le dessus du corps couleur marron, le dessous blanc jaunâtre, avec une tache blanchâtre au-dessus de l'œil. Les rémiges sont brunes, les rectrices noires, les latérales exceptées, qui sont terminées de blanc. Le bec et les pieds sont bruns.

(1) *Sylvia hirundinacea*, Lath. *Pipra gularis*, Lewin, Birds of New-Holland., pl 7.

(2) *P. percussus*, Temm., pl. 394, fig. 2.

(3) *P. africanus*, Leadb. Trans. soc. linn. XVI, 85. Bull., XXIV, 367.

(4) *P. pipra*, Less., Cent. zool., pl. 26.

(1) *P. cristatus*, Vieill., Ornith., Encycl., 511.

(2) *P. superciliosus*, Vieill. Encycl., 512 Lath.

LES MANAKINS.

Pipra. L. (1).

Sont des oiseaux de petite taille, remarquables par leurs riches couleurs, et qui vivent dans les forêts profondes et humides de l'Amérique méridionale.

1° Le MANAKIN A HUPPE ROUGE (2) a été découvert au Pérou. Il a les plumes de la tête rouges et assez longues pour prendre la forme d'une huppe à la volonté de l'oiseau. Le reste du plumage, le bec et les pieds sont noirs.

2° Le MANAKIN SUPERBE (3) a le dessus et le dessous du corps d'un noir intense, une huppe rabattue et d'un rouge de feu sur le sommet de la tête; une tache bleu clair en forme de croissant sur le milieu de dos. Les pennes primaires brunâtres, les pieds jaunes.

3° Le MANAKIN A GORGE NOIRE (4) a le dessus du corps noir bleuâtre, le dessous blanc, la gorge et le tour de l'anus noirs, le bec et les pieds bruns. On ignore sa patrie.

4° Le MANAKIN A TÊTE RAYÉE (5) a le dessus du corps brun cendré, le dessous jaunâtre, la tête noire, rayée de blanc; le fouet de l'aile blanc, le bec brun et les pieds noirs.

5° Le MANAKIN A VENTRE ROUGE (6) a le dessus du corps noir obscur, le dessous blanc, ayant une tache rouge sur le ventre. Les couvertures inférieures de la queue qui sont blanches égalent presque en longueur les rectrices. Les tarses sont bruns. Cet oiseau a trois pouces neuf lignes.

6° Le MANAKIN CENDRÉ (7) est, ainsi que l'indique son nom, cendré sur le corps, mais blanchâtre en dessous. Il a trois pouces deux ou trois lignes de longueur.

7° Le MANAKIN PARDALOTÉIDE (1), est un curieux oiseau, intermédiaire au manakin *Laplace* (2) et au *pardalote manakin* (3). Comme ces deux espèces, il a sur les flancs deux faisceaux de plumes colorées en amétyste suave et lustré. Sa taille est intermédiaire, car il mesure quatre lignes de longueur totale. Son bec est corné, et les tarses sont bruns. Une calotte noire recouvre le sommet de la tête jusqu'à la nuque. Un brun roux et sale, bien que foncé, colore le manteau, et les ailes et les rectrices. Une barre neigeuse traverse le croupion. Les côtés du cou sont roussâtres. Le devant du cou est blanc jaunâtre. Le ventre est maillé de noir et de blanc. Les couvertures inférieures de la queue sont de cette dernière nuance.

La patrie de cet oiseau m'est inconnue. Je le suppose de l'Amérique méridionale.

8° Le MANAKIN A CAPUCHON BLANC (4) habite Surinam. Il est noir, avec des reflets d'acier bruni, et toute la tête blanc pur. Il a quelques poils à la commissure du bec.

9° Le MANAKIN GOÎTREUX (5) est noir sur le corps, blanc neigeux en dessous, avec le bec noir et les pieds jaunes. Il vit à la Guyane, et son nom lui vient de ce que les plumes de la gorge sont longues, touffues, et forment un fanon ou une sorte de goître sur le gosier. La femelle est entièrement rousse, avec une nuance plus claire en dessous.

10° Le MANAKIN PLOMBÉ (6) habite le Paraguay. Il a le corps plombé, les rémiges et les rectrices noires, bordées de bleuâtre; le bec noir et les pieds bruns.

11° Le MANAKIN BLEU (7) est bleu sur le corps, jaune sur les parties inférieures. Il a les ailes et la queue noirâtres, le bec et les pieds bruns. On ignore sa patrie.

12° Le MANAKIN A TÊTE ROUGE (8) a primitivement été décrit par Brisson. Il habite le Brésil, et son plumage, généralement noir luisant, est relevé par la teinte orangée fort vive qui colore la tête, les joues et l'occiput. Les plumes tibiales sont blanches avec une nuance rouge. Le bec et les pieds sont d'un brun jaunâtre.

13° Le MANAKIN A POITRINE DORÉE (9) vit au

(1) Buffon a décrit et figuré les manakins suivants: le tijé (*P. pareola*, L.) enl. 637, fig 2, et 302, fig. 2. Le M. rouge (*P. aureola*, Gm), enl. 34, fig. 3, et 302. Le M. à gorge blanche (*P. gutturalis*, Gm), enl. 324, fig. 1. Le M. à front blanc (*P. serena*, Gm.), 324, f. 2. Vieill., pl. 72. Le M. à tête blanche (*P. leucocapilla*, Gm.), enl. 34, f. 2. Le M. à tête rouge (*P. erythrocephala*, Gm.), enl. 34, f. 1. Le casse-noisette (*P. manacus*, Gm.), enl. 302, fig. 1 et 303, 1. Le M. à gorge blanche (*P. albifrons*, Gm.). Le M. gris (*P. grisea*, L.). le M. roux (*P. rubetra*, L.). Le M. à collier (*P. torquata*, L.). Le picicitli (*P. purpurea*, L.). Spix a figuré les *pipra filicauda*, pl. 8, et *coronata*, pl. 7, f. 1 et 2, qui nous sont inconnus.

(2) *Pipra erythrolophos*, Vieill., Encycl., p. 390.

(3) *P. superba*, Pallas, Spicil., pl. 3, fig. 1, p. 8, cah. 6; *pipra Wiedii*, Less., Ornith., esp. 6.

(4) *P. nigricollis*, Lath., esp. 22.

(5) *P. striata*, Lath. Vieill., Encycl., pl. 99, fig. 5.

(6) *P. hæmorrhoa*, Lath., esp. 21.

(7) *P. cinerea*, Lath., esp. 24.

(1) *P. pardaloïdes*, Less., vélins inédits.

(2) *P. Laplacei*, Gervais, favorite, pl. 68.

(3) *Pardalotus pipra*, Less., Centurie, Zool., pl. 26, page 81.

(4) *P. leucocephala*, L. Mus. Fréd. Adolph.; Lath., espèce 7.

(5) *P. gutturosa*, Desm., Tangaras, pl. 10. Encycl., 387

(6) *P. plumbea*, Vieill., Encycl., 388; *pico de Punzo obscuro aplomado*, Azara, Apunt., n. 111.

(7) *P. cœrulea*, Lath., esp. 6, supplément.

(8) *P. rubrocapilla*, Temm., pl. 54, fig. 3. *P. cornuta*, Spix., pl. 7, fig. 2.

(9) *P. pectoralis*, Lath., 2e suppl.

Brésil. Il est bleu-noir en dessus et ferrugineux en dessous. Il porte sur le thorax un croissant jaune d'or. Le bec et les pieds sont pâles.

14° Le MANAKIN A TÊTE BLEUE (1) a été rapporté de l'île de la Trinité. Son plumage est vert-olive en dessus, jaune en dessous, avec le sinciput azur. Les rémiges et les rectrices sont noires, bordées de vert. Le bec et les pieds sont noirs.

15° Le MANAKIN RUBIS (2) vit au Brésil, et sa taille est celle du roitelet. Le sommet de la tête est couleur de feu. Le corps en dessus est d'un vert-pré uniforme, tandis qu'en dessous il est fauve, strié de brun. La femelle n'a pas de rouge sur la tête.

16° Le MANAKIN CHAPERONNÉ (3) est assez rare au Brésil, sa patrie. Une calotte d'un noir vif occupe le sommet de la tête, et derrière l'œil se dessine un trait blanc-jaunâtre. Les joues, le derrière du cou, le dos, le croupion, le haut des ailes et l'extrémité de la queue sont d'un roux-cannelle fort vif. Le dessous du corps est jaunâtre, et les deux rectrices moyennes sont noires. Le bec et les pieds sont jaunes.

17° Le MANAKIN VERDIN (4) est aussi du Brésil. Son plumage est vert-pré en dessus, jaune en dessous. Les joues sont grises, et le milieu des ailes, qui est noir, est traversé par deux raies blanches. Cet oiseau a de longueur totale cinq pouces. Le bec et les pieds sont plombés.

18° Le MANAKIN A TÊTE D'OR (5) a été distingué dans ces derniers temps du manakin à tête rouge par sa taille, et surtout par son bec plus foible et sa queue plus courte. Ce dernier a la tête rouge, l'autre l'a jaune d'or.

19° Le MANAKIN CASQUÉ (6) a été tué à San-Paulo du Brésil. Le mâle est noir, ayant une huppe frontale dressée; le vertex, l'occiput et le milieu du dos écarlates : les plumes du corps en dessous sont jaunâtres.

La femelle est olivâtre, avec les ailes et la queue brunâtre, les plumes du front dressées. Les deux sexes ont le bec et les pieds bruns, une taille de six pouces trois lignes.

20° Le MANAKIN MILITAIRE (7). Ce gracieux manakin du Brésil a cinq pouces de longueur totale. Son bec est petit et jaunâtre. Ses tarses sont minces et grêles, jaunâtre-sale. Ses ailes sont courtes à première rémige brève et étroite, les troisième et quatrième plus allongées.

Un bandeau rouge de feu couvre le front. Le croupion est lui-même d'un rouge-fulgide, ainsi que les couvertures supérieures de la queue. Un noir de velours teint les plumes de l'occiput et du cou, du manteau et des épaules. Les moyennes couvertures des ailes sont vertes. Les rémiges, brunes au dehors, sont grises, puis blanches sur leurs barbes internes. Un gris-bleu doux et foiblement nuancé est répandu sur le menton et le devant du cou. Il se fonce en noirâtre sur les joues, devient blanchâtre sur le thorax, puis blanc sur le milieu du ventre. Les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont verdâtres.

La queue est cunéiforme, à pennes usées à la pointe, les deux moyennes terminées par deux brins atténués, minces, grêles, très aigus. Le duvet qui revêt le corps est noir profond.

21° Le MANAKIN AUX LONGUES PENNES (1) habite le Paraguay et le Brésil. Son plumage est azur, relevé par le rouge du sommet de la tête qui semble huppé. Les ailes et la queue sont noires, mais celle-ci a deux pennes intermédiaires longues et acuminées. Azara dit que cet oiseau est très familier, mais qu'on ne le rencontre que rarement au Paraguay.

La femelle, suivant Lichtenstein, est entièrement verte, et a les deux rectrices longues et acuminées du mâle.

22° Le MANAKIN A LONGUE QUEUE DE LA TRINITÉ (2) a la tête, les rémiges et les rectrices noires, le croupion et les couvertures supérieures de la queue rouges. Les joues et la gorge cendrées; le dessous du corps blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue longues et pointues. Le bec est brun; les pieds sont gris. Les jeunes ou les femelles ont les parties supérieures verdâtres.

23° Le MANAKIN DE LAPLACE (3) vit à la Guyane; son plumage est brun-foncé nuancé de roux, le croupion excepté qui est blanc. Sur chaque flanc apparaît une touffe de plumes violettes. Sa taille est de quatre pouces deux lignes.

(1) *P. cyanocephala*, Vieill., Encycl., p. 389.

(2) *P. strigillata*, Wied, It. 1, 291. Temm., pl. 54, fig. 1 et 2.

(3) *P. pileata*, Natt.; Temm., pl. 172, fig. 1.

(4) *P. chloris*, Natt.; Temm., pl. 172, fig. 2.

(5) *P. aurocapilla*, Licht., Cat., n. 302.

(6) *P. galeata*, Licht., Cat., n. 294 et 295.

(7) *P. militaris*, Shaw., Nat. misc., pl. 849. *P. corpore nigro : fronte et uropygio coccineis ; alarum demidio parte viridi ; gula, thorace abdomineque griseis ; caudæ longissimis duabus retricibus acuminatis ;* Less., Illust. de zool., pl. 25 : *pipra rubrifons*, Vieill., Encycl., 388, pl. 239, fig. 2.

(1) *P. caudata*, Lath. Shaw., Nat. misc., pl. 153. Spix, pl. 3; *pipra longicauda*, Vieill., Encycl., 388; *pico de punzo cola de pala*, Azara, Apunt., 1, 425.

(2) *P. melanocephala*, Vieill., Encycl., 389.

(3) *P. Laplacei*, Gervais et Eydoux, favorite, pl. 68.

LES PACHYCÉPHALES[1].

Forment un genre d'oiseaux qui se trouvent placées sur les confins des *manakins*, des *mésanges* des *gobe-mouches;* mais ce sont surtout les manakins qu'ils semblent remplacer dans la Nouvelle-Hollande, car ils en ont les mœurs, la forme du bec, tout en conduisant aux procnias. Les caractères zoologiques des pachycéphales sont ainsi établis par MM. Vigors et Horsfield :

« Bec robuste, légèrement élargi à sa base; arête » arrondie, arquée; mandibule supérieure échan- » crée; narines basales, ovalaires, en par ie recou- » vertes par une membrane, et garnies par les plu- » mes et les soies; commissure hérissée légèrement » de quelques soies faibles; queue moyenne, pres- » que égale, à penne fourchue; pieds médiocres, » assez forts, à tarses garnis de scutelles en devant, » et lisses en arrière; ailes médiocres, arrondies; » première rémige courte; deuxième, troisième, » graduellement plus longues, quatrième et cin- » quième presque égales, très longues; la sixième » un peu plus courte, et les autres décroissant gra- » duellement; troisième, quatrième et cinquième » du poignet, externes, un peu élargies à leur mi- » lieu. »

1° Le GUTTURAL [2] que les colonistes de Sydney nomment *thunder-bird* ou oiseau tonnerre, est jaune-olivâtre, avec la tête et un hausse-col sur la poitrine noirs, la gorge blanche, un collier, le thorax et le ventre jaunes. Cet oiseau est commun aux environs de Paramatta. Les naturels assurent que lorsque le tonnerre commence à gronder il devient très bruyant.

2° Le PECTORAL [3] se rapproche de l'espèce précédente. Son plumage est gris, avec une large raie au-dessus des yeux et un croissant sur la poitrine, noirs; la gorge est blanche et le ventre roux. Les épaules, les rémiges et les rectrices sont d'un fauve-noir. Les plumes de la tête sont striées en long de brun-fauve. Le bec est noir et les pieds sont bruns. Cet oiseau a six pouces de longueur, et habite les environs de Sydney.

3° Le STRIÉ [1] est gris-olivâtre, strié de fauve en dessus, blanchâtre, avec flammèches brunes en dessous. Les rémiges et les rectrices sont brunâtres; le bec et les pieds sont jaunâtres. Les yeux sont noirs. Sa taille est de six pouces.

4° Le BRUN [2] a le plumage fauve-olivâtre, à teintes plus claires sur les parties inférieures. La gorge et le ventre sont blanchâtres; les rémiges et les rectrices brunes, ces dernières ayant de plus des bordures ferrugineuses. Les pieds sont brunâtres; le bec est jaunâtre; les yeux sont noirs. Sa taille est de six pouces.

5° L'OLIVATRE [3] a sept pouces de longueur; le plumage vert-olivâtre en dessus, fauve en dessous. La tête est grisâtre; la gorge est marquée de blanchâtre. Les rémiges et les rectrices sont fauves, bordées extérieurement de vert-olivâtre. Les rectrices inférieures sont blanches. Le bec est brun et les pieds sont noirs.

6° Le FULIGINEUX [4] a été découvert sur les rivages du sud et de l'est de la Nouvelle-Hollande, par sir Robert Brown. Son plumage est gris-clair, plus pâle en dessous et tirant au fauve. Sa gorge est blanchâtre. Le bec est noir; les pieds sont bruns. Il a six pouces de longueur totale.

7° L'AUSTRALIEN [5] que les colonistes anglais nomment *yellow robin*, ou robin jaune, vit dans les broussailles. Son plumage est cendré en dessus, avec le bas du dos jaunâtre. Le dessous du corps est d'un beau jaune. Les rémiges et les rectrices sont brunes. Cet oiseau fait le passage des pachycéphales aux gobe-mouches.

(1) *Pachycephala*, Sw. Vig. et Horsf., Trans. soc. Linn., t. XV, p. 238.

(2) *Turdus gutturalis*, Lath., n. 6. *P. gutturalis*, Vig. et Horsf., *loc. cit.* 239; *black-crowned thrush*, Lewin, Birds of New-Holl., pl. 10.

(3) *P. pectoralis*, Vig. et Horsf.; *muscicapa pectoralis*, Lath., n. 11, suppl.; *orange breasted-thrush*, Lewin, Birds, pl. 6.

(1) *P. striata*, Vig. et Horsf., *loc. cit.*

(2) *P. fusca*, Vig. et Horsf., *loc. cit.*

(3) *P. olivacea*, Vig. et Horsf., *loc. cit.*

(4) *P. fuliginosa*, Vig. et Horsf., *loc. cit.*

(5) *P. australis*, Vig. et Horsf.; *muscicapa australis*, Lath., n. 2, suppl.; *southern motacilla*, White's, voy. pl., n° et pag. 239; *southern flycatcher*, Lath., n. 102.

LIVRE XI.

LES OISEAUX INSECTIVORES.

LES MUSCICAPIDIÈS.

Ils viennent en première ligne, se ressemblent par un bec dilaté à la base, plus ou moins courbé, et crochu ou denté à son extrémité [1]. La commissure a des soies ou des poils. Elles vivent d'insectes.

I.

LES PLATYRHYNQUES.

Platyrhynchus, DESM.

Sont caractérisés par leur bec déprimé, très élargi, ayant de longues soies à la commissure. La mandibule supérieure est fortement échancrée à la pointe. Plusieurs des espèces de ce genre ont été rangées parmi les todiers : leurs espèces vivent entre les tropiques. On dit leur chant agréable, et leur nourriture consiste en insectes ailés, qu'ils saisissent au vol, en s'élançant des branches des buissons ou des arbres où ils se tiennent embusqués.

Le type de ce genre est, 1° le PLATYRHYNQUE BRUN [2], qui vit au Sénégal; quelques voyageurs disent au Brésil. C'est un oiseau long de quatre pouces, à plumage jaunâtre, ayant le vertex bleu de plomb, la gorge blanche, les ailes et la queue brunes.

2° Le PETIT GOBE MOUCHE TACHETÉ [1] de Cayenne, que Buffon a figuré (enl. 851, f. 1), est aussi un platyrhynque.

3° L'OLIVATRE [2] se trouve au Brésil. Le corps est d'un verdâtre plus foncé sur le dos, plus clair sur la gorge et sur les flancs, les ailes sont mélangées de jaune, de vert et de brun; le bec est plombé, ainsi que les pieds.

4° Le CANCROME [3] est aussi du Brésil. Sa huppe est mélangée de brun et de blanc, et un trait de cette dernière couleur occupe le devant de l'œil, et une tache jaune marque l'oreille. Le corps est fauve en dessus, avec du jaunâtre sur la gorge, et du roussâtre sur le ventre et sur les flancs.

5° Le PLATYRHYNQUE PETIT [4] se trouve sur les rivages du Mexique. Il a quatre pouces et onze lignes de longueur, le plumage brun olivâtre en dessus, blanc jaunâtre en dessous. Les ailes sont traversées par deux bandes claires; sa queue est médiocre et égale, et une huppe surmonte la tête.

6° Le PULLATA [5] vit dans l'Amérique méridionale. Il a huit pouces de longueur, un plumage cendré, les ailes et la queue noires; la plus externe des rectrices terminée de blanc.

7° Le PLATYRHYNQUE DE VANIKORO [6] vit, ainsi que l'indique son nom, dans l'île de Vanikoro. Il a quatre pouces et demi de longueur, le corps noir en dessus, et le ventre roux vif. C'est un oiseau gros et court, ayant une très grosse tête et de longues soies à la commissure du bec.

8° Le PLATYRHYNQUE DE CEYLAN [7] est olivâtre en dessus, jaune en dessous, avec la tête cendrée.

(1) M. Charles Bonaparte a dressé le tableau qui suit des genres admis dans cette famille :

1 *Todus*, L. (appartient à la famille des alcyons).
2. *Muscicapa*, L.
Platyrhychus, Desm. : *muscipeta*, Cuv. : *tyrannus*, Cuv. : *tænioptera*, Ch. Bonap. : (*pepoaza*, Azara) : *tyrannula*, Sw. : *setophaga*, Sw. : *butalis*, Boié : *muscicapa*, Boié : *pericrocotus*, Boié (*phœnicornis*, Boié) : *rhipidura*, Vig. et Horsf. : *culicivora*, Sw. : *knipolegus*, Boié : *lipangus*, Boié
3 *Fluvicola*, Sw. (*kalmis*, Boié).
Fluvicola, Sw. (*pepoaza*, Azara, prop.) : *nengetus*, Sw. : *alectrus*, Vieill.
4 *Ceblephyris*, Cuv. (*campephaga*, Vieill.).
5 *Icteria*, Vieill.
6 *Vireo*, Vieill.

(2) *Platyrhynchos fuscus*, Vieill., Gall., pl. 126. Desm., pl. 1. *Todus platyrhynchos*, L.. Gm. *Todus rostratus*, Lath., Syn. *T. macrorhynchos*, Lath., pl. 30. *T. platyrhynchos*, Pallas, Spic. VI, pl. 3, f. c.

(1) *Muscicapa aurantia*, L.

(2) *Plat. olivaceus*, Temm., pl. col. 12, fig. 1. Pl. *sulfurescens*, Spix, Av. Bras.

(3) *Muscicapa cancroma*, Illig. *Platyrh. cancromus*, Temm., pl. 12, fig. 2.

(4) *Plat. pusillus*, Sw., Birds of Mexico, n. 8.

(5) *Muscicapa pullata*, Ch. Bonap., Journ. of Philad., t. IV, 370. Bull. VI, p. 412.

(6) *Plat. Vanikorensis*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 5, fig. 1.

(7) Pl. *Ceylonensis*, Sw., Zool. Illust., pl. 13.

9° Le TODIER A TÊTE BLEUE [1] de la Nouvelle-Guinée, appartient encore à ce genre. Il a la tête et le cou azurés, les joues noires, la poitrine et le sommet de la queue blanc, le dos et les ailes rousses.

II.

LES CONOPOPHAGES.

Conopophaga. VIEILL.

Ont aussi le bec large et déprimé, nu à la base, droit, légèrement caréné en dessus, échancré et courbé au bout. La mandibule inférieure est aplatie en dessous. On les distingue de prime abord par leurs jambes hautes et leur courte queue. Ce sont des oiseaux américains. Buffon en a décrit deux, le *fourmilier aux ailes blanches* [2] et le *fourmilier tacheté* [3], l'un et l'autre de Cayenne. Nous y avons ajouté une espèce rapportée du Brésil par M. Ménétriés [4], et dont la tête rousse est relevée par le noir des joues, le devant du cou blanc, le thorax et les flancs gris.

III.

LES TYRANS.

Tyrannus. AUCT.

Brisson le premier groupa sous ce nom des oiseaux que MM. de Lacépède et Vieillot isolèrent des gobe-mouches, des moucherolles et des pies-grièches.

Les tyrans n'ont été considérés par M. Cuvier que comme la première tribu du grand genre linnéen, *muscicapa*, que ce savant a divisé en trois sections : les tyrans, les moucherolles et les gobe-mouches. Il les caractérise ainsi : « Leur bec est droit, long, très fort, à arête supérieure droite, mousse, à pointe subitement crochue; ils habitent l'Amérique, et sont de la taille de nos pies-grièches et aussi braves qu'elles; ils défendent leurs petits avec courage même contre les aigles, savent éloigner de leur nid tous les oiseaux de proie. Les plus grandes espèces attaquent les petits oiseaux et ne dédaignent pas toujours les cadavres. »

M. Cuvier range parmi les tyrans le oiseaux suivants : le bentavéo, *lanius pitangua*, enl. 212; le tyran à ventre jaune, *lanius sulfuraceus*, ou le garlu, *corvus flavus* des enl. 296 et 249; le *lanius tyrannus*, enl. 537 et 676; le tyran à queue rousse, *muscicapa audax*, enl. 453, f. 2; le *M. ferox*, enl. 571, f. 1; le *M. tyrannus*, enl. 571, f. 2; le *M. forficita*, enl. 677.

M. Vieillot sépara nettement les tyrans des gobe-mouches, et en fit un genre intermédiaire aux *muscicapa* et aux *bécardes* (*tyrira*) ou les *psaris* de M. Cuvier. Il le caractérisa en ces termes : « Bec robuste garni de soies à la base, déprimé dans toute sa longueur, convexe en dessus, échancré et crochu vers le bout; mandibule inférieure un peu plate en dessous, aiguë et retroussée à la pointe. Les types de ce genre ainsi constitué sont le *bentavéo*, le *moucherolle à huppe verte* de Buffon, et le *tyran pepoaza.* »

En somme les tyrans sont pour plusieurs auteurs des oiseaux qui diffèrent principalement des pies-grièches, parce que leur bec est aplati horizontalement au lieu d'être comprimé sur les côtés, mais dont les caractères génériques ne nous paroissent pas aisés à distinguer de ceux des gobe-mouches ou de certaines bécardes.

Le travail le plus complet que nous ayons sur le genre *tyrannus* est celui de M. William Swainson. Il est inséré dans le 40e numéro du Journal des Sciences et des Arts de l'Institution d'Angleterre. Nous croyons devoir le suivre entièrement, comme étant l'expression de recherches directes, et parce qu'il renferme un grand nombre d'espèces nouvelles.

Les tyrans sont propres à l'Amérique, où ils remplacent les drongos de l'ancien continent. Ce sont des oiseaux querelleurs dont les habitudes sont solitaires et peu sociables, qui se nourrissent d'insectes, de petits oiseaux et de lézards. Suivant Daudin (*Traité d'Ornith.*, t. I, p. 511), on leur a donné le nom de *tyrans*, parce que leur courage les porte à se mesurer même contre des oiseaux de proie de grande taille.

§ Ier

Bec robuste et grand, ailes médiocres, les pennes internes du poignet sans échancrure, la queue égale.

Les tyrans de cette première section ont un bec beaucoup plus robuste que celui des autres espèces; ils se rapprochent beaucoup des bécardes, et ont aussi des mœurs plus carnivores : leurs ailes peu développées ne leur permettent point d'avoir un vol étendu.

[1] *Todus cyanocephalus*, Quoy, Ast., pl. 5, fig. 4. page 227.

[2] *Pipra leucotis*, L. *Turdus auritus*, Gm., enl. 822. *Conopophaga leucotis*, Vieill., Gall., pl. 127.

[3] *P. nævia*, Gm., enl. 823, fig. 2.

[4] *Conopophaga nigrogenys*, Less., Orn., 393.

LE BENTEVÉ OU TICTIVI.

Tyrannus sulfuratus. VIEILL. (1).

Le bentevé a de longueur totale huit ou neuf pouces. Son plumage est brun en dessus, jaune en dessous; l'occiput est occupé dans le milieu par une petite touffe de plumes d'un jaune d'or et par une plaque d'un noir profond qu'un cercle blanc entoure; la gorge est de cette dernière couleur; le bec est comprimé et allongé; les pieds sont gris; le bec et les ongles sont noirs; les rémiges et les rectrices fauves bordées de brun.

Le bentevé est très commun dans toute l'Amérique méridionale entre les tropiques, mais surtout à la Guyane et au Brésil.

LE PITANGUA OU LE BENTAVÉO.

Tyrannus pitangua (2).

Le bentavéo a la taille, l'ensemble des formes et jusqu'aux teintes du plumage de l'espèce précédente. Il est brun roux en dessus, jaune en dessous, ayant la tête variée de noir et de jaune; la gorge et le cercle qui entoure le crâne blancs; en un mot il offre à s'y méprendre les teintes du bentevé, mais il en diffère d'une manière bien distincte par la forme aplatie, très déprimée et façonnée presque en cuiller de son bec. Le pitangua est figuré dans les dessins inédits de Commerson qui y a joint cette note : *Sic Hispanis dictus quia perpetuo vociferatur ben-te-veo.* C'est un oiseau criard, peu défiant, excessivement multiplié dans les forêts du Brésil, et surtout dans la province de Sainte-Catherine, ainsi qu'au Paraguay.

Le bec aplati de l'espèce qui nous occupe a une forme si caractéristique qu'on ne pourra se dispenser tôt ou tard de la séparer des tyrans et d'en former un genre à part distinct. Tout nous porte à croire que cet oiseau est d'ailleurs le type de la *spatule pygmée* (*platalea pygmea*) des anciens auteurs, dont Wilson avoit fait son genre *eurynorhynchus* en donnant à l'espèce le nom trivial de *griseus*. M. Temminck a placé le pitangua, à l'imitation de M. Desmarest, parmi les platyrhynques; mais après un examen attentif, les oiseaux de ce dernier genre ont des caractères trop distincts pour que pitangua puisse leur être associé.

(1) Swains., sp. 1 : *lanius sulphuratus*, L., sp. 19 : *lanius cayennensis*, *luteus*, Briss., pl. 16, fig. 4 : le *garlu pie-grièche*, ou *bécarde à ventre jaune de Cayenne*, Buffon, enl. 296 : *yellow-bellied-shrike*, Lath., *Syn.*, t. I, sp. 40 : *corvus flavus*, L.

(2) Swains., sp. 2 : *lanius pitangua*, L., sp. 15 : *tyrannus brasiliensis*, Briss., pl. 36, fig. 5 : le *bentaveo* ou *cuiriri*, tyran du Brésil, Buff., enl. 212 : *brasilian shrike*, Lath. : *tyrannus bentaveo*, Vieill., *Ois. am.*, pl. 1.

LE TYRAN COURAGEUX.

Tyrannus audax. SWAINS. (1).

M. Swainson distingue cette espèce de la précédente, bien qu'elle en ait presque tous les caractères; il la décrit en ces termes : longueur totale huit pouces, bec beaucoup plus petit que celui du pitangua, proportion gardée; il est aussi large, mais moins déprimé. Le plumage est en dessus d'un noirâtre brun mêlé de blanchâtre, chaque plume étant brune au centre et blanche sur les bords; une huppe légère d'un jaune d'or occupe le milieu de la calotte brune qui revêt la tête; une bande blanche entoure le crâne et passe au dessus des yeux; une deuxième part de la commissure de la bouche et occupe toute la région auriculaire; le corps est blanc en dessous, mais le centre de chacune des plumes du ventre est occupé par une petite raie d'un brun blanchâtre, plus foncé surtout sur celles de la gorge et de la poitrine; le bas-ventre est d'un jaune pâle; les rémiges sont brunes et bordées de blanchâtre; les rectrices, égales et brunes, donnent à la queue une forme rectiligne; elles sont rousses sur leurs bords; les tarses, beaucoup moins robustes et plus courts que ceux du pitangua, sont noirs.

Cette espèce, peu commune, ne paroît habiter que le nord du Brésil.

LE TYRAN PEPOAZA.

Tyrannus cinereus (2).

Cet oiseau a neuf pouces de longueur totale, la tête rayée sur les côtés de bleu et de noir; la gorge, le ventre et les rémiges à leur naissance de couleur blanche; la queue, le bec et les pieds sont noirs.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

LE TYRAN DE LA CAROLINE.

Tyrannus crinitus (3).

Cette espèce, très peu connue, a le corps gris olivâtre en dessus, jaune de soufre en dessous; la gorge et la poitrine sont cendrés, les rémiges et les rectrices sont bordées de roux, le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau est figuré sous le nom de *gobe-mouche huppé* par Buffon, enl. 569, f. 1. C'étoit le *muscicapa virginiana* de Brisson. Il habite l'Amérique

(1) *Muscicapa audax*, Lath., *Synop.*, t. III, p. 358; Buff., enl. 453, fig. 2.

(2) Vieill., *Anal. d'Ornith.*, note.

(3) Swains., sp. 4. *Muscicapa crinita*, Linn., Wills. *Amer. Ornith.*

septentrionale, et notamment la Caroline et la Virginie. Il cache son nid dans les trous des arbres.

LE TYRAN DE LA LOUISIANE OU PIPIRI.

Tyrannus ludovicianus (1).

M. Vieillot a décrit cette espèce comme ne différant pas de la précédente; sa longueur totale est d'un peu plus de huit pouces; le plumage est d'un olivâtre foncé en dessus; une petite huppe verte recouvre l'occiput; les joues et la poitrine ardoisés, dégénérant en un jaune de soufre pâle sur le ventre; les rémiges sont noirâtres, et leurs couvertures ainsi que les bords des scapulaires sont lisérés de blanc jaunâtre; les rémiges et les rectrices sont bordées de ferrugineux; le bec et les tarses sont bruns.

Nul doute que cette espèce, qui habite le nord de l'Amérique et particulièrement la Louisiane ne doive être réunie à la précédente. Linné d'ailleurs ne considéroit son *lanius ludovicianus* que comme la variété du *lanius tyrannus* ou treizième espèce de son *Species*.

LE TYRAN A ÉPERONS.

Tyrannus calcaratus (2).

Ce qui distingue cette espèce nouvelle est la particularité qu'elle présente d'avoir les genoux garnis de sept à huit petites épines, ressemblant aux dents d'une scie, et qui sont placées derrière les tarses; leur taille diminue graduellement jusqu'à leur point d'union avec les écailles qui revêtent les tarses en arrière.

Le bec est noir, de même longueur que celui du *tyrannus crinitus*, dont il a les formes, bien cependant qu'il soit plus comprimé et que sa pointe soit plus recourbée : sa base est aussi garnie de poils plus longs.

Le plumage est généralement d'un gris olivâtre sombre, plus pâle en dessous, et d'un jaune sale en dessus; les ailes sont moyennes, les premières ne sont point échancrées; les rectrices sont égales; les tarses sont courts, débiles, blanchâtres, et les ongles petits.

Cette espèce, longue de huit pouces, paroît être rare; car M. Swainson pendant un long séjour à Bahia, dans le Brésil, ne s'en procura que trois individus, dont il ne put observer les habitudes.

(1) Vieill., *Ois. de l'Amér. septentr.* pl. 48. Swains., sp. 4 : *muscicapa ludoviciana*, Lath. : *gobe-mouche de la Caroline*, Buff., enl. 676.

(2) Swains., sp. 5. *Sping-footed tyrant.*

§ II.

Bec médiocre; ailes longues, les rémiges externes échancrées; queue médiocre, presque égale; tarses courts.

LE TYRAN A BEC ÉPAIS.

Tyrannus crassirostris. Swains.

Ce tyran a neuf pouces trois lignes de longueur totale. Son plumage est d'un brun grisâtre clair en dessus, plus brun sur la tête, la queue et les grandes rémiges. Une petite huppe peu apparente couvre l'occiput; tout le dessous du corps est d'un jaune pâle, excepté la gorge et le menton qui sont d'un blanc pur; la queue est égale, et ses couvertures supérieures sont teintées de roux; la première rémige est très pointue; son bec est fort et robuste.

Ce tyran habite les provinces les plus chaudes du Mexique; il se tient sur les grands arbres, d'où il chasse toutes les autres espèces d'oiseaux.

LE TYRAN BRUYANT.

Tyrannus vociferans. Swains.

Cet oiseau a de longueur totale huit pouces et demi; son bec est plus court, mais en même temps plus large que celui de l'espèce précédente; son plumage est grisâtre avec une teinte olive, mais la tête, le cou et la gorge sont d'une couleur ardoisée uniforme; une huppe de plumes orangées non apparente couvre la tête; le dessus du corps est d'un jaune pâle; les ailes sont très longues, et leurs premières rémiges sont toutes pointues; la queue et ses couvertures sont d'un noir profond.

Cette espèce habite les environs de Temascaltepec, dans les environs de Mexico. M. W. Bullock, qui a observé ses mœurs, dit qu'elles sont bruyantes. Ce tyran se perche habituellement sur les sommités des arbres, et jette des cris aussitôt qu'il voit quelque oiseau s'en approcher. On dit même qu'il ne craint pas d'attaquer jusqu'à des faucons.

LE TYRAN INTRÉPIDE.

Tyrannus intrepidus. Vieill. (1).

Cet oiseau, qu'on a aussi nommé *tyran de la Caroline*, est généralement d'un cendré obscur, avec

(1) *Lanius tyrannus*, Linn., sp. 3. Le *tyran tiriri* ou *pipiri*, Buff., enlum. 537. *Muscicapa tyrannus*, Briss. *tyrannus intrepidus*, Vieill., *Gal. du Mus.*, pl. 133 (femelle). *King bird* or *tyrant flye-catcher*, Wils., *Amer. Ornith.*, t. II, pl. 13, fig. 1.

les parties inférieures du corps blanches; la tête et la queue noires, une huppe orangée non apparente, les rectrices blanches à leur extrémité et pointues.

Cette espèce de tyran que Linné a regardée comme identique avec les lanions de Saint-Domingue, de la Caroline et de la Louisiane, paroît en être évidemment distincte. Elle habite tout le nord de l'Amérique, émigre dans certains cantons, et remonte jusqu'auprès de Mexico.

LE TYRAN GRIS.

Tyrannus griseus. VIEILL. (1)

Cette espèce a long-temps été confondue avec la précédente : sa taille est de huit pouces neuf lignes; son bec est beaucoup plus fort et plus convexe que celui du tyran intrépide; son plumage est en dessus d'un gris cendré clair, teinté de roux sur les couvertures des ailes; sa poitrine est grisâtre, son ventre blanc, et le bas-ventre jaune; sa queue est noire et fourchue; les rémiges sont échancrées.

On la trouve dans les cantons maritimes du Mexique.

LE TYRAN CRUEL.

Tyrannus crudelis (2).

Cette espèce nouvelle a de longueur totale huit pouces et demi : sa taille est celle du *tyrannus crinitus*, mais ses ailes sont plus longues et son bec est beaucoup plus large; la tête et le derrière du cou sont d'un cendré clair; le devant du cou est de cette teinte, mais moins foncée, excepté la gorge qui est blanchâtre; les oreilles sont d'un noir intense, et le sommet de la tête a une huppe qui n'est pas apparente, de couleur orangée fort vive. Le plumage est en dessus d'un olivâtre sombre, et en dessous d'un beau jaune; les rémiges sont brunâtres, terminées en pointe assez brusquement, ayant leurs couvertures, ainsi que les rémiges moyennes, bordées de blanchâtre; les rectrices sont noires et donnent à la queue une forme très fourchue; le bec et les tarses sont noirs, et ces derniers sont très courts.

Ce tyran habite les terrains cultivés de la partie septentrionale du Brésil.

LE TYRAN A OREILLONS BLANCS.

Tyrannus leucotis (3).

Cet oiseau, que Buffon regardoit comme la femelle du *muscicapa barbata* de Latham, paroît être à M. Swainson, qui a eu souvent occasion de l'examiner au Brésil, une espèce bien distincte. Ce tyran a sept pouces de longueur totale; son plumage est brun grisâtre en dessus, marqué de taches plus foncées sur le dos. Les parties inférieures présentent d'abord sur la gorge du blanc, puis du blanchâtre teinté de gris sur la poitrine, enfin du jaune sur le bas-ventre; une large raie noire entoure la tête, une deuxième part des narines et va jusqu'aux oreilles. La huppe cachée est d'un jaune d'or magnifique; une petite raie blanche passe au-dessus de l'œil et va jusqu'à la nuque. Les rémiges sont brunes et pointues, les couvertures et les scapulaires sont bordés de blanc; les rectrices sont brunes et égales, et elles ont leur bord ferrugineux, ainsi que les tectrices; les tarses sont noirs, courts et foibles.

Ce tyran habite les provinces septentrionales du Brésil.

LE TYRAN FÉROCE.

Tyrannus ferox (1).

Cet oiseau a sept pouces et quelques lignes de longueur. Les poils qui garnissent le bec à sa base sont assez développés; le plumage en dessus est d'un brun grisâtre foncé, légèrement teinté d'olive; les joues sont cendrées; le devant de la gorge est blanc et le ventre est jaunâtre pâle; le dessus de la tête est d'un brun uniforme et muni d'une huppe; les rémiges sont brunes; les moyennes, ainsi que toutes les couvertures, sont teintées de roussâtre et bordées de blanc; la queue est brune et égale; les tarses sont noirs et courts.

§ III.

Les ailes médiocres; les tarses longs; la queue égale.

M. Swainson pense que les tyrans de cette tribu cherchent leur nourriture à terre, et qu'ils vivent principalement d'insectes aptères.

LE TYRAN CENDRÉ.

Tyrannus cinereus (2).

Ce tyran est long de huit pouces et de la taille du *tyrannus calcaratus*, mais le bec est plus large et moins déprimé, quoique également environné de plumes roides et minces. La mandibule supérieure

(1) *Tyrannus dominicensis*, Briss. : le *san-domingo tyran*, Lath., sp. 37. Vieill., *Ois. de l'Amér. septentr.*, pl. 46 : *lanius tyrannus*, Linn.

(2) Swains., sp. 10; *gray-headed tyrant.*

(3) Swains., sp. 11 : *white-eared tyrant;* le *barbichon de Cayenne*, enl. 830, fig. 2 (femelle).

(1) Swains : sp. 12 : le *petit tyran de Cayenne*, Buff., pl. enl. 571, fig. 1 : *tyrant flye-catcher*, Lath., *Syn. : brown-crested tyrant, muscicapa ferox*, Lath.?

(2) Swains., sp. 13 : *muscicapa cinerea*, Gm., sp. 27 : *gobe-mouche roux de Cayenne*, Briss. : *ruffus-bellied flye-catcher*, Lath.

est brune, l'inférieure est jaunâtre; la tête, le cou et la gorge sont cendrés, plus foncés en dessus, tandis que la partie inférieure est grisâtre, chaque plume étant bordée de blanc; les ailes et la moitié du dos sont d'un roux passant à une teinte ferrugineuse claire sur le croupion; la queue est courte, égale et rousse; le plumage en dessous du corps est d'un ferrugineux pâle, les ailes sont courtes et les tarses allongés.

Il habite le Brésil.

LE TYRAN ROUX.

Tyrannus rufescens (1).

Cette espèce a six pouces et quelques lignes de longueur totale. Son plumage en dessus est d'un brun roux, changeant en un jaune buffle sur le croupion et sur les couvertures supérieures de la queue. Les tectrices des ailes sont d'un noir foncé et terminées d'un brun roux; trois bandes de cette dernière couleur traversent les rémiges : l'intervalle depuis la gorge jusqu'à la poitrine est d'un brun clair; le corps est blanc, la région anale et les couvertures inférieures de la queue jaunes; les rectrices égales, rousses; les tarses allongés.

M. Swainson ignore au juste la contrée qu'habite cet oiseau.

LE TYRAN MARCHEUR.

Tyrannus ambulans (2).

Cette espèce nouvelle a sept pouces et quelques lignes de longueur. Son bec est noir, son plumage brun en dessus, jaune en dessous, excepté le menton et la gorge qui sont blanchâtres; les ailes et la queue sont d'un brun foncé; les rectrices sont égales, les plus extérieures teintées de blanc jaunâtre sur les bords; le front et les joues sont d'un brun grisâtre, et la huppe cachée qui couvre la tête est d'un rouge orangé.

Cet oiseau vole parfaitement bien et est doué d'une grande puissance de marche : fréquemment il court à terre à la manière des alouettes, bien qu'il saisisse les insectes qui forment sa nourriture en volant.

M. Swainson n'a observé cet oiseau que dans les pâturages sablonneux placés à l'extrémité des faubourgs de la ville de Fernambouc, au Brésil.

(1) Swains., sp. 14 : *yellow-romped tyrant*, Lath.
(2) Swains., sp. 15 : *walking tyrant*.

LE TYRAN AUX AILES BLANCHES ET NOIRES.

Tyrannus nengeta (1).

Cet oiseau a de longueur neuf pouces; son plumage est en dessus d'un gris cendré qui s'étend sur la poitrine et sur les flancs; la gorge et le ventre sont d'un blanc pur; une ligne de cette couleur occupe le front et va d'un œil à l'autre; une raie noire traverse la région auriculaire; les ailes sont longues; les couvertures et les scapulaires sont blanchâtres, bordées de gris; les fausses rémiges sont noires, les primaires sont également noires, mais traversées par une longue raie blanche; les rectrices sont moyennes et fourchues; elles sont noires, teintées de blanc grisâtre; les tarses et les doigts sont longs, noirs, et munis d'ongles aigus.

Cet oiseau habite le Brésil.

Le *lanius nengeta*, ou cotinga gris des planches enluminées 699, n'est point cet oiseau, mais bien le jeune âge du *cotinga pompadour*.

Ce tyran, qu'on trouve aussi à la Guyane, vit en troupes près des endroits humides, et pousse souvent des cris perçants.

§ IV.

Ailes longues, rémiges internes du poignet échancrées; queue très longue, échancrée.

Cette section renferme les espèces les plus petites de tyrans, et fait le passage des plus grandes aux gobe-mouches et aux moucherolles.

LE TYRAN SAVANA.

Tyrannus savana (2).

Peut-être cette espèce de tyran devroit-elle entrer dans le genre *gubernetes* de M. Swainson. Sa longueur totale est de onze pouces et demi, dans lesquelles dimensions la queue entre pour sept pouces; son bec est noir; les joues, le dessus de la tête, sont d'un noir foncé, et une huppe d'un jaune brillant occupe en dessous les plumes qui revêtent le crâne. Le plumage est en dessus d'un cendré clair, passant au noirâtre sur le croupion; toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur; les rémiges

(1) Swains., sp. 16 : le *guiraru nhengeta brasiliensis* Rai : le *guiraro*, Sonn. : *cotinga gris*, Briss.?
(2) Vieill., pl. 43, *Amér. septentr. : muscicapa tyrannus*, Linn., sp. 4. *Tyrannus cauda bifurca*, Briss. pl. 39, fig. 3. Le *savana* ou *tyran à queue fourchue* Buff., enl. 571, fig. 2.

sont brunes ; la queue est aussi noire et très longue; deux rectrices dépassent les autres de trois pouces; elles sont bordées extérieurement de jaune pâle ; les tarses sont courts et noirs.

Cet oiseau habite le Brésil et la Guyane.

LE TYRAN A LONGUE QUEUE FOURCHUE.

Tyrannus longipennis (1).

Cette espèce nouvelle est de la taille du savana, mais son bec est plus petit et plus déprimé; son plumage est en entier cendré ou ardoisé ; la huppe est rayée de noirâtre, le menton est presque blanc; les ailes sont longues et de couleur fuligineuse; la queue, un peu moins longue que celle du savana, est profondément échancrée et de couleur de suie; les deux longues rectrices dépassent les autres de neuf lignes et sont bordées de blanc.

Elle habite le Brésil.

Depuis l'époque où a paru le travail de M. Swainson, ce naturaliste a proposé, dans le n° 11 du *Zoological journal*, trois genres voisins des tyrans, démembrés des *gobe-mouches*, et établissant une sorte de transition entre les *tyrannus* et les *muscicapa*. Ces trois genres sont les *tyrannula*, *culicivora* et *setophaga*, qui se rapportent plus particulièrement aux *gobe-mouches*, et que nous nous bornerons à mentionner.

LE TYRAN GUTTURAL (2).

Vit au Chili. Il a dix pouces de longueur. Brun en dessus, il a les flancs et la région anale rouge de brique, et trois raies ponctuées de noir sur les côtés de la gorge. Son bec est fort et droit, puis subitement terminé par un crochet aigu.

LE PITANGA CHILIEN (1).

Est une grande espèce de tyran, aux formes robustes, à bec puissant et énergique, et à plumage sombre. Long de neuf pouces huit lignes, son bec est fortement crochu, comprimé sur les côtés, brun en dessus, de couleur de corne en dessous. Son plumage sur toute la surface supérieure du corps est brun olivâtre. Les ailes et la queue sont brunes, à teinte claire sur les bords. Les ailes atteignent le milieu de la queue, et ont leur première rémige plus courte que la seconde, celle-ci que la troisième, mais les troisième, quatrième et cinquième égales et les plus longues. Les rectrices sont égales entre elles. La gorge est blanche, avec des flammèches d'un noir intense. Les joues sont rousses, tachetées de brun. La poitrine est brun roussâtre, et cette teinte, en se nuançant davantage en roussâtre, règne sur le ventre, les flancs et les plumes anales.

Le pitanga chilien a les tarses vigoureux et noirs, les yeux gris. Il est assez commun aux environs de Valparaiso.

LE DESPOTE (2).

Vit à Bahia ; il a la tête grise, avec du rouge sur l'occiput; le dos olivâtre, les ailes et la queue noires, la gorge et le ventre jaune vif. Sa taille est de huit pouces.

LE LEGATUS (3).

Aussi de Bahia, est brun olive, et les plumes du vertex, jaunes à leur base, sont rousses au sommet, et entourées d'un cercle blanc. Les parties inférieures sont blanches, avec des taches jaunes sur le thorax et sur les flancs. Sa taille est de cinq pouces et demi.

IV.

LES PITANGAS.

Pitangus, Sw.

Ne diffèrent des vrais tyrans que par leur queue presque égale, très peu échancrée. Nous avons décrit l'espèce nouvelle qui suit, et qui a été rapportée par Rengger (3) et par M. Bégué.

(1) Swains, sp. 18 : *grey forked tailed tyrant.*

(2) *Tyrannus gutturalis*, Gervais, fav., pl. 63. *Tannophilus*, *lividus*, Kittlitz, mein. Pétersb., t. II, p. 465, pl. 1.

(3) Rengger, naturaliste suisse, né le 21 janvier 1795, et mort, le 9 octobre 1831, à Arau, sa patrie. Il fit ses études à Lausanne de 1812 à 1814. Le 1er mai 1818 il s'embarqua avec le docteur Lonchamps pour le Paraguay, et arriva à l'Assomption en juin 1819. Ce n'est qu'en mai 1825 qu'il put quitter le territoire du docteur Francia, rapportant des collections précieuses. Obligé de se rendre à Naples, il y tomba malade, et ne put publier sa description des contrées de l'Amérique méridionale qu'il a parcourues, et qu'il laisse inachevée. On lui doit une notice sur le Paraguay et sur Francia, et surtout un ouvrage en deux volumes sur les mammifères de cette partie du monde, ouvrage plein de mérite et qui restera dans la science.

(1) *Pitangus chilensis*, Less., Zool. de *la Thétis*, p. 323.

(2) *M. despotes*, Licht., Cat., n. 567.

(3) *M. legatus*, Licht., n. 574.

Le Gubernète du Brésil, Spix.

Gubernetes Cunninghami, *Auch.*

Publié par Pourrat F. à Paris.

V.

LES GUBERNÈTES.

Gubernetes. Such.

Ont été comparés par M. Swainson à de petits milans (*milvulus*, Sw.). Ce sont des tyrans à bec épais et à queue profondément fourchue. Une espèce nouvelle, représentée pl. 3 de ce complément, est le *gubernète de Cunningham* (1), qui vit au Brésil. Son plumage est cendré, strié sur chaque plume de brunâtre. La gorge et la région anale sont blanches, avec un chevron brun pourpré sur le thorax. Les rémiges sont rayées de ferrugineux. Sa longueur totale, la queue comprise, est de près de seize pouces anglois.

VI.

LES GALLITES.

Alectrurus. Vieill.

Forment une petite tribu que caractérise un bec déprimé à la base, qui est muni de soies, convexe en dessus, terminé en pointe crochue. Ses tarses sont grêles et ses ongles allongés. Les rectrices sont distiques et donnent à la queue une forme comprimée. D'Azara a décrit sous le nom de *queue rare* l'espèce type, qu'on nomme *petit coq* (*gallita*) au Paraguay (2). C'est un oiseau qui vole avec légèreté et sans secousses, sans s'éloigner beaucoup d'un lieu à un autre, et sans s'élever bien haut. Il ne s'abrite point dans les bois, mais en revanche il fréquente le bord des eaux et se perche sur les joncs et les roseaux, mais jamais sur les arbres ou les buissons. Le mâle s'élève perpendiculairement à une certaine distance de la terre, et se laisse brusquement tomber sur quelque plante, en dressant sa queue d'une manière fort remarquable.

Le petit coq a six pouces de longueur totale. On le trouve au Paraguay comme au Brésil. Le mâle est brun ardoisé sur la tête, le dos, les côtés de la poitrine et la queue. Ailleurs, il est gris de cendre fort clair, passant au blanc sur le front et les joues. La queue est composée de deux plans verticaux. Les plumes latérales sont élargies à leur extrémité, et les barbes sont bien plus étroites d'un côté que de l'autre. Les deux rectrices du milieu sont plus longues, et garnies de barbes et de barbules décomposées. Leurs tiges finissent en pointes. La femelle est en général d'un brun fauve plus ou moins nuancé de roussâtre.

Le petit coq, bien que voisin des gobe-mouches ordinaires, a cependant des caractères qui lui sont propres.

On devra peut-être ajouter à ce genre l'oiseau rapporté de Bahia par Freyress (1) que d'Azara a décrit sous le nom de *colon*. Son plumage est noir, avec le sommet de la tête gris blanc, le front et le croupion neigeux; les deux rectrices moyennes très longues, et dénudées sur leur rachis. Sa taille est de neuf pouces, et les rectrices moyennes entrent pour six pouces dans ces dimensions.

VII.

LES DRYMOPHILES ASIATIQUES.

Drymophila. Temm.

Ont le bec fort et robuste, à mandibule supérieure à peu près triangulaire, ayant une arête saillante sur toute sa longueur, et les côtés légèrement voûtés. Les narines sont ovoïdes, couvertes par les plumes veloutées du front. La commissure du bec a des poils courts. Les tarses sont grêles et peu allongés. L'ongle du pouce est très arqué. Les ailes sont médiocres, à première rémige très brève, la deuxième moins longue que les troisième et quatrième, qui sont les plus longues.

Les drymophiles de M. Temminck se rapprochent des drongos, et sont le lien qui unit ces oiseaux aux gobe-mouches. Ils vivent exclusivement dans les îles indiennes de l'Est et dans l'Australie. Les principales espèces sont :

1° Le drymophile voilé (2), qui vit dans les îles de Java, de Sumatra et de Timor. Il est bleu ardoisé, avec la face noire, et le devant du cou marron.

2° Le drymophile alecto (3) vit aux îles Célèbes. Il est entièrement d'un bleu noirâtre foncé, avec les ailes et la queue brunes. Celle-ci est de forme conique, assez allongée. Un bandeau noir règne sur le front.

3° Le drymophile cendrillard (4) de Timor, d'un gris cendré agréable, avec le ventre ferrugineux. Le

(1) *Muscipeta longicauda*, Spix, pl. 17, *gubernetes Cunninghamii*, Such, Zool. Journ., t. II, pl. 4, p. 114.

(2) *Gallica tricolor*, Vieill., Analy., lettre f.; *muscicapa alectrura*, Vieill., Gal., pl. 132. *M. alector*, Temm., pl. 155; et Wied, It.

(1) *Muscicapa monacha*, Frey. Licht., Cat., n. 550.; Azara Pax., 180.

(2) *Drymophila velata*, Temm., pl. 334.

(3) *D. alecto*, Temm., pl. 430, fig 2.

(4) *D. cinerascens*, Temm., pl. 480, fol. 2

bec est noir, bordé de jaune; la queue est égale avec les rectrices brunes, ainsi que les rémiges.

4° Le DRYMOPHILE MILITAIRE [1], aussi de l'île de Timor. Cet oiseau a un masque noir; les côtés du cou, la poitrine et les flancs d'une teinte ferrugineuse. La tête, le dos, les ailes, sont ardoisés; le ventre est blanc; la queue, qui est égale, est brune, terminée de blanc.

5° Le GOBE-MOUCHE POMARÉ [2] a été décrit par Sparrman; cependant nous croyons devoir en donner une nouvelle description, afin de faire connoître avec exactitude le mâle et la femelle de cette espèce. Celui-ci, comme nous nous en sommes souvent assuré par la dissection, est le mâle; son plumage est généralement d'une couleur noire dans toutes ses parties; cependant la tête, le dos, les couvertures des ailes, sont d'un noir plus foncé, reflétant une légère teinte de bleu de Prusse. Le bec et les pieds présentent une couleur plombée; la queue, longue de trois pouces, est légèrement étagée. Le bec a dix lignes de longueur, les tarses un pouce; l'ongle postérieur est le plus fort; la longueur totale de cet oiseau est de six pouces et quelques lignes.

Ce gobe-mouche habite l'île de Taïti; il est connu par les naturels sous le nom d'*omamao;* il ressemble parfaitement à un gobe-mouche rapporté du Brésil, de Villa de Castro, capitainerie de Saint-Paul, par M. Saint-Hilaire. Le nôtre a le plumage d'un plus beau noir brillant, il est aussi plus grand, et le bec et les pattes sont plus forts.

La femelle, dont on a fait une espèce distincte dans les ouvrages d'ornithologie, en la décrivant sous le nom de moucherolle jaune d'Otahiti (*muscicapa lutea*, Lath.), est, nous n'en pouvons douter, la femelle du gobe-mouche noir de la mer des Indes. Nous ajouterons fort peu de chose à la description qu'en a donnée Latham [3].

De la grosseur du précédent, dont il ne diffère que par la couleur du plumage, ce gobe-mouche est remarquable par sa vestiture jaune d'ocre répandue sur la presque totalité de son plumage. Les couvertures des ailes, quelques unes des pennes alaires et l'extrémité des rectrices, offrent une teinte noirâtre; le bec et les pieds sont plombés.

Cet oiseau voloit toujours de concert avec le premier; les naturels nous ont fait entendre que c'étoit la femelle; nous-même nous avons constamment trouvé des ovaires dans notre inspection anatomique de plusieurs individus.

Il se tient généralement dans les arbres à pain et de Cythère ou Évi (*spondias dulcis*), où il chasse aux insectes.

Le vieux mâle diffère de la livrée précédente par les teintes de son plumage, qui ne se composent que de deux couleurs, le noir et le blanc. La première coupe la tête, le col et la poitrine, et quelques unes des couvertures alaires; la seconde appartient aux autres parties, mais cependant plusieurs pennes alaires sont brunes. Le bec et les pieds sont plombés.

Cet oiseau a été rapporté de l'île de Maupiti par M. de Blosseville.

6° Le GOBE-MOUCHE À GOUTTELETTES [1] a la première penne très courte, la quatrième la plus longue; dix-neuf pennes en tout. Le gobe-mouche à gouttelettes, de la grosseur du père noir, a le front et le col d'un beau noir velouté; les plumes de la tête sont écailleuses; la tête, le cou, le dos et les ailes sont d'un gris cendré bleuâtre. Sur le moignon de l'épaule, de chaque côté, on distingue quatre gouttelettes blanches qui ressortent avec éclat sur le fond noir des couvertures. La queue se fait également remarquer par la blancheur du bout des pennes des trois rectrices extérieures; dans les autres parties elles sont noires, ainsi que les autres pennes; la poitrine, l'abdomen et les plumes sous-caudales, de même qu'un petit liséré autour du plastron noir du col, sont aussi blancs. Le bec, légèrement aplati à sa base, donne naissance à de longues soies noires qui se portent au devant des narines; celles-ci, placées près de la base de la mandibule supérieure, sont rondes; sa couleur est plombée comme celle des pieds, qui sont grêles, entourés de plumes noires à l'articulation de la cuisse avec le tarse. Les doigts sont foibles, longs; le postérieur est le plus fort.

Il habite la Nouvelle-Guinée.

7° Le GOBE-MOUCHE SIMPLE [2], de la grosseur du verdier, n'est point paré d'un plumage éclatant; la première penne des ailes très courte, la quatrième la plus longue; dix-huit pennes. Il est voisin du moucherolle *tchitrec* (*muscicapa cristata*), dont il diffère par la couleur de la tête. Le brun marron de son abdomen, des plumes sous-caudales et celles qui recouvrent la naissance des tarses, tranche vivement avec le bleu cendré clair du reste du corps; les ailes et la queue sont d'un brun léger; les pennes alaires secondaires sont bordées d'un liséré couleur de rouille; la queue, longue de deux pouces et demi, est coupée carrément. Le bec est assez fort, aplati de haut en bas à la base, qui est percée de deux grandes narines rondes, recouvertes de plumes écailleuses, d'où sortent de longues barbes roides; il est long de dix lignes; sa couleur est plombée, ainsi que celle des tarses; ceux-ci sont gris, longs de dix lignes, et les doigts courts, celui du milieu est le plus long; l'ongle le plus long est le plus fort.

Cet oiseau habite la Nouvelle-Guinée.

(1) *D. trivirgata*, Temm., pl. col. 418, f. 1.
(2) *Muscicapa pomarea*, Zool. *Coq.*, pl. 17, f. 1, 2.
(3) *M. maupitiensis*, Garn. Zool., texte, p. 592.

(1) *M. guttula*, Less., *Coq.*, pl. 14, f. 2; Man., I, 191.
(2) *M. inornata*, Less., *Coq.*, pl. 15, f. 1; Man. I, 191.

VIII.

LES MONARCHA.

Monarcha. Vig. et Horsf.

Sont peu distincts des drymophiles; comme eux ils remplacent les tyrans à la Nouvelle-Hollande. Leur bec est fort, élargi à la base et presque déprimé. Son arête est carénée et se recourbe à la pointe. Les narines sont arrondies et en partie recouvertes par les plumes du front et par les soies, qui sont roides. La quatrième rémige est la plus longue, et la queue est égale.

Ce genre se distingue peu du précédent. Il a pour type le *moucherolle caréné* (1), que sir Robert Brown a découvert à la baie des îles de la Nouvelle-Hollande. C'est un oiseau gris de plomb, à masque noir, à ventre marron. M. Temminck dit l'avoir reçu de Timor.

Le *gobe-mouche platyrhynque*, mâle (2), par son bec très aplati, pourroit, jusqu'à un certain point, être placé dans le genre platyrhynque. Il est remarquable par la longueur de ses ailes qui sont pointues, et qui atteignent presque jusqu'à l'extrémité de la queue. Le bec et les pieds sont médiocrement longs. Les soies qui sont à la base du bec sont médiocres et de couleur noire, ainsi que l'œil. La tête et le dessus du corps sont d'un brun clair, ainsi que les pennes moyennes des ailes, qui offrent à leur pointe un très petit liséré blanc. Le dessous des ailes est blanchâtre. La gorge, la poitrine et le ventre sont blancs, de même que les pennes inférieures de la queue, qui est d'un brun foncé en dessus.

La femelle ne diffère pas sensiblement du mâle.

La longueur de ce gobe-mouche est de quatre pouces et demi. Sa patrie est la baie Jervis, à la Nouvelle-Hollande, non loin du Port-Jackson.

IX.

LES DRYMOPHILES AMÉRICAINS.

Drymophila. Sw. (3).

Ont un bec médiocre, subcylindrique, à commissure droite, et sans soies. Leurs ailes sont médiocres, obtuses, à cinquième rémige la plus longue. Leur queue est arrondie; leurs tarses sont allongés, grêles, à squamelles latérales entières.

(1) *Muscipeta carinata*, Sw. Illust., pl. 147. t. III. *Drymophila carinata*, Temm, pl. col. 418, f. 2. *Monarcha carinata*, Vig. et Horsf, Trans t. XV, p. 254.
(2) *M. platyrhyncha*, Quoy, Ast., pl. 11, fig. 1, p, 178.
(3) *Zool., Journ.*, t. I, p. 302; t. II, p. 149.

Ces oiseaux vivent exclusivement dans l'Amérique chaude, et paroissent chercher leur nourriture par terre, et se retirer dans les lieux les plus boisés et les plus solitaires.

Les espèces que M. Swainson fait connoître sont:

1° Le drymophile aux pieds blancs (1), à plumage roux brunâtre, le mâle ayant le menton noir. On le trouve dans les forêts des environs de Bahia.

2° Le drymophile aux longs pieds (2), qui vit aux alentours de Rio-de-Janeiro. Il est roussâtre, avec les joues grises, le cou et le thorax noirs, le corps blanc.

3° Le drymophile a trois bandes (3), des provinces méridionales du Brésil; son plumage est noir, et deux raies blanches traversent les scapulaires, les inter-scapulaires et les tectrices.

4° Le drymophile noir (4), n'a de blanc qu'à la tête et au bord des plumes inter-scapulaires. Il vit dans les bois de Pitangua, à Bahia.

5° Le drymophile varié (5) est aussi du Brésil. M. Such dit qu'il a le dos brun, la tête, les ailes et les rectrices noires, variées de blanc; la poitrine et le ventre, de même que le croupion, roux. Sa taille est de quatre pouces.

6° Le gobe-mouche plombé (6) vit au Brésil et à la Guyane. Le mâle est presque partout d'un cendré bleuâtre, à teinte de plomb. Les ailes sont d'un brun cendré. La femelle a la tête, le cou, le dos, brun fauve, le menton blanchâtre, le ventre d'un roux foncé. Les ailes, de même que la queue, d'un roux brun.

7° Le gobe-mouche des rochers (7) a six pouces onze lignes de longueur; le dessus du corps gris foncé brun; le dessous roux clair; plumes de la queue rousses, à larges pointes d'un brun noir; plumes du dessus de l'aile brun noir, avec deux raies transversales irrégulières rousses. Nommé *gibaò de couro* (jaquette de cuir); il habite Bahia, dans le Brésil.

X.

LES MYIAGRAIRES.

Myiagra. Vig. et Horsf.

Ont leur bec court, déprimé, élargi à la base, beaucoup plus large que haut. La commissure a des

(1) *Drymophila leucopus*, Sw., Zool. Journ., t. II, 150.
(2) *D. longipes*, ibid.
(3) *D. trifasciata*, ibid.
(4) *D atra*, ibid.
(5) *D. variegata*, Such. Zool. Journ., t. I, p. 559.
(6) *M. cœsia*, wied, Temm., pl. 17, mâle et fem.
(7) *M. sexatilis*, Wied, Bei.

soies fortes. Les ailes sont médiocres, arrondies, à trois, quatre et cinq rémiges égales et les plus longues. Leur queue est médiocre, égale, presque fourchue. Les pieds sont grêles, à scutelles peu distinctes. Les trois espèces de ce groupe sont de la Nouvelle-Hollande. Ce sont : 1° le *myiagra rubeculoïdes* (1) gris plombé, à gorge et poitrine rousses; 2° le *myiagra plumbea*, fauve, ayant la tête, la gorge d'un bleu de plomb luisant; 3° le *myiagra macroptera*, fauve olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Les enfants des colons de la Nouvelle-Galles du Sud prennent cette dernière espèce avec des piéges, et la nomment *robin*, ou rouge-gorge.

XI.

LES PSOPHODES.

Psophodes. Vig. et Horsf.

Ont leur bec robuste, mais court, presque droit, comprimé sur les côtés, ayant une arête peu carénée et légèrement arquée. La commissure est garnie de soies très rudes et couchées. Les ailes sont fort brèves et arrondies, à cinquième jusqu'à la neuvième rémige les plus longues. La queue est allongée, formée de rectrices étagées. Les pieds sont robustes et scutellés en avant.

La seule espèce de ce genre est l'oiseau appelé le *fouet de postillon* (2) par les colonistes de la Nouvelle-Galles du Sud : son plumage est brun olivâtre, avec des reflets verdâtres. La tête est huppée; le cou et la poitrine sont noirs. Sur les yeux s'étend une bandelette blanche. Les cuisses sont rousses. Il fait entendre un cri qui imite à s'y méprendre le claquement d'un fouet.

XII.

LES SEISURES.

Seisura. Vig. et Horsf.

Ont le bec allongé, assez robuste, presque déprimé, et élargi à la base. La mandibule supérieure est un peu recourbée à la pointe et échancrée. Les narines sont basales et en partie recouvertes par les soies de la commissure, qui sont courtes et peu nombreuses. Les ailes sont allongées, à quatrième, cinquième et sixième rémiges les plus longues. La queue est ouverte, presque égale à son sommet.

LE SEISURE VOLANT (1).

Il est noir en dessus, blanc en dessous, avec la tête noire, brillant de reflets métallisés; c'est la seule espèce de ce groupe. C'est un oiseau de la Nouvelle-Hollande, que les colons nomment *laveur d'assiette* ou *dishwater*, parce qu'il a pour habitude de tournoyer dans tous les sens, en déployant sa queue, et faisant entendre un son analogue à celui d'une pierre à aiguiser que l'on frotte avec un instrument d'acier. Il aime se percher sur les troncs d'arbres ou sur les toits des maisons.

XIII.

LES RHIPIDURES.

Rhipidura. Vig. et Horsf.

Sont des gobe-mouches dont le nom est tiré du grec ριπις, éventail, et ουρὰ, queue. Leur bec est court, déprimé, élargi à la base et comprimé à la pointe. Son arête est arquée. Les narines sont en partie recouvertes par les plumes du front et par les soies, qui sont très fournies et très longues. Les ailes sont médiocres. La queue est allongée, flabellée, arrondie à son extrémité. Les tarses sont minces et grêles.

Les rhipidures sont de l'Asie australe, c'est-à-dire de l'Inde et de la Nouvelle-Hollande.

Les espèces de ce groupe sont les suivantes :

1° Le rhipidure flabelliforme (2) a été rapporté de la terre de Diémen par Labillardière, et du Port-Jackson par Péron. Son plumage est fauve noirâtre, avec une tache derrière l'œil, la gorge, l'extrémité et les tiges des rectrices blancs. Le ventre est ferrugineux. Cet oiseau fréquente les arbustes et les buissons, où il guette les insectes qui deviennent sa pâture. Il est commun aux environs de la ville de Paramatta.

2° Le rhipidure motacille (3) est noir, avec une tache blanche au-dessus de l'œil. Il a aussi le milieu de la poitrine et du ventre blancs. Il a sept pouces de longueur, et vit sur les bords de la rivière de Georges à la Nouvelle-Hollande.

3° Le rhipidure a front roux est brun fauve, avec le dos, le front, les sourcils, le bas-ventre roux;

(1) Vig. et Horsf., Trans. soc. linn., t. XV, p. 250.

(2) *M. crepitans*, Lath.; *psophodes crepitans*, Vig. et Horsf., Trans., t. XV, 328.

(1) *Seisura volutans*, Vig. et Horsf., Trans., t. XV, 249; *turdus volitans*, Lath., t. I, p. 10.

(2) *Muscicapa flabellifera*, Gm., esp. 67; *fan-teiled-fly-catcher*, Lath., esp. 99.

(3) *Rhipidura motacilloides*, Vig., Horsf., Trans., t. XV.

le cou est noir; la gorge et la poitrine sont blanches, tachetées de brun. On a assuré que cet oiseau, assez rare, a été observé aux environs de Paramatta.

4° Le RHIPIDURE COURONNÉ (1) a la tête brune, avec une couronne blanc neigeux; la gorge d'un gris vermiculé de noir; le plumage brun en dessus, blanc en dessous. Les ailes et la queue sont frangées de blanc. Sa patrie est probablement la Nouvelle-Hollande.

5° Le RHIPIDURE A COLLIER NOIR (2) vit aux îles Philippines, aux environs de Manille. Il a le plumage gris cendré; le dessous du corps et les rectrices, les deux moyennes exceptées, blancs; le front et un collier noirs; sa taille est de sept pouces.

6° Le RHIPIDURE A FRONT BLANC (3) habite les bords du Gange, entre Bénarès et Calcutta; sa taille est de cinq pouces et demi. Sa tête et son cou sont noirs. Le dos est brun cendré. Le dessous du corps est blanc, ainsi qu'un trait léger qui surmonte les yeux, des taches sur les rectrices des ailes et à la pointe des rectrices.

7° Le RHIPIDURE A VENTRE BRUN (4) habite les mêmes lieux que le précédent. Il a la tête noire, le dos et le ventre d'un brun cendré, avec un trait blanc au-dessus de l'œil. Les trois rectrices latérales sont terminées de blanc. Il a sept pouces et demi de longueur totale, mesure angloise. Le colonel Sykes dit que cet oiseau a un chant agréable, et que ses yeux sont d'un brun de sepia foncé.

XIV.

LES FORMICIVORES.

Formicivora (5).

Forment une tribu qui a de grandes analogies avec les fourmiliers et même avec les merles. Ce sont des oiseaux du Brésil, ayant un bec médiocre, cylindrique, à pointe droite. Leurs ailes sont courtes, arrondies, et les quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues. Leur queue est étagée, et les tarses sont médiocres et grêles.

1° Le FORMICIVORE TACHETÉ (6) est noir, tacheté de blanc. On le trouve dans le district des Mines.

2° Le FORMICIVORE A COU NOIR (7) est fauve grisâtre, avec le cou et le ventre noirs, une bande blanche sur les joues. Il vit dans les bois.

3° Le FORMICIVORE A QUEUE COURTE (1) est cendré, avec le cou et la poitrine noirs.

(1) *Rh. aureola*, Less., Ornith., p. 390.
(2) *Rh. nigritorquis*, Vig., Proceed., I, 97.
(3) *Rh. albofrontata*, Frank., Proc., I, 116; *white-browed flycatcher*, Lath.,
(4) *Rh. fuscoventris*, Frank., Proceed., I, 117; *broad-tailed-flycatcher*, Lath.
(5) Sw., Zool. Journ., t. II, n. 6.
(6) *F. maculata*, Sw.
(7) *F. nigricollis*, ibid.

(1) *F. brevicauda*, ibid.
(2) Sw., Zool. Journ. n. 10.
(3) *Muscicapa ruticilla*, Linn.; mâle, *M. flavicauda*, fem., Gm.
(4) *M. olivater*, Less., Ornith., p. 392.
(5) *Setophaga miniata*, Birds of Mex., n. 17, et *S. rubra*, ibid.
(6) *S. picta*, Sw., Zool., Illust., 2e série, 1re liv.
(7) Sw., Zool. Journ., n. 11, p. 343.

XV.

LES SÉTOPHAGES.

Setophaga (2).

Ont le bec petit, à arête carénée. Leurs ailes sont médiocres, à première et quatrième rémiges égales, à deuxième et troisième les plus longues. Leur queue est allongée et arrondie. Leurs tarses sont minces. Le type de ce groupe est la *houppette du Brésil et du Mexique* (3), à plumage olivâtre en dessus, jaune en dessous, avec du rouge bordé de noir sur la tête, et un sourcil blanc au-dessus de chaque œil. Une seconde espèce (4) ou peut-être l'individu femelle du précédent oiseau, a la tête grise, le plumage olivâtre, plus clair en dessous seulement.

M. Swainson a décrit le *sétophage cramoisi* (5), à plumage cendré, avec la poitrine et le dessous du corps d'un riche vermillon. La queue est noire, avec la rectrice latérale terminée de blanc. Le *sétophage rouge* est, ainsi que l'indique son nom, entièrement rouge. Ces oiseaux habitent les bois de Valladolid, au Mexique. Le premier est rare et se rencontre aussi sur *Table-Land*. Le *sétophage peint* (6) a été observé à Real-del-Monte, au Mexique. Il est noir, avec le dessous du corps d'un riche pourpre, et les grandes couvertures des ailes et les trois rectrices externes d'un blanc de neige.

XVI.

LES TYRANNEAUX.

Tyrannula (7).

Ont le bec médiocre, déprimé, à pointe de la mandibule supérieure brusquement recourbée. Les ailes sont médiocres, un peu atténuées, à troisième, quatrième et cinquième rémiges presque égales et

très longues. Leur queue est médiocre, égale, et les tarses sont débiles et courts.

Les oiseaux de ce genre vivent exclusivement dans le Nouveau Monde. M. Swainson prend pour type son *tyranneau barbu* (1), à plumage olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous. Les mâles ont une huppe jaune; la gorge est blanchâtre, le croupion jaunâtre et la queue brune. Cette espèce habite les forêts de Pitanga, aux environs de Bahia.

Les autres espèces sont nouvelles et vivent au Mexique.

1° L'AFFINIS (2) est olivâtre en dessus, avec le dessous d'un fauve clair. Les couvertures des ailes et de la queue sont frangées; sa queue est divariquée, il vit dans les lieux maritimes.

L'OBSCUR (3) est gris en dessus, blanc jaunâtre en dessous. Deux bandes blanches traversent les ailes. La queue est brune, égale et marginée de jaune pâle.

3° Le BARBIROSTRE (4) est brun sur le dos, jaune sur le ventre, avec le menton et le thorax blancs. Le bec est large, garni de fortes soies.

4° Le NOIRATRE (5) est d'un brun noir, plus clair sur la tête et sur la poitrine. Les plumes anales sont blanches. On le trouve à Table-land.

5° Le PALE (6) est d'un gris clair en dessus, ferrugineux en dessous. On le trouve à Table-land.

6° Le MUSICIEN (7) est brun cendré sur le corps, d'un beau jaune sur le ventre. Sa queue est échancrée.

M. Swainson ajoute encore à ce petit groupe les *gobe-mouches couronnés* (8) et de *Cayenne* (9), ainsi que deux espèces nouvelles du nord de l'Amérique (10).

XVII.

LES CULICIVORES.

Culicivora (11).

Ont un bec court, des ailes brèves et arrondies, à troisième rémige jusqu'à la septième presque égales et les plus grandes. La queue est grêle, allongée et étagée. Les tarses sont minces et fort longs.

Le STÉNURE (1) de M. Temminck est le type de ce groupe. C'est un petit oiseau du Brésil, ayant le port des mérions. La tête est noire, le front et le dessus des yeux portent un bandeau blanc. Les côtés du corps sont roux ferrugineux, et la portion moyenne, en dessous, est blanche. Les ailes sont brunes; chaque plume est cerclée de roux vif.

XVIII.

LES PEPOAZAS.

Pepoasa (2).

Tiennent de près aux tyrans, dont ils ont la taille et les formes robustes. Leur bec est plus large qu'épais, droit, fort, légèrement crochu à la pointe, un peu renflé, et garni de fortes moustaches. La troisième rémige est la plus longue de toutes, et les deux premières sont échancrées sur le côté. La queue est égale, formée de douze rectrices inclinées en dehors, et à barbe extérieure plus longue à l'extrémité.

Ce sont des oiseaux exclusivement confinés en Amérique.

1° Le PEPOAZA COMMUN (3) a la gorge, le haut du cou en devant et le dessous du corps blanc. Il vit solitaire sur les rives de la Plata.

2° Le PEPOAZA COURONNÉ (4) a le vertex noir, le front, les joues et le dessous du corps blancs, le dos d'un cendré rembruni. On le trouve au Paraguay, où il est rare.

3° Le DOMINICAIN (5) est blanc, à ailes, queue, bec et pieds noirs.

4° L'IRUPERO (6) est blanc de neige, avec l'extrémité de la queue, les tectrices supérieures des ailes, les quatre premières rémiges, le bec et les pieds noirs. Les Guaranis connoissent cet oiseau sous le nom d'*irupero*, que d'Azara lui a conservé.

5° Le PEPOAZA A VENTRE ROUGEATRE (7) est plombé en dessus, rougeâtre en dessous. On le rencontre aux environs de Monté-Video. Il marche avec célé-

(1) *Muscipeta barbata*, Sw., Zool. Illust., t. II, pl. 116; *muscicapa barbata*, Gm., Lath., esp. 86.

(2) *Tyrannula affinis*, Swainson, Birds of Mexico, numéro 9.

(3) *T. obscura*, ibid.

(4) *T. barbirostris*, ibid.

(5) *T. nigricans*, ibid.

(6) *T. pallida*, ibid.

(7) *T musica*, ibid.

(8) *Muscicapa coronata*, Gm.

(9) *M. Cayennensis*, Gm.

(10) *Tyrannula pusilla* et *Richardsonii*, Proceed., t. I, p. 132.

(11) Sw., Zool. Journ., n. 10.

(1) *Muscicapa stenura*, Temm., pl. 167, fig. 3.

(2) Azara, Apunt.; *tænioptera*, Ch. Bonap.; et *fluvicola*, Sw.; *kolmis*, Boié.

(3) *Tyrannus pepoaza*, Encycl. 855, *muscicapa polyglotta*, Licht., Temm., col. 554.

(4) *T. coronatus*, Encycl., p. 1855; Azara, Apunt.; *muscicapa Vittigera*, Licht, Cat.

(5) *T. dominicanus*, ibid.

(6) *T. irupero*, ibid., *M. nœsta*, Licht., Cat. 557.

(7) *T. rufiventris*, ibid.

rité, et reste à terre pour faire la chasse aux insectes. Son vol est lent et court.

6° Le PEPOAZA A TÊTE NOIRE [1] a un bec très gros, bleu de ciel, les pieds plombés; la tête, la queue, les rémiges et les couvertures des ailes noires; la poitrine bleuâtre. Cet oiseau est aussi du Paraguay, où les Espagnols le nomment *pepoaza capita negra*, suivant Azara.

M. Charles Bonaparte ajoute à ce groupe les deux espèces suivantes. Le *ténioptère* [2], qui paroît avoir été décrit par d'Azara. Son plumage est cendré. Les ailes, la queue, sont noires; la gorge, le ventre et une large raie sur l'aile, ainsi que le sommet de la queue sont blancs. L'*énergique* [3] a la queue très échancrée, le corps cendré en dessus, blanc en dessous, avec la tête noire, et les plumes du vertex jaunes, espèce fort voisine du tyran savana.

M. Lichtenstein décrit un *pepoaza* voisin du dominicain, qu'il nomme le *voilé* [4]. Il a le front blanc, le sommet de la tête blanchâtre, le dos cendré, le ventre et le croupion blancs. On le trouve dans la province de Saint-Paul, au Brésil.

XIX.

LES YÉTAPAS.

Yetapa. LESS.

Ont un bec assez fort, triangulaire, peu recourbé à la pointe. Les ailes sont courtes et concaves. Leurs jambes sont minces et allongées. La queue est courte, rectiligne, excepté que les deux rectrices latérales sont excessivement allongées, roides, garnies de barbes sur un seul côté.

L'espèce unique de ce groupe est le *guira-yetapa* [5] des Guaranis, ou *yiperu*, nom qui signifie *oiseau coupeur* ou *à queue en ciseaux*. D'Azara le range parmi ses queues rares, et l'indique au Paraguay, et M. Auguste de Saint-Hilaire l'a rencontré au Brésil. Le mâle est varié de noir, de blanc et de gris. Les deux rectrices sont taillées en faux et noires. La femelle a plus de roux ferrugineux, et les palettes de ses rectrices sont très étroites.

(1) *T. atricapillus*, Encycl., p. 856.
(2) *M. tænioptera*, Ch. Bonap. Journ., of the Acad. of Philad., t. 4, pag. 370.
(3) *M. violenta*, ibid.
(4) *M. velata*, Cat., n. 555.
(5) *M. risoria*, Vieill., Gal., pl. 131. Encycl., 834 *M. psalura*, Temm, pl. 286 et 296.

XX.

LES TCHITRECS.

Tchiltrea. LESS.

Ont un bec fort, assez allongé, élargi, crochu, mais leurs tarses sont courts et minces. Leur tête est huppée. Leur queue se compose de longues rectrices étagées, lesquelles forment deux longs brins. Les oiseaux de ce groupe sont de l'Inde, de l'Asie et de Madagascar.

1° Le TCHITREC DE GAIMARD [1] a la tête noire et bronzée, le plumage roux vif, les ailes noires, blanches à leur milieu. La queue est d'un roux vif, et remarquable par deux longues rectrices rubanées blanches, bordées de noir. Cet oiseau se trouve à la Nouvelle-Guinée. M. Sykes [2] distingue fort bien les deux espèces anciennement confondues en une seule.

2° Le GOBE-MOUCHE A TETE D'ACIER [3] est voisin du *gobe-mouche huppé* (*muscicapa cristata*), et n'a que trois couleurs, le bleu d'acier, du brun marron et du blanc. La première occupe la totalité de la tête, la seconde le dos, la queue et les ailes; quelques unes cependant, des rectrices et des rémiges sont bordées de brun; la troisième, enfin, est départie au col, à la poitrine et à l'abdomen. Sur la potirine il y a une légère teinte fauve; l'iris, blanchâtre, ressort avec éclat au milieu d'un encadrement noir, à reflet bleu d'acier; le bec et les pieds sont de couleur plombée. Les narines arrondies sont recouvertes par des plumes veloutées; les faisceaux de soie roides qui naissent de la base du bec prennent diverses directions: les uns se portent en arrière, tandis que d'autres se dirigent en avant. La longueur du bec est de onze lignes, celle des tarses de sept lignes: l'ongle postérieur est le plus long et le plus fort. L'oiseau a six pouces de l'extrémité du bec au bout de la queue.

Ce gobe-mouche habite les forêts de la Nouvelle-Irlande.

Le gobe-mouche à tête d'acier, dans son plumage en mue, a la tête gris de fer, mélangé de fauve, le dos d'un brun marron uniforme, le cou fauve, la poitrine plus jaune, le ventre blanc; les sous-caudales sont également blanches; les ailes sont marron; les grandes pennes présentent du brun; sur le croupion on voit quelques plumes brunes; la queue est également marron, parsemée de brun; les soies du bec sont longues. Le première penne de l'aile est

(1) *M. Gaimardi*, Less., Ornith., p. 386.
(2) Proceed., II, 84.
(3) *M. chalibeo cephala*, Less. Zool., *Coq.*, pl. 15, f 2.

très courte; la quatrième, la plus longue, a dix-huit pouces.

3° Le TCHITREC DE LA CASAMANSS (1), dont le corps est assez mince et délié, mesure treize pouces dix lignes de longueur totale, et la queue entre pour dix pouces dans ces dimensions.

La tête est lisse ou sans huppe. Son bec, assez large, garni de fortes soies à la base, n'a que sept lignes de longueur. Il est blanc nacré sur un fond noir. Les tarses sont bruns.

La tête et le haut du cou en arrière, les joues et le devant du cou en avant sont d'un bleu chatoyant, et les plumes de forme semi-écailleuse sont disposées en demi-cercle sur le cou et en pointe en avant, Le dessus et le dessous du corps sont uniformément d'un riche marron pourpré.

Les ailes ont toutes les rémiges primaires d'un noir profond. Les rémiges secondaires sont noires, frangées d'un liséré blanc. Les autres rémiges secondaires sont bordées de marron. Un large espace blanc de neige fait miroir sur le milieu de l'aile, ce qui est dû à la coloration blanche des petites couvertures. Les grandes couvertures, au contraire, sont du même marron que le corps.

La queue est fort longue, formée de quatre très longues rectrices moyennes, rubanées, assez larges, et de six courtes et étagées entre elles. Toutes les rectrices sont d'une belle nuance cannelle, ainsi que leur rachis qui est luisant.

Cet oiseau se tient dans les mangliers, sur les bords de la rivière de Casamanss sur la côte d'Afrique dans la Sénégambie. Les créoles lui donnent le nom de veuve des Mangles. Il diffère suffisamment du tchitrec béroux, *muscicapa castanea*, de Kuhl.

4° Le TCHITREC SÉNÉGALIEN (2) est long de huit pouces, et la queue n'entre dans ces dimensions que pour quatre pouces. Son bec est assez large, long de huit lignes, et garni de soies qui vont jusqu'aux deux extrémités de sa longueur.

Voisin du tchitrec de Bourbon (enlum. 573, f. 1), dont il rappelle les formes, il n'a pas non plus de huppe sur l'occiput. La tête est donc uniformément, ainsi que le cou en dessus jusqu'au manteau, et sur toutes les parties inférieures, à partir du menton jusqu'au ventre, d'un riche bleu noir d'acier luisant, à reflets comme verts. Le bas-ventre est brun bleu mat, et les couvertures inférieures de la queue sont, ainsi que tout le dessus du corps, la moitié des ailes et toutes les rectrices, d'un riche marron pourpré. Les rémiges primaires sont noires, les secondaires d'un noir profond que relève sur le bord de chacune d'elles une large bordure gris de perle. Les petites couvertures sont mélangées de blanc et de noir.

La queue est médiocre et formée de rectrices légèrement étagées, dilatées à leur sommet qui est ovalaire, à taches luisantes marron comme les barbes.

Le bec et les tarses sont noirs.

Cette espèce est assez commune sur les rives du fleuve Sénégal, et aussi sur les bords des autres rivières de la côte occidentale d'Afrique.

Il diffère suffisamment du gobe-mouche huppé du Sénégal, ou *muscicapa cristata* de Gmelin, qui a la tête huppée, le marron du dos s'étendant jusqu'à l'occiput, et le noir bleu bronzé du cou s'arrêtant au thorax.

5° Le MOUCHEROLLE PRINCIPAL (1), est ainsi nommé, parce que, selon M. de Siébold, il est désigné par les Japonois sous le nom de *san-kowo*, dont l'étymologie signifie l'*une des trois pierres précieuses*, que le budaïsme met à la main d'un de leurs dieux les plus fameux, pour exprimer par là à quel point ils attachent du prix à la beauté de cet oiseau.

La huppe élégante et légère dont le mâle de cette espèce est orné, tout le sommet de la tête, sa nuque, tout le devant du cou et la poitrine sont d'un noir velouté à teintes pourprées; tout le dos, les scapulaires, les couvertures alaires et les bords des pennes sont d'une teinte brillante grenat à reflets pourprés; le milieu du ventre et l'abdomen sont d'un blanc pur, les flancs d'un noir violet, et la queue d'un noir profond, à légers reflets violets; les deux plumes du milieu dépassent d'un pied ou plus les autres pennes caudales; le bec est noir, marqué d'une strie blanche à l'arête de sa mandibule inférieure. Longueur totale, non comprises les deux longues pennes du milieu, sept pouces.

La femelle, plus modeste dans sa parure, porte cependant comme le mâle une huppe occipitale, mais elle est composée de plumes plus courtes, et arrondies par le bout. Cette huppe et le sommet de la tête sont comme chez le mâle; la nuque, le cou et la poitrine ont une teinte gris foncé; le dessous du corps est blanc; le dos, les ailes et la queue manquant de longs filets, sont d'un roux foncé et la queue un peu plus brunâtre.

On trouve ce moucherolle dans les parties septentrionales du Japon et dans la Corée; on le nomme *ikaru-ikaruga*, et *san-kowo*. Il habite les forêts, se nourrit d'insectes et vit absolument comme tous les gobe-mouches, saisissant sa proie lorsqu'elle se montre près des lieux où il est posé.

(1) *M.* (*tchitrea*), *Casamanssæ*, Less.
(2) *M.* (*tchitrea*) *senegalensis*, Less.

(1) *Muscipeta princeps*, Temm., pl. 584.

XXI.

LES GOBE-MANAKINS.

Muscipipra. Less.

Ont le bec court, foible, légèrement crochu; les tarses médiocres; la queue un peu fourchue, ayant deux rectrices moyennes disposées en brins, un peu élargis, et ovalaires, à leur extrémité. La seule espèce de ce groupe vit au Brésil. Sa tête est cendrée, et son plumage est noir fuligineux [1].

XXII.

LES GOBE-SYLVIES.

Muscylva. Less.

Ont le bec aplati, comprimé, assez crochu; les tarses médiocres et grêles. La queue longue, étagée, arrondie et élargie. Les formes sont élancées et minces.

Comme type, nous citerons le *gobe-sylvie à gorge blanche* [2], qui a le bec aplati, grêle, abondamment garni à sa base de cils allongés, roides. Ses ailes dépassent le croupion de six lignes; sa première rémige est courte, la deuxième plus longue, la troisième moins longue que la quatrième, qui avec la cinquième est la plus longue. Les tarses sont grêles. La queue est longue, flabelliforme, à rectrices latérales plus courtes que les moyennes.

Le dessus de la tête et des joues est noir vif; un sourcil blanc surmonte l'œil. La gorge et le devant du cou sont blanc. Le dos et les couvertures alaires sont brun fuligineux. Le thorax et les flancs sont brun noir. Le dos, le croupion, le bas-ventre, sont rouge cannelle, mais vif et très pur. Les ailes sont brunes, frangées de roux.

Cet oiseau habite le continent de l'Inde, aux environs de Pondichéry.

XXIII.

LES GOBE-VERMISSEAUX.

Vermivora. Less.

Ont le bec court, petit, aplati, pointu, peu ou point crochu. Les ailes sont très courtes, concaves; la queue est médiocre, égale; les tarses sont très grêles. Leur taille est petite.

[1] *Muscicapa longipennis*, Less., Ornith., p. 387.

[2] *Muscylva albogularis*, Less., Voy. de Bélanger, pag. 264.

L'espèce la mieux caractérisée de ce groupe est le *gobe-vermisseau* [1], qui se trouve dans la partie méridionale du Chili. C'est un petit oiseau de la taille et de la forme du roitelet. Son bec est fin, grêle, noir, et garni de soies fines et assez longues à la commissure; ses tarses noirs sont longs et grêles, et l'ongle du pouce est surtout très développé; ses ailes sont courtes et concaves, à troisième et quatrième rémiges égales et les plus longues. Une élégante huppe, formée de quatre à cinq plumes longues, étroites et recourbées en devant, part de l'occiput, et se rejette en se redressant par le bout; ces plumes sont noires. Le dessus de la tête est varié de noir profond et de petites maculatures blanches; les parties supérieures sont brunes olivâtres. Le devant du cou est gris blanc, ponctué et guilloché de noir. Le thorax et le ventre sont jaune soufre, avec des traits bruns sur la poitrine et sur les flancs. Les ailes sont brun mat. La queue, assez longue et légèrement échancrée, a ses rectrices brunâtres, les latérales exceptées, qui sont claires et transparentes sur leurs bords.

XXIV.

LES ARSÈS.

Arses.

Ont le bec médiocre, crochu, comprimé, peu élargi. Les ailes sont amples, allongées; la queue est étalée, deltoïdale; les tarses sont courts et foibles.

Les deux espèces de ce genre sont dans la Malaisie.

LE GOBE-MOUCHE ORNOIR [2].

A la première penne de l'aile très courte, la quatrième la plus longue; dix-neuf pennes. Ce charmant gobe-mouche est orné des plus vives couleurs; l'or le plus pur, puis des teintes d'un riche noir foncé, autre couleur dominante de l'oiseau. Les teintes de jaune doré et de noir ne sont pas les mêmes dans les diverses parties; c'est ainsi que le jaune de la tête et du croupion tire un peu sur l'orangé, tandis qu'à la poitrine, à l'abdomen, sur les pennes secondaires, les couvertures des primaires, la couleur jaune a du rapport avec celle qu'on obtient de la gomme-gutte. Une demi-couronne, qui prend son origine à la moitié antérieure de l'œil, au-dessus de la paupière supérieure, se rendant, en s'élargissant, à la base des mandibules, est d'un beau noir velouté; le noir qui occupe le cou et la naissance de la

[1] *Vermivora elegans*, Less., Journ. l'Inst., n. 72, p. 316 (1834). Voy. de *la Thétis*, Zool.

[2] *Muscicapa chrysomela*, Less., Zool. de *la Coq.*, pl. 18, f. 2.

poitrine est remarquable par sa teinte moirée; les plumes qui composent cette large plaque sont écailleuses, d'où résulte cette couleur chatoyante qui lui donne l'aspect soyeux. On voit au-dessus et au devant des yeux un petit espace d'un bleu d'acier. Le noir que l'on aperçoit au manteau, aux pennes, à la queue et aux tarses, tire un peu sur le brun; le bec et les pieds sont d'une couleur plombée; des soies noires, grêles et longues, sortent des côtés du bec et s'avancent au-devant des narines, qui sont percées très près de la base du bec. Celles-ci sont arrondies.

Ce gobe-mouche habite les bois épais de la Nouvelle-Irlande.

LE GOBE-MOUCHE A LUNETTES (1).

De la grosseur de la mésange charbonnière; il n'est point, comme la plupart des oiseaux des régions intertropicales, brillant des plus vives couleurs; le noir et le blanc font sa parure. La tête, la gorge, l'encadrement qui entoure les yeux et le milieu du dos, offrent une belle couleur noir moiré, à reflets bleus foncés; les plumes de la tête sont écailleuses; les ailes, la queue et les plumes, qui s'arrêtent à l'articulation tarsienne, sont d'un noir tirant un peu sur le brun; les autres parties de l'oiseau sont blanches. Vu par derrière, on distingue deux bandes blanches: la première est composée de plumes fines gaufrées; la seconde, qui se trouve au milieu du dos, ne recouvre qu'en partie les ailes; lorsque celles-ci sont écartées du corps, il part de la partie moyenne de cette dernière des plumes blanches qui recouvrent la naissance de la queue. Il y a autour des yeux de ce gobe-mouche un cercle membraneux festonné, bleuâtre, caractère qu'il a de commun avec le clignot ou traquet à lunettes. Ce dernier est un véritable gobe-mouche. Le bec, de couleur plombée, est droit, légèrement aplati à la base, d'où sortent de nombreux poils roides et noirs; les narines sont grandes et rondes; la mandibule supérieure présente un petit crochet; les ailes pliées se portent à peu près à la moitié de la queue, qui est longue, coupée carrément; les pieds et les doigts sont grêles et noirs; le doigt postérieur est le plus gros, celui du milieu est le plus long. Longueur totale, dix pouces; longueur de la queue, deux pouces et demi; longueur du bec, neuf lignes; longueur des tarses, sept lignes.

Cet oiseau habite le havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée.

(1) *M. telescophthalmus*, Zool. de *la Coq.*, pl. 18, f. 1. Man., t. 1, p. 190.

XXV.

LES AGIS.

Acis. Less.

Ont le bec assez allongé, fort, comprimé, crochu; les ailes pointues; les tarses assez longs et robustes; la queue allongée, ample, large, comme étagée.

Les espèces de ce groupe sont de l'ancien continent. Le type est le *flammea* (1). Le mâle a la tête et la gorge noires, le reste orangé. La femelle est d'un gris cendré, avec le ventre jaune clair; les ailes et la queue sont variées de jaune. Le jeune âge a la tête et le cou brunâtres, le dessus du corps brun sale; le ventre, le thorax et les couvertures inférieures de la queue sont jaune citron, avec des taches çà et là de rouge orangé; le croupion est rouge de minium affoibli. Une bande jaune traverse l'aile. Les rectrices moyennes sont noires, les latérales sont noires et jaunes, et les plus latérales jaune serin en entier. Cet oiseau habite Java et aussi le Bengale.

La seconde espèce est l'*acis vermillon* (2), qui vit sur les montagnes de l'île de Java. Deux seules couleurs teignent son plumage, un noir luisant et un rouge de vermillon. La femelle diffère du mâle par le rouge brun de son manteau.

L'*oranor* (3) de Batavia appartient encore à ce groupe. Le mâle a la tête noire, le manteau cendré, le corps, en dessous, sous le croupion, teint d'orangé. La femelle est grise, avec le front blanc, le dessous du corps couleur de buffle, le croupion et les rectrices latérales orangés. Levaillant dit que cette espèce se trouve dans l'île de Ceylan.

Le *gobe-mouche à bec court* (4) ne semble pas être distinct de l'*oranor*. Le mâle est noir et rouge de feu. La femelle est jaune, avec le dessus de la tête, du cou et des ailes brunâtres; le bec et les tarses sont jaunâtres. On le trouve dans la chaîne de l'Himalaya.

XXVI.

LES ADAS.

Ada. Less.

Ont le bec allongé, triangulaire, assez robuste, un peu déprimé, comprimé vers la pointe, qui est

(1) *M. flammea*, Forst., p. 25. Temm., pl. 263, fig. 1. Less., Zool. de Bélanger, p. 265.

(2) *M. miniata*, Temm., pl. 156; mâle et femelle.

(3) *M. rufiventer*, Gm. Levaill., pl. 155; *parus malabaricus et peregrinus*, Lath., esp. 4 et 5.

(4) *M. brevirostris*, Gould, Proceed., I, 43. Bull. t. XXV, 352.

effilée. Leurs tarses sont allongés et grêles; leur queue est moyenne, deltoïdale, légèrement échancrée au milieu; les quatrième et cinquième rémiges sont égales et les plus longues. Le bec a des soies fines. L'espèce type est américaine; c'est le *clignot* (1) à bec jaune, à plumage noir sericéeux, avec les ailes blanches. Le pourtour des yeux est enveloppé d'une membrane jaune. On trouve cet oiseau très communément au Paraguay et au Chili.

XXVII.

LES ARRENGS.

Arranga. Less.

Ont le bec long, fort, droit, crochu, avec des narines arrondies et presque nues. Leurs tarses sont minces et fort allongés; les ailes sont pointues, et la queue est médiocre et rectiligne. La seule espèce de ce groupe est l'*arreng-arreng* (2) des Javanois, de la taille d'un merle, et a le plumage teint de noir et de bleu azur.

LE GOBE-MOUCHE A GROS BEC (3).

Sa longueur totale est de six pouces et demi; il est remarquable par son bec fort, droit, long, arrondi en dessus, très peu recourbé à la pointe, et pourvu d'une assez forte dent. Les soies de la base du bec sont peu longues; les ailes sont arrondies; les pennes primaires ne sont presque pas plus fortes que les secondaires; la queue est assez longue et carrée.

Le bec est roux; tout le corps de cet oiseau en dessus est d'un roux foncé, passant au brun sur la tête, dont les plumes tendent à se relever un peu. Tout le dessus du corps est d'un roux vif, à l'exception de la gorge, où cette teinte devient plus claire; le dessous des ailes est d'un brun clair, tirant sur le rougeâtre, et les barbes internes des pennes sont fauves; les pieds sont assez grands, robustes et jaunâtres. Cet oiseau habite le havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée.

(1) *M. Commersonii*, Less., Ornith., p. 388; *le clignot*, Commers., ms.; *saxicola perspicillata*, Vieill., Encycl., 490.

(2) *Turdus cyaneus*, Horsf. Res. in Java.; *pitta glaucina*, Temm., pl. 194.

(3) *M. megarhyncha*, Quoy, Ast., pl. 3, f. 1, texte, pag. 172.

XXVIII.

LES MIROS.

Miro. Less.

Ont leur bec mince, effilé, comprimé, plus haut que large. Leurs ailes sont courtes, concaves, à première rémige courte, à deuxième plus longue, et à troisième la plus grande de toutes. Leur queue est égale, médiocre, composée de rectrices tronquées à leur sommet. Les tarses sont allongés, mais grêles.

La seule espèce habite la Nouvelle-Zélande, où elle porte le nom de *miro-miro* (1). Son plumage est gris ardoisé, les parties inférieures exceptées, qui sont blanches. Le bec est brun, et les tarses sont jaunes. Nous avons tué cet oiseau dans les broussailles qui entourent l'hippâ de Kaouera, dans la baie des Iles.

XXIX.

LES VRAIS GOBE-MOUCHES.

Muscicapa.

Ont le bec court, fin et pointu, comprimé, presque arrondi. Les ailes sont pointues, à première rémige rudimentaire, à deuxième très longue, à troisième la plus longue de toutes. Leur queue est moyenne, deltoïdale, et leurs jambes sont médiocres.

Cette tribu, ainsi réduite, comprend encore beaucoup d'espèces hétérogènes qu'on y place faute de les avoir examinées avec scrupule, et qui doivent plus tard être séparées dans les divers groupes qui composent cette famille, très naturelle par ses caractères communs, mais très variable par une foule de nuances particulières.

Les types de ce genre sont fournis par les espèces d'Europe. Buffon n'a pas connu celles qui suivent.

1° Le *gobe-mouche à collier* (2) varié de noir et de blanc, qui vit dans les fourrés les plus touffus des bois et des forêts de l'Europe, et dont le cri est aigre et désagréable. 2° Le *gobe-mouche becfigue* (3), à front blanc, noir en dessus, sans collier. Cet oiseau, noir et blanc comme le précédent, dont il se distingue à peine, se tient de préférence dans

(1) *M. longipes*, Garnot, Zool. *Coq.* pl. 19, fig. 1, et texte, t. I, p. 594.

(2) *M. albicollis*, Brch. *M. streptophora*, Vieill., Faune, pl, 63, f. 2 et 3.

(3) *M. luctuosa*, Roux, pl. 150. *M. atricapilla*, Vieill., Faune, pl. 63, fig. 1.

les vergers de l'Europe. Sa voix est sonore et mélodieuse. 3° Le *gobe-mouche rougeâtre* (1) a toutes les allures du rouge-gorge, auquel il ressemble par les teintes de son plumage. Il est assez commun en Hongrie, et assez rare aux alentours de Vienne. 4° L'*énado* (2) a de longueur totale cinq pouces. Son bec est plombé, et ses tarses sont bruns; le dessus de la tête est d'un noir intense; son plumage sur les parties supérieures du corps est d'un roux cannelle, plus foncé sur les ailes et le croupion. La gorge, le devant du cou, jusqu'au haut de l'abdomen, est d'un jaune roux assez vif. Le ventre et le bas-ventre sont blancs. Du brun teint le roux des rectrices, qui sont égales, et du noir se mêle au roux vif des rémiges. Ce gobe-mouche habite les forêts qui entourent le havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Les naturels le nomment *énado*. 5° Le *gobe-mouche pie* (3), du Dukhun ou de la province mahratte, est varié de noir et de blanc. 6° Le *gobe-mouche à tête bleue* (4) habite aussi le pays des Mahrattes. Son plumage est brun cendré, légèrement lavé de bleu, et sa tête et le thorax sont d'un azur assez pur. Le ventre et la région anale sont blancs. 7° Le *gobe-mouche de Poona* (5) vit dans le pays des Mahrattes. Son plumage est brun cendré en dessus, d'un blanc sale en dessous. La mandibule supérieure est noire; l'inférieure est blanche à sa base. Cet oiseau se tient aux sommités des branches, d'où il s'élance sur les insectes qui volent à l'entour. 8° Le *gobe-mouche à tête noire* (6) a les plus grands rapports avec le *gobe-mouche indigo*, du docteur Horsfield. Le mâle est uniformément d'un bleu ardoisé intense, avec la tête noire. La femelle a ses teintes moins vives. Il se trouve dans les montagnes de l'Himalaya. 9° Le *gobe-mouche occipital* (7) vit aux îles Philippines. Le corps est en dessus d'un bleu azuré pâle, beaucoup plus brillant sur la tête et sur le cou. Le ventre est d'un blanc bleuâtre. Une grande tache placée à l'occiput, et un collier mince entourant le cou, sont d'un noir soyeux. Les ailes et la queue sont brunes. Sa taille est de six pouces et demi. 10° Le *gobe-mouche bleu noir* (8) est richement varié de bleu azur en dessus, de noir en devant et sur les flancs, de blanc de neige sur le ventre et à la base de la queue. Il habite le Japon. Sa taille est de six pouces. 11° Le *gobe-mouche chanteur* (9) habite les bois de l'île de Java. Le mâle est bleu en dessus, avec les joues noires; le dessous du corps de couleur de buffle. La femelle a la tête grise, le dos olivâtre et les joues nankin. 12° Le *gobe-mouche véloce* ou *chanteur* (1) habite aussi l'île de Java. Le mâle est bleu en dessus, blanc en dessous. La femelle est brune sur le corps. Son chant est agréable. 13° Le *gobe-mouche à gorge bleue* (2) se trouve dans l'île de Timor. Le mâle a la tête et le dessus du corps bleu azur. Le thorax et le ventre jaune rouille. La femelle est verdâtre en dessus, jaune rouille à partir du menton jusqu'à l'anus.

(1) *M. parva*, Temm., Man. Brehm., Naum., pl. 65, fig. 2.
(2) *M. enado*, Less., *Coq.*, pl. 15, f. 2.
(3) *M. picata* Sykes, Proceed., t. II, 85.
(4) *M. cœruleocephala*, Sykes, Proceed., t. II, 85.
(5) *M. Poonensis*, Sykes, Proceed., t. II, 85.
(6) *M. melanops*, Vig., Proceed., t. I, 171. Gould, Cent. of Birds, Proceed., t. II, 85.
(7) *M. occipitalis*, Vig., Proceed., t. I, 97.
(8) *M. cyanomelana*, Temm., pl. 470.
(9) *M. cantatrix*, Temm., pl. 226.

(1) *M. cantatrix*, Horsf., Trans., 13. *M. hirundinacea*, Reinw., Temm., pl. 119, fig. 1 et 2.
(2) *M. hyacinthina*, Temm., pl. 30.
(3) *M. diops*, Temm., pl. 144, f. 1.
(4) *M. eximia*, Temm., pl. 144, f. 2.
(5) *M. flammiceps*, ibid, 144, f. 3.
(6) *M. gularis*, Natt., Temm., pl. 167, f. 1.
(7) *M. straminea*, Natt., Temm., 167, f. 2.
(8) *Sylvia elata*, Lath., enl., 708, f 2.
(9) *M. obsoleta*, Natt.; Temm., 275, f. 1.
(10) *M. ventralis*, Natt., Temm., pl. 275, f. 2.
(11) *M. virescens*, ibid., pl. 275, f. 3.

XXX.

LES GOBE-MOUCHERONS.

Musciphaga.

Ont leur bec petit, court, conique. Leurs ailes sont brèves, à troisième rémige la plus longue; leurs tarses sont minces; leur queue, presque rectiligne, est ample, deltoïdale. Leur tête est comme huppée, parce que les plumes qui la recouvrent sont lâches. Ce sont de très petites espèces, ayant le port et les formes de quelques becs-fins. Tous sont du Brésil.

1° Le *gobe-mouche à double œil* (3) est vert olivâtre en dessus, grisâtre en dessous. Deux taches blanches occupent le devant des yeux. 3° Le *distingué* (4) a la tête grise, avec un sourcil blanc. Il est vert olive en dessus, vert jaune en dessous. 3° Le *flamboyant* (5) a une huppe rouge, le corps ferrugineux brun en dessus; les ailes brunes, ainsi que la queue; le ventre grisâtre. 4° Le *gorgeret* (6) est bleuâtre, avec le ventre jaune, et deux traits blancs sur la tête. 5° Le *paille* (7) est vert sur le dos, noir sur le cou et la tête, jaune orangé sur les côtés du cou, et gris blanc sous le corps. 6° Le *roitelet mésange* (8) de Buffon, trouvé au Brésil et à la Guyane. 7° Le *passe-gris* (9) a le manteau verdâtre; la tête gris clair, le ventre teint de jaunâtre très clair. 8° Le *ventru* (10) est verdâtre sur le corps, jaune serin en dessous. 9° Le *verdin* (11) a la plus grande ressemblance avec le précédent. Ses épaules sont picotées

de noir. 10° Le *gobe-mouche aux ailes d'or* (1) a le bec un peu aplati à sa base, et orné de soies assez longues, dirigées en avant. Le dessus de la tête, le dos et le croupion sont d'un brun rougeâtre, marqué sur la tige de chaque plume de stries fines, longitudinales et blanches. La gorge et la poitrine sont piquetées d'un brun rougeâtre, qui s'éclaircit sous le ventre, lequel devient presque blanc. Les ailes, grandes et d'un beau brun foncé, présentent chacune deux bandes transversales d'un roux jaunâtre, dont l'inférieure est la moins étendue. Le dessous des ailes a seulement une demi-bande blanche. Dans un des individus mâles, les couvertures alaires inférieures étoient de couleur rousse. La queue, qui est un peu échancrée, est d'un brun noir en dessus, grisâtre en dessous, et les deux pennes externes sont blanches dans la moitié de leur longueur. Toutes les plumes de la partie supérieure du corps de cet oiseau sont très lâches, et l'écartement de leurs barbules est très grand. Sa longueur totale est de quatre pouces et demi.

Il habite les environs d'Hobart-Town, à la terre de Van-Diémen. 11° Le *gobe-mouche de Manado* (2), dont la longueur totale est de cinq pouces une ligne, a le bec gros, assez court, un peu bombé en dessus, et de couleur bleuâtre. Les soies qui l'entourent à sa base se dirigent sur les côtés. Tout le dessus du corps et la tête sont d'un noir bleu d'acier, plus marqué sur cette dernière, dont les plumes sont serrées comme du velours, particulièrement sur le front. La gorge est également d'un beau noir bronzé. Le ventre, les pennes et les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc mat, ainsi que la queue, qui est excessivement longue est très légèrement arrondie. Les pieds sont noirs. Sa patrie est le district de Manado, sur l'île Célèbes. 12° Le *gobe-mouche à gorge blanche* (3). Cet oiseau a des rapports avec le *motacilla australis*, qui est figuré dans le voyage à la Nouvelle-Galles du Sud, mais ce n'est pas la même espèce. Il a la forme courte et ramassée, la tête très grosse, à plumes très fournies, et susceptibles de se hérisser; le bec médiocre, fort, assez large à sa base, caréné, un peu recourbé à sa pointe, et muni de soies courtes. Les ailes sont longues; les jambes ont une longueur moyenne; les pieds sont grêles, et la queue, médiocre, est très peu arrondie. La tête, le dessus du dos et des ailes sont d'un cendré foncé, les plumes en sont lâches. La gorge, le pli de l'aile et l'extrémité des pennes de la queue sont blancs. Une bande blanche traverse l'aile en dessous. Le ventre et le croupion sont jaunes. Une bande brune sépare le blanc de la gorge du jaune du ventre. Longueur totale, quatre pouces dix lignes. Ce gobe-mouche habite le continent de la Nouvelle-Hollande, et a été rapporté du port du Roi-Georges. 13° Le *gobe-mouche géorgien* (1). Cette espèce, longue de cinq pouces, est de la taille du gobe-mouche véloce (Temminck, planches coloriées, 119). Son bec est noir, fort, caréné en dessus, et à pointe recourbée. Toutes ses plumes sont lâches; celles de la tête, du dos et du croupion sont d'un cendré foncé. Tout le corps en dessous et les flancs sont blancs. La queue, médiocre, presque carrée, est brune en dessus, ainsi que les ailes, dont le dessous est traversé par une bande blanche. Le pli de l'aile est également taché de blanc. Les pennes inférieures de la queue sont blanches à la pointe. Les tarses sont longs et grêles.

Ce gobe-mouche a reçu son nom spécifique du lieu qu'il habite, le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande. 14° Le *gobe-mouche à bandes* (2) a le bec long, fort, très recourbé à la pointe, sans presque aucun indice de dentelure; les narines sont libres, et les soies qui entourent la base du bec peu nombreuses et peu longues. Les ailes atteignent presque l'extrémité de la queue. Les jambes sont longues et les pieds forts.

Son plumage est sombre. Il est grisâtre en dessus, à reflets rougeâtres. Les plumes du front sont grivelées; la gorge et le ventre d'un blanchâtre cendré. Les pennes des ailes et de la queue sont d'un brun cendré : les premières traversées par une bande blanche plus marquée en dessous qu'en dessus; les secondes ont une petite ligne blanche à leur extrémité, et les deux plus externes sont blanches dans toute leur longueur. Les couvertures alaires inférieures sont blanches, et le bord de l'aile a une ligne de cette même couleur. Les pieds sont noirs, ainsi que les ongles et le bec.

Sa longueur totale est de cinq pouces et demi. Il habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

XXXI.

LES MOUCHEROLLES.

Muscipeta. Cuv.

Sont, comme les vrais gobe-mouches, des oiseaux assez mal circonscrits. Leur bec est allongé, déprimé, deux fois plus large que haut, ayant une arête très obtuse, la pointe et l'échancrure peu marquées, et de longues soies à la commissure (3).

(1) *M. chrysoptera*, Quoy, *Astr.*, pl. 4, f. 2, p. 177.
(2) *M. Manadensis*, Quoy, *Astr.*, pl. 3, p. 174.
(3) *M. gularis*, Quoy, *Astr.*, pl. 4, fig. 1.

(1) *M. georgiana*, Quoy, *Astr.*, pl. 3, fig. 4.
(2) *M. vittata*, Quoy, *Astr.*, pl. 3, fig. 2, esp. 173.
(3) M. Swainson a figuré dans ses *Zoological* illust.

La foiblesse de leur bec ne leur permet que de vivre de moucherons et d'insectes mous.

1° Le MOUCHEROLLE PRINCESSE [1], qui provient des montagnes de l'Himalaya, a la tête, le cou, le haut du dos, les ailes et les deux rectrices moyennes noirs; le dessous du corps, le bas du dos, une large bande sur les ailes, quelques taches sur les rémiges secondaires, et les rectrices latérales d'un rouge orangé. Sa taille est de neuf pouces anglois.

2° Le MOUCHEROLLE A LONGUES SOIES, mâle [2]. Cette espèce offre quelque ressemblance avec la précédente. Elle a la tête noire; le bec noir, long, caréné, recourbé à son extrémité, large à sa base, où il est recouvert de longues soies, dont quelques unes se dirigent en arrière et forment comme une sorte de moustache. Les sourcils et le ventre sont blancs. Un plastron de la même couleur se fait remarquer sur la gorge. Tout le dessus du corps est d'un gris noirâtre uniforme. La queue est très longue, large, presque carrée, et de couleur noire; les deux pennes inférieures sont blanches à leur extrémité, et le long de leur barbe externe. Les pennes secondaires sont d'un brun liséré de blanc. Les pieds sont noirs et plus courts de la moitié que ceux de l'espèce précédente.

Longeur totale, six pouces et demi. Longueur de la queue, trois pouces et demi.

Sa patrie est le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

Les deux moucherolles que nous venons de décrire pourroient à la rigueur rentrer dans le genre platyrhynque, quoique leur bec soit allongé en pointe à l'extrémité.

3° Le MOUCHEROLLE TOÏTOÏ [3], de la grosseur de la mésange bleue, n'offre que deux teintes, le noir et le blanc, dans l'ensemble de son plumage, mais leur distribution ne laisse pas encore que de donner à cet oiseau de la grâce. Au devant du front s'aperçoit une petite bande blanche. Cette couleur se reproduit encore à la terminaison de la poitrine, à l'abdomen, sur les ailes, où elle présente un petit miroir, et enfin dans quelques points des pennes extérieures de la queue. Cette dernière est très légèrement étagée; le reste de l'oiseau est noir; mais il est à remarquer que cette couleur est moins foncée sur les ailes, qui sont plutôt d'une teinte brun noir. Le bec est très court, effilé vers sa pointe comme celui des becs fins, garni de quelques soies à sa base, qui est un peu aplatie, percée de deux narines arrondies. Les tarses sont grêles, allongés, et, ainsi que le bec, ils sont noirs. Les doigts sont très grands, comparés à la petitesse de l'oiseau; le doigt postérieur est le plus fort; l'ongle dont il est armé est le plus grand; le dessous des pieds est d'un rouge de cinabre; c'est à cette dernière considération que cet oiseau doit le nom de rubisole, que M. Garnot lui avoit donné. L'iris de ce gobe-mouche est de couleur brune. La longueur totale du toïtoï est quatre pouces et quelques lignes; le bec a six lignes de longueur, il est court comme celui de la linotte; les tarses, dix lignes; la queue, un pouce six lignes.

Cet oiseau habite la Nouvelle-Zélande.

4° Le MOUCHEROLLE NOIR ET BLANC, femelle [1]. Assez grande espèce, longue de près de sept pouces, paroissant être la même, quoique son bec soit plus long et plus fort que celle qui, dans les galeries du Muséum, porte le nom de gobe-mouche à sourcils blancs, et qui n'est point le *muscicapa superciliosa* de Latham.

Le bec de cet oiseau est noir, long, fort, très large et aplati à la racine, caréné et recourbé à son extrémité. Les soies qui le recouvrent à la base sont peu considérables. La tête et tout le corps en dessus, ainsi que la gorge et le milieu de la poitrine, sont d'un noir bleu foncé. Les grandes pennes des ailes et de la queue sont d'un noir moins intense. Les sourcils, le bas de la poitrine, le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur. On remarque quelques petits points bleus sur la gorge et les couvertures inférieures des ailes. Les grandes pennes alaires sont en dessous d'un gris satiné. La queue est longue, large, et arrondie à son extrémité. Les jambes sont longues, les pieds robustes et noirs. Les plumes de la jambe sont noires et ont une petite couronne blanche près du tarse.

Ce moucherolle habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

XXXII.

LES MOUCHEROLLES PAROIDES.

Paroides.

Ont leur bec médiocre, comprimé, droit, triangulaire, assez fort. Les plumes du front avancent sur les narines qu'elles recouvrent. Les ailes sont concaves, échancrées, pointues. La queue est moyenne, élargie, assez ample; les tarses sont proportionnellement robustes, les deux doigts antérieurs sont soudés comme chez les manakins.

L'espèce type est le *gobe-mouche à huppe jon-*

les *muscipeta carineta* (pl. 47), *labrosa* (pl. 179), et *barbata* (pl. 116).

(1) *Muscipeta princeps*, Vig., Proceed., I, 22.

(2) *M. setosa*, Quoy, pl. 4, fig. 4, p. 181.

(3) *M. toïtoï*, zool. de *la Coq.*, pl. 15, f. 3.

(1) *Muscipeta melanoleuca*, Quoy, Ast., pl. 4, fig. 3.

quille (1), de la taille du bec-fin locustelle, et dont le plumage est vert olive, le milieu de la tête excepté, qui est jaune jonquille. Les parties inférieures sont jaunâtres.

Une seconde espèce est le *gobe-mouche vert* (2), de Cuvier, qui vit au Brésil. Son plumage est partout d'un vert olive obscur, plus clair sur la gorge.

Une troisième espèce est le *gobe-mouche roux olive* (3), ayant six pouces huit lignes de longueur, et un plumage uniformément vert olive, tirant au roux sur les ailes et la queue.

XXXIII.

LES MOUCHEROLLES SYLVIES.

Muscylvia.

Ont leur bec grêle, disposé en alène; leurs ailes sont courtes, à première rémige la plus longue. Leur queue est allongée, élargie à l'extrémité. Leurs formes sont fines et minces.

Le *gobe-mouche mignard* (4), du cap de Bonne-Espérance, est le type de ce petit groupe. Son plumage est bleu ardoisé clair, avec du noir sur les joues et les ailes, du blanc au-dessus des yeux et à la gorge, sur les ailes et le ventre. Le *pririt* (5) de Levaillant, qui vit au Sénégal, est varié de noir et de blanc. La femelle seule a du jaune marron sous le corps; du blanc sur le croupion.

A ce groupe on devra joindre quelques oiseaux de la Nouvelle-Hollande, qui ont les plus grands rapport entre eux, ce sont :

Le *mignard multicolore* (6) des alentours du Port-Jackson, à plumage noir, ayant du blanc sur le front, aux grandes couvertures, aux rémiges secondaires, au bord des deux rémiges externes. Le menton est gris, le dessous du corps est rouge de feu. Le *mignard de Latham* (7) a le plumage noir, le thorax et le ventre d'un rose pourpré; une tache au front, et la région anale blanches. Cet oiseau habite l'île Maria et le Port-Jackson. Le *mignard de Goudenowe* (1) vit sur les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande. Son plumage est noir, mais le front et la poitrine sont rouge pourpré vif, tandis que le ventre est blanc, ainsi qu'une raie sur les ailes et le bord des deux rectrices externes. Le *mignard Boodang* (2) n'est pas rare aux environs de Sydney. Son plumage est noirâtre, avec des sourcils blancs. La poitrine et le ventre sont cramoisis. Le *mignard rhodogastre* (3), aussi de la Nouvelle-Hollande, est brun, plus clair en dessous. La poitrine est rosée; les couvertures des ailes sont frangées de blanc.

(1) *Muscicapa luteocephala*, Less., Ornith., p. 392. Lafresnaie, Mag. de zool., t. III, pl. 13.

(2) *M. viridis*, Less., Lafresn., *ibid.*

(3) *M. rufa olivacea*, Lafresn., Mag. zool., texte de la pl. 13, t. III.

(4) *M. scitta*, Vieill., Levaill., Af., pl. 154, fig. 1 et 2.

(5) *M. senegalensis*, Gm., Levaill., pl. 161 (mâle et femelle).

(6) *multicolor*, Gm. *M. erythrogastra*, Vieill., Encycl., 808, *Thétis*, pl. 43, f. 2.

(7) *M. Lathamii*, Vig., Zool. Journ., t. I, pl. 13; Jard. et Selby, pl. 8, f. 1; *saxicola rodinogaster*, Drapiez., Ann. sc. physiq., t. II, pl. 30.

XXXIV.

LES MOUCHEROLLES-HIRONDELLES.

Ont leur corps très allongé, un bec petit, grêle, très mince; des soies courtes; des ailes qui dépassent le croupion et qui sont pointues; la queue allongée, légèrement échancrée, et à rectrices mucronées à leur pointe.

1° Le GOBE-MOUCHE NARCISSE (4) de Temminck appartient à ce groupe. Cet oiseau vit au Japon, où il est nommé *kibitaki*. Les plumes noires et lâches de la tête sont encadrées de jaune jonquille. Cette couleur teint tout le dessous du corps et le croupion. Le dessus du dos, les ailes et la queue sont noirs. Un miroir blanc occupe le milieu de l'aile. 2° Le *mugimaki* des Japonois n'a pas de plumes lâches sur la tête. Il est noir en dessus, avec du blanc sur les ailes, et le dessous est jaune buffle.

LES VIRÉONS.

Vireo. VIEILL.

Forment un genre qui appartient à la famille des gobe-mouches.

LES ÉCHENILLEURS (5).

Sont placés sur la limite de divers genres. Par la forme de leurs ailes, de leur queue et de leurs tarses,

(1) *M. Godenovii*, Vig. et Horsf., Trans., t. XV, p. 245, atlas, Dict. Sc. Nat., pl. 43, fig. 2.

(2) *M. boodang*, Less., Zool., *Thétis*; *M. multicolor* Lath., Var.

(3) *M. rhodogastra*, Lath, Suppl., 110.

(4) *M. narcissina*, Temm., pl. 577, fig. 1.

(5) *Ceblepyris*, Guv.; *campephaga*, Vieill

ils tiennent aux pies grièches, mais leur bec dilaté les rapproche des drongos et des ocyptères, et les barbes de la commissure des gobe-mouches.

Un caractère assez remarquable de ces oiseaux consiste dans une rigidité des plumes pourygiales, qui, comme toutes celles du corps, sont presque tout entières garnies d'un duvet qui ne cesse qu'à leur sommet. Ce duvet est dû aux barbules de la plume, qui sont très lâches, très cotonneuses, très découpées. Le rachis est roide, cylindrique, assez consistant, jusqu'au tiers supérieur de la plume, qui se termine en un brin grêle, soyeux, sans consistance, ployant sous le doigt qui le presse, ce qui donne la sensation d'un rachis qui seroit terminé par une pointe rigide. On retrouve cette particularité chez quelques couroucous et chez certaines grives.

Les échenilleurs sont tous de l'Ancien-Monde. Ils s'alimentent principalement de chenilles, de larves d'insectes et de mouches. Leurs mœurs sont sociales, car ils vivent en troupes sur les arbres les plus élevés et les plus touffus.

L'*échenilleur gris* (1) est le type de ce groupe. L'*ardoisé* (2) en diffère parce qu'il est d'un gris ardoisé sale. Le *noir* (3) a son plumage noir bronzé, et vit au cap de Bonne-Espérance. Le *cendré* (4) se rapproche du *gris*. Sa taille est de huit pouces, et on le trouve à Java. Son plumage est généralement en dessus d'un gris ardoisé, passant en dessous du corps au gris blanchâtre uni. Une petite tache brune occupe le devant de l'œil. Les ailes sont brunes, seulement les rémiges sont très finement lisérées de blanc, et les secondaires sont terminées de blanc. Les rectrices moyennes sont brunes, terminées d'un peu de blanc. Les latérales sont noires à leur moitié antérieure, et blanches dans le reste de leur étendue. La gorge et les couvertures inférieures sont blanches, ainsi que le dedans des ailes. Le bec et les tarses sont noirs.

Le *karou* (5) habite à la Nouvelle-Irlande, et son plumage est d'un noir intense sur la tête et le cou. Les ailes sont brunes, mais chaque penne est frangée de blanc. La gorge et le milieu de la poitrine sont d'un blanchâtre lavé de gris, et tachetés de linéoles sinueuses et noires. La région anale est rousse. Le croupion est tacheté de blanc et de noir. L'*échenilleur à épaulettes rouges* (1) du Sénégal et du Cap; le mâle a le plumage noir, des épaulettes rouges. La femelle est variée de jaune, de noir et de gris. Le jeune tient des deux sexes.

L'*échenilleur gris* (2): le mâle et la femelle sont d'un gris ardoisé, et ils vivent au cap de Bonne-Espérance. L'*échenilleur noir* (3) a le plumage entièrement noir bronzé. Le *bicolore* (4) habite l'île de Sumatra. Il n'a que deux couleurs, un noir bronzé et du blanc pur. L'*échenilleur à barbillons* (5) se trouve sur la côte de Sierra-Leone. Le mâle a une membrane festonnée et rouge de feu à la commissure du bec. La tête et le cou sont noir bronzé. Le dos et les ailes sont verts. Le ventre et le croupion sont orangés. La femelle n'a pas de pendeloques. Elle a la tête noire, le dessus du corps vert et le dessous jaune.

L'*oranga* (6) habite les bois en montagne dans les endroits reculés et solitaires de l'île de Timor. Il est noir bronzé sur le corps; du blanc neigeux règne sur les sourcils et les ailes. Les parties inférieures sont orangées. Le *verdin* (7) se rencontre dans les bois touffus de Java. Il a l'occiput gris, le dessus du corps vert olivâtre, et le dessous blanchâtre, grivelé de jaune vert. Le *frangé* (8) est répandu à Java, à Sumatra et à Banda. Le mâle est noir bleuâtre. La femelle est grise, ondulée de raies noires en dessous. Du blanc frange ses rémiges et ses rectrices. L'*échenilleur tricolore* (9) est d'un noir intense en dessus, blanc en dessous, avec les plumes rectrices de la queue cendrées, et le sommet des pennes blanc. On le trouve à Java. L'*échenilleur linéolé* (10) de M. Swainson paroît faire double emploi avec la femelle du frangé.

(1) *Muscicapa cana*. Gm, enl. 541. Levaill., Afriq., pl. 162 et 163. Vieill., Gal., pl. 130.

(2) *Ceblep. ardoisiacus*, Less., Ornith., p. 369.

(3) *C. ater*, Lev., pl. 165.

(4) *C. cinereus*, Less., Voy. de Bélanger.

(5) *C. karu*, Less., Zool., *Coq.*, pl. 12, texte, t. II, p. 633.

(1) *C. phenicopterus*, Isid. Geoff., Études, pl. 9; la femelle, est *c. flavus*, Temm., Levaill, pl. 164; le mâle *turdoide à épaulettes rouges*, Temm., pl. col.; Bull. t. X, p. 401.

(2) *C. Levaillantii*, Temm., Levaill., pl. 162 et 163.

(3) *C. niger*, Levaill., Afriq., pl. 165.

(4) *C. bicolor*, Temm., pl. col. 270.

(5) *C. lobotus*, Temm., pl. 279 et 280.

(6) *C. aureus*, Temm., pl. 382, fig. 2, sous le nom d'*ixos oranga*.

(7) *Ixos virescens*, Temm., pl. 382, f. 1.

(8) *Ceblepyris fimbriatus*, Temm., pl. 249 et 250.

(9) *C. tricolor*, Sw., Zool., Journ.. t. I, p. 467.

(10) *C. lineatus*, Sw., Zool., Journ. t. I, p. 466.

Phonygame de Keraudren Phonygama Keraudrenii *Lesson*

A. La Trachée-artère.

LIVRE XII.

LES PASSEREAUX ENTOMOPHAGES.

Les genres de cette seconde tribu se reconnoissent à leur bec conique, denté, comprimé sur les côtés, plus ou moins crochu à la pointe. Ils vivent de petits oiseaux et d'insectes de toutes sortes, rarement de bourgeons.

LES PHONYGAMES.

Phonygama. Less. (1).

Les oiseaux qui composent le genre *phonygame* appartiennent exclusivement à la Nouvelle-Guinée. Répartis naguère sans ordre dans les paradisiers, ou parmi les rolliers et les corbeaux, M. le baron Cuvier les a réunis le premier aux cassicans. Mais une modification importante dans l'organisation de la trachée-artère de l'espèce nouvelle à laquelle nous imposons le nom de *phonigame de Kéraudren*, nous a autorisé à le séparer des *barita* pour en former un genre que nous avons décrit dans le Dictionnaire classique d'histoire naturelle, et qu'un peu plus tard M. Cuvier de son côté établissoit sous le nom de *calybé* (*calybeus*) (2). Les phonygames ont en effet le bec des cassicans, bien qu'il soit beaucoup moins gros, et que les narines soient percées dans un large espace membraneux. Les caractères que nous leur assignons sont les suivants : Le bec est robuste, convexe, un peu élargi sur les côtés, à mandibule supérieure à peine crochue au sommet; la mandibule inférieure est moins épaisse que la supérieure, et se trouve renflée vers son extrémité. Les ailes sont arrondies et dépassent légèrement le croupion. La queue est médiocrement longue, étagée, arrondie; les tarses sont médiocres, scutellés à ongles peu robustes; la trachée-artère se dirige sur la poitrine et l'abdomen pour y former plusieurs cercles que la peau recouvre seulement dans une espèce.

Les phonygames ont les plumes soyeuses et métallisées, le chant sonore, et vivent dans les profondes forêts de la Nouvelle-Guinée. On n'en connoît que trois espèces remarquables par leur beauté et leur rareté.

(1) *Calybeus*, Cuv.
(2) *Règne animal*, 2e éd., t. I, p. 354.

LE PHONYGAME KÉRAUDREN.

Phonygama Keraudrenii. Less. (1).

Ce bel oiseau a douze pouces de longueur totale du bout du bec à l'extrémité de la queue : il a les formes du merle, sans le surpasser de beaucoup en grosseur. Les plumes qui revêtent la tête, les narines et les joues, sont courtes, serrées, et de la douceur du velours; leur teinte est d'un noir passant au vert sombre doré, suivant les effets de la lumière : deux huppes distantes occupent les parties latérales et postérieures de l'occiput; elles sont minces, triangulaires, et formées de plumes effilées, linéaires : les plumes qui garnissent le cou sont imbriquées, triangulaires; celles du devant sont linéaires, très pointues, et terminées par une petite soie plus apparente sous la gorge. Le rachis et la partie inférieure sont d'un noir brun; les barbes sont d'un vert à reflets métalliques. Les plumes de l'abdomen ont cela de particulier d'avoir leur tuyau très grêle, garni de barbules très fines et très lâches; elles sont d'un vert sombre, tandis que celles du dos sont d'un vert chatoyant. Les ailes, la couverture, le croupion, et le dessus de la queue, sont d'un vert passant à l'acier bruni. La partie interne des rémiges et des plumes caudales est d'un brun terne, le dessous des ailes et de la queue est noirâtre. Le bec et les pieds sont noirs : la base des doigts de ceux-ci est élargie par un petit rebord membraneux.

La trachée-artère de cet oiseau mérite un examen particulier, et on en trouvera la figure pl. 13, n° 2 de l'atlas de notre Zoologie. Ce tube cartilagineux, arrondi, composé d'un très grand nombre de petits cylindres réunis par une membrane ou plutôt par une tunique extérieure mince et diaphane, a de longueur totale, et en ligne droite, dix-sept pouces et demi, et de cent dix à cent vingt anneaux cartilagineux. En partant des poumons, il se dirige en avant jusqu'au sternum, sur le bord antérieur duquel il se courbe pour descendre extérieurement et en arrière sur l'abdomen, en dessus des muscles qui ferment cette capacité, et sous les téguments qui constituent

(1) *Man.*, t. I, p. 141, et *Zool.*, pl. 13.

la peau. Là, la trachée-artère se contourne, remonte l'espace d'un pouce, se recourbe aussitôt en simulant une petite anse, et le tube accolé à la portion précédente redescend, et forme en se contournant de nouveau un cercle entier qui vient ainsi s'unir au bord externe du premier cercle, en constituant sur les parties molles de l'abdomen un plateau ovalaire et épais, composé de trois tours adossés de la trachée, et réunis par des portions membraneuses. Le tube aérien continue de remonter sur le sternum, le long du cou, en s'unissant, comme à l'ordinaire, aux branches de l'os hyoïde et à la base de la langue [1].

La conformation de cet organe, dont nous connoissons peu d'analogues chez les oiseaux, si nous en exceptons quelque chose de semblable chez le cygne et chez le hocco, permet au phonygame de jouir de la prérogative de moduler des sons comme avec un cor; aussi cet oiseau est-il doué d'un chant essentiellement musical. Les sons que pousse dans les profondeurs des forêts de la Nouvelle-Guinée le phonygame kéraudren ne permettent point de le confondre avec une autre espèce d'oiseaux; ils sont clairs, distincts et sonores, et passent successivement par presque tous les tons de la gamme; aussi nos marins lui donnèrent-ils le nom d'*oiseau sifflieur*. Mais, défiant et rare, nous ne pûmes nous procurer que deux individus de cette espèce, dans les grands arbres qui avoisinoient le havre de Doréry, où nous étions mouillés. L'un d'eux fut tué par M. Bérard, lieutenant de vaisseau. Les Papous de Doréry le nomment *mansinéme*, et ceux de Rony *issipe*.

Nous dédions cet oiseau à M. Kéraudren, inspecteur-général du service de santé de la marine. Ce savant médecin, l'ami particulier de Péron, n'a pas cessé, depuis le voyage du capitaine Baudin, de favoriser les recherches d'histoire naturelle, et de prodiguer des encouragements aux officiers de santé de la marine des ports, que ses précieuses instructions, ses conseils expérimentés, guident dans la carrière difficile à laquelle ils ont consacré leurs jours. En acquittant la dette de la reconnoissance du corps des médecins de la marine, nous y joignons l'hommage de notre profonde gratitude pour la bienveillance toute paternelle dont M. Kéraudren a daigné constamment nous honorer.

[1] Une telle organisation doit sans contredit nuire singulièrement à l'incubation. Chez cet oiseau se pratiqueroit-elle, comme chez le coucou, par l'envahissement de nids étrangers, ou bien la femelle, seule chargée de cette importante fonction, auroit-elle son larynx moins compliqué?

LE PHONYGAME CALYBE.

Phonygama viridis [1].

Parmi les nombreuses dépouilles de paradisiers que les habitants de la Nouvelle-Guinée apportoient chaque jour à bord, se trouvoient des calybés, privés de leurs pieds, et traversés d'un bâton comme les vrais oiseaux de paradis. Ensuite nous nous procurâmes plusieurs fois dans nos chasses un oiseau qui ne diffère de celui dont nous parlons que par un plumage plus sombre et plus terne, quoique d'ailleurs il n'y ait point de différences dans les proportions du corps, le bec, les ailes ou la queue. Nous le regardons comme une légère variété du calybé des auteurs, car tous ceux que nous vîmes qui étoient adultes, et en plumage complet, ne permettent point de penser que c'est le calybé avant ou après la mue.

La longueur totale de notre calybé étoit de quatorze pouces six lignes. Le bec ne différoit en rien du calybé ordinaire. La tête est grosse; et la queue, longue de six pouces, est arrondie par la disposition des pennes comme dans le précédent. Le plumage est en entier d'un vert bleuâtre métallique, n'ayant point de teintes irisées, chatoyantes et violettes. Les plumes du cou et de l'abdomen ne sont point gaufrées, ni sablées d'or et d'argent sur un fond vert et bleu d'acier bruni, comme chez le calybé; mais celles qui recouvrent ces parties ont une teinte uniforme, ayant l'éclat de fer spéculaire, suivant l'effet de la lumière : celles qui revêtent la tête et le cou sont courtes, serrées et veloutées. Les narines sont à moitié fermées par une membrane, recouverte elle-même des plumes du front qui s'avancent de chaque côté de l'arête du bec. Le bec est noir, l'iris rouge de corail; les jambes sont de la même couleur que le bec; leurs tarses sont revêtus de larges écussons, les doigts sont forts, munis d'ongles comprimés, aplatis en dessus et recourbés.

Le calybé vit solitaire dans les forêts de la Nouvelle-Guinée. Nous le rencontrâmes plusieurs fois perché dans les grands arbres, où il cherche des fruits : ses mœurs paroîtroient avoir beaucoup d'analogie avec celles des corbeaux. Les papous lui donnent le nom de *mansinème*.

LE PHONYGAME NOIR [2].

Ressemble beaucoup au précédent, dont il a aussi les proportions. Son plumage est vert sombre, à

[1] *Grand calybé*, Levaill., *Oiseaux de Paradis*, pl. 23. Le *calybé de la Nouvelle-Guinée*, Buff., enl. 634. *Paradisæa viridis*, Less. et Gm. *Paradisea calybea*, Lath. *Cracticus calybeus*, Vieill., *Dict. d'hist. natur.* : *oiseau de paradis vert*, Sonn., *Voy.*, pl. 99, p. 164.

[2] *Phonyg. ater*, Less., Zool. de *la Coq.*, t. I, p. 638.

Carrulaa de Blanger 2 Capete à large queue.

Publié par Pourrat F. a Paris.

nuances de fer spéculaire, mais ternes et sans éclat doré ou cuivré.

LES GARRULAXES.

Garrulax. Less.

Sont des oiseaux asiatiques qui ont le port des geais, les formes des phonygames et des cassicans, et qui doivent être placés en tête des pies-grièches. Leur bec est triangulaire à la base, crochu au sommet, mince et comprimé sur les côtés, fendu à la commissure, qui est munie de soies. Des plumes veloutées recouvrent en partie les narines. Les ailes ont leurs troisième et quatrième rémiges les plus longues. Leur queue est arrondie.

LE GARRULAXE DE BÉLANGER (1).

Est en entier long de onze pouces. Le bec a quinze lignes, et la queue trois pouces et demi; son bec est noir lustré, et ses tarses sont plombés. Les plumes qui recouvrent la tête sont larges, nombreuses, et forment sur l'occiput une sorte de huppe tombante. Ces plumes sont devant la tête d'un gris blanc qui passe au gris sur l'occiput, et devient gris assez foncé derrière le cou. Un petit rebord de plumes frontales, courtes et soyeuses, est teint en noir velours en surmontant les narines, et se continue derrière les yeux en deux taches larges, occupant la surface entière des joues jusqu'aux oreilles. Un roux marron naît derrière le cou, s'étend sur le manteau, les grandes couvertures des ailes, et passe au roux brun sur le croupion et sur les couvertures moyennes alaires. Le devant de la gorge, du cou, jusqu'au haut du thorax, sont d'un blanc pur. A partir de cette dernière partie, le ventre, les flancs, les couvertures inférieures de la queue, sont d'un rouge ferrugineux très vif. Les rémiges sont brunes, mais à reflets roux sur leur bord externe. Il en est de même des rectrices, qui sont d'un brun terne en dessous. Un des caractères des garrulaxes consiste dans des rémiges à barbes externes très courtes, à barbes internes très longues, dont les primaires sont un peu tordues sur elles-mêmes, tandis que les secondaires sont longues, et totalement élargies, ce qui doit donner au vol une lourdeur et un sautillement, et par suite des mœurs assez sédentaires dans les forêts.

Le garrulaxe de Bélanger vit au Pégu : les habitants de cette partie de l'Inde le nomment *weraou.*

(1) *Garrulax Belangeri*, Less., Zool. it. Bél.; pl. 4. *Garrula leucolophus*, Gould; Bull., t. XXV, p. 353.

LE GARRULAXE A FRONT ROUX (1).

Est long de dix pouces quatre à cinq lignes; le bec n'a guère que huit lignes, tandis que la queue entre dans ces dimensions pour quatre pouces.

Comme on le remarque chez l'espèce précédente, les plumes sont abondantes, touffues, à barbes lâches, très finiment barbelées; ses ailes sont courtes, concaves. La première rémige est très courte, la deuxième allongée, la troisième moins longue que la quatrième, celle-ci moins que la cinquième; les sixième, septième et huitième presque égales et les plus longues. Les rectrices légèrement étagées sont au nombre de douze, molles, et prêtent à la queue une disposition arrondie. Les couleurs du plumage du garrulaxe à front roux sont uniformes et d'un roux brun, d'une teinte égale sur tout le corps, et que relève sur le front un roux sanguin foncé, s'avançant sur les narines. La gorge est d'un roux clair; le thorax est d'un roux cannelle léger. Les ailes sont d'un brun roux uniforme en dessus, tandis qu'en dedans elles sont d'une teinte cannelle gracieuse. La mandibule supérieure est noire, l'inférieure est cornée, les tarses sont bruns.

Cet oiseau habite l'île de Java.

LES CASSICANS (2).

Ont un bec robuste, fort, qui entame les plumes du front par une échancrure circulaire; il est arrondi ou plane en dessus, comprimé sur les côtés, et sa pointe est échancrée et crochue. Les narines sont percées en fente linéaire. Les ailes sont médiocres, à quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

Les cassicans vivent exclusivement en Asie et en Australie. Ce sont de grandes pies-grièches à formes massives et trapues, très bruyantes, vivant de scarabées et autres insectes, et aussi, dit-on, de jeunes oiseaux. M. Cuvier leur a appliqué le nom de *barita*, que les Grecs avoient donné à un oiseau qui nous est inconnu. Celui de *cassican* leur est venu de Buffon, qui a voulu exprimer quelques caractères communs entre eux, les *caciques* et les *toucans.*

Ces oiseaux ont de nombreux points de contact par leurs habitudes avec les corbeaux. Leurs mouvements sont brusques, leur démarche sautillante. Ils ne dédaignent aucune matière pour leur nourriture, du moins en captivité, et on les voit manger de la chair crue, des graines, de gros insectes.

(1) *G. rufifrons*, Less., Zool. Bél., pl. 5.

(2) *Barita*, Cuv.; *cracticus*, Vieill.; *corvus*, Lesson, Latham.

Buffon n'a connu de ce groupe que le *cassican varié* (1), qu'on trouve aux îles Philippines et à la terre des Papous.

Les autres espèces sont :

1° L'*anaphone* (2) est de la Nouvelle-Hollande. Son plumage est entièrement brunâtre cendré uniforme, relevé de blanc pur au bout des rectrices et des rémiges. Nous en avons tué un individu dans les montagnes Bleues. 2° Le *réveilleur* (3), de l'île Norfolk, est noir, avec un miroir sur l'aile, le bas-ventre et la racine de la queue blancs. Les jeunes sont roussâtres en dessous. 3° Le *flûteur* (4), de la Nouvelle-Galles du Sud, est également noir, mais la nuque, les rectrices des ailes, le bas-ventre et la queue blancs. Celle-ci est noire au sommet. La femelle est d'un gris brunâtre. 4° Le *destructeur* (5), aussi de la Nouvelle-Hollande, est d'un cendré fauve en dessus, blanc en dessous; la tête, les joues, les rémiges et les rectrices noires; les premières striées de blanc, les dernières bordées de blanc à leur extrémité. Le vanga destructeur se tient dans les arbres des environs de Sydney, non loin des habitations, surtout lorsqu'il fait mauvais temps; aussi le nomme-t-on oiseau de pluie. Ses habitudes paroissent être solitaires. 5° Le *cassican de Quoy* habite la Nouvelle-Guinée, où les Papous l'appellent kohuoque. Son plumage est d'un noir intense. Son bec est noir à la base, et blanc de corne à son extrémité.

LES PITYRIASES.

Pityriasis.

Sont des cassicans à bec fortement crochu, muni d'une sorte d'arête en dessus, très comprimé sur les côtés, à narines percées en fissure presque marginale. La commissure est peu ample et sans soies. Le pourtour de l'œil est nu. La tête est recouverte de filaments cartilagineux très courts et très rudes. Une épaisse brosse est disposée en touffe sur le méat auditif. Les ailes sont fort longues, pointues. La queue est médiocre et égale. Les tarses sont minces et proportionnellement foibles.

La seule espèce de ce genre est le *gymnocéphale* (1), rare et curieux oiseau qui vit à Bornéo, à bec et plumage noirs, à plumes du cou, du thorax, du haut du manteau et des jambes rouge fulgide. Les pieds sont jaunes, la tête papilleuse et jaunâtre; les oreilles rouge brun.

(1) Enl. 628; *barita varia*, Temm.; *coracias varia*, Lath., esp. 22.

(2) *Barita anaphonensis*, Temm.; Less., atlas, pl. 47, fig. 1.

(3) *B. strepera*, Temm.; le grand calybé, Levaill., pl. 24; Shaw., Misc., pl. 86; White, birds. of New-Holl.; *coracias strepera*, Lath., esp. 21.

(4) *B. tibicen*, Shaw; Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 20; *coracias tibicen*, Lath., esp. 24.

(5) *B. destructor*, Temm., pl. 273.

LES VANGAS (2).

Forment un groupe fort bien caractérisé de puissantes et robustes pies-grièches, vivant exclusivement en Afrique et en Asie. Leur bec est robuste, très comprimé, fortement denté et très crochu à la pointe, ayant une commissure fendue et garnie de quelques poils roides. Leurs ailes sont assez courtes, à troisième, quatrième et cinquième rémiges égales, et les plus longues. Leur queue est moyenne et rectiligne.

Les types de ce genre sont le *vanga* (3) de Buffon, et le *chat-chert-bé* (4), l'un et l'autre rapportés de Madagascar par Sonnerat.

Levaillant a figuré un *vanga* sous le nom de *geai longup* (5). C'est un oiseau qui vit à Java, et qui a le plumage noir, deux longues plumes sur la tête, un collier blanc, le bec noir et les pieds bruns.

Le BLANCHOT (6) du Sénégal a l'occiput et le derrière du cou gris, le corps en dessus vert, les ailes vertes, émaillées de larmes jaunes. Tout le dessous du corps d'un jaune soufre uniforme. Une tache blanche marque le devant de l'œil. Une espèce fort voisine du blanchot est celle que nous avons nommée.

Le VANGA ÉCORCHÉ (7) long de neuf pouces et demi; il est armé d'un bec puissant, haut, très comprimé sur les côtés, fortement crochu, à narines latérales creusées dans une ample fosse nasale. Ses ailes, courtes, dépassent à peine le croupion. Leur première rémige est brève, la deuxième plus longue, la troisième moins longue que la quatrième; celle-ci de même que les cinquième, sixième, septième et huitième presque égales, sont les plus longues. La queue est allongée, élargie et arrondie à l'extrémité, composée de douze rectrices. Les tarses sont longs de quinze lignes, robustes, épais, termi-

(1) *B. gymnocephala*, Temm., pl. 570.

(2) *Vanga*, Buff.; *tamnophilus*, Vieill.; *lanius*, Cuv.; Lesson.

(3) Enl. 228; *lanius curvirostris*, Gm.; *vanga leucocephala*, Less., Man.

(4) *Lanius leucocephalus*, Gm.; enl. 374.

(5) *Batara cristata*, Cuv.; Levaill., Roll., pl. 42; *vanga galericulata*, Less.; *ganulus galericulatus*, Vieill., Encycl., 892.

(6) *Vanga ictera*, Cuv.; Levaill., Af., pl. 283; *tammophilus olivaceus*, Vieill., Gal., pl. 139.

(7) *V. cruenta*, Less., Cent. Zool., pl. 65; Voy. de Bélanger, p. 256.

1 Vanga écorché 2 Chima chima.

Publié par Pourrat F. a Paris

nés par trois doigts antérieurs presque égaux, plus foibles que le pouce, qui est énergique et muni d'un ongle proportionné. Le bec et les tarses sont noirs, les ongles cornés.

Un bandeau blanc gris règne sur le front, et prend plus d'ampleur sur le devant de l'œil. Un sourcil gris clair couvre la paupière supérieure. Le dessus de la tête, le dos, le manteau et les couvertures alaires sont d'un gris cendré vers le haut, tirant à l'olivâtre sur le dos. Un rouge orangé, à reflets et à teintes sanguines, très foncé devant le cou, occupe le dessous du corps, à partir de la gorge, et en s'étendant jusqu'aux flancs et au milieu de l'abdomen. Le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un jaune franc. Les ailes en dedans sont jaune paille. Le rebord de l'épaule est noir mat. C'est de cette dernière teinte que sont les deux premières rémiges, toutes les autres sont gris ardoisé en dehors, et brunes en dedans, ou, pour parler plus correctement, sur leurs barbes internes. Les grandes couvertures alaires sont étagées, larges, colorées en noir vif et bordées de jaune pâle. La queue est gris ardoisé en dessus, traversée par une large bande noire circulaire, et terminée par un rebord jaune serin. Ces teintes sont moins foncées et moins apparentes en dessous.

Cette belle espèce d'oiseau habite le cap de Bonne-Espérance, ou plutôt *Cap-Coast*, sur la côte occidentale d'Afrique.

M. Lichtenstein décrit un oiseau fort voisin du blanchot, qui doit appartenir aux vangas. C'est sa *pie-grièche à la tête grise* (1), qui vit au Sénégal. Sa tête est grise, son plumage vert en dessus. Les joues et tout le dessous du corps d'un jaune jai. Les tectrices et les rectrices sont terminées de jaune. Cet oiseau a dix pouces et demi de longueur totale.

LES BATARAS (2).

Diffèrent des vangas par leur bec resserré à la pointe, qui est très crochue; par leur mandibule inférieure, qui est très renflée en dessous. La commissure du bec est inerme ; leurs tarses sont assez longs; leur queue est comme étagée. Toutes les espèces sont de l'Amérique méridionale.

1° Le *batara rayé* (3) habite le district de Mandiocca au Brésil. Le mâle est roux, rayé de noir, et la femelle a le fond ardoisé, et recouvert pareillement de raies brunes. La tête est rousse, huppée, et les plumes sont terminées de noir. Cette espèce est la plus grande du genre. 2° L'*othello* (1) habite les forêts du Brésil, et a beaucoup de rapport avec le *batara noir*. Nous ne pouvons toutefois admettre ce rapprochement que par supposition, car la diagnose de M. Suchs est trop incomplète pour qu'on puisse affirmer cette identité. Ce batara a huit pouces de longueur totale : la queue entre pour un peu moins de quatre pouces dans cette dimension, et le bec pour dix lignes de la pointe à la commissure. Les ailes sont courtes, à première rémige brève, et les suivantes progressivement plus allongées jusqu'à la cinquième qui est la plus longue, et qui est égale aux sixième, septième et huitième. Les rectrices, au nombre de douze, sont fortement étagées; les tarses, entièrement noirs, sont allongés et recouverts de scutelles; le bec fortement crochu, noir, et denté à l'extrémité des deux mandibules. Le plumage de cet oiseau est de nature soyeuse, mollette. Il est entièrement noir ardoisé foncé, avec quelques ondes à teintes plus sombres. Des plumes lâches, élargies, forment sur la tête une huppe assez nettement dessinée, et d'un brun noir voisin de la teinte générale. Cet oiseau vit au Brésil. 3° Le *batara noir* (2), qui vit au Brésil, se rapproche singulièrement du précédent, s'il n'en est pas un double emploi. Il est brun, avec une huppe très noire sur la tête, les ailes brunâtres, obscurément rayées; le bec et les pieds sont noirs. Sa taille est de huit pouces et demi anglois. L'othello a une huppe de la même teinte que le reste du plumage, et n'a pas les rayures de l'aile. 4° Le *batara de Swainson* (3), que les Brésiliens nomment *sirizinho*, a le plumage noir, rayé de brunâtre avec une huppe ferrugineuse sur la tête. 5° Le *batara tacheté* (4) est noir, tacheté de blanc en dessus, blanchâtre en dessous; le bas-ventre est fauve, et les rectrices sont barrées de blanc. Les Brésiliens le connoissent sous le nom de *choca*. 6° Le *batara de Leach* (5), que les indigènes du Brésil appellent *pruyara*, est noir, avec la tête et le dos mouchetés de blanc; les rémiges rayées de fauve. La gorge, la poitrine et le milieu du ventre, ainsi que les rectrices, sont noires; les flancs et le croupion sont rayés de blanc. M. Suchs en indique deux variétés : l'une de petite taille, et l'autre avec le ventre rayé de blanc, et les rectrices barrées de cette même couleur. 7° Le *batara à tête rousse* (6) du Brésil, comme les précédents, a la tête linéolée de roux, le plumage noir, tacheté de roux. M. d'Or-

(1) *Lanius poliocephalus*, Licht., cat., n. 485.

(2) *Batara*, Azara; *tamnophilus* des ornith. anglois; *lanius*, Mikan, Quoy et Gaim.

(3) *Lanius undulatus*, Mikan; *vanga striata*, Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 18 et 19; *tamnophilus Vigorsii*. Suchs, Zool. journ.

(1) *Tamnophilus Othello*, Less., cent. zool., pl. 19.

(2) *T. niger*, Such., Zool. Journ., t. I, p. 559.

(3) *T. Swainsonii*, Such., Zool. Journ., t. I, p. 556 pl. supp. 5.

(4) *T. maculatus*, ibid, pl. supp. 6.

(5) *T. Leachii*, ibid.

(6) *T. ruficeps*, ibid.

bigny a figuré quatre espèces dans la partie zoologique de son voyage dans l'Amérique méridionale. 8° Le *batara à ventre écaillé* (1), qui est noir soyeux, avec du blanc aux épaules, et disposé en deux raies en travers les ailes; puis du blanc en flammèches sur le dos, en gouttelettes aux couvertures supérieures de la queue, en rebords aux rémiges et à la fin des rectrices externes. Le ventre est écaillé de brun et de gris; le bec est noir et les tarses sont bleus. 9° Le *batara schisteux* (2), gris ardoisé sur la tête et sur le cou, olive sur le dos, jaune cannelle sous le corps. Les couvertures des ailes et de la queue, et l'extrémité des rectrices, sont œillées de blanc pur. Le bec est brun; les tarses sont bleus. 10° Le *fuligineux* (3) est d'un gris ardoisé uniforme, tirant au brun gris sur le dos et les ailes; l'iris est jaune et les pieds sont noirs. 11° Le *nègre* (4) est complétement noir dans toutes ses parties. 12° Le *grand batara* de d'Azara (5), qui se trouve au Paraguay et à Bahia, a la tête huppée, le plumage noir sur le corps, blanc en dessous. Des taches blanches se font remarquer au sommet des rectrices et sur leurs bords. Le mâle adulte a sept bandes blanches en dessous, et toutes les pennes alaires frangées de blanc. La femelle est de couleur cannelle en dessus, d'un blanchâtre sale en dessous, et les rémiges bordées de cendré. La taille de cette espèce est de huit pouces et demi. 13° Le *severus* (6) a la tête huppée, le plumage noir, avec du fuligineux sur les ailes. Sa queue étagée en fait un batara. Le mâle a neuf pouces et demi. Cet oiseau, qui vit à San-Paulo au Brésil, est trop brièvement décrit pour que nous puissions le comparer aux espèces précédentes. La femelle a une huppe châtain, et le corps en entier, de même que les ailes et la queue, couverts de lignes onduleuses cendrées et ferrugineuses. 14° Le *méléagre* (7), aussi de San-Paulo, a huit pouces de longueur. Son plumage est noir en dessus, et couvert de plaques et de gouttelettes blanches; le dessous est neigeux; les plumes anales sont ferrugineuses; les ailes à pennes noires sont maculées de blanc à leur rachis externe, et les rectrices sont alternativement barrées de neigeux. 15° Le *mantelé* (8) est de couleur marron. La tête, le cou et le dessous du corps sont noirs, rayés de lignes flexueuses blanches. Le mâle a la tête noire et les teintes foncées. La femelle a la tête marron, les teintes plus claires, et les raies du dessous du corps assez claires. 16° Le *batara rayé* (1) de d'Azara a été décrit par Buffon. On le trouve à Cayenne et au Brésil. 17° Le *batara noir et plombé* (2) de d'Azara est de couleur bleuâtre de plomb. Le milieu de la tête est noir; les ailes et la queue sont rayées de noir et de blanc; les rémiges sont frangées d'un trait blanc. La femelle a été décrite par le même auteur, comme espèce, sous le nom de *batara mordoré*. Son plumage est brun olivâtre en dessus, et le sommet de la tête est marron; le ventre est cendré. On trouve cet oiseau à la Guyane comme au Brésil. 18° Nous avons classé parmi les gobe-mouches, d'après M. Temminck (pl. 17, fig. 1 et 2), un oiseau qui est évidemment un batara (3). 19° Le *batara à gouttelettes* (4) a le plumage vert olive, le dessus de la tête bleuâtre, les temporaux et les tectrices noirs, avec des larmes blanches; la gorge blanchâtre; le cou est jaunâtre, avec des taches brunes disposées en cœur; le milieu du ventre est jaune et les flancs sont cendrés. La femelle a le sinciput brun, la gorge blanche, le ventre jaunâtre, avec des taches à peine discernables. On le trouve à San-Paulo, au Brésil. 20° La *demoiselle* (5) des alentours de Bahia, a le plumage noir et les épaules blanches, ainsi que le bout des tectrices ailaires. La femelle est brune en dessus, avec la queue noire, et le dessous du corps d'un olivâtre cendré. Sa taille est de sept pouces. 21° Le *luctueux* (6) a la tête huppée, le plumage entièrement noir, les scapulaires bordées et les rectrices terminées de blanc. La taille est de six pouces et demi, et sa patrie Bahia.

(1) *T. aspersiventer*, d'Orb., pl. 4, fig. 1.
(2) *T. schistaceus*, ibid, pl. 4, fig. 2.
(3) *T. fuliginosus*, d'Orbig., pl. 5, fig. 1.
(4) *T. aterrimus*, ibid, pl. 5, fig. 2.
(5) *Lanius staguras*, Licht., cat., n. 487.
(6) *L. severus*, Licht., cat., n. 489.
(7) *L. meleager*, ibid, n. 491.
(8) *L. palliatus*, Licht., cat. 492.

(1) *L. doliatus*, L.; Levaill, Af., pl. 77, fig. 2; *L. rubiginosus*, Bechest.?
(2) 213 et 214; *lanius nævius*, Lichst., cat. 496.
(3) *Muscicapa cæsia*, Wied.: *lanius cæsius*, Lichst., cat. 498.
(4) *Lanius guttulatus*, Licht., cat. 500.
(5) *L. domicella*, Licht., cat. 502.
(6) *L. luctuosus*, ibid., 504.
(7) *Myiophoneus*, Temm.

LES MYOPHONES (7).

Sont confinés dans les régions chaudes de l'ancien continent. Ils habitent les sommités des plus hautes montagnes, depuis 4,000 jusqu'à 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et ils y vivent solitaires, parmi les rochers couverts de ronces, qui produisent des baies, et dans les endroits les plus touffus des forêts en montagnes, où on les voit se repaître aussi d'insectes et de vers.

Les oiseaux de ce genre sont caractérisés par un bec fort, dur, comprimé, dilaté à la base, ayant une arête marquée entamant les plumes du front, se

terminant en une pointe échancrée et crochue. Les tarses sont allongés. Leurs ailes sont médiocres, à première rémige à peu près nulle, à deuxième un peu plus courte que les troisième et quatrième, qui sont les plus longues.

1° Le *myophone luisant* (1) se trouve dans plusieurs des îles de la Malaisie, et particulièrement à Java, où il est nommé *chiung*. Son plumage est généralement d'un bleu noir, à reflets lustrés; son bec est jaune, et les tarses sont bruns. 2° Le *myophone d'Horsfield* (2) a le plumage bleu indigo, avec une raie sur la tête, et les épaules azur; le bec et les tarses sont noirs. Il vit dans les montagnes de l'Himalaya. 3° Le *myophone de Temminck* (3), que les Indiens nomment *kulget*, est aussi des monts Himalaya. 4° La *brève bleuet* (4) de M. Temminck nous sembleroit mieux placée parmi les garrulaxes. C'est un oiseau de l'île de Java, où il est nommé *arrengarrengan*, qui se tient dans les forêts touffues sur les montagnes, à 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. On dit qu'il se nourrit de baies, mais surtout d'insectes. Son plumage est noir, moiré de bleu violet, et, suivant les effets de la lumière, le bleuâtre se nuance d'azur. Le rebord de l'aile est d'un bleu gai.

LES CHOUCARIS (5).

Ont quelques rapports avec les rolles par leur commissure du bec, fendue et déjetée vers en bas. Leur bec est médiocre, convexe, à arête vive, assez élargie à la base, denté et crochu à sa pointe; les fosses nasales sont en partie recouvertes par des plumes disposées en peigne; les ailes sont allongées, pointues, à troisième rémige la plus longue; les tarses sont assez courts; leur queue est médiocre et rectiligne. Ce sont des oiseaux de l'Inde et des îles de la mer du Sud.

Buffon a figuré de ce genre le *corbeau papou* (6) et le *choucari de la Nouvelle-Guinée* (7).

(1) *M. metallicus*, Temm., pl. 170. *Turdus flavirostris*, Horsf., Java.

(2) *M. Horsfieldii*, Gray, cent. of Birds, pl. 20; Bull., t. XXV, p. 352; Proc., I, 35 et 171.

(3) *M. Temminckii*, Gray, of Birds, pl. 21.

(4) *Pitta glaucina*, Temm., pl. col. 194. *Turdus cyaneus*, Horsf., birds of Java, 4e fasc.; *myiophoneus glaucinus*, Temm., texte.

(5) *Graucalus*, Cuv.; *coracina*, Vieill.; *graucalus*, nom chez les Grecs d'un oiseau cendré aujourd'hui inconnu.

(6) Enl. 630. Vieill., Gal., pl. 113. *Corvus papuensis*, Lesson.

(7) Enl. 629. *Corvus Novæ Guineæ*, Gm.

La troisième espèce est le *rollier à masque* (1) de Levaillant, qui se trouve à la Nouvelle-Hollande. Le jeune est maillé de brun et de blanc sur le corps. L'adulte est cendré, avec la face et le cou noirs; les rectrices latérales sont aussi terminées de noir.

Latham a décrit parmi les geais quelques oiseaux qui pourroient bien être des choucaris Nous avons vu, dans les galeries du Muséum de Paris, deux oiseaux que nous ne savons à quelles espèces rapporter : l'un de Manille, le *choucari de Dussumier*, est ardoisé en dessus et en dessous avec des rayures ardoisées, blanches et noires sur le ventre; l'autre, du Bengale, est le *choucari de Macé*, ardoisé en dessus, blanc en dessous, avec des rayures brunes sur la gorge, le cou, la poitrine et le haut du ventre; la queue est terminée de blanc.

LES KITTES (2).

Ont un plumage soyeux, des rapports de formes avec les corbeaux, et ils vivent le plus souvent solitaires, rarement en troupes, dans les bois de la Nouvelle-Galles du Sud. Leur bec est court, comprimé, convexe en dessus et denté à la pointe; les narines sont recouvertes par les plumes soyeuses et serrées du front; la commissure présente des soies; les ailes ont leur quatrième rémige la plus longue; leurs tarses sont médiocres; leur queue est légèrement échancrée.

Le type de ce genre est l'*oiseau-satin* (3) (*satin-bird*) des Anglois, que les nègres australiens des environs du Port-Jackson nomment *cowry*. Son plumage est noir bleu, à reflets doux et veloutés; le bec et les tarses sont jaunes. La femelle a son plumage vert en dessus, verdâtre, avec des traits obliques noirs en dessous, des gouttelettes jaunâtres sur les côtés du cou, et le devant de la gorge maillé de noir. Le bec est de couleur de corne, et les tarses sont jaunâtres. Le *verdin* (4) est la seconde espèce de ce genre. Son plumage est vert sur le corps, sur les ailes et la queue, mais des larmes blanches terminent les grandes couvertures et le sommet des rectrices. Le menton est blanc, strié de noir; le dessous du corps, vert jaunâtre, a des larmes blanches; le bec est corné, les pieds sont bruns. Il vit aussi à la Nouvelle-Galles du Sud.

(1) Ois. de par., pl. 30. *Corvus melanops*, Lath., esp. 44.

(2) *Kitta*, Less.; *ptilonorhynchus*, Khul; *kitta*, pars., Temm.

(3) *Ptilo*, *holosericeus*, Kuhl; *kitta holosericea*, Temm., pl. 395 et 422; *ptilo*, *Mac-Leayii*, Vig. et Horsf.; *satin-grakle*, Lath., esp. 30.

(4) *Kitta virescens*, Temm., pl. 396; *varied rollier*, Lath.; *ptilonorhynchus Smithii*, Vig. et Horsf.

Le PIROLLE BUCCOÏDE (1) a été observé sur le pourtour de la baie de Lobo, à la Nouvelle-Guinée. Son bec et ses tarses sont bruns; les joues sont blanches, avec une goutte noire au sommet de chaque plume auriculaire; le dessus de la tête est brun roux; le cou est flammé de brun; le dos et les ailes sont d'un vert intense, ainsi que le dessus de la queue; le menton est blanchâtre: tout le dessous du corps est couleur de buffle, avec des gouttes noires.

LES SPHÉCOTHÈRES.

Sphecothera. VIEILL.

Ont un bec épais, robuste, convexe en dessus, denté et crochu; la commissure du bec est droite et sans poils; les narines sont ouvertes et nues; le tour des yeux est garni d'une peau dénudée; les ailes sont pointues, à deuxième rémige la plus longue; la queue est allongée, composée de douze rectrices un peu inégales. M. Vieillot a tiré ce nom du grec σφηξ, *mouche*, et θηραω, *chasser*. Les deux espèces connues vivent dans la grande île de Timor, mais on ignore quelles sont leurs habitudes.

Le SPHÉCOTHÈRE VERT (2), que les Malais nomment *kakraya*, a le plumage verdâtre et la tête noirâtre.

Le SPHÉCOTHÈRE GRIS (3), du Musée de Paris, a le corps roux en dessus, blanc flammé de roux en dessous.

LES MANORHINES.

Manorhina. VIEILL.

Ont le bec court, comprimé sur les côtés, terminé en pointe. Les plumes du front sont veloutées et s'avancent sur les narines. Le pourtour de l'œil est nu. Les ailes sont pointues, à troisième rémige la plus longue. La queue est médiocre et rectiligne. La seule espèce connue habite la Nouvelle-Hollande. La *manorhine verte* (4) à plumage olivâtre, à joues jaunes, ayant deux moustaches noires à la base du bec. La femelle a les joues vertes, sans moustaches.

(1) *K. buccoides*, Temm., pl. 575.
(2) *Sphecothera virescens*, Vieill., Gal., pl. 147; *graucalus viridis*, Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 21.
(3) *Lanius asturinus*, Cuv.
(4) *M. viridis*, Vieill., Gal., pl. 149. *Merops albifrons*, Shaw.

LES LAGRAYES (1).

OU PIES-GRIÈCHES HIRONDELLES.

Ont un bec médiocre, arrondi, pointu, bombé de toutes parts, à bords des mandibules lisses. Les jambes sont courtes; les ailes sont plus longues que la queue, pointues; leurs première et deuxième rémiges les plus longues; leur queue est moyenne et égale. Ce sont des oiseaux des îles indiennes de l'Est, qui volent sans cesse à la poursuite des insectes; ils ont le courage des pies-grièches, et ne craignent pas d'attaquer le corbeau. Buffon a connu une espèce de ce genre figurée (enl. 9, fig. 1) sous le nom de *pie-grièche de Manille* (2), et qui est répandue dans la plupart des îles indiennes, telles que les Moluques, Timor, etc. Les quatre autres sont: le *lagrayen brun* (3), à plumage gris, à ventre roux, et qui est du Bengale; le *lagrayen chocolat* (4) des Moluques, à plumage chocolat et ailes noires; le *lagrayen gris* (5) de Timor, plumage cendré, relevé par le noir du front. Les ailes sont grises et la queue terminée de blanc; le *lagrayen à lignes blanches* (6) a le plumage fuligineux; les ailes bordées de blanc; les rectrices moyennes allongées. Il provient de la Nouvelle-Galles du Sud.

LES ARTAMIES.

Artamia. ISID. GEOFF.

Répondent à nos *pies-grièches merles* (7). Leur bec est allongé, comprimé sur les côtés, triangulaire à sa base, et muni en dessus d'une arête bien dessinée. La mandibule supérieure est un peu arquée, et terminée en un crochet bien prononcé et muni d'une échancrure fort distincte. Les jambes sont courtes. Les ailes sont moyennes, et n'atteignent que le milieu de la queue. Celle-ci est longue et carrée.

Le type de ce genre est le *lagrayen sanguinolent*, de l'île de Sumatra. Sa taille est celle d'un merle; son plumage noir est relevé par le rouge de feu du ventre.

Le *tschachert* ou la *pie-grièche de Madagascar* de Buffon, qui se trouve aux Philippines, appartient

(1) *Ocypterus*, Cuv.; *artamus*, Vieill.; *leptopterix*, Horsf. et *Vigors*; *lanius*, L.; *turdus*, Lath.
(2) *O. albiventer*, Valenç., pl. 7, fig. 2. Sonn., pl. 25.
(3) *O. rufiventer*, Val., pl. 7, fig. 1.
(4) *O. fuscatus*, Val.
(5) *O. cinereus*, Val., pl. 9, fig. 2.
(6) *O. albovittatus*, ibid., pl. 8, fig. 1.
(7) Traité d'ornith., p. 372.

sans doute à ce petit genre. Son plumage est noir bleuâtre, avec des reflets bronzés, et le dessous du corps est blanc neigeux.

LES APLONIS.

Aplonis. GOULD.

Ont le bec un peu plus court que la tête, robuste, un peu comprimé, à mandibule arquée, avec une échancrure à l'extrémité. Les narines sont ovales, ouvertes et basales; les ailes sont courtes, à deuxième et troisième rémiges très longues, la première et la quatrième égales; la queue est courte, élargie, carrée ou à peine bifurquée. Les tarses sont robustes, terminés par des doigts assez forts. Ces oiseaux tiennent à la fois des pies-grièches, des merles et des stournes.

Les deux espèces vivent aux îles des Amis et à la Nouvelle-Hollande. Les plumes de la tête sont lancéolées, et le plumage a généralement une teinte clair lustrée, plus particulièrement sur la tête et sur le cou. Elles sont nommées par M. Gould *oplonis marginata* et *A. fusca.*

LES BÉCARDES (1).

Ont un bec conique, très gros, arrondi sur toute son étendue, échancré et pointu à son extrémité. La commissure est ciliée. Le tour des yeux est nu. Les ailes sont moyennes, pointues, à première et deuxième rémiges les plus longues. Leur queue est médiocre et rectiligne. Les Grecs donnoient le nom de *psaris* à un oiseau qui nous est inconnu, et que M. Cuvier a appliqué à une tribu de pies-grièches de l'Amérique méridionale.

Le type de ce genre a été décrit et figuré par Buffon sous les noms de *pie-grièche grise* et *pie-grièche tachetée* de Cayenne (enl. 304 et 377). C'est la *bécarde grise* (2) des modernes.

La *bécarde aux joues grises* (3) des environs de Fernambouc, a la tête noire, les joues rousses et le dessous du corps blanchâtre. La *bécarde noire* (4) a le plumage brun cendré, le pourtour de l'œil couleur de chair et les parties inférieures d'un gris clair.

(1) *Psaris*, Cuv. *Tityra*, Vieill. *Pachyrhynchus*, Spix. Bull., t. VIII, p. 442.

(2) *Lanius cayanus*, Gm., Spix, pl. 44, fig 1. *Tityrea cinerea*, Vieill., Gal., pl. 134. *Psaris cayana*, Sw., n. 7.

(3) *P. erythrogenys*, Selby, Zool. Journ.. t. II, p. 483. Bull., t. XII, p. 267.

(4) *P. niger*, Sw., Zool. Journ,, t. II, p. 354.

Elle se trouve au Brésil. La *bécarde de Cuvier* (1) a le plumage olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous, mais lavé de jaune serin sur la poitrine. Le dessus de la tête est noir. L'occiput et les tempes sont cendrés. On le trouve au Brésil. La *bécarde huppée* (2), du même pays, a le plumage brun, lavé de roussâtre, pâle en dessous. Une tache blanche marque l'épaule. Le sommet de la tête est noir et huppé (3).

LES PIES-GRIÈCHES (4).

Sont excessivement nombreuses en espèces répandues dans toutes les parties du monde. Elles ne se distinguent les unes des autres que par des nuances légères, qui permettent d'établir des petits groupes ou sous-genres, bien qu'on les voie se confondre avec des genres d'oiseaux très distincts par des passages gradués et à peine sensibles. C'est ainsi que les échenilleurs, les merles, les tangaras, les manakins, ont reçu parmi eux des espèces qui, par quelques rapports fondamentaux de leur organisation, appartiennent aux pies-grièches.

Ces volatiles ont leur bec conique, denté, et plus ou moins crochu à l'extrémité. Ce sont des oiseaux hardis, qui vivent presque exclusivement de proies vivantes, telles qu'insectes de toutes sortes. Quelques espèces attaquent aussi les jeunes oiseaux et les très petits mammifères.

I.

LES CORVINELLES.

Corvinella. LESS.

Ont le bec assez épais en hauteur, mais très comprimé sur les côtés, court et crochu. Les ailes sont courtes et la queue est longue et étagée. L'espèce de ce genre est la *pie-grièche corvine* (5) qui est assez com-

(1) *P. Cuvieri*, Sw., Zool. Illust., pl. 32. *Pachyrhynchus, semi-fasciatus*, Spix, pl. 44, 2.

(2) *P. cristatus*, Sw., Zool. Journ., t. II, p. 354.

(3) Les bécardes *aux joues grises*, *noires*, de Cuvier, et celles que Spix nomme *cinerescens* et *rufescens*, (pl. 45 et 46) forment par leur bec plus petit, bien que de même forme que celui de la bécarde grise, type du genre *psaris*, le genre qu'il appelle *pachyrhynque*. Peut-être l'*habia* noir et blanc de d'Azara devra-t-il être définitivement placé parmi ce dernier groupe?

(4) *Lanius*, L., Licht.; *laniadées*, Sw., Zool. Journ., t. I, p. 289 et 293; *Collurions*, Vieill.

(5) *Lanius corvinus*, Shaw.; Levaill., pl. 78. *L. mellivorus*, Licht., cat. 522.

mune au Sénégal, où on la nomme *mangeur de miel*, sans doute parce qu'elle recherche les mouches à miel. Sa taille est de douze pouces, et son plumage est roux cendré, ondé de noir. Il est blanc en dessous, avec des striures sur la poitrine ; des sortes de sourcils blanchâtres surmontent les yeux, tachés de noir en avant.

LA CORVINELLE DEMI-DEUIL [1].

Est une nouvelle et curieuse espèce. D'après la longueur de sa queue et son plumage noir et blanc, elle rappelle, au premier abord, la pie-grièche de Levaillant ; mais celle-ci, habitante du Nouveau-Monde, en diffère complétement par la forme de ses ailes, celle de son bec, et même par la distribution de ses deux couleurs ; elle est d'ailleurs regardée aujourd'hui comme faisant partie de la famille des tangaras ; tandis que notre nouvelle espèce, d'après la forme de ses ailes, celle de son bec fortement denté, et celle de ses rectrices allongées, étroites ou rubanées, se rapproche entièrement de plusieurs pies-grièches africaines, ses compatriotes, telles que le *fiscal*, la *corvinelle*, etc. On reconnoît dans ces rapports une nouvelle preuve de cette loi que la nature semble s'être imposée, d'imprimer à toutes les espèces d'un même groupe géographique des caractères communs de forme, de coloration, qui ne peuvent échapper à l'œil de l'ornithologiste un peu exercé, et qui ne se retrouvent presque jamais entièrement semblables chez des espèces du même genre, mais habitantes d'un autre continent. Ainsi donc, en rapprochant notre nouvelle espèce de la pie-grièche corvinelle, on retrouve les plus grands rapports dans la forme du bec élevé et arqué dès la base, très comprimé vers la pointe, et dans celle de la queue, très étagée et fort allongée. En la comparant au fiscal, on reconnoît de grands rapports dans la distribution des deux couleurs de leur plumage. L'une et l'autre ont le dessus du corps noir jusque vers le milieu du dos, le croupion blanc ou gris ; les plumes scapulaires blanches, les ailes noires, avec une tache blanche à la base des rémiges, et les rectrices très étagées, étroites ou rubanées, en sorte qu'en supposant ces rectrices du fiscal simplement allongées, tout en conservant leurs rapports graduels entre elles, on aura une idée exacte de la queue de notre nouvelle espèce.

Un noir profond, mais luisant, revêt tout le dessus de la tête, du cou et le haut du dos, se terminant en pointe sur cette partie. Toutes les plumes de la tête et du cou se terminent en pointe ou en petites mèches, comme celles du devant du cou du corbeau. Le bas du dos et le croupion sont blancs, ainsi que les plumes scapulaires, qui forment de chaque côté, sur l'aile, une large bande oblique. Celles-ci sont noires, quelques unes des grandes couvertures sont terminées par une tache blanche : les rémiges le sont également ; les primaires seulement à leur fine pointe, les secondaires sur toute leur extrémité. La queue, très longue, étagée, à rectrices étroites, rubanées, est d'un noir profond, ainsi que ses couvertures supérieures. Le devant et les côtés du cou, et la poitrine, sont d'un noir un peu brun, et les plumes de ces parties seulement sont en pointe comme celles du dessus. Le ventre et l'abdomen sont noirs. Le bec et les pattes, qui sont très robustes, sont également noirs.

Cette nouvelle espèce est du nombre de celles envoyées depuis peu du Cap par MM. Verroux fils, comme venant du pays des Masilikats.

[1] *L. melanoleucus*, Smith ; Mag. Zool., pl. 61.

II.

LES FALCONELLES,

OU LES PIES-GRIÈCHES MÉSANGES.

Falcunculus. Vieill.

Ont le bec court, très comprimé sur les côtés, assez élevé. La première rémige est la plus longue. Les plumes de la tête sont lâches. Elles vivent à la Nouvelle-Hollande, et on n'en connoît que deux espèces. La *pie-grièche à casque* [1], olivâtre en dessus, jaune en dessous, cendrée sur les ailes et la queue. La tête et le cou variés de noir et de blanc neigeux par plaques. La *falconelle gutturale* [2] est fauve brunâtre, à teinte plus claire en dessous. Le front et le gosier sont blancs ; la huppe et la gorge sont noires.

III.

LES CROCIAS [3].

Sont des pies-grièches caractérisées par un bec glabre, un peu grêle, court, à peu près droit, légèrement fléchi vers la pointe, qui est foiblement échancrée. Mandibule supérieure un peu fléchie de la base à la pointe, à dent peu marquée ; l'inférieure droite : des narines basales, latérales, ovoïdes, gran-

[1] *Falcunculus frontatus*, Vieill., Gal., pl. 137. Vig. et Horsf., Trans., t. XV. 212. *Lanius frontatus*, Temm., pl. 77.

[2] *F. gutturalis*, Vig. et Horsf., ibid.

[3] *Crocias*, Temm., pl. col.

des, couvertes par une membrane nue ; ouvertes par devant ; des pieds courts, doigts latéraux égaux ; l'externe libre ; l'interne soudé à sa base ; doigt postérieur le plus fort de tous. Ongles courts, crochus ; des ailes courtes, arrondies ; la première rémige très courte, les deuxième, troisième et quatrième également étagées, plus courtes que la cinquième, sixième et septième, qui sont d'égale longueur et les plus longues : une queue longue, très étagée.

L'espèce unique classée dans ce nouveau groupe ressemble par le port et la presque totalité de ses formes aux *pies-grièches d'Europe*, moins le bec, qui est essentiellement différent, et dont les formes n'ont plus aucun rapport avec celui propre aux vraies *lanius ;* c'est plutôt un bec de *turdoïde jixos*, porté par une espèce voisine de notre *pie-grièche grise*, dont les *crosias*, quoique sur une échelle moins forte, ont le port et les formes extérieures.

LE CROSIAS A GOUTTELETTES (1).

L'adulte a toute la tête, y compris les yeux et la région des oreilles, de couleur ardoise ; la nuque, le manteau, les scapulaires, le dos et le croupion bleu marron ; chaque plume de ces parties porte le long de la baguette une tache ou raie blanche, de la forme d'une larme ou goutte ; les ailes sont noires à pennes largement frangées de blanc ; tout le dessous du corps, depuis la base du bec à l'anus, est d'un blanc jaunâtre sans aucune tache ; seulement aux flancs se trouvent de larges mèches du même brun marron que celui du dos, et réparties sur les bords des plumes, dont le milieu est blanc ; la longue queue, fortement étagée, est d'un gris très foncé, à fine pointe des pennes d'un blanc pur ; le bec et les pieds sont de couleur de corne bleuâtre. Sa longueur totale est huit pouces.

Il n'y a pas de différence remarquable dans les sexes ; les jeunes de l'année ressemblent aux adultes ; mais les teintes de leur livrée sont plus ternes.

La manière de vivre de cet oiseau est à peu près la même que celle des *turdoïdes ;* il se tient par petites bandes dans les broussailles les plus touffues, sans jamais entrer dans les grandes forêts ; c'est dans les fourrés épais des arbrisseaux qu'il guette sa proie consistant en petits insectes qui s'attachent au feuillage.

L'espèce a été trouvée par les voyageurs hollandois dans différentes parties boisées de l'île de Java.

(1) *C. guttatus*, Temm., pl. 592.

IV.

LES VRAIES PIES-GRIÈCHES.

Lanius (1).

Se distinguent par leur bec médiocre, mais robuste, comprimé, très crochu, et fortement denté. Les ailes sont courtes, légèrement acuminées, à première rémige très brève ; la troisième la plus longue. La queue est moyenne, égale, arrondie ou étagée. Les espèces les mieux caractérisées appartiennent toutes à l'ancien continent.

Le type de ce genre est l'*écorcheur d'Europe*. M. Vigors en sépare les *écorcheurs* (*collurio*) en transposant ce nom à la pie-grièche grise qu'il cite comme type de ce genre.

LA PIE-GRIÈCHE QUATRE OEILS (2).

Cette jolie espèce de pie-grièche a été très brièvement décrite par le docteur Horsfield, qui la rangeait dans le genre merle, bien qu'elle ait la plupart des caractères des vraies pies-grièches. C'est, à ce qu'il paroît, le *chuchak-gunung* des Javanois.

Cet oiseau a de longueur totale sept pouces. Ses ailes sont courtes, dépassant à peine le croupion, à première rémige courte, à deuxième plus longue, à troisième moins longue que les quatrième et cinquième, sixième et septième, qui sont presque égales et les plus longues. La queue est médiocre, légèrement arrondie par le raccourcissement des rectrices internes. Ses tarses sont assez forts, longs de neuf lignes, scutellés, terminés par un pouce robuste. Les ongles sont très recourbés, crochus. Le bec est médiocre, un peu dilaté sur les côtés, à narines percées en avant des fosses nasales, peu crochu et médiocrement denté. La pointe de la mandibule inférieure légèrement échancrée sur le côté (caractères des vraies pies-grièches). Des soies roides en cils à la commissure du bec.

Le bec et les tarses sont noirs. Un brun fuligineux colore la tête, le milieu du front, la gorge et le devant du cou. Deux taches arrondies, d'un orangé très vif, occupent les côtés du front en avant de chaque œil. Un jaune pâle colore les joues. Un trait jaune orangé surmonte les sourcils. Tout le dessus du corps, le cou, le manteau, les ailes, les grandes couvertures, le croupion, sont d'un brun olivâtre

(1) Genres *lanius* et *collurio*, Vig., Proceed., I. 42 ; sur les *laniadæ*, Will. Sw., Zool. Journ., t. I, p. 289 et suiv.

(2) *Lanius bimaculatus*, Less., Voy. de Bél., pl. 75. *Turdus bimaculatus*, Horsf., Trans., t. XII, 147.

uniforme. Les ailes sont brunes en dedans, olivâtres sur le rebord des rémiges. L'épaule est d'un jaune soufre pâle. La queue est brunâtre.

Le thorax est brunâtre. Tout le dessous du corps est d'un blanchâtre sale. La région anale et les couvertures inférieures sont d'un jaune citrin.

La pie-grièche quatre œils habite l'île de Java.

LA PIE-GRIÈCHE BENTET [1],

A été décrite par M. Horsfield sous le nom javanois de *bentet*, et aussi mentionnée nominalement sous le nom de *bouroug papa* ou de *tiong ali* par sir Raffles, dans son Catalogue des animaux recueillis à Sumatra [2]. Les nombreux rapports qu'elle présente avec une grande pie-grièche grise de l'enl. 445, ou même le *lanius minor* de l'enl. 52, fig. 2, ont souvent dû la faire confondre avec ces deux oiseaux, dont on seroit tenté de la regarder comme une variété. Elle s'en éloigne toutefois assez par la fixité de ses caractères pour être regardée comme une espèce distincte et bien tranchée.

Le bentet a neuf pouces et demi de longueur totale, et la queue entre pour quatre pouces huit lignes dans ces dimensions. Son bec est élevé, très comprimé sur les côtés, crochu, et muni d'une dent vigoureuse et robuste. La mandibule inférieure elle-même a sa pointe aiguë et retroussée. Les narines sont rondes et percées en avant des fosses nasales. Le dessus de l'œil est nu. Les ailes dépassent à peine le croupion. La première rémige est courte, la deuxième un peu plus longue, la troisième presque de la longueur de la quatrième, qui est, avec les cinquième, sixième, et même septième, la plus longue. Les tarses sont assez robustes et les ongles très acérés. La queue est longue, mince, à rectrices étagées, étroites, dilatées, et arrondies à leur sommet.

Le bec et les tarses sont noirs. Un brun de suie recouvre le front et le devant de la tête en s'arrêtant à son milieu pour céder la place à une teinte gris cendré qui colore l'occiput, le manteau et les couvertures des ailes. Les grandes couvertures alaires et celles de la queue, de même que le croupion, sont d'un jaune blond mélangé de gris. Le brun fuligineux du front s'étend sur la région oculaire et sur les côtés du cou, où il forme une écharpe latérale. Tout le dessous du corps, à partir de la gorge jusqu'à la région anale, est d'un blanc satiné, fortement teint de blond doré roux, sur les flancs et sur les couvertures inférieures de la queue. Les ailes sont en dehors noires. L'épaule est blanche, et lorsque les rémiges sont déployées, une écharpe blanche occupe leur partie moyenne. L'aile en dedans est blanche à sa moitié supérieure, et brune dans le reste de son étendue. Les rectrices moyennes les plus longues sont brun uniforme; les latérales sont brunes et terminées de blanc, et les deux plus courtes sont blanches au sommet, mais encore lisérées de blanc sur leur bord externe.

Le bentet remplace à Java notre *lanius excubitor*.

(1) *L. Bentet*, Horsf., Trans. soc. linn., t. XIII, 144.
(2) Ibid., p. 304.

LA PIE-GRIÈCHE BRÈS [1].

Est longue de sept pouces et demi; elle a le bec allongé, fort, convexe, assez arqué. Il est terminé en pointe crochue, mais sans dent latérale très prononcée. Des soies roides, bulbeuses à leur base, filiformes et longues au sommet, sont implantées au-dessus de la commissure. Les narines sont arrondies, percées dans la membrane qui revêt les fosses nasales. Les ailes dépassent à peine le croupion. La première rémige est très courte, la deuxième est plus large, la troisième est moins longue que la quatrième qui, avec les cinquième et sixième, est la plus longue. Queue moyenne, allongée, un peu échancrée, ce qui est dû au raccourcissement des rectrices externes. Tarses robustes, courts, scutellés, à pouce plus robuste que les doigts antérieurs.

Le bec et les tarses sont brun plombé. Tout le dessus du corps est d'un brun roussâtre olivâtre. Le croupion est roux. Les ailes et la queue sont en dessus d'un brun roux. Les ailes sont jaune citron. La gorge et le devant du cou sont blancs. La poitrine et les côtés sont gris brunâtre. Le ventre et les flancs, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, sont d'un jaune citrin sale. Les rémiges ont leurs barbes internes brunes bordées de blanc. Cet oiseau est appelé *brès* par les habitants de l'île de Java, sa patrie.

Cette pie-grièche pourroit être le type d'un petit sous-genre dans les *laniadées;* mais ce n'est point au genre *turdus* qu'elle doit appartenir, ainsi que l'a pensé le docteur Horsfield.

LA PIE-GRIÈCHE A MANTEAU TACHETÉ [2].

Est remarquable par la coloration rouge ferrugineuse de son manteau, que relèvent des flammes blanches placées au centre de chaque plume. Son bec, bien que fortement crochu, n'a point de dent latérale saillante; mais ses narines, rondes et nues, sont percées en avant des fosses nasales, comme on le remarque chez les espèces d'Europe. Les ailes sont courtes et ne dépassent point le croupion. La pre-

(1) *Lanius bres*, Less., Voy. de Bélanger. *Turdus gularis*, Horsf., Linn. Trans., t. XIII, p. 150.
(2) *L. albonotatus*, Less., Voy. de Bél.

mière rémige est très courte, la deuxième et la troisième sont graduées; les quatrième, cinquième, sixième et septième, presque égales, sont les plus longues. La queue est allongée, mince, composée de rectrices étroites et étagées. Les autres caractères sont ceux que nous avons énumérés en parlant de l'espèce précédente.

Cet oiseau a le bec corné et les tarses olivâtres. Le pouce et le dessus de la tête et du cou sont d'un brun franc. Deux larges traits noirs traversent la région oculaire et descendent sur les côtés du cou. Le manteau, le dos, le croupion et les couvertures des ailes sont d'un rouge ferrugineux intense, et le milieu de chaque plume est traversé par une flammèche blanche. Tout le dessous du corps, de la gorge, aux couvertures inférieures de la queue, est d'un blanchâtre uniforme. Les plumes ferrugineuses des flancs sont également flammées de blanc. Les rémiges primaires et secondaires sont brunes. Les moyennes sont teintes de roussâtre; les troisième, quatrième, cinquième et sixième sont bordées de blanc, de même que la dernière des secondaires. Les rectrices sont brunes, les latérales et les plus courtes sont seules terminées de blanchâtre. Cette pie-grièche habite l'île de Java.

LA PIE GRIÈCHE-SORDIDE (1).

Est longue de six pouces. Elle a un bec fort, allongé, long de huit lignes, haut de près de quatre lignes, très crochu, denté, couleur de corne roussâtre. Sa queue est fourchue, mince, étagée; ses ailes sont médiocres, à première rémige courte, la deuxième plus longue, la troisième moins longue que les quatrième, cinquième et sixième, qui sont les plus longues.

Le plumage sur tout le corps est brunâtre sale; un épais sourcil blanc surmonte chaque œil. Les joues sont brun sale, ainsi que les côtés du cou et les ailes. La gorge et le ventre sont blancs. Le thorax est brun roussâtre. La queue est brune en dessus, mais les rectrices latérales sont blanches, avec du brun sur leur rebord à l'extrémité. Cet oiseau vient de l'Inde.

LA PIE-GRIÈCHE MÉLANURE (2).

Se trouve aux alentours du havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Elle a huit pouces de longueur, un plumage noir lustré, à reflets bleuâtres.

(1) *L. sordidus*, Less., Voy. de Bél.
(2) *L. melas*, Less., et Garn., Zool. de *la Coq.*, texte. *L niger*, Horsf.

LA PIE-GRIÈCHE BRIDÉE (1).

Se trouve dans les îles de Java et de Banda. Son front est gris, et un trait noir passe sur l'œil. Le dos et les ailes sont ardoisés. La gorge et la poitrine sont blanches. La queue est courte et rectiligne.

LA PIE-GRIÈCHE MASQUÉE (2).

A été rencontrée en Nubie par M. Ruppell. Elle a sa queue fortement étagée, deux seules couleurs, du noir et du blanc, mais celle-ci est teintée de roussâtre sur la gorge et les flancs. Le front et les sourcils sont d'un blanc que relève le noir du sommet de la tête. Une écharpe neigeuse traverse aussi le noir du manteau.

LA PIE-GRIÈCHE A VENTRE ROUX (3).

On la trouve à l'île Maurice; elle paroît exister sur la côte orientale d'Afrique; son plumage est d'un roux plus ou moins vif.

L'ÉCORCHEUR A GROS BEC (4).

Est une de ces espèces qu'on seroit tenté de regarder comme une variété de l'écorcheur femelle d'Europe, si nous n'en possédions pas les deux sexes, et si elle n'avoit pas de caractères spécifiques tranchés. Elle a six pouces et demi de longueur totale. Son bec est élevé, très comprimé, haut de quatre lignes, et terminé en pointe robuste, et très crochue. La dent latérale est très prononcée et très acérée. Les ailes sont analogues à celles de l'espèce précédente. La première rémige est très courte, la deuxième plus longue, la troisième moins longue que les quatrième, cinquième et sixième, qui sont les plus allongées.

Le mâle a sur le front une ligne très étroite noire, qui s'élargit pour former derrière l'œil, en longeant la face et le cou, un trait noir foncé. Ce trait est interrompu devant et au-dessus de l'œil, où se dessine un sourcil blanc. Le dessus de la tête et du cou est gris cendré. Le manteau, le dos, le croupion, les couvertures des ailes et de la queue sont d'un roux vif, finement et régulièrement rayés de noir vif. La gorge, le devant et les côtés du cou, le thorax et les flancs, sont blancs, linéolés de traces irrégulières, roux brun sur les côtés du cou, du thorax et sur les flancs. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches. Les ailes sont d'un brun roux en dehors, et blanchâtres en dedans. Les rectrices,

(1) *L. virgatus*, Temm., pl. 256, fig. 1.
(2) *L. personnatus*, Temm., pl. 256, fig. 2.
(3) *L. ferrugineus*, Lath.; Quoy, *Ur.*, pl. 17.
(4) *L. magnirostris*, Less., it. Bél.

étroites, minces, étagées, sont d'un roux cannelle cerclé finement au sommet d'un trait brun frangé de gris. Les tarses sont noirs et le bec corné.

La femelle a tout le dessus du corps, y compris la tête, roux, à peu près uni sur le crâne, mais rayé de noir sur toutes les autres parties. Un sourcil blanc surmonte l'œil. Les joues et les côtés du cou sont roux vermiculés de brun avec du blanc. Tout le corps en dessous est blanc pur. Les rectrices sont fauves, ainsi que les rémiges. Les premières ne sont point cerclées de brun à leur extrémité. Les tiges sont couleur chocolat lustré. Le bec est couleur de corne claire. Les tarses sont fauves.

Cette pie-grièche habite l'Inde.

L'ÉCORCHEUR INDIEN (1).

Ainsi que l'espèce précédente, il a dû fréquemment être pris pour une des variétés de l'écorcheur d'Europe; cependant il n'en est rien, et bien que voisines, ces deux espèces sont parfaitement distinctes comme espèces.

Cet écorcheur a sept pouces et demi de longueur totale. Sa queue y est comprise pour trois pouces. Son bec brunâtre, bien que robuste, n'a que trois lignes et demie de hauteur; la pointe crochue et la dent latérale de la mandibule supérieure sont peu prononcées. Ses ailes sont médiocres, à première rémige courte, la deuxième plus longue, mais la troisième égale presque la quatrième, qui est, avec les cinquième et sixième, la plus longue. La queue est mince, étagée. Les tarses sont bruns. Une bandelette blanche marque le front : elle est surmontée d'une écharpe brune qui s'étend sur les joues et les côtés du cou pour y dessiner deux traits noirs. Le brun de la partie antérieure du crâne remonte sur la tête en se perdant dans le gris cendré qui teint l'occiput et le derrière du cou jusqu'aux épaules. Le dos, les grandes couvertures des ailes et le croupion sont d'un rouge de brique. Tout le dessous du corps, à partir de la gorge jusqu'aux couvertures inférieures, est blanc. Les ailes sont brunes roussâtres, avec un miroir blanc sur le milieu de l'aile, avec des franges rousses légères sur le rebord des rémiges. Les rectrices moyennes sont brunes, les latérales sont terminées de blanc, et les deux plus internes sont d'un blanc pur.

Cette pie-grièche est du Pégou.

LA PIE-GRIÈCHE A CROISSANTS (2).

Elle a, par les couleurs de son plumage, beaucoup de ressemblance avec les femelles des *averanos*. Son plumage est vert olive en dessus, sauf le sommet de la tête, qui est noir jusqu'à la nuque, avec un peu de verdâtre sur le front et sur les lorums. Les couvertures supérieures des ailes présentent quelques taches couleur de rouille bordées de noir à leur extrémité, et qui décrivent deux bandes transversales sur chaque aile. Tout le dessous du corps est d'un jaune soufre un peu verdâtre, couvert de petites bandes noires en forme d'écailles ou de chevrons brisés et renversés. Chaque plume est bordée près de son extrémité, qui est jaune, par une de ces bandes noires en feston, large d'une ligne à peu près. Le bec est très garni de poils à sa base. Sa taille est de six pouces trois à quatre lignes. Cette espèce vit au Brésil.

L'ÉRYTROPTÈRE (1).

Habite les montagnes de l'Himalaya. Le mâle a la nuque et le dos gris; le dessus de la tête, les ailes et la queue noirs. Les parties inférieures, de même que les sourcils et l'extrémité des rémiges, sont blancs; une large tache rouge macule les ailes. La femelle a la tête grise; le dos, les ailes et la queue d'un vert olivâtre, mais les rectrices sont terminées de jaune.

LA PIE-GRIÈCHE MOUCHEROLLE (2).

Se trouve sur les bords du Gange, entre Bénarès et Calcutta. Brune cendrée en dessus, elle est blanchâtre en dessous. Un sourcil blanc roussâtre recouvre l'œil. Les ailes et la queue sont d'un brun fauve. La femelle ou le jeune ont la tête tachetée de blanc.

L'ÉRYTHROGASTRE (3).

A été rencontrée par Ruppell dans le Sennaar et le Kordofan. Elle ressemble au gonolek par sa taille et ses formes. Elle est généralement noire sur le corps, rouge en dessous. La région anale est d'un jaune buffle.

M. Swainson a décrit, dans la Faune de l'Amérique du Nord, faisant suite à l'ouvrage de M. Richardson, deux espèces qui nous sont inconnues (4).

L'ÉCORCHEUR DE HARDWICKE (5).

Est de l'Inde et surtout des montagnes de l'Hi-

(1) *L. collivoïdes*, Less., Zool. de Bel.

(2) *L. arcuatus*, Geoff. St-Hil. Lafresn., Mag. zool., 1833, pl. 12.

(1) *L. erythropterus*, Vig., Proceed., t. I, 22.

(2) *L. muscicapoides*, Sykes. Proceed., t. I, p. 117. *Keroula Shrike*, Lath?

(3) *L. erythrogaster*, Ruppell, pl. 29.

(4) *L. borealis* et *excubitoides*, Sw.

(5) *Collurio Hardwickii*, Vig. Proceed., t. I, 42 et 117 *Ray-backed shrike*, Lath.?

malaya; il a, à la partie antérieure de la tête, une raie qui contourne les yeux et va se perdre sur les côtés du cou. Les ailes et la queue noires. Le vertex, le dessous du corps, une tache sur le milieu de l'aile, les tectrices de la queue, les deux rectrices latérales blancs. La nuque et le croupion sont gris; le milieu du dos et les flancs sont ferrugineux.

L'ÉCORCHEUR A DOS ROUGE (1).

Est du même pays; il a aussi une banderole se prolongeant sur les jugulaires et partant du front, de couleur noire. Les ailes et les quatre rectrices moyennes sont aussi noires. Le dessus de la tête, la nuque, le haut du dos et les rectrices latérales sont d'un gris pâle. Le dessous du corps, une tache sur le milieu de l'aile, des franges sur les pennes des ailes et de la queue sont blancs. Les scapulaires, le bas du dos et les flancs sont ferrugineux.

LA TÉPHRONOTE (2).

Est aussi de la chaîne de l'Himalaya; elle a une bandelette frontale noire et grêle, passant au-dessus des yeux, et s'étendant jusqu'au milieu du cou. La tête, la nuque, les scapulaires et le dos sont d'un cendré foncé. La partie antérieure du cou et la poitrine sont blanchâtres, et celle-ci est délicatement rayée de brun. Le bas-ventre est ferrugineux. Le bas du dos et les rectrices de la queue sont rougeâtres.

LA NOIRCAP (3).

On la trouve sur les rives du Gange; elle a le dessus de la tête, la nuque, les ailes et la queue noirs; la gorge, le thorax et le milieu du ventre; ainsi qu'une tache sur l'aile, blancs; le dos est cendré; les scapulaires, le croupion et les flancs, de même que les plumes anales, sont roux.

LA LAHTORA (4).

Habite le pays des Mahrattes, dans l'Inde. Son plumage est d'un gris pâle, que relève une raie noire qui part du front, passe au-dessus des yeux pour se rendre à la nuque. Le dessous du corps, une raie sur chaque aile et le bord des scapulaires sont blancs.

(1) *C. erythronotus*, ibid.
(2) *C. tephronotus*, Vig., Proceed., t. I, 43.
(3) *C. nigriceps*, Sykes, Proceed., I, 117. *Indian shrike*, Lath.?
(4) *C. lahtora*, Sykes, Proceed., II, 86.

V.

LES CYCLORHIS.

Cyclorhis. Sw. (1).

Sont des pies-grièches, dont les narines sont arrondies, nues, et dont le bec a une dent obsolette à sa pointe. Leurs ailes sont celles des vraies pies-grièches, et leur queue est coupée comme celle des falconelles. Les espèces en sont américaines, et le *sourcirou* (2) de la Guyane en est le type.

VI.

LES TCHAGRAS OU MALACONOTES (3).

Ont le bec élevé, fort, très comprimé, médiocrement allongé, très crochu. Leurs tarses sont plus grands que ceux des autres pies-grièches. Leur queue est ample, arrondie ou légèrement étagée. Les espèces sont exclusivement africaines.

Le type de ce genre est la pie-grièche tchagra du Sénégal, de l'enl. 477, fig. 2.

Les espèces que Buffon n'a pas connues sont les suivantes :

1° Le BOUBOU (4) vit au cap de Bonne-Espérance. Son plumage est noir en dessus, blanc en dessous, lavé de ferrugineux sur les flancs et sur le bas-ventre. Une raie blanche traverse chaque aile.

2° Le MALACONOTE ROUGE-NOIR (5) a la tête et le corps noir en dessus, d'un rouge de feu en dessous. Sur les ailes se dessine une ligne blanche. Les deux rectrices externes sont marquées à leur extrémité de jaune rougeâtre. Cette pie-grièche habite les forêts qui bordent le fleuve Gariep et le Kygariep, de même que le pays des Bachapins, sur la côte occidentale d'Afrique. Les nègres de Litakun lui donnent le nom de *korrokoba*.

3° La PIE-GRIÈCHE PERRIN (6), de la côte d'Angole, a le dos vert, la gorge et l'abdomen rouges, la poitrine chamarrée d'un plastron noirâtre. La région anale est rouge.

(1) Zool. Journ., I, 294, et III, 162.
(2) Levaill., Afriq., pl. 76, fig. 2. *Tanagra guianensis*, Latham.
(3) *Tchagra*, Less, Ornith., p. 373. *Laniarus pars*, Vieill. *Malaconotus*, Sw., Zool., Journ., III, 163.
(4) *Lanius bulbul*, Lath., Shaw. Levaill., pl. 68, mâle et femelle.
(5) *Malaconotus atro-coccineus*, Burchell, Zool. Journ., I, 461, pl. 18.
(6) *L. gutturalis*, Daudin, Ann. du Mus., III, pl. 15. Levaill., pl. 286.

4° La CRAVATE BLANCHE (1), aussi d'Afrique, a le corps en dessus et les ailes verts. La tête et une écharpe sur la poitrine noirs; la gorge d'un blanc pur; un collier sur les côtés du cou et le ventre jaunes.

VII.

LES COLLURICINCLES.

Colluricincla. VIG. et HORSF.

Ils remplacent, à la Nouvelle-Hollande, les tchagras d'Afrique et les tamnophiles d'Amérique.

MM. Vigors et Horsfield ont fait connoître sous ce nom des oiseaux qui tiennent des pies-grièches et des grives, et la description qu'ils en ont donnée se trouve insérée dans le tome XV des Transactions de la Société linnéenne de Londres. On les distingue par les caractères suivants: leur bec est robuste, allongé, comprimé, droit, à arête légèrement recourbée; la mandibule inférieure est fortement échancrée vers sa pointe; les narines sont ovales, un peu obliques, en partie fermées par une membrane, et recouvertes par les plumes et par les soies; les ailes sont médiocres, arrondies; la première rémige est courte; les troisième, quatrième, cinquième et sixième presque égales sont très longues; la septième plus courte, la deuxième et la huitième un peu plus courtes et égales. Les plumes externes du poignet, de la troisième à la sixième inclusivement, sont un peu élargies dans leur milieu; les pieds sont médiocres, mais assez robustes; les tarses sont garnis de scutelles en avant seulement; le doigt du milieu est le plus long; le pouce est robuste, et terminé par un ongle fort et prolongé; la queue est allongée et régulière.

Ce genre ne se compose encore que d'une espèce qui paroît représenter par ses mœurs les pies-grièches thamnophiles de l'Amérique du Sud et les malaconotes d'Afrique. Cet oiseau a les plus grands rapports avec les vraies pies-grièches et les merles.

LE COLLURICINCLE CENDRÉ.

Colluricincla cinerea. VIG. et HORSF. (2).

Cet oiseau n'a guère que huit pouces de longueur totale. Il est cendré sur le corps et d'un cendré plus clair en dessous; la gorge et les régions oculaires sont blanches; les rémiges sont teintées de fauve en dedans. La femelle se distingue du mâle parce qu'elle a la gorge rayée de noir; le bec est jaunâtre et l'iris noir.

Le colluricincle se tient dans les arbres et fréquente les lieux habités de la Nouvelle-Galles du Sud.

(1) Levaill., pl. 115. *Motacilla dubia*, Shaw.
(2) *Trans. Linn. Lond.*, XV, 214.

VIII.

LES SPARACTES.

Sparactes. VIEILL.

Ils ont un bec médiocre, très fort, garni de soies à la base, convexe en dessus, à mandibule supérieure échancrée en forme de dent, et crochue à la pointe. L'inférieure est entière et déprimée. Tels sont les caractères assignés à ce genre par M. Vieillot, et qui reposent sur l'espèce figurée par Levaillant sous le nom de *bec de fer* (1). Mais l'opinion de M. Temminck est que cet oiseau a été fabriqué par les préparateurs avec le corps d'un barbican. La huppe d'un drongo et les pieds d'un pie-grièche. Nous ne le plaçons ici que pour mémoire.

IX.

LES PITOHUIS.

Pitohui. LESS.

Ont un bec long et triangulaire à la base, dont l'arête est vive et terminée en pointe crochue; ses narines sont arrondies, et les bords sont élargis et un peu dilatés; les tarses sont médiocres; la queue est arrondie. La seule espèce de ce genre habite les forêts de la Nouvelle-Guinée; c'est le *pitohui* des Papous (2), grise cendrée sur les parties supérieures du corps, rouge brun orangé fort vif sur le dos.

X.

LES LANIONS.

Lanio. VIEILL.

Ont un bec robuste, comprimé sur les côtés, caréné en dessus, rétréci vers le bout. La mandibule supérieure est dentée à son milieu, crochue à la

(1) *Sparactes superbus*, Vieill.; Voy. Atlas, pl. 4. Levaill., pl. 79. *Lanius superbus*, Shaw.
(2) *Lanius kirrhocephalus*, Less., Zool. de *la Coq.*, pl. 11, *nilaüs*? Sw., Zool., Journ., III, 162.

Sparacte bec-de-fer.

(Sparactes superbus)

Publié par Pourrat F. à Paris

pointe, et l'inférieure est échancrée, aiguë et retroussée à l'extrémité; des cils en garnissent la commissure.

La seule espèce de ce petit genre est d'Amérique, et a été décrite par Buffon sous le nom de *tangara mordoré*.

XI.

LES VIRÉONS.

Vireo. VIEILL.

Forment un petit groupe que les naturalistes placent d'une manière très arbitraire. Quelques auteurs les rangent parmi les pies-grièches.

M. Vieillot a établi ce genre d'oiseau aux dépens des *muscicapa* et *tangara* de Linné et de Latham. Il lui donne pour caractères : Bec court, un peu comprimé par les côtés, courbé et échancré vers le bout de la mandibule supérieure, l'inférieure retroussée à sa pointe; narines arrondies, situées à la base du bec; langue cartilagineuse et bifide à son extrémité; bouche ciliée sur ses angles; ailes à penne bâtarde, la seconde rémige la plus longue de toutes chez les uns, sans penne bâtarde, et les première, seconde et troisième rémiges à peu près égales, et les plus longues de toutes chez les autres; quatre doigts, trois devant et un derrière; les extérieurs réunis à leur base.

Les viréons appartiennent à l'Amérique septentrionale, et vivent d'insectes et de baies dans les bois, où ils se tiennent d'habitude.

LE VIRÉON A FRONT JAUNE.

Vireo flavifrons (1).

Le mâle a les parties supérieures d'un beau vert jaune, excepté le croupion, qui est d'un vert cendré; le front, ainsi qu'un cercle autour de l'œil, la gorge, la partie antérieure du cou, la poitrine et le haut de l'abdomen, d'un jaune pur; bas-ventre blanc. Les rémiges sont noirâtres, les primaires grises en dehors, et les secondaires blanches: les petites et moyennes couvertures sont bordées et terminées de blanc; les rectrices latérales sont lisérées de blanc à leur bord externe; l'iris est de couleur noisette. Les pieds et les ongles sont d'un bleu cendré, et le bec plombé. Cet oiseau a de longueur totale quatre pouces huit lignes. La femelle diffère du mâle parce qu'elle est olivâtre en dessus, et les parties inférieures sont d'un gris blanc. Les couvertures supérieures de l'aile sont d'un blanc sale à leur extrémité.

(1) Vieillot, *Amér. septentr.* pl. 54.

M. Vieillot rapproche de cette espèce un oiseau de New-York que Pennant a nommé *olive-tanager*.

Le viréon à front jaune émigre annuellement aux Etats-Unis; il arrive du sud vers les provinces du centre en mai, et en part en septembre. Cet oiseau habite les bois et les taillis, et se tient caché dans le plus épais du feuillage; son chant est languissant et plaintif, et M. Vieillot, de qui nous empruntons ces détails, dit que c'est une répétition peu variée pendant dix à douze secondes des mots *preco, prea*. Il cache soigneusement son nid au milieu du feuillage d'une branche horizontale; il est composé en dehors de minces écorces de vigne, de mousse, de lichens, et tapissé entièrement de fibrilles délicates. La femelle pond quatre œufs blancs, marqués de noir au gros bout.

LE VIRÉON MUSICIEN.

Vireo musicus (1).

Le mâle de cette espèce a une tache jaune entre le bec et l'œil; le front de la même couleur; la tête, le dessus du cou et du corps, d'un vert olive foncé; les rémiges brunes, bordées d'olivâtre; les petites et les moyennes couvertures vert olive foncé, terminées de jaune clair, ce qui forme deux bandes transversales sur l'aile; la gorge et le devant du cou sont gris blanc; le bas-ventre est blanc au milieu et jaune sur les côtés; le bec et les pieds sont d'un bleu clair. La femelle a la tête d'un gris vert, et l'extrémité des couvertures de l'aile blanchâtre. Le jeune a le dessus de la tête et du corps d'un vert cendré sale; les parties inférieures sont blanches, et légèrement nuancées de jaunâtre sur les côtés. Cet oiseau a de longueur totale quatre pouces.

Ce viréon abandonne les Etats-Unis en automne, et n'y revient qu'au printemps. Comme le précédent, il ne se nourrit que d'insectes ailés. Sa voix est sonore et fort étendue; et bien que les accentuations en soient courtes, leur variété de ton paroît très agréable. Il habite les bosquets situés dans les lieux arides, sur des monticules, et à proximité des terrains cultivés; il construit son nid à la cime d'un arbrisseau, le place à découvert, et le pose de manière à ce qu'il paroisse suspendu. Il est formé de bourre, de laine, de fibres, d'herbes ténues, et même de petits morceaux de papier. Sa forme est circulaire. M. Vieillot dit que la femelle pond cinq œufs d'un blanc sale, taché de verdâtre, tandis que Wilson rapporte qu'ils sont d'un blanc pur, et tachés, vers le gros bout, de noir intense ou de pourpre foncé.

(1) Vieillot, *Amér. septentr.*, fig. 2; *muscicapa Novæ Boracensis*, Lath.

LE VIRÉON SOLITAIRE.

Vireo solitarius (1).

Cet oiseau a quatre pouces de longueur; il est d'un gris bleuâtre à teintes douces en dessous; la poitrine est d'un cendré pâle dans son milieu; les flancs sont jaunes; le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blancs; le lorum est noir; un cercle blanc entoure l'œil; le dos et le croupion sont olivâtres; la queue est un peu fourchue; le bec noir en dessus est d'un bleu clair en dessous; les ailes presque noires sont traversées par deux lignes blanches.

On ne connoît point la femelle de cet oiseau solitaire et silencieux, qui vit dans la Géorgie et non loin de Philadelphie, aux Etats-Unis.

LE VIRÉON VERDATRE.

Vireo virescens (2).

Cette espèce a quatre pouces sept lignes de longueur totale. Elle a le sommet de la tête noirâtre, les sourcils blancs, une tache grise entre l'œil et le bec, la gorge et le bas-ventre d'un gris blanchâtre, et le dos, les flancs et le bord externe des rémiges et des rectrices d'un gris tirant sur le vert; les petites couvertures alaires sont d'un gris verdâtre sombre, et celles de la queue sont jaunâtres; les pieds sont noirâtres; le bec est brun en dessus, corné en dessous.

Cet oiseau, dont M. Vieillot n'a rencontré qu'un seul individu, habite aux Etats-Unis le New-Jersey. Il voltige d'arbre en arbre, visite les feuilles pour y prendre les insectes et sautiller sur les rameaux. M. Swainson l'indique aux alentours de Mexico.

XII.

LES POLYODONS (3).

Tiennent des merles et des pies-grièches, et surtout des crinons. Leur bec est plus court et un peu plus élevé que celui des merles ordinaires, mais sa commissure a quelques poils forts et rigides; leurs tarses et leurs doigts sont assez courts; le bord de la mandibule supérieure est marquée par quatre échancrures. La seule espèce connue de ce genre est le *merle importun* (1), qui vit aux alentours du cap de Bonne-Espérance. Sa taille est de sept pouces environ. Son plumage est en dessus d'un vert olive sombre, passant au gris verdâtre sale en dessous; le bec et les pieds sont d'un noir brun. Cet oiseau voltige d'arbre en arbre, en fatiguant les échos de ses cris continuels.

XIII.

LES CRINONS OU TRICOPHORES (2).

Sont des pies-grièches d'Afrique, assez distinctes, que M. Temminck a établies pour recevoir des oiseaux africains voisins des langrayens, qui ont le bec court, en cône allongé, comprimé à la pointe, un peu dilaté ou élargi à la base; la mandibule supérieure fléchie vers la pointe, qui est un peu échancrée; la naissance du bec garnie de très fortes et longues soies; les narines un peu éloignées de la base, ovoïdes, ouvertes, point cachées par les soies du rebord; les pieds foibles; le tarse plus court que le doigt du milieu; les doigts latéraux inégaux, l'externe uni jusqu'à la seconde articulation, l'interne soudé à la base; les ailes médiocres; les trois premières rémiges étagées; les quatrième, cinquième et sixième, les plus longues.

Les crinons sont exclusivement d'Afrique. M. Temminck en connoît cinq espèces qui vivent sur les côtes de Guinée: leurs mœurs et leurs habitudes sont complétement ignorées. Leur place paroît devoir être parmi les pies-grièches.

LE CRINON BARBU (3).

A le plumage généralement vert olivâtre. Les plumes de la gorge sont lâches, redressées et jaunes. D'entre les plumes du front sortent des crins longs et roides, formant une espèce de crinière peu fournie, retombant sur le derrière du cou. Sa longueur est de huit pouces, et on le trouve aux alentours de Sierra-Leone.

La PIE-GRIÈCHE OLIVE (4) de Galam est aussi un crinon, caractérisé par son bec long, droit, courbé subitement en pointe acérée. La tête, les joues, le dos, sont d'un beau vert olive; le ventre est d'un gris

(1) Vieill., *Dictionn.* t. XXXVI, p. 103; *muscicapa solitaria*, Will., *Amér. Ornith.*, pl. 17, fig. 6.

(2) Vieill., *Amér. septentr.*, pl. 53; Will., *Amér. Ornith.* t. II, pl. 12, fig. 2.

(3) *Polyodon*, Lafresnaye; *picnotus*, Horsf.? *ixos*, Temm., pars?

(1) *Polyodon importunus*, Lafresn., Mag. zool., 1832, pl. 4; *turdus importunus*, Vieill., Levaill. Afriq.

(2) *Criniger*, Temm., Man.; *tricophorus*, Temm., pl. col.; *trichas*, Gloger.

(3) *Tricophorus barbatus*, Temm., pl. 88 (mâle).

(4) *Lanius chloris*, Val., gal. de Paris, Dict. sc. nat. XL, 226.

cendré uniforme; les ailes et la queue sont vertes. Sa taille est celle de la grive mauvis.

LES LANICTÈRES[1].

Ont pour caractères zoologiques le bec convexe, légèrement dilaté, recourbé, denté et crochu à la pointe de la mandibule supérieure dont les bords sont lisses, légèrement rentrés; l'inférieure est déprimée, à bords lisses, à pointe aiguë et dentée au sommet. Les fosses nasales sont couvertes de petites plumes cachant les narines. Une rangée de plumes terminées en soies fines à l'angle du bec; celui-ci très fendu, et garni à sa commissnre de rebords charnus et colorés. Ailes dépassant le croupion, aiguës, à première penne bâtarde, à troisième, quatrième, cinquième et sixième rémiges égales et les plus longues.

La queue est médiocre, formée de dix rectrices, dont six presque égales, deux plus courtes, et les deux plus externes encore plus courtes, ce qui lui donne une forme étagée et arrondie.

Les tarses sont courts, scutellés, à doigts antérieurs foibles, à pouce et son ongle plus forts que les ongles et doigts antérieurs.

Ces oiseaux, à leur bec près, ont la plus frappante analogie avec certains troupiales, au point d'être pris pour des oiseaux de ce genre au premier coup d'œil. Ils ont un plumage soyeux, doux, à reflets métallisés et colorés par grandes masses. Leur tête est lisse et sans accessoire; leur bec est tout-à-fait celui d'une pie-grièche. Ils n'ont, jusqu'à présent, été rencontrés qu'en Afrique.

LE LANICTÈRE DE SWAINSON[2].

Est remarquable par le feston charnu qui borde l'angle du bec et qui est coloré en rouge vif, ce qui lui a valu son nom anglois *red lipped flycatcher*. Il a été découvert proche la grande rivière des Poissons, dans l'Afrique méridionale. M. Swainson le décrit en ces termes : Sa taille a plus de sept pouces de longueur totale; son plumage est entièrement d'un noir profond nuancé de bleu vert sur le côté externe des pennes alaires et caudales. Les rémiges sont grises en dedans et lisérées d'olive; la plus externe est très courte, les deuxième et troisième plus courtes que la quatrième; celle-ci et les deux suivantes sont égales et les plus longues. Les rectrices, au nombre de dix, sont presque égales, les deux paires les plus externes exceptées, qui sont progressivement plus courtes. Son bec a une arête apparente, et la pointe de la mandibule supérieure est fortement recourbée. Les narines sont cachées sous des plumes avancées du front, mélangées de poils, et sont arrondies et garnies d'une membrane. Les tarses sont courts et à plante lisse.

LE LANICTÈRE FAUX TROUPIALE[1].

A été découvert sur les bords de la Gambie par M. Goulard, chirurgien de la marine. C'est un oiseau ayant sept pouces et demi de longueur totale, le bec noir luisant, le plumage mollet, doux et soyeux, partout également d'un noir luisant à reflets verts, l'épaule de chaque aile exceptée, qui est recouverte d'une plaque allongée jaune aurore très vif. Tarses noir foncé. Rémiges noir sericéeux. Rebord charnu de la commissure d'un beau jaune.

LES NOTODÈLES[2].

Sont des pies-grièches dont le bec est mince et robuste, peu haut, très comprimé sur ses côtés, ayant la pointe crochue et recourbée, les narines en partie recouvertes par les plumes veloutées du front. La commissure est ample, bordée de quelques cils roides. Les ailes sont pointues et s'étendent jusqu'au tiers supérieur de la queue; la première rémige est rudimentaire; la deuxième plus longue; la troisième moins longue que la quatrième; la cinquième est la plus longue de toutes; la sixième et la septième diminuent graduellement. Les tarses sont longs, grêles, minces, scutellés. Le pouce et l'ongle qui le termine sont plus robustes que les doigts antérieurs, dont le médian est le plus long. La queue est ample, élargie, composée de douze rectrices assez longues, arrondies.

Les notodèles sont des contrées les plus reculées de l'Asie. Nous n'en connoissons que deux espèces fort semblables par leur coloration. L'espèce type est la *diane*[3], qui a été découverte au Pégou par M. Bélanger.

Sa longueur totale est de huit pouces; le bec de la commissure à la queue vingt-six lignes. Le bec, les tarses et les ongles sont noirs; le plumage en entier est d'un bleu brunâtre foncé, que relève sur le front un croissant blanc satiné; les ailes et la queue sont noir bleu en dessus, noir mat en dessus.

(1) *Lanicterus*, Less.

(2) *L. Swainsonii*, Less. *Muscipeta labrosa*, Sw, Zool., Illust., pl. 179. *Muscipeta nitidè nigra; rictu labroso, rubro; cruribus infra genua plumatis.*

(1) *L. icteroides*, Less.

(2) *Notodela*, Less.; *eupetes*, pars., Temm.

(3) *Lanius* (*notodela*) *diana*, Less., zool. de Bélanger, planche 3.

La seconde espèce, le *bleuet* (1), a été rapportée, de la baie de Lobo à la Nouvelle-Guinée, par MM. Müller et Macklot. Sa taille est de sept pouces trois ou quatre lignes. Son plumage est généralement bleu, à teinte moins vive sur les pennes de la queue; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur, qu'encadre une étroite bandelette noire; le bec est noir, et les pieds sont bruns.

LES EUPÈTES.

Eupetes. Temm. *Pars.*

Tiennent à la fois des notodèles, des brèves et des fourmiliers. Leur bec est très long, droit, déprimé, ayant une arête assez vive, entamant les plumes du front. Les mandibules sont égales, mais la supérieure est courbée et échancrée à la pointe. Les narines sont assez grandes, percées vers le milieu du bec et à moitié couvertes par une membrane garnie d'un duvet serré. Les ailes sont très courtes, n'atteignant pas la naissance de la queue; elles sont arrondies. Les quatre premières rémiges sont très étagées; les sixième, septième et huitième sont égales. Les jambes sont fort longues et grêles, mais les doigts sont courts et les ongles très petits. La queue est longue, formée de rectrices larges, fortes et étagées.

La seule espèce connue de ce genre insolite est l'*eupète à large queue* (2) qui se trouve à Paddang, dans l'île de Sumatra. Son plumage est de couleur cannelle, relevé par un trait neigeux sur les côtés de la tête, le noir des joues et le rouge brun de la gorge. On pense que cet oiseau, mauvais voilier, se nourrit de termites et de fourmis.

LES AJAXS.

Ajax. N. *Eupetes.* Temm.

Ont à peu près le bec des notodèles, c'est-à-dire que chez ces oiseaux il est mince, droit, à arête entamant légèrement les plumes du front. Les narines sont nues. La mandibule supérieure est échancrée et crochue; l'inférieure est pointue et renflée en dessous. Les ailes sont aiguës, à trois rémiges étagées; les quatrième et cinquième sont les plus longues. La queue est longue et conique, composée de rectrices fortement étagées et minces au sommet. Les tarses sont allongés, forts. Les doigts et les ongles sont proportionnés. La seule espèce connue, l'*ajax* (1), vit à la Nouvelle-Guinée. Sa longueur est de huit pouces. Son plumage est varié de roux et de noir; le gosier, les joues et le milieu du ventre sont blancs; les rectrices et les couvertures inférieures de la queue sont terminées de blanc lavé de roussâtre. Des traits noirs émaillent le rouge cannelle de la poitrine et des flancs.

(1) *Eupetes cœrulescens*, Temm., pl. 574.
(2) *Eupetes macrocercus*, Temm., pl. 516.

(1) *E. Ajax*, Temm., pl. 573.

LES RAMPHOCÈNES (2).

Sont des oiseaux remarquables par leur bec très long, droit, à bords déprimés depuis son origine jusqu'au milieu, puis de forme étroite et très grêle. La mandibule supérieure est arrondie sur le dos, crochue et légèrement échancrée à la pointe. Le sommet de la tête est très déprimé. Les narines sont linéaires. Leurs ailes sont courtes et concaves, à première penne bâtarde; les cinquième et sixième égales et les plus longues. Leur queue est arrondie à son extrémité.

Le type de ce groupe est le *ramphocène à queue noire* (3), que M. Delalande a rapporté du Brésil, où il se tient caché dans les buissons et les broussailles pour y prendre les insectes qui constituent sa principale nourriture. C'est un oiseau de petite taille, ayant des soies roides à la commissure du bec, le plumage roux brun en dessus, la gorge blanche, ainsi que le milieu du ventre; les ailes brunes, marginées de jaune; la queue noire, excepté les deux rectrices latérales qui sont jaunâtres.

Nous ajouterons à ce genre un oiseau de Madagascar, le *verdin* (4), qui est vert olive en dessus, et jaune en dessous, et qui a tous les caractères que nous avons énumérés plus haut.

LES MANICUPS.

Pithys. Vieill.

Ne comprennent qu'une espèce de Cayenne que Buffon a figurée dans ses enluminures (pl. 707, fig. 1), sous le nom de *manikup de Cayenne* (5).

(2) *Ramphocœnus*, Vieill., Gal., I, 205.
(3) *R. melanurus*, Vieill., Gal., pl. 128.
(4) *R. viridis*, Less., Ornith., p. 377.
(5) *Pithys leucops*, Vieill., Gal., pl. 129; *pipra albifrons*, Gm.

[illegible] 2. Rhinomyie lanceolée.

Publié par Pourrat F. a Paris

LES BAGADAIS.

Prionops. VIEILL.

Ne renferment qu'une espèce du Sénégal, appelée le *Geoffroy* (1) par Levaillant. Cet oiseau se distingue des autres pies-grièches, parce que son bec est emplumé à la base, et que ses côtés sont fortement comprimés; ses paupières sont dentelées; des soies longues et dures garnissent la commissure du bec qui est noir, tandis que les tarses sont jaunes; son plumage est varié de noir bleu et de blanc, et une huppe formée de plumes dressées surmonte la tête. On pense que le bagadais cherche dans la terre sa pâture, et qu'il emploie son bec pour en extraire les vers et les insectes qui s'y tiennent cachés.

LES DRONGOS (2).

Sont le lien intermédiaire qui unit les pies-grièches aux gobe-mouches. Leur bec est échancré à la pointe, déprimé en dessus, mais comprimé sur les côtés, et à arête vive sur son profil; leurs narines sont couvertes de plumes; leurs jambes sont foibles: leur queue est entaillée ou profondément fourchue. Les drongos vivent en société sur les rivages d'Afrique et d'Asie. Toutes les espèces se réunissent par leur coloration, qui varie du noir bronzé au gris clair, et au blanc pur sous le corps. Levaillant dit que les espèces qu'il a observées au cap de Bonne-Espérance vivoient en société et se rassembloient au déclin du jour. Il ajoute qu'elles étoient turbulentes et qu'elles poussoient des cris perçants. Leur nourriture consiste en insectes et principalement en abeilles; aussi ont-elles reçu des colons le nom commun de *bey vreter*, ou de mangeuses d'abeilles. Les drongos nichent sur les arbres, et la femelle pond le plus ordinairement cinq œufs. Quelques espèces possèdent, à ce que l'on assure, un chant aussi mélodieux que celui du rossignol.

Buffon a décrit sous le nom de *gobe-mouche huppé de Madagascar* (3) le *drongo*, type du genre, et le plus anciennement connu; et sous celui de *choucas de Philippines* (4) le *drongup* de Levaillant. Le premier est de la côte de Malabar, et le second des îles Philippines.

Les autres espèces lui ont été inconnues.

1° Le *drongo à moustaches* (1) est entièrement noir bronzé; sa queue est foiblement échancrée; d'épaisses soies roides et longues garnissent la base du bec; du roux marque l'épaule. Cet oiseau paroît assez rare et habiter le pays des Caffres. Son cri peut être rendu par les syllabes *ghi-err-grett*. 2° Le *drongri* (2) se trouve dans l'île de Ceylan. Son plumage est uniformément d'un gris ardoisé assez égal, et sa queue est profondément fourchue. 3° Le *drongri à ventre blanc* (3) a été envoyé de Batavia. Il ressemble tellement à l'espèce précédente, qu'il semble n'en être qu'une modification de livrée. Gris ardoisé en dessus, il est d'un blanc pur en dessous. 4° Le *drongo fingah* (4) se rencontre au Bengale. Buffon l'a décrit d'après Edwards, et l'a rangé parmi les pies-grièches. Sa queue, profondément fourchue, est terminée de blanc; le dessus du corps est coloré en noir brillant, avec des reflets bleus, verts ou purpurins, suivant les rayons lumineux; le dessous du corps, à partir de la poitrine, est blanchâtre. 5° Le *drongolon* (5) est du cap de Bonne-Espérance. Il est entièrement noir, à reflets bleus; son bec est plus long et plus mince que celui des autres espèces; sa queue est fortement étagée et longue. 6° le *drongo bronzé* (6) habite aux alentours de Pondichéry, et paroît se retrouver sur divers autres points du Bengale. Il est noir, mais d'un noir qui chatoie en bleu ou en vert bronzé des plus éclatants; le ventre et les flancs sont d'un noir gris, sans reflets. 7° Le *drongear* (7) se trouve dans la Cafrerie. Il est noir et sa queue un peu échancrée.

MM. Quoy et Gaimard, dans sa partie zoologique du Voyage de l'*Astrolabe*, ont figuré, sous le nom de *drongo à gros bec* (8), une espèce de la Nouvelle-Guinée, longue de dix-huit pouces, ayant les deux pennes externes de la queue beaucoup plus longues que les autres, car elles mesurent onze pouces, et contournées en dedans et garnies de barbes très courtes tout le long du bord interne du rachis. Son bec

(1) Levaill., Afriq., pl. 80 et 81; *lanius plumatus*, Shaw.; *prionops Geoffroyi*, Vieill., Gal., pl. 142.

(2) *Edolius*, Cuv.; *dicrurus*, Vieill.; *corvus*, *muscicapa* et *lanius*, L.

(3) *Lanius forficatus*, L.; *dicrurus cristatus*, Vieill., Gal., pl. 141; Levaill., Af., pl. 166, enl. 189.

(4) *Corvus balicassius*, L.; *monedula philippensis*, Briss.; Lev., pl. 173.

(1) Levaill., Afr., pl. 169; *muscicapa divaricata*, Licht., cat. 543.

(2) Lev., Afriq., pl. 170.

(3) Lev., Afriq., pl. 171.

(4) Lev., Afriq., pl. 172. *Dicrirus cœrulescens*, Vieill., Edw., pl. 46. *Lanius cœrulescens*, Gm.

(5) Lev., Afriq., pl 174 *Dicrurus macrocercus*, Vieill. *M. biloba*, Licht., cat. n. 542.

(6) Lev., Afriq., pl. 176. *Dicrurus æneus*, Vieill.

(7) *Muscicapa emarginata*, Licht., n. 544. Levaill., Afriq. pl. 167.

(8) *Edolius megarhynchus*, Ast., texte, p. 184, pl. 6. *Edolius intermedius*, Less., Ornith., p. 380.

est épais; son plumage généralement d'un noir, à reflets verts métallisés.

Ce dernier oiseau fait le passage des espèces à queue profondément fourchue aux drongos, qui ont leurs rectrices externes prolongées en filets nus, puis dilatés et garnis de barbes à leur sommet. On ne connoît que deux espèces ainsi organisées. Le *drongo à raquettes* (1), qui vit sur la côte de Malabar, n'a point été inconnu à Buffon, qui en parle à la suite de sa description du drongo. Son plumage est en entier d'un noir brillant. M. Temminck en sépare le *drongo à rames* (2) qui en est bien voisin, et qu'on trouve dans les îles de Java et de Sumatra. Ce dernier a les rectrices égales, les deux externes exceptées, dont les palettes plus allongées ne présentent pas la forme de celles du drongo à raquettes. Celui-ci est plus robuste, a le bec plus fort, le plumage moins luisant que le drongo à rames. Ses dimensions sont de neuf pouces.

LES IRÈNES.

Irena. Horsf.

Sont de beaux oiseaux des grandes îles de la Sonde, dont le plumage est éclatant, et qui tiennent des drongos, bien qu'ils aient le port des merles. Leur bec est moyen, à arête assez vive, convexe en dessus, crochu et renflé en dessous. Les narines sont cachées par les plumes veloutées du front, et la commissure est garnie de soies abondantes et rigides. Les ailes sont pointues; la queue est rectiligne, et les tarses sont minces et grêles, ainsi que cela a lieu chez tous les oiseaux entomophages.

L'IRÈNE VIERGE (3).

Habite les bois et les forêts montagneuses les plus désertes, où elle recherche les fruits et les graines sauvages dont elle se nourrit, et sans doute aussi les insectes. Ce magnifique oiseau est assez rare à Java, et c'est principalement dans le district de Banyumas qu'on le rencontre. On le trouve aussi à Sumatra, et les individus envoyés de cette dernière île ont une taille plus forte, un plumage plus éclatant que ceux tués à Java. La livrée du mâle est des plus splendides, bien qu'elle ne soit formée que de deux couleurs. Le dessus du corps est d'un bleu azur céleste et luisant, et tout le dessous est d'un noir de velours. Les ailes et les rectrices sont de ce même noir, mais les couvertures enveloppent presque en entier ces dernières, et sont du même bleu que le dos. La femelle est uniformément d'un bleu clair tirant au cendré et sans éclat. Le mâle en mue est panaché de vert sale et d'azur chatoyant : l'œil est écarlate. Sir Raffles dit qu'à Sumatra on le nomme *biang kapour*, et les Malais donnent le nom de *biang* à diverses espèces de pies-grièches.

On distingue de l'irène vierge l'*irène à ventre bleu* (1), qui en a la taille et les formes, mais qui en diffère par la disposition des couleurs. Son plumage est d'un bleu noir, mais le dessus de la tête, une bande sur les tectrices alaires, le croupion et le bas-ventre sont d'un bleu éclatant. Le cou, jusqu'au front, les joues et les rémiges sont noirs. Comme on le voit, cette seconde espèce a le ventre et la queue bleus : son bec est aussi plus élevé. Elle provient des îles Philippines.

LES HYPSIPÈTES (2).

Tiennent à la fois des pies-grièches, des martins, par leur tête et leur bec, et des drongos par leur queue fourchue, leurs ailes aiguës et leurs jambes courtes et minces. Ces oiseaux indiens ont donc un bec allongé, foible, peu recourbé, et légèrement échancré à la pointe. Sa commissure est garnie de quelques soies peu fortes ; les narines sont basales, longitudinales, en partie fermées par un repli membraneux. Les ailes ont leur première penne courte, les quatrième et cinquième égales et les plus longues. La queue est assez longue, fourchue.

LA PSAROIDE (3).

Se trouve dans les montagnes de l'Himalaya. Son bec et ses pieds sont jaunes. La tête est surmontée d'une huppe. Son plumage est gris cendré, que relève le noir de l'extrémité des rémiges et des rectrices. Le bas-ventre est gris clair. Cet oiseau a onze pouces et demi (anglois) de longueur.

LE GANEESA (4).

A été observé dans le Dukhun ou pays des Mahrattes. C'est un oiseau gris brun en dessus, plus clair

(1) Levaill., Afr., pl. 175. *Lanius malabaricus*, Shaw. *Cuculus paradiseus*, Briss. *Dicrurus platurus*, Vieill., Sonn., it., pl. 97. *Edolius retifer*, Temm.

(2) *Edolius remifer*, Temm., pl. 178.

(3) *Coracias puella*, Lath. ind. n. 12. *Irena puella*, Horsf., res. in Java. *Edolius puellus*, Reinw., Temm., pl. 70 (mâle), 225 (fem.), et 476 (mâle en mue). Raffles, cat., Trans., XIII, 302.

(1) *Irena cyanogastra*, Vig., Proceed., I, 97.

(2) *Hypsipetes*, Vig., Proceed., I, 43.

(3) *H. psaroides*, ibid.

(4) *H. ganeesa*, Sykes, Proceed., II, 86.

Entoure couronné Motacilla speciosa *Horsf*

en dessous, avec les ailes et la queue brunes. Une sorte de petite huppe, d'un noir métallisé, surmonte la tête. Les yeux sont d'un roux brun intense. Sa taille est de dix pouces. La langue est fourchue, et M. Sykes a trouvé dans le gésier des noyaux osseux de fruits. Les deux sexes de cette espèce se ressemblent. Leur vol est rapide, et leur séjour de prédilection est les montagnes des Gates.

LES ÉNICURES.

Enicurus. Temm.

Forment un genre fort intéressant que les naturalistes modernes ne savent où placer. Leurs mœurs et quelques rapports de formes les rapprochent des bergeronnettes, et cette opinion est celle de M. Horsfield, qui décrivit sous le nom de motacille la première espèce connue. D'un autre côté, M. Reinwardt en envoya des dépouilles sous le nom de pie-grièche, et cette dernière manière de voir nous paroît rationnelle. Les énicures forment un genre bien distinct, dont les espèces tiennent des drongos par leur queue fourchue, des notodèles par leur bec, des motocilles par leur coloration et leurs mœurs, des sylvies par leurs jambes, et des gobe-mouches par la coupe du bec et par leurs soies, de même que par leur genre de nourriture.

Leurs caractères zoologiques peuvent donc être rendus par la description suivante (Temm.) : Bec long, fort, dur, à peu près droit, à mandibule supérieure triangulaire, dilatée à sa base, à arête vive, à pointe fortement inclinée, et munie d'une petite échancrure. La commissure est garnie de poils courts et roides. La mandibule inférieure est droite, renflée à son milieu et retroussée à la pointe. Les narines sont ovoïdes et à demi cachées par les plumes du front : les pieds sont allongés, à ongle du pouce assez robuste : les ailes sont courtes, à cinquième ou sixième penne plus longue. La queue est profondément fourchue.

Les énicures vivent solitaires aux bords des ruisseaux et des ravins qui se précipitent des montagnes, et plus particulièrement dans les lits rocailleux et graveleux, où ils poursuivent, en courant avec célérité, les insectes et les vers qu'ils saisissent en remuant fréquemment la queue, comme le font les bergeronnettes. Toutes les espèces connues sont asiatiques.

1° L'*énicure couronné* (1) se trouve à Java et à Sumatra, et les Malais lui donnent le nom de *chinginging* ou de *kingking*. C'est principalement dans les districts les plus déserts de Java, sur les bords du lac Prahu, qu'on observe cet oiseau, remarquable par son plumage, mi-partie noir et blanc. Le dessus de la tête est d'un blanc neigeux qui simule une couronne et qui tranche sur le fond noir du cou et du dos. Sa taille est de onze pouces. 2° L'*énicure voilé* (1) habite aussi l'île de Java. Sa taille est de moitié moindre que celle de l'espèce précédente. Le front est blanc, l'occiput roux brun; le cou et le dos noir ardoisé, le croupion et le dessous du corps blanc à partir de la gorge qui est noire. Les rectrices externes sont blanches. La femelle a toute la tête et le dessus du cou roux. Le bec est noir et les jambes sont jaunes. 3° L'*énicure rousse-cap* (2) provient de Pallambang, dans l'île de Sumatra. Sa longueur est de sept pouces. Il est reconnoissable à son front blanc de neige, à une bande noire qui traverse le haut du crâne, et au rouge cannelle qui teint l'occiput et le cou jusqu'au manteau. Les joues et le devant du cou sont d'un noir intense. Le ventre est grisâtre, zoné de traits brunâtres. Ses mœurs sont très farouches. 4° L'*énicure tacheté* (3) habite sur le continent de l'Inde, dans la chaîne de l'Himalaya. Il a la tête, le cou, le haut du dos, la poitrine, les rémiges secondaires et la queue d'un noir intense. Un bandeau sur le front, des taches sur la nuque et sur le dos, les épaules, le croupion, le ventre, les rectrices latérales et le milieu des moyennes d'un beau blanc. Le bec est noir et les pieds sont jaunâtres. 5° L'*énicure de scouler* (4) provient aussi des montagnes de l'Himalaya. La tête, le cou, le manteau, les ailes et la queue sont noirs. Le front, une bande sur les ailes, le croupion, le ventre, la base et les pennes latérales de la queue blancs; le ventre et le croupion sont tachetés de noir. Sa taille est de sept pouces.

LES PTILIOGONATES (5).

Dont on ne connoît bien qu'une espèce originaire du Mexique, se distinguent par leur bec court, déprimé, subtriangulaire, à arête élevée et arquée. Les narines sont nues, et la commissure présente quelques soies molles; leurs ailes sont médiocres, à quatrième et cinquième rémiges les plus longues. La queue est échancrée et ses rectrices latérales sont arrondies. Ses tarses sont très courts et munis de très

(1) *Enicurus coronatus*, Temm., pl. 113. *Motacilla speciosa*, Horsf., Zool. resear. in Java, prem. liv. (Voy. At., pl 14).

(1) *E. velatus*, Temm., pl. 160 (mâle et fem.).
(2) *E. ruficapillus*, Temm., pl. 534.
(3) *E. maculatus*, Vig., Proc., I, 9.
(4) *E. scouleri*, Vig., Proc., I. 174.
(5) *Ptiliogonatus*. Sw., Zool. Journ., III, 164. *Ptiliogonis*, ibid., Birds of mex., n. 26.

petits ongles aux extrémités des doigts. M. Swainson en admet trois espèces dans ce genre, mais la seule qu'il décrit est nouvelle [1]. C'est un oiseau qu'on rencontre à Table-land et à Real del Monte, à Mexico. Son plumage est cendré, mais le menton et la moitié de la rectrice externe sont blancs. Les couvertures inférieures sont jaunes; les ailes et la queue sont ondées de noir.

LES MÉRULAXES [2].

Ont un bec médiocre, peu épais, à mandibule supérieure convexe, presque droite, à arête très marquée seulement entre les narines, à pointe recourbée et très notablement dentée. La mandibule inférieure est peu épaisse, à branches allongées, à pointe mousse et légèrement renflée en dessous; les bords du bec sont lisses, un peu épais, légèrement arqués, et la commissure est déjetée, ample et rebordée. Les fosses nasales sont larges, triangulaires, recouvertes en avant d'une écaille bombée sous laquelle est percée la narine, et en arrière cachée sous des plumes rigides, étroites, lancéolées, dressées, et dirigées en avant. Les ailes très courtes, très concaves, arrondies : les quatre premières rémiges étagées les plus courtes; les cinquième, sixième, septième et huitième presque égales et les plus allongées. Queue allongée, étagée, à rectrices peu fournies, amincies et molles, au nombre de dix. Tarses longs, assez robustes, fortement scutellés, terminés par des doigts proportionnés. Le pouce plus robuste; ongles minces, comprimés, foibles.

Ce genre, très remarquable et parfaitement distinct, se compose de deux espèces, ayant la plus grande analogie de formes, mais différant l'une de l'autre par les teintes de leur plumage, et par la nature rigide et les barbules décomposées des plumes; la texture de ces dernières a, en effet, beaucoup d'analogie avec celles des coucals. On ignore quelles sont les mœurs et les habitudes des oiseaux de ce genre, dont les espèces vivent au Mexique.

La première, le *mérulaxe noir* [3], est, ainsi que l'indique son nom, d'un noir mat sur les ailes, et d'un brun noir ardoisé foncé sur la tête et le dos. Une teinte rousse règne sur le croupion et se dessine encore plus nettement sur le bas-ventre; les ailes ont du roux ferrugineux aux épaules.

La seconde espèce, dont la patrie est inconnue, est le *mérulaxe roux* [4], qui est brun ardoisé en dessus, roux vif sous le corps. Les plumes du front s'avancent sur les narines en formant une petite huppe comprimée.

(1) *P. cinereus*, ibid.

(2) *Merulaxis*, Less., Cent. Zool., pl. 30, et traité d'Ornith., 397.

(3) *M. ater*, Less. Loc. cit.

(4) *M. rutilis*, Less., Ornith., 397.

LES ATILAS.

Atila. Less.

Tiennent des tyrans et des coracines. Leur bec est triangulaire, allongé, dilaté à la base, muni d'une arête saillante et arrondie, terminée en crochet aigu et denté. La mandibule inférieure a sa pointe acérée et se trouve renflée en dessous. Les fosses nasales sont profondes, triangulaires, et couvertes par un repli membraneux. Des cils garnissent la commissure du bec. Les ailes sont aiguës et ont leur troisième rémige la plus longue. Leur queue est élargie, et les jambes sont assez allongées. La seule espèce de ce groupe porte, dans les galeries de Paris, le nom de *tyran olive* [1], parce que son plumage est vert olivâtre en dessus et vert jaunâtre en dessous. Les rémiges sont brunes, bordées de blanc; le bas-ventre est jaune clair, et la queue est rouge cannelle.

LES HYPOTYMES.

Hypothymis. Licht.; Temm.

Tiennent des phibalures et des manakins, mais surtout des gobe-mouches, et même des éperviers, par l'ensemble de leurs formes corporelles. On n'en connoît qu'une seule espèce du Mexique, l'*hypotyme cul-d'or* [2], dont le plumage est soyeux, serré, et garni d'un épais duvet. Un bec très court caractérise ce genre. Ce bec est déprimé et a une arête vive; il est large à la base, un peu comprimé à la pointe, qui est foiblement échancrée. Les narines sont en partie recouvertes par les plumes du front. Les tarses sont très courts, et le doigt externe est soudé jusqu'à la première phalange avec celui du milieu. Les ailes sont médiocres, à première rémige nulle, mais les cinquième et sixième pennes sont les plus longues. La queue est fort longue, égale et élargie à son sommet.

L'hypotyme a sept pouces huit lignes de longueur totale. Son plumage est gris glacé, que relève un bandeau blanc sur le front, le jaune d'or de la région anale et des flancs. Le milieu du ventre et les plumes tibiales sont blancs; les ailes et la queue noires: cette dernière partie est largement barrée de blanc à sa naissance.

(1) *Atila brasiliensis*, Less., Ornith. 360.

(2) *Hypothymis chyrsorhœa*, Licht., Temm., pl. 452.

Les *phibalures* ou *tanmanaks* (1) pourroient bien être classés ici, tant ils ont de rapports avec les oiseaux qui suivent.

LES PHIBALURES
OU TANMANAKS.

Phibalura. VIELL.

Les phibalures sont des oiseaux voisins des tangaras et des manakins, ainsi que l'indique le nom contracté de *tanmanak* que leur donna primitivement M. Vieillot. On n'en connoît qu'une espèce, découverte dans le Brésil, et dont les caractères génériques sont ainsi établis : le bec est très court, large à la base, un peu conique, convexe en dessus, dilaté sur les côtés, épais, fort. La mandibule supérieure est arquée, à arête distincte, et munie d'une forte échancrure à la pointe; l'inférieure est droite, un peu pointue. Les fosses nasales sont très petites; les narines se trouvent être basales, latérales, peu distinctes, couvertes d'une membrane. Les pieds sont médiocres; les doigts interne et externe soudés à la base; les ailes de moyenne longueur; la première et la seconde rémige les plus longues; la queue allongée, grêle, très fourchue.

LE PHIBALURE A BEC JAUNE.

Phibalura flavirostris (2).

Cet oiseau a les plumes du dessus de la tête longues, et susceptibles de se relever en forme de huppe; elles sont variées de noir, de rouge, et ordinairement bordées de gris. Un cercle noir entoure l'œil, et se trouve doublé par un cercle blanc en dessous. La gorge et le ventre sont jaunes, et les plumes du devant du cou sont blanches et terminées de noir; celles du dessus du cou, du dos, des scapulaires, du croupion et des couvertures supérieures de la queue sont jaunes et terminées par une tache noire : les rémiges et les rectrices se trouvent être de cette dernière couleur. Le bec et les tarses sont fauves; l'abdomen et les parties postérieures variés de jaune et de noir.

Le phibalure a huit pouces trois lignes de longueur. On le trouve au Brésil; mais on ignore quelles sont ses mœurs et ses habitudes.

(1) *Chelidis*, Gloger, qui a des rapports avec les hirondelles. *Phibalura flavirostris*, Vieill., Encycl. 784. Gal., pl. 74. Temm., pl. 118. Wils., Zool. illust., Bull. XXVI, pag. 289.

(2) Vieill., *Dictionn.* XXV, 522, et Gal., pl. 74. Temm., pl. col. 118.

LES JASEURS (1).

Buffon en a connu deux espèces, le *jaseur de Bohême* et le *jaseur des cèdres* ou *de la Caroline* (2); ils se sont enrichis, dans ces derniers temps, d'une troisième espèce qui vit au Japon, et que M. Temminck a nommée *jaseur phénicoptère* (3). Cet oiseau n'a point les palettes cartilagineuses que l'on remarque aux deux autres jaseurs, et ce qui l'en distingue est une bande rouge qui occupe le milieu de l'aile, et un liséré de même couleur qui termine la queue. C'est à M. Siebold qu'on en est redevable, et c'est près de Nangasaki qu'il se l'est procuré.

LES PROCNÉS OU TERSINES (4).

Ils ne comprennent qu'une seule espèce qui vit au Brésil, et que caractérise un bec court, très déprimé à sa base, caréné en dessus, à narines larges et en partie cachées par les plumes du front. La commissure du bec est très fendue; ses tarses sont courts; ses ailes sont aiguës, à première rémige la plus longue; sa queue est médiocre et échancrée. La seule espèce de ce genre a été inconnue à Buffon. L'oiseau que cet auteur décrit sous le nom de tersine est un tangara. La *tersine bleue* (5) des naturalistes modernes. Le mâle a la gorge noire, le milieu du ventre neigeux; le corps bleu azuré et vert. La femelle est verte, rayée de jaune, avec la gorge et le front gris.

LES ARAPONGAS (6).

Ont le bec des procnias, mais il est plus foible et déprimé. La mandibule supérieure est très crochue à la pointe, et la commissure est excessivement fendue. Leurs ailes sont aiguës, leur queue égale; leurs

(1) *Bombycilla*, Briss. *Bombycivora*, Temm. *ampelis*, L.

(2) *B. cedrorum*, Vieill., Gal., pl. 118. Levaill., pl. 6. *Ampelis americana*, Wils., pl. 7, fig. 1. Catesby, pl. 46.

(3) *B. phœniceptera*, Temm., pl. 450. *Bombycivora japonica*, Siebold, Bull., IV, 87.

(4) *Procnias*, Hoff., Illig., Temm. *Tersina*, Vieill. *Tersa*, ibid., Analy. d'ornith.

(5) *P. ventralis*, Illig., Licht., Cat. n. 585. *Ampelis tersa*, L. *Procnias hirundinacea*, Sw., Zool., illust., pl. 21. *P. cyanoteopus*, Wied., It., I, 291. *Tersina cærulea*, Vieill., Gal., pl. 119. *Hirundo viridis*, Temm., Catesby.

(6) *Arapunga*, Wied. *Casmarhynchos*, Temm. *Averano* et *arapunga*, Less. *Ampelis*, Vieill.

tarses sont robustes, et la tête des mâles présente des caroncules diversiformes. Les espèces sont exclusivement américaines, et se trouvent dans les forêts vierges du Brésil et de la Guyane. Buffon a décrit deux belles espèces de ce genre, l'*averano* (1) et l'*araponca caronculé* (2). Les Portugais appellent le premier *averano carnobarba*, et ce nom d'*averano* est contracté des mots portugais *ave de verano*, ou oiseau d'été.

Une belle espèce nouvelle, l'*arapunga à gorge nue* (3), a son plumage d'une éblouissante blancheur, mais le tour du bec et des yeux, la gorge et le devant du cou sont recouverts d'une peau nue, verte, parsemée de quelques soies noires. Sa taille est de dix pouces. La femelle (4) est assez uniformément d'un vert cendré, avec du noir sur les plumes de la tête. Les parties inférieures sont d'un verdâtre clair, flammées de blanchâtre par longues mèches placées sur le rachis des plumes. Elle a les mêmes nudités que son mari. Les jeunes mâles sont parfois tapissés de blanc et de vert. Cet oiseau n'est pas rare au Brésil.

LES COTINGAS (5).

Ainsi nommés par M. Thunberg, paroissent différer des cotingas ou ampelis des auteurs françois. Ce sont des oiseaux du Brésil, fort voisins des ampelis, des arapungas et des moucherolles. Les caractères que l'auteur suédois assigne à ce groupe sont d'avoir un bec déprimé, ayant en dessus une arête élevée, fortement dilatée à sa base et très large. L'arête est côtoyée par deux sillons qui occupent toute la longueur de la mandibule. Les narines sont arrondies, et la commissure, qui est ample, est garnie de soies nombreuses. M. Thunberg a fait connoître quatre espèces que l'on doit réduire à trois, parce que son *cotinga spécieux* (6) repose évidemment sur un individu femelle de l'*arapunga à gorge nue*. Les trois autres espèces, qui pourroient bien appartenir à des oiseaux déjà décrits, mais dont les courtes diagnoses ne permettent d'émettre cette opinion qu'avec doute, sont : 1° Le *cotinga blanc* (1), à plumage neigeux, à bec, gorge et tarses noirs, ayant neuf pouces de longueur. 2° Le *cotinga verdâtre* (2), à plumage vert, à ventre jaune. Les ailes sont brunes et leurs pennes sont frangées de jaune. Sa taille est celle du moineau domestique. 3° Le *cotinga rugulus* (3), brun fauve en dessus, d'un jaunâtre sale en dessous, avec une huppe dorée. Sa taille est celle de la sylvie régulus d'Europe.

(1) Le *guira-punga* de Maregrave. *Ampelis variegata*, Gm. *Ampelis averano*, Vieill., Gal., pl. 117. *Procnias melanocephalus*, Wied., It., I, 26. *Casmarhynchos variegata*, Temm., pl. 51. *Cotinga*, Nov. sp. Cuv., pl. 4, f. 4. Less., At., pl. 52, fig. 1.

(2) *Ampelis carunculata*, Gm., enl. 793, et 794. Lev., pl. 39.

(3) *Casmarhynchos nudicollis*, Temm., pl. 368, et 383. *C. ecarunculotus*, Spix, av. Bras., pl. 4.

(4) Cette femelle est le *cotinga speciosa* de Thunberg.

(5) *Cotinga*, Thunberg, Mém. soc. imp. de Moscou, VI, 175. Bull., VII, 248.

(6) *C. speciosa, virescens; capite nigro; abdomine flavo, nigro maculato.*

(1) *C. alba*, Thunb.

(2) *C. virescens*, ibid.

(3) *C. regulus*, ibid.

(4) Consultez Levaillant, Hist. nat. des oiseaux rares de l'Amér. et des Indes, in-4, 1801.

(5) *Ampelis porphyrio*, Gal. de Paris. *Ampelis purpurea*, Licht., Cat., n. 583 et 584. *A. atro-purpurea*, Wied., It. II, 16.

LES AMPELIS.

Ampelis. L.

On les connoît généralement sous le nom de *cotingas:* ce sont des oiseaux remarquables par les riches couleurs de leur plumage au temps des amours. Les femelles n'ont souvent qu'une livrée terne, et les deux sexes perdent leurs parures pendant une partie de l'année. Les cotingas ne se trouvent que dans l'Amérique chaude, où ils se tiennent dans les bois qui bordent les savanes, vivant en troupes qui poursuivent les insectes, dont ils font leur pâture. Buffon a connu la plupart des espèces de ce groupe intéressant, et c'est ainsi qu'il a décrit le *pacapaca*, l'*ouette*, le *cordon bleu*, le *cotinga des Maynas* et le *guereira* (4).

Les espèces nouvelles se réduisent aux deux suivantes :

LE PORPHYRION (5).

A les plus grands rapports avec le *pacapaca* ou cotinga pompadour, dont il ne sembleroit être qu'une variété. Cependant sa coloration est assez différente et tellement indélébile, que l'on ne peut hésiter à le distinguer comme espèce. Son plumage est d'un rouge carmin avec des reflets noir intense; les rémiges sont blanches, mais les primaires ont leur extrémité noire; les rectrices latérales sont roses en dehors, blanches à leur côté interne. Il diffère du pompadour par sa coloration plus intense, et parce qu'il n'a pas de plumes allongées pour couvertures des ailes. Les jeunes sont cendrés, avec des masses rouges. Les ailes sont noires, mais leurs rémiges secondaires sont frangées de blanc. Cette espèce a huit pouces, et se trouve à Bahia.

[illegible]

LE COQUELUCHON [1].

Se trouve aussi au Brésil. Il a huit pouces de longueur totale; la tête, le cou et la poitrine d'un noir franc, mais le dos et le dessus du corps sont d'un jaune brillant. Le manteau est marron ; les ailes sont verdâtres, nuancées de jaune et de brun. La femelle est d'un vert terne là où le mâle a du noir.

LES PIAUHAUS OU CORACINES [2].

Ne diffèrent des cotingas que parce que leur bec est plus fort et plus aigu, bien qu'il soit large et triangulaire, dilaté sur les bords et très fendu. Ils sont aussi de l'Amérique intertropicale, et vivent de diverses sortes d'insectes. Buffon a figuré les *piauhaus cendré* (enl. 699) et *commun* (enl. 581).

Cayenne nourrit un *petit piauhau* [3] assez semblable au *commun*, mais plus petit. Son plumage est d'un noir sale ; les ailes sont rousses, et il porte un croissant rose sur le devant du cou.

LE PIAUHAU POURPRE,

OU LE GRAND COTINGA ROUGE DE LEVAILLANT [4].

A près de quinze pouces de longueur. La tête porte une huppe inclinée en arrière et composée de longues plumes effilées; le bas du cou présente aussi quelques unes de ces plumes effilées. Tout le plumage est rouge ponceau, les ailes et la queue exceptées, qui sont d'un noir brun. La femelle, de taille plus petite, est en dessus d'un gris brun cendré, et en dessous d'un blanc sali ou grisâtre. Ce magnifique oiseau paroît être assez rare à la Guyane, sa patrie, et semble se tenir de préférence dans les environs de Surinam. Ses mœurs sont très farouches, et il paroît aimer les bois les plus isolés. M. Renaud le dit frugivore, mais on peut raisonnablement douter de cette assertion.

L'IGNITE [5].

Est de la taille d'une corneille. Son plumage est d'un noir profond, le devant du cou et le thorax exceptés, qui sont d'un rouge vermillon lustré. Le bec est bleuâtre et les pieds sont noirs. Cet oiseau est assez commun au Brésil, et se trouve aussi au Paraguay, car d'Azara le décrit sous le nom de *pie à gorge ensanglantée.*

LES GYMNODÈRES.

Gymnodera. Geoff. Saint-Hil.

Ne diffèrent presque pas des piauhaus. Leur bec est un peu plus fort, leur cou est à demi dénudé, et sur leur tête sont implantées des plumes veloutées. La seule espèce de ce groupe est l'oiseau que Buffon a décrit sous le nom de *col-nu* (enl. 609), et qui est très commun à la Guyane françoise.

LES CÉPHALOPTÈRES.

Cephalopterus. Geoff. Saint-Hil.

Ont tous les caractères essentiels des *coracines* ou *piauhaus*, et cependant ils possèdent un tel luxe de plumage, qu'on ne peut se défendre de les distinguer par un nom générique. La seule espèce de ce genre est un admirable oiseau, qui vit, à ce que l'on suppose, dans les forêts les plus reculées du Brésil. C'est le céphaloptère orné [1], d'un noir très foncé, avec des reflets violets métallisés sur le sommet des plumes de la huppe et du fanon. « La tête » et la base du bec, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, » sont ornées d'un ample panache composé de plu- » mes droites, très hautes, à tige blanche et roide, » et terminées par un épi de barbes noires, qui se » renversent en devant; celles de la base du bec sont » plus courtes et à tige ou baguette plus mince et » noire. Toutes ces plumes, versant leurs épis en » avant, mettent la tête de l'oiseau sous une espèce » de parasol, qui est d'autant plus grand, que ces » plumes, qui s'écartent comme les rayons d'une » sphère, s'éloignent davantage les unes des au- » tres. » Les plumes du bas de la poitrine forment un fanon pendant. Les rectrices, médiocrement allongées, donnent à la queue une forme arrondie.

(1) *A. cucullata*, Temm., pl. 363 ; *procnias melanocephala*, Sw., Zool. Illust., pl. 37.

(2) Cuvier, Rég. an. I, 361 ; *querula*, Vieill. ; *coracina*, Temm. : *coronis*, Gloger.

(3) *Querula minor*, Less., Ornith., 363.

(4) Levaill., Ois. rares d'Améric., pl. 25 et 26, p. 77 ; *coracias militaris* et *ampelis phœnicea*, Shaw.

(5) *Coracias scutata*, Lath. ; *coracina scutata*, Temm., pl. 40 ; *ampelis sanguinicollis*, Licht., Cat., n. 580 ; Azara, n. 56.

(1) *Cephalopterus ornatus*, Ann. du Mus. t. XIII, p. 235, pl. 15 ; *coracina cephaloptera*, Vieill., Gal., pl. 114; Temm., pl. 255 ; *coracina ornata*, Spix, pl. 59. (Voy. pl. 36, f. 1.)

LES GYMNOCÉPHALES [1],

OU TYRANS CHAUVES.

Ont un bec très fendu, cilié, et marqué d'une arête crochue. Les plumes de la tête s'usent le plus souvent, de manière que cette partie reste dénudée. La seule espèce connue [2] a été décrite par Buffon sous le nom de *choucas-chauve* (enl. 521). Elle vit à Cayenne, où les créoles lui donnent le nom d'*oiseau mon père.*

LES RUPICOLES.

Rupicola. Briss.

Sont remarquables par la double crête verticale qu'ils portent sur la tête; ils ont un riche plumage orangé, et vivent en Amérique. Buffon a figuré les deux espèces connues sous les noms de *coq de roche* (enl. 39 et 747) et de *coq de roche du Pérou* (enl. 745). Ce dernier, qu'on trouve au Mexique, est le *chiachia lacca* des indigènes.

LES GALYPTOMÈNES [3].

Ne peuvent point être séparés des rupicoles par des caractères de quelque valeur. Les calyptomènes sont de l'Asie, et les rupicoles de l'Amérique. Les premiers ont une huppe formée de plumes qui ne sont pas disposées en éventail, tandis que la huppe est double et flabellée chez ces derniers. La seule espèce de ce groupe, le *calyptomène vert* [4], est un magnifique oiseau, de la taille d'un merle, dont le plumage est d'un vert d'émeraude chatoyant, relevé par du noir velouté derrière le cou, sur les ailes et aux rectrices. Ces dernières sont toutefois frangées de vert. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas la petite huppe frontale qu'on remarque chez celui-ci.

Les Malais nomment le calyptomène *burong tampo pinang.* C'est un oiseau qui se perche au sommet des plus grands arbres des forêts vierges de Sincapore à Sumatra. Sir Raffles assure n'avoir rencontré dans son gésier que des graines de plantes sauvages, et il dit qu'il est fort difficile de s'en procurer des individus. Il paroîtroit exister à Java, puisque le docteur Horsfield l'a figuré dans la faune de cette grande terre.

(1) *Gymnocephalus*, Geoff. St-Hil.; *coracina*, Vieill.
(2) *Tyran-chauve*, Levaill.; pl. 49; *corvus calvus*, L.
(3) *Calyptomena*, Horsf., καλυτων, velo.
(4) *C. viridis*, Horsf., Res. in Java; sir Raffles, Cat., Trans., XIII, 295; *rupicola viridis*, Temm., pl. 216.

LES EURYCÈRES.

Euryceros. Less.

Forment un genre des plus curieux et des plus intéressants, car ils semblent être le lien transitoire entre les eurylaimes, les érolles surtout, et les toucans. Ils ont le bec épais, renflé, bulleux et très celluleux, un peu plus long que la tête; presque aussi haut que long, comprimé sur les côtés qui sont planes, verticaux; la mandibule supérieure est haute, discoïde sur le front, renflée, carénée, très calleuse, à arête convexe, en demi-cercle, terminée par une pointe recourbée, fortement dentée, à bord arqué, lisse. Les narines sont nues, rondes, ouvertes, creusées dans un sillon profond, garni à la base de plumes veloutées. La mandibule inférieure est très comprimée à sa pointe qui est aiguë, redressée, lisse sur les bords qui sont planes, à branches dilatées, élevées; commissure garnie de cils roides, implantés à l'angle du bec. La tête est complétement emplumée. Les ailes sont minces, dépassant le croupion, un peu concaves, à première rémige bâtarde, à deuxième beaucoup moins longue que la troisième, les quatrième, cinquième et sixième presque égales et les plus longues. Les suivantes décroissant successivement. La queue est moyenne, composée de douze rectrices droites, arrondies et mucronées à leur sommet, à barbes plus allongées sur le bord interne. Les tarses sont médiocres, emplumés jusqu'au talon, scutellés en devant, à pouce robuste, fort, à trois doigts antérieurs, foibles, scutellés, presque égaux, l'interne le plus court, l'externe soudé au médian jusqu'à la deuxième phalange. Le plumage est doux, satiné, et de même nature que celui des eurylaimes.

La seule espèce connue vit à Madagascar, où elle porte le nom de *siquetet-bé:* elle est assez commune à Lalahé : c'est l'*eurycère de Prévost* [1], ayant un peu plus de dix pouces de longueur totale. Le bec entre dans ces dimensions pour dix-huit lignes sur douze de hauteur, la queue pour quatre pouces; les ailes ont, de l'épaule à la pointe, cinq pouces, les tarses douze lignes, le pouce, l'ongle compris, neuf lignes, et le doigt médian huit lignes.

Le bec, d'un gris de perle dans sa plus grande étendue, est noir à sa pointe et sur les bords. Les

(1) *Euryceros Prevostyi*, Less., Ann. sc. nat.; Cent. Zool., 217, pl. 74; Illust. de Zool., pl. 13.

Rupicole Vert, Calyptomena Viridis, Horsf.
(d'après Horsfield.)

1 Eurycère de Prévost, 2 Crinon Barbu.

Publié par Pourrat F. a Paris

tarses sont plombés. La tête, le cou et le thorax sont d'un noir vif et lustré. Le ventre et le bas-ventre sont d'un brun strié très finement, et d'une manière presque imperceptible de roux. Les épaules, le manteau, le croupion et les deux pennes moyennes de la queue sont d'un rouge cannelle vif et frais. Les rémiges et les rectrices sont d'un noir mat. Les couvertures moyennes sont d'un brun roux sale.

LES ÉROLLES (1).

Ont le bec déprimé et arrondi, subconique, large à sa base, à commissure ample et garnie de soies. Les mandibules ont leurs bords égaux et lisses. Les narines sont percées en fente au milieu de la voûte du bec. Les tarses sont très grêles. Les ailes dépassent le croupion, et la queue est étagée ou échancrée.

Les érolles, que les auteurs ne distinguent pas des eurylaimes, en diffèrent cependant beaucoup par la coupe du bec et par la forme de leurs narines : ce sont des oiseaux asiatiques qui se nourrissent d'insectes.

L'ÉROLLE DE BLAINVILLE (2).

Celui que nous avons tué aux alentours du havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée, a six pouces de longueur totale. Il a le corps noir, avec du brun aux ailes et à la queue; deux taches blanches sur les côtés du cou; une plaque aussi de cette couleur à la nuque; puis le croupion et les couvertures de la queue, en dessus comme en dessous, d'un rouge de sang.

LE NASIQUE (3).

Les Malais le connoissent sous le nom de *burong palano* ou *tampalano*; il se tient dans l'intérieur de l'île de Sumatra, où il fréquente les bords des rivières et des lacs, en se nourrissant d'insectes et de vers. La femelle pend son nid aux branches des arbres ou des buissons qui s'étendent sur l'eau, et y dépose deux œufs seulement. Cet oiseau est remarquable par le noir profond de son corps, une fraise, le croupion, le thorax et le ventre exceptés, qui sont d'un rouge éclatant. Les grandes couvertures des ailes sont neigeuses. La queue est étagée. Le bec est noir, relevé de jaune à la pointe et sur les bords. La femelle ne paroît pas différer du mâle. Les tarses sont bleus et les yeux verts.

(1) *Erolla*, L.; *eurylaimus*, Temm.; *todus*, Lath.

(2) *Eurylaimus Blainvillii*, Garn., Zool. de *la Coq.*, pl. 19, f. 2; Bull., XI, 302; Less., Man., I, 176.

(3) *Todus macrorhynchos*, Lath., pl. 30; Gm.; *Eurylaimus lemniscatus*, Raffl., Cat., Trans., XIII. 296; *E. nasutus*, Temm., pl. 154.

LES EURYLAIMES (1).

Ont été décrits pour la première fois par M. Horsfield, dans le tome XIII (2) des Transactions de la Société linnéenne de Londres. Ce sont des oiseaux massifs, voisins par leurs mœurs des rolles. Leur bec est plus court que la tête; il est robuste, déprimé, élargi à la base, à bords rentrants en dedans, dilaté et élargi à son origine; la bouche est très ouverte; la mandibule supérieure est carénée, tronquée brusquement au sommet, échancrée; la mandibule inférieure est droite à sa base, recourbée à sa pointe; les narines sont basales, presque arrondies, ouvertes et entièrement nues; les pieds sont forts, à doigts comprimés, celui du milieu presque de la longueur du tarse; les ongles sont robustes; les ailes ne dépassent point la queue, qui est composée de douze rectrices.

Ce genre, ignoré il y a quelques années, compte déja plusieurs espèces remarquables, et qui toutes appartiennent aux îles de la Polynésie. Il remplace aux Indes les platyrhynques d'Amérique. M. Temminck le place entre les *procnias* et les *rupicoles*, et trouve qu'il a de l'analogie en quelques points avec les podarges. Les eurylaimes habitent les marécages, les bords des lacs et des rivières, et toujours les lieux les plus sauvages et les plus déserts. M. Raffles rapporte qu'ils suspendent leurs nids aux branches des arbres dont les rameaux ombragent les eaux. Leur nourriture consiste en insectes et en vers qu'ils ramassent à terre. M. Horsfield n'a connu qu'une seule espèce, qu'il nommoit eurylaime de Java.

L'EURYLAIME DE JAVA.

Eurylaimus javanicus (3).

Le bec est coloré; les pieds sont rouges; le dessus de la tête, du cou, du dos, et des ailes est d'un bleu ardoisé; les moignons, les moyennes couvertures, et une large bande en travers des rémiges, d'un jaune d'or; la poitrine est d'un verdâtre rosé; le ventre d'un rouge passant à l'orangé et au jaunâtre; la queue arrondie, rayée en dessous. La

(1) *Eurylaimus*, Horsf., Zool., Res. in Java; *corydon*, Less., Man.

(2) Page 170.

(3) Horsf., Res. in Java; Trans. Linn., t. I, p. 170; *eurylaimus Horsfieldii*, Temm., pl. 130 et 131 (mâle et femelle, ou jeune).

femelle ou peut-être le jeune âge a de nombreuses taches anguleuses jaunes sur le bleu brunâtre de dessus le corps; la poitrine est jaunâtre; un trait de cette couleur traverse les joues et descend sur les côtés du cou. Cette espèce vit à Java, où l'a découverte M. Horsfield en 1806. Elle habite aussi les lieux sauvages et les plus inaccessibles de Sumatra : sa longueur est d'environ onze pouces.

L'EURYLAIME A CAPUCHON.

Eurylaimus cucullatus (1).

Cet oiseau est remarquable par un bec noir, strié de jaune, et à mandibules bordées de blanc; les plumes de la tête sont lâches et forment une sorte de huppe; elles sont d'un brun bleuâtre; un collier blanc entoure le cou; le ventre et la poitrine sont d'un rose vineux agréable; le bas-ventre est jaune, les plumes des cuisses sont noires; les rectrices sont brunes et marquées à leur terminaison d'un œil gris; le dos, les ailes, sont d'un noir bleuâtre, avec du jaune d'or aux rémiges secondaires; les moignons, le croupion et les couvertures sont jaunes. Il habite Sumatra.

L'EURYLAIME NASIQUE.

Eurylaimus nasutus (2).

Cet oiseau est très remarquable, même parmi les espèces de son genre. Son bec est noir, bordé de jaune; la tête, le cou, le dos, et les petites couvertures des ailes, sont d'un bleu d'acier verdâtre métallique foncé; les rémiges et les rectrices sont brunes; des plumes épaisses, courtes, forment au-devant du cou un hausse-col d'un pourpre vif, et cette dernière couleur teint aussi le ventre et le croupion. Il est de la taille d'un merle et habite les îles Malaisiennes.

L'EURYLAIME CORYDON.

Eurylaimus Corydon (3).

Aux eurylaimes précédents M. Temminck ajoute, sous le nom de *corydon*, une espèce qui nous paroît devoir former le type d'un genre qu'on pourroit nommer *corydon*, et qui se distingueroit des *eurylaimes* par un bec extraordinairement large et fort, dont les bords sont très dilatés et renflés postérieurement, de manière que la mandibule inférieure est très mince à sa base; par son arête et l'uniformité de sa convexité; par des narines rondes, peu distinctes, et en partie cachées par les plumes et les petits poils du front; par le pourtour des yeux nu, etc. La seule espèce connue, le *corydon Temminckii*, N., habite Sumatra. C'est un oiseau à formes massives, à bec d'un rouge de cerise, ainsi que la peau nue qui entoure l'orbite; la tête est surmontée d'une huppe de plumes noires assez fournies. La couleur du plumage est le noir, sur lequel tranche une tache rouge de feu sur le manteau; un miroir blanc occupe le milieu des rémiges, et une raie blanche traverse en partie la queue; la gorge et la poitrine sont d'une couleur buffle clair. Sa longueur totale est de neuf pouces six lignes.

L'EURYLAIME DE BLAINVILLE.

Eurylaimus Blainvillii. Less. (1).

Formé dans ces derniers temps par le savant voyageur anglois Horsfield, le genre *eurylaimus* se compose de quatre à cinq grandes espèces de gobe-mouches de l'île de Sumatra, dont on trouve de bonnes figures dans les planches coloriées de M. Temminck, et dont MM. Diard et Duvaucel envoyèrent des individus au Muséum. L'espèce que nous y ajoutons est de la Nouvelle-Guinée, et autorise à penser que le nombre des oiseaux de ce genre s'augmentera encore, et qu'ils doivent exister sur toutes les Moluques indistinctement.

L'eurylaime de Blainville a le bec allongé, aplati, convexe supérieurement, à arête simple, terminé par une pointe recourbée, crochue. La mandibule inférieure est très aplatie, large à la base, pointue et droite au sommet. Les narines sont latérales, très distantes, arrondies, ouvertes, garnies de soies simples et droites. Les pieds sont grêles, à tarses courts. Les doigts sont très peu prononcés, celui du milieu et l'externe sont réunis fortement à la base. Les ongles sont très petits. La longueur totale de l'oiseau est de six pouces, y compris la queue qui offre deux pouces quatre lignes, et le bec qui a dix lignes. La queue est un peu échancrée au milieu, composée de douze pennes. Les ailes vont jusqu'à la moitié de la queue; elles sont pointues, à première penne plus courte; les deuxième, troisième et quatrième pennes d'égale longueur.

Le plumage de cet oiseau est remarquable par les trois couleurs distinctes qui le revêtent. Le corps entier est noir, passant au brun sur les ailes et la queue. Deux larges taches d'un blanc vif partent de l'œil, se dirigent sur les côtés du cou; une troisième

(1) Temm., pl. 261.
(2) Temm., pl. 154: *todus nasutus*. Lath, *Ind.*, tab. 30: *platyrhynchus ornatus*, Desm., *Hist nat. des Plathyrhynques*.
(3) Temm., pl. 297.

(1) Zool. de *la Coq.*, pl. 19, fig. 2.

tache blanche, placée sur la nuque, va se rendre sur le dos. Le croupion et les plumes du dessus de la queue, celles de l'anus et des couvertures inférieures sont d'un rouge de sang extrêmement vif.

Nous trouvâmes aux alentours de Doréy cet oiseau, sur les mœurs duquel nous ne pûmes nous procurer aucun renseignement.

Les eurylaimes sont confinés dans les régions les plus chaudes de l'Asie. Leur genre de vie ne diffère point de celui des érolles.

L'EURYLAIME D'HORSFIELD (1).

A été la première espèce connue et le type du genre. M. Horsfield la découvrit dans l'île de Java, et en publia une description accompagnée d'une figure coloriée, dans le recueil consacré à la zoologie de cette grande île. M. Temminck a donné le portrait du mâle et de la femelle, et comme l'espèce se rencontre également dans l'île de Sumatra, il a changé son nom, en lui consacrant celui du naturaliste qui, le premier, l'avoit fait connoître. Cet eurylaime se tient dans les lieux les plus sauvages et les plus inaccessibles. Sa taille est d'environ dix pouces et quelques lignes. Son bec est coloré en pourpre et en jaune. Ses pieds sont rouges. Le dessus de la tête, du cou, du dos et des ailes est bleu ardoisé. Les rebords des ailes, leurs moyennes couvertures, et une large bande qui les traverse, sont d'un jaune brillant. La poitrine est violâtre rosé. Le ventre d'un rouge orangé passant au jaune. La femelle, ou peut-être le jeune, a de nombreuses taches anguleuses jaunes sur le bleuâtre du dos. La poitrine est jaunâtre, et un trait de cette couleur traverse les joues.

L'EURYLAIME DE RAFFLES (2).

A été découvert aux environs de Sincapore, dans l'intérieur de l'île de Sumatra. Il se nourrit d'insectes comme l'érolle nasique. Sa taille n'est que de cinq pouces six lignes. Il a la tête noire, un collier blanc, la poitrine rose, le ventre orangé, le bas-ventre jaune, les plumes tibiales noires. Le corps et les ailes sont noirs, avec du jaune d'or. La queue est noire, avec un œil blanc au sommet de chaque rectrice. Sa forme est arrondie.

LE CORYDON (3).

Est un oiseau fort remarquable, qui vit à Sumatra. Son bec est extraordinairement large et robuste, et puis dilaté sur les côtés. Le tour de l'œil est complétement dénudé, et les plumes de l'occiput sont assez fournies pour simuler une sorte de huppe. Son bec est couleur de cerise, et le devant du cou est de couleur de buffle; son plumage est généralement noir, excepté le milieu du dos, qui est orangé; un miroir blanc sur l'aile, et une bande de même couleur sur les rectrices latérales. La queue est de forme arrondie. Cet oiseau, dont les formes sont lourdes, a neuf pouces neuf lignes de longueur totale.

L'EURYLAIME A LUNETTES (1).

Provient de Rangoon. Sa taille est de six pouces et demi. Il a une huppe sur la tête, et cette huppe et les joues sont brunes. L'œil est surmonté d'un sourcil noir; la gorge est cendrée; le cou, la poitrine, le ventre sont d'un cendré bleuâtre; le dos et le croupion sont marron. Les plumes scapulaires sont noires, mais les ailes sont bleu azur, traversées à la pointe par une large bande noire. Les quatre premières rémiges sont terminées de blanc. La queue est noire, mais les trois rectrices externes sont blanches à leur extrémité. Les côtés du cou présentent un croissant de cette dernière couleur, qui manque à la femelle.

L'EURYLAIME DE DALHOUSIE (2).

On le dit être une espèce curieuse et rare; il nous est inconnu, et nous ignorons dans quel recueil est consignée sa description.

LES PODARGES.

Podargus. Cuv.

Sont de grands oiseaux à habitudes crépusculaires, à plumage mou et soyeux, comme celui des engoulevents et des chouettes, avec lesquels ils ont de grands rapports. La découverte de l'espèce type est toute récente, et déjà le genre se trouve enrichi par les voyages de découvertes modernes de plusieurs autres aussi remarquables que curieuses. Les podarges n'ont été rencontrés jusqu'à présent qu'à la Nouvelle-Hollande, à Java et à la Nouvelle-Guinée.

Ces oiseaux singuliers sont caractérisés par leur bec plus large que long, très déprimé, très épais, et marqué en dessus d'une arête qui se termine en pointe recourbée et aiguë. La mandibule inférieure

(1) *Eurylaimus javanicus*, Horsf., Trans., XVI, 70; *E. Horsfieldii*, Temm., pl. 130-131.

(2) *E. Rafflesii*, N.; *E. ochromalus*, sir Raffles, Cat., XII, 297; *E. cucullatus*, Temm., pl. 261.

(3) *E. corydon*, Temm., pl. 297.

(1) *E. lunatus*, Gould, Proceed., III, 133.

(2) *E. Dalhousii*, Wils., Proceed., V, 154.

a peu d'épaisseur. Les narines sont tubuleuses, et ouvertes en cornets dirigés en avant. Des soies bibarbelées garnissent le rebord frontal, et ces plumes ont beaucoup d'analogie avec celles des chouettes. La commissure du bec est excessivement fendue. Les ailes sont fort allongées et dépassent le croupion. La première rémige est courte, mais les deuxième et troisième sont les plus longues. Les tarses sont minces et grêles; les ongles sont entiers; la queue est longue et étagée, de manière à offrir une disposition cunéiforme.

On suppose qu'ils vivent exclusivement d'insectes, surtout de phalènes, et qu'ils saisissent au vol les gros scarabées, dont les étuis coriaces sont broyés sous leurs robustes mandibules. Ils se tiennent dans les forêts.

Buffon n'a connu aucun oiseau de ce groupe.

LE PODARGE DE CUVIER (1).

A été indiqué pour la première fois sous le nom de podarge cendré par M. Cuvier. Ce sont MM. Vigors et Horsfield qui lui ont appliqué le nom du savant françois. Cet oiseau a été rapporté de la terre de Diémen par Péron. Il a dix-huit pouces de longueur totale. Son plumage est varié en dessus de cendré brun, de blanchâtre et de jaunâtre, agréablement rayé de noir. Le dos, les scapulaires et les épaules possèdent des teintes plus foncées. Celles-ci ont du blanchâtre et du fauve. Les rémiges sont brun fauve, avec des taches blanches quadrilatères. Le dessous du corps, plus pâle, est rayé de lignes fauves aunâtres et de traits noirs; l'iris est brun. Les habitants de la terre de Diémen appellent ce podarge *bénit*.

LE PODARGE DE JAVA (2),

OU LE CHABA-WONNO DES JAVANAIS.

Paroît être rare dans les profondeurs des forêts de la grande île dont il porte le nom, et où il se tient blotti pendant le jour, de manière à ne sortir qu'à la nuit tombante. M. Temminck l'a confondu à tort avec l'espèce qui suit. Son plumage est roux, varié de brun, avec une bande blanche le long des scapulaires. Il n'a point de houppes sur les côtés de la tête : sa taille est de neuf pouces anglois de longueur.

(1) Le *P. cendré*, Cuv., Rég. an., 1817, pl. 4, fig. 1; *podargus cinereus*, Vieill., Gal., pl. 123; *podargus Cuvieri*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 298; Less., pl. 33, f. 1; *caprimulgus megacephalus*, Lath.

(2) *Podargus javanensis*, Horsf., Trans. XIII, 141, et Zool. Res. in Java, 2e liv.

LE PODARGE CORNU (1).

Habite l'île de Sumatra. Ce qui le caractérise sont deux touffes de plumes entre-mêlées de soies décomposées, qui sont placées sur les côtés de l'occiput. Le plumage du dessus du corps est roux clair, parsemé de zigzags noirs. Sur la nuque apparoît un croissant neigeux, dont chaque plume se trouve être cerclée de noir. La queue, d'un rouge clair, a sept ou huit bandes roux foncé, encadrées de noir et guillochées de traits noirs. Le milieu de la gorge et le devant du cou sont blancs. La poitrine et le ventre offrent de grandes flammèches blanches frangées de noir à leur bord, disposées au centre de la plume, dont les côtés sont roux. L'iris est jaune, et les pieds sont roux.

LE PODARGE HUMÉRAL (2).

A les plus grands rapports avec celui de Cuvier. On le trouve aux alentours du port Jackson, et son plumage est varié en dessus de cendré jaunâtre et de fauve terne. La tête, les côtés du dos, sont rayés de noir. Le front est rayé et ponctué de blanc. Deux larges raies traversent les épaules, et sont ponctuées de fauve et de blanc. Le dessous du corps est marqué de stries noires et de rayures de couleur fauve sale. Les tarses sont de couleur de chair : les yeux sont jaunes. Sa taille est de vingt-huit pouces.

LE PODARGE DE STANLEY (3).

Se trouve aussi à la Nouvelle-Galles du Sud. Sa longueur totale est de trente-trois pouces. Son plumage est rayé de fauve et de cendré en dessus; il a des taches rhomboïdales noires sur la tête. Le dos, le cou et les tectrices sont rayés de noir. Le dessous du corps ponctué de cendré et de fauve sale, est aussi rayé de noir. Les soies sont longues et déjetées en dehors; les tarses sont jaunâtres.

LE PODARGE PAPOU (4).

Celui qui a été tué sur le pourtour du havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée, a un pied sept pouces de longueur totale. C'est la plus grande espèce du genre, et il est fort difficile de déterminer les couleurs de son plumage, tant les nuances sont fausses et mélangées. Tout le dessus du corps est d'un gris

(1) *P. cornatus*, Temm., pl. 159.

(2) *P. humeralis*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 98. *Coldriver goatsucker*, Lath., esp. 39.

(3) *P. stanleyanus*, Vig. et Horsf., Trans. XV, 197. Lath., ms.

(4) *P. papuensis*, Quoy et Gaim., *Astr.*, pl. 13, p. 207.

ferrugineux, mélangé de stries noires et blanches. Cette couleur est aussi celle du dessus des ailes, dont les couvertures supérieures présentent des lunules d'un blanc jaunâtre, à demi cerclées de noir. Les grandes pennes, sur un fond brun, ont leurs barbes extérieures marquées de taches jaunes assez régulières. La queue a onze bandes brisées jaunâtres, et maculées de brun. Le bec est jaune sale et les pieds sont bleuâtres.

LE PODARGE OCELLÉ (1).

Est du même pays que le précédent; il n'a que onze pouces de longueur. Son plumage est sur le corps d'un roux assez uniforme, piqueté de noir et de roux sur la tête et le cou, et garni de taches plus grandes sur le dos. Du roux, du brun et du blanc se partagent la gorge et le ventre. Les pieds sont jaunâtres. La queue est rousse, barrée de brun.

LES GUACHAROS.

Steatornis. Humb.

Sont des oiseaux qui ont fortement embarrassé les naturalistes, et qui ne sont bien connus que depuis les recherches persévérantes de M. Lherminier (2). M. de Humboldt révéla le premier leur existence en 1800, dans le Journal de physique, et en 1817 il lut à l'Institut un mémoire qui établissoit le genre stéatorne, mémoire qui fut inséré dans le volume de zoologie et d'anatomie comparée, faisant suite à son Voyage dans l'Amérique méridionale (3). M. Lherminier, dont l'amour de la science est bien connu, fit faire plusieurs voyages dans le but de se procurer ce rare et singulier oiseau, et c'est à lui que l'on est redevable des trois individus qu'il a généreusement distribués aux naturalistes de la France, en les accompagnant d'un excellent mémoire inséré dans le tome V des Nouvelles Annales du Muséum (4).

Les guacharos, grâce aux recherches de MM. de Humboldt et Lherminier, devront prendre place naturellement à côté des podarges et à la tête des œgothèles, des ibijaux et des engoulevents, en formant un genre distinct, et qui n'a jusqu'à présent que l'oiseau de Caripe pour représentant. Les caractères du *steatornis* (oiseau graisseux) sont les suivants (1) : le bec est fort, solide, comprimé sur les côtés, crochu à la pointe, à mandibule supérieure, ayant une arête vive et une forte dent, sans y comprendre le crochet. La commissure du bec est ample, garnie de soies rigides, fasciculées, pectinées à leur base et simples à leur sommet. Les narines sont nues et obliques. Les ailes sont peu aiguës, ayant les troisième et quatrième rémiges les plus longues. La queue est arrondie, formée de dix rectrices. Les tarses sont gros, courts, moins longs que le doigt médian, à doigts bien séparés, terminés par des ongles crochus, tranchants, mais nullement pectinés.

« Le *guacharo de Caripe* (2), dit M. Lherminier, mesure de quinze à dix-sept pouces sur trois pieds d'envergure. Le fond de son plumage est roux marron, mêlé de brun, à reflets verdâtres, barré, piqueté et vermiculé de noir plus ou moins foncé, marqué de taches blanches de forme et de grandeur variées. Les petites sont cordiformes ou rhomboïdales à la tête, au cou, sur les parties inférieures, et elles deviennent demi-sphériques ou triangulaires, et sont plus clair-semées sur les ailes et sur la queue. Elles dessinent sur le bord interne des pennes de celle-ci cinq à six marques espacées également et disposées en série longitudinale. Les barres noires de la queue sont plus larges que celles des ailes. Le bas du cou, le dos et les parties inférieures sont plus pâles que le reste du plumage, qui a moins de moelleux que celui des chouettes et des engoulevents. Le bec est gris rougeâtre. Le sternum de cet oiseau n'a offert aucune différence essentielle avec celui des engoulevents. »

M. Lherminier signale quelques différences entre les individus décrits par M. de Humboldt et les siens. C'est ainsi que M. de Humboldt donne dix-sept rémiges, deux dents au bec, un plumage gris bleuâtre à son guacharo, tandis que M. Lherminier a trouvé à ceux qu'il a reçus de la caverne de Caripe même, vingt rémiges, une longueur de dix-sept à dix-neuf pouces, une seule dent au bec et un plumage marron. Il attribue ces différences à l'âge, et regarde comme des jeunes les guacharos décrits et figurés par M. de Humboldt. Cette opinion paroît être fondée.

A ces détails, M. Lherminier ajoute : « Plus robuste que les engoulevents, les podarges et les ibi-

(1) *P. ocellatus*, Quoy et Gaim., *Astr.*, pl. 14, p. 208.

(2) Nous adressons ici nos remerciements publics à M. le docteur Lherminier, de la Guadeloupe, pour la bienveillance avec laquelle il nous a adressé un steatornis, dont nous avons commencé l'étude, et sur lequel nous espérons publier un mémoire enrichi de planches anatomiques.

(3) Mémoire sur le guacharo de la caverne de Caripe.

(4) Mémoire sur le guacharo (*steatornis caripensis*, Humb.), avec une belle figure, lettre adressée au secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; nouv. Ann. du Mus., t. III, pag. 321 et suiv.

(1) Humb. et Lherm., *loc. cit.*

(2) *Steatornis caripensis*, Humboldt, *loc. cit.* Lherminier, pl. 15.

jaux, plus fortement constitué qu'eux, dans toutes ses parties, le guacharo se rapproche, par son facies, son port, etc., des oiseaux de proie, et des nocturnes surtout, dont il a quelques habitudes; mais il s'éloigneroit complétement d'eux, s'il est prouvé qu'ils se nourrissent exclusivement d'aliments végétaux. Tout porte à croire que cet oiseau est insectivore, à en juger par la force de son bec et par la forme de ses intestins, qui sont analogues à ceux des ibijaux et des engoulevents, oiseaux qui se nourrissent exclusivement d'insectes. Leurs pieds ont les plus grands rapports avec ceux des chauves-souris et des martinets, et sont très propres à les maintenir accrochés le long des parois des cavernes. »

Quant à quelques autres détails relatifs à l'oiseau singulier et curieux qui nous occupe, nous les emprunterons à M. de Humboldt. Ce savant dit : « Les missions des Indiens Chaymas, situées dans la partie montueuse de la province de Cumana, renferment une caverne célèbre par l'innombrable quantité d'oiseaux nocturnes qui l'habitent. Ces oiseaux, qu'on appelle *guacharos*, fournissent une graisse fluide, inodore, plus transparente que l'huile d'olives. Les Indiens de Guaripe, et les religieux qui vivent dans le couvent de ce nom, n'emploient d'autre graisse pour préparer leurs aliments que la *manteca del guacharo*. Ils pensent que cet oiseau ne se trouve dans aucune autre région de l'Amérique. Cette assertion est probablement inexacte, et cependant, à l'exception des montagnes de Cuchivano, près de Cumanacoa, et par conséquent peu éloignées de Caripe, on n'a point encore découvert ailleurs des oiseaux de ce genre. Le guacharo a la voix rauque et aiguë. Il fuit la clarté du jour, et ne sort que pendant la nuit ou dès le coucher du soleil.

» Pris [1] au nid et soumis à un feu de broussailles, les jeunes guacharos fournissent en abondance une graisse demi-liquide, transparente, inodore, également recherchée pour la cuisine et l'éclairage, et qui se conserve sans rancir au delà d'une année. On l'appelle dans le pays *manteca* ou *aceite del guacharo*. Les semences des fruits contenus dans leur estomac sont aussi recueillies avec soin, et constituent, sous le nom de *semilla del guacharo*, un remède célèbre contre les fièvres intermittentes de Cariaco. »

LES OEGOTHÈLES.

OEgotheles. Vig. et Horsf.

Sont le lien qui unit les podarges aux stéatornis et aux engoulevents. MM. Vigors et Horsfield ont appliqué à ce genre le nom d'αιγοθήλης, qu'Aristote donnoit à l'engoulevent d'Europe, pour rappeler les analogies de l'espèce type avec les vrais engoulevents; mais il y a toujours de graves inconvénients à donner à un oiseau de la Nouvelle-Hollande un nom que les anciens avoient consacré à un volatile de l'archipel de la Grèce et de l'Europe. Les œgothèles ont donc pour caractères zoologiques et distinctifs un bec court, épais, large, déprimé à sa base et entier sur ses bords. La commissure est très ample. L'arête qui surmonte en carène la mandibule supérieure est onguiculée et fortement crochue. Les soies sont pectinées à leur naissance et simples au sommet. Les narines sont médianes et percées en fente oblique. Les ailes sont aiguës, à troisième et quatrième rémiges les plus longues. Les tarses sont robustes et allongés : la queue est médiocre et arrondie. Les ongles ne sont pas pectinés.

Le seul *œgothèle connu* est le *teringing* [1] des nègres de la Nouvelle-Galles du Sud, aux alentours du port Jackson. Son plumage est fauve noir et d'un blanchâtre sale en dessus, blanchâtre en dessous. Le cou et la poitrine sont obscurément rayés, et le front est surmonté d'une huppe de plumes dressées et imitant des soies. Sa nourriture consiste principalement en insectes, et notamment en mouches.

LES IBIJAUX [2].

Ont été séparés des engoulevents, dont ils se distinguent par les caractères du premier ordre, par M. Vieillot. Cet auteur a caractérisé ce genre ainsi qu'il suit : « Le bec, très dilaté et garni de soies à » sa base, est rétréci et crochu à la pointe. La man- » dibule supérieure est munie sur les côtés, vers » son origine, d'une dent obtuse. L'inférieure, plus » large, a ses bords recourbés en dehors. Les doigts » antérieurs sont unis, à l'origine, par une petite » membrane. Les latéraux sont inégaux et le pouce » est épaté. »

Dans un travail de révision publié par M. Lafresnaye, cet ornithologiste propose de séparer sous le nom d'*engoulevents humicoles*, les vrais engoulevents qui seuls possèdent l'ongle du doigt du milieu garni de dents sur son bord, de manière à imiter un peigne des *engoulevents préhenseurs*, renfermant les genres *podarge*, *guacharo*, *œgothèle* et

[1] Lherminier, *loc. cit.*

[1] *Caprimulgus Novæ-Hollandiæ*, Lath., esp. 18; *crested goat-sucker*, Philipp, it., pl. et p. 170 : *œgotheles Novæ-Hollandiæ*, Vig. et Horsf., Trans. XV, 197; White, pl. et p. 241.

[2] *Nyctibius*, Vieill., Annal. d'ornithologie (1816), p. 38, n. 110; Lafresnaye, Hermès, n. 42 (1836), pag. 188.

ibijau, qui ont cet ongle parfaitement lisse. Il y a aussi quelques autres différences dans l'épatement de la plante du pied. M. Lafresnaye signale aux ibijaux une organisation du pied toute différente de ce qui a lieu chez tous les oiseaux indistinctement. « Elle consiste dans un tarse tellement court et large » (son articulation avec la jambe dépassant à peine » l'insertion du pouce), qu'il a toute l'apparence » d'un métatarse, et qu'on ne trouve des exemples » de cette manière d'être que chez les manchots, les » aras et les calypthorhynques, par l'épatement de » la plante; entre la base des doigts, le long de leurs » bords, et surtout entre le pouce et le doigt interne; » on reconnoît encore de nouveaux rapports entre » le pied d'un ibijau et celui des perroquets. »

Si les ibijaux diffèrent, par certains détails d'organisation, des engoulevents, ils n'en diffèrent pas moins par leurs mœurs. C'est ainsi que d'Azara peint les habitudes de l'*urutau* qui appartient au genre *nyctibus*. « Cette espèce se tient constamment dans » les grands bois : elle se perche sur les arbres élevés et secs, se tenant toujours accrochée à l'extrémité d'une branche cassée, le corps vertical et » appuyé sur sa queue à la manière des pies, de » sorte que la moitié de son corps dépasse le tronc. » Les urutaus ne se posent point à terre, et, si on » les y met, ils étendent les ailes et en appuient » l'extrémité et leur croupion contre terre, en conservant une position verticale sans se tenir sur » leurs pieds. »

On connoît actuellement trois espèces d'*ibijaux*. La première a été décrite par Buffon sous le nom de *grand ibijau de Cayenne* (1). La seconde est l'*urutau* (2) de d'Azara, qui a le corps varié de roux, de brun et de noir en dessus, de brun roussâtre et de noir en dessous. L'abdomen tire au brunâtre très clair. La gorge est roussâtre. Les pieds sont rosés. Cet oiseau pond deux œufs bruns tachetés dans un creux d'arbre sec, mais sans apparence de nid, de sorte que la mère, accrochée dans une position verticale sur l'ouverture du creux, peut les toucher ou les couver avec sa poitrine. Les habitants du Paraguay connoissent cet oiseau sous le nom d'*urutau*. Ses mœurs sont solitaires, mais son cri est bruyant, long et mélancolique. Le cri d'inquiétude du mâle et de la femelle peut être rendu par les syllabes *gua, gua*, articulées avec force. La troisième espèce est l'*ibijau à longue queue* (3) qui vit au Brésil, où l'a découverte le docteur Spix.

(1) *N. grandis*, Vieill., enl. 325.

(2) *Caprimulgus cornutus*, Vieill., Encycl., p. 538; Azara, n. 308.

(3) *Nyct. longicaudatus*, Lafresn.; *caprimulgus longicaudatus*, Spix, Bras., pl. 1.

LES ENGOULEVENTS.

Caprimulgus. L.

Se sont enrichis, depuis la mort de Buffon, d'un grand nombre d'espèces. Ils sont reconnoissables à leurs narines tuberculeuses, et en ce que l'ongle du doigt du milieu est, chez toutes les espèces, garni d'une rangée de dents disposées en peigne. Ils sont répandus dans toutes les parties du monde. Buffon en a connu plusieurs espèces (1). Les engoulevents ont de grands rapports avec les rapaces nocturnes par la mollesse de leur plumage, qui chez toutes les espèces présente la plus grande similitude dans les dispositions des lignes et des bariolages. Leurs yeux sont grands; leur bec, foible et crochu, est excessivement fendu, et garni de moustaches ou de soies plus ou moins fortes. Ils peuvent avaler les plus gros insectes, qu'ils retiennent dans leur gosier par une salive visqueuse. Leur chair sent le musc, et leur graisse est presque fluide et très abondante. Leur peau est tellement mince, qu'elle se déchire avec la plus grande facilité. Leurs ailes sont très longues et aiguës; leurs pieds sont courts et emplumés. Ce sont des oiseaux qui vivent solitaires, ne volant qu'au crépuscule ou au clair de lune, et poursuivant les lucanes, les bousiers, les phalènes, et autres insectes nocturnes. L'espèce européenne peut, par ses mœurs, donner une idée de celles de ses congénères exotiques. On ne la rencontre guère, pendant le jour, que blottie au pied des sepées dans les bois, et surtout dans ceux qui ont des bruyères. Lorsqu'on la fait lever, son vol est court, puis elle se laisse de nouveau tomber sur le sol, les ailes placées comme si elle avoit été atteinte par le plomb d'un chasseur. Le soir, les engoulevents ou tette-chèvres s'abattent sans cesse sur les chemins, en se collant au sol, puis s'enlevant de nouveau pour s'abattre encore à quelques pieds plus loin, sans se servir des pieds pour franchir ce petit espace. Ils nichent à terre dans les bois et les bruyères, sans faire de nid. Quand il leur arrive de se percher, ils choisissent les grosses branches et les plus basses des arbres, au tronc, par exemple, pour s'y placer en long, et non en travers, comme le font tous les oiseaux percheurs. C'est dans cette position, ou mieux lorsqu'ils sont appuyés sur un petit tertre, qu'ils font entendre leur cri discordant, imitant assez celui d'une cresserelle.

On doit grouper ces oiseaux en plusieurs tribus,

(1) *Caprimulgus europeus*, L., enl. 325; *C. guyanensis*, L., enl. 733; *C. rufus*, enl. 735; *C. semitorquatus*, L., enl. 734; *C. cayennensis*, L., enl. 760; *C. acutus*, L., enl. 752.

en se servant des modifications que présentent leurs grandes pennes, et surtout les rectrices.

Les vrais engoulevents à queue subégale sont : 1° l'*américain* (1) est noirâtre, tacheté de roussâtre et de blanc en dessus. Il est noirâtre en dessous, avec des rayures noires et blanches. Les pennes primaires sont noires, maculées de blanc. La queue est légèrement échancrée. Le mâle a une tache triangulaire neigeuse sur la poitrine et une bande blanche sur la queue. Cet engoulevent n'habite les États-Unis que pendant la belle saison. Il émigre aux approches de l'hiver. On le nomme *rain bird*, ou oiseau de pluie, parce qu'il abandonne sa retraite avant le coucher du soleil, lorsque le temps est couvert ou pluvieux. *Popetue* est le mot que semble articuler le cri de cet oiseau. 2° Le *vocifère*, ou le *whip-poor-will* (2) des Anglo-Américains, est célèbre dans les romans de Cooper. Ses moustaches sont plus longues que le bec : sa queue est arrondie, un peu plus longue que les ailes. Le mâle a ses trois rectrices externes terminées de blanc. La femelle a la queue frangée de jaune ocreux. Le cri de cet oiseau des plaines du Missouri, et qui s'avance dans l'été dans le nord des États-Unis, est rendu par les syllabes qui composent son nom anglois, et que l'on peut traduire par *ouipourvouelle*. Sur les bords de la baie d'Hudson, les naturels l'appellent *payk*, ailleurs *muchaonise*. Les colons le distinguent sous le nom de *faucon des moucherons*. La femelle dépose à terre, dans un sentier battu, deux œufs d'un brun verdâtre, parsemés de raies et de zigzags noirs. 3° Le *carolinois* (3) a les moustaches plus courtes que le bec; sa queue est arrondie, dépassant les ailes d'un pouce. Les trois rectrices externes sont terminées et bordées de blanc. La femelle a ses plumes terminées de jaune ocreux. Il habite les États méridionaux de l'Union pendant l'été. 4° Le *jamaïcien* (4) a le plumage ferrugineux strié de noir. Les ailes sont tachetées de blanc. Les rémiges, brunes, ont des maculatures neigeuses, et les rectrices sont barrées de noir. On le trouve dans les forêts de la Jamaïque. Sa taille est de six pouces. Ses yeux sont orangés. 5° Le *long-bec* (5) a beaucoup de rapport avec l'engoulevent à demi-collier de l'enl. 734. Il vit dans le sud de l'Amérique, et son plumage, noirâtre, est finement ponctué de roux et de blanchâtre. Les quatre premières rémiges, sans taches, ont à leur milieu une bande rousse oblique. Le cou porte un collier blanc. Sa taille est de neuf pouces. 6° Le *nacunda* (1) se trouve au Brésil et au Paraguay. Sa taille est de six pouces. Son corps est en dessus pointillé de roux et de noir. Une lunule blanche existe sur le menton. Les parties inférieures sont de cette dernière couleur, mais des lignes brunes se font remarquer sur la poitrine. Les pieds sont olivâtres. *Nacunda* signifie dans la langue des Guaranis, qui a la bouche large. 7° Le *natterer* (2) habite le Brésil. Il a une cravate blanche, tout le dessus du corps brun, vermiculé de petits cercles aurores. Le ventre est couleur de buffle, rayé de noir. Sa queue est rectiligne. 8° L'*engoulevent à collier roux* (3) est rayé en travers sur le corps de gris et de noirâtre, et longitudinalement de noir et de roux. Sa gorge est blanche, et un large collier roux s'étend sur la nuque. Cet oiseau, qui se tient en Afrique, paroît quelquefois dans le midi de l'Europe. Un individu a été tué à Marseille. 9° L'*isabelle* (4), que l'on trouve dans la haute Égypte, est d'une couleur isabelle de nuance douce, couverte de petits traits noirs. Un demi-collier blanc occupe le devant du cou. 10° Le *distingué* (5) a été rencontré dans le Sennaar. Sa taille est de sept pouces et demi, son plumage est fauve doré, avec un plastron blanc au-devant du cou, le bas-ventre, et l'extrémité des rectrices externes, de même qu'une raie sur l'aile, neigeuses. Des raies blanchâtres, bordées de traits noirs et ovales, sont épars sur le corps, les ailes et la queue. 11° L'*engoulevent enfumé* (6) se trouve en Nubie : son plumage est brun roussâtre, avec de nombreuses stries onduleuses et noires. La gorge, un trait sur le menton, une bandelette sur les rémiges et l'extrémité des deux rectrices externes, sont blancs. Sa taille est de sept à huit pouces. 12° L'*engoulevent à collier* (7) vit dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. Il est généralement émaillé de noir, de brun, de fauve et de blanc. Sa queue dépasse les ailes. Le devant de sa gorge a un croissant blanc. Les rectrices externes sont de cette dernière couleur. L'Inde et les îles d'Asie possèdent aussi plusieurs espèces d'engoulevents. 13° Le *monticole* (8) vit sur les bords du Gange,

(1) *Caprimulgus americanus*, Wilson, pl. 40, fig. 1 et 2, tome V; *C. virginiatus*, Briss., Edw., pl. 63; *C. popetue*, Vieill., esp. 20; Encycl., p. 642.

(2) *C vociferus*, Wils., Am. orn., pl. 41, fig. 1, 2 et 3 (jeune); *C. clemator*, Vieill., Encycl., n. 6, p. 557.

(3) *C. Carolinensis*, Wils., pl. 54, fig 2, t. VI, p. 95.

(4) *C. jamaïcensis*, Lath. ind., esp. 2.

(5) *C. longirostris*, Ch. Bonap., Journ. ac. phil., t. IV, p. 384. Bull., VI, 412.

(1) *C. diurnus*, Wied., it.; t. III, p. 91; Temm., pl. 182; *C. naeunda*, Azara, Par., t. IV, p. 119, n. 312; *C. nacunda*, Vieill., Encycl., p. 538.

(2) *C. nattereri*, Temm., pl. 107.

(3) *C. ruficollis*, Temm., Man., t. I. p. 438; *C. rufitorquis*, Vieill., Encycl.

(4) *C. isabellinus*, Temm., pl. 379; *C. Ægyptius*, Licht., cat., n. 610, p. 59.

(5) *C. eximius*, Ruppell, Temm., pl. 398.

(6) *C. infuscatus*, Ruppell, Af., pl. 6, p. 9. *C. nubicus*, Licht., Cat., n. 611.

(7) *C. pectoralis*, Cuv., Levaill., pl. 49.

(8) *C. monticolus*, Frank., Proceed., I, 116. *Great Bombay goat-sucker*, Lath.?

entre Bénarès et Calcutta. Son plumage est d'un cendré brun pâle, tacheté de roux et de brun par plaques éparses. Le ventre est d'un brun roussâtre rayé. Les rémiges secondaires sont rayées de roux et de noir. Les primaires sont d'un brun noirâtre, et quatre d'entre elles portent à leur milieu une large bande blanche. Les deux rectrices externes sont blanches, terminées de brun. La femelle a une bandelette rousse sur les ailes et la queue unicolore, c'est-à-dire sans rectrices blanches. Sa taille est de dix pouces. 14° L'*asiatique* (1) qui se trouve aux environs de Bombay et de Calcutta, a le plumage cendré, mais mélangé de brun et de ferrugineux. La poitrine est rayée de cendré. Sa gorge a une tache plus claire. Sa longueur est de huit pouces et demi. 15° Le *macrotis* (2) se trouve aux îles Philippines. Son plumage est d'un brun intense, ondulé de roux. Le corps en dessous et la queue sont rayés de roussâtre. La tête a des touffes de plumes qui semblent simuler deux oreilles. Les touffes, la tête et les scapulaires sont d'un brun roux, ondulé et ponctué de brun et de noir. Un collier blanc s'étend jusqu'à la nuque qui est rousse. Sa taille est de quinze pouces anglois. 16° Le *mahratte* (3), du Dukhun, sur le continent indien, est sur le corps d'un gris cendré pâle, ondulé et tacheté de brun et de ferrugineux. La poitrine et les trois rémiges les plus externes, de même que les deux rectrices latérales à leur pointe, sont marquées de blanc. Sa taille est de huit pouces environ. 17° L'*affinis* (4) se trouve à Java. Il est voisin de l'asiatique et a neuf pouces anglois de longueur. Son plumage est varié de noir, de fauve, de ferrugineux. Ses rémiges sont fauves, et les trois extérieures sont rayées de blanc, et les internes sont variées de gris et de ferrugineux.

La Nouvelle-Hollande a des engoulevents qui diffèrent peu des espèces de l'Ancien-Monde. 18° Le *moustac* (5), long de douze pouces, est vermiculé de brun, de fauve, de gris, de noir, a du roux vif sur les côtés du cou et deux plaques neigeuses sur la même partie. Sa queue est arrondie. 19° La *gorge blanche* (6) est brun varié de noir, de gris et de fauve. Le ventre est jaunâtre, rayé de brun. Il a une tache ovalaire oblique blanche de chaque côté de la gorge comme le précédent, avec lequel il a les plus grands rapports. Sa taille est de vingt et un pouces. 20° Le *ponctué* (7), que les nègres Australiens des environs du port Jackson nomment *wat-watkin*, est d'un ferrugineux franc en dessus, rayé de fauve. Les rémiges sont brunes, ponctuées de jaune par gouttelettes régulièrement disposées en cinq lignes. Le dessous du corps est d'un jaunâtre sale. Les ailes sont brunes, et les tarses sont vêtus jusqu'aux doigts. 21° Le *rayé* (1) est blanchâtre, avec le dos obscur et bleuâtre, relevé par une bandelette sur la nuque, noire comme l'occiput. Les rémiges et les rectrices sont rayées de ferrugineux. 22° Le *strigode* (2) est brun ferrugineux, rayé et tacheté de brun foncé. Les yeux sont surmontés de sourcils blancs. 23° Le *grêle* (3) est cendré, varié de brun et de blanc en dessus, blanchâtre en dessous. Les rayures et les taches sont jaune ocreux. Sa queue est allongée; son corps mince, son bec est robuste. Les yeux et les tarses sont jaunes.

L'Afrique a quelques engoulevents, dont la queue ou certaines plumes accessoires offrent des anomalies fort remarquables, et qui les distinguent des espèces précédentes.

Une seule espèce a la queue plus longue que le corps, et composée de rectrices étagées, de manière que ce sont les deux moyennes qui se trouvent être les plus longues, et les externes qui graduellement se raccourcissent. 24° Le *climacure* (4) se distingue en outre par des moustaches formées de soies fortes et rigides, plus longues que le bec, qu'elles enveloppent. Cet oiseau se trouve au Sénégal. Il est caractérisé par un collier blanc placé en travers du cou et par une large écharpe, aussi de cette couleur, coupant en travers de l'aile. Le reste de son plumage est bariolé de brun, de roux, de fauve, de jaunâtre, de noir, etc. Sa taille est de douze pouces, et la queue seule en a six et demi.

Java paroît posséder une espèce 25° d'*engoulevent* (5), à queue plus longue que le corps, et cunéiforme, dans le genre de celle du *climacure*. Son plumage est noirâtre ferrugineux sombre, avec une raie verticale et des rayures sur les tectrices d'un noir profond.

Un autre engoulevent africain présente une disposition inverse dans sa queue, qui est profondément fourchue. C'est 26° l'*engoulevent à queue fourchue* (6), qui vit dans le pays des grands Namaquois, sur les bords de la rivière des Lions; il a vingt-six pouces de longueur. Son bec est excessivement large, et terminé par un petit croc, qui ressemble, dit Levaillant, plus à une griffe qu'au bout d'un bec d'oiseau. La mandibule supérieure possède un cran des plus marqués. Son cri consiste en une

(1) *C. asiaticus*, Lath. *Bombay goat-sucker*, ib, esp. 16.
(2) *C. macrotis*, Vig., Proceed., I, 97.
(3) *C. mahrattensis*, Sykes; Proceed., II, 83.
(4) *C. affinis*, Horsf., Trans., XIII, 142.
(5) *C. mystacalis*, Temm., pl. 410.
(6) *C. albagularis*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 194.
(7) *C. guttatus*, ibid., p. 192.

(1) *C. vittatus*, Lath., Ind., esp. 19.
(2) *C. strigodes*, Lath., Ind., esp. 20.
(3) *C. gracilis*, ibid., esp. 22.
(4) *C. climacurus*, Vieill., Gal., pl. 122, p. 195.
(5) *C. macrurus*, Horsf., Trans. XIII, 142.
(6) Levaill., Af., pl. 47 et 48, esp. 120. *C. furcatus*, Cuv. *C. forficatus*, Vieill., Encycl., 540.

espèce de chevrotement guttural, qu'on peut rendre par *gher-rrrrrr*, *gher-rrrrrr*.

L'Afrique nourrit en outre un engoulevent à queue ronde, mais qui présente à chaque poignet de l'aile une longue tige nue, épanouie ou garnie de barbes seulement à son extrémité. C'est 27° le *longipennes*(1), ou *engoulevent* de *Sierra-Leone*, est varié de gris, de roux et de brun. Vers le milieu des couvertures supérieures naît une plume longue de près de vingt pouces, sans barbes, sur une longueur de quinze pouces, avec quelques poils isolés sur un seul côté, puis garnie de grandes barbes marquées de cinq raies. Cet oiseau habite la Sénégambie et la côte d'Angole.

L'Amérique méridionale possède un engoulevent qui s'éloigne de toutes les autres espèces par l'extrême allongement des deux rectrices externes de la queue, tandis que les deux moyennes dépassent les latérales, qui sont légèrement étagées et fourchues entre elles. L'ongle du doigt du milieu est aussi beaucoup plus fort, recourbé et plus long que chez les autres espèces. Les soies sont plus longues que le bec, rigides et rangées en dents de peigne. C'est 28° l'*engoulevent à queue en ciseaux* (2), qui paroît être de passage au Paraguay, et qui se trouve aussi au Brésil. Le collier, roux vif, occupe le derrière du cou. La femelle a les rectrices externes beaucoup moins longues.

Le Paraguay possède encore un *engoulevent à queue singulière*, 29°, ou l'*énicure*(3), que d'Azara a fait connoître, mais qui n'est pas figuré. C'est l'*ibijau cola extrana* de l'auteur espagnol. Sa queue paroît fortement échancrée en carré, parce que la troisième rectrice dépasse la première de quatre lignes, et les quatrième et cinquième de près de dix lignes. Cet oiseau, long de sept pouces et demi, a le vertex blanchâtre, varié de points et de lignes longitudinales noirâtres. Le corps, en dessous, est roux rayé en travers de noirâtre.

LES MARTINETS (4)

ET LES HIRONDELLES (5).

Réunis sous le nom commun d'*hirundo* par la plupart des naturalistes systématiques, ils ne présentent pas, en effet, des caractères faciles à saisir pour être séparés. M. Cuvier, dans le Règne animal, s'est borné à diviser ces oiseaux en deux tribus, qu'il caractérise ainsi : « Les *martinets* sont, » de tous les oiseaux, ceux qui ont les plus longues » ailes à proportion, et qui volent avec le plus de » force. Leur queue est fourchue. Leurs pieds, très » courts, ont ce caractère particulier, que le pouce » y est dirigé en avant presque comme les autres » doigts, et que les doigts moyens et externes n'ont » chacun que trois phalanges comme l'interne. Les » *hirondelles* proprement dites ont les doigts et le » sternum disposés comme le plus grand nombre des » passereaux. Quelques unes ont les pieds revêtus » de plumes jusqu'aux ongles. Leur pouce montre » encore un peu de disposition à se tourner en avant. » Leur queue est fourchue et de grandeur médio- » cre. » M. Boié (1) a proposé pour la famille des hirondelles, telle que l'a établie M. Vigors, deux distinctions génériques. Les *cecropis* (2) ont des marques couleur de rouille sur le front et à la gorge : leurs tarses sont notablement allongés, et la plupart ont une queue fortement échancrée. Ces hirondelles se tiennent de préférence sur les branches desséchées ; construisent leurs nids avec art ; chantent, et pondent des œufs tachetés de brun. Les *chélidons* ont un plumage où le blanc prédomine. Leurs œufs sont blancs, et leurs pieds ont une conformation particulière (3).

M. De France s'est beaucoup occupé du vol de l'hirondelle de cheminée de France. Il a supputé le temps que cet oiseau met à parcourir un espace dans une rue, en y cherchant des mouches pendant un temps pluvieux. Il s'est assuré qu'en cinq secondes cette hirondelle parcouroit un espace de dix-sept toises deux tiers, ce qui fait deux cent douze toises par minute, et douze mille sept cent vingt toises, ou plus de six lieues de poste, par heure (4). M. Audubon a publié quelques faits sur la résidence permanente des hirondelles aux États-Unis (5).

Les martinets et les hirondelles les plus remarquables seront groupés ici d'une manière artificielle et par petites tribus, dont les caractères extérieurs seront faciles à saisir.

(1) *C. longipennis*, Shaw, misc. pl. 265. *C. macrodipterus*, Vieill., Encycl., 543 Afzélius.

(2) *Ibijau cola du texera*, Azara, Pax. n. 309 ; *caprimulgus furcifer*, Vieill., Encycl., 542. *C. psalurus*, Temm., pl. 157 et 158.

(3) *C. enicurus*, Vieill., Encycl., 543 ; Azara n. 315.

(4) *Apus*, Scopoli ; *cypselus*, Illig. ; *oypselos*, Aristote ; *micropus*, Wolff et Meyer.

(5) *Hirundo*, Cuv.

(1) Isis, XXI, 312 (1828) ; Bull., XVII, 287.

(2) A ce groupe appartiennent les *hirundo rustica*, L. ; *fulva*, Vieill. : *americana*, Gm. ; *lunifrons*, Say ; *chalybœa*, Gm. ; *violacea*, Gm. ; *capensis*, Gm. ; *rufifrons*, Shaw ; *cristata*, Shaw ; *savignyri*, Shaw ; *torquata*, Gm. ; *javanica*, Sparm.

(3) A ce genre appartiennent les *hirundo urbica*, L. ; *viridis*, Wils. ; *leucoptera*, Gm. ; *cyanoleuca*, Vieill.

(4) Bull., I, 183.

(5) Ann. of the lyc. of New-York, I, 166. Bull., VII, 109.

1. Martinet à moustaches. 2. Mégalenix roux.

Publié par Bouvrat E. à Paris

I.

LES VRAIS MARTINETS.

Apus.

Sont de l'ancien continent. Ils ont les tarses courts et vêtus de quelques plumes jusqu'aux doigts. Les ailes plus longues que la queue, et celle-ci est fourchue. Le type est le grand martinet de Buffon (enl. 542, fig. 1), dont M. Temminck distingue le *martinet à ventre blanc* (1). 1° Le *melba* (2) est répandu dans le midi de l'Europe, et se retrouve en Afrique. On le dit des hautes montagnes. Plus grand que le martinet commun, son plumage est brun en dessus, blanc en dessous, mais le blanc est séparé au cou par un collier noir. 2° Le *martinet à croupe blanche* (3), qui est entièrement noir, le croupion excepté, qui est blanc. On le trouve au cap de Bonne-Espérance. 3° Le *vélocifère* (4), de petite taille, et à plumage entièrement noir lustré et profond. Du même pays. 4° L'*unicolore* (5) vit dans l'île de Madère. Sa taille est de six pouces trois lignes. Son plumage est noir verdâtre, plus clair sur la gorge, et le ventre est légèrement rayé de brun. 5° Le *pygargue* (6), qu'on trouve au cap de Bonne-Espérance, est aussi un véritable martinet. Il est noir, avec le front roux, la gorge et le croupion blancs. 6° Le *caffre* (7) a le plumage fuligineux, le front et les sourcils cendrés, le dos et le ventre noirs; la gorge et le dos blancs. Les tectrices alaires et les rectrices ont des reflets vert noir luisant. 7° Le *petit* (8) se trouve en Nubie. Il est totalement gris de souris, la gorge exceptée, qui est blanchâtre. La queue est profondément fourchue.

II.

LES PALESTRES (9).

Ont les tarses très courts et très grêles, mais en partie nus. Leurs formes sont très allongées, et les ailes surtout ont des proportions remarquables. Elles atteignent ou dépassent la queue qui est profondément fourchue. Leur plumage a des reflets métallisés, et les plumes de la tête sont lâches et forment ornement. Leur bec est petit, et les trois espèces connues vivent dans les provinces des plus chaudes des îles d'Asie.

1° La *klecko* (1) des Javanais, ou le *martinet longipennes* de M. Temminck (2) que l'on trouve à Java et à Sumatra, a son plumage vert bleuâtre métallisé, plus clair sur le croupion, avec une sorte de huppe verte. Les ailes sont bleues; les oreilles du mâle sont d'un roux vif, et le dessous du corps est gris verdâtre ou cendré. M. Temminck dit que cet oiseau est appelé à Sumatra *samber-galeng*. 2° Le *martinet coiffé* (3) est, dit M. Temminck, une des espèces les plus remarquables par les teintes de son plumage et par les accessoires qui la décorent. Cet oiseau a cinq pouces huit lignes de longueur totale. Les plumes de la tête sont sèches, et forment une sorte de huppe; cette huppe est bleu d'azur sur le sommet de la tête; deux larges bandes d'un blanc pur partent du bec, passent au-dessus de l'œil, et vont se joindre à l'occiput en formant une sorte de diadème. Les plumes de la région auriculaire sont d'un roux vif. Deux moustaches ou deux larges bandes blanches partent de la base du bec, et contournent le cou. Le corps est entier d'un vert olivâtre métallique. Les ailes et la queue sont bleu indigo, brunes en dedans. Deux taches blanches se dessinent sur l'extrémité des grandes couvertures. Le bas-ventre est également blanc. Il habite l'île de Sumatra. 3° Le *martinet à moustaches* (4) rappelle de suite la forme et la disposition de l'élégant martinet coiffé. L'espèce précédente en diffère par sa petite taille, qui n'est que de trois pouces huit lignes, et par les teintes du plumage. Elle provient de la grande île de Sumatra, tandis que le martinet à moustaches habite la Nouvelle-Guinée, où il vole assez communément dans le jour, dans les lieux marécageux du bord de la mer, et au dessus des petites rivières où se trouvent en plus grande quantité les insectes dont il fait sa nourriture.

Cet oiseau a onze pouces de longueur totale, et la queue à elle seule en a six. Les ailes sont très longues et se terminent à un pouce de l'extrémité de la queue. Le bec est brun, très aplati; les tarses sont courts, nus; les doigts assez longs, de couleur brune, ainsi que les ongles qui sont peu forts; le pouce est dirigé en arrière et long de six lignes; le doigt du milieu en a neuf.

Les couleurs des martinets à moustaches, quoi-

(1) *C. alpinus*, Temm., Man., I, 433.
(2) *C. melbus*, Vieill., Gal., pl. 121. *Hirundo melba*, L. Levaill., Af., pl. 243. Edw., pl. 27.
(3) Levaill., Afr., pl. 244, fig. 1. *C. sinensis*, Lath.
(4) Levaill., Afr., pl. 244, fig. 2. *H. velox*. Vieill.
(5) *C. unicolor*, Jardine, Edinb. Jour., 1830, p. 241. Bull., XXII, 121.
(6) *C. pygargus*, Temm., pl. 460, fig. 1.
(7) *C. cafer*, Licht., cat., n. 602.
(8) *C. parvus*, ibid., n. 603.
(9) *Palestre*, N. (nom mythologique.

(1) *Hirundo klecko*, Horsf., cat., Trans. XIII.
(2) *C. longipennis*, Temm., pl. 83, fig. 1.
(3) *C. comatus*, Temm., pl. 268.
(4) *Cypselus mystaceus*, Less., Zool. de *la Coq.*, pl. 22. Bull. XI, 113.

que sombres et sans le moindre éclat métallique, par l'heureuse disposition des teintes plus ou moins foncées et du blanc, produisent le plus agréable effet.

Le dessus de la tête est d'un bleu indigo noir; une bande blanche, qui prend naissance aux narines, remonte au-dessus de l'œil, et va se terminer sur les côtés de la tête en circonscrivant la calotte foncée qui la revêt. Sous la mandibule inférieure, naît une touffe de petites plumes blanches, qui côtoie la commissure, et se termine sur les côtés du cou par deux longues plumes blanches effilées, libres, simulant parfaitement ce qu'on nomme moustaches chez le soldat; le dos, le croupion, la gorge, la poitrine et les flancs sont d'un ardoisé brunâtre; les ailes sont de la couleur bleu indigo de la tête, excepté la moitié des couvertures qui sont d'un blanc de neige; des plumes cendrées occupent le milieu de l'abdomen, et servent de couvertures inférieures à la queue; le dessous des pennes de celle-ci est brun; les tiges sont blanchâtres; les deux grandes pennes de la queue et les plus extérieures dépassent celles qui suivent de plus de deux pouces; elles sont blanchâtres en dessous sur leur bord externe.

III.

LES PALLÈNES (1).

Sont des martinets à tarses allongés et robustes, entièrement nus jusqu'au talon. Leur queue est courte, rectiligne, et l'extrémité des rectrices est égale ou terminée par une pointe plus ou moins mucronée, quelquefois très saillante. Leurs ailes sont beaucoup plus longues que la queue. Leurs formes sont robustes, et l'on doit supposer qu'ils se servent de leur queue pour se pousser lorsqu'ils gravissent sur les rochers, où ils se tiennent de préférence. Leurs ongles sont plus robustes qu'à l'ordinaire.

Des trois espèces connues, deux sont américaines et une est asiatique; toutes trois vivent dans la zone torride.

1° Le *géant* (2) qu'on trouve à Bantam, a son plumage vert noir, à reflets brun cendré et roux. Les couvertures inférieures ont du blanc. Les rectrices sont terminées par un prolongement dénudé de la baguette, qui imite, à l'extrémité de chaque penne, une sorte d'épine. Du bec à l'extrémité de la queue il mesure six pouces sept lignes, et du bec au bout des ailes on compte dix pouces. 2° Le *vieillard* (3) se trouve au Brésil. Sa queue est rectiligne, et son plumage est d'un brun de suie légèrement lustré. Sa tête paroît grise, parce que les plumes qui la recouvrent sont finement frangées de blanc. Sa taille est de sept pouces. 3° Le *blanc-col* (1) vit au Brésil. Son plumage est noir, fuligineux, relevé par un collier d'un blanc neigeux, qui s'élargit vers la nuque et sur la poitrine. Sa queue est composée de dix pennes rigides, terminées par des piquants. On trouve ce martinet sur les rochers, aux alentours de Rio de Janeiro.

Dans la variété figurée par M. Vieillot, le collier blanc n'entoure pas complétement le cou, et il se trouve interrompu en avant (2).

(1) *Pallène* (nom mythologique).

(2) *Cypselus giganteus*, Van Hass., Temm., pl. 364.

(3) *C. senex*, Temm., pl. 397.

LES HIRONDELLES.

Hirundo. L.

Peuvent elles-mêmes se grouper en quelques petites tribus caractérisées par leurs formes générales.

I.

LES CHÉLIDONS.

Boié.

Ont leurs tarses vêtus de plumes jusqu'aux ongles; leur pouce versatile; leur queue médiocre et fourchue. Ce sont des martinets à formes sveltes (3).

Une espèce d'hirondelle, qui fournit les nids de salangane les plus estimés et les plus blancs, le *cypselus delicatulus* de Kuhl, appartient à cette petite section. Kuhl assure que cet oiseau se sert des *spherococcus cartilaginosus* et de ses variétés *setosus* et *crispus* pour confectionner ses nids. Commerson affirme que les hirondelles salaganes enlèvent le frai de poisson dans les parages qui en sont couverts, et qu'elles l'appliquent par petites couches les unes sur les autres, qui en se desséchant conservent leur pélucidité. Poivre disoit avoir pétri cette matière, et qu'elle avoit gardé les formes qu'il lui plaisoit de lui donner. Voyez, pour plus de détails, notre Mé-

(1) *C. colaris*, Wied., it., t. I, p. 108. Temm., pl. 195. *Hirundo albicollis*, Vieill., Gal., pl. 120.

(2) Dans cette section devront être rangées les *hirundo acuta* (enl. 544, fig. 1), et *H. pelasgia* (enl. 726, f. 1 et 2. Wils., Am., pl. 39, fig. 1).

(3) Buffon a décrit de ce groupe les *hirundo urbica* (enl. 542, fig. 2). *H. leucoptera*, Gm. (enl. 546, f. 2). *H. ludoviciana*, Cuv, (enl. 275, fig. 1, Cat., pl. 50). L'*H. Cayennensis*, Gm. (enl. 725, fig. 2). On y ajoute l'*H. cianoleuca* de Vieillot, et l'*H. bicolor* de Vieillot, Am., pl. 31, ou *H. viridis* de Wilson, Am., pl. 38, fig. 3.

moire sur les nids de salangane, inséré dans le tome XLVII du Dictionnaire des sciences naturelles.

II.

LES BIBLIS (1).

Ont les tarses allongés, nus; leurs ailes longues; leur queue assez courte, arrondie ou égale.

1° L'*hirondelle des rochers* (2), ou *de montagne*, que l'on trouve au cap de Bonne-Espérance, a le plumage gris blond en dessus, jaune roux en dessous; sa queue est arrondie, et chaque rectrice est œillée de blanc. Elle bâtit son nid avec de la terre gâchée sous les toits des maisons du Cap. La femelle pond cinq à six œufs blanc fauve pointillés de brun. 2° La *concolore* (3) se trouve dans le pays des Mahrattes. Elle est d'un brun de suie, à douceur de velours. Les rectrices latérales ont en dedans des gouttelettes blanches. La femelle ne diffère pas du mâle, et l'un et l'autre fréquentent les rives des fleuves. 3° La *mélanogastre* (4) a été trouvée sur la montagne de la Table au Mexique. Sa coloration sur le corps est d'un bleu noir, excepté le front, les joues et le thorax, qui sont roux : cette dernière partie est tachetée de noir. Le croupion est ferrugineux. Un collier gris entoure le cou.

III.

LES HERSÉS (5).

Ont aussi leurs tarses nus, et leurs ailes sont plus longues que la queue, et celle-ci toutefois est échancrée en triangle.

1° L'*hirondelle d'O-taïti* (6) a quatre pouces et demi de longueur totale, et les ailes de même longueur que la queue, qui est peu fourchue. Tout son plumage en dessus est d'un bleu noir très intense et très brillant; les rectrices et les rémiges sont d'un noir mat. Un bandeau rouge ferrugineux recouvre le front. Tout le devant du cou, depuis le menton jusqu'à la poitrine, est d'un rouge de rouille uniforme; les parties inférieures sont brunes, excepté les couvertures inférieures de la queue, qui sont grises et bordées de brunâtre. Cette petite hirondelle habite les îles de la Société, et plus particulièrement O-taïti, où les naturels la connoissent sous le nom d'*opéa*. 2° L'*hirondelle à bandeau* (1) vit sur les bords du havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée. Son plumage est bleu noir en dessus; le front et la gorge sont ferrugineux; le ventre est blanchâtre; la queue est lunulée de blanc. 3° La *gorge rayée* (2) se trouve à la terre de Diémen. Son plumage est noirâtre, mais le front et le croupion sont roux; la poitrine et le ventre sont fauves, striés de noir. 4° L'*hirondelle de Vanikoro* (3) habite l'île dont elle porte le nom. Son bec est recourbé et excessivement atténué; son plumage est noir sale sur le corps, noir bleu sur les ailes et sur la queue. 5° La *pyrrhonote* (4) se trouve à la Nouvelle-Galles du Sud. Elle est bleu noir en dessus, fauve en dessous; le front est de couleur ferrugineuse; le croupion est fauve. Cette hirondelle se rapproche beaucoup de la gorge rayée. 6° L'*orientale* (5), que l'on trouve à Java et à la Nouvelle-Hollande, où on la nomme *berri-nin*, niche dans des trous en terre. D'un bleu noir luisant en dessus, elle a le front et le devant du cou roux ferrugineux intense; le bas-ventre est brunâtre cendré chez les jeunes, et blanc roussâtre chez les adultes. 7° L'*hirondelle satinée* (6) se trouve au Brésil Elle est bleue en dessus, blanche en dessous. 8° L'*hirondelle fardée* (7) existe au Paraguay et au Brésil. La tête, le cou et la poitrine sont ferrugineux vif, le reste du corps en dessus est brun, en dessous blanc pur. 9° L'*hirondelle des jardins* (8), très commune au Brésil, et qu'on rencontre aussi au Paraguay, est brunâtre sale sur le corps, rousse à la gorge, jaunâtre sale sur le thorax et le ventre. Elle niche dans des trous, le long des rivages. 10° L'*hirondelle des marais* (9), qui vit au Cap, est roux brunâtre en dessus, roux clair en dessous.

(1) Nom mythologique.

(2) *H. rupestris*, L. L'*hirondelle fauve*, Levaill., Af., pl. 246, fig. 1. *H. montana*, hirondelle brune à collier du Cap, Buff., enl. 723?

(3) *H. concolor*, Sykes, Proc., II, 83.

(4) *H. melanogaster*, Sw., birds of Mex., n. 5.

(5) *Hersé*, une des filles de Cécrops.

(6) *H. taïtensis*, Less., Zool. de *la Coq.*, texte, p. 648.

(1) *H. frontalis*, Quoy et Gaim., *Astr.*, pl. 12, fig. 1, pag. 204.

(2) *H. nigricans*, Vieill., Dict., XIV, p. 523. Quoy et Gaim., *Astr.*, pl. 12, fig. 2, p. 205.

(3) *H. Vanikorensis*, Quoy et Gaim., *Astr.*, pl. 12, f. 3, p. 206.

(4) *H. pyrrhonota*, Lath., ms. Vig. et Horsf., Trans., XV, 190.

(5) *H. javanica*, Lath. Temm., pl. 83, fig. 2. Vig. et Horsf., Trans., XV, 191. Sparm., Mus. Carls., fasc. 4, pl. 100.

(6) *H. minuta*, Wied. Temm., pl. 209, fig. 1.

(7) *H. fucata*, Temm., pl. 161, fig. 1. *H. à ventre jaune*, Azara.

(8) *H. jugularis*, Wied., it., 345. Temm., pl. 161, f. 2. *H. Hortensis*, Freyress, Azara, 306.

(9) Levaill., Afr., pl. 246, fig. 2.

IV.

LES CÉCROPIS.

BOIE.

Ont leurs tarses allongés et nus. Les ailes sont moins longues que la queue : celle-ci, grâce au grand allongement des rectrices externes parfois très amincies, est profondément fourchue [1].

1° L'*hirondelle hausse-col* [2] vit au Brésil. Son plumage est bleu, mais les ailes et la queue sont brunes. Le dessous du corps est d'un blanc neigeux, la poitrine exceptée, que traverse une écharpe azurée. 2° L'*émeraudine* [3] a été rencontrée par M. Morgan sur la Montagne de la Table, à Real del Monte, au Mexique. Son plumage est en dessus d'un vert à reflets pourprés, tandis qu'en dessous il est d'un blanc de neige. 3° La *Jewan* [4], du pays des Mahrattes, dans l'Inde, se rapproche beaucoup de l'hirondelle rustique de nos climats, mais elle est plus petite, et son bec est proportionnellement plus grand. Son plumage est sur le corps d'un noir luisant, d'un blanc rosé en dessous, avec la gorge rousse. Les rectrices sont maculées de blanc en dedans. 4° Le *croupion rouge* [5], du même pays que la précédente hirondelle, est d'un noir métallisé, mais le croupion et le cou sont roux, le dessous du corps blanc, lavé de rose, et chaque plume finement striée de noir au milieu. On cite que cette espèce se posa par millions d'individus dans le mois de mars, et deux années de suite, dans la place d'armes de Pouna, et que jamais depuis elle n'y est venue en aussi grand nombre. 5° La *filifère* [1], très commune dans le Dukhun, aux environs de Calcutta, et sur les bords du Gange, est remarquable par ses deux rectrices externes prolongées en brins filiformes. Son plumage est noir, pourpré en dessus, blanc en dessous. Les ailes sont brunes, et les rectrices sont tachetées de blanc; le sinciput est roux. 6° La *salangane* [2] a les tarses dénudés, la queue fourchue, le plumage brun sur le dos, blanchâtre sur le ventre et au bout de la queue. Le bec et les pieds sont noirâtres; les pennes alaires sont marquées par une tache blanche. On en distingue plusieurs variétés de Java, Timor, l'Inde, Malacca, etc. On la nomme *larcet* à Java. 7° La *fueiphage* [3], ou la *linchi* de Javanois, est distinguée de la salangane ordinaire par une taille médiocre. Elle a le ventre blanc et les ailes plus longues que la précédente. Elle construit ses nids avec des mousses et des lichens entrelacés de la même matière gélatineuse que ceux des salanganes vraies. 8° L'*ambroisé* [4] est mince, longue de six pouces, et la queue entre pour trois pouces et demi dans ces dimensions. Ses ailes sont minces, presque aussi longues que la queue; leur première remige est un peu plus courte que la deuxième, qui est la plus longue; toutes les autres diminuent graduellement, et leurs tiges, légèrement recourbées, leur prêtent une disposition falciforme. La queue, composée de dix rectrices, est profondément fourchue. Les rectrices moyennes sont les plus courtes, et les suivantes augmentent successivement de longueur. Toutes sont lancéolées, mais les deux plus externes, les plus longues, se terminent en pointe étroite et aiguë. Les tarses sont courts, emplumés jusqu'à la naissance des doigts : ceux-ci sont tous quatre dirigés en avant. Le bec est très court, très petit, noir, ainsi que les pieds. Le plumage de cet oiseau est entier d'un gris cendré soyeux ou lustré, légèrement plus foncé en dessus, et tirant un peu au brun sur le bord externe des rémiges. Cette espèce vit sur les rivages du cap de Bonne-Espérance. 9° L'*hirondelle de Savigny* [5], dont la queue est profondément fourchue, se trouve en Egypte. Les parties supérieures sont bleu noir, mais le front, la gorge, le ventre et les flancs sont roux. Les ailes sont brunes et les rectrices

(1) A ce groupe doivent appartenir les espèces suivantes:
Hirundo rufa, Gm., enl. 724, fig. 1.
H. fasciata, Gm., enl. 724, fig. 2. Sw., 4e fasc.
H. chalybœa, Gm., enl. 545, fig. 2.
H. senegalensis, Gm., enl. 310.
H. indica, Lath., Syn., II, 56.
H. panayana, Sonn., It., pl. 86.
H. subis, Edw., pl. 120.
H. tapera, Briss., pl. 45, fig. 3.
H. nigra, Briss., pl. 46, fig. 3.
H. daurica, Gm.
H. rustica, Gm., enl. 543, fig. 1.
H. fulva, Vieill., Am., pl. 3. Bull., IX, 232.
H. americana, Wils., pl 38, fig. 1 et 2. *H. rufa*, Vieill., Am., pl. 3.
H. violacea, Gm., enl. 722. *H. purpurea*, Wils., pl. 39, fig. 1 et 2.
H. capensis, Gm., enl. 723, fig. 2.

(2) *H. melanoleuca*, Wied., It., t. II, p. 150. Temm., pl. 209, fig. 2.

(3) *H. thalassinus*, Sw., Birds of Mexico, n. 6.

(4) *H. Jewan*, Sykes, Proceed., II, 83.

(5) *H. erythropigia*, Sykes, Proceed., II, 83.

(1) *H. filifera*, Stephens. XIII, 79. *H. filicauda*, Frankl., Proceed., I, 115. Et Sykes, ibid., II, 83. *Wire-tailed swallow*, Lath.

(2) *H. esculenta*, Osbeck, It. *H. nidis edulibus*, Bontius. Horsf., Trans. XIII, 142.

(3) *H. fuciphaga*, Thunberg, Voy. II, 359. Act. hol. XXXIII, 151. Horsf., Trans., XIII, 143.

(4) *H ambrosiaca*, Briss., t. II, pl 45, fig. 4. *Cypselus ambroisiacus*, Temm., pl. 460, fig. 2. Less., It. de Bélanger, Zool., p. 244.

(5) *H. Savignii*, Shaw. Égypte, pl. 4, fig. 4. *H. castanea*, Savigny. *H. riocourii*, Audouin, Égypte, texte. Bull., XX, 148.

noires à leur sommet. 10° *L'hirondelle huppée* (1) a sur l'occiput quelque petites plumes longuettes et recourbées. Son plumage est gris argenté en dessus, blanchâtre, tacheté en dessous, bleuâtre sur les ailes. Elle est de passage dans le pays des Namaquois. 11° *L'hirondelle rousseline* (2) n'a point été inconnue à Buffon, car elle a figuré sous le nom de *capuchon roux* (enl. 725), du moins la femelle, car Levaillant a fait connoître le mâle. Celui-ci est roux vif, moins le sinciput, les ailes et la queue, qui sont noir bleu. 12° *L'hirondelle à front roux* (1) est noir bleu, le front excepté, qui est roux vif, et le bas-ventre qui est blanc. On la trouve sur la côte occidentale d'Afrique, depuis le Cap jusqu'au Sénégal.

(1) *H. cristata*, Shaw. Vieill., Levaill., Afr. pl. 247.

(2) Levaill., pl. 245, fig. 1. *H. torquata*, Gm.

(1) Levaill., Afr., pl. 245, fig. 2. *H. rufifrons*, Gm.

LIVRE XIII.

LES PASSEREAUX OMNIVORES.

Cette grande section des passereaux renferme plusieurs familles assez nettement circonscrites, qui se nourrissent à la fois d'insectes parfaits ou de larves, de mouches et de fourmis, tout en y associant le plus souvent des vers, des annélides, des graines, des baies, des bourgeons, et même des feuilles de végétaux.

LES ROLLES (1).

Se distinguent des rolliers par leur bec plus court, plus arqué, et surtout tellement élargi à sa base, qu'il y est moins haut que large, ce qui le fait ressembler à celui des podarges. Leurs jambes courtes les distinguent suffisamment des rolliers. Ils vivent d'insectes et de fruits dans les contrées les plus chaudes de l'ancien continent. Ce genre ne comprend que quatre espèces, et Buffon en a figuré deux sous les noms de *rolle de Madagascar* (enl. 501), et de *rollier des Indes* ou *oriental* (enl. 619).

La troisième est le *rolle violet* (2), que l'on trouve au Sénégal. Il a le plumage roux ferrugineux, avec la gorge bleue; les ailes sont bordées d'azur, et la queue fourchue a ses pennes vert glauque frangées de bleu; le ventre est verdâtre sale, et le bec est jaune. La quatrième, qui provient également d'Afrique, est le *rolle à collier* (1), à plumage brun rougeâtre, mais teinté de pourpre sur les joues et le corps. La gorge et les bords des rectrices sont bleus: celles-ci à leur milieu sont noires, ainsi que les rémiges; mais les rémiges sont terminées de bleu, et les épaules portent aussi cette couleur. Le bec est jaune.

(1) *Colaris*, Cuv.; *eurystomus*, Vieill.; *galgulus*, Briss.; *coracias*, L.; *eurystomus*, large bouche, *colaris*, nom grec d'un oiseau inconnu.

(2) *C. purpurescens*, Dumont, Dict. sc. nat., t. XLVI, p. 174; Levaill., pl. 35; *eurystomus rubescens*, Vieill

LES BRACHYPTÉROLLES (2).

Tiennent à la fois des rolliers et des rolles, dont ils se distinguent cependant par des caractères précis, tels que des ailes courtes et arrondies, de longs tarses, dont les doigts externes et médiocres ne sont pas soudés ensemble dans la longueur de leur première phalange. Leur queue est allongée et comme étagée; les quatrième et cinquième rémiges égales et les plus longues. On ne connoît que deux espèces de ce genre, toutes les deux de l'île de Madagascar. La première, le *brachyptérolle courol* (3), a la tête roux violet, les joues tachetées de cannelle et de blanc; le plumage vert en dessus, le dessous du corps varié de roux et de blanc. La seconde est la *brachyptérolle brève* (4) à longs tarses, à tête azurée, picotée de blanc, à joues noires et bleues. La gorge

(1) *Eurystomus colaris*, Vig., Zool. Journ., n. 18, pag. 273.

(2) *Brachypteracias*, Lafresn., Mag. de Zool., 1834, t. IV, pl 31 et 32; *colaris*, Less., Illust. de zool.

(3) *Colaris leptosomus*, Less., Illust., pl. 20. *B. leptosomus*, Laf., pl. 31.

(4) *B. pittoides*, Lafresn., pl. 32.

rosée est encadrée de noir. Du roux vif règne sur le bas du cou, du roux clair sous le corps, du vert roussâtre en dessus. Les rectrices externes sont bleuâtres et rousses au sommet.

LES PIROLLES (1).

Tiennent des rolliers, des pies et des eurylaimes, et se rapprochent singulièrement des brachyptérolles par leurs tarses allongés et minces, leur queue arrondie et étagée, leurs ailes courtes et arrondies. Les plumes du front avancent sur les narines. Les deux espèces connues sont des régions les plus chaudes de l'Asie. Buffon a figuré la première sous le nom de *rollier de la Chine* (enl. 620), et M. Temminck a décrit la seconde sous le nom de *pirolle thalassin* (2). C'est un bel oiseau des îles de Java et de Sumatra, à bec et pieds rouge de sang, à plumage vert d'aigue-marine, dont la coloration varie d'intensité, ayant les pennes alaires noires, et un bandeau qui traverse les joues de cette dernière couleur.

LES ROLLIERS (3).

Ont de grands rapports avec quelques genres de la famille des corbeaux. Leur bec robuste est comprimé sur les côtés, de manière à lui donner plus d'élévation que de largeur. Leur plumage a généralement du vert glauque ou du pourpré. Quelques espèces ont la queue rectiligne et médiocre, d'autres ont les rectrices externes très allongées. Ces oiseaux vivent d'insectes, de vers, de petits fruits baciformes, et même de reptiles batraciens. Buffon en a décrit sous plusieurs noms quelques espèces (4).

Parmi les espèces à queue égale, on doit classer le *rollier d'Urville* (5), que l'on trouve sur les bords du havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée. La tête et le croupion de cet oiseau sont azur, les ailes et la queue bleues, le thorax et le ventre violets; le bec et les pieds sont noirs; et peut-être aussi le *rollier vert* (6) des Indes orientales, à front et joues roux, à plumage vert, relevé par un trait noir sur l'œil, et le bleu azur de l'extrémité des ailes et de la queue.

Les rolliers à queue fourchue ou à longues rectrices se sont enrichis de deux espèces : le *rollier à ventre bleu* (1), que l'on croit être de Java, à queue verte, médiocre, à tête grise. Il a le dos brun olivâtre, relevé par l'azur et l'aigue-marine des ailes et du bas-ventre, tandis que le haut de l'abdomen est roussâtre. Le *rollier de Temminck* (2), qui vit aux Indes, a le plumage vert, lavé de bleuâtre sur l'occiput, avec le dessous du corps et le cou en entier, le croupion et la queue bleus. Le bec est noir et les tarses sont rougeâtres.

Latham a décrit un oiseau de la Nouvelle-Hollande, qu'il nomme *rollier à tête marron* (3), ayant le dessus du corps vert, la gorge noire, encadrée de blanc, les ailes bleues, la tête et le cou marron, le bec et les pieds rouges; la queue est verte, lisérée de bleu-noir.

LES MAINATES (4).

Renferment deux espèces : Buffon a figuré (Enl. 268), sous le nom de *mainate des Indes orientales*, la plus anciennement connue (5) de ces espèces, dont on a distingué dans ces derniers temps le *mainate de Java* (6). Celui-ci a un plumage semblable, mais une taille moindre, puisqu'elle ne dépasse pas celle du merle. Son bec est moins haut et moins comprimé que celui de l'oiseau de Sumatra, ainsi que son nom l'indique; ce dernier habite Java.

Les mainates vivent de fruits et d'insectes. Le nom de *religieux*, que lui donna Bontius, tient à des idées superstitieuses des Malais, et n'a aucun rapport avec les mœurs et même avec les croyances indiennes. Ils s'apprivoisent aisément, et apprennent à parler et à siffler avec assez de facilité. Les Malais estiment singulièrement ces oiseaux, et j'en ai vu un à Sourabaya, chez le chef militaire Bonnelle, qui avoit retenu d'assez longues phrases. Les Javanais nomment *béo* et *mencho* l'espèce indigène qu'à Sumatra on appelle *tiong*. On en connoît une variété tachetée de blanc.

(1) *Corapica*, Less., Ornith.; *Kitta*, Temminck; *coracias*, L.

(2) *Kitta thalassina*, Temm., pl. 401.

(3) *Galgulus*, Brisson, Vieillot; *coracias*, L.; Cuv.; Wagler.

(4) *Coracias garrula*, L., enl. 486. Levaill., pl. 32 et 33. *B. nævia*, Lacép., enl. 285 et 326. *Coracias caudata*, Dum., enl. 88, 326 et 626.

(5) *C. papuensis*, Quoy et Gaim., *Astrol.*, pl. 16, p. 220.

(6) *C. viridis*, Cuvier. Levaill., pl. 31. Vieill., Gal., pl. 110.

(1) *C. cyanogaster*, Cuv.: Levaill, pl. 26 : *garrulus cyanogaster*, Vieill.

(2) *C. Temminckii*, Vieil., Encycl., 869. Levaill., Promérops, pl. 6

(3) *C. pacifica*, Lath., Ind.

(4) *Eulabes*, Cuv. : *mainatus*, Briss. : *gracula*, Vieill. : *sur le genre martin* ou *mainate*, Licht. : Ac. de Berlin : Bull., XI, 294 : *eulabes*, du grec *religieux*.

(5) *Gracula religiosa*, Lath.: Vieill., Gal., pl. 95 : *eulabes javanus*, Cuv. : *mainatus sumatranus*, Less.

(6) *Eulabes indicus*, Cuv.: *pastor musicus*, Temm.: *minor grakle*, Lath.

LES MINOS[1].

Sont bien distincts des mainates, avec lesquels ils ont de grands rapports; mais ils n'ont rien des goulins, avec lesquels M. Cuvier les a associés. Le bec convexe en dessus est comprimé sur les côtés. La commissure est anguleuse. Les joues sont nues et papilleuses. Les ailes sont pointues, à deuxième, troisième et quatrième rémiges étagées et les plus longues. Leur queue est très courte et rectiligne. Leurs tarses sont médiocres.

La seule espèce connue de ce genre a été découverte par nous dans les forêts de la Nouvelle-Guinée; c'est le *mino de Dumont*.

LE MINO DE DUMONT.

Mino Dumontii [2].

C'est dans les profondes forêts de la Nouvelle-Guinée, si peu connues et si riches en animaux nouveaux, que vit le mino de Dumont remarquable par son plumage. Gros et ramassé dans ses formes, il n'a que neuf pouces de longueur totale; le bec a, lui seul, quinze lignes, et la queue n'a que deux pouces; le bec est fort et robuste, de couleur jaune-orangée; la membrane qui embrasse les branches de la mandibule inférieure, et qui descend sur les parties latérales de la gorge, est jaunâtre; les côtés de la tête, du front à l'occiput, sont garnis d'une large peau nue qui recouvre les joues, et qui est hérissée de papilles vermiculées, égales, érectiles, d'un jaune orangé très vif; les plumes du front et des narines sont courtes, rigides, non veloutées, composées de petites houppettes, terminées par des tiges roides; les plumes du front et du sommet de la tête sont d'un vert-noir luisant comme celle du cou, du dos, des couvertures des ailes, du ventre, des flancs et des jambes; les premières sont blanches à leur racine et les dernières sont grises.

Les plumes du cou sont pinnulées sur chaque barbe, et le rachis est terminé par un petit faisceau aplati et oblong. Au milieu de ces plumes, sur la gorge et sur les côtés et derrière le cou, naissent un grand nombre de petites plumes éparses semblables à des poils, très fines, et s'élargissant à leur sommet en une petite palette; elles sont blanches.

Les ailes et le dessus de la queue sont d'un brun verdâtre; le croupion et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc très pur : un miroir blanc, peu apparent lorsque les ailes sont fermées, occupe le milieu des cinq premières rémiges, en commençant en dedans du rachis de la première; l'extrémité de celles-ci est brune, et leurs barbes extérieures sont comme échancrées ou coupées un peu en biais vers le bout de l'aile. La queue ne dépasse les rémiges que de six lignes; le ventre est d'une couleur verte-bronzée comme le dos. Il présente à son milieu, entre les cuisses et jusqu'à la région anale, une large tache d'un jaune vif. Quelques petites plumes analogues à celles que nous avons mentionnées au cou sont çà et là éparses sur l'abdomen; le dessous des pennes de la queue est brun.

Les tarses sont longs et garnis de scutelles larges et minces; le doigt du milieu est le plus grand : il est uni à la base avec l'externe, qui est le plus court et le plus faible; les doigts et les ongles sont d'un jaune très vif.

Les tarses sont longs et garnis de scutelles larges et minces; le doigt du milieu est le plus grand : il est uni à la base avec l'externe, qui est le plus court et le plus foible; le tarse, les doigts et les ongles sont d'un jaune très vif.

Le mino de Dumont habite les alentours du havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée. Nous nous en procurâmes deux individus, l'un tué par M. Bérard, lieutenant de vaisseau, et l'autre par un de nos meilleurs marins, le nommé Valentin.

Nous avons dédié cet oiseau à M. Charles Dumont de Sainte-Croix, notre beau-père, connu par plusieurs ouvrages de jurisprudence, et auteur de la partie ornithologique du Dictionnaire des Sciences naturelles publié par M. Levrault.

On doit joindre au genre MINO ainsi constitué les deux espèces suivantes.

LE GOULIN OU MERLE CHAUVE, *gracula calva*, L., enl. 200, oiseau gris enfumé, à ailes et queue brunes, celle-ci médiocre; bec et tarses jaunes; les côtés de la tête nus et recouverts d'une membrane rougeâtre, séparée sur le front de celle du côté opposé par une ligne très étroite de plumes. Ce goulin est long de dix pouces et habite les îles Philippines, où il vit d'insectes, de fruits : il s'apprivoise aisément. L'autre espèce est le GOULIN OLIVE ou *gracula cyanotis* de Latham.

LES CRÉADIONS[1].

Conduisent aux philédons. Ils ont le bec courbé, comprimé, entier et pointu. Les narines sont lon-

(1) *Mino*, Less., Man., I, 402 : *gymnops*, Cuv. : *gracula*, Wagler, Isis, 1829, p. 747.

(2) Less., Zool. de *la Coq.*, pl. 26.

(1) *Creadion*, Vieill. : *antochœra*, Vig. et Horsf., Trans., XV, p. 321.

gitudinales, couvertes d'une membrane. La langue est ciliée à la pointe. Des pendeloques charnues occupent la commissure. Les tarses sont robustes et proportionnés. Les ailes ont leurs deuxième et troisième régimes les plus longues. La queue est allongée, et formée de rectrices étagées.

Le type de ce genre, et sans contredit la seule espèce qu'on doive y admettre, est le *créadion à pendeloques* (1), qui habite la terre de Diémen, et dont le plumage est roux, flammé de brun, avec les plumes de la gorge étroites et soyeuses, ayant du blanc aux ailes et à l'extrémité de chaque rectrice. Le ventre est jaune, le dessus du corps gris, flammé de roux-brun.

LES CALLOEAS.

Callœas Forst.

Sont rangés parmi les glaucopes par les naturalistes modernes. Ils s'en distinguent par plusieurs caractères. Le bec est court, épais, renflé sur les côtés, à narines nues, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas cachées par les plumes du front. Leurs barbillons charnus, aplatis, discoïdes, s'attachent à la base des mandibules. Les ailes sont courtes et arrondies; la queue est ample, arrondie; les tarses sont très longs et grêles, à scutelles très minces. Le seul oiseau de ce genre est le *callœas cendré* (2), qui vit à la nouvelle-Zélande, et qui se tient dans les bois, où il se nourrit de fruits en poussant un petit gloussement. Ses longues jambes lui servent à courir, car son vol est peu étendu. Son plumage est uniformément bleu-ardoisé, relevé par un petit bandeau frontal noir-sericéeux. Son bec et ses jambes sont noirs. Sa longueur totale est de quinze pouces. Les barbillons sont rouge-de-feu au disque, azur à leur attache, et se font remarquer chez les deux sexes.

LES GLAUCOPES (3).

Ont un bec assez allongé, convexe, comprimé sur les côtés; les narines sont entièrement cachées par les plumes veloutées du front. Leurs ailes sont courtes, subarrondies, à cinquième rémige la plus longue. Les tarses sont robustes, mais courts et garnis de scutelles rapprochées. Leur queue est composée de rectrices étagées, arrondies ou tronçonnées à leur sommet. Les trois espèces connues sont de l'Asie : 1° le *leucoptère* (1), que l'on trouve à Sumatra, est noir dans son entier, un miroir neigeux sur l'aile excepté. Sa queue est arrondie. 2° Le *nègre* (2) ressemble au précédent, mais il habite à Bornéo, et son plumage, entièrement noir-bleuâtre-lustré, n'a pas de miroir blanc. Ses ailes sont aussi plus longues et moins arrondies : sa tête est surmontée d'une petite huppe placée sur le front. C'est aux alentours de Pontianak que se l'est procuré le voyageur françois Diard. 3° Le *temnure* (3) est aussi complétement noir, mais toutes les pennes de la queue sont tronquées et decoupées en travers à leur sommet. Il vit à la Cochinchine.

LES TÉMIAS (4).

Réunis aux glaucopes par M. Temminck, ils s'en distinguent par leur bec moins élevé, à mandibules entières, comprimées sur les côtés, lisses à leurs bords et à commissure peu fendue. Les narines sont entièrement cachées sous les plumes veloutées du front. Les ailes sont aiguës, à troisième et quatrième rémiges les plus longues. Les tarses sont médiocres, scutellés. La queue est longue, régulièrement étagée, et formée de dix rectrices roides. La seule espèce de ce groupe est le *témia* (5) de Levaillant, que l'on trouve dans la plupart des Moluques, à Badda, à Java, etc. Dans cette dernière île, on le connoît sous les noms de *cheketut* et de *bonteot*. Son plumage est vert bronzé, tirant au noir velouté sur la tête.

LES PARADISIERS.

La famille des oiseaux dits de Paradis, les *paradisæi* de l'ornithologiste Vieillot, ne forme qu'un seul genre dans les écrits sur les oiseaux de la plupart des auteurs systématiques. Cette famille répond

(1) *Pie à pendeloques*, Daudin, t. II, pl. 16 : *creadion carunculatus*, Vieill., Gal, pl. 94 : *merops carunculatus*, Lath. : *corvus paradoxus*, ibid. : Shaw, White, p. 144 et 240 : *antochœra carunculata*, Horsf. et Vig.

(2) *Callœus cinerea*, Forst. : Enchiridion : Vieill., Gal., pl. 93 (mauvaise figure), Daudin, Ornith., t. II, pl. 21 : *glaucopis cinerea*, Gm. : Quoy et Gaim., *Astr.*, pl. 15 (bonne figure).

(3) *Glaucopis*, Lath. : Temm. : temnure, *temnurus*, Less., Ornith., p. 341.

(1) *Gl. leucoptera*, Temm., pl. 265.

(2) *Gl aterrimus*, Temm., texte, p., col.

(3) *Gl. temnura*, Temm., pl. 337.

(4) *Temia*, Levaill. : *crypsirina*, Vieill. : *phrenotrix*, Horsf., res. in Java.

(5) Levaill., Afr., pl. 56 : *corvus varians*, Lath. : *corvus caudatus*, Shaw : *crypsirina varians*, Vieill., Gal., pl. 106 : *phrenotrix temia*, Horsf., Java.

1 Glaucope Cendré. 2 Tanarine Verte

Gravé par Pourrat F. à Paris

à l'ancien genre *paradisæa* de Linné, de Gmelin, de Latham, de G. Cuvier, de Lacépède, de Duméril, de Daudin, d'Illiger, de Temminck, de Ch. Bonaparte, genre que Brisson nommoit *manucodiata*. Lacépède le premier proposa de changer le nom d'oiseau de paradis en celui plus simple *de paradis* tout court, auquel plus tard on a dû substituer le nom de *paradisiers*. Cette famille étoit rangée par M. Duméril dans sa Zoologie analytique avec les passereaux *pléniroslres* ou *pléréoramphie*, entre les mainates et les rolliers, non loin des corbeaux et des pies. Illiger, dans son *Prodromus*, admet le genre *paradisæa* dans sa quatorzième famille, ou celle de *coraces*, entre les *coracias* et les *gracula*. M. Cuvier éleva ce genre au rang de famille à la suite des rolliers dans ses passereaux conirostres. M. Vieillot, en 1816, proposa dans l'ordre des sylvains de la tribu des anirocdatyles, une quatorzième famille ou celle des manucodiates, entre les canonculés du glaucopes et les coraces ou corbeaux. M. Temminck se borna à fixer la place de cette famille parmi les omnivores, entre les martins et les stournes. M. Latreille, en 1825, modifia légèrement les idées de M. Cuvier, et se borna à ranger les oiseaux qui nous occupent dans la famille des passereaux conivostres après les mainates et avant les stournes.

Nous pourrions encore allonger le tableau que nous ne faisons qu'indiquer, de toutes les fluctuations que le genre *paradisæa* a éprouvées dans les méthodes ou les systèmes des ornithologistes ou des polygraphes, mais sans aucun résultat pour la connoissance intime des oiseaux de ce groupe. Depuis Linné, en effet, les espèces du genre *paradisæa* ont, quel que soit leur petit nombre, singulièrement varié dans les livres suivant les idées dominantes des méthodistes. Linné lui-même avoit entassé dans son genre *paradisæa* des volatiles qui appartiennent à d'autres tribus, et les auteurs modernes ont rejeté dans des familles très diverses plusieurs oiseaux qui sont de vrais paradisiers. De ces ballottements sans nombre sont nés ces fluctuations et cet arbitraire dans leur classification, qui rendent l'étude de cette riche et somptueuse famille aussi difficile qu'incertaine, aussi vague que remplie de détails contradictoires.

Pour fournir quelques exemples des hésitations dont le genre *paradisæa* a été l'objet, il nous suffira de signaler la synonymie de certaines espèces; ainsi le *paradisæa tristis*, ou le martin de l'île de France, est un oiseau de paradis; pour Latham un *gracula;* un *pastor* pour Temminck, et ce qui revient au même, un *acridotheres* pour Vieillot. C'est en effet un *pastor* et non un *paradisæa*. Le chalybé ou *paradisæa viridis* de Gmelin est pour Latham le paradisier chalybé, *paradisæa chalybea*, et les auteurs modernes en font un cassican, *barita* ou *cracticus*, bien qu'il doive être distingué des vrais cassicans et appartenir à notre genre *phonygame*, le même qu'après nous M. Cuvier baptisa du nom de *chalybeus*. Les oiseaux que Latham nomme *paradisæa nigra* et *leucoptera* paroissent être deux individus de la pie de paradis, dont M. Cuvier a fait un merle, et que quelques auteurs décrivent avec les stournes, sous le nom de *lamprotornis gularis*, bien que cette pie de paradis n'ait aucun caractère des stournes. M. Vieillot en a, avec plus de raison, constitué le genre astrapie, *astrapia*, regardé par les uns comme un démembrement du genre *corvus*, et relégué à une certaine distance des paradisiers par les autres, ce qui est à nos yeux une erreur. Le *paradisæa aurea* de Latham est pour Linné et Gmelin le loriot doré, *oriolus aurea*, et cette opinion est partagée par M. Temminck. Cependant, lorsqu'on examine tous les caractères de cet oiseau, on lui trouve une parfaite identité avec le loriot prince-régent de Quoy, type du genre séricule, *sericulus* de M. Swainson; or, la forme du bec, la longueur des tarses, les proportions des ailes et de la queue, la nature veloutée du plumage, et la membrane duveteuse des narines ne peuvent autoriser que des observateurs superficiels à réunir ces deux oiseaux avec les loriots, dont toute leur économie les éloigne. Enfin, le *paradisæa alba* de Gmelin et de Latham, dont Vieillot et Shaw ont fait leur *paradisæa nigricans*, et que Levaillant a figuré sous le nom de *nébuleux*, regardé par plusieurs auteurs comme un oiseau factice, ne peut toutefois se ranger dans la famille des paradisiers, car il appartient au genre falcinelle de Vieillot dans celle des épimaques. Le mulitfil, dont les fragments ont servi à faire ce nébuleux, est en effet un oiseau type, qui, avec les *ptiloris*, établit une connexion intime entre la famille des oiseaux de arpadis et celle des épimaques.

Le nom de paradisier, proposé par M. Duméril dans sa Zoologie analytique, étant la traduction littérale du mot *paradisæa* adopté par Linné et ses continuateurs, a dû être préféré à celui de paradis, que M. de Lacépède le premier chercha à faire prévaloir en place de celui d'oiseau de paradis introduit dans le langage vulgaire. M. Vieillot, dans le Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, guidé par des analogies de formes extérieures, démembra l'ancien genre *paradisæa*, et proposa des coupes nouvelles sous le nom de samalie (*paradisæa*), de manucode (*cicinnurus*), de lophorine (*lophorina*), et de sifilet (*parotia*). Mais, comme nous espérons le prouver, ces distinctions ne sont point suffisantes ni assez caractéristiques.

De tout ceci il résulte une divergence dans les opinions des ornithologistes telle, qu'il seroit fastidieux d'en rechercher les motifs. On doit supposer que, presque constamment étudiés sur des dépouilles

altérées et mutilées, ces oiseaux n'ont pu recevoir des diagnoses nettes et précises, et que, par suite, leurs descriptions incomplètes se sont prêtées à toutes les idées de classements qu'il a plu aux divers auteurs de proposer. Bien que l'incertitude, qui date des écrits de Linné, subsiste encore relativement à quelques espèces, toujours est-il que les détails recueillis sur leurs mœurs et sur l'organisation de la plupart d'entre elles doivent permettre de préciser leurs caractères zoologiques en les distinguant nettement des autres oiseaux.

Considérés d'une manière générale, les oiseaux de paradis ou paradisiers présentent les particularités suivantes : leur taille varie depuis celle d'un geai jusqu'aux proportions de l'alouette; leur plumage est remarquable, non seulement par l'éclat des vives couleurs qui le teignent, mais encore par l'élégance sans pareille de sa texture et de ses formes. En général, les plumes du front et de la gorge, de même que celles qui recouvrent les membranes des narines, sont plus ou moins courtes, serrées et d'une nature tomenteuse, imitant par sa souplesse et sa douceur un tissu de velours. Les plumes des flancs s'allongent en panaches délicats et fragiles ou s'arrondissent en gemmes scintillants à leur sommet; parfois le manteau est ample, parfois la gorge chatoie comme un émeraude ou se recouvre de lames d'or; des brins diversiformes partent de la queue; quelquefois enfin ce plumage est uniformément et simplement velouté; mais toujours on le distingue par une certaine laxité des plumes, laxité que l'on trouve chez tous les oiseaux de cette famille. La tête est médiocre, sans huppe, sans nudité autour des yeux; le bec, qui est solide, est ou plus court ou à peu près de la longueur de la tête. En général, cet organe est comprimé sur les côtés, à arête légèrement recourbée et moins large que haut. Ses bords sont droits, entiers, excepté à la pointe, où les mandibules sont plus ou moins échancrées; l'inférieure est très aiguë et notablement comprimée sur les côtés. Les narines sont basales, latérales et plus rapprochées du bord que de la voûte du demi-bec supérieur. Les fosses nasales sont amples, ovalaires ou elliptiques, et fermées par une membrane recouverte de plumes très courtes et très denses qui se continuent avec les plumes du front. L'ouverture des narines, très étroite, se trouve percée sur le rebord des plumes veloutées. La langue est aiguë, légèrement laciniée à ses bords et surtout à sa pointe. Les ailes sont allongées, amples, robustes, bien que leurs rémiges soient obtuses; elles dépassent tant soit peu le croupion. Leur queue est droite, médiocre et formée de douze rectrices toutes légèrement arrondies à leur sommet, excepté deux d'entre elles qui, dans quelques cas, s'allongent considérablement en brins membranacés tortillés et rigides. Leurs jambes sont emplumées jusqu'aux tarses, et ceux-ci sont forts et robustes. L'acrotarse est garni de longues scutelles assez larges qui se prolongent sur les doigts. Le pouce est puissant et un peu plus grand que le doigt du milieu, et ce dernier dépasse un peu les doigts interne et externe : tous sont armés d'ongles comprimés, très robustes, crochus et creusés en dessous. En général, la longueur du tarse est un peu plus grande que celle du doigt du milieu l'ongle compris; et toutes les plumes se composent de barbes garnies sur les bords de barbules extrêmement fines.

La livrée de tous les oiseaux de cette famille varie suivant les sexes et les âges. Les mâles dans leur parure de noces possèdent seuls cette admirable vestiture qui depuis long-temps les a rendus célèbres; les femelles, au contraire, déshéritées de brillants atours, ont un plumage terne et sans éclat; de plus elles ne présentent ni les brins de la queue, ni les faisceaux des flancs, ni l'ampleur du manteau. Il en est de même des jeunes mâles qui, dans les trois premières années de leur existence, ressemblent aux femelles à s'y méprendre, et ne commencent à prendre les brins de la queue qu'une année avant les parures dévolues à leur sexe par la période adulte.

Il seroit fastidieux de revenir sur toutes les opinions émises sur les paradisiers. Nous ne devons pas taire cependant que le charlatanisme et le désir d'accroître la réputation d'oiseaux déjà assez beaux par eux-mêmes, ont long-temps maintenu l'idée erronée que les oiseaux de paradis vivoient privés de jambes, erreur populaire que Linné a sanctionnée en donnant à l'émeraude le nom trivial d'*apoda*. Cependant dès 1521 Pigafetta avoit formellement dit (Journal du premier voyage autour du monde, traduction françoise, pag. 197) : « On nous donna pour » le roi d'Espagne deux oiseaux morts très beaux, » de la grosseur d'une grive, à la tête petite et à » bec long : les *jambes de la grosseur d'une plume* » *à écrire*. Cet oiseau ne vole que lorsqu'il y a du » vent; *on dit* qu'il vient du paradis terrestre, et » l'appelle *bolondinata*, c'est-à-dire *oi eau de* » *Dieu*. » Enfin le *Museum wormianum* (petit in-folio, Lyon, 1655, pag 294), avoit donné très anciennement une figure exacte gravée sur bois d'un paradisier émeraude dessiné avec ses pieds. On doit même remarquer que le nom de *manucodiata* est appliqué à cette espèce, tandis que plus tard on le réserva exclusivement au petit paradisier dit le *roi des oiseaux de paradis*. Le caméléon des airs, *chamæleon æreus* du *Museum calceolarium*, est encore le paradisier émeraude, que décrivent avec de nombreux détails Advande, Séba, Walentyn, Forest, Sonnerat et Forster.

Les contes puérils débités sur les oiseaux de paradis ont été basés sur l'état habituel de mutilation

qu'éprouvent ces êtres de la part des peuplades sauvages qui en font l'objet de leurs chasses actives, et qui les vendent aux corocores malais et aux jonques chinoises qui visitent les rivages de la Papuasie. C'est en effet en les écorchant grossièrement, en leur enlevant les jambes et les os du crâne, et en remplaçant les parties charnues du corps par un morceau de bois arrondi qu'ils font sortir par le bec, en les desséchant enfin au feu qu'ils les préparent pour les conserver et les vendre. Nous n'avons jamais vu appliquer le procédé que décrit Othon Helbigius (Coll. acad., t. III, p. 445, partie étrangère), qui consiste à enlever les entrailles, et traverser le corps par un fer rouge pour opérer une sorte de cuisson. C'est aussi complétement à tort que Levaillant attribue l'apparence de velours naturel ou le hérissement des plumes de la tête et du cou au raccourcissement de la peau produit par la dessiccation et les procédés barbares dont se servent les naturels pour leur préparation. Il est bien vrai que les Papous enlèvent les os du crâne et font sécher les peaux écorchées sur des roseaux, bien que nous doutions que ce soit à l'aide du soufre, ainsi que le dit Levaillant, et qu'il en résulte une diminution considérable de la tête et du cou; mais on ne peut plus aujourd'hui se tromper sur le volume réel de ces parties, puisque, dans nos voyages, nous avons tué un bon nombre de ces oiseaux, et que leurs dépouilles, préparées d'après les procédés de la taxidermie européenne, se trouvent dans plusieurs des musées de Paris. Nous reviendrons sur ce sujet en décrivant le paradisier émeraude.

Des oiseaux supposés venir du ciel, ou habiter le paradis terrestre, ne devoient vivre que de rosée, que d'essence; ils étoient censés puiser leur seule nourriture dans l'eau condensée sur les feuilles, dans les vapeurs légères que dissipent les rayons du soleil!! Moins crédule, *Bontius*, d'un autre côté, exagère en les disant carnassiers au point de dévorer des petits oiseaux, et Sonnerat représente le paradisier, dit *le superbe*, tenant sous ses ongles un foible oiseau qu'il va déchirer. Mais Helbigius, voyageur de la compagnie des Indes hollandoises, s'est le premier rapproché de la vérité en disant qu'ils se nourrissent de divers fruits et notamment des baies de *Waringa* ou *ficus benjamina* (Rumph. pl. 55), et Linné ajoute qu'ils recherchent les insectes et surtout les grands papillons, bien que leur pâture favorite consiste en épices, au point qu'au temps de la maturation des muscades on voit, dit-on, les paradisiers émeraudes voler en troupes nombreuses comme le font les grives d'Europe à l'époque des vendages. D'un autre côté, l'ampleur de la commissure du bec annonce évidemment que tous les oiseaux de paradis sont gloutons, voraces, et par suite omnivores.

En dépouillant le genre des oiseaux de paradis de tout le merveilleux dont on s'est plu à l'embellir, ce que nous savons des mœurs des émeraudes et manucodes nous prouve que l'organisation porte avec elle des analogies d'appétits, et que ces espèces étant des races trapues et voisines des corbeaux, comme ceux-ci elles doivent être omnivores et partager leurs goûts comme leurs habitudes. C'est en effet ce qui a eu lieu, et les oiseaux de paradis recherchent aussi bien les fruits que les insectes, les larves et les vers que les bourgeons des arbres.

La patrie de tous ces oiseaux est assez restreinte; ils ne franchissent guère les limites des terres brûlantes dont l'ensemble forme ce que nous appelons *Papuasie*, terres situées sous l'équateur, entre la Malaisie et l'Australie, et comprenant ce que l'on connoît sous le nom de Nouvelle-Guinée, d'îles de Waigiou, d'Arou et îlots environnants. Toutefois le *séricule prince-régent* est de la Nouvelle-Galles du Sud. Suivant les auteurs d'ornithologie, quelques espèces fréquentent les buissons : mais c'est une erreur d'admettre avec eux qu'elles habitent de préférence les bois, en se perchant sur les arbres élevés, *sans toutefois se poser sur leur cime*, d'où le vent pourroit les renverser, en jetant le désordre dans leurs faisceaux de plumes. Il est douteux, suivant les mêmes sources, que les naturels attachent des huttes légères, d'où ils les tirent avec des flèches émoussées. Nous donnerons à cet égard quelques renseignements que nous nous sommes procurés à la Nouvelle-Guinée, lorsque nous parlerons du petit émeraude et du manucode. MM. Quoy et Gaimard (Voyage de *l'Astrolabe*, zool., t. I, pag. 155, 1830), qui visitèrent après nous le havre de Doréy, fournissent quelques aperçus que nous nous empressons de recueillir, bien que de la nature de ceux que nous avons insérés en 1828 dans notre Manuel d'ornithologie (t. I, pag. 587) : « Les grands bois, disent ces » voyageurs, qui couronnent les hauteurs de Doréy, » sont d'une beauté vraiment admirable, et présen- » tent l'un des plus magnifiques spectacles que nous » ayons vus dans les régions équatoriales. Quoique » les arbres se touchent par leurs cimes, ils sont » assez écartés par la base pour qu'on puisse s'y pro- » mener et suivre les sentiers que les habitants y » ont tracés. C'est dans ces lieux que se tiennent les » calaos, les pigeons couronnés, la nombreuse fa- » mille des perroquets, les tourterelles en grand » nombre, et surtout l'oiseau de paradis émeraude. » Au mois d'août, époque à laquelle nous nous » trouvions à Doréy, on voyoit une grande quantité » de jeunes mâles parmi les femelles, avec lesquelles » il est assez facile de les confondre, parce qu'ils » n'ont point encore ni leurs beaux parements, ni la » tête et le cou émeraude; cependant ils sont un » peu plus grands et plus élancés. Nous n'arrivâmes

» à la connoissance de ce fait qu'en vérifiant le sexe. » On tua aussi plusieurs jeunes mâles qui n'avoient » que les deux longs brins. Nous remarquâmes que » quelques uns de ces brins ont d'un seul ou de deux » côtés des barbules dans une certaine étendue, le » plus souvent près de leur origine. C'est le contraire » de ce qui a lieu dans les drongos et les engoule- » vents. Ces beaux paradisiers, vifs, remuants, ne » demeurent pas long-temps à la même place. Les » femelles font entendre à peu près le même cri » que les mâles. Le paradisier grand émeraude » nous paroît peu fréquenter cette partie de la Nou- » velle-Guinée : c'est surtout des îles d'Arou qu'on » le tire. »

I.

LES VRAIS PARADISIERS.

Paradisœa. Less.

Les oiseaux qui appartiennent à la tribu des vrais paradisiers sont remarquables par la plus grande similitude dans l'ensemble de leur organisation. Dans l'opinion de quelques personnes, deux espèces seulement lui appartiennent : l'émeraude et le paradisier rouge. Pour des observateurs attentifs, l'émeraude présente deux races non seulement variables par la taille, mais encore par les couleurs du plumage et par les circonscriptions de pays. Les anciens auteurs parlent fréquemment de ces paradisiers sous le nom de *manucodiate*, nom que nous trouvons aussi bien dans Brisson que dans Hernandez, Clusius et autres, bien que plus tard on l'ait exclusivement attribué à l'espèce appelée le *roi du paradis*. Ces paradisiers, enfin, répondent aux oiseaux que M. Vieillot appellent *amalies*, sans que nous soyons fixés sur la vraie origine de ce nom barbare.

Les paradisiers ont la taille du geai de France ; ce sont des oiseaux remarquables par des formes robustes et des membres pleins de vigueur, ayant leurs flancs couverts par des faisceaux de plumes souples, légères et admirables dans leur élégance. Deux longs brins tenant lieu de rectrices moyennes dépassent la queue; un encadrement de plumes courtes et veloutées forme un masque sur la partie antérieure de la tête. Ces plumes, d'une nature douce et serrée, reflètent l'éclat de l'émeraude; le reste du plumage, à part les flancs, n'a rien de particulier; car les individus du sexe mâle sont seuls possesseurs des parures qui ont rendu ces oiseaux célèbres. Les femelles et les jeunes, complétement déshérités, n'ont que des vêtements simples, et rien dans leur extérieur n'est propre à fixer les regards superficiels. Les plumes, appelées rémiges et rectrices sont droites et assez résistantes ; les pieds surtout sont remarquables par une puissance de préhension qu'on retrouve chez tous les oiseaux de la famille des corbeaux.

En dernière analyse, les caractères spécifiques qu'il seroit convenable d'assigner aux oiseaux qui nous occupent seroient, dans le langage des zoologistes, les suivants : leur tête est arrondie, recouverte de plumes veloutées en devant et parfois légèrement prolongées sur l'occiput, de manière à former deux sortes de petites houppes ; leur bec est robuste, dur, aussi long que le crâne, légèrement velouté, comprimé sur les côtés. Le sommet de la mandibule supérieure est échancré, la pointe de l'inférieure l'est également de chaque côté; disposition du bec qui a cela de remarquable de se trouver chez tous les oiseaux de paradis aussi bien que chez les sericules et les épimaques. Les fosses nasales sont basales, latérales, profondes et en grande partie recouvertes par les plumes avancées du *capistrum*. Toutefois les plumes veloutées ne cachent point la fosse entière et les narines communiquent librement à l'extérieur à la partie antérieure. La langue est amincie et légèrement ciliée sur les bords. Le sternum est étroit, surmonté par un bréchet mince, aigu au sommet, atténué en bas, et présentant de chaque côté du bord inférieur une échancrure ovalaire simulant un trou. Les ailes dépassent un peu le croupion ; la première rémige est médiocre, et les plus longues se trouvent être les quatrième et cinquième. La queue est médiocre, rectiligne, composée de dix rectrices et de deux longs brins chez les mâles adultes et de douze chez les jeunes et les femelles. Les jambes, emplumées jusqu'au talon, se terminent par des tarses garnis de longues scutelles; le pouce est fort, et le doigt extérieur est légèrement soudé au médian; les ongles sont très acérés et aigus.

Les vrais paradisiers paroissent vivre en bandes dans les profondes forêts de la Papuasie, terre, comme l'on sait, formée d'îles agglomérées sous l'équateur, telles qu'Arou, Waigiou et la Nouvelle-Guinée. Ce sont des oiseaux de passage changeant de districts, à ce que l'on suppose, suivant les moussons. Les femelles se réunissent en grand nombre sur les sommets des arbres les plus grands des forêts en criant toutes à la fois dans le but sans doute d'appeler les mâles. Ceux-ci nous ont toujours paru solitaires au milieu d'une quinzaine de femelles, parmi lesquelles ils régnoient à la manière des coqs sur des essaims de poules.

C'est de fruits que se nourrissent le plus ordinairement les paradisiers; les mâles ne se mettent guère en quête de leur nourriture que le soir et le matin ; ils restent tapis sur le feuillage dans le milieu du jour; leur cri est fort et accentué. Nous ne nous procurâmes des dépouilles du grand paradisier

émeraude qu'à Amboine. Les trafiquants malais ne les reçoivent dans cette métropole des possessions hollandoises aux Indes orientales que par les corocores de la grande île de Céram. Or, cette espèce paroît bien évidemment confinée aux îles d'Arou et peut-être dans la partie méridionale de Céram même. D'un autre côté, nous n'avons jamais vu de paradisier émeraude dans l'île de Waigiou; mais les naturels nous apportèrent des peaux des paradisiers rouges conservées dans des bambous, et comme nous y tuâmes la femelle qui est figurée dans cet ouvrage, on doit assigner l'île de Waigiou pour patrie à cette magnifique espèce. Enfin la quantité prodigieuse de petits émeraudes mutilés en panache que nous vendirent les Papuoas du Nord et de la Nouvelle-Guinée, et le grand nombre de mâles et de femelles que nous tuâmes sur le pourtour du havre de Doréy, nous autorisent à regarder cette partie de la terre des Papous comme le pays où cette espèce est extraordinairement commune et vit d'une manière permanente.

Les parures des mâles en plumage de noces se composent de faisceaux ou d'un jaune tendre ou d'un rouge admirable; un marron plus ou moins foncé, un jaune plus ou moins pur, colorent le reste du plumage; les rectrices comme les rémiges sont marron; une plaque émeraude forme un hausse-col sur la gorge, et le bec de couleur de corne est encadré de vert noir.

LE PARADISIER PETIT ÉMERAUDE.

Paradisæa Minor.

L'épithète de *petit*, ajoutée au nom de *paradisier émeraude*, fait pressentir que les naturalistes reconnaissent une espèce de taille plus grande, bien que la plupart aient prétendu que ces deux manières d'être n'étaient que des variétés l'une de l'autre. Linné, Latham et Daudin n'ont indiqué en effet le *petit paradisier émeraude* que comme une variété de celui que nous figurons, Pl. 6, sous le nom de *grand paradisier émeraude*. M. Cuvier a partagé la même opinion en avouant que ces deux sortes d'oiseaux appartenaient à la même espèce, et que l'on pouvait au plus reconnoître deux races, l'une de taille plus petite relativement à celle plus grande dont on faisait le type spécifique; mais c'est avec justesse que Forster le premier sépara en deux espèces, bien tranchées par leurs caractères, ces deux sortes d'oiseaux, et nous voyons Shaw et Wagler partager cette manière de voir.

Le petit paradisier émeraude, bien que semblable par la coloration de son plumage au grand émeraude, n'habite pas les mêmes points de la Nouvelle-Guinée que ce dernier. Il est beaucoup plus commun que lui; sa taille moindre n'est pas la seule particularité de son organisation qui l'en fasse distinguer. Son plumage possède des nuances plus fraîches et plus vives, ses membres ont d'autres proportions. Ne voyons-nous pas d'ailleurs les mêmes circonstances se reproduire dans les caractères des colombes magnifique et vierge? La première, de forte taille, habite le nord de la Nouvelle-Hollande; la seconde, très mince dans ses proportions, fluette et débile, vit au contraire dans les épaisses forêts de la Nouvelle-Irlande; et cependant, dans ces deux espèces, identité complète dans la coloration de la livrée, identité absolue dans leurs formes et dans leurs caractères.

Le *petit paradisier émeraude* est de la taille du *geai* de France, et sa longueur ne dépasse guère treize à quinze pouces sans y comprendre les filets de la queue. Desséchées et racornies, les peaux qui parviennent en Europe pour faire des panaches ne donnent qu'une idée fort imparfaite des proportions robustes et trapues que possède l'oiseau en vie. Les plumes du front constituent un bandeau d'un vert émeraude passant au vert de velours à reflets noirs et changeants; et cette coloration tient encore les plumes de devant du cou en affectant une nuance plus fraîche. Le dessus de la tête, les côtés et le dessus du cou jusqu'au manteau sont d'un jaune pâle, tandis que le reste du dos, de même que les ailes et la queue, sont d'un marron clair, passant au brun cannelle sur les parties inférieures du corps. Le bec est recouvert d'une lame cornée blanche sous laquelle domine une teinte bleue. Les tarses sont bleuâtres; l'œil, plein de feu et de vivacité, a l'iris jaune d'or. Les brins marrons sont minces, couverts d'un seul côté de légères et très courtes barbules. Les deux faisceaux des flancs sont colorés par un jaune luisant que relèvent quelques traits longitudinaux marron lustré, et sont lavés de blanc à leur extrémité, souple, molle et comme nuageuse.

Le paradisier petit émeraude a des mouvements vifs et agiles, et les mœurs de la plupart des coraces. Dans les forêts qu'il habite, il recherche la cime des plus grands arbres, et lorsqu'il descend sur les branches intermédiaires, c'est pour chercher sa nourriture, ou pour se protéger des atteintes du soleil quand cet astre est au plus haut point de sa course diurne : il fuit ainsi l'influence de la chaleur et aime l'ombre que produit l'épais et touffu feuillage des tecks. Il abandonne rarement ces arbres dans le milieu du jour, et ce n'est que le matin et le soir qu'on le voit en quête de sa nourriture. Ordinairement lorsqu'il se croit seul il fait entendre un cri perçant, fréquemment répété, que rendent avec exactitude les syllabes *voike*, *voike*, *voiko*, fortement articulées. Ces cris, à l'époque de

notre séjour à la Nouvelle-Guinée en juillet, nous parurent être un appel pour les femelles, groupées caquetant par vingtaines d'individus sur les arbres environnants, obéissant ainsi à la voix de l'amour. Jamais dans ces troupes appartenant au sexe conservateur du dépôt de la génération, nous ne vîmes qu'un mâle, s'ébattant orgueilleux au milieu de celles-ci simples et sans parure, tandis que lui, dandy emplumé, ressemblait au coq qui chante victoire après avoir battu un rival et conquis la souveraineté d'une basse-cour. Le paradisier petit émeraude serait-il polygame? ou bien ce nombre disproportionné de femelles tiendrait-il à ce que les indigènes, par la chasse continuelle qu'ils font aux mâles, en amènent la dépopulation, et négligent celles-ci qui se trouvent ainsi vivre en paix sans inquiétude des hommes, et n'ayant à se protéger que de leurs ennemis naturels, les bêtes des bois? C'est alléchés par ces *voike*, *voiko*, que dans nos chasses il nous devient facile de suivre à la piste les paradisiers et d'en tuer un assez grand nombre. Le premier individu que nous vîmes nous émerveilla tellement que le fusil resta muet dans nos mains tant notre ébahissement fut profond. Nous cheminions avec précaution dans des sentiers tracés par les cochons sauvages dans les profondeurs ombreuses si touffues des alentours du havre de Doréy, lorsqu'un paradisier petit émeraude volant au-dessus de notre tête avec grâce et souplesse par bonds pleins de légèreté, nous sembla une bolide dont la queue de feu laisse derrière la masse qui fend l'air une longue traînée de lumière. Cet oiseau de Paradis, serrant ses parures contre ses flancs, ressemblait sans hyperbole au panache échappé de la chevelure d'une houri se balançant mollement sur la couche d'air qui enveloppe la croûte terrestre de notre planette.

Lorsqu'un bruit inaccoutumé vient frapper l'oreille du petit émeraude, son cri cesse, ses mouvements font place à la plus parfaite immobilité. Il reste caché dans l'épaisseur du feuillage qui le dérobe à la vue du chasseur; mais si le bruit continue il ne tarde pas à s'envoler. Il se perche sur les rameaux les plus élevés des plus hauts arbres de la Nouvelle-Guinée; il devient fort difficile de le tirer, à moins de se servir d'armes à feu à longues portées, tels que les fusils du calibre de guerre, car il ne tombe qu'autant qu'il est tué roide, et la portée convenable à laquelle il faut l'ajuster n'est guère moindre de cent cinquante pas. Il va sans dire qu'on doit se servir de gros plomb. Lorsqu'il n'est que blessé, il expire dans les halliers; cependant il nous arriva un jour de trouver mourant sur les bords d'un réservoir d'eau dans le lit d'un torrent à demi desséché, un de ces oiseaux qui avoit été blessé la veille. C'est donc le soir, ou mieux le matin, que le chasseur doit se rendre au guet, après avoir soigneusement reconnu les arbres chargés des fruits sur lesquels doivent venir se poser les paradisiers. Là, dans une complète immobilité, il attendra avec patience la venue des émeraudes que leur cri brusque et fort décèlera bientôt. A l'époque de notre séjour sur cette terre de promission pour les naturalistes (du 26 juillet au 9 août), ces volatiles recherchoient les capsules légèrement charnues des tecks, mais surtout les fruits blancs rosés et très mucilagineux du *figuier amihou*. Toutefois, nous trouvâmes dans leur gésier des insectes, et lors de notre séjour à Amboine, deux oiseaux de paradis émeraudes, que nous vîmes en vie chez un riche marchand chinois, étoient nourris avec de grosses blattes et du riz bouilli.

Les Papous prennent ces oiseaux en vie avec des bâtons enveloppés de la glu qu'ils retirent du suc laiteux de l'arbre à pain; mais il leur est plus facile de les tuer en grimpant pendant la nuit, à la manière des chats et silencieusement, sur les arbres où ils dorment. Lorsqu'ils arrivent aux divisions les plus foibles des branchages, ils s'arrêtent, attendent avec un calme imperturbable la naissance du jour, et ajustent leur proie avec des flèches faites avec des rachis de feuilles de latanier. Leur coup d'œil est si parfait, et la roideur du trait qu'ils décochent est assez puissante pour percer l'oiseau qu'ils visent avec une merveilleuse adresse. Heureux de leur capture, ils s'empressent de l'écorcher grossièrement ou d'arracher les chairs avec les pattes et souvent les ailes, puis de dessécher au feu ces peaux enfilées sur un petit bâton; souvent aussi ils les renferment dans une tige creuse de bambou en les exposant à la fumée. Les Malais, depuis long-temps en possession d'acheter ces dépouilles pour les porter aux Moluques d'où elles sont expédiées en Europe; en Chine et dans l'Inde continentale, ont cependant établi des différences dans les prix suivant le degré de conservation; aussi les indigènes font-ils en sorte aujourd'hui de ne point mutiler les oiseaux qu'ils prennent, et dont ils se défont d'autant plus facilement que leur plumage est moins endommagé. Les campongs d'*Emberbakène* et de *Mappia* sur la côte nord, sont ceux qui préparent le plus de ces peaux que les Malais nomment *bourong maté* (oiseaux morts), et c'est de ces deux villages qu'il s'en exporte les quantités les plus considérables.

Ces dépouilles écorchées, séchées dans des tubes de bambous, sont donc expédiées en Europe pour servir au luxe des modes et orner la chevelure des femmes opulentes. Les oiseaux de paradis sont refaits par les plumassiers, qui emploient des corps en liége sur lesquels ils adaptent la tête et quelques parties de la peau du dos et des flancs que l'on recherche par leur molle souplesse, et la grâce du

panache qu'elles font en se recourbant. Ce sont ces plumes nuageuses que l'on assemble souvent d'une manière factice, en réunissant plusieurs faisceaux enlevés à des peaux avariées ou mal préparées. Ces brins doivent être d'un jaune d'or pur, frais et intacts, ou du moins salis le moins possible à leur extrémité. Ce jaune d'or est des plus fragiles, et un oiseau de paradis exposé au contact de la lumière du soleil, ou même de celle des bougies dans les réunions dansantes, ne tarde point à se décolorer, et la nuance dorée à faire place à une teinte blafarde. Les plumassiers et les préparateurs d'objets d'histoire naturelle savent, il est vrai, reteindre ces plumes de manière à tromper l'œil même exercé d'un naturaliste, et c'est ce qui fait que ces parures sont rarement fraîches à Paris.

Les Papous font le commerce des oiseaux de paradis depuis un temps immémorial et bien avant la conquête des Moluques par les Européens. Leurs dépouilles, prisées par le luxe asiatique, servoient de parures aux chefs puissants des diverses contrées de l'Inde australe, et ornent encore le turban des sultans indiens, la coiffure et surtout le yatagan des radjahs malais. Cette parure n'obtint pas moins de succès en Europe; car les femmes la recherchèrent avec d'autant plus d'avidité qu'elle resta long-temps rare et qu'il fallut l'acquérir à un haut prix. Le panache que forme l'oiseau de paradis émeraude ne sied bien toutefois que sur un berêt à l'orientale; car il nuit à l'effet de la physionomie même la plus gracieuse lorsqu'il est placé dans une chevelure souple et ondoyante. Aux blondes et aux brunes dans les belles années de la vie, des fleurs, rien que des fleurs. Aux femmes sur le retour, des plumes! A celles-ci l'éclat de cet ornement attire en première ligne les regards, et s'harmonie mieux avec les effets officieux d'une toilette artistique et réparatrice des injures du temps. Une gracieuse tête de jeune femme, pure encore, et non ternie par l'expérience de quelques années de mariage, paroît enlaidie par un oiseau de paradis; car le regard flotte incertain entre les traits qui le captivent et une parure qui l'attire impérieusement. Nous ne savons si c'est une peinture réelle avec couleur locale qu'a tracée M. Eugène Sue dans son roman de la *Vigie de Koatven* (t. IV, p. 287), lorsqu'il dit : « Au-dessus du trône d'Hyder-Ali, un » *humai* (*oiseau de paradis*), de grandeur colossale » et d'or massif, étendoit ses ailes; mais ces ailes, » couvertes d'opales, de rubis et d'émeraudes, étoient » si admirablement travaillées, qu'on retrouvoit » dans cette imitation jusqu'aux nuances les plus » délicates de ce plumage éblouissant. »

Les anciens ont-ils connu les oiseaux de paradis, surtout l'espèce la plus répandue, celle dont nous nous occupons dans cet article? Nous répondrons par l'affirmative. Ils colonisèrent la plupart des archipels de la Malaisie; car les Egyptiens et les Indiens y ont laissé des traces évidentes de leur passage en s'avançant jusqu'au sud des terres de la Papouasie. Les oreillers en bois des Papous, leurs idoles, leurs bracelets, semblables en tout aux *armilla* des Egyptiens et des Gaulois, et diverses coutumes traditionnelles, ne permettent pas de douter que les Grecs et les Romains n'aient confondu sous le nom d'Arabie les terres océanes et indiennes qui constituent les archipels de l'est.

Ptolomée pensoit d'ailleurs que les extrémités de l'Asie se réunissoient à une *terre inconnue* qui joignoit l'Afrique par l'occident [1]. Certes ce que les anciens ont dit du *phénix* d'après Hérodote, ce père de la géographie historique, a dû primitivement se rapporter à l'oiseau de paradis, et les récits fabuleux que l'on retrouve dans tous les livres d'histoire naturelle de la renaissance des lettres, font-ils autre chose que d'amplifier cette phrase d'Hérodote : « On » trouve chez les Persans (qui les recevoient par le » commerce des navigateurs malais et autres) un » petit oiseau nommé *rhyntaces*, dont l'intérieur est » sans excréments, mais seulement rempli de graisse. » Il en est qui disent qu'il se nourrit exclusivement » d'air et de rosée? » N'est-ce pas un oiseau de ce genre dont parle Aristote, en lui donnant l'épithète de *cinamomus* ou *cinnamulgus*, qui faisoit son nid dans les grands arbres avec des rameaux de cannelle, et que les naturels tuoient pour avoir cette cannelle plus fine que celle des autres branches? Pline, recueillant dans sa vaste encyclopédie les traditions égyptiennes, rapporte ce qu'elles consacroient relativement au phénix; puis il résume les rêveries mystiques d'un certain Manilius, sans y ajouter un mot de réfutation, et tout en louant au contraire la sagacité de cet écrivain. Pline dit donc (lib. X, c. II) : « Les oiseaux d'Ethiopie et de l'Inde sont remarquables par l'éclat et la variété de leurs couleurs. Mais le phénix d'Arabie est le plus admirable d'entre eux; il a la taille d'un aigle, le cou de couleur d'or, le plumage pourpre, la queue bleuâtre avec du rose, ayant un fanon sous le gosier et une huppe sur la tête. » Or, qui ne voit dans cette description, aussi exacte que l'on pouvoit la faire alors, que le style descriptif en histoire naturelle n'existoit pas, qu'il s'agit du faisan doré encore très rare, mais transporté des régions montueuses du Caucase et de l'Indo-Chine, et dont l'éclatant plumage, en séduisant les yeux, consacra la tradition d'un oiseau beau entre les plus beaux, nommé le phénix? Le premier qui fut montré au peuple parut, l'an 800 de la fondation de Rome, sous l'empereur Claude.

Manilius ajouta que le phénix n'avait jamais été

[1] Chateaubriand, voy. aux États-Unis, *Discours préliminaire.*

vu par personne prenant de la nourriture, mais qu'en Arabie il avoit vécu six cent soixante ans, parce qu'il étoit consacré au soleil, et que, se sentant vieillir, il composoit son nid des rameaux de casse odorifère (cannelle) et d'encens, dans lequel il expiroit au milieu des suaves odeurs qui s'en échappoient. Puis de ses dépouilles naissoit un ver destiné à engendrer le *poussin*, qui devoit grandir et former un nouveau phénix sur la terre. De ce phénix, les Romains firent un emblème mystique de la grande révolution des astres, tels que la consacrent les Tables Alphonsines, ou de la période de 25,000 ans des modernes; ou, suivant l'opinion adoptée par Pline, le type de la révolution *séléno-solaire* de 532 ans, l'*annuus vertens* de Platon.

Pomponius-Méla (lib. III, cap. VIII), en décrivant le pays des Penchéens, surnommés *Ophiophages*, situé au-delà du golfe Arabique (1), semble parler de Bornéo et de Sumatra, car il décrit des orangs sous le nom des pygmées, des lézards volants du genre *draco*, puis le phénix. Voici ce qu'en dit cet ancien auteur : « Parmi les oiseaux, le plus digne de » remarque est le phénix, toujours unique dans son » espèce, car il n'a ni père ni mère. Après avoir vécu » sans interruption pendant cinq cents ans, il se » compose un nid de différentes sortes d'herbes aro- » matiques, sur lequel il se dissout et se consume. » Alors, retrouvant dans sa propre décomposition » le germe d'une vie nouvelle, il se conçoit et renaît » de lui-même. Dès qu'il a pris un certain accrois- » sement, il renferme ses anciens restes dans de » la myrrhe, les porte dans une ville d'Egypte ap- » pelée *Héliopolis*, les dépose dans le sanctuaire du » temple du Soleil sur un bûcher de bois odoriférant, et se rend ainsi à lui-même les honneurs de » la sépulture. »

Or cette similitude, entre l'exposé de Pline et de Pomponius-Méla, prouve que ces deux auteurs n'ont fait que rapporter une de ces croyances vulgaires si communes de leur temps. Le phénix de Pline est donc évidemment le faisan doré, tel que les Egyptiens navigateurs l'avoient reçu de l'Inde, mais en entremêlant à son histoire des récits fabuleux. D'ailleurs, les animaux utiles ou nuisibles, rares et beaux faisant partie de leur adoration religieuse, il en résulte que les poëtes renchérirent, par des récits emphatiques, sur leurs qualités et sur les merveilles d'une existence fantastique. C'est ainsi qu'on signale en Egypte quatre apparitions du phénix : la première, sous Sésostris; la deuxième, sous Amasis; la troisième, sous le troisième des Ptolomées; et la quatrième, l'an 36 de notre ère, ainsi qu'on le lit dans les *Annales* (lib. VI, cap. XXVIII) de Tacite.

Le phénix ne devint plus pour les poëtes comme pour les historiens que l'expression de leur croyance résurrectionnelle, et c'est ainsi que saint Ambroise dit (*Hexaemer.*, lib. V, cap. XXIII) : *Phœnix avis » in Arabiæ locis perhibetur... doceat igitur nos » hæc avis exemplo sui resurrectionem credere.* »

Bélon du Mans, qui écrivoit en 1554, et le véritable père de l'ornithologie françoise, homme doué d'une rare sagacité, consacre ce nom, devenu fabuleux, de phénix à l'oiseau de paradis émeraude. Ecoutons son naïf langage (*Nat. des oiseaux*, liv. VI) : « Si ce n'étoit que chacun peut voir le plumage d'un » bel oiseau étranger assez commun dans les cabi- » nets des grands seigneurs, tant de la France que » de la Turquie, qu'estimons être le *phénix*, nous » n'aurions rien à écrire de nouveau avec Hérodote, » Pline et autres. Ce plumage dont nous parlons est » seulement bourru, et entouré de plumes déliées » qui sont attachées à une peau dure comme cuir, » dont le milieu du corps est dénué de chair et » d'os, etc. »

Mais Bélon lui-même rapporte que son phénix avoit été désigné par Postel, homme fort versé dans la langue hébraïque, sous le nom d'*apus*, par suite de l'opinion populaire qui prétendoit que cet oiseau se *nourrissoit de vent et d'air, sans jamais se percher sur les arbres ni descendre sur la terre.* Or, avant Postel, Cardanus avoit mentionné ce même oiseau sous le nom de *manucodiata*, ou *oiseau de Dieu*, et c'est à cet auteur qu'il faut remonter pour trouver la première trace d'une indication intelligible du paradisier émeraude.

Ce que Bélon rapporte de son phénix ou paradisier émeraude est l'expression des contes recueillis en Orient par les marchands vénitiens. Ces récits simples et naïfs ont depuis été brodés de mille manières, mais le texte de Bélon est net et précis. « Ce » corps de plumes, duquel nous parlons, n'a point » de pieds; mais la nature, voulant suppléer à ce » défaut, a fait qu'il a comme deux plumes en cha- » que côté de la queue, qui sont longues d'un pied » et raccrochées par le bout et fort dures, desquelles » il se pend aux arbres. La nature a ainsi fait ce phé- » nix pour éviter les inimitiés des bêtes qui vivent » dans le pays où il habite. L'on met en doute com- » ment la femelle peut couver ses œufs; plusieurs » pensent qu'elle les met sur le dos du mâle et qu'elle » les couve dessus lui. »

Cependant Pigafetta, compagnon de Magellan dans le premier voyage autour du monde qu'aient entrepris les navigateurs européens, en 1519, en parlant d'oiseaux de paradis que le roi de Bachian leur donna pour le roi d'Espagne, mentionna les pieds, et telle étoit la ténacité des préjugés d'alors, que des natu-

(1) Les anciens se servaient fréquemment du mot *Arabie* pour désigner diverses contrées de l'est, absolument comme les Européens le font encore aujourd'hui du nom si vague et si mal défini *Inde*.

ralistes ont contredit plus tard le dire de cet observateur véridique. Pigafetta s'exprime ainsi : « On » nous donna pour le roi d'Espagne deux oiseaux » morts très beaux. Cet oiseau, de la grosseur d'une » grive, a la tête petite et le bec long, *les jambes » de la grosseur d'une plume à écrire*, et d'une » palme de longueur. La queue ressemble à celle de » la grive, et il n'a point d'ailes, les naturels les arra- » chant à la plupart des peaux ; mais à leur place il » a des longues plumes de différentes couleurs, sem- » blables à des aigrettes. Toutes les autres plumes, » excepté celles qui lui tiennent lieu d'ailes, sont » d'une couleur sombre. Cet oiseau ne vole que lors- » qu'il y a du vent. On dit qu'il vient du paradis » terrestre ; on l'appelle *bélondinata*, c'est-à-dire » *oiseau de Dieu.* »

Pigafetta est donc le premier Européen qui ait décrit sans merveilleux l'oiseau de paradis, et qui en ait tracé un signalement convenable, à part la longueur qu'il donne aux jambes ; ce qui paroît être évidemment une erreur du copiste. Les fables sur lesquelles furent établis les récits relatifs à ces volatiles, se trouvèrent par suite et successivement sanctionnés par l'autorité de J. Otton Helbigius, de Bontius, de Clusius, de Gessner, d'Aldrovande, d'Edwards, de Séba, et de plusieurs autres vieux auteurs qui se sont copiés. Mais Marcgrave mérite d'être signalé pour en avoir parlé fort intelligiblement dans deux endroits de son ouvrage sur le Brésil (Amst., Elzev., 1648, p. 201 et 219), publié conjointement avec celui de Pison.

Ainsi, c'est parmi les fables, et les fables les plus grossières, que doivent être reléguées les opinions diverses qui représentent les oiseaux de paradis comme des êtres sans pieds, volant perpétuellement, même pendant leur sommeil, ou ne se reposant que par de courts intervalles, en s'accrochant aux branches des arbres avec les filets de leur queue ; s'accouplant en l'air comme le feroient deux papillons ; ne se nourrissant que de vapeurs et de rosée ; ayant leur ventre rempli de graisse et dépourvu de viscères, et autres belles choses que l'ignorance et le charlatanisme se plurent à propager avec une singulière ardeur. Barrère chercha même à réparer une erreur par une erreur plus visible encore, en accordant aux oiseaux de paradis des pieds si courts et si emplumés, qu'il semble que l'oiseau en soit privé. On voit que c'est un *mezzo termine* entre l'opinion qui prétend que les paradisiers naissent sans pieds, et celle des habitants des îles d'Arou, qui admet, suivant Helbigius, que les pieds tombent par suite de maladie ou de vieillesse. Mais les insulaires d'Arou savoient fort bien que cela n'étoit pas, et se plaisoient à leurrer les Européens par des particularités qui contribuoient suivant eux à donner plus de prix à leur marchandise. Il est plus probable, ainsi que l'a écrit Forrest, que les faisceaux des plumes sous-alaires nuisent au vol des paradisiers lorsque le vent souffle avec force, et ce voyageur dit textuellement : « Les vaisseaux hollandois qui navi- » guent entre la Nouvelle-Guinée et les îles d'Arou » rencontrent souvent des troupes de ces oiseaux » volant d'une terre à l'autre. Si le vent est trop » fort, ces animaux s'élèvent presque perpendicu- » lairement en l'air jusqu'à ce qu'ils atteignent la » région où l'atmosphère est moins agitée ; alors ils » continuent leur route. Ils ne volent jamais avec le » vent, qui briseroit leurs longues plumes, mais au » contraire ils se dirigent directement contre sa di- » rection, en évitant les grains qui les jetteroient à » terre. » Ces détails avoient été donnés également par Helbigius.

Au dire des habitants des îles Arou, la mue rend ces oiseaux fort malades et dure plus de la moitié de l'année, et c'est après la ponte que leurs parures reviennent, Buffon dit en août, mais nous pouvons, nous, affirmer que les paradisiers tués en juillet nous ont offert leurs anciennes parures, ce qui forceroit à changer d'opinion sur cette prétendue mue ayant lieu chaque année pendant plusieurs mois.

Ce qu'on trouve dans les livres d'histoire naturelle sur leur genre de vie, se rapporte assez avec nos propres observations. Helbigius affirme que les paradisiers se nourrissent des fruits rouges du waringa ou *ficus benjamina*, et Valentin parle des fruits d'un arbre nommé *tsampedoch*. Or, nous les avons constamment observés dans le mois de juillet mangeant les figues d'*amihou* et les semences de teck, et Linné indique qu'ils avalent aussi de grands papillons ; or, nous avons vu nous même qu'ils recherchoient les blattes, et en général tous les insectes. L'opinion de Bontius, qui leur fait donner la chasse aux petits oiseaux pour les manger, n'est pas aussi bien étayée, quoique les paradisiers aient toutes les habitudes des corbeaux ; ce qui expliqueroit au reste cet appétit carnassier.

En dernière analyse, le paradisier petit émeraude est donc omnivore, ou insectivore et frugivore à la fois. Il vit à la Nouvelle-Guinée, où il est nommé *mambéfore*, a les mœurs et le cri rauque des coraces, et comme eux se tient dans les bois. Il est vif, remuant, et ne demeure pas long-temps à la même place.

La femelle possède une livrée des plus simples ; elle n'a ni parures des flancs, ni brins à la queue, ni émeraude sur le front et à la gorge. Elle fait entendre à peu près le même cri que les mâles, c'est-à-dire les syllabes *ouake*, *ouake*, deux ou trois fois répétées. L'oiseau que Levaillant figure dans la planche 5 de ses paradisiers comme étant la femelle, est un jeune mâle n'ayant point encore ses parures des flancs ni les brins de sa queue.

La femelle est d'un tiers moins grande que le mâle. Son bec est bleuâtre, ses tarses sont robustes; ses ailes sont de même forme; sa queue médiocre, composée de douze rectrices rectilignes. Un marron brun encadre le bec en remontant sur le front et couvrant la gorge; un brunâtre cannelle revêt le sinciput et le haut du cou où se dessine une sorte de collier jaune paille très clair. Le manteau, le dos, le croupion, les ailes et la queue sont d'un marron cannelle uniforme, tirant plus ou moins sur le brunâtre. Le dessous du corps, à partir de la moitié antérieure du cou jusqu'à la région anale, est blanchâtre, légèrement lavé de roux très clair sur les côtés.

Le paradisier petit émeraude très jeune ressemble complétement à la femelle; il est même impossible de les en distinguer autrement que par l'autopsie, bien que cependant les formes soient un peu plus élancées. Du reste, même coloration terne, même privation des parures des flancs, des brins de la queue et du vert émeraude qui encadre le bec, car sa face et le cou sont marron, et la poitrine blanc roussâtre.

Lorsque les jeunes acquièrent de l'âge, vers la seconde année, sans doute, on voit pousser les deux brins grêles de la queue, et celle-ci n'est plus composée que de dix rectrices normales, ces deux brins s'allongeant aux dépens des deux rectrices moyennes. Il est remarquable que ces brins sont couverts tantôt d'un seul côté, tantôt aux deux, et surtout près de la base, de petites barbules roides rudimentaires. Enfin le vert émeraude se manifeste au-dessus du bec et au menton. Une plaque marron recouvre la gorge; mais la tête et le cou sont d'un jaune velouté et frais, tandis que le marron ne se manifeste que sur le bas du cou, sur le dos, les ailes, le croupion et la queue. Toutefois une sorte de bordure blanc jaunâtre frange les plumes secondaires en formant sur le haut de l'aile une sorte de petite écharpe. Tout le dessus du corps est d'un blanchâtre soyeux et lustré. MM. Quoy et Gaimard ont remarqué que, pendant leur séjour à la Nouvelle-Guinée dans le mois d'août, on voyoit une grande quantité de jeunes mâles parmi les femelles.

LE PARADISIER GRAND ÉMERAUDE.

Paradisæa major.

La majeure partie des faits que nous avons rapportés dans l'histoire du *paradisier petit émeraude* sont également applicables à la race de forte taille que nous distinguons par le nom de *grand émeraude*, et la plupart des auteurs s'accordent à ce sujet. Ce qui nous a autorisé à agir contradictoirement, c'est l'abondance du petit émeraude comparée à l'extrême rareté du grand paradisier, à l'estime dont jouissent chez les Malais les dépouilles du premier, tandis que celles du second sont considérées comme de moindre valeur et d'un débit plus difficile. Les naturalistes modernes avoient donc confondu sous le nom de *paradisæa apoda*, le grand et le petit émeraude, en ne les regardant que comme deux races d'une même espèce. Cependant Forster avoit, il y a long-temps, établi leur distinction en s'étayant de l'opinion de Forrest et de Valentin; mais long-temps avant lui, dès 1605, Clusius avoit signalé deux espèces, l'une plus grande, habitant les îles d'Arou, et l'autre plus petite vivant à la Nouvelle-Guinée, et la figure qu'il donne à la p. 360 est bien celle du paradisier grand émeraude, qu'il nomme *paradisæa avis majoris generis*, tandis que le petit émeraude est appelé (p. 360) *manucaudiata minoris generis*.

Le bec, long de dix-huit lignes, légèrement recourbé, est d'un bleuâtre plombé, excepté sur les bords coupants qui sont blanc argenté. Les plumes du front s'avancent sur les narines. Elles sont courtes, serrées, veloutées, et d'un vert émeraude. Ce plastron velouté s'étend de la commissure à l'œil, couvre la gorge, s'avance sur le cou en devant en s'élargissant en une sorte de plastron sericéeux. Le dessus de la tête, de même que les côtés du cou, sont jaune paille sale; le bas du cou et le thorax sont d'un brun violâtre sombre; le manteau, les couvertures des ailes et le dos, sont d'un brun marron intense, qui s'éclaircit et prend une nuance plus douce sur le ventre. Les rémiges et leurs couvertures sont également brun châtain. Elles donnent à l'aile une disposition pointue, et atteignent en longueur la presque totalité des rectrices. Celles-ci sont égales, au nombre de dix, sans y comprendre les deux longs brins, qui dépassent de plus de dix pouces l'extrémité de la queue. Ces deux brins sont duveteux à leur origine, garnis de barbes très courtes et très roides, allongées à l'extrémité, où elles forment une palette étroite et allongée. Les plumes qui naissent sous l'aile pour constituer les faisceaux des flancs dépassent la queue, et sont décomposées, molles, transparentes, blanchâtres et légèrement lavées de jaunâtre ocreux, et puis lavées de rouge vineux à leur extrémité libre. Les plus courtes ou les plus antérieures sont maculées de rouge foncé. Leurs tarses sont longs et noirs. La longueur totale de l'oiseau, du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de quinze pouces, ou de dix pieds deux pouces en y comprenant les filets.

Les dépouilles de cette espèce sont peu prisées aux Moluques. A Amboine, on les connoît sous le nom de *bourong-maté*, oiseaux morts. On dit dans l'histoire que les auteurs en ont tracée d'après les récits de Valentin, que le grand paradisier séjourne

dans les îles d'Arou pendant la saison sèche, ou la mousson d'ouest, et qu'il ne retourne à la Nouvelle-Guinée que lors des pluies qui arrivent dans la mousson d'est. On dit aussi, qu'il voyage par bandes d'une quarantaine d'individus, sous la conduite d'un autre oiseau, qui vole toujours au-dessus de la troupe. Ce chef, suivant Valentin [1], seroit noir et tacheté de rouge et seroit regardé comme le roi des oiseaux de paradis par les habitants : dans leur opinion, ils ne quitteroient jamais ce chef mystérieux, soit qu'ils volent, soit qu'ils reposent; et cet attachement leur seroit fatal, car, en se posant par terre, ils éprouveroient la plus grande difficulté pour reprendre leur vol. Mais tout porte à croire que cette opinion ne repose que sur des idées fabuleuses, et ce qui est plus certain, c'est qu'ils se perchent sur les grands arbres, et qu'ils recherchent les figues du *waringa* (*ficus benjamina?*).

Les Malais disent encore que les grands paradisiers perdent leurs longues plumes des faisceaux des flancs, de même que les filets de la queue, pendant la mousson d'est, mais qu'ils ne restent ainsi dépouillés de leurs parures que pendant quatre mois. Il est moins démontré encore que ces longues parures puissent leur permettre de s'élever fort haut dans l'action du vol, en servant de sorte de parachute, et que c'est la facilité qu'ont ces oiseaux de fendre l'air avec célérité, que leur vient leur nom vulgaire d'*hirondelles de Ternate;* de plus, que ces parures nuisent au contraire à la direction du vol, lorsque les vents deviennent contraires, et que dans ce cas ils ne peuvent éviter le danger qu'en s'élevant perpendiculairement dans une région où la couche d'air atmosphérique plus paisible permet de continuer leur route.

Nous ne rencontrâmes point le grand paradisier à la Nouvelle-Guinée, et jamais, parmi les centaines de peaux séchées du petit émeraude que les Papous apportoient à bord journellement, nous n'en vîmes une seule dépouille. Les échantillons que nous en avons eu nous ont été remis à Amboine et provenoient des corocorés malais qui trafiquent avec les habitants de Céram. Cette espèce seroit donc vraiment propre aux îles d'Arou et à la côte occidentale de la Nouvelle-Guinée seulement.

La femelle (Levaillant, *Ois. de parad.* pl. 2) est, comme celle du petit émeraude, sans parures des flancs, sans brins, sans vert émeraude à la tête. L'occiput et le cou sont d'un brun nuancé de jaunâtre; le front et la gorge sont d'un brunâtre fuligineux assez intense; le dessous du corps est d'un blanchâtre satiné; les ailes, le dos, la queue marron foncé et les pieds noirs.

[1] Voyage de Forest à la Nouvelle-Guinée, p. 155.

LE PARADISIER ROUGE.

Paradisæa rubra.

Long-temps rare dans les collections, ce magnifique paradisier, dont les parures des flancs semblent être teintes par le sang le plus vermeil, existe maintenant dans la plupart des grandes collections et même dans les cabinets de beaucoup de simples amateurs. L'individu qu'a figuré Levaillant, et qu'on voit encore au Muséum d'histoire naturelle, avoit été jusqu'à ces dernières années le seul connu en France; Vieillot lui-même avoue n'en avoir jamais vu que trois; mais de 182[illegible] à 1832 nous eûmes occasion d'en expédier plusieurs rapportés par nous ou envoyés en Angleterre par M. Guy, et principalement une peau d'une rare intégrité conservée dans la collection de notre ami Longuemare. Enfin la seule femelle du paradisier connue que l'on voit au Muséum de Paris a été découverte par nous, et a figuré dans l'atlas zoologique du voyage *la Coquille* (pl. 27).

Les auteurs qui ont décrit cet oiseau si remarquable par sa coloration, bien qu'il soit le reflet complet quant aux formes des deux paradisiers émeraudes, ne sont ni anciens ni nombreux. Valentin, Forrest, Sonnerat, n'en ont pas eu connoissance. La première mention paroît être due à Daudin, et date de 1800; elle a été faite sur l'individu de la collection du stathouder, que feu de Lacépède avoit nommé du nom qu'il porte en le déposant sur les tablettes du Musée. Levaillant et Vieillot, dans l'Histoire de leurs paradisiers et oiseaux dorés, Shaw, dans sa Zoologie générale, et Sonnini dans le Supplément aux œuvres de Buffon, ont mentionné cette espèce qu'on voit figurer depuis lors dans tous les articles des dictionnaires d'histoire naturelle et dans les traités d'ornithologie.

Le paradisier rouge mâle et adulte a douze pouces de longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue. Le bec, de la longueur de la tête, est plombé ou blanchâtre, légèrement convexe, fendu presque jusque sous l'œil. Les tarses sont médiocres, bleuâtres, l'iris est jaune. Les plumes du front, jusqu'au milieu de la tête, celles placées entre la commissure et l'œil sur les joues, les côtés et le devant du cou, sont d'un vert noir sablé d'or. Ces petites plumes sont veloutées, serrées, émeraudines, et s'avancent sur la région temporale, en dessinant sur la ligne médiane une échancrure. Il en résulte sur les peaux mutilées par les Papous, et dont la partie osseuse de la tête a été enlevée ou brisée, deux sortes de petites huppes produites par le racornissement de la peau du front et par le soin qu'ont les préparateurs de les faire saillir sur les individus qu'ils fabriquent en collant les plumes sur du liége, ainsi

qu'on le voit dans beaucoup de musées. Le derrière de la tête et du cou, le haut de la poitrine et la partie supérieure du dos sont d'un jaune beurre frais de nuance uniforme et douce, passant au rouge cannelle sur les épaules et sur le dos. Les ailes, le croupion et le ventre à partir du thorax sont d'un brun marron luisant foncé. Les parures des flancs se composent de plumes longues de douze à quinze pouces, effilées, recourbées, à barbes plus serrées que chez les émeraudes, d'un rouge luisant et fulgide, du rouge de carmin le plus vif pour les antérieures, tandis que les postérieures ont leur extrémité décolorée et blanchâtre. La queue est médiocre, rectiligne, composée de dix rectrices, sans y comprendre deux brins longs de vingt-deux pouces et quelquefois convexes sur un bord, concaves sur l'autre, recoquillés sur eux-mêmes dans leur plus grande étendue, terminés en pointes, mais garnis à leur insertion de barbes rudes et très courtes. Ces deux filets d'un brun marron noir partent du croupion par une insertion commune, se séparent bientôt pour flotter librement sur les parties latérales de la queue.

Les habitudes de ce rare et admirable oiseau sont inconnues ; sa patrie est l'île de Waigiou. Les Papous des alentours d'Offack nous en donnèrent quelques peaux, et un officier tua une femelle pendant le séjour de la corvette *la Coquille* dans ce havre.

Les voyageurs n'avoient donné quelque attention qu'aux mâles des oiseaux de Paradis. Leurs dépouilles, destinées à servir de parure ou à enrichir les cabinets des curieux, étoient les seules dont on recherchât avec empressement la possession. L'autre sexe dédaigné n'étoit point parvenu en Europe, et Levaillant seul fit connoître une femelle du petit émeraude.

Comme toutes les femelles des oiseaux de paradis, celle du paradisier rouge, que nous figurons (pl. 8), est sans parures et sans vives couleurs, bien cependant que les teintes qui composent sa livrée soient assez douces pour flatter l'œil et ne pas la faire dédaigner par ceux qu'attire seule la beauté du plumage.

La femelle du paradisier rouge a douze pouces quatre lignes de longueur totale : dans ces dimensions la queue entre pour quatre pouces et demi. Les tarses ont dix-huit lignes, et sont garnis de larges scutelles en avant. Les doigts antérieurs sont gradués, moins robustes que le pouce, qui est terminé par un ongle fort et puissant, tandis que les antérieurs sont de moitié plus foibles. Les tarses sont bleus dans l'état de vie, tandis que le bec est plombé avec une teinte rougeâtre. Dans cette espèce les narines ne sont point recouvertes par les plumes du front : elles sont placées dans une fossette large et basale.

Un masque d'un marron très foncé et d'un aspect soyeux recouvre le front jusqu'au milieu de la tête, descend sur les joues, en enveloppant les yeux, et se termine en s'arrondissant au milieu et en devant du cou. L'occiput, le derrière du cou et le devant, au-dessous du masque marron, sont d'un jaune doré plus franc sur la tête, et qui se mêle sur le manteau et sur la poitrine avec le marron qui teint ces parties. Sur le dos toutefois apparoît une teinte jaune, orangée, brillante, mais peu dessinée. Tout le dessus du corps, le dos, le croupion, les rémiges, les rectrices, sont d'un marron franc à aspect sericéeux. Sur les épaules le marron est teint de jaune rougeâtre. Tout le dessous du corps, le haut de la poitrine, les flancs, le bas-ventre, et même les couvertures inférieures, sont d'un marron ou chocolat plus clair que sur le dos et à aspect velouté. Les ailes sont marron en dedans, ainsi que l'est la queue en dessous. Elles ne s'étendent que jusqu'au tiers supérieur de celle-ci, qui est assez longue, égale, et composée de rectrices peu fermes.

C'est dans l'île de Waigiou, qui fait partie du système des terres des Papous, que nous nous procurâmes la femelle du paradisier rouge. Nous en sommes redevables à M. Bérard, lieutenant de vaisseau de la marine, qui la tua sur les bords du havre d'Offack, et qui voulut bien en enrichir les collections que nous avons déposées au Muséum d'histoire naturelle par suite du voyage d'exploration de la corvette *la Coquille*.

Il ne nous reste plus, après avoir examiné sous ses divers rapports l'histoire du paradisier rouge, qu'à signaler les particularités anatomiques qui méritent de fixer l'attention. Dans les organes des sens, celui de l'odorat est des plus actifs. Les narines, qui reçoivent les effluves odorants, sont arrondies, percées à la base de la mandibule supérieure, et découvertes, bien que les plumes capistrales s'avancent sur elles. L'audition s'exécute à l'aide d'une conque externe évasée et comme circulaire, percée de deux conduits, dont l'un, intérieur et petit, se dirige vers l'extrémité postérieure de la mandibule inférieure, et dont l'autre se porte directement à l'oreille interne. La langue, principal organe du goût, ressemble assez, par sa disposition générale, à celle des autres passereaux : elle a dix lignes de longueur, et est munie à sa base de deux prolongements mucronés et bifides, qui sont disposés en croissant. La forme est allongée, étroite, triangulaire ; son sommet est bifurqué, et chaque laciniure de sa bifurcation se trouve divisée en un grand nombre de filaments, de manière à imiter un pinceau. Les deux mandibules présentent de chaque côté une légère échancrure vers la pointe, et peut-être ces échancrures sont-elles dues à l'usure qui doit résulter du genre de nourriture par suite du rapproche-

ment fréquent des demi-becs. Le larynx est divisé en deux parties, ayant quatre muscles moteurs, deux supérieurs et deux inférieurs sur chaque côté prenant leurs attaches près du larynx inférieur. La longueur de cette trachée, dont les anneaux sont entiers, de la partie supérieure du larynx à celle inférieure, est de trois pouces; celle-ci correspond à l'extrémité supérieure du sternum, et se trouve un peu enfoncée dans la poitrine. Les cornes de l'os hyoïde ont un pouce deux lignes de longueur. L'œsophage est long de quatre pouces, et l'estomac est ample, dessiné en forme de fève, ayant des parois épaisses de deux lignes, marquées en dedans de replis saillants se dirigeant de gauche à droite. Les ouvertures cardiaque et pylorique sont percées presque vis-à-vis l'une de l'autre, tandis que la grosse extrémité de ce viscère occupe le côté dextre. Le pancréas est double. Le premier a sept lignes de long, le deuxième, encore plus allongé, est plus grêle, et tous les deux correspondent à la première courbure des intestins grêles. Le tube intestinal a de longueur totale six pouces, et deux cœcums, longs de trois lignes, se projettent à un pouce de la terminaison du rectum. Les ovaires apparoissoient sous forme de granulations, occupant, en devant de la colonne vertébrale, l'intervalle des lobes antérieurs des reins. Ces ovaires étoient flétris, disposition qui pourroit coïncider avec l'époque à laquelle fut tuée cette femelle, c'est-à-dire assez long-temps après la ponte (15 septembre 1833). Le foie est peu volumineux, et occupe la région hypocondriaque droite, en s'étendant vers l'épigastre. La vésicule biliaire se prolonge, tout en affectant une forme de poire, dans une largeur de huit lignes seulement. La rate est très petite. Les reins, rétrécis à leur milieu, sont allongés et logés dans la gouttière lombaire. Le cœur est volumineux, et n'a pas moins de huit lignes. La glande adipeuse du croupion est amplement développée.

Les organes locomoteurs présentent aux ailes dix pennes primaires, dont la première est la plus courte, et n'atteint que la moitié de la seconde. La cinquième est la plus longue de toutes, car, à partir de celle-ci, les autres vont successivement en diminuant jusqu'à la dixième. Les pennes secondaires sont également au nombre de dix : à la queue on compte douze rectrices, dont les deux moyennes sont légèrement amincies, et par conséquent plus étroites que les autres. Aux jambes on remarque six larges écailles recouvrant l'articulation du tarse avec le carpe et l'extrémité tarsienne des phalanges. Les écailles du tarse sont, elles, larges et parfaitement lisses.

Une autre femelle présenta sa troisième rémige à peine sortie de son tuyau, tandis que la quatrième étoit plus avancée, et que les rectrices étoient non encore bien formées, manière d'être qui pourroit bien légitimer l'opinion de M. de Blainville, à savoir que les plumes doivent sortir de leurs tubes et se grouper à la manière alternative des noyaux osseux qui remplissent les alvéoles des arcades dentaires des mammifères.

Les côtes sont au nombre de sept de chaque côté la première est libre, et les cinq suivantes se rendent à la partie osseuse qui tient la place du cartilage sterno-costal; la dernière, ou septième, se soude au dernier cartilage à demi-osseux.

Le sternum (pl. 1, fig. 10 et 11) est beaucoup plus étroit à la partie moyenne qu'à ses extrémités. La partie de la base comprise entre les deux échancrures est coupée carrément. On observe cependant une dépression peu marquée dont la saillie est antérieure. Sa longueur est de seize lignes sur huit de largeur à la partie moyenne, correspondant à la dernière surface articulaire qui unit le cartilage avec la côte correspondante. Son pédicule a seize lignes sur cinq lignes à la base, tandis que l'extrémité abdominale du sternum a quatorze lignes. L'extrémité claviculaire présente trois apophyses, dont celle du milieu est la plus épaisse, figurée en Y ou à trois faces, et deux échancrures qui forment l'extrémité sternale de la clavicule. Sur les bords du sternum, très près de l'extrémité claviculaire, se dessinent cinq facettes articulaires. A la portion basale ou abdominale, sont deux larges échancrures ovalaires, bordées en dehors par des apophyses imitant un marteau à deux pointes.

L'omoplate, longue de seize lignes, est extrêmement étroite, falciforme, amincie et tronquée à l'extrémité. La clavicule, qui a quatorze lignes, est très élargie à son extrémité sternale, et l'intervalle qui sépare les branches de l'os furculaire est de onze lignes, et celles-ci ont à peu près la même longueur, bien que leur disposition générale soit analogue à celle des autres passereaux. L'appendice qui finit ces os au sternum est saillant.

II.

LES SIFILETS.

Parotia.

Les sifilets, dont on ne connoît encore qu'une espèce, se distinguent des vrais paradisiers par plusieurs caractères : leur bec, plus court que la tête, est emplumé jusqu'au milieu; les mandibules sont légèrement inégales; la supérieure échancrée à la pointe, l'inférieure pointue et très légèrement entaillée. La tête est garnie de plumes écailleuses roides, formant une sorte de diadème; six brins grê-

les, minces, filiformes, partent des régions auriculaires et se terminent en palettes. Les ailes sont concaves, à rémiges arrondies à leur sommet, presque égales, les première et deuxième exceptées, qui sont taillées en lames de canif à leur sommet. La première est également beaucoup plus courte. (Consultez les caractères de la pl. 9.) Les plumes hypocondriales sont allongées, flexibles, décomposées et très fournies.

Les femelles n'ont point les parures des mâles. La seule espèce connue vit à la Nouvelle-Guinée, et surtout dans l'île de Waigiou.

Levaillant a placé le sifilet parmi les geais, et Buffon, ou plutôt Gueneau de Montbelliard, l'a décrit sous le nom de *manucode à six filets*, et Sonnerat sous celui d'oiseau de paradis à gorge d'or. C'est à Vieillot que l'on doit la distinction générique de cet oiseau et le nom de *parotia*.

LE SIFILET A GORGE DORÉE.

Parotia sexsetacea.

Le nom de sifilet a été donné à l'oiseau de paradis qui nous occupe, pour rappeler le trait le plus caractéristique de son organisation, c'est-à-dire les six filets minces et grêles qui partent de la région auriculaire et qui s'élargissent en palettes à leur sommet, relevant ainsi par cet accessoire un plumage noir de velours, et une gorge étincelante par le cuivre, le bronze et le vert glacé d'or.

Le sifilet mâle adulte a de longueur totale douze pouces; son bec et ses pieds sont noirs, l'iris jaune; la queue est légèrement arrondie, formée de rectrices étagées, roides, au nombre de douze. Les ailes sont un peu concaves et s'étendent jusqu'après la naissance de la queue. Elles se composent de rémiges arrondies, presque égales, excepté les deux premières, qui sont aciculées à leur sommet. Les plumes frontales sont étroites, roides, à peine barbues, et s'étendent sur les narines en formant une sorte de petite huppe comprimée et disposée en brosse. Elles sont noires à leur base, puis blanc satiné à leur sommet, ce qui dessine une écharpe d'une nuance gris de perle sur le devant de la tête; les plumes qui recouvrent le crâne s'arrondissent et s'allongent sur l'occiput de manière à former sur cette partie un diadème métallisé; quelques filets tronqués, avortés, naissent derrière l'œil; mais trois filets grêles, arrondis, inermes, longs de cinq à six pouces, partant de chaque joue, se dirigent en arrière, comme des crins, et se terminent par des barbes qui s'épanouissent pour former une palette ovalaire. Ces brins et la palette sont noirs. Les plumes de la gorge sont étroites, puis élargies et taillées en un demi-cercle à leur sommet. Ce dernier segment est de couleur d'or à reflets violets irisés en vert sur les bords, et chatoyant avec un éclat des plus vifs, tandis que le reste de la plume est noir velouté; tous ces segments, en s'imbriquant, forment un magnifique plastron écailleux. Les flancs sont garnis de plumes noires épaisses et très touffues, qui se redressent sur les ailes qu'elles enveloppent et qu'elles cachent. Ces plumes sont arrondies, à barbes lâches et uniformément noires.

Le sifilet est, excepté la gorge et les deux côtés de la tête, uniformément d'un noir profond ayant partout la douceur et la nuance du velours.

Ces oiseaux, dont les mœurs sont complétement inconnues, vivent à la Nouvelle-Guinée et à Waigiou.

Mauduyt cite, dans l'article qu'il a donné du sifilet dans l'Encyclopédie, une note qui étoit jointe à un individu qu'il avoit reçu des Moluques, et dans laquelle on disoit que le sifilet jouissoit chez les Malais d'une haute réputation, parce qu'on lui accordoit la propriété de garantir de la foudre ceux qui s'en paroient. Aucun voyageur ne rapporte toutefois ce conte populaire.

Le jeune mâle tient à la fois du mâle adulte et de la femelle. Il ressemble au premier par les longues plumes des flancs; mais toutes ces plumes, soit du ventre, soit des hypocondres, sont dans leur partie moyenne d'un fauve clair, rayées en travers de noir comme cela se voit chez la femelle, et se trouvent terminées de noir uni; cependant les plus allongées des plumes des flancs sont dans leur entier noires comme chez les mâles, tandis que le dos est tapisé ou tacheté de roux vif.

La femelle du sifilet n'étoit point connue avant la description publiée dans nos illustrations de zoologie. Elle est aussi venue nous prouver que les femelles des oiseaux de paradis ne participoient en rien à l'éclat de leurs époux, et que, revêtues d'une livrée généralement sombre, elles avoient sous ce rapport l'organisation des *oiseaux mouches* et des *souïmangas*.

Le bec de la femelle que nous décrivons est noir mat, sa longueur médiocre; ses mandibules sont légèrement comprimées sur les côtés et terminées en pointe. La supérieure a une arête très vive, légèrement recourbée, finissant en un petit crochet denté sur les côtés; l'inférieure se termine par une pointe redressée. La commissure, légèrement déjetée en bas, est notablement fendue, sans aller cependant jusqu'à l'œil. Les fosses nasales, tout-à-fait situées à la base du bec, sont larges, mais complétement recouvertes par les plumes soyeuses qui s'unissent en devant du front pour former une petite houpette comprimée. Les tarses manquoient à l'individu rare et précieux soumis à notre étude. Les ailes s'étendent jusqu'au tiers supérieur de la queue; celle-ci

est formée de douze rectrices assez rigides, inégales entre elles, c'est-à-dire que les plus externes sont les plus courtes, toutes sont arrondies à leur extrémité et entièrement d'un brun ferrugineux.

Les plumes qui recouvrent le corps sont douces, mollettes et soyeuses : celles qui revêtent la tête sont étroites, très fournies et serrées, et se projettent sur les côtés de l'occiput en deux petits faisceaux auriculés, qui rappellent les deux houpettes de individus mâles; la tête en dessus, les joues, le dessus et les côtés du cou sont d'un noir soyeux, peu franc, se dégradant sur le haut du corps et sur le dos pour faire place à un brun ferrugineux, puis à un rouge brun marron, qui domine sur le croupion.

A l'angle du bec naît un trait fauve émaillé, bordé en dessous par un large trait noir profond; le menton est roux brun, rayé de noir, puis tout le devant du cou et du thorax est d'un fauve blond, rayé par lignes égales, distantes, noir brun. La teinte rousse du ventre, des flancs et des couvertures inférieures est plus vive, et les raies brunes sont aussi plus espacées et moins marquées.

Les plumes de ces parties sont aussi plus mollettes, plus lâches et assez abondantes.

Cette femelle avoit treize pouces de longueur totale.

III.

LES LOPHORINES.

Lophorina.

Une seule espèce appartient à ce petit genre, que distinguent des parures jetées sur le dos en riche manteau de velours, tombant sur la poitrine en un camail d'émeraude.

Le bec, plus court que la tête, est, comme celui des autres paradisiers, comprimé sur les côtés, mince, et en partie caché par des touffes de petites plumes sétacées qui s'avancent sur les narines. Celles-ci s'ouvrent en fissure dans une fosse nasale ovalaire, allongée. Les jambes sont proportionnées à la taille, couvertes de squamelles épaisses. Les ailes sont médiocres, ne dépassant pas le tiers de la queue. Celle-ci est arrondie par le raccourcissement des pennes les plus externes, et se compose de douze rectrices toutes semblables et arrondies par le bout. Les plumes qui revêtent la tête sont écailleuses, et celles du devant du cou sont imbriquées et s'allongent de manière à former sur le haut du ventre un ample chevron scintillant. Enfin, les plumes du cou en arrière, celles du dos, et les couvertures alaires, sont développées, avec un luxe qui leur permet, en se recourbant, d'envelopper tout le corps comme d'un manteau de velours liséré d'or. Tout le plumage est coloré en noir, mais en noir ponceau, velouté, passant sous certains reflets au violet noir.

Forrest (*It.*, p. 158 de la trad. franç.) est le premier qui ait vaguement décrit la lophorine sous le nom de *grand oiseau de paradis noir*, ou du moins sa description est une réminiscence du cinnomologus et de la lophorine, et convient même mieux à la première espèce d'oiseau. Sonnerat a représenté la lophorine sous le nom d'*oiseau de paradis à gorge violette*, dit le *superbe;* mais nous ignorons ce qui a pu décider ce voyageur à le représenter tenant un petit oiseau dans ses doigts, pour le déchirer à la manière des accipitres. Depuis lors cette espèce a été supérieurement gravée dans les ouvrages de Levaillant et de Vieillot. Levaillant pense même que la lophorine a des points de contact avec certains troupiales, parce que l'arête du bec s'avance entre les plumes du front, et que deux petites touffes distinctes forment sur chaque narine un petit toupet isolé.

LA LOPHORINE SUPERBE.

Lophorina superba.

Un peu plus mince que le merle de France, la lophorine superbe a au plus huit à neuf pouces de longueur totale. Le front est orné de deux petites aigrettes noires déjetées en dehors et implantées sur le bord supérieur des fosses nasales. Les plumes imbriquées du devant du cou et de la poitrine sont comme gaufrées, et brillent de la nuance verte bronzée la plus chatoyante et s'irisant en violet. Les plumes étagées du manteau, qui sont implantées par rang de taille depuis la nuque jusqu'au bas du cou, s'allongent de manière à former sur le corps une ample échancrure, dont les deux pointes sont longues et écartées : ce mantelet est d'un riche noir violet, offrant l'éclat, la nuance, le moelleux et la douceur du velours, et les plumes qui le composent sont obliquement tronquées à leur sommet. Le dos, le croupion, les ailes, les couvertures de la queue, et les pennes qui la composent, sont également noires, mais avec des reflets violets lorsque les rayons lumineux les frappent obliquement.

La lophorine, si justement décorée du nom de superbe, n'est point encore parvenue en Europe intacte, et on ignore ses mœurs, ses habitudes, et quelle peut être la livrée de la femelle et des jeunes mâles. Forster dit qu'elle vit dans cette partie de la Nouvelle-Guinée nommée *Sesghile*, et que les naturels portent à Salawat ses dépouilles desséchées à la fumée et privées des ailes et des pieds. Forrest ajoute qu'on lui donne le nom de *shag-awa*, ou d'oiseau de paradis de Sesghile, tandis que les Ma-

lais de Tidor le désignent par l'épithète de *soffou-kokotou*, ou *oiseau de paradis noir*.

Nous nous en sommes procuré des dépouilles à Dorey.

IV.

LES MANUCODES.

Cicinnurus.

Une seule espèce encore appartient à cette petite tribu, dont le mâle est si remarquable par ses brillantes parures; il est en effet distingué par des formes petites, assez épaisses; deux éventails de plumes élargies sur les flancs, des ailes concaves, aussi longues que la queue qui est courte, carrée et débordée par deux longs brins grêles, recoquillés sur eux-mêmes à leur extrémité, et garnis de barbes formant une palette colorée en or vert luisant. Le bec est médiocre, finement entaillé à la pointe de la mandibule supérieure, et abondamment recouvert sur les fosses nasales d'un duvet soyeux, court et très fourni.

Les manucodes que nous observâmes aux alentours du havre de Dorey à la Nouvelle-Guinée, y portoient le nom de *saya* dans la langue des Papous. Nous ne les rencontrâmes que par couples solitaires, se tenant sur les branches moyennes des tecks et des figuiers d'*amikou*, dont ils recherchoient les fruits.

LE MANUCODE SPINTURNIX.

Cicinnurus spinturnix.

Cet admirable et rare paradisier mérite bien le nom de *spinturnix* ou d'*incendiaire*, que Pline, dans son Histoire naturelle, applique à un oiseau d'espèce inconnue, car le rouge éclatant de son plumage le fait ressembler, lorsqu'il vole, à un charbon étincelant. Le *spinturnix* a été regardé par les commentateurs comme devant être un faucon : on le disoit de mauvais augure; mais Pline avoue qu'il n'avoit trouvé personne qui eût pu se vanter de savoir quel oiseau ce pouvoit être[1].

Le manucode a joué de tout temps un rôle dans les croyances superstitieuses des peuples d'origine malaise. Ses dépouilles, portées en panache ou placées sur les armes des guerriers malais, devoient les empêcher de faillir un jour de combat. De là les noms de *manou deouata*, ou oiseau divin, qu'ils leur conservèrent et qu'ils reçurent des langues tidoriennes. Les premiers voyageurs hollandais firent connoître en Europe, sous le nom corrompu de manucode, les paradisiers émeraudes, et ce nom, traduit en latin barbare par Cardanus, a été exclusivement transporté par les auteurs modernes à l'espèce qui nous occupe. Les récits exagérés, consignés dans Ausius, ne peuvent plus intéresser que ceux qui aiment les recherches historiques. Certes, le manucode ne mérite point le titre pompeux de *roi des oiseaux de paradis*, que lui conservent tous les auteurs sans y attacher de l'importance, et que lui donnoient, au dire des vieux auteurs, les insulaires qui en vendoient les dépouilles. Suivant eux, le manucode voloit toujours en tête des troupes formées par les émeraudes lorsqu'ils émigrent d'une île dans une autre, et c'étoit lui qui, chargé de la conservation de la bande, alloit goûter l'eau des fontaines placées sur leur route, et que les Papous empoisonnoient pour obtenir, par cette chasse facile, un grand nombre des paradisiers dont ils recherchent les plumes avec tant d'avidité. Mais ces récits, propagés dans des temps d'ignorance, tombent d'eux-mêmes; et certes les manucodes, s'ils émigrent, ce qui est douteux, ils émigrent seuls, ne recherchent point la compagnie des émeraudes, et il est plus que douteux que les insulaires empoisonnent les eaux où ils vont boire pour se les procurer.

On dit, et ceci est plus probable, que les Papous chassent les manucodes en les prenant aux lacets à l'aide de la glu faite avec le suc laiteux des jacquiers.

Le mâle adulte a six pouces et demi de longueur totale, les brins de la queue non compris. La tête est forte et son bec médiocre et jaunâtre; sa langue en cilice, l'iris en brun, et les tarses sont bleu azur clair. Une tache noire se dessine à l'angle interne de l'œil, et les narines sont entièrement recouvertes par les plumes veloutées et serrées qui s'avancent jusqu'à la moitié de la mandibule supérieure. Les ailes sont amples et dépassent dans l'état de repos (quatre pouces et demi) la queue. Celle-ci est très courte (dix-huit lignes), formée de dix rectrices égales et de deux brins; ces derniers tiennent donc la place des deux rectrices médianes, et apparoissent sous forme de deux lignes grêles ou criniformes, entièrement nues, se prolongeant bien au-delà de la queue, se recourbant en dehors en s'évasant avec grâce (ils ne s'entrecroisent jamais dans l'état de vie), de manière à s'épanouir à leur terminaison, ou en d'autres termes, à se garnir en dehors seulement de barbes assez longues qui, contournées, forment un disque vide au centre, ou un demi-cercle enroulé ayant l'éclat et le jeu de l'émeraude. On compte aussi une vingtaine de plumes subalaires

[1] Le *spinturnix* est un oiseau dont les Romains auroient eu de vagues notions par les Indiens. « *Æthiopes atque Indi, discolores maximè et inenarrabiles ferunt aves.* »

dont les premières, fort courtes, ont de larges barbes.

Les plumes qui revêtent les narines et le front sont d'un orangé qui passe au rouge, mais qui devient d'un pourpre éclatant et des plus fulgides sur le cou, les parties supérieures, les rémiges et même les rectrices. Le devant du cou est de ce même rouge, teinte de mordoré et parfois de brunâtre sur les côtés. Les teintes de ces diverses parties ont aussi bien l'aspect du velours que son toucher moelleux et doux. Une large écharpe d'un vert métallique traverse la poitrine, et tranche sur le blanc neigeux de tout le dessous du corps. Sur chaque flanc, au-dessous de l'aile, naissent des plumes longuettes, droites, coupées carrément à leur sommet, et grises dans leur plus grande étendue, et que rendent remarquables deux bandelettes étroites, l'une blanche, l'autre roux vif, puis une plus large occupant toute l'extrémité, et d'un vert émeraude des plus éclatants. Les rémiges sont jaunes en dedans, et les rectrices brunâtres en dessus.

Le jeune âge doit tenir de la femelle dans ses deux premières années, du mâle dans la troisième. Levaillant a regardé comme un jeune âge un individu ayant son écharpe thoracique jaune, le ventre mélangé de grisâtre et de brun.

Si le manucode mâle est sans contredit un des plus brillants oiseaux de paradis, sa femelle, jusqu'à ces derniers temps ignorée, découverte par nous dans les vastes forêts de la Nouvelle-Guinée, est venue fournir un nouvel exemple de l'identité de création qui a présidé chez tous les divers membres de la famille à la répartition de leurs attributs corporels. La femelle du manucode est donc, comme celle des paradisiers émeraude, rouge, sifilet, ou des épimaques, à livrée terne, bariolée de roux, de brun et de bistre. Cette femelle a six pouces et demi de longueur totale. Son bec, de couleur roussâtre, est légèrement comprimé sur les côtés et élargi à la base. Les plumes du front s'avancent sur les fosses nasales et dérobent les narines. Les ailes s'étendent jusque vers le milieu de la queue : elles sont concaves et composées de rémiges assez larges. Les rectrices, au nombre de douze, sont égales, arrondies à leur extrémité, et peu consistantes. Les tarses sont longs d'un pouce, garnis de scutelles très minces, peu apparentes. Les doigts antérieurs, gradués, sont plus faibles que le pouce, dont l'ongle est robuste. Les pieds sont en entier colorés en bleu de ciel tendre dans l'état de vie. Tout le plumage de cet oiseau est un marron brun sale et jaunâtre, disposé de la manière qui suit : la tête, le dos, les couvertures des ailes et le croupion, sont d'un brun roux foncé uniforme. Les moyennes couvertures des ailes et les rémiges sont d'un roux ocreux vif, se changeant en brun sur les barbes internes de ces dernières. La queue en dessous est d'un roux brun à teinte égale, et d'un brun jaune clair en dessous. Les joues et les côtés du cou sont roux brun tacheté de jaune roux. L'iris est brun ; tout le dessus du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, est d'un jaune roux finement rayé de brunâtre par raies rapprochées et régulières.

Cette femelle n'a point d'éclat, n'a point de parure ; sa queue est régulière ; en un mot, elle ressemble à un oiseau obscur, s'il ne s'attachoit point à sa connoissance le haut intérêt que la beauté et la rareté de son époux inspirent aux ornithologistes.

M. Roland, le maître canonnier de la corvette *la Coquille*, dans son voyage autour du monde, qui nous a rendu tant de services par son adresse à la chasse, tua le mâle et la femelle des manucodes qui enrichissent en ce moment les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris. M. Valenciemens, dans son catalogue de nos collections présenté à l'Institut, avoit pris cette femelle pour un oiseau du genre merle, *turdus*.

V.

LES DIFILLODES.

Diphyllodes.

La seule espèce de cette tribu, connue sous le nom de *magnifique* ou de *manucode à bouquets*, se rapproche plus du vrai manucode que de tout autre petit genre des paradisiers. Comme dans ce genre, le bec, plus court que la tête, est comprimé sur les côtés, ayant les fosses nasales abondamment revêtues de plumes courtes, serrées et veloutés. Comme chez le manucode mâle, les deux rectrices moyennes s'allongent en deux longs brins recourbés, mais avec cette différence que ces deux brins se terminent en pointe, et se trouvent garnis de fines barbules sur leur bord externe. Ce qui caractérise assez nettement le difillode, ce sont les plumes allongées et imbriquées du manteau, les plumes en pavé du devant du corps, et les ailes moins longues que la queue, bien que celle-ci soit courte; ailes moins amples, plus pointues que celles des manucodes. Les flancs n'ont point non plus les parures de ces derniers.

On connoît seulement l'individu mâle de ce type générique, et encore cette connoissance repose-t-elle sur des individus en assez mauvais état : mais nul voyageur européen ne s'est procuré ni la femelle ni le mâle complet, et encore moins des détails sur les mœurs, le genre de vie, et même la patrie réelle de cet oiseau. C'est donc sur ce difillode que les observations des navigateurs devront à l'avenir se diriger,

s'ils veulent compléter nos études sur la brillante famille des paradisiers.

LE DIFILLODE MAGNIFIQUE.

Diphyllodes magnificus.

Le magnifique, que Guénau de Montbéliard a nommé le premier manucode à bouquets, par rapport aux plumes rangées en faisceaux derrière le cou, paroît être identique avec le paradis huppé ou *manucodiata cirrhata*, qu'Aldrovande a décrit d'après des peaux évidemment falsifiées par les préparateurs, et dont quelques auteurs ont fait à tort une deuxième espèce.

Le difillode magnifique a près de sept pouces de longueur totale. Son bec est brunâtre à la base et jaune à la pointe. Les tarses et les pieds desséchés paroissent avoir été à teinte carnée ou jaunâtre. Le nombre des plumes caractéristiques qui revêtent le cou varie, car Montbéliard n'en a compté qu'une vingtaine, tandis que Levaillant en a signalé plus de cent. Ces plumes étroites, roussâtres, tachetées de noir à leur extrémité, se relèvent sur leur base, mais moins à mesure que l'on avance vers le dos, où, plus longues et couchées, elles forment un second faisceau d'un jaune paille plus foncé sur ses rangs inférieurs. Ces plumes, couchées dans l'état de repos, peuvent être relevées en une espèce de fraise ou de collerette bouffante, et toutes sont coupées carrément à leur sommet. Les narines sont cachées par des plumes courtes, épaisses et sericéeuses : les plumes du dessus de la tête et de l'occiput sont vertes, celles de la gorge et de la poitrine sont bleues; toutefois, le vert et le bleu sont distribués de manière à ce que chaque plume, taillée en pavé, soit émaillée d'azur au milieu, et de vert à sa base et à son sommet, de sorte que couchées les unes sur les autres, elles dessinent des sortes de lignes transversales sur une ligne verticale. Les côtés du cou, ou les jugulaires, sont vert brun; le ventre est vert glaucescent; les grandes couvertures alaires sont jaune chamois et marron lustré. Les rémiges sont brunâtres en dedans, jaunes en dehors, tandis que les rectrices sont brunâtres. Le dos et le croupion sont vert bronzé.

Les deux filets de la queue ont de sept à huit pouces de longueur. Ils sont pointus et très légèrement barbulés sur leur bord externe, et se croisent en dessus de la queue.

Les Papous du havre Dorey nous vendirent une dépouille de magnifique en mauvais état. Ce fut la seule que nous observâmes durant notre séjour sur ce point du globe. Les auteurs s'accordent tous à donner pour patrie à cette espèce la Nouvelle-Guinée.

Levaillant, dans la planche 10 de ses oiseaux de paradis, a fait figurer un individu qu'il regarde comme un jeune âge, et cet ornithologiste suppose avec juste raison que la femelle doit avoir une livrée terne et bariolée. Il va même jusqu'à dire le plumage brun en dessus, gris rayé de noir en dessous, avec les ailes roussâtres. Certes, cette femelle doit être, comme toutes celles que nous connoissons, privée des parures des mâles, des brins de la queue, et peinte de roussâtre avec des traits en zigzags bruns sous le corps.

VI.

LES ASTRAPIES.

Astrapia.

On ne connoît qu'une seule espèce d'astrapie, que sa rareté et son admirable plumage ont fait nommer par Levaillant *l'incomparable* ou *pie de paradis*, et c'est à M. Vieillot qu'on doit sa distinction générique et la création du nom barbare *astrapia*. Cet oiseau est un exemple frappant des fluctuations que les auteurs systématiques font éprouver aux êtres qu'ils cherchent à caser dans leurs diverses méthodes; car M. Cuvier a persisté à le classer avec les merles, M. Temminck avec les pastors, sortes de turdusinées, il est vrai; M. Vieillot après le témia, bien que rien ne puisse légitimer son enlèvement de la famille des paradisiers à laquelle il appartient comme tribu distincte seulement.

L'astrapie a le même plumage somptueux chez le mâle, sordide chez la femelle, que les vrais paradisiers. Les plumes ont la forme gemmacée qui caractérise celles des émeraudes, des manucodes et des épimaques; seulement les plumes de la queue ont pris un immense développement, à la manière des rectrices de quelques merles bronzés d'Afrique.

On ignore complétement les habitudes et les mœurs des astrapies.

L'ASTRAPIE A GORGE D'OR.

Astrapia gularis.

Le corps de l'astrapie a huit pouces de longueur, et sa queue de dix-huit à vingt-deux pouces : sa tête est remarquable par les plumes des côtés de la tête et de l'occiput, qui sont longues et soyeuses, et qui retombent sur les côtés du cou en formant une double huppe. Toutefois, ces plumes ne paroissent point être dressées dans l'état de vie, mais seulement flotter lâchement sur les côtés de la tête : celle-ci, en entier d'un noir vert à reflets luisants; le dessus du

cou, à partir de l'occiput, le manteau, sont d'un vert bronzé très brillant ou à reflets dorés, mordorés et iodurés, suivant les directions des rayons lumineux. Toutes ces plumes sont rigidules, étroites à leur base, arrondies à leur extrémité, et imbriquées les unes sur les autres absolument à la manière des écailles de poisson. Tout le devant de la gorge est revêtu de plumes aussi squameleuses, formant une sorte de large cravate, ayant les teintes les plus miroitantes, depuis l'or vermeil jusqu'au cuivre de Rosette, et entouré d'une sorte de haussecol des plus chatoyants en or, cuivre et acier. Les côtés de la poitrine et toutes les parties inférieures sont d'un vert uniforme, intense et lustré.

Les ailes sont dites à rémiges primaires noires, teintes de violet sur les secondaires; mais les individus que nous avons possédés étoient privés de ces parties. La queue est formée de douze rectrices grandement étagées, très larges, très roides, arrondies à leur extrémité, nuancées de marron brunâtre ondé de bandelettes transversales brunes en dessous, tandis qu'en dessus elles sont d'un beau et riche violet velouté, les barbes internes étant violettes et les externes bleu noir pruineux.

L'individu que Levaillant a décrit comme étant du sexe femelle nous paroît être un jeune mâle caractérisé par sa taille plus petite, son plumage noirâtre ou fuligineux, sa queue brun roussâtre et son ventre rayé de fauve.

La femelle a son plumage gris ardoisé, la tête et le cou noirs, les ailes grises, lavées de roux, et la queue lisérée de brunâtre.

L'astrapie est encore très rare dans les collections, et son prix commercial est de cinq cents francs. Nous avons déposé au Muséum d'histoire naturelle le bel individu qu'on y remarque, et donné un second individu à la curieuse collection de M. Kéraudren. Nous nous procurâmes ces deux magnifiques dépouilles à la Nouvelle-Guinée, par des échanges avec les Papous, et ce furent les seuls que les François se procurèrent dans les deux voyages de découvertes de *la Coquille* et de *l'Astrolabe*.

LES TIMALIES (1).

Sont des oiseaux asiatiques, de la taille à peu près d'un merle; et caractérisés par un bec médiocre, plus haut que large, comprimé sur les côtés, peu échancré à la pointe. Les narines sont placées sur le rebord des plumes du front. La commissure est garnie de quelques poils rares et courts; les ailes sont courtes et arrondies, à sixième et septième les plus longues. Leur queue est allongée, graduée; leurs tarses sont robustes, et l'ongle du pouce est très prononcé.

La *timalie chaperonnée* (1) est sociable, car on la rencontre, au dire de M. Horsfield, dans les buissons qui entourent le village et les plantations, et très rarement dans les grandes forêts. Son chant est agréable et cadencé; on ignore si les autres espèces présentent les mêmes particularités de mœurs. Cet oiseau, que les Javanois nomment *gogo-stite* et *dawit*, est d'un fauve olivâtre, que relève le marron vif dessinant sur sa tête une sorte de calotte. La gorge et le cou sont blancs, linéolés de noir; le ventre est d'un blanc sale, les rémiges sont fauves en dedans, châtains en dehors; sur le cou les plumes ont leur rachis noir. Sa taille est de six pouces.

M. Temminck rejette parmi les fourmiliers la *timalie gulaire* (2), qui a les plus grands rapports avec la précédente. C'est un oiseau de Sumatra, où les Malais le nomment *burong-puding*, à corps brun en dessus, mais les ailes et la queue brunâtres, les parties inférieures jaunâtres, les flancs cendrés, la gorge et la poitrine jaunes, avec des traits sagittés sur chaque plume.

M. Franklin a ajouté à ce genre les espèces indiennes qu'il a étudiées sur les bords du Gange. La *timalie bicolore* (3); son plumage est roux brun en dessus, blanc jaunâtre en dessous. La *timalie à ventre ferrugineux* (4); brune olivâtre en dessous, avec le front et le dessous du corps roux; sa queue est légèrement rayée de brun en dessus. La *timalie chataræa* (5) est brunâtre clair sur le corps, roux cendré en dessous, la tête et le dos sont striés de lignes brunes.

M. Jardine a figuré la *timalie* (6), dont le plumage est brun marron sur le corps, blanc en dessous, mais lavé de teinte ocreuse au bas-ventre; les jambes sont jaunes.

M. Sykes, dans son excursion dans le pays des Mahrattes, a ajouté deux nouvelles espèces à ce genre. La *timalie de Malcolm* (7), qui est brune grisâtre, avec les ailes plus foncées, et finement rayées de brun; le

(1) *Timalia*, Horsf., Zool. res. in Java, Trans. XIII, 150. Lafresn., Révis., 1835, Mag. de zool., pl. 39 et 40.

(1) *T. pileata*, Horsf., Zool. res. in Java, et Trans. XIII, 151.

(2) *Motacilla gularis*, sir Raffles, Cat., Trans. XIII: *timalia gularis*, Horsf., res. in Java, fig. 2: *myiothera gularis*, Temm., pl. 442, fig. 1.

(3) *Timalia hypoleuca*, Frank., Proceed., I, 118: Lafresn., Mag. de zool., 1835, pl. 39.

(4) *T. hyperythra*, ibid.: Lafresn., pl. 40: *pastor minutus*, Lin.

(5) *T. chataræa*, ibid.: *gogoye thrush*? Lath.

(6) *T. Horsfieldii*, pl. 119.

(7) *T. Malcolmi*, Sykes, Proceed., II, 88.

dessous du corps blanchâtre, lavé de rose. Cet oiseau vit en troupes composées d'une douzaine d'individus, dont le vol est lent et embarrassé, et qui ne cessent de gazouiller. Il se nourrit de graines et de sauterelles. La *timalie de Somerville* (1), a les habitudes semblables à l'espèce précédente; ses yeux sont jaune pâle, et elle se tient dans les plaines; son plumage est brun roussâtre, passant au roux sur le ventre et le bas du dos. Les plumes du devant du cou ont des gouttelettes bleues dans leur portion moyenne.

Il nous répugne de placer avec les timalies (ainsi que le propose M. Temminck) l'oiseau qu'il a d'abord figuré sous le nom de *brève thoracique* (2) et qui vit dans les îles de Java et de Sumatra; les narines sont percées en scissure oblique et étroite, dans une fosse profonde; le bec n'a pas de cils à la commissure. Les ailes sont subaiguës, la queue est simplement arrondie. Cet oiseau a le plumage chocolat, excepté la gorge, qui est noir mat, et un large plastron blanc de neige qui occupe le haut du thorax.

Le *fourmilier hausse-col noir* (3) de M. Temminck, qui vit à Java, est évidemment une timalie, brun roux en dessus, blanc bleuâtre en dessous, avec du roux sur le ventre. Cet oiseau a deux taches noires sur les côtés du cou et une en avant de la poitrine; les ailes sont rousses, avec un miroir blanc sur l'épaule.

La *timalie poliocéphale* (4) est un peu moins grande que la tachetée. Toute la tête, les joues et la gorge sont d'un gris cendré dont la nuance rembrunit un peu vers l'occiput, les petites plumes qui garnissent le front sont bordées de blanchâtre, et celles de la gorge portent une petite raie longitudinale et blanche sur leur ligne médiane; tout le dessus du cou et du corps est d'un brun légèrement olivâtre; les ailes et la queue d'un roux foncé; le devant du cou et la poitrine roux de rouille; le ventre, l'abdomen et les cuisses d'un brun roux. Pieds et mandibule supérieure du bec bleuâtre, l'inférieure blanchâtre. Sa longueur est cinq pouces six lignes. Les sexes ne diffèrent point. On trouve cette espèce à Sumatra et à Bornéo.

La *timalie à gorge noire* (5) n'est point munie d'ornements accessoires, mais elle se distingue par des couleurs tranchées, quoique formées de teintes sombres, comme le sont généralement toutes les espèces dont ce genre est composé.

« Sommet de la tête noir, marqué de petites stries blanches longitudinales; occiput d'un noir olivâtre sans taches; nuque, dos, ailes et les longues plumes du croupion d'un roux marron vif; joues, côtés du cou, poitrine et ventre d'un gris foncé; gorge et devant du cou noir parfait; ces parties sont encadrées par un ruban blanc; une tache blanche forme moustache et une autre tache est placée derrière les yeux; pennes des ailes et de la queue noires, lisérées de marron vif; les pieds très vigoureux sont, de même qu'une partie du bec, noirâtres; la mandibule inférieure est blanchâtre. Longueur cinq pouces. »

Celle-ci a été rapportée de Bornéo, et n'a point été trouvée à Sumatra ni à Java.

La *timalie porte-crins* (1) est remarquable par la longueur extrême des plumes subulées, dont une partie du dos, le croupion et les flancs sont couverts. Elle se rapproche un peu par la forme du bec des vraies *fourmiliers*, mais ses pieds robustes à tarse court lui assignent un rang parmi les *timalies*, dont elle a les mœurs et les habitudes.

« Sommet de la tête d'un roux ardent; joues, nuque, manteau, poitrine et flancs d'un brun roux; gorge et région labiaire d'un noir plein; de chaque côté de la gorge une petite tache d'un blanc pur; milieu du ventre cendré, ailes et queue noires. D'une partie du dos et des flancs naissent des bouquets de longues plumes subulées ou crins à barbes désunies et à tiges blanches, que l'oiseau a probablement la faculté d'étaler, et qui forment un ornement accessoire échu en partage aux deux sexes; le manque de tache blanche à la gorge distingue la femelle du mâle. Longueur, cinq pouces et demi. »

On a trouvé cette jolie espèce à Bornéo et à Sumatra; mais elle ne vit point à Java.

La *timalie tachetée* (2) a été décrite par M. Temminck en ces termes :

« Le mâle a le front, une partie du sommet de la tête, le devant du cou, la poitrine et le ventre couverts de larges mèches noires encadrées par un liséré blanc; la gorge et les lorums sont d'un noir plein; occiput, nuque, dos, ailes et flancs d'un cendré brun verdâtre; le croupion, amplement garni de longues plumes à barbes soyeuses, est d'un roux ardent; la queue et les rémiges brunes, bordées de roux; le bec et les pieds noirs. Longueur, six pouces ou un peu plus.

» La femelle a des teintes plus claires; point de taches sur la tête et seulement de faibles marques au ventre; le roux du croupion plus clair et des teintes roussâtres aux flancs et à l'abdomen; la mandibule inférieure du bec est blanchâtre.

» On trouve cet oiseau à Bornéo et à Sumatra, mais nullement dans l'île de Java. »

(1) *T. Somervillei*, ibid.
(2) *T. thoracica*, Temm., pl. col. 76.
(3) *Myiothera melanothorax*, Temm., pl. 185, f. 2.
(4) *T. poliocephala*, Temm., pl. 593, fig. 2.
(5) *T. nigricollis*, Temm., pl. 494, fig. 2.

(1) *T. thrichorrhos*, Temm., pl. 594, fig. 1.
(2) *T. maculata*, Temm., pl. 593, fig. 1.

LES TIJUCAS.

Tijuca. Less.

Ont leur bec médiocre, plus court que la tête, assez robuste, un peu courbé, terminé en pointe crochue, assez fendu, à bords légèrement rentrés en dedans, élargis à la base et comprimés vers la pointe. La mandibule supérieure est convexe, à arête arrondie, entamant les plumes du front, terminée en pointe et fortement échancrée à son extrémité, qui reçoit la pointe de la mandibule inférieure; celle-ci un peu plus courte et arrondie en dessous; les narines sont basales, larges, couvertes, creusées dans une fosse profonde et triangulaire, en partie recouverte de plumes effilées, soyeuses, terminées en barbe unique et légère.

Les ailes sont amples, médiocres, à rémiges larges, échancrées vers leur extrémité au bord externe. La première penne assez longue, la seconde plus longue et presque égale à la deuxième et à la troisième; cette dernière, la quatrième et la cinquième les plus longues.

Les tarses sont courts, médiocres, de la longueur du doigt intermédiaire, vêtus jusqu'un peu au-dessous du genou, légèrement scutellés en avant, et réticulés en arrière, à doigts antérieurs au nombre de trois, l'interne le plus court, l'externe soudé avec l'intermédiaire jusqu'à la première articulation, tous terminés par des ongles recourbés, médiocres, comprimés; le pouce est robuste, plus développé, ainsi que l'ongle, que les doigts antérieurs.

La queue est médiocre, égale, composée de douze rectrices roides, larges, dont les externes se déjettent un peu à leur extrémité.

La seule espèce de ce genre remarquable est le *tijuca noir* (1), qui a douze pouces de longueur totale, et dans ces dimensions le bec entre pour un peu plus de sept lignes, et la queue pour quatre pouces et demi. Ses formes sont robustes et bien proportionnées, et ses ailes et sa queue, par la nature de leurs pennes, annoncent que son vol est étendu, et qu'elle vit plus exclusivement dans les forêts.

Son plumage est de nature soyeuse, et est presque en entier d'un noir profond, mais légèrement lustré; la sommité des plumes possède seule cette couleur, car le reste de leur surface est blanchâtre, et enveloppe le corps d'une couche épaisse de duvet; toutefois une légère teinte jaune se mêle au noir sur les couvertures inférieures de la queue, et les ailes présentent à leur partie moyenne un large miroir d'un jaune très pur et très éclatant, qui tranche sur le noir intense de toutes les autres parties. Ce jaune, qui règne ainsi sur le milieu des rémiges, n'occupe toutefois que les barbes externes de chacune d'elles, et la première est même entièrement noire. Les tiges des rémiges sont aussi très fortes, assez larges, et d'un noir vernissé; les rectrices sont d'un noir profond, et la queue dans le repos est étroite, et un peu deltoïdale dans le mouvement.

Les plumes qui entourent la base du bec sont allongées, sétiformes, soyeuses. Le bec est de couleur orangée et les tarses sont brunâtres.

Ce bel oiseau provient de l'intérieur du Brésil.

(1) *Tijuca nigra*, Less., Cent. Zool, pl. 6.

LES CHOCARDS (1).

Sont remarquables par leur bec comprimé, arqué et échancré comme celui des merles, mais leurs narines sont couvertes de plumes veloutées, comme celles des corbeaux. Buffon s'est occupé assez longuement du *chocard des Alpes*, représenté enl. 531, qui étoit naguère la seule espèce de ce genre. Cependant M. Cuvier y ajoute le *sicrin* (2), que Levaillant a figuré pl. 82 de ses oiseaux d'Afrique. C'est un oiseau remarquable par les trois longues tiges recourbées et sans barbes qui naissent dans la région de l'oreille, de chaque côté de la tête, et qui dépassent le corps. Il est brun, avec des plumes lâches et rougeâtres sur l'occiput, le bec jaune et les tarses noirs. On dit qu'il vit aux Indes.

LES RHINOMYES (3).

Ont été rapprochées des geais par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui ne connoissoit de ce genre que la curieuse espèce rapportée du Paraguay par M. d'Orbigny, et décrite sous le nom de *rhinomye lancéolée* (4). Ce genre nous paroît faire double emploi avec les *megalonyx*, qui eux-mêmes semblent identiques avec les *hylactes* de M. Vigors. Voici les caractères assignés par le naturaliste anglois à ses *hylactes*. Leur bec est allongé, grêle, échancré à la pointe, à narines basales, longitudinales, recouvertes dans la moitié de leur étendue

(1) *Pyrrhocorax*, Cuv.

(2) *P. hexanemus*, Cuv., Rég. an., I, 380.

(3) *Rhinomya*, ibid.; *hylactes*, Vig.? Le genre *megalonyx* (Less.) a été publié en janvier 1831; l'*hylactes* (Vig.) en 1831; et le *rhyromya* (ibid., Geoff.), le 30 mars 1832.

(4) *R. lanceolata* d'Orbigny et Isid. Geoff., Études zool., Fasc. I, Mag. de Guérin, t. II, 1832, pl. 3; d'Orbigny, Voy. Ois., pl. 7, fig. 1 et 2 (9e liv.).

par une membrane renflée et par des poils. Leurs ailes sont très courtes et arrondies, à cinquième rémige la plus longue. Leur queue est étagée et assez allongée. Les tarses sont robustes, scutellés en avant, à doigts et ongles longs, et ces derniers robustes et comprimés, celui du pouce surtout, qui est recourbé [1].

Les rhinomyes [2] ont le bec triangulaire, conique, et recouvert à la base par des plumes allongées. Les narines sont surmontées d'une écaille ovale qui les recouvre, en ne laissant se dessiner qu'une fente longitudinale [3]. La queue est formée de douze rectrices étagées. Les ailes sont très courtes, et n'atteignent pas la naissance de la queue. Leur forme est arrondie. Les tarses sont forts, robustes, scutellés en avant, terminés par des doigs assez longs, armés d'ongles robustes; celui du pouce est fort et recourbé. Or, tous ces caractères conviennent aux *megalonyx*, *hylactes*, et *rhinomya*. Il faudra donc supprimer deux de ces dénominations pour n'en conserver qu'une dans la science.

LA RHINOMYE LANCÉOLÉE [4].

A sept pouces neuf lignes de longueur, c'est-à-dire à peu près la taille d'un merle. Les plumes qui recouvrent la tête sont étroites, effilées, et forment une sorte de huppe occipitale en se prolongeant en arrière : elles sont blanches au centre, rousses sur leurs bords, de même que celles qui recouvrent le cou. La gorge et la poitrine sont d'un cendré clair; les flancs sont d'un roux vif, et le milieu du ventre est blanc. Le reste du corps est olivâtre, et les pennes caudales sont brunes à leur terminaison. Les yeux sont bruns, les pieds sont noirs et le bec de couleur de corne.

Cet oiseau a été rencontré sur les bords du Rio Négro dans la Patagonie, où il est rare, et nommé *gallito* parce qu'il dresse sa queue comme un petit coq, lorsqu'il marche en sautillant. Il se tient dans les haies et les buissons, où il se réfugie au moindre bruit. Son cri modulé est assez bien rendu par les syllabes *elot*, *elot*, poussé une ou deux fois par minute. Son vol est presque nul, et c'est en rasant la terre et s'appuyant de quinze à quinze pas qu'il fait usage de ses ailes. La rhinomye saute et court avec la plus rare agilité, vit isolée, et se nourrit de petites graines, de petits animaux, et surtout d'insectes et d'araignées.

(1) M. Vigors décrit (Proceed., I, 15) l'*hylactes tarnii*, d'un brun fauve foncé, ayant le front, le dos, le ventre roux, et ce dernier rayé de brun. On le trouve dans l'île de Chiloe et au port Otway, dans le golfe de Penas.

(2) De *rhines*, narines, et *myo*, je ferme.

(3) Caractères tracés par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

(4) *Megolonyx Orbignyanus*, N.

LES PODOCES [1].

Podoces. Fisher.

Les podoces ont été décrits tout récemment par M. Fisher dans le tome VI (p. 251, pl. 21) des Mémoires de la Société impériale de Moscou. Leur nom vient du grec πωδωκης, et indique qu'ils ont pour habitude de courir, car leur vol est lourd et de peu d'étendue. On n'en connoît qu'une espèce, découverte par le docteur Pander chez les Kirguis, au-delà d'Oremborg, et dont le genre de vie et les habitudes sont assez analogues à ceux des corbeaux. Tout autorise à penser que ce n'est même qu'une espèce de *corvus*, et qu'il faudra rejeter le nom de *podoces* quand l'oiseau sera mieux connu. Quoi qu'il en soit, M. Fisher établit ainsi les caractères de son nouveau genre :

Son bec est médiocre, de la longueur de la tête, déclive à la pointe, sans échancrure, peu anguleux; la mandibule supérieure est plus courte que l'inférieure, et reçoit et recouvre les bords de celle-ci; les narines sont basales, arrondies, larges, couvertes de plumes sétacées et retombantes; les tarses sont robustes, longs; leurs ongles sont triangulaires, très aigus, peu recourbés; une membrane verruqueuse déborde l'épaisseur des phalanges; la première rémige est courte, la deuxième plus longue, les trois suivantes égales; la queue est rectiligne.

LE PODOCE DE PANDER.

Podoces Panderi. Fish.

Cet oiseau, dont la figure est gravée dans la planche 21 du tome VI des Mémoires de la Société impériale des naturalistes de Moscou, est dédié au docteur Pander. Il vit par troupes assez considérables dans les déserts de l'Asie. Son plumage est glauque ou verdâtre en dessus; les yeux sont surmontés par des sourcils blancs; les joues sont noires; le bec et les ongles noirâtres, et les tarses verdâtres. On ne possède aucun détail sur ses mœurs les plus habituelles.

(1) *Podoces* (de πωδωκης (coureur), Fisher, Mém. Soc. imp. de Moscou, t. VI, p. 35, pl. 21; Bull., IX, pag. 76.

LES MÉSANGEAIS (1).

Forment un petit groupe qui comprend les geais de Sibérie et du Canada, de même qu'une troisième espèce, entièrement cendrée, qui vit dans la zone arctique de l'Amérique. Ces geais ont plus d'un point de contact avec les mésanges par leur bec régulièrement conique, entier à la pointe, qui est amincie et aiguë, et par quelques unes de leurs habitudes.

LES GEAIS (2).

Se distinguent par leur bec court et très épais, recourbé et fléchi à la pointe, qui est dentée. Les plumes qui recouvrent la tête sont ordinairement lâches et érectiles. Les narines sont recouvertes par des soies couchées et épaisses. Leurs ailes sont courtes; leur queue est médiocre, égale ou arrondie.

Le geai d'Europe est le type de cette tribu, qui s'est accrue de plusieurs espèces inconnues à Buffon. Le *geai du mont Liban* (3) a été découvert par M. Botta, et diffère par la forme du bec et par sa tête, noire en dessus. Le *geai sale* (4) à plumage bleu en dessus, gris blanc en dessous; la queue est arrondie; sa taille est de onze pouces; il se tient à Real del Monte. Le *geai couronné* (5) est bleu, avec les côtés de la tête, qui est huppée, noirâtres; le menton, le front et les sourcils sont blanchâtres. La queue est arrondie. Il a onze pouces de longueur, et habite Table-Land, au Mexique. Le *geai de la Floride* (6) se trouve dans l'État dont il porte le nom, et dans le Kentucky. Il n'a pas de huppe. Son plumage est d'un azur céleste, passant au brun sur le dos, et gris blanchâtre sous le corps. Sa queue est légèrement cunéiforme. L'*outre-mer* (7), ou le GEAI DE SIÉBER, a beaucoup de rapport avec le précédent Son plumage est d'un bleu céleste clair des plus riches, que relève le blanc pur des parties inférieures. Son bec et ses pieds sont noirs, ainsi que les rémiges. Sa queue est bleue, et presque rectiligne. Ce bel oiseau se trouve au Mexique. Le *geai lanséolé* (1) a la huppe lâche et noirâtre, la gorge brune, flammée de blanc, le dos et le ventre roux, les ailes à miroir bleu, tachetées de blanc. La queue est bleue, barrée de noir, et terminée de blanc.

Le *geai à deux miroirs* (2) est d'un fauve pâle, avec le croupion et le bas-ventre blanc. Une tache noire se dessine derrière la commissure. La queue, les épaules et les rémiges sont noires. Celles-ci ont deux raies bleues. Le *strié* (3) est, comme le précédent, des montagnes de l'Himalaya. Il a un plumage brun pâle, plus clair sous le corps. Les plumes sont généralement striées de blanc à leur milieu. La tête est surmontée d'une huppe. Les ailes et la queue sont unicolores (4).

Nous rangerons parmi les geais la *pie ging* (5), à huppe et gorge noire, à commissure azur, à sourcils, occiput et dessous du corps blancs, ainsi que l'extrémité de la queue, qui est arrondie. Le dos, les ailes et la queue sont brun chocolat. Cet oiseau a été observé aux alentours de Bahia, au Brésil.

LES PIES (6).

Se confondent avec les geais par l'intermédiaire de quelques espèces exotiques. Leur bec convexe, comprimé et robuste, a les narines ovalaires et nues, à soies rostrales dirigées vers le front. Leurs ailes dépassent le croupion, et leur queue est étagée, de manière à paroître fortement arrondie chez quelques pies étrangères, ou fortement étagée, ainsi que cela a lieu chez la pie d'Europe.

Ce groupe s'est enrichi, depuis ces dernières années, de plusieurs belles espèces.

La PIE BLEUE A TÊTE NOIRE (7), qui vit en Afrique et apparoît parfois en Espagne, a sa tête huppée et noire, le dos et la queue azur; mais les couvertures alaires et les pennes caudales sont terminées de blanc. Les côtés du cou sont lavés de rose, et les parties inférieures sont blanchâtres.

1° La PIE BLEUE (8), dont on trouve une fort mauvaise figure dans les enluminures de Buffon (pl. 622), sous le nom de *geai de la Chine*, et que rendent remarquable son bec jaune, sa longue queue étagée,

(1) *Perisoreus*, Ch. Bonap., Saggio di una dist., etc., pag. 43

(2) *Garrulus*, Vieill., Temm.

(3) *G. atricapillus*, Isid. Geoff., Études.

(4) *G. sordidus*, Sw., Birds of Mex., n. 66.

(5) *G. coronatus*, Sw., ibid., n 67.

(6) *Corvus floridanus*, Bartram; Ch. Bonap., pl. 13, fig. 1; *garrulus cyaneus* et *cœrulescens*, Vieill.

(7) *Garrulus ultramarinus*, Ch. Bonap., Bull., VI, 411; Temm., pl. 439.

(1) *G. lanceolatus*, Gould, Vig., Proceed., I, 7. Bull., XXV, 351.

(2) *G. bispecularis*, Vig., Proceed., I, 7.

(3) *G. striatus*, ibid.

(4) M. Swainson a décrit dans son *Arctic ornithology* un *garrulus brachyrhynchus*, qui nous est inconnu. Proceed., I, 132.

(5) *Corvus Cyanopogon*, Wied., Temm., pl. 169.

(6) *Pica*, Briss.; Vieill., *corvus*, L.

(7) Levaill., Afriq., pl. 58; *corvus melanocephalus*.

(8) Levaill., Af., pl. 57; *corvus cyaneus*, Pallas; *C. erythrorhyncus*, Gm.

son masque noir, et le bleu tendre des parties supérieures du corps, relevé de blanc et de noir aux extrémités des tectrices des ailes et des pennes caudales.

3° La PIE A VENTRE ROUX (1) se trouve au Bengale. Elle a le sommet de la tête et la nuque gris bleu, la gorge et le devant du cou noirs; la poitrine, le ventre, le dos et le croupion roux; le bec et les pieds noirs.

4° La PIE BLEU DE CIEL (2), que d'Azara a le premier fait connoître, se trouve au Paraguay. Elle a le corps azuré, la tête et le devant du cou noirs; la queue simplement arrondie.

5° L'ACAHÉ (3) se trouve au Brésil et au Paraguay. Elle a treize pouces et demi de longueur totale; toutes les parties supérieures du corps et de la queue d'un bleu d'azur très pur; les plumes du front et du dessus de la tête veloutées et d'un noir éclatant, qui se prolonge sur la gorge et jusqu'au-devant de la poitrine; deux taches bleues occupent les joues, l'une d'un bleu clair au-dessus de l'œil, l'autre d'un bleu foncé au-dessous; le ventre est blanc, ainsi que l'extrémité de la queue; le bec et les pieds noirs. Le mâle a les plumes du ventre d'un jaune clair.

6° La HOUPETTE (4) se rencontre au Brésil. Les plumes du front se recoquillent en arrière, en formant une sorte de panache. La tête et le cou sont brun marron, tirant au noir; le dos, les ailes et la première moitié de la queue sont azur; le ventre et l'autre moitié de la queue blanc de neige.

7° La PIE DU MEXIQUE (5) a son plumage bleu cendré clair en dessus; la queue longue, étagée, bleu d'azur au milieu; à rectrices latérales blanches; une huppe redressée en avant sur la tête, bleue et noire; les joues, la gorge et les parties inférieures sont blanches; une écharpe d'un noir de velours au-devant du cou; le bec et les pieds sont bruns.

8° La PIE ENFUMÉE (6) a le bec fort, robuste et jaune; la tête, le cou, le thorax, sont d'un brun foncé, qui s'éclaircit sur le dos, les ailes et la queue. Le ventre est gris; le bas-ventre est gris clair, et les tarses sont jaunes. Dans son jeune âge cette pie a le bec et les pieds noirs, les rectrices externes brunes, terminées de blanc. On la trouve au Mexique.

(1) *Pica rufiventris*, Vieill.

(2) *Corvus azureus*, Azara, Temm., pl. 168.

(3) *C. pileatus*, Illig.: Temm., pl. 58: Azara, It., 3, 152: *pica chrysops*, Vieill., I, Gal., pl. 101.

(4) *C. tricolor*, Natt.: Mikan, del. 1823: *C. cristatellus*, Temm., pl. 193: *C. cyanoleucus*, Wied., Voy. *C. splendidus*, Licht., Cat., n. 200.

(5) *Garrula gubernatrix*. Temm., pl. 436: *pica Bullockii*, Wag.: *pica formosa*, Lw., Phil. mag. I, 1827, p. 437.

(6) *Pica fuliginosa*, Less., Ornith., p. 333: *corvus moris*, Licht., Cat.

9° La PIE A MOUSTACHES BLANCHES (1) a été rapportée de Guayaquil. Elle a le dessus de la tête et le devant du cou noirs, avec un trait blanc au-dessus de l'œil, et les joues neigeuses. Le dos, les ailes et le milieu des rectrices moyennes sont azur; tout le reste est blanc de neige.

10° La PIE DE BEECHEY (2) habite les côtes occidentales de l'Amérique du Nord, et a la tête, le cou et le corps en dessous d'un noir profond; le dos, les ailes d'un bel azur; le bec et les pieds orangés. Sa taille est de quatorze pouces. Elle fut tuée dans l'expédition du capitaine Beechey à Monte-Reale.

11° La PIE DE COLLIE (3) a le dessus du corps et une tache à la commissure bleus. Le front, la huppe, les joues et le bas du cou noirs. Le dessous du corps et le sommet des rectrices externes sont blancs. Sa queue est fort étagée, et la longueur totale de cette pie, qui a été prise près de San-Blas, en Californie, a deux pieds quatre pouces anglois de longueur.

12° La PIE AUSTRALE (4) a le bec noir, souvent terminé de jaune; la face et l'occiput bleu noir bronzé, ainsi que le dessus du corps, les ailes et la queue. Le cou et le thorax d'un blanc neigeux. Sa queue est fortement étagée. Cette pie a été rapportée de la Nouvelle-Calédonie par Labillardière, de Vanikoro par MM. Quoy et Gaimard; de Célèbes par les voyageurs hollandois. Sa taille est de dix-sept pouces.

LES PICATHARTES (5).

Semblent s'éloigner de toutes les espèces de la famille des corbeaux pour former un type de transition entre elles et les cathartes de la famille des vautours. Leur bec est renflé vers l'extrémité et en dessous, et se trouve enchâssé dans une cire à la base. Les narines sont médianes et sans soies. La tête et le cou sont nus; les jambes sont longues et terminées par des doigts courts. Les ailes sont brèves et presque arrondies. La queue est étagée.

La seule espèce de ce groupe est la *pie chauve* (6), que M. Temminck a décrite en ces termes:

« Les formes de ce singulier oiseau, la coupe des ailes et sa longue queue conique très étagée, me ser-

(1) *Pica mystucalis*, Gervais, Mag. de zool., 1835, pl. 34.

(2) *Pica Beecheii*, Vig., Zool. Journ., XV: Bull., XXI, 317.

(3) *Pica Colliei*, ibid.

(4) *Corvus Caledonicus*, Lath.: Labill., Voy. pl. 19: *garrula torquata*, Temm., pl. 444.

(5) *Picathartes*, Less., Manuel, t. I, p. 374: *galgulum*, Wagl.: *corvus*, Temm.

(6) *Corvus gymnocephalus*, Temm., pl. 327.

vent d'indices pour juger par analogie de quel pays cette espèce peut être originaire, sa patrie n'étant pas encore connue. En effet, comparaison faite de notre nouvelle espèce avec la pie *piapiac* de Levaillant (*corvus senegalensis*), on est porté, par l'analogie très marquée que je viens d'indiquer, à conclure que l'Afrique est sa patrie. Quelques données sur lesquelles cependant il n'est pas prudent de se fier, me font croire que c'est des possessions angloises, sur la côte de Guinée, que le seul individu connu a été rapporté; il fait partie du cabinet de M. Leadbeater, à Londres.

» Une taille un peu plus forte, des tarses plus longs et une queue proportionnellement moins longue, distinguent notre pie du *piapiac*. La tête offre, sous certains rapports, quelque ressemblance avec cette partie dans le goulin des Philippines, et ce rapprochement est si frappant, qu'il porteroit à faire naître des doutes sur son origine africaine, s'il n'y avoit plus de ressemblance dans l'ensemble de ses formes avec le *piapiac* d'Afrique. En résumé, si cet oiseau n'est point africain, il ne peut être originaire que d'une des îles Philippines.

» Les parties nues de la tête offrent un caractère particulier; tout le méat auditif est complétement privé de plumes et même de poils. Une petite bordure, ou rudiment de membrane, forme en dessous de l'orifice de l'oreille une sorte de conque externe, peu apparente, il est vrai, sur le sujet monté, mais dont l'étendue doit être remarquable dans le vivant. Toute cette partie de l'organe de l'ouïe, ainsi qu'une partie de chaque côté de l'occiput, sont couvertes d'une peau noire dessinée par un bord orbiculaire un peu saillant, et formant une plaque arrondie; la cire qui enveloppe la base du bec est aussi peinte en noir; tout le reste des parties nues de la tête, la ligne moyenne de l'occiput qui sépare les plaques noires des tempes, et la partie supérieure du haut du cou, m'ont paru avoir été rouges ou roses dans le vivant; une légère teinte jaune rosé couvre ces parties dans le sujet que nous avons sous les yeux; toute la nuque est couverte à claire-voie d'un poil blanchâtre très court; le devant du cou et toutes les autres parties sont blanches; le dos, très fourni de plumes serrées, est d'un noir cendré; tout le reste du plumage est d'un brun bistre; les pieds sont jaunâtres, et le bec est noir. Longueur, quinze pouces. »

LES RÉVEILLEURS.

Sont des corbeaux par l'ensemble de leurs formes, et des cassicans par quelques caractères. Leur bec est long, conique, presque droit, et muni d'une sorte d'arête. Les narines sont percées en fente nue. La commissure est garnie de quelques soies; les ailes sont assez courtes, de même que les tarses qui sont grêles. La queue est en revanche longue et arrondie. La seule espèce de ce genre est le *réveilleur de l'île de Norfolk*(1), à plumage noir, excepté à l'extrémité rectiligne de la queue, qui est blanche, et un miroir blanc sur l'aile.

LES CORBEAUX(2).

Ils se sont enrichis d'espèces intéressantes, et que l'on peut grouper par petites races, à l'imitation des naturalistes modernes.

I.

LES CHOUCAS

A BEC COURT ET RENFLÉ EN DESSOUS.

Ils se sont accrus de deux espèces. Buffon a tracé l'histoire du vrai *choucas* (enl. 525) et de la *grolle* ou *choucas gris* (enl. 525). On doit distinguer du premier un oiseau à plumage noir bronzé, dont le bec est très renflé, et qui a une queue plus allongée: c'est notre *choucas lustré*(3).

On devra sans doute placer à la suite des précédents le *choucas éclatant*(4) qui est répandu sur la presque totalité de l'Inde continentale et dans la plupart des îles de la Malaisie. Ce corbeau débarrasse, dit-on, les vautours changoun des insectes parasites qui les tourmentent, et ces derniers souffrent patiemment qu'il fasse la chasse sur leur peau. Ce choucas a le front, la face et la gorge d'un noir lustré; la tête, les joues, la nuque et la poitrine d'un gris cendré, lavé de roussâtre. Le ventre, les cuisses et le bas-ventre sont ardoisés, plus ou moins luisants. Les ailes, le dos et la queue sont d'un noir lustré, à reflets pourprés. Il a quatorze ou quinze pouces de longueur. C'est par troupes que cet oiseau se rencontre sur les rives du Gange, et on le retrouve encore à Java et à Sumatra.

(1) *Coracias strepera*, Lath.: *corvus graculinus* White, Voy., p. et pl. 251.
(2) *Corvus*, L. et auct.
(3) *C. moneduloides*, Less., Ornith., p. 329.
(4) *C. spledens*, Vieill.: Temm., pl. 425.

II.

LES CORNEILLES.

Ont le bec aminci, peu convexe, plus allongé en cône que celui des vrais corbeaux. On en connoît aujourd'hui un assez grand nombre d'espèces, dont les habitudes, les mœurs, le plumage même, les rapprochent plus ou moins de nos corneilles d'Europe.

1° La CORNEILLE DE SUÈDE (1) n'est peut-être qu'une variété locale de la corneille de France. Son plumage est noir; mais le menton est d'un blanc pur. Le bec est gris cendré à la base. Cet oiseau ne se présente que rarement en Suède.

2° La CORNEILLE DU CAP (2) diffère de celle d'Europe par son bec déprimé à la base et sur les côtés, et par le noir de son plumage, qui est bronzé.

3° La CORNEILLE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE (3) a le bec mince et assez pointu, presque glabre, un plumage noir bleuâtre bronzé; ses tarses sont plus allongés que ceux des corneilles d'Europe, dont elle diffère aussi par l'arête de son bec, moins arrondie et moins saillante. C'est le *wagan* des nègres des alentours du port Jackson. Elle vit par troupes formées de beaucoup d'individus dans les forêts d'Eucalyptus, des montagnes Bleues, où nous l'avons souvent rencontrée.

4° La CORNEILLE A DUVET BLANC (4) a été rapportée de Porto-Rico par Maugé. Son plumage est noir luisant, mais son duvet est blanc.

5° La CORNEILLE A LONG BEC (5), très commune à Java, et Latham dit aux îles des Amis. Son plumage est noirâtre; les plumes de la gorge sont lâches. Sa taille est de dix-neuf pouces, et sa queue de huit.

6° La CORNEILLE DE L'INDE (6) se trouve principalement dans le pays des Mahrattes. Son plumage est noir luisant en dessus, noir fuligineux en dessous, et le bec a une arête assez prononcée.

III.

LES CORBEAUX.

Ont leur bec puissamment épais et très convexe. Buffon a représenté (enl. 495) une corneille, croyant donner un portrait du corbeau vulgaire, et un jeune freux (enl. 483) pour une corneille.

Les espèces nouvelles sont : 1° le *corbeau montagnard* (1), que l'on trouve au cap de Bonne-Espérance, et dont on est redevable à Levaillant, qui le nomma le *grand corbeau*. Il est entièrement noir, et a les soies du bec couchées sur les narines. 2° Le *corbeau noir et blanc* (2), qui habite le cercle arctique, et notamment les îles de Féroé. Les plumes qui recouvrent les narines sont plus longues, blanches, comme la tête et le devant du cou, les ailes, le ventre et les flancs. Les plumes de la gorge sont rigides et droites. 3° Le *corbeau à scapulaire blanc* (3), du Sénégal et du Cap, a été figuré par Levaillant dans la planche 53 de ses oiseaux d'Afrique, et par Buffon, planche enluminée 527, sous le nom de corneille du Sénégal. 4° Le *corbeau nasique* (4) vit dans l'île de Cuba. Son plumage est noir mat; son bec est noir et dilaté, et son duvet est abondant et gris. Sa taille est de quinze pouces cinq lignes. 5° Le *corbeau colombien* (5) des Etats-Unis, commun sur les côtes d'Oregan, a son plumage soyeux et luisant, les ailes et la queue d'un noir profond; les rémiges secondaires sont terminées de blanc, de même que les rectrices. 6° L'*ossifrague* (6) est répandu sur les rivages de toute l'Amérique septentrionale. Il est noir intense, avec le menton dénudé; sa queue est fortement arrondie, dépassée par les ailes de près d'un pouce.

IV.

LES GYMNOCORVES.

Gymnocorvus. LESS.

Ont leur bec épais, robuste, convexe, triangulaire et élevé. Les narines sont médianes, arrondies et nues; les joues sont complétement dénudées; la queue est longue, étagée, et leurs jambes sont médiocres.

La seule espèce de ce groupe est le *mengita* (7) des Papous, de la grosseur du corbeau ordinaire, remarquable par la teinte mélangée de fauve gris de

(1) *C. clericus*. Sparm., Muls., Carls., pl. 2.
(2) *C. segetum*, Temm., Levaill., Af., pl. 52 : *C. Levaillantii*, Less., Ornith., p. 328.
(3) *C. coronoïdes*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 261.
(4) *C. leucognaphalus*, Daudin, Ornith.
(5) *C. australis*, Lath., esp. 2.
(6) *C. culminatus*, Sykes, Proceed., II, 96.

(1) *C. montanus*, Temm., Levaill. : Af., pl. 51.
(2) *C. leucophœus*, Vieill., Gal., pl. 200 : *C. borealis*, Briss. : *C. leucomelas*, Wagler, esp. 4.
(3) *C. scapulatus*, Daudin, Ornith., t. II, p. 232 : *C. dauricus*, Pallas.
(4) *C. nasicus*, Temm., pl. 413.
(5) *C. columbianus*, Wils., Ann. orn., pl. 20, fig. 2.
(6) *C. ossifragus*, Wils., pl. 37, fig. 2.
(7) *C. tristis*, Less., Zool. de *la Coq.*, pl. 24 : *C. senex*. Garnot.

son plumage, la force de son bec et la nudité de ses joues; brun fauve en dessus; les rémiges extérieures brunes. Ce corbeau a la tête, le cou et le haut de la poitrine d'un blanc sale, prenant une teinte grisâtre sur l'abdomen; la queue, longue de neuf à dix pouces, est légèrement étagée; les tarses écussonnés, à larges plaques, longs de deux pouces, sont robustes, à couleur blanc jaunâtre pâle; les doigts sont très forts, armés d'ongles puissants; celui du pouce est le plus fort, et se trouve être renflé.

V.

LES CORBIVAUX.

Corvultur. Less.

Méritent bien de faire une section à part, tant leur bec a de puissance et de hauteur, surmonté qu'il est par une épaisse arête. Les narines s'ouvrent en ovale dans une large fosse à peine garnie de soies; leurs jambes sont allongées et largement scutellées; les ailes dépassent de beaucoup la queue.

La seule espèce connue est le *corbivau* (1), dont le plumage est noir lustré, relevé par un large croissant blanc sur la nuque, et une ceinture de même couleur sur le thorax. Cet oiseau, qui vit aux alentours du Cap, est vorace, criard, hardi, social et immonde, dit Levaillant. Réuni en troupes nombreuses, il attaque les jeunes gazelles, et se perche sur le dos des grands quadrupèdes pour prendre sur leurs peaux les larves d'œstres et de taons. La femelle pond des œufs verdâtres tachetés de brun.

LES CASSE-NOIX (2).

Forment un petit genre, qui n'a long-temps eu qu'une espèce célèbre par son peu de défiance, et reléguée dans les bois des montagnes, d'où elle ne descend qu'accidentellement dans les plaines. Ces oiseaux ont les deux mandibules de leur bec également pointues et parfaitement droites. Ils grimpent aux arbres, vivent de fruits, d'insectes et de petits oiseaux. Les Anglois en ont découvert, dans les montagnes de l'Himalaya, une seconde espèce, qu'ils ont nommée le *casse-noix à demi-bec* (3), parce qu'il a presque le bec d'un geai, c'est-à-dire plus court que celui du casse-noix ordinaire. Cet oiseau est brun châtain, et se trouve moucheté de blanc sur la tête, le devant du cou, la poitrine et le dos. Le sinciput, les ailes et la queue sont d'un brun intense. Les rectrices, en exceptant les deux du milieu, sont terminées de blanc.

(1) *C. albicollis*, Lath : *C. vulturinus*, Shaw : Levaillant, Af., pl. 52 : Daudin, t. II, pl. 14 et p. 227.

(2) *Nucifraga*, Briss. : *caryocactes*, Cuv.

(3) *N. hemispila*, Vig., Proceed., I, 8.

LES QUISCALES (1).

Sont des oiseaux exclusivement américains, qui tiennent des corbeaux et des troupiales, dont ils sont le lien intermédiaire. Leur bec comprimé entame les plumes du front à sa base : il est muni en dessus d'une arête anguleuse convexe, et se termine en pointe entière et aiguë; les narines sont ovalaires, à demi fermées par une membrane. Leur langue est cartilagineuse, lacérée sur les bords, et bifide à la pointe. Leurs ailes sont médiocres, à troisième et quatrième rémiges les plus longues. La queue, composée de douze pennes, est plus ou moins arrondie, ou deltoïdale et cunéiforme.

Le mâle des espèces de ce genre a le plumage noir luisant, et les femelles ont une livrée terne et différente par sa coloration de celle des mâles; les jeunes diffèrent aussi des adultes. Les quiscales vivent en troupes, qui nichent en compagnie dans les arbres : chaque femelle pond cinq œufs. Leur chair est immangeable.

LE GRAND QUISCALE (2).

Est noir luisant, et sa queue est cunéiforme; celle-ci dépasse les ailes de cinq pouces. Sa taille est de seize pouces, et la carène de son bec est à peine dessinée. La femelle est d'un brun clair en dessus et blanchâtre en dessous et sur les yeux; elle est plus petite de taille, car elle n'a que treize pouces. Cet oiseau se tient sur les côtes des Etats sud de l'Amérique du Nord, sur celles du Mexique et du golfe des Antilles. Il est fort commun.

LE VERSICOLORE (3).

Est aussi d'un noir luisant. Il a la queue cunéiforme, dépassant les ailes de trois pouces seulement; son bec a une carène large et prononcée. La femelle ressemble au mâle, mais les teintes de son plumage

(1) *Quiscalus*, Vieill., *sturnus*, Daudin : *chalcophanes*, Temm. : les *quiscales* ou *troupiales corvinels*, L., Ornith. : *scaphidurus*, Sw.

(2) *Q. major*, Vieill., Ch. Bonap., An. ornith., t. I, p. 35, pl. 4, fig. 1 et 2.

(3) *Q. versicolor*, Vieill. ; Ch. Bonap., Ornith., Ann., t. I, p. 42; pl. 4, fig. 1. *Gracula quiscala*, Wils., pl. 21, fig. 4.

sont plus ternes. Cette espèce est répandue sur toute la surface des Etats-Unis, et émigre dans les provinces méridionales pendant l'hiver.

LE FERRUGINEUX [1].

Est encore d'un noir luisant, mais avec des reflets plus ou moins foncés et ferrugineux. Sa queue est presque égale, et sa taille ne mesure que neuf pouces. La femelle ressemble au mâle, à cela près de la tête et du cou, qui sont d'un brun ferrugineux; le croupion et le ventre sont cendrés. Ce quiscale est moins commun aux Etats-Unis que les précédents. Il émigre pendant l'hiver et se rend dans les provinces méridionales; mais dans l'été il s'avance dans le nord jusque sur le pourtour du cercle arctique.

LE PALUSTRE [2].

Vit par troupes considérables sur les marais et les bords des lacs qui entourent la ville du Mexico. Son plumage est noir brillant, mais les plumes tibiales sont simplement brunes; son bec est plus grêle qu'à l'ordinaire, et sa commissure est droite; les tarses sont grêles, et les doigts sont armés d'ongles allongés et assez recourbés.

LES CACIQUES OU CASSIQUES [3].

Sont de grands oiseaux de la zone tropicale américaine, dont le bec est exactement conique, se déprime successivement pour finir en pointe mousse; sa base entame les plumes du front en formant un disque circulaire. Les narines sont arrondies, petites et latérales; la commissure du bec est anguleuse. Les ailes sont allongées, leur troisième rémige est la plus longue. Leur queue est ample et élargie.

Les caciques se réunissent en troupes, qui vivent d'insectes et de graines sur les bords des forêts marécageuses des contrées les plus chaudes du Nouveau Monde. Buffon a décrit les *caciques yapou* (enl. 184) de la Trinité, et *jupuba* (enl. 482) de Cayenne et du Mexique.

M. Spix en a figuré trois espèces du Brésil, qui nous sont inconnues [4].

Azara a décrit, sous le nom de *grand troupiale* [5], un cacique dont le plumage a des reflets métalliques, et dont les plumes de son cou sont allongées et peuvent se dresser, de manière à former un mantelet.

Nous ajouterons à ce genre remarquable deux très belles espèces que nous avons décrites dans ces derniers temps. La première, le *cacique montézuma* [1], a dix-neuf pouces de longueur totale, et dans ces dimensions, le bec de la plaque circulaire frontale à la pointe entre pour deux pouces neuf lignes, et la queue pour six pouces et demi. Les tarses sont très robustes, puissants, emplumés jusqu'au-dessus de l'articulation, longs de vingt lignes, garnis de scutelles très épaisses, à bords élevés, et d'un noir profond; le doigt du milieu est aussi long que le tarse; tous sont robustes, terminés par des ongles très forts, très recourbés et noirs. Le pouce est recouvert de scutelles très épaisses, et l'ongle qui le termine est beaucoup plus prononcé que ceux des doigts antérieurs.

Les ailes sont pointues, et s'étendent jusqu'au milieu de la queue : celle-ci est élargie et ouverte.

Ce cacique a la face nue. Plusieurs individus nous présentoient cette particularité, qu'on doit supposer habituelle à cette espèce, et tenir à son genre de vie. Il est donc facile de reconnoître que le frottement a usé les plumes qui recouvrent les joues et les côtés du bec, ainsi que celles qui cachent les deux branches de la mandibule inférieure. Ces parties dénudées sont toutefois lisses, et on doit en conclure que ce cacique cherche sa nourriture dans la terre, où il trouve des vers, ou mieux sans doute, qu'il enfonce son bec dans les trous des arbres, sous les écorces, pour y atteindre les larves des papillons et celles des autres insectes.

Le cacique montézuma a le bec très fort, très robuste, légèrement renflé en plateau sur le front, convexe en dessus, et taillé en pyramide à quatre faces, dont les côtés seroient plus larges. Il est d'un noir lustré, et brillant depuis sa base jusqu'à son milieu, tandis que la portion terminale est d'un rouge de cerise; la tête, le cou, sont d'un noir qui se dégrade en se teignant de marron, à mesure qu'il s'approche du haut du corps. Le manteau, les ailes, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, sont d'un brun chocolat vif et lustré. La poitrine, les flancs, l'abdomen, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun marron intense. Les plumes des cuisses sont d'un noir profond; les rémiges sont noires; toutes les rectrices, égales, sont, excepté les deux moyennes, en entier d'un noir mat, d'un jaune d'or admirable.

Ce beau cacique habite le Mexique; il se trouve maintenant dans les galeries du Muséum et dans le cabinet de M. le duc de Rivoli.

(1) *Q. ferrugineus*, Ch., Bonap., Synop., p. 55; *gracula ferruginea*, Wils., Ornith., An., pl. 21, fig. 3.

(2) *Scaphidures palustris*, Sw., Phil. mag., n. 65.

(3) *Cassicus*, Cuv.; *oriolus*, L.; *caciques*, du nom péruvien cacique, ou *cassique*, du latin casque.

(4) *C. bifasciatus*, Spix, pl. 61, f. a; *C. angustifrons*, Spix, pl. 63, fig. 1.

(5) Azara, Voy., t. III, p. 7.

(1) *Cacicus montezuma*, Less., Cent. zool., pl. 7.

LES CASSICULES [1].

Sont des oiseaux intermédiaires aux caciques et aux carouges. Ils ont un bec médiocre, très comprimé, à arête qui n'est point déprimée à la base; leurs ailes sont médiocres, à première, deuxième et troisième rémiges brusquement atténuées et recoubées en faux. Ils ont les mœurs des précédents, et Buffon a décrit l'espèce type, qui est le *cacique huppé* [2] des naturalistes, qui vit à la Guyane, où il est très commun.

M. Swainson en a fait connoître une espèce du Mexique, le *cassicule couronné* [3], ou le *troupiale à diadème* de M. Temminck, oiseau remarquable par la huppe frontale qui s'élève sur la tête, son plumage noir relevé par le jaune d'or des épaules, du croupion et du bas-ventre, et des rectrices externes, frangées de noir à leur rebord seulement. Son bec est blanc corné et ses tarses sont noirs.

LES CASSIDES [4].

On n'en connoît qu'une espèce de Cayenne et de l'Amérique chaude, le *cassique à mantelet* [5], qui auroit bien pu être confondu avec les quiscales, parce qu'il a un plumage entièrement noir. Cependant ses caractères zoologiques le séparent de toutes les autres espèces de troupiales, car il a un bec assez long, très épais, par conséquent robuste, de forme conique, bien que quadrilatère à sa base, et que ses côtés soient comprimés à la pointe. Son arête est dilatée, disposée en plateau ovalaire, qui entame les plumes du front, et qui se prolonge sur toute la voûte de la mandibule. Les narines sont ouvertes en trou arrondi sur les rebords, et en dessous, de cette arête déprimée. La commissure du bec est très déjetée, et les branches de la mandibule inférieure sont renflées. Les tarses sont longs et forts; la queue est ample, deltoïdale et échancrée; les ailes sont pointues, et la première rémige est la plus longue.

(1) *Cassiculus*, Sw., Zool. Journ.; Less., Manuel, t. II, pag. 426.

(2) *Cassicus cristatus*, L., enl. 344 et 328.

(3) *Cassiculus coronatus*, Sw., Phil. mag., n. 61 : *icterus melanicterus*, Ch. Bonap., Ac. Ph., t. IV, p. 389 : *icterus diadematus*, Temm., pl. col. 482.

(4) *Cassidix*, Less., Ornith., p. 433.

(5) *Corvus mexicanus*, Gm. *Cassidis niger*, Vieill., Gal, pl. 89 ?

LES TROUPIALES.

Icterus. Auct.

Brisson a proposé de séparer sous ce nom un grand nombre d'oiseaux qui vivent réunis en troupes, d'où leur vient leur nom de *troupiales*, et de les isoler du genre *loriot* (*oriolus*), dans lequel Linné les avoit tous placés. Les principes de Brisson furent long-temps dédaignés, et les troupiales ont été maintenus avec les loriots, ou ont été par la suite démembrés par les naturalistes modernes avec des principes très différents. Tout porte à croire que le genre *troupiale* (*icterus*) restera seul dans la science, et que les genres qu'on en a isolés seront regardés comme de simples coupes artificielles, utiles pour sectionner les espèces, et établir leurs rapports entre elles. Les troupiales peuvent être ainsi caractérisés : bec plus long ou de la longueur de la tête, droit ou légèrement recourbé, disposé en cône allongé, pointu, un peu comprimé, sans arête distincte, à base s'avançant dans les plumes du front, à surface arrondie ou anguleuse, à pointe très entière, très acérée, à bords des mandibules fléchis en dedans. Les narines sont basilaires, percées dans le sens longitudinal, et recouvertes par un rudiment de nature cornée. Les pieds sont médiocres, à tarse de la longueur ou plus long que le doigt du milieu; les doigts latéraux sont à peu près égaux; l'externe est soudé à sa base, l'interne est divisé. Les ailes sont longues; les deux premières rémiges un peu moins longues que la troisième et la quatrième, qui sont les plus longues. Tels sont les caractères généraux assignés aux espèces de ce genre par M. Temminck.

M. Cuvier a fait des troupiales une famille qu'il nomme les Cassiques, *cassicus*. Il leur donne pour attribut général d'avoir : un grand bec conique, gros à la base, singulièrement aiguisé en pointe; de petites narines *rondes*, percées sur les côtés; la commissure des mandibules en ligne brisée, ou formant un angle comme aux étourneaux. Ce sont, dit M. Cuvier, des oiseaux d'Amérique de mœurs assez semblables à celles de nos étourneaux, vivant comme eux en essaims, construisant souvent leurs nids près les uns des autres, et y mettant quelquefois beaucoup d'art. Ils se nourrissent d'insectes et de grains, et leurs troupes nombreuses font de grands ravages dans les champs cultivés. On dit leur chair mauvaise. M. Cuvier divise les troupiales ainsi qu'il suit : 1° les cassiques proprement dits, *cassicus*, qui ont la base du bec remontant sur le front, et y entamant les plumes par une large échancrure demi-circulaire : cette coupe renferme

les plus grandes espèces; 2° les troupiales, *icterus*, dont le bec n'entame les plumes du front que par une échancrure aiguë, et n'est arqué que sur sa longueur; 3° les carouges, *xanthornus*, qui ne diffèrent des troupiales que parce que leur bec est parfaitement droit; enfin M. Cuvier y joint les *pitpits*, sous le nom de *dacnis*, qui représentent en petit les carouges par leur bec conique et aigu, et qui les unissent aux figuiers. Le type de ces dacnis est en effet le figuier de Cayenne, *motacilla cayana*, Gm., enl. 669.

Dès 1800, Daudin, dans son Traité élémentaire d'Ornithologie, avait sectionné les troupiales en *quiscales*, ou étourneaux-mainates, puis en deux genres, les Caciques, *cacicus*, et les Troupiales, *icterus;* mais cet auteur, méconnaissant les distributions géographiques, a réuni à ce dernier genre un grand nombre de Tisserins, *ploceus*, et rendu impossible toute démarcation avec les fringilles. Daudin divisa les troupiales en deux sections; la première comprenoit les carouges, et la seconde les vrais troupiales, et il y entassa toutes sortes d'oiseaux, et jusqu'à un drongo.

M. Temminck n'a reconnu dans son Essai que le genre *icterus*, qu'il a placé entre les loriots et les étourneaux. Il n'en est pas de même de M. Vieillot. Ce dernier, en établissant sa onzième famille, ou les Tisserands, *textores*, y classa les genres *loriot*, *malimbe*, *ictérie*, et les *troupiales*, qu'il divisa ainsi qu'il suit : 1° carouge, *pendulinus*, bec un peu grêle, arrondi, longicône, entier, un peu fléchi, à bords inclinés en dedans, assez épais, ou aigu à l'extrémité, à mandibule supérieure prolongée en pointe dans les plumes du front. Il y adapta deux sections, et prit pour type l'*oriolus spurius*, *femina*, et l'*oriolus ferrugineus* de Gmelin. 2° Baltimore, *yphantes*, bec droit, polyèdre, entier, un peu grêle, acuminé, à mandibule supérieure prolongée en pointe dans les plumes du front. Types, le baltimore franc de Buffon, et l'*oriolus spurius* mâle de Gmelin et de Latham. 3° Troupiale, *agelaius*, bec épais à la base, convexe en dessus, entier, robuste, longicône, droit, à bords droits, ou fléchis en dedans, acuminés, mandibule supérieure prolongée en pointe sur le front, quelquefois concave à la base, près du capistrum. Il reconnoît trois sections, qui ont pour types le troupiale commandeur, le troupiale de Cayenne, et le *cap-more* : ce dernier est un tisserin de M. Cuvier. 4° Cassique, *cassicus*, à bec plus long que la tête, droit, entier, longicône, convexe en dessus, robuste, pointu, à mandibule supérieure à base gibbeuse, prolongée et arrondie dans les plumes du front : le type de ce dernier genre est le cassique huppé de Buffon. 5° Enfin, M. Vieillot admet encore le genre malimbe, *sycobius*, à bec fort, longicône, convexe en dessus, un peu comprimé par les côtés, entier, courbé vers le bout, à mandibule inférieure à bords fléchis en dedans, à ailes à penne bâtarde : le type est le *malimbe huppé* des oiseaux chanteurs de M. Vieillot.

M. Vigors, dans un mémoire inséré dans le t. II du *Zoological Journal*, p. 182, a passé en revue toutes les espèces du genre *icterus*, et il admet les cinq divisions suivantes, dans lesquelles il classe les espèces les mieux connues : 1° *leistes*, bec droit, anguleux à la base; queue égale; 2° *cassicus*, Daudin, bec droit, arrondi à la base, queue presque égale; 3° *quiscalus*, Vieill., bec épais, courbé, anguleux à la base; queue étagée, cymbiforme; 4° *icterus*, Cuv., bec courbé, grêle, anguleux à la base; queue étagée, arrondie; 5° *xanthornus*, Cuv., bec grêle, droit, anguleux, queue à peu près arrondie.

Les troupiales appartiennent au quatrième ordre de la méthode de Brisson; à la classe onzième, *picæ*, première tribu du Système de la nature de Linné; au dixième ordre de la classe des passereaux de l'arrangement proposé par M. de Lacépède; à la dixième famille, *gregarii*, de l'ordre des *ambulatores* d'Illiger; aux passereaux conirostres de M. Cuvier; à la famille des tisserands de l'ordres des sylvains de M. Vieillot; à l'ordre deuxième des omnivores de M. Temminck; à l'ordres *insessores*, à la tribu des conirostres, à la famille des sturnidées, à la sous-famille des *icterina* de M. Vigors.

Démembré du grand genre *oriolus* de Linné, le genre troupiale, *icterus*, est parfaitement caractérisé par ses mœurs, la forme de son bec, et sa patrie. Les loriots, voisins des merles, sont exclusivement propres à l'ancien monde; et les troupiales, alliés aux étourneaux, dont ils ont la manière de vivre, sont exclusivement propres au nouveau continent, excepté une espèce que nous avons découverte à la Nouvelle-Zélande, et qui a tous les caractères des carouges de l'Amérique du Sud. Plusieurs des espèces de l'ancien monde, réunies aux troupiales, ne doivent point appartenir à ce genre, et c'est ainsi que le cap-more et plusieurs autres, classés parmi les troupiales par M. Vieillot, doivent être rejetés avec les tisserins, les fringilles, et même les étourneaux.

Les troupiales ont les habitudes des étourneaux; ils se réunissent par troupes considérables, qui aiment à s'abattre dans les champs ensemencés ou au milieu des prairies fraîches et humides. On dit que plusieurs espèces se retirent dans les roseaux pour y passer la nuit. Les cassiques vivent dans les grandes forêts de la Guyane et du Brésil, tandis que les troupiales et les carouges ne sont nulle part plus abondants qu'au Paraguay et au Chili. Les colons espagnols de Buenos-Ayres, comme ceux du

Chili, les nomment *tordos*. Ces oiseaux sont vifs, défiants, volent assez bien et long-temps; leur chant est une sorte de sifflement. Lorsqu'ils marchent, ils tiennent le corps presque droit. Ils n'aiment point à se percher sur les arbres, au dire de d'Azara, qui ajoute qu'ils ne mangent point de fruits, mais qu'ils recherchent les insectes et les graines. Plusieurs espèces de ce genre vivent toutefois solitaires ou par paires, et plusieurs autres émigrent et changent de pays chaque année.

Les plus grandes erreurs règnent dans la synonymie des divers troupiales : des âges, des sexes différents, ont été érigés en espèces; de sorte qu'il est fort difficile d'en débrouiller les individus. Presque tous ont du noir et du jaune, ou du noir et de l'orangé, et quelques uns du noir et du rouge. Sous ce rapport ces oiseaux ont une ressemblance générale fort remarquable. Quelques espèces enfin sont entièrement noires et d'autres olives. Les cassiques sont les plus grands individus de la famille On a écrit diversement leur nom; Brisson, Lacépède et Daudin l'orthographiaient comme *cacique ;* mais ce nom vient indubitablement de *cassidis*, par rapport au demi-casque corné qui forme la base de la mandibule supérieure et qui entaille les plumes du front. Nous ne décrirons point les *cassiques*, parce que l'on en trouvera l'histoire augmentée de la description de plusieurs espèces nouvelles dans un des livres suivants ; nous ne mentionnerons que les *icterus*, plus particulièrement nommés *carouges*, *troupiales* et *quiscales*.

Le genre *icterus* de Daudin ; qui renferme les deux sous-genres *teterus* et *xanthornus* de M. Cuvier, et *leistes* de Viggors, embrasse toutes les espèces qu'il nous reste à passer en revue. Les *quiscales* semblent être le chaînon qui lie les cassiques aux troupiales.

---

§ Ier.

QUISCALUS.

VIEILLOT.

Les oiseaux de cette division ont le bec robuste, un peu courbé, à arête convexe; la base de la mandibule supérieure auguleuse et étroite; les narines ovalaires, à demi-recouvertes par une membrane. Les ailes sont arrondies; les première et cinquième rémiges égales, les deuxième, troisième et quatrième presque égales et très longues; la queue rectiligne, anguleuse à la pointe, cymbiforme; les pieds robustes. Les auteurs décrivent deux espèces de ce sous-genre, et M. Cuvier les regarde l'une et l'autre comme identiques, et comme ne différant point de l'*oriolus dominicensis*, enl. 5, f. 1.

LE QUISCALE.

Gracula quiscala. L., sp. 7 (1).

D'un noir violet, à queue arrondie; long de treize pouces et demi; le bec et les pieds sont noirs, l'iris blanc; la queue longue et étagée, cunéiforme et pourprée, ainsi que les ailes : les couleurs de la femelle sont ternes.

Ce troupiale habite l'Amérique septentrionale jusqu'à la Nouvelle-Espagne et la Jamaïque. Il change de climat suivant les saisons. On dit qu'il chante très agréablement, et que la femelle fait son nid dans les arbres et y dépose cinq à six œufs bleuâtres, tachés de stries noires. Sa nourriture consiste en riz, orge, avoine, froment, et autres céréales, et parfois il ne dédaigne point les graines de la zizania ni celles du maïs.

LE BARITA.

Gracula barita (2).

Grisâtre, les épaules bleues, les rémiges vertes en dehors; bec court, cultrirostre, noirâtre, nu à la base, blanchâtre en dessous, queue arrondie. Cet oiseau habite les îles Antilles et une partie de l'Amérique méridionale, où il vit d'insectes et de graines, et, dit Rolander, des fruits du bananier qu'il ravage.

Daudin a décrit parmi les quiscales plusieurs oiseaux appartenant à d'autres genres.

---

§ II.

ICTERUS.

Bec grêle, allongé, droit ou recourbé; narines ovalaires à demi-couvertes par une membrane; ailes arrondies; deuxième, troisième, quatrième et cinquième rémiges presque égales, très longues; queue étagée, arrondie ou égale; pieds robustes ou médiocres.

Les vrais troupiales se distinguent donc des carouges par leur bec grêle et courbé, et des *leistes* qui ont un bec conique et court, ce qui les fait servir de chaînon avec les tisserins et les *dacnis* dont le bec est celui d'un *sylvia*, mais dont la commissure oblique les rapproche des étourneaux et surtout des troupiales.

(1) *Pica jamaicensis*, Briss. *Purple grakle*, Pennant. Wils., *Amer. Ornith.*, t. III, p. 44, pl. 21, fig. 4. La *pie de la Jamaïque*, Buff., t. III, p. 97.

(2) Lath., sp. 4. *Monedula tota nigra*, Sloane, *Jam.*, t. II, p. 299, pl. 257, fig. 2. Lath., pl. 18, sp. 5.

M. Cuvier admet dans les *icterus*, les *oriolus varius*, enl. 607, fig. 1; *cayanus*, enl. 555, fig. 2; *capensis*, enl. 607, fig. 2; et *dominicensis*, enl. 5, fig. 1. Les autres troupiales sont pour lui des *xanthornus* ou carouges. M. Vigors, au contraire, ne place dans les *icterus* que les *oriolus bonana*, L., enl. 555, fig. 1; *oriolus chrysocephalus*, L., et *oriolus cayanensis*, L., enl. 555, fig. 2. Le reste est pour lui ou des *xanthornus* ou des *leistes*. Si nous cherchions à faire concorder les principes de M. Vieillot, ce seroit bien encore pis. Nous croyons plus prudent dans l'état actuel des choses de décrire les espèces connues sous le nom général d'*icterus*, et de les réunir toutes.

LE TROUPIALE BONANA.

Icterus bonana (1).

Le carouge vulgaire est un peu plus gros que le pinson des Ardennes : il a de longueur totale sept pouces. Son bec est noir, son plumage d'un marron foncé, avec la partie supérieure du dos d'un très beau noir, ainsi que les grandes couvertures, les pennes alaires, et les caudales; les ailes ont onze pouces d'envergure et atteignent les deux tiers de la queue; les pieds et les ongles sont noirâtres.

Ce troupiale habite les îles Antilles, et surtout la Martinique et Saint-Domingue et une partie de l'Amérique méridionale. Il façonne son nid avec des fibres de plantes sèches qu'il entrelace et qu'il attache sous les feuilles du bananier, d'où son nom lui est venu. La forme du nid imite, dit-on, un segment de globe creux, séparé en quatre portions égales.

Daudin a décrit sous le nom d'*icterus nidipendulus* l'*oriolus nidipendulus* de Gmelin, ou *icterus minor nidum suspendens* de Sloane, tab. 258, fig. 5, qui ne paroît être qu'une légère variété de l'espèce précédente. Cet oiseau en effet est de la taille et a les formes du carouge. Son plumage est d'un brun rougeâtre; la poitrine, l'abdomen et les côtés du cou sont d'un ferrugineux testacé avec une ligne noire dans le milieu; les ailes sont variées de blanc.

Ce carouge habite également les forêts de la Jamaïque. Son chant est, dit-on, agréable, et la femelle suspend son nid aux branches des plus grands arbres.

(1) Le *carouge*, Briss., pl. 12, fig. 2. Buff., enl. 535, fig. 1. *Icterus minor*, Sloane, *Jam.*, tab. 257, 1. *Bonana bird*, Brown, *Jam.*, p. 477. *Oriolus bonana*, L. *Icterus bonana* et *icterus nidipendulus*, Daudin, t. II, p. 332.

LE TROUPIALE COIFFE-JAUNE.

Icterus icterocephalus (1).

La coiffe jaune a sept pouces de longueur; le bec brun, le plumage entièrement noir, avec la tête, le haut et le devant du cou d'un jaune d'or; les pieds sont noirâtres et la queue légèrement arrondie. C'est un oiseau très commun à la Guyane, et qui est souvent envoyé de Cayenne dans les collections.

LE TROUPIALE VARIÉ.

Icterus varius (2).

Peu d'espèces parmi les troupiales ont une synonymie plus embrouillée que celle-ci. Les variétés qu'elle présente dans son plumage, et suivant les âges et les sexes, ont porté à en créer deux ou trois purement nominales. Cet oiseau a environ six pouces; son bec est bleuâtre, son plumage noir; le bas du dos, le croupion et le dessous du corps sont d'un marron ferrugineux; les pennes secondaires sont bordées de blanc, les pieds sont bleuâtres.

Le carouge varié habite Cayenne et les États-Unis où il est très commun. Daudin regarde le *baltimore bâtard* de Catesby, pl. 49, comme identique avec cette espèce.

Le *chesnut and black oriole* de Latham, dont la tête et le haut du cou sont variés de noirâtre et de verdâtre, la gorge et le devant du cou noirs, la poitrine marron, l'abdomen jaunâtre, les pennes des ailes et de la queue noirâtres bordées de blanc, paroît être le jeune non encore en plumage complet.

LE TROUPIALE CUL-JAUNE.

Icterus xanthornus (3).

Cet oiseau a de longueur totale sept pouces et demi. Son bec est noirâtre, son plumage jaune; la

(1) Daudin, t. II, p. 337. *Oriolus icterocephalus*, L. *carouge de Cayenne*, Buff., enl. 343. Briss., pl. 12, f. 4. *Yellow-headed-starling*, Edw., pl. 323. *Gold-headed-oriole*, Lath., sp. 2; t. II, p. 442.

(2) Daudin, t. II, p. 334. *Oriolus varius*, Gm. *Oriolus castaneus*, Lath. Le *carouge de Cayenne*, Buff., enl. 607, fig. 1 et 2, et 559. *Chesnut and black oriole*, Lath. *Orchard oriole* ou *oriolus mutatus*, Wils., *Ornith. Amer.*, t. I, p. 64, pl. 4, fig. 1, 2, 3 et 4. *Oriolus spurius*, L. *Oriolus capensis*, L. *Turdus ater*, Gm. *Merle à gorge noire de Saint-Domingue*, enl. 559. *Yphantes solitaria*, Vieill., (mâle adulte), et *pendulinus nigricollis* (jeune ou femelle).

(3) Daudin, t. II, p. 384. *Oriolus mexicanus*, L. *Oriolus xanthornus*, Gm. Le *carouge du Mexique*, ou *petit cul-jaune*, Buff., enl. 5, fig. 1. Briss., t. II, pl. 11, f. 2. *Lesser bonana bird*, Edw., pl. 243. Shaw., *Misc.*,

gorge et toutes les pennes de couleur noire, les couvertures des ailes noires, quelques unes bordées de blanc; les pennes alaires bordées de blanc à leur base et à leur partie interne; les pieds sont noirâtres.

Ce troupiale habite la Jamaïque et aussi le Mexique et la Guyane.

Montbelliard dit que le mâle chante à peu près comme la linotte, et que son cri est aussi pénétrant que celui de la pie. Cet oiseau suspend son nid en forme de bourse à l'extrémité des branches, surtout de celles qui sont longues, dépourvues de rameaux, et qui sont penchées vers les rivières. Chaque nid est, dit-on, séparé par autant de cloisons qu'il y a de nichées. Ce troupiale est rusé, difficile à surprendre, et un peu plus gros qu'une alouette.

LE TROUPIALE DE SAINT-DOMINGUE.

Icterus dominicensis (1).

Montbelliard pensoit que cette espèce étoit la femelle de l'*icterus xanthornus*. Ce troupiale est long d'environ huit pouces; son bec est noir et son plumage est presque en entier de cette couleur. La partie inférieure du dos, le ventre, les flancs, le croupion, les plumes anales, tibiales et les petites couvertures des ailes sont d'un jaune doré très vif. Les ailes ont un pied six lignes d'envergure et dépassent le tiers de la queue, qui est étagée et longue de trois pouces six lignes; les pieds sont noirs ainsi que les ongles.

Ce troupiale habite le Mexique, la Jamaïque, et Saint-Domingue. Il suspend son nid aux branches des arbres en lui donnant la forme d'une bourse.

LE CAROUGE CHRYSOPTÈRE.

Xanthornus chrysopterus (2).

Noir, une huppe sur la tête, les épaules et le croupion d'un jaune doré. Cet oiseau a les plumes du front et du vertex un peu allongées et formant une petite huppe; les rémiges et les rectrices sont fauves en dessous; le bec est pâle, les pieds noirs. Le corps a de longueur six pouces six lignes et la queue trois pouces six lignes. Il habite le Brésil.

pl. 243. *Ayoquantotl*, Séba, t. II, pl. 96), fig. 5. *Agelaius xanthornus*, Vieillot, *Nouv. Dictionn.* t, XXXIV, pag. 543.

(1) Daudin, t. II, p. 335. *Oriolus dominicensis*, L. *Carouge de Saint-Domingue*, Buff., enl. 5, fig. 2. Briss., t. II, pl. 12, fig. 5.

(2) Vigors, *Zoolog. Journ.*, cah. n. 7, p. 190, pl. 9, supplément.

LE TROUPIALE A TÊTE ORANGÉE.

Icterus xanthocephalus (1).

Cet oiseau est noir; la tête, le cou, sont de couleur orangée, une tache blanche occupe l'aile. La femelle et le jeune sont d'un brun foncé noir, sans tache à l'aile; la gorge est blanchâtre; une tache jaune arrondie occupe la poitrine. Sa longueur totale est de dix pouces six lignes.

Habite les régions occidentales de l'Amérique septentrionale et aussi les côtes de l'Amérique du Sud: diffère du troupiale coiffe-jaune, avec lequel on l'avoit confondu.

LE TROUPIALE JAMACAI.

Icterus Jamacaii (2).

Ce troupiale a dix pouces de longueur totale, le plumage jaune, la tête, le devant du cou, les pennes alaires et les caudales noires; une bande noire sur le dos, une tache blanche sur les couvertures des ailes, les pieds noirs. On le dit du Brésil. La femelle attache son nid sous une feuille de bananier.

LE TROUPIALE DE CAYENNE.

Icterus cayennensis (3).

Ce troupiale a huit pouces de longueur totale, le bec brun et le plumage d'un noir profond, excepté les petites couvertures des ailes d'un jaune pur, et celles de dessous variées de noir et de jaune. Il a treize pouces d'envergure, la queue allongée, un peu étagée, les pieds et les ongles noirâtres.

Cet oiseau habite le Paraguay, Cayenne, les Antilles, et surtout l'île Saint-Thomas. M. Vieillot dit que la femelle a le dessus et les côtés de la tête noirâtres, les sourcils d'une teinte plus claire, le dos d'un brun foncé, les plumes des autres parties noires et bordées de roussâtre. Le jeune mâle lui ressemble pendant sa première année.

(1) Ch. Bonap., *Journ. of the Acad. of nat. hist. of Philadelphia*, t. VI, p. 222. *Oriolus icterocephalus*, Say, *major Long's Expedit.*

(2) Daudin, t. II, p. 335. *Oriolus Jamacaii*, Gmelin. Salerne, pl. 6, fig. 5. *Carouge du Brésil*, Buff.

(3) Daudin, t, II, p. 336. *Oriolus cayennensis*, L. *Carouge de Cayenne*, Briss., t. II, p. 123, sp. 26, et t. IX, fig. 2. *Yellow winged pye*, Edw., pl. 322. *Agelaius cayanensis*, Vieill., *Dict. d'hist. nat.*, t. XXXIV, p. 529.

LE TROUPIALE A TÊTE DORÉE.

Icterus chrysocephalus (1).

On dit ce troupiale de la grosseur d'une alouette, ayant huit pouces de longueur, le bec noir ainsi que le plumage; mais le sommet de la tête, les épaules, le croupion et les jambes sont d'un jaune un peu doré. La queue est allongée et étagée, les pieds sont bruns. Cet oiseau habite l'Amérique méridionale.

LE TROUPIALE TACHETÉ.

Icterus malancholicus (2).

Ce troupiale est de la grosseur d'une alouette et a environ six pouces de longueur; son plumage est gris pointillé de noir; les yeux sont traversés par une bande blanche; les joues et le devant du cou sont de couleur noire, qui se termine en pointe sur la poitrine; les pieds sont noirâtres, et sa patrie est le Mexique.

Daudin décrit comme variété de cette espèce un oiseau qui est brun noirâtre, ayant les plumes de la partie supérieure du corps bordées de jaune, celles de la partie inférieure, ainsi que les ailes et la queue, bordées de fauve, avec une bande blanche sur les yeux et sur la gorge, et les joues jaunes; le bec grisâtre, les pieds rougeâtres.

LE TROUPIALE OLIVE DE LA LOUISIANE.

Icterus flavescens (3).

Cet oiseau, décrit comme espèce, n'est que la femelle de l'*oriolus spirus* de Linné, l'*icterus varius* de Daudin, et l'*icterus mutatus* de Wilson. Il est de la Louisiane et non du Cap.

Sans doute qu'il faut lui adjoindre le carouge verdâtre, *icterus virescens*, Daudin, t. II, pag. 339; *oriolus viridis*, L.; le *yellow-throated-oriole*, de Pennant, qu'on dit de la baie d'Hudson.

(1) Daudin, t. II, p. 329. *Oriolus chrysocephalus*, L. *Gracula chrysoptera*, Merrem. Le *cacique à tête jaune d'Amérique*, Briss., *Supplément*, pl. 2, fig. 2. *Gold-headed-oriole*, Lath.

(2) Daudin, t. II, p. 237. *Oriolus melancholicus*, L. *Carouge tacheté*, Briss. *Fringilla e fusco et nigro varia*, Klein. Le *schomburger*, Edw., pl. 85. *Troupiale tacheté de Cayenne*, Buff., enl. 448, fig. 2 (la femelle et variété).

(3) Daudin, t. II, p. 338. *Oriolus capensis*, L. *Carouge du cap de Bonne-Espérance*, Briss., enl. 607, fig. 2.

LE TROUPIALE COMMUN.

Icterus vulgaris (1).

Ce troupiale est à peu près de la taille d'un merle; sa longueur est de neuf pouces six lignes environ; le bec est noirâtre, avec la base de la mandibule inférieure blanchâtre; iris d'un jaune clair; tête et dos d'un beau noir, ainsi que les plumes de la gorge et du devant du cou, qui sont longues, étroites et prolongées en pointe sur le devant de la poitrine; les flancs, le croupion, sont d'un jaune orangé vif; les grandes plumes sous-alaires internes sont blanches; les moyennes sont noires et les petites d'un jaune orangé; les pennes alaires sont noires, les moyennes sont blanches; les tarses plombés. La femelle est un peu moins colorée, et les jeunes ont le bec gris blanc.

Ce troupiale vit en troupes considérables dans l'Amérique méridionale et surtout aux Antilles; il recherche pour sa nourriture les insectes, les petits fruits, et a des mœurs confiantes et faciles à apprivoiser. La femelle construit un nid cylindrique très régulier formé de filaments d'écorces d'arbres qu'elle suspend aux branches des arbres; et comme les troupiales aiment à se réunir, il en résulte des centaines de nids symétriquement rangés, et qui donnent un aspect singulier aux branches qui les supportent dans les forêts.

LE TROUPIALE COSTOTOL.

Icterus costotol (2).

Daudin décrit ainsi cette espèce : C'est un oiseau de la taille de l'étourneau commun; il a de longueur neuf pouces; son bec est noirâtre; son plumage est d'un beau jaune un peu safrané en dehors et noirâtre à la base des plumes; le dessus du corps est d'un jaunâtre terne, avec la gorge, les ailes et la queue noires, excepté les grandes couvertures sus-alaires, qui sont terminées de jaunâtre. Les pieds et les ongles sont noirs.

La femelle a son plumage moins vif en couleur; la teinte jaune surtout est ternie, et le bout de quelques plumes sus-alaires est de couleur blanche; les jeunes diffèrent des adultes en ce qu'ils ont leur livrée mélangée de noirâtre sale et le bec un peu jaunâtre.

(1) Daudin, t. II, p. 340. *Oriolus icterus*, L. *Coracias xanthornus*, Scopoli. *Yellow and black pye*, Catesby, pl. 5; Buff., enl. 532. *Bonana-bird from Jamaïca*, Albin, t. II, pl. 40.

(2) Daudin, t. II, p. 341. *Oriolus Novæ-Hispaniæ*, Gm. *Troupiale de la Nouvelle-Espagne*, Briss. *Alcolchichi*, Séba. *Xochitototl* et *coztototl*, Ray, *Syn.*

Ce troupiale habite l'Amérique méridionale et se trouve rarement à Cayenne.

LE TROUPIALE ARC EN QUEUE.

Icterus annulatus (1).

Cette espèce ne sera mentionnée ici que pour mémoire, et sa description sera transcrite d'après celle de Daudin.

Ce troupiale a, dit-on, la taille d'un pigeon biset, ce qui doit déjà porter à croire que c'est indubitablement un cassique. Son bec est jaune, son plumage est aussi jaune; la tête et le cou sont noirs; quelques plumes des ailes et leurs pennes sont noires, bordées de jaune en dehors; la queue est jaune, traversée par une bande noire arquée dont la courbure est tournée du côté du corps; les pieds sont gris.

Tout porte à croire que cet oiseau, admis par Daudin sur l'autorité plus que suspecte de Séba, n'est point un troupiale. On le dit du Brésil.

LE TROUPIALE DU BRÉSIL.

Icterus brasiliensis (2).

Cette espèce est douteuse, et Daudin la décrit en ces termes: Longueur, quatre pouces; plumage jaune; poitrine tachetée de brunâtre; tête et dos bruns, tachetés de noir; abdomen blanc; pennes alaires et caudales d'un noir brunâtre, terminées de blanc; pieds noirs. Cet oiseau existe au Brésil, et Daudin doute si on doit lui rapporter le gobe-mouche de la Jamaïque de Sloane.

LE TROUPIALE JAPACANI.

Icterus Japacani (3).

Ce troupiale est, dit-on, long de huit pouces; son bec est noir, son iris de couleur d'or; sa tête noirâtre; son plumage varié de brun et de noir en dessus, de blanc et de jaune en dessous, avec des lignes transversales noirâtres; la queue est noirâtre et les pieds sont d'un brun obscur. Il se trouve au Brésil.

(1) Daudin, t. II, p. 342. *Oriolus annulatus*, Gmel. L'*ocotzinitzcan* de Séba, pl. 61, fig. 3 ?

(2) Daudin, t. II, p. 343. *Oriolus brasiliensis*, Gm. et Lath. *Muscicapa e fusco et luteo varia*, Sloane, *Jam.*, p. 309?

(3) Daudin, t. II, p. 343. *Japacani*, Ray. *Oriolus japacani*, L.

LE TROUPIALE TOCOLIN.

Icterus griseus (1).

Cette espèce est très douteuse. On la dit de la taille de l'étourneau commun, et ayant un plumage varié de noir et de jaune sur le dos, les plumes des jambes et de l'abdomen cendrées. Elle vivroit dans les forêts de la Nouvelle-Espagne. C'est sans doute un jeune âge.

LE TROUPIALE COMMANDEUR.

Icterus phœniceus (2).

Le commandeur est un peu plus petit que l'étourneau commun. Il a neuf pouces de longueur totale son bec est noir, l'iris est blanc; le plumage est d'un beau noir luisant, avec les petites couvertures des ailes d'un rouge vif, bordées d'une teinte un peu cramoisie, en formant sur le haut de l'aile une plaque transversale, longue de deux pouces au plus, sur une largeur de dix lignes. La queue est sensiblement arrondie à son extrémité; les tarses sont noirs.

La femelle est un peu plus petite, et n'a que huit pouces de longueur. Son plumage est d'un noir sombre avec la bande humérale moins large et moins rouge.

Les jeunes ont le bec noirâtre, avec la base de la mandibule inférieure d'un gris pâle, et le plumage assez semblable à celui de la femelle.

Le commandeur vit par troupes considérables dans l'Amérique septentrionale. Il ne fréquente la Louisiane qu'en hiver, et se rend en Virginie et dans la Caroline à l'époque de la ponte. Les dégâts que cet oiseau occasionne dans les champs de maïs ou de blé l'ont rendu le fléau de quelques provinces américaines; aussi dans certains cantons lui a-t-on donné le nom de *maize thief*, ou voleur de maïs, tandis que dans d'autres il est connu sous celui de *swamp-black-bird*, ou oiseau noir des marais. Les commandeurs recherchent le maïs au moment où les germes se développent, et en arrachent les semences de terre; ils en sont friands aussi lorsqu'il est sur le point de mûrir, et que le grain est encore tendre et aqueux. Leurs ravages et leurs marauderies exigèrent des colons des mesures violentes contre leurs essaims rapaces, et long-temps leur tête fut mise à

(1) Daudin, t. II, p. 344. *Oriolus griseus*, Gm. *Oriolus cinereus*, Lath. *Ococolin*, Fernandez. Le *troupiale cendré*, Briss.

(2) Daudin, t. II, p. 344. *Oriolus phœniceus*, Linn. et Lath. *Agelaius phœniceus*, Vieill. *Troupiale aux ailes rouges*, Buff., enl. 402. *Acolchichi*, Ray. *Red-winged starling*, Cat., t. I, p. 13.

prix. Il paroît que les agriculteurs trouvèrent un moyen expéditif de les faire périr, en trempant les grains de maïs dans une décoction d'ellébore, et cette substance leur occasionnoit des vertiges qui les faisoient mourir.

Les commandeurs étoient très recherchés par le luxe des modes lorsque les François possédoient les Louisianes. Le goût des parures avec les épaulettes rutilantes de ces troupiales devint un engouement général et l'objet d'un grand commerce. Les sauvages de l'Amérique les premiers se faisoient des parures avec ces plumes rouges, et il paroît que vers 1770 M. Lebeau, médecin à la Louisiane, rassembla, dans un seul hiver, environ quarante mille moignons qu'il expédia en France par La Rochelle, et qui se vendirent pour faire des garnitures de robe, ainsi qu'aujourd'hui le cygne a pris faveur. La Rochelle devint alors l'entrepôt de ce genre de commerce, et l'on trouve dans Daudin qu'en 1775 le prix d'un millier d'épaulettes de commandeurs étoit de 18 francs en province et de 12 à Paris. Ce nom de commandeur vient du mot espagnol *commandador,* parce que les conquérants de l'Amérique comparèrent la partie rouge de feu qui tranche sur le plumage noir de cet oiseau à la plaque des chevaliers de Calatrava.

Ces troupiales semblent articuler la syllabe *kouik* lorsqu'ils sont inquiétés ou dérangés dans le champ où leur bande maraude. Leur vol est rapide, et tous les individus aiment à voler à côté les uns des autres ou à se serrer très près. M. Vieillot dit que leur ramage est sonore, et qu'ils se réunissent volontiers en grand nombre sur le même arbre. Ils se tiennent de préférence sur le bord des ruisseaux, dans les roseaux, où ils placent leurs nids. Les femelles les façonnent avec des paquets d'herbes liés ensemble et recouverts par une sorte de toit, et tapissés en dedans par des herbes plus molles. Elles y déposent cinq ou six œufs d'un gris blanc parsemé de taches noires irrégulières, et chaque année la ponte est double.

Le commandeur habite toute l'Amérique septentrionale depuis le Mexique jusqu'à la Nouvelle-Ecosse, et passe l'hiver aux Etats-Unis. Il émigre suivant les saisons dans chaque province, et il paroît que souvent les mâles arrivent dans une contrée avant les femelles.

LE TROUPIALE AMÉRICAIN.

Icterus americanus (1).

Ce troupiale a sept pouces de longueur totale. Son bec est d'un brun noirâtre; son plumage est d'un noir sombre; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le poignet des ailes sont d'un rouge vermillon très vif; les pieds et les ongles sont bruns.

La femelle a les plumes du dos et les ailes d'un brun peu foncé et bordées de gris. Le rouge du dessous du corps est beaucoup moins vif.

Les jeunes ont le bec un peu cendré au-dessous et à sa base, avec les plumes du dessus du corps brunes, bordées de gris sale, et les parties inférieures d'un rouge terne mélangé de grisâtre.

Daudin regarde comme étant une variété de cette espèce le *mocking-bird of Guiana* de Bancroft, décrit page 177 de son Histoire de la Guyane.

M. Vieillot, dans son article *Troupiale* du Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, en fait deux espèces qu'il nomme *troupiale rouge et noir,* et *troupiale de la Guyane.*

On dit que le chant de ces oiseaux est fort agréable. Ils donnent à leur nid, qu'ils suspendent aux branches des arbres, une forme longue et pyramidale. Ils sont très communs dans toute l'Amérique chaude et tempérée, depuis Cayenne jusqu'au Paraguay.

Les habitants de Cayenne le nomment *saintongeois* ou *ventre rouge,* parce que tous les habitants de cette province ont constamment l'usage de leurs pères, et qu'ils tiennent des Romains, de porter des vestes rouges, ce qui a propagé le proverbe vulgaire, né au milieu des troubles et des guerres de religion : Ventre rouge ou Saintongeois, traître à son Dieu et à son roi.

Ce troupiale se tient dans les marais et les prairies humides, et affectionne les broussailles et les joncs.

LE TROUPIALE GASQUET.

Icterus Gasquetii. Xanthornus Gasquet (1).

Cet oiseau est très voisin du troupiale *tricolor* de M. Vieillot. Ce qui l'en distingue de prime abord est une bande jaune sur le croupion; sa tête est d'un brun tirant sur le noirâtre, tandis que le cou, la poitrine, le dos, les ailes et la queue sont d'un brun plus clair; les pennes alaires sont grises en dessous; un jaune élégant colore le dessous du pli de l'aile et du ventre, et tranche sur le croupion, par une large bande, avec la couleur brune; les pieds sont rougeâtres; le bec est noir, robuste, et forme un angle aigu entre les plumes du front. Il a treize lignes de longueur, et les dimensions totales de l'oiseau sont de huit pouces neuf lignes.

(1) Daudin, t. II, p. 345. *Or. americanus* et *guanensis* Gm. *Troupiale de Cayenne*, Buff., pl. 236, fig. 2 - (mâle), et *troupiale de la Guyane,* pl. 536 (femelle): Briss., t. II, pl. 11, fig. 2. *Agelaius militaris*, Vieill., *Dict. d'hist. nat.*, t. XXXIV, p. 554. *Tanagra militaris*, Lath.

(1) Quoy et Gaim., Zool. de *l'Ur.*, pl. 24. *Leistes suchii*, Vig., *Zool*, *Journ.*, t. II, p. 182, pl. suppl.

Ce troupiale habite les rives de Rio de la Plata et fréquente les prairies; il ne vit point en grandes troupes, mais seulement par petites réunions d'individus. MM. Quoy et Gaimard observèrent des variétés d'âge probablement n'ayant que du jaune sur le ventre.

LE TROUPIALE ROUGE.

Icterus ruber (1).

Cet oiseau n'est point un troupiale. On le dit de la taille d'un merle, ayant le bec noirâtre et l'iris d'un rouge de feu; le plumage est lui-même d'un rouge de cinabre ainsi que l'abdomen; les pennes alaires et caudales sont d'un noir de velours. Sa patrie seroit Antigue, dans l'île de Panay, l'une des Moluques. Tout porte à croire que c'est le gobemouche vermillon, *muscicapa miniata*, figuré par Temminck, pl. 156.

Nous ne mentionnerons point non plus le troupiale jaune, *icterus flavus*, de Sonnerat, pl. 69 de son Voyage à la Nouvelle-Guinée, et qui paroît être un tisserin.

LE TROUPIALE DU MEXIQUE.

Icterus mexicanus (2).

Cet oiseau est à peu près de la grosseur d'un merle. Son bec est noir; le tour de l'orbite est nu; la tête, excepté l'occiput, le cou et tout le dessous du corps sont d'un jaune citron fort agréable. Le sommet de la tête est noir, et cette couleur forme une sorte de calotte. Le dessous du corps et les rectrices sont également noirs. Les petites couvertures moyennes et quelques rémiges sont légèrement bordées de blanc jaunâtre. Les pieds sont noirs ainsi que les ongles.

Les femelles ou les jeunes ont le bec, les pieds et les ongles jaunâtres, avec la même distribution des couleurs sur le plumage. Le sommet de la tête et le dessus du corps sont d'un brun noirâtre, et les pennes alaires et les rectrices sont brunes.

Ce troupiale habite l'Amérique chaude, et n'est pas rare au Brésil et à la Guyane.

LE TROUPIALE BALTIMORE.

Icterus baltimore (3).

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un moineau. Sa longueur totale est de sept pouces. Son bec est de couleur plombée noirâtre; la tête, le cou et le manteau sont d'un beau noir foncé. La moitié inférieure du dos est d'un orangé un peu verdâtre; la poitrine, tout le dessous du corps et le haut des ailes sont d'une belle teinte orangée. Les couvertures des ailes sont noires, bordées d'orangé en dehors, et les pennes secondaires sont noires, bordées de blanc extérieurement; les grandes pennes sont d'un brun noirâtre. La queue est d'un jaune vif, surtout en dessous, avec la base et les deux pennes de dessus noires; les pieds et les ongles sont noirâtres.

La femelle est moins bien colorée, et n'a point d'orangé et de blanc sur les ailes.

Le *baltimore bâtard* des auteurs n'est que le jeune âge de ce troupiale. Le noir du plumage des adultes est remplacé par du brun. La tête des jeunes est variée de taches jaunes, et le dessous du corps est d'un jaune pâle.

Ce troupiale habite une grande partie de l'Amérique septentrionale. Il émigre annuellement suivant les saisons, en s'avançant vers le midi dans l'hiver et revenant au nord dans l'été. C'est à cette époque que cet oiseau arrive à la Caroline. Il y niche sur les rameaux des grands arbres, et y suspend son nid à la manière des loriots d'Europe. La femelle pond quatre œufs blancs tachetés de roux.

LE TROUPIALE BRUANTIN.

Icterus emberizoides (1).

Probablement que cet oiseau, très voisin de l'*emberiza oryzivora*, aura besoin d'être étudié de nouveau, car par son facies il rappelle plutôt une femelle ou jeune âge qu'une espèce nette et distincte. Buffon pensoit que c'étoit la femelle du *troupiale noir*, et M. Bosc s'est assuré du contraire. Il est ainsi décrit:

Longueur totale six pouces et demi. Son bec est court, très épais, noir, à iris grisâtre. Sa tête est d'un brun de suie un peu ferrugineux. Le derrière du cou et de la poitrine sont d'un noir violâtre brillant. Le dos, les couvertures des ailes, le ventre, les plumes uropygiales et anales sont d'un noir bleuâtre brillant. Toutes les pennes sont noires, à reflets bleuâtres sur leur bord extérieur. La queue est un peu fourchue; les pieds et les ongles sont noirs.

(1) Daudin, t. II, p. 346. *Or. ruber*, Gm. *Agelaius ruber*, Vieill.; Sonn., pl. 68 et pl. 113.

(2) Daudin, t. II, p. 347. *Or. mexicanus*, L. *Troupiale jaune à calotte noire*, Buff., enl. 533 (mâle).

(3) Daudin, t II, p. 348, pl. 25. *Or. baltimore* et *spurius*, Gm. *Baltimore bird*, Cat., *Car.*, t. I, pl. 48. Arct. Zool., t. II, pl. 12. Wils., *Am. Ornith.*, t. I, p. 23, pl. 1, fig. 3, pl. 53, fig. 4; Buff., enl. 506, fig. 1. *Baltimore bâtard*, Buff., enl. 506, fig. 2; Cat., t. I, pl. 49.

(1) Bosc *in* Daudin, t. II, p. 350. *Oriolus fuscus*, Gm. *Headed oriole*, Pennant; *troupiale de la Caroline*, Buff., enl. 606, fig. 2?

La femelle est d'un gris brun uniforme avec le menton blanchâtre.

Ce troupiale habite l'Amérique septentrionale; il paroît en décembre dans la Caroline et en part en mars. Il vit par troupes nombreuses et fréquente de préférence les lieux aquatiques. Son bec le rapproche beaucoup des bruants, et peut-être est-ce dans ce genre qu'il devroit être placé.

LE TROUPIALE NOIR.

Icterus niger (1).

Daudin rapporte que cet oiseau n'est pas plus long que le gros-bec d'Europe; que son bec est noir, son iris brun rougeâtre, son plumage noir luisant à reflets violets, sa queue foiblement fourchue, ses pieds noirs.

Le troupiale noir vit par troupes considérables dans toute la Guyane, et recherche les baies, les grains, et même les petits insectes.

LE TROUPIALE FERRUGINEUX.

Icterus ferrugineus (2).

Cette espèce est loin d'être authentique. On la décrit ainsi : Longueur sept ou huit pouces; bec brunâtre; plumage noir; reflets purpurins sur la tête et sur le haut du cou; une tache noire allant des yeux à la nuque; abdomen brun sale; les ailes et la queue d'un vert luisant, avec les pennes bordées de ferrugineux; les pieds obscurs.

Elle habite l'Amérique septentrionale et émigre annuellement suivant les saisons.

LE TROUPIALE SIFFLEUR
DE SAINT-DOMINGUE.

Icterus viridis (3).

Ce troupiale est nommé *siffleur*, à Saint-Domingue sa patrie, parce que son chant est une sorte de sifflement; il a la taille du pinson commun, ou environ six pouces de longueur totale. Son bec est de couleur de corne. Tête, gorge, cou et haut du dos d'un brun olivâtre; poitrine de la même couleur, avec une teinte de roux; bas du dos, ventre et flancs d'un vert olive; bord de l'aile jaune; grandes couvertures sus-alaires brunes, bordées de jaunâtre; pennes des ailes brunes, bordées d'olivâtre en dehors, de blanchâtre en dedans; queue olivâtre, rembrunie en dessus; pieds et ongles noirs.

LE TROUPIALE OLIVE DE CAYENNE.

Icterus olivaceus (1).

Ce troupiale habite Cayenne et le midi des Etats-Unis; il a environ six pouces de longueur totale. Son bec est noir; tête, gosier, devant du cou et poitrine d'un brun mordoré, plus foncé sur la gorge et tirant à l'orangé sur la poitrine; un mordoré mélangé d'olivâtre sur le reste du corps, ainsi que sous le cou, le dos, les couvertures des ailes et de la queue; pennes de l'aile et quelques grandes couvertures noires, bordées de blanc en dehors; pieds et ongles noirs.

LE TROUPIALE CHATAIN.

Icterus castaneus (2).

Cette espèce, que Daudin a décrite comme nouvelle, et que M. Vieillot dit être le jeune âge de trois ans du carouge à gorge noire, approche beaucoup de la précédente, dont elle a aussi la taille. Son bec est noir. Tête, cou et manteau d'un beau noir mat; gorge, poitrine, ventre, plumes dorsales, uropygiales et anales d'un marron luisant; abdomen et plumes des jambes noirâtres; ailes et queue noires; grandes couvertures sus-alaires terminées de blanc et formant une bande transversale; pieds et ongles noirs.

Cet oiseau donne à son nid la forme d'une demi-sphère; il le compose de racines sèches et fibreuses, et le suspend aux branches des arbres qu'un grand nombre d'individus choisissent pour établir leur demeure.

LE TROUPIALE ACUTIPENNE.

Icterus caudacutus (3).

La plupart des auteurs rangent cet oiseau parmi les *bruants;* aussi ne le plaçons-nous à la suite des troupiales que pour indiquer qu'il établit le passage du genre *icterus* au genre *emberiza*. Ce chaînon inter-

(1) Daudin, t. II, p. 351. *Or. niger*, Gm. *Petit troupiale noir*, Buff : *ploceus*, Cuv.

(2) Daudin, t. II, p. 351. *Or. ferrugineus*, Gm. *Ruffy oriole*, Pennant.

(3) Daudin, t. II, p. 352 *Or. viridis*, Lath. *Or. virens*. Gm. *Petit baltimore vert*, Briss., t. II, pl. 10, fig. 2; Buff, enl. 236, fig. 1.

(1) Daudin, t. II, p. 352. *Or. olivaceus*, Gm.; Buff., enl. 606, fig. 2.

(2) Daudin, t. II, p. 353. *Baltimore solitaire*, Vieill.

(3) Daudin, t. II, p. 352. *Or. caudacutus*, Gm. *Sharp-tailed oriole*, Lath., pl. 6, p. 17. *Emberiza orizivora*, Linn.; Lath; Wils., *Orn.*, t. II, p. 48, pl. 12, fig. 1 et 2. L'*ortolan de la Caroline*, Briss., t. III, pl. 15, fig. 3. L'*agripenne* ou l'*ortolan de riz*, et aussi *ortolan de riz*, enl. 388, fig. 1. *Red-bird*, Edw., pl. 291, suppl.

médiaire constitue le genre *leistes* de M. Vigors : on doit y joindre encore le *tanagra bonariensis* de Gmelin, figuré par Buffon sous le nom de *tangavio*, pl. 710.

Enfin, c'est encore sur les limites des *troupiales*, des *tisserins* et des *fringilles*, que viendra se placer le *fringilla pecoris* de Gmelin, ou *emberiza pecoris* de Wilson, dont Brisson avoit fait son *pinson de Virginie*, et que Buffon a décrit sous le nom de *brunet*, et qu'il a figuré sous celui de *troupiale de la Caroline*, enl. 606, fig. 1.

Parmi les espèces admises par M. Vieillot, ou décrites d'après d'Azara, et qui appartiennent aux vrais troupiales, nous citerons les suivantes.

LE TROUPIALE CHOPI.

Icterus chopi : Agelaius chopi (1).

M. d'Azara ayant classé cet oiseau parmi les troupiales, on doit se conformer aux vues de ce naturaliste. Le chopi est, dit M. d'Azara, d'un naturel peu farouche, mais plein de finesse et de ruse : quoiqu'il pénètre dans les cours, les salles, les galeries des habitations, il sait éviter les piéges et y tombe rarement. Son vol est rapide, mais souvent interrompu. Il attaque quelque oiseau que ce soit, le poursuit avec acharnement, se cramponne sur son dos, et le frappe à grands coups de bec. Si un oiseau de proie, tel que le *chimanzo* ou le *caracara*, ainsi attaqué, se pose pour se délivrer de son ennemi, celui-ci se place à neuf ou dix pieds de distance et fait quelques mouvements d'un air distrait, comme pour donner à entendre que ce sont des signes de paix ; mais si le *caracara* se fiant à ces apparences détourne la tête pour regarder d'un autre côté, le malin chopi recommence tout-à-coup ses insultes et ses attaques, et parvient ainsi à chasser au loin tout ce qui l'incommode. Il reconnoît à une grande distance ses ennemis à leur physionomie et même à leur ombre. Il avertit du danger par un sifflement toute la gent volatile, qui, à ce signal, s'échappe et se cache, tandis que le courageux chopi ne fuit ni ne craint ; il se prépare au combat pour chanter bientôt sa victoire, et ce chant de triomphe commence par l'expression du nom même de l'oiseau et continue par un sifflement gracieux et varié. C'est l'un des premiers volatiles qui se font entendre au lever de l'aurore, et il aime accompagner de sa voix le son des cloches ou tout autre bruit. On le voit alors souvent perché sur les girouettes et les toits, d'où il part pour visiter les campagnes et les habitations. Il place son nid dans les trous des murailles, des rochers et des arbres, ou sous le toit des maisons, quelquefois sur les branches épaisses, hautes et déliées des orangers ou des arbres touffus. Ce nid est toujours construit de bûchettes ou de petites pailles en dehors, de plumes douces, de filaments et d'autres matières semblables mal arrangées et en petite quantité en dedans. La ponte, qui a lieu en novembre et qui ne se renouvelle point, est composée de quatre œufs blancs ; les petits sont nourris de sauterelles et d'autres insectes. Le père et la mère les alimentent même en cage, quoique nouvellement privés de leur liberté. Le chopi a neuf pouces et demi de longueur totale ; le tarse écailleux et rude, la queue étagée, les plumes de la tête et du cou étroites, pointues, un peu longues, rudes, formant par leurs bords relevés une espèce de petite cavité ou de gouttière, mais tellement appliquées les unes sur les autres que la tête reste plate dessus et très rétrécie sur les côtés. Le plumage, le bec et les tarses sont d'un noir profond, sans aucun reflet ; l'iris est d'un brun clair ; la première livrée des jeunes offre un mélange de brun, de roux et de bleuâtre sur tout le corps, du rougeâtre sur les couvertures supérieures et les pennes inférieures des ailes, du noirâtre sur les autres pennes et sur la queue avec des bordures rougeâtres. Parmi ceux-ci on reconnoît les mâles en ce qu'ils ont plus de rougeâtre sur les couvertures supérieures de l'aile, et les femelles plus de noir. Leur première mue dure de six à sept mois ; elle commence à deux mois de leur naissance, époque à laquelle il leur tombe quelques plumes qui sont remplacées par d'autres plus noires, et cela continue jusqu'à ce que leur plumage devienne et reste entièrement noir avec des reflets violets ; mais ils conservent sous l'aile une tache de couleur de tabac d'Espagne. Dans cet état ils n'ont que huit pouces de longueur totale et qu'un cri de rappel, lorsqu'ils se rassemblent en troupes séparées des vieux. Ce n'est qu'à un an que leur chant commence à prendre de la régularité, et ce n'est qu'à deux ans que leur plumage est parfait, que leur bec s'allonge, que leur face se rétrécit, que la tête et le cou se recouvrent de plumes longues, étroites, serrées les unes contre les autres et repliées en gouttières ; les reflets se perdent, des modifications varient le chant, et l'instinct acquiert plus de finesse.

LE TROUPIALE CHRYSOPTÈRE.

Icterus chrysopterus : Agelaius chrysopterus. VIEILL. (1).

Cette espèce se trouve dans toutes les grandes îles Antilles, à Cayenne, à l'île Saint-Thomas et au Paraguay. Le mâle est totalement noir, à l'exception

(1) Vieill., *Dict.*, t. XXXIV, p. 537.

(1) *Oriolus cayanensis*, Lath.

des couvertures supérieures et inférieures des ailes qui sont d'un beau jaune; l'iris est de cette couleur; la queue arrondie à son extrémité; le bec et les pieds sont noirs; longueur totale six pouces et demi à sept pouces. La femelle a le dessus et les côtés de la tête noirâtres, les sourcils d'une teinte plus claire, le dos d'un brun foncé, les plumes des autres parties supérieures et inférieures noires et bordées de roussâtre, mais sur les derrières les bordures sont plus étroites et d'une nuance plus foible; son aile est pareille à celle du mâle. Le jeune mâle lui ressemble pendant sa première année.

LE TROUPIALE DES BOIS

NOIR ET COURONNÉ.

Icterus dubius.

M. Vieillot parle de ce troupiale en ces termes :

« Il n'est pas certain que cet oiseau, décrit par M. d'Azara sous le nom de *tordo de bosque coronado y negro*, soit un véritable *troupiale*. Il a le bec presque droit et comprimé sur les côtés; la langue assez grosse, triangulaire et pointue; les narines circulaires; la queue cunéiforme; sept pouces de longueur totale; une belle calotte couleur de feu sur la tête; les couvertures inférieures de l'aile et une partie des supérieures d'un très beau blanc; le reste du plumage d'un noir à reflets bleus; les tarses noirâtres; le bec noir en dessus et à sa pointe d'un bleu céleste, clair en dessous; l'iris d'un bleu foncé. Un autre individu que M. d'Azara regarde comme un jeune en mue, qui quittoit son premier plumage, vraisemblablement roussâtre, pour prendre celui des adultes, avoit des taches longues et rousses sur la calotte rouge de la tête; le reste de la tête, la gorge et le cou en entier noirs; les ailes et leurs couvertures mélangées de noirâtre, de roux, de noir et de roussâtre; les côtés du corps et de la queue plus ou moins noirs, plus ou moins roux. »

LE TROUPIALE BRUN-ROUGEATRE.

Icterus badius : Agelaius badius. VIEILL.

Est rare au Paraguay et à la rivière de la Plata. M. d'Azara l'a rencontré seul, et quelquefois par paires. Il a sept pouces de longueur totale, une petite tache noire entre la narine et l'œil; la tête, le cou, le dessous du corps et les couvertures inférieures des ailes bruns et à reflets bleuâtres; le corps en dessous et les petites couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé; les moyennes et grandes couvertures bordées de rougeâtre sur un fond noirâtre qui est la couleur de la queue; les pennes alaires avec leur tige et leur extrémité noirâtres, et le reste rougeâtre; le bec noir, le tarse noirâtre, et l'iris roux. C'est le *tordo pardo roxiso* de M. d'Azara.

LE TROUPIALE A CALOTTE ROUSSE.

Icterus ruficapillus : Agelaius ruficapillus. VIEILL.

M. d'Azara, qui l'appelle *tordo corona de canela*, n'a vu au Paraguay que dix individus de cette espèce; ils avoient été pris par les naturels dans un marais. Il a sept pouces deux lignes de longueur totale; le dessous de la tête, la gorge et la moitié de la partie antérieure du cou, d'une belle couleur rousse de tabac d'Espagne; tout le reste est d'un noir profond. Cette espèce se trouve aussi à Cayenne et au Brésil.

LE TROUPIALE DE CARTHAGÈNE.

Oriolus carthaginensis. LATH.

Cette espèce est certainement très douteuse. M. Vieillot l'a admise, et nous reproduisons sa description.

« Scopoli, *Ann. hist. nat.*, t. I, p. 40, a décrit cet oiseau dans la ménagerie de l'empereur d'Allemagne, et lui a donné le nom latin de *coracias carthaginensis*, parce qu'il a été envoyé de Carthagène d'Amérique. Sa taille est celle du *loriot;* il a le bec et la tête noirs; la poitrine, le ventre et le croupion jaunes; les ailes et la queue rousses, tachetées de noir; une strie blanche qui naît à l'origine de la mandibule supérieure, et s'étend sur les côtés de la tête jusqu'à la nuque; le dos est varié de roux et de brun. Ce troupiale est criard et d'un caractère inquiet. »

LE TROUPIALE DRAGON.

Icterus virescens : Agelaius virescens. VIEILL.

Ce troupiale se trouve au Paraguay et à Buenos-Ayres. Le nom de *dragon* a été imposé à cette espèce par M. d'Azara à cause de sa couleur. Il a huit pouces sept lignes de longueur totale; la tête noirâtre, le devant du cou brun (quelques individus ont du jaune au haut de la gorge); la poitrine, le haut du ventre et les couvertures des ailes, à l'exception des grandes, jaunes; tout le reste du plumage d'un brun noirâtre, lavé de verdâtre sur le croupion; le bec brun foncé et les tarses noirs.

LE TROUPIALE A ÉPAULETTES ROUSSES.

Icterus pyrrhopterus : Agelaius pyrrhopterus. VIEILLOT.

M. d'Azara, qui le premier a décrit ce troupiale sous le nom de *tordo negro cobijas de canela,* s'exprime ainsi à son sujet : « C'est un oiseau vigoureux ; il marche quelquefois sur la terre ; il vole avec force et il est défiant ; son œil est petit ; sa tête rétrécie en devant ; les plumes qui la recouvrent sont serrées les unes contre les autres : cependant je pense qu'il doit être séparé des troupiales à cause de sa queue plus longue et plus fortement étagée, de son vol, de ses jambes, de ses pieds, et de ses doigts plus courts, de son corps plus délié, de sa quatrième penne de l'aile plus longue que les autres, du bec plus effilé, aminci et sans enfoncement à sa base ; enfin à cause de la couleur rousse de l'iris. Ces différences sont-elles assez essentielles pour l'éloigner de ce genre ? Au reste, on le voit en petites troupes, et on ne remarque point de dissemblance entre les sexes. Ces oiseaux ne s'éloignent pas de la lisière des bois et des halliers ; ils ne fréquentent jamais les lieux aquatiques ni les bois ; ils ne mangent point de grains et ne vivent que d'insectes ; ils construisent leur nid à la pointe des branches longues d'un palmier, entrelacent et arrangent des brins de paille déliée qu'ils fortifient avec des feuilles. Les liens qui les attachent et le poids du nid font plier un peu les feuilles, de sorte que le berceau est abrité de tous côtés, et qu'il est couvert en dessus par la branche elle-même. Il n'est point garni en dedans, et, quoique tissu en forme de bourse suspendue, il est si court que son fond ne dépasse pas les feuilles. La ponte est de trois œufs.

« Cette espèce a huit pouces et un tiers de longueur totale ; la queue est composée de douze pennes étagées, dont l'intérieure est plus courte de onze lignes que les quatre intermédiaires ; les narines assez larges, placées très près des plumes du front et recouvertes par une petite membrane à leur partie supérieure ; la langue étroite, longue, dure, et comme usée à sa pointe ; le tarse robuste et long de onze lignes ; tout le plumage, le bec et les pieds d'un noir profond, à l'exception d'une tache d'un roux vif ou de couleur de tabac d'Espagne, large de six lignes, qui est au milieu des couvertures supérieures de l'aile. Le mâle, la femelle et le jeune se ressemblent. »

LE TROUPIALE GUIRAHURO.

Icterus : Agelaius Guira-huro. VIEILL.

Le nom imposé à cet oiseau est du langage des Guaranis, et veut dire *oiseau noir et fâcheux ;* mais, dit M. d'Azara, aucune de ces qualifications ne convient à l'oiseau de cet article : cependant il le décrit sous ce nom ; d'autres l'appellent *guirahu bannado,* parce qu'il vit dans les lieux humides, et quelques uns *dragon*, à cause de sa couleur. Il est assez commun au Paraguay, dans le voisinage des eaux stagnantes ; on le trouve aussi à la rivière de la Plata. Il se rassemble par petites troupes ; il se perche sur les arbres et sur les plantes aquatiques.

Cette espèce construit son nid dans les joncs, l'attache à deux petits rameaux qui se bifurquent, de sorte qu'il paroît comme suspendu à cette fourche. Il est petit, profond, formé de pailles menues sans aucune garniture intérieure, et élevé de trois palmes au-dessus de la terre. La ponte est de trois œufs blancs, tachés de roux. Ce troupiale a neuf pouces un quart de longueur totale ; la tête et le devant du cou noirâtres ; le derrière de la tête, le haut du dos, les pennes et les grandes couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé et lavé foiblement de jaune ; les couvertures supérieures de la queue de la même teinte et bordées de jaune ; le reste du plumage d'un jaune pur ; l'iris châtain, le bec et les pieds noirs. Sonnini rapporte cet oiseau au carouge de Saint-Domingue, mais c'est de sa part une méprise. Il a cependant dans son genre de vie une grande similitude avec le *troupiale commandeur.*

Ici se termine la série des espèces de troupiales admise dans les auteurs. Nous en connoissons encore quelques unes d'inédites, d'autres qui auroient besoin d'une complète révision, des genres nouvellement proposés par M. Swainson ; mais comme le genre *icterus* réclame une étude spéciale, nous nous bornerons à rapporter l'état actuel de la science et les opinions des auteurs sur ce genre éminemment rempli de confusion.

Ces oiseaux ne peuvent être distingués les uns des autres que par de bonnes figures, et nous nous bornerons à tracer l'histoire de quelques espèces nouvelles et les plus remarquables.

LE TROUPIALE A GORGE NOIRE [1].

Ce troupiale vit au Mexique et a sept pouces et demi de longueur totale, la queue entrant pour trois pouces dans ces dimensions. Son bec, long à peine de sept lignes, est élevé, très pointu, recourbé, comprimé sur les côtés, et entame les plumes du front à angle aigu et étroit. Il est brun noir, excepté sur les côtés et à la base de la mandibule inférieure qu'occupe une plaque satinée. Les narines sont semi-circulaires et percées sur le rebord d'une membrane qui couvre les fosses nasales de forme oblique. Les tarses sont bruns, assez robustes et fortement scu-

[1] *Icterus atrogularis*, L., Cent., pl. 22.

tellés. Les ailes ne s'étendent que jusqu'au tiers supérieur de la queue. La première rémige est la plus courte, la seconde est moins longue que la troisième, et celle-ci que la quatrième, qui est la plus longue, et presque égale à la cinquième. Toutes sont échancrées sur leurs bords. La queue, composée de douze rectrices, est fortement étagée, arrondie, et les rectrices ont leurs barbes internes plus longues que les externes.

Deux seules couleurs forment la livrée de cet oiseau, et cependant il est remarquable par son élégante vestiture. Un jaune d'or, légèrement velouté en orangé sur la tête, et un peu teint d'olivâtre sur le croupion, mais brillant sous le corps et sur le milieu de l'aile, compose le fond du plumage. Le rebord du front, tout le devant de la gorge, sont d'un noir intense et lustré. Une raie de cette même teinte règne sur le dos et sur les scapulaires. Les rémiges sont noires, légèrement lisérées d'olivâtre; les quatre rectrices moyennes sont également noires, et terminées de brun sale; toutes sont en entier d'un jaune doré éclatant.

LE TROUPIALE MASQUÉ (1).

Provient de la Jamaïque. Son bec est bleuâtre. La face, la gorge et une partie du devant du cou sont noires; le tour de l'œil et le capistrum sont à peine engagés dans ce noir. La tête, la queue et le dos sont vert jaunâtre, et le reste du corps est d'un jaune un peu verdâtre. Les ailes et la queue sont noires, mais les petites et les moyennes couvertures alaires sont d'un blanc pur. Des bordures blanches entourent les grandes couvertures et les pennes les plus voisines du corps. Les pieds sont bleus. Cet oiseau a sept pouces de longueur totale.

LE TROUPIALE A MENTON NOIR (2).

A dix pouces y compris la queue, qui en a quatre. Son bec, haut et parfaitement conique, se termine en pointe très aiguë, très acérée. Il est comprimé sur les côtés, et son arête dorsale est arrondie, et entame les plumes du front par un angle étroit. Le tour des yeux est légèrement dénudé. Les ailes dépassent à peine le croupion; toutes les grandes rémiges sont échancrées sur leur rebord externe; la première est la plus courte, et les deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième sont presque égales, bien que la troisième paroisse être la plus allongée et la plus ample. La queue se compose de rectrices assez larges, arrondies, inégales, de manière que l'extrémité de la queue est parfaitement arrondie par le raccourcissement des externes. Le bec est noirâtre, excepté le rebord renflé des branches de la mandibule inférieure qui est nacrée. Les tarses, robustes et fortement scutellés, sont plombés.

La couleur la plus générale, et qui frappe en même temps les yeux par sa vivacité, est le beau jaune doré et orangé velouté qui teint la tête, le cou, le thorax, les flancs, le croupion et tout le dessous du corps. Un jaune soufré occupe le bas du cou en arrière, et les épaules; mais un noir profond occupe la gorge et le devant du cou, où il forme une sorte de plastron allongé. Les manteaux et les couvertures des ailes, de même que la queue, sont de ce même noir sericéeux; brunes en dedans, jaunes au niveau de l'épaule. Les ailes en dehors sont d'un noir mat, que relèvent les nombreux lisérés blancs qui se dessinent sur le rebord inférieur des couvertures moyennes et des rémiges secondaires. Les grandes rémiges sont entièrement brunes, seulement quelques traces légères et incomplètes de cette bordure se dessinent sur les barbes les plus extérieures. Cet oiseau provient du Mexique.

LE JACAMACI DU MEXIQUE (1).

A la tête d'un orangé doré; la gorge noire, mais ce noir n'occupant qu'une surface étroite et ne s'étendant pas sur le front. Le dessous du corps et le croupion sont orangés. Le manteau et les ailes sont noirs, et les rémiges seules sont lisérées de blanc. Cet oiseau a été observé aux alentours de Mexico.

LE TROUPIALE CHAPERONNÉ (2).

N'a que huit pouces, et vit au Mexique comme le précédent. Son plumage est jaune d'or, avec le milieu du dos, le front, le gosier, les ailes et la queue noirs. Les couvertures sont marquées d'une tache blanche.

LE CAROUGE CHRYSOCÉPHALE (3).

A été décrit par Buffon, ou plutôt par Montbelliard, comme une simple variété du *petit-cul jaune*, mais c'est une espèce bien distincte, à plumage noir et jaune. La tête, la nuque, le croupion, les rectrices inférieures de la queue et la partie extérieure des ailes sont jaunes.

(1) *Ict. personatus*, Temm., texte des pl. col.

(2) *Cacicus mentalis*, Wagl., Isis, Add. et Correct. au tom. I du *Syst. avium; icterus mentalis*, Less., Cent., pl. 41.

(1) *Ict. pseudo-jacamacii*, Less., Ornith., p. 429.

(2) *Ict. cucullatus*, Sw., Phil., mag., n. 64.

(3) *Pendulinus chrysocephalus*, Vieill., Gal., pl. 86; le carouge à tête jaune d'Amérique, Briss., Lath., n. 32: *gracula chrysoptera*, Merrem., 1re fasc., pl. 3; carouge à tête dorée, Daudin.

LE CAROUGE ICTÉROCÉPHALE (1).

Se trouve dans le nord de l'Amérique septentrionale et sur les côtes de la mer du Sud ; son plumage est noir, mais la tête et le cou sont de couleur orangée, et une tache blanche occupe le milieu de l'aile. La femelle et le jeune sont d'un brun noir, sans tache blanche sur l'aile, mais avec une plaque jaune sur la poitrine, et la gorge blanchâtre. Cette espèce a dix pouces six lignes de longueur.

LE CAROUGE DE BULLOCK (2).

A été observé aux alentours de la ville de Mexico. Son plumage est noir, avec le croupion et le dessus du corps jaune d'or; les petites couvertures alaires sont blanches. Une raie noire se dessine sur le gosier, et les oreilles, de même que le derrière des yeux, sont noires. Ce carouge est assez rare, et se tient sur *Table-land*.

LE CAROUGE AUX ÉPAULES D'OR (3).

Vit au Chili, où l'a découvert M. Cuming. Son plumage est noir, et chaque plume est frangée de ferrugineux sale. L'épaule est jaune doré. La femelle a les teintes moins sombres, le bas du dos cendré, le dessous du corps flammé de blanc. Une bandelette de cette couleur part de l'angle du bec, passe au-dessus des yeux et va joindre la nuque. Une autre ligne blanche, mais grêle, traverse le milieu du sinciput : l'épaule est jaune ; le mâle, plus fort que la femelle, a sept pouces quatre lignes de longueur.

L'AGELAUS A LONGS PIEDS (4).

Il est assez rare aux environs de Mexico et à Table-land, qu'il fréquente, a son plumage brun noir; le front, les tempes, le gosier, d'un jaune fauve. Son bec est court, et sa taille est de huit pouces et demi.

LE LÉISTE GASQUET (5).

Habite les mappas du Rio de la Plata ; il ne paroît pas vivre par grandes troupes comme les troupiales ordinaires. Son plumage est fauve vif uniforme, à teinte marron, excepté les épaules, le croupion et le ventre, jusqu'à la poitrine, qui sont d'un jaune noir doré éclatant; le bec est noir et les pieds sont roux.

(1) *Ict. xantocephalus*, Ch. Bonap., Ac. Phil., t. VI, p. 222; *oriolus icterocephalus*, Say, Long's exp.; Bull., XII, 266.

(2) *Xanthornus Bullockii*, Sw., Ph. mag., n. 60.

(3) *Xant. chrysocarpus*, Vig., Proceed., II, 3.

(4) *Angelaus longipes*, Sw., Ph. mag., n. 57.

(5) *Xant. gasquet*, Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 34. *Leistes Suchii*, Vig., Zool. Journ., t. II, p. 182.

LE LÉISTE HUMÉRAL (1).

A été observé dans l'île de Cuba par M. Mac-Leay. C'est un oiseau long d'environ six pouces, entièrement noir, mais à duvet rouge orangé.

LE CHOPI (2).

Est de tous les troupiales le plus commun au Paraguay, surtout sur le territoire de Buénos-Ayres; on le trouve au Chili, où les créoles espagnols le nomment *tordo*. Sa taille est de neuf pouces et demi, et son plumage est entièrement noir. Les plumes du cou et de la tête sont étroites, pointues et rigides. Le bec et les pieds sont noirs.

Le chopi est vif, peu farouche, mais cependant doué de finesse et de ruse. Son vol est rapide bien que souvent interrompu, et son courage est tel, qu'il ne craint pas d'attaquer des oiseaux de proie de forte taille. Son chant est harmonieux, et il aime se faire entendre au lever du soleil. La femelle place son nid dans les trous des murs ou les fentes des rochers et y dépose quatre œufs blancs.

LES TROUPIALES A BARBILLONS OU PHILUSTURES (3).

Forment un petit groupe assez distinct par leur bec plus long que la tête, comprimé sur sa face supérieure, non échancré et obtus à la pointe, et presque droit; car la mandibule supérieure est si peu arquée que la courbure n'en est pas sensible. Sa base entame les plumes du front par une lame étroite ; les narines sont à demi-recouvertes par les plumes du front et s'ouvrent par deux trous allongés et irréguliers. La langue est bifurquée et ciliée. Les tarses sont allongés et scutellés. La queue est assez longue, un peu arrondie, et composée de rectrices mucronées à leur pointe. Les ailes sont courtes, obtuses, dépassant à peine la naissance de la queue; leurs rémiges croissent graduellement depuis la première jusqu'à la cinquième, qui est la plus longue.

(1) *Leistes humeralis*, Vig.; Zool. Journ., t. III, p. 432. Bull., t. XXI, 315.

(2) Azara, t. III, p. 172; *agelaus chopi*, Vieill., Encycl., t. II, p. 712.

(3) Less., Ornith., p. 431. *Philisturus*, Isid. Geoff. Cons. sur les caractères, etc. Nouv Ann. du Muséum *Philisturus*, oiseau qui a des rapports avec les philidons et les étourneaux.

La seule espèce de ce groupe est un oiseau de la Nouvelle-Zélande, remarquable par deux pendeloques charnues qui garnissent la commissure du bec, et que Forster a le premier fait connoître sous le nom d'*étourneau à caroncules* (1); il est nommé *tiéké* par les indigènes des bords de la baie Tasman. Cet oiseau est noir; mais le dos, le croupion et les rectrices des ailes de la queue sont d'une belle nuance ferrugineuse. Les caroncules, qui n'apparoissent qu'à une certaine époque de la vie, sont jaunes. Le *tiéké* vit dans les grands bois, où il paroît solitaire, au dire de MM. Quoy et Gaimard, et les habitants des bords de la vaste baie des îles l'appellent *tiraouaké*. Sa taille est de huit pouces.

LES AMBLIRAMPHES

OU STOURNELLES (2).

Sont des étourneaux qui sont exclusivement d'Amérique; leur bec est moins long que la tête, il est taillé en coin, c'est-à-dire qu'il est très haut à la base et très déprimé à la pointe. La surface dorsale est aplatie et entame les plumes du front par une surface circulaire; ses côtés sont comprimés et droits, mais la commissure est anguleuse. Les narines sont latérales, formées par une écaille. Les tarses sont médiocres, scutellés. Les ailes sont moyennes, à première rémige courte, à deuxième plus longue, à quatrième, cinquième et sixième les plus longues de toutes. La queue est arrondie.

Les oiseaux de ce groupe vivent, comme les étourneaux, dans les savanes de l'Amérique.

Buffon a figuré quelques espèces (3); nous nous bornerons à en décrire une nouvelle, qui est *l'amblyramphe de Prévost* (4) tout entier d'un noir mat, son bec excepté, qui est jaune soufre. Sa taille est de neuf pouces. Cet oiseau vit au Mexique.

(1) *Sturnus carunculatus*, Forster; Latham; Wagl., esp. 6. *Creadion pharoides*, Vieill., Encycl. *Icterus rufusater*, Less., Zool. de *la Coq.*, pl. 23, fig. 1. *Xanthornus carunculatus*, Quoy et Gaim., *Astrol*, p. 212, pl. 12.

(2) *Amblyramphus*, Leach; *sturnella*, Vieill.

(3) *Sturnus Ludovicianus* (enl. 256), ou *sturnella collaris*, Vieill., Gal., pl. 90. Wils., pl. 19, fig. 2. *Oriolus ruber*, Sonn., pl. 68. *Amblyramphus tricolor*, Leach, pl. 36. *Sturnus militaris*, Gm. (enl. 113). Vieill., Gal., pl. 88. *Sturnus prædatorius*, Wils., pl. 30, fig. 1 (enl. 402).

(4) *Amblyramphus Prevostii*, Less, Cent., pl. 54.

LES ÉTOURNEAUX

OU SANSONNETS (1).

Sont de l'Ancien Monde, et l'Europe méridionale en a offert une espèce très distincte du *sansonnet* (enl. 75); c'est *l'étourneau unicolore* (2) découvert dans l'île de Sardaigne, où il paroît être sédentaire, et ne jamais se mêler avec l'espèce vulgaire. Les jeunes et les vieux ont la même livrée, d'un noir luisant uniforme, à reflets pourprés. Le bec est noirâtre à sa base et jaune à son sommet. Les pieds sont brun jaunâtre. Cet oiseau, long de huit pouces, niche dans les crevasses de rochers, et sa femelle a un plumage terne.

LES STURNIES.

Sturnia. Less.

Sont des oiseaux intermédiaires aux étourneaux et aux pastors, et qui, par conséquent, ont des caractères communs aux deux genres. Leur bec est droit, de la longueur de la tête, déprimé en dessus, à narines nues et arrondies, à bords des mandibules sinueux. Les ailes sont aiguës et presque aussi longues que la queue, qui est arrondie au bout. Leurs tarses sont médiocres, et assez minces. Le plumage de ces oiseaux est doux, le duvet est de nature soyeuse. Les espèces sont répandues dans le nord de l'Inde et du Japon.

L'espèce type est la sturnie élégante (3), dont Daubenton a donné une fort mauvaise figure (enl. 617), sous le nom de *kink* de la Chine.

Cet oiseau a six pouces et quelques lignes de longueur totale. Ses formes sont gracieuses et frêles, et la coloration de son plumage nuancée des teintes les plus douces et les plus suaves. Le bec, long de huit lignes, est aminci, légèrement déprimé à la base, à fosses nasales ouvertes arrondies, percées au milieu de la membrane tectrice des fosses nasales. Une arête assez vive sépare les narines et s'arrondit sur la mandibule supérieure. Celle-ci ou l'inférieure sont de couleur plombée. Les tarses sont jaunes, robustes, fortement scutellés.

La nature des plumes est douce et soyeuse; celles de la tête sont minces et effilées; un roux blond doré

(1) *Sturnus*, L.

(2) *St. unicolor*, de la Marmora; Temm., pl. 3.

(3) *Pastor chinensis*, Temm.; *oriolus sinensis* et *sturnus sericeus*, Lath.; *pastor elegans*, Less., Zool. de Bélanger, pl. 6.

teint le front et le sommet de la tête, puis la gorge et les côtés des joues. Il leur succède un gris glacé et tendre qui règne sur le cou, le dos et la poitrine. Un roux blond doré à teinte de terre de Sienne colore le croupion, le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue. Les ailes sont d'un blanc pur sur l'épaule, puis d'un roux doré blond sur le milieu, et enfin dans toute leur moitié terminale d'un noir à reflets bronzé vif. La queue enfin se compose de rectrices presque égales; à moitié d'un noir mat à leur base, puis d'un roux blond doré très vif à leur extrémité, mais en dessus le noir s'étend sur les deux rectrices moyennes jusqu'à leur extrémité, que termine un peu de roux blond. La sturnie élégante vit à la Cochinchine et sur la presqu'île de Malak.

2° La STURNIE CENDRILLARD (1) a été découverte au Japon par M. Von Siebold, où elle perche et niche sur les arbres en se nourrissant de fruits et de graines. Ses noms japonais sont *wakatori* et *mukwari* ou *muckdori*. M. Temminck la décrit en ces termes : « L'adulte a les plumes du sommet de la tête un peu longues et noires; le front ceint d'un bandeau blanc; le devant du cou et la région de l'ouïe d'un blanc terne, souvent marqué de petites mèches noires. Les côtés et le bas du cou d'un cendré noirâtre, marqué d'un cendré plus clair. La poitrine est cendrée, et le reste des parties inférieures est d'un blanchâtre cendré; la nuque, le manteau, le dos, les ailes et la queue sont d'un gris cendré uniforme, mais le croupion est blanchâtre. Toutes les pennes de la queue ont, vers la pointe de leurs barbes, une tache blanche, qui est cachée lorsque la queue n'est pas étalée. Les rémiges sont noires, finement lisérées de blanc. Une bande blanche longitudinale couvre les ailes dans toute leur longueur. Le bec est rouge orangé, et ses pieds sont de couleur d'ocre. Sa taille est de huit pouces.

3° L'ÉTOURNEAU A REFLETS (2), figuré pl. 21 des Illustrations de Brown, appartient aux sturnies. C'est un oiseau qui vit en Chine, de la taille de notre étourneau d'Europe, à bec orangé, à tarses jaunes rougeâtres, blanc jaunâtre sur la tête, gris pâle sur le corps, mais gris qui a un aspect soyeux et luisant. Les ailes sont noires, avec une bande blanche, et la queue est noire.

4° L'ÉTOURNEAU DU CAP (enl. 280) ou mieux des Indes, dit Buffon, devra appartenir aux sturnies. Il en est de même du *dominicain* (3), que Buffon a très mal figuré sous le nom de *merle des Philippines*. Nous nous bornerons à dire que le jeune âge de cet oiseau non décrit a le bec noirâtre, les tarses plombés, le dessus de la tête et du cou gris violacé, tout le devant du cou et le thorax gris clair, le ventre et les couvertures inférieures blanc sericéeux; le manteau et les couvertures alaires brun roux violâtre, les grandes tectrices des ailes blanches; les couvertures supérieures de la queue blond doré; les épaules et les ailes en dedans blancs; les rémiges primaires et secondaires bronzées et à reflets métallisés; ces dernières oculées de blanc. La queue est petite, un peu échancrée, noir métallisé. Les couvertures inférieures sont aussi longues que la queue. Sa taille est de six pouces; il a tous les caractères des sturnies, à savoir, les ailes longues, atteignant presque l'extrémité de la queue, et dont les deux premières rémiges sont les plus longues; les narines nues, ouvertes, arrondies, les tarses robustes, scutellés; la queue moyenne.

L'âge adulte a la tête et le cou gris; une calotte noir violet recouvre l'occiput. Le manteau et les couvertures alaires sont noir violet, à reflets métallisés, et les ailes sont en dehors d'un vert bleu brillant. Tout le dessous du corps est d'un gris tendre glacé. Cette jolie espèce est assez commune sur le continent de l'Inde.

(1) *Sturnus cineraceus*, Temm., pl. 556.

(2) *St. sericeus*, Gm.; *turdus ochrocephalus*, Lath.

(3) Enl. 627, fig. 2; *pastor dominicanus*, Less.; *turdus dominicanus*, Lath., esp. 72.

LES CRATOPES (1).

On n'en connoît qu'une espèce, nommée *bicolore;* ils nous paroissent devoir être placés près des sturnies. Leur bec est court, mince, recourbé, assez fendu, délié à la commissure. Les ailes ne dépassent pas le croupion et sont obtuses. La queue est médiocre, étagée. Les tarses sont très robustes, et garnis en avant de fortes scutelles. Le pouce surtout est le plus robuste, et se trouve armé d'un ongle puissant. Le *cratope bicolore*, sur lequel nous ne possédons aucuns détails, semble avoir un plumage mollet, uniformément blond; les ailes et la queue exceptées, qui sont noirs.

LES PSAROIDES (2).

Ont leur bec entier droit, un peu grêle, fléchi au bout et pointu. La tête est recouverte d'une huppe retombante formée de plumes étroites. Leur queue est médiocre et deltoïdale. Les ailes sont aiguës, et

(1) *Cratopus*, Jard., Edinb. Journ., of nat. et Geog. sc., new series, t. III, pl. 3.

(2) *Psaroides*, Vieill., de *psaros*, étourneau, et *eidos*, forme; *acridotheres*, Ranzani; Savi, Tosc., p. 198; *sturnus*, L.; *pastor*, Temm.

la première rémige est la plus longue. L'espèce type est le *merle rose d'Europe* (enl. 251), nommée aussi *étourneau de mer*. La deuxième, fort voisine de l'espèce européenne, est le *psaroïde pégouan* [1] oiseau qui représente le premier au Pégou, et qui en offre presque tous les caractères. Mais il paroît évidemment constituer une espèce distincte, car M. Bélanger en a rapporté plusieurs individus parfaitement semblables, et qui nous ont permis de tracer la diagnose suivante.

Long de huit pouces, le *psaroïde pégouan* a le bec corné, les tarses jaunes. Les plumes capistrales sont courtes et serrées, d'un noir mat sur le sommet de la tête et l'occiput. Le cou, en dessus et en dessous, jusqu'à la poitrine, est d'un brun sale. Les plumes du manteau sont brunes, frangées de blond. Le dos, les couvertures alaires, le croupion, sont d'un gris blond lustré. Tout le dessous du corps est de ce même blond tirant sur le roux. Les ailes sont brunes, avec des reflets vert bronzé sur les couvertures et sur les barbes externes des rémiges. Elles sont blanches en dedans, avec du brun au centre de chaque plume. Les couvertures inférieures de la queue sont brunes, puis cerclées sur leurs bords et à leur terminaison de blanchâtre blond. Cette disposition se fait aussi remarquer sur les tectrices supérieures. Les rectrices, qui donnent à la queue une forme un peu fourchue, sont d'un brun lustré à très foibles reflets verts. Les rémiges, les secondaires et leurs couvertures sont très finement frangées de roux sur leur bord. Les rémiges sont robustes. Les première et deuxième sont les plus allongées; les autres diminuent graduellement. Ainsi que l'indique son nom, cet oiseau vit au Pégou.

LES MARTINS [2].

Forment une petite tribu qui a de grandes analogies avec les merles. Leur bec présente une arête convexe en dessus, entamant les plumes du front par sa base, et dont les côtés sont très comprimés. Les bords en sont membraneux, et la pointe est entière et presque droite. Les narines sont latérales, et la commissure, qui est très fendue, se trouve parfois garnie de pendeloques charnues. Les ailes sont allongées et pointues, notablement plus courtes que la queue. Celle-ci est médiocre, élargie et presque rectiligne. Les tarses sont plus forts que chez les sturnies.

Toutes les espèces vivent en troupes nombreuses qui s'abattent dans les champs de riz et détruisent les récoltes. Leur principale nourriture consiste en sauterelles, grillons. Leurs habitudes sont familières, et en captivité elles apprennent aisément des airs qu'elles répètent avec une certaine mélodie.

Buffon a décrit et fait peindre plusieurs des espèces de ce genre qui sont toutes d'Afrique ou des Indes [1].

LE PORTE-LAMBEAUX [2].

Est l'espèce de martin la plus remarquable par les crêtes noirâtres qui entourent la gorge et la tête. C'est un oiseau qui vit sur le bord de la rivière du Gamtous, jusque dans le pays des Caffres, et qui se réunit par volées nombreuses et bruyantes à la suite des troupeaux de buffles. Il se nourrit de baies, d'insectes et de vers qu'il ramasse sur la terre dans les lieux humides. Le naturel de ces martins est sauvage, et les rend très défiants. Le mâle est un peu plus fort que l'étourneau d'Europe, et la femelle est plus petite; mais celle-ci n'a que des traces des crêtes nues qui ornent son époux, et de la manière qui suit : « Le lambeau double du dessous du bec » embrasse toute la gorge, et pend ensuite de la lon- » gueur d'un pouce, en se séparant à son extrémité, » où il se termine en deux pointes. Sur le front » s'élève en travers une espèce de crête de quatre » lignes de haut, et dont la forme est ovoïde; sur le » milieu du dessus de la tête se dresse encore une » autre crête plus haute, arrondie et échancrée sur » le haut, comme la partie supérieure d'un cœur. » Celle-ci est posée perpendiculairement sur celle » du front, par conséquent dans un sens contraire. » (Levaillant.)

Cet oiseau a le bec et les tarses jaunes, le plumage gris roussâtre, les ailes et la queue noires. Les femelles ont les teintes plus claires, et les jeunes ont la tête emplumée et nuls vestiges de parties nues. On en connoît une variété d'âge albine.

LE MARTIN DE TRAILL [3].

Appartient peut-être au genre sturnie. C'est un oiseau en entier d'un rouge brunâtre, excepté la tête, le cou et les ailes, qui sont noirs. La femelle est brune sur le corps, blanchâtre en dessous, avec des striures brunes. Elle a la tête, le cou et les ailes

(1) *Pastor peguanus*, Less., Zool. de Bél.

(2) *Pastor*, Temm.; *gracula*, Cuv.; *acridotheres*, Ranzani; *cridotheres*, Vieillot.

(1) *Gracula cristatella*, Gm., enl. 507; le *gracula tristis*, Lath.; enl. 219; le brame, *turdus pogodarum*, Gm.; Vieill., pl. 148.

(2) *G. carunculata*, Gm.; *gracula larvata*, Shaw; *sturnus gallinaceus*, Daudin; Levaill., Af., pl. 93 et 94, et t. II, p. 131.

(3) *Pastor Traillii*, Gould; Proceed., I, 175.

semblables à celles du mâle par leur coloration. Toutefois, la queue est d'un rouge brunâtre. Les dimensions de cette espèce, dont la patrie est inconnue, sont de dix pouces anglois.

LE MAHRATTE [1].

Est un martin que le colonel Sykes a rencontré dans les montagnes des Gates, sur le continent indien. Son plumage est d'un gris brun sur le corps, qui prend plus d'intensité sur les ailes et sur la queue. Il a la tête et les joues noires, les parties inférieures gris roussâtre. Les couvertures inférieures de la queue sont bordées de blanc. Le bec et les pieds sont jaunes, les yeux d'un gris clair. Ses dimensions sont de neuf pouces et demi. La femelle ressemble au mâle, et dans leur estomac on a trouvé des noyaux de fruits.

LE TRICOLORE [2].

Habite l'île de Java, où il est nommé *jallak-arvu*. Sa taille est de huit pouces. Son plumage est blanc, avec les rémiges et les rectrices noires. Ces dernières sont terminées de blanc. Sur le dos se dessine une raie grise noirâtre. Le bec et les pieds sont jaunes.

LES HYDROBATES,

MERLES D'EAU, ou CINCLES [3].

Se rapprochent des merles, avec lesquels ils ont été long-temps confondus. Buffon a figuré le *merle d'eau vulgaire* (enl. 940). Leur bec est comprimé, droit, à mandibules également hautes, s'aiguisant vers la pointe. Leur queue est moyenne; leurs tarses assez robustes. Le merle d'eau d'Europe a la singulière habitude de descendre tout entier dans l'eau sans nager, mais en marchant sur le fond pour y chercher les petits animaux dont il se nourrit. M. le comte Félix de Courcy [4] a observé que cet oiseau avoit deux mues par an, et que, très intelligent, il méritoit le premier rang parmi les oiseaux indigènes par son chant continu et agréable. Les femelles ne chantent, dit-on, que pendant les premières années de leur vie.

Les espèces nouvelles sont peu distinctes entre elles.

(1) *P. Mahrattensis*, Sykes, Proceed., II, 95.
(2) *P. tricolor*, Horsf., Trans., XIII.
(3) *Cinclus*, Bechst.; Aguassière; *hydrobata*, Vieill.
(4) Bull., XIV, p. 256.

LE CINCLE DE PALLAS [1].

A été découvert par le savant dont il porte le nom, et se trouve dans les montagnes de l'Himalaya et en Crimée. Il a la taille de l'espèce de France, à cela près que son plumage est uniformément brun, avec une nuance de chocolat, et que ses jambes sont jaunes.

L'UNICOLORE [2].

Se trouve en Amérique, dans les chaînes des monts Rocheux. Son plumage est d'un gris de cendre foncé, et les tarses sont bruns.

LE CINCLE MEXICAIN [3].

Est gris cendré, mais la tête et la nuque sont brunes. On le trouve au Mexique. Nous ignorons quelle est l'espèce décrite par M. Swainson dans l'Ornithologie arctique de sir John Franklin [4].

LES GRALLINES [5].

Sont des oiseaux de la Nouvelle-Hollande qui tiennent des martins par leur bec grêle, droit, un peu arrondi et allongé, convexe en dessus, et à mandibule supérieure courbée et échancrée à la pointe. Les tarses sont allongés; leur queue est médiocre, et les ailes sont subaiguës.

Les habitudes des grallines ne sont pas connues.

LA GRALLINE NOIRE ET BLANCHE [6].

A les sourcils, le dessus du cou, la poitrine, les parties postérieures, des bandes longitudinales sur les ailes, le croupion et toutes les pennes latérales de la queue blancs; le reste du plumage et les pieds sont noirs. Le bec est blanchâtre, mais noir à la pointe. La femelle a la gorge blanche. MM. Vigors et Horsfield, dans leur Catalogue des oiseaux de la Nouvelle-Galles du Sud, en distinguent la *gralline bicolore*, qui a les plus grands rapports avec elle. C'est un oiseau noir, ayant le dos varié de blanc;

(1) *C. Pallasii*, Temm., Man., t. I, p. 177; *cinglus unicolor, intensè brunneus; rostro et pedibus fuscis* Proceed., I, 54.
(2) *Cinglus Pallasii*, Ch. Bonap.; Synop., p. 439, n. 94 bis; *C. unicolor*, Vig., Proceed., I, 55.
(3) *C. mexicanus*, Sw., Phil. mag, n. 27.
(4) *C. americanus*, Proceed., I, 132.
(5) *Grallina*, Vieill.; *tanypus*, Oppel, Mém. de l'ac. de Munich, 1812, pl. 8.
(6) *G. melanoleuca*, Vieill., Gal., pl. 150; Less., Atlas, pl. 39, fig. 3.

les scapulaires, une raie sur l'épaule, une bande sur le milieu des ailes, le ventre et la naissance de la queue blancs. Le noir intense de la tête et du cou forme une pointe en descendant sur le milieu du thorax. Sa taille est de neuf pouces, et on le trouve aux environs de Port-Jackson.

LES PIQUEBOEUFS (1).

Leurs mœurs les ont depuis long-temps rendus célèbres; ils n'ont renfermé long-temps qu'une seule espèce, représentée par Buffon, enl. 293; mais, dans ces derniers temps, M. Temminck en a fait connoître une deuxième, ne différant de la première que par des nuances légères. C'est le *piquebœuf bec de corail* (2), qui paroît être répandu dans toute l'Afrique septentrionale et orientale jusqu'à Madagascar. MM. Ehremberg et Ruppell, voyageurs allemands, l'ont rencontré dans leurs voyages, bien qu'il ait été mentionné depuis long-temps par le voyageur anglois Salt. Ce piquebœuf se distingue de l'espèce primitivement connue par son bec plus petit et moins fort, rouge de corail, et enfin par son plumage plus sombre sur le corps, et par sa taille moindre, car il n'a que sept pouces.

Cet oiseau accompagne les caravanes, au dire du voyageur Ruppell; et c'est par petites bandes qu'on l'observe au milieu des chameaux ou sur le dos de ces animaux; car il se nourrit principalement des hypobosques ou de leurs larves, qu'il saisit dans la bourre laineuse qui recouvre la peau de ces grands quadrupèdes.

LES LORIOTS (3).

Leur plumage est généralement mélangé de jaune d'olive et de noirâtre; ils se nourrissent de vers, de petits insectes et de fruits bacciformes. On ne les rencontre que dans l'Ancien Monde, et Buffon en a connu quatre : le loriot d'Europe (enl. 26), de la Chine (enl. 570), mélanocéphale (enl. 79), et le couliawan.

Les auteurs modernes ont décrit quelques espèces nouvelles :

LE XANTHONOTE (4).

Se trouve dans l'île de Java. Sa taille est de six pouces et demi; son plumage est noir, mais le ventre est blanchâtre, flammé de brun, et les scapulaires et le croupion sont jaunes. La femelle a de l'olivâtre où le mâle a du noir.

LE BICOLORE OU LORIOT D'OR (1).

Se trouve depuis le Sénégal jusqu'au cap de Bonne-Espérance. C'est un oiseau à plumage jaune d'or, ainsi que l'indique son nom, n'ayant du noir que sur les yeux, aux ailes et à la première moitié de la queue; le bec et les tarses sont rougeâtres. La femelle a le bec noir. Sa taille est de neuf pouces.

LE COUDOUGNAN (2).

A beaucoup de rapports avec le mélanocéphale. Son plumage est jaune, relevé par le noir profond de la tête et du devant du cou, où cette couleur forme un camail qui descend jusqu'à la poitrine; les ailes ont du noir et du blanc; le bec est rougeâtre, les tarses sont noirs. La femelle a le bec brun et les tarses fauves. Ce loriot paroît répandu dans toute l'Afrique, depuis l'Abyssinie jusqu'au Sénégal, et depuis la côte d'Angola jusque dans la Cafrerie.

L'ACRORHYNQUE (3).

Vit aux îles Philippines. Son plumage est jaune d'or, relevé par le noir d'une large bandelette qui naît à la commissure du bec, et s'étend jusqu'au sinciput, qu'elle recouvre. Les ailes et la première moitié de la queue sont également noires; son bec est jaune, à arête assez élevée. Sa taille est de douze pouces.

L'INDIEN (4).

Est assez commun dans les plaines du Gange, entre Bénarès et Calcutta. Latham l'a regardé comme une variété du loriot d'Europe. Son plumage est jaune, mais le dessus de la tête, les joues, les rémiges et une bande sur le milieu de la queue sont brun noir. La gorge est blanche, avec des stries noirâtres. Sa taille est de neuf pouces.

(1) *Buphagus*, Briss.: *buphaga*, L.

(2) *B. erythrorhyncha*, Temm., pl 465; *tanagra erythrorhyncha*, Salt, Voy.

(3) *Oriolus*, L. et auct.

(4) *O. xanthonotus*, Horsf., Cat., Java, Trans. XIII, 152. Temm., pl. 214.

(1) *O. bicolor*, Temm. Licht. Wagl., esp. 4. Levaill., pl. 260. *O. auratus*, Vieill., Gal., pl. 83.

(2) *O. monachus*, Temm. *O. larvatus*, Licht. Levaill., pl. 261 et 262. *Merula bicolor*, Aldrov. *O. radiatus*, Gmelin.

(3) *O. acrorhynchus*, Vig. Proceed., I, 97.

(4) *O. maderaspatanus*, Frankl. Proceed., I, 118.

LE KUNDOO [1].

Est jaune verdâtre en dessus, avec le croupion, les poignets, les sommets des rectrices et les flancs d'un jaune brillant. Les ailes sont brunes olivâtres; les parties inférieures sont d'un blanc sale, striées de brun. Son bec est noir; les yeux sont brun roux. On le trouve dans le pays de Mahrattes.

LES MIMÈTES [2].

Ont été confondus avec les loriots par M. Wagler, et avec les martins par Latham. Ils habitent la Nouvelle-Hollande, et ne diffèrent des premiers que par leur langue en pinceau et leur bec plus arrondi : 1° Le *mimète vert* [3] est le type de ce petit groupe. C'est un oiseau assez commun dans la Nouvelle-Galles du Sud, vert olivâtre sur le corps, blanchâtre en dessous avec flammèches noires. Les ailes et la queue sont brun fauve : les premières sont bordées, et cette dernière est terminée de blanc. 2° Le *mimète ceint de jaune* [4], du même pays que le précédent, lui ressemblant assez, a son plumage vert jaunâtre, plus clair en dessous; la tête et le dos sont lisérés de fauve. Les ailes et la queue sont noires, mais panachées de jaune et de vert. 3° Enfin la troisième et dernière espèce de ce petit genre seroit le *mimète merle* [5], brun olivâtre sur le corps, avec des striures fauves, blanc sur le ventre, avec des rangées de points fauve pâle. Les rectrices sont terminées de blanc, et les rectrices et les rémiges secondaires sont frangées de jaune pâle. Sa longueur totale est d'environ quinze pouces.

Les mimètes sont de passage à la Nouvelle-Galles du Sud, et se ressemblent tellement, qu'il est fort difficile d'en distinguer d'une manière certaine, ou les espèces, ou les simples variétés d'âge ou de sexe.

LES SÉRICULES.

Sericulus.

Les séricules se rattachent encore aux paradisiers par leur langue ciliée, leur plumage velouté, leurs mandibules dentées, leurs tarses scutellés et robustes, bien qu'on ne remarque plus chez eux ce développement exubérant de certaines plumes pour former les parures diversiformes que présentent les oiseaux de paradis. Chez les séricules, le bec est plus court que la tête; les ailes, à première rémige brève, sont pointues et dépassent le croupion; la queue, légèrement échancrée, est moyenne et formée de douze rectrices droites.

On connoît deux espèces dans ce genre : l'une de la Nouvelle-Guinée, et l'autre du nord de la Nouvelle-Galles du Sud. La première, ou le loriot d'or, ou loriot de paradis des premiers auteurs, est apportée en Europe mutilée, de sorte qu'on n'en possède que des peaux séchées sur de petits bâtons, à la manière des autres oiseaux de paradis; tandis que la seconde, due aux investigations des Anglois établis à la Nouvelle-Hollande, habite les bois clairs de cette partie du monde, en y recherchant pour vivre quelques petits fruits et des insectes.

LE SÉRICULE ORANGÉ.

Sericulus aurantiacus.

Cet oiseau, figuré pour la première fois par Edwards, sous le nom de paradis doré, a été décrit successivement sous divers noms par les auteurs qui se sont suivis, tant ont varié les idées qu'on s'est faites à son sujet. Ainsi, pour Brisson c'étoit un troupiale, pour Buffon un rollier, pour Linné et Gmelin un *corasiar*, pour Shan et Cuvier un paradisier, enfin pour Temminck et Vieillot un loriot.

Cet oiseau, de la taille du loriot d'Europe, a les plumes de la tête veloutées, hérissonnées et très douces, de manière qu'elles prennent en s'ébouriffant la forme d'une sorte de huppe, teinte de la nuance aurore la plus belle, et qui prend de l'intensité vers l'occiput. Les plumes du cou en dessus sont aussi plus longues que celles des côtés, et comme leur nature est éminemment soyeuse, et qu'elles sont nombreuses, minces et étroites, elles constituent une sorte de camail de velours retombant sur les ailes et sur les côtés de la poitrine. Le cou et le thorax sont de la même teinte orangée que la tête. La gorge et le dessous des yeux sont d'un noir profond qui descend en formant une pointe sur le devant du cou. Les plumes du croupion, les couvertures supérieures de la queue et celles des ailes sont jaune d'or, tandis que le ventre est d'un jaune jonquille frais. Les premières rémiges sont entièrement noires, les suivantes sont jaunes et noires à leur extrémité, enfin les dernières sont complétement jaunes. Les rectrices sont en dessus noires avec un glacis olivâtre, puis marquées en dessus d'une tache jaune terminale qui s'efface sur la partie inférieure.

(1) *O kundoo*, Sykes, Proceed., II, 87.

(2) *Mimetes*, Parker King, Survey of the intertropical coast of Australasia, t. II, p. 419. *Mimeta*, Vig. et Horsf., Trans., XV, p. 326.

(3) *Gracula viridis*, Lath. *Mimetes viridis*, King *Oriolus viridis*, Wagler. *O. variegatus*, Vieill., Encycl. 696.

(4) *Mimetes flavocinctus*, King. *Ibid.*, p. 327.

(5) *Mimeta meruloides*, Vig. et Horsf. Trans., XV, pag. 327.

Les tarses sont brunâtres et le bec noir en dessus, et brunâtre à la base de la mandibule inférieure, qui est noire à sa pointe.

Le mâle, dans son jeune âge, ressemble à l'adulte; mais les premières rémiges, ainsi que les secondaires, sont bordées en dedans, depuis le milieu jusqu'à leur pointe, d'un liséré vert olivâtre. Moins âgé, sa livrée est bigarrée des couleurs du mâle et de celles de la femelle. Celle-ci est assez uniformément olivâtre, avec la gorge grivelée d'olivâtre sur un fond brun noirâtre. Le bec et les pieds paroissent être bruns.

Nous nous sommes procuré des dépouilles de cette espèce d'oiseau à la Nouvelle-Guinée et dans l'île de Waigiou.

LE SÉRICULE PRINCE-RÉGENT.

Sericulus regens.

Le prince-régent mâle a son plumage nuancé de deux seules couleurs, et par la douceur des plumes veloutées, comme par le brillant du jaune ou du noir qui les teignent, cette livrée, si simple en apparence, est une des plus riches et des plus belles qu'on puisse voir. Il vit à la Nouvelle-Hollande dans la partie orientale que les Anglois nomment la Nouvelle-Galles du Sud, où, sans être précisément rare, on ne peut se le procurer que très difficilement. Il paroît se tenir principalement sous les latitudes tropicales à partir de l'établissement de New-Castle. Il est très recherché et très estimé par les Anglois, qui l'ont consacré à Williams IV, alors prince-régent de la Grande-Bretagne, bien que Lewin, qui le premier l'a fait connoître en le figurant dans son Fascicule, lui ait appliqué la dénomination de *sucrier de King's*. Cependant le capitaine King, fils de l'ancien gouverneur de la colonie de Sydney, a réclamé en faveur de son père la consécration de ce nom de King, qui signifie aussi du roi. Nous sommes les premiers François qui ayons apporté dans notre patrie et donné au Muséum des dépouilles de séricules princes-régents, que les amateurs se sont procurées par la voie d'Angleterre.

La taille de l'individu est donc d'environ huit pouces. Les plumes qui recouvrent la tête sont courtes, très serrées, et d'un toucher très velouté. Leur coloration est un jaune légèrement mordoré, et cette teinte règne aussi sur le cou, les épaules, autour de l'œil et sur les rémiges secondaires. Les paupières sont noires, ainsi que tout le reste du corps, et ce noir très lustré offre l'aspect soyeux. Le bec est jaune citron, l'iris est rougeâtre, les pattes noirâtres, et la langue est terminée par un pinceau de papilles nerveuses très allongées.

L'individu que nous avons décrit dans le voyage de *la Coquille* comme étant du sexe féminin, avoit été tué au Port-Macquarie, et nous avoit été remis par M. Fenton, chirurgien anglois de la garnison de Sydney. Cette femelle a en effet tous les caractères des séricules mâles, excepté la taille qui est plus forte et la coloration du plumage. Sa livrée en effet est terne et sans coloris. Sa longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de dix pouces. Son bec et ses tarses sont brunâtres, l'iris est rougeâtre, et la mandibule inférieure présente à sa pointe une petite échancrure qu'on retrouve à celle de la mandibule supérieure.

L'occiput est recouvert d'une plaque noire. Le front est grisâtre et granulé de brun. Un demi-collier noir occupe le dessous de la gorge et se dessine légèrement sur la nuque. Le dos est entièrement d'un gris brunâtre, plus foncé sur le bord des plumes, dont le centre est blanc, ce qui constitue des sortes de gouttes ou de taches ovalaires nombreuses et émaillées. Au-dessous de la culotte noire on remarque une ou deux plumes jaunes à la base même de l'occiput. La poitrine, le ventre, les couvertures des cuisses, sont d'un blanc grisâtre, et chaque plume est frangée par un rebord brun. La queue est composée de douze pennes presque égales. Les ailes sont d'un jaune blond uniforme, plus foncé en dedans. Le dessus de la queue est d'un blanc légèrement gris. Le seul individu connu a été déposé au Muséum de Paris.

Le sériculc prince-régent habite les forêts encore vierges des alentours de New-Castle et de Port-Macquarie.

LE SÉRICULE DE BOURCIER [1].

J'en suis redevable à l'amateur zélé dont je me plais à lui donner le nom; c'est une brillante conquête de l'ornithologie, car cet oiseau est remarquable par l'éclat de son plumage, et surtout par la disposition des masses qui le colorent. Un peu plus petit que le sériculc orangé, il s'en distingue assez pour pouvoir former le type d'un petit genre, que caractériseroient le manque de dents au bec, des ailes plus épaisses et sub-obtuses, une queue courte, légèrement arrondie à son extrémité; enfin par des tarses courts encore plus grêles.

La belle espèce d'oiseau qui nous occupe est remarquable toutefois par son bec jaune d'or, ses tarses bruns, le noir bleu à reflets brillants qui couvre la tête, et qui descend sur les joues et le gosier et jusque sur les côtés du cou. Les plumes du thorax sont lâches et jaune rouille fort vif; celles du derrière du cou, jusque sur le manteau, sont jaune paille. Les ailes, une ceinture fort large sur le dos et sur le ven-

[1] *Sericulus Bourcieri*, Less., inédit.

tre, sont, ainsi que la queue, de ce riche noir bleu à reflets. Le croupion et le bas-ventre, de même que les couvertures de la queue, sont de ce jaune rouille à forte nuance orangée qui existe sur le thorax, mais avec moins d'éclat. La patrie de cet oiseau paroît être la Nouvelle-Guinée.

LES GOULINS [1].

Ne sont pas sans avoir quelques rapports avec les loriots par la forme du bec, leurs narines nues et rondes; mais la peau de leur tête est dénudée. Le type de ce genre est le *goulin gris* [2], que Buffon a fait représenter (enl. 200) sous le nom de *merle chauve des Philippines*. M. Cuvier ajoute à ce genre le *goulin à oreilles bleues* [3], de la Nouvelle-Hollande, à plumage vert en dessus, blanc en dessous, à sommet de la tête noir, mais à occiput blanc, avec la région des yeux et des oreilles bleue. Sa taille est de onze pouces six lignes.

LES LORIOIDES [4].

Ne comprennent que le LORIOÏDE DE BERNIER [5], oiseau de Madagascar, à plumage roux relevé par des rayures transversales noires sur le corps, tandis que les ailes et la queue sont uniformément feuille morte, l'extrémité des six premières remiges exceptée, qui est d'un gris noirâtre. Les caractères génériques de ce groupe sont d'avoir un bec presque aussi long que la tête, droit, ou du moins infléchi légèrement à sa pointe seulement qui est échancrée. Ce bec est assez gros, aussi large que haut à la base et comprimé antérieurement. De plus, il entame les plumes du front. Les narines sont petites, irrégulièrement ovalaires, latérales et basales. Les tarses sont courts et écussonnés, terminés par quatre doigts très développés et armés d'ongles comprimés, aigus et remarquablement recourbés. La queue est longue, composée de douze pennes qui se terminent en pointe, et dont les latérales sont plus courtes que les moyennes. Les ailes sont assez longues, obtuses, et dépassent le milieu de la queue. Du reste, aucuns détails d'habitude et de mœurs.

(1) *Gymnops, pars*, Cuv. *Tropydorhynchus*, Vigors, Horsf.

(2) *Gracula calva*, Gm.

(3) *G. cyanotis*, Lath. *Merops cyanotis*, Shaw.

(4) *Oriolia*, J. Geoffroy Saint-Hilaire. (Acad. des sc. 9 avril 1838.)

(5) *O. Bernieri*, ibid, taille 0,189 m.

LES DASYORNIS [1].

Sont des oiseaux australiens, voisins des merles. Leur bec est fort, peu arqué, à arête dorsale carénée, à commissure garnie de soies longues et tombantes. Les narines sont à demi-nues. Les ailes sont courtes, arrondies, à première rémige brève, à deuxième, troisième et quatrième plus longues, à cinquième, sixième et septième très longues et presque égales. La queue est allongée, étagée. Les pieds sont assez robustes; mais le pouce surtout est prononcé. La seule espèce connue dans ce genre est le *dasyornis austral* [2], qui vit aux alentours du Port-Jackson. C'est un oiseau long de onze pouces environ, brun fauve en dessus, plus pâle en dessous, avec la gorge et le milieu du ventre blancs; les rémiges et les rectrices brun roux.

LES ARGYES [3].

Sont d'Afrique et d'Asie. Leur bec est médiocre, élevé, triangulaire à la base, très comprimé à la pointe, arqué et convexe en dessus, à arête entamant les plumes du front. Les narines s'ouvrent en scissure étroite, et sont recouvertes par une écaille sur le rebord des plumes du front. Celles-ci sont étroites, rigides. Les ailes n'atteignent pas le croupion, et sont arrondies. La queue est allongée, étagée et arrondie. Les tarses sont robustes.

L'ARGYE BRIDÉ [4].

Habite le midi de l'Afrique. Il a neuf pouces de longueur, le devant du cou noir, deux brides blanches, partant du bec et descendant sur les côtés du cou. La tête, le manteau gris, flammés de noir; le dessous du corps et le croupion, rouges; les ailes noires, avec des gouttelettes blanches, et les rectrices terminées de cette dernière couleur. La seconde espèce de ce genre pourroit être le *loriot à plumes écailleuses* [5], que le docteur Kittliz a découvert dans l'île de Boninsima. C'est un oiseau à bec noir, à tarses carnés, ayant les plumes de la tête violâtres,

(1) *Dasyornis*, Vig. et Horsf., Trans. XV, 231, du grec *dasys*, velu, et *ornis*, oiseau.

(2) *D. australis*, Vig. et Horsf., *ibid.*

(3) *Argya*, Less., Ornith. *Malurus*, Temm. *Oriolus*, Kittliz.

(4) *Malurus frænatus*, Temm., pl. 385.

(5) *Oriolus squamiceps*, Kill., pl. 16, Mém. acad. de Pétersb., 1830, t. I.

celles du dos rousses brunâtres; la gorge rouge noirâtre bistré, et le ventre blanchâtre.

LES SPHÉNURES (1).

Ne renferment qu'une espèce d'oiseau, que ses caractères et ses mœurs rapprochent à la fois des merles, des rousserolles et des sittines. C'est le *flûteur* (2) de Levaillant, que l'on trouve dans les lieux marécageux du cap de Bonne-Espérance. Les sons graves et flûtés qu'il module agréablement lui ont valu son nom, et, comme les rousserolles, il habite au bord des eaux et dans les marécages. Son vol est bas et embarrassé. Il grimpe le long des roseaux, ou se tient collé contre leur tige, quand il veut rester tranquille. Mais il parcourt très bien un marais, en sautant de roseaux en roseaux, pour y chercher les araignées, les chenilles, les papillons et tous les insectes, ainsi que leurs larves qui s'y trouvent.

Le flûteur a donc un bec assez voisin de celui du merle, des ailes courtes et arrondies, ne dépassant pas le croupion, et des rectrices étagées pointues, ayant des barbes rares à leur pointe. Son plumage est brun roux en dessus, fauve blanchâtre en dessous. La femelle, plus petite que le mâle, attache son nid à plusieurs tiges de roseaux. Elle y pond de cinq à sept œufs roussâtres.

LES STOURNES (3).

Sont les merles à bec médiocre, fort, dont l'arête est élevée et convexe. Leurs plumes sont lustrées, métallisées, et celles de la tête sont étroites ou de nature rigidule. Les ailes ont leur première rémige très courte, les deuxième et troisième moins longues que les quatrième et cinquième, qui sont les plus grandes. Leur queue est cunéiforme. Les stournes ne se rencontrent que dans l'ancien monde. Ils ressemblent assez aux merles par la forme du bec et des pieds, et tiennent aux étourneaux par le genre de vie.

Le merle des colombiers des îles océaniennes et Philippines, et le merle vert de l'enl. 648, fig. 2, sont les types de ce genre. Les autres espèces nouvelles sont :

(1) *Sphenura*, Licht., Cat., p. 40. Lichtenstein, en créant son genre, y a entassé un grand nombre d'oiseaux disparates.

(2) *S. tibicen*, Licht., n. 467. *Motacilla africana*, Gm. Levaill., pl. 112, fig. 2. et t. III, p. 41.

(3) *Lamprotornis*, Temm.

LE STOURNE A SOURCILS ROUGES (1).

Est nommé *katupi* par les Malais de Célèbes, sa patrie. Cet oiseau est remarquable par deux larges bandes d'un rouge igné qui prennent naissance aux narines, couvrent l'œil, et s'étendent sur les côtés de la tête. Les joues sont noires; le corps est d'un cendré foncé et ardoisé, les ailes olivâtres, les rémiges brunes, le bas-ventre et le croupion d'un jaune doré; la queue étagée, olivâtre; les deux rectrices du milieu terminées de blanchâtre; bec noir et pieds jaunes.

LE STOURNE BRONZÉ (2).

Se trouve à Ternate, aux Célèbes, à Timor, à la Nouvelle-Guinée et à la Nouvelle-Irlande. Son plumage est noir bronzé, avec des reflets de cuivre de Rosette. Son bec et ses pieds sont noirs, et il a huit pouces de longueur totale.

LE STOURNE CHANTEUR (3).

Sonnerat l'a nommé le petit merle de l'île de Panay; il se trouve aux Philippines et à Java, où il est appelé *sling*. D'un vert métallique bronzé, les ailes passent au bleu métallique, et la gorge a des reflets violets. La femelle est variée de vert, de brun et de blanchâtre. Sa queue brune est peu étagée et simplement arrondie. Cet oiseau a sept pouces et demi de longueur et un chant mélodieux.

LE STOURNE MORIO (4).

Est entièrement d'un noir métallisé. On ignore sa patrie, et on suppose qu'il vit dans la partie tropicale de la Nouvelle-Hollande.

LE STOURNE DE VIGORS (5).

On ignore sa patrie, il a la tête, le cou et le manteau vert doré; le bas du dos bronzé; les ailes et les couvertures de la queue pourprées. La gorge, le devant du cou et le thorax sont bronzés, glacés de jaune sur le ventre. Les flancs sont pourprés. La queue est noir mat en dessous.

(1) *L. erythrophris*, Temm., pl. 267.

(2) *L. metallicus*, Temm., pl. 266.

(3) *L. cantor*, Temm., pl. 149. *Turdus cantor*, Gm. Lath., pl. 74, Sonn., pl. 73. *Turdus chalybeus*, Horsf.

(4) *L. morio*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 260.

(5) *L. Vigorsii*, Blackw., Ed. Journ., X, 332. Bulletin, XXVII, 189.

LE
STOURNE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (1).

A été tué sur les bords de la baie Tasman. Il a six pouces de longueur, brun olivâtre en dessus, brun jaunâtre en dessous; les ailes, la queue et le croupion sont d'un roux assez vif.

LE STOURNE SPILOPTÈRE (2).

Existe dans la chaîne des monts Himalaya, et sa taille est celle du chanteur; gris de plomb en dessus, il est blanc en dessous, avec une nuance roussâtre. Le croupion est roux. Les rémiges, qui sont noires, se trouvent être glacées de vert, et marquées par un miroir blanc. La gorge est d'un roux intense. La femelle d'un brun pâle sur le corps, et d'un blanchâtre teinté de brun sur le ventre.

LES PHILÉBRÈVES (3).

Sont de Madagascar, et tiennent des philédons et des brèves, ainsi que l'indique leur nom contracté. Leur bec est presque aussi long que la tête, de forme triangulaire, un peu plus large que haut, à arête supérieure mousse, légèrement convexe, sans véritable échancrure à la mandibule. Les narines sont latérales, peu séparées de la base, légèrement obliques et linéaires. Les tarses sont allongés garnis d'écussons fort larges, terminés par quatre doigts, tous et plus particulièrement le pouce, allongés, forts et armés de grands ongles comprimés, aigus et très recourbés. Le médian, des trois doigts antérieurs, est le plus long, et se trouve soudé avec l'externe par la base, tandis que le doigt interne, qui est très court, est libre dans toute son étendue. Les ailes, médiocres, affectent la forme subobtuse, et la queue, fort courte, se compose de douze pennes égales.

La seule espèce connue de ce groupe est le PHILÉBRÈVE SOYEUX (4), à plumage d'un noir profond, velouté, sauf une tache jaune, assez petite, se dessinant sur le fouet de chaque aile. Au-dessus de l'œil, s'étend en avant comme en arrière de cet organe, une caroncule membraneuse. Sa taille est de 0,109 mill. On ignore ses mœurs.

(1) *L. Zelandicus*, Quoy et Gaim., *Astr.*, pl. 9, fig. 1, p. 190.

(2) *L. spilopterus*, Vig., Proceed, I, 35.

(3) *Philepitta*, Is. Geoff. Saint-Hilaire (Ac. des sc. 9 avril 1838).

(4) *P. sericea*, ibid.

LES GRALLARIES (1).

Sont des brèves exclusivement américaines, ayant un bec épais et arqué, muni de soies à la base. Leurs jambes sont dénudées à leur partie inférieure, et leurs tarses sont très longs. Leurs ailes et leur queue sont très courtes. Les grallaries vivent sur les énormes fourmilières des forêts, et les femelles sont plus grosses que les mâles. Leur vol est presque nul. Leur voix a beaucoup de sonorité. Buffon a décrit le *grand beffroi* et le *roi des fourmiliers*, M. Temminck a ajouté à ce groupe la *brève mouchetée* (2), plus petite de moitié que le roi des fourmiliers, ayant le genou glabre, les tarses très longs, les ailes et la queue courtes, le sommet de la tête cendré, avec une bande frontale rousse. Le dos a un ton olivâtre foncé. La base des rémiges et les flancs sont d'un roux vif; la gorge, la poitrine et le milieu du ventre sont blancs. Des grandes taches noires se dessinent sur la poitrine. Cet oiseau vit au Brésil.

LES BRÈVES (3).

On ne les trouve qu'en Asie, et sont remarquables par la vivacité des couleurs de leur plumage, ils tiennent des merles par leur bec médiocre, mais s'en distinguent par leurs tarses très longs et très grêles, par leurs ailes courtes et arrondies, et par l'extrême brièveté de la queue. Buffon, le premier, appliqua le nom de *brèves* à plusieurs oiseaux de ce beau genre (4), qui s'est accru dans ces dernières années de quelques autres espèces tout aussi remarquables. Les brèves vivent d'insectes, de vers et de semences.

LE BRÈVE GÉANT (5).

Se trouve dans l'île de Sumatra. Sa taille est de neuf pouces. Son bec est noir et ses pieds sont brun tanné. La tête est noire en dessus, sur la ligne postérieure du cou, et encadre le bas de cette dernière partie. Les côtés de la tête ont aussi un bandeau noir. Le reste, et tout le dessus du corps, est jaune buffle. Le dos, les ailes et la queue sont azur.

(1) *Grallaria*, Vieill. *Turdus*, L. *Corvus*, Shaw. *Myiothera*, Illig.

(2) *Pitta macularia*, Temm., texte des pl. col.

(3) *Myiothera*, Illig. *Pitta*, Vieill., Temm.

(4) L'azurin, *pitta cyanura*, enl. 355 *Pitta cyanoptera*, enl. 257. *Pitta brachyura*, enl. 258. *Pitta atricapilla*, enl. 89.

(5) *Pitta gigas*, Temm., pl. 217.

LE RÉVEILLEUR (1).

Paroît habiter l'intérieur de la Nouvelle-Hollande. Sa tête est brun chocolat, et comme huppée, avec le bec, les joues, la gorge et le derrière du cou d'un noir intense. Le dos, les ailes et la queue sont vert émeraude, avec de l'aigue-marine aux épaules et au croupion. Le dessous du corps est buffle, avec une tache noire sur l'ombilic et le bas-ventre, et les couvertures inférieures sont d'un rouge de cinabre.

LE CYANOPTÈRE (2).

Se trouve à Java : il a les plumes de la tête lâches et formant une calotte rousse ; les joues et le derrière du cou noirs ; un demi-collier jaune derrière le cou, le devant de celui-ci blanc ; le dos et les moyennes couvertures des ailes vertes, et le croupion bleu d'azur; rémiges noires, blanches au milieu ; rectrices noires terminées de bleu ; poitrine et côtés d'un roux fauve ; le milieu du ventre et la région anale d'un rouge vif ; le bec noir, les pieds jaunes. Sa longueur est de sept pouces.

LE BRÈVE A VENTRE ROUGE (1).

Se rencontre dans les îles Philippines, et principalement aux alentours de Manille. Il a la tête et le cou brun marron, la gorge blanchâtre, un collier bleu, le plumage vert d'eau, puis azur sur la queue et les ailes, tout le dessous du corps rouge de feu. Les rémiges sont brunes, avec deux miroirs blancs.

LE GRENADIN (4).

Se trouve sur la côte occidentale de Bornéo. Il a le front et le lorum noir velours, les côtés de la tête azurés, le sinciput rouge de feu, le cou violet, le dos, les ailes et la queue bleu violet. Le ventre et les couvertures inférieures de la queue vermillon.

LE MACKLOT (5).

Vit à la Nouvelle-Guinée, sur le pourtour de la baie de Lobo. Il a la tête marron, le plastron du devant du cou noir de suie, le thorax azur, cerclé de noir ; le dos vert, les ailes bleues, le ventre rouge de feu.

(1) *P. strepitens*, Temm, pl. 333.
(2) *P. cyanoptera*, Temm, pl. 218.
(3) *P. erythrogaster*, Cuv., Temm., pl. 212.
(4) *P. granatina*, Temm., pl. 506.
(5) *P. Macklotii*, Temm., pl. 547.

L'AFFINIS (1).

Les Javanois le nomment *punglor* ; il se rapproche beaucoup de l'azurin, dont il diffère par la taille et par l'écharpe qui ceint la poitrine. Fauve roux en dessus. Le ventre est fauve, rayé de violet foncé. La gorge est pâle ; les joues sont noires. Le croupion et les rectrices externes sont azurés. Ces dernières ont une bande blanche. La tête est noire, avec une ligne orangée sur les côtés. Sa taille est de sept pouces.

LE VÈSICOLORE (2).

Habite le nord de la Nouvelle-Hollande. Son plumage est vert en dessus, fauve en dessous ; avec le croupion et les rectrices bleus. La région anale rouge, le vertex roux ; la nuque, le menton et une tache abdominale noirs.

LE BRÈVE A TÊTE NOIRE (3).

A été tué aux alentours du havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Il a la tête et le cou noirs, le thorax et le ventre d'un vert brillant. Ce dernier ponctué de noir, la région anale rouge, un miroir et le croupion azurés.

LE BRÈVE ÉLÉGANT (4).

A la taille et les formes absolument les mêmes que chez l'*azurin* ; les parties supérieures sont peu différentes par les couleurs, dont les teintes sont seulement plus vives et plus pures dans l'*élégant*. Cette espèce nouvelle est caractérisée par de larges sourcils d'un orange vif et pur ; tout le dessous, depuis le bec jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, sont d'un bleu de roi éclatant et lustré ; cette nuance vive est encore relevée par l'éclat d'une teinte jaune orpin répandue en bandelettes transversales sur les côtés de la poitrine ; la queue est bleue comme dans l'*azurin*.

On ne connoît que le mâle de cette belle espèce, qui habite les forêts en montagnes des parties septentrionales de Sumatra.

LE BRÈVE IRÈNE (5).

Pour ne pas être confondu avec le *brachiure*, il nécessitera d'observer qu'il est plus grand que son

(1) *Myiothera affinis*, Horsf., Java, Trans., XIII.
(2) *P. versicolor*, Sw., Zool. Journ., t. I, p. 468.
(3) *P. atricapilla*, Quoy et Gaim., *Astrol.*, pl. 8, f. 3, pag. 258.
(4) *P. elegans*, Temm., pl. 591, adulte.
(5) *P. Irena*, Temm., pl. col., texte.

bec, ou beaucoup plus puissant, et totalement noir; de plus, la tête, les joues et la gorge sont noires, et sur le crâne sont dessinées deux fines bandelettes jaunâtres, caractères qu'on ne trouve pas dans le *brachiure;* les parties supérieures, quoique couvertes des mêmes couleurs, diffèrent chez l'irène par des nuances bleuâtres : en dessous les teintes sont d'un jaune orpin; un grand espace rouge cramoisi occupe le milieu du ventre et passe par demi teintes en rouge vermillon sur les parties abdominales, tandis que le *brachiure* a du rouge rose seulement à l'abdomen. Les deux sexes, dans l'*irène* comme chez le *brachiure*, ne diffèrent point par le plumage. L'irène est assez commune à Timor, où il a été découvert par MM. Macklot et Muller.

LE BRÈVE GRACIEUX (1).

Occupe un rang distingué dans ce beau genre. Le mâle adulte est de la taille du *brève* de Macklot; il est un peu plus grand que le *grenadin*, mais la queue est plus longue et plus étagée que ne l'est cette partie dans les deux espèces mentionnées. Le sommet de la tête, le cou, le manteau, le dos, les ailes et la queue sont d'un pourpre très foncé, à peu près très noirâtre; sur cette teinte sombre est peint, de chaque côté de l'occiput, une fine bandelette du plus bel azur; elle prend naissance au bord supérieur de l'œil et aboutit vers la nuque. Cette même teinte azurée revêt aussi les bords des grandes couvertures des ailes; le menton et le devant du cou sont d'un pourpre plus vif que le dos; depuis la poitrine jusqu'aux couvertures inférieures de la queue règne une teinte carmélite très éclatante; le bec est noir, mais la bouche et la langue sont d'un rouge de sang; les pieds sont couleur de plomb. Sa longueur est de six pouces et demi.

La femelle a des teintes ternes, tout le dessus est d'un brun légèrement pourpré; les bandelettes en arrière des yeux sont indiquées par du brun jaunâtre : elle marque les bordures aux couvertures des ailes; le menton et le devant du cou sont d'un brun cendré; le ventre est en partie d'un brun rougeâtre, marqué sur la ligne médiane de rouge plus pur; enfin le bec et les pieds sont noirs.

Les jeunes de l'année diffèrent peu de la femelle.

Les naturalistes de la commission scientifique dans l'Inde ont obtenu cette espèce à Sumatra, où elle habite à terre dans les districts élevés et rocailleux des forêts de l'intérieur.

(1) *P. venusta*, Muller, Temm., pl. 590.

LES

FOURMILIERS MYIOPHAGES (1).

Sont réduits à une seule espèce, de la taille de la grive musicienne d'Europe, et qui vit dans les îles de Java et de Sumatra. Son bec est allongé et terminé en pointe aiguë. Les ailes dépassent le croupion et sont subaiguës. La queue est moyenne et échancrée. Les tarses sont assez longs et minces. Le *fourmilier Andromède* (2), type de cette coupe générique, a le dessus du corps brun bleuâtre, le devant ardoisé, les flancs marqués de triangles noir profond. Le bec est noir et les pieds sont roux.

LES

FOURMILIERS BRACHYPTÈRES (3).

Sont remarquables par leur bec effilé et légèrement onciné à la pointe; des soies à la commissure du bec : les ailes dépassant à peine le croupion. La queue courte et arrondie, les jambes longues et proportionnellement robustes. Tous sont d'Asie, un excepté, qui seroit d'Afrique. Ils se nourrissent de coléoptères, de graines, de fruits mous, et même de grenouilles, à ce qu'assure Kuhl.

1° Le *brachyptère des montagnes* (4) a été tué dans les forêts montagneuses du mont Prahu à Java, à plus de sept mille pieds anglois au dessus du niveau de la mer. Son chant est mélodieux, et son nom indigène est *ketek*. Le mâle est ardoisé, avec un sourcil blanc au-dessus de l'œil, le dos, les ailes, la queue et les flancs sont rouge noisette. La femelle, blanche en dessous et bleu de plomb partout ailleurs. 2° Le *brachyptère d'Horsfield* (5) a été découvert au cap de Bonne-Espérance par M. Smith, sur les pics les plus élevés des montagnes. Ce voyageur n'en a pas donné la description, et tout porte à croire que, mieux connu, cet oiseau n'appartiendra pas à ce genre.

Les fourmiliers suivants, décrits par M. Temminck, sont des *brachypteryx*. 3° Le *fourmilier à joues*

(1) *Myiophaga*, Less., Ornith., p. 395.

M. Ménétriés, dans un travail qui nous est inconnu, a établi, aux dépens du genre *myiothera* d'Illiger, les genres *myoturdus*, *myrmothera*, *formicivora*, *leptorhynchus*, *oxypga*, *malacorhynchus* et *conophaga*.

(2) *Myiothera Andromedæ*, Temm., pl. 392.

(3) *Brachypteryx*, Horsf., Res. in Java.

(4) *B. montana*, Horsf., *ibid.*, pl. mâle et femelle, Trans., XIII, p. 158.

(5) *B. Horsfieldii*, Sm., Proceed., I, 2.

brûlées [1] de Java, a six pouces, le plumage blond roux en dessus, blanc en dessous. 4° Le *fourmilier capistrate* [2], aussi de Java, a les plumes lâches du dessus de la tête noires, cerclées d'aurore, les joues grises, le plumage roux orangé en dessous, roux brun en dessus. 5° Le *leucophris* [3] de Java, roux brun, avec la gorge blanche, le milieu du ventre gris sale, le dessous roussâtre. 6° L'*épilépidote* [4] de Java et de Sumatra, est roux flammé de roux clair. Le devant du cou est blanc : un sourcil blanc surmonte l'œil. 7° Le *grammiceps* [5] de Java, a le manteau roux, la tête, le cou et les flancs verdâtres. Le devant du corps et les bords des plumes du sinciput blancs. 8° Le *brachyptère des haies* [6] que le docteur Horsfield a rencontré à Java, a le plumage olive jaunâtre, plus clair en dessus. La gorge et le ventre, au milieu, sont blancs. Les rémiges et les rectrices sont fauves. Sa taille est de cinq pouces.

LES FOURMILIERS MÉRULAXES.

Sont du Brésil. On les distingue au premier aspect par leur bec grêle, très mince et court. Leurs ailes, qui ne dépassent pas le croupion, sont arrondies, leur queue fort longue et régulièrement étagée. Leurs jambes sont allongées et grêles. Les espèces sont américaines. 1° Le *fourmilier malure* [7], découvert par M. Natterer. Le mâle est ardoisé, ponctué de brun bleuâtre, avec trois bandes blanches aux épaules. La femelle est brune, enfumée, ponctuée de noir. Les épaules sont noires, ponctuées de blanchâtre. 2° Le *fourmilier à ailes rousses* [8] vit au Brésil. Il a une calotte cendrée brunâtre, un trait au-dessus de l'œil, les joues et la gorge gris clair, le dos olivâtre, le dessous jaunâtre; ailes brunes à couvertures terminées de blanc; les rémiges d'un marron vif; la queue étagée, à rectrices brunes, et toutes terminées de blanc. La femelle, au lieu d'une calotte noire, en a une rousse. 3° Le *fourmilier châtain* [9], aussi du Brésil, a le dessus de la tête noir vif, traversé par un trait blanc; le front et le dessous des yeux blanchâtres; le dos rouge brun; puis le corps d'un rouge plus ou moins ocreux; les ailes brunes à pennes terminées de blanc. La queue est étagée, à rectrices noires, terminées de blanc. Sa longueur est de cinq pouces.

(1) *Myiothera pyrrogenys*, Temm., pl. 442, fig. 2.
(2) *M. capistrata*, Temm., 185, fig. 1.
(3) *M. leucophris*, Temm., 448, fig. 1.
(4) *M. epilepidota*, ibid., fig. 2.
(5) *M. grammiceps*, ibid., fig. 3.
(6) *B. sepiaria*, Horsf., Trans., XIII.
(7) *M. malura*, Natterer; Temm., pl. 353.
(8) *M. rufimarginata*, Temm., pl. 132, fig. 1 et 2.
(9) *M. ferruginea*, Temm., *ib.*, fig. 3.

LES FOURMILIERS BATARAS [1].

Ont de singuliers rapports avec les pies-grièches américaines, du genre batara ou tamnophile, auxquelles ils s'unissent, sans qu'on puisse les en distinguer par des caractères bien précis. Les fourmiliers bataras ont le bec comprimé sur les côtés, denté et crochu à la pointe. Les ailes sont subaiguës, et dépassent le croupion. La queue est médiocre et légèrement étagée, ce qui lui donne une coupe arrondie. Ce sont des tamnophiles en miniature, et qui habitent comme eux exclusivement l'Amérique tropicale.

M. Temminck a figuré : 1° Le *tachet* [2] du Brésil, long de quatre pouces six lignes. Le mâle a une calotte roux vif, le dos vert, le ventre jaune serin. La femelle est verte en dessus, jaune clair en dessous, et ponctuée diversement. 2° Le *gorgeret* [3], aussi du Brésil, à tête ardoisée, vert sur le corps, jaune en dessous.

On ne peut se refuser à mettre dans ce genre les fourmiliers figurés par M. d'Orbigny. 3° L'*anal* [4], brun roux sur toutes les parties supérieures, brun noir sur la gorge, le tour des yeux gris clair, gris enfumé sous le corps, roux sur les couvertures inférieures de la queue. 4° Le *fourmilier tacheté de noir* [5], brun ardoisé sur la tête, le cou et le ventre. Le tour des yeux rouge. Le manteau et les épaules gris blond, avec des larmes oblongues noires. Les pennes alaires et caudales roux cannelle. Ces deux espèces sont de l'Amérique méridionale.

Nous supposons que c'est dans ce groupe que doit être classé le *fourmilier d'Yarrell* [6], dont la patrie est inconnue. C'est un oiseau à plumage brun sur le corps, ayant les sourcils, la poitrine, le bas-ventre et les gouttelettes semées sur les ailes d'un brun plus clair. Le ventre est blanc, et un bandeau traversant les yeux, et les tectrices des ailes sont noires.

LES ALLOTRIES [7].

Tiennent aussi des pies-grièches et des fourmiliers, et même, par leur bec court et large, des pardalo-

(1) *Myrmothera*, Vieill.
(2) *Myiothera strictothorax*, Temm., pl. 179, fig. 1 et 2.
(3) *M. mentalis*, ibid., fig. 3.
(4) *M. analis*, Voy. en Amér., Ois., pl. 6 bis fig. 1 et 2.
(5) *M. nigro-maculatus*, ibid., fig. 3.
(6) *M. Yarellii*, Leadb., Trans., XVI, 85; Bull., XXIV, 367.
(7) *Allotrius*, Temm.

tes. Ce bec, légèrement trigone, est fléchi à la pointe qui est dentée. Les narines sont nues et recouvertes de quelques soies roides. Les ailes sont subarrondies, à première penne très courte, tandis que les troisième, quatrième et cinquième sont égales. La queue est courte et peu arrondie.

Les deux espèces de ce genre vivent dans les îles de la Sonde. La première est l'*allotrie à ailes jaunes* (1), noire bleue en dessous, gris de perle en dessus, avec un trait de même couleur derrière l'œil. Les ailes moyennes sont mordorées. La seconde, l'*œnobarbe* (2), est verte en dessus, jaune en dessous, avec le front et le menton marron; deux raies blanches sur les épaules.

LES FOURMILIERS GRIMPARS.

Sont remarquables par les pennes roides de leur queue, qui sont dégarnies de barbes à leur extrémité; par le grand allongement du bec, qui est droit, tendu; par ses tarses plus courts, et dont les doigts moyens sont assez intimement soudés jusqu'au tiers. Le type de ce petit genre est le *fourmilier agripenne* (3) du Brésil, ayant sept pouces de longueur et un plumage brun olivâtre.

LES CHAMÆZA (4).

Ne comprennent qu'une espèce du Brésil, qui nous est inconnue. C'est un oiseau voisin des cincles, des merles, et surtout des fourmiliers, que M. Vigors appelle *chamæza merle* (5). Son plumage est brun en dessus, d'un roux blanchâtre en dessous, avec des taches noires longitudinales. La gorge est blanchâtre, et les rectrices sont rousses à leur pointe. Ce genre a reçu pour caractères zoologiques la diagnose suivante : « Bec assez court, robuste, à arête légè-
» rement recourbée; narines basales, ovalaires,
» oblongues, longitudinales, recouvertes de petites
» plumes; ailes très courtes, arrondies, première
» rémige courte; deuxième et septième, troisième
» et sixième égales; quatrième et cinquième presque
» égales, très longues; celles du poignet entières;
» pieds grêles; tarses allongés; acrotarses scutellés
» et munis de neuf scutelles; paratarses divisés en
» plusieurs squamelles; doigts assez allongés, grêles,
» les deux plus externes réunis à la base; ongles
» grêles, comprimés; pouce allongé, robuste; ongle
» long, très comprimé; queue courte, arrondie. »

(1) *A. flaviscapis*, Temm., pl. 589, fig. 1.
(2) *A. œnobarbus*, Temm., pl. 589, fig. 2.
(3) Le fourmilier à long bec, *myiothera longirostris*, Cuv.; *M. caudacuta*, Lafresn., Mag. de zool., t. III pl. 10; *tamnophilus caudacutus*, Vieill., Dict. III, 310; *M. umbrella*, Licht., Cat.?
(4) *Chamœza*, Vig.
(5) *Ch. meruloides*, ibid.

LES GOSSYPHA (1).

Sont des merles ayant un bec médiocre, assez mince, muni d'une arête légèrement arquée. Les narines, placées à sa base, ont une forme ovalaire, oblongue. Leurs ailes sont médiocres, arrondies, à première rémige très courte, tandis que la cinquième est la plus longue. Celles du poignet sont échancrées; les tarses sont grêles, scutellés, et la queue est médiocre et arrondie.

La seule espèce de ce groupe est le *merle vociférateur* (2), de M. Swainson, qui nous est inconnu.

LES ZOOTHÈRES (3).

Tiennent aux merles, à tarses longs et à ailes et queue courtes. Leur bec est allongé, robuste, et surmonté d'une arête arquée. Le pouce est surtout développé et armé d'un ongle puissant. La queue est égale, formée de douze rectrices. Les ailes, arrondies à leur sommet, ont leurs troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues. L'unique espèce connue vit dans les montagnes de l'Himalaya. C'est la *zoothère des montagnes* (4), à plumage brun foncé, sillonné par une écharpe blanche qui s'étend jusque sur le front. Des taches blanches sont répandues sur le thorax, et le ventre est de cette dernière couleur, mais flammé de brun. Sa taille a de longueur onze pouces et demi.

LES IANTHOCINCLES (5).

Sont des merles, dont le bec est assez semblable à celui des cinclosomes, bien que plus robuste. Des soies garnissent la base de la mandibule supérieure. Les narines sont ovalaires et nues. Les ailes sont courtes, concaves, arrondies, à sixième et septième rémiges plus longues; toutes les pennes sont molles. La queue est concave, arrondie, à pennes peu con-

(1) *Gossypha*, Vig. Zool. Journ., t. II, p. 396.
(2) *Turdus vociferans*, Sw.
(3) *Zoothera*, Vig., Proceed., I, 172.
(4) *Z. monticola*, ibid.
(5) *Ianthocincla*, Gould, Proceed., V, 47.

sistantes. Les tarses sont longs, mais le pouce est excessivement robuste.

Les oiseaux de ce groupe vivent exclusivement dans les montagnes de l'Himalaya ou dans le Népaul. Ce sont : 1° L'*ocellé* (1), brun roux. 2° Le *capistraté* (2), tacheté de noir. 3° Le *varié* (3), brun et roux blanc. 4° Le *linéolé* (4) brun gris, rayé de brun sur la tête et la poitrine. 5° L'*érythrocéphale* (5) cendré, à tête marron. 6° Le *gorge-rousse* (6), olivâtre, lavé de roussâtre, avec des points noirs au sommet de chaque plume, et le vertex brun. 7° Le *chrisoptère* (7), brun cendré, avec une bande marron sur les ailes. 8° Le *pectoral* (8), cendré ferrugineux, à oreilles cendrées. 9° Le *gorge-blanc* (9), cendré olivâtre en dessus, orangé ferrugineux en dessous. Ces deux dernières espèces sont du Népaul. On ignore leurs mœurs et leurs habitudes.

LES STENORHYNQUES (10).

On ne possède que la dépouille d'une seule espèce, et on ignore leur patrie; ils ont le bec plus long que la tête, grêle, comprimé, à mandibule supérieure légèrement échancrée, à arête s'avançant sur le front qui est déprimé. Les narines sont ovales et nues. Les ailes sont très brèves et arrondies, à quatrième penne la plus longue. Leur queue est médiocre et obtuse. Les tarses sont robustes, à pouce armé d'un ongle puissant. Les plumes sont d'une nature mollette.

LE STENORHYNQUE A QUEUE ROUSSE (11).

Est d'un brun foncé sale en dessus, brun cendré en dessous. Les flancs, les pennes alaires secondaires, la queue, sont brun roux.

(1) *I. ocellatum*, Gould, Linn., pl. 20; *cinclosoma ocellatum*, Vig., Proceed., I, 55. et V, 48.
(2) *C. capistratum*, Vig., Proceed., I, 56.
(3) *Variegata*, Gould, pl. 16, Proceed., I, 56.
(4) *C. lineatum*, Vig. Proceed., I, 56.
(5) *I. erythrocephala*, Gould, pl. 17; *C.* Vig., Proceed., I, 171.
(6) *I. rufugularis*, Gould, Proceed., V, 48.
(7) *I. chrysoptera*, ibid.
(8) *I. pectoralis*, Gould, Proceed., V, 186.
(9) *I. albogularis*, ib., p. 187.
(10) *Stenorhynchus*, Gould, Proceed., V, 186.
(11) *S. ruficauda*, ibid.

LES CINCLOSOMES (1).

Leur nom signifie corps grivelé; ils ne renferment qu'une espèce de la Nouvelle-Hollande, le *merle ponctué* (2) de Latham, à plumage cendré brunâtre, rayé de noir, avec des points blancs sur les tectrices, et des taches noires sur la gorge, le cou et les côtés de la poitrine. La femelle a des points ferrugineux. C'est un oiseau très commun dans les bois qui entourent le Port-Jackson. Son bec est grêle, presque droit, garni de soies à sa commissure. Les ailes sont courtes et arrondies. Sa queue est longue et étagée.

LES MOQUEURS (3).

Sont des merles, que caractérise un bec mince, muni d'une arête prononcée et assez fortement recourbée. Leur corps est allongé; leurs tarses sont assez robustes. Les ailes sont proportionnellement courtes, de forme subaiguë, à première rémige rudimentaire, mais les troisième, quatrième et cinquième égales et les plus longues. Leur queue est assez longue, formée de rectrices étagées. Leur plumage est généralement peint de couleurs sombres, et leurs rectrices latérales sont terminées de blanc. Ce sont des oiseaux exclusivement américains, dont la voix est étendue et mélodieuse.

Le type de ce genre est *le vrai moqueur* (4), que Buffon a fait représenter dans l'enl. 558, fig. 1, oiseau des Antilles et des États-Unis, où sa faculté d'imitation l'a rendu célèbre.

LE MOQUEUR DE L'AMÉRIQUE DU SUD (5).

A été fort mal décrit par Molina sous le nom de merle theuca. Nous croyons même que la description de ce jésuite italien doit se rapporter à une autre espèce. Il n'en est pas de même de l'oiseau décrit par d'Azara, sous ce nom de *calandria* : c'est évidemment le même que notre moqueur de l'Amérique du Sud. Son chant est tellement harmonieux,

(1) *Cinclosoma*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 219.
(2) *Turdus punctatus*, Lath.; *cinclosoma punctatum*, Vig. et Horsf., *loc. cit.*
(3) *Mimus*, Boié; *orpheus*, Sw.; *turdus*, auct.
(4) *Turdus polyglotus*, Gm. Cat., pl. 26. Wils., pl. 10, fig. 1. *Orpheus polyglottos*, Sw., Mexico, n. 32.
(5) *Orpheus australis*, Less. *Turdus teuca*, Molina, Chili. La *calandria*, Azara, Pax.?

que les créoles espagnols disent proverbialement *chanter comme une calandre*, et veulent désigner cette espèce de merle, et nullement une alouette, ainsi que cela a lieu, lorsqu'on s'exprime ainsi en Europe.

C'est aux environs de Valparaiso qu'a été tué l'individu que nous avons sous les yeux. Sa longueur totale est de neuf pouces et demi, et dans ces dimensions la queue entre pour près de quatre pouces.

Son bec et ses pieds sont d'un noir profond. Son plumage, à partir du front jusqu'aux couvertures supérieures de la queue, est d'un brun lavé de roussâtre foncé et uniforme. Un large sourcil blanchâtre surmonte chaque œil Un trait brun et élargi recouvre les parotides; le gosier est blanchâtre, encadré sur les côtés de deux traits noirs, interrompus, qui descendent jusque sur le bas et les côtés du cou. Le fond qui sépare le noir de l'œil est roussâtre, grivelé de brun. Le devant du cou est gris roussâtre. Cette teinte s'affoiblit, et prend une nuance enfumée jusqu'à la région anale : de grandes flammèches brunes se dessinent sur les flancs. Les ailes sont brunes, mais leurs couvertures sont terminées par un rebord blanc, et les pennes primaires sont finement relevées sur leur bord externe par un liséré blanc dilaté au milieu, et qui forme une apparence de bande blanche lorsque les rémiges sont repliées les unes sur les autres. Les rectrices sont noires et terminées de blanc pur chez les trois plus externes de chaque côté, et de blanchâtre peu apparent sur la quatrième.

Ce moqueur a donc un plumage sombre et sans éclat. D'Azara est le seul auteur qui ait parlé de ses mœurs. Il dit qu'il est fort commun au Paraguay et sur les rives de la Plata, où l'on voit le mâle et la femelle fréquenter les lieux habités et épier le moment où les propriétaires des habitations champêtres quittent leurs demeures pour y entrer et chercher à s'emparer de la viande et du fromage mis à sécher. Au temps de la ponte, le mâle chasse les autres oiseaux des alentours du nid, que la femelle place dans un buisson ou dans quelque touffe de raquettes. Ce nid est formé extérieurement d'un épais matelas d'herbes sèches, et en dedans de racines minces et grêles entrelacées. La ponte est de deux ou trois œufs blanc verdâtre ou bleuâtre, piquetés de brun.

LA CALANDRIA DE D'AZARA,

OU NOTRE MOQUEUR.

Ne chante que dans la saison des amours, et reste silencieux à toutes les autres époques de l'année. Pour chanter, il se perche sur le sommet des palmiers ou des arbres, ou parfois sur la pointe de quelque palissade, d'où il s'élance à quelques toises en chantant, puis il se laisse retomber doucement, les ailes ouvertes sur son support, et continue sa mélodie. Il répète ce manége pendant long-temps, en mettant quelque intervalle entre les sauts, de sorte que jamais il ne s'élève sans couler des sons, et qu'il descend toujours à peu près sur la même ligne verticale, tout en planant par un déploiement horizontal des ailes. Quand il continue son chant à la place où il tombe, il ne fait aucun mouvement ni du corps ni des ailes, et il se tait lorsqu'il passe d'un lieu à un autre.

LE MOQUEUR CENDRÉ (1).

A été décrit par M. Vieillot : c'est un oiseau de la Guyane et du Brésil, et l'individu que nous avons sous les yeux a été tué aux alentours de Monte-Video. Ce moqueur se rapproche singulièrement de l'espèce type de Saint-Domingue et des États-Unis. Sa longueur est de dix pouces. Ses formes sont élancées et minces. Le bec et les tarses sont noirs. Un gris cendré colore toutes les parties supérieures. Les ailes sont gris brun, mais ciliées de blanchâtre aux bords des couvertures et des rémiges secondaires; cette teinte est peu nette. Ce liséré à peine marqué borde les pennes primaires; et ce qui les distingue, c'est qu'elles sont échancrées sur leurs barbes externes, ce qui n'a pas lieu chez l'espèce précédente. La gorge et le haut du cou, en devant, est gris blanc. Les oreilles sont gris brun. La poitrine est grise roussâtre. Les flancs sont gris, et le milieu du ventre gris blanchâtre sale. Les rectrices sont longues, noires, terminées largement de blanc à leur sommet, celle du milieu exceptée.

Wilson a figuré sous le nom de *cat-bird* ou de *turdus lividus* (2) un moqueur qui est très commun pendant l'été dans le nord des États-Unis. Son plumage foncé en dessus et clair en dessous, du roux à la région anale. Le sinciput et la queue sont noirs. Celle-ci est arrondie à son extrémité.

M. Swainson (*Birds of mex.*) a ajouté à ce genre deux espèces qu'il nomme, l'une, *orpheus curvirostris*, ayant le plumage gris en dessus, blanchâtre en dessous, avec des taches sur la poitrine et sur le ventre, la région anale fauve, le bec long et recourbé. Cet oiseau habite le plateau du Mexique, et a neuf pouces de longueur. L'autre, *orpheus cœrulescens*, a le plumage bleuâtre, plus clair sur l'occiput et sur la poitrine, les oreilles et les côtés du cou noirs. Ce moqueur, dont le chant est harmonieux, habite, avec le précédent, le plateau du Mexique. Sa taille est identique.

(1) *Orpheus gilvus*. N. *Turdus gilvus*, Vieill., Encycl., 678. Ois., Am. sept., t. II, pl. 68 *bis*.

(2) Pl. 20, fig. 3. *Muscicapa carolinensis*, L. *T. felivox*, Vieill.

L'*orpheus meruloides*, que M. Swainson a décrit tout récemment dans la Faune du nord de l'Amérique, nous est inconnu.

Lichtenstein a parlé de trois merles [1] de Bahia et du Para, qui pourroient bien être des moqueurs.

LES PÉTROCINCLES [2].

Ont pour type le *merle de roche* de Buffon [3]; ils sont tous de l'ancien continent. Leur bec est robuste, droit, à arête légèrement recourbée, d'après M. Vigors, le créateur de ce genre. Leurs narines basales sont arrondies, et en partie recouvertes de soies. Leurs ailes sont médiocres, la première rémige brève, la troisième la plus longue. Leurs pieds sont médiocres, assez robustes. Leur queue est courte et égale.

Trois espèces nouvelles de l'Inde ont été décrites dans ces derniers temps. Ce sont : 1° Le *bec de cincle* [4], des montagnes de l'Himalaya et du pays des Mahrattes, a les joues, le dos, les ailes et la queue noirs, une tache blanche sur l'aile; le thorax, le ventre et le croupion roux, le sinciput et l'épaule d'un blanc bleuâtre. Sa taille est de six pouces. 2° Le *pandou* [5] est du pays des Mahrattes. Il est brun bleuâtre, avec les épaules, les ailes et la queue brunes. Les yeux sont bruns. Sa taille est moindre que celle du merle solitaire d'Europe. Son vol est bas et rapide, et il se tient presque exclusivement dans les forêts épaisses des montagnes de Gates. 3° Le *maal* [6], gris brun sur le corps, blanc roussâtre en dessous; mais chaque plume frangée de brun. Le bas-ventre est roussâtre, rayé de brun noir. Il se tient presque exclusivement dans les petits buissons formés d'euphorbes et de pentagones des plaines rocailleuses du Dukhun. 4° Le *picchion mexicain* [7], nous paroît être une espèce nouvelle, récemment découverte à la Vera-Crux par M. Adolphe Lesson, chirurgien de la marine royale. Cet oiseau a de longueur totale sept pouces et demi, et le bec entre dans ces dimensions pour dix à onze lignes. Son bec est noir, assez robuste, légèrement arqué, garni de quelques légères soies à la base, et sensiblement échancré à la pointe. Ses tarses, également noirs, ont leur pouce robuste, et terminé par un ongle plus fort de moitié que ceux des doigts antérieurs. Ils sont recouverts en devant de larges scutelles lisses. Deux seules couleurs teignent la livrée de cet oiseau. Un brun noir pâle ou roussâtre recouvre toutes les parties supérieures, les ailes et les flancs. Ce brun sale est dû à ce que toutes les plumes sont brunes, mais finement frangées à leur sommet de roussâtre clair. Les rectrices sont égales, garnies de barbes rases et comme usées au sommet. Elles sont brunes, frangées de roux. Les ailes dépassent le croupion. La première rémige est courte, la deuxième moins longue que la troisième, et la quatrième qui sont les plus longues. Le devant du cou et le thorax de même que la ligne moyenne du ventre sont blancs.

(1) *Turdus lividus*, n. 447. *T. saturninus*, n. 449. *T. scolopaceus*, n. 444.

(2) *Petrocincla*, Vig., Zool., Journ. *Turdus*, L. *Petrocossyphus*, Boié.

(3) *Turdus saxatilis*, L., enl. 562; et aussi les *turdus cyanus*, Gm., enl, 259, et *manillensis*, Gm, enl. 636.

(4) *Petrocincla cinclorhyncha*, Vig., Proc., I, 172.

(5) *P. pandoo*, Sykes, Proc, II, 87.

(6) *P. maal*, ibid.

(7) *Petrodoma mexicanis*, L. 1836.

LES VRAIS MERLES [1].

Ont leur bec allongé; convexe, assez élevé, comprimé sur les côtés. Leurs ailes sont pointues. Leur queue est ample et arrondie; leurs tarses sont moyens. Leur plumage est coloré par masses (celui des vrais merles) ou piqueté (celui des grives). Ce genre est encore pour les ornithologistes une espèce de dédale scientifique, tant les espèces les plus disparates sont classées sans ordre sous le nom commun de *turdus*.

Buffon a appliqué le nom de *merles* à toutes sortes d'oiseaux. Nous nous bornerons dans ce complément à signaler les merles nouveaux les mieux caractérisés. Une espèce d'Europe fort curieuse est le *merle de Naumann* [2], qui a été décrite ainsi qu'il suit par M. Temminck : « Le sommet de la tête et les plumes de l'oreille sont d'un brun foncé; toutes les autres parties supérieures d'un cendré roux passant par demi-teintes à un roux foncé, qui est la couleur des côtés du cou, du croupion et des pennes latérales de la queue; ce même roux vif borde les scapulaires, et forme sur la poitrine, sur les flancs et sur l'abdomen, de grandes taches qui occupent le centre de toutes les plumes, frangées par un large rebord blanc; milieu du ventre et cuisses d'un blanc pur; rémiges et pennes du milieu de la queue d'un brun foncé, mais en dessous la queue est toute rousse; le bec et les pieds sont bruns. Sa longueur est de neuf pouces. La femelle a le plumage plus clair. Le fond blanc des jeunes est taché de brunâtre. Cet oiseau habite la Silésie, l'Autriche, la Hongrie, la Dalmatie et le midi de l'Italie. Ses habitudes sont inconnues. M. Risso le dit de passage à Nice.

(1) *Merula : turdus*, auct.

(2) *Turdus Naumannii*, Temm., Man., t. I. p. 170; *T. dubius*, Naum.

M. Horsfield [1] a décrit un grand nombre de merles de l'île de Java, qu'il nomme : 1° L'*hémorroïdal* [2] ou le *kétilan* des Javanois, long de six pouces, à plumage gris fauve, à tête noire, à joues, cou, ventre et croupion blanchâtres. Le bas-ventre écarlate. 2° L'*améne* [3] ou le kacher des Javanois, doué d'une voix mélodieuse. Son plumage est bleu noir, avec les épaules et les trois rectrices les plus externes blanches. Il a huit pouces de longueur. 3° L'*unal* [4] ou le *chuchak* des Javanois, long de sept pouces, gris fauve, avec le vertex et les rectrices plus foncés, le corps blanc en dessous, le bas-ventre jaune. 4° Le *rayé* [5], noirâtre vineux en dessus, rayé de noir vineux en dessous; les ailes et la queue à pennes plus foncées, frangées de plus clair. Il a six pouces. 5° Le *vert* [6] ou l'*ijoan* des Javanois, est long de huit pouces. Son plumage est vert émeraude, et sa gorge est jaunâtre. 6° Le *javanois* ou le *bochrit* [7], long de huit pouces, est fauve, avec une raie à la gorge et des taches abdominales d'un ferrugineux obscur. 7° Le *varié* [8] ou l'*ayaw-ayaman* des Javanois, paroîtroit exister aussi à la Nouvelle-Hollande. Son plumage est châtain clair, et chaque plume est fauve à sa pointe. Les rémiges sont d'un châtain marron; l'abdomen est blanchâtre. Sa taille est de onze pouces. 8° Le *bec jaune* [9] ou *chiung* des Javanois, est noir, excepté la tête, un collier, la gorge et la poitrine qui sont d'un ferrugineux brillant et par raies ondulées. Les plumes dorsales sont blanches à leur base. Le bec est jaunâtre. Sa taille est de douze pouces. 9° Le *gulaire* [10], ou le *bret* des Javanois, est olivâtre fauve, avec les ailes et la queue ferrugineuses; la gorge est blanche, le ventre est jaune. Sa taille est de sept pouces.

M. Temminck a figuré plusieurs espèces de vrais merles. 1° *Celui à pieds rouges* [11], a la queue légèrement étagée, ce qui le distingue des autres espèces. Il vit dans l'île de Cuba et aux Antilles. Voisin du tilly de Buffon, il a comme lui les pieds rouges, mais son bec est noir. Le menton et la gorge sont noir intense, avec deux traits blanc pur, gris de plomb sur le corps, le ventre est roux cannelle. Les rectrices noires sont terminées de blanc. 2° Le *chrycolaus* [12] du Japon, est brun roussâtre, avec les flancs aurore et le ventre blanc. 3° Le *carde* [1], aussi du Japon, a le bec et les tarses jaunes. Le plumage brun ardoisé, le ventre blanc piqueté de noir. 4° Le *daulias* [2] du même pays que les deux précédents, est roux cannelle sur le corps, blanc lavé de roux par écailles en dessous. 5° L'*eunome* [3], du Japon également, a les ailes roux cannelle bordées de jaune sur chaque plume. Le dessous du corps gris maillé ou écaillé de noir. 6° Le *citrin* [4], qui vit à Java et à Sumatra, est rouge orangé, avec les ailes cendrées et un miroir blanc. La région anale est blanche. 7° Le *messager* [5] se trouve aussi aux îles de la Sonde. Il a le dessus de la tête et du cou marron, et le corps varié de noir et de blanc. Le bec est brun et les tarses sont jaunes.

MM. Quoy et Gaimard ont rencontré sur les îles du sud de l'Amérique une espèce qu'ils ont nommée la *grive* des *Malouines* [6]. Elle rappelle le guivrou du Brésil, et a la gorge marquetée de points noirs. Le thorax et le ventre sont roussâtres. Les mêmes voyageurs ont fait connoître le *merle de Vanikoro* [7], qui tient plus des fourmiliers que des merles. Cet oiseau se trouve dans les forêts de l'île Vanikoro. Son corps est noir, à rectrices inférieures brunes et blanches. Ses tarses sont longs et jaunes.

M. Vigors donne comme nouveaux les merles suivants : 1° Le *magellanique* [8], découvert au détroit de Magellan par le capitaine King, à plumage gris olivâtre en dessus, roux pâle en dessous. Le sinciput, les rémiges et les rectrices sont d'un brun noirâtre. Sa gorge est blanche, linéolée de noir. 2° Le *pœciloptère* [9] des montagnes de l'Himalaya est noir, à bas-ventre gris. Le bec et les tarses sont jaunes. La femelle est brune grisâtre. Sa taille est celle du merle de France. 3° La *grive à gouttelettes* [10] de la baie d'Algoa au Cap, a son plumage sur le corps brun olivâtre, passant au blanchâtre, lavé de roux en dessous. Elle est couverte de gouttelettes noires sur les parties inférieures. 4° L'*érythrogastre* [11] des montagnes de l'Himalaya, est bleu gris, avec les joues, les côtés du cou et les rémiges noirs; la poitrine, le ventre et la région anale roussâtres. La fe-

(1) Zool. res., Trans., XIII.
(2) *Turdus hœmorrous*, ibid.; *muscicapa hœmorrousa*, Gm.
(3) *T. amœnus*, ibid.
(4) *T. analis*, ibid.
(5) *T strigatus*. ibid.
(6) *T. viridis*, Horsf.
(7) *T. javanus*, ibid.
(8) *T. varius*, ibid.
(9) *T. flavirostris*, ibid.
(10) *T. gularis*, ibid.
(11) *T. rubripes*, Temm., pl. 409.
(12) *T. chrycolaus*, Temm., pl. 537.

(1) *T. cardis*, Temm., pl. 518.
(2) *T. daulias*, Temm., pl. 515.
(3) *T. eunomis*, Temm., pl. 514.
(4) *T. citrinus*, T., pl. 445. *T. montanus*, Latham, ind., 83
(5) *T. interpres*, Temm., pl. 458.
(6) *T. Falcklandiæ*, *Ur.*, Zool., p. 104.
(7) *T. vanikorensis*, *Astrol*, Zool., p. 188, pl. 7, f. 2.
(8) *Magellanicus*, Vig. Proc., I, 14.
(9) *T. pecilopterus*, ib., Proc., I, 54.
M. Swainson, dans la Faune de l'Amérique du Nord, décrit comme distincts les *merula minor* et *solitaria*, qui nous sont inconnus.
(10) *T. guttatus*, Vig., Proc., I, 92.
(11) *T. erythrogaster*, ib., Proc., I, 171.

melle est brune cendrée, avec une barre jaunâtre sur le bas du dos.

M. Gould a fait connoître deux merles : le premier, appelé *merle marron* (1) se trouve dans les montagnes de l'Himalaya. Son plumage est, ainsi que l'indique son nom trivial, de couleur marron, avec la tête et le cou d'un cendré clair, les ailes et la queue noires. Son bec et ses tarses sont de nuance jaune brunâtre de corne. Le second, le *Nestor* (2), provient de la Nouvelle-Galles méridionale, et de la province de *Murrunbidgee*, où se l'est procuré le capitaine Sturt. C'est le seul vrai merle que l'on connoisse à la Nouvelle-Hollande. Son plumage est brun fuligineux, avec la tête et le cou d'un gris cendré sale. Il a le bec et les jambes jaunes.

Le *merle à ventre couleur cannelle* (3) est une espèce africaine qui semble au premier abord, d'après la forme de son bec et de ses pattes et les couleurs fortement tranchées de son plumage, devoir faire partie du genre *saxicola*, et se grouper près de ces grandes espèces de traquets, habitant comme elle l'Afrique australe; mais la coupe de ses ailes, sa queue étagée et longue, l'en éloignent et la rapprochent des Merles : nous ne serions pas surpris, toutefois, d'après la forme de ses pattes et surtout de ses doigts, que cette espèce fût intermédiaire entre ces deux genres, et qu'avec des ailes et une queue de merle elle n'eût les habitudes marcheuses des traquets. Nous n'avons aucun renseignement sur ses mœurs, et ne pouvons par conséquent, que former des conjectures.

Le mâle (pl. 55) a la tête, le cou et toutes les parties supérieures, excepté le croupion, d'un noir profond et sans reflets. Les ailes et la queue sont d'un noir moins intense; les petites couvertures de l'aile, d'un blanc pur, y forment une sorte d'épaulette blanche qui rappelle celles du *traquet fourmilier* du même pays. Tout le dessous de l'oiseau, depuis le bec jusqu'au ventre, est de la couleur du dos. Le croupion, les couvertures supérieures de la queue et le reste des parties inférieures, depuis le bas de la poitrine, sont d'un beau roux cannelle, brillant sur le croupion, et passant au roux blanchâtre à son point de réunion avec le noir de la poitrine : le bec et les pieds sont noirs. Longueur totale, sept pouces et demi.

Chez la femelle (pl. 56), toutes les parties du plumage, qui sont noires chez le mâle, prennent une nuance de gris ardoise, sauf les ailes et la queue, qui sont d'un noir sombre et mat. La couleur cannelle du bas du dos et du ventre est à peu près de la même teinte que chez le mâle, excepté qu'elle est partout uniforme dans sa nuance et ne s'éclaircit pas, comme chez lui, près de la poitrine.

Cette espèce a été envoyée du cap de Bonne-Espérance par M. Verreaux fils : il paroît qu'elle y est rare, peut-être même est-elle de l'intérieur des terres?

Le *merle à miroir blanc* (1) se trouve à Madagascar. Le mâle a le plumage bleu ardoisé luisant avec un miroir blanc sur l'aile. La femelle a ce même miroir, mais du roux sur la tête, le dos et les flancs. Le ventre est violacé.

M. d'Orbigny, dans les premières livraisons de son Voyage dans l'Amérique méridionale, décrit deux merles à bec fin, qui pourroient bien former une section distincte. Ce sont : le *merle noir brun* (2) à bec et tarses jaunes : à plumage brun noirâtre sur toutes les parties supérieures, gris fuligineux en dessous ; la queue égale : et le *chiguanço* (3), aussi à bec et tarses jaunes, à menton blanchâtre et à plumage brun fuligineux uniforme, à queue longuement échancrée.

Kittlitz (4) a rencontré dans l'île de Boninsima deux merles. L'un qui porte le nom de M. de *Manille*, a été très mal figuré par Buffon (enl, 636), et l'autre, qu'il nomme *merle terrestre* (5), paroît être nouveau. Cet oiseau, long de six pouces et demi, a le bec noirâtre, les jambes pâles, le dessus de la tête et la nuque d'un brun foncé, la queue brun rouille, le ventre brun clair sur les côtés, blanc au milieu. Le cou et la gorge sont aussi de cette dernière couleur, avec des taches brunes.

LES TURDOIDES.

Ixos. Temm.

Sont des merles à bec fin, et leur livrée est foncée de teintes diverses disposées par grandes plaques. Leur bec est moins long que la tête et leurs tarses sont courts. Leur duvet est très épais sur le croupion. M. Temminck y place les oiseaux dont les noms suivent : 1° *muscicapa Psidii*, Latham, spec. 27; 2° *turdus cafer*, id., spec. 99, qui est, par double emploi, *muscicapa hemorroida*, id., spec. 26, le même que la planche enluminée de Buffon 563, fig. 1, et le cul-rouge de Levaillant, *Ois. d'Afrique*, tom. III, pl. 109, fig. 1; 3° *turdus chrysorhœus*, Temm., ou cudor de Levaillant,

(1) *Merula castanea*, Gould, Proc., V, 185.
(2) *M. Nestor*, ibid., p. 186.
(3) *Turdus cinnamomeiventris*, Laf., Mag. zool., 1837, pl. 55 et 56.

(1) *T. albo-specularis*, Gervais, *Favorite*, pl. 64 et 65.
(2) *T. fuscater*, Orbig., pl. 9, fig. 1.
(3) *T. chiguamo*, ibid., pl. 9, fig. 2.
(4) Ac. de Saint-Pétersb., t. I, p. 231. Bull., XXV, 107.
(5) *T. terrestris*, Kitt. *loc., cit.*

pl. 107, fig. 2, et Brown, *Illust. Zool.*, tab. 51; 4° *turdus Vaillantii*, Temm., pl. enlum. de Buffon 517, ou Brunoir de Levaillant, pl. 106, fig. 1; 5° *turdus cochinchinensis*, spec. 115, pl. enl. 643, figure 3.

Quant au turdoïde à épaulettes rouges (*turdus* ou *ixos phœnicoptera*), que M. Temminck a figuré dans sa pl. 71, c'est évidemment l'individu mâle de l'échenilleur jaune de Levaillant, figuré pl. 164 des oiseaux d'Afrique, et par conséquent un *ceplepyris* de M. Cuvier, ou un *campephaga* de M. Vieillot. Il en est de même du *turdoïde oranga*, qui est le *ceplepyris* ou l'échenilleur doré.

Les vrais ixos se réduisent donc à quatre espèces qui ont les mœurs et les habitudes des merles.

LE TURDOIDE ENSANGLANTÉ.

Turdus dispar. Horsf. Temm., pl. 157.

Cet oiseau, que M. Horsfield a trouvé à Java, où on le nomme *chiching-goleng*, a six pouces six lignes de longueur. Il est placé par M. Temminck dans la section des merles turdoïdes de petite taille, dont les pieds sont foibles et à tarses courts, et près des verdins, ou *turdus cochinchinensis*, et du *muscicapa Psidii* de Latham. La gorge du mâle est couverte de petites plumes un peu cartilagineuses, et d'un rouge vermillon, qui ressemblent à celles dont l'extrémité des pennes secondaires des jaseurs est ornée; la tête et la nuque sont noires; le dos, les ailes et les bords extérieurs de leurs pennes sont d'un jaune olivâtre; la queue est d'un brun noirâtre; la poitrine est d'un jaune rougeâtre, et toutes les parties inférieures d'un jaune pur; le bec est noir, et les pieds sont cendrés. Des individus femelles ou jeunes n'ont pas les belles plumes rouges à la gorge, qui est nuancée ainsi que la poitrine d'une couleur de brique blanchâtre.

LE TURDOIDE CAP-NÈGRE.

Turdus atriceps (1).

Cette espèce est noire sur la tête et la gorge, d'un vert foible sur le dos et la poitrine, un peu plus foncé sur le haut des ailes et les plumes secondaires; les pennes alaires, d'un jaune verdâtre à la base, ont une large bande noire vers l'extrémité, et sont terminées par une bordure jaune; le ventre est jaunâtre, le bec est bleuâtre, et les pieds sont noirs.

Elle habite les îles de Java el de Sumatra.

(1) Temm., pl. 147.

LE TURDOIDE AZURIN.

Ixos azureus (1).

Cette espèce, longue de huit pouces et demi, dont le bec court est un peu élargi, a une nudité apparente derrière et en dessous des yeux, et présente autour de l'orbite un cercle de très petites plumes serrées. Le mâle a le sommet de la tête et les bordures des pennes caudales d'une belle teinte d'azur; le bleu est beaucoup plus foncé sur le cou et le croupion; les plumes dorsales sont d'un brun olivâtre; depuis la base du bec jusque vers le milieu du ventre règne une teinte d'un brun olivâtre, qui prend plus bas des nuances d'un bleu noirâtre; le bec et les pieds sont noirs. Tout le dessous du corps est d'un bleu noirâtre chez la femelle.

Cet oiseau se trouve à Java, à Banda, à Banca, et à Sumatra.

LE TURDOIDE VERDIN.

Ixos virescens (2).

Cet oiseau, qui habite les bois touffus de l'île de Java, où l'espèce paroît être abondante, a six pouces et demi de longueur. Le sommet de la tête et la nuque sont d'un cendré verdâtre, il y a une petite bande blanchâtre entre le bec et les yeux; la gorge, l'abdomen et les cuisses sont blancs, et de larges stries bordées de verdâtre couvrent les autres parties inférieures, à l'exception des plumes anales, qui sont jaunâtres; les pennes caudales et alaires sont brunes et bordées d'un vert sombre; le reste des parties supérieures est d'un vert olivâtre; le bec et les pieds sont noirs.

LE TURDOIDE OCCIPITAL (3).

Est long de sept pouces et demi. Il est brun sur le dos et sur les ailes avec une teinte verdâtre. Le dessous du corps est jaunâtre clair. La gorge est blanche avec le bas du cou cendré. Sur chaque joue se dessine une tache bronzée, et la tête est surmontée d'une calotte noire bordée d'un cercle blanc. Le bec et les pieds sont noirs. Cet oiseau vit à Manille.

Le docteur Kittlitz a mentionné, comme appartenant à ce genre, un oiseau qu'il a rencontré dans l'île de Boninsima, et qu'il nomme *turdoïde familier* (4) : il a le bec et les tarses noirs, le plumage

(1) Temm., pl. 274.
(2) Temm., pl. 382, fig. 1.
(3) *Turdus occipitalis*, Less., ornith., 418; Gervais, favorite, pl. 66.
(4) *Ixos familiaris*, Kitt. Bull., XXV, 105. Act. de Pétersb., t. I, 1830, pl. 13.

olivâtre en dessus, jaune d'or sur la tête et sur les parties inférieures. Le front porte un bandeau noir, et les joues sont de cette dernière couleur.

LES MERLES TRAQUETS (1).

Forment une petite tribu naturelle, qui se compose de quelques espèces intermédiaires par leurs caractères zoologiques aux merles et aux traquets, deux genres dont il est fort difficile de poser la ligne de démarcation. L'espèce type est le *merle à cul roux* (2), qui a le bec mince, petit, grêle à la pointe, un peu arqué, et à commissure très fendue. Ses tarses sont assez robustes, scutellés. Sa queue, composée de douze rectrices, est médiocre, arrondie par la diminution des rectrices latérales. Ses ailes sont courtes, concaves, à première rémige courte, la deuxième beaucoup plus longue, les troisième, quatrième, cinquième et sixième presque égales et peu allongées.

Cet oiseau est en entier d'un brun assez foncé. Les ailes sont brunes en dehors et en dedans; sa queue est noir bleu; mais les plumes de la région anale et les couvertures inférieures de la queue sont d'un rouge noir foncé. Il vit au Bengale.

La seconde espèce est celle que M. Ruppell a figurée sous le nom d'*ixos plebejus* (3). C'est un oiseau à bec noir, à plumage terre d'ombre en dessus, à gorge blanche, à poitrine brunâtre, tachetée de blanc. Sa taille est de huit pouces six lignes, et on le trouve dans le Kordofan. La troisième sera le *turdoïde à tête blanche* (4), du Sennaar et du Kordofan, et qu'on rencontre surtout aux alentours de Médine. C'est un oiseau à tête et joues blanches, à plumage brun fuligineux, clair en dessus, gris roussâtre en dessous; à bec et tarses noirs.

LES MALURIONS.

Sont des merles ayant quelque analogie avec les mérions des auteurs. Leur bec est légèrement convexe et assez élevé; leurs ailes sont subaiguës, et atteignent tout juste le croupion; la queue est longue et étagée; les tarses sont très robustes. L'autre type de ce genre est l'oiseau que Ruppell appelle *mérion à tête écailleuse* (5), et qu'il a découvert dans l'Akaba. Il a neuf pouces de longueur; un plumage couleur café naturel; les plumes de la tête rigidules et tachetées de noir; celles du dos et du bas-ventre fuligineuses. La gorge est blanche. La deuxième espèce est le *mérion* de l'*acacia* (1), du même auteur, à bec et tarses jaunâtres, à plumage de couleur chamois, mais à gorge blanche. Il vit en Nubie et dans le Kordofan, et sa taille est de huit pouces six lignes.

(1) *Saxicolides*, L.

(2) *Turdus* (*Sax.*) *erythrurus*, Less., Voy. de Bélang, Zoolog.

(3) Pl. 32 : 1er voy. en Af.

(4) *Turdoides leucocephala*, Rupp., pl. 4.

(5) *Malurus squamiceps*, pl. 12.

(1) *M. acaciæ*, Rupp., pl. 18.

LES MERLES PHILÉDONS.

Se trouvent présenter une petite tribu très naturelle, que distingue un bec allongé, aminci ou atténué, peu élevé, et terminé en pointe. Leurs narines s'ouvrent en fente étroite. Leurs ailes sont obtuses. Leur queue est étagée et arrondie en se dilatant à son extrémité. Les tarses sont médiocres.

Ces oiseaux ont des plumes assez rigides sur la tête et sur le cou; on en connoît trois espèces.

1° L'*ochrocéphale* (2) que les Javanois nomment *chuchak-jawa*, et qu'on retrouve à Sumatra, est élevé en cage, parce qu'il a un chant harmonieux. Il a les ailes et la queue olivâtres, la tête jaune, avec deux traits noirs sur les joues, le menton blanc, le plumage roux flammé de blanc en dessous; le bas-ventre est ferrugineux. 2° L'*oreillon noir* (3) vit au Mexique. Son plumage est bleu de plomb; une tache noire règne sur la joue derrière de l'œil. Sa taille est de huit pouces deux lignes. 3° L'*oreillon brun* (4), du Japon, est d'un bleuâtre cendré terne, que relève un croissant marron placé sur les côtés du cou. Il a les plumes de la tête et du cou striées de bleuâtre plus foncé; le ventre est lavé de ferrugineux.

LES DONACOBIUS.

Sont des merles à bec fin, pointu, légèrement fléchi, et muni de quelques poils à la commissure. Leurs ailes sont subaiguës; leurs tarses sont allongés et proportionnellement forts; leur queue est longue et composée de rectrices fortement étagées. L'espèce type, le *donacobe rayé de blanc* (5), vit dans l'Amérique méridionale. Son plumage est brun en dessus, jaune rouille en dessous, mais un trait blanc naît derrière de l'œil, et va se perdre sur les côtés et en arrière du cou. Les ailes sont bordées de blanc, et portent à leur milieu un miroir de même couleur.

(2) *Turdus ochrocephalus*, Gm. Temm. pl., 136. Lath. Brown. Illust., pl. 22, *sturnus Zeilanicus*, Gm.?

(3) *T melanotis*, Temm., pl. 498.

(4) *T. amaurotis*, Temm., pl. 497.

(5) *Donacobius albolineatus*, d'Orbigny, pl. 12, fig. 1.

Les pennes caudales, brunes, sont terminées de blanc en dessus.

LES TRAQUETS (1).

On ne les trouve que dans l'Ancien Monde; ils sont nombreux en espèces. Ils tiennent des gobe-mouches par leur bec un peu déprimé et élargi à sa base, et des merles par la forme échancrée pointue de la mandibule supérieure.

Les traquets fréquentent de préférence les plaines rases, les steppes ou les lieux desséchés. La plupart d'entre eux ont été décrits par Buffon, et nous nous bornerons à signaler les espèces nouvelles les plus remarquables.

Le *traquet sauteur* (2) est en dessus d'un beau fauve gouaché, avec les ailes brunes, dont les pennes secondaires sont largement bordées de fauve vif, ainsi que l'extrémité de chaque rémige; l'espace entre le bec et l'œil est noir; le sourcil, ainsi que le dessous du bec et le bas-ventre, sont d'un blanc pur; le reste du dessous est d'un fauve plus vif que le dessus, mais qui blanchit insensiblement jusqu'au bas-ventre. La moitié supérieure de la queue est blanche, et le reste d'un noir profond; sur les deux plumes du milieu le noir remonte plus haut; chaque plume est lisérée de roussâtre et terminée de blanc. Les deux sexes sont semblables, si ce n'est que les teintes de la femelle sont, en général, moins vives que celles du mâle. Les jeunes sont de couleur isabelle tendre, avec le milieu des plumes blanchâtre, les ailes et la queue noires; mais les pennes secondaires sont largement bordées de roussâtre, et les grandes pennes, ainsi que la queue, terminées de cette couleur.

Il est très commun sur les bords arides de la mer Caspienne, surtout près de Bakou, vers les feux perpétuels. Il va ordinairement par paires, et sautille continuellement; il se place volontiers sur les pointes des rochers, et là, il s'élève perpendiculairement en agitant fortement ses ailes, et faisant entendre un *zri, zri, zri*, très sonore; posé, il a un petit gazouillement très agréable. Lorsqu'il n'est que blessé, il se cache avec une promptitude incroyable dans les fentes de rochers. Il se nourrit d'insectes qu'il prend au vol à la manière des muscicapa.

M. Ménétriés trouva en juillet un nid fait de petits brins d'herbe sèche; les jeunes, quoique capables de voler, s'y tenoient encore; ils étoient au nombre de quatre.

Le *traquet turdoïde* (1) est long de six pouces. Son bec est rougeâtre. Les ailes s'étendent jusque vers le milieu de la queue. Le plumage en dessus est brunâtre, teinté de roussâtre, plus clair sur le croupion. Les rémiges sont brunes, bordées de roux sur leurs barbes externes. Le devant de la gorge est blanchâtre, vermiculé de brunâtre; le devant du cou et la poitrine sont roux; le ventre, les flancs et le bas-ventre sont d'un roussâtre blond très clair; les tarses sont blanchâtres.

Cet oiseau habite la Nouvelle-Irlande, aux environs du port Praslin.

Le *traquet coureur* (2), très commun dans plusieurs contrées du centre de l'Afrique, et qui se trouve en Egypte et au cap de Bonne-Espérance, a son plumage noir velouté, relevé par le blanc pur du sinciput, du bas-ventre et des rectrices latérales. Le *commandeur* (3) est noir, avec les épaules roses. Il se trouve aussi en Afrique. Le *traquet montagnard* (4), brun enfumé, avec du blanc aux épaules et aux rectrices.

Levaillant a encore figuré plusieurs autres traquets dans son ouvrage sur les oiseaux d'Afrique. Le *pâtre* (pl. 180), varié de noir, de blanc et de roux. L'*imitateur* (pl. 181 et 182), roux en dessus, blanc en dessous, avec le sinciput noir et un large collier descendant sur la poitrine de même couleur, type du genre *campicola* de Swainson. Le jeune est seulement roux et blanc. Le *familier* (pl. 183), roussâtre, avec le croupion et les oreilles roux vif. Le *traetrac* (pl. 184, fig. 1), gris cendré, avec du blanc au croupion, aux rectrices externes et sur le ventre. Le *traquet à cul roux* (pl. 188, fig. 1), noir, roux à la région anale, blanc aux épaules. Le *traquet à queue striée* (pl. 188, fig. 2), noir, avec le croupion et le bas-ventre marron, ainsi que les rectrices externes.

M. Ruppell, dans son premier voyage en Afrique, a fait connoître deux espèces de la Nubie. Le *pâle* (5), qui a un plumage isabelle clair en dessus, blanc en dessous, et l'*isabellin* (6), dont la coloration isabelle est relevée par le blanc de la première moitié de la queue, dont la seconde est noir profond. Le front et la gorge sont blancs.

M. Temminck a représenté dans les planches co-

(1) *Saxicola*, Bechst.; *œnanthe*, Vieill., comprenant les genres *vitiflora*, Briss., *Sialia*, Sw. *Petroica*. Sw. *Gryllivora*, Sw. *Saxicola*, Bechst. *Curruca*, Leach.

(2) *S. saltator*, Ménétriés, Cat., Caucase. Rufo-cinerea, gula alba, lorum nigrum, superciliis albis, alis fusis, tectricibus secundariis et remigum apicibus fulvo-marginalis; cauda nigra, basi alba.

(1) *Saxicola merula*, Less., Zool. de *la Coq.*

(2) *S. cursoria*, Vieill., Encycl., 493. Levaill., Af., pl. 190. Égypte, pl. 5, fig. 1, p. 347.

(3) Levaill., pl. 189.

(4) Levaill., pl. 185, fig. 1 et 2, et 184, fig. 2.

(5) *S. pallida*, Rupp., pl. 34, fig. A.

(6) *S. isabellina*, Rupp., pl. 34, fig. B. Temm., pl. 472, fig. 1.

loriées plusieurs traquets. Le *bifascié* (1) se trouve dans la Cafrerie. Il a le devant du cou, les épaules et la queue noirs, le dos roux, flammé de noir, et un bandeau blanc partant du front et encadrant le noir de la gorge. Les couvertures supérieures sont aussi blondes et puis blanches. Le *moine* (2) a été découvert en Nubie par M. Ruppell. Il est noir bleu, la tête et la queue exceptées, qui sont blanches. Le *traquet des déserts* (3) est blond roux en dessus, blond tendre en dessous, avec la gorge noire et un bandeau blanc sur le front. Il vit en Egypte. L'*oreillard* (4) se trouve depuis l'Egypte jusqu'au Sénégal. Il est blanc gris, lavé de rose, avec un large trait derrière les yeux; les ailes et la queue noires. Le *traquet à queue noire* (5) a été rencontré en Arabie par M. Ruppell. Il est gris de plomb, avec les ailes brun clair et la queue noirâtre. Le *leucomèle* (6) a la tête et le dessus du cou blanc lavé de blond, la gorge noire et le dos brun. Le ventre et la moitié des rectrices externes sont blanc grisâtre.

MM. Quoy et Gaimard ont donné, dans la Zoologie de *l'Astrolabe*, quatre espèces d'oiseaux qu'ils placent parmi les traquets.

Ce sont : Le *traquet resplendissant* (7) de la Nouvelle-Hollande, et qui nous paroît être un mérion. C'est un oiseau à plumage d'azur, relevé par l'écharpe noire qui ceint le cou et la poitrine; les ailes sont noires à leur sommet. Le *traquet à croupion jaune* (8), du même pays que le précédent, est olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous; sa queue, noire, est terminée de blanc. Le *grivelé* (9), des alentours du port Western, est brun fauve en dessus, avec des points bruns. La gorge et la poitrine sont blanches, ponctuées de noir; la queue est brune, rayée transversalement de noir. Le *traquet à long bec* (10), également du port Western, à la Nouvelle-Hollande, est roussâtre en dessus, à gorge striée, à ventre brun.

Le colonel Sykes mentionne parmi les oiseaux qu'il s'est procurés, dans le pays de Mahrattes ou le Dukhun sur le continent de l'Inde, les trois espèces suivantes : Le *tricolore* (11) a le plumage noir, une bande sur les ailes, le croupion, le milieu du ventre blancs. Il se nourrit de mouches noires, de papillons et d'abeilles. Le *rousse-gorge* (1), brun cendré en dessus, blanc en dessous, la gorge et la poitrine rousses. La *queue-rouge* (2) est brunâtre en dessus, brun légèrement strié en dessous, le croupion roux.

MM. Vigors et Horsfield ont également décrit deux traquets comme propres à la Nouvelle-Galles du Sud. Le *solitaire* (3), ou *cataract-bird* des colons, brun fauve en dessus et roux ferrugineux en dessous; et le *jardine* (4), gris noirâtre, le ventre blanc, et la queue barrée de cette dernière couleur.

(1) *S. bifasciata*, Temm., pl. 572, fig. 2.
(2) *S. monacha*, T., pl. 359, fig. 1.
(3) *S. desertorum*, T., pl. 359, fig. 2.
(4) *S. aurita*, T., pl. 257, fig. 1.
(5) *S. melanura*, ibid., fig. 2.
(6) *S. leucomela*, ib., fig. 3, *motacilla leucomela*, Pallas. *M. leucomela*, et *melanoleuca*, Lath.
(7) *S. splendens*, *Astr.*, p. 197, pl. 10, fig. 1.
(8) *S. chrysorhoa*, *Astr.*, p. 198, pl. 10, fig. 2.
(9) *S. macularia*, *Astrol.*, p. 199, pl. 10, fig. 3.
(10) *S. longirostris*, *Astrol*, p. 200, pl. 10, fig. 4.
(11) *S. tricolor*, Sykes, Proc., II, 92.

LES MÉRIONS (5) OU MALURES.

Forment un petit groupe de traquets à bec fin, grêle et assez court; leurs tarses sont longs et grêles. Ce sont des petits oiseaux d'Afrique et d'Asie, remarquables par les vives couleurs qui teignent leur plumage. Le *diphone* (6), de l'île de Boninsima, paroît appartenir à cette tribu. Il a le bec et les tarses jaunâtres, le plumage olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Le *mérion élégant* (7) *de la Nouvelle-Hollande* et le *bleu* (8), l'un et l'autre de l'azur le plus pur, sont très communs aux alentours de Sydney.

Le *mérion à tête noire* (9) a l'occiput et le dessous du corps d'un noir de velours, le dos et les ailes vermillon, les rémiges cannelle, le bas-ventre blanc jaunâtre, et la queue noire et blanche. Le *malure pectoral* (10) se trouve à la Nouvelle-Hollande. Son plumage est bleu, marqué sous les yeux d'une tache azurée, à reflets métalliques, relevé de brides noires, et de pourpre sur le thorax (11).

LES QUEUES-GAZÉES.

Stipilurus. Less.

Ont, avec le bec grêle et mince des sylvies, une queue formée de brins filiformes, et garnie de bar-

(1) *S. rubeculoides*, ibid.
(2) *S. erythropygia*, ibid.
(3) *S. solitaria*, Trans. Soc. linn., XV, 236. *M. solitaria*, Lewin, pl. 16. *Muscicapa solitaria*, Lath.
(4) *S Jardini*, ibid.
(5) *Malurus*, Vieill.
(6) *Sylvia diphone*, Kittl., Act. Pétersb., t. I, 1830, pl. 14.
(7) *Motacilla superba*, Shaw.
(8) *Malurus cyaneus*, Vieill., Gal., pl. 165. White, p. 256. Phillipp., pl. et p. 157.
(9) *Muscicapa melanocephala*, Lath., esp. 16.
(10) *Malurus pectoralis*, Gould. Proc., III, 106.
(11) M. Temminck a figuré les *malurus galactotes*, 2600 pl. 65, fig. 1 de la Nouvelle-Hollande, et *M. marginalis* de Java, pl. 65, fig, 2, qui sont des mégalures.

bes ciliées. La seule espèce, la *queue gazée* (1), vit aux alentours du port Jackson, où elle est nommée *wawgul-jelly*. C'est un oiseau d'un brun roux uniforme.

LES GYSTICOLES (2).

Sont des mérions aussi à bec fin et allongé en alène, mais légèrement fléchi en axe, et garni de quelques soies. Leurs tarses sont minces et longs. Les ailes sont courtes et arrondies. Leur queue, assez longue, se compose de rectrices très étagées. Leurs formes sont grêles et élancées. Les espèces de ce petit groupe ne se trouvent qu'en Afrique et en Asie.

L'espèce typique est le *bec-fin cysticole* (3), qui est répandue dans le midi de l'Europe, depuis Gibraltar jusqu'à la mer Adriatique. Son plumage est roux, ponctué de noir sur le corps. Le *pavaneur* de Levaillant (4), roux sur le corps, gris roussâtre en dessous, appartient à ce groupe. C'est un oiseau que l'on trouve en Afrique aussi bien que le *citrin* (5), lavé de roussâtre et de jaunâtre. Le *capolier*, qui fait son nid avec la ouatte des asclépias, appartient aussi à ce petit genre.

Le *pinc-pinc* de Levaillant (6), que l'on trouve au Cap, niche dans les acacias, où il construit un nid, n'ayant qu'une ouverture étroite. Son plumage est roux, grivelé de noir. Le *mérion grêle* (7) se trouve en Égypte, en Nubie et en Abyssinie. Il est olive clair en dessus, blanchâtre en dessous, avec les rectrices terminées de blanchâtre et d'une barre brunâtre. Le *criard* (8), de la Nubie, a le corps en dessus d'un roux rosé, le cou blanc, le ventre lavé de jaunâtre. Les rectrices noires, terminées de blanc. Le *polycicre* (9) provient de Java, où il se tient dans les bois et les buissons, qu'il fait résonner de ses cris perçants. Il est brunâtre sur le corps, roussâtre en dessous. Les rectrices sont brunâtres, barrées de noir, puis de gris à leur terminaison en dessous. Le *mérion gentil* (1), qui vit dans le Kordofan, est brun en dessus, roussâtre clair et jaunâtre en dessous.

(1) *Muscicapa malachura*, Lath. *Malurus malachurus*, Vig. et Horsf., Trans., XV. Levaill., Af., pl. 130, fig. 1 et 2.

(2) *Cysticola*, Less. *Malurus*, Temm.

(3) *Sylvia cysticola*, Temm., pl. 6, fig. 3. Descript. du nid de la cysticole, Bull., I, 181.

(4) *S. brachyptera*, Gm. Lev., pl. 122.

(5) Levaill., Af., pl. 127. *Sylvia macroura*, Lath., enl. 752, fig. 2.

(6) *Sylvia textris*, Vieill. Levaill, pl. 131. Égypte, pag. 352.

(7) *Malurus gracilis*, Cretz. in Kuppell, pl. 2, fig. 6. Temm., pl. 466. Égypte, pl. 5, fig. 4. Sous le faux nom de *pinc-pinc*.

(8) *M. clamans*, Rupp., pl. 2, fig. A. Temm., pl. 466, fig. 2.

(9) *M. polychrous*, Temm., pl. 466, fig. 3.

LES RUBIETTES (2).

Leur bec est mince et effilé; les ailes sont allongées et pointues; ils ne nous offrent aucune espèce nouvelle.

LES ZOSTEROPS (3).

Sont des sylvies dont le bec est grêle et légèrement arqué, et qui ont autour de l'œil (du grec ζωστηρ, cercle, et ὀψ, œil) un bourrelet de plumes soyeuses. Les auteurs de ce genre ne mentionnent que quelques becs-fins étrangers, bien que certains d'Europe, tels que le sarde entre autres, présentent cette particularité. Le bec-fin *de Madagascar* (4) seroit le type du genre zosterops, qui comprendroit encore le *bec-fin annelé* de Swainson (5) qui habite les alentours de Sydney et de Paramatta, à la Nouvelle-Galles du Sud. C'est un oiseau jaunâtre, ayant le dos cendré, une raie noire en avant et au-dessus des yeux, la gorge jaune pâle et les flancs ferrugineux. Le *bec-fin cerclé* (6), jaune et blanc, de l'Inde, est encore un zosterops.

LES FAUVETTES (7).

Ont le bec mince, effilé, droit, pointu, et comprimé à son extrémité. Leurs ailes sont allongées et pointues, et leur queue est longue, élargie, et formée de pennes égales et arrondies. Les fauvettes constituent une tribu très riche en espèces, tellement voisines les unes des autres, que beaucoup se trouvent assez mal décrites dans nos livres d'histoire naturelle. Ce sont des oiseaux chanteurs par excellence, qui poursuivent en volant les insectes, qui forment leur pâture, soit dans les buissons, soit sur le bord des eaux et dans les roseaux, où ils nichent. Il est difficile d'établir parmi tous les individus les distinctions de riverains, sylvains et insectivores.

(1) *M. pulchellus*, Rupp., pl. 35, fig. A.

(2) *Ficedula*, Bechst. *Sylvia*. Wolff et Meyer. *Sialia* Swt.

(3) *Zosterops*, Vig. et Horsf.

(4) *Sylvia madagascariensis*, Lath. *Motacilla mad craspatana*, Gm.

(5) *Zost. dorsalis*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 235. *Sylvia annulosa*, Sw. Illust., pl. 16.

(6) *S. palpebrosa*, Temm., pl. 293, fig. 3.

(7) *Curruca*, Bechst. *Curruca* et *arundinacea*, L.

Buffon a décrit un bon nombre de fauvettes. Nous ne signalerons que les espèces les plus remarquables parmi celles qui sont nouvelles.

M. Bechstein distingue du rossignol ordinaire celui qu'il nomme *philomèle* (1), et qui vit dans le nord de l'Europe. Son plumage est roux en dessus, roussâtre sur la poitrine. La *fauvette sarde* (2) se rencontre dans les îles de Sardaigne et de Corse, et se reconnoît à ses joues noires sur le fond ardoisé des parties supérieures. La *fauvette des fragons* (3) a la tête noire, le ventre gris, le manteau brun, les pennes caudales terminées de blanc. On la trouve en Sardaigne, en Provence, en Corse, et aussi aux Canaries. La *brunette* (4) est fort voisine de la sarde. Elle a le corps ardoisé en dessus, le dessous gris. Un individu a été tué dans le Languedoc. La *cetti* (5), que M. de La Marmora a rencontrée en Sardaigne, a du marron sur le dos. On en rapproche la bouscarde de Provence, de Buffon (enl. 655, fig. 2).

La *sylvicole* (6) est un pouillot assez rare en France, mais plus commun dans le nord de l'Europe. Cet oiseau se tient dans les taillis, niche à terre, en construisant un nid fait en forme de petit four. La femelle y pond de cinq à sept œufs blancs, et tachetés de roux foncé. Son plumage en dessus est vert jaunâtre et jaune clair en dessous. L'*ictérine* (7), qui se présente accidentellement en Lorraine, est gris olivâtre sur le corps et jaune en dessous. La *luscinioie* (8), gris olivâtre en dessus, jaune en dessous, se présente en plusieurs cantons de la France et de l'Allemagne. Elle niche dans les buissons, et son nid fait d'herbes fines est garni de duvet de plantes et de laine. La femelle pond de quatre à cinq œufs couleur de chair, tachés de noir ou de rouge sombre.

La *flavéole* (9), vert olive en dessus, jaune pur en dessous, se présente accidentellement dans la Lorraine. Le *pouillot Bonelli* (10) est brun olivâtre en dessus, blanc en dessous, avec un sourcil blanc au-dessus de l'œil. Cet oiseau, assez commun dans le Piémont et en Sardaigne, s'avance parfois en France jusqu'en Lorraine et en Picardie.

(1) *Sylv. philomela*, Temm., I, 196. Vieill., Faune franç., pl. 170, fig. 3.

(2) *S. sardonia*, Vieill., Faune, pl. 86, fig. 3.

(3) *S. ruscicola*; Vieill., Faune, pl. 86, fig. 1 et 2. *Motacilla melanocephala*, L. Gm. Temm., I, 203.

(4) *S. fucescens*, Vieill., Faune, p. 204.

(5) *Usignulo di fiume*, Cetti, Uc. di Sard., 216. *Sylv. Cetti*, de la Marm., Ac. de Turin, XXV, p. 254. Savi, pag. 273.

(6) *S. sylvicola*, Lath. Vieill., pl. 95, fig. 3. *S. sibilatrix*, Bechst., Temm., Man., I, 223.

(7) *S. icterina*, Vieill., Faune, pl. 96, fig 3.

(8) *S. polyglotta*, ib., p. 212, pl. 96, fig. 1.

(9) *S. flaveola*, Vieill., Faune, 96, fig. 2.

(10) *S. Bonelli*, Vieill., pl. 97, fig. 2. *S. Nattereri*, Temm., Man., I, 227.

L'épervière (1) appartient aux becs-fins riverains. Elle est grise, cerclée de gris plus foncé, et se rapproche de la rousseline par la taille. Elle est assez commune en Allemagne, plus rare en Provence et en Piémont, où elle est de passage. Elle niche dans les buissons les plus fourrés. La *fauvette des joncs* (2), elle est brune roussâtre en dessus, avec un sourcil et les parties inférieures blancs. La queue est rayée de traits bruns. La *fauvette des marais* (3) est rousse brunâtre, avec des points noirs en dessus, les taches sont rougeâtres. Le sourcil blanc est bordé de noir. Les flancs sont roux. Elle est assez rare en France, et se tient sur les bords des fleuves et des étangs ainsi que dans les marais inondés. On l'a observée en Picardie, en Lorraine et en Provence. La *cisticolle* (4) est un bec fin de la taille du roitelet, jaunâtre, piquetée de noir en dessus, un sourcil noir surmonte l'œil. La gorge est blanche. Le ventre et les flancs sont jaunâtres. Elle habite le midi de l'Europe. Le *rossignol des saules* (5), qui vit en Italie et surtout aux environs de Pise, est marron en dessus, avec le gosier et la gorge sans taches. Sa queue est unicolore.

Le *bec-fin trapu* (6) de la Russie méridionale, et surtout de la Crimée, a de grands rapports avec la locustelle. Son plumage est tacheté en dessus, et les pennes caudales sont terminées de cendré. Le *bec-fin rubigineux* (7) a été rencontré à Algésiras et à Gibraltar. Il est d'un roux assez vif en dessus, et les rectrices sont tachées de noir. Le *bec-fin riverain* (8) habite l'Autriche et la Hongrie sur les bords du Danube, et se tient caché dans les joncs, car il est très défiant. Sa gorge est très grivelée quand son plumage est unicolore. La *verderolle* (9) entièrement olivâtre, l'intérieur du bec rouge, est répandue en Hollande. Le *bec-fin à moustaches noires* (10) a un bec grêle, la tête brunâtre, de larges sourcils blancs et une tache noire derrière les yeux. Cet oiseau est très commun dans les marais de Raguse, de Rome et de Toscane.

(1) *S. nisoria*, Vieill., pl. 100, fig. 2.

(2) *S. phragmitis*, Bechst., Temm., Man., I, 189. *S. Schœnobœnus*, Vieill., pl. 101, fig. 1.

(3) *S. aquatica*, Lath. *S. paludicola*, Vieill., Faune, pl. 102, fig. 2. Temm., I, 188.

(4) *S. cisticola*, Temm., pl. 6, fig. 3. Faune, pl. 102, fig. 1. Savi, Mém., 1823.

(5) *S. luscinioides*, Savi, Ornith, Tosc., I, 270, Égypte, pl. 13, fig. A., t. I, p. 270. Roux, pl. 211 *bis*. (Mœurs). Bull, VIII, 105.

(6) *S. certhiola*, Temm., Man., I, 186.

(7) *S. galactotes*, Temm., I, 182.

(8) *S. fluvialatilis*, Meyer, Temm., Man., I, 183, et III, 111. Savigny, Egypte?

(9) *S. palustris*, Bechst., Temm., I, 192. Roux, pl. 217 *bis*.

(10) *S. melanopogon*, Temm., Man., III, 121.

Le *bec-fin de Ruppell* (1) a la tête et le devant du cou noirs, le dos cendré. On le trouve dans l'île de Candie, et sur les rivages de la mer Rouge. Le *bec-fin à lunettes* (2) des États Romains et de la Sardaigne, est probablement un zosterops. Les grandes couvertures des ailes ont de larges bordures rousses. Sa tête est cendrée. Les joues sont blanches.

Le *bec-fin sylvestre* (3) se trouve en Allemagne, et a été confondu avec le pouillot ordinaire. Son plumage est gris verdâtre en dessus, avec des sourcils peu marqués et jaunâtres. Les parties inférieures sont blanchâtres. Berwick (4) (Hist. of tishbri birds, I, 232) l'avoit déjà décrit sous le nom anglois de *willow wren* (5). Le *bec-fin familier* (6) a été rencontré en mai sur les bords de Kour, proche de Saliane. Cendré blanchâtre en dessus, il a des sourcils et la gorge blancs. Cet oiseau a quelques unes des mœurs des troglodytes; car il sautille et tient sa queue élevée comme eux. Le *bec-fin aux yeux jaunes* (7), assez commun dans les jardins de Talyche, est d'un cendré obscur, avec les ailes et la queue brunes. La *fauvette à moustaches* (8) des bords du Kour, a la tête noire, avec deux traits blancs qui descendent sur les côtés du bec. La poitrine est de couleur rosée. La queue est noire, terminée de blanc.

M. Risso décrit deux fauvettes des environs de Nice, qu'il regarde comme nouvelles (9). Ce sont : la *fauvette à collier* (10), brun clair sur le corps, avec la base du bec entourée de noir, ainsi que les yeux. La gorge est blanche, encadrée de noir. La *fauvette à cils rouges* (11), qui est de passage dans les lieux incultes, et que les habitants de Nice nomment *roussignouloun*, comme la précédente, a la tête noirâtre, le manteau brun grisâtre, la gorge gris cendré bleuâtre. Le ventre est blanc roussâtre. Les pennes des ailes sont brunes.

L'*heinecken* (12) habite les jardins de l'île de Madère. Le mâle est olivâtre, à tête et poitrine noires. La femelle, ou l'oiseau que l'on suppose l'être, est olivâtre clair, avec la tête grise et le vertex marron. Sa taille est de cinq pouces et demi. La *fauvette à tête noire* (1) se trouve aussi dans l'île de Madère, où elle est nommée *tuti-negro*. Son chant est mélodieux ; son plumage est olivâtre, avec une tache noire sur la tête. Elle se tient sur les arbres, et se nourrit de goyaves, de figues et de vers.

Le colonel Meyendorff a rencontré dans les steppes qui entourent le lac Aral deux fauvettes, qui sont : la *bleue* (2), qui se distingue de la gorge bleue d'Europe, en ce que l'étoile, entourée de bleu de la partie inférieure du cou, n'est jamais blanche, mais d'un rouge de rouille. Les jeunes ont la gorge et le cou blancs. Les femelles n'ont pas la gorge bleue.

La *fauvette bottée* (3), assez semblable à la fauvette des roseaux, surtout dans la livrée du jeune âge, a les parties supérieures de couleur foncée, les postérieures d'un jaune de rouille. Les troisième, quatrième et cinquièmes pennes de ses ailes sont les plus longues, et la deuxième égale la sixième. Les tarses sont de nuance claire.

M. Ruppell, dans son premier voyage en Afrique, a figuré deux espèces de ce genre : la *fauvette à bec épais* (4), grise sur toutes les parties supérieures et blanche sur toutes les inférieures, et la *fauvette à queue courte* (5), olive en dessus et blanche sous le corps. La première est de la Nubie, la seconde du Kordofan (6).

L'Asie en a quelques espèces : le *komadori* (7) vit sur la presqu'île de Corée, dans les forêts en montagnes. Le mâle est marron, noir en devant, sur le front et le thorax, blanc sur le ventre, cerclé de noir sur les flancs. La femelle n'a pas de noir. L'*akaige* des îles Lioukou, est brun roux sur le dos, orangé sur le devant du corps, gris bleu sur le ventre.

L'*igata* (8), que MM. Quoy et Gaimard ont rencontré sur les bords de la baie Tasman à la Nouvelle-Zélande, a les sourcils blancs, le corps verdâtre en dessus, blanc jaunâtre en dessous. La queue est noire, terminée de blanc. La *rama* (9) se trouve dans le pays des Mahrattes. Son plumage est brun en dessus, blanchâtre en dessous.

La *barke* (10) habite les montagnes de l'Himalaya.

(1) *Ruppelli*, Temm., Man., III, 129, pl. col. 245, fig. 1, Rupp., pl. 19.

(2) *S. conspicillata*, de la Marmora, Temm., pl. 6, fig. 1. Savi, Orn. tosc., 263.

(3) *S. sylvestris*, Meisnier, Bull., V. 112.

(4) Bull., XV, 152.

(5) M. Meyer décrit sous le nom de *S. leucopogon* un oiseau que M. Savi regarde comme espèce distincte, et que M. Temminck réunit à la *sylvia subalpina*, Bull. VIII, 103.

(6) *S. familiaris*, Ménétr., Cat., n. 60.

(7) *S. icterops*, Ménétr., Cat., n. 68.

(8) *S. mysticea*, ibid., n. 69.

(9) M. Risso donne aussi des détails sur les *curruca cysticola* et *salicaria* (t. III, p. 42), l'une et l'autre nommées *sigaloun*.

(10) *Curruca torquata*, Risso, t. III, p. 42, n. 85.

(11) *C. rubricilla*, Risso, n. 86. Bull., XIV, 439.

(12) *C. heinecken*, Jardine, Orn. illust., n. 6. Bull. XXII, p. 121.

(1) *C. melanocephala*, Bowd., t. I, p. 44.

(2) *Sylvia cœrulea*, Pallas, Bull., IX, 77.

(3) *S. caligata*, Meyend., It. à Boukkara ; Bull., IX, 77.

(4) *S. crassirostris*, Rupp., pl. 33, fig. 1.

(5) *S. brevicaudata*, ibid., pl. 35, fig. 2.

(6) Le *malurus ruficeps* et *inquietus*, Rupp., pl. 36, sont des fauvettes.

(7) *S. komadori*, Temm., pl. 570.

(8) *Curruca igata*, Quoy et Gaim., *Astr.*, pl. 11, f. 2, p. 201.

(9) *S. rama*, Sykes. Proceed., II, 89.

(10) *S. Barkii*, Burton, Proceed., V, 153.

Son plumage est jaune verdâtre en dessus et jaune en dessous. Deux taches noires se dessinent sur la tête. La *fauvette à tête marron* (1), des mêmes régions que la précédente, est olivâtre en dessus, marron sur la tête et sur les joues, jaune sur le ventre, qui est lavé d'olivâtre.

La *fauvette javanoise* (2), ou l'*opior-opior* des naturels, est vert olivâtre. La tête est gris de plomb. Le front et la gorge sont d'un gris léger. Les yeux sont surmontés de deux traits blanchâtres. Le ventre est olivâtre fauve. La *montagnarde* (3), ou la *chret* des Javanois, est fauve olivâtre, avec les ailes et la queue d'un fauve clair en dessus, et brunâtre peu foncé en dessous. Son bec est un peu déprimé. La *fauvette cerclée* (4) du Bengale est remarquable par le croissant jaune qui se dessine sur le bleu ardoisé du corps. On devra sans doute la joindre aux autres zosterops.

L'Amérique possède aussi quelques becs-fins. Le *mignon* (5) habite le Brésil; gris de plomb sur le corps, jaune en dessous, il a un collier olive sur le haut du dos, et deux miroirs blancs sur les ailes. Le *cul-roux* (6), aussi du Brésil, est gris bleu en dessus, gris pâle en dessous, avec les couvertures inférieures de la queue rousses. La *blanche joue* (7) du Paraguay, est gris bleuâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec deux traits blancs en avant de l'œil. La région anale est ferrugineuse.

La *fauvette olive* (8) du Brésil est longue de cinq pouces. Elle a le bec corné et les tarses noirs : une sorte de calotte brunâtre recouvre la tête; le dos, les ailes, le croupion et la queue sont d'un brun olivâtre, et toutes les parties inférieures sont d'un gris clair, tirant au blanc jaunâtre sur l'abdomen. Les rémiges sont brunes, lisérées très légèrement en dehors de gris clair. Les couvertures inférieures de la queue sont jaunâtres. Nous l'avons observé dans la province de Sainte-Catherine.

La *fauvette des Malouines* (9), longue de six pouces, a le bec et les tarses noirs; la tête est recouverte par une calotte d'un brun roux foncé, et cette teinte s'étend même sur le menton, qui est roux, et sur les joues, où ce roux s'affoiblit en devenant légèrement rougeâtre. Tout le plumage en dessus est d'un cendré brun teinté de roussâtre, passant au brun sur les couvertures supérieures de la queue. Le devant du cou et la poitrine sont d'un gris roussâtre très clair, qui passe au gris blanchâtre sur le ventre et les flancs. Les plumes des cuisses sont roussâtres. Les ailes sont presque aussi longues que la queue; elles sont grises cendrées, et chaque plume, même les rémiges, est finement lisérée de blanchâtre. Les rectrices sont égales, brunes, à barbes internes, beaucoup plus longues que les externes, qui sont blanchâtres. Cet oiseau est assez rare sur les îles Malouines.

M. Charles Bonaparte a trouvé la *fauvette* des *palmiers* (1) dans la Floride : elle est brune olivâtre, avec le dessus de la tête roux, le dessous jaune, et le thorax strié.

M. Lafresnaie a décrit le *bec-fin vermillon* (2) du Mexique, remarquable par la belle coloration de son plumage. Il est au nombre de ces espèces américaines qui, avec un bec de fauvette et non déprimé comme celui des gobe-mouches, ont néanmoins son ouverture garnie de poils ou cils assez fournis et allongés comme chez ces derniers. Ces espèces intermédiaires entre ces deux genres ne pourront être classées avec quelque certitude que lorsqu'on aura des renseignements un peu circonstanciés sur leurs mœurs. Cependant le bec de notre oiseau, outre sa forme longicône, nous ayant encore présenté des mandibules à bords fortement rentrants en dedans, surtout chez la supérieure, nous nous sommes décidé à le placer dans les becs-fins, ces caractères se retrouvant bien rarement dans toute la famille des gobe-mouches.

Le bec-fin vermillon présente des formes sveltes et élancées; ses tarses sont allongés et très grêles, et ses doigts ainsi que ses ongles sont faibles et minces. La queue est longue et assez étoffée. Nous avions d'abord été surpris de sa forme étagée latéralement, puis échancrée dans son milieu; mais en découvrant la base de ses rectrices latérales, on les a trouvées encore revêtues des tuyaux de la mue, preuve qu'elles n'avoient pas encore atteint leur longueur. Il est donc de toute probabilité que cet oiseau, lorsque sa mue est faite, a une queue coupée carrément du bout avec une légère échancrure dans son milieu comme chez la plupart des becs-fins sylvains et des gobe-mouches. Nous avons également reconnu que les premières rémiges étaient en tuyau à leur base, et nous ne pouvons, par conséquent, décrire exactement la forme des ailes; mais en les supposant plus longues de trois lignes à peu près qu'elles ne sont sur la planche, on aura probablement une idée assez juste de leur longueur, qui, jointe à la forme carrée de la queue et à l'échancrure du bec, éloigne

(1) *S.? castaneo-coronata*, ibid.
(2) *S. javanica*, Horsf., Birds of Java, Trans., XII, 156.
(3) *S. montana*, ibid.
(4) *S. palpebrosa*, Temm., pl. 293, fig. 3.
(5) *S. venusta*, Temm., pl. 293, fig. 1. *S. plumbea*, 2700. Sw., Zool. illust., pl. 139. *S. brasiliana*, Licht.
(6) *S. speciosa* Wied. Temm., pl. 293, fig. 2.
(7) *S. leucoblephara*, Vieill. Orbigny, pl. 12, fig. 2.
(8) *Curruca olivacea*, Less., Zool. de *la Coquille*, texte, t. I.
(9) *C. macloviana*, Less., *Coq. Sylvia macloviana*, Garnot, Ann. sc. nat.

(1) *Sylvia palmarum*, Lath., Bull., X, 400.
(2) *S. miniata*, Laf., Mag. zool., 1837.

notre oiseau du groupe des synnalaxes américains.

Une couleur rouge tenant le milieu entre le ponceau et le vermillon colore toutes les parties supérieures et inférieures de notre oiseau; elle est d'une nuance plus foncée sur le dos et les scapulaires, plus claire sur les flancs et l'abdomen. Les plumes décomposées qui recouvrent le méat auditif sont d'un gris blanc argentin, et ressortent d'une manière assez marquante sur le fond rouge du plumage. Les ailes et la queue sont d'un noirâtre peu foncé; les premières ont leurs couvertures supérieures bordées et terminées de la même nuance rouge du dos, et les rémiges ainsi que les rectrices en sont très finement lisérées sur leur bord extérieur. Le bec est brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous. Les pattes sont d'un blanc jaunâtre. La longueur totale de cet oiseau est de quatre pouces trois lignes. Il vient du Mexique, d'où il a été rapporté par madame Salé.

Il a été trouvé en août à Las Vegas près Jalapa. Il grimpoit sur les sapins et tournoit sur leurs branches, à la manière des mésanges. Son cri étoit *pi-pi-pi*.

LES PÉGOTS OU ACCENTEURS (1).

On les a distingués comme genre dans ces derniers temps; ils comprennent deux espèces décrites par Buffon sous le nom de *fauvette des Alpes*, et de *mouchet*, ou *traîne-buissons*. On doit y ajouter le *montagnard* (2), qui vit dans le midi de l'Europe, et jusque dans la Sibérie orientale depuis la Crimée. Il a la tête d'un noir profond, le corps cendré roux, avec des taches ocreuses.

LES HYLOPHILES (3).

Sont des becs-fins du Brésil, qui s'éloignent des vraies fauvettes par un bec plus conique et plus aigu. Le *thoracique* (4) est olivâtre en dessus, jaune en dessous. La tête a une calotte rousse. Les joues et la gorge sont grises. L'*oreillon tacheté* (5) est olivâtre en dessus, jaune en dessous, avec le devant du cou gris ardoisé. Le sinciput est roux.

(1) *Accentor*, Bechst. Vieill. Meyer.
(2) *A. montanellus*, Temm., Man., I, 251.
(3) *Hylophilus*, Temm.
(4) *H. thoracinus*, Temm, pl. 173, fig. 1.
(5) *H. poicilotis*, id., fig. 2.

LES PHÉNICURES (1)

OU RUBIETTES DE CUVIER.

Leur bec est grêle; ils se sont accrus de plusieurs espèces des montagnes de l'Himalaya. Ce sont : la *tête blanche* (2) noire, à tête blanche; la *rubiettoïde* (3) bleu noir, à calotte plus foncée, à poitrine rousse et à ventre blanc; la *tête bleue* (4) noire sur le corps, azurée sur la tête; la *fuligineuse* (5) d'un brun plombé, à queue rousse; la *rubiette à bandeau* (6) d'un noir brun, rousse en dessous; la *mac-grégor* (7) bleu foncé, avec le front, le croupion bleu céleste, le thorax et le ventre bruns; la *plombée* (8) grise bleuâtre, à croupion rouge marron.

LES ACANTHIZAS (9).

Ont un bec grêle et court, légèrement arqué sur son arête. Les ailes sont assez courtes, à quatrième rémige la plus longue. Ces oiseaux remplacent les roitelets à la Nouvelle-Hollande, où ils vivent exclusivement. On en connoît six espèces (10), toutes très petites, olivâtres ou brunâtres.

LES ROITELETS (11).

Démembrés des becs-fins ou sylvies dans ces derniers temps, ont leur bec grêle, court, droit, légèrement entaillé à la pointe et imitant un cône très aigu. On distingue de l'espèce ordinaire le *roitelet à triple bandeau* (12), qui se trouve dans toute l'Europe, et qui a son plumage d'un brun terne, un sourcil blanc, la gorge et la poitrine d'un blanc bleuâtre, des rayures transversales très étroites, tandis que le *roitelet ordinaire* (13) a les joues cendré

(1) *Sylvia*, Wolff. *ficedula*, Bechst. *La gorge bleue* et le *rossignol de muraille* sont les types de cette petite tribu.
(2) *Phœnicura leucocephala*, Yarrell, Proceed., I. 35.
(3) *Ph. rubeculoides*, ibid.
(4) *Ph. cœruleocephala*, ibib.
(5) *Ph. fuliginosa*, ibid.
(6) *Ph. frontalis*, ibid, p. 172.
(7) *Ph. Mac-Gregoriæ*, Proceed., V, 152.
(8) *Ph. plumbea*, Proceed., V, 185.
(9) *Acanthisa*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 224.
(10) *A. nana*, *reguloides*, *frontalis*, *pyrrhopygia*, *pusilla* et *Buchanani*, Vig. et Horsf.
(11) *Regulus*, Cuv.
(12) *Sylvia ignicapilla*, Brehm. Temm., Man., t. I, p. 231. Buffon, enl. 651, fig. 3. Bull., XIV, 258.
(13) *S. regulus*, Lath.

pur, sans bandelettes blanches, la huppe jaune orangé chez le mâle; ce dernier se tient de préférence dans les forêts d'arbres verts.

LES TACHURIS (1).

Ont un bec grêle, déprimé à la base, dont les narines sont nues. Leurs ailes sont courtes et arrondies. La queue, de forme étagée, a ses pennes arrondies. Leurs tarses sont allongés et grêles, et terminés par des ongles longs et étroits et presque droits. Les tachuris joignent à ces particularités, qui les éloignent des roitelets, de fréquenter les terrains marécageux et de se tenir dans les joncs. Le type de ce genre est le *tachuris roy*, de d'Azara (2), ou *roitelet omnicolore*, qui se trouve au Brésil et au Paraguay. Oiseau remarquable par son élégante huppe, jaune et rouge, son plumage jaune sur le ventre, rouge à l'anus, marqué de blanc sur les côtés du cou et aux épaules.

LES SYNALLAXES.

Synallaxis. VIEILL. (3).

Les synallaxes sont des oiseaux essentiellement propres à l'Amérique méridionale depuis le Brésil et le Chili jusqu'au détroit de Magellan et à la Terre de Feu. Ils se tiennent dans les broussailles et dans les petits bois, où ils paroissent vivre de moucherons. Ils sont surtout remarquables par leur longue queue, toujours terminée en pointe, et par une grande uniformité dans les couleurs de leur plumage. Ils ont d'intimes rapports avec les mérions, et paroissent voisins des sittelles, des anabates et des grimpereaux. Leurs caractères zoologiques présentent les particularités suivantes :

Le bec grêle, pointu, très comprimé, n'ayant point de poils à la base; les bords des mandibules sont un peu courbés en dedans, la mandibule supérieure légèrement arquée; l'inférieure droite; les narines sont basales, oblongues, couvertes d'une petite membrane voûtée et garnie de plumes à son origine; les pieds sont médiocres, à trois doigts devant et un derrière; les deux extérieurs égaux, unis à leur base au doigt du milieu, qui est de la longueur du pouce; les ailes sont concaves, arrondies, la première rémige très courte, les autres étagées, et la quatrième la plus longue de toutes; la queue très longue, étagée, à pennes larges terminées en pointe.

C'est à tort que l'on a admis dans ce genre le flûteur de Levaillant, ou *malurus africanus* de Swainson, figuré planche 170 des Illustrations zoologiques.

LE SYNALLAXE ARDENT.

Synallaxis rutilans (1).

Le front, les sourcils, les joues, les côtés du cou, la poitrine et les couvertures des ailes d'un roux châtain très vif; une tache longitudinale noire se dessine sur la gorge; l'aile est noirâtre, lisérée de châtain; la queue est uniformément brunâtre; le dessus du corps, le bas-ventre et l'abdomen ont une teinte olivâtre nuancée de roux foncé; le bec est assez gros, argenté à la base, et noir à la pointe. Cet oiseau habite le Brésil.

LE SYNALLAXE ALBANE.

Synallaxis albescens (2).

Cet oiseau a la gorge blanchâtre nuancée de noir; menton blanc ainsi que le milieu du ventre; le reste du corps est cendré roussâtre; une calotte d'un roux vif couvre la tête; les rémiges et les rectrices sont cendré olivâtre; la mandibule supérieure est noire et l'inférieure est blanchâtre. Il habite le Brésil.

LE SYNALLAXE GRIS.

Synallaxis cinerascens (3).

Le dessus du corps est cendré olivâtre; les ailes et la queue sont roussâtres; gorge couverte de petites taches blanches et noires: un demi-collier noir au-devant du cou; dessous du corps d'un gris cendré uniforme; bec très petit et entièrement noir. Il habite le Brésil.

LE SYNALLAXE DAMIER.

Synallaxis tecellata (4).

Quatre grandes taches quadrilatères occupent le devant du cou; la gorge est d'un jaune vif, et au-dessous règne une tache d'un noir profond; ces deux taches sont bornées latéralement par deux plaques d'un blanc pur; une calotte marron couvre la tête,

(1) Azara, Apunt. Laf. Echo, n. 24, 1836.
(2) *Regulus omnicolor*, Vieill., Gal., pl. 66.
(3) *Queues aiguës*, d'Azara.

(1) Temm., pl. 227, fig. 1.
(2) Temm., pl. 227, fig. 2. *Synallaxis ruficapilla*, Vieill., gal., pl. 174. *Parulus ruficeps*, Spix, pl. 86.
(3) Temm., pl. 227, fig. 3.
(4) Temm., pl. 311, fig. 1.

et l'épaule est de même teinte; le reste du corps est d'un brun ocreux, taché de mèches brunes; la queue est très longue, brunâtre; le milieu du ventre est blanc; la poitrine est d'un roux clair; longueur totale, sept pouces. Le Brésil est la patrie de cette espèce.

LE SYNALLAXE A FILETS.

Synallaxis setaria (1).

Les plumes du front et du sommet de la tête sont noires et striées de blanc, et forment une petite huppe; derrière l'œil existe un petit trait blanc; le cou, en devant, et la poitrine sont à plumes blanches lisérées de brun; le ventre est d'un blanc roussâtre terne; le bas-ventre est roux; les ailes et la queue sont d'un roux vif; les rémiges sont noirâtres; la mandibule inférieure du bec est blanche à la base; la queue est fortement étagée; les deux rectrices du milieu se terminent par deux filets sans barbe. On le trouve au Brésil, dans la province de Saint-Paul.

LE SYNALLAXE DE TUPINIER.

Synallaxis Tupinieri. Less. (2).

Cette espèce a les plus grands rapports avec la suivante, elle en diffère toutefois par quelques caractères. Sa tête, l'occiput, le haut du cou en arrière sont d'un noir profond; une bande d'un marron vif part du front, contourne l'œil et descend sur les côtés du cou; la gorge et tout le dessous du corps sont d'un blanc pur; le manteau, les ailes, sont d'un brun roussâtre; les rémiges sont brunes, terminées d'un peu de blanc; la queue est plus longue que dans la suivante, d'un roux vif, à pennes terminées par un rachis nu et pointu assez long; bec noir et pieds plombés. Elle habite le Chili, dans la province de la Conception.

On doit ajouter aux synallaxes le *thorn tailed warbler*, de Latham (*Gen. Synop.*, vol. II, part. 2, p. 463, pl. 52), que le célèbre Banks apporta de la Terre de Feu. Latham le décrit ainsi : sa longueur est de près de six pouces : bec, neuf lignes, il est étroit; la base de la mandibule supérieure est blanche; la tête et le dessus du corps sont d'un brun rougeâtre foncé mélangé de jaune sur l'occiput; l'intervalle entre le bec et l'œil est jaune et forme un trait qui devient roux vers l'occiput; les couvertures des ailes sont rousses mêlées de brun; les épaules sont blanches; le corps en dessous est blanc; les grandes couvertures et les pennes sont brunes, bordées d'une teinte plus pâle; la queue est cunéiforme, se terminant par un rachis nu et pointu; les rectrices sont à moitié ferrugineuses et à moitié d'un rouge brun, avec l'extrémité blanche; cuisses brunes; pieds roussâtres. Il habite la Terre de Feu, et peut-être est la femelle de l'espèce précédente.

Depuis lors, deux espèces ont été ajoutées à celles déjà décrites. L'*anthoïde* (1), qui se trouve sur les bords du détroit de Magellan, et dont le plumage brun strié en dessus est d'un gris de cendre clair en dessous. Le *grivelé* (2), que les insulaires de la Nouvelle-Zélande nomment *mata*. Cette espèce seroit la seule qui ne seroit pas américaine. Mieux étudiée, elle devra sans doute appartenir à un autre genre. Elle a le corps en dessus roux vif, avec des taches noires allongées, et le thorax blanc tacheté de brun. Ce synallaxe se nourrit de graines, et n'est pas rare aux environs de la baie Tasman. Il se plaît dans les lieux un peu marécageux, et grimpe sur les feuilles de phormium. Il change souvent de place, et son cri est aigre.

LES PRINIAS.

Prinia. Horsf.

Les prinias ont les plus grands rapports avec les pomatorhins; ce qui les en distingue est la grande étroitesse du bec à mesure qu'on avance vers sa pointe, et le manque de lame cornée servant de couverture operculaire aux narines; leurs tarses sont aussi assez élevés pour les séparer des souïmangas asiatiques. Les caractères zoologiques qu'on leur assigne sont d'avoir un bec médiocre, droit, élargi à la base, notablement comprimé au-delà des narines, et robuste à la pointe; la mandibule supérieure, d'abord droite, se recourbe légèrement vers le bout; son arête forme une carène entre les narines, puis elle s'arrondit pour s'échancrer à son extrémité; la mandibule inférieure est droite, et légèrement inclinée au-delà de son milieu; les narines sont placées à la base du bec, recouvertes d'une membrane, et creusées dans une fossette oblongue; elles ne s'ouvrent que par une petite fente longitudinale à leur portion inférieure. Les ailes sont arrondies; mais la première rémige est la plus courte, et les trois à sept légèrement échancrées à leur bord extérieur; la queue est longue et cunéiforme, et les tarses assez hauts; le doigt du milieu est plus long que les deux latéraux, et se trouve uni à sa base avec l'externe; le pouce est doué d'une grande force et est remarquablement robuste.

(1) Temm., pl. 311, fig. 2.
(2) Zool. de *la Coq.*, pl. 29, fig. 1.

(1) *Synallaxis anthoides*, King, Proceed., I, 30.
(2) *S. punctata*, Quoy et Gaim., *Astrol.*, pl. 18, fig. 3 p. 255.

On ne connoît dans ce genre qu'une espèce originaire de Java.

LE PRINIA FAMILIER.

Prinia familiaris (1).

Cet oiseau a à peine cinq pouces de longueur; il est d'un fauve olivâtre en dessus, jaune sur la région abdominale; la gorge, la poitrine, ainsi que les ailes, sont traversées par deux raies blanches; la queue est terminée d'abord par une raie fauve et puis par un rebord blanc.

Le *coureur* (2) à plumage brunâtre, strié de brun; le *macroure* (3), gris brun en dessus, ferrugineux en dessous; le *grêle* (4), gris cendré, avec le dos et les ailes olivâtres; le *social* (5), d'un cendré foncé; et le *simple* (6), d'un brun cendré clair en dessus, blanchâtre. Ces deux derniers sont du pays des Mahrattes, et les trois des bords du Gange, entre Bénarès et Calcutta.

LES LAVANDIÈRES (7),

OU HOCHE-QUEUE.

Joignent à leur bec grêle, subulé, des tarses longs et grêles, ayant au pouce un ongle recourbé. Elles vivent au bord des eaux, et leurs mœurs sont bien connues par celles de la *lavandière grise*, décrite par Buffon. Pallas a fait connoître la *lavandière en deuil* (8), d'un noir intense en dessus, blanc de neige en dessous, ayant un hausse-col noir sur le blanc du thorax, dans son plumage d'hiver. Elle habite le midi de l'Europe. On ajoute encore à cette petite tribu la *coiffe noire* (9), ayant, ainsi que l'indique son nom, la tête noire, la nuque et le dos vert olive, les parties inférieures jaune de renoncule, et une tache blanchâtre au-dessous du bec. La *pie* (10), qui se rencontre aux environs de Calcutta, et dont le plumage est noir en dessus, et blanc en dessous. La *mahratte* (11), qui est excessivement commune dans le Dukhun, et qui se tient dans les plaines et les jardins. Elle est grise, avec du noir à la tête, à la gorge et au thorax.

(1) Horsf., Trans., p. 165.
(2) *Prinia cursitans*, Franck., Proceed., I, 118.
(3) *P. macroura*, ibid.
(4) *P. gracilis*, ibid.
(5) *P. socialis*, Sykes, Proceed., II, 89.
(6) *P. inornata*, ibid.
(7) *Motacilla*, Cuv.
(8) *M. lugubris*, Pallas, Temm., Man., I, 253. Roux, pl. 194.
(9) *M. melanocephala*, Meyend., Bull., IX.
(10) *M. picata*, Franck., Proceed., I, 119.
(11) *M. Dukunensis*, Sykes, Proceed., II, 91.

LES BERGERONNETTES.

Budyles. Cuv.

Ne se distinguent des lavandières que par l'ongle de leur pouce, qui est très allongé et presque droit, ce qui les rapproche des alouettes. L'espèce de France a été décrite par Buffon et par Linné, sous le nom de *bergeronnette jaune*. M. Gould propose d'en distinguer une autre espèce d'Angleterre, qu'il nomme la *négligée* (1), et qui a la tête gris de plomb, quand la première a cette partie olivâtre.

La *bergeronnette à tête noire* (2) et la *beena* (3) sont, avec la *jaune-citron* (4), les espèces les plus communes sur le continent de l'Inde. La première a le dessous du corps jaune d'or et la tête noire; la seconde a la tête grise et un sourcil blanc. On les rencontre dans le pays des Mahrattes.

LES TROGLODYTES (5).

Sont des sylvies, ayant un bec allongé, arqué, entier et subulé. Ils se tiennent dans les buissons et à la lisière des bois. On en connoît quelques espèces nouvelles, qui sont : le *guerexa* (6) du Paraguay, décrit par d'Azara.

LE TROGLODYTE DU CAP HORN (7).

A été pris à bord d'un vaisseau naviguant à vingt lieues du cap Horn dans le Sud, et à l'extrémité australe de l'Amérique. Cet oiseau rappelle, par sa taille et ses formes, le troglodyte d'Europe, c'est-à-dire qu'il a au plus quatre pouces trois lignes de longueur totale. Son bec est de couleur de corne, et ses tarses sont jaunes; la tête est d'un roux assez vif, guilloché de traits noirs. Les parties supérieures du corps sont couvertes de flammèches noir luisant, blanches et rousses. Les ailes sont traversées de noir et de roux vif, les grémiges exceptées, qui sont uniformément brun

(1) *M. neglecta*, Gould, Proceed., 129.
(2) *Budytes melanocephala*, Proceed., II, 90.
(3) *B. beena*, ibid.
(4) *Mot. citreola*, Lath.
(5) *Troglodytes*, Cuv.
(6) Azara, Apunt. *Troglodytes Chilensis*, Zool. de *la Coquille?*
(7) *Troglod. Hornensis*, Less., l'Inst., n. 72, p. 316, 1834.

blond, avec un liséré jaune très fin à leur bord. La queue, formée de rectrices étagées ou flabellées, est rousse, avec des barres noir velouté en dessus et blondes en dessous. Les parties inférieures, à partir du menton jusqu'à l'anus, sont d'un blanc roussâtre, à teintes plus prononcées sur les flancs et sur les côtés du cou.

LE TROGLODYTE AMÉRICAIN (1).

Est commun dans la Caroline du Sud; il vit aussi au Brésil et à la Guyane. Il est brunâtre, sans rayures sur le dos et sur le ventre.

LES THRIOTHORES.

Thryothorus. Vieill.

Sont des fauvettes dont le bec est long, épais à la base, très comprimé sur les côtés, arrondi et entier sur les bords. Les narines sont oblongues et recouvertes par une membrane proéminente. Les tarses sont nus et annelés, et le doigt intermédiaire est réuni à l'externe à la base, et totalement séparé de l'interne; l'ongle postérieur est le plus long de tous; quant aux ailes, elles sont médiocres; et les troisième, quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues de toutes. La queue se compose de douze rectrices susceptibles de se tenir relevées; leur langue est courte, cartilagineuse et terminée en pointe.

Les thryothores diffèrent donc des roitelets par leur bec plus robuste, plus allongé, et par leur pouce toujours plus long que le doigt interne. Ce sont des oiseaux qui ont dans leur plumage la plus grande analogie. On dit qu'ils vivent communément en familles composées d'un petit nombre d'individus. M. Charles Bonaparte affirme qu'on trouve principalement le thryothore des montagnes Rocheuses dans les lieux secs, et surtout dans les forêts épaisses. Sa nourriture consiste en insectes et notamment en fourmis. Ses mouvements sont brusques et rapides lorsqu'il sautille sur le sol; son vol est bas et de peu d'étendue. Sa chair est de mauvais goût.

Les thryothores vivent exclusivement en Amérique.

(1) *Troglod. fulva*, Vieill., Gal., pl. 167. *certhia palustris*, Wils., pl. 12, fig, 4. Brown, Illust., pl. 28. *Motacilla fulva*, L. *Sylvia fulva*, Lath.

LE THRYOTHORE DU MEXIQUE.

Thryothorus mexicanus. Swains. (1).

Ce joli oiseau a, au plus, cinq pouces et demi de longueur totale. Son plumage est brun en dessus, varié de lignes sombres et de points blanchâtres; un plastron blanc naît du gosier, s'étend sur les côtés du cou jusqu'au milieu de la poitrine; le ventre est d'un ferrugineux uniforme, sur lequel tranchent des lignes zigzaguées brunes et onduleuses; la queue est également couleur de rouille, et six raies noires la coupent en travers; les quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues; les tarses sont bruns.

Cet oiseau habite le Mexique et se trouve à *Real-del-Monte.*

LE THRYOTHORE
DES MONTAGNES ROCHEUSES.

Myothera obsoleta. Ch. Bonap. (2).

Ce thryothore, placé sur les limites du genre troglodyte, a aussi, suivant M. Charles Bonaparte, de grands rapports avec les merles par la transition des brèves, et avec les pies-grièches par les tamnophiles.

C'est un oiseau dont le plumage est d'un brun foncé, ondulé de raies brunes beaucoup plus claires; les parties inférieures sont blanches, tachetées de brun; la queue a deux pouces de longueur, et se trouve arrondie à l'extrémité qui est colorée en jaune ferrugineux; le bec est grêle, légèrement recourbé, et long d'un pouce.

Cet oiseau habite l'Amérique septentrionale au-delà des *Rocky-Mountains.*

LE THRYOTHORE A LONG BEC.

Thryothorus longirostris (3).

Cette espèce se distingue des précédentes par son bec robuste, long de quinze lignes, un peu arqué depuis son milieu jusqu'à sa pointe; le dessus de la tête est d'un brun sombre; les sourcils sont blancs; une tache brune part du coin postérieur de l'œil et s'étend jusqu'aux oreilles; les joues sont d'un blanc sale tacheté de brun; toutes les parties supérieures sont d'un roux rembruni, et les pennes des ailes et de la queue sont rayées en travers de roux et de noir; la gorge est blanche, et toutes les parties postérieures sont rousses; les pieds sont noirâtres, et le

(1) Zool. Illust.

(2) Ornith., t. I, p. 6, pl. 1, fig. 2. *Troglodytes obsoleta*, Say.

(3) Vieill., pl. 168, gal. *kampylorhynchus scolopaceus.* Spix, pl. 79.

bec est de cette dernière couleur, excepté à sa base, et en dessous, où il prend une teinte jaunâtre.

Ce thryothore habite l'Amérique septentrionale et se trouve principalement au Brésil.

Nous mentionnerons l'espèce nouvelle, découverte par MM. Quoy et Gaimard à Guam, une des îles Mariannes, et qu'ils ont nommée *thryothore rossignol* (1). C'est le *gapio* des Marionnais. Son plumage est olivâtre en dessus, jaune en dessous. Il se tient dans les marais sur les bambous, car *gapio* signifie *oiseau de bambou;* son chant est presque aussi mélodieux que celui du rossignol.

(1) *T. luscinius, Astrol.*, pl. 5, fig. 2.

LIVRE XIV.

LES OISEAUX TÉNUIROSTRES.

Les oiseaux que M. Cuvier a nommés *ténuirostres* forment une grande section qui se lie par ses habitudes aux insectivores et aux omnivores, et qui a plus particulièrement un bec grêle et allongé, le plus ordinairement recourbé, en même temps qu'ils se nourrissent d'insectes de diverses sortes, de larves et de chenilles, de petits bourgeons et de sucs miellés.

LES TATARÉ.

Tatare. Less.

Tiennent des thryothores et des grimpics, dont ils semblent être le lien intermédiaire. La seule espèce est l'*o-tataré* (1) des habitants de l'île d'O-Taïti. C'est un oiseau long de sept pouces et demi. Ses ailes s'étendent jusque vers le milieu de la queue; son bec est comprimé sur le côté, aplati à sa base, brun en dessus, jaune en dessous. Les tarses sont plombés, garnis de scutelles élargis, et munis d'un ongle puissant au pouce. Tout le dessus du corps est brun, mêlé de beaucoup de jaune pâle, qui domine sur le dos et le croupion; tout le dessous du corps est d'un jaune serin uni. Les ailes sont variées de brun et de jaune clair; leurs rémiges sont brunes, terminées d'un rebord blanc, et frangées d'olive sur leur bord externe; les rectrices sont légèrement étagées, brunes, terminées de blanc jaunâtre, et donnent à la queue une forme arrondie.

(1) *Sitta otatare*, Less., Zool. *Coq.*, pl. 23, fig. 2.

LES GRIMPICS (1).

Ont le bec allongé, comprimé, légèrement arqué, les ailes médiocres et arrondies; les tarses forts et allongés, ayant un pouce long et armé d'un ongle très robuste; la queue est médiocre, composée de rectrices comme étagées. Ces oiseaux, dont les mœurs sont ignorées, doivent s'accrocher aux jeunes branches et aux tiges des plantes pour y chercher leur nourriture. Les trois espèces connues sont américaines. Le *grimpic zoné* (2) vit au Mexique, quelques auteurs disent au Brésil. C'est un oiseau long de sept pouces, y compris dix lignes pour le bec, et deux pouces huit lignes pour la queue. Les ailes sont très étroites, concaves, et n'atteignent que le tiers supérieur de la queue; celle-ci est moyenne, légèrement étagée. Les rémiges sont contournées, à barbes rases sur le bord externe, à couvertures arrondies, larges, amples. Les rectrices sont roides, étroites, arrondies à leur sommet. Les jambes sont emplumées jusqu'aux talons. Les tarses ont au plus dix lignes; ils sont scutellés en avant, et terminés par trois doigts antérieurs, munis d'ongles foibles, et le doigt du milieu dépasse de plusieurs lignes les latéraux. Le bec est mince, comprimé sur les côtés, à narines nues, arrondies, ouvertes sur le bord inférieur de la membrane qui couvre les fosses nasales.

Le bec est de couleur cornée, et les tarses sont jaunes.

La tête est grise, et chaque plume est marquée au centre d'une tache noire triangulaire. Le dessus du cou, du dos, des épaules, est noir et blanc, par raies égales et transversales. Le croupion et les cou-

(1) *Picolaptes*, Less., Lafresn., Mag. de zool., 1835.
(2) *P. zonatus*, Less., Cent. Zool., pl. 70.

vertures supérieures de la queue sont d'un roux vif rayé de noir. Ces rémiges sont brunes, rayées plus étroitement de blanc, et les rectrices sont aussi brunâtres, mais à raies grises sur la moyenne, et à taches blanc roux sur les latérales. La gorge, le devant du cou et le thorax sont blancs, parsemés de gouttelettes d'un noir vif. Le ventre, les flancs, les plumes tibiales et les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux ferrugineux, ponctués çà et là de noir. Les ailes sont de couleur de rouille en dedans de l'épaule.

M. Lafresnaie ajoute à ce genre deux autres espèces, qui sont : le *grimpic bécasse* (1), brun, tacheté de noir sur le corps, gris picoté de noir sur le ventre, un sourcil blanc au-dessus de l'œil. On le trouve au Brésil, et plus particulièrement aux environs de Bahia. Le *grimpic à coiffe brune* (2), que l'on suppose venir de la Californie, est brun roux, tacheté de blanc sur le corps, roux, picoté de noir sur le ventre ; la tête est brune. Les oreilles bleuâtres et les rectrices étagées sont à moitié maculées de blanc pur.

Le *grimpic à nuque rousse* (3) est une quatrième espèce du genre, que M. Adolphe Lesson a découverte à la *Vera-Crux*, pendant la station du brick *le Hussard* dans le golfe du Mexique. Sa longueur totale est de six pouces et demi. Elle a le bec et les tarses noirs ; les ailes courtes et concaves, dépassant à peine le croupion ; la queue moyenne, comme usée au sommet des pennes. Cet oiseau a le sommet de la tête recouvert d'une calotte d'un noir luisant et intense, séparé de chaque côté par un large sourcil blanc qui part du front et s'étend sur les côtés du cou, bordé sur les joues par un trait noir. La nuque présente un pallium triangulaire roux vif et pur. Le reste du dessus du corps, les ailes et la queue sont bariolés de roux, de flammèches gris blanc perlé et de barres d'un brun lustré. Les parties inférieures sont d'un blanc nuancé de roux peu sensible, et piquetés de points noirs sur les côtés. Les couvertures inférieures sont barrées de brun et de blanc. Les rémiges, toutes brunes, sont émaillées à leur bord externe de blanc, de manière à former par leur réunion des barres transversales sur ces pennes non éployées.

(1) *P. scolopaceus*, Lafresn., Mag. de zool., 1835, pl. 45. *Campylopterus scolopaceus*, Spix, pl. 79, fig. 1. *Turdus scolopaceus*, Licht., Cat., n. 444. *Opetiorhynchos turdinus*, Wied., It., t. III, p. 44??

(2) *P. brunneicapillus*, Lafresn., ibid., pl. 47.

(3) *P. rufinucha*, Less., inédit.

LES SITTINES (1).

Forment un groupe d'oiseaux assez reconnoissables par leur bec plus court que la tête, comprimé, droit, élevé, à pointe mousse, à mandibules légèrement renflées en dessus et en dessous. Leur plumage est généralement roussâtre, et les pennes de la queue, assez longues et roides, sont fréquemment usées à leur extrémité, ce qui tient au secours que ces oiseaux en retirent lorsqu'ils grimpent sur les branches des arbres.

On peut les sectionner en trois tribus assez distinctes chacune : 1° Les *vraies sittines*, dont le bec est très comprimé, élevé, ayant leur mandibule supérieure rectiligne en dessus, l'inférieure fortement renflée en dessous, et comme retroussée à la pointe. Leurs pieds ont le doigt intermédiaire uni à l'interne à sa base, et à l'externe jusqu'à moitié de sa longueur. 2° Les *sittines anabatoïdes* (Lafresn.), dont le bec est très comprimé, mais dont la mandibule supérieure est un peu moins rectiligne à son extrémité. Les pieds ont le doigt intermédiaire uni à l'interne et l'externe par la base seulement, et de manière que leur point d'insertion est vis-à-vis l'un de l'autre. Leurs doigts sont robustes et munis d'ongles puissants, et surtout au pouce. Enfin, 3° les *anabates* (Temm.), dont le bec a son arête supérieure un peu courbée dans sa longueur et varie beaucoup en longueur et en grosseur. La mandibule inférieure est plus courte que la supérieure. Les pieds ont un pouce moins allongé, et l'ongle moins fort que les sittines anabatoïdes.

Toutes les sittines, sans exception, vivent en Amérique.

Celles de la première section sont : 1° L'*hoffmansegg* (2), que l'on rencontre au Brésil et à la Guyane. Son ventre est de couleur de buffle, et un trait roux surmonte l'œil. Elle a un collier et la gorge blanc pur. 2° La *bibande* (3) du Brésil, que M. Cuvier a confondue à tort avec la précédente. La gorge est blanche, son ventre est verdâtre flammé de blanc.

Les sittines de la seconde section sont du Brésil. 1° La *brune* (4) a le plumage brun ; un collier, un trait derrière l'œil et la gorge blancs. 2° L'*anabatoïde* (5) nous paroît distincte de la précédente. La

(1) *Xenops*, Hoffm. Illig. *Anabates*, Temm. *Sphenura* et *phylidor*, Spix. *Neops*, Vieill.

(2) *X. genibarbis*, Illig. Temm., pl. 150, fig. 1. *Neops ruficauda*, Vieill., Gal., pl. 170.

(3) *X. rutilans*, Temm., pl. col. 72, fig. 2. *X. rutilus*, Licht., Cat., 17.

(4) *X. fuscus*, Lafresnaye. *Sitta fusca*, Vieill., Encycl., 912.

(5) *X. anabatoides*, Temm., pl. 150, fig. 2.

poitrine et un large sourcil blancs, le front jaunâtre et le ventre couleur de bufle. 3° La *sittine à sourcil roux* (1), à queue roux vif, à pennes usées, à sourcils roux, à menton blanc, et dont le plumage est vert mélangé de roussâtre.

Les *anabates* (2) ou les sittines de la troisième section, sont assez nombreux en espèces. 1° Le *sourcilier* (3), ou le *canivet*, assez connu au Brésil dans les provinces de Bahia ; il a de longueur totale un peu moins de six pouces, son bec est brunâtre, corné, comprimé sur les côtés, à narines profondes dans un sillon basal. Les rectrices sont étagées, un peu usées à leur sommet, et d'un roux ferrugineux très vif.

Une calotte noire recouvre la tête jusqu'à l'occiput; le tour des yeux et un trait rougeâtre borde le noir de la tête, deux traits noirs traversent les joues. Le dessus du corps est d'un roux ferrugineux tirant au marron clair sur le croupion. La gorge et tout le dessous du corps sont d'un jaune ocreux, foncé en brunâtre sur les flancs et le bas-ventre. Les ailes, dont les troisième et quatrième rémiges sont les plus longues, sont brunes, teintes de roussâtre sur leurs bords. Les tarses sont bruns et les ongles jaunes. 2° La *gorge rousse* (4), que l'on suppose vivre à la Californie, a le dessus du corps roussâtre brun, avec une flammèche roux doré au centre de chaque plume. La gorge est jaune rouille uniforme. Les parties inférieures sont d'un roux brunâtre, mais chaque plume a au milieu une grande flammèche blanchâtre. 3° Le *sulfuracé* (5) du Brésil, et plus spécialement du district de Saint-Paul, a le plumage olivâtre. la tête striée de ferrugineux, la gorge sulfurée, le ventre blanc jaunâtre, et les flancs roux. La queue est de couleur cannelle. 4° Le *poliocéphale* (6), du même pays que le précédent, est ardoisé en dessus, ferrugineux en dessous, et sur le front, et au-dessus des yeux. 5° Le *moucheté* (7), aussi du Brésil, est brun roux, avec des flammèches et des gouttelettes jaunes blanchâtres sur le milieu de chaque plume. 6° L'*oreillon brun* (8), aussi du Brésil, a sa queue ferrugineuse, son corps en dessus brun roux, la gorge et un sourcil blanchâtres, la poitrine, le ventre, ferrugineux clair. 7° Le *rouge front* (1), de Bahia, est cendré olivâtre en dessus, blanc en dessous, avec le front marron et des sourcils blancs. 8° L'*anabate à bec d'arada* (2), aussi du Brésil, a le plumage vert, le front et la gorge roux, de même que la queue (3).

(1) *X. rufo-superciliatus*, Lafresn., Mag. de zool., pl. 7, 1832.

(2) *Sphenura*, Licht. Cat., p. 40, *Phylidor*, Spix.

(3) *S. superciliaris*, Licht., Cat., 459. *Phylidor superciliaris*, Spix, pl. 73, fig. 1. *Anabates Canivetii*, Less., Cent., pl. 16.

(4) *Xenops ruficallaris*, Less., Cent., zool., pl. 36.

(5) *Sphenura sulphurasceus*, Licht., n. 457. *Phylidor albogularis*, Spix, pl. 74.

(6) *S. poliocephala*, Licht., n. 458. *Phylidor ruficollis*, Spix, pl. 75.

(7) *S. striolata*, Licht., n. 465. *Anabates striolatus*, Temm., pl. 238, fig. 1. *Anab. macrourus*, Wied. It., t. III, p. 43.

(8) *Anabates amaurotis*, Temm., pl. 238, fig. 2.

LES SITTELLES (4).

Se distinguent des sittines par leur bec droit, allongé, de forme prismatique. Leur queue, assez courte, est coupée carrément à l'extrémité. Leurs doigts sont longs, et le pouce surtout est armé d'un ongle robuste. Les sittelles, de petite taille, habitent indifféremment toutes les parties du monde, et se servent de leur bec pour entamer l'écorce des arbres, et en retirer les vers et les larves qui y sont cachés. Leur pouce robuste leur permet de gravir sur les branches dans tous les sens, bien que leur queue ne leur serve point d'appui. Buffon n'en a connu que deux espèces. Les nouvelles sont : 1° La *sittelle à tête noire* (5), qui vit aux États-Unis. Sa tête et son manteau sont bruns ; les joues et le dessous du corps sont blancs. 2° La *petite sittelle* (6), aussi de l'Amérique, a la tête rousse, les joues tachetées de brun, le ventre blanc satiné, et les flancs grisâtres. 3° La *voilée* (7), bleu azur en dessus, avec le front noir de velours et le ventre rose vineux. On la trouve à Java. 4° L'*azurée* (8) bleue, à tête et à bas-ventre noirs, le dessous du corps blanc. 5° La *sittelle aux ailes dorées* (9), de la Nouvelle-Hollande, à tête brune, à dos gris flammé, à croupion blanc. 6° La *sittelle à ventre marron* (10), des alentours de Calcutta, et gris de plomb sur le corps, roux marron

(1) *Sphenura frontalis*, Licht., n. 460. *A. rufifrons*, Spix, pl. 85, fig. 1.

(2) *A. aradoides*, Lafresnaye, Mag. de zool., pl. 8, 1832.

(3) Le prince de Wied décrit trois espèces, qui sont: l'*anabates erythrophthalmus*, It., t. III, p. 33; *A. leucophthalmus*, It. t. III, p. 32, et l'*A. atricapillus*, It., III, p. 43, ou *sylvia rubricata* d'Illiger, toutes trois du Brésil.

(4) *Sitta*, L.

(5) *S. melanocephala*, Gm. Cat., pl. 22. Vieill., Gal. pl. 171.

(6) *S. pusila*, Lath.

(7) *S. velata*, Temm., pl. 72, fig. 5. *S. frontalis*, Sw. *Orthorhynchos frontalis*, Horsf.

(8) *S. azurea*, Less., Ornith., p. 316.

(9) *S. chrysoptera*, Lath., Syn., pl. 127.

(10) *S. castaneoventris*, Franck. Proceed., I, 121. *S. castanea*, Less., Ornith. ?

en dessous. 7° La *ponctuée* (1), de la Nouvelle-Zélande, est grivelée de noir, avec le croupion jaune verdâtre. 8° La *chloris* (2) a le corps vert en dessus, blanc en dessous ; la queue noire et jaune à la pointe. Un miroir jaune occupe le milieu de l'aile. On la trouve au cap de Bonne-Espérance. 9° La *caffre* (3) a le dessus du corps varié de noir et de jaune en dessus, et le dessous jaune en totalité. 10° La *brune* (4) se trouve au Brésil. Sur un plumage noirâtre se dessine une bande cervicale blanche. La gorge est aussi blanche, de même que le ventre, mais celui-ci est lavé de roussâtre (5).

LES OXYURES (6).

Ils ont, suivant M. Swainson, le bec médiocre, mince, comprimé en entier, à arête légèrement arquée. Leurs ailes médiocres sont arrondies. La queue est composée de rectrices étagées, assez roides, et brusquement acuminées. Les espèces de ce genre, ajoute cet auteur, ont les habitudes des sylvia. Nous y rapportons le *grimpic à gouttelettes* (7) qui se trouve au Mexique, ou peut-être à la Californie. Sa queue est roux cannelle, et son plumage est tacheté de blanc sur un fond roussâtre.

LES SYLVIETTES (8).

Ont un bec grêle, petit, droit, un peu échancré, à arête légèrement recourbée. Les ailes sont médiocres ; la queue est assez allongée et rigide. Les sylviettes tiennent des sittines par leur bec petit et foible, et des picucules par les pennes roides de leur queue. 1° La *sylviette de Temminck* (9) qui vit au Brésil, a le corps roux brun en dessus, roux ocreux en dessous. Les ailes et la queue roux vif. 2° La *sylviette à flammèches* (10) est brune roussâtre, flammée de blanc ; on la dit du Brésil.

(1) *S. punctata*, Quoy et Gaim., *Astrol.*, pl. 18, fig. 1, pag. 221.
(2) *S. chloris*, Sparm., Carls., pl. 33.
(3) *S. caffra*, ibid., pl. 4.
(4) *S. fusca*, Vieill.
(5) Vieillot a figuré parmi les grimpereaux un sittelle à plumage rose de la Nouvelle-Hollande.
(6) *Oxyurus*, Sw., Zool. Journ.
(7) *Picolaptes guttata*, Less., Cent. zool., pl. 32.
(8) *Sittasomus*, Sw. Less., Ornith., 314.
(9) *Dendrocolaptes sylviellus*, Temm., pl. 72, fig. 1.
(10) *S. flammulatus*, Less., Ornith., 25.

LES SITTACILLES.

Sittacilla.

Ont un bec en coin, c'est-à-dire qu'il est court, conique, à pointe légèrement déprimée en dessus, assez renflé au milieu de la mandibule inférieure. La queue est large, composée de rectrices finement mucronées à la pointe. La seule espèce est brésilienne, c'est *le bec en coin* (1) à plumage assez uniforme roux brun.

LES ONGUICULÉS (2).

Sont caractérisés par un bec très court, comprimé, à peu près droit, et échancré à la pointe. Les narines sont médianes, ouvertes, et recouvertes de soies. Les doigts sont terminés par des ongles peu arqués et cannelés sur les côtés. Leurs ailes sont très courtes, à rémiges étagées jusqu'à la sixième, qui est plus longue. Leur queue est large, longue, composée de pennes rigides acuminées à leur sommet. La seule espèce de ce groupe est l'*onguiculé spinicaude* (3) qui vit à la Nouvelle-Hollande, et nullement à la Nouvelle-Zélande. C'est un oiseau varié de roux, de gris, de brun et de blanc sur les ailes, à devant du cou aurore, à poitrine et milieu du ventre gris clair.

LES NASICANS (4).

Sont des picucules à bec très long, étroit, fort et droit. M. Swainson ajoute que les ailes sont médiocres, arrondies, à troisième, quatrième et cinquième rémiges très longues. La seule espèce de ce groupe se rencontre au Brésil, c'est le *picucule nasican* (5) de Levaillant, à plumage roux vif en dessus, à gorge blanche, à dessus du corps roux, maillé de taches oblongues blanches bordées de roux brun.

LES FALCIROSTRES (6).

Ont le bec grêle, allongé, très entier et très comprimé, sans échancrures. Ce sont des oiseaux qui

(1) *D. cuneatus*, Licht. Lafresn., pl. 17.
(2) *Orthonyx*, Temm.
(3) *O. spinicaudus*, ib, pl. 428 et 429. *O. Temminckii*, Vig. et Horsf., Trans., XV, p. 294.
(4) *Nasica*, Less., Ornith., p. 311. *Dendroplex*, Sw.
(5) Pl. 24. Cuv., Rég. an., t. I, p. 431.
(6) *Xiphorhynchus*, Sw. *Dendrocopus*, Vieill.

établissent le passage des picucules aux grimpereaux. Les trois espèces de ce groupe sont le *falcirostre à bec de colibri* (1), que M. Quoy a rencontré dans les montagnes des Orgues, au Brésil. Son plumage est roux brun, avec des taches blanches sur la tête. La gorge est de cette dernière couleur ou blanchâtre et roussâtre. Le *falcirostre à ventre blanc* (2) a le menton et la partie antérieure du gosier blanc pur. Les plumes de la tête, du cou, de la poitrine, sont blanchâtres, bordées de noir. Le bec est long d'un pouce et demi, très grêle, brun en dessus, pâle en dessous. On le trouve, ainsi que le suivant, sur le mont Temiscaltipec, au Mexique. Le *falcirostre à ventre jaune* (3) a le menton fauve blanchâtre, sans taches. La tête, le cou et le dos rayés de fauve. Son bec est allongé, robuste, brun, fortement recourbé. On le trouve aussi à Table-land.

LES PICUCULES OU GRIMPARS (4).

Joignent à un bec allongé, comprimé sur les côtés, legèrement arqué, des ailes courtes, et une queue arrondie, à rectrices usées ou terminées en pointes mucronées. Toutes les espèces sont américaines. Buffon en a connu deux, le picucule commun et le talapiot, l'un et l'autre de Cayenne.

Les espèces nouvelles se réduisent à huit, qui sont : 1° Le *picucule à gorge blanche* (5), ayant la gorge blanche, le cou et la poitrine roussâtre, avec flammèches blanches, et le ventre rayé de brun. Il vit au Brésil. 2° Le *flambé* (6), roux brun, flammé de jaune roux. De la Guyane. 3° L'*enfumé* (7), brun roux uniforme, avec un sourcil blanchâtre. De Cayenne. 4° Le *ténuirostre* (8), brun roussâtre avec des gouttelettes blanches. Le ventre est flammé de brun et de blanc, et la gorge est de cette dernière couleur. 5° Le *bibandes* (9), aussi du Brésil, mais dont la tête est brune, cerclée de blanc. Le manteau est roux cannelle. 6° Le *rubigineux* (10) des alentours de Buénos-Ayres, dont le plumage est roux vif en dessus, roux clair, avec flammèches blanches en dessous

(1) *Dendrocopus falcularius*, Vieill. Gal., p. 175. *Dendrocolap. tes procurvus*, Temm., pl. 28 *D. trochilirostris*, Wied-It., t. III, p. 32.
(2) *X. leucogaster*, Sw., n. 85.
(3) *X. flavigaster*, Sw., n. 86.
(4) *Dendrocolaptes*, Herm., Illig.
(5) *D. decumanus* et *falcirostris*, Spix, pl. 87 et 88.
(6) D. *platirostris*, Spix, pl. 89 ? Levaill., pl. 30.
(7) *D. fuliginosus*, Levaill., pl. 28.
(8) *D. tenuirostris*, Spix, pl. 91.
(9) *D. bivittatus*, Spix, pl. 90.
(10) *D. rubiginosus*, Lafresn., Mag. de zool., t. III, pl. 16, 1833. *Dendrocopus major*, Vieill. ? *Trepadore grande*, Azara.

7° L'*angustirostre* (1), qui se trouve au Mexique, à plumage brun fauve en dessus, blanc en dessous. Toutes les plumes, celles de la gorge exceptées, bordées de noir. Son bec est allongé, arqué et très comprimé. C'est une des grandes espèces, puisque sa taille est de sept pouces et demi. 8° L'*albogulaire* (2) a été découvert sur les bords du détroit de Magellan. Sa taille est de sept pouces et demi. Il est brun roux sur le corps et sur les flancs. Le croupion et la queue sont ferrugineux. Toutes les parties inférieures sont blanches, mais celles du ventre sont bordées de brun.

LES MNIOTILLES (3).

Ils ne renferment qu'une espèce décrite par Buffon sous le nom de *figuier varié de Saint-Domingue*, et dont M. Vieillot a donné une bonne figure planche 169 de sa Galerie des oiseaux. L'espèce habite les côtes du Mexique et se trouve plus particulièrement à *la Vera-Crux*.

LES OXYGLOSSES (4).

Ils sont fort voisins des mniotilles. Leur bec est médiocre, grêle, atténué, droit, et échancré à la pointe. Leur langue est, dit-on, extensible, aiguë et simple à sa pointe. Les ailes, médiocres, ont les première à quatrième rémiges égales, les deuxième et troisième les plus longues. Leur queue est obtuse, foible, égale. Le type de ce petit genre est le *grimpereau tacheté* (5) de Wilson, qui vit sur les rivages de l'Amérique et à la Vera-Crux.

LES LOCHMIAS (6).

Ils nous sont inconnus. M. Swainson en forme un genre auquel il assigne les caractères qui suivent. Leur bec est médiocre, grêle, un peu recourbé, entier. Leurs ailes sont courtes, arrondies, à troisième, quatrième et cinquième rémiges presque égales et très longues. Leur queue est médiocre, large, arrondie, formée de pennes molles. Leurs tarses sont grêles, hauts, à ongle du pouce recourbé.

(1) *D. angustirostris*, Vieill., Bull., VI, 412. Charles Bonap, Ac. phil., t. IV, p. 370.
(2) *D. albogularis*, King, Proceed., I, 30.
(3) *Mniotilla*, Vieill., Gal., p. 276. *Sylvia*, Lath.
(4) *Oxyglossus*, Sw.
(5) *Certhia maculata*, Wils., pl. 19. fig. 3.
(6) *Lochmias*, Sw.

LES SCLÉRURES [1].

Ils comprennent quelques oiseaux découverts par M. de Langsdorff, dans l'intérieur du Brésil, et encore inédits. Leur bec est assez allongé, obtus, et échancré à sa pointe. Son arête est arquée. Les ailes sont médiocres, arrondies, à première et deuxième rémiges graduées; les troisième, quatrième et cinquième égales, très longues. Leur queue est large, rigide, arrondie. Leurs tarses sont grêles.

LES MOHOUAS [2].

Ils tiennent des picucules, des grimpereaux et des gobe-mouches. Leur bec est gros, pointu, courbé, à peine infléchi à sa pointe, qui est légèrement arrondie, et pourvue d'une très petite dentelure. Les narines sont ouvertes et médianes; la mandibule supérieure est carénée, et l'inférieure est rectiligne. La commissure du bec est garnie de soies roides et longues. La langue est ciliée. Les ailes s'allongent jusqu'au milieu de la queue. Celle-ci a douze pennes fortes, étagées, et usées à leur sommet. Les tarses sont très forts.

La seule espèce de ce groupe a été découverte sur les bords de la baie Tasman, où les naturels lui donnent le nom de *mohoua-houa* : c'est le *grimpereau hétéroclite* [3] à dos olivâtre, à ailes brunâtres frangées de jaunâtre, et tête, poitrine et ventre jaunes. Son gésier ne renfermoit que des baies.

LES TICHODROMES [4].

OU ÉCHELETTES.

M. Vieillot les a nommés *picchions* ou *pétrodromes;* ils ne renferment que le grimpereau de muraille, figuré pl. 372 des Enluminures.

LES GRIMPEREAUX [5].

Buffon n'a connu que l'espèce d'Europe; ils se sont accrus de trois espèces étrangères. 1° Le *cinnamon* [1], d'un rouge cannelle fort vif en dessus, blanc en dessous, et qu'on rencontre à Cayenne 2° Le *spinolote* [2] de la vallée du Gange, entre Bénarès et Calcutta. Brun gris tacheté de blanc sur le corps; la tête est finement striée de blanc. Le ventre est rayé de brun sur un fond blanchâtre. Sa queue est assez molle. 3° L'*himalayen* [3] se rapproche singulièrement de l'espèce d'Europe, dont on peut le distinguer de prime abord à la finesse des traits blancs qui sillonnent les ailes et la queue.

LES ÉCHELETS.

Comprennent deux espèces nouvelles de l'Océanie qui ont les plus grands rapports avec les souïmangas; M. Temminck les spécifie ainsi : Bec court, foible, très comprimé dans toute sa longueur, peu arqué, en alène; mandibules égales, pointues; narines basales, latérales, couvertes par une membrane nue; pieds robustes; tarse de la longueur du doigt du milieu; celui-ci et le pouce extraordinairement longs; ongles très grands et courbés, sillonnés sur les côtés, subulés, très crochus; doigt extérieur réuni jusqu'à la seconde articulation, l'intérieur jusqu'à la première; latéraux, très inégaux; ailes médiocres, première rémige courte; la seconde moins longue que la troisième; celle-ci et la quatrième les plus longues.

L'ÉCHELET PICUMNE.

Climacteris picumnus [4].

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un gris foncé, la nuque et le cou gris clair, les ailes et les deux pennes du milieu de la queue d'un gris brun couleur de terre; une large bande de couleur nankin passe à peu près sur le milieu des pennes; les rectrices sont noires et seulement brunes à leur extrémité et à leur naissance; la gorge et les joues sont d'un blanc sale, la poitrine est grise; les plumes des parties inférieures sont blanches dans leur milieu et bordées de brun; les couvertures inférieures de la queue sont isabelles marquées de larges taches brunes et transversales. Il a de longueur six pouces six lignes.

On le trouve à Timor, à Célèbes, et sur la côte nord de l'Australie.

(1) *Sclerurus*, ibid.
(2) *Mohoua*, Less.
(3) *Certhia heteroclites*, Quoy et Gaim., *Astrol.*; pl. 17, fig. 1, p. 223.
(4) *Tichodroma*, Illig. *Petrodroma*, Vieill.
(5) *Certhia*, L.

(1) *C. cinnamomea*, Vieill., Gal., pl. 173. Less. Gm. Latham.
(2) *C. spilonata*, Frank. Proceed., I, 121.
(3) *C. hymalayana*, Vig. Proceed., I. 174.
(4) *Climacteris*, Temm., pl. 281.

L'ÉCHELET GRIMPEUR.

Climacteris scandens (1).

Cet oiseau a cinq pouces sept à huit lignes. Son plumage a beaucoup d'analogie avec celui de l'espèce précédente; la tête, le cou, le dos et les scapulaires sont d'un brun couleur de terre d'ombre; mais les plumes de la tête paroissent écaillées, étant bordées de noir; les ailes sont d'un brun cendré, marquées de deux bandes transversales, l'une supérieure, jaune ocracé, et l'autre brunâtre; le croupion et les deux pennes centrales de la queue, ainsi que la naissance des autres, ont une teinte bleuâtre cendrée ou de plomb; la queue est brune noirâtre, bordée de jaune roux; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur, la poitrine et le milieu du ventre isabelle; les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont variés de mèches blanches, longitudinales, bordées de raies brunes: le mâle a une grande tache rousse sur les côtés du cou. L'échelet grimpeur habite les côtes orientales de la Nouvelle-Hollande ou Australie.

LES FOURNIERS (2).

Furnarius.

Le genre *furnarius* a été établi par M. Vieillot pour y recevoir quelques petits oiseaux du Paraguay, dont le plus célèbre a tantôt été ballotté parmi les merles, et tantôt parmi les grimpereaux, les guêpiers ou les promerops. L'espèce la plus anciennement connue, le fournier de Buénos-Ayres (*Merops rufus*, L., Gm.), est souvent cité par la manière dont il construit son nid, en forme de four, d'où lui vient son nom. Il est figuré dans les dessins de Commerson sous les noms de *hornero Bonariensium*, et de *turdus furnifaber*. Tel qu'il doit être, le genre *furnarius* ne peut recevoir que les trois espèces décrites par d'Azara, et les deux que nous y ajoutons sous les noms de *fourniers fuligineux* et du *Chili*.

Les fourniers, que M. Cuvier confond avec les sucriers, forment une petite tribu très distincte par son bec aussi épais que large, dont les côtés sont comprimés, et qui est entier, robuste, légèrement recourbé et terminé en pointe. Les narines sont longitudinales et revêtues par une membrane; la langue est comme usée à sa pointe; les tarses sont nus et annelés, les ailes sont foibles, et les deuxième, troisième et quatrième rémiges sont les plus longues de toutes: la queue a douze pennes; le doigt intermédiaire est réuni à la base avec l'externe, et se trouve complétement séparé de l'interne.

L'HORNERO (1).

Furnarius rufus. Vieill. (2).

L'*hornero* varie, dans les dimensions de sa taille, de cinq pouces et demi à sept ou huit pouces. Le dessus de la tête est d'un brun roux; les sourcils, le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures et les rémiges secondaires, sont d'un roux jaunâtre, plus foncé sur les ailes, dont les premières sont brunes; la queue est de cette couleur, ainsi que le bec et les pieds; la gorge est blanche: toutes les parties postérieures sont d'un roux très clair. La description de d'Azara fournit sur cet oiseau des détails intéressants. Il en résulte qu'il porte sur les bords de la Plata le nom de *hornero* (fournier), au Tucuman celui de *casero* (ménagère), et au Paraguay les noms d'*Alonzo Garcia*. Les fourniers ne voyagent point ni ne pénètrent dans les grands bois; ils ne sont point farouches, aussi s'approchent-ils volontiers des habitations. Les lieux qu'ils préfèrent sont les buissons des plaines, et jamais ils ne s'y présentent que par paires ou par individus isolés. Leur vol est peu étendu; leur cri consiste en un *chi* prononcé d'abord par intervalles, et puis avec vivacité, de manière à être entendu à plus d'un demi-mille. Pour chanter, l'oiseau avance le corps, allonge le cou, et bat des ailes.

Le nid des fourniers est hémisphérique; il est construit avec de la terre, et a la forme d'un four à cuire du pain.

Les *horneros* le placent dans un endroit apparent, sur une grosse branche dégarnie de feuilles, sur des croix ou des poteaux de plusieurs pieds de hauteur, sur les palissades des cours, sur les fenêtres des maisons, et quelquefois même dans leur intérieur. Le mâle et la femelle y travaillent de concert; ils apportent et arrangent alternativement des fragments d'argile gros comme des noix, et il suffit souvent de deux jours pour terminer l'ouvrage. Le nid a six pouces et demi de diamètre et un pouce d'épaisseur; l'ouverture, du double plus haute que large, est pratiquée sur le côté, et l'intérieur est divisé en deux parties par une cloison qui commence dès l'entrée, et se termine circulairement à la partie intérieure, en laissant une ouverture pour pénétrer dans une sorte de chambre où sont déposés, sur une

(1) *Climacteris, Temm.*, pl. col., 281, fig. 2.

(2) *Furnarius*, Vieill., *opetiorhynchos*, Temm., *figulus*, Spix. *Merops*, L.

(1) Le fournier de Buénos-Ayres, Buffon, pl. enl. 739. *Merops rufus*, L., Lath. *figulus albogularis*, Spix, pl. 78.

(2) *Gal.*, pl. 182.

couche d'herbe, quatre œufs un peu pointus à un bout, piquetés de roux sur un fond blanc, et offrant dix lignes à peu près de diamètre. A ces détails d'Azara ajoute que les hirondelles brunes, les troupiales chopis, les perruches et d'autres oiseaux se servent, pour y faire leur nichée, des vieux nids de fourniers que les pluies ne détruisent qu'au bout d'un certain temps; mais que ceux-ci, pour éviter de construire de nouveaux nids chaque année, chassent les usurpateurs lorsqu'ils ont besoin des anciens.

L'ANNUMBI.

Furnarius Annumbi. VIEILL.

D'Azara a décrit sous ce nom (n° 222) un fournier à peine un peu plus fort que le précédent. Sa queue est étagée et composée de dix pennes; le front est teint d'un rouge qui s'affoiblit à mesure qu'il s'étend sur la tête, tandis que sur la nuque il n'est plus que brun. Cette dernière couleur est celle du cou, des plumes uropygiales, de quelques unes des pennes alaires et de leurs petites couvertures, ainsi que des deux pennes du milieu de la queue. Les plumes dorsales sont tachées de noir; les grandes couvertures des ailes et plusieurs de leurs pennes sont un peu lavées de rouge; les rémiges externes sont noirâtres, bordées de brun et œillées de blanc à leur extrémité; les côtés de la tête sont presque blancs, seulement un trait blanc passe derrière l'œil. Une ligne variée de blanc et de noir naît à la commissure du bec, entoure la gorge qui est blanche au centre; les parties inférieures se trouvent être mélangées de blanchâtre et de brun; les ailes sont argentées en dessous avec une nuance rouge; l'iris est roussâtre, le bec d'un brun rougeâtre, et les tarses d'un olive foncé.

L'annumbi a le vol court, bas et horizontal, et se nourrit d'insectes et aussi de graines, à ce que suppose d'Azara. Il fréquente les plaines découvertes, les halliers épais, et niche dans les endroits les moins cachés, sur un opuntia, ou sur quelque arbre isolé dans la campagne et dépouillé de ses feuilles. Souvent l'on voit appuyés l'un contre l'autre sur le même arbre deux et jusqu'à six de ces nids: ils sont faits avec des rameaux épineux, ouverts au sommet par un large passage, et ont un pied de hauteur sur dix-huit pouces de largeur.

La femelle, dont le plumage ne diffère point de celui du mâle et qui l'accompagne toujours, pond au fond du nid, sur une couche de feuilles ou de bourre, quatre œufs blancs, plus pointus à l'un des bouts, et longs de huit à onze lignes. Cet oiseau vit au Paraguay.

L'ANNUMBI ROUGE.

Furnarius ruber. VIEILL. (1).

Cet oiseau, qui s'éloigne des fourniers par les teintes de son plumage, s'en rapproche par l'art avec lequel il construit son nid. Il a huit pouces de longueur, la queue étagée et composée de douze pennes, et les ailes foibles et concaves; les plumes de la tête et du haut du cou sont rudes, parce que leurs tiges dépassent leurs barbes, et le cou paroît fort gros à cause de ses plumes nombreuses et peu couchées; le dessus de la tête et la queue sont d'une couleur assez vive de rose, ainsi que les ailes, dont les rémiges sont terminées de noirâtre; les côtés de la tête et du cou, le dessus du corps, les plumes anales, sont colorés en brun rouge; les parties inférieures sont blanchâtres; le bec un peu courbé dans toute sa longueur est noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous; l'iris est d'un jaune pur, et les tarses d'un bleu argenté.

D'Azara regarde cet *annumbi rouge*, ainsi qu'il le nomme, comme très voisin par son genre de vie de ses bataras. En effet, cet oiseau se tient dans les halliers épais; ses ailes sont courtes et concaves; sa queue est étagée; son vol est court; il vit seul ou apparié; mais aux caractères génériques des fourniers il joint l'habitude de construire un nid volumineux élevé avec les mêmes matériaux qu'emploie l'espèce précédente. Ce nid, en effet, se trouve placé le long des chemins, à peu de hauteur, sur de petites branches épineuses et flexibles, où son poids aide à ce qu'il soit sans cesse balancé par les brises. La femelle y pond quatre œufs blancs, de même forme que ceux de l'*hornero*. Le nid de l'*annumbi rouge* offre à son pourtour plusieurs trous ou entrées qui renferment des débris de végétaux, destinés en apparence à recevoir les œufs et à servir de lit pour les jeunes; mais ceux-ci sont au contraire placés dans des endroits profonds et cachés de ce nid, où l'on a dû supposer que ces loges distinctes étoient peut-être destinées à servir de chemins dérobés pour fuir en cas d'alerte, ou à fournir aux jeunes les moyens de sautiller, et de faire les exercices auxquels ils aiment à se livrer dès que leurs premières plumes paroissent. Ces petits ne diffèrent point des père et mère.

LE FOURNIER FULIGINEUX.

Furnarius fuliginosus. LESS. (2).

Cet oiseau a de longueur totale cinq pouces et

(1) D'Azara, 220.

(2) *Certhia antarctica*, Garn., *Ann. des Sc. nat.* 1826.

demi; le bec est long de huit lignes; les tarses d'un pouce, et la queue de deux pouces huit lignes.

Le bec est légèrement comprimé, convexe en dessus, à mandibule supérieure doucement recourbée, entière, et dépassant l'inférieure; la queue est presque rectiligne, composée de douze pennes, formant un peu le toit; les jambes sont emplumées jusqu'aux tarses : ceux-ci sont grêles, allongés, à scutelles larges et peu apparentes; le doigt du milieu est le plus long, les deux extérieurs sont à peu près d'égale longueur, l'externe est soudé avec celui du milieu à la base; l'ongle du doigt postérieur est plus long du double que ceux des doigts de devant, qui sont très comprimés sur les côtés, recourbés et aigus.

Le plumage entier de ce fournier est d'un brun fuligineux clair répandu également sur toutes les parties du corps; la gorge seulement présente des stries de fauve et de brun peu dessinées; le dessous de la queue est d'un brun gris clair. Une bande fauve, à teinte plus marquée, occupe le milieu des grandes pennes des ailes, et forme une écharpe lorsque l'oiseau vole; l'extrémité des pennes est légèrement plus foncée que le reste du plumage, et leur rebord externe est un peu plus clair.

Le fournier fuligineux habite les îles Malouines. Il vit sur les rivages, où sa familiarité et son peu de crainte permettent de l'approcher souvent jusqu'à le toucher avec la main. Son plumage sombre l'a fait mentionner dans quelques narrations de voyages sous le nom de *merle*. Pernetty, qui séjourna sur les îles Malouines, le peint ainsi dans la relation (tom. II, p. 20) qu'il en a donnée : « Cet oiseau est tellement familier, qu'il venoit voler presque sur le doigt; en moins d'une demi-heure j'en tuai dix avec une petite baguette, et sans presque changer de place. Il gratte dans les goëmons (fucus) que la mer jette sur le rivage, et y mange les vers et les petites crevettes que l'on appelle puces de mer. » Son vol est court : lorsqu'on l'inquiète, il se borne à voler deux ou trois pas plus loin; ses habitudes sont solitaires, et à peine le distingue-t-on sur les schistes des côtes, sur lesquels il se tient presque constamment.

LE FOURNIER DU CHILI.

Furnarius chilensis (1).

Cette espèce de fournier, de même taille que la précédente, a le bec et les tarses plus forts; elle se rapproche d'ailleurs beaucoup de l'*annumbi de d'Azara*.

Le fournier du Chili a un peu plus de huit pouces de longueur totale; le bec a un pouce de la commissure à son extrémité, la queue trois, et les tarses douze lignes; les ailes sont pointues, et se terminent à douze ou quinze lignes du croupion; la queue est rectiligne et composée de dix pennes; la couleur du bec et des pieds est d'un brun rougeâtre; les ongles sont plus forts que ceux du précédent, jaunes et très comprimés; le plumage entier est un mélange de brun roux fuligineux entremêlé de taches fauves assez vives et de brun.

La tête est revêtue d'une calotte brune; une teinte rousse uniforme est la couleur du manteau, du dos et du croupion; la gorge est grivelée de fauve et de blanc; le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun roussâtre fauve; un trait fauve clair surmonte chaque œil. Les ailes sont brunes avec des espaces d'un jaune fauve assez vif; une bande de la même couleur occupe le milieu des grandes pennes : celles-ci sont en dessous brunes à leur extrémité et d'un blanc rose à leur milieu; les couvertures du coude sont d'un fauve ferrugineux; la queue est brune, et les pennes les plus extérieures sont terminées par une tache fauve clair.

Cet oiseau, dont nous ignorons les mœurs, vit au milieu des buissons ras et dans les alentours du port Saint-Vincent, au Chili.

Nous nous bornerons à ajouter la description d'une belle espèce nouvelle, que nous avons nommée le *fournier rosalbin* (1), et qui pourroit bien appartenir au genre *picerthie*.

Les autres fourniers ont le plumage sombre, et généralement brunâtre ou roussâtre : par tous leurs caractères, ils sont voisins des grimpereaux, et par leur livrée ils se rapprochent des merles, dont ils ont quelques unes des habitudes. Celui que nous décrivons diffère des espèces connues par la couleur rose tendre du dessous du corps. Il provient du Brésil et du district peu connu de San-Jose.

Long, en totalité, de sept pouces quatre lignes, cet oiseau a le bec de couleur de corne, et les tarses brunâtres. Le pouce surtout est robuste, armé d'un ongle plus puissant que ne le sont ceux des autres doigts : tous sont jaunâtres. Les ailes sont très courtes, concaves, et dépassent à peine le croupion; la première rémige est très courte, la deuxième est presque égale à la troisième, et celle-ci, avec les quatrième et la cinquième, est la plus longue. Leur forme n'a rien de particulier. La queue est médiocre, légèrement arrondie ou presque égale, composée de rectrices un peu rigides, étroites, arrondies à leur sommet.

Le plumage de cet oiseau est doux, moelleux, très abondamment fourni de duvet. Un bandeau

(1) Less., Zool. de *la Coq. Furnarius Lessonii*, Dumont, *Atlas*, *Dictionn. des Sc. nat.*

(1) *F. roseus*, Less., Illust. de zool., pl. 5.

rouge rosé s'étend sur le front. Le dessus de la tête, du cou, du dos, les couvertures des ailes, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, sont d'un brun ardoisé uniforme. Un sourcil blanc surmonte l'œil. Les joues sont noires. Le menton et le devant du cou, jusqu'au milieu du ventre, sont d'un rouge vif, à teinte rose prononcée. Les flancs et la région anale sont brun ardoisé. Les couvertures inférieures sont du même rouge rosé que le thorax. Les ailes, brunes, ont leur rebord et l'épaule rouge rosé, et les rectrices moyennes sont légèrement frangées de gris blanc. La queue est brunâtre uniforme.

LES PICERTHIES (1).

Tiennent à la fois des fourniers, des grimpereaux et des picucules, mais ils diffèrent des premiers par leurs ailes plus courtes, leur bec et leur queue. Leur bec est grêle, comprimé, assez long, non échancré, sensiblement arqué. Leurs narines sont basales et linéaires. Les tarses sont longs, et la queue, de dimensions médiocres, est arrondie; les tiges de ses pennes sont grêles et se prolongent au-delà des barbes. Leurs ailes sont brèves et obtuses, et atteignent à peine la base de la queue. La seule espèce de ce genre est le *fournier de Saint-Hilaire* (2), qui vit au Brésil, et dont le plumage est enfumé en dessus, blanc en dessous, mais chaque plume cerclée de brun. Une seconde espèce semble devoir être le *fournier rosalbin.*

LES UPUCERTHIES (3).

Se rapprochent encore des fourniers, des pomatorhins, et même des huppes. Son bec est très long, assez comprimé, mais un peu élevé, arqué, non échancré. La mandibule supérieure a son arête formant une surface convexe étroite, dont les bords sont parallèles, et entaillent légèrement les plumes du front. Les narines sont basales, latérales, de forme allongée et irrégulière, non recouvertes par des écailles, mais bornées en arrière par les plumes du front qui s'avancent un peu sur les côtés du bec. Les tarses sont courts, nus, couverts de larges plaques ou écussons. L'ongle du pouce est fort long, aigu, arqué et comprimé. La queue est légèrement arrondie, à douze pennes, dont les tiges sont rigides. Leurs ailes sont brèves, dépassent à peine le croupion, à première penne très courte. Les quatre suivantes presque égales.

La seule espèce de ce nouveau genre est de la Patagonie : c'est l'*upucerthie des buissons* (1) qui se tient dans les buissons, où elle cherche dans les herbes les insectes dont elle se nourrit. Elle perche peu, ne pénètre jamais dans les bois, mais en revanche fréquente les alentours des fermes, dans lesquelles il lui arrive d'entrer. Son plumage est généralement brun, mais un sourcil fauve surmonte l'œil. Au milieu du ventre se dessine une grande tache d'un blanc sale. La gorge est blanche, écaillée de noir.

LES FALCULIES (2).

Sont caractérisés par leur bec très long, fortement comprimé. La comparaison de sa forme avec celle d'une lame de faux se présente à l'esprit dès qu'on jette les yeux sur lui, et c'est cette ressemblance que nous avons voulu indiquer par le nom de *falculia.*

Les deux mandibules sont courbées sur toute leur longueur de haut en bas. La courbure, quoique un peu moins prononcée vers la base, est, en somme, assez régulière pour qu'on puisse la comparer à un arc de cercle; arc qui seroit égal au cinquième environ d'une circonférence.

Le bec est tellement comprimé, que sa surface se compose de deux faces latérales parallèles, séparées par deux arêtes médianes, toutes deux mousses, l'une supérieure, convexe, qui est le dos de la mandibule supérieure, l'autre inférieure, concave, qui est la ligne médiane de la mandibule inférieure. Chaque face latérale est divisée en deux portions presque égales par la commissure des deux mandibules, courbe aussi bien que les arêtes supérieure et inférieure. En d'autres termes, les deux mandibules, de forme très semblable, sont aussi sensiblement de même hauteur. La supérieure est toutefois un peu plus longue que l'inférieure ; elle forme, à elle seule, la pointe du bec, ou plus exactement son extrémité terminale; car cette extrémité est arrondie et non aiguë.

Toute la surface des mandibules est lisse, et leurs bords ne sont point dentelés; seulement la mandibule supérieure présente sur chaque bord, vers son extrémité, une légère sinuosité, foible vestige de ces dentelures qui, très prononcées chez les dentirostres, passoient autrefois pour leur appartenir en

(1) *Picerthia*, Isid., Geoff. Saint-Hilaire.
(2) *Furnarius Sancti-Hilairii*, Less., Ornith., p. 307.
(3) *Upucerthia*, Isid. Geoff. Saint-Hil.

(1) *U. dumetosa*, ibid.
(2) *Falculia*, Isid. Geoff., Mag. de zool., 1837, de *falcula*, petite faux ou faucille.

propre, mais que j'ai retrouvées depuis dans un grand nombre de genres de divers groupes.

Si ce n'est vers l'extrémité du bec, où la mandibule inférieure pénètre un peu dans la supérieure, la commissure n'est qu'un simple sillon, résultant de la rencontre des deux bords légèrement rentrants de chaque demi-bec.

Les narines, placées à la base du bec, sont ovalaires : elles sont séparées des plumes antérieures du front par un intervalle très étroit et presque exactement linéaire. Il est à remarquer qu'elles sont tout-à-fait latérales et non supérieures; ce qui est une conséquence nécessaire de la forme très comprimée du bec. Les yeux sont de grandeur moyenne.

Parmi les organes du mouvement, les ailes, dont l'extrémité n'atteint que la région moyenne de la queue, se composent d'une très petite penne, d'une autre double de la première, mais encore courte, d'une troisième plus longue, puis de deux autres sensiblement égales, les plus longues de toutes : après celles-ci, les pennes décroissent graduellement en longueur. Les ailes, très semblables à celles des huppes et des promérops, sont donc, en somme, établies sur le type que j'ai nommé surobtus.

Les membres abdominaux offrent une conformation plus remarquable et beaucoup mieux caractéristique.

Les tarses sont épais, robustes, mais courts. Chacun d'eux est recouvert antérieurement par une rangée de larges écussons irrégulièrement quadrangulaires. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, dans l'individu qui sert de type à notre description, les écussons diffèrent de forme et même de nombre d'un tarse à l'autre : c'est une preuve de plus de l'impossibilité de trouver, comme quelques ornithologistes ont cru pouvoir le faire, de bons caractères génériques dans la conformation de ces plaques épidermiques.

Les pieds ont, comme chez la plupart des oiseaux, quatre doigts, trois antérieurs, un seul postérieur. Celui-ci, ou le pouce, est remarquable tout à la fois par sa longueur, qui surpasse (toutefois en comprenant l'ongle) celle du tarse, et par sa grosseur. Il est bordé, de chaque côté, d'une membrane qui, indiquée par un simple vestige linéaire à l'extrémité onguéale, s'élargit de plus en plus en se rapprochant de l'autre extrémité, et qui finit même par former une expansion triangulaire qui rend le pouce au moins deux fois plus large en avant qu'en arrière. Dans la moitié postérieure de ce doigt, il est même à remarquer que la membrane ne borde plus seulement le doigt, mais est changée en une sorte de semelle qui en couvre toute la partie inférieure, en même temps qu'elle le dépasse de beaucoup en dedans et en dehors. Cette semelle paroît, au premier aspect, lisse et seulement membraneuse; mais en l'examinant de près à l'œil nu, et mieux encore à la loupe, on reconnaît qu'elle est recouverte d'une multitude de petites écailles; en d'autres termes, qu'elle est très finement réticulée. En dessus, au contraire, le pouce est couvert d'écussons semblables à ceux des tarses, mais un peu plus petits.

Chacun des trois doigts antérieurs ressemble au pouce par la nature et la disposition de ses téguments. Chacun d'eux, écussonné en dessus, est recouvert en dessous d'écailles extrêmement fines, et pourvu, vers l'extrémité onguéale, d'un rebord membraneux, linéaire, qui se continue en arrière avec une sorte de semelle assez épaisse, et couvrant la totalité de la face inférieure. Le doigt interne, qui est le plus court, a sa semelle antérieure distincte de celle des autres doigts : l'externe, un peu plus long, et le médian plus long encore, et qui, plus grêle que le pouce, le surpasse même en longueur, ont au contraire leurs semelles confondues sur toute l'étendue de la première phalange. Ces deux derniers doigts sont de même supérieurement un peu plus intimement réunis entre eux, que ne le sont ensemble le doigt externe et le médian, disposition qui est, au reste, commune à la plupart des passereaux, et qui est analogue, en petit, à celle qui caractérise les syndactyles.

Les ongles sont grands, comprimés, assez pointus, et tous très aigus [1] : leur courbure peut être représentée par une demi-circonférence presque entière. Quant à leur longueur, celui du pouce l'emporte de beaucoup sur tous les autres; viennent ensuite celui du doigt médian, puis ceux des deux doigts latéraux; mais ces derniers le cèdent à peine au médian.

La queue se compose de douze longues pennes, sensiblement égales entre elles. Étalée, elle est, dans son ensemble, carrée : chaque penne est néanmoins irrégulièrement arrondie à son extrémité. On ne voit, sur aucune partie de la queue, rien que l'on puisse considérer comme une trace d'usure; mais, dans chacune des trois pennes externes, on voit la pointe de la baguette tutrice dépasser un peu les barbes; caractère qui rappelle, mais seulement par un foible vestige, ce qu'on observe chez la plupart des oiseaux qui grimpent en prenant appui sur leur queue.

Enfin, nous devons noter, comme un dernier caractère générique, la nature du plumage. Nulle part on ne voit aucun développement comparable, soit à celui qu'on observe dans les huppes, soit, à plus forte raison, aux ornements de quelques épimaques. La

[1] C'est là, après celle qui résulte de la conformation du bec, une des plus remarquables différences qui distinguent la falculie des huppes. On sait que celles-ci ont les ongles des pouces presque droits.

coloration manque également de l'éclat accordé à quelques oiseaux de la même famille; des reflets métalliques, assez ternes, rappellent seuls, et seulement sur une portion du plumage, la parure si resplendissante des épimaques.

LA FALCULIE MANTELÉE (1).

La *falculie mantelée* a la tête, le cou, toute la partie emplumée des membres d'un blanc plus ou moins pur; et l'on retrouve aussi un peu de blanc en dessus, immédiatement au-dessus de l'insertion de la queue; au contraire, le dos, le dessus des ailes et de la queue, et c'est ce caractère que rappelle le nom de *falculia palliata*, sont d'un vert métallique très foncé, et l'on pourrait même dire d'un noir verdâtre, dont les reflets sont toujours sans éclat, même sous l'influence de la plus vive lumière; encore ne les aperçoit-on guère que par réflexion. Lorsqu'on place l'oiseau entre la lumière et l'œil, et, à plus forte raison, lorsqu'on le considère dans un lieu mal éclairé, les parties métalliques non seulement perdent tout éclat, mais leur couleur verte elle-même n'est plus sensible, et l'oiseau paroît blanc et noir.

Le dessous des ailes et de la queue est noirâtre et sans aucun reflet; disposition de couleur qui est, au reste, commune à la falculie et à un grand nombre d'oiseaux très brillants.

Les yeux sont d'un noir bleuâtre. Le bec, noirâtre dans sa première portion, est grisâtre dans sa région moyenne, et blanchâtre à son extrémité. Les pattes sont entièrement noires.

Une disposition assez remarquable de la couleur de la falculie mantelée est celle que l'on aperçoit lorsqu'on examine avec soin les plumes du dos. On reconnoît alors que toutes sont de deux couleurs, blanches près de leur insertion, d'un vert métallique à leur extrémité libre; mais ces deux couleurs varient beaucoup dans leur disposition, suivant la région où on les examine. Près du cou, et même plus exactement sur le bas du cou, ce sont des plumes presque entièrement blanches, avec un simple liséré vert. Plus bas, la portion verte s'accroît aux dépens de la blanche, et lui devient égale, puis, bientôt, de beaucoup supérieure en étendue. Plus bas encore, au contraire, le blanc commence à reprendre plus d'étendue, jusqu'à ce qu'enfin on trouve près du croupion, comme près du cou, des plumes blanches à liséré vert, puis enfin d'autres toutes blanches.

(1) *Falculia palliata*, Isidore Geoffroy, Mag. de zool., 1837.

LES CRAVEHUPPES (1).

Tiennent à la fois des huppes, des craves et des martins. La seule espèce est la *huppe du Cap*, figurée enl. 697, et décrite par Buffon.

LES CRAVES (2).

Ont un bec plus long que la tête, grêle, entier, fléchi en arc, effilé et pointu. Les narines sont couvertes de plumes sétacées dirigées en avant. Buffon n'a connu que l'espèce d'Europe, qu'il nomme le *coracias des Alpes* (enl. 255). On en connoît deux autres espèces étrangères. Le *crave aux ailes blanches* (3), que les naturels de la Nouvelle-Galles du Sud nomment *waybung*. Il vit en troupes dans les montagnes, et paroît émigrer suivant les saisons. Il est noir, avec la partie inférieure des rémiges d'un blanc neigeux. L'*enca* (4), ainsi nommé à Java, sa patrie. Son plumage est d'un noir bleuâtre, brillant en dessus, plus terne en dessous, avec des reflets mats et d'un noir intense sur le front, les joues et le devant de la gorge. Le derrière de l'œil est dénudé.

LES HUPPES (5).

Comprennent aujourd'hui plusieurs espèces, bien qu'on en sépare la *huppe du Cap* de l'enl. 697. La huppe commune a été décrite avec beaucoup de soins par Buffon, et nous ne devons dans cet article que mentionner deux espèces bien distinctes, quoiqu'elles soient regardées par divers voyageurs comme de simples variétés. Ce sont : La *huppe d'Afrique* (6), qui a la plus grande analogie d'aspect et de coloration avec l'oiseau d'Europe. Cependant cette huppe africaine a constamment son bec plus grêle et plus mince à la base que notre huppe, et son ventre est entièrement teint de brunâtre. La *huppe étrangère* (7) se trouve aussi communément dans l'Inde

(1) *Fregilupus*, Less., Ornith., p. 323.

(2) *Fregilus*, Cuv. *Coracias*, Gm. *Fregilus* et *corcorax*, Less.

(3) *F. leucopterus*; Horsf. et Vig, Trans., XV, 265. *Pyrrocorax leucopterus*, Temm., Man., I, 121.

(4) *F. enca*, Horsf., Trans., XIII, 164.

(5) *Upupa*, L.

(6) *U. africana*, Levaill., Af., pl. 22. *U. epops*, variété, *auct.*

(7) *U. minor*, Gm. *U. cristatella*, Vieill., Gal., pl. 184, Shaw. Pr. V, 62.

qu'aux alentours du cap de Bonne-Espérance. Elle rappelle assez exactement notre huppe, à sa taille près, qui est moindre, et aussi parce qu'elle a un bec proportionnellement plus long, un plumage roux vineux plus vif, et sa huppe simplement terminée de noir.

LES ÉPIMAQUES.

Nous réunissons sous le nom d'*épimaques* une petite tribu d'oiseaux qui nous paroît très naturelle, et que tous les auteurs indistinctement semblent n'avoir point comprise; car on ne peut se dissimuler les fluctuations sans nombre dont elle a été l'objet. C'est avec les huppes et les promerops que les anciens naturalistes rangeoient la seule espèce connue par eux. Et bien que Levaillant, Cuvier, Vieillot et Temminck aient eu sous les yeux les autres épimaques, on voit ces auteurs les placer loin des oiseaux de paradis dans les coupes purement artificielles de leurs méthodes. C'est ainsi que Cuvier les maintient dans ses passereaux ténuirostres ou huppés, Vieillot dans ses sylvains épopsides, Temminck dans ses anisodactyles, etc., etc. Nous-même, dans notre Traité d'ornithologie, avons sacrifié aux idées reçues, bien qu'aujourd'hui nous reconnaissions que cette famille des épimaques tient de près à celle des paradisiers, et doit être un lien intermédiaire entre les *coraces* et les vrais *meliphagidées*, ou la famille que nous avons nommée dans notre Manuel *philedonées*. On conçoit, en effet, qu'un caractère purement artificiel, comme celui du bec, ne doit pas suffire seul pour diriger les vues d'un classificateur, mais qu'il est nécessaire d'adjoindre à ce caractère ceux naturels, tirés de la forme des ailes, et surtout des pattes, organes locomoteurs par excellence.

Les épimaques ne diffèrent donc des vrais paradisiers que par un plus grand allongement du bec, qui s'amincit et se recourbe, tout en conservant le type général de cet organe dans la famille des coraces, comme aux paradisiers les plumes veloutées du front s'avancent sur les narines. Les mandibules sont dentées à leur pointe, et leur commissure ample s'étend jusque sous l'œil. Les pieds sont forts, avec de larges scutelles sur l'acrotarse, et ont un pouce notablement robuste. Les ailes dépassent légèrement le croupion, et leurs premières rémiges sont taillées en lames d'épée, tandis que les suivantes sont larges et obtuses à leur sommet.

Les mâles sont vêtus d'une splendide livrée : celle des femelles est terne, ondée de brunâtre sur un fond roussâtre : les jeunes tiennent à la fois de leurs père et mère.

Leurs mœurs et leurs habitudes sont entièrement inconnues. Toutes les espèces, à l'exception du ptiloris paradisier, qui habite la Nouvelle-Galles du Sud, sont de la Nouvelle-Guinée.

Cette famille ne comprend que quatre genres, qui sont, les *ptiloris*, *épimaque*, *séleucide* ou *falcinelle* et *canéliphage*. Chacun de ces genres ne renferme qu'une espèce.

LES PTILORIS.

Ptiloris.

Les *ptiloris* ont un bec plus long que la tête, dont l'arête entame les plumes du front, qui sont écailleuses et imbriquées. Leur plumage est velouté, mais sans aucune parure [1], bien que les plumes des flancs soient lâches. Leur queue est moyenne, presque rectiligne. Les ailes sont concaves, et si les deux premières rémiges sont étroites, les suivantes sont arrondies à leur extrémité.

Le mâle de la seule espèce connue a le plumage velours noir violet, avec des franges ou des plaques métallisées. La femelle est grisâtre et roussâtre, avec des chevrons et des taches brunâtres.

La seule espèce a été rencontrée dans les alentours du port Macquarie à la Nouvelle-Hollande.

LE PTILORIS PARADISIER.

Ptiloris paradisæus [2].

Cette magnifique espèce fut signalée (1825) aux ornithologistes par M. Swainson, sous le nom que nous lui conservons, bien que dès 1824 nous l'ayons décrite sous celui d'*épimaque royal;* car cet oiseau étoit alors inconnu en France. Plus tard (1831) M. Wilson figura le mâle et la femelle en dédiant l'espèce au général Brislaw, alors gouverneur des établissements anglois de la Nouvelle-Hollande, actif protecteur des sciences naturelles, et qui nous accueillit nous-même avec un noble désintéressement dans cette partie du monde. Tels sont les détails qui se rattachent à l'histoire de ce magnifique oiseau, encore rare dans les collections, et connu depuis quelques années seulement.

Le ptiloris mâle a de dix à onze pouces de longueur totale, et le bec entre pour quinze lignes dans cette dimension, en le mesurant depuis les plumes du front jusqu'à la pointe; car il est largement fendu, et la commissure avance jusque sous les yeux. La couleur du bec, celle des tarses et des ongles, est

[1] Règle générale, les caractères tirés de la livrée appartiennent exclusivement aux mâles.

[2] *Moho*, Less., Ornith., 302.

L'Épimaque impérial
(Mâle adulte).

Publié par Pourrat Fr. à Paris

Epimaque . Magnifique, (Vieillot) Epimachus Magnificus *Cuv*

un noir mat. La queue est élargie, presque rectiligne, et composée de dix rectrices. Les ailes sont couvertes, concaves, la première rémige très courte, la deuxième plus longue, les cinquième, sixième, septième et huitième presque égales, et les plus longues de toutes.

Le dessus de la tête est revêtu de plumes écailleuses d'un vert bleuâtre d'acier irisé : une cravate triangulaire occupe le devant du cou et de la gorge, en formant un plastron de plumes écailleuses brillantes, et jouissant de tout l'éclat de l'émeraude en prenant sous les rayons lumineux divers reflets chatoyans et métallisés. Ces plumes sont triangulaires, colorées en vert olive mat et comme frangées sur les bords, tandis que leur portion moyenne est à facettes et resplendissante. Les plumes du dos, des ailes, ont la douceur du velours, et leur couleur noir intense en offre l'aspect et la nature sericéeuse sous un certain jour, tandis que différemment éclairées elles prennent les teintes les plus suaves du velours noir ponceau, passant au riche violet; des plumes comme écailleuses recouvrent aussi l'abdomen; elles sont plus fermes que celles du cou et de l'occiput, noires sericéeuses au centre, et frangées de cuivre de rosette et d'acier chatoyant.

La queue est courte, presque rectiligne, et les rectrices sont d'un vert doré uniforme en dessus. Les tarses sont noirs, garnis de scutelles en avant et de plumules réticulées en arrière; les ongles, ainsi que les doigts, sont très robustes, très crochus, comprimés sur les côtés et concaves en dessous; celui du pouce est le plus puissant.

Le bec, légèrement fléchi dans sa longueur, est très comprimé sur ses bords, et la commissure se déjette un peu en se recourbant en dessous; les narines sont percées dans une membrane située à une fossette que les plumes du front recouvrent en partie; il est complétement noir.

La femelle a dix pouces et demi de longueur totale. La queue entre pour trois pouces et demi dans cette dimension, et dépasse les ailes de vingt lignes.

Les plumes qui recouvrent la tête, depuis le front jusqu'à l'occiput et sur les joues, sont d'un gris brun, et chaque très petite plume est rayée en long d'un trait blanc. Un sourcil blanchâtre assez large se dessine derrière les yeux. Les petites plumes du tour des yeux, du rebord de la mandibule inférieure, et celles des jugulaires, sont blanchâtres, teintées de roux vif. Le dos, les couvertures des ailes, le croupion, sont d'un gris olivâtre brun uniforme. Les rémiges et les rectrices d'un fauve brunâtre, parfois tirant au blond vif. Le rebord de l'aile est varié de blanc et de brun, ainsi que le dessous; les rémiges en dessous sont brunes près des tiges, et couleur rouille ou d'un blond doré sur leurs bords.

La gorge est blanchâtre, sans tache : devant le cou, ses côtés, le thorax, et toutes les parties inférieures jusqu'aux plumes tutrices de la queue en dessous, sont d'un gris teint de roux; et sur le milieu se dessine en forme de V, et souvent de fer de lance, un ruban fauve noirâtre. Les plumes du bas-ventre sont seulement rayées en travers de ce même trait noir. Le bec et les pieds sont noirs.

Nous nous procurâmes pour huit dollars un très bel individu du ptiloris à Sydney dans la Nouvelle-Galles du Sud. Il provenoit du port Macquarie, et portoit dans la colonie le nom vulgaire de *riffleman*, pour rappeler que ce fut un soldat de la garnison qui le tua le premier. Depuis, M. le docteur Bussoeil, chirurgien-major de la frégate *la Thétis*, commandée par M. de Bougainville, en donna un deuxième individu au Muséum d'histoire naturelle, dans les galeries duquel on l'a déposé.

LES ÉPIMAQUES

PROPREMENT DITS.

Épimachus.

Les épimaques ressemblent aux *ptiloris* par le bec, et cet organe a sa commissure ample, ses fosses nasales en partie recouvertes par les plumes du front, veloutées et disposées en houppettes. Le plumage est de nature soyeuse, et les parures des flancs se composent de plumes allongées, décomposées et filamenteuses à leur extrémité. La queue est moyenne, subrectiligne. Les ailes sont caractéristiques, car les deux premières rémiges sont taillées en lames de canif, et les suivantes sont coupées presque carrément à leur sommet; enfin, les tarses sont robustes et analogues à ceux des ptiloris.

Les épimaques ne diffèrent donc des ptiloris que par de légers caractères. Les mâles ont la plus riche parure; les femelles sont d'une teinte cannelle en dessus, grise en dessous, avec des bariolures noires.

La seule espèce connue vit à la Nouvelle-Guinée.

L'ÉPIMAQUE PROMÉFIL.

Épimachus magnificus.

La figure que Levaillant a le premier donnée de ce magnifique et somptueux épimaque étoit mutilée, et personne n'avoit encore signalé, à notre connoissance, un proméfil complétement intact.

L'épimaque proméfil mâle a près de treize pouces de longueur totale. Son bec a deux pouces. Les ailes dépassent un peu la queue, qui est médiocre et rectiligne. Le bec et les tarses sont noirs. Les mandi-

bules du premier sont robustes, à narines vêtues de plumes; soyeuses dans toute l'étendue de la fosse nasale et dans l'intervalle des branches de la mandibule inférieure; leurs bords sont coupants et entiers, excepté à la pointe recourbée et crochue de la supérieure, où se dessine une forte dent.

Le plumage d'un noir velours, à nuance pourpre sous certains reflets, est d'une exquise douceur au toucher. Le devant du cou est couvert par un long plastron d'écailles imbriquées, gaufrées, et d'un vert bleu très métallisé; une bordure noire encadre la partie inférieure de ce plastron, et une bordure d'or vert en fixe la limite sur le thorax. Le ventre est noir, à teinte pourpre des plus vives; sur chaque flanc sont implantées de longues plumes décomposées, poilues, molles, qui retombent d'une manière gracieuse en parures capillacées.

La queue est courte, composée de rectrices dures, très roides, et coupées carrément à leur sommet comme avec des ciseaux. Ces rectrices sont droites, d'un noir velouté partout, excepté les deux moyennes, qui sont vert sablé d'or et splendides.

Les ailes sont la partie la plus remarquable de l'organisation de l'épimaque proméfil; elles sont puissantes, plus longues que la queue, composées de rectrices rigides, à tiges solides. Quant à leur coloration, elle est entièrement noire; et quant à leur forme, elle présente les particularités suivantes. La première rémige est courte, pointue, taillée en lame de sabre; la seconde, plus large et plus longue que la première, est aussi taillée en glaive; la troisième, plus courte que la deuxième, est tronquée carrément; les quatrième, cinquième et sixième sont égales, à barbes étroites sur le bord externe, très larges sur le bord interne, et carrément tronquées à leur sommet.

L'individu entier de cette espèce de somptueux oiseau nous a été communiqué par M. Florent Prevost. Jusqu'à ce jour on n'avoit reçu l'épimaque proméfil dans les collections que mutilé, c'est-à-dire sans pieds et sans ailes; nous aurons eu l'avantage de le faire connoître complétement comme espèce, puisque nous l'avons figuré adulte, jeune âge et femelle.

L'épimaque proméfil est encore très rare dans les collections. L'individu des galeries du Muséum a été acheté à Londres à la vente de la collection Bullock. Lors de notre séjour à la Nouvelle-Guinée, sur la corvette *la Coquille*, nous en obtînmes deux peaux mutilées par les Papous, suivant leurs procédés de conservation, et traversées par un bâtonnet; et enfin, M. Dumont-d'Urville, commandant l'expédition de *l'Astrolabe*, qui a aussi séjourné à la Nouvelle-Guinée, sur le même point que nous, en a rapporté une peau privée de ses pieds et de ses ailes, telle que la préparent les naturels.

Telles ont été jusqu'à ce jour les seules données possédées par les naturalistes sur ces oiseaux si richement vêtus. Quelques dépouilles mutilées, séchées à la fumée sur des bâtons et préparées par des peuples sauvages et barbares, étoient tout ce que nous en possédions il y a encore quelque temps, et leur organisation extérieure va au moins être éclairée par la description que nous allons donner de la femelle; mais il nous restera encore à savoir quelles sont les mœurs et les habitudes qui les distinguent; quel est leur genre de vie, leur manière d'élever leurs petits; en un mot, nous posséderons une description minutieuse de formes extérieures, mais rien de ce qui peut en rendre l'histoire attrayante.

C'est dans les immenses et profondes forêts qui enceignent le havre de Doréy à la Nouvelle-Guinée, que vit la femelle du proméfil; elle échappa à nos recherches pendant notre séjour sur ce point des îles de l'Asie: elle ne s'offrit point également aux investigations pleines de persévérance de MM. Quoy et Gaimard.

L'épimaque proméfil femelle a onze pouces six lignes de longueur totale. Dans ces dimensions, le bec entre pour deux pouces depuis la commissure jusqu'à la pointe, et la queue pour trois pouces et demi. Les tarses de l'articulation à la naissance des doigts ont quinze lignes, et le pouce, y compris l'ongle, a près de quinze lignes de longueur, ainsi que le doigt antérieur médius. Les deux latéraux, à peu près égaux, sont un peu plus courts que celui du milieu.

Le bec fort, plus haut que large, est marqué dans sa longueur, lisse et comprimé sur les côtés. La commissure est placée presque immédiatement sous l'œil. L'arête du bec entame assez profondément les plumes du front, et les fosses nasales, recouvertes par une membrane et placées dans un sillon latéral, sont revêtues de plumes courtes et sericéeuses. Les ailes sont concaves, à rémiges légèrement étagées, la première la plus courte, la seconde un peu plus longue, la troisième un peu moins longue que les quatrième et cinquième; les autres diminuent successivement; elles s'étendent au milieu de la queue à peu près; celle-ci est composée de dix rectrices égales, qui s'arrondissent à leur extrémité. Les tarses sont robustes, garnis de scutelles larges en devant et sur les doigts. Le pouce est beaucoup plus robuste que les autres doigts; il en est de même de l'ongle, qui, ainsi que ceux des doigts antérieurs, est très comprimé, très recourbé, crochu et aplati en dessous.

Le bec est rougeâtre, les tarses sont d'un noir intense, et les ongles cornés; les plumes du front sont courtes et de nature sericéeuse; toutes les plumes du corps sont molles, douces au toucher; leur teinte sur le cou, le dos, le croupion, est d'un roux blond can-

nelle d'une seule nuance. Les ailes, y compris les rémiges, la queue, sont en entier du même roux blond cannelle frais et sans mélange.

Une sorte de sourcil, varié de blanc et de gris, surmonte l'œil, et tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, sur les flancs comme en dedans sur le rebord des ailes, est à fond blanc, d'abord finement strié, qui, sur le devant du cou, se change en raies brunes qui émaillent toutes les parties inférieures.

Nous sommes redevables du seul individu que l'on connoisse en Europe à M. Adolphe Lesson, chirurgien de deuxième classe de la marine, embarqué comme botaniste sur la corvette *l'Astrolabe*. Mon frère se le procura à la Nouvelle-Guinée.

Il nous reste maintenant à décrire le mâle dans son jeune âge. D'après un individu que nous devons à l'extrême obligeance de M. Florent Prévost, ce jeune âge est à nos yeux une des particularités les plus neuves en ornithologie; il établit, par l'état de son plumage, le passage graduel du mâle et de la femelle, et prouve par le changement que subit le plastron métallisé du devant du cou, l'analogie qui existe entre les épimaques, les colibris et les souïmangas.

L'individu que nous avons figuré étoit mutilé suivant les procédés des Papous, qui l'avoient enfilé dans un bâtonnet, après lui avoir arraché les tarses et les rémiges; mais sa queue et son bec étoient dans un état parfait d'intégrité.

Il a de longueur totale dix pouces moins deux ou trois lignes, et sur ces dimensions le bec entre pour deux pouces et la queue pour trois pouces huit lignes; le bec est entièrement noir; toute la tête est revêtue de plumes écailleuses d'un vert émeraude, à reflets chatoyants, et parfois à teintes d'acier ou de velours noir, lorsqu'elles ne sont point éclairées par les rayons lumineux lancés d'aplomb. Le large plastron qui occupe toute la partie antérieure du cou, et qui, dans le mâle, possède un aussi splendide éclat, s'étend dans le jeune âge que nous décrivons, sur les côtés du cou et jusqu'au bas de la poitrine. Les plumes qui le composent sont à moitié écailleuses et à moitié soyeuses; elles sont en grande partie d'un gris vermiculé de noir, tandis que sur les côtés et en bas se dessinent des écailles d'un vert émeraude chatoyant en bleu ou en acier poli, qui annoncent le commencement de la métamorphose que ces plumes doivent subir, et le début de la formation brillante et somptueuse qui leur est propre dans l'âge adulte.

Toutes les plumes des parties supérieures ont la douceur et la nuance du plus beau velours noir; seulement des plumes d'un roux blond cannelle dessinent les courbes sur les épaules et sur le dos, et attestent que leur couleur, dans la première année, est tout-à-fait celle que montre la femelle. Une plus grande analogie encore se tire de la queue, dont les rectrices sont d'un roux cannelle fort vif, excepté ces plumes externes, qui présentent sur leurs barbes intérieures une teinte noire sericéeuse que l'âge doit concourir à foncer et à étendre aux autres rectrices. Comme chez le mâle complétement adulte, les parties inférieures sont très fournies en plumes longues, mollettes, effilées, d'un noir velouté, richement teint de pourpre, à reflets d'un riche violet, et qui s'allongent sur les flancs en se décomposant, pour donner naissance à ces brins déliés et délicats qui se prolongent sur les côtés du corps et de la queue. Ces plumes des flancs se trouvent composées d'un long brin arrondi, filiforme, sur lequel naissent d'autres brins plus déliés et arrondis, et dont la réunion compose des parures aussi élégantes que gracieuses, qu'on ne voit point sur l'épimaque royal.

Les épimaques mâles ont d'éclatantes parures, et les femelles un plumage généralement roux et terne; autre analogie assez remarquable entre ces oiseaux, les colibris et les souï-mangas

---

LES FALCINELLES OU SÉLEUCIDES.

Seleucides.

Les falcinelles se distinguent des ptiloris et des épimaques, parce qu'ils n'ont point de plumes écailleuses ni sur la tête ni sur le cou. Leur bec est aussi plus droit, bien qu'il ne diffère en rien d'essentiel. Les plumes des flancs, chez les mâles, s'allongent beaucoup, sont très touffues, très lâches, et terminées par des brins criniformes, caduques, et en nombre très variable, parfois considérable, le plus souvent restreint.

Tous les auteurs se sont accordés à ne donner que douze filets aux parures des flancs; mais ce nombre est très variable, car nous avons vu des individus qui en avoient une vingtaine, tandis qu'un magnifique échantillon, acheté à Londres par M. Guy, en possédoit au moins une centaine. Ces brins, qui ressemblent à des crins entortillés, sont en effet très caducs, et doivent se briser à mesure que l'oiseau acquiert de l'âge, car ils ne sont que le prolongement du rachis des plumes costales amplement développées.

La femelle du multifil est inconnue. On n'a point encore possédé de dépouilles de mâles complétement intactes, et l'on ignore les mœurs et les habitudes de ce magnifique oiseau. On sait seulement qu'il vit à la Nouvelle-Guinée.

LA FALCINELLE MULTIFIL.

Seleucides acantilis.

Ce magnifique oiseau a dix pouces de longueur totale; le bec et les pieds noirs; les plumes veloutées du front s'avançant jusque sous les narines; la queue courte, presque rectiligne, a ses rectrices roides, d'un violet noir, avec quelques ondes transversales brunâtres. La tête, le cou, le manteau et la poitrine sont d'un noir velouté des plus riches, avec des teintes brillantes purpurines et violettes, qui étincellent suivant la direction des rayons lumineux. Les plumes du bas du thorax prennent de l'ampleur, s'élargissent et dessinent une sorte de camail ample; elles sont délicatement frangées d'émeraude sur leur pourtour. Le bas du dos, le croupion, le ventre et les couvertures des jambes et de la queue sont d'un blanc neigeux. On remarque quelques plumes sur les flancs, ayant une teinte verte, avec des reflets bleu d'acier bruni. Les plumes des flancs, ou subalaires, sont assez semblables à celles des paradisiers émeraudes; elles sont élargies, décomposées, à barbes flottantes d'un jaune tendre ou parfois orangé, qui s'efface aisément, et auquel succède un blanc mat. Ces plumes ont toutes un rachis un peu roide, terminé chez les plus fortes et les plus proches des flancs, par des brins ou forme de crins, longs de huit à dix pouces, entièrement nus et flexueux. Les couvertures de la queue, en dessus comme en dessous, sont d'un beau noir brillant.

Le jeune mâle a en partie la livrée de l'adulte et en partie celle de la femelle, bien que celle-ci soit encore inconnue. La tête et le cou ont des reflets moins brillants. Le ventre est jaunâtre très clair, avec des rayons bruns sur chaque plume. Les parures des flancs molles et flexueuses, sans brins criniformes, sont jaunes, avec des rayons transversaux brunâtres sur les plus externes. La queue et les grandes couvertures des ailes sont d'un brun cannelle. Chez quelques individus, les filets commençant à poindre à l'extrémité des plumes subalaires.

Les dépouilles de la falcinelle multifil proviennent de la Nouvelle-Guinée.

LES CANÉLIPHAGES.

Cinnamolegus.

Les canéliphages conduisent des épimaques aux véritables sucriers par l'intermédiaire du *philedon moko* et du promerops du Cap, le *merops cafer* et l'*upupa promerops* du *Systema naturæ*. Leur bec recourbé est beaucoup plus long que la tête, comprimé sur les côtés, denté à la pointe des deux mandibules, qui sont inégales, la supérieure dépassant l'inférieure. Les narines sont latérales, basales, et revêtues par les plumes veloutées du front, bien que celles qui revêtent le crâne soient écailleuses; celles du menton sont piliformes. Les plumes des flancs ont les barbes externes bien plus longues que les internes, et se trouvent recourbées et élargies à leur sommet; toutes sont amples, allongées, et forment deux larges parures sur les côtés, surmontées par deux touffes épaisses de plumes longues, décomposées, droites et pointues. La queue est énormément longue, de manière que les rectrices, toutes taillées en lames d'épée, se trouvent être les deux moyennes plus longues, les latérales plus courtes, et successivement très étagées; car les deux plus externes ont à peine six pouces de longueur, suivant les individus.

Les femelles ont une livrée terne émaillée de barioiures brunâtres. Les jeunes mâles tiennent des adultes et de leurs mères.

Les habitudes et les mœurs des canéliphages sont entièrement ignorées. La seule espèce connue vit à la Nouvelle Guinée. Pline donnoit le nom de *cinnamolegus* à un oiseau asiatique d'espèce indéterminée.

LE CANÉLIPHAGE PAPOU.

Cinnamolegus papuanus.

Lorsque cet oiseau est bien adulte et du sexe mâle, il a jusqu'à trois pieds et demi de longueur, et dans ces dimensions le corps n'entre guère que pour huit à neuf pouces. Son bec, long de trois pouces deux à quatre lignes, est fortement recourbé, de couleur noire, ainsi que les tarses. L'iris est, dit-on, d'un jaune noirâtre. La tête est revêtue de plumes imbriquées, de forme écailleuse, et qui ne dépassent pas l'occiput; elles sont d'un vert glauque métallisé. Sous le menton, des plumes soyeuses s'avancent jusqu'entre les branches de la mandibule inférieure, et sont teintes en cuivre rouge à reflets d'iode. Le corps est abondamment fourni de plumes lâches, brunâtres, avec des reflets luisants, dorés et violâtres; celles du dos sont d'un vert brillant, ainsi que le haut de l'abdomen et la poitrine. Les ailes sont noir violâtre. La queue est formée de douze rectrices très étagées; les deux moyennes sont les plus longues, les deux externes les plus courtes. Elles sont uniformes, à pointe mousse à leur sommet, à rachis dur et droit, d'un brun teint de vert émeraude en dessus, et uniformément marron brun ou chocolat foncé en dessous. Les dimensions de ces rectrices varient beaucoup, et c'est ainsi que les moyennes ont depuis deux pieds jusqu'à trois, et les externes depuis deux pouces jusqu'à six. Les plumes mopy-

gioles, étendues en couverture supérieure sur la queue, sont longues, décomposées et d'un beau noir.

Ce qui distingue surtout le canéliphage papou sont, sur les flancs et recouvrant les ailes, deux sortes de plumes formant deux parures sur chacun des flancs. Le premier faisceau est composé de plumes thoraciques abondantes, épaisses, s'allongeant graduellement au fur et à mesure qu'elles s'implantent en arrière du thorax et proche les épaules. Toutes ces plumes sont molles, flexueuses et peintes dans un certain rapport. Les huit à dix premières sont en entier d'un noir velouté; celles qui suivent ont à leur sommet une raie azur relevée par une frange d'un vert émeraude des plus purs; puis les postérieures se trouvent être largement bordées de bleu céleste des plus luisants, tandis que les dernières et les plus larges sont d'un noir uniforme et velouté. Ces parures ont cela de particulier, que la texture de la plume présente des barbes très longues sur le bord extérieur du rachis, puis des barbes très courtes sur le côté opposé. Il en résulte que l'extrémité est contournée presque en demi-cercle par une inversion dans l'allongement des barbes qui la garnissent, et qu'il semble qu'elle soit taillée artificiellement.

Derrière ce large faisceau marginal, si abondamment fourni, et s'élevant sur le côté de l'oiseau avec tant de grâce, est placé un second faisceau composé de plumes à teinte sombre, qui toutes ont des barbes lâches, décomposées, à barbules finement barbulées elles-mêmes, de sorte que la plume a une forme pointue, allongée et droite.

La femelle, de moitié plus petite que le mâle, a la queue fortement étagée, mais sans aucune parure des flancs. La tête et le cou, de même que le dos, les couvertures des scapulaires, sont d'une teinte rousse cannelle, tirant au brun sur le crâne, et passant au noir au-devant du cou. Les rectrices elles-mêmes sont chocolat clair; le bec et les pieds brunâtres. Le dessous du corps est de couleur de suie avec des rayures squamuleuses blanches.

Les mâles, dans leur jeune âge, ressemblent aux femelles par la plus grande partie de leurs traits; mais déjà les plumes écailleuses et métallisées se dessinent sur la tête et apparoissent dès la seconde année.

Sonnerat, qui le premier fit connoître le canéliphage papou sous le nom de *grand promerops de la Nouvelle-Guinée*, a figuré une variété de femelle, ou un jeune, sous le nom de *promerops brun*. Voici textuellement ce qu'il en dit : Cet oiseau a vingt-deux pouces de l'extrémité du bec à celle de la queue. Le bec est noir, luisant, étroit, arrondi et fort arqué; il a deux pouces et demi de long. La queue a treize pouces de son origine à son extrémité; elle est composée de douze plumes, dont les deux du milieu, qui recouvrent les autres quand la queue est relevée, sont les plus longues. Chaque paire de rectrices latérales va toujours en diminuant, et la plus extérieure a au plus quatre pouces de long. Le sommet de la tête et les côtés sont couleur d'acier poli. Le col et la gorge sont d'un beau noir, ou bruns; le col en arrière, le dos, les ailes, les plumes scapulaires, le dessus de la queue, sont bruns; le col, les ailes et le dos sont lavés de vert brun. Le ventre est rayé transversalement de noir et de blanc. Les plumes sont grisâtres à leur origine; elles deviennent ensuite noires, et sont coupées par une raie blanche, ensuite par une noire, et terminées par une blanche. Les pieds et l'iris sont noirs.

La Billandière dit avoir rencontré le canéliphage papou dans l'île de Waigiou. Nous nous en sommes procurés des dépouilles à la Nouvelle-Guinée.

LES MOHOS [1].

Ils conduisent des ptiloris aux oiseaux sucriers. Leur bec est atténué et recourbé; les plumes du front sont écailleuses, celles des flancs décomposées. Leur queue est formée de rectrices étagées. L'espèce la plus remarquable vit aux îles Sandwich : c'est le *moho* [2] des insulaires, de la taille de l'étourneau d'Europe, ayant les deux rectrices du milieu de la queue beaucoup plus longues que les latérales, et effilées vers leur pointe, qui est contournée en dehors. Les plumes des flancs sont d'un beau jaune, tandis que le reste du plumage est d'un noir varié d'acier poli et bronzé. Le sommet de la tête a des reflets chatoyants. Le *noir-cap* [3], des îles de la mer du Sud, a la tête, le cou et le thorax d'un noir profond, les plumes écailleuses de la tête, de l'occiput, de la gorge, des joues et du devant du cou noires, mais frangées de blanc sur leur rebord. Le dessus du corps est olivâtre, le milieu du ventre est jaune d'or, et les couvertures inférieures sont roux cannelle.

LES POMATORHINS.

Pomatorhinus, Horsf.

Vivent dans les parties chaudes de l'Asie. Ils ont un bec allongé, droit à la base, se recourbant un peu au-delà des narines. Il est comprimé brusquement sur les côtés. Son arête est très apparente, carénée, entière au sommet. Les narines sont recou-

[1] *Moho*, Less., Arn., 302.

[2] *Merops fasciculatus*, Lath. *Gracula nobilis*, Merrem, Av., Fasc., I. pl. 2. *Melliphaga fasciculata*, Temm., pl. 471.

[3] *Moho atriceps*, Less., Ornith., p. 646.

vertes par un opercule oblong, convexe, à ouverture oblique. Leurs ailes sont arrondies. La queue est longue, ronde au sommet.

LE POMATORHIN TEMPORAL.

Pomatorhinus temporalis (1).

Cet oiseau, qui est le *dusky bee eater* de Latham, *Gen. Hist.*, t. IV, p. 146, n° XXXI, a le plumage fauve cendré, passant au fauve jaunâtre en dessous. Il a le front, les tempes, la gorge et la poitrine de couleur blanche, et une ligne légère au-dessus de chaque œil, noire, ainsi que la queue; l'extrémité de celle-ci est blanche; le bec est noir, et blanchâtre vers le front. Il a de longueur dix pouces trois lignes, et l'individu qui a servi à établir cette espèce a été trouvé à *Shoal-water-Bay*, sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, en août 1802, par M. Robert Brown.

LE POMATORHIN A SOURCILS.

Pomatorhinus superciliosus (2).

Cette espèce inédite est d'un fauve brunâtre; la ligne qui passe au-dessus des yeux s'étend jusqu'à la nuque; la gorge, la poitrine, la partie antérieure de l'abdomen, ainsi que l'extrémité de la queue, sont de couleur blanche; le bec et les pieds sont noirs; le corps a de longueur totale sept pouces neuf lignes. Cet oiseau a été découvert sur la côte sud de la Nouvelle-Hollande par M. Brown.

Ces deux espèces appartiennent à la Nouvelle-Hollande. On sait en effet que la partie inter-tropicale de cette grande terre a les mêmes productions animales que les îles environnantes des Moluques et de la Nouvelle-Guinée; aussi nous ne doutons pas que c'est par transposition d'étiquette qu'on indique la deuxième comme du sud de l'Australie; elle doit être plutôt de la partie nord.

LE POMATORHIN DES MONTAGNES.

Pomatorhinus montanus (3).

Cette espèce habite les montagnes boisées de Java, à sept mille pieds au-dessus de la mer. Elle a sept pouces et demi de longueur totale; son plumage est marron; la tête est d'un noir cendré; un trait blanc passe derrière l'œil; la gorge et la poitrine sont d'un blanc pur. C'est le *bokkrek* des Javanais.

(1) Vig. et Horsf., Trans. Soc. linn., Londres, t. XV, pag. 330.
(2) Vig. et Horsf., *loc. cit.*
(3) Horsf., *Res. in Java.*

LE POMATORHIN DE GEOFFROY.

Pomatorhinus Geoffroyii. LESS.

Cet oiseau de la Nouvelle-Guinée a neuf pouces de longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue; le bec est long d'un pouce, légèrement recourbé, de couleur jaune, très comprimé vers sa pointe; la commissure est garnie d'un rebord, et recouvre la mandibule inférieure; les tarses sont robustes, garnis de larges scutelles; les doigts sont forts, munis d'ongles comprimés; celui du pouce est plus fort que ceux de devant; le doigt du milieu est le plus long; la queue est composée de dix pennes étagées; elle est longue d'un peu moins de quatre pouces; les ailes sont courtes, à pennes presque égales allant jusqu'aux deux tiers de la queue; les quatrième, cinquième et sixième rémiges sont les plus longues, la première étant la plus courte de toutes.

Le plumage de cet oiseau est en entier d'une teinte assez uniforme; les ailes et la queue sont d'un marron très vif, plus clair sur la gorge et sur la poitrine, plus terne sur le ventre, et mêlé à du gris sur la tête et sur le dos; l'extrémité des plumes caudales est fréquemment usée; les tarses sont d'un brun roux et les ongles jaunâtres.

Il habite les forêts des alentours du havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Nous l'avons dédié à M. Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire, jeune naturaliste qui marche dignement sur les traces de son père.

Nous ajouterons aux espèces que nous avons données quatre autres découvertes dans ces dernières années: 1° Le *grivelé* (1), qui vit à la Nouvelle-Hollande, et dont le plumage est gris enfumé, excepté le menton qui est blanc, et le ventre qui est blanchâtre cerclé de fuligineux. 2° Le *tribandes* (2), du même pays que le précédent, blanc sur la tête et en devant du cou, le dos gris blond, le ventre roux, la queue brune, terminée de blanc. 3° L'*horsfield* (3) se trouve sur le continent de l'Inde, dans le pays des Mahrattes. Son plumage est brun olivâtre, avec des sourcils et un bandeau blancs. Le thorax et le milieu du ventre sont de cette dernière couleur. Le bec est jaune, les pieds sont bruns. Il se nourrit d'insectes diptères, et le mâle articule les syllabes *hout, hout, hout.* Ses mœurs sont celles des grives. 4° Le *jourouge* (4) se tient sur les monts Himalaya. Brun cendré sur le corps, il est blanchâtre en dessous. Le front, les joues, les jugulaires et les flancs sont roux. La queue est obscurément rayée.

(1) *P. turdinus*, Temm., pl. 441.
(2) *P. trivirgatus*, Temm., pl. 443.
(3) *P. Horsfieldii*, Sykes. Proceed., II, 89.
(4) *P. erythrogenys*, Vig. Proceed., I, 173.

LES ORTHOTOMES.

Orthotomus. Horsf.

M. Horsfield a décrit sous ce nom, dans le tome XIII (p. 165) des Transactions philosophiques de la Société linnéenne, un oiseau très voisin des pomatorhins et aussi des sittelles et des souïmangas, mais qui s'en distingue par une plus grande étroitesse du bec. Les orthotomes offrent les caractères suivants :

Le bec est médiocre, droit, un peu comprimé, triquêtre à sa naissance et atténué à sa base ; son arête est carénée à la base, légèrement marbrée vers la pointe; les mandibules ont leurs bords très droits; les narines sont basales, grandes, fermées par une membrane à leur moitié supérieure, ouvertes par une fissure longitudinale à leur partie inférieure ; la première rémige est courte, les deuxième et troisième sont beaucoup plus longues; les quatrième à huitième plus longues, égales, échancrées extérieurement ; les autres graduellement plus courtes et cunéiformes ; les pieds sont allongés, les doigts extrêmement soudés à la base à celui du milieu ; le pouce est robuste, les ongles sont comprimés, recourbés, aigus, le postérieur deux fois plus long que les autres ; l'acropode est scutellé.

On n'en connoît qu'une seule espèce de Java.

LE CHIGLET.

Orthotomus sepium (1).

Le *chiglet*, ainsi que cet oiseau est appelé par les Javanais, est en entier d'un fauve olivâtre; sa tête et les plumes qui revêtent les tarses sont de couleur ferrugineuse; les rémiges sont fauves; la gorge et la poitrine sont noirâtres ; le ventre est jaunâtre : sa taille ne dépasse point quatre pouces. On ne connoît rien de ses mœurs.

Le *bennett* (2) et le *lingoo* (3), qui vivent dans le Dukhun. Le premier est vert olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec une calotte ferrugineuse. Le second est brun olivâtre sur le dos, blanc sale sur le ventre.

(1) Horsf., Trans., p. 166.
(2) *Orthotomus Bennetii*, Sykes. Proceed., II, 90.
(3) *O. lingoo*, Sykes, ibid.

LES EDÈLES.

Edela, Less.

Ne paroissent pas différer des orthotomes. La seule espèce, l'*édèle à tête rousse* (1), a pour caractères un bec allongé, déprimé à la base, à arête vive entre les deux fosses nasales, qui sont profondes, revêtues d'une membrane, et garnies à leur base de petites plumes frontales. La mandibule inférieure est de la longueur de la supérieure, et se trouve légèrement renflée en dessous et au milieu. Les bords du bec sont lisses, membraneux. Ailes courtes, très concaves, à première rémige courte, la deuxième plus longue, la troisième moins longue que les quatrième, cinquième et sixième, qui sont les plus longues. Queue composée de rectrices molles, inégales, au nombre de douze; tarses minces, scutellés, à pouce plus robuste que les doigts antérieurs. Ongles recourbés, falciformes.

Ce genre lie les sylvies aux oiseaux de la famille des certhiadées. La seule espèce vient de Java ; c'est du moins de cette île que M. Bélanger l'a rapportée. Le bec et les tarses sont jaunes, tout le dessus de la tête d'un roux vif; le plumage est en dessus vert olivâtre, la queue rousse, et tout le dessous du corps, à partir de la gorge, d'un blanc grisâtre satiné. Cet oiseau est long au plus de trois pouces huit lignes.

LES DICÉES (2) OU LES TAILLEURS.

Sont des petits oiseaux des régions les plus chaudes de l'Asie, caractérisés par un bec court, légèrement recourbé, et terminé en pointe. Leurs ailes sont subaiguës et dépassent le croupion ; leur queue est courte, presque rectiligne; leurs tarses sont assez longs, minces et grêles. Ils sont célèbres dans l'Inde par l'art qu'ils apportent à coudre des feuilles d'arbres pour construire leur nid. Buffon ne paroît avoir connu qu'une ou deux espèces de ce genre : le *manikor* (3), brun bleuâtre en dessus, avec le ventre jaunâtre, taché de rouge au milieu; et le *grimpereau de l'île de Bourbon* (enl. 681, fig. 2).

Les autres espèces sont : 1° Le *cudor* (4) de Java, vert olive en dessus, blanchâtre, tacheté de brun en

(1) *Edela ruficeps*, Less,, Cent. zool., pl. 71.
(2) *Dicœum*, Cuv. *Certhia*, L. *Dicœum*, nom grec, dans Ælien, un oiseau inconnu.
(3) Buff., enl. 707, fig. 2. *Pipra papuensis*, L. Lath., esp. 20. *Muscicapa papuensis*, Temm. *Dicœum rubriventer*, Less., Ornith., p. 303.
(4) *D. chrysorrheum*, Temm., pl. 478, fig. 1.

dessous, avec les couvertures inférieures jaune d'or. 2° Le *rouge cap* (1), que l'on croit provenir de l'Inde, a la tête et le croupion rouges, le plumage brun, le devant du cou blanc, le ventre gris cendré. 3° Le *nègre* (2) de la Nouvelle-Guinée, noir bleu bronzé sur le corps, vert olivâtre en dessous. 4° Le *rouge poitrine* (3) de l'île de Bourou, une des Moluques. Le mâle, gris brunâtre, a la gorge blanche et une tache aurore sur la poitrine. La femelle est grise ardoisée. 5° Le *plastron noir* (4) de la Nouvelle-Hollande, a son plumage brun, le devant du cou et le thorax d'un rouge de feu, les flancs cendrés, le milieu du ventre noir, et les couvertures inférieures rouges. 6° Le *sanguinolent* (5) de Java, a le dos noir bleu, la gorge blanchâtre, le thorax rouge, et le ventre de couleur de buffle. 7° Le *chanteur* (6), ou le grimpereau siffleur de Sonnerat (It. Chine, pl. 117, fig. 2), et que l'on trouve à Java, a la tête et le cou noir bleu, le dos rouge, le croupion jaunâtre et le ventre jaune.

Les oiseaux regardés comme des manakins, le *petit* (7), le Desmarest (8) et le *gulaire* (9), que l'on trouve dans l'île de Huahène, non loin d'O-taïti, dans l'archipel de la Société, sont des dicées.

Enfin, appartiennent encore à ce petit genre le *crombec* (10) de Levaillant, l'*ensanglanté* (11) des Philippines, et des *souï-manga gris* (12) et *rouge et gris* (13).

M. Temminck a plus récemment décrit deux nouvelles espèces.

Le *dicée jaunet* (14) se trouve à Java et à Sumatra. Il est vert jaunâtre sur le corps, d'un jaune brillant en dessous. Le *macklot* (15) de Timor, violet foncé sur le corps, rouge sur le devant du cou et sur la gorge, avec une écharpe d'un violet noirâtre se prolongeant sur le ventre en une bande médiane. Le reste des parties inférieures est blanc.

(1) *Certhia erythronotos*, Lath., Vieill., Ois. dorés, pl. 35. *Dicœum rubricapilla*, Less., Ornith., 303.

(2) *Dicœum niger*, Less., Zool. *Coq.*, p. 673, et Cent. zool., pl. 27.

(3) *D. erythrothorax*, Less., *Coq.*, pl. 30, fig. 1 et 2.

(4) *D. pardalotus*, Cuv. Lafresn., Mag., pl. 14, 1833. *Motacilla hirundinacea*, Shaw, Misc., t. IV, p. 114.

(5) *D. sanguinolentum*, Temm., pl. 478, fig. 2.

(6) *D. cantilans*, Vieill., Temm., pl. 478, fig. 3.

(7) *Pipra minuta*, L., Mus. Adolph. Fréd., t. II, p. 34.

(8) *P. Demarestii*, Vieill., Encycl., 387, pl. 239, fig. 1. Leach, Misc., pl. 41.

(9) *P. gularis*, Lath., 2e suppl. Vieill., Encycl., 389.

(10) *C. rufescens*, Vieill., Levaill., Af., t. III, p. 135.

(11) *C. rufescens*, L., peut-être une simple variété de l'*erythronotos*.

(12) *C. chloronothos*, Vieill., Ois. dorés, pl. 28.

(13) *C. rubescens*, ib., pl. 36.

(14) *Dicœum flavum*, Horsf., Temm., texte, pl. col.

(15) *D. Macklotii*, Temm., ibid.

LES DACNIS OU LES PITPITS (1).

Ont tour à tour été rangés parmi les motacilles, les becs-fins, ou à côté des troupiales et des mésanges. Ce sont des petits oiseaux du Brésil et de la Guyane, ornés de couleurs éclatantes, que Buffon a décrits.

LES GUITS-GUITS (2).

Ont été figurés et décrits par Buffon sous les noms de grimpereaux (enl. 83, fig. 2. et enl. 682). Il en est de même des SUCRIERS, que l'on distingue aujourd'hui des guits-guits, et dont on ne connoît que deux espèces : le sucrier des Antilles (enl. 562), et celui de Bourbon (enl. 681, fig. 2).

M. Vieillot a figuré un guit-guit à tête grise (Ois. dorés, pl. 50), dont le corps est vert olive en dessus, jaune buffle en dessous, avec le front et les joues noirs. C'est un oiseau qu'il dit être de Cayenne.

LES OISEAUX-MOUCHES.

La nature, en jetant avec profusion sur le sein de la terre les êtres qui y vivent, a voulu varier à l'infini les formes et les couleurs de chacun d'eux; elle les appropria aux rôles qu'ils devoient remplir dans le vaste ensemble de la création. Redoutables, vivant de proie, des animaux dangereux naquirent pour établir l'équilibre, et s'opposer à la trop grande multiplication de ceux doués de mœurs douces; certains furent munis d'affreux venins, tandis qu'innocents, gracieux, ornés des plus riches parures, la plupart ne paroissent être que le résultat d'un pouvoir créateur plein de munificence, et qui, variant les types de la matière, sembla ne jamais vouloir se copier dans ses propres ouvrages. De là cette profusion d'êtres qui se ressemblent par des attributs généraux, et qui diffèrent par tant de nuances!

Les oiseaux constituent, dans l'ensemble des animaux répartis sur le globe, une grande famille naturelle dont tous les individus se groupent près les uns des autres par des conformités d'organisation. Cependant si tous s'unissent par des rapports insensibles, il n'en est plus de même lorsque, considérés isolément vers les extrémités de la longue chaîne que leur réunion forme, ils ne s'offrent plus qu'avec les singularités qui particularisent chaque genre ou

(1) *Dacnis*, Cuv. *Sylvea*, Vieill.

(2) *Cœreba*, Briss. *Nectarinia*, Illig. *Certhia*, L.

chaque espèce. Quelle immense distance, en effet, entre cet aigle audacieux dont les serres enlèvent une proie que son bec robuste déchire toute vivante, et cet oiseau-mouche à plumage d'or, dont le bec ne sert qu'à sucer des sucs miellés au sein des fleurs, et dont les pieds délicats ne semblent point faits, par leur petitesse, pour le supporter sur les rameaux des arbres! A ces gallinacés épais et massifs, à ces oiseaux riverains montés sur de longues jambes grêles, opposez ces manchots sans ailes et à pieds palmés, ces paradisiers ornés de plumes somptueuses, ces calaos et ces toucans à bec énormément développé; comparez, dis-je, à tous ces êtres les volatiles qui nous occupent, et vous aurez l'idée la plus vraie de la puissance qui partout a répandu avec profusion la vie, sans vouloir jamais qu'elle s'enveloppât des mêmes attributs corporels.

Les oiseaux-mouches frappèrent d'admiration les premiers voyageurs qui les observèrent dans les contrées qu'ils habitent. L'extrême petitesse de la taille de quelques uns de ceux dont on apporta les dépouilles leur méritèrent le nom qu'ils reçurent; car on les compara à de grosses mouches avec d'autant plus de fondement qu'ils volent sans cesse en bourdonnant, ou du moins en agitant avec une telle brusquerie leurs ailes qu'il en résulte un bruissement assez fort, et que tout en eux rappelle, pour des observateurs inattentifs, les allures des sphinx. Ces petits êtres étoient donc ignorés des anciens, et ne furent connus qu'à l'époque où le génie de Colomb agrandit le monde d'une vaste étendue de terres. Tous les oiseaux-mouches, en effet, vivent exclusivement dans les zones chaudes et tempérées des deux Amériques, mais surtout dans cette immense région méridionale du nouveau continent, couverte de forêts vierges que réchauffe le soleil de l'équateur. Ils ne quittent guère les tropiques; et si quelques espèces s'aventurent soit au nord, soit au sud, au-delà des latitudes tempérées, ce n'est jamais que pour des excursions de courte durée; car elles choisissent pour leur migration les beaux jours d'été, et se rapprochent des tropiques lorsque l'hiver les menace de ses rigueurs.

La première mention qui soit faite des oiseaux-mouches dans les relations des aventuriers qui se précipitoient vers l'Amérique, dans le but non d'en étudier les productions, mais bien d'en recueillir de l'or, date de 1558, et se trouve dans les Singularités de la France antarctique (le Brésil), d'André Thevet et de Jean de Léry, compagnons de La Villegaignon, qui tenta en 1555 de fonder une colonie de François sur ce point. Mais ces détails superficiels n'eussent point éclairé leur histoire, si les vieux naturalistes qui publièrent leurs observations au commencement du dix-septième siècle n'eussent pris soin de les faire mieux connoître; et l'on trouve quelques bons documents dans la volumineuse compilation de Niéremberg, dans le recueil des fragments des grands travaux d'Hernandez ou Fernandès, et dans ceux de Pison. Ximenez, Acosta, Gomara, Marcgrave, collaborateur de Pison, Garcilasso et Dutertre, mentionnèrent souvent ces oiseaux, sans qu'il soit utile aujourd'hui de citer leurs indications, d'ailleurs trop superficielles pour être d'une grande utilité. Vers la fin du même siècle, Hans Sloane, Catesby, Edwards, Brown, le père Labat, Plumier, Louis Feuillée et Rochefort donnèrent des figures ou des descriptions assez complètes de quelques espèces; et c'est à dater des premières années du dix-huitième siècle que ces êtres furent mieux connus sous les rapports de leur histoire naturelle; car leur éclat et leur beauté les avoient fait depuis long-temps rechercher des curieux, et admettre dans les collections de raretés, dans celle de Séba notamment.

Les oiseaux-mouches et les colibris ont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, le même luxe de plumage. Ils ne diffèrent point, à proprement parler, les uns des autres, car leurs seules distinctions consistent en ce que le bec des oiseaux-mouches est à peu près droit, tandis qu'il est presque recourbé en arc chez les colibris. Mais cependant la taille plus proportionnée de ces derniers et leur bec plus consistant portent à penser qu'il doit y avoir des différences de régime, et que les colibris sont beaucoup plus insectivores que leurs congénères à bec droit. La plupart des naturalistes ne séparent point ces deux genres, quoiqu'il soit cependant assez convenable de le faire, ne fût-ce que pour plus de commodité dans leur étude.

Quels sont les caractères les plus remarquables des oiseaux mouches? A cette question nous laisserons répondre le grand écrivain, qui accumula pour les peindre les brillantes couleurs de sa palette, et dont le style, limé peut-être avec trop de soin pour que la vérité n'y soit pas altérée, a cependant imposé à ses descriptions le cachet de l'immortalité. Ainsi Buffon nous répondra : « De tous les êtres animés voici le plus élégant pour la forme, et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la nature; elle l'a placé, dans l'ordre des oiseaux, au dernier degré de l'échelle de grandeur, *maximè miranda in minimis;* son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux : légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses habits; il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et, dans sa vie tout aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instants; il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs; il a leur fraîcheur comme il a leur

éclat : il vit de leur nectar, et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent. « Plus bas il dit : « Les oiseaux-mouches semblent suivre le soleil, s'avancer, se retirer avec lui, et voler sur l'aile des zéphyrs à la suite d'un printemps éternel. » Certes, rien n'égale la magie du style qui peint avec un si rare coloris la beauté des oiseaux-mouches, et cependant il ne faudroit point prendre à la lettre une telle description, car elle est entachée de plus d'une erreur, comme on pourra s'en assurer dans le cours de ces considérations sommaires.

Nulle part les espèces d'oiseaux-mouches ne sont plus nombreuses, ne sont plus multipliées que dans les vastes forêts du Brésil et de la Guyane. Dans ces immenses solitudes, où la nature étale à profusion un luxe imposant et majestueux; là où des fleuves roulent leurs ondes dans d'immenses bassins, où d'épaisses vapeurs pompées par les rayons d'un soleil brûlant et rapproché fertilisent, fécondent, et font éclore une profusion de germes; là où s'épanouissent sans cesse de nouvelles fleurs, où les arbres ne perdent jamais leur feuillage, vivent ces oiseaux délicats, à l'abri des ennemis sans nombre qui menacent leur existence, et qu'ils n'évitent que par la prestesse de leurs brusques mouvements. Dans ces forêts, filles des siècles, apparoissent çà et là des clairières. Ce sont les endroits que les oiseaux-mouches affectionnent, et où ils se rendent de préférence pour butiner. Si cependant sur le flanc d'un morne s'élève un grand arbre d'érythrine, des eugenia, ou si des orangers couverts de fleurs croissent aux alentours des cabanes, alors, attirés par leurs corolles, ils font de ces arbres leur rendez-vous, voltigent ou se reposent à peine quelques secondes sur les plus grosses branches, ou le plus souvent se balancent ou semblent immobiles devant ces fleurs. Rien ne porte plus d'étonnement dans l'âme du voyageur qui foule pour la première fois, et dans l'âge des émotions, le sol des Amériques, que ces scènes pittoresques et neuves qui s'offrent ainsi à ses regards. En pénétrant dans les forêts du Brésil ou de la Guyane, on est émerveillé des proportions gigantesques des arbres chargés de fleurs et de fruits, supportant sur leurs rameaux des plantes étrangères, qui forment, comme les jardins de Babylone, des parterres aériens. La variété de ces végétaux a les plus grands charmes, et les beaux dessins du comte de Clarac et de M. Ruggendas peuvent à peine en donner une idée complète. Les moindres buissons sont formés de lantana, de mélastômes; des bignonia serpentent ou s'enlacent sur les troncs des arbres, grimpent jusqu'à leur cime, retombent, se relèvent, pour former dans les ravins, sur les fondrières, des arches de verdure et de fleurs, des berceaux aussi élégants que variés. A ce mélange ou à cet heureux assemblage de la nature végétale, aux épidendres parasites, aux larges héliconia, aux bolets d'un rouge fulgide, ajoutez les tangaras de toute couleur, des guits-guits azurés, des oiseaux-mouches resplendissants, et vous aurez encore une idée bien imparfaite de la rare beauté de ces sites lointains.

Parmi les morceaux littéraires qui sont relatifs aux oiseaux-mouches du Brésil, nous citerons de préférence un extrait emprunté à notre ami Ferdinand Denis. Il est tiré de ses Scènes de la nature entre les tropiques. « Le papillon, chez les Grecs, étoit, dit ce jeune voyageur, l'emblème de l'âme; on ne sera donc point surpris de voir que le plus léger et le plus charmant des oiseaux ait renouvelé la même croyance chez un des peuples brésiliens [1]. Combien de fois n'ai-je point admiré les gracieux oiseaux-mouches sur les aigrettes blanches des jemrosa! s'ils passent d'un arbre à l'autre, le regard a moins de rapidité. »

Les noms que reçurent les oiseaux-mouches dans leur patrie, et de la part des Indiens et de celle des Européens transplantés dans le Nouveau Monde, varient sans doute suivant le génie de chaque peuples; mais partout ils sont l'expression mnémonique de leurs qualités, de leurs habitudes ou de leurs attributs. Les *Indios*, ou ces tribus nomades qui vivent dans les profondeurs des forêts, que nous décorons du nom de sauvages; ces hommes livrés toute leur vie aux observations instinctives, dont les idées de poésie sont les images des objets qui frappent leurs yeux, ont adopté des noms qui signifient le plus souvent et par métaphores, *rayons du soleil, cheveux de l'astre du jour, oiseaux murmures*, et telle est la valeur des termes suivants : *Ourissia* (Niéremberg); *huitzitzil* (Ximenez); *tzitztotoll* (Hernandez); *guaïmumbi*, écrit parfois *guonambuah* ou *guanimibique*, au Brésil (Marcgrave et Thevet); *quinti* ou *quinticut*, au Pérou (Garcilasso et de Laët); *quindé*, au Paraguay; *visicilin* (Gomara); *pigda*, au Chili (Molina); et *courbéri* chez les Garipous de la Guyane (Sonnini) [2].

Les Espagnols s'accordoient à leur donner le nom de *tominos*, par rapport à leur extrême petitesse et à leur peu de pesanteur; car le tomine vaut au plus douze grains. Ce nom de *tominos* répond assez volontiers à celui d'oiseau-mouche adopté par les François; car tous les deux expriment une comparaison. Cependant ces dénominations sont loin d'être justes, surtout aujourd'hui que l'on connoît des espèces de grande taille, et rien n'est absurde

[1] M. de Humboldt (*Monuments des peuples de l'Amérique*) rapporte, en parlant de la religion des Mexicains, que l'épouse du dieu de la guerre, nommée *Toyamiqui*, conduisoit les âmes des guerriers morts pour la défense des dieux dans la maison du Soleil, et qu'elle les transformoit en colibris.

[2] Consultez Jonston, *de Avibus*, in-folio, p. 178.

peut-être comme de dire oiseau-mouche géant, en parlant d'une nouvelle et grande espèce dont la figure a été publiée par M. Vieillot pour la première fois. Or ce nom hybride d'oiseau-mouche doit également disparoître du langage; car non seulement il emporte avec lui une idée fausse, mais encore il ne peut être guère compris des étrangers. Ce sont ces motifs qui nous ont porté à le travestir en *ornismye*, mot tiré du grec, et signifiant également oiseau-mouche, mais sans valeur comparative dans l'usage, et par suite préférable. Les créoles des Antilles et de Cayenne donnent indifféremment à ces oiseaux les épithètes de *murmures*, de *bourdons* ou de *froufrous*, et ces expressions rendent en effet assez bien leurs habitudes, et se trouvent traduire la désignation que les Anglois leur ont appliquée de *humming-birds*, ou oiseaux bourdonnants. Quant au nom d'oiseau musqué qu'on lit quelque part, il provient de ce qu'Oviédo a nommé dans son *Histoire de l'Amérique* un oiseau-mouche *passer Mosquitum*, ou oiseau des Mosquites (tribus d'Indiens entre le Brésil et la Guyane), ce qu'on a traduit par erreur en *passer moscatus*, oiseau sentant le musc. Brisson, auteur françois très connu, et qui publia en 1760 une *Histoire systématique des oiseaux*, leur donna le nom de *mellisuya*, ou suce-fleurs, et les distingua des colibris, qui reçurent une autre dénomination générique. Un peu plus tard le grand Linné, que des critiques acerbes avoient fortement indisposé contre les auteurs françois, affecta de ne point adopter leurs travaux, et ne voulut point souscrire aux vues de Brisson, ou plutôt il les adopta fréquemment sans en citer l'auteur, et proposa plus d'un de ses genres, en se bornant à en changer le nom. Le prince des naturalistes (car jamais homme ne mérita plus ce titre que Linné, malgré les erreurs qu'on peut lui reprocher, et qui ressemblent à ces légers nuages apparoissant sur un ciel d'azur), Linné réunit les oiseaux-mouches et les colibris, et leur donna, sans qu'on sache trop pourquoi, le nom de *trochilus*, nom que portoit chez les Grecs un petit oiseau qu'on a cru être notre roitelet, mais que le savant Geoffroy Saint-Hilaire a prouvé à peu près être le petit pluvier à collier des rivages du Nil. Certes, aucun nom ne seroit plus convenable pour désigner les oiseaux-mouches que celui de suce-fleurs, qui seroit la traduction littérale du mot *chupaflores* consacré par les Portugais établis au Brésil; mais les auteurs systématiques postérieurs à Brisson l'ont transporté à des cinnyris ou souï-mangas des Indes orientales et d'Afrique, et à des philédons de la Nouvelle-Hollande; de sorte qu'on ne pourroit, sans craindre de commettre des erreurs, se servir d'une expression appliquée ainsi maladroitement à plusieurs oiseaux différents. Voulant parer à cet inconvénient, M. le comte de Lacépède, si connu comme le continuateur des travaux de Buffon, leur donna dans son Tableau publié en 1799, le nom d'orthorhynque (*orthorynchus*), qui signifie *bec droit*; mais outre que ce nom est trop long et trop peu en harmonie avec les êtres qu'il doit rappeler à la mémoire, il a aussi le grave inconvénient d'être beaucoup plus convenable pour désigner un grand nombre d'autres oiseaux. De toutes ces dénominations, nous n'emploierons donc, comme synonyme des espèces admises par nous, que celle d'ornismye, *ornismya*.

Les oiseaux-mouches se ressembloient naguère par la plus grande similitude dans leurs formes corporelles et dans la richesse de leur parure. De nouvelles espèces, connues dans ces derniers temps, s'éloignent toutefois des caractères généraux que présentent la plupart d'entre elles; et c'est ainsi que le patagon diffère des autres oiseaux-mouches par sa grande taille, et par une livrée sombre, brunâtre et sans éclat. Remarquables par leur bec long, cylindrique, effilé en deux pointes légèrement aiguës et renflées vers l'extrémité, ces oiseaux en miniature se distinguent en outre de tous les autres volatiles par leurs très petites jambes que terminent trois doigts dirigés en avant, et un pouce déjeté en arrière, tous munis de très petits ongles. Ces doigts sont d'une extrême délicatesse, et ne seroient point propres à les soutenir pendant long-temps sur les branches: aussi leur peu de développement annonce-t-il que leurs habitudes ont été modifiées par cette organisation, et que celles-ci doivent être tout aériennes; car leur vie active les emporte constamment voletant sur les buissons, favorisés qu'ils sont dans ces fonctions par des muscles pectoraux puissants, et par la forme longue, développée et acuminée des ailes. De tous les oiseaux, les hirondelles et les martinets sont, sans contredit, les plus fins voiliers; et sous ce nom de voiliers, nous entendons des êtres qui n'ont presque point besoin de repos dans le jour. Or, leurs ailes sont étroites, composées de pennes robustes et serrées, absolument analogues, par la forme, à celles des oiseaux-mouches, mais taillées sur un plus grand modèle. On remarque aussi une disposition analogue dans leur corrélation avec la queue, c'est-à-dire que celle-ci est plus courte lorsqu'elle est rectiligne, et qu'il arrive seulement que certains oiseaux-mouches aient parfois de longues rectrices qui la dépassent, ainsi qu'on le voit chez quelques martinets, bien que leur queue soit longue et fourchue, comme celle des hirondelles, chez plusieurs espèces. De cet arrangement des plumes de la queue ou rectrices (car ce sont elles qui servent à diriger l'oiseau dans l'air), et de la forme des ailes, résultent cette étendue de mouvement, cette force et cette durée que présentent à un si haut degré les oiseaux-mouches dans le

vol. Aussi les battements vifs et non interrompus avec lesquels ils pressent et fendent l'air ne peuvent mieux se comparer qu'au bruit sourd d'un rouet qui tourne ou d'un chat qui témoigne sa joie des caresses d'une main amie ; et ce *froufrou*, ainsi que l'appellent les créoles de Cayenne, est assez bien rendu, dans Marcgrave, par un *hour hour hour* qu'on articuleroit vivement. Sveltes et gracieux dans l'ensemble des proportions du corps, leur taille est toujours la plus petite des dimensions accordées à tous les oiseaux indistinctement; et cette loi, naguère sans exception, en souffre à peine aujourd'hui deux ou trois.

Mais on conçoit qu'une vie aussi active dans un si petit corps doit exiger une grande solidité dans les os qui en composent la charpente, et qui sont d'une grande délicatesse. Puis les muscles doivent être et sont en effet composés de fibres denses, compactes, vigoureuses, et au milieu desquelles n'apparoissent aucunes traces de graisse; car cette matière feroit perdre leur puissance et leur énergie, si elle venoit à s'interposer au milieu d'elles. Enfin le sang, qui circule dans des vaisseaux rapprochés du cœur, parcourt rapidement les tubes artériels qui nourrissent les membres et stimulent le fluide nerveux. De ces fonctions renouvelées avec tant de force et de vigueur résultent cette haute chaleur qui se répand dans tous leurs organes, ce besoin et cette grande consommation d'air qu'ils introduisent dans leurs poumons pour entretenir la flamme de la vie, ou, en d'autres termes, les phénomènes de l'hématose. Une longue expérience a appris que les êtres les plus petits, dans les familles les mieux organisées du règne animal, ou ceux chez lesquels les fluides nerveux et sanguin ont moins de distance à parcourir, étoient beaucoup plus versatiles et plus inconstants dans leurs désirs que les autres animaux; brusques dans leurs mouvements et colériques avec violence à la plus petite contrariété; en un mot, qu'ils étoient livrés aux influences des passions les plus rapides et les plus instantanées. Telle est à peu près toute l'histoire morale des oiseaux-mouches : courageux, on les voit se battre avec acharnement, crier avec fureur, se dépiter contre ce qui peut mettre obstacle à leurs désirs. On va même jusqu'à citer que ces petits êtres ont mis en pièces par colère les fleurs déjà fanées où ils espéroient trouver des sucs miellés, et que par vengeance ils en effeuilloient les pétales et les lançoient au loin. On dit aussi qu'ils ne craignent point de se mesurer avec des oiseaux plus forts qu'eux, et que leur courage, suppléant souvent à la force, parvient à les faire triompher.

Mais ce qu'on a toujours plus admiré dans les oiseaux-mouches après leur petite taille, c'est la splendeur et la riche élégance de leur plumage, dont rien ne peut égaler la magnificence. Beaucoup d'oiseaux, en effet, sont remarquables par les couleurs qui les embellissent et par l'heureuse alliance des teintes; mais le plus souvent ces couleurs, quelle que soit leur vivacité, sont mates, tandis que les plumes des oiseaux-mouches jouissent de l'éclat extraordinaire des métaux et des pierres les plus précieuses. Leur corps est assez communément d'un vert doré mêlé de reflets divers de cuivre de Rosette ou de fer spéculaire; et ce riche vêtement qui chatoie sous le soleil, revêt encore quelques autres espèces, telles que les jacamars, les couroucous, etc. Il n'en est pas de même des ornements qu'on remarque sur la tête ou sur la gorge des oiseaux-mouches et des colibris : ils semblent caractéristiques d'un très petit nombre de familles; nulle description ne peut rendre le luxe et la richesse des teintes qui affectent le brillant des gemmes les plus rares. Certes, quelle que soit la pompe avec laquelle on veuille exprimer minutieusement les jeux de la lumière sur ces parties, on sera toujours au-dessous de la vérité. Ce n'est point par métaphore qu'on a dit que certaines espèces étinceloient des feux du rubis, que d'autres avoient leurs habits brodés de pourpre et d'or, et enrichis de saphir; que l'émeraude, la topaze, l'améthyste, les couvroient de splendeur, et les faisoient plutôt ressembler à des bijoux sortis des mains du lapidaire qu'à des êtres animés. Avec combien de justesse Marcgrave a peint un de ces oiseaux en disant : *In summâ splendet ut sol*, il brille comme le soleil!

Audebert s'est beaucoup occupé de rechercher les causes de la coloration si remarquable du plumage; il a essayé de démontrer, par des principes mathématiques, qu'elle était due à l'organisation des plumes, et à la manière dont les rayons lumineux étaient diversement réfléchis en les frappant. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur ce sujet; cependant nous dirons que cette coloration est, premièrement, le résultat des éléments contenus dans le sang et élaborés par la circulation; et qu'enfin la texture des plumes joue, secondairement, le plus grand rôle par la manière dont les rayons lumineux les traversent, ou sont reflétés par les innombrables facettes que présente une prodigieuse quantité de barbules. Toutes les plumes écailleuses, en effet, qui simulent le velours, l'émeraude ou le rubis, et qu'on remarque sur la tête, la gorge des épimaques, des paradisiers et des oiseaux-mouches, se ressemblent par l'uniformité qui a présidé à leur formation; toutes sont composées de barbules cylindriques roides bordées d'autres barbules analogues régulières, qui en supportent elles-mêmes d'autres petites; et toutes ces barbules sont creusées au centre d'un sillon profond, de manière que quand la lumière, ainsi que l'a dit le premier Audebert, glisse dans le sens vertical sur ces plumes

écailleuses, il en résulte que tous les rayons lumineux, en les traversant, sont absorbés et font naître la sensation du noir. Il n'en est plus de même lorsque la lumière est renvoyée par ces mêmes plumes, dont chacune fait l'office d'un réflecteur; car c'est alors que naît, par l'arrangement moléculaire des barbules, l'aspect de l'émeraude, du rubis, etc., chatoyant très diversement sous les incidences des rayons qui les frappent.

Pour donner un exemple de la diversité des teintes qui jaillissent des plumes écailleuses, nous citerons la cravate d'émeraude de plusieurs espèces, qui prend tous les tons du vert, depuis les nuances les plus claires et les plus uniformément dorées jusqu'au velours noir intense; ou celle du rubis; qui lance des faisceaux de lumière ou passe de l'orangé rougeâtre au rouge noir cramoisi. Tel est le plumage des oiseaux-mouches adultes. Mais ces volatiles, si richement dotés par la libérale nature, ne se présentent point constamment avec leur parure de fête. Jeunes, leur livrée est le plus souvent sombre et sans élégance. La deuxième année de leur vie, quelques portions de leur toilette apparoissent çà et là, et semblent former une disparate avec la grande simplicité du vêtement d'adolescence. Vers la troisième année, les haillons du premier âge disparoissent; l'or et l'améthyste étincellent; c'est l'époque des amours, de la coquetterie, du désir de plaire. Les mâles volent aux conquêtes, se choisissent des femelles, ou se consacrent un instant aux soins que réclame leur famille. Mais chez les oiseaux-mouches, comme dans un grand nombre de tribus de la même classe, les femelles n'ont souvent que les atours les plus modestes, tandis que les époux étalent tout le luxe d'un riche et élégant plumage. Dans quel but, chez les espèces renommées par les avantages corporels, observe-t-on une distinction qui sembleroit une injustice, à moins que le Créateur n'ait voulu dédommager les femelles par une plus vive tendresse pour leurs petits, et laisser aux mâles le frêle privilége de charmer la vue et de briller?

Les yeux, malgré leur extrême petitesse, paroissent jouir d'une grande perfection dans le sens de la vision, bien qu'on sache que ces oiseaux donnent parfois étourdiment dans les pièges, ou qu'ils se jettent, dans leurs brusques mouvements, un peu au hasard. Cependant, lorsqu'ils aperçoivent un corps, même au loin, qui leur paroît nouveau, et dont ils peuvent craindre du danger, on les voit fuir, mais fuir d'un seul bond, au point que le regard de l'observateur ne peut les suivre, et qu'ils disparoissent aussi rapidement qu'ils sont venus. Les chasseurs qui les guettent au moment où ils dardent leur longue langue fourchue au milieu des corolles, et dans ce moment où leur vol est tellement composé de mouvements brusques que le corps semble immobile et posé sur la fleur, ont la précaution, pour s'en rendre maîtres, de se cacher avec le plus grand soin sous les broussailles, afin de ne pas en être vus; car autrement leur aspect, même à une distance d'une quarantaine de pas, suffiroit pour les empêcher de s'arrêter devant la plante où leur désir les eût portés à butiner. C'est avec la plus grande vérité que Buffon a dit: « Le battement des ailes est si vif, que l'oiseau, s'arrêtant dans les airs, paroît non seulement immobile, mais tout-à-fait sans action. On le voit s'arrêter ainsi quelques instants devant une fleur, et partir comme un trait pour aller à une autre; il les visite toutes, plongeant sa petite langue dans leur sein, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais. »

Les mœurs et le genre de vie des oiseaux-mouches ont été pendant fort long-temps un objet de discussion parmi les ornithologistes; et l'opinion admise aujourd'hui ne diffère pas beaucoup toutefois de celle que Fermin, médecin à Surinam, a imprimée dans son Histoire naturelle de la Hollande équinoxiale, publiée à Amsterdam en 1765. L'article que l'auteur hollandais consacre aux colibris convient également aux oiseaux-mouches, dont il mentionne nominalement quatre espèces; mais il est assez important pour que nous croyions devoir le citer textuellement, car on reconnoîtra aisément en lui le principal canevas sur lequel a brodé Buffon. En parlant de sa première espèce, Fermin dit: « Le colibri, ou le *lonkerkje* des Hollandois, est le plus beau et le plus petit de tous les oiseaux qu'il y ait dans l'univers. Quand il vole, il bourdonne comme les abeilles ou comme ces grosses mouches qu'on appelle des bourdons. Lorsque cet oiseau est plumé, il n'est guère plus gros qu'une noisette; il ne paroît quelque chose que quand il est couvert de plumes: elles sont en partie d'un vert doré tirant sur le violet, changeant et tellement nuancé, qu'il est difficile de connoître de quelle couleur elles sont. Il sort du bec une petite langue très fine, longue et divisée en deux, comme deux filets, qu'il passe sur les fleurs, *et sur les feuilles des plantes odoriférantes* [1] *pour en enlever la rosée qui lui sert de nourriture.* Ses ailes sont dans un mouvement si vif, si prompt et si continuel, qu'on a peine à les discerner. Il ne s'arrête jamais dans un même endroit; il est toujours en mouvement; il ne fait autre chose qu'aller de fleur en fleur, ordinairement sans poser le pied, et voltigeant sans cesse autour. Le nid de cet oiseau n'est pas moins digne d'admiration; il est suspendu en l'air à quelques petites branches, ou même dans les maisons, ou autres lieux qui le mettent à couvert de la pluie et du soleil; il est environ de la grosseur de

[1] Ce fait nous paroît évidemment erroné.

la moitié d'un œuf de poule, composé de petits brins de bois entrelacés comme un panier, garni de coton et de mousse, d'une propreté et d'une délicatesse merveilleuses. Son ramage est tout particulier, et il reste constamment à Surinam, parce qu'il y a toujours des fleurs. »

Les oiseaux-mouches ne paroissent point avoir de chant; ils se bornent de temps à autre à pousser un petit cri fréquemment répété que Buffon rend par les syllabes *screp*, *screp*, et que M. Vieillot exprime avec beaucoup plus de vérité par celles de *tère, tère,* articulées avec plus ou moins de force, et le plus ordinairement sur le ton aigu. C'est principalement en partant d'un endroit pour se diriger dans un autre qu'il font entendre ce cri, et le plus souvent ils sont complétement muets. Nous avons passé des heures entières à les observer dans les forêts du Brésil, sans avoir jamais ouï le moindre son sortir de leur gosier. Le soir et le matin ils abandonnent les forêts ombreuses pour se répandre dans les buissons; mais dans le milieu du jour ils y rentrent pour se garantir des atteintes du soleil; et c'est alors qu'ils se perchent sur les branches, et même sur les plus grosses, sans pour cela rester paisibles. La plupart des espèces vivent solitaires, et ne se trouvent sur les mêmes arbres qu'accidentellement; mais quelques unes se réunissent, et forment des essaims que les mêmes besoins, que les mêmes fleurs attirent. Nous avons très souvent vu au Brésil des oiseaux-mouches groupés par douzaines dans un grand arbre de corail alors chargé de fleurs, dont ces volatiles recherchoient le suc miellé qu'il leur présentoit en abondance dans le mois d'octobre. « Les *oiseaux-murmures*, dit Stedman dans la relation de son voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guyane, se plaçoient en tel nombre sur les tamariniers, qu'on les eût pris pour des essaims de guêpes. On en faisoit tomber plusieurs chaque jour, en leur jetant des petits pois ou des grains de maïs avec une sarbacane. »

Ces volatiles ont le plus grand soin de leurs petits, et possèdent la plus grande industrie pour façonner les nids qui doivent recevoir leur famille. « Le nid qu'ils construisent (1) répond à la délicatesse de leur corps; il est fait d'un coton fin ou d'une bourre soyeuse recueillie sur des fleurs. Ce nid est fortement tissu, et de la consistance d'une peau douce et épaisse; la femelle se charge de l'ouvrage, et laisse au mâle le soin d'apporter les matériaux; on la voit empressée à ce travail chéri, chercher, choisir, employer brin à brin les fibres propres à former le tissu de ce doux berceau de sa progéniture; elle en polit les bords avec sa gorge, le dedans avec sa queue; elle le revêt à l'extérieur de petits morceaux d'écorces de gommiers qu'elle colle à l'entour pour le défendre des injures de l'air, autant que pour le rendre plus solide; le tout est attaché à deux feuilles ou à un seul brin d'oranger, de citronnier (ou sur les feuilles d'ananas, d'aloès, de caféyer), ou quelquefois à un fétu qui pend à la couverture de quelque case. Ce nid n'est pas plus gros que la moitié d'un abricot, et fait de même en demi-coupe; on y trouve deux œufs tout blancs, et pas plus gros que des petits pois; le mâle et la femelle les couvent tour à tour pendant douze jours; les petits éclosent au treizième, et ne sont alors pas plus gros que des mouches. »

A ce tableau plein de fraîcheur et de vérité, et dont le père Dutertre a fourni les éléments, nous n'ajouterons que peu de détails. Il est de fait que les nids des oiseaux-mouches présentent des demi-sphères d'une régularité parfaite, et dont l'intérieur se compose d'une couche dense et épaisse de ouate d'asclépias ou de coton moelleux, tapissée en dehors de lichens adroitement collés. « Ayant voulu examiner la fleur d'un palmier, dit le prince de Wied-Neuwied dans son Voyage au Brésil (t. I, p. 89), nous trouvâmes fixé aux branches le nid de l'oiseau-mouche à tête bleu; il étoit aussi proprement revêtu de mousse que le sont ceux des chardonnerets et de plusieurs autres petits oiseaux d'Europe. On rencontre dans tous ces nids deux œufs blancs, de forme allongée, qui sont chez quelques espèces extraordinairement petits. » Les jeunes ne séjournent dans leur berceau que dix-huit ou vingt jours; à ce terme, leurs ailes sont assez développées pour qu'ils puissent suivre leurs pères et mères.

On a longuement disserté pour savoir quelle étoit la nature des aliments des oiseaux-mouches. Le plus grand nombre des auteurs originaux, ou les voyageurs, ont affirmé qu'ils tiroient exclusivement leur subsistance du miel contenu dans les nectaires de la plupart des fleurs au moment où elles s'épanouissent; tandis que d'autres, ayant trouvé dans le tube intestinal des moucherons d'une grande ténuité, en ont tiré la conclusion que les insectes seuls servoient à l'entretien de la vie, et que les oiseaux-mouches ne becquetoient point les fleurs dans l'intention d'y puiser ce miel, mais bien pour y chercher les petits insectes qui y sont attirés. Aujourd'hui une discussion détaillée pour combattre cette dernière opinion seroit oiseuse; car ne sait-on pas que plusieurs familles d'oiseaux naguère inconnues se nourrissent exclusivement de sucs miellés; que presque toutes les espèces qui vivent à la Nouvelle-Hollande n'ont point d'autre genre de nourriture, et que les philédons ne sont pas les seuls qui aient l'extrémité de leur langue munie de papilles nerveuses très développées, puisque nous avons retrouvé cette organisation chez les psittacules de la mer du Sud? Or ce

(1) Buffon, *Hist. de l'Oiseau-Mouche.*

genre de nourriture, sans être exclusif pour les oiseaux-mouches, paroît évidemment, d'après tous les récits des voyageurs, former la partie essentielle de leur nourriture, et ce n'est jamais que comme accessoire qu'ils y joindroient quelques insectes délicats et tendres. Quant à certains colibris, ils mangent assurément de petites araignées, des pucerons, et il en doit être de même des grandes espèces d'oiseaux-mouches à long bec et à corps robuste, qui ne se bornent point à des exsudations miellées insuffisantes. Ne sait-on pas également aujourd'hui que les souï-mangas asiatiques, vrais représentants dans l'ancien continent des colibris et des oiseaux-mouches du Nouveau Monde, ne sont point réduits aux sucs nectarifères, mais qu'il y en a des espèces qui recherchent exclusivement les araignées, et qui s'éloignent ainsi par ce genre de vie des mœurs départies au plus grand nombre d'entre elles? Cependant tous les oiseaux-mouches des régions intertropicales vivent sans nul doute, et abondamment, de miellats puisés au sein des corolles, tandis que les espèces qui s'avancent par de hautes latitudes dans le Sud ne peuvent, tout en butinant dans la belle saison sur les fleurs, ne pas rechercher les moucherons et les petits insectes qu'elles y trouvent. Le naturaliste espagnol d'Azara a positivement remarqué que les oiseaux-mouches séjournent encore dans le Paraguay et sur les bords de la Plata, lorsque la campagne est dépouillée depuis long-temps de plantes, et à une époque où celles-ci ne pourroient point leur offrir de sucs miellés, et que quelques uns de ces volatiles, fixés toute l'année dans cette contrée, où les hivers, sans être rigoureux, arrêtent cependant la végétation, visitent les toiles d'araignées; ce qui le porte à croire qu'ils s'en nourrissent [1]. Mais ce que d'Azara n'a émis que comme un doute qui lui paroissoit devoir être attaqué par les naturalistes du continent imbus d'une opinion contraire est un fait qui s'explique de lui-même, et qui rend encore plus probable ce que l'on sait de certains souï-mangas de l'île de Java. Badier, établi à Cayenne, avoit nié que les oiseaux-mouches pussent se nourrir de sucs miellés, et le premier il affirma qu'ils vivoient d'insectes. Mais le tort de Badier fut de soutenir son opinion sans faire de concession, et de tirer d'un ou de quelques faits partiels une conclusion positive et sans restriction : aussi fut-il combattu avec chaleur par Buffon.

La langue des oiseaux-mouches est destinée, par un mécanisme dont on ne retrouve une imitation que chez les pics, à être dardée hors du bec par un vif mouvement de l'os hyoïde, comparable à celui d'un ressort qu'une détente fait partir. Cette langue est très longue, et peut sortir à assez de distance hors du bec; elle est composée de deux cylindres musculo-fibreux soudés l'un à l'autre dans la plus grande portion de leur continuité, et séparés vers la pointe de la langue, de manière que les deux tubes légèrement renflés vers cette partie s'écartent l'un de l'autre, et présentent chacun une lamette concave en dedans et convexe en dehors. Mais pour que cette langue longue et tubuleuse puisse ainsi être lancée sur les aliments que ses pointes doivent saisir et retenir, l'os hyoïde qui la supporte est formé de deux lames osseuses [1] qui s'écartent, passent au-dessous du crâne, remontent sur les os de l'occiput, et viennent prendre un point d'appui en se réunissant de nouveau sur le front. Il résulte de cette disposition, mise en jeu par les muscles de la langue, une grande puissance pour détendre les tubes musculeux et munis de fibres circulaires qui composent en entier l'organe du goût. La manière dont les oiseaux-mouches retiennent leurs aliments est facile à comprendre; car les deux petites cuillères formées par l'extrémité de la langue saisissent ou les insectes mous, ou les exsudations miellées, qui sont à l'instant même transportés à l'ouverture de l'œsophage par l'élasticité et la contractilité des deux tubes, et sont aussitôt engloutis. Le bec long et grêle de ces oiseaux les sert merveilleusement pour enfoncer leur langue élastique dans les nectaires des fleurs, et pour atteindre au fond des cloches renversées des bignonia; aussi, dans une espèce figurée dernièrement par M. Swainson, et dont le bec est recourbé par en haut, cet auteur a-t-il regardé cette singulière particularité comme le résultat d'un genre de vie exclusif; mais il est plus probable qu'elle a été produite par quelque compression dans le voyage, et doit être purement accidentelle.

Les oiseaux-mouches vivent très difficilement en captivité. Le besoin d'activité et de mouvement est inhérent à leur existence; et la vie trop resserrée d'une volière, jointe à la difficulté de choisir les aliments qui leur conviennent, les fait bientôt languir, et puis mourir. Cependant on peut les alimenter avec du miel ou du sirop de sucre; car on a l'expérience que ces soins ont parfois réussi. Labat rapporte dans son Voyage en Amérique que le père Montdidier a conservé pendant cinq ou six mois des oiseaux-mouches huppés, et qu'il leur a fait élever leurs petits dans son appartement, en leur donnant pour nourriture une pâtée très fine et presque claire faite avec du buiscuit, du vin d'Espagne et du sucre, dont il prenoient la substance en passant leur langue dessus; mais le miel a paru préférable à cet aliment,

[1] D'Azara dit que le père François-Isidore Guerra, homme très digne de foi, ayant nourri des *picaflores* ou *bec-fleurs*, lui a plusieurs fois assuré qu'il les avoit vus manger des araignées.

[1] Consultez la planche 81 de notre *Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches.*

parce qu'il se rapproche davantage de ce nectar délicat qu'ils recueillent sur les fleurs. Latham, le plus célèbre des ornithologistes anglois, dit qu'on a apporté de ces oiseaux vivants en Angleterre, et qu'une femelle, prise au moment de l'incubation, avoit couvé ses œufs en captivité. Voici comment il rapporte ce fait : Un jeune homme, peu de jours avant son départ de la Jamaïque pour l'Angleterre, surprit une femelle de *hausse-col vert*, espèce commune à la Jamaïque et à Saint-Domingue, qui couvoit; l'ayant prise, et désirant se procurer le nid sans l'endommager, il coupa la branche sur laquelle il étoit posé, et apporta le tout à bord du navire. Cette femelle se familiarisa, et ne refusa point la nourriture qui lui fut offerte; elle vécut de miel, et continua de couver avec une telle assiduité que les œufs sont éclos durant le voyage; mais elle survécut peu à la naissance de ses deux petits, qui arrivèrent vivants en Angleterre. Ils résistèrent à l'influence du climat près de deux mois chez lady Hamon, et étoient tellement familiers, qu'ils venoient prendre leur nourriture sur les lèvres de leur maîtresse. A ce fait intéressant Latham en ajoute un second qui donne un moyen ingénieux de conserver ces délicates créatures. Le général Davies ayant pris plusieurs oiseaux-mouches rubis, adultes, étoit parvenu à les conserver plus de quatre mois en vie, en les nourrissant avec du miel ou du sirop, ou enfin avec un mélange de sucre brut et d'eau, qu'il plaçoit au fond des corolles de fleurs artificielles, faites en forme de cloches, comme celles de certaines campanules, imitées avec la plus grande perfection possible. Enfin d'Azara rapporte que dom Pédro de Melo de Portugal, gouverneur du Paraguya, conserva pendant plusieurs mois un *picaflor* pris adulte, et qu'il devint si familier qu'il donnoit des baisers à son maître, ou voltigeoit autour de lui pour lui demander à manger. On le nourrissoit en lui donnant de temps à autre des fleurs fraîches, et le plus ordinairement en lui offrant du sirop dans un verre que l'on penchoit pour qu'il pût aisément l'atteindre. Cet intéressant oiseau périt par la faute d'un domestique.

Il est facile de prendre des oiseaux-mouches en se cachant dans les buissons, et les saisissant par un brusque mouvement lorsqu'ils bourdonnent comme des sphinx devant une fleur, en se servant d'un filet à papillons, plus large et plus longuement emmanché que ceux qu'on emploie pour les lépidoptères. On doit rejeter la glu, qui gâteroit leur parure. Quelques voyageurs ont aussi employé des sarbacanes, des fusils bourrés de suif et remplis d'eau, qui les étourdissent, etc.; mais dans nos excursions nous les avons toujours tués au fusil simplement chargé avec de très petit plomb, et en nous tenant à douze ou quinze pas de distance. Cette méthode nous a procuré des oiseaux nullement endommagés, et est la plus expéditive.

Les plumes d'oiseaux-mouches étoient employées jadis, chez les Péruviens et chez les Mexicains, à faire des tableaux d'une rare beauté et d'une grande fraîcheur, que Ximenez et les autres anciens historiens des conquêtes espagnoles ne cessent de louer. Leur corps entier, desséché et revêtu de ses plumes, servoit, dans les forêts du Brésil, de parure aux jeunes *Machakalis*. Elles s'en formoient des bandeaux ou les suspendoient à leurs oreilles; et ces parures naturelles égaloient, certes, les pierres qu'avec tant d'art taillent en facettes les artistes des peuples civilisés. Combien ne devoient point avoir d'attraits ces filles de la nature vêtues de quelques grandes plumes d'aras rouges ou bleus, les cheveux retenus par une guirlande de fleurs rutilantes d'héliconia, le cou ou les oreilles garnies de saphir, d'émeraudes, de topazes empruntés aux oiseaux-mouches!

Les êtres qui nous occupent ont sans doute, comme tout ce qui existe, de nombreux ennemis; mais le plus cruel, le plus acharné paroît être cette grosse et monstrueuse araignée velue, très commune dans toute l'Amérique chaude, nommée par les naturalistes *araignée aviculaire*. Tendant ses filets aux alentours des nids d'oiseaux-mouches, elle guette avec astuce l'époque où les petits éclosent à la lumière; elle chasse les pères et mères, suce et dévore leur progéniture; parfois même, lorsqu'elle surprend ceux-ci, elle leur fait subir le même sort. Tel est le tableau que représente Bucholz dans la pl. 5 de sa première décade.

Les fables les plus absurdes ont été propagées sur les oiseaux-mouches. Leur petite taille, l'éclat extraordinaire de leur plumage, ne parurent point suffisants pour les rendre intéressants, il fallut y joindre du merveilleux; et c'est ainsi qu'on les a dits moitié oiseaux, moitié mouches; que des ecclésiastiques assurent les avoir vus naître d'une mouche, etc. Le jésuite Molina, écrivain d'une Histoire du Chili, erronée dans sa plus grande partie [1], s'exprime à leur sujet ainsi qu'il suit : « Les *pigdas* sont les oiseaux connus sous les noms de *picaflor*, oiseaux-mouches, et *trochilus* de Linné. Ils sont très communs dans tout le Chili; et pendant l'été on les voit bourdonner comme les papillons autour des fleurs, mais ils ne s'y posent presque jamais. Leur chant n'est qu'un gazouillement très foible, proportionné à l'organe qui le produit. Les mâles se distinguent des femelles par le brillant de la tête, qui tire sur l'orangé; ils nichent sur les arbres, et leur nid est construit avec de la petite paille et du duvet. Ils ne pondent que deux œufs blancs, *picotés de jaune*, de la grosseur d'un pois chiche. Le temps de leur propagation est l'été; le mâle et la femelle couvent alternativement. *Lorsque l'hiver approche, ce*

[1] *Essai sur l'Hist. nat. du Chili*, trad. de l'italien. Paris, 1789, p. 225 et 226.

petit oiseau se suspend par son bec à un rameau; et dans cette position il tombe dans une espèce de léthargie qui dure tout l'hiver. C'est le temps où il faut les prendre: car lorsqu'ils sont dans leur vigueur, il est presque impossible de les attraper. »

Les colibris ne dépassent jamais les limites de la zone intertropicale. Il n'en est pas de même des oiseaux-mouches; ils vivent indifféremment sous l'équateur et dans les zones tempérées, jusque sur les limites des latitudes glaciales, soit dans l'Amérique du Sud, soit au nord, dans la province de Massachusetts. Le sasin s'avance sur la côte nord-ouest jusqu'à la baie de Nootka; et le Paraguay, le Chili, le Pérou, le Mexique, rivalisent aujourd'hui par le nombre des belles espèces qu'on y découvre chaque jour. Toutefois le Brésil et la Guyane sont la patrie adoptive et de prédilection du plus grand nombre d'entre elles.

L'OISEAU-MOUCHE PÉTASOPHORE.

Ornismya petasophora. Less. *Syn.* (1).

Cet élégant oiseau n'a paru dans les collections que depuis quelques années; et M. Vieillot est le premier auteur qui l'ait décrit en 1817 (2), sous le nom d'oiseau-mouche à bec en scie, d'après un individu envoyé du Brésil. M. Natterer, voyageur allemand, l'appela oiseau-mouche à oreilles violettes (3); enfin le prince Maximilien de Wied-Neuwied, qui exploroit le Brésil à la même époque, le décrivit dans son Voyage sous la dénomination de pétasophore (4), et c'est aussi sous ce nom que M. Temminck a donné pour la première fois la figure de cette charmante espèce (5).

Le pétasophore a environ quatre pouces et quelques lignes de dimension totale, et près de six pouces six lignes d'envergure. Son bec, de couleur brune, est légèrement arqué dans sa longueur, mais cependant d'une manière peu sensible. La mandibule supérieure est garnie de dentelures légères, qui sont disposées sur ses bords de manière à faire penser que l'oiseau ne doit point satisfaire ses appétits avec des sucs miellés seulement, mais qu'il se nourrit sans aucun doute de petits insectes mous qu'il retient avec les dents aiguës dont son bec est armé (6).

Ce qui caractérise principalement cet oiseau-mouche, et ce qui a contribué en même temps à lui faire donner le nom qu'il porte, sont les deux touffes de plumes larges, rigides et arrondies, d'un violet métallique à reflets pourprés, qui naissent au-dessous des oreilles, et qui, séparées du reste du plumage, forment sur chaque côté du cou une pendeloque fort remarquable. Le plumage du corps, soit en dessus, soit même en dessous, est d'un vert d'aigue-marine doré éclatant. Les reflets de la gorge brillent diversement en vert d'émeraude, et une teinte bleue se répand sur la couleur verte, affoiblie et mêlée de blanchâtre, du ventre et des flancs. Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et quelques plumes du croupion sont blanchâtres. Les rectrices sont très larges, presque égales, bien que celles du milieu, un peu plus courtes que les extérieures, donnent à la queue l'apparence fourchue; elles sont dans le repos recouvertes par les ailes, qui sont de la même longueur; leur coloration jouit de reflets violets, excepté leur extrémité, qui est occupée par une bande bleue chatoyante. Une petite raie brune ou bleuâtre naît de la commissure du bec chez quelques individus, et se dirige vers les oreilles. Les pieds sont noirs et en partie velus, et les rémiges d'un brun violâtre terne.

Quelques individus, suivant M. Vieillot, ont un plumage plus terne, et le ventre et les parties postérieures sont d'un blanc sale mélangé d'une teinte enfumée.

Le pétasophore est encore rare dans les collections. C'est un des oiseaux qui vivent dans les campos du Brésil intérieur, sur les buissons des lieux sauvages et inhabités. Le Muséum en possède deux individus qui proviennent du voyage de M. Auguste de Saint-Hillaire.

L'OISEAU-MOUCHE CORINNE.

Ornismya superba. Less., *Synop.* (1).

La corinne ou corine a été primitivement décrite par M. Vieillot dans le tome premier des Oiseaux dorés d'Audebert. La figure coloriée qu'on trouve dans cet ouvrage fut dessinée à Londres par Syd. Edwards, et adressée à M. Vieillot par le célèbre collecteur Parkinson; elle y porte le nom d'oiseau-mouche à long bec (2). Shaw, naturaliste anglois, en publia une nouvelle figure dans ses Mélanges d'his-

(1) *Trochilus petasophorus*, Pr. de Wied.

(2) *Trochilus serrirostris*, Vieillot, *Nouv. Dictionn. d'Hist. nat.*, t. VII, p. 359.

(3) *Trochilus janthinotus*, Natterer.

(4) *Trochilus petasophorus*, Wied; *Voyage*, trad. franç., t. III, p. 119.

(5) Pl. col. n° CCIII, fig. 3.

(6) M. le prince de Wied-Neuwied corrobore notre opinion lorsqu'il dit, t. III, p. 122, de son *Voyage au Brésil* (trad. franç.): « On a cru que ces jolis oiseaux ne se nourrissoient que du miel des fleurs, mais on a trouvé dans leur estomac des restes d'insectes. »

(1) *Trochilus longirostris*, Vieillot.

(2) *Trochilus longirostris*, Vieillot, *Ois. dorés*, 1802, p. 107, et *Nouv. Dictionn. d'Hist. nat.*, t. VII, p. 366, 1817.

toire naturelle, sous le nom d'oiseau-mouche superbe (1); et plus récemment M. Temminck en donna dans ses belles planches coloriées une troisième que nous avons reproduite, parce qu'elle est rigoureusement exacte (2).

L'oiseau-mouche corinne a deux pouces et quelques lignes de longueur, sans y comprendre le bec, qui a près de quinze lignes à lui seul. Il est long, presque cylindrique, droit et peu renflé vers la pointe.

Son plumage est généralement d'un vert doré éclatant sur lequel tranchent les teintes chatoyantes de la tête, des joues et de la gorge. Une calotte d'azur recouvre en entier le dessus de la tête, s'arrête sur les yeux, où se dessine une large raie d'un noir de velours qui naît de la commissure du bec, traverse la région oculaire, et se rend derrière les joues. Une deuxième bandelette part du dessous de la mandibule inférieure, et, se dirigeant dans le sens de la précédente, est d'autant plus tranchée, qu'elle est d'un blanc mat. Une plaque d'un carmin chatoyant et violâtre occupe le devant de la gorge jusqu'au haut de la poitrine, et s'étend sur les côtés du cou. Les jugulaires, le manteau, la région supérieure de l'abdomen, sont d'un vert doré uniforme. Le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un gris blanc sale. Les rémiges sont brunâtres et moins longues que les rectrices; celles-ci sont brunes, bordées à l'extérieur de vert doré, et les deux plus extérieures ont chacune à leur extrémité deux taches blanches arrondies, tandis que les deux rectrices internes n'ont qu'une seule tache. La queue est légèrement arrondie dans son ensemble. Le bec et les tarses sont d'un noir uniforme.

Les jeunes individus non complétement adultes ont le sommet de la tête vert doré, au lieu du bleu d'azur brillant qui se développe chez les vieux mâles.

Cet oiseau-mouche n'a encore été trouvé jusqu'à ce jour que dans une des îles Antilles, à la Trinité. Les deux individus que possède le Muséum proviennent de cette partie de l'Amérique méridionale, ou, comme on le dit vulgairement, des Indes occidentales.

(1) *Trochilus superbus*, Shaw, *Misc.*, t. XIII, p. 517: *the stripe cheeked humming-bird*, Shaw: *Gen. Zool.*, t. VII, p. 1. *Birds*, pl. 41, p. 323: *trochilus rectirostris viridi-aureus, vertice cœruleo, fascia per genas duplici nigro-alba; gula pectoreque phœnicœis.* Hab. Amér. du Sud, Shaw.

(2) Temminck, pl. col., n° CCXCIX, fig. 1.

L'OISEAU-MOUCHE PATAGON.

Ornismya tristis. Less., *Synop.* (1).

Jusqu'à ces dernières années on ne connoissoit parmi les oiseaux-mouches que des volatiles d'une extrême délicatesse et resplendissants des couleurs les plus pures et les plus éclatantes. En cela, comme en beaucoup d'autres choses, les découvertes modernes devoient renverser les idées reçues, et nous montrer avec quelle indifférence la nature se joue des systèmes et des méthodes que la foiblesse de notre intelligence a cru devoir établir pour en comprendre les œuvres. L'oiseau-mouche patagon est donc un nouvel exemple de l'arbitraire de nos dénominations, et même du ridicule qui les accompagne; car certes le nom d'*oiseau-mouche* et celui de *géant* qu'on lui a donnés, bien qu'emportant avec eux l'idée d'un être d'une taille plus grande que celle des autres individus de son espèce, sont une sorte de contre-sens dans le langage, et ne devroient pas être associés.

Le patagon est donc le plus grand des oiseaux-mouches, et en même temps celui de la famille qui a été le moins favorisé sous le rapport des couleurs. Avantagé par les proportions du corps, il a été défavorisé par l'habit; et de foibles vestiges de teintes métalliques qui scintillent avec tant de fraîcheur sur la robe de la plupart des individus se sont joints chez lui à un vêtement sombre et brunâtre. Les oiseaux-mouches destinés à vivre entre les tropiques, et dans les zones où le soleil verse sans cesse des torrents de lumière, ont reçu des parures splendides pour se trouver en rapport avec le luxe des autres productions animales ou végétales; tandis que, vivant dans des régions plus tempétueuses, plus soumises aux brusques écarts d'une atmosphère inconstante, certaines espèces n'ont point eu besoin de ce riche plumage; et tel est le cas de l'oiseau dont nous traçons l'histoire.

Le patagon habite les forêts de l'intérieur du Chili, et s'avance dans le pays des Araucanos, et jusque dans les pampas sauvages des Puelches, au sud du Vieux-Chili, et au pied des Andes. Longtemps on a cru qu'il vivoit dans l'intérieur du Brésil; mais tous les individus qui ornent aujourd'hui plusieurs cabinets de Paris ont été apportés du Chili, et ne permettent point, jusqu'à ce qu'on ait des notions plus certaines, de lui assigner une autre patrie.

L'oiseau-mouche patagon a été figuré pour la première fois dans la Galerie du Muséum, publiée par MM. Vieillot et Oudart, sous le nom d'oiseau-mouche géant (*trochilus gigas*). L'individu représenté dans la planche 180 de cet ouvrage étoit une femelle

(1) *Trochilus gigas*, Vieillot.

ou peut-être un jeune mâle non adulre. Le mâle, que nous devons au pinceau de M. Bévalet, a sept pouces et demi de longueur totale, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des rectrices les plus extérieures. Sur cette dimension le bec a quinze lignes; sa forme est arrondie, entière, et un renflement assez développé grossit insensiblement les deux mandibules du côté de leur pointe. Par la coupe des ailes, et par sa queue fourchue, comme par sa taille, cet oiseau imiteroit, à faire illusion, une hirondelle, dont son long bec grêle le distingue aussitôt. Les ailes se trouvent donc plus longues que la queue de deux ou trois lignes au plus. Les rémiges qui les composent sont recourbées, larges et de couleur brune uniforme, légèrement irisées en violet sur leur bord interne; la première est la plus longue, et les suivantes diminuent successivement de longueur jusqu'à la dixième. La queue n'est composée que de dix rectrices d'un brun légèrement verdâtre et doré en dessus, et d'un brunâtre clair en dessous: les deux plus externes ne sont marquées de brun verdâtre à reflets qu'à leur partie terminale. Les cinq rectrices de chaque côté diminuent de longueur, de manière que celles du milieu sont plus courtes et forment une échancrure profonde d'un pouce.

Le corps du patagon, sur le manteau, sur les couvertures moyennes des ailes et sur le sommet de la tête, est brunâtre avec des reflets verts. Les petites plumes du front se trouvent légèrement bordées de roux. Tout le dessous du corps est d'un roux léger, mélangé de brun, et même de brun verdâtre sur les flancs. Cette teinte rousse n'est point uniforme, parce que chaque plume est brune à la base et rousse seulement aux bords. Le croupion est mélangé de roussâtre, de brun et de blanchâtre; et ce mélange de couleurs se fait aussi remarquer sur les couvertures inférieures de la queue. Vues à la loupe, les plumes de cet oiseau sont toutes finement composées; et celles de la gorge, quoique sans éclat, rappellent par leur disposition écailleuse les plumes métalliques des autres espèces.

Le bec du patagon est en entier d'un brun noir uniforme. Les tarses sont de cette couleur, et se trouvent vêtus ou garnis de petites plumes jusqu'à l'origine des doigts.

M. Vieillot a décrit un individu de la collection de M. Portier, commissaire-général de la marine, qui nous paroît être la femelle de l'oiseau-mouche patagon. Ainsi s'exprime cet ornithologiste distingué:

« La femelle diffère du jeune en ce que son plumage est généralement d'un gris un peu foncé. Le mâle non adulte a la tête, le dessus du cou, le dos, d'un vert brun, plus chargé sur la dernière partie; chaque plume est bordée d'une ligne plus sombre et terminée de roux; le croupion est d'un blanc mêlé de roux; les couvertures supérieures de la queue sont vertes et bordées de blanc; les rectrices pareilles, avec une petite tache blanche à leur extrémité; les petites et moyennes rectrices des ailes vertes, bordées comme les plumes du dos, et terminées de blanc roussâtre; les rémiges portent à leur bout une tache triangulaire et blanche sur un fond d'un noir violacé; les parties inférieures sont d'un blanc roussâtre, et chaque plume est terminée de blanchâtre; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue blancs; les rectrices grises, avec du vert à leur extrémité, le bec et les doigts noirs; la queue est très fourchue, et longue de trois pouces. Ses dimensions totales sont de huit pouces environ.»

L'individu qui a servi de type à notre description fait partie de la collection du duc de Rivoli; et l'espèce, naguère très rare, se trouve maintenant dans plusieurs cabinets particuliers et dans les galeries du Muséum.

L'OISEAU-MOUCHE RIVOLI.

Ornismya Rivolii. Less. *Synop.*

Cet oiseau-mouche, entièrement nouveau, et qui fait partie de la collection de M. le duc de Rivoli, a les formes ramassées et assez robustes. Son bec est long, plus fort que celui d'un grand nombre d'espèces, et entièrement noir. Les bords des mandibules n'ont point de dentelures, et les narines s'ouvrent à peine à la base du front, au milieu de deux fissures peu sensibles. Les ailes sont plus longues que la queue. Leur forme est arrondie; la première rémige est la plus longue, et les suivantes décroissent jusqu'à la dixième. La queue est parfaitement rectiligne; les dix rectrices qui la composent sont à peu près d'une égale largeur, et arrondies à leur extrémité. Les tarses sont grêles et velus jusqu'à l'origine des doigts. Toutes les plumes de la tête et de la gorge sont décomposées, et imitent, vues à la loupe, des écailles métalliques fortement striées. Cette disposition est la même pour celles du corps, et même pour les pennes, sans être toutefois aussi marquée.

Cet oiseau a de longueur totale quatre pouces et demi. Sur cette dimension le bec prend un pouce, les ailes trente-trois lignes, et la queue seize lignes.

Peindre les couleurs du Rivoli n'est point facile; au vert doré uniforme qui est répandu sur le cou, le manteau, le coude des ailes, le dos, le croupion, et même sur la queue, il faut ajouter le brun enfumé et mat des rémiges, et la calotte d'un pourpre violet bleu qui chatoie en recouvrant toute la tête. Dans l'obscurité, ce violet azuré, analogue au fer spéculaire le plus éclatant, n'offre qu'une teinte som-

bre et d'un brun terne. Une large plaque échancrée à son milieu, et prolongée sur les côtés du cou, jouit aux rayons lumineux de tout l'éclat de l'émeraude, qui disparoît et semble noirâtre sous un faux jour. Le ventre et les flancs sont d'un vert doré semblable à celui du corps, mais seulement un peu plus noir au milieu. Les couvertures de la queue sont très fournies et d'un gris clair bordé de blanc.

L'oiseau-mouche Rivoli habite, dit-on, le Mexique. Il est dédié à M. Masséna, prince d'Essling, duc de Rivoli, qui a bien voulu nous permettre de faire figurer plusieurs espèces de sa belle et riche collection, et qui est si connu par son goût éclairé pour les sciences naturelles.

L'OISEAU-MOUCHE BARBE-BLEUE.

Ornismya cyanopogon. Less. *Synop.*

De toutes les espèces nouvelles d'oiseaux-mouches, le barbe-bleue est peut-être un des plus élégants par ses formes corporelles, par sa petitesse, et par la longue fraise de plumes écailleuses qui couvre toute la partie antérieure du cou, et qui jouit de l'éclat du fer spéculaire de l'île d'Elbe, en prenant au jour certaines teintes de cuivre de Rosette. Le devant de la gorge, jusqu'au haut de la poitrine, est donc complétement garni par cette sorte de barbe très fournie et très éclatante qui contraste, par la vivacité de ses couleurs métalliques, avec le vert doré uniforme du dessus du corps, et le gris blanc des parties inférieures. Le gris du ventre remonte sur les plumes écailleuses qu'il déborde sur les côtés du cou, où il forme une sorte d'oreille teinte de rouille. Il est aussi marqué de fauve vers le milieu de l'abdomen. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur; les rémiges sont brunes, et les rectrices, aussi brunes en dessus qu'en dessous, sont très finement terminées de blanc à leur pointe.

Le bec de cette espèce est légèrement recourbé dans sa longueur, et fait le passage des oiseaux-mouches aux colibris; il est toutefois renflé à sa pointe, lisse sur les bords, et sillonné en dessus dans toute sa longueur par un faux sillon nasal. Il est noir, ainsi que les pieds; les ailes sont petites, moins longues que la queue. Cette dernière partie est peu développée, mais très fourchue. Les deux rectrices les plus externes sont très grêles et très étroites, tandis que les plus internes sont les plus courtes et les plus larges.

La femelle de ce bel oiseau n'est point connue; sa patrie est le Mexique. Le mâle a de longueur totale un peu moins de trois pouces; le bec seul a dix lignes, la queue un pouce.

L'individu que nous avons décrit appartient à M. le duc de Rivoli, qui a bien voulu nous permettre de le faire peindre. M. Swainson, en visitant le cabinet de cet amateur éclairé, lui avoit imposé le nom provisoire d'oiseau-mouche lucifer.

L'OISEAU-MOUCHE CORA.

Ornismya Cora. Less. *Synop.*

Nous avons découvert cette gracieuse espèce d'oiseau-mouche au Pérou, dans le mois de mars 1823, et la figure en a été publiée dans la *Zoologie du Voyage autour du Monde de la corvette* la Coquille[1]. Depuis, de nombreux individus sont venus enrichir les collections particulières et le Muséum de Paris.

Le Cora, dont le nom rappelle une touchante prêtresse du soleil, peinte sous des couleurs si pures dans le roman des *Incas* de Marmontel, habite le Pérou. C'est sur les rivages de ce riche pays, entre Callao et la *Ciudad de los Reyes*, la Cité des Rois, ainsi que le farouche Pizarre nommoit Lima, qu'il balance ses longues plumes rectrices, et qu'étincelle sa gorge améthyste. L'intervalle qui sépare Callao de Lima est d'environ deux lieues. La surface de cet endroit est basse, marécageuse, couverte de quelques petits buissons de baccharis, dont le feuillage triste et glauque ne contribue point à récréer la vue. Des galets roulés annoncent çà et là que les tremblements de terre, si communs sur ces côtes, ont bouleversé les vagues, et leur ont fait franchir la digue que leur opposoient les rivages. Des efflorescences salines couvrant de larges espaces, où l'herbe croît à peine, s'opposent à la fraîcheur des pelouses; partout le soleil darde à plomb ses rayons brûlants; nul feuillage ne vient abriter le chasseur de ses atteintes sous une latitude de douze degrés : tels sont les lieux où se plaît l'oiseau-mouche Cora, où il vole dans le milieu du jour, sans jamais se fixer sur les corymbes des fleurs dont il suce le nectar. Il est beaucoup moins multiplié que celui appelé par nous oiseau-mouche *Amazili*, et qui se trouve dans les mêmes localités.

Le Cora, que sa petite taille et sa longue queue rendent remarquable, a de longueur totale cinq pouces cinq lignes, et sur cette dimension les rectrices ont trois pouces deux lignes, et le bec en a six. Le dessus de la tête, du dos, du croupion et les couvertures des ailes, sont d'un vert uniforme et métallique; une large cravate irisée ou couleur d'acier bruni, ou de fer oligiste chatoyant, occupe la gorge jusqu'à la moitié du cou et des joues; le bas du cou en avant, la poitrine et toute la partie inférieure

[1] *Ornismya Cora*, Less. et Garn., *Zool. du Voy. autour du monde*, publié par ordre du Roi, pl. 31, fig. 4

du corps, sont d'un blanc sale, auquel s'uuit un peu de brun sur les flancs; la queue, pour les individus soumis à notre examen, n'avoit que huit pennes étagées brunâtres, bordées de blanc en dedans; les deux pennes moyennes, beaucoup plus longues que les autres, sont blanches sur leur côté interne, brunâtres sur le bord externe, et tout-à-fait brunes à l'extrémité; le bec est grêle, de couleur noire, et les pieds sont rougeâtres.

L'OISEAU-MOUCHE AUX HUPPES D'OR.

Ornismya chrysolopha. Less. *Synop.*

Ornement des *campos-geraes* du Brésil, non loin des sources de la rivière *San-Francisco,* vit l'oiseau-mouche aux huppes d'or. Parmi les espèces les plus belles de cette famille, il doit obtenir un des premiers rangs : richesse de parure, grâce de formes, élégance dans le port, éclat dans le plumage, tout en lui est fait pour plaire. Le moindre souffle des vents devroit l'emporter dans le vague des airs, le moindre orage gâter ses plumes si éclatantes; et cependant ce petit être, livré sans défense aux embûches des oiseaux de rapine et des reptiles immondes, brave dans sa vie aérienne les atteintes de ses ennemis, ne redoute point les dangers des variations subites de la température des tropiques, et remplit paisiblement sa carrière au milieu des plaines découvertes de l'intérieur du Nouveau-Monde. Les forêts vierges et profondes élèvent l'âme du voyageur, et impriment à ses pensées des sentiments d'une immensité qui le confond. Les *campos* au contraire, ou ces terrains uniformes qui dessinent leur vaste surface en certaines parties du Brésil, sans avoir le monotone aspect de nos plaines de France, font naître des sensations douces et paisibles, reposent agréablement la vue par les ondulations légères du sol, où se mêlent de gras pâturages, des gazons frais et d'un vert gai, et des bouquets touffus de bois que domine l'araucaria au feuillage sombre. Des vallées, des nappes d'eau, des cabanes agrestes, des troupeaux errants, animent, vivifient ce paysage; et c'est là que semble exclusivement vivre, au milieu d'une nature riante, le petit oiseau-mouche dont nous allons tracer la description.

Le prince Maximilien de Wied-Neuwied, que son goût pour l'histoire naturelle a porté à entreprendre un long voyage dans le Brésil, a décrit avec soin cet oiseau-mouche, en lui donnant l'épithète de cornu [1]; il en envoya un individu à M. Temminck, qui le figura sous le nom d'*oiseau-mouche à double huppe* [1]. Le mâle que nous décrirons fait partie de la riche collection d'oiseaux-mouches de M. Dupont, où depuis long-temps la femelle existoit sans qu'on ait su à quelle espèce elle devoit appartenir.

L'oiseau-mouche aux huppes d'or a près de quatre pouces de longueur totale, et la queue à elle seule entre au moins pour moitié dans ces dimensions. Le bec et les pieds sont d'une grande foiblesse, et de couleur obscure. Le premier, recourbé d'une manière presque imperceptible, est mince et peu renflé; mais les deux mandibules se terminent en pointes très déliées et d'une extrême finesse. Ce qui caractérise cette espèce d'une manière aussi gracieuse que peu commune sont deux huppes aplaties, composées de six petites plumes rangées en éventail, et qui partent du devant de la tête au niveau des yeux, pour se diriger horizontalement, et imiter un deltoïde. Ces deux huppes jouissent de l'éclat le plus extraordinaire; elles étincellent avec le brillant de l'or et celui du cuivre rouge : les reflets du rubis et ceux de l'émeraude, le rouge de feu, le vert le plus pur, le jaune le plus éclatant, chatoient de manière à éblouir les yeux, et surpasser la description qu'on chercheroit à faire de ces teintes si fugitives et si belles. Les plumes écailleuses du front s'étendent entre les deux huppes, et brillent d'un vert métallique uniforme, tirant sur le bleu de l'acier. Un camail d'un noir violâtre, peut-être nuancé de ponceau sombre, s'étend depuis la gorge jusque derrière les yeux, s'arrête, descend sur les côtés du cou pour se terminer devant la poitrine par des plumes longues, terminées en une seule pointe prolongée, de manière à imiter un rochet tombant en pointe en devant. Ce violâtre indécis tirant sur le bleu non métallique, et dont la teinte veloutée est très foncée, tranche nettement sur le blanc de lait de la poitrine, qui s'étend à la partie inférieure du cou, de manière à dessiner très distinctement un assez large collier blanc. Le bas-ventre est blanchâtre; mais le milieu de l'abdomen et les flancs sont d'un vert doré analogue au dos, et auquel se mêle un peu du grisâtre de la base des plumes. L'occiput et les côtés de la tête en arrière, le dos et les plumes uropygiales sont d'un vert doré métallique; les rémiges sont brunes. La queue est étagée : elle se compose de quatre rectrices plus longues que les six autres; les deux du milieu sont brunes, les deux plus externes sont d'un blanc pur; les autres rectrices externes plus courtes sont blanches, mais leur bord externe se trouve être liséré de brun. La queue en dessous est d'un blanc légèrement enfumé; les ailes ne se rendent qu'à la moitié de la queue, dont la forme générale est longue, acuminée et étroite.

Cet oiseau-mouche a, dit le prince de Wied, qua-

[1] *Trochilus cornutus*, prince de Wied, *Voyage au résil*, trad. franç., t. III, p. 118.

Trochilus bilophus, Temm., pl. col., n° XVIII, fig. 3.

tre pouces cinq à six lignes d'envergure, et le bec long de six lignes et demie. Tel est l'individu mâle. La femelle n'a point de huppe; sa livrée est plus terne, et les rectrices moyennes, au lieu d'être noires, sont d'un blanc pur, ainsi que toutes les autres : aucune n'offre la moindre trace de brun sur les bords.

Les deux sexes de cette espèce n'existent à Paris que dans la collection de M. Dupont. Elle provient, ainsi que nous l'avons déjà dit, du Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE ARSENNE.

Ornismya Arsennii. Less., *Synop.*

Ce gracieux volatile, qui n'avoit jamais été figuré, se trouve brièvement indiqué sous le nom d'oiseau-mouche à oreilles blanches [1] par M. Vieillot, dans le Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle. La brillante tribu à laquelle il appartient ne le répudiera pas, car il partage à un haut degré les faveurs brillantes répandues avec profusion sur la vestiture de la plupart des espèces qui la composent.

L'Arsenne a les formes massives et ramassées, et ressemble, sous ce rapport, au Rivoli; mais son bec court et grêle, peu renflé, d'un jaune vif à la base et noir à la poitrine, tranche net les analogies de couleurs et de formes qu'on seroit tenté de reconnoître à la première vue. Un brun violâtre recouvre la tête, et se dégrade insensiblement en vert doré qui s'étend sur tout le corps en dessus, et même sur les rectrices. Toutefois au vert doré du croupion se joint une légère couleur rousse, qui résulte de très fines barbules de cette couleur qui bordent chaque plume verte métallisée. Une teinte de bleu d'azur se répand insensiblement sur les petites plumes du front, mais jouit de l'éclat le plus pur et le plus brillant sur le haut de la gorge et devant les yeux, en s'étendant sur les joues. Le feu qui en étincelle est encore accru de l'émeraude qui occupe en grande partie le dessous et le devant du cou, et qui se nuance en perdant de sa vivacité, en avançant sur la poitrine et sur le ventre. Derrière chaque œil naît une tache d'un blanc pur qui se prolonge un peu en arrière en formant une ligne de cette couleur. Au vert doré des flancs et du bas-ventre se mêle le gris de la base de chaque plume, et celles de la région anale et les couvertures inférieures sont d'un blanchâtre teint légèrement de roux. Les rémiges sont brunes et les pieds noirs.

Les ailes de l'oiseau-mouche Arsenne sont de la longueur de la queue; leurs pennes sont assez larges relativement à leur longueur et à leur force; les rectrices sont égales, rectilignes, arrondies à leur sommet et assez élargies; elles sont brunes en dessous, excepté les deux du milieu, qui sont teintes du même vert qui brille en dessus.

Cet oiseau a de longueur totale trois pouces; le bec n'entre dans ces dimensions que pour sept lignes, et la queue pour un pouce. On le trouve au Brésil.

L'individu que nous avons figuré et décrit nous a été obligeamment communiqué par M. le duc de Rivoli. Il n'existe dans aucune autre collection à Paris.

L'oiseau-mouche Arsenne rappelle le nom d'un peintre aussi distingué que modeste, de l'auteur d'un grand nombre d'admirables dessins poétiques, et entre autres du *Génie des poëtes sacrés*, d'une *Psyché*, d'un grand tableau commandé par le gouvernement ayant pour sujet *Jésus-Christ donnant les clefs du paradis à saint Pierre en présence des autres apôtres*, etc. Puisse-t-il voir dans ce léger hommage notre estime pour une vie toute consacrée aux beaux-arts, et le témoignage de notre vive amitié !

L'OISEAU-MOUCHE A OREILLES D'AZUR.

Ornismya aurita. Less., *Synop.* [1].

Brisson décrivit le premier cet oiseau-mouche sous le nom de *grand suce-fleurs de Cayenne* [2], et Buffon lui appliqua l'épithète d'*oiseau-mouche à oreilles* [3]; Latham [4], Vieillot [5], Shaw [6], lui conservèrent cette dernière dénomination.

Deux pinceaux de plumes plus longues que les autres, et dirigées derrière les oreilles, ont porté les naturalistes à donner à cet oiseau le nom qui sert à le distinguer de ses congénères. Ces deux touffes se suivent immédiatement sur les côtés du cou; la première est de couleur verte chatoyante ou d'émeraude, tandis que la deuxième est d'un bleu passant au violet améthyste, et jouit de l'éclat le plus brillant. Mauduit, que Buffon se plaît fréquemment à citer, pensoit que ces deux touffes auriculaires étaient formées par les plumes de la conque, remarquables par un plus grand développement, comme cela arrive si fréquemment chez certains oiseaux. M. Vieillot ne partage point cette opinion

(1) *Trochilus leucotis*, Vieillot, *Dictionn. d'Hist. nat.*, t. XXIII, p. 341.

(1) *Trochilus auritus*, Gmel.

(2) *Mellisuga cayennensis major*, Briss., t. III, p. 722.

(3) Buffon, édition Sonnini, *Ois.*, t. XVII, p. 199.

(4) *Violet heared humming-bird*, Latham; Synop., t. I, part. 2, p. 767; *Index*, sp. 36.

(5) *Trochilus auritus*, Vieillot, *Ois. dorés*, pl. 25 (mâle), et 26 (femelle); pages 57 et 59; *Nouv. Dictionn. d'Hist. nat.*, t. VII, p. 368.

(6) Shaw, *Misc.*, t. XXIII, pl. 977.

quand il dit : « Mauduit regarde ces plumes comme un prolongement de celles qui recouvrent dans tous les oiseaux le méat auditif; il ajoute qu'elles sont douces, et que leurs barbes duvetées ne se collent point les unes sur les autres. Cette remarque ne nous semble pas juste; car, en examinant les mêmes plumes, nous avons observé qu'elles ne sont point le prolongement de celles du conduit auditif, qui existent chez cet oiseau-mouche comme dans tous les autres oiseaux, mais qu'elles sont placées au-dessus de celles-ci; elles sont rondes, écailleuses, sans duvet, et fermes comme celles du dos. »

L'oiseau-mouche à oreilles d'azur a quatre pouces et demi de longueur totale; le bec n'a pas moins de dix lignes, et se trouve être très droit et noir; le dessus du corps, c'est-à-dire le dessus de la tête, le dos, les couvertures de la queue, sont d'un vert uniforme glacé d'or et brillant; un trait d'un noir foncé et velouté naît à la base du bec et traverse l'œil, en se dirigeant un peu en arrière; tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, est d'un blanc de neige; les rectrices sont arrondies, d'inégale longueur dans le jeune âge; les quatre du milieu sont d'un noir bleu foncé, d'autant plus tranché que les six autres ou les trois extérieures de chaque côté sont entièrement blanches; les rémiges sont brunes, et s'arrêtent aux deux tiers de la queue; les pieds sont de cette dernière teinte.

La femelle de l'oiseau-mouche à oreilles d'azur que nous avons figurée pl. 11 ressemble au mâle par les formes corporelles et les couleurs générales, seulement elle en diffère par plusieurs particularités qui l'en distinguent au premier coup d'œil. Ainsi, elle n'a point les deux touffes vertes et bleues qui se dessinent sur la région auriculaire. Cette partie est recouverte par le trait noir qui, chez le mâle, traverse les tempes, et qui dans la femelle s'étend bien plus avant sur les côtés du cou; ensuite le blanc pur du ventre et de la poitrine est mélangé de nombreuses taches ou flammettes brunes, qu'on observe aussi sur les couvertures inférieures de la queue. Quelques individus n'ont même que les deux rectrices moyennes de couleur brune; les deux latérales se trouvent être brunes à leur naissance et blanches au sommet; les pieds sont gris brun.

Latham indique une variété de cette espèce qui seroit fort remarquable, et que nous n'avons point rencontrée dans les collections de Paris. Les deux touffes vertes et bleues qui occupent le derrière des yeux seroient d'un pourpre assez vif et dilatées à leur terminaison; mais il est fort probable que cette particularité n'a été qu'individuelle [1].

[1] Latham, Synop., sp. 36, var. B; Gmel., *Syst. Nat.*, sp. 47, var. B.

L'oiseau-mouche à oreilles d'azur est une des espèces les plus communes de la Guyane et du Brésil. On le rencontre très fréquemment dans les buissons épais et touffus qui entourent les lieux habités.

L'OISEAU-MOUCHE AMAZILI [1].

Ornismya Amazili. Less., *Synop.*

Le Pérou possède comme le Brésil des oiseaux-mouches, et le nom de cette espèce rappellera à l'imagination de nos lecteurs une des héroïnes célébrées par Marmontel dans ses *Incas*, et en même temps les lieux où elle vécut. C'est dans les environs de Lima, sur les plaines dégarnies qui entourent Callao, et que des buissons d'arbustes, et principalement de *baecharis*, recouvrent çà et là, que nous découvrîmes cet oiseau-mouche, devenu aujourd'hui assez commun dans les collections.

D'un vert métallique sur la tête, les joues et le dos, l'Amazili a les couvertures des ailes vertes, les pennes d'un brunâtre terne, la poitrine, le ventre, le bas du dos, le croupion et la queue d'un roux fort vif; celle-ci est carrée et présente des traces de teintes vertes sur les deux pennes les plus extérieures. La gorge est blanchâtre, et le centre de chaque plume qui le revêt est occupé par une tache arrondie brune, puis d'un vert doré bleu, passant au vert émeraude sur les côtés du cou; les pieds sont noirs, le bec est noir, blanc à sa base et dans les deux tiers de la mandibule inférieure; les ailes sont un peu moins longues que la queue.

Cette espèce a de longueur totale quatre pouces; le bec huit lignes et la queue quinze : elle n'est point rare dans les buissons du littoral du Pérou, qu'elle visite le soir et le matin. Comme tous les oiseaux-mouches, l'Amazili est toujours en mouvement, et vole de fleur en fleur en bourdonnant. L'individu figuré par M. Bévalet est un jeune, tandis que nous devons au pinceau de M. Bessa l'âge complétement adulte, ainsi que le représente la planche 13 de notre *Monographie*.

L'OISEAU-MOUCHE
A COURONNE VIOLETTE [2].

Ornismya sephaniodes. Less., *Synop.*

Les immenses forêts du Brésil et de la Guyane, où règne une verdure éternelle que réchauffe sans cesse le soleil de la zone torride, sont peuplées d'essaims d'oiseaux-mouches qui brillent par des teintes mé-

[1] *Zoologie du Voyage autour du monde de la corvette* la Coquille, pl. 31, fig. 3.

[2] *Ornismya sephaniodes*, Less. et Garn., *Zoologie de* la Coquille, pl. 31, fig. 2.

tallisées, et pour lesquels on a épuisé les dénominations des pierres les plus précieuses, telles que le rubis, l'émeraude, le grenat, etc. Quelques espèces ont traversé les Andes et se sont répandues dans le Pérou; mais plusieurs autres n'ont pas craint de sortir des tropiques, et se sont fixées jusque par 35 degrés de latitude sud. Telle est surtout l'espèce que nous décrivons.

L'oiseau-mouche à couronne violette habite le Chili; c'est dans les bois qui environnent la grande baie de la Conception, non loin de Talcaguano, que nous le rencontrâmes communément, volant au milieu du jour et s'arrêtant sur les fleurs d'un *loranthus* écarlate, dont les corolles exsudent un suc miellé très abondant; ce qui lui a mérité des créoles espagnols le nom de *picaflor* ou *suce-fleurs*. Ce gracieux oiseau semble être de passage dans cette partie du Chili, et ne venir dans le sud qu'avec les chaleurs de l'été et se retirer au nord sur les limites du Pérou pendant l'hiver. C'est probablement le *pigda* du père Molina; mais nous n'avons point eu connoissance des deux colibris de la même contrée qu'il a décrits sous les noms de *trochilus cyanocephalus* et *galeritus*.

L'oiseau-mouche à couronne violette a quatre pouces trois lignes de longueur totale; le bec a huit lignes et la queue en a dix-sept: celle-ci est légèrement fourchue; et de même longueur que les ailes; le bec et les pieds sont noirs.

Cette espèce, plus robuste dans ses formes que plusieurs autres oiseaux-mouches, a une calotte d'un pourpre doré passant au violet, qui forme sur l'occiput une sorte de huppe. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un vert doré, qui règne aussi sur les pennes de la queue; la gorge est blanche, recouverte de plumes arrondies, marquées en leur centre d'une larme brune, verte et dorée; la poitrine, le ventre sont d'un blanc roussâtre, avec le centre des plumes flammé de brun; les côtés sont teintés de vert doré; le dessous de la queue est brun verdâtre, et les pennes des ailes sont brunes, ayant quelques reflets violâtres; leurs tiges sont d'un noir lustré, fortes, et la plus extérieure est profondément sillonnée à la partie interne qui est élargie, modification qu'on retrouve chez beaucoup de ces petits volatiles.

L'OISEAU-MOUCHE

A QUEUE SINGULIÈRE [1].

Ornismya heteropygia. Less., *Synop.*

Le nom que porte cet oiseau indique que les plumes qui forment sa queue offrent une disparate avec celles qui sont propres aux diverses espèces du même genre. En effet tous les oiseaux-mouches connus jusqu'à ce moment ont dix rectrices à la queue, tandis que celui-ci n'en a que six; et l'on ne doit pas supposer que cette particularité est due à la chute de quelques unes de ces plumes, puisqu'on a pu s'assurer sur plusieurs individus de la persistance de cette modification. Une seule dépouille connue à Paris appartient à M. le baron Laugier, dont la collection très citée renferme des espèces rares et précieuses. M. Vieillot affirme que Levaillant en connoissoit plusieurs autres individus en tout semblables à celui dont il traça le premier la description, et que le collecteur de Lalande lui assura la même chose. Enfin il paroît que cet oiseau se trouvoit aussi dans le musée justement célèbre de Bullok à Londres.

L'oiseau-mouche à queue singulière est donc le seul, même de tous les oiseaux connus, qui n'ait que six rectrices. Leur disposition est remarquable en ce qu'il y en a deux qui sont très courtes, et par conséquent peu apparentes, tandis que les quatre autres sont étagées entre elles et distantes à leur extrémité de manière à donner une forme fourchue à la queue. Ces quatre rectrices sont longues de deux pouces, et beaucoup plus par conséquent que le corps lui-même, et sont façonnées de telle sorte qu'elles sont étroites, minces, grêles, légèrement déjetées en dehors et arrondies à leur extrémité; leur couleur est d'un brun noir uniforme, tandis que les deux courtes sont d'un vert doré comme le dessus du corps.

Cet oiseau est remarquable par sa petite taille, ses formes grêles et élancées, que termine en avant un bec mince, délicat, un peu renflé vers la pointe; il est noir ainsi que les pieds, dont la ténuité est extrême; les ailes sont arrondies, minces, et ne s'étendent pas au-delà du point de départ de la queue; les rémiges sont d'un brun pourpré.

Les couleurs qui embellissent cette charmante et précieuse espèce sont: le vert doré métallique uniformément répandu sur le sommet de la tête, sur les petites couvertures des ailes et sur le corps; le même vert couvre le ventre, le bas de la poitrine et la gorge, immédiatement sous la base de la mandibule inférieure. Mais ce qui embellit principalement cet oiseau est le plastron écailleux qui revêt le devant du cou, plastron brillant d'un vif éclat de pourpre et de violet métallisés, que relève encore, par des oppositions de teintes, un collier blanc prolongé sur les jugulaires après s'être dessiné sur le haut de la poitrine où il se confond avec une ceinture d'un jaune de buffle.

L'oiseau-mouche à queue singulière a de longueur totale, c'est-à-dire de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, quatre pouces. M. Vieillot dit qu'il

[1] *Trochilus enicurus*, Vieillot, *Nouv. Dictionn. d'Hist. nat.*, t. XXIII, p. 429 (1818); Temm., pl. col., n° LXVI, fig. 3.

vient du Brésil, tandis que M. Temminck lui donne au contraire pour patrie l'île de la Trinité. Nous regardons cette dernière indication comme la seule vraie.

LE NATTERER (1).

Ornismya Natterii. Less., *Synop.*

Parmi les oiseaux-mouches du Brésil, le Natterer est sans contredit un des plus remarquables; il joint au plumage brillant des individus de la même famille des singularités dans sa vestiture; c'est ainsi que les plumes du cou forment deux touffes goîtreuses, qui ne se développent sans doute qu'à l'époque des amours, et comme parure de noces, ainsi qu'on le remarque chez un oiseau des rivages nommé *le combattant* ou *le paon de mer.*

Cette espèce, que nous avons représentée de grandeur naturelle, a la queue égale ou rectiligne; les ailes s'étendent jusqu'au milieu à peu près des rectrices; le corps en dessus, les flancs et les petites couvertures des ailes sont d'un vert doré uniforme, et commun à presque tous les oiseaux-mouches; les rémiges sont brunes, mais ayant quelques reflets violets, tandis que les rectrices sont d'un vert métallique brillant aussi bien en dessus qu'en dessous; le bec est noir, assez droit et peu long.

Ce qui distingue le Natterer est d'avoir la face et la gorge encadrées par des plumes écailleuses jouissant de l'éclat le plus vif de l'émeraude glacée d'or. Ces plumes, à peine étendues sur le front, descendent au-devant du cou en se terminant en pointe, tandis qu'elles sont sur la tête séparées des plumes vertes dorées par une bandelette d'un noir velouté qui coupe l'occiput en se dirigeant d'un œil à l'autre. Sur les côtés du cou s'élèvent deux touffes de plumes épaisses, très fournies, qui élargissent singulièrement cette partie et imitent de chaque côté une collerette étoffée. La couleur de ces plumes est un bleu indigo très foncé et mat, qui est relevé latéralement sur les parois de la poitrine par deux taches d'un jaune teinté de buffle clair plus ou moins apparentes. Les plumes de la poitrine et du ventre sont du même bleu que la collerette, ou comme elle jouissent d'une coloration foncée qui n'est point ordinaire aux espèces de ce genre. Le bas-ventre, de même que les couvertures inférieures de la queue, sont blanchâtres.

L'oiseau-mouche Natterer porte le nom du voyageur allemand qui le premier l'a fait connoître en Europe. On ignore encore quelles sont les particularités qui distinguent la femelle.

Le cabinet du Jardin du Roi possède deux beaux individus mâles qui proviennent du voyage dans l'intérieur du Brésil d'un botaniste justement célèbre, M. Auguste de Saint-Hilaire.

Nous n'avons point conservé à cet oiseau-mouche le nom d'écussonné qu'on lui a donné, car il n'est pas plus écussonné que les huit dixièmes des espèces du genre. Ces noms qui s'appliquent à un grand nombre d'individus ont l'inconvénient de ne rien rappeler de caractéristique dans les formes de l'être, et dans ce cas il vaut mieux un mot complétement insignifiant, mais sonore, qu'une dénomination qu'on peut appliquer à dix espèces et qui ne dit rien à l'imagination.

L'OISEAU-MOUCHE A TÊTE NOIRE (1).

Ornismya caphalatra. Less., *Synop.*

Brown, dans son Histoire naturelle de la Jamaïque, a le premier décrit (2) l'oiseau-mouche dont nous allons tracer l'histoire; Klein (3), Edwards (4) et Albin (5) en ont ensuite reproduit les portraits ou les descriptions dans leurs ouvrages; et Linné, Buffon (6), Latham (7), et Vieillot (8), qui les suivirent, n'apportèrent point de nouvelles indications à celles que ces auteurs avoient consignées dans leurs écrits.

L'oiseau-mouche à tête noire a un peu plus de neuf pouces de longueur totale, et ces dimensions doivent être réparties ainsi : le bec huit lignes, le corps deux pouces, la queue sept pouces moins quelques lignes.

Le bec est droit, à peine recourbé dans sa longueur, noir à sa pointe, mais d'un beau jaune dans le reste de son étendue, ainsi que les pieds, dont les ongles sont bruns; les plumes qui revêtent la tête, par leur disposition lâche et assez touffue, forment une sorte de huppe d'un noir vif retombant sur la nuque; la gorge, les côtés du cou, le ventre, le dos, les couvertures des ailes, sont d'un vert doré d'émeraude plus éclatant, plus pur sur la gorge et sur le ventre; les ailes sont moins étroites que chez

(1) Oiseau-mouche écussonné, *trochilus scutatus*, Natterer; Temm., pl. 299, fig. 3.

(1) L'oiseau-mouche à tête noire et à queue fourchue, *mellisuga jamaicensis atricapilla cauda bifurca*, Brisson; *Ornith.*, t. III, p. 729, sp. 19.

(2) Page 475, sous le nom de *polytmus major nigrans aureo varié splendens, pinnis binis uropygii longissimis.*

(3) *Falcinellus caudâ septem unciarum*, Klein, Av., p. 108, n° 17.

(4) *Colibri à tête noire et à longue queue*, Edwards, t. I, pl. 34, p. 34 (figure exacte).

(5) *Bourdonneur de mango à longue queue*, Albin, t. III, p. 20, pl. 49, fig. *a*.

(6) *L'oiseau-mouche à longue queue noire*, Buffon, édit. de Sonnini, t. XVII, p. 215.

(7) *Trochilus polytmus*, L., sp. 4 ; Latham, Synop., sp. 4; *black capped humming-bird*, Ind.

(8) *Colibri à tête noire*, Vieillot, *Oiseaux dorés*, t. I, pl. 67, p. 121.

plusieurs espèces, et les rémiges sont d'un brun fuligineux uniforme [1]; les couvertures inférieures de la queue sont brunes mélangées de grisâtre; la queue est remarquable par l'énorme développement que prennent les deux rectrices extérieures, et qui lui donnent une forme extrêmement fourchue. Ces deux rectrices, longues de six pouces, sont étroites, rubanées dans toute leur longueur, légèrement recourbées et arrondies à leur extrémité; les huit rectrices diminuent successivement de grandeur, mais les plus longues d'entre elles n'ont pas au-delà de dix-huit lignes; toutes sont brunes à reflets verdâtres en dessus, et d'un brun noir intense en dessous; leurs tiges sont souvent blanchâtres à leur point de départ.

L'oiseau-mouche à tête noire a le corps assez massif, et se trouve par sa taille devoir être rangé parmi les oiseaux-mouches robustes; les ailes s'arrêtent aux deux tiers des huit rectrices caudales, dont on doit distinguer les deux brins externes développés hors des proportions qui furent données aux autres plumes de la queue.

Latham a regardé comme étant la femelle de cet oiseau une espèce qu'il a ainsi caractérisée : bec noir en dessus et blanc en dessous; plumage vert, blanc en dessous; vertex fauve ou d'un brun noirâtre; à rectrices égales, largement terminées de blanc à leur extrémité : mais une description aussi succincte, sans autre indication, laisse des doutes fondés sur la réalité de ce rapprochement. Nous ne connoissons dans les collections publiques aucun oiseau qui nous retrace les caractères de cette femelle.

C'est à la Jamaïque que vit l'oiseau-mouche à tête noire, et le nom de *bourdonneur de mango* que lui donne Albin semble prouver qu'il recherche principalement les fleurs des manguiers. On ne sait rien au reste de ses habitudes et de ses mœurs.

La figure gravée par M. Vieillot avoit été dessinée à Londres par M. Syd. Edwards, d'après un individu du musée Parflinson; celle que nous avons publiée a été faite par M. Levalet d'après un individu de la collection de M. Dupont.

L'OISEAU-MOUCHE VIOLET

A QUEUE FOURCHUE [2].

Ornismya furcata. Less., *Synop.*

L'oiseau-mouche violet à queue fourchue est une des espèces les plus anciennement connues; elle en est aussi une des plus belles, une des plus richement dotées. L'émeraude, le bleu violet chatoyant, le vert doré, le bleu d'acier, se disputent et se partagent sa livrée.

Cet oiseau a trois pouces neuf lignes de longueur totale, et le bec entre pour huit lignes et la queue pour dix-huit dans ses dimensions. Le bec est comparativement fort, assez épais, et très légèrement recourbé, ce qui a porté Gmelin et Latham à placer cette espèce parmi les vrais colibris. Il est de fait que par la forme de cet organe cet oiseau occupe un rang intermédiaire entre les colibris et les oiseaux-mouches, puisque son bec robuste est légèrement dilaté à la base, comme chez les premiers, mais sensiblement renflé vers la pointe, comme chez les derniers. Les tarses sont grêles et très petits, offrant une teinte brune, tandis que le bec est d'une couleur noire très intense.

La gorge de l'oiseau-mouche à queue fourchue jouit de l'éclat de l'émeraude; le plastron chatoyant qui part de la gorge et s'étend sur les côtés du cou jusqu'à la poitrine ne jouit point cependant de cet éclat si pur et si brillant sous tous les rayons lumineux, car il affecte une teinte d'un vert sombre dans certaines circonstances; mais à cette parure, déjà si belle par elle-même, se joint l'azur éclatant qui recouvre le ventre et les flancs, et monte sur le haut du corps au-dessus des ailes en formant sur le dos et au bas du cou une large ceinture de ce bleu suave qui lance des étincelles pourprées, ou reflète sous la lumière et le violâtre et parfois le bleu sombre. Les plumes du bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres ou d'un gris mélangé de brun.

Le dessus de la tête est d'un brun sombre métallisé, jouissant de quelques reflets vert doré; mais cette dernière teinte se fait remarquer surtout à partir de la ceinture bleue sur le dos et sur le croupion. Les rémiges sont d'un brun violacé, tandis que leurs petites couvertures sont azurées et les moyennes vertes; les rectrices sont en dessus comme en dessous d'un bleu d'acier bruni intense et d'une teinte égale.

L'extrémité des ailes s'étend jusqu'à la moitié de la queue à peu près; celle-ci est composée de dix rectrices assez larges, dont les deux externes sont les plus longues; toutes diminuent graduellement de longueur, de manière à donner à la queue une forme très fourchue.

On ne connoît de cet oiseau que l'individu mâle; et bien qu'il soit très commun dans les collections, on ignore encore quel est le plumage de la femelle

[1] L'individu que nous décrivons n'a point le pli de l'aile blanc, ainsi que l'indique M. Vieillot d'après Brisson.

[2] *Mellivora avis maxima*, Hans Sloane, *It. Jam.*, p. 309: *mellisuga jamaicensis, violacea, cauda bifurca*, Brisson, *Ornith.*, t. III, p. 728 et 732, esp. 18 et 20 : *l'oiseau-mouche violet à queue fourchue*, Buffon, pl. enl. 599, fig. 2; Vieillot, *Ois. dorés*, pl. 34; *trochilus furcatus*, Gmel., sp. 26; Latham, Synop., sp. 8.

et des jeunes; peut-être ne diffère-t-il point dans les deux sexes.

L'oiseau-mouche violet à queue fourchue paroît habiter plusieurs contrées de l'Amérique méridionale, car on le trouve au Brésil et à la Guyane, et aussi à la Jamaïque. Le pays d'où il provient le plus ordinairement est Cayenne.

L'OISEAU-MOUCHE VESPER.

Ornismya verper. Less., *Synop.*

Tout, au premier aspect, dans l'oiseau-mouche vesper, rappelle celui que nous avons décrit à la page 556 sous le nom de *barbe-bleue*, et cependant des proportions bien différentes dans la taille et dans l'ensemble des diverses parties les distinguent aussitôt qu'on les compare l'un à l'autre, lors même qu'on ne ferait point abstraction de quelques dissemblances dans les couleurs du plumage.

Élancé dans ses formes corporelles, gracieux par sa queue fourchue et son long bec très légèrement recourbé, l'oiseau-mouche vesper n'est point remarquable par une riche parure. Sa gorge garnie d'écailles étincelle toutefois sous des reflets de fer spéculaire comme le *barbe-bleue*, mais sans avoir la même disposition dans la coupe des plumes qui en composent les facettes métallisées; le reste du plumage n'est qu'un vert sans fraîcheur ou un gris mélangé sans agrément; et cette similitude dans les livrées des oiseaux-mouches des régions montueuses est remarquable, car elle se retrouve dans le cora du Pérou, dans le barbe-bleue du Mexique et le vesper du Chili.

L'espèce qui nous occupe a de longueur totale quatre pouces et demi, et dans cette proportion le bec seul entre pour onze lignes et la queue pour vingt lignes.

Le bec est noir, légèrement renflé à son extrémité, et décrivant dans son étendue une courbe légère et peu sensible. Il est plus grêle que celui de l'oiseau-mouche Corinne, avec lequel il a de grands rapports. Le dessus de la tête est d'un gris brun sans éclat, qui passe au vert doré sur le cou et sur le dos; mais ce vert, mélangé de beaucoup de gris, est loin de posséder le brillant qui est propre à un grand nombre d'oiseaux-mouches. Le croupion est d'un marron assez vif, et cette teinte s'étend sur les couvertures supérieures de la queue.

La gorge possède les deux couleurs métalliques bleue et rouge, ou chatoie comme l'acier ou plutôt comme le fer natif de l'île d'Elbe; ce plastron brillant naît au-dessous du bec, s'étend sous les yeux, et s'arrête au milieu du cou en formant un hausse-col à bord inférieur régulier qu'un cercle d'un gris blanc enveloppe; un point blanc occupe le devant de l'œil, un point d'azur est placé en dessous. La poitrine, le ventre, sont d'un blanchâtre tirant sur le gris clair, se fonçant en gris cendré sur les flancs et à la région anale; les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur; les tarses sont d'une extrême foiblesse et bruns; les ailes sont étroites et s'étendent jusqu'au milieu de la queue : elles sont brunâtres ainsi que leurs couvertures; les rectrices sont étagées, fourchues, et d'un brun noir uniforme en dessus comme en dessous. L'individu que nous décrivons, le seul qui existe à Paris dans les galeries du Muséum, a cette partie endommagée, mais pas de manière cependant à ce que nous ne puissions assurer que la queue est profondément fourchue, telle qu'on la trouve représentée dans le dessin de M. Prêtre.

L'oiseau-mouche vesper habite le Chili, non loin de Valparaiso, au milieu des campagnes nues et peu boisées de cette partie du Nouveau Monde. C'est du moins de cet endroit que provient l'individu innominé qu'on observe dans les galeries du Muséum et qui a servi à notre description.

L'OISEAU-MOUCHE TEMMINCK [1].

Ornismya Temminckii. Less., *Synop.*

Nous décrirons cette espèce d'après M. Temminck, qui le premier l'a fait connoître aux ornithologistes, et qui la nomma oiseau-mouche écaillé.

Le bec de cet oiseau est long de quatorze lignes; il est parfaitement droit et d'un noir uniforme. La queue assez courte ne dépasse que foiblement les ailes; elle est un peu fourchue, modification due à ce que les rectrices du milieu se trouvent être un peu plus courtes que les latérales, qui ont entre elles la même longueur.

Des plumes noires à leur milieu, blanches à leur bord, imitant par cette disposition des sortes d'écailles, recouvrent et la gorge et le devant du cou; une bande blanche longitudinale s'étend sur le milieu de la poitrine et du ventre, en se terminant à la région anale, qui est en entier de la même couleur. Les plumes des couvertures inférieures sont verdâtres dans leur partie centrale, et bordées de blanc. Tout le dessus du corps est d'un vert doré métallique, qui s'étend sur les flancs et sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen; seulement une bandelette nettement dessinée et d'un blanc neigeux part de la commissure du bec et se dirige sur la région auriculaire; une tache également blanche, mais arrondie, se trouve placée derrière l'œil. Les rémiges, les rectrices, sont colorées en brun violâtre métallisé in-

[1] Oiseau-mouche écaillé, *trochilus squammosus*, Temm., pl. col. n° CCIII, fig. 1.

tense, et les deux plus externes de ces dernières sont remarquables par une tache blanchâtre qui se dessine à leur extrémité.

La femelle ne diffère du mâle que par une dégradation de toutes les couleurs de son plumage, et par des teintes moins pures et par suite moins brillantes.

L'oiseau-mouche Temminck appartient à cette riche contrée qui recèle les diamants, nourrit les plus beaux oiseaux, le Brésil, l'*El-dorado* des naturalistes. Sa dépouille n'existe point dans les galeries du Muséum.

LA JACOBINE.

Ornismya mellivora. Less., *Synop.*

La première figure qui ait été donnée de cet oiseau-mouche se trouve être la pl. 55 d'Edwards, qui le nommoit *colibri au ventre blanc.* Brisson le décrivit sous la dénomination d'*oiseau-mouche à collier de Surinam,* et Buffon lui conserva le nom de *jacobine* que les amateurs lui donnoient à cause de la disposition affectée par la couleur blanche dans son plumage. C'est sous ce nom que le mâle est figuré parmi les oiseaux dorés d'Audebert et de M. Vieillot, pl. 23, tandis que le jeune âge est distingué comme espèce (pl. 22), et porte le nom d'*oiseau-mouche à gorge tachetée.*

Bien que la jacobine soit une des espèces les plus anciennement connues, bien qu'elle soit commune dans toutes les collections, on ne peut se dispenser toutefois de la regarder comme une des plus remarquables par le mélange des vives couleurs qui teignent son plumage.

Sa longueur totale est d'environ quatre pouces et demi, et sur cette dimension le bec entre pour dix lignes et la queue pour dix-huit. Ses formes sont assez massives, assez robustes; son bec, entièrement noir, terminé en pointe aiguë, se renfle à peine à son extrémité, tandis qu'il s'élargit à la base, et forme le passage par son organisation au bec de certains colibris. Il est assez droit cependant, et n'a point cette finesse et cette ténuité qu'on remarque dans quelques espèces.

Les tarses sont noirs, et les très petites plumes semblables à des poils qui les recouvrent jusqu'aux doigts sont aussi de cette couleur; les ailes, médiocrement étroites et recourbées, sont de même longueur que la queue. Cette dernière est large, étoffée, et parfaitement rectiligne.

Dans son plumage parfait, l'oiseau-mouche jacobine a la tête, le devant du cou, de la gorge et le haut de la poitrine recouverts d'un riche bleu de cuivre carbonaté, et passant au sombre en devant et au vert sur le derrière de la tête et sur les parties latérales du cou. Une ceinture verte dorée traverse la poitrine et s'étend sur les flancs en allant joindre le croupion; elle enveloppe ainsi le blanc de neige qui forme sur le ventre une large plaque ovalaire, qui se confond avec les plumes abdominales et les couvertures inférieures de la queue, qui sont également d'un beau blanc.

Le dessus du corps est d'un vert doré métallique très éclatant, qui s'est étendu sur les couvertures de la queue, couvertures larges et aussi développées que les rectrices qu'elles revêtent; mais ce vert doré foncé et brillant du corps et des couvertures supérieures des ailes se trouve interrompu avec le vert et puis le bleu du cou par une large surface parfois arrondie, parfois disposée en pèlerine, qui est d'un blanc mat d'une grande pureté.

Les rémiges sont d'un brun teint de pourpre très foncé, sorte de couleur ambiguë qu'il est difficile de préciser, mais qu'on peut définir une teinte noire qui seroit mélangée de rouge dans de foibles proportions. Les rectrices au contraire sont larges, arrondies, d'un blanc très pur, excepté sur leurs bords, parfois très finement lisérés de noir, et à leur extrémité, qui se trouve bordée d'un ruban noir.

Le Muséum en possède une variété dont le bleu de la poitrine et le vert des parties supérieures du corps sont plus ternes, moins chatoyants, mais qui est remarquable en ce que les rectrices du milieu de la queue sont complétement noires.

Une deuxième variété, également conservée dans les galeries du Muséum, offre des particularités vraiment singulières dans son plumage. Le bleu de la gorge et du haut de la poitrine ne règne sur ces parties que sous forme d'un ruban étroit, et la gorge, de même que les yeux en dessous, se trouve traversée par une large bandelette couleur de rouille. Les rectrices moyennes se trouvent être également brunes comme dans la variété précédente, seulement les rectrices blanches sont terminées par une plus large bordure noire; le vert doré de dessus le corps tire aussi sur le brunâtre terne.

M. Vieillot a figuré à la planche 24 de ses Oiseaux dorés une troisième variété qui a le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion et les petites couvertures inférieures de la queue variés de vert et de bleu; la gorge mélangée de gris, de bleu et de blanc; les grandes couvertures et les pennes d'un brun violet; les rémiges d'un vert doré, mais bleues à leur extrémité et bordées de blanc; le bec et les pieds noirs.

Le jeune âge de la jacobine [1] est caractérisé par l'uniformité de la couleur verte dorée des parties supérieures du corps, par le plastron écaillé noir et blanc qui recouvre le devant du cou et le haut de la poitrine, et qui est dû à ce que chaque plume im-

[1] *Trochilus fimbriatus* et *punctatus,* Vieillot, pl. 22.

briquée sur sa voisine est noire au centre et bordée de gris très clair ou de blanchâtre; le bas de la poitrine et l'abdomen sont d'un verdâtre tirant sur le brun enfumé; les rectrices sont brunes et lisérées de blanc.

Une deuxième variété plus avancée en âge présente le même plumage; seulement certaines des plumes écailleuses du devant du cou se trouvent avoir pris le bleu métallique qui les caractérise toutes chez les vieux individus. Le vert doré, au lieu d'être terne, prend de l'éclat, et le blanc des plumes du ventre et des rectrices augmente aux dépens des nuances sombres.

La femelle de l'oiseau-mouche jacobine est d'un vert brillant sur le dos, la tête et les petites couvertures des ailes; le devant du cou, la poitrine, les flancs, sont tachetés de vert, de brun, de gris et de blanchâtre; le milieu du ventre est blanc; les rectrices sont d'un vert brillant en dessus et d'un vert plus mat en dessous : elles sont aussi, vues de ce dernier côté, largement bordées de noir et lisérées de blanc tout-à-fait en leur bord. Quelques auteurs, en décrivant les individus ainsi caractérisés, les ont pris pour des jeunes mâles.

Les auteurs s'accordent à dire que la jacobine est originaire de Cayenne et de Surinam. Nous n'en trouvons toutefois aucune mention ni dans l'Essai sur la Guyane de Bancrofh, ni dans l'Histoire naturelle de Surinam, de Philippe Fermin. Plusieurs des individus qui ornent les galeries du Muséum proviennent de la Martinique, et probablement aussi de quelques unes des îles Antilles voisines.

LE PLUMET BLEU,

OU L'OISEAU-MOUCHE DELALANDE.

Ornismya Delalandi. Less., *Synop.*

Cet oiseau, gracieux par ses formes et la petitesse de sa taille, par les vives couleurs qui l'embellissent, par la huppe qui surmonte sa tête avec une élégante coquetterie, a été découvert au Brésil par M. Delalande, le même qui a enrichi plus tard nos musées de plusieurs belles espèces du cap de Bonne-Espérance.

Le plumet bleu mâle est donc caractérisé par une petite huppe de plumes d'un vert émeraude très chatoyant, qui recouvrent l'occiput en se redressant, et d'entre lesquelles partent deux et souvent une seule plume droite, effilée, d'un bleu d'azur très pur, qui s'élève verticalement de la manière la plus gracieuse. Une tache d'un blanc pur occupe les joues, et naît immédiatement derrière l'œil. Le dessous du bec et la région auriculaire sont occupés par deux bandelettes d'un gris de lin vineux, tirant parfois au brun roux, qui descendent sur les jugulaires.

Le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre sont d'un bleu d'azur ou de lapis-lazuli sablé d'or; la tête, le dos, les flancs, les côtés de l'abdomen, les petites couvertures des ailes, sont d'un vert doré métallique; le bas-ventre est d'un gris de cendre, et cette couleur règne sur une surface d'autant plus grande que l'oiseau est plus jeune.

Les rémiges et les rectrices sont brunes pourprées; la queue assez large et échancrée par la diminution des deux rectrices moyennes; les deux ou trois rectrices externes sont le plus ordinairement œillées de blanc à leur extrémité.

Le bec de cette espèce est droit, peu allongé et assez grêle; il est noir et les tarses sont bruns. Sa longueur totale est d'environ trois pouces quatre lignes.

La femelle est de même taille que le mâle; ses parties supérieures sont d'un vert doré peu éclatant, mais de plus elle n'a pas les moindres vestiges de huppe; la gorge et la poitrine, bien loin d'être de ce beau bleu qui embellit l'autre sexe, sont teintées de gris enfumé; la gorge, la poitrine, les flancs, la région abdominale et les couvertures inférieures de la queue sont donc partout également du même gris. On la reconnoît surtout à la tache blanche qui occupe le dessous de l'œil comme chez le mâle, et aussi à ce que les rectrices extérieures de sa queue sont terminées de blanc sale. Une moustache brune se fait aussi remarquer à la commissure, comme chez certains individus du sexe opposé.

Le mâle et la femelle existent dans les galeries du Muséum, où MM. Delalande et Ménétrier en ont déposé des individus tués au Brésil.

M. le duc de Rivoli en possède un jeune individu mâle, assez semblable par sa livrée à la femelle, mais où le bleu se mêle déjà au gris de la poitrine, et à la huppe qui s'élève légèrement sur le sommet de la tête.

L'oiseau-mouche Delalande ou plumet bleu vit au Brésil, et, à ce qu'il paroît, dans quelques provinces de l'intérieur. Il n'est point encore très répandu dans les collections, et il paroît avoir échappé aux nombreuses recherches du prince Maximilien de Wied-Neuwied, entreprises dans le but d'enrichir les sciences naturelles.

L'OISEAU-MOUCHE HIRONDELLE.

Ornismya hirundinacea. Less., *Synop.*

Cet oiseau est une des plus grandes espèces du genre. La figure la plus reconnoissable qu'on en ait est celle de Brisson, qui le nommoit *oiseau-mouche à queue fourchue* de Cayenne; Buffon le décrivit sous le nom d'*oiseau-mouche à longue queue cou-*

leur d'acier bruni; enfin Gmelin et Latham le classoient parmi les colibris. Tout porte à croire que l'oiseau-mouche à tête bleue de M. Vieillot, pl. 60 de ses Oiseaux dorés, ne diffère nullement de cette espèce.

La taille de l'oiseau-mouche hirondelle est d'environ six pouces et quelquefois plus; le bec entre dans cette dimension pour dix lignes et la queue pour trois pouces. Son bec, assez robuste, est très légèrement arqué et renflé à son extrémité; il est d'un brun noir ainsi que les tarses, qui sont plus proportionnés avec le corps qu'on ne le remarque dans beaucoup d'espèces. Les ailes dans le repos s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue; elles sont longues, recourbées, à tiges robustes, et de couleur brune violâtre.

Ce qui distingue surtout cette rare et précieuse espèce est le bleu éclatant, avec quelques reflets violets, qui recouvre la tête et la partie postérieure du cou jusqu'au manteau, ainsi que les joues, les jugulaires, la gorge jusqu'à la poitrine. Sur le derrière du cou ce bleu s'irise de reflets verts; mais sur le devant il chatoie comme le cuivre carbonaté, et affecte des teintes de velours au centre de chaque plume écailleuse.

Le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue, celles du dessous des ailes, la poitrine, le haut du ventre, brillent d'un vert doré foncé et mélangé de brun mat; les couvertures supérieures de la queue sont à reflets de fer oligiste ou de cuivre de Rosette jouissant de beaucoup d'éclat, tandis que les inférieures sont d'un bleu d'acier poli très brillant; le bas-ventre, la région anale et deux touffes latérales cachées par les ailes sont d'un blanc pur.

La queue, si remarquable par sa forme dans cette espèce, est composée de dix rectrices jouissant de tout le brillant d'un riche bleu d'acier poli. Chacune de ces rectrices est terminée en pointe à son extrémité, qui est légèrement recourbée; les barbes externes forment sur la tige une bordure étroite, tandis que les barbes internes sont beaucoup plus longues; les deux rectrices moyennes sont très courtes, les suivantes augmentent successivement de longueur jusqu'à la cinquième, qui est beaucoup plus longue, de manière que la queue ainsi étagée se fourche profondément, et imite à faire illusion la queue d'une hirondelle.

Cet oiseau est parfaitement décrit par Brisson. Plusieurs individus que nous avons comparés avec la description qu'il en donne n'en diffèrent point, même dans les plus petits détails. On ignore si la femelle se distingue du mâle par quelques particularités, et quelle est la livrée du jeune âge.

Le Muséum en possède deux individus en tous points semblables, apportés du Brésil par M. Delalande, et M. Prévost nous en a communiqué un autre qui a moins de brillant dans la livrée et la queue moins développée, ce qui annonceroit qu'il n'avoit point encore pris tous ses développements.

Brisson le dit de Cayenne : on sait qu'il se trouve au Brésil, où il est rare; et, bien qu'il soit connu depuis long-temps, il est encore très peu répandu dans les collections.

La planche 60 des Oiseaux dorés représente un volatile assez différent de l'oiseau-mouche hirondelle par la longueur démesurée de la queue, et nous avons de bonnes raisons pour croire cette figure mauvaise. D'ailleurs la description s'accorde en tout pour nous autoriser à regarder cet oiseau-mouche à tête bleu comme identique avec l'espèce que nous venons de décrire.

L'OISEAU-MOUCHE LANGSDORFF.

Ornismya Langsdorffii. Less., *Synop.*

Bien que les noms propres russes n'aient, d'après notre langue, rien de gracieux ni d'euphonique; bien qu'il n'y ait rien de commun entre le flegme d'un Allemand et la prestesse d'un oiseau-mouche, le nom de Langsdorff, que M. Temminck a donné à cette belle espèce, rappellera aux amis des sciences naturelles les nombreux services que ce naturaliste leur a rendus. Compagnon de l'amiral de Krusenstern dans son voyage autour du monde, on lui doit une relation pleine d'observations intéressantes; et tout le temps qu'il a rempli les fonctions de consul-général de l'empereur de Russie au Brésil, il a occupé ses loisirs à étudier les productions de cette riche contrée. Ses découvertes zoologiques furent nombreuses; et cette jolie espèce d'oiseau, que le premier il fit connoître, doit donc à plus d'un titre conserver le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Le Langsdorff a le bec droit, grêle, renflé à la pointe; il est noir ainsi que les tarses. La queue est fortement étagée et composée de rectrices déliées, très étroites, et finissant insensiblement en brin filiforme; les ailes sont courtes, arrondies, et ne dépassent que de quelques lignes la naissance de la queue. Sa longueur totale est de cinq pouces, et le bec y entre pour six lignes, et la queue pour un peu moins de trois pouces.

La tête, le cou, le dos, le croupion et les petites couvertures sont d'un vert doré uniforme et foncé. Un large plastron occupe la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine; il est formé de plumes écailleuses, brillant de l'éclat le plus vif de l'émeraude. Sous ce plastron se dessine une écharpe qui traverse la poitrine, et dont les teintes sont de l'orangé le plus vif; et cette ceinture se trouve ainsi isoler le vert de la gorge et du cou du brun violacé

foncé du ventre; la région abdominale et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc de neige; les rémiges sont d'un brun pourpré.

La queue se trouve composée de dix rectrices; les quatre moyennes se trouvent être très courtes et arrondies; les deux externes à celles-là sont pointues, plus longues de presque un pouce. Ces six rectrices moyennes se trouvent colorées en bleu pur, sur lequel tranche une ligne d'un beau blanc qui suit la tige; les deux autres rectrices externes de chaque côté ne sont pas de la même longueur; l'extérieure dépasse sa congénère de six à huit lignes et se recourbe légèrement en dehors à son extrémité; elles sont grêles, minces, très effilées, et en entier du blanc le plus pur.

Un individu que nous avons vu chez M. Florent Prévost avoit ses rectrices externes brunes, au lieu d'être blanches; l'orangé de la poitrine étoit remplacé par un riche violet. Il a été déposé alors dans la belle galerie de S. A. R. Madame, à Rosny.

Le Langsdorff est très rare et n'existe point dans la collection du Muséum. Il vit dans les provinces intérieures du Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE SAPHO.

Ornismya Sapho. Less. *Synop.*

Cet oiseau admirable, dont la queue resplendissante par son développement comme par ses riches couleurs rappelle, quoique sous d'autres rapports, la queue si belle du ménure de la Nouvelle-Hollande, a reçu de M. Temminck, sur l'étiquette qu'il porte dans les galeries du Muséum, le nom de *radieux;* mais avant la dénomination de l'auteur hollandois nous lui avions appliqué le nom de la muse de Mitylène, du poëte des vers saphiques; car la queue de cet oiseau faite en forme de luth antique dont les cordes seroient rompues, est destinée à faire revivre dans nos souvenirs la *lyre d'or* de la célèbre Lesbienne. Toutefois dès 1811 Shaw avoit décrit et assez mal figuré cette espèce sous le nom d'*oiseau-mouche à queue rubanée* (*bar-tailed humming-bird*[1]). La figure qu'il en donne est médiocrement gravée et tirée en noir; elle porte le n° 39, et se trouve dans la première partie de l'histoire des oiseaux dans sa Zoologie générale. La description de Shaw, assez incomplète, suivant l'habitude de cet auteur, se borne aux détails suivants : cette espèce a de longueur environ huit pouces; les ailes sont brunâtres; sa queue est longue, très fourchue; les deux rectrices externes longues de quatre pouces et demi, les autres graduellement plus courtes : toutes sont arrondies à l'extrémité. Les teintes du plumage sont d'un vert doré passant à l'émeraude sur la gorge, et les rectrices sont noires et largement rayées de bandes d'or pourprées. Un individu conservé dans le cabinet de Bullok provenoit, à ce que l'on suppose, dit Shaw, du Pérou.

L'oiseau-mouche Sapho, robuste dans les habitudes du corps et l'un des plus grands de la famille, a surtout sa queue énormément développée, qui n'a pas moins de quatre pouces, et qui forme une fourche très profonde. Le bec est à peu près droit, aigu, peu allongé, ayant au plus sept lignes; il est noir ainsi que les tarses. Les ailes sont arrondies, recourbées, et ne dépassent que d'un peu la naissance de la queue; le corps peut avoir deux pouces et demi.

La gorge, la poitrine, le devant du cou, sont recouverts par un plastron de plumes écailleuses d'où jaillissent les teintes les plus pures du vert d'émeraude, prenant sous la mandibule inférieure un aspect de velours vert foncé. Une bandelette d'un vert doré plus jaune s'étend de l'œil et descend sur les côtés du cou; la région anale est garnie de plumes grisâtres. Tout le plumage en dessus, ainsi que les petites couvertures des ailes, est d'un vert doré métallique; mais les plumes du croupion et les couvertures supérieures de la queue, bien plus étoffées qu'à l'ordinaire, jouissent de l'éclat le plus vif du cinabre pur : les rémiges sont d'un brun pourpré, et leurs tiges sont coudées et élargies.

Les dix rectrices qui composent la queue sont très étagées; les deux moyennes sont très courtes et ovalaires; les deux externes sont très longues, rubanées, aplaties, et dépassent de dix-huit lignes les deux plus voisines. Toutes, carrées et à peine arrondies à leur extrémité, étincellent diversement sous les rayons de la lumière qui viennent les frapper; leur éclat le plus ordinaire est celui du cuivre rouge chatoyant en or; mais parfois ces riches couleurs métalliques se changent en pourpre ou en violet sombre. A ces nuances d'un luxe sans pareil vient s'adjoindre le noir de velours, qui forme sur leurs bords extérieurs d'étroits lisérés, ou qui les termine par une plaque quadrilatère dont l'épaisseur diminue à mesure que les rectrices sont plus courtes, au point de border simplement les deux moyennes.

La planche 28 représente la femelle de ce magnifique et rare oiseau-mouche. Sa taille est un peu plus petite que celle du mâle; elle est aussi privée de ce plastron d'émeraude qui le décore; sa livrée est en entier d'un vert doré uniforme, auquel se joint le gris qui occupe la partie inférieure de chaque plume, et qui apparoît çà et là : le bas-ventre est également du même gris enfumé.

La queue est aussi étagée, mais les couleurs qui

[1] *Trochilus sparganurus*, Shaw.

teignent les rectrices se bornent à deux nuances pour les deux plus longues d'entre elles; l'une du côté étroit et externe de la tige est d'un blanc jaunâtre, tandis que l'autre côté, garni de barbes plus longues, est d'un pourpre sombre ou violâtre pourpre, qui colore toutes les autres rectrices sans partage.

Aucun renseignement positif n'accompagnant la dépouille de cet oiseau-mouche Sapho, que nous présumons appartenir au sexe féminin, il se pourroit que ce fût un jeune mâle dans sa deuxième année, et qui ne seroit point encore parvenu à cette époque de la vie où il doit jouir de tout le luxe attaché à sa condition.

Nos descriptions du mâle et de la femelle ont été faites sur les deux beaux individus récemment placés sur les tablettes du Muséum, et qui provenoient de l'intérieur du Brésil. On en est redevable aux démarches réitérées d'un jeune naturaliste très distingué, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire; et jusqu'à ce jour cette espèce, qui paroît être d'une grande rareté, n'avoit point été vue en France.

Combien il est fâcheux d'ignorer quelles peuvent être les mœurs de l'oiseau-mouche Sapho! Certes, combien est somptueuse, combien est riche et variée cette nature que nous connaissons si peu! cette nature si bonne et si sublime, qui jette à pleines mains sur ce globe les germes de la vie, féconde les abîmes, anime les glaces hyperborées, couvre de pourpre, d'or, de rubis ou d'opale les êtres les plus disparates, place les oiseaux de paradis dans de profondes forêts habitées par des nègres cruels, et relègue loin des regards de l'homme civilisé ce qu'elle a créé de plus riche, ce qu'elle a doté des dons les plus merveilleux! Quel magique tableau doivent offrir ces lianes festonnées où l'oiseau-mouche Sapho, étincelant sous le sombre feuillage, suspend son nid ouaté, berceau de ses amours, et n'étale que pour les yeux de sa douce compagne une parure qui semble exclusivement faite pour la séduction!

L'OISEAU-MOUCHE MÉDIASTIN.

Ornismya mesoleuca. Less. *Synop.*

L'oiseau-mouche médiastin est une découverte récente que M. Temminck a fait connoître dans la cinquante-troisième livraison de ses belles planches coloriées. Le Muséum d'histoire naturelle en possède plusieurs individus des deux sexes parfaitement bien conservés.

C'est du Brésil que provient cette espèce, remarquable par sa taille robuste comme par sa large cravate bifurquée, et par la bandelette blanche qui suit sur la ligne médiane du corps. Son bec est très long, droit, arrondi, de couleur noire.

Un riche vert doré métallique recouvre la tête et forme deux bandelettes plus claires sur les sourcils; le cou, la poitrine, le ventre et les flancs sont ornés du même vert doré, mais plus foncé, et imitant parfois les teintes sombres, changeantes et séricéeuses du velours vert foncé; le dos et les couvertures des ailes sont du même vert doré tirant sur le noir. Une cravate d'un pourpre doré, et dont l'effet est celui du saphir ou plutôt du grenat almandin taillé, couvre la gorge, et descend sur les côtés du cou en formant une profonde échancrure en avant, ou comme un hausse-col dont la bifurcation au lieu d'être vers le haut se trouveroit dirigée vers le bas. Une écharpe d'un blanc plus ou moins pur, et tranchant sur le vert métallique des flancs, part de la bifurcation du plastron et descend sur la poitrine et sur le ventre, en traversant ces parties dans le sens vertical pour aller se perdre à la région abdominale inférieure, au milieu des couvertures de la queue, dont les plumes sont vertes et bordées de blanc. La queue est légèrement fourchue, de couleur brune ainsi que les rémiges; les plus externes de ces dernières ont leur tige légèrement élargie. Telle est la livrée du mâle lorsqu'il a atteint l'âge adulte.

Les jeunes oiseaux-mouches médiastins n'ont point, dans les deux premières années de leur existence, leurs couleurs aussi vives et aussi nettement arrêtées que dans les individus âgés: leur cravate pourprée est mal dessinée, ses teintes sont simplement ou du blanchâtre ou du brun; les plumes écailleuses qui la composent sont noires à leur milieu et lisérées de blanc sur leurs bords; çà et là apparoissent des écailles pourprées brillantes qui annoncent la métamorphose que ces parties vont éprouver: du reste, ils se ressemblent en tous points sous les autres rapports.

La femelle dans toutes les circonstances de sa vie a des vêtements plus simples. Il semble que les mêmes lois d'existence qui donnent à l'homme une barbe épaisse et touffue, dont elles privent sa gracieuse et plus timide compagne, a par l'excès même de la vitalité prodigué tous les avantages de coloris dans la parure des mâles, pour ne laisser au sexe opposé que des atours plus simples et plus modestes. Les femelles du médiastin ne jouissent donc point de l'éclat des mâles; leur gorge simplement grise est privée du plastron doré brillant qui prête tant de charme à ceux-ci; la bandelette médiane qui traverse le corps est d'un blanc sale et est mal arrêtée dans ses contours; le vert doré enfin qui teint diverses parties de l'oiseau disparoît pour faire place à un vert sombre sans éclat; la queue est brune, mais les deux rectrices externes sont œillées de blanc à leur extrémité. La taille de la femelle se trouve être un peu plus forte que celle du mâle, ainsi

qu'il n'est pas rare d'en trouver des exemples dans un grand nombre de familles d'oiseaux.

L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

Ornismya cristata. Less., *Synop.*

Cet oiseau-mouche a été mentionné sous le nom de *colibri à huppe verte* par les anciens historiens des îles Antilles, tels que Dutertre, Labat et Feuillée. C'est en effet une des espèces les plus remarquables et les plus intéressantes des îles Caraïbes, que distingue son plumage mi-partie de noir et d'or relevé par un chaperon d'émeraude. Sa petite taille, son bec mince, grêle, pointu et noir; ses pieds foibles et débiles, cachés sous les plumes de l'abdomen; une vestiture qui n'est point calquée sur les autres individus de la famille, prêtent à cet oiseau-mouche des agréments qui lui assignent un rang distingué dans sa riche et brillante tribu. Très répandu dans les collections, son histoire n'est pas exempte toutefois de doutes et d'incertitudes qui ne sont point encore dissipés.

L'oiseau-mouche huppé mâle a au plus trois pouces de longueur totale, et le bec entre dans ces dimensions pour six lignes, et la queue pour dix lignes. Le plumage est sur le corps, c'est-à-dire sur le derrière du cou, le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun glacé de vert doré foncé et chatoyant; sa gorge et le devant du cou sont d'un gris enfumé clair, tandis que cette teinte prenant une nuance fuligineuse très foncée, caractérise les plumes de la poitrine, du ventre, des flancs et des couvertures inférieures de la queue : toutefois des reflets vert doré forment, chez les individus adultes, une ceinture sur la poitrine et sur les flancs. Une petite touffe de plumes blanches marque la naissance des cuisses. Les ailes sont minces, étroites, recourbées, et les rémiges qui les composent sont d'un brun plus violet qu'à l'ordinaire; elles dépassent les rectrices de plusieurs lignes : celles-ci sont égales, assez larges et arrondies à leur extrémité; elles sont en dessus comme en dessous d'un bleu noir bronzé très intense, passant au vert doré sur les deux du milieu. Ce qui distingue le mâle, et qui lui a valu le nom de huppé que porte l'espèce, est donc une huppe formée d'un très grand nombre de petites plumes écailleuses, serrées, imbriquées, et recouvrant la majeure partie du demi-bec supérieur; ces plumes s'allongent d'autant plus qu'elles s'implantent plus près de l'occiput. La huppe qu'elles concourent à former est triangulaire et droite en arrière; elle brille le plus ordinairement du vert d'émeraude le plus vif et le plus pur. Cependant, chez un grand nombre d'individus, il s'y joint des reflets d'or très brillants, et, vers l'extrémité, des teintes d'acier ou de fer oligiste d'un beau bleu métallisé. Le bec et les pieds sont noirs.

Notre description a été faite sur plus de vingt individus, et ne nous permet point, par conséquent, de regarder l'oiseau-mouche à huppe bleue comme différant spécifiquement de l'espèce que nous venons de décrire. D'ailleurs dans le passage que nous consacrerons plus bas à cette variété, nous expliquerons plus au long nos idées à ce sujet.

La femelle diffère beaucoup du mâle, surtout parce qu'elle n'a point comme lui la tête revêtue d'une huppe d'émeraude. Labat, le premier, sut parfaitement distinguer les deux sexes, et c'est bien gratuitement que Mauduit éleva des doutes sur la disparité qui existe entre le mâle et la femelle. Cette dernière n'a donc point de huppe, et les parties supérieures de la tête, du dos, du croupion et les petites couvertures des ailes, brillent uniformément d'un vert doré foncé et uniforme. Tout le dessous du corps est d'un gris enfumé sericéeux, moins foncé sur la gorge et la poitrine, plus fuligineux sur les flancs, où ne se mêlent aucuns reflets verts. Les rectrices moyennes sont d'un vert doré en dessus, tandis que les autres sont d'un brun mat, et que les trois plus extérieures de chaque côté sont terminées de blanchâtre. En dessous toutes sont d'un bleu d'acier chatoyant, et se trouvent plus ou moins marquées de gris à leur sommet. Le bas-ventre est blanchâtre.

La variété la plus remarquable de l'oiseau-mouche que nous décrivons est celle qui porte une belle huppe bleue chatoyante, que Gmelin, Latham, M. Vieillot lui-même, regardoient comme espèce distincte, bien que ce dernier ait reconnu plus tard que rien ne pouvoit légitimer cette idée, et qu'il étoit plus naturel de ne la regarder que comme une race distincte de localité. *L'oiseau-mouche à huppe bleue* habite la grande île d'Haïti; sa taille est un peu plus forte que celle de l'espèce ordinaire; mais ce qui le particularise comme variété nette et tranchée, est son plumage d'un brun foncé sericéeux, uniforme, foiblement teinté de vert métallique sur le dos; sa gorge blonde ou d'un brun fuligineux plus clair, et sa huppe étoffée dont la moitié antérieure est une émeraude étincelante, tandis que l'autre moitié est d'une teinte d'acier azurée très vive.

L'oiseau-mouche huppé paroît vivre de préférence dans les îles Antilles, et notamment à la Trinité et à la Martinique. C'est du moins de ces deux îles que provient ce grand nombre de dépouilles qui ornent les cabinets des amateurs et nos musées. Les mœurs de ce charmant volatile ont été observées avec soin par M. Vieillot, et voici comment il

s'exprime à ce sujet [1] : « L'oiseau-mouche huppé fréquente les jardins, se plaît dans les habitations, s'approche volontiers des cases, attache quelquefois son nid, soit à un brin saillant d'une couverture, soit à une branche d'oranger, de chèvrefeuille ou de jasmin. Ce charmant oiseau devient audacieux si on lui enlève ses petits ; sa tendresse pour eux lui fait tout braver ; partout il les suit, et ne craint pas d'entrer dans un appartement pour les nourrir. Si l'on garnit cet appartement de fleurs, on se procure le plaisir de posséder plus long-temps cet oiseau, car le père et la mère, qui y trouvent des aliments, y séjournent et se familiarisent tellement qu'ils y passent la nuit avec leurs petits. »

L'oiseau-mouche à huppe bleue que nous avons décrit comme une variété de l'espèce des Antilles se trouveroit-il au Brésil? Le prince Maximilien de Wied-Neuwied s'exprime de manière à le faire supposer, car il dit [2] : « Ayant voulu examiner la fleur d'un palmier, nous trouvâmes fixé aux branches le nid de l'oiseau-mouche à tête bleue, *trochilus pileatus* [3], qui ressemble beaucoup au saphir-émeraude de Buffon (*trochilus bicolor* Auct.). Ce nid étoit aussi proprement revêtu de mousse que le sont ceux des chardonnerets et de plusieurs autres petits oiseaux d'Europe. On trouve dans tous les nids d'oiseaux-mouches deux œufs blancs de forme allongée, qui chez quelques espèces sont extraordinairement petits. »

On a dit que l'oiseau-mouche huppé se trouvoit aussi à la Guyane ; mais Mauduit a combattu cette assertion, et la description de l'oiseau-mouche huppé par Banerofh, dans ses Lettres sur Surinam, est si erronée, et l'indication du prince de Wied si incomplète, qu'on doit raisonnablement douter que cet oiseau se soit propagé sur le continent américain. Sa vraie patrie restera donc les îles Antilles, et principalement la Trinité et la Martinique.

C'est à l'époque de l'hivernage que l'oiseau-mouche huppé fait son nid à la Martinique. Cette saison est celle où le feuillage reverdit, où les arbres se chargent de fleurs et de fruits ; aussi ces volatiles, pressés par le besoin de se reproduire, tissent leur nid et le suspendent aux rameaux des mélastômes ou sous les feuilles du mancenillier redoutable.

[1] *Hist. nat. des Ois. dorés*, par Audebert, t. I, p. 91.

[2] *Voyage au Brésil*, trad. franç., t. I, p. 89.

[3] Ne seroit-ce pas plutôt le *trochilus glaucopis*?

L'OISEAU-MOUCHE MODESTE [1].

Ornismya simplex. Less. *Synop.*

Très voisin de l'oiseau-mouche latipenne par l'ensemble de ses formes corporelles aussi bien que par la taille, le modeste appartient à cette tribu que caractérise l'élargissement des baguettes des rémiges. Le premier vit à la Guyane, et celui que nous décrivons semble être son remplaçant dans les forêts du Brésil.

L'oiseau-mouche modeste a de longueur totale quatre pouces et demi. Les ailes sont aussi longues que la queue, dont l'extrémité est rectiligne ; les pieds sont bruns ; le bec et les ongles noirs; les plumes qui revêtent les tarses sont blanchâtres.

Le plumage, sur toutes les parties supérieures du corps, depuis la tête jusqu'au croupion, est d'un brun verdâtre sombre, à reflets dorés très peu apparents. Les couleurs de la gorge, de la poitrine et du ventre sont un mélange de gris foncé et de vert doré peu brillant. Les flancs sont d'un vert foncé noirâtre. Les couvertures inférieures de la queue sont grises blanchâtres, ainsi que les plumes du pourtour de la région anale.

Les ailes sont amples, d'un brun pourpré intense et à baguettes robustes et élargies : les rectrices sont larges, unicolores, et d'un brun violâtre décidé sur leurs deux faces et sans la moindre tache blanche œillée à l'extrémité.

Le Muséum possède deux peaux montées de cette espèce, qui toutes deux proviennent du Brésil d'où les a rapportées le collecteur Delalande. On ne sait rien de ses mœurs, de ses habitudes, que tout porte à croire fort différentes de celles des oiseaux-mouches plus grêles dans les formes et munis d'ailes moins robustes.

L'OISEAU-MOUCHE LATIPENNE [2].

Ornismya latipennis Less., *Synop.*

Cette espèce, robuste et de forte taille, est une des plus grandes du genre, et par ses proportions vient immédiatement après le patagon. Elle a de longueur totale jusqu'à cinq pouces et quelques lignes. Son bec, robuste, légèrement recourbé, est long d'un pouce; la mandibule supérieure est noire, l'inférieure est d'un jaunâtre sale ; la queue a deux pouces; les rectrices qui la composent sont larges, arrondies au

[1] Oiseau-mouche vert et gris, *trochilus cirrochloris*, Vieillot, *Dictionn. d'Hist. nat.*, t. XXIII, p. 430.

[2] *Trochilus campylopterus*, L., Gmel.: *trochilus latipennis*, Latham : oiseau-mouche à larges tuyaux, Buffon, enl. 672, fig. 2.

sommet, toutes à peu près égales, et tant soit peu plus longues que les ailes, qu'elles dépassent chez quelques individus, et qu'elles égalent chez d'autres.

Les tarses sont nus jusqu'aux talons et d'un brun clair.

Deux seules couleurs se partagent le plumage de l'oiseau-mouche latipenne: l'une, le vert doré brillant et métallisé, couvre la tête, le cou, le corps, le croupion, les petites couvertures des ailes, et le dessus des deux rectrices moyennes; l'autre, le gris de cendre, se répand sous la gorge à partir du menton, devant le cou, sur le ventre et jusqu'aux couvertures inférieures de la queue; des teintes vertes se mélangent au gris répandu sur les flancs.

Les ailes sont plus amplement développées que chez beaucoup d'oiseaux-mouches; leurs rémiges sont uniformément d'un brun pourpré; mais ce qui les rend remarquables est l'élargissement notable de leurs baguettes, baguettes dont le centre (celle de la première surtout) est caniculé et bordé de deux légers ressauts, dans l'endroit où elle est aplatie et dilatée. C'est à cette modification qu'est dû son nom de latipenne ou à ailes dolabriformes qu'on lui donne quelquefois.

La queue est composée de dix rectrices. Les deux moyennes sont entièrement d'un vert doré en dessus, moins brillant en dessous; les deux externes qui les suivent sont du même vert doré à leur base, mais sont noires dans leur dernière moitié, et terminées de blanc à leur bord terminal; les six autres sont d'un noir mat à leur moitié antérieure et d'un blanc pur dans l'autre.

M. Swainson a émis l'opinion que la dilatation des tiges des rémiges caractérisoit le sexe masculin. Toujours est-il que les deux sexes ont dans leur livrée la plus complète analogie de couleurs et la même distribution dans les teintes. Cependant on trouve des individus dont le vert du dos est beaucoup plus cuivré, et d'autres dont le gris est aussi plus cendré et plus clair. On pourroit encore signaler quelques nuances de taille; mais ces nuances tiennent peut-être à des âges différents.]

La première description de l'oiseau-mouche latipenne a été tracée par Buffon. Cet oiseau étoit alors rare dans les collections; mais aujourd'hui on se le procure sans difficulté, car on en trouve communément des dépouilles dans les envois des habitants de Cayenne. Il paroît habiter exclusivement la Guyane.

L'OISEAU-MOUCHE ENSIPENNE.

Campylopterus ensipennis. Sw.

Nous reproduisons la figure et la description que M. Swainson a publiées sur cette espèce nouvelle d'oiseau-mouche qu'on ne trouve dans aucune des collections de Paris que nous avons visitées. Il paroît même que M. Swainson possède le seul individu que l'on connoisse à Londres; et, bien qu'on ne puisse pas douter qu'il ne soit de l'Amérique méridionale, on ne sait toutefois s'il provient des îles ou du continent, et dans quelle région il vit plus exclusivement.

Semblable par un grand nombre de particularités à l'oiseau-mouche latipenne ou à large tuyaux, on pourroit supposer qu'ils appartiennent l'un et l'autre à une seule et même espèce, dont ce dernier seroit le sexe masculin revêtu de toute sa parure; mais cependant les dissemblances viennent démontrer que cette opinion est inadmissible. Très commun dans les collections, le latipenne s'y présente toujours avec les mêmes attributs, tandis que l'ensipenne est au contraire d'une grande rareté, et différent d'ailleurs et par ses couleurs et par la courbure de son bec.

L'ensipenne a près de cinq pouces de longueur totale. Ses formes sont robustes et massives. La queue est dépassée légèrement par l'extrémité des rémiges. Son bec est fort, noir et légèrement recourbé; ses ailes sont élargies, et les premières rémiges ont leur tiges aplaties, creusées au centre et coudées; un vert doré foncé, mais brillant, recouvre uniformément le dessus comme le dessous du corps, et règne sur la tête et sur le front; un plastron d'un bleu violet éclatant occupe la gorge et le devant du cou; les plumes de la queue sont très larges; les deux supérieures et moyennes sont d'un vert doré métallisé, les deux externes d'un bleuâtre noir, tandis que les trois plus extérieures sont noires à leur base et d'un blanc pur dans la moitié terminale de leur étendue; la couleur des rémiges est d'un brun violâtre uniforme.

L'OISEAU-MOUCHE

A RÉMIGES EN FAUCILLES.

Trochilus falcatus. SWAINSON.

Cette espèce, que la forme assez notablement recourbée du bec devroit faire ranger parmi les colibris, tient cependant à la tribu des oiseaux-mouches *campyloptères*, ou de ces espèces dont les rémiges ont leurs tiges élargies imitant assez bien la forme d'un glaive recourbé. C'est à M. Swainson que nous en devons la connoissance, et nous reproduisons la figure qu'il en a publiée dans son intéressant recueil Tout ce que nous dirons de l'histoire naturelle de cet oiseau sera donc emprunté à cet habile ornithologiste, aussi modeste que laborieux, et que l'Angleterre compte parmi ses naturalistes les plus célèbres.

L'oiseau-mouche à rémiges en faucilles a près de quatre pouces de longueur totale. Son bec est noir, assez notablement recourbé, et long de près d'un pouce ; les ailes sont plus longues que la queue ; les rémiges ont leurs tiges fortement coudées, et dilatées au-delà des proportions ordinaires aux deux espèces précédentes. M. Swainson suppose que les mâles, chez les oiseaux dont les tiges des rémiges sont ainsi élargies, sont les seuls qui présentent une telle modification, et que les femelles n'offrent rien de semblable; il présume encore que la nature leur a fourni par la force et la rudesse de ces parties un moyen de défense avantageux pour repousser les attaques des petits oiseaux de proie tels que les piesgrièches. Il est plus probable que cette particularité de l'organisation est due à ce que les oiseaux-mouches de cette tribu, ou les campyloptères volent plus long-temps sans se reposer que les autres espèces, et que leurs ailes ont été appropriées ainsi à leurs habitudes ou à leurs besoins.

Un trait d'un noir profond, partant de la commissure du bec, se rend à l'œil ; un vert noir métallique et doré règne sur le front, la tête, le cou et le croupion, et paroît plus brillant sur les côtés du cou; les plumes auriculaires sont d'un vert bleu; le gosier, le devant du cou, sont recouverts d'un bleu violet, reflétant des teintes pourprées et chatoyantes, et qui passe au verdâtre sur la poitrine, en se mêlant au vert des côtés du cou. Toutes ces plumes métallisées sont taillées en écailles. Le ventre est d'un vert doré, sur lequel tranchent les deux touffes d'un blanc pur qui entourent la naissance des cuisses.

La queue est arrondie, composée de rectrices larges et presque rectilignes à leur extrémité, qui est toutefois légèrement arrondie. Celles-ci sont d'un roux cannelle fort vif que relève un liséré d'un noir pourpré bordant leur extrémité terminale. Les deux rectrices moyennes sont teintées en dessus de vert doré.

Cet oiseau-mouche rare et précieux faisoit partie de la riche collection Bullok à Londres, et a quelque analogie avec le colibri figuré par M. Vieillot à la pl. 179 de sa Galerie du Muséum, sous le nom de *trochilus lazulus*. On ignore le lieu qu'il habite. M. Swainson l'a représenté sur une tige de la *clitore de Plumier*, plante brésilienne fort remarquable.

L'OISEAU-MOUCHE A BEC RECOURBÉ.

Trochilus recurvirostris. Swains.

Cet oiseau-mouche a été récemment figuré et décrit par M. Swainson, et c'est même d'après cet auteur que nous en parlerons ; car de toutes les espèces jusqu'à ce jour connues celle-ci seroit une des plus remarquables par la forme recourbée du bec, si cette particularité n'étoit pas individuelle et le résultat de quelque accident.

Ainsi s'exprime M. Swainson [1] : « La forme extraordinaire du bec de cette brillante espèce n'a point d'analogue parmi les oiseaux terrestres, et retrace en miniature, par la plus frappante analogie, le bec de l'avocette. On ne peut véritablement soupçonner le but d'une telle organisation, à moins de penser qu'elle ne soit accommodée pour puiser au fond des corolles renversées des bignonias ou autres plantes analogues dont les fleurs pendent sur le tronc des arbres, et sont si multipliées dans toute l'Amérique du Sud. Ce bec recourbé se trouveroit donc parfaitement accommodé à la courbure des cloches mellifères qui fournissent à ces êtres leur nourriture principale. »

Nous attendrons toutefois de nouvelles observations avant d'admettre l'existence d'une telle manière d'être parmi les oiseaux-mouches. Il est fort probable que le bec de cet oiseau aura été comprimé et recourbé dans son état frais par quelque supercherie que l'avenir dévoilera. Toutefois cette espèce par les teintes de son plumage ne se rapporte à aucune autre, et paroît évidemment nouvelle.

Représenté de grandeur naturelle, cet oiseau a le bec noir, déprimé dans toute sa longueur, mais plus particulièrement vers la pointe, qui est arrondie, obtuse, mince et recourbée également aux deux mandibules. L'inférieure présente en dessous et dans son milieu une légère convexité qui renforce la ligne courbe que décrit ainsi vers le haut le bec entier.

La couleur du plumage en dessous ainsi que le ventre est d'un vert doré métallique. Un plastron de plumes écailleuses s'étend du gosier jusqu'à la poitrine, en occupant tout le devant du cou, et brille de tout l'éclat de l'émeraude. La poitrine et la région abdominale sont traversées par une raie noire qui en occupe le milieu. Les plumes qui enveloppent les cuisses sont blanches.

La queue est rectiligne, moins longue que les ailes; les deux rectrices moyennes sont en entier d'un vert bleu, tandis que les autres sont teintées de brun cuivré passant en dessous à une belle couleur topaze chatoyante.

Les rémiges sont d'un brun pourpré qui n'a rien de particulier.

L'oiseau-mouche à bec recourbé se trouvoit dans la collection célèbre de M. Bullok à Londres, et provenoit du Pérou. Son port, ses habitudes corporelles, et les détails de son organisation, ne diffèrent en rien de ceux des autres oiseaux-mouches. Ce qui seulement le rendroit remarquable est la forme de

[1] *Zool. Illust.*, t. II, pl. 105.

son bec, sur laquelle on doit encore attendre de nouveaux renseignements.

L'OISEAU-MOUCHE DEMI-DEUIL.

Ornismya lugubris. Less., *Synop.*

Cet oiseau-mouche, que M. Vieillot a placé parmi les colibris, a le bec parfaitement droit et très robuste. Cet organe est toutefois élargi à sa base, arrondi, et puis renflé avant de se terminer en pointe. Il est noir et long de près de dix lignes.

La longueur totale de cette espèce est de près de cinq pouces. Le corps est épais et robuste; la queue se compose de pennes qui ne sont pas toutes égales, et qui lui donnent une légère disposition fourchue; les ailes sont étroites et plus longues que la queue, qu'elles ne dépassent cependant que de quelques lignes; les tarses sont assez proportionnés au volume du corps; ils sont bruns en dessus, jaunes en dessous, et velus jusqu'aux doigts; les petites plumes qui les recouvrent en dedans sont noires, tandis que celles qui sont implantées en arrière sont d'un blanc de neige. L'oiseau-mouche demi-deuil doit donc occuper par la taille un des premiers rangs de sa famille.

Au premier aspect, l'espèce dont nous détaillons les diverses parties ne frappe point les yeux par cet éclat qui captive et qui éblouit, sans qu'on puisse se défendre du danger d'une première impression. Sa parure demande, pour être appréciée, un examen réfléchi; et ce n'est guère que parmi les vrais amis de la nature qu'elle doit trouver des admirateurs.

Un noir de velours très intense, mais en même temps d'une extrême douceur au toucher, couvre la tête, le corps, le croupion, le cou, la poitrine, et le milieu de l'abdomen; partout ce noir affecte la teinte et l'aspect sericéeux; seulement, chez certains individus, il s'y mêle sur le milieu du dos des reflets d'un vert doré métallique qui s'étendent parfois jusque sur le derrière du cou. Chez d'autres, au contraire, il est partout d'un noir de velours mat, parfois nuancé de pourpre très éteint parmi la couleur brune. Parfois enfin le vert doré se change en reflets de cuivre de Rosette.

Les petites couvertures des ailes sont vertes et dorées, et leurs rémiges, qui sont très longues et garnies de tiges aplaties et robustes, sont d'un brun pourpré. Les couvertures supérieures de la queue sont assez fournies, et d'un vert doré brillant.

La queue, composée de dix rectrices larges, courtes, rectilignes à l'extrémité de chacunes d'elles, est cependant légèrement fourchue par la brièveté des pennes moyennes; les deux centrales sont en entier d'un vert doré foncé, tandis que les suivantes sont dans toute leur longueur, et dessous aussi bien que dessus, d'un blanc de neige, excepté à leur terminaison, où se dessine un liséré noir bronzé.

Le milieu du ventre est donc d'un beau noir de velours; mais le bas-ventre et les flancs sont d'un blanc pur, que relève le noir intense des couvertures inférieures de la queue.

Les nombreux individus de l'oiseau-mouche demi-deuil que nous avons pu étudier nous ont présenté de nombreuses dissemblances. C'est ainsi que certains ont les deux rectrices qui suivent les moyennes d'un bronzé violet, et deux taches d'un roux vif placées comme deux étroites bandelettes sur les côtés de la gorge; que d'autres sont ternes et sans éclat; que d'autres ont des teintes plus brillantes et plus pures.

Tel est le plumage de l'oiseau mâle. Celui de la femelle, ou du moins des individus que nous croyons être du sexe féminin, en diffère par quelques fortes nuances : d'abord deux traits d'un roux ocreux fort vif naissent des branches de la mandibule inférieure, se porte sur les côtés de la gorge, et s'étendent jusque vers le bas du cou et près de la poitrine. Les plumes noires sont généralement d'un aspect moins soyeux, et il s'y mêle une forte teinte de roux sur le derrière de la tête et sur le ventre; les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont même bordées d'un léger ruban roux; les rectrices enfin sont couleur d'acier, excepté les deux externes de chaque côté, qui sont blanches et terminées de blanc.

L'oiseau-mouche demi-deuil habite le Brésil. C'est une des espèce les plus multipliées, et qu'on trouve aujourd'hui communément dans les collections. Le Muséum en possède cinq individus, et M. Florent Prévost a bien voulu en mettre à notre disposition un grand nombre de peaux, qui ont servi à établir la description qu'on vient de lire.

Cet oiseau vit principalement sur les grands arbres de corail ou érythrine, lorsqu'ils sont en fleurs.

L'OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES.

Ornismya Platura. Less., *Synop.*

D'un vert plus ou moins sombre sur tout le corps, l'oiseau-mouche à raquettes ne se distingue, ainsi que l'indique son nom, que par les deux rectrices extérieures de la queue, qui finissent, en dépassant les autres, par des tiges sans barbes, terminées tout d'un coup à leur extrémité par des palettes obovales. Une telle conformation se retrouve dans plusieurs genres d'oiseaux; mais, parmi les ornismyes, c'est le seul exemple que l'on connoisse.

L'oiseau-mouche à raquettes est de petite taille,

et a le corps long à peine de quinze à dix-huit lignes, tandis que la queue a jusqu'à deux pouces. L'individu qui est représenté par M. Bévalet dans la planche 40 est un peu trop gros dans ce dessin, bien que rigoureusement exact d'ailleurs dans ses autres caractères.

Son plumage est généralement d'un vert doré un peu sombre en dessus; mais un plastron d'émeraude couvre le devant de la gorge et du cou, et chatoie avec beaucoup d'éclat, suivant la direction des rayons lumineux. Le ventre est d'un brun noir un peu terne, et les plumes de la région anale sont blanches ou teintées de gris, ainsi que les couvertures inférieures de la queue. Les petites couvertures des ailes sont d'un vert doré bronzé; les rémiges sont d'un brun pourpré, et s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue.

Les rectrices, moins les deux externes, sont longues à peine d'un pouce, presque égales, étroites, et terminées en pointes. Leurs tiges sont fortes, solides et blanches; les deux externes sont de moitié plus longues que les précédentes : elles sont garnies de barbes qui finissent en pointe au niveau des autres, mais la tige se prolonge l'espace de six lignes sans offrir le moindre vestige de barbules, puis, à son extrémité, se garnit tout-à-coup de ces mêmes barbules larges et régulières, qui forment par leur épanouissement une sorte de petit éventail coloré en brun verdâtre.

Le bec a tout au plus cinq lignes : il est noir et pointu sans renflement bien remarquable; les tarses sont grêles et noirs.

Les deux sexes dans cette espèce paroissent avoir la même parure; du moins tous les individus conservés jusqu'à ce jour dans les collections ont présenté les mêmes caractères extérieurs.

L'oiseau-mouche à raquettes n'a jusqu'à ce jour été observé qu'à la Guyane, où son espèce paroît d'ailleurs très rare. Peut-être vit-elle dans les profondeurs les moins accessibles de cette contrée, dont l'intérieur n'a point encore été exploré.

Le Muséum en possède deux individus, dont l'un a été apporté de Cayenne par le célèbre botaniste Richard, et qui ont servi de type à notre description.

LE HUPPE-COL.

Ornismya ornata. Less., *Synop.*

La nature a prodigué ses dons à l'oiseau-mouche huppe-col : en renfermant le souffle de la vie dans un aussi petit corps, elle a voulu que l'être qu'elle créoit débile témoignât de sa puissance en charmant les yeux par les gracieuses proportions de sa petite taille et par les riches parures qui forment ses atours. Mais le mâle seul semble avoir été l'objet de ses faveurs; la femelle est déshéritée du luxe que son brillant époux étale avec tant de complaisance. Il semble, chez les femelles des oiseaux, que le sentiment de la maternité, qui domine leurs facultés avec tant d'énergie, doit les dédommager des frivoles présents de leurs maris volages et moins attachés aux devoirs de la paternité.

Le huppe-col se trouve aux environs de Cayenne, dans la Guyane, et aussi au Brésil : pour mieux dire il paroît être répandu dans toute la partie chaude des côtes atlantiques de l'Amérique. Le prince Maximilien de Wied le mentionne sur les bords du Guajintibo, dans les prairies découvertes sèches, couvertes de buissons, de Llantana et d'asclepias, de Curaçao. « Là, dit ce voyageur, une multitude de colibris voltigeoient alentour, en suçant comme les abeilles les fleurs de ces végétaux. Les espèces les plus communes étoient le saphir à gorge bleue et à bec d'un rouge de corail, et le charmant huppe-col avec son aigrette d'un rouge de rouille. »

Le huppe-col mâle, lorsqu'il est revêtu de son plumage parfait d'adulte, est donc remarquable, ainsi que l'indique son nom, par la huppe élégante couleur de rouille très vive qui surmonte la tête, et les plumes en touffes, d'une rare élégance, qui forment sur les côtés du cou deux faisceaux divergents. Les plumes de la huppe qui couvre la tête sont bordées en avant ou sur le front par de petites écailles d'un vert d'émeraude; puis les premières sont courtes, et les suivantes augmentent successivement en prenant une forme étroite et aigrettée : leur couleur est un rouge de saturne assez brillant.

Sur le devant de la gorge et du cou se dessine un plastron brillant de l'émeraude la plus pure, et qui se trouve séparé de l'abdomen par une ceinture rougeâtre. Sur les côtés du cou, sur le rebord même de ce plastron, naissent douze à quatorze plumes d'inégale longueur; les premières courtes, et les suivantes très longues, en allant jusqu'à huit ou dix lignes, toutes se dirigeant en dehors : elles sont étroites, d'un roux vif, et terminées par une paillette verte, brillante et glacée d'or.

L'occiput et le dessus du corps sont d'un brun vert doré, passant au bronzé, teinte qui se change en brun d'acier sur le croupion et sur les couvertures supérieures de la queue, et qui est séparée du vert doré du corps par une ceinture d'un gris blanc.

Les petites couvertures des ailes sont d'un vert doré; la poitrine et le ventre sont d'un vert tirant sur le noir, à reflets métalliques; le bas-ventre est brun grisâtre, parfois blanchâtre.

Les ailes sont petites, étroites, et s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue; les rémiges sont d'un brun pourpré.

La queue est arrondie, peu longue, à rectrices

moyennes, vertes, tandis que les huit autres sont d'un roux vif.

Le bec est mince, grêle, d'un rouge de saturne que relève le noir qui teint l'extrémité des deux mandibules; les tarses sont jaunâtres. La taille du huppe-col est d'environ deux pouces et quelques lignes.

Les jeunes huppe-cols se distinguent des adultes, parce qu'ils n'ont point la huppe occipitale aussi prononcée, ni les plumes jugulaires très développées. La bande blanche du croupion n'en a point encore établi la séparation des teintes entre les plumes du dos et les couvertures de la queue.

La femelle (pl. 41, fig. 2) est beaucoup moins belle que le mâle : elle n'a ni huppe ni ornement des côtés du cou; seulement les plumes de la tête sont un peu plus lâches que chez les espèces non huppées, mais du reste elles sont d'un vert doré ne différant en rien de celui du dos, du croupion et des flancs. La gorge, les joues, le devant du cou, et la poitrine, jusqu'au milieu du ventre, sont teintés d'un roux fort vif qui se dégrade à mesure qu'il s'avance sur le ventre. La bandelette qui traverse le corps en dessus, à la naissance de la queue, tire sur le roux, et manque chez la jeune femelle; le ventre est roussâtre, tacheté de brunâtre ou de vert; les rectrices sont marquées de vert à leur milieu et rousses aux deux extrémités. Elle ne présente toutefois aucune différence dans la taille.

LE HAUSSE-COL BLANC.

Ornismya strumaria. Less., *Synop.*

L'oiseau-mouche dont nous traçons l'histoire est un des espèces les plus gracieuses du genre, et qui offre la plus parfaite analogie avec le huppe-col, dont elle a la taille et les parures accessoires.

Découvert dans les forêts du Brésil par M. Delalande, cet oiseau, naguère inconnu, se fait remarquer par la huppe assez touffue qui orne le sommet de la tête qu'elle recouvre. Sa couleur est une teinte de rouille fort vive, séparée du bec sur le front par de petites plumes écailleuses d'un vert d'émeraude.

Les joues et la gorge sont d'un vert d'émeraude clair, tandis que le devant et les côtés du cou sont enveloppés d'une sorte de cravate ou hausse-col, composé de petites plumes qui s'allongent et s'imbriquent, en se dirigeant en arrière, et formant deux fraises épaisses sur les jugulaires. Ces plumes ne sont point minces et étroites comme chez le huppe-col, mais elles sont au contraire larges, arrondies, d'un blanc de neige, excepté à leur extrémité, qui est délicieusement lisérée de vert doré métallique, puis frangées de roux vif. Cette collerette se gonfle ou se dilate lorsque l'oiseau est dans l'état de repos, et au contraire elle se resserre le long du corps lorsqu'il vole.

La tête, le manteau, les petites couvertures des ailes, la gorge et le haut de la poitrine sont d'un riche vert doré, qui passe au brun ou au vert foncé plus terne sur la poitrine, le ventre et les flancs. Une petite touffe de plumes grises ou blanchâtres occupe le milieu du thorax. Les couvertures alaires ont un reflet vert doré que relève sur chaque plume une légère bordure couleur de rouille. Le croupion est blanchâtre.

Les rémiges s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue; elles sont teintées de brun pourpré. La queue est arrondie, assez régulièrement disposée en éventail. Les rectrices sont acuminées à leur sommet d'un roux vif, lisérées d'or sur leurs bordures et à reflets verts métalliques au centre : elles sont brunes en dessous et bordées de jaune ocracé.

Le bec est grêle, mince, jaune, terminé de noir; les pieds sont bruns. Le hausse-col blanc a au plus deux pouces et quelques lignes de longueur totale.

Le jeune âge de cette espèce (pl. 43, fig. 2) n'a point de huppe et point de collerette. La poitrine et le ventre sont tachetés de noir et de brunâtre sale; la queue est brune, terminée de roussâtre; le croupion est traversé par une raie blanchâtre; le bec et les rémiges sont bruns.

La femelle du hausse-col blanc (pl. 43, fig. 1) a les plus grands rapports avec celle du huppe-col. Elle lui ressemble en ce qu'elle n'a aucune trace de la parure du mâle, et que son plumage est d'une extrême simplicité. Sa taille est analogue à celle de son époux. Son bec et ses tarses sont noirâtres; un roux vif occupe le front et la gorge; un vert mal doré et terne s'étend sur l'occiput et les parties supérieures. La poitrine et le ventre sont d'un brunâtre enfumé, tacheté de noir et de roux. Les flancs sont d'un gris mélangé de verdâtre. Les couvertures inférieures de la queue affectent une couleur cannelle. Toutes les rectrices externes sont d'un vert doré peu foncé et terminées de roux.

C'est dans l'intérieur du Brésil que vit le hausse-col blanc, et la découverte en est due à un collecteur plein d'ardeur et de zèle, à M. Delalande, qui lui donne pour patrie les forêts qui bordent la rivière Paraïba, au nord de Rio-Janeiro. Les deux jeunes individus qui ornent aujourd'hui les galeries du Muséum y ont été déposés par MM. Quoy et Gaimard; ils les avoient recueillis au pied des montagnes des Orgues, sur les bords des torrents où la végétation est moins pressée.

L'OISEAU-MOUCHE RUBIS.

Ornismya rubinea. Less., *Synop.*

On s'étonne, en cherchant à connoître ce que les auteurs ont dit de cet oiseau assez répandu dans les collections, des erreurs sans nombre dont il a été l'objet. Décrit par Buffon sous le nom de *rubis-émeraude*, par Brisson sous celui d'*oiseau-mouche du Brésil à gorge rouge*, il a été tour à tour le *grand rubis* ou la *queue rousse* de M. Vieillot, le *rubis-Vieillot* de Sonnini, tandis que le jeune âge servit à établir une espèce distincte sous la dénomination d'*oiseau-mouche brun gris*. Le nom de *rubis* ou de *petit rubis*, donné à un oiseau-mouche de petite taille de l'Amérique du Nord, n'a pas peu contribué aussi à embrouiller la synonymie, d'autant plus que ce *rubis* se trouve être, dans les écrits de la plupart des ornithologistes, le même oiseau que l'*améthyste*, parfaitement caractérisé par Buffon.

Le rubis mâle, représenté dans notre planche n° 44 dans son plumage parfaitement adulte, a quatre pouces et quelques lignes de longueur totale; son bec est assez robuste, noir, brun, ainsi que les tarses; la queue, légèrement échancrée à son milieu, n'est guère plus longue que les rémiges.

Le dessus de la tête, du cou, du dos, du croupion est d'un vert doré foncé et uniforme; un vert doré plus brillant et plus frais couvre le devant du cou vers la poitrine; toutes les parties inférieures du corps se trouvent colorées d'un vert doré métallique foncé tirant au brun sur le bas-ventre; un plastron occupe la gorge et le devant du cou, et forme sur ces parties une plaque étincelante de tout le feu du rubis, et glacée d'or sous certains aspects. Les tarses sont robustes et bruns; les petites couvertures des ailes sont teintées de roux, et les rémiges brunes pourprées. Les rectrices sont larges, élargies à leur sommet : comme les extérieures sont un peu plus longues que les moyennes, il en résulte que la queue affecte une légère disposition fourchue; toutes sont d'un roux cannelle fort vif, et se trouvent lisérées de noir à leur sommet. Les couvertures inférieures de la queue sont vertes et bordées de roux.

Avant de revêtir cette parure complète, certains individus ont la plaque de feu qui couvre la gorge beaucoup plus circonscrite et moins brillante.

Le jeune mâle, dans sa troisième année, est gris sur le dos et brun sur le croupion, ces teintes étant peu dorées. Les rémiges internes sont roussâtres, tandis que les plus extérieures sont brunes; la gorge est brunâtre sous le demi-bec inférieur, puis garnie d'écailles rouges de rubis : le vert du ventre et des flancs est en grande partie mélangé de brunâtre; la queue est rousse, terminée de plus clair en son bord.

Dans sa deuxième année le jeune rubis ressemble à la femelle; il en diffère parce qu'il se mêle une teinte de feu sur la gorge, qui est rousse partout ailleurs qu'à son milieu. Le ventre, le bas-ventre, sont mélangés de roux et de vert doré; et le dessus du corps est de cette dernière couleur. Les tarses sont bruns dans toutes les phases de la vie de l'individu.

Dans sa première année le rubis est dans l'état où M. Vieillot représente son *oiseau-mouche brun gris* (pl. 48 des *Oiseaux dorés*), c'est-à-dire que le corps est brun doré en dessus, gris de cendre foncé en dessous; les rectrices externes rousses, puis noires et terminées de blanc, et les moyennes brunes verdâtres.

La femelle que nous avons représentée dans la pl. 55 est à peu près de même taille que le mâle. Le corps en dessus, aussi bien sur la tête que sur le cou, est vert doré; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, sont d'un roux cannelle fort vif; les plumes de la région anale sont blanches, et les tarses cendrés. Elle n'a pas les moindres vestiges du plastron du rubis mâle; mais un large point blanc se trouve occuper le rebord postérieur de l'œil, tandis qu'un trait neigeux contourne la joue sous l'œil en partant de la commissure. Les rectrices sont rousses, bordées de noir, excepté celles du milieu qui sont brunes.

Quelques variétés ne présentent point la tache blanche derrière l'œil, mais du reste ne diffèrent en rien autre chose de la description précédente.

La collection du Jardin du Roi possède plusieurs individus de l'oiseau-mouche rubis, et entre autres trois mâles adultes, deux jeunes et deux femelles. MM. Quoy et Gaimard ont rapporté du Brésil le mâle dans son plumage parfait, de sorte qu'on ne peut douter de la patrie de cet oiseau, que la plupart des ornithologistes indiquent être de Cayenne. Probablement il se trouve au Brésil et à la Guyane.

L'AMÉTHYSTE.

Ornismya amethystina. Less., *Synop.*

L'améthyste a été parfaitement décrit par Buffon, nous en avons possédé des dépouilles qui nous ont offert tous les caractères que ce grand peintre lui assigne : c'est même d'après un individu bien conservé qu'a été faite la figure de la pl. 47. Mais si l'améthyste se distingue parfaitement comme espèce, il n'étoit point aussi aisé d'en isoler l'oiseau-mouche de l'Amérique septentrionale, plus connu sous le nom de petit rubis, et figuré dans ces derniers temps par Wilson. Dans presque toutes les collections on trouve sous le nom de rubis le véritable améthyste, et long-temps le rubis n'ayant point existé dans les collections, il en est résulté des er-

reurs et des doubles emplois fréquents; mais dans ces derniers mois il est arrivé de cette espèce un grand nombre de dépouilles bien conservées qui ne permettent plus d'émettre l'opinion que ces deux oiseaux soient identiques, ou du moins une légère variété l'un de l'autre, car toutes les différences qu'on leur assigne consistent dans le rouge de rubis de la gorge de l'oiseau des États-Unis, et dans le rouge d'améthyste de l'espèce de la Guyane. Cependant la figure qu'en a publiée M. Ord, dans son Complément de l'Ornithologie de Wilson, donnoit plus de longueur au bec de rubis que n'en a réellement celui de l'améthyste.

L'améthyste est un des oiseaux-mouches les plus petits par la taille, et se distingue par la forme légèrement fourchue de sa queue, par la teinte vert brun doré de son plumage sur les parties supérieures du corps, et grise sur le ventre, par ses ailes qui sont presque aussi longues que la queue. Son bec est grêle, très mince, et plus long que la tête; un plastron échancré de teinte améthyste et chatoyant recouvre le devant de la gorge.

Le jeune âge de cette espèce ne diffère point du mâle adulte par le brun doré des parties supérieures du corps; mais ce qui le caractérise est le plastron qui n'est point encore développé, et que remplacent des points dorés épars çà et là. La région abdominale est uniformément d'un gris très clair tirant sur le blanc, et les rémiges sont égales, brunes, œillées de blanc. C'est sans doute dans cet état le *trochilus tomineo* de Gmelin.

La femelle présente dans sa vestiture des particularités distinctives assez nettement tranchées d'avec celle du mâle. Ainsi la gorge est blanchâtre; la poitrine est grise brunâtre; les plumes des parties inférieures sont variées de brun et de roussâtre; les flancs sont d'un roux assez vif; la région anale est blanche; les rectrices sont brunes, excepté les deux plus extérieures qui sont terminées de roux, et toutes presque égales.

L'individu mâle qui existe dans les galeries du Muséum nous paroît avoir été altéré par les fumigations sulfureuses, et l'améthyste de sa gorge est changé en jaune de topaze.

Cet oiseau-mouche habite la Guyane où il est rare.

LE PETIT RUBIS.

Ornismya colibris. Less., *Synop.*

C'est contre le sentiment des auteurs que nous allons décrire comme espèce le petit rubis, que la plupart ne distinguent pas de l'améthyste. Plusieurs individus, que nous ont obligeamment communiqués M. le duc de Rivoli et quelques autres amateurs, ne permettent plus aujourd'hui de confondre le petit rubis et l'améthyste, bien isolés l'un de l'autre par leur plumage et par leur patrie.

Brisson, le plus exact des descripteurs, s'exprime ainsi : « L'*oiseau-mouche à gorge rouge de la Caroline* est un peu plus gros que l'oiseau-mouche huppé (pl. 295). Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de trois pouces deux lignes, et jusqu'à celui des ongles de deux pouces six lignes. Il a quatre pouces dix lignes de vol, et ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'au bout de la queue. Les parties supérieures de la tête, du cou, le dos, le croupion, les côtés, les plumes scapulaires, les couvertures de dessus la queue et les petites du dessus des ailes, sont d'un beau vert doré, changeant en couleur de cuivre de Rosette. La gorge et la partie inférieure du cou sont d'un pourpre éclatant, changeant en une belle couleur d'or. La poitrine, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc sale, mêlé de gris brun. Les jambes sont de cette dernière couleur. Les grandes couvertures du dessus des ailes et les plumes de l'aile sont d'un brun tirant sur le violet. La queue est composée de dix rectrices : les deux du milieu sont d'un vert doré, changeant en cuivre de Rosette; les latérales sont d'un brun pourpré; celles du milieu sont un peu plus courtes que les latérales, ce qui rend la queue un peu fourchue. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

» La *femelle* est de la même grosseur et de la même grandeur que le mâle, mais il y a un peu de différence dans ses couleurs. Les parties supérieures de la tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue et les petites du dessus des ailes sont d'un beau vert doré, changeant en cuivre de Rosette; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les côtés et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc sale; la gorge est variée de quelques petites taches brunes; les jambes sont d'un gris brun; les grandes couvertures de dessus les ailes et les plumes de l'aile sont d'un brun tirant sur le violet; les deux du milieu de la queue sont d'un vert doré, changeant en couleur de cuivre de Rosette; les latérales sont d'un brun doré depuis leur origine jusque vers la moitié de leur longueur, ensuite elles sont d'un noir changeant en couleur d'acier poli, et terminées de blanc; la queue est un peu fourchue comme celle du mâle. On trouve cet oiseau-mouche dans les régions chaudes de l'Amérique, et en été seulement dans la Caroline et au Canada. »

Brisson pense que le petit rubis est l'*ourissia* ou *tomineio* de Clusius, le *huitzitzil* de Jean de Laët; l'*aratarata-guaca* ou le *guainumbi* de Marcgrave; le *goumanbuch* de Laët; le *colibri* de Catesby : mais dans cette synonymie il y a sans doute plus d'un

rapprochement hasardé ; aussi ne doit-on pas lui accorder une entière confiance.

Buffon s'est exprimé sur la patrie du rubis en ces termes : « On le trouve en été à la Caroline, et jusqu'à la Nouvelle-Angleterre, et c'est la seule espèce d'oiseau-mouche qui s'avance dans ces terres septentrionales. Quelques relations portent cet oiseau-mouche jusqu'en Gaspésie, où les habitants l'appellent *niridо* (oiseau du ciel), et le père Charlevoix prétend qu'on le voit au Canada ; mais il paroît l'avoir assez mal connu quand il dit que le fond de son nid est tissu de petits brins de bois, et qu'il pond jusqu'à cinq œufs. On donne la Floride pour retraite en hiver aux oiseaux-mouches de la Caroline ; en été ils y font leurs petits, et partent quand les fleurs commencent à se flétrir en automne. Ce n'est que des fleurs qu'il tire sa nourriture ; « et je n'ai jamais observé, dit Catesby, qu'il se nourrit d'aucun insecte ni d'autre chose que du nectar des fleurs. »

Quant aux particularités descriptives, Buffon s'accorde avec Brisson, et M. Vieillot corrobore les détails fournis par les deux premiers. Toutefois M. Vieillot a donné sur les habitudes du *petit rubis* des observations faites par lui-même et pendant son séjour aux États-Unis, de sorte que nous les extrairons textuellement pour compléter l'histoire d'un oiseau qui est parfaitement distinct, nous le répétons, de l'améthyste.

» Quoique cet oiseau, dit M. Vieillot (*Oiseaux dorés*, p. 66 et suiv.), habite pendant quatre ou cinq mois des régions très septentrionales de l'Amérique, et qu'il se trouve à New-York au commencement de mai, et au Canada vers la fin de ce mois jusqu'à l'automne, il égale en beauté ceux qui ne quittent pas la zone torride. Il en est même peu qui aient la gorge ornée de couleurs plus vives : sous un point de vue elle est d'un vert brillant ; sous un autre elle a le feu et l'éclat du rubis ; sous un troisième l'or en couvre les côtés ; si on regarde l'oiseau en dessous il offre une couleur de grenat sombre. On ne peut décrire toutes les nuances qu'il présente. Le rubis se retire pendant l'hiver dans les Florides, et on le rencontre rarement dans les Antilles. Il n'est pas farouche, mais dès qu'on en approche pour le saisir, il part et disparoît comme l'éclair. Ces petits êtres sont extrêmement jaloux les uns des autres ; s'ils se rencontrent plusieurs sur les mêmes arbres en fleur, ils s'attaquent avec la plus vive impétuosité, et ne cessent de se poursuivre avec tant d'ardeur et d'opiniâtreté qu'ils entrent dans les appartements, où le combat continue et ne finit que par la fuite du vaincu et la perte de quelques plumes. Si les fleurs sont fanées, ils manifestent leur dépit et leur colère en arrachant les pétales, dont ils jonchent la terre.

» Les rubis ne peuvent supporter la privation totale du miélat que pendant douze à quatorze heures au plus, et souvent il en périt à l'automne, lorsqu'ayant été retenus par des couvées tardives, les fleurs se trouvent détruites par des gelées précoces, et les ressorts de leurs ailes affoiblis par le défaut de nourriture. Les mouvements de l'oiseau ne s'exécutent plus alors avec cette rapidité qui le maintient suspendu sur la corolle dépositaire de la substance nutritive. Plus le besoin augmente, plus ses forces diminuent ; il se perche souvent, vole avec moins de vélocité, se pose à terre, languit et meurt. Les jeunes des tardives couvées sont exposés à ce malheur, et souvent en automne on les trouve dans cet état de dépérissement.

» La difficulté de se procurer ces jolis oiseaux sans en gâter le plumage a fait imaginer différentes manières pour les prendre : les uns les noient avec une seringue ; d'autres les tuent avec un pistolet chargé de sable, et même, lorsqu'on est très près, l'explosion de la poudre est quelquefois suffisante pour les étourdir et les faire tomber. Il est inutile de dire que le plomb le plus fin ne sauroit être employé pour la chasse de ces petits oiseaux, car un seul grain les écraseroit et n'en laisseroit que des débris. Comme ces moyens ont encore des inconvénients, l'eau gâtant les plumes, et le sable les faisant tomber, j'ai eu recours à deux autres méthodes. J'ai employé avec succès le filet nommé toile d'araignée, dont j'entourois les arbrisseaux à un pied ou deux de distance. Cet oiseau fend l'air avec une telle rapidité qu'il n'avoit pas le temps d'apercevoir le filet, et s'y prenoit aisément. Je me suis aussi servi d'un gaze verte en forme de filet à papillons ; mais cette manière demande de la patience, et ne peut être employée que sur les plantes et sur les arbrisseaux nains. Il faut d'ailleurs se tenir caché ; car, quoique l'oiseau se laisse approcher de très près, il n'en est pas moins méfiant, et si un corps étranger lui porte ombrage, il quitte les fleurs, s'élève à environ un pied au-dessus de la plante, y reste stationnaire, fixe l'objet qui l'inquiète, et, après s'être assuré que sa crainte est fondée, jette un cri et disparoît. Pour avoir quelques succès dans cette chasse, il faut construire une petite niche, la plus basse possible, avec les plantes et les arbrisseaux voisins, et de là envelopper l'oiseau avec le filet, de la même manière que l'on prend les papillons.

» Enfin, ayant remarqué que souvent les oiseaux-mouches se perchoient sur les branches sèches des arbrisseaux, et voulant contempler au soleil, sur l'animal vivant, toute la beauté d'un plumage resplendissant de mille nuances dont la mort ternit l'éclat, j'insérois dans les fleurs de petites bûchettes où ils venoient se percher. J'avois ainsi pendant une minute le plaisir de les voir darder la langue dans les vases nectarifères, pour en aspirer un

sue approprié à la délicatesse de leurs organes.

» Cet oiseau place son nid sur les arbres et les arbrisseaux, et le compose avec un duvet brun qui se trouve sur le sumac, et le recouvre à l'extérieur de lichens. Celui que j'ai conservé étoit sur une petite branche de cèdre rouge. Le mâle apporte les matériaux et la femelle les arrange. Tous deux couvent alternativement. La ponte est de deux œufs d'une grosseur proportionnée à l'oiseau. »

Le rubis arrive donc aux États-Unis au printemps, lorsque les arbres à noyaux sont en fleur, et se retire pendant l'hiver au Mexique et aux Antilles, et sans doute alors dans les provinces limitrophes de la Floride et de la Guyane. Les individus placés sur les tablettes du Muséum d'histoire naturelle sont dits provenir de Cayenne.

LE SAPHIR-ÉMERAUDE.

Ornismya bicolor. Less., *Synop.*

L'oiseau-mouche saphir-émeraude, ainsi nommé par Buffon des deux riches couleurs qui reflètent le brillant du bleu de saphir et du vert d'émeraude a les formes courtes, ramassées, et assez robustes; il a de longueur totale trois pouces trois lignes, et sur cette dimension le bec entre pour sept lignes et la queue pour huit ou neuf; les ailes sont aussi longues que la queue, et leurs rémiges sont étroites, minces et colorées en brun pourpré; le bec est robuste et pointu; sa mandibule supérieure est entièrement noire et l'inférieure se trouve être jaunâtre, excepté la pointe qui est brune; le plumage est en dessus d'un vert doré prenant les teintes les plus chatoyantes du vert d'émeraude : souvent il s'y joint quelques reflets bleuâtres; le ventre, le bas-ventre, et les couvertures inférieures de la queue partagent le vert brillant des parties supérieures, seulement les plumes de la région anale sont d'un blanc pur; à ce vert d'émeraude se joint le bleu de saphir à teintes violâtres qui forme sur le front un léger bandeau, et qui recouvre le devant de la gorge à partir du demi-bec inférieur. Cet oiseau a la queue légèrement arrondie, paroissant cunéiforme et fourchue dans l'état de repos; les rectrices sont d'un bleu d'acier bruni, ou plutôt d'indigo foncé, aussi bien en dessus qu'en dessous; les tarses sont grêles et de couleur brunâtre. Telle est la livrée des individus adultes.

Les jeunes diffèrent des mâles par le bleu de saphir de leur gorge qui n'est point développé; le vert d'émeraude de la poitrine est toutefois fort vif; mais le ventre et les flancs, ainsi que les plumes de la région annale, sont d'un vert noir; le vert doré du dos a aussi des reflets cuivrés.

La femelle ressemble au mâle par la taille, par son bec mi-partie blanc, mi-partie noir, par le vert doré brillant des parties supérieures, et enfin par le bleu d'acier uniforme de la queue; mais ce qui la distingue est d'avoir la gorge, le devant du cou, la poitrine, mélangés de blanc pur, puis de blanc et de vert doré; cette dernière couleur, toutefois, domine sur le milieu du thorax; le bas-ventre est d'un gris clair, et les couvertures inférieures de la queue sont vertes.

Nous en avons observé une variété dont le plumage étoit mélangé de gris sale sur le devant du cou, et dont le bas-ventre étoit varié de brun et de gris.

Buffon donne pour patrie à l'oiseau-mouche saphir-émeraude l'île de la Guadeloupe. Sonnini dit qu'on le trouve aussi à la Martinique; mais les trois individus qui ornent le Muséum proviennent de la Guyane françoise.

L'OISEAU-MOUCHE AUDEBERT.

Ornismya Audeberti. Less. *Synop.*

Cet oiseau a les plus grands rapports avec le *saphir-émeraude*, et Buffon est le premier auteur qui l'ait mentionné en le regardant comme une variété du précédent. Ainsi s'exprime le Pline françois à la fin de sa description : « Nous en avons vu un autre venant de la Guyane, et de la même grandeur (que le saphir-émeraude), mais il n'avoit que la gorge saphir, et le reste du corps d'un vert glacé très brillant. »

L'oiseau-mouche Audebert, ou à gorge bleue, a trois pouces quatre lignes de longueur totale; son bec a huit lignes et la queue un pouce; ses formes sont robustes et bien proportionnées, et du reste complétement analogues à celles du saphir-émeraude; son bec est droit, noir en dessus, et à mandibule inférieure à moitié blanche; les tarses sont bruns; les ailes, d'un brun pourpré assez intense, sont étroites et aussi longues que la queue; celle-ci n'est composée que de dix pennes, larges, arrondies à leur sommet, et disposées de manière à donner à l'extrémité de la queue une forme parfaitement arrondie; elles sont uniformément, en dessus comme en dessous, d'un bleu noir intense; toutes les parties supérieures du corps, ainsi que les petites couvertures des ailes, sont d'un vert doré ou cuivré assez foncé toutefois; la gorge au-dessous de la mandibule inférieure est d'un bleu de saphir se dégradant avec le vert du cou, de la poitrine et du ventre, vert prenant certains reflets bleus d'acier, et brillant sous les rayons lumineux du vert le plus intense et le plus éclatant d'une émeraude parfaite; les plumes de la région anale ainsi que celles des flancs sont d'un blanc pur, et les couvertures infé-

rieures de la queue sont larges et d'un vert bleu de fer spéculaire.

Cette espèce a été distinguée de ses congénères par Audebert, dont elle rappellera le nom aux amis des sciences naturelles, et elle est figurée dans le somptueux ouvrage des Oiseaux dorés de notre compatriote, à la pl. 40, sous le nom d'*oiseau-mouche à gosier bleu*. L'*Audebert* vit exclusivement à la Guyane françoise, et la description que nous en avons faite a été prise sur plusieurs beaux individus conservés dans la collection de M. le docteur Kéraudren, inspecteur-général du service de santé de la marine.

LE RUBIS-TOPAZE.

Ornismya moschita. Less., *Synop.*

Le rubis-topaze est le plus commun, sans contredit, de tous les oiseaux-mouches, et cependant c'est celui sur lequel les yeux se portent avec le plus d'admiration, par l'éclat sans pareil dont son plumage jouit. « Il a les couleurs, et il jette le feu, dit Buffon, des deux pierres précieuses dont nous lui donnons le nom. » L'éclat extraordinaire que possède en effet ce petit oiseau n'est pas facile à rendre, et l'éclat des pierres précieuses qui scintillent sur sa tête et sa gorge échappe aussi bien aux descriptions qu'à la peinture.

Le rubis-topaze mâle adulte a trois pouces huit lignes de longueur totale; la partie cornée de son bec n'a pas au-delà de six lignes; la queue a quinze lignes; les tarses et le bec sont bruns.

Des plumes écailleuses recouvrent toute la tête depuis les narines, sur lesquelles elles s'avancent considérablement en s'allongeant un peu jusqu'au haut du cou; elles forment ainsi une calotte étendue qui jouit de l'extraordinaire éclat du rubis auquel se joindroient les reflets violets de l'iode en vapeur; la lumière, en frappant sur ces plumes, les fait chatoyer depuis la couleur de feu jusqu'au plus riche violet; d'autres plumes écailleuses occupent le dessous du gosier, s'étendent sur la gorge et les côtés du cou, jusqu'au haut de la poitrine, et paroissent vertes et veloutées dans l'obscurité, mais brillent des teintes les plus admirables du vermeil ou de la topaze glacée d'or; à ces deux nuances si somptueuses et si belles se joint sur la partie supérieure du dos un noir de velours dont il a l'aspect soyeux; ce noir se dégrade en vert doré olivâtre sur le dos, les petites couvertures des ailes, le croupion, et les couvertures supérieures de la queue; les côtés du cou, entre les deux plaques à formes de gemmes, sont d'un brun noir sericéeux; la poitrine et le ventre sont d'un brun de suie légèrement teinté de cuivre peu brillant; le bas-ventre est d'un blanc de neige, et les couvertures inférieures de la queue sont rousses; les ailes sont de même longueur que la queue, qui est arrondie; leurs rémiges sont brunes pourprées, tandis que les rectrices sont larges et presque d'égale longueur; elles sont colorées en dessus comme en dessous en rouge cannelle très brillant, et que relève un liséré noir qui borde leur extrémité. Telle est la livrée du rubis-topaze mâle dans toute sa parure.

L'escarboucle, figuré pl. 54 des Oiseaux dorés d'Audebert, et décrit comme espèce par Buffon, Linné et Latham, est le rubis-topaze dans sa vieillesse. Cet oiseau se distingue seulement du mâle adulte par le rouge d'escarboucle ou de rubis foncé qui teint la gorge, le devant du cou jusqu'à la poitrine, et qui, au lieu d'être d'un jaune de saphir, ressemble à la couleur de l'occiput; la disposition de toutes les autres couleurs est parfaitement identique.

Lorsque le rubis-topaze est dans sa première année, le rouge de sa tête apparoît à peine, et se trouve mélangé à beaucoup de brunâtre; le brillant du saphir se dessine çà et là par écailles luisantes, se détachant sur le fond gris de cendre du devant du cou; tout le plumage en dessus comme en dessous est mélangé d'un brun sale fuligineux, et d'olivâtre gris légèrement doré; les plumes de la région anale sont d'un bleu pur, et les couvertures inférieures de la queue sont d'une belle teinte rouille; les rectrices sont brunes, terminées de blanc. Chez quelques individus la poitrine et le ventre sont désagréablement mélangés de brun enfumé et de blanc grisâtre.

Chez de jeunes individus le sommet de la tête est gris, et quelques écailles rubis se dessinent sur l'occiput; les plumes de la gorge ont un aspect vert doré tirant sur le jaune, et les rectrices externes rousses sont bleu d'acier pour les plus extérieures. On en trouve une figure dans les Oiseaux dorés, à la planche 50, qui représente à peu près cette livrée.

Le volatile figuré sous le nom d'oiseau-mouche à gosier doré, à la planche 46 des Oiseaux dorés d'Audebert et de M. Vieillot, est encore un jeune mâle dans sa deuxième année, et sur le point de changer de plumage; toutes les parties supérieures sont d'un vert doré peu éclatant, et la gorge et le devant du cou sont d'un gris blanc, sur lequel se dessine un commencement de petite plaque rubis; les rectrices sont vertes dorées et terminées de blanc. Le *très jeune rubis-topaze*, pl. 56 des Oiseaux dorés, ressemble à l'état que nous venons de décrire, excepté que la tête est brunâtre ainsi que la gorge sur laquelle n'apparoît aucune trace de plumes écailleuses et brillantes. Nous avons représenté cette modification à la figure 2 de la 55e planche de notre *Monographie*.

L'état le plus voisin du mâle adulte, chez les jeunes qui vont revêtir leur parure de noces, ressemble assez à celui de la femelle, c'est-à-dire que les parties supérieures du corps sont vertes dorées, que le rouge de la tête commence à se développer par des plaques brunes violettes, que le gris des parties inférieures est orné devant le cou par une suite longitudinale d'écailles mordorées; les rectrices sont bleu d'acier, et terminées de blanc pour les plus extérieures.

La femelle du rubis-topaze (pl. 53, fig. 1) diffère considérablement du mâle; ses atours sont d'une simplicité qui contraste avec le luxe de parure de son époux : elle n'a pas toutefois trois pouces de longueur totale. Tout le dessus de son corps est d'un vert doré peu brillant; cette teinte est propre aux couvertures des ailes et de la queue en dessus; et les parties inférieures, depuis la gorge, les côtés, et le devant du cou, la poitrine et l'abdomen, sont d'un brun clair un peu foncé sur les flancs; les rectrices sont brunes, terminées de blanc et de rouge d'ocre; les deux moyennes sont vertes et dorées; les ailes dépassent la queue d'une ou deux lignes. Nous regardons comme une jeune femelle du rubis-topaze l'espèce que nous avons figurée, pl. 54, avec l'épithète de *petit oiseau-mouche*. En comparant minutieusement l'individu de notre dessin, nous retrouvons tous les caractères des jeunes femelles du rubis-topaze, c'est-à-dire le vert doré des parties supérieures, le gris blanc des régions inférieures, auquel se joint un peu de roux. Mais les proportions et les couleurs de cette figure ont été peintes avec un peu d'arbitraire par le dessinateur.

Jusqu'à ce jour les erreurs les plus graves ont obscurci l'histoire de ce charmant oiseau-mouche; ses variétés d'âge et de sexe surchargent les nomenclatures d'histoire naturelle, par leurs noms d'espèces, et c'est ainsi qu'on en a fait tour à tour les *trochilus hypophœus* et *maculatus*, qui sont des jeunes; *leucogaster*, qui est une jeune femelle; le *carbunculus*, qui est un vieux rubis-topaze; le *pelagus*, qui est un jeune âge; le *thaumatia* de Séba, qui est encore cet oiseau; et enfin le *trochilus obscurus* de M. Vieillot, qui est une femelle.

Nos descriptions ont été faites sur une trentaine de peaux dans les divers états, que nous a obligeamment communiquées M. Florent Prévost. On pourra donc regarder nos descriptions comme positives dans leurs détails, et comme le résultat de nombreuses comparaisons.

Le rubis-topaze habite la Guyane. C'est une des espèces les plus communes, et cependant nous n'avons sur ses mœurs ni sur ses habitudes aucuns détails qui puissent servir à donner du charme à son histoire; nous nous bornerons donc à l'indication pure et simple de ses formes, ne pouvant peindre la partie morale de sa vie. M. Robin en a déposé des individus aux galeries du Muséum qui provenoient de l'île de la Trinité.

LE SAPHIR.

Ornismya sapphyrina. Less., *Synop.*

Le saphir a trois pouces six lignes de longueur totale. Son bec est assez long, grêle, d'un jaune clair, excepté à la pointe qui est noire; le dessus de la tête et du corps est d'un vert doré qui s'étend sur le croupion; une belle couleur rouille occupe le gosier, et immédiatement au-dessous naît un bleu de saphir très éclatant, s'irisant en violet, qui recouvre le devant du cou, la poitrine, et s'arrête à la partie supérieure de l'abdomen; les flancs et le ventre sont d'un vert brunâtre; les plumes de la région anale grises; les ailes, un peu plus longues que la queue, sont minces, à rémiges brunes pourprées; la queue est composée de rectrices de même longueur, toutes d'un roux uniforme et fort vif: les tarses sont brunâtres. Une variété a bien la couleur rouille qui distingue les vieux individus, mais le bleu de saphir est moins apparent sur la poitrine, et les parties inférieures sont mélangées de verdâtre et de brun. La femelle a les parties supérieures d'un vert bleu, le ventre et le bas-ventre d'un blanc tacheté de brun.

Le saphir habite la Guyane, et n'est pas rare à Cayenne; et il paroît également vivre au Brésil. « En revenant, dit M. le prince de Wied dans son Voyage, t. I, p. 61, j'abattis plusieurs jolis oiseaux-mouches, par exemple, celui à gorge bleue et au bec d'un rouge de corail (*T. sapphirinus*), qui y est très commun. »

M. Vieillot décrit ainsi le jeune âge : « Toutes les parties supérieures sont d'un vert cuivré sombre, les inférieures d'un gris mélangé de noir; quelques plumes blanches apparoissent sur la gorge; le menton est d'un roux pâle; les pennes des ailes et de la queue sont brunes; les latérales de cette dernière partie sont bordées de gris; le bec est brun en dessus et d'un blanc jaunâtre en dessous; les pieds sont noirâtres. » Le même auteur dit que le jeune âge, avant sa première mue, a la tête et les parties supérieures d'un brun vert, le dessous du corps d'un blanc sale, les couvertures de la queue d'un gris foncé; les pennes vertes depuis leur origine jusqu'à leur moitié, ensuite d'un brun violet, terminé de gris.

Nous ne pensons pas que l'oiseau décrit par M. Vieillot comme le mâle de l'espèce du saphir, et figuré pl. 57 des Oiseaux dorés d'Audebert, ap-

partienne à la même espèce. C'est notre oiseau-mouche *Wagler*.

L'OISEAU-MOUCHE GLAUCOPIS.

Ornismya glaucopis. Less., *Synop.*

Le *glaucopis*, nommé aussi *oiseau-mouche vert à queue fourchue du Brésil*; ou l'*oiseau-mouche à tête bleue*, a des formes robustes et massives; il a jusqu'à quatre pouces trois et quatre lignes de longueur : le bec entre pour neuf lignes et la queue pour quinze dans ces dimensions. Son bec est noir, droit, terminé en pointe aiguë; ses ailes, qui sont très minces, s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue; les rémiges sont d'un brun pourpré; les rectrices sont assez larges, graduées d'un bleu d'acier intense, et donnent à la queue, qui est longue de vingt lignes, une disposition fourchue; la couleur des tarses est brunâtre.

Le sommet de la tête de cet oiseau est recouvert par une calotte qui, depuis le bec jusqu'à l'occiput, est colorée en bleu indigo très vif, chatoyant parfois en vert sombre, ou bien, sous certains reflets de la lumière, offrant une teinte d'azur suave qui disparoît pour faire place au brun sombre ou à des reflets pourprés. Le dos, les couvertures des ailes, le croupion, sont d'un vert doré foncé et uniforme; la gorge, la poitrine, le devant du cou, le ventre et les flancs brillent du plus beau vert d'émeraude; le bas-ventre est mélangé de gris, et les couvertures inférieures de la queue sont également variées de vert et de grisâtre, les plumes écailleuses émeraudines sont grises dans leur moitié inférieure.

La livrée du jeune âge est beaucoup plus terne que celle des adultes; la calotte bleue de la tête affecte des teintes vertes; les plumes de l'abdomen sont davantage mélangées de gris; enfin la région anale est blanchâtre.

La femelle (pl. 59) est plus petite que le mâle, dont elle a du reste tous les caractères, on la reconnoît aisément à la forme de son bec et à la couleur de ses tarses, et surtout à la disposition fourchue de sa queue, dont les rectrices sont d'un vert doré en dessus et bleues à leur extrémité. On n'aperçoit aucun vestige de calotte sur la tête. Cette partie est d'un vert doré qui s'étend aussi sur le dos, le croupion, et les couvertures des ailes et de la queue; les rémiges sont d'un bleu d'acier foncé en dessous et œillées de blanchâtre à l'extrémité des plus extérieures; la gorge, le ventre, toutes les parties inférieures enfin, sont d'un gris enfumé auquel se joignent sur le flanc des teintes vertes dorées; le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un gris fuligineux.

Nous en avons distingué une variété dont le vert doré des parties supérieures étoit beaucoup plus éclatant qu'à l'ordinaire.

Les jeunes mâles dans leur première année ont la tête brune, les parties inférieures d'un gris clair, et un demi-collier vert doré au haut de la poitrine.

Le glaucopis habite le Brésil. Les individus conservés au Muséum en ont été rapportés par MM. Quoy, Gaimard et Delalande. M. Florent Prévost nous a communiqué une douzaine de ces oiseaux-mouches, qui nous ont servi à tracer les descriptions précédentes. On ignore les habitudes de cette espèce.

L'OISEAU-MOUCHE

A QUEUE VERTE ET BLANCHE.

Ornismya viridis. Less., *Synop.*

Cet oiseau-mouche habite l'île de la Trinité, et on le croit aussi, sans doute à tort, de la Guyane. Il se distingue de toutes les autres espèces par le vert gai de son plumage. Il a de longueur totale quatre pouces, et sur ses dimensions le bec seul entre pour un pouce et la queue pour quinze lignes. Son bec est long, légèrement recourbé, d'un brun clair, et très peu renflé; la mandibule inférieure est blanche; les ailes sont un peu moins longues que la queue. Cette dernière est étagée dans l'âge adulte par le raccourcissement des rectrices externes, ce qui lui donne une forme arrondie, tandis qu'elles sont presque égales dans le jeune âge. Les ailes sont brunes pourprées, teintées d'olivâtre, et à pennes un peu élargies.

Cet oiseau a son plumage un peu ordinairement teint des couleurs disposées dans l'ordre suivant : la tête est brune verdâtre; le dos, les couvertures des ailes sont d'un vert doré uni; le croupion est vert doré plus foncé que le dos; les rectrices sont en dessus comme sur leur surface inférieure d'un vert doré à teinte de vert pré très agréable et très pure; elles sont arrondies à leur extrémité, et bordées de blanc ou à moitié blanches; la gorge, le devant du cou, sont d'un vert clair brillant à reflets d'or et parfois mélangé de gris; le ventre, les flancs, la poitrine sont d'un vert doré resplendissant de cuivre rouge; le bas-ventre est en entier d'un gris cendré; les tarses sont bruns.

Une première variété est remarquable par le gris doré de la tête; le dos, le croupion, les couvertures des ailes, le dessus du corps, sont d'un vert cuivré tirant sur le blanchâtre très brillant; les couvertures supérieures de la queue d'un vert cuivré rouge très foncé; les rectrices vertes du côté interne, puis blanches et brunes au côté externe; la gorge, la poitrine, le devant du cou sont variés de blanc et de vert doré;

le bas-ventre blanchâtre, teinté de roux; la région anale grisâtre.

Une deuxième variété a la tête grise, le bec presque tout blanc; les rectrices moyennes vertes dorées, les plus extérieures plus courtes, vertes et brunes à leur naissance, d'un blanc pur à leur tiers terminal; le dessus du corps d'un jaune doré à reflets rougeâtres très brillants; la gorge et la poitrine variées de roux, de blanc, et de squamelles vertes. Une ligne blanche contourne l'œil en dessous. Le ventre et les flancs sont couleur de buffle; les couvertures inférieures de la queue sont colorées en roux blanchâtre, les tarses en jaunâtre.

On ignore quelles sont les mœurs et les habitudes de cet oiseau-mouche, dont on ne connoît pas la femelle. Il nous a été communiqué par M. Florent Prévost, et les individus du Muséum y ont été déposés par M. Robin et provenoient de l'île de la Trinité.

L'ÉRYTHRONOTE.

Ornismya erythronotos. Less., *Synop.*

Cet oiseau a les plus grands rapports avec le *Swainson*, bien qu'il s'en distingue cependant par quelques caractères puisés dans des oppositions de formes. Il a de longueur totale environ trois pouces trois lignes, et le bec y est compris pour sept lignes et la queue pour un pouce; celle-ci est peu fourchue, et composée de rectrices larges, colorées en bleu indigo en dessous; la mandibule supérieure du bec est noire, et l'inférieure est blanche, marquée de brun à sa pointe; toutes deux sont droites et assez robustes; les tarses sont bruns, et recouverts à l'articulation de petites plumes rousses; la tête, le dos, les parties inférieures du corps, sont d'un vert d'émeraude foncé, mais suave et très chatoyant; le vert doré du croupion tire sur le cuivre rouge; les plumes de la région anale sont blanches; les ailes sont presque aussi longues que la queue; leurs rémiges sont brunes pourprées.

Cet oiseau, peut-être le jeune âge du Swainson, habite le Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE A TÊTE GRISE.

Ornismya tephrocephalus. Less., *Synop.*

L'oiseau-mouche à tête grise a été découvert au Brésil par M. Delalande fils, et presque au même temps M. Auguste de Saint-Hilaire en envoyoit du même pays des individus au Muséum, et M. Poiteau le rencontroit dans la Guyane françoise.

Cette espèce a trois pouces neuf lignes de longueur totale; ses formes sont lourdes et massives, et son corps est assez épais; le dessus de la tête est de couleur vert pâle, tirant plutôt sur le gris cendré; le dos, le croupion, les couvertures des ailes, sont d'un vert cuivré uniforme; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs sont d'un vert doré un peu sale, brillant sous certains aspects, et devenant grisâtre et terne sous d'autres; le ventre à sa partie moyenne, la région anale et les couvertures inférieures de la queue, sont d'un blanc assez pur, parfois mélangé de brun; la queue se compose de rectrices assez larges, presque égales, et paroît être très légèrement échancrée à son milieu; elles sont d'un vert doré en dessus et d'un brun foncé en dessous. Les deux moyennes sont d'un vert noir uniforme, tandis que les plus extérieures sont terminées de blanc jaunâtre en dessous; les rémiges sont brunes pourprées et plus courtes que la queue; les tarses sont olivâtres; le bec est noir en dessus et jaunâtre en dessous, excepté à sa pointe.

L'OISEAU-MOUCHE A GORGE BLANCHE.

Ornismya albicollis. Less., *Synop.*

Cette espèce, dont la découverte date des premiers voyages au Brésil à la suite de la paix maritime, a quatre pouces de longueur totale; le bec seul a neuf lignes et la queue douze. Cet oiseau est robuste et bien proportionné dans sa taille. Il n'a point la délicatesse de la plupart des oiseaux-mouches. Son bec surtout, légèrement infléchi, est fort, plus épais que celui de la plupart des espèces; la mandibule supérieure est entièrement noire, et l'inférieure est blanchâtre dans les deux tiers de sa longueur et est brune seulement à la pointe; les tarses sont bruns.

Cet oiseau a le dessus de la tête, du cou, le dos, le croupion, les petites couvertures des ailes, d'un riche vert doré. Cette teinte occupe le gosier, les joues, les côtés du cou, la poitrine et les flancs, en se mélangeant avec un peu de brun; une large cravate arrondie d'un blanc neigeux occupe tout le devant du cou et s'étend un peu sur les côtés; le milieu de l'abdomen est de ce même blanc sans tache, qui s'étend sur les parties postérieures et sur les couvertures inférieures de la queue; les ailes dépassent un peu la queue; leurs rémiges sont brunes pourprées; les rectrices sont assez larges, un peu arrondies; les deux moyennes sont d'un vert doré foncé en dessus; les autres sont d'un bleu noir et terminées de blanc à leur sommet.

On en connoît une variété dont le blanc de la gorge n'est pas pur, dont les parties inférieures sont tachetées de gris brun, et les rectrices non terminées de blanc.

Cet oiseau se trouve répandu assez communément aujourd'hui dans les collections.

L'OISEAU-MOUCHE VIEILLOT.

Ornismya Vieillotii. Less., *Synop.*

M. Vieillot a décrit en 1825, dans la partie ornithologique de l'*Encyclopédie*, cet oiseau-mouche qui vit au Brésil. Il en avoit fait une belle peinture qui se trouve dans le troisième volume manuscrit des *Oiseaux dorés*, maintenant en la possession de S. A. R. Madame. M. Temminck en a publié une figure gracieuse dans la pl. 66 de ses *Oiseaux cololoriés*. Ses dimensions sont d'environ trois pouces quatre lignes, et ses formes sont sveltes et élancées. Il porte sur les côtés du cou deux faisceaux de plumes allongées disposées en forme d'éventail; ces plumes, qui se déjettent ainsi à la manière de celles du huppe-col, sont vertes et marquées d'un point blanc tranché à leur extrémité qui est arrondie. Le front et les joues sont d'un vert brillant; la tête, le dessus du cou et du corps sont d'un vert bronzé; les côtés et le bas du cou à sa partie antérieure sont teintés de bleu et tachetés de noir; la gorge et le devant du cou sont verdâtres. Une ligne noire part du bec et se perd à l'occiput; toutes les parties inférieures sont grises, sinuolées ou mélangées de noir; une bande blanche traverse la région anale et s'étend sur le croupion; les rémiges sont d'un brun pourpré, et les rectrices presque égales sont mordorées ou d'un rouge cannelle brillant.

L'oiseau-mouche Vieillot rappellera le nom d'un ornithologiste persévérant et laborieux, qui demeura paisible au milieu de ses livres et de ses douces études : c'est assez dire qu'il fut peu vanté par les journaux, et qu'il vécut dans un état bien voisin de l'indigence.

On ne connoît point la femelle de cette espèce, dont l'histoire se borne à une description de formes, et qui est très rare dans les collections.

L'ORVERD.

Ornismya prasina. Less., *Synop.*

Buffon a parfaitement décrit l'orverd, que tous les auteurs après lui ont confondu avec plusieurs autres espèces; il paroît surtout avoir été complétement inconnu à M. Vieillot, qui du moins n'en a pas eu d'idée nette et distincte. La peinture que fait Buffon de l'orverd est très exacte, et ainsi s'exprime cet écrivain : « Le vert et le jaune doré brillent plus ou moins dans tous les oiseaux-mouches; mais ces belles couleurs couvrent le plumage entier de celui-ci avec un éclat et des reflets que l'œil ne peut se lasser d'admirer. Sous certains aspects, c'est un or brillant et pur; sous d'autres un vert glacé qui n'a pas moins de lustre que le métal poli. Ces couleurs s'étendent jusque sur les ailes; la queue est d'un noir d'acier bruni, le ventre blanc. Cet oiseau-mouche est encore très petit, et n'a pas deux pouces de longueur. »

L'orverd, bien que de très petite taille, a toutefois deux pouces huit lignes du bout du bec à l'extrémité de la queue; le bec a sept lignes et la queue neuf. Ce petit oiseau, très délicat dans toutes ses parties, a le bec assez fort pour sa taille, pointu et noir ainsi que les tarses; les ailes aussi longues que la queue sont étroites et brunes pourprées; la queue est très légèrement arrondie; et les rectrices sont assez larges, et d'un bleu indigo foncé en dessus comme en dessous. Tout le plumage est d'un vert glacé d'or, mais un vert frais, brillant, chatoyant, dont les teintes sont foncées et tirent sur le bleu : les plumes de la région anale sont blanches.

M. Florent Prévost nous a communiqué plusieurs dépouilles de cette charmante espèce qui paroît habiter le Brésil.

LE SASIN.

Ornismya Sasin. Less., *Synop.*

Certes le sasin est un des oiseaux-mouches que son plumage fera le plus remarquer, et c'est aussi celui de tous qui s'avance le plus au nord de l'Amérique. Les rivages de *Nootka's Sound*, par 49 degrés de latitude boréale, sont les lieux où on le rencontre dans l'été, et tout porte à croire qu'il se réfugie vers la Californie pendant la saison rigoureuse, lorsque les glaces s'emparent de la côte nord d'Amérique : toujours est-il qu'il se trouve aussi aux environs de Monterey et de San-Francisco. C'est à Cook que l'on doit la première mention du sasin, et c'est lui qui a conservé le nom qu'il porte chez les naturels. Ce qu'il en dit est de peu d'intérêt, mais toutefois doit être recueilli. « Il y a aussi des colibris qui semblent différer des nombreuses espèces déjà connues de ce petit animal, à moins qu'ils ne soient une variété du *trochilus colubris* de Linné : peut-être que ceux-ci sont établis au sud, et qu'ils se répandent au nord à mesure que la saison avance; car nous n'en aperçûmes point au commencement de notre relâche, et vers le temps de notre départ les naturels nous en apportèrent une quantité considérable. Mais Latham le décrivit, d'après des individus apportés par les compagnons de Cook lui-même, ce qui par conséquent ne permet pas de récuser l'identité du sasin avec le colibri de ce célèbre navigateur.

Le sasin n'a point tout-à-fait trois pouces de longueur; sa queue a au plus sept lignes, et son bec, qui est droit, mince, arrondi, de couleur noire, a huit lignes; les tarses sont très courts et bruns; les ailes se trouvent être presque aussi longues que la

queue; et celle-ci, composée de rectrices foibles et terminées en pointe, affecte une disposition cunéiforme dans le repos et un peu fourchue dans le mouvement.

Ce qui distingue de prime abord cette espèce est la jolie couleur de rouille, ou plutôt de cannelle, qui teint les plumes des joues, des côtés du cou, des flancs, du ventre, du croupion, de la queue. A cette teinte fort nette se mêle du vert doré sur le front, le sommet de la tête, le derrière du cou et le dos. Les ailes sont foibles, minces et d'un brun pourpré : deux traits noirs se dessinent sur les tiges à l'extrémité des deux plus longues rectrices; la gorge, le devant du cou jusqu'au haut de la poitrine, sont recouverts par un plastron écailleux, terminé par une bifurcation, et jouissant d'un éclat admirable de vermeil ou de pourpre glacé d'or, ou mieux d'or rouge : parfois s'y joignent des teintes de rubis, et, lorsque la lumière est absorbée, une couleur de velours vert sombre ou olive mat. Le roux qui entoure ce plastron est affoibli et tire sur le blanc, et il paroît que les deux extrémités de la bifurcation, formées par des plumes plus longues que les précédentes, peuvent composer sur les côtés du cou deux légères parures saillantes.

L'individu adulte qui a servi à notre description nous a été communiqué par M. le duc de Rivoli.

La femelle du sasin n'est connue que par la description de Latham; elle diffère du mâle parce que les plumes des diverses parties supérieures sont vertes, et qu'on ne distingue nulle part aucune teinte de cannelle. La gorge est tachetée de rouge vif, et une tache blanche se dessine à l'extrémité de chaque rectrice, excepté les deux moyennes. Quant à la forme de la queue, elle est analogue à celle du mâle.

Le jeune âge du sasin, que nous avons représenté d'après la figure qu'en a donnée M. Vieillot, se rapproche de la femelle : sa queue est toutefois un peu fourchue, et composée de rectrices qui ne finissent pas en pointe comme on l'observe chez le mâle adulte; sa taille est moindre; le dessus de la tête, le dos, le croupion, sont d'un vert doré uniforme. De la commissure de la bouche naît un trait brun verdâtre, qui passe sous l'œil et va s'élargir sur les joues; les ailes et la queue sont brunes; le plastron de la gorge est d'une teinte de rubis changeant en jaune; la poitrine est colorée en gris verdâtre, qui s'étend sur le ventre et le bas-ventre, les tarses sont bruns. La figure de M. Vieillot avoit été dessinée à Londres d'après un individu du Musée de Lever par M. Parkinson.

On ne possède aucun détail sur les habitudes et sur les mœurs du sasin.

L'OISEAU-MOUCHE MAUGE.

Ornismya Maugei. Less., *Synop.*

Le premier auteur qui ait fait connoître cet oiseau nous paroît être Edwards dans sa pl. 55, où il est nommé *oiseau-mouche bleu et vert;* et Brisson par suite en a tracé une excellente diagnose sous le nom d'*oiseau-mouche à poitrine bleue de Surinam.* Buffon lui appliqua l'épithète d'*émeraude-améthyste,* et les auteurs systématiques lui réservèrent le nom d'*ourisia* que portoit une espèce chez les Indiens du Brésil. C'est donc bien à tort que plus tard M. Vieillot en fit une espèce distincte sous la dénomination d'*oiseau-mouche Maugé;* car nous n'avons pu trouver aucune différence dans les formes et la disposition des couleurs de la figure qu'il en donne d'avec celle de Buffon de la planche enluminée 227, fig. 5. Cependant nous avons conservé le nom de Maugé par respect pour la mémoire de ce zélé et estimable voyageur, mort victime de son zèle dans l'expédition aux terres australes commandée par Baudin.

L'oiseau-mouche Maugé est long de trois pouces sept à huit lignes, son bec de six lignes, et noir, excepté à la base de la mandibule inférieure qui est jaunâtre. Le dessus du corps est d'un vert sombre glacé d'or et très brillant, qui s'étend sur les parties inférieures en prenant des reflets plus intenses et tirant sur le bleu; la poitrine, les côtés du cou et le haut du dos prennent une teinte d'acier brillant ou chatoyant sous certaines réflexions des rayons lumineux; les plumes du bas-ventre sont blanchâtres, et les couvertures inférieures de la queue sont grisâtres; les ailes sont moins longues que la queue, leurs rémiges sont d'un brun pourpré; la queue est assez profondément fourchue, composée de rectrices d'un bleu d'acier luisant, sans mélange d'aucune autre couleur; les tarses sont noirs.

La femelle diffère notablement du mâle; sa taille est un peu moindre, et toutes les couleurs de son plumage sont plus ternes. Le dessus du corps est d'un vert cuivré uniforme et peu brillant; les parties inférieures sont grisâtres, parfois mélangées de quelques mèches vertes ou de quelques flammettes brunes. La queue est un peu moins fourchue; les rectrices qui la composent sont les moyennes vertes, les autres d'un brun foncé en bleu, et les deux plus externes terminées de blanc. Les pieds sont bruns.

Les deux individus que nous avons décrits et figurés sont ceux que Maugé avoit apportés de Porto-Rico et déposés aux galeries du Muséum, où ils se trouvent encore, et par conséquent les mêmes qui ont servi aux planches d'Audebert et de Vieillot, bien que d'assez fortes dissemblances existent entre

la figure de l'oiseau mâle et la nôtre, dans les proportions des ailes avec la queue notamment.

LE SWAINSON.

Ornismya Swainsonii. Less., *Synop.*

Cet oiseau-mouche a quatre pouces deux à quatre lignes de longueur totale, et sur ces dimensions le bec a sept lignes et la queue dix-huit. Celle-ci est très fourchue, composée de rectrices colorées en bleu indigo foncé; les ailes sont un peu moins longues que la queue, et leurs rémiges sont brunes pourprées; la mandibule supérieure du bec est brune, l'inférieure est blanche à sa base et noire à son extrémité. Le dessus du corps est d'un vert doré uniforme, tandis que la gorge et le devant du cou sont revêtus de plumes brillant du vert d'émeraude le plus riche, et dont les teintes se dégradent en vert sombre sur les flancs; le milieu de la poitrine est occupé par une tache d'un noir de velours mat, tandis que le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un vert mélangé, et que les plumes de la région anale sont blanches.

Cette belle espèce, dont nous ne connoissons qu'un seul individu placé dans les galeries du Muséum, habite le Brésil. Elle porte le nom d'un ornithologiste distingué de la Grande-Bretagne, connu par d'excellents ouvrages, et auquel nous unissent les liens de l'amitié.

LE VERAZUR.

Ornismya cyanea. Less., *Synop.*

Le verazur, que M. Vieillot a le premier fait connoître en 1818 sous le nom d'oiseau-mouche bleu, est remarquable par la petitesse de sa taille. A peine a-t il trois pouces quatre à cinq lignes de longueur totale, et encore sur cette dimension le bec entre pour huit lignes et la queue pour neuf lignes: le bec est d'un jaune clair que relève la teinte noire de l'extrémité; il est élargi à sa base, dilaté et légèrement renflé à sa pointe. Les tarses sont minces, grêles, terminés par des ongles crochus brunâtres.

La tête est d'un vert sombre, qui passe sous les rayons lumineux au bleu d'azur pur et brillant; la gorge est mélangée de gris brun et de bleu d'outremer le plus vif, devenant sombre dans plusieurs positions; une plaque gutturale garnie d'écailles conserve sa teinte bleu céleste plus pure et avec moins de mélange de brun grisâtre; le derrière du cou, du dos, les petites couvertures des ailes, sont d'un vert doré ou cuivré; le croupion présente une teinte de cuivre de Rosette très chatoyante, qui s'étend sur les couvertures supérieures de la queue, et leur donne une couleur de cuivre rouge intense; les ailes sont aussi longues que la queue: elles sont étroites et d'un brun pourpré; les rectrices sont pointues et à peu près fourchues, par suite d'une inégalité de longueur: elles sont d'un bleu d'acier foncé, sans la moindre tache en dessus comme en dessous; la poitrine est mélangée de vert doré et de bleu de saphir; les flancs et l'abdomen sont d'un vert doré brunâtre; le bas-ventre est gris; les plumes de la région anale sont blanches, et les couvertures inférieures de la queue d'un brun foncé.

Le jeune âge du verazur a le bleu de la gorge bien moins apparent que celui du mâle adulte, il est aussi beaucoup plus mélangé de gris; le ventre est gris brun; les flancs sont vert doré, le bas-ventre grisâtre, et les teintes bleues de la poitrine très foibles: souvent le bec a sa mandibule supérieure brunâtre.

Cet oiseau habite le Brésil, où il a été découvert dans ces dernières années par MM. de Langsdorff et Delalande. Nous en avons observé plusieurs beaux individus dans les collections du Muséum et dans plusieurs cabinets particuliers. La femelle n'est point connue.

L'OISEAU-MOUCHE ARLEQUIN.

Trochilus multicolor. Lath.

Cet oiseau n'est connu que par la description et la figure qu'en a publiées l'ornithologiste anglois Latham. Cette figure, dessinée par S. Edwards, a été reproduite par M. Vieillot dans la planche 69 de ses Oiseaux dorés, et nous avons dû la donner pour ne rien omettre des espèces admises sur l'existence réelle des individus conservés dans les collections ou connus par des portraits exacts. Toutefois ce dessin semble appartenir plutôt à un colibri, et nous paroît fautif. Ce n'est qu'avec une extrême défiance qu'il faut l'admettre dans le tableau des oiseaux-mouches connus. Il se pourroit qu'il ne représentât qu'un soui-manga, et nous le soupçonnons d'autant plus volontiers que nul oiseau-mouche ou colibri ne présente d'ordinaire des dispositions semblables dans les masses colorées du plumage.

Quoi qu'il en soit, nous reproduisons purement et simplement la description des auteurs. L'arlequin a été nommé ainsi à cause de la bigarrure de sa livrée. Sa longueur totale est de quatre pouces deux lignes; le bec, assez recourbé, a douze lignes; il est d'un brun clair ainsi que les tarses. Un riche vert doré occupe le sommet de la tête, le menton, la gorge, la poitrine, le milieu du dos et les petites couvertures des ailes; de la commissure du bec part une petite bandelette bleue qui entoure les yeux, couvre les oreilles, l'occiput, les côtés et le dessus du cou:

elle est bordée de noir seulement sur ces dernières parties; la couleur brune répandue sur le reste des parties supérieures du corps prend une nuance claire sur les rémiges et sur les rectrices; un rouge de cinabre mat colore l'abdomen, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue.

On ignore le lieu d'où provient cet oiseau que personne n'a revu depuis Latham, et dont il avoit toutefois figuré une variété d'après un dessin du colonel anglois Davies.

LE WAGLER.

Ornismya Waglerii. Less., *Synop.*

Il n'est pas douteux que l'oiseau que nous nommons Wagler, en l'honneur d'un célèbre ornithologiste de l'Allemagne, notre ami, est celui que M. Vieillot supposa être le saphir mâle, et qu'Audebert a figuré dans la planche 57 des Oiseaux dorés. Cependant, si les couleurs du plumage se rapportent parfaitement, il n'en est pas de même de quelques caractères tirés de la queue et des formes du corps. L'individu sur lequel nous avons tracé notre description existe dans les galeries du Muséum, où il a été déposé tout récemment.

Le Wagler a donc quatre pouces environ de longueur totale; il a quelque ressemblance avec le Maugé, bien qu'il soit plus robuste et un peu plus gros; sa queue, longue d'un pouce, est aussi beaucoup moins fourchue; le bec est long de sept lignes et brunâtre, ainsi que les tarses; les ailes sont aussi longues que la queue; leur ampleur est assez notable, et leurs rémiges sont brunes pourprées; les rectrices sont presque égales : chacune d'elles est large, et toutes sont colorées en bleu indigo foncé, sans aucun mélange, soit en dessus, soit sur la face inférieure.

La tête, le devant de la gorge, du cou et le haut de la poitrine brillent d'un azur éclatant glacé d'or; tout le reste du plumage, en devant surtout, est d'un vert d'émeraude foncé, sablé d'or et teinté d'indigo scintillant; le vert du dos tire sur le brun sombre, quoique doré, et les couleurs des régions inférieures sont aussi de ce même vert, à aspect noir sericéeux.

Ce bel oiseau habite, dit-on, le Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE ANNA.

Ornismya Anna. Less., *Synop.*

L'oiseau-mouche Anna est une des plus jolies espèces de la famille, bien que tous les individus semblent rivaliser en beauté et en éclat. C'est des plages de la Californie qu'elle provient, et c'est à l'obligeance de M. le prince Masséna que nous en sommes redevable. Aussi le nom qu'elle porte est celui de madame la duchesse de Rivoli, qui partage les goûts de son époux pour les collections d'histoire naturelle, collections généreusement mises à la disposition des naturalistes.

Cet oiseau a trois pouces cinq lignes de longueur totale, et sur ces dimensions la queue et le bec entrent chacun pour huit lignes; les ailes sont aussi longues que les rectrices : elles sont étroites, minces, et formées de rémiges brunes pourprées. La queue est légèrement fourchue, composée de rectrices brunes, excepté les deux moyennes qui sont vertes et dorées. Le bec est très droit, mince, un peu aplati, terminé en pointe et de couleur noirâtre; les tarses sont jaunâtres et assez robustes.

Mais ce qui distingue ce bel oiseau est le vif éclat d'une calotte d'un rouge d'améthyste des plus riches auquel se joignent des reflets de fer spéculaire, et qui s'étend du front à l'occiput en enveloppant les yeux et les joues, et se continuant sur la gorge et le devant du cou en une cravate bifurquée de cette même améthyste teinte d'iode, ayant parfois l'aspect du velours ponceau noir lorsque les rayons de la lumière frappent obliquement les plumes écailleuses métallisées.

Les parties supérieures du cou, du dos, le croupion, les petites couvertures des ailes, sont d'un vert doré brillant; le devant de la gorge est grisâtre, et les parties inférieures se trouvent être mélangées de vert et de gris; les plumes de la région anale sont blanchâtres, et les couvertures inférieures de la queue sont vertes et bordées de gris.

On ne possède aucun détail sur les habitudes de ce charmant oiseau-mouche, qui vit à la Californie, et dont l'introduction dans nos collections date de 1829, grâce aux belles collections du docteur Botta.

L'OISEAU-MOUCHE TOUT-VERT.

Ornismya viridissima. Less., *Synop.*

Cet oiseau n'est point le *trochilus viridissimus* de Gmelin et de Latham. M. Vieillot, en lui appliquant ce nom, l'a le premier confondu avec plusieurs autres espèces à plumage vert, qui se ressemblent à faire illusion; mais qui diffèrent par le bec ou par la queue, de même que par la taille. Les quatre oiseaux-mouches qui se suivent ont donc entre eux la plus grande analogie de formes, mais nous les avons distingués comme espèces d'après la comparaison du grand nombre de peaux que nous a prêtées avec la plus grande obligeance M. Florent Prévost.

L'oiseau-mouche tout-vert a trois pouces huit lignes de longueur totale; le bec a seul dix lignes et la queue un pouce; ses formes sont courtes et ramas-

sées; les ailes dépassent de fort peu la queue qui est arrondie; le bec est élargi à la base, noir en dessus, jaunâtre en dessous; la tête, le cou, le dos, le croupion, sont d'un vert doré à reflets rouges de cuivre sur les couvertures supérieures de la queue; la gorge et la poitrine sont d'un vert brillant, mélangé de blanc près de la mandibule inférieure; le ventre, la région anale, les couvertures inférieures, sont d'un brun gris; les tarses sont noirs, les rémiges d'un brun pourpré, et les rectrices d'un vert doré en dessus et terminées de blanc : leur dessous est brun.

Cet oiseau habite le Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE A VENTRE BLANC.

Ornismya albiventris. Less., *Synop.*

Cet oiseau a de grands rapports de plumage avec le précédent, dont il sembleroit être l'âge adulte ou le sexe mâle, tandis que le tout-vert ne seroit qu'une femelle. Ses dimensions sont de quatre pouces; le bec n'a que neuf lignes et la queue en présente quinze; le bec est noir en dessus, jaunâtre en des sous, large à sa base et un peu aplati. Tout le dessus du corps est d'un vert cuivré plus rouge sur la tête et le croupion, plus doré sur le dos et les épaules. Tout le devant du cou, depuis la gorge jusqu'à la poitrine, brille d'un beau vert d'émeraude, passant au gris cendré lorsque les plumes écailleuses ne sont pas éclairées : celles-ci sont peu régulièrement disposées, et laissent paroître çà et là, et surtout sur le gosier, le blanc de leur base; les flancs sont d'un vert doré; le milieu du ventre, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur; les ailes sont moins longues que la queue, leurs rémiges sont d'un brun poupré très vif, et les rectrices sont larges, robustes, brunes en dessus comme en dessous, excepté les deux moyennes qui sont d'un vert doré : leur extrémité à toutes est teintée de gris; les tarses sont brunâtres.

Cet oiseau habite la Guyane.

L'OISEAU-MOUCHE A PETIT BEC.

Ornismya brevirostris. Less., *Synop.*

Cet oiseau par son plumage ne diffère point de l'espèce suivante, mais la brièveté de son bec l'en distingue de prime abord, et se joint à quelques autres caractères pour l'isoler nettement.

L'oiseau-mouche à petit bec a trois pouces huit lignes de longueur totale; dans ces dimensions le bec entre pour six lignes et la queue pour un pouce. Le bec est court, mince, assez grêle, noir en dessus, blanc en dessous, et noirâtre à la pointe; les ailes sont moins longues que la queue qui est légèrement fourchue; leurs rémiges sont brunes pourprées; les rectrices moyennes sont vert doré, les plus externes brunes. Cet oiseau est entièrement vert doré en dessus, avec des reflets de cuivre rouge plus foncés sur la tête; une ceinture verte se dessine sur le haut du ventre et s'étend sur les flancs; la gorge, le devant du cou, sont d'un blanc pur, et le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont du même blanc, auquel se joint un peu de gris; les tarses sont noirs.

Cet oiseau est de la Guyane.

L'OISEAU-MOUCHE

A COU ET VENTRE BLANCS.

Ornismya albirostris. Less., *Synop.*

M. Vieillot a pensé que cette espèce n'étoit que le jeune âge de l'oiseau-mouche tout-vert, mais il est distingué par son bec moins large, moins déprimé, et beaucoup plus haut sur les côtés.

Cet oiseau-mouche a trois pouces quatre lignes de longueur totale; le bec et la queue ont dix lignes. Le bec est légèrement recourbé, à mandibule supérieure noire; l'inférieure, blanche est, seulement brune à son sommet; toutes les parties supérieures d'un vert doré uniforme; la gorge, le devant du cou d'un blanc pur; une ceinture verte traversant la poitrine s'étend sur les flancs; le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue, d'un blanchâtre mélangé de gris; les ailes sont aussi longues que la queue; les rémiges sont d'un brun pourpré clair, et les rectrices sont brunes, à reflets bleuâtres en dessous comme en dessus; les deux moyennes sont d'un vert cuivré rouge; les tarses sont noirs.

Cet oiseau habite la Guyane, et n'est pas rare dans les collections.

L'OISEAU-MOUCHE A VENTRE GRIS.

Ornismya minima. Less., *Synop.*

Cet oiseau-mouche est sans contredit le plus petit de tous ceux que l'on connoisse, et nul doute que c'est le *très petit oiseau-mouche* des voyageurs. Sa longueur totale est de deux pouces quatre lignes, et son bec, assez fort et assez long pour sa taille, est brun; tout son plumage en dessus est vert doré, tandis que la gorge, la poitrine et toutes les parties inférieures sont d'un gris enfumé : les ailes dépassent un peu la queue. Cette description repose sur un seul individu en assez mauvais état que l'on regarde comme la femelle de l'espèce, car M. Vieillot

décrit ainsi le mâle : « Cet oiseau n'a que deux pouces trois lignes depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue; les deux mandibules sont noires; les ailes étant pliées dépassent la queue de près de deux lignes; le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures des ailes et de la queue sont d'un brun vert cuivré; la gorge, le dessous du cou, la poitrine et le ventre d'un gris blanc; on aperçoit sur la gorge quelques taches brunes; les couvertures du dessous de la queue sont blanches; les pennes des ailes d'un brun tirant sur le violet, et celles de la queue de la même couleur que le dos; les plumes qui recouvrent les pieds sont pareilles au ventre; les doigts et les ongles sont noirâtres. »

La femelle (qui est celle que nous avons représentée) diffère du mâle, suivant le même auteur, en ce qu'elle est un peu plus petite, « que le dessous du corps est d'un gris sale, et que les rectrices sont blanches à leur terminaison, à l'exception des intermédiaires qui sont de la couleur du dos : les jeunes lui ressemblent. »

L'oiseau-mouche à ventre gris vit à Saint-Domingue où M. Vieillot l'a observé. Quelques individus posent leur nid sur des branches, d'autres les attachent à des rameaux par le côté; l'extérieur en est recouvert de lichen, tandis que l'intérieur en est tissé avec la ouate du *bombax ceiba*. Il arrive parfois que les filaments se trouvent entrelacés au milieu de longues épines, et cette disposition donne aux nids une solidité et une fixité que leur délicatesse ne paroîtroit pas susceptible de recevoir.

Cet oiseau vit solitaire. On ne le rencontre apparié qu'à l'époque des amours. Cependant l'attachement des mâles pour leurs femelles est très grand et se manifeste par une foule de petits soins. La ponte est de deux œufs dont l'incubation dure douze jours; les petits éclosent le treizième, et séjournent dans le nid de dix-sept à dix-huit jours. Ces oiseaux préfèrent pour se percher les branches sèches, et l'arbre qu'ils affectionnent le plus est le cytise cayan.

L'OISEAU-MOUCHE CLÉMENCE.

Ornismya Clemenciæ. Less., *Synop.*

C'est du Mexique que provient l'oiseau-mouche nouveau que nous figurons dans la pl. 80. Il est du nombre des belles acquisitions qu'a faite la galerie de M. le duc de Rivoli en 1829, galerie que M. Kiéner enrichit chaque jour avec goût et avec persévérance, et qui déjà renferme une grande quantité d'oiseaux rares et inédits. Cet oiseau-mouche, par ses formes robustes, se rapproche du Rivoli; il en a les attributs corporels, le bec, la coupe de la queue, et jusqu'à certaines teintes du plumage; mais il est le seul qui jusqu'à présent ait offert la particularité d'avoir sur la gorge un plastron franchement d'un bleu d'acier très brillant. Ce plastron écailleux naît sous la mandibule inférieure, et s'étend sur les côtés du cou en s'arrondissant jusqu'au milieu et en devant de cette partie; les teintes d'acier sans chatoiement disparoissent, et deviennent d'un brun sombre lorsque les rayons lumineux les frappent obliquement.

Cet oiseau a cinq pouces de longueur totale. Le bec est entièrement noir, fort, très légèrement infléchi, et long d'un pouce; la queue est rectiligne, longue de vingt lignes; les dix rectrices qui la composent sont larges, obovales et comme arrondies à leur sommet; les moyennes sont d'un bleu noir intense en dessus comme en dessous, tandis que les deux externes sont entièrement terminées de blanc, et que les troisièmes de chaque côté ont une marque ovale blanche seulement à leur milieu. Les ailes sont de même longueur que la queue; leurs rémiges sont larges, sans être coudées comme dans les campyloptères, et doivent donner au vol une puissance de continuité que n'ont point les petites espèces à ailes rétrécies : elles sont d'un brun pourpré assez clair. Les tarses sont bruns.

Le plumage sur le corps est d'un vert doré plus frais sur le manteau, plus brun sur le sommet de la tête, et plus cuivré sur le milieu du dos et sur le croupion; les petites couvertures des ailes sont aussi de ce vert doré, qui s'étend un peu sur les flancs et sur les côtés du cou; les plumes auriculaires sont assez longues et grises, un trait blanc qui naît derrière l'œil les borde et s'étend un peu sur les tempes. Toutes les parties inférieures, la poitrine comme le ventre, sont d'un gris brun foncé uniforme, où se mêle sur les côtés le vert doré métallique des parties supérieures. La région anale est blanche, et les couvertures inférieures de la queue sont larges, brunes, chaque plume étant bordée de gris blanc très clair.

Cette espèce porte le nom de notre épouse, fille de l'auteur de l'ornithologie du Dictionnaire des Sciences naturelles, et élève de MM. Van-Spaendonck et Huet pour la peinture des fleurs et des animaux.

LES HÉOROTAIRES [1].

Sont des souï-mangas qui ne se trouvent que dans les îles océaniennes de l'archipel des Sandwich. Leur bec, beaucoup plus long que la tête, est for-

[1] *Melliptreptus*, Vieill; *drepanis*, Temm.; *certhia*, L., héorotaire, nom des indigènes de l'île d'Atooi, une des Sandwich, au dire de Vancouvert.

tement recourbé. Leur langue est ciliée, ainsi qu'on le remarque chez la plupart des oiseaux ténuirostres de la Nouvelle-Hollande et de l'Océanie. Leur queue est assez courte.

On compte trois espèces de ce genre, qui sont :

1° L'*ei-evi* (1) des îles Sandwich, a le plumage rouge fulgide, l'occiput de couleur de buffle, les ailes et la queue noires, les premières marquées de blanc. C'est un oiseau célèbre chez les Océaniens, parce qu'avec ses plumes se composoient les manteaux des rois ; or, la quantité nécessaire de plumes pour faire ce vêtement si estimé en a amené la dépopulation. 2° L'*akaiearoa* (2) ainsi nommé à Owhyhee, une des îles de l'archipel Sandwich. Son plumage est vert olive, plus pâle sur les parties inférieures. « Cook dit, en parlant de cette espèce et de la pré- » cédente, que les habitants lui font la chasse pour » se parer de la dépouille ; mais ils recherchent avec » beaucoup plus d'empressement celle de l'ei-evi, » dont la couleur est d'un tel prix à leurs yeux, » qu'elle est l'attribut du rang le plus élevé. Aussi, » dans les jours d'appareil, distingue-t-on leurs » chefs par leur manteau tissu de plumages de l'*hé-* » *téoraire ei-evi*, bordé de jaune et noir du moho. » Les femmes des chefs portent une *e-rai* ou pala- » tine de ces mêmes plumes. » 3° Le *hoho* (3) ou *houhou*, ainsi nommé à Owhyhee, une des îles Sandwich, a le bec très recourbé et fort long, le plumage noir, ayant du blanc sur les pennes alaires primaires. Le croupion et les couvertures sont d'un jaune vif. Il a huit pouces de longueur.

LES SOUI-MANGAS (4).

Remplacent exclusivement dans l'ancien monde, c'est-à-dire en Afrique et en Asie seulement, les colibris qui vivent en Amérique. Aussi, quand les voyageurs parlent d'oiseaux-mouches rencontrés en Afrique ou dans les îles de la Malaisie, il faut entendre des soui-mangas. Ce nom est emprunté à la langue malgache, et signifie *mangeur de sucre*, au dire de M. Cuvier. Tous les mâles ont de riches reflets dans leurs parures. Les femelles ont une livrée simple et sans éclat. Ils sont caractérisés par un bec aussi long que la tête, recourbé, très finement dentelé sur les bords. Leur langue est tubuleuse et simplement fourchue ; leur queue, courte et égale, est souvent dépassée par deux longs brins. Les diverses parures que présentent les mâles aux diverses époques de leur vie, ainsi que celles des femelles, rendent leur étude difficile.

Les espèces les plus remarquables et les plus nouvelles sont : 1° Le *métallisé* (1), qui a le haut du corps vert, une ceinture, le croupion et la queue azur, le ventre jaune et deux longs brins ; on le trouve en Nubie, dans le Dongola ; sa femelle est gris jaune. 2° L'*Adelbert* (2) se trouve au Sénégal. Il a la tête et le menton vert émeraude, la gorge blanche, cerclée de noir. Le ventre, les ailes et le bas du dos rouge brun, le cou noir. 3° L'*oriental* (3) se plaît sur les rives du Gange, entre Bénarès et Calcutta. Il est d'un riche vert pourpré, avec le ventre pourpre noir, les ailes et la queue noires, et une bandelette orangée placée en travers sur les ailes. 4° Le *Gould* (4) a été découvert dans les montagnes de l'Himalaya. Son plumage est généralement d'un riche bleu et pourpre, à reflets métallisés. Mais l'occiput, les joues, le haut du dos, sont d'un rouge de sang. Le bas du dos, le thorax et le ventre sont jaune soufre, tachetés de rouge de sang. 5° Le *Longuemare* (5) vit sur les côtes d'Afrique. Il est d'un riche violet sur le corps, d'un blanchâtre soyeux sur le ventre, avec la gorge violette. 6° L'*Aspasie* (6) d'Amboine a la tête émeraude, le plumage noir velours, le dos et les ailes vert doré ; le plastron acier. 7° Le *Kuhl* (7) de Java a le sinciput émeraude, le devant du cou rubis, avec un collier bleu, le dos jaune. La femelle est verdâtre. 8° L'*Hasselt* (8), aussi de Java, a le sinciput émeraude, le gosier rubis, le ventre rouge de feu, le dos et les couvertures bleu céleste. 9° Le *souci* (9) des Moluques, et plus particulièrement d'Amboine, a le sinciput et la gorge azur et rubis, le dos olivâtre, le dessous du corps souci, les ailes et la queue brunes. 10° Le *distingué* (10) de Java a un plastron de fer spéculaire, le corps olivâtre en dessus, jaune d'or en dessous. La queue bleue, frangée de blanc.

(1) *Certhia coccinea*, Gm.; *hook-billed red creeper*, Lath., Synop.; Vieill., pl. 52, Oiseaux dorés, t. II; Less., Atlas, pl. 76, fig. 1 ; *C. coccinea*, Forster, Gœt., Mag., 1780, t. IV, p. 347 ; *C. vestiaria*, Lath.; *mellisuga coccinea*, Merrem, Av. fasc. pl. 4 ; Shaw, Misc., pl. 220 ; Vieill., Gal., pl. 181.

(2) *Certhia obscura*, Gm.; *hook-billed green Creeper*, Lath.; Vieill, pl. 53.

(3) *Certhia pacifica*, Gm.; *great hook-billed Creeper*, Lath.; Vieill., Oiseaux dorés, pl. 63 ; Cook, 3e Voy., t. III, p. 119.

(4) *Cinnyris*, Cuv.; *mellisuga*, Vieill.; *nectarinia*, Illiger ; *certhia*, L.

(1) *Nectarinia metallica*, Lich.; Ruppell, Af. pl. 7 ; Temm., pl. 347, fig. 1 et 2.

(2) *C. Adelberti*, Gervais, Mag. de zool., pl. 19, t. III.

(3) *C. orientalis*, Frank. : Proc., I, 122.

(4) *C. Gouldiæ*, Vig.; Proc., I, 44.

(5) *C. Longuemarei*, Less., Illust. de zool., pl. 23.

(6) *C. aspasiæ*, Less., *Coq.*, pl. 30, fig. 4.

(7) *Nectarinia Kuhlii*, Temm., pl. 376, fig. 1 et 2.

(8) *N. Hasseltii*, ibid., pl. 376, fig. 3.

(9) *N. solaris*, Temm., pl. 347, fig. 3.

(10) *N. eximia*, Temm., pl. 138, fig. 1 et 2 ; *N. pectoralis*, Horsf.

La femelle est grisâtre en dessus et blanchâtre en dessous. 11° Le *pectoral* (1) de Java, a le sinciput émeraude, le plastron rubis, à reflets bleu d'acier sur les bords, du jaune d'or sur les flancs, le plumage pourpré, le croupion vert. 12° Le *gracieux* (2) de Java a les joues noires, la tête et le manteau vert glacé, le dos azur, ainsi que la queue. La gorge blanche, frangée de rubis et de fer spéculaire. Le ventre est jaune. La femelle est verte en dessus, jaune en dessous. 13° Le *moustac* (3), encore de Java, est du rouge de feu le plus éclatant, avec le front, une moustache, le croupion azur, le ventre blanc. Sa queue a deux brins plus allongés. 14° L'*oreillon violet* (4) se trouve à Java, à Sumatra, et peut-être aussi à Ceylan. Il a le dessus du corps vert émeraude, la gorge couleur de buffle, le bas-ventre jaune, les joues chocolat et un trait rubis violet sur les côtés du cou. 15° Le *souï-mangas à ventre écarlate* (5) se trouve aux îles Philippines, où on l'élève en cage en le nourrissant d'eau sucrée. Il a le sinciput vert, la gorge bleu d'acier, le ventre rouge, le bas-ventre jaune, le croupion glauque, les épaules et le manteau marron, les plumes des ailes et de la queue noires. M. Sykes a fait connoître trois espèces du pays des Mahrattes.

Le *Vigors* (6), rouge de sang, avec une bandelette d'un riche violet à l'angle du bec, et une tache sur l'oreille. Le sinciput, les tectrices de la queue et les épaules sont vert métallisé. Le ventre est gris, le bas du dos jaune soufre. Le *nain* (7) est vert olivâtre, avec la poitrine et le croupion rouges, à reflets violets. Le dessous du corps est jaune. L'*unicolore* (8) est vert olivâtre, à nuance plus foncée sur les ailes et la queue, plus claire sous le corps.

LES ARACHNOTHÈRES (9).

Sont des souï-mangas à langue courte et cartilagineuse. Ils se nourrissent exclusivement d'araignées; leur bec est deux fois plus long que la tête, très recourbé. Leur queue est courte et légèrement échancrée. Les espèces de ce petit groupe sont des îles de la Sonde, et n'ont pas de teintes métallisées.

(1) *Nectarinia pectoralis*, Temm., pl. 138, fig. 3; *N. eximia*, Horsf.

(2) *Nectarinia lepida*, Temm., 126, fig. 1 et 2; *N. javanica*, Horsf.; *certhia lepida*, Lath.; *grimpereau de Malacca*, Sonn.., pl. 110.

(3) *N. mystacalis*, Temm., pl 126, fig. 3.

(4) *N. phœnicotis*, ib., pl. 108, fig. 1; *sylvia cingalensis*, Lath., et pl. 388, fig. 2 (femelle); Brown, pl. 32.

(5) *N. coccinigaster*, Temm., pl. 388, fig. 3.

(6) *Cynniris Vigorsii*, Sykes, Proc., II, 98.

(7) *C. minima*, ib., 99.

(8) *C. concolor*, ib.

(9) *Arachnothera*, Temm.

1° Le *souï-mangas à long bec* (1), ou le *prit-andun* des Javanais, se trouve aussi bien à Sumatra qu'à Java, et même sur le continent de l'Inde. Il est vert olive sur le corps, gris fuligineux en dessous, avec les rectrices brunes en dessous et terminées de roussâtre. 2° Le *simple* (2), ou le *chess* des Javanais, est vert olivâtre sur le corps et sur les ailes, mais l'espace entre le bec et l'œil et le devant du cou sont neigeux. Le reste des parties inférieures est jaune. 3° Le *souï-mangas aux joues jaunes* (3) se trouve à Java, et il est partout d'un vert pré fort agréable, relevé de jaune sur les sourcils, aux joues, sur les couvertures inférieures et au bord des pennes de la queue. Le ventre est d'un vert plus gai que le dos. Il se tient dans les bois de Bantam.

LES PHYLIDONYRES (4),

OU MIZOMÈLES.

Constituent une petite tribu qui joint au port et aux caractères généraux des souï-mangas, l'aspect, les mœurs et la conformation des philédons. MM. Vigors et Horsfield ont ainsi caractérisé ce groupe : « Le bec est court, grêle, recourbé sur son arête, coupant à sa base, à narines longitudinales linéaires, recouvertes d'une membrane égalant en longueur le tiers des mandibules. La langue, les ailes et les pieds sont comme ces parties chez les philédons. Leur queue est assez courte et égale. Les philidonyres ont donc leur langue terminée en pinceau, leur plumage orné de vives couleurs, mais sans aucun éclat métallique. Ce sont des oiseaux de la Malaisie, de l'Océanie et de l'Australie exclusivement.

1° Le *myzomèle rouge gris* (5) est répandu dans les îles de Banda, Java et Sumatra. Il a le haut du corps rouge, les ailes noir bleu, le dessous du corps gris. La femelle n'a du rouge qu'au croupion. Elle est bistrée en dessus, gris ardoisé en dessous. 2° Le *cardinal* (6) de la terre de Diémen, rouge vif, avec du gris enfumé sous le corps, du noir sur les côtés du cou, les ailes et la queue brunâtres. 3° Le *rouge et noir* (7) est répandu sur les îles Mariannes et Caro-

(1) *Nectarinia longirostris*, Temm., pl. 84, fig. 1.

(2) *N. inornata*, Temm., pl. 84, fig. 2; *cinnyris affinis*, Horsf.

(3) *N. chrysogenys*, Temm., pl. 388, fig. 1.

(4) *Phylidonyris*, Less.; *myzomela*, Vig. et Horsf.; *cinnyris*, auct.

(5) *N. rubrocana*, Temm. pl. 108, fig. 2 et 3; figuier rouge et gris, Levaill., Af., pl. 136.

(6) *Certhia cardinalis*, Vieill., pl. 36 des Ois. dorés; *C. sanguinea*, Gm.

(7) *Cinnyris rubrater*, Less., Man., II, 55.

lines. Son plumage est rouge sanguin ; ses ailes et sa queue sont brunes seulement. 4° L'*australien* (1) provient de la Nouvelle-Hollande ; il a le sommet de la tête noir, un demi-collier roux, la gorge d'un blanc pur. 5° Le *décoré* (2) a été découvert par nous sur l'île de Waighiou. Il est uniformément brun enfumé avec un ruban d'un rouge fulgide sur le devant du cou.

LES PHYLÉDONS,

OU MELLIPHAGES (3).

Sont des souï-mangas à plumage variable, sans éclat métallique, mais de taille qui atteint souvent celle d'un merle. Leur langue est terminée par un pinceau de fibres ; leurs ailes subaiguës dépassent le croupion ; la queue est médiocre, légèrement échancrée ou rectiligne ; leur bec est effilé, pointu, arqué. Toutes les espèces vivent d'insectes et d'exsudations qu'elles retirent des sucs ou mannes qui découlent des écorces et des feuilles des arbres de l'Océanie et de l'Australie, leur patrie exclusive.

Vieillot a figuré les espèces suivantes : 1° Le *noir et blanc* (4) a le dessus du corps cendré, les ailes et la queue noirâtres, mais leurs pennes sont bordées de jaune antérieurement. 2° Le *collier blanc* (5) a le dessus du corps carmélite, la tête, les ailes et la queue noires, les joues et un collier neigeux. 3° Le *tacheté* (6) a des raies blanches sur les côtés de la tête, le corps tacheté, les pennes des ailes et de la queue d'un brun très foncé et bordées de jaune. 4° Le *cap noir* (7) a la gorge et le croupion blancs, le dos vert, les pennes des ailes et le dessus des caudales noirs. 5° Le *fuscalbin* (8) a un cercle rouge autour des yeux, le corps brun en dessus, blanc en dessous. 6° Le *noir* (9) est brunâtre, avec du blanc sur les côtés du cou. Les pennes alaires ont du jaune. 7° Le *bleu* (10) a la tête grise jaunâtre, le dessous du corps blanc, les pennes de la queue bleues en dessous. 8° Le *gris* (11) a le plumage gris et une tache jaune sous les oreilles. 9° L'*oreille jaune* (12) est verdâtre en dessus, jaunâtre en dessous. Les plumes des oreilles s'allongent en deux touffes, elles sont noires à leur base et jaunes au sommet. 10° Le *mellivore* (1) est roux sur le corps, blanc en dessous, avec un encadrement et une plaque sur les yeux d'un noir intense. 11° Le *goruck* (2), ou, comme le nomment les Anglais d'après les nègres de la Nouvelle-Galles du Sud, *goowar-ruch*, a une peau nue autour des yeux, le plumage vert foncé, mélangé de blanc.

M. Temminck a ajouté à ce nombre les espèces suivantes, qu'il a figurées : 12° Le *philédon joues blanches* (3) a le devant de la tête et le devant du cou noir, une plaque neigeuse sur les oreilles, le plumage généralement vert olive. Il habite la Nouvelle-Hollande, comme celles qui viennent après. 13° Le *cap-nègre* (4) blanc satiné en dessous, noir sur la tête, le cou, et les côtés du thorax, olivâtre sur le dos, les ailes et la queue. 14° Le *monstac* (5), que l'on dit être des Philippines, et dont le plumage gris est blanchâtre, sans tache sur la gorge, flammé sur le ventre et la tête, et gris sur les ailes et la queue. 15° Le *grivelé* (6) a la tête et le devant du corps vert, écaillé de noir, les joues jaune ferrugineux, un trait blanc à l'angle du bec, le dos olivâtre, le ventre gris, écaillé de noir. 16° Le *réticulaire* (7) est brun olivâtre sur le corps, gris, flammé de blanc au-dessous, à pennes des ailes frangées de jaune, les joues jaune verdâtre et le menton blanc. M. Quoy a découvert sur les rivages du port Western. 17° Le *philédon à gorge noire* (8), à la tête cendrée, à joues blanches, à gorge et poitrine noires, à ventre brunâtre. Nous y ajouterons : 18° Le *rouge front* (9), qui a près de six pouces de longueur totale ; son bec est noir et les tarses sont gris brun. Une plaque de couleur ferrugineuse recouvre le devant de la tête, et se trouve bordée sur l'œil par un rebord blanc. Son plumage en dessus est brun, vermiculé de brun plus clair. Les couvertures des ailes sont brunes, bordées de roussâtre, et les rémiges brunes sont liserées de jaune. Un long plastron blanc couvre toute la partie antérieure du cou, et se trouve encadré de noir brunâtre. Une ceinture brune traverse la poitrine ; le ventre est blanchâtre et les flancs sont grisâtres. Les rectrices donnent à la queue une forme

(1) *Certhia australasica*, Shaw.

(2) *Cinnyris eques*, Less., Zool. *Coq.*, pl. 31 ; Bull., II, 386.

(3) *Melliphaga*, Lewin ; *philedon*, Cuv., Temm. ; *philemon*, Vieill., Gal. ; et *certhia*, Vieill., Ois. dorés.

(4) Vieill., Ois. dorés, pl. 55.

(5) *Ib.*, pl. 56.

(6) *Ib.*, pl. 57, White, Voy.

(7) *Certhia cucullata*, Shaw ; Vieill., *ib.*, pl. 60.

(8) *Certhia lunata*, Shaw ; Vieill., pl. 61.

(9) Vieill., Ois. dorés, pl. 71.

(10) Vieill., pl. 83.

(11) *Ib.*, pl. 84.

(12) *Ib.*, pl. 85.

(1) Vieill., Ois. dorés, pl. 86.

(2) *Ib.*, pl. 88.

(3) *Melliphaga leucotis*, Temm., pl. 435 ; white-eared thrush, Lath.

(4) *M. atricapilla*, Temm., pl. 335, fig. 1 : *certhia atricapilla*, Lath.

(5) *M. mystacalis*, Temm., pl. 355, fig. 2.

(6) *M. maculata*, ib., pl. 29, fig. 1.

(7) *M. reticulata*, ib., pl. 29, fig. 2.

(8) *Philedon melanodera*, pl. 8, fig. 1, texte, p. 191, Zool. de *l'Astrolabe*.

(9) *Philedon rufifrons*, Less., Zool. de *la Coq*, I, 646.

fourchue : elles sont brunes, lisérées de blanchâtre.

Ce philédon habite les environs du port Jackson.

Un individu, que nous regardons comme la femelle, a le rouge ocreux de la tête beaucoup moins vif; le plumage plus tacheté en dessus; la gorge teintée de jaune, et le devant du cou d'un brunâtre sale, le ventre roussâtre.

LE PHILÉDON SANNIO (1)

Est l'oiseau dont parle Sparmann dans son *Mus. Carlson.*, et qu'il a figuré dans la planche 5, sous le nom de *certhia melanura*. Cependant la description de Sparmann est assez incomplète, car elle se borne à ce peu de mots : La tête et le dos sont violâtres ; le ventre et la poitrine verdâtres; les ailes fauves, la queue noire, un peu échancrée ; les tarses bruns. Enfin cet auteur lui donne pour patrie le cap de Bonne-Espérance ; sans doute par erreur, car notre philédon est de la Nouvelle-Zélande.

Mais si la description de Sparmann laisse beaucoup à désirer, celle de Blumenbach, bien que réduite à une seule phrase, peint toutefois cet oiseau à ne pas s'y tromper sous le nom de *certhia sannio* (Man. d'hist. nat., t. I, p. 209, pl. 14.) « Ce grimpereau de la Nouvelle-Zélande, dit Blumenbach, » est vert olive sur le corps ; la tête est violette ; » les rémiges sont brunes, ainsi que la queue, qui » est presque fourchue. »

Le sannio a cinq pouces et demi de longueur totale. Son bec est noir, recourbé sur l'arête, à narines revêtues d'une membrane. Son plumage est en entier d'un vert olivâtre uniforme, se teignant de jaune sur le bas-ventre. Des reflets d'un pourpre brillant, et comme métallisé, teignent le dessus de la tête jusqu'à l'occiput, les joues et la gorge. Deux faisceaux de plumes d'un beau jaune d'or recouvrent les épaules.

Les grandes rémiges sont brunes, bordées d'olivâtre, les moyennes sont teintées de vert. La queue, un peu fourchue, est d'un noir bleu intense. Les pieds sont gris, et l'iris d'un beau rouge.

Cet oiseau vit à la Nouvelle-Zélande, où les naturels le connoissent sous le nom de *koko-i-mako*.

Nous regardons comme le jeune âge du sannio un individu (Zool. *Coq.*, pl. 21, fig. 2) qui en diffère par sa taille moindre, par la teinte moins apparente et moins pourprée du sommet de la tête. Deux traits d'un blanc pur se dessinent aux angles du bec. Les petites rémiges sont brunes, terminées de blanchâtre. Tout le dessous du corps est olivâtre, et le dessous d'un jaune d'abord teint de rouille sur le cou et la poitrine, et puis clair et pur sur le bas-ventre. Le bec et les tarses sont noirs, les ailes et la queue sont brunâtre teint d'olive.

(1) *Philedon Dumerilii*, Less., Zool. *Coq.*, pl. 21.

Nous en tuâmes plusieurs individus sur le bord de la baie des Iles à la Nouvelle-Zélande.

M. Swainson a figuré le *philédon jaune cap* (1) brun olivâtre, avec le dessus de la tête et les parties inférieures d'un jaune doré. Une tache noire entoure les yeux et recouvre les oreilles. Il provient comme les précédents de la Nouvelle-Galles du Sud.

White, dans son Voyage à Botany-Bay, a représenté sous le nom de *guépier de la Nouvelle-Hollande* (2), varié de noir et de mèches blanches, ayant les ailes et la queue frangées de jaune d'or, un véritable philédon.

LES MYZANTHES (3).

Sont des philédons dont le bec est assez court, comprimé à la pointe, et légèrement arqué et caréné en dessus. Leurs narines sont linéaires mais creusées dans une fosse ovalaire en devant. Leurs ailes sont médiocres et arrondies; leur queue est allongée, et le tour des yeux ou les mandibules présentent des portions de peau nue. Ce sont des oiseaux australasiens, dont le type est le *cobaygin* (4), des nègres du port Jackson. Celui-ci est gris en dessus, avec le front et les parties inférieures blanchâtres. La nuque et la poitrine sont rayées de blanc et de cendré ; l'occiput et les joues sont noirs. Une raie jaune traverse les ailes. Les rémiges et les rectrices, brun fauve, sont terminées de blanc. La 2e espèce est le *myzanthe à bec jaune* (5), que les colonistes de Sydney nomment *dell-bird* ou *bell-bird*. Il est vert olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous, avec une tache jaune de chaque côté et en avant des yeux. Son front est brun; les tectrices alaires sont grises et les rémiges fauves; le bec et les tarses sont jaunes.

Nous sommes assez disposé à ajouter à ce genre les deux espèces d'oiseaux qui suivent :

Le *foulehaio* (6), que l'on trouve aux îles des Amis, a le plumage olivâtre, foncé en dessus, jaunâtre en dessous. Sa langue est divisée en quatre brins. Une caroncule jaune aurore garnit la base de la mandibule inférieure. Cet oiseau a un chant mélodieux et très étendu. La femelle est entièrement jaune.

Le *graculé* (7) de la Nouvelle-Hollande est gris roux sur le corps, blanc soyeux en dessous. Une ca-

(1) *Melliphaga auricomis*, Sw., Zool. illust., pl. 43 ; *muscicapa auricomis*, Lath.

(2) Planche et page 186 et 297 de l'édition originale.

(3) *Myzantha*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 318 : de *mysan*, sucer, et *anthos*, fleur.

(4) *Merops garrulus*, Lath., Suppl., 9; *myzantha garrula*, Vig. et Horsf., loc. cit.

(5) *M. flavirostris*, ibid.

(6) *Certhia carunculata*, Gm.; Cook, 3e Voy., t. I, et App., Vieill., Ois. dorés, pl. 69 et 70.

(7) Vieill., pl. 87.

lotte noire, interrompue par un croissant blanc, recouvre la tête. Le pourtour des yeux est enveloppé d'une peau nue et jaune.

Enfin le *philédon à oreillons jaunes* (1), que nous avons découvert à la Nouvelle-Guinée, nous semble encore être un myzanthe. Il est olivâtre sur le corps, blanchâtre à la gorge, jaune sur le ventre, et marqué sur les oreilles d'un trait jaune d'or.

LES VERDINS (2).

Forment une petite tribu voisine des philédons, qu'ils remplacent dans les îles orientales. Ils ont une langue en brosse, un bec arqué et des tarses courts, des ailes subaiguës dépassant le croupion, une queue allongée et arrondie. Leur plumage a beaucoup de vert dans sa coloration dominante, et leur taille est celle d'une petite grive. Leurs narines sont presque entièrement cachées par les plumes du front. Buffon n'a connu qu'une espèce de ce groupe, qu'il rangeait parmi les merles sous le nom de *verdin* (3), et qu'il a figuré enl. 643, fig. 3. C'est un oiseau répandu à Bornéo, à Sumatra et à Java.

Le *vert olive* (4), des îles des Amis, à plumage vert olive, plus clair en dessous, nous paroît être un verdin; les pennes alaires et caudales sont frangées de jaune. La femelle est grise. Le district de Palembang, dans l'île de Sumatra, a donné les trois verdins suivants : Le *front d'or* (5), à tête dorée, à gorge azur sur un fond noir bordé de jaune. Le plumage vert, les épaules bleues. Le *barbe-bleu* (6) vert, avec le devant du cou noir, un trait azur sous le bec. L'*ictérocéphale* (7) à tête jaune, à face et gorge noires, relevé d'un trait bleu à l'angle du bec; les ailes et la queue bleues.

Le *mullerien* (8) habite Sumatra et aussi Java. Il est vert pré, avec la gorge noir velouté, et une petite bande bleue à la commissure du bec. La femelle a la gorge jaune et le plumage verdâtre clair.

(1) *Philedon chrysotis*, Less., Zool. *Coq.*, pl. 21 *bis*; *myzantha flaviventer*, ib., Man., t. II, p. 67.

(2) *Phyllornis*, Boié; *chloropsis*, Jardine; *phyllornis*, oiseau feuille, est la traduction de leur nom javanais, *bourou dausou*.

(3) *Turdus cochinchinensis*, Gm.; Vieill., Ois. dorés, pl. 77 et 78; Temm., pl. 484, fig. 2; *turdus viridis*, Horsf.

(4) *Certhia virens*, Vieill., Ois. dorés, pl. 67 et 68.

(5) *Phyllornis aurifrons*, Temm., pl. 484, fig. 1.

(6) *P. cyanopogon*, ib., pl. 512, fig. 1.

(7) *P. malabaricus*, ib., pl. 512, fig. 2.

(8) *P. Mullerii*, ib., texte.

LES PHILLANTHES (1).

Répondent en partie aux créadions et aux dilophes de M. Vieillot. Comme les philédons, leur langue se termine en un pinceau de fibres. Leur bec est allongé, recourbé et atténué à la pointe, muni d'une arête qui est carénée à la base. Les narines sont linéaires et occupent la moitié du bec. Leurs ailes sont médiocres et arrondies, et la queue est assez grande, étagée. Les oiseaux de ce groupe sont tous de l'Australie. MM. Vigors et Horsfield placent parmi eux la *pie à pendeloques* (2) de Daudin, qui vit à la terre de Diémen et au port Western.

Le *sucrier* (3) est fauve noirâtre, avec des teintes vertes sur le corps, des cercles et des raies blanchâtres; la pointe des rectrices est blanche. Les nègres des alentours du port Jackson l'appellent *coke'ran*, parce que son cri, suivant le voyageur Caley, rend les syllabes *couka y cock*. Il n'est pas rare dans les broussailles qui entourent Sydney et Paramatta. Le *phrygien* (4) a le plumage noir avec des stries jaunes sur le corps, et blanches en dessous. Les grandes pennes sont lisérées de jaune. Le *Ph. de Lewin* (5) est gris fauve, avec des rayures blanchâtres; la teinte du dos est plus pâle sur le cou. Le ventre est jaunâtre : les caroncules du cou sont courts et ovalaires.

A ce genre devra sans doute appartenir le *poë* (6), bel oiseau que Cook a le premier fait connoître sous ce nom, et qui est très commun à la Nouvelle-Zélande. Les naturels de la baie des Iles lui donnent le nom de *toui*, et ils le vénèrent, car il apprend aisément à parler. Ils aiment lui apprendre le rondeau suivant : *ko tu koé, ko rongo koé*, etc. Ce *poë* ou *toui* a le plumage vert doré, et deux pendeloques blanc pur sur chaque côté du cou.

LES CORBICALAOS (7).

Sont des oiseaux de transition, qui joignent à la langue pénicillée des philédons un bec robuste, al-

(1) *Anthochœra*, Horsf. et Vig.; de *anthos*, fleur, et *chairo*, je me réjouis.

(2) *Corvus paradoxus*, Lath.; *merops paradoxus*, Lath.; *anthochœra carunculata*, Vig. et Horsf.; Daudin, Ornith., pl. 16; *creadion carunculatus*, Vieill., pl. 94.

(3) *Anthochœra mellivora*, Horsf., Vig., Trans., XV, 321; *certhia mellivora*, Lath., pl. 37.

(4) *A. phrygia*, ibid.; *melliphaga phrygia*, Lewin; *merops phrygius*, Lath.

(5) *A. Lewinii*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 322.

(6) *Philemon circinnatus*, Vieill.; *merops circinnatus*, Lath.

(7) *Tropidorhynchus*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 323, de τρωις, carène, et ρυγχος, bec.

longé, surmonté d'une arête saillante, convexe, et taillée en biseau. Les ailes sont subaiguës et dépassent le croupion. Leur queue, moyenne, est égale au sommet : leur tête est plus ou moins dénudée. Les plumes de leur cou sont étroites; ils vivent aux Moluques ou à la Nouvelle-Galles du Sud.

Le type des *corbicalaos* est le *corniculé* (1) des Moluques, et surtout de l'île de Bourou. Il est bleuâtre sur la tête et l'occiput, qui sont dénudés. Le menton est blanc; les plumes du thorax sont étroites, lancéolées, soyeuses. Les parties inférieures sont rousses. La queue est terminée de blanc. Les autres espèces sont : Le *monacal* (2), très commun dans toutes les îles de l'archipel d'Asie et surtout à la Nouvelle-Guinée; son plumage est cendré, et les parties dénudées du cou sont moins étendues qu'à l'espèce suivante, qu'on a confondue avec lui. Les plumes de la gorge sont courtes et peu effilées. L'excroissance du bec est peu haute. L'*australien* (1), que l'on trouve à la Nouvelle Galles du Sud, gris brun sur le corps, a le sinciput couvert de quelques plumes blanches, les plumes du cou longues et effilées, d'un blanc satiné. L'*oreillon bleu* (2), ou le *bati-kin* des naturels du port Jackson, est vert olivâtre en dessus, noir sur la tête et la nuque, gris brun sur le cou et le thorax, une ligne bleue sur les joues. Le dessous du corps blanc.

Un oiseau fort voisin des corbicalaos, et qui cependant n'a pas de nu sur la tête, ni la proéminence cornée de la base du bec, est le *philédon de Bourou* (3), découvert par M. Adolphe Lesson dans l'île de Bourou. Son bec est droit, allongé, triangulaire, muni d'une légère arête. Son plumage est brun roussâtre en dessus, fauve sale sur la poitrine et le ventre. Le pourtour de l'œil seul est dégarni de plumes.

(1) *Merops corniculatus*, Lath.; Levaill., Ois., Ind., pl. 24, *tropidorhynchus corniculatus*, Vig. et Horsf.
(2) *Merops monachus*, Lath.

(1) *Knob fronted bee eater*, White, pl. 190 : *tropidorhynchus monachus*, Vig. et Horsf.
(2) *Gracula cyanotis*, Lath.; *blue checked hony sucker*, Lewin, pl. 4.
(3) *Philedon Bouroensis*, Quoy et Gaim., *Astr.*, pl. 8, fig. 3.

LIVRE XIV.

LES PASSEREAUX SYNDACTYLES ET GRIMPEURS.

Les oiseaux dont il sera question dans ce livre possèdent une série de caractères qui, bien qu'insolites, les rapprochent cependant et les lient les uns aux autres par un enchaînement non interrompu. Les *syndactyles*, séparés par M. Cuvier, se distinguent par leur doigt externe, presque aussi long que celui du milieu, et unis l'un à l'autre jusqu'à l'avant-dernière articulation. Mais cette manière d'être n'est pas exclusive aux oiseaux de ce groupe. On la retrouve chez plusieurs genres de passereaux marcheurs, soit entomophages, soit polyphages. Les grimpeurs ont le doigt externe dirigé en arrière comme le pouce, ce qui aide singulièrement la préhension. Mais d'autres passereaux grimpent parfaitement sans être organisés ainsi, et enfin des grimpeurs n'ont que trois doigts au lieu de quatre, et cependant réunissent tous les caractères des oiseaux de leur genre. On le voit, la méthode systématique ne peut être admise que comme un moyen artificiel de classement.

LES TOCKS (1).

Font le passage des corbicalaos, avec lesquels ils ont été classés par tous les naturalistes nomenclateurs. Leur bec est recourbé, élevé, très comprimé sur son arête, qui est vive, et nullement projetée en casque, ainsi que cela a lieu chez les calaos. Les bords en sont lisses et dentelés. Buffon a connu deux espèces (2) de ce genre, qui est exclusivement africain. Latham a fait connoître le *gris* (3), dont le bec est gris, taché de noir, avec les bords dentelés. La huppe occipitale est brune. Le plumage est gris cendré en dessus et gris clair en dessous.

M. Ruppell, dans son second voyage en Afrique,

(1) *Tockus*, Less., Ornith., 252; *buceros*, L.
(2) Le tock et le nasique, enl. 260 et 890.
(3) *Buceros griseus*, Lath., esp. 15.

a représenté deux tocks. Le *frangé* (1), à bec rouge, à plumage gris de plomb, plus noir sur les ailes, blanc sur le ventre. Les couvertures des ailes, petites et moyennes, sont lisérées de blanc. La queue est verte avec des bords blanc pur. Il se nourrit de gros insectes, et se rencontre dans la province de Temben. Le *bec jaune* (2), qui a été rencontré à Massua, a le bec jaune, assez saillant, la tête, le cou et le dessous du corps blancs, les ailes noires, frangées de blanc, la queue brune, barrée de neigeux.

LES NACIBAS (3).

Forment dans le genre calao une petite tribu n'ayant qu'une espèce, décrite par Buffon (enluminure 779), qui vit, en Abyssinie, d'insectes et de charognes.

LES CALAOS (4).

Ces grands oiseaux d'Afrique et des Indes, que rend remarquables leur énorme bec celluleux ou solide, le plus ordinairement surmonté d'une arête diversiforme, se sont accrus dans ces dernières années d'un grand nombre de belles espèces des îles les plus méridionales de l'Asie, telles que Bornéo, Sumatra, Java, et les Moluques orientales.

Les vrais calaos se nourrissent de fruits, et ceux des Moluques recherchent surtout les noix muscades, qui donnent à leur chair un goût délicieux. Quand ils volent, l'air qu'ils déplacent par les battements lourds de leurs ailes, joint à un claquement des mandibules, annonce leur approche, même à de grandes distances. Les sillons du bec, comme les éminences, se forment à mesure que l'oiseau vieillit, de là le nom de *jerar-vogel*, ou d'*oiseau à années*, que les Européens d'Amboine donnent en général aux calaos. Leur langue est simple, entière, et de forme triangulaire.

Les calaos qui méritent une mention spéciale sont : 1° Le *huppé* (5) ou l'*abba gumba* des Abyssins, a son casque jaune, à bord droit en avant. Les plumes de la tête lâches et terminées de blanc. Le plumage bleu noir, le croupion, le bas-ventre et l'extrémité de la queue exceptés, qui sont d'un blanc parfait. 2° Le *calao à casque rond* (6), dont Buffon n'a connu que le bec figuré, enl. 953, est remarquable par l'excessif allongement des deux rectrices moyennes. Son bec, jaune à la pointe, est rouge carmin. L'occiput est brun, le cou rougeâtre, le dos, les ailes et le thorax brun, nuancé de roux. Le ventre est blanc pur. On le dit de Bornéo et de la presqu'île de Malacca. Il se nourrit de fruits. 3° Le *népaul* (1), ou le *dhanésa* des Indiens, a trois pieds six pouces anglois de longueur totale, un bec blanc jaunâtre démesurément grand, solide et nullement celluleux. Il a six sillons sur la mandibule supérieure. Son plumage est noir à reflets sur le dos. Excepté le sommet des rémiges et des rectrices qui sont blancs. La peau nue de la tête est bleue. Les yeux ont l'iris rouge. Sa principale nourriture consiste en fruits, et lorsqu'il est pressé par la faim il ne dédaigne pas les reptiles. 4° Le *calao à cimier* (2), des îles Célèbes, a le casque en crête rouge, le bec jaune, avec trois stries rouges et noires, la tête roux brun, le cou jaune, le corps bleu noir, la queue blanche. On le nomme *alo*. 5° Le *bicorne* (3) des îles Philippines ou de Sumatra. Bec et casque jaunâtres, unis sur les côtés, à casque prolongé en deux pointes en avant. Plumage noir, hormis le ventre et le milieu de l'aile qui sont blancs. C'est l'*inggang papa* ou *Burong oudan* des Malais. 6° Le *calao à casque festonné* (4) est répandu dans les îles de Java, Banda, Timor et Waighiou. Son plumage est noir, sa queue blanche; son casque est convexe, ayant cinq sillons sur les côtés. La gorge et la moitié du cou sont dénudées et revêtues d'une peau noire. 7° Le *calao violet* (5), de Ceylan, a son casque arrondi, jaune, taché de noir et bordé de rouge à la base. Il a le plumage noir, teinté de bleu sur les ailes, blanc sur le ventre, au bout des rémiges et des rectrices latérales. 8° Le *calao à casque sillonné* (6), des îles Mariannes et Philippines, et notamment de Mindanao, a le bec médiocre, rouge carmin, à crête verticale ondulée de sillons sur les côtés, à quatre rainures jaunes à la mandibule inférieure. Le tour des yeux est nu et le cou est roux. Le dos et les ailes vert doré, le corps en dessous noir, la queue blanche, lisérée de noir. 9° Le *calao à bec blanc* (7), ou du Malabar,

(1) *Buceros limbatus*, Ruppell, pl. 2, fig. 1.
(2) *Buceros flavirostris*, Ruppell, pl. 2, fig. 2.
(3) *Bucorvus*, Less., Ornith., 256.
(4) *Buceros*, L. Sur le squelette et la pneumaticité des calaos, Bull. XIII, 256.
(5) *Buceros cristatus*, Ruppell, pl. 1.
(6) *Buceros galeatus*, Gm.; Edw., pl. 281, fig. C; Hardw., Trans., XIV, 578, pl. 23; Lafresn., Mag. de zool., V, pl. 38.
(1) *Buceros nepalensis*, Hogson, As. resear., part. 1, p. 178; Bull., XXVI, 79; Proc., II, 15; *buceros cineraceus*, Temm.?
(2) *Buceros cassidix*, Temm., pl. 210.
(3) *Buceros bicornis*, Levaill., pl. 7 des Ois. rares d'Am. et des Indes; *B. cavatus*, Raffles. Trans., XIII, 291.
(4) *B plicatus*, Lath; *B. plicatus et undulatus*, Shaw.; Levaill., pl. 20, 21, 22 (la pl. 20 est fautive); Levaill., pl. 239 et pl. 22.
(5) *Buceros violaceus*, Lev., pl. 19.
(6) *B. sulcatus*, Temm., 69.
(7) *B. Malabaricus*, Lath., esp. 6; *B. albirostris*,

du continent de l'Inde et des îles de Java et Sumatra, a le bec blanchâtre, taché de brun, le plumage noir, excepté le ventre, le bout des pennes alaires et caudales externes qui sont blancs. 10° Le *calao de gingi* (1), de l'Inde, a le casque terminé en pointe. Son bec est noir et blanc; son plumage gris roux, avec du blanc en dessous, et la terminaison de la queue est barrée de noir; les deux pennes moyennes dépassent les autres d'un pouce. 11° Le *calao à cannelures* (2), de l'île de Célèbes, a son bec sillonné de cannelures en place de casque. Son plumage en entier noir vert luisant. Le tour de l'œil est bleu. 13° Le *calao longibandes* (3) habite la côte d'Angole. Son arête est peu marquée. Le bec est jaunâtre, mais rouge à la pointe. Le tour de l'œil seul est nu. Bleu noir luisant en dessus, le ventre et les rectrices externes sont blancs. La plante des pieds est rouge. 12° Le *couronné* (4), du midi de l'Afrique, a son arête en simple biseau saillant, le bec rouge, le plumage gris brun, noir, cerclé de blanc sur le sinciput, blanc sous le corps et à l'extrémité de la queue. 14° Le *gingald* (5), de Ceylan et de l'Inde continentale, a son bec simple ou sans casque, jaunâtre, les plumes de l'occiput lâches, le dos brun verdâtre, le dessous du corps gris bleuâtre; la queue est terminée de blanc. Les nouvelles espèces ajoutées à la révision des calaos, par M. Temminck, sont les suivantes : 15° Le *calao à casque en croissant* (6), de Banda et de Java, a le bec blanc, surmonté d'un croissant orangé imitant un second bec renversé, bordé de noir. Son plumage est brun, excepté le bas du dos, le ventre, et l'extrémité de la queue, qui est gris blanchâtre. 16° Le *largup* (7) se trouve à Sumatra et à Bornéo, a le gosier et le tour des yeux nus et violâtres, les plumes de l'occiput lâches, la tête, le cou, la moitié des ailes et le dos vert brun, le ventre et le thorax brun écaillé, la queue largement rubanée de noir au sommet. 17° Le *calao à casque élevé* (8), dont on ignore la patrie, ne témoigne de son existence que par son bec déposé dans les collections. Le bec est surmonté d'un casque élevé, et coupé brusquement en avant. 18° Le *bec en rouleau* (9) n'est aussi connu que par son bec, à casque élevé, roulé dans le haut, et très sinueux sur les côtés. 19° Le *charbonnier* (1), de Bornéo et de Sumatra, a le casque comprimé en entier : il est jaune serin, ainsi que le bec. Le plumage est d'un riche vert lustré, le sommet des rectrices latérales excepté, qui est blanc. Les joues et le tour des yeux sont nus. 20° Le *rigolaire* (2), de Bornéo, a un fanon rougeâtre, un casque sinueux et peu haut, coloré en rouge, le bec jaune, le devant du cou nankin, le derrière noir, ainsi que tout le corps, les deux tiers de la queue exceptés, qui sont roux cannelle. 21° Le *calao à casque grêle* (3), de Bornéo, a le gosier dénudé et bleuâtre, le bec jaune, à simple ressaut aigu pour casque, le plumage entièrement bleu noir, la queue aux deux tiers roux cannelle. 22° Le *calao trompette* (4) provient du cap de Bonne-Espérance. Il a le bec brunâtre, surmonté d'un casque pointu en avant, et présente des stries sur les côtés. Son plumage est vert bouteille luisant, ayant du blanc pur aux parties inférieures, aux rémiges secondaires et aux rectrices externes. 23° Le *coiffé* (5), de Sumatra, a une crête tranchante sur son bec, qui est presque cachée par les plumes ébouriffées en crinière de la tête et du cou. Son plumage est brun, nuancé de blanc sur le ventre. 24° Le *calao à casque bombé* (6) se trouve à Java et à Sumatra, a le casque peu saillant, jaune, maculé de noir, comme le bec. Son plumage est bleu noir lustré, avec le ventre, le bout des pennes alaires et les rectrices latérales blancs. 25° Le *calao malais* (7) se trouve à Malacca et à Sumatra. Sa tête est encadrée d'une auréole neigeuse, et le corps est noir; les rectrices externes sont terminées de blanc. Ses pieds sont verdâtres. 26° Le *calao ruficol* (8), confondu avec le calao festonné. Son bec a un casque aussi festonné, très allongé, la gorge nue, la tête, le cou et le thorax roux cannelle, le plumage bleu noir, la queue exceptée, qui est entièrement blanche. Il est commun à Waighiou et à la Nouvelle-Guinée. 27° Le *calao à casque noir* (9) vient du pays des Ashanties, sur la côte d'Afrique. Son casque, très élevé, est noir comme le bec, qui est pointu. La gorge et le devant du cou sont dénudés et rougeâtres. Son plumage est noir, teinté de vert doré sur les pennes des ailes et de la queue. Elle est terminée de blanc sur les côtés. Les plumes de la tête et du cou sont lâches, noires et terminées de blanc.

Shaw.; Sonnerat, *ib.*, pl. 121; Edwards, pl. 281 (le bec); Levaill., pl. 14; Lath., pl. 2.

(1) *B. gingianus*, Lath.; Sonnerat, pl. 121; Levaill., Cal., pl. 15.

(2) *B. exarhatus*, Temm., pl. 211.

(3) *B. fasciatus*, Shaw, Gen. zool., 8, 34; Levaill., Afriq., pl. 233.

(4) *B. coronatus*, Shaw, p. 37; Levaill., pl. 234 et 235.

(5) *B. gingalensis*, Shaw, p. 37; Levaill., Calaos, pl. 23.

(6) *Buceros lunatus*, Temm., pl. 546.

(7) *B. galeritus*, Temm., pl. 520.

(8) *B. elatus*, Temm., pl. 521, fig. 1.

(9) *B. cylindricus*, Temm., pl. 521, fig. 2.

(1) *B. antracicus*, Temm., pl. 529.

(2) *B. corrugatus*, Temm., pl. 531.

(3) *B. gracilis*, Temm., pl. 535.

(4) *B. buccinator*, Temm., pl. 284.

(5) *B. comatus*, Raffles, Trans., XIII, pl. 339.

(6) *B. convexus*, Temm., pl. 430.

(7) *B. malayanus*, Raffles, Cat.

(8) *B. ruficollis*, Vieill.; La Billardière, Voy. avec 1 fig.

(9) *B. atratus*, Temm., pl. 558.

LES TOUCANS (1).

Des régions les plus chaudes de l'Amérique, sont reconnoissables par leur bec celluleux, très gros, très entier, crochu, mais denté sur les bords, à leur langue barbelée sur les côtés; ils se sont enrichis dans ces dernières années d'un grand nombre d'espèces. Mais il est peu de genres d'oiseaux plus naturels que celui-ci, car toutes les espèces se ressemblent, à des modifications près de la taille, des couleurs ou du développement de quelques parties purement accessoires. Les toucans habitent les forêts équatoriales, et nichent dans les troncs d'arbres. Leur nourriture se compose de fruits, d'insectes, et même de reptiles ou de petits oiseaux qu'ils déchirent avec un vif sentiment de plaisir. En captivité, ils préfèrent le pain, les végétaux cuits, les œufs et la viande torréfiée (2).

I.

LES VRAIS TOUCANS (3).

Ont le bec très volumineux; la queue courte et carrée, le plumage noir, mais leur gorge et les couvertures supérieures de la queue sont vivement colorées. M. Gould les a disposés en tableau synoptique (4).

Les toucans inconnus à Buffon sont les suivants : 1° Le *Cuvier* (5), qui provient des rives des Amazones, et dont le bec est noir, strié de jaune sur l'arête. Il ressemble au toucan de l'enl. 262 des figures de Buffon, quant à la coloration générale du plumage. Comme lui il a la gorge blanche, bordée de rouge, et le croupion (1) jaune orangé. 2° Le *toucan à arête* (2), assez semblable au précédent, mais plus petit de taille; son bec est noir, à arête et bande à la base jaune paille. Son thorax blanc est bordé de rouge, et le croupion est jaune, avec une nuance orangée à l'extrémité des plumes. Il se trouve au Mexique. 3° Le *Swainson* (3) a été découvert dans les parties montagneuses de la Colombie. Son plumage est noir, avec du roux sur le sommet de la tête. La gorge est jaune, et deux raies, l'une blanche, l'autre rouge, entourent le ventre. Les plumes tectrices supérieures sont blanches, les inférieures rouges. Le bec est jaune, rayé de noir sur l'arête, et terminé de cette dernière couleur. Il se rapproche du toucan ambigu décrit par M. Swainson. 4° Le *toucan caréné* (4) se rencontre au Mexique. Son bec est rouge de sang à la base, verdâtre sur les côtés, jaune sur l'arête, et bleu sur la mandibule inférieure. Sa gorge est jaune, bordée de rouge; les tectrices alaires sont neigeuses, les inférieures rouges. 5° Le *neigeux* (5) est bien voisin du toco, dont toutefois il diffère évidemment lorsqu'on le compare minutieusement. L'individu de la collection Rivoli provenoit de l'intérieur du Brésil, de Mato-Grosso. Son bec est jaune, ciselé de noir à sa base, rouge sur l'arête, et marqué d'une large tache noire à l'extrémité de la mandibule supérieure. Le devant du cou est blanc de lait, mat, sans rebord coloré. Les tectrices supérieures sont du même blanc mat. Les inférieures sont rouges. 6° Le *pignancoin* (6), commun à Cayenne et sur les rives du fleuve des Amazones, a le bec noir, encadré de bleu; la gorge jaune, bordée de blanc, et passant au blanc pur sur les joues, et teinté de rouge sur le thorax. Couvertures du dessus et du dessous rouges. 7° L'*ariel* (7), ou le grand toucan du Para, de Vieillot, ne paroît pas différer de l'enlum. 507 de Buffon, qui représente le *toucan à gorge jaune* du Brésil. Seulement les tectrices supérieures sont rouges chez l'un et orangé chez l'autre. 8° Le *petit toucan à ventre rouge* (8), ou *le tucai* de d'Azara, a le bec vert, encadré de noir; le thorax

(1) *Ramphastidées; ptéroglosses; tucana*, Briss.; *ramphastos*, L.; *ramphastos* et *pteroglossus*, Illig; *tucana* et *aracari*, Less.; Gould, Monog. de toucans; Révision, *id.*, Proceed., V., 158; Wagl., Syst., t. I.

(2) Broderip., Zool. journ., I, 484 et 591; Bull, VI, 413.

(3) *Ramphastos*, auct.

(4) I. Croupion jaune ou jaunâtre.

Thorax blanc.	1.	*R. culminatus.*
——————.	2.	*R. Cuvieri.*
——————.	3.	*R erythrorhynchus*, enl. 262.
Thorax jaune pâle. . .	4.	*R. citreopygus.*
Thorax jaune.	5.	*R. osculans.*
II. Croupion blanc.		
Thorax blanc.	6.	*R. toco*, enl. 82.
——————.	6 *bis*.	*R. niveus*, Less.
Thorax jaune.	7.	*R. carinatus.*
——————.	8.	*R. Swainsonii.*
III. Croupion rouge.		
Bec noir; oreilles blanches.	9.	*R. vitellinus.*
Bec noir; or. et poit. bl.	10.	*R. ariel.*
Bec verdâtre.	11.	*R. dicolorus.*

(5) *Ramphastos Cuvieri*, Wagl., Syst., esp. 5.

(1) Par croupion on doit entendre constamment, quand nous parlons de toucans, les couvertures supérieures de la queue.

(2) *R. culminatus*, Gould, Proceed., III, 70.

(3) *R. Swainsonii*, Gould, Proc., III, 69: le tocard, Levaill.? *R. ambiguus*, Sw., Zool. illust., p. 168.

(4) *R. carinatus*, Sw., Zool. illust., pl. 45.

(5) *R niveus*, Less., inédit.

(6) Levaill., Par., t. II, pl. 7; *ramphastos vitellinus*, Illig.; Sw., Illust., pl. 56.

(7) *R. tucanus*, L.; *R. Temminckii*, Wagler; *R. ariel*, Vig.; Bull., X, 155; Proceed., II, 42.

(8) *Ramphastos dicolorus*, L.; *R. chlororhynchus*, Temm.; *R. tucai*, Licht.

écarlate; la gorge jaune et orangée à son milieu. Sa taille ne dépasse guère quinze pouces. 9° Le *toucan à croupion citron* (1), du Brésil, a le bec noir jaune sur l'arête et à la base. Le thorax et le croupion sont jaune pâle, avec un large collier rouge sur le thorax. Les plumes anales sont également rouges. Le tour de l'œil est gris de plomb. 10° L'*osculant* (2), aussi du Brésil, a le bec noir, avec l'arête jaune; le devant du cou est jaune soufre, mais orangé au milieu. Le tour de l'œil est blanc.

II.

LES TOUCANS

AULACORHYNQUES (3).

Ils conduisent des toucans aux aracaris. Leur queue est médiocre, arrondie par sa manière d'être étagée. Leur bec est relativement aux deux autres groupes moins haut, plus aminci sur l'arête, et creusé d'un sillon sur le côté. Les ailes sont courtes et arrondies, à quatrième rémige la plus longue. M. Gould en admet cinq espèces (4).

1° L'*aracari vert* (5) du Mexique, est vert doré sur le corps, vert mat en dessous. Le bas-ventre et le sommet des rectrices sont roux; les joues et la gorge sont blanchâtres. 2° Le *pavonin* (6), également du Mexique, est vert pré sur le corps, d'un vert plus clair en dessous. Son bec est noir à la base et en dessous, mais le bas-ventre et la pointe des rectrices sont brunâtres. 3° Le *sillonné* (7) vit au Pérou. Son bec est sillonné, rouge et noir; le plumage est généralement vert pré, avec du bleu sur la tête, du gris au menton, du jaune sur les sourcils. 4° Le *derby* (8), dont on ignore la patrie, est vert avec des reflets dorés en dessus, et nuancé de bleu sur la tête. Le menton est blanc, et les parties inférieures sont jaunâtres. Les rectrices moyennes sont terminées de brun. 5° Le *rouge croupion* (1), dont la patrie est inconnue, a le plumage olivâtre en dessus, bleuâtre en dessous, avec une teinte plus foncée sur le thorax. Le croupion écarlate, et les quatre rectrices moyennes sont terminées de brun.

(1) *R. citreopygus*, Gould, Proc., V, 156; *R. subfuscatus*, Less.

(2) *R. osculans*, ibid.

(3) *Aulacorhynchus*, Gould, Proc., IV. 147.

(4) Plumes anales colorées, bec jaunâtre à sa base . . . . . 1. *A. prasinus.*
——————— bec noir. 2. *A. pavoninus.*
Plumes anales de la couleur du ventre, croupion, *idem*, toutes les rectrices unicolores. . . . . 3. *A. sulcatus.*
— deux rectrices moyennes terminées de marron. . . . . 4. *A. derbianus.*
— croupion rouge. . . . . 5. *A. hæmatopyg.*

(5) *Pteroglossus prasinus*, Licht.; Gould, Proceed., IV, 78.

(6) *P. pavoninus*, Gould, Proc., V, 158.

(7) *P. sulcatus*, Sw., Zool. illust., pl. 44; Temm., pl. 356.

(8) *P. derbianus*, Gould, Proc., V, 49.

III.

LES ARACARIS (2).

Ont un bec assez fort, solide. Les ailes subaiguës, la queue allongée et fortement étagée. Leur plumage est généralement vert (3), avec des plaques diversement colorées. Au reste, mêmes mœurs et même patrie que les toucans.

Buffon a connu de ce genre l'*aracari* (4), ou *grigri*, le *vert* (5), et le *culik* (6).

Les espèces nouvelles sont : 1° Le *royal* (7), du Mexique, jaune sur les parties inférieures, mais taché de noir sur le thorax, et ayant une écharpe sur le ventre, noir en avant, et rouge en arrière. Sa tête et son cou sont noirs, et des taches rouges se dessinent sur le thorax et sur le ventre. L'*aracari à oreille marron* (8) du Brésil, a sur le jaune des parties inférieures une large écharpe rouge. 3° Le *double collier* (9) de la Guyane, a la nuque et deux col-

(1) *P. hæmatopygus*, Gould, Proc., IV, 147.

(2) *Pteroglossus*, Illig.; *aracari*, Less.

(3) M. Gould les classe ainsi qu'il suit (Proc., IV, 75) :
Thorax et ventre jaunes :
Écharpe rouge; bec blanc sur les côtés. 1. *P. aracari.*
——————— noir sur les côtés. 2. *P. castanotis.*
Écharpe noire et rouge; tache noire. 3. *P. regalis.*
——————— collier noir. 4. *P. pluricinct.*
Thorax écarlate :
Collier nul ou jaune, étroit. . . . . 5. *P. bitorquat.*
Collier noir, large. . . . . 6. *P. Azaræ.*
Dess. du corps jaune tacheté de rouge mélangé. . . . . 7. *P. ulocomus.*
——————— de blanc bleuâtre. 8. *P. hypoleucos.*
——————— de jaune. . . 9. *P. Baillonii.*
Thorax et ventre jaunes ou rayés :
Bec marqué d'orangé. . . . . 10. *P. viridis.*
Bec taché de noir. . . . . 11. *P. Humbold.*
Thorax semblable à la gorge :
Ventre discolore. . . . . 12. *P. inscript.*
Bec blanc tacheté de noir. . . . . 13. *P. maculir.*
Bec rouge concolore. . . . . 14. *P. nattereri.*
——— à pointe noire. . . . . 15. *P. Reinwar.*
Bec entièrement noir bordé de rouge. 16. *P. culik.*
——————— cendré. . . . . 17. *P. Langsd.*

(4) *Ramphartos aracari*, L., enl. 166.

(5) *R. viridis*, enl. 727 et 728.

(6) *R. piperivorus*, L., enl. 577 et 529.

(7) *P. regalis*, Licht.; Gould, Proceed., IV, 75; *P. ambiguus*. Less., Ornith., p. 178.

(8) *P. castanotis*, Gould, Proc., I, 119, et IV, 75.

(9) *P. bitorquatus*, Vig., Zool.; Journ., II, 481.

liers rouges. 4° L'*Azara* (1) a la poitrine rouge, traversée par une large écharpe noire. Il est assez rare au Brésil. 5° *L'ébouriffé* (2), des bords du fleuve des Amazones, à ce que l'on suppose, a toutes les plumes de la tête, des joues et de la nuque crépues, très développées et d'un noir brillant. 6° Le *blanchâtre* (3), de la Colombie, a les parties inférieures d'un gris bleuâtre et le croupion rouge. 7° Le *Baillon* (4), du Brésil, est orangé sur la tête et sur les parties inférieures. 8° Le *bec à hiéroglyphes* (5), de la Guyane, a le dessous du corps jaune, le bec jaune, encadré de noir, et marqué sur les bords dentelés de traits hiéroglyformes. 9° L'*aracari à bec tacheté* (6) se trouve au Brésil. Il a l'occiput et le ventre bleu noir, les flancs et les côtés du cou jaunes; le bec, jaune bleuâtre, maculé de noir. 10° Le *pluribandes* (7), aussi du Brésil, est jaune sous le corps, ayant sur le thorax une bande noire, sur le ventre une écharpe noire en avant et rouge en arrière. 11° L'*Humboldt* (8), de la même contrée que le précédent, est jaune soufre sous le corps, mais son bec est en dessus blanc jaunâtre, avec du noir aux bords, et totalement noir à la mandibule inférieure. Il se rapproche beaucoup de l'aracari à bec chargé de hiéroglyphes. 12° Le *natterer* (9) du Brésil, a le ventre jaune, les plumes tibiales marron, le bec rouge, tacheté de noir. 13° Le *Reinwardt* (10), aussi du Brésil, a le ventre orangé, teinté de marron. Son bec est roux, avec quelques dents noires et blanches. 14° Le *Langsdorff* (11), encore du Brésil, a le ventre marron, le bec noir avec quelques taches vertes.

LES MOMOTS (12).

Buffon n'a connu que le houtou de la Guyane (enl. 370); ils se sont enrichis de quelques espèces de l'Amérique chaude, dont ce genre est exclusivement originaire. Leur bec est fort, dont les bords sont crénelés; leur longue queue, leur plumage sec et rigide, orné de vives couleurs, les distinguent suffisamment des autres oiseaux, tout en les plaçant comme lien intermédiaire entre les toucans et les perroquets. Les momots vivent d'insectes, parfois de petits oiseaux qu'ils tuent. Ils nichent dans les creux d'arbres des profondes forêts du Nouveau-Monde.

LE TUTU (1), OU LE DOMBEY.

Habite le Paraguay et le Brésil méridional. Il a la face noire, une calotte brun rouge foncé, un plumage vert intense, une queue longue, étagée, élargie à son extrémité, qui est bleu indigo, tandis que sa plus grande portion est verte. Les rémiges sont bleues et le bas-ventre est roux.

L'ORANROUX (2), AUSSI DU BRÉSIL.

A la tête rouge, le plumage vert, les joues noires, une tache angulaire noire au milieu de la poitrine; les rémiges bleuâtres. Une ceinture orangée coupe le haut du ventre. Celui-ci est gris de perle. La queue est longue, étagée.

LE MEXICAIN (3).

Est plus petit que le houtou, et a comme lui deux plumes noires sur le thorax. Sa tête et son cou sont cannelle. Le dos, les ailes sont noirs; les plumes auriculaires s'allongent en touffes noires, teintées d'azur. Une tache bleue se dessine au-dessus de chaque œil. Enfin la partie inférieure du corps est d'un blanc verdâtre. On le trouve sur la montagne de Temiscaltipec.

LE PLATYRHYNQUE (4).

Provient du Brésil. Il est vert jaunâtre, avec la tête, le cou et le thorax d'un roux marron. Ses yeux sont surmontés chacun d'un sourcil noir, et une écharpe, aussi noire, traverse la poitrine. Son bec est surtout fort élargi dans le sens transversal.

LES SCYTHROPS.

Ressemblent par leurs formes générales aux aracaris qu'ils remplacent dans la Nouvelle-Galles du

(1) *P. Azaræ*, Wolg.; Vieill.; Levaill., pl. A.

(2) *P. ulocomus*, Gould, Proc., I, 487; IV, 76; et III, 38. Favorite, pl. 62 de la Zoologie.

(3) *P. hypoglaucus*, Gould, Proc., I, 70; III, 70; et IV, 77.

(4) *P. Baillonii*, Wogl.; Levaill., pl. 18; *P. croceus*, Jard.; et Selby, pl. 6; Gould, Proc., IV, 77.

(5) *P. inscriptus*, Sw.

(6) *P. maculirostris*, Licht.; Vieill., Gal., pl. 307; Selby, pl. 26; Levaill., pl. AA et pl. 15.

(7) *P. pluricinctus*, Gould, Proc., V, 157.

(8) *P. Humboldtii*, Wagl., esp. 4.

(9) *P. nattereri*, Gould, Proc., V, 157.

(10) *P. Reinwardtii*, Wagl., esp. 11.

(11) *P. Langsdorffii*, Wagl., esp. 12.

(12) *Momotus*, Briss.; *prionites*, Illig. (de , scie); *baryphonus*, Vieill. (de βαρύφωνος, forte voix).

(1) Azara, Momot dombey, Levaill., Parad., pl. 39: *prionites tutu*.

(2) Levaill., Prom., pl. B.; *momotus Levaillantii*.

(3) *Momotus mexicanus*, Sw., Phil. Mag., juin 1827, p. 442, n° 101.

(4) *Momotus platyrhynchus*, Lead., Trans. XVI, 85; Bull., XXIV, 367.

Le Scythrops de la Nouvelle Hollande ; Scythrops Novæ Hollandiæ.

Publié par Pourrat F.s à Paris.

Sud; mais leur langue, au lieu d'être ciliée, est entière. Leurs ailes sont pointues et dépassent le croupion; leur queue est étagée et arrondie; le bec est gros et long, arqué sur son arête, creusé sur les côtés de deux sillons, moins longs que ceux qu'on remarque sur le bec des aulacorhynques; le tour de l'œil est nu. Ce genre n'a qu'une espèce assez commune à la Nouvelle-Galles du Sud. Le *présageur* (1), à tête gris clair, à ailes gris foncé, le thorax et le ventre blancs; les flancs barrés de brun, ainsi que le dessous de la queue. Le jeune âge (2) ressemble aux jeunes coucous, et a comme eux une livrée bariolée de gris, de roux vif et de brun.

LES PERRO[illegible]QUETS (3).

Forment une famille d'oiseaux aussi nombreuse par les espèces qu'uniforme par l'ensemble des caractères propres à chacune de ses tribus. Cette famille est, zoologiquement parlant, un genre naturel, et toutes les distinctions qu'on a proposées parmi les perroquets reposent plutôt sur des nuances que sur des modifications essentielles de leur économie. Mais dans un genre où les espèces se sont accumulées, surtout dans ces dernières années, il a donc fallu grouper les races qui présentoient entre elles le plus d'analogie, et en créer des tribus assez exactement circonscrites, soit par quelques particularités, soit par les mœurs, les couleurs, et par les zones territoriales qu'elles habitent.

Lorsque Buffon publia sa Révision des espèces de perroquets, son génie, étranger à toute méthode dans les premiers volumes de son Histoire des oiseaux, en avoit insensiblement reconnu la nécessité sans oser encore se l'avouer. Aussi son travail sur les perroquets est-il complet et riche de détails analytiques; car déjà on voit poindre la formation de genres sous les titres de : *cacatoës*, *perroquets*, *loris*, *loris-perruches*, *perruches à queue longue* ou *courte*, *aras*, *amazones*, *criks*, *papegais*, et *perriches à longue* ou *courte queue*.

Ces divisions, admises par Buffon, sont donc la base réelle de tous les groupes qu'on a établis depuis pour faciliter l'étude de nombreuses espèces de perroquets découvertes, et le genre perroquet a été élevé au rang de famille sous le nom de *psittacidées*. Nous ne donnerons pas l'histoire des fluctuations de nomenclature que le genre a éprouvées ; le travail général dont nous présentons ici le tableau en donnera une idée convenable. Toutes les dénominations nouvelles qui vont suivre ont donc pour but de séparer les espèces de manière à rendre leur étude facile.

Les perroquets vivent assez généralement dans la zone équatoriale qui ceint le globe. Cependant les découvertes des voyageurs ont fait connoître que ces oiseaux ne dédaignoient pas d'habiter les zones extra-tropicales par des latitudes assez refroidies, et c'est ainsi qu'au nord de l'Amérique on les a vus [illegible] passer les Etats-Unis, et qu'au sud on [illegible] de belles espèces au Ch[illegible] [illegible] on a rencontré la Terre de F[illegible], au Paraguay, et jusqu'à [illegible] Feu. L'Australie, dont les terres antarctiques sont si riches en oiseaux de ce genre, compte les belles espèces de la Nouvelle-Galles du Sud, de la terre de Diémen, de la Nouvelle-Zélande, des îles Maquarie, etc.; et les îles océaniennes de l'ouest à l'est en possèdent aussi de remarquables et de particulières.

A peu d'exceptions près, tous les perroquets ont reçu de la nature de riches couleurs, par plaques crues, il est vrai. Ils aiment vivre en troupes criardes, qui se nourrissent, dans les forêts, de fruits, de bourgeons, d'écorces, et même d'exsudations miellées et de tubercules féculents. Ils grimpent aisément en s'aidant de leur bec pour s'accrocher, et ils nichent dans les creux des arbres. Leur vol est peu étendu, ce qui en fait des oiseaux assez sédentaires. Nous proposons donc les subdivisions suivantes comme l'expression de l'état actuel de nos connoissances ornithologiques sur ces oiseaux.

I.

LES CALYPTHORYNQUES,

OU BANKSIENS (1).

Sont exclusivement de la Nouvelle-Hollande, et leur découverte date des voyages de Cook, mais surtout de la colonisation des Anglois à la Nouvelle-Galles du Sud. Ils sont reconnoissables à leur gros bec, élevé, dilaté à la mandibule inférieure. Leurs ailes sont longues et pointues; leur queue est ample et dilatée à la base, composée de rectrices égales; les plumes sont larges et lâches. Leur plumage est noir, relevé seulement de jaune ou de rouge. On ne les trouve qu'à la Nouvelle-Galles du Sud. Les auteurs les plus récents reconnoissent quatre espèces,

(1) *Scythrops Novæ-Hollandiæ*, Lath. *Sc. australasiæ*, Shaw., Phill., 165 : Temm., pl. 290; Vieill., Gal., pl. 39; *perroquet-calao*, Sonnini, édit. de Buff.; *anomaleous horn-bill*, White, pl. 142.

(2) Lafrenaye, Mag. de zool., 1835, pl. 37.

(3) *Psittacus*, L.

(1) *Banksianus*, Less., Orn., p. 179; *calypthorhynchus*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 269; *kakadoë*, Kuhl; *plyctolophus*, Vieill.; *cacatua*, Vieill.

qui sont : 1° La *buse* (1), ayant vingt-deux à vingt-quatre pouces de longueur, et un plumage noir olivâtre, avec une tache jaune sur les oreilles, et une barre de même couleur, piquetée de noir sous la queue. 2° Le *Baudin* (2), plus petit d'un tiers que l'espèce précédente, à plumage d'un noir terne, peu ou point huppé, à bords des plumes des parties inférieures d'un blanc sale ou terreux. 3° Le *Banksien* (3), long de vingt-deux à vingt-quatre pouces, à plumage noir foncé, à reflets luisants sur le corps, à huppe fournie, à barre rouge sous la queue. 4° Le [illegible]*inck* (4), long de dix-sept à dix-huit pouces, à *Tem*[illegible] sombre, nuancé d'olivâtre, à plumage d'un bru[illegible] barre rouge vertête peu huppée, ayant aussi une [illegible] miculée de noir sous la queue.

Les perroquets de ce groupe vivent, dans les forêts d'eucalyptus et d'éphedras, des fruits semi-ligneux de ces arbres, et des écorces fongueuses qui les recouvrent. Leur vol est lourd et bruyant, et leur cri rauque et sauvage. Ils ne paroissent pas être susceptibles de se plier à la domesticité, et par suite d'apprendre à parler.

II.

LES CALLOCÉPHALES (5).

Sont le lien intermédiaire qui unit les callypthorhynques aux cacatoës. Comme les premiers, on ne les trouve qu'à la Nouvelle-Hollande. Leur bec est robuste, il est moins élevé que celui de la première tribu, et de plus il est dilaté sur les côtés et bombé sur l'arête. La mandibule inférieure est courte, peu épaisse, et fortement échancrée. Le corps est court et ramassé; les ailes sont presque aussi longues que la queue : celle-ci est médiocre, égale, légèrement échancrée. Les tarses sont fort gros et réticulés; la tête est surmontée d'une huppe dressée, composée de plumes rigides, à barbes unilatérales et criniformes. La seule espèce de ce groupe est le *cacatoës à cimier* (6), qui habite l'île King dans le détroit de Bass. Le mâle a le plumage gris bleuâtre, plus ou moins foncé, et chaque plume est frangée de plus clair; la tête et la huppe sont d'un beau rouge de minium. La femelle a sa huppe brun bleuâtre, avec des reflets roussâtres. Une nuance verte domine sur les plumes du croupion. Les petites couvertures des ailes sont arrondies, et portent sur un fond brun un ovale jaune clair formé de deux croissants. A cela près, elle ressemble au mâle.

(1) *Psittacus funereus*, Lath.; Shaw, Misc., pl. 186.
(2) *Ps. Baudini*, Lear, Monog., pl. 6.
(3) *Ps. Banksii*, Lath.; Shaw, Misc., pl. 50.
(4) *Ps. Temminckii*, Kuhl; Consp. psitt.
(5) *Callocephalon*, Less., Voy. de *la Thétis*, page 311.
(6) *Callocephalon australe*, Less., Zool., *Thétis*, pl. 47 et 48; *psittacus galeatus*, Lath.; *cacatua galeatea*, Vieill., Encycl., p. 1414; *calypthorhynchus galeatus*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 274.

III.

LES CACATOIS (1).

ou CACATOES.

Reconnoissables à la huppe qui recouvre leur tête, à leur plumage blanc, et dans un seul cas rose clair, [illegible] ainsi une tribu dont les espèces varient par forme[illegible]ne, sans différer en rien d'es- la taille ou par la hu[illegible]abes *cg-ca-toës*, sentiel. Leur nom leur vient des sy[illegible] qu'articule en miaulant la petite espèce des Mo[illegible]ques. Les ailes des cacatoës sont aussi longues que leur queue, qui est coupée carrément et médiocrement longue; leur bec a ses bords renflés et sinueux, et son arête rubanée. Ce sont des perroquets dont le cri est rauque et bruyant, le naturel gai et capricieux, et qui se plient à la longue à l'éducation qu'on leur donne lorsqu'ils sont pris jeunes. Alors ils apprennent à siffler et à répéter des phrases. Vieux, leur naturel est indocile, et leurs caprices les rendent redoutables et dangereux par les morsures qu'ils font avec leur bec.

Les cacatoës sont répandus aux Moluques, aux îles Philippines, sur toutes les terres de la Papouasie jusqu'à la Nouvelle-Hollande. Des huit espèces reconnues, Buffon en a décrit quatre (enl. 14, 191, 265 et 498).

Le *jing-wos* (2), très commun à la Nouvelle-Guinée, a traversé le détroit de Torrès, et s'est avancé dans la Nouvelle-Galles du Sud jusque par les 36 degrés de latitude méridionale. Son plumage est blanc; sa huppe distique est jaune, mais les plumes antérieures sont blanches; les oreilles sont lavées de jaunâtre. Il est de la taille du cacatoës à huppe blanche. Le *nasique* (3) a un bec jaune, terminé en pointe presque droite. Son plumage neigeux est nuancé de jaune en dedans des ailes et sur la queue; les joues et le devant du cou sont teintés de rouge; sa huppe est blanche et peu fournie. Le *rosalbin* (4) est remarquable par la belle nuance rose qui colore son

(1) *Cacatua*, Briss.; *cacatoës*, Duméril; *kakadoe*, Lacép; Kuhl; *plyctolophus*, Vieill.
(2) *Ps. galeritus*, Lath.; Shaw; White, p. 327; *cacatua galerita*, Vieill., Encycl., esp. 7.
(3) *Psittacus nasutus*, Temm., pl. 351; *Ps. tenuirostris*, Kuhl.
(4) *Ps. eos*, Kuhl; Temm., pl. 81; *cacatua rosea*, Vieill., Gal., pl. 25.

[illegible] Psithuchus [illegible]

1 Cacatoes nasique . 2 Cacatoes Rosalbin

Publié par Poirrat F. a Paris.

plumage, les ailes et la queue exceptées, qui sont gris glacé. Ses rémiges sont noires, et les rectrices sont terminées de brun sale.

Le *Leadbeater*[1] est de la Nouvelle-Hollande, ainsi que les deux précédents. Sa taille égale à peine celle du petit cacatoës à huppe jaune. Son plumage est blanc, mais il est lavé de rose sur les joues, le cou, le front, la poitrine, les tectrices inférieures des ailes et le milieu du ventre. Les plumes de sa huppe sont roses à leur naissance, blanches à leur sommet, et marquées d'une tache jaune à leur milieu. Les rectrices sont d'un rose assez foncé à leur partie interne.

IV.

LES CALOPSITES [2].

Tiennent des cacatoës par la huppe élégante qui part de l'occiput, laquelle se compose de plumes grêles et effilées, et des aras par le nu du pourtour de l'œil ; les ailes, bien que longues et aiguës, n'atteignent au plus que le milieu de la queue : celle-ci est étroite et formée de douze rectrices pointues, roides, ayant les deux moyennes plus longues que les latérales, et imitant la queue des pezopores. Le bec, bien que petit, est taillé comme celui des calypthorhynques. La seule espèce de ce groupe vit à la Nouvelle-Galles du Sud : c'est le *calopsitte élégant* [3], long de dix pouces, ayant des formes élancées, la huppe jaune, le plumage brun olivâtre, une tache orangée en avant des yeux, et une bande blanche sur l'œil. La femelle a du châtain, puis le croupion et la queue sont rayés de gris.

V.

LES PSITTRICHAS [4].

Possèdent une forme transitoire qui conduit aux eurhynques ou microglosses, et surtout aux aras. Le bec est très comprimé sur les côtés. Les narines sont percées dans une cirrhe sans poils. La face est dénudée, ainsi que le pourtour de l'œil et le menton. Les plumes de la tête sont roides, rigides, et façonnées en poils simples. Les ailes, amples et subarrondies, n'atteignent que le milieu de la queue : celle-ci est moyenne et arrondie ; les pennes des ailes et de la queue sont d'une extrême rigidité. Les plumes de leur livrée sont en général sèches et cassantes. Quant aux mœurs de la seule espèce qui compose cette tribu, elles sont inconnues. Il en est de même de sa patrie. On suppose seulement que cet oiseau provient de la Nouvelle-Guinée. Le *psittrichas de Pesquet* [1] est long de vingt à vingt-un pouces. Il est remarquable par la teinte violâtre de la peau nue de la face, le noir intense de son plumage sur le corps, relevé par le rouge cramoisi du milieu des ailes, des parties inférieures et du croupion. Le devant du cou jusqu'au ventre est recouvert de sortes d'écailles noires, cerclées de châtain.

VI.

LES EURHYNQUES.

MICROGLOSSES OU ARAS A TROMPE [2].

Se distinguent de toutes les autres tribus de perroquets par la petitesse de leur langue que couronne une petite cupule. Leur bec est deux fois plus haut que large, et il se termine en un robuste crochet. Les joues et le pourtour des yeux sont garnis d'une peau nue. Les ailes sont pointues et atteignent les deux tiers de la queue : celle-ci, de médiocre longueur, est à son sommet égale. Les plumes de l'occiput sont étroites, et forment en retombant une huppe lâche et assez fournie. Les eurhynques n'habitent que les îles les plus chaudes des terres de la Papouasie. On n'en connoît que deux espèces : l'*eurhynque noir* [3], entièrement d'un noir bleu assez foncé. Il paroît que, devenu vieux, cet oiseau affecte alors une livrée d'un gris bleuâtre clair uniforme. Dans cet état, c'est l'*ara-gris-à-trompe* de Levaillant (pl. 11). Buffon a décrit sous le nom de kakatoës noir le perroquet que nous signalons comme type de genre, et qui se rencontre communément dans les forêts de la Nouvelle-Guinée et de l'île de Waigiou.

Une espèce réellement nouvelle est l'*alecto* [4], qui se trouve à Waigiou, à Banda, à Céram. Il est plus petit d'un tiers que le précédent, et le nu des joues

(1) *Plyctolophus Leadbeaterii*, Vig., Proceed., I, 61.
(2) *Calopsitta*, Less., Illust. de zool., pl. 49.
(3) *Psittacus Novæ-Hollandiæ*, Lath.; Less., Illust. de zool., pl. 49 et 50.
(4) *Psittrichas*, Less., Illust. de zool., pl. 1.

(1) *Psittrichas Pesquetti*, Less, Illust. de zool., pl. 1.
(2) *Eurhynchus*, Latreille, Rég. an.; *proboscicer*, Kulh ; *microglossum*, Geoff. Saint-Hil.; *ara-à-trompe*, Levaill.; *solenoglossus*, R.
(3) *Ara-à-trompe*, Levaill., Perroq., pl. 12 et 13 ; *psittacus gigas*, Lath.; Edw., pl. 316 ; *Ps. ater et aterrimus*, Gm ; *cacatua aterrima*, Vieill., Gal., pl. 50. (*Voy.* pl. 27)
(4) *Ara alecto*, Temm., Disc., Faune du Japon., p. XVII.

a moins d'étendue. Sa queue est légèrement étagée, mais son plumage est complétement noir.

VII.

LES ARAS [1].

Sont de grands perroquets de l'Amérique, dont plusieurs possèdent d'éclatantes couleurs. Leur cri rauque et assourdissant semble articuler les syllabes *a-ra*, souvent répétées. Ils sont reconnoissables à leur bec très haut dans le sens vertical, à ce que la membrane nue, qui entoure la base du bec, recouvre e plus ordinairement les joues en entourant les yeux. Leur queue est relativement longue, étagée, et les rectrices qui la composent sont rigides et simulent des lames d'épée. Buffon a décrit les aras *aracanga* (enl. 12), *ararauna* (enl. 36), *macavuanna* (enl. 867), *tricolor* (enl. 641), et l'*ara vert*.

Les autres espèces que l'on doit ajouter aux aras sont : 1° Le *pachyrhynque* [2], qui a le plumage vert, le front, les sourcils et les épaules rouges, et les joues emplumées; les rectrices sont larges et obtuses. Il est assez rare à Table-Land, au Mexique. Cet oiseau fait le passage des aras aux araras. 2° Le *maracava* [3], de la Guyane, a le plumage vert, teinté d'aigue-marine sur le front et sur les joues. Le rebord des ailes est rouge. 3° L'*Illiger* [4] a le front et la région anale rouges, le plumage vert, avec des nuances diverses, les rémiges bleues, et la peau des joues entièrement dénudée. On ignore de quel point de l'Amérique méridionale il provient. 4° L'*hyacinthe* [5], ou le *guacamayo azul* de d'Azara, qui l'indique au Paraguay, a été rapporté du Brésil par le voyageur Auguste de Saint-Hilaire. Son plumage est généralement d'un bleu hyacinthe suave; le dessous de la queue est d'un noir soyeux.

(1) *Ara*, Brisson, Lacép.; Kuhl; *macrocercus*, Vieill.; Vig.

(2) *M. pachyrhynchus*, Sw., Phil mag., n. 79.

(3) *M. severus*, Vieill.; Levaill., pl. 7 et 10; *Ps. severus*, Gm.

(4) *Ps. Illigeri*, Kuhl, esp. 10.

(5) *M. hyacinthinus*, Vieill. Gal., pl. 24; *Ps. hyacinthinus*, Lath.; Kuhl; Ps. *angustus*, Shaw; Mus. L., pl. 14.

VIII.

LES ARARAS.

OU PERRUCHES-ARAS [1]

Forment une tribu qui habite exclusivement l'Amérique, car c'est à tort qu'on place parmi eux la perruche de Luçon, figurée enluminure 287. On les reconnoît à leur bec gros, bombé et élargi; à la portion dénudée qui entoure l'œil d'un cercle plus grand que celui des perruches; à leur queue allongée et graduée, composée de rectrices pointues. Les espèces connues [2] sont bruyantes, vivent en grandes troupes, qui émigrent suivant les saisons, celles des zones les plus méridionales de l'Amérique du moins.

1° L'*arara de Patagonie* [3] vit au Chili, et s'avance dans le Sud jusque proche le détroit de Magellan. Ce perroquet est tellement commun, qu'il forme des volées de millions d'individus. Son plumage, vert sur le corps, est teint de gris sur la gorge et le thorax, de jaune sur le ventre, de rouge à sa partie moyenne et sur les plumes des cuisses. Les rémiges sont bleues, et le dessus de la queue est vert. 2° L'*arara à bandeau doré* [4] habite le Brésil. Son front est rouge; le dessus de la tête est jaune orangé, puis jaune d'or; le plumage est vert, lavé de jaune en devant; la poitrine et le ventre sont rouges, de même que les joues. 3° L'*arara à ventre rouge* [5], aussi du Brésil, a le plumage vert, le front brunâtre, les épaules rouges, la poitrine bleuâtre, le dos et le milieu du ventre rouges. La queue est rouge de sang en dessous et vert doré en dessus. 4° L'*arara à bandeau* [6], du Brésil, a le plumage vert, le front azuré, les épaules rouges. 5° Le *leptorhynque* [7] a été découvert dans les îles de Chiloë, sur la côte du Chili, par le capitaine King. Vert sur le corps, cet arara a le front, une raie sur les yeux et la queue roux. La tête est noire, le bas du ventre roux tacheté, et la mandibule supérieure est remarquable par son allongement et sa forme grêle.

(1) *Arara*, Spix; *psittacara* Vigors.

(2) Ajoutez les espèces suivantes : la *Pavouane* (Buff.) *Ps. cayennensis*, ou *Ps. guianensis*, Linn.; *Ps. squamosus*, Lath; *Ps. versicolor*, Lath.; *Ps. vittatus*, Shaw (Lev., pl. 17).

(3) *Arara patagonica*, Less., Zool. de *la Coq.*, pl. 35 *bis*; *Ps. patagonicus*, Azara.

(4) *Psittacus auricapillus*, Lichst., n. 9.

(5) *Ps. erythrogaster*, Lichst., Cat., n. 16; *psittacara Lichsteinsteinii*, Vig., Zool. journ., t. II, 387.

(6) *Psittacara frontatus*, Vigors, Zool. journ., t. II, p. 387; Bull., IX, 92.

(7) *Psittacara leptorhyncha*, Vig., Proceed., I, 14.

Microglosse noir Microglossum nigerrimum.

Publié par Pourrat F. à Paris.

1. Arara de la Patagonie ou Psittacasa. 2. Perroquet Nestor de la Nouvelle Zélande

Ara hyacinthe. 2 *Cacatoès à tête huppée*

Publié par Pourrat F. a Paris.

6° L'*arara de Molina* (1) se rapproche singulièrement de l'arara de Patagonie. Il est excessivement multiplié au Chili, et il niche dans l'été dans les cavernes des andes de Santa-Rosa : on se nourrit des jeunes, tandis que les vieux sont désagréables. La tête, le cou et le thorax sont d'un vert fuligineux; les flancs et le croupion sont jaune citron; l'épigastre est rouge; le dos et les ailes sont d'un jaune verdâtre, tandis que les rémiges sont bleu d'aigue-marine; la queue est d'un vert sale; le bec est plombé. l'iris orangé; le cou et la poitrine sont cendrés, avec des reflets verts brillants, que relève un collier blanc; les grandes tectrices alaires et les rémiges sont bleues; la région anale est d'un jaune verdâtre; les pieds sont de couleur de chair. Sa taille est de quinze à seize pouces de longueur.

Les Chiliens appellent ce perroquet *loro*, et l'estiment beaucoup par la facilité avec laquelle il apprend à parler. Sauvage, il pousse un cri continuel et assourdissant, en se réunissant en bandes nombreuses, qui sont assez audacieuses pour ne pas s'effrayer de l'homme, et qui ravagent les vignobles. Aussi les chasseurs en tuent-ils un nombre prodigieux d'individus. 7° L'*aracara nain* (2) se trouve à la Jamaïque. Son plumage est vert, avec du gris au front, à la partie antérieure du cou et à la poitrine. Sa taille est au plus de huit pouces et demi anglois.

IX.

LES PSITTRIURES.

Sont des oiseaux de la Nouvelle-Guinée, caractérisés par leurs narines nues, percées sur la cirrhe, le tour des yeux dénudé, leurs ailes relativement médiocres. Leur queue, composée de rectrices étagées, rigides, pointues ou atténuées à leur sommet, est arrondie. Leur livrée se compose de plumes étroites, rigidules et écailleuses. Le *lori noir* (3), de la Nouvelle-Guinée, de Sonnerat, a son plumage noir violâtre, et le dessous de la queue est peint en rouge et en orangé; nous avons vu entre les mains des Papous de Doréy une dépouille de cette espèce, noire, excepté le milieu du ventre, qui étoit d'un beau rouge. La *perruche flammèchée* (4), de la baie de Lobo à la Nouvelle-Guinée, a la tête pourpre noir, le vert de son plumage strié de jaune, les plumes tibiales, le dedans des ailes et le dessous de la queue rouge de feu.

(1) *Psittacus cyanolyscos*, Molina; Chili; Poeping; Bull., XIX, 101.
(2) *Psittacara nana*, Vig., Zool. journ., n. 18, p. 273.
(3) Levaill., Perroq., pl. 49; Sonnerat, It., pl. 110.
(4) *Ps. scintillatus*, Temm., pl. 569.

X.

LES MASCARINS.

Sont de Madagascar et des îles de la Papouasie; leur bec est gros, bombé, convexe, très élevé, et sans aucune arête. Leur queue est médiocre et légèrement arrondie. Les quatre espèces que nous admettons dans ce groupe ont été décrites par Buffon. Leur plumage est généralement noir, vert satiné ou rouge ponceau.

XI.

LES AMAZONES.

A plumage vert, ont un bec puissant, mais dont l'arête est rubanée, c'est-à-dire qu'elle a une dépression étroite et aplatie. Ce sont des perroquets de la Guyane, du Brésil et du Mexique. L'espèce la plus anciennement connue est l'*amazone à tête jaune*, figurée par Buffon enl. 512 et 513. Le *Dufresne* (1) a le bec blanc, le front rouge, la tête variée de rouge et de jaune, les joues et la gorge bleues, le plumage vert. Le *prêtre* (2), que l'on dit vivre au Mexique, n'a que onze pouces de longueur. Son plumage, généralement vert, est relevé par le rouge de feu de l'écharpe qui couvre le front, et s'étend au-delà des yeux; par le rouge qui borde largement les ailes et qui colore les plumes tibiales; par le bleu qui termine les rémiges. Sa queue est fortement arrondie.

XII.

LES NESTORS.

Dont on ne connoît qu'une espèce de la Nouvelle-Zélande, ont le bec très long, très élevé surtout, et comprimé à l'avenant, de manière à être mince et sillonné sur les côtés. La queue est médiocre et égale. Le *kaha* (3) des Nouveaux-Zélandois a le plumage brun ferrugineux, un collier rouge noir, et la queue terminée de roux. Les plumes des joues sont décomposées et s'avancent sur le bec comme des soies. Cet oiseau apprend aisément à parler, et n'a pas cependant les allures des autres perroquets.

(1) *Ps. Dufresnianus*, Shaw; Levaill., pl. 91.
(2) *Ps. Pretrei*, Temm., pl. 492.
(3) *Psittacus nestor*, Kuhl.

Il aime à se tenir à terre, et sautille en marchant à la manière des corbeaux.

XIII.

LES LORIS.

Lorius. Vig.

Sont tous des contrées les plus chaudes de l'Asie. Leur bec est bombé, sans arête. Leurs ailes sont presque aussi larges que la queue, et celle-ci est médiocre et arrondie par le raccourcissement des pennes latérales. Leur plumage est orné des plus vives couleurs, où généralement le rouge domine. Buffon en a connu presque de toutes les espèces. Une nouvelle est le *lori d'Isidore* (1), qui provient de la Nouvelle-Guinée; il est rouge de feu, avec du noir aux ailes, du bleu à l'occiput, au cou et au milieu du ventre. Le *lori de Bornéo* (2) est rouge, avec deux larges traits bleus derrière les yeux descendant sur les côtés du cou. Le manteau est couvert de flammèches d'azur sur un fond rouge. Les ailes sont variées de noir et de rouge de feu. Le devant du corps est rouge, ondé de brun sericéeux.

Les loris sont colériques, apprennent à siffler en perfection, mais ne parlent point. Ils sont sujets à des crampes mortelles.

XIV.

LES VINIS OU PHIGYS.

Vini. Less.

Sont des loris en miniature, ayant leurs ailes longues et pointues, leur bec arrondi de toute part; leur queue conique, mais arrondie quand elle est ouverte, par le raccourcissement gradué des pennes latérales. Leur langue est couronnée par de longues papilles implantées sur un disque en cupule. Leur plumage est coloré par grandes masses. Ces petits perroquets se nourrissent de fruits pulpeux, de bananes, et se tiennent dans les palmiers. Ils peuvent être élevés en domesticité, mais les crampes les tuent bientôt lorsqu'on change leur climature.

Buffon a décrit, d'après Commerson, la *vini d'Otaïti* (3) ou l'*ari-manou*, c'est-à-dire l'oiseau de cotier, que par une erreur typographique Buffon a nommé *arimanon*. Commerson l'appeloit perruche *nonette*. Les autres vinis sont : L'*écarlate* (1) qui, est représentée dans les planches des oiseaux de ce complément, et qui a un plumage vert, nuancé de jaune sur le dos et le croupion, d'azur à l'occiput, recouvert de plumes étroites, le dessous du corps rouge fulgide, avec une nuance violette sur le bas-ventre. Cette perruche habite les îles de la Société, Borabora entre autres. La *phigy* (2) a la tête bleu indigo, le plumage vert en dessus, rouge en dessous, avec du bleuâtre à la région anale. Elle se trouve aussi dans les îles de la mer du Sud, et n'en peut être qu'une variété intermédiaire d'âge entre la précédente et celle qui suit. La *fringillaire* (3), commune aux îles des Amis ou Tonga; son plumage est vert, relevé de rouge fulgide sur le devant du cou et le milieu du ventre. Le front est émeraude et l'occiput azur.

XV.

LES PSITTAPOUS.

Sont des loris à queue médiocre, formée de rectrices étagées, ayant les deux moyennes qui dépassent les pennes latérales, et qui s'amincissent graduellement. Leur corps est svelte et leur coloration vive. On n'en connoît que deux espèces, qui habitent la Nouvelle-Guinée. La *perruche-lori-papou* (4) de Levaillant, à plumage rouge de feu, excepté l'occiput, le croupion et le bas-ventre, qui ont du violet, le dos, les ailes et la queue; qui sont d'un vert luisant. Du jaune d'or marque les flancs; les pennes caudales sont terminées d'orangé. La *coquette* (5) est verte, avec du bleu sur les plumes striées des joues, et l'extrémité des pennes caudales est jaune orangé. Le mâle a de l'azur au croupion, et du rouge de sang sous les ailes et au pourtour du bec, en avant des yeux.

(1) *Lorius Isidorii*, Sw., Zool. illust., 2e cah., 2e série.
(2) *L. Borneus*, Less., Ornith., p. 192.
(3) *Ps. tailanus*, Gm.; *Ps. porphyrio*, Shaw; Lev., pl. 65; *Ps. cyaneus*, Sparm., Carl., pl. 27, et Lev., 66 (jeune âge).

(1) *Vini coccinea*, Less., Illust., zool., pl. 28; *psittacula Kuhlii*, Vig., Zool. Journ., I, 412 et pl. 16; *lorius Kuhlii*, Ornith., p. 193.
(2) *Ps. coccineus* Shaw.; la phigy, Levaill., pl. 64.
(3) *Ps. fringillaceus*, Gm.; Levaill., pl. 71; *Ps. pipilans*, Lath.
(4) Le petit lori papou, Sonnerat, It., pl. 3, p. 175; Levaill., Perr., pl. 77, p. 14; *psittacus papuensis*, Gm.
(5) *Ps. placentis*, Temm., pl. 553.

1 La Perruche pygmée mâle, 2 La Perruche pygmée femelle.
3 l'Ani de Lascasas

Publié par Pourrat F. a Paris

XVI.

LES PSITTACULES (1).

Sont des perroquets de petite taille, à vives couleurs, et qui ne se rencontrent que dans les parties les plus chaudes de l'Asie. Ils sont remplacés en Amérique par les touits. Ils ont un bec gros, bombé de toutes parts, très robuste, des formes trapues, et une queue disposée en toit, courte, et composée de rectrices étagées et très rigides. Leurs ailes sont longues et pointues : 1° Le *psittacule de Desmarest* (2), que nous avons tué à la Nouvelle-Guinée, est le type de ce groupe. Il a le front cramoisi, le sommet de la tête orangé, deux taches bleues sur les joues, le plumage vert en dessus, vert jaunâtre en dessous, avec une ceinture glauque bordée de rouille sur le thorax. Le *verdin* (3), dont on ignore au juste la patrie, est entièrement d'un vert pâle, frangé de jaune sur les ailes et en avant des yeux. Son bec est pâle et ses tarses sont bruns. 3° L'*iris* (4), qui vit à Timor, remarquable par son bec et son front rouge vermillon; les oreilles violettes; la nuque verte et bleuâtre, le dessous du corps vert jaune, cerclé de vert foncé. 3° L'*eutèle* (5), aussi de Timor, a son bec rouge corail; sa tête nankin, son plumage vert, nuancé de jaune sur le cou et sur les parties inférieures. 3° Le *gros-bec* (6) des îles Philippines, a son plumage vert sale, et un collier bleu sur la gorge.

XVII.

LES MICROPSITTES (7).

Sont des perroquets en miniature, découverts à la Nouvelle-Guinée. Leur bec, très court et très élevé, se trouve comprimé sur les côtés et terminé en une pointe fortement recourbée. Les bords en sont saillants et séparés de la pointe par une profonde échancrure triangulaire. La mandibule inférieure est courte, mutique, à carène plate en devant. La queue, fort courte, est arrondie, mais chaque rectrice se termine en une pointe mucronée, aiguë. Les ailes sont pointues et aussi longues que la queue. La seule espèce de ce groupe, si remarquable par la petitesse de ses proportions, est la *perruche pygmée* (1), à tête et ventre jaunâtres, à dos vert, à queue bleuâtre, marquée d'orangé.

(1) *Psittacula*, Kuhl, pars.
(2) *Ps. Desmarestii*, Garnot, Zool. de *la Coq.*, pl. 35.
(3) *Ps. viridissimus*, Sw., Zool. illust., pl. 155.
(4) *Ps. iris*, Temm., pl. 567.
(5) *Ps. euteles*, ibid., pl. 568.
(6) *Ps. loxia*, Cuv., Gal. du mus.
(7) *Micropsitta*, Less., Ornith., p. 646.

XVIII.

LES COULACISSI (2).

Sont des perroquets de la taille des moineaux, formant une tribu qui ne se rencontre qu'en Afrique ou en Asie, et que caractérise un petit bec comprimé, étroit et peu crochu, ayant des ailes aussi longues ou plus longues que la queue; et celle-ci courte et légèrement arrondie. Le *coulacissi* (3), des îles Philippines, est le type de ce petit groupe. On en distingue la *perruche vernale* (4), qui se trouve à Java et à Timor. Son plumage est vert, plus foncé sur la tête, avec du pourpre au bec et au croupion. La poitrine porte une tache orangée. La *perruche moineau à tête rouge* (5), très commune sur toute la côte d'Afrique, et plus particulièrement dans le golfe de Bénin, a été figurée par Buffon, enl. 60. On en distingue la *perruche de Swinden* (6), aussi de la côte d'Afrique, à bec noir, à tête verte, à cou jaune, avec un demi-collier noir en dessus. Le dos et les ailes sont verts, le croupion est bleu violet. La queue a ses rectrices aurore à leur naissance, puis noires et terminées de vert. Le *psittacule à tête grise* (7), originaire du Cap ou de la côte de Zanguebar, a été figuré par Buffon, enl. 791, fig. 2. Le *Psittacule aux ailes variées* (8), figuré enlum. 771, fig. 1, a été regardé comme provenant du Brésil, mais Buffon l'avoit reçu de Batavia. La *perruche moineau* (9), de la presqu'île de Malacca, a été représentée enlumin. 190. On en distingue le *rouge-front* (10), des îles Philippines, ayant le plumage vert, plus clair en dessous; le front, le bas du dos et les tectrices caudales rouge de feu. Enfin la *petite perruche de Malacca*, de Sonnerat (11), complète ce genre.

(1) *Psittacula pygmæa*, Quoy et Gaim., *Astr.*, p. 232, pl. 21, fig. 1 et 2.
(2) *Psittaculus*, Swainson.
(3) *Ps. philippinensis* et *asiaticus*, Gm.; Buff., Enl. 520.
(4) *Ps. vernalis*, Sparm., Carls., pl. 29; Shaw, t. XIV, p. 144; Sw., Zool. illust., 2e série, 1er liv.
(5) *Ps. pullarius*, Gm.
(6) *Ps. Swinderianus*, Kuhl., Consp., p. 62, pl. 2.
(7) *Ps. canus*, Gm.
(8) *Ps. melanopterus*, Gm.
(9) *Ps. galgulus*, Gm.
(10) *Ps. rubrifrons*, Vig., Proceed., I, 97.
(11) *Ps. Malaccensis*, Lath.; Sw., Zool. illust., pl. 155.

Celle-ci est verte, à tête, croupion et bord de l'aile azurs, et à flancs rouges.

XIX.

LES TOUITS.

Remplacent en Amérique les coulacissi de l'Asie et de l'Afrique. On les reconnoît à leur bec plus renflé en dessus, plus élevé, très crochu, ayant la seconde penne de l'aile plus longue que la première. Leur queue est courte, arrondie, plus longue que les ailes. Le *touit à tête d'or* (1) est le type de ce groupe, qui comprend encore le *toui-été* (2), du Brésil comme le premier. Le *dos noir* (3) est vert, à manteau noir, à flancs cendrés. Il se trouve au Brésil. Le *pourpré* (4) habite Cayenne; son plumage est vert; la tête est nuancée de roux, la queue est rouge.

XX.

LES CAICAS.

Sont des petits perroquets américains, dont le bec est grêle, échancré sur les côtés, et le pourtour de l'œil nu. Leurs formes sont trapues; leurs ailes sont longues et pointues. Leur queue est courte et rectiligne. Le *caïca* (5), figuré par Buffon, enl. 744, est le type de ce petit groupe. On en distingue le *baraband* (6) qui a deux taches aurore sur les joues au lieu du noir de la face. Les épaules sont orangées, et les ailes sont rouges en dedans; le thorax est vert olivâtre sale, et les plumes tibiales sont orangées. Cette espèce est du Brésil, comme le caïca; mais celui-ci est surtout commun à Cayenne. Le *maipouri* (7), de Buffon (enl. 527), est encore un caïca. Le *vautourin* (8), du Brésil, ainsi nommé par son aspect de rapace, a la tête et la face noires; un croissant jaune bordé de noir en arrière du cou. La poitrine jaune, le ventre vert d'aigue-marine. Les ailes sont teintées de bleu; les épaules et le dedans des ailes sont rouge de feu. La queue est teintée de jaune en dessous. Le *perroquet à ventre blanc* (9) se trouve au Paraguay. Il a la tête et le cou jaunes, le ventre blanc, les parties supérieures vertes. Le *perroquet à joues rouges* (1), du Brésil, a la face rouge, le plumage vert maillé, les épaules rouges, la queue jaune et tachetée de rouge en dessous. Le *mitré* (2) ou le *tui-maitaca* des Brésiliens, a le bec couleur de corne, la tête rouge vermillon, le plumage vert, avec du blanc autour de l'aile, et de l'azur à l'épaule, aux pennes et à la queue. Le *Huet* (3), que l'on suppose vivre au Pérou, a le plumage vert; mais le bec et la cire sont jaunes, le front noir velouté, le sinciput jaune d'or, les maxillaires bleu violet, les épaules rouge vermillon et violet, les rémiges noires, lisérées d'émeraude. Les rectrices latérales pourpres, terminées de noir et de vert glacé, et frangées de violet. Le dessous du corps est jaune clair.

(1) *Ps. tui*, Gm.; Lev., Perroq., pl. 70.
(2) *Ps. passerinus*, Gm.
(3) *Ps. melanotos*, Gm.
(4) *Ps. purpuratus*, Gm.; *Ps. porphyrus*, Shaw, pl. 16.
(5) *Psittacus pileatus*, Gm.; Levaill., pl. 133.
(6) Levaill., Perroq., t. II, pl. 134.
(7) *Ps. melanocephalus*, Gm.; Levaill., pl. 119 et 120.
(8) *Ps. vulturinus*, Illig.
(9) *Ps leucogaster*, Kuhl., esp. 121.

XXI.

LES TAVOUAS OU CRIKS.

Sont des perroquets américains, à bec épais et bombé, convexe sur l'arête et renflé sur les côtés, qui sont teintés. Ils diffèrent des amazones, qui ont une arête rubanée. Leur plumage est généralement vert, maculé de jaune et de rouge. Buffon les a connus tous et les a figurés. L'*amazone* (enl. 120), le *tavoua* (enl. 840), l'*aourou* (enlum. 547 et 859), l'*écaillé* (enlum. 560), et le *perroquet à face rouge* (enl. 549).

XXII.

LES JACOS, VAZAS ET PAPEGAIS.

Comprennent quelques perroquets qui ont été décrits par Buffon. Les jacos et les vazas sont de l'ancien continent; les papegais de l'Amérique. Un papegai nouveau est le *perroquet à bec blanc* (4) qui vit au Mexique. Son plumage vert est relevé par le blanc de la couronne, du menton et la partie dénudée des orbites. Sa tête est bleuâtre; sa queue est courte, les rectrices latérales sont rouges, bordées de bleu. Le *Geoffroy* (5) est un petit perroquet très

(1) *Ps. erythrops*, Cuv.
(2) *Ps. mitratus*, Wied; Temm., pl. 207; *Ps. martaca*, Spix, pl. 29 et 30.
(3) *Ps. Huetii*, Temm., pl. 491.
(4) *Psittacus leucorhynchus*, Sw., Phil. Mag., n° 77.
(5) *Ps. personatus*, Shaw.; Lev., pl. 112 et 113; *Ps. Geoffroyanus*, Vieill., Encycl., III, 363.

répandu à la Nouvelle-Hollande, aux Moluques, dans les îles de Bourou et de Java. C'est le *bathurst's parot* des Anglais de la Nouvelle-Galles du Sud et le *manangore* des Papous. Le mâle a le bec rouge en dessus, noir en dessous; le front, les joues et le menton rouge vermillon pourpré, une calotte violette et le plumage vert gai. Le jeune mâle a la tête rousse et la femelle est entièrement verte. Le *perroquet kébé* (1), des Malais de Sumatra, paroît se rapprocher des vrais perroquets. Il a douze ou quatorze pouces de longueur, un plumage vert et une queue assez longue, mais égale. Son bec est couleur de chair claire, ses pieds sont bleuâtres ou plombés. Une place nue entoure les yeux, dont l'iris est blanc. Les plumes du cou ont une nuance jaune et le croupion tire au bleuâtre. Le dedans des ailes est noir. Le vert du plumage est généralement assez uniforme, mais cependant il est plus brillant sur la tête.

Le *Meyer* (2) a été observé dans le Kordofan, et n'est pas sans analogie avec le Geoffroy. Long de douze pouces quatre lignes, il a la tête, le cou et le thorax d'un brun cendré. Les ailes et la queue d'un brun olivâtre. Le bord de l'aile et les épaules sont jaune d'or, et toutes les parties inférieures d'un vert luisant. Le bec et les tarses sont noirs. Son nom arabe est *schilling*.

XXIII.

LES MAXIMILIENS.

Sont caractérisés par un bec moyen, à arête déprimée sur les côtés, et dont la mandibule inférieure est renflée et carénée en dessous. Leurs ailes sont médiocres, recouvertes de larges rectrices. Leur queue est élargie et fourchue. La seule espèce de ce groupe est du Brésil, où on la nomme *sabiasicca*. C'est le *perroquet à ventre bleu* (3) découvert par le prince Maximilien de Wied-Neuwied dans son voyage en Amérique. Son plumage est vert sombre, relevé par le bleu pourpré du ventre. Le bec est jaune et la queue vert glauque. La femelle a le bec de couleur de corne et le plumage uniformément vert. Les Brésiliens aiment élever cet oiseau, dont la voix est mélodieuse.

(1) *Psittacus sumatranus*, Raffles, Cat.
(2) *Ps. Meyeri*, Ruppell, pl. 11.
(3) *Ps. cyanogaster*, Wied., It., t. II, p. 16.

XXIV.

LES PALETTES.

Ont le bec arrondi, comprimé sur son arête, la queue carrée, mais dont les deux rectrices internes s'allongent en brins dénudés, terminés à leur sommet par une palette élargie. La seule espèce se trouve à Timor, aux îles Philippines et à Mindanao. C'est un curieux oiseau, nommé *perroquet à raquettes* (1), dont le plumage est vert, le manteau nuancé d'orangé, avec du bleu aux épaules et aux rectrices externes. Un croissant pourpre, bordé d'une demi-sphère azur, recouvre l'occiput.

XXV.

LES PERRUCHES AUSTRALES.

Ou nanodes (2).

Se reconnoissent aisément par l'ensemble de leurs formes corporelles. A un bec petit, court et mince, elles joignent des jambes courtes et grêles, des ailes brèves et une queue peu allongée, formée de rectrices inégales, étagées, étroites, roides et pointues, qui la rendent cunéiforme. Toutes les espèces de cette tribu sont de petite taille, et habitent exclusivement les latitudes méridionales, à partir de 30 degrés jusque par les 55, soit de la Nouvelle-Hollande, soit de la Nouvelle-Zélande, et aussi des îles Maquarie, Antipodos, etc. Buffon n'a connu aucune de ces perruches.

1° La *perruche d'Edwards* (3) vit à la Nouvelle-Zélande, et aussi, dit-on, à la Nouvelle-Galles du Sud. Elle a le front et les joues bleus; les épaules et le rebord des ailes d'un bleu céleste; le corps vert clair en dessus, la poitrine, le ventre et les rectrices externes jaunes. Le jeune âge a la tête, le cou et le dessus du corps vert brunâtre. 2° La *perruche à bandeau jaune* (4) est de la Nouvelle-Zélande. Tout le dessus du corps et la queue sont d'un vert pré agréable; tout le dessous, le front compris, est d'un jaune d'or. Les grandes pennes alaires sont bleues. Le bec et les tarses sont blanc carné. 3° La *perruche*

(1) *Ps. discurus*, Vieill., Gal., pl. 26; *Ps. setarius*, Temm., pl. 15.
(2) *Lathamus*, Less.; *nanodes*, Vigors et Horsf.
(3) *Ps. pulchellus*, Shaw, pl. 96; Lev., pl. 68; Sw. Zool. illust., pl. 73; Lath., Syn., p. 14.
(4) *Ps. aurifrons*, Less., Cent. zool., pl. 18.

à ventre jaune (1) vit à la terre de Diémen. Elle a le front azur, bordé de jaune; les épaules et les couvertures moyennes d'un riche bleu. Les rectrices externes sont jaunes; les moyennes vertes, teintées de bleuâtre. Le reste du plumage est vert, le ventre et les flancs sont jaune d'or. 4° La *perruche de Banks* (2), de la Nouvelle-Hollande, a le front rouge et le sommet de la tête nuancé de bleu; deux traits rouges bordent la mandibule inférieure. Les épaules et deux taches sur les rémiges moyennes sont rouges. Le plumage est vert sale en dessus, vert jaunâtre en dessous. Les couvertures des ailes sont teintées de bleu. Les rectrices sont roides et d'un rouge ferrugineux en dessus. 5° La *Barraband* (3) de la Nouvelle-Hollande, a son plumage vert, le sinciput et la gorge jaune d'or, un collier rouge en hausse-col, le bec rubis, les tarses noirs, du bleu aux bords des rémiges. 6° La *perruche à bandeau rouge* (4), aussi de la Nouvelle-Hollande, a le front et un trait derrière l'œil d'un rouge de feu, l'occiput vert azuré, le manteau roux, le plumage vert, et les flancs tachés de jaune. La queue est jaune, mais maculée de rouge en dessous. 7° La *perruche de Sparmann* (5) est très commune à la Nouvelle-Zélande. Elle est verte, avec le front et le sommet de la tête rouges, puis orangés, et le bec d'un bleu de plomb; elle varie souvent par la taille. 8° Le *moineau* (6) est la perruche la plus commune dans la Nouvelle-Galles du Sud, surtout au-delà des montagnes Bleues. Elle a le front, la gorge et les joues rouge de feu, le plumage vert, un croissant roux sur le derrière du cou; les rectrices jaunes en dessous et terminées de rouge. Les nègres austraux l'appellent *jerryang*. La femelle pond quatre œufs blancs. Nous plaçons provisoirement dans ce groupe la *perruche field* (7), des alentours du port Jackson, qui pouvoit bien être une perruche trichoglosse. Sa tête et ses joues sont rouges, le dessus vert émeraude frais, et le dessous du corps jaunâtre. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un bleu brillant.

(1) *Ps. venustus*, Less., *nanodes venustus*, Vig. et Horsf.; Sw., 5e liv.; *Ps. chrysostomus*, Kuhl, Consp. Psitt., pl. 1.

(2) *Ps. discolor*, Shaw, la Beaks, Lev., pl. 62; White, pl. et p. 263; Sw., Zool. illust., pl. 62.

(3) *Ps. Barrabandii*, Sw., Zool. illust., pl. 59.

(4) *Ps. concinnus*, Shaw; Lev., pl. 48.

(5) *Ps. Novæ-Zelandiæ*, Gm.; Lath., esp. 58; Sparm.; Carls.

(6) *Ps. pusillus*, Lath., n° 71; Levaill., pl. 63.

(7) *Ps. Fieldii*, Sw., Phil. journ.; Bull., IX, 92; et XII, 129.

XXVI.

LES PEZOPORES.

Ou perruches ingambes (1).

Ne diffèrent que par leurs mœurs des nanodes, qui devront leur être réunies. Leur bec est peut-être un peu plus allongé, plus convexe, mais il a ses bords lisses, et la mandibule inférieure renflée et évasée en avant. Les ailes sont assez pointues, mais la queue a de longues pennes rigides. Les tarses sont allongés, assez minces, et les doigts sont terminés par des ongles robustes et presque droits. Les Anglois ont appelé, avec juste raison, *ground-parrot* ou *perruche terrestre*, la pezopore, car elle ne se perche point sur les arbres et se tient constamment à terre, où sa marche est facile et régulière; ce que les autres perruches sont loin de posséder, car sur le sol leur allure est embarrassée et gauche. La *perruche ingambe* (2) se trouve à la terre de Van-Diémen ou Tasmamie. Son front est ocreux, son plumage vert, flammé de noir, avec les ailes vertes, rayées de noir et de jaune par petites squamelles. Le ventre et le dessous de la queue sont jaunes. Cette dernière partie est rayée de noir.

XXVII.

LES PERRUCHES-LATICAUDES.

OU PLATICERQUES (3).

Forment une belle race qui vit exclusivement à la Nouvelle-Hollande et dans les îles océaniques de la mer du Sud. Leur bec est court, dilaté et arrondi en dessus, fortement denté sur les bords; à mandibule inférieure profondément échancrée. Les narines sont cachées par les plumes du front. Leurs tarses sont courts; mais la queue est longue, très élargie ou flabellée, et composée de tectrices fortes et larges. Les espèces de la Nouvelle-Hollande ont leurs rectrices amincies et gladiées vers leur terminaison. Celles de la Nouvelle-Guinée les ont larges et spatulées. On pourroit en faire deux tribus.

Buffon n'a bien connu aucune de ces perruches

(1) *Pezoporus*, Illig., prodromus an.

(2) *Ps. formosus*, Lath.; *Ps. terrestris*, Shaw.; *perruche ingambe*, Levaill., pl. 32; Labill., It., Rech. de La Pérouse.

(3) *Platycercus*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 178, Temm., Trans., XIII, 107; Bull., I, 278; Vig., Zool. journ., I, 527.

si remarquables par la vivacité de leur coloration. 1° La *scapulaire* (1) se trouve à la Nouvelle-Hollande. Son bec est rouge en dessus, noir en dessous. La tête, le cou, les parties inférieures sont rouge vermillon; les ailes, le dos, sont vert émeraude, et les scapulaires d'une belle nuance aigue marine. Un demi-collier et le croupion sont azur; les couvertures inférieures sont rouges et frangées de vert. La femelle a le bec noir, la tête et le cou verts, et le dessous du corps rouge. Le jeune a du vert et du rouge mélangés sur la tête. 2° La *tonga* (2) de la Nouvelle-Guinée et du nord de la Nouvelle-Galles du Sud, a été figurée par Buffon, enl. 240. Elle est rouge, avec des reflets carmins; mais le dos, le manteau, les épaules et le croupion sont d'un riche azur. Les ailes et leurs grandes couvertures sont vert émeraude. 3° La *pennant* (3), excessivement commune dans les montagnes Bleues de la Nouvelle-Galles du Sud, a le dessus du corps rouge; les plumes du manteau et les couvertures des ailes noires, cerclées de rouge; la gorge, les épaules et le dessus de la queue azur. Les rectrices sont terminées de blanc. 4° La *perruche à ventre jaune* (4), aussi de la Nouvelle-Hollande, a le front rouge, la gorge et les épaules azur, la tête vert jaunâtre, le dos et les ailes noirs, frangés de vert; le croupion vert, frangé de jaune; les parties inférieures jaunes. 5° L'*omnicolore* (5), ou la *ross-hell's parrot* des colonistes de Sydney, est une charmante espèce que l'on apporte souvent vivante en Europe. Elle a la tête, les joues et le devant du cou d'un beau rouge vermillon; la gorge blanche, le dos jaune et noir par flammèches, le croupion vert pomme, le ventre et les flancs jaunes, les épaules bleues, les couvertures inférieures de la queue rouges, les rectrices peintes en vert et en bleu. 6° La *perruche à oreilles jaunes* (6), de la Nouvelle-Hollande, a le plumage vert, varié de brun en dessus et vert, varié de rouge en dessous. Le front est rouge, les joues sont jaunes. 7° La *perruche à dos bleu* (7) se trouve à la Nouvelle-Guinée; elle est rouge vermillon, excepté le dos, le croupion et la queue, qui sont bleus, et les ailes, qui sont vertes; elle se rapproche beaucoup de la Tabuan et de la scapulaire, et la femelle ne diffère pas du mâle. 8° La *perruche à tête pourpre* (1); du port du roi Georges, est remarquable par la manière dont sont disposées les couleurs par masses. Une calotte pourpre enveloppe la tête; les joues sont jaune pâle, et les plumes qui les recouvrent s'étalent en rosettes. Le dos et les ailes moyennes sont vert pré; le croupion est jaune. Le devant du cou et le thorax sont bleus, le bas-ventre rouge vermillon. Les pennes alaires sont bleues, frangées à leur sommet. Celles de la queue sont, les moyennes vertes, les latérales vertes à leur base avec une barre noir velours, azur sur le reste de son étendue, et frangées de blanc pur. 9° La *perruche à collier jaune* (2), aussi du port du roi Georges, a le bec fort gros, la queue très longue et fortement étagée. Un bandeau aurore et un liséré vert recouvrent le front. Une calotte brun marron recouvre la tête jusqu'au sinciput. Les plumes en éventail des joues sont bleues; un demi-collier jaune entoure le dessus du cou. Le plumage est généralement vert foncé, écaillé. Les ailes sont bordées de bleu azuré, et les rectrices externes sont également bleues, terminées de blanc. 10° L'*unicolore* (3), que l'on apporte vivante en Europe, sans doute du port Jackson, a son plumage généralement vert, avec le bec gris de plomb à la base et noir au sommet. 11° La *pacifique* (4) est indiquée à la Nouvelle-Zélande, à Otaïti et dans l'île Macquarie; mais on peut raisonnablement douter de son identité dans ces diverses îles, si différentes par leurs latitudes. Son plumage est vert, mais le sinciput est rouge, de même qu'une tache derrière l'œil, le croupion et les flancs. Cette espèce a été confondue avec la perruche de Sparmann, et devra être placée sans aucun doute à côté d'elle parmi les *nanodes*. 12° La *perruche à tête dorée* (5), dont on ignore la patrie, a le plumage vert en dessus, plus clair en dessous, avec un bandeau sur le front, et les couvertures inférieures écarlates. Le sommet de la tête est jaune. M. Kuhl dit cet oiseau de la Nouvelle-Hollande, et le docteur Latham de la Nouvelle-Calédonie. 13° La *perruche d'Uliétéa* (6), ainsi nommée parce qu'elle provient d'une île de l'archipel de la Société, proche Otaïti, a son plumage olivâtre, jaune en dessous, avec la tête, la queue et les rémiges brun fauve. Le croupion est d'un rouge obscur. 14° La *Stanley* (7),

(1) Perr. laticaude à croupion bleu, Levaill., Af., pl. 55 et 56. *Psittacus tabuensis*, Var. A. Lath.; *platicercus scapullaris*, Sw., Zool. illust., 6e cahier.

(2) *Ps. tabuensis*, Lath.

(3) *Ps. Pennantii*, Shaw.; White, pl. et p. 174; Levaill., pl. 78.

(4) *Ps. flavigaster*, Temm., Trans., XIII, 116.

(5) *Ps. omnicolor*, Shaw., Levaill., pl. 28; *Ps. eximius*, Lath.

(6) *Ps. icterotis*, Temm., Trans., XIII, p. 120.

(7) *Platycercus dorsalis*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 21, fig. 3, et pl. 23.

(1) *Platycercus purpureocephalus*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 22.

(2) *Psittacus semitorquatus*, Quoy et Gaim., Ast., pl. 23, et p. 217.

(3) *Platycercus unicolor*, Vig., Proc., I, 24.

(4) *Ps. pacificus*, Lath.; Vig., Zool. journ., I, 529, pl. suppl. 1; *Forster*, dessins MS., nos 46 et 47; *Ps. Novæ-Zelandiæ*, Sparm.; Carls.

(5) *Ps. auriceps*, Kuhl.; Vig, Zool. journ., t. I, p. 531, pl. suppl. 2; *Ps. pacificus*, Var., Lath., Syn., I, 253.

(6) *Ps ulietanus*, Gm, Syst., I, 328.

(7) *Platycercus Stanleii*, Vig., Zool., journ., no 18,

de la Nouvelle-Hollande, a le plumage vert, le dessus de la tête et le dessous du corps vermillon; les joues sont jaunes. Les rectrices et les rémiges moyennes sont brunes; les épaules et les rectrices latérales sont bleues. Sa taille est très petite, et peut-être devra-t-on la classer parmi les nanodes. 15° La *chaperonnée* (1) est de la Nouvelle-Zélande, et appartient aux plus grandes espèces de ce groupe. Son plumage est vert, avec le dessus du corps, les tectrices inférieures des ailes, les rémiges et le bord externe des rectrices bleus. Le dessus de la tête est d'un brun marron peu foncé. La gorge, les joues, le devant du cou et le bas du dos sont d'un vert jaunâtre. Les plumes tibiales et anales sont écarlates. 16° L'*érythroptère* (2) de l'île de Timor et du golfe de Carpentarie à la Nouvelle-Hollande, dont le plumage est vert, avec la tête et le cou d'un vert jaunâtre, le bas du dos bleu, et les tectrices alaires rouges. 17° La *Brown* (3), de la Nouvelle-Hollande, a beaucoup de rapports avec l'omnicolore, bien qu'elle soit plus petite, car elle n'a que onze pouces. Elle a sur la tête une calotte d'un noir profond, qui va jusqu'aux yeux et descend à la nuque, où les plumes noires sont terminées par des points rouges. Les joues sont d'un blanc pur, qui passe sous les orbites en bleu azuré. Les plumes du dos et des scapulaires sont noires au milieu et frangées de jaune. Le croupion, le thorax et le ventre sont d'un blanc jaunâtre, mais chaque plume est lisérée de noir. Les couvertures des ailes sont d'un bleu d'azur. Les rémiges et les grandes couvertures sont bordées de bleu vif. 18° La *Bauer* (4), découverte à *Memorycove*, à la côte sud de la Nouvelle-Hollande, se rapproche de la perruche de Pennant. Elle a treize pouces de longueur. Le sinciput est brun; un collier jaune occupe le haut du cou en dessus. Les joues sont bleues, le plumage est vert foncé, mais les rectrices latérales sont terminées de vert, et le milieu du ventre est d'un beau jaune; tandis que les flancs sont verdâtres.

(1) *Platycercus pileatus*, Vig., Zool., journ., n° 18, p. 274.

(2) *Ps. erythropterus*, Gm.; Kuhl., n° 85; Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 27; *Ps. melanotus*, Shaw., Misc., pl. 653; la perruche jonquille, Vieill.

(3) *Ps. Brownii*, Temm., Trans., XIII, p. 119; Donavan, pl. 64.

(4) *Ps. Baueri*, ibid., p. 118.

XXVIII.

LES TRICHOGLOSSES (1).

Sont des perruches fort voisines des platycerques; elles sont répandues depuis les latitudes tempérées de la Nouvelle-Hollande jusqu'aux Moluques, et leurs espèces, peu nombreuses, se ressemblent singulièrement. Elles forment un petit groupe que l'on reconnoît à son bec fort, très convexe, et surtout remarquablement comprimé sur les côtés, et dont les mandibules ont leurs bords lisses. Leur queue est assez longue, étagée et formée de rectrices terminées en pointe. Leurs tarses sont courts, et leur langue est couronnée par un faisceau de papilles comme chez les loris et les vinis. Le nom de *trichoglosse* tiré de cette particularité, θριξ, soie, et γλωσσα, langue, signifie donc langue terminée par des soies.

Le type de ce groupe est : 1° La *perruche des Moluques* de Buffon (enl. 743 et 61), ou *perruche lori* de Levaillant (2), qui est excessivement commune à Bourou, à Céram et à la Nouvelle-Guinée. On en distingue avec juste raison; 2° la *perruche à tête bleue* (3), qui est confinée à la Nouvelle-Galles du Sud, bien qu'elle s'en rapproche tellement, qu'on ne peut les distinguer l'une de l'autre que par des nuances. Le mâle a la tête et le cou recouverts de plumes étroites et rigidules azurées. Le thorax est rougeâtre, le milieu du ventre bleu, le corps vert. La femelle a le thorax jaune orangé, mais chaque plume cerclée de rouge brunâtre et le bas-ventre vert. Une troisième espèce est la *perruche verte de Timor* (4), à plumage vert d'émeraude, glacé sur le corps, et maillé de jaune sur le ventre et la poitrine. La queue est verte, teintée de jaune roux. Le bec est jaune.

MM. Vigors et Horsfield ajoutent à ce groupe les espèces suivantes :

4° La *capistrate* (5), de la Nouvelle-Hollande, a son plumage vert; mais le bec, qui est blanc, est encadré de bleu violet. Un demi-collier jaune occupe la nuque. La poitrine est orangée, et chaque plume est cerclée de rouge. Les autres plumes sont vertes et frangées de marron. Les épaules sont jaunes, et

(1) *Trichoglossus*, Vig. et Horsf., Trans., XV, 287; *australasia*, Less., Ornith., p. 209.

(2) *Ps. ornatus*, Gm.; Levaill., pl. 52.

(3) *Ps. hæmatodus*, L., Mant., 1771, 524; Levaill., pl. 24, 25 et 27; Brown, Illust., pl. 7, Vig. et Horsf., Trans., XV, 289.

(4) *Australasia viridis*, Less., Ornith., p. 210.

(5) *Ps. capistratus*, Bechst.; Kuhl, n° 44; Levaill. pl. 47; Trans., XV, 290.

le dedans des ailes est d'un rouge vif. 5° La *perruche à collier rouge* (1) a le plumage vert, la tête, les joues et la gorge bleus; la poitrine, les tectrices inférieures et un collier d'un rouge orangé, ce dernier mélangé de bleu. Sur le milieu du ventre se dessine une tache bleue lavée de vert. Le bas-ventre et une bande sur les ailes sont jaunes. 6° La *maton* (2), aussi de la Nouvelle-Hollande, a son plumage vert; la poitrine, le ventre et la nuque jaunes, variés d'écarlate. Les tectrices inférieures de la queue, de même qu'une bande sur les rémiges, sont d'un rouge vif. 7° La *perruche à bandeau rouge* (3), de Levaillant, que les nègres du port Jackson nomment *coulich*, vit par grandes troupes dans les eucalyptus, où elle niche et pond deux œufs uniformément verts. Un bandeau rouge de feu couvre le front, et passe sur les joues pour descendre derrière les oreilles. Une calotte azur recouvre le sommet de la tête. Le plumage est vert, lavé de roux sur le manteau, de violet sur le dos, de jaune sur les flancs.

XXIX.

LES BROTOGÈRES (4).

N'ont guère de caractères de quelque valeur pour être séparées des autres perruches. Leur bec est, il est vrai, atténué et comprimé, et la mandibule inférieure, qui s'allonge, est à peine échancrée. Leurs ailes sont médiocres, à trois premières rémiges presque égales. Leur queue est longue et étagée. La seule espèce admise dans ce groupe est la *perruche à ailes de feu* (5), qui vit au Brésil. Elle est verte, mais le sommet de la tête est bleuâtre. Les épaules et les couvertures alaires sont orangées. Elle a sept ou huit pouces de longueur.

XXX.

LES PERRUCHES AMERICAINES

OU LES ARATINGAS (6).

Ont au pourtour de l'œil un bourrelet dénudé; les ailes courtes dépassent peu le croupion; la queue médiocre ou allongée, cunéiforme ou pointue, composée de rectrices assez régulièrement étagées entre elles. Toutes les perruches de ce groupe vivent en Amérique (1).

Trois espèces doivent être seulement mentionnées : ce sont la *perruche à tête d'or* (2), qui vit au Brésil. Elle a le front rouge, le vertex orangé, le ventre couleur de sang. Sa taille est de douze pouces.

La *perruche à bandeau* (3), encore du Brésil, a le front rouge brun, le plumage vert, le cou et la poitrine jaune olive, frangé de jaune paille; le ventre et le dessous de la queue rouge brun intense. La *tiriba* (4), de la même contrée que les deux précédentes perruches, a le front et les joues rouge noirâtre, le sinciput brun, avec flammettes brunes, les côtés du cou orangé pâle, tiquetés de noir; le menton vert jaunâtre, un demi-collier sur le cou et un large plastron azurés. Le plumage vert, avec du rouge de sang à l'épaule et au milieu du ventre. Les rémiges sont bleues. La queue est rouille en dessous. Sa taille est de onze pouces.

XXXI.

LES PERRUCHES

A QUEUE EN FLÈCHE

OU PALÆORNIS (5).

Sont toutes de l'ancien monde, et c'est pour exprimer cette particularité que M. Vigors a forgé le mot *palæornis*, parce que la seule perruche qu'aient connue les anciens se trouve appartenir à ce groupe. Ces perruches ont le bec généralement bombé et robuste, et les deux rectrices moyennes beaucoup plus longues que les latérales et taillées en lanières étroites.

Buffon a décrit quatre de ces perruches (6), mais les suivantes sont nouvelles. 1° La *perruche de l'Himalaya* (7), qui, ainsi que son nom l'indique, pro-

(1) *Ps. rubritorquis*, Vig. et Horsf., *loc. cit.*, 291.

(2) *Ps. matoni*, Lath., MS.; *ibid.*, p. 291; *Ps. chlorolepidotus*, Kuhl, n° 75 ?

(3) *Ps. consinnus*, Shaw, Misc., pl. 87; Kuhl, n° 70; *Ps. australis*, Lath., n° 66; Levaill., pl. 48.

(4) *Brotogeris*, Vig., Zool. journ., t. VIII, p. 400.

(5) *Ps. pyrropterus*, Lath., Ind., suppl, n° 80.

(6) *Aratinga*, Spix.; *conurus*, Pars., Kuhl.; *guaruba*, et *conurus*, Less., Ornith, p. 211.

(1) Buffon a figuré ou décrit dans ce groupe, les *Ps. carolinensis*, Gm.; *guaruba*, Marcg.; *solsticialis*, Gm.; *murinus*, enl. 768; *virescens*, Gm., enl. 359; *rufirostris*, Gm., enl. 550; *versicolor*, Gm; *aureus*, Gm.

(2) *Ps. aurocapillus*, Illig.; Licht., Cat. n° 9.

(3) *Ps. vittatus*, Shaw; Levaill., pl. 17.

(4) *Ps. cruentatus*, Wied; Temm., pl. 338; *Ps. erythrogaster*, Licht., Cat. n° 16.

(5) *Palæornis*, Vig. et Horsf.; perruches à queue en flèches, Levaill.

(6) *Psittacus Alexandri*, Gm., enl. 215 et 642; *Ps. torquatus*, Gm., enl. 551; *Ps. erythrocephalus*, Gm., enl. 264; *Ps. pondicerianus*, Gm., enl. 517; Sw., 4e liv., 2e série.

(7) *Conurus Himalayus*, Less., Zool. de Bélanger, p. 239.

vient de l'Inde, et plus particulièrement de la chaîne des monts Himalaya. Longue de treize pouces, elle a le bec rouge de corail, le front bleuâtre et les joues vertes. La tête et le cou sont gris de cendres, que relève un ample collier noir, bordé d'un large collier vert. Le dos et les ailes sont verts, et le cou, le manteau, le thorax et le ventre sont gris de cendres. Les rémiges sont bleues et lisérées de vert, et les couvertures des ailes sont frangées de jaune verdâtre. Les deux rectrices moyennes sont bleu d'aigue marine en dessus, et terminées de blanc. Les autres sont jaunes à leur sommet. 2° La *columbo* (1), dont on ignore la patrie, a la taille de la perruche d'Alexandre. Elle a la tête, la poitrine, le dos, le haut du ventre d'un gris bleuâtre clair, une double écharpe sur le dos, le bas-ventre, les ailes et la queue, en dessus, verts; le premier collier du cou grêle, noir, ainsi que la gorge; le collier inférieur large, bleu vert, ainsi que le front et le pourtour de l'œil. Cette espèce nous semble bien voisine de la précédente. 3° La *modeste* (2), un peu plus petite que la précédente, a le plumage vert, plus clair sous le corps, sans colliers. Son bec est noir. Un individu a été observé l'espace de trois années dans une ménagerie d'Angleterre. On le croit d'Afrique. 4° La *rosée* (3), observée vivante au muséum zoologique de Londres, appartient peut-être au groupe des perruches laticaudes. Son plumage est vert, plus clair sur les parties inférieures; le milieu de la poitrine, les plumes latérales et le dessous des rectrices sont nuancés de rose. 5° La *flavicolle* (4), des alentours de Calcutta, a onze pouces de longueur totale, un plumage vert, la tête d'un blanchâtre teint de lilas, bordée de jaune; les deux rectrices moyennes sont bleues et terminées de blanc. 6° La *mélanorhynque* (5) vit dans les montagnes des Gates. Son plumage est vert, plus clair en dessus, autour des yeux et au croupion. La tête, du front à la nuque, le cou, sont d'un blanc gris clair. Un large collier noir entoure le cou; le front, les rémiges et les rectrices moyennes sont bleus. Les autres rectrices sont jaunes en dessous et à leur sommet. Le bec est noir. Les deux sexes se ressemblent.

(1) *Palæornis columboides*, Vig., Zool. journ., n° 18, p. 274.
(2) *P. inornatus*, Vig., Zool. journ., n° 18, p. 274.
(3) *P. rosaceus*, *ibid.*, p. 274.
(4) *P. flavicollaris*, Franck.; Proceed., I, 120; *yellow-collared Parrakeet*, Lath.
(5) *P. melanorhynchus*, Sykes, Proceed., II, 96.

LES COUROUCOUS (1).

Dont Buffon n'a connu que quatre espèces réelles, se sont considérablement accrues dans ces dernières années, et sont remarquables pour la plupart par la richesse de leurs parures. Les couroucous, ainsi nommés au Brésil par analogie avec leur cri qui articule lentement les syllabes *cou-roucou*, en accentuant la dernière, se ressemblent tous par une grande analogie de formes, et leur genre est des plus naturels. Leur bec court, plus large que haut, est trigone et fendu jusque sous les yeux. Son arête est renflée, crochue à la pointe, et les bords en sont lisses ou dentelés; des faisceaux de soies garnissent sa base. Leurs jambes, courtes et très grêles, sont emplumées jusque près des doigts. Leurs ailes, minces et subaiguës, dépassent à peine le croupion. Leur queue est allongée et carrée, ou fortement étagée. Parfois les couvertures alaires et caudales prennent un développement excessif et simulent des parures. Leur cou est gros et court, surmontant un corps massif; ce qui, joint à leur queue, à leur gros bec et à leurs petites jambes, leur donne un air disgracieux. Les plus vives couleurs teignent leur plumage et affectent souvent le brillant des gemmes, et leurs reflets métallisés sont analogues à ceux répandus sur les livrées des colibris et des jacamars. La nature de leurs plumes est mollette et soyeuse, et a la plus grande analogie avec celle des plumes des chouettes et des engoulevents. Ce sont des oiseaux solitaires, qui se tiennent dans les lieux les plus isolés, blottis pendant le jour sur les grosses branches des arbres, où il est difficile de les apercevoir. Leur torpeur est telle, quand ils sont dans cette position, qu'il est facile de s'en emparer sans qu'ils essaient de fuir. D'Azara rapporte que, choisissant la hauteur moyenne des arbres, sans descendre sur les branches basses ou à terre, les couroucous guettent silencieusement les insectes qui voltigent à l'entour d'eux. L'époque de l'amour tire les oiseaux de ce groupe de cette torpeur, car elle se renouvelle plusieurs fois, et le mâle et la femelle, appariés, font assez négligemment leur nid dans les trous vermoulus des vieux arbres, et cette dernière y dépose trois à quatre œufs. Les petits éclosent nus, et le duvet épais qui les recouvre plus tard n'apparoît qu'au bout de quelques jours. La peau des couroucous a la mollesse de celle des engoulevents et se déchire avec la même facilité. C'est un épiderme d'une extrême ténuité, recouvrant en abondance une graisse à demi-fluide, qui rend leur chair très délicate. Leurs plumes abondantes et très fournies en duvet leur prêtent un volume auquel est loin de

(1) *Trogon*, Mœhring, L.

Couroucou Pavonin

Tête de la femelle

Publié par Pourrat F.ᵉ à Paris

répondre la masse de leur corps : elles n'ont de reflets qu'au sommet ; mais ces reflets, si éclatants et si riches, se décolorent aisément sous l'influence de la lumière.

Les couroucous sont des oiseaux essentiellement intertropicaux, et par leur organisation ils sont soumis aux lois de la zone, dont le soleil ne franchit jamais les limites ; aussi les rencontre-t-on aussi bien en Amérique qu'en Afrique et en Asie. Buffon n'avoit connu que des couroucous américains, aussi s'étoit-il servi de leur absence en Asie et en Afrique pour en tirer des conclusions erronées relativement à la distribution des animaux dans l'ancien et le nouveau continent. Mais Buffon a émis une loi juste et vraie qu'il a méconnue plus tard, parce qu'il ne s'étoit pas rendu compte d'une création spéciale et identique entre les deux tropiques ; et cette erreur est journellement partagée par une foule de naturalistes, dont les idées en géographie sont plus que confuses.

On distingue encore les couroucous américains, dont les mandibules sont dentelées à leurs bords, des couroucous africains et asiatiques, qui ont ces mêmes mandibules entières.

Nous mentionnerons d'abord les couroucous américains, parce que les espèces les plus anciennement connues proviennent de ce qu'on est encore dans l'usage d'appeler le nouveau continent [1].

1° Le *rosalba* [2] se trouve à la Guyane, surtout au Para, au Brésil et dans l'île de la Trinité. Le mâle a le front et la gorge noirs, la tête et le cou vert doré, les ailes grises, vermiculées de noir et marquées au milieu par une tache blanche quadrilatère. La poitrine est traversée par une écharpe neigeuse, et le ventre est d'un rouge rosé. La queue, blanche en dessous, est barrée de noir, et les rémiges de cette dernière couleur sont bordées de blanc. La femelle a le plumage roux olivâtre sur le corps, et le bec est à demi brun et de couleur de corne. 2° Le *mexicain* [3], dont M. Swainson se borne à décrire la femelle, a son plumage brun ferrugineux, le thorax et le ventre rouges, les rectrices moyennes de couleur ferrugineuse, tandis que les latérales sont noires : les trois plus externes sont lisérées de blanc. Cet oiseau se trouve à Témiscaltipec. 3° L'*oranga* [4] est répandu au Brésil, à la Guyane, et aussi, dit-on, dans l'île de la Trinité. Le mâle adulte a le front noir, le plumage vert, glacé d'or, et le ventre jaune. La queue est rayée de noir sur un fond blanc, et est terminée par un large espace blanc. Son bec est plombé. Le jeune âge est brun et a le ventre blanchâtre. Une variété a le vert doré brillant remplacé par du bleu indigo doré. La femelle est olive roussâtre. 4° Le *couroucou à ventre blanc* [1], dont il existe une dépouille au Muséum de Paris, a son plumage noir, varié de reflets bleus et verts en dessus, le ventre d'un blanc pur. Les rectrices sont noires, mais les deux externes sont terminées de blanc. 5° Le *temnure* [2], qui vit à la Havane, est remarquable par les découpures en croissant que présentent les rectrices. Ce bel oiseau a le demi-bec supérieur noir, et l'inférieur rouge de corail. La tête et le manteau sont d'un vert bleu doré, mais foncé en vert sur le dos, et en bleu sur la tête. Les ailes sont variées de noir et de bariolages blancs. Le devant du corps est d'un gris ardoisé et le ventre est rouge. La queue est bleue, et les rectrices latérales sont blanches 6° Le *pavonin* [3] est cet admirable oiseau qui est venu enrichir nos musées d'une espèce somptueuse découverte dans l'intérieur du Brésil. Son bec est de couleur de corne, et tout son plumage et d'un vert émeraude chatoyant en or. Les ailes sont brun pourpré, et recouvertes sans être débordées par les plumes des couvertures, qui sont frangées et glacées d'or. Il en est de même de celles du croupion qui s'avancent sur la queue, qui est noire et blanche, et assez courte. Deux d'entre ces couvertures sont étroites et dépassent la queue des deux tiers seulement. M. Gould en distingue : 7° Le *couroucou resplendissant* [4], autre admirable oiseau, dont la tête est surmontée d'une huppe comprimée comme celle des touracos ou du coq de roche. Son corps est en entier d'un vert glacé d'or, à reflets pourprés, le ventre excepté, qui est vermillon. Les grandes couvertures des ailes s'allongent et retombent en se recourbant bien au-delà du rebord des ailes, et les couvertures de la queue se projettent en quatre rubans flottants et légers, d'un riche vert pourpré, dont deux atteignent jusqu'à trente pouces. M. Gould ajoute que la femelle, ou le jeune âge, a la tête, la gorge et la poitrine d'un vert obscur, le dos vert, le ventre brun cendré, la région anale rouge, une huppe, les rectrices alaires plus courtes, et les trois rectrices externes blanches, rayées de noir.

(1) Buffon a décrit les espèces suivantes :

1° Le rocou, *trogon curucui*, Gm., enl. 452 et 737.

2° Le C. à ventre jaune, *T. viridis et strigilatus*, Gm., enl. 765 et 195.

3° L'aurora, *T. rufus*, Gm., enl. 736.

4° Le caleçon rouge, *T. rhodogaster*, de Saint-Domingue.

(2) *T. collaris*, Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat., t. VIII, p. 220 ; *T. variegatus*, Spix, pl. 37 ; Levaill., Cour., pl. 6.

(3) *T. mexicanus*, Sw., Phil. mag., n. 91.

(4) *T. atricollis*, Vieill., Gal., pl. 31 ; Levaill., pl. 7, 8 et 15 ; *T. sulfuraceus*, Spix, pl. 38, fig. 1 et 2.

(1) *T. albiventer*, Cuv. ; Levaill., pl. 5.

(2) *T. temnurus*, Temm., pl. 326.

(3) *T. pavoninus*, Spix, pl. 35 ; Temm., pl. 372 ; Bull., XXVI, 289.

(4) *T. resplendens*, Proc., V, 29 ; *trogon pavonicus*, Wils., Illust., pl. VI ; Less., Ornith., p. 120 (pl. 9, fig. 1 et 2).

Ce couroucou habite le Mexique, dans les provinces du Sud. Vénéré par les naturels, dont les femmes se décoroient de ses dépouilles, il fournit encore aujourd'hui des parures aux dames créoles. Le pavonin et le resplendissant forment-ils deux espèces? Ce doute n'est pas encore résolu. Nous possédons à Rochefort un individu de ce resplendissant, qui s'éloigne beaucoup du pavonin de la planche de M. Temminck, tout en étant identique avec la figure publiée par M. Wilson et la description de M. Gould. 8° L'*ambigu* (1) a beaucoup de rapports avec l'espèce suivante. Il vit au Mexique, sur les rivages de la partie septentrionale. Cet oiseau a la tête et la gorge noirs, la poitrine, l'occiput, le dos et les rectrices de la queue vert doré; les ailes brun noir, cendrées dans leur milieu avec des lignes flexueuses et délicates. Les deux rectrices moyennes et les deux plus externes à leurs bords externes sont d'un vert cuivré et noires à leur sommet, les autres sont noires à leur naissance et blanches à leur terminaison, avec de nombreuses taches noires dans le blanc. 9° L'*élégant* (2), qui a été découvert aux environs de Guatimala, au Mexique, a le vertex, les joues et la gorge noirs; l'occiput, le dos et le thorax d'un vert doré métallique, séparés sur la poitrine par une écharpe blanche. Le ventre est d'un rouge de cinabre, et les scapulaires, de même que les couvertures alaires, sont blanches, mais couvertes de lignes flexueuses brun noir. Le bord externe est relevé par une ligne longitudinale neigeuse. La femelle est brune grisâtre, avec un étroit collier blanc, et le ventre d'un rouge plus pâle que celui du mâle. Le bec est d'un orangé foncé. 10° Le *citrin* (3) est peut-être du Mexique, mais on ignore au juste de quelle contrée il provient D'un vert bleu doré sur le corps, il a le ventre d'un jaune citron prenant une teinte orangée. Les ailes sont brun noir et les rémiges ont leur bord externe frangé de blanc. Les deux rectrices moyennes sont noires, puis terminées de blanc. La femelle est cendrée, et a les six rectrices intérieures brun noir; le reste comme chez le mâle. Le bec est bleuâtre corné (4).

Le territoire du cap de Bonne-Espérance n'a offert qu'un couroucou bien distinct. Le *narina* (5), découvert par Levaillant dans le pays des Caffres, a le plumage vert doré, le ventre rose, le milieu des ailes vermiculé de traits fins, les rémiges noires, frangées de blanc neigeux. La femelle a du gris roux sur le devant du cou et du bleuâtre sur le ventre. Le *narina*, dont le nom signifie fleur en hottentot, au dire de Levaillant, niche dans les trous d'arbres. La femelle pond quatre œufs presque ronds, d'un blanc rosé.

L'Asie a des couroucous répandus sur le continent indien, et dans la plupart des grandes îles qui forment l'archipel de l'Est.

1° L'*érythrocéphale* (1) a été découvert à Rangoon, dans le Thibet. Le mâle a la tête et la gorge d'un rouge de sang brunâtre : cette dernière partie est encadrée d'un liséré blanc étroit. La poitrine et le ventre sont rouges; le dos et les tectrices de la queue sont d'un marron jaunâtre; les scapulaires et les tectrices des ailes sont rayées de lignes flexueuses noires et blanches. La femelle a la tête et la gorge d'un brun terreux, mais le collier est plus large que celui du mâle; les scapulaires sont rayées de noir et de brun; le bec est brun. 2° Le *Malabar* (2) vit sur les rivages de la région de l'Inde dont il porte le nom; il a les parties supérieures du corps brun fuligineux, et un large collier blanc sur le thorax. Le ventre est écarlate, le dos d'un brun terreux, et les grandes couvertures sont guillochées de noir et de blanc. La femelle, d'un brun sale, a le ventre jaune. Le bec est noir. 3° Le *géant*, ou le *Temminck* (3), provient des Moluques, à ce que l'on suppose, ou de Java, au dire de Levaillant; c'est la plus grande espèce du genre, car elle mesure dix-sept à dix-huit pouces de longueur totale. Son plumage est d'un vert jaunâtre brillant en dessus, tandis que la poitrine et le dessous du corps sont blancs. Le bec est jaune et les pieds sont bruns. 4° Le *kondéa* (4) se trouve à Ceylan et dans l'île de Sumatra. Forster dit que les Chingalois le nomment *rantwan kondea*, et sir Raffles le décrit en ces termes : « Le *buroug kasumba* a le bec fortement entaillé près de la pointe. Cette superbe espèce a environ dix pouces de long, et paroît varier un peu de couleur suivant l'âge et le sexe. Dans les plus grandes espèces, les couleurs sont moins brillantes.

» Le dos est brun jaunâtre; les parties inférieures jaunâtres, mêlées de rouge. La tête et le cou sont couverts de plumes filiformes, en partie noires et en partie grises : une bande blanche les sépare de la poitrine. Les couvertures des ailes sont noires, avec des rayures blanches, qui deviennent plus larges et grisâtres sur les plus larges couvertures. Les rémiges sont noires, avec une étroite bordure blanche sur quelques plumes. Les deux plumes caudales supérieures sont fauves, terminées de noir, celles d'ensuite noi-

(1) *T. ambiguus*, Gould, Proceed., V, 30.
(2) *T. elegans*, Gould, Proc., IV, 26.
(3) *T. citreolus*, Gould, Proceed., V, 30.
(4) Spix a figuré le *trogon aurantius*, et le *T. variegatus*, pl. 38, A, l'un et l'autre du Brésil, qui nous sont inconnus.
(5) *T. narina*, Levaill, Cour., pl. 10 et 11, et Ois. d'Afriq., pl. 228 et 229.

(1) *Trogon erythrocephalus*, Gould, Proceed., IV, 25.
(2) *T. malabaricus*, Gould, Proceed., V. 26.
(3) *T. gigas*, Temm.; Levaill., Cour., pl. 12.
(4) *T. fasciatus*, Temm., pl. 321; *T. kasumba*, sir Raffles, Cat.; Linn., Trans., XIII, 282.

res, quelquefois terminées par du fauve, et les inférieures blanches en partie. Le bec est bleu foncé, approchant du noir, court, large à sa base, avec une arête arquée et proéminente au-dessus, fortement échancrée à la pointe. La mandibule inférieure est courbée aux bords, relevée à la pointe et entaillée. Les narines sont ovales, placées près de la base du bec, et en partie couvertes par les plumes; au-dessous de chaque est un faisceau de fortes soies noires : il y a un autre fascicule de chaque côté de la mandibule inférieure, et un seul sur le menton. Les tarses sont courts et couverts de plumes noirâtres, terminées de blanc rougeâtre, qui sont placées de manière à former un anneau ou cercle au-dessus des doigts. Les pieds sont faits pour grimper. Dans les jeunes et dans les individus plus petits les couleurs sont beaucoup plus brillantes; la tête est noir de velours; le cou, la poitrine, l'abdomen, le croupion, sont rouge brillant, et le dos est ferrugineux. Toutes les couvertures des ailes sont délicatement striées de blanc. L'arrangement des couleurs de la queue est le même que celui décrit ci-dessus. Le bec est déprimé. Dans les jeunes et dans les vieux il se trouve un espace nu, de la même couleur bleue que le bec, derrière la mandibule inférieure, et un autre au-dessus des yeux. Les iris sont brun rougeâtre. La peau est mince, et les plumes y sont foiblement implantées et peuvent facilement s'en arracher. Il n'est donc pas aisé d'en préparer de bonnes peaux. »

Le *couroucou Duvaucel* (1), aussi de Sumatra, et que M. Temminck a d'abord décrit comme espèce distincte, et que, dans ses généralités, il ne regarde plus que comme une variété du kondéa, a en effet le port, les formes et jusqu'à la coloration de ce dernier. Cependant le Duvaucel a le noir du cou qui dépasse peu le gosier, et ce noir n'est pas encadré de blanc, et n'a pas sur les oreilles jusqu'à la nuque la bande rouge que présente le kondéa. Les manchettes de ses pieds sont aussi de teinte plus claire. A cela près, même identité. 5° Le *roussard* (2) vit aux îles Philippines. Il a le sinciput brun foncé, nuancé d'olivâtre, avec le menton et la gorge noirs, la nuque, le dos et les scapulaires d'une couleur de feuille morte. Le croupion est légèrement orangé; toutes les parties inférieures sont nuancées de buffle, et les couvertures des ailes sont rayées de lignes noires et rousses alternatives. 6° Le *Reinwardt* (3) habite Java. Il a le bec rouge, la tête, le cou, le thorax cendré olivâtre. Le corps est vert foncé, à reflets en dessus. Une écharpe vert olive traverse la poitrine. Le gosier et les parties inférieures sont jaune d'or; les épaules sont bleues, les couvertures vertes, linéolées de brun, de vert et de jaune; les rectrices sont vertes, terminées de blanc. 7° Le *montagnard* (1), ou *oreskios*, des îles de Java et de Sumatra, a le sommet de la tête olivâtre, les parties supérieures du corps marron, le devant du cou et les parties inférieures orangé, les couvertures des ailes noires, finement rayées de blanc. Les deux rectrices moyennes sont marron, et les latérales noires et blanches. 8° Le *couroucou cannelle* (2) se rencontre dans l'île de Ceylan. Il a la tête et le cou d'un vert obscur, le dessus du corps d'un rouge vif, et le dessous d'un rose foncé. Les six rectrices intermédiaires sont de couleur rousse. 9° Le *diard* (3) habite à la fois et l'île de Sumatra et celle de Bornéo, et a de grands rapports avec le kondéa. Le diard, plus grand que ce dernier, muni d'un bec plus fort et plus bombé, n'a point de collier blanc au-dessous du noir du thorax. La bande occipitale est rose, et le rouge des parties inférieures tire davantage au carmin. Le bec est bleu.

(1) *Trogon Duvaucelii*, Temm., pl. 291.
(2) *T. ardens*, Temm., pl. col., 404.
(3) *T. Reinwardtii*, Temm., pl 124.

(1) *T. oreskios*, Temm., pl. 181.
(2) *T. rutilus*, Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat., t. VIII, p. 313; *T. cinnamomeus*, Temm., Levaill., pl. 14.
(3) *T. Diardi*, Temm, pl. 511.

LES ANIS (4).

Que les Gualibis nomment ainsi ou parfois *anno*, ont été long-temps réduits à deux espèces presque semblables. Leur bec est gros, comprimé, arqué, sans dentelures aux bords, mais surmonté sur leur arête d'une sorte de lame verticale tranchante. Tels sont les grand et petit anis, décrits l'un et l'autre par Buffon sous les noms de *bout de petun* (enl. 102, fig. 1 et 2), et qui vivent dans les endroits chauds et humides des îles Antilles, de la Guyane et du Brésil, d'insectes et de graines. Ce sont des oiseaux réunis en troupes, et couvant plusieurs paires ensemble dans le même nid. On les apprivoise aisément, et ils apprennent facilement à parler.

Une nouvelle espèce est celle que nous avons découverte au Pérou, et que nous avons nommée *ani de Las-Casas* (5). Cet ani a la taille plus mince que l'*ani des Savanes*, et ce qui le distingue de prime abord est son bec, dont l'arête est simplement comprimée, bien que tranchante, en décrivant une courbe sans saccade. Des sillons réguliers et convexes creusent les côtés de la mandibule supérieure. Le plumage est généralement d'un noir mat, avec des reflets bleus plus apparents sur le dos où ils décrivent des

(4) *Crotophaga*, L., Lath.; *crotophagus*, Brown; de κρότον, qui mange les tiques.
(5) *Crotophaga Casasii*, Man., Ornith., t. II, p. 134; et Cent. zool, pl. 11.

zones. Les plumes du cou sont minces, étroites et pointues; les ailes sont brunes, teintées de roussâtre. Cet ani est assez commun dans les arbres qui environnent Lima, du côté de Callao.

M. Swainson (Birds of Mexico) a décrit un ani que nous serions tenté de confondre avec l'espèce précédente. C'est l'*ani à bec sillonné* (1); mais cependant cet auteur, dans la courte phrase spécifique qu'il donne, dit : *Bec corné, ayant les côtés marqués de sillons transverses.* Or, cette disposition des sillons n'est pas analogue à celle qu'on remarque sur le bec de l'ani de Las-Casas, où ces sillons sont longitudinaux, en décrivant comme l'arête une courbure, dont la concavité regarde le bord de la mandibule. Il ajoute : Plumage noir, nuancé de vert et de violet, et taille du petit ani. Cette espèce habiteroit Table-Land et Témiscaltipec, au Mexique.

LES MALCOHAS (2).

Sont des oiseaux des Indes, formant une tribu assez nettement circonscrite, et qui réunit aujourd'hui un assez grand nombre d'espèces.

Forster est le premier auteur qui ait décrit un coucou de l'île de Ceylan sous son nom chingalois *malcoha*, et Levaillant distingua (p. 88, t. V) les deux espèces qu'il a figurées dans ses Oiseaux d'Afrique, des vrais coucous, en établissant le genre malcoha, que M. Vieillot remplaça en latin par celui de *phœnicophaus*, qui signifie rouge de feu à la vue; mais comme plusieurs espèces n'ont point de rouge dans leur coloration, nous lui préférons celui de *melias*, nymphe des arbres, qu'a proposé M. Gloger.

Le bec des malcohas est recourbé, convexe, à pointes assez vives, à bords lisses, et légèrement comprimé sur les côtés. Sa commissure est ample et fendue jusque sous les yeux. La mandibule inférieure est comprimée, pliée à l'extrémité, et à bords lisses et membraneux. Les narines sont percées en fissure, formant un demi-cercle sur le côté de la mandibule supérieure et sur le rebord des plumes du front. Le tour des yeux est dénudé. Les tarses sont courts, presque de la longueur du doigt du milieu, garni de scutelles larges et minces. Les jambes sont garnies de plumes tibiales allongées, recouvrant le haut du tarse. Le pouce est très petit, court; le doigt versatile ou externe qui l'accompagne est mince et un peu plus long que l'interne, qui est antérieur; le médian est le plus long : tous sont garnis de squamelles, et leurs ongles sont recourbés, peu robustes, comprimés et très acérés. Les ailes sont courtes, épaisses, et dépassent à peine le croupion; elles se composent de dix pennes : la première est très courte, la deuxième plus longue, la troisième plus allongée, enfin la quatrième est un peu moins longue que la cinquième, qui avec la sixième est la plus longue de toutes; la septième est de la dimension de la quatrième. L'aile se trouve donc être très concave en dedans et un peu roulée sur son bord. Son vol par suite doit être lourd. La queue est toujours très longue, composée de rectrices très étagées, au nombre de dix, toutes larges et arrondies à l'extrémité : ces pennes jouissent d'une certaine rigidité. Les plumes de la tête sont parfois étroites, lancéolées, un peu rigides : toutes celles du corps sont douces, à barbes lâches et métallisées.

Les malcohas, dont les habitudes sont ignorées, se nourrissent de fruits, au dire de Forster. Buffon n'a connu aucun de ces oiseaux.

1° Le *malcohas à tête rouge* (1) que Forster a décrit sans le séparer des coucous, habite l'île de Ceylan et le Bengale. Il a le sommet de la tête et les parties dénudées des joues d'un rouge de feu, encadré d'un liséré blanc. L'occiput et le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue sont d'un noir nuancé d'un peu de vert. Les rectrices sont terminées de blanc, la poitrine et le ventre sont blancs, les tarses sont bleuâtres. Il a quinze pouces de longueur totale. 2° Le *rouverdin* (2) habite le Bengale, d'où l'a rapporté le voyageur Macé, et le Java, où l'auroit rencontré M. Diard. Cet oiseau a le tour des yeux rouge, la gorge et le ventre d'un roux foncé, la tête d'un gris teint de rose, le dessus du corps vert doré, les ailes et les rectrices moyennes bleu d'acier. Les rectrices latérales sont rousses. 3° Le *malcoha à bec peint* (3), des îles Célèbes, n'a presque pas de nu autour des yeux, et ses narines sont ovales et percées très bas. Son bec est varié de jaune, de rouge, de noir, et même de blanc au crochet. Le dessus de la tête est cendré bleuâtre : ses parties supérieures sont d'un marron vif; le ventre est noir mat, les ailes et la queue sont d'un noir violet intense. 4° Le *malcoha à sourcil rouge* (4) a été rapporté des îles Philippines par M. Dussumier. Il a le bec blanc, parfois taché de noir, le nu du pourtour des yeux jaune, les plumes de la tête étroites et d'un rouge de feu, le plumage noir, à reflets violets en dessus, blanc sale en

(1) *C. sulcirostris*, Sw., n° 90.

(2) Levaill.; Cuv.; *phœnicophaus*, Vieill.; *melias*, Gloger; *cuculus*, L. et auct.

(1) *Cuculus pyrrocephalus*, Forst., Zool., Ind., n° 6; *phœnicophaus leucogaster*, Dum., Dict. Sc. nat.; *P. pyrrhocephalus*, Vieill., Gal., pl. 37; Levaill., Af., pl. 224; *red headed cuckow*, Lath., esp. 6.

(2) *Cuculus curvirostris*, Shaw.; *Ph. viridis*, Vieill., Encycl.; le *rouverdin*, Levaill., Af., pl. 225; *melias viridis*, Less., Ornith., p. 131.

(3) *Ph. calyorhynchus*, Temm., pl. 349.

(4) *Ph. superciliosus*, Cuv., Gal. de Paris.

dessous. La queue est terminée de blanc et les tarses sont gris. 5° Le *malcoha sombre* (1) a été découvert au Pégou par M. Bélanger. Il a deux pieds de longueur totale, et dans ses dimensions la queue entre pour quinze pouces. Son bec est vert, et les mandibules paroissent brunes en dessous de la lame cornée qui recouvre les mandibules. Les plumes de la tête et du cou sont d'un brun ardoisé; celles du dessous du corps, à partir de la gorge, sont gris ardoisé clair, puis foncé en brun. Les ailes, brunes en dedans, sont en dehors d'un brun vert métallisé. Les rectrices sont d'un vert noir métallisé, excepté leur extrémité, qui est d'un blanc pur; les tarses sont noirâtres. 6° Le *malcoha de Diard* (2) a été découvert à Java par le voyageur dont il porte le nom. Il a la plus grande analogie de coloration avec le précédent, mais sa taille est de moitié moindre; son bec est de couleur jaunâtre claire. La gorge est gris blanc, et son plumage est d'un vert brun foncé en dessus, et d'un gris brun ardoisé en dessous. Sa queue, de moyenne longueur, est étagée, brune dans son entier, et terminée de blanc. 7° Le *bubutkembang* (2) des Javanois a seize pouces et demi (anglois) de longueur. Son plumage est noir, tirant au vert blanchâtre. Les joues, la gorge, le cou, la région anale et les plumes tibiales sont marron ferrugineux. Les rectrices sont terminées de blanc. 8° Le *kadallan* ou *sintok* (4) des Javanois s'éloigne un peu des autres malcohas par ses narines basales et allongées, percées à la base d'un sillon qui va jusqu'au milieu du bec à peu près. Son corps est long de sept pouces et sa queue de onze (mesures angloises). Le dessus du corps est d'un vert cuivré brillant, et le dessous, de même que le bout de la queue, est ferrugineux. Le demi-bec supérieur est jaunâtre, l'inférieur est noir.

LES COUROLS,

OU VOROUDRIOUS (5).

Établissent le passage des malcohas aux coucous étrangers. Ils sont de Madagascar, et on n'en connoît que deux espèces, qui sont :

(1) *Melias tristis*, Less., Zool. de Bélanger, p. 231.
(2) *M. Diardi*, Less., Ornith., p. 132.
(3) *Ph. javanicus*, Horsf., Trans. soc. linn., XIII, 178.
(4) *Ph. melanognathus*, ibid.
(5) *Leptosonnus*, Vieill.

LE VOUROUDRIO COUROL.

Leptosomus viridis (1).

Cet oiseau a environ quinze pouces de longueur totale. Son bec est noir et ses pieds de couleur carnée; une calotte brune avec des reflets bronzés couvre l'occiput; un trait noir va de la commissure de la bouche et se rend à l'œil; les joues, la gorge, le cou en entier jusqu'au haut de la poitrine, sont d'un gris ardoisé tendre; la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures sont d'un blanc plus ou moins mêlé de gris clair; le dos est d'un vert glauque teinté de cuivre de Rosette qui s'étend sur les moyennes rémiges; les grandes sont d'un noir à reflets verdâtres.

Le vouroudriou a été regardé à tort par plusieurs auteurs comme l'individu mâle de l'espèce suivante.

LE VOUROUDRIOU CROMB.

Lectosomus Crombus (2).

Il paroît que Buffon a pris par erreur cet oiseau pour l'individu femelle de l'espèce précédente, dont il n'a aucun des caractères propres, hormis ceux du genre. La taille du cromb, ainsi nommé par les Malgaches, est presque double : son corps est largement développé; le bec est plus épais et plus long proportionnellement, les tarses plus courts, et la queue un peu moins longue; ses formes plus lourdes et plus massives; son plumage est d'un roux assez vif sur l'occiput, et rayé sur la tête et sur le cou de brun disposé par raies fines et légères. Tout le dessus du corps est d'un brun roux tacheté de brun; tout le dessous est d'un roux clair, varié de noirâtre, chaque plume étant terminée par un rebord noir. Les petites couvertures alaires sont brunes et œillées de rouge; les rémiges secondaires sont brunâtres et bordées de roux; les primaires sont d'un brun verdâtre lustré; les rémiges sont égales et d'un brun roux uniforme.

Plusieurs beaux individus de cet oiseau se trouvent au Muséum et proviennent de Madagascar.

(1) Vieillot, *Dictionn.*, t. XXXVI, p. 251 : *cuculus afer*, Latham, *Synops.*, esp. 34 : le grand coucou mâle de Madagascar, Buffon, enl. 587; Levaill., *Afriq.*, pl. 226.

(2) *Leptosomus viridis*, *fœm.*, Vieill.: *cuculus afer*, Lath., esp. 34, *fœmina :* la femelle du *grand coucou de Madagascar*, Buffon, pl. 588.

LES COUCALS OU TOULOUS [1].

Sont des grands coucous des Indes orientales et d'Afrique, que Levaillant a distingués par le nom contracté de *coucou* et *alouette*, pour exprimer qu'ils ont, comme les oiseaux de ce dernier genre, un ongle très long au pouce. Illiger forgea le mot *centropus*, qui signifie *pied aiguillonné*, pour exprimer la même idée. Les coucals n'ont donc jusqu'à présent été rencontrés que dans les parties les plus chaudes de l'Asie, de l'Afrique et de la Malaisie. Ils présentent les géants du genre coucou, car plusieurs atteignent une très grande taille. On sait seulement qu'ils se nourrissent de sauterelles et autres insectes mous, que leur vol est court et saccadé, et qu'ils nichent dans les creux d'arbres [2].

1° Le *coucal géant* [3] a été découvert dans le nord de la Nouvelle-Hollande. Il a trente pouces de longueur totale. Son bec et ses tarses sont noirâtres. Son plumage est bariolé sur un fond roussâtre. Chaque plume est flammée d'un trait blanchâtre bordé de noir. Les ailes et la queue sont barrées de brun, et les dernières ont du blanc sur le rebord. 2° Le *nègre* [4] est, ainsi que son nom l'indique, entièrement d'un noir profond. Il habite le pays des Caffres. La femelle est plus petite et a le ventre plus brun. 3° Le *rufin* [5] habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, sur les bords du *Groot vis Riwier*, où l'a découvert Levaillant. Son nom lui vient de ce que son plumage est entièrement roux, passant au roux brunâtre sur les parties supérieures, et au roux clair sur les inférieures. Les plumes sont striées, celles du dessus du corps d'une baguette blanche et de deux traits noirs, celles du cou d'une flammèche plus claire, bordée d'un trait plus foncé. 4° Le *noirou* [6], qui habite les bords de la rivière Noire, dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, est noir brun, avec des reflets violâtres, mais les ailes sont nuancées de roux ferrugineux. Les baguettes des plumes sont très lustrées. 5° L'*atralbin* [7] ou *coudouma* des nègres de la Nouvelle-Irlande, est remarquable par les couleurs opposées de son plumage. Sa taille est celle de la pie de France. Le bec est noir, fort et robuste; les tarses sont garnis de scutelles larges, plus élevées sur les doigts, et ceux-ci sont longs de dix-huit lignes; le bec a vingt lignes de long; le corps a neuf pouces et la queue dix. L'iris est d'un rouge brunâtre. Toutes les plumes du corps, par une modification qui semble propre à plusieurs oiseaux des Indes orientales, et surtout aux coucals des îles polynésiennes, ont une certaine rigidité; leurs barbes sont serrées et nombreuses sur la tige principale, qui est luisante, et sont finement ciliées en leur bord. Les ailes ne dépassent le croupion que d'un pouce au plus. La queue est fort longue et étagée. Cet oiseau est assez commun aux alentours du port Praslin. 6° Le *menebeki* [1] n'offre, à la première vue, que deux couleurs, le noir et le vert; mais lorsqu'on l'examine dans divers sens, on remarque que les nuances offrent des reflets verts changeants, passant au bleu d'azur, principalement sur les ailes et les pennes de la queue. Les plumes de la tête sont longues, étroites, roides, effilées, susceptibles de former une huppe, celles du cou ont également la même disposition; un caractère qui les distingue plus particulièrement les unes et les autres, c'est que leur tige est fortement prononcée, qu'elle présente autant de lignes droites et noires qu'il y a de plumes. Les plumes des flancs sont longues, lâches, soyeuses, et recouvrent les tarses. Le tour des yeux est presque nu, et les plumes circonvoisines ne sont en quelque sorte que des espèces de soie. Ce coucal est un des plus grands que l'on connoisse. Sa queue, plus longue que la totalité du corps de l'oiseau, est étagée; les pennes qui la composent sont très élargies vers le bout; les ailes s'étendent très peu au-delà de la naissance de la queue. La première rémige est très courte, aplatie, transverse; le bec est fort. Sa courbure est très prononcée. Il est de couleur jaune plombée. Les pattes sont fortes; les doigts longs, armés d'ongles puissants; celui du doigt est un postérieur qui est droit et le plus long. Les tarses, ainsi que les doigts sont recouverts de larges plaques imbriquées, de couleur plombée. Il habite la Nouvelle-Guinée. 7° Le *coucal violet* [2] a été tué sur les bords du havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande. C'est la plus grande espèce du genre, car sa longueur totale est de vingt-six pouces pour le corps et de quatorze pour la queue. Son plumage paroît être, au premier aspect, entièrement noir, et ce n'est qu'en l'examinant au jour qu'on voit qu'il est d'un violet rougeâtre avec

(1) *Centropus*, Illig.; *polophylus*, Leach; *corydonyx*, Vieill.; *cuculus*, L. et Lath.

(2) Buffon a connu : le *coucal des Philippines* (*cuculus philippensis*, Cuv.); le *tolu de Madagascar*, enl. 295 (*C. tolu*, L.); le *rufalbin*, enl. 332 (*C. Senegalensis*, Gm.).

(3) Levaill., Afriq, pl. 223; *cuculus gigas*, Cuv.

(4) Levaill., *ibid.*, pl. 222; *C. æthiops*, Cuv.

(5) Levaill., *ibid.*, pl. 221; *C. rufinus*, Cuv.

(6) Levaill., Afriq., pl. 220. *C. nigrorufus*, Cuv. *Corydonyx bicolor*, Vieill, Encycl., III, 1355.

(7) *Centropus ateralbus*, Less. Bull., t. VIII, 113 Zool. de *la Coq.*, pl. 33. Mas, t. I, p. 122. *Fronte nigro; collo et pectore niveis; dorso, abdomine, cauda, alisque nigro-cæruleis; super alas speculo albo.*

(1) *Centropus menbiki*, Less., Zool. de *la Coq.*, pl. 34. Man., t. I, p. 122.

(2) *Centropus violaceus*, Quoy et Gaim., *Ast.*, p. 229, pl. 19.

[illegible] [illegible]

Publié par Fouquet F. à Paris

1. Le Voua Pelalandre. 2. Le Tacco de Botta

Publié par Paurrat F. a Paris

des reflets métalliques. 8° Le *koun-koun* (1), des habitants de Célèbes, a vingt-sept pouces de longueur totale, la queue comprise. Il est roux, avec du brun au thorax; le bec et les pieds sont noirs. On le trouve aux environs de Menado. 9° Le *lépide* (2), que les naturalistes de Sumatra nomment *kradoc* ou *boubout*, varie singulièrement par sa coloration. Lorsqu'il est jeune il est d'un noir verdâtre, avec les ailes fauves. Devenu plus vieux, le ventre blanchit, les tiges des plumes de la tête et du dos acquièrent une nuance plus claire, et les plumes tectrices de la queue se barrent de gris. Ce coucou se nourrit d'insectes, ne quitte guère la terre, car son vol est foible.

LES COUAS

OU COULICOUS (3).

Se reconnoissent à leur bec plus ou moins allongé, mais toujours convexe en dessus, comprimé sur les côtés et arqué à son extrémité. Les narines, qui en occupent la base, sont à moitié closes par un repli membraneux. Leurs jambes sont longues et dénudées. Leurs ongles courts; les ailes sont brèves et arrondies, et la queue est allongée et étagée.

Les couas se construisent des nids qu'ils placent dans les troncs crevassés des arbres ou sur les grosses branches. Ils couvent leurs œufs et élèvent leurs petits. Ils se plaisent dans les forêts, plus rarement dans les bosquets qui avoisinent les habitations, dans les fourrées épaisses, où ils cherchent les insectes, les fruits, les petits reptiles, dont ils se nourrissent. Leur vol est médiocre, mais leurs mouvements sur les arbres, qu'ils ne quittent guère, sont vifs et agiles. On doit les diviser en trois groupes géographiques : Les *couas africains*, dont le plumage sec et rigide est orné de couleurs métallisées ou crues; les *couas américains*, dont les formes sont plus élancées, le plumage doux et soyeux, les couleurs plus fondues; et les *couas asiatiques*, qui ressemblent à ces derniers. Leur patrie est la zone torride.

Les *couas* de Madagascar ont pour types le *toulou* (4) de Buffon (enl. 294, f.). Le *coucou huppé* (5) de l'enl. 589, et le *coucou verdâtre* (enl. 815). L'espèce suivante est nouvelle. Le *coua Delalande* (1) a vingt pouces de longueur totale. Son bec est plombé. Le dos et les parties supérieures sont bleu azuré. Tout le dessous du corps jusqu'aux cuisses est d'un blanc pur, puis le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un roux cannelle. La queue est d'un bleu d'acier que relève le blanc de l'extrémité de chaque penne. Les habitants de Madagascar appellent ces oiseaux *mangeurs d'escargots*, et il paroît que sa nourriture presque exclusive consiste en escargots, dont il sait parfaitement briser les coquilles sur les pierres en retirant le mollusque avec son bec, tandis qu'il retient les débris du test avec le pied.

Les *couas américains* ou *piayes* sont assez nombreux. Buffon les a connus pour la plupart (2).

Les espèces nouvelles sont : 1° Le *piaye à ailes courtes* (3) a la tête cendrée, le cou, la poitrine, les ailes, le dos et le ventre d'un roux cannelle, passant au brun soyeux sur le bas-ventre. Les rectrices, moins développées que le piaye de Cayenne, sont rousses, puis noires et terminées de blanc. Le bec est roussâtre. On le trouve au Brésil et à la Guyane. 2° Le *piaye mexicain* (4) ressemble encore beaucoup au piaye de Cayenne; mais celui-ci a sa queue noire en dessous, tandis que le mexicain l'a rousse. Au reste, elle est allongée et cunéiforme. Son plumage est roux en dessus, cendré en dessous, avec la gorge et la poitrine cannelle. Il a vingt pouces anglois de longueur, et habite Table-Land et Témiscaltipec. 2° Le *piaye à ventre marron* (2), qui provient de Cayenne, ressemble beaucoup au *piaye à bec rouge*. Son bec est roussâtre; son front et le devant du cou sont d'un jaune rouille très vif. La poitrine est traversée par une ceinture ardoisée. Le ventre, les plumes tibiales et la région anale sont d'un roux chocolat assez franc. Le dos et les ailes sont ardoisés. La queue est très longue, très étagée, et ses rectrices sont bleu d'acier, terminées de blanc. 4° Le *piaye à bec noir* (6) se trouve au Brésil. Il a huit pouces de longueur, le bec noir, la tête grise cendrée, avec un trait noir derrière l'œil. Le gris de cendre est plus foncé sur les ailes et sur le dos. Le dessous du corps roux tendre. La gorge est blanche. 5° Le *piaye aux yeux rouges* (7), qui vit aux

(1) *C. celebensis*, ibid., p. 230, pl. 20.

(2) *C. lepidus*, Horsf., Trans., XIII, 180. *Cuculus tolu*, sir Raffles.

(3) *Coccyzus*, Vieill. *Macropus*, Spix. *Couas*, Levaill. *Coccyzon*, Gloger. *Cuculus*, L. Lath.: *diplopterus*, Boïé. *Coccicua*, *piaya* et *coccyzus*, Less.

(4) *Coccyzus cœruleus*, Vieill., Gal., pl. 41. *Cuculus cœruleus*, Gm. Levaill., pl. 218.

(5) *Cuculus cristatus*, Gm. *Coucou coua*, Levaill., Af., pl. 217.

(1) *Coccyzus Delalandi*, Temm., pl. 440.

(2) *Cuculus cayanus*, Gm., enl. 211. *C. minor*, Gm, enl. 813. *C. americanus*, Gm. *C. carolinensis*, Wils.: enl. 816. *C. nevius*, Gm.: enl., 812.

(3) *Macropus caixana*, Spix, pl. 43. *C. Cayanus*, Var. V. Gm.

(4) *Cuculus mexicanus*, Sw., Phil. Mag., n° 89.

(5) *Piaya chrysogaster*, Less., Ornith., p. 140. *C. chrysogaster*, Gal. de Paris.

(6) *Cuculus melanorhynchus*, Cuv., Gal. de Paris.

(7) *Cuculus erythrophthalmus*, Wils., Am., Ornith., t. IV, pl. 28, fig. 2. *Coccyzus erythrophthalmus*, Ch. Bonap., Syn., esp. 35.

États-Unis, a le plumage gris sale sur le corps, blanc en dessous. Son bec est noir, et le tour des yeux est rouge [1]. 6° Le *coua Geoffroy* [2] a été découvert au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. Long de dix-huit à dix-neuf pouces, il a le bec jaunâtre; l'occiput surmonté d'une huppe bleue, le manteau et les ailes d'un vert métallisé, tandis que les rémiges sont bleu azur. Le front et le devant du cou sont fauves, maillés de brun. Un écharpe bleu noir ceint la poitrine. Le croupion et la queue sont d'un roux cannelle.

Java aussi a un *coua* qui ne diffère en rien d'essentiel des espèces d'Amérique, avec lesquelles il a les plus grands rapports. C'est le *piaye à bec rouge* [3], dont le front et le devant du cou sont ferrugineux, la poitrine et le ventre bleu ardoisé, le bas-ventre et les plumes des cuisses, de même que les couvertures inférieures de la queue, sont marron foncé. La tête, le dos et les ailes sont bleu ardoisé. La queue est longue, large, et chaque rectrice bleu d'acier est terminée de blanc.

Un coua de Cayenne diffère des précédentes espèces par un bec très court, peu élevé, très comprimé sur les côtés, et par ses tarses grêles et courts, nus comme ceux des couas, dont il a aussi les ailes brèves et arrondies, et la queue étagée, longue et cunéiforme. C'est le *coucoua capucin* [4], de la taille d'un merle, ayant le bec jaune, le plumage ferrugineux, le ventre et la région anale exceptés, qui sont d'un gris ardoisé. La queue est formée de rectrices médianes brunes, terminées de blanc, les latérales rousses, terminées de blanc.

Les *boubous* ou *coucous à bec rond* [5], dont on ne connoît encore que deux espèces, sont des îles orientales de l'Inde, c'est-à-dire de Sumatra et de Java. Ce nom de *boubou*, que les Malais appliquent de plein concours, peint sans doute euphoniquement le cri qui leur est propre. Ce genre est remarquable par la forme arrondie de son bec, qui est de la longueur de la tête, presque point comprimé, à mandibule supérieure légèrement recourbée en crochet à son extrémité. Les narines sont étroites, marginales et basales, percées en scissure droite. Les ailes sont courtes, concaves, et dépassent à peine le croupion. Les tarses sont courts, épais, largement scutellés, terminés par des doigts courts, foibles, l'interne presque rudimentaire, et muni d'ongles grêles. La queue est longue et très étagée. Les autres caractères sont ceux des vrais coucous.

(1) Le piaye de la Caroline ou américain, a été signalé par M. Thompson, comme s'étant présenté en Angleterre. (Proc., V, 84).

(2) *Coccyzus Geoffroyii*, Temm., pl. 7.

(3) *Coccyzus erythrorhynchus*, Cuv., Gal. de Paris.

(4) *Coccycœa monachus*, Less., Ornith., p. 142.

(5) *Bubutus*, Less.

La première espèce de ce genre est le *boubou de Duvaucel* [1], qui a la taille du coucou édolio, et le bec jaune, la tête d'un cendré blanchâtre, le plumage gris cendré, les ailes rousses, l'abdomen et la région anale d'un rouge ocreux. La queue est étagée, d'un roux vif, que termine un ruban noir liséré de blanc. L'île de Sumatra est sa patrie.

La deuxième espèce est le *boubou d'Isidore* [2], de la taille de la précédente, et caractérisée par son bec, dont la mandibule supérieure est verte et l'inférieure jaune. Le tour des yeux est nu et noirâtre. Le plumage est d'un roux vif, plus clair sous la gorge. L'abdomen et la région anale sont d'un gris ardoisé. Les ailes sont d'une teinte chocolat foncée, et les tarses sont bruns. La queue, très étagée, est brune, rayée en travers de noir, et chaque rectrice est terminée de blanc. Cet oiseau habite Java.

LES CALOBATES [3].

Sont des coucous fort voisins des malcohas, dont le bec, plus long que la tête, est gros, fort, comprimé, taillé en cône allongé, percé vers son milieu par deux narines ouvertes en longue fente, et à demi-fermée par une plaque cartilagineuse. Les ailes sont courtes et arrondies; leur queue moyenne et étagée. Leurs tarses fort longs et largement scutellés. La seule espèce de ce genre est le *calobate radieux* [4], découvert à Bornéo, dans le district de Pontiana, par M. Diard. M. Temminck le décrit en ces termes :

« Ce calobate a le sommet de la tête recouvert d'une espèce de calotte d'un violet changeant en vert métallique; toute la gorge est d'un noir parfait; le cou et le dos d'un gris violet, glacé de vert métallique; les ailes et la queue d'un bronze éclatant, jouant, selon le jour qui l'éclaire, en teintes vertes et pourprées d'un éclat radieux. Le dos est marqué de bandes brunes et noires; les parties inférieures et les longues cuisses rayées à large distance de bandes noirâtres disposées sur un fond blanc; toute la partie ophthalmique est nue, rouge dans le vivant; le bec, les tarses et les doigts sont d'un beau vert. »

« M. Diard indique, dans la courte note qui accompagne l'individu femelle, que le mâle est paré de couleurs plus vives et plus brillantes, et que sa queue est du double plus longue. Notre femelle porte en longueur totale vingt-un pouces, dont la queue prend douze pouces. Le sujet mâle dont M. Diard fait mention ne nous est pas parvenu. »

(1) *Bubutus Duvaucellii*, Less., Ornith., p. 143. *Cuculus sumatrensis*, Gal. de Paris.

(2) *Bubutus Isidorei*, Less., Voy. de Bélanger, pl. 2.

(3) *Calobates*, Temm.

(4) *Calobates radiosus*, Temm., pl. 538.

LES TACCOIDES [1].

Ont le bec moins long que la tête, mais ce bec est plus haut que large, très comprimé sur les côtés, ayant la mandibule supérieure très convexe, recourbée et crochue au bout. Les narines sont peu apparentes, percées en fissures, que revêtent les plumes du front. Leurs ailes sont courtes, mais pointues. Leurs tarses sont médiocres, nus et robustes, mais terminés par des ongles foibles. Le *taccoïde de Leschenault* [2] vit sur le continent de l'Inde. Il a le bec corné, mais taché de noir au milieu et sur les bords. Son plumage est gris cendré en dessus et sur le devant du cou; mais chaque plume a sa tige brun roux très luisant et comme lustré. Le ventre et la région anale sont d'un jaune ferrugineux, tandis que les couvertures inférieures sont grises. La queue est large, étagée, à rectrices bleu d'acier, terminées de blanc. Les tarses sont olivâtres.

LES TACCOS [3].

Se distinguent des autres coucous par un long bec, dont les bords sont dentelés, les narines arrondies, les tarses élevés, nus et scutellés. Leurs ailes sont subaiguës, et leur queue fort longue est étagée. Les deux seules espèces connues de ce groupe présentent quelques dissemblances. L'un et l'autre sont de l'Amérique tropicale, mais le *tacco vieillard* [4], figuré par Buffon, enl. 772, se trouve à Cayenne, et a le plumage doux et soyeux, les mandibules finement dentelées aux bords, et la deuxième rémige la plus longue. Le *tacco churéa* [5] vit à la Californie; c'est sans contredit une des découvertes les plus intéressantes de ces derniers temps. Par ses doigts, divisés en deux antérieurs et deux postérieurs, il appartient à l'ordre des grimpeurs, et par son bec il se rapproche du coucou, type du genre tacco, bien que quelques dissemblances puissent l'en isoler, et permettre l'établissement d'une nouvelle coupe générique.

Ce coucou a en effet un bec du double plus long que la tête : il est convexe en dessus, et légèrement recourbé et crochu à l'extrémité de la mandibule supérieure; les bords en sont droits et lisses; les fosses nasales sont de chaque côté amples et recouvertes d'une membrane, dans laquelle est percée la narine, qui est arrondie, entièrement ouverte et placée sur le bord de la mandibule. La bouche est fendue jusque sous les yeux : ceux-ci ont leur pourtour nu et présentent des cils en dessus; les tarses sont grêles, médiocres, garnis en devant comme en arrière de scutelles aplaties; les doigts sont courts, grêles, terminés par des ongles foibles, comprimés, obtus; le doigt externe est le plus long et le pouce est très court. La première rémige est brève, les deuxième et troisième un peu plus longues, les quatrième à huitième égales et les plus longues de toutes. Les ailes sont arrondies, concaves, peu étendues, tandis que la queue est très longue, et composée de dix rectrices étagées [1].

Cet oiseau a le bec plombé, et les tarses sont également d'un gris livide : les plumes du cou et de la poitrine sont rousses et tachées de brun et de blanc; celles du dessus du corps sont maillées de vert, de brun, de fauve et de blanc, ce qui donne au plumage l'aspect ocellé; les couvertures supérieures de la queue sont longues, vertes et bordées de blanc; le ventre, les flancs, la région anale, les couvertures inférieures de la queue, sont d'un gris blanc uniforme; les plumes auriculaires sont longues, roides; toutes celles du corps sont de nature soyeuse, à fines barbules, et comme décomposées. Une touffe de plumes larges forme sur l'occiput une huppe lâche, bleue d'acier sombre, que relèvent de nombreux lisérés étroits d'un roux blanc. Des poils assez roides bordent la naissance des plumes au-dessus comme au-dessous du bec.

Les rectrices sont en dessus fortement longues et étagées, de couleur bleue foncée; les bords en sont lisérés d'un mince filet blanc; et l'extrémité en est marquée aussi par une large tache blanche : elles sont en dessous gris brun.

Il porte, dit-on, habituellement sa queue relevée; il court sur le sol, où il cherche les limaçons, les petits lézards, dont il se nourrit. On rapporte qu'il tue aussi de petits mammifères et de petits oiseaux dont il fait sa pâture, mœurs qui caractérisent également le tacco de la Guyane.

L'individu que nous avons examiné a été apporté en 1829 de la Californie par M. Botta, médecin de la marine de commerce, et se trouve dans la belle galerie de M. le duc de Rivoli.

Depuis, M. Botta [2] en a publié une bonne figure et une nouvelle description. Le *churéa*, car c'est le nom que les créoles espagnols donnent à cet oiseau, détruit, au dire des habitants, les serpents à sonnettes. M. Botta a trouvé dans l'estomac de tous les

[1] *Taccocua*, Less., Ornith., p. 142.
[2] *Taccocua Leschenaultii*, Less., Ornith., p. 144.
[3] *Saurothera*, Vieill. *Cuculus*, L.
[4] *Cuculus vetula*, Gm.
[5] *Saurothera californiana*, Less., t. VI, p. 420. *S. Bottæ*, De Bl., Ornith., p. 145.

[1] L'individu que nous avons examiné n'en avoit que huit, les deux plus externes manquoient sans doute.
[2] Ann. du Mus., t. IV, 3e série, p. 121, pl. 9.

individus qu'il s'est procurés des débris d'insectes, de reptiles et même de petits mammifères, tels que les écureuils. Le churéa vole très mal, mais il court avec une grande agilité en portant sa queue relevée, ce qui lui donne un aspect assez singulier. Ce n'est que lorsqu'il rencontre un obstacle dans sa marche, comme un ravin ou un buisson, qu'il fait momentanément usage de ses ailes pour s'élancer au-dessus. Au-delà il recommence à courir. La foiblesse de son vol fait que lorsqu'on le rencontre dans un endroit découvert on peut le prendre vivant, soit à pied, soit à cheval. Ce tacco existe dans toute l'étendue de la Californie, depuis le cap Saint-Lucas jusqu'au port San-Francisco. Il se tient ordinairement dans les endroits secs, couverts de broussailles, sous lesquelles il aime à se cacher, et parmi lesquelles il disparoît promptement dès qu'il prévoit le moindre danger. Il ne se perche jamais, et paroît ne jamais se réfugier dans les bois.

LES GUIRAS [1].

Sont des coucous très caractérisés par des attributs particuliers. Ils ont le bec aussi long que la tête, robuste, triangulaire à la base, à bords rentrés. Les narines sont percées en scissure longitudinale au milieu d'une membrane qui occupe le milieu du maxillaire. Les tarses sont assez longs, scutellés; les ailes sont aiguës et dépassent le croupion; la queue est longue, étroite et étagée; le tour des yeux est nu, garni aux paupières de longs cils.

La seule espèce de ce groupe habite le Brésil. C'est le *guira-cantara* [2] ou le *guira-acantagara* de Marcgrave, ou le *pirigua* de d'Azara. Ce coucou a donc son plumage mélangé de roux, de flammèches longitudinales brunes sur un fond blanc. Les plumes de la huppe sont pointues, rousses au sommet, blanchâtres à la base; les ailes sont brunes, variées de brun et de blanc; la queue est blanche en dessous et traversée en dessus par une très large barre noire; les tarses sont jaunes. On en connoît une variété ayant les teintes du plumage beaucoup plus rousses.

LES COUCOUS.

Forment une grande tribu que l'on peut sous-diviser en plusieurs petits groupes naturels. Leur bec est très fendu, convexe en dessus et légèrement recourbé. Les narines sont arrondies et basales, percées en fente au milieu d'une membrane. Les tarses sont médiocres, emplumés jusqu'aux genoux et scutellés. Leurs ailes sont longues et pointues; leur queue est arrondie ou légèrement étagée.

Les cinq groupes assez tranchés que les vrais coucous présentent sont ceux qui suivent.

I.

LES VRAIS COUCOUS [1].

Ont le bec moins long que la tête, peu robuste, assez arrondi. Leurs tarses sont courts, leur corps est assez épais. Leur tête est lisse ou sans huppe, et leur queue est médiocre, arrondie et étagée. Tous les vrais coucous sont de l'ancien continent; ce sont des oiseaux essentiellement migrateurs, célèbres par l'anomalie de leurs mœurs. Le *coucou vulgaire* [2], figuré par Buffon, enl. 811, a été l'objet de recherches multipliées et curieuses.

1° Le *coucou ténuirostre* [3] habite le Bengale et paroît être répandu dans la plupart des îles des Indes orientales. Il a la tête et les joues grises, la gorge d'un gris blanchâtre, la poitrine rousse, le ventre blanc, rayé de brun noir ou de brun roux. Sa queue est blanche en dessous, rayée de noir. Le jeune a la tête et le cou flammés de brun sur un fond blanc, et le ventre est zoné de brun roux. La variété de Timor est plus grêle et plus élancée. 2° Le *coucou criard* [4] se trouve au cap de Bonne-Espérance. Son bec est brun; son plumage est noir, ondé de roux et de lustré. Sa queue est légèrement fourchue, et ses tarses sont jaunes. Le jeune a la gorge grise, la poitrine et le devant du cou ferrugineux sombre. Le ventre est rayé de noir et de couleur de buffle. Les rectrices sont brunes, terminées de blanc. La femelle a du gris aux parties supérieures, le devant du cou et le haut du thorax roux, avec des zones brunes transversales. Le ventre et le bas-ventre sont jaunes, cerclés de noir. La queue est brune, rayée de blanc. 3° Le *coucou noirâtre* [5] est distingué du précédent par M. Swainson; il provient de la côte occidentale d'Afrique. Son plumage est entièrement noir; mais le dedans des ailes est d'un blanc pur, rayé de brun. Les rectrices sont lisérées de blanc à leur sommet.

(1) *Guira*, Less., Ornith., p. 149. *Cuculus*, Lath. *Crotophagus*, Vieill.

(2) *Cuculus guira*, Lath. *Crotophaga pirigua*, Vieill. Gal., pl. 44. Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 26, p. 114.

(1) *Cuculus*, L. Temm.

(2) *Cuculus canorus*, L. Gaspard, Journ. de phys., t. IV, p. 221. Blaxwell, Trans. of Manchester, t. IV: sur deux espèces de coucous d'Europe, Bull., XIII, 242.

(3) *Cuculus tenuirostris*, Mus. de Paris.

(4) *C. clamosus*, Cuv. Levaill., Af., pl. 203 et 205.

(5) *Cuculus nigricans*, W., Sw., Zool., Illust., New. series, 2e liv.

1 Coucou Guira cautura . 2 Coucou Lugubre

Publié par Pourrat F. a Paris

4° Le *coucou de l'Himalaya* (1) a le dessus du corps roux, rayé de brun, blanc en dessous, avec des rayures noires; la poitrine teinte de roux. Les rémiges, les rectrices sont brunes, et ces dernières sont frangées de roux à leur bord externe, et de taches blanches à leur bord interne. Sa taille est de onze pouces anglois. 5° L'*épervin* (2), aussi de l'Inde, a e corps brun cendré en dessus, et la tête d'un bleu de plomb. Le dessous du corps est blanc, et le cou est rayé de roux. Le ventre a des rayures brunes. La poitrine est nuancée de roux. Les rémiges sont légèrement tachetées de roux. Sa taille est de seize pouces anglois.

II.

LES ÉDOLIOS (3).

Ont le bec allongé et très convexe, à narines percées en scissure; leurs jambes sont robustes et recouvertes de larges scutelles. Leur tête est surmontée d'une huppe qui part de l'occiput. Leur queue est longue et étagée.

Buffon a décrit trois espèces sur quatre admises dans ce petit groupe. Son *grand coucou tacheté* est le *coucou geai* (4) de M. Temminck, oiseau qui fréquente les côtes des Etats barbaresques, la Syrie, l'Égypte, le Levant, et toute cette partie de l'Afrique qu'arrosent les fleuves Sénégal et Gambie. Il paroît être de passage dans le midi de l'Espagne, en Italie et dans l'Archipel. Le *coucou de la côte de Coromandel* (5), de l'enl. 274, fig. 2, est le *katou-koutelati* des habitants de Pondichéry. L'*édolio* (6) se trouve représenté pl. 262 des enluminures, et présente de nombreuses variétés suivant les sexes, les âges et les pays où il vit.

On en distingue le *coucou de Levaillant* (7), qui habite la Sénégambie, et qui a la taille et les formes de l'édolio. Son bec est noir; son plumage et sa huppe sont d'un noir lustré, auquel se joignent des reflets verdâtres. Le devant du cou et la poitrine sont flammés de noir vif. Le ventre et le bas-ventre sont blancs : un miroir de cette couleur tranche sur le noir bronzé des ailes. Les rectrices sont larges et robustes; les moyennes entièrement noires; les latérales grises, terminées de blanc.

(1) *Cuculus himalayanus*, Vig., Proceed., I, 172.

(2) *C. sparverioides*, ibid., 173.

(3) *Edolius*, Less., Ornith., 147. Ch. Bonaparte, Saggio, etc.

(4) *Cuculus glandarius*, L. Temm., pl. 414. *C. Andalusiæ*, Briss. Edw., pl. 57. *C. macrurus*, Brehm. Naum., pl. 130.

(5) *Cuculus coromandus*, Gm. Levaill., Af., pl. 213. *C. collaris*, Vieill.

(6) *Cuculus edolius*, Cuv. *C. serratus* et *C. ater*, Gm. Levaill., pl. 207 et 208. *C. serratus*, Sparm., Mus. Carls., pl. 3. *C. melanoleucos*, Gm.

(7) *Cuculus Levaillantii*, Sw., Zool. Illust., 2e série, 3e liv. Lev., Af., pl. 209.

III.

LES COUCOUS GROS-BECS, OU EUDYNAMIS.

Se composent de cinq espèces; deux ont été connues par Buffon; les autres sont : 1° L'*eudynamis de Flinders* (1), qui habite la Nouvelle-Galles du Sud. Son plumage est brun fauve en dessus, avec des reflets luisants et des taches jaune ferrugineux. L'occiput et une raie sur les yeux sont d'un noir brillant. Le dessous du corps est jaune ocreux, rayé finement et par lignes légères de fauve. 2° Le *coucou à ventre roux* (2) a été rencontré par nous à la Nouvelle-Guinée. Il a le dessus du corps d'un noir bleu brillant, tirant au roussâtre sur le croupion, au brunâtre sur les ailes et sur la queue, mais cependant toujours avec des reflets lustrés. Un trait blanc part de la commissure du bec, descend sur les côtés du cou en se mêlant à du brun et à du fauve. Le thorax, le ventre, les flancs et les couvertures inférieures sont d'un roux qu'interrompent des taches brunes peu prononcées. Sa queue est brune, tachetée de roux sous les pennes. 3° Le *coucou de Taïti* (3) est répandu dans toutes les îles de l'archipel de la Société, mais il est surtout commun à O-Taïti et à Borabora. Son plumage, brun en dessus, est ocellé de blanc par lames et par gouttelettes. Le dessous du corps est d'un roux vif; les plumes sont flammées de noir au centre; la queue est rayée de roux cannelle et de noir par bandelettes d'égale largeur; les jambes sont olivâtres; sa queue est étroite.

IV.

LES SURNICOUS (4).

Confinés dans les îles de l'Est, sont assez nettement caractérisés par leur bec peu robuste, légèrement recourbé, comprimé sur les côtés, à arête convexe; leurs narines parfaitement rondes, nues,

(1) *Eudynamis*, Vig. et Horsf., Trans., Soc. Linn., XV, 303.

(2) *C. rufiventer*, Less., Zool. de *la Coq.*, texte.

(3) *Cuculus taitensis*, Sparm., Carls., pl. 32.

(4) *Surniculus*, Less. Ch. Bonap., *Saggio*, etc.

et garnies sur leurs bords d'un bourrelet membraneux, formant une sorte de petit tube. Les tarses sont courts, emplumés jusqu'au-dessous de l'articulation tibio-tarsienne. Les ailes sont allongées, pointues, à première rémige courte, la seconde plus longue, bien que les troisième et quatrième soient les plus allongées, atteignant la moitié de la queue, qui est longue, composée de rectrices droites et très étagées. Le nom que nous avons appliqué aux oiseaux de cette petite tribu est celui de *surnicous*, mot hybride, contracté de ceux de *coucou* et de *surnie*, par rapport à quelques analogies qui existent entre ces deux genres. Les surnicous ont le plumage soyeux, doux et mollet, légèrement métallisé, et les formes minces et grêles.

Le type de ce groupe et le *coucou lugubre* (1), qui est très commun à Java. Le mâle est de la taille d'un merle, à plumage noir bleu lustré; sa queue est noire, avec des rayures blanches incomplètes. Sa taille est de dix pouces.

Nous avons décrit, dans la partie zoologique du voyage de M. Bélanger aux Indes orientales, comme étant la femelle, un oiseau que ce voyageur s'étoit procuré à Java. L'individu soumis à notre étude avoit neuf pouces de longueur totale, la queue entrant pour près de cinq pouces dans ces dimensions. Le bec est noir et les tarses sont bruns. Les plumes du pourtour du bec sont roussâtres; celles du dessus du corps sont brunes, à reflets bleu de fer spéculaire, plus foncé sur les ailes et sur la queue. Des gouttes petites, arrondies, blanc pur, cerclées de noir, sont éparses sur la tête, les épaules et les ailes. Tout le dessous du corps est brun, tirant au roussâtre devant le cou, et parsemé de petites taches arrondies blanchâtres. Les plumes tibiales postérieures tirent un peu sur le blanchâtre. Ses ailes sont brunes, variées de blanc en dedans de l'épaule; elles sont brunes, avec une raie blanchâtre sous le reste de leur portion interne. La queue est brune en dessous, rayée de blanchâtre sur les petites rectrices seulement.

Le docteur Horsfield dit que le *coucou lugubre* est connu des Javanois sous le nom de *tuhu-tuhu*, qui rappelle son cri.

Le *surnicou à tête grise* (2) semble revêtir indifféremment plusieurs plumages, suivant qu'il habite telle ou telle île des mers des Indes, à moins qu'on ne confonde sous le même nom quelques espèces qui ne diffèrent les unes des autres que par des nuances qui sont très peu distinctes et très peu caractéristiques. Buffon, ou plutôt Daubenton, a figuré, sous le nom de *petit coucou de l'île de Panay* (enl. 814), un type qui rappelle l'oiseau que M. Bélanger a rapporté de Java, où l'avoient trouvé déjà MM. Labillardière et Leschenault. Sir Raffles le mentionne dans son Catalogue comme l'ayant rencontré à *Poulo-Pinang*, et le docteur Horsfield se borde à dire que c'est le *gedasse* des Javanois (Trans. soc. linn., XIII, p. 179).

Or, le *coucou jaune* des auteurs paroît habiter toutes les îles de la Sonde, le Bengale, les îles Philippines, le port Jackson, la terre de Diémen. Il s'offre à l'examen partout avec des caractères identiques, bien qu'on soit obligé de reconnoître des variétés de races soit par la taille, soit par la disposition des couleurs du plumage.

Nous n'aurons que peu de détails à fournir sur les oiseaux décrits déjà dans plusieurs ouvrages. Seulement nous dirons qu'il appartient à notre sous-genre surnicou par son bec grêle, ses narines bordées d'un bourrelet membraneux, ses ailes allongées, minces, à première rémige courte, la deuxième plus longue, mais les troisième et quatrième les plus longues; par ses tarses courts, grêles, scutellés; ses ongles foibles, recourbés; la queue longue, très étagée, composée de dix rectrices.

Le *coucou à tête grise* de Java est long de sept pouces six lignes. Son bec est noirâtre; ses tarses sont jaunes. Un gris glacé colore la tête, les joues, la gorge et les côtés du cou; un brun bronzé, à reflets doux, soyeux et lustré, règne sur le dos et les ailes, en prenant une teinte ardoisée sur le croupion, et rousse sur les rémiges. Tout le dessous du corps est roux ou buffle assez vif. Les rectrices moyennes sont uniformément brun bronzé en dessus, les latérales sont brunes, frangées de blanc: toutes sont brunes en dessous, rayé de blanc plus net et plus pur sur leurs bords. L'île de Java est sa patrie. Le Muséum en possède un individu, rapporté, dit-on, par Lesueur du détroit d'Entrecasteaux, qui ne diffère en rien de notre description.

Sir Raffles (Cat.), en parlant du surnicou à tête grise, qu'il a trouvé dans l'île de Poulo-Pinang, ajoute: L'individu que je possède est femelle. Sa queue est barrée de jaune brunâtre, au lieu de blanc, comme on en trouve la description; le gris de la tête s'étend sur la poitrine; les narines sont parfaitement rondes et tubulaires, leur rebord formant un anneau saillant. Or, ce dernier caractère appartient à ce petit genre, et a été observé chez le coucou lugubre.

Le coucou à tête grise a été observé au Bengale, à la Nouvelle-Hollande, à Java, à Sumatra et aux Philippines.

Le *surnicou à ventre rayé* (1) est voisin du précédent, et vient des îles de la Sonde. Il a la tête et le cou brun ardoisé, d'une teinte plus foncée sur les ailes et

(1) *Cuculus lugubris*, Horsf., Java. Less., It. Bélanger.
(2) *Cuculus flavus*, Gm. Sonnerat, Voy., pl. 81. Less., Zool. de Bélanger, p. 237.

(1) *Cuculus lineatus*, Less., Ornith., p. 152.

Coucou Didric *Coucou éclatant.*

Publié par Pourrat F. a Paris.

1. Le Coucou cuivré 2. Le Toucan Tocard

Photo par Pouyat F. à Paris

sur le dos; les parties inférieures sont rousses, rayées de noir; la queue est brune en dessus, et rayée de blanc en dessous; les jambes sont jaunes.

V.

LES CHALCITES [1].

OU LES COUCOUS CUIVRÉS.

Forment une petite tribu parfaitement naturelle, que caractérisent un bec court, mince, grêle; des narines ouvertes et arrondies, percées à la base de la mandibule; des jambes grêles, emplumées jusqu'à l'articulation; des ailes très aiguës et fort longues, puisqu'elles atteignent le milieu de la queue: celle-ci est moyenne et arrondie.

Les chalcites ont tous des reflets plus ou moins métallisés de cuivre doré répandus sur leur plumage, et quelques espèces possèdent sous ce rapport une admirable vestiture. Chez les espèces les moins ornées, le luisant du cuivre est encore manifeste. On ne sait rien de leurs habitudes; seulement ils n'ont été observés jusqu'à présent qu'au sud de l'Asie et de l'Afrique, et sur la presqu'île de Malacca. Ainsi on les trouve au cap de Bonne-Espérance, à la Nouvelle-Galles du Sud et à la Nouvelle-Zélande.

Buffon n'en a bien connu qu'une espèce; c'est le *coucou didric* [2] du Cap, qu'il a figuré dans l'enluminure 657, et que Levaillant a représenté pl. 211 de ses Oiseaux d'Afrique.

Un coucou de la presqu'île de Malacca semble appartenir à ce groupe; c'est celui que sir Raffles indique comme très voisin de l'éclatant, et qu'il nomme *coucou ma ais* [3], en le décrivant en ces termes: « Il a environ sept pouces de longueur. La couleur est brune en dessus, avec un lustré verdâtre, particulièrement sur les scapulaires. Toutes les parties inférieures sont transversalement rayées d'ondulations brunes. Les ailes sont longues, et s'étendent vers le milieu de la queue; les couvertures bordées de ferrugineux. La queue se compose de dix plumes, dont les supérieures sont brun verdâtre, et les inférieures rayées de brun, de noir et de blanc. Le bec est tant soit peu comprimé à sa base, et les narines sont proéminentes. Il y a un rang de points blancs sur les yeux. »

(1) *Chrysococcix*, Boié. *Chalcites*, Less., Ornith., p 152. Boié, Bull., t. XVII. 291. *Lampromorpha*, Vig., Proc., I, 92.

(2) *Cuculus auratus*, Gm.

(3) *C. malayanus*, Raffles, Cat.

LE COUCOU DE KLAAS [1].

Est sur le corps d'un vert doré et bronzé éclatant, avec un trait blanc derrière l'œil; la gorge, le devant du cou et le thorax blanc pur; les flancs sont rayés de brun; la queue est blanche en dessous, et imparfaitement rayée de noir. Il paroît être rare au cap de Bonne-Espérance, où Klaas, Hottentot au service de Levaillant, en tua un individu sur les bords de la rivière Plate, et il se trouve aussi dans la Sénégambie.

LE COUCOU CUIVRÉ [2].

Est une des espèces les plus belles d'oiseau, tant est somptueuse sa vestiture. Il a été découvert au cap de Bonne-Espérance par le naturaliste Delalande. La mâle a sur la tête, le cou et le dos, des plumes comme écailleuses, du vert émeraude, glacé d'or le plus riche et le plus somptueux; les pennes des ailes et de la queue sont tout aussi splendides. Le ventre et la région anale sont d'un blanc de neige, mais les couvertures inférieures sont blanches et rayées de vert. La queue est brune en dessous, terminée de blanc. La femelle est verte, avec des rayures rousses sur le cou, le dos, les ailes, la tête et le devant du cou; les parties inférieures sont rayées de vert et de brun sur un fond blanc. La queue est brunâtre, rousse en dessus, et blanche tachetée légèrement de noir en dessous. Les rectrices moyennes sont grises.

LE COUCOU ÉCLATANT [3].

Se trouve aux environs de Port-Jackson, dans les montagnes Bleues de la Nouvelle-Galles du Sud. Latham et M. Temminck lui donnent pour patrie la Nouvelle-Zélande. Il a le sommet de la tête, la nuque, le dos, les ailes et les pennes du milieu de la queue d'un beau vert bronzé. La penne latérale de chaque côté et le bout des autres pennes, en dessous, sont marqués de grandes taches vert doré et blanches. Les côtés de la tête et du cou, ainsi que toutes les parties inférieures, sont rayées irrégulièrement de vert doré et de blanc pur. Le milieu du ventre est d'un blanc uniforme. Sa taille est de six pouces à six pouces six lignes.

LE CHALCITE [4].

Se trouve aussi à la Nouvelle-Hollande. Le mâle a le sommet de la tête d'un roux à reflets bronzés. Le dos et les ailes sont d'un vert métallique, sans

(1) *Cuculus Klasii*, Cuv. Levaill., Af., pl 212.

(2) *Cuculus cuprœus*, Mus. Lev., pl. à la page 159 Lath., Suppl., n. 1. Vieillot, Gal., t. I, p. 33, pl. 42 Atlas du Dict. classiq. d'hist. nat.

(3) *Cuculus lucidus*, Lath., pl. 23. Temm., pl. 182, fig. 1. Vieill., Encycl., III, 1335.

(4) *Cuculus chalcites*, Illig., pl. 102, fig. 2.

éclat brillant. La queue est rousse à la base, un peu teintée de vert métallisé au milieu, et terminée de blanc; les deux pennes latérales ont de grandes taches blanches, ovoïdes, placées sur les barbes intérieures. Le devant du cou et la poitrine sont variés de brun, sur un fond blanchâtre. Le ventre est blanc, et les couvertures du dessous de la queue sont blanches, tachetées de vert bronzé. Les tarses sont allongés, et complétement dénués de plumes. La femelle est, en dessus, d'un roussâtre très foiblement nuancé de bronzé, mais en dessous elle est entièrement blanche. Ce coucou a cinq pouces six lignes.

LE CHALCOPÉPLE (1).

A été observé sur le pourtour de la baie d'Algoa, et sa taille est celle du coucou doré. Le mâle est d'un riche vert en dessus, avec des reflets cuivrés; le dessous du corps est blanc, et les flancs sont teintés de vert cuivré, disposé par rayures. Une raie traverse le milieu de la tête, et une seconde surmonte les yeux en forme de sourcils, une troisième marque le bas de la mandibule. Ces raies sont blanches, ainsi que des taches éparses sur les tectrices alaires, les rémiges et les rectrices, les deux moyennes exceptées. La femelle, ou le jeune mâle, a le plumage vert doré en dessous, avec des riches reflets cuivrés sur la tête, la nuque et entre les épaules. Le cou, le front et la poitrine sont roussâtres; le ventre est blanc, et les flancs sont rayés de vert cuivré; la queue est ferrugineuse, rayée de cuivré.

L'AMÉTHYSTE (2).

Vit aux Philippines, aux alentours de Manille notamment. Son plumage, sur le corps, reflète les vives couleurs de l'améthyste. Le ventre est blanc, rayé de bandelettes vertes améthystes. Les rectrices latérales sont maculées de blanc. Sa taille est de sept pouces trois lignes, mesure angloise. Le jeune âge a une teinte ferrugineuse sur le corps. Les Tagales de Manille regardent cet oiseau comme très rare, même dans leur île.

LES INDICATEURS (3).

Ont été ainsi nommés par Levaillant pour les distinguer des coucous, avec lesquels Sparmann les avoit confondus (4). Ce nom est emprunté aux habitudes que les colons du Cap ont supposées aux espèces de ce genre, qu'ils ont encore appelées *guides au miel*, parce que, recherchant le miel avec une extrême avidité, les indicateurs s'abattent sur les ruches des abeilles sauvages, qu'ils découvrent en jetant des cris qui attirent les Hottentots.

Les indicateurs ont un bec assez court, conique, déprimé, dilaté sur les côtés, presque droit, muni d'une arête en dessus et d'une échancrure à sa pointe. La fosse nasale est grande, et les narines sont un peu tubulaires. Les pieds sont courts; les ailes allongées, pointues, et atteignant le milieu de la queue: celle ci est composée de pennes légèrement étagées. Leur plumage est sans éclat métallisé, et leur facies les rapproche au premier aspect de quelques moineaux. Ils se nourrissent d'insectes et de miel. Levaillant rapporte qu'ils se tiennent dans les pays boisés. « Ils » nichent dans des trous d'arbres, et pondent leurs » œufs sur le bois vermoulu. Ils sont d'un naturel » peu farouche, quoique très remuant. On les en- » tend sans cesse crier, ce qui les fait aisément décou- » vrir par le chasseur, et comme ils ont le vol lourd, » et qu'ils se portent à de petites distances, il est » très facile de les suivre, lorsqu'on veut arriver aux » ruches où ils sont habitués d'aller prendre leur » nourriture, car ils vivent principalement de miel » et de la cire qu'il contient; mais ils ne mangent » point les abeilles, quoiqu'ils en détruisent beau- » coup en se défendant des piqûres de celles-ci, qui, » s'attachant de préférence aux yeux de l'oiseau, » font quelquefois payer chèrement sa témérité. » Les Hottentots m'ont assuré que plusieurs fois ils » avoient trouvé au bas des ruches sauvages des ca- » davres d'indicateurs qui avoient été tués par les » abeilles, ce qui peut aisément bien arriver, puis- » qu'en Europe on a souvent trouvé dans nos ruches » des souris, des mulots mis à mort par les abeilles, » et ensevelis sous une voûte de cire: celles-ci, ne » pouvant traîner leurs cadavres hors des ruches, les » couvrent ainsi pour ne pas être incommodées. »

Sparmann avoit déjà donné sur l'indicateur (1) quelques détails; mais ce qu'il dit de son nom paroit fautif. « On me montra un nid, que plusieurs » fermiers m'assurèrent être celui du *guide au miel*. » Il ressembloit au nid de certains pinsons qu'on » trouve dans cette contrée. Il étoit formé de petits » filaments d'écorce entremêlés et tressés. Il avoit la » forme d'une bouteille, dont l'ouverture ou le cou » étoit au bas. »

Le père Lobo, voyageur en Afrique, a aussi parlé de l'indicateur sous le nom de *moroc* (2).

(1) *Lampromorpha chalcopepla*, Vigors, Proceed., I, 92.

(2) *Lampromorpha amethystina*, Vig., Proceed., I, 98.

(3) *Indicator*, Vieill. Temm., Levaill., pl. 242: texte, t. V, p. 131.

(4) Sparm., Voy., t. II, p. 161

(1) Voy. au Cap, Trad., t. III, p. 75: et Philosoph., Trans.

(2) Voy. en Abyssinie, 1728

LE GRAND INDICATEUR (1).

A été soigneusement décrit par Levaillant en ces termes : « Sa taille est à peu près celle de notre piegrièche grise. Le dessus de la tête, le derrière du cou, le manteau, les couvertures des ailes, le dos, sont d'un vert olive brunissant, mais qui cependant, à certain aspect, prend les tons les plus jaunâtres. Le croupion est blanc, et les couvertures du dessus de la queue sont blanches, variées d'olivâtre. Les pennes alaires, sur un fond olivâtre, sont extérieurement lisérées de vert olive. Les trois dernières plumes latérales de chaque côté de la queue sont blanches, et portent chacune une tache brune à leur bout; les suivantes, en y comprenant les deux du milieu, sont d'un brun olivâtre sur leurs barbes extérieures, et blanches dans une partie des barbes de l'intérieur. Tout le devant du cou, depuis le bec jusqu'au bas de la poitrine, est d'un jaune pâle, comme ondé de gri ..anc sale sur le milieu du cou, et varié de taches noires sur la gorge; tout le reste du dessous du corps, depuis le bas de la poitrine et en comprenant les couvertures du dessous de la queue, est d'un blanc sale jaunissant. Le bec, les pieds, les ongles, ainsi que les yeux, sont bruns. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et la couleur vert olive de tout le dessus de ses ailes et de son dos est d'un ton plus jaunâtre que chez lui. Elle a de plus tout le front piqueté de blanc jaunâtre, et la gorge, le devant du cou, ainsi que la poitrine et les flancs, sont variés de brun noir sur du blanc jaunâtre. Dans son jeune âge, le mâle ressemble parfaitement à la femelle. Cette espèce habite la côte occidentale d'Afrique, depuis les forêts d'Autoniquoi jusque chez les Caffres. Il est très facile de découvrir cet oiseau, car on l'entend sans cesse crier d'un ton aigre qui avertit toujours le chasseur de l'endroit où il est, et on l'approche aisément. La femelle pond trois ou quatre œufs d'un blanc sale, qu'elle dépose dans un trou d'arbre. Le mâle couve tour à tour avec elle. »

LE PETIT INDICATEUR (2).

Ne dépasse pas la taille d'un moineau franc. Le dessus de la tête est décidément gris olivâtre, couleur qui, à mesure qu'elle descend sur le derrière du cou, prend un ton plus décidément vert d'olive jaunâtre, qui est la couleur dominante du dessus des ailes, du dos et des couvertures supérieures de la queue. Les grandes pennes alaires, sur un fond noir brun, sont lisérées extérieurement de vert jaunâtre. On remarque au-dessous des yeux un trait noirâtre qui, de chaque côté, forme moustache. La gorge, le devant du cou et la poitrine, ainsi que tout le dessous du corps, sont d'un vert olive grisonnant. Le ventre est blanc sale, et la femelle ressemble complétement au mâle.

Levaillant dit avoir rencontré le petit indicateur dans les forêts de Mimosas, de l'intérieur du Cap, au Sondag et au Camdebou, depuis la rivière des Eléphants jusque sur les bords de la Grande-Rivière. La ponte est de quatre œufs tout blancs, que la femelle dépose dans un trou d'arbre. Les colons du Cap, qui connoissent beaucoup plus cette espèce que l'autre, la nomment *heuning vogel*, oiseau du miel, ou *heuning wyser*, indicateur du miel, ce qui est la traduction littérale du nom que les Hottentots lui donnent aussi. Comme le grand, le petit indicateur crie sans cesse *ket-ket-ket-ket-ket*, *kye ket*, *kye kye*, *ket*. Sparmann rend par le *chirs* allemand l'accentuation du cri de son indicateur.

L'INDICATEUR LEVAILLANT (1).

Est de la taille moyenne entre le grand et le petit indicateur. Le dessus de la tête est brun, ainsi que le dos, les ailes et le croupion. La gorge est roux clair, et tout le dessous du corps est blanc roussâtre. Ses pieds et le bec sont bruns. Il habite l'intérieur de l'Afrique.

L'INDICATEUR A BEC BLANC (2).

Se trouve au Sénégal et en Egypte. Sa taille est de sept pouces six lignes. Un cendré brun, couleur de terre, couvre les parties supérieures. La gorge est noire, plus ou moins encadrée par une bande blanchâtre, assez distinctement marquée vers le méat auditif. Tout le dessous du corps est d'un blanc grisâtre; les seules plumes de l'abdomen portent des taches brunes longitudinales. Les ailes ont la couleur du dos, mais toutes les couvertures sont lisérées de blanc pur. Du jaune vif forme sur le haut de l'aile une bande longitudinale. La queue est comme dans les deux autres indicateurs. Le bec est blanc, et les pieds sont bruns.

L'INDICATEUR FAUX PIQUEBOEUF (3).

Est brun olivâtre, avec le ventre blanchâtre; les ailes et le bas du dos tachetés de jaune; le bec est court et épais. On ajoute à ce genre une dernière espèce, l'*indicateur de Sparmann* (4), qui est peu distincte.

(1) *Indicator major*, Vieill., Gal., pl. 45. *Cuculus indicator*, L. Levaill., Af., t. V, pl. 241, fig. 1 et 2.

(2) *Indicator minor*, Cuv. Vieill., t. III, p. 1351. Levaill., Af., pl. 242.

(1) *Indicator Levaillantii*, Temm. Levaill., Af., t. V, p. 139. *Indicator variegatus*, Less., Ornith., p. 155. Leadb., Trans., XV, 85.

(2) *Indicator albirostris*, Temm., pl. 367.

(3) *Indicator buphagoides*, Lead., Trans., XVI, 85. Bull., XXIV, 369.

(4) *I. Sparmannii*, Shaw.

M. Temminck a fait connoître l'*indicateur archipélagique* (1), qu'il décrit ainsi :

« Quoique cet indicateur des contrées équatoriales du grand archipel asiatique nous offre au premier coup d'œil une ressemblance frappante avec l'espèce africaine donnée par Levaillant sous le nom de *petit indicateur*, on peut néanmoins, au moyen d'une comparaison plus précise, juger de leur dissemblance spécifique : l'apparence d'identité est telle, qu'à voir les deux oiseaux séparément, on seroit induit à les prendre pour sujets d'une même espèce. Les dissemblances les plus marquées sont : 1° qu'avec des dimensions à peu près les mêmes, l'indicateur archipélagique a environ six pouces de plus, en longueur totale, que son congénère d'Afrique, et cette différence réside dans la longueur de la queue; 2° cette queue est composée de pennes latérales étagées : le petit indicateur a les pennes égales, hormis l'extérieure, qui est plus courte que les autres ; 3° les ailes, dans l'archipélagique, couvrent seulement le tiers de la queue ; dans l'autre, elles la couvrent pour plus de moitié ; 4° l'africain a le bec obtus, large et un peu déprimé : la nouvelle espèce a le bec pointu, comprimé et un peu courbé ; 5° le duvet et la base des barbes sont d'un gris brun chez le premier, et d'un blanc pur chez le second. De légères différences, de moindre valeur, existent dans les couleurs et les distributions des teintes du plumage.

» Cette nouvelle espèce a le plumage supérieur, les ailes et les pennes du milieu de la queue bruns, et chaque plume a une petite bordure verdâtre ; le bord du pli de l'aile et une partie du poignet portent des plumes d'un beau jaune ; la gorge est blanchâtre, la poitrine et les flancs gris ; le ventre et l'abdomen blanchâtres, marqués sur les plumes des flancs de longues mèches brunes. Les pennes latérales de la queue sont blanches, à bout brun. La penne, dans cette espèce, est épaisse et dure, absolument comme chez les autres. Sa longueur totale est de six pouces trois lignes.

» Cette espèce a été découverte par M. Diard, à la côte orientale de Bornéo, près de la factorerie hollandoise de Pontianak. »

LES BARBACOUS (2)

Sont des oiseaux intermédiaires aux coucous et aux barbus. Ils ont des premiers un bec comprimé sur les côtés, lisse sur les bords des mandibules ; et des seconds d'épaisses soies qui en garnissent la base. Le tour des yeux est nu. Tous les barbacous sont de l'Amérique méridionale, et leurs habitudes sont nocturnes et leurs mœurs sont indolentes. Ils vivent d'insectes, et nichent dans les trous des arbres. Les femelles pondent assez communément quatre œufs.

Les deux espèces types ont été décrites par Buffon sous les noms de *coucou noir* (1) *de Cayenne* (enlum. 512), et de *petit coucou noir* (2) *de Cayenne* (enlum. 505).

Les autres barbacous sont nouveaux. 1° Le *rufalbin* (3) vit dans les provinces de l'intérieur du Brésil. Il a le bec fort, garni de longues soies roides. Sa queue est étagée, et les ailes ne dépassent pas le croupion. Son plumage est d'un roux brun plus vif sur la gorge. Le lorum et le milieu du ventre sont blancs ; les rémiges sont noires et les flancs d'un roux cendré. Sa taille est de cinq pouces. 2° Le *brun* (4) a le plumage brun foncé avec les sommets des pennes jaunes ; une tache blanche au cou et une bandelette noire sur la poitrine. Sa taille est de neuf pouces. 3° L'*unicolore* (5) habite aux alentours de Rio de Janeiro. Son plumage est entièrement noir. 4° Le *barbacou à face blanche* (6) est très commun au Brésil. Son plumage est uniformément brun ardoisé, mais le devant de la tête est blanc. 5° Le *barbacou à collier* (7) est assez commun au Brésil, à la Guyane, soit à Surinam, soit à Cayenne. Son plumage est brun sale, strié de ferrugineux sur la baguette de quelques plumes. Les pennes sont frangées de ferrugineux ; les parties inférieures sont d'un jaune rouille, et une écharpe blanche traverse le thorax. 6° Le *rousset* (8) a été observé sur les rives du fleuve des Amazones. Il a le front, les joues, la nuque, ferrugineux ; l'occiput cendré, une rayure blanche sur le milieu des plumes, et le plumage brun cannelle.

(1) *Indicator archipelagicus*, Temm., pl. 542, fig. 1.

(2) *Monasa*, Vieill. *Cuculus*, L. *Bucco*, Lath. *Lypornix*, Wagl. (de *tristicia* et *avis*).

(1) *Cuculus tranquillus*, Gm.

(2) *C. tenebrosus*, Pallas. Gm. Lev., pl. 46. Temm., pl. 323, fig. 1.

(3) *Monasa phaioleucos*, Temm., pl. col., 323, fig. 2. *Bucco rubecula*, Spix, pl. 323, fig. 2. *Bucco rubecula* Spix, pl. 323, fig. 2.

(4) *Monasa fusca*, Ch. Bonap., Journ. de Phil., IV, 370. Bull., VI, 412.

(5) *Lypornix unicolor*, Wagler, esp. 2. *Bucco nigrifrons*, Spix, pl. 43, fig. 2.

(6) *Lypornix leucops*, Wag., esp. 3. *Bucco leucops*, Licht, Cat. *Bucco albifrons*, Spix, pl. 41, fig. 1.

(7) *Lypornix torquata*, Wagl., esp. 4. *Bucco torquatus*, Hahn, pl. 5. *Bucco striatus*, Spix, pl. 40, fig. 2. *Bucco fuscus*, auct. Le tamatia brun, Levaill., pl. 43 (le jeune).

(8) *Lypornix rufa*, Wagl., esp. 5. *Bucco rufus*, Spix, pl. 40, fig. 1.

LES BARBICANS [1].

Sont exclusivement africains. Ils ont le bec gros et fort, surmonté d'une arête arquée et proéminente, et dont les bords tranchants sont munis dans le haut d'une ou de deux dents acérées. D'épaisses moustaches rudes garnissent la base de cet organe, dont les narines sont recouvertes à claire-voie de poils. Les ailes dépassent peu le croupion et sont arrondies. Leur cinquième rémige est la plus longue. Leur queue est moyenne et arrondie. Leurs tarses sont minces.

Buffon a connu deux espèces de ce genre, le *barbican à bec sillonné* [2], qu'il a figuré dans son enl. 602 sous le nom de *barbican des côtes de Barbarie*, qui paroît être répandu sur toutes les côtes occidentales du nord et du centre de l'Afrique, et le *barbican noir* [3], qu'il nomme *barbu à gorge noire* dans son enl. 688, fig. 1. Ce dernier est très répandu dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance.

Les autres barbicans sont nouveaux.

1° L'*unibec* [4] se trouve sur les bords de la Gambie, dans l'intérieur d'Afrique. Les parties supérieures sont noires, avec des nuances rouges sur le sommet de la tête, et une tache blanche sur le milieu du dos. En arrière est une petite touffe de plumes soyeuses et argentées, coupées carrément. Les parties inférieures sont rouges. 2° Le *masqué* [5] a été rapporté de la Cafrerie par les voyageurs Burchell et Delalande, et c'est à tort que Levaillant lui donne pour patrie le Brésil. Il a le sommet de la tête, la gorge et le devant du cou d'un rouge vermillon; la nuque, les côtés et le devant de la poitrine d'un noir profond; le manteau et le dos d'un verdâtre cendré, les ailes et la queue noirâtres. Toutes les pennes de ces parties, quelques rémiges exceptées, sont lisérées de jaune. Le ventre est d'un blanc verdâtre. Le bec et les pieds sont noirs. Sa longueur totale est de sept pouces. 3° Le *front rouge* [6], de la côte de Guinée et de Sierra-Leone, a six pouces anglo s de longueur, le plumage noir, avec le sinciput et la gorge rouge vermillon. Les ailes et la queue sont brunes; et les pennes de celles-ci sont frangées de jaunâtre, tandis que les couvertures alaires sont bordées de blanc. 4° Le *rubicon* [1], commun au Sénégal, a le corps assez uniformément brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous; mais la tête et les parties inférieures sont d'un rouge mélangé de teintes plus pâles. On ne connoît pas exactement l'âge adulte. 5° Le *crinon* [2], qui est très rare, habite la côte de Sierra-Leone. Sa taille est de sept pouces anglois. Son bec, marqué par une seule dent très forte, est d'un noir bleuâtre. La tête et le menton sont d'un noir foncé. Le corps est brun en dessus, semé de gouttes jaunes ou verdâtres. Le dessous du corps est jaune verdâtre, semé de taches noires petites et arrondies. Ce qui rend remarquable cette espèce, est la sorte de fanon pendant sur la poitrine, formé de plumes allongées et cunéiformes, terminées par des soies. 6° Le *bibandes* [3], du Kordofan et de l'Abyssinie, est long de six pouces six lignes. Il a la tête, le cou, la gorge, les rectrices et les rémiges noirs, une bandelette sur les joues et une seconde au-dessus des yeux se rendant de la nuque jusqu'à la région anale en cotoyant le ventre. Les parties supérieures du corps, les ailes et la queue sont variées de brun et de jaune. Le bec et les pieds sont noirs.

(1) *Pogonias*, Illig., de ωνον, barbe. Leach. Wagl. Temm. *Pogonia*, Vieill. *Bucco*, L.

(2) *Pogonias sulcirostris*, Leach, Misc., pl. 76 *Bucco dubius*, L. *Pogonia erythromela*, Vieill., Gal., pl. 2.

(3) Buffon, t. VII, p. 103. *Pogonias Stephensii*, Leach, pl 116. *Pog. niger*. Temm., Syn., esp. 6. Sonnerat, pl. 34. Levaill., pl. 29, 30 et 31.

(4) *Pogonias levirostris*, Leach, Misc., pl. 77 et 117 (le jeune). Levaill. *Barbus*, pl. K (adulte) et A, Supplément (le jeune). *Bucco leuconotus*, Vieill.

(5) *Pogonias personatus*, Temm., pl. 201. *Barbu à plastron noir*, Levaill., pl. 28.

(6) *Pogonias rubrifrons*, Swains., Zool. illust., pl. 68. *P. hæmatops*, Wagler.

LES VRAIS BARBUS [4].

Ont les formes des barbicans, leur gros bec conique, mais lisse sur les mandibules. L'arête du bec est presque droite et légèrement convexe, tandis que la base du bec est renflée et arrondie.

Les vrais barbus ne se trouvent qu'en Asie et en Afrique. Leurs formes sont lourdes et massives, et leur plumage est généralement orné de couleurs vives, mais crues. Leur gros bec les rend disgracieux, et les rapproche des toucans. Leurs jambes courtes leur donnent une démarche gênée. Leur vol est lourd. Ce sont des oiseaux qui ne quittent guère les forêts, où ils se nourrissent de fruits pulpeux, de baies, surtout de figues, et aussi d'insectes. Ils se réunissent par bandes formées de nombreux individus, faisant retentir l'air de leur cri sonore et aigre, et remarquables par le peu de crainte qu'ils témoignent envers l'homme. Ils nichent dans les creux d'arbres, à la manière des pics, et la femelle pond deux œufs d'un blanc pur, assez semblables à ceux des pigeons.

(1) *Pogonias Vieillotii*, Leach, Misc., pl. 97. *P. rubescens*, Temm. Levaill., pl. D. *Bucco fuscescens*, Vieill. *P. senegalensis*, Lichst.

(2) *Pogonias hirsutus*, Sw., Zool. illust., pl. 72.

(3) *Bucco bifrenatus*, Ehremb., pl. 8, fig. 1 et 2. *Pogonias melanocephala*, Ruppell., Afriq., pl. 28, A.

(4) *Bucco*, L.

Levaillant rapporte avoir trouvé cinq barbus dans des nids, et que l'un d'eux, accablé par l'âge, étoit entouré de noyaux et de débris, qui prouvent que les jeunes oiseaux pourvoyoient à sa subsistance. Les ayant placés dans une cage, il acquit la preuve de ce fait, car les quatre barbus valides portèrent chaque jour la nourriture du moribond relégué dans un coin de la cage.

4° Le *versicolor* (1), ou le *takou* des habitants de Sumatra, a été décrit en ces termes par sir Raffles : « Cette grande espèce habite à Singapore et à Sumatra. Elle a environ dix pouces et demi de longueur, une coloration générale verte, foncée en dessus, et plus claire en dessous ; la couronne de la tête rouge, la gorge bleue; les côtés de la tête noirs, séparés de la couleur rouge du sommet par une raie bleue. Il y a en outre une tache de rouge derrière les yeux, une seconde plus large d'un jaune orangé sur le côté du cou, et une troisième rouge sur le côté de la poitrine. Ces couleurs sont sujettes à changer, et quelques unes des taches manquent souvent entièrement. Le bec est noir, avec des soies à sa base. La mandibule supérieure est un peu courbée à sa base extérieurement. Les ailes et la queue sont vertes en dessus, et brunes en dessous. Les jambes d'un bleu noirâtre. Derrière l'articulation supérieure du tarse, on voit quelquefois des petits tubercules aigus qui aident probablement l'oiseau à grimper. On n'a encore trouvé que des mâles de cette espèce, et, parmi eux, deux à peine étoient parfaitement semblables. Dans quelques uns la poitrine étoit entièrement noire ou grise; dans d'autres elle étoit marquée d'une tache blanche; chez certaines le sommet de la tête est gris, et la tache latérale rouge manque fréquemment. 2° Le *barbacaric* (2) a été représenté par Buffon, enl. 871, et se trouve à la Chine. 3° Le *corbin* (3), ou *corvine*, est répandu dans la plupart des îles de la Sonde, Java, Sumatra, Bornéo et Banca. Il est commun surtout dans la première de ces îles, et offre de grands rapports avec le *grand barbu* de l'enl. 871 de Buffon. Sa taille est de onze pouces. Il a le bec et les pieds noirs, des mèches brunes, bordées de gris sur la tête, la gorge et le devant du cou d'un brun terne, la nuque d'un roux légèrement doré, et tout le reste du plumage vert foncé. Ses ailes sont très courtes, et dépassent à peine le croupion. 4° Le *grivelé* (4) se trouve à la Cochinchine. Il a le sommet de la tête, la nuque, la gorge, le devant et les côtés du cou marqués de mèches brunes, sur un fond blanchâtre. Une large bandelette vert clair occupe le dessous des yeux. Le dos, les ailes et la queue sont d'un vert foncé. La poitrine et le ventre sont vert clair, mais chaque plume a son milieu traversé par une large mèche brune longitudinale. 5° Le *gorge bleue* (1), des îles de Java et de Banda, a le plumage vert, le sommet de la tête, la gorge, le rebord de l'aile bleu clair; un trait jaune sur les joues; un trait de la même couleur, séparé du bleu de la gorge par une bandelette noire, règne au haut de la poitrine. Sir Raffles parle de ce barbu en ces termes : Il est à peu près de la taille du *bucco philippensis*, c'est-à-dire qu'il a cinq pouces et demi de longueur. On n'a encore rencontré que la femelle, dont la couleur est verte, un peu plus claire en dessous. La gorge est d'un bleu verdâtre. Deux taches rouges sont derrière l'œil, l'une en dessus, et la plus grande en dessous. Il y a quelquefois une tache noire sur la poitrine. Les jambes sont noires, en quoi il diffère du *bucco philippensis*, dont les jambes sont rouges. 6° Le *soucicol* (2), de Java, est entièrement vert, excepté le dessous de la tête et un collier placé au haut de la poitrine, qui sont d'un rouge souci fort vif; la nuque est bleu d'azur. 7° Le *mystacophane* (3) se rencontre à Java et à Sumatra. Sa taille est de huit pouces. Le bec et les tarses sont noirs, et le premier est garni de très longues moustaches. Le front est rouge, le sinciput orangé et l'occiput rouge de feu. Un trait noir dessine un sourcil à chaque œil, dont le dessous est bleu de ciel. Les joues sont jaunes, passant au vert. La gorge présente une plaque rouge, arrêtée par un trait azur. Deux points rouges marquent les côtés du cou. Le plumage est vert, plus foncé en dessus, plus clair en dessous. La femelle, ou peut-être le mâle non adulte, a le rouge de la tête terne, la gorge bleu cendré, et quelques autres différences. Les jeunes sont entièrement verdâtres. 8° Le *barbu à gorge bleue* (4) se trouve au Bengale, et principalement aux alentours de Calcutta. Il est caractérisé par le rouge qui colore l'occiput et le front, le noir qui teint le dessus de la tête, et qui se prolonge au-dessus des yeux en deux sourcils. Le tour des yeux, la gorge et le devant du cou sont d'un bleu d'aigue-marine. Le plumage est vert, et deux taches rouges marquent les côtés du cou. 9° Le *barbu à front d'or* (5), que Leschenault a rapporté de l'île de Ceylan, a le sommet de la tête et le front jaunes; le tour des yeux et la gorge d'un bleu d'aigue-marine, deux traits jaunes aux angles du bec, un demi-

(1) *Bucco versicolor*, sir Raffles, Trans. Temm., pl. 309.
(2) *Bucco grandis*, Gm., Levaill., pl. 20.
(3) *Bucco corvinus*, Temm., pl. 522.
(4) *Bucco faiostrictus*, Temm., pl. 527.

(1) *Bucco gularis*, Reinw., Temm., pl. 89, fig. 2. *J. australis*, Horsf., pl. 181.
(2) *Bucco armillaris*, Temm., pl. 89, fig. 1.
(3) *B. mystacophanos*, Temm., pl. 315.
(4) *Bucco cyanops*, Cuv. Levaill., Barb., pl. 21 et 22. *Capito cyanocollis*, Vieill. *B. cyanocollis*, Temm.
(5) *Bucco flavifrons*, Cuv. Levaill., pl. 55. *Bucco aurifrons*, Temm., texte.

collier varié de vert et de flammèches blanches. Son plumage est vert, panaché de vert, plus foncé sur le corps. 10° Le *barbu de Latham* (1) a été rencontré par sir Raffles aux alentours de Singapore, dans l'intérieur de la grande île de Sumatra. Les naturels le nomment *ampis*. Il a environ six pouces de longueur, et le bec un peu plus arqué et plus comprimé que les autres espèces; il n'a pas de soies à sa base, et chez le mâle il est noir, et jaunâtre chez la femelle. Ses tarses sont rouges pendant sa vie, et jaunes par suite de leur dessiccation dans les collections. Son plumage est brunâtre roux en dessus, passant au brun gris enfumé et sale en dessous. 11° Le *barbu à plastron rouge* (2), très commun aux Philippines, aux Moluques, à Java et même en Afrique, a été figuré pl. 531 (l'adulte) et 746, fig. 2 (le jeune), des enluminures de Buffon. Sir Raffles l'indique à Sumatra, où les naturels le connoissent sous le nom de *chanda*. Peut-être doit-on regarder comme une variété de ce barbu le *sambal-sitou*, de Pondichéry, à plumage jaune serin clair (3). 12° Le *barbu à moustaches jaunes* (4) se trouve dans les grandes îles de Sumatra et de Bornéo. Il est remarquable par sa taille qui égale celle du rollier d'Europe, et par son bec qui est aussi gros que celui d'un corbeau. Son plumage est généralement vert, mais avec des teintes plus foncées sur le corps. Le front est gris, glacé de quelques taches brunes. Deux moustaches jaunes occupent la commissure du bec. La gorge est d'abord grise, puis bleuâtre; le sinciput est varié de bleu et de rouge; le tour de l'œil est dénudé. Ce barbu, relégué dans les grandes forêts de Sumatra, s'y nourrit de fruits des nombreuses espèces de figuiers sauvages qui y croissent. 13° L'*Henrici* (5) se trouve également dans l'île de Sumatra; mais sa taille, d'environ sept pouces et demi, est à peu près celle d'un merle commun. Vert foncé sur le corps, vert clair sur les parties inférieures, il porte au cou un collier rouge orangé. Le front et le devant du cou, à partir du menton, sont bleus; le bec et les tarses sont noirs. 14° Le *kotorea* (6) est très commun à Java et à Sumatra. Ce nom a été donné à plusieurs espèces indiennes, telles qu'au *barbu vert de Mahé* (7), que Buffon représente enl. 870, et au *barbu de Ceylan* (8), décrit par Brown. *Kotorea*, dans la langue angloise, désigne un oiseau dont le cri plaintif imite celui de la tourterelle. 15° Le *rose-gorge* (9), aussi très commun dans l'île de Java, a la tête rouge foncé, ainsi que le devant du cou jusqu'à la poitrine. Les côtés du cou sont noirs. Le corps, en dessous, est vert luisant, et des mèches brunes marquent les flancs. Le bec est d'un noir plombé, et les pieds sont bruns. 16° Le *frontal* (1) n'a été rencontré qu'à Bornéo et à Sumatra. Sa taille est de cinq pouces six lignes. Le front est encadré par un large bandeau noir. L'occiput et la gorge sont d'un bleu azur; le méat auditif et un large collier sur le devant du cou d'un noir parfait. Trois taches d'un rouge ponceau sont disposées sur les tempes. La queue est d'un vert bleuâtre foncé; le dos et les ailes d'un vert très foncé. Les parties inférieures sont d'un vert jaunâtre. Le bec et les pieds sont noirs. La femelle a des taches rouges moins distinctes, le collier et le bandeau foiblement marqués, et toutes les teintes moins vives. 17° Le *barbu à tête blanche* (2) vit sur les rives du Gange, entre Bénarès et Calcutta, et son nom indien est *bura-bussunta*. Son plumage est vert pré, mais la tête, la nuque, le cou et le thorax sont gris; les plumes de cette dernière partie sont striées de blanc. Le bec est rouge; les pieds sont jaunes; le tour de l'œil est dénudé et jaune orangé. Sa taille est de dix pouces anglois.

(1) *Bucco Lathami*, Gm. Lath., Syn., esp. 12, pl. 22.
(2) *Bucco philippensis*, L. Gm. Levaill., Barbus, pl. 36.
(3) *Bucco luteus*, Less., Ornith., p. 183.
(4) *Bucco chrysopogon*, Temm., pl. 285.
(5) *Bucco Henrici*, Temm., pl. 524.
(6) *B. kotorea*, Temm. Levaill., pl. supplém., fig. C.
(7) *B. viridis*, Linn. Levaill., pl. 38.
(8) *B. zeilanicus*, Brown, Illust., pl. 15.
(9) Levaill., pl. 33. *Bucco roseus*, Ch. Dum., Dict. sc. nat., t. IV, p. 52. *B. rosacei-collis*, Temm., texte, pl. col.

(1) *Bucco frontalis*, Temm., pl. col. 536, fig. 1.
(2) *Bucco caniceps*, Franklin, Proceed., I, 121. *Fichtel's barbet*, Lath.?
(3) *Barbatula*, Less., Ornith., p. 164.
(4) *Bucco chrysoconus*, Temm., pl. 536, fig. 2.
(5) *Bucco erythronotos*, Cuv. Lev., pl. 57.
(6) *B. parvus*, Gm. Cuv. Levaill., pl. 32. *B. barbatula*, Temm., texte, enl. 746, fig. 2.

LES BARBIONS (3).

Ne diffèrent des barbus que par des nuances légères. Leur bec est conique, plus grêle et plus pointu que celui des barbus asiatiques; leurs ailes et leur queue sont médiocres; leurs jambes sont courtes. Tous vivent exclusivement en Afrique. Ce sont: 1° Le *barbu à bandeau d'or* (4), qui provient du Sénégal, et qui n'a que trois pouces et demi de longueur. Sa tête présente sur le front une petite bandelette noire encadrant une plaque jaune aurore. Une bande blanche, bordée par deux traits noirs, part de la commissure du bec. Le corps est en dessus noirâtre, avec flammèches blanchâtres; le dessous du corps est d'un jaune olivâtre assez clair. Ce barbu a été tué à Galam. 2° L'*érythronate* (5), répandu sur la côte de Guinée, a le bec noir, des sourcils jaunes, le front et deux traits à l'angle du bec jaunes. Le plumage est noir, avec du rouge sur le dos, la gorge jaune et le ventre bleuâtre. Les ailes sont variées de jaune et de noir. Les tarses sont jaunâtres. 3° Le *barbichon* (6)

est du pays des Caffres. Il a le front noir, une calotte rouge de feu sur la tête, le plumage varié de jaune et de noir en dessus, les couvertures moyennes des ailes jaunes, les rémiges brunes, bordées de jaune, presque aussi longues que les rectrices, qui sont égales et brunes; trois traits blancs occupent le devant et le dessus des yeux. La gorge est d'un jaune de soufre, tandis que les parties inférieures sont jaune olivâtre. Les tarses sont bruns. Une variété du Sénégal est remarquable par le rouge orangé du sommet de la tête et par les nuances moins vives de la coloration générale du plumage. 4° Le *nain* (1) a été observé sur les bords de la baie d'Algoa. Son plumage est noir, strié de jaune soufre. Un trait mince et orangé surmonte chaque œil, et une large écharpe de cette couleur traverse l'aile dans toute sa longueur. La gorge et la région anale sont jaunes, le ventre est brunâtre et le front écarlate. Sa taille est de quatre pieds trois lignes, mesure angloise. 5° Le *barbion fuligineux* (2), qui vit dans l'île de Bornéo. Sa taille n'est que de cinq pouces et demi. Son bec, assez courbé, est brun, et les tarses sont d'un beau rouge. Son plumage est assez uniformément couleur de terre d'ombre, la gorge et le devant du cou exceptés, qui sont rouge de brique. Une légère nuance de cette dernière couleur dessine une sorte de raie sur la ligne moyenne du ventre.

LES BARBUSERICS.

Sont de vrais barbus américains. On les reconnoît à leur bec triangulaire à la base, comprimé sur les côtés, pointu et percé de narines peu distinctes. Leurs ailes sont très courtes, et la queue est un peu fourchue. Le type de ce groupe est l'*oranvert* (3), que l'on trouve au Brésil. Cet oiseau a le front et l'occiput rouge de feu; le plumage brun fuligineux en dessus; le menton blanc; le devant du cou, de la gorge et le ventre d'un orangé fort vif. Les parties inférieures sont grises olivâtres. Le bec et les tarses sont bruns. Le *barbu élégant* (4), que Buffon a figuré enl. 550, sous le nom de *beau tamatia des Maynas*, qu'on rencontre sur les bords du fleuve des Amazones, appartient aussi à ce petit groupe. Le *barbu de la Guyane* (5), décrit par Buffon, et figuré enlum. 206, fig. 1, est la troisième espèce à citer. La quatrième est le *barbu de Saint-Domingue* (1), que Buffon a représenté enl. 206, fig. 2. Enfin, la cinquième est le *barbu à gorge orange* (2) de Levaillant, figuré pl. 27, et qui vit au Pérou et au Chili.

(1) *Bucco nanus*, Vig., Proceed., I, 93.

(2) *Mycropogon fuliginosus*, Temm., texte, pl. col.

(3) Levaill., barb. supplém., pl. E. *Bucco auro-virens*, Cuv.

(4) *Bucco maynanensis*, Lath.

(5) *Bucco cayennensis*, Gm. *Mycropogon cayennensis*, Temm. Lev., pl. 23 et 24.

LES COUCOUPICS (3).

Sont exclusivement d'Afrique. Ils ont, pour caractères zoologiques, un bec convexe à peu près de la longueur de la tête, robuste, pointu, arqué ou un peu voûté, comprimé vers l'extrémité, présentant des narines étroites, percées en scissures latérales. Les poils qui entourent le bec à sa naissance sont minces, courts et peu fournis. Les ailes dépassent à peine le croupion. La queue est longue et arrondie au sommet; les tarses sont assez longs et proportionnés.

Le type de ce groupe est le *promépic* (4) de Levaillant, que l'on trouve dans l'intérieur de l'Afrique. Son bec est rouge; le front et le milieu de la tête sont gris brun; l'occiput, les joues et le devant du cou sont d'un jaune d'or éclatant. Une tache noire occupe le devant du cou. Le manteau, les ailes, sont d'un gris brun roux, couverts de taches arrondies blanches. La queue est gris brun roux, avec des barres blanc jaunâtre. Les parties inférieures sont d'un blanc jaunâtre clair, avec quelques taches sur les flancs. La région anale est d'un rouge de feu, et les tarses sont olivâtres. Le *barbu perlé* (5) diffère très peu de l'oiseau précédent, dont il semble être au premier aspect une variété. Cette espèce vit sur les arbres de haute futaie, et se cache dans le feuillage, d'où elle fait entendre un chant court mais agréable. Elle est rare dans le Sennaar, mais assez commune sur le versant oriental des montagnes de l'Abyssinie. M. Temminck décrit cet oiseau en ces termes : « Une couronne de plumes un peu roides, d'un noir à reflets d'acier poli, couvre le front et le sommet de la tête. Les joues, la gorge, la nuque et la poitrine sont d'un beau jaune soufre, marquées sur la nuque de petits points noirs. Sur le devant du cou se dessine une petite tache noire à reflets d'acier poli. La poitrine est ceinte d'une bande formée de petits points noirs et de quelques taches rouges. Le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes ont une teinte brun terre d'ombre, avec des taches blanches en forme de perles

(1) *Bucco nævius*, Briss. Edw., pl. 333. Levaill., pl. 25. *Mycropogon nævius*, Temm.

(2) *Bucco aureus*, Cuv. *Mycropogon aureus*, Temm. Levaill., pl. 27. *Capito aurifrons*, Vig., Proceed, II, 3.

(3) *Cucupicus*, Less., Man., t. I, p. 116. Barbion, *Mycropogon*, Pars. Temm., pl. col.

(4) Levaill., Prom., pl. 32. *Picus cafer*, Lath.

(5) *Bucco margaritatus*, Ruppell, Af., pl. 20. *Mycropogon margaritatus*, Temm., pl. 490.

vers le bout de chaque plume. Les ailes et les pennes du milieu de la queue sont de la couleur du manteau, et marquées sur le bord des barbes de grandes taches blanches. Les couvertures inférieures et supérieures de la queue sont rouge vermillon. Le dessous du corps est jaune blanchâtre; le bec est rouge et les pieds sont cendrés. Sa taille est de sept pouces. La femelle n'a pas les couleurs aussi vives ni la tache du corps. »

M. de La Fresnaye a décrit une troisième espèce sous le nom de *barbion soufré* (1). C'est un oiseau qui provient du pays des Masilikats, dans l'intérieur de l'Afrique, très loin du cap de Bonne-Espérance: « Un jaune soufre plutôt que serin colore le dessus de la tête, depuis le front jusqu'au vertex, ainsi que tout le devant et les côtés du cou; mais toutes les plumes de ces parties, excepté celles de la gorge, sont bordées à leur extrémité de rouge sanguin. Celles qui recouvrent les oreilles sont suivies en arrière de quelques autres variées de noir et de blanc, et formant une tache au-dessous du méat auditif. Depuis le vertex, une bande longitudinale d'un noir brillant, à reflets gris, bleus ou violets, couvre le dessus du cou jusqu'au dos, et, s'élargissant vers le pli de l'aile, vient se réunir sur les côtés à un large plastron demi-circulaire, de la même couleur, enveloppant tout le jaune du devant et des côtés du cou. Les plumes noires du vertex sont allongées et forment une espèce de huppe. Le haut du dos est de la même couleur noire luisante, mais chaque plume est terminée par une large tache blanche. Les plumes du milieu et du bas du dos sont effilées et d'un jaune soufre. Les dernières couvertures supérieures de la queue sont noires à leur base, et colorées à leur sommet de rouge sanguin. Les ailes sont noires, barrées de blanc. La queue arrondie et flabelliforme est noire, avec trois barres en gouttelettes blanches et une bordure large de cette dernière couleur. Sa longueur totale est de huit pouces. »

LES TAMATIAS (2).

Sont des barbus de l'Amérique, reconnoissables à leur bec gros et crochu à la pointe, garni de soies roides à la base, recouvrant les narines, qui sont orbiculaires. Leurs ailes sont courtes et ne dépassent pas le croupion; leur queue est allongée et arrondie, et leurs jambes sont très courtes.

Les tamatias ont beaucoup de plumes, et leurs formes paroissent lourdes et massives, et se rapprochent beaucoup de celles des martin-pêcheurs. Ces oiseaux semblent être stupides; leur naturel est triste et solitaire. Ils ne se nourrissent que d'insectes. Marcgrave, le premier, mentionna une espèce de ce genre sous le nom brésilien de *tamatia*, que les naturalistes ont adopté (1).

Les quatre espèces suivantes sont nouvelles: 1° Le *chacuru* (2), ainsi nommé par les Guaranis. C'est un oiseau solitaire, peu craintif, et qui vole mal. Son naturel est triste, paresseux; il n'entre pas dans les bois ni dans les plaines, et seulement il se tient dans les broussailles ou dans les plantations. Cet oiseau a le bec rouge; le dessus du corps finement linéolé de brun; un demi-collier blanc sur le derrière du cou; le tour des yeux et toutes les parties inférieures blanches; une large tache noire sur les côtés du cou; les rémiges et les rectrices rayées de noir. Longueur totale, huit pouces. On le trouve au Brésil et au Paraguay. 2° Le *brun* (3) a, ainsi que l'indique son nom, un plumage brun, sur lequel se dessine en devant et sur la poitrine un espace triangulaire blanc de neige. On le trouve à la Guyane et au Brésil. 3° Le *tamejac* (4), aussi du Brésil, a les plumes de la tête lâches, d'un fauve noirâtre, ainsi que le dos, le croupion et les tectrices alaires. Les sourcils et les joues sont d'un roux ocreux. Le menton et le ventre sont blancs, sans taches; et deux plaques noires sont placées sur la poitrine. 4° Le *tamatia à grands doigts* (5) a été rencontré sur les bords du fleuve des Amazones, à son embouchure. Sa tête est d'un roux chocolat. La gorge, le thorax, les sourcils et des stries sur la nuque sont blanc jaunâtre. Un large trait noir part des joues et descend sur les côtés du cou. Le dos est roux et les parties inférieures rougeâtres.

LES PICS (6).

Constituent une grande tribu, que des formes tranchées ne permettent pas de confondre avec au-

(1) *Bucco sulfuratus*, Lafres., Mag. de zool., 1836, pl. 60.

(2) *Tamatia*, Cuv. *Capito*, Temm. Wagler. *Chacurus*. Azara. *Cyphos*, Spix. *Mystactes* (*dormitor*), Gloger. *Bucco*, Vieill.

(1) Buffon a décrit les espèces suivantes: Le tamatia noir et blanc (*bucco melanoleucos*), enl. 688, fig 2. Le T. gros bec (*B. macrorhynchos*), enl. 689. Le T. à collier (*B. collaris*), enl. 375. Le T. à gorge rouge (*B. tamatia*), enl. 746, fig. 1.

(2) *Bucco melanotis*, Temm., pl. 94.

(3) *Tamatia fusca*. *Bucco fuscus*, Gm. Lath., esp. 17 Vieill., Enc., III, 1419.

(4) *T. tamajac*, Levaill., Guép., pl. E. *Bucco sommolentus*, Illig. Licht. *Alcedo maculata*, Gm. Lath. *Capito maculatus*, Wag., esp. 7.

(5) *T. macrodactylus*. *Cyphos macrodactylus*, Spix, Bras., pl. 39, fig. 2. *Capito cyphos*, Wagler.

(6) *Picus*, L., de *Picus*, roi du Latium.
— *Colaptes*, Sw.

cune autre. Leur bec, allongé, anguleux, ou taillé en coin à la pointe, est propre à creuser l'écorce des arbres, ou à chercher dans les crevasses qu'elle présente les larves des insectes dont ils se nourrissent. Il leur arrive en France de percer les troncs des jeunes peupliers de la Caroline âgés de dix ans, et de les rendre impropres à un usage avantageux pour les propriétaires. Les Espagnols leur ont donné par rapport à cette habitude le nom collectif de *carpenteros*. Les pics se servent des dix pennes roides et terminées en pointe de leur queue pour s'aider à grimper sur les écorces, même les plus lisses. Leur langue gluante, longue et grêle, se termine par des papilles épineuses et en crochets, qui la rendent très propre à retenir les insectes ou leurs larves. Ces oiseaux font une seule ponte par an dans des creux d'arbres. Le mâle et la femelle couvent alternativement. Leurs mœurs sont défiantes et craintives. Ils sont répandus dans toutes les parties du monde, et sous tous les degrés de latitude. Leur cri est aigre, et leur vol peu étendu et assez lourd. Les pics, naturellement maigres, ont une chair sèche et peu recherchée.

I.

LES PICOIDES (1).

Ont été séparés des vrais pics, parce qu'ils n'ont que trois doigts. Leur bec est déprimé et légèrement aplati. On ne connoît que deux espèces: l'une d'Europe, qui vit plus particulièrement dans les montagnes de la Suisse, est le pic *tridactyle* (2), varié de brun et de blanc; l'autre se trouve à Java et à Sumatra; c'est le *tukki besar* (3) orangé, à croupion rouge.

II.

LES COLAPTES (4).

De M. Swainson, sont des pics américains, à bec médiocre, robuste, comprimé, muni d'une arête légèrement recourbée; les ailes, les tarses et la queue ne diffèrent point de ces parties chez les pics ordinaires. Le type de ce groupe est le *pic à baguettes dorées* (1), que Buffon a figuré dans l'enl. 693.

Les nouvelles espèces sont: 1° Le *mexicain* (2), gris vineux, ayant des bandes en dessus et des taches en dessous noires; le gosier cendré, les extrémités des rectrices rouge brique. Sa longueur est de onze pouces et demi. Il habite Témiscaltipec: le mâle a une raie rouge de chaque côté de la tête. 2° Le *colaptes de Fernandina* (3) a été découvert dans l'île de Cuba. Il a trois pouces et demi de longueur (mes. angl.), le plumage noirâtre, finement rayé de jaune pâle par lignes étroites; la tête brune, striée de brun plus foncé, et chaque œil est surmonté par un sourcil noir. 3° Le *colaptes à collier* (4), de la côte de la Californie, a onze pouces, et est gris vineux. Le corps en dessous, de même que le croupion, sont blancs. Le dos a des raies noires. Le ventre est parsemé de gouttelettes brunes, et un demi-collier noir entoure le cou. Les rémiges et rectrices sont également noires, mais les baguettes sont rouge orangé. Un trait rouge est situé à l'angle du bec.

III.

LES ASTHÉNURES (5).

Ont le bec droit, comprimé, aigu; la queue étagée et foible, mais les ailes et les pieds comme ceux de vrais pics. Le type de ce petit sous-genre est le *minule*, ou le *pic à croupion rouge* (6), du Sénégal et de la côte de Guinée. Il a la tête et les joues grises, l'occiput rouge; les ailes variées de brun, et le ventre gris, tacheté de noir. Sa taille est de quatre pouces trois lignes. La femelle n'a pas de rouge à l'occiput.

IV.

LES VRAIS PICS.

Picus.

Ont le bec fort, aussi haut que large, et deux doigts en avant, et deux déjetés en arrière.

Nous les diviserons suivant les pays qu'ils habitent.

— *Picus.*
— *Dryocopus*, Boié.
— *Dryobates*, Boié.
— *Picoides*, Lacép.

(1) *Picoides*, Lacép. *Tridactylia*, Shaw., *dendrocopus*, Koch.
(2) *Picus tridactylus*, Gm., Naum., pl. 137.
(3) *Picus tiga*, Horsf., Trans., XIII, 176, et Raffles, 290.
(4) *Colaptes*, Swainson, Zool., journ., n° 10.

(1) *Picus auratus*, Wilson, t. I, pl. 3, fig. 1.
(2) *Colaptes mexicanus*, Swains., Phil. mag., n° 84.
(3) *Colaptes Fernandinæ*, Vig. Bull., XXI, 315.
(4) *C. collaris*, Vig. Bull., XXI, 318.
(5) *Asthenurus*, Swains., Zool., journ., n° 10.
(6) *Picus minutus*, Temm., pl. 197, fig. 2.

A. LES PICS D'EUROPE (1).

Ne nous offriront que le *leuconote* (2), qui vit en Styrie, et qui s'avance régulièrement en Allemagne. Il a le front blanc, la tête noire, et les joues neigeuses. Des moustaches noires occupent les angles du bec. Des flammèches brunes règnent sur les plumes des flancs, mais celles de la gorge et du devant du cou sont d'un blanc assez pur. Le milieu du ventre est rouge.

B. LES PICS AFRICAINS.

Sont peu nombreux. Buffon n'a bien connu que l'*ocellé* (3), représenté dans l'enluminure 667, et qui vit au cap de Bonne-Espérance.

Le Sénégal n'a que le *pic ponctué* (4), dont la tête et les moustaches sont rouges. Le cou est ponctué de noir, le ventre est jaune soufre; la queue, également jaune, a des points bruns.

Le cap de Bonne-Espérance possède quatre autres espèces de pics : 1° Le *pic laboureur* (5), à tête grise, à ventre varié de gris, de blanc et de rose. Le bec de cet oiseau est légèrement recourbé. 2° Le *pic du Cap* (6), qui est jaune brun sur le corps, avec du gris sur le front, les joues et la gorge, mais dont l'occiput est rouge. Le jeune (7) a la tête grise, et le dessous du corps gris roux. La femelle n'a pas de rouge à la tête. 3° Le *pic aux baguettes d'or* (8) a le front brun, la tête rouge, l'occiput noir, les joues gris brun. Son dos est jaunâtre, avec des ondes brunes. Le dessous du corps est brun, mais avec des flammèches d'un brun plus intense. Les tiges des grandes pennes sont d'un jaune ayant l'éclat de l'or. 4° Le *pic à doubles moustaches* (9) a le front brun, ponctué de blanc, le milieu de la tête rouge, l'occiput noirâtre, deux traits noirs et blancs sur les côtés du cou. Le corps généralement varié de cercles gris sur un fond brunâtre. Les baguettes des pennes sont jaunes. La femelle n'a point de rouge sur la tête. Sa queue est ferrugineuse, avec des larmes blanches.

C. LES PICS ASIATIQUES.

Se sont enrichis dans ces dernières années d'un assez grand nombre d'espèces nouvelles.

(1) Buffon a décrit les *picus viridis* (enl. 371). *P. canus* (Edw., pl. 65). *P. major* (enl. 196). *P. medius* (enl. 611). *P. minor* (enl. 598), et le *P. martius* (enl. 596).

(2) *Picus leuconotos*, Bechst., Naum., pl. 125.

(3) *Picus nubicus*, Gm. *Picus punctuligenis*, Wagler.

(4) *P. punctatus*, Cuv. Vieill., Nouv. dict., t. XXVI, p. 89.

(5) *Picus olivaceus*, Gm. Levaill., Af., pl. 255.

(6) *P. capensis*, Gm. *Picus caniceps*, Wagler, esp. 46.

(7) *P. poliocephalus*, Wagler, esp. 47.

(8) *P. chrysopterus*, Cuv. *P. fulviscapus*, Illiger. Wagler, esp. 45. *Picus fuscescens*, Vieill.

(9) *Picus biarmicus*, Cuv. Levaill., Af., pl. 251 et 252. *Picus mystaceus*, Vieill.

Le Bengale n'a que deux pics : 1° Le *chrysonote* (1), qui a le dos et les parties supérieures des ailes jaunes; le front et la gorge noirs, avec des flammèches blanches; l'occiput et la huppe rouge de feu; le dessous du corps blanc, avec des stries brunes. La queue est noire. 2° Le *pic de Macé* (2) a le front cendré; la tête d'un rouge foncé; le dos et les ailes noirs, marqués de nombreuses raies blanches; la queue noire; les pennes extérieures rayées de blanc; les joues blanches, marquées d'une tache noire, qui s'étend sur le cou; le ventre blanchâtre, flammé de brun; plumes anales d'un rouge vif.

Le Pégou nous a donné une belle espèce de pic, remarquable par les couleurs de son plumage, qui, sous ce rapport, s'éloignent de celles de la plupart des espèces de ce genre varié et cosmopolite. Ramassé et trapu, il nous rappelle par ses formes robustes, mais courtes, la femelle du pic ramassé : c'est le *canente* (3), nom qui rappelle la femme de Picus.

C'est au Pégou, où on le nomme *témagaouné*, que M. Bélanger s'est procuré cet oiseau, qui a de longueur totale un peu moins de six pouces. Ses ailes sont presque aussi longues que la queue : celle-ci est courte, conique, et a cela de particulier d'avoir toutes ses rectrices arrondies, à l'exception des quatre moyennes, qui seules sont terminées par deux petites pointes mucronées, formées aux dépens des barbes qui dépassent à peine le rachis. Les tiges de ces rectrices sont roides, lustrées, très larges. Les ailes de ce pic sont concaves, à première rémige courte, à deuxième moins longue que la troisième; celle-ci, la quatrième, la cinquième, la sixième et la septième de même longueur et les plus allongées. Les rémiges secondaires sont presque aussi longues que les primaires. Le bec est court, droit, conique. La mandibule inférieure est remarquable par son étroitesse; elle est pointue, arrondie.

Ce pic n'a point de rouge ni de vert dans son plumage; deux seules couleurs, le noir et le blanc, se partagent sa vestiture corporelle. Sa tête est grosse, garnie sur l'occiput d'une sorte de huppe épaisse; elle est noir bleu profond, ainsi que la tête et la moitié postérieure du cou. Les grandes couvertures des ailes sont d'un noir bleu, que sépare entre les épaules et sur le haut du dos une large raie blanche. Une écharpe noire coupe en travers le milieu du dos. Les ailes sont dans leur partie supérieure et moyenne d'un blanc légèrement ponctué de noir sur les bords, et zonées de noir sur la terminaison des grandes couvertures, qui sont blanches. Le croupion est blanc. Les couvertures supérieures et les rectrices sont noi

(1) *Picus chrysonotus*, Less., Ornith., p. 220.

(2) *Picus macei*, Cuv. Temm., pl. col. 59, fig. 2.

(3) *Picus canente*, Less., Voy. de Bél.: et Cent. zool., pl. 73.

res, ainsi que la moitié des ailes et leurs rémiges. Les ailes sont brunes en dedans.

La gorge et le devant du cou sont d'un gris de cendre, que relèvent de chaque côté deux traits blancs assez larges, qui cotoient les jugulaires depuis la commissure du bec jusqu'au haut du thorax. Tout le dessous du corps, c'est-à-dire le thorax, les flancs, le ventre, sont d'un brun enfumé foncé.

Le bec est corné, noirâtre, et les tarses sont bruns. Le pouce et le doigt interne sont courts; le doigt médius et l'externe sont d'égale longueur, minces, grêles et très allongés.

Les montagnes de l'Himalaya, sur le continent indien, ont enrichi dans ces derniers temps nos catalogues de plusieurs espèces : 1° Le *pic occipital* (1) a son plumage vert, du jaune sur le croupion, du rouge au front; mais le front et une large raie allant de l'occiput à la nuque, puis une seconde joignant la commissure à l'œil, sont d'un beau noir. Les pennes des ailes et de la queue sont brunes, et les deux pennes moyennes de cette dernière partie sont striées de brun clair, et les latérales sont terminées de blanc au bord externe. La gorge et les joues sont blanches. La femelle a le front noir, linéolé de blanc. 2° Le *pic écaillé* (2) a le dessus du corps vert, avec le croupion jaunâtre, la gorge et le cou d'un vert blanchâtre; la tête écarlate, avec l'œil entouré de deux traits vert blanchâtre, couleur du ventre, mais les plumes de cette dernière partie sont cerclées de noir. Un sourcil brun surmonte aussi l'œil, et le menton possède un trait noir. Les pennes de la queue sont brunes, et les plus externes ont des taches blanches. 3° Le *pic tacheté* (3) a le dessus du corps noir; maculé de blanc; les parties inférieures d'un roux cannelle; la tête et le croupion rouges; un sourcil blanc au-dessus de chaque œil; la mandibule supérieure du bec noire et l'inférieure blanche. La femelle a la tête noire, linéolée de blanc. 4° Le *pic à tête dorée* (4) a le dessus du corps noir; la tête jaune d'or; l'occiput, le ventre et la région anale rouges; le front, les côtés du cou et les parties inférieures blancs: ces dernières sont linéolées de noir. Les scapulaires, les épaules, les rémiges et les rectrices latérales sont tachetés de blanc. Le milieu du dos est gris, rayé de blanc et de noir. La femelle n'a pas de rouge sur l'occiput. 5° Le *pic de Shore* (5) a le dessus du corps vert orangé; une huppe sur la tête, rouge, ainsi que le dos et le croupion. Le corps est blanc en dessus. Un noir profond colore un trait qui va de la commissure à l'œil, puis une tache post-oculaire, la nuque, les rectrices, les rémiges et les écailles qui sont éparses sur la poitrine et le ventre. Le thorax est d'un gris blanc pâle. Sa taille est de douze pouces anglois. 6° Le *pic à nuque jaune* (1) est vert sur le corps, brunâtre en dessous. Le sommet de la tête est olivâtre. L'occiput, la nuque, sont surmontés d'une huppe jaune. Le front, la face et les côtés du cou sont d'un brun foncé tacheté de blanc. La gorge est jaune soufre; la queue est noire. La femelle a la gorge brun foncé.

Le Japon nous a donné tout récemment deux pics nouveaux : 1° L'*awokera* (2), qui vit dans les bois et dans les forêts montagneuses du Japon, où son nom signifie *kéra vert*, absolument comme les paysans de la France disent *pi-vert* pour *pic-vert*. Sa taille est de dix pouces. Il a le front, le sommet de la tête, l'occiput et une large bande gutturale d'un rouge de sang. Le rebord de cette moustache et le lorum sont noirs; les joues, la nuque, le dos et les scapulaires sont d'un vert pur. Les ailes et la queue sont d'un vert olivâtre, et leurs pennes se trouvent être rayées en dedans ou en dessous de blanc verdâtre. Le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre sont vert grisâtre; le ventre et les flancs sont traversés par des bandes noires et blanches verdâtres. Le tour des yeux et la naissance du bec sont jaunes. La femelle n'a pas de rouge sur la tête. 2° Le *kizuki* (3), ou *kizuzuki* des Japonois, a la plus grande ressemblance avec le pic des Moluques, figuré enl. 748, fig. 2; mais il a une taille un peu plus forte, car il mesure cinq pouces, tandis que celui des Moluques n'en a que quatre et demi. La queue a les quatre pennes centrales noires, et les latérales sont rayées de blanc.

La Nouvelle-Hollande n'a encore fourni à nos musées qu'un seul pic, encore ce fait demande-t-il confirmation. Un pic nouveau, de la collection de feu Jean Raye d'Amsterdam, est indiqué comme provenant de ce vaste continent. Nous le nommerons provisoirement *pic de Raye* (4). Il a la tête dorée; la nuque et la poitrine d'un blanc lavé de rose; le ventre et la région anale noirs; le croupion et les rémiges blanches. Cette espèce est bien voisine du pic Boié des planches de M. Temminck.

L'île des Célèbes a le *pic à ventre fauve* (5), qui a un pied quatre pouces de longueur; le bec grand, fort, un peu bombé en dessus; la queue pointue, à pennes moyennes très fortes et disposée en gouttière. Le front, les côtés du bec et le contour de l'œil

(1) *Picus occipitalis*, Vigors, Proceed., I, 8.
(2) *P. squamatus*, Vig., Proc., I, 8, Bull, XXV, 352.
(3) *Picus hyperythrus*, Vig, Proc., I, 23.
(4) *Picus auriceps*, Vig., Proc., I, 44.
(5) *Picus Shorii*, Vig., Proc., I, 175.

(1) *Picus flavinucha*, Gould, Proc., III, 120.
(2) *Picus awokera*, Temm., pl. 585.
(3) *Picus kizuki*, Temm., texte des pl. col.
(4) *Picus Rayerii*, Cat., p. 42: Capite aureo-flavo, nucha et pectore albo-rubris, ventre et ano nigris, uropygio et remigibus albis, Novæ-Hollandiæ.
(5) *Picus fulvus*, Quoy et Gaim., *Ast.*, pl. 17, fig. 2, p. 228.

sont d'un rouge cramoisi. La tête et le cou en dessus, sur un fond d'un joli brun ardoisé, sont couverts de très petits points blancs qui occupent l'extrémité de chaque plume. Le dos et les ailes sont d'un beau brun un peu clair. La gorge et le devant du cou sont fauves, avec des points blancs comme ceux de la tête. La poitrine et le ventre sont d'un fauve uniforme. Le dessus et le dessous de la queue sont d'un brun jaunâtre sale. Les pieds sont très forts, de couleur noire, ainsi que le bec.

Les îles Philippines nourrissent cinq espèces de pics. Buffon en a figuré trois (1), et les deux autres sont nouvelles.

Le *modeste* (2) vit, comme le suivant, aux alentours de Manille. Il a le dessus du corps noir; mais les bords des ailes, de même que leur sommet, sont roussâtres. Le front et les joues sont d'un rouge obscur. L'occiput, la gorge, le cou, sont d'un gris noirâtre; mais toutes les plumes sont terminées à leur sommet par une petite tache blanche. Les deux rectrices moyennes dépassent les latérales. Sa taille est de quinze pouces anglois. Le *spilolophe* (3) a le dos et les ailes d'un rouge feu, passant au blanchâtre sale en dessous, avec des rayures brunes. La tête et le cou sont noirs, semés de gouttelettes blanches. Les pennes alaires et caudales sont brunes, et ces dernières ont des taches blanches en dedans. Sa taille est de onze pouces anglois.

Les deux grandes îles de Java et de Sumatra nourrissent des pics, que l'on rencontre à la fois dans les deux terres, ou qui jusqu'à ce jour ne se sont présentés que dans l'une d'elles. Les pics que l'on rencontre dans l'une et l'autre sont : 1° Le *pic trapu* (4), petite espèce dont la tête est garnie d'une très large huppe rouge; le front et le derrière du cou sont couleur cannelle; le corps est brun ; les couvertures des ailes et du dos sont brunes, bordées de blanchâtre. Il a les flancs rayés de brun ; la huppe de la femelle brune. On le trouve à Java, à Sumatra, et aussi à Banda. Peut-être existe-t-il sur quelques autres terres des Moluques. 2° Le *pic platuk* (5), dont la tête et les ailes sont rouges, tandis que le dessous du corps est d'un roux vif, vermiculé de brun. 3° Le *pic écarlate* (6), dont la tête est surmontée d'une huppe rouge, ainsi que les ailes. Le dos et le croupion sont vert olivâtre. La queue est noire, barrée de ferrugineux et de blanc olivâtre. Le dedans de l'épaule est rayé de blanc. Sa taille est de huit pouces et demi. Sir Raffles dit que ce pic porte à Sumatra les noms de *tukki bajukarap* et *belatu*. 4° Le *pic triste* (1), ou le *platuk watu* des Javanois. Il a sept pouces anglois de longueur, le plumage barré en dessus et irrégulièrement de blanc et de noir ; le croupion est noir, et les parties inférieures sont brunes. A Sumatra on le nomme *tukki boreh*, au dire de sir Raffles. 5° Le *pic meunier* (2) est gris, glacé de blanc farineux. Il a la gorge et le devant du cou roux blanc; des moustaches rouges. 6° Le *pic médiastin* (3) a la tête et la nuque d'un rouge foncé; une moustache noire; le dessus du corps vert terne glacé; le croupion jaunâtre ; la poitrine et le cou vert enfumé; le ventre vert cendré, avec de larges mèches brunes longitudinales. Sa taille est de dix pouces. On dit que ce pic se rencontre aussi sur le continent indien.

L'île de Sumatra paroît avoir en propre les espèces qui suivent : 1° L'*affinis* (4), ou le *tukki bawang* des Malais, qui a dix ou onze pouces de longueur. Son plumage est vert foncé en dessus, passant au jaune sur le bas du dos, au cendré mélangé de ferrugineux en dessous. Les pennes des ailes sont brunes et tachetées de blanc. Le mâle a le sommet de la tête rouge, souvent maculé de noir ; les pieds et le bec sont d'un bleu noir. 2° Le *pic marron* (5), ou le *tukki kalabu*, est fauve marron, avec du marron brunâtre sur la tête, et des cercles noirs sur le corps. Les joues sont rouges ; les plumes de la gorge sont écailleuses et brunâtres ; la queue est courte, terminée de noir.

L'île de Java a en propre les diverses espèces de pics. La plus remarquable est le *pic vigoureux* (6), que nous avons étudié sur un grand nombre de dépouilles. Le mâle est remarquable par le vif éclat de la couleur ponceau, qui teint la tête et le corps, excepté sur les joues, où règne un jaune pur, et les ailes et la queue qui sont noires, les premiers avec des bandes ferrugineuses.

La femelle, au contraire, a reçu en partage une livrée terne, sordide ; les plumes de la face sont courtes, serrées, et d'un blond uniforme, blond qui passe au brun roussâtre sur la tête, les côtés du cou, et qui en devant du cou cède à une teinte uniforme brun fuligineux ou roussâtre enfumé clair. Le dos et les couvertures des ailes sont d'un brun fuligineux

(1) *Picus moluccensis*, Gm.: enl. 748, fig. 2. Le pic de la Encénada, *picus bicolor*, Gm. *Picus variegatus*, Lath.; enl. 748, fig. 1, *picus Philippinarum*, Gm. Sonnerat, pl. 36; enl. 691.

(2) *Picus modestus*, Vig. Proc., I, 98.

(3) *Picus spilolophus*, Vig., Proc., I, 98.

(4) *Picus concretus*, Temm., pl. col. 90, fig. 1 et 2.

(5) *Picus miniatus*, Forster, Zool., Ind., pl. 4. Gm. Pen., pl. 6. *Picus rubescens*, Vieill. Horsf., 176.

(6) *Picus puniceus*, Horsf., p. 176. Raffles, Cat., 289. Temm., pl. col. 423.

(1) *Picus tristis*, Horsf., p. 177; sir Raffles, Cat., 290. *Picus poicilophos*, Temm., pl. col. 197, fig. 1.

(2) *Picus pulverulentus*, Temm., pl. col. 389. *Picus Macklotii*, Wag., esp. 42.

(3) *Picus dinoidiatus*, Temm., pl. col. Wag., esp. 88. *Picus vittatus*, Vieill. *Picus affinis*, sir Raffles ??

(4) *Picus affinis*, Raffles, Cat. XIII, 288.

(5) *Picus badius*, Raffles, Cat., 289. *Picus brachyurus* Vieill., Dict. XXVI, 103.

(6) *Picus validus*, Temm., pl. 378 et 402.

foncé; seulement une sorte de triangle ou de scapulaire règne depuis le bas du cou en arrière jusqu'entre les deux épaules, et tranche avec le brun qui l'entoure par le blond cendré de sa teinte. Le croupion est aussi en entier de ce même blond, qui tire sur le roussâtre. Les rectrices sont brun franc, ainsi que les ailes; toutefois celles-ci se trouvent marquées sur les rémiges de bandes larges, mais irrégulières, d'un roux ferrugineux intense. Cette femelle a le bec fort, régulièrement conique, droit, de couleur de corne blonde, à narines percées sur le côté, et à la base de la mandibule supérieure, que cotoie une rainure prononcée. Ses tarses sont assez forts, robustes, roussâtres; ses ongles sont noirs, très comprimés, et creusés d'un sillon sur leur face latérale. Les ailes sont presque aussi longues que la queue, et les quatre premières rémiges sont régulièrement étagées, et la quatrième est la plus longue. La queue est médiocre, et chaque rectrice est terminée par deux petites pointes mucronées, dues à l'allongement des petites barbes au-delà du rachis. Un cercle complétement dénudé entoure l'œil. 2° Le *platuk-ayam* des Javanois (1) a été décrit par le docteur Horsfield. Il est noir, avec une huppe et une bandelette latérale du cou rouges; le ventre est d'un roussâtre sale. Le mâle a quinze pouces anglois de longueur, et la femelle a un pouce de plus: ses teintes sont plus pâle; sa tête est variée de gris noirâtre et de blanc. 3° Le *platuk* (2) a dix pouces et demi anglois de longueur. Sa tête est huppée, et son bec est grêle et étroit, et sensiblement recourbé. Le plumage est sur le corps vert orangé, et varié de noir et de blanc en dessous. Sa queue est noire: la huppe du mâle est écarlate, celle de la femelle orangée. 4° Le *gorgeret* (3) a beaucoup de ressemblance avec le grenadin. Les plumes de l'occiput forment une sorte de huppe comprimée. Le sommet de la tête est vert noir; les joues sont brunes. Le cou est roux cannelle, et sa ligne postérieure est jaune d'or. Une plaque gutturale est noire, mais chaque plume est cerclée de blanc. Le corps est vert noir; les ailes rouge de feu; les rémiges noires avec cinq bandes couleur de buffle, et les rectrices sont entièrement noires. 5° Le *pic à ventre blanc* (4) a la huppe, le dessus de la tête et une plaque à l'angle du bec rouge de sang. Son plumage est noir bleu uniforme, le ventre excepté, qui est blanc pur. Quelques écailles brunes encadrées de blanc forment les plumes tibiales.

(1) *Picus javensis*, Horsf., Cat., 175.
(2) *Picus strictus*, Horsf., Cat., 176.
(3) *Picus mentalis*, Temm., pl. 384.
(4) *Picus leucogaster*, Temm., pl. 501.

D. LES PICS AMÉRICAINS.

Sont fort nombreux, et Buffon en a connu quelques uns.

Les bords du détroit de Magellan et les îles de Chiloé, dans l'Amérique méridionale, sont fréquentés par le *pic mélanocéphale* (1), à tête et dessus du corps noirs, ce dernier tacheté de blanc. La poitrine et le ventre sont blancs.

Le Chili a quatre espèces qui lui sont propres, dont deux sont nouvelles. La première est le *pic à tête dorée* (2), noir, tacheté et rayé de blanc sur le corps, avec une large bandelette au-dessus des yeux, qui s'étend jusqu'aux épaules; une seconde interrompue sous les yeux: l'une et l'autre blanches. La gorge est aussi de cette dernière couleur. Le thorax et le ventre sont d'un blanchâtre sale, avec quelques stries brunes. La tête est noire, avec des rayures jaunes sur le front, et le sommet de la tête jaune d'or. Sa taille est de six pouces et demi. La seconde espèce est le *pic chilien* (3), qui nous semble nouveau, bien que le jésuite Molina, dans son *Essai sur l'Histoire naturelle du Chili*, page 216, ait décrit deux pics sous les noms de *picus lignarius* et de *picus pitius*, ou de *pitico*.

Ce pic est nommé *carpentro* par les Chiliens, et ce nom est généralement appliqué à toutes les espèces de pics, aussi bien en Europe qu'en Amérique, par les Espagnols.

Il a le croupion blanc et onze pouces de longueur totale; le bec a dix-huit lignes, la queue près de quatre pouces, les tarses un pouce; les ailes se terminent au milieu de la queue.

Le plumage de cet oiseau est généralement sombre et bariolé de brun et de blanchâtre, excepté sur la partie inférieure du dos et au croupion, où une seule couleur domine et forme une large tache d'un blanc pur; le bec est noir; une calotte cendrée, sinuolée de gris très clair, revêt la tête; les joues sont rousses, et la gorge blanchâtre; toute la partie supérieure du corps, les ailes, et même les grandes pennes, sont d'un brun roux, bariolé de petites bandes blanchâtres; les baguettes des pennes sont d'un jaune doré, et leur partie interne est d'un fauve brun, avec une bordure blanche, ou une étoile unique vers le milieu, et de la même couleur; la poitrine, l'abdomen et les flancs sont blanchâtres, œillé de brun: la couleur de chaque plume, en effet, est d'un blanc jaunâtre, tandis que le milieu est occupé par un rond d'un brun plus foncé sur la poitrine.

Les pennes de la queue, roides et cunéiformes, sont brunes en dessus, avec une légère teinte de fauve, couleur qui est beaucoup plus claire en des-

(1) *Picus melanocephalus*, King., Proc., I, 14.
(2) *Picus aurocapillus*, Cuming, Proc., II, 4.
(3) *Picus chilensis*, Less., Zool. de *la Coq.*, pl. 32.

sous; les deux plus externes et les deux plus internes sont sinuolées de bandes blanchâtres sur leur bord.

La couleur des tarses est verdâtre, et celle des ongles tire sur le roussâtre.

Ce pic habite les bois de la province de la Conception, au Chili, et nous en tuâmes plusieurs individus sur la presqu'île de Talcahuano.

La Californie a deux pics. Le premier, le *pic scapulaire* (1), est assez commun à San-Blas, et a onze pouces de longueur. Son plumage est noir, avec deux raies latérales qui partent de l'angle du bec, et qui descendent jusque sur les scapulaires : ces raies sont d'un blanc fauve, ainsi que le ventre. Une seconde raie à la commissure du bec est rouge; le bec est de couleur d'ivoire. La seconde espèce est le *pic impérial* (2), dont le plumage est noir, avec de riches reflets verts. Une huppe allongée et rouge part de l'occiput; une tache blanche triangulaire règne entre les scapulaires. Les rémiges secondaires et les rachis des primaires sont blancs; le bec est éburné. La femelle, plus petite, a la huppe de la couleur du plumage et sans rouge. Le mâle a deux pieds anglois de longueur.

Le Mexique nous a offert dans ces dernières années cinq pics nouveaux : 1° Le *front blanc* (3), qui a le dessus du corps noirâtre, transversalement rayé de lignes blanches, le dessous olivâtre; le front, le menton et les côtés de la tête blancs; l'occiput et le cou rouges. Sa longueur totale est de dix pouces et demi. Il est rare à Table-Land, au Mexique. 2° L'*élégant* (4), également rayé de noir et de blanc, avec le dessous du corps gris; les sourcils noirs, une couronne rouge, et le derrière de la tête doré. Sa longueur totale est de neuf pouces et demi. Il habite les terres littorales du Mexique. 3° Le *formicivore* (5) est bleu noir brillant; le derrière de la tête est rouge; le front, le croupion et une bande sur les rectrices sont blancs; la gorge est jaune; le thorax est noir, tacheté de blanc. Sa longueur totale est de huit pouces. Il est rare sur Table-Land, dans les forêts de pins; il vit de fourmis presque exclusivement. 4° Le *pic du Mexique* (6) a de longueur totale neuf pouces, et sur ces dimensions le bec n'a que huit lignes, et la queue trois pouces. Il a les plus grands rapports, au premier coup d'œil du moins, avec le pic *badius* de sir Raffles, que M. Vieillot nomme dans le Dictionnaire d'Histoire naturelle pic brachyure.

Cette espèce a la tête surmontée d'une huppe moyenne assez fournie. Sa coloration est d'un jaune roux franc, qui s'étend en se fonçant en marron sur les joues et le haut du cou. Le bec, brunâtre à sa base, est de couleur de corne dans le reste de son étendue; il est fortement sillonné sur la mandibule supérieure par trois arêtes longitudinales qui s'effacent vers son extrémité. Tout le plumage est d'un marron foncé et éclatant, que relèvent sur le manteau, le devant du cou, la poitrine et le dessous du corps des taches noires régulières, en chevron presque droit en dessus et en croissant en dessous. Les pennes alaires secondaires sont d'un roux sans tache, excepté les supérieures, où se dessine un trait noir. Les rémiges et les rectrices sont marron à leur naissance, et d'un noir mat à leur extrémité : ces dernières sont roides, pointues et rigides. Les tarses sont bruns.

5° Le *mélanopogon* (1) est remarquable par la forme droite de son bec, privé d'arête vive; bec un peu déprimé à la base, bien que légèrement voûté. Un noir parfait forme tout autour du bec une bande assez étroite, qui se dilate sous le menton comme une barbe; l'occiput est rouge; le sommet de la tête couvert d'une large bande noire, et le front ceint d'une bande d'un blanc éclatant : cette bande communique par une fine raie passant sur la région du lorum; un grand espace d'un blanc lustré de jaunâtre, qui forme sur le devant du cou le dessin d'un hausse-col parfait, tranche avec le noir des joues, des côtés du cou et de la poitrine; des mèches d'un noir intense sont distribuées sur le milieu des plumes de la poitrine, qui sont toutes entourées d'un bord noir; le milieu du ventre est blanchâtre; les plumes des flancs, d'un blanc plus pur, portent toutes une petite raie longitudinale qui suit la direction des baguettes; la nuque, le dos et les scapulaires sont d'un beau noir, à reflets verdâtres; le croupion et les couvertures de la queue d'un bleu éclatant; la queue et les ailes d'un noir mat; les quatre premières rémiges sont blanches à la base, et seulement sur les barbes intérieures; les quatre qui suivent le sont totalement jusqu'à la moitié de leur longueur, et les pennes secondaires portent intérieurement une large bordure blanche; le bec et les pieds sont noirs. Il a de longueur totale huit pouces.

Le Brésil et le Paraguay ont quelques pics communs aux deux contrées. Le *pic vert doré* (2), que d'Azara a mentionné dans son Voyage, se présente le premier. Il a huit pouces; une calotte d'un pourpre vif revêt sa tête; une moustache de même couleur part du bec; un trait noir enveloppe l'œil; le dessus du corps est d'un jaune verdâtre, passant au vert;

(1) *Picus scapularis*, Vig., Zool. Journ., n° XV, Bull., XXI, 318.

(2) *P. imperialis*, Gould., Proc., II, 140.

(3) *P. albifrons*, Sw., Phil., mag., n° 82.

(4) *P. elegans*, Sw., Phil., mag., n° 81.

(5) *P. formicivorus*, Sw., *ibid.*

(6) *P. badioides*, Less., Cent. zool., pl. 141.

(1) *Picus melanopogon*, Temm., pl. 451.

(2) *P. aurulentus*, Illig. Temm., pl. 59, fig. 1. Azara, Voy., t. IV, p. 256. *Picus macrocephalus*, Spix, pl. 53, fig. 2.

le dessous est brun, rayé de jaune; la queue noire, fourchue. La femelle n'a point de rouge.

Le second est le *pic à ventre rouge* (1), ou le *carpentero vientre roxo* d'Azara (2). Le mâle a le front doré, le ventre rouge et les flancs rayés; le dos et les ailes sont noirs. La femelle a le thorax roux cendré. Le troisième est le *dominicain* (3), décrit également par Azara (voyez pag. 254). Il a la tête, le cou et le dessous du corps blancs; un trait noir derrière l'œil; le manteau et les ailes noirs.

Le quatrième est le *pic des champs* (4), qui a le sommet de la tête et la gorge noirs; les joues, les côtés du cou et la poitrine jaune d'or; le dos brun, rayé de blanc; le ventre gris clair, rayé de noir. La femelle a la gorge grisâtre et le tour des yeux blanc.

Le Brésil a quelques espèces nouvelles de pics qui semblent être exclusivement propres à ses forêts. 1° Le *pic casqué* (5) est remarquable par la huppe élégante qui recouvre sa tête. Cet ornement, composé de plumes longues, courbées en avant et à barbes décomposées, forme deux plans adossés, et imite le socle du casque ancien qui porte le cimier; les plumes effilées diminuent graduellement en longueur jusqu'à la nuque, où sont les plus courtes. La huppe, toute la tête et une large moustache aux joues sont d'un rouge vermillon; le méat auditif est couvert de petites plumes rayées transversalement de lignes noires et blanchâtres; du blanc roussâtre, sans mélange, règne sur la gorge: cette couleur forme deux larges bandes aux côtés du cou; elle se trouve aussi sur la partie interne des ailes et sur les couvertures du dessous de la queue. La poitrine est noire, tachetée de roussâtre; toutes les autres parties inférieures sont rayées, à égale distance, de bandes noires et roussâtres claires; le dos, les ailes et la queue sont d'un noir légèrement teint de roussâtre; les barbes intérieures des pennes des ailes sont d'un roux vif. Le bec est bleuâtre à la base et blanc sur le reste; les pieds sont cendrés. Longueur totale, onze pouces. 2° Le *pic à gorge jaune* (6) a la tête rousse; les joues, les côtés du cou et la poitrine jaune d'or; le dos roux brun, rayé de blanc; le ventre gris clair, avec des rayures noires. La femelle a la gorge jaune. 3° Le *pic Boié* (7) a été découvert au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. Il a la tête et les plumes supérieures de la huppe noires; les joues et le reste de la huppe sont rouges, ainsi qu'une cravate sur la gorge. Un trait blanc, bordé de noir, part de la commissure du bec. Le corps est noir, mais le dos est d'un blanc neigeux. 4° Le *pic à oreilles bicolores* (1) a la tête et une huppe rouges, ainsi que le cou: ce dernier est parfois noir. Le dos est blanc, les ailes et la queue sont noires; la poitrine et le ventre sont rayés de marron et de noir; les oreilles sont noires et blanches. 5° Le *pic à face rouge* (2) a le devant du corps noir; la tête et les moustaches rouges: celles-ci bordées de blanc. Les joues sont grises. Quand il est jeune, il a le front noir, les joues grises, rayées de blanc, avec deux raies blanches qui cotoient les jugulaires et qui vont se rendre aux épaules. Le dos et le thorax sont noirs; le ventre est maillé de noir et de blanc. 6° Le *pic à cou rouge* (3), qui se trouve à Cayenne, a offert à M. Charles Bonaparte une variété (4) qui a les parties supérieures du corps d'un brun noirâtre, et les inférieures roux jaunâtre. 7° Le *pic à thorax jaune* (5) est gris, rayé de blanchâtre. Les côtés de la tête et du cou, de même que la poitrine, sont d'un beau jaune doré; le vertex et le cou sont noirs. Ce pic est rare dans la province de Bahia, qu'il habite. L'individu décrit étoit du sexe feminin. 8° Le *pic du Brésil* (6), aussi de Bahia, a le plumage olivâtre en dessus, jaunâtre en dessous, et rayé de brun. La tête est rouge en dessus et surmontée d'une huppe, et a de chaque côté des lignes olivâtres, brunes et rouges.

La Guyane a des *pics* qui tous ont été décrits ou figurés par Buffon, tels sont le *mordoré* (7), le *jaunet* (8), le *pic à chevron d'or* (9), le *pic de Cayenne* (10), le *pic roux* (11), le *ouentou* (12), le *pic strié* (13), et le *multicolore* (14).

Les Antilles ont aussi deux pics représentés dans les enluminures de Buffon: le *carolin* (15), qui se trouve à Porto-Rico, mais surtout aux États-Unis, où il est commun; le *pic rayé* (16), qui vit aux Antilles.

L'île de la Trinité nous a donné le *pic à front*

(1) *Picus rubriventris*, Vieill., Gal., pl. 27. *P. coronatus*, Illig.
(2) Voy. t. II, p. 255.
(3) *P. dominicanus*, Vieill. Spix, pl. 50. *P. candidus*, Otto. *P. melanopterus*, Wied. *P. bicolor*, Sw.
(4) *P. campestris*, Illig. Freiress. Azara.
(5) *P. galeatus*, Natterer. Temm., pl. 171.
(6) *P. polyzonos*, Temm., Gal. de Paris.
(7) *P. Boieri*, Wagler, esp. 3.

(1) *Picus robustus*, Illig.
(2) *P. erythrops*, Gm.
(3) *P. rubricollis*, Gm.
(4) Bull., VI, 412. XIII, 240. Journ. of ac. of Philad., V, 137.
(5) *P. chrysosternus*, Swains. Mém. soc., III, 288. Bull., VII, 250.
(6) *P. brasiliensis*, ibid.
(7) *P. cinnamomeus*, Gm., enl. 509.
(8) *P. exalbidus*, Gm., enl. 509.
(9) *P. hirundinaceus*, Gm., enl. 694.
(10) *P. cayennensis*, Gm.
(11) *P. rufus*, Gm., enl. 694, fig. 1.
(12) *P. lineatus* et *melanoleucus*, Gm.
(13) *P. senegalensis*, Gm., enl 345, fig. 2.
(14) *P. multicolor*, Gm., enl. 863.
(15) *P. carolinus*, Gm. Wils., pl. 7, fig. 2; enl. 593.
(16) *P. striatus*, Gm., enl. 281.

brun (1), ayant l'occiput et les moustaches rouges; le dessous du corps rayé de blanc et de noir. La femelle n'a pas de rouge.

La grande île de Cuba possède deux espèces assez remarquables. 1° Le *pic à sourcils noirs* (2), dont le front et la huppe sont rouges. Il a les sourcils noirs; le ventre et la région anale rouges; la gorge, les joues, le devant de la tête, cendrés; le flanc, la poitrine, roussâtres; le dos, les ailes et la queue maillés de blanc et de noir; les couvertures inférieures et les plumes des cuisses maillées de noir; les rectrices échancrées au bout; les rémiges, le bec et les pieds noirs. 2° Le *pic poignardé* (3) a le dessus de la tête et de l'occiput rouge de sang. Le front a deux larges traits sur les joues et sur les côtés du cou, blancs; la région auriculaire noire; le plumage vert en dessus, jaune en dessous, verdâtre sur les flancs, mais ces parties couvertes de flammèches et de chevrons noirs. Les rémiges sont barrées de gris et de noir; la queue a ses rectrices latérales arrondies. La femelle a le devant de la tête noir, picoté de blanc; le gosier noir, comme le mâle; du rouge à l'occiput et au-devant du cou.

L'Amérique septentrionale possède huit espèces de pics; Buffon en a connu sept (4).

La seule espèce que nous ayons à mentionner est le *pic l'Herminier* (5), découvert dans l'Amérique du Nord par le savant voyageur dont il porte le nom. Son plumage est entièrement d'un noir profond; la poitrine et le ventre sont nuancés de rouge de sang.

On ignore quelle est la patrie de certains pics, parmi lesquels le plus beau d'entre eux est sans contredit le *pic somptueux* (6), que M. Temminck a nommé *pic Boié* (M. Wagler avoit déjà donné ce nom à une autre espèce), en émettant le doute que l'Amérique méridionale pourroit bien être la patrie de cette rare espèce.

Le *pic de Boié* (7) conservé dans le Musée des Pays-Bas, sans indication de patrie, a été supposé par M. Temminck provenir de quelque contrée de l'Amérique intertropicale. C'est une des plus somptueuses espèces du genre, tant par ses riches et vives couleurs, qui teignent son plumage, que par l'allongement des deux pennes moyennes, qui sont très étagées. Son bec est aussi plus aigu, plus mince que celui des autres pics. M. Temminck le décrit en ces termes : sa taille est de quinze pouces six lignes. Une huppe touffue couvre l'occiput et se trouve formée de plumes minces et effilées ; cette huppe, le front, la tête et les joues sont d'un jaune d'or très brillant. Un sourcil rouge vif cotoie un bandeau noir du front et surmonte l'œil. Tout le cou, le thorax et le dos sont d'un rouge de feu, que relèvent le blanc neigeux du gosier et les deux bandes jugulaires qui longent verticalement le cou. Les ailes, la queue et le ventre sont noir profond, avec des reflets sur les premières parties; mais ce qui tranche avec ce noir est le blanc pur du croupion, des bords de l'aile, des rémiges et des rectrices latérales. Les tarses sont noirs, et le bec est couleur cannelle.

(1) *Picus rubiginosus*, Swains., Zool. illust., pl. 74.
(2) *P. superciliaris*, Temm., pl. 433.
(3) *P. percussus*, Temm., pl. 390 et 424.
(4) *P. erythrocephalus*, Gm., enl. 117. Wils., pl 9, fig. 1. *P. villosus*, Gm., enl. 574. Wils., pl. 9, fig. 3. *P. varius*, Gm., enl., 788. Wils., pl. 9, fig 2. *P. principalis*, L. Wils., pl. 29, fig. 1. *P. pileatus*, Gm., enl. 718 Wils., pl. 20, fig. 2. *P. pubescens*, Gm. Wils., pl. 9, fig. 4.
(5) *P. Herminieri*, Less., Ornith., p. 228.
(6) *P. somptuosus*, Less., Ornith., p. 229. *P. Boie*, Temm., pl. 473.
(7) *P. Boie*, Temm., pl. 473.

LES PICUMNES (1).

Sont aux picules ce que les picoïdes sont aux pics; car ils n'ont que trois doigts. Leur bec est court, droit, conique, pointu, sans arête. Les narines sont linéaires; le tour des yeux est nu. Les ailes sont arrondies, brèves, à quatrième et cinquième rémiges les plus longues. Leur queue est courte et arrondie, à pennes non usées au bout. On ne sait rien des mœurs de la seule espèce connue de ce petit genre, confiné à Java. C'est le *picumne abnorme* (2), d'un beau vert supérieurement, nuancé de gris cendré sur l'occiput. Le front, les joues, sont brun marron; le croupion et les parties inférieures sont d'un roux lavé d'orangé; les rectrices sont noires; le bec est noir en dessus, d'un blanc rougeâtre en dessous; les yeux sont entourés d'une membrane nue et rouge; les pieds d'un brun rougeâtre; le quatrième doigt, au côté postérieur interne, est remplacé par une petite callosité. Sa taille est de trois pouces.

Peut-être devra-t-on classer avec les picumnes l'oiseau de l'Himalaya, que M. Vigors appelle *pic pygmée* (3). Les deux plumes du milieu de la queue du mâle s'allongent un peu, et toutes se terminent de manière à rester souples et molles. Le mâle est gris, mais le milieu du dos est linéolé de blanc et de noir. Du blanc colore une bande sourcilière qui se rend à la nuque; la gorge, des taches éparses sur les bords internes des rémiges et des rectrices. Les parties inférieures sont blanchâtres, striées de lignes brunes très minces. Une bandelette rouge se dessine derrière les yeux. La femelle est privée de cette dernière particularité, et ressemble au mâle par le reste de sa coloration.

(1) *Picumnus*, Temm.
(2) *P. abnormis*, Temm., pl. 371, fig. 3.
(3) *Picus pygmæus*, Vig., Proc., I, 44.

Une troisième espèce est celle que M. Burton regarde comme un vrai picumne de l'Ancien Monde, l'*innominé* (1), qui habite les montagnes de l'Himalaya. Long de quatre pouces, cet oiseau est vert jaunâtre sur le corps, d'un blanc sale en dessous, avec des taches noires disposées en bandes sur le ventre et sur les flancs. Le front est rayé de noir et d'orangé obscur. Les rémiges sont brunes, avec leur bord interne frangé de vert jaunâtre. Les rectrices moyennes sont noires; les autres sont rayées de blanc et de noir. Les côtés du cou sont bruns, relevés par deux bandelettes blanches, dont une passe sur les yeux et l'autre en dessous, et qui se joignent au niveau de l'épaule.

LES PICULES (2).

Sont des oiseaux intermédiaires aux torcols et aux picumnes. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, le créateur de ce genre, en a tracé les caractères suivants : « Leur bec est droit, pointu, et forme un cône très allongé. La mandibule supérieure est convexe dans le sens transversal, et sans arête marquée. Les narines sont percées à la base du bec et recouvertes par de petites plumes. Leurs tarses sont moyens et écussonnés. Les doigts sont au nombre de quatre, dont deux en avant. Le doigt externe, correspondant au médian des autres oiseaux, est très long; et des deux doigts placés en arrière, celui qui occupe le bord extérieur est aussi plus long : de sorte que les portions antérieure et postérieure du pied sont symétriques. La queue est irrégulièrement carrée, courte, composée de petites pennes bien arrondies à leur extrémité, et garnies dans toute leur étendue de longues barbules. Leurs ailes sont moyennes et obtuses. »

Le type de ce petit genre est l'oiseau figuré dans Buffon sous le nom de *torcol de Cayenne* (3), enluminure 786, fig. 1.

Les picules, assez peu connus dans leurs habitudes, n'ont été observés que par d'Azara. Cet auteur rapporte qu'ils grimpent le long des petites tiges dans les buissons épais, et qu'ils sautent d'une branche à l'autre, en les saisissant fortement avec les doigts, et en posant leur corps en travers. Ils n'ont pas la facilité de s'appuyer sur leur queue comme les pics; mais ils ont cependant des manières communes avec la plupart des oiseaux de ce genre, et de même ils se creusent avec le bec des trous dans les parties cariées des troncs d'arbres, et ils y déposent leurs œufs au nombre de deux. Ils habitent les forêts de l'Amérique méridionale.

Les deux espèces nouvelles sont celles décrites par M. Temminck :

LE PICULE A TOUPET (1).

A les parties supérieures brunes, avec le bord des rémiges et l'extrémité des tectrices alaires d'un brun pâle; le sommet de la tête garni de plumes longues, susceptibles de se redresser en large huppe, noirâtre, tachetée de blanc; le front d'un rouge vif; le lorum d'un brun isabelle; un trait oculaire blanc, une tache brune sur le méat auditif; les rectrices noirâtres; les latérales bordées extérieurement d'une bande blanche, frangée de noir; les deux intermédiaires blanches dans leur moitié; les parties inférieures blanches, nuancées de brunâtre vers les flancs, et largement rayées de brun; le bec blanchâtre, noir à la pointe et à la base de la mandibule inférieure; pieds cendrés. Sa taille est de quatre pouces. La femelle n'a point de rouge au front; les jeunes ont les parties inférieures rayées irrégulièrement, ou plutôt mouchetées. On le trouve au Paraguay et au Brésil.

LE PICULE MIGNON (2).

A les parties supérieures d'un cendré brunâtre; le sommet de la tête noir, tiqueté de blanc; le front, les joues et la nuque d'un roux orangé qui tire au blanchâtre sur les côtés du cou; les grandes rémiges bordées extérieurement de brun; les moyennes le sont de blanchâtre; les rectrices d'un brun noirâtre; les latérales blanchâtres extérieurement; les parties intérieures blanchâtres, largement rayées de brun; le bec brun, blanchâtre à la base de la mandibule inférieure; les pieds d'un brun rougeâtre. Sa taille est de trois pouces six lignes. On le trouve au Brésil.

LES TORCOLS (3).

N'ont long-temps eu que l'espèce d'Europe (4), représentée par Buffon dans le n° 698 des enluminures. On a trouvé dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, dans une collection expédiée de la baie

(1) *Picumnus innominatus*, Burton, Proc., V, 154.

(2) *Piculus*, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, Soc. d'hist. nat, 1833.

(3) *Yunx minutissima*, Gm. *Picus minutus*, Lath. Vieill., Gal., pl. 28. *Picumnus minutissimus*, Temm., texte des pl. col. *Piculus minutus*, Isid. Geoff.

(1) *Picumnus cirrhatus*, Temm, pl. col., 371, fig. 1; le *carpentero nono*, Azara, Voy., t. IV, n. 260. *Yunx cirrhatus*, Less., *yunx minutus*, Vieill., Dict., t. XXXIV, p. 230.

(2) *Picumnus exilis*, Temm., pl. col. 371, fig 2. *Yunx exilis*, Less.

(3) *Yunx*, L.

(4) *Yunx torquilla*, L.

d'Algoa, le *torcol pectoral* (1). Cet oiseau est d'un gris brunâtre, pâle sur le corps, relevé par de fines rayures brunes ondulées. La nuque et les scapulaires sont marquées de noir, et la queue est rayée de bandes de cette derrière couleur. Le dessous du corps est blanchâtre, avec des rayures noires, plus serrées au front et plus lâches sur les plumes tibiales. Le ventre est aussi linéolé de noir. Ce qui légitime le nom spécifique de ce torcol est une grande tache rousse qui occupe la poitrine jusqu'au gosier. Les rémiges sont brunes, et le fouet de l'aile est rayé de ferrugineux. On ne sait rien de ses habitudes. Sa taille est celle du torcol de France, qu'il représente assez complétement en Afrique.

LES JACAMARS (2).

Forment une petite tribu naturelle qui comprend aujourd'hui trois sous-genres. Cette tribu est reconnoissable à son long bec pointu, à ses jambes courtes, à ses formes générales identiques, revêtues d'un plumage orné de reflets métallisés.

Le premier sous-genre, celui des JACAMARS VRAIS (*galbula*), est caractérisé par un bec droit, et quatre doigts aux tarses, deux en avant et deux en arrière. Les cinq espèces connues sont de l'Amérique équatoriale. Buffon en a figuré deux : le *jacamar commun* (enl. 238), et le *jacamar à longue queue* (enl. 274).

On distingue des précédents : 1° le *jacamar à bec blanc* (3), de la Guyane, à plumage vert doré, à bec blanc, excepté la pointe qui est brune. Sa gorge est blanche, et le dessous du corps est roux cannelle. 2° Le *jacamar à queue rousse* (4), de l'île de la Trinité, aussi vert doré, ayant de même la gorge blanche, mais la poitrine et le ventre sont roux, et la queue, assez allongée, est vert doré et rousse. Une ceinture d'un vert luisant métallisé traverse la poitrine. 3° Le *jacamar à ventre blanc* (5) habite le Brésil. Il a le bec long et grêle, noir et blanc. Son plumage est sur le corps vert doré, mais le gosier est blanchâtre, mélangé de roux. Le thorax et les flancs sont vert brun, et le milieu du ventre est blanc. Sa queue est courte, et cette espèce est la plus petite du genre.

Le deuxième sous-genre est celui des JACAMEROPS (*jacamerops*), qui ne diffère du précédent que par un bec fort et long, mais recourbé d'une manière notable, au lieu d'être droit. Les doigts sont aussi au nombre de quatre, deux dirigés en avant et deux en arrière. La seule espèce de ce groupe vit à la Guyane françoise : c'est le *grand jacamerops* (1), ou *jacamarici*, dont le plumage est d'un vert doré brillant, relevé par une cravate blanche qui manque dans une variété, et par le roux cannelle fort vif qui colore toutes les parties inférieures du corps.

Le dernier sous-genre est celui des JACAMARALCYONS (*jacamaralcyon*), dont le bec est droit, grêle, allongé, mais dont les tarses ne présentent que trois doigts, deux en devant et un seul en arrière. L'unique espèce connue habite la Guyane et le Brésil : c'est le *jacamaralcyon* (2) à plumage gris brun vert, avec le ventre et le milieu du corps blancs, la queue médiocre et arrondie.

LES GUÊPIERS (3).

Appartiennent à la division des syndactyles, dans la classe des passereaux, ainsi que les oiseaux qui constituent la famille naturelle des alcyons. Ces syndactyles ont le doigt externe presque aussi long que celui du milieu, et il lui est uni jusqu'à l'avant-dernière articulation. Le genre guêpier, ou merops est donc nettement caractérisé par des formes assez tranchées, telles qu'un bec allongé, triangulaire à sa base, légèrement arqué dans sa longueur, et terminé en pointe aiguë. Leur corps est extrêmement svelte, et leurs ailes subaiguës sont fort longues ; leurs tarses, en revanche, sont très courts. Le vol des guêpiers se trouve avoir, par suite de cette conformation, la plus grande analogie avec celui des hirondelles, dont les rapproche leur genre de vie, car ils se réunissent en troupes nombreuses pour poursuivre les insectes, et surtout les abeilles, les guêpes et les frelons. Ces oiseaux ont un plumage sec, rigidule, souvent coloré vivement et par masses crues. On n'en trouve pas en Amérique.

Buffon en a connu la plupart des espèces (4).

(1) *Yunx pectoralis*, Vig., Proc., I, 93. Mag., zool., V, pl. 33.

(2) *Galbula*, Mœhring; *alcedo*, L. Les Latins désignoient par le nom de *galbula* le loriot, et c'est par abus que Mœhring l'a transporté à des oiseaux américains.

(3) *G. albirostris*, Lath. Levaill., pl. 51. Vieill., *Ois. dorés*, pl. 4.

(4) *G. ruficauda*, Cuv. Levaill., pl. 50. *G. macroura*, Gal., pl. 29.

(5) *G. albiventris*, Levaill., pl. 46.

(1) *Galbula grandis*, Lath. *Alcedo grandis*, L. Levaill., pl. 54.

(2) *G. tridactyla*, Vieill. Levaill., pl. 50. *Alcyon tridactyla*, Spix, pl. 57, fig. 2.

(3) *Apiaster*, Brisson. *Merops*, L. *Melittophagus* et *merops*, Boié.

(4) *Merops Adansonii*, Levaill, enl. 314.
M. apiaster, L., enl. 938.
M. badius, et Var., L., enl. 252 et 314.
M. Bonelli, Levaill., pl. 19, enl. 257.

Les guêpiers nouveaux sont : 1° Le *gris-rose* (1), qui habite la côte d'Angole, et dont le plumage, gris vineux, glacé sur le corps, est relevé par le rouge des parties inférieures, et par deux traits blancs qui partent du menton et se rendent sur les joues. La région auriculaire et les plumes tibiales sont noires, les deux rectrices moyennes dépassent les latérales. 2° Le *Bullock* (2) se trouve au Sénégal. Il a les joues noires, la gorge rouge, le bas-ventre bleu. 3° Le *Savigny* (3) est répandu dans la Sénégambie, dans l'Egypte et jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Il a un trait noir sur l'œil; le front bleu, la gorge jaune doré, puis marron. Le guêpier rousse-gorge de Levaillant, assez commun en Egypte, n'en est qu'une variété remarquable par le blanchâtre du front et le roux vif de sa gorge. 4° Le *guêpier mélanure* (4) est de la Nouvelle-Galles du Sud. Il a les joues noires, bordées de bleu azuré; la gorge jaune, le plastron noir, l'occiput roux, le croupion bleuâtre, le plumage vert jaunâtre. Deux brins grêles ou filiformes terminent les deux rectrices moyennes. 5° Le *Leschenault* (5) a été découvert à Java par le voyageur dont il porte le nom. Il a la tête et le manteau marron, la gorge jaune, bordée de noir, la queue un peu échancrée. Dans son jeune âge, le front est verdâtre, l'occiput roux, et la gorge d'un rouge pâle. 6° Le *Cuvier* (6) se trouve au Sénégal et sur la côte de Sierra-Leone. Il est vert sale, passant à l'aigue-marine sur la queue. Les rémiges sont rousses. Un sourcil blanc surmonte l'œil. La gorge porte une longue cravate neigeuse, largement encadrée de noir, frangé de bleu au-dessus et au-dessous. Le corps est verdâtre en dessous, mais la région anale est blanche. 7° L'*azuror* (7) a la gorge jaune d'or, un collier azur, le front bleu, la tête roussâtre vert, et la queue fourchue. On ignore sa patrie. 8° Le *gulaire* (1) est une des plus rares et des plus belles espèces de guêpiers. Il ne se trouve que sur la côte occidentale d'Afrique, aux environs du grand Bassa, à quatre cents lieues du Sénégal. Il ressemble au malimbe, et comme lui il a de six à sept pouces de longueur. Sa queue est légèrement échancrée, et ses ailes dépassent à peine le croupion. Son bec, long d'un pouce, est noir, ainsi que les tarses. Le front est aigue-marine, et ce bandeau va, en s'amoindrissant, former un sourcil sur chaque œil. Un deuxième trait, aussi aigue-marine, mais mal arrêté, traverse les joues après être né au menton : ce dernier est d'un rouge de sang fort vif. Le dessous du corps est noir velouté, le croupion excepté, qui est aigue-marine. Le thorax et les flancs sont noirs, avec des gouttelettes oblongues, d'un vert d'aigue-marine : cette dernière coloration est propre au bas-ventre et aux couvertures inférieures. Les rectrices sont noir velours, les deux moyennes seules sont frangées de vert doré. 9° Le *sumatranais* (2) a la tête et le cou marron, la gorge azur, le plumage vert émeraude, la poitrine et la région anale bleuâtres. On le trouve à Sumatra. 10° Le *javanais* (3) se trouve à Java et à Sumatra. Dans la première de ces îles, c'est le *kachangan*, et le *biri-biri* dans la seconde. Son plumage est vert olivâtre, avec des reflets de cuivre de Rosette, avec un bandeau noir qui passe au-dessus des yeux, et va se perdre sur les ore lles. Le croupion et la région anale sont vert aigue-marine. La gorge est jaune soufre, le cou marron, le milieu du ventre vert émeraude, et les flancs sont fauves. Sa taille est de onze pouces anglois.

M. cayennensis, L, enl. 454.
M. Daudini, Levaill., pl. 14, enl. 257.
M erythropterus, L, enl. 318.
M. Lamarckii, Levaill., enl. 740.
M. Latreillii, Levaill., pl. 12, enl. 252.
M. nubicus, L., enl. 649.
M. philippensis, L., enl. 57.
M. rufus, Gm., enl. 739.
M. superciliosus, L., enl. 259.
M. viridis, L., enl. 740.

(1) *Merops malimbicus*, Shaw. *M. bicolor*, Daudin, *Ann. du mus.*, t. I, pl. 62. Levaill., Guêp., pl. 5. Vieill., Gal., pl. 186.

(2) *M. Bullockii*, Levaill., pl. 20.

(3) *M. Savignyi*, Levaill., pl. E. *M. ægyptius*, Savigny, pl. 4, fig 3.

(4) *M. melanurus*, Horsf. et Vig., Trans., XV, p. 208.

(5) *M. Leschenaultii*, Levaill., pl. 18. *M. urica*. Horsf. Sw., Zool. illust., pl. 8.

(6) *M. Cuvieri*. *M. Savignyi*, Sw., Zool. illust., pl. 76. Levaill., pl. 9.

(7) *M. azuror*, Less., Ornith., p. 239.

LES ALCEMEROPS (2).

Ont été séparés des guêpiers par M Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, parce que leurs ailes sont établies sur une forme inverse de celles de ces parties chez les guêpiers. Leur bec a des particularités qu'on ne retrouve que chez les alcyons, et leurs narines sont aussi faites sur une autre forme que celle des guêpiers. Les *alcemerops*, ou guêpiers-alcyons, sont donc un chaînon intermédiaire entre ces deux genres d'oiseaux.

Voici les caractères zoologiques que le créateur de ce nouveau type a cru devoir proposer.

Le bec est long, un peu arqué, assez gros à sa

(1) *Merops gularis*, Vieill., Encycl., t. II, p. 394.

(2) *M. sumatranus*, sir Raffles, Cat., 13.

(3) *M. javanicus*, Horsf., Trans., XIII, 171 et sir Raffles, 294.

(4) *Alcemerops*, Isid. Geoff. Saint-Hil. Soc. d'hist. nat. de Paris, 3 août 1833.

base, mais finissant par s'atténuer graduellement. La mandibule supérieure présente, sur sa face dorsale, dans toute sa longueur, un enfoncement dont les bords sont parallèles, et relevés de manière à dessiner un canal longitudinal et peu profond. Les narines sont percées à la base du bec, mais cachées sous les plumes Les tarses sont très courts, emplumés à leur partie supérieure. Les doigts sont allongés, et l'interne est soudé au médian comme chez les vrais guêpiers. La queue est longue et coupée carrément. Les ailes dépassent à peine le croupion; elles sont sub-obtuses, à première penne très courte, à deuxième plus longue, mais cette dernière beaucoup plus courte que les troisième, quatrième et cinquième, qui sont égales entre elles.

Le seul alcemerops bien connu est le *guêpier à fraise* (1) de Temminck, magnifique oiseau de Sumatra, long de onze pouces, à plumage vert émeraude, à bec et pieds noirs. La tête est revêtue d'une calotte purpurine bleuâtre; le bec est entouré d'un cercle bleu à son origine, et une longue fraise de plumes pendantes couvre le devant du cou jusqu'au thorax : ce fanon est d'un rouge vermillon intense. La première moitié du dessous de la queue est jaune paille.

LES MOQUEURS (2).

Sont des oiseaux d'Afrique, que l'on a long-temps confondus avec les huppes ou les promerops. Ils tiennent cependant des guêpiers par leur bec long et recourbé, comprimé sur les côtés, à arête entamant les plumes du front, et par leur commissure anguleuse. Les narines sont étroites et longitudinales; leur queue est étagée; leurs jambes sont courtes et grosses. Le type de ce genre est le *promerops moqueur* (3), qui habite le Sénégal et le cap de Bonne-Espérance. Son plumage est noir, à reflets vert cuivré sur le haut du corps, avec deux miroirs blancs sur l'aile; son bec est rouge, et les pennes de la queue sont longuement œillées de blanc à leur sommet.

Le moqueur vit par petites troupes dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance. La variété du Sénégal est remarquable par ses deux raies blanches sur les ailes et sur les rectrices externes (4).

(1) *Merops amictus*, Temm., pl. 310.

(2) *Irrisor*, Less., Ornith, p. 239.

(3) Levaill., pl. 1, 2 et 4. *Upupa erythrorhynchos*, Lath.

(4) Levaillant a décrit quelques autres promerops, qui se rapprochent du moqueur. Ce sont :

1° Le *promerops azuré*, Levaill., pl. 7.

D'un bleu d'azur agréable, excepté le ventre qui est blanc. Il habite l'intérieur de l'Afrique.

2° Le *promerar*, Levaill., pl. 8 et 9.

A très longue queue étagée, variée de vert, de brun et de rougeâtre métallique. La femelle a la poitrine rousse, et jaunâtre en dessous zoné de noir. Il habite Madagascar.

3° Le *promerup*, Levaill., pl. 11 et 12.

A tête couverte d'une huppe verdâtre; le corps est bleu, verdâtre. La femelle a le ventre blanc sale zoné de brun.

LES RHINOPOMASTES (1).

Ont également été démembrés des promerops de Levaillant, et sont fort voisins des moqueurs. Leur bec est allongé, recourbé, grêle, trigone à la base. Les narines sont basales, médianes, petites, à demi fermées par une membrane relevée en opercule. Les ailes sont médiocres et dépassent à peine le croupion. La queue est allongée et formée de pennes étagées. Les tarses sont très courts, scutellés en avant, à doigt médian, soudé au doigt externe comme chez les autres syndactyles. Le pouce est robuste, armé d'un ongle prononcé.

La seule espèce de ce genre est un bel oiseau, nommé par Levaillant le *promerops namaquois* (2), et que M. Jardine a appelé le *rhinopomaste de Smith*. Cette espèce, assez rare dans les collections, habite l'intérieur du cap de Bonne-Espérance Son plumage est sur le corps d'un azur lustré, tandis que les parties inférieures sont d'un noir de velours. Un miroir blanc, étroit, occupe le milieu de l'aile; parfois un rond blanc se dessine à l'épaule. La femelle a le dessous du corps roux.

LES ALCYONS,

OU MARTIN-PÊCHEURS (3).

Forment une famille très naturelle, qui s'est singulièrement enrichie depuis la paix. Tous les oiseaux

(1) *Rhinopomastus*, Jardine, Zool. journ., n. 13, p. 2. Bull., XVI, 126.

(2) Levaill., Prom., 1, pl. 5 et 6. *Falcinellus cyanomelas*, Vieill. *Rhinopomastus Smithii*, Jardine, Zool. journ., pl. 1.

(3) *Alcedo*, L. *Ipsida*, Brisson. *Halcyon*, Aristote. Les *alcyons*, Ch. Bonaparte, avec la division suivante:

Alcedo, Temm.
— *alcedo*, Boié.
— *ceryle*, Boié.
Halcyon, Swains.
Dacelo, Leach.
— *melidora*, Less.
— *choucalcyon*, Less.
— *dacelo*, Less.
Tanysyptera, Vigors.
— *syma*, Less.
— *ceyx*, Lacép.
— *todiramphus*, Less.
— *todus*, L.

qui lui appartiennent se ressemblent par des caractères communs, et tous possèdent un bec plus long que la tête, droit, anguleux, très pointu, ayant les pieds très courts, les jambes demi-nues; leur plumage est le plus habituellement peint de vives couleurs métallisées; mais ce qui en distingue surtout certains genres, à part les modifications de leurs caractères extérieurs, est la manière de vivre. Les martin-pêcheurs ne sont pas tous riverains. Si certains d'entre eux cherchent leur nourriture sur les bords des fleuves, en se livrant à une pêche active, quelques uns ne se tiennent que dans les profondeurs des forêts, d'autres dans les bois humides, d'autres enfin, essentiellement insectivores, se fixent dans les arbres, où ils chassent les tipules, les phalènes, les larves qui assurent leur pâture journalière.

Les caractères généraux et zoologiques de cette famille sont d'avoir un bec allongé, trigone ou arrondi, évasé à son attache au crâne, très droit ou renflé en dessous, à pointe aiguë ou recourbée, à arête peu marquée et saillante, à narines placées sur le rebord des plumes du front, arrondies ou percées en scissure. Leur langue est courte et triangulaire. Leurs tarses sont minces et courts, terminés rarement par trois doigts, le plus ordinairement par quatre, dont l'extérieur est uni au médian jusqu'à l'ongle. Leurs ailes sont brèves, concaves, et la queue est courte, carrée ou assez longue, régulière. Cette queue est parfois étagée, et présente deux brins.

Les alcyons sont répandus dans toutes les parties du monde; mais leurs espèces sont très communes dans la zone intertropicale, et beaucoup plus rares dans les zones tempérées.

Les genres que présente cette famille permettent, dans l'état actuel de nos connoissances, d'en grouper avec facilité les nombreuses espèces. Ce sont les suivants [1].

[1] Buffon a connu les martin-pêcheurs ci-après dénommés :

Genre *Ceyx: Alcedo tridactyla*, Gm., enl. 778, fig. 2.
—*Alcedo: A. ipsida*, Linn., enl. 77.
A. afra, Shaw., *al. maxima*, enl. 679.
A. alcyon, Gm., enl. 715.
A. alcyon dominicensis, enl. 593.
A. torquata, Gm., enl. 284.
A. rudis, L., enl. 62 et 716.
A. bicolor, L., enl. 592.
A. americana, L., enl. 591.
A. bengalensis, Shaw, Edw., pl. 11.
A. cœruleocaphala, L., enl. 783, fig. 2.
A. cristata, L., enl. 756, fig. 1.
A. madagascariensis, L., enl. 778, fig. 2.
A. purpurea, Gm., enl. 778, fig. 2.
A. superciliosa, L., enl. 756, fig. 2 et 3.
— *dacelo: A. capensis*, L, enl. 599.
A. atricapilla, L., enl. 673.
A. smyrnensis, L., enl. 894.
A. chlorocephala, L., enl. 783, fig. 2.

I.

LES CEIX.

Ceyx. Lacép.

Ont le bec droit, un peu aplati dans le sens vertical. Les mandibules sont égales, lisses sur leurs bords, ayant chacune une arête à leur milieu, et terminées en pointe mousse. Leurs narines sont basales, obliques et petites. La troisième rémige est la plus longue. Leur queue est très courte, et leurs tarses sont terminés par trois doigts grêles, c'est-à-dire que le pouce est libre, et que les deux doigts antérieurs sont soudés. Les ceyx sont des contrées les plus chaudes du globe, et possèdent un plumage richement métallisé. Leur taille est très petite.

Les espèces nouvelles de ce genre sont:

LE CEYX POURPRE [1].

Qui vit à Pondichéry et à Ceylan. Son bec est jaunâtre; son dos est azur; la tête et le croupion sont pourprés; la gorge est blanche, mais le ventre est teint de jaune roux clair.

LE CEYX BLEU [2].

A les plus grands rapports de teinte avec le *ceyx meninting* de M. Temminck : il en diffère par une taille beaucoup plus forte; son plumage est entier en dessus d'un bleu d'azur brillant et uniforme sur la tête comme sur le corps; deux petites taches rousses occupent les côtés du front; deux plus grandes et de la même couleur traversent obliquement les côtés du cou à la naissance des ailes; les pennes alaires sont brunes; les troisième et quatrième sont égales et les plus longues, les rectrices sont bleues en dessus et brunes en dessous; la gorge est blanchâtre; la poitrine et le ventre sont d'un jaune de rouille uniforme et fort agréable; les rémiges sont noirâtres, sans aucune bordure rousse; les tarses jaunes; les ongles très recourbés et très foibles.

Ce ceyx a de longueur totale sept pouces; le bec a vingt-une lignes de la pointe à la commissure.

Cette belle espèce a été tuée par M. de Blois, enseigne de vaisseau, sur le bord du havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Latham l'indique à l'île de Nolfolk, Lewin au port Jackson.

A. leucocephala, L., enl. 757.
A. senegalensis, enl. 594, 356 et 334.
— *Choucalcyon; alcedo gigantea*, Shaw., enl. 663.
— *Tanysyptera; alcedo dea*, L., enl. 116.

[1] *Ceyx purpureus*, Less., Ornith., p. 241.
[2] *Ceyx azurea*, Horsf. *Alcedo azurea*, Lath. Supp., t. X, p. 372. Less., Man., II, 96.

LE MENINTING (1).

Voisin du ceyx bleu, a quatre pouces trois lignes de longueur totale, de l'extrémité de la queue au bout du bec; la tête est d'un bleu noir intense, ponctuée de bleu clair brillant; les ailes sont brunes, également garnies sur leurs petites couvertures de points azurés; le dos est bleu foncé, taché de bleu clair, passant au bleu d'aigue-marine; les plumes du front sont d'un noir de velours; deux taches jaunâtre clair occupent les côtés du front au devant des yeux; deux touffes d'un blanc jaunâtre se dessinent sur le cou. La gorge est blanche; la poitrine et le ventre sont d'un jaune roux agréable; le bec est noir, très droit, terminé de blanc à son extrémité; les tarses sont jaunes, et les ongles blancs. Ce ceyx, que M. Horsfield indique à Java, que M. Temminck a reçu de Sumatra, paroîtroit aussi se trouver au Bengale; mais cette localité est toutefois douteuse. C'est évidemment le *martin-pêcheur de l'île de Luçon* de Sonnerat. Nous l'avons tué sur les bords des ruisseaux qui se jettent dans le havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

LE CEYX SOLITAIRE (2).

Cette autre espèce de ceyx, quoique très peu différente par les couleurs de sa robe de celle dont nous venons de faire mention, et qui est figurée sur cette même planche, forme toutefois une espèce distincte, facile à reconnoître du ceyx gracieux par sa taille moins forte, par un bec moins gros quoique aussi long, parfaitement noir, et par des teintes plus ternes aux parties inférieures; ajoutez à ces différences que le solitaire a sur le front, à la base du bec, une petite tache d'un blanc jaunâtre, et le gracieux une tache orange beaucoup plus étendue; le solitaire porte une touffe de plumes noires, placée de chaque côté de la poitrine vers l'insertion du poignet de l'aile, et la couleur des parties inférieures du corps est d'une teinte jaune orange.

Le bec est noir et les pieds sont rouges. Longueur, quatre pouces cinq lignes. Point de différence sexuelle.

La Nouvelle-Guinée, baie de Lobo, est la patrie de cet oiseau, qui y vit solitairement.

LE CEYX GRACIEUX (3).

A le bec fort et long, d'une belle teinte orange; une grande tache de cette couleur est placée de chaque côté à la base supérieure de ce bec; la tête, la nuque, le dos, les ailes et la queue d'un noir parfait : cette couleur sombre est marquée sur le s mmet du crâne, aux joues et aux couvertures des ailes par de petites gouttelettes d'un bleu de roi vif, et par des mèches d'un bleu azur sur les différentes parties du dos; une large bande d'un blanc jaunâtre s'étend sur toute la longueur des côtés du cou; la gorge est blanche, et toutes les autres parties inférieures du corps sont d'un orange vif et brillant; les pieds sont rouges et l'iris des yeux est brun. Longueur, à peu près cinq pouces. Les sexes portent une même coloration de plumage.

Cette belle espèce a été découverte par les voyageurs néerlandais durant le séjour de courte durée qu'ils ont fait à Amboine.

LE CEYX POUCET (1).

Est la plus petite espèce que l'on connoisse aujourd'hui dans ce genre. Ce poucet, remarquable par sa petite taille, l'est également par la beauté de sa livrée, composée seulement de deux couleurs, le bleu de roi vif et le blanc pur, dont les teintes sont nettement tranchées. La première de ces couleurs couvre toute la tête, les joues, généralement toutes les parties supérieures du corps, et s'étend en écharpe tout le long des flancs, venant recouvrir les côtés de la poitrine par un demi-ceinturon interrompu vers la région du sternum; tout le dessous du cou et du corps, une tache latérale à la base de la mandibule supérieure du bec, et une autre de chaque côté du cou, sont d'un blanc parfait; le bec et les pieds sont noirs. Longueur, quatre pouces.

Ce ceyx a été trouvé à la Nouvelle-Guinée.

II

LES VRAIS MARTIN-PÊCHEURS.

Alcedo. L.

Ont pour diagnose générique un bec très allongé, droit, anguleux et pointu, à mandibules égales. Leur corps est gros et massif; leur queue est courte, cunéiforme; leurs tarses sont courts et foibles. Leur plumage est généralement métallisé. Ils ont des habitudes riveraines, et leur genre de vie les rend exclusivement ichthyophages (2).

(1) *Ceyx meninting*, Less., Zool. de *la Coq.*, t. I, p. 691. *Alcedo meninting*, Horsf., Res. in Java, 172. Temm., pl. col., 239, fig 2. *Alcedo bengalensis*, Edw., pl.?

(2) *C. solitaria*, Temm., pl. 595, fig. 2.

(3) *C. lepida*, Temm., pl. 595, fig. 1.

(1) *Ceyx pusilla*, Temm., pl. 595, fig. 3.

(2) *Nid de martin-pêcheur* (*). — On ne connoissoit encore que d'une manière très incomplète le nid du martin-pêcheur de France (*Alcedo hispida*); voici de curieux détails que nous devons à M. Grasset.

Le martin-pêcheur-alcyon habite près des rivières où il trouve sa nourriture; il choisit pour faire son nid un trou de rat d'eau ou d'hirondelle de rivage, situé ordi-

(*) *Écho du Monde savant*, du 29 mai 1836, p. 95.

LE MARTIN-PÊCHEUR DES MOLUQUES [1].

Ne diffère presque nullement de l'*ispida* d'Europe par les teintes de son plumage. Cependant sa taille est moindre (six pouces), et son bec est plus effilé et plus long à proportion; les joues sont entièrement bleues, et n'ont pas de roux foncé qui traverse l'œil comme dans l'espèce d'Europe; la tache blanche du cou n'est presque pas sensible, et la noire, qu'on remarque à l'*ispida*, n'existe point chez notre oiseau; la gorge est blanche, et le ventre d'un roux sale; les pieds sont d'un jaune clair. Il habite l'île de Bourou, une des Moluques.

M. Temminck, à l'article du *martin-pêcheur double œil*, avoit déjà remarqué dans une note que la taille des *alcedo ispida* apportés de Java, de Banda et de Célèbes, étoit plus petite que celle de l'espèce d'Europe. Il n'avoit point trouvé de différence dans les teintes du plumage, si ce n'est une coloration un peu plus vive.

LE MARTIN-PÊCHEUR ERRANT [2].

Dont le type est de la Nouvelle-Zélande, a huit pouces de longueur totale. Son bec est fort, assez élargi à la base, sans arête marquée sur la mandibule supérieure qui est en voûte; la mandibule inférieure a une arête centrale marquée, et a moins de hauteur que la supérieure; elle est aussi légèrement convexe; la couleur générale du bec est noire, excepté à la base et en dessous, qu'il présente une tache triangulaire blanche occupant toute la moitié du demi-bec; ses bords sont entièrement lisses.

La tête est recouverte d'une sorte de calotte d'un brun vert, passant au vert clair sur l'occiput; deux taches fauves sont placées devant le front au-dessus des narines; une large bande d'un vert très noir naît à la commissure du bec, passe au-dessous de l'œil, et se dirige sur les côtés du cou en remontant pour se joindre à celle du côté opposé derrière l'occiput; un petit faisceau de plumes blanches borde la paupière inférieure; un collier mélangé de blanc, de roux et de brunâtre, occupe la partie postérieure et inférieure du cou; le haut du manteau est brun, passant au verdâtre sur le dos; le croupion et le dessus de la queue sont d'un vert bleu; les tiges des rectrices sont noires.

Les petites couvertures des ailes sont vertes; chaque plume est lisérée sur son bord de fauve clair; le moignon de l'épaule est jaune; les rémiges sont brunes en dedans et vertes en dehors, elles sont entièrement brunes à leur extrémité.

La gorge est d'un blanc sale; la poitrine et le haut du ventre, surtout les côtés du cou et les flancs, sont d'un fauve jaune, analogue à la couleur du collier, et sont striés de brun, chaque plume étant bordée délicatement de cette dernière couleur; le milieu du ventre est blanchâtre, et les plumes anales sont d'un rouge noirâtre foncé.

Cet oiseau se nomme *kotaré-popo* à la Nouvelle-Zélande sa patrie. Nous l'avons rencontré fréquemment sur le bord des petites criques de l'immense baie des îles.

Ses plumes non lisses, la forme de son bec qui se rapproche de celle des martin-pêcheurs, ses habitudes, qui nous paroissent différer des vrais martin-pêcheurs, le placent sur la limite de ces deux genres.

Première variété. — Le *martin-pêcheur errant du port Jackson* est très commun dans toute la Nouvelle-Galles du Sud, et ne diffère du précédent que par des nuances de couleur insensible, lorsqu'on ne les compare pas avec une attention minutieuse. Il n'a que sept pouces de longueur totale; le vert de sa tête, du dos, du croupion, des ailes et de la queue est seulement plus brillant; le roux des parties inférieures du corps est plus terne, et les bordures brunes des plumes de la poitrine beaucoup plus foncées.

Deuxième variété. — Le *martin-pêcheur errant de la Nouvelle-Guinée* [1] n'est pas rare sur les bords du havre de Dorey, où il est aussi nommé *toro-toro*, et il ne diffère aucunement de l'espèce précédente. Il a sept pouces six lignes de longueur totale. Son bec est peu comprimé vers la pointe; le bleu clair du dessus du corps est assez vif; son collier est un

nairement à un pied au-dessus du niveau de l'eau. Le nid observé étoit un trou d'une longueur d'environ deux pieds, incliné légèrement, et se terminant par une cavité arrondie qui formoit l'emplacement du nid. Le fond de cette cavité étoit garni d'une quantité prodigieuse d'arêtes de petits poissons dont se nourrit l'oiseau, et contenoit huit œufs presque ronds d'un blanc lustré. C'étoit à la fin d'avril 1834. M. Grasset enleva les œufs et les arêtes de poissons qui composaient le nid. Vingt jours après, il retourna, et trouva encore huit œufs déposés sur une grande quantité d'arêtes qu'il enleva également. Le 15 juin, nouvelle recherche, nouvelle capture de six œufs et d'une quantité considérable encore d'arêtes. M. Grasset fouilla encore une quatrième fois, mais il ne trouva que quelques arêtes, et peu de temps après les oiseaux disparurent. En 1835, un nid semblable et construit de la même manière fournit successivement au même naturaliste sept, huit et cinq œufs. On en pourroit conclure que, si le martin-pêcheur est moins commun que les autres espèces de nos contrées, c'est que le défaut de nourriture pendant les hivers rigoureux doit en faire périr un grand nombre.

(1) *Alcedo hispidoides*, Less.

(2) *Alcedo vagans*, Less. *Halcyon sanctus*, Vig. et Horsf., Trans., Soc. lin. Lond. *Sacred king's fisher*, t. XV, p. 216. Lath., tab. bona in Journ. of a Voy. to new south-wales, by John White, in-4°, Lond., 1790.

(1) *Halcyon cinnamomeus*, Swains., Zool. illust., pl. 67.

peu plus roux, ainsi que toutes les parties inférieures; les bordures brunes des plumes de la poitrine sont très légères et moins apparentes que dans les précédents.

Cet oiseau paroît habiter toutes les parties boréale et orientale de la Nouvelle-Hollande, les îles de la Nouvelle-Zélande, de la Calédonie, des Hébrides, de Salomon, de la Nouvelle-Guinée et les Moluques.

Les *todiramphes*, au contraire, paroissent vivre sur toutes les îles océaniennes de la Polynésie orientale.

1° Le *biru* (1) est commun dans l'île de Java, où il porte le nom de *burong-biru*, ou l'oiseau biru. Il habite les bords de la mer, où il pêche à la manière du martin-pêcheur de l'Europe, en poussant un cri aigu des plus perçants et des plus désagréables chaque fois qu'il guette sa proie et qu'il se jette sur elle. Le biru aime à se percher sur les arbres qui bordent les torrents, les rivières et les lacs; et, à défaut de poissons, il se contente d'insectes aquatiques. On le retrouve aussi à Sumatra, au dire de M. Temminck, bien qu'il ne soit pas indiqué par sir Raffles. Son plumage se compose de deux couleurs principales. Un riche bleu azur, relevé par le blanc neigeux du rebord du front, du devant du cou, des parties inférieures et des deux traits placés sur les côtés du cou. Le bout des rémiges, les rectrices en dessous et le bec sont noirs; les pieds sont rougeâtres bruns. 2° Le *vintsioïde* (2) paroît avoir été jusqu'à présent confondu avec le *vintsi*, dont il ne diffère que par de légères particularités et par sa patrie, car il ne se trouve qu'à Madagascar. Il a le dos et la queue d'un bleu d'azur varié de bleu foncé. Ses ailes sont brunes et légèrement nuancées de violet. Tout le dessous du corps est roux, à l'exception de la gorge, qui est blanchâtre. Les joues sont rousses, et on voit sur les côtés du cou une tache de couleur blanche. La huppe, plus longue que celle du vintsi, est variée de bleu verdâtre et de noir, le noir formant une flammèche sur le milieu de chaque plume, et de plus la colorant à son extrémité dans l'espace d'une ligne environ. Le vintsi a le bec rouge de corail, et le vintsioïde l'a constamment noir. La taille de ce dernier est de cinq pouces onze lignes. 3° Le *martin-pêcheur à gouttelettes* (3) a été découvert dans les montagnes de l'Himalaya. Les parties supérieures du corps, le dos et la queue sont d'un brun ocellé de blanc neigeux. L'occiput est surmonté d'une huppe touffue. Les parties inférieures sont blanches, le bas-ventre excepté, qui est roussâtre. 4° Le *martin-pêcheur aigue-marine* (1), que Vieillot dit être de Java, mais qui paroît vivre à la Nouvelle-Hollande, a cinq ou six pouces de longueur. Le corps est vert d'aigue-marine et blanc neigeux; son bec est noir et les pieds sont jaunâtres. 5° Le *martin-pêcheur deuil* (2) a quatorze pouces de longueur. Il a été découvert au Japon par M. Sibold, où il est rare. Ses noms indigènes sont *samo-dori* (oiseau tacheté), *kabuto-dori* (oiseau huppé), *kawera-dori* (oiseau riverain). Les Chinois l'appellent *kon fu-tsjo* (belle femelle d'oiseau), ou *kwa-van-tsjo* (fleuron tacheté d'oiseau). Ce martin-pêcheur fréquente le bord des rivières et des torrents, où il se nourrit de poissons et de vers, et on l'a remarqué sur les trois grandes îles de l'empire du Japon. M. Sibold l'a vu près de Nangasaki et de Iedo. Les livres chinois l'indiquent au nord de la Chine, comme dans la presqu'île de Corée. Les Japonois l'élèvent en cage avec le plus grand soin comme un oiseau curieux, et cependant son plumage n'a pas d'éclat. Une huppe étoffée recouvre la tête. Toutes les plumes du corps sont brunes, œillées de blanc, avec quelques taches rousses sur les côtés du cou. Le milieu du ventre, le derrière du cou, sont d'un blanchâtre uniforme. Les pennes des ailes et de la queue sont barrées de brun. Le bec et les tarses sont noirs. 6° Le *martin-pêcheur à large bande* (3) habite Java. Il a les formes du martin-pêcheur d'Europe; mais il est un peu plus grand, et a un bec du double plus gros. Ce bec est noir, ainsi que la tête et la nuque : ces parties relevées de quelques mouchetures bleues. Les ailes sont noires, bordées de bleu. La poitrine est traversée par une large écharpe bleue. La gorge et le ventre sont blancs. Des bandes longitudinales occupent les flancs. La moustache est bleue, et une grande tache rousse occupe les côtés du cou. Le dos et le croupion sont aigue-marine; la queue est courte et bleue; les tarses sont bruns.

(1) *Alcedo biru*, Horsf., Zool., Research. Linn., Trans., XIII, 175. Temm., pl. 259, fig. 1.

(2) *A. vintsioides*, Gervais, Mag. de zool., p. 74, 1835.

(3) *A. guttatus*, Gould, Proceed., I, 22. Bull., XXV, 352.

(1) *Alcedo beryllina*, Vieill. Dict. sc. nat., pl. 29, fig. 2.

(2) *A. lugubris*, Temm., pl. 548.

(3) *A. cryzona*, Temm., texte des pl. col.

III.

LES TANYSYPTÈRES (4).

Forment un genre assez remarquable, dont on ne connoît qu'une espèce répandue dans les Moluques jusqu'à la Nouvelle-Guinée. Leurs attributs distinctifs consistent en un bec conique, court, partout également renflé, et presque sans arête inférieure; les narines sont ovales, ouvertes, arrondies et latérales; les deux rectrices moyennes sont excessive-

(4) *Tanysyptera*, Vig., Zool. journ.

ment allongées et terminées en palette. Ces caractères sont empruntés à la livrée du mâle, mais ils s'appliquent imparfaitement à la femelle que avons découverte à la Nouvelle-Guinée. Le *tanysyptère des forêts*, ou *martin-pêcheur à longs brins* (1) des auteurs, est bien connu quant au mâle.

Séba, le premier, en a donné une gravure très reconnoissable sous le nom d'*avis paridisiaca ternatea* (t. I, pl. 46. fig. 5). Mais il n'en est pas de même de la femelle, qui étoit naguère ignorée.

Celle-ci a neuf pouces et demi de longueur totale; la queue en a quatre, et le bec du front à son extrémité a douze lignes.

Le bec est brun noir, excepté le dessous de la mandibule inférieure, qui est rougeâtre sale; les tarses sont noirâtres, et les ongles sont bruns à la pointe; le dessus de la tête est d'un brun très foncé, lavé de fauve peu apparent; sur le milieu de la tête et sur le haut du cou les plumes prennent une couleur bleu de ciel assez vive, qui forme une calotte; les yeux sont surmontés d'une sorte de sourcil fauve, qui s'étend sur le front; les joues sont brunâtres; les côtés du cou, le manteau, les ailes, le croupion, sont d'un jaune brunâtre uniforme; les rémiges sont brunes; les petites couvertures des ailes sont brunes, bordées de roux.

La gorge, le devant et les côtés du cou, la poitrine et l'abdomen, sont d'un fauve jaunâtre, striés de brun sur le rebord de chaque plume.

La queue est étagée; les deux rectrices moyennes, plus longues que les autres de deux pouces seulement, ne sont point effilées, et sont partout d'une égale largeur: elles sont d'un bleu vif en leur milieu et d'un brun terne sur leurs bords; toutes sont uniformément brunes en dessous.

Le martin-pêcheur à longs brins a été trouvé d'abord dans l'île de Ternate, et c'est sous ce nom que Valentin l'a décrit, p. 501, t. III de son ouvrage sur Amboine. Il est très commun à la Nouvelle-Guinée, où nous le rencontrâmes fréquemment. Les Papous le nomment *manesoukour*.

IV.

LES SYMÉS.

Syma. Less.

Nous avons formé ce genre pour placer une espèce nouvelle d'oiseau de la famille des martin pêcheurs ou alcyons. Le genre *alcedo* de Linné, subdivisé dans ces derniers temps, comprend donc aujourd'hui les genres *alcedo; dacelo*, Learch; *ceyx*, Lacép.; *syma*, Less.; et *todiramphus*, Less.

Les caractères génériques des *syma* (nom emprunté à la mythologie, et qui est celui d'une nymphe de la mer), en les comparant avec ceux des genres que nous venons d'énumérer, sont:

Bec long, élargi à la base, comprimé et mince sur les côtés, vers l'extrémité; mandibule supérieure à arête recourbée légèrement vers sa pointe, qui est très aiguë, plus longue que l'inférieure; mandibule inférieure carénée en dessous, convexe, très aiguë au sommet, qui se loge dans une rainure de la mandibule supérieure; bords des deux mandibules garnis, dans les deux tiers de leur longueur, de dents fortes, en scie, nombreuses, dirigées d'avant en arrière; pourtour inférieur de l'œil nu; troisième et quatrième rémiges égales, longues; la première courte; tarses médiocres, à trois doigts antérieurs réunis; l'externe plus court; ailes courtes; queue médiocre, à rectrices inégales au nombre de dix grandes et deux petites, externes.

Nous ne connoissons encore qu'une espèce de ce genre.

LE SYMÉ TOROTORO.

Syma torotoro. Less. (1).

Cet oiseau se distingue par les caractères spécifiques suivants: Tête, bec, pieds et abdomen d'un jaune roux, vif en dessus, plus pâle en dessous; deux taches noires de chaque côté du cou; manteau bleu noir; queue bleue azurée; un cercle noir autour des yeux.

Le symé que nous avons figuré, pl. 51 *bis* de la Zoologie de *la Coquille*, a sept pouces de longueur totale du bout du bec à l'extrémité de la queue; le bec a deux pouces de la commissure à la pointe, et la queue a vingt-sept lignes; le bec est entièrement d'un jaune doré brillant; la tête et les joues sont d'une couleur jaune cannelle claire et uniforme, séparée d'une teinte plus claire formant collier au dessus du manteau, par deux taches noires foncées, qui ne se réunissent pas complétement; un cercle noir se dessine légèrement autour de l'œil; le manteau est d'un noir de velours; la couleur des grandes couvertures des ailes est d'un bleu vert uniforme; le croupion est d'un vert clair; les pennes sont brunes en dedans et bordées de verdâtre métallisé en dehors: les rectrices sont égales, d'un bleu assez foncé en dessus, brunes en dessous; la gorge est d'un jaunâtre blond très clair, qui prend une teinte plus foncée sur les côtés du ventre et sur la poitrine, pour

(1) *Alcedo dea*, L.; enl. 116. Le mâle: *fœm., rectricibus non attenuatis: corpore fusco brunneo; occipite ceruleo; gulâ, pectore, abdomineque fulvis; rostro et pedibus nigris*, Less. Bull., XXVI, 289.

(1) *Alcedo ruficeps*, G. Cuvier, *Gal. du Mus.*?

s'éclaircir et passer au blanchâtre sur le bas-ventre; les pieds sont assez forts, d'un jaune clair; les ongles sont noirs.

Cet oiseau habite le bord de la mer, le long des palétuviers (*bruguiera*). Il rase les grèves en volant pour saisir les petits poissons que son bec, fortement dentelé, ne lui permet pas de laisser échapper. Nous en observâmes plusieurs individus volant sur les eaux des petites rivières qui se jettent dans le havre de Doréy à la Nouvelle-Guinée. Les Papous le nomment *torotoro*, sans doute par analogie avec son cri.

V.

LES MÉLIDORES

Melidora. Less.

Sont des martin-chasseurs, dont le bec est des plus robustes, très large, et terminé par un crochet fortement recourbé. La mandibule inférieure est légèrement renflée en dessous, et la supérieure est parcourue dans toute sa longueur par une double arête qui forme ressaut sur sa voûte. Les narines sont percées en fente longitudinale peu apparente; le tour des yeux est nu; une rangée de cils rigides garnit la base du bec. Les ailes sont concaves, la queue est médiocre. La seule espèce de ce groupe remarquable habite les forêts de la Nouvelle-Guinée. C'est le *mélidore d'Euphrosine* (1), qui a en longueur totale, du bec à l'extrémité de la queue, neuf pouces six lignes; le bec a deux pouces et vingt-huit lignes de circonférence à sa base; vis-à-vis les narines il est extrêmement dilaté, fortement bicaréné sur la mandibule supérieure, qui est terminée par une pointe forte et crochue; la mandibule inférieure qui est blanche, tandis que la précédente est noire, est moins haute; elle est peu renflée, marquée d'une ligne saillante à son milieu; toutes les deux sont entièrement lisses sur leurs bords; les narines sont triangulaires à la naissance des plumes du front, et celles-ci sont roides et couchées sur les branches du demi-bec supérieur; la première rémige est courte, la troisième est la plus longue, et ne dépasse la deuxième et la quatrième que de peu; les tarses sont forts, réticulés et brunâtres; les ongles sont concaves, celui du milieu élargi, tous de couleur jaune; une calotte brune, légèrement rayée de jaune vert, revêt la tête; deux bandes larges, composées de plumes brunes bordées de bleu d'aigue-marine, circonscrivent l'occiput, et partent de derrière les yeux; le *lorum* est fauve; deux traits noirs partent de la mandibule inférieure; un collier blanc entoure le cou, les plumes du dos, du croupion; celles des couvertures des ailes, grandes et petites, sont brunâtres, terminées par un point fauve bordé de jaune, de sorte que tout le dessus du corps est parsemé de gouttelettes olivâtres; les rémiges sont brunes, bordées de fauve en dehors; les rectrices sont rousses, à tige lustrée; la gorge, la poitrine et les flancs sont blanchâtres, tachés de roux sale et de brunâtre, par légères stries ou par plaques, toutes les plumes étant brunes à leur base; l'abdomen est blanchâtre, et les couvertures inférieures à la queue sont rousses.

Ce martin-chasseur habite les forêts de la Nouvelle-Guinée, non loin du havre de Dorey; nous ne nous en sommes procuré en ce lieu qu'un seul individu qui est déposé au Muséum.

(1) *Melidora Euphrosiæ*, Less., Ornith., p. 249. *Dacelo macrorhinus*, Less. et Garn., Zool. de *la Coq*, pl. 31, fig. 1; et Man. d'orn., t. II, p. 94; Bull., XII, 131.

VI.

LES CHOUCALCYONS

Choucalcyon. Less.

Sont des oiseaux massifs et stupides, dont les mœurs s'éloignent de celles des vrais martin-pêcheurs; car ils ne quittent guère les forêts ombreuses et marécageuses, où ils cherchent dans la terre humide les vers qui forment leur pâture. Leur cri est rauque et assourdissant.

Les caractères des choucalcyons: sont un bec très renflé, très ample, à mandibule supérieure évasée, voûtée, échancrée à sa pointe, qui est robuste et onciforme. La mandibule inférieure est carénée, large, denticulée aux bords. Les narines s'ouvrent en fente latérale très étroite. Leurs ailes sont amples, à troisième et quatrième rémiges les plus longues. Leur queue est allongée. La nature des plumes de ces espèces est douce et mollette.

Le type de ce groupe est le grand alcyon de la Nouvelle-Hollande, que Buffon croyoit provenir de la Nouvelle-Guinée, et qu'il a figuré enl. 665.

La seconde espèce paroît être le *martin-chasseur de Leach* (1), des côtes sud de la Nouvelle-Hollande, et long de vingt pouces. Il est blanchâtre, rayé de fauve, avec la tête rayée de brunâtre. Le dos, les parties antérieures des scapulaires et les ailes sont fauves: celles-ci sont variées de bleu foncé et d'azur, et le croupion est bleu. La queue est azurée, et terminée de blanc.

(1) *Doceo Leachii*, Lath., MS.; Vig. et Horsf., Trans. Linn., t. XV, p. 205; New-Holland., king's fisher, Lath., Gen., IV, 2e partie, esp. 2.

La troisième espèce est le *Gaudichaud* (1), très commun à la Nouvelle-Guinée. Le mâle a la tête noire, la gorge blanche, les ailes et le dos noirs, variés d'aigue-marine; le ventre rouge cannelle assez vif, et la queue d'un riche azur. La femelle ne diffère du mâle que parce qu'elle a la queue rousse. Cet oiseau est appelé *mangrogone* par les Papous de Waighiou, et aussi *mankinetrous*, et les Guébéens le désignent par le nom de *salba* ou martin-pêcheur.

VII.

LES MARTIN-CHASSEURS (2).

Ne sont pas encore nettement circonscrits, car ils paroissent, lorsqu'ils auront été mieux étudiés, devoir comprendre quelques petites tribus distinctes. Dans l'état actuel de nos connoissances, les martin-chasseurs sont des alcyons qui chassent aux insectes et se nourrissent aussi de larves et de vers. Ils se plaisent dans les bois et dans les forêts humides des zones équatoriales, qu'ils ne franchissent pas. Leur plumage est ordinairement brillant et de nature soyeuse. Ils nichent dans les trous d'arbres. Aucun d'eux ne vit en Amérique.

Buffon en a figuré plusieurs espèces; mais nous reproduirons la description de celle qui suit immédiatement, parce que la notice de Buffon est erronée en quelques points.

1° Le *martin-chasseur à tête noire* (3) a onze pouces quatre lignes de longueur totale. Son bec, long de deux pouces et demi, est puissant, très épais, à mandibule inférieure renflée, et à carène saillante en dessous, et d'un rouge de corail; sa queue a trois pouces de longueur; les rectrices qui la composent sont inégales, comme étagées par leur graduation, et lui donnent une forme arrondie. Les tarses sont proportionnés, d'un rouge vif, tandis que les ongles sont noirs.

Les couleurs du plumage de cette espèce sont des plus éclatantes et des plus heureusement alliées. Bien que la plupart des martin-pêcheurs aient leurs plumes soyeuses teintes des couleurs de l'outremer, du noir de velours et du roux buffle, toujours est-il que cette espèce est une des plus richement parées de ce genre nombreux.

Une calotte d'un noir intense recouvre toute la tête, une partie du cou en arrière, et les joues en enveloppant les yeux. La gorge et le devant du cou sont d'un blanc satiné, et ce blanc s'étend sur le haut du dos, en y formant un très large collier, qu'une légère teinte colore. Le dos, les grandes couvertures des ailes, les rémiges moyennes, les rectrices en dessus, sont d'un outremer suave et brillant: les tiges de ces dernières sont d'un noir lustré remarquable. Les ailes, c'est-à-dire leurs couvertures, sont d'un noir de velours profond, et les grandes rémiges bleues à leur naissance, traversées à leur milieu par une bande gris de lin pourprée, sont d'un noir vif à leur portion terminale. Les ailes sont doublées de plumes couleur cannelle en dedans, et sont aussi en dessous blanches et brunes. Toutes les parties inférieures, depuis le thorax jusqu'aux couvertures inférieures et sur les flancs, sont d'un roux marron fort vif. La queue est brune en dessous.

Ce martin-pêcheur habite les îles indiennes de l'Est, et plus particulièrement Ceylan et la presqu'île de Malacca.

2° Le *martin-chasseur à tête blanche* (1) se trouve aux îles Mariannes. Il a le bec noir et blanc, les ailes et le manteau de couleur d'aigue-marine, et le reste du corps blanc. Une variété d'âge avoit l'occiput vert et un collier blanc, et un troisième individu, aussi conservé dans les galeries du Muséum, a le front et de larges sourcils blancs sur le vert qui colore la tête. 3° Le *martin-chasseur à tête rousse* (2), aussi des îles Mariannes, a la tête et le cou roux, des traits derrière l'œil et un demi-collier noirs. Le dos et les ailes sont aigue-marine, et le dessous du corps est roux vif. 4° L'*omnicolore* (3) se trouve à Java. Il a la tête et les épaules noires; le manteau, le croupion et le dessous du corps azurés; les ailes et la queue nuancées d'aigue-marine, avec les extrémités noires. Le devant du cou est marron vif, et le derrière de cette partie est ombré de violet. Le bec est rouge de corail, et les tarses sont carnés. Les Malais le nomment *tengke-urang*. 5° Le *martin-chasseur oreillon bleu* (4) se trouve à Sumatra, dans les bois, qu'il parcourt pour poursuivre les insectes. Son bec est rouge de corail, et toutes les plumes de la tête et du cou sont étroites et lancéolées. Le sommet de la tête est d'un roussâtre bordé de plus clair; les côtés de la tête et l'occiput sont azur. Le gosier est blanchâtre, avec du rose et du jaunâtre sur les côtés du cou. Les parties inférieures sont blanches. Le manteau est olivâtre. Les ailes sont azur, avec du blanc au bord et aux couvertures moyennes. La

(1) *Choucalcyon Gaudichaudii; alcedo Gauldichaudii*, Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 15, p. 112.

(2) *Dacelo*, Leach. *Paralcyon*, Gloger.

(3) *Alcedo atricapella*, L., enl. 673 *A. brama*, Less., Cent. zool., pl. 8. Par erreur, Sonnerat. Voy., pl. 31.

(1) *Alcedo albicilla*, Less., Ornith., p. 247. Dumont, Dict. sc. nat, t XXIX, p. 273.

(2) *A. ruficeps*, Cuv. Dum., Dict., t. XXIX, p. 273.

(3) *A. omnicolor*, Reinw. Temm., pl. 135. *A. melanoptera*, Horsf., XIII, 174.

(4) *Dacelo cyanotis*, Temm., pl. 262.

queue, fortement étagée, est roux cannelle. Les tarses sont jaunes. 6° Le *buccoïde* (1) provient de Java et de Sumatra. Le corps est en entier rayé de roux vif et de noir sur les parties supérieures, blanc sur les inférieures, avec des écailles noires sur les flancs. 7° Le *martin-chasseur trapu* (2) habite les grandes forêts des îles de Bornéo et de Sumatra. Il a sept pouces sept lignes de longueur, du vert foncé sur la tête, encadré de vert brillant. Les yeux sont surmontés par des sourcils roux, et les joues sont traversées par des sortes de moustaches d'un bleu intense. Une écharpe bleu indigo entoure la tête jusqu'à la nuque, et un large collier d'un roux vif se dessine au cou, et cette nuance est celle du thorax et des flancs. Le ventre est blanc. Les plumes du manteau, des ailes et de la queue sont noir mat, bordé de bleu foncé très vif. Le croupion est d'un bleu azur céleste. Le demi-bec supérieur est noir, et l'inférieur est jaune, ainsi que les pieds. Le jeune âge a tout le sommet de la tête rayé de roux et de verdâtre. Les moustaches sont d'un vert terne. Toutes les parties inférieures sont d'un roussâtre maculé de brun. Le manteau, le dos, les ailes, ont des teintes verdâtres et bleuâtres, et chaque plume de ces parties est marquée vers le bout d'une tache roussâtre; le bleu d'azur du croupion est indiqué par des taches de cette dernière couleur. Le bec est entièrement noir. 8° Le *lazuli* (3), aussi de Sumatra, a près de huit pouces de longueur. Son plumage est lapis lazuli brillant, relevé par le blanc neigeux du devant du cou, et deux taches arrondies placées sur les côtés du front. 9° Le *double œil* (4) a les plus grands rapports avec le précédent. On le trouve à Amboine, à Timor, aux Célèbes. Bleu azuré sur le corps, il a une ceinture du même bleu qui coupe sur le cou le blanc pur de la gorge, du thorax et de l'abdomen. Deux grandes taches oblongues et blanches occupent les côtés du front. Le bec et les tarses sont noirs. 10° Le *mignon* (5) habite Java, où on le nomme *tengke-watou*, et se trouve dans les parties montueuses et boisées de la province de Sumarang. Il paroît exister également à Sumatra, dans le district de Palembang. Ce joli oiseau mesure sept pouces. Ses pieds sont bruns, mais son bec est rouge de corail. Il est remarquable par le marron vif qui colore le front, les joues, et un large collier qui embrasse les côtés du cou jusqu'à la nuque. Les plumes du sommet de la tête sont lâches et touffues, et forment une sorte de huppe : ces plumes, brunes à leur base, maculées de blanc au milieu, se terminent par une pointe azur. La gorge est blanche; le thorax et les flancs sont jaune ferrugineux. Le bas-ventre est blanc. Le dos et les ailes sont azur, rayés de bandes noir velours. Les rémiges sont noires, ponctuées par rangées de blanc. La queue est arrondie, légèrement étagée, azur, rayée de noir, et relevée de points blancs. 11° Le *martin-chasseur à bec noir* (1) a été découvert aux îles Célèbes, et paroît exister sur quelques autres terres des Moluques. Il est remarquable par son bec puissant, surmonté d'une arête, et entièrement noir. Ses tarses sont jaunes. Une couleur d'un jaune isabelle est répandu sur tout son plumage, les ailes, le manteau et la queue exceptés, qui sont vert glauque. Les plumes des joues sont également noirâtres. 12° Le *pygmée* (2) a été rencontré dans le Kordofan et dans l'Abyssinie par le voyageur Ruppell. Il mesure quatre pouces neuf lignes. Il porte sur la tête une sorte de huppe, de couleur brunâtre sale, de même que les tectrices; mais chaque plume est terminée de plus clair. La gorge est blanche, mais les côtés du cou, la poitrine et le ventre sont d'un blanc sale, couverts de taches éparses oblongues et brunâtres. Le dos est bleu aigue-marine. Les rectrices et les rémiges sont en dessus bleu vert, brunes en dessous. Le bec est rouge de corail et les pieds sont carnés. 13° Le *martin-chasseur à tête brune* (3) habite le cap de Bonne Espérance, dans les forêts, à quelques centaines de lieues dans l'intérieur des terres. Il a le dessus de la tête, toutes les couvertures des ailes, les scapulaires, d'un brun enfumé, striés de mèches longitudinales plus foncées, mais peu sensibles sur la tête, et bordées d'une teinte roussâtre sur les couvertures des ailes. Les rémiges sont d'un bleu verdâtre pur brillant; les premières, depuis leur base jusqu'à la moitié, les secondes jusqu'aux trois quarts à peu près de leur largeur; elles sont d'un beau brun dans le reste. La queue est en dessus du même bleu vert pur brillant; tout le dessus du dos et du croupion est du même bleu, mais fort brillant. La nuque est entourée d'un demi-collier d'un gris roussâtre enfumé, finement striée de mèches noirâtres. La gorge, le devant du cou et le haut du ventre sont blancs, et chaque plume a dans son milieu une très fine strie noirâtre le long de sa tige : sur sa poitrine, ces stries longitudinales deviennent plus prolongées et plus larges, formant alors une espèce de ceinture d'un pouce de largeur d'une aile à l'autre. En cette partie, le blanc du fond du plumage prend une teinte roussâtre, et forme même de chaque côté une tache brune près du pli de l'aile. Les flancs, le bas-ventre et les couvertures inférieures

(1) *Dacelo buccoïdes*, Temm., pl. 586.
(2) *D. concreta*, Temm., pl. 346.
(3) *Alcedo lazuli*, Temm, pl. 508.
(4) *A. diops*, Temm., pl. 272.
(5) *Dacelo pulchella*, Horsf., Zool., Research in Java. Trans., XIII, 175. Temm., pl. 277.

(1) *Alcedo melanorhyncha*, Temm., pl. 391.
(2) *Dacelo pygmæ*, Ruppella, *Ois.*, pl. 28, fig. B.
(3) *D. fuscicapilla*, Lafresn., Mag. de zool., t. III, pl. 18: martin-chasseur, Levaill. Vieill., Dict., t. XIX, 419.

de la queue sont également d'une teinte roux clair, avec des mèches brunes sur les flancs. Le bec est rouge depuis la base jusqu'aux deux tiers; l'arête supérieure et le tiers restant sont d'un noir brun. Il a dix-huit lignes de long depuis les plumes du front. Le dessous des ailes, les couvertures inférieures et la moitié des rémiges sont de couleur nankin. Une bande étroite, d'un blanc roussâtre, part de chaque côté de la narine, et s'étend sur l'œil en forme de sourcil. Les pieds paroissent d'une teinte livide. Chez les jeunes de cette espèce, comme chez tous les martin-pêcheurs, le bec est beaucoup plus court; il n'a que treize à quartorze lignes de long, d'une couleur terne à la base, noirâtre dans le reste, avec la pointe obtuse et blanchâtre. Le demi-collier, par derrière, est plus tacheté de brun. Toutes les plumes du dessous du corps sont non seulement striées de noirâtre dans leur milieu, mais sont encore très finement frangées de cette manière sur leurs bords. Le bleu des ailes et du dessus de la queue est plus terne. 14° Le *Lindsay* (1) habite les îles Philippines, et notamment les alentours de Manille. Il a le corps brun en dessus, avec des reflets verts ou olivâtres brillants, et parsemé de gouttelettes roux blanchâtre. Le thorax, le ventre et les plumes anales sont blanches, et celles-ci sont frangées de vert olivâtre. Le sinciput est recouvert de verdâtre; un sourcil bleu surmonte l'œil, et cotoie un trait noir, qui passe sur les yeux, et qu'un trait ferrugineux accompagne en dessous. La gorge et le thorax sont ferrugineux, et chaque angle du bec est garni d'un trait bleu. Les rectrices sont marquées de ferrugineux. Sa taille est de dix pouces et demi anglois. 15° Le *Lesson* (2) est aussi des environs de Manille. Il mesure onze pouces neuf lignes anglois. Le corps est brun en dessus, avec des reflets verts et olivâtres; la gorge est tachetée. Le sinciput est revêtu d'une calotte vert olivâtre, encadré par le vert bleuâtre qui surmonte les yeux et que reborde une bandelette noire. Le front et le dessous du corps sont blancs; les plumes qui revêtent le thorax et l'abdomen sont frangées de vert brun. A chaque angle du bec part un trait vert. Les rémiges sont brunes; les rectrices sont toutes terminées de roux, et les trois plus latérales sont marquées de ferrugineux à leur bord interne.

LES TODIRAMPHES.

Todiramphus. Less.

Etablissent un lien naturel entre les alcyons et les todiers. Nous avons proposé ce genre pour isoler dans la famille des *alcyons* un groupe très naturel qui, jusqu'à ce jour, a fort embarrassé les naturalistes. Les todiramphes comprendront les oiseaux de la mer du Sud décrits sous les noms d'*alcedo sacra*, Gm., sp. 30 (*sacred king's Fisher*, Latham, *Syn.*, sp. 15); d'*alcedo tuta*, *et venerata* (sp. 16 et 17, Latham; sp. 28 et 29, Gmelin).

Les caractères d'organisation qui les distinguent et leurs mœurs ne permettent pas de les ranger ni avec les vrais *martin-pêcheurs* (*alcedo*) des auteurs, ni avec les *martin-chasseurs* (*dacelo*, Leach), ni avec les *ceyx* (*alcyons tridactyles*), ni avec notre nouveau genre *syma* ou *martin-pêcheurs* à bec garni de dents fortes et aiguës. Ce groupe est remarquable aussi par la forme aplatie du bec, qui rappelle celle des todiers. M. Swainson a placé deux espèces dans son genre *halcyon*. Si ce genre repose sur les mêmes formes que le nôtre, ce que nous ignorons, nous pensons que son nom ne peut être conservé, ce mot *halcyon* (quoiqu'il soit écrit par un *h*) impliquant un embarras synonymique très désavantageux pour l'étude. MM. Horsfield et Vigors (*Trans. Soc. linn. de Lond*, t. XV, pag. 206) ont décrit sous le nom d'*halcyon sanctum* un martin-pêcheur du port Jackson, différant peu de la même espèce de la Nouvelle-Zélande, et nullement de la même espèce de la Nouvelle-Guinée, dont nous avons rapporté des individus. Leur description est parfaitement bonne, et cette espèce est réelle. Ces naturalistes témoignent cependant leur embarras pour distinguer leur *halcyon sanctum* de l'*alcedo sacra* de Gmelin et de Latham. Nous étant aussi procuré des individus de cette dernière espèce à O-Taïti et à Borabora, nous pourrons résoudre la question. Le plumage de ces oiseaux se ressemble en effet d'une manière frappante; et si on observe des différences, elles sont légères, et d'ailleurs elles s'effacent d'individu à individu. Toutes ont cela de particulier que la moitié de la mandibule inférieure est blanche en dessous et à sa base. Mais un caractère plus spécial tranche la question. L'*alcedo sacra*, si mal défini par les auteurs, formera notre genre *todiramphus*, et l'*halcyon sanctum* de MM. Horsfield et Vigors demeurera dans le genre *alcedo* dont il a tous les caractères. Les todiramphes ont le bec droit, à mandibule inférieure très légèrement renflée, très déprimé, plus large que haut, sans arête, à mandibules égales, obtuses au bout et aplaties, à bords entièrement lisses; narines basales en fissure oblique très peu apparente, bordées par les plumes du front; ailes courtes, arrondies, première rémige plus courte, la quatrième la plus longue; queue longue, à rectrices égales au nombre de douze; tarses allongés, médiocres, réticulés.

Les oiseaux de ce genre vivent sur les îles de la mer du Sud, et ne semblent être que des variétés

(1) *Dacelo Lindsayi*, Vig., Proc., I, 97.
(2) *D. Lessonii*, Vig., Proc, I, 97.

les uns des autres. Ils habitent les bois, et se perchent presque constamment sur les cocotiers. Leur nourriture ne se compose que de moucherons qu'ils saisissent lorsqu'ils viennent se placer sur les spathes chargées de fleurs de ces palmiers. Les insulaires des îles de la Société les nomment o-tataré; c'étoient, avec le crabier blanc, des oiseaux vénérés dans l'ancienne religion de ces peuples. Il étoit défendu de les tuer sous des peines sévères, et leurs dépouilles étoient offertes au grand dieu *Oro*.

LE TODIRAMPHE SACRÉ.

Todiramphus sacer. Less. (1).

Cet oiseau a huit pouces six lignes de longueur totale; le bec a vingt-une lignes de la commissure à sa pointe; la queue a trois pouces; bec noir, blanc à la naissance de la mandibule inférieure; le sommet de la tête est recouvert par des plumes d'un vert brunâtre qui forment une calotte séparée par une large raie blanche, qui naît au front, passe au-dessus des yeux et se rend derrière l'occiput; un large trait noir part de l'œil, et, prenant une teinte verte, puis brune, il forme une bordure à la ligne blanche et la circonscrit; la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps sont d'un blanc pur; un demi-collier très large, blanchâtre, sinuolé de brun léger et de marron très foible, occupe le haut du manteau et est bordé de noir; le dos, les couvertures des ailes, le croupion et le dessus de la queue sont d'un vert bleuâtre uniforme; les rémiges sont brunes, et bleues sur leur bord externe; les rémiges moyennes sont terminées de brun; la queue en dessous est de cette dernière couleur; les tarses sont noirs; les ailes s'étendent au tiers de la queue.

Cet oiseau est très commun dans les îles d'O-Taïti et de Borabora. Il se tient sur les cocotiers. Les naturels le nomment, ainsi qu'une *sittelle, o-tataré*. Son vol est peu étendu, et ses habitudes ne sont point craintives. Il vit d'insectes que l'exsudation miellée des spathes des fleurs de cocos attire. On remarque que cette espèce et la *perruche e-vini* (*pstaitensis*) se tiennent constamment sur les cocotiers qui forment des ceintures au bord de la mer sur toutes ces îles.

Latham dit que son *sacred king's Fisher* a été trouvé à la baie Dusky de la Nouvelle-Zélande, et qu'on l'y nomme *ghotaré*.

(1) *Alcedo tuta*, Gmel., sp. 28. Lath., Syn., sp. 17 : *Corpore et capite suprà viridibus, albis infrà, torquato albo, bruneo variegato : alcedo sacra*, Gmel., sp. 30, var. A. Lath., sp. 15, var. A (mâle) : *sacred king's Fisher*, pl. 27, Lath., Gen., Syn., var. C., p. 622, part. II.

LE TODIRAMPHE-DIEU.

Todiramphus divinus. Less.

Cette espèce a sept pouces huit lignes de longueur totale; le bec a dix-huit lignes, et la queue trente-quatre; le bec est beaucoup plus aplati que dans l'espèce précédente; il est légèrement convexe en dessus, et ressembleroit parfaitement à celui d'un todier, s'il avoit la moindre trace de carène et les barbes qu'on observe à la base du bec des oiseaux de ce genre; il est noir et blanc à la racine de la mandibule inférieure; le sommet de la tête est d'un brun prenant sur les joues une légère teinte verdâtre peu sensible; la gorge est blanche; une bandelette noire, large, naît à la commissure du bec, et sépare le blanc de la gorge du brun verdâtre de la tête; un large collier noir occupe le haut de la poitrine, et se perd sur le dos avec la teinte brune de tout le dessus du corps et même des ailes; le ventre est d'un blanc passant au blanchâtre roux et se continuant aux épaules en prenant un peu de brun; les rectrices sont brunes, légèrement bordées de vert extérieurement; la queue est brune en dessous et brun verdâtre en dessus; les tarses sont noirs, et organisés comme dans les *alcedo*. Les ailes dans cette espèce ne s'étendent que jusqu'à la naissance de la queue.

Nous eussions été tenté de considérer cet oiseau comme la femelle de l'espèce précédente; cependant la forme encore plus aplatie du bec ne permet pas de s'arrêter à cette opinion.

Le todiramphe-dieu jouoit un grand rôle dans l'ancienne théogonie des habitants des archipels de la Société. C'étoit un des oiseaux favoris du grand dieu *Oro*. Nous ne nous en procurâmes que deux individus, tués dans l'île de Borabora.

LES TODIERS (1).

Réunissent aux caractères communs aux oiseaux syndactyles, c'est-à-dire d'avoir le doigt du milieu presque aussi long que l'externe, auquel il est soudé dans les trois quarts de son étendue, tandis qu'il est uni à l'interne jusqu'au milieu, celui de présenter un bec allongé, déprimé, entier à son extrémité, et finement dentelé sur les bords. Des soies assez roides garnissent la base du bec. Les opinions les plus générales n'admettent qu'une seule espèce dans ce petit genre, le *todier vert*, figuré par Buffon enluminnre 585, fig. 1 et 2, et qui est commun dans toutes les Antilles.

MM. Quoy et Gaimard ont décrit sous le nom de *todier à tête bleue* (2) un oiseau de la Nouvelle-Gui-

(1) *Todus*, L.
(2) *T. cyanocephalus, Astrol.*, pl. 5, fig. 4, p. 229.

née, qui doit sans contredit appartenir à un autre genre. Il a la tête et la gorge bleues, les joues noires, la poitrine et le sommet de la queue blancs, le dos et les ailes roux.

Les todiers ont été étudiés dans ces derniers temps par M. de La Fresnaie, qui n'en admet qu'une espèce, en lui donnant pour caractères un *bec dentelé*. Quant à Vieillot, ou plutôt à Bonnaterre, il a confondu avec les todiers de véritables moucherolles du genre *platyrhynque*. En examinant deux oiseaux que nous confondions avec le *todier vert*, et rapportés de Porto-Rico et de la Vera-Crux par M. Adolphe Lesson, médecin de la marine (1), nous nous sommes assuré que les espèces, bien que semblables par les proportions, varioient suivant qu'elles habitoient les îles ou la terre ferme, et de plus que la dentelure du bec n'étoit pas constante, car nos deux espèces examinées à la loupe ne nous ont pas présenté ce caractère. Or, la dentelure seroit donc propre au véritable todier vert de Saint-Domingue?

Les espèces confondues avec le todier vert, dont l'histoire est fort embrouillée, sont les suivantes :

1° Le *todier vert, jaune et rose* (2) à plumage d'un riche vert en dessus. La gorge rouge, mais chaque plume frangée de blanc d'une manière peu apparente; la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre et les couvertures du dessous des ailes d'un blanc jaunâtre, mêlé d'une légère nuance de rose; les couvertures inférieures de la queue jaune soufre; les côtés du cou nuancés d'un joli rose; plumes de la queue cendrées en dessous; bec supérieurement brun rougeâtre, et rouge inférieurement; mandibules dentelées; tarses gris.

Habite la Martinique, la Jamaïque, Saint-Domingue.

2° Le *todier vert et jaune* (1) a été rapporté de la Vera-Crux par M. Adolphe Lesson. Son plumage est vert foncé brillant en dessus; la gorge est rouge cramoisi intense; les plumes sont imperceptiblement frangées de gris à peine discernable; deux traits blanc pur bordent cette plaque rouge de feu, frangée dans le bas d'une nuance orangée; le thorax est gris; les flancs sont jaune safrané; les couvertures inférieures sont jaune serin; les côtés du cou sont gris brun; les plumes de la queue sont brun foncé en dessous; le bec est brun en dessus, jaune en dessous, sans dentelures; les tarses sont roses.

Il habite la côte ferme, au Mexique et à Tampico plus particulièrement.

3° Le *todier vert, rose et bleu* (2) a été tué à Porto-Rico par M. Adolphe Lesson. Son plumage est vert émeraude en dessus; le front est orangé vif; la gorge a une plaque étroite rouge carmin, chaque plume frangée de blanc satiné et luisant; cette plaque est bordée d'un trait blanc, surmonté lui-même d'un trait plus large bleu céleste. Le thorax est gris nuancé de rose dans le haut; les côtés du thorax sont gris ardoisé; les flancs sont d'un rose vif et pur; le milieu du ventre blanc soyeux; les plumes anales sont jaune soufre clair; les ailes sont bordées de blanc; les plumes de la queue sont gris clair en dessous, à peine lavées de vert au milieu en dessus; le bec est jaune, lavé de brun en dessus, sans dentelures; les tarses sont jaunes.

Habite l'île de Porto-Rico.

Ces trois todiers ont donc les mêmes formes, la même taille, et, au premier examen, une coloration qu'on ne peut distinguer que par des nuances et par une comparaison minutieuse. Ces trois espèces aujourd'hui seront donc nettement distinguées, grâce à la description comparative que nous avons donnée de chacune d'elles.

(1) Mon frère, le compagnon de M. d'Urville, dans son voyage autour du monde, où il était chargé de la botanique.

(2) *A todus viridis, pectore rubro ;* Browne, Jam., 476. Sloane, pl. 263, fig. 1. Moineau vert, Edwards, pl. 121. Brisson, t. IV, p. 528, pl. 41, fig. 2. Buffon, t. XIII, p. 331. Desm., todiers, pl. 1. Encycl., t. I, p. 269. *Todus viridis*, Vieill, Gal., p. 198, pl. 124. *Viridis ; subtus roseo flavescens ; gulâ, collo rubris.* Brisson : *todus supernè viridis, infernè albo-lutescens, roseo adumbratus ; gutture rubro ; lateribus roseis ; tectricibus caudæ inferioribus sulphureis ; rectricibus subtus cinereis, supernè decem intermediis viridibus, interius cinereo-marginatis ; utrinque extimâ cinereâ.*

(1) *Todus viridis*, Atlas du Dict. sc. nat., pl. 32, fig. 1 *Todus mexicanus*, Less.

(2) *T. portoricensis*, Adolphe Lesson, inédit.

LIVRE XVI.

LES OISEAUX RIVERAINS OU ÉCHASSIERS.

Les oiseaux que les naturalistes réunissent par l'épithète collective d'échassiers ou d'oiseaux riverains, se ressemblent presque tous par des mœurs assez semblables, des allures analogues, des habitudes assez uniformes. Il n'y a pas jusqu'à leur plumage qui ait des caractères communs, et dans toutes les espèces une analogie dont quelques légères différences viennent à peine rompre l'uniformité. La nudité du bas de leurs jambes est toutefois leur principal caractère, et sert de base au nom d'échassiers qu'ils ont reçu, parce que la plupart ont de longues jambes. Leur bec, de taille et de forme variables, est généralement supporté par un long cou, et peut atteindre les animaux dont ils vivent, dans l'eau, dans la terre humide, dans les sables marins, sur les rives des fleuves, sur le bord des ruisseaux, dans les marais comme sur les rivages de la mer. Les espèces de grande taille se nourrissent de poissons, de reptiles, de grenouilles. Les petits recherchent les vers, les mollusques, et beaucoup paissent jusqu'aux jeunes pousses d'herbes.

Les gallinogralles, placés parmi les échassiers par Cuvier et quelques autres écrivains, s'éloignent beaucoup par leurs mœurs et par plusieurs points de leur conformation des échassiers, qui seront traités dans ce seizième livre.

LES FOULQUES

OU MORELLES.

Fulica. Briss.

N'ont dans tous les ouvrages d'histoire naturelle que deux espèces : la *macroule* d'Europe (enl. 197), répandue en Asie comme en Amérique ; et la *crétée* de Madagascar, représentée dans l'enl. 797 des planches de Buffon. M. Vandelli en décrit une troisième, qu'il nomme *foulque bleue* [1]. Cet oiseau a le front rouge, une forte taille, un plumage noir brillant, à reflets bleus. La plaque frontale est quadrilatère, rougeâtre, de même que le bec et les pieds. La crête est blanche. Il vit dans le Portugal.

(1) *Fulica cærulea*, Vandelli ; Floræ et Faunæ Lusitaniæ specimen. Memorias da acad. real das sciencias de Lisboa, t. I, 1780 à 1788, p. 37 et 79. Buff., XV, 130.

LES PORPHYRIONS [1].

TALÈVES OU POULES-SULTANES.

Qui vivent dans les lieux humides, où on les voit se tenir sur un seul pied, en portant de l'autre leurs aliments au bec, ont un plumage assez uniformément nuancé de violet, de bleu ou d'aigue-marine. *Talève* est leur nom vulgaire à Madagascar.

Buffon a figuré la *favorite* de Cayenne (enl. 897). La poule-sultane, si commune en Afrique, et répandue sur les bords de la Méditerranée, est le talève à manteau vert (enl. 810). Les espèces qui suivent sont nouvelles.

1° Le *talève meunier* [2], que M. Temminck a le premier fait connoître, et qu'il décrit en ces termes :

« Ce *talève* est à peu près de la taille du *talève à dos noir*, et, à l'exception du bec, d'un quart moindre dans toutes ses dimensions que le *talève à dos vert ;* mais le bec est aussi gros et fort, et sa plaque cornée aussi large et étendue que dans cette dernière espèce ; les couleurs, quoique distribuées de la même manière, diffèrent beaucoup par les nuances. La livrée de cet oiseau paroît comme saupoudrée d'une poussière grisâtre ; un vert porphyre et un bleu turquoise plus ou moins vif couvrent le plumage ; de quatre espèces, sur six qui nous sont connues ; celle-ci est d'un ton bleu grisâtre et d'un vert olivâtre tirant au brun.

» Un gris bleuâtre couvre sa tête et le cou ; cette nuance prend un ton plus vif sur la poitrine, et passe par teintes plus foncées au bleu pur, dont les cuisses et l'abdomen sont couverts ; les ailes sont d'un bleu cendré, mais nuancé de verdâtre vers le bout des

(1) *Porphyrio*, Brisson. *Fulica*, L. *Gallinula*, Lath.

(2) *P. pulverulentos*, Temm., pl. 405. *Gallinula*, Lath.

rémiges et des pennes secondaires; une partie des scapulaires, les premières pennes secondaires, tout le dos et la queue, sont d'un brun olivâtre; les couvertures inférieures de la queue sont blanches; le formidable bec, la grande plaque cornée du sommet de la tête, l'iris et les pieds, sont rouges. Longueur totale, de la pointe du bec au bout de la queue, quatorze pouces et demi. »

On trouve ce joli talève sur les bords des rivières qui arrosent les parties méridionales de l'Afrique. Le talève commun ou à dos vert habite ces mêmes contrées, et l'espèce est répandue jusqu'au Sénégal; le talève meunier n'a point encore été rapporté des côtes occidentales de cette partie du globe.

2° Le *talève émeraudin* (1) est la plus petite espèce du genre; et bien que moindre par la taille, elle est pourvue d'une plaque coronale pour le moins aussi étendue que l'est cette nudité chez les autres espèces. Cette plaque, dit M. Temminck, sert à caractériser ce *talève émeraudin*, vu que dans les deux sexes elle est coupée abruptement en ligne horizontale vers l'occiput, tandis que cette nudité a une forme plus ou moins arrondie dans les autres espèces. Les mâles, probablement les individus très vieux, ont les parois latérales de cette membrane élevées en petites protubérances, et couronnant le dessus des yeux. On peut encore énumérer parmi les caractères propres à cette espèce le petit appendice épineux à l'os de l'aile bâtarde, caché sous les plumes de cette partie.

L'adulte a les joues et l'occiput noirs; les côtés et la partie postérieure du cou, le ventre et les flancs d'un bleu vif ou bleu de roi; le devant du cou, la poitrine et le poignet de l'aile d'un bleu verdâtre émeraude; le dos, les ailes et la queue d'un bleu noirâtre, à légère nuance verdâtre; l'abdomen noir, et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur; le bec, la plaque nue du sommet de la tête et les pieds d'un rouge de porphyre. Sa longueur est de quatorze à quinze pouces.

Les jeunes ont la plaque frontale moins développée, le bec et les pieds marbrés de noir, le plumage moins brillant et d'un bleu noirâtre. Les petits naissent avec un duvet brun, et leurs plumes sont noirâtres. Ce talève est commun sur les bords des lacs de Java, de Banda, et sans doute aussi sur ceux de Sumatra.

3° Le *talève à manteau noir* (2), qui habite la Nouvelle-Hollande, a le dos, le manteau, les ailes, les rémiges et la queue d'un brun noir lustré; la tête, les joues, le milieu du ventre et les cuisses d'un noir moins profond; le cou, la poitrine et les flancs sont d'une teinte indigo éclatant; le bec, la plaque frontale, les pieds et les doigts sont d'un rouge cramoisi; les couvertures inférieures de la queue sont blanches. Cet oiseau a de longueur environ seize pouces.

Le jeune âge a une teinte noire bleuâtre, et le duvet d'un noir parfait.

4° Le *talève blanc* (1), que les voyageurs anglois indiquent sur l'île de Norfolk, placée non loin des côtes de la Nouvelle-Hollande, pourroit bien reposer sur une variété atteinte d'albinisme de l'espèce précédente. Cependant sa taille est plus forte, puisqu'on la dit analogue à celle d'une poule. Son plumage est blanc pur, le front et le bec exceptés, qui sont rouges. Un ergot recourbé arme chaque aile, et les pieds sont jaunes chez les individus desséchés, et dans la vie sont probablement rouges.

5° Le *talève indien* (2), que les Javanois connoissent sous le nom de *pellung*, a le plumage noir, lavé d'olivâtre brillant, avec du brun sur la tête et le ventre. Le cou, les épaules et le thorax sont vert aigue-marine, et les côtés du cou et du ventre sont pourprés. Le bas-ventre est blanc; la plaque frontale est très large, et déborde les yeux. Sa taille est de dix-neuf pouces anglois.

(1) *Porphyrio smaragdinus*, Temm., pl. 421. *P. indicus*, Horsf., Trans. Linn., XIII, 194.

(2) *P. melanotus*, Temm, Man. d'ornith., p. 701.

(1) *Porphyrio albus*, Lath. Phill., Voy., p. 273. *Fulica alba*, White, Voy., p. 238.

(2) *P. indicus*, Horsf., Trans., XIII, 194.

LES GALLINULES (3).

Qui vivent dans les eaux douces des rivières de toutes les parties du monde, ne comprennent que deux espèces bien distinctes : la *poule d'eau d'Europe*, figurée enl. 877, et la *poule sultane de la Chine*, enl. 896. La *poule d'eau tachetée* (4), des îles Philippines, que M. Cuvier a cru être un jeune âge du râle de genêt, sembleroit devoir être distinguée. Elle a le plumage gris roux, varié et finement rayé en travers de brun; les ailes sont brunâtres, cerclées de brun; la gorge est blanche.

(3) *Gallinula*, Briss. *Hydrogallina*, Lacép.

(4) *G. nævia*, Gm.

LES RALES (4).

Rallus. L.

Si remarquables par l'extrême compression de leur corps et par la délicatesse de leurs chairs, vivent dans les lieux humides de toutes les parties du monde. Les vrais râles, tels que les a distingués Bechstein, ont le bec comprimé et plus long que la

tête. Le type du groupe est le *râle d'eau*, figuré dans les enluminures, pl. 749. Buffon a connu plusieurs râles, bien que ce genre se soit aujourd'hui assez notablement accru; mais la plupart des espèces ne sont point accompagnées de bonnes figures, et leurs descriptions laissent beaucoup à désirer.

Les râles les plus nouveaux sont:

1° Le *râle gallinule* (1), du Brésil, a les joues, le front, le devant du cou et le thorax gris cendré; le dessus du cou, du corps, d'un roux ferrugineux brunâtre. Le ventre est roux briqueté; le bec est vert à la pointe; les tarses sont rouges. 2° Le *râle à gorge blanche* (2) a été rapporté du Cap par M. Delalande, et de l'île de France par M. Matthieu. C'est un oiseau dont la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur, tandis que la tête, le cou et le corps sont marron. 3° Le *râle à lignes blanches* (3) vit dans les îles Philippines. Il a le dessus du corps vert olivâtre; le front, les joues, la gorge, d'un noir intense; un trait blanc traverse la joue et passe sur l'oreille. Le bas du cou est entouré par un collier jaune ocreux, tandis que le devant du cou et le ventre sont noirs, avec des rayures blanches. Cet oiseau est dû aux persévérantes recherches de M. Dussumier. 4° Le *râle géant* (4), que M. Charles Bonaparte a fait connoître, habite Longbranch, dans le Nouveau-Jersey. Sa taille est de deux pieds un pouce, et le bec n'a pas moins de cinq pouces de longueur. Son plumage est brun verdâtre, flammé de blanc. 5° Le *chiricote* (5) a quatorze pouces de longueur, un bec qui le rapproche par la forme de celui du crex. Ce bec, jaune à sa base, est d'un vert pâle dans le reste de son étendue. La tête et le cou sont bleu de plomb; le dos, les ailes, d'un brun olivâtre, les rémiges rousses; les tectrices inférieures des ailes sont d'un roux rayé de noir; la poitrine et le ventre sont d'un roussâtre pâle; le croupion, la région anale, la queue et les plumes tibiales sont noires. Cet oiseau est très répandu au Paraguay, où on le nomme *chiricote*, par analogie avec son cri. Il se tient dans les bois, et vole assez volontiers pendant la nuit, plus rarement pendant le jour, et perche sur les arbres petits et peu feuillés. 6° Le *mélanure* (6) a été regardé par Vieillot comme étant le jeune âge du râle chiricote. M. Charles Bonaparte l'en a séparé comme espèce distincte après un minutieux examen : il a du précédent la taille et le port, mais il a un bec plus étroit, les tiges des plumes plus rousses, et les grandes couvertures tirent au brun olivâtre. 7° L'*akool* (1) a été rencontré par le colonel Sykes dans les parties marécageuses du pays des Mahrattes, sur le continent de l'Inde. Sa taille est de huit à neuf pouces anglois. Le dessus du corps et les flancs sont brun olivâtre, mais les ailes et la queue sont brunes; la gorge, le thorax, le ventre et le croupion sont brun cendré; les couvertures des ailes et celles de la queue sont d'un brun foncé. Le menton seul a du blanc. Le bec est vert noirâtre; les pieds sont colorés en brunâtre, teinté de couleur de chair. Les deux sexes ne diffèrent point.

Les CREX (2) n'ont qu'une espèce, le râle de genêt, figuré enl. 750.

LES MARROUETTES.

Porzana. VIEILL.

Sont des râles dont le bec est plus court que la tête, très comprimé, très mince et assez épais, ou élevé à sa base; ses doigts sont libres. Leurs formes, leurs habitudes, ne les distinguent point des râles ordinaires, et les marouettes sont répandues dans toutes les parties du monde.

Les espèces nouvelles sont nombreuses, mais mal caractérisées pour la plupart (3).

1° Le *Baillon* (4) a été découvert en Picardie par le naturaliste dont il porte le nom. Cette espèce niche dans les marais, et pond quatre ou cinq œufs roussâtres, tachés irrégulièrement de plus sombre. Le milieu du vertex et l'occiput sont noirs et roux, le dessus du corps est d'un roux brunâtre, avec des taches oblongues noires, entourées de blanc; le dessous du corps est de couleur de plomb, tandis que le ventre et les flancs sont rayés en travers de lignes blanches; le bec est vert, et les pieds sont vert jaunâtre. La femelle ressemble au mâle. 2° Le *rallo-marrouet* (5), ainsi nommé par La Peyrouse, parce qu'il tient de la marrouette et du râle d'eau, a été

(1) *Gallinula gigas*, Spix, Braz., pl. 99.

(2) *Rallus gularis*, Cuv., Gal. de Paris.

(3) *R. lineatus*, Cuv., Gal. de Paris.

(4) *R. giganteus*, Ch. Bonap., Journ. of ac. of sc.; 1823, n° 1, p. 28, Bull., X, 400; *fusco virens pennis medio longitudinaliter albis; uropygio, remigibus rectricibusque immaculatis; remigâ primâ falciformi.*

(5) *R. chiricote*, Vieill.; *capite colloque plumbeis; dorso alisque brunneo olivaceis; remigibus rufescentibus; tectricibus alarum inferioribus rufis nigro fasciatis; pectore abdomineque pallidi rufis; uropygio, crisso, caudâ femoralibusque nigris*, Ch. Bonap., Bull., XIII, 241; ac. Phil., t. V, p. 137.

(6) *R. melanurus*, Ch. Bonap.; ac. de Philad., t. V, p. 139. Bull., XIII, 281; *fusco ardosiaceus; collo suprà brunneo; dorso alisque brunneo olivaceis; remigibus rufescentibus; tectricibus alarum inferioribus rufis, nigro fasciatis; uropygio, crisso caudâque nigris.*

(1) *Rallus akool*, Sykes; Proc., II, 164.

(2) *Crex*, Bechst. *Ortygometra*, Stephens.

(3) Buffon a décrit de ce groupe les *rallus porzana*, Briss.; enl. 71. *R. jamaicensis*, L. *R. kiollo* et *R. cayennensis.*

(4) *Rallus Baillonii*, Vieill., Dict., XXVIII, 548.

(5) *R. Peyrousei*, Vieill., Enc., p. 1063, n° 15.

observé dans les Pyrénées. Il a la gorge, les joues, la poitrine et le ventre gris bleuâtre. Le dessous du corps est brun, mélangé d'olivâtre; les couvertures inférieures de la queue sont brunes, tachetées de blanc; le bec est jaune verdâtre, et les pieds sont de la même couleur. 3° Le *brunoir* (1), ou l'*ypacaha pardo obscuro* de d'Azara, vit au Paraguay. Il a le dessus du corps brun noirâtre, la gorge blanchâtre; une bande sous l'œil; les oreilles, les côtés du cou et de la poitrine roux. Le milieu de la poitrine, le ventre et les flancs sont noirâtres, rayés en travers de blanc; les pieds sont blanchâtres. 4° Le *large-bande* (2) a un roux marron très vif répandu sur la tête, le cou et la poitrine; les ailes, le dos et la queue sont d'un brun olivâtre; toutes les petites et moyennes couvertures alaires marquées de bandes blanches sur un fond brun; les pennes noires, rayées de nombreuses bandes d'un blanc pur; le ventre, les flancs, les cuisses, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue rayés de larges bandes d'un noir et d'un blanc parfait; les pieds d'un rouge de laque, et le bec d'un brun verdâtre. Sept pouces forment la longueur totale. On trouve cet oiseau sur les bords des lacs et des rivières dans l'île de Java. 5° Le *rubigineux* (3) a le sommet de la tête, les joues, les côtés du cou, la poitrine et le ventre d'un marron rougeâtre; toute la gorge d'un blanc pur; la nuque, le dos, les couvertures des ailes et la queue d'un vert cendré, à légers reflets dans l'adulte, et terne chez les jeunes; le poignet de l'aile est marbré de blanc et de verdâtre; le reste de l'aile est d'un cendré terne; toute la région abdominale est rayée transversalement de fines bandes blanches sur un fond cendré verdâtre; le bec est d'un vert sombre, et les pieds sont d'un jaune vif. Longueur totale, six pouces. On a rencontré cette espèce dans les roseaux des bords des rivières et dans quelques marais; elle paroît assez commune à Java. 6° La *marrouette blanche et rousse* (4), ou l'*ypecaha pardo, acaneledo y blanco* de d'Azara, habite le Paraguay. Elle a la tête et le cou d'un roux vif, le dessus du corps châtain, et le dessous blanc; mais les flancs sont rayés de noir en travers; les ailes et la queue sont brunes. Le bec est noirâtre en dessus, vert en dessous; les pieds sont rouges, de même que les yeux, qui ont l'éclat du rubis. 7° La *marouette brune olivâtre* (5) vit en Afrique. Le corps est brun olivâtre en dessus, mais la gorge est blanche, et la poitrine est couleur de plomb. Le ventre et les flancs sont d'un gris brun, rayés en travers de blanc et de roux; le bec et les pieds sont bruns. 8° Le *râle brun rayé de noir* (1) est indiqué aux îles Sandwich. Il est brun, rayé de noir, avec un plumage brun ferrugineux en dessous; le bec est noir, et les pieds sont d'un rouge brun. 9° Le *râle cendré à queue noire* (2) se trouve dans l'île d'O-Taïti. Il est cendré, avec du brun rouge sur le corps; sa gorge est blanche, et le bord externe des rémiges est de cette couleur; la queue et le bec sont noirs; les pieds sont jaunes. Sa taille est de six pouces. 10° Le *râle à poitrine grise* (3), que l'on dit provenir de l'Océanie, est cendré pur sur la tête, le cou et la poitrine. La gorge est blanche, le dos est noir; des mèches noires existent sur le sommet de la tête. Sa taille est de six pouces. 11° Le *râle brun à cou bleu* (4) se trouve au cap de Bonne-Espérance. Il est châtain, avec du bleuâtre en dessous. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches, avec des rayures noires transversales. Le bec et les pieds sont rouges. 12° Le *râle à face noire* (5), ou l'*ypecaha cara negra* de d'Azara, se trouve au Paraguay. Il a le front noir, la tête, la gorge et le devant du cou couleur de plomb; le dos et le croupion bruns; la poitrine et le ventre d'un blanc roussâtre; le bec vert clair, et les pieds brun verdâtre. Ses habitudes sont inconnues. 13° Le *râle à gorge et à poitrine rougeâtres* (6) est obscur sur le corps, cendré en dessous, avec le cou et le thorax ferrugineux; le bec est pâle, mais les pieds sont jaunes. 14° Le *râle gris* (7) se trouve à Cayenne, et semble être une modification de plumage du *petit râle de Cayenne* de Buffon. La tête et le cou sont gris; le dessus du corps et les ailes sont bruns; le ventre et les flancs sont rayés de noir et de blanc; le bec est brun; les pieds sont gris. 15° Le *râle jaspé* (8), ou l'*ypecaha jaspendo encima* de d'Azara, a la partie antérieure de la tête, le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un roux vif; le dessus du cou et du corps brun varié de noirâtre et de blanc; la queue est brune; le bec, noir en dessus, est vert jaunâtre en dessous; les pieds sont rouges. 16° Le *noir* (9) vit au Sénégal. Il est entièrement noir, avec le bec jaune à sa base, brun à sa pointe, et les pieds rouges. 17° Le *râle noir à paupières et iris rouges* (10) se trouve aux îles des

(1) *R. melanophaius*, Vieill., Enc., 1064, n° 16.
(2) *Gallinula eurizona*, Temm., pl. 417.
(3) *G. rubiginosa*, Temm., pl. 357.
(4) *R. leucopyrrhus*, Vieill., Enc., n° 18, 1063.
(5) *R. fuscescens*, Vieill., Enc., 1065, esp. 19.

(1) *R. obscurus*, Lath., Ind., n° 16.
(2) *R. taïtensis*, Lath., n° 15.
(3) *R. pectoralis*, Temm., texte des pl. col.
(4) *R. cœrulescens*, Lath., Ind., n° 9.
(5) *R. melanops*, Vieill., Enc., 1065, esp. 23. Azara, Apunt., III, n° 373.
(6) *R. ferrugineus*, Lath., Ind., n° 7.
(7) *R. cinereus*, Vieill., Enc., 1066, n° 25. *R. exilis*, Temm., pl. 523.
(8) *R. maculosus*, Vieill., Enc., 1066, esp. 26. Azara, Apunt., n° 378.
(9) *R. niger*, Lath., esp. 13. Vieill., Enc., 1067, esp. 28.
(10) *R. tabuensis*, Lath., Ind. n° 12.

Amis et à Tanna. Il a le plumage noir, à teinte plus claire en dessous; les paupières et l'iris rouges. 18° Le *râle noir pointillé de blanc* (1) a été observé aux îles de la Société. Son plumage noir est relevé de points blancs; les ailes sont rayées en travers de blanc; le dessous du corps est blanchâtre; la tête est brune, et la poitrine d'un gris bleuâtre; le bec est rouge vif, et les pieds sont incarnats. 19° Le *râle noirâtre* (2), ou l'*ypecaha obscuro* de d'Azara. Il est brun verdâtre en dessus, avec le dessous du corps noirâtre, nuancé de bleuâtre, de même que le front, les côtés de la tête et du cou; le bec est vert, et les pieds sont rouges. 20° Le *râle de la Nouvelle-Zélande* (3) est brun ferrugineux, avec les ailes et la queue d'un brun foncé; les plumes rayées de noir en travers; le bec et les pieds brun rougeâtre. Cette espèce offre une première variété dans l'île de Howe, et une seconde à la Nouvelle-Hollande. 21° Le *râle plombé à gorge blanche* (4), que d'Azara a fait connoître sous le nom d'*ypecaha aplomado y pardo*, se trouve au Paraguay. Il est, ainsi que l'indique son nom, de couleur plombée, mais blanc à la gorge. 22° Le *râle rayé à bec et à pieds rouges* (5) repose sur une assez mauvaise figure de Brown. Cet auteur le dit de Ceylan, et décrit son plumage comme étant d'un brun obscur en dessus, avec le dessous du dos et la queue couleur de rouille, le ventre rouge clair, nuancé de brun. 23° Le *râle rougeâtre* (6), également de Ceylan, est assez mal figuré par Brown. Il a le cou et la poitrine couleur de rouille, les couvertures des ailes brunes, le ventre blanc, avec des bandes noires; sa queue est courte et brune. 24° Le *râle rougeâtre à bec et pieds cendrés* (7) a été rencontré aux îles Sandwich. Son plumage est ferrugineux pâle; les couvertures supérieures de la queue sont plus longues que les rectrices; le bec et les pieds sont cendrés. 25° Le *râle roux* (8) se trouve en Afrique. Il a la tête et le cou roux, le corps brun noir, rayé longitudinalement en dessous, rayé et tacheté de blanc en dessus. La femelle a la gorge blanche. 26° Le *rufalbin* (9), que l'on dit être de Java, a la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre blancs dans le milieu, roux sur les côtés, avec le ventre et les flancs noirs, rayés de blanc en travers; le dessus du corps est brun roussâtre. 27° Le *râle à sourcils blancs* (1), ou l'*ypecaha ceja blanca* de d'Azara, vit au Paraguay. Il a trois bandelettes, l'une blanche, et les deux autres noires, sur les côtés de la tête. Le devant du cou est roux jaunâtre, et le dessous du corps est blanc; mais le dessus est tacheté de blanc et de noirâtre. Les flancs sont rayés en travers de blanc et de noir; les tarses sont jaunes, et le bec est brun. 28° Le *râle varié à gorge rousse* (2) se trouve dans le nord de l'Amérique. Il a le ventre et la nuque olivâtres, tachetés de blanc; la gorge rousse, la poitrine d'un blanc sale, et les pieds bruns. 29° Le *widgeon* (3) a été décrit par Buffon sous le nom de râle de la Virginie, et par Brisson sous celui de poule-sultane de la baie d'Hudson. C'est une espèce qui est répandue depuis la baie d'Hudson jusqu'à la Louisiane. Les naturels lui donnent le nom de *panpaka patesseu*, tandis que les Américains l'appellent *widgeon*, pour rappeler son peu de défiance. Catesby cite le nom de *corse*. 30° L'*ypecaha* (4), ainsi nommé, comme tous les râles en général, par les Guaranis, a la tête de couleur plomb, le dessus du corps brun verdâtre; la gorge blanche, le devant du cou et le haut de la poitrine plombés. Les créoles espagnols lui donnent le nom de poulette.

(1) *R. pacificus*, Lath., esp. 15.

(2) *R. nigricans*, Vieill., Encycl., 1067. Azara, Apunt., n° 376. Bull., VI, 412.

(3) *R. australis*, Sparm., Carls., pl. 14. Enc., pl. 63, fig. 2.

(4) *R. albicollis*, Vieill., Enc., 1068, esp. 35.

(5) *R. capensis*, Brown, pl. 38. Enc., pl. 63, fig. 3.

(6) *R. zeylonicus*, Vieill., Encycl., 1069, pl. 63, fig. 4. Brown, pl. 37.

(7) *R. sandwichensis*, Lath., Ind., esp. 14.

(8) *R. rufus*, Vieill., Enc., 1070, esp. 40.

(9) *R. rufescens*, Vieill., Encycl., 1070, n° 41.

(1) *R. superciliaris*, Vieill., Encycl., 1070, esp. 42.

(2) *R. ruficollis*, Penn., Arct. zool., n° 410. *Gallinula noveboracensis*, Lath., Ind., n° 16.

(3) *R. stolidus*, Lath.

(4) *R. ypecaha*, Vieill., Encycl., 1071, esp. 45. Azara, Apunt., n° 367.

LES JACANAS.

Parra. L.

Ces oiseaux, singuliers par la longueur démesurée de leurs ongles, et surtout de celui du pouce, qui sont acérés et pointus, sont répandus dans toute la zone torride. Buffon n'a bien connu que le jacana commun (*parra jacana*, L.), très commun dans les marais du Brésil, où il marche sur les longues herbes en s'accrochant à leurs tiges. On en trouve les figures enl. 522 et 846. Le nom de *jacana*, ou mieux de *jahana*, sert au Brésil à désigner les poules d'eau, tandis qu'au Paraguay on les nomme *aquapuazos*, ou oiseaux qui marchent sur les *aquapes*, sortes d'herbes aquatiques. Le nom de *chirurgiens* leur vient de la coupe en lancette ou en lame de bistouri de l'ongle du pouce.

Les *jacanas noir*, *peca*, *varié* et *vert* de Buffon, ne sont que des modifications diverses du jacana commun.

Les jacanas ont des mœurs farouches, et ne quittent guère les marais et les bords des ruisseaux et des étangs. Ils se nourrissent d'insectes aquatiques

et de petits mollusques. Ils se servent avec beaucoup d'adresse de leurs longs doigts pour courir en quelque sorte sur la surface des eaux, en s'appuyant à peine sur les feuilles flottantes des plantes aquatiques. Ils construisent leurs nids au milieu des roseaux, et souvent il leur arrive de pondre sur de larges feuilles, presque sans apprêts, des œufs qu'ils ne couvent guère que la nuit. Les espèces, armées d'éperons, s'en servent pour se battre entre elles ou pour se défendre des attaques des oiseaux de proie.

Les espèces nouvelles sont les suivantes :

1° Le *jacana bronzé* (1) a été rapporté du Bengale par M. Dussumier, et se trouve à Java, où l'a rencontré le voyageur Horsfield. Son plumage est vert doré, avec des reflets bronzés; la tête et le cou sont noirs, et un sourcil blanc surmonte chaque œil; le dos et les ailes sont d'un gris vermiculé, mais les rémiges sont noires; le croupion et la queue sont d'un ferrugineux à reflets violets brillants. Les Javanois nomment cet oiseau *pichisan*.

2° Le *jacana à crêtes* (2) diffère des espèces connues par le nombre des appendices membraneux dont la base du bec et le front sont ornés; trois petites crêtes réunies par la base sont placées à la file sur l'arête de la mandibule supérieure; celle postérieure, la plus grande et la plus développée des trois appendices, vient s'unir à une large plaque détachée qui couvre le front. Ces caroncules, la peau des fosses nasales et les deux tiers des mandibules sont d'une belle teinte souci; la pointe des mandibules est noire. Le sommet de la tête, une large bande qui suit la direction de la nuque, les côtés et le devant de la région thoracique, ainsi qu'une partie du ventre, sont d'un pourpre noirâtre. Le dos et les ailes sont d'un brun olivâtre, à reflets bronzés; les joues, les côtés et le devant du cou sont d'une teinte rosée; le bas-ventre, les cuisses, l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc jaunâtre; les pieds et les doigts ont une teinte vert bleuâtre clair.

La taille de cette nouvelle espèce, découverte par M. Reinward dans ses excursions aux Moluques, est un peu plus forte que celle du *jacana* du Brésil : les proportions sont absolument les mêmes. On la trouve aux Célèbes. Les deux individus du musée des Pays-Bas ont été tués dans le district de Menado; l'espèce est aussi de passage à Amboine.

3° Le *jacana à nuque blanche* (3), découvert à Madagascar par M. Goudot, a été décrit par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dans ses Etudes zoologiques. Par la coloration de son plumage, il ressemble aux autres jacanas, mais ses couleurs sont distribuées non seulement d'une manière différente de celle que nous observons dans les autres espèces, mais même en sens précisément inverse. Ainsi, plusieurs jacanas ont la gorge blanche et le derrière du cou noir. Cette nouvelle espèce a au contraire le cou complétement noir en avant et parfaitement blanc par derrière, disposition de couleur qui offre un excellent caractère spécifique. Du reste, le corps est tout entier roux marron, et les ailes sont d'un noir profond. La queue, très courte comme à l'ordinaire, est irrégulièrement variée de roux et de noir, et ses couvertures supérieures sont en grande partie blanches. Enfin, on remarque au bas du cou quelques plumes d'un jaune doré qui, existant également en avant et latéralement, sont disposées en demi-cercle, ou, si l'on veut, forment un demi-collier très peu apparent.

Quant aux proportions et aux formes du jacana à nuque blanche, il suffira de dire qu'elles sont les mêmes que dans les autres espèces. Ses dimensions sont les suivantes :

Hauteur totale.	10 pouc.	
Longueur de l'aile	6	6 lig.
— du tarse.	2	8
— de la partie nue de la jambe.	1	6
— du bec.	1	2

A cette description on doit ajouter qu'il n'existe aucune trace de crête membraneuse ni sur le bec ni sur le front, mais que la nudité de la tête est fort étendue, et couvre presque toute la face supérieure du crâne. Enfin l'éperon alaire n'est représenté, comme dans la plupart des espèces, que par une petite tubérosité osseuse que revêt un petit ongle.

4° Le *jacana à longue queue* ou *yuppi-pi* (1), que n'a point connu Buffon, est sans contredit l'espèce la plus remarquable du genre, car elle possède deux pennes intermédiaires de la queue, longues et recourbées, comme celles des veuves. Les Indiens paroissent nommer cet oiseau *yuppi pi* et *sohna*. Une coiffe blanche, lisérée de noir, couvre le front, la tête et le devant du cou. L'occiput est noir et le derrière du cou jaune marron. Une bande d'un brun doré sépare le cou du dos, qui est brun rougeâtre. Un pourpre foncé règne sur tout le dessous du corps. Les ailes portent une plaque blanche, et les rémiges sont bordées de cette dernière couleur. Sa taille est de vingt pouces. Les deux longues pennes de la queue ont une tache blanche à leur extrémité. Le jeune âge a la tête brun foncé, et une bande blanche

(1) *Parra œnea*, Cuv. *P. melanochloris*, Vieill., Gal., pl. 264. *P. superciliosa*, Horsf., Res. in Java, avec planche, et Trans., XIII, 194.

(2) *P. gallinacea*, Temm., pl. 464.

(3) *P. albinucha*, Isid. Geoff., Mag. de zool., t. II, pl. 6, 1832, et études, 2e cahier, pl. 6.

(1) *Parra sinensis*, L. *P. luzionensis*, Lath., pl. 108. Sonnerat, Nouv.-Guin., pl. 45. Enc, pl. 61, fig. 2. *P. sinensis*, Vieill., Encycl., 1056. Gal., pl. 265.

qui descend le long du cou. On en connoît une variété atteinte d'albinisme. Ce beau jacana se trouve au Bengale, mais surtout aux îles Philippines.

LES GIAROLES [1].

OU GLARÉOLES.

Ont long-temps été un écueil pour les naturalistes nomenclateurs, qui les ont placées tantôt avec les hirondelles, ainsi que l'a fait Linné, tantôt à côté des secrétaires et des kamiches, comme l'a prétendu Vieillot; avec les foulques, par Cuvier; entre le cariama et kamichi, par Temminck. Les giaroles, ou perdrix de mer, joignent à un bec de pluvier, rétréci à la base seulement, et convexe dans le reste de son étendue, des ailes longues et pointues. Ce sont des oiseaux qui fréquentent les marécages, le bord des lacs. Leur vol est rapide; leur nourriture consiste en insectes et en vers.

Buffon n'en a connu qu'une espèce, la *gariole à collier* [2], qui est répandue en Europe, en Asie et en Afrique, figurée en l. 882. Le jeune âge a été longtemps regardé comme une espèce distincte.

Les trois espèces suivantes sont nouvelles. Ce sont :

La *giarole orientale* [3], qui habite l'île de Java. Son plumage est brun cendré, avec le ventre et la queue blancs, mais cette dernière terminée de noir. La gorge est jaunâtre, irrégulièrement encadrée de noir. La femelle a cette partie blanchâtre, et le ventre blanc sale, tandis que le mâle l'a roux.

L'*isabelle* [4] provient de la Nouvelle-Hollande. Son plumage est d'un roux jaunâtre, mais le croupion et la queue sont blanc neigeux; une large bande noire traverse cette dernière partie. La gorge est d'un jaunâtre assez clair. Une bande marron traverse le ventre. Le bec est jaune clair à sa base et noir à la pointe. Cette espèce a la queue égale et les ailes très longues.

La *giarole lactée* [5] vit aux Indes, sur les bords du Gange. Sa taille est de cinq pouces neuf lignes.

Cet oiseau a la queue très peu fourchue, blanche, marquée sur la penne extérieure seulement d'une petite tache noire, tandis que les autres, noirâtres au bout, sont terminées de blanc. Le dessous du corps, les ailes, le cou et la poitrine sont d'un cendré blanchâtre très pur; la gorge, le ventre et les couvertures de la queue sont d'un blanc neigeux; les ailes sont d'un noir profond. La femelle ne diffère pas du mâle.

(1) *Glareola*, Briss. Leach, Trans., XIII, p. 131 avec planches. Bull., I, 297.

(2) *G. torquata*, Meyer. Temm., Man., t. II, p. 500. *G. pratincola*, Leach., Trans., XIII, pl. 12, fig. 1 et 2. *G. austriaca*, *nœvia* et *senegalensis*, Gm.

(3) *G. orientalis*, Leach, Trans., XIII, pl. 12, fig. 1 et 2.

(4) *G. isabellina*, Vieill., An. ornith., et Gal., pl. 263. *G. grallaria*, Temm., Man., t. II, p. 505. *O. australis*, Leach, Trans., XIII, p. 132, pl. 14, fig. 1 et 2.

(5) *G. lactea*, Temm., Man., t. II, p. 503, et pl. col. 399.

LES VANNEAUX [1]

Les oiseaux qui forment ce genre, d'abord établi par Brisson, ont, long-temps après cet auteur, été répartis parmi les *tringa*, par Linnée et Latham, et parmi les *parra* ou *jacanas* par Gmelin et M. de Lacépède. M. Cuvier les isola de nouveau des *squatarola* ou vanneaux-pluviers, et des *tringa* dont il laissa le nom sans emploi. Les vanneaux appartiennent au dix-septième ordre de la Méthode de Brisson; à la quatrième classe ou les *grallæ* du *Systema Naturæ;* au trente-septième ordre de la Méthode de M. de Lacépède; au cinquième ordre des *ténuirostres* ou *rampholites* de M. Duméril; aux *limicillæ* des *grallarores* d'Illiger; aux *échassiers pressirostres* de M. Cuvier; à la tribu des *tétradactyles*, et la famille des *élonomes* de M. Vieillot; et au treizième ordre de M. Temminck.

Les caractères génériques des vanneaux sont les suivants : bec court, grêle, droit, comprimé, renflé à l'extrémité des deux mandibules; base de la mandibule supérieure très évasée par le prolongement du sillon nasal; narines fendues en long dans la membrane du sillon; ailes aiguës, première rémige la plus courte, quatrième et cinquième les plus longues; poignet de l'aile muni parfois d'un éperon aigu; tarses grêles, médiocres, ayant trois doigts devant et un pouce touchant à peine à terre.

Les vanneaux ont le corps massif, et se ressemblent par le port; ce sont des oiseaux qui vivent par troupes dans les prairies humides et sur le bord des rivières. Leurs mœurs sont assez analogues à celles des pluviers, c'est-à-dire qu'ils vivent de vers, de lombrics, de frai de batraciens, et même de pousses d'herbes tendres.

Les habitudes des espèces étrangères ne sont point encore parfaitement connues. Il n'en est pas de même de celle d'Europe, qu'on sait être de passage dans nos contrées et vivre par grandes familles. On trouve ces oiseaux dans toutes les parties du monde.

On a séparé des vanneaux proprement dits le vanneau-pluvier, sous le nom de *squatarola*. Ce dernier a pour caractère distinctif d'avoir la première rémige la plus longue, et un pouce petit et

(1) *Vanellus*, Briss. *Tringa*, L.

rudimentaire, tandis que les vanneaux en ont un plus développé, et que les quatrième et cinquième remiges sont les plus longues.

LE VANNEAU PLUVIER.

Vanellus melanogaster (1).

Le vanneau-pluvier a été décrit sous trois noms par Gmelin, et figuré trois fois dans les planches enluminées de Buffon, suivant les divers états qu'affecte sa livrée, qui varie dans les divers âges de l'oiseau.

L'adulte en plumage d'hiver a le front, la gorge, le milieu du ventre, les cuisses, le bas-ventre, et les couvertures supérieures de la queue, d'un blanc pur; les sourcils, la partie antérieure du cou, les côtés de la poitrine et les flancs sont d'un blanc taché de cendré et de brun; les parties supérieures sont noirâtres, tachées de jaune verdâtre, mais toutes les plumes sont terminées de cendré et de blanchâtre; les couvertures inférieures de la queue sont marquées sur les barbes extérieures de petites bandes diagonales brunes; la queue est blanche, terminée de roussâtre, rayée de brun; le bec est noir, l'iris brun, et les pieds cendrés. Sa longueur totale est de dix pouces.

Les jeunes avant la mue ressemblent plus ou moins aux vieux et aux jeunes en hiver, suivant M. Temminck; ils en diffèrent parce que le front, les sourcils, les côtés de la poitrine et les flancs sont variés de taches plus ou moins grandes, mais plus pâles. La couleur des parties supérieures est d'une seule nuance de gris clair, varié de blanchâtre, et les raies transversales de la queue sont grises. Dans cet état c'est le *tringa varia* de Gmelin.

Le vanneau-pluvier à l'époque de l'union des sexes change de livrée pour revêtir son plumage de noces. Les modifications qu'il présente alors à cette époque de la vie sont d'avoir l'espace entre l'œil et le bec, la gorge, le devant du cou, le milieu de la poitrine, le ventre et les flancs, d'un noir profond: le front, ainsi qu'une large bande qui passe au-dessus des yeux, les parties latérales du cou, les côtés de la poitrine, les cuisses et le bas-ventre, sont d'un blanc pur; la nuque est variée de brun, de noir, et de blanc; l'occiput, le dos et les couvertures sont d'un noir profond, chaque plume étant terminée par une tache blanche; des bandes noires traversent obliquement les couvertures inférieures de la queue; les rectrices moyennes sont rayées de blanc et de noir.

Belon avoit figuré le vanneau squatarole sous le nom de *pluvier gris*, et Buffon lui appliqua le nom de vanneau-pluvier pour peindre d'un seul trait les analogies qu'il a avec les espèces de ces deux genres. On pense que c'est de cet oiseau que parle Aristote sous le nom de *pardalis*, bien que l'auteur grec ait eu peut-être en vue le pluvier doré. Son nom de *squatarola* lui vient des Vénitiens.

Le vanneau squatarole habite toute l'Europe, une portion de l'Asie, et se retrouve dans une grande partie de l'Amérique septentrionale. Il habite les bords de la mer à l'embouchure des rivières et les bords fangeux des lacs salins. Il est de passage dans toute l'Europe tempérée; il se nourrit de vers de terre, de petits mollusques et d'insectes; il niche dans le nord, où la femelle pond quatre œufs d'un olive très clair, tachés de noir.

Les vanneaux proprement dits ont donc un pouce qui touche à peine à terre, et les quatrième et cinquième rémiges les plus longues. L'Europe n'en a qu'une espèce, qui est:

LE VANNEAU HUPPÉ.

Vanellus cristatus (1).

Le vanneau est un des oiseaux les plus remarquables de nos contrées, et par son plumage et par la huppe élégante qui part de l'occiput et retombe avec grâce sur le dos en se relevant vers son extrémité. Cette huppe est composée de plumes très longues, effilées, d'un noir brillant à reflets, ainsi que la tête, le devant du cou jusqu'à la poitrine; les parties supérieures du corps sont d'un vert de cuivre chatoyant avec quelques reflets de fer spéculaire; les côtés du cou, la région abdominale, et la base de la queue, sont d'un blanc pur; les couvertures inférieures sont teintées de couleur de buffle; l'extrémité des rectrices, moins les deux externes, est marquée d'une grande tache noire; le bec est noirâtre, et les pieds sont d'un rouge brun: la femelle a les teintes noires de la gorge et de la poitrine moins foncées.

Le plumage du vanneau varie parfois d'un blanc pur au blanc jaunâtre. Celui du jeune âge est remarquable parce que la huppe est moins longue, parce que le dessous des yeux est noirâtre, parce qu'enfin la gorge est variée de blanc et de brun cendré, et que les plumes dorsales sont terminées de jaune ocreux; les teintes du plumage de noces sont les mêmes que celles de la livrée de l'adulte, mais elles sont seulement plus vives et plus nettement décidées. La longueur totale du corps est d'environ douze pouces.

Le nom de vanneau a été donné à cet oiseau, sans doute, dit Buffon, par rapport au bruit que font ses

(1) Bechst. *in* Temm., *Man.*, t. II, p. 547: *tringa squatarola varia* et *helvetica*, Gmel. Vanneau gris, Buffon, enl. 854 (jeune), vanneau varié, Buffon, enl. 923 (adulte), et vanneau suisse, Buffon, enl. 853 (plumage de noces).

(1) Meyer, Temm., t. II, p. 550: *tringa vanellus*, Gmel.: le vanneau, Buffon, enl. 242.

ailes en volant, bruit qui imite assez bien celui que fait un van qu'on agite pour purger le blé. Les Anglois, par la même analogie, lui ont appliqué le nom de *lapwing*. Les Grecs appeloient cet oiseau *aex* et *aega*, par rapport à son cri. Mais ils le nommoient aussi ταὼς ἄγρως ou paon sauvage; nom que les Italiens ont conservé, car ils le connoissent encore aujourd'hui sous le nom de petit paon, *paonzello* ou *pavonzino*.

Dans plusieurs provinces de France on donne au vanneau, par analogie avec son cri, les noms de *dix-huit*, , de *pivite*, ou *kivite*. Cependant dans nos provinces de l'Ouest il est plus habituellement appelé *vanâ*.

Le vanneau, en s'élançant de dessus terre et prenant son vol, pousse un petit cri sec dont les syllabes *dix-huit* rendent assez bien le son. Son vol est puissant et de longue haleine, et permet à l'oiseau de s'élever à de grandes hauteurs. Lorsqu'il parcourt les prairies, il est dans l'habitude de voleter ou de s'élever d'un endroit à un autre par petits sauts. « Cet oiseau est fort gai, dit Buffon; il est sans cesse en mouvement, folâtre, et se joue de mille façons en l'air; il s'y tient par instant dans toutes les situations, même le ventre en haut ou sur le côté, et les ailes dirigées perpendiculairement, et aucun oiseau ne caracole et ne voltige plus lestement. »

Les vanneaux arrivent en France, par grandes troupes qui s'abattent dans les prairies, au commencement de mars ou dès la fin de février. Leur nourriture consiste principalement en lombrics terrestres, communs à cette époque, qu'ils savent tirer de terre avec la plus grande adresse. Lorsqu'ils sont repus, on les voit aller dans les fossés ou dans les mares laver leur bec rempli de terre. Leurs mœurs sont très farouches, et ces oiseaux, toujours sur le *qui vive*, partent au moindre bruit qu'ils entendent dans leur voisinage lorsqu'ils en ignorent la source, ou fuient à l'aspect de l'homme, même éloigné d'eux. Les mâles se disputent la possession des femelles avec acharnement. Celles-ci, fécondées, pondent en avril trois ou quatre œufs oblongs, d'un vert sombre et tachetés de noir, qu'elles déposent sur de petites mottes élevées au-dessus des marécages qu'elles choisissent ordinairement. Ce nid est à découvert, et seulement l'oiseau est dans l'habitude de couper les herbes et d'en former un petit espace arrondi de la dimension qu'il veut lui donner. Les vanneaux couvent leurs œufs l'espace de vingt jours. Les jeunes à peine éclos courent dans l'herbe; lorsqu'ils sont plus forts, les troupes de vanneaux éparpillés dans les marais par familles isolées se réunissent pour former des bandes de cinq à six cents individus qui président à leur départ vers la fin du mois d'octobre. C'est à cette époque que ces oiseaux sont très gras, parce que leur nourriture est plus abondante et peut être obtenue plus aisément. D'après Olina, il paroîtroit que le vanneau reste tout l'hiver en Italie.

La chair du vanneau est estimée, bien qu'elle soit généralement maigre et sèche. Quelques personnes sont parvenues à l'élever en domesticité en le nourrissant avec du cœur de bœuf coupé en filaments. Ses œufs ont, dit-on, une saveur délicieuse.

Le vanneau ne se nourrit pas seulement de vers, il recherche les araignées, les chenilles, les petits limaçons et les insectes de toute sorte, de manière qu'il rend de véritables services à l'agriculture en purgeant le sol d'une foule de petits animaux nuisibles.

Les vanneaux étrangers, sans être nombreux, offrent cependant plusieurs espèces intéressantes répandues sur les points les plus divers du globe; ce sont les suivantes :

LE VANNEAU DE CAYENNE.

Tringa cayennensis. LATH. (1)

Cet oiseau est de la taille du vanneau d'Europe, mais ses tarses sont plus élevés. L'aile est aussi munie d'un ergot.

La huppe qui retombe de l'occiput est courte, peu fournie, et ne se compose que de cinq à six brins effilés; le front et le menton sont d'un noir profond; une calotte d'un brun roux couvre la tête; les joues et le cou sont d'un grisâtre clair; le dos et le dessus des ailes sont d'un vert doré variant au brun; une plaque bleuâtre couvre l'aile; la poitrine est d'un noir vif; les parties inférieures sont d'un blanc pur; le bord de l'aile est blanc, de même que le bout des rectrices qui sont noires; le bec et les tarses sont rougeâtres, mais la base du bec n'a point de barbillons.

Ce vanneau est commun au Brésil et à la Guyane, et paroît être le *teteu* ou *terutero* de d'Azara, indigène du Paraguay.

LE VANNEAU ARMÉ

A CALOTTE BLANCHE.

Vanellus albicapillus (2).

Cette espèce, dont la patrie est inconnue, a la taille de la précédente; une caroncule membraneuse, jaune, plate, remonte sur le front et descend de chaque côté de la commissure sous forme de festons; le sommet de la tête est recouvert par une tache blanche, et la couleur de tout le reste du corps est d'un gris blanc; on remarque sur les joues, les côtés du

(1) *Parra cayennensis*, Gmel.: le vanneau armé de Cayenne, Buffon, enl. 836.

(2) Vieill., Dict., t. XXXV, p. 205.

cou et de la gorge, des raies longitudinales blanches et noires; les rémiges et les rectrices sont noires; les tarses sont d'un jaune orangé, ainsi que le bec, qui est noir à son extrémité.

LE VANNEAU DE LA LOUISIANE.

Tringa ludoviciana (1).

Ce vanneau, long de onze pouces, beaucoup plus grêle dans ses formes que notre vanneau, est aussi beaucoup plus haut monté. L'ergot qui arme le coude de son aile est long de quatre lignes, et son bec est garni à la base d'une bandelette membraneuse d'un beau jaune qui couvre le front, et qui descend, après avoir entouré l'œil, sous forme de deux lobes qui pendent sous la gorge. L'occiput de cette espèce n'a point de huppe, mais une calotte d'un noir vif la revêt; le plumage est généralement gris, excepté le dos qui est d'un brun rougeâtre, et la gorge et le devant du cou qui sont d'une couleur de chair fort tendre; les rémiges et les rectrices sont noires; ces dernières sont terminées de blanc, et toutes les parties inférieures sont de cette dernière couleur; le bec et les tarses sont d'un jaune vif.

Cet oiseau habite la Louisiane. Il est probable qu'on ne doit pas en distinguer le *vanneau armé de Saint-Domingue* ou le *vanellus dominicensis armatus* de Brisson, dont Gmelin a fait son *parra dominica*, qui a toutes les couleurs du précédent avec quelques changements dans leur disposition et dans leurs teintes. Ce dernier se trouve dans toute la zone intertropicale d'Amérique et aux Antilles.

LE VANNEAU DE GOA.

Tringa goensis (2).

Ce vanneau a de longueur totale treize pouces: une membrane charnue rougeâtre entourant les yeux couvre le front; ses tarses sont élevés, grêles et rougeâtres; ses ailes sont munies d'un ergot; le bec est jaunâtre terminé de noir.

Les couleurs du plumage sont le brun noir sur la tête, le derrière et le devant du cou jusqu'à la poitrine; le dos et les couvertures des ailes sont d'un brun olivâtre pourpré; les parties inférieures sont entièrement blanches: mais ce qui distingue cette espèce est la manière dont les teintes d'un blanc neigeux sont distribuées sur le cou, où une bandelette part de chaque côté depuis l'œil jusqu'à l'épaule, sur le milieu de l'aile qu'elle traverse en bande, formant miroir, et à la naissance de la queue; celle-ci noire est terminée par une bordure assez large de couleur rousse, et les rémiges sont également noires.

Le vanneau de Goa se trouve sur tout le continent de l'Inde, et peut-être aux îles Philippines.

LE VANNEAU DU SÉNÉGAL.

Tringa senegalla (1).

Ce vanneau a de longueur totale environ douze pouces: son bec est recouvert à la base par une membrane charnue jaune, tombant sur la commissure du bec sous forme de deux festons pointus; ses tarses sont longs et grêles, et de couleur verdâtre; l'éperon de l'aile est aigu et long de deux lignes; son plumage est d'un gris brun clair, plus foncé en dessus, plus voisin du blanchâtre sur le front, sur les grandes couvertures et sur le bord de l'aile; la gorge est d'un noir vif, ainsi que les rémiges; la queue, d'abord blanche à sa première moitié, est noire, puis bordée de blanc.

Cet oiseau est très commun sur la côte d'Afrique et au Sénégal notamment, où les François le nomment *criard* et les Nègres *net-net*. Il pousse des cris perçants aussitôt qu'il aperçoit un homme, et effraie tous les autres oiseaux que le chasseur essaie de surprendre.

LE VANNEAU DU CHILI.

Parra chilensis (2).

Ce vanneau, dont nous avons apporté plusieurs individus du Chili, a beaucoup de rapport avec celui de Cayenne, représenté enl. 836, et souvent il a été confondu avec lui. Il en diffère cependant d'une manière remarquable, et la description de Molina est exacte. Les Chiliens le connoissent sous le nom de *théghel*.

Ce vanneau est de la grosseur de l'espèce d'Europe: sa tête est noire, surmontée d'une huppe; le cou, le dos et la partie antérieure des ailes sont d'un violet noirâtre intense, s'étendant jusqu'au milieu de la poitrine, et dégénérant sur cette partie en large plaque noire; le ventre est blanc; les rémiges et les rectrices, qui sont courtes, sont d'un brun foncé; deux barbillons charnus, lobés, naissent de la base du bec; les yeux sont bruns à iris jaune; l'éperon de l'épaule est conique, aigu, long de six lignes, et d'un beau rose.

Ce théghel, dont parle Frézier, page 74 de la Re-

(1) Lath., *Synops*, sp. 6: *parra ludoviciana*, Gmel.: *vanellus ludovicianus armatus*, Brisson: le vanneau armé de la Louisiane, Buffon, enl. 835: *parra dominicana*, L.: *vanellus dominicus armatus*, Brisson.

(2) Lath., *Syn.*, sp. 7: *parra goensis*, Gmel.: vanneau armé des Indes ou de Goa, Buffon, enl. 807: *tringa goana*, Forster.

(1) Lath., *Syn.*, sp. 8: *parra senegalla*, Gmel.: *vanellus senegalensis armatus*, Brisson: vanneau armé du Sénégal, Buffon, enl. 362.

(2) Molina, p. 239: *parra chilensis*, Lath., *Syn.*, sp. 11.

lation de son voyage au Chili et au Pérou, sous le nom de *criard*, paroît se servir de son ergot avec habileté pour se battre, et avoir l'humeur querelleuse. On le trouve communément dans les plaines rases des environs de Talcaguaho, où il vit d'insectes et de vers.

Cet oiseau construit son nid au milieu des herbes, et la femelle y pond quatre œufs fauves piquetés de noir, et un peu plus gros que ceux de perdrix. Le mâle et la femelle vont habituellement ensemble, et rarement par troupes.

Les Araucanos regardent le théghel comme une bonne sentinelle, parce que aussitôt qu'il entend du bruit dans la nuit, il ne manque jamais de crier.

LE VANNEAU A ÉCHARPE.

Vanellus cinctus (1).

Ce petit vanneau, qui habite les îles désertes des Malouines, est très familier. Il fréquente les vastes prairies de ces îles antarctiques aussi bien que les rivages des baies qui en morcellent le pourtour. Il aime à se placer sur les singulières éminences que forme le *bolax* de Commerçon, l'hydrocotile gummifère des botanistes, en poussant, d'une voix forte et pendant quelques instants, des cris vifs et pressés.

Du bout du bec à l'extrémité de la queue, ce vanneau a huit pouces de longueur totale : le bec a huit lignes, les tarses dix-huit lignes, le doigt du milieu un pouce ; les ailes, qui se terminent en pointe, sont plus longues que la queue.

Sans être revêtu d'un plumage brillant, la livrée de ce vanneau est cependant agréable : le dessus du corps est en entier d'un gris brun, fauve uniforme, qui s'étend sur le croupion et sur les pennes moyennes de la queue. Cette teinte est plus foncée sur la tête, où elle forme une sorte de calotte ; le front à la base du bec, de même que les joues et la gorge, sont d'un gris cendré; un bandeau d'un blanc pur naît au-dessus du front, contourne l'œil, et se rend derrière la tête, sans se réunir à celui du côté opposé; le bec est noir, l'iris rougeâtre. Sous les couvertures on remarque quelques plumes blanches, et les rectrices extérieures de la queue sont également blanches ; le dessous de ces parties, ainsi que les rectrices et le ventre, offrent également la teinte blanche, tandis que quelques plumes fauves enveloppent les jambes ; la poitrine est d'un rouge ocracé, et est séparée du blanc pur de l'abdomen par une ceinture assez large d'un noir vif; les pieds sont verdâtres.

(1) Less., Zool. de *la Coq.*, pl. 43 : *tringa Urvillii*, Garn., Ann., Sc. nat., janvier 1826.

LE VANNEAU A SOURCILS.

Parra superciliosa (1).

Cet oiseau a dix-sept pouces de longueur et habite l'île de Java, où les naturels le nomment *pichisan*. Son plumage est d'un vert noir brillant, passant à un olivâtre éclatant sur le dos et sur les ailes. Une ligne d'un blanc pur se dessine au-dessus des yeux en formant une sorte de sourcils ; les rémiges sont noires, le croupion et la queue d'un ferrugineux violet éclatant ; la base du bec en dessus est garnie d'une caroncule arrondie ; l'éperon implanté dans le moignon de l'aile est obtus. A ces détails fournis par Horsfield se borne ce que nous savons sur cette espèce, et peut-être appartient-elle plutôt aux jacanas ?

LE VANNEAU

DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.

Tringa lobata (2).

Cette espèce, que Latham a ajoutée dans le Supplément de son *Synopsis*, habite les bords des rivières de la Nouvelle-Hollande, et nous croyons l'avoir entrevue fréquemment sur les rives du Nepean et de la Macarie, à la Nouvelle-Galles du Sud. Ses mœurs sont très farouches, et jamais on n'en voit qu'un petit nombre d'individus réunis dans le même lieu. Ce vanneau a dix-neuf pouces de longueur totale ; il a des barbillons charnus à la base du bec, des ergots jaunes aux moignons des ailes ; son plumage est olivâtre ferrugineux en dessus, et blanc en dessous ; l'occiput est noir ; les rectrices et les rémiges sont de cette couleur ; le bec est jaunâtre.

Nous ajouterons aux détails déjà donnés, ceux relatifs aux espèces nouvelles qui suivent.

LE VANNEAU A TÊTE BLANCHE (3).

A été découvert à Quorra, dans l'intérieur de l'Afrique, par le lieutenant Allen. Ce vanneau a la tête, la gorge, le milieu des ailes, le croupion, le ventre blancs ; les joues et les côtés du cou sont gris pourpré ; les scapulaires, les trois premières rémiges à l'extrémité de la queue sont noires. Ce vanneau a treize pouces anglois de longueur. Le bec vert orangé, la pointe exceptée, qui est noire ; la plaque charnue qui recouvre le front est orangée et de forme étroite. Les éperons des ailes sont longs de près d'un pouce, robustes et acérés.

(1) Horsf., Trans. Soc. linn., t. XIII, p. 194.
(2) Latham, Syn., sp. 47.
(3) *V. albiceps*, Gould., Proc., IV, 45.

LE VANNEAU DE VILLOTEAU [1].

A été découvert en Egypte par Savigny; mais on ignore quelle est sa propagation, son genre de vie, et le plumage du mâle. La femelle seule est décrite en ces termes : Le dessus de la tête, les côtés et le dessus du cou sont d'un cendré roussâtre; le dos, les scapulaires, les petites couvertures des ailes, d'une couleur isabelle, à reflets verdâtres pourprés; les grandes rémiges sont d'un noir profond; les rémiges secondaires et les rectrices sont d'un blanc pur; les grandes couvertures des ailes sont blanchâtres à leur base, et terminées de noir; le front et la gorge sont d'un blanc sale; la poitrine est d'une teinte vineuse, nuancée de violâtre; le ventre et l'abdomen sont d'un fauve clair; le bec est noir, les pieds sont jaunes.

LE VANNEAU ARMÉ

A CALOTTE BLANCHE [2].

A huit pouces et demi de longueur. On ignore sa patrie. Il a une caroncule jaune sur le *lorum*, divisée en deux parties, dont l'une s'élève plus haut que le front, tandis que l'autre est pendante, et descend au niveau de l'origine de la mandibule inférieure. Une grande tache blanche couvre le milieu du sommet de la tête, qui dans le reste est grise, de même que le capistrum. L'occiput, le milieu du dessus du cou, le dos, les couvertures supérieures des ailes, la poitrine et le ventre sont roux. Des raies longitudinales blanches et noires sillonnent les joues. Les côtés de la gorge et du cou, les grandes pennes des ailes et les rectrices sont noires. Les moyennes couvertures alaires ont leur bord extérieur blanc; les inférieures de la queue et l'extrémité de ses pennes sont de cette couleur. Les pieds sont jaune orangé, ainsi que le bec, si ce n'est vers le bout, qui est noir.

LE VANNEAU HIRONDELLE [3].

Se trouve à Java, où il est nommé *terek*. Son plumage est gris brun; mais la tête, le ventre, les ailes et la queue sont noirs : celle-ci est terminée de blanc. Ce vanneau a les tarses très allongés, et les ailes plus longues que la queue. Les épaules sont armées d'un aiguillon robuste.

(1) *Vanellus Villotœi*, Andouin, Égypte, pl. 6, fig. 2, texte in 8o. Ois., p. 388. *V. flavipes*, Sav. Less., Ornith., p. 542.

(2) *V. albicapillus*, Vieill., Gal., pl. 236 et p. 100. Nouv. Dict., XXXV, 205.

(3) *Tringa macropterus*, Cuv. *Vanellus tricolor*, Horsf., Trans., XIII, 186.

LES PLUVIERS [1].

Sont des oiseaux de rivage qui fréquentent habituellement le bord de la mer, les embouchures des fleuves et des rivières, et les marais maritimes. Ils se nourrissent de crustacés, de petits mollusques marins qu'ils saisissent dans les sables des grèves ou des côtes, le long de la ligne des eaux, qu'ils suivent constamment en poussant un petit cri. Plusieurs espèces vivent solitaires ou par couples, quelques autres par petites troupes. Les pluviers sont propres à toutes les contrées. On les trouve aussi bien sous l'équateur que dans les zones les plus froides du nord ou même de l'hémisphère austral. Tous ont une livrée composée de couleurs sombres, mais mélangées assez agréablement; ils subissent une double mue pour la plupart, et revêtent des livrées différentes suivant l'âge et suivant les sexes. Quelques espèces ont des aiguillons aux ailes qui leur servent de défenses; quelques autres ont des portions charnues à la base du bec. Les pluviers émigrent chaque année par bandes plus ou moins nombreuses, et c'est principalement en automne, pendant les pluies, d'où leur est venu le nom qu'ils portent. Les pluviers ne restent point tranquilles lorsqu'ils sont à terre; on les voit sans cesse en mouvement; ils volent en formant une file étendue ou des zones transversales fort étroites et d'une très grande longueur. Leur chair est délicate et estimée; aussi, dans les provinces où ils sont communs, en prend-on une certaine quantité par le moyen de filets variés et fabriqués exprès.

Ainsi, sur environ cinquante espèces de pluviers connues, en n'y comprenant point deux ou trois variétés regardées comme espèces par quelques auteurs, on verra que neuf appartiennent à l'Europe, et que trois se retrouvent sur presque le globe entier; que huit sont propres à l'Asie et aux îles de la Polynésie, neuf à l'Afrique, dix à l'Amérique, cinq dans sa partie méridionale, et cinq dans sa partie nord; que trois espèces vivent dans l'Océanie, et dix dans l'Australie. Les pluviers non décrits par Buffon sont les suivants :

LE PLUVIER SOMBRE [2].

Est un peu plus gros que le pluvier à collier. Les couleurs de son plumage sont assez uniformes. Le front, les joues, le cou et la poitrine sont d'un gris roux uni, passant au blanchâtre sous la gorge, et plus foncé en gris sur la tête; le dos, les ailes et le dessus de la queue sont bruns; les pennes externes de la queue sont blanches, ainsi que les couvertures

(1) *Charadrius*, L.

(2) *C. nebulosus*, Less. *C. fuscus*, Cuv., Gal. du Mus.

inférieures; le ventre et les flancs sont blancs, tachés de roux vers les cuisses; le bec et les pieds sont noirs.

Ce pluvier, qui habite le Brésil, a été apporté au Muséum par MM. Quoy et Gaymard. Nous avons changé son nom de *fuscus*, parce qu'il se trouvoit déjà employé pour désigner un pluvier de la Nouvelle-Galles du Sud, par Latham.

LE PLUVIER A COLLIER INTERROMPU (1).

A été confondu par Linné avec le précédent, sous le nom de *charadrius Alexandrinus*. Il est remarquable par deux grands espaces noirs ou bruns placés sur les côtés de la poitrine. Le front, les sourcils, un demi-collier sur la nuque et tout le dessous du corps sont blancs. L'espace entre l'œil et le bec, un triangle sur la tête, et deux larges taches de chaque côté de la poitrine sont d'un noir prononcé. Un roux clair revêt la tête et la nuque, et un cendré brun toutes les parties supérieures du corps. Les tiges des rémiges sont blanches, ainsi que les deux pennes latérales de la queue; la troisième est blanchâtre, et les autres sont brunes. L'iris, le bec et les pieds sont noirs. Sa longueur totale est de six pouces. La femelle n'a point de taches noires sur la tête; le bandeau blanc est plus étroit, et les teintes noires sont remplacées par du brun. Les jeunes n'ont point de noir.

Ce pluvier niche comme le pluvier à collier, et pond de trois à cinq œufs d'un jaune olivâtre ponctué de brun. Il vit d'insectes, de petits bivalves et de crustacés. Il est très commun en Hollande, en Angleterre, et moins fréquent dans le Midi. Il se plaît sur les sables de la mer.

LE PLUVIER MASQUÉ (2).

Rapporté du Brésil par M. Delalande, est de la taille du petit pluvier à collier, mais il a les jambes plus élevées et plus grêles; leur couleur est jaune, et le bec est noir. Le front de cet oiseau est blanc; une tache très noire et arrondie couvre le vertex; l'occiput est d'un roux vif; un trait noir part de la base du bec, et se rend à l'œil, et un trait blanc plus élargi est placé derrière cet organe. La partie postérieure du cou est d'un roux fort vif, qui passe uniformément au gris sur le dos et sur les ailes. L'extrémité de la queue est noire, ainsi que les pennes alaires; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc neigeux, ainsi que toutes les parties inférieures du corps; un collier noir vif occupe le haut du thorax, et se rend sous le pli de chaque aile.

(1) *Charadrius cantianus*, Lath. *C. albifrons*, Meyer. Temm., II, 544. Pluvier à poitrine blanche, Vieill.

(2) *C. larvatus*, Temm.

LE PLUVIER A FACE ENCADRÉE (1).

Est de la taille du petit pluvier à collier. Son bec et ses pieds sont noirs; il a le front blanc, ce qui forme un triangle sur le devant de la tête; une bande étroite, noire, le sépare de la calotte, d'un roux vif, qui occupe l'occiput, les côtés et le derrière du cou. Un trait fauve brun va du bec à l'œil, et descend légèrement sur le cou. La gorge, la poitrine, le ventre et le dessous de la queue sont d'un blanc neigeux; les ailes, le dos, le dessus de la queue sont d'un brun fauve; les pennes des ailes sont brunes; celles de la queue sont blanches à leur naissance, et brunes à leur extrémité. Une ligne blanche occupe le milieu des pennes alaires,

Cette espèce provient du voyage de Pérou aux terres australes, et habite sans doute les côtes sud de la Nouvelle-Hollande.

LE PLUVIER DE WILSON (2).

Est des Etats-Unis, et se rapproche du pluvier à collier interrompu, dont il a la taille, par les deux taches qui, au lieu d'être noires, sont brunes, et qui sont placées en avant du coude de chaque aile. Le bec et les pieds sont noirs; le front est d'un gris blanc; la tête est d'un gris blond uniforme, et le dos, les ailes, sont de la même couleur; la queue est brune au-dessus, ainsi que les grandes pennes des ailes. Un trait élargi et d'un roux blond part du bec, et traverse l'œil en se portant sur les côtés du cou. La gorge, la poitrine, les côtés du cou et le ventre sont d'un blanc un peu sale.

Un individu, qui existe au Muséum, a été rapporté d'Amérique par Maugé. M. Ord l'indique au cap Island, dans le Nouveau-Jersey.

LE PLUVIER PATRE (3).

De la taille des précédents, a les jambes beaucoup plus longues et plus grêles. Le bec et les pieds sont noirs: on le distingue aisément par la disposition de ses couleurs. Un bandeau d'un blanc pur traverse le front, passe derrière l'œil, et descend sur les côtés du cou; une bande noire naît à la base du bec, traverse l'œil, et descend en avant de la précédente, sur les côtés du cou, et s'arrête au pli de l'aile. Une calotte brune occupe le sommet de la tête. L'occiput, les parties postérieures du cou, le manteau et les ailes sont d'un brun mêlé de roux; les pennes des ailes et de la queue, en dessus, sont brunes; la

(1) *Charadrius marginatus*, Geoff. Saint-Hil. *C. ruficapillus*, Temm., pl. col., l. 8e liv., p. 147, fig. 2.

(2) *C. Vilsonius*, Ord., supplém., Orn. am., t. IX, pl. 75, fig. 5.

(3) *C. pastor*, Cuv. *C. pacuarius*, Temm., pl. 183 (mâle adulte). *C. varius*, Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat.

gorge est blanche, ainsi que les plumes anales et les couvertures inférieures de la queue; le haut de la poitrine, les côtés et le ventre sont d'un roux jaunâtre, qui s'affoiblit près des cuisses.

Le bec de ce pluvier est allongé et mince. Il vit sur les côtes du cap de Bonne-Espérance, d'où il a été rapporté par M. Delalande.

LE PLUVIER A DOUBLE COLLIER (1).

Est de la taille du petit pluvier à collier, mais plus haut sur ses jambes, qui sont grêles; il est plus svelte dans ses formes. Le bec est court, noir au bout, jaune à sa base; les pieds sont jaunâtres et les doigts noirâtres. Le front est blanc; une ligne blanche, qui en part, se rend à l'occiput, et s'unit à celle du côté opposé pour encadrer une calotte brune. La gorge est grisâtre, et cette couleur est plus foncée sur les côtés du cou et en arrière; le dos, le dessus de la queue, les ailes et leurs couvertures sont d'un brun uni. Un collier, d'un noir variable et assez large, occupe le haut de la poitrine; il est séparé d'un autre collier, d'un noir très vif, par une écharpe d'un blanc pur. Toutes les parties inférieures sont d'un blanc neigeux. Les pennes des ailes sont brunes, et les couvertures moyennes sont brunes et blanches; la queue est brune et plus allongée que chez les autres petits pluviers.

Cet oiseau habite plusieurs parties de l'Afrique, et notamment le cap de Bonne-Espérance, d'où M. Delalande en a apporté de beaux individus. Les jeunes sont fauves et bruns en dessus, et blancs en dessous.

LE PLUVIER BRUN (2).

A le plumage brun en dessus, et blanc brunâtre en dessous; la queue est noire, tachetée de blanc; l'iris est jaune; le bec est noir, et les pieds sont couleur de plomb. Il habite la Nouvelle Galles du Sud.

LE PLUVIER BRIDÉ (3).

Habite la Nouvelle-Hollande, et c'est du Port-Jackson qu'il provient le plus ordinairement. Le dessus du corps et de la queue est d'un cendré bleu pâle, varié de petites raies brunes; le dessous est d'une teinte plus claire, sinuolé de lignes plus étroites sur la poitrine; le ventre est blanc; les pennes sont noirâtres; une large ligne noirâtre naît au-dessus des yeux, descend sur les côtés du cou et s'étend jusqu'au dos; les pieds sont jaunes.

(1) *Charadrius bitorquatus*, N. *C. indicus*, Lath., sp. *C. tricollaris*, Vieill., Nouv. Dict. d'hist. nat., t. XXVIII, p. 147.
(2) *C. fuscus*, Lath.
(3) *C. frenatus*, Lath.

LE PLUVIER GRIS TACHETÉ (1).

A les parties supérieures d'un brun clair, et les inférieures blanches; le dessus de la tête est varié de noir; les ailes sont tachetées de blanc, et leurs pennes sont noires; la queue est d'un brun sombre; les pieds sont bleuâtres; l'iris est couleur de noisette.

La patrie de cette espèce est la Nouvelle-Hollande.

LE PLUVIER DE TAITI (2).

Décrit par Forster, a dix pouces et demi de longueur. Son plumage est noir en dessus; et chaque plume est bordée de fauve; le dessous du corps est blanchâtre, avec des taches noires; le bec est brun noir, et les pieds sont verdâtres; un plastron fauve, tacheté de noir, couvre la poitrine; l'iris est brunâtre; la gorge et le front sont d'un blanc sale; les couvertures des ailes sont noires, tachées de fauve; les pennes sont d'un fauve noirâtre, avec des tiges blanches et des bandes transversales blanchâtres; les ongles sont noirs.

Ce pluvier habite l'archipel de la Société, et particulièrement l'île de Taïti.

On en indique une variété de taille plus petite, n'ayant que huit pouces, brune sur le dos, et blanche en dessous. Les pieds sont jaunâtres; les bandes blanches des ailes manquent, et les teintes de la poitrine sont obscures.

LE PLUVIER DE LESCHENAULT (3).

A été apporté de Pondichéry par M. Leschenault, qui indique que les naturels le nomment *oulan*. Il est de la taille du guignard; mais ses jambes sont grêles et plus élevées, et son bec plus long et plus fort. Ses parties sont noires; le front est blanc: un trait de la même couleur naît derrière l'œil. La calotte et les joues sont d'un gris fauve, ainsi que le dessus du corps et les couvertures des ailes. La poitrine et la gorge sont blanches; le bas de la poitrine est roux. Le ventre est blanc; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, avec des espaces blancs.

LE PLUVIER DE TARTARIE (4).

A le cou cendré, et la poitrine de couleur ferrugineuse; une bande noire couvre la poitrine, une deuxième occupe le dessous de la gorge; le ventre est blanc; les pennes des ailes et de la queue sont fauves.

(1) *Charadrius griseus*, Lath.
(2) *C. taïtensis*, Less. *C. fulvus*, Linn., Sys., sp. 18. Lath., Syn., sp. 21.
(3) *C. Leschenaultii*, Less. *C. griseus*, Gal. du mus., non Lath.
(4) *C. tartaricus*, Lath., Syn., sp. 15.

Cette espèce, très voisine du pluvier solitaire, et qui n'en est sans doute qu'une variété, habite avec lui les déserts de la Tartarie méridionale. Pallas l'a fait connoître avec la suivante.

LE PLUVIER SOLITAIRE (1).

Est un peu plus gros que le petit pluvier à collier. Son plumage est gris brun sur le dos; le ventre est blanc. Une couleur de rouille s'étend de la gorge à la poitrine, qu'occupe une bande brune transversale. Le front et les sourcils sont blancs; la queue est arrondie et bordée de blanc; le bec et les pieds sont d'un roux jaunâtre.

La connoissance de cet oiseau est due à Pallas. Il vit sur les bords des lacs saumâtres des déserts de la Tartarie méridionale, où il aime à habiter seul et retiré. Il est d'ailleurs très rare. M. Horsfield l'indique à Java.

LE PLUVIER DES PHILIPPINES (2).

A été figuré par Sonnerat, pl. 66 de son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*. Il a le port et les teintes générales du petit groupe naturel des pluviers à collier.

Cet oiseau est commun à Luçon, dans les prairies humides, et se nourrit de vers. La couleur de son plumage est, à peu de nuances près, celle du petit pluvier à collier, dont il a également la taille; une tache blanche couvre le front; un trait noir passe sur les yeux; un collier de la même couleur entoure le cou; le dessus de la queue est brun, et l'extrémité des pennes est blanche; tout le dessous du corps est de cette dernière couleur; le bec et les pieds sont noirs.

LE PLUVIER A COLLIER D'ÉGYPTE (3).

N'est considéré par plusieurs auteurs, et notamment par Linné et Latham, que comme une variété du pluvier à collier d'Europe, dont il diffère d'ailleurs par une taille plus petite. Il est remarquable par une bande pectorale noire, des sourcils blancs, les pennes de la queue blanches à leur extrémité, avec une bande noire; ses pieds sont rouges.

Ce pluvier a primitivement été décrit par Hasselquist (*Voyage au Levant*), et M. Geoffroy Saint-Hilaire pense que c'est le *trochilus* d'Hérodote.

(1) *Charadrius asiaticus*, Linn., Syst., sp. 13. Lath., Syn., sp. 14.
(2) *C. philippinus*, Lath., Syn., sp. 11.
(3) *C. ægyptus*, Linn.

LE PLUVIER A COLLIER DE LA JAMAÏQUE (1).

Ce pluvier n'a que sept pouces et demi de longueur. Le dessus du corps, de la tête et des ailes sont d'un brun terne; la gorge et les autres parties inférieures sont blanches. Un collier blanc occupe le derrière du cou. La poitrine présente des taches noires. La queue est noirâtre, variée de blanc et de roux; les pieds sont blanchâtres; les ongles noirs, ainsi que le bec; l'iris est orangé.

LE PLUVIER TACHETÉ (2).

A le plumage en dessus tacheté de noir, de blanc, de cendré entremêlé; le dessous du corps est blanc; une bande chargée de petits points blancs passe sous l'œil; le bec et les pieds sont noirâtres. Cette espèce n'est pas bien authentique : on la dit propre à la Courlande.

LE PLUVIER DE SIBÉRIE (3).

A la tête mélangée de blanc et de noir; le sommet de la tête est occupé par une bande noire; la poitrine est brune, et traversée par une écharpe blanche qui la sépare de l'abdomen : celui-ci est de couleur ferrugineuse.

La Sibérie est la patrie de cette espèce, dont on doit la connoissance à Lépéchin.

LE PLUVIER MONGOL (4).

A le front d'un cendré brun. Il est revêtu d'un bandeau blanc; un collier de la même couleur sépare le cou de la poitrine, qui est d'un jaune ocracé; le cou et le ventre sont d'un blanc pur; un croissant noir entoure la gorge.

Il habite le voisinage des lacs d'eaux saumâtres de la Mongolie, et se plaît sur leurs grèves sablonneuses, d'où l'a rapporté Pallas.

LE PLUVIER A VENTRE BLANC (5).

Le dessus de ce pluvier est gris brun; une bande blanche entoure les yeux; toutes les parties inférieures sont blanches, ainsi que les pennes des ailes et les trois pennes extérieures et latérales de la queue; les six pennes intermédiaires de la queue

(1) *C. jamaicensis*, Lath. Brown., Jam., p. 477.
(2) Linn., Syst. sp. 22. Lath., Syn. sp. 19.
(3) *Charadrius sibiricus*, Linn., Syst. sp. 22. Lath., Syn. sp. 19.
(4) *Charadrius mongolus*, Linn., Syst. sp. 14. Lath., Syn. sp. 16.
(5) *Charadrius leucogaster*, Linn., Syst. sp. 19. Lath., Syn. sp. 22.

sont brunes, les autres sont tachées de noir et de brun. Sa taille est de cinq pouces et demi.

Sa patrie est inconnue.

LE PLUVIER A COLLIER NOIR (1).

Voisin du pluvier à collier, est décrit par d'Azara sous le nom d'*imbatuitu colar negro*. Il a cinq pouces neuf lignes de longueur. Le front est occupé par une bande blanche, qui entoure l'œil; au-dessus du front est un petit bandeau très noir, de quatre lignes de large, et accompagné d'un petit trait roussâtre. Le sommet de la tête, le dessus du cou et du corps, les petites couvertures des ailes, sont bruns et comme saupoudrés de roux; les grandes couvertures et les pennes sont d'un brun noirâtre, avec du blanc à leur extrémité; les deux pennes extérieures de la queue sont blanches, et les autres sont d'un brun noirâtre, avec du blanc à leur extrémité; les plumes des oreilles et un large demi-collier au bas de la partie antérieure du cou sont d'un beau noir; une bande rousse descend depuis l'œil, sur les côtés du cou, jusqu'au demi-collier; l'angle du bec, la gorge, le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures sont d'un blanc pur; les pieds sont blanchâtres et le bec noir.

Ce petit pluvier vit au Paraguay, sur les bords des rivières et des lagunes, dans les solitudes des pampas.

LE PLUVIER
DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE (2).

A huit pouces de longueur. Il est remarquable par la couleur rouge du bec, des paupières et des pieds. Les joues sont noires, ainsi que la gorge et la poitrine, où cette couleur forme une écharpe; une ligne blanche recourbée occupe le sommet de la tête, et sur chaque aile on en observe de semblables; l'occiput, le dos et le croupion sont d'un cendré légèrement verdâtre, qui s'éclaircit et devient blanchâtre sur les parties inférieures de l'oiseau; les couvertures des ailes et leurs pennes sont d'un brun obscur; l'iris est bleuâtre.

Ce pluvier, comme son nom l'indique, habite les rivages de la Nouvelle-Zélande, principalement dans le canal de la Reine-Charlotte, où les naturels le nomment *doudouroa-atou*.

(1) *Charadrius collaris*, Vieill. Nouv. Dict. d'hist. nat., t. XXVIII.

(2) *Charadrius Novæ-Zelandiæ*, Linn., Syst. sp. 4. Syn. sp. 12.

LE PLUVIER NOIRATRE (1).

Vit sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, et diffère du suivant par son bec, qui est noir, ses pieds qui sont bleuâtres, et par les teintes de son plumage; le front et la gorge sont blanchâtres, et le corps est noirâtre, avec une teinte jaune ocracée. La couleur du cou est plus foncée; elle est sinuolée de lignes plus pâles sur les côtés. Les pennes des ailes sont noirâtres, de même que les ongles. Sa taille est celle de la bécassine ordinaire.

Les Nouveaux-Zélandois nomment ce pluvier *hapoho-era*.

LE PLUVIER ROUGEATRE (2).

De la baie d'Hudson, a le plumage d'un rouge léger, pruineux, ou comme saupoudré de points blancs et noirs; le bec et les pieds sont noirs; les deux pennes intermédiaires de la queue sont brunes, avec un rebord de couleur de rouille; les autres sont blanchâtres et brunes à leur rebord extérieur. On ne connoît rien de ses habitudes.

Quelques auteurs ont retiré cette espèce du genre pluvier pour la classer parmi les sanderlings.

LE PLUVIER TRICOLORE (3).

Est de la taille du pluvier doré. Il a la tête, le cou, les côtés de la gorge et de la poitrine très noirs, de même que les pennes alaires, dont le bord est blanc; les pennes de la queue sont noires et blanches; le milieu de la gorge, le devant du cou et la poitrine, le ventre et les parties postérieures sont blancs; une bandelette de couleur de neige s'étend derrière l'œil; le reste des parties supérieures est gris; le bec est d'un jaune orangé, et les tarses sont rouges.

Ce pluvier a été rapporté des terres australes par les naturalistes de l'expédition du capitaine Baudin.

LE PLUVIER A POITRINE RAYÉE (4).

Du Paraguay, a été primitivement décrit par dom Félix d'Azara, sous le nom d'*imbatuiti pecho listado*. Il a de longueur totale neuf pouces et demi. La tête, le front, et une bandelette qui prend au-dessus de l'œil et qui s'étend sur les joues, sont blancs; le sommet de la tête est piqueté de blanc sale, et l'occiput est pointillé de jaune sur un fond noir; le cou est en entier varié de brun et de blanc; la poitrine

(1) *Charadrius obscurus*, Linn., Syst. sp. 17. Lath., Syn. sp. 20.

(2) *Charadrius rubidus*, Linn., Syst. sp. 21. Lath., Syn. sp. 2.

(3) *Charadrius tricolor*, Vieill. *C. pectoralis*, Cuv. Gal. du Mus.

(4) *Charadrius pectoralis*, Vieill.

et le ventre sont blancs; les flancs sont rayés transversalement de brun; les pennes alaires sont d'un blanc satiné en dessous, ainsi que celles de la queue, qui sont, à leur extrémité et en dessous, pointillées de noirâtre; le haut du dos, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures de l'aile sont noirâtres et tachées de blanc; le bas du dos et le croupion sont variés de jaune sur un fond noirâtre; les grandes couvertures des ailes et de la queue sont brunes; les tarses, de couleur de plomb; le bec est noir, assez fort, un peu recourbé à sa pointe.

Ce pluvier fréquente les prairies et les lieux humides, et ne se montre au Paraguay que pendant l'été. Il en existe une variété à poitrine marbrée, qui s'éloigne peu de l'espèce précédente.

LE PLUVIER EN DEUIL (1).

Est de la taille du pluvier doré. Les pieds sont rouges, à tarses assez forts; le bec est noir; le front et les joues sont gris; tout le cou, le dessus du corps, sont d'un gris ardoisé, qui forme au haut de l'abdomen une ceinture noire assez large; les couvertures moyennes sont blanches; les grandes pennes des ailes sont noires; la queue est blanche à sa première moitié et noire à l'autre; le ventre est blanc.

Cet oiseau existe au Muséum; nous en ignorons la patrie.

LE PLUVIER A FACE NOIRE (2).

De la taille du petit pluvier à collier, a le bec et les pieds noirs; le front est noir, ainsi qu'une bande qui traverse l'œil, passe sur la nuque et prend la forme d'un collier; une autre bande de la même teinte occupe la poitrine et vient rejoindre la première en passant au-dessus de l'œil; une bande blanche part du front, contourne l'œil en dessus, et se joint à celle du côté opposé à l'occiput; les parties inférieures du corps sont blanches; les pennes alaires et une partie de la queue sont noires; le dos est gris, et les couvertures des ailes ont une bordure extérieure large et blanche, qui les fait paroître rayées à l'extérieur; le reste est gris; les pieds sont orangés; le bec est jaune et noir à son extrémité.

Cette espèce provient du voyage de Péron aux terres australes.

LE PLUVIER A CAMAIL (3).

Est un peu plus gros que le pluvier à collier de France. La tête, la gorge et le haut du cou sont d'un brun foncé; toutes les parties postérieures, un collier sur la nuque, et une bande longitudinale sur l'aile, sont d'un blanc pur; le dos, les scapulaires, les couvertures supérieures et les pennes secondaires des ailes sont d'un gris blanc; les grandes pennes alaires sont noires; la queue est noire et blanche; le bec orangé est noir à sa pointe; les pieds sont rouges.

Cette espèce a été apportée au Muséum par M. Labillardière, et provient des terres australes.

LE PLUVIER A POITRINE ROUGE (1).

Est voisin du killdir, mais sa taille est moindre, et son bec est fort court; il est noir, ainsi que les tarses; le front est blanc, et le dessus de la tête a une calotte grise; un trait gris, naissant du bec, occupe les joues et traverse l'œil; un plastron blanc est sous la gorge; la poitrine est recouverte d'un rouge mêlé de gris en dessous, remontant sur le cou et l'entourant; le dessus du corps est gris roux; le dessous blanc; les flancs sont mêlés de gris et de blanc; les pennes des ailes et de la queue sont brunes.

Nous ignorons sa patrie. Il existe au Muséum.

LE PLUVIER DE COULANDE (2).

A le plumage blanc, le bec noir, un croissant noir sur le front, et une bande de même couleur sur la tête, que revêt une petite calotte cendrée; l'œil est traversé par une bande ondée de noir; le dos, les ailes et la queue sont cendrés, l'iris orangé, et les pieds sont rougeâtres.

Cette espèce est décrite dans les *Actes des curieux de Berlin*, t. VIII, p. 465.

LE PLUVIER A COU ROUGE (3).

Est de la taille de l'alouette de mer. Ses pieds et son bec sont d'un rouge vif; les yeux sont orangés; les plumes des ailes et de la queue sont noirâtres; la tête et le cou noirs; le dessus du corps est cendré, et s'affoiblit sur les parties inférieures; de chaque côté du cou existe une large tache fauve rougeâtre, de forme quadrilatère; les ailerons sont blanchâtres.

Cette espèce habite la terre de Diémen, ou Tasmanie.

(1) *Charadrius lugubris*, Less.

(2) *Charadrius melanops*, Vieill. Nouv. Dict. d'hist. nat., t. XXVIII, p. 139. *C. nigrifrons*, Cuv., Gal. du Mus., Temm., pl. col. 47, liv. VIII.

(3) *Charadrius cucullatus*, Vieill. *C. monachus* Temm., Gal. du Mus.

(1) *Charadrius sanguineus*, Less.

(2) *Charadrius curonicus*, Linn., Syst. sp. Syn. sp. 31.

(3) *Charadrius rubricollis*, Linn., Syst. sp. 20. Lath. Syn. sp. 23.

LE PLUVIER A TÊTE NOIRE (1).

A la tête recouverte d'un chaperon noir; le dessus du corps est d'un cendré brunâtre; les sourcils, la gorge et le ventre sont blancs, ainsi que la queue, qui est rayée d'une bande noire à son origine; une écharpe brune traverse la poitrine; le bec et les pieds sont rouges. Ses dimensions sont d'environ dix pouces.

Il habite principalement l'état de New-York.

LE PLUVIER A CALOTTE ROUGE (2).

Tient le milieu entre le petit pluvier à collier et le pluvier masqué. Il habite les terres les plus avancées dans le Sud, et nous l'observâmes sur les côtes désertes des îles Mariannes. Ses mœurs sont solitaires, et il court sans cesse sur le rivage en poussant un petit cri.

Le pluvier à calotte rouge a sept pouces de longueur totale. Les ailes dépassent la queue de quatre à cinq lignes. Le bec est noir, assez fort, et les pieds sont d'un brun rougeâtre; le front est recouvert par un bandeau blanc qui s'étend jusqu'à l'œil, et occupe les joues et la gorge; un bandeau noir surmonte le précédent, passe au-dessus de l'œil, descend sur les côtés du cou, et se confond avec le premier collier, qui est d'un noir vif assez large; le milieu de la poitrine est également blanc, et une large ceinture noire sépare cette partie du ventre, des couvertures inférieures de la queue, qui sont aussi d'un blanc de neige; le dessus de la tête est recouvert d'une calotte d'un roux brun; une bande d'un roux fort vif la circonscrit, descend sur les côtés du cou, et forme un demi-collier de cette couleur sur la partie postérieure; le dos, le croupion, les couvertures des ailes sont d'un brun gris, ainsi que les pennes moyennes de la queue, tandis que les plus extérieures sont blanches; le moignon de l'aile est aussi varié de brun et de blanc.

Pendant notre séjour aux Malouines, de novembre en décembre, les jeunes n'étoient encore couverts que de duvet. Cette espèce couveroit donc en octobre?

Le pluvier à calotte rouge est sans doute l'espèce mentionnée t. XXIII, p. 51, de l'édition des œuvres de Buffon, par Sonnini, sous le nom de pluvier des îles Falkland, *charadrius falklandicus*, de Lath. Cependant cet auteur n'indique qu'un collier noir, et quelques autres couleurs du plumage paroissent d'ailleurs être différentes.

(1) *Charadrius atricapillus*, Linn., Sys. sp. 16. Lath., Syn. sp. 10.

(2) *Charadrius pyrocephalus*, Less. et Garn., Zool. de *la Coq.* Bull., X, 127.

LE PLUVIER PIE (1).

Est de la taille du pluvier à aigrettes. Son bec est long, grêle et peu renflé: il est noir, ainsi que les pieds, dont les tarses sont très longs; une calotte d'un noir foncé, tombant sur l'occiput, enveloppe la tête, et descend en devant sur la gorge jusqu'à moitié du cou; les joues, le cou, la poitrine, sont d'un blanc glacé, de gris léger; le dos et les grandes couvertures sont d'un gris roux; les couvertures sont blanches; les pennes sont noires; le coude de l'aile est garni d'une plaque noire vis-à-vis deux aiguillons très longs et pointus; la poitrine est grise; le ventre et les couvertures de la queue sont d'un blanc de neige, tandis que les pennes sont noires.

Un individu de cette belle espèce a été envoyé de Calcutta par MM. Diard et Duvaucel.

LE PLUVIER PETIT (2).

Habite l'île de Java. Il a le dessus du corps cendré brunâtre, et le dessous blanc. Une raie transversale grise brunâtre coupe le milieu de la poitrine. Les rectrices moyennes sont d'un cendré brun plus foncé au sommet.

LE MELANOPTÈRE (3).

A été observé à Djedda, par le voyageur Ruppell. Il a le corps blanc, excepté la nuque et le cou, qui sont brun ardoisé; le thorax, qui est noir; le manteau, qui est roux. Le bec est noir, et les tarses sont rouges.

LE CUL-BLANC (4).

Se trouve dans les steppes placées à l'orient de la mer d'Aral. Son plumage est gris rougeâtre foncé; la poitrine est gris bleu; les pennes primaires sont noires, mais les secondaires sont blanches; les ailes pliées sont traversées par une raie blanche encadrée de noir; le croupion, le ventre et la queue sont d'un blanc de neige; sur la poitrine apparoît du jaune rouille; les pieds sont verdâtres. Sa taille est de dix pouces.

LE HIATICULOIDE (5).

Vit sur les bords du Gange. Il a de grands rapports avec le pluvier à collier d'Europe; mais il est plus grand, et a sur la poitrine une bande noire plus étroite.

(1) *Charadrius Duvaucellii*, Less.

(2) *C. pusillus*, Horsf., Trans., XIII, 187.

(3) *C melanopterus*. Ruppell, Af., pl. 31, p. 46.

(4) *C. leucurus*, Eversm., Bull., IX, 78.

(5) *C. hiaticuloides*, Trans., Proceed., I, 125.

LE NÉSOGALE [1].

A été décrit par M. Desjardin, comme étant une espèce nouvelle de l'île de France, dont la description nous est inconnue.

M. Temminck a publié récemment les portraits de trois espèces qui appartiennent aux genres vanneau et pluvier. C'est ainsi qu'il décrit le *vanneau chaperonné* [2], commun sur les plages de Timor et de Java, où il émigre : Oiseau à longues jambes, varié de noir, de gris blond, de blanc et de roux.

Le *pluvier cap blanc* [3], du pays des Caffres, est varié de noir et de blanc. Le *bicolore* [4], ou le *pluvier pie*, est notre pluvier Duvaucel.

LES OEDICNÈMES [5].

Nommés ainsi par Bélon (*œdicnemus*, jambe enflée), ont pour type l'oiseau figuré par Buffon, enlum. 919, sous le nom de *grand pluvier* [6]. Cet oiseau, fort commun en France et dans toute l'Europe, se trouve aussi en Asie et en Afrique. Deux espèces nouvelles doivent prendre place dans ce genre. La première est l'*œdicnème à longs pieds* [7], qui se trouve répandue sur les rivages de la Nouvelle-Hollande. Sa taille dépasse vingt pouces; et ses jambes, longues et grêles, sont vertes. Son plumage est gris, avec des traits noirs en dessus; blanc à la gorge, gris flammé sur le ventre. La seconde est l'*œdicnème* d'Afrique [8], ou le *tachard*, assez commun au Cap et en Egypte. Cet oiseau est blond doré, avec des taches noires au centre de chaque plume; le tour des yeux et la gorge sont blanc pur; le bas-ventre est blanchâtre, flammé de brun; les couvertures inférieures sont rousses.

LES BURRHINS [9].

Sont des œdicnèmes, dont le bec est long, cunéiforme, convexe en dessous et presque déprimé en dessus. La seule espèce connue est répandue sur les rivages de la Nouvelle-Hollande et de la terre des Papous. C'est l'*œdicnème à gros bec* [1], dont la tête a le dessus noir, de même que les joues, qui sont encadrées de blanc. La gorge est aussi d'un blanc pur. Le cou est gris, vermiculé de brun; les ailes sont grises, à pennes noires; la queue est grise, terminée d'une zone blanche.

LES ÉSACUS

Esacus.

Sont des œdicnèmes dont le bec est très comprimé sur les côtés et recourbé vers en haut, de manière à avoir sa surface supérieure creusée ou concave, tandis que l'inférieure est très renflée. L'ésacus type provient de l'Inde, et a été nommé par M. Cuvier *œdicnème à bec recourbé* [2]. C'est un oiseau dont le corps est gris blanc en dessus, blanc en dessous, avec l'occiput, les joues et un trait à l'angle du bec noirs. Le front, les sourcils et un trait sur la joue sont blancs. Il se pourroit que l'on dût ajouter à ce petit genre un pluvier du Brésil [3].

LES HUITRIERS [4].

Sont bien connus par l'espèce d'Europe [5], figurée par Buffon, enl. 929, et dans l'histoire de laquelle il a entremêlé une foule de renseignements donnés par les voyageurs, et qui appartiennent à des espèces distinctes. On distingue donc aujourd'hui, outre l'*huîtrier commun* d'Europe, les trois espèces qui suivent :

L'*huîtrier noir* [6], qui est répandu sur les rivages de toutes les terres antarctiques; nous l'avons trouvé aux îles Malouines. MM. Quoy et Gaimard l'ont rencontré sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande. Cet huîtrier, entièrement noir, a le bec d'un rouge de sang, et les pieds rosés. Sa taille est plus forte que celle de l'huîtrier de France.

L'*huîtrier à manteau* [7] se trouve au Brésil et dans le sud des Etats-Unis. Il a le dos cendré, ainsi que les scapulaires et les ailes. Son bec est plus long et plus robuste que celui de notre pie-de-mer.

(1) *C. nesogallicus*, Proceed., V, 204.
(2) *Vanellus cucullatus*, Temm., pl. 505.
(3) *Charadrius albiceps*, Temm., pl. 526.
(4) *C. bicolor*, Temm., *ib.*, texte.
(5) *OEdicnemus*, Temm. *Otis*, Lath. *Charadrius*, L.
(6) *C. œdicnemus*, L.
(7) *OE. longipes*, Geoff. St.-Hil. Vieill., Gal., pl. 228. Temm., pl. 386. *C. grallarius*, Lath.
(8) *OE. maculosus*, Cuv. Temm., pl. 292. *OE. capensis*, Licht., Cat, n° 715.
(9) *Burrhinus*, Illig., Proc., p. 250, n° 93.

(1) *OE. magnirostris*, Shaw. Geoff. Temm., pl. 387. *C. magnirostris*, Lath.
(2) *OE. recurvirostris*, Cuv.
(3) *C. crassirostris*, Spix, pl. 94.
(4) *Ostralega*, Brisson. *Hæmatopus*, L.
(5) *Hæmatopus ostralegus*, L. Gm.
(6) *H. niger*, Sonnini. Buff., Ois., t. LIX, p. 55. *H. ater*, Vieill., Gal., pl 230 Quoy et Gaim., III, pl 34 et p. 129.
(7) *H. palliatus*, Temm., Man., t. II, p. 532. Wils., pl. 64, fig. 2.

L'huîtrier aux pieds blancs (1), que Bougainville avoit indiqué sous le nom de *pie-de-mer* dans sa description des îles Malouines, a été pris par Buffon pour l'espèce d'Europe. Il vit de patelles, de petits vers, et court sans cesse sur les grèves des îles antarctiques. Son cou est d'un jaune brillant, cerclé de rose. Sa taille, comme les dispositions des couleurs de son plumage, sont analogues à l'espèce commune d'Europe. Mais son bec diffère de la forme des autres huîtriers, parce qu'il est arrondi et ses pieds sont parfaitement blancs. Bougainville, en parlant de cette sorte d'huîtrier, avoit dit dans son livre (*Voy. autour du monde*, p. 71) : « Cette *pie-de-mer* a le bec d'un rouge de corail et les pattes blanches. »

LES ÉCHASSÉS (2).

Dont le bec rond est droit, allongé et à peine renflé au bout, ont leurs tarses minces et proportionnellement très grands, ce qui n'avoit pas échappé à Pline, qui mentionne l'échasse sous le nom d'himantope, ou oiseau dont les pieds sont en forme de cordon. Les échasses sont des oiseaux de rivages, qui vivent solitaires sur le littoral de presque toutes les parties du monde, se nourrissant de petits vers et de mollusques. Buffon n'a bien connu que l'*échasse d'Europe* (3), figurée enluminure 878, et qui est cosmopolite.

Mais on distingue aujourd'hui quelques espèces fort voisines de la précédente, qui sont :

L'*échasse d'Amérique* (4), qui se trouve au Brésil et à la Guyane, et dont le plumage est noir en dessus et blanc en dessous. L'*échasse à queue noire* (5), qui habite le Paraguay. Elle a la tête, le dos, le croupion et le dessous du corps blancs ; l'occiput, les ailes, la queue et le bec noirs ; les tarses rouges. Enfin l'*échasse à queue blanche* (6) a été observée au Mexique. Sa tête est noire sur le sommet, avec les ailes variées de noir et de blanc ; la queue est blanche ; le bec est noir ; les tarses sont rouges. M. Temminck suppose que cet oiseau est le jeune âge de l'échasse d'Europe.

(1) *O. leucopus*, Less., Man., t. II, p. 301. *H. leucopus*, Garnot, Ann. sc. nat. Bull., X, 127.

(2) *Himantopus*, Briss. *Macrotarsus*, Lacép. *Charadrius*, L.

(3) *H. candidus*, Bonnat., Encycl., pl. 5, fig. 4.

(4) *H. nigricollis*, Vieill., Gal., pl. 229. Encycl., t. I, p. 340. *H. brasiliensis*, Brehm. *Recurvirostra himantopus*, Wils., pl. 55, fig. 1.

(5) *H. melanurus*, Vieill., Encycl., I, 340. Azara, Apunt., t. III, p. 297.

(6) *H. leucurus*, Vieill., Encycl., I, 340. *H. mexicanus*, Brisson, V, 36. *H. longipes*, Brehm.

LES CATOPTROPHORES (1).

Sont des chevaliers dont le bec est assez élevé et dont les doigts ont des replis membraneux assez larges. La seule espèce vit communément sur les rivages des Etats-Unis et des Antilles, et se présente parfois en Europe. C'est le *chevalier semi-palmé* (2), blanc sur le croupion, noir sur les petites couvertures ; la queue blanche à sa base. Le plumage d'été est brunâtre, varié de noir et de blanc ; le corps en dessous est blanc, tacheté de noir. En hiver, le plumage est d'un cendré clair en dessus, blanc pur en dessous.

LES VRAIS CHEVALIERS (3).

Ont un bec grêle, arrondi, pointu, ferme, dont le sillon des narines ne passe pas la moitié de la longueur, et dont la mandibule supérieure s'arque un peu vers le bout. Leurs jambes élevées donnent de la souplesse à leur allure, et les espèces sont difficiles à distinguer sans le secours de bonnes figures, tant les nuances de leur plumage ont d'analogie. Les chevaliers aiment se tenir sur les sables qui bordent les mers, ou sur les flaques d'eau qu'ils parcourent pour chercher leur pâture.

Les espèces que Buffon a confondues avec celles qu'il a décrites ou figurées, sont les suivantes :

1° Le *chevalier aux longs pieds* (4) se rencontre en Italie et en Afrique, jusqu'au Cap. Il a les jambes plus hautes et plus minces que la gambette, dont il a les formes. En été il a le dos brun, avec des taches noires irrégulières, le ventre blanc, et des mouchetures brunes sur le cou et sur la poitrine. En hiver il a son manteau gris uniforme, et le dessous du corps blanc. Sa queue est couverte de rayures irrégulières et parallèles. 2° Le *bécasseau des bois* (5), ou *sylvain*, a été observé en Europe, dans l'Amérique du Nord, aux Indes orientales et occidentales. Il a sept rayures noirâtres sur la queue, des taches pâles sur le dos plus larges que celles du cul-blanc de rivière (enl. 843). En hiver les mouchetures du cou et de la poitrine s'effacent presque entièrement. 3° Le *chevalier aux pieds courts* (6) est répandu sur

(1) *Catoptrophorus*, Ch. Bonap., Syn., 323.

(2) *Totanus semi-palmatus*, Temm. Wils., pl. 56, fig. 5. Encycl., pl. 71, fig. 1.

(3) *Totanus*, Cuv., de *totano*, mot vénitien appliqué à un chevalier ou à une barge.

(4) *T. stagnatilis*, Bechs. Bonelli. Temm., Man., II, 647.

(5) *Tringa glareola*, Gm. Temm., Man., II, 654.

(6) *T. brevipes*, Gal. de Paris.

les côtes de la plupart des îles Moluques et Océaniennes. Nous l'avons observé à Oualan; MM. Quoy et Gaimard l'ont rapporté des îles Mariannes; Maugé l'avoit tué à Timor. Le mâle, en plumage d'été, a le corps rayé de noir et de blanc. Le jeune âge a le ventre blanc, et dans l'hiver le dos est brun gris, avec le dessous du corps blanc pur.

L'Amérique septentrionale possède des chevaliers bien distincts. Ainsi : 4° Le *criard* (1) est commun aux environs de New-York, et fréquente les Etats-Unis du centre d'avril à septembre. Son plumage gris brun est tacheté de noir et de blanc. 5° Le *chevalier aux pieds jaunes* (2) habite dans tout le nord de l'Asie septentrionale, et se retrouve aux Antilles et au Brésil. Il est brun cendré, tacheté de blanc et de noir; son bec est droit, noir; les pieds sont jaunes. 6° Le *solitaire* (3) a été rencontré à Porto-Rico, aux Antilles, aussi bien qu'aux Etats-Unis. Son plumage est blanc olive, tacheté de blanc. 7° La *grive d'eau* (4) s'est aussi propagée jusqu'aux Antilles, bien qu'elle préfère les terres arctiques. Son plumage est olivâtre, avec des taches brunes. Ses habitudes sont solitaires.

L'Inde a aussi un chevalier voisin du glottis (5). Il est gris brun sur le corps, avec des stries brunes sur la tête et le cou; le dos, les ailes, sont ondulés de traits et de raies brunes; le front est blanc de neige, ainsi que le dessous du corps; les deux rectrices moyennes sont grises, mais les latérales sont blanches : toutefois les quatre moyennes sont, sur deux bords, et les autres au côté externe, rayées de brun.

Les *chevaliers à large queue* de Cuvier, ou les *bartramies*, se reconnoissent à leur bec, à peine de la longueur de la tête, légèrement renflé au sommet, et à leur queue allongée et coupée carrément. La seule espèce (6) est un oiseau assez répandu aux Antilles, au Brésil et aux Etats-Unis. Il se présente accidentellement dans le nord de l'Europe. M. Charles Bonaparte le dit fort commun en été dans le Nouveau-Jersey.

(1) *T. melanoleucus*, Vieill. *Scolopax vocivera*, Wils., pl. 57, fig. 5.

(2) *T. flavipes*, Vieill. *Scol. flavipes*, Wils., pl. 58, fig. 4.

(3) *C. chloropygius*, Vieill. *T. solitaria*, Wils., pl. 58, fig. 3.

(4) *T. macularius*, Temm., Man., II, 656. *T. macularia*, Wils., pl. 56, fig. 1.

(5) *Totanus glottoides*, Vig., Proc., I, 173.

(6) *Tringa bartramia*, Wils., pl. 59, fig. 2.

LES BARGES (1).

Sont encore mal caractérisées dans la plupart des livres d'histoire naturelle, et leur description est entachée de beaucoup de confusion. Les barges à queue noire, à queue rayée et rousse, sont les espèces les plus anciennement connues. On en distingue trois autres : La *barge terek* (2), figurée par Guldenstedt dans les Actes de Saint-Pétersbourg (pl. 19), et qui est répandue sur toutes les côtes d'Asie jusqu'à la terre de Diémen. Son plumage est gris clair en dessus, mais blanc pur en dessous; les tarses sont jaunes. Cette espèce est parfaitement caractérisée en outre par ses doigts, qui sont palmés jusqu'au tiers de leur longueur.

La *barge d'Horsfield* (3) a été observée pendant plusieurs années dans le pays des Mahrattes par M. Sykes, qui ne doute nullement qu'elle ne soit bien distincte. Brune sur le corps, chaque plume est transversalement recouverte de lignes noires anguleuses. Le dessous du corps et le croupion sont blancs; le bec et les pieds sont noirs; l'œil est rouge brun. Cette espèce est assez rare.

La *barge glottoïde* (4) est répandue dans la chaîne des monts Himalayas; et bien qu'elle se rapproche du *chevalier glottis*, elle en diffère d'une manière assez constante pour former une espèce.

Les deux sexes ne présentent aucune différence ni dans leur livrée ni dans leur taille. Cette espèce assez rare vit réunie par trois ou quatre individus, bien qu'il soit plus ordinaire d'en rencontrer des individus solitaires. Son cri peut se rendre par des *quick, quick*, poussés d'une manière aiguë. Cette barge se nourrit de petits poissons, de larves d'insectes aquatiques, de mollusques univalves.

LES BÉCASSES (5).

Si remarquables par leur long bec droit, que parcourt dans toute sa longueur le sillon des narines, et dont le bout est mou et très sensible, ont aussi une tête comprimée sur les côtés, des orbites remplis par des gros yeux. Leurs mœurs sont solitaires, sauvages; leur séjour varie suivant les espèces,

(1) *Limosa*, Briss. *Limicula*, Vieill. *Actitis*, Illig. *Scolopax*, L.

(2) *Scolopax cinerea*, Gm. *S. terek*, Lath.

(3) *Limosa Horsfieldii*, Sykes, Proc., II, 163.

(4) *L. glottoides*, Sykes, Proc., II, 163, et V, 62. *Totanus glottoides*, Gould, Cent. of Himal. birds.

(5) *Scolopax*, L. *Rusticola*, *scolopax* et *macroramphus*, Less., Ornith. *Edimb. philos. Journ.*, janv. 1824, p. 198 : sur les migrations de la bécasse.

mais elles préfèrent les bois humides, les prairies fraîches et herbeuses, les bords des fossés, les marais ou les savanes. Les sexes ne diffèrent point de plumage, et les espèces sont généralement portées aux migrations.

I.

LES VRAIES BÉCASSES.

Comptent quatre espèces. Celle d'Europe, décrite par Buffon et figurée enl. 885.

La *bécasse irlandoise* (1), ou de *Sabine*, se rapproche beaucoup de l'espèce de Java, et n'en diffère guère que par les proportions, car elle a, au plus, neuf pouces trois dixièmes. Le seul individu connu a été tué dans le comté de la Reine. Elle est variée de noir et de marron, avec des teintes plus claires en dessous; elle a le sommet de la tête, les épaules, les rémiges, noirs; le bec et les pieds sont bruns.

La *bécasse des Etats-Unis* (2) est très commune dans la Caroline du Sud. Elle a le dessus de la tête noir, avec trois raies jaunâtres, et le dessous du corps roux jaunâtre; sa queue est brune. La *bécasse de Java* (3), ou le *tekken* des Javanois, vit sur la lisière des bois des montagnes, à près de 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Son plumage est fauve foncé, varié de marron, rayé en dessus de raies alternes inégales brunes ou fauves, et répandues aussi sur le cou et le thorax; le ventre a une teinte claire, mais l'occiput est brunâtre.

II.

LES BÉCASSINES.

Sont distinguées des bécasses, parce qu'elles ont le bas de la jambe dénudé, des formes plus élancées, des tarses plus longs. Elles préfèrent les prairies humides ou les marais. Dans ces dernières années on en a distingué plusieurs espèces. La plus remarquable est la *bécassine géante* (4), très voisine de la *scolopax paludosa*, de l'enl. 895. Cette espèce est d'un quart plus grande que la bécasse d'Europe. Son bec est fort et puissant, et a quatre pouces dix lignes de longueur et jusqu'à cinq pouces. L'oiseau a de longueur totale quinze pouces. Le sommet de la tête est couvert de deux bandes larges et noires, coupées par trois bandes d'un roux très clair, et une noire de chaque côté entre le bec et les yeux. Tout le cou est marqué de taches noires longitudinales, occupant moins de largeur que dans l'espèce de Cayenne ou des savanes. La poitrine et les flancs sont rayés de croissants noirs sur un fond blanc. Le milieu du ventre est d'un blanc pur. Les scapulaires et les ailes sont noirs, bordées à l'extérieur de roux vif, terminées de roux blanchâtre et marquées de zigzags roux, très espacés. Les rémiges sont variées de zigzags cendrés; les pennes latérales de la queue sont très étroites, acuminées, rayées de blanc et de cendré; des quatre du milieu les deux intermédiaires sont noires, bordées d'un liséré très large, roux vif, marbré de noir; toutes les couvertures d'un roux clair, couvertes de zigzags d'un roux plus foncé.

Cet oiseau a été découvert au Brésil par M. Natterer. On y estime sa chair.

M. Kaup a distingué de la bécassine ordinaire celle qu'il a décorée du nom de *muette* ou de *bécassine de Brehm* (1). Elle a le ventre et les barbes externes de la première penne de l'aile blancs. Sa queue est formée de seize rectrices. Sa taille est de douze pouces sur une envergure de dix-huit; son bec seul a deux pouces onze lignes, et sa queue a deux pouces huit lignes. Elle est intermédiaire par sa taille à la bécasse des bois et à la grosse bécassine. Elle se tient dans les contrées les plus reculées du Nord, car elle n'a encore été observée en Allemagne que pendant l'hiver. On en a tué deux individus, l'un à Gottingue et l'autre à Heidelberg. On assure qu'elle prend son vol sans pousser de cri.

Nous ne connoissons pas trois bécassines, que l'on dit être nouvelles. La *mula* (2), que Meisner a indiquée aux environs de Berne; la *Drummond* (3), qui est répandue proche le pôle nord et dans les régions les plus boréales de l'Amérique; et l'*élégante* (4), qui habite dans l'île Maurice.

(1) *S. Sabini*, Vigors. Mag. of nat. hist., t. III, p. 29 (1830). Proc., V, 82 *S castaneo atroque varia, subtus pallidior; pileo, humeris, pteromatibus remigibusque atris, rostro pedibusque fusco atris*, Vig., Trans., Linn., t. XIV, pars. III, p. 556, pl. 21. Bull., t. VII, p. 250.

(2) *Rusticola minor*, Vieill., Gal., pl. 242. *Scolopax minor*, Gm. Wils., pl. 48, fig. 2. Pennant, Artic. Zool., pl. 19. Less., Atlas, pl. 101, fig. 1.

(3) *Scolopax saturata*, Horsf., Zool. res. in Java, avec planche; et Trans., XIII, 191.

(4) *S. gigantea*, Temm., pl. 403.

(1) *S. Brehmii*, Kaup, Isis, 1823, p. 1147. Bull., I, 183.

(2) Énumération des oiseaux de la Suisse, in-8o, 56 pages. Berne, 1824. Bull., VIII, 103.

(3) *S. Drummondii*, Sw. Proc., I, 132.

(4) *S. elegans*, Desjard., 4e rapport de la Soc. d'hist. nat.

III.

LES MACRORAMPHES [1].

[OU LES BÉCASSINES CHEVALIERS.

Ont les jambes nues et longues. La seule espèce est la *bécassine ponctuée* ou de *paikull* [2], qui a une demi-palmure très marquée entre les doigts externes. Son plumage est cendré en hiver, et roussâtre en été; mais elle a constamment le croupion blanc, tacheté de noir. Cette bécassine, de passage dans le nord de l'Europe, est très rare aux Etats-Unis.

LES RHYNCHÉES [3].

Sont encore mal déterminées. Ce sont, de tous les oiseaux de la famille des scolopax, ceux qui ont le plumage nuancé de la manière la plus gracieuse. Buffon en a figuré plusieurs variétés, soit d'âge, soit de sexe, qui, mieux étudiées un jour, seront peut-être des espèces. Mais une espèce évidemment nouvelle est la *rhynchée de Saint-Hilaire* [4].

M. Auguste de Saint-Hilaire est le premier voyageur qui ait envoyé au Musée de Paris la rhynchée, qui porte son nom dans les galeries. L'individu que nous avons fait figurer nous a été communiqué par M. Canivet, et se trouve dans la collection de M. Pesquet-Deschamps, à Caen.

Cet oiseau a sept pouces et demi de longueur totale, le bec compris pour dix-huit lignes; ses ailes sont concaves, peu pointues, et dépassent la queue, qui est courte et conique.

Le bec est un peu recourbé à son extrémité, qui est dilatée, aplatie, légèrement spatulée; les narines sont basales, petites, percées, à la naissance, d'un sillon latéral et moyen. Une légère arête s'élève sur le milieu de la mandibule supérieure, à son extrémité, et est bordée de pores. Les mandibules sont fauve brunâtre. Les tarses, nus au-dessus du talon, sont allongés, assez robustes, scutellés sur l'acrotarse, terminés par trois doigts antérieurs longs, grêles, et par un pouce petit et surmonté. Le doigt médius est le plus long; tous sont minces, bordés sur le côté : ils sont d'un noir profond.

Les ailes ont leurs rémiges étagées; les première, deuxième et troisième sont presque égales aux plus longues : toutes sont brunes, piquetées de blanc de neige. Une raie, d'un blanc fauve en dessus, naît sur le front et suit longitudinalement le sommet de la tête jusqu'en arrière de l'occiput, sur une plaque brun velouté en fauve. Le cou, les joues, la gorge, jusqu'en haut du thorax, sont d'un brun fuligineux. Deux croissants blanc de neige marquent les côtés au-dessus des épaules. Le manteau, le dos et le croupion sont brun glacé, vermiculé de traits noirs. Les couvertures alaires sont bordées de roux vif, et les rémiges secondaires sont émaillées de noir velours, de fauve marron, de franges blanches, avec un miroir blanc de lait sur le milieu de l'aile, sur un fond gris de perle. Le ventre est blanc, lavé de roux sur les flancs et sur les couvertures inférieures de la queue.

La nature des plumes est soyeuse, mollette et douce.

Cet oiseau habite le bord des ruisseaux et les lieux frais, au Brésil.

La *rhynchée du Cap* [1] paroît, à M. Gould, devoir former une espèce bien distincte, dont il sépare la *rhynchée peinte* [2], qui vit en Afrique, et que l'on retrouve dans l'Inde et en Chine.

LES MAUBÈCHES

OU BÉCASSEAUX [3].

Ont leur bec un peu déprimé à l'extrémité et de la longueur de la tête. Leurs formes sont moins sveltes que celles des barges; leurs tarses, assez courts, sont terminés par des doigts légèrement bordés, mais sans palmure à leur base. Leur pouce est très petit, et est à peine assez long pour toucher à terre.

Les ornithologistes connoissent huit espèces de ce petit groupe. Les plus nouvelles sont :

1° Le *temmia* [4] de la taille de l'alouette de mer. Son plumage est gris fauve, brun en dessus. Un collier fauve règne sur le haut de la poitrine et dessine un plastron. Les pieds sont verdâtres. Cet oiseau est assez commun sur le rivage d'Europe.

(1) *Macroramphus*, Leach. Ch. Bonap.

(2) *Scolopax grisea*, Gm. Temm., II, 679. *S. noveboracensis*, Lath. Wils., pl. 58, fig. 2. *S. Paikullii*, Wils., Ornith. succ., t. II, pl. 2. *S. leucophœa*, Vieill., Gal., pl. 241.

(3) *Rhynchea*, Cuv. *Rostratula*, Vieill. *Scolopax*, L.

(4) *R. Hilairea*, Less., Bull. des sc., t. XXV, p. 191; et Illust., pl. 16.

(1) *R. capensis*, Saw., Ois. d'Égypte, pl. 14, fig. 2. Audouin, texte, p. 404. Gould, Proc., I, 62.

(2) *R. picta*, Gould, Proc., I, 62. *R. remigibus sublatis, extremis flavo latè 7 fasciatis, infrà griseo nigroque vermiculatis, interno obsoletè flavo-fasciato : secundariarum apicibus, maculâ ultimâ faciæ formi pogonii externi, fasciâque pogonii interni, albis.*

(3) *Calidris*, Cuv. *Tringa*, L.

Calidris, oiseau cendré et tacheté, fréquentant les rivières et les bois, dit Aristote. Buisson a appliqué ce nom à la grande maubèche.

(4) *Tringa Temminckii*, Leisler. Temm., pl. col. 41, fig. 1. Man., t. II, p. 622.

2° L'*albane* (1) diffère du précédent par sa queue, dont les pennes sont disposées de manière à paroître doublement fourchues, et par un bec plus court et plus gros. Sa longueur est de cinq pouces quatre lignes. Sa livrée d'été a de grandes mèches noires bordées de roussâtre sur le corps, et du roussâtre sur les parties inférieures et sur la bande sourcilière. Cette espèce se trouve sur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

3° Le *bécasseau petit* (2) a le bec droit, plus court que la tête; la queue doublement fourchue; les tarses sont noirs et longs de sept-huitièmes de pouce, et les pennes latérales d'un cendré brun, toutes lisérées de blanc. Il est de passage sur les bords des rivières en Allemagne et en France. On le trouve en automne dans les grands marais de la Hollande. Les individus du Bengale ne diffèrent point de ceux de l'Europe. Il se nourrit de petits vers ou d'insectes fluviatiles.

4° Le *bécasseau grêle* (3) a été confondu avec le précédent. Quatre individus ont été tués dans les environs de Chichester. Cet oiseau est encore plus petit que le précédent; ses tarses sont brun olive; ils ont de longueur onze seizièmes de pouce. Il fréquente les eaux douces, et niche à quelque distance du bord de la mer. Le précédent préfère les rivages sablonneux des côtes, et se trouve en compagnie avec les pélidnes.

Nous ignorons quelle espèce peut être le *bécasseau à long bec* (4), décrit par M. Graba, avocat, dont il a tué un seul individu sur les bords de la Baltique, près Kiel.

LES ALOUETTES DE MER

OU PÉLIDNES (5).

Dont le bec est un peu plus long que la tête, et dont les tarses n'ont pas de bordure aux doigts, le pouce étant aussi très petit, ne comprennent que la *brunette*, figurée enl. 852.

LES CORCOLIS (6).

Ne diffèrent des alouettes de mer que par la légère courbure qui arque leur bec. Leur pouce est rudimentaire. La seule espèce est le *corcoli* (1), qui est répandu sur les côtes d'Europe, dans l'Inde, au cap de Bonne-Espérance, et qui est commun à Odessa et à Pondichéry.

(1) *T. albescens*, Temm., pl. 41, fig. 2. *Calidris australis*, Cuv.

(2) *T. minuta*, Leisler. Temm., Man., II, 624.

(3) *T. pusilla*, Yarrell., Journ. zool., n° IX, 85. Bull., XIV, 116.

(4) *T. longirostra*, Isis, t. XXI, p. 107. Bull., XV, 393.

(5) *Pelidna*, Cuv. *Cinclus*, Briss.

(6) *Numenius*, Lath.

LES SANDERLINGS (2).

Autres petits oiseaux de ce groupe, ont le bec de la longueur de la tête, mince, droit; des tarses médiocres à doigts libres, mais sans aucun vestige de pouce. Le *sanderling* (3), la seule espèce du genre, est répandu dans les deux mondes.

LES ANARHINQUES (4).

Forment un genre très remarquable, qui a le bec assez long, recouvert de plumes à sa base jusque près des narines, lesquelles sont latérales, petites, linéaires, et qui s'ouvrent chacune dans une gouttière, se prolongeant sur le côté du bec, jusqu'au-delà de sa première moitié. Les mandibules sont très aiguës, dirigées en haut, et déviées d'un côté vers leur pointe. Les jambes et les tarses sont médiocres; les doigts assez longs, sans pouce; les premières phalanges, unies par une membrane, dont un prolongement borde le côté des autres phalanges. Les ailes dépassent la queue. Les rémiges vont en décroissant en longueur, à partir de la première, qui est la plus longue de toutes.

La seule espèce de ce groupe est l'*anarhynque à front blanc* (5), qui a quelques rapports avec les pluviers, se rapproche surtout du sanderling par le port, la forme, la longueur des pieds, et même la couleur. Il ressemble beaucoup à une espèce de Porto-Rico, que l'on voit dans les galeries du Muséum. Il manque de pouce comme les sanderlings, mais il a de plus les doigts unis par une membrane. Son bec est plus long et pointu, au lieu d'être arrondi en forme de bouton à l'extrémité. Les mandibules sont très aiguës, déviées à droite, et dirigées vers le haut comme les avocettes; elles sont noires, et la supérieure a de chaque côté une rainure dans laquelle s'ouvrent les narines. Un duvet serré s'avance assez loin sur la base du bec.

Le dessus de la tête, le dos et les ailes sont d'un cendré clair; le front seul est traversé par une bande blanche, et les grandes pennes alaires sont brunes.

(1) *Scolopax subarcuata*, Gm.

(2) *Arenaria*, Briss. Bechst. *Calidris*, Illig.

(3) *C. calidris*, Gm. Vieill., Gal., pl. 234.

(4) *Anarhyncus*, Quoy et Gaim., *Ast.*, p. 252

(5) *A. frontalis*, Quoy et Gaim., *Ast.*, pl. 41, fig. 2, et texte, 252.

Tout le dessous du corps est d'un blanc assez pur. Le cendré des épaules s'avance un peu de chaque côté vers la poitrine, ce qui indique que cette partie du corps de l'oiseau peut prendre une teinte différente selon l'âge et les saisons. Les individus que nous avons observés varient assez peu. Celui que nous représentons étoit un jeune dont le sexe n'étoit pas encore caractérisé.

Les ailes sont longues, fortes et pointues; la rémige extérieure est la plus longue de toutes, et les suivantes décroissent insensiblement. Les petites rémiges sont remarquablement longues et pointues. La queue est assez longue, arrondie, et pourvue de douze pennes.

Les pieds sont noirs; le pouce manque entièrement. Les membranes qui unissent les doigts à leur base s'étendent jusqu'à la première phalange, et se continuent comme un petit ruban sur les parties latérales des autres phalanges. Les ongles sont pointus et en gouttières. Longueur totale du bout du bec à l'extrémité de la queue, six pouces deux lignes; longueur du bec, treize lignes; longueur du tarse, treize lignes; longueur du grand doigt, un pouce.

Cet oiseau a les mœurs de tous ceux de sa famille. Il habite les bords vaseux de la mer, et vit en troupes dans les canaux d'eau salée qui entourent la baie Chouraki à la Nouvelle-Zélande. Nos chasseurs en tuèrent plusieurs, qui avoient le bec recourbé en haut et dévié à droite. N'ayant pu les conserver tous à cause de leur mauvais état, nous nous sommes contenté de rapporter les mandibules pour montrer que ces organes, dans le seul individu que nous avons déposé au Muséum, sont bien dans leur état naturel, et non le résultat d'un accident.

Le nom donné à ce genre rappelle la forme très remarquable du bec. Il n'est, du reste, pas le seul dont le bec soit courbé supérieurement. Cette disposition est aussi, comme on sait, le caractère des avocettes et des sanderlings; et elle se retrouve parmi les oiseaux-mouches.

LES COMBATTANTS

Machetes. Cuv.

La plupart des ornithologistes n'ont point séparé les combattants des maubèches (*tringa*), bien qu'Illiger les eût nommés *actitis*, et que dès 1752 Mœhring leur eût appliqué la dénomination de *philomachus*. Ce nom de combattant qu'on leur donne communément vient du grec μαχητὴς, et découle de leurs habitudes toutes querelleuses. Ce sont des oiseaux dont le bec est déprimé, et se trouve parcouru par un long sillon nasal, bien qu'il ne dépasse pas la tête en longueur. Leur port est celui des maubèches, et ils ont la palmure des doigts des pieds aussi développée que celle des chevaliers et des barges.

On n'en connoît qu'une espèce, dont le plumage varie singulièrement suivant les âges, les sexes et les saisons; et cette espèce est le combattant, représenté dans les planches enluminées de Buffon sous les n°s 505 et 506.

Le *tringa gronovicensis* de Latham est un jeune individu, figuré planche 181 de Lewin. Le *tringa equestris* est un chevalier, et le *tringa littorea* le chevalier varié.

LE COMBATTANT OU PAON DE MER.

Tringa pugnax. L.

Le nom de combattant que porte cet oiseau indique que ses mœurs sont belliqueuses, et que les divers individus se livrent des combats à outrance, disposés en troupes réglées et marchant les uns contre les autres avec le plus grand ordre. M. Vieillot est l'auteur qui a le mieux décrit cet oiseau dans le tome XXXIV du Dictionnaire d'histoire naturelle (p. 458). Le nom de combattant qu'ont adopté les naturalistes pour cette espèce, dit M. Vieillot, convient très bien à des oiseaux qui se livrent entre eux un combat seul à seul, des assauts corps à corps, qui se battent aussi en troupes réglées, ordonnées, et marchant l'une contre l'autre, phalanges composées seulement de mâles; ce qui fait présumer que l'amour seul est la cause de leurs querelles. Les femelles attendent à part la fin de la bataille, enflamment par de petits cris l'ardeur des belligérants, et restent le prix de la victoire. Souvent la lutte est longue, et quelquefois sanglante : les vaincus prennent la fuite; mais leur ardeur guerrière, qui n'est produite que par leur ardeur amoureuse, renaît au cri de la première femelle qu'ils entendent. Ils oublient leur défaite, et entrent en lice de nouveau, si quelque antagoniste se présente. Cette petite guerre a lieu tous les jours, le matin et le soir, aux mois d'avril et de mai. A cette époque les mâles ont un plumage de guerre qui leur sert de bouclier; c'est une espèce de crinière composée de plumes longues, fortes et serrées, qu'ils portent autour du cou, et qu'ils hérissent lorsqu'ils s'attaquent, mais qui les quitte avec leurs amours. Cet ornement, qui tombe par une mue arrivant à ces oiseaux vers la fin de juin, diffère sur presque tous les combattants. Il est roux dans les uns, gris dans d'autres, blanc dans quelques uns; d'un beau noir violet chatoyant, coupé par des taches rousses, sur des individus; et enfin, sur plusieurs, c'est un mélange de toutes ces couleurs; celui d'un blanc pur est le plus rare. Cette livrée de combat ne varie pas moins par la forme que par les teintes, durant la période de son accroisse-

ment. Outre ce surcroît momentané, ils ont une surabondance de molécules organiques qui se manifeste par l'éruption d'une multitude de papilles charnues et sanguinolentes qui s'élèvent sur le devant de la tête et autour des yeux. Il n'existe pas d'oiseau qui, proportions égales, ait les testicules aussi forts : ceux du combattant ont chacun près de six lignes de diamètre et plus d'un pouce de longueur; le reste de l'appareil des parties génitales est également dilaté dans le temps des amours; dans tout autre moment on ne distingue plus guère le mâle des femelles, car ceux-ci perdent leur crinière, et les tubercules vermeils qui couvroient leur tête pâlissent et s'oblitèrent, et la place se recouvre de plumes.

Les combattants ne séjournent pas sur nos côtes; ils partent de Picardie, où ils arrivent au mois d'avril, dans le courant de mai, par les vents du sud et du sud-est qui les portent en Angleterre, où ils nichent en très grand nombre, particulièrement dans le comté de Lincoln. On en trouve aussi au printemps sur les côtes de Hollande, de Flandre et d'Allemagne; ils sont en grand nombre en Suède, en Islande, en Russie et en Sibérie. Comme ces oiseaux arrivent régulièrement au printemps et que l'on n'en voit point à l'automne, on ne sait pas où ils passent l'hiver.

Ces oiseaux font leur nid au mois de mai, sur la terre, dans de petits creux entourés de gazon; leurs œufs sont au nombre de quatre ou cinq, pointus, cendrés, et parsemés, principalement au gros bout, de taches d'un brun rougeâtre. Ces œufs sont très bons à manger, et on les recherche dans plusieurs pays aussi bien que ceux des vanneaux : l'incubation dure un mois. En Angleterre on leur fait une petite chasse; l'oiseleur saisit l'instant où ces oiseaux se battent pour leur jeter son filet. On en prend aussi en Hollande dans les mois de juillet et d'août, et leur chair y est très estimée. Sans doute qu'elle a perdu ses bonnes qualités au printemps, car ce n'est pas un gibier fort recherché à Paris, époque où l'on en voit assez souvent dans les marchés. Les Anglois sont dans l'usage de les engraisser, en les nourrissant avec du lait et de la mie de pain; mais on est obligé, pour les rendre tranquilles, de les tenir renfermés dans des endroits obscurs, car ils se battent aussitôt qu'ils voient la lumière. L'esclavage n'adoucit point leur humeur guerrière; s'ils sont renfermés avec d'autres oiseaux, ils les défient tous, et pour posséder un coin de gazon vert ils se battent à qui l'occupera; ils semblent même se piquer de gloire, car ils ne se montrent jamais plus animés que quand il y a des spectateurs. Tout est pour eux un motif de combat; le boire, la nourriture, le gazon est disputé et enlevé plusieurs fois; le vaincu revient à la charge, et souvent de nouveaux efforts sont couronnés de succès : heureusement, pour la conservation de l'espèce, la nature leur a donné de foibles armes; ils se renversent sans presque se faire de mal, à peine s'enlèvent-ils quelques plumes. Les femelles ont l'humeur aussi guerrière que les mâles; car une qui fut observée en captivité étoit un athlète redoutable, et qui ne refusoit jamais un défi. Ainsi donc l'amour n'est pas le seul motif de leurs querelles : l'insociabilité semble être le fond de leur caractère, quoiqu'on les voie presque toujours en troupes.

Le mâle est de la grosseur du chevalier : il a dix pouces six lignes de longueur, le bec gris, l'iris noisette, la tête couverte de petits mamelons (les uns en ont plus, les autres moins); la partie supérieure et le dessous du cou d'un violet foncé, très brillant; le haut du dos couvert de plumes noirâtres, bordées de gris et variées de grandes taches pareilles à la couleur du cou; la partie inférieure, le croupion, les couvertures des ailes, et celles du dessus de la queue, d'un gris brun; chaque plume bordée d'une teinte plus claire; la base du bec entourée de petites plumes d'un blanc sale et roussâtre; la poitrine variée de blanc, de noir et de violet; le ventre et les autres parties blancs; les grandes couvertures et les pennes primaires des ailes brunes, les autres d'un gris brun plus ou moins clair, et les plus proches du corps traversées à leur bout de raies noirâtres; celles de la queue pareilles, et rayées transversalement de la même teinte; les pieds gris. Cette description ne peut s'appliquer à tous les individus; car la plupart varient de couleur, et il est très rare d'en rencontrer deux pareils : sur les uns le blanchâtre et le roux remplacent le violet et le noirâtre; sur d'autres c'est un cendré jaunâtre ou un brun tirant sur le marron. Le plumage des femelles est plus constant. Ce qui les caractérise au printemps, c'est la privation des mamelons charnus et des longues plumes du cou, qui sont chez elles aussi courtes que les autres. Enfin le blanc règne sur la tête et sur le dessous du corps; le dessus est varié de blanc, de brun et de roussâtre, mais le blanc domine sur toutes.

LES HÉMIPALMES [1].

Sont des bécasseaux qui ont un repli membraneux assez large placé à la base des doigts; ils ont un pouce, et d'ailleurs toutes les formes des vrais tringa. Les deux espèces connues sont de l'Amérique du Nord.

1° L'*échasse* [2] a le bec beaucoup plus long que la

[1] *Hemipalama*, Ch. Bonap., Syn., 316.

[2] *Tringa himantopus*, Ch. Bonap., Syn., esp. 245. Bull., XIII, 124.

Le *tringa brevirostris* de Spix, pl. 93, du Brésil, paroît appartenir à ce sous-genre.

tête, recourbé; les tarses très longs; les doigts à demi palmés; le croupion blanc, traversé par une raie noire; la queue égale et grise; les rectrices du milieu plus longues; celles des côtés blanches intérieurement, et le long de leur partie moyenne. Longueur totale, près de neuf pouces et demi. Cette nouvelle espèce a été prise sur les rivages du New-Jersey, vers la mi-juin. Elle est remarquable par les anomalies qu'affectent ses diverses parties; elle tient en effet des *numenius* et des *tringa*, et a beaucoup de rapports avec le cocorli de M. Temminck; elle ressemble en outre, par le port, aux chevaliers. 2° Le *combattant demi-palmé* (1) a le bec plus court que la tête, et très étroit; son croupion est noirâtre, et les rectrices moyennes sont plus longues que les latérales. Cet oiseau est très commun dans tous les Etats de l'Union.

LES TOURNE-PIERRE (2).

Strepsilas. Illig.

Linné avoit placé les tourne-pierre parmi les *tringa*, dont Brisson les sépara le premier sous le nom d'*arenaria;* mais comme ce nom d'*arenaria* a été donné par Bechstein aux sanderlings, qu'Illiger a appelés *calidris*, il est préférable de conserver l'épithète générique de *strepsilas*, appliquée au tourne-pierre par Illiger, dans son *Prodromus Mammalium et Avium*.

Le genre *strepsilas* appartient à l'ordre des échassiers longirostres de M. Cuvier, aux échassiers de la tribu des tétradactyles de la famille des *élonomes* de M. Vieillot, et à la seconde famille des gralles de M. Temminck, qui le caractérise ainsi : Bec médiocre, dur à la pointe, fort, droit, en cône allongé, légèrement courbé en haut; arête aplatie, pointe droite, tronquée; narines basales, latérales, longues, à moitié fermées par une membrane, percées de part en part; pieds médiocres, peu nus au-dessus du genou; trois doigts devant et un derrière, les antérieurs unis à la base par une légère membrane peu sensible; ailes acuminées, première rémige la plus longue : les ongles sont courbés, pointus, l'intermédiaire dilaté sur son bord interne.

« Les tourne-pierre, dit M. Cuvier (Règne animal, t. I, pag. 492), ont les jambes basses, le bec court, et les doigts sans aucune palmure, comme les vraies maubèches; leur bec est conique, pointu, sans dépression, compression, ni renflement, et la fosse nasale n'en passe pas la moitié. »

Le nom générique de tourne-pierre vient de ce que le bec assez robuste de ces oiseaux leur permet de tourner les pierres des rivages pour saisir les petits crustacés ou les petits vers qu'elles recouvrent. On n'en connoît d'ailleurs qu'une seule espèce, qui est répandue sur les plages de presque l'univers entier; car le chevalier varié des planches enluminées, n° 300, rapporté par M. Meyer aux tourne-pierre, est un combattant en mue. Les espèces variées de gris et de brun de l'Amérique méridionale (enl. 340 et 857) sont des variétés de plumage de l'espèce commune.

LE TOURNE-PIERRE A COLLIER.

Strapsilas collaris (1).

Buffon a figuré cet oiseau sous le nom de *coulon-chaud*, que Brisson avoit consacré dans son Ornithologie. On le nomme encore *bure* en Picardie; *gega-washne* chez les naturels des bords de la baie d'Hudson, et *horse-foot* (pied de cheval) aux Etats-Unis.

Le mâle adulte a le front, un espace entre l'œil et le bec, un large collier sur la nuque, une partie du dos, une bande longitudinale et une autre transversale sur l'aile, les couvertures supérieures de la queue, le milieu de la poitrine, ainsi que les autres parties inférieures, d'un blanc de neige; une bande d'un noir intense passe sur le front, au-devant des yeux, s'élargit, contourne la gorge, et forme un large plastron sur le devant du cou et sur le côté de la poitrine. L'occiput est d'un blanc roussâtre, rayé longitudinalement de noir; le manteau, les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un marron roux fort vif, parsemé de taches noires irrégulières : une large bande brune traverse le croupion; les rectrices sont noires, et blanches à leur extrémité, excepté les deux plus externes; le bec est noir et les pieds rouges; l'iris est noir. Longueur totale, huit pouces deux ou trois lignes. La femelle ne diffère du mâle que par des teintes moins vives, et surtout par le noir qui est remplacé par le brun.

Les jeunes de l'année n'ont rien de noir ni de roux marron; la tête et la nuque sont d'un brun cendré, rayé de brun foncé; des taches blanches sur les côtés de la tête et du cou; la gorge et le devant du cou blanchâtres; plumes des côtés de la poitrine d'un brun foncé, terminées de blanchâtre; les autres parties inférieures et le dos d'un blanc pur; le haut du dos, les scapulaires et les couvertures des ailes, d'un

(1) *Tringa semi-palmata*, Wils., pl. 63, fig. 4. Ch. Bonap., Syn., esp. 246.

(2) *Strepsilas*, Illig. *Morinella*, Meyer. *Arenaria*, Vieill.

(1) Temm., Man. d'Ornith., t. II, p. 553. *Tringa interpres*, Linn., Gmel., enl. 856. *Morinella collaris*, Meyer.

brun foncé; toutes les plumes entourées par une large bordure jaunâtre; la bande transversale du croupion d'un brun foncé, bordé de roux; les pieds d'un rouge jaunâtre: le noir et le blanc se dessinent plus régulièrement à mesure que l'oiseau avance en âge. C'est alors le *coulon-chaud de Cayenne* et le *coulon-chaud gris*, enl. 340 et 857.

Les jeunes, à l'âge d'un an, ont un large plastron ou collier sur le devant du cou et sur les côtés de la poitrine: il se dessine par des plumes noires, terminées par une étroite bordure blanchâtre; joues et front pointillés de noir sur un fond blanchâtre; sommet de la tête et nuque bruns, tachés de brun noirâtre; le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes noirs; toutes les plumes entourées par une bordure rousse; une grande tache noire sur les pennes latérales de la queue; le reste comme chez les adultes.

Le coulon-chaud habite les rivages des deux mondes. En France c'est un oiseau de passage qui vit par paires ou isolément, et qui recherche sur les grèves les petits insectes, les crustacés, les petits mollusques. La mue n'a lieu qu'une fois dans l'année. Il niche dans le Nord, et pond dans des creux de rochers trois ou quatre œufs verdâtres ou olivâtres, tachetés de brun.

Les individus envoyés du Sénégal, d'Amérique, ne diffèrent en rien de ceux d'Europe. M. Vieillot a érigé en espèce distincte le coulon-chaud cendré (*tringa interpres*, var. *A*, de Latham) et le coulon-chaud de Cayenne (*tringa interpres*, var. *B*, de Latham), dont les enl. 340 et 857 donnent la figure. Or cette dernière n'est, suivant M. Temminck, que le jeune âge de l'espèce commune.

Nous ajouterons cependant une espèce nouvelle, le *tourne-pierre à tête noire* (1), qui a été découvert sur les côtes boréales et occidentales de l'Amérique par l'expédition du capitaine Beechey. Son plumage est noir, avec le milieu du dos, le croupion, deux bandes sur les ailes; le ventre et le dessous de la queue, de même que la pointe des rectrices, blancs. Sa taille est de six pouces et demi anglois.

LES PHALAROPUS (2).

Sont des petits oiseaux riverains, dont le bec, de la longueur de la tête, est droit, assez épais, large, et seulement un peu recourbé à la pointe. La mandibule supérieure dépasse légèrement l'inférieure. Leurs tarses sont médiocres, mais les ailes sont aussi longues que la queue.

(1) S. *melanocephalus*, Vig. Bull., XXI, 318.
(2) *Phalaropus*, Briss. Cuv. *Crymophilus*, Vieill.

La seule espèce est le *phalarope lobé* (1), qui porte divers noms, suivant les nuances que présente son plumage. Sa livrée d'hiver est cendrée en dessus, blanchâtre en dessous et sur la tête; la nuque est traversée par une bande noire. Son plumage d'été est noir, flambé de fauve en dessus, roussâtre en dessous; l'aile reste constamment noirâtre, avec une bande blanche. Cette espèce est assez rare et ne quitte guère le nord de l'Europe.

LES EURINORHYNQUES (2).

Ont un bec court, mince, très aplati, très déprimé, taillé en forme de spatule, évasé à son extrémité; leurs tarses sont courts, grêles, réticulés, munis d'un pouce très petit, à doigts festonnés; les ailes sont remarquablement longues et pointues. La seule espèce de ce genre fort remarquable imite en petit une spatule. C'est un oiseau du cercle arctique, dont un individu, déposé au Muséum, a été tué aux environs de Paris.

L'*eurinorhynque gris* (3), de la taille d'une alouette de mer, a le plumage gris glacé en dessus, blanc de neige en dessous.

LES LAPIPÈDES (4).

Joignent à un bec de chevalier, c'est-à-dire à un bec arrondi, terminé en pointe mince et grêle, des doigts lobés comme ceux des phalaropes. La seule espèce connue vit dans le nord de l'Europe et de l'Amérique; et Buffon l'a figurée, enl. 766, sous le nom de *phalarope de Sibérie* (5).

LES HOLOPODES (6).

Sont des oiseaux très voisins des lobipèdes, mais qui cependant ont leurs doigts bordés d'un simple repli membraneux, droit et nullement disposé en

(1) Plumage d'hiver: *tringa lobata*, L. Gm. Edw., pl. 308.
Plumage d'été: *Ph. hyperboreus*, Wils., pl. 73, p. 41. *Phalaropus rufus*, Bechst. *Tringa fulicaria*, L. Edw., 142. *Cymophylus rufus*, Vieill., Gal., pl. 270. *Ph. fulicarius*, Ch. Bonap., n° 277.
(2) *Eurinorhynchus*, Wils. Thumb., *Acta suecica*, 1816, pl. 16.
(3) *E. griseus*, Nills. *Platalea pygmea*, L.
(4) *Lobipes*, Cuv.
(5) *Tringa hyperborea*, *tringa fusca*, Gm. *Phalaropus hyperboreus*, Lath.
(6) *Holopodius*, Ch. Bonap. *Lopides*, Cuv.

festons. Leur bec, plus long que la tête, est légèrement arqué dans sa longueur, et se termine par une pointe déliée; le sillon nasal en parcourt toute l'étendue. Leurs jambes sont assez allongées, et le pouce touche à terre par sa pointe. Leur queue est courte, cunéiforme; leurs formes sont grêles et élancées. La seule espèce de ce genre est l'*holopode de Wilson* (1), qui est assez rare dans le nord de l'Amérique et aux Etats-Unis, mais qui émigre et s'avance du Mexique jusque sur les rives de la Plata, au Paraguay.

M. Temminck le décrit en ces termes :

« Cet holopode porte sur les côtés du cou une large bande noire, longitudinale, partant de l'orbite des yeux, et aboutissant vers la région thoracique dans une grande tache marron, placée vers l'insertion des ailes. Le dos et les scapulaires sont d'un beau gris cendré, marqué de grandes taches marron. Le sommet de la tête et le lorum sont d'un gris clair, la nuque, la gorge, le ventre, l'abdomen, d'un blanc pur, la poitrine légèrement teintée de roussâtre, les ailes et la queue d'un gris brun, le bec noir et les pieds verdâtres.

» Les sujets revêtus de la livrée non adulte ont la bande longitudinale des côtés du cou marquée de brun marron. Le devant du cou et la poitrine nuancés de roussâtre. Tout le plumage des parties supérieures varié de brun, de roux et de cendré, avec des bordures blanches. »

Les jeunes ont un plumage gris cendré (2) en dessus, avec des taches rouille sur le cou et sur le dos. Le dessous du corps est blanc. Le bec et les tarses sont noirs, et quelques plumes de cette dernière couleur apparoissoient sur les jugulaires. L'individu que nous signalons avoit été tué au sud de la Plata.

LES ÉROLIES (2).

OU FALCINELLES (3).

Ont un bec plus long que la tête, arrondi à la base, sillonné en dessus, fléchi en arc. Les tarses sont longs et grêles, privés de pouce. Les ailes sont longues et pointues, et dépassent la queue, qui est rectiligne. La seule espèce de ce genre est de la taille de l'alouette de mer, mais se trouve bien plus haute sur jambes. C'est l'*érolie variée* ou *falcinelle coureur* (1), que Levaillant avoit tué sur les bords de la rivière des Gamtos, en lui donnant le nom de chorlita coureur. Cet oiseau, qui habite l'Afrique, passoit accidentellement en Europe. L'adulte a le sommet de la tête et la nuque parsemés de mèches brun cendré sur un fond gris. Le dos et les ailes sont d'un brun plus foncé, et chaque plume porte une fine raie noirâtre le long de la baguette. Une nuance noirâtre se dessine sur le poignet de l'aile. Les rémiges sont noires, avec leurs baguettes blanches. La queue est égale, brune en dessus, et blanchâtre en dessous. La poitrine porte de petites stries brunes sur un fond blanc. Les pieds sont bruns. Les dimensions totales de cet oiseau ne dépassent guère sept pouces.

Le jeune âge est taché de gris et de blanc en dessus, gris, avec des lignes brunes sur le devant du cou et sur la poitrine. Le dos et les ailes sont brun noirâtre, et chaque plume est bordée de roussâtre. Les sourcils, la gorge, le croupion et le ventre sont d'un blanc pur.

LES IBIDORHYNQUES (2).

Forment un genre nouveau, intermédiaire aux huîtriers et aux courlis. Leur bec est allongé, grêle, courbé, et assez semblable à celui des courlis ou des ibis. Les narines sont latérales, longitudinales, et entièrement recouvertes par une membrane. Leur corps est grêle et élancé comme celui des échassiers en général. Les ailes sont allongées et subgraduées. Les deuxième et troisième rémiges sont égales et les plus longues. La première est légèrement plus courte; les autres décroissent successivement. Les pieds sont médiocres et terminés par trois doigts; ils sont semblables à ceux des huîtriers. Tous les doigts sont bordés par un repli membraneux; mais l'interne est libre, tandis que l'externe a une membrane qui s'étend jusqu'à la première phalange. Les ongles sont obtus; la queue est médiocre et égale. La seule espèce de ce genre nouveau est l'*ibidorhynque de Struthers* (3), qui a été rapportée des montagnes de l'Himalaya par le naturaliste anglois dont elle porte le nom. C'est un oiseau long de quatorze pouces, qui a le corps, le cou et le front gris; le dessous du corps blanc, le vertex, la face et la gorge noirs, tachetés de blanc. Un collier mince et noir s'élargissant vers la nuque se dessine sur le thorax. Le croupion est également noir; les rectrices moyennes sont rayées de bandelettes en zigzag d'un brun obscur et marquées de noir à leur sommet. Les latérales sont

(1) *Phalaropus lobatus*, Wils., pl. 73, fig. 2. *Lopides incanus*, Jard., Illust., Ornith., pl. 16. *P. Wilsonii*, Sabine. Ch. Bonap., Syn., 279. *P. fimbriatus*, Temm., pl. 370. *P. frenatus*, Vieill., Gal., pl. 271.

(2) *P. Wilsonii*, Sabin. Bull., XIII, 125. *P. fulicarius*, Ch. Bonap., *ibid.*

(3) *OErolia*, Vieill. *Falcinellus*, Cuv. Temm.

(1) *OE. variegata*, Vieill., Ann. d'Ornith., note O. Gal., pl. 231. *Falcinellus cursorius*, Temm., pl. 510.

(2) *Ibidorhyncha*, Vig. Proc., I, 174.

(3) *Ibid. Struthersii*, Vig., *ibid.*

rayées de noir et de blanc à leur bord externe seulement. On ignore complétement les habitudes de cette espèce.

LES COURLIS [1].

Sont des oiseaux riverains que caractérise un long bec courbé en arc et arrondi dans sa longueur; ce bec est formé de deux mandibules inégales, c'est-à-dire que la supérieure dépasse l'inférieure. Long-temps confondus avec les ibis, ils s'en distinguent en ce qu'ils ont toujours la tête emplumée, plus grêle et de forme arrondie, tandis qu'il est quadrilatère à la base chez les ibis. Leurs longues jambes ont des palmures entre les doigts; leur pouce est petit ou presque rudimentaire et élevé. Buffon a donné une histoire complète du *courlis vulgaire*, qui est représenté enl. 818, et des détails satisfaisants sur le *corlieu* enl. 842; mais ce genre s'est accru dans ces derniers temps d'espèces évidemment distinctes, bien que se rapprochant toutes par les nuances de leur plumage et de leurs formes de l'espèce anciennement connue.

Cuvier a distingué du courlis d'Europe plusieurs espèces, entre autres le *courlis à mèches étroites* [2], qui habite les rivages du cap de Bonne-Espérance, et dont le plumage ne diffère point du vulgaire. Seulement le sillon nasal est profond et ne dépasse pas les trois quarts de la longueur du bec; et le *courlis à mèches étroites de l'Inde* [3], que les Indiens des environs de Pondichéry nomment *kotoulan*.

Le *courlis à long bec* [4], assez commun dans l'État de New-York et dans tout le nord de l'Amérique, a une couronne noirâtre sur la tête, avec des stries blanchâtres, sans ligne médiane. Son bec est fortement recourbé. Le *courlis de la baie d'Hudson* [5], ou le courlis des Esquimaux, répandu dans toutes les parties boréales de l'Amérique, a l'occiput brun, traversé par une ligne blanche au milieu du crâne. Son bec est court, mais très arqué. Le *courlis boréal* [6], ou *courlis demi-bec*, est le *chorlito champêtre* de d'Azara (*Voy.* 2,275). Ce courlis est l'espèce la plus répandue, car on la trouve dans toute l'Amérique, depuis la baie d'Hudson jusqu'au Paraguay, et communément au Brésil; elle habiteroit ainsi toute la bande occidentale. L'occiput est noirâtre, strié de blanc, mais sans ligne médiane. Sa gorge est d'un blanc pur. Son plumage est jaune buffle moucheté. Sa taille varie de onze pouces à douze. Ce courlis voyage par troupes de dix à douze individus, qui poussent un petit cri en prenant la volée, qu'on peut rendre par la syllabe *bibi*. Il se tient dans les plaines découvertes, sèches ou humides, et jamais sur les bords des rivières ou des lagunes. Le *courlis terrea* [1], se trouve à O-taïti. Il a le sommet de la tête brun, le corps blanc rougeâtre, tacheté et rayé de noirâtre; le dos noir, ondé de blanchâtre; le bec brun, rougeâtre à sa base. Les pieds sont gris bleu. Le *courlis à calotte noire* [2] a le corps brun, tacheté de blanc; le ventre de cette dernière couleur; le sommet de la tête est brun rougeâtre, avec une ligne blanche sur le milieu. Le bec est noir, les pieds sont bleus. Ce courlis vit dans l'île de Luçon. Le *courlis à bec grêle* [3], se trouve en Égypte, et avance parfois dans le midi de l'Europe, car M. Savi l'a observé en Toscane. Les plumes de la tête et du dos sont brunes et bordées de roux. Les rémiges sont brunes; les rectrices sont rayées en travers de brun et de blanc. Le dessous du corps est blanc, tacheté de brun. Le bec est grêle, brun et jaunâtre à la base de la mandibule inférieure. Ses pieds sont blancs. Le *courlis à ventre roux* [4] a été observé, sur les côtes de San-Blas, par l'expédition du capitaine Beechey. Sa taille est de quatorze pouces et demi anglois de longueur. Il est roux pâle, flammé de brun, avec le vertex brun, traversé par une ligne médiane rousse.

LES IBIS [5].

Ont un long bec arqué, quadrilatère à sa base, sur lequel les narines sont percées, en se prolongeant par un sillon qui règne sur toute sa longueur. Les ibis enfin ont le tour des yeux ou le front seulement dénudés chez quelques espèces. La tête et le cou revêtus d'une membrane nue. Leur pouce est allongé, articulé à peu près au niveau des autres doigts, et

(1) *Numenius*, Briss. *Numenius* et *phœopus*, Cuv. *Tantalus*, Lacép. *Scolopax*, L.

Numenius, de *Néoménie*, nouvelle lune, suivant Cuvier, à cause de la forme en croissant du bec. Gessner donnoit au corlieu le nom de *phœopus*, pieds cendrés.

(2) *N. virgatus*, Cuv.

(3) *N. lineatus*, Cuv.

(4) *N. longirostris*, Wils., pl. 64, fig. 4. Ch. Bonap., Syn., p. 314.

(5) *S. borealis*, Wils., pl. 66, fig. 1.

(6) *N. borealis*, Lath. Ord. *N. brevirostris*, Temm., pl. 381.

(1) *N. tahitiensis*, Vieill. *S. tahitiensis*, Lath., no 22.

(2) *N. luzoniensis*, Lath., esp. 7.

(3) *N. tenuirostris*, Vieill., Dict., t. VIII, p. 308. Encycl, 1154.

(4) *N. rufiventris*, Vig. Bull., XXI, 318. *N. subpallidè rufus, suprâ brunneo notatus; vertice brunneo, strigâ medianâ rufa; uropygio brunnescente, rostro subelongato, subcurvato.*

(5) *Ibis*, Lacép., Cuv. *Tantalus*, L. *Falcinellus*, Bechst.

porte à terre en grande partie. Les ibis ont des livrées ornées le plus habituellement de vives et riches couleurs. Ils fréquentent les bords des fleuves et les marécages, où ils trouvent les insectes et les mollusques qui forment les bases de leur nourriture. On les rencontre dans toutes les parties du monde.

Bien que Buffon ait connu plusieurs ibis, ce genre est un de ceux qui se sont le plus enrichis par les découvertes des voyageurs modernes. On trouve figurée, dans les planches enluminées (n° 841), la tête de l'*ibis de Madagascar* (1), belle et curieuse espèce que le Musée de Paris ne possédoit pas entière. Cet ibis est l'*acoho-vouetch* des Madécasses, et ce nom signifie *coq des bois*. La tête est surmontée d'une large huppe noire, blanche et vert doré. Le corps est en entier d'un riche marron pourpré. Les ailes sont d'un blanc de neige, et les tarses sont rouges.

L'ibis noir ou vert, que Buffon a figuré enl. 819, se trouve communément en Sicile, en Afrique, en Asie, dans le nord de l'Amérique. On ne croyoit pas qu'il se présentât dans le nord de l'Europe. Mais le musée de Copenhague en possède trois individus tués en Islande, et qui ne diffèrent en rien, au dire de M. Reinhardt, de ceux tués à Nice, avec lesquels on les a comparés.

Les ibis vraiment nouveaux sont :

L'IBIS PLOMBÉ (2).

Que l'on trouve au Brésil et au Paraguay. M. Temminck le décrit en ces termes : « Le cri de cet oiseau est fort et aigu ; il répète fréquemment la syllabe *ta*, qui retentit au loin ; et c'est sans doute à cause de cela que les créoles espagnols de Buénos-Ayres lui ont donné, ainsi qu'à quelques autres espèces, le nom de *manduria*, qui signifie *maillet de calfat*, instrument tellement bruyant, que dans nos arsenaux il assourdit à de grandes distances. Le mâle et la femelle sont presque constamment réunis, et rarement ils forment des troupes d'un certain nombre d'individus. Ils n'entrent point dans les grandes rivières ni dans les eaux ; mais ils fréquentent le plus souvent les terrains argileux, et ils ne dédaignent pas, dit-on, la chair morte des animaux.

» Sa taille est celle d'une poule d'Inde. Les plumes de la nuque et de l'occiput sont fort étroites, pointues, et longues de trois pouces et demi. L'oiseau les relève et les abaisse lorsqu'il est effrayé. La peau nue de l'angle du bec communique avec la nudité qui entoure l'œil. Une bande blanche, large de quatre lignes, couvre le front, et s'étend jusqu'au-dessus de l'œil. Les autres parties du corps, la tête et le cou, ont une belle couleur cendrée bleuâtre ou de nuance plombée, excepté les plumes de l'occiput et de la nuque, dont le milieu est blanchâtre. La queue, les rémiges et les couvertures supérieures de la partie externe de l'aile sont noirâtres, et celles du milieu grises. L'iris est orangé. Le bec noir, teint de violet, verdâtre à sa base, et les pieds rougeâtres. On ne voit point de différence dans le plumage des deux sexes. Sa longueur totale est de vingt-six à vingt-sept pouces. »

L'IBIS A COU ÉPINEUX (1).

Est une belle espèce que M. Lafresnaye a décrite ainsi qu'il suit : « Parmi les échassiers, une seule espèce, le bec ouvert à lames, nous offroit jusqu'ici cette particularité bizarre de posséder des plumes terminées par une expansion de la partie cornée en forme de lames, caractère qui se retrouve chez d'autres oiseaux appartenant à des ordres différents, tels que le coq Sonnerat, les jaseurs, aux brins caudataires du paradisier rouge. L'ibis dont il est question dans cet article est donc la seconde espèce du groupe. De la forme à peu près de l'ibis sacré, il a le bec aussi long, mais plus grêle et moins arqué. Les ailes plus longues, et le tarse réticulé comme chez ce dernier, mais plus court. La tête en entier, la nuque, et par devant tout le haut du cou, se terminant en pointe étroite entre les plumes lamelleuses latérales, sont nus et de couleur noire comme chez l'ibis sacré.

» Depuis la nuque, le cou est recouvert jusque vers la moitié de sa longueur, par derrière et vers les deux tiers sur les côtés, par de petites plumes courtes, clair-semées, en forme de petites houppes duveteuses noires et blanches. En s'approchant de la partie médiane antérieure et nue du cou, elles se terminent par des lames étroites, fines, allongées, couleur de paille, et qui, de chaque côté, viennent recouvrir cette partie nue. Depuis le haut du cou, où elles ont de quatre à six lignes de long, elles vont toujours en s'allongeant jusqu'au bas, où elles ont jusqu'à deux pouces de longueur, sur une demi-ligne à peine en largeur. Ces dernières forment, par leur réunion, une pointe recouvrant la poitrine, à peu près comme les plumes effilées du bas du cou des hérons et des aigrettes. Tout le reste du cou en dessus comme sur les côtés, et par devant jusqu'à la poitrine, de même que tout le dessus de l'oiseau jusqu'à la queue, est d'un noir à reflets d'acier poli vert et violet. Toutes les couvertures des ailes et les scapulaires sont semblables, mais elles paroissent striées en travers de bandes noires. Toutes les rémiges sont noires. Les secondaires, qui égalent les primaires en longueur, ont leurs barbes extérieures légèrement frangées. La queue, excepté ses

(1) *Ib. cristatus*, L. *Tantalus ibis*, Lath.

(2) *Ib. plumbeus*, Temm., pl. 235. *Curucau couleur de plomb*, Azara, t. IV, p. 219. *Ib. cœrulescens*, Vieill., Dict.

(1) *Ib. spinicollis*, Jameson, avril 1833. Institut, n° 125, p. 316. *Ib. lamellicollis*, Lafresn., Mag. de Zool., t. VI, 1836 (juillet).

couvertures supérieures, est entièrement blanche, ainsi que tout le dessous de l'oiseau depuis le bas du cou. Le bec est d'un noir brun. Les côtés de la mandibule supérieure sont marqués par des bandes sinueuses, verticales, d'un blanc jaunâtre. Le bas de la jambe est d'un rouge carné fort vif; les tarses rouge brun, et les doigts sont noirs. Cet ibis a de longueur totale deux pieds cinq pouces, et provient de la Nouvelle-Hollande, sur les bords de la rivière Murray, dit M. Jamieson, le premier auteur qui ait décrit cet ibis. »

L'IBIS HAJEDASH (1).

Se trouve répandu dans le sud de l'Afrique. Il a les yeux entourés d'une peau nue d'un rouge sanguin. La tête est d'un gris uniforme. Le cou, la poitrine et le ventre possèdent deux nuances grises. Une raie blanche et étroite part de l'oreille et descend sur une partie du cou. Le dos, les grandes couvertures des ailes sont d'un gris bronzé. Le croupion et les tectrices supérieures de la queue sont d'un gris à reflets verdâtres. Les pennes caudales et alaires sont d'un beau bleu changeant en violet foncé. Le bec est rouge de sang sur son arête, et la partie nue de sa jambe est brune. Les tarses et les doigts sont rouges. Cet ibis a deux pieds quatre pouces de longueur. On le regarde à tort comme le jeune âge de l'espèce suivante.

LE CHALCOPTÈRE (2).

Vit au Chili et dans quelques autres parties de l'Amérique méridionale, à ce que suppose M. Temminck. Il a le bec encadré d'un rebord blanc. Le sommet de la tête, les ailes et la queue d'un riche vert métallique, chatoyant, selon les effets de la lumière, en pourpre et en cuivre poli. Du pourpre nuancé de violet et à reflets métallisés colore les plumes du manteau et du milieu du dos. Les couvertures inférieures sont teintes en vert métallique, nuancé de violet. Une large bande de cette riche nuance traverse les ailes. Tout le dessous du corps est marron pourpré. Le bec et la peau nue des yeux sont roux. Sa taille est de vingt-un pouces.

LE GONOCÉPHALE (3).

De la Cafrerie, a le plumage vert cuivré, à reflets métallisés sur le corps, et les plumes pileuses des joues et du cou gris blanc, avec des stries gris fauve. Le bec est grêle et rouge. La queue est rectiligne. Les joues et le tour des yeux sont nus et rouges.

L'IBIS A LONG BEC (1).

Provient de Mexico. Adulte, il a le dos et les ailes d'un brun fuligineux, avec du cuivre brillant sur les ailes, et toutes les parties inférieures blanc de neige. Jeune, son plumage est blanc, mélangé de fauve cendré, ondé de roux sur la tête et le cou. Les ailes et le dos sont tachetés de fauve cendré. La queue est brun fuligineux. Cet ibis a le bec fort long et les joues nues, nuancées de roux pâle.

L'IBIS NIPPON (2).

A été découvert au Japon par le voyageur Siebold, et son nom indigène est *toki*. M. Temminck le peint de la manière qui suit : « La gorge et la face, jusque derrière les yeux et au-delà du trou auditif, sont glabres. La peau qui recouvre le sommet de la tête est granulée et ridée. Ces parties nues ont une belle teinte rouge vermillon. Le bec est violet, mais sa pointe est jaune d'ocre. Les pieds sont d'un rouge franc. L'occiput, jusqu'à la nuque, est revêtu de plumes longues, subulées et pointues par le bout. L'oiseau a la faculté d'étaler ces plumes en large huppe cendrée blanchâtre. Les couvertures des ailes sont d'un blanc lavé de rose, tandis que les pennes caudales et alaires sont d'un beau rose clair sur leurs barbes, et orangé luisant sur les tiges. Les parties inférieures sont d'un brun de neige. Sa taille mesure vingt-huit pouces. »

L'IBIS MAMELONNÉ (3).

Se trouve au Bengale et dans l'île de Ceylan. Il est remarquable par l'état de nudité que présentent la tête et le cou, excepté sur le crâne, où sont implantées de très petites papilles cartilagineuses, qui semblent formées de tubes diaphanes, tenant lieu de plumes, et dans l'intérieur desquels s'introduit une matière colorante qui les teint en rouge ponceau des plus éclatants. Le reste de la tête est d'un bleu vif. Le bec est vert, et les pieds sont rouge de corail. Le plumage correspond en vivacité aux nuances si intenses des parties dénudées. Les ailes et la queue sont variées de bleu et de vert métallique, à reflets miroitants. Une bande d'un blanc pur occupe le bord supérieur des ailes. Les grandes couvertures, ainsi que le reste du plumage, sont d'un bronze clair. Sa taille est de vingt-neuf pouces.

(1) *Ib. hajedash*, Lath. *Ib. chalcoptera*, Vieill., Gal., pl. 246. *Tantalus cafrensis*, Licht.

(2) *Tantalus chalcopterus*, Temm., pl. 511 : *ibis oxicercus*, Spix.

(3) *Ib. gonocephala*, Wagler, Isis, p. 759.

(1) *Ib. longirostris*, Wagler, Isis, p. 760.

(2) *Ib. nippon*, Temm., pl. 551 (mâle adulte).

(3) *Ib. papillosa*, Temm., pl. 304.

LE LEUCON (1).

Se trouve à Java, à Sumatra et dans une partie des Moluques. Il a la plus grande ressemblance avec l'*ibis religieux*. Il en diffère par la forme des pennes, des ailes les plus proches du corps, par la couleur de celles-ci et par la teinte d'un noir violet bronzé qui termine toutes les pennes primaires. Cuvier ajoute que cet ibis a le bec plus long que le religieux; que ses couvertures sont moins effilées et en partie variées de blanc; que les plumes du haut de la poitrine sont longues et pointues. Il est blanc, à tête et cou noirs et dénudés.

L'IBIS DU BENGALE (2).

Se rapproche du précédent. Il en diffère, dit Cuvier, par les couvertures moins effilées et nuancées de cendré. Il vit au Bengale et sur quelques autres points du continent de l'Inde. Son plumage est blanc, avec la tête, le bec et les pieds noirs. Il a vingt et un pouces anglois de longueur, un bec fortement recourbé, l'œil brun.

L'IBIS SACRÉ (3),

ou l'abou-hannès de Bruce.

A été l'objet d'un travail approfondi par Jules-César Savigny (4). C'est en partie à lui que s'appliquent les généralités données par Buffon sur l'ibis des anciens; mais ce que cet auteur rapporte en passant de l'oiseau est fort vague.

L'ibis sacré a donc son plumage blanc, la tête et le cou exceptés, qui sont brunâtres en dessus, et le bas du dos et les rémiges, qui sont d'un noir intense, de même que les pieds. Cet ibis vit isolé ou par petites troupes de huit ou dix individus. Son vol est élevé, et il pousse de temps en temps un cri rauque. Lorsqu'il s'abat sur des terres nouvellement découvertes par les eaux, il reste des heures entières occupé à fouiller le limon avec son bec. A leur arrivée en Égypte, les ibis se dirigent sur les terrains bas, qui sont recouverts par les eaux avant tous les autres. Mais quand l'inondation fait des progrès, que les eaux deviennent plus profondes, les ibis remontent vers les terres les plus élevées. Ils s'approchent alors des villages, où ils se posent dans les rizières, les luzernes, le long des canaux, et sur les petites digues dont on environne la plupart des terrains cultivés. Lorsque ensuite les eaux sont parvenues au terme de leur crue, et qu'elles se retirent, cet ibis se retire également avec elles. Il est assez commun aux alentours de Damiette, et se nourrit de coquillages, de petits poissons, d'insectes aquatiques. Les Egyptiens lui donnent le nom de *mengel*, ou d'*abou-mengel*, qui exprime la courbure de son bec, en signifiant *père la faucille*. Dans la basse Éthiopie, le nom d'*abou-hannès* peut se traduire par *père-jean*.

(1) *Ib. leucon*, Temm., pl. 481. *Ib. molucca*, Cuv.

(2) *Ib. bengala*, Cuv. *Ib. macei*, Wagler. *Tantalus melanocephalus*, Lath., esp. 21.

(3) *Ib. religiosa*, Cuv., Révol. du globe, pl. 4 et 5. Ann. du mus., t. IV, pl. 55. Vieill, Encycl., 1144. Bruce, Voy., pl. 35. *Numenius ibis*, Sav., Égypte, Ois., pl. 7, texte in-8°, p. 397. *Tantalus æthiopicus*, Lath., esp. 12.

(4) Histoire natur. et mythologique de l'ibis, par J.-C. Savigny, juin 1805, in-8°.

IBIS OLIVATRE (1).

Habite la côte de Guinée; il a soixante-sept centimètres (deux pieds huit lignes), depuis la pointe du bec jusqu'au bout de la queue; le bec a onze centimètres, la partie nue du tibia trois centimètres, et le tarse sept centimètres. Son front est en partie couvert par un prolongement peu dilaté de l'arête de la mandibule supérieure. Une peau nue et noirâtre couvre les joues, la région ophthalmique, les tempes, et se termine en angle aigu derrière les yeux; la région parotique est fauve; l'occiput et la partie supérieure et postérieure du cou sont ornés d'une huppe de plumes longues, étroites, arrondies à l'extrémité, violettes en dessus, d'un brun fauve en dessous; le sommet de la tête est brun olivâtre, ainsi que la gorge et le haut du cou; la partie inférieure du cou et la poitrine sont de la même couleur, mais toutes les plumes de ces parties sont marquées longitudinalement dans le milieu et bordées de brun fauve; le haut du dos, les scapulaires, les flancs et l'abdomen sont d'un olivâtre bronzé; le bas du dos et les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont d'un verdâtre foncé; la queue, les rémiges et les grandes couvertures des ailes sont violettes; les moyennes et les petites couvertures sont d'un vert métallique très brillant; le bec, qui est probablement rouge dans l'oiseau vivant, est brun rougeâtre, et les pieds sont d'un brun livide.

IBIS A CARONCULES (2).

Vit en Abyssinie, et a de remarquable, en devant du cou, une pendeloque charnue, érectile et allongée. Les plumes de l'occiput forment une sorte de huppe. Le plumage de cet oiseau est d'un vert sale lavé de brun à reflets de malachite ou vert de cuivre. Le bec et les tarses sont brunâtres. Les plumes tectrices des ailes sont toutes blanches ou

(1) *Ibis olivacea*, Dubas. Écho du Monde savant, et Hermès, n° 81 du 5 août 1837, p. 114, Académ. de Bruxelles, 3e num.

(2) *Ib. carunculata*, Ruppell, pl. 19.

frangées de blanc, avec leur partie moyenne flammée de brun.

LES HÉRONS [1].

Divisés dans ces derniers temps en plusieurs petites tribus bien distinctes par leurs formes générales et par leurs mœurs, se sont aussi accrus de quelques espèces rares et curieuses.

I.

LES BIHOREAUX.

Nycticorax, stepheus.

Ont un bec moins long que celui des vrais hérons : il est aussi plus haut et plus épais. Leur cou est de médiocre longueur, et de leur occiput partent le plus souvent quelques plumes rigides et minces ou des plumes lâches formant une sorte de huppe.

LE BIHOREAU CANNELLE [2].

Se trouve à la Nouvelle-Hollande. Il a la tête noire, le corps cannelle ou roux blanc en dessus, blanc neigeux en dessous. Dans son jeune âge il est flammé de roux brun sur un fond roux clair en dessus; mais les parties inférieures restent blanches.

LE HÉRON FLUTE DU SOLEIL [3].

Est une gracieuse espèce que les Guaranis du Paraguay nomment, au dire de d'Azara, *curahire-mimbi*, c'est-à-dire *flûte du soleil*, par onomatopée avec le sifflement doux et mélancolique de cet oiseau, que les Péons pensent être un indice de changement de temps. Ce héron, assez commun dans les pampas du Paraguay et au Brésil, vit solitaire, car rarement on le trouve même par paires isolées. Le mâle et la femelle ne diffèrent point entre eux; ils perchent sur les arbres pour passer la nuit, et lorsqu'ils volent, leurs battements d'ailes sont plus fréquents que chez les autres hérons. Ils préfèrent les plaines aux bords des rivières. La femelle pond en janvier, dans un nid fait de bûchettes et placé sur les arbres, deux œufs bleu de ciel maculés de grandes taches jaune paille.

(1) *Ardea*, L.
(2) *A. caledonica*, Forster, Lath. *A. Sparmannii*, Wagl., esp. 32.
(3) *A. sibilatrix*, Temm., pl. 271. Azara, Apunt, II, 356. *A. cyanocephala*, Vieill., Dict.

Ce héron, long de vingt-deux pouces, a le bec rouge, la pointe exceptée, qui est noire. Le sommet de la tête et les plumes effilées de la huppe sont noires. Les joues sont rousses, mais la gorge et le devant du cou sont blancs. Le cou est jaune serin pâle; le dos est ardoisé. Les moyennes couvertures sont jaunes, striées de noir. Le ventre et la queue sont blancs; les rémiges sont noires ainsi que les pieds.

LE BIHOREAU LIMNOPHILE [1].

Est très rare à Java, où il paroît être de passage. Il visite les bords des lacs et les lieux aquatiques, comme le bihoreau d'Europe, dont il a les mœurs. Il a seize pouces et demi, et les deux sexes ont la même livrée. Toutes les plumes de la tête et celles de la nuque sont noires, marquées à une petite distance de leur sommet par une petite tache blanche plus ou moins grande. De semblables taches sont aussi répandues sur les plumes qui revêtent la partie inférieure de la nuque, et dont la teinte est d'un brun sombre. La gorge est blanche, mais tout le reste du cou est tacheté irrégulièrement de brun, de blanc et de noir, et marqué d'un petit nombre de mèches noires ou blanches. Le dos et le manteau sont bruns, parsemés de gouttelettes neigeuses. Les ailes sont variées de zigzags irréguliers jaune rougeâtre ou brun noirâtre. Les grandes pennes alaires sont d'un bleuâtre à sommet blanc; celles de la queue sont entièrement noires. Les parties inférieures ont de larges mèches blanches longitudinales, sur un fond roussâtre marbré de brun. La nudité du pourtour des yeux est jaunâtre. Le bec est brun, mais les pieds sont jaunâtres.

LE BIHOREAU DE MANILLE [2].

Rapporté par M. Lindsay, a le dessus du corps d'un roux marron, le front, les flancs, les plumes tibiales, les couvertures des ailes d'un roux plus pâle. La tête, le cou, sont noirs en dessus. Les plumes de la huppe sont longues, pendantes, blanches, et terminées de noir. Le thorax, le ventre et les plumes anales sont d'un blanc pur.

II.

LES FAUX BIHOREAUX.

Ont le bec assez court, élevé et épais. Le bas du cou sans plumes allongées. Les jambes à demi-nues.

(1) *Nycticorax limnophilax*, Temm., pl. 581.
(2) *N. manillensis*, Vig., Proc., I, 98.

Les couvertures effilées plus longues que la queue, qu'elles débordent.

Une belle espèce nouvelle est le *goisagi* (1), ainsi nommé au Japon, sa patrie, bien que parfois ce nom soit précédé du mot *awo*. Il se tient dans les bois marécageux et au bord des eaux douces, soit en montagnes, soit en plaines. Il niche sur les arbres des forêts, et s'y tient caché le jour, n'allant chercher sa nourriture que pendant la nuit. Sa taille est de quinze pouces, et les deux sexes portent la même livrée. Les jeunes ne diffèrent des adultes que par des teintes moins dures et par des taches plus nombreuses aux parties inférieures.

Le goisagi a le sommet de la tête, l'occiput et la nuque couverts de larges et longues plumes qui forment une ample huppe occipitale. Ces plumes, de même que celles du front, sont d'un beau roux pourpré. Les joues sont d'un roux de rouille, et la nuque est d'un roux terne, sans taches ni rayures. La gorge et le devant du cou sont d'une teinte cendrée, blanchâtre, et ces parties sont marquées de larges mèches longitudinales rousses, noires et blanches, le noir occupant le milieu de la plume, tandis que les deux nuances, rousse et blanche, en teignent les bords. Les parties inférieures, le thorax compris, sont colorées de la même manière, mais elles possèdent de larges mèches au centre de chaque plume, et les bords de celles-ci sont marbrés de roux, de brun et de noir. Tout le dos et les ailes portent une teinte roux marron, couverte de stries et de zigzags noirs. Les pennes alaires sont d'un noir cendré, et leur bout est roux de rouille. Celles de la queue sont d'un noir bleuâtre. L'iris est rouge, les paupières et le nu du pourtour des yeux sont gris. Le bec et les pieds sont jaunâtres.

III.

LES BUTORS.

Botaurus.

Ont le bec assez court, aigu; la jambe aux trois quarts emplumée. Leurs tarses sont gros et robustes. Les plumes du cou sont amples et lâches, et donnent au bas du cou une ampleur remarquable en formant une sorte de fanon. Leur plumage est rayé et tacheté.

On a distingué du butor commun le *mokoko* (2), qui habite tout le nord des États-Unis. Il est jaune ferrugineux, tacheté et rayé de brun foncé. La poitrine est blanche, rayée de brunâtre. Le sinciput et une tache de chaque côté du cou d'un noir franc.

(1) *N. goisagi*, Temm., pl. 582.

(2) *Ardea mokoko*, Wagler, esp. 29. *Ardea minor*, Wils., pl. 65, fig. 3. *Ardea stellaris*, Var., Gm.

IV.

LES ONORÉS.

Tigrisoma. Sw.

Ont le bec robuste, allongé, dentelé aux bords; les plumes de la tête et du cou sont serrées, peu fournies, et assez courtes. Celles du bas du cou forment un médiocre fanon au bas du cou. Les ailes sont arrondies, à deuxième et sixième rémiges égales; les troisième, quatrième et cinquième presque égales et très longues. Les pieds sont médiocres. Les tarses sont squameux et réticulés, terminés par des ongles courts et recourbés. Leur queue est assez longue et rectiligne. Le bas de la jambe est nu.

La seule espèce nouvelle de ce groupe est le *héron phaéton* (1), qui a deux pieds de longueur totale : le bec entre dans ces dimensions pour trois pouces deux lignes, mesuré du front à sa pointe. Il est robuste, fortement caréné en dessus, et les narines en scissure étroite s'ouvrent dans une membrane tendue sur les fosses nasales, profondes et en rainure, qui en sillonnent les côtés. La mandibule supérieure est noirâtre, tandis que l'inférieure est de couleur de corne. Les tarses sont allongés, grêles et d'un beau jaune; les ailes sont très amples et très concaves, dépassent à peine le croupion et ne s'étendent que jusqu'au milieu de la queue, qui est courte et arrondie. La membrane nue qui entoure les yeux est d'un jaune serin uniforme.

Une calotte noire revêt la tête; tout le plumage en dessus est d'un brun noir plus ou moins foncé, que relèvent des rayures assez larges, rubanées, disposées dans le sens transversal des plumes, et d'un jaune ferrugineux clair. Chaque plume se trouve ainsi rayée en travers et sur les barbes brunes de trois à quatre raies souvent interrompues au milieu, d'abord blanches, puis rouille. Sur le dos, le croupion, les rectrices et les rémiges, ces bandelettes deviennent inégales, interrompues, comme des taches oblongues qui passent au blanc légèrement teinté de roussâtre. Les ailes, aussi bien que la queue en dessous, sont brunes, vermiculées ou rayées de blanchâtre. Comme à tous les hérons de la section des butors, le phaéton a les plumes de l'occiput et de la partie postérieure du cou larges,

(1) *A. heliosyla*, Less., Zool. de *la Coq.*, pl. 44. *A. corpore brunneo, rufo lineato suprà, lineis nigris et fulvis infrà; gulâ et abdomine albidis; pedibus luteis.*

lâches, et formant une parure flottante sur cette partie.

Les joues sont brunes, rayées de blanc. La gorge et le menton sont d'un blanc pur. Le cou en devant et sur les côtés, la poitrine et jusqu'à la moitié du ventre, sont d'abord alternativement rayés de noir et de blanc roux par raies de même largeur; puis, à mesure qu'on avance sur l'abdomen, le roux se fonce en teinte, et domine d'autant plus que le brun s'efface. Le bas-ventre, les flancs, la région anale et les couvertures inférieures sont d'une couleur rouille très clair.

Ce héron a été tué par M. Roland sur les rivages du havre de Doréy, à la Nouvelle-Guinée. Les Papous le nomment *mansoïhême*.

V.

LES BLONGIOS.

Ardeola. Ch. Bonap.

Ont le bec mince et allongé; un fanon de plumes effilées sur le jabot. Leur queue est courte et conique, et le bas de la jambe est emplumé jusqu'à l'articulation. Leurs tarses sont médiocres et assez épais. Les blongios sont des butors en miniature, et le type de cette petite tribu a été figuré par Buffon, enl. 525.

LE HÉRON AUX AILES NOIRES (1).

A quinze pouces anglois de longueur. Son plumage est isabelle pâle, plus foncé sur le dos et plus clair en dessous. La huppe, les rémiges et les rectrices sont noires. Le derrière du cou et les joues sont marron roux. Les plumes de la poitrine sont fauve foncé et bordées de jaune. Cet oiseau, commun à Java, se trouve aux environs de Pondichéry, où les Indiens le nomment *tagémaltéan*. MM. Quoy et Gaimard l'ont retrouvé aux îles Mariannes.

LE HÉRON CANNELLE (2).

Se trouve aussi à Java et à Pondichéry, et Latham ajoute à la Chine. Il est marron cannelle, avec le devant du cou strié de brun. La gorge est blanche, ainsi que le bas-ventre. Son bec et les pieds sont jaunes. La queue est plus foncée que le corps.

(1) *A. lepida*, Horsf., Trans., XIII, 190. *A. melanophis*, Cuv. *A. sinensis*, Gm.
(2) *A. cinnamomea*, Lath., esp. 46.

LE PETIT HÉRON (1).

Habite les États-Unis et les Antilles. C'est la plus petite espèce du genre héron. Il est marron, avec le dessous du corps blanc. Le dessus du cou est roussâtre. Les flancs et les couvertures des ailes sont rouges. Le sinciput, les rémiges et les rectrices sont noirs. Sa taille ne mesure pas onze pouces.

VI.

LES CRABIERS.

Ont le bec mince, des plumes effilées sur l'occiput, le bas de la jambe nu, les tarses médiocres et robustes. La queue est un peu allongée et carrée. Ce sont, comme les blongios, les plus petits des hérons; et ils rappellent en miniature les onorés, dont ils ont toutes les formes.

LE CRABIER SPÉCIEUX (2).

De Java, voisin du héron de Malacca, avec lequel le réunit M. Horsfield. Il a de longueur dix-huit pouces. Sa huppe est blanche; le dos est noir, le cou jaunâtre en dessus, fauve en dessous. La huppe est formée de quatre plumes linéaires allongées, retombantes, dont deux sont plus longues. Les plumes du bas du cou sont filiformes, très longues et pendantes. Le bec est blanchâtre à sa base et noir à la pointe. Les cuisses sont couleur de chair. C'est le *blekko-ireng* des Javanais.

M. Roux distingue du crabier de Coromandel, de Buffon (enlum. 910), le *héron Verany* (3), espèce tuée en Provence, et qui a les plumes du devant du cou effilées, tandis que le crabier indien les a entières.

LE CRABIER DE GRAY (4).

A été observé dans le pays des Mahrattes par le colonel Sykes. Son plumage est généralement blanc, mais le dos est d'un rouge brun, tandis que la tête, le cou, le thorax et les scapulaires sont d'un jaune blanchâtre sale. Les plumes occipitales sont linéaires, très blanches, et longues de trois à cinq pouces, Le bec, jaunâtre à sa base, est noir à sa pointe. L'iris est d'un jaune vif. Les tarses sont couleur de chair. Sa longueur, la queue comprise, est de dix-huit pouces anglois. Le jeune ressemble beaucoup au crabier de Malacca, de l'enl. 911.

(1) *A. exilis*, Wils., pl. 65, fig. 4.
(2) *A. speciosa*, Horsf., Trans., XIII, 189.
(3) *A. Veranii*, Ornith., Prov., 49e liv. Bull., XXI, 143.
(4) *A. Grayii*, Sykes. Proc., II, 158.

LE CRABIER DE JAVA (1).

A de longueur onze pouces. La huppe bleuâtre. L'occiput, les ailes et la queue d'un olivâtre brillant de reflets métalliques. Les rémiges sont noires à leur sommet. Les plumes dorsales, linéaires, très longues, variées de cuivre et de blanchâtre. La base de la mandibule inférieure est blanche; une tache noire s'étend du bec jusqu'à l'œil. La poitrine est d'un blanc pur. Les cuisses d'un brun rougeâtre. C'est le *upi-upian* des Javanais, et le *burong-puchong* des naturels de Sumatra, au dire de sir Raffles.

LE CRABIER AUX PIEDS JAUNES (2).

Dont la description a été lue par M. Dubus à une séance de l'académie de Bruxelles. Ce petit héron provient de la Nouvelle-Guinée. Ses formes rappellent, dit M. Dubus, le sous-genre des crabiers, dont il possède tous les caractères, et parmi lesquels il doit être placé. Il a le corps généralement noir. L'occiput est orné d'une huppe de plumes longues, effilées et pendantes. Le dos et les scapulaires sont couverts de plumes subulées et très longues, mais qui n'atteignent cependant pas l'extrémité de la queue; d'autres, moins longues et également subulées, pendent de la base du cou; toutes ces plumes sont d'un noir grisâtre pulvérulent. Les rémiges et les rectrices sont noires, ainsi que le bec. L'espace nu entre l'œil et le bec, la partie nue du tibia, la presque totalité des tarses et les doigts, sont jaune d'ocre.

La longueur totale de ce héron, depuis l'extrémité du bec jusqu'au bout de la queue, est de quarante-huit centimètres et demi; le bec, depuis la commissure jusqu'à la pointe, a huit centimètres et demi, et le doigt du milieu, sans l'ongle, cinq centimètres.

LE CRABIER CABOGA (3).

Du cap de Bonne-Espérance, de l'Inde et de l'Europe, vit en troupes dans le pays des Mahrattes. Sa taille est de dix-neuf pouces anglois. Ses yeux sont d'un jaune vif; et il a d'ailleurs de grandes analogies avec le crabier de Mahon, de l'enl. 548.

(1) *A. javanica*, Horsf., Trans., XIII, 189.
(2) *A. calceolata*, Dubus.
(3) *A. caboga*, Pennant. *Gibraltar heron*, Var., Lath., Hind., II, 158.

LE CRABIER PEINT (1),

OU LE PUCHONG UDANG DES HABITANTS DE SUMATRA.

A seize pouces anglois de longueur. Son plumage est brun foncé, tirant au noir, avec du blanc et du fauve. Ses jambes et son bec sont courts, et ce dernier est robuste et grisâtre.

LE HÉRON NEBULEUX D'HORSFIELD (2).

Est peut-être un crabier. Il est d'un ferrugineux métallique en dessus, et d'un jaune nébuleux sale, avec des lignes transversales; le dessous est d'un châtain plus clair sur le cou, et rayé longitudinalement de fauve. Occiput noirâtre; queue et rémiges marron. Longueur, quatorze pouces.

VII.

LES AIGRETTES.

Garzetta.

Joignent à la blancheur de leur plumage des parures accessoires qui apparoissent au temps des amours, et qui se composent d'aigrettes (d'où leur est venu leur nom) décomposées, filiformes, très longues, et implantées au bas du dos. Des plumes étroites forment aussi sur l'occiput une huppe tombante. La plus grande confusion règne dans les livres d'histoire naturelle sur les distinctions à établir parmi ces oiseaux, que l'on trouve sur tous les points du globe, avec des modifications assez tranchées pour avoir décidé des auteurs à reconnoître parmi elles de véritables espèces.

Buffon a figuré la grande aigrette (enl. 925), et la petite (enl. 901). M. Horsfield décrit, sous le nom d'*aigrette approchante* (3), un oiseau de Java nommé par les indigènes *kuntil-chilik*. Son plumage est blanc, et sa huppe est soyeuse. Les plumes allongées du devant du cou sont d'un fauve châtain. Les plumes dorsales sont filiformes; le bec est jaune, et les pieds sont noirâtres.

L'AIGRETTE OHULE (4).

Se rencontre dans la partie sud du Chili, où elle est nommée *garza blanca de la Cordillera*. C'est

(1) *A. picta*, Raffl., Cat., Trans., XIII.
(2) *A. nebulosa*, Trans., XIII, 189.
(3) *A. affinis*, Trans., XIII, 189.
(4) *A. ohula, molina*, Pœping, Floriep's not. juill. 1829. Bull., XIX, 101. *A. tota nivea, pennis interscapularibus longissimis, setaceo; barbatis, ultra caudam*

un oiseau timide et qui redoute singulièrement les approches de l'homme. Son plumage est blanc de neige; le bec et les palpébraux sont jaune safran. Les plumes interscapulaires et dorsales sont très longues, la plupart filiformes, et dépassent la queue de près de quatre pouces. Le héron dresse souvent ses plumes de manière à leur faire décrire sur son dos un arc d'une rare élégance. Les plumes qui pendent sur le thorax sont longues et lâches. L'iris est vert, et ses dimensions sont d'environ trois pieds.

L'AIGRETTE DE PEALE (1).

A été rencontrée dans la Floride, et sans doute qu'elle se trouve dans quelques autres contrées de l'Amérique : elle a la plus grande analogie avec l'aigrette d'Amérique. Son plumage est blanc de neige; sa tête est huppée. Le bec est de couleur de chair, mais noir à sa pointe. Les cuisses sont de cette dernière couleur; le dessous des doigts est jaune. L'adulte a la huppe et les plumes du thorax très développées, et les aigrettes du dos, longues et filiformes, dépassent la queue. Dans le jeune âge ce héron n'a aucune parure.

VIII.

LES VRAIS HÉRONS.

Ont l'occiput couvert de plumes effilées, étroites et longues, disposées en huppe retombante. Les plumes du bas du cou sont également effilées et pointues. Les plumes du bas du dos sont étroites et capillacées. Le groupe des agamies a des jambes grêles, celui des vrais hérons les a assez robustes.

1° Le *héron de Sumatra* (2) porte sur la tête une large huppe. Son cou est très long et très grêle, et terminé par un bec très prononcé. Il est gris bleuâtre, varié de ferrugineux, et son dos est blanc.

2° Le *héron mélanolophe* (3) se trouve, comme le précédent, à Sumatra. Il a le cou plus court, le plumage marron, taché de noir. La queue et la huppe noires, le bec court. Le ventre tacheté de blanc, de brun et de noir. Sa taille mesure dix-huit pouces anglois.

3° Le *héron à gorge blanche* (4) a été rencontré aux îles Mariannes par MM. Quoy et Gaimard, et au Sénégal par M. Geoffroy de Villeneuve, s'il faut s'en rapporter à une étiquette du Muséum. Ce héron a le plumage d'un bleu noir assez uniforme, excepté le devant du cou, qui est d'un blanc pur. On doit le distinguer du *héron bleu*, décrit par Buffon et figuré par Wilson (1); et aussi, 4° du *héron ardoisé* de Cayenne (2), qui est d'un bleu ardoisé uniforme, le cou excepté, qui présente des plumes blanches.

5° Le *héron garde-bœuf* (3) habite l'Égypte, où les Arabes le nomment *abou-ghanam*, le père aux troupeaux, que les Européens établis en Égypte ont traduit par héron garde-bœuf. M. Labillardière l'a rapporté de l'île de Java. Il se nourrit de petits poissons, de grenouilles, de vers, d'insectes aquatiques et de coquillages, et se trouve répandu dans toute l'Afrique, car il n'est pas rare au Sénégal. Le mâle et la femelle sont, en plumage d'hiver, d'un blanc pur. Dans leur livrée de printemps ils ont le dessous de la tête et du cou d'un roux foncé; le bas du cou et le haut du dos d'un roux clair. Les plumes de ces parties présentent des baguettes foibles et très allongées. Les barbes en sont longues, déliées, légères et très flexibles. Le reste du plumage est d'un blanc pur. Le bec et les pieds sont jaune orangé.

Le héron blanc, que Buffon a figuré au n° 886 des enluminures, a été confondu avec quelques espèces très voisines, distinguées dans ces derniers temps par M. Cuvier. Ainsi il nomme *héron de Lesueur* ou de *Timor* (4) une espèce à plumage blanc, à bec couleur de corne, ayant les tarses grêles et noirs, les fosses nasales très courtes. Il a été rapporté de Timor par Lesueur. Le *héron blanc de neige* (5) a le bec jaune, les tarses noirs et minces. On le trouve à Pondichéry. Enfin, le *héron lacté* (6), très voisin du héron de Lesueur, vit à Cayenne.

L'Afrique a des hérons remarquables. Le *goliath* (7), qui a quatre pieds sept pouces de hauteur du sol au sommet de la tête. Ce grand héron a été observé dans l'Abyssinie et dans la Gambie, aux en-

propendentibus; occipite e cristato; rostro croceo, pedibus atris.

(1) *A. Pealii*, Ch. Bonap., Syn., esp. 228. Bull., XIII, 124.

(2) *A. sumatrana*, sir Raffles, Cat., Trans., XIII.

(3) *A. melanolopha*, sir Raffles, *ibid.*

(4) *A. jugularis*, Forster. *A. gularis*, Bosc., Mém. de la Soc. d'hist. nat., t. I, pl. 2. *A. albicollis*, Vieill., Gal., pl. 253.

(1) Pl. 62, fig. 3.

(2) *A. ardesiaca*, Less., Ornith., p. 575. *A. capite, collo, corpore suprà et infrà, remigibusque rectricibus albis (mas et femina, hyemis plumarum vestiti); capiteque, collo suprà, pectore, dorso antico rufis, plumis laxis, angustis, pendulis longissimis; cæteris partibus albis (mas et femina, veris pl. vestiti).*

(3) *Ægyptian ibis*, Lath., esp. 10. *Bubulcus*, Égypt., pl. 8, fig. 1, p. 391.

(4) *Ardea Timoriensis*, Cuv.

(5) *A. nivea*, Cuv.

(6) *A. lactea*, Cuv.

(7) *A. goliath*, Cretz. in Ruppell., Voy., pl. 26. Temm., pl. col. 474 (fem.).

virons de Galam. Son bec est légèrement redressé. Sa tête et le dessus du cou sont roux marron. La gorge est blanche, et le devant du cou est noir. Son plumage est gris cendré; mais les parties inférieures sont d'un riche brun marron. Le demi-bec inférieur est jaune; les tarses sont noirs.

Le *typhon* (1) vit sur les rives de la Gambie, non loin de Galam. Debout il n'a que deux pieds huit à neuf pouces de hauteur. Lorsque ce héron est adulte, il a les plumes de sa huppe occipitale et du jabot très longues, terminées en pointes subulées ou en fils. Ces plumes sont d'un cendré foncé, marqué de gris argentin sur la ligne moyenne. Le corps est en dessus cendré ardoisé, passant au gris clair en dessous. Une baguette blanche marque le centre des plumes de ces parties et des rémiges. Les pieds sont d'un brun rougeâtre. Le bec est noir, sa base exceptée, qui est jaunâtre.

Le *héron à tête noire* (2) ressemble beaucoup au héron cendré. Comme lui il a le plumage cendré; mais sa tête n'est pas entièrement noire, et il n'a jamais la partie postérieure du cou de cette dernière couleur (3). Ce héron a été observé aux environs d'Alph, au milieu des marais de l'Afrique centrale.

L'*asha* (4) est un oiseau assez rare du pays des Mahrattes, assez semblable au premier coup d'œil aux hérons gulaire et bleu dans son jeune âge. Son plumage est ardoisé en dessus, tirant au brunâtre sur le dos. Le menton, le gosier, une ligne longitudinale sur le cou, le dessous du corps, sont d'un blanc neigeux. L'iris est jaune. Le bec est de couleur de corne. Les jambes sont verdâtres.

Le *torra* (5) ou *bughletar* des Indiens de Calcutta, suivant le major Franklin, est encore une de ces variétés du héron blanc, que rend remarquable l'absence complète d'appendices filiformes sur le dos.

LES SPATULES (6).

Dont Buffon n'a connu que deux espèces, ont été enrichies dans ces derniers temps de deux nouvelles assez nettement caractérisées. Dans l'enl. 405 est figurée la *spatule blanche*, et dans l'enl. 165 la *spatule rose* ou *aïaïa*. La première est d'Europe, la seconde de toute l'Amérique méridionale.

M. Cuvier a nommé *spatule du Cap* (1) une espèce que Buffon a confondue avec la spatule d'Europe. Elle s'en distingue en ce que son plumage est blanc pur, sans aucune tache de roux; que les plumes occipitales sont effilées et décomposées; que le bec est strié en long de vert jaunâtre; que les tarses sont rouges. Cet oiseau est assez commun au Cap et au Sénégal.

La *spatule de Telfair* (2) habite l'île Maurice. Son plumage blanc est légèrement lavé de rose. Le tour du bec et la mandibule supérieure, de même que les pieds, sont rouges. La mandibule inférieure est jaune à sa base, puis noire. Sa longueur totale est de vingt cinq pouces six lignes anglois.

LES CIGOGNES (3).

Ces grands échassiers que vénéroient les anciens, ont présenté aux voyageurs modernes quelques espèces nouvelles. Buffon a figuré les *cigognes blanches* (enlum. 866), *brune* (enlum. 399), et *violette* (enl. 906).

L'*Abdimi* (4), que le voyageur Ruppell a rencontré dans le Dongola et en Nubie, est une belle espèce à tête et cou marron bronzé, avec le dos et les ailes bruns, à reflets luisants, pourprés; le dessous du corps est blanc de neige. Les tarses sont verts, mais rouges à l'articulation et aux rebords des doigts. Le bec est verdâtre, rouge à la pointe, et encadré de rouge bleuâtre à la base.

La *maguari* (5), la *jabura* de Spix ou la *bagueri* de d'Azara, est répandue à la Guyane, au Brésil et au Paraguay. On dit que cet oiseau américain s'est parfois présenté en Europe, et qu'il a été vu en France. Cette cigogne, à plumage blanc, a les grandes pennes des ailes et de la queue vert bronzé, les tarses rouges, le bec couleur de plomb, le tour des yeux et la gorge rouges.

(1) *A. typhon*, Temm., pl. 475.

(2) *A. melanocephala*, Vig., Voy. de Denham, trad., t. III, p. 242. Bull., VIII, 250.

(3) *A. cinerea; capite cristato, colli parte posteriori lateribusque, regione interhumerali, remigibus rectricibusque nigris; gula collique parte anteriore albis.*

(4) *A. asha*, Sykes, Proc., II, 157.

(5) *A. torra*, Buch., Proc., I, 123. *A. egretta*, Lath. *A. alba*, Linn., Var. *A. putea*, Buch.

(6) *Platea*, Briss. *Platalea*, L.

(1) *Pl. nudifrons*, Cuv., Gal. de Paris. *Pl. chlororhynchus*, Drapiez, Dictionn. classiq. d'hist. nat., Encycl., 72, fig. 2. Sonnerat. Voy., pl. 5.

(2) *Pl. Telfairii*. Vig. Proc., I, 41. *Pl. corpore unicolore albo, rosaceo leviter tincto; regione circa rostrum, mandibula superiori pedibusque rubris. Mandibula inferiori nigrescenti, basiflava.*

(3) *Ciconia*, Briss., L.

(4) *C. Abdimii*, Licht., Cat., n° 785. Cretz., Voy. de Ruppell, pl. 8.

(5) *C. americana*, Briss. *C. maguaria*, Temm. Vieill., Gal., pl. 254. *C. yabura*, Spix, pl. 89. *Ardea maguari*, Gm. Bull., XIX, 103.

LES ANASTOMES

OU BEC-OUVERT [1].

Dont on ne connoît que deux espèces, ont pour type l'oiseau figuré par Buffon, enl. 932, sous le nom de *bec-ouvert* de *Pondichéry*.

La seconde espèce est le *bec-ouvert à lames* [2], qui a été décrite pour la première fois par M. Temminck. Sa taille est celle d'une cigogne; la face est nue; son plumage est en entier d'un brun métallisé, à reflets pourprés; mais les plumes ont une particularité fort remarquable, c'est d'être pour la plupart terminées par une palette oblongue, noire et très luisante, analogue à celle qui se dessine sur les plumes des *jaseurs;* le bec est jaune et les pieds sont noirs; sa longueur totale est d'environ trois pieds; le bec a sept pouces. Cet oiseau habite la Cafrerie, et aussi, dit-on, le Sénégal.

LES TANTALES [3].

Sont de vraies cigognes par leurs mœurs, se perchant sur les arbres; ils habitent les lieux inondés, où ils vivent de poissons et de reptiles. Buffon a décrit le *tantale aux festons roses*, figuré enlum. 789, et le *curicaca* d'Amérique, représenté enlum. 868. Les deux espèces suivantes sont nouvelles.

Le *jaunghill* [4] a le bec jaune, très long, légèrement recourbé à la pointe, marqué d'un sillon sur les côtés de la mandibule supérieure, sillon qui part des narines. Celles-ci sont nues, ovalaires, percées de part en part. Toute la tête est chauve, ainsi que le devant de la gorge, et la peau est colorée, en rougeâtre orangé. Les deux branches de la mandibule inférieure sont remplies par le prolongement de la peau du gosier, dont le milieu correspond à une arête osseuse saillante. Les plumes du cou sont courtes, serrées; les ailes sont très épaisses, très larges, aussi longues que la queue. La première rémige est plus courte que la deuxième. Celle-ci, les troisième et quatrième sont les plus longues. Les pennes secondaires sont amples, arrondies, roides, très larges. Les couvertures alaires dorsales sont très amples; les moyennes couvertures des ailes sont très longues, s'étendent jusqu'à la queue, en composant des parures qui n'appartiennent qu'au plumage complet. La queue est courte, rectiligne, composée de pennes roides, arrondies, larges, que débordent les couvertures inférieures de la queue. Les tarses sont excessivement longs, et proportionnellement peu gros. Des aréoles hexagonales revêtent leur épiderme; des écailles recouvrent la surface supérieure de la dernière phalange. Les ongles sont petits, obtus, convexes, creusés, et usés à leur extrémité. La plante des pieds est granuleuse.

Le jaunghill a le cou, le thorax et les parties supérieures du corps blanc satiné. Les grandes couvertures uropygiales sont blanches, fortement lavées de rose. Le dessous du corps, y compris les longues et soyeuses couvertures inférieures de la queue, sont d'un blanc mat, que relève la large écharpe brun noir qui ceint la poitrine circulairement, et dont chaque plume des côtés, allongée et noire, est terminée par un liséré blanc. Les ailes en dedans et en dehors, dans leur partie supérieure, sont d'un noir à reflets bronzés et métallisés; mais comme chaque plume est bordée de blanc, elles sont émaillées des deux couleurs citées. Partie moyenne de l'aile d'un blanc pur. Grandes couvertures alaires continuant les couvertures moyennes blanches, les plus inférieures de cette dernière couleur; mais les plus grandes et les plus superficielles à barbe lisse, d'un carmin très vif, frangées de blanc pur à leur sommet. Les rémiges, dont la tige est aplatie, lustrée et d'une rare solidité, sont d'un noir bleu, à reflets d'acier. Les rectrices sont en dessus de ce noir, à reflets verts métallisés, et noires en dessous. Les tarses sont jaunâtres.

Cet oiseau habite la côte de Coromandel, l'île de Ceylan.

Le *tantalé lacté* [1], qui habite l'île de Java, a été confondu avec le tantale ibis, dont il diffère, suivant M. Temminck, par les particularités suivantes. Le *tantale lacté* est un peu plus petit que son congénère. Il a le bec plus court et moins fort; les narines sont de forme ovoïde, tandis que ces orifices, dans le *T. ibis*, sont linéaires et plus cachés par la substance cornée. La nudité dans le premier embrasse toute la tête, les joues, l'occiput, et même une partie de la nuque. Dans le second, la nudité n'occupe qu'une partie du sommet de la tête et une partie de la région ophthalmique. Elle a aussi moins d'étendue sur le devant du cou que dans le tantale ibis. Le plumage de l'adulte est du blanc le plus parfait; et quoique le fond de la livrée du tantale du Sénégal se distingue aussi par une blancheur éclatante, cependant les plumes des ailes sont nuancées gracieusement de pourpre, et toutes les couvertures supérieures sont zonées de pourpre éclatant. Les

(1) *Hians*, Lacép. *Anastomus*, Illig. *Ardea*, L.

(2) *Anastomus lamelligerus*, Temm., pl. 236. *Hians capensis*, Less., Man., II, 252.

(3) *Tantalus*, L.

(4) *T. leucocephalus*, Lath., Vieill., Gal., pl. 247. Forster. Zool. Ind., pl. 10. Encycl., pl. 66, fig. 1. Dumont, Dict. sc. nat., t. LII, p. 210.

(1) *Tantalus lacteus*, Temm., pl. 352.

couvertures inférieures sont blanc argentin et rouges. Les jeunes, dans les deux espèces, ont une livrée brun terne; on ne les distingue que par la forme du bec.

Ainsi, le tantale lacté, blanc pur sur la livrée, a les grandes pennes de la queue et des ailes noir verdâtre bronzé. Les pieds et les nudités sont rouges; le bec est jaune orangé. Des marbures noires sont éparses sur la peau nue de la tête. L'oiseau adulte a trois pieds. Les jeunes sont d'un brun clair terne, et leurs pieds sont d'un gris noirâtre. Ce tantale vit dans les marais et sur les bords des rivières à la manière des cigognes.

LES JABIRUS [1].

Dont Buffon n'a connu que le *touyouyou* d'Amérique, figuré enl. 817, se sont accrus de deux espèces nouvelles de l'ancien continent.

Le *jabiru du Sénégal* [2] a le corps blanc, les plumes scapulaires, le cou et les pieds noirs; le bec est rouge vers sa pointe, blanchâtre dans le reste de son étendue, avec une bande noire vers le milieu, et une tache de chaque côté chez le jeune. La tête, le cou, les ailes et la queue sont d'un gris brun, mélangé de blanc sur le dos et au bas du cou en devant; les parties inférieures sont blanches. Cet oiseau habite toutes les régions de l'Afrique occidentale.

Le *jabiru austral* [3] habite la Nouvelle-Hollande. Il a la tête et le cou vert doré, le haut du ventre blanc, les ailes, le bas du dos et la queue d'un noir intense. Le jeune âge a la tête et le cou brun sale; le dessus du corps et le thorax brun, cerclé de blanc; le bas-ventre blanchâtre sale.

LES MARABOUS [4].

OU CIGOGNES A SACS.

Ont long-temps été confondus de manière à ce que leur histoire soit fort embrouillée. Ce sont des oiseaux dont le bec est très volumineux, celluleux, subprismatique, ample, à base aussi large que la tête, conique, pointu, comprimé sur les côtés, à bords rentrés et coupants; la mandibule supérieure est en carène renversée, triangulaire, à arête dorsale arrondie, à côtés déprimés; la mandibule inférieure est lisse et droite sur ses bords, à branches séparées par une membrane tendue au-delà de leur milieu. Les narines, sans sillons et sans membranes, sont percées de part en part en fente longitudinale. La tête, le cou, sont dénudés; quelques poils ou plumes décomposées, capillacées, recouvrent l'occiput ou le cou, dont la partie inférieure se dilate; le plus ordinairement une membrane sacciforme, ridée ou chevelue au sommet. Les ailes sont amples et larges; la queue est allongée, très large, rectiligne. Les jambes sont aux trois quarts nues; les tarses, très longs et très robustes, sont aréolés et scutellés sur les doigts; les trois antérieurs sont soudés à leur base : un repli existe entre le médian et l'externe, qui est plus grand; les ongles sont allongés, robustes; le pouce est puissant, et appuie en entier sur le sol.

Si les marabous se distinguent des cigognes par la forme de leur bec, ils sont identiques par les mœurs et par les habitudes. On les élève en une sorte de domesticité dans l'Inde, pour en obtenir les plumes gracieuses, d'un grande délicatesse, connues en Europe sous le nom de *marabous*, et très recherchées pour la parure des femmes. Ces plumes sont implantées dans le croupion, et forment les couvertures inférieures de la queue : elles varient en longueur et en beauté suivant les saisons.

On appelle *marabous*, en Afrique, la classe des prêtres, et les oiseaux qui portent ce nom, vénérés des Indous, sont encore sacrés aux yeux des Africains mahométans. Le marabous sont migrateurs, d'un grand appétit et très voraces, car ils recherchent avec avidité les immondices et les charognes. Leurs formes sont disgracieuses, et leur tête est d'un aspect hideux.

LE MARABOU DE JAVA [1],

OU LE BANGU DES JAVANOIS.

A le corps noir en dessus, blanc en dessous, avec une collerette noire au bas du cou. Une touffe poilue et noire recouvre l'occiput. Le sac membraneux manque complétement, ce qui distingue suffisamment cette espèce des deux suivantes. Son bec est couleur de corne, et les tarses sont noirs; le nu des joues et du bas du cou est violâtre. Ce marabou a été observé très communément sur les plages vaseuses des îles de Java et de Sumatra.

LE MARABOU DU SÉNÉGAL [2].

Paroît être répandu sur les bords de toutes les grandes rivières de l'Afrique, car on l'a rencontré en

(1) *Mycteria*, L. *Ciconia*, Temm.

(2) *M. senegalensis*, Lath. Vieill., Gal., pl. 255. Shaw., Trans., V, pl. 3. *Ciconia ephiphiorhyncha*, Ruppell., Atl., pl. 3.

(3) *M. australis*, Latham, Ind., pl. 138. *Ciconia australis*, Temm.

(4) *Leptoptilos*, Less., Ornith., p. 583. *Ciconia*, Auct.

(1) *Ciconia capillata*, Temm., pl. 312. *Ardea dubia*, Gm. *C. javanica*, Horsf., Cat., Trans. Linn., t. XIII, p. 188.

(2) *C. crumenifera*, Cuv., Gal. de Paris. *C. argala*,

Egypte, au Sénégal et au cap de Bonne-Espérance. Cet oiseau a cinq pieds de hauteur lorsqu'il tend son cou, qui est nu et terminé par un sac conique. Quelques poils forment une touffe sur l'occiput, et la peau dénudée du cou est rougeâtre. Le dessous du corps et un rebord sur les épaules sont blancs; le dos et les ailes sont d'un brun vert glacé luisant; les couvertures alaires sont lisérées de blanc pur; le bec est jaune et les tarses sont noirs.

LE MARABOU INDIEN (1).

A été observé au Bengale, aux environs de Calcutta et de Pondichéry, dans les îles de Java et de Sumatra. Les Malais le nomment *bangou-sula*, *burou-gaza* et *burou-kambing*. Son bec est jaunâtre, et ses tarses sont noirs; le cou, dénudé et à peine garni de quelques poils, se termine par un sac allongé; le rebord du manteau et les parties inférieures sont d'un gris cendré, que relèvent parfois des flammèches blanches; les grandes pennes sont brun noir. Les Indous vénèrent ce marabou, et le protègent, par les services qu'il leur rend en enlevant tous les débris qui sans eux infecteroient les alentours de leurs demeures. On le voit se promener en troupes dans les rues de Calcutta, se jetant avec voracité sur toutes les immondices qu'il rencontre. Les marabous sont colères, et ne craignent pas de se défendre contre l'homme, qu'ils cherchent à frapper avec leur bec puissant. Pendant la chaleur du jour ils s'élèvent en tournoyant dans les airs, et ne descendent sur la terre que lorsqu'elle diminue d'intensité. Leur force est assez grande pour en imposer même aux vautours chaugouns, qui, devant eux, n'osent pas s'approcher des charognes, et qui restent spectateurs de leurs festins.

Le marabou indien donne plus particulièrement les plumes dites marabous gris, tandis que les marabous blancs sont fournis par l'espèce d'Afrique.

LES GRUES (2) ORDINAIRES (3).

A COLLIER,

OU ANTIGONE (4) BLANCHE (5) ET BRUNE (6).

Sont les quatre espèces de *vraies grues* que Buffon a décrites. Les naturalistes modernes en ont, dans ces derniers temps, distingué plusieurs espèces nouvelles remarquables.

LA GRUE CARONCULÉE (1).

Se trouve dans le midi de l'Afrique. Elle est caractérisée par deux pendeloques charnues, qui de la base du bec descendent sur les côtés du cou et sont à moitié recouvertes de plumes. Le sinciput de cette grue est brun noir; le cou est gris clair, le dos gris cendré, et le ventre noir. Les couvertures de la queue sont longues, noires et flottantes.

LA LEUCOGERANE (2).

Est répandue dans le nord de l'Europe, de l'Asie, et se trouve communément au Japon et en Chine, de même que dans toute la Russie asiatique. Elle est très rusée, et établit des vedettes qui signalent les pas des hommes dans les joncs des bords des lacs et des fleuves. La femelle fait son nid avec un amas de joncs, et y pond deux œufs cendrés, tachetés de brun. Son plumage est généralement d'un brun éblouissant, relevé par le noir des rémiges, le rouge de corail des tarses et du bec, dont la pointe est jaune.

LA GRUE MOINE (3).

Nommée *kirodsar* par les Japonois, a été rapportée de Jezo et de Korea, au Japon, par MM. Siebold et Burger. Elle a le port et le facies de la grue d'Europe, mais sa taille et d'un tiers moindre, et son bec est proportionnellement plus court. Le sommet de la tête et du front sont bruns, mais la face, jusqu'au tiers inférieur du cou, est d'un blanc de neige. Tout le reste du corps est d'un noir brun, taché de fuligineux sur les longues couvertures de la queue. Les plumes tibiales sont cendrées, et les tarses sont verdâtres.

LA GRUE A NUQUE BLANCHE (4).

Est encore une acquisition faite par M. Siebold au Japon. Kempfer l'avoit toutefois mentionnée dans le livre qu'il a consacré à l'histoire de ce pays. Comme chez les précédentes, les couvertures de la queue sont longues et dépassent notablement la queue: elles sont blondes, tandis que le corps de l'oiseau est cendré clair sur les ailes, brun sur le ventre et au-devant du cou, dont la région dorsale est blanche,

Lath., esp. 8. Temm., pl. col. 301. *Ardea dubia*, Gm., Encycl., pl. 54, fig. 1. Bull., XV, 392.

(1) *C. marabou*, Temm., pl. 300. *Ardea dubia*, Gm. *A. argala*, Lath., esp. 8.

(2) *Grus*, Pallas. *Ardea*, L.

(3) *G. cinerea*, enl. 769.

(4) *G. torquata*, enl. 865.

(5) *G. americana*, enl. 889.

(6) *G. canadensis*, Edw., pl. 133.

(1) *G. carunculata*, Temm. *Ardea carunculata*, Lath., pl. 78. Vieill., Gal., pl. sans numéro. Encycl, pl. 53, fig. 3.

(2) *G. leucogeranos*, Pallas. Temm., pl. 467. *Ardea gigantea*, Gm. Encycl., pl. 48, fig. 4.

(3) *G. monacha*, Temm., pl. 555.

(4) *G. leucauchen*, Temm., pl. 449.

de même que la tête. Une peau rouge encadre les yeux. Le bec est jaune; les pieds sont carmin.

LA GRUE A COLLIER NOIR (1).

Provient de la Chine, et se trouve au Japon comme les précédentes. Le dessus de la tête est revêtu d'une peau rouge garnie de petites plumes noires, pileuses et clair-semées; le dessous du cou est noir, et le dessus blanc; les scapulaires et les couvertures des ailes et de la queue sont blanches, mais les rémiges sont brunes; le bec et les pieds sont vert obscur.

LA GRUE DE LA CAFRERIE (2).

Du sud de l'Afrique, ainsi que l'indique son nom, a la tête et le cou cendré clair, le plumage gris cendré, les rémiges et les rectrices noires, et les couvertures supérieures de la queue très longues et d'un noir profond.

LES ANTHROPOIDES (3).

Ont été séparées des grues avec quelque raison, car elles en diffèrent par plusieurs caractères. Leur bec est conique, un peu renflé, de la longueur au plus de la tête : celle-ci, qui est huppée, et le cou, sont entièrement garnis de plumes; et cette dernière partie a des plumes étroites et subulées à sa partie inférieure comme certains hérons. Leur nom signifie qui *singe l'homme*. Elles sont toutes de l'ancien continent.

Le type de ce genre est la *demoiselle de Numidie*, de Buffon, figurée enl. 243.

On en distingue la *grue de paradis* (4), belle et curieuse espèce des Indes orientales, dont le plumage est bleuâtre. Le vertex est blanchâtre. Une bandelette fauve se dessine derrière l'œil; les épaules et le sommet des rémiges, ainsi que la queue, sont d'un fauve noir; le bec est d'un rouge pâle; la tête a, sur les côtés, deux longues mèches pendantes et bleuâtres; les plumes de la queue, des rémiges, des scapulaires et de la poitrine sont terminées en pointe aiguë; l'iris est d'un brun châtain. La longueur du corps est de trois pieds, et celle de la queue de neuf pouces. Les tarses ont huit pouces, et sont noirs.

Cet oiseau a beaucoup de rapport avec la demoiselle, dont il diffère par plusieurs dispositions dans les teintes et dans la forme des plumes.

La *grue pavonine* (1), figurée enl. 265, se trouve au nord et à l'ouest de toute l'Afrique, et paroît être remplacée au sud par l'*anthropoïde caffre* (2), qui a les joues nues, roses à la portion supérieure, et blanches à l'inférieure; les plumes allongées et pendantes du cou semées de goutelettes bleu cendré (3).

(1) *G. collaris*, Temm., texte des planches coloriées. *G. japonensis*, Brisson, Ornith., t. V, p. 381. Jonstan, Av., p. 116.

(2) *G. paradisea*, Licht., Cat. Wag., esp. 8.

(3) *Anthropoides*, Vieill.

(4) *A. stanleyanus*, Vig., Zool. journ., II, 234, pl. 8. *Grus paradisæa*, Bechst. Proc., V, 132.

LES DROMES.

Dromas. Paykull, Temm.

Ne renferment qu'une seule espèce qui paroît avoir été primitivement découverte par Salt (vol. I, p. 252) sur les bords de la mer Rouge. C'est un oiseau qui joint au bec des œdicnèmes ou mieux des sternes les jambes de l'ombrette, et le plumage et quelque chose dans le port de l'avocette. Ses caractères zoologiques consistent en un bec plus long que la tête, comprimé, droit, très fort, déprimé; base inférieure fortement évasée; arête vers la pointe foiblement inclinée, celle-ci aiguë et sans échancrure; mandibule inférieure conique, formant arête en dessous, où elle est terminée par un talon très marqué placé au-dessous des narines; celles-ci à fosse nasale très grande, couverte de côté et en dessous par une membrane, l'orifice percé de part en part; pieds longs, grêles; tarse comprimé; trois doigts devant, un derrière, articulés sur le même plan, le postérieur long et libre, les trois de devant réunis jusqu'à la dernière articulation par une membrane très fortement découpée; ongles oblongs, déprimés; ailes médiocres, pointues, les première et deuxième rémiges les plus longues.

LE DROME ARDÉOLE.

Dromas ardeola (4).

Le drome adulte a tout le plumage d'un blanc parfait, que M. Temminck suppose teinté de rose dans

(1) *A. pavoninus*, Vieill., Proc., III, 118. *Ardea pavonina*, L.

(2) *Ardea regulorum*, Licht. *Anthropoides regulorum*, Gray, Proc., III, 118.

(3) Les phrases attribuées à ces deux grues sont celles-ci :

A. pavoninus, Vieill., *genis nudis, superne albis, inferne late roseis; paleari minimo; gutturis plumis elongatis, nigrescentibus.*

A. regulorum, Gray, *genis nudis, albis superne roseis; paleari magno, gutturis plumis elongatis pendulis cœrulescenti-cinereis.*

(4) Paykull, Actes de l'Académie de Suède, 1805, pl. 8, p. 188. Temm., pl. 362 : *erodia amphilensis*,

le vivant. Les jeunes ont plus ou moins de cendré. La tête est recouverte de plumes d'un blanc pur, ainsi que le cou, les scapulaires, les couvertures des ailes, le croupion, la queue et toutes les parties inférieures; sur le milieu du dos se dessine une plaque de forme conique qui part de la nuque et qui est d'un noir lustré à reflets chez le mâle, et d'un noir mat chez la femelle; quelques unes des pennes secondaires sont noires ou noirâtres extérieurement, et blanches à leur base et sur les barbes intérieures; les rémiges sont terminées de noir, et leurs baguettes sont blanches; la queue est rectiligne; le bec est noir, les pieds cendrés; les jambes sont grêles et un peu comprimées; la membrane des doigts est très découpée. Cet oiseau a de longueur totale quatorze à quinze pouces. Il vit sur le bord de la mer Rouge et sur les côtes du continent de l'Inde, notamment au Bengale.

LES LEPTORHYNQUES [1].

Ne sont connus que depuis l'année 1835, où l'histoire de la seule espèce du genre a été tracée avec détails par M. le chevalier B. Dubus. Nous copierons textuellement les renseignements fournis par cet auteur. Les leptorhynques, dont le nom est tiré du grec λεπτως, grêle, et ρυγχος, bec, à cause de l'extrême ténuité du bec de l'espèce connue relativement à sa taille, ont pour caractères zoologiques les suivants : Le bec est très long, droit, grêle, comprimé à sa base, déprimé vers son extrémité, lisse et terminé en pointe obtuse. Les mandibules sont sillonnées latéralement jusqu'aux trois quarts de leur longueur; les narines sont longitudinales, étroites, linéaires, percées à la base du sillon supérieur; les jambes sont grêles et en parties nues. Les pieds ont des tarses très longs, très grêles et réticulés; les trois doigts antérieurs sont réunis par une membrane natatoire échancrée dans le milieu; le pouce manque complétement[2]. Les ailes ne dépassent pas la queue; elles sont pointues, et leur première rémige est la plus longue. La queue, courte et arrondie, est composée de douze rectrices. Les ongles, bien que courts, sont taillés en faux; et ceux des doigts du milieu sont subitement crochus à leur extrémité.

LE LEPTORHYNQUE

A POITRINE ROUSSE [1].

Type de ce nouveau genre, a les plus grands rapports avec les avocettes, dont il a la plupart des caractères. Comme elles il a le bec aminci, déprimé et lisse; les tarses longs, les doigts palmés, les mêmes ailes, la même forme de queue, et probablement les mêmes habitudes; mais il en diffère essentiellement, parce que son bec est droit et non terminé en pointe aiguë, et parce qu'il est complétement privé de pouce, bien que ce doigt soit rudimentaire chez les avocettes.

Ce leptorhynque, qui vit sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, ou plutôt sur celles de la Nouvelle-Zélande, a la tête, le cou, la partie supérieure de la poitrine, le dos, les flancs et l'abdomen blancs. Une large bande transversale rousse, bordée antérieurement de noir, occupe le centre de la poitrine, et se termine en avant du pli de l'aile. Le milieu du ventre est marqué longitudinalement d'un noir fuligineux qui descend jusqu'à la région anale. Les grands scapulaires, les couvertures des ailes et les rémiges sont d'un brun noirâtre foncé; les dernières pennes primaires sont terminées de blanc, et les secondaires sont presque entièrement de cette couleur. La queue est blanche, à l'exception des quatre rectrices du milieu, qui sont simplement blanchâtres. Le bec est noir et les pieds sont livides. La longueur totale de cet oiseau est de trente-neuf centimètres. Le jeune âge se distingue de l'adulte par le ventre, qui est tout blanc, et par la bande thoracique, qui est gris ardoisé. Les ailes sont d'un brun plus pâle... Les plumes des scapulaires et des couvertures sont bordées de blanchâtre, et les rémiges sont terminées de cette même couleur. On ignore les mœurs de cette curieuse espèce d'échassier.

LES AVOCETTES [2].

Se ressemblent toutes par la plus grande analogie de formes et de couleurs. Buffon n'a bien connu que l'avocette figurée enl. 333, et qui est répandue sur presque tous les rivages de l'Europe. Mais on en

Salt, Voy. en Abyss., *app.*, t. II, p. 371. Dupont, Ann., Sc. nat., oct. 1826, p. 184, pl. 45.

[1] *Leptorhynchus*, Dub, Mag. de zool., t. V, pl. 45 (1835). Mém. présenté à l'Académie royale de Bruxelles, le 17 janvier 1835.

[2] M. Dubus ajoute en note qu'en examinant bien attentivement la dépouille séchée de l'oiseau, il distingua à la partie postérieure du tarse, un peu au-dessous du podium, une très petite protubérance qui pourroit faire supposer l'existence de quelque rudiment de pouce sous-cutané. Il est probable que le leptorhynque vivant présente ce caractère d'une manière plus saillante, mais il n'en est pas moins tridactyle.

[1] *Leptorhynchus pectoralis*, Dubus, loc. cit.: *corpore albo pectore transverse rufo fasciato, fasciaque pectorali antrorsùm nigro marginata; abdomine nigro-fuliginoso; alis fusco nigricantibus; rostro nigro; pedibus luteis.*

[2] *Avocetta*, Briss. *Recurvirostra*, L.

distingue aujourd'hui plusieurs espèces, qui sont : 1° L'*avocette blanche* (1) à ailes noires et à pieds rouges, qui vit sur les rivages de l'Inde. 2° L'*avocette à tête rousse* (2) a le sommet de la tête d'un beau roux, le haut du corps roussâtre clair, le manteau noir. On la trouve dans le nord de l'Amérique, et principalement aux Etats-Unis. 3° L'*avocette à cou marron* (3) a la tête et le cou d'un roux marron, le corps blanc de neige, les scapulaires noirs. Elle vit à la Nouvelle-Hollande. 4° L'*avocette de la Californie* (4) a été observée sur le rivage de l'Amérique occidentale du Nord. Elle a le dos, le dessous du corps, le sommet des pennes secondaires des ailes d'un blanc pur; la tête, le dessous du cou et la queue sont d'un gris clair; les rémiges sont noires. Sa longueur totale est de dix-huit pouces anglois. Cette espèce est très commune à San-Francisco.

LES FLAMMANTS (7).

Ces oiseaux, remarquables par le rouge plus ou moins vif qui nuance en teinte de feu le fond blanc de leur plumage, ont été l'objet d'un article qui résume les croyances des anciens sur l'espèce d'Europe. Buffon, dans son Histoire du flammant ou phœnicoptère, n'a négligé aucuns détails historiques, et sa description ne laisse rien à désirer sous ce rapport. Mais Buffon n'a admis qu'une espèce de flammant, en lui rapportant tous les détails fournis par tous les voyageurs, et en la regardant comme universellement répandue sur la terre. Les naturalistes ne peuvent se dispenser de reconnoître aujourd'hui plusieurs espèces de flammants évidemment distinctes, quoiqu'elles ne diffèrent les unes des autres que par des nuances fugitives pour des yeux étrangers aux comparaisons habituelles des méthodes d'histoire naturelle, mais espèces bien distinctes par la patrie, et les modifications fondamentales de certaines parties de leur organisme.

M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans un mémoire inséré au n° 15 du Bulletin des sciences, du mois de mars de 1798, s'exprimoit ainsi : « Le phœnicoptère » a été long-temps au nombre de ces espèces isolées, » regardées par quelques naturalistes comme des » productions négligées et bizarres, échappées pres- » que informes au crayon de la nature. Déjà des ob- » servations plus exactes ont établi que la plupart » de ces prétendues espèces isolées avoient de pro- » ches parents comme presque tous les autres ani- » maux. »

M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans ce mémoire, admet trois espèces, qui sont : le *phœnicoptère des anciens* (1), l'espèce décrite par Buffon, qui a les rémiges noires, et le bec en partie jaune; le *petit phœnicoptère* (2), qui a les pennes des ailes et le bec noirs; et le *phœnicoptère du Chili* (3), qui a ces mêmes pennes alaires blanches. Les flammants comprennent les espèces suivantes :

LE FLAMMANT PYGMÉE (4).

Est répandu sur les lacs d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Ce pygmée a, à peu près, trois pieds de longueur. Les principales différences qu'il présente d'avec l'espèce d'Europe ou même d'Amérique, se font remarquer dans le bec. La mandibule inférieure de celui-ci est très haute, fortement arquée, et reçoit, dans l'espace qui sépare ses parois, toute la mandibule supérieure qu'elle cache totalement, de manière que les bords supérieurs de l'inférieure s'élèvent à la hauteur de la surface plane de la supérieure.

Le plumage de l'adulte est d'un rose pur, sans aucune tache ni raie; la tête, le cou, le dos, et toutes les parties inférieures, sont de cette belle teinte rose; les grandes couvertures des ailes et de la queue ont des teintes beaucoup plus vives; l'aile est d'un pourpre brillant, encadré par un rebord d'un rose vif; le milieu de la mandibule inférieure est rouge orange; la pointe est noire; les doigts, les tarses et la membrane interdigitale sont d'un beau rouge.

Les jeunes de l'année sont blanchâtres, marqués de petites mèches brunes répandues sur la tête, le cou, la poitrine et les couvertures des ailes; le bec est noir.

LE FLAMMANT A MANTEAU DE FEU (5).

A été observé dans les provinces de Buénos-Ayres et de Corientes, au Paraguay, dans la Patagonie, à Cuba et au Chili. Il est commun dans tous les terrains saumâtres des bords du Rio-Negro en Patagonie, et dans les salines, où il se réunit par troupes de nombreux individus à l'époque de la ponte. Il porte divers noms, suivant les localités : c'est ainsi

(1) *Recurvirostra alba*, Lath., 3. *R. orientalis*, Cuv. *R. leucocephala*, Vieill., Gal., pl. 272.

(2) *R. americana*, Lath., 2. Wils., VII, pl. 63, fig. 2. Leach., Misc., pl. 101.

(3) *R. rubricollis*, Temm., Man., t. II, p. 592. *R. Novæ-Hollandiæ*, Vieill.

(4) *R. occidentalis*, Vig., Zool. journ. Bull., XXI, 318.

(5) *Phœnicopterus*, L.

(1) *Ph. ruber*, Geoff. Bull., II, 98, enl. 63.

(2) *Ph. minor*, ib. Temm., pl. 419. Vieill., Gal., pl. 273.

(3) *Ph. chilensis*, Molina, Chili, p. 222.

(4) *Ph. minor*, Geoff. Saint-Hil., *loc. cit.* Temm., 419. Vieill., 273. *Ph. parvus*, Vieill., An. d'ornith., lettre Q.

(5) *Ph. ignipalliatus*, Isid. Geoff. et d'Orb., Ann. sc. nat., t. XVII. Mag. de zool., II, 1822. Bull., XIX, 111. Études, premier fascicule, pl. 2.

que les Espagnols le nomment *flamingo*, de même que la spatule aïaïa, tandis que les Guaranis de Corientes l'appellent *nahana*, les Botucudos du Brésil *ponchen*, les Araucanos du Sud et des Pampas *colesom*, et les Patagons *pana*.

M. d'Orbigny a rapporté de curieuses observations sur les habitudes de cette espèce de flammant.

« Au milieu de la *Salina de Andres Paz*, j'aperçus, le 20 mars 1819, une éminence qui sembloit une petite île de vase, et qui paroissoit élevée d'un pied au-dessus du niveau du bassin de la saline. Je demandai ce que c'étoit au *Péon* qui m'accompagnoit; il me dit que c'étoit une réunion de nids de flammants. Je voulus voir ces nids, et je m'acheminai vers eux en marchant sur le sel. Plus j'avançois, plus j'admirois cette quantité immense de sel, qui couvroit plus de deux lieues carrées, cristallisée en croûte épaisse de six pouces sur toute la superficie de ce lac salé. Enfin j'arrivai au but de ma course: plus de trois mille nids étoient réunis de manière à former une petite île au milieu du sel. Chaque nid est un cône élevé d'un pied et demi, et dont la partie supérieure est tronquée et concave comme le fond d'un nid ordinaire, mais sans être tapissé de plantes. Chaque nid est distant d'un pied de ceux qui l'entourent. Rien de plus étonnant que cette réunion de cônes, tous absolument semblables et d'égale hauteur. Plusieurs œufs restoient encore dans les nids. Le *Péon* qui me guidoit me dit que les flammants viennent tous les ans par grandes troupes nicher dans ces lieux; que la femelle se met à cheval sur son nid pour couver, et que tous les ans les personnes qui travaillent à tirer le sel recueillent un grand nombre d'œufs pour les manger, et prennent aussi de jeunes individus. La chair de ces derniers a, dit-on, un goût exquis. Je restai long-temps à observer ces nids et à recueillir des œufs qui pourroient encore servir à l'ornement d'une collection. Ces œufs sont verdâtres, tachetés de brun; leurs diamètres sont de onze et six centimètres. »

Ce flammant, long de quatre pieds un pouce, a son plumage généralement d'un rose pâle; mais les ailes sont d'un rouge vermillon, et leurs rémiges sont noires; les tarses, d'un rouge brun, sont d'un rouge vif aux articulations seulement. Le bec est coloré de noir et de rouge; mais le noir occupe plus de la moitié du bec, tandis que ce noir n'occupe que la pointe du flammant que l'on rencontre en Europe. Les jeunes ont le plumage gris blanchâtre, parsemé de mèches brunes, avec quelques plumes roses aux couvertures des ailes; le bec, de nuance bleuâtre, est terminé de noir; les pieds sont également brunâtres.

LE FLAMMANT ROUGE (1).

Répandu dans le nord de l'Amérique, et décrit comme espèce par Catesby, a été confondu par Buffon avec le *flammant* de l'ancien continent. Il en diffère par son plumage uniformément rouge, et par ses pennes alaires noires. Il se trouve dans toute l'Amérique intertropicale, émigrant dans le sud, mais rare dans les états du centre de l'Union.

LE FLAMMANT CHILIEU (2).

A été observé dans ces derniers temps par M. Pœping. Il a le corps rose, les tectrices des ailes écarlates, les rémiges noires et non blanches, comme le disoit Molina. Son bec est noir de la pointe aux narines, et des narines au front il est jaune. L'œil est d'un jaune pâle. Les pieds sont violâtres et gris pourpré, avec des anneaux rouges. Les doigts et la membrane qui les unit sont de couleur de sang. La femelle, un peu plus grande que le mâle, a le corps d'un blanchâtre sale, et les tectrices alaires d'un brun gris, légèrement bordées de rose. Ses pieds sont cendrés, mais annelés de noir. Le jeune mâle est tout gris, avec des taches roses sur les ailes. Cet oiseau timide vit par grandes troupes, qui émigrent suivant les saisons. Comme les précédents, les Chiliens le nomment *flammenco*, et se servent de ses plumes pour confectionner les fleurs artificielles.

LES GRÈBES (3).

Que Buffon a décrits pour la plupart, se sont enrichis de plusieurs espèces bien distinctes dans ces dernières années. Ce sont :

LE GRÈBE BELLES JOUES (4).

A été découvert par nous dans la vaste baie de la Soledad, aux îles Malouines. Il est remarquable par les teintes douces de son plumage, qui est gris ardoisé supérieurement et d'un blanc satiné en dessous. Les joues et le front sont d'un gris léger. Un faisceau de plumes effilées naît derrière chaque œil, et se prolonge en arrière et sur les côtés du cou.

(1) *Ph. ruber*, Wilson, Am., Orn., t. VIII, p. 45, pl. 66. *Ph. bahamensis*, Cat., t. I, p. 73. Ch. Bonap., t. III; et Syn., p. 348.

(2) *Ph. chilensis*, Molina, Chili, p. 222. Pœping. Bull., XIX, 100.

(3) *Colymbus*, Briss. *Podiceps*, L.

(4) *P. calipareus*, Less., Zool. de *la Coq.*, pl. 45. *P. rostro nigro, pedibus subviridibus, fronte, collo, dorso uropigioque griseo cineraceis, occipite atro; malis aureis duabus cristis, corpore antè niveo et sericeo.*

Une calotte d'un noir vif part de l'occiput, et se prolonge sur la partie postérieure du cou et jusqu'à moitié. La gorge est d'un gris perlé agréable, qui s'affoiblit, de sorte que le devant du cou et les côtés sont d'un blanc pur, ainsi que le reste du dessous du corps. Le manteau et les ailes sont d'un gris ardoisé plus foncé. Cette teinte règne aussi, mais mélangée au blanc, sur les plumes du croupion. Les tarses, les doigts et les membranes assez larges qui les festonnent sont verdâtres. Le bec est court et noir. L'iris est d'un rouge extraordinairement vif, qui a fait dire au père Dom Pernetty : « Les diamants et les rubis n'ont rien qui égale le feu des yeux d'une espèce de plongeon qui se trouve assez fréquemment sur le bord de la mer. »

Le grèbe a de longueur totale onze pouces et deux ou trois lignes. Du front à la pointe du bec il y a huit lignes, du coude de l'aile à son sommet, quatre pouces neuf lignes ; les tarses ont dix-sept lignes, et le doigt externe deux pouces.

LE GRÈBE DE LA CONCEPTION (1).

Est de la taille du castagneux ; tête, col à la partie postérieure ; dos, ailes et croupion roux noir foncé mélangé ; gorge, dessous des ailes, les pennes de l'aile qui suivent la sixième ou la septième blanc mat ; poitrine blanc soyeux ; partie antérieure du col roux ; cette dernière couleur s'affoiblit sur le devant de la poitrine. Deux pinceaux effilés de plumes blanches et brunes aux oreilles ; bec et pieds brun verdâtre. Ce grèbe offre des variétés de plumage dans les divers âges. Le mâle ne diffère de la femelle que par la couleur rousse de la poitrine et du ventre.

Cet oiseau vit sur les eaux de la baie de la Conception. M. Saint-Hilaire en a rapporté des individus du Brésil (*Rio-Grande*); les tarses et les bords des palmures sont denticulés.

LE GRÈBE D'AMÉRIQUE (2).

Aussi de la grosseur du castagneux, court et ramassé comme lui, a la tête, le derrière et le dos, les ailes et le croupion, d'un roux noir foncé mélangé, couleur qui contraste avec le blanc mat que présentent la gorge, le dessous des ailes et la bande transversale que forment les pennes secondaires. La poitrine est d'un blanc satiné, légèrement teinté de fauve, tandis que les flancs et le ventre sont d'un gris cendré soyeux. Des deux côtés de la tête part un faisceau de plumes blanches et brunes ; le bec et les pieds sont d'un brun verdâtre ; ces derniers se font remarquer par les fines dentelures de leurs tarses et de leurs palmures ; ce grèbe offre des variétés de plumage dans les divers âges. Le mâle ne diffère de la femelle que par sa couleur rousse à la poitrine et au ventre.

Ce grèbe est commun dans la baie de la Conception et dans les eaux du *Rio-Grande*, au Brésil.

LE GRÈBE ROLLAND (1).

Se trouve aux îles Malouines, et a été mentionné dans la relation du voyage de Bougainville, sous le nom de *plongeon à lunettes*. Il a le cou, le haut de la poitrine et le manteau d'un brun noir. Les plumes du sommet de la tête longues, noires et disposées en huppe lâche recouvrant l'occiput. Sur les côtés de la tête existent deux petits pinceaux de plumes blanches, un peu écartés, et qui tranchent sur le noir de la huppe et du cou. Le bas de la poitrine et le ventre sont d'un roux teinté de brun. Les ailes sont brunes en dessus et blanches en dessous, avec un trait blanc en travers sur le brun. Le bec et les ongles sont noirâtres.

LE GRÈBE GULAIRE (2).

Habite la Nouvelle-Galles du sud. Il a le sommet de la tête et la nuque d'un brun noir intense, teinté d'olivâtre. La gorge et les joues sont noires. Une ligne marron part des yeux et descend sur les côtés du cou. Le dessus du corps est brun noir. Les tectrices secondaires sont bordées de blanc. Les parties inférieures sont gris argentin. Le bec et les pieds sont noirs.

LE GRÈBE NESTOR (3).

Provient de la terre de Diémen et de la Nouvelle-Galles du Sud.

Les plumes de la tête sont longues, soyeuses, et nuancées de blanc. La gorge et l'occiput sont noirs.

Le corps en dessus d'un brun intense, et en dessous d'un gris d'argent, nuancé de brun sur les flancs. Les tarses sont brun olivâtre et le bec est brun, mais plus clair à la pointe.

LES HÉLIORNES (4).

N'ont eu long-temps qu'une seule espèce figurée pl. 895 des enluminures, sous le nom de *grèbe*

(1) *Podiceps chilensis*, Garnot.
(2) *P. americana*, Garnot.

(1) *P. Rolland*, Quoy et Gaimard, *Ur.*, pl. 36, et texte, p. 133.
(2) *P. gularis*, Gould, Proc., VI, 145, 1836.
(3) *P. nestor*, ibid.
(4) *Heliornis*, Bonnat. Vieill. *Plotus*, L. *Podoa*, Illig.

foulque de Surinam. Un autre oiseau de ce genre a été récemment découvert au Sénégal, c'est l'*héliorne d'Afrique* (1), dont la tête et les parties supérieures du corps sont brunes, tirant au noir sur la tête et dessus le cou. Les côtés de cette dernière partie ont, ainsi que le dos et les flancs, des mouchetures noires. Une raie blanche part du bec, passe du dessus des yeux, et descend sur les côtés du cou et de la gorge. Les pennes de la queue sont étagées et roides, et leur rachis est orangé. Le bec et les pieds sont rouges.

(1) *H. senegalensis*, Vieill., Gal., pl. 280 et p. 200.

LIVRE XVII.

LES OISEAUX NAGEURS OU PALMIPÈDES.

Les palmipèdes sont reconnoissables à leurs tarses courts, robustes, et aux membranes qui unissent entièrement leurs doigts. Toutefois, les hémipalmes, qui ont tous les caractères des échassiers, tiennent des palmipèdes par la membrane natatoire, tandis que les *dactylobes* ont leurs doigts festonnés comme ceux des foulques, et ont tous les caractères généraux des palmipèdes. Il en résulte donc pour nos méthodes des sortes de *hiatus* qui ne permettent point de tenter un arrangement absolu, et qui gênent singulièrement les divisions méthodiques d'une échelle rationnelle des êtres.

Organisés pour vivre sur la surface des mers ou des fleuves, les palmipèdes ont des plumes vernissées ou enduites d'une huile qui est sécrétée par des glandes folliculaires de la peau, et qui forme une atmosphère imperméable au corps pendant un séjour plus ou moins long au sein de l'eau.

Les palmipèdes peuvent être divisés en quatre groupes caractéristiques adoptés par presque tous les auteurs tant ils sont naturels. 1° Les *totipalmes*, ou ceux qui ont un pouce allongé, mais engagé par un large repli membraneux avec la membrane natatoire qui soude les doigts antérieurs. Le bec des oiseaux de cette section est généralement conique, voûté, et à arête dorsale plus ou moins convexe et dilatée. 2° Les *longipennes*, ou les palmipèdes à bec comprimé latéralement, à pouce petit et libre, dont les ailes très longues et très pointues sont organisées pour un vol puissant. 3° Les *lamellirostres*, dont le bec est aplati dans le sens transversal, et garni de lamelles régulières sur les bords. Enfin, 4° les *brachyptères* ou *plongeurs*, qui peuvent se sous-diviser en deux tribus: les *plongeurs* à bec conique et les *brachyptères* à bec comprimé sur les côtés.

Ces quatre grandes sections sont très naturelles, et forment des tribus circonscrites et séparées par l'ensemble de leurs caractères, bien que l'on puisse passer parfois de l'une à l'autre par des transitions insensibles.

LES ANHINGAS (1).

Ont les plus grands rapports avec les *héliornes*, et lient les palmipèdes aux échassiers par les *dactylobes*. Ce sont des oiseaux des contrées les plus chaudes de l'Afrique et de l'Amérique, qui fréquentent les eaux douces, où ils pêchent avec dextérité les poissons qui servent à leur nourriture. Ils demeurent perchés sur les arbres lorsqu'ils ne nagent point. *Anhinga* est un nom brésilien emprunté à Marcgrave, et celui de *plotus* ou *plantus* signifie pied plat, et avoit été primitivement appliqué par Klein à une famille de palmipèdes. Buffon a décrit assez mal et figuré l'*aninga* à ventre noir (2), enl. 959 et 960, qui se trouve dans une grande partie de l'Amérique méridionale, depuis le Brésil et la Guyane jusqu'à la Caroline du Sud; et l'*anhinga de Levaillant* (3), qui est répandu en Asie et en Afrique, dans les îles de Java et de Sumatra.

LES PÉLICANS (4).

Ces grands oiseaux, qui portent sous leur bec un sac de peau éminemment dilatable, ont été assez

(1) *Plotus*, Klein. *Anhinga*, Briss.
(2) *P. melanogaster*, Lath. Wils., pl. 74, fig. 1 et 2. Vieill., Gal., pl. 278.
(3) *Anhinga Levaillantii*, Temm., pl. 380.
(4) *Pelecanus*, L.

mal distingués entre eux. Buffon cependant a donné l'histoire du *pélican ordinaire*, figuré enlum. 87, et celle du *pélican brun*, dont le mâle est représenté enl. 276.

On ne peut se refuser à distinguer des précédentes les trois espèces qui suivent. Le *pélican huppé* (1) habite la Sénégambie. L'occiput est recouvert de plumes étroites, longues et lancéolées. Son plumage est blanc pur, relevé par le noir des rémiges. Les plumes du cou et du dos sont minces, effilées, nuancées d'une teinte soufre légère; les dernières ont leurs baguettes noires. Les tarses sont orangés. Cette espèce se distingue du pélican ordinaire par le front, dont les plumes sont arrêtées carrément, et par l'arête de la mandibule supérieure, qui est étroite à la pointe et large à la base. Le *pélican à lunettes* (2) provient des parages de la Nouvelle-Hollande. Il a le tour de l'œil nu, une bordure étroite, emplumée à la base du bec en dessus, le plumage blanc; mais les plumes qui revêtent le jabot sont étroites et jaunâtres. Les moyennes couvertures et la moitié postérieure de la queue sont noires. Les tarses sont orangés, mais la membrane interdigitale est noire.

Le *pélican roussâtre* (3) a été tué sur les bords du Nil et dans le Massouah par le voyageur Ruppell. Son plumage est blanc, mais une teinte cannelle est répandue sur le dos. Toutes les plumes sont étroites et lancéolées. Sa poche membraneuse est sillonnée de stries verruqueuses, jaunes, et est de couleur violette à son fond. Ses tarses sont orangés.

LES FOUS (4).

Que les Anglois appellent *boobies* ou oiseaux stupides, sont en effet célèbres par la confiance qu'ils témoignent envers l'homme, et qui leur est fatale. On les trouve répandus sur toutes les mers sans distinction, et chaque soir ils regagnent les rochers des côtes où ils nichent. Leur vol est horizontal, rapide; et lorsqu'ils aperçoivent leur proie ils se précipitent sur elle, la tête droite et les ailes à demi pliées, en fer de flèche. Les jeunes sont abondamment recouverts d'un épais duvet blanc, et la livrée des adultes varie suivant les sexes et les saisons.

Nous avons distingué du *fou de Bassan* celui que les navigateurs appellent *manche de velours* (5), le *manga do velado* des Portugais. Son plumage est d'un blanc de neige, mais les ailes et la queue sont noires. Le bec est corné, les tarses sont jaunes. Sa taille est moindre que celle du fou de Bassan, qui a un trait dénudé et longitudinal sous la gorge, tandis que l'espèce qui nous occupe a un demi-cercle de peau nue sur le gosier. La femelle est grise. Cette espèce, très commune entre les tropiques, est surtout abondante sur l'île de l'Ascension.

Le *fou brun* (1), de l'enl. 975, est le *cordonnier* de la plupart des relations des navigateurs, et de Commerson entre autres.

Le *gannet* des Anglois est le fou de Bassan, sur l'anatomie duquel M. Owen a donné de bons détails (2). M. Ferrary (3) a fourni aussi des observations sur les mœurs de cet oiseau, que M. de Blainville (4) avoit étudié dans son organisation.

LES CORMORANS (5).

Sont peut-être de tous les oiseaux ceux dont les distinctions d'espèces sont les plus embrouillées et les plus difficiles à reconnoître. En effet, tous se ressemblent par une grande analogie de formes et même de coloration. L'espèce d'Europe paroît être le *phalacrocorax* d'Aristote, que les Celtes ont traduit par *cormoran* ou corbeau de mer.

Les cormorans sont les plus grands destructeurs de poissons. Ils vivent en troupes sur les rivages, perchés sur les rochers, ou même sur les arbres, où ils digèrent leur proie sans craindre l'approche de l'homme. Les Chinois les ont dressés à la pêche, et leur font dégorger le poisson qu'ils ont saisi. La familiarité de ces oiseaux leur a valu le nom de *nigauds*, qu'ils portent dans tous les récits de voyages. L'anatomie du cormoran ordinaire a été l'objet de quelques articles récents (6).

Les espèces les mieux caractérisées de ce genre et les plus remarquables sont :

1° Le *cormoran de Desmarest* (7), qui habite les rivages de la Corse, est en entier d'un vert noirâtre. La tête est sans huppe. La membrane sous-rostrale est large. Les pieds sont jaunes. Le bec grêle, fauve, long de deux pouces. La queue a quatorze rectrices (mâle). Sa longueur totale est de deux pieds six lignes.

(1) *P. cristatus*, Less., Ornith., p. 602.
(2) *P. conspicillatus*, Muséum de Paris. Temm., pl. col. 276.
(3) *P. rufescens*, Lath., II, 584. Ruppell., Afriq., pl. 21.
(4) *Sulla*, Briss. *Dysporus*, Illig. *Morus*, Vieill. *P.*, L.
(5) *S. dactylatra*, Less., Zool. de *la Coq.*, texte III, 494.

(1) *S. fusca*, Vieill., Gal., 277.
(2) Proc., I, 90.
(3) Bull., Soc. phil., janv. 1826. Bull., X, 154.
(4) Bull., Soc. phil., janv. 1826.
(5) *Carbo*, Lacép. Meyer. *Phalacrocorax*, Briss. *Halieus*, Illig. *Hydrocorax*, Vieill. *Pelecanus*, L. *Halieus* de αλιευς, pêcheur.
(6) Bull., I, 279. Proc., IV, 129.
(7) *Carbo Desmarestii*, Payreaud., Corse, Ann. sc. nat. août 1826, p. 560. Bull., XI, 302.

La femelle est, en dessus, d'un fauve verdâtre varié de blanchâtre. Le corps est blanc en dessous.

2° Le *cormoran de Gaimard* (1) est décrit par M. Garnot en ces termes : « Il est un peu plus gros que le cormoran brun ; il se fait remarquer par la belle couleur grise cendrée de son corps. Sur les parties latérales du cou, de l'un et de l'autre côté, s'aperçoit une bande blanche, longue de trois pouces, sur cinq à six lignes de large ; c'est à cause de cette disposition que cet oiseau pourroit recevoir le nom de jugulaire. Le croupion, l'extrémité des ailes et la queue sont bruns. Le manteau, la couverture des ailes sont d'un marbré brillant de noir, de brun et de blanc gris satiné. La peau nue des pouces et les pieds sont rouges ; sur ces derniers ressortent des ongles noirs. Le bec est jaune ; vers son extrémité crochue, la mandibule supérieure est d'un brun clair ; l'œil vert aigue-marine, qu'entoure un cercle noir, contraste admirablement avec les parties voisines. Longueur de l'oiseau, vingt-quatre pouces ; du bec, trois pouces ; de l'aile, neuf pouces six lignes ; de la queue, cinq pouces ; du tarse, deux pouces ; du doigt extérieur, trois pouces six lignes.

» Ce beau cormoran habite les rivages de la rade de Callao, et se tient de préférence sur les rochers qui entourent l'île Saint-Laurent. »

3° Le *petit cormoran* (2), du pasteur Brehm, séparé de l'espèce ordinaire par cet ornithologiste, n'est pas très authentique. Il en a les mœurs, le plumage et les formes. Sa queue, formée de quatorze pennes, a huit pouces. On le trouve sur les côtes de la Hollande. 4° Le *largup* (3), que les Groënlandois nomment *tingmik* ou *tingmirksoak*, suivant Fabricius, est une gracieuse espèce des contrées les plus septentrionales. Brun noir glacé de vert, sa tête porte une huppe frontale redressée. Le bec est jaunâtre, et les pieds sont noirs. 5° Le *cormoran à oreilles* (4) de la Nouvelle-Zélande, appelé *pa-degga-degga*, a la plus grande analogie de formes et de coloration avec l'espèce précédente. Il est noir, à reflets verts, avec les orbites nus jaune rougeâtre. Une huppe redressée sur le front et étendue sur l'occiput. Une ligne blanche va des yeux jusqu'aux ailes. Les plumes du dos sont terminées à leur pointe par une gouttelette noire, tandis qu'elles sont colorées en cendré brunâtre dans le reste de leur étendue. 6° L'*impérial* (1) a été découvert dans les criques du bord occidental du détroit de Magellan, par le capitaine Parker King. Sa tête est huppée. Toutes les parties supérieures sont pourprées. Les ailes et les scapulaires sont d'un vert noir. La queue a douze rectrices comme les rémiges. Le dessous du corps, une bande sur l'aile et une tache au milieu du dos, sont d'un blanc soyeux. Le bec est noir, et les pieds sont jaunâtres. 7° Le *sarmiento* (2), du détroit de Magellan comme le précédent, est noir pourpré sur le corps, blanc en dessous, avec le haut du dos et les ailes vert noir. La gorge, les joues, les tectrices des jambes sont ponctuées de blanc. 8° La *tête rouge* (3) a le dessous du corps, la tête et le cou pourpre noir ; le thorax et le ventre blancs ; les joues tachetées de blanc. La face est nue et rouge. Le bec est très court et noir. Il est plus petit que les deux précédents.

Le *cormoran de Bougainville* (4) vit sur les côtes du Chili, et c'est sur les rivages de *Valparaiso* que l'individu que nous décrivons a été tué. Sa taille est assez forte, car il mesure deux pieds et quelques pouces dans sa longueur totale. Son bec assez allongé est gris brunâtre, et n'a du blanc nacré qu'à sa portion terminale. Le tour des yeux et les joues, de même que la gorge et la peau qui entoure la mandibule inférieure, sont nus, et cette peau légèrement rugueuse semble vivement colorée de rouge pendant la vie. Les plumes de l'occiput sont allongées, et semblent, par leurs proportions, former une petite huppe lâche. Cet oiseau n'a que deux couleurs. La tête, le cou, et toutes les parties supérieures, sont bronze à teintes métallisées. Mais ce qui le caractérise est une tache oblongue et verticale, d'un blanc neigeux qui naît à la gorge, et règne sur le devant du cou, dans une longueur d'un pouce à peu près. Le bas du cou est aussi d'un blanc pur, et cette couleur est propre à toutes les parties inférieures, les flancs exceptés, qui sont vert bronzé. La coloration bronzée des parties supérieurs chatoie diversement, suivant les régions et les effets de la lumière : les reflets sont bleus à la tête, au cou et sur le croupion ; ils sont verts sur le dos, sur les grandes couvertures et sur les ailes. Les rectrices rigides et étagées, comme celles de tous les *cormorans*, ont leurs tiges couleur de corne, et leurs barbes verdâtres frangées de blond. Les tarses sont jaunes et les ongles brunâtres. Les rémiges primaires sont étroites ; les quatre premières sont plus longues et presque égales entre elles.

(1) *Pelecanus Gaimardi*, Garnot, Zool. de *la Coq.*, pl. 48. *Corpore cinereo ; lateribus colli utrinquè alba, facie nuda, carunculata ; pedibus rubris ; alis posteriore caudaque brunneis ; dorso, alis anteriore albis maculis ; rostro luteo* (Garnot).

(2) *Carbo subcormoranus*, Brehm., 1824. Bull., V, 15.

(3) *C. cristatus*, Temm., pl. 322. *Pelecanus cristatus*, Miller, 150. Fab., 90, n° 58. Olafsen, Voy. en Islande, t. II, pl. 44. Zool. arctiq., 583. Fab., Prod., 53.

(4) *C. auritus ; hydrocorax dilophus*, Vieill., Gal., pl. 275.

(1) *C. imperialis*, King, Proc., I, 30.

(2) *C. sarmientonus*, ibid.

(3) *C. erythrops*, ibid.

(4) *C. Bougainvillii*, Less., Zool. de *la Thétis*, p. 331.

Le nom de cet oiseau rappelle deux marins justement célèbres dans les annales de la marine française.

LES FRÉGATES [1].

Ont été ainsi nommées à cause de leurs formes élancées et de la rapidité de leur vol, par analogie avec les vaisseaux militaires, les plus fins voiliers.

Ce sont des palmipèdes qui joignent au bec des cormorans le vol élevé et les habitudes des oiseaux de proie, les ailes et la queue des milans qu'ils remplacent sur la mer. Leurs ongles sont crochus, robustes; leur vue est étendue, leur vol d'une rare puissance. Planant sans cesse sur les grandes baies des régions intertropicales, ils se précipitent avec une énergie peu commune sur les poissons qu'ils aperçoivent, ou chassent les fous et les mouettes pour leur faire lâcher la proie dont ces oiseaux viennent de s'emparer.

Les frégates ne quittent jamais les côtes à plus de vingt lieues, malgré tout ce qu'on en a dit. Elles ne pêchent que sur les rades, sur les hauts fonds ou au milieu des archipels, là où la mer n'est point assez profonde pour que les vagues cachent à de grandes profondeurs les poissons. Par ce genre de vie, elles sont en opposition d'habitude avec les pétrels, qui ne sont jamais plus actifs dans la recherche de leur pâture que dans les gros temps, et lorsque les vagues déchaînées apportent à leur surface les poulpes et les mollusques, dont ils font principalement leur proie. Les frégates, comme les cormorans et les pélicans, vivent presque exclusivement de poissons, et se perchent sur les arbres des côtes pour digérer leurs aliments.

Buffon (enl. 961) donne sur la frégate tous les détails publiés de son temps. On sait qu'elle a le plumage noir, et le devant de la gorge nu et d'un rouge fulgide. On regarde comme étant la femelle [2] l'oiseau qui a la tête, le cou et le ventre blancs; et comme des jeunes mâles [3] les individus qui ont la tête et le cou noirs, et le ventre blanc. Comme de jeunes femelles [4], ceux qui ont la tête et le cou roux vif, le corps noir. Enfin, dans l'archipel des Carolines, nous avons trouvé une petite frégate toute noire, et de moitié moins grande que celle des côtes du Brésil.

(1) *Tachypetes*, Vieill. *Fregata*, Brisson, Lacép. *Halicus*, Illig. *Pelecanus*, L. Sur la frégate, Vigors, Proc., I, 62.
(2) *P. leucocephalos*, L.
(3) *P. Palmerstonii*, Lath.
(4) *P. minor*, Lath.

LES ALBATROS [1].

Nommés *moutons du Cap* ou *vaisseaux de guerre* par les navigateurs, à cause de leur taille, sont les plus puissants des palmipèdes, et même des oiseaux terrestres, le condor excepté. Leur vol est prodigieusement étendu, aussi peuvent-ils s'éloigner à de grandes distances de toute terre. Ils n'habitent que les vastes mers du pôle austral, en dehors des tropiques, et l'océan Pacifique septentrional. Toujours volant dans des parages tempêtueux, leur allure annonce une vigueur peu commune; et c'est au sein des tourmentes qu'ils paroissent se complaire. Dans aucun autre temps les marins ne les rencontrent ni plus nombreux ni plus occupés à raser les vagues et à saisir les animaux qu'elles soulèvent. A l'époque des amours ils se rendent nicher sur les côtes les plus isolées et les plus abruptes du cap de Bonne-Espérance et des îles antarctiques.

L'*albatros* [2], représenté enl. 257, est le type de ce genre; mais on en distingue aujourd'hui quatre autres espèces. Le *châtain* [3] n'est, suivant M. Temminck, que l'albatros dans une de ses livrées variables, comme il en affecte tant; et, suivant cet auteur, on doit le réunir au mouton du Cap. Ce spadicé semble cependant ne pas quitter la mer des Indes, et il a la tête, le cou et tout le corps d'un brun chocolat; les joues, la gorge et le pourtour du bec blanc pur. Ses ailes sont noires avec les épaules blanches; le dos, le croupion et la queue sont d'un brun plus ou moins foncé.

M. Temminck a donné de bonnes figures de quatre espèces d'albatros évidemment distinctes, et qui sont : 1° l'*albatros trapu* ou *à courte queue* [3], figuré enl. 965, mais non décrit par Buffon. Cet oiseau a le plumage blanc jaunâtre, tandis que plus jeune il est brun cendré. Son bec est couleur de chair, et ses pieds sont bleuâtres. Au Japon, cette espèce est nommée *ga-ran-tsjoo;* elle se tient dans le nord de l'océan Pacifique, aux attérages du Japon et des îles Liou-Kiou. 2° L'*albatros à sourcils noirs* [5] se trouve principalement dans les mers qui baignent les trois grands promontoires, mais plus particulièrement aux environs du Cap. Confondu avec le *mouton* ou l'*exulant*, il s'en distingue par son bec bleuâtre, parfois jaunâtre; la blancheur de la tête, du cou et des parties inférieures. Le dos, le manteau et les ailes sont noirs. Un sourcil de cette

(1) *Diomœdea*, L. Mœurs des albatros, par Delano. Bull., XI, p. 296.
(2) *D. exulans*, L.
(3) *D. spadicea*, Lath.
(4) *D. brachyura*, Temm., pl 554.
(5) *D. melanophys*, Temm., pl. 456.

dernière couleur traverse l'œil. L'*albatros chlororhynque* (1) vague sur les mers antarctiques. Son bec est noir, mais l'arête est jaune d'or, tirant à l'orangé à la pointe. Son plumage est blanc neigeux, le manteau excepté qui est bleuâtre; les joues qui sont lavées de gris clair, les ailes, le dos et la queue qui sont noirs; les pattes sont jaunes. 4° Le *fuligineux* (2) se trouve dans les mêmes mers que les deux précédents. Son bec, assez court, est brun bleuâtre; et son plumage est généralement d'un ferrugineux plus foncé sur la tête et sur les ailes. La forme de sa queue est aiguë, et ses pieds sont jaunes.

LES PÉTRELS (3).

Sont les oiseaux pélagiens par excellence. Ils ne fréquentent les rivages qu'à l'époque de la ponte et de l'incubation; presque toujours volant à de grandes distances des terres et dormant sur l'eau, ils ne sont jamais plus agiles, plus vifs dans leur vol puissant et rapide que dans les gros temps. Leurs espèces sont très multipliées vers les limites des pôles, et il en est quelques unes qui ne quittent jamais les hautes latitudes. C'est en rasant la surface de la mer, et non en plongeant, qu'ils saisissent les poissons dont ils font leur nourriture. Ces oiseaux semblent avoir pour fonctions d'animer les solitudes des océans, et leur nombre est parfois prodigieux.

Flinders rapporte avoir vu « une troupe de pétrels » de tempête, d'environ 50 à 80 verges d'épaisseur, » et de 500 verges ou plus de largeur. Ces oiseaux » n'étoient point éparpillés, mais voloient aussi près » les uns des autres que le mouvement de leurs ailes » le permettoit, et durant plus d'une heure et demie » cette troupe de pétrels continua de passer sans in- » terruption dans une proportion peu inférieure au » vol rapide du pigeon. Or, admettant que cette » troupe eût seulement 50 verges d'épaisseur et 500 de » largeur, qu'elle volât à raison de 500 milles par » heure, et que chaque oiseau prît un espace de » 9 verges cubes, le nombre de ces pétrels auroit été » de 151,500,000, et exigeroit 75,000 terriers, » qui, d'une verge carrée chacun, couvriroient un » terrain de plus de 18 milles et demi géographi- » ques. »

Les pétrels ne se ressemblent pas tellement, qu'on ne puisse les grouper en petites tribus ou races naturelles, formant ce que les naturalistes appellent des sous-genres. Dans l'état actuel de nos connoissances sur ces oiseaux, on admet trois groupes.

(1) *D. chlororhynchos.* Lath., pl. 94. Temm., pl. 468.
(2) *D. fuliginosa*, Gm. Temm., pl. 469.
(3) *Procellaria*, L.

I.

LES VRAIS PÉTRELS.

Procellaria.

Dont le bec a sa mandibule inférieure droite et tronquée, comprennent les plus grandes espèces du genre, et notamment le *quebranta-huessos*, le briseur d'os des navigateurs espagnols.

Les espèces vraiment nouvelles sont : 1° Le *hasite* (1), qui habite les mers de l'Inde. Il a le bec noir, le plumage blanc, la calotte du sinciput, le manteau et les ailes exceptés, qui sont noirs. Le croupion est gris, ondé de brun. Les tarses sont jaunes, mais la membrane qui unit les doigts est brune. 2° Le *colombande* (2), qui se trouve dans les mers australes et au cap de Bonne-Espérance. Il a dix pouces et demi de longueur; le plumage en dessus bleu cendré clair, avec une bande plus foncée sur les scapulaires, qui sont terminées de blanc. Les parties inférieures sont d'un blanc lavé de rose. Le bec et les pieds sont d'un noir bleuâtre, mais les membranes sont jaunâtres. 3° Le *pétrel Lesson* (3), nommé par le docteur Garnot, a été tué dans l'expédition de *la Coquille*, dans les parages du cap de Horn, par 52 degrés de latitude sud. Son plumage est d'un gris clair glacé sur la tête, passant au brun cendré sur le dos, au gris sur la queue, tandis que tout le reste du plumage est blanc de neige. 4° Le *hiémal* (4), ou *pétrel d'hiver*, a le bec gros, court, une taille plus forte que le glacial, auquel il ressemble beaucoup, et dont il ne semble être qu'une variété. Comme lui on le trouve dans les mers arctiques, où il se nourrit de poissons morts ou de mollusques nageant à la surface de la mer. Les Groënlandois recherchent ce pétrel pour en faire des salaisons destinées à leurs approvisionnements d'hiver. 5° Le *fuligineux* (5) a été rencontré sur les côtes d'O-taïti. Il est brun fuligineux, avec la tête, le cou, les rémiges et les rectrices noirs, de même que le bec et les pieds. Sa queue est fourchue. Deux variétés, l'une de plumage et l'autre d'âge, ont été établies sous des noms particuliers dans ces derniers temps (6). 6° Le *yelkouan* (7),

(1) *P. hasitata*, Temm., pl. 416. *P. hasitata* et *leucocephala*, Forster, pl. 97 et 98.
(2) *P. turtur*, Banks, Temm., texte des planches coloriées, et *P. velox*, ibid.
(3) *P. Lessonii*, Garnot, Ann. Sc. nat., t. VIII, pl. 4, Bull., X, 127. Zool. de *la Coq.*, t. I, p. 548.
(4) *P. hiemalis*, Brehm., Ornis, 1824. Bull., X, 151.
(5) *P. fuliginosa*, Gm. Lath., Ind., esp. 15.
(6) Variété, *procellaria anjuko*, Hein. Zool., journ., XIX, 384. Le jeune âge, *proc. Bulweri*, Low., *ibid.*
(7) *P. yelcouan*, Acerbi, Bibl. ital., n° 140, 294, 1827. Bull., XVI, 463.

ainsi nommé par les Turcs, est regardé comme distinct des espèces d'Europe déjà connues. Il a de grands rapports avec le pétrel obscur; il vit de mollusques et de vers, et niche sur les îles des Princes, vis-à-vis Constantinople, et aussi dans la mer Noire, où on le voit presque sans cesse au vol, longeant les rives du Bosphore, de l'Hellespont ou de la Propontide. Sa taille est de dix pouces sur un pied huit pouces d'envergure. Le dessus du corps est brunâtre velouté, tandis que le dessous est blanc soyeux pur. Le bec est brun verdâtre, et les tarses sont blancs, avec des lisérés noirs. 7° Le *pétrel de l'île de la Désolation* (1) est gris cendré en dessus, blanc en dessous, avec le sommet des ailes et une bande noirs.

II.

LES THALLASDROMES (2).

PÉTRELS-HIRONDELLES

OU OISEAUX DE TEMPÊTE.

Se reconnoissent à leur bec très court, mince, crochu, et comprimé sur les côtés. Ils ont leurs jambes longues, grêles et à demi-nues, et tous sont de petite taille. Buffon a confondu sous un même nom, en donnant une figure d'une espèce de la mer du Sud, des détails qui appartiennent aux espèces suivantes. Le *pétrel de Leach* (3), répandu dans le nord de l'Europe et de l'Amérique, et qui s'avance sur les côtes de France, est noir, fuligineux, et a sa queue très fourchue.

Le *pétrel océanique* (4), est représenté enl. 993 de Buffon. Il est noir profond, avec la région anale blanc pur. Sa queue est large et rectiligne. On le trouve dans les mers australes. Le *pétrel frégate* (5) a le plumage brun de suie en dessus, brun sur le ventre. Sa queue est rectiligne, et on le trouve dans les mers intertropicales. Le *pétrel oiseau de tempête* (6), très commun dans les mers d'Europe, et que Buffon a décrit. On le reconnoît à son plumage brun enfumé, avec le bas-ventre et les couvertures inférieures blancs; la queue médiocre et égale. Le *pétrel à manteau brun* (7), des mers australes et du sud de la terre de Diémen. Il est brun, avec un sourcil, le front, les joues, et toutes les parties inférieures d'un blanc sans tache. Il a aussi un trait noir sur la région auriculaire. Enfin, le *pétrel de Wilson* (1), qui est très commun dans toutes les mers intertropicales et tempérées de l'océan Atlantique. Il est brun fuligineux, foncé, avec les couvertures inférieures de la queue neigeuses; celle-ci égale et ne dépassant pas les ailes. Les tubes des narines recourbés; les jambes longues d'un pouce et demi, et une tache jaune sur la membrane des pieds.

(1) *P. desolata*, Lath.

(2) *Thalassidroma*, Vig., Zool. journ., VII, 405. I, 280 et 589. Bull., IV, 126. Ch. Bonap., Acad. de Philadelphie. *Hydrobates*, Boié.

(3) *P. Leachii*, Temm., pl. 9, fig. 1, Act. Soc. ph. *P. fuscata*, Lath., esp. 16. *P. fuliginosa*, Lath.

(4) *Th. oceanica*, Ch. Bonap., Syn., 449.

(5) *P fregata*, Lath., esp. 17. *Hirundo americana*, Rochefort, Voy., pl. 135, p. 134.

(6) *P. pelagica*, L., enl. 327.

(7) *P. marina*, Lath., esp. 18. Vieill., Gal., pl. 292.

III.

LES PUFFINS.

Puffinus, Cuv.; *Thiellas*, Gloger.

Sont des pétrels dont le tube nasal s'ouvre par deux trous séparés par une cloison médiane. Leur bec est allongé, et leurs tarses sont emplumés jusqu'au talon.

On rencontre ces oiseaux dans toutes les mers, dans le nord comme sous les tropiques. Leurs mœurs ne diffèrent point de celles des autres pétrels.

Le *leucomèle* (2) ou l'*ohanatakamome* des Japonais, se présente fréquemment sur les côtes du Japon, et dans la baie de Nangasaki. Brun noirâtre en dessus, il est blanc en dessous. Sa queue est longue et conique; son bec est bleuâtre, et ses pieds jaunes.

Le *puffin à bec grêle* (3) provient aussi du Japon. Son plumage est en dessus brun noirâtre, avec le menton blanc. Les parties inférieures sont d'un gris blanchâtre, lavé de brun clair. Ses pieds sont brunâtres. Il a douze pouces de longueur. Le *puffin couleur de suie* (4), distingué avec soin par M. Strikland, a été tué sur les côtes d'Angleterre à la suite d'une tempête. Il a le plumage brun enfumé, avec une teinte plus foncée sur les ailes; la gorge légèrement nuancée de gris, le bec unicolore, et les tarses bruns, mais tachées de jaune ocreux en dedans.

LES PRIONS (5).

Ont été séparés des pétrels, dont ils ont les allures, parce que les bords de leurs mandibules sont

(1) *T. Wilsonii*, Ch. Bonap., Syn., 367, esp. 308. *Proc. pelagica*, Wils., pl. 60, t. VII, p. 90. Ch. Bonap., Am., Ornith., t. VIII, p. 231, pl. 9.

(2) *P. leucomelas*, Temm., pl. 587.

(3) *P. tenuirostris*, Temm., texte des pl. col.

(4) *Puffinus (nectris) fuliginosus*, Kuhl. Proc., II, 129.

(5) *Pachyptila*, Illig. *Procellaria*, Forster.

garnis de lamelles nombreuses. La seule espèce connue a été bien décrite par Buffon sous le nom de *pétrel bleu*, que Forster lui avoit donné; sa description a été reproduite par M. Temminck à la pl. 528 (1) de ses figures d'oiseaux.

LES PÉLÉCANOIDES,

PUFFINURES OU HALADROMES (2).

Sont des palmipèdes bien voisins des pétrels, mais qui manquent de pouce. Leurs narines sont séparées dans le milieu, et ouvertes sur le bec, et nullement en tube comme celles des pétrels. Leurs jambes sont courtes et garnies d'aréoles. Buffon a décrit, d'après Forster, l'espèce type (3), qu'il nomme *petit pétrel plongeur*, et qu'il confond avec l'oiseau de tempête. Ce pélécanoïde se trouve au sud de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande.

On doit aussi placer dans ce genre le *pétrel Bérard* (4), de MM. Quoy et Gaimard, qu'on rencontre sur les côtes des îles Malouines. C'est un oiseau d'un noir assez pur sur le corps, d'un blanc net sur le ventre, ayant les joues cendrées et les côtés de la poitrine noirâtres. Les pennes extérieures de la queue sont finement lisérées de blanc. Le bec est noir, et les pieds sont glacés de gris. Sa longueur totale est d'environ huit pouces au plus.

Le *puffinure de Garnot* (5) paroît être la troisième espèce du genre. Cet oiseau vit par grandes troupes le long des côtes du Pérou. Il vole médiocrement bien, d'une manière précipitée et en rasant la mer; mais il préfère se tenir en repos sur la surface des eaux, et plonge très fréquemment à la manière des grèbes, sans doute pour saisir les petits poissons qui forment sa pâture.

M. Granot a décrit le puffinure qui porte son nom en ces termes:

« L'oiseau dont il est ici question semble tenir le milieu entre les pétrels, dont il a à peu près le bec et les pieds, et les grèbes, dont il a le port et l'habitude de plonger. C'est d'après ces considérations que je pense que le nom de *grébi-pétrel* pourroit lui convenir. Cet oiseau habite les parages entre Sangallan et Lima.

» De la grosseur du pétrel bleu, cet oiseau a, de l'extrémité du bec à la queue, huit pouces et demi. Son plumage n'offre rien de brillant; le brun noirâtre du dessus du dos avec une teinte légèrement glacée de bleu, et tout le devant de son corps d'un blanc lustré, sont les deux couleurs qu'il présente. Le dessous des ailes, ainsi que les flancs, sont d'un blanc grisâtre.

» La tête se rapproche un peu de celle du pétrel pélagique; son bec articulé et crochu, comme celui des puffins, diffère de ce genre par l'ouverture des narines, qui, tournée en haut, a la forme d'un cœur de carte à jouer; une cloison contournée sépare les deux conduits nasaux : la couleur en est noire; les pieds palmés, sans pouce, présentent la même couleur, et sont très rapprochés de la queue, qui tient le milieu entre celle des pétrels et des grèbes.

» L'œil, situé un peu au-dessus du niveau de la commissure des mandibules, a l'iris rouge brun. Il a de longueur totale huit pouces six lignes. »

(1) Prion à bandeau, *procellaria vittata*, Gm. *P. Forsterii*, Lath.

(2) *Pelecanoides*, Lacép. *Haladroma*, Illig., *puffinaria*, Less.

(3) *Procellaria urinatrix*, Gm.

(4) *P. Berardi*, Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 31. *Haladroma Berardi*, Temm., pl. 517.

(5) *Puffinuria Garnotii*, Less., Zool. de *la Coq.*, pl. 46. Man., t. II, p. 393.

LES LABES (1).

OU STERCORAIRES.

Ont de grands rapports avec les mouettes, dont ils ne diffèrent que par des nuances légères dans quelques détails de leur organisation. C'est ainsi que leur bec est plus arrondi à la base, que les fosses nasales sont plus amples et plus membraneuses. Les labbes, voraces et inquiets comme s'ils étoient toujours affamés, déploient une activité de tous les instants à la poursuite des fous, des cormorans et des sternes, afin de leur faire dégorger les poissons avant qu'ils les aient avalés. C'est de cette habitude que leur est venu le nom de stercoraires qu'ils ont porté long-temps, parce que les anciens voyageurs supposoient qu'ils poursuivoient ainsi les oiseaux de mer, plus foibles qu'eux, pour se nourrir de leur fiente, ce qui est une grossière erreur. Les labbes se plaisent dans les mers qui baignent les deux pôles, et n'avancent qu'accidentellement dans les zones tempérées. Buffon a décrit ou figuré trois labbes, et les modernes écrivains en admettent quatre, ce qui porte à sept les espèces connues. L'enl. 762 représente le *labbe à longue queue;* l'enl. 991, le *parasite;* et le *goëland* brun de Buffon est le *labbe cataracte.*

Les nouveaux sont : 1° Le *pomatorin* (2), qui est des mers du nord de l'Europe. Il se présente parfois en août et septembre dans le nord de la France. Il a une calotte brune; le dessus du corps noir, la gorge

(1) *Lestris*, Illig. *Prædatrix*, Vieill, *Stercoriarius*, Briss. *Larus*, L.

(2) *L. pomatorinus*, Temm.

grise; le cou et le thorax gris brun uni; le ventre blanc. 2° Le *Lesson* (1) a été trouvé sur les côtes de Dunkerque, par M. Degland. Il diffère des espèces connues par une taille plus petite, des tarses plus courts, un bec moins long, et un plumage sans analogie avec les autres labbes. 3° L'*antarctique* (2) est commun aux îles Malouines et au sud de la Nouvelle-Zélande. Il a le bec et les tarses noirs, la queue courte et cunéiforme, le plumage brun fuligineux, zoné en devant de cercles gris blanc; un miroir blanc occupe le milieu des rémiges. 4° Le *Richardson* (3) de M. Swainson, décrit dans la faune boreali-americani, et qui nous est inconnu.

LES MOUETTES (4).

GOELAND ET MAUVES.

Oiseaux voraces et criards, répandus sur toutes les mers du globe par essaims de myriades d'individus, sont très difficiles à distinguer spécifiquement. Les mouettes ont un plumage qui varie avec l'âge et les saisons. Il en résulte que les naturalistes ont créé une foule d'espèces purement nominales, et qui demanderoient une étude approfondie. La nourriture des mouettes consiste en poissons qu'elles savent pêcher en rasant les flots, en cadavres flottants sur l'eau, en mollusques mous. Elles se tiennent sur les rivages, dans les marais salants, et même sur les rivières à leur embouchure. Elles nichent sans soins sur les sables ou dans les crevasses des rochers.

Buffon (5) a consacré le nom de *goëland* aux grandes espèces, dont les formes sont lourdes et massives, le bec haut et robuste; et on a réservé celui de *mouettes* aux espèces plus sveltes et plus élancées dans leurs formes, et dont le bec est plus allongé et moins élevé dans le sens vertical.

1° Le vrai *bourguemestre* ou *burgermeister* (6) a été confondu avec le goëland à manteau noir par Buffon lui-même. Commun dans les mers du cercle arctique, il a un plumage blanc, le manteau gris, le bec jaune.

2° La *mouette à queue blanche et noire* (1) est variée de blanc et de brun. Elle a été observée sur les côtes du Bengale, et une variété rapportée de l'île Maria, par Lesueur, a peu de noir et beaucoup de blanc.

3° Le *pêcheur* (2) habite les contrées chaudes de l'Asie, aux bouches du Gange, dans l'Afrique septentrionale, sur les bords de la mer Rouge, et se présente plus rarement en Europe. Il a la tête et le cou noirs, le dos et les ailes gris; les primaires blanches, les cinq externes terminées de noir. Le bec est rouge, mais jaune à la pointe et à la base: celle-ci ayant une tache brune.

4° La *mouette glaucoïque* (3) est d'un tiers plus petite que le bourguemestre, et ses rémiges sont d'un blanc pur. C'est un oiseau commun dans le Nord, et de passage seulement sur les côtes de l'Europe tempérée.

5° La *mouette à queue noire* (4) est répandue sur les côtes du Japon et de la Corée. La tête, le cou et le dessous du corps sont blanc gris; le manteau et les ailes sont gris foncé; les rémiges et les rectrices sont noires, terminées de blanc.

6° La *mouette d'Audouin* (5) a la tête, le cou, la poitrine, les flancs, la région abdominale, le croupion et la queue d'un blanc pur; le dos, les scapulaires, les rectrices alaires noires et terminées de blanc; excepté la première rémige, toutes les autres ont une tache blanche en dedans; le bec est rouge, avec deux raies transversales noires; les sourcils sont dorés, et les pieds noirs.

Cette mouette habite les côtes méridionales des îles de Sardaigne et de Corse.

7° La *mouette à iris blanc* (6) a seize pouces de longueur totale. Le bec rouge de corail et terminé de noir; les pieds orangés, et l'iris des yeux d'un blanc pur; la tête, la face et le devant du cou, jusqu'au haut de la poitrine, sont revêtus d'un capuchon noir: un demi-collier blanc le sépare du cendré du dos; le dessus du corps est brun, les rémiges sont noires, la queue et le dessous du corps sont blancs. Elle habite les bords de la mer Rouge. 8° La *mouette*

(1) *Stercorarius Lessonii*, Degland, not. p. 63.
(2) *Lestris catarractes*, Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 38.
(3) *L. Richardsonii*, Sw. Proc., I, 132; et II, 189.
(4) *Larus*, L. *L., gavia et xema*, Leach.
(5) Buffon a figuré les espèces suivantes:
Enl. 990. *Larus flavipes*, Temm.
Enl. 253. *L. argentatus*, Gm.
Enl. 994. *L. eburneus.*
Enl. 977. *L. canus*, L.
Enl. 387. *L. tridactylus*, L.
Enl. 969 et 970. *L. ridibundus*, L.
Consultez la notice de W. Macgillivray, sur les goëlands ou mouettes (Mem. of Wern. soc., t. V, part. I, p. 247. Bull., VI, p. 96 et suiv.). Edmonstone, sur un goëland nouvellement tué aux îles Shetland (même recueil, t. IV, p. 176. Bull., VII, 112).
Le même auteur sur le *larus eburneus.* Bull., VII, 113.
(6) *Larus glaucus*, Gm. Naum., pl. 35.

(1) *L. leucomelas*, Vieill., Dict. *L. pacificus*, Lath., esp. 16, jeune âge.
(2) *Laris ichthyœtus*, Gm., Voy., pl. 30 et 31, Lath., esp. 1, Rupp., pl. 17.
(3) *Larus glaucoides*, Meyer, Tasch., t. III, p. 197.
(4) *L. menalurus*, Temm., pl. 459. Tilésius, Voy. de Krusens., pl. 57.
(5) *L. Audouini*, Payr., Ann. sc. nat., 1826, p. 460. Temm., pl. 480. Le goëland Payreaudeau, Vieill. Faune franç., pl. 172. fig. 1. Bull., XI, 302.
(6) *L. leucopthalmus*, Licht. Temm., pl. 366.

à capuchon noir (1) se trouve sur les côtes orientales de l'Europe et de l'Asie. Elle a la tête noire, le bec gros et fort, le manteau cendré clair; toutes les plumes des ailes terminées par un grand espace blanc; les pieds sont orangés. 9° La *mouette à capuchon cendré* (2), des côtes du Brésil, a la tête et le devant du cou gris tendre, le plumage blanc, les tarses jaunes, les ailes et le manteau gris bleu, les rémiges noires. Le jeune âge a du roux sur les ailes. 10° La *mouette à capuchon plombé* (3) se trouve dans les mers des Antilles, sur les rivages des Canaries, sur les côtes de la Guyane et des Etats-Unis. Elle a le sous-bec noir et orangé, la tête et le haut du cou noirs, le plumage blanc, le dos et les ailes gris bleu tendre, les rémiges et les rectrices noires. Les jeunes sont diversement tachetés. 11° La *mouette à masque brun* (4), du nord de l'Europe, a le front gris brun, un masque brun clair recouvrant toute la tête, l'occiput et la gorge blanc pur, et le bec grêle, brun rougeâtre. Elle ressemble beaucoup à la mouette rieuse par sa forme et par son port; elle est commune aux Orcades, en Ecosse, dans la baie de Baffin et au détroit de Davies. 12° La *mouette à bec noir* (5) a été observée sur les côtes du Chili. Elle a la tête et le cou gris ardoisé, le collier et les parties inférieures blanches, le dos et les ailes gris bleu glacé, les rémiges bordées de blanc, le bec noir, les pieds rouges. 13° La *mouette de Sabine* (6) a été découverte par le voyageur dont elle porte le nom, dans l'expédition au pôle du capitaine Parry. Elle a la tête et le cou gris enfumé, et cerclé d'un collier noir; le haut du dos est blanc; le corps, dessus et dessous, est gris; la queue est un peu fourchue, à pennes noires, terminées de blanc, ainsi que les rémiges; les pieds sont noirs; le bec est brun, terminé de jaune de corne. 14° La *mouette pygmée* (7), des côtes de France, a le bec noir, les taches jaunes, la tête et le cou noirs, le plumage blanc de neige, le manteau et les ailes bleu cendré, les rémiges brunes, la queue blanche. Les très jeunes individus ont une calotte rousse.

Parmi les espèces plus nouvellement décrites, nous citerons les suivantes:

15° La *mouette Richardson* (8), aussi du cercle arctique, a le bec noir, les pieds rouges, un collier très léger autour du cou; le plumage gris bleu sur le corps, blanc rose sur le ventre, et la queue blanche. 16° La *mouette Jamieson* (1) a été rapportée des côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande par le capitaine Leith. Elle a le bec et les tarses rouges; le corps gris clair en dessus, blanc de neige en dessous; la queue blanc pur; les rémiges noires, largement terminées de blanc. 17° La *mouette de d'Orbigny* (2) a été gravée dans le grand ouvrage de la Commission d'Egypte. Elle est, sur le corps, d'un brun cendré, lavé de bleuâtre; le front, les joues et les parties inférieures sont blanches; sa queue est légèrement échancrée; son bec est noir, et ses pieds sont rouges. 18° La *mouette de Belcher* (3) a été rapportée des côtes septentrionale et occidentale de l'Amérique. Son plumage est brun flambé, plus clair sous le corps; les rémiges et les rectrices sont noires; le croupion et le bout des grandes pennes sont blancs; le bec est rouge, mais noir à sa pointe. Sa taille est de vingt-un pouces anglois (4).

LES STERNES (5).

OU HIRONDELLES DE MER.

Vivent sur les rivages en troupes considérables, sans cesse occupées à chercher leur nourriture, et poussent des cris aigus et assourdissants. Les femelles ne font pas de nids, mais pondent négligemment sur les rochers ou sur les sables des îlots les moins fréquentés. Ces oiseaux ont un grand courage, et défendent leurs œufs ou leurs petits en se réunissant pour poursuivre les grands animaux qu'ils ne craignent pas d'attaquer. Leur nourriture principale consiste en poissons et en mollusques. On en a séparé aujourd'hui les *noddis*, qui ont un bec allongé, taillé en ressaut en dessous, et dont la queue est égale. Le type de ce groupe est le *diablotin* ou le *cordonnier*, figuré enl. 997.

Les *vrais sternes* ont la queue fourchue, des for-

(1) *L. melanocephalus*, Natter. Temm., Man., t. II, p. 777.

(2) *L. cirrhocephalus*, Wied., Beit., avec pl. Vieill., Gal., pl. 209. *L. poliocephalus*, Lichst., Cat.

(3) *L. atricilla*, Pallas, Pet., XV, pl. 22, fig. 2. *L. ridibundus*, Wils., pl. 74, fig. 4. Bull., XXII, 128.

(4) *L. capistratus*, Temm., Man., t. II p. 785.

(5) *L. melanorhynchus*, Temm., pl. 504.

(6) *L. Sabini*, Trans., soc. lin., XII, p. 550. Wils., Zool. Illust., pl 3. *Xema Sabini*, Leach. Parry, 1er voy., append., Parry, 2e voy., app.

(7) *L. minutus*. Gm. Falck, Voy., pl. 24. Naum, pl. 71.

(8) *L. Richardsonii*, Wils., Zool. Illust., pl. 8. *L. Rossii*. Richards., Parry's, 2e voy. *L. roseus*, Jardine et Selby Illust., pl. 14.

(1) *L. Jamesonii*, Wils., Illust., pl. 22. *L. bathyrhynchus*, Parkins., Journ., p. 145. Mac-Gillivray, Wern., V, 247. Bull., VI, 95. *L. Scoresbii*, Traill., Wern., IV, 514. Bull., VI, 94.

(2) *L Orbignyi*, Aud., Égypte, pl. 9, fig. 3, texte in-8o p. 341. Bull., XX, 148.

(3) *L. Belcheri*, Vig., Zool. journ., XV. Bull., XXI, 319.

(4) M. Swainson mentionne dans sa Faune arctique les *Larus zonorhynchus*, *brachyrhynchus*, *Francklinii* et *Bonapartii*, qui nous sont inconnus.

Lisez aussi Thompson, sur le *Larus argentatoides* de Swains., et Rich., Proc, V, 83

(5) *Sterna*, L. *Sterna* et *viralva*, Leach.

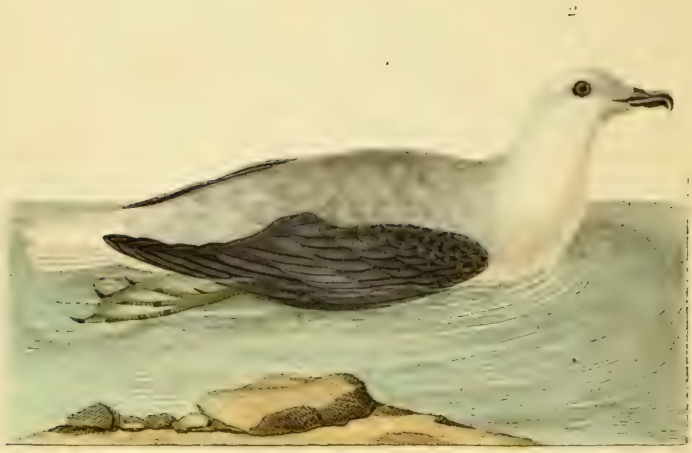

1 La Sterne des incas, 2 Le Pétrel Lesson.

Publié par Pourrat F. à Paris

mes sveltes, le bec droit et sans saillie, les ailes très longues et pointues; celles-ci comprennent elles-mêmes trois races : les *sternes*, les *guiffettes*, dont les proportions du corps sont sveltes et grêles; les *océaniques*, qui ont une queue courte et égale.

Quelques auteurs font sterne du genre masculin, à cause de leur nom tudesque *tern;* mais il nous paroît plus euphonique de le conserver du genre féminin.

Les espèces les plus curieuses et les plus intéressantes sont :

LE NODDI A BEC GRÊLE (1).

Est beaucoup plus petit que le noddi; son bec est droit et grêle; les mandibules sont un peu fléchies en dedans vers la pointe; ses pieds sont courts; la queue est longue, conique et dépassée par les ailes Sa longueur totale est de dix à onze pouces. Son plumage est cendré brun, passant au noir enfumé sur le dos et sur le ventre; le dessus de la tête est d'un gris blanchâtre, de teinte adoucie comme dans le *noddi*. Cet oiseau, qui rappelle les nuances de l'espèce commune, a été découvert sur les côtes occidentales d'Afrique.

LA STERNE DES INCAS (2).

Habite sur les côtes du Pérou; elle joint à l'élégance des formes de ses congénères une couleur sombre, mais gracieuse, que relèvent deux élégantes moustaches blanches, longues et libres à leur extrémité, la couleur rouge de carmin du bec, et la teinte orangée des pieds.

Nous observâmes un grand nombre de ces sternes dans une chasse que nous fîmes sur l'île stérile de San Lorenzo, en février 1825. Nous en tuâmes plusieurs en ce lieu, où elles semblent avoir fixé leur principale résidence à l'entrée de l'immense baie de *Callao*, à peu de distance de Lima ou de la Ciudad de Los Reyes. Le nom que nous lui imposâmes dès lors servira à rappeler sa patrie. Un individu de cette espèce fut donné au Muséum en juillet 1824, par M. Dussumier, amateur distingué d'ornithologie.

La sterne des Incas a treize pouces six lignes de longueur totale; le bec a deux pouces; les tarses dix lignes, et le doigt du milieu quatorze lignes, y compris l'ongle; les ailes sont plus longues que la queue d'un pouce : celle-ci est fourchue, et a un peu moins de cinq pouces.

Le bec est fort et d'un rouge de carmin très vif; les tarses et la membrane des doigts sont orangés, tandis que les ongles, et celui du milieu, renflé en dedans, sont noirs. La commissure du bec est bordée d'une peau nue, colorée en beau jaune citron.

La couleur générale du corps est d'un brun ardoisé uni, plus clair sur le croupion, et mélangé de quelques taches fauves ou grisâtres sur la poitrine et sur le ventre; les plumes du sommet de la tête sont aussi plus foncées en couleur; l'iris est gris; deux moustaches d'un blanc très pur naissent à la base du bec, passent sous l'œil, et se terminent sur les côtés du cou par quatre ou six plumes plus allongées, libres et agréablement contournées.

Les pennes des ailes sont d'un brun noir, terminées, ainsi que leurs grandes couvertures, par un bord blanc; le rebord inférieur de l'aile est garni de plumes grises tachetées de brun; les pennes de la queue ardoisées en dessus, à tiges brunes, sont cendrées en dessous et à tiges blanches de ce côté.

LA STERNE A NUQUE NOIRE (1).

Longue de treize à quatorze pouces, est d'un cendré très clair sur le dos et sur les ailes, et blanche sur tout le reste du corps, hormis la partie inférieure de l'occiput, qui est d'un noir profond, et qu'encadrent deux bandelettes de même couleur qui traversent les yeux; la barbe extérieure de la première rémige est aussi d'un beau noir, de même que le bec et les pieds; la queue est longuement fourchue. On trouve cet oiseau sur les côtes des Célèbes et de la plupart des Moluques.

LA STERNE ARGENTÉE (2).

Est voisine du *sterna minuta*, dont elle diffère par des proportions plus fortes. Ses pieds sont jaunes, ainsi que le bec, qui est noir à la pointe; front et parties inférieures du corps blancs; sommet de la tête et cou noirs; dos, ailes et queue d'un gris argenté. On la trouve sur les côtes du Brésil.

LA STERNE A VENTRE NOIR (3).

Des rivages de Ceylan, de Java, et du continent de l'Inde, a les parties inférieures noires; les joues, la gorge, le dos, les ailes et la queue d'un cendré blanc soyeux; le bec et les pieds sont jaunes.

LA STERNE BLANCHE (4).

Est, ainsi que l'indique son nom, généralement d'un blanc pur, avec le bec et les pieds noirs. On la trouve dans la mer du Sud et des Indes.

(1) *S. tenuirostris*, Temm., pl. 202.

(2) *S. inca*, Less., Zool. de *la Coq.*, pl. 47. *S. corpore fuliginoso et ardoisiaceo; duabus longissimis mystacibus niveis; extremitate remigum alba; rostro pedibusque sanguineis.*

(1) *S. melanauchen*, Temm., pl. 427.

(2) *S. argentea*, Wied., It., t. I, p. 94.

(3) *S. melanogaster*, Temm., pl. 434. Horsfield. Catalogue Trans., XIII.

(4) *S. alba*, Sparm., Carls., pl. 11.

LA STERNE DE DOUGAL (1).

Est blanche, avec le manteau gris de perle, une calotte noire; le bec noir, les tarses jaunes. Elle fréquente les attérages du Bengale comme les rivages d'Europe.

LA STERNE DE CAYENNE (2).

Est représentée dans les enl. de Buffon, n° 988. M. Charles Bonaparte en a décrit la livrée d'hiver; dans cet état, son plumage est blanc, avec l'occiput noir, tandis que le sommet de la tête est entièrement noir en été.

LA VÉLOCE (3).

A beaucoup de ressemblance avec la précédente; mais elle vit sur les rivages de la mer Rouge Elle a le bec jaune, teint de verdâtre à la base, un plumage blanc, avec l'occiput noir, et tout le reste d'un blanc neigeux; le dos, les ailes et la queue exceptés, qui sont gris foncé. Elle a les pieds noirs.

L'AFFINIS (4).

A le plus grand rapport avec la précédente. Son bec est jaune; sa tête est noire; le cou et les parties inférieures sont d'un blanc pur. Le dos, les rémiges et les rectrices sont d'un cendré argentin. Ses pieds sont noirs. Elle se trouve aussi sur les bords de la mer Rouge. Elle n'a que onze pouces six lignes, tandis que la véloce a quinze pouces.

LA STERNE DE NITZSCHII (5).

Est fort voisine de la *sterne pierre-garin* (*St. hirundo*); mais elle a ses ailes moins longues, et un pouce du double plus grand. Son bec et ses pieds sont rouges; le front, la tête et la nuque sont noirs. Le dos, les ailes et la queue gris argenté. La moustache, la face, et toutes les parties inférieures, sont blanches. La queue est gris argenté, terminée de noir. Elle se trouve en Europe.

LA SEENA (6).

Des rivages mahrattes, se rapproche de l'affinis de Ruppell; mais sa taille est plus petite; elle est cendrée sur le corps, avec le front, le vertex et l'occiput d'un noir luisant des plus foncés. Le dessous du corps est blanc, les flancs sont lavés de cendré, et les rectrices latérales sont blanches. L'œil est brun roux; le bec est fort, jaune; les pieds sont rouges.

M. Stephens a figuré la sterne angloise de Montaigu sous le nom de viralva d'Angleterre (1).

(1) *S. Dougalii*, Mont., Vieill., Gal., pl. 240.
(2) *S. cayana*, Lath., esp. 2. Bull., X, 400.
(3) *S. velox*, Ruppell., pl. 13.
(4) *S. affinis*, Ruppell., pl. 14.
(5) *S. Nitzchii*, Kaup, Isis, 1824, p. 153. Bull., VII, 251.
(6) *S. seena*, Sykes, Proc., II, 171.

(1) *Viralva anglica*, Stephens., XIII, 174. *Sterna anglica*, Mont., Dict. ornith. *S. aranea*, Wils., Am., VIII, pl. 72, fig. 2.

LES RHYNCOPES.

COUPEURS D'EAU OU BEC EN CISEAUX (2).

N'ont eu long-temps qu'une espèce, le *bec en ciseaux* de toute l'Amérique chaude et tempérée, figuré enl. 557. M. Spix en représente deux dont l'existence est encore douteuse (3); et enfin, M. Ruppell a fait connoître le *rhyncope à bec jaune* (4) des côtes du Sénégal et de l'Abyssinie. Ce dernier a le bec très mince, d'un rouge de corail, de même que ses pieds. Sa tête est noire; son corps est brun en dessus, et blanc en dessous.

(2) *Rhyncops*, L.
(3) *R. cinerescens* et *brevirostris*, Av., Brass., pl. 102 et 103.
(4) *L. flavirostris*, Vieill., Gal., pl. 291. *R. orientalis*, Ruppell, pl. 24.

LES PHAÉTONS

OU PAILLE-EN-QUEUE.

Ne se sont enrichis d'aucunes particularités nouvelles.

LES CÉRÉOPSIS (5).

Sont des sortes d'oies que distinguent suffisamment un bec très court, fort, obtus, presque aussi élevé à la base que long, couvert d'une cire qui s'étend vers la pointe, qui est voûtée et comme tronquée. Les narines sont très grandes et percées vers le milieu du bec; elles sont complétement ouvertes. Les pieds sont terminés par une palmure très découpée. Le pouce est surmonté. Les ailes, presque aussi longues que la queue, ont leur première rémige un peu plus courte que les suivantes. La seule espèce de ce genre est le *céréopsis cendré* (6), dont les formes sont celles de l'oie; mais les pieds sont plus

(5) *Cereopsis*, Lath.
(6) *C. Novæ-Hollandiæ*, Lath., Syn., pl. 138, Proc., I, 26. Temm., pl. 206. *C. cinereus*, Vieill., Gal., pl. 284.

longs, et une partie de la cuisse est nue au-dessus du genou. Une peau ridée et jaunâtre couvre le front; le sommet de la tête est d'un blanc pur; tout le reste du plumage est d'un cendré foncé, ondé sur le dos de cendré roussâtre, et marquées aux couvertures des ailes d'une tache ronde, noire; queue d'un brun obscur; rémiges noires. La partie nue de la jambe et le tarse presque en entier sont d'un jaunâtre orangé; les doigts et les membranes sont noirs. Longueur, deux pieds et demi à trois pieds. Il habite la baie de l'Espérance et une partie des côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande.

LES BERNACHES [1].

Se sont enrichies de deux espèces remarquables.

L'*oie antarctique* [2], dont la femelle a été mentionnée pour la première fois par Sparmann, qui en a publié une figure dans le deuxième fascicule, pl. 57 du *Museum Carlsonianum*. Ce qu'il y a de certain, c'est que la description qu'il en donne, tracée dans le style linnéen, est assez incomplète pour faire même douter de l'identité de notre oiseau avec celui qu'il indique comme la femelle de l'oie des régions australes. Sonnini, plus récemment, a complétement embrouillé la synonymie de ces espèces.

L'oie antarctique est beaucoup moins abondante sur les îles Malouines que l'oie aux ailes blanches, qui paroît y être sédentaire et y vivre par grandes troupes, et à la manière de nos oies domestiques, tandis, au contraire, que l'oie antarctique n'y est que de passage, et habite principalement les îles de l'extrémité sud de l'Amérique; ses mœurs d'ailleurs sont solitaires, et ce n'est jamais que par paires qu'on la rencontre sur les rivages, où elle cherche des mollusques marins et des fucus, dont elle fait sa nourriture; aussi sa chair en contracte-t-elle une odeur détestable, qui la rend dégoûtante, tandis que l'oie aux ailes blanches, ou magellanique, est très agréable à manger, et ressemble parfaitement à notre oie commune; elle ne se nourrit que d'herbes et d'aliments qui ne lui donnent nul mauvais goût.

Le mâle de l'oie antarctique a son plumage d'une blancheur éblouissante, et les pieds et le bec d'un jaune vif; la femelle, au contraire, présente le mélange le plus varié du blanc uni aux couleurs sombres, ce qui contribue toutefois à lui donner une livrée agréable à l'œil.

Cette espèce est de la taille de l'oie domestique; sa longueur totale, de l'extrémité du bec au bout de la queue, est de deux pieds environ.

Le bec et les pieds sont de couleur jaune orangée; le front, les joues et la gorge sont brun noir, maillé très finement de lignes blanches; le noir est plus épais en devant du cou, et cette couleur devient de plus en plus foncée sur ses côtés et en arrière; tout le sommet de la tête est recouvert d'une calotte rousse; les plumes, noires dès le haut de la poitrine, sont traversées chacune par deux ou trois bandes blanches, qui s'élargissent et qui forment, sur cette partie comme sur toute la surface inférieure du corps, un champ noir, agréablement rayé de blanc par parties égales; le bas-ventre, le dos, le croupion, et toutes les pennes de la queue sans exception, sont d'un blanc de neige; le moignon et les moyennes couvertures des ailes sont également de cette couleur, et leur milieu est occupé par un large miroir d'un vert métallique, dont les bords sont brun noir; le haut du dos, et les grandes couvertures alaires dans toute leur longueur, sont d'un brun foncé, et les grandes pennes sont entièrement d'un noir vif; un fort tubercule rougeâtre est placé en dedans du coude de chaque aile.

Cette espèce n'arriva aux îles Malouines que quelques jours avant notre départ (vers le 10 décembre environ), ce qui fait supposer qu'elle vient de la terre des Etats et des bords du détroit de Magellan, pendant l'été de ces climats, pour en repartir vers mars, époque à laquelle commence l'automne. Si l'oie magellanique est peu défiante, celle-ci, au contraire, paroît l'être beaucoup. Bougainville la mentionne, p. 66 de son voyage, sous le nom d'*outarde*.

La *bernache des îles Sandwich* [1] tient des céréopsis et des bernaches. Son plumage est brun noirâtre, avec des teintes plus claires en dessous et au bord des plumes. Le cou est blanchâtre. La gorge, la face et le dessus de la tête, de même qu'une ligne longitudinale à la nuque, sont noirs. Le bas-ventre est blanc. Cet oiseau se rencontre plus communément à Owhyhi.

LES OIES [2].

Ne nécessiteront quelques détails que pour deux espèces. L'*oie de Gambie* [3], commune en Afrique, et qui semble être le lien qui unit les oies aux cygnes,

(1) *Chenelopex*, Steph. *Bernicla*, Vig.

(2) *Anser antarcticus*, Vieill. Zool. de *la Coq.*, pl. 50, fém. *Anas antarctica*, Gm., Syst. nat., sp. 57. *Antarctic goose*, Forst., second voyage de Cook. Lath., Syst. ornith., sp. 8. Outarde, Pernetty, Voy. aux îles Mal., t. II, p. 13.

(1) *Bernicla Sandwichensis*, Vig., Proc., IV, 41 et 43.

(2) *Anser*, Briss., Vieill.

(3) *Anas gambensis*, L., Lath., Syn., pl. 102. Lafresn Mag. de Zool., IV, pl. 29.

a été confondue par Buffon avec une variété de l'oie d'Égypte, figurée enl. 982. Cette erreur a été partagée par Brisson et par Vieillot.

L'oie de Gambie a le bec rouge, le plumage sur le corps vert bronzé, le tour de la face et le ventre blanc grisâtre; ses tarses hauts et robustes; des ergots aux ailes. Elle n'est pas rare au Sénégal, et on l'a apportée fréquemment vivante en Europe.

L'autre espèce est l'*oie simple* (1) découverte par le capitaine King dans le détroit de Magellan. Le mâle est blanc, avec la queue, des rayures sur la nuque, le dos, les épaules, les rémiges noirs. Le bec est noir, mais les pieds sont jaunâtres. La femelle a la tête et le cou blancs, le haut du dos et les parties inférieures blancs rayés de noir. Le bas du dos, les rémiges et les rectrices sont noirs. Un miroir blanc occupe le milieu de l'aile. Les tarses sont fort longs.

LES CYGNES (2).

Célèbres par la beauté de leurs formes et par la grâce qu'ils déploient en nageant sur les eaux douces des étangs, ont été enrichis, par la Nouvelle-Hollande, d'une espèce entièrement noire.

LE CYGNE A BEC ROUGE (3).

Représenté par Buffon, enlum. 915, diffère notablement du *cygne sauvage* (4), qui forme non seulement une véritable espèce, mais qui a été jusqu'à ces dernières années confondu avec une autre espèce que M. Yarrell a nommé *cygne de Bewick* (5). Le cygne sauvage se reconnoît à son bec demi cylindrique et noir, excepté les côtés, jusqu'au-delà des narines et la base, qui sont jaunes. Son corps est blanc; sa queue a vingt rectrices, et ses pieds sont noirs. Le cygne de Bewick, au contraire, a le bec demi-cylindrique, orangé à sa base; le corps blanc; dix-huit rectrices à la queue, et aussi les pieds noirs. M. Yarrell a étudié cinq individus de cette espèce, apportés aux marchés de Londres dans l'hiver de 1828 à 1829. Sa trachée-artère forme, sur le sternum, une anse bien plus développée que chez les autres espèces.

(1) *A. inornatus*, Vig., Proc., I, 15.
(2) *Cygnus*, Briss. Meyer. *Anas*, L.
(3) *Anas olor*, Gm.
(4) *Cygnus ferus*, Edw., pl. 150.
(5) *C. Bewickii*, Yarrell., Trans. Linn., XVI, 445. Bull, XXII, 127. Blackwall, Zool. Journ., XVIII, 189. Wingate, Trans., North., p. 1. Bull., XXVI, 297, Selby, *ibid.*

LE CYGNE AMÉRICAIN (1)

OU DE LA PLATA.

A le dessus et le dessous du corps d'un blanc luisant, la tête et la moitié supérieure du cou noires. Le bec rouge et demi-cylindrique. On le trouve aux Malouines, au détroit de Magellan, au Chili et sur les bords de la Plata.

LE CYGNE ANATOIDE (2).

Retrouvé par le capitaine King dans les golfes de l'extrémité méridionale de l'Amérique, a le plumage blanc; le sommet des rémiges primaires noir, le bec et les pieds rouges, et le premier large, sans tubercule et déprimé.

LE CYGNE NOIR (3).

Du sud de la Nouvelle-Hollande, habite plus particulièrement la terre de Diémen; il est un peu plus gros que le cygne ordinaire; tout son plumage est noir, excepté les six premières rémiges, qui sont blanches. Le bec, et la peau nue qui est à sa base, sont d'un rouge carminé très foncé, sur lequel tranche une raie blanche assez large, qui coupe horizontalement la mandibule supérieure en dessus. (Pl. 48, fig. 1.)

LES HYDROBATES (4).

Sont des canards dont le pouce est bordé par un assez large repli membraneux. Un fanon charnu pend sous la mandibule inférieure du mâle. Le bec est court, déprimé, et dilaté sur les côtés. L'espèce type, ou l'*hydrobate à fanon* (5), oiseau rare et remarquable par son plumage très luisant, et les pennes de la queue qui sont subulées, roides et élastiques; les ailes sont courtes en proportion du volume du corps. Le mâle a, sous la partie nue du menton, une large membrane flottante, semblable à du parchemin; les plumes de la tête et du cou sont longues, lisses et noires; les côtés du cou irréguliè-

(1) *A. melanocorhynphus*, Molina, Chili, 207. *A. nigricollis*, Vieill.
(2) *Cygnus anatoides*, Vig. Proc, I, 15. *Anser coscoroba*, Molina. Chili, 312. *Oie blanche*, Azara, IV, 325.
(3) *C. atratus*, Vieill., Encycl., Gal., pl. 286. *Anas atrata*, Lath. *Anas plutonia*, Shaw, Misc., t. III, pl. 108. Labillard, Voy. à la recherche de La Pérouse, pl. en noir.
(4) *Hydrobates*, Temm., pl. col.
(5) *H. lobatus*, Temm., pl. 406. *Anas lobata*, Shaw Misc., pl. 255.

[illegible]ard-Nic à pieds demi-palmés

[illegible] Cristatelle

[illegible] var Pourrat F. à Paris

rement rayés de blanc terne et de noir. Tout le dessus du corps, la poitrine, le corps et les flancs d'un brun noirâtre luisant, jaspé irrégulièrement de zigzags blanchâtres; tout le ventre est couvert de plumes brunes à leur origine, et blanches au bout; les ailes et les pieds noirs. Longueur, deux pieds six pouces.

La femelle est un peu plus petite, plus régulièrement jaspée de blanc, et les côtés du cou sont d'un brun très clair, tacheté d'un brun fauve; elle n'a point de fanon Les jeunes mâles ressemblent à la femelle; on les distingue au petit fanon, ou seulement à son pli membraneux sous le menton. Il habite l'Australie, et a été tué aux environs du port du Roi-Georges, au sud de la Nouvelle-Hollande.

LES CANARDS [1].

Forment une famille tellement nombreuse, qu'il a fallu la subdiviser en une foule de tribus distinctes. Les espèces nouvelles ne sont cependant pas aussi variées qu'on pourroit le supposer, et les plus remarquables sont :

LE CANARD RADJAH [2].

De la grosseur du canard ordinaire, est voisin du millouin. La tête, le cou, la poitrine, l'abdomen, le moignon de l'épaule et l'extrémité des couvertures alaires sont d'une blancheur éclatante; le reste du plumage est brun noirâtre, un peu plus foncé au manteau. Sur le milieu de la poitrine on aperçoit une ligne brune, un peu interrompue dans son centre; elle se porte au-dessus du moignon de l'épaule, et vient se perdre ou mieux se confondre avec le noir du dos. Le blanc des plumes qui recouvrent les parties antérieures des ailes est également traversé par une ligne festonnée noire; sur le milieu de l'aile un miroir d'un vert brillant métallique ressort avec éclat; il est surmonté d'un second miroir brun pourpre marron. Parmi quelques unes des plumes sous-caudales, on en remarque qui sont striées de gris et de blanc; les ailes, longues de dix pouces et demi, sont armées d'un petit éperon; la queue est courte. Ce canard est assez haut monté sur ses jambes; ses pieds et son bec sont rouges; le doigt postérieur est légèrement palmé. Le tarse a deux pouces de longueur. Le bec aplati comme celui du millouin, est long de deux pouces; la deuxième rémige est la plus longue: et on compte dix pennes primaires; elles diminuent de grandeur jusqu'à la dernière. Longueur totale de l'oiseau, un pied quatre pouces.

Ce canard, que nous devons à l'adresse de M. de Blois, habite les étangs de Bourou.

LE CANARD-PIE A PIEDS DEMI-PALMÉS [1].

De la Nouvelle Hollande, est décrit par M. Cuvier en ces termes : « Son bec est aussi long que sa tête; sa largeur et sa hauteur, à la base, sont à peu près égales, et comprises deux fois et demie dans sa longueur; les lamelles de ses bords sont peu saillantes, minces et tout-à-fait cachées quand il se ferme; elles ne représentent point de dents comme dans beaucoup d'oies. Le dos est en carène un peu arrondies, les narines se rapprochent de la carène, vers le tiers de sa longueur, le plus voisin de la base; un ongle corné, ovale, convexe, lisse et fortement recourbé vers le bas, occupe toute la largeur de l'extrémité antérieure; une partie correspondante de la mandibule inférieure est également cornée, mais le reste des deux mandibules est recouvert d'une peau brune qui s'épaissit, et prend une teinte jaune vers la base du bec, d'où il s'en étend de chaque côté une large bande jusqu'à l'œil. La tête, le cou et une partie du haut du dos sont entièrement couverts de plumes d'un noir tirant un peu sur le brun; les scapulaires sont blancs, ainsi que la portion du dos qui est entre les racines des ailes. Ensuite il y a au dos une partie brune; mais le croupion est blanc, ainsi que la poitrine, le ventre et les couvertures supérieures et inférieures de la queue, la portion des petites couvertures externes de l'aile, qui est recouverte, dans l'état de repos, par les scapulaires; les petites et les grandes couvertures inférieures sont blanches; tout le reste de l'aile est noir, à l'exception de quelque peu de blanc sur les plumes de l'aile bâtarde, et au bout des grandes couvertures les plus voisines du corps; les pennes de la queue et les plumes des cuisses sont également noires; le tiers à peu près du tibia n'est revêtu que d'une peau nue et à petites écailles, ainsi que le tarse tout entier, les bases des doigts et la membrane qui unit les trois doigts antérieurs; cette membrane est fort courte, et n'embrasse que le tiers de leur longueur; les deux tiers environ de chaque doigt sont garnis en dessus de lames transversales; leurs ongles sont arqués, et de médiocre force; le pouce n'a point de membrane pour l'élargir. Les jambes de cet oiseau sont bien plus hautes que celles des canards et des cygnes; et, sous ce rapport comme

(1) *Anas*, L. *Histrionicus, platipus, micropterus, tadorna, mareca, clangula, querquedula*, etc., etc.

(2) *A radjah*, Less. et Garn., Zool. de *la Coq.*, pl. 49. *Capite, colle, pectore, abdomine anteriore parte alarum, extremitate tectricibus alarum albis, aliis partibus subnigris; virescente speculo insuper alas.*

(1) *A. melanoleuca*, Lath. Cuv. (Mém. du mus., 7e année, XI cahier, p. 345, pl. 19). Bull., XIII, 436.

sous celui du bec, c'est à l'*anas arborea* des Antilles qu'il ressemble le plus.

» Sa longueur totale est de deux pieds deux pouces. Il habite le Port-Jackson, d'où l'a rapporté M. Busseuil. ».

LE CANARD AUX AILES COURTES (1).

Si commun aux îles Malouines, est l'oiseau décrit par Cook sous le nom de *race-horse*, cheval de course, et que Forster reconnut être un canard. Buffon a donc résumé les descriptions de ces deux célèbres voyageurs, en le plaçant à la suite des manchots.

LE MICROPTÈRE DE LA PATAGONIE (2).

Découvert sur le bord occidental du détroit de Magellan par le capitaine King, ressemble beaucoup au précédent, mais sa taille est moindre. Son plumage est gris de plomb en dessus, avec la gorge et les scapulaires roussâtres; le ventre a un miroir sur l'œil blanc; le bec est brun verdâtre.

L'EIDER DE LEISLER (3).

Est très voisin de l'eider commun (4); mais il en diffère par sa taille, par la forme de son bec, par la couleur noire et blanche, et par la courbure des pennes postérieures de l'aile du vieux mâle; enfin par le plumage de la gorge et du cou du jeune âge. Son bec, un peu court, est fort haut vers sa base, et s'étend assez loin sur le front par deux branches légèrement saillantes : le crochet de son extrémité est à

(1) *A. brachyptera* et *cinerea*, Lath. Quoy et Gaim., *Ur.*, pl. 39. *Mycropterus brachypterus*, Less., Ornith., p. 630.

(2) *Micropterus patachonicus*, Vig, Proc., I, 15.

(3) *Platipus Leisleri*, Brehm., Ornis., 1824. Bull., X, 151.

(4) *Mœurs du canard sauvage* (eider) (*). — La grande douceur de température des deux hivers qui ont précédé celui-ci a presque entièrement interrompu depuis deux ans l'arrivée et le passage des palmipèdes du Nord dans nos départements; cette année-ci, au contraire, dès les premiers jours de novembre, et par le vent nord-est qui souffla pendant six ou sept jours seulement, près d'un mois par conséquent avant la grande gelée que nous venons d'éprouver, on a vu passer des bandes continuelles d'oies et de canards sauvages. Quoique ce passage très nombreux dans nos contrées, d'espèces habituellement voyageuses, fût déjà l'indice d'un hiver plus froid que les deux précédents, l'apparition d'une troupe de canards eiders dans nos environs, à la même époque, m'a fait conjecturer que le froid serait vigoureux, car cette espèce à duvet si précieux, habitante des mers glaciales, n'apparoît que très rarement sur nos côtes, et seulement lorsqu'un redoublement de froid dans les contrées arctiques la force à les quitter pour se diriger vers le sud. Les premiers que j'aie vu tuer dans ce pays-ci le furent au commencement de l'hiver de 1830, et depuis cet hiver rigoureux jusqu'à celui-ci, je n'ai pas eu connoissance qu'on en ait tué ni apporté un seul à nos marchés de Caen et de Bayeux. Celui que je possède vivant, depuis sept semaines environ, m'ayant offert quelques particularités dignes d'intéresser les ornithologistes, je crois devoir raconter ces détails minutieux en apparence, mais dont on peut tirer quelques conséquences vraisemblables. Il me fut apporté le 11 novembre, un mois par conséquent avant la gelée, par un paysan qui l'avoit arraché des griffes d'un oiseau de proie contre lequel il se débattoit fortement. Il me raconta qu'une bande d'à peu près une vingtaine de ces oiseaux passoit au-dessus d'un plateau voisin de cette ville, et nommé les *Monts d'Éveines*. Ce plateau est fréquenté tous les ans par des faucons pèlerins (*falco peregrinus*), à leur double passage de printemps et d'automne; et sous Louis XV et Louis XVI, lorsque la fauconnerie étoit en usage en France, deux fauconniers du pays y en prenoient chaque année un certain nombre qu'ils dressoient et transportoient ensuite à Versailles, au moment où les chasses du vol commençoient. Il est donc très probable que c'étoit un de ces courageux oiseaux que notre homme vit fondre sur la troupe d'eiders. Ceux-ci épouvantés se dispersèrent et se précipitèrent dans un petit vallon au pied du plateau, cherchant un refuge dans les haies et les buissons les plus voisins. Un seul essaya d'échapper par la rapidité de son vol, mais le faucon (car je ne doute pas que ce n'en fût un) se mit à sa poursuite, et après l'avoir harcelé et manqué plusieurs fois, l'abattit enfin à près d'une demi-lieue du point de l'attaque. On ne sera pas étonné de cette lutte prolongée en pensant à la grosseur des eiders, presque égale à celle d'une oie sauvage, et surpassant d'un tiers celle du faucon femelle. Lorsqu'on me l'apporta, une forte blessure à la partie antérieure du cou, et qui le laissoit voir à nu, et une autre aussi grave derrière la nuque, me firent craindre de ne pouvoir le sauver. Il but à plusieurs reprises de l'eau que je lui présentai; et comme il ne vouloit manger ni pain trempé ni orge, je mis dans son eau de petites lanières de viande crue dont il goûta, et qu'il finit par saisir avec empressement. Je pus remarquer alors que pendant sept ou huit jours cet oiseau étoit d'une voracité incroyable: je pouvois à peine le rassasier, quoique je lui fisse faire trois ou quatre repas de viande ou de poisson par jour; et lorsque j'entrois dans l'appartement où je l'avois mis, il étoit si familier qu'il venoit à moi pour saisir à ma main les morceaux de viande que je lui présentois, et en quelques secondes tout étoit avalé. Bientôt il y joignit des repas d'orge, à laquelle il s'étoit habitué insensiblement, et plusieurs fois je fus étonné de l'entendre respirer avec un sifflement semblable à celui d'une personne asthmatique; mais je ne tardai pas à m'apercevoir que cette respiration difficile provenoit de la grande tension du jabot alors trop plein d'aliments.

On peut, ce me semble, conclure de ces différents faits, d'abord, que l'apparition des eiders dans nos départements est un indice certain d'un hiver rigoureux; de plus que la voracité de ces oiseaux à leur arrivée provient sûrement de ce qu'ils font, presque sans s'arrêter, l'énorme trajet des mers glaciales jusque dans nos con-

(*) Par F. de La Fresnaye; *Echo du Monde savant*, n. 2, du 10 janvier 1836, p. 5.

peine marqué. Il fréquente les côtes du Groënland, se nourrit de testacés qui tiennent aux rochers, et a les mœurs de l'eider ordinaire.

trées, continuant leur vol le jour et la nuit comme les oies sauvages; et enfin, que leur grande familiarité est une preuve de ce que j'ai pensé, que les espèces sauvages en général sont d'autant moins effrayées de la présence de l'homme et d'autant plus familières, que les pays d'où elles viennent sont moins habités et plus sauvages. N'ayant pas éprouvé, comme celles de nos pays civilisés, que leur plus grand ennemi est l'homme, elles ne redoutent point sa présence, et se familiarisent en peu de temps, tandis que nos espèces sauvages indigènes, au contraire, telles que la perdrix, le héron, le ramier et autres, qui ne quittent jamais nos contrées populeuses, conservent en captivité une sauvagerie extraordinaire.

Il n'y a que les jeunes eiders de l'année qui viennent, à de longs intervalles, visiter nos contrées; jamais on n'y en a vu d'adultes. On se demandera naturellement quelle en peut être la cause, et pourquoi des oiseaux habitués à vivre au milieu des glaces polaires, qui ne trouvent que dans la mer leur nourriture, consistant en coquillages bivalves et en petits poissons, abandonnent tout-à-coup ces lieux, lorsqu'un froid plus intense s'y fait sentir. Il est à peu près reconnu que la difficulté de trouver leur nourriture ordinaire est la principale cause des migrations des oiseaux; tous les insectivores nous quittent au moment où les insectes eux-mêmes deviennent rares chez nous, et ils se dirigent vers des lieux où ils en retrouveront en abondance. Il me paroît vraisemblable que le refroidissement subit des mers arctiques causé par l'apparition des glaçons innombrables qui viennent en couvrir la surface dans certains hivers, comme celui de 1830 et celui-ci, témoin les onze bâtiments baleiniers anglois qui ont été surpris et enveloppés dernièrement par les glaces; il est, dis-je, très probable qu'alors tous les mollusques et autres animaux délicats, pâture ordinaire des eiders, se trouvent refoulés à d'assez grandes profondeurs, et que ceux-ci, bientôt affamés par cette disette d'aliments, peut-être même contrariés par l'apparition de ces innombrables glaçons, se décident à quitter des lieux qui ne leur offrent plus de ressources, se dirigent d'un vol facile et soutenu vers le sud, et ne s'arrêtent qu'à de grandes distances du point de leur départ. Tous les vieux déjà expérimentés s'arrêtent probablement où la mer, plus calme et sans glaçons, leur offre de nouveau une nourriture facile, tandis que parmi les jeunes, quelques bandes seulement plus aventureuses que les autres, ou poussées par de violents coups de vent, poursuivent leur vol jusque sur nos côtes, où ils arrivent comme égarés, en quelque sorte, et probablement exténués de faim et de fatigue.

Une dernière conséquence que l'on peut tirer de la grande familiarité des eiders et de la facilité avec laquelle ils s'habituent à vivre de grains (le mien ne mange plus que de l'orge aujourd'hui), c'est qu'il seroit peut-être assez facile, avec quelques soins, d'acclimater en France cette espèce précieuse. Il est certain que les oiseaux des pays froids s'habituent bien plus facilement au climat des pays tempérés que ceux des pays chauds. De plus, des oiseaux aquatiques, placés près d'une eau courante ou d'une pièce d'eau, y trouvent sans cesse les moyens de se rafraîchir, si la chaleur de la température les incommode.

Je pense donc que plusieurs eiders, libres dans une enceinte un peu solitaire où la verdure seroit jointe à quelque courant d'eau, non seulement y vivroient facilement, mais finiroient peut-être par s'y reproduire. J'ai obtenu dans un lieu semblable, d'un couple d'oies sauvages (*Anas segetum*, L.), des petits que la mère avoit couvés sans la moindre défiance, et j'y ai encore dans ce moment-ci deux canards pilets et deux siffleurs accouplés.

Si j'étois assez heureux pour pouvoir me procurer encore un ou deux eiders vivants, un couple enfin, je présume bien fortement du succès de mon entreprise.

LE GARROT DE BARROW (1).

A été indiqué par MM. Swainson et Richardson, comme appartenant à la faune boréale américaine. Sa description n'a pas encore été publiée.

LE CANARD TADORNOIDE (2).

Provient de la Nouvelle-Hollande, et vit aussi au cap de Bonne-Espérance. La tête et le cou sont vert doré; un collier blanc entoure la partie inférieure du cou, et au-dessous commence un large plastron roux qui règne sur le haut du dos et sur le thorax; le dos et le ventre sont verts; la moitié supérieure de l'aile est blanche. Il a de grands rapports avec le kasarka du Bengale.

LE SIFFLEUR AWSURI (3).

Paroît être répandu dans le pays des Mahrattes, au Bengale, à Java et en Afrique. Son plumage est brun noir, lavé de jaune, brunâtre au sommet des plumes scapulaires et dorsales. Les petites tectrices des ailes et du dessus de la queue sont d'un marron foncé. Le vertex est traversé par une ligne brune, tranchant sur le fond brunâtre clair de la tête, teinte qui est aussi celle du cou et du thorax. Le ventre et le croupion sont d'un ferrugineux foncé; le menton et les couvertures inférieures sont d'un blanc sale; le bec et les pieds sont noirs. Il est commun dans le pays des Mahrattes, où il vit par troupes de beaucoup d'individus.

LE CANARD DE CHILOE (4).

A le front, les joues, le ventre, le croupion et les épaules blancs; la nuque, le cou, le bas du dos, les rémiges primaires et la queue bruns. Le haut du dos et le thorax sont rayés de brun et de blanc. Les rémiges secondaires sont d'un noir luisant, et les

(1) *Clangula Barrowii*, Swains., Proc., I, 132.

(2) *Anas tadornoides*, W. Jard., pl. 62. Lath., X, 306. Canard kasarka. *Anas rutila*, Pallas. Temm., Man., 832. Lafresn., Mag. de Zool., t. V, pl. 36. *A. kasarka*, Gm.

(3) *Mareca awsuree*, Sykes, Proc., II, 168.

(4) *Anas chiloensis*, Vig., Proc., I, 15.

scapulaires sont rayées de blanc; les flancs sont roux; un trait vert pourpre surmonte les yeux.

LE CANARD

DU DÉTROIT DE MAGELLAN (1).

A le haut du corps de couleur cannelle, linéolé sur le cou, et tacheté de noir sur le thorax et sur le dos; les parties inférieures sont rayées de noir et de blanc. Le sinciput est vert noir; un miroir vert, puis pourpre, recouvre l'aile.

LE CANARD MÉTOPIA (2).

Assez rare au Chili, où il est nommé *pato non cresta*, a le cou noir, à reflets pourprés, le ventre et le dos finement rayés de noir et de cendré par traits ondulés. Les rémiges sont blanches, terminées de noir; le front est nu et rouge de sang; son bec est violet, et les pieds sont jaunes.

LE CANARD SIFFLEUR (3).

Est commun au Chili, où on le nomme *pato real*. Sa chair est estimée. Il a le thorax, le ventre et la région anale blancs, les plumes du cou lunulées de noir. La face est blanche, avec le sommet de la tête noir, à reflets violets et vert luisants; chaque plume bordée de blanc. Les rémiges sont noirâtres; le bec et les pieds sont noirs.

M. Charles Bonaparte a distingué du morillon d'Europe un canard de l'Amérique septentrionale, qu'il nomme *morillon à collier noir* (4), avec un collier ferrugineux. M. Vigors a donné quelques nouveaux détails sur la *sarcelle de Sibérie* (5), qui s'est présentée sur les côtes d'Angleterre. M. de Lafresnaie dit aussi avoir rencontré sur les côtes de la Normandie un individu de la *sarcelle de Chine* (6), qui s'y étoit égaré, et probablement échappé de quelque navire du Havre.

Enfin M. Vigors a décrit comme nouvelle une espèce de *pilet* (7) des côtes de la Californie, roux pâle sur la tête, le corps et la queue, celle-ci ocellée de brun, avec les joues, la gorge et le bas du cou blancs. Les ailes sont brunes, avec quatre lignes miroitées, la première rousse, la deuxième bleu clair, la troisième noire, et la quatrième encore rousse. Sa taille est de vingt-un pouces.

(1) *A. fretensis*, Vig., Proc., I. 15.
(2) *A. metopias*, Poep. Bull., XIX, 103.
(3) *A. sibilatrix*, Poep. Bull., XIX, 103.
(4) *A. rufitorques*, Ch. Bonap., Ac., Phil., numéro de mai 1824. Bull., IV, 128.
(5) *A. glocitans*, Pallas, Ac., Stokl., pl. 33, fig. 1. Bull., VII, 251.
(6) Bull., XIV, p. 118.
(7) *A. urophasianus*, Vig., Zool. Journ. Bull., XXI 319.

LE CANARD A BEC ÉTROIT (1).

Est un peu plus grand que la sarcelle, dont il a à peu près le port, mais son bec étroit et allongé le distingue de ses congénères.

Chaque plume du dessus de la tête et du cou est blanche, avec un trait grisâtre vers son milieu; chez les mâles ces traits sont plus larges, et forment un capuchon brunâtre qui recouvre les yeux, et se termine en pointe vers la nuque; tout le reste du dessus du corps est d'un brun grisâtre assez clair, avec l'extrémité de chaque plume blanche; tout le dessous est blanc, avec une teinte roussâtre, surtout sur la poitrine et les côtés du ventre. Chez la femelle, on distingue à peine du roussâtre; le mâle a de plus les baguettes des plumes de la poitrine brune, ainsi que des bandes transversales peu prononcées sur les flancs. L'iris est brun, bec et pieds d'un noir profond.

M. Ménétriés a tué cette espèce sur un lac salé, près de Lenkoran, vers la fin du mois de mai, en revenant un mois après de son voyage aux montagnes de Talyche; il ne put le retrouver.

LES HARLES (2).

Ont les mœurs et les habitudes des canards, et Buffon a figuré la *piette* (enl. 449 et 450), le harle de Virginie, qui se trouve aussi en Europe (3) (enlum. 955 et 956), le harle huppé (enl. 207), et le harle *commun* (enl. 951).

Deux nouvelles espèces sont à ajouter aux précédentes : l'*anataire* (4), que M. Eimbeck regarde comme le lien intermédiaire entre le garrot (*anas clangula*) et le harle a bin (*mergus albellus*), et qui est remarquable par l'étroitesse de son bec; le *huppart* (5), que M. Delalande a découvert au Brésil, et qui a sur l'occiput une huppe touffue, ainsi que l'indique son nom. Il est ardoisé sur le corps, blanc en dessous, avec des taches sur les flancs.

(1) *A. angustirostris*, Ménétrié, Cal. Caucase. *Albescens, capite colloque longitudinaliter fusco-maculosis; dorso fusco cinereo, pennis alboterminatis; pectore abdomineque leviter rufo-coloratis; rostro angusto, elongato, pedibusque aterimis.*
(2) *Mergus*, L. Détails sur les harles, Wils., Bull., VII, 113.
(3) Selby, Bull., XXVII, 190.
(4) *M. anatarius*, Em., Isis, 1331, pl. 3. Bull., XXVII, 191.
(5) *M. brasilianus*, Vieill., Gal., pl. 203. Encycl., pl. 236, fig. 3.

LES GUILLEMOTS [1].

Ne sont point encore bien distingués entre eux. Buffon n'a connu que le *grand guillemot*, figuré enl. 905, car l'oiseau qu'il nomme *petit guillemot* ou colombe du Groënland (enl. 917) est le type du genre *cephus* ou *mergulus* des nomenclateurs actuels.

On distingue aujourd'hui : le *guillemot de Franck* [2], qui a le dessus du corps noir, le thorax et le ventre blancs, avec une raie de cette couleur en travers sur l'aile. Il se trouve sur les côtes des îles aléoutiennes et dans la baie de Baffin. Le *guillemot à miroir* [3], qui est noir, avec un miroir blanc sur l'aile, bien qu'il y en ait des variétés tachetées de noir et de blanc, et que le dessous du corps soit blanc dans la livrée d'hiver. On le trouve aux atterrages de Terre-Neuve, des Hébrides et de Saint-Pierre-de-Miquelon. Le *guillemot à paupières blanches* [4] a la tête et le cou noirs, le tour de l'œil et un trait partant de l'angle externe de l'orbite, pour descendre sur les côtés du cou, d'un blanc neigeux; le dessous du corps est entièrement blanc. Cet oiseau est répandu sur le pourtour du cercle arctique, et se rencontre aussi bien à Terre-Neuve qu'aux îles aléoutiennes. Le *guillemot à petit bec* [5], long de neuf pouces, a été observé sur les côtes de la Californie. Il est gris brun sur le corps, avec la tête et le dos maculés de blanc; les parties inférieures sont blanches, mais rayées de brun; la queue est blanche, avec les deux rectrices moyenne noires; le bec est court et grêle. Le *guillemot wumizusume* [6] est une élégante espèce découverte sur les côtes de Corée et du Japon. Dans ce dernier pays elle porte le nom de *wimizusume*, que M. Temminck lui a conservé. Son bec est brun rougeâtre, et une élégante huppe de plumes étroites surmonte le front : elle est noire, ainsi que le masque, le menton et les côtés du cou. Le dessus de la tête est gris roux; le dos est bleu ardoisé, ainsi que les ailes, la queue et les flancs; le dessous du corps, à partir du menton, est blanc, lavé de rose.

(1) *Uria*, Briss.

(2) *U. Francklii*, Leach. *U. Brunnichii*, Sabine. Choris, Voy., pl. 21.

(3) *U. grylle*, Lath. Vieill., Gal., pl. 264. Choris, Voy., pl. 22.

(4) *U. lacrimans*, La Pyl., Gal. de Paris. Choris, Voy., pl. 23.

(5) *U. brevirostris*, Vig. Zool. Journ., n° 18. Bull., XXI, 319.

(6) *U. wumizusume*, Temm., pl. 579.

LES SYNTHLIBORAMPHES [1].

N'ont qu'une seule espèce, l'*alque vieillard* [2] des côtes du Kamschatka, entièrement noire, le ventre excepté, qui est blanc, de même que les plumes étroites et linéaires qui partent de l'occiput.

LES STARIQUES [3].

OU PHALERIS.

Ont un bec conique, à arête de la mandibule supérieure obtuse, renflée en dessous. La seule espèce du genre est le *starique cristatelle* [4], commun dans le nord de l'océan Pacifique, dans les archipels des Kouriles et des îles aléoutiennes, de même que sur les côtes de Sibérie. Gros comme une caille, cet oiseau marin porte six à huit plumes simples, qui, partant du front, retombent sur la pointe du bec. Des poils effilés entourent le bec et les côtés de la tête. Le corps est en dessus brun noir, passant à l'ardoisé sur la poitrine et le haut du ventre, et au jaune fauve sur la région anale. Les pieds sont rougeâtres (pl. 49, fig. 2).

LES OMBRIES [5].

Diffèrent des stariques par leur bec comprimé, aplati et discoïde. La seule espèce est le *perroquet de mer* [6], bien que le vrai nom sous lequel cette espèce soit connue au Kamschatka par les Russes qui y sont établis soit *starik*, qui signifie *vieillard*.

Cet oiseau vit dans la mer par troupes assez considérables. Il se cache dans les anfractuosités de rochers pendant les tempêtes; il est excessivement confiant; sa chair est noire et peu délicate. La femelle pond des œufs d'un blanc sale, ponctués de fauve ou de brun. Chaque femelle n'a qu'un seul œuf vers le 15 juin, et le dépose sans soin sur le sable ou sur la roche nue.

(1) *Synthliboramphus*, Brandt.

(2) *S. antiquus*, Brandt, Alq., pl. 5. *Alca antiqua*, Gm. Lath. *U. senicula*, Pallas, Fauna rossica, pl. 85, p. 367.

(3) *Phaleris*, Temm. *Alca*, Vieill.

(4) *P. cristatella*, Temm., pl. 200. *A. cristatella*, Pallas, 5e fasc., p. 18, pl. 3. *A. cristatella* et *pygmea*, Lath., pl. 95, fig. 4. Macareux huppé, Choris, pl. 12.

(5) *Ombria*, Eschsch., Zool. alt., pl. 17.

(6) *O. psittacula*, Eschs., pl. 18. *Phaleris psittacula*, Temm. *Alca psittacula*, Pallas, pl. 2, fig. 4 à 6. *A. psittacula* et *tetracula*, Lath., pl. 95, fig. 2 et 3.

Cet oiseau est brun sur la tête, le cou et les parties supérieures. Il a quelques plumes blanches sur les côtés du cou; les parties inférieures sont blanchâtres; son bec est rouge à sa base, jaune à la pointe; les tarses sont jaune rougeâtre.

LES VERMIRHYNQUES [1].

M. Charles Bonaparte a proposé sous ce nom un nouveau genre d'oiseau, qui ne se compose que d'une espèce rare qu'il avoit primitivement décrite sous le nom de *phalaris cerorhynca*.

Les vermirhynques doivent donc prendre place à côté des stariques dans l'ordre des palmipèdes. Ils ont pour caractères d'avoir le bec plus court que la tête, très comprimé sur les côtés dans toute sa longueur, moins haut que long, très lisse, à base nue, recouverte d'une membrane calleuse que surmonte un appendice long, obtus, de nature cornée, et s'élevant verticalement; mandibules recourbées et légèrement échancrées à leur extrémité; l'inférieure est anguleuse en dessous et aiguë, et sillonnée par deux rainures latérales, linéaires et très profondes; les bords sont aigus, mais ceux de la mandibule supérieure sont dilatés, et ceux de l'inférieure sont recourbés; narines situées au-dessous de la membrane calleuse de la base du bec, latérales, longues, linéaires, ouvertes, très apparentes, à demi occluses par une membrane; langue courte, grêle, déprimée et bifide à la pointe; tête globuleuse, orbites emplumées, yeux petits, cou court, gros; corps massif, pieds situés très en arrière; tarses médiocrement comprimés, d'un tiers plus courts que le doigt du milieu, très rugueux en arrière; les doigts longs, grêles, lisses; celui du milieu le plus long, l'interne le plus court, et de la longueur du tarse; membrane interdigitale, médiocrement large, entière; ongles comprimés, recourbés, aigus; celui du milieu le plus large, dilaté et aigu à son bord interne; ailes courtes, petites, un peu aiguës, à rémiges émoussées; la première un peu plus longue, et les suivantes très courtes; la queue courte, très arrondie, ayant quatorze rectrices.

M. Charles Bonaparte a publié les caractères de ce genre dans le tome II, page 427, des Annales du Lycée d'histoire naturelle de New-York. Il pense que l'espèce qui le compose a les mêmes habitudes que les stariques du genre *phalaris*, et que le plumage éprouve les mêmes changements. C'est entre ce dernier genre et les *mormon* qu'il doit être classé.

Le vermirhynque habite les mers situées entre l'Amérique et l'Asie, et jusqu'à présent on ne l'a observé qu'à la côte nord-ouest d'Amérique.

(1) *Cerhorhyncha*, Ch. Bonap., Syn., p. 427.

LE VERMIRHYNQUE OCCIDENTAL.

Cerorhynca occidentalis (1).

Son plumage est noirâtre en dessus, blanc en dessous; le bec est jaunâtre, et se trouve garni de plumes blanches autour des yeux et à la commissure du bec.

L'espèce type est figurée dans l'atlas d'Eschscholtz, pl. 12, sous le nom de *chimère cornue* (2). Elle se trouve sur la côte nord-ouest d'Amérique et sur celles du Kamschatka.

LES MACAREUX [3].

Ont été décrits par Buffon, et les deux espèces sont figurées enl. 761 et 275. Mais Pallas a ajouté quelques détails intéressants à l'histoire du *macareux du Kamschatka* (4) (pl. 30, fig. 1).

Cette espèce séjourne quelquefois très long-temps à la mer, vole assez bien, mais ne reste pas long-temps sans se poser sur les rochers et sur les petites îles. Sa nourriture consiste en chevrettes, en crustacés et en petits mollusques. Ces oiseaux ne manquent jamais de venir coucher à terre chaque soir. Le mâle et la femelle sont monogames, et se creusent dans les rivages des trous profonds où ils se retirent. La femelle ne pond qu'un œuf oblong, d'un goût exquis, dont le vitellus est de la couleur orangée la plus vive, et qui paroît disproportionné par son volume avec la taille de l'oiseau. Cet œuf, en effet, est, par sa grosseur, intermédiaire entre ceux des canards et des oies.

Les Russes établis au Kamschatka nomment ce macareux *kara*, tandis que les habitants de cette presqu'île le nomment *tschelata*, et les habitants des Kouriles *etubirga*.

Il n'habite que la partie septentrionale de l'océan Pacifique, et est à peu près de la taille du macareux d'Europe. Le plumage du corps est entièrement noir; les côtés de la tête sont blancs, ainsi qu'un cercle qui entoure les yeux. Deux faisceaux de plumes partent de derrière les yeux et de chaque côté, et retombent avec beaucoup de grâce sur le derrière du cou; ces plumes sont allongées, décomposées et d'un beau jaune. Les ailes sont noires, bordées

(1) Ch. Bonap., *Ann. Lyc. New-York*, t. II, p. 428. *Phaleris cerorhynca*, *ibid.*, Zool. Journ., t. III, p. 53.

(2) *Cerorhyncha occidentalis*, Ch. Bonap., Syn., p. 428. Less., Dict. sc. nat., t. LXVII, p. 331. *Chimerina cornuta*, Eschs., pl. 12.

(3) *Fratercula*, Vieill. *Alca*, L.

(4) *Alca cirrhata*, Gm., enl. 761. Bull., XXI, 319. Encycl., pl. 10, fig. 4, et pl. 11, fig. 1. Pallas, Fasc. 5, p. 7, pl. 1. *Fratercula cirrhata*, Vieill., I, 226.

1 — Le petit Manchot de la nouvelle Zélande.
2 Le Macareux du Kamtschatka.

Publié par Pourrat F. a Paris.

de blanc; la queue, composée de seize rectrices, est courte, égale et noire; les pieds sont d'un rouge éclatant.

M. Leache a nommé *macareux glacial* (1) une espèce fort voisine du macareux d'Europe; mais son plumage en tout point semblable, n'en diffère que par un bec plus élevé, à mandibule inférieure très arquée, et par sa patrie, car on ne le trouve que dans le nord de l'Amérique.

LES MANCHOTS (2).

Ont été pour la plupart connus de Buffon; mais le capitaine Delano, dans son voyage imprimé à Boston en 1817 (1 vol. in-8°), a donné sur ces oiseaux de curieux détails de mœurs. Ainsi s'exprime ce voyageur : « Comme la manière dont ces oiseaux font leurs nids et couvent leurs œufs, dans ce que nous appelons *rookeries* ou camps, est extrêmement remarquable et curieuse, et qu'elle peut intéresser bien des lecteurs, je vais tâcher d'en donner une description.

» Lorsqu'ils commencent un camp, ils choisissent une pièce de terre située aux environs de la mer, aussi nivelée et dégagée de pierres que possible, et disposent la terre en carrés, les lignes se croisant à angles droits, aussi exactement que pourroit le faire un arpenteur, formant les carrés justement assez larges pour des nids, avec une chambre pour ruelle entre eux. Ils enlèvent toutes les pierres qu'ils peuvent trouver ou arracher de la terre, et les déposent en dehors de la promenade extérieure, qui a communément dix ou douze pieds de largeur, et fait le tour sur trois côtés, le quatrième côté près de la mer restant ouvert. La promenade extérieure autour du camp est aussi de niveau et aussi régulière et douce que les trottoirs de nos cités : elle occupe souvent de trois à quatre acres; mais il y en a de plus petites. Après avoir préparé leur camp, ces oiseaux choisissent chacun un carré pour un nid, et en prennent possession. Toutes les différentes espèces qui gisent dans les *rookeries*, l'albatros excepté, soignent leur nichée comme une famille, et sont gouvernées par une seule et même loi; elles ne quittent jamais un moment leurs nids, jusqu'à ce que leurs petits soient assez grands pour se soigner eux-mêmes. Le mâle se tient près du nid, tandis que la femelle est dessus; et lorsqu'elle est sur le point de se retirer, il s'y glisse lui-même aussitôt qu'elle lui fait place; car si elle laissoit apercevoir ses œufs, ses voisins les plus proches les lui voleroient. Le roi pinguin étoit le premier à faire des vols de cette sorte, et ne perdoit jamais l'occasion de voler ceux qui se trouvoient près de lui. Quelquefois aussi il arrivoit que, lorsque les œufs étoient éclos, il y avoit trois ou quatre espèces d'oiseaux dans un nid.

» C'est une chose digne de remarque que l'instinct qui préside à tous les mouvements de ces oiseaux. On les voit faire le tour de la promenade par couples, réunis de quatre à six, etc., semblables à des officiers ou soldats marchant en parade, tandis que le camp ou rookery paroît être dans un mouvement continuel, les uns sortant, et d'autres allant à travers les ruelles trouver leurs compagnons. C'est une chose incroyable de voir tout ce qu'ils font, et la régularité avec laquelle ils l'exécutent, quand on considère que cela est effectué par une espèce d'animaux d'un rang pas plus élevé que les oiseaux. Comme il n'y en a aucun capable de leur faire du mal ou de les effrayer, ils se trouvent en grand nombre dans ces *rookeries*. Toutes ces espèces d'animaux tirent leur nourriture de la mer.

» On trouve aux Malouines trois sortes de pinguins : le KING (*aptenodytes patagonica*), le MACARONI (*aptenodytes chrysocoma*), le JACKASS (*aptenodytes demersa*). Le pinguin-roi est aussi grand qu'une oie, et marche debout, ses pattes se projetant directement en dehors et en arrière. Il se tient tout droit, et, à certaine distance, il ressemble à un homme. Il a le ventre blanc, la tête et le bec à peu près noirs, les mandibules pyramidales et pointues aux extrémités, de petites bandes de plumes rouges ressemblant à des sourcils sur chaque œil, tombant de deux pouces sur le cou, et donnant à l'oiseau une apparence très jolie. Le pinguin macaroni a tout au plus les deux tiers de la taille du premier; il a la même forme, mais sa couleur est un peu différente : elle est plus blanche autour de la gorge. Au lieu d'avoir des plumes rouges sur les yeux, il a un certain nombre de fibres ou plumes, semblables aux longs poils qui sont autour de la gueule des chats, ce qui lui donne l'air macaroni, d'où il prend son nom. Ces deux espèces déposent leurs œufs sur la terre, dans les *rookeries*. Le pinguin jackass est ainsi appelé du bruit qu'il fait, et de ce qu'il est moins beau que les deux autres espèces. Son chant ressemble à peu près au braiment des ânes. Il ne diffère pas beaucoup en grandeur ou en couleur du dernier qu'on vient de décrire, mais il est un peu plus petit. Il vient à terre faire son nid et y déposer ses œufs. Il creuse des trous sous des *glaïeuls* et dans toute terre dégagée de pierres, choisissant ordinairement le côté d'une montagne où il n'y a pas de *glaïeuls* à trouver au-dessus. Ils se rendent à terre le soir, mâle et femelle, et quand il fait nuit, ils font entendre le

(1) *Mormon glacialis*, Leach.

(2) *Aptenodytes*, Cuv. Nouveaux détails sur leurs mœurs, Delano (Bull., XI, 297). L'*aptenodytes patochonicus*, Proc., IV, 34. V, 132. Sur l'*A. chilensis*, Bull., XIX, 102.

braiment le plus désagréable qu'on puisse imaginer. Aucune espèce n'est pourvue d'ailes; leurs petites nageoires ou ailerons les aident seulement à se tourner et à nager. »

LE PETIT MANCHOT [1].

Que nous avons figuré d'après un individu rapporté de la Nouvelle Zélande par MM. Quoy et Gaimard (pl. 50, fig. 2), a la tête, le cou, le dos brun, lavé d'une teinte de plomb; les ailerons sont bruns, bordés de blanc, et le dessous du corps est d'un blanc satiné. Son bec est noir et ses pieds sont rougeâtres.

[1] *Aptenodytes minor*, Lath., esp. 9. Encycl., pl. 17, fig. 1.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR, p. 1.

INTRODUCTION, 3.

CHAP. I. De l'organisation des oiseaux, ibid
§ I. De la peau, ibid.
§ II. Considérations générales sur les plumes, 4.
§ III. Structure et développement des plumes, 6.—*A* de la plume en général, et des diverses parties qui la composent, 9. — *B*. de la capsule productrice des plumes, 10. — De la gaîne, 11. — *C*. de la membrane striée externe, ibid.— *D*. Des cloisons transverses, 12. — *E*. de la membrane striée interne, ibid. — *F*. du bulbe, ibid. — *G*. du développement des plumes, 15.
§ IV. Nature des ongles, ergots, etc., 17.
§ V. Du Squelette, 18. — Note sur la domesticité des oiseaux, 29.

CHAP. II. De la dispersion des oiseaux sur la surface du globe, 30.

CHAP. III. Aperçu géographique sur les oiseaux marins, 41. — 1° OISEAUX MARINS GRANDS VOILIERS, 42. — LES PETRELS, ibid. — LES ALBATROS, 43. — LES PHAETONS, ibid. — 2° OISEAUX NAGEURS, 44 — LES MANCHOTS, CORFOUS, SPHENISQUES, ibid. — 3° OISEAUX MARITIMES, ibid. — LES FOUS, FREGATES, NODDIS, STERNES, STERCORAIRES et CHIONIS, ibid.

CHAP. IV. Observation sur les oiseaux pélagiens, 45.

CHAP. V. Mémoire sur le Condor, 56.

LIVRE I. — LES OISEAUX NON VOLATILES, 70.

LES EMOUS, 71. — LES APTERYX, ibid. — L'Aptéryx austral, ibid. — Les Drontes, 72.

LIVRE II.—LES OISEAUX DE PROIE, OU ACCIPITRES DIURNES, 75.

LES VRAIS VAUTOURS, 76. — Famille des Vautours ou les Vulturidées, 78. — Le Vautour arrian, 79. — Le Vautour griffon, 80. — Le Vautour oricou, 81, — Le Vautour royal, 82 — Le Vautour à calotte, ibid.—Le Vautour chaugoun, 83.— Le Vautour chassefiente, ibid. — Le Vautour égyptien, 84. — Le Vautour cathartoïde, ibid.

LES SARCORAMPHES, 85.— Le Condor ou grand Vautour des Andes, 86. — Le Sarcoramphe papa, 88.

LES CATHARTES, 91.—Le catharte urubu, 92. — Le Catharte aura, 93. — Le Catharte citadin, ibid. — Le Catharte de la Californie, 94.

LES PERCNOPTÈRES, 94. — Le Percnoptère des anciens, 95.

LES GYPAÈTES, 95.

LES IRIBINS, 96.

LES CARACARAS, ibid.

LES RANCANCAS, ibid. — Le Rancanca gymnocéphale, 97.

LES PHALCOBÈNES, 97. — Le Phalcobène montagnard, ibid.

LES AIGLES, 99. — L'Aigle commun, ibid.—L'impérial, 100.—Le criard, ibid. — Le botté, ibid. — Le bonelli, ibid — Le ravisseur, ibid. — Le Vautour, ibid. — Le griffard, 101. — Le malais, ibid. — L'australien, ibid. — L'indien, ibid. — L'Aigle à deux raies, ibid.

LES PYGARGUES ou AIGLES PÊCHEURS, 101. — Le Blagre, 102.— Le Pygargue de Macé, ibid.—Le Vocifer, ibid. — La Guia, ibid. — Le P. leucoptère, ibid. — Le P. ichthyophage, ibid. — Le P. de Caléy, ibid.

LES CARACARAS, 102. — Le Caracara funèbre, 103.

LES CHIMANGOS ou CHUS, ibid. — Le Chimango, ibid. — Le Chimachima, 105.

LES BALBUZARDS, 106.

LES BATELEURS, ibid.

LES CIRCAÈTES, ibid. — Le C. à poitrine noire, ibid.—Le C. gris, ibid. — Le C. couronné, ibid.

LES HOEMATORNIS, 107. — Le Bacha, ibid. — Le Bido, 108. — Le H. ondule, ibid.— Le H. de Manille, ibid.

LES HARPIES, 108.

LES SPIZAÈTES ou les AIGLES AUTOURS, 109. — Les Spizaètes à rémiges hastées, ibid. — Le Sp. linéolé, 110. — Le Huppard, ibid. — Le blanchard, ibid. — Le Sp. huppé, 112 — L'Urutaurana, ibid — Le Sp. neigeux, ibid. — Le Sp. tyran, ibid. — Le Lang tambikar, ibid

LES URUBITINGAS, 112. — L'Urubitinga noir, 113. — Le petit aigle de la Guyane, ibid.

LES CYMINDIS, 113. — Le Cymindis bec en croc, ibid. — Le Cymindis à manteau, ibid.

LES ROSTRHAMES, ibid.

LES GAMPSONIX, ibid.

LES AUTOURS, 114. — L'Autour de la Nouvelle-Hollande, ibid. —L'Autour mangaike, ibid. — L'A. peint, ibid. — L'A. à ventre gris, ibid. — L'Hyder, ibid.—L'A. à trois bandes, ibid. — L'A. à nuque blanche, ibid. — Le Radieux, 115. — L'A polyosome, ibid. — L'A. cul-blanc, ibid — L'A. à queue cerclée, ibid. — L'A. monogramme, 116. — L'A. mélarope, ibid. — L'A. multiraies, ibid.—L'A. chanteur, 117.—L'A. de Wilson, 118.—L'A. à gros bec, ibid. — L'A. à queue rousse, ibid.— L'A. leverian, ibid. — Le Tachiro, ibid.

LES SPIZASTURES, 119. — L'A. à calotte noire, ibid.—L'A. de Kiéner, ibid.

LES MACAGUAS, 120. — Le M. ricaneur, ibid. Le M. sociable, ibid. — Le M à tête noire, ibid.

LES GYMNOGÈNES, 120.

LES ÉPERVIERS, 121. — L'épervier commun, ibid. — L'Epervier Dussumier, ibid. — L'Epervier de Dukun, 122. — L'Epervier de Solo, ibid. — L'Epervier pygmé, ibid. — L'Epervier à collier roux, 123. — L'Epervier longibande, ibid. — L'Epervier gabat, ibid. — Le minulle, 124. — L'Epervier menu, 125. — L'Epervier noir, ibid. — L'Epervier de Pensylvanie, ibid. — Le malfini, 126. — L'Epervier chaperonné, 126. — L'Epervier à poitrine rousse, ibid.

LES BRACHYPTERES, 126. — Le Brachyptère ou l'Epervier noir, ibid. — L'Hémidactyle, 127. — Le Grêle, ibid.

LES DIODONS, 127. — Le Diodon, 128. — Le Bidente, ibid.

LES LOPHOTES, 129. — Le Lophote indien, ibid.

LES HIERAX, 129. — L'Hiérax moineau, ibid. — L Hiérax aux joues rouges, 139.

LES FAUCONS, 130. — Le Gerfault, ibid. — Le Faucon ordinaire, ibid. — Le Hobereau, ibid.—Le Rochier, ibid. — La Cresserelle, ibid. — La Cresserelle grise, ibid. — Le Chicquera, ibid. — Le Biarmique, 131. — Le Montagnard, ibid. — Le Faucon huppé, 132. — Le Faucon à culotte noire, 133 — Le Concolore, ibid. — Le Faucon pélégrénoïde, ibid — Le Faucon cresselicolore, 134. — La Cresserellette, ibid — Le Sévérus, ibid — Le Faucon orangé, 135 — Le Faucon à gorge blanche, ibid. — Le Faucon à culotte rousse, ibid.—Le Faucon des Pigeons, 136. — Le Faucon cendré, ibid

LES ICTINEES, ibid. — L'Ictinée bleuâtre, ibid.

LES BUSARDS, 137. — Le Busard Montagu, ibid. — Le Busard harpaye, variété indienne, 138 — Le Tchoug, 139. — Le Téesa, ibid. — Le Busard axillaire, ibid. — Le B. pâle, ibid. — Le B de Sykes, ibid. — Le Busard à sourcils blancs, 140 — Le Maure, ibid. — L'Acoli, ibid.— Le Grenouillard, 141. — Le Javanois, ibid —Le Busard bariolé, ibid. — Le Rutilant, 142. — Le Busard des marais, ibid. — Le Busard cendré, 143. — Le Busard des champs, ibid. — Le Busard à gorge blanche, ibid. — Le Busard longipenne, ibid. — Le Busard à tête blanche, ibid.—Le Busard Topita, ibid. — Le Busard varié, ibid. — Le Busard hiémal, ibid.

LES BONDRÉES, 144.—La Bondrée huppée, ibid. — La Bondrée tachetée, ibid. — La Bondrée à collier noir, 145 — La Bondrée à collier roux, ibid. — La Bondrée à gosier blanc, 146.
LES BUSAIGLES, 146. — La Buse goragand, ibid
LES BUSES, 146. — La Buse tacharde, 147. — Le Rounoir, ibid. — Le Rougri, 148. — La Buse pâle ou livide, ibid. — La Buse à joues grises, ibid. — La Buse Blanchet, 149. — La Buse à queue blanche, ibid. — Le Buserai, ibid — La Buse mantelée, ibid. — La Buse à dos tacheté, ibid. — La Buse aux ailes longues, ibid. — La Buse brune, 150. — La Buse fauve, ibid. — La Buse à queue ferrugineuse, ibid.
LES BUSONS, 150.
LES COUHIERS, 151. — Le Blac, ibid — Le Couhier à collier, 152. — Le dispar, ibid.
LES NAUCLERS, 153. — Le Milan de la Caroline, ibid. — Le Milan de Riocour, ibid.
LES MILANS, 154. — Le Milan royal, ibid. — Le Milan noir, ibid — Le Gorinda, ibid. — Le Milan à queue étagée, ibid. — Notes sur quelques oiseaux de proie diurnes, 155.

LIVRE III. — LES STRIX ou OISEAUX DE PROIE NOCTURNES, 156.
LES SURNIES, 158. — La Chouette lapone, ibid. — Le Harfang, ibid. — Le Caparoch, ibid. — La Chouette des monts Ourals, 159. — Le Choucou, ibid. — Le Choucouhou, 160. — La Chouette de la Nouvelle-Zélande, ibid. — Le Huhul, ibid.
LES CHEVÈCHES, 161.—La Chevèche acadienne, ibid. — La Chevèche blanche, ibid. — La Chevèche de Tengmalne, 162. — La Chevèche à collier, ibid. — La Chevèche brame, ibid. — La Chevèche de Sonnerat, ibid. — La Chevèche occipitale, ibid.—La Chevèche Peenglah, 163. — La Chevèche boubouk, ibid. — La Chevèche tachetée, ibid.
LES NUDIPEDES, 163.—La Chouette nudipède, ibid.
LES PTILEDES, ibid.—La Chouette hirsute, ibid.
LES CHEVECHETTES, 164. — La petite Chouette, ibid. — La Chevèche méridionale, ibid. — La Chevèche pointillée, ibid. — La Chevèche bariolée, ibid. — La Chevèche spadicée, 165.—La Chevèche de Maugé, ibid.
LES CABOURES, 165. — La Ch. à terriers, 166. — La Chevèchoïde, ibid. — Le petit Cabouré, ibid. — La Rousserolle 167.
LES CHOUETTES A AIGRETTES, 167. — La Chouette à aigrettes blanches, 168. — La Chouette hibou, ibid.
LES KETUPOUS, 169. — Le Kétupou de Java, ibid. — Le Kétupou de Leschenault, ibid. — Le Hibou nudipède, 170.
LES SCOPS, ibid. — Le Scops ou petit duc, ibid. — Le Scops Lempigi, ibid. — Le Scops des Célèbes, 171. — Le grand Scops, ibid. — Le Scops chaperonné, ibid. — Le Choliba, ibid.—Le Scops cabouré, 172. — Le Scops à larges huppes, ibid.
LES DUCS, ibid.
LES PHODILES, ibid. — Le Phodile calong, 173. — La Chouette leptogramme, ibid.
LES CHATS-HUANTS, 173. — La Hulotte, ibid. — Le Chat-Huant des pagodes, ibid. — Le Chat-Huant hydophile, 174. — Le Chat-Huant curuje, ibid.
LES HIBOUS, ibid. — Le Hibou commun, ibid. — La Chouette, 175. — Le grand Hibou huppes courtes, ibid.—Le Hibou du Bengale, ibid.— Le Hibou à joues blanches, ibid.— Le Hibou tacheté, ibid. —Le Hibou d'Amérique, 176. — Le Nacurutu, ibid. — Le Hibou à gros bec, ibid. — Le Hibou à joues fauves, ibid. — Le Hibou asio, ibid.
LES CHOUETTES, 177.—La Chouette grise du Canada, ibid.
LES EFFRAYES, ibid. — L'Effraye commune, ibid. — L'Effraye de Cayenne, ibid —L'Effraye à queue fourchue, 178. — La Tindara, ibid. — L'Effraye de la Nouvelle-Hollande, ibid. — L'Effraye masquée, ibid. — L'Effraye roussâtre, ibid. — L'Effraye de Java, ibid. — L'Indranée, ibid.

LIVRE IV. — LES GALLINACÉS, 179.
LES HOCCOS ou MITOUS, ibid.— Le — Hocco commun, 180. — Le Hocco d'Albin, ibid. — Le Hocco à barbillons, ibid.—Le Hocco miton, ibid. — Le Hocco rouge, 181. — Le Hocco de Yarrell, ibid.
LES PAUXIS, 182.
LES HOCCANS, ibid.
LES PAONS, ibid. — Le Paon domestique, 183. — Le Paon javanois, ibid. — Le Paon spicifère, ibid.
LES EPERONNIERS, 184. — Le Chinquis, ibid. — L'Eperonnier ocellé, ibid. — Le Chalcure, 185. — Le Napoléon, ibid.
LES ARGUS, ibid.
LES IMPEYS, Monauls ou Lophophores, 186. — L'Impey ou Lophophore resplendissant, 187.
LES EUPLOCOMES, ibid.—Le Cheer, ibid. — Le Nigelle, 188. — Le Reynaud, ibid.
LES FAISANS, 189. — Le Faisan ordinaire, ibid.—Le Faisan à collier, 190. — Le Faisan argenté, ibid. — Le Faisan tzicolore ou doré, ibid. —Le Faisan versicolore, ibid. —Le Faisan de Sœmmering, 191. — Le Faisan superbe, ibid — Le Faisan vénéré, ibid. — Le Faisan d'Amherst, 192. — Le Faisan de Stage, 193.—Le Faisan à huppe blanche, ibid. — Le Faisan pucrasia, ibid.— Le Faisan linéolé, ibid.—Le Faisan à joues rouges, ibid. — Le Faisan roux, ibid.
LES EULOPHES, 194.
LES PLECTROPEDES, ibid.
LES TRAGOPANS, 195 —Le Napaul, ibid. — Le Tragopan Duvaucel, ibid. — Le Tragopan d'Hasting, ibid. — Le Tragopan de Temminck, ibid.
LES DINDONS, 196. — Le Dindon sauvage, 197.
LES MACARTNEYS, 204.
LES COQS et les POULES, 205. — Le Coq géant ou jago, ibid. — Le Bankiva, 206. — Le Sonnerat, ibid. — Le Nègre, 207. — Le Coq à duvet, ibid. — Le Coq à plumes frisées, ibid. — L'Ajamalas, ibid. — Le Coq sans croupion, 208. — Le Coq bronzé, ibid.
LES PINTADES, 209. — La Pintade mitrée, ibid.— La Pintade huppée, ibid. — La Pintade pthylorhynque, ibid — La Pintade nègre, ibid. — La Pintade vautourine, ibid.
LES ROULOULS, 210. — Le Roulouul huppé, ibid. — Le Roulouul de Dussumier, ibid. — Le Roulouul ocellé, 211. — Le Roulouul ferrugineux, ibid.
LES TETRAS, ibid. — Le Tétras Rakkelhan, 212.— Le Tétras rouge, ibid. — Le Tétras à collerette, ibid. — Le Tétras obscur, 213. — Le Coq de bruyères américain, ibid. — La Gélinotte de Richardson, ibid. — L'Urophasianelle, 214. — — La Gélinotte de Lubine, ibid. — La Gélinotte de Franklin, ibid.
LES GANGAS ou ATTAGENS, 215. — L'Unibande, ibid. — Le Bibande, 216. — Le Quadribande, ibid. — Le Gangas couronné, 217. — Le Gangas Lichteinstein, ibid.—L'Attagen cata, 218. — L'Attagen à gouttelettes, ibid — L'Attagen véloce, ibid. — L'Attagen ventre brûlé, ibid. — L'Attagen des bords de la mer Caspienne, 219.
LES HETEROCLYTES, 219.— L'Hétéroclyte de Pallas, ibid.
LES FRANCOLINS, 220. — Le Francolin à collier, ibid.—Le Bis ergot, ibid. — La gorge nue, ibid. — Le Francolin spadicé, ibid.—Le Francolin de Pondichéry, 221. — Le Francolin de Clapperton, ibid. — Le Francolin criard, ibid. — Le Francolin de Ceylan, 222. — Le Francolin à long bec, ibid. — Le Francolin perlé, ibid. — Le Francolin à plastron, ibid. — Le Francolin ouriquinas, ibid. — Le Francolin de Levaillant, 223. — Le Sinchsinch, ibid.
LES PERDRIX, ibid. — La Perdrix grise, ibid. — La Perdrix de montagne, ibid. — La Bartavelle, ibid. — La Perdrix rouge, ibid. — La Perdrix de Barbane, ibid. — La Perdrix rousse gorge, 224. — La Perdrix à double hausse-col, ibid. — La Perdrix torquéole; ibid. — La Perdrix à ventre jaune, ibid. — La Perdrix brune, ibid. — La Perdrix mégapode, 225. — La Perdrix Ayamban, ibid. — La Perdrix masquée, ibid. — La Perdrix gulaire, 226. — La Perdrix oculée, ibid. — La Perdrix de Hey, ibid. — La Perdrix Herwée, ibid. — La Perdrix noire, ibid.
LES TOCROS, 227. — Le Tocro de la Guyane, ibid. — Le Tocro du Paraguay, ibid.
LES COLINS, 228. — Le Colin boréal, ibid. — Le Zonicolin, ibid. — Le Colin élégant, ibid. — Le Colin de Douglas, ibid. — Le Colin écailleux, ibid. — Le Colin peint, 229. — Le Colin spilogastre, ibid. — Le Colin Sonnini, ibid. — Le Colin de la Californie, 230. — Le Colin Néoxène, ibid. — Le Colin Affinis, ibid. — Le Colin Masséna, ibid.
LES CAILLES, 231. — La Caille de

France, ibid. — La Caille des îles Malouines, ibid. — La Caille australe, ibid. — La Caille de la Nouvelle-Zélande, ibid. — La Caille perlée, 232. — La Caille à fraise, ibid. — La Caille nattée, ibid. — La Caille rousse, ibid. — La Caille à bec rouge, ibid. — La Caille Pentah, ibid. — La Caille Argonda, ibid. — La Caille à gorge blanche, ibid. — La Caille grise, 233. — La Caille de la Nouvelle Guinée, ibid.

LES TURNIX, ibid. — Le Turnix à bandeau noir, ibid. — Le Turnix Cagnan, ibid. — Le Turnix à plastron roux, ibid. — Le Turnix Tachydrome, 234. — Le Turnix à croissant, ibid. — Le Turnix moucheté, ibid. — Le Turnix rayé, ibid. — Le Turnix hottentot, ibid. — Le Turnix combattant, ibid. — Le Turnix meiffrein, ibid. — Le Turnix taigoor, ibid. — Le Turnix neigeux, ibid.

LES TINAMOUS, 235.

§ I. — Les Rhynchotes, ibid. — Le Tinamou isabelle, 236.

LES NOTHURES, ibid. — L'Ynambu d'Azara, 237. — Le Tinamou Basset, ibid. — Le Tinamou carapé, ibid.

§ II. — Les Cryptures, ibid. — Le Magoua, 238. — Le Tinamou noctivague, ibid. — Le Tinamou cendré, ibid. — Le Tinamou varié, ibid. — Le Tinamou rayé, 239. — Le Tinamou macaco, ibid. — L'Ynambu apéquia, ibid. — Le Tinamou tataupa, ibid. — Le Tinamou à petit bec, ibid. — Le Tinamou oariana, 240. — Le Soui, ibid.

LES EUDROMIES, 240. — L'Eudromie élégante, 241.

LES TINAMOTES, ibid.

LIVRE V. — LES GALLINACÉS TETRACHORES ou PONTAGALLES, 242.

LES CHIONIS, 242. — Le Chionis blanc, ibid.

LES ATTAGIS, 244. — L'Attagis de Gay, ibid. — L'Attagis de Latreille, 245.

LES THINOCHORES, 245. — Le Thinochore d'Eschscholtz, 246. — Le Thinochore de Swainson, ibid. — Le Thinochore d'Orbigny, 247.

LIVRE VI. — LES HIMANTOGALLES, 248.

LES OUTARDES, 248. — La Cane Penetière, ibid. — La grande Outarde, ibid. — Le Houbara, ibid. — L'Outarde huppée, ibid. — L'Outarde d'Afrique, ibid. — Le Churgé, ibid. — L'Outarde de Scolopagée, ibid. — L'Outarde de Denham, 249. — L'Outarde à tête noire, ibid. — L'Outarde à palettes, ibid. — L'outarde de Nubie, 250. — L'Outarde caffre, ibid. — L'Outarde plombée, ibid. — L'Outarde de Vigors, ibid. — L'Outarde féroce, 251. — L'Outarde afraoïde, ibid. — L'Outarde brune, ibid. — L'Outarde du Sénégal, ibid.

LES COUREURS, 251. — Le Coureur d'Europe, ibid. — Le Coureur d'Asie, ibid. — Le Coureur à double collier, ibid. — Le Coureur aux ailes Violettes, 252. — Le Coureur de Temminck, ibid.

LES AGONIS, ibid.

LES KAMICHIS, ibid.

LES CHAJAS ou CHAVARIAS, ibid. — Le Chaja, ibid.

LIVRE VII. — LES PASSERIGALLES, 253.

LES TALEGALS, ibid. — Le T. de Cuvier, 254.

LES MEGAPODES ou Tavous, 254. — Le Mégapode de Peyrouse, 255. — Le Mégapode de Freycinet, ibid. — Le Mégapode Duperrey, 256. — Le Mégapode à pieds rouges, ibid.

LES ALECTHÉLIES, 257. — L'Alecthélie de d'Urville, ibid.

LES MEGALONIX, 258. — Le Mégalonix brun, ibid. — Le Mégalonix moyen, 259. — Le Mégalonix rousse gorge, ibid.

LES MÉNURES, 260. — Le Ménure Porte-lyre, ibid.

LES YACOUS, 261.

§ I. Les vrais Pénélopes, 262. — Le Pénélope Guan, ibid. — Le Yacou Marail, ibid. — Le Pénélope yacuhu, ibid. — Le Pénélope péoa, 263. — Le Pénélope siffleur, ibid. — Le Pénélope abuni, ibid.

§ II. Les Parrakouas, 264. — Le Parrakoua, ibid. — Le Parrakoua de Goudot, 265. — Le Parrakoua maillé, ibid.

LES HOASINS ou SASOS, 265.

LES MÉSITES, ibid. — Le Mésite varié, 266.

LIVRE VIII. — LES MUSAPHAGÉES, 267.

LES TOURACOS, ibid. — Le Touracos à dos pourpré, ibid. — Le Touracos Pauline, ibid. — Le Touracos gris, 268.

LES MUSOPHAGES, 268. — Le musophage violet, ibid. — Le musophage géant, ibid.

LIVRE IX. — LES COLOMBI-GALLINES ou PIGEONS, 269. — 1° LES GOURAS ou COLOMBI-HOCCOS, ibid. — 2° LES COLOMBI-PERDRIX, 270. — Le Colombi-Perdrix à cravate noire, ibid. — Le Colombi-Perdrix roux violet, ibid. — Le montagnard, ibid. — La face blanche, ibid. — Le front gris, 271. — 3° LES COLOMBI-GALLINES, ibid. — Le Colombi-Galline à barbillons, ibid. — L'Oricou, ibid. — 4° Les NICOBARS, 272. — 5° LES COLOMBICOLINS, ibid. — La Pygmée, ibid. — Le Cocotzin, ibid. — Le Talpacoti, ibid. — Le Picui, ibid. — Le Hottentot, ibid. — La Colombe poignardée, 273. — La Colombe grivelée, ibid. — 6° LES COLOMBARS, ibid. — Le Colombar commandeur, ibid. — Le Maitsou, 274. — Le Colombar aromatique, ibid. — Le Colombar à cou brun, ibid. — Le Colombar unicolore, ibid. — Le Joujou, ibid. — Le Colombar à queue étagée, ibid. — Le Colombar odoriférc, ibid. — Le Colombar à front nu, 275. — Le waalia, ibid. — Le Colombar de Cappellen, ibid. — Le Colombar de Siebold, ibid. — Le Colombar à queue pointue, ibid. — 7° LES PTILINOPES ou LES KURUKURUS, 276. — Le Turgris, ib. — Le vrai Turvert, ibid. — Le Jambou, ibid. — Le bleu verdin, ibid. — La verte, 277. — La monacale ib. — L'Hyogastre, ibid. — La naine, ibid. — La mignonne, ibid. — La perlée, ibid. — Le Kurukuru, ibid. — Le Kurukuru des Mariannes, 278. — Le Forster, ibid. — Le Kurukuru d'Otaïti, ibid. — Le Kurukuru à ventre jaune, 279. — La Poukiopou, ibid. — La Porphyre, ibid. — L'Elphinstone, ibid. — La mentonnière, ibid. — La vlouvlou, 280. — L'Erythroptère, ibid. — La Cendrillon, ibid. — La métallisée, ibid. — 8° LES TURVERTS, ibid. — Le Turvert malais, ibid. — La Colombe Pampusau, ibid. — La Colombe cendrée, 281. — La Colombe Longup, ibid. — La Colombe à masque blanc, ibid. — La Colombe à nuque violette, ibid. — l'Oreillon blanc, ibid. — 9° LES TOURTERELLES, 282.

§ I. Espèce européenne, ibid. — La Tourterelle, ibid.

§ II. Espèces africaines, ibid. — La Tourterelle blonde, ibid. — L'Émeraudine, ibid. — La Tambourette, ibid. — La peinte, ibid. — La Tourterelle maillée, 283.

§ III. Tourterelles asiatiques, ibid. — La tigrée, ibid. La Colombe terrestre, la Tourterelle à double collier, ibid. — La Tourterelle de Dussumier, ibid. — La Mina, 284. — La Mullerienne, ibid. — La Glapissante, ibid. — La Bleue, ibid. — La Tourterelle de Bantam, ibid.

§ IV. Tourterelles américaines, ibid. — La Geoffroy, ibid. — La Jaseuse, 285. — La Vineuse, ibid. — La Sylvestre, ibid. — La Roussette, ibid. — La Brunette, ibid. — L'Auriculée, ibid. — La Dominicaine, ibid. — La Bruyante, ibid. — La Colombe à moustaches blanches, 286. — La Colombe bolivienne, ibid. — 10° LES COLOMBI-TURTURES, ibid.

§ I. Espèces américaines, ibid. — La colombe voyageuse, ibid. — La Colombe de la Caroline, 287. — La Colombe Zénaïde, ibid. — La Colombe écaillée, ibid. — La Colombe tourteline, ibid. — La Colombe mélanoptère, ibid.

§ II. Espèces africaines, ibid. — La Tourtelette, ibid.

§ III. Espèces asiatiques, ibid. — La Tourtelette d'Amboine, ibid. — L'Onchall, 288. — La Colombe multiraies, ibid. — La Colombe à tête rousse, ibid. — La Colombe Reinwardt, ibid. — La Colombe modeste, 289. — La Maugé, ibid. — La Colombe de Manado, ibid.

§ IV. Espèces australiennes, ibid. — La Colombe Macquarie, ibid. — La Colombe à collier roux, ibid. — La Colombe australe, ibid. — 11° LES PALOMBES AUSTRALES, ibid. — La Colombe magnifique, ibid. — L'Amaranto, 290. — La Leucomèle, ibid. — La Colombe marquetée, ibid. — La Lumacheile, ibid. — La Colombe à reflets de Pierre du Labrador, 291. — La Spiloptère, ibid. — 12° LES MUSCADIVORES, ibid. — La Colombe muscadivore, ibid. — La Colombe pacifique, ibid. — La Colombe océanique, 292. — La Colombe Viti, ibid. La Colombe à queue rayée, ibid. — La Colombe géante, ibid. — La Colombe à lunettes, 293. — La Colombe Zoé, ibid. — La Colombe Pinon, ibid. — La Colombe à ventre

roux, ibid. — La Colombe marine, ibid. — La Colombe Luctuose, 294. — La Colombe manteiée, ibid. — La Capistrate, ibid. — La Colombe marron, ibid. — La Colombe à ceinture noire, ibid. — 13. LES CALLONGALES, 295. — Le Pigeon hérissé, ibid. — Le Founingo, ibid. — Le Rouge-Cap, ibid. — Le Pigeon à double huppe, ibid. — 14. LES PICAZUROS ou RAMIRETS, ibid. — Le Journud, ibid. — La C. tigrée, 296. — La C. Araucanienne, ibid. — La C. méridionale, ibid. — La Denise, ibid. — La C. à queue annelée, ibid. — Le Ramiret, ibid. — La C. ravée, 297. — Le Pigeon imbriqué, ibid. — Le Pigeon de Fitzroy, ibid. — La C. simple, ibid. — Le Pigeon à tête blanche, ibid. — 15. LES RAMIERS ou Bizets, ibid. — Le Pigeon Ramier, ibid. — Le Bizet, ibid. — Le Colombin, 298. — Le Pigeon violet, ibid. — Le Rameron, ibid. — Le Roussard, ibid. — Le Pigeon d'Hadgson, ibid. — Le Pigeon leuconote, ibid — La C. de Kitliz, ibid. — 16. PIGEONS PEU CONNUS, ibid. — Le Goad-Gand — Le Pigeon tacheté, ibid. — La C. mordorée, ibid. — L'Egyptienne, 299. — L'Hagarrero, ibid. — La C. d'Eyméo, ibid. — La C. asiatique, — ibid. — La C. à ventre rouge, ibid. — Le Bruvert, ibid. — La C. de Surinam, ibid. — La C. du Malabar, ibid. — La C. de Norfolk, ibid. — — La C. pâle, ibid. — La C. orientale, ibid.

LIVRE X. — LES FRINGILLIDÉES, 300. — LES ALOUETTES, ibid. — 1. LES PLECTROPHANES, 301. — Le Plectrophane de Laponie, ibid. — Le Plectrophane des neiges, 302. — 2. LES CALANDRES, ibid. — L'Alouette Calandre, ibid. — La Négre, 303. — 3. LES TRACALS, ibid. — Le Tracal d'Afrique, 304. — 4. LES BRACHONIX, ibid. — L'alouette hausse-col noir, ibid. — L'alouette kolly, 305. — L'Alouette bateleuse, ibid. — L'Alouette à deux taches, ibid. — L'Alouette à tête noire, ibid. — L'Isabelline, ibid. — L'Alouette à dos roux, 306. — L'Alouette à gros bec, ibid. — 5. LES MIRAFRES, ibid. — L'Alouette mirafre, ibid. — L'Alouette jaune, ibid. — L'Alouette à queue rouge, ibid. — L'alouette Gingi, ibid. — L'Alouette de la Nouvelle-Zélande, 307. — 6. LES ALOUETTES VRAIES, ibid. — L'Alouette des champs, ibid. — La Calandrelle, ibid. — Le Cochevis, 308. — Le Lulu, ibid. — L'Alouette Bilophe, 309. — L'Alouette à tête rousse, ibid. — L'Alouette cendrille, ibid. — L'Alouette de Gorée, ibid. — L'Alouette tigrine, ibid. — L'Alouette grisette, ibid. — L'Alouette huppée de Malabar, ibid. — L'Alouette Mongole, ibid. — L'Alouette peinte, ibid. — L'Alouette Cheendola, 310. — L'Alouette Gulgule, ibid. — L'Alouette Deva, ibid. — L'Alouette du Dukhun, ibid. — L'Alouette queue barrée de noir ibid. — L'Alouette tenuirostre, ibid. — 7. LES MACRONYX, ibid. — L'Alouette sentinelle, ibid. — 8. LES SIRLIS, 311. — Le Sirli, ibid. — L'Alouette bifasciée, ibid. — L'alouette de Dupont, ibid. — Le Sirli à queue barrée de blanc, ibid. — Le Sirli à manteau roux, 312. — 9. LES MÉGALURES, ibid. — Le Mégalure des marais, ibid. — Le Mégalure à tête rousse, ibid. — 10. LES FARLOUZES ou PIPIS, 313. — Le Pipis brun, ibid. — Le Pipis sombre, ibid. — Le Pipis Correndera, ibid. — Le Pipis variole, ibid. — Le Pipis encenada, ibid. — Le Pipis des buissons, ibid. — La Forlouze, 314 — Le Pipis à gorge rousse, ibid — La Spioncelle, ibid. — La Rousseline, 515. — Le Pipis des rochers, ibid. — Le Pipis des marécages, ibid. — Le Pipis des rivages, ibid — Le Pipis de Coutelle, ibid. — Le Pipis de Cécile, ibid. — Le Leucophrys, ibid. — Le Rousset, 316. — Le Pipis agile, ibid. — Le Pipis Chii, ibid. — Le Pipis austral, ibid. — Le Pipis pâle, ibid. — Le Pipis très petit, ibid. — Le Pipis fuligineux, ibid. — Le Pipis roussâtre, ibid — 11. LES CORYDALES, ibid. — Le Pipis Richard, ibid. — Le Pipis de Payta, 317.

LES TANGARAS, 317. — 1. LES GYPSTRAGRES, ibid. — 2 LES EUPHONES, ibid. — Le Tangara Diadème, ibid. — Le Tangara à bandeau, ibid. — L'Euphone à ventre marron, ibid. — L'Euphone vert-jaunet, ibid. — L'Euphone à olive, 318. — La Variable, ibid. — L'Euphone à cou noir, ibid. — Le Tangara doré, ibid. — L'Euphone ombilical, ibid — 3. LES AGLAIAS, ibid. — L'Aglaia fastueux, ibid. — L'Aglaia vicaire, ibid. — L'Aglaia du Chili, 319. — Le Tangara à plastron, ibid. — Le Tangara citain, ibid. — Le Tangara aux ailes vertes, ibid. — Le Tangara à bandeau et dos noir, ibid. — Le Beau Lindo, ibid. — Le Tangara bleu à tête blanche, ibid. — Le Péruvien, ibid. — Le Tangara à ventre bleu, ibid. — Le Tangara à ventre roux, ibid. — Le Tangara vert et bleu, ibid. — Le Tangara de la lande, 320. — 4. LES VRAIS TANGARAS, ibid. — Le Tangara d'Orbigny, ibid. — Le Tangara de montagne, ibid. — Le Tangara arthus, ibid. — Le Tangara ruficol, ibid. — Le Jacupu, ibid. — Le Capistrate, ibid. — Le Tangara rayé, 321. — Le Tangara olivâtre, ibid. — Le Tangara à front jaune, ibid. — Le Tangara à capuchon noir, ibid. — Le Tangara prélat, ibid. — Le Tangara à tête cendrée, ibid — Le Desmarest, ibid. — Le Tangara xintototl, ibid. — 5. LES TACHYPHONES, ou LES TANGARAS-LORIOTS, ibid. — Le Tachyphone olivâtre, ibid. — Le Tachyphone de Vigors, ibid. — Le Tachyphone moineau, ibid. — Le Tachyphone de Desmarest, ibid. — Le Tachyphone à bec mince, 322. — Le Tachyphone Azara, ibid. — L'Archevêque, ibid. — Le Tachyphone noir et fauve, ibid. — Le Tachyphone à tête dorée, ibid. — Le Tachyphone vert et jaune, ibid. — Le Tachyphone rouge, ibid. — Le Tachyphone à gorge saignante, ibid. — Le Tachyphone à épaules bleues, ibid. — Le Tachyphone somptueux, ibid. — 6. LES HABIAS, ou TANGARAS GROSBECS, ibid. — L'Habia à bec orangé, 323. — L'Habia à gorge noire, ibid. — L'Habia jaune, ibid. — L'Habia noir et blanc, ibid. — L'Habia plombé, ibid. — L'Habia robuste, ibid. — L'Habia noircap, ibid — L'Habia tacheté, 324. — L'Habia à gorge blanche, ibid. — L'Habia à tête rousse, ibid — L'Habia noir, ibid. — L'Habia à poitrine orangée, ibid. — 7. LES SPERMAGRES, ibid. — Le Spermagre rouge, ibid. — Le Spermagre à tête rouge, 325. — Le Spermagre de Jameson, ibid. — 8. LES EMBERNAGRES ou TANGARAS BRUANTS, ibid. — Le Prêtre, ibid. — L'Habia vert, 326. — Le Tangara des buissons, ibid. — 9. LES PYRANGAS ou TANGARAS CARDINALS, ibid. — Le Pyranga bleu et jaune, ibid. — Le Pyranga à deux dents, ibid. — Le Pyranga hématique, ibid. — Le Pyranga livide, 327. — Le Pyranga ponceau, ibid. — Le Pyranga ensanglanté, ibid. — Le Pyranga à face rouge, ibid. — Le Pyranga cendré, ibid. Le Pyranga noir et jaune, ibid. — Le Pyranga aux pieds jaunes, ibid. — Le Pyranga à tête verte, ibid. — Le Pyranga grivelé, 328. — 10. LES RAMPHOCELES, ou JACAPAS, ibid. — Le Ramphocèle ictéronote, ibid. — Le Ramphocèle de Lucien, ibid. — 11. LES NÉMOSIES, ibid. — La Némosie à gorge jaune, ibid. — La Némosie à tête et à gorge rousse, ibid. — 12. LES ANÉMONS, 329. — 13. LES ESCLAVES, ibid. — 14. LES ICTERIES, ibid.

LES TOUITS, 329. — Le Touit noir, ibid. — Le Touit aux grands ongles, 330. — Le Touit tacheté, ibid. — Le Touit brun, ibid. — Le Touit roussâtre, ibid.

LES MOINEAUX ou VRAIS FRINGILES, 330.

1. LES BÉTHYLES ou PILLURIONS, ibid. — Le Béthyle pie, ibid. — 2. LES PITYLES, 331. — Le Pityle Erythomèle, ibid. — Le Pityle de Porto-Rico, ibid. — Le Pityle bleu à gorge noire, ibid. — Le Gnatho, ibid. — Le Pityle chrysogastre, ibid. — Le Pityle du Mexique, 332. — Le Pityle père-noir, ibid. — Le Pityle olivâtre, 333. — Le Pityle jaune, ibid. — 3. LES GUIRACAS, ibid. — Le Bonaparte, ibid. — Le Brisson, 334. — L'Azulam, ibid. — La Guiracas à tête noire, ibid. — Le Bec-de-Fer, ibid. — 4. LES GROS BECS, ibid. — Le Gros-Bec ictéroïde, ibid. — Le Papa, ibid. — Le Gros-Bec mélanure, ibid. — Le Gros-Bec ponceau, ibid. — L'Hæmatine, 335. — 5 LES DURBECS, ibid. — 6. LES PSITTACINS ibid. — 7. LES KOKOS, ibid. — 8. LES LOXIS, 336. — Les Loxis des sapins, ibid. — Le Loxis Leucoptère, ibid. — Le Loxis brun, ibid. — 9. LES HYREUS, ibid. — 10. LES PHYTOTOMES, 337. — Le Phytotome bec de fer, ibid. — Le Rara, ibid. — Le Dentato du Paraguay ibid. — Le Phytotome de Valparaiso 338. — 11. LES AMYTIS, ibid. — 12. LES COLIOUS, ibid. — Le Colious rayé à gorge noire, ibid. — 13. LES ROSSELINS, 339. — Le Bouvreuil à longue queue, ibid. — Le Bouvreuil cramoisi, ibid. — L'Obsolet, ibid. — Le Bouvreuil pallas, 340. — La Gythagine, ibid. — Le Bouvreuil social, ibid. — Le Bouvreuil de Payreaudeau, ibid. — 14. LES BOUVREUILS, ibid. — Le Bouvreuil

à front blanc, ibid. — Le Bouvreuil à tête rouge, ibid. — Le Bouvreuil ondé, 341. — Le Bouvreuil nain, ibid. — Le Bouvreuil à bec rouge, ibid. — Le Bouvreuil bleuâtre, ibid. — Le Bouvreuil à longue queue du Brésil, ibid. — Le Bouvreuil à poitrine noire, ibid. — Le Bouvreuil à cou noir, ibid. — Le Bouvreuil noiroux, ibid. — L'Olivert, ibid. — Le Telasco, ibid. — Le Bouvreuil à collier, 342. — Le Bouvreuil Mysie, ibid. — Le Bouvreuil à sourcils, ibid. — Le Bouvreuil gulaire, ibid. — Le Bouvreuil frontal, ibid. Le Bouvreuil roussâtre, ibid.

LES SPERMOPHILES, 342. — Le Cendrillard, ibid. — Le Perroquet, ibid. — Le Bec épais, 343.

LES MOINEAUX PROPREMENT DITS, 343. — 1. LES ASTRIDLS, ou SÉNÉGALIS, ibid. — Le Sénégali aurore, ibid. — Le Sénégali sanguinolent, ibid. — Le Sénégali versicolore, ibid. — L'Astrild à ventre rouge, ibid. — Le Sénégali à front pointillé, ibid. — Le Sénégali Dufresne, 344. — Le Sénégali vert, ibid. — Le Sénégali gris bleu, ibid — Le Sénégali enflammé, ibid. — Le Sénégali penin, ibid. — Le Sénégali à gorge noire, ibid. — Le Bengali à joues orangées, ibid. — Le Sénégali cendré, ibid. — L'Azurouge, ibid. — Le Mélanote, ibid. — Le Sénégali rougeâtre, ibid.—L'Astrild à moustaches noires, ibid. — Le Bengali moucheté, ibid. — L'Astrild à moustaches rouges, ibid — Le Bengali à oreilles blanches, ibid. — Le Bengali à cou brun, 345. — Le Bengali à tête d'azur, ibid — Le Bengali impérial, ibid. — 2 LES WEEBONS, ibid. — Le Weebon proprement dit, ibid. — Le Quinticolore, ibid. — Le Leucophore, ibid. — Le Luthamien, ibid. — Le Bichenovien, ibid. — Le Temporal, ibid. — L'Oculé, ibid — L'Acalanthe, 346. — 3. LES LONCHURES, ibid — Le Leucopote, ibid. — L'Epervin, ibid. — Le Cheet, ibid. — Le Quinticolore, ibid — Le Vermicule, ibid. — L'Azuvert, ibid — Le Gros-Bec gris, 347. — Le Binglis, ibid. — 4. LES JACARINIS ou PASSERINES, ibid — La Passerine à bec rouge, ibid. — La Passerine à collier, ibid. — La passerine à cou noir, ibid. — La Passerine couronnée de noir, ibid. — La Guschisch, 348. — La Passerine des marais, ibid. — La Passerine maritime, ibid. —La Passerine musicienne, ibid. — La Passerine outatapasew, ibid. — La Passerine de Cuba, ibid. — La Passerine des prés, ibid. — La Passerine des broussailles, 349. — La Passerine à queue étagée, ibid. — La Savannah, ibid. — Le Titit, ibid. — La Passerine gracieuse, ibid. — La Passerine cendrée, ibid.— 5. LES CHIPIUS, ibid. — Le Chipius griset, ibid. — Le Chipius à bec rouge, ibid. — Le Chingolo, 350. — Le Chingolo huppé, ib. — L'Araguira. ibid — Le Moineau de Gay, ibid. — 6 LES CRITHAGROS, ibid — L'Auréole. ibid. — 7. LES AMADINAS, 351. — Le Loxie facié, ibid. —8. LES PADDAS ou LES MAIAS, ibid. — Le Padda brun, ibid. — Le Gros-Bec majanoïde, ibid. — Le Gros-Bec moucheté, ibid. — Le Moineau à tête rouge, 552. — Le Sénégali chanteur, ibid. — Loxie à ventre noir d'Afrique, ibid. — Le Mungul, ibid. — Le Gros-Bec jaune, ibid. — Le Menyring des Javanais, ibid. — Le Mangar, ibid. — Le Pipit-Bondol, ibid. — 9. LES TIARIS, ibid. — L'Elégant, ibid. — Le petit Tiaris, 353 — 10. LES MOINEAUX VRAIS, ibid. — Le Cisalpin, 354. — Le Moineau espagnol, ibid. — Le Jaunet, ibid. — Le Simple, ibid. — Le moineau à épaule marron, 355. — Le Rodopepla, ibid. — Le Rodochroa, ibid. — Le Cou jaune, ibid. — Le Moineau à tête blanche, ibid. — Le Moineau à tache blanche, ibid. — Le Friquet Roussard, 356. — Le Moineau Péruvien, ibid. — Le Moineau cannelle, ibid. — 11. LES ORYX, ibid. — L'Ignicolore, ibid. — 12. LES VEUVES, ibid. — La Veuve à collier d'or, 357. — La Veuve à deux brins, ibid.— 13. LES PAROARES, ibid. — Le Vespertin, ibid. — Le Cardinal, ibid. — Le Louisianas, ibid. — L'Iliaca, ibid. — 14. LES CHARDONNERETS, 358. — Le Chardonneret écarlate, ibid. — Le Chardonneret à face rouge, ibid.—La Cardeline, ibid.—Le Chardonneret mexicain, ibid. — Le Chardonneret de Rowdich, ibid.— Le Chardonneret Tarin, ibid. — Le Chardonneret à tête blanche, ibid. — Le Croupion jaune, ibid.— Le Triste, 359 —Le Psaltrie, ibid. — Le Pinus, ibid. — Le Chardonneret de Cuba, ibid — Le Chardonneret capuchonné, ibid. — 15. LES MÉGALOTIS, ibid — L'Oreillon blanc, ibid. — Le Croisé, ibid. — 16. LES CHONDESTES, 360. — Le Grammaca, ibid. — Le Chondeste strié, ibid. — 17 LES AMMODRAMES, ib. — L'Ammodrame à queue pointue, ibid.—Le Roussâtre, ibid. — Le Bimaculé, ibid. — 18. LES PINSONS, ib. — Le Kawarahiba, ib. — Le Pinson douteux, 361. — Le Pinson cendré, ibid. — Le Pinson de Ténériffe, ibid. — Le Pinson d'Islande, ibid.

LES EMBÉRIZOIDES, 361.—1. LES TARDIVORES, ibid. — Le Chipin, 362 — Le Tardivore longibandes, ibid. — 2. LES COMMANDEURS, ibid. — 3. LES DOLICHONYX, ibid. 4. LES BRUANTS, 363 — Le Bruant des pins, ibid.— Le Bruant des marais, ibid. — Le Bruant granativore, ibid. — Le Bruant des bords de la mer Caspienne, ibid. — Le Strié, ibid. — Le Bleuâtre, 364. — Le Bruant à ventre jaune, ibid — Le Bruant huppé, ibid. — Le Bruant subhuppé, ibid.—Le Maladère, ibid. — Le Bruant crocote, ibid. — Le Bruant élégant, 365. — Le Bruant variable, ibid.—Le Bruant masqué, ibid.

LES TISSERINS, 365.

LES ALECTOS, 366. — 1. LES GONIAPHÉES, ibid. — 2. LES TISSERINS, ibid.—Le Tisserin Cap more, 367. — Le Tisserin à tête rouge, ibid. — Le Tisserin Malimbe, ibid. — Le Tisserin jonquille, ibid. — Le Tisserin à front d'or, ibid. — Le Tisserin Spilonote, 368. — Le Tisserin chrysogastre, ibid. — Le Tisserin guttural, ibid. — Le Tisserin baglafecht, ibid. — Le Tisserin orangé, ibid — Le Tisserin bicolore, ibid. — Le Tisserin à collier, ibid.—Le Tisserin à tête d'or, ibid. — Le Tisserin fringille, ibid. — Le Tisserin cap-jaune, ibid. — Le Tisserin à gorge noire, 369. —Le Tisserin de la Gambie, ibid. — Le Tisserin jaune, ibid. — Le Tisserin à nuque jaune, ibid. — Le Tisserin capistrate, ibid. — Le Tisserin à sourcils, ibid.—Le Tisserin worabi, ibid. — Le Tisserin grégaire, ibid. — Le Tisserin voilé, ibid. — Le Tisserin de Paterson, ibid. — Le Tisserin flammé, ibid. — Le Tisserin fringilloïde, 370. — Le Nelicourvi, ibid.— Le Toucnam-courvi, ibid.

LES ÆGITHALES, 370. — 1. LES MÉSANGES, ibid. — La Mésange azurée, 371. — La Mésange lugubre, ibid. — La Mésange de Ténériffe, ibid. — La Mésange étrangère, ibid. — La Mésange jaune et noire, ibid. — La Mésange noire, ibid. — La Mésange indienne, ibid. — La Mésange à tête noire, ibid. — La Mésange à tête rouge, ibid. — La Mésange à huppe noire, ibid — La Mésange montagnarde 372 — La Mésange à joues jaunes, ibid. — La Mésange de Boukhara, ibid. — La Mésange à grosse tête, ibid, — La Mésange de la Nouvelle Zélande, ibid. — La Momo, ibid. — La Bicolore, ibid. — 2. LES REMIZ, 373. — La Grisette, ibid. — Le Remiz à tête couleur de feu, ibid. — 3. LES MOUSTACHES, ibid. — 4. LES MESANGES à queue fourchue, ibid. — 5. LES MÉGISTINES, ibid. La Mégistine, ibid. — 6. LES TYRANNEAUX, 374. — Le Tyranneau de Vieillot, ibid. — Le Tyranneau à huppe blanche, ibid. — 7. LES SYLVIPARES, ibid.

LES OXYRHYNQUES, 374. — L'Oxyrhynque en feu, ibid. — L'Oxyrhynque huppé, ibid.

LES JORAS, 375.

LES PARDALOTES, ibid. Le Pardalote paré, ibid. — Le Pardalote pointillé, ibid. — Le Pardalote strié, ibid. — Le Pardalote gulairé, 376. — Le Pardalote poignardé, ibid. — Le Pardalote africain, ibid. — Le Pardalote manakin, ibid. — Le Pardalote huppé, ibid. — Le Pardalote rougeâtre, ibid.

LES MANAKINS, 377. — Le Manakin à huppe rouge, ibid — Le Manakin superbe, ibid. — Le Manakin à gorge noire, ibid. — Le Manakin à tête rayée, ibid. — Le Manakin à ventre rouge, ibid — Le Manakin cendré, ibid. — Le Manakin a capuchon blanc, ibid. — Le Manakin goitreux, ibid. — Le Manakin plombé, ibid. — Le Manakin bleu, ibid, — Le Manakin à tête rouge, ibid. — Le Manakin à poitrine dorée. ibid. — Le Manakin à tête bleue, 378. — Le Manakin rubis, ibid.— Le Manakin chaperonné, ibid. — Le Manakin verdin, ibid. — Le Manakin à tête d'or, ibid. — Le Manakin casqué, ibid. — Le Manakin militaire, ibid. — Le Manakin aux longues pennes, ibid. — Le Manakin à longue queue, de la Trinité, ibid.

LES PACHYCÉPHALES, 379. — Le Guttural, ibid. — Le Pectoral, ibid. — Le Strié, ibid. — Le Brun, ibid. — L'Olivâtre, ibid. — Le Fuligineux, ibid. — L'Australien, ibid.

LIVRE XI. — LES OISEAUX-INSECTIVORES, 380. — 1. Les Platyrhynques, ibid. — 2. Les Conopophages, 381. — 3. Les Tyrans, ibid. — 4. Les Pitangas, 386. — 5. Les Gubernetès, 387. — 6. Les Gallites, ibid. — 7. Les Drymophiles asiatiques, ibid. — 8. Le Monascha, 389. — 9. Drymophiles américains, ibid. — 10. Les Myagracies, ibid. — 11. Les Psophodes, 390. — 12. Les Seisures, ibid. — 13. Les Rhipidures, ibid. — 14. Les Formicivores, 361. — 15. Les Sétophages, ibid. 16. — Les Tyranneaux, ibid. — 17. Les Culicivores, 392 — 18. Les Pepozas, ibid. — 19. Les Yétapas, 393. — 20. Les Tchitrecs, ibid. — 21. Les Gobe-Manakins, 395. — 22. Les Gobe-Sylvies, ibid. — 23 Les Gobe-Vermisseaux, ibid. — 24. Les Arsés, ibid. — 25. Les Agis, 396. — 26. Les Adas, ibid. — 27. Les Anenys, 397. — 28 Les Miros, ibid. — 29. Les Gobe-Mouches, ibid. — 30. Les Gobe-Moucherons, 398. — 31. Les Moucherolles, 399. — 32. Les Moucherolles paroïdes, 400. — 33. Les Moucherolles sylvies, 401. — 34. Les Moucherolles hirondelles, ibid. — 35. Les Viverons, ibid. — Les Echenilleurs, ibid.

LIVRE XII. — LES PASSEREAUX ENTOMOPHAGES, 403. — Les Phonygames, ibid. — Les Ganulas, 405. — Les Cassicans, ibid. — Les Pytiriases, 406. — Les Vangas, ibid. — Les Bataras, 407. — Les Myophones, 408. — Les Choucaris, 409. — Les Kistes, ibid. — Les Sphécothères, 410. — Les Manorhines, ibid. — Les Lacrayes, ibid. — Les Artamies, ibid. — Les Aplonis, 411. — Les Bécardes, ibid. — Les Pies-Grièches, ibid. — 1. Les Corvinelles, ibid. — 2. Les Falconelles, 412. — 3. Les Crocias, ibid. — 4. Les vraies Pies-grièches, 413. — 5. Les Cyclorhis, 417. — 6. Les Tchagras, ibid. — 7. Les Collurricincles, 418. — 8. Les Sparactes, ibid. — 9. Les Pitohuis, ibid. — 10. Les Lanions, ibid. — 11. Les Viréons, 419. — 12. Les Polyodons, 420. — 13. Les Crinons, ibid.

LES LANICTÈRES, 421. — Les Notodèles, ibid. — Les Eupèdes, 422. — Les Ajax, ibid. — Les Ramphocènes, ibid. — Manicups, ibid. — Les Bagadais, 423. — Les Drongos, ibid. — Les Enicures, 425. — Les Ptiliogonates, ibid. — Les Merulaxes, 426. — Les Atilas, ibid. — Les Hypotymes, ibid. — Les Phibalures, 427. — Les Jaseurs, ibid. — Les Procnés, ibid. — Les Arapongas, ibid. — Les Cotingas, 428. — Les Ampelis, ibid. — Les Piauhans, 429. — Les Gymnodères, ibid. — Les Céphaloptères, ibid. — Les Gymnocephales, 430. — Les Rupicoles, ibid. — Les Galyptomènes, ibid. — Les Eurycères, ibid. — Les Erolles, 431. — Les Eurylaimes, ibid. — Les Podargues, 433. — Les Guacharos, 435. — Les Ægothèles, 436. — Les Ibijaux, ibid. — Les Engoulevents, 437. — Les Martinets, 440. — 1. Les vrais Martinets, 441. — 2. Les Palestres, ibid. — 3. Les Hallènes, 442.

LES HIRONDELLES, 442. — 1. Les Chélidons, ibid. — 2. Les Biblis, 443. — 3. Les Hersés, ibid. — 4. Les Cécropis, 444.

LIVRE XIII. LES PASSEREAUX OMNIVORES, 445. — Les Rolles, ibid. — Les Brachyptérolles, ibid. — Les Pirolles, 446. — Les Rolliers, ibid. — Les Mainates, ibid. — Les Minos, 447. — Les Créadions, ibid. — Les Callæas, 448. — Les Glaucopes, ib. — Les Témias, ib. — Les Paradisiers, ibid. — 1. Les vrais Paradisiers, 452. — 2. Les Sifilets, 461. — 3. Les Lophorines, 463. — 4. Les Manucodes, 464. — 5. Les Difillodes, 465. — 6. Les Astrapies, 466.

LES TIMALIES, 467. — Les Tijucas, 469. — Les Chocards, ibid. — Les Rhinomys, ibid. — Les Podoces, 470. — Les Mesangeais, 571. — Les Geais, ibid. — Les Pies, ibid. — Les Picathartes, 472. — Les Reveilleurs, 473. — Les Corbeaux, ibid. — 1. Les Choucas, ibid. — 2. Les Corneilles, ibid. — 3. Les Corbeaux, ibid. — 4. Les Gymnocovres, ibid. — 5. Les Corbivaux, 475. — Les Casse-Noix, ibid. — Les Quiscoles, ibid. — Les Caciques, 476. — Les Cassicules, 477. — Les Cassides, ibid.

LES TROUPIALES, ibid.

§ I. Quiscalus, 479.

§ II. Icterus, ibid. — Le Troupiale bonana, 480. — Le Troupiale coiffe-jaune, ibid. — Le Troupiale varié, ibid. — Le Troupiale cul-jaune, ibid. — Le Troupiale de St.-Domingue, 481. — Le Carouge chrysoptère, ibid. — Le Troupiale à tête orangée, ibid. — Le Troupiale Jamacai, ibid. — Le Troupiale de Cayenne, ibid. — Le Troupiale à tête dorée, 482. — Le Troupiale tacheté, ibid. — Le Troupiale de la Louisiane, ibid. — Le Troupiale commun, ibid. — Le Troupiale Costotol, ibid. — Le Troupiale arc-en-queue, 483. — Le Troupiale du Brésil, ibid. — Le Troupiale Japacani, ibid. — Le Troupiale Tocolin, ibid. — Le Troupiale commandeur, ibid. — Le Troupiale américain, 484. — Le Troupiale Gasquet, ibid. — Le Troupiale rouge, 485. — Le Troupiale du Mexique, ibid. — Le Troupiale Baltimore, ibid. — Le Troupiale bruantin, ibid. — Le Troupiale noir, 486. — Le Troupiale ferrugineux, ibid. — Le Troupiale siffleur, ibid. — Le Troupiale olive de Cayenne, ibid. — Le Troupiale châtain, ibid. — Le Troupiale acutipenne, ibid. — Le Troupiale chopi, 487. — Le Troupiale chrysoptère, ibid. — Le Troupiale des bois, 488. — Le Troupiale brun rougeâtre, ibid. — Le Troupiale à calotte rousse, ibid. — Le Troupiale de Carthagène, ibid. — Le Troupiale dragon, ibid. — Le Troupiale à épaulettes rousses, 489. — Le Troupiale guirahuro, ibid. — Le Troupiale à gorge noire, ibid. — Le Troupiale masqué, 490. — Le Troupiale à menton noir, ibid. — Le Jamaci du Mexique, ibid. — Le Troupiale chaperonné, ibid. — Le Carouge chrysocéphale, ibid. — Le Carouge ictérocéphale, 491. — Le Carouge de Bullok, ibid. — Le Carouge aux épaules d'or, ibid. — Le Leiste gasquet, ibid. — Le Leiste huméral, ibid. — Le Chopi, ibid.

LES TROUPIALES A BARBILLONS ou PHILUSTURES, 491. — Les Amblirampbes, 492. — Les Etourneaux, ibid. — Les Sturnies, ibid. — Les Cratopes, 493. — Les Psaroïdes, ibid. — Les Martins, 494. Les Hydrobates, 495. — Les Graillines, ibid. — Les Pique-Bœufs, 496. — Les Loriots, ibid. — Les Mimètes, 497. — Les Séricules, ibid. — Les Goulins, 499. — Les Loriotides, ibid. — Les Dasyornis, ibid. — Les Argyes, ibid. — Les Sphénures, 500. — Les Stournes, ibid. — Les Philébrèves, 501. — Les Grallaries, ibid. — Les Brèves, ibid. — Les Fourmiliers miophages, 503. — Les Fourmiliers brachyptères, ibid. — Les Fourmiliers merulaxes, 504. — Les Fourmiliers bataras, ibid. — Les Allotriés, ibid. — Les Fourmiliers grimpars, 505. — Les Chamæza, ibid. — Les Gossypia, ibid. — Les Zootheres, ibid. — Les Janthocincles, ibid. — Les Sternorhynques, 506. — Les Cinclosomes, ibid. — Les Moqueurs, ibid. — Les Pétrocincles, 508. — Les Vrais Merles, ibid. — Les Turdoïdes, 510. — Les Merles traquets, 512. — Les Malurions, ibid. — Les Merles philédons, ibid. — Les Donacobins, ibid. — Les Traquets, 513. — Les Mérions, 514. — Les Queues gazées, ibid. — Les Gysticoles, 515. — Les Rubiettes, ibid. — Les Zostérops, ibid. — Les Fauvettes, ibid. — Les Pégots, 519. Les Hylophiles, ibid. — Les Phénicures, ibid. — Les Acanthizas, ibid. — Les Roitelets, ibid — Les Tachuris, 520. — Les Synallaxes, ibid. — Les Prinias, 521. — Les Lavandiers, 522. — Les Bergeronnettes, ibid. — Les Troglodytes, ibid. — Les Thriothores, 523.

LIVRE XIV. — LES OISEAUX TENUIROSTRES, 524. — Les Tartares, ibid. — Les Grimpics, ibid. — Les Sittines, 525. — Les Sittelles, 526. — Les Oxyures, 527. — Les Sylviettes, ibid. — Les Sittacilles, ibid. — Les Onguiculés, ibid. — Les Nasicans, ibid. — Les Falcirostres, ib. — Les Pipiculés, 528. — Les Mniotilles, ibid. — Les Oxyglosses, ibid. — Les Lochmias, ibid. — Les Sclérures, 529. — Les Mohouas, ibid. — Les Tichodromes, ib. — Les Grimpereaux, ibid. — Les Huppes, ib. — Les Echelets, ibid. — Les Fourniers, 530. — Les Picerthies, 533. — Les Upucerthies, ibid. — Les Falculies, ibid. — Les Cravehuppes, 535. — Les Claves, ibid. — Les Epimaques, 536. — Les Ptiloris, ibid. — Les Epomques proprement dits, 537. — Les Falcinelles. 539. — Les Canéliphages, 540. — Les Mokes, 541. — Les Pomatorhins, ibid. — Les Orthotomes, 543. — Les Edèles, ibid. — Les Dacnis, 544. — Les Guits-Guits, ibid. — Les Oiseaux-Mouches, ibid. — Les Héorotères, 589. — Les Souï-Mangas, 590. — Les Arachnothères, 591. — Les Phylidonyres, ibid. — Les Philédons, 592. — Les Myzanthes, 593. — Les Verdins, 594. — Les Corbicalaos, ibid.

LIVRE XV. — LES PASSEREAUX SYNDACTYLES et GRIMPEURS, 595. — Les Tocks, ibid. — Les Nacibas, 596. — Les Calaos, ibid. — Les Toucans, 598. — 1. Les vrais Toucans, ibid. — Les Toucans aulacorhynques, 599. — 3. Les Aracaris, ibid. — Les Momots, 600.
LES PERROQUETS, 601. — 1. Les Calypthorynques, ibid. — 2. Les Callocéphales, 602. — 3. Les Cacatoès, ibid. — 4. Les Calopsites, 603. — 5. Les Psittrichas, ibid. — 6. Les Eurhynques, ibid. — 7. Les Aras, 604. — 8. Les Araras, ibid. — 9. Les Psittricires, 505. — 10. Les Mascarins, ibid. — 11. Les Amazones, ibid. — 12. Les Nestors, ibid. — 13. Les Loris, 606. — 14. Les Vinis, ibid. — 15. Les Psittapous, ibid — 16. Les Psittacules, 607. — 17. Les Mycropsittes, ibid. — 18. Les Coulacissis, ibid. — 19 Les Touits, 608 — 20. Les Caicas, ibid. — 21. Les Tavouas ou Criks, ibid — 22. Les Jacos, ibid. — 23. Les Maximiliens, 609. — 24 Les Paiettes, ibid. — 25. Les Perruches australes, ibid. — 26. Les Pezopores, 610. — 27. Les Perruches laticaudes, ibid. — 28. Les Trichoglosses, 612. — 29. Les Brotogères, 623 — 30. Les Perruches américaines, ibid. — 31. Les Perruches à queue en flèche, ibid.
LES COUROUCOUS, 614. — Les Anis, 617. — Les Malcthas, 618. — Les Courols, 619. — Les Coucals, 620. — Les Couas, 621. — Les Calobates, 622. — Les Taccos, 623. — Les Guiras, 624. — Les Coucous, ibid. — 1 Les vrais Coucous, 624. — Les Edolios, 625. — 3. Les Coucous gros-becs, ibid. — 4 Les Surnicous, ibid. — 5. Les Chalcites, 627.
LES INDICATEURS, 628. — Les Barbacous, 630. — Les Barbicans, 631. — Les vrais Barbus, ibid. — Les Barbions, 633. — Les Barbuserics, 634. — Les Tamatias, 635. — Les Pics, ibid. — 1. Les Picoïdes, 636. — 2. Les Colaptes, ibid. — 3. Les Asthenures, ibid. — 4. Les vrais Pics, ibid.
LES PICUMES, 643. — Les Picules, 644. — Les Torcols, ibid. — Les Jacamars, 645. — Les Guépiers, ibid. — Les Alcemerops, 646. — Les Moqueurs, 647. — Les Rhinopomastes, ibid. — Les Alcyons, ibid. — 1. Les Ceix, 648 — 2. Les vrais Martins-Pêcheurs, 649 — 3. Les Tanysyptères, 651. — 4. Les Symés, 652. — 5. Les Mélidores, 653. — 6. Les Choucalajous, ibid. — 7. Les Martins-Chasseurs, 654. — Les Todiramphes, 656. — Les Todiers, 657.
LIVRE XVI. — LES OISEAUX RIVERAINS ou ECHASSIERS, 659. — Les Foulques, ibid. — Les Porphyrions, ibid. — Les Gallinules, 661. — Les Rales, ibid. — Les Manouettes, 662. — Les Jacanas, 663. — Les Giaroles, 665. — Les Vanneaux, ibid. — Les Pluviers, 670. — Les OEdicnèmes, 677. — Les Burrhins, ibid — Les Esacus, ibid. — Les Huitriers, ibid. — Les Echasses, 678. — Les Catoptrophores, ibid. — Les vrais Chevaliers, ibid. — Les Barges, 679. — Les Bécasses, ibid. — 1. Les vraies Echasses, 680 — 2. Les Bécassines, ibid — 3. Les Macroramphes, 681. — Les Rhynchées, ibid. — Les Maubèches, ibid. — Les Alouettes de mer, 682. — Les Corcolis, ibid. — Les Sanderlings, ibid. — Les Anarhinques, ibid. — Les Combattants, 683. — Les Hémipalmes, 684. — Les Tourne-Pierre, 685. — Les Phalaropus, 686. — Les Eurinorhynques, ibid — Les Lapipèdes, ibid. — Les Holopodes, ibid. — Les Erolies, 687. — Les Ibidorhynques, ibid. — Les Courlis, 688. — Les Ibis, ibid. — Les Hérons, 692. — 1. Les Bihoreaux, ibid. — 2. Les Faux Bihoreaux, ibid. — 3. Les Butors, 693. — 4 Les Onorés, ibid. — 5. Les Blongios, 694. — 6. Les Crabiers, ibid. — 7. Les Aigrettes, ibid. — 8. Les vrais Hérons, 696. — Les Spatules, 697. — Les Cigognes, ibid. — Les Anastomes, 698. — Les Tantales, ibid. — Les Jabirus, 699. — Les Marabous, ibid. — Les Grues ordinaires, 700. — Les Anthropoïdes, 701. — Les Dromes, ibid. — Les Leptorhynques, 702. — Les Avocettes, ibid. — Les Flammonts, 703. — Les Grebes, 704. Les Hiliornes, 705.
LIVRE XVII. — LES OISEAUX NAGEURS ou PALMIPÈDES, 706. — Les Anhingas, ibid. — Les Pélicans, ibid. — Les Fous, 707. — Les Cormorans, ibid. — Les Frégates, 709. — Les Albatros, ibid. — Les Petrels, 710. — 1. Les vrais Petrels, ibid. — 2. Les Thallasdromes, 711. — 3. Les Puffins, ibid. — Les Prions, ibid. — Les Pelécanoïdes, 712 — Les Labes, ibid. — Les Mouettes, 713. — Les Sternes, 714. — Les Rhyncopes, 716. — Les Phaétons, ibid — Les Céréopsis, ibid. — Les Bernaches, 717. — Les Oies, ibid. — Les Cygnes, 718. — Les Hydrobates, ibid — Les Canards, 719. — Les Harles, 722. — Les Guillemots, 723. — Les Synthliboramphes, ibid. — Les Stariques, ibid. — Les Ombries, ibid. — Les Vermirhynques, 724. — Les Macareux, ibid. — Les Manchots, 725.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME SECOND.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00087 4388